Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti13pari

LA

REVUE POLITIQUE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

Fr. Lit.
R.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DEUXIÈME SÉRIE — TOME VI

TOME XIII DE LA COLLECTION

197,52
9.7.25

3e ANNÉE — 2e SEMESTRE

JANVIER A JUILLET 1874

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17
1874

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 27 3 JANVIER 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

L'année qui s'achève ne marquera pas dans notre histoire comme une des plus heureuses ni des plus glorieuses pour notre pays. Elle finit moins bien qu'elle n'avait commencé. Malgré le grand bienfait de la libération du territoire, dont tout le mérite revient au dernier gouvernement, l'année 1873 restera signalée aux yeux des historiens futurs comme une de ces époques douteuses et troublées qui de temps en temps viennent suspendre l'existence des nations, en les frappant d'impuissance et de stérilité. A quelque opinion qu'on appartienne, quelles que soient les espérances qu'on ait conçues pour l'avenir de la France, il est difficile, en jetant un coup d'œil sur les événements de cette année, d'échapper à une impression de découragement et de tristesse. S'il fallait lui donner un nom, on pourrait l'appeler l'année des espérances déçues et des entreprises avortées.

Les débuts étaient pleins de promesses ; elle s'annonçait de la façon la plus rassurante et la plus prospère. Deux ans ne s'étaient pas encore écoulés depuis le temps où la fortune et l'honneur de la France avaient failli périr entre l'invasion étrangère et la guerre civile, et déjà nous semblions guérir de cette double blessure. Nous avions refait nos finances, reconquis notre crédit et, avec notre crédit, l'estime du monde. La libération du territoire était proche et devait s'accomplir avant peu de mois. L'ordre moral se rétablissait en même temps que l'ordre matériel; les dernières traces des discordes civiles s'effaçaient sous l'influence bienfaisante d'une administration sage, modérée, équitable, étrangère à l'esprit de parti, sans autre passion que le patriotisme. Les haines sociales se calmaient, le travail avait repris avec une activité sans exemple, le respect des lois et l'usage des libertés publiques entraient chaque jour dans les mœurs; la France, en un mot, reprenait possession d'elle-même et s'apprêtait à résoudre, sans hésitation comme sans illusion, le problème de ses destinées futures. L'Assemblée n'avait pas encore pris sa décision ; mais le gouvernement la sollicitait de la prendre, et la force des choses, plus puissante encore que le gouvernement, lui en faisait une nécessité. La nation savait ce qu'elle voulait, se sentant d'accord avec son gouvernement, et elle prenait confiance dans un avenir qui semblait dès lors assuré. Avec un peu de bonne volonté, un peu de raison et un peu de désintéressement, les difficultés se seraient aplanies d'elles-mêmes ; nous aurions pu nous reposer de nos malheurs à l'abri d'une république libérale et sage, qui, en ouvrant sa porte à toutes les opinions légales, aurait mérité de devenir le gouvernement national de la France.

Mais c'était trop demander aux coteries mesquines et surannées qui représentent chez nous ce qu'on appelle ailleurs les classes dirigeantes. Il se trouva que le parti conservateur, qui aurait dû donner au pays l'exemple de ces vertus, fut celui qui s'en montra le plus incapable. Tandis que les républicains apprenaient à se modérer, à se discipliner, à devenir un parti de gouvernement, les conservateurs lâchèrent la bride à toutes leurs fantaisies et à toutes leurs violences ; ils ne surent et ne voulurent faire que de la politique de parti. Ils firent si bien qu'ils inquiétèrent le pays, affaiblirent le gouvernement, réveillèrent les passions qu'il avait endormies, et provoquèrent ces bruyantes explosions du sentiment public dont ils se firent un prétexte pour venir au secours de la société menacée. Le 24 mai, un gouvernement nouveau succéda à celui de M. Thiers et, tout en protestant de son respect pour les institutions existantes, prit à tâche de sauver la société française en l'arrachant des mains de la république.

Il y a maintenant sept mois que ce gouvernement y travaille, et il n'y est pas encore parvenu. L'existence de la république lui est nécessaire à lui-même, et, s'il essaye de la trahir, il n'ose pas la renier ouvertement. C'est moins à la république qu'il fait du mal, qu'à la France. En poursuivant ce qu'il appelle le rétablissement de l'ordre moral, il n'a réussi qu'à jeter partout la confusion, le découragement et la

défiance. A l'en croire, lors de ses débuts, il allait transformer la face du pays ; il n'avait qu'à se montrer pour se faire obéir. Les partis extrêmes allaient rentrer dans l'ombre, la confiance allait renaître par enchantement, les conservateurs allaient ressaisir toute l'influence qu'ils avaient perdue. La nation, affranchie de l'exécrable despotisme de M. Thiers, soustraite enfin à ses mauvais conseils et à ses pernicieux exemples, allait se régénérer et se relever plus vite. Républicaine sous un gouvernement républicain, elle ne pouvait manquer de redevenir conservatrice et monarchique sous un gouvernement monarchique et conservateur. Pour faire évanouir le fantôme de la république, il n'y avait, disait-on, qu'à marcher droit sur lui. La France, délivrée de ce mauvais rêve, recevrait avec reconnaissance et avec docilité les décisions de l'Assemblée. En même temps qu'elle allait retrouver l'ordre et la discipline au dedans, elle allait reconquérir son prestige au dehors ; une fois débarrassée de la république, elle sortirait de son isolement ; elle n'aurait que le choix des alliances.

Les grandes puissances européennes se disputeraient ses faveurs et trembleraient devant elle. Qui sait ? Nos vainqueurs eux-mêmes allaient peut-être nous récompenser d'avoir restauré le trône en nous restituant sans condition les provinces qu'ils nous avaient prises ! On allait voir enfin la différence entre cette misérable république de M. Thiers, appuyée sur les radicaux et les révolutionnaires, et un gouvernement véritablement conservateur, appuyé sur le principe d'autorité.

Telles étaient les illusions que s'efforçaient de répandre dans le pays les vainqueurs imprudents du 24 mai. Or, que s'est-il passé depuis lors ? Qu'est-il advenu de leurs belles espérances ? Depuis qu'ils sont au pouvoir, tout va de mal en pis, et pour le parti conservateur, et pour la sécurité de la France. Tous leurs efforts pour violenter le pays sont restés misérablement stériles, tous leurs rêves de grandeur et de puissance se sont piteusement évanouis. Jamais la France n'a été plus isolée dans le monde ; jamais elle n'a éprouvé un plus profond et plus douloureux malaise. L'incertitude de l'avenir s'aggrave tous les jours, à mesure que se révèlent l'impuissance et l'incurable obstination de l'Assemblée ; l'inquiétude est bien plus générale, la défiance bien plus tenace qu'il y a six mois. L'esprit de parti s'est ranimé ; les haines sociales, follement évoquées par les restaurateurs de trônes, se réveillent. Les élections, enfin, sont beaucoup plus républicaines qu'elles ne l'étaient du temps de M. Thiers, et, malgré le vote illusoire d'une prorogation de sept années, le gouvernement se sent plus faible, plus provisoire, plus étranger que jamais à la France. Les affaires languissent, le travail s'arrête, les sources de l'impôt commencent à tarir, et les souffrances du pays sont telles, que, chez une nation moins patiente et moins sage, il y aurait des craintes à concevoir pour la tranquillité publique.

Tels sont jusqu'ici les merveilleux résultats de la politique inaugurée le 24 mai et confirmée le 19 novembre. Ces résultats, d'ailleurs, eussent été faciles à prévoir pour des esprits moins aveugles et moins obstinés. Du moment que la majorité parlementaire avait eu l'imprudence de renverser le grand homme d'État qui personnifiait alors l'opinion de la France, elle n'avait qu'un moyen de racheter et d'atténuer cette faute : c'était de reprendre aussitôt l'œuvre interrompue de M. Thiers, de lui emprunter sa politique indulgente et sage, son détachement de tous les partis, sa résolution de reconstituer en France un gouvernement purement national, étranger aux ambitions des monarchies déchues. Le provisoire qui était possible entre les mains de M. Thiers, grâce à la confiance qu'il inspirait au pays, ne pouvait pas être prolongé sans péril dans les mains de ses successeurs. Si les coalisés avaient eu quelque bon sens, la chute de M. Thiers aurait eu pour conséquence immédiate la proclamation définitive de la république. C'est à cette condition seulement que les hommes du 24 mai pouvaient rassurer l'opinion publique et donner au pays la tranquillité qu'ils lui promettaient ; c'est à cette condition seulement qu'ils pouvaient mériter ce titre dont ils s'affublent sans cesse, et qui n'est aujourd'hui qu'une dérision dans leur bouche, celui de gouvernement « résolûment conservateur ».

Il n'y a pas de conservation véritable sans une politique pacifique et prudente : or la politique du nouveau gouvernement n'a été qu'une politique de combat et d'aventures. Après avoir promis le maintien des institutions existantes, il n'a rien trouvé de mieux à faire, pour rassurer une nation déjà défiante, que de justifier toutes les défiances en se mettant au service de la royauté légitime. A ce peuple souffrant, avide de repos, d'ordre et de travail, mais jaloux au plus haut point des conquêtes de la Révolution française, il n'a offert pour tout remède que les vaines et stériles agitations d'une tentative de restauration qui ne pouvait plus être, aux yeux du pays, qu'un ridicule et odieux anachronisme. Sous prétexte de conservation et de « défense sociale », pour emprunter à M. le vice-président du conseil une de ses expressions favorites, on s'est amusé pendant plusieurs mois à fournir à l'opinion publique des causes sans cesse renaissantes de trouble et d'alarme. On s'est aliéné la France à plaisir, et, après l'avoir blessée dans ses sentiments les plus respectables, dans ses intérêts les plus chers, on s'est cru autorisé à se plaindre d'elle, parce qu'elle n'avait pas applaudi aux conspirations royalistes ! On s'est vengé d'elle en la calomniant et en se faisant contre elle un grief de ses légitimes et patriotiques inquiétudes !

Tout n'était point perdu encore. Il semblait au moins, après l'échec de la fusion, que la république eût gagné son procès. La France espérait que de cette crise même sortirait la fin de ses incertitudes. Vain espoir ! On l'y a rejetée plus que jamais par le vote de la prorogation. La république est encore à faire, et son nom même est remis en question. La commission nommée pour étudier les projets constitutionnels s'occupe avec ardeur d'altérer l'expression de la volonté nationale en mutilant le suffrage universel ; mais elle ne sait même pas encore sous quelle espèce de gouvernement elle nous destine à vivre. Tout ce que nous savons, c'est que pour suppléer aux institutions qui nous manquent encore, à la sécurité qui n'existe pas, à la confiance qui est à jamais perdue, le gouvernement prépare une série de mesures de compression : — lois de compression contre les municipalités remises sous le joug de la législation impériale, — lois de compression contre la presse, soumise à une sorte d'état de siége généralisé, — lois de compression contre le corps électoral, qui parle trop haut depuis quelque temps, et qu'on voudrait condamner au silence. Tels sont les moyens par lesquels le ministère se

flatte de reconquérir la confiance et l'amour du pays, comme si les lois de compression inspiraient jamais confiance à personne, et comme si elles n'étaient pas, chez les gouvernements qui les emploient, le signe de l'impuissance et de la peur !

Au dehors, la situation du gouvernement n'est guère meilleure qu'au dedans. Sa politique incertaine, étrangement mêlée de provocations maladroites et de ménagements tardifs, lui a fait, au delà des Alpes, un ennemi tout prêt à s'entendre avec l'autre ennemi que nous avons déjà de l'autre côté des Vosges. Le ministère est dans une alternative cruelle : il faut qu'il mécontente la droite ou qu'il se brouille avec l'Italie. Dans le premier cas, il perd sa majorité parlementaire ; dans le second cas, il perd la France. Il ne peut se résigner ni à l'une ni à l'autre de ces infortunes, et tandis qu'il hésite entre les deux, les puissances étrangères s'éloignent de la France, elles préparent des traités, elles signent des alliances, elles se partagent déjà nos débris. Le gouvernement français ne l'ignore pas, mais il n'y peut apporter de remède. S'il essayait de rassurer l'Italie sur les projets insensés qu'on lui attribue, que deviendrait sa politique intérieure ? Cette grande entreprise de salut public et de sauvetage social à laquelle le ministère s'est exclusivement consacré perdrait aussitôt ses plus fermes appuis. L'essentiel pour le ministère est de venir à bout de la France ; c'est là l'œuvre à laquelle il subordonne tout le reste, et dont le prompt accomplissement doit sans doute nous mériter la protection divine.

Voilà où nous en sommes déjà après sept mois de politique résolûment conservatrice et de réparation sociale ! Voilà ce qu'un gouvernement sans prévoyance et sans intelligence des besoins du pays a fait, en quelques jours, de cette généreuse et malheureuse nation ! Comment l'admirable élan qui soulevait la France au lendemain de ses désastres et qui lui avait déjà permis d'en réparer la plus grande part, ne se ralentirait-il et ne s'épuiserait-il pas dans les incertitudes et dans les frayeurs auxquelles on la condamne ? Ce n'est pas la bonne volonté qui lui fait défaut, c'est la confiance. Au dedans comme au dehors, elle sent partout planer autour d'elle de grands dangers ou de vagues menaces. Elle sait ce qu'il faudrait faire pour les éviter ; elle le répète, à chaque élection nouvelle, avec une persévérance tranquille et une courageuse modération qui lui font le plus grand honneur. C'est le gouvernement qui lui résiste, et la majorité de l'Assemblée qui s'obtine à fermer l'oreille à tous les avertissements qu'on lui donne. L'Assemblée parviendra-t-elle donc à lasser la France avant de se lasser elle-même ? Nous ne le croyons pas. La France souffre, mais elle ne perd pas courage. Chaque jour d'ailleurs aggrave le péril et le rend plus évident pour tous les hommes sensés. Si aucun changement ne vient à se produire, soit dans la politique de l'Assemblée, soit dans la composition du ministère, nous marchons droit à des catastrophes. Puisse l'année qui va s'ouvrir réparer les fautes de l'année qui s'achève et détourner de nous les malheurs irréparables qui nous menacent, si nous laissons aux fautes déjà commises le temps de mûrir et de porter leurs fruits !

[illegible]

LA TRAGÉDIE RUSSE CONTEMPORAINE

Avant-propos

L'époque de la Restauration a vu se produire chez nous, dans le domaine de l'imagination comme dans celui de la recherche, un double mouvement. En même temps que nos historiens s'appliquaient avec une ardeur nouvelle à faire la lumière sur notre passé national, qu'on publiait nos anciennes chroniques, qu'on approfondissait l'archéologie du moyen âge, qu'on donnait des théories nouvelles de notre ancienne histoire, les poëtes et les romanciers vulgarisaient en quelque sorte par la puissance de l'art les résultats de l'érudition. Vers le temps où parurent la *Conquête de l'Angleterre*, les *Récits mérovingiens*, l'*Histoire de France* de Michelet, la *Civilisation en France et en Europe*, le roman et le drame historiques s'emparaient avec une égale ardeur des sujets nationaux. L'école nouvelle laissait aux classiques les Grecs et les Romains et ne voulait plus pour ses héros que des Français, tout au moins des Italiens ou des Anglais. Le public lisait *Notre-Dame de Paris;* il applaudissait la *Tour de Nesle* et les *Enfants d'Edouard*.

Il semble qu'en Russie se produise le même phénomène intellectuel. Jamais l'histoire nationale n'a été l'objet de plus vastes recherches. Jamais aussi elle n'a plus souvent inspiré les romanciers et les poëtes. Ivan le Terrible, auquel les savants et les théoriciens s'efforcent de restituer sa vraie signification historique, s'est trouvé en même temps le héros d'un roman et d'une tragédie du comte Tolstoï. Si son *Prince Sérébrany* fait songer au *Quentin Durward* de Walter Scott, la *Mort d'Ivan le Terrible*, représentée en 1866, demande à être rapprochée du *Louis XI* de Casimir Delavigne. Non-seulement il y a des analogies frappantes entre les deux personnages royaux, entre les deux exterminateurs de la féodalité apanagée en France et en Russie ; mais les deux poëtes qui les ont mis en scène se sont inspirés presque des mêmes sentiments. Pour le meurtrier des Nemours et des Armagnacs comme pour le bourreau des Kniazes russes, la muse est plus sévère que l'histoire. Si Louis XI et Ivan le Terrible sont pour nous des agents historiques de premier ordre dans le développement russe ou français, c'est surtout le tyran que Casimir Delavigne a vu dans Louis XI et M. Tolstoï dans Ivan IV. Toutefois, pour la conception du personnage, je donnerais peut-être la préférence à l'écrivain russe. Le poëte français ne semble avoir voulu prendre son héros que par les petits côtés : il nous l'a surtout montré superstitieux, dissimulé, cruel, en proie à une peur excessive de la mort. A peine si dans quatre ou cinq vers on voit le puissant fondateur de l'unité française relever sa tête humiliée. M. Tolstoï, sans être sympathique au premier tsar de Russie, n'a point du moins méconnu son étrange mais réelle grandeur. La superstition, la cagoterie hypocrite, la fourberie et la cruauté se retrouvent dans le sinistre portrait, mais [illegible] vibrer l'âme énergique du conquérant de Kazan. Tous deux ont voulu peindre un monstre ; mais du moins celui de M. Tolstoï est un monstre imposant et terrible, tandis que celui de Casimir Delavigne est à la fois comique et odieux.

Une autre ressemblance entre la tragédie russe et la tragédie française de 1832, c'est l'absence presque absolue

de ce qu'on peut appeler une intrigue ; car, dans Casimir Delavigne, l'amour entre le duc de Nemours et Marie Commines est un véritable hors-d'œuvre qui ne distrait pas un instant le public de la contemplation de Louis XI. Sa pièce n'est pas une tragédie, mais plutôt une série de tableaux historiques où l'on voit Commines écrivant ses mémoires, le médecin Coittier faisant trembler son malade pour n'avoir pas à trembler devant lui, le dauphin de France relevant le gant de Charles le Téméraire, les paysans de Plessis-lès-Tours dansant sous le bâton pour amuser le maître, Ollivier le Daim flagornant Louis XI, Tristan l'Ermite s'étudiant à prévenir ses plus sanglants caprices, le roi de France se traînant aux pieds de François de Paule, etc.

De même, dans la pièce de M. Tolstoï, se déroule une suite de scènes destinées à faire revivre sous les yeux du spectateur une grande époque russe. — Les boïars délibèrent sur le choix du successeur qu'a demandé Ivan le Terrible; le tsar est en proie aux remords sans cesse renaissants qui punissent en lui le meurtrier de son fils ; il prie pour les âmes de ceux qu'il a suppliciés et veut aller finir ses coupables jours dans un couvent; le prince Kourbski écrit à Ivan une lettre insultante qui fait évanouir tous ses projets de pénitence ; un messager annonce au tsar le succès des défenseurs de Pskof; l'ambassadeur du roi de Pologne vient lui jeter le gant de Bathory; l'envoyé d'Angleterre lui propose un mariage avec une parente d'Élisabeth; la tsarine Marfa, sur le point d'être répudiée, l'implore pour elle et son fils; des devins lui prédisent sa fin prochaine; un moine, amené du fond des catacombes sacrées, écoute sa sanglante confession; son bouffon essaye de le divertir, et des farceurs en habits bariolés entrent en chantant dans la chambre impériale au moment où il expire. — Tout cela constitue une exposition fort attachante d'un caractère et d'une civilisation. Mais rien ne ressemble moins à une tragédie. Au reste, dans les pièces où le premier rôle est réservé à un grand personnage historique, l'intérêt dramatique est presque toujours très-faible : le dénoûment est trop connu pour qu'il soit au pouvoir du poëte de nous passionner pour les péripéties.

La tragédie du *Tsar Feodor Ivanovitch*, publiée également par le comte Tolstoï, en 1869, donne lieu aux mêmes réflexions. C'est encore un portrait, une étude psychologique d'un souverain russe. Une partie de l'intérêt réside dans l'antithèse entre le héros de la première tragédie et celui de la seconde, entre le père et le fils, entre le cruel Ivan et le doux Feodor. Nul prince n'a été meilleur et en même temps plus nul que le fils du tsar terrible. Sous ses yeux, deux partis se disputent son sceptre : la faction des Chouïski ne recule devant aucune intrigue pour renverser Godounof; Godounof ne recule devant aucun crime pour s'ouvrir le chemin du trône. — Ivan le Terrible, même au milieu de ses plus larmoyantes humiliations et de ses effusions les plus pénitentes, sait d'un mot, d'un froncement de sourcils, faire rentrer dans leur néant les plus puissants boïars ; son fils n'est que l'ombre d'un tsar. Tout le monde l'aime et personne ne le respecte. Sur son front pâle règne une tristesse douce, comme le deuil anticipé de la dynastie qui va s'éteindre en lui. C'est un saint qui est le dernier rejeton de cette race de proie qu'on nomme les fils de Rurik. Le salut de son âme est son unique souci; il ne se mêle des affaires publiques que pour prêcher la concorde. Mais, sous son nom, à son insu, Godounof emprisonne ses ennemis, ordonne d'étrangler son rival, fait égorger le propre frère du souverain, Dmitri, l'autre fils d'Ivan le Terrible. Il y a bien un essai d'intrigue qui a essayé de se greffer sur ce tableau d'histoire : l'amour d'une jeune fille pour le prince Chakovski. On pourrait supprimer l'épisode sans rien ôter à l'intérêt de la pièce.

La *Mort d'Ivan le Terrible* et le *Tsar Feodor Ivanovitch* forment une trilogie dont le troisième terme est le *Tsar Boris Godounof*, publié en 1870. Godounof est ce même boïar que nous avons vu premier ministre d'Ivan, régent de la Russie sous le nom de Feodor, et qui, grâce à l'assassinat du jeune Dmitri, est devenu empereur à son tour. Il y a dans cette nouvelle pièce une donnée vraiment tragique : au moment où Boris Godounof s'applaudit d'avoir relevé la Russie, rétabli la sécurité dans les campagnes, repoussé les Tatars, imposé la paix aux Polonais, renoué avec l'Occident les rapports interrompus depuis trois cents ans par l'invasion asiatique, au moment où il se flatte d'avoir racheté par ses bienfaits envers la Russie son crime envers un enfant, — voilà que son crime prend un corps et une forme humaine ; voilà que Dmitri, l'assassiné, renaît dans Dmitri, l'imposteur; voilà que le tsar est forcé de reconnaître le meurtre et de l'avouer en quelque sorte pour démasquer l'imposteur, et se trouve en présence d'une opinion qui à la fois croit à son crime et croit à la résurrection de sa victime. L'acte d'iniquité qu'il croyait avoir profondément enfoui dans la terre y a germé, et, au lieu de l'avenir de gloire et de prospérité que Boris Godounof rêvait pour son empire, on voit se lever une moisson de malédictions, de ruines et de guerres civiles. Les derniers moments de Boris sont attristés par les progrès de l'usurpateur, la trahison de ses plus fidèles généraux, l'esprit de révolte dans le peuple, le pressentiment des cruelles représailles qui attendent après lui sa femme, son fils et sa fille chérie. Le meurtre de Dmitri, il le sent maintenant, va être expié, expié par l'extermination de sa famille et le bouleversement de la Russie. Au crime d'Ouglitch vont répondre trente années de guerres au dehors et au dedans. — — Mais s'il y a dans le sujet même du *Tsar Boris Godounof* des éléments dramatiques considérables, la pièce n'est toujours pas un drame. Il y manque un nœud et un dénoûment.

La veine poursuivie par le comte Tolstoï a tenté d'autres écrivains. Au commencement de cette année, on jouait sur le théâtre impérial de Moscou une tragédie de M. Averkief qui a eu toute une série de représentations et qui a rencontré de vives sympathies dans le public. Le sujet est emprunté non plus au XVIe et au XVIIe siècles russes, comme ceux du comte Tolstoï, mais à une époque plus lointaine, qui est véritablement le moyen âge russe. La pièce est intitulée *Temnyi i Chemiaka* (Vassili l'Aveugle et le prince Chemiaka).

Le *grand-prince* Vassili (car les souverains de Moscou ne portaient pas encore le titre de tsars), est un contemporain de Charles VI et de Charles VII. Il régnait entre 1425 et 1469. Son règne fut presque aussi agité que celui de ces deux rois de France. Les invasions anglaises ont leur pendant dans les incursions des Tatars, dont Vassili fut un moment le prisonnier. Les ravages des écorcheurs et des grandes compagnies, les sanglantes querelles des Armagnacs et des Bourguignons, les révoltes des grands contre l'autorité royale, sont amplement représentées dans l'histoire russe par les brigandages et les soulèvements des princes apanagés qui alors se considéraient non comme les sujets, mais tout au plus comme les vassaux, fort indépendants, du grand-prince de Moscou. Parmi les

Kniazes qui donnèrent le plus de mal à Vassili, il faut compter en première ligne les deux fils de son oncle Iouri, ses deux propres cousins germains : Dmitri Chemiaka et Vassili le Louche. Ils essayèrent une première fois de surprendre leur suzerain ; mais ils furent battus, faits prisonniers, et Vassili le Louche eut les yeux crevés. Quatorze ans après Chemiaka vengea son frère en surprenant le souverain de Moscou dans l'asile de Troïtsa, et en lui faisant également crever les yeux. Il s'empara alors de Moscou, mais ne put s'y maintenir, et fut obligé par les boïars et les évêques de remettre le grand-prince en liberté. De nouvelles perfidies ravivèrent les ressentiments de Vassili l'Aveugle, et en 1453 (année mémorable par les événements de France et d'Orient), Chemiaka fut empoisonné. — Tels sont les péripéties dont M. Averkief a fait l'objet de sa tragédie, qui comprend un prologue et cinq actes. Presque tous les personnages qu'il met en scène sont historiques : les noms mêmes des simples comparses se trouvent dans les chroniques. L'écrivain a observé très-scrupuleusement la donnée des annales. On peut dire que sa tragédie est de l'histoire dramatisée. D'un épisode obscur des guerres féodales en Moscovie, il a fait une œuvre vivante.

Vassili l'aveugle et le prince Chemiaka

Au moment où commence la tragédie, nous sommes à Skorotina ; c'est le jour où les deux fils de Iouri, ayant voulu prendre leur cousin le grand-prince, tombent eux-mêmes entre ses mains. Assisté d'un de ses vassaux, le prince de Mojaïsk, et d'un autre de ses cousins, frère des deux captifs, Dimitri le Rouge, il se dispose à faire justice. Alors, entre Vassili le Louche et Vassili de Moscou, s'engage un dialogue où les deux systèmes politiques, celui de la féodalité apanagée et celui de la royauté moscovite à tendances centralistes, sont vivement opposés. On dirait une discussion entre un Charles VII et un duc de Bretagne ou un comte de Saint-Pol.

LE GRAND-PRINCE, *à Vassili le Louche.*

Était-il donc vrai? Est-ce que vraiment tu voulais me saisir, me jeter en prison pour le reste de mes jours ?

VASSILI LE LOUCHE.

Est-ce vrai? n'est-ce pas vrai? peu importe à présent. Je t'en fais juge : pourquoi t'aurais-je épargné? Comment toi-même t'es-tu conduit envers moi?

LE GRAND-PRINCE.

Parjure! profanateur de la sainte croix et des serments!... Voilà donc pourquoi tu avais demandé une trêve ! Voilà donc pourquoi tu as chargé ton âme d'un faux serment! Dans ce même moment où ton frère et toi vous embrassiez la croix, tu nourrissais des pensées meurtrières. Tu mentais à la croix, tu mentais à ton souverain!

VASSILI LE LOUCHE.

Mets-toi à ma place. Suppose que tu es là debout devant moi comme je suis maintenant debout devant toi, enchaîné et garrotté, hors d'état de remuer même un doigt pour ta défense. Crois-tu qu'il me serait difficile de te reprocher ta trahison et de t'invectiver à cœur joie? Moi aussi je pourrais dire d'une voix terrible : « Grand-prince de Moscou, as-tu bien » osé, en pleine paix, contre ton serment, charger de chaînes » le prince Chemiaka ? »

LE GRAND-PRINCE.

De mes actions je ne réponds qu'à Dieu. Je n'ai pas de juge sur la terre.

VASSILI LE LOUCHE.

Et toi, qui donc t'a fait mon juge? Je ne suis pas ton esclave, je ne suis pas ton vassal. Dans mes domaines je suis prince souverain aussi bien que toi dans les tiens, dans ta Moscou aux murs de pierre.

LE GRAND-PRINCE.

As-tu perdu la mémoire? Ce n'est pas un égal que tu as devant toi, ce n'est pas un simple prince de Moscou, c'est le grand-prince de toutes les Russies, c'est ton seigneur, c'est ton souverain, à la majesté duquel tu dois le respect, et dont le nom, après le nom du Seigneur, est le plus terrible de tous.

VASSILI LE LOUCHE.

Tu n'avais pas le droit de t'asseoir sur le trône de Moscou. Quand est mort ton père, tes boïars ont couru à la Horde ; pour toi, ils ont acheté la couronne aux Tatars. Mais mon père n'a pas voulu te la céder ; il t'a combattu jusqu'à sa mort. Plus d'une fois il t'a chassé de Moscou aux murs de pierre ; et toujours tu as refusé de faire la paix, de le reconnaître pour *le plus âgé* (1). L'orgueil t'a tourné la tête : quelle absurdité d'imaginer que j'humilierai devant toi mon âme intrépide ! Je ne te reconnais pas pour mon seigneur, et jamais je ne t'appellerai mon souverain.

LE GRAND-PRINCE.

Tu es obstiné, prince. Toutefois n'oublie pas qu'en punition de ta rébellion j'ai le pouvoir de t'enlever ton apanage.

VASSILI LE LOUCHE.

Oui, avec ta mère, la princesse Sophie, tu t'es mis en tête de dominer sur les princes. Prends garde que le morceau ne t'étouffe. Tu parles de m'enlever mon apanage ? Rappelle tes souvenirs. Moi, Vassili, je n'ai jamais courbé le front devant toi pour te demander des terres, comme le prince Ivan de Mojaïsk qui est là près de toi. Je ne suis pas venu m'incliner dans ton antichambre, me confondre dans la valetaille de ton palais, comme mon frère, le prince Dimitri, que voilà. Tu ne saurais m'obliger à te servir, et il n'est pas en ton pouvoir de m'enlever mon apanage.

LE GRAND-PRINCE.

Oses-tu bien, après ton parjure, menacer ton souverain et le provoquer de ta langue rebelle ? (*A Ivan de Mojaïsk et à Dimitri le Rouge.*) Princes ! c'est vous qu'il insulte et qu'il outrage, c'est à vous de défendre votre honneur d'hommes libres.

LE PRINCE DE MOJAÏSK.

C'est toi, grand-prince, qui es outragé par lui. Nous sommes sous ta main puissante et notre injure est peu de chose en comparaison de la tienne.

DIMITRI LE ROUGE, *à Vassili le Louche.*

Frère, incline-toi devant le grand-prince ! demande-lui pardon de ta rudesse ! Reconnais-le pour ton père et ton souverain.

(1) Dans la Russie apanagée, c'était le prince le plus âgé de toute la race de Rurik qui était considéré comme ayant droit au trône supérieur de Kief d'abord, de Moscou ensuite. Les autres princes étaient tenus de le respecter comme l'aîné de la race et leur frère aîné.

VASSILI LE LOUCHE.

Vous n'êtes pas de princes! vous n'êtes pas du sang de Rurik! Vous êtes simplement des enfants trouvés. Quoi! l'injure qui m'atteint ne vous atteint pas? Quoi! le droit antique, pour vous, n'est plus le droit? Écoutez bien : quand de faucons vous serez devenus corneilles et que vous vous traînerez en mendiants par le monde avec vos femmes et vos rejetons princiers, — alors, vous vous souviendrez de moi.

LE GRAND-PRINCE.

Assez! Je ne puis entendre de tels discours. Prince, entends-moi bien : si à l'instant, pour tes criminelles trahisons, tu ne baisses les yeux et n'humilies ton cœur, si tu ne me demandes grâce, à moi ton souverain, tu vas être châtié sans miséricorde.

VASSILI LE LOUCHE.

Tu n'as pas le droit de châtier des princes du sang, et ce n'est pas à moi de baisser les yeux devant toi; je puis hardiment te regarder en face. C'est toi qui n'oses soutenir mes regards, parce que ta conscience n'est pas pure et que tu médites d'accomplir l'iniquité.

LE GRAND-PRINCE.

Je n'ose soutenir ton regard! Et toi... Eh bien, regarde-moi hardiment en face et rassasie-toi du spectacle. Pour les parjures dont tu t'es souillé devant Dieu, pour la profanation de la sainte croix, pour ta criminelle trahison envers ton souverain... voici à quelle peine je te condamne... Bassenok, emmène-le et qu'à l'instant, avec le fer aigu, on lui arrache les yeux! Qu'il soit aveugle. Il pourra se vanter ensuite d'avoir fait baisser les yeux à son souverain. Qu'attends-tu? Dépêche! qu'on lui crève les yeux! (*On emmène Vassili le Louche.*) Maudits parjures! Hommes criminels! Je vous apprendrai à ourdir des séditions, à outrager votre souverain! Où est le prince Chemiaka? (*A son boïar Rouno.*) Il y a deux heures que je t'ai ordonné de l'amener devant moi. Faut-il te répéter mes ordres?

ROUNO.

Grand-prince...

LE GRAND-PRINCE.

Le grand-prince?... Il faut lui obéir. Ne raisonne pas. (*Rouno sort.*)

DIMITRI LE ROUGE *se jette aux pieds du grand-prince.*

Puissant maître! Quand tu as accablé de ta disgrâce le prince Vassili, je n'ai point voulu intervenir. Pour un frère je n'ai pas dit un mot, et pour mon autre frère je ne veux pas intercéder. Je ne cesserai de te dire : Le prince Dimitri Chemiaka est coupable, grandement coupable devant toi. Je ne veux t'adresser qu'une prière, une fervente prière. Calme d'abord ton cœur et ton âme irrités, avant de faire comparaître le prince Dimitri. Est-ce au moment, grand-prince, où tu es agité contre un autre d'un violent courroux, que tu dois appeler Dimitri devant toi? Son innocence même ne pourrait le sauver. Tu ne croirais ni à ses excuses, ni à ses serments; des paroles de paix, un ton de soumission, retentiraient à tes oreilles comme une injure.

LE GRAND-PRINCE.

Merci, mon cher frère. Tes paroles ont rasséréné mon esprit troublé. Ne crains rien pour ton frère Dimitri. Je m'entretiendrai paisiblement et courtoisement avec lui. Je saurai me souvenir de tes paroles; si je les oublie, tu me les rappelleras.

DIMITRI LE ROUGE.

Pardonne-moi, grand-prince. Mon âme est craintive et je n'ose parler. Mais à peine as-tu raffermi ma volonté, à peine m'as-tu rendu le courage et l'assurance, qu'aussitôt j'intercède, sans qu'on m'en prie, pour tous les malheureux; je deviens importun, insupportable. C'est ainsi que je suis fait. Vois maintenant : tu crois sans doute que je vais te dire un grand merci pour ta miséricorde et que je cesserai de te rebattre les oreilles. Hélas! grand-prince, ne le crois pas, ne l'espère pas. Et ne t'en prends qu'à toi-même si je ne m'en vais pas sans t'avoir dit tout ce que j'ai sur le cœur.

LE GRAND-PRINCE.

Relève-toi, cher frère, parle hardiment. Tu ne saurais rien dire de mal.

DIMITRI LE ROUGE.

Je resterai à genoux; c'est pour mon frère que je t'implore, pour le prince Vassili, fils de Iouri. Je le sais; il a péché contre le ciel et contre toi, grand-prince. Châtie-le donc, enlève-lui son apanage, jette-le dans une prison perpétuelle, — mais ne le fais pas aveugler, ne répands pas sur la terre le sang fraternel. Le sang versé crierait vengeance au ciel; il serait une insulte à tous les princes, il allumerait la guerre, enflammerait la vengeance.....

LE GRAND-PRINCE.

Tu es bien jeune encore pour me faire la leçon!...

DIMITRI LE ROUGE.

Je n'oserais, grand-prince, te faire la leçon. Je ne suis pas juge entre mon frère et toi. Mais je te dis : Non, tu ne sais pas encore toi-même ce que tu viens d'ordonner contre un prince de ton sang. Réfléchis, mon frère : ce visage de Vassili, que tu es habitué à voir dès notre enfance, tu ne le verras plus qu'en songe. Si le châtiment s'accomplit, tu ne pourras reconnaître ton frère. Ces yeux brillants par lesquels regardait son âme, où resplendissait l'intelligence donnée par Dieu, ne seront plus que deux trous sanglants. Ton cœur à leur vue s'épouvantera, et d'horreur tu cacheras ton visage; ton âme sera prise d'une pitié pleine de larmes; tu te précipiteras vers lui pour lui demander pardon; mais l'orbite sombre ne pourra dire : « Je pardonne! » Alors tu oublieras tout, tu oublieras ses injures et ses trahisons, et tu n'auras qu'un souvenir, qu'une pensée : c'est qu'il ne sera pas en ton pouvoir de lui rendre les yeux. Toi-même tu te maudiras alors, tu maudiras une fatale précipitation.

LE GRAND-PRINCE.

Tais-toi; tu me déchires l'âme!...

DIMITRI LE ROUGE.

Ne sois pas si effrayé! Il n'est pas encore trop tard. Un seul mot, pour révoquer tes ordres.

LE GRAND-PRINCE.

Cours donc, cher frère; cours plus vite! plus vite!

Dimitri le Rouge se précipite vers la porte avec l'ordre de grâce; sur le seuil il rencontre Bassenok, le boïar du grand-prince. Il est trop tard : l'ordre est exécuté! Le grand-prince maudit alors la promptitude meurtrière de ces serviteurs dont naguère il gourmandait les lenteurs et les hésitations. La rapidité avec laquelle ces princes russes passent du sentiment le plus extrême à un sentiment contraire est un trait des caractères primitifs. Achille, après avoir assouvi ses

fureurs sacrilèges sur le cadavre d'Hector, confond ensuite ses larmes avec celles du vieux Priam qui vient baiser sa main sanglante. Les personnages de Shakespeare ne connaissent également ni mesure, ni frein. Les colères du roi Lear s'exaltent jusqu'à la démence ; puis ses abattements font pitié. Ces hommes répandent le sang ou versent des pleurs avec une égale facilité. C'est le tempérament, c'est la passion qui parle et qui agit chez eux. Ils sont comme assourdis par le battement de leurs artères gonflées d'un sang généreux et violent; rarement la faible voix de la raison parvient-elle à se faire entendre. M. Averkief a bien rendu ces brusques transitions, ces conversions soudaines, cette facilité à parcourir en un instant toute la gamme des passions qui est le propre de la nature héroïque et barbare. L'irascible Vassili en est maintenant à gémir sur les conséquences de son emportement.

LE GRAND-PRINCE.

O Seigneur, toi qui sondes les cœurs, tu as entendu. J'ai ordonné d'arrêter l'exécution. De quoi donc pourrais-tu me punir, mon Dieu ?... Maudit que je suis, j'ai crevé les yeux à mon frère ; mon âme est pour jamais dans les ténèbres. Elle ne connaîtra plus les joies de ce monde, comme l'aveugle ne verra plus la lumière de Dieu. (*A Dimitri le Rouge.*) Frère Dimitri, ne me regarde pas. Il me semble que je les vois, ces deux trous sanglants... Maudite l'heure où il est tombé en mon pouvoir, maudit ce lieu où je suis devenu fratricide! Oh ! je ne puis plus rester ici... on dirait que de chaque recoin de cette maison Vassili me regarde avec ses orbites sombres. On dirait qu'il menace et qu'il appelle sur ma tête la vengeance ! Seigneur, pitié ! (*Il se cache le visage dans ses mains, la tête appuyée sur la table.*)

Mais ce caractère si faible, M. Averkief l'a voulu, et avec raison, très-complexe. Quand arrive l'autre captif, le frère de la victime, nous allons voir chez Vassili, au milieu des plus sincères effusions de sa douleur et de son repentir religieux, apparaître la fourberie du héros de race northmane, la ruse du sauvage, le désir de tromper et de désarmer son ennemi, de lui extorquer un pardon, de lui surprendre un serment qui enchaîne sa vengeance.

LE GRAND-PRINCE.

Prince Dimitri, fils de Georges, j'ai péché si gravement contre toi que je n'ose t'embrasser, que je n'ose t'appeler mon frère. Pardonne-moi, oublie mes injustices ; pour tout ce que tu sais, *pour tout ce que tu ne sais pas*, pour tout, pardonne moi, pardonne. (*Il s'incline profondément et touche la terre de ses mains.*)

CHEMIAKA.

Que le Seigneur te pardonne ! pour moi, j'oublie tout.

LE GRAND-PRINCE.

Jure-moi que tu me pardonnes *tout*.

CHEMIAKA.

Je le jure, grand-prince. Et toi, pardonne...

LE GRAND-PRINCE.

Maintenant je puis t'embrasser comme un frère... Mais comment? tu es enchaîné devant moi ! (*Aux boïars*). Ne voyez-vous pas que c'est un frère à qui je demande pardon? Vous n'avez pas deviné qu'il fallait lui ôter ses fers ? (*Les boïars se précipitent et enlèvent les chaînes.*) Ah ! serviteurs ! serviteurs ! pour les actions sinistres vous avez le vol de l'aigle ; pour les bonnes vous êtes des limaçons. (*Embrassant Chemiaka.*) Assieds-toi, cher frère. Je ne sais plus de quelles caresses, de quels présents te combler. Quand donc se réjouir si ce n'est le jour où un frère vous pardonne ? Ne suis-je pas heureux d'être en paix avec toi ? Cher frère, je te le jure, j'en prends Dieu à témoin : quoi que tu puisses vouloir, quoi que tu puisses désirer, je suis prêt à combler tes vœux.

CHEMIAKA.

Tu es vraiment si courtois pour moi, prince, que je ne sais...

LE GRAND-PRINCE.

Il faudrait maintenant, en l'honneur d'un frère chéri, faire un festin ; mais... un festin, pour le moment, n'est guère de saison. Excuse-moi ! Viens à Moscou, c'est là que je t'honorera, et te ferai fête. Pour le moment, quoique tu m'aies pardonné, j'ai un poids sur le cœur, hélas ! un poids bien lourd. Un péché inexpiable...

CHEMIAKA.

Pour moi, grand-prince, j'ai tout oublié.

LE GRAND-PRINCE.

Bien, frère; mais moi, quand pourrai-je oublier ? Dieu juste ! ne descends pas en jugement avec ton serviteur Vassili ! Allons, frères, allons à l'église. Je prêterai serment les larmes aux yeux ; vous prierez ; Dieu vous exaucera.

Mais quand Vassili est sorti, Chemiaka apprend des témoins de cette scène tout ce qui s'est passé. Vassili, si sincère et si naïf dans sa fausse bonhomie, l'a trompé ! Le conciliant Dimitri le Rouge a beau intervenir. « Dieu voit le fond de mon âme, s'écrie Chemiaka ; jusqu'à mon dernier soupir, jamais je ne pardonnerai au grand-prince d'avoir aveuglé mon frère ! » — « Quels mauvais projets méditez-vous encore ? reprend Dimitri. Prends garde, mon frère ; épargne le sang chrétien. » — « *Lui*, il n'a pas épargné le sang de son frère... et je l'épargnerais ! »

Seulement Chemiaka, comme presque tous les héros de fer de l'époque féodale, manque de force morale. Les violents ne sont pas toujours les énergiques. Le temps se passe ; Chemiaka oublie le devoir sacré de la vengeance. L'âge aussi, — quatorze années se sont écoulées, — a peut-être contribué à calmer son humeur guerroyante. Mais il est deux personnages plus soucieux de son honneur que lui-même. L'un, c'est son boïar Nikita, qui d'abord lui a conseillé de dissimuler et d'attendre l'occasion, et qui trouve maintenant que son maître dissimule par trop, attend trop longtemps. Or, la réputation de son maître lui paraît solidaire de la sienne ; il ne pourrait vivre le serviteur d'un prince déshonoré. Nous le voyons, fort de sa fidélité et de ses services, gourmander, aiguillonner le héros assoupi. Son allié dans cette tâche ingrate, c'est l'épouse du prince ; sorte de lady Macbeth moscovite, elle veut par ambition ce que Nikita veut par vengeance. Elle a su arracher à son mari la promesse de faire d'elle une grande-princesse de Moscou. Quant à Chemiaka, voilà bien des années qu'il hésite : il s'en est fait une douce habitude. Il accueille les ennemis de son suzerain, les transfuges moscovites, mais il ne se décide pas à l'action. Le poète nous montre le serviteur et l'épouse à l'œuvre contre la somnolence de Chemiaka.

CHEMIAKA.

Vraiment, dis-tu, les Moscovites font tant d'éloges de ma princesse ?

NIKITA.

Les éloges qu'ils font d'elle, seigneur prince, ni la langue, ni la plume ne sauraient le dire : « Elle est belle, la princesse ; elle est sage, elle est affable, elle est gracieuse. Si on ne lui donne pas l'empire, à qui le donnera-t-on ? » Pour parler net, elle a tourné la tête aux gens de Moscou.

CHEMIAKA, *à sa femme.*

• Comment donc ! tu leur as tourné la tête, princesse ?

LA PRINCESSE CHEMIAKINA, *avec un sourire.*

Qu'elle tourne, qu'elle tourne ! Seulement, Dimitri, je n'y vois aucun avantage, ni pour toi, ni pour moi. Je ne me fie pas à ces transfuges, ni à ces prêteurs de serment. Vienne l'orage et siffle la tempête, comme des moutons on les verra encore plus vite nous quitter pour Moscou qu'ils n'ont quitté Moscou pour nous.

NIKITA.

Tu dis vrai, dame princesse ; ce n'est pas le prince qui leur est cher, c'est le pain du prince.

CHEMIAKA.

Je ne le sais que trop. Ne vous reposez point sur eux, ne mettez point votre doigt dans leur bouche. Mais leur jeter l'amorce, ma foi, ce n'est pas mal. Tous ceux qui ont maille à partir avec le grand-prince et qui pour n'importe quel motif sont en disgrâce auprès de lui, je leur promets à tous protection et les prends à mon service. Plus il y en aura, plus nous serons près de Moscou. Qu'est-ce qu'un homme ? un échelon vers le trône de Moscou.

LA PRINCESSE.

Y a-t-il assez longtemps que j'entends ces discours ! Mais, de Moscou, nous sommes toujours aussi loin que jamais. (*A son petit enfant.*) Aussi loin, Mitia ! Aperçois-tu Moscou d'ici ?

CHEMIAKA.

Ne crains rien. Moscou ne saurait nous échapper.

LA PRINCESSE.

Tu connais le proverbe. Quand la montagne ne vient pas vers une tête, il faut que la tête aille à la montagne.

CHEMIAKA.

Oui, mais il faut prendre garde à sa tête ! Il faut d'abord réfléchir, observer, mesurer ses forces, et, le moment venu de frapper, frapper de tout son cœur.

LA PRINCESSE.

Oui, voilà ton système. Réfléchir — pendant un siècle ; observer — à perte de vue ; mesurer ses forces, — jusqu'à ce que, ayant mesuré les leurs, ils viennent te détruire. Dimitri, c'est à en rire et c'est à en pleurer. Le moyen de mettre fin à tes hésitations, de te faire marcher droit sur Moscou, je l'ignore. Tu es sourd aux prières ; les caresses sont sans effet sur toi. Faut-il en venir aux reproches ? faut-il dire que tu as promis à ta femme, en retour d'un amour dévoué, une récompense ? Tu l'as dit : « Je te mènerai à Moscou ; tu seras souveraine de Moscou. »

CHEMIAKA.

Toutes mes promesses, Olga, je saurai les accomplir.

LA PRINCESSE.

Puissé-je te croire, Dimitri ! Je ne veux pas continuer à récriminer : récriminer ne fait point les affaires. Hélas ! je le vois, il y a longtemps que je te suis à charge. C'est pour m'empêcher de te tourmenter que tu m'as enlacée de discours perfides. C'est pour m'abuser que tu m'as tout promis.

CHEMIAKA.

Olga, Olga ! Crois-tu qu'il soit gai d'entendre de tels discours ? Nikita, tu ne viendras pas à mon aide ?

NIKITA.

J'irai avec joie à l'aide de la princesse. Que tu lui aies promis, et que tu ne tiennes pas ta parole, je ne m'en étonne pas. A moi aussi tu as promis : t'en souvient-il ? Pour moi, je n'ai rien oublié. Quatorze années se sont écoulées, mais tes paroles me sont présentes. Lorsque le grand-prince fit crever les yeux à ton frère, tu voulais sur-le-champ le venger. C'est moi qui ai modéré ton courroux, qui t'ai dit : Attends ! l'heure viendra ; moi-même je réveillerai la vengeance. Tu m'as répondu : « Jamais elle ne sommeillera. » Et maintenant j'ai beau te secouer, je ne puis l'éveiller. Hélas ! ton frère est bien mort et la vengeance est dans le tombeau !

CHEMIAKA.

N'est-ce pas un péché, n'est-ce pas une honte à vous deux que de me calomnier et de mentir sans craindre Dieu ? Quand donc ai-je été l'ami du grand-prince de Moscou ? L'année où le khan Makmet a fait son invasion, quand le grand-prince m'a envoyé cent messagers, me suppliant d'aller à son secours, dites-moi, suis-je allé à son secours ? Ne l'ai-je pas laissé tomber prisonnier des Tatars ?

LA PRINCESSE.

Vraiment, je m'étonne encore que tu n'aies pas eu pitié de lui, que tu n'aies pas oublié tout, pour courir à son aide !

CHEMIAKA.

Dites-moi ! quand il était prisonnier, n'ai-je pas cherché à mettre la main sur ses États ? n'ai-je pas reçu un envoyé de la Horde ? n'ai-je pas traité avec les Tatars pour amasser une tempête sur la tête de Vassili ?

LA PRINCESSE.

Et qu'en est-il résulté ? Vassili s'en porte-t-il plus mal ? N'est-il pas grand-prince de Moscou ? Pendant que tu hésitais et que tu trainais en longueur, et que tu festinais avec l'envoyé de la Horde, — les Moscovites t'ont calomnié auprès du khan, et après que le khan eut fini par les croire et mis en liberté Vassili contre une rançon, tu t'es sauvé ici honteux et déshonoré.

CHEMIAKA.

Après ? Suis-je resté ici à me croiser les bras ? N'ai-je pas assemblé une armée et fait des traités avec les princes ? Suis-je, comme autrefois, isolé ? J'ai des alliés, peut-être ?

LA PRINCESSE, *à son fils.*

Et toi, quand tu seras grand, seras-tu comme ton père ? Diras-tu sans cesse : « J'irai », sans bouger de place ? (*A son mari. — On vient annoncer que le festin est servi.*) Eh bien ! tu peux attendre, tu peux banqueter à loisir et manger Moscou avec tes amis !... Va, Dimitri, ce n'est pas avec toi que je serai souveraine de Moscou !

CHEMIAKA.

Donne la lettre qu'on vient d'apporter (1).

LA PRINCESSE.

Allons dîner. Nos hôtes s'impatientent. Nous avons le temps de la lire, cette lettre. Pendant trois jours, s'il plaît à Dieu, nous allons banqueter.

CHEMIAKA.

Donne, te dis-je.

LA PRINCESSE, *donnant la lettre.*

Prends et lis. Comme tu as entendu le messager et que tu n'as pas tressailli, que tu n'as pas ordonné de seller tes chevaux pour fondre, rapide comme l'aigle, sur une si belle proie, tu peux lire la lettre : il en sera tout de même... Elle ne t'empêchera pas de dîner..... Fais attention, Dimitri. L'occasion vient maintenant au-devant de nous; si nous reculons, si nous ne courons saisir Vassili, c'en est fait pour toujours des rêves d'orgueil et du trône de Moscou.

CHEMIAKA.

Il faut pourtant se renseigner.. N'est-ce pas un piége? Attendons jusqu'à ce soir. Si la nouvelle est vraie, on nous enverra de Moscou d'autres messagers.

LA PRINCESSE.

Jusqu'à ce soir? Attends plutôt que le grand-prince soit rentré à Moscou et qu'il prenne les armes contre toi. Toi, tu attendras toujours; tu attendras qu'il te fasse prisonnier, tu attendras qu'il mette ta femme et ton fils dans une cage de fer. Alors tu iras!... Oui, tu iras te jeter à ses pieds et lui demander pardon. Il aura pitié de toi, assurément. Il te fera arracher les yeux comme à ton frère.

CHEMIAKA.

C'est assez me tourmenter et me désespérer. Nikita, approche, transmets au prince de Mojaïsk mon *ordre terrible* (2) : « qu'il marche immédiatement, qu'il coure en toute hâte à Troïtsa ». Tu iras avec lui.

NIKITA.

O mon prince, ô mon maître! La bête ne pourra t'échapper. Mon honneur t'en est garant.

CHEMIAKA.

Va, cours; et toi, Olga, souviens-toi que c'est toi qui m'as poussé. Quand le malheur viendra, sache bien que c'est par toi que je péris.

LA PRINCESSE.

Je prends la responsabilité de tout. Et maintenant à table! c'est là que je vais proclamer l'*ordre terrible*, et je verrai bien si quelqu'un manque à l'appel. — Aujourd'hui même, dans la nuit, le prince Dimitri Chemiaka, avec toute son armée, marchera sur Moscou.

En effet, le grand-prince s'est laissé surprendre auprès du monastère de Troïtsa. Des soldats déguisés en paysans ou cachés dans des voitures de paille sont tombés sur sa petite escorte. Plein de confiance dans l'inertie ou la loyauté de Chemiaka, il refuse de croire à l'attentat. Enfin il se laisse cacher par le sacristain dans le sanctuaire vénéré où resplendit le tombeau de saint Serge, le thaumaturge. Ses amis cherchent à dépister les assaillants en leur assurant que le prince s'est enfui sur Rostof. C'est Vassili qui se trahit lui-même en répondant à la voix du prince Ivan de Mojaïsk, qui est passé de son service à celui de son ennemi. Il se laisse prendre à ses faux serments et, tenant dans ses bras l'image miraculeuse de la Vierge placée sur le tombeau de saint Serge (1), il ouvre la porte et se présente devant le prince Ivan, qui a devancé tous les autres conjurés et qui cherche à gagner du temps pour leur permettre d'arriver.

LE GRAND-PRINCE, *sur l'escalier.*

On ne peut fuir les jugements de Dieu. — Frère, prince Ivan.....

LE PRINCE DE MOJAÏSK.

Seigneur mon souverain, je courbe mon front devant toi.

LE GRAND-PRINCE.

Tu courbes ton front.... Pourquoi donc as-tu dispersé ma garde?

NIKITA.

Ne t'irrite pas, seigneur souverain. A celui qui te l'a dit la peur avait troublé la vue. Ce sont tes enfants-boïars, prince, qui sont coupables; ils se sont jetés sur nous pour piller nos bagages. Nous les avons mis à la raison.

LE GRAND-PRINCE, *descendant l'escalier.*

Cet homme dit-il vrai, ou non? Toi, frère Ivan, tu me répondras de ses paroles.

LE PRINCE DE MOJAÏSK.

Seigneur mon souverain, nos gens, vois-tu bien, se querellent et veulent nous brouiller; mais nous, seigneur, nous restons en paix. Je te dis la vérité. (*A part.*) Comment vais-je le prendre?... Seigneur, nous restons en paix et... Nous avions appris que les Tatars t'inquiétaient, qu'ils exigeaient de toi une énorme rançon; et nous sommes accourus, seigneur, à ton secours.

LE GRAND-PRINCE.

Frère, ne me trompe pas... Hélas! faites-moi plutôt moine ici même. Je promets, jusqu'à ma mort, de ne plus sortir de ce saint monastère...

LE PRINCE DE MOJAÏSK.

Seigneur, quelle idée! Mon Dieu, tu ne me connais pourtant pas d'aujourd'hui! Partout où je puis être, je suis ton homme. Si naguère j'ai passé au service de tes ennemis, seigneur, grand Dieu! tu le sais toi-même, c'est que je n'étais pas libre. Le malheur l'a voulu. Pour ne pas perdre mes domaines, pour ne pas forcer ma mère à fuir dans ses vieux jours en pays étranger! Mais maintenant... (*A part.*) Qu'a donc à tarder ce Saltyk trois fois maudit? viendra-t-il enfin? (*Haut.* Mais maintenant... mon Dieu... tu le sais, entre vos mains de vous autres les princes, nous ne sommes que des jouets... Le Christ...

LE GRAND-PRINCE.

Frère, souviens-toi. C'est ici même, à Troïtsa, dans cette même église, sur le tombeau de saint Serge, que tu as juré de ne jamais rien entreprendre contre moi. Regarde, l'église

(1) Une lettre par laquelle on donne avis à Chemiaka que le grand-prince est avec une faible suite dans le voisinage de Troïtsa.

(2) Expression consacrée.

(1) Voyez l'article intitulé les *Monastères de la Russie*, *Troïtsa* dans la *Revue* du 30 août 1873, p. 195.

est encore intacte ; intacte aussi, sur le tombeau du thaumaturge, l'icône que nous avons embrassée...

LE PRINCE DE MOJAÏSK.

Contre toi?... entreprendre?... Que le mal en retombe sur nos têtes. Je ne sais vraiment sur quoi te jurer... Tu ne me crois pas... Mon Dieu, il vaut mieux que je sorte... (*Bas, à Nikita.*) Mais qu'ont-ils donc à tarder?

LE GRAND-PRINCE.

Frère, viens à moi. Je te crois, mais rassure mon cœur. Entrons dans l'église, et sur le tombeau du thaumaturge redis tes paroles.

LE PRINCE DE MOJAÏSK.

Je les redirai avec plaisir, seigneur. (*Apercevant Saltyk qui approche.*) Va, je te suis, seigneur. (*Le grand-prince entre dans l'église. Arrivent Saltyk et les hommes d'armes.*) Avec plaisir, seigneur. (*Il s'éclipse dans la foule.*)

Pendant que le prince de Mojaïsk procède à l'arrestation de Vassili, Chemiaka et sa femme sont entrés dans Moscou, veuve de son prince. Les habitants fidèles dorment sans méfiance ; la trahison veille seule pour ouvrir les portes aux conspirateurs. Dans leur appartement du Kremlin, la mère du grand-prince, Sophie, et sa jeune femme, Marie, devisent en l'attendant. Marie ne peut se délivrer de pressentiments funestes. Mais Sophie, âme intrépide et énergique, s'efforce de la rassurer. Tout à coup la porte du *terem* s'ouvre ; entrent Chemiaka et sa femme : l'un, cherchant à dissimuler sous une familiarité grossière son embarras ; l'autre, froidement triomphante ; seule des deux époux, elle se sent capable de soutenir le regard de ses victimes.

CHEMIAKA.

Tiens! nous croyions que tout le monde ronflait ; mais les maîtres ne sont pas couchés. Sans doute, ils attendaient des hôtes.

SOPHIE.

Le prince Dimitri Chemiaka !

CHEMIAKA.

Lui-même. Et pourquoi pas? J'arrive toujours sans être invité ; on ne m'attend pas et me voilà. Où l'on y comptait le moins on me rencontre. Moi, je ne voulais pas venir ; mais cela faisait de la peine à ma femme. Elle me cornait aux oreilles : « Allons à Moscou. » Moi, je suis un mari docile, un mari galant. Je lui ai dit : « Fais tes paquets et en route! » Chez nous, voyez-vous, les préparatifs sont courts et les chevaux rapides. Le temps de s'asseoir, la neige crie, et d'un seul trait nous sommes à Moscou. (*A Sophie.*) Bonjour donc, chère tante. (*A Marie.*) Ma sœur, je vous salue. Permettez-moi de vous présenter ma femme. Je réclamerai pour elle votre bienveillance et votre amitié. Embrassez-la, et traitez-la, vous, ma tante, de nièce chérie ; vous, ma sœur, de petite sœur adorée.

MARIE.

Ton langage n'est pas celui d'un prince. Il n'est pas séant à ma mère et à moi de t'écouter plus longtemps. Sortons et appelons les domestiques.

SOPHIE.

Reste, mon enfant. C'est moi qui vais leur parler. Prince Dimitri, crois-tu que ce soit un outrage médiocre à ton souverain que de pénétrer chez lui d'une manière si inconvenante?

MARIE.

Attendez le retour du grand-prince, c'est lui qui vous remerciera.

CHEMIAKA.

Hé! ma tante ! il vaut autant bien tailler que mal tailler. Et puisque mes discours ne plaisent pas à ma petite sœur, j'ai à vous dire qu'à belle conduite, belles paroles. M'avez-vous s bien accueilli? M'avez-vous dit : Prince Dimitri Iouritch, enchantées de te voir ; assieds-toi, sois notre hôte?...

MARIE.

Ce n'est pas une heure pour recevoir des hôtes.

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Le proverbe dit : Un convive importun est pire qu'un Tatar. Il paraît que chez vous on préfère à tous les autres hôtes le Tatar (1).

CHEMIAKA.

Parfait, ma femme. Merci pour le mot.

SOPHIE.

Tu ferais mieux, prince, d'imposer silence à ta femme que de faire son éloge... Es-tu donc ivre?

CHEMIAKA.

Tu dis vrai, ma tante. Ivre... Je suis ivre, tu as dit vrai. Ivre non de vin, non d'hydromel, mais du succès, de la victoire... Femme, puisque nos hôtes ne nous offrent pas de sièges, asseyons-nous. Ne te laisse pas intimider, assieds-toi. Si cela ne plaît pas à nos hôtes, tant pis ! (*Il s'assied.*)

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Je me laisse intimider si peu, que je ne ferai pas de façons pour m'asseoir sur le trône de Moscou. (*Elle s'assied.*).

SOPHIE.

Prince Dimitri Iouritch, écoute-moi bien. Je te le dis pour la dernière fois : reviens à toi, engage ta femme à revenir à elle. Sinon, je vais te parler un autre langage. Prends garde que cela ne tourne mal pour toi. As-tu perdu l'esprit? Sais-tu bien avec qui tu fais le plaisantin?

MARIE.

Mère, sortons...

LA PRINCESSE CHEMIAKINA, *à son mari.*

Dis-leur donc clairement pourquoi nous sommes venus.

CHEMIAKA.

Je vais le dire. Ma tante, tu as tort de faire du bruit et de menacer. Je suis venu, non pour nous brouiller, mais pour nous réconcilier. Voici venir le carême ; tu le sais bien, c'est le temps du pardon. Je voulais vous présenter mes humbles respects, vous demander l'oubli de toutes mes fautes. Mais vous m'avez reçu de telle façon !...

SOPHIE.

Si tu dis vrai... sors d'ici. Attends l'arrivée du grand-prince, et alors présente-lui tes humbles respects. Il n'est pas mal aussi que d'abord tu nous demandes pardon à nous. Sinon, au retour du prince, je porterai plainte contre toi.

(1) Allusion aux reproches qu'on faisait à Vassili sur sa conduite quelquefois trop politique vis-à-vis des envahisseurs musulmans.

CHEMIAKA.

Voilà encore l'orgueil qui t'emporte; et je me demande vraiment où tu as pu prendre cet orgueil. Tu es Lithuanienne, et la gloire de la Lithuanie ne date pas de si loin. Dans l'ancien temps, — je l'ai lu dans les chroniques, — vous autres Lithuaniens vous étiez incapables de payer des impôts sérieux. Vous les acquittiez avec de la tille et des balais...

SOPHIE.

Ma patrie!... je puis en être fière. Mon père était fameux ailleurs qu'en Lithuanie. Mais toi, regarde donc, de quoi peux-tu te vanter? Ton père était un brigand; en cela tu lui ressembles. Ta princesse n'est pas de si haute naissance. Elle vient du pays au delà des lacs, où elle courait en *laptis* après les champignons des bois... Voilà sans doute ce qui t'a rappelé la tille. Et quant aux balais, tu fais bien d'y penser. Il n'en manque pas dans Moscou pour vous balayer tous deux hors de ce palais que vous souillez.

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Eh bien, sache-le, princesse des tilles; sache-le aussi, ma belle petite, ma sœur : vos beaux jours sont passés. Comme une feuille jaunie tombe de l'arbre, votre gloire est tombée. D'aujourd'hui, plus d'honneurs pour vous sous le soleil. Ce n'est pas ton fils qui est grand-prince de Moscou; ce n'est pas ton mari qui règne au Kremlin. C'est mon époux qui est désormais souverain de Moscou, grand-prince de toutes les Russies. Ce n'est plus vous, c'est moi qui suis la grande-princesse.

CHEMIAKA, *riant aux éclats.*

Voilà qui vous calme, dames princesses?

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Eh bien, ma tante, viendras-tu comme jadis arracher aux princes leur ceinture (1). Non, non! Ton temps est passé. Et maintenant ta fille et toi vous allez vous prosterner devant moi, vous allez me supplier avec larmes d'intercéder pour vous auprès du grand-prince!

MARIE.

Mère, dis-moi : est-ce que je rêve, ou faut-il croire à ce qu'elle dit? Sommes-nous donc d'un seul coup tombées dans la misère? Personne ne viendra-t-il nous défendre? Ont-ils donc péri, tous nos fidèles serviteurs? Notre parole est-elle devenue sans force comme une main desséchée? Mais non, ils se réjouissent trop tôt! trop tôt ils célèbrent nos funérailles... Nous sommes encore en vie, et le grand-prince va venir...

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Inutile de l'attendre; *on vient de l'amener...*

MARIE.

Ma mère, ma mère!... qu'ont-ils donc fait du grand-prince, les maudits? L'ont-ils arrêté sur la route?... tué peut-être?

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Sommes-nous de votre race pour faire des embuscades et tuer sur les grandes routes?

CHEMIAKA.

Femme, tais-toi; voici Nikita. Quant à vous, bonnes femmes, assez crié! assez récriminé! assez d'injures et de disputes! L'heure est aux actions viriles, le moment de gouverner est venu.

Chemiaka et sa femme s'installent, en effet, sur le trône de Moscou. La révolution faite, chacun, dans la vieille Russie, aussi bien que dans l'Europe moderne et civilisée, s'empresse de reconnaître le fait accompli. Le matin même qui suit le coup d'État, bourgeois, marchands, prêtres, boïars, guerriers, viennent présenter le pain et le sel aux nouveaux maîtres et prêter serment. Les deux princesses déchues, Sophie et Marie, assistent l'âme navrée à cette apostasie en masse de leurs fidèles; comme des captives, elles sont l'ornement du triomphe. Puis on amène le grand-prince prisonnier devant son ancien vassal, devenu son juge. Le prince Chemiaka l'accuse d'avoir livré les villes russes aux Tatars. Vassili se défend avec fierté et énergie; il invoque ses longues campagnes contre les musulmans, ses blessures, sa captivité. Alors l'usurpateur lui rappelle son frère aveugle. Sa femme et sa mère sentent qu'il est perdu, et, domptant son orgueil, l'altière Sophie s'agenouille, fait agenouiller Marie devant la princesse. Mais ce rôle de suppliante lui va mal. La princesse Chemiakina trouve qu'elle ne s'humilie qu'à moitié. Chemiaka voudrait condamner Vassili à la peine du talion, mais il recule devant le sentiment évident des assistants. C'est en secret, au fond d'un cachot, qu'il lui fait arracher les yeux. Puis il s'aperçoit, comme Macbeth après le meurtre de ses victimes, qu'il manque quelque chose à sa sécurité : les deux fils de Vassili ont trouvé un asile à Mourom. Chemiaka persuade l'évêque de Riazan de lui confier ces enfants, promettant de les combler de faveurs et de mettre leur père en liberté. L'évêque obéit; mais quand il voit qu'on l'a trompé et que Vassili est toujours prisonnier, il s'irrite et dépêche Bassenok, boïar du grand-prince, faire des reproches à Chemiaka. — Précisément le fils unique de celui-ci était malade, et la princesse tremblait pour ses jours. Jusqu'alors elle a eu de l'ambition pour deux; mais cette passion, que le poëte nous avait représentée comme indomptable, est domptée elle-même par les angoisses de l'amour maternel.

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Parle. Je suis patiente aux injures.

BASSENOK.

Je ne suis pas venu à toi avec des paroles d'injures, mais avec une prière ardente et des larmes. Tu es mère, tu as un fils. Dis-moi : si le grand-prince Vassili faisait ce que ton mari a fait contre lui, contre sa femme; si ensuite il spéculait méchamment sur ton malheur; s'il attirait dans un piége tes enfants, — de quelles malédictions ne maudirais-tu pas le scélérat (car tu ne trouverais que ce nom pour lui!... N'invoquerais-tu pas sur lui la vengeance de Dieu? Ne prierais-tu pas le Seigneur d'envoyer la souffrance et la mort sur ses enfants bien-aimés? Si tu apprenais que son fils est en proie à la maladie, ne dirais-tu pas avec un sourire : De la mesure dont vous avez mesuré, il est juste qu'on vous mesure? Oui, tu imposerais silence à la pitié dans ton âme, et, voyant cette mère abîmée dans les larmes, tu lui dirais : « Il mourra, ton fils; il va mourir. — Dieu m'a entendue. »

(1) Allusion à une anecdote comme : la grande-princesse Sophie, retrouvant sur le prince Ivan une ceinture précieuse qu'on lui avait autrefois dérobée, la lui arracha avec éclat en pleine cour. Telle fut l'origine de la lutte entre la maison de Moscou et celle de Iouri.

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Que dis-tu ? Mon fils maudit par l'évêque ! Mon fils mourir ! et mourir parce que mon mari a emprisonné des enfants innocents !...

BASSENOK.

Non, princesse ! quand il me viendrait à la pensée de si terribles paroles : *Ton fils mourra !* je ne les prononcerais pas devant toi. Ce que j'ai voulu seulement, c'est émouvoir la compassion dans ton âme, et si mes paroles sont allées à ton cœur, si elles ont éveillé en toi de la sympathie pour des malheureux qui sont tes parents, si tu trembles pour ton fils malade, eh bien, crois-le comme je le crois moi-même : c'est un avertissement de Dieu.

NIKITA.

Chère dame, ne l'écoute pas, ne le crois pas !

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Mon fils est près de mourir ; comment ne pas croire ?

NIKITA (*au prince Chemiaka*).

Prends garde, seigneur. C'est ton ennemi qui est venu, ton cruel ennemi. Il veut effrayer ta princesse par ses discours perfides... Tu gardes le silence : est-ce que tu croirais à ses paroles ?...

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Mais toi-même, est-ce que le prince ne croit pas aux tiennes ? Est-ce qu'il ne te sacrifie pas son fils ?... Mais que t'importe mon fils ? tu n'es ni son père, ni sa mère... Qu'est-il pour toi ? Un enfant comme les autres. Ce n'est pas toi qui l'as nourri, ce n'est pas toi qui l'as élevé. Ce n'est pas toi qui as eu son premier sourire, qui as entendu sa première parole ! Et maintenant, maintenant qu'il est devenu grand, je le perdrais !... Tu n'entends donc pas, Dimitri ? c'est notre fils... notre fils qui mourrait... Sauve-le, fais la paix, quitte Moscou, humilie-toi devant Vassili, sois son esclave... mais — sauve mon fils de la mort !

CHEMIAKA.

Ma chère princesse ! ai-je refusé ? Je voulais faire la paix, et maintenant... (*Il l'embrasse.*)

NIKITA.

Soit faite ta volonté, prince. Réconcilie-toi avec ton ennemi, chasse ton ami.

CHEMIAKA, *à Nikita.*

C'est assez faire le méchant, Nikita ! Tu le sais toi-même, il faut faire la paix. Pourquoi ? (*Montrant Bassenok.*) On ne peut le dire devant lui.

NIKITA.

Je le répète, soit faite ta volonté. Je parlerais encore que tu ne m'écouterais pas. Il faut croire que l'évêque a dit la vérité : tu es, comme Hérode, l'esclave de ta femme. Tu me traites de méchant. C'est vrai, j'ai été mauvais pour tes ennemis. Tu verras toi-même avec qui il te vaut mieux vivre : avec le *bon Moscovite* ou avec le *méchant* Nikita. Maintenant, adieu. Je ne suis plus ton serviteur. Je vais chercher, sans doute je trouverai un prince selon mon cœur.

CHEMIAKA.

Reste, Nikita.

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

Choisis qui t'est le plus cher... la femme et ton fils, ou un serviteur rebelle.

NIKITA.

Ah ! princesse ! quels serviteurs nouveaux auras-tu ? Seront-ils fidèles et dociles ? Dieu veuille que tu n'aies pas à regretter les anciens... Ce n'est pas dans un jour de joie que le vieux Nikita te reviendra à la mémoire : tu t'en souviendras le jour du malheur. Et pourtant, Dieu le voit, je ne te souhaite pas de mal, quoique tu me fasses chasser et que tu te perdes toi-même ainsi que mon souverain. (*Il sort.*)

La situation de Chemiaka est devenue difficile à Moscou. Son gouvernement a tourné tout le monde contre lui. Les sympathies des bourgeois, du clergé et des boïars sont revenues à l'ancien maître. Un concile d'évêques, présidé par celui de Riazan, exige la mise en liberté de Vassili. Chemiaka aurait voulu du moins l'enchaîner par un serment. C'était d'autant plus facile que l'âme de Vassili, brisée par l'adversité, était pénétrée d'humilité et de renoncement. M. Averkief exprime très-bien, dans la scène entre Vassili et l'énergique Sophie, l'état de prostration religieuse qui s'emparait souvent de ces natures violentes, et qui inspirait même à un Ivan le Terrible le langage d'un moine.

SOPHIE.

Assieds-toi, Vassili. Nous avons peu de temps et beaucoup de choses à nous dire. Tu le sais, Chemiaka vient d'arriver.

LE GRAND-PRINCE.

On m'a appris l'arrivée du souverain.

SOPHIE.

Et pourquoi est-il venu, le sais-tu ?

LE GRAND-PRINCE.

Le souverain veut me pardonner, à ce qu'on dit. Je le crois, je crois à sa bonté souveraine. Bien que j'aie péché contre le souverain...

SOPHIE.

Te moques-tu de ta mère ? C'est un brigand que tu nommes ton souverain !

LE GRAND-PRINCE.

C'est vrai, mère, je le reconnais pour mon souverain.

SOPHIE.

Mais toi-même, qu'es-tu donc ? Es-tu donc né un vassal ? As-tu renoncé à régner sur Moscou ?

LE GRAND-PRINCE.

Comment un aveugle peut-il songer à régner ?

SOPHIE.

Vassili, mon enfant ! Rappelle-toi de quels ancêtres tu descends ! Rappelle-toi le testament de tes aïeux ! Est-ce pour cela que tes pères ont rassemblé (1) la terre russe, fondé à Moscou la grande-principauté ? Veux-tu détruire leur œuvre ? Tu n'as pas le droit d'abdiquer l'empire, tu n'as pas le droit de livrer Moscou à des brigands... Tu en réponds devant Dieu.

LE GRAND-PRINCE.

Mère, le Seigneur m'a rendu humble : mes pensées ne sont plus les mêmes. Gloire à Dieu qui m'a donné l'humilité.

(1) Allusion au surnom de *Rassembleur de la terre russe* donné par les historiens à Ivan le Grand, fils de Vassili.

SOPHIE.

Dieu t'a rendu humble? Humilie-toi donc, dans ton cœur, devant lui, le Tout-Puissant. Mais t'humilier devant Chemiaka, c'est une honte... c'est un péché.

LE GRAND-PRINCE.

Eh quoi! au moment où il vient avec des paroles de pardon? »

SOPHIE.

Avec des paroles de pardon? Il t'a crevé les yeux, et c'est lui qui vient pardonner! Et s'il n'avait pensé au pardon que parce que tes boïars veulent se soulever contre lui? Il ne peut plus tenir dans Moscou, et toi... « Il vient avec des paroles de pardon! »

LE GRAND-PRINCE.

Mère, ne me tourmente pas!

SOPHIE.

Ne me parle donc pas de t'humilier devant lui! qu'il sorte d'abord de Moscou! Tu t'humilieras après. Jusque-là pas d'humilité.

Malgré les conseils de sa mère, Vassili, conformément aux données de la chronique, achève de s'abaisser devant son rival. Il accepte, comme un autre Louis le Débonnaire, toutes les humiliations; il implore le pardon de son bourreau.

LE GRAND-PRINCE.

Ah! mon souverain! Je n'ai pu aller au-devant de toi comme il convenait. Pardonne-moi, je t'en prie! J'aurais voulu courir à ta rencontre sur l'escalier, me prosterner devant toi pour te supplier de ne point dédaigner un misérable. Comment aurais-je osé espérer une faveur aussi magnifique!

CHEMIAKA.

Frère, prince Vassili, je viens te demander pardon de toutes mes offenses. J'ai amené ma femme pour qu'elle se réconcilie avec ma sœur...

LE GRAND-PRINCE.

Est-ce à toi, mon souverain, à demander pardon? Est-ce donc toi qui es coupable? Depuis ma naissance, prince, tu ne m'as jamais offensé; mais mes péchés contre toi sont sans nombre. Femme, où es-tu? Demande-lui tout de suite grâce pour toi, et pour moi, l'impotent.

LA PRINCESSE CHEMIAKINA (*à la princesse Marie*).

Non, je ne te permets pas de demander grâce. Je t'embrasserai comme une sœur... Pardonne-moi; je t'ai offensée comme personne n'a jamais offensé autrui. (*Les deux femmes s'embrassent.*)

MARIE.

Dieu aussi pardonnera, princesse.

LE GRAND-PRINCE (*à sa femme*).

Ce n'est pas cela qu'il faut dire. Dis-lui : « Peux-tu donc offenser quelqu'un, ma souveraine? Ton cœur, comme celui de la colombe, ignore toute méchanceté. Je me souviendrai jusqu'à la mort que lorsque notre maître ordonna d'aveugler Vassili, tu t'opposas au châtiment. »

CHEMIAKA.

Frère, prince Vassili, écoute-moi! C'est du fond du cœur que je parle. Il n'y a en moi ni ruse, ni artifice. J'ouvre ma conscience devant toi comme devant Dieu même. Oublie mes offenses... si graves. Souviens-toi que nous sommes les petits-fils d'un même aïeul. Appelle-moi, non pas ton souverain, mais ton frère. Pardonne-moi comme un frère à un frère. Faisons la paix, non comme des princes, en vue de la guerre, mais une paix perpétuelle, une paix sincère et cordiale. (*Il se lève et s'incline.*)

LE GRAND-PRINCE.

Est-ce que tu ne t'es pas levé pour me saluer? Ah! mon souverain! veux-tu donc accabler un misérable de l'excès de ta bonté? Eh bien, sois miséricordieux jusqu'au bout. Permets-moi de faire devant tous ma confession, de m'accuser de mes œuvres sanglantes, de mes pensées perfides. Que tous voient mon indignité, que tous glorifient ta bonté...

CHEMIAKA.

Je n'ai pas le courage de te rien refuser.

LE GRAND-PRINCE.

Écoute donc, écoute la confession de mes péchés et que ton âme angélique frémisse. Du jour où je montai sur le trône de Moscou, je portai sur tous les princes des regards avides; j'avais une convoitise impie du bien d'autrui; je rêvais de mettre tout le monde à mes pieds et de régner seul sur toutes les Russies. Egaré par l'ambition, je prêtais des serments pour les violer; je flattais les princes pour les éblouir et les empêcher de deviner mes projets. Toutes mes actions, toutes mes pensées mauvaises, je le dis en vérité, méritaient la mort. Il eût fallu me trancher la tête devant tout le peuple. Mais toi, dans ta bonté extrême, tu n'as pas voulu la mort, tu n'as voulu que la conversion du pécheur. Cet œil qui me scandalisait, tu l'as fait arracher... Et pour cela, grand-prince, je m'incline devant toi et, en pleurant, je te dis : Merci! Non, tu ne m'as pas aveuglé, mais éclairé. Quand la lumière terrestre se fut dérobée à mes yeux, je vis plus clair dans mon âme, j'en aperçus la ténébreuse horreur, l'abomination de la désolation. Alors, je compris toute mon impiété, et, du fond de l'abîme, je te bénis. Dis-moi, en retour de tant de clémence, quel service puis-je te rendre?

Au moment où Vassili, dans la sincérité de son âme, prêtait ce serment de fidélité à Chemiaka, serment dont le moine Triphon devait le relever peu de jours après, survient la princesse Sophie. La présence de cette femme intrépide excite les défiances des usurpateurs, qui n'osent plus compter sur la docilité de Vassili; mais la princesse Sophie triomphe du mauvais état de leurs affaires et les terrifie de paroles sinistres.

Non, non, mes amis, restez! Croyez-vous que je vais vous laisser aller sans vous avoir maudits? Combien je vous maudis, — la parole me manque pour vous le dire. La langue n'a pas de termes assez forts. Je ne vous dirai qu'un mot : dans tous vos malheurs, dans les angoisses de votre âme, dans les souffrances de votre corps, n'oubliez pas la princesse Sophie! Souvenez-vous qu'elle a appelé le malheur sur vos têtes! Quant à toi, princesse, Dieu voudra que nous nous revoyions, le jour de l'infortune suprême, quand tu fondras en larmes et que tu battras de ton front la terre humide, à bout de force et abandonnée de tous...

LA PRINCESSE CHEMIAKINA.

J'ai peur, Dimitri. Emmène-moi. Le sens de sa prédiction, je ne le saisis pas. Mais l'horreur, l'horreur de la tombe a envahi mon âme !

C'était, en effet, une prédiction que la vieille Sophie avait fulminée contre les ennemis de son fils. Pendant que celui-ci se prosternait devant son rival ou demandait à des moines de le relever de ses serments, la vindicative princesse avait soudoyé un de ces hommes sans foi qui, à cette époque, ne faisaient que passer du service d'un prince au service d'un autre. Après avoir trahi Chemiaka pour Vassili et Vassili pour Chemiaka, Biéda se laissa persuader d'empoisonner ce dernier. Le poëte en dit un peu plus long ici que n'en sait l'histoire : n'importe. Au moment où, souriant à la princesse Chemiakina, l'usurpateur vide sa coupe d'hydromel, un vertige s'empare de lui. Il chancelle et tombe mort. La princesse Chemiakina se jette sur le corps inanimé en poussant des cris douloureux. Alors la princesse Sophie, suivant sa promesse, vient contempler la ruine de ses ennemis. Vassili la suit de son pas d'aveugle et s'émeut de cette catastrophe soudaine : « Mère, s'écrie-t-il, dis-moi la vérité comme tu la dirais à Dieu. Est-ce de sa mort naturelle que mon frère est mort ? » — SOPHIE : « Que t'importe ! ne songe qu'à une chose. La Russie est saine et sauve ! »

Cette tragédie, quoique tout historique, ne manque pas d'intérêt théâtral. Mais le dramatique tient peut-être à l'importance donnée par le poëte à des personnages qui, dans les récits des historiens, n'ont pas le premier rôle. C'est à peine si les chroniques font mention de la princesse Sophie et de la princesse Chemiakina. C'est elles pourtant que M. Averkief place au premier plan. Il semble même qu'en leur faveur il ait volontairement affaibli le caractère de Vassili, qui fut un prince brave et actif, et de Chemiaka, que l'histoire nous représente comme un vassal remuant et un rebelle indomptable. Sa tragédie devrait plutôt s'intituler : *La grande-princesse Sophie et la princesse Chemiakina*. C'est la femme de Chemiaka qui gourmande l'apathie de son mari, réveille sa vengeance, stimule son ambition, le lance malgré lui dans ces sanglantes intrigues, prend la responsabilité de tout, le soutient dans ses défaillances et ses hésitations et ne se dément elle-même que lorsque, ainsi que notre Frédégonde, elle en est réduite à trembler pour son enfant. C'est la mère de Vassili qui prépare la restauration de son fils, lui fait honte de son abaissement volontaire, fomente les conspirations, soudoie les traîtres et les empoisonneurs. Sans sa femme, le Chemiaka de M. Averkief fût resté paisible à Rousa et eût oublié son frère aveuglé ; sans sa mère, le Vassili de notre tragédie eût continué à bénir son bourreau et peut-être enseveli dans un cloître ses prétentions de prince légitime et les traditions impériales de ses ancêtres. On peut s'étonner de l'importance du rôle attribué à deux femmes qui, suivant les idées du temps, auraient dû se tenir renfermées dans l'ombre du gynécée, tout occupées de prières, d'aumônes et de travaux de femme. M. Averkief, qui ne peut ignorer le sort fait à la femme russe par l'influence byzantine et les préceptes du *Domostroï*, a sans doute voulu nous prouver que les civilisations les plus hostiles aux droits de la femme ne peuvent la condamner à une nullité absolue. La réclusion des femmes n'a pas empêché l'Esther de la Bible et la Parysatis d'Hérodote de faire dans l'ancienne Perse des révolutions de palais, l'Atasou des hiéroglyphes de régner glorieusement sur l'ancienne Égypte, les Théodora et les Irène de disposer de l'empire grec, Roxelane de dominer Soliman le Magnifique. Le *terem* de Moscou, pas plus que le gynécée grec ou le harem musulman, n'a pu réduire à l'impuissance les grandes âmes d'héroïnes. L'histoire nous avait vanté l'énergie de Sophie, la sœur et la rivale de Pierre le Grand ; le poëte a pu créer sur ce modèle les princesses Sophie et Chemiakina.

ALFRED RAMBAUD.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT (1)

Les écoles poétiques. — Le genre précieux. Voiture

Marini quittant la France laissait à Voiture, son admirateur et son élève, la royauté des beaux esprits. Voiture est, en effet, le roi des myrmidons littéraires : *el re chiquito*, comme l'appelait en riant la belle Julie d'Angennes. Par ses œuvres, il ne tient guère plus de place dans notre littérature qu'il n'en tenait par sa taille microscopique dans le salon de madame de Rambouillet : et pourtant il ne saurait passer inaperçu. On ne peut entrer dans l'Olympe poétique du XVIIe siècle sans le rencontrer à la porte comme Bel Accueil à l'entrée du Jardin de la Rose. Ces fonctions d'introducteur des ambassadeurs qu'il a si peu remplies chez le duc d'Orléans, il les exerce bien mieux dans la république des lettres. A vrai dire, c'est moins encore un écrivain, un homme, qu'un souffle, un esprit, l'*âme du rond*, comme dit Tallemant des Réaux, le *génie de la maison*, dira plus tard M. Cousin. Vous vous rappelez, messieurs, la jolie fable de la Fontaine, intitulée *les Souhaits*, et le rôle de ce lutin aimable qui se charge de satisfaire tous les vœux de ses hôtes :

> Il est au Mogol des follets,
> Qui font l'office de valets.

A part ce vilain mot de valet que M. de Voiture eût répudié avec dédain, on peut dire qu'il remplit ce rôle de personnage officieux, de *factotum* empressé à l'hôtel de Rambouillet. Organisateur, chroniqueur, chansonnier, de tous les gais passe-temps où l'esprit est convié, collations, parties de campagne, mascarades, concerts, ballets, lectures, tout cela rentre dans ses attributions. Il est le grand intendant des menus plaisirs. Aussi devient-il bientôt l'homme indispensable, adoré surtout des dames pour sa gentillesse et ses saillies. Le *Vert-Vert* de Gresset ne sera pas plus choyé, cajolé par les Visitandines de Nevers, et malheureusement les caresses et les bonbons produiront sur le poëte comme sur l'oiseau un effet désastreux.

(1) Voyez le numéro du 20 décembre 1873.

Mais de nos sœurs ô largesse indiscrète !
. . . . . .
Du tendre amour victime fortunée,
Il expira dans le sein du plaisir.

Madame de Longueville, une de ses admiratrices, disait de lui qu'*il le faudrait conserver dans du sucre*. Ne soyons donc pas trop étonnés de nous trouver ici en pleine confiserie littéraire.

I

Je n'ai pas la prétention de refaire la biographie de Voiture, qui se trouve partout (1). Il me faut cependant vous exposer un peu son caractère, son esprit, sa vie, ses mœurs, ses qualités et ses défauts, pour vous faire mieux comprendre la nature de ses écrits et le genre même dont il est le représentant.

Fils d'un riche marchand de vins, Voiture se trouve de bonne heure mêlé à la société aristocratique dont il partage les goûts et les sentiments. Le *de* supplémentaire, qui s'ajoute à son nom roturier, ne lui est guère contesté, surtout depuis qu'il a été, comme il disait plaisamment lui-même, *réengendré* par M. de Chaudebonne et madame de Rambouillet, ses seconds père et mère. Du reste fier, prodigue, hautain, aussi brave l'épée que la plume à la main, beau joueur quoique perdant toujours, il a toutes les vertus et les vices d'un gentilhomme : il en est un pourtant auquel il n'a pu atteindre, l'art de faire la débauche, c'est-à-dire de s'enivrer, où excellait Saint-Amant, l'ami du comte d'Harcourt. De là, ce quatrain malicieux décoche contre lui :

Quoi ! Voiture, tu dégenères.
Hors d'ici, maugrebi de toi.
Tu ne vaudras jamais ton père,
Tu ne vends de vin ni n'en bois.

Ce fils de marchand de vin ne buvait que de l'eau. Était-ce encore une manière de renier son origine ? Sur tout autre terrain, il tient tête aux plus grands seigneurs et se montre aussi jaloux qu'eux de son indépendance et de sa dignité. Il y a bien sur son compte une certaine histoire de *berne* qui rappelle celle de Sancho Pança, et qu'il a trop gaiement racontée lui-même pour qu'on la croie vraie. Sans doute, les grands seigneurs de la société polie n'étaient pas toujours remplis d'égards pour les hommes de lettres chargés de les amuser. Le coup de pincettes donné par le prince de Conti à Sarrasin, la tabatière vidée par un Condé dans le verre du pauvre Santeuil, qui en mourut, nous prouvent assez le contraire. Mais il est permis de supposer que Voiture ne se fût guère accommodé d'une pareille plaisanterie, si l'on eût osé la tenter avec lui. Vaniteux et irascible, comme le sont volontiers les hommes de petite taille, chez lesquels le sang ou la bile monte plus vite à la tête, il ne supporte même pas l'ombre d'un outrage. En dépit des édits royaux, il tire l'épée et se bat en duel le soir aux flambeaux, dans le jardin même de l'hôtel de Rambouillet, avec de Chaveroche, secrétaire de la marquise : « Il n'y a que Voiture, disait en plaisantant la reine Anne, pour qui les édits n'existent pas. » On lui passe tout comme à un enfant gâté. C'est qu'aussi il a plus que personne le désir et l'art de plaire, cette grande séduction de la société polie. On aime en lui surtout cette humeur enjouée, folâtre, badine, qui lui permet de parler de tout en riant, et aussi ce tour galant qui en fait l'adorateur et le soupirant de toutes les dames.

Lui-même s'est chargé de nous tracer son portrait dans une lettre adressée à une dame qu'il ne connaît pas, dont il ignore même le nom, mais dont il est cependant devenu amoureux : petite pointe jetée sans doute en passant contre les Iris en l'air dont commencent à raffoler les poëtes.

« Ma taille est deux ou trois doigts au-dessous de la médiocre ; j'ai la tête assez belle avec beaucoup de cheveux gris (il avait alors trente-huit ans, — 1634) ; les yeux doux, mais un peu égarés, et le visage assez niais. En récompense, une de vos amies vous dira que je suis le meilleur amant du monde, et que pour aimer en cinq ou six lieux à la fois, il n'y a personne qui le fasse si fidèlement que moi..... » — « Je ne comprends pas, dit-il ailleurs, comment il se peut faire qu'un homme ose aimer sept personnes à la fois ; car, pour moi, je n'en ai toujours aimé que six quand j'en ai aimé le plus, et il faut être bien infâme pour en aimer sept. »

On peut juger par là de l'accent convaincu et de la passion que Voiture apportera dans ses poésies amoureuses. Lui-même avoue à mademoiselle Paulet qu'il a l'habitude de mettre toujours un grain d'amour dans toutes ses lettres : « Après avoir écrit cette lettre, il m'a semblé qu'il y avait cinq ou six drachmes d'amour : mais il y a si longtemps que je n'en ai parlé que je n'ai pu m'en retenir ; et puis, je suis si petit que vous savez bien qu'il n'y a pas de danger en moi. » Si peu dangereuse qu'elle fût, la galanterie de Voiture n'était pas toujours des plus discrètes, témoin la verte leçon qu'il reçut de Julie d'Angennes le jour où il s'avisa de vouloir lui baiser le bras. Passereau lascif et papillon volage, il est capable d'abandonner une bonne âme affectueuse et dévouée comme madame de Sainctot, de compromettre par vanité une personne, je ne dirai pas ingénue, mais innocente dans ce cas, comme madame de Sablé, en faisant croire à des faveurs qu'il n'a jamais obtenues. Sapho, dans le *Grand-Cyrus*, reproche fort à Calicrate (Voiture) cette perfidie envers Parthénice (madame de Sablé), qui n'a point songé pourtant à s'en venger. La grande prêtresse de l'amour platonique nous le dénonce comme un adorateur profane de la Vénus Anadyomène, comme un déserteur de la Vénus Uranie, la chaste et la pudique déesse sous les lois de laquelle la vénérable demoiselle pourra mourir vierge et fille à l'âge de quatre-vingt-douze ans. C'est la Vénus Anadyomène qui a fait de Voiture le père de deux filles, bien qu'il soit resté garçon : double aventure dont il n'est pas question dans ses poésies.

Au milieu de cette vie de plaisir et de dissipation, Voiture, mêlant à beaucoup d'étourderie et de légèreté un certain bon sens pratique et positif, songeait au solide comme Marini. Sa place d'introducteur des ambassadeurs auprès de Gaston d'Orléans ne semblait pas devoir le conduire à une haute fortune. Les escapades politiques de son maître, en le compromettant, le forcèrent à s'exiler un moment à Bruxelles et en Espagne. Voiture se trouve égaré, perdu comme un corps sans âme ou comme une âme sans corps, loin de l'hôtel de Rambouillet. Véritable oiseau échappé malgré lui,

(1) Voyez l'édition de Voiture, par M. Uhrem.

il a hâte de rentrer dans la cage. Que lui importent et les jardins du Généraliffe et les merveilleuses ruines de l'Alhambra ? A peine trouvera-t-il quelques lignes pour nous décrire cette ravissante campagne de l'Andalousie. « On y a de la glace en août et des raisins en janvier. L'hiver et l'été y sont toujours mêlés ensemble, et, quand la vieillesse de l'année blanchit partout ailleurs, elle y est ici toujours verte de lauriers, d'orangers et de myrtes. » Ce qui ne l'empêche pas de préférer la rue Saint-Thomas-du-Louvre, même avec ses boues et ses brouillards. Il arrive aux colonnes d'Hercule ; mais tous les lions de la Lybie n'ont de charme à ses yeux que parce qu'ils lui rappellent la belle lionne de Paris, Mlle Paulet, leur incomparable sœur.

Plus tard nous le verrons, même à Rome, en face de ces ruines qui diront tant de choses à Chateaubriand, à Mme de Staël, à Lamartine, — nous le verrons bâiller et s'ennuyer.

« Jamais je ne me suis tant ennuyé qu'à Rome. Il ne se passe pas de jour que je n'y voie quelque chose de merveilleux : des chefs-d'œuvre des plus grands ouvriers qui aient été, des jardins où tout le printemps se trouve à cette heure, des bâtiments qui n'en ont point de pareils au monde, et des ruines encore plus belles que ces bâtiments. Mais tout ce que je vous dis là n'empêche pas que je n'y sois triste, et qu'en même temps que je vois toutes ces choses, je ne souhaite d'en sortir. Les plus excellents ouvrages de peinture, de sculpture et de *provature*, d'Apelle, de Praxitèle et de *Parpadelle*, ne sont point à mon goût..... J'eus plus de plaisir, il y a quelque temps, à voir avec vous deux ou trois allées de Rueil, que je n'en ai eu à visiter toutes les vignes de Rome, et que je n'en aurais à voir le Capitole quand il serait en l'état où il a été autrefois, et que même Jupiter Capitolin s'y trouverait en personne. »

Son esprit concentré, enfermé dans le cercle de l'hôtel de Rambouillet, reste insensible aux grandes émotions, aux grands souvenirs et aux grands spectacles du dehors. Aussi, pour assurer son retour en même temps que son repos et sa fortune, a-t-il pris de bonne heure le parti de se ranger du côté du plus fort, qui était alors, heureusement pour lui, le plus raisonnable et le plus patriotique, celui de Richelieu. Il a fait sa paix avec le terrible cardinal en écrivant, après la reprise de Corbie sur les Espagnols, une page aussi française de style que de sentiment, la plus belle et la plus sérieuse qui soit sortie de sa plume. Il est devenu le commensal et le familier de Mme de Combalot, nièce du premier ministre. Plus tard, il aura encore des vers louangeurs pour Mazarin. Grâce à cet habile et politique emploi de ses talents littéraires, Voiture se trouva, avant Chapelain, le mieux rente des beaux esprits. Cumulant moins les fonctions que les sinécures, introducteur des ambassadeurs chez Monsieur, gentilhomme ordinaire et maître d'hôtel chez Madame, premier commis des finances où il ne paraît que pour émarger, ses appointements s'élèvent à plus de 18 000 livres, qui feraient environ 80 000 francs aujourd'hui. En 1645, la reine Anne y ajoute encore une petite rente de 3000 livres sur l'abbaye de Conches, pour l'aider à vivre. Voiture n'en fut guère plus riche, il est vrai, les femmes et le jeu absorbant tout. Il ne connut du moins ni la gêne, ni les infirmités, ni l'abandon, que les années amènent parfois pour les plus nobles existences et pour les plus grandes renommées : la mort le prit en pleine faveur, à cinquante ans. Heureux et gâté jusqu'au bout, il vit venir à son chevet, pour l'assister dans ses derniers moments, deux femmes qu'il avait délaissées et qui lui restaient fidèles : la bonne Mme de Sainctot et la fille du gazetier Renaudot. Mlle Paulet, qui devait aller bientôt le rejoindre, disait de lui « qu'il était mort comme le Grand Seigneur, entre les bras de ses sultanes ». La fille naturelle qui lui survécut, et qui était entrée dans un couvent, fit peindre son père sous les traits de saint Louis, afin de pouvoir garder son image dans un lieu sacré, où le chantre profane des amours eût pu sembler déplacé. Après avoir étudié l'homme, arrivons à l'écrivain.

II

Ce titre d'écrivain que nous lui donnons aujourd'hui, Voiture ne semble semble guère l'avoir ambitionné. Segrais nous dit à ce sujet : « Il ne faisait pas profession de faire des vers ni d'écrire des lettres : ce n'était que quand l'occasion se présentait. » Lui-même ne publia rien de son vivant. « Vous verrez, disait-il à Mme de Rambouillet, qu'il y aura quelque jour d'assez sottes gens pour aller chercher çà et là ce que j'ai fait et, après, le faire imprimer : cela me fait venir quelque envie de le corriger. » Le sot annoncé se trouva : ce fut Pinchêne, le neveu de Voiture, assisté de Conrart et de Chapelain, qui tous trois eurent le grave tort de mutiler, de corriger les textes primitifs et d'effacer les noms propres. Tallemant songeait à les rétablir dans une nouvelle édition de Voiture, mais ne donna pas suite à ce projet. Une autre sottise plus malheureuse de Pinchêne fut de publier ses propres œuvres et de s'exposer aux coups mortels de Boileau, qui ne pardonne pas au neveu en faveur de l'oncle. La publication des œuvres de Voiture obtint un immense succès ; aujourd'hui encore, elles sont le plus vivant tableau de la société contemporaine. M. Cousin, exagérant les titres littéraires de Voiture, le signale comme créateur d'un genre nouveau. « Il a inventé, dit-il, la littérature de société, touchant à tout, effleurant tous les sujets, sans rien creuser ni approfondir, il est vrai, mais portant de tous côtés la discussion et la critique, passant des commérages les plus futiles aux questions les plus curieuses et les plus élevées. » Sans doute il y a là un mouvement d'esprit et d'idées incontestable. Mais la littérature de société n'est-elle pas un peu comme la physique des salons, où un Robert-Houdin aura chance d'éclipser un Ampère et un Faraday, — où Voiture aura plus de succès qu'un Corneille et un Descartes ?

Voiture nous est aujourd'hui connu surtout comme prosateur, comme le plus aimable, le plus spirituel et parfois aussi le plus prétentieux des *épistoliers* et des causeurs, dans un temps où les lettres et les conversations suffisaient à faire une renommée. Il partage avec Balzac l'honneur d'avoir contribué à former la prose française, à l'assouplir, à l'embellir et à l'enluminer en chargeant un peu quelquefois les couleurs. Voiture est spirituellement et coquettement précieux ; Balzac l'est solennellement et magistralement. Aux yeux de ses contemporains, Voiture n'est pas moins estimé comme poëte. Il est le favori, le mignon des muses aussi bien que de toutes les dames. La Fontaine avoue qu'il a « profité dans Voiture », et le met à côté de Marot parmi ses maîtres. Boileau, si sévère pour tant d'autres, associe libéralement le nom de Voiture à celui d'Horace pour trouver une rime à l'abbé de Pure. Est-ce à dire que l'aimable épistolier

ait connu et pratiqué la grande, la vraie poésie ? Non. C'est avant tout un bel esprit qui rime avec grâce et facilité. Pour lui, la poésie est un passe-temps plus encore qu'une passion. Il n'en fait pas moins école sans prétendre au titre de pédagogue littéraire, dont il eût rougi de s'affubler, lui homme du monde avant tout. En face de Malherbe vieillissant, il ressuscite l'école de Marot par l'esprit et par la forme. Tallemant des Réaux l'appelle le père de l'ingénieuse badinerie; et celle-ci n'est pas seulement ingénieuse, elle est aussi parfois tant soit peu risquée. Témoin cette stance sur une chute en carrosse faite avec son amie, Mme de Sainetot :

Je m'étais gardé de vos yeux,
Et ce visage gracieux
Qui peut faire pâlir le nôtre
Contre moi n'ayant point d'appas,
Vous m'en avez fait voir un autre
De quoi je ne me gardais pas.

En même temps qu'il ramène, avec l'élégant badinage de Marot, les joyeusetés et les gaillardises de l'école gauloise adoucies et tempérées par les finesses du bel esprit, il use aussi des vieilles franchises et des licences poétiques sévèrement proscrites par Malherbe. Tallemant lui reproche d'avoir introduit le libertinage en poésie, et, par ce mot, il faut entendre non pas les plaisanteries comme celle qu'il s'est permise sur le second visage de Mme de Sainetot, mais le mépris des règles établies.

Ennemi de la gêne et partisan du genre facile, rimant pour son plaisir comme pour celui d'autrui, il sacrifie sans façon la prosodie et même parfois la grammaire, accouple des vers de mesure différente dans des strophes inégales (procédé employé plus tard par la Fontaine avec un art infini); enfin se permet, en dépit de Malherbe, l'hiatus, les rimes négligées, comme celle où il fait accorder *Buckingham* et *Vincent, Descartes* et *Montmartre*. Il dira, par exemple :

La centurie que voici.
Les Tuileries sont fort belles.
S'il vous avait *vu* coiffée.
Elle est bonne et habile.

Avec ses confrères en gaie science, le comte de Guiche, le comte de Saint-Aignan, Arnauld de Corbeville, il organise un petit cénacle gaulois où l'on s'escrime en vieux langage, où l'on évoque les auteurs et les héros du temps passé : Jean de Meung et Rabelais, Perceval, Lancelot, Amadis, Roland et Gargantua. Le comte *Guicheus* envoie à son ami le quatrain suivant :

Point ne voudrais de *graigneur* aventure
Que de servir le beau sire Voiture :
Force et magie en ce cas j'employerois
Plus qu'onc ne fit Perceval le galois.

Voiture répond de son côté :

Vrai *paragon* de vaillans et courtois,
Qui m'envoyez délectable escriture,
Je vous salue et les deux franc galois.
Que plût à Dieu je fusse avec vous trois !
Point ne voudrais de graigneur aventure.

Aussi verrons-nous bientôt, dans la pompe funèbre de Voiture, Marot dolent s'écrier :

Voiture est mort, adieu la muse antique !

Cet archaïsme de forme, en se prolongeant, courait risque, il est vrai, de n'être qu'un pastiche, un jeu d'esprit stérile; mais il y avait là en même temps un retour momentané à nos vieux auteurs, trop oubliés ou dédaignés. Grâce à Voiture, Marot fut remis en honneur. A quelques années de là, Turenne lui-même, le grave Turenne, cheminant avec la Fontaine, lui récitait de mémoire des pièces entières de maître Clément. C'est ainsi qu'à travers la double couche poétique de Ronsard et de Malherbe, qui semblait l'avoir étouffée, perce et renaît la petite fleur de l'esprit gaulois. Quand la Fontaine et plus tard J.-B. Rousseau et Voltaire reprendront, eux aussi, dans le conte et dans l'épître, le style marotique, ils suivront l'exemple de Voiture.

Dans le bagage du passé, celui-ci a pris naturellement ce qui convenait le mieux à son talent prime-sautier et de courte haleine. Petit de taille et de conception, il n'a pas les hautes visées de Chapelain sur l'ode et sur l'épopée. Les genres secondaires lui suffisent : l'épître et l'élégie sont en poésie ses colonnes d'Hercule, il ne va pas au delà ! Il y apporte tout ce qu'il a de grâce, de gaieté, d'abandon, de malice, et parfois aussi tant soit peu de mignardise et de coquetterie. Dans ses épîtres en vers comme dans ses lettres en prose, Voiture est avant tout un amuseur excellant à débiter de jolis riens. Pour l'élévation morale et la portée philosophique, il reste fort au-dessous d'Horace, de Régnier et de Boileau. Les petits commérages du jour, les nouvelles à la main, les pointes et les jeux de mots, en sont le principal aliment. Le mètre même qu'il emploie, le petit vers de huit pieds frétillant et sautillant, au lieu du grave hexamètre latin ou de l'alexandrin français, nous montre que ce mince canal poétique suffit pour conduire sa pensée. Un jour c'est la chronique de l'hôtel de Rambouillet qu'il envoie à M. de Montausier, alors en Alsace, dont il était gouverneur. On dirait un fragment de la *Muse historique* de Loret avec l'esprit en plus, ou un coq-à-l'âne de Marot.

Adieu, monsieur, et pour nouvelles
On dit que les Tuileries sont belles ;
Monsieur (1) prend le chemin de Tours ;
Nous aurons bientôt les courts jours.
Jamais on ne vit tant d'aveine,
De foin les granges sont pleines ;
Les pois verts sont bientôt passés,
Les artichauts fort avancés,
Le mauvais temps nous importune,
Demain sera nouvelle lune ;
L'on prendra bientôt Saint-Omer,
L'on met trente vaisseaux en mer ;
Nos cannes ont fait sept cannettes,
Dieu les préserve des belettes !
Weymar (2) demande du renfort,
Le corbeau de Voiture est mort.

(1) Gaston d'Orléans.
(2) Robert de Saxe-Weimar, allié de la France.

Enfin, comme dernier trait :

> Le comte de Fiesque est dévot,
> Et Saint-Cyran est huguenot.

Pour donner plus de piquant à son récit, le chroniqueur ne s'interdit pas les fausses nouvelles.

Ailleurs l'épître devient un galant épithalame en l'honneur de Dandelot, comte Coligny, qui venait d'enlever mademoiselle de Montmorency-Bouteville. Voiture célèbre l'exploit du nouveau Jason et la victoire du dieu d'amour, dont il était un des pontifes. On dirait un autre triomphe de Galathée :

> Les Grâces qui suivent toujours
> Le dieu qui préside aux amours,
> Les jeunes Ris et l'Amour même,
> Et tout ce qui fait que l'on aime,
> Les doux Appâts ensorceleurs,
> Les Attraits qui gagnent les cœurs,
> Les Plaisirs, les douces Tendresses,
> Et les amoureuses Caresses,
> Portés sur les ailes des Vents
> Chantant hymen, allaient devant,
> Semant mainte rose nouvelle
> Sur tout le chemin de la belle,
> Et mille œillets qui pâlissaient
> Dès que ses beautés paraissaient.
> Le jeune Hymen marchait ensuite
> Qui servait comme de conduite
> A votre char, qu'il éclairait.

L'Hymen est là pour tout réparer. Autour de l'heureux couple voltige l'essaim des Amours accourus de tous les pays, d'Irlande, d'Écosse, d'Angleterre, d'Italie, de Sicile, d'Afrique, d'Amérique, du Japon et du Manicongo.

> On les voyait comme moineaux,
> Ou comme troupe d'étourneaux,
> Ombrager toute la campagne
> Et courir toute la Champagne.

De là un embrasement général dans le pays :

> Aussitôt que l'on respirait,
> L'amour dans les cœurs soupirait.
> La vierge la plus modérée,
> La veuve la plus retirée,
> Le plus saint et le plus dévot,
> Le plus habile et le plus sot,
> Les vieillards les plus honorables,
> Les vieilles les plus détestables,
> Ressentant l'amoureux flambeau,
> Ne pouvaient durer dans leur peau.
> Les plus chastes et les plus prudes,
> Les plus sauvages, les plus rudes,
> Le plus dur cœur fut attendri ;
> Tout aima dans Chateau-Thierry.

Malheureusement ce beau feu qui avait enflammé le cœur de mademoiselle de Montmorency et de Coligny ne fut qu'un feu de paille. Après une année de mariage, les amants étaient brouillés. Coligny, dégoûté de sa femme, allait chercher une diversion dans les troubles de la Fronde, et se faisait tuer au combat de la porte Saint-Antoine. Sa femme, l'oubliant de son côté, courait d'autres aventures après lesquelles elle épousait un prince allemand. Voiture n'était plus là pour chanter le *De profundis* de ces amours ensevelies.

De toutes ces épîtres, la plus remarquable, la seule vraiment philosophique, est celle qu'il a dressée à M. le Prince sur son retour d'Allemagne, en 1645, et sur la fièvre qui l'avait saisi à la fin de cette campagne. Voiture, mêlant cette fois le sérieux au badin, va se rencontrer tour à tour avec Malherbe et Bossuet sur ces graves pensées de mort, de gloire, de néant, immortels lieux communs que l'éloquence et la poésie ont le don de rajeunir sans cesse. La comparaison des deux morts, celle du guerrier sur le champ de bataille et du malade dans son lit (1), a été peut-être dans la bouche de l'orateur sacré une réminiscence de ces vers :

> La mort qui dans le champ de Mars,
> Parmi les cris et les alarmes,
> Les feux, les glaives et les dards,
> La fureur et le bruit des armes,
> Vous parut avoir quelques charmes,
> Et vous sembla belle autrefois
> A cheval et sous le harnois,
> N'a-t-elle pas une autre mine
> Lorsqu'à pas lents elle chemine
> Vers un malade qui languit ?

Le poëte et l'orateur se placent, il est vrai, à un point de vue différent. L'un parle en joyeux épicurien qui goûte le charme et le prix de la vie ; l'autre en chrétien austère qui fait sortir de la mort une espérance et une leçon. Tous deux s'accordent à reconnaître le néant des grandeurs, de la gloire, de la fortune, la vanité des discours, des histoires, des hommages en prose et en vers. Seulement Voiture badine et folâtre, tandis que Malherbe et Bossuet parlent sérieusement. Si futile et si légère que soit cette poésie, elle laissera plus d'un souvenir à Voltaire et à Musset. L'un, écrivant au roi de Prusse :

> ... Qu'un plomb dans un tube entassé par des sots
> Peut casser d'un seul coup la tête d'un héros,

s'est rappelé sans doute :

> Que d'une force sans seconde
> La mort sait ses traits élancer,
> Et qu'un peu de plomb sait casser
> La plus belle tête du monde.

L'autre reproduit peut-être sans y penser ces vers et ces rimes de Voiture :

> Et la gloire et la renommée
> Ne sont que songe et que fumée,
> Et ne vont point jusques aux morts,

quand il s'écrie :

> Tout s'en va comme la fumée,
> Et la gloire et la renommée,
> Et moi qui vous ai tant aimée,
> Et toi qui ne t'en souviens plus.

(1) *Oraison funèbre* de Condé.

Le plus grand défaut de Voiture dans cette épître est la prolixité. Lui-même en a conscience lorsqu'il dit en terminant :

Il est temps que je me retire :
Des sons si hauts et si hardis
Sont mal accordants à ma lyre ;
Je m'arrête donc et vous dis :
« Aimez, seigneur, aimez à vivre. »

C'est le résumé de sa philosophie et le precepte qu'il a pratiqué lui-même tant qu'il a pu.

Malgré la faveur accordée aux épîtres de Voiture, ses élégies semblent être aux yeux de Boileau la meilleure part de son héritage poétique (1). Le genre n'a pas l'air de s'accorder avec l'humeur enjouée de l'auteur. Mais l'élégie ne se traîne pas chez lui comme une pleureuse en longs habits de deuil ; elle ne larmoie qu'en souriant (δακρυόεν μειδιάσασα). Ici c'est le *mea culpa* d'un amant infidèle et repentant, le retour du pigeon voyageur au colombier. Il a quitté sa maîtresse par dépit et s'en est allé chercher d'autres amours.

La belle Iris ne me fut point cruelle,
Elle approuva mes désirs et mes feux,
Elle reçut mon amour et mes vœux.
Je m'efforçais de découvrir en elle
Les mêmes traits qui vous rendent si belle,
Cette douceur et ces divins appas,
Dont vous donnez la vie et le trépas.
. . . . . .
L'amour caché dès longtemps en mon cœur
Avait repris sa première vigueur :
Dans vos beaux yeux il se forgea des armes,
Sur votre bouche il prit de nouveaux charmes,
Sur votre bouche où se trouvent toujours
Les Jeux, les Ris, les Grâces, les Amours.

On entrevoit déjà la jolie scène du *Dépit amoureux*.

Une autre élegie dont Molière a pu profiter est celle de l'amant jaloux exhalant contre Bélise les mêmes plaintes qu'Alceste contre Célimène, et maudissant ces perfides beautés dont il est épris :

Car enfin je l'avoue et, dedans ma colère,
Malgré moi, je le dis sans dessein de vous plaire,
. . . . . .
La nature amoureuse en vous mettant au monde
S'efforça de vous faire ici-bas sans seconde,
En prodigue employa ses plus riches trésors
A vous former les traits de l'esprit et du corps.

A l'épître et à l'élegie, qui sont pour lui relativement les grands genres, Voiture ajoute encore le sonnet, les stances, le rondeau, la ballade, la chanson, etc., toutes les menues épiceries de Marot. Le sonnet retrouve avec lui une faveur qu'il conserva même au temps de Boileau, malgré l'étrange abus qu'on en a fait. Voiture s'en accommode volontiers, sans paraître gêné ou effrayé par les entraves du genre. Du reste, le talent d'exécution s'y révèle plus encore que le sentiment poétique et amoureux. De l'harmonie, de la couleur avec une pointe au bout, tels sont les traits saillants de ces petites compositions où brille l'art du peintre et du ciseleur. Rappelez-vous les travestissements de Mlle Paulet et de Julie d'Angennes en nymphes, toute cette féerie mythologique telle que nous l'avons vue à Chantilly ou à l'hôtel de Rambouillet, et vous comprendrez cette apothéose de sa dame luttant d'éclat avec l'aurore et le soleil :

Sous un habit de fleurs la nymphe que j'adore
L'autre soir apparut si brillante en ces lieux,
Qu'à l'éclat de son teint et même de ses yeux
Tout le monde la prit pour la naissante Aurore.

Plus tard, nous verrons Voiture, même après sa mort, devenir le héros d'un duel poétique avec Benserade, à l'occasion des deux sonnets de *Job* et d'*Uranie*.

Les *Stances* tiennent le milieu entre l'élégie et le sonnet. Déjà nous avons vu quel parti avait su en tirer Malherbe :

Les stances avec grâce apprirent à tomber,

a dit Boileau. Cette grâce, Voiture l'a conservée avec tout l'art d'un maître expert en cadence et en harmonie, bien qu'il dansât mal, s'il faut l'en croire. Aux pointes, aux *concetti*, qui rappellent un peu trop les leçons de Marini, il a su joindre parfois le véritable accent de la passion, comme dans cette pièce qu'Alfred de Musset n'eût pas désavouée :

Ce soir que vous ayant seulette rencontrée,
Pour guérir mon esprit et le remettre en paix,
J'eus de vous sans effort, belle et divine Astrée,
La première faveur que j'en reçus jamais,

Que d'attraits, que d'appas vous rendaient adorable !
Que de traits, que de feux me vinrent enflammer !
Je ne verrai jamais rien qui soit tant aimable,
Ni vous rien désormais qui puisse tant aimer.

Les charmes que l'amour en vos beautés recèle
Etaient plus que jamais puissants et dangereux !
O Dieu ! qu'en ce moment mes yeux vous virent belle !
Et que vos yeux aussi me virent amoureux !

Il n'y a que des moments dans la poésie, a dit Sainte-Beuve : il n'y a que des moments aussi dans la passion. C'est à un de ces quarts d'heure privilégiés que Voiture a dû cette courte échappée sentimentale. L'enjouement, le badinage, poussés jusqu'à l'indiscrétion, sont plutôt le ton ordinaire de ses stances comme de ses épîtres. Telle fut celle qu'il improvisait à Ruell pour la reine Anne d'Autriche, qui lui demandait un jour à qui il pensait :

Je pensais, — nous autres poètes
Nous pensons extravagamment, —
Ce que dans l'état où vous êtes
Vous feriez si dans ce moment
Vous aviez à cette place
Venir le duc de Buckingam,
Et lequel serait en disgrace
De lui ou du père Vincent.

La pointe était un peu vive. Pourtant, nous dit Mme de Motteville, la reine ne s'en montra pas fâchée, et trouva ces vers si jolis qu'elle les a tenus longtemps dans son cabinet.

Le rondeau, ce gentil peu de bilboquet poétique auquel se plaisaient Marot et Brodeau, est aussi un des passe-temps

(1) Voyez la *Lettre* à Perrault sur les anciens et les modernes.

favoris de Voiture. Lui-même se représente à l'œuvre dans une pièce fameuse alors :

Ma foi, c'est fait de moi, car Isabeau
M'a demandé de lui faire un rondeau.
. . . . . .

Parmi les genres gaulois, il en est un qui est national par-dessus tout, c'est la chanson. Voiture, dans une de ses plus aimables lettres, se représente lui-même avec la société de l'hôtel de Rambouillet, revenant de la campagne de Mme du Vigan, à deux heures du matin, en carrosse précédé de flambeaux, et non sans égayer la route par les refrains en vogue, tels que le *Petit doigt*, le *Savant*, les *Ponts bretons*, etc. Voiture est un des chansonniers de la bande ; il fait des couplets sur tout, sur les demoiselles du temps présent :

Les demoiselles de ce temps
Ont depuis peu beaucoup d'amants.
On dit qu'il n'en manque à personne,
L'année est bonne.

Il en fait sur l'air de *Landreri* et *Lanterlu* ; sur Mlle de Bourbon endormie :

Notre Aurore vermeille
Sommeille.
Qu'on se taise alentour,
Et qu'on ne la réveille
Que pour donner le jour.

C'est là une note gracieuse à recueillir en passant. Toutes les chansons de Voiture n'ont pas cette délicatesse et cette pureté. Nous n'en rappellerons qu'une, déjà citée par Voltaire comme exemple de mauvais goût :

Quand nous fûmes dans Etampe,
Nous parlâmes fort de vous;
J'en soupirai quatre coups,
Et j'en eus la goutte-crampe.
Étampe et *crampe* vraiment
Riment admirablement.

Voiture a le défaut des gens d'esprit qui abusent parfois de leurs avantages et se croient tout permis : l'équivoque, le calembour, le coq-à-l'âne, ces casse-cou de la vieille école gauloise, le font trébucher trop souvent. Pourtant il y a en lui un certain fonds de bon sens qui le ramène au naturel. A propos de Sénèque, il écrit : « Je veux des fleurs cueillies *per devia rura*, et un peu plus naturelles,

Et flores terræ quos ferunt solutæ.

Pour dire le vrai, je n'ai pas grand goût pour cet auteur. » Et cependant Sénèque était fort estimé de Malherbe, de Corneille et des plus beaux génies d'alors.

Bien qu'il soit membre de l'Académie — où il ne vint du reste qu'une fois, craignant de s'y ennuyer, — Voiture plaisante volontiers sur les projets de réformer et de fixer la langue, et compare l'œuvre de Vaugelas à celle du barbier de Martial, rasant la barbe de Lupercus d'un côté, pendant qu'elle repousse de l'autre :

Eutrapilus tonsor, quum circuit ora Luperci,
Expungitque genas, altera barba subit.

Écrivain touche-à-tout, il effleure d'une aile légère toutes les questions de goût, de critique et parfois même de grammaire et d'orthographe. Il prend la défense du *car* si cruellement proscrit par Gomberville, et intervient au milieu de la querelle académique soulevée par le mot de *muscadin* ou *muscardin*. Il a traversé les Latins, entrevu les Grecs ; il connaît les Italiens, les Espagnols et les vieux auteurs français. En somme, ce petit esprit follet, superficiel et vagabond, est ouvert de tous côtés et pousse des pointes dans tous les sens, mais sans sortir beaucoup du cercle ou du *rond* dont il est l'âme.

Pourquoi donc Voiture, si célèbre, si recherché, si vanté de son temps, a-t-il perdu de nos jours la meilleure part de son charme et de son prestige ? C'est qu'il a été d'abord l'homme, le poëte d'une société ou plutôt d'une coterie charmante sans doute, mais éphémère. C'est qu'il a brillé surtout par l'esprit, et par une certaine sorte d'esprit, celui d'à-propos, d'impromptu, de circonstance. Or, cet esprit qui petille comme la mousse légère du champagne, s'évapore aussi comme elle. Les grandes pensées, les nobles sentiments d'un Malherbe et d'un Corneille nous émeuvent comme ils ont ému les contemporains, parce qu'ils trouvent un écho éternel dans la raison et le cœur de l'homme. Mais une plaisanterie, un jeu de mots, qu'est-ce à la distance de deux siècles ? Voiture a été de ceux qui jouissent d'une gloire viagère et ne laissent après eux que le souvenir d'un nom.

CH. LENIENT.

BIBLIOGRAPHIE

Jean, sire de Joinville — Histoire de saint Louis; crédo et lettre à Louis X; texte original accompagné d'une traduction, par M. NATALIS DE WAILLY, de l'Institut. — Paris, Didot, 1874, 1 vol. gr. in-8°, de XXX-690 pages.

L'*Histoire de saint Louis* par le sire de Joinville est un des plus précieux monuments de notre langue et de notre littérature au moyen âge. Un de nos érudits les plus éminents, M. Natalis de Wailly, que ses *Éléments de paléographie* ont mis de bonne heure au rang des maîtres de la critique savante, vient, après dix années de recherches approfondies, d'efforts non interrompus, de perfectionnements graduels, de doter la science d'une édition qu'on peut à bon droit considérer comme définitive.

Il y a environ dix ans, M. de Wailly entreprit de mettre Joinville à la portée de tous ; c'est pourquoi il publia dans une de nos librairies classiques (1) une traduction de l'historien de saint Louis. Ce fut là le premier et modeste pas dans la voie qui devait aboutir à l'une des œuvres dont l'érudition française en ce siècle s'honorera le plus.

Mais M. de Wailly n'a rien de commun avec ce traducteur du XVIIe siècle dont on qualifiait les productions de *belles infidèles*. Loin de vouloir se substituer au texte de son auteur, il

(1) Librairie Hachette.

n'avait d'autre but que d'y amener par degrés le public en l'affriandant. Aussi éprouva-t-il bientôt le besoin de placer, dans une seconde et déjà très-belle publication (1), le texte même de Joinville en regard de sa traduction en français moderne. Il avait eu d'ailleurs la bonne fortune d'obtenir communication, dans l'intervalle écoulé entre son premier et son second essai, d'un manuscrit d'une importance capitale que n'avaient pas connu les précédents éditeurs de Joinville.

Le public fit le meilleur accueil à cette édition et il n'avait pas tort, car elle était de beaucoup supérieure, malgré des imperfections inévitables, à celles de Daunou et de M. Paulin Paris. Toutefois, M. de Wailly, qui a de bonnes raisons d'être plus difficile que le public, n'était pas satisfait de son œuvre, surtout au point de vue de l'établissement du texte. Des trois manuscrits qu'il avait utilisés, le plus ancien n'est pas antérieur à 1350 ; or, l'ouvrage de Joinville a été composé dans les premières années du XIVe siècle, après 1305 et avant 1309, année où Louis, roi de Navarre et comte de Champagne, qui devint roi de France cinq ans plus tard sous le nom de Louis X, surnommé le Hutin, reçut la dédicace du livre nouvellement terminé. Mais tous les érudits savent, et M. de Wailly mieux que personne, qu'entre 1309 et 1350 la langue, dite d'oïl, subit, dans l'Ile-de-France et en Champagne surtout, des changements qui modifièrent profondément son ancien état et qui déjà l'acheminaient vers ce que l'on appelle le français moderne. Ajoutez à cela que les scribes qui copiaient les manuscrits rajeunissaient toujours plus ou moins les textes qu'ils transcrivaient. Dans ces conditions, des manuscrits exécutés après 1350 ne sauraient représenter fidèlement un ouvrage composé avant 1309. Pour se faire une idée exacte de l'orthographe usitée du temps de Joinville et dans son entourage, M. de Wailly eut alors l'heureuse inspiration de rassembler patiemment toutes les chartes émanées de la chancellerie du sénéchal de Champagne; à l'aide de ces chartes, il parvint à restituer sûrement l'orthographe des secrétaires de l'historien de saint Louis ; du même coup, et par une méthode aussi neuve que féconde, il avait posé les règles d'après lesquelles devait être restitué le texte de cet historien lui-même, puisque Joinville a soin de nous dire qu'il *dicta* son œuvre à ses secrétaires. Le public put apprécier bientôt les résultats de cette méthode et lire le premier texte, *logiquement* authentique, de la *Vie de saint Louis* dans l'édition publiée par M. de Wailly en 1868 sous les auspices de la Société de l'histoire de France.

Cette publication fut accueillie dans le monde savant avec une faveur exceptionnelle. Comment en aurait-il été autrement ? C'était la première édition vraiment critique d'un texte français du moyen âge, qui eût paru dans notre pays. Néanmoins, M. de Wailly, fidèle à son premier dessein de rendre l'œuvre de Joinville accessible au grand public, pensa qu'à ce point de vue il n'avait pas encore assez fait pour l'historien de saint Louis. Il se remit donc à l'œuvre pour préparer une dernière et définitive édition où en regard du texte restitué il placerait sa traduction soigneusement revue ; c'est cette édition qui paraît aujourd'hui.

Grâce au concours dévoué de la maison Didot, l'exécution typographique et l'ornementation de la nouvelle édition de Joinville sont au niveau de la valeur scientifique. Le principe de l'ornementation a été qu'il fallait illustrer l'ouvrage de l'historien de saint Louis comme il l'aurait été du vivant du bon sénéchal. Les 2 belles chromolithographies, les 16 gracieuses miniatures représentant l'histoire du saint roi, les 32 lettres initiales qui ornent ce volume sont empruntées à des manuscrits du temps. Les sceaux de saint Louis, de la reine Marguerite et de Joinville, les divers types de monnaie qui eurent cours sous Louis IX ont été reproduits. Sans parler de savantes dissertations historiques, un lexique et une grammaire de la langue de Joinville faciliteront aux gens du monde, qui ne se contenteraient pas de la traduction, l'accès du texte lui-même ; des *fac-simile* de l'écriture de Joinville familiariseront le lecteur avec les monuments écrits de notre langue et de notre littérature au XIIIe siècle. Il convient de signaler surtout un portrait de saint Louis emprunté à un registre des archives nationales. Enfin, les armures offensives et défensives ont été décrites et dessinées d'après les indications de MM. Demay et Jules Quicherat.

Trois cartes ont été ajoutées à ce magnifique ouvrage : les deux premières sont destinées à mieux faire comprendre les croisades de Louis IX. La dernière et la plus importante est une carte du royaume de France sous le règne de saint Louis, après le traité d'Abbeville en 1259. Le plus simple examen de cette carte, dressée par M. A. Longnon, montrera qu'elle réalise un progrès immense dans le domaine de la géographie historique appliquée à la France féodale. La carte de M. Longnon suffirait seule pour rendre l'édition que nous annonçons indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre pays pendant le XIIIe siècle.

SIMÉON LUCE.

(1) Paris, Firmin Le Clerc, 1867.

CAUSERIE POLITIQUE

Statistique du suffrage universel

Puisque la commission des Trente nous tient sur la sellette, nous autres électeurs, profitons de l'occasion pour nous examiner : sachons qui nous sommes et ce que nous sommes.

Ce que nous sommes, cela est aisé à dire : nous sommes le souverain ; souverain fort débonnaire, mal obéi par conséquent, plus mal servi peut-être. Qui nous sommes, il n'est pas plus difficile de le savoir, mais cela est plus long à expliquer.

Et d'abord, nous ne pouvons pas nous vanter d'être une démocratie de demi-dieux, pour parler comme M. Renan. Il y a bien quelques frelons dans notre ruche, mais en petit nombre. En somme, on peut dire que nous formons une communauté de gens passablement laborieux et encore plus économes, où les oisifs et les non-valeurs sont une assez rare exception.

Les documents publics où sont consignés les résultats de chaque recensement partagent en plusieurs classes la population qui habite le sol de la France. Partageons de même en groupes distincts la masse entière du corps électoral. On peut aisément déduire, des tableaux de dénombrement et des résultats des enquêtes, la consistance de ces groupes et les rapports de nombre qui sont entre eux.

La classification adoptée par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, dans les documents qu'il publie, est suffisamment claire. Nous pouvons la prendre pour modèle, et répartir les dix millions de Français qui composent le corps électoral en six catégories différentes. Si nous opérons cette décomposition avec les précautions convenables, nous obtiendrons, à très-peu de chose près, les nombres suivants : 5 383 000 électeurs sont adonnés à la vie agricole ; 3 102 000 tirent leur subsistance de l'industrie ; 410 000 du commerce ; 338 000 de différentes sortes d'entreprises, telles que le voiturage par terre, par eau, par chemin de fer, la banque, les assurances, etc., qui, dans les documents officiels, sont réunies sous la dénomination commune de professions auxiliaires de l'agriculture, du commerce et de l'industrie proprement dite. Les arts qu'on appelle libéraux, les offices et charges de toutes nature, les fonctions publiques, l'enseignement, la culture des lettres et des sciences, etc., font vivre environ 356 000 électeurs. Enfin, les personnes qui fondent exclusivement leurs moyens d'existence sur le revenu d'un capital invalide, comme les rentiers, ou sur le produit de la location de leurs immeubles, soit ruraux, soit urbains, comme c'est le cas d'un certain nombre de propriétaires, ou encore les pensionnaires de l'État, des communes, etc., forment une sixième catégorie, qui ne comprend pas moins de 410 000 individus ayant droit de voter.

Il faut maintenant analyser les masses numériques que présentent ces grandes divisions professionnelles, et en extraire successivement tous les divers groupes que chacune d'elles renferme. Cela se peut faire sans beaucoup de peine, à l'aide des tableaux de dénombrement qui ont été publiés depuis 1866.

La classe des électeurs ruraux est, comme on le voit, la plus considérable de beaucoup. A elle seule, elle l'emporte sensiblement par le nombre sur toutes les autres classes réunies, puisqu'elle ne renferme pas moins de 5 383 000 électeurs, sur un total qui n'atteint pas tout à fait 10 millions. J'ajoute qu'en calculant le nombre des électeurs ruraux, je fais abstraction des propriétaires qui affèrment la totalité de leurs terres, les rejetant dans la même catégorie que les rentiers, suivant le mode de classement auquel paraît tenir M. le ministre de l'agriculture et du commerce.

Sur ce nombre de 5 383 000 campagnards qui ont droit de voter, 3 552 000 ont part à la propriété du sol rural, savoir : 2 165 000 propriétaires-cultivateurs, qui exploitent eux-mêmes leurs terres avec l'assistance des personnes de leur famille ou de leurs domestiques ; 693 000 journaliers, qui possèdent de petites parcelles dont ils ajoutent le produit à leurs salaires ; 463 000 fermiers et 159 000 métayers, qui cultivent leurs propres champs en même temps que les terres d'autrui ; enfin, 72 000 propriétaires, qui résident habituellement sur leurs domaines et qui les font valoir par les soins d'un régisseur ou d'un maître-valet. C'est bien, comme je l'ai dit, une masse de 3 552 000 électeurs ruraux qui, tous, participent aux avantages et aux charges de la propriété.

Plus des trois quarts de ces électeurs propriétaires, soit environ 2 711 000, ne possèdent que de très-petits fonds, d'une étendue inférieure à dix hectares. Lentement, laborieusement, ils ont conquis le sol et le gardent. Ils sauront bien de même garder la république.

Il faut mentionner après ce dernier et très-puissant groupe, puissant par le nombre du moins, une masse d'à peu près 1 327 000 électeurs qui n'ont point de propriétés, mais qui, pour la plupart, aspirent, eux aussi, à posséder la terre. On compte parmi eux 531 000 journaliers, 363 000 employés et ouvriers ruraux engagés à l'année, 276 000 fermiers et 157 000 métayers.

La classe agricole renferme en outre un nombre considérable d'entrepreneurs, petits patrons, travailleurs indépendants, qui exercent, non pour le compte d'autrui, mais à leur profit et à leurs risques, les professions de maraîchers, jardiniers, bûcherons, charbonniers, etc. Ce groupe fournit au corps politique un contingent de 104 000 électeurs. On peut réunir d'autre part en un groupe spécial 42 000 électeurs environ, par qui sont exercées diverses autres professions qui n'ont guère de relation qu'avec l'agriculture, comme celle des géomètres-arpenteurs, par exemple. Quant au surplus des électeurs ruraux, il se compose de 368 000 individus, attachés en qualité de domestiques à la personne des propriétaires, tenanciers ou entrepreneurs dont il vient d'être parlé.

Procédons, suivant la même méthode, à l'analyse des masses numériques que présentent les autres catégories professionnelles. Les groupes qu'il faut distinguer et séparer y sont en moindre nombre.

La classe dans laquelle j'ai rangé toutes les familles qui tirent leur subsistance de l'industrie, renferme 3 102 000 électeurs. Sur ce nombre, 1 393 000 sont entrepreneurs ou patrons, possèdent un établissement, font travailler ou travaillent à leur compte ; 65 000 sont employés, directeurs, ingénieurs, chefs d'ateliers, commis ; 1 590 000 sont ouvriers, salariés à la journée ou à la tâche ; 54 000 sont domestiques.

La catégorie des commerçants ne compte que 410 000 électeurs : soit, pour le groupe des patrons, 322 000 ; pour le groupe des employés et commis, 73 000 ; pour le groupe des domestiques, 15 000.

Nous avons vu que les professions auxiliaires de l'agriculture, du commerce et de l'industrie proprement dite, donnent un contingent de 338 000 électeurs. Ce nombre total se décompose ainsi qu'il suit : entrepreneurs et patrons, 60 000 ; employés, surveillants, commis, 82 000 ; ouvriers, 190 000 ; domestiques, 6 000.

Les professions libérales, qui forment la cinquième catégorie, fournissent au corps politique 356 000 électeurs. Si nous décomposons ce nombre en trois groupes, comme nous l'avons fait pour la classe qui précède, le premier groupe, c'est-à-dire celui qui comprendra les titulaires de la profession, nous donnera environ 300 000 électeurs ; le groupe des employés, 40 000 ; enfin les domestiques, 16 000.

Reste la sixième classe, dans laquelle les tableaux de dénombrement rangent les personnes qui vivent exclusivement du revenu de leurs immeubles, les rentiers, les pensionnaires, etc. J'ai dit que dans cette catégorie sont compris environ 411 000 électeurs : dans ce total, les titulaires de la profession sont au nombre de 370 000, et les domestiques au nombre d'environ 36 000 ; les employés ne sont naturellement dans cette classe qu'en très-petit nombre et donnent à peine 5 000 électeurs.

Je ne dois pas omettre de rappeler au lecteur que tous ces chiffres ont été obtenus, non pas directement, mais par déduction. Je crois néanmoins qu'en les contrôlant, on reconnaîtra qu'ils approchent de très-près la réalité.

Un point qui mérite d'être signalé, c'est le rapport qui existe, dans les trois premières classes et dans les trois principaux groupes que renferme chacune de ces trois catégories, entre le nombre des producteurs qui coopèrent directement à la création de la richesse et le nombre des établissements ou des exploitations.

Dans la classe agricole, le nombre moyen des producteurs par exploitation peut être figuré par les chiffres suivants : propriétaires et entrepreneurs, 1,09 ; employés et travailleurs engagés à l'année, 0,21 ; ouvriers, 0,36. Dans la classe industrielle, le même rapport sera exprimé ainsi : entrepreneurs et patrons, 1,15 ; employés, 0,08 ; ouvriers, 2,03. Dans la classe commerçante : patrons, 1,11 ; employés, 0,35.

Si nombre de gens n'étaient pas détournés de l'observation des faits par la manie d'inventer à tout prix, ils pourraient, non sans profit, donner quelque attention à cette courte statistique. Elle prouve une chose : c'est qu'il y a en France, quoi qu'on puisse dire, entre l'ordre économique et l'ordre politique, une tendance visible à l'harmonie. On ne pourrait rencontrer, je crois, dans aucun autre État en Europe, un ensemble de conditions économiques aussi favorables au maintien de la paix intérieure. Le centre de gravité du système économique de la France est placé très-avant dans les couches profondes du corps social. C'est en politique l'équivalent de ce qui est en physique la condition nécessaire de la stabilité d'équilibre.

Malgré la profonde révolution industrielle et commerciale qui s'est accomplie dans le monde civilisé depuis le commencement de ce siècle, et qui, en étendant prodigieusement la surface du marché, a déterminé dans certaines branches de la production une très-énergique concentration des forces, la tendance des éléments économiques vers l'égalité persiste en France ; elle s'y accroît même. La preuve en est que le relèvement du niveau moyen des moindres revenus a notablement contribué, d'autre part, à accroître l'étendue du marché en profondeur.

Le moment serait donc mal choisi pour songer à restaurer l'inégalité dans l'ordre politique. Une telle entreprise réussirait mal à qui oserait la tenter.

ANATOLE DENOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Jean de Thommeray

J'ai rendu compte ici même, vers le mois de septembre, du roman de M. Jules Sandeau, dans lequel il vient, avec l'aide des ciseaux de M. Augier, de découper une grande pièce ou, tout au moins, une longue pièce. Je distinguais dans ce roman deux parties, l'une originale, l'autre banale à faire plaisir. La partie originale, c'était la peinture des déséquilibrements et des mécomptes d'un jeune Breton, à qui l'on a peint Paris tel qu'il était en 1832 et qui trouve le Paris de 1870. La partie banale, c'étaient les tentations d'agiotage et d'amours de plus en plus faciles auxquelles succombait le jeune Breton. De ces deux parties, la seconde seule pouvait être mise à la scène. J'ai donc conçu d'assez vives inquiétudes quand j'ai appris que Jean de Thommeray allait faire son apparition au Théâtre-Français. Je cherchais à me rassurer cependant, me disant que deux auteurs de tant d'esprit et d'expérience imagineraient quelque combinaison pour donner de la nouveauté ou de l'intérêt à l'histoire *du provincial qui vient se perdre dans la capitale*. Hélas ! hélas !

Non, les aventures de ce *paysan perverti* n'ont ni nouveauté ni intérêt. Les épreuves par où il passe me touchent fort peu ; elles se rattachent mollement au point de départ du drame et aboutissent plus mollement encore au dénoûment. Il est du reste saisissant, ce dénoûment, et il a sauvé la pièce, que l'exposition, également très-heureuse, avait suffisamment protégée jusque-là. Vous voyez la chose d'ici : l'exposition, c'est le départ de l'enfant prodigue ; le dénoûment, c'est le retour, sinon au château de ses pères, du moins aux traditions de sa famille, traditions de dévouement au devoir et à la patrie. Il est dix heures du soir, le quai Malaquais est enseveli dans un morne silence, car c'est en septembre 1870, l'instant où Paris, sur le point d'être investi, se recueille pour la résistance. Un détachement de mobiles bretons s'arrête sur le quai : le père et les deux frères de l'enfant prodigue marchent en tête, l'un commandant, les deux fils officiers. A cette vue, les sentiments d'honneur et de patriotisme qu'avait presque étouffés la vie de plaisir, la passion de l'argent, l'ironie desséchante d'un milieu mauvais, se réveillent tout à coup ; la glace qui enveloppait ce pauvre cœur s'est fondue, et le voilà qui entre dans les rangs en criant : Vive la France !

Oui, saisissant, ce dénoûment, et d'un grand effet : cependant, combien l'effet serait plus grand encore si vous m'aviez intéressé à ce père qui retrouve un fils, si vous m'aviez intéressé à ce fils lui-même ! Mais ce père, à peine l'ai-je entrevu au premier acte ; depuis, il n'a été représenté que par une carte de visite sur un plateau. Ce fils, c'est une misérable nature qui a succombé à toutes les tentations et sans essayer même la résistance ; c'est un pantin dont le premier venu ou la première venue a fait mouvoir les fils. Il est sauvé ! Que m'importe ? Quel instant d'ailleurs choisissez-vous pour lui faire ouvrir l'oreille à la voix du devoir ? Est-ce celui où il vogue en plein succès et d'amour et d'argent ? Il y aurait alors quelque grandeur de sacrifice : non, c'est celui où il est ruiné, *nettoyé*, comme on dit maintenant au Théâtre-Français ; c'est celui où il va épouser un laideron qu'il déteste. Où est donc alors le grand mérite ? De bonne foi, ce n'est pas seulement le salut de l'âme qu'il trouve dans les rangs des mobiles bretons, c'est aussi le salut du corps ; il a ainsi le pain du jour et le moyen d'échapper à sa future. Mais, du moins, laissez-lui le mérite de cet acte de bon sens ! Non ; il faut qu'en ce moment encore il y ait quelqu'un qui fasse mouvoir les fils : un de ses anciens compagnons de plaisir qui s'est engagé volontairement dans la ligne vient lui faire honte de son indifférence pour la patrie et le remue par d'éloquentes protestations.

Au lieu de nous présenter tant de personnages [illegible] à la lutte et dont aucun n'est [illegible], au lieu de multiplier les incidents banals et les aventures [illegible] pourquoi les auteurs n'ont-ils pas concentré l'intérêt sur la femme qui pleure, soit sur la lutte qui s'engage chez le jeune homme entre les séductions de Paris et les souvenirs, les enseignements du foyer breton ? Le vrai sujet n'était-il pas le duel entre le vice parisien et la vertu provinciale ? Il fallait donc

y insister. Vous rappelez-vous le bon vieux drame *la Grâce de Dieu?* C'est la même histoire, avec cette différence que le jeune Breton était une jeune Savoyarde. Elle aussi avait à subir mille assauts ; mais au moment du danger, la voix du pays arrivait à ses oreilles grâce à la vielle d'un brave Savoyard qui la suivait partout : cette vielle était l'écho de la patrie absente. Pourquoi MM. Augier et Sandeau n'ont-ils pas trouvé un moyen de placer un biniou à la cantonade? S'il était impossible de nous rendre présente à l'esprit cette Bretagne qui cependant fait le dénoûment, du moins fallait-il que le héros luttât, si l'on veut que je m'intéresse à quelqu'un ou à quelque chose ! Et, si ce n'est pour m'intéresser, que ce soit du moins au profit de la thèse soutenue. Car enfin, puisqu'il s'agit de faire voir aux provinciaux les dangers *de la capitale*, la démonstration n'aura de force qu'autant que ces séductions triompheront d'une énergique nature. Qu'il soit de granit, votre Breton vaincu dans la lutte, et non de carton-pierre ! Vous voulez nous persuader que le vent des passions parisiennes est irrésistible? montrez-moi un chêne déraciné et non pas une branche de noisetier qui se casse ! Je vois bien l'ordre et la marche des séductions subies; la gradation ne m'échappe pas : votre jeune Breton passe de l'amour pur à l'amour coupable ; puis de cet amour à un amour plus triste encore, c'est-à-dire de la femme qui se donne à celle qui se vend, et il finira par la femme qui achète un mari. Très-bien ; mais qu'il ne passe pas de l'une à l'autre avec tant d'aisance et de facilité ! Hélas ! il suffit d'une main touchée, d'une tresse de cheveux dénouée pour que cette girouette tourne immédiatement. Tourne donc, mais ne crois pas que je m'en inquiète beaucoup !

Ainsi la famille, dont la douleur aurait pu me toucher, est absente ; l'enfant prodigue, dont les combats intérieurs auraient pu m'intéresser, tourne à tout vent sans résister. Y a-t-il du moins un personnage sympathique? Pas un seul. Ont-ils du moins une figure originale? Chacun d'eux a servi vingt fois. Le plus nouveau, le plus inattendu du moins sur cette scène d'ordinaire réservée, c'est la belle aux cheveux d'or, qui succède à la femme du grand monde. Par cela même que nous sommes étonnés de la voir là, elle pique un peu notre curiosité.

La pièce a été accueillie avec bienveillance; s'il n'y a eu ni émotion vive, ni frémissements, ni tressaillements, on a écouté sans ennui ces aventures banales racontées en un style agréable, assez souvent spirituel. Quelques mots fort plaisants ont détendu de temps en temps la salle. Les décors, qui sont fort beaux, ont eu la plus grande part à ce demi-succès; l'interprétation n'y a pas nui. Mounet-Sully a trop de tempérament pour ce rôle d'enfant inconstant et faible tournant à tous les vents. Parfois il éclate en accents stridents, on ne sait pourquoi; il est vrai qu'il y a des girouettes qui grincent. Trop de brusquerie aussi quand il sort pour aller mettre un paletot; il se précipite sur la porte à tout briser. Les auteurs lui ont donné une ombrelle à casser, c'est une attention délicate ; mais c'est trop peu pour l'emploi de ses nerfs. Mademoiselle Favart joue aussi savamment que possible un rôle bien médiocre; mademoiselle Croizette est d'ailleurs très-provocante et d'une fantaisie fort agréable dans celui de la fille aux cheveux d'or. Coquelin est plaisant à son ordinaire. Les autres rôles n'existent pas. Got a consenti à égayer deux scènes de sa présence; mais on n'espère pas sans doute lui imposer longtemps cette corvée.

MAXIME GAUCHER.

École libre des sciences politiques.

Les cours de l'École libre des sciences politiques, 16, rue Taranne, seront interrompus du 29 décembre au 4 janvier à l'occasion du premier de l'an. Ils reprendront le lundi 5 janvier.

M. Demangeot a fini d'exposer l'organisation des pouvoirs publics, dans leurs rapports avec l'administration locale. Il va commencer l'étude de l'administration départementale française comparée à celle de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Angleterre et des États-Unis !

M. Alix vient d'aborder le contentieux administratif.

MM. Leroy-Beaulieu et Machart exposent, le premier le mécanisme des emprunts, le second, les règles de la comptabilité publique.

M. Dunoyer, après avoir terminé la matière des mines, traitera des autres parties de la législation industrielle.

M. Sorel achève l'histoire de la Révolution de 1848 en France et en Europe; il commencera ensuite la question d'Orient.

M. Pigeonneau poursuivra son histoire des traités à partir de 1648.

M. Funck Brentano a commencé d'exposer le droit des gens pendant la guerre.

M. Boutmy a entamé et poursuit l'étude du parlement en Angleterre.

M. Vergniaud a presque terminé l'exposé de la constitution belge. Il passera ensuite à la constitution de l'Allemagne du Nord.

Notre collaborateur, M. Louis Leger, vient d'être autorisé par le ministère de l'instruction publique à faire un cours de langues slaves à l'École des langues orientales (2, rue de Lille).

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 5 janvier n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 28 10 JANVIER 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Rien n'est plus grave que le vote d'hier, qui ajourne, à une majorité de 42 voix, la loi sur les maires jusqu'au moment où la loi organique municipale sera votée, et cela malgré les déclarations explicites du chef du cabinet. S'il y eut jamais un vote de défiance pour un ministère, c'est bien celui-là. La désagrégation de la majorité du 24 mai est un événement considérable qui ouvre une ère politique nouvelle.

Il était temps.

Dans le court répit que les vacances du jour de l'an ont donné à l'Assemblée nationale, le pays a eu le loisir de réfléchir aux résultats de la courte session inaugurée en novembre. Il avait lieu d'être sérieusement alarmé de la direction donnée aux affaires publiques; aucune issue raisonnable n'apparaissait à l'esprit pour dénouer la crise actuelle. Si l'Assemblée nationale était placée dans les conditions ordinaires de tous les parlements, avec un terme fixe devant les yeux pour cesser ses travaux, on saurait à quel moment la nation sera mise en demeure de manifester sa volonté et l'on attendrait patiemment cette date bienheureuse qui mettra fin à tant de stériles divisions. Il n'en est rien ; l'Assemblée est absolument maîtresse de ses destinées ; elle peut prolonger ses jours à son gré. Elle tient cette omnipotence de son titre de Constituante. Si elle remplissait sérieusement les devoirs que ce titre lui impose, si elle élaborait une constitution au sens vrai du mot, il y aurait une limite à ses travaux. Mais elle ne veut rien faire de semblable ; elle conserve l'omnipotence d'une Constituante sans rien constituer, sans rien terminer, surtout sans abréger sa propre durée. Nous ne connaissons rien de plus anormal et de plus contradictoire qu'une pareille situation. Elle s'explique par la composition même de l'Assemblée, par ce balancement des partis qui fait que nous n'avons pas même une majorité réelle, suivant une politique nettement déterminée, par la raison que ce qu'on appelle la majorité est un composé d'antithèses que la dénomination commode et élastique d'ordre moral ne dissimulait que très-imparfaitement. Voilà pourquoi le ministère hybride qui résumait toutes ces contradictions ne disait rien, ne faisait rien en dehors de son fameux programme de résistance et de combat. Encore était-ce un combat sans drapeau et qui se livrait en réalité contre la volonté nationale, parce qu'elle a eu l'impertinence de manifester son antipathie sur tous les points du pays pour le ministère du 20 novembre, digne héritier de son prédécesseur du 24 mai.

On pouvait cependant discerner une espèce de plan dans les derniers incidents de notre vie parlementaire. Les mutations préfectorales coïncidant avec la loi des maires, et la préférence donnée à la loi électorale dans la commission des Trente indiquaient que la préoccupation dominante était toute personnelle pour nos gouvernants, et que le plus pressé et le plus important pour eux était de préparer le terrain électoral afin d'être prêt à toute éventualité. La politique résolûment conservatrice se résumait dans la ferme résolution de faire réélire par tous les moyens possibles la droite et le centre droit. Nous ne connaissons pas de définition qui corresponde mieux à la réalité. Cette politique ne se montrait pas moins résolue à démentir tous les principes libéraux qu'elle a jadis invoqués avec tant de fracas — jusqu'au moment où il lui est devenu possible de les pratiquer.

Liberté de la presse, libertés communales, elle reniait tout ce qu'elle avait professé, brûlait tout ce qu'elle avait adoré avec une aisance et une prestesse qui ajoutait au scandale de ces palinodies. Il était certain qu'elle ne s'arrêterait plus dans cette voie et qu'elle monterait de nouveau toute la machine administrative du despotisme impérial, en arrosant ses rouages de l'huile sainte du cléricalisme pour mieux la faire fonctionner.

Nous n'hésitons pas à le dire, une pareille situation était aussi périlleuse que déplorable pour le pays. Celui-ci demeure absolument calme et raisonnable ; il s'est laissé calomnier sans sourciller. Sous le coup d'une crise financière dont les causes sont nombreuses, mais à laquelle la mauvaise politique qui prolonge ses incertitudes n'est pas étrangère, il a lutté courageusement par un patient labeur. Les déclamations sur le péril social, exagéré à plaisir, n'ont excité que sa pitié et

sa gaieté. Paris n'a pas même fait attention à l'allocution de nouvelle année d'un brave général qui a juré sur son grand sabre que l'armée seule l'avait empêché de se livrer à tous les excès. Paris a compris qu'il n'y avait là qu'un écho des agréables discours du vice-président du conseil et comme l'éternel refrain de la chanson du parti résolûment conservateur. La grande ville a souri, et c'est tout. Pourtant, on ne saurait nier que cette politique de creuse et vide résistance qui se chantait sur tous les airs aurait bien pu finir par irriter l'esprit public. En tous cas, elle n'exerçait sur lui qu'une influence malfaisante. Nous ne nous berçons pas d'illusions vaines ; la tranquillité du moment actuel ne nous fait pas croire que nous en ayons fini avec tous les ferments révolutionnaires ou avec la prostration morale, qui n'est pas moins dangereuse. L'esprit public aurait besoin d'être relevé par de nobles préoccupations. Il faudrait ouvrir partout des issues à son activité, lui donner comme aliment des réformes à poursuivre. La liberté seule forme à la liberté bien ordonnée. La compression ne fait que préparer de nouvelles dictatures qui ne feront qu'entretenir l'état révolutionnaire. C'est à ce résultat que nous conduisaient à coup sûr nos grands conservateurs par la manière dont ils comprenaient et pratiquaient la conservation. Si encore ils l'étaient tous de la même manière, il y aurait une certaine suite dans leur marche ; on suivrait un plan. Mais non : leurs discordes intérieures éclatent dès qu'ils sortent de la résistance. Aussi, ni en instruction publique, ni en finances, ni en politique étrangère, ni même sur les questions de liberté municipale, ils ne peuvent rien tenter de net, de précis. Nulle réforme n'est possible avec une telle Assemblée. Tout ce que la France a désiré passionnément au lendemain de ses désastres, tout ce qu'elle demandait avec une si loyale sincérité : la rénovation sérieuse de ses institutions militaires et économiques, la proportion dans l'impôt et l'instruction publique obligatoire, tout cela est à vau l'eau. Nous nous traînons dans la même ornière et nous nous débattons dans la même impuissance malgré notre bon vouloir. Et cependant les mêmes circonstances qui rendaient toutes ces réformes si nécessaires il y a trois ans subsistent ; elles sont même aggravées, et nous piétinons sur place parce que l'Assemblée nationale ne peut triompher d'aucune de ses divisions !

Il y a pour les peuples et les individus quelque chose de pis qu'un grand désastre : c'est un grand désastre qui ne porte pas ses fruits. Il y a quelque chose de pis que le malheur : c'est le malheur stérile. Cela aussi est un péril social et de la pire espèce. Il eût été pourtant bien facile de donner à ce pays le vrai calme, le calme vivant de la force qui trouve son emploi légitime : c'eût été de le mettre à l'œuvre pour panser ses blessures, réparer ses brèches, réformer ses abus ; c'eût été de l'engager dans la voie d'un progrès large et sérieux à tous les points de vue. Il eût fallu moins lui parler du pape et de son pouvoir temporel, et davantage de Dieu et de la responsabilité qui incombe aux fils d'une grande nation qu'il faut relever au plus vite. La Constituante de 1871 aurait rempli un rôle aussi beau et aussi grand que celle de 1789, si elle avait compris sa mission dans sa grandeur en foulant aux pieds l'esprit de parti. Fonder les institutions modernes était certes une grande chose ; les corriger dans ce qu'elles avaient de défectueux, après les révélations cruelles de la guerre de 1870, n'était pas moins important. Il a semblé un moment que l'Assemblée nationale avait entrevu ce rôle bienfaisant, quand, dans sa première loi de décentralisation, elle se montrait résolue à faire disparaître le vice foncier et permanent des institutions latines, je veux dire cette prépondérance du pouvoir central qui étouffe les libertés locales et individuelles au profit du despotisme révolutionnaire ou monarchique. Y reviendra-t-elle aujourd'hui ?

Les fâcheux effets d'une politique semblable se font sentir sourdement encore sur nos relations avec les puissances étrangères. Nous ne voulons rien exagérer ; nous ne croyons pas que le péril soit immédiat. L'Europe tout entière a besoin de paix. L'Italie doit refaire ses finances et régler sa question ecclésiastique. La Prusse a un lent travail d'assimilation à poursuivre. Le boa met de longs jours à digérer des proies moins énormes que les conquêtes de 1866 et de 1871. Il n'en demeure pas moins que la France doit user d'une grande sagesse pour conserver une paix compatible avec sa dignité. Pour l'heure actuelle, le point le plus délicat de sa politique étrangère est l'Italie, et cela par la faute, non de son gouvernement, mais de la fraction exaltée du parti clérical, qui depuis deux ans ne cesse de prodiguer l'insulte au nouveau royaume. Les pèlerinages et les mandements épiscopaux n'ont cessé de jeter de l'huile sur le feu avec une imprudence aussi coupable qu'antipatriotique. Le gouvernement ne s'est point associé à ces passions insensées ; il les regrettait plus que personne, mais il n'a jamais su les réfréner avec la vigueur nécessaire. On sait avec quelle timidité il s'est exprimé sur le mandement qui a valu la pourpre romaine à l'archevêque de Paris. Il s'est montré moins faible en face des incartades intolérables des évêques de Nîmes et d'Angers. Et cependant M. le ministre des cultes s'est cru obligé, dans sa récente circulaire, de déclarer que pour le fond des choses le gouvernement était d'accord avec les évêques, et il a cru utile de protester de sa tristesse au sujet de la situation de la papauté. C'est toujours la même chose : le ministère voulait et ne pouvait pas ; il n'osait prendre une décision nette, énergique, parce qu'il comptait sur ses doigts les voix qu'il pouvait perdre dans cette majorité si factice et si flottante, et il était obligé, contre l'intérêt manifeste du pays, de ménager jusqu'aux fous qui sacrifieraient la France à la papauté temporelle. C'est ainsi que des faits aussi regrettables que ceux qui se sont produits à l'occasion des obsèques du colonel de la Haye ont été possibles. Dans de telles conditions, la station de l'*Orénoque* dans les eaux de Civita-Vecchia est un danger permanent. Il est temps que cette politique de ménagements pour ce qui n'en mérite pas prenne fin. Elle joue trop gros jeu.

Ainsi, au dedans comme au dehors, la politique d'un ministère qui n'avait d'énergie que contre les vœux du pays et les libertés publiques était un danger croissant. Restera-t-il aux affaires après le grave échec qu'il vient de subir ? Et comment, s'il reste, pourrait-il gouverner désormais ? Telle est la question du moment.

L'Espagne vient de subir une nouvelle révolution. Les Cortès ont, par deux fois dans une même séance, condamné la politique de M. Castelar, accusé de n'avoir pas maintenu au dehors la dignité nationale et de n'avoir pas rétabli l'ordre à l'intérieur. Après ce double échec, M. Castelar a donné sa démission. Au moment où M. Salmeron s'apprêtait à jouir de

son triomphe, est entré un officier porteur d'un petit billet du capitaine général de Madrid, Pavia, qui venait annoncer au président la dissolution des Cortes. A ce coup de théâtre, M. Salmeron a compris qu'il venait de remporter une victoire dangereuse et a supplié M. Castelar de reprendre le pouvoir. Celui-ci a refusé et il a fallu céder aux ordres du général Paiva, qui avait disposé ses canons devant le palais des Cortès. La chambre s'est dissoute et le pouvoir a été aussitôt saisi par un nouveau cabinet.

Ce dénoûment si subit n'a pourtant rien d'inattendu pour ceux qui suivent d'un œil attentif les destinées de l'Espagne. Je vous l'avais annoncé ici même avant la chute du roi Amédée. « La dynastie de Savoie ne peut se maintenir, disais-je alors; l'Espagne passera par la république et reviendra plus tard au prince Alphonse. » Ma prédiction est en train de s'accomplir.

La république espagnole a succombé devant des difficultés sans nombre. Elle avait à lutter au dedans contre les carlistes et les intransigents; au dehors, elle n'a été soutenue par la sympathie d'aucun gouvernement, et les États-Unis, qui auraient pu lui être favorables, ont failli devenir ses adversaires les plus résolus à cause de la question de Cuba, qui a provoqué l'affaire du *Virginius*. Ce sont ces événements qui ont amené la chute de M. Castelar; mais il y a en Espagne, pour tout gouvernement, des dangers plus sérieux encore parce qu'ils tiennent à des causes plus profondes. Désorganisation complète de l'armée, pénurie absolue des finances, passion des libertés communales poussée jusqu'à l'indépendance complète des provinces, esprit d'insurbodination dans tous les rangs de la hiérarchie, — mais surtout absence d'une bourgeoisie libérale et éclairée, capable de maintenir un juste équilibre entre les partisans du pouvoir absolu et les cupidités brutales des intransigents : tels sont les maux qui accablent aujourd'hui l'Espagne. Le nouveau gouvernement pourra-t-il en triompher? Arrivons-nous enfin à une solution, ou assistons-nous simplement à un nouvel épisode, je ne le sais. Les nouveaux ministres ont tous un passé politique bien connu. M. Serrano tient pour la troisième fois dans ses mains les destinées de son pays; il était à la tête des troupes qui ont combattu la dictature d'Espartero; c'est lui qui, par la victoire d'Alcolea, a décidé la chute de la reine Isabelle; il passe aujourd'hui pour être favorable au fils de la souveraine qu'il a renversée. Topete est aussi un de ceux qui ont chassé Isabelle; il est allé, en 1868, chercher aux Iles Canaries le maréchal Serrano pour diriger la révolte; Sagasta, Becarra, Echegaray, faisaient partie du dernier ministère du roi Amédée, et Echegaray se trouvait, à la dernière Constituante, le chef du parti qui a voulu faire échec aux républicains au nom des *radicaux*, c'est-à-dire (car il faut éviter une confusion trop facile) au nom des partisans d'une monarchie libérale. On le voit, le nouveau cabinet est composé d'éléments très-divers, et la discorde pourrait facilement s'y glisser.

De tous côtés nous voyons des difficultés matérielles aggravées par le désordre moral; nous n'avons, pour le moment, qu'un devoir à remplir : attendre les événements en faisant des vœux pour un pays qui semble condamné à descendre tous les jours un nouveau degré de cet abîme qui, pareil au cercle de l'enfer de Dante, ne laisse aucun espoir de retour. Il y a pourtant dans cette race espagnole tant de nobles qualités, tant de ressources, qu'on se plaît à penser qu'elle peut réparer ses ruines, retrouver un peu de calme et de prospérité. On lit dans un vieux conte que les fées appelées auprès du berceau d'un prince lui avaient accordé toutes les qualités, quand survint une fée jalouse qu'on avait oublié d'inviter. « Je ne peux pas, dit-elle, enlever à cet enfant les dons de mes sœurs, mais je vais les rendre inutiles. » Telle est aujourd'hui la situation de l'Espagne. Qui pourra rompre le charme et réveiller le génie de ce peuple jadis si grand? Nul ne le sait encore; mais il est temps que le charme soit rompu; il y va, cette fois, du salut de l'Espagne.

HERMILE REYNALD.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. VIDAL-LABLACHE

Le relief du sol de l'Europe centrale. — Le massif des Alpes

La région continentale qui s'étend en Europe entre la Méditerranée, d'une part, la mer du Nord et la Baltique de l'autre, et qui forme le véritable centre de notre continent, peut être, en général, caractérisée par la variété que présente chez elle le relief du sol. Sauf dans la partie septentrionale, prolongement de la grande plaine qui couvre le nord et l'est de l'Europe, elle offre une heureuse combinaison des formes les plus diverses, plaines, vallées, plateaux, chaînes de montagnes. Elle se distingue par là, aussi bien de cette région massive qui touche à l'Asie, que de ce monde des péninsules méridionales, dont la configuration se prêtait peu au développement des grandes plaines.

Étudier le relief du sol dans cette partie de l'Europe, c'est en quelque sorte étudier la structure même de notre continent. Ce qui, en effet, domine ici tous les accidents et toutes les formes du sol, c'est le puissant massif des Alpes. Or, l'importance des Alpes dans la géographie de l'Europe ne tient pas à la hauteur prépondérante, pas plus qu'à la singulière beauté de ces montagnes. Elle résulte surtout du rôle qu'elles jouent dans l'ensemble; elle vient de ce que les Alpes constituent ce qu'on pourrait appeler la clef de voûte de l'édifice européen.

La chaîne des Alpes, malgré sa longueur, des bords du Rhône à ceux du Danube, de Marseille à Vienne, malgré les ramifications nombreuses qui dressent comme une double et triple chaîne calcaire autour des masses granitiques soulevées au centre, n'est pas celle qui occupe la plus grande étendue du sol européen. L'Oural et les monts scandinaves, pour ne pas parler du Caucase, usurpent une surface plus considérable de la carte. Mais ce sont des systèmes isolés aux extrémités de l'Europe. Il en est autrement des Alpes. La géologie nous apprend que celles-ci sont les dernières qu'aient enfantées en Europe les convulsions de la nature. Du jour où ce gigantesque travail de soulèvement, œuvre sans doute de bien des milliers d'années, fut achevé, on peut dire que l'inclinaison des pentes, les voies que devaient

suivre les fleuves, le dessin général de notre sol, en un mot, fut arrêté dans ses traits définitifs.

De tous côtés d'autres chaînes viennent se nouer au colosse. Au sud, un de ses prolongements dessine l'arête de la péninsule Italique. Au nord, il s'adosse au système de hauteurs qui couvre la haute et moyenne Allemagne. Il forme ainsi une sorte de massif central, d'une étendue considérable, auquel viennent encore s'appuyer, à l'ouest et à l'est, deux puissants contre-forts : d'un côté, ce sont les montagnes qui, après avoir sillonné la France, vont se lier au plateau de l'Espagne. De l'autre, ce sont les Carpathes qui se rattachent à leur tour au plateau hellénique. Il soutient tout par sa masse et domine tout par son altitude. Au point de rencontre de la partie centrale et occidentale de la chaîne, comme si, concentrée dans cet angle, la force de soulèvement eût agi avec un redoublement d'intensité, se dresse le mont Blanc, cime culminante, tête de la pyramide dont la superficie de notre continent forme la base.

Ainsi, de même que le continent asiatique atteint sa plus grande élévation dans les montagnes qui bordent de près l'océan Indien, le sommet du relief de l'Europe se trouve également placé fort loin du centre, sous une latitude toute méridionale, à peu de distance de la Méditerranée. Il en résulte une différence essentielle dans l'inclinaison de chaque versant. Sur le versant méridional se déroulent des pentes rapides, qui vont bientôt expirer dans la mer. Des cimes neigeuses que, du haut du dôme de Milan, le regard embrasse à l'horizon, vous tombez en quelques heures aux campagnes noyées, aux rizières de la Lombardie. Au nord, au contraire, le sol ne s'abaisse que par une lente et graduelle progression. Il faut, d'étage en étage, descendre jusqu'aux plaines de la basse Allemagne pour trouver un niveau qui ne dépasse pas 200 mètres. L'intervalle, — et vous voyez quelle en est l'étendue, — est occupé par une succession de terres plus ou moins élevées, dont le caractère commun est de s'échelonner, pour ainsi dire, sur un plan qui du faîte des Alpes s'incline avec une lenteur toujours croissante jusqu'aux mers septentrionales. Et là une plaine continue se développe presque à l'infini.

Vous voyez ainsi, messieurs, se manifester en Europe une disposition qui, loin d'être particulière à notre continent, paraît être un fait général dérivé des lois qui régissent le mouvement du globe. L'élévation des plateaux et des terres augmente en raison de leur proximité de la zone torride ; le sol se déprime, au contraire, dans le voisinage des mers glaciales. Remarquable disposition! Il est certain, en effet, que cette répartition des hautes terres a pour résultat d'étendre singulièrement le domaine des régions tempérées, c'est-à-dire le domaine favorable au développement de l'humanité. Dans une zone méridionale, l'élévation du sol combat l'influence de la latitude. Elle se prête même, suivant les inégalités locales du relief, les différences de l'orientation, à mille combinaisons de climat, pour ainsi dire; elle ouvre des échappées sur les mondes les plus divers; et elle engendre enfin une variété qui pour la nature est un charme, et un aiguillon pour l'homme. Si, par un arrangement inverse, c'était vers le nord que le niveau du sol tendît à s'élever, une région glaciale se substituerait aux contrées froides, où toutefois l'habitation est encore possible. L'uniformité de la mort s'étendrait sur elles. Et, bien plus, il y aurait là une « citadelle des neiges » (1), d'où les vents s'échapperaient pour refouler par leur souffle jusque vers les tropiques les pays tempérés et les sociétés florissantes.

On peut discerner autant de régions naturelles qu'il y a d'étages dans la longue pente qui se déroule ainsi des Alpes aux mers du nord. Les hautes plaines de la Suisse et le plateau de la Bavière figurent, au pied même de la chaîne, comme le gradin supérieur. Le Jura, par les escarpements calcaires qu'il prolonge vers la Bohême, en marque le rebord; le Danube, par la vaste courbe qui se termine à Passau, en dessine le contour. Première région qui, nous le verrons tout à l'heure, n'est à bien des égards qu'une dépendance des Alpes.

La région inférieure, moins simple, plus vaste, est circonscrite à l'ouest et à l'est par deux boulevards montueux : les Vosges, qui la séparent des plaines ondulées tournées vers l'Atlantique; le massif de la Bohême, qui sert de limite à la grande plaine russe. Aucune contrée en Europe n'égale en variété celle qui s'étend ainsi des Vosges aux monts Sudètes. La vallée du Rhin, largement dessinée entre deux remparts parallèles, rivalise avec les plus magnifiques plaines. Les plateaux que traverse le Neckar sont moins élevés, plus fertiles que ceux de la Bavière. Les terrasses accidentées entre lesquelles serpente le Mein sont abritées en tous sens par un rideau de montagnes. Nulle part aussi la variété des occupations humaines ne répond mieux à celle de la nature. Ici, sur les versants élevés, la vie pastorale domine. Ailleurs, sur les bords du Rhin, par exemple, l'agriculture obtient d'un sol morcelé presqu'à l'infini une merveilleuse abondance des récoltes les plus diverses. Et à côté d'elle l'industrie se présente sous toutes les formes et à tous les degrés : tantôt dans les bourgs établis au passage des torrents sur les pentes des montagnes; tantôt dans la manufacture bruyante qui, à Chemnitz ou à Mulhouse, élève son panache de fumée; ou bien encore, — sous une forme plus modeste, mais non moins intéressante, — dans la cabane isolée à la lisière des bois, où quelque artisan de la forêt Noire ou de la Thuringe sculpte, pendant les longs loisirs de l'hiver, ce jouet d'enfant destiné peut-être, une fois sorti de ses mains, à voyager jusqu'en Chine ou en Amérique.

Les hautes terres ne se terminent pas brusquement vers le nord. Une zone de transition précède la plaine; plusieurs signes en annoncent de plus en plus le voisinage. Tantôt l'on voit, comme auprès du Wéser, les chaînes de montagnes se transformer en ramifications confuses qui s'abaissent et s'écartent pour permettre aux vallées de se développer entre elles avec plus d'ampleur. Ou si, comme autour du Rhin, les plateaux dominent, ils élargissent peu à peu les fentes étroites qui leur servaient de vallées, et la plaine elle-même s'introduit çà et là au milieu d'eux. Ce sont de véritables golfes qu'elle projette ainsi : précieuses articulations dans lesquelles, se dépouillant, pour ainsi dire, de son caractère de continuité monotone, elle acquiert plus d'importance et plus de vie. C'est là qu'en effet, attirées par l'abri, les fleuves, la fertilité du sol, les populations s'assemblent de préférence. C'est là que s'élèvent, à la faveur des débouchés qui viennent de tous côtés y aboutir, des villes telles que Cologne, Leipzig, Dresde, Breslau, toutes situées de même, au seuil de la plaine qui au

(1) Élisée Reclus, *la Terre*, t. I, p. 128.

nord et à l'est enveloppe l'Europe comme une mer immense.

Elle rappelle, en effet, par son uniformité l'Océan, qui jadis la couvrait en partie. Théâtre naturel des grandes agglomérations politiques, elle va s'étendant sans cesse vers l'Asie, et manifestant de plus en plus ce caractère de monotonie qui apparaît chez elle dans les produits du sol comme dans le sol lui-même, dans la stérilité comme dans la richesse. Au nord, en effet, vous verriez s'étendre ces interminables forêts que caractérise la fastidieuse répétition des mêmes espèces. Et au centre, dans cette région russe des Terres-Noires appelée à devenir bientôt le grenier de l'Europe, le regard se promènerait sur des plaines de blé sans limite, et n'y trouverait qu'avec peine un bouquet d'arbres.

Si la monotonie succède ainsi à la variété, on voit, au contraire, en se rapprochant des hautes montagnes, à la variété succéder les contrastes. Sans doute, les plus saisissants exemples de tels contrastes ce n'est pas aux Alpes qu'il faut les demander, mais à ces gigantesques chaînes taillées aux proportions des continents qu'elles soutiennent. Les Andes de l'Amérique du Sud nous montreraient comment, sur leur versant oriental, les plus grands fleuves du monde naissent des vapeurs qu'ont accumulées les vents de l'Atlantique, tandis que sur l'autre versant la pluie est inconnue, et l'apparition d'un nuage un tel prodige que la population se rassemble, dit-on, pour le contempler. Ces phénomènes excessifs ne conviennent point à la nature de l'Europe. Quel contraste néanmoins entre les vallées suisses et ces vallées italiennes où s'étale toute la splendeur méridionale; et même, entre contrées situées sur le même versant des Alpes, que de différences encore!

La Suisse, si fière de ses Alpes, n'a point acheté trop cher la gloire et le profit qu'elles lui donnent. Elle doit assurément (et je parle de sa région inférieure) à son élévation relative et à la proximité des hauts sommets un climat rude et capricieux, des gelées, des brouillards, des grêles fréquentes. On dirait toutefois que les Alpes se sont adoucies pour elle. Les vallées qui s'en détachent à l'ouest du Saint-Gothard s'abaissent rapidement au pied même des plus hauts massifs. Entre les Alpes et le Jura des collines se ramifient pour multiplier les abris, pour dessiner les contours des lacs, pour répandre une variété infinie dans son territoire. Ces lacs enfin forment un admirable système qui prévient pour elle les effets dévastateurs des eaux, et double ainsi l'utilité du beau réseau fluvial qui la sillonne.

A côté d'elle, le plateau de la Bavière est tout autre. Déjà le [illegible] et [illegible] vallées qui s'y dirigent [illegible] mêmes du massif alpestre, annoncent qu'ici la base tout entière de la montagne s'est soulevée sur une immense étendue. La [illegible] encore au delà d'Augsbourg, la vallée du Lech garde un niveau supérieur [illegible] moyen des vallées [illegible]. A l'élévation se joint l'uniformité. On ne trouve guère de collines [illegible] des Alpes, [illegible] vers les rives du Danube. Partout alentour s'étend un espace à peu près plat; de telle sorte qu'entre Augsbourg et Munich par exemple, on croirait traverser quelqu'un de ces tristes et ingrats pays [illegible] qui appartiennent de droit à la basse Allemagne.

C'est le Nord en effet transporté au centre de l'Europe. La température moyenne de [illegible] plus basse que sur les bords de la Baltique, avec de pins [illegible]. Le vent du sud est un souffle glacé qui a balayé toutes les neiges des Alpes. De l'ouest et du nord, d'autres vents amassent sur ce plateau saillant en forme de promontoire, des nuées qui le couvrent de pluies abondantes. N'y cherchez plus la vigne : elle peut, dans la vallée supérieure du Rhône, autour de Sion, communiquer un feu généreux à des vins qu'on récolte entre deux chaînes de glaciers; elle peut orner les coteaux de la Moselle et du Rhin; elle peut même faire dans la Silésie, et, dit-on, jusque dans le Brandebourg, de téméraires apparitions. Seule ici la vigne du nord peut mûrir; et le houblon dotera du moins la Bavière de sa principale industrie.

C'est qu'en effet, messieurs, tandis qu'en Suisse l'influence des hautes montagnes est atténuée par un remarquable concours de circonstances favorables, elle règne ici dans toute sa force. La présence des Alpes ne s'y manifeste pas seulement par la vue des blancs colosses qui dominent au loin l'horizon; elle est dans l'air qu'on respire, et dans le sol même qu'on foule. Çà et là se dressent des blocs, que les glaciers transportèrent autrefois du fond des entrailles granitiques de la chaîne. Ailleurs s'étendent en vastes nappes ces cailloux déformés et polis, que les roches alpestres ont livrés aux torrents. Enfin ces nombreuses rivières qui se précipitent parallèlement vers le Danube (Iller, Lech, Isar, etc.), ne portent-elles pas dans leur rapidité, leur volume, leur couleur, la marque de leur origine alpestre? Seulement il leur a manqué l'action régulatrice des lacs. Lancées sur une pente à la fois rapide et uniforme, elles n'ont pas su se creuser un lit; et elles gardent jusqu'à la fin leur sauvagerie native. Leur cours déréglé, dépourvu des sinuosités qui pourrait amortir sa violence, multiplie sur un espace trois fois plus grand que le lit naturel, les bancs de sable, les îlots de gravier, les eaux dormantes. Loin d'attirer les hommes sur leurs rives, elles les repoussent et les séparent. Les routes et les villages s'écartent en général de leurs bords. Les villes évitent de se placer à leur confluent.

Malgré tout, ces torrents indisciplinés rendent un service immense. C'est par eux que le Danube devient un grand fleuve. Après s'être échappé si paisiblement des riantes vallées de la forêt Noire, il se traîne et semble dormir, jusqu'à ce que ses impétueux tributaires viennent tour à tour le réveiller. Enrichi par les masses d'eau qu'ils lui apportent, il s'anime enfin, et donne à son cours une allure plus régulière et plus puissante. Dès lors, surtout après Ratisbonne, la fertilité apparaît sur ses bords, et les villes riveraines se multiplient. Lorsqu'enfin l'Inn, cet affluent plus considérable que le fleuve même, aura versé dans son sein le tribut de soixante-six glaciers, le Danube, arrivé à la plénitude de sa force, pourra triompher des obstacles qui s'approchent, et poursuivre [illegible] les montagnes, à travers l'Europe, sa longue route vers l'Orient.

Par là, remarquez-le tout [illegible] quelle importance s'attache au pays que nous venons de décrire. — Sa position corrige en partie les désavantages du sol et du climat. D'une part en effet il tient quelques-uns des débouchés les plus importants des Alpes; d'autre part il domine la grande voie de communication ouverte entre l'Europe centrale et l'Orient. Deux routes naturelles, qui coupent, l'une du nord au sud, l'autre de [illegible] notre continent, se croisent sur ce [illegible]. Cet [illegible] son expression dans l'histoire [illegible] voyez cette ville d'Augsbourg. Déjà les Romains l'avaient choisie pour leur place d'armes en arrière du Danube, pour le poste d'où ils

surveillaient à la fois le cours moyen et le cours supérieur du fleuve. Sous ses murailles, à des époques bien différentes et des points les plus opposés, sont venues se décider quelques-unes des grandes querelles de l'Europe : de l'est, Magyars contre chrétiens au xe siècle ; du Nord, Gustave-Adolphe contre l'Autriche ; et que d'armées parties de l'Ouest n'a-t-elle pas vu traverser ses plaines, depuis Villars jusqu'à Moreau et Napoléon? Mais ce qui passait aussi sur cette route, c'était les produits de l'Orient qu'envoyait Venise aux pays du Nord ; c'était ces richesses dont une large part était retenue en chemin dans les mains de ces marchands et de ces banquiers d'Augsbourg qui au xvie siècle faisaient la loi à l'Europe. Ville aux destinées diverses, qui, si mal à propos sacrifiée à une capitale factice, oppose aux prétentions monumentales de Munich le vieux prestige de sa longue et si mémorable histoire.

Ce n'est pas seulement au nord, de tous côtés le massif des Alpes est entouré par des vallées fluviales qui rayonnant en tous sens, s'appuient aux principaux pays de l'Europe. Aux bords du Rhin, comme du Danube, du Rhône et du Pô, se sont formés de grands rassemblements humains ; et ainsi de toutes parts, des contrées riches et populeuses aspirent à se tendre la main par-dessus le mur qui les sépare. Le faisceau des routes se resserre à son approche, et chaque fente pratiquée à travers l'énorme masse prend une importance historique.

La structure des Alpes favorisait l'effort des hommes les uns vers les autres. Dans le chaos que présente au premier coup d'œil cet enchevêtrement de montagnes, il y a une disposition générale. Les Alpes ne sont pas un mur à peu près continu, comme les Pyrénées, ni, comme le Jura, coupé par de brusques et courts défilés. Elles se distribuent en un grand nombre de massifs, formant autant de systèmes distincts, isolés entre eux par des dépressions. Ces dépressions sont les passages d'une vallée à l'autre ; et, grâce à cette variété de structure, le nombre des vallées, comme leur beauté, forme l'incomparable titre des Alpes à la prééminence sur toutes les autres montagnes.

Une vie active et féconde put ainsi pénétrer de bonne heure et se répandre dans toute l'épaisseur de la chaîne alpestre. Déjà l'historien Polybe s'étonnait de la population des Alpes. Par un grand nombre de passages locaux, par des sentiers souvent difficiles, praticables toutefois, s'établirent les relations d'échange, ces premiers liens de sociabilité qui bientôt en appellent d'autres. L'expression naturelle de ces rapports fut le canton primitif, union de plusieurs vallées secondaires autour d'une vallée principale ; le canton, tel qu'il naquit au bord du lac de Lucerne pour devenir le noyau de la nationalité suisse. En même temps la culture et les habitations se propageaient peu à peu jusqu'au plus profond de la chaîne. Dans cette haute vallée de l'Engadine, à un niveau qui supporte à peine la culture des céréales, supérieur de plusieurs centaines de mètres au sommet dénudé du Harz, quel n'est pas aujourd'hui l'étonnement du voyageur de rencontrer une florissante population de 11 000 âmes, répartie en vingt-huit villages, où la misère est absente, où s'alignent aux bords de routes magnifiques des maisons confortables et élégantes, avec leurs balcons et leurs balustrades sculptées, objet favori et récompense d'épargnes lentement amassées dans toutes les grandes villes d'Europe ! Les Alpes n'étaient plus en vérité qu'une mince barrière, du moment où l'homme, loin d'être tenu à distance, pouvait s'établir ainsi à demeure, en nombre et en force, jusqu'au pied de la dernière ligne de faîte.

Parmi les nombreux passages des Alpes, ceux qu'ont définitivement choisis les grandes communications internationales, n'étaient pas toujours les plus faciles : l'importance des vallées, la ligne plus directe ont décidé la préférence. Notre siècle a la gloire d'avoir aplani les Alpes. Déjà trois chemins de fer, dont l'un surtout est une merveille de science et de patience, les ont traversées ; un quatrième se prépare. Des routes magnifiques rivalisent avec les chemins de fer. Planant par des viaducs et des ponts gigantesques au dessus des abîmes, protégées par des galeries voûtées dans les parages que menace l'avalanche, elles sont un des plus fiers témoignages du génie humain, qui semble avoir réussi à rapprocher ici sans trop de désavantage la hardiesse de ses constructions de la sublime architecture des Alpes.

Mais, messieurs, oublions un instant ces grands travaux, œuvre commune à laquelle ont concouru plusieurs nations, et dont toutes profitent. Aussi bien, ces changements ne sont-ils que d'hier. Il n'y avait encore au siècle dernier, sur toute la longueur de la chaîne, que deux routes carrossables et dans la partie la plus facile : celle du Brenner, vieil héritage des Romains, et, en Autriche, celle du Sömering, construite en 1726 par l'empereur Charles VI. C'était donc par ces sentiers de mulets que les torrents, en quelques heures, menacent d'emporter, que des éboulements soudains peuvent ensevelir sous leurs décombres, qu'on arrivait, à travers mille fatigues, jusqu'au passage lui-même. Là, il fallait encore affronter les vents furieux dont les cols sont éternellement balayés, essuyer peut-être une de ces rafales de neige qui aveuglent, égarent et précipitent dans l'abîme le voyageur, une de ces redoutables tourmentes comme celle qui, en décembre 1800, au Splügen, emporta des escadrons entiers de l'armée de Macdonald. Rude entreprise, au début de laquelle un voyageur allemand, vers la fin du xvie siècle, écrivait dans sa relation qui nous a été conservée : « Après nous être reposés quelques jours à Bâle, nous invoquâmes, dit-il, le nom de Dieu pour que sa miséricorde infinie nous assistât dans cet itinéraire si périlleux. Puis nous partîmes sur des montures de louage. »

Ce qui bien mieux encore raconte les difficultés et les périls de la route, ce sont ces villes si curieuses qui s'offrent au pied même, ou à peu de distance, des passages. Elles étaient l'étape extrême du voyageur; c'est là qu'il devait pourvoir aux derniers préparatifs avant la redoutable traversée ; c'étaient elles aussi qui l'accueillaient au retour. Ainsi, dans la vallée des Grisons, cette ville de Coire où tant de fois, s'acheminant vers le Splügen pour vider quelqu'un de leurs démêlés avec le pape ou les communes lombardes, séjournèrent les empereurs allemands du moyen âge ; — Chiavenna, la bien nommée, sur le versant méridional ; — Suze, où, prêt à passer le mont Cenis, mourut misérablement Charles le Chauve. De même encore, toutes ces villes échelonnées, de Trente à Insprück, dans les deux vallées qui confluent doucement l'une vers l'autre au col du Brenner. Plus la circulation était lente, mieux elle avait le temps de déposer des éléments de vie sur son parcours ; et par là, de Milan à Bâle, de Venise à Augsbourg, s'établissait, sur le trajet des expéditions militaires et du commerce, une chaîne de cités hospitalières : halte pour les armées, entrepôts pour les mar-

chandises, stations que néglige aujourd'hui notre impatience moderne, mais qui ne laissent indifférents ni l'historien ni l'artiste.

Ainsi, au milieu du monde solitaire et glacé qui les domine, ces passages alpestres représentent le mouvement et la vie. L'homme de tous les temps, en ces lieux solennels et sévères, a été saisi d'un sentiment religieux : l'antiquité y plaçait des temples et le christianisme y élève des chapelles, où les montagnards se rendent en pèlerinage. L'histoire les peuple de souvenirs ; mais l'homme n'est pas le seul qui en profite. Vers ces dépressions ménagées par la nature, un sûr instinct guide aussi les oiseaux de passage dans leurs migrations annuelles. L'Europe y trouve son unité, le Nord et le Midi sont mis en contact ; et comme au midi s'étend, derrière les plus belles contrées du monde, une mer qui, réunie à l'océan Indien, ouvre désormais vers l'Orient des horizons infinis, les cols des Alpes redeviennent ce qu'ils étaient autrefois : de grandes artères de la circulation générale. N'est-ce pas dès aujourd'hui, par l'un d'eux, que l'Angleterre entretient ses communications régulières avec l'Inde ?

Messieurs, dans les observations par lesquelles, surtout depuis trente ans, la science a pris vraiment possession de ce monde des Alpes, l'esprit est volontiers frappé de tout ce qui se révèle à lui de rapports inattendus, d'influences exercées par ces grands sommets sur l'économie générale de notre continent. Mais quoi qu'une investigation plus complète ait encore à nous apprendre, rien, ou peut le dire, n'offrira jamais à la curiosité humaine un plus grand spectacle que cette prodigalité avec laquelle les Alpes distribuent au loin, autour d'elles, l'inépuisable élément de toute fertilité et de toute vie.

Placées presque entre deux mers, elles reçoivent de l'ouest et du sud, de l'Atlantique et de la Méditerranée, d'immenses quantités de vapeurs qui, refroidies à leur contact, se changent en pluie ou en neige. Nulle part en Europe, si ce n'est dans les fiords de la Norvége, la pluie n'est aussi abondante ; et l'on évalue à dix mètres la quantité de neige qui, chaque année, tombe en moyenne sur leurs cimes. Mais le printemps des Alpes, avec ces allures impétueuses et bruyantes qu'ont décrites à l'envi naturalistes et poëtes, le printemps, aidé de son puissant allié, le föhn au souffle embrasé par le Sahara, fond tout à coup d'immenses quantités de neige et de glace. De toutes parts, même à ces prodigieuses hauteurs où, pendant l'été, émigrent les troupeaux, d'innombrables sources jaillissent, grossissent et murmurent. « Celui, dit Tschudi, qui a parcouru les Alpes au printemps, qui a vu de tous les champs de neige, de tous les rochers, de tous les ravins, s'écouler en cascades des ruisseaux de toute grandeur, celui-là seul peut se faire une idée de l'énorme quantité d'eau que le territoire des Alpes envoie dans les plaines. »

Mais la neige des Alpes a parfois un sort différent. Recueillie dans ces cavités larges et peu inclinées qui, par un privilége de la structure alpestre, s'ouvrent jusque dans le voisinage des cimes, elle s'y transforme peu à peu, et ces amas d'une poussière fine et presque impalpable se changent, après plusieurs phases successives, en fleuves de glace. Douze cents glaciers, dans toute l'étendue des Alpes, cheminent avec une lenteur presque séculaire du sommet à la base de la montagne. D'immenses quantités d'eau sont retenues ainsi dans une apparente immobilité, précieuse réserve que le glacier ne se décide à livrer qu'avec une prudente parcimonie. Ce n'est pas le printemps ou l'hiver, c'est la saison de la sécheresse et de la chaleur qui est le moment de ses plus grandes libéralités. C'est alors que sa vitesse augmente du double (1) ; c'est le temps où grossit le torrent rapide et blanchâtre qui, souvent au milieu même de la verdure des prairies et des arbres, s'élance de sa base sous un haut portail de glace.

Ainsi, par une loi de remarquable équilibre, les réservoirs des Alpes, avec leur richesse sans égale, sont soustraits à toute alternative de défaillance. L'hiver, le printemps et l'été les alimentent tour à tour avec une force qui peut augmenter ou diminuer, mais non s'affaiblir.

Comment s'étonner si les fleuves alpestres se distinguent, presque dès leur naissance, par un si puissant volume ? Qu'on en juge quand on voit, en 1770, le Rhin se montrer déjà capable, au lac de Constance, d'élever de quatorze pieds le niveau de cette immense surface ! Aussi, avec quelle irrésistible force agissent sur le relief même du sol ces masses lancées sur une pente rapide ! Le Rhône s'ouvre un passage à travers le Jura et gagne la plaine. Moins heureux, le Rhin s'élance à Schaffouse, mais pour se heurter encore, au-dessous de Mayence, contre un plus rude obstacle. Il faut que, concentrant ses efforts, il resserre son lit, écume sur des brisants ; mais il conquiert sa route. Il est même un fleuve dont le cours tout entier est marqué par une série de victoires remportées sur les barrières qu'il rencontre : c'est le Danube qui, lui aussi, appartient aux Alpes, puisqu'il leur doit la plus grande partie de ses eaux.

Karl Ritter désigne d'un mot expressif ces fleuves qui, dédaigneux de tourner l'obstacle, préfèrent le rompre : ce sont les fleuves héroïques. Il fut un temps, tandis qu'ils travaillaient encore à pratiquer ou à agrandir leur passage, où leurs eaux refluant en arrière, se perdaient confusément dans de grands lacs. Lorsqu'ils eurent vaincu, l'écoulement mit au jour soit les plaines de l'Alsace, soit celles de l'Autriche, de la haute Hongrie ou de la Hongrie inférieure. Ainsi apparurent, entre les ramifications diverses du système montueux qui couvre l'Europe centrale, ces grandes et belles vallées qui trouvent, dans la même cause qui les fertilise, le lien qui les unit. Avec la force qu'ils avaient puisée aux Alpes, ces fleuves contribuèrent à parfaire l'organisation de notre continent. Il ne se trouva plus, de la mer du Nord à la mer Noire, une seule partie qui ne fût rattachée à l'ensemble, une seule région qui ne fût vivante : et l'Europe centrale présenta un heureux agencement dans lequel les plaines et les montagnes s'embellissent et s'animent par leur voisinage et leur influence réciproque.

Ainsi, de près ou de loin, directement ou indirectement, les Alpes font de mille manières sentir leur influence. Seule, l'action de l'Océan est comparable ou supérieure à la leur, ou, pour parler plus exactement, c'est l'accord de ces deux causes puissantes qui préside aux climats, aux conditions physiques, aux destinées de nos contrées. Entre elles s'accomplit, en effet, un échange régulier et constant : les vapeurs, emportées par les vents, vont de la mer à la montagne ; la goutte d'eau, entraînée par les fleuves, va de la

(1) D'après les récentes observations de M. J. Tyndall, *Les glaciers et les transformations de l'eau.*

montagne à la mer. Et de cette circulation féconde dépend la richesse, on peut dire la civilisation et la vie de l'Europe.

PAUL VIDAL-LABLACHE.

RELATIONS DE LA ROYAUTÉ AVEC L'ANCIENNE MAGISTRATURE

Henri IV et la Chambre des comptes

L'important ouvrage que M. A. de Boislisle, attaché au service des archives et des travaux historiques du ministère des finances, vient de publier sur la Chambre des comptes, se compose : 1° d'une *Notice préliminaire* ; 2° de *Pièces justificatives* (1). Dans la *Notice préliminaire*, qui représente à elle seule la matière d'un fort volume in-8°, l'auteur a retracé l'histoire de la Chambre des comptes de Paris. Ses origines, jusqu'ici mal connues, ses diverses attributions, son mécanisme, sa juridiction, le personnel dont elle était composée, les fonctions de chacun de ses officiers, les bâtiments où elle résidait, avec les dépôts de livres et de documents qui s'y trouvaient renfermés, tout a attiré l'attention de M. de Boislisle, qui, remontant dans ses considérations au delà même du XIIIe siècle, a conduit son travail jusqu'à l'incendie de 1871, dernier et sinistre épisode de l'histoire qu'il avait entreprise. Cette notice, écrite avec clarté, conçue avec méthode, et où des notes nombreuses, fruit de recherches considérables, servent de contrôle à tous les faits qu'elle contient, place son auteur parmi les érudits qui connaissent le mieux aujourd'hui notre histoire administrative. A cette notice M. de Boislisle a joint une étude bibliographique offrant l'énumération détaillée de toutes les sources imprimées ou manuscrites où peut puiser l'historien. Quant aux *Pièces justificatives*, qui forment la partie la plus volumineuse de l'ouvrage, elles sont au nombre d'un millier environ et presque toutes inédites. Elles proviennent tant de notre dépôt des Archives nationales que des archives particulières de la famille de Nicolay, dont les aînés ont occupé, de 1506 à 1791, les fonctions de premiers présidents. Elles ont d'autant plus de prix que, depuis l'incendie de 1871 qui détruisit, avec les bâtiments de la Cour des comptes, les anciens documents qui s'y trouvaient rassemblés, les Archives nationales et la correspondance des premiers présidents peuvent seules nous dire ce que fut la Chambre des comptes de Paris. Ne pouvant, dans l'analyse que nous nous proposons de faire de cet ouvrage, embrasser tous les côtés intéressants d'une aussi vaste publication, nous nous bornerons à des considérations tirées des *Pièces justificatives*, et, dans celles-ci, nous choisirons celles qui ont trait plus particulièrement aux relations de la royauté avec notre ancienne magistrature.

I

D'après les usages qui régissent aujourd'hui notre système politique, une loi proposée par le pouvoir exécutif n'obtient force obligatoire qu'après avoir été votée par le Corps législatif. Une institution analogue, dont on peut regretter que M. de Boislisle n'ait pas jugé à propos de préciser davantage l'origine, existait en France dès la fin du XVe siècle (1). Les édits émanés de la royauté ne devenaient exécutoires qu'après avoir été *enregistrés* par les Cours souveraines, parmi lesquelles le Parlement et la Chambre des comptes, rameaux détachés de l'ancien Conseil du roi, occupaient le premier rang. Cet enregistrement n'était point une simple formalité de conservation. A ne parler que de la Chambre des comptes, la Cour était dans l'usage d'examiner l'édit que le roi lui adressait par l'intermédiaire de quelqu'un des seigneurs de son entourage, ou, comme cela eut lieu plus tard, par l'entremise d'un de ses secrétaires d'État. Si l'examen était favorable, la Chambre prononçait l'enregistrement que le greffier consommait par une inscription mise au bas de l'acte, lequel était ensuite retourné au secrétaire d'État ou au chancelier pour être publié. Dans le cas où la Cour n'en approuvait pas les dispositions, elle présentait au roi des *remontrances*. Le texte de ces remontrances était préparé par le premier président. On les discutait en assemblée générale, et, après les avoir transcrites au Plumitif ou au Journal de la Chambre, on nommait une députation chargée d'en faire la lecture au roi. Celui-ci cédait quelquefois à ces représentations, mais le plus souvent il n'en voulait tenir compte. Si la Cour persistait dans son opposition, elle renouvelait ses remontrances et traînait les choses en longueur, jusqu'à ce que des lettres de *jussion* la contraignissent à effectuer l'enregistrement « de l'exprès commandement du roi », ou qu'un prince du sang vînt, au nom du souverain, le prononcer devant la Chambre assemblée. Les Cours firent ainsi de l'enregistrement une *vérification*, faute de laquelle les lois demeuraient « inutiles, caduques et sans exécution ».

La royauté n'a pas manqué de partisans zélés qui considéraient ce droit de remontrances comme attentatoire à l'autorité du prince. Au jugement de quelques-uns, les magistrats des Cours souveraines auraient dû faire uniquement office de « tabellions », ayant charge de grossoyer les minutes « sans connaissance des causes ». Mais ce droit a rencontré d'illustres défenseurs parmi des hommes qui, tout en étant dévoués à la royauté, n'aimaient pas le pouvoir « plus que monarchique ». En dehors des états généraux, qui ne se réunissaient qu'à des dates irrégulières et par intervalles souvent très-éloignés, ce droit de remontrances constituait, en effet, l'unique barrière élevée devant les excès de la puissance royale (2). L'abus que les Cours ont pu faire de ce droit n'enlève rien de l'excellence de son principe. D'ailleurs nos rois n'ont pas fait eux-mêmes un moindre abus des lettres de jussion. On conçoit l'intérêt que présenterait, pour l'histoire de nos mœurs politiques, un recueil général des remontrances. Une tentative de ce genre, qui n'a malheureusement pas abouti, a été faite pour le Parlement (3). On n'a pas lieu d'exprimer le même regret en ce qui regarde la Chambre des

(1) *Chambre des comptes de Paris. Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents* (1506-1791), publiées par M. A. M. de Boislisle, sous les auspices de M. le marquis de Nicolay. Grand in-8° de 800 pages en caractères elzéviriens. *Nogent-le Rotrou*, chez Gouverneur, 1873.

(1) Voy. *Fragments sur l'origine et l'usage des remontrances*, par Daguesseau, *Œuvres complètes*, 1789, in-4°, tome XIII.

(2) Les états généraux, à diverses reprises, exprimèrent le vœu que la royauté ne pût contraindre les Cours à l'enregistrement de ses édits.

(3) Elle eut lieu vers l'an IX ou l'an X et est due à un homme de loi, J. J. M. Blondel, ancien bibliothécaire du duc de Penthièvre.

comptes. Les textes de remontrances forment une partie notable des document publiés par M. de Boislisle et embrassent toute la période comprise entre le règne de Louis XII et la fin de celui de Louis XVI.

Bien que les actes présentés à l'enregistrement de la Chambre des comptes pussent intéresser la législation générale et l'ordre public, au même titre que les actes présentés à l'enregistrement du Parlement, — fait qui s'explique par l'origine commune de l'une et de l'autre Cour, — la Chambre des comptes était surtout appelée à *vérifier* ceux qui concernaient l'administration des finances et la conservation du domaine. Quant aux causes des difficultés qui s'élevaient entre la royauté et la Chambre, elles se devinent aisément. Pour se procurer de l'argent, dont elle ne faisait pas toujours un louable emploi, la royauté rendait des édits bursaux, aliénait des fragments du domaine, ou, abusant de la vénalité des charges, créait sans besoin de nouveaux offices qu'elle livrait au plus offrant; trop souvent aussi elle prodiguait les dons et les pensions pour satisfaire des favoris. C'étaient autant de points sur lesquels la Chambre, souveraine en matière de finances et gardienne suprême du domaine, soutenait avec la royauté une lutte dans laquelle celle-ci ne fut pas toujours victorieuse.

Dans cette lutte, chaque roi, comme chaque époque, apparaît avec son caractère particulier. Sans parler de Louis XII, sur qui les textes recueillis par M. de Boislisle offrent peu de renseignements et que les magistrats proposèrent souvent comme modèle à ses successeurs, François Ier semble avoir usé, à l'égard de la Chambre, de formes toujours courtoises. Rarement il va jusqu'aux jussions; devant les observations qu'elle lui présente, il cède ou transige. Dans l'entourage du roi, l'attitude était différente, surtout de la part de ceux que le monarque gratifiait de quelque don. Les uns disaient que « le roi était par-dessus les Cours et non les Cours par-dessus lui ». D'autres, à qui la Chambre objectait les ordonnances, déclaraient, avec une colère mal dissimulée, « que le roi les avait faites et y pouvait contrevenir ». Avec Henri II, la royauté parle plus haut et commence de se montrer impérieuse. Répondant un jour aux magistrats qui lui adressaient des représentations au sujet d'un édit : « J'ai ouï et entendu vos remontrances, disait-il d'un ton bref. Quant à l'édit, je l'ai fait pour bonnes causes et vous passerez outre pour ce coup. » Si disposée qu'elle fût déjà aux procédés arbitraires, la royauté usait encore de ménagements, et Charles IX, sur les instances de la Chambre, rapporta plusieurs fois des édits dont il avait ordonné la vérification.

Avec Henri III, la situation de la Chambre devient plus difficile. Capricieux et despote, ne suivant nulle règle, n'écoutant nulle raison, ce prince supportait impatiemment les résistances d'une Compagnie qu'il n'osait ou ne pouvait briser. Les remontrances étaient fréquentes, car nul roi n'abusa au même degré des créations d'offices. « Que je n'entende plus parler de ceci, écrivait-il un jour à la Chambre; je ne trouve pas bon qu'il se trouve difficulté sur ce que j'ai fort à cœur. Je suis votre roi qui vous le commande. » Une autre fois, à Saint-Germain, interrompant les représentations que lui adressait l'un des présidents de la Chambre à propos d'une nouvelle création d'offices : « Je veux être obéi, disait-il. Je suis votre roi. C'est à moi à faire et défaire les officiers, mettre et démettre, créer et supprimer ainsi qu'il me plaît. » Et comme le président s'apprêtait à répliquer, le roi reprit : « Savez-vous qu'il y a? Je ne veux plus avoir la tête rompue de ceci. Je ne vous donne délai que jusques à la Chandeleur prochain ; si dedans ce temps vous ne m'avez obéi, je ferai en votre Compagnie ce qu'on ne vit jamais. » S'honorant par sa fermeté, la Chambre résistait à ces menaces. Devant un prince qui n'écoutait le plus souvent que sa passion ou son caprice, elle ne craignait pas de faire entendre un langage empreint d'austérité : elle lui disait que si, par une trop grande complaisance, elle manquait au serment qu'elle avait fait de servir la royauté et la nation, elle ne se rendait pas seulement coupable envers lui et ses successeurs, mais envers Dieu.

Sous Henri IV, les relations des magistrats avec la royauté offrent un intérêt particulier, qu'elles empruntent au caractère de ce prince non moins qu'aux événements de son règne. Le lecteur en pourra juger par les détails où nous allons entrer, détails complétement inédits et qui, limités à une époque restreinte, nous permettront de mettre davantage en lumière le genre de faits que nous considérons (1).

II

On sait l'état de la France à la mort de Henri III. Déchirée par la guerre civile, elle était en outre menacée par les Espagnols. Henri IV, lors de son avénement, n'avait pour lui que la sixième partie du pays. Il ne lui fallait pas seulement conquérir son royaume par les armes, mais le racheter pièce à pièce (2). Or les troupes manquaient à Henri, et l'argent encore plus. Le Béarnais était si pauvre qu'il écrivait alors à Rosny, depuis duc de Sully : « Je n'ai quasi pas un cheval sur lequel je puisse combattre ni un harnais complet que je puisse endosser ; mes chemises sont toutes déchirées, mes pourpoints troués aux coudes ; ma marmite est souvent renversée, et, depuis deux jours, je dîne et soupe chez les uns et les autres. » Pour faire face à des nécessités qui se prolongèrent pendant toute la première moitié de son règne, il agit comme ses prédécesseurs; il eut recours aux créations d'offices, aux aliénations du domaine, aux affaires extraordinaires, et le fit tout aussi irrégulièrement qu'eux : de là également des difficultés entre lui et la Chambre, mais qui, par l'esprit de patriotisme et les qualités personnelles qu'y apporta ce prince, se présentent avec un caractère qu'elles n'eurent pas sous les Valois.

Il n'était pas encore maître de Paris que ces difficultés commençaient. N'ayant pas de quoi payer son armée et voyant les Suisses prêts à plier bagage, il voulut, faute de mieux, prendre sur le domaine et faire argent de quelques baronnies. La Chambre qui se trouvait à Tours, où ce prince s'était retiré après avoir tenté sans résultat un coup de main sur Paris, lui adressa des représentations. Henri écouta avec patience les magistrats et parut même un moment se rendre à leurs observations. Il insista néanmoins, disant que, de deux maux, il fallait choisir le moindre; que si, faute de gens de

(1) Dans un discours prononcé récemment à la rentrée de la Cour des comptes, M. Petitjean, procureur général, empruntant son sujet à l'ouvrage de M. de Boislisle, a donné du règne de Henri IV un court aperçu qu'on trouvera dans le *Journal officiel* du 8 novembre 1873.

(2) Les chefs de la Ligue ne cédèrent que moyennant des sommes énormes les places ou les provinces qui étaient entre leurs mains.

guerre, il venait à échouer dans une bataille, il ne perdrait pas seulement deux ou trois baronnies, mais la monarchie tout entière ; que la situation critique où il se trouvait n'était pas son ouvrage ; qu'il avait trouvé l'État « engagé de toutes parts, plein de tumulte, de feu et d'armes » ; que, pour le rétablir, il avait donné sa personne, ses biens, son patrimoine de Navarre, et que, ne possédant plus rien, on devait le laisser prendre sur le domaine les ressources dont il avait besoin, d'autant qu'on savait bien qu'il ne les consommerait pas en libéralités superflues.

Tant que ses affaires furent embarrassées, il employa les moyens de persuasion, lesquels convenaient d'ailleurs à sa nature ouverte et cordiale. Peu après la prise de Paris, il écrivait à la Chambre, qui tardait à enregistrer un édit dont il attendait de nouveaux secours :

« Si le sujet de mes édits était pour employer à quelques folles dépenses, la rigueur et la longueur dont vous usez aurait quelque apparence de justice ; mais étant pour le bien du royaume, vouloir plutôt donner l'État et la couronne à l'Espagnol que de secourir et par ce moyen garder votre roi et l'État de périr, cela est sans excuse et contre toute raison et justice. Obéissez donc et conservez, en ce faisant, votre roi, son royaume et ses bonnes grâces tout ensemble (1) ».

La Chambre obéit en effet, avec lenteur toutefois, car l'édit ne fut enregistré que trois mois après. Mais, à propos d'autres édits, les remontrances se renouvelèrent. De son côté, le roi, que le meilleur état de ses affaires rendait plus libre avec les magistrats, prit un ton plus impérieux. Au moment d'aller en Bourgogne combattre les Espagnols, Henri voulut établir, dans plusieurs provinces, des offices de receveurs, en vue de se procurer des ressources par la vente de ces charges. Le premier président, Jean Nicolay, lui représenta que tous édits nouveaux étaient « reçus de mauvais œil » par les Compagnies, et en particulier, les édits de création d'offices ; car, « pour un secours de deniers bien petit et souvent imaginaire », le roi s'obligeait à payer ensuite des gages excessifs qui chargeaient son trésor, et, par cette augmentation constante du nombre des officiers, n'arrivait en somme qu'à être plus mal servi. L'un des maux de la vénalité des charges, ajoutait le premier président, était qu'on n'avait plus égards « aux facultés des poursuivans, mais seulement au prix qu'ils en offraient ». Malgré ces considérations, disait-il, la Chambre n'avait pas laissé, depuis six mois, de vérifier plusieurs édits « assez extraordinaires », espérant, d'après les assurances données par le Conseil du roi, qu'on n'aurait plus besoin de recourir à de semblables moyens ; mais il était temps d'arrêter le cours de ces irrégularités et de renoncer à des expédients dont l'effet le plus certain était de « consommer la substance du peuple et les plus clairs deniers du roi ».

« Messieurs, répondit Henri au premier président et aux députés qui l'accompagnaient, je reçois de bonne part vos remontrances. Je sais bien que tous édits nouveaux sont toujours odieux ; je l'ai fait avec autant de regret que vous en avez, et sans la nécessité de mes affaires, vous ne seriez en peine de m'en venir faire des remontrances que je reçois bien. Mais, quand vous avez su ma volonté, vous deviez passer outre et ne vous arrêter aux formalités que pourriez faire en autre temps. J'ai, depuis quelques années, fait vivre ma gendarmerie presque miraculeusement, sans argent, à la foule et ruine toutefois de mon peuple, qui n'a plus aucun moyen. Il faut donc que j'aie recours aux moyens qui me restent. Cet édit a été vu en mon Conseil et par moi, qui avons assez de jugement pour connaître ce qui est pour le bien de cet Etat. Nous trouvons qu'il se doit faire et que j'en tirerai un grand secours, sans lequel je ne puis m'acheminer en mon voyage de Lyon, où il est nécessité que j'aille promptement pour faire tête à mes ennemis, sur lesquels j'espère remporter la victoire, et après établir meilleur ordre en mes affaires que par le passé. »

Puis, ajoutant à ces graves réflexions des remarques empreintes de cette raillerie mordante qui était l'un des traits de son caractère :

« Vous m'avez dit la charge qu'apporte cet édit en mes finances, et que vous connaissez ma nécessité ; mais vous ne m'apportez point de remède pour m'en tirer et moyen pour faire vivre mes armées. Si vous me faisiez offre de 2 à 3000 écus chacun, ou me donniez avis de prendre vos gages ou ceux des trésoriers de France, ce serait un moyen pour ne point faire des édits. Mais vous voulez être bien payés, et pensez avoir beaucoup fait quand vous m'avez fait des remontrances pleines de beaux discours et de belles paroles, et puis vous allez vous chauffer et faire tout à votre commodité. Car, si seulement il y a vacation, vous ne la voulez perdre, quelque affaire pressée que ce soit, et dites : *nous avons accoutumé vaquer toujours ce jour-là.* »

Mise en demeure de s'exécuter, la Chambre persista dans son opposition et n'enregistra l'édit que sur de nouvelles injonctions du roi. Impatient de ces résistances, Henri disait quelquefois « qu'il semblait que les officiers de sa Chambre prissent plaisir à refuser tout ce qu'il y envoyait », et que pourtant on savait bien qu'il ne faisait point de « folles et inutiles dépenses » comme ses prédécesseurs et « ne jetait rien par les fenêtres ». Vous gâtez toutes mes affaires, disait-il un jour aux magistrats qui s'opposaient à une nouvelle aliénation du domaine. Animé alors du seul désir du bien public, Henri eût voulu voir la Chambre plus docile à ses vues. « Vous devez travailler pour moi, disait-il, comme moi pour mes sujets. » La Chambre pouvait avoir tort, en certains cas, de ne pas adhérer plus promptement à des sacrifices que motivaient les circonstances. Toutefois on doit dire, à son excuse, que, si le plus souvent elle ne voulait obéir que sur des lettres de jussion, ce n'était pas qu'elle méconnût les louables intentions du roi et refusât d'y souscrire, mais elle tenait à dégager sa propre responsabilité aux yeux du pays dont elle gardait les intérêts. Au reste, tout en montrant ces brusqueries, Henri savait gré à ses gens des comptes du soin qu'ils prenaient de la conservation de ses finances. Il avait par moments regret de ses vivacités. « Vous ne savez pas mes affaires, leur disait-il, et le tourment et travail que j'ai en l'esprit qui me cause quelquefois d'user de rudes paroles. »

Naturellement rebelle à toute création d'offices, la Chambre, on le conçoit, l'était davantage quand il s'agissait d'introduire de nouveaux magistrats dans son sein. Le fait se présenta au mois de mai 1597. Le moment était critique. Les Espagnols, qui venaient de s'emparer d'Amiens, n'étaient qu'à deux jours de marche de Paris. Henri se disposa à faire tête à l'ennemi ; mais, pour assurer la solde de son armée, il lui fallait 600 000 écus. La ville de Paris lui en donna 120 000. Pour parfaire le reste de la somme, il demanda des secours à d'autres villes ; il se résolut en outre à créer de nouveaux

(1) Nous avertissons le lecteur une fois pour toutes que, dans nos citations, nous reproduisons intégralement les textes en modifiant uniquement l'orthographe.

officiers dans plusieurs de ses Cours. Dans la Chambre des comptes, en particulier, il voulait ajouter deux présidents, huit maîtres, deux correcteurs et quatre auditeurs.

Loin d'approuver cette mesure, la Chambre était d'avis qu'il eût fallu bien plutôt réduire le nombre des anciens officiers. Henri avait déjà subi les remontrances des autres Cours. Il disait, non sans raison, que ce qu'il lui fallait à cette heure, c'était une compagnie de gens de guerre, tandis que, s'il venait à se perdre faute de troupes, la Chambre et les autres Compagnies ne lui serviraient de rien. Les pourparlers entre lui et la Chambre se prolongèrent pendant plus d'un mois. Dans l'une des dernières entrevues qu'il eut à cette occasion avec le premier président, le roi, entouré de tous les membres de son Conseil, se plaignit avec sa vivacité habituelle des lenteurs de la Chambre. Il dit qu'il eût volontiers donné 100 000 écus pour que l'édit eût été vérifié huit jours plus tôt, tant le secours qu'il en attendait était urgent, et qu'en ce moment il ferait plus avec 10 000 hommes pour la reprise d'Amiens, que plus tard avec 40 000, quand l'ennemi se serait rendu plus fort. Il ajouta que, pour sauver l'Etat, il était disposé à « mettre tout son peuple en chemise et lui pareillement » ; que, dans deux jours, il partait pour Amiens; que, connaissant mieux que personne la nécessité de ses affaires, il voulait être obéi ; qu'il avait commencé « par ceux du bonnet rond », et continuerait par « ceux d'épée ». Sur de nouvelles observations du premier président, il répliqua n'être point d'humeur à souffrir qu'on fît de lui un roi d'Yvetot et ordonna que le jour même l'édit fût vérifié, sans quoi il enverrait le lendemain un prince l'exiger en son nom devant la Chambre assemblée. Il alla jusqu'à menacer de suspendre les magistrats opposants. Malgré ces injonctions pressantes, la Chambre n'enregistra l'édit que le 23 juin suivant; encore Henri avait-il dû transiger et réduire le nombre des nouveaux officiers (1).

En invoquant l'intérêt du pays, Henri trouvait quelquefois un langage digne d'être conservé par l'histoire. L'édit dont nous avons parlé était à peine vérifié, que le roi, parti pour assiéger Amiens, envoyait le Sr de Caumartin, président en son grand Conseil, demander à la Chambre d'en vérifier un autre. Dans le discours qu'il adressa aux magistrats, l'envoyé du roi ne se fit pas seulement l'interprète des sentiments de son maître, il transmit les paroles mêmes qu'il avait entendues de sa bouche et que reproduisait en partie une lettre adressée par ce prince au premier président (2). Le roi, disait le Sr de Caumartin, est maintenant « logé à la portée du canon ». La Chambre ne peut égaler le dévouement d'un prince qui hasarde sa vie pour notre défense ; elle peut du moins lui prouver son affection en l'aidant de quelque secours. Après l'avoir fidèlement servi jusqu'à cette heure, ses sujets ne doivent point le délaisser dans cette nécessité, la plus grave qui fût jamais. « L'ennemi est dans nos entrailles » ; il n'est qu'à deux journées de la ville capitale et tient une des clefs de la France. Dieu nous met entre les mains les moyens de le chasser sans retour et d'obtenir la paix que nous souhaitons. Mais, pour y parvenir, il faut tenter un dernier effort, il faut, comme on dit, « jeter l'ancre sacrée ». L'ennemi nous menace du joug que supportent les habitants d'Amiens et qui serait pire que « mille morts ». Pour détourner ce malheur, le roi « vous prie, vous exhorte, vous conjure », par la fidélité que vous lui devez, par l'affection qu'il vous porte, « par le désir qu'il a de vous conserver plus que sa propre vie, de le secourir par le prêt de quelque notable somme de deniers dont il puisse supporter les frais de son armée, puisque les autres moyens lui manquent, et donner sujet par votre exemple à tous les autres de n'épargner point ce que l'on doit mépriser pour maintenir sa liberté, pour la défense de sa patrie et pour demeurer Français ». Comment la Chambre eût-elle été insensible au patriotisme ardent que respirait ce langage ? Elle enregistra l'édit, à la charge toutefois « que les deniers ne pourraient être employés que pour le payement des gens de guerre ».

Une chose dont se louaient les magistrats, au retour de leurs entrevues avec le roi, était le ton familier de son accueil et le manque absolu d'apprêt dans ses rapports. Il pouvait, à l'occasion, s'irriter de leurs résistances ; mais, la première colère passée, il les traitait amicalement, les invitait à visiter les agréments de sa demeure, les interrogeait sur eux, sur leurs familles, et semblait se plaire à leur donner des marques de sa sollicitude. Nous trouvons quelques traits de cette affectueuse familiarité dans les entrevues qu'amenèrent entre lui et les magistrats certaines mesures relatives à l'exécution de l'édit de Nantes. Le 17 mars 1599, le premier président et plusieurs officiers de la Compagnie avaient été mandés par le roi à Conflans. Ils arrivèrent dans l'après-midi et montèrent à la chambre du roi, qu'ils trouvèrent sommeillant sur son lit. Près de lui, quelques seigneurs et, parmi eux Rosny, tenaient conseil. Rosny s'avança vers le premier président et lui expliqua de quoi il s'agissait. Il lui apprit que sous peu la Chambre recevrait un édit aux termes duquel les officiers de l'une et l'autre religion devaient être admis indifféremment à siéger dans la Cour, et qu'un édit semblable avait été envoyé à toutes les Compagnies souveraines. Le roi, se réveillant à ce moment, confirma le dire de Rosny ; puis, attirant à part les magistrats dans un cabinet, il leur déclara, qu'il les avait appelés pour leur répéter les mêmes choses qu'il avait dites à son Parlement, à savoir « qu'il avait eu envie de faire deux mariages en France, le premier de sa sœur unique (1), le second de ses sujets les uns avec les autres ; qu'il avait fait l'un et l'autre, et ne restait qu'à faire vérifier l'édit qu'il avait fait pour l'union de ses sujets ; que son Parlement y avait satisfait, et espérait le même de la Chambre et de la Cour des aides ». Il ajouta que, s'ils avaient quelques remontrances à faire, il les recevrait de bonne part.

Quelques jours après, la Chambre ayant jugé qu'il y avait en effet lieu à des remontrances, le premier président, accompagné de deux conseillers maîtres, arriva au château de Fontainebleau, vers sept heures du matin. Le roi, qui était allé entendre la messe à Saint-Mathurin où il avait envoyé sa chapelle, ne rentra qu'à cinq heures du soir. Comme il montait le perron, les magistrats le saluèrent et lui apprirent le motif de leur visite. A quoi ce prince répondit qu'ils étaient les bienvenus, mais que, pour le moment, il souffrait d'un mal de tête qui le mettait hors d'état de les entendre, et que le lendemain, s'il n'était empêché d'une médecine qu'il avait à prendre, il les ferait appeler dès le matin. Il leur demanda

(1) Il se contenta de quatre maîtres, deux correcteurs et quatre auditeurs ; de cette création, ainsi réduite, il tira 90 000 écus.

(2) M. Petitpeau a cité cette lettre dans son discours.

(1) Catherine de Bourbon, mariée en 1599 au duc de Bar.

ensuite « s'ils avaient vu sa maison et autres propos de bonne réception ». Revenus le lendemain à huit heures du matin, les magistrats apprirent qu'on refusait l'entrée de la chambre du roi « pour la douleur de sa médecine ». Mais, vers midi, ce prince, informé de leur présence, les fit introduire dans la chambre où il était couché. Invité à s'expliquer, le premier président dit au roi que la Compagnie ne s'opposait point à ses volontés, qu'elle avait même fait diligence pour le satisfaire, tout en ayant éprouvé de la lecture de l'édit une impression de tristesse ; mais qu'elle ne voyait pas, sans appréhension, un si grand nombre d'offices, et surtout les offices de finances, devenir accessibles à ses sujets de la religion réformée ; car, s'ils entraient aux recettes générales et particulières, « tous les deniers de France » iraient aux mains de leur parti, et « ce seraient autant de trésors assemblés pour fournir aux dépenses de la guerre et se rendre maîtres des places et des hommes ». Le roi répondit « qu'il n'y avait point de parti en France ; qu'il empêcherait bien que de son vivant il y en eût d'autres ; qu'il voulait que la Chambre et tout son peuple connût et sût assurément qu'il était de la religion catholique, apostolique et romaine, et qu'il y voulait vivre et mourir ». Et comme le premier président essayait de nouvelles représentations, il reprit que la Chambre ne gagnerait rien à différer la vérification de l'édit, « qu'il fallait qu'il fût exécuté pour le bien de l'État, repos et tranquillité de ses sujets et qu'on eût à le passer purement et simplement » selon son intention. « Sur ce, à cause des inquiétudes que le roi recevait de sa médecine, se serait levé ; et, se levant, leur aurait donné congé, avec le témoignage d'un bon visage et du bonheur de ces bonnes nouvelles. »

Dans les divers faits que nous avons rapportés, nous avons vu Henri montrer un sincère amour du bien public joint à des sentiments élevés de patriotisme. Nous allons le voir, dans une autre circonstance, révéler une véritable grandeur d'âme. Au commencement de l'année 1603, la Chambre avait reçu des lettres du roi qui octroyaient tous les biens du feu maréchal de Biron à son frère le Sr de Saint-Blancard. Le premier président vint lui dire qu'il n'était pas un seul officier de la Chambre qui n'eût ressenti un mouvement d'indignation à l'idée de voir les héritiers d'un homme qui avait trahi la couronne honorés de ce bienfait ; que la loi romaine était si sévère pour le crime de trahison que, non contente de frapper les coupables, elle étendait sa rigueur jusque sur les enfants, pour émouvoir les esprits par un plus éclatant exemple ; et qu'il suppliait très-humblement Sa Majesté, au nom de toute la Compagnie, de revenir sur ses dispositions.

« A quoi aurait été répliqué par ladite Majesté, qu'elle louait leur zèle et l'affection qu'ils avaient à sa personne ; que cette difficulté leur était bien séante, comme à lui d'user de grâce et de sa clémence accoutumée envers ceux qui ne l'avaient point offensé ; que ledit Sr de Saint-Blancard était de cette qualité, duquel il se servirait aussi volontiers, et des autres parents dudit feu maréchal, comme il avait du regret à la faute qu'il avait commise ; que chacun savait combien il avait désiré de le réduire et sauver, s'il eût pu, sans faire tort à son État et à M. le Dauphin, lequel il délibérait de faire nourrir avec un tel soin, et auprès de lui tant de jeunesses bien nées et conduites avec un si bon exemple, que ce serait une pépinière d'honneur et de vertus pour rétablir ce que la licence des guerres avait corrompu et dépravé en la plupart de ses sujets. Voulait et entendait que la Chambre vérifiât le dit don sans plus y apporter de difficulté. Qu'il ne voulait ressembler aux princes qui font mourir leurs sujets pour avoir leurs biens ; qu'au contraire, il voulait donner de son bien pour conserver leur vie ; que son cœur n'était pas de s'enrichir de telles dépouilles ; pardonnait volontiers à ses ennemis selon les commandements de Dieu, et ne lui restait aucun esprit de vengeance, mais une affection paternelle envers son peuple, pour l'utilité duquel il reconnaissait que Dieu lui avait mis le sceptre en main. »

Par respect pour la vérité historique, nous devons dire que Henri IV ne se montra pas toujours dans des dispositions aussi honorables pour sa mémoire, et que, dans les dernières années de son règne surtout, il se livra, vis-à-vis de la Chambre, à des colères injustifiables. Au mois d'août 1603, il avait pourvu un sieur Gobelin de l'office de président, vacant par la résignation et la mort du président de Charmeaux. Ce sieur Gobelin avait servi le roi pendant les troubles en qualité de comptable, et, conformément aux règlements, la Chambre devait examiner ses comptes avant de l'admettre en son sein. Le roi, qui n'ignorait pas cet usage, avait octroyé des dispenses à son protégé. La Chambre résista, et, au mois de décembre, l'affaire était encore pendante. Le roi, mandant au Louvre le premier président avec plusieurs autres magistrats, leur demanda avec emportement la raison de leur résistance. Il leur dit qu'il savait que, dans la Chambre, il était des officiers qui haïssaient Gobelin ; que MM. des comptes « faisaient les rois et les ordonnateurs ; mais qu'il avait l'avantage sur eux, pour ce qu'il les pouvait casser s'ils n'obéissaient à ses commandements », et qu'il voulait que le sieur Gobelin fût reçu sans autres formalités. « Si c'était pour vos parents, vous n'useriez de tant de remises », ajoutait-il. Puis il reprit : « Ne vaudrait-il pas mieux que vous me contentiez tout d'un coup, que d'attendre tant de jussions et de commandements, puisqu'il faut qu'il soit reçu. Je le veux, je vous le commande, et qu'il n'en soit plus parlé ! » La Chambre consentit à enregistrer la dispense ; mais l'affaire, pour cela, ne fut pas terminée. Forte de son droit, la Compagnie commit six auditeurs à l'examen des comptes du sieur Gobelin. Le défaut de certaines pièces nécessaires à cet examen occasionna de nouveaux retards, et, malgré des jussions réitérées, le président Gobelin ne fut admis à prêter serment que le 6 avril 1604.

Un dernier trait que nous citerons, et plus fâcheux encore pour la mémoire de Henri IV, fournit à la Chambre l'occasion de s'honorer par sa résistance. Au mois de mars 1604, on envoya à la Cour un édit qui supprimait les six offices de payeurs des rentes de l'Hôtel de ville, institués dix ans auparavant malgré l'opposition de la Compagnie. Le dessein du roi était de réunir leurs fonctions entre les mains d'un traitant mal famé, du nom de Moisset-Montauban, ancien tailleur de la cour et parvenu, par l'intrigue, au poste de trésorier de l'argenterie (1). Le premier président, Jean Nicolay, accompa-

(1) Déjà, en janvier 1599, le roi, ayant besoin de 50 000 écus pour les frais de noces de sa sœur, Catherine de Bourbon, avait voulu supprimer les officiers du sel créés par lui quelques années auparavant, et réunir leurs attributions au profit d'un sieur Josse. « Sire, lui dit à cette occasion Jean Nicolay, faire la loi est une marque de puissance souveraine, mais l'observer soi-même est l'effet d'une royale justice et magnanimité. Votre Majesté a créé durant les troubles les officiers du sel par édits solennels, qui ont été vérifiés en votre Chambre des comptes. D'enfreindre à présent cette loi par une autre contraire au dommage de ceux qui ont, de bonne foi, contracté avec vous, serait les priver de ce qu'ils possèdent à juste titre, et, n'ayant point forfait, les rendre sans honneur. »

gné de divers députés de la Chambre, alla au Louvre présenter les remontrances. Il déclara au roi que les principaux habitants de Paris ne dissimulaient pas leur mécontentement de voir leurs intérêts confiés à un ancien artisan qui semblait « plus propre à quelque manufacture qu'à manier les deniers publics ». Il défendit en même temps avec force la cause des officiers supprimés, disant que, d'après les lois de l'État, des officiers ne pouvaient perdre leurs charges que dans trois cas : mort, forfaiture ou résignation. Développant cette idée, il ajoutait :

« Il vous a plu, sire, en l'année 1594, créer six receveurs des rentes de votre ville de Paris, qui ont été reçus en votre Chambre et joui paisiblement de leurs offices, sans avoir jamais été accusés ni repris en justice, qui est le seul cas auquel vos ordonnances permettent de les destituer. Car de les vouloir rembourser contre leur gré, sans un édit dûment vérifié, par menaces et intimidations, saisie de leurs biens et emprisonnement de leurs personnes, à l'appétit et poursuite de quelque particulier désireux d'entrer en leur place, c'est une voie, sire, qui n'a point encore été tenue en ce royaume..... Ce n'est pas que nous les voulions excuser, s'ils ont failli et malversé en leurs charges : la justice est toujours ouverte et les juges disposés à recevoir les plaintes. Mais de commencer par l'exécution avant la condamnation, destituer des officiers avant qu'ils soient accusés, les supprimer, non pour éteindre leurs charges, mais les réunir en un seul office, lequel pourra tomber en main de personne peu expérimentée en un si grand maniement..., c'est faire une plaie autant dommageable à Votre Majesté, qu'elle sera honteuse aux officiers qui seront destitués sous l'appui de votre autorité..... Ne permettez donc, s'il vous plaît, sire, que l'on dise qu'au temps où il a plu à Dieu vous donner sa paix et faire la grâce à Votre Majesté rétablir les désordres que les troubles passés avaient apportés en ce royaume, qu'au temps que les lois sont en honneur, vos règlements en vigueur..., il se lise en nos registres des officiers avoir été destitués et honteusement dépossédés de leurs offices sans aucune forme de procès, au profit d'un particulier incapable d'une si grande charge, et qui a déjà rendu ses actions suspectes par des compositions et contre-lettres illicites et réprouvées par vos ordonnances..... »

A des représentations si justes et empreintes d'un si vif sentiment de loyauté, le roi répondit par des insinuations malveillantes et des menaces :

« Vous dites que les anciennes ordonnances portent que les officiers ne peuvent être destitués, sinon en trois cas : de mort, forfaiture ou résignation. Mais c'était au temps que l'on donnait les offices et que les hommes y étaient appelés par leurs mérites et vertus. A présent qu'on les achète en les remboursant, je puis renvoyer en leurs maisons mêmes des officiers de la qualité des receveurs de la ville, à la création desquels vous avez tant résisté ; et à présent que je les veux supprimer pour leurs malversations, vous vous opposez à ma volonté et défendez leur cause comme si vous étiez leurs protecteurs. Ils vous ont donné de l'argent pour les défendre et vous payent vos rentes par avance et faveur, et ne voulez que cela ne soit vu ni su. »

Les protestations du premier président ne firent qu'augmenter l'irritation du roi : « Vous ne vous souvenez plus, s'écria-t-il, du temps auquel vous étiez tous réfugiés et écartés en plusieurs lieux, bannis de vos maisons où je vous ai remis. Les rois, mes prédécesseurs, vous ont donné trop d'autorité ; je la rabaisserai... Si lundi matin vous ne satisfaites à mon commandement, je vous ferai connaître que je suis votre roi, et mardi je vous suspendrai tous et commettrai en vos places. » La Chambre était disposée, malgré ces menaces, à persister dans son opposition. Mais, le lendemain, Sully vint dire que, si l'affaire ne se terminait sur-le-champ, le roi tomberait malade de ressentiment. La Chambre céda, et Montauban fut admis à prêter serment, en se soumettant toutefois à la perte de ses offices, si l'on trouvait qu'il eût jamais été « entaché de fausseté » (1).

Les différends des dernières années n'altérèrent point l'affection qui n'avait cessé d'unir la Chambre à Henri. Elle donna une nouvelle preuve de ces sentiments lors de la mort de ce prince. L'annonce de cet événement était parvenue à la Chambre peu après l'attentat, entre cinq et six heures du soir. Le premier président, s'adjoignant aussitôt les magistrats présents, se dirigea vers le Louvre dont les abords étaient garnis de troupes qu'on avait rassemblées en hâte par mesure de précaution. Introduits auprès de la reine, les magistrats se prosternèrent à ses pieds :

« Madame, lui dit le premier président après que la reine l'eut invité à se relever, ce petit nombre d'officiers qui s'est rallié en votre Chambre pour vous venir représenter le corps et le cœur de toute notre Compagnie, vous apporte ses larmes, vous offre ses biens et est prêt d'exposer sa vie jusqu'au dernier soupir pour le service du roi votre fils et celui de Votre Majesté. C'est peu ce que nous vous offrons, au regard de la perte très-grande que vous avez faite et nous aussi... Nous avons perdu notre père, notre maître et notre bon roi. Les deux dernières qualités sont communes à tous les princes souverains ; mais la première est due singulièrement au feu roi, puisque tant de fois il nous a sauvés du naufrage et relevé la France au péril de sa vie... Nous vous offrons derechef, au nom de tous les officiers de votre Chambre absents, une affection si fidèle et si entière au service du roi et de Votre Majesté, que la vie nous manquera plutôt à tous, qu'un seul défaille à son devoir. »

III

Sous Henri IV et sous les Valois même, la Chambre et les autres Cours souveraines avaient joui d'un pouvoir incontesté contre lequel la royauté, ainsi qu'on l'a vu, se heurtait parfois avec emportement, mais qu'elle ne laissait pas de respecter, au moins dans son principe, comme une des grandes institutions de l'État. Depuis l'année 1610, la Chambre et les autres Compagnies virent leur autorité sans cesse battue en brèche, et l'on ne suit pas sans tristesse, dans les documents du XVIIe siècle qu'a publiés M. de Boislisle, les progrès rapides de leur affaiblissement (2). On peut même établir que les qualités personnelles de Henri IV apportèrent seules un arrêt momentané aux tendances qui, depuis François Ier, entraînaient la monarchie vers le pouvoir absolu. Au lendemain même de la mort de Henri IV, la Chambre éprouva que la royauté ne voulait plus souffrir ni entrave ni contrôle. Malgré l'opposition des magistrats, la reine mère s'empara violemment des trésors que le feu roi avait amassés à la Bas-

(1) Sous la régence de Marie de Médicis, la Chambre put faire justice de l'homme dont la présence était un déshonneur pour elle. Elle le fit mettre en prison et saisit tous ses biens.

(2) Il est superflu de faire remarquer au lecteur le rapport qui existe entre cet affaiblissement des cours souveraines et la disparition des états généraux qui eut lieu à la même époque.

tille et fit procéder en sa présence à l'extraction des caisses. Ce n'était là que le début d'usurpations plus graves.

Jusqu'alors les rois n'avaient envoyé à la Chambre un prince du sang prononcer l'enregistrement d'un édit qu'à la dernière extrémité et quand, de part et d'autre, on avait épuisé les ordres ou les remontrances. Après la mort de Henri IV, on trouva plus expéditif d'employer ce moyen d'abord et sans autres formalités. En trois ans, du 30 avril 1619 au 19 mars 1622, la royauté eut recours cinq fois à ce procédé sommaire; cinq fois elle envoya à la Chambre un prince du sang, tantôt le comte de Soissons, tantôt le prince de Condé, tantôt Monsieur, frère du roi, prononcer, séance tenante, l'enregistrement de ses édits. Chaque fois, le premier président protesta, au nom de la Compagnie, contre un acte qui faisait des officiers de la Chambre, non plus des « juges », mais de simples « auditeurs » des ordres de la royauté, disant hautement que les édits des rois étaient « autant de contrats qu'ils passaient avec les peuples », et que les Cours « qui les vérifiaient, après en avoir soigneusement examiné le mérite, étaient les pièges envers eux de la parole des princes ».

On pense bien que ce n'était pas avec Richelieu que la Chambre pouvait espérer de recouvrer ses priviléges. L'impérieux cardinal considérait l'opposition des Compagnies, dit Daguesseau, « comme une des croix les plus pesantes de son ministère ». Tandis qu'en fait on dépouillait la Chambre de son droit de remontrances, la royauté, — par un de ces procédés dont on la voit user souvent dans le cours de son histoire, — lui accordait, en échange, les distinctions et les faveurs. Une ordonnance de janvier 1645 conféra la noblesse aux « présidents, maîtres ordinaires, correcteurs et auditeurs, avocats et procureurs généraux, et greffier en chef » de la Compagnie (1). Mais ces honneurs n'empêchaient pas la Chambre de ressentir vivement les blessures faites à son autorité ; et, dans une séance du 28 avril 1648, où était venu le duc d'Orléans pour faire enregistrer des édits sans vérification, le premier président prononça un discours dont nous extrayons ce remarquable passage :

« Monsieur, la joie que cette Compagnie reçoit de votre présence est beaucoup diminuée, lorsqu'elle considère que l'on se sert d'une voie si fréquente, afin de lui ôter les marques d'honneur et d'autorité qui lui ont été données par nos rois. On nous ferme la bouche, on nous ôte la parole... Cette puissance absolue avec laquelle on nous veut enlever la liberté de nos sentiments a toujours été reprouvée par la plus juste et la plus saine politique. Et de fait, c'est renverser les fondements de cet État, c'est rompre le lien qui unit la souveraine puissance avec les sujets... Plus l'autorité est souveraine et absolue, plus elle a d'intérêt de conserver la dignité des puissances souveraines : car les volontés des rois ne sont jamais mieux reçues par leurs peuples que lorsqu'elles passent par les suffrages de ces augustes Compagnies. Ainsi, monsieur, il ne sera pas dit qu'en présence d'une si illustre et si honorable assemblée, d'un si glorieux prince, aux yeux de mes enfants et de mes neveux, j'aie déguisé mes sentiments et dégénéré de la vertu de mes ancêtres, et particulièrement de quatre, dont je porte le nom et qui ont occupé la même place que je tiens aujourd'hui..... »

Dans une circonstance analogue, en 1665, devant Monsieur, frère de Louis XIV, le premier président, fils de celui dont nous venons de citer les paroles, ne tint pas un moins digne langage. Il rappela les temps plus heureux de Louis XII, où la Compagnie, après avoir refusé à deux reprises d'obéir aux ordres du roi apportés par le duc de Lorraine, avait osé résister au roi venu lui-même en personne, sans que ce prince se montrât offensé d'une résistance qui témoignait d'une louable passion pour son service. Mais Louis XIV avait déjà commencé de régner par lui-même ; et l'époque de Louis XII n'était plus qu'un souvenir qu'il n'eût plus été permis à la Chambre d'invoquer impunément. Les derniers coups furent enfin portés par les ordonnances d'avril 1667 et février 1673, qui prescrivirent à toutes les Cours l'enregistrement *immédiat* des actes de la royauté, en ne leur laissant que la faculté dérisoire de présenter des observations *dans la huitaine qui suivrait l'enregistrement* (1). Dès lors, et pendant près d'un demi-siècle, les remontrances furent abolies. Le mot même de remontrances ne se rencontrait pas dans l'ordonnance de 1673, et, ce qui n'était pas moins significatif, les Cours y étaient appelées non plus *souveraines*, mais *supérieures* (2).

Ainsi que l'avaient demandé plus d'une fois les amis trop zélés de la royauté, les Compagnies remplirent de ce moment l'unique office de tabellions. Si la Chambre se voit encore admise à élever la voix en présence du monarque, c'est pour lui adresser des compliments ou des harangues en des circonstances solennelles qui intéressent la famille royale ou l'éclat de la couronne. Il est vrai qu'à la mort de Louis XIV, le Régent rendit à la Chambre, de même qu'au Parlement, son ancien droit de remontrances qu'elle conserva jusqu'à la Révolution. Mais, quand on parcourt les textes de cette époque, combien les choses, sous un même nom, apparaissent différentes ! Tandis qu'au XVIe siècle les remontrances sont fréquentes, d'un langage toujours élevé et exercent une action réelle sur les décisions de la royauté, au XVIIIe siècle elles sont rares, sans portée véritable, et plus d'une fois demeurent à l'état de projet dans les papiers de la Compagnie, le roi refusant de les écouter. D'ailleurs, en maintenant le droit de remontrances, la royauté avait eu le soin, par des ordonnances spéciales, d'en restreindre l'exercice. En outre, ni Louis XV, ni Louis XVI lui-même, ne se firent faute d'envoyer à la Chambre des princes du sang pour y faire enregistrer des édits sans vérification. De son côté, la Chambre, dans ces circonstances, ne se bornait pas, comme autrefois, à élever des protestations; il lui arrivait de refuser l'enregistrement, méprisant ainsi l'autorité du roi comme le roi méprisait la sienne. Jalouse de ses attributions, qu'elle s'efforçait d'étendre, tandis que le roi s'efforçait de les réduire, elle se trouvait à tout moment en conflit avec les autres Cours. Parfois elle adressait au roi des remontrances sur des édits dont elle n'avait pas reçu la notification et qu'il ne lui appartenait pas de connaître. Elle-même n'était plus ce corps uni qu'on avait vu jadis ; les dissentiments intérieurs la divisaient, image trop fidèle de ceux qui déchiraient de tous côtés le corps politique. Enfin, durant le long silence où l'avait

(1) Cette ordonnance fut révoquée, en 1664, par Louis XIV. Il est vrai qu'elle fut reprise et confirmée par l'édit de 1704.

(1) Daguesseau dit que les remontrances célèbres présentées par le Parlement à cette occasion « furent regardées comme le dernier cri de la liberté mourante ».

(2) Selon quelques écrivains, cette appellation de *cours souveraines* aurait cessé d'être en usage dès 1665 et, selon d'autres, en 1671. Mais on la voit subsister dans les actes publics jusqu'en 1671, et ce ne fut qu'en 1672 qu'on lui substitua celle de *cours supérieures*.

tenue la royauté, elle avait nourri contre elle des sentiments d'hostilité qui, par une réaction naturelle, éclatèrent dès que la faculté d'élever la voix lui fut rendue. A l'exemple des autres Cours, longtemps avilies comme elle par le despotisme monarchique, elle cessa d'être ce qu'elle avait été, un appui pour la royauté en lui servant de contre-poids. Pendant tout le XVIIIe siècle, elle ne fit guère que redemander ses anciennes libertés au pouvoir qui les lui avait ravies, et, imputant le désordre croissant des finances à la perte de ces libertés, elle contribua, par une opposition dont les échos se répandaient dans le public, à la ruine de la monarchie. Elle disparut avec elle. Par décret de l'Assemblée nationale du mois de juillet 1791, la Chambre des comptes fut supprimée. Le 19 septembre suivant, on avertit le dernier premier président, Aymard de Nicolay, que la loi allait recevoir son exécution. Ce magistrat avait vu de longue date se préparer la fin d'une institution où, depuis trois siècles, sa famille tenait une place qu'elle avait su honorer. Il écrivit à celui qui lui adressait cette notification : « Les portes de la Chambre des comptes sont ouvertes ; les préposés des nouvelles administrations peuvent dès aujourd'hui consommer notre anéantissement et se promener sur les derniers débris de la magistrature. » Trois ans après, au mois de juillet 1794, par un autre suprême rapprochement avec la royauté, le chef de l'ancienne Chambre des comptes subissait le sort qu'avait subi le chef de l'ancienne monarchie et portait, comme lui, sa tête sur l'échafaud.

FÉLIX ROCQUAIN.

LES ANCIENS CONTEURS FRANÇAIS

Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine, avec une introduction, des notes et un index, par CHARLES LOUANDRE (Charpentier, 28, quai du Louvre).

Il fallait, pour un choix de ce genre, une érudition sûre et beaucoup de goût : à ces deux titres, M. Charles Louandre se trouvait tout désigné pour ce travail, et il en a su faire un livre à la fois instructif et charmant. C'est, comme il le dit, « une sorte d'histoire littéraire par les monuments eux-mêmes » ; c'est aussi un tableau de mœurs, une sorte de confession du moyen âge, même dans ses récits les plus idéalisés.

Tous ne le sont pas, à coup sûr ; le plus grand nombre des contes et joyeux devis de ce temps, fort libres, même en matière religieuse, nous donnent une étrange idée du temps

> Où Cologne et Strasbourg, Notre-Dame et Saint-Pierre,
> S'agenouillaient au loin dans leurs robes de pierre,
> Sur l'orgue universel des peuples prosternés,
> Entonnaient l'hosanna des siècles nouveau-nés.

Ce tableau mystique est peu fidèle (sans parler même du singulier anachronisme relatif à Saint-Pierre, dont Alfred de Musset faisait, à ce qu'il semble, un monument du moyen âge). Au temps où il écrivait, on se piquait pourtant de ne plus s'en tenir au genre troubadour de la *Gaule poétique*, consacré par quelques pendules du premier empire et par la romance du beau Dunois. Se faisait-on alors du moyen âge une idée plus juste ? C'est douteux, si l'on compare seulement ce moyen âge de convention à celui que nous retracent les curieux récits réunis par M. Louandre avec une parfaite impartialité, et dans le choix desquels il a dû pourtant apporter une certaine réserve commandée par les scrupules modernes et la nature d'une publication accessible à tous.

Je sais bien que, quoi qu'on en dise, la littérature n'est jamais l'expression exacte de la société. Elle la peint en beau ou en laid, mais jamais telle qu'elle est véritablement ; le réalisme lui-même ne saurait justifier ses prétentions à une fidélité absolue : il n'est pas amusant, sans doute, mais, s'il remplissait son programme, il deviendrait ennuyeux au point d'être impossible. S'il peignait tout à fait les choses telles qu'elles sont, personne ne s'aviserait de regarder la copie, ayant sous les yeux l'original, et le réalisme s'évanouirait devant la réalité. Toute fiction est de nécessité un idéal ou une caricature, et le plus vrai des écrivains, fût-ce Molière ou Le Sage, est bien obligé de forcer les traits et les couleurs : ainsi l'exige la perspective du théâtre ou du roman. Cette double exagération se retrouve à toute époque : ce sera, au XVIIe siècle, le roman à grands sentiments et le roman comique ou bourgeois, la tragédie et la comédie ; ce sera, au moyen âge, la légende héroïque et le conte joyeux. C'est entre ces deux peintures, dont l'une grandit l'homme et l'autre le diminue, que la vérité se trouve. Bien des traits d'ailleurs sont communs aux deux genres ; d'autres peuvent être acceptés comme d'autant plus caractéristiques que le narrateur y attache moins d'importance, surtout quand ils sont en contradiction évidente avec l'idée qu'il veut nous donner d'un personnage. Il est clair, par exemple, que quand il nous montre sans y insister la fleur des parfaits chevaliers, *Amis*, combattant en champ clos un adversaire contre lequel il n'a aucun motif de haine personnelle, et, quand il l'a vaincu, lui coupant la tête, il croit dire une chose toute simple, et dont il ne s'étonne pas plus lui-même qu'il ne veut étonner son lecteur. Cet acte de barbarie gratuite est pour lui une conséquence toute naturelle de la victoire, et nous pouvons en toute confiance accepter ce fait comme un trait de mœurs, quand même nous ne verrions pas dans l'histoire le héros des Croisades, Richard Cœur-de-Lion, revenir du combat avec un chapelet de têtes de Sarrasins pendues au cou de son cheval, et, dans le *Romancero*, le jeune Rodrigue poser sur la table où son vieux père est assis pour manger, la tête du comte qu'il vient de tuer.

Encore s'agit-il dans ces deux cas d'ennemis contre lesquels Richard ou Rodrigue avaient une légitime haine, mais M. Charles Louandre remarque qu'on voit plus d'une fois alors « des chevaliers qui avaient *provoqué à des joutes guerrières des gens qu'ils ne connaissaient pas*, leur couper la tête quand ils les avaient vaincus ». Ailleurs, un trait d'une nature toute différente devient aussi, à l'égard des procédés délicats et de la courtoisie attribués aux chevaliers du moyen âge, une objection d'autant plus forte qu'elle est tout aussi involontaire : dans le *Lai de Gradent*, ce bon chevalier rencontre dans un bois une noble demoiselle qu'il n'a jamais vue, la prie d'amour, et, sur son refus, prend de force ce qu'elle ne voulait pas lui accorder ; et « la demoiselle vit bien qu'il était *bon chevalier, courtois et sage* ». M. Louandre fait remarquer que cela ne s'accorde guère avec la réputation que l'on a voulu faire à ces prétendus protecteurs des dames et redresseurs de torts ; il ajoute : « Ce sont des contes, dira-t-

on, soit; mais la seule imagination du conteur n'aurait pas inventé de pareils détails »; et il cite à l'appui de ce conte un exemple emprunté à l'histoire. Ce n'est pas assez dire : c'est au contraire précisément parce que c'est un conte, que le trait est significatif; quand on se met en frais d'imagination pour nous offrir le type du « bon chevalier, courtois et sage », c'est bien autrement caractéristique que si le fait se rencontrait dans l'histoire. Le vrai est ce qu'il peut, a-t-on dit. Certes, mais la fiction est ce qu'on veut.

Ce *lai* a été très-populaire; d'où l'on peut conclure deux choses : c'est d'abord que ceux qui le goûtaient si fort ne trouvaient rien là d'extraordinaire, et aussi que la fiction, en imitant en ce point la réalité, a dû autoriser bien des imitateurs. Ajoutons, pour couronner le tout, que ce *lai* a pour auteur une femme, Marie de France. Faut-il croire qu'elle partageait la manière de voir de la noble demoiselle à l'égard d'un fait qui enverrait aujourd'hui aux galères l'idéal du parfait chevalier ?

Quant aux contes, fabliaux et joyeux devis, qui n'ont à aucun degré la prétention de rechercher un idéal quelconque, on s'attend bien à ce qu'on y peut trouver; il y a à cet égard une tradition littéraire qui s'est prolongée jusqu'à la Révolution, mais qui tend depuis à disparaître. Que la société du moyen âge valût mieux à certains égards que la société païenne, c'est ce que nous ne songeons pas à contester; mais il y a pourtant un point où elle serait obligée d'avouer son infériorité vis-à-vis de la société antique : jamais celle-ci, même en ses plus mauvais jours, ne s'est avisée d'ériger l'adultère en gentillesse; or, c'est précisément là le texte presque invariable que brodent les fabliaux. Je ne parle pas, en outre, des immoralités d'une autre espèce, bassesses de tout genre, friponneries, mensonges, sur lesquels le moyen âge se montre très-coulant.

Bien que M. Charles Louandre ait dû se montrer assez circonspect et même volontairement incomplet dans le choix des échantillons qu'il pouvait nous donner des vieilles mœurs, il en donne assez pour qu'on puisse deviner le reste. Il faut dire que, même dans ce qu'il n'a pu citer, la littérature mondaine se montre après tout plus modeste que la sculpture, même celle des cathédrales. Celle-ci se permet sans scrupule de représenter des monstruosités destinées, je le veux bien, à inspirer l'horreur du vice, mais qui n'en sont pas moins fort extraordinaires.

Ce qui est plus étrange encore, ce sont certaines plaisanteries qui ne sont pas seulement dirigées contre les moines, et qu'on trouve par exemple dans l'œuvre la plus populaire du moyen âge, le *Roman de Renart*. M. Louandre en a cité un long passage : *Comment Renart fit Primaut, le loup, prêtre.* Renart lui fait manger *sur l'autel* les hosties qui s'y trouvent, et le savant éditeur ajoute : « On a peine à comprendre comment les trouvères se permettaient de pareilles facéties à une époque où la foi exerçait encore sur la société une autorité souveraine; mais nos bons aïeux ne s'en scandalisaient nullement, quoiqu'ils fussent profondément catholiques. »

Profondément? c'est une question : chez ceux qui s'amusaient d'une pareille profanation, il est difficile de concevoir que la foi fût chose sérieuse; il est possible qu'elle restât sincère, naïve, à l'état d'habitude, si l'on veut; mais en tout cas, il fallait qu'elle fût assez superficielle, et la *profondeur* est ici de trop. L'inconséquence ordinaire entre la conduite, d'un côté, et les paroles, les croyances même, de l'autre, s'explique très-naturellement par le jeu des passions et ne saurait, si complète qu'elle soit, étonner personne. Mais la contradiction est ici d'un autre genre, et les plaisanteries qu'ajoute la légende sur ce déjeuner *peu substantiel* pour un loup, et dont l'incrédulité même des modernes s'étonne, auraient dû, ce semble, heurter bien autrement les croyances d'alors, si peu réfléchies qu'on les suppose.

Il faut remarquer, en outre, que celui qui écrivait ces pages si téméraires et ceux qui pouvaient les lire étaient nécessairement alors pourvus d'une culture exceptionnelle pour le temps; c'est d'eux seuls qu'il s'agit ici, et l'on ne conçoit guère comment des esprits capables de goûter le mérite d'une œuvre souvent très-fine et même, dit M. Louandre, d'une « observation souvent très-profonde », pouvaient se dissimuler la portée de pareilles facéties. L'exemple plus moderne que cite l'éditeur pour constater cette inconséquence que, selon lui, la *sottise humaine* suffit pour expliquer, ne me semble pas du tout concluant : « Cette contradiction, dit-il, se retrouve à toutes les époques de notre histoire. Les bourgeois qui, au XVIe siècle, faisaient leurs délices des moqueries dirigées contre le clergé, étaient les premiers à demander que les réformés fussent impitoyablement poursuivis. Il ne leur déplaisait pas de voir attaquer les moines, mais il leur plaisait encore davantage de voir brûler les hérétiques. » Encore une fois, il est question ici, non pas d'attaques contre les *moines*, mais de quelque chose de plus sérieux. En outre, on ne voit pas du tout au XVIe siècle que ceux qui goûtaient ces plaisanteries contre les moines mêmes, depuis Rabelais jusqu'aux auteurs et lecteurs de la *Ménippée*, se soient signalés par une grande intolérance à l'égard des réformés : l'histoire même nous apprend tout le contraire. Qu'à un moment donné de bons vivants et de joyeux compères se soient transformés tout à coup en persécuteurs acharnés, je ne vois là aucune contradiction : les réformés étaient pour eux des trouble-fête, et il suffisait qu'ils vinssent compromettre la sécurité et le bien-être de ces bons bourgeois pour exciter contre eux une indignation meurtrière. Cela est si vrai, que certains apologistes modernes de la Saint-Barthélemy n'ont voulu y voir que l'exaspération des gens tranquilles contre les perturbateurs du repos public. C'est un paradoxe insoutenable, mais, comme dans tout paradoxe, il s'y mêle une certaine dose de vérité. Il n'y a rien de plus féroce que l'égoïsme dérangé dans ses jouissances : le bien-être a ses fanatiques. Ces gais viveurs qu'on avait exaspérés contre la Réforme, on les souleva ensuite contre la Ligue, et par les mêmes raisons; c'est à ce monde-là que s'adresse souvent la *Ménippée*, et, si peu sympathique que l'on soit à la sainte Ligue, on est choqué aujourd'hui, en lisant le spirituel pamphlet, de la grossièreté de certains arguments employés pour rendre la Ligue odieuse : « Où sont, s'écrie douloureusement le prévôt des marchands, où sont nos salles et nos chambres tant bien garnies, tant diaprées et tapissées? Où sont nos festins et nos tables friandes? Nous voilà réduits au lait et au fromage blanc, comme les Suisses! *Nos banquets sont d'un morceau de vache pour tous mets! Bien heureux qui n'a point mangé de chair de cheval et de chien*, et bien heureux qui a toujours eu du pain d'avoine et s'est pu passer de bouillie de son vendue au coin des rues, aux lieux qu'on vendait jadis les friandises de langues, caillettes et pieds de mouton!... Peut-on se souvenir de toutes ces choses *sans larmes et sans horreur?* » On voit que messer Gaster, quand il s'en mêle,

n'est pas moins véhément que Cicéron ; et que, dès qu'on le pousse à bout en lui faisant manger *de la vache*, il s'emporte jusqu'aux plus violents accès du pathétique. Ces arguments ne sont pas d'un ordre fort élevé. Mais on comprend qu'ils aient eu prise sur le public spécial auquel ils s'adressaient, et que les mêmes motifs pussent lui faire maudire les protestants en 1572, et les ligueurs vingt ans plus tard. Il n'y a là nullement l'inconséquence que signale M. Louandre, et dont il se sert pour rendre raison de cette contradiction singulière qui existe entre certains écrits du moyen âge et les croyances générales du temps. Je crois que pour se l'expliquer il faut en revenir à un fait qu'on oublie toujours, et que les lettrés surtout sont trop portés à méconnaître : c'est que les œuvres littéraires, dans le passé surtout, n'ont presque jamais eu ni la publicité, ni l'influence que nous leur supposons, et qu'il y a eu des temps où elles étaient sans conséquence. Avant l'invention de l'imprimerie, combien le livre le plus répandu comptait-il d'exemplaires ? Et combien aussi se trouvait-il de gens capables de le lire, même dans les classes supérieures ? L'influence du livre ne date que de Gutenberg. Il ne faut donc pas s'étonner de la hardiesse et de l'impunité des trouvères, malgré l'intolérance générale du temps : ils s'adressaient à un trop petit nombre de lecteurs pour que leurs témérités parussent dangereuses et appelassent une répression.

En arrivant à l'époque de la Renaissance, M. Charles Louandre a cru devoir ne pas abuser des richesses inépuisables que lui fournissaient les conteurs si nombreux de cette époque : les *Cent nouvelles nouvelles*, les *Contes de la reine de Navarre*, ceux d'Eutrapel, etc., ont été souvent réimprimés ; tout le monde peut les lire, et M. Louandre a pensé avec raison qu'il devait surtout s'attacher à remettre en lumière des récits moins connus. Je ne suis pas bien convaincu néanmoins que les petits récits empruntés par lui au recueil de Le Metel d'Ouville paraissent bien piquants à tout le monde. Ils ne me semblent pas en général s'élever au-dessus des anecdotes et bons mots, soit des almanachs, soit des journaux qui débitent quotidiennement la même denrée que les almanachs fournissent pour une année. M. Louandre paraît croire que ces journaux ont déjà beaucoup emprunté à ce recueil ; il pense pourtant que la mine n'est pas épuisée, et qu'ils pourront encore s'y approvisionner de naïvetés et de reparties piquantes « en les mettant au compte de la baronne de B..., de la comtesse de C... », etc. Il est bien vrai que Tallemant des Réaux, Bachaumont et autres, sans parler de l'*Art de désopiler la rate* et des *Ana*, sont depuis trop longtemps mis à contribution pour que les journaux en question ne soient pas, dans un avenir prochain, menacés d'en être réduits à leurs propres ressources, ce qui souvent serait maigre. A en juger toutefois par ce que M. Louandre nous cite de *Le Metel d'Ouville*, je doute fort que ce recueil peu connu suffise à les ravitailler.

EMILE DESCHANEL.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Une ville de province en Russie

En ce siècle de voyages et de voyageurs, on ne saurait voter trop de remerciments aux modestes érudits qui publient de bons *Guides;* Joanne, Murray, Bædeker, sont vraiment, pour le touriste, pour l'archéologue, d'inestimables compagnons ; on ne les apprécie jamais mieux que quand on a le malheur d'être privé de leur secours. C'est ce qui m'est arrivé bien souvent en Russie. Pour les grandes villes, Moscou, Pétersbourg, Kiev, on peut trouver en russe, en français, en allemand, des ouvrages plus ou moins portatifs et suffisamment renseignés ; pour la région du Volga entre Nijni et Astrakhan, il y a un *guide* russe qui, tout incomplet qu'il est, sans plans ni cartes, peut encore rendre de grands services aux personnes de bonne volonté. Pour l'intérieur de la Russie, pour la province, nous n'avons qu'un volume anglais, adopté par la collection Murray ; il est très-complet sur les grands centres ; mais, malgré le zèle et la science de l'auteur, il laisse fort à désirer en ce qui concerne les villes de second et de troisième ordre. La librairie russe obéit rigoureusement à la loi économique de l'offre et de la demande ; les Russes voyagent peu dans leur propre pays ; dès qu'ils ont en main ces deux talismans, un passe-port et beaucoup d'argent, ils se précipitent sur l'Allemagne, sur la France, sur l'Italie. Les étrangers que leurs affaires ou parfois la curiosité appellent en Russie ne s'écartent guère des deux capitales. Si par hasard ils sont appelés en province, ils se mettent aux mains d'un indigène qui leur épargne la peine d'observer et de chercher par eux-mêmes. L'indolence moscovite est contagieuse et se gagne vite dans ces pays d'extrême chaleur et de froids extrêmes.

« Vanouchka, disait à son valet de chambre un *barine* de la petite Russie, ôte-moi mes vêtements, ôte-moi mes bottes... Mets-moi ma chemise de nuit. Fais-moi le signe de croix... Fais ma prière... bon... Maintenant je m'endormirai *moi-même*. »

I

Pour s'endormir *soi-même*, encore faut-il avoir quelque part une chambre avec un lit quelconque ou du moins un canapé. Sur ce chapitre, le Russe n'est guère embarrassé ; il promène avec lui une lourde pelisse et un oreiller qui lui assurent partout un coucher tel quel. Il est certain de trouver quelques relations de famille ou d'affaires. Mais l'étranger ne traîne point à sa suite ce lourd et coûteux attirail ; il n'a point, comme en France ou en Allemagne, un guide, un indicateur qui lui permette de choisir d'avance un abri ; il ne rencontre point d'affiches dans les gares ou les bateaux à vapeur ; il n'est pas même sûr qu'il y ait un hôtel dans la ville ; généralement cette ville est à 2 ou 3 kilomètres de la station. Il se sent mal à son aise quand le train s'arrête et le dépose brusquement en pays inconnu ; au moment de quitter ces wagons si confortables, les meilleurs de l'Europe sans contredit, il se trouve pris d'une vague inquiétude. La cour de la gare est encombrée de cochers qui vous offrent bruyamment leurs services et sont tout prêts à vous mener dans une

auberge quelconque ; mais il n'est pas très-prudent de se fier à eux.

Le guide Murray n'indique aucun hôtel à Vladimir, aucun de mes amis n'a pu m'en signaler un ; je n'ai demandé de recommandations pour personne, les devoirs qu'imposent l'hospitalité reçue absorbant un temps précieux ; et l'on n'est pas toujours maître d'observer à son gré. Par bonheur, j'ai pour compagnon de route un négociant moscovite qui s'est plus d'une fois arrêté à Vladimir. Je l'interroge sur la ville. Mes questions lui semblent bizarres :

— Pour quelle affaire allez-vous à Vladimir ?

— Pour rien. Pour voir la ville.

— Voir la ville ! Il n'y a rien à voir à Vladimir.

Il serait trop long d'expliquer à mon compagnon barbu que je veux examiner à loisir la *Porte d'or*, la cathédrale de l'Assomption, l'église de Saint-Dmitri; que la physionomie même d'une petite ville de province a pour moi un intérêt tout particulier. Il ne me comprendrait guère. Je ne voudrais pas cependant passer pour un espion allemand et j'allègue que, très-fatigué d'une excursion à la foire de Nijni, je voudrais bien me reposer un peu en chemin :

— Eh bien ! allez à la *Gostinnitsa Koféïna*. Les lits sont bons. Vous demanderez la chambre n° 1. C'est tout près de la *Porte d'or*.

Le négociant avait raison. La *Gostinnitsa Koféïna* (hôtel café) est une simple maison garnie, mais on y vit fort bien. Quant à la *Porte d'or*, les archéologues russes m'en avaient parlé avec enthousiasme. Je dois avouer qu'elle ne mérite ni sa réputation ni le nom flamboyant dont elle est baptisée. C'est, en somme, une assez vilaine bâtisse qui pourrait tout aussi bien servir d'entrée à une cour d'auberge qu'à une ancienne capitale. Tout l'intérêt qu'elle éveille, elle le doit aux souvenirs historiques qui se groupent autour d'elle et au privilége qu'elle a d'être le seul monument civil — ou militaire — resté debout dans l'ancienne principauté de Souzdal. Elle est presque contemporaine de la fondation de Vladimir; elle a soutenu les assauts des princes russes et tartares ; elle a eu pour *marraine*, si l'on me permet ce mot, la *Porte d'or* de Kiev, bâtie vers l'an 1020 par le prince Iaroslav et dont on voit encore les débris dans cette ville.

Kiev est la *mère des cités* russes, suivant l'expression célèbre d'un ancien annaliste ; au début du XIe siècle, le prince Iaroslav l'entoura d'une enceinte de murs de terre. Cette enceinte était probablement renforcée de palissades : à l'entrée principale le prince établit une porte de pierre ; cette porte était surmontée d'une petite église en l'honneur de l'Annonciation, et cette église était couronnée par une coupole dorée. Les battants de la porte étaient dorés eux-mêmes. Ainsi s'explique une dénomination qui paraît bizarre au premier abord. C'était l'habitude de consacrer ainsi les entrées principales des places fortes ou des monastères. A Kiev même une chapelle surmonte la porte du fameux couvent *Petchersky* ; à Vilna, une image de la Vierge, également vénérée par les catholiques et les orthodoxes, a son sanctuaire au-dessus de la porte dite *Ostra brama* ; à Moscou, les portes du Kremlin sont ornées d'images sacrées ; sous l'une d'entre elles le passant est tenu de se découvrir. Le cocher moscovite qui franchit la barrière de la ville ne manque guère d'ôter son chapeau et de faire le signe de la croix.

Vladimir fut construite au début du XIIe siècle par un prince de Kiev qui lui donna son nom. On l'appelle Vladimir Zaliesky, c'est-à-dire *au delà des forêts*, ou bien encore Vladimir sur la Kliazma, pour la distinguer d'une autre Vladimir en Volynie. Elle s'élève sur un promotoire escarpé qui domine la Kliazma et semblait destiné par la nature à recevoir les assises d'une place de guerre. Vers le milieu du XIIe siècle elle devint la capitale de l'Orient russe ; André de Bogolioub laissa Kiev à son frère Gleb et s'établit à Vladimir avec le titre de grand-prince. Cette petite ville, aujourd'hui si paisible, continua Kiev, prépara Moscou ; la principauté à laquelle elle donna son nom comprenait sept ou huit provinces de la Russie actuelle. En 1328, le siége de la principauté fut transféré à Moscou ; mais jusqu'en 1342 les princes moscovites vinrent se faire sacrer à Vladimir. Aujourd'hui Moscou a six cent mille habitants, Vladimir quinze ou seize mille ; Moscou a un Kremlin, des palais impériaux, trois cent soixante églises ; à Vladimir il ne reste de sa gloire passée que la *Porte d'or* et deux cathédrales, antiques débris qui n'ont pas même l'air vénérable et qu'un badigeon profane s'obstine à rajeunir tous les ans.

La *Porte d'or* fut bâtie en l'an 1164 par André de Bogolioub ; c'est là une date respectable ; mais l'effet de l'édifice est mesquin. Imaginez deux pans de murs blancs rattachés l'un à l'autre par une voûte cintrée ; sous cette voûte il y avait autrefois, paraît-il, une plate-forme de bois qui servait à parlementer avec les Tartares ; au-dessus de la voûte s'élève une chapelle à deux étages, surmontée d'un toit de tôle verte et d'une croix. A droite et à gauche deux demi-tours trapues. Le tout peut avoir 25 mètres de haut. C'est lourd et disgracieux. L'impression générale est encore gâtée par l'isolement où se trouve aujourd'hui la *Porte d'or*. Jadis les remparts de terre venaient s'appuyer sur elle des deux côtés ; elle avait alors quelque apparence militaire ; aujourd'hui, pour faciliter la circulation, on a dégagé les deux côtés de la porte ; elle reste isolée et semble regretter le passé.

Si l'architecture civile ou militaire n'a point su élever dans ces régions lointaines de plus beaux monuments, leur perte est peu à déplorer. Les annalistes ont conservé le souvenir d'une *porte d'argent* et d'une *porte de cuivre*, qui ne subsistent plus aujourd'hui. Les remparts de terre sont encore reconnaissables ; ils forment une promenade agréable d'où l'on découvre la ville entrecoupée de nombreux jardins ; mais le point pittoresque par excellence, c'est la promenade qui s'étend sur l'ancien emplacement du Kremlin, et qui domine à perte de vue la plaine environnante. L'œil embrasse, de là, d'immenses étendues de prairies, de champs labourés, de forêts ; peu de villages. Au milieu d'un bouquet d'arbres, le clocher blanc d'une église se détache à l'horizon ; au bas de la colline abrupte, la Kliazma roule des eaux paisibles et peu profondes ; quelques izbas grises se groupent autour d'un pont de bois ; des gamins barbotent dans l'eau ; un troupeau de bœufs s'abreuve dans la rivière : sous le soleil d'août, on dirait une page de Paul Potter égarée au milieu des plaines de la grande Russie.

C'est ici, sur ce promontoire escarpé, que doivent se trouver les grands sanctuaires de Vladimir ; c'est ici que, sans consulter ni plan ni cicerone, je suis certain de rencontrer les deux cathédrales de l'Assomption et de Saint-Dmitri. L'emplacement du Kremlin, le point stratégique par excellence, est toujours occupé par les temples les plus vénérés. De lourdes masses blanches se dessinent à travers

l'épaisseur d'un petit bois : voici les trois coupoles de l'Assomption, les murailles historiées de Saint-Dmitri.

II

L'impression première que produit la cathédrale de l'Assomption n'est point de nature à effacer celle que la Porte d'or a pu laisser chez le touriste. L'ensemble est tout à la fois maigre et pesant : quatre pilastres divisent la façade en cinq sections, dont les deux dernières s'appuient sur d'épais contreforts. Sur les murailles percées de fenêtres longues et étroites, courent des pilastres disgracieux brusquement arrêtés par des soubassements, dont le temps et le badigeon ont émoussé les arêtes; la porte s'enfonce sous un porche aussi lourd que l'édifice lui-même. L'église date de 1150; j'ai beau chercher, impossible de rencontrer un détail qui puisse charmer la vue ou intéresser l'attention. C'est du style byzantin, me dira-t-on, soit; mais j'aime mieux Saint-Marc de Venise. Dans l'art byzantin, toutes les combinaisons architecturales se rattachent à la coupole; l'intérieur de l'édifice est presque tout entier occupé par les massifs piliers qui la supportent. L'air manque à la poitrine et l'extase à la pensée. Ce défaut a dû s'exagérer en Russie : la rareté des matériaux d'une part, de l'autre la rigueur du climat, ont obligé les artistes à restreindre l'étendue des églises et la largeur des fenêtres. L'intérêt de l'Assomption est donc moins dans le détail architectural que dans les ornements et les souvenirs dont la suite des siècles l'a surchargée. Sur certaines parties des voûtes, on a découvert récemment d'anciennes peintures à fresques dont je n'ai pu voir que le *fac-simile* : ce sont des ornementations polychromes qui rappellent celles de certains manuscrits grecs du XIe et du XIIe siècle. Du reste, le temple actuel ne se présente pas aujourd'hui sous l'aspect qu'il avait à l'époque de sa fondation; il fut remanié à diverses reprises et plusieurs fois incendié. En 1238, les Tartares prirent Vladimir d'assaut; l'évêque, les boyars, la princesse et ses trois fils se réfugièrent dans l'enceinte sacrée : les Tartares amoncelèrent du bois autour de l'église et y mirent le feu.

L'Assomption fut la métropole de la Russie jusqu'au moment où le métropolitain transféra son siége à Moscou; elle a continué d'être l'un des sanctuaires les plus vénérés de l'empire. Elle garde dans des cercueils d'argent les reliques de trois princes, qui attirent encore aujourd'hui la vénération des pèlerins. Des images bardées de lames d'or chargées de perles et de rubis, des lampes en métaux précieux, étincellent sous la lueur blafarde des cierges : parmi les cadres suspendus aux murailles, j'ai remarqué le texte authentique de la Sainte-Alliance, signé de la main d'Alexandre Ier. Est-ce un don du mystique empereur? Je ne sais. Je n'ai point visité le trésor, fort riche, dit-on, de la sacristie. Ces entassements de perles et d'or, de pesantes chasubles et de vases massifs, éblouissent plus la vue qu'ils ne charment l'imagination. La monnaie métallique est rare en Russie; mais si jamais, dans une crise analogue à notre révolution, ce pays liquide les biens de ses églises, il sera étonné de la quantité de métaux précieux qu'il rendra à la circulation.

Arrivons à la cathédrale de Saint-Dmitri. Dmitri est, comme on sait, la forme slave du mot grec *Demetrios*. Saint Demetrios naquit à Thessalonique vers la fin du IIIe siècle, y remplit les fonctions consulaires et mourut martyr de sa foi. C'est un saint batailleur et patriote; il prit plus d'une fois part, — après sa mort, — à la défense de sa cité natale attaquée par les Avares ou les Slaves. Monté sur un cheval blanc, couvert d'une armure éclatante, il repoussa plusieurs assauts des barbares. Suivant certains hagiographes, la terreur que ses miraculeux exploits avaient répandue parmi les Slaves contribua à préparer leur conversion au christianisme. Il devint en Orient un saint populaire, et la cathédrale de Vladimir nous atteste qu'au XIIe siècle son culte s'était étendu bien au delà de la Macédoine.

Saint-Dmitri était fermé à l'heure où je l'ai voulu visiter. L'intérieur seul de cet édifice mérite une sérieuse attention. L'église a la forme d'un parallélogramme un peu plus long que large, surmonté d'un tambour à coupole unique. Ceci n'a rien d'extraordinaire; mais, ce qui l'est plus, ce sont les détails de l'ornementation : les arceaux ceintrés des portes, les pilastres qui courent au-dessous de la corniche, présentent des analogies frappantes avec ceux de certaines églises romanes. Des figures sculptées, des têtes humaines, des animaux accouplés, servent de soubassements aux pilastres, égayent la façade, grimpent sur le tambour de la coupole. Chez nous, ces fantaisies sembleraient bien mesquines; pour la Russie et pour l'époque, c'est de l'art *flamboyant*. Parmi ces sculptures, l'une des plus remarquables est un groupe figurant un guerrier vêtu à la mode antique, debout dans une espèce de panier auquel deux griffons semblent attachés. Ce groupe se retrouve à Saint-Marc de Venise et à Fribourg en Brisgau. Il représente l'ascension au ciel d'Alexandre le Grand, d'après le roman du pseudo-Callisthène, qui pénétra dans toute l'Europe au moyen âge. En Russie, il se rencontre encore sur la cathédrale de Zaraïsk (gouvernement de Riazan), et sur une monnaie russe du XVe siècle.

On sait, par les annalistes, que certains princes russes appelèrent chez eux des architectes étrangers. On cite onze églises construites dans la principauté de Souzdal de 1152 à 1194, date à laquelle se rapporte la fondation de Saint-Dmitri. Beaucoup de ces églises portent des traces de détails romans, d'iconographie latine, d'ornementation occidentale. On peut donc supposer que les architectes étrangers qui, à partir de 1152, vinrent s'établir dans la grande Russie, étaient des Occidentaux, des Latins, et qu'ils apportèrent avec eux des influences auxquelles la Russie avait jusqu'alors échappé. Toutefois, ces influences ne se font sentir que dans le détail : le gros de l'œuvre, le plan général, reste conforme au type byzantin, subordonné à la forme impérative du carré parfait, à l'intérieur duquel s'inscrit la croix grecque surmontée d'une coupole. L'église latine, au contraire, s'étend en longueur et dessine au dehors les deux bras de la croix. L'Église orthodoxe n'admet d'autre ressaut que l'abside, renfermant l'autel séparé des fidèles par l'iconostase, et flanqué de deux chapelles latérales. Elle n'a point de clocher; les cloches étaient placées sous le porche ou dans une tour indépendante, comme on le voit encore dans une foule d'édifices. Les architectes étrangers, dont nous parlions tout à l'heure, trouvèrent ce plan trop solidement établi pour songer à le modifier. La Russie l'avait reçu de Byzance, elle le garda.

D'où peuvent être venus les artistes étrangers qui apportèrent avec eux ces ornements inconnus? Dans un mémoire

lu au dernier congrès archéologique de Moscou, M. le comte Ouvarov suppose qu'ils arrivèrent d'Allemagne par Novgorod et Pskov (1). Son hypothèse a provoqué d'intéressantes discussions. Elle devait exciter une vive attention à cause de l'autorité personnelle du comte Ouvarov et des préoccupations religieuses et patriotiques que certains Russes rattachent aux questions de ce genre. Pour eux, le monde gréco-slave résume l'idéal de la grandeur et de la perfection au point de vue du culte et de l'art. Introduire des étrangers dans ce domaine de l'art religieux, c'est en quelque sorte profaner le sanctuaire. J'étudiais un jour, à la bibliothèque publique de Moscou, un missel français du moyen âge orné de délicieuses miniatures; j'essayai de faire partager mon admiration à un vieux pope qui lisait auprès de moi : « Je n'aime point l'art catholique », me répondit sèchement mon ascétique voisin, et il refusa de regarder le manuscrit.

La thèse de M. Ouvarov a donc fait naître une série de mémoires intéressants qui la combattent avec énergie. On s'est efforcé de lui prouver que les ornements qu'il rattachait à l'art occidental étaient connus de l'art chrétien primitif, qui les avait transmis à Byzance aussi bien qu'à Rome : que les artistes chargés de construire le temple de Saint-Dmitri avaient pu tout aussi bien venir de Kiev que de Novgorod, que certaines églises orthodoxes offraient en Serbie des détails analogues. M. Ouvarov s'est vigoureusement défendu ; il a démontré que les désastres de Kiev au XIIe siècle avaient dû annihiler son influence sur la Russie centrale ; quant aux décorations des églises serbes, elles appartiennent au style mauresque. Je ne me sens pas en état d'avoir une opinion décisive sur la question ; je la recommande à nos archéologues. Ce que je sais, c'est qu'en arrivant devant Saint-Dmitri, j'ai été vivement frappé des analogies qu'il offre avec maints de nos édifices religieux. Je n'avais malheureusement sous les yeux à ce moment aucun ouvrage qui pût me fournir des renseignements archéologiques. « La pierre blanche qui forme les murs de cette église, dit simplement le guide Murray, est curieusement sculptée avec des représentations d'animaux, d'oiseaux, »... Et c'est tout.

III

Si du moins j'avais pu trouver à Vladimir un manuel quelconque d'histoire locale, une description de la ville !... Je l'ai parcourue en vain dans tous les sens ; je n'ai pu mettre la main sur un libraire. J'ai laissé là le moyen âge pour l'art contemporain, représenté par un certain nombre de casernes badigeonnées (séminaire, institut des filles, gymnases, etc.), et par les enseignes naïves qui décorent certains magasins. Ici, le barbier est encore dentiste et chirurgien. Comme le bon peuple ne sait guère lire, le *frater* provoque son attention par des peintures aussi naïves que faciles à comprendre : sur le panneau de droite, l'artiste en manches de chemise rase un jeune élégant en frac (ceci prétend indiquer que l'établissement est bien fréquenté); sur le panneau de gauche, le même artiste, lancette en main, pique délicatement le bras d'une dame fort élégante qui contemple rêveuse un bol de sangsues. Le boulanger annonce son industrie par une profusion de pains de bois doré dont il décore la corniche de son magasin. Les merciers, drapiers, confectionneurs, qui garnissent les arcades du grand marché, ne dépeignent point graphiquement leur marchandise, ils la crient ; malheur au flâneur qui s'arrête un instant devant leur étalage !

— Que désire le *barine?* glapit un gamin de quinze ans, aposté, ce me semble, pour faire fuir le client. Suit une énumération sans fin de tous les vêtements possibles et imaginables. Puis revient à la fin l'éternelle formule :

— Qu'est-ce qui peut vous être agréable ?

— Que tu me laisses tranquille.

Le drôle, un peu interloqué, fait une pirouette et se remet à guetter le prochain passant, qui probablement se fera assez longtemps attendre.

Un peu plus loin, je rencontre un marchand de cercueils. Il y en a de rouges et de bleus, de dorés et d'argentés ; cercueils neufs et défraîchis, cercueils sur mesure ou de confection. Je dois dire à l'honneur de ce sinistre négociant qu'il a eu la délicatesse de ne point m'offrir ses articles.

En somme, Vladimir est morte, proprette, et assez bien pavée. Un détail qui frappe surtout l'étranger dans ces petites villes de Russie, et même à Moscou, c'est l'absence, l'ignorance absolue de ce que nous appelons la publicité. Le marchand peint sa marchandise ou la crie ; mais il ne l'annonce ni dans les journaux, ni par voie d'affichage. A quoi bon ? Il y a si peu de gens qui sachent lire et le papier coûte si cher ! Vladimir a 16 000 habitants ; il n'y a pour cette population et pour tout le gouvernement qu'une petite feuille hebdomadaire rédigée par l'autorité.

Quand le soir arrive, vous cherchez en vain, pour abréger la longueur du temps, un établissement analogue à ces cafés de province où l'on peut lire les journaux du cru, observer les habitués groupés autour du billard ou de la table de jeu. Rien de semblable dans ces lointaines cités du Nord. Les habitants restent chez eux ou vont à leur club ; l'étranger n'a qu'à rentrer dans sa chambre, l'hôtel n'ayant point de salle commune, ou bien à tenter fortune dans un de ces *traktirs* où l'odeur du thé alterne avec celle du poisson fumé. Peut-être, en son honneur, fera-t-on jouer l'orgue mécanique, le polyorchestrion dont les mélodies criardes écorchent tour à tour Offenbach ou Glinka, la *Marseillaise* ou *Dieu sauve le tsar!* Précisément dans le *traktir* ou j'entrai, on était en train de raccommoder le malencontreux instrument ; pour s'assurer de son jeu, on lui faisait répéter l'ouverture de *Guillaume Tell* et notamment la grande fanfare du final. Il fallait l'entendre alors enfler sa petite voix pour aboutir à un *couac* désespérant. Cette cacophonie m'a renvoyé à l'hôtel plus tôt que je n'aurais voulu. Aussi bien, avais-je depuis longtemps fini de lire les deux seuls journaux que possédât l'établissement.

Malgré la longueur et l'ennui d'une soirée maussade, je ne regrette point les vingt-quatre heures que j'ai passées à Vladimir. Saint-Dmitri vaut à lui seul le voyage. M. de Custine ne l'avait point regardé quand il écrivait cette phrase peu exacte : « L'aspect de Vladimir est celui de l'éternelle ville russe dont

(1) M. le comte Ouvarov, président de la société archéologique de Moscou, a beaucoup contribué à l'organisation du congrès archéologique qui s'est tenu, à Moscou, en 1869. Voyez dans la *Revue* du 25 décembre 1869 et du 1er janvier 1870 notre traduction du travail de Pogodine sur l'histoire de l'archéologie en Russie. Les travaux de ce congrès ont été publiés en deux magnifiques volumes in-4°, accompagnés d'un atlas in-folio de 53 planches.

Cette année, un nouveau congrès doit se tenir à Kiev : nous lui souhaitons le même succès qu'à celui qui l'a précédé.

le type n'est que trop commun. Sans doute, ce type est monotone, mais il y a des détails locaux qu'il faut savoir découvrir et observer.

LOUIS LEGER.

NÉCROLOGIE

Fernand Papillon

La science et la philosophie scientifique viennent de voir s'évanouir une de leurs plus belles espérances. Un jeune homme qui, à l'âge de vingt-six ans, avait déjà conquis une juste réputation de savant, d'érudit, de penseur, d'écrivain, Fernand Papillon, est mort vendredi 2 janvier, emporté par une maladie violente (1) qui a duré sept jours à peine. Cette fin prématurée a jeté sa famille et ses amis dans une douleur immense. Ceux-là mêmes qui ne l'avaient jamais vu, mais qui avaient lu ses articles, ses mémoires et ses livres, en ont été émus. On a senti, on se disait, à Saint-Louis-en-l'Ile, à ses modestes et touchantes funérailles, que l'élite des intelligences françaises subissait, par la mort de cet enfant, une perte cruelle.

Fernand Papillon est né à Belfort, en 1847, d'une famille honorable dont le chef, mort il y a peu de temps, s'était fait un nom dans la médecine militaire et jouissait d'une considération haute et pure. Elève de l'Université, il hésita d'abord, se chercha quelque temps lui-même, ne tarda pas à trouver sa voie et y marcha dès lors avec la résolution d'une âme virile. Il commença par étudier non pas seulement dans les livres, mais dans les laboratoires, la chimie avec M. Wurtz, l'histologie avec M. Robin, l'embryogénie avec M. Coste, la physiologie avec M. Claude Bernard. Il manipulait, analysait, disséquait, expérimentait ; il acquérait ainsi directement ces connaissances étendues et fortes qui étaient la moelle de son précoce et vigoureux talent.

Mais en même temps la muse de la philosophie l'avait touché au cœur. Encore écolier, il avait trouvé chez son père une riche bibliothèque philosophique, léguée par un ami, et qui s'était naturellement fondue avec les livres du savant médecin. Il aimait à raconter comment, pendant les vacances, il s'enfermait dans ce sanctuaire et y dévorait avidement des ouvrages difficiles dont les jeunes gens soupçonnent à peine l'existence. Cette forte nourriture, jointe à ses études de savant, lui donna ou plutôt développa la double tendance de naturaliste et de penseur, de savant et de philosophe, qui était son originalité. Ceux qui, en parlant de lui, ne signalent que le physiologiste et omettent le méditatif, l'esprit passionné pour la métaphysique, ne le connaissent ou ne veulent le reconnaître qu'à moitié. Dès 1870, il m'écrivait, en m'envoyant son premier ouvrage, intitulé *Manuel des humeurs* : « C'est à la philosophie que je rapporte toutes mes actions, toutes mes recherches et toutes mes pensées. » Et il joignait à son livre un mémoire manuscrit, profond et hardi, où il esquissait avec une rare puissance un véritable système de dynamisme universel.

Grâce à la diversité et à la richesse de son savoir, qu'il accroissait sans relâche, il était toujours approvisionné, toujours prêt sur toutes les questions aujourd'hui débattues, et il pouvait sans effort mener de front plusieurs tâches. Il donnait des articles à des revues médicales, au journal *la Liberté*, puis dernièrement au *Temps*. Il travaillait assidûment pour la *Revue des Cours littéraires* et pour la *Revue des Cours scientifiques*. Il esquissait le mouvement de la science en France et à l'étranger. Il défendait nos plus illustres savants, morts ou vivants, tantôt contre les injures, tantôt contre les larcins plus ou moins grossiers de certains voisins d'outre-Rhin qu'il connaissait bien, mais à l'égard desquels il se gardait d'une admiration candide. Il assistait aux soutenances publiques des thèses pour le doctorat ès lettres ; il en rendait compte et jugeait les œuvres et les doctrines avec autant de mesure et de courtoisie que de fermeté. Il était l'un des collaborateurs les plus goûtés de la *Revue des deux mondes*. Enfin, il lisait de temps en temps à l'Académie des sciences morales et politiques, sur l'histoire des rapports intimes de la science et de la philosophie chez les modernes, des mémoires toujours remarquables et toujours attentivement écoutés.

Les études qu'il a fournies à la *Revue des deux mondes* ont été réunies en un volume in-octavo qui a paru il n'y a que quinze jours. Le samedi 20 décembre, notre illustre confrère, M. Charles de Rémusat, présentait ce volume à l'Académie des sciences morales. Il en louait les qualités éminentes, la science précise, exacte, toute fraîche ; il en marquait le caractère élevé et la pensée dominante, qui est de réconcilier la science avec la métaphysique, et de les renouveler l'une par l'autre. Telle a été effectivement la préoccupation constante, l'idée fixe, si l'on peut le dire, de Fernand Papillon. Cette idée, il l'a exprimée en vingt endroits ; mais il avait tenu particulièrement à la reproduire en tête de ce livre sur *la Nature et la Vie*. « Le caractère de ce temps, — dit-il dans la préface, — est de mettre dans les sciences naturelles une infinité d'espérances, d'en attendre des bienfaits sans limites. Certes, ce n'est pas moi qui verrai là une illusion, et ce volume témoigne assez du prix que j'attache à tout ce qui peut encourager et développer de pareils sentiments. Mais c'est justement parce que je ne suis pas suspect d'hostilité envers ces sciences, qu'il m'a semblé d'autant plus nécessaire de signaler, à côté de ces beaux sentiments, un mal funeste : je veux dire l'erreur de ceux qui, après avoir proclamé la vertu de la science, dénoncent la faiblesse et contestent l'autorité de la métaphysique. »

C'est pour travailler à conjurer « ce mal funeste », qu'il a écrit notamment ce beau fragment sur la *Constitution de la matière*, si fin, si profond, si attachant, dans lequel, — selon les vues qui ont créé notre amitié philosophique, — la matière est ramenée à la force, et la force à l'esprit. Là, le futur maître se trahissait déjà manifestement dans le jeune écrivain, plein d'ailleurs de réserve, de modestie et de respect affectueux pour ses aînés. C'est dans le même dessein qu'il avait entrepris cette vaste histoire des rapports entre les sciences et la philosophie moderne depuis Descartes, dont ses mémoires, lus à l'Institut, n'étaient que des chapitres. En suivant cette veine, il a non-seulement rencontré des vues d'une réelle nouveauté sur les savants de race cartésienne, mais il a fait de précieuses trouvailles. Je citerai, par exemple, un écrit de Béguelin, secrétaire de l'Académie de Berlin, que

(1) Une péritonite aiguë.

F. Papillon met en lumière dans un dernier écrit, — *novissima verba*. Il montre chez ce Suisse, écrivant en français pour les Allemands, un leibnizien puissant, éloquent et original jusqu'à la témérité.

C'est ce travail qu'il devait lire samedi 3 janvier à l'Académie des sciences morales et politiques. Nous le cherchions des yeux à la place où il s'asseyait d'ordinaire. Il n'y était pas. Il était mort depuis vingt-quatre heures.

Huit jours auparavant, un de ses amis le rencontra. Il revenait des funérailles du docteur Legros, pour lequel il avait eu une vive affection (1). Son visage était bouleversé par l'affliction, mais aussi par la maladie qui déjà l'envahissait. On le supplia de rentrer chez lui au plus tôt et de se soigner. Il voulut d'abord aller chez un libraire essayer de conclure au sujet de l'impression de sa grande *Histoire*, qui devait avoir trois volumes. Il avait hâte de voir cet ouvrage imprimé : « Les Allemands me pillent déjà dans les comptes rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, » me disait-il ce jour-là même. Pendant sa maladie, qui s'aggravait rapidement, on l'a trouvé plusieurs fois assis à sa table et écrivant. Il n'a consenti à se laisser traiter en malade que lorsque les forces lui ont manqué.

Il était de mœurs austères ; il vivait de presque rien dans une chambrette d'étudiant. Son désintéressement était admirable. « J'évite avec soin, me disait-il, les travaux qui ne pourraient que m'enrichir. Dès qu'on se sent gagner beaucoup d'argent, adieu la métaphysique et les travaux ardus. » Pendant le siége de Paris, il avait soigné les varioleux à Bicêtre. Son âme était douce et affectueuse. Il y a dans ses écrits des accents qui viennent d'un cœur ouvert aux plus nobles émotions. Mais il avait un fonds de mélancolie qui ne le laissait jamais se livrer à une entière gaieté. Par moments, dans l'intimité, comme dans certains passages de son livre, il se complaisait aux pensées religieuses. Il avait conçu le plan d'un livre absolument nouveau sur l'immortalité de l'âme, et dont la donnée essentielle était justement ce principe de la science moderne que la force se transforme, mais ne se perd jamais. Cela, il le pensait de la force qui en nous se nomme l'âme, et il aspirait à le prouver.

CH. LÉVÊQUE
de l'Institut.

Parmi les articles les plus récents de M. Fernand Papillon, publiés dans notre *Revue*, nous citerons :

Histoire de l'Académie des sciences morales (n° du 30 novembre 1872).
Thèses de M. Alfred Fouillée (n° du 28 décembre 1872).
Thèses de M. Compayre (n° du 22 mars 1873).
Thèses de M. Ribot (n° du 21 juin 1873).
L'art en Alsace au moyen âge (n°s du 17 mai et du 16 août 1873).

(1) La *Revue scientifique* publiera un article sur le docteur Legros.

CAUSERIE POLITIQUE

On a absolument besoin de nous au Vatican. Il n'est donc pas surprenant qu'on y sache mieux qu'à Paris, mieux qu'à Versailles même, le compte des voix favorables à la république, des voix hostiles, des voix douteuses. Pour nous, profanes, c'est l'avenir de la France qui est en question ; pour le parti syllabite, c'est le destin temporel de la papauté. Que sont au prix d'un si grand intérêt nos biens, nos vies ; celles de nos enfants, et cette espérance que nous avions si follement conçue de leur refaire une patrie ?

D'ailleurs le saint Père n'a pas le choix. Nous sommes le peuple élu de Dieu, par qui doit être rétablie la puissance terrestre des pontifes. L'Autriche, divisée contre elle-même, est paralysée. Malgré le bon vouloir des « intransigeants », les victoires de don Carlos et la chute d'Emilio Castelar, l'Espagne n'est pas encore reconquise. Si la France est laissée à elle-même, si l'on permet qu'elle constitue et qu'elle organise chez elle l'état républicain, c'en est fait : nul point d'appui ne subsiste où l'Internationale noire puisse prendre pied et tenter un suprême effort pour relever le pouvoir onze fois séculaire du Saint-Siége. L'Autriche reste aux libéraux, l'Espagne aux factieux, la France aux impies, et Rome à Victor-Emmanuel.

Ajoutez que le temps presse. Le dernier concile a bien pu faire Pie IX infaillible ; il n'a pas pu le faire immortel. En cas de décès de Sa Sainteté, où pourra s'abriter le conclave ? Ne lui restera-t-il donc plus d'autre ressource que de chercher un refuge en Guipuzcoa ou en Biscaye, sous la protection de Charles VII assisté de Santa-Cruz, non loin du lieu où fut le berceau d'Ignace ? Leurs Éminences n'y auraient pas, sans doute, la liberté d'esprit nécessaire pour donner un successeur de plus à Grégoire VII.

C'est donc en nous, sans nous en rien dire toutefois, que les adhérents du syllabisme ont placé leur dernière espérance. N'ayant point encore pris définitivement parti, nous n'appartenons à personne : nous sommes *res nullius ;* par conséquent, selon la définition de Gaïus et d'Ulpien, chose sacrée, chose religieuse, chose sainte, et, suivant la traduction des révérends Pères, chose nécessairement vouée au service de la théocratie pontificale. On sait son droit romain à Rome. Ce n'est pas pour rien qu'on a voulu, par une loi, dédier solennellement la France au Sacré-Cœur. Nous avions cru bonnement à un cas de monomanie mystique ; erreur : c'était précaution de praticiens consciencieux qui veulent, méthodiquement, établir une procédure régulière.

Nous sommes cruellement affaiblis, c'est vrai : deux provinces perdues, notre prestige militaire effacé, l'intérêt de cinq milliards à payer, quatre milliards environ de capital détruit par la guerre, au bas mot six cents millions de moins à mettre chaque année dans notre escarcelle ; ce n'est pas sans cause que nous éprouvons, à la moindre crise, une très-notable difficulté de vivre. N'importe, nous avons encore de beaux restes. Nous travaillons d'ailleurs courageusement à refaire notre épargne, à rétablir nos finances. En somme, la France représente encore dans le monde une puissante accumulation de forces matérielles. Avec un budget de deux milliards trois cents millions, le Dieu de Rome, par nous, peut encore faire de grandes choses.

Et que faut-il pour avoir toujours sous la main ce formidable enjeu, qu'on tiendra en réserve prudemment, ou qu'on hasardera, selon l'occurrence, afin de balancer ou de vaincre enfin, s'il se peut, la fortune contraire ? Peu de chose, en vérité. Il suffit de bien faire comprendre au centre droit que l'existence du ministère, que l'existence même de la présidence septennale ne tiennent qu'à un fil, et que la droite légitimiste et syllabite a dans ses mains les ciseaux.

C'est ce qu'a fait l'*Union*, il y a quelques jours, avec une netteté qui n'excluait ni la dextérité, ni la courtoisie. Ah ! l'extrême droite peut être fière : elle va de pair en ce moment avec le destin.

Le centre droit a beau dire ; il a beau invoquer la nécessité qui commande la prudence : plus cette nécessité est pressante, plus il est aisé de lui faire sentir qu'il est esclave. Les « catholiques libéraux » que dirige monseigneur Dupanloup savent par expérience que les « non-opportunistes » n'ont pas beau jeu au Vatican. De ce côté, ce n'est pas la volonté qui manque, ni l'énergie, ni l'audace. Des gens qui ont mené, haut la main, le dernier concile, comptent bien tenir de même sous la verge la majorité de Versailles.

Cette servitude est si dure, qu'elle explique sans l'excuser la témérité de certaines comparaisons malséantes que se sont permises les partisans du cabinet, à la nouvelle du coup d'État de Madrid. Comparer la chute de M. Castelar, renversé par les « intransigeants », à la chute de M. Thiers, renversé par les royalistes, cela était simplement bouffon ; comparer le vote funeste, mais parfaitement légal, du 24 mai à l'attentat « désintéressé » du général Pavia, c'était ou saugrenu ou trop candide ; mais faire du maréchal Serrano, qui ne doit ses pouvoirs qu'au succès d'une aventure de cape et d'épée, un émule du maréchal Mac-Mahon, qui tient les siens de la loi, cela devenait plus grave. Et puis la satisfaction du *Journal de Paris*, du *Français*, de la *Gazette de France*, éclairait d'un jour nouveau et véritablement singulier l'orthodoxie parlementaire du centre droit. Mais quoi ? ces graves étourdis ont cédé à un premier mouvement. Ils n'ont pu voir sans une vive émotion de plaisir l'Assemblée souveraine d'Espagne sauter par les fenêtres, et peut-être ont-ils envié tout bas l'heureuse sécurité de ce ministère Serrano qui, lui du moins, n'est pas obligé de compter chaque jour avec un dixième de majorité. Le cabinet de Broglie a dû partager hier ce sentiment de jalousie, quand M. le marquis de Franclieu est venu opposer son veto et celui de ses amis politiques à la destitution immédiate des maires et adjoints de toutes les communes de France.

Pauvre M. de Broglie ! qui rêvait d'être le héros d'un « Deux-Décembre légal ». Il lui faut renoncer désormais à cette noble gloire. La loi sur les maires, qui devait être, au dire de son auteur, le premier instrument de notre salut, est écartée par une majorité de plus de 40 voix. Comment le ministère du 26 novembre s'y prendra-t-il pour nous sauver légalement, malgré la volonté de l'Assemblée ? Je ne vois guère qu'un moyen : ce serait d'adopter cette ingénieuse théorie de la « légalité vraie » que vient de mettre en lumière avec tant d'à propos le nouveau ministère espagnol. Et encore, cela ne suffirait pas : il faudrait en outre persuader M. le Président de la république. Malheureusement, c'est ici que les « libéraux » du centre droit reconnaîtront l'incongruité de leurs comparaisons. Force leur sera bien de se résigner à comprendre qu'entre M. le maréchal Mac-Mahon et un Serrano quelconque il y a quelque différence.

L'ironie du sort est parfois cruelle. Le ministère sauveur que dirigeait M. de Broglie comptait fermement que l'Assemblée lui livrerait les maires à merci. Le succès paraissait assuré. Songez donc : d'une part 36 000 petits magistrats municipaux, obscures victimes vouées au sacrifice pour raison de salut public, et de l'autre M. de Broglie ! L'hésitation était-elle possible ? Et en effet, l'Assemblée n'a pas hésité : elle n'a pas sacrifié les maires au cabinet ; elle a sacrifié le cabinet aux maires.

Je parle de sacrifice. Mais, après tout, je me trompe peut-être. Pourquoi les ministres n'auraient-ils pas la faculté de changer d'opinion comme leurs amis, — libéraux d'opéra-comique, — les « décentralisateurs » du centre droit. Hier, le cabinet de Broglie affirmait par la voix de son chef que tout était perdu si les préfets n'obtenaient pas sur l'heure le droit de nommer les maires ; pourquoi ne reconnaîtrait-il pas aujourd'hui, réflexion faite, que tout peut être sauvé s'il veut bien consentir à laisser les choses en l'état, pour le moment ? Tout change en ce monde, surtout les idées. Il n'y a que les portefeuilles qu'on voudrait pouvoir garder toujours.

ANATOLE DUNOYER.

Le lecteur me permettra de lui signaler quelques erreurs de chiffres qui sont à rectifier dans mon dernier article (numéro du 3 janvier 1874). A la page 642, 2e colonne, il faut lire, à la ligne 11 du 2e alinéa, 358 000 au lieu de 368 000 ; à la ligne 5 du 8e alinéa, 410 000 au lieu de 411 000 ; à la ligne 5 du même alinéa, 35 000 au lieu de 36 000. A. D.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Réception de M. de Loménie

La journée de jeudi a été bonne pour l'Académie française. Après la dernière séance de réception, si terne et si maussade, en voici une qui n'est pas sans éclat. Les bravos ont été partagés entre le nouvel élu, M. de Loménie, et M. Sandeau, qui lui souhaitait la bienvenue. Les parts, cependant, sont loin d'être égales. Pour M. de Loménie, succès honnête, succès d'estime ; pour M. Sandeau, succès d'enthousiasme, presque un triomphe. S'il avait mis moins de nonchalance dans son débit, s'il avait fait ressortir avec plus d'art les détails charmants dont abonde son discours, c'était un triomphe mémorable. Il a trop lu en grand seigneur de lettres qui ne daigne pas se fatiguer ou s'abaisser à employer les petits procédés qui font valoir ce que l'on lit. Les délicats ont été tout aussi charmés, mais la foule lui eût fait une ovation plus retentissante encore. M. de Loménie n'a pas été si dédaigneux. Il a fait effort pour mettre en relief tout ce qui lui semblait devoir faire sensation : il a pris du

temps comme au théâtre pour les hors-d'œuvre sur lesquels il comptait, sauf à débiter au galop certaines parties qui étaient le fond même du sujet. Le public a bien vu ainsi où l'on voulait qu'il applaudît, et il a applaudi en effet.

Ç'a donc été un succès, en somme, pour M. de Loménie, et toutes les critiques que l'on pourrait adresser à son discours n'y feraient rien. C'est ce qui me met à l'aise. Mon premier reproche, c'est que ce discours n'en est pas un, à vrai dire, mais une longue notice composée d'un certain nombre de morceaux à peine soudés. L'unité, le souffle et ce mouvement continu qui doit vous emporter d'un bout à l'autre, voilà ce qui fait absolument défaut. On sent manifestement chez l'orateur d'un jour les habitudes d'un travail qui a été celui de toute la vie. On retrouve le professeur et l'historien accoutumé à réunir des notes et à les égrener ensuite une à une dans son cours ou dans son livre. C'est ce qu'a indiqué bien finement M. Sandeau, quand il lui a dit sous forme d'éloge : « Vous êtes, monsieur, l'homme aux documents. » De même encore quand il a dit ailleurs : « Vous êtes un honnête homme, disant simplement et honnêtement des choses sensées. » De même encore quand il s'est excusé ainsi d'aborder franchement une question difficile : « Vous n'êtes pas, monsieur, un raffiné, et avec vous il ne faut pas tant de façons. » Précisément, pas assez raffiné peut-être, disant trop bonnement les choses qu'il croit vraies, sans y mettre assez de tour, assez de façons et, pour tout dire, assez d'art.

C'est ainsi que nous avons eu sur Prosper Mérimée une série interminable de détails intéressants, d'anecdotes curieuses et mêmes significatives; et cependant toute cette suite de documents ne fait pas un portrait. Nous avons appris beaucoup sur l'homme, nous n'avons pas vu l'homme lui-même. Parmi ces anecdotes, il y en avait de plaisantes et qui ont fait rire ; parmi les citations tirées de la correspondance de Mérimée, il y en avait qui ont fort égayé le public : mais anecdotes et citations mal rattachées au discours, ne faisant pas corps avec lui. La trivialité de certaines expressions, tout à fait de mise dans une lettre familière, tranchait ici désagréablement et tirait l'œil. Tout cela aurait demandé à être fondu ; mais c'est à quoi ne songe pas un honnête homme qui dit simplement des choses vraies. Il lui suffit qu'elles soient vraies, ou quelquefois même qu'il les croie telles.

Elles ne le sont pas toujours. Je ne parle pas des faits assurément, que l'histoire n'a garde d'altérer, mais des appréciations, où l'honnête homme peut se tromper si par ses goûts, ses aptitudes, sa vie habituelle, il est d'un tout autre monde que l'artiste qu'il lui faut juger. J'ose dire que M. de Loménie n'était pas dans des conditions favorables pour comprendre ce scepticisme élégant, cette roideur où il entrait peut-être de la timidité, cette affectation de froideur et cette apparence voulue de sécheresse désabusée dont Mérimée se faisait comme un masque. L'honnête homme, heureux du succès de son professorat, heureux des joies de la vie de famille, a voulu absolument que Mérimée ait été malheureux, lui qui n'avait connu ni ces succès, ni ces joies. M. Sandeau lui a affirmé le contraire, en ajoutant qu'on se donnait parfois bien de la peine pour expliquer ce qui n'avait pas besoin d'explication. Mais qu'importe ? ç'avait été pour M. de Loménie l'occasion d'une péroraison vertueuse sur la nécessité de se marier et d'avoir cinq, six ou même sept enfants, et les dames avaient fort applaudi.

A Dieu ne plaise que je fasse fi des vertus bourgeoises ; mais on peut les pratiquer sans les prêcher. Sans doute, le succès de pareilles tirades est assuré d'avance ; toutefois un art plus distingué aurait dédaigné ces effets un peu faciles et un peu gros.

Ce que peut l'art, quel en est le charme, quelle en est la magie, on le verra en lisant le second discours. Il n'est pas long, ce discours, et combien nous y trouvons de choses nettement dessinées en quelques traits lumineux, — les mêmes choses qui apparaissent confuses et indécises dans les longs développements du premier! Ici Prosper Mérimée vit d'une vie véritable ; nous le voyons sans qu'on semble nous le montrer ; nous le comprenons sans qu'on s'efforce de nous l'expliquer. L'orateur nous trace, comme en se jouant des difficultés, les tableaux les plus variés, l'époque de Beaumarchais, Beaumarchais lui-même, Mirabeau, Chateaubriand, la période si brillante de la Restauration. Il passe en revue les excellents travaux de M. de Loménie et les caractérise en quelques mots décisifs, sans s'attarder à d'inutiles analyses. Il ne déclame jamais, et cependant sa voix s'anime quand il parle de ce qu'il aime ou quand il lance un mot de dédain à ce qu'il méprise. On sent l'accent et le souffle; on est emporté du même mouvement que l'orateur, et c'est un orateur, en effet, que l'on écoute. Quant au style, il m'a ravi. Pureté, netteté, élégance, distinction, esprit, traits brillants sans qu'on sente l'affectation, mots lumineux qui éclairent un développement entier, variété de tons et souplesse, je ne puis dire tous les mérites qui m'ont enchanté. A l'instant où j'écris, je n'ai pu lire encore le discours, et je ne parle que de mes impressions de la séance. Je ne crois pas que la lecture les démente.

MAXIME GAUCHER.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 15 janvier n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 29 17 JANVIER 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Le grave incident qui a marqué la rentrée en session de l'Assemblée a mis dans une vive lumière la faiblesse du cabinet actuel. Une motion présentée par un membre de la droite extrême, M. de Eranclieu, motion qui n'allait à rien moins qu'à renverser le cabinet en lui refusant une loi qu'il avait déclaré lui être indispensable pour gouverner, a été adoptée par l'Assemblée. Il est vrai que deux jours après, cette même Assemblée, revenant sur ce qu'on a appelé un vote de surprise, a remis le cabinet sur ses pieds par un vote de confiance; mais l'entrain et surtout l'unanimité ont manqué à la manifestation de cette confiance tardive; on n'a point retrouvé, — ainsi qu'on aurait dû s'y attendre alors qu'il s'agissait de réparer une erreur involontaire, un coup de hasard, — cette belle majorité d'autrefois dont on était si fier. 39 voix de majorité, sans une de plus, tel est le résultat qui a été obtenu à force d'habileté. M. de Kerdrel, chargé par ses collègues de la droite de préparer les voies au vote de confiance, a été maladroit ou méchant; il a dit à ce ministère, qu'il repêchait, des choses assez dures, lui faisant entendre qu'il était trop susceptible et qu'il ferait mieux de rester encore, au moins pour cette fois. La harangue étriquée et sèche de l'honorable député, organe de la droite, a produit peu d'effet, ou plutôt elle a eu ce succès inattendu d'envenimer encore un peu la blessure qu'elle était destinée à panser. Telle quelle, c'était une avance, une caresse; le ministère y a répondu de son mieux, ainsi qu'il était convenu, non cependant sans faire la grimace. Son rôle, d'ailleurs, était difficile; il fallait être rogue, ce à quoi il excelle, digne et cependant bénin, mais silencieux surtout, autant qu'il serait possible, afin d'éviter les paroles compromettantes. Ce programme a été assez fidèlement rempli, et l'on a obtenu ce que l'on désirait : le vote de confiance et la réintégration tristement triomphante de la loi des maires à l'ordre du jour dont elle avait été expulsée.

Sur le vote de confiance, nous n'avons rien à dire. En le votant, l'Assemblée — qui, après tout, n'avait point voté explicitement la veille un ordre du jour de défiance, — ne se déjugeait pas. Il n'en a pas été de même pour la loi des maires. Cette loi avait été bel et bien rejetée ; l'ajournement jusqu'à la discussion de la loi organique municipale n'avait pas d'autre signification : en revenant avec cette aisance — sans qu'un seul fait nouveau fût intervenu qui justifiât son changement d'opinion — sur une décision solennelle et qui avait force de loi, la majorité a donné un triste exemple, violenté toutes les règles, porté enfin à l'autorité même de l'Assemblée et au régime parlementaire un coup funeste. Si, en effet, il devient permis de défaire le lendemain la loi de la veille, de considérer ce qui a été voté ou comme définitif ou comme sans valeur, selon que le nombre des absents était plus grand à gauche ou à droite, il n'y a plus rien de stable dans les décisions de l'Assemblée et toute loi peut être battue en brèche par les objections les plus puériles et les moins dignes de la tribune.

La discussion sur la loi des maires a prouvé dès les premières paroles et dès le premier jour combien il est regrettable que l'Assemblée ait cru devoir annuler le vote d'ajournement. Quelles étaient, d'après le gouvernement lui-même, les motifs de voter, en ce qui concerne la nomination des maires et des adjoints, une loi de circonstance? C'était, à ce qu'on prétendait du moins, la difficulté qu'il y a pour le cabinet à administrer avec des municipalités hostiles qui s'interposent entre lui et les populations, de manière à lui retirer toute prise sur elles. L'argument du « péril social », de « l'abîme », pouvait bien n'être considéré que comme un lieu commun ennuyeux; mais l'argument qui s'appuyait sur la nécessité d'une bonne et facile administration suffisamment centralisée, était plus sérieux pour tout esprit non prévenu et disposé à placer la vérité et le bien public avant les opinions des partis. On n'attendait donc point sans impatience les explications du ministère, ainsi que l'exposé des faits dont il disait avoir les mains pleines, et qu'il devait porter à la connaissance de l'Assemblée. Ces faits,

nous les connaissons maintenant; ils sont relativement très-peu nombreux et la plu part d'entre eux ne sont que d'insignifiantes vétilles. M. le sous-secrétaire d'État Baragnon, qui se promettait d'effrayer son monde, n'a réussi qu'à le faire rire; et lui-même a parlé, malgré une certaine emphase, sans conviction et sans sérieux. Un maire a la mauvaise habitude de terminer ses lettres à son préfet par la formule égalitaire : Salut et fraternité! Un autre s'est promené dans sa commune avec une dame à son bras, — *son épouse* vraisemblablement, — coiffée d'un bonnet phrygien; un autre s'est destitué lui-même, etc., etc. N'est-ce pas à faire frémir et ne comprend-on pas, au seul narré de ces faits, toute l'imminence du péril social? M. Baragnon, qui a trop d'esprit pour ne point reconnaître que tout ce qu'il citait là était purement risible, a tenté de se rabattre sur un autre lieu commun, un peu moins usé que celui du péril social, mais qui cependant montre déjà la corde : il a parlé des enterrements civils et anathématisé les maires qui assistent à ces « abominables manifestations ». *Abominable* a paru fort, et plusieurs membres de la gauche, partisans des enterrements civils, et qui s'honorent d'y assister, M. Schœlcher entre autres, ont protesté avec dignité et véhémence. Cela n'empêchera pas M. Baragnon, ce grand catholique, d'y revenir encore une autre fois, parce que cela fait bien dans un discours officiel et sert utilement pour enlever un vote.

La harangue officielle de l'honorable sous-secrétaire d'État a été qualifiée en termes irrévérencieux, mais justes, par un éloquent député de la gauche, notre collaborateur dans cette *Revue*. « Pour parvenir à nous effrayer, ainsi qu'il se le proposait, — a dit énergiquement M. de Pressensé, — il aurait fallu que M. le sous-secrétaire d'État eût moins réussi dans le comique. » On peut dire qu'avec cette seule parole, M. de Pressensé a cassé les reins à l'éloquence verbeuse et peu convaincue du député du Gard.

Avec ou sans conviction, on n'en vote pas moins la loi des maires. Et quand on songe qu'on va commettre cette immense bévue ou, si l'on veut, se lancer dans cette aventure, pour n'avoir pas su attendre deux ou trois mois encore, ainsi que le proposait M. de Pressensé! L'honorable membre, revenant à la charge, — comme le précédent de la veille l'y autorisait, après la remise à l'ordre du jour de la loi des maires, — demandait que cette loi fût de nouveau ajournée, mais que l'Assemblée s'engageât à voter dans les deux mois la loi organique municipale, et le gouvernement à en faire l'application un mois après. N'était-ce point la sagesse même, alors surtout que le discours de M. Baragnon, contrairement, il est vrai, aux vues de son auteur, avait surabondamment démontré qu'il n'y avait point péril de mort et qu'on pouvait bien s'épargner la dépense d'une loi de circonstance?

Si nos législateurs ne sont point à même de voter dans les deux mois ce projet de loi organique municipale que la commission de décentralisation, pour ne parler que de celle-là, étudie depuis deux années, — il est permis de se demander, non sans anxiété, si le jour des lois constitutionnelles pourra venir jamais. Que faut-il donc pour voter une loi de ce genre? Des matériaux d'abord, des éléments de comparaison qui sont fort longs à réunir, cela est vrai; mais ceci est une besogne faite, archi-faite. Que reste-t-il encore? Ah! il reste à prendre une décision, à choisir entre les systèmes — ces quatorze systèmes que M. Clapier énumère avec terreur, et qui ne sont le plus souvent séparés que par des nuances; il reste à savoir prendre un parti et à *vouloir*.

Pour cela, le temps ne suffit point; on pourra ajouter les mois aux mois, les années aux années, sans arriver à donner un jugement arrêté et une conviction ferme sur les questions constitutionnelles à des esprits politiques énervés et pervertis par les traditions césariennes. Et tenez! il n'y a pas à chercher plus loin ni ailleurs; c'est là qu'est la faiblesse, la plaie de la génération politique qui nous gouverne. Ces hommes ont sans cesse à la bouche les formules parlementaires et constitutionnelles : au fond, ils sont devenus, eux aussi, — ces anciens adversaires de l'empire, — des césariens. Ils ne savent plus faire que des lois de circonstance, comme ils les appellent, c'est-à-dire des lois nées du hasard, n'ayant d'autre fondement que la force matérielle, et destinées à être emportées à leur tour, comme d'impuissantes barrières, par le torrent, de nouveau déchaîné, de la révolution.

HENRY ARON.

La loi de prorogation interprétée par ceux qui l'ont faite

M. le duc de Broglie, invité à s'expliquer sur le caractère de la loi qui a prorogé pour sept ans les pouvoirs du Président de la république, répondait l'autre jour avec sa hauteur habituelle :

« J'aime à croire, messieurs, que ceux qui ont fait cette loi ne seront pas soupçonnés de vouloir la laisser périr. La majorité de cette Assemblée, en la faisant, a voulu placer les intérêts conservateurs du pays sous la protection d'un pouvoir stable... Après l'avoir faite, elle ne l'abandonnera pas. »

La plupart des numéros du *Journal officiel*, depuis le vote de la loi de prorogation, et tous les rôles de pétitions distribués à l'Assemblée depuis la même époque, contiennent un curieux et significatif commentaire de ces paroles.

Dans la séance même où était votée la loi de prorogation, sept des députés qui s'y étaient associés ou qui allaient s'y associer par leur vote déposaient sur le bureau du président des pétitions demandant qu'elle n'eût aucun effet et qu'elle fût mise à néant par le rétablissement de la monarchie légitime (*Officiel* du 20 novembre).

Parmi ces députés figurent : M. Baragnon, qui allait entrer dans les conseils du Président de la république comme sous-secrétaire d'État de l'intérieur (*Rôle général des pétitions*, n° 6021, pétition d'un certain nombre d'habitants de Nîmes, de Sommières et de Montpezat); — et M. le duc de Larochefoucauld-Bisaccia, qui devait représenter le Président de la république comme ambassadeur près la reine d'Angleterre (même rôle, n° 6024, pétition d'un certain nombre d'habitants de la ville du Mans).

Le défilé des pétitions du même genre, déposées par des députés qui avaient voté la loi de prorogation, a continué à toutes les autres séances. Près de quarante membres de cette majorité qui, au dire de M. le duc de Broglie, ne peut pas être soupçonnée de vouloir laisser périr la loi qu'elle a faite, ont prêté leur concours à ces manifestations illégales.

Nous ne voulons pas les nommer tous; mais il convient

du moins de citer quatre membres de la commission chargée d'organiser les pouvoirs de M. le Président de la république : MM. Audren de Kerdrel (*Officiel* du 2 décembre, *Rôle général des pétitions*, n° 6107, habitants de Cleguer, Morbihan ; — Chesnelong (*Officiel* du 27 novembre, rôle n° 6064, habitants notables de Bayonne) ; — de Tarteron (dépôts innombrables indiqués à presque tous les numéros de l'*Officiel*, et portés au rôle pour une foule de communes du département du Gard) ; — et enfin le duc de Larochefoucauld-Bisaccia, déjà nommé, qui récidive avec une nouvelle pétition d'habitants du Mans (*Officiel* du 12 décembre, rôle n° 6172).

La loi de prorogation a été votée par une majorité de 378 voix contre une minorité de 310. S'il y a de la logique et de la bonne foi dans les partis, cette minorité, à laquelle M. le duc de Broglie refuse le droit de défendre des pouvoirs qu'elle n'a pas votés, cette minorité, déjà si forte par elle-même, doit se grossir des trente-sept membres de la majorité qui couvrent de leur patronage des pétitions dirigées contre ces mêmes pouvoirs. Elle devient ainsi la majorité, avec 347 voix, et la prorogation n'a plus pour elle qu'une minorité de 341 voix.

Une dernière réflexion.

Il y a treize mois, la droite éprouvait le besoin de protester et exigeait que le gouvernement de M. Thiers protestât avec elle contre des pétitions qui demandaient la dissolution immédiate ou prochaine de l'Assemblée, pétitions parfaitement légales, puisque les pouvoirs de l'Assemblée n'ont aucune durée fixe.

Aujourd'hui la droite et le gouvernement de son choix s'associent, soit directement, soit par leur silence, à des pétitions qui demandent le renversement immédiat ou prochain d'un pouvoir institué pour une durée de sept ans, après avoir présenté au pays ces sept années de « stabilité » comme nécessaires à « la protection des intérêts conservateurs ! »

Qui trompe-t-on ici ?

JOHN STUART MILL

Sa vie racontée par lui-même

On vient de traduire en français les *Mémoires* de John Stuart Mill (1). Les amateurs d'anecdotes curieuses ou édifiantes feront bien de s'adresser ailleurs : mais tous ceux qui pensent y trouveront l'histoire d'un homme qui a beaucoup pensé. L'homme et le livre ont déjà été discutés ; ils le seront encore, parce que la passion s'en mêle. En Angleterre, le radical les a portés aux nues, le tory a crié à l'imposture, le libéral, homme d'affaires, s'est contenté de dire « qu'il fallait bien des systèmes pour accrocher les faits (2) ». En France, Stuart Mill a des amis qui l'exaltent, des indifférents qui le jugent, peu de détracteurs. Chez nous on ne se met pas en colère contre les gros livres, parce qu'il faudrait les avoir lus, mais on exploite le nom de Mill au profit d'une doctrine ou d'un sentiment. Dernièrement encore, on en faisait un prophète mélancolique imbu d'idées mystiques. Rien n'est plus éloigné du caractère de Mill ; s'il s'est trompé, ce n'est pas pour avoir écouté son cœur. Il a voulu donner l'histoire de son esprit : respectons les réticences de l'homme et suivons les étapes du philosophe (1).

I

James Mill, premier du nom, élève de Bentham, élève de Malthus, fut un écrivain froid, expéditif, utile. Il philosopha sur le plaisir et sur la peine, goûta peu du plaisir et connut trop bien la peine. Il tenait de l'épicurien pour la morale, du stoïcien pour le tempérament et du cynique pour l'aménité ; au demeurant, fort honnête homme. Le cœur, chez lui, fut traité par raison démonstrative. On ne relève dans sa vie qu'une seule contradiction : en dépit de Malthus, il fut très-pauvre et eut beaucoup d'enfants. Vers 1806, une erreur de ce genre nous valut la naissance de John Stuart Mill. Mais le père jura bien de racheter, par l'éducation de son fils, la faute de l'avoir fait naître ; il en fit un malthusien dès le berceau. Comme il le destinait au bonheur de l'humanité, il retrancha de son âme tout ce qui fait la douceur de la vie : plaisirs, caresses, crainte ou désir, l'enfant ne connut rien des émotions, et son cœur n'eut d'abord que des battements égaux.

En revanche, il absorba de bonne heure une quantité prodigieuse de grec et de latin. A huit ans, il avait lu Hérodote, Xénophon, Isocrate, Platon et bien d'autres. Puis ce fut le tour de l'histoire et des hautes mathématiques. Il mêle ensemble Horace, Anacréon, le calcul différentiel et l'histoire des quakers. Il a lu tous les poëtes avant d'avoir senti, tous les philosophes avant d'avoir pensé, tous les historiens avant d'avoir vécu. Il travaille sous l'œil de son père, marche dans son ombre et récite en marchant. Puis on lui fait un commentaire, toujours en promenade ; il le résume et le récite. C'est le chef-d'œuvre de la discipline.

A onze ans, non-seulement il vit encore, mais il écrit un gros volume sur le gouvernement romain, avec des points de vue constitutionnels et la défense des lois agraires. A douze ans, son père estime qu'il sait du monde tout ce qu'il en faut savoir, car il connaît les dimensions des corps par la géométrie et l'amitié par le traité de Cicéron. De ce jour, Stuart Mill s'adonne à la pure logique. Il fait ses délices de l'*Organon* et dévore Hobbes pendant la récréation. Le syllogisme est un jeu pour lui ; et c'est en effet le premier jouet qu'il brise. Il s'entend à disséquer un mauvais argument. Quand il a mis la main sur un sophisme, il éprouve un mouvement qui ressemble à de la joie. Son auteur favori est Quintilien. S'il admire Platon, ne craignez pas qu'il se laisse [illegible] fameux coursiers de l'âme, qui ont des ailes : il préfère la dialectique et la distinction des *contraires*.

---

(1) *Mes Mémoires, histoire de ma vie et de mes idées*, par John Stuart Mill, traduction de M. E. Cazelles. — Paris, Germer Baillière, 1874.

(2) « There must be theories, if only for pegs to hang facts upon. » (*The Mail*, 10 nov. 73.)

(1) Ceux qui aiment à lire entre les lignes et à deviner ce que un auteur ne dit pas, pourront se reporter à l'étude de M. Laugel dans la *Revue des deux mondes*. Ceux qui préfèrent un point de vue sans réserve liront l'article de M. Cazelles dans la *Revue scientifique*. On se place ici à un autre point de vue.

Quand les temps sont mûrs, c'est-à-dire à l'âge de quatorze ans, son père l'introduit de plain-pied dans l'économie politique, science unique vers laquelle convergent toutes les autres, comme chacun sait. Le jeune Mill discute fort et ferme *a priori* et *a posteriori*, même contre son père, qui s'applaudit et reconnaît son sang. « Je ne valais pas mieux qu'un autre, dit Stuart Mill; mais, grâce à mon éducation, j'entrai dans la vie avec une avance d'un demi-siècle sur mes contemporains. » Il est vrai qu'il est malhabile aux exercices du corps, empêché dans les détails de la vie, et, de son propre aveu, fort sec et fort pédant. Bagatelle! L'important est de condenser en peu d'années beaucoup de science. « Élevez, dit-il, vos enfants de la sorte et réparez le temps perdu ».

Mais est-il vrai que l'esprit n'apprend rien à flâner? Pour un logicien de cinq ans, vaut-il mieux faire un tas de sable ou de la logique? se gourmer entre camarades, ou lire Sénèque? Les âmes originales et les corps florissants se façonnent à l'empreinte de la nature et des hommes. Dût-on renoncer aux autres avantages, l'intelligence y gagne de se débrouiller peu à peu, sans violence; elle forme des liaisons d'idées moins savantes, mais plus naturelles. La raison toute seule est une piètre gouvernante.

Quoi qu'il en soit, Mill le père a de bonnes méthodes pour enseigner. C'est un point qu'il faut reconnaître. Il n'est point infatué de son savoir; il ne livre pas à son fils des formules toutes faites. L'élève peut discuter les conclusions du maître. Il est bien tenu de les accepter, puisqu'il n'en connaît pas d'autres; mais il y vient par la dialectique et s'imagine les avoir trouvées. Son père est, comme Socrate, un accoucheur d'esprits; seulement, il garde à vue son patient. Mill devait user plus tard de la même méthode pour s'affranchir des opinions paternelles. Si cette méthode ne put le prémunir contre l'erreur, elle en fit du moins un logicien consommé.

Quelle était, en deux mots, la première cause qu'il allait servir? La doctrine de Bentham et de James Mill est un legs du XVIIIe siècle. Elle relève de ces philosophes idéalistes à la manière de Berkeley, qui poussèrent d'abord à l'extrême les idées de Descartes; puis, dégoûtés de la métaphysique, réduisirent leur croyance à penser que deux et deux font quatre. Ils ne cherchent point la vérité autour d'eux, car ils se défient des sens. Ils ne l'attendent plus d'une révélation supérieure. Encore moins la chercheraient-ils sur cette table rase qu'on appelle âme. Toute l'intelligence du monde réside dans la cervelle humaine, et tout le progrès consiste à corriger les jugements en leur donnant une forme scientifique et logique. La connaissance de l'homme devient ainsi d'une simplicité admirable : Hartley soutient qu'elle est tout entière dans la combinaison des idées, et tous les Mill disent que Hartley a raison.

Un Allemand imbu des mêmes principes pousserait tout droit jusqu'au scepticisme de Kant, ou bien il se laisserait séduire par les hypothèses d'un Schelling ou d'un Hegel. Un Anglais, même sceptique, reste sur la terre et songe à battre monnaie de sa théorie, dût-il lui en coûter une contradiction ou deux. Il est assurément curieux de voir les héritiers de Berkeley abandonner les hauteurs de la raison pure et descendre dans la politique. Leur bagage de métaphysique est des plus légers, leur expérience est sommaire. Ils valent surtout par le raisonnement : c'est une bonne position pour faire la [illegible] mais que vont-ils offrir en échange? Ils ont observé quelque chose : la sensation. Le plaisir et la peine sont des faits incontestables, même pour un idéaliste. Rien n'est plus répandu que d'aimer l'un, si ce n'est de fuir l'autre. Voilà un but tout trouvé : épargner de la peine aux hommes et leur procurer du plaisir. Bentham et James Mill organisent le bonheur de l'humanité. Il ne s'agit pas d'un bonheur vague, à la façon des Allemands d'autrefois; on ne s'occupe pas du contemplatif; on veut des satisfactions plus réelles, qui s'adressent à d'autres besoins que les aspirations de l'âme. Nul ne sait mieux qu'un idéaliste s'attacher au solide.

On peut s'étonner qu'une philosophie ennuyeuse ait pour dernier mot la doctrine du plaisir. Rien n'est moins gai qu'un épicurien tel que James Mill. Mais le plaisir est un prétexte pour donner carrière à la raison raisonnante. Il est relégué vers la conclusion, et tout le beau du système consiste dans les calculs intermédiaires. Puis il faut avouer que le plaisir s'épure quand il devient l'intérêt général, et que le bonheur de tous ne peut faire le malheur de quelques-uns. C'est le fait des épicuriens vulgaires de penser à eux-mêmes et point aux autres; ici, la règle de l'égalité vient corriger quelque peu le vice fondamental du système. Ce sentiment de justice que Bentham et ses amis ont cru trouver dans les mathématiques, et qui était une suggestion involontaire du cœur, est leur meilleur titre devant la postérité. Ce qui ne les empêcha pas de se contredire encore une fois en maudissant les passions et les sentiments, source unique du plaisir et de la peine.

Non-seulement ils ont eu de bons sentiments qui ont tempéré les excès de leur raison, mais ils ont eu des haines qui les faisaient vivre. James Mill a de fortes rancunes contre les préjugés qui viennent du cœur, et principalement contre toutes les espèces de religion. Il attaque surtout cette suprême illusion, — cette maladie sociale, ce fléau, — le déisme, autrement dit religion naturelle. C'est l'officine des fausses vertus et des plus noirs mensonges. — On dit qu'il y a de l'ordre dans l'univers : un bel ordre vraiment! le plus méchant ouvrier trouverait mieux. Que lui parle-t-on de sens moral, de rectitude naturelle? masque percé à jour, derrière lequel se cachent les préjugés. On a inventé un Dieu malfaisant, et on le flatte parce qu'on le craint. Sur ces belles maximes, il invite son fils à se passer de morale et de religion, mais à ne s'en point vanter. Stuart Mill promit et tint parole.

En faisant de son fils un esprit fort, James Mill pensait lui rendre service. Le mobile de l'intérêt général devait suffire à tout. Il supprimait Dieu le plus honnêtement du monde, du même fonds qu'il proscrivait la poésie, autre suborneuse, selon Bentham, et capable de faire déraisonner les plus sages. Il n'y a qu'un Dieu, l'intérêt de l'humanité; qu'une morale, l'utilité; qu'une vertu, la prévoyance.

Stuart Mill embrassa la doctrine de Bentham dès qu'il put la comprendre, et il la comprit dès qu'elle fut tirée au clair par d'autres cerveaux que des cerveaux anglais. Dumont (de Genève) lui expliqua Bentham mieux que Bentham lui-même. A son tour, il prêta serment de servir l'utilité générale, sa vie durant. Il avait désormais un but, une croyance, une religion dans le vrai sens du mot, c'est-à-dire un texte à discussions, et il se jeta dans la mêlée. Il fit et refit des conférences, provoqua ses adversaires en champ clos et en plaine ouverte, prêcha le dogme de l'utilité avec ce ton rude des jeunes prédicateurs qui n'ont point failli, dénonça dans la *Revue de*

Westminster les manœuvres du parti libéral, — qui amuse le peuple avec de grands mots et conspire contre lui comme les tories. Il jette un défi à tous les réactionnaires du monde, et quand les adversaires ne se présentent pas, il se pose à lui-même les objections, pour le plaisir d'y répondre. D'ailleurs toute cette croisade n'était pas perdue. On ébranlait des préjugés de caste qui s'étaient fortifiés de toute la haine contre la Révolution française. On frayait la route aux économistes, dont les maximes devaient porter l'Angleterre à un si haut point de prospérité. On préparait une ère nouvelle en s'efforçant de mêler un peu de philosophie à la politique et en revendiquant les droits de la raison, qui venait de parler en France. Mais une fois la première brèche emportée, que faire de gens qui veulent tout ou rien et ne cèdent pas un pouce de leurs raisonnements? De bonne heure ils furent abandonnés des libéraux. On fit sans eux les transactions qu'ils repoussaient, et le parti radical resta toujours le parti des mécontents.

Pour Stuart Mill, la lutte fit de lui un athlète, ou plutôt, comme il en convient lui-même, une machine à penser. Suffisamment en garde contre les piéges du sentiment, acharné contre la poésie pour les besoins de la polémique, il se console avec les grands hommes, dont l'exemple l'anime, et il entretient par l'ambition un peu d'âme qui lui reste encore.

II

Tout à coup ce dernier support vint à lui manquer. Il s'aperçut qu'il n'était plus ambitieux, ni pour lui-même, ni pour les autres; que le bonheur général n'avait rien de commun avec son bonheur particulier, et que, dût-il concourir à la satisfaction de tous les hommes, il n'en serait guère plus avancé. Cette découverte le jeta dans une tristesse profonde. Il s'accusa d'égoïsme, bien à tort : c'est le système qu'il fallait accuser. Le but de l'humanité ou celui d'un homme n'est point d'éprouver du plaisir; c'est un mobile tout au plus. Le besoin de jouir met la machine en mouvement; mais ce qui est beau, ce n'est pas la jouissance, c'est le chemin qu'on a fait pour l'atteindre. Quant au plaisir, il donne le degré d'une émotion, il ne saurait en donner la valeur. Le peuple le plus lâche est capable de plaisir; c'est le dernier ressort qui marche. Mais peut-on proposer un tel idéal à l'humanité, et ne faut-il pas une autre règle pour connaître si le plaisir est sain? Est-il rien de plus heureux qu'un peuple occupé à fumer de l'opium? Il y a bien autre chose dans l'homme que la faculté de jouir, et bien d'autres projets à faire que celui du bien-être universel. Il fallait voir plus loin, et faire en sorte que ce bien-être servît à rendre les hommes meilleurs ou plus habiles. Le froid calcul de Bentham n'avait pas de quoi échauffer une âme à qui manquait la chaleur des vieilles rancunes.

Stuart Mill s'aperçut d'abord de la méprise pour son compte. Il s'en prenait secrètement à son père : puisqu'on peut accoupler comme on veut les idées et les sentiments, que n'a-t-il associé à la théorie de l'utile des sentiments conformes? Il y a donc des liaisons qui sont naturelles? On ne peut donc les altérer sans douleur? La crise arriva comme il s'attendrissait à la lecture d'une bonne action. Il en est touché jusqu'aux larmes avant de calculer les conséquences et contre toutes les règles de l'arithmétique morale. Il ouvre son cœur à des émotions plus douces; Woodworth et la nature, Beethoven et la musique, le soulagent du fardeau qui l'accable. Mais il est soulagé, non converti. L'art et le sentiment ne sont pour lui qu'un dérivatif. Il en prend à ses heures comme on prend médecine, et ne s'imagine pas d'aller puiser la science à une source plus élevée, à l'exemple de Carlyle, dont il admire la profondeur. En un mot, sa crise ne l'a point retourné pour en faire un homme nouveau. Retranché dans sa logique, il reste impitoyable. Vous pourrez lui arracher des larmes, mais ne prétendez pas humilier sa raison, même en face de cette nature dont il méconnaît l'ordonnance. L'art aurait pu lui montrer une autre face de la civilisation; il fait naître des pensées qui ne se rapportent point à l'utilité. Sans doute il se dit à lui-même que le bonheur n'est pas le but de la vie, et qu'il faut se proposer un objet plus grand. Mais pourquoi ne pas conclure de lui-même à l'humanité?

Voyons maintenant le philosophe à l'œuvre. A force d'entendre de la musique, il était devenu plus tolérant et se sentait à l'étroit dans les idées paternelles. Il avait besoin d'un nouveau principe qui rendît le bonheur des hommes plus attrayant. Macaulay le lui suggéra par une discussion qu'il eut avec James Mill. Macaulay soutenait que, chez un homme d'État, le premier devoir est d'observer, le second d'observer, le troisième d'observer, parce que les trois quarts du temps les événements s'arrangent sans le concours des hommes, et que tout le mérite possible est d'y voir clair. Il raillait la manie raisonnante de James Mill. Sur quoi Mill lui répondait qu'il faisait le procès à la raison parce que la raison ne plaidait pas pour lui. Stuart Mill ne prit parti ni d'un côté ni de l'autre. Il lui sembla que son père faisait bien de raisonner la politique, mal de dédaigner l'observation, et il conjectura qu'on pourrait observer d'abord et raisonner ensuite. Il ne suffit pas d'avoir deux ou trois axiomes qu'on applique à tous les peuples et à toutes les époques indifféremment. Les hommes d'État doivent d'abord observer les causes, puis employer le remède spécifique, qui varie selon les temps et selon les pays. La philosophie de l'histoire devient ainsi le préliminaire indispensable de toute bonne politique. Selon son habitude, Mill réduit son idée en formules. Toute science marche, dit-il, quand on lui applique sa méthode; la méthode ici consiste à remonter par induction des faits à leur cause, puis à redescendre par déduction du simple au composé. Ainsi on mêle le plus heureusement du monde l'expérience et le raisonnement; on tire des faits eux-mêmes le pouvoir de les gouverner. C'est alors que Mill accueille avec empressement les nouvelles idées françaises, et particulièrement celles de Comte. La distinction des périodes l'enchante. Il accorde à Macaulay que les événements se combinent souvent sans notre permission, et à son père qu'on peut les diriger par de bonnes institutions.

Malheureusement, la conclusion gâte la théorie. Elle en est le point faible. Il aurait dû remonter aux causes, mais n'en point descendre, si ce n'est par un autre chemin. C'est très bien d'admettre la diversité des circonstances : mais n'a-t-il rien de fixe à leur opposer? Une période historique succède à l'autre; on change d'institutions et de remèdes; mais qui décidera quel est le meilleur remède, et qu'on approche de la guérison? Que m'importent les expériences des hommes d'État, si elles se valent toutes et s'il n'existe pas pour les juger une mesure commune du progrès? Que me

donne l'expérience, si tout peut arriver? et qu'ai-je à faire de l'histoire, si elle présente un cours successif et changeant que rien d'éternel ne domine? Je ne dis point que Mill ne croit pas au progrès; — mais alors il fait des infidélités à sa méthode. Avec elle, il connaît les causes qui mènent aujourd'hui les affaires de ce monde, et rien du lendemain. Il raisonne sur son observation; mais son raisonnement ne m'apprend rien que je ne sache déjà, puisqu'il refait dans l'autre sens le chemin déjà parcouru par induction. Sans idéal, l'humanité ne se soucie pas de recommencer une expérience nouvelle, et peu lui importe quel est le maître, si elle doit toujours porter son bât.

Il faut bien que Mill ait des vues sur l'avenir; autrement, il n'aurait pas conclu. Le fâcheux, c'est qu'il s'en tient, pour la route à suivre, aux instructions de son père et des économistes. Le but suprême est toujours l'utilité générale, comprise à la manière de Bentham. Ajoutez l'axiome d'égalité, qui, chez les esprits rigoureux, devient une vérité mathématique : vous aurez le seul point fixe que Mill oppose à la diversité des circonstances. Veut-on juger de la prospérité d'un peuple ou de sa grandeur? Que l'on compare le chiffre des fortunes particulières. Tout le progrès consiste à diminuer l'écart entre le plus riche et le plus pauvre. Les lois agraires composent toute l'histoire romaine, si l'on considère les intérêts de la civilisation. La propriété, l'héritage, sont des systèmes jugés, car un homme vaut un homme. L'intérêt privé est de l'égoïsme; on le remplace par le désintéressement, pour le plus grand profit de la géométrie sociale. A la vérité, Stuart Mill ne donne point sans ménagement ces conclusions brutales; mais elles restent au fond de sa pensée. Elles marquent la direction de sa polémique. On les devine d'autant mieux qu'il en parle moins, parce qu'il ne songe même pas à les discuter. Que fait-il donc de sa clairvoyance? Il s'en sert pour ajourner le résultat, pour temporiser. Si l'observation le ramène à la nature, c'est avec le parti pris de la transformer. Il entreprend avec elle une lutte pied à pied; il s'entête dans son raisonnement malgré les faits, qui doivent céder au temps et à la patience. Mais ce n'est point à la nature qu'il demandera de lui tracer son but. Il aime mieux décréter que les femmes seront hommes, en vertu du principe : 1 égale 1. Quel dommage qu'il n'ait pas changé d'idéal en même temps qu'il changeait de méthode! Pourquoi faut-il qu'il confonde l'ordre avec la symétrie, comme il arrive à tous les gens qui suivent l'ordre logique et ne connaissent point la nature? Une crise nouvelle lui eût peut-être enseigné à étudier l'idéal comme il étudiait les causes, et à aimer partout la diversité. L'affection qu'il eut pour sa femme faillit opérer ce miracle. — Stuart Mill, toujours sincère, réclama plus tard les droits de la liberté, et crut ainsi décharger sa conscience. Il ne s'aperçut pas qu'il condamnait son système, et ne s'avisa jamais d'un principe à l'aide duquel il pût concilier des prétentions inconciliables. Supérieur à son père comme logicien, il fut plus dangereux comme prophète. Le père n'en veut qu'aux institutions politiques; le fils, mieux instruit des causes, en veut à toute la société.

Toutefois cette révolution se passe encore dans les régions de la logique. Mill a fait pour lui la part du feu, c'est-à-dire du sentiment. Il ouvre de temps en temps la porte à l'imagination, cette *folle du logis*, en ayant soin de mettre hors de ses atteintes les précieuses fioles qui renferment les raisonnements. Mais toute la chimie du monde ne saurait faire de l'or, et Mill n'a pas trouvé le secret de cette activité bienfaisante qui conduit au bonheur par d'autres chemins que la théorie pure. On est toujours bien aise d'être le possesseur d'une méthode dont on se croit l'inventeur; mais pour en faire profiter les hommes, il faut avoir quelque chose de plus à leur offrir. Comment devenir chef de secte, et attirer ses semblables sur la terre promise des économistes, par le seul attrait de quelques distractions champêtres, en récompense de l'ennui qui les attend? Pour se faire écouter, Stuart Mill doit mettre un peu de vin dans son eau, un peu de sentiment dans ses opinions. Il faut que l'émotion passe de la tête au cœur, et que le logicien obéisse aux centres nerveux inférieurs, comme dit M. Cazelles. Ce fut l'œuvre d'une femme d'amollir cette logique. Sans Mme Taylor, Stuart Mill eût toute sa vie bataillé contre l'intuition et les idées *a priori*, commenté Adam Smith et Ricardo, écrasé Hamilton ou tout autre sous le poids de quelques gros volumes: personne n'eût soupçonné qu'il était socialiste. Avec Mme Taylor, il devint tout ce qu'il n'était pas, même son mari. Elle lui communiqua l'ardeur des opinions, la volonté qui agit, un peu de cet instinct qui devance la raison et qui déroute les raisonneurs. Les femmes sont entreprenantes, promptes à concevoir même la chimère, très-habiles à profiter des circonstances. Elles savent se contenter d'une médiocre conquête et ajourner le rêve. Elles ont ainsi des qualités d'action, la hardiesse et la lucidité. Cela tient à leur genre de vie, qui n'est point tourné vers les études abstraites, mais vers les combinaisons possibles. Mme Taylor embrassa avec ferveur les opinions de son ami et apporta pour son compte la foi qui ne discute pas. Mais en même temps, elle lui apprit à se contenter du possible. Elle l'engagea dans des travaux utiles, lui enseigna la tolérance. Mill se résigna de bonne grâce à composer avec la propriété. Cette humeur complaisante aida beaucoup à sa réputation. Il est vrai qu'il faisait mauvaise mine à la propriété dès qu'elle était mal dans ses affaires : ainsi la révolution de 1848 fut cause qu'il donna une seconde édition des *Principes*, où la vieille économie de ce monde était fort maltraitée.

D'ailleurs Mme Taylor ne déteste pas la chimère. Cette excellente femme a vu souffrir des malheureux : c'est assez pour rêver un paradis où il n'y aura point de malheureux. Elle devance les temps; elle décide que les hommes doivent être un jour détachés de leur intérêt propre. Elle se flatte qu'ils travailleront sans salaire pour le plus grand bien de la communauté. Combien de fois, en lisant les raisonnements les plus coriaces de Stuart Mill, on retrouve la main d'une femme dans cette facilité à disposer des sentiments humains! Il semble qu'elle va communiquer à toute l'espèce l'ardeur de dévouement qui l'anime. Mill subit le charme; puis il démontre ce qu'il fallait sentir et refroidit tout. Rien n'est plus étrange que de voir sa logique au service des erreurs généreuses que la passion fait seule excuser. Ce ton sérieux en impose aux gens qui jugent les raisonnements sur la mine. Oh! disent-ils, des hommes si graves sont donc socialistes? Cela vaut un argument.

Mill, n'ayant jamais connu qu'une femme, conclut de la sienne à toutes les autres, et il écrit un livre sur l'émancipation des femmes. Quelquefois le vent change; car il faut rapporter à la même influence certains accès de bon sens qui font plus d'honneur à la bonne foi de Mill qu'à sa logique.

Tel est le livre sur *la Liberté*. L'honnête lecteur reste ébahi quand il entend le même homme vanter les délices du phalanstère et chanter les louanges de la liberté. Il pense assurément que l'auteur se moque de lui. « Si vous appréhendez si fort le naufrage de la liberté, dira-t-il, pourquoi la conduire dans cette galère? — Parce que ma femme le veut, répondrait Mill. Elle aime trop ses semblables pour les faire languir dans une condition misérable; elle aime trop la liberté pour supporter l'égalité des conditions. Moi, j'aime trop ma femme pour convenir qu'elle se contredit. Je lui ferai son livre sur la liberté, et ce sera mon meilleur ouvrage, précisément parce qu'il est en opposition avec tout ce que j'ai écrit soit avant, soit après. »

Ce n'est pas le premier exemple d'un philosophe qui a mieux aimé, une fois dans sa vie, sentir juste que raisonner faux. Kant aussi s'est tiré d'affaire par une contradiction. Pour Mill, ces petites difficultés ne le gênent pas. Il vous dira que son citoyen, qui ne peut acquérir, qui ne peut conserver, qui ne peut produire pour lui-même, qui subit la peine d'une faute involontaire, est parfaitement libre, — attendu qu'il peut prendre le bateau et faire un tour en Amérique, si l'air du pays ne lui convient pas.

Le livre de *la Liberté* fut la dernière inspiration de sa femme, qui n'eut pas le temps d'en tirer les conséquences. Une fois privé de son génie familier, Stuart Mill redevient le logicien imperturbable qu'il était dans sa jeunesse; on ne voit plus qu'il soit animé de l'esprit de transaction. Il s'en tient, pour les principes, aux idées qu'il a élaborées avec sa femme, et poursuit son raisonnement sans avoir égard aux temps ni aux hommes. Dans le parlement, il déplaît successivement à tous les partis par cette indépendance de raison qui est peut-être l'attribut d'un sage, mais qui, à coup sûr, n'est point la qualité d'un homme d'État. D'ailleurs, il est aigri par ses chagrins domestiques. Cette amertume se trahit dans les reproches qu'il adresse à ses concitoyens, et que ses concitoyens pourraient retourner contre lui. On a, dit-il, amélioré quelque peu le sort de l'humanité, mais on n'a pas changé l'homme. Les institutions sont moins défectueuses; l'épargne est plus riche; mais, riche ou pauvre, tout le monde est égoïste. — Quoi! lorsque vous, John Stuart Mill, vous prêchiez le désintéressement, était-ce par amour de la vertu? C'était pour obtenir, comme vous dites, une meilleure répartition de la richesse. Voilà le dernier mot de votre philosophie. Ne vous étonnez donc pas que votre pays prenne la richesse et laisse le désintéressement.

Dominé par ses souvenirs et par son système, Mill récite ses livres à la tribune. Sa carrière politique se compose de petites campagnes concertées dans un petit cercle. On ne peut saisir dans ces brusques sorties la trace d'un plan uniforme, car ce n'est point avoir de plan politique que de combattre pour tel ou tel système, sans considération du temps et du pays. La politique des grands hommes n'est point au service des partis : ils ont un secret pour prendre patience, pour vivre de minces conquêtes et de grands projets, pour ménager les intérêts hostiles et préparer les transitions. Ce secret consiste dans trois mots magiques : aimer son pays. Mill ne paraît pas l'avoir connu; aussi l'Angleterre, après lui avoir rendu des honneurs conformes à son mérite, le renvoya du parlement à ses livres; et, comme il avait travaillé pour le monde entier, elle s'en rapporta au monde entier pour le juger.

III

On a fait grand bruit de Stuart Mill. On nous annonçait un successeur de Locke et de Bâcon; sa logique ouvrait une ère nouvelle à la pensée humaine. Le siècle, qui n'est pas riche en demi-dieux, lui ouvrait déjà son Panthéon, et lui-même ne répugnait pas trop à s'y asseoir. C'est une apothéose prématurée. Mill eut l'honneur d'être l'apôtre de l'expérience dans une petite école qui s'en passait aisément. Il en fit une bonne description, mais il ne l'inventa point. Beaucoup l'ont pratiquée avant lui, qui n'étaient pas ses maîtres, et d'autres en ont usé depuis, qui ne furent point ses disciples. D'ailleurs, on voit bien qu'il montra le chemin de l'observation : mais a-t-il jamais rien observé? Nul homme ne s'est passé plus complétement de l'expérience directe. Il vit à l'ombre, comme disaient les anciens, et opère sur des observations de seconde main. L'expérience enfantine lui a manqué, grâce aux soins paternels. Il connaît peu les hommes, avec lesquels il n'a d'autre commerce que la discussion. Une fois émancipé de la tutelle de son père, c'est à peine s'il ouvre un livre d'histoire. Il a peu de patriotisme, et ne fait pas de différence entre un homme et un homme. Passe encore pour un philosophe et un géomètre : mais comment serait-il moraliste, publiciste, homme d'État, celui qui ne connaît pas le jeu des passions?

Voilà pourquoi Stuart Mill n'est pas un chef de file. Il y a des sciences ébauchées où chacun vient ajouter sa pierre; mais il y a aussi de vastes pays mal explorés, où les grands esprits font des découvertes. Un vrai philosophe ne fait que traverser la science, qui est un cabinet d'histoire naturelle, et va droit à la nature. Peut-être ce philosophe est-il moins fort sur la théorie de l'expérience. Comme toutes les idées originales, son savoir est mêlé de sentiment et porte l'empreinte des efforts qu'il a faits pour comprendre. Quand on va soi-même creuser à la mine, on ne trouve pas de l'or sans alliage; mais on enrichit l'humanité par la découverte de nouveaux filons. Je ne puis comparer Stuart Mill qu'à un très-habile ouvrier qui possède une bonne pierre de touche, et qui fait métier de contrôler l'or des autres. Ses ouvrages sont un inventaire assez complet des sciences auxquelles il a touché. Il devait peut-être s'en tenir là et ne point tenter l'aventure de la question sociale, qui est la pierre philosophale de nos alchimistes.

Mill est le logicien d'une école qui a mis toute sa foi dans l'expérience et qui a bien fait. Mais les adeptes de cette école, de quelque côté du détroit qu'ils habitent, ont deux graves défauts : la défiance et le parti pris. C'est une attitude de combat dont ils devraient se défaire. Ils sont si bien en garde contre l'intuition et les idées *a priori*, qu'ils rejettent de belles et bonnes observations, seulement parce qu'elles portent la marque de leurs adversaires. Ils ont un excellent instrument, l'expérience, et ils n'en tirent pas tout le parti possible. S'ils étaient vraiment philosophes, ils iraient chercher l'ennemi sur son terrain; les plus hardis d'entre eux passeraient au crible toute cette métaphysique. Avant de reléguer une idée fort ancienne parmi les préjugés, on se demanderait si l'hypothèse ne cache pas une observation vraie. En physique, l'hypothèse du feu central explique bien d

faits observés ; en morale, l'hypothèse de l'âme explique beaucoup de phénomènes dont l'école fait trop bon marché. On vous abandonne la substance et la monade : reconnaissez au moins un principe qui aime et qui veut, identique avec lui-même et responsable de ses actes.

Voilà pour le parti pris. Quant à la défiance, elle est de nature à paralyser l'esprit humain, et provient d'une faute de logique. Mill et ses amis confondent la certitude avec la connaissance. La certitude est bonne pour le cabinet : elle fait les classifications; toutes les sciences relèvent de ses décisions ; mais la connaissance n'avancerait jamais si elle attendait toujours, pour se mettre en route, cette compagne boiteuse. Les procédés d'investigation, plus expéditifs, mènent à la découverte. Ce sont pourtant des procédés logiques, et il faut encore savoir s'en servir. Il reste à faire, après Mill, toute la théorie des conjectures. Sans la certitude, la science ne serait jamais définitive; sans la conjecture, elle serait toujours immobile. Voilà pourquoi tant de savants, attachés à l'expérience, ont fait et font tous les jours des hypothèses qui sont des échafaudages provisoires; mais le moyen de construire sans échafaudage! Demandez à M. Claude Bernard ce qu'il pourrait faire sans l'hypothèse. Or, la faculté active et curieuse qui marche à la découverte est précisément cette imagination que Mill proscrivait avec tant de rigueur. M. Taine disait qu'il s'était coupé les ailes; il n'est pas impossible qu'il se soit aussi coupé les jambes.

Aussi n'est-il pas allé bien loin. Je ne sais si Stuart Mill avait de l'imagination; en tout cas, il n'en a pas beaucoup usé. Penser par images, c'est-à-dire envisager tout l'ensemble d'un être, un animal avec ses membres, un arbre avec ses branches; voir comment il se comporte avec les objets environnants, comment il vit ou végète et la figure qu'il fait ici-bas, c'est un plaisir inconnu des gens qui ne vont point sans loupe et sans scalpel. Le sujet n'est pour eux qu'une matière à dissection. De même Stuart Mill : il dénombre les ressorts de l'âme humaine, mais il ne veut point voir le jeu de toute la machine et ce que la nature y a mis, qui n'est point de notre fait.

Ce sont là pourtant des observations; seulement, on observe par l'autre bout de la lorgnette. Vous décomposez fort proprement un corps en ses parties diverses; vous notez les dimensions géométriques, les éléments, et vous en faites une belle formule : pensez-vous le connaître tout entier? Non, toute la vérité du monde n'est pas au fond de votre creuset, et votre analyse n'est pas le dernier mot de la science. Vous n'avez rien fait si vous ne recomposez le sujet, animal ou plante, peu importe. Il vous reste à observer le jeu des organes, et je vous défie de connaître l'organe sans connaître la fonction, ni celle-ci sans penser à la meilleure des fonctions possibles. Définissez donc un œil sans penser à la vue; puis essayez de soutenir qu'un myope y voit plus clair qu'un autre ! De même, vous avez beau noter des sensations et des idées; vous n'avez rien fait pour la connaissance de l'homme, si vous ne montrez un être libre, intelligent, affectueux, et vous n'y parviendrez pas sans vous former un certain idéal des actes que doit accomplir un homme bâti de la sorte.

L'expérience, dites-vous, ne peut atteindre les causes finales! Pensez-vous éviter la recherche de ces causes dans les sciences qui regardent l'homme, quand les sciences naturelles y sont bien plus aventurées? J'en suis fâché pour les philosophes, mais la finalité abonde en physiologie. Elle envahit même les muséums ; elle anime les collections empaillées. On peut discuter les conjectures de Darwin; — personne ne lui refuse le droit d'en faire; l'expérience et le contrôle viendront plus tard; — pourquoi cette recherche serait-elle interdite au principal intéressé? Car enfin, ce qu'un homme veut connaître, c'est, avant tout, sa propre destinée. Il y en a une bonne part qui lui échappe : encore faut-il voir ce qui crève les yeux.

Voltaire, qui s'est tant moqué des causes finales, disait : « Peut-on avoir assez de mauvaise foi ou de fureur pour dire que la bouche n'est pas faite pour parler et pour manger! » De même, un homme qui connaît ses facultés ne sait-il pas en gros quand il agit selon la nature, et n'est-il pas averti par un certain contentement qui n'est autre chose que la santé morale? Grand mystère, de savoir si l'on marche droit ou si l'on va de travers! Voilà pourtant tout le secret de cette rectitude naturelle qui soulève la bile des élèves de Bentham. Quand on la décore du nom pompeux d'idée innée, on se trompe sans doute; on fait une hypothèse; mais qui approche le plus de la vérité ; cette conjecture, ou la prétendue analyse qui biffe d'un trait toute la morale ?

Si Stuart Mill avait mieux connu l'homme, il aurait mieux servi l'humanité. Il ne lui eût point proposé d'autre idéal que celui qui découle de la nature bien comprise. Loin d'altérer le type dont les traits essentiels subsistent à travers le cours changeant de l'histoire, il eût essayé de s'en rapprocher davantage. Il n'eût point sacrifié le meilleur de nous-mêmes à son rêve, et il n'eût point borné son rêve à la recherche du bien-être. Quel but doivent se proposer les hommes vivant ensemble, sinon de développer les dons que la nature a mis dans chacun d'eux? Est-il un seul attribut de l'espèce que le législateur puisse retrancher impunément, et un peuple ne porte-t-il pas la peine de cette mutilation? Comme on ne doit sacrifier ni la liberté, ni le sentiment, ni l'intelligence, la meilleure société est celle qui profiterait à l'homme tout entier : voilà l'idée supérieure qui sert de mesure au progrès. A cette lumière, les historiens ont considéré, par-dessus les lois réputées éternelles, le bien ou le mal qui en pouvait résulter. Ils ont prononcé qu'une institution avait fini son temps, ou accompli dans une période tout le bien qu'elle pouvait faire. Sans doute, l'activité humaine est successive parce qu'elle est bornée : elle marche d'un pas inégal vers son but. Tantôt elle lâche les rênes à la liberté, tantôt elle vit de sacrifice et de dévouement. Parfois une société favorise un petit nombre d'hommes, qui offrent l'image des plus nobles instincts ; plus tard, elle ne veut déshériter personne et s'efforce de répandre les bienfaits qu'elle avait concentrés; mais elle ne peut mutiler nulle part les facultés essentielles, sous peine de dépérir, ni négliger l'une ou l'autre partie de sa tâche, sous peine d'être médiocre ou fragile. C'est une superstition que de s'attacher à une Église, quels que soient ses titres, car elle n'en a pas d'autre que de servir la cause du progrès, et le progrès embrasse tout l'ensemble de la civilisation. Une religion, un sentiment, une doctrine, n'ont de valeur sociale que par les facultés qu'elles éveillent; quand les adeptes deviennent exclusifs, et font de leur système le but suprême de l'humanité, leur secours n'est plus qu'une entrave.

La démocratie ne déroge point à la règle ; elle n'est point et ne doit pas être une religion. Elle joue son rôle dans une

œuvre beaucoup plus vaste. Soyez démocrate si vous voulez, et même socialiste, si vous pouvez. Travaillez au bonheur des hommes ; revendiquez pour eux le bien-être et les lumières; mais, si vous êtes philosophe, ne perdez point de vue que cette tâche d'un jour est subordonnée à l'œuvre générale, et n'allez pas sacrifier pour une régularité géométrique les avantages mêmes que vous voulez répandre. Je sais qu'il n'est pas facile de conserver cette haute impartialité dans le conflit des intérêts; mais alors à quoi sert la patrie? N'est-ce pas à dessein que notre activité est contenue dans l'enceinte plus étroite d'une nation? L'amour que nous portons à notre pays doit tempérer la rigueur des raisonnements abstraits, arrêter sur nos lèvres un jugement exclusif. La patrie reproduit avec plus de grandeur et de force l'équilibre des facultés diverses qui doit se rencontrer dans chaque homme; elle doit à son tour fondre ensemble les conclusions de tous les systèmes, pour en faire l'abrégé de la civilisation.

Stuart Mill s'est encore trompé sur les moyens, parce qu'il concevait mal le but. Il a bien aperçu que la tâche du législateur était limitée, et qu'il fallait compter avec les circonstances; mais les circonstances lui parurent toujours passagères. Il ne fit pas la distinction de ces faits plus durables, qui ne sont autre chose que la voie tracée par la nature. Suffisait-il de dire : « Les hommes un jour se conduiront par intérêt général, » pour changer les mobiles de la nature humaine? Quelle figure ferait un premier ministre qui gouvernerait l'Angleterre sur cette supposition que les loups sont changés en brebis? Avant de proclamer le droit des femmes, ne fallait-il pas examiner si la nature ne leur a pas dévolu une autre tâche? Était-il nécessaire de les mêler à la politique pour leur donner un rôle? Et n'est-ce point leur faire injure que de supposer qu'elles n'ont point déjà leur part dans l'œuvre commune? Qui adoucira les mœurs, qui entretiendra les arts, qui donnera le principe et le complément de toute éducation, le jour où les femmes seront au parlement? Les institutions font quelque chose, les mœurs font bien plus encore; et c'est dans l'intérêt de la civilisation qu'on interdit aux femmes la politique.

Ainsi Stuart Mill ne voit que hasard en dehors de la raison humaine. Il n'aperçoit pas qu'une direction naturelle est imprimée à tous les êtres; que toute autre direction doit être subordonnée à celle-là, sous peine d'être vaine ou funeste; que l'homme ne peut pas repétrir le monde, mais tout au plus le comprendre et l'utiliser. Admirer la nature, respecter ses enseignements, c'est le fait des grands hommes. Les autres, pensant tout découvrir, n'ont rien inventé. Ils ont éclairci quelques points douteux, c'est déjà beaucoup, mais la postérité fera la part de leurs erreurs et ne se tiendra redevable à un logicien que de sa logique.

RENÉ MILLET.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. A. BÜCHNER

Les littératures secondaires de l'Europe

Qu'est-ce que les littératures secondaires de l'Europe, et qu'y a-t-il de commun entre elles? Quel est le lien qui rattache, par exemple, la Suisse au Danemark, ou la Hollande à la Grèce moderne? Ce sont pourtant ces pays, de même que la Suède et la Pologne, la Belgique et la Hongrie, que je compte examiner au point de vue littéraire.

J'ai été guidé dans ce choix par une considération diamétralement opposée aux théories politiques et ethnographiques du jour. Celles-ci, vous le savez, partent du principe dynamique, c'est-à-dire qu'elles ne reconnaissent plus que le droit du plus fort, et qu'elles se formulent assez exactement dans le dicton populaire d'après lequel le gros poisson doit manger le fretin.

Mes nombreuses études de littérature comparée me permettent d'affirmer que ces théories ne peuvent s'appliquer aux manifestations de l'esprit humain dans les arts et dans les lettres, attendu que la puissance matérielle et l'étendue territoriale d'un pays ne sont pas toujours en proportion de son importance littéraire.

Je me bornerai à choisir quelques exemples.

Il n'y a pas eu, au point de vue national, de pays plus malheureux que la Pologne. A voir ce pays morcelé, puis écrasé par ses voisins, impuissant dans sa rage, châtié cruellement à chacune de ses tentatives fréquentes et stériles pour ressaisir son autonomie, on croirait qu'il ne lui reste pas assez de souffle pour se plaindre, que sa langue même est destinée à périr, que ses grands souvenirs historiques ne pourront se perpétuer qu'à l'état de légende populaire. Et pourtant, au milieu même de ses plus grands malheurs, depuis 1795 jusqu'à nos jours, nous voyons se produire en Pologne une renaissance littéraire éclatante et glorieuse; les noms de l'historien Lelewel, de Mickiewicz, — le plus grand poëte que les races slaves aient produit, — de ses dignes rivaux Slovacki et Krasinzki, prouvent la vitalité de cette nation que les diplomates avaient déclarée morte et enterrée.

Parmi les Slaves, les Polonais ne sont pas les seuls qui aient pu sauvegarder leur nationalité littéraire après la perte de leur indépendance politique. Ce n'est guère que de nos jours que l'attention des érudits s'est portée sur les immenses trésors littéraires cachés et conservés pendant des siècles, en dépit d'une oppression systématique et impitoyable, chez les Tchèques de la Bohême, et parmi les autres branches slaves qui étendent leurs ramifications à droite et à gauche de la vallée du bas Danube, jusqu'au cœur même de la Turquie d'Europe. Esclavons, Ruthènes, Croates, Serbes, Bulgares, parmi toutes ces peuplades jadis peu estimées à cause de leur peu de culture, on a récemment découvert de riches trésors littéraires.

Un exemple plus frappant encore est fourni par les Grecs modernes. Tout le monde sait que le réveil patriotique des Hellènes fut précédé par un réveil littéraire. En 1638 déjà, Léo Allatios adresse un appel poétique au cardinal de Riche-

lieu, appel où respirent le souvenir de l'ancienne grandeur de son pays et l'espoir de sa rédemption prochaine par les armes de la France. Rhigas, le fondateur des *hétéries* qui, au siècle dernier, préparèrent l'insurrection de 1821, était poëte : c'est à lui que la Grèce doit le célèbre hymne de guerre qui mérite le nom de Marseillaise grecque (1). C'est peut-être pour cette raison qu'on vit, au moment du conflit, des poëtes et des littérateurs glorieux et généreux épouser la cause hellénique bien avant les grandes puissances chrétiennes, parce que leur instinct poétique leur avait fait deviner que ce n'était pas là seulement une guerre de brigands et de bandits.

Voilà donc encore un pays auquel sa culture littéraire a tenu lieu de bouclier contre l'absorption par l'étranger. Aujourd'hui, les recherches des érudits français et autres ont révélé à l'Europe étonnée que le vieil esprit hellénique a survécu aux fléaux et aux ravages effroyables qui n'ont cessé de s'abattre sur la Grèce depuis le VIe siècle jusqu'au commencement du XIXe. Ce ne sont plus seulement les statues et les édifices antiques qu'on fait sortir des décombres, ce sont des œuvres poétiques de toute date comme de tout genre, des œuvres populaires surtout, qui portent témoignage de la ténacité incroyable avec laquelle ce peuple a conservé les grandes traditions du passé, — traditions toutes spirituelles qui n'ont pu être brisées ni éparpillées, comme l'ont été les monuments de l'art plastique. Les littérateurs de la Grèce contemporaine, pays insignifiant au point de vue politique, ont tiré un parti merveilleux de ces sources précieuses et intarissables. Un des principaux représentants de cette nouvelle école hellénique, Spiridion Tricupis, n'est mort qu'au mois de février dernier.

Un pays éprouvé presque autant que la Grèce, la Pologne et la Bohême, — c'est la Hongrie. Trop faibles de nombre, trop enserrés entre de puissants voisins, les Magyars, comme les Hongrois s'appellent eux-mêmes, se sont trouvés tour à tour à la merci des Turcs, des Slaves et des Autrichiens. De plus, ils n'appartiennent même pas à la famille indo-européenne, qui occupe aujourd'hui les neuf dixièmes de l'Europe; de même que leurs ennemis les plus acharnés, les Turcs, ils sont d'origine tartare : ils descendent, plus ou moins directement, des Huns redoutables d'Attila. Eh bien! si ces conditions défavorables ont empêché la Hongrie de jouer un rôle politique considérable en Europe; si ce pays a souvent été en proie aux plus terribles invasions, son esprit national s'est néanmoins manifesté dans une belle et riche littérature. En l'étudiant, nous aurons à admirer non-seulement une langue riche, sonore, énergique, douée d'une immense force de résistance, mais l'extrême flexibilité du génie poétique chez un peuple qui, d'un côté, a su conserver les souvenirs de son passé plein d'événements émouvants et, de l'autre, s'approprier les formes littéraires les mieux élaborées des peuples de l'ouest et du midi de l'Europe. Enfin, nous constaterons que la dernière répression sanglante exercée par l'Autriche, depuis 1849 jusqu'en 1866, contre l'esprit national de la Hongrie eut pour contre-coup un nouveau réveil, énergique et fécond, de la poésie magyare : c'est les armes à la main, en combattant l'invasion, que périt l'illustre Alexandre Petœfi, le chef de cette nouvelle école dont l'éclat lui a survécu.

Si la Hongrie, la Grèce, la Bohême, la Pologne, en dépit de leurs infortunes et de l'infériorité de leur puissance matérielle, ont affirmé leur existence littéraire d'une manière glorieuse, il en est de même des autres nationalités secondaires de l'Europe qui ont moins souffert.

C'est la Suède qui tient aujourd'hui le premier rang parmi elles : la Suède, grande puissance autrefois et presque l'arbitre de l'Europe septentrionale depuis la guerre de Trente ans jusqu'à la mort de Charles XII, mais resserrée peu à peu par les progrès successifs de la Russie et de la Prusse sur les bords de la mer Baltique. Pourtant, ce n'est pas à l'époque où la Suède exerça l'hégémonie dans le Nord que les lettres y jetèrent le plus vif éclat : les règnes de la reine Christine et de ses successeurs ne brillent guère que d'une splendeur d'emprunt; mais, pendant ce temps, le langage se forme, le goût se polit, et lorsque, refoulée de tous les côtés, la Suède se recueille pendant une période relativement paisible, elle retrouve dans son propre sein le germe d'une poésie nouvelle. C'est ici qu'il convient de rappeler que le Nord scandinave a gardé, à travers les siècles, les traditions d'une vieille mythologie et théogonie païenne dont l'origine remonte au delà des migrations qui ont amené les Goths du Nord dans leurs parages actuels. Cette mythologie, comparable à celles de la Grèce et de l'Inde, s'y rattache par la filiation des races et des langues aryennes; les notions cosmosgoniques et les souvenirs historiques qui se cachent sous ces fictions ont provoqué les recherches des érudits scandinaves et autres, parmi lesquels un savant Normand, M. Edelestan Duméril, tient une des premières places. Un illustre poëte contemporain a même essayé de populariser parmi nous les noms des anciennes divinités du Nord, Thor et Odin, Freya et Loki, les Nornes et les Walkyries, et, bien que cet essai ait échoué, il fait du moins apprécier l'imagination poétique des *scaldes* ou bardes scandinaves. De l'étude de leurs chants est sortie une nouvelle école poétique, non-seulement suédoise, mais aussi norvégienne et danoise, dont le représentant le plus important, Elias Tegner, auteur du poëme héroïque de *Frithiof*, a obtenu une réputation européenne.

Venons maintenant, aux petits peuples voisins de la grande masse du corps germanique, auquel ils se rattachaient autrefois par les liens d'une origine et d'une constitution politique communes : la Suisse, la Hollande et même, à un certain degré, le Danemark. Il importe de se demander s'ils subissent la force d'attraction qui s'est fait récemment sentir chez toutes les populations allemandes proprement dites.

Bien que les hommes d'État qui gouvernent actuellement la Prusse se plaisent à l'affirmer, le mouvement littéraire de ces pays leur donne un démenti. L'originalité littéraire de ces petits pays s'accentue en proportion du pouvoir croissant de leur formidable voisin, et je suis heureux de voir que les littérateurs allemands ont les premiers reconnu et signalé l'importance de ces manifestations poétiques.

Parlons d'abord de la Suisse. Depuis le commencement du XIVe siècle, les quatre cantons du centre avaient bravé la puissance de l'Autriche; vers la fin du XVe, les armes de Charles le Téméraire s'émoussèrent contre la résistance opiniâtre des intrépides montagnards. Pourtant l'indépendance de la Suisse, établie au prix de tant de combats, n'amena sa séparation du midi de l'Allemagne ni pour la langue ni pour

(1) Le texte en a été récemment cité par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire. Voyez la *Causerie littéraire* de notre numéro du 13 décembre.

la littérature. Au contraire, la culture intellectuelle des deux pays resta solidaire pendant des siècles, et surtout au moment de la renaissance littéraire de l'Allemagne, au milieu du siècle dernier. L'école qui inaugura ce grand mouvement s'appelle même l'école suisse, par opposition à l'école classique dite de Leipzig; et si la première l'emporta, c'est que les plus grands écrivains de l'époque, Klopstock au nord, Wieland au midi, Lessing au centre de l'Allemagne, vinrent s'enrôler sous la bannière des littérateurs de Zurich, Bodmer et Breitinger. De son côté, l'Allemagne réclame comme siens les grands écrivains suisses de cette époque : l'historien Jean de Muller, l'esthéticien Sulzer, Lavater, le célèbre théosophe, prédicateur et physionomiste, Haller, physiologiste et poëte didactique, le pédagogue Pestalozzi; enfin, le tendre Salis, et Gessner, célèbre par ses idylles. Pour ces écrivains, la Suisse et l'Allemagne ne formaient qu'un seul État littéraire; aussi vit-on bientôt Schiller, ce poëte essentiellement national, choisir un sujet suisse pour une des plus importantes, pour la plus populaire de ses œuvres dramatiques, et faire de Guillaume Tell un héros à tout jamais populaire en Allemagne, bien qu'aux yeux de l'histoire officielle de son temps ce personnage n'ait été qu'un rebelle contre l'autorité suprême de l'empereur germanique.

Les relations littéraires entre la Suisse et l'Allemagne devinrent plus étroites encore pendant les années de réaction politique qui pesèrent sur ce dernier pays comme un manteau de plomb, à partir des traités de Vienne et de la Restauration. Entre 1815 et 1860, la Suisse, avec sa constitution républicaine et la liberté proverbiale de ses montagnes, servait d'asile aux patriotes allemands persécutés à outrance dans leur pays pour avoir demandé une réforme libérale et pacifique des institutions nationales. On comptait alors par centaines les érudits, les savants, les littérateurs de tout genre qui vinrent rehausser de leur travail et de leurs lumières l'enseignement des écoles et des universités suisses; ils payaient de ce prix une hospitalité gracieusement offerte. J'en parle un peu d'après mon expérience personnelle; car, lorsqu'en 1852 j'eus l'honneur d'être reçu parmi les professeurs de l'université de Zurich, la moitié au moins de ce corps était d'origine allemande.

Cependant, vers la fin de cette époque, la réaction du sentiment national suisse se faisait jour dans les lettres. D'un côté, on comprenait que l'unification de l'Allemagne aurait lieu tôt ou tard, de n'importe quelle manière, et que la Suisse ne trouverait aucun avantage à rentrer dans l'empire reconstitué; de l'autre, les conditions intérieures de la Confédération helvétique s'étaient profondément modifiées à la suite de la guerre de sécession de 1847 et de la réforme du pacte fédéral. Dès lors, la littérature se mit au service des partis politiques; tel écrivain ne faisait plus que l'éloge du bon vieux temps, exaltant les antiques vertus, la simplicité des mœurs et la pauvreté, source d'une félicité sans nuage; tel autre célébrait les bienfaits innombrables qu'amèneraient la sage application des idées libérales et le progrès matériel. Chacun de ces deux partis trouva un illustre interprète : les conservateurs dans le pasteur Bitzius, de Berne, plus connu sous son pseudonyme littéraire de Jeremias Gotthe; les libéraux dans un écrivain jeune encore et plein de verve et de vigueur, Gottfried Keller, de Zurich. Ces deux écrivains ont eu un grand succès dans le même genre de littérature, dans cette espèce de récit, fort à la mode depuis une trentaine d'années, qu'on appelle histoire de village, espèce de pastorale en prose traitant des sujets actuels et réalistes, et admettant beaucoup de loups dans les bergeries.

Si nous remontons vers le nord, nous rencontrons le Danemark, pays réduit aujourd'hui à des proportions exiguës, mais grand par son passé historique et littéraire comme par son énergie intellectuelle, qui brille encore maintenant d'un éclat exceptionnel. C'est du Danemark que sont partis les conquérants normands; c'est le Danemark qui, vers la fin du moyen âge, dominait tout le Nord scandinave; c'est le Danemark qui a produit le Phidias moderne, Thorwaldsen. Aujourd'hui encore, la Norvége se rattache à ce pays par la langue; aujourd'hui encore le Danemark possède l'île d'Islande, où se conserve ce trésor de chants antiques auxquels j'ai fait allusion tout à l'heure. Mais ce n'est pas tout. Il y a deux cents ans, ce pays donna naissance à Holberg, seul rival de Molière digne de ce nom; de nos jours, il a vu naître Andersen, le seul fabuliste moderne comparable à la Fontaine, et lorsque le grand mouvement de l'école romantique se produisit en Allemagne au commencement de notre siècle, le Danemark y prit une part éclatante.

Depuis le milieu du siècle dernier, le Danemark avait pris fait et cause pour le réveil littéraire de l'Allemagne presque autant que la Suisse. Alors, plus d'un écrivain allemand trouvait près des princes danois les honneurs et les avantages qu'on lui refusait chez lui : Klopstock jouit pendant quarante ans d'une pension danoise; de plus, il fut nommé conseiller de légation, fonction qu'il n'aurait pu remplir que dans les régions séraphiques qui lui étaient familières; plus tard, Schiller, au moment où la gêne matérielle allait lui devenir insupportable, reçoit du Danemark un secours aussi efficace qu'inattendu. Enfin, ce pays fournira à l'Allemagne toute une série de littérateurs, dont les plus importants sont le poëte éclectique Baggesen, Steffens, savant naturaliste et conteur aimable, et Oehlenschlæger, homme d'un talent universel qui s'est essayé avec succès dans tous les genres poétiques et garde une place considérable dans deux littératures.

De nos jours, le lien littéraire qui rattachait le Danemark à l'Allemagne est rompu, ou à peu près.

Il me reste à parler des anciens Pays-Bas, devenus aujourd'hui la Hollande et la Belgique.

Il est inutile de vous rappeler l'extrême importance des Pays-Bas au moyen âge, au moment où la culture toute fraîche de la France et de l'Allemagne y trouvait un terrain commun, neutre et d'autant plus fécond. La finesse de l'esprit gaulois s'alliait alors au réalisme utilitaire des Flamands, phénomène unique peut-être en son genre, et qu'on retrouvera bientôt dans les écoles de peinture écloses sur le même sol. Mais bientôt les événements politiques vinrent arrêter le développement d'une littérature qui avait si bien commencé.

Tombés de la domination bourguignonne sous celle de l'Espagne (au commencement du XVIe siècle), les Flamands et les Hollandais comprirent vite les dangers qui menaçaient leurs antiques priviléges et leur liberté de conscience. La lutte se prépare et tous les efforts, même littéraires, s'y consacrent. Plus tard, au moment même où les armes de Louis XIV menacent jusqu'à l'existence du jeune État, au lendemain du jour qui vit les bourgeois d'Amsterdam sauter à bord de leurs vaisseaux pour aller fonder une nouvelle patrie sur les rivages des îles de la Sonde, le goût français s'introduit chez les poëtes hollandais, et de nombreux imitateurs.

doués parfois d'un talent véritable, essayent de rivaliser avec Racine, Molière, Boileau.

Depuis ce temps, la littérature des Pays-Bas se laissa influencer tour à tour par les Anglais, les Allemands, et, en dernier lieu, par les romantiques français. Plus d'un trait de lumière cependant révèle un fond considérable d'indépendance dans les idées et dans les sentiments de ce peuple à la fois prosaïque et généreux. N'est-ce pas au mystère biblique *Lucifer*, de Vondel, poëte antérieur à Milton, que l'auteur du *Paradis perdu* a dû une partie de son inspiration?

Un sort singulier fut réservé à cette autre moitié des Pays-Bas qui, après bien des vicissitudes, ne redevint indépendante que de nos jours sous le nom de Belgique.

En tant que pays de langue française, la Belgique n'a pas encore de littérature propre, si ce n'est celle qui sert à la discussion politique et religieuse. Mais à côté de l'élément français, ou wallon, la Belgique en renferme un autre fort intéressant à plus d'un titre : c'est l'élément flamand. D'origine germanique et parlant une espèce de hollandais, les Flamands belges n'en ont pas moins contribué à la division du Royaume-Uni en 1830. Le besoin de se séparer de la Hollande avait chez eux pour motif la différence de la religion; car il ne faut pas oublier que les Flamands belges, habitant surtout les campagnes, sont de zélés catholiques, bien plus fervents que la plupart des catholiques belges parlant le français. Ce ne fut donc pas pour abandonner leur langue, mais pour garantir leur indépendance religieuse, que les Flamands rompirent avec la Hollande protestante; aussi leur idiome national, ignoré ou négligé pendant des siècles, fournit-il, depuis une cinquantaine d'années, les preuves les plus irréfragables non-seulement de son existence, mais aussi de son aptitude au génie littéraire. Il suffit de citer leur principal écrivain, Hendrick Conscience, dont la renommée est depuis longtemps européenne.

En résumé, l'importance politique d'un pays n'est pas toujours synonyme de sa valeur littéraire : l'une des deux peut dépasser l'autre, et de beaucoup.

Autre chose est le sentiment national. Ce sentiment, lorsqu'il existe, prend naturellement une expression poétique qui donne la mesure de son intensité. Or, qu'avons-nous remarqué en étudiant les titres littéraires de ces petits pays? Nous avons constaté que leurs conditions intellectuelles sont supérieures à leur importance politique, d'où il faut tirer cette conclusion qu'ils gardent leurs anciens droits à une existence particulière, indépendante. Nulle part on n'a fait autant de progrès que dans les États secondaires; dans ces États, l'agriculture, le commerce, l'industrie, ont pu profiter de toutes les découvertes de la science contemporaine, et l'instruction publique surtout a pu s'étendre et se perfectionner graduellement, sans secousse et avec suite. Sans vouloir faire un nouveau paradis de la Hollande ou de la Suisse, de la Suède ou du Danemark, je me plais à constater que la prospérité de ces pays n'est pas une menace constante contre la sécurité de leurs voisins, et que leur force ne repose pas sur le perfectionnement systématique des instruments de destruction.

Les lois de la gravitation, qui semblent attirer les petits vers les grands, ne régissent nullement le domaine de l'esprit, de l'imagination et du goût. Il y a dans l'importance et dans le bien-être croissants des États secondaires de l'Europe une sorte de protestation silencieuse, mais énergique, contre ces nouvelles doctrines politiques qui, sous prétexte de communauté de race, ou de langue ou d'intérêt, les menacent d'absorption. Quant à moi, je n'ai à revendiquer ici qu'une partie de leurs droits : celle qui résulte de leurs titres littéraires, que je viens d'énumérer.

ALEXANDRE BÜCHNER.

ÉTUDES NOUVELLES SUR BOSSUET (1)

Fragments inédits de l'oraison funèbre de Nicolas Cornet

On sait que l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, prononcée en 1663, fut publiée trente-cinq ans plus tard, à l'insu de son auteur, et que Bossuet, au dire de son confident Ledieu, *ne s'y reconnut pas du tout*. Frappé d'une déclaration si positive, le bénédictin Déforis conçut quelques doutes sur l'authenticité de cette pièce; il l'examina plus attentivement, et acquit la conviction que le discours imprimé par Cornet de Coupel en 1698 n'était pas le discours de Bossuet. Tel était pourtant son respect pour l'ombre même d'une si grande éloquence, qu'il joignit cette oraison funèbre à toutes les autres dans sa belle édition de 1777. Depuis lors il s'est livré de grands combats autour de ces quelques pages : les jansénistes, peu satisfaits de la sévérité avec laquelle y sont jugés leurs plus illustres docteurs, voulaient penser que Bossuet ne s'était pas exprimé de la sorte, mais leurs antagonistes soutinrent au contraire que cet ouvrage était parfaitement authentique, et la critique contemporaine s'est rangée du côté des jésuites. On rejette aujourd'hui le témoignage de Ledieu parce que cet écrivain s'est trompé souvent, et l'on oppose à ses affirmations des raisonnements assez solides. Ainsi l'on dit que Bossuet n'a pas réclamé quand le *Journal des savants* lui attribua cette oraison funèbre l'année même de son apparition; on ajoute que les premiers éditeurs de ce grand homme ne firent aucune difficulté de l'insérer parmi ses œuvres; on cite enfin l'opinion des hommes les plus compétents de nos jours, de l'abbé Caron, qui reconnaissait « la touche mâle et ferme du grand orateur »; de M. Floquet, le savant auteur des *Etudes sur la vie de Bossuet*, qui fait honneur à ce prélat d'un si admirable discours; de M. Sainte-Beuve même, qui dit en propres termes dans son *Port-Royal* : « L'oraison, dans tout ce que nous avons à citer, est évidemment toute de Bossuet. »

La cause paraît donc jugée définitivement et sans appel : aussi l'auteur ultramontain d'une assez bonne édition de Bossuet s'est-il donné le plaisir d'injurier à ce propos et Déforis et ceux qui comme lui ont cru l'oraison funèbre de 1698 entièrement apocryphe. Je n'ai pas l'intention de défendre ici les hommes savants et modestes qui nous ont rendu le travail si facile en classant et en déchiffrant les brouillons de Bossuet; mais je voudrais signaler à leurs détracteurs quelques pages qu'ils feront bien de méditer.

Il existe à la Bibliothèque nationale (*Supplément français*, numéro 10496) un curieux manuscrit que n'ont pas rencontré les patientes recherches de M. Floquet lui-même :

(1) Voyez sur Bossuet et les études dont il a été récemment l'objet, un article de M. Lenient, dans nos numéros du 29 juin et du 6 juillet 1872.

c'est un fragment d'histoire ecclésiastique rédigé, vers 1680, par un écrivain de mérite, le chanoine de Beauvais Godefroi Hermant. Un historien si fidèle ne pouvait manquer d'analyser dans ses *Mémoires* pour l'année 1663 l'éloge funèbre du fameux Cornet, de ce grand-maître de Navarre qui avait joué dans les affaires du temps un rôle si considérable; en effet Hermant consacre au discours de Bossuet tout un chapitre de ses *Annales*. Après avoir, dans un autre chapitre, jugé sévèrement le docteur Cornet, et dit en parlant de sa mort « qu'il était allé rendre compte à Dieu de tant d'intrigues et de troubles dont on le reconnaissait l'auteur », après avoir parlé comme pouvait le faire un ami d'Arnauld fugitif de l'esprit de domination du grand-maître, du peu de solidité de son jugement, de sa dévotion mesquine, de sa doctrine médiocre et enfin de sa versatilité coupable, Hermant rend compte de la cérémonie funèbre du 27 juin, et surtout du discours prononcé en cette circonstance par l'ancien élève de Navarre. Je ne puis mieux faire que de citer ses propres paroles en les accompagnant, lorsque besoin sera, d'éclaircissements ou de commentaires aussi brefs que possible.

« Le mercredi 27 juin, M. l'abbé Bossuet, docteur de la maison de Navarre, y prononça l'oraison funèbre qu'on avait désirée de lui en l'honneur de M. Cornet, grand-maître de ce collége, et tout le monde attendit de lui comment il relèverait, par le secours de l'art et par l'industrie de son esprit, une matière assez peu féconde en elle-même. Son auditoire était composé non-seulement de prélats et de docteurs, mais de toutes sortes de personnes de divers partis et de différentes inclinations; et il devait assez juger que la chose était assez délicate, et que son entreprise n'était pas petite dans la conjoncture du temps. Mais il était trop engagé à M. Cornet et lui avait trop d'obligations depuis vingt ans pour ne pas payer ce tribut à sa mémoire. Il n'eut pas trop d'égard en cela à sa réputation, le succès ne répondant point à l'espérance que la plupart de ses auditeurs en avaient conçue; et voici ce que M. Picques en manda quelques jours après à M. l'abbé d'Auberive :

« Je me trouvai mercredi dernier à l'oraison funèbre de » M. Cornet; cette action n'a pas réussi à son auteur. J'ai pris » plaisir à remarquer le jugement qu'en ont fait diverses » personnes qui y ont assisté, et entre autres quelques-uns » de nos pères; je n'en ai point trouvé un qui en ait été satisfait. La matière était fort stérile d'elle-même, et, ôtée l'affaire des cinq propositions, je ne sache point de sujet plus » commun et moins capable des éloges qui se donnent en » ces rencontres. Le sujet était : *Simile est regnum cœlorum » thesauro abscondito*, etc. L'application était que M. Cornet » avait possédé ce trésor de science et de vertu caché sous » une modestie et une simplicité extraordinaires. Au sujet de » la science, il entra dans un grand discours des contestations du temps touchant la morale et touchant la grâce. A » l'égard de la morale, il dit qu'il y avait deux partis qui s'étaient jetés dans des extrémités opposées, les uns relâchés, » qui avaient corrompu toutes les règles de l'Évangile, et il » donna furieusement sur ces gens-là, c'est-à-dire sur les jésuites, dont il y avait bon nombre dans l'assemblée, qui n'y » prirent pas assurément plaisir; les autres sévères, qui rendaient les préceptes impossibles, dont il prit plaisir de dépeindre le caractère tel qu'il se l'était figuré, gens habiles, » décisifs, mais fiers, orgueilleux, extrêmes. Il fit la même » chose sur le sujet de la grâce; mais on a trouvé fort étrange » qu'à l'égard de la morale il ait parlé des deux partis opposés comme de deux extrêmes également vicieux, étant bien » vrai que celui des docteurs relâchés a été condamné par les » évêques et par le pape même, au lieu que l'autre n'a pu » être flétri d'aucune censure, quelque envie qu'on en ait eue. » Il présenta M. Cornet comme le casuiste le plus exact qui » ait jamais été, comme un homme qui avait connu parfaitement les bornes de la vertu et du vice. Il ne le fit pas moins » clairvoyant dans les matières les plus obscures de la grâce » et du libre arbitre, et dans la doctrine de saint Augustin. » Pour ses vertus, il le loua de sa modestie, de sa vie cachée, » de son désintéressement, du refus qu'il avait fait de bénéfices et même de prélature. Il rapporta comme une action » extraordinaire (et en effet elle est rare et fort chrétienne), » qu'ayant sollicité un juge en faveur d'un de ses amis, et » ayant reconnu que sa sollicitation avait pu le porter à condamner la partie adverse contre la justice, il avait réparé de » ses propres deniers le tort qu'avait souffert celui qui avait » été condamné. Il prit à témoin de la plupart des choses » qu'il avança monseigneur l'archevêque d'Auch, qui avait » dit la messe pontificalement et à qui il fit un grand compliment comme au proviseur de la maison de Navarre. Il en » fit un après à monseigneur l'archevêque de Paris, plus » court et plus sec, duquel on dit que ce prélat n'a pas été satisfait. Il y avait plusieurs autres prélats qui n'eurent point » de part de cet encens. Il finit sa première partie des contestations du temps, en disant qu'on ne parlait que de paix, et » par des souhaits qu'elle fût véritable et éternelle. Enfin le » sentiment commun a été qu'en quelque temps que c'eût été, » il n'y avait pas lieu de faire une oraison funèbre de ce docteur, quelque pieux qu'il ait été, encore moins dans la conjoncture présente, et que M. Bossuet a choqué tout le » monde dans le dessein qu'il s'était proposé. »

Ce premier extrait suffirait à démontrer que l'oraison funèbre donnée par les éditeurs n'est pas exactement conforme à celle qu'avait prononcée Bossuet en 1663. Sans doute l'ordonnance générale est à peu de chose près la même, le texte et les divisions sont les mêmes ainsi que le ton général du discours, mais nous trouverions dans le détail quelques différences assez notables. Par exemple, le portrait des docteurs relâchés ne me paraît pas justifier suffisamment l'expression si vive de la lettre : « Il donna furieusement sur ces gens-là; » et, d'autre part, on chercherait en vain dans ces quelques mots qui terminent l'exorde : « Je prends à » témoin ce grand prélat sous la conduite duquel cette » grande maison portera sa réputation. Il a voulu paraître à » l'autel, il a voulu offrir à Dieu son sacrifice pour lui. C'est » ce grand prélat que je prends à témoin de tout ce que je » vais dire, » on chercherait en vain, dans ces quelques mots si mal tournés, le grand compliment à l'adresse du proviseur de Navarre qui fit ressortir la sécheresse et la brièveté des éloges donnés à l'archevêque de Paris.

Toutefois, je le reconnais volontiers, on peut voir, en lisant cette lettre curieuse à plus d'un titre, que l'oraison funèbre de 1698 a été rédigée de souvenir, le plus exactement possible, par des auditeurs de Bossuet. Jaloux de conserver un discours si louangeux pour leur grand-maître et si honorable pour la maison de Navarre, maîtres et disciples se sont probablement réunis pour le reconstituer; chacun a cité, avec plus ou moins de fidélité, les mots et les phrases qu'il avait pu retenir, et finalement un audacieux a réuni ces lambeaux épars; il a refait le discours et noyé dans sa prose de pédant les plus belles expressions de l'orateur. On aimait ce genre de travail au XVIIe siècle; c'est ainsi que les *Précieuses ridicules* ont été publiées pour la première fois à l'insu de Molière, et que Fontaine nous a transmis le célèbre *Entretien de Pascal sur Épictète et Montaigne*. L'oraison funèbre de Nicolas Cornet a subi le même sort que ces deux œuvres de génie, et l'on a pu l'attribuer à Bossuet comme on

attribue à l'auteur des *Pensées* l'*Entretien sur Montaigne*. Mais que penser de ces reproductions sans couleur et sans vie? Ne dirait-on pas des plâtres moulés de souvenir d'après les marbres de Polyclète ou de Phidias? — Non content de citer cette lettre d'un auditeur éclairé, l'équitable Hermant a voulu nous permettre de juger nous-mêmes le discours de Bossuet; la chose était facile, car ses amis jansénistes, plus avisés que les docteurs de Navarre, avaient pris toutes leurs précautions : ils avaient caché dans l'église un écrivain, c'est-à-dire un sténographe, pour reproduire fidèlement les passages les plus importants. « On pourrait, dit Hermant, se contenter de cette critique, qui est fort judicieuse; mais, comme on a les propres paroles de l'abbé Bossuet par le moyen d'un écrivain que l'on avait envoyé exprès pour les recueillir de sa bouche, voici ce qu'il dit de ce docteur sur les matières de la morale et les contestations de la grâce..... » Ce n'est donc plus, cette fois, un compte rendu nécessairement défectueux que nous aurons sous les yeux, c'est la parole même de l'orateur que nous allons entendre, la sublime parole du Démosthène français. On comprendra sans peine, en lisant ces pages si fermes, que Bossuet ne se soit pas reconnu dans la pâle contrefaçon de 1698 : c'était son plan, ses mots et parfois même quelques-unes de ses phrases, ce n'était nullement son discours. Les différences qui séparent le texte imprimé de celui qu'on va lire sont trop nombreuses pour être signalées dans un travail aussi court; je me contenterai donc de souligner, dans le texte nouveau, les expressions qui se trouvent dans l'autre, et je laisse aux vrais amis des lettres le plaisir de faire une comparaison plus complète : ils jugeront laquelle de ces deux rédactions est vraiment digne de Bossuet.

PREMIER FRAGMENT

« ..... Comme il était un des principaux ministres de cette faculté royale, il prenait un principal intérêt dans la défense de la religion, de la doctrine et des mœurs de l'Église. Il vit que *deux grandes maladies affligeaient le corps de l'Église* et blessaient le corps de Jésus-Christ dans sa plus tendre partie. Quelques-uns avaient une étrange maladie : ils avaient une lâche condescendance, une molle complaisance qui lâchait la bride; et quelques autres n'avaient que *rigueur*, et *tenaient les consciences captives*. Mon Dieu, *quel excès!* quel aveuglement! quelle présomption! On dit qu'on ne recherche que la vérité, et on n'en prend pas le chemin. Ah! messieurs, il n'y a jamais *rien* eu de *plus* funeste dans l'*Église* que ces esprits *subtils* qui cherchent des raisons où il ne faut que de la foi. Ils disent qu'ils cherchent la vérité, et ils lui tournent le dos, dit saint Augustin. Ils ont de lâches *complaisances*, ils *gauchissent au gré des* humeurs; ils s'accommodent au caprice du monde. *Ils confondent* les ténèbres avec la lumière, et le jour avec la nuit, *Bélial avec Jésus-Christ. Mais que dirai-je de ceux qui ont détruit l'esprit de piété* parce qu'ils ne veulent que *rigueur* et sévérité? Ce sont des esprits enflés d'orgueil. Ils sont tous remplis d'amour-propre, *superbes* qui ne regardent qu'eux-mêmes. Ils se croient plus subtils et plus savants que les autres; la *présomption* entretient et nourrit leurs esprits d'une *fastueuse* vanité. Ils ne veulent point de religion si elle n'est extraordinairement sévère; ils ne prêchent que pénitence, ils ne parlent que de macérations; rien ne leur plaît que des croix. Tout cela est bon en idée et en imagination. Ne sont-ce pas là deux extrêmes *maladies qui affligeaient* une partie des docteurs? Les uns étaient *trop lâches*, les autres trop sévères. Ils ne comprenaient pas la pensée du fils de Dieu, qui en deux mots explique tout ce qui est nécessaire à la vie chrétienne : « *Jugum meum suave est*, » mon *joug est doux*, « *et onus meum leve*, » et le *fardeau* que je mets sur vos épaules *est léger*. Remarquez ces paroles : si c'est un joug et un fardeau, donc il y a quelque peine dans la loi du fils de Dieu; s'il est doux et léger, donc il y a quelque facilité. Comment expliquerons-nous ces deux choses qui semblent opposées? Il faut avouer qu'il n'y a rien de plus difficile à la nature que les commandements de Dieu, parce qu'elle a perdu les forces que son créateur lui avait données; mais il n'y a rien de si doux et de si facile à la nature rétablie et fortifiée par la grâce que d'accomplir les commandements de Dieu. Et partant vous voyez, *docteurs trop lâches et trop austères*, qu'il faut prendre le milieu. *Docteurs* trop lâches, *ne rendez point* les commandements de Dieu trop *faciles*, *de peur que* les *passions* ne se rendent insolentes. *Docteurs* sévères, *n'ajoutez rien* à la loi de Dieu *par* votre *caprice*, de peur que vous ne jetiez le pécheur dans le désespoir. *Il faut* marcher au *milieu* de ces *deux extrémités*. Il ne faut aller *ni à droite ni à gauche*, « *neque in dexteram, neque in sinistram* ». *Il faut* encore un coup *marcher au milieu. C'est dans ce sentier* que *la justice* et la vérité s'embrassent et se donnent le *baiser* de *paix* : « *Misericordia et veritas obviaverunt sibi, justitia et pax osculatæ sunt, etc.* » C'est ce sentier de justice que notre grand maître a tenu. Nicolas Cornet avait toujours devant les yeux la vérité qu'il avait puisée dans l'Evangile; et, parce que cette lumière éclairait toujours son esprit, il marchait toujours dans le sentier de la justice. Ce saint homme, qui était tout *plein* de *l'esprit* de Dieu, a toujours *soutenu* constamment sa gloire. *Il ne s'est* jamais *laissé surprendre* ni aux *rigueurs* de ces nouveaux docteurs, ni aux lâches *maximes* des autres: il a tenu le milieu. Il s'est employé de toute l'étendue de son cœur à détruire l'erreur et le mensonge; *il n'a épargné* ni *le fer* ni *le feu* pour arrêter cette gangrène qui allait infecter le cœur de l'Église. Il s'est employé de toute sa force contre les *subtiles inventions* de nouveautés (1), dont les uns faisaient le chemin du paradis trop étroit, et les autres trop large, *hommes inconsidérés* qui semblent ne prétendre seulement, comme dit *saint Augustin*, que de *souffler* et de *jeter* de la poudre *dans les yeux* des autres, « *sufflantes pulverem et in oculos conjicientes* ». Ce grand homme *n'écouta* jamais ces lâches esprits; il ne suivit ni les conseils des uns, ni ceux des autres, et, comme il ne consulta que l'Évangile, il fut toujours doux de droiture. De là vient qu'*il a été consulté de toute la France*, parce que *sa doctrine* était *pure*, *ses discours saints*, son esprit solide, ses conseils fidèles; et encore aujourd'hui *son autorité*, qui survit à sa personne, est parmi nous *vénérable*. N'ai-je donc pas eu raison de dire qu'il était un grand *trésor?* Ceux qui l'ont connu, qui l'ont visité, *qui l'ont consulté*, ont connu ses *avantages naturels et surnaturels*, et ils ont avoué en présence de personnes illustres qu'il possédait toutes *les richesses des deux Testaments* et tous les trésors qui sont enfermés dans *les Pères* de l'Eglise. Voilà de grands avantages; mais ce qui *donne plus d'autorité* à mon discours, c'est l'*innocence de sa vie*, la pureté de ses mœurs, la sainteté de ses actions, l'*intégrité* de sa conduite. »

— En parlant du zèle qu'il attribuait à M. Cornet pour les intérêts de la Faculté, il entra dans la matière des cinq propositions, et voici ce qu'il en dit et ce que l'on écouta de sa bouche avec plus d'attention que tout le reste, parce que c'était le chef-d'œuvre et le comble de tous les travaux de ce docteur.

SECOND FRAGMENT

« *Plût à Dieu* qu'un [tel] *malheur* ne fût point arrivé! Ce grand homme s'est signalé dans nos misères. Il ne put pas

(1) Tel est le texte d'Hermant, mais peut-être faut-il lire : *les subtils inventeurs de nouveautés*.

se taire lorsque plusieurs ne devaient point parler. *Il rendit un service important à l'Église* lorsqu'elle était affligée. Vous voyez bien que je veux parler de la malheureuse dispute qui arriva il y a quelques années, et de la *tempête* horrible qui s'éleva *dans le temps qu'il était syndic de la Faculté de théologie. Il se mit à considérer* l'esprit des choses ; il vit par la lumière de son esprit et de la foi ; *il vit que saint Augustin avait exposé une doctrine sainte*, messieurs, mais, quoiqu'elle soit infaillible, pure et divine, toutefois, *ou par la faiblesse* humaine, ou par *la profondeur des questions* qu'il traite, ou par manque de *foi*, *cette doctrine*, étant *enveloppée* de ténèbres, cause d'épouvantables horreurs, et pour mal entendre ces propositions, on se *jette* en *des conséquences ruineuses*. Qu'a fait Nicolas Cornet ? Il voit qu'il a affaire à de nouveaux docteurs, à des esprits brouillons, les uns subtils et les autres obstinés ; l'affaire est de très-grande importance ; il veut agir en homme de jugement. L'Église est un *vaisseau* au milieu d'une mer orageuse, il n'est question que d'arriver au *port*, on a plus besoin d'un sage pilote que de la force des matelots. Notre grand-maître l'entreprend, et, après avoir considéré *la face* des questions, il regarde, il considère et la qualité et le tempérament des esprits, et il reconnaît, comme dit *saint Grégoire de Nazianze* parlant de certaines personnes de son temps, qu'ils étaient *de grands esprits*, *mais chauds*, mais *ardents*. Et ce Père ne se contente pas de dire ces paroles, mais il ajoute qu'ils étaient *excessifs et insatiables* comme l'enfer, qui ne dit jamais : C'est assez. Mais il faut m'expliquer. Il est constant, et je l'avoue parce qu'il est vrai, qu'*on ne peut avoir* assez d'*ardeur*, et que le zèle ne peut être assez grand quand il faut défendre *la sainte doctrine*. Mais il faut *savoir*, et il est de la prudence de regarder jusqu'en quel endroit il faut *s'étendre*. Il n'y a rien de si naturel et de si bon que le feu, mais il ne faut pas lui permettre de faire un incendie. Il faut s'en approcher, mais non pas de trop près ; il faut lui donner de l'aliment, mais il ne faut pas le porter jusque dans l'excès ; il faut modérer ce feu ; il faut tempérer cette humeur trop bouillante. Il est bon d'être zélé pour la gloire de l'Eglise, mais il faut *être sage avec mesure*, comme dit l'*apôtre* saint Paul. Il faut *se contenter des lumières* d'en haut ; il ne faut point avoir recours aux lumières de la raison humaine, qui depuis le péché ne fait que ramper sur la terre. C'est ce que Nicolas Cornet reconnut bien. Il avait de grandes lumières ; il savait qu'il était beaucoup redevable à Dieu ; il agit en partie par conseils, et en partie *par autorité* ; il retint les uns dans le devoir, il intimida les autres, et il justifia ce que le sage a dit, que *la bouche d'un homme prudent* est nécessaire dans l'Église : *Os prudentis* inquiritur *in Ecclesia* sancta Dei. *Il se conduisit avec une telle modération* et une telle prudence, que même ses adversaires lui donnèrent de la gloire. Ils avouèrent qu'*il connaissait parfaitement les confins et les bornes de l'école*, qu'il savait les endroits où il faut s'étendre et se resserrer ; et je puis dire à la face de cet autel que c'est lui *qui a préparé les voies* qui ont obligé *Rome* à prononcer une déclaration contre les *cinq propositions* qui ont fait tant de bruit. C'est ainsi que l'Eglise a suivi ses sentiments, et que cette maison royale a acquis de la gloire. *On ne parle plus* maintenant *que de paix* ; s'il y a quelques esprits mutins ils n'osent pas se déclarer. Ce grand homme leur *a appris combien il est dangereux de troubler* le repos de *l'Eglise*, et qu'on mérite ses malheurs quand on éteint le feu de la *charité*. »

Je ne crois pas nécessaire de démontrer plus longuement l'importance de ces deux fragments, dont l'authenticité est incontestable, et je n'ai pas l'intention d'examiner ici le fond des choses : ce serait toucher aux plus grosses questions de notre histoire religieuse ; mais je voudrais en terminant rendre justice à qui de droit. On voit par ces révélations d'un contemporain que Bossuet a dû tenir en 1698 le propos rapporté par Ledieu ; on voit également, et j'insiste volontiers sur ce point, que l'éditeur de 1777, le simple et modeste Déforis, avait raison de juger apocryphe une oraison funèbre si mal écrite et si indigne de Bossuet. Loin d'écraser Déforis sous le mépris, comme font certains éditeurs que notre vénéré maître, M. Gandar, appelait finement des ingrats, on doit reconnaître qu'il a fait preuve en cette circonstance d'une sagacité rare et d'un véritable esprit de critique. Il sera bon désormais d'imprimer l'oraison funèbre de Cornet de Coupel, mais en faisant observer qu'elle n'est point l'œuvre de Bossuet, et il faudra joindre aux œuvres authentiques de ce grand homme les précieux fragments que nous a conservés le chanoine de Beauvais.

A. Gazier.

L'EXPÉDITION FRANÇAISE DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

Première excursion de MM. de Compiègne et Marche dans le haut Ogowé

La *Revue* a publié dans son numéro du 23 août dernier un compte rendu des premières reconnaissances de nos explorateurs français, MM. de Compiègne et Marche, dans notre colonie du Gabon et notamment au cap Lopez et aux embouchures de l'Ogowé. Ces renseignements, tirés des manuscrits rédigés par les voyageurs et transmis à notre Société de géographie par leur correspondant M. A. Bouvier, étaient accompagnés d'une note complémentaire, indiquant que l'expédition avait poussé jusqu'à la limite du cours actuellement exploré de l'Ogowé, dans le petit royaume de M'Combi (le roi-soleil). Le récit qui va suivre est une relation non-seulement de leur séjour dans ce pays encore inconnu, mais des premières reconnaissances qu'ils ont poussées dans l'Ogowé supérieur.

Nos voyageurs, après leur exploration des embouchures de l'Ogowé, étaient revenus au Gabon ; ils en repartirent le 3 mai 1873, accompagnés d'un chasseur nègre, d'un cuisinier, d'un esclave portugais et de deux boys (jeunes garçons), dont les services sont fort utiles dans ces pays. M. Walker, chef d'importantes factoreries dans le bassin de l'Ogowé, avait mis à leur disposition un bateau à vapeur sur lequel il les accompagna jusqu'au cap Lopez. Le vapeur *le Delta* était muni de deux canons et de trois énormes tromblons ; l'équipage lui-même était armé jusqu'aux dents. On avait reçu des messages menaçants des chefs nègres, qui déclaraient s'opposer à toute exploration du haut Ogowé. On ne fit cependant aucune rencontre fâcheuse. L'attitude énergique de la marine française et quelques cadeaux distribués à propos par M. Walker avaient transformé ces dispositions hostiles en prévenances qui n'apportèrent d'autre inconvénient que celui de l'importunité. On arriva sans encombre au village d'Adolinalongo, qu'il faudrait appeler plus correctement Adanlinanlanga. C'est là que le roi soleil M'Combi avait établi sa résidence. M. Walker y avait également une factorerie que nos explorateurs avaient choisie d'avance comme leur quartier général. « Dans ce lieu sauvage, dit M. de Compiègne, où, quelques années auparavant, pas un

blanc n'avait pénétré, encore éloigné maintenant de six ou sept jours de marche d'une autre factorerie, sans communication avec âme qui vive sinon avec des nègres Gallois, Bakalins ou Pahouins, on aurait pu s'attendre à trouver comme gérant de la factorerie quelque échappé d'un établissement colonial cherchant, après une fuite désespérée à travers les bois, un refuge précaire dans un comptoir d'aventure. Point: c'était un jeune et honnête *grocery dealer* (traitant en épiceries) qui vint à notre rencontre, les pieds dans des pantoufles en tapisserie, une calotte en velours brodée sur la tête et la plume à l'oreille. Il est là, à sa factorerie, — dont il ne sort jamais, du reste, — pesant son caoutchouc et son ivoire, pliant et dépliant ses étoffes comme s'il fonctionnait dans un des magasins de nos boulevards. Il n'a jamais tiré un coup de fusil ; jamais il ne s'est éloigné à un kilomètre de la factorerie ; il ignore les mœurs des gens qui l'environnent. Dans trois ans, son stage au Gabon sera fini ; la maison qui l'emploie l'enverra aux Indes ou en Chine, et il reviendra de là comme du Gabon sans autre science que celle des denrées coloniales. L'Angleterre produit des milliers d'exemplaires de cet échantillon. »

La factorerie est située sur le bord de l'eau. Le village d'Adanlinanlanga s'étale à quelque distance sur le flanc d'une colline. Au sommet de cette colline, — comme jadis en France le donjon du seigneur suzerain, — s'élève le palais du roi-soleil M'Combi. C'est là que cette majesté noire demeure avec ses femmes, ses enfants et ses esclaves ; c'est là aussi qu'à proximité de la résidence royale s'élève une grande case en bambou que M. Walker avait assignée pour habitation à ses amis et collègues de la Société de géographie de Paris. Avant de faire l'ascension de ce Capitole, MM. Marche et de Compiègne crurent bon de déjeuner à la factorerie. Ils étaient assis, prenant quelques notes, lorsqu'ils se sentirent frappés à l'épaule. Ils se retournèrent et se virent face à face avec un énorme nègre de la figure la plus joviale. Ce personnage était revêtu d'une immense robe de chambre de popeline écossaise à brandebours noirs. Cette robe, entr'ouverte à dessein, laissait voir une chemise blanche sur laquelle brillaient une broche et trois gros diamants fabriqués en Allemagne « à deux pour un sou ». Le *pagne*, d'un rouge éclatant, était un peu trop court pour la décence. Une ample cravate, faite sans doute d'un débris de quelque vieux rideau, était nouée autour du cou. La main droite portait une canne de suisse d'église ou de tambour-major. La tête était décorée d'un énorme chapeau de soie en tuyau de poêle, orné d'un large galon d'or et agrémenté d'une plaque représentant un superbe soleil d'or, présent captieux d'une factorerie allemande. A ce dernier insigne, il n'était pas difficile de reconnaître M'Combi. C'était le *roi-soleil*, en effet, qui se pavanait sous cet attirail et répétait moitié en portugais, moitié en anglais, moitié en langue nègre et toujours en baragouin : « C'est moi, le roi-soleil, le maître de tous, etc. » Cette déclaration polyglotte dura près d'un quart d'heure ; pour en varier la monotonie, M'Combi riait aux éclats et serrait à maintes reprises la main de son interlocuteur.

On ne se douterait guère que la France faisait en ce moment l'acquisition d'un territoire dont les historiens futurs auront peut-être à se préoccuper. Il en fut ainsi pourtant ; M'Combi ne confessait si énergiquement son pouvoir absolu que pour jurer avec plus de solennité qu'il se donnait lui, ses femmes, ses esclaves et ses sujets à la France et que sa suprême volonté était que les Français vinssent s'installer dans son royaume. Comme signe de prise en possession, il voulut qu'aussitôt après déjeuner les deux voyageurs vinssent s'établir dans la résidence élevée sur ses domaines. La cérémonie se fit, en effet, au milieu d'acclamations frénétiques où l'alougou (eau-de-vie de traite) jouait un rôle capital.

L'emplacement de la case en bambou dont prirent possession les deux voyageurs fait honneur au goût de M. Walker ; elle s'élève dans un site à la fois majestueux et ravissant. L'Ogowé déroule à ses pieds ses ondes mystérieuses, qui viennent d'un horizon inconnu plein de promesses, c'est-à-dire plein d'un irrésistible attrait. Au fond du panorama se dressent d'immenses forêts.

Les cadeaux furent échangés. L'eau-de-vie de traite y figura comme le plus bel apport des voyageurs. Le roi-soleil avait mis toutes ses femmes à la disposition des Français, qui les congédièrent poliment ; M'Combi passa le reste du jour à boire et à se livrer à des démonstrations de tout genre. On aurait pu le prendre pour un joyeux ivrogne ; les renseignements qu'on ne tarda pas à recueillir sur son compte attestaient qu'au fond c'était un homme fort habile et des plus dissimulés. Incapable de lutter dans sa jeunesse contre le terrible roi Rimpolé et contre le grand féticheur sur lequel ce dernier appuyait son autorité, il attendit longtemps en intriguant. Lorsqu'il se vit assez habile dans l'art de la magie et des poisons, et à peu près sûr d'être nommé en remplacement du grand féticheur, celui-ci mourut et M'Combi le remplaça. Rimpolé, à son tour, ne tarda pas à mourir, laissant sa place au perfide candidat. Le vieux roi Rénoqué, dont M'Combi avait utilisé la protection, fut à son tour dépouillé même de son droit de commander aux passes de l'Ogowé, droit qui lui était transmis par un héritage séculaire. La plupart de ses femmes ont été choisies dans la tribu qui habite le cours supérieur de l'Ogowé, la tribu des Okanda. Il s'en sert à deux fins, en tyran implacable, les employant aux travaux domestiques où elles ne s'épargnent pas plus que de simples esclaves, et les prostituant à haut prix dans le but d'acquérir par leurs faveurs les largesses des habitants influents du littoral. Il les punit avec une extrême cruauté lorsqu'elles donnent le moindre signe d'indépendance. Les fautes qu'elles commettent entraînent un supplice particulier qu'il se charge d'infliger lui-même ; il leur entaille le dos à chaque grave incartade, et presque toutes portent des marques de ce châtiment.

Les prestiges de la sorcellerie, la cruauté brutale, le poison discret, tel est le trépied de la souveraineté chez les nègres du confluent de l'Ogowé. C'est assez dire que ces peuplades sont lâches et féroces et qu'elles nécessiteront l'intervention d'un gouvernement très-énergique si l'Ogowé ouvre à notre colonie du Gabon une route naturelle vers le Soudan. En attendant, c'est l'alcool seul qui nous laisse le passage libre ; c'est la terreur des armes européennes qui nous permet de nous y engager. Doit-on s'abstenir faute d'autres ressources ? Doit-on laisser un pays riche et prospère aux mains d'ambitieux indigènes non moins cruels que perfides dont la domination n'aboutit qu'à d'irréparables ruines ? Hélas ! c'est une condition même de toute colonisation que d'avoir à combattre une barbarie féroce et stupide par des moyens où la violence est tempérée par la justice et l'intelligence.

On avait fondé beaucoup d'espérances sur cette grande race

nègre des Fans ou Pahouins qu'une émigration de l'intérieur, dont la cause est encore inconnue, pousse vers le littoral occidental de l'Afrique. Il faut reconnaître aujourd'hui que cette race devient pire que les autres à mesure qu'elle approche de l'océan Atlantique. Dans l'intérieur des terres, elle est encore industrieuse et sociable; à mesure qu'elle confine avec les populations du littoral, toutes ses vertus se transforment en vices. Elle déploie, à quelque distance de l'Atlantique, une large ceinture de pillards qui ne vivent que de rapines et d'exactions, prêts à tous les crimes pour se procurer des armes et s'abandonner à de furieuses orgies. Ils font la traite, livrent leurs femmes même légitimes, écrèment le produit le plus net des marchandises exportées de l'intérieur. Les procédés mêmes qu'ils emploient pour faire la chasse, leur seule industrie, sont de nature à détruire en peu de temps les richesses animales du pays.

Le principal commerce du Gabon, dit M. de Compiègne, est actuellement celui de l'ivoire; or, ce commerce sera ruiné lorsque les Pahouins seront complétement maîtres du pays. Il est impossible de citer une forêt auprès de laquelle cette race habite depuis six mois, qui contienne un seul éléphant. Leur première préoccupation, en prenant possession d'un pays, est de se mettre sur la trace du troupeau d'éléphants qui l'habite, car on sait que ces animaux vivent ensemble dans la même région. Ils le suivent jusqu'à ce qu'ils l'aient vu se parquer dans un bosquet de forêts ou dans toute autre enceinte facile à cerner. Là, ils forment un cordon de tirailleurs qui n'épargnent point la poudre et maintiennent le troupeau jusqu'à ce que la tribu soit prévenue. Hommes, femmes, enfants, accourent alors, creusent des fossés ou élèvent des palissades. Le jour, la fusillade crépite sans cesse; la nuit, un cordon de feux entoure l'enceinte.

On attend ainsi des journées et même des semaines que les éléphants épuisés par la soif soient réduits aux dernières extrémités. On introduit alors dans leur retraite des espèces de pirogues remplies d'une herbe mouillée qui est pour ces animaux un poison mortel. Le jour de l'attaque venu, la fusillade, à balles cette fois, commence avec une incroyable frénésie; le plus souvent des tireurs sont blessés. Leurs blessures ou leur mort sont imputées aux éléphants, sur lesquels se précipite une foule en délire. Les malheureuses bêtes, qu'elles soient mortes tout à fait ou seulement demi-mortes, sont criblées de coups; il est presque impossible qu'il échappe une victime. Un Français, témoin oculaire d'une de ces boucheries, dit qu'il n'a jamais rien imaginé de plus bestial et de plus horrible.

Voici un autre trait de mœurs qui fait contraste : les femmes des Pahouins se parent de faux cheveux. « Près de notre case, dit M. de Compiègne, était celle de M'Combi; puis, sur deux rangs, cinq cases dans chacune desquelles étaient logées quatre de ses femmes. La plus rapprochée de la case royale logeait les quatre favorites. Elles ont les coiffures les plus variées : à une corne, à deux cornes, avec une moitié de tête rasée, etc. Dans les premiers temps, elles se cachaient de nous aux jours de coiffure, qui sont assez rares du reste. Petit à petit, elles se familiarisèrent et nous laissèrent constater qu'elles s'appliquaient de faux cheveux, coquetterie que le révérend Winsvord-Reade a signalée dans d'autres peuplades du Gabon. Voici comment elles procèdent. La patiente (on ne saurait lui donner un autre nom) se couche à plat ventre; on dispose à côté d'elle deux touffes de faux cheveux, un flacon d'huile de palmes, de la sciure d'un bois odoriférant et divers autres ingrédients cosmétiques. Une amie s'asseoit sur un petit tabouret et la coiffe, cheveu par cheveu. Quand l'opératrice est fatiguée, une autre lui succède. On comprend qu'à ces conditions l'opération dure jusqu'à la nuit. C'est affaire ensuite à la femme de garder le plus longtemps possible dans l'harmonie de son édifice la coiffure artificielle qui lui a coûté tant d'ennuis. Les élégantes teignent leurs cheveux en deux couleurs, d'une part avec de la terre rouge, de l'autre avec une écorce qui produit une belle teinture jaune. » Il faut en conclure que le roux ardent est une des teintes les plus goûtées comme encadrement à la figure des négresses. Le roi M'Combi permet ces longues toilettes, qui valent à ses femmes une réputation de beauté dont il tire, comme nous l'avons dit, un gros profit. Pour constater les déplorables effets de ce honteux commerce, il suffit de dire que les vingt femmes de M'Combi ne lui ont donné que trois enfants.

Ces femmes remplissent, en dehors de leurs expéditions galantes, les plus durs offices de la vie domestique. C'est ainsi qu'elles vont chercher à environ sept milles de la résidence royale, dans un domaine en culture, les provisions de bouche nécessaires à la consommation quotidienne. Ce domaine est situé dans une gorge d'un aspect des plus sauvages et des plus pittoresques qu'on puisse imaginer. Il est cultivé par des esclaves. Les provisions en sont rapportées par les femmes dans de grands et lourds paniers qu'elles chargent sur leur tête en faisant, par bon ou mauvais temps, sept lieues dans la journée.

M. de Compiègne a tué dans ce lieu une antilope grise avec un petit panache blanc au bout de la queue. Cette antilope, contrairement aux habitudes de ses congénères, se nourrit, comme les renards, de volailles vivantes; on l'appelle N'Chéri. Les calaos noirs à casque remplissent les bois de leurs cris discordants qui rappellent le braiment de l'âne. Notre voyageur en tua deux ou trois; et cette exécution fut saluée, dans la troupe des victimes, par un vacarme assourdissant.

S'il faut en croire M. de Compiègne, les Gallois sont de très-mauvais chasseurs quand ils vont isolément en campagne. L'un d'eux, que notre voyageur avait enrôlé à la suite d'obsessions personnelles et de recommandations du roi M'Combi, fit son début de chasse en logeant trois morceaux de ferraille entre les épaules d'un vieux nègre esclave qui ramassait des herbes et que le Nemrod noir avait pris pour un sanglier. De là, grand émoi dans le pays; les hommes allèrent demander justice au roi pendant que les femmes venaient au milieu de la nuit, sous prétexte d'accomplir les rites des cérémonies funèbres, faire, à côté de la case où reposait M. de Compiègne, un charivari infernal. M'Combi se tira de cette affaire avec l'aide de la sorcellerie. Il se fit apporter le cadavre en présence de tout son peuple, « s'arma d'un grand couteau et déclara qu'il allait ouvrir le corps pour voir s'il ne renfermait pas quelque fétiche ». Tout en aiguisant son couteau, il faisait des plaisanteries, trouvant que l'esclave était trop gras et qu'on faisait trop bonne chère à son service. Il éventra le corps et cette opération fut faite de manière à soulever le cœur si l'on en voulait donner les détails. Il saisit ensuite les entrailles à deux mains et parut faire un violent effort pour les faire sortir du corps. Feignant de n'y pouvoir réussir, il se tourna vers la foule; « Vous voyez, dit-il, que c'était un mauvais homme. Il a un fétiche contre moi; il

voulait me tuer !» Cette démonstration suffit sans doute à convaincre la foule, car les imprécations qu'elle proférait contre l'assassin et les blancs, dont elle voulait faire ses complices, se tournèrent contre le cadavre du pauvre nègre, qui fut emporté au milieu des huées. Pour couronner cette ignoble cérémonie, M'Combi frotta la tête de ses femmes du sang dont ses mains étaient encore teintes. C'était, disait-il, afin de les mettre à l'abri des maléfices du fétiche et de préserver leur chevelure du contact de la vermine.

Après ces traits de mœurs détachés de la dernière relation de M. de Compiègne, voici le récit de l'exploration préliminaire que les deux voyageurs ont faite d'une partie du cours supérieur de l'Ogowé. Cette exploration n'est que le prélude de la grande expédition dans laquelle ils doivent être engagés à l'heure où nous écrivons ces lignes. Nous laissons ici la parole aux explorateurs.

« A quelques centaines de mètres du village d'Adanlinanlanga, dit M. de Compiègne, nous passons sur la rive droite, devant le chemin qui conduit au village d'Agnambié, sanctuaire mystérieux du fétichisme où M'Combi vient faire ses cérémonies les plus solennelles. En quelques heures nous atteignons le *rembo* (confluent) du N'Gounié. Un Français, M. Pène, a remonté ce fleuve bien au delà des cataractes où s'est arrêté M. Walker; malheureusement il n'a fait aucune remarque bien digne d'intérêt. Il a seulement constaté qu'au delà des rapides le N'Gounié s'élargit considérablement, et qu'à quelques milles de ces mêmes rapides il y a deux lianes énormes qui forment au-dessus de la rivière une sorte de pont suspendu. Ces lianes sont un fétiche extrêmement vénéré des noirs. Les traitants fréquentent si peu ces parages qu'on y a un chevreau pour deux petits lingots de cuivre. Dans l'Ogowé un fusil serait le prix d'un semblable marché. Les indigènes ont des pigeons domestiques semblables aux nôtres.

» Nous passâmes ensuite devant la fameuse pointe fétiche qui n'a, comme avait pu le vérifier l'amiral de Quilio, rien de mystérieux que son nom. Cependant les noirs ne voulurent pas nous y conduire. A cinq milles environ de cette pointe, on rencontre sur la rive gauche un grand bois, dit *bois des palabres*. C'est un terrain neutre où viennent se régler tous les *casus belli* qui surgissent entre les Gallois, les Iningas et les Bakalais. Les villages de ces dernières peuplades commencent à se succéder sur la rive gauche. Ils sont d'une extrême malpropreté qui contraste avec la bonne tenue des villages gallois. Les Bakalais sont bien tels que M. du Chaillu les a décrits, travailleurs, mais cruels, perfides et d'une extrême rouerie en matière de commerce. C'était peut-être la deuxième ou troisième fois qu'ils voyaient des blancs ; les Pahouins, les Gallois, se seraient précipités en foule à notre rencontre avec une curiosité enfantine : deux ou trois Bakalais à peine sortirent de leurs cases. Ils croient que nous venons faire du commerce, acheter leur caoutchouc et leur ivoire, et veulent nous prouver qu'ils n'ont aucun empressement à voir les marchandises que nous pouvons apporter en échange, afin de pouvoir mieux les déprécier. Ce sont des êtres insociables ; ils sont actuellement en guerre avec les Pahouins, les Gallois, les Ininga, et plusieurs de leurs villages sont en lutte ouverte les uns contre les autres. Dans ces conditions on comprend qu'ils se tiennent sur un qui-vive perpétuel. — A onze ou douze milles de là, N'Gosho est le premier village fortifié que nous rencontrons. Il est relativement très-peuplé et situé sur une petite hauteur entourée de marais très-profonds. On n'y pénètre qu'en suivant pendant quelques minutes un pont formé de troncs d'arbres qu'on peut enlever à la première alerte. On arrive enfin à de grands murs formés de deux rangées de bambous entre lesquelles on a entassé des nattes qui mettent les assiégés à l'abri des balles. Derrière les murs s'allongent, sur deux lignes extrêmement étroites, toutes les maisons du village, qui forment ainsi un second rempart. La place que circonscrivent ces deux lignes de maisons est fermée, à ses deux côtés libres, par un fourré inextricable de troncs d'arbres, de branches, de ronces et d'épines. Tout cela n'est pas mal imaginé pour des sauvages, et il n'y manque que des créneaux. A l'intérieur du village, on a dressé des trophées de crânes et de fétiches.

Les portes des maisons sont peintes en losanges rouges, vertes et jaunes, décoration qui plaît tant à ces peuples que les femmes la reproduisent en teignant leurs cheveux de la même façon. Celles-ci sont très-insinuantes et très-dépravées ; la principale affaire de leur existence est d'attirer quelque nègre des tribus voisines dans leurs filets. Il faut dire qu'elles y réussissent assez aisément, malgré les conséquences qu'entraîne la séduction. A peine la conquête est-elle faite, que la sirène en informe le village. Il faut que le prétendu séducteur offre un pagne à la victime. Si le payement ne s'effectue pas sur-le-champ, le village du coupable est mis en cause et doit faire don d'un esclave. En cas de retard, la guerre est déclarée au village et même à la tribu entière. Il n'en faut pas davantage aux Bakalais pour s'abandonner à toutes les déprédations. Pirogues mal montées, habitations peu gardées, champs et cultures sont livrés au pillage. La prostitution est un prétexte de banditisme, et les plus habiles prostituées sont les héroïnes de ces tristes pays.

» A partir de N'Gosho, tous les villages sont fortifiés dans le même style et se ressemblent. Ils sont si rapprochés qu'on ne peut s'avancer à 300 mètres sans en rencontrer un. A six milles de N'Gosho se trouve une petite rivière nommée Imbouilé, qui, au dire des naturels, s'étend extrêmement loin; on arrive ensuite à une autre rivière un peu plus large que les noirs appellent M'Boui. Là demeure un traitant du nom d'Anguila, dont la case porte le drapeau français. Nous arrivâmes au dernier village riverain de l'Ogowé, qui est Samquita. A partir de Samquita jusqu'au territoire des Okota, distance qu'on franchit en trois journées de pirogue, on ne rencontre sur l'une ou l'autre rive du fleuve ni villages ni habitations, sinon quelques abris construits dans une île à l'intention des voyageurs. Samquita est une bourgade importante, derrière laquelle s'étend une longue série de villages bakalais qui s'enfoncent dans l'intérieur des terres. M. Walker a une factorerie à Samquita. Cet établissement, dans lequel nous avons passé deux jours, est tenu par un nègre gabonnais.

» Les rives de l'Ogowé sont encaissées de rives très-hautes depuis le confluent du N'Gounié. Il faut, si l'on veut continuer l'exploration, suivre la rive gauche de l'Ogowé pour se mettre à l'abri des balles des Pahouins, qui se font un jeu de s'embusquer dans les broussailles de la rive droite pour tirer sur les embarcations à portée de fusil. Après trois jours de remontée, on arrive chez les Okota. Ces peuples diffèrent des autres peuplades nègres du Gabon par ce trait caractéristique qu'ils attachent le plus haut prix à la fidélité et à la vertu de leurs femmes. C'est sur le territoire des Okota que commence la série des rapides de l'Ogowé.

» Je ne saurais rien dire de la peuplade des Apingi, qui

succèdent aux Okota, sinon que leurs exigences sont extrêmes en ce qui concerne les présents de bienvenue. Après les Apingi vient la tribu des Okandas, qui, paraît-il, s'étendent fort avant dans l'intérieur, le long de l'Ogowé, et ne sont pas moins avides que les Apingi. Chez les Okanda qui ont été chassés de la rive droite par l'invasion des Pahouins, les mœurs sont dissolues comme chez les nègres du littoral, et il est difficile de s'y approvisionner en vivres.

» Les Okanda paraissent unanimes à déclarer que l'Ogowé aboutit à de très-grands lacs, mais ils ont à ce sujet des renseignements si défectueux que les distances de leur pays à ces mers intérieures de l'Afrique sont évalués par les uns à quatre jours de navigation, par les autres à un mois. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'entre les Okanda et les lacs se trouve une tribu considérable de noirs appelés Osgeba, avec lesquels ils sont en guerre perpétuelle. Les Osgeba sont, dit-on, d'une férocité extrême, et c'est là que blancs et noirs nous prédisent une fin tragique. Tant de prédictions de ce genre ont menti que nous pouvons ranger celle-ci sans trop de témérité au nombre des fausses prophéties. »

Ici finit la première exploration de MM. Marche et de Compiègne, qui n'ont pas encore de notions bien nettes sur les Okota, les Apingi, les Okanda et les Osgeba. Nous devons ajouter que nos explorateurs n'avaient alors été l'objet d'aucun encouragement et se proposaient de n'avancer qu'avec une extrême prudence vers le cours supérieur de l'Ogowé. Mais ils ont reçu depuis, de la Société de géographie, des témoignages de sympathie qui les a déterminés à tenter hardiment l'exploration du haut Ogowé. A ces témoignages vint s'ajouter la réception des articles parus dans cette *Revue*, dans le *Journal officiel* et dans d'autres publications. Sollicités par l'attention que la France apporte à leur entreprise, ils ont pris les résolutions les plus énergiques. M. Walker lui-même, ayant été l'objet des mêmes sympathies, prend part à leur entreprise et veut contribuer au succès de l'exploration.

Il est probable que la reconnaissance du haut Ogowé permettra à nos voyageurs de découvrir une des plus grandes mers intérieures, sinon la plus grande de l'Afrique centrale. C'est une des espérances les plus vives de notre Société au point de vue de la gloire que le succès de l'entreprise apporterait à la géographie française. Nous devons ajouter que la sollicitude du gouvernement, et en particulier celle de la marine, s'est accusée d'une manière explicite en faveur de MM. Marche et de Compiègne. Dans l'une des dernières séances de la Société de géographie, le président, M. l'amiral de la Roncière le Noury, annonçait que des mesures sérieuses avaient été prises déjà et seraient suivies, en raison même de la persistance des explorateurs, d'autres mesures plus efficaces encore. Il nous reste maintenant à attendre les résultats de la grande exploration qui est en voie d'accomplissement et à adresser à MM. Marche et de Compiègne l'expression de nos vœux ardents et sympathiques.

CAUSERIE POLITIQUE

Il faut rendre aux ministres la justice qui leur est due : ils ont su rester ministres et cependant ne faire aucune concession, du moins en apparence. Ils n'ont sacrifié ni leur portefeuille, ni la loi sur les maires, ni même l'institution de la présidence septennale. C'est la majorité de l'Assemblée qui, généreusement, a fait le sacrifice de ses scrupules, afin de pouvoir rendre au cabinet sa confiance.

Je dis que M. de Broglie et ses collègues ont su tout garder à la fois, même la fidélité qu'ils devaient à la république; et en effet, les déclarations de M. le vice-président du conseil sont suffisamment explicites : « La loi du 20 novembre dit » que le pouvoir exécutif est confié pour sept ans au maré- » chal de Mac-Mahon, Président de la république, dans les » conditions actuelles, sous la réserve des modifications qu'y » peuvent apporter les lois constitutionnelles. Dans ces » termes et pour cette durée, le pouvoir du maréchal de Mac- » Mahon est un pouvoir légal, investi du droit que la légalité » confère, et, par conséquent, du droit de se défendre contre » ceux qui voudraient le méconnaître ou l'attaquer : je le re- » connais sans peine et je suis le premier à l'affirmer. » Cela est catégorique, n'est-il pas vrai ? M. de Broglie a proclamé une fois de plus la république, cela n'est pas douteux; la république pour sept années seulement, c'est de quoi je conviens sans difficulté; mais enfin quand la république aura duré sept ans et que la France aura depuis longtemps oublié l'ennui de la longue initiation qu'elle subit à cette heure sous les auspices du cabinet de Broglie et de la commission des Trente, quelle apparence qu'elle veuille changer? La république lui aura coûté assez cher pour qu'elle y tienne.

Cependant, la veille même du jour où le chef du ministère adressait ces paroles à l'Assemblée et sollicitait son repentir, on lisait dans l'*Union* les déclarations qui suivent et que tout le monde, depuis une semaine, a lues, répétées, scrutées, méditées, commentées : « M. le duc d'Audiffret-Pasquier, sou- » tenu par M. le duc Decazes, aurait voulu entraîner le cabinet » à faire une déclaration nette et catégorique en faveur de la » république confiée pour sept ans à la garde du maréchal » Mac-Mahon. La droite s'est émue; elle a envoyé des délégués » au maréchal, et, comme au moment du vote de la proro- » gation, elle a obtenu des explications qui l'ont satisfaite.... » Tout est donc arrangé, du moins en apparence, et la mise » en scène de lundi a été réglée d'un commun accord. Si la » droite soutient le ministère, son vote signifiera qu'elle re- » pousse l'interprétation donnée par certains meneurs du » centre droit à la prorogation. Elle appuiera M. le duc de » Broglie, parce que celui-ci aura consenti, afin de conserver » son portefeuille, à ne pas faire de la septennalité un dogme » nouveau. » Cela est quelque peu brutal, mais c'est net, et clair, et précis. Le lendemain, en effet, la plupart des [illegible] de l'*Union* votaient pour le ministère. Qu'en [illegible] Est-ce l'*Union* qui a feint la sincérité? Est-ce le cabinet qui a feint la sincérité? Patience! avec le temps et les occasions, qui ne feront certainement pas défaut, nous sortirons d'incertitude un jour ou l'autre. L'[illegible] saura bien parler; on ne peut pas tromper [illegible] longtemps.

En attendant, la commission des Trente fait durer le plaisir le plus qu'elle peut. On y répète le proverbe connu : il

faut qu'une discussion soit ouverte ou fermée. Un jour, la discussion générale est close; on la rouvre; on la reclôt; elle s'ouvre encore. M. le président Batbie résume, M. Pradié rapporte, M. Vingtain fait de la statistique, M. de Castellane des conférences. M. le vice-président du conseil, pressé de faire connaître la pensée du gouvernement, insinue que la commission pourrait rendre au ministère un signalé service et le laver d'un soupçon bien injuste. Les adversaires du cabinet l'accusent de ne pas prendre au sérieux la présidence septennale : quelle meilleure réponse, plus péremptoire, plus efficace pour désarmer la calomnie, que de préparer sans délai et de voter les lois constitutionnelles? Pour hâter l'élaboration de ces fameuses lois, qui ne sont pas même encore sur le métier, M. de Broglie propose un moyen bien simple : pourquoi la commission, avant d'aborder l'étude de la constitution future, ne ferait-elle pas deux lois au lieu d'une, la loi municipale après la loi électorale et avant les lois constitutionnelles?

Il faut croire que la commission a soupçonné quelque ironie dans la proposition du ministre, car elle s'est enfin résolue à descendre des hautes régions de la spéculation pure. Elle a même voté un article portant que nul ne pourra être électeur avant l'âge de vingt-cinq ans. Sur quoi, M. Vingtain, en statisticien consommé qu'il est, n'a pu s'empêcher de faire observer qu'on venait de retrancher du coup un million d'inscrits. Bon début. Enfin la voie est ouverte : d'autres retranchements pourront suivre.

Quant à la loi sur les maires, il est bien entendu que demain, au plus tard, ce sera une affaire bâclée. La gauche trouve mauvais qu'en cette occurrence les ministres se tiennent cois et ne soufflent mot. Mais pourquoi parleraient-ils? N'ont-ils pas à l'avance cause gagnée? Ce n'est pas pour rien que la majorité leur a rendu sa confiance : il faut bien que cette confiance mutuelle serve à quelque chose. Et pour qu'elle serve, ne faut-il pas qu'elle dure? Et pour qu'elle dure, qu'ont de mieux à faire les membres du cabinet que de parler le moins possible? Depuis la fusion, les royalistes de droite et les royalistes de gauche ne peuvent plus s'entendre qu'à condition de ne rien dire : quel moyen peuvent donc avoir les ministres de s'accorder avec tous leurs adhérents sans se démentir eux-mêmes, sinon d'imiter la prudence qui a immortalisé Conrart et de se faire muets? C'est par le silence qu'ils sont éloquents et qu'ils persuadent.

L'effet de cette sage conduite sera de donner à toutes les fractions de la droite quelques instants de répit entre deux brouilles, pour travailler de concert à préparer les moyens d'assurer la réélection des « honnêtes gens ». La droite tout entière est intéressée au même titre dans la question. La loi sur les maires sera donc votée..... « sans phrases ». Mais ce n'est pas tout de la voter, il faudra l'appliquer; il faudra composer avec discernement le nouveau personnel municipal qui devra recevoir les ordres du ministère et exécuter la consigne qu'a si heureusement définie M. Clapier : « refouler la démocratie ». C'est alors, vraisemblablement, que les hostilités recommenceront dans la coulisse; car enfin, au profit de qui la démocratie sera-t-elle refoulée et contenue? Sera-ce au profit des royalistes ou des partisans de l'appel au peuple? au profit des légitimistes de droite ou des légitimistes de gauche? C'est ce que chacun voudra savoir dans les rangs des coalisés. M. Clapier ne parlait pas pour lui seul, quand il a dit qu'il aimerait mieux encourir l'inimitié de M. le vice-président du conseil que celle du maire de son village. Il faudra donc transiger de nouveau, faire un partage, comme pour la distribution des portefeuilles. C'est déjà une tâche singulièrement difficile que de pourvoir neuf ou dix départements ministériels : que sera-ce quand il faudra répartir 36 000 mairies entre trois ou quatre groupes dont le moindre suffit, s'il est mécontent de son lot, pour mettre à terre le gouvernement de combat?

« Refouler la démocratie..... » Le mot fait songer. J'admets que M. le ministre de l'intérieur puisse trouver quelque part les 36 000 aristocrates qui voudront bien se charger de cette besogne d'Hercule. Mais l'*ultima ratio* de toute conquête est la force. Il faut donc que l'on sente derrière ces 36 000 dompteurs de monstre, si l'on veut qu'ils aient quelque prestige, la présence d'une force supérieure capable de tout surmonter. Où M. Clapier prendra-t-il cette force, s'il ne l'emprunte à la démocratie elle-même, c'est-à-dire à l'armée nationale, qui n'est autre chose que le nombre organisé et armé?

Je le dis sans nulle intention de menace, mais avec un douloureux sentiment d'appréhension et de tristesse, en ami et non pas en ennemi des « vieilles couches sociales », auxquelles j'appartiens, non par mes idées sans doute, mais du moins par mon origine, autant peut-être que M. Clapier : que la bourgeoisie royaliste prenne garde! Ce n'est pas seulement par l'intempérance de son langage, c'est par l'aveugle témérité de ses actes qu'elle nous perd. La disproportion du nombre, qui est si apparente entre la bourgeoisie et le peuple, n'est pas à considérer seulement dans le corps électoral, mais aussi dans l'armée, où elle n'est pas moindre, ni de moindre conséquence. L'obligation du service personnel sous les armes étant imposée à tous les citoyens sans distinction, tout le monde, à l'avenir, passera par le régiment. La conséquence sera, dans notre état et dans nos mœurs militaires, un changement profond, qui viendra s'ajouter à celui que le suffrage universel a opéré déjà dans notre état et dans nos mœurs politiques. L'armée ne sera donc plus dans la nation un corps isolé, séparé, vivant de sa vie propre, mais un abrégé de la nation elle-même. Sous l'apparente impassibilité commandée par le règlement, elle vibrera, pour ainsi dire, à l'unisson avec le peuple tout entier : animée des mêmes sentiments, touchée des mêmes intérêts, dominée par les mêmes idées, elle ressentira jusque dans ses plus intimes profondeurs tous les mouvements de l'opinion nationale. Ce sera donc désormais une conception absolument chimérique, que de voir en elle un instrument propre à assurer la suprématie politique d'une caste. Elle ne peut plus être, je le répète, que la démocratie en armes, veillant au salut de la patrie.

Après cela, il y aurait peut-être un moyen cependant de restaurer la puissance de la bourgeoisie et de la soustraire à la nécessité de chercher hors d'elle-même la force qui lui manque : ce serait d'exclure le peuple de l'armée, et de faire peser sur les bourgeois seuls l'obligation du service militaire. Les législateurs conséquents de l'antiquité n'y eussent pas manqué assurément. On pourrait livrer ce sujet d'étude aux méditations de la commission des Trente.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Edmond Saglio vient de nous donner le second fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* (1), commencé avec M. Daremberg, entrepris avec la collaboration d'un certain nombre d'archéologues et d'écrivains spéciaux. Celui-ci n'est pas inférieur au premier. On peut dès à présent compter sur un monument qui fera honneur à l'érudition française. Ce n'est pas d'ailleurs une science hérissée et rébarbative. Les articles les plus pleins de faits précis, de dates, de chiffres, de détails techniques, sont rédigés avec une netteté et une agréable élégance qui en rendent la lecture facile. Les indications des sources sont renvoyées au bas de la page et ne donnent pas au texte un aspect effrayant. C'est de la science sans épines, grande supériorité sur Montfaucon ; ce n'est pas de la demi-science affadie, immense supériorité sur le jeune et sensible Anacharsis.

Je ne voudrais pas désobliger M. Dezobry, mais son jeune Gaulois, — Camulogène, je crois, — qui visitait Rome au siècle d'Auguste, n'était pas non plus un héros exempt de fadeur. A quoi bon ces ombres de héros dans une ombre de roman ? Et ce n'est pas seulement le goût qui réclamait. Anacharsis et Camulogène avaient le grand tort de voyager à une date fixe. Le Gaulois, par exemple, visite Rome au siècle d'Auguste, dites-vous ; mais il a pour cicérones à la fois Plaute, Ovide et Pétrone. C'est donc Rome avant, pendant et après le siècle d'Auguste. Que de changements dans les mœurs d'une de ces dates à l'autre ! Que de changements dans la mode ! Imaginez un étranger voulant reconstituer dans deux mille ans le costume français au XIXe siècle et prenant ses indications dans les gravures du Directoire, celles de la Restauration et celles du second Empire ! Il fera sagement de dessiner les vingt ou trente chapeaux qui se sont succédé ; mais si ces trente, il veut les fondre en un seul, et s'il nous dit ensuite : Regardez, voilà le chapeau du XIXe siècle ! ce monument composite pourra avoir tous les agréments possibles, mais il lui manquera le seul souhaitable, le seul solide, celui de la vérité. Ce que je dis des chapeaux est presque aussi exact des hommes. Le banquier du temps de Plaute n'est pas le banquier du temps de Pétrone ; l'affranchi du vieux Caton n'est pas davantage l'affranchi de Claude. Peignez-moi l'un ou l'autre, peignez-moi surtout l'un et l'autre ; mais ne m'en faites pas un avec les deux !

Dans ce nouveau dictionnaire, nous avons, au contraire, l'historique de chaque question et non pas un tableau unique prétendant fixer sous un seul aspect ce qui a passé par tant de modifications successives. Voyez, par exemple, l'article excellent sur l'*Annona*, divisé en trois époques, — la république, l'empire, le bas-empire. Et, en effet, l'Italie, cette forte mère de laboureurs, voit peu à peu ses enfants abandonner la charrue ; le jour vient où les parcs aux pelouses inutiles ont remplacé les vastes plaines de blé, où le platane célibataire a chassé l'ormeau, mari de la vigne. Le grain qui nourrit les anciens laboureurs, devenus citadins oisifs, est apporté par des vaisseaux. Chaque jour, s'écrie Tacite, la subsistance du peuple romain est ballottée sur les flots et exposée aux tempêtes. A l'époque du bas-empire, que les vaisseaux soient retardés, c'est demain la révolution ou l'émeute dans Rome. Serait-il possible qu'un Camulogène quelconque venant à Rome sous Auguste fût témoin de toutes ces variations ? Ce qu'il verrait ce jour-là n'était pas vrai la veille et ne le serait plus le lendemain. — Un autre avantage de l'œuvre nouvelle, c'est que chaque question est traitée par un écrivain compétent. Ce qui touche à l'architecture ou à la peinture a été confié à un artiste ; les monnaies, les médailles, à un numismate ; le droit, à un jurisconsulte ; et ainsi du reste. Chacun signe son article et a sa responsabilité propre.

Je pourrais encore relever bien d'autres mérites, mais il ne faut pas tout dire en un jour. Nous aurons encore une bonne vingtaine de fascicules ; mettons donc en réserve des choses à signaler. Un mot cependant sur les figures d'après l'antique, qui impriment les faits dans la mémoire par des images sensibles et précisent plus nettement d'intéressants détails soit de la vie privée, soit de la vie publique des anciens. C'est une heureuse idée, d'autant plus qu'on a sagement écarté un danger qu'on pouvait craindre. Quel danger, direz-vous ? — L'antiquité ne péchait pas par excès de pruderie. A la reproduire dans sa nudité, on s'exposait à choquer les yeux modestes. Que les yeux modestes se rassurent. Ni médailles, ni bas-reliefs, ni statues, ni tableaux, ne les effaroucheront. Voici, par exemple, Andromède délivrée par Persée : en vérité, on n'est pas plus convenable. De même, tous les autres personnages ; on les a avertis qu'ils devaient s'attendre à passer sous les yeux de la jeunesse et qu'une tenue décente était de rigueur. Je prévois certains articles où tant de pudeur rendra l'illustration difficile. Qui fera les concessions ? La science ou la pudeur ? Tirera-t-on à part quelques exemplaires d'une sorte de musée secret, qui ne sera délivré que sur la présentation d'une carte d'électeur ? Nous verrons bien.

Le vicomte de Beaumont-Vassy a trempé dans la politique ; il a même, il y a longtemps, été préfet. Aussi, quand il nous offre un volume intitulé *Mémoires secrets du XIXe siècle* (1), notre curiosité est-elle vivement piquée. La première idée est qu'il demande à faire des révélations. Nullement. Il n'est question que de cancans, de caquets, de commérages. Coulisses de l'histoire, annonce-t-il ; mais non : loge tout au plus. Ce n'est pas *parlez au régisseur* qu'il faut dire ; mais *parlez au concierge*. En effet, il n'a pas vu le plus souvent ce qu'il répète ; il n'a su les choses que de seconde main par les indiscrétions et les médisances descendues de tous les étages. Il ne semble pas non plus qu'il ait longuement contrôlé la valeur de tous les témoignages ; il accepte sans faire de façons tout ce qui est piquant ou scandaleux. Je ne récuse pas tous ses témoins, certains documents semblent incontestables ; mais tous n'ont pas cette authenticité ou ce caractère de véracité qui forcent à s'incliner sans mot dire. Ces réserves faites, il faut reconnaître que le livre est quelquefois amusant. L'auteur pensait bien que tous ces racontars et ces cancans seraient un mets friand pour la malignité publique. Il

(1) *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, par MM. Ch. Daremberg et Edmond Saglio (2e fascicule). — Paris, Hachette et Cie.

(1) Paris, librairie Sartorius.

a donc cru pouvoir se dispenser d'assaisonner ses récits. N'y cherchez ni agrément de détail, ni grâce d'expression, ni pittoresque dans la narration, ni style surtout. Cela est écrit à la diable, en style de commérages ; cela est popote plutôt que raconté.

Les *Mémoires secrets du XIXe siècle* portent d'abord sur des faits et des noms du XVIIIe siècle. La première éclaboussure est pour Danton. Danton, dans les dernières années de la monarchie, aurait reçu de la cour des sommes importantes prises sur les fonds du ministère des affaires étrangères. S'il a voté, comme Sieyès, la mort sans phrases, — ne cherchant à entraîner personne, — c'est que l'ancien ministre, Bertrand de Molleville, lui avait écrit de Londres une lettre confidentielle, au moment où la Convention allait prononcer son arrêt, pour le menacer de dévoiler son infamie. Je n'en sais rien, et il n'est pas impossible. Mais enfin, comment M. de Beaumont-Vassy connaît-il cette lettre confidentielle ? Admirez ici la critique sévère des documents ! Il a eu entre les mains le journal d'un propriétaire des environs de Guise, en Picardie, lequel s'était rendu à Paris le 17 janvier 1793, et avait noté tout ce qui avait pu le frapper. Or, le propriétaire picard, assistant à la séance du 23, a entendu un bruit de voix dans un couloir dont il n'était séparé que par des planches. Regardant discrètement à travers les fentes, il a reconnu Robespierre, qui parlait avec vivacité à un personnage dont il n'a pu voir les traits. De plus en plus discret, il a tendu l'oreille et a saisi quelques mots de cette conversation animée. Robespierre reprochait à Danton d'avoir prononcé son vote à voix si basse qu'à peine l'avait-on entendu. Il ajoutait que la veille on parlait aux Jacobins d'une lettre écrite de Londres par Bertrand de Molleville : cette lettre, disait-on, l'aurait menacé de révéler des sommes reçues par lui ; il terminait en espérant que Danton détruirait cette calomnie. Sur cela tous deux entraient dans la salle des séances. En vérité, cela est-il sérieux ? Une conversation entendue à travers des planches par un propriétaire picard, et une conversation où il n'est question que d'un bruit qui a couru, est-ce là un document historique ?

La journée du 18 brumaire, racontée par Lucien Bonaparte à une certaine Eulalie, dans une lettre dont l'enveloppe a été perdue et qui est entre les mains de M. P. Simpson, devient une journée presque comique. « Les grenadiers pénètrent dans l'Orangerie : *E finita la comedia.* » Ainsi se termine le récit. Mais jusqu'à quel point ce tableau est-il égayé par l'imagination de Lucien voulant faire partager sa joie à Eulalie ? Quelle est la part de la fantaisie, quelle est celle de la vérité ? Le document n'est pas si sérieux que le croit M. de Beaumont-Vassy. J'aime à croire qu'il est entré également de la fantaisie dans le récit d'une aventure scabreuse dont les ombrages de Mortefontaine auraient été le théâtre, un beau garde-chasse le héros, et madame de Staël la victime assez facilement résignée. Un domestique, témoin involontaire, a, paraît-il, raconté la scène. M. de Beaumont-Vassy la raconte après lui.

Ceux qui aiment ce genre d'anecdotes seront contents ; il y en a un certain nombre. Mais l'auteur n'a pas assez réfléchi qu'il est des gens auxquels elles ne plaisent que délicatement racontées, avec des sous-entendus discrets et des indications plutôt que des procès-verbaux. Je ne puis ni ne veux analyser cette chronique scandaleuse. Le contingent le plus large est fourni par la famille Bonaparte. Faut-il croire à toutes ces aventures nocturnes ? Est-il vrai qu'une jeune fille ait été forcée d'ouvrir à Napoléon Ier une chance de plus d'avoir un héritier pour le cas où l'impératrice Marie-Louise lui donnerait une héritière ? Est-il vrai qu'un matin, aux Tuileries, en présence des aides de camp, des huissiers et des valets, la femme d'un conseiller d'État ait été jetée hors de la chambre de l'empereur dans un très-simple appareil ? Est-il vrai que, comme le perruquier et la perruquière du *Lutrin*, l'empereur et Marie-Louise aient escompté le sacrement ? Faut-il croire aux singulières fantaisies attribuées à Pauline Borghèse ? Mais laissons ces choses ! L'auteur, qui est monarchiste, croit-il servir utilement sa cause en énumérant tous les petits et tous les gros scandales des cours souveraines ? Je sais bien qu'il rend hommage aux vertus domestiques du roi Louis-Philippe ; mais Louis-Philippe, en cela, est une exception, il l'avoue. Il constate chez Louis XVIII lui-même un certain libertinage, au moins d'imagination, et il affirme que ce n'était pas le seul qui lui fût possible. La royauté n'a rien à gagner, en somme, à tous ces commérages. La sagesse des nations dit qu'il n'est point de grand homme pour son valet de chambre ; c'est donc rendre un vilain service aux grands hommes que de publier ce que leurs valets de chambre ont pu raconter.

Si nous laissons de côté ce genre d'anecdotes scabreuses, que restera-t-il de ce livre ? Peu de chose : deux ou trois pages assez belles tirées du *Journal* de la princesse Adélaïde, témoin de la mort de Louis XVIII. Quelques traits rappellent, sans que la plume ait fait effort pour cela, certains détails du tableau tracé par Saint-Simon de la mort de Monseigneur. Les deux récits sont bons à méditer pour les grands de la terre ; on pourrait y mettre, comme double épigraphe, le mot de Massillon sur le cercueil de Louis le Grand : « Dieu seul est grand, mes frères ! » et le mot de M. de Talleyrand assistant à l'autopsie de Louis XVIII : « Il pue bien ! » *Et nunc reges, intelligite !* Que restera-t-il encore ? Un récit intéressant de la tentative faite en Vendée par la duchesse de Berry. Mais, dans ce récit même, où finit l'histoire ? où commence le roman ? Un détail qui semble incontestable, et qui est bien curieux, c'est le rôle joué, comme défenseur de la princesse, par M. Fialin, qui n'était pas encore M. de Persigny. « Il cherchait sa voie, » dit l'auteur. Le mot est joli. Je ne vois plus rien d'intéressant à signaler que le dévouement de Mme Gordon habilement utilisé par Louis-Napoléon, qui fit d'elle un des agents les plus actifs de la conspiration de Strasbourg. Encore me semble-t-il que ces faits ne sont pas inédits. Donc, en somme, peu de chose dans ce livre dont l'histoire puisse tirer un profit sérieux : des anecdotes croustillantes qui gagneraient à être un peu gazées, des commérages qui peuvent amuser, mais dont il faut se défier. J'ai marqué suffisamment que M. de Beaumont-Vassy sert singulièrement la cause de la royauté dont il se dit partisan : il lui jette amicalement des pavés, mais la chose m'est trop indifférente pour que j'y insiste.

Voici maintenant de vrais matériaux pour l'histoire. C'est le troisième et dernier volume du *Journal du siége de Paris* (1), par M. Georges d'Heylli. Il donne la fin de cette triste période, du 1er décembre 1870 au 1er février 1871. Nous n'avons plus

(1) Paris, Librairie générale, dépôt central des éditeurs.

ici des racontars, mais des documents officiels, des pièces authentiques, décrets, proclamations, circulaires, rapports. J'appellerai surtout l'attention du lecteur sur les intéressants appendices qui terminent le volume. Ils sont trop nombreux et portent sur des questions trop diverses pour que je parle de tous. Il suffit de signaler ceux qui ont trait à la résistance même de Paris et à l'attitude des Parisiens. On verra que la presse étrangère, la presse anglaise et même la presse allemande, a été parfois plus équitable pour Paris que ne l'ont été certains des généraux chargés de la défense. Non qu'il y ait parti pris de leur part; mais les traditions professionnelles les rendaient facilement dédaigneux pour tout ce qui n'était pas de l'armée régulière. Ils se défiaient par avance de ces bourgeois improvisés soldats; ils ne pouvaient croire qu'on pût avec eux obtenir un résultat; le résultat obtenu déconcertait leurs prévisions et les scandalisait presque. En lisant les dépositions du général Le Flô et du général Ducrot lui-même, on se demande s'il suffisait de déclarer défectueuse l'organisation des gardes nationales. N'aurait-on pas pu l'améliorer, cette organisation? Ne pouvait-on les employer à des reconnaissances journalières, qui leur auraient donné de l'expérience tout en fatiguant l'ennemi? Mais, comme dit Tite-Live, *ista defleri magis quam corrigi possunt*.

Un des appendices les plus intéressants est celui qui a pour titre : *Les ballons pendant le siége*. Quels vœux accompagnaient chacun d'eux au départ! Puis, quelle incertitude! Le feu des ennemis l'avait-il atteint? Les vents lui seraient-ils propices? Devait-il tomber en pays ami? Chacun d'eux a ici son histoire, et son histoire émouvante (1). Je recommande encore l'appendice sur la Bourse de Paris pendant la guerre, et l'influence exercée par les événements sur les diverses valeurs. Il y a là des chiffres qui en disent plus qu'ils ne sont gros. C'est en somme un volume à consulter pour tout ce qui est documents officiels, rapports, décrets, circulaires, et à lire pour ce qui reproduit fidèlement la physionomie de Paris assiégé, avec les alternatives de découragement et d'espérance, les enthousiasmes pour les personnes, ou les défiances, ou les colères.

J'ai reçu une nouvelle édition de *Madame Bovary* (2). Je ne veux pas revenir sur un sujet déjà ancien et parler à fond de cette photographie de l'adultère provincial; mais cette édition offre un nouvel attrait à la curiosité. Elle contient le procès qui fit du bruit en ce temps-là, et d'où l'auteur de *Madame Bovary* sortit avec une blanche robe d'innocence et une demi-auréole de martyr. Le ministère public l'avait, en effet, accusé d'outrage à la morale. Le ministère public en fut pour ses frais d'indignation : les jurés déclarèrent que la morale n'avait droit à aucune indemnité. Inclinons-nous devant la chose jugée.

Il n'en est pas moins intéressant de lire le réquisitoire et le plaidoyer. M. Pinart plaidait pour la morale, Me Senart pour *Madame Bovary* : deux noms célèbres comme vous voyez et deux dignes adversaires. L'artifice du réquisitoire consistait à grouper en un seul faisceau tous les passages scabreux, et à s'écrier : N'êtes-vous pas révoltés, messieurs les jurés? La défense protestait contre cette reproduction infidèle des choses. Ce qu'on vous présente ainsi condensé et concentré, disait-elle, ou à peu près, est, en réalité, disséminé dans un volume tout entier. Toutes ces fleurs reliées ainsi en un seul bouquet et respirées toutes à la fois produiraient peut-être en effet l'asphyxie; mais l'auteur, lui, vous les fait sentir une à une et à intervalle; c'est un parfum léger, vite évaporé, qui ne monte pas même à la tête. La défense n'avait pas tout à fait tort. L'édition nouvelle, en nous donnant le réquisitoire et nous présentant ainsi le bouquet entier à la fois, ne nous expose-t-elle pas au danger que nous avait sagement épargné l'auteur? N'est-ce pas un mauvais tour à jouer à M. Pinart que de faire de son discours un poison énergique et concentré dont l'effet est autrement redoutable que celui du roman contre lequel il a lancé ses foudres! Étrange revirement des choses! Avoir voulu venger la morale, et contribuer, sans le vouloir, à l'ébranler sur sa base! Quant au plaidoyer de Me Senart, il n'est pas seulement ingénieux, il est fort amusant. Il faut, en effet, l'entendre protester avec un sérieux qui ajoute à l'effet comique, que la lecture de *Madame Bovary* a réveillé profondément en lui le sentiment religieux et l'amour de la famille. Cela n'est-il pas réjouissant?

MAXIME GAUCHER.

(1) Voyez dans notre numéro du 12 août 1871 le très intéressant récit du voyage du ballon *la Vaucanson*, tombé en Norvége.

(2) Paris, Charpentier et Cie.

BULLETIN

Le Musée des Archives

Le musée des Archives, encore peu connu du public, a été ouvert en 1867 dans les grands appartements de l'ancien hôtel Soubise, qui a reçu en 1808 le dépôt de nos archives nationales. Ce musée se compose presque uniquement de documents disposés dans des vitrines, et qui, empruntés au dépôt même des Archives, vont de l'époque la plus ancienne de notre histoire, c'est-à-dire des Mérovingiens, jusqu'à la Révolution française. C'est un musée paléographique, dans lequel l'intérêt historique ou l'attrait de la curiosité a déterminé le choix des pièces exposées, — diplômes de nos anciens rois, donations, jugements, testaments, ventes, livres de la taille, registre des parlements, ordonnances, etc., et quand on arrive aux temps modernes, autographes de grands personnages ou d'hommes célèbres.

L'utilité d'un semblable musée ne paraîtra pas évidente à tout le monde. Il intéressera certainement par la succession historique de textes curieusement choisis les rares personnes qui s'occupent de paléographie; mais celles-ci, amenées par leurs études mêmes à compulser les parchemins des vieux siècles, sont déjà familières avec ces documents et les ont eus entre les mains. Quant au public, même le public instruit, les pièces exposées, si l'on exempte celles des derniers siècles, seront de véritables lettres mortes, à moins, que prenant en mains le volumineux catalogue du musée, il ne se [illegible] courageusement à l'étude de la paléographie. Ce qui l'intéressera le plus, c'est la [illegible] ment de Louis XVI, lettres de Marie-Antoinette, de Charlotte Corday et de tous les personnages [illegible] qui ont marqué à quelque titre dans notre histoire. Le célèbre musée [illegible] la Bible sur laquelle [illegible] conservée dans une des salles du musée des Archives.

Le plus intéressant du musée, à notre avis, c'est le catalogue, et il dispense presque d'aller voir le musée lui-même. C'est un beau volume in-quarto, donnant en *fac-simile* des extraits des documents les plus importants exposés dans le musée (1). Il est facile avec les explications et les nombreux commentaires qui accompagnent chaque texte de se rendre compte, dans une suite de pièces intéressantes au point de vue historique, des changements de l'écriture et des formules. Des considérations générales, placées en tête de chaque époque, font connaître le caractère des actes, les transformations de l'écriture et des matériaux employés pour écrire, etc.

Les plus anciens documents (le premier est de 625) sont en papyrus ; mais le parchemin lui succède bientôt : ce n'est guère qu'au XIIIe siècle que paraît le papier. Le papier devait finir par supplanter son rival, qui ne subsiste aujourd'hui que dans certains actes où l'emploi du parchemin a été conservé par la tradition, — les diplômes universitaires, par exemple. Les usages anciens se conservent souvent avec ténacité : c'est ainsi que l'usage des tablettes de cire s'est maintenu jusque fort tard dans le moyen âge. Telles sont les fameuses tablettes conservées au Trésor des chartes, qui renferment les comptes de l'hôtel de saint Louis pendant les années 1256-1257. Ces tablettes sont exposées dans les vitrines du musée.

D'autres documents présentent un intérêt plus général que ces tablettes à peu près indéchiffrables, quand ils résument la philosophie d'une époque de l'histoire, par exemple la pièce qui figure dans la collection sous le numéro 151. C'est un acte par lequel Louis VII confirme une transaction conclue entre son père et Guinebaud, abbé de Saint-Magloire de Paris. « Un homme de la famille (c'est-à-dire un serf) de Saint-Magloire avait épousé une jeune fille nommée *Sehes*, issue d'une famille royale, *ex regali familia procreatam*, en d'autres termes serve du roi. Ce mariage déplut fort à l'abbé et à ses moines, et ils se plaignirent de ce que leur église serait privée des fruits du mariage de leur homme avec la serve du roi. Celui-ci, pour mettre fin à ces plaintes, ordonna que les enfants issus de cette union seraient partagés également entre lui et l'abbaye. » Il y aurait là un sujet de tableau qui symboliserait de soi-même le régime social de toute une époque.

Nous avons aussi remarqué un document qui se rattache à l'histoire de l'établissement d'industriels allemands en France : c'est la lettre de naturalisation que Louis XI délivra en faveur des premiers imprimeurs établis à Paris, Michel Friburgier, Ulric Guering et Martin Krantz, natifs d'Allemagne (n° 494). L'imprimerie ayant été inventée en Allemagne, il est tout simple que les premiers propagateurs de l'art nouveau soient des Allemands. Mais la nouvelle industrie ne devait pas tarder à sentir la main du pouvoir. La pièce exposée sous le n° 635 en fournit un exemple sur lequel le nom de l'écrivain frappé attire l'attention. Ce sont les défenses faites à l'imprimeur par le Parlement de Paris de vendre le quatrième livre du *Pantagruel* de François Rabelais (1er mars 1552) : *Et ledict libraire mandé, luy ont esté faictes lesdictes défences sur peine de punition corporelle.* Ne nous croyons pas trop en progrès. De longs mois passés en prison ruinent souvent un industriel et sa famille, et, si celui-ci avait le choix, peut-être préférait-il la « punition corporelle » de l'ancien régime, bastonnade ou quelque chose de semblable.

C'est dans ce volumineux et savant catalogue, rédigé avec le plus grand soin par la savante direction des Archives et illustré d'un nombre considérable de *fac-simile* et dessins, qu'il convient de visiter d'abord le musée. De la sorte, on se rendra compte de l'histoire et de la valeur des documents ; on notera ceux qu'on est curieux de déchiffrer, et l'on sera moins étranger au milieu de ces longues vitrines tapissées de chartes et de parchemins. Peut-être même alors, avec de l'imagination, sentira-t-on en soi revivre et parler ces vieux témoins de notre histoire. L'admirable catalogue sera, du reste, suffisant pour contenter la curiosité de beaucoup (1), et nous engageons fort à passer quelques heures à le feuilleter « ceux qui les présentes verront ».

H. Gaidoz.

(1) *Musée des Archives nationales, documents originaux de l'histoire de France*, exposés dans l'hôtel Soubise, ouvrage enrichi de 1200 *fac-simile* des autographes les plus importants, depuis l'époque mérovingienne jusqu'à la Révolution française, publié par la direction générale des Archives nationales. VIII-812 p. in-4°. — Paris, Plon.

(1) Nous regrettons qu'on n'ait pas joint à ce volumineux répertoire une table qui permît de retrouver tout aisément, ou au moins les autographes de personnages célèbres.

Collége de France

Deux chaires nouvelles viennent d'être érigées au Collége de France en faveur de M. Nourisson (cours de philosophie moderne) et de M. Oppert (philologie assyrienne).

École spéciale des langues orientales vivantes

Rue de Lille, n° 2

COURS ET CONFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES

Grec moderne.

M. Brunet de Presle, professeur, fera et dirigera des conférences sur la littérature grecque moderne, ainsi que des lectures en grec. Il sera assisté par MM. Gidel, le marquis de Queux de Saint-Hilaire, E. Legrand et Sathas.

Ces conférences ont lieu le jeudi, à 8 heures du soir, à partir du 15 janvier.

Langue serbe.

M. Louis Leger exposera les éléments de la langue serbo-croate d'après la grammaire de *Budmanni* et expliquera l'*Istoria srpskog naroda* (histoire de la nation serbe), le lundi et le mercredi, à 3 heures.

Ce cours s'ouvrira le 19 janvier.

Histoire et géographie orientales.

M. C. de Ujfalvy traitera de la géographie et de l'histoire de l'Asie centrale ; il s'occupera principalement des Mongols et des Chinois, le mardi et le samedi à 5 heures.

La première leçon aura lieu le 20 janvier.

Les personnes qui voudront assister à ces cours et conférences devront se faire inscrire au secrétariat de l'École, où il leur sera délivré des cartes d'admission.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 30 24 JANVIER 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Le ministère et la politique de la droite viennent de recevoir un rude avertissement. Il a surgi, paraît-il, pour la France, ce qu'elle n'avait pas connu, ce qu'elle n'avait point eu à redouter une seule fois sous l'administration de M. Thiers, « un danger de complications *diplomatiques* ». Le mot et l'aveu sont du gouvernement lui-même, ce sont les propres termes de l'arrêt de suspension qui a frappé le journal *l'Univers*. Tôt ou tard cela devait arriver, et il y aurait presque de la puérilité à reprocher au ministère du 24 mai d'avoir mis la France dans ce mauvais pas. Les hommes qui gouvernent aujourd'hui accusaient M. Thiers, du temps qu'ils étaient dans l'opposition, de conduire le pays tout droit au radicalisme légal : c'était là, selon eux, et d'après leurs idées, l'inévitable péril de sa politique et de son système. Nous, nous avons dit à ce ministère, dès le premier jour de son installation : « Avec vous, il n'y a aucun espoir de paix pour le pays à l'intérieur, aucune sécurité à l'extérieur; à l'intérieur, vous n'aboutirez qu'à exaspérer ce radicalisme que vous craignez tant et que vous prétendez dompter; à l'extérieur, vous gâterez et vous compromettrez la situation de la France. » Un avenir très-prochain peut-être nous dira si nous nous sommes trompés sur le premier point; sur le second, nous avons dès aujourd'hui victoire, et nous sommes bien loin de nous en féliciter. Il n'était pas besoin d'une bien grande sagacité politique pour comprendre qu'avec la meilleure volonté du monde M. de Broglie n'arriverait point à entrer dans la peau de M. Thiers et à rassurer l'Europe aussi aisément que lui. M. de Broglie est la proie des cléricaux, il demeure et doit demeurer dans leur dépendance; le jour où il voudra se séparer complètement d'eux sera le jour de sa chute; il le sait, de là son attitude guindée, empêchée, cette absence d'aisance et de franchise dans les allures, et cela dans un rôle où, de toutes les qualités, la souplesse serait la plus nécessaire. C'est là le châtiment de M. de Broglie et de ses amis. Pratiquement, — nous aimons à le dire bien haut, parce que c'est un devoir de patriotisme et parce que c'est la vérité, — ils tiendront dans leurs relations avec les représentants des nations étrangères exactement la même conduite qu'aurait tenue M. Thiers; au fond, la France le sait et l'Europe en est convaincue, et voilà pourquoi toute crainte de conflit grave doit être absolument écartée. Mais si rien n'est changé à la réalité, les apparences sont devenues autres; il semble, à tort ou raison, qu'il y ait et qu'il doive y avoir plus de cléricalisme dans la politique de M. de Broglie qu'il n'y en avait dans celle de M. Thiers; l'extrême droite fait entendre d'un ton de voix plus impérieux ses revendications en faveur du Saint-Père, l'éloquence et la témérité épiscopale sont déchaînées; en un mot, ceux qui mettent Rome au-dessus de la France ont le verbe plus haut, et, ce qu'il y a de pis, c'est que leurs paroles inconsidérées engagent dans une certaine mesure le gouvernement qui les tolère. C'est ainsi qu'il nous a été donné de voir, sous le ministère de M. de Broglie, les évêques tenir un langage dont ils auraient su très-vraisemblablement modérer la véhémence, d'eux-mêmes et sans qu'il eût été besoin de les avertir, si M. Thiers eût encore été au pouvoir. L'Allemagne s'est émue; des bruits sinistres, grossis au delà de toute mesure, ont été répandus; un moment la situation a paru mauvaise; il a fallu faire taire les évêques et se hâter. Une circulaire de M. de Fourtou, ministre des cultes, a exhorté les chefs du clergé à ne plus se mettre, dans leurs actes publics, en dehors et au-dessus des règles que le patriotisme impose à tous les Français. C'était un premier acte ; bien accompli et avec vigueur, il eût dû suffire. Malheureusement il n'en fut point tout à fait ainsi; les termes de la circulaire de M. de Fourtou étaient indécis, incertains ; le ministre se contentait de blâmer doucement les évêques, il ne se séparait point d'eux avec une suffisante netteté ; enfin, ce qui était plus grave et montrait mieux encore la timidité ou la dépendance du gouvernement, la circulaire de M. de Fourtou ne parut pas à l'*Officiel* ; il semblait que le ministère eût peur de son audace et qu'il n'osât pas regarder en face cette petite faction cléricale dont le zèle bruyant compromettait la tranquillité et la dignité de la France. Qu'arriva-t-il ? Les clér

caux recommencèrent dès le lendemain; après la circulaire de Fourtou, il y eut encore un mandement d'évêque, écrit de la même plume et du même style que le premier; cette fois, c'en était trop, le ministère arrêta net ces excitations périlleuses en suspendant pour deux mois un journal connu pour sa hardiesse à défendre les idées ultramontaines et qui venait de porter l'audace presqu'au défi en publiant le mandement de l'évêque de Périgueux et de Sarlat.

Les considérants de l'arrêt qui frappait le journal *l'Univers* étaient bizarres et méritaient d'être remarqués ; le journal était puni pour avoir publié des articles qui était de nature « à soulever des complications diplomatiques ». Qu'une série d'articles de journaux mal inspirés et antipatriotiques puisse produire de pareils effets, cela n'est malheureusement que trop possible ; mais d'ordinaire un gouvernement n'avoue pas ces choses et ne se reconnaît pas à ce point solidaire de ce qui s'écrit sous sa tolérance ; il était réservé au ministère du 24 mai de subir cette humiliation. Cela lui était dû ; tandis qu'il frappait à droite et à gauche (ou plutôt à gauche seulement) sur les journaux qui le contrariaient, c'est-à-dire sur les journaux républicains, il semblait accorder aux autres, et particulièrement aux journaux légitimistes et cléricaux, une licence et une impunité absolues ; le jour devait venir où il porterait la peine de cette inégale et impolitique complaisance. Après s'être laisser railler, morigéner et bafouer de toutes les façons par les journaux de ses bons amis de l'extrême droite, il lui a fallu subir la nécessité cruelle de reconnaître que ces mêmes journaux, organes d'un parti qui l'aide à vivre et sans l'aide duquel il périrait, l'avaient compromis aux yeux de l'étranger comme aurait pu le faire un organe officiel, et qu'il fallait, sous peine de soulever de graves complications, les réduire au silence.

Pourtant, cette mesure nécessaire, mais mal venue, ne suffisait ni pour la sécurité, ni pour la dignité nationale. Quand un pays tel que la France veut faire connaître aux nations étrangères la nature des relations qu'il entend entretenir avec elles, ce pays a autre chose à faire que de désavouer un journal. Assurément, c'était un acte héroïque de la part du ministère de Broglie que d'avoir osé tenir tête à M. Veuillot, et cet acte a dû lui valoir dans toute l'Europe une considération singulière ; mais on ne pouvait convenablement, ni décemment s'en tenir là. Il fallait une déclaration officielle et solennelle, un acte gouvernemental et national qui mît un terme aux suspicions de nos voisins et à nos propres méfiances.

Une occasion toute naturelle se présentait d'accomplir cet acte et de faire cette déclaration, la suite des ordres du jour de l'Assemblée amenant à cette date même une interpellation depuis longtemps annoncée de M. du Temple sur la question romaine. Reconnaissons-le, l'Assemblée et le gouvernement ont, en cette question, fait également leur devoir : celle-ci, en votant l'ordre du jour préalable sur l'interpellation de M. du Temple, celui-là en tenant à la tribune, par l'organe de M. Decazes, ministre des affaires étrangères, un langage très-digne, très-franc et où l'on marquait avec simplicité et grandeur l'attitude qui convient à la France et qu'elle entend garder vis-à-vis des nations étrangères. Il est permis d'espérer qu'on saura reconnaître à l'étranger toute la force et toute la valeur d'une telle déclaration apportée à la tribune dans de semblables circonstances. Plus le ministère paraît être dans la dépendance de la droite, plus il a eu de mérite à se résoudre à tenir enfin en public, à la face de la France et de l'Europe, un langage d'accord avec ses intentions secrètes et avec la volonté de la France libérale. Il demeure ainsi prouvé, solennellement et irrévocablement, que l'opinion publique dans notre pays est aujourd'hui assez forte pour imposer à tous les gouvernements qui pourront se succéder au-dessus de nos têtes la même politique extérieure et la même attitude vis-à-vis de la faction ultramontaine. Tout ministère, tout gouvernement qui ne voudra pas ou qui ne pourra pas se soumettre à cette loi commune est destiné à succomber; mais la France demeure, la France sage, libérale, éclairée, la France qui n'aspire qu'à la paix et au relèvement silencieux dans la paix, et qui ne veut plus être le soldat des utopies et des chimères.

Tel a été l'événement de cette semaine, événement grave et salutaire après tout, car il contient une leçon dont tous sauront profiter, et il a abouti à une démonstration éclatante des intentions résolûment pacifiques et abstentionnistes de la France.

La loi relative à la nomination des maires a été votée après une discussion vraiment mémorable et qui tiendra un beau rang dans les fastes de l'Assemblée. La gauche s'y est distinguée par le talent et la vigueur de ses orateurs, la ténacité et les ressources de sa tactique parlementaire ; M. de Pressensé, au lendemain même du vote de confiance, avait eu, on s'en souvient, contre la loi un retour terriblement offensif ; M. Eymard-Duvernay, nourri à la belle et grande école des Girondins, a combattu le projet dans un langage dont la noblesse et l'élévation ont été très-remarquées ; M. Raudot, qui siége sur les bancs de la droite, a fait preuve une fois de plus de cette indépendance qui lui fait toujours placer le pays et les principes avant les partis ; M. Bardoux a démontré avec force qu'il y avait une grande inconséquence à enlever aux maires leurs attributions municipales dans le même projet de loi qui donnait au gouvernement la nomination des maires.

Malgré tout, la loi a passé, mais non sans difficultés. Deux fois le ministère, sans pouvoir, comme au commencement du mois, arguer d'un vote de surprise, a été sur le point de tomber en minorité, et cela sur la disposition la plus essentielle de la loi, celle qui permet de prendre le maire en dehors du conseil municipal ; la première fois, il y a eu quatorze voix de majorité ; la seconde (amendement Féray), quatre seulement ! Otez les voix des ministres et des sous-secrétaires d'État, il reste une majorité contre la loi et un ministère outrageusement battu, et battu avec récidive, ce qui est grave.

La majorité a cependant été plus forte dans les scrutins qui ont suivi ; la droite, effrayée de la fragilité de son gouvernement, s'est de nouveau groupée autour de lui du mieux qu'elle a pu, pour l'étayer, et elle a fini par lui accorder tout de même sa loi des maires, bien qu'un peu mutilée, — un amendement de M. Desbons qui apporte une restriction considérable au droit de prendre le maire en dehors de la commune ayant été adopté.

Au moment où l'on allait procéder au vote sur l'ensemble, M. Ferdinand Boyer, député de la droite, a demandé que le gouvernement ou la commission prissent l'engagement de présenter dans les deux mois la loi organique municipale : l'engagement a été pris; ce qui revient à dire qu'on vient de

faire une loi provisoire pour deux mois, et quelle loi! une loi qui impose la révocation et le remplacement de 72 000 magistrats municipaux !

Il nous reste peu de place pour parler de l'interpellation sur le régime de la presse. M. Ricard, qui la défendait à la tribune, s'est révélé enfin comme orateur. Ceux qui ne l'ont pas entendu, mais qui ont lu son discours, ont pu admirer dans son argumentation la souplesse des moyens, la fertilité infinie des preuves et des exemples. Après le discours de M. Ricard, le régime du colportage et de l'état de siége en matière de presse est jugé : c'est le régime du gâchis, des contradictions de toute sorte, de l'inconséquence et de la partialité flagrante dans la manière de traiter ou de châtier les journaux, selon qu'ils paraissent dans un département ou dans un autre, qu'ils sont amis ou ennemis, ennemis de cette façon-ci ou de cette façon-là, journaux de droite enfin ou de gauche. Jamais on ne vit pareil arbitraire; c'est le chaos, et ceux-là mêmes qui le font et qui s'y complaisent arriveront à n'y plus trouver leur chemin. Ce sera la fin.

H. A.

En deux mots M. Decazes vient de clore enfin l'éternelle question du temporel pontifical et de l'exclure définitivement du champ des combinaisons diplomatiques. Il n'était pas possible d'opérer plus prestement la séparation de l'Église et de l'État, — dans la sphère des idées qui sont le domaine propre du droit international. L'homme qui vient d'exécuter ce tour d'adresse sous les yeux de la droite et s'est fait applaudir a en lui quelque chose de plus que l'étoffe d'un simple ministre de combat.

Ce succès de M. le ministre des affaires étrangères couvre d'une ombre favorable les victoires chèrement payées que la gauche dispute laborieusement à M. le ministre de l'intérieur. M. le vice-président du conseil se console sans doute en songeant que la loi sur les maires est votée et promulguée. N'importe, la majorité aurait pu se résigner de meilleure grâce, et ne pas marchander sa confiance à qui s'impose tant et de si pénibles sacrifices pour la mériter. Trois cent cinquante-neuf « conservateurs » ont consenti à mettre entre les mains du ministre l'arme qu'il convoitait; fort bien, mais pour deux mois seulement : c'est court. Deux mois ne lui suffiront même pas pour apprendre à manier un outil si dangereux sans se blesser lui-même. Après cela, certaines fractions de la majorité aiment peut-être mieux qu'il n'ait pas le temps d'apprendre. Le ministère finirait par se sentir moins dépendant; cela ferait bien le compte de ses amis sans doute, mais non pas de ses alliés.

La lutte va donc commencer entre les communes et le ministère. Elle continue entre le ministère et la presse : lutte inégale, — comme M. Ricard l'a fait cruellement sentir à M. le ministre de l'intérieur, — où la presse a à perdre beaucoup d'argent, tandis que les anciens partisans des « libertés nécessaires » n'ont à perdre que le respect d'eux-mêmes. Il y a malheureusement peu d'apparence que les « libéraux » du centre droit se lassent de se démentir. La discussion de la librairie nous le fera bien voir.

La gauche montrera-t-elle moins de constance dans ses efforts pour sauver les libertés que ses adversaires sacrifient en haine de la république ? On pourrait avoir des doutes sur ce point, à ne tenir compte que des singulières oscillations que le chiffre de la minorité a éprouvées cette semaine. Il ne faudrait pas que le dégoût dégénérât en découragement.

AN. D.

LA LOI MUNICIPALE

I

Lorsque les chefs de l'opposition monarchique renversèrent, au 24 mai, le gouvernement de M. Thiers, ils contractèrent, vis à vis des partis qui se coalisèrent pour les élever au pouvoir, un engagement redoutable et qu'à vrai dire il leur était bien difficile de remplir fidèlement. Ils s'engagèrent à transformer en quelques jours l'état moral de la France, à ramener l'opinion publique dans les voies où voulait l'entraîner la nouvelle majorité parlementaire. Ils promirent de faire prévaloir la volonté de l'Assemblée contre la volonté nationale, de refaire la popularité de l'Assemblée en étouffant le sentiment du pays, de convertir la France, de gré ou de force, aux doctrines de la monarchie, de faire violence aux événements, d'opprimer les intelligences, de dominer les âmes, d'incliner enfin la nation sous le joug d'une minorité oligarchique, en abusant d'une légalité douteuse pour traiter la France en pays conquis.

Une pareille entreprise était le comble de l'imprudence et de l'orgueil ; elle dénotait, chez ceux qui ne craignaient pas de s'y consacrer, une ignorance et une légèreté profondes. Ce qu'ils se flattaient de faire n'était pas moins impossible que de remonter le cours de l'histoire et de revenir aux institutions de l'ancien régime ; c'était peut-être plus impraticable encore, car s'il suffit quelquefois de la force pour changer les institutions d'un pays, ce n'est ni par une politique de compulsion maladroite, ni encore moins par des décrets parlementaires que l'on change ses affections et ses volontés. Les hommes d'État qui, au siècle dernier, se flattaient d'enrayer la révolution française, étaient moins présomptueux que le ministère de l'ordre moral. Ils avaient pour eux les traditions d'un despotisme séculaire et des habitudes d'obéissance que la France n'avait pas encore répudiées; mais nos modernes doctrinaires, en essayant de refaire leur pays à leur image, n'avaient d'autre point d'appui que les majorités changeantes d'une Assemblée depuis longtemps en révolte contre la nation qui l'avait élue. La stricte légalité parlementaire, celle qui s'attache, dans les assemblées, aux majorités les plus fragiles et les plus faibles, celle qui se contente, au besoin, de la moitié plus un des suffrages, était le seul moyen d'action dont ils pussent disposer dans cette espèce d'apostolat réactionnaire qu'ils entreprenaient contre les sentiments de leur pays et contre les idées de leur temps. Ils s'avancèrent néanmoins qu'ils étaient suffisamment armés. Grâce à la situation révolutionnaire de la France, ils pensèrent que l'occasion était bonne pour puiser dans la souveraineté nationale elle-même le droit de la violenter et de la méconnaître en s'appuyant avec ostentation sur l'Assemblée, mandataire du pays, et en invoquant son autorité contre celle du pays lui-même. L'idée était ingénieuse et digne de ceux qui l'avaient

conçue. Tourner la souveraineté nationale contre elle-même, substituer hardiment l'Assemblée à la France, exercer en son nom le pouvoir absolu, refuser de rendre aucun compte au pays en vertu même du mandat qu'on avait reçu de lui, transformer ainsi le gouvernement parlementaire en une sorte d'oligarchie vénitienne, et couvrir cet escamotage des apparences de la légalité, cette combinaison audacieuse, si elle fait peu d'honneur à leur libéralisme, montre à quelles interprétations judaïques peut prêter la légalité parlementaire entre des mains plus scrupuleuses à en observer la lettre qu'à en respecter le fond. Malheureusement, cette politique avait un défaut : si elle suffisait pour se cramponner au pouvoir, elle était impuissante pour diriger l'opinion publique ; c'était une politique de résistance, et non pas une politique d'influence et d'action morale. Elle pouvait, pendant quelque temps, suspendre et entraver l'existence nationale au profit des intrigues et des passions d'une coterie gouvernante ; elle ne pouvait ni s'en emparer, ni en changer la direction.

C'est ce dont les hommes du 24 mai ne tardèrent pas à s'apercevoir. Au début, leur présomption était si grande qu'ils croyaient n'avoir qu'à se montrer pour vaincre. Ils s'imaginaient que leur seule présence aux affaires allait déterminer un grand courant d'opinion dans le sens où ils voulaient pousser le pays. Ils se disaient que l'opinion publique n'est que le reflet machinal des idées de l'administration régnante et qu'il suffit, pour la changer, de changer le personnel administratif. L'apparente adhésion du pays à la république était l'œuvre du dernier gouvernement. C'était M. Thiers, pensaient-ils, qui avait rendu la France républicaine ou qui, du moins, lui faisait croire qu'elle était devenue républicaine, tandis qu'elle était simplement obéissante. Quelques monarchistes zélés dans les préfectures ne pouvaient manquer, croyaient-ils, de retourner en quelques jours l'opinion du pays. Une presse soigneusement réorganisée sur le modèle impérial et attachée par des liens plus étroits à la tutelle administrative, devait être l'instrument de cette transformation salutaire. Cette première époque fut, pour le gouvernement du 24 mai, celle des illusions et des maladresses ; ce fut le temps où les Beulé et les Pascal écrivaient avec une naïve assurance ces circulaires secrètes qui devaient être presque aussitôt dévoilées, et où ils s'essayaient, avec une noble confiance, dans l'art nouveau pour eux de la corruption politique ; ce fut le temps où M. le vice-président du conseil, dans toute la ferveur de ses illusions premières, croyait donner le change à la France et susciter en sa faveur une grande levée de boucliers du parti conservateur, en répétant sur tous les tons et en ressassant dans tous ses discours le mot de conservation sociale. La France conservatrice le laissa dire, et ne consentit pas à se regarder comme solidaire d'une politique qui associait les intérêts conservateurs à de mesquines passions et à de secrètes visées de parti.

Alors commencèrent les intrigues et les essais de restauration monarchique. La France restant sourde à toutes les avances et rebelle à toutes les menaces du gouvernement de l'ordre moral, on se dit que le mieux était, après tout, de surprendre son consentement, ou plutôt de s'en passer, en disposant d'elle à huis clos, sans son aveu. On pensa qu'une fois en présence d'un fait accompli, elle se soumettrait sans répugnance ou du moins sans protestation. Le tout était de lui faire franchir sans encombre le pas dangereux qui sépare la république de la monarchie. Ce fut le temps des menées fusionnistes et des négociations extra-parlementaires de Frohsdorf et de Salzbourg. On ne se dissimulait pas la profonde impopularité de la monarchie légitime ; mais on se flattait qu'une fois le tour joué, une fois le succès obtenu, les applaudissements d'une nation avilie ne manqueraient pas à la royauté victorieuse. L'expérience de nos diverses révolutions n'était-elle pas là pour encourager les meneurs royalistes au coup d'Etat légal qu'ils préparaient ? Si des usurpateurs heureux avaient pu, sans résistance, faire des coups d'État contre la représentation nationale, que ne devait-on pas espérer d'une entreprise qui aurait de son côté la lettre même de la loi ? Il suffirait que l'Assemblée changeât la légalité républicaine en légalité monarchique, et la force, mise au service de ses décisions, devait lui assurer aisément le respect de la France.

On s'aperçut cette fois encore qu'on avait trop présumé de la bêtise ou de la faiblesse du pays. La résistance de l'opinion fut telle, que l'Assemblée nationale elle-même entendit sa voix. La majorité hésita ; elle demanda des garanties et des conditions. Le roi lui-même perdit courage. Il recula, à la dernière heure, devant l'unanime réprobation de la France et déguisa une prudente retraite sous une protestation hautaine. Cette fois encore le coup était manqué, et le ministère de l'ordre moral, pour ne pas avouer sa complète impuissance, était obligé de chercher et de trouver quelque chose de neuf.

Alors enfin fut inaugurée la politique du 19 novembre. Le ministère du 24 mai consentit à changer de nom pour rester au pouvoir, et sentit la nécessité d'abriter ses incertitudes sous une apparence de décision. C'est pour cela que fut inventée la prorogation septennale ; la constitution d'un pouvoir provisoire, assez fragile pour ne porter ombrage à aucun parti, mais d'une durée nominale assez longue pour donner à l'avenir un faux air de sécurité, permit au ministère d'ériger en principe de gouvernement ses incertitudes mêmes, et de marier la violence des actes à l'hésitation des idées. Elle lui fournit un prétexte commode pour se dispenser d'avoir une politique, ou pour se contenter d'une politique indéfinie et obscure, dont la faiblesse morale se dissimule sous un vain étalage de force matérielle. Ce ministère, désappointé par l'échec de la monarchie, désorienté par la résistance du pays, effrayé et exaspéré par son impopularité même, n'ayant ni principe de gouvernement, ni direction commune, ni vues arrêtées sur l'avenir du pays, s'est cramponné à la septennalité comme on s'accroche à un radeau dans un naufrage, et il cherche aujourd'hui, comme tous les pouvoirs faibles, un semblant de vigueur inutile dans un emploi désordonné des mesures de compression. C'est là sa dernière ressource, et il en abuse de telle manière qu'il semble devoir bientôt l'épuiser. Tout son système de gouvernement paraît consister aujourd'hui dans un usage quotidien et téméraire de ces actes de vigueur qu'un pouvoir sage ne doit se permettre qu'à la dernière extrémité. A force de calomnier et de menacer la France, de défier l'opinion publique, d'exciter les haines sociales, de « creuser des abîmes » entre les partis et les classes, d'imposer au pays ses caprices en les faisant sanctionner par l'Assemblée et de faire à l'Assemblée elle-même des violences morales qui la fatiguent et la dégoûtent, le ministère s'affaiblit par ses victoires mêmes. Il s'achemine tout doucement à l'une de ces chutes éclatantes qui sont le châtiment inévitable de la présomp-

tion dans l'impuissance et de l'entêtement dans l'indécision.

II

La loi qui vient d'être votée sur la nomination des maires n'est pour ainsi dire qu'un essai et qu'un début; il faut pourtant rendre au gouvernement cette justice que c'est là un début brillant, hardi et plein de promesses. Du premier coup, les anciens libéraux qui nous gouvernent se sont élevés au-dessus de toutes nos prévisions; ils ont, du premier coup, dépassé toutes les législations antérieures et presque fait honte à ces lois de l'empire qui jusqu'ici passaient pour inimitables. L'Assemblée, disons-le à sa louange, ne s'est associée qu'avec regret aux implacables exigences du gouvernement. Son premier mouvement a été de repousser avec une juste répugnance des mesures qui rappellent les plus mauvais temps de notre histoire, et qu'il devait lui être épargné, plus qu'à toute autre, de consacrer par ses votes. Pour la décider, il a fallu toute l'insistance, toute la pression d'un gouvernement résolu d'avance à ne rien céder et à ne rien entendre. La loi des maires n'a été votée qu'après de longs et persévérants efforts, et beaucoup de ceux qui n'ont pas cru devoir refuser leur suffrage au ministère y ont apporté plus de tristesse et plus de résignation que d'enthousiasme. Il n'en est pas moins vrai que c'est la même Assemblée qui se faisait honneur, il y a trois ans, d'être appelée la plus libérale de France, et qui vient aujourd'hui de renier ce titre glorieux en votant sans modification la loi la plus effrontément illibérale qui ait été présentée depuis vingt ans à la sanction d'une Assemblée française! Il y a trois ans, en pleine occupation étrangère, en pleine guerre civile, en face de Paris insurgé, au milieu de l'agitation communale, cette Assemblée n'hésitait pas à proclamer que la liberté était le seul remède qu'il fallût appliquer aux maux de la France; elle répondait à la revendication anarchique et criminelle de l'autonomie communale par des libertés municipales distribuées à pleines mains, et il fallait que le gouvernement la menaçât de sa démission pour l'obliger à faire une exception, pourtant bien modeste, au principe de l'élection des maires par leurs administrés. Aujourd'hui, en pleine paix, sans aucun prétexte sérieux à alléguer, sans qu'il y ait aucun trouble à craindre, les mêmes hommes qui demandaient alors une liberté sans limites réclament impérieusement l'arbitraire le plus absolu, et ils n'ont même pas le bon goût de comprendre que si de tels reniements étaient vraiment nécessaires, soit à la sécurité du pays, soit à l'intérêt du parti qu'ils représentent, leur seule dignité leur commanderait de laisser cette besogne à d'autres.

A quoi attribuer cette triste palinodie? Faut-il n'y voir que ce besoin de réaction qui s'empare, au bout de quelque temps, des esprits faibles et irréfléchis, et qui les pousse à détruire ou à modifier sans raison leur ouvrage? Ou bien y a-t-il vraiment dans la loi de 1871 des exagérations libérales que l'expérience nous ait graduellement révélées et auxquelles il soit opportun de chercher un remède? La loi de 1871 n'était point une loi définitive et ne fermait la porte à aucune réforme utile; il n'était pas besoin, pour la modifier, de se jeter à corps perdu dans l'arbitraire. Tout le monde savait qu'elle devait bientôt faire place à une loi municipale organique inspirée justement par l'expérience faite depuis trois ans sous les yeux de l'Assemblée. A supposer d'ailleurs que les législateurs de 1871 se fussent laissé entraîner par un trop grand zèle pour les libertés locales, et qu'ils eussent fait à l'autorité centrale une part d'influence trop faible, était-ce donc une raison pour se rejeter aveuglément dans l'excès contraire, et pour refuser aux communes toute action sur le choix des magistrats qui les administrent? Non, ce n'était point, comme on affectait vainement de le répéter, les intérêts administratifs du pays qui étaient en jeu. Ce brusque passage d'un extrême à l'autre, cette ardente passion qu'on met à se démentir soi-même s'expliquent par des raisons d'un autre ordre; ils dénotent les fureurs, les rancunes, d'un parti qui est voué aux expédients pour conserver le pouvoir.

C'est là tout ce qu'il faut voir dans cette perpétuelle invocation du « péril social » dont les orateurs du gouvernement fatiguent l'Assemblée et la France. Le « péril social », ils ne le voyaient pas lorsqu'au milieu de la guerre civile, dans un moment où l'existence même du pays était menacée, le gouvernement d'alors, sur lequel pesait une si lourde tâche, venait les supplier de faire quelques réserves dans l'application de leurs théories décentralisatrices; ils l'accusaient alors de viser au despotisme et de vouloir atteindre, en restreignant les libertés locales, l'indépendance politique du pays. Ils ont attendu pour apercevoir le péril l'heure où, suivant une expression prophétique, « la situation s'est trouvée à la hauteur de leur courage ». Alors, ces hommes dont le libéralisme avait assisté, avec une stoïque impassibilité, aux désastres et au déchirement de la patrie, se sentent pris tout à coup d'angoisses patriotiques; ils n'hésitent plus à faire au salut public le sacrifice de leurs convictions les plus chères. Rien ne leur coûte plus, rien ne leur suffit plus, et dans leur ardeur absolutiste ils oublient jusqu'au respect d'eux-mêmes. C'est qu'il y a trois ans, il s'agissait seulement de sauver la France du plus terrible danger qu'elle eût jamais couru, au lieu qu'à présent il s'agit de savoir à quel prétendant ou à quel parti elle finira par être adjugée.

Écoutez M. le duc de Broglie, dans ses harangues élégantes et dédaigneuses. Quelle aigreur elles respirent contre le pays! Quelle triste opinion elles nous donneraient de nous-mêmes, si nous ne savions que ce ministre a des raisons particulières pour faire mauvaise mine à la France! S'il fallait l'en croire, nous serions indignes de toute liberté; la plus honteuse anarchie régnerait dans toutes les administrations municipales; le suffrage universel ne les peuplerait que de malfaiteurs et d'imbéciles, et notre pays serait menacé de retourner bientôt à l'état sauvage, si l'on ne se hâtait de lui appliquer le seul régime qui lui convienne, celui de la police et de la prison. A entendre les vagues et redoutables accusations que cet homme d'Etat fait planer sur la France, on reconnaît le langage de tous les despotismes qui ont déclaré la guerre au pays sous le prétexte du salut public. Heureusement qu'à côté de M. le vice-président du conseil, qui se contente de proclamer, sans daigner en donner des preuves, le dogme mystérieux du péril social, nous avons M. le sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur, *factum consulem*, qui ne craint pas de nous en administrer la preuve et de nous en faire toucher le fond. Avec lui du moins la tragédie dégénère en vaudeville, et la conscience publique se sent soulagée. Ce péril social dont on veut épouvanter la France est véritablement une chose très-gaie; il se compose, paraît-il, d'une collection

de peccadilles ou de bouffonneries municipales qui ont choqué le regard sevère de M. le duc de Broglie et compromis la dignité du gouvernement de l'ordre moral. Un maire de village s'est promené bras dessus bras dessous avec une déesse de la liberté coiffée d'un bonnet phrygien; un autre maire s'est destitué lui-même ; un troisième, avec une fermeté que les conservateurs auraient honorée dans tout pays libre, s'est obstiné à défendre la loi contre un sous-préfet qui l'avait oubliée. Voici qui est plus grave : un maire a cru pouvoir accompagner un enterrement civil; un maire a refusé d'assister aux prières publiques, ou n'a pas su décider son conseil municipal à y assister en corps. Désormais, il faut que les maires sachent que la liberté de conscience n'existe plus pour eux. Eh quoi ? Est-ce là tout ce qu'on leur reproche ? C'est pour quelques faits isolés, contre lesquels la loi donne le moyen de sévir, qu'on va dépouiller de leurs franchises municipales les 34 000 communes de France ! Quelques irrégularités administratives, quelques actes d'inexpérience, quelques manifestations inconsidérées, çà et là, mais en très-petit nombre, quelques irrégularités administratives qui ont été réprimées et châtiées sur-le-champ, voilà tout ce que l'on trouve à reprendre dans nos administrations municipales ! Bien loin de s'indigner de leur inconduite, il faudrait admirer leur sagesse, et rendre justice à une nation où l'exercice d'une liberté toute nouvelle, inaugurée en présence de la guerre civile, n'a pas donné lieu à de plus grands embarras ni à de plus grands désordres. On peut le dire à présent que M. Baragnon nous a fait toucher le fond de ce qu'il appelle, à l'exemple de M. de Broglie, le péril de la société française : il n'y a pas de pays au monde où les administrations municipales soient plus régulières, plus honnêtes, plus paisibles qu'en France. Cette expérience de trois années, que le ministère invoque pour justifier ses mesures de rigueur, est au contraire la justification complète de la généreuse audace avec laquelle l'Assemblée de 1871 répandait à pleines mains sur la France les libertés qu'elle lui retire aujourd'hui.

III

Qu'était-ce donc que la loi de 1871 ? Était-ce, comme on se plaît à le dire, l'organisation de l'anarchie légale ? Est-il vrai que cette loi laissât le pouvoir central désarmé contre les municipalités électives et qu'elle permît à ces dernières de s'insurger impunément contre l'autorité publique ? Cela n'est pas vrai ; la loi de 1871 ne mérite pas ce reproche. Elle fournit à un gouvernement ferme et habile tous les moyens d'action et de répression nécessaires pour faire respecter son autorité.

L'administration communale de la France repose, de temps immémorial, sur la réunion, dans la personne du maire, du double caractère de représentant de la commune et de représentant de l'État. Dans quelle mesure ces doubles attributions doivent-elles se confondre ? Quelle part faut-il faire à la liberté municipale, quelle part à l'autorité de l'État ? Sans doute, ce problème délicat, que M. le vice-président du conseil appelait, en souriant, « la quadrature du cercle politique », comporte bien des solutions différentes. Mais ce n'est point le résoudre que de le trancher, comme fait aujourd'hui l'Assemblée, en supprimant brutalement l'un de ses termes. Sous ce rapport, la loi de 1871 était plus satisfaisante et plus sérieuse que la loi nouvelle. Elle n'opprimait point la commune ; mais elle ne laissait point l'État désarmé contre l'insubordination des agents municipaux. Elle leur donnait pleine indépendance dans le cercle de leurs devoirs légaux, mais elle leur interdisait sévèrement de le franchir ; elle leur apprenait, à leurs risques et périls, à connaître, à exécuter et à respecter la loi, qui était pour eux une sauvegarde en même temps qu'un frein.

Il y a deux manières d'amener un accord entre la liberté municipale et l'autorité de l'État. On peut confier à l'État le choix des magistrats municipaux, mais en restreignant cette liberté du choix, soit aux candidats désignés par le conseil de la commune, soit aux membres mêmes de ce conseil. On peut laisser aux communes le soin de nommer leurs magistrats, mais à la condition de les placer sous la surveillance et dans la dépendance rigoureuse de l'État. Le premier de ces systèmes est celui de la loi de 1831 ; le deuxième était celui de la loi qu'on vient d'abolir. Le principe électif y était parfaitement tempéré par le droit de suspension et de révocation, par l'inéligibilité pendant un an des magistrats révoqués, par le droit pour l'administration d'intervenir d'office dans la gestion des affaires de la commune, toutes les fois qu'elle se trouverait en présence d'un refus d'obéissance à la loi. Quoi qu'en disent à présent nos libéraux et nos décentralisateurs désabusés, ce sont là des moyens d'action considérables, d'un emploi efficace et facile, et qui placent les administrations communales, de quelque façon qu'elles soient élues, sous la main du ministre de l'intérieur. Ce qui le prouve, c'est l'usage immodéré que le gouvernement n'a pas craint d'en faire depuis le 24 mai, et la parfaite soumission qu'il a rencontrée partout où il s'en est servi.

Admettons pourtant que cette loi paraisse insuffisante et qu'il faille, comme on le prétend, relever l'autorité méconnue du gouvernement, en lui restituant la nomination des maires dans toutes les communes de France. Cela pouvait se faire sans enlever aux communes toutes les garanties que les législations antérieures leur avaient successivement accordées. On pouvait s'arrêter à cette loi de 1831, qui oblige le gouvernement à choisir les maires et adjoints dans le sein du conseil municipal, et qui n'est, après tout, que l'application aux assemblées communales des règles mêmes du gouvernement parlementaire, tel que les comprennent les partisans de la monarchie constitutionnelle. On pouvait tout au moins se contenter de la législation de l'empire, qui était, ce nous semble, assez illibérale pour satisfaire les libéraux de ce temps-là, devenus les dictateurs d'à présent. Il était inutile de pousser la soif de l'arbitraire jusqu'à demander que les fonctionnaires municipaux pussent être choisis, si le gouvernement le voulait, en dehors même de la commune, sous la condition, toujours facile à remplir, d'une inscription sur le rôle des contributions. C'était là un degré d'humiliation qu'on pouvait épargner à l'Assemblée, sans mettre l'ordre social en péril.

Quoi ! la loi de 1831 ne suffit plus, aux yeux du gouvernement, pour maintenir l'ordre dans les communes rurales ? Ce qui se faisait sous la monarchie parlementaire, ce qui se faisait sous l'empire libéral, ne saurait se faire sans danger sous le septennat du maréchal Mac-Mahon et sous le ministère de M. le duc de Broglie ? Ce compromis si prudent, si équitable entre les besoins de l'indépendance municipale et

les besoins de la centralisation administrative, paraît aujourd'hui une grave imprudence à des hommes qui, tout récemment encore, témoignaient d'un si grand enthousiasme libéral ! Et ce n'est pas seulement dans les communes urbaines que l'administration a besoin de l'arbitraire ; il le lui faut jusque dans les villages, jusque dans les hameaux les plus reculés, ou bien la société tremble sur sa base. Le ministre de l'intérieur l'a déclaré : c'est le conseil municipal lui-même qu'il faut atteindre à travers le maire, c'est le conseil municipal qui est l'ennemi ; c'est contre lui qu'il est nécessaire de pouvoir nommer des maires de combat, dignes émules des préfets et des ministres dont ils auront mérité la confiance. Il faut désormais que le maire cesse de se considérer comme l'homme de la commune, pour devenir un pur fonctionnaire, l'âme damnée du préfet. Le maire, dans ce système, n'est plus qu'un commissaire de police, ou, pour employer l'expression d'un des plus éloquents défenseurs de la loi de 1871, devenu, comme de raison, un de ses plus cruels adversaires, le maire n'est plus le chef de la famille communale, il n'est plus qu'un « sous-sous-préfet ».

Osera-t-on prétendre qu'un pareil système soit favorable à la bonne administration des communes ? N'est-il pas évident qu'on dénature l'institution municipale, quand on veut en faire un simple instrument placé dans la main du pouvoir ? A moins que cette loi ne reste une lettre morte, le résultat n'en est pas douteux : on provoquera partout les conseils municipaux à engager des conflits avec l'autorité municipale, désormais soustraite à leur influence. Les affaires en souffriront, l'autorité morale du gouvernement en sera compromise, la paix publique elle-même en sera peut-être troublée. Il faudra conduire à la baguette ces trente mille municipalités avec lesquelles il était si facile de s'entendre, et certes l'administration proprement dite ne gagnera rien à la guerre intestine qui éclatera, dans beaucoup de communes, entre les élus des citoyens et le commissaire du gouvernement qu'on décorera de l'écharpe municipale. On essayerait vainement de le dissimuler : la véritable raison de cette loi est une raison politique, une raison de parti. On l'avoue, d'ailleurs, en termes voilés, lorsqu'on proclame que c'est une loi de conservation sociale ; pour rester dans la vérité, il faudrait dire que c'est une loi de conservation électorale. Ce n'est pas l'administration qu'on veut améliorer, c'est l'opinion publique que l'on se flatte de réduire. Ce qu'on a de la peine à surveiller, ce ne sont pas les intérêts municipaux, mais bien les sentiments du pays. Ce que l'on reproche aux municipalités électives, c'est leur « refus de concours » à l'action politique du gouvernement, autrement dit leur indépendance électorale et leur résistance honorable aux candidatures officielles. Un maire est-il négligent ou ignorant de ses devoirs ? On lui pardonnera volontiers s'il est dévoué au ministère ou au préfet. Mais a-t-il voté pour un candidat républicain ? a-t-il siégé dans un comité radical ? a-t-il signé une adresse de félicitations à M. Thiers à l'occasion de la libération du territoire ? est-il venu à Paris avec une députation d'hommes notables pour supplier M. le Président de la république de faire respecter le gouvernement auquel il préside ? c'est là qu'est le crime et le scandale. On sait par expérience, et pour s'en être souvent indigné sous l'empire, tout le secours qu'un maire dévoué au gouvernement peut apporter, dans les élections, aux partisans du pouvoir, en employant ces mille moyens d'influence que l'indulgente complicité de l'administration lui permet d'employer quand il combat pour elle. On voudrait renouer, au profit des partisans du ministère et contre les défenseurs de la république, cette féconde alliance à laquelle le gouvernement impérial a fait jadis porter de si beaux fruits. On espère que des maires nommés par les préfets consentiront, comme autrefois, à se faire les directeurs attitrés de la conscience publique, et qu'on pourra ainsi rétablir cette admirable discipline politique qui, en d'autres temps plus fortunés, faisait voter la France entière avec la ponctualité d'un régiment qui exécute une manœuvre. La nouvelle institution municipale n'a évidemment d'autre but que de fournir à certains partis un moyen d'influence, sinon même un instrument d'intimidation contre la volonté nationale.

C'est en vain que l'on allègue la responsabilité ministérielle et qu'on essaye de la présenter comme une garantie suffisante contre l'arbitraire administratif. La responsabilité ministérielle, dont on se plaît aujourd'hui à faire si grand étalage en la pratiquant si mal, n'est pas un remède universel à tous les maux. Elle ne saurait tenir lieu, comme on aime à le dire, de toutes les libertés absentes, et le droit d'interpellation exercé par les représentants du pays, dans l'enceinte d'une Assemblée parlementaire, n'est qu'un bien maigre adoucissement à l'absence des libertés municipales. La responsabilité ministérielle n'est que le couronnement de l'édifice, le complément et la garantie des libertés publiques, et quand ces libertés viennent à faire défaut, la responsabilité ministérielle n'est plus qu'un mot vide de sens. Nous voyons tous les jours comment elle s'exerce quand elle n'est pas soutenue par des institutions libérales, quelles facilités elle offre à l'arbitraire quand les ressorts du gouvernement représentatif sont eux-mêmes faussés à dessein. Un orateur du gouvernement en donnait dernièrement une définition saisissante, lorsque, pour éviter de fournir la preuve de je ne sais quelles calomnies administratives, il s'écriait avec emphase que le préfet dont il citait les paroles « avait la confiance du gouvernement, et que le gouvernement, de son côté, avait la confiance de la Chambre ». Voilà le genre de responsabilité ministérielle dont on nous invite à nous servir en dédommagement de nos franchises municipales. Or, le gouvernement parlementaire, ainsi entendu, n'est qu'un système de complicité réciproque entre un gouvernement et une Assemblée mutuellement intéressés à se soutenir. La responsabilité ministérielle et le droit d'interpellation parlementaire, offerts au pays comme seul moyen de contrôle de l'administration des trente-quatre mille communes de France, ne sont qu'une mauvaise plaisanterie dont il n'est pas généreux de se servir envers un pays qu'on dépouille de ses libertés les plus nécessaires.

Cette invocation de la responsabilité ministérielle contient d'ailleurs un aveu tacite du but véritable qu'on se propose en faisant la guerre aux franchises municipales. Puisqu'on veut désormais associer les maires à la responsabilité ministérielle, c'est qu'on veut en faire des instruments pour la politique du ministère. Lorsqu'il s'agit de justifier la loi au point de vue municipal, on fait observer qu'il est utile de soustraire la nomination des maires aux rivalités et aux luttes de parti ; l'administration, dit-on, présente, à cet égard, toutes les conditions d'impartialité désirables. Puis on avoue presque aussitôt que les maires seront nommés pour servir les intérêts politiques du gouvernement, mais que celui-ci sera responsable de leurs actes, comme de ceux de l'admi-

nistration tout entière, devant le parlement, qui est le tribunal suprême des partis. Que deviennent alors la neutralité et l'impartialité promises ? On le voit, les défenseurs de cette détestable loi se prennent dans leurs propres piéges, et ils s'efforcent en vain de cacher à la France que cette nouvelle législation municipale n'est qu'une intrigue de parti.

IV

Le gouvernement a si bien senti combien sa conduite était condamnable, qu'il a lui-même éprouvé le besoin de s'en excuser devant l'Assemblée. Il a répété à plusieurs reprises qu'il ne s'agissait que d'une loi provisoire, d'une loi de transition et de circonstance, et que l'Assemblée resterait libre de donner un caractère plus libéral à la loi municipale organique qu'une de ses commissions prépare depuis deux ans. Ce prétexte était bien trouvé, puisque certaines consciencces accommodantes s'en sont contentées de bon cœur. Mais ce n'est là au fond qu'un subterfuge et une circonstance aggravante. On sait ce qu'il faut penser des lois provisoires, et combien de temps elles durent; les lois municipales de l'empire étaient aussi des lois provisoires. C'est toujours sous prétexte de circonstances exceptionnelles qu'on inflige à la liberté ces grands désastres dont les conséquences sont si pesantes, et dont il lui faut tant d'années pour se relever. Ce genre d'hypocrisie ne trompe personne que ceux qui ont besoin d'être trompés. Les gouvernements et les assemblées qui invoquent des nécessités temporaires pour faire main basse sur les libertés publiques, font comme ces honnêtes gens qui empruntent le bien d'autrui en se promettant de le rendre quelque jour, et qui finissent par mourir sans l'avoir jamais restitué.

Mais quelles sont donc les circonstances extraordinaires qui exigent l'éclipse de toutes nos libertés ? Certes la position du ministère n'est pas enviable, et son impopularité va grandissant tous les jours; mais à qui donc en est la faute, sinon au ministère lui-même ? L'opinion publique et le gouvernement ont marché en sens opposé; mais pourquoi le gouvernement s'est-il défié de l'opinion publique ? Les élections législatives sont devenues, dit-on, trop républicaines; mais qui donc a effrayé le pays du fantôme de la restauration d'Henri V ? Le gouvernement n'a point de politique arrêtée, sa faiblesse se traduit dans ses violences mêmes, il s'agite pour faire semblant d'être fort; mais qui donc empêchait le gouvernement d'inspirer confiance au pays ? Le ministère ne peut plus gouverner que par la menace et par la peur; il a laissé passer l'heure des concessions utiles; tout essai de politique libérale lui est désormais impossible et ne servirait qu'à hâter sa perte. Mais qu'est-ce donc qui oblige le ministère à se cramponner au pouvoir qui lui échappe des mains ? De quel droit prétend-il châtier la France des fautes qu'il a commises ? S'il y a des circonstances extraordinaires, c'est lui qui les a fait naître; s'il y a des périls pour la tranquillité publique, c'est encore lui qui en est cause, et s'il veut les faire disparaître, il n'a pas besoin de faire des lois d'exception : il n'a qu'à reconnaître son impuissance et à descendre loyalement du pouvoir.

C'est là qu'est le mal, et c'est là aussi qu'est le remède. Le gouvernement est faible, parce qu'il ne sait pas ce qu'il veut, ou que, le sachant, il n'ose pas le dire, de peur de déplaire au pays; parce qu'il ne peut offrir à la France ni la sécurité qui résulte d'institutions régulières, ni la confiance qui s'attache à une politique définie. Voilà pourquoi il essaye de remplacer l'influence morale qui lui manque par l'intimidation administrative et par la compression légale; voilà pourquoi il a besoin de masquer sa faiblesse par de vaines démonstrations d'autorité. Voilà pourquoi il nous a donné la loi des maires, pourquoi il prépare la loi sur la presse, la loi sur la librairie, la loi des élections, et une foule d'autres lois tirées de l'arsenal du premier et du second empire. Voilà pourquoi, lorsqu'on l'interroge sur les motifs de ces mesures qui contrastent si tristement avec toutes ses doctrines passées, il se trouble, il balbutie, il s'irrite, et ne sait en définitive qu'invoquer l'exemple de toutes les dictatures révolutionnaires qui l'ont précédé.

Non, la France n'est pas dans un état révolutionnaire; ceux qui le disent la calomnient, en même temps qu'ils manquent de respect au gouvernement légal institué par l'Assemblée nationale. La France est calme, elle est affamée de repos, elle ne demande qu'à pouvoir se rassurer sur son avenir; elle ne marchandera pas sa confiance au gouvernement de la république septennale, si, fermant la dernière porte qui reste ouverte aux révolutions de toute nature, ce gouvernement prend la sage résolution de franchir le pas qui le sépare encore de la république définitive. Ce qui la rassurera le mieux, ce n'est pas l'emploi des moyens exceptionnels, c'est justement l'abandon de ces mesures révolutionnaires et de ces pratiques arbitraires avec lesquelles on s'obstine à la gouverner. Quoi qu'en pensent les esprits faux et courts qui dirigent aujourd'hui la politique du ministère, la loi des maires causera au gouvernement plus d'embarras que de profit. Elle mettra l'administration en guerre avec le suffrage universel partout où l'on essayera de s'en servir. Elle ne donnera pas plus de prestige au pouvoir, elle n'empêchera pas les élections républicaines, elle ne servira qu'à mettre les prétentions du ministère en contraste avec sa faiblesse et avec ses incertitudes. L'avenir n'appartient pas à ceux qui veulent faire violence à la confiance publique, mais à ceux qui savent la mériter en témoignant eux-mêmes à leur pays un peu d'estime et de confiance.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

SORBONNE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

COURS DE M. PAUL JANET

(de l'Institut)

Jacobi et la philosophie de la foi

I

Les attaques les plus vives contre Kant vinrent d'une école appelée, en Allemagne, la philosophie de la foi (*die Glaubensphilosophie*), qui, par son caractère et sa méthode, est en opposition complète avec le criticisme, quoiqu'elle

s'en rapproche plus qu'il ne semble par ses résultats. Cette philosophie suppose, un savoir immédiat, une connaissance intuitive de la vérité. Au lieu d'avoir recours à l'analyse critique, elle s'appuyait sur le cœur. Pour elle, la vérité n'est pas une chose banale : c'est une chose rare qui ne se révèle qu'à des âmes pures. Très-opposée au sens commun qu'elle considérait comme trop banal, cette école, remarquable par son caractère subjectif, tout individualiste, formait une aristocratie de belles âmes, de natures fines, délicates, pour qui la possession de la vérité est un privilége. Trois noms la résument : Hamann, Herder et Jacobi.

Jacobi est le plus grand, ou du moins le plus systématique. Quoiqu'il ne puisse être mis au même rang que Kant et ses trois grands disciples, il occupe cependant dans l'histoire de la philosophie une place importante, et mérite d'être étudié. Il naquit à Düsseldorf en 1743. Encore tout enfant, à ce qu'il raconte, il se prit à s'inquiéter des choses de l'autre monde avec une vivacité singulière : à l'âge de huit ou neuf ans, il fut saisi un jour de l'idée de l'éternité avec une telle force, que, jetant un grand cri, il tomba sans connaissance. Son père, négociant très-riche, le destinait au commerce. Il le plaça à Genève pour achever son apprentissage et se livrer, en même temps, à l'étude des sciences et des lettres. C'est là que Jacobi connut le célèbre naturaliste Bonnet, se lia avec un philosophe physicien Lesage et s'éprit d'une grande admiration pour les écrits de J. J. Rousseau.

A son retour de Genève, il fut placé à la tête de la maison de commerce de son père, qu'il abandonna quelques années plus tard pour se livrer exclusivement à la philosophie et aux lettres. Il devint le correspondant de Wieland, de Gœthe, de Lessing, et sa maison de Pempeldorf, près de Düsseldorf, était le rendez-vous des esprits les plus distingués. En 1794, l'invasion française le força de quitter ce charmant séjour pour se réfugier dans le Holstein. En 1804, il fut appelé à Munich où il devint membre, puis président de l'Académie des sciences de cette ville. Il y mourut le 10 mars 1819.

Il débuta, en 1779, par un roman philosophique, *Woldemar*, qu'il fit suivre d'un autre, *la Correspondance d'Alwill*, qui est resté inachevé. Parmi ses ouvrages de philosophie proprement dits, il n'y a aucun traité de longue haleine. Les principaux sont ses *Lettres à Mendelssohn sur la doctrine de Spinoza* (1785); un dialogue intitulé : *David Hume, ou idéalisme et réalisme* (1787); *Des choses divines et de leur révélation*, principalement dirigé contre le panthéisme de Schelling (1811).

Jacobi est un esprit essentiellement *intuitif* : c'est là son caractère distinctif et ce qui le pose en opposition complète avec Kant. Il déclare qu'il n'a jamais pu saisir les choses sous la forme abstraite; il ne veut et ne peut *sentir* la vérité que sous une forme concrète. « D'aussi loin que je me connais, dit-il, ç'a toujours été le caractère de ma nature de ne pouvoir me satisfaire d'aucun concept dont un objet, intérieur ou extérieur, ne fut pas intuitivement donné par sensation ou par sentiment. Ainsi le point mathématique, la ligne, la surface, n'ont été pour moi que des billevesées, ou, comme dit Voltaire, de mauvaises plaisanteries, jusqu'à ce qu'ils m'aient été expliqués en partant du corps sensible et dans l'ordre inverse, à savoir : la surface comme limite du corps, la ligne comme limite de la surface, le point comme limite de la ligne. » Rien d'étonnant donc qu'un esprit de cette nature ait pris pour principe de sa philosophie, « pour son grand thème », ces célèbres paroles de Pascal : « La nature confond les pyrrhoniens et la raison les dogmatistes. Nous avons une impuissance à prouver invincible à tout le dogmatisme; nous avons une idée de la vérité invincible à tout le pyrrhonisme. » La raison, chez lui, ne jouera donc qu'un rôle subordonné; elle ne servira qu'à une chose : à démontrer qu'il y a de l'indémontrable.

Jacobi commence par distinguer deux sortes de savoir : l'un médiat, l'autre immédiat. Le premier est obtenu par le raisonnement, par des opérations logiques, discursives, et, sur ce point, Jacobi ne diffère point des autres philosophes. Mais en quoi consiste le second? Le savoir immédiat n'a pas pour objet, comme on pourrait le croire, des axiomes, des principes *a priori*, des vérités nécessaires. Sur ce point, Jacobi se rapprocherait des conclusions de l'empirisme, si peu empirique qu'il soit d'ailleurs, et il ne verrait guère dans ces propositions fondamentales que des résultats de l'abstraction. L'objet du savoir immédiat, c'est la réalité, l'existence, ce qui est. « La philosophie a pour but de dévoiler et de révéler l'existence réelle » (*sie soll das Daseyn enthüllen und offenbaren.*) Ceci fait ressortir tout d'abord le caractère profondément réaliste de cette doctrine. Mais cet être, cette existence, cette réalité qui est le but de la philosophie, est inaccessible à la démonstration, aux procédés logiques, à la raison. « Le but de la philosophie, c'est donc d'arriver à l'indémontrable. » Le plus grand mérite du chercheur, c'est de dévoiler, de révéler ce qui est. L'explication n'est que le moyen, le chemin pour arriver au but; c'est le but le plus proche, mais non le dernier. Le dernier but, c'est ce qui ne se laisse pas expliquer, l'insoluble, l'immédiat, le simple.

« La conscience de l'homme tout entier, dit Jacobi, se compose de l'idée du conditionné ou du relatif, et de l'idée de l'inconditionné ou de l'absolu. Ces deux idées sont inséparables; l'une suppose l'autre. — Comme notre existence dépend d'une série indéfinie de conditions, un vaste champ est ouvert à nos recherches. Toutes ces recherches ont pour objet la découverte des moyens ou des conditions d'où dépend l'existence des choses. Les choses dont nous avons appris à connaître les conditions ou le mécanisme, nous savons les *construire*, nous les comprenons; ce que nous ne savons pas construire, nous ne le comprenons pas. — Prétendre donc découvrir les conditions de l'absolu, ou expliquer la possibilité de ce qui est absolument nécessaire; vouloir le construire et le comprendre, est une entreprise absurde. Et cependant c'est là ce que nous entreprenons lorsque nous nous efforçons d'*expliquer la nature naturellement*, et de découvrir le mécanisme du principe du mécanisme. Car si comprendre une chose, c'est en connaître la condition, il s'ensuit que, tant que nous comprenons, nous ne sortons pas de la série des choses relatives. Où cesse la chaîne des conditions, là nous cessons de comprendre, là cesse ce que nous appelons la nature. Chercher à expliquer l'existence de la nature, c'est chercher à concevoir le commencement de l'origine absolue de la nature, c'est chercher à se faire une notion de l'absolu lui-même, comme condition surnaturelle de cette nature, comme condition sans condition. Puisque donc l'absolu est hors de la nature et n'est avec elle dans aucun rapport naturel et que, néanmoins, l'ensemble des choses relatives est lié à l'absolu, l'absolu est appelé, à bon droit, le *surnaturel*. Et puisque ce qui n'est pas dépendant d'une condition ne saurait être expliqué ni

devenir l'objet d'une notion claire, le surnaturel ou l'absolu ne peut être admis que comme un fait : cet absolu, cet être des êtres, toutes les langues l'appellent Dieu. »

Si nous nous arrêtons un instant devant cette doctrine, moins pour la juger que pour la comprendre, nous reconnaîtrons qu'elle a le droit d'être prise sérieusement en considération par ses adversaires les plus déclarés. Admettons, en effet, ne fût-ce qu'à titre d'hypothèse, qu'il existe un monde surnaturel, c'est-à-dire ce que l'on comprend d'ordinaire sous ces mots : Dieu, âme, liberté. Ce monde surnaturel n'est pas en dehors de la nature ; au contraire, il s'y mêle, il y est intimement lié ; et cependant comment pourrions-nous le démontrer par des moyens naturels ? N'y a-t-il pas contradiction à l'exiger. Dire qu'on ne peut l'admettre parce qu'il est inaccessible et à la méthode expérimentale et au calcul, bref aux démonstrations scientifiques, c'est en réalité mal poser la question. Car comment ce qui est, par hypothèse, en dehors de la nature sensible, serait-il démontrable par les procédés de l'expérience ? Il faut donc ou bien reconnaître que l'expérience ne donne pas tout ; ou bien affirmer qu'il n'y a rien en dehors de l'expérience ; ce qui serait un dogmatisme exorbitant, que rien ne peut justifier. Et dès lors, si ce monde surnaturel, dont parle Jacobi, ne peut être ni nié, ni démontré, reste à l'admettre à titre de fait et à y croire.

Le livre *Sur la doctrine de Spinoza*, où Jacobi exposa cette thèse philosophique, fit grand bruit en Allemagne et fut fécond en conséquences; car il contribua à faire entrer dans le mouvement philosophique une doctrine qui était restée sans influence pendant plus d'un siècle et demi. L'histoire nous apprend, en effet, que le XVIIe siècle n'a qu'à peine connu Spinoza. Malebranche qui en était si près, sans s'en douter, l'appelle « un monstre ». Leibniz n'est guère plus tendre. Le XVIIIe siècle, pour d'autres raisons faciles à comprendre, ne lui fut guère plus favorable. Bref, on n'en parlait qu'avec répulsion ; c'était une espèce d'épouvantail que personne n'avait le courage de regarder de près. Dans les derniers temps de sa vie, Lessing le lut, et cette lecture le convertit au panthéisme : il en fit l'aveu à Jacobi, dans un entretien célèbre que celui-ci nous a conservé et qui conclut en ces termes : ἓν καὶ πᾶν. Voilà ma foi. Après la mort de Lessing, Jacobi révéla cette conversion qui souleva beaucoup de clameurs, notamment de la part de Mendelssohn. Mais Jacobi prit la défense de Spinoza et il fut ainsi, avec Lessing et Gœthe, un de ceux qui remit au jour la doctrine d'où devaient sortir Schelling et Hegel.

Pour Jacobi, Spinoza est le plus grand des philosophes, de ceux du moins qui ont voulu tout expliquer par les pures données de l'intelligence. Seul, il a tiré les déductions rigoureuses de *toute philosophie de l'entendement* : philosophie qui aboutit nécessairement et quoi qu'elle fasse au fatalisme et au panthéisme. C'est là pour Jacobi une vérité de fait incontestable et le mérite de Spinoza, à ses yeux, c'est de l'avoir montré clairement. On sait de plus que la philosophie de Spinoza, comme tout panthéisme, donne lieu à une double interprétation. Les uns voient dans le spinozisme une doctrine assez rapprochée du mysticisme de Plotin : les autres l'interprètent dans le sens du pur naturalisme et le rapprochent ainsi d'Épicure. Jacobi adopte cette seconde interprétation ; ce qui le conduit à conclure en dernière analyse que toute philosophie de l'entendement conduit à l'athéisme et au matérialisme. Telle est l'affirmation qu'il reproduit sans cesse et qui l'amène à poser, en face de cette philosophie pernicieuse de l'entendement, une autre philosophie fondée sur le sentiment, la foi, la croyance, et qui est la sienne.

Mais qu'est-ce donc que cette croyance ? D'abord, il faut l'entendre dans un sens tout naturel et ne pas la confondre avec une foi révélée. Ceci compris, il est assez difficile d'en dire plus long, car comment expliquer un acte aussi simple que l'intuition. Ce n'est pas ici un mécanisme logique qu'on puisse décomposer ; il faut non démontrer, mais faire sentir ; il faut qu'une âme réponde à une âme. « La philosophie de l'entendement, dit-il, c'est la lettre ; la philosophie de la foi, c'est l'esprit. » La philosophie de la croyance n'est pas un tissu d'abstraction, c'est une chose vivante, c'est la vie. L'esprit est primitivement et essentiellement croyance : la raison elle-même suppose une foi primitive, la foi en la raison. « Cher Mendelssohn, nous sommes tous nés dans la foi et nous devons demeurer dans la foi ; comme nous sommes tous nés dans la société et devons demeurer dans la société. » Jacobi assimile cette intuition intellectuelle à l'intuition sensible ; c'est un sens du spirituel qui est en nous. « De même que la réalité manifestée aux sens extérieurs n'a pas besoin de garantie, parce qu'elle est elle-même le plus sûr garant de sa vérité ; ainsi ce sens extérieur que nous appelons raison (il donnait souvent ce nom à la foi), n'a besoin d'aucune garantie, parce qu'elle est elle-même le plus puissant témoin de sa vérité. De même qu'il y a une intuition sensible par les sens ; de même, il y a une intuition intellectuelle par la raison. Aucune démonstration ne peut valoir contre l'intuition intellectuelle qui nous fait connaître les objets supérieurs à la nature, c'est-à-dire qui en fait la certitude et la vérité. » C'est par la foi, dit ailleurs Jacobi, que nous savons que nous avons un corps et qu'il est hors de nous d'autres corps et d'autres êtres pensants. Véritable et merveilleuse révélation ! Nous connaissons les autres choses en même temps et avec la même certitude que nous-mêmes : « *car sans le toi, le moi est impossible.* »

On remarquera qu'ici Jacobi rejoint l'École écossaise ; et ce rapprochement, ce n'est pas nous qui le faisons ; il l'a fait lui-même, puisqu'il s'appuie sur l'autorité de Reid, disant que la perception est la représentation d'une chose avec la foi en son existence extérieure. La foi de l'un s'accorde avec le sens commun de l'autre ; seulement, Jacobi pénètre plus avant que Reid. Le sens commun est en définitive une dénomination vague, superficielle, qui ne sert souvent qu'à couvrir des préjugés ; la croyance de Jacobi est à la fois moins banale et plus intime.

Si l'on a bien compris ce que Jacobi entend par foi, et comment de cet acte intuitif il fait la base d'une philosophie essentiellement réaliste, on comprendra aussi qu'en tout ce qui touche aux questions métaphysiques proprement dites, il ne peut s'embarrasser de longues démonstrations.

Ainsi, il pose en principe que Dieu ne peut être démontré. Tout au plus admettrait-il la preuve dite de saint Anselme, parce qu'au fond elle se réduit à dire que l'être existe nécessairement. « Mon *Credo*, dit Jacobi à Lessing, n'est pas dans Spinoza. Je crois moi en une cause intelligente et personnelle du monde. — *Lessing*. Ah ! tant mieux ! Vous m'apprenez quelque chose de nouveau. — *Jacobi*. Je me tire d'affaire par un *salto mortale*. Du fatalisme, je conclus contre lui-même... Je laisse-là Spinoza, impatient de me jeter dans les

bras du génie sublime (1) qui a dit : « Qu'un soupir de l'âme vers le meilleur, le futur et le parfait est une démonstration plus que géométrique de la divinité. » Et ailleurs : « Je ne suis pas, je ne veux pas être, si Dieu n'est pas. Ce qu'il y a de plus élevé en moi s'adresse irrésistiblement à un être suprême, incompréhensible, auquel je crois par amour. »

A toute philosophie spéculative, Jacobi oppose la philosophie naturelle fondée principalement sur la foi aux choses divines. Et pour ramener son siècle à cette foi, il imite saint Paul à Athènes : « Je vois, dit-il, que vous servez l'*honneur* : or, quiconque respecte l'honneur s'incline devant l'autel d'un Dieu inconnu. Il promet d'obéir à un être qui voit l'intérieur de son âme. Car l'honneur exige de nous d'être ce que nous paraissons, de ne violer aucune loi acceptée secrètement ; sa devise est : vérité. Va donc, obéis à ton Dieu inconnu. Parais ce que tu es et sois ce que tu parais. Mais prends garde qu'aucune malice ne se glisse dans ton cœur ; car ton Dieu voit l'intérieur de ton âme ; c'est son essence, c'est sa force. Et si bientôt il ne te fait pas connaître son nom, si tu n'apprends pas par expérience qu'il est celui duquel viennent la vie et la lumière, appelle-moi devant l'univers un trompeur, un fou, un illuminé, — ce que tu voudras. »

Pour Jacobi, la liberté s'établit de même : « Je ne connais pas la nature de la volonté, d'une force se déterminant elle-même ; car je ne suis pas par moi-même. Mais je sens en moi une telle force, et par son usage j'apprends ce que la chair et le sang ne m'apprennent pas. L'expérience et l'histoire m'apprennent que l'action de l'homme dépend beaucoup moins de sa pensée que sa pensée de ses actions ; que le chemin de la connaissance est donc un chemin mystérieux, point syllogistique, point mécanique. »

II

Tels sont les traits généraux de sa philosophie spéculative. Elle se réduit à dire en résumé : que toute philosophie démonstrative en suppose une autre, parce que toute preuve suppose quelque chose qui est déjà prouvé, et dont le principe est immédiatement donné. L'élément de toute connaissance et de toute activité humaine est donc la foi.

Ceci nous laisse entrevoir comment la doctrine de Jacobi est beaucoup moins éloignée du criticisme qu'il ne semble le croire. Elle peut même être considérée comme la forme populaire de la philosophie de Kant. En effet, Kant dit qu'il nous est impossible de dépasser l'expérience, que notre connaissance scientifique est contenue dans les limites de l'expérience, mais qu'au delà nous entrevoyons la possibilité et même la nécessité d'un inconnaissable (noumène). Nous avons vu Jacobi soutenir une thèse analogue. Quoique adversaire de Kant, il était d'ailleurs, on le sait, son grand et sincère admirateur : où donc est la différence entre les deux ?

Kant est un esprit scientifique, abstrait ; Jacobi est un esprit vivant et concret. L'un a la foi dans le raisonnement, l'autre dans l'intuition immédiate. Autant la série des déductions abstraites de Kant répugnent à Jacobi, autant Kant était opposé à la doctrine sentimentale de son adversaire, et il s'est expliqué sur ce point dans un opuscule qui a pour titre : *D'un ton élevé qu'on a pris récemment en philosophie*. Mais le point capital de leur opposition était entre l'idéalisme de l'un et le réalisme de l'autre. On ne peut même nier qu'à cet égard Jacobi a dirigé contre Kant une critique très-pénétrante qui peut se ramener au dilemme suivant : ou bien nos sensations sont purement subjectives et alors comment admettre une chose en soi ? Ou bien vous admettez une chose en soi, ce que vous ne pouvez faire qu'en vous appuyant sur le principe de causalité (la chose en soi étant supposée la cause de nos sensations), et alors comment ne pas reconnaître au principe de causalité une valeur objective ?

En un mot il reprochait à Kant son demi-idéalisme. Et quand cette doctrine aboutit plus tard à l'idéalisme complet de Schelling, Jacobi la poursuivit encore avec plus d'acharnement, comparant l'idéaliste à un somnambule qui rêverait au faîte d'une tour que c'est à lui que tient la tour et que c'est à la tour que la terre est suspendue.

Puis l'opposition des deux *Critiques* de Kant lui déplaisait : « Le criticisme, disait Jacobi, commence par supprimer *théoriquement* la métaphysique par amour pour la science ; puis il supprime *pratiquement* la science par amour pour la métaphysique.

Ceci nous conduit à une des parties les plus originales de la philosophie de Jacobi : sa morale. D'après tout ce qui précède, on ne s'attend pas probablement à en trouver une exposition serrée, systématique, scientifique. Elle s'est produite en effet sous la forme littéraire et dramatique, dans le roman de *Woldemar*, ouvrage qui, à la fin du XVIIIe siècle, obtint un grand succès et fut de bonne heure traduit dans notre langue, mais qui nous paraît maintenant une œuvre gauche, artificielle, peu intéressante, malgré les sentiments délicats, raffinés, bizarres qui s'y trouvent exprimés. Il n'est pas toujours facile, dans ce roman, de distinguer ce qui est la pensée propre de Jacobi de ce qui appartient au personnage de Woldemar. En outre, la forme du dialogue prête à des équivoques, à des développements passionnés, à des entraînements de part et d'autre. Elle exclut l'exactitude d'une exposition impersonnelle. Cette réserve faite, voyons quelle est la thèse morale soutenue dans le *Woldemar*.

Jacobi, comme moraliste, appartient à l'école sentimentale, doctrine qui fut principalement représentée au XVIIIe siècle par Hutcheson, Ferguson, Adam Smith, Hume. Jacobi les avait lus, et c'est même à propos de la morale de Ferguson que la discussion s'engage. Mais pour bien comprendre l'originalité de notre philosophe, il faut d'abord dire quelques mots de la doctrine des Écossais.

Celle-ci ne peut être appelée sentimentale qu'en un sens tout particulier. Que font, en effet, les Écossais ? Ils partent exactement comme les utilitaires d'un fait de la nature humaine ; mais ce fait une fois trouvé et posé, ils cherchent à donner à la morale une forme rigoureusement systématique. Les utilitaires constatent à titre de fait que l'homme cherche le plaisir, et de là ils croient pouvoir déduire toute la morale. Les Écossais, eux, partent d'un instinct primitif, inexplicable, qui nous portent vers le bien. Mais, ce fait constaté, ils usent de tous les procédés scientifiques : induction, classification, généralisation, etc., pour constituer leur morale. Ainsi A. Smith dans sa *Théorie des sentiments moraux* emploie exa-

(1) Hemsterhuys, philosophe hollandais du XVIIIe siècle, il appartient à l'école du sentiment.

tement la même méthode qu'il a appliquée aux faits économiques dans son célèbre traité sur la *Richesse des nations*. Ce sentiment primitif que les Écossais appellent sympathie, bienveillance, etc., est donc pour eux un fait objectif : leur morale est savamment ordonnée, et elle ne se produit pas à l'aide d'élans et d'effusions. C'est une morale fondée sur le sentiment, mais non une morale de sentiment.

Au contraire, la morale de Jacobi est, dans toute la rigueur du terme, une morale de sentiment; et, à ce titre, elle a un caractère subjectif, individualiste. Par sa forme éloquente et passionnée, elle ressemble à celle de Jean-Jacques Rousseau; si bien que quelquefois on croirait lire des pages de la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, De plus, Jacobi réagit, comme Rousseau, contre les tendances du livre *Sur l'esprit*, d'Helvétius, dont l'influence a été si grande au XVIIIe siècle que toute morale hostile à la doctrine du plaisir s'est cru obligée de le combattre. Plusieurs passages du *Woldemar* sont visiblement dirigés contre cet ouvrage, et, chose curieuse, Jacobi qui parle si souvent comme Rousseau, qui l'avait lu et admiré, ne le cite jamais.

Mais où faut-il donc chercher la véritable originalité de Jacobi comme moraliste ? C'est sur un point essentiel qu'il a bien éclairci. Les Écossais ne semblent pas avoir remarqué que le sentiment est un phénomène tout subjectif, difficile par là même à identifier avec une loi. Jacobi l'a vu et il a vu plus loin encore : c'est qu'en morale il y a un conflit possible entre la conscience individuelle (élément subjectif) et la loi morale, la règle abstraite (élément objectif). Expliquons ceci : Pour la plupart des moralistes, au moins à l'époque où écrivait Jacobi, la loi morale n'était guère conçue que comme une sorte de discipline *extérieure*, à la fois matérielle et légale, composée à la fois de principes de sens commun, de croyances religieuses, de prescriptions des lois positives, le tout fondu ensemble, tant bien que mal et accepté par la généralité des hommes, sans y regarder de trop près, par tradition et un peu de confiance. C'est contre la conception de cette loi purement *extérieure*, devant laquelle la conscience de chaque homme n'aurait qu'à s'incliner, sans avoir le droit de rien dire, que Jacobi ne cesse de réclamer. Il est l'avocat du sentiment individuel, de la vertu qui naît des inspirations subites et des grands enthousiasmes. Il s'inquiète non des belles prescriptions, mais des belles actions. Il réclame les droits de l'individu contre la loi traditionnelle. Ce qui le touche avant tout, ce sont les grands caractères, les grands dévouements, les inspirations héroïques. Dans sa *Lettre à Fichte*, il se révolte contre toute espèce de loi. « J'avoue, dit-il, ne pas connaître le bon et le vrai en soi et n'en avoir qu'un lointain pressentiment, et je m'indigne lorsqu'on veut m'imposer la volonté pure qui ne veut rien (1), ce fantôme de liberté et d'indépendance absolue. Je la repousse au risque d'être accusé d'athéisme et d'impiété. — Oui, je suis cet athée, cet impie, qui, contre la volonté qui ne veut rien, voudrait mentir comme Desdémona mourante, tromper comme Pylade se donnant pour Oreste afin de mourir à sa place, tuer comme Timoléon, violer son serment et la loi comme Épaminondas et Jean de Witt, se déterminer au suicide comme Othon..., parce que je crois que la loi est faite pour l'homme et non l'homme pour la loi. Je me ris d'une philosophie qui pour cela me traite de criminel, et j'ai en moi la certitude que le droit de grâce exercé par ma conscience sur la lettre de la loi morale absolue, est un droit souverain de l'humanité, le sceau de sa dignité, de sa nature divine ! »

Jacobi semble cependant avoir vu les dangers d'une semblable morale, car l'un des interlocuteurs de *Woldemar* s'écrie : « A merveille ! tout est clair à présent, et l'on voit assez que, d'après votre doctrine, la morale doit changer selon les temps et les circonstances, et que votre héros ne peut être soumis à des principes invariables. Il se prescrit lui-même ses devoirs à sa fantaisie, aujourd'hui ceux-ci, demain ceux-là ; pourvu qu'il soit content de lui-même, il a fait tout ce qu'il doit. — Un moment ! reprend Woldemar, ce ne sont pas les principes de mon héros qui varient selon le temps et les circonstances, mais bien la manière d'en faire l'application, et voilà pourquoi en voulant toujours la même chose, il doit souvent paraître à l'extérieur en opposition avec lui-même. » Ailleurs Jacobi montre fort bien que les progrès de la morale sont nés justement de cet antagonisme de la conscience individuelle contre la loi. Tout progrès moral commence par une conscience individuelle, par une protestation contre la loi acceptée par tous aveuglément : ainsi a fait Socrate, ainsi a fait le christianisme.

Il faut reconnaître que Jacobi a posé en termes clairs un problème moral assez délicat. Mais est-il si loin de Kant et de ses disciples, quoiqu'il les attaque toujours? Il ne semble pas. Seulement Kant, dont la morale est postérieure au *Woldemar* de plusieurs années, a traité la question avec beaucoup plus de profondeur. Il a bien vu aussi l'antagonisme de la loi et de l'individu; mais il a réconcilié ces deux termes, car il admet à la fois l'universalité de la loi et l'autonomie de la volonté. La loi n'est pas une chose venant du dehors, elle est en nous, et la conformité à cette loi est la parfaite liberté. Kant, remarquons-le, a beaucoup trouvé en morale, quoique souvent on ne s'en aperçoive pas. Ses doctrines sont entrées dans le courant, devenues presque vulgaires, ce qui fait croire à tort que bien des questions ont été de tout temps bien posées et nettement résolues.

Les attaques de Jacobi sont donc loin d'être toujours fondées, tandis que sa doctrine morale prêterait beaucoup aux attaques. Il a, en effet, le tort de prendre les exceptions, les cas rares, les actions extraordinaires pour en faire la loi. Où conduirait une pareille morale toute d'imagination et fondée sur le secours incertain du cœur! Aussi Jacobi est-il, loin d'être toujours d'accord avec lui-même :

WOLDEMAR.

Celui qui se fie à son cœur est un insensé.

HENRIETTE.

Fiez-vous à l'amour; il ôte tout, mais il donne tout.

C'est en ces termes que finit son roman. Nous voilà bien embarrassés. Qui faut-il croire : le héros ou l'héroïne? La thèse de Jacobi n'a donc de valeur que comme protestation contre le formalisme étroit en morale. La discussion qu'il a soulevée est analogue à celle qui se pose en esthétique sur l'opposition du génie et de la règle, de l'inspiration et des lois de l'art. Et c'est en ce sens que madame de Staël, interprétant notre philosophe dans son livre *sur l'Allemagne*, a raison de dire : « Il y a mille manières d'être un très-mauvais homme sans violer aucune loi reçue, comme on peut faire

(1) Il ne désigne ainsi la liberté telle que Kant la définit

une détestable tragédie, en observant toutes les règles et toutes les convenances théâtrales. Quand l'âme n'a pas d'élan naturel, elle voudrait savoir ce qu'on doit dire et ce qu'on doit faire dans chaque circonstance, afin d'être quitte envers autrui et envers elle-même, en se soumettant à ce qui est ordonné. La loi cependant ne peut apprendre en morale ni en poésie que ce qu'il ne faut pas faire; mais, en toutes choses, ce qui est bon et sublime ne nous est révélé que par la divinité de notre propre cœur. »

— Rédigé pour la *Revue politique et littéraire* par .....

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Un épisode de la guerre de partisans dans les Vosges

Le rôle des francs-tireurs pendant la dernière guerre a donné lieu à des appréciations bien divergentes. Encore à l'occasion d'un récent procès, — on en a dit beaucoup de bien et beaucoup de mal. Il est vrai qu'il y a eu de bonnes compagnies, de médiocres, et même de mauvaises. On en pourrait citer, en petit nombre heureusement, dont la seule tactique consistait à se maintenir à une distance respectueuse de l'ennemi. D'autres péchaient par l'absence de discipline : les officiers ne savaient pas commander, et les hommes ne se souciaient pas d'obéir. On se faisait franc-tireur pour échapper aux sévères obligations du service régulier, et tandis que les uns entraient dans les compagnies pour prendre une part plus grande à la fatigue et au danger, d'autres n'y voyaient qu'une occasion de faire la guerre en amateurs. Les populations avaient contre nos *guérilleros* d'autres griefs. La terrible régularité avec laquelle les Prussiens font la guerre d'invasion avait étouffé dans son germe « la guerre au couteau ». Presque partout l'uniforme des francs-tireurs inspirait au paysan plus de terreur que l'uniforme prussien. Les hardis coups de main qui attiraient sur sa chaumière, sur sa tête, de si cruelles et si injustes représailles, trouvaient dans le campagnard une désapprobation qui allait parfois jusqu'à la résistance. Il faut ajouter que les meilleures et les mieux disciplinées de ces compagnies, vis-à-vis de l'habitant, avaient parfois leurs exigences. Dans les vicissitudes de leur vie d'aventures, au milieu des marches forcées et du vagabondage armé à travers les bois, elles ne pouvaient toucher avec une entière régularité la solde et les vivres. A qui s'adresser, quand on manquait de tout? A l'habitant évidemment, et comme souvent l'habitant, grâce précisément à la protection des francs-tireurs, ne connaissait que par ouï-dire les maux de la guerre, il s'irritait fort d'entendre conjuguer pour la première fois le verbe *requérir*. Les paysans qui ne savaient pas ce que c'était que l'invasion prussienne, ou qui n'avaient aperçu que par hasard quelques uhlans bien polis, bien curieux et bien craintifs, ceux qui n'avaient pas vu des compagnies entières envahir leur chaumière, piller leur cave, vider leur grenier, ravager leur basse-cour, démonter la vieille horloge ou fouiller dans les vieux bas, qui n'avaient pas vu le troupier allemand coucher tout habillé avec ses éperons dans les draps de toile bise, s'indignaient d'entendre les *vengeurs* de n'importe quoi ou l'*avant garde* de n'importe qui, réclamer un sac de blé ou quelques bottes de paille. Comme ils ne savaient pas encore comment les Silésiens ou les Poméraniens s'entendaient à faire le ménage, c'était avec une entière bonne foi qu'ils s'écriaient : « Les francs-tireurs sont pires que les Prussiens! » Et cependant, avec leur prudence de paysans, à tout hasard ils réservaient pour une visite éventuelle des Teutons le vin et les vivres qu'ils refusaient à leurs défenseurs. Ils n'étaient pas sans avoir vu par les journaux que les soldats du roi Guillaume répondaient souvent à un refus par l'incendie ; et ils savaient d'autre part que le franc-tireur ne brûlait pas les chaumières françaises. Ajoutez à cela les excès de quelques bandes moins disciplinées, la destruction, peut-être inutile, de quelque pont, en compensation de tant de destructions nécessaires qu'on avait négligées, et vous aurez une idée des griefs que le paysan nourrissait contre les francs-tireurs.

Malgré des accusations, justifiées pour quelques corps, imméritées pour la plupart, on ne peut nier qu'ils n'aient rendu de grands services. Ils inspiraient aux Prussiens une terreur qui parfois allait jusqu'à la fièvre, et s'ils ont exposé quelques localités à d'abominables vengeances, ils en ont protégé un plus grand nombre contre les visites de l'ennemi. Du jour où les képis de fantaisie et les chapeaux de forme étrange ont commencé à se montrer dans nos forêts, les uhlans ont compris qu'il ne suffisait plus de se mettre à quatre pour faire des conquêtes. Presque partout, les *irréguliers* se sont associés aux opérations des troupes régulières : sur la Loire, en Bourgogne, en Franche-Comté, ils ont fait leur partie dans les batailles rangées ; les généraux des armées de province, comme Chanzy, ont consigné leurs services dans les rapports adressés au gouvernement, comme dans les livres destinés au public.

I

Pourtant un de ces corps qui s'est fait une certaine réputation dans nos provinces de l'Est, a constamment agi presque isolé et sous sa propre responsabilité. Ce sont les *chasseurs des Vosges* ou l'*avant-garde de la Délivrance*. M. Rambaux, garde général à Bulgnéville, a raconté leurs exploits (exploits auxquels il a pris une part active) dans deux petites brochures, l'une autographiée, l'autre imprimée, intitulées *Campagnes de la 1re compagnie des gardes forestiers des Vosges* (1), et *le Pont de Fontenoy* (2).

Ce nom des Vosges rappellera sans doute à l'esprit du lecteur les grandes montagnes, les gorges rocheuses, les précipices torrentueux, les noires sapinières, les ruines fantastiques des vieux *schloss* de grès rouge, qui dans Erckmann-Chatrian forment le cadre de la guerre de partisans dans les Vosges. Mais il s'agit ici de la partie occidentale du département des Vosges, c'est-à-dire d'un pays très-uni, très-boisé, le moins pittoresque de la France orientale ; j'allais dire le plus prosaïque, mais je m'arrête. Je me souviens qu'ici est cette contrée des « marches de Lorraine », où dans de certains temps s'est réfugiée l'âme de la vieille Gaule ; qu'ici sont ces forêts, ces *bois chenus* où les voix mystérieuses annonçaient à la France du XVe siècle celle qui chasserait l'Anglais, et que

(1) Autographié à Mirecourt, chez Humbert.
(2) Nancy et Paris, 1873, chez Berger-Levrault.

les noms de Domremy, de Vaucouleurs, de Neufchâteau, sont inséparables du grand nom de Jeanne Darc. Beaucoup de ces obscurs villages ou bourgades sont célèbres dans l'histoire de nos guerres féodales. Bulgnéville, un chef-lieu de canton, a vu la grande bataille livrée, en 1431, entre Antoine de Vaudémont et René de Lorraine, assisté de Lahire et de Xaintrailles. Dans la forêt de Lamarche se dresse un chêne colossal, quatre fois centenaire, que cinq hommes auraient peine à embrasser : sous ses branches noueuses se réunissaient au XVIIe siècle les partisans lorrains qui harcelèrent l'armée française occupée au siége de la Mothe.

C'est dans cette même forêt, non loin du chêne légendaire, à moitié chemin entre Lamarche et Bulgnéville, que les *chasseurs des Vosges*, en décembre 1870, avaient établi leur camp de la Vacheresse. C'était une idée audacieuse assurément que de s'établir en un camp, en face des garnisons allemandes de Toul, de Nancy, de Lunéville, d'Épinal, et à quelques kilomètres d'une grande voie de communication pour les armées prussiennes : la route d'Épinal à Neufchâteau. Constamment cette route était parcourue par les convois et les colonnes ennemies. Ce *refuge* n'était entouré que d'une palissade de bois ; il était surtout protégé par l'épaisseur de la forêt, où il était comme perdu. Il a suffi pourtant à inquiéter pendant deux mois entiers l'armée conquérante ; il a immobilisé dans la région plusieurs milliers d'Allemands qui n'eussent pas manqué de se porter contre Chanzy, Faidherbe ou les défenseurs de Paris. Le « camp de la délivrance » était pour le soldat d'outre-Rhin un lieu mystérieux, plein d'embûches et d'épouvantes. On évaluait le nombre de ses défenseurs à une dizaine de mille hommes. « Nos partisans, dit M. Rambaux, laissaient à dessein s'accréditer ces bruits et bien d'autres plus effroyables, tels que les fusillades d'espions, les mutilations des prisonniers, etc. »

Combien donc étaient-ils, ces chasseurs de Prussiens ? A peu près trois cents. Leur petit bataillon se divisait en plusieurs compagnies : 1° celle des guides forestiers, formée de gardes forestiers, appelés à l'activité par un décret ; 2° trois autres compagnies recrutées d'éléments les plus divers. Il y avait parmi ces hommes des volontaires d'Alsace ou des Vosges, mais surtout des échappés de Metz, de Sedan, des *lignards*, des chasseurs à pied, des dragons, des cuirassiers, des *turcos*. Le corps d'officiers était composé d'hommes qui, à travers tous les hasards et tous les désastres, avaient pu se dérober à la captivité. La plupart avaient été sous-officiers dans l'armée régulière. Un secrétaire de l'inspection académique des Vosges, avec ses galons de sergent-fourrier, représentait l'Université. A diverses reprises la petite armée fut renforcée de compagnies de mobilisés ou de bataillons de mobiles, envoyés par les autorités des départements voisins.

Étant peu nombreux, il leur fallait se multiplier. C'était une véritable guerre d'attaques soudaines et de surprises, parfois sanglantes, contre les détachements allemands qui se hasardaient dans leur voisinage. Un jour, l'un des capitaines, M. Coumès, apprend que seize Prussiens sont arrivés à Vittel, chef-lieu de canton, pour y lever des contributions. Il y court avec sept hommes seulement, *cerne* l'hôtel de ville où les Allemands attendaient leur argent, entre presque seul dans la mairie le revolver au poing, et en ramène quinze prisonniers dont un officier. Le seizième Prussien avait été tué.

Quelques jours après, on apprend qu'une colonne, évaluée à 1200 hommes, composée de chasseurs silésiens, avec de la cavalerie et de l'artillerie, est en route sur Lamarche. Le gros de l'expédition, environ six cents hommes, devait coucher le 8 décembre au village de Dombrot-le-Sec. On part alors du camp de la Vacheresse, à la chute du jour, au nombre de cent cinquante : les guides forestiers prennent naturellement la tête de la petite troupe. On marche toute la nuit dans le brouillard, à travers les bois et les champs. On arrive à Dombrot, le 9 décembre, vers six heures du matin. Une sentinelle prussienne eut à peine le temps de jeter son *Wer da* et de tirer son coup de fusil : un des turcos, qui s'était avancé auprès d'elle en rampant comme une couleuvre, lui avait planté son couteau dans le corps. On se précipite alors dans le village : les uns enfoncent les portes des maisons et surprennent les Prussiens réveillés en sursaut ; les autres se mettent en devoir d'enclouer les canons qui sont sur la grande place. Malheureusement les Prussiens, ou peut-être les habitants, avaient fortement barricadé les maisons. On perd ainsi beaucoup de temps ; les Allemands peuvent enfin se reconnaître, s'armer et se ranger en bataille. Il faut battre en retraite immédiatement sous peine d'être écrasé par des forces trop supérieures. L'ennemi heureusement n'ose poursuivre un adversaire dont il ne connaît ni le nombre, ni la situation. La prudence allemande flairait quelque piége. On put se retirer sans autre perte que trois morts et quelques blessés. Quant aux pertes de l'ennemi, dit M. Rambaux, « d'après les cadavres que j'ai pu voir pendant l'action, je les évalue à environ soixante morts ou blessés ».

Le lendemain, 10 décembre, la colonne prussienne continuait sa route. On résolut de l'arrêter à 8 kilomètres de Lamarche. Avec trois cents hommes, sans canons ni cavalerie, on n'hésita pas à livrer à des forces triples ou quadruples une sorte de bataille rangée. Les Français étaient postés sur une hauteur, déployés en tirailleurs ; les Prussiens étaient abrités par une forêt, et cherchaient à en sortir pour enlever la position française. Le feu des chasseurs vosgiens était si bien nourri que vingt fois les Allemands durent reculer. Les munitions commençaient à faire défaut, et les colonnes prussiennes gagnaient du terrain, s'avançaient en masse compacte. Un dernier effort, une charge à la baïonnette les repousse dans le bois, et la petite troupe peut opérer sa retraite en sûreté, emmenant tous ses blessés. Mais, au lieu de se replier sur Lamarche, elle se dérobe à la poursuite des Allemands et, par un long circuit, vient se replacer sur leurs derrières. Les Allemands commençaient à jouir de leur succès, c'est-à-dire qu'ils fouillaient les maisons de Lamarche et, sous prétexte de fusils à chercher, vidaient les caves et les armoires et distribuaient force coups de crosse à l'habitant. Ils avaient imposé cette petite ville de deux mille âmes à 300 000 francs de contribution. Ils n'eurent pas le temps de les encaisser. En apprenant la présence d'un corps français sur leurs derrières, pensant toujours avoir celui de la veille en avant d'eux, ils se crurent pris entre deux feux. Ils décampèrent au plus vite sur Épinal, avec 5 ou 6000 francs seulement sur les 300 000 francs, et trois otages. Leur commandant, de détresse, oublia sa bourse et *sa* montre sur la table de nuit. Tel fut le combat de Lamarche ou du mont des Fourches. Les précautions que prennent toujours les Allemands pour l'enlèvement de leurs morts et de leurs blessés n'ont pas permis de constater l'étendue de leurs pertes. Le chiffre de cent cinquante hommes énoncé

par M. Rambaux paraît un peu élevé. Celles des Français s'élevèrent à une quinzaine d'hommes.

Voilà à quels divertissements, presque cynégétiques, se livraient les chasseurs des Vosges. Mais tout n'est pas rose dans cette guerre de partisans qu'on se représente volontiers sous les couleurs les plus séduisantes. L'hiver de la guerre fut, comme on le sait, des plus rudes. Il fallait cheminer souvent par des sentiers ensevelis sous un demi-mètre de neige. Les sentinelles, par ces terribles nuits de décembre, souffraient cruellement. Un garde forestier, un jour, eut un pied gelé. On faisait parfois de longues marches sans trouver de vivres. Les rapports avec les habitants et les communes n'étaient pas toujours des plus cordiaux. Il fallait que le soldat vécût. Ce qui montre cependant que les francs-tireurs ne furent pas trop exigeants, c'est que les cantons placés dans le voisinage de leur camp n'accusèrent plus tard, devant les commissions d'enquête organisées pour l'évaluation des pertes et des dommages, que des chiffres inférieurs de près de moitié à ceux que fournirent les autres cantons.

II

Le fait d'armes le plus brillant qu'ait accompli cette petite armée, c'est la destruction du pont de Fontenoy, village situé sur la Moselle et sur la grande voie ferrée de Strasbourg à Paris. L'ordre de tenter quelque coup sur cette ligne avait été expédié par le gouvernement de Tours. Cette mesure paraît s'être rattachée au grand mouvement de Bourbaki dans la direction de l'Est. En faisant sauter un pont ou un tunnel sur la ligne principale des communications allemandes, on pouvait empêcher ou du moins retarder un mouvement des Prussiens dans la même direction. L'accomplissement de cette hardie tentative, malheureusement retardé par des tracasseries administratives et d'autres circonstances indépendantes de leur volonté, n'eut pas sur la marche générale des opérations tous les effets qu'en attendaient les partisans vosgiens. La destruction du pont de Fontenoy est surtout célèbre par les horribles représailles qu'exercèrent les troupes du roi Guillaume sur le village et ses habitants.

Quant aux francs-tireurs, ils avaient reçu un ordre de leur gouvernement : ils l'accomplirent en gens déterminés.

Du camp de la Vacheresse à Fontenoy-sur-Moselle, il y a 80 kilomètres à parcourir, dans un pays alors couvert de garnisons prussiennes. Il fallait cheminer entre Épinal et Neufchâteau, entre Mirecourt et Colombey, toutes localités occupées par les Allemands; il fallait franchir deux des grandes routes des Vosges, perpétuellement sillonnées par leurs convois et leurs détachements ; passer une rivière sans pont à 4 kilomètres de Toul, où il y avait 3000 ou 4000 hommes, opérer à 14 kilomètres de Nancy, où il y en avait 10 000. Il fallait traîner derrière soi des voitures chargées de 400 kilogrammes de poudre et tout le matériel nécessaire à l'opération. Il fallait, par des chemins presque impraticables, par des forêts pleines de neige, marcher avec une extrême rapidité. Il fallait n'être aperçu d'aucune sentinelle, d'aucune patrouille de uhlans, même n'être vu autant que possible d'aucun passant, et traverser les villages sans en éveiller les habitants. Tel est le problème, extrêmement ardu, que les *chasseurs des Vosges* étaient appelés à résoudre.

Le 18 janvier 1871, vers cinq heures du soir, la colonne expéditionnaire quittait le camp de la Vacheresse. Elle était composée des 300 *chasseurs* et de 800 mobiles du Gard envoyés par la garnison de Langres. A 8 heures du matin, on arriva, sans avoir fait de fâcheuse rencontre, à la ferme de Laheyvaux, perdue dans les forêts qui avoisinent Colombey. On avait traversé la grande route d'Épinal à Mirecourt, mais on côtoyait une route également hantée par l'ennemi, celle de Neufchâteau à Toul. On avait fait 40 kilomètres, et comme la ferme était bien cachée dans le fourré, on crut pouvoir prendre quelque répit dans les granges et les greniers à foin. Tout à coup, au milieu de la nuit, on entend un coup de fusil. Alerte, alarme ! En un clin d'œil les *chasseurs* sont sur pied. On fouille les bois et les environs. On ne trouve rien. Le coup de fusil avait dû partir par hasard. Mais comme on avait fait du bruit plus qu'il n'eût fallu, on crut prudent, pour donner le change à l'ennemi, de faire rebrousser chemin à une partie de la colonne. Les mobiles du Gard retournèrent au camp.

Les *chasseurs* continuèrent leur route avec le matériel, mais dans des conditions qui, eu égard surtout à leur petit nombre, devenaient d'heure en heure plus dangereuses. Ils partirent de la ferme le 20 janvier, à 8 heures du soir. Un groupe de cavaliers ouvrait la marche à 500 mètres en avant. Ils exploraient attentivement le pays et portaient des lanternes à feux rouges et blancs pour faire à ceux qui les suivaient certains signaux convenus. « Un gros chien, parfaitement dressé, marchait avec l'avant-garde, flairant les moindres buissons et grondant sourdement lorsque quelque chose lui paraissait suspect ». Le reste de la colonne, escortant les voitures, avançait dans le plus grand silence. Il faisait nuit noire et l'on ne voyait pas à quinze pas devant soi. Avait-on à traverser un village, il fallait redoubler de précautions. Que si au bruit de leurs pas une tête curieuse se montrait à quelque fenêtre, si un indigène s'avançait sur le seuil de quelque porte, les soldats alsaciens de la troupe se précipitaient sur l'indiscret en proférant d'abominables jurons en allemand, et les pauvres diables, croyant avoir affaire à des Prussiens, rentraient tout tremblants et fermaient au plus vite portes et fenêtres. Le récit de M. Rambaux est ainsi rempli de détails curieux et d'émouvants épisodes.

On arriva, après 35 kilomètres d'une marche extrêmemen pénible, à une autre ferme, celle de Saint-Fiacre, située également dans les bois. On devait y passer, non pas la nuit, — la nuit était entièrement consacrée à la marche, — mais la journée. Les hommes étaient harassés ; il avait fallu marcher dans la neige jusqu'aux genoux. Plusieurs auraient voulu s'arrêter en route. Le froid en eût fait justice : on les avait contraints à marcher. A Saint-Fiacre, on se trouvait à quelques kilomètres de Toul et du but de l'expédition, la ligne du chemin fer. Il fallait maintenant s'entendre pour l'action. Je renvoie à la brochure de M. Rambaux pour l'exposé des motifs qui firent préférer la destruction du pont de Fontenoy à la destruction du tunnel de Foug : l'un à l'orient, l'autre à l'ouest de Toul, sur la ligne de l'Est. C'est donc sur Fontenoy qu'on se dirigea. Dans l'après-midi du 21 on passa si près de Toul, que l'on pouvait contempler les tours de sa cathédrale et que des remparts de cette forteresse les sentinelles prussiennes auraient pu apercevoir la colonne. On s'avançait au milieu d'un pays plus peuplé, et, pendant cette marche de jour, les habitants des villages accouraient pour regarder et acclamer

l'uniforme français. On dut payer d'audace et annoncer hautement qu'on n'était que l'avant-garde de la grande armée de Bourbaki. On passa la nuit dans un château isolé, à Pierre la Treiche. Pour plus de sécurité, — l'alarme ayant déjà dû être portée à Toul, — ce furent les Alsaciens qui, en casques de Prussiens, montèrent la garde autour de leurs camarades. Les curieux qui chercheraient le corps français viendraient ainsi se heurter, en apparence, à un poste allemand. Personne ne dormait : la fatigue ou l'émotion avait tué le sommeil ; et puis on préparait tout pour le passage de la Moselle. Il fallut d'abord briser la glace pour dégager les deux seuls bateaux que possédât le propriétaire. L'un pouvait contenir 40 hommes ; l'autre n'était qu'un canot. On peut imaginer l'émotion qui gagna nos partisans devant les lenteurs de cette opération, qui n'était pas sans danger. Plusieurs durent se demander ce qu'il adviendrait quand il faudrait repasser la Moselle, poursuivis sans doute l'épée dans les reins par les Allemands exaspérés.

Enfin, on a passé. On chemine dans la nuit, on monte, on descend. Tout à coup une lueur éclaire l'horizon ; une détonation se fait entendre. C'est le canon de Toul qui donne l'alarme à tout le pays. Arrivera-t-on au but du voyage ? et au but du voyage, que va-t-on rencontrer ? Les plus hardis devaient sentir battre leur cœur. On marche toujours ; on est à Fontenoy. A l'entrée du village, dans la nuit sombre, se dessine plus sombre encore une silhouette de sentinelle. Le capitaine Coumès, accompagné d'un soldat alsacien, s'avança sur elle. Le Prussien, encore sans défiance, croise naïvement la baïonnette. On lui fend la tête d'un coup de sabre. Trois ou quatre de ses camarades, attirés par le bruit de la chute, sortent de la gare du chemin de fer. On les expédie à coups de poignard et de baïonnette. Les autres rentrent précipitamment dans la gare et s'y barricadent. Alors l'assaut commence. On enfonce portes et fenêtres ; en un instant, on fait sept prisonniers, dont un sergent-major, décoré de Sadowa, qu'on trouva blotti sous une table et qu'on fit sortir de sa cachette en le tirant par ses bottes. Un autre détachement de Vosgiens explorait la voie et en enlevait les rails. Le gros de la troupe, après avoir terminé sa besogne à la gare, se dirige sur le pont qu'il s'agit de miner. Des deux sentinelles qui le gardaient, l'une est poignardée, l'autre s'enfuit. Il fallait maintenant agir vivement, car dans un instant on allait avoir toute la garnison de Toul sur les bras. Il faut lire dans la brochure de M. Rambaux les détails palpitants de cette opération : cette terre durcie qui refuse de céder sous la pioche ; ce tampon du trou de mine qu'on ne peut réussir à trouver. On le trouve enfin ; on ouvre la chambre de mine ; on y descend les sacs de poudre. — Qu'y a-t-il encore ? Un train qui vient de Toul, chargé de troupes bavaroises, et qui arrive sur les Français à toute vapeur. Mais au moment de dérailler, à 1000 mètres des travailleurs, il s'arrête, stationne un instant, puis rebrousse chemin. La prudence des Allemands, cette fois, les avait bien servis. Mais elle avait bien servi aussi les Français. Ce n'est pas une bataille qu'ils sont venus chercher, mais l'accomplissement de leur mission. La chambre de mine est pleine ; les mèches sont placées. On rassemble les hommes, on met le feu, on s'éloigne... On sait le reste. Grande fut la fureur des Allemands à Nancy et à Toul ; les malheureux habitants de Fontenoy s'en souviendront longtemps.

Quant aux hardis francs-tireurs, ils revinrent par étapes, en suivant une route différente. Ils repassèrent sans encombre la Moselle, dans un endroit désert, en se servant des blocs de glace en guise de radeaux, et vinrent goûter dans leur camp un repos bien mérité. L'échec définitif de l'armée de l'Est, puis l'armistice, suivirent de près leur dernier exploit, et livrèrent aux exactions allemandes le pays qu'ils avaient si longtemps protégé. Eux-mêmes durent se replier sur la Haute-Marne et se retirer finalement dans le Jura. Les autorités allemandes, en vertu d'une convention militaire, durent veiller à ce qu'ils eussent libre passage, qu'ils trouvassent partout les vivres et le gîte. Au lieu de les voir pendre haut et court, comme l'avaient souhaité tant de fois les bons landwéhriens, les troupes allemandes durent leur rendre sur tout le parcours, comme à des troupes régulières, les honneurs militaires.

Assurément les opérations militaires du *camp de la délivrance* sont peu de chose auprès des événements inouïs, batailles sans nombre, milliers de combats, siéges gigantesques, capitulations colossales, qui ont signalé la dernière guerre. Tout occupée de Paris, de Metz, de Sedan, des armées de la Loire ou du Nord, l'histoire oubliera sans doute les Vosges occidentales et leurs modestes champs de bataille. Qu'est-ce que la surprise de Vittel ou de Dombrot-le-Sec à côté de celle de Reischoffen ? Peut-on parler du combat de Lamarche à côté de la bataille de Gravelotte ? Qui viendra citer la campagne de Fontenoy après celles de Chanzy et de Faidherbe ? Mais la patrie aura une reconnaissance égale pour les actions retentissantes et les dévouements obscurs. Aucune goutte de sang français répandue pour sa défense ne saurait la trouver indifférente. Et nous devons remercier M. Rambaux de nous avoir montré comment, dans les coins les plus ignorés de ce grand pays, il y avait des hommes qui savaient lutter et mourir, et de pauvres gardes forestiers, de pauvres volontaires alsaciens, qui risquaient leur vie pour troubler les communications de l'ennemi, faire sauter ses chemins de fer, et réparer, autant qu'il était en eux, les négligences des commandants en chef.

LA FRANCE DANS L'EXTRÊME ORIENT

Francis Garnier et les intérêts français en Indo-Chine

La Société de géographie de Paris, dans sa séance du 9 janvier dernier, a été douloureusement impressionnée par la lecture d'une dépêche qui venait de parvenir de Saïgon au ministère de la marine et des colonies et que l'amiral La Roncière le Noury, président de la Société, communiquait à ses collègues.

D'après les informations publiées dans le *Journal officiel* du 11 janvier, la dépêche télégraphique se bornait à annoncer la mort de Francis Garnier, lieutenant de vaisseau, et de l'enseigne de vaisseau Balny.

« Ces deux officiers, ajoutait la note, avaient été envoyés en mission au Tonkin, par le gouverneur de la Cochinchine (l'amiral Dupré) sur la demande de la cour de Hué, dans le but *d'exiger d'un voyageur français, M. Dupuis, la stricte observation des dispositions* insérées dans nos traités avec le roi Tu-Duc.

» Arrivés à Ha-Noï, ils rencontrèrent les bandes de Chinois rebelles et de pirates qui dévastent cette partie du Tonkin. Les dispositions hostiles de ces bandes prirent un tel caractère que MM. Garnier et Balny durent s'enfermer dans la citadelle avec le détachement de troupes qui formait leur escorte.

» Le gouverneur de la Cochinchine annonce qu'à la suite de nouveaux incidents, sur lesquels aucun renseignement ne nous est parvenu, ces officiers ont été tués le 21 décembre.

» Les détails nous manquent sur les circonstances qui ont accompagné ce douloureux événement, mais des mesures ont été prises immédiatement pour qu'un sévère châtiment soit infligé aux auteurs de cet attentat. Un des ambassadeurs du roi Tu-Duc qui se trouvait à Saïgon a pris passage sur un bâtiment de la division navale et s'est fait conduire à Ha-Noë afin de prendre les dispositions qui seront jugées nécessaires. »

Cette note, qui a un caractère semi-officiel, demande plus d'une explication et peut-être quelques rectifications. Nous ne voulons pas nous attacher à en critiquer les termes ; nous nous contenterons d'exposer les faits qui la commentent et peuvent éclairer le public. Il faut ajouter cependant que la partie de la dépêche que nous avons reproduite en italiques est peu conforme aux renseignements que nous possédons sur les précédents de cette triste affaire, et tend à rejeter sur un négociant français qui nous paraît honorable une grande part de responsabilité.

M. Francis Garnier était, comme on le sait, un des plus brillants explorateurs de l'expédition française du Mé-Kong, fleuve qui a son embouchure dans le Cambodge, et que l'on croyait être une route naturelle vers la Chine méridionale. L'exploration de ce fleuve, un des titres de gloire de la géographie française contemporaine, a fait connaître qu'il n'y avait là aucune voie praticable entre la Chine et la mer des Indes. Ce résultat négatif éveilla l'attention des commerçants anglais de l'Hindoustan : ils examinèrent attentivement s'il ne serait pas possible de créer des routes rapides entre leurs possessions sises à l'extrême Orient de l'Himalaya et la Chine méridionale. M. Francis Garnier signala ce fait à notre Société de géographie, le 19 janvier 1872, dans une de ces communications verbales que sa parole, à la fois éloquente, fière et précise, rendait si intéressantes.

Le chemin de fer transcontinental qui relie l'Atlantique au Pacifique, et New-York à San Francisco, — disait alors M. Francis Garnier, — est à peine ouvert que déjà le courant des échanges échappe, à Chang-Haï, des mains anglaises pour passer en des mains américaines. L'ouverture de routes par paquebots ou railways, qui relieraient les Indes anglaises aux provinces méridionales de la Chine, paraît indispensable à l'Angleterre. Il s'agit pour elle de s'ouvrir un débouché dans une population de plus de 400 000 000 d'hommes et de continuer à prélever une commission sur les centaines de millions de soies, de thés et de matières médicinales dont le marché de Londres a été jusqu'à présent l'intermédiaire entre la Chine et le continent européen.

Deux obstacles s'opposaient alors à la réalisation de ce projet : l'insurrection des musulmans de la Chine, dont nous allons dire quelques mots plus bas, et la découverte d'une voie naturelle navigable par le fleuve Song-koï qui a sa source dans la province chinoise du Yun-Nan et son embouchure dans une province de l'empire d'Annam, placé sous le protectorat français, la province du Tonkin.

« La France n'a donc qu'à utiliser, ajoutait M. Francis Garnier, ce que la Providence semble avoir mis à sa disposition dans un moment où le développement de ses relations commerciales est une des conditions essentielles de la restauration politique et économique de ses affaires. J'ai eu l'immense satisfaction d'apprendre qu'un voyage commercial sur le Song-Koï venait de confirmer entièrement mes prévisions. Un négociant français, M. Dupuis, qui s'était rendu dans le Yun-Nan par le fleuve Bleu, a pu descendre en barque le fleuve du Tonkin jusqu'aux environs de Kécho, la capitale du pays. Après un court et facile voyage, il est revenu à Lin-Ngang, ville importante du sud de l'Yun-Nan, qui avait déjà été visitée par l'expédition française du Mé-Kong. Un chef chinois du gouvernement de Canton s'est rendu maître depuis quelques années d'un poste douanier établi sur le Song-Koï, et s'est constitué ainsi un revenu mensuel de 16 000 taels, c'est-à-dire un million et demi de francs par an. Ce chiffre prouve déjà l'existence d'une circulation active qu'on peut évaluer à plusieurs dizaines de millions. »

Ce fut à la suite de ces instances de M. Francis Garnier, tant auprès du ministère de la marine que du gouvernement colonial de la Cochinchine et de notre Société de géographie, qu'une grande exploration scientifique du Song-Koï fut décidée. M. Francis Garnier, qui savait qu'un de ses anciens collègues de l'exploration du Mé-Kong, M. le lieutenant de vaisseau Delaporte, désirait vivement diriger cette entreprise, ne se contenta pas de s'effacer : il voulut procéder à une reconnaissance du fleuve Bleu pour contribuer, dans la mesure de ses forces, à fournir, sur le grand et merveilleux marché qui s'ouvrait à notre colonie de l'Indo-Chine, les renseignements les plus complets. Avec ses ressources particulières et le concours de quelques négociants qui appréciaient la grandeur et l'utilité de son projet, il put partir de Chang-Haï au commencement de l'année 1873 et s'engager sur le Yang-tse-Kiang, au delà de Hang-Kéou, dernière limite que le gouvernement chinois ait actuellement assignée aux Européens. Cette exploration fut telle qu'on l'attendait d'un homme aussi éclairé et aussi énergique ; on allait en lire le compte rendu à la Société de géographie le soir même où l'on apprit le douloureux événement qui privait la France d'un géographe qui avait déjà tant fait pour sa gloire, et promettait davantage encore.

Ici, il devient nécessaire de dire quelques mots des entreprises de notre colonie de Cochinchine, de la situation des pays sur lesquels elles sont dirigées, et des faits les plus récents de notre histoire coloniale.

Depuis plusieurs années, la Chine est menacée par une insurrection de ses sujets musulmans qui, non moins redoutables que les Taï-pings de lugubre mémoire, l'ont mise à deux doigts de sa perte. Cette insurrection, qui éclata dans plusieurs provinces à la fois, avait un de ses principaux centres dans la ville de Tali-Fou, sise à peu près à égale distance du fleuve Bleu et du Mé-Kong, sur les dernières pentes des contre-forts orientaux de l'Himalaya, à l'ouest de l'Yun-Nan. Le gouverneur chinois de Canton dirigeait de ce côté des troupes considérables dont les flots, sans cesse grossissants, inondèrent, non seulement le Yun-Nan et les provinces voisines, mais même le territoire de l'empire annamite.

D'autre part, ce dernier empire se trouvait depuis longtemps en butte, sur son littoral du golfe de Tonkin, aux entreprises de pirates que le cabotage, entre Saïgon et Chang-

Haï, avait attirés dans ces eaux, et qui, établis en grande partie dans l'île d'Haï-Nan, étendaient leurs incursions depuis Tourane jusqu'aux côtes de la Chine. Les embouchures du Song-Koï étaient le principal théâtre de leurs exploits, et l'on sait que le gouvernement de notre colonie de Cochinchine dirigea contre eux, à la fin de 1872, une expédition maritime qui eut un succès éclatant, mais provisoire. On se souvient encore de la campagne du *Bourayne*, dirigée par le commandant Senez. Malheureusement les pirates reparurent en 1873, en même temps que les bandes chinoises envoyées pour la répression de l'insurrection mulsulmane étendaient elles-mêmes leurs incursions dans le Yun-Nan.

Le gouvernement annamite conservait d'anciennes rancunes contre la France; mais l'expédition du *Bourayne*, la connivence de ses fonctionnaires du Tonkin avec les Chinois et les pirates, l'impuissance où il était de faire prévaloir son autorité, avaient singulièrement atténué ses ressentiments. Vers le commencement de l'été de 1873, il se vit forcé de recourir au bénéfice des traités qui le plaçaient, dans une certaine mesure, sous le protectorat de la France, et dont il n'avait pas, jusque-là, voulu entendre parler. Une ambassade fut envoyée de Hué avec la mission de se rendre à Saïgon d'abord, et de là en France, pour réclamer l'intervention de nos forces militaires. Cette ambassade fut très-étonnée de trouver à Saïgon un établissement sérieux et important. Son attente était tellement dépassée, qu'elle jugea inutile de demander à se faire transporter en France, et entra en relations avec notre gouvernement colonial.

Ces relations furent d'abord très-réservées; elles présentaient le caractère de la plus extrême défiance. On savait qu'une grande partie de nos négociants de Cochinchine, trouvant à Saïgon un terrain insalubre, aspiraient à transporter leurs établissements dans un pays plus sain, et particulièrement aux embouchures du Song-Koï, dont les voyages de M. Dupuis venaient de leur signaler l'importance. Cependant le mal s'aggravait; les mandarins annamites du Tonkin, informées de l'importance que nos nationaux attachaient à l'ouverture de la voie naturelle du Song-Koï, cherchaient à en défendre les abords et appelaient à eux tous ceux qui avaient été les plus grands ennemis de la France. On voyait se réunir autour du vieux général Nguyen-tri-Fuong tous les hommes qui blâmaient le roi de Hué de ses tergiversations, et qui manifestaient contre les Européens une haine irréconciliable. De ce nombre étaient les deux fils de Phan-tan-Gian. Ces personnages, n'écoutant que leurs rancunes, s'étaient à peu près affranchis de toute obéissance au roi Tu-Duc: ils encourageaient les attaques des pirates et s'appuyaient sur les bandes chinoises. Les dévastations des uns et des autres prirent des proportions effrayantes. Les pirates allaient jusqu'à enlever les bâtiments du roi Tu-Duc dans les eaux de Hué et de Tourane. L'ambassade crut urgent de demander au gouvernement colonial de Saïgon d'intervenir militairement.

A cette époque, M. Delaporte, qui devait procéder à l'expédition scientifique du Song-Koï, et qui attendait à Angcor le temps favorable pour son entreprise, était gravement atteint par les fièvres pestilentielles du bas Cambodge. Il fallait renoncer à son concours, pour longtemps peut-être, car ces fièvres sont très-pernicieuses, leur traitement peu rapide et la guérison souvent impossible. L'amiral Dupré rappela Francis Garnier de son exploration du Yang tsé Kiang, pour lui confier le commandement de l'expédition. Il lui donna un vapeur, une canonnière, et le fit appuyer en réserve par le bâtiment français le *Decrès*.

Il est peu probable que Francis Garnier ait eu pour mandat de rappeler M. Dupuis, qui se trouvait alors aux embouchures du Song-Koï, à la lettre des traités. Sa mission était d'assurer la libre circulation de cette route naturelle que le fleuve ouvre en ligne presque directe entre la Chine et le golfe de Tonkin. Francis Garnier partit pour cette campagne avec enthousiasme; il voyait se réaliser le rêve le plus cher de sa vie. Comme on lui représentait les dangers qu'il allait courir : « Qu'importe que je meure, disait-il, si j'ouvre à la France les portes de la Chine! » Ce fut dans ces dispositions qu'il arriva à Ha-Noï.

M. Dupuis, dont on a beaucoup parlé et trop médit, à notre avis, entreprenait alors pour la troisième fois le voyage qui lui avait si bien réussi. Représentant non-seulement les intérêts des commerçants français, mais aussi ceux des commerçants anglais de Chang-Haï, il avait fait l'année précédente une livraison d'armes au général chinois chargé de combattre les insurgés de Yun-Nan, et était revenu avec un fort chargement de minerai d'étain. Les armes qu'il avait fournies aux Chinois avaient servi à emporter d'assaut la ville de Tali-fou; les vainqueurs en avaient fait un déplorable usage en massacrant une partie de la population inoffensive, mais on ne saurait rendre M. Dupuis responsable de ces excès. A ce moment, M. Dupuis se trouvait aux bouches du Song Koï; il y trouvait les mandarins annamites dans les dispositions les plus hostiles, et se disposait à faire sa route de vive force, à ses risques et périls.

On a semblé croire que M. Dupuis allait dans le Yun-Nan faire des livraisons d'armes aux insurgés. Il y a eu en effet des livraisons de cette nature qui ont été effectuées par la même voie, mais par d'autres négociants. Elles étaient de nature à amener des complications politiques fort graves, non-seulement avec la Chine, mais même avec l'Angleterre. M. Dupuis n'y avait pris aucune part; à cette époque, d'ailleurs, le triomphe des troupes impériales les rendait aussi dangereuses que vaines.

Lorsque Francis Garnier arriva à la tête de ses forces à Ha Naï, le vieux général Nguyen-Tri-Fuong et les mandarins lui donnèrent une audience, mais sur un ton fort insolent : « Vous êtes venu sans doute, lui dirent-ils, pour faire passer M. Dupuis? Eh bien! que ce monsieur passe! Quant à vous, repartez pour l'endroit d'où vous êtes venu.» C'était un ultimatum; pour le confirmer, on montra à Francis Garnier un fort que les Annamites rebelles avaient mis en état de défense. Francis Garnier crut qu'il n'y avait pas à tergiverser; il demanda un renfort au *Decrès*, lança quelques obus sur le fort, et, profitant de la première stupeur des rebelles, il marcha à l'assaut. L'entreprise fut si habile et si prompte qu'on s'empara de la citadelle et de tous ses défenseurs sans qu'il y ait eu effusion de sang français. Il n'en fut pas de même des Annamites, qui perdirent beaucoup de monde. On fit sur eux un nombre considérable de prisonniers, parmi lesquels le général Nguyen et les deux fils de Phan-tan-Gian, qui furent immédiatement embarqués sur un bâtiment et dirigés sur Saïgon, d'où un transport français, l'*Aveyron*, les amène actuellement en France. A la nouvelle de ce coup d'éclat, le gouverneur de Canton rappela les troupes chinoises qui traitaient le Tonkin en pays conquis. Tout semblait terminé lorsqu'on apprit la

mort de Francis Garnier et de son second, l'enseigne Balny, assassinés sans doute par représailles.

Tels sont les faits, d'après les plus récentes correspondances. Les dernières lettres qui nous sont parvenues de Saïgon portent la date de la veille même du jour de l'assassinat, qui a eu lieu le 7 décembre. A ce moment, un des ambassadeurs annamites repartait pour Hué avec un de ses collègues et un officier français. Un autre ambassadeur serait parti quelques jours après avec des forces françaises pour les bouches du Song-Koï, afin de signifier aux rebelles que la France a agi sur les sollicitations du gouvernement annamite. Il est permis de présumer que la punition des rebelles entraînera la prise de possession des embouchures du Song-Koï et l'établissement d'une garnison française sur un littoral qui semble promettre un développement considérable à notre principale colonie de l'extrême orient.

Tous ceux qui ont connu Francis Garnier ont été consternés par la nouvelle de sa fin tragique et prématurée. Cette perte est des plus sensibles pour un pays qui fonde tant d'espérances sur l'élite des générations nouvelles. Francis Garnier n'avait que trente-six ans. Il s'était rendu déjà célèbre à divers titres, comme soldat, comme savant et comme publiciste. La Société de géographie surtout, qui suivait toutes ses entreprises avec la plus vive sollicitude et qui voyait en lui son explorateur le plus éminent, a senti cruellement la douleur d'une telle mort. Elle en portera longtemps le deuil, parce qu'elle n'espère pas de longtemps combler le vide que le poignard d'un assassin vient de faire dans ses rangs.

VARIÉTÉS

L'étymologie populaire

Les érudits du XVIIe siècle n'ont pas été seuls à se lancer dans les fantaisies philologiques; le peuple, le peuple anonyme a fourni sa part d'aberration à l'histoire de l'étymologie. Le peuple répète les mots étrangers ou les interprète. Il éprouve le besoin de réfléchir sur les expressions qu'il emploie; il veut en connaître l'origine, en pénétrer la dérivation, et comme les mots exotiques ont, avec le temps, perdu leur transparence, ont été abrégés, détournés de leur sens, rendus méconnaissables enfin, il remédie à ce défaut au moyen de son imagination, et se livre aux rapprochements les plus arbitraires.

La race germanique ne se distingue pas, sous ce rapport, de la race romane. C'est ce qu'a montré récemment M. Kleinpaul (1). Il ne suffit pas à l'Allemand de plier un mot étranger aux lois régnantes de la formation verbale, comme, par exemple, de changer le *p* latin au commencement des mots en *pf* : *palatium* en *Pfalz*, *planta* en *Pflanze*, *pendus* en *Pfand*, non; il suppose étourdiment une racine explicative, comme lorsque le vieil allemand *Salhof* (*cour salique*), devient *Sattelhof*, que *place de repos* se change en *Rehbock* (*chevreuil*). Il y a un vieux mot, *sin fluot*, qui signifie *grand flot* ou *flot partout*, comme *sin-grün* veut dire *toujours vert* : mais comme d'après le récit biblique le déluge apparaît, au temps de Noé, comme un châtiment des péchés des hommes, on a inventé la *Sindfluth* ou *déluge expiatoire*.

Les missionnaires groenlandais ont été plus loin. Il n'est pas facile d'enseigner l'Évangile aux naturels du Groenland, qui n'ont pas idée de nos arbres, de nos animaux domestiques et de nos oiseaux. Les Allemands ont alors défini le nom de ces oiseaux et de ces animaux comme nous ferions le phénix ou la licorne. Ainsi le Groenlandais ne connaissait pas la colombe; mais comme une colombe apparaît à la fin du déluge, il a fallu acclimater par l'explication la colombe au Groenland ou transformer en colombe la corneille du pays, ce qui est plus innocent d'ailleurs que de faire du norvégien *Fiällfrass* (*habitant des rochers*) un *Vielfrass*, un *glouton*.

On peut encore rapprocher : l'*écureuil*, en allemand, *Eichhorn* : grec, σκίουρος ; latin, *sciurus* ; moyen latin, *squirriolus* ; vieux français, *escurieu* ; italien, *scojattolo*, un animal dont la queue fait ombre; dans *Eichhorn*, *Eiche*, qui veut dire *chêne*, doit rappeler l'arbre où se pose l'animal; mais *horn* n'est que la corruption de la terminaison *orn*, *ern*, la bernache, dont M. Littré n'a pas fait l'histoire bien nettement. Les formes du mot sont : 1° *barnache* ou *barnacle*; 2° *bernache*; 3° *bernacle*; 4° *bernicle*. « Le sifflement du courlis et le cri de la barnacle perchée sur les framboisiers de la grotte, a dit Chateaubriand, m'annoncèrent le retour du matin. » (*Natchez*, VIII.) M. Littré indique pour étymologie un mot irlandais qu'il ne cite pas, et dit que la barnache fut ainsi appelée parce qu'une opinion populaire la faisait naître des bernacles ou bernicles, coquillages attachés aux végétaux des bords de la mer, où cet oiseau place son nid. Puis au mot *bernacle* il renverse l'ordre de génération des mots, et dit que le nom de l'oiseau a été donné au coquillage; enfin à *bernicle* il confond le cravan et la bernache. L'étymologie n'était cependant pas éloignée, la bernache est l'*Aaser hiberniculus*, à qui Buffon assigne pour résidence les Hébrides et les Orcades.

Ce ne sont pas les savants, c'est le peuple qui cherche à tout prix une interprétation et force le sens de mots selon son caprice. Quoi de plus insensé, au fond, que l'allemand *Armbrust* (*Arm*, bras, *Brust*, poitrine), traduction apparaissant au XIIe siècle du moyen latin *arcubalista*, italien *balestra*, espagnol *ballestra*, français *arbalète*; peut-être cette forme a-t-elle été influencée par le byzantin χειροβαλίστρα, qui signifie d'ailleurs *fronde*. Quelle bizarrerie de voir l'anglais *lockpeter* (*manqueur de lorcif*) se réclamer du français *le flêtier*, la ville danoise de *Roeskilde* (*source du roi Ros*) devenir *Rotschild*, les *Trois pays* transformés en *Drei pickeln* (*pauvres fous*), le français *valise* travesti en l'allemand *Felleisen* (*peau*, *fer*), — *valise*, d'après Diez, remonterait par plusieurs intermédiaires jusqu'au *vidulus* de Plaute. Toutes ces métamorphoses vous remettent en mémoire le sermon du capucin de Wallenstein :

Le Rhin
Est maintenant le fleuve du chagrin,
Les couvents
Sont comme mets battus des vents,
Les évêchés
En déserts sont changés,
Les moniers, les bénéfices
Sont en proie aux routiers, en proie aux malédices...

(1) Dans l'*Ausland*.

Ces essais enfantins d'interprétation ne manquent pas quelquefois d'un certain sel. Le roi qui ne peut plus se défendre, aux échecs, devient *mat*, c'est-à-dire *mort* en persan, et l'allemand *matt* (*abattu*) n'est pas moins significatif. L'éternel printemps de la Lombardie a valu à Milan le nom de *terre de mai* (*Mailand*), l'île d'Eubée ou d'Euripe, qui est reliée à la terre ferme par un vieux pont, est devenu dans la bouche des Italiens *Negroponte;* Gibraltar (*Gebel al Tarik*, mont de Tarik, a été transformé par eux moins heureusement en *Gibilterra*, comme si *Gibil* était un nom de peuple, et par analogie avec *Inghilterra*.

Une erreur du même genre dépare le nom sicilien de l'Etna : *Mongibello*, c'est-à-dire *Monte Gebel* ou le *Mont-Mont*, le mot italien et le mot arabe étant apposés.

Ces étymologies et ces combinaisons inintelligentes deviennent parfois le point de départ de nouvelles bévues. Ainsi un des colléges d'Oxford s'appelait *Brasen huis* (*brasserie*). On en a fait, dans le cours des temps, *Brase nose*, et comme cette phrase ressemble à *Brazen nose* (*nez d'airain*), on a sculpté un nez sur la porte et placé ce nez dans les armoiries du collége.

Les Grecs avaient reçu d'Asie le culte des Amazones, sorte de déesses lunaires (en tcherkesse *mazu*, lune). Mais, en grec, ἀ-μα-ζών veut dire : *sans mamelles*, d'où l'invention d'une nation de femmes qui se brûlaient les seins pour mieux tendre l'arc.

Une des merveilles du Dauphiné est la Tour sans venin, près de Grenoble ; elle devrait s'appeler *Tour San-Verena ;* de *San-Verena* on fit *San-Veneno* et *Sans Venin*, puis la tradition a raconté que les bêtes venimeuses mouraient en s'en approchant.

De même la légende de Pilate, qui, poussé par le remords, se jette du Tomlishorn dans le lac de Lucerne, repose sur le nom altéré du mont Pilate, *Mons pileatus* (*le mont coiffé de brouillards*).

L'histoire de sainte Ursule et des onze mille vierges, dont on montre les reliques dans la sacristie d'une des églises de Cologne doit son origine à l'expression des vieux calendriers : *Vrsula et Vndecimella, VV. MM.*, c'est-à-dire : *sainte Ursule et sainte Undecimelle, vierges et martyres* (Cf. Brady, *Clavis calendaria*, *II*, 334).

Dans la campagne romaine, sur le Soracte, se trouvait en grandes lettres l'inscription : SORACTE. Un prêtre ignorant passa et s'imagina que *S* était l'abréviation de *San* et qu'il fallait lire *San Oracte*. Mais *Oracte* ne figurait pas dans le calendrier du bonhomme, il songea à *Oreste*, et *Soracte* devint *San Oreste*, ce qui est le nom actuel de la montagne comme du village qui s'étend à ses pieds.

Il est dangereux parfois de porter un nom qui puisse fournir au peuple l'occasion d'exercer son imaginative. Les noms *Christophorus* et *Theophorus* donnés aux saints *Reprobus* et *Ignatius*, voulaient dire que nous devions porter le Christ ou Dieu dans notre cœur. Le peuple, désirant un sens plus grossier, fit de ces deux saints des porteurs réels du Christ, et l'on inventa l'histoire d'un martyr sur le cœur arraché duquel se lisait le mot Θεος.

Cela fait souvenir de saint Thomas d'Aquin, demandant à Bonaventure d'où lui venaient la puissance et l'onction répandues dans ses ouvrages. Bonaventure désigna la croix, ajoutant : Cette image me dicte mes paroles; bientôt courut le bruit que Bonaventure possédait un crucifix parlant. C'est probablement celui que l'on conserve à Naples sous l'autel de saint Dominique et qui aurait dit à saint Thomas : *Bene scripsisti de me, Thoma; quam ergo mercedem recipies?* Il répondit : *Non aliam nisi te.*

Nous avons affaire ici à un procédé qui est le contraire du procédé habituel : le langage part d'une représentation sensible pour aboutir à une conception idéale. Au contraire, les expressions usitées par les chrétiens furent originairement métaphoriques, et elles se matérialisèrent dans le cours des siècles comme si l'humanité ne pouvait longtemps demeurer sur les hauteurs de la spiritualité et devait fatalement, comme Icare, retomber dans le prosaïque terre à terre. L'artiste qui associe une colombe au prophète inspiré, qui fait apparaître à Constantin une croix flamboyante dans un nuage doré, qui fait triompher saint George d'un dragon effroyable, n'a dans l'idée ni la colombe, ni la croix, ni le dragon. Il se sert de ces objets comme de symboles recouvrant une profonde vérité : la colombe est l'esprit, la croix est le christianisme, le dragon est le culte des idoles. Le monde devient ainsi un chiffre mystérieux que les simples ne pénètrent pas et que les étourdis dédaignent. Cependant chaque mot renferme une énigme à déchiffrer, et la vraie étymologie ressemble à un joyau perdu que les hommes ne découvrent qu'après des efforts multipliés.

P. RISTELHUBER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

La réception de M. Saint-René Taillandier avait amené jeudi un nombreux public sous la coupole de l'Académie. On a refusé du monde : beaucoup de membres de l'Université venus pour entendre deux orateurs universitaires ; un certain nombre de prêtres venus en l'honneur du Père Gratry ; deux ou trois évêques même. La séance a été bonne, mais longue, très-longue, beaucoup trop longue. Un abbé, qui avait envie de s'en aller, a fini par se trouver mal ; un certain nombre de gens fatigués n'ont pas attendu la fin. M. Saint-René Taillandier aurait pu condenser certaines parties de son discours, faire moins de citations — il est vrai que c'est ce qui a été le plus applaudi ; M. Nisard aurait pu mettre moins d'intervalle entre chaque phrase, et même entre chaque membre de phrase et même entre chaque mot. Malgré la fatigue, en somme, les deux discours ont intéressé, et ils étaient intéressants, en effet. M. Taillandier a tracé un portrait fort étudié du Père Gratry. La bienveillance obligatoire en pareil cas lui a fait atténuer certains traits sur lesquels M. Nisard a repassé ensuite en appuyant davantage. Ainsi retouché, le portrait est tout à fait ressemblant ; la figure à la fois mobile et sereine du chrétien passionné, hardi et soumis tout ensemble, se détache nettement. On peut le juger diversement, selon que l'on considère tel ou tel trait, et qu'on a soi-même telle ou telle tendance d'esprit. Les savants trouveront qu'il y avait trop d'imagination et de foi dans sa science ; les chrétiens sévères qu'il y avait trop d'imagination et de science dans sa foi. Après sa mort comme de son vivant, le Père Gratry ne satisfera complétement personne ; tous du moins s'inclineront avec respect devant cette figure animée de l'enthousiasme du bien et du beau.

Le trait dominant, c'est le mysticisme. Le Père Gratry arrivait facilement à l'extase. De l'extase à la vision l'intervalle est étroit. Plus d'une fois il l'a franchi. J'ai entendu, il y a longtemps, hélas! un certain nombre de ses conférences. Il racontait l'histoire de sa conversion, car, tout jeune, il avait eu la religion en horreur. Cette ardeur dans la haine offrait, il est vrai, plus de chances de retour que la froideur et l'indifférence; mais encore fallait-il, pour le tirer de l'abîme, une circonstance extraordinaire. Elle s'était produite : apparition, lueur éblouissante, voix d'en haut, rien n'y manquait. Il racontait cette scène, les yeux brillant d'un éclat extraordinaire, comme quelqu'un qui la verrait encore. Le souvenir du grand coup frappé sur son imagination a influé sur toute sa vie et sur sa doctrine. Toujours il a cru et répète que Dieu nous parle et nous parle sans cesse, et qu'ainsi l'homme agit sous l'action de Dieu. Avec cette conviction l'on n'hésite pas là où d'autres hésiteraient. De là cette sécurité de conscience avec laquelle il a provoqué la destitution de M. Vacherot; de là cette hardiesse de doctrine qui l'a fait un jour condamner par l'Église. Passons rapidement sur cela, comme l'a fait M. Taillandier, pour admirer avec lui ce qu'il y avait de nobles amours dans cette âme mystique : amour de Dieu, amour des hommes, amour de la patrie, de la science, de la justice, de la liberté. Il n'est pas une noble passion qui n'ait fait battre son cœur; il n'est pas une belle cause qui n'ait trouvé en lui un ardent champion; pas une injustice, un abus ou un crime de la force contre lequel il n'ait protesté. C'est par l'amour qu'il a exercé de l'influence sur un certain nombre d'âmes. S'il ne convainquait pas toujours, il excitait du moins; il enflammait pour la justice et pour la vérité. Ses illusions mêmes, toujours généreuses, imprimaient de l'ardeur à ceux-là mêmes qui ne s'y associaient pas entièrement. On pouvait ne pas croire comme lui à la loi du progrès indéfini; on souriait même quand il prophétisait un XXIIe siècle où la fraternité universelle ferait de cette terre un séjour de bonheur; mais tout en souriant vous sentiez que tout n'était pas illusion en ces illusions, vous alliez dans le sens où il vous entraînait.

A la fin de son discours, M. Taillandier a suffisamment marqué la part du rêve dans les théories du Père Gratry. Il a même fait sourire de la candeur naïve de cette âme innocente qui n'avait qu'une crainte au sujet de ce XXIIe siècle, c'était que tous les peuples, dans leur reconnaissance pour la religion qui leur aurait créé le paradis sur la terre ne voulussent donner au pape la royauté du monde entier. Il redoutait la théocratie. M. Taillandier a donc fait sourire de ces rêveries candides; mais, selon moi, il en a fait sourire trop tard. Après tant d'éloges accordés à l'esprit, aux grandes vues du Père Gratry, on ne s'attendait pas à de telles restrictions. Il fallait que ces réserves, au lieu d'être présentées à la fin et comme par acquit de conscience, pesassent, pendant tout le temps de la discussion, dans un des plateaux de la balance. Autrement je me demande si je n'ai pas le droit de m'en rapporter au jugement d'un orateur qui ne m'avait pas tout dit, et avait réservé ce gros aveu pour le dernier moment.

Voyons, dans ce procédé, un simple excès de bienveillance. M. Nisard, en marquant très-finement ce qu'il y avait de chimérique dans l'imagination du Père Gratry, et en signalant les dangers du mysticisme, si nobles, si généreuses qu'en soient les rêveries, n'a pas dissimulé à M. Taillandier que sa critique avait été de tout temps et pour tous les auteurs d'une bienveillance extrême. Il l'a complimenté de ses travaux sur l'Allemagne et la Russie et la Hongrie même, mais un peu du bout des lèvres. On sentait une secrète intention d'ironie à certains instants. Si M. Taillandier est trop indulgent pour les auteurs étrangers qu'il a révélés à la France dans la *Revue des deux mondes*, on comprend cette indulgence. Que l'on annonce que l'auteur révélé est médiocre ou insignifiant, et aussitôt le lecteur ne se soucie plus de faire sa connaissance. M. Nisard, lui, a été trop sévère en diminuant l'utilité des études de littérature comparée. Il n'a pas été juste en disant que nous n'avions emprunté à l'étranger que ses défauts. Son goût exclusif et dédaigneux est trop porté à circonscrire notre domaine. Le moyen âge est pour lui non avenu; l'influence heureuse de la littérature anglaise, allemande ou italienne sur la nôtre, il la nie. Cela a l'air cavalier et a l'avantage de ne pas coûter grand'peine. On relit, comme Royer-Collard, afin de ne pas avoir la fatigue de lire. Voilà du moins ce que grommelait près de moi un vieux monsieur que je soupçonne d'être *moyen âgiste*. Quant au public, il a été charmé du discours de M. Nisard, tant qu'il l'a entendu. La seconde moitié n'est pas parvenue distinctement à toutes les oreilles. On a fort applaudi nombre de mots spirituels sur notre facilité à l'enthousiasme à l'égard des peuples voisins. On a fort applaudi plusieurs épigrammes contre les Allemands; espérons qu'il n'en résultera pas de complications diplomatiques. On a fort applaudi le portrait du professeur de Faculté, pour lequel M. Taillandier avait servi de modèle. Enfin les derniers mots sur le père Gratry académicien, ses relations avec ses collègues, sa mort et les regrets qu'elle a laissés, ont fait une vive impression. Cette péroraison émue m'a particulièrement charmé.

Revenons maintenant aux simples mortels.

La *Revue archéologique* nous donne une bien intéressante leçon d'ouverture de M. Albert Dumont, leçon faite à Rome, à la Villa-Médicis, succursale de l'École française d'Athènes (1). M. Dumont va initier les nouvelles recrues de cette École aux mystères de l'archéologie et de l'épigraphie. C'est une fort heureuse innovation de préparer ces jeunes gens par un noviciat instructif aux travaux tout spéciaux qu'ils auront à faire durant leur séjour en Grèce.

L'École d'Athènes n'avait pas été stérile sans doute. Elle citait avec coquetterie le nom de M. About, avec un juste orgueil le nom de M. Foucart, et d'un air de triomphe qui se conçoit celui de M. Beulé. Cependant, elle ne donnait pas toujours peut-être tout ce qu'on pouvait attendre d'elle. Et pourquoi? C'est que l'éducation préparatoire manquait à la plupart des jeunes gens pleins d'éclat qu'on lui envoyait. L'examen imposé avait peu d'exigences; les docteurs et les premiers agrégés en étaient même dispensés. De purs littérateurs cédaient facilement à l'attrait d'un séjour de deux années en Grèce, séjour qui d'ailleurs les préservait pour un temps du professorat en province. A l'horizon étroit d'une classe enfumée, ils préféraient les riantes perspectives du ciel bleu, des lauriers-roses et du marbre blanc. On leur annonçait bien sans doute des travaux d'aspect intimidant pour qui ne s'y est pas préparé; mais ils ne s'effrayaient pas trop, se disant qu'avec du style on se tire toujours d'affaire. Tous ne s'en tiraient pas cependant. Je me rappelle

(1) Une brochure. — Paris, librairie académique, Didier et Cie.

certains rapports désolés de M. Guigniaut, juge des envois. Il avait fini par contracter une sourde irritation contre le marbre blanc, les lauriers-roses et le ciel bleu, et gémissait de ces tableaux tricolores auxquels il eût préféré des études moins voyantes, mais plus nourries de discussions archéologiques.

Quelques-uns des jeunes voyageurs s'initiaient rapidement par un travail personnel et grâce à un don spécial d'intuition aux connaissances indispensables ; d'autres faisaient des efforts moins heureux. Vous souvient-il de certain personnage du *Roi des montagnes*, le jeune Hippolyte Mérinet, aux périodes harmonieuses et au langage imagé ? About peignait en lui le rhéteur, perverti par l'abus du *Conciones*, tout à coup transformé en archéologue, improvisé épigraphiste. Vous souvient-il de sa joie triomphante lorsqu'il a trouvé une pierre, débris de quelque autel antique, ornée d'une inscription que les siècles ont à demi rongée ? A lui cette pierre, à lui cette inscription ! Et il la déchiffre, et il la commente, et il se voit déjà félicité par l'Institut, quand un pauvre diable de paysan, je crois, éclate de rire en l'entendant ; sa pierre n'est qu'une borne kilométrique d'un chemin vicinal datant de dix années. About s'amusait et nous amusait ; évidemment le bouillant Hippolyte était un croquis vivement poussé à la charge : mais sous le grossissement de la fantaisie, on aperçoit le trait original qui prêtait à la critique.

Désormais plus d'Hippolyte Mérinet. Avant que le jeune voyageur commence ses explorations en Grèce, on lui aura donné, à la Villa-Médicis, le bagage d'érudition indispensable. M. Dumont ne dissimule pas à ses auditeurs qu'ils ont de larges lacunes à combler. Il leur dit tout franchement que la langue de l'archéologie leur est inconnue, que les problèmes de cette science leur sont presque tous étrangers. Le besoin de cet enseignement se faisait donc vivement sentir. Le plan qu'il annonce me semble excellent. Des trois leçons de chaque semaine, l'une sera consacrée à l'archéologie générale et à l'histoire de l'art, la seconde à l'épigraphie, la troisième à la discussion des travaux en projet et à la préparation des excursions. Ainsi muni, le voyageur ne passera pas auprès de monuments importants sans en comprendre l'intérêt ; il saura tout ce qu'il faut chercher et comment il le faut chercher ; il aura appris à regarder et à bien voir.

L'application immédiate et l'utilité pratique de cet enseignement ne lui ôteront pas son caractère philosophique. Le professeur montre déjà dans sa leçon d'ouverture combien l'étude approfondie des monuments antiques peut jeter de lumière sur l'histoire des mœurs, des croyances, des idées et de la civilisation des peuples, et comment une méthodique induction ouvre un jour, même sur les époques préhistoriques. Il rassure aussi ceux qui seraient tentés d'opposer les études littéraires à l'archéologie. Il leur fait voir qu'il y a intérêt à suivre dans ses phases successives le développement du goût dans les arts comme dans les lettres, à pressentir les fruits dans les promesses des fleurs. Heureux ces jeunes gens qui ont tout loisir de se livrer à ces nobles et sérieuses études ! Et où cela ? A Rome même, dans ce musée de l'histoire universelle, au milieu des chefs-d'œuvre de l'art, entourés de tant de monuments qui offrent à leurs yeux l'idée du beau sous toutes ses formes !

Il serait à désirer que le cours entier de M. Dumont fût publié. Nous y trouverions tous plaisir et profit, et lui-même ne serait pas astreint à refaire tous les ans le même chemin. Les nouveaux auditeurs que lui enverrait l'Université, déjà initiés par la lecture de ce cours aux éléments de la science qu'il enseigne, seraient tout prêts à le suivre dans un nouveau voyage et des explorations plus lointaines. Son enseignement s'étendrait au lieu de se répéter.

Quittons la Grèce et l'Italie pour nous transporter à Lyon, au tribunal de l'inquisition siégeant en 1534, l'année qui ouvrit en France l'ère des persécutions « *de par le Roy* ». L'accusé est un sieur Baudichon de la Maison-Neuve, marchand de Genève et bourgeois de Berne, accusé d'avoir tenu des propos dangereux à Lyon en l'auberge de la Coupe-d'Or, où il descend pour son commerce. La relation authentique de ce procès, d'après le manuscrit original conservé aux archives de Berne, est intéressante en ce que nous n'avons plus aucun original, ni aucune copie d'un seul procès en hérésie, pas même des plus célèbres, ceux de Berquin et d'Anne du Bourg, par exemple. C'est donc un document unique en son genre. Nous le devons à M. J. G. Baum, professeur en théologie à l'Université de Strasbourg. Il a découvert le manuscrit dans les salles des archives de Berne, et l'a publié en entier (1).

Plusieurs détails en sont curieux. On voit par certaines dépositions de témoins acharnés contre Baudichon avec quelle violence avaient éclaté à Genève les premières luttes religieuses. C'était peu de la prédication ; on faisait de la propagande à main armée. Baudichon est atteint et convaincu d'avoir voulu piller des églises. Il y a eu même effusion de sang. L'accusé se défend sans grande dignité. Il nie avoir jamais rencontré tel témoin qui le charge ; tel autre n'est qu'un « pauvre fol », un troisième exerce un métier honteux. Il se défend de prêter serment sur l'Évangile et cherche à embarrasser ses juges en leur demandant comment ils veulent le faire jurer sur le livre qui a défendu aux hommes de jurer. Si, à Genève, il a effrayé les catholiques par ses violences, il a dû être plus prudent à Lyon. Et, en effet, on ne peut lui reprocher là que des haussements d'épaule et des « propos déplaisants » au sujet des processions, des jours de jeûne et des chants dans les églises. Il y a là toute une série de dépositions insignifiantes et monotones pour nous. Elles n'étaient pas si insignifiantes alors. Baudichon n'échappa au bûcher que par l'intercession énergique des Bernois.

Je reçois un volume intitulé : *La littérature contemporaine en province* (2). C'est un tableau du mouvement poétique et littéraire dans les départements. Qui donc prétend que la poésie se meurt ? Ce n'est point, en tout cas, faute de poëtes vivants, grand Dieu ! Quelle litanie de noms ! M. Geslain (Théodomir), l'auteur de cet almanach Bottin de la littérature, a évidemment lu tous ces auteurs, puisqu'il en parle. Tant de courage mérite [illegible] respect. Si le génie est une longue patience, comme disait Bu[illegible]n, j'avoue humblement que je n'ai pas assez de génie pour me mettre en mesure de contrôler ses jugements. Il me semble incliner vers une bienveillance systématique. C'est le critique Tant-mieux ; aurait-il centralisé des notices envoyées sur eux-mêmes par les poëtes eux-mêmes ? Mais non, car je vois qu'il trouve quelques vers dé-

(1) Genève, imprimerie Jules Fick.
(2) Paris, Charles Donniol et Ce.

fectueux parmi les beaux vers de M. Coat, employé de la manufacture des tabacs à Morlaix. Là où je puis contrôler, il me semble que quelques-uns de ses verdicts sont rendus un peu à la légère. Ainsi, à propos d'un volume d'imprécations, de blasphèmes, d'anathèmes de Mme Ackermann, dont j'ai parlé ici même, que dit-il? Que ce recueil charmant rappelle la gracieuse école élégiaque qui se fit jour en 1830. Oh! par exemple, non! — Ce volume fera plaisir à ceux qui y sont nommés, et aussi à leur famille. Ne troublons donc point ces joies innocentes.

Je suis fort embarrassé avec M. Alfred Assollant et son nouveau roman *Rachel*, qu'il appelle, en sous-titre, *histoire joyeuse* (1). Il est convenu que M. Assollant est un fantaisiste, et qu'en cette qualité il peut tout se permettre. Ce qu'on appellerait chez un autre divagation, n'est plus chez un fantaisiste qu'école buissonnière de l'imagination; ce qu'on appellerait mauvaise plaisanterie devient espièglerie aimable. Peut-être y a-t-il un peu longtemps que M. Assollant est espiègle. Il est un temps pour jouer les Chérubins, un temps pour passer aux rôles marqués. Donc, comme le mot fantaisie est un mot qui répond à tout, je me garderai bien de faire des objections à l'étrange histoire qui m'a fait tomber les bras. Quoi! un conseiller à la Cour de cassation qui lance des épigrammes et des flèches, émoussées il est vrai par l'usage, contre la magistrature! — Fantaisie. — Quoi! un substitut se faisant musicien ambulant pour suivre une actrice ambulante! — Fantaisie. — Quoi! ce même substitut faisant acquitter cette même actrice accusée d'avoir assassiné son mari, le Buridan aux moustaches en croc! — Fantaisie, fantaisie, vous dit-on! et l'on ajoute même : Fantaisie joyeuse. Je le veux bien, et j'ai eu tort de n'y pas prendre un plus grand plaisir.

Ce qui manque à la plupart des fantaisistes, c'est l'invention. Qu'on ne m'accuse pas de faire un jeu de mots ou d'énoncer un paradoxe; je ne puis le dire autrement et cela est profondément vrai : l'étrangeté de leurs inventions témoigne de leur stérilité d'invention. On ne se jette dans le bizarre que pour n'avoir pas su observer ni peindre le vrai.

Qu'il y ait de l'esprit dans ce roman, qui en doute, étant donné le nom de l'auteur? Oui il y en a, et beaucoup; pas toujours peut-être du meilleur ni du plus distingué. Il est vrai que les personnages sont de pauvres comédiens de province qui n'ont point hanté le faubourg Saint-Germain. Sans doute; mais justement pourquoi M. Assollant ne cherche-t-il pas des types un peu plus relevés dans un milieu moins trivial, et où pénètre un rayon d'idéal? Ceux-ci, en outre, sont bien vieux; les tableaux d'intérieur où ils figurent ont été produits et reproduits bien des fois. Élévation morale, distinction et nouveauté, il ne leur manque pas autre chose. *Sursum corda, sursum corda*, disons-nous à M. Assollant, plus haut le cœur, plus haut les yeux!

C'est un conseil que on donnerait utilement aussi à son ennemi, M. Sardou. Il vient de faire jouer au Palais-Royal une pochade, *le Magot*, que je mentionne uniquement parce qu'elle est signée du même nom que *les Intimes* et *la Famille Benoiton*. Comme dans les dernières pièces de M. Sardou, le mobilier joue un grand rôle; seulement, ici, c'est un rôle de victime : il est enfoncé, défoncé, percé, écrasé, brisé, mis en miettes. Les acteurs rampent, sautent, tombent, rebondissent, font des culbutes; ils marchent de toutes les manières et quelquefois même sur leurs pieds. Beaucoup de mouvement, de bruit, une gaieté haletante, nerveuse, épileptique. J'ai ri, mais comme on rit quand on vous chatouille la plante des pieds. On raconte que M. Sardou a été forcé de donner au Palais-Royal son *Magot* ou vingt-cinq mille francs de dédit. Cela serait une explication.

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, Dentu.

BIBLIOGRAPHIE

Une Encyclopédie slave (1)

La renaissance de la littérature slave en Bohême est un des faits les plus curieux de l'histoire intellectuelle du XIXe siècle. Cette renaissance nous intéresse d'autant plus qu'elle coïncide avec un mouvement politique qui tient en échec les revendications germaniques dans l'Europe centrale. La langue bohème a peu à peu conquis une place incontestée dans l'administration, dans la politique, dans les tribunaux, au théâtre, dans la science. Elle s'adresse à un public intelligent, patriote, où le nombre des illettrés est beaucoup plus restreint que chez nous; elle est lue non-seulement par cinq millions de Tchèques en Bohême et en Moravie, mais aussi par deux millions de Slovaques en Hongrie; elle est pour les Slaves d'Autriche une sorte de langue savante que doivent posséder les hommes les plus distingués. Elle s'affirme chaque jour par des œuvres en tout genre qui attestent une vitalité toujours croissante, une infatigable activité.

Nous voulons parler de la grande Encyclopédie en langue bohème (*Nauczny slovnik*), commencée en 1860, terminée en 1872, et dont on prépare en ce moment le supplément.

On peut distinguer deux catégories de littératures : celles qui ne sortent point du domaine populaire, c'est-à-dire des chansons, des contes, des livres de prières et des almanachs; et celles qui par la perfection de la langue et l'intelligence du public sont aptes à l'exposition des vérités scientifiques. A défaut d'autres titres, l'Encyclopédie bohème suffirait à démontrer que la langue tchèque ne le cède aujourd'hui ni à son redoutable voisin l'allemand, ni à aucune des langues slaves même les plus cultivées. Elle prouve d'une part que sa terminologie technique est nettement déterminée, de l'autre, que chaque ordre de sciences est représenté dans cette littérature inconnue par des ouvrages spéciaux et par des écrivains compétents.

Il ne s'agit point ici en effet d'une compilation élémentaire comme celle de Boudlet ou de Dezobry, mais d'une véritable encyclopédie due à la plume d'une centaine de rédacteurs et qui ne le cède point pour l'étendue et la qualité des articles aux ouvrages similaires de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne.

Quelques chiffres permettront de se faire une idée des proportions de cette entreprise.

(1) Consultez sur la Bohême les [illegible] de M. Louis [illegible] [illegible] 1871); [illegible] 18 juillet 1871); [illegible] 14 septembre 1871); [illegible] 29 juillet 1871); [illegible] de M. [illegible] 18 [illegible] 18[illegible]); [illegible]

L'Encyclopédie bohême se composera de dix volumes grand in-8° jésus à deux colonnes ; chaque colonne contient 70 lignes en petits caractères, soit 140 lignes à la page. Le premier volume a 1028 pages ; le second, 1010 ; le troisième, 1170 ; le quatrième, 1470. Quand le dixième et dernier volume sera complétement terminé, la publication atteindra certainement un total de 12 à 15 000 pages. Ces chiffres ont leur éloquence. L'achèvement de l'encyclopédie n'aura pas demandé moins de treize années ; mais le travail préliminaire est de beaucoup antérieur à 1860. La première idée de cette entreprise nationale remonte à une époque où les ressources auraient probablement fait défaut pour la publication. Elle fut mise en avant, dès 1829, par trois hommes éminents qui depuis ont rendu de bien autres services à la littérature slave : M. Palacky, l'historiographe du royaume de Bohême ; Joseph Jungmann, le meilleur lexicographe de l'idiome tchèque ; Jean Presl, auteur de travaux estimés sur la botanique. Après quelques tâtonnements ils reconnurent bientôt les difficultés que présentait alors une aussi vaste entreprise, ils l'abandonnèrent ; mais de leurs réunions périodiques naquit la *Matice Ceska*, association pour la publication de livres de haute littérature en langue bohême ; cette association existe encore aujourd'hui et dispose de vastes ressources. Parmi ses publications il suffit de rappeler la *Revue du Museum de Prague*, les *Antiquités slaves* de Schaffarik, et le *Dictionnaire tchèque* de Jungmann. En 1845, en 1850, la *Matice* examina de nouveau le moyen de publier l'Encyclopédie depuis si longtemps promise ; mais elle y renonça : un libraire actif, L. Kober, se décida en 1859 à aborder cette grande entreprise et fit l'acquisition des matériaux que la *Matice* avait déjà réunis ; il plaça à la tête de cette œuvre nationale le gendre de M. Palacky, M. Ladislas Rieger, qui a joué en Bohême un rôle analogue à celui de Deak en Hongrie, et qui est tout ensemble un homme d'Etat, un savant éclairé, un écrivain infatigable. M. Rieger se mit courageusement au travail et réunit autour de lui une centaine de spécialistes. Grâce à leurs efforts combinés, les premières livraisons de l'Encyclopédie obtinrent tout d'abord un succès éclatant. L'ouvrage débuta avec cinq mille souscripteurs, et ce nombre n'a fait que s'augmenter au fur et à mesure que les fascicules se succédaient. Il est, sur l'ensemble des faits et des notions scientifiques, aussi complet que les recueils similaires de l'étranger ; mais il ne saurait se comparer à aucun d'eux pour tout ce qui concerne la géographie, l'ethnographie, l'histoire et la littérature des peuples slaves. Tous les articles qui concernent le monde slave ont été écrits avec une incontestable compétence, un véritable amour du sujet. Voici, par exemple, l'article *Slaves* ; il ne comprend pas moins de 82 pages ; rédigé d'un style un peu moins concis, il suffirait à fournir la matière d'un volume in-8°. Il examine successivement l'histoire ancienne de la race slave, la constitution des anciens Slaves, l'archéologie, l'histoire particulière de chaque peuple, les relations morales et politiques qui ont existé entre les diverses nations, la mythologie, la poésie populaire, le panslavisme dans ses moindres manifestations et sous ses nuances les plus diverses. L'article *Bohême* comprend 172 pages ; réimprimé à part, il forme un volume in-12 de plus de 700 pages. Il a été traduit en allemand et publié sous ce titre : *Bœhmen, Volk und Land*. L'article *Russie* contient 360 pages, et, imprimé à part, forme deux volumes in-12 d'environ chacun 600 pages. L'article *Slaves du Sud*, également publié à part, forme un volume in-12 de 420 pages. Il est inutile de dire que ces études si complexes sont dues à la plume de collaborateurs différents dont chacun a traité, suivant sa spécialité, l'histoire, la littérature, la philologie. L'article *Pologne* occupe 90 pages. Nous disions tout à l'heure que cette partie de l'Encyclopédie a été redigée *con amore* ; il ne faudrait pas croire cependant que le patriotisme des rédacteurs les ait entraînés dans ces fantaisies auxquelles les Slaves ne sont que trop enclins et qui discréditent certains de leurs travaux auprès du monde savant (1). Il n'en est rien : l'esprit qui inspire ces articles est un esprit vraiment critique et scientifique ; par-ci, par-là, il a pu se glisser quelques erreurs ; le supplément qui se prépare en ce moment ne manquera pas de les relever (2). Ces erreurs sont de peu d'importance et ne sauraient être attribuées à un esprit d'exagération ou de parti pris. Ce n'est point l'Encyclopédie tchèque qui s'avisera, par exemple, de compter Orphée parmi les poëtes slaves.

Pour donner une idée de la valeur des articles slaves du *Nauczny slovnik* (c'est le nom de notre Encyclopédie), il suffit de rappeler la faveur dont ils jouissent chez les Slaves étrangers à la Bohême. L'article *Jougo-Slaves*, traduit en langue croate, est aujourd'hui le livre élémentaire dont on se sert dans les écoles secondaires de Croatie. La *Société de littérature slovène*, résidant à Laybach, a traduit et publié à ses frais en langue slovène tout ce qui dans l'encyclopédie se rapporte à la Carniole et à la Carinthie. Le *Journal littéraire* (*Dziennik literacki*) de Lemberg écrivait à propos de l'article *Pologne* : « Le *Nauczny slovnik* consacre à notre littérature et à notre histoire une série d'études qui pourraient constituer un véritable manuel... Elles mettent en lumière des côtés de notre vie politique et intellectuelle qui sont ignorés de beaucoup de nos compatriotes, même les plus éclairés, et négligés dans la plupart de nos livres élémentaires... Nous devons vraiment admirer et imiter le consciencieux travail que les Tchèques consacrent à leurs frères Slaves, et reconnaître que nous ne saurions en faire autant pour la Bohême. »

Ce sont là d'honorables témoignages ; nous y pouvons joindre le nôtre ; partout en Russie nous avons vu l'Encyclopédie bohême occuper une place d'honneur dans la bibliothèque de ceux que les choses slaves intéressent. On ne saurait guère sans consulter ce vaste répertoire se faire une idée du travail accompli depuis un demi-siècle dans le domaine de l'histoire, de la littérature et de l'archéologie slaves. Un comité de savants russes prépare en ce moment à Saint-Pétersbourg une publication analogue ; nous espérons qu'elle complétera sur certains points l'Encyclopédie bohême ; nous doutons qu'elle parvienne à la dépasser. M. Rieger a le droit d'être fier de son œuvre : battu en politique par les progrès de la faction allemande à Vienne, il peut du moins se consoler de ses échecs par la conscience du succès qu'il obtient sur le terrai[illegible]ire.

LOUIS LEGER.

(1) Voir notre récent article sur les *Chants bulgares du Rhodope*.
(2) Nous n'avons guère que deux critiques à formuler : on a trop négligé les questions étymologiques et la bibliographie.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 31 31 JANVIER 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Les quatre ou cinq membres de l'extrême gauche qui ont demandé et obtenu d'interpeller M. le vice-président du conseil sur sa circulaire relative à l'exécution de la loi des maires ont-ils eu tort, comme on le dit généralement, de ne point laisser aux légitimistes l'initiative de la manœuvre? C'est un point que nous ne voulons pas étudier ici. D'ordinaire, à chaque interpellation nouvelle de la gauche, on s'écrie : «Quelle maladresse ! ils vont fournir au ministère une occasion nouvelle d'affirmer sa force en recomptant sa majorité. » Il y a du vrai dans ce vieux cliché, cher aux politiques sages et atermoyeurs ; il n'en faudrait pourtant point abuser, à moins qu'on ne veuille ériger l'immobilité en système.

Dans le cas actuel, cependant, peut-être eût-il été réellement préférable d'abandonner à la droite extrême le soin d'attacher le grelot. Les partisans de M. le comte de Chambord ont toutes sortes de raisons d'en vouloir à M. de Broglie de s'être expliqué dans sa circulaire, relativement au septennat, en des termes explicites et formels dont il n'avait point osé faire usage à la tribune. Ce n'est pas la première fois qu'un ministère, et surtout ce ministère-ci, tient au lendemain d'un vote un langage moins réservé qu'à la veille de ce même vote. La veille, en effet, il faut flatter sa majorité, plaire à tous les bancs, user de circonlocutions, n'offusquer personne, dire dans la même phrase le *oui* et le *non*. Le lendemain, quand on a son vote de confiance, on est plus libre, et l'on va de l'avant résolûment. C'est ce qu'a fait M. de Broglie : il était muet sur le septennat tandis qu'on discutait la loi des maires ; la loi adoptée, il veut forcer la main à ses alliés et pousser sa victoire ; il affirme que le septennat est chose réelle et irrévocable. L'extrême droite se cabre; elle a raison, à son point de vue. Il convenait donc de la laisser faire, sauf à la suivre quand elle attaquerait; la marche était toute tracée pour les adversaires du ministère.

MM. Gambetta, Lepère, Challemel-Lacour, etc., ont pensé être plus habiles en prenant les devants. C'est leur manière de voir ; nous saurons prochainement si le succès la justifie.

Avec eux, l'interpellation se pose dans d'autres termes que si elle eût été portée à la tribune par M. de Franclieu et ses amis. M. de Franclieu aurait accusé le ministère d'avoir trompé la droite; M. Lepère, au contraire, le félicitera des progrès étonnants qu'on lui voit faire chaque jour dans la voie républicaine, et il l'invitera seulement à vouloir bien redire à la tribune ce qu'il a si bien écrit dans sa circulaire aux préfets. Il n'y a là, après tout, qu'une différence de tactique et le résultat pourrait bien être le même, c'est-à-dire très-mauvais pour le ministère, à la condition toutefois — que la droite suive la gauche, comme la gauche aurait suivi la droite.

La droite (du moins l'extrême droite) suivra-t-elle la gauche? C'est précisément la question. Le ministère, on le sait, a toujours beau jeu quand c'est la gauche qui l'attaque; il lui est beaucoup plus facile alors de glisser entre les mains des interpellateurs et de se sauver avec de grandes phrases. On connaît la tirade : « l'ordre moral, le péril social, l'union des conservateurs contre les éternels ennemis de la paix publique, etc., etc. » Avec cela, on s'en tire toujours. L'expédient réussira-t-il cependant cette fois ? Ce n'est point absolument sûr; l'extrême droite, en ce moment, est visiblement dépitée et surexcitée. Si elle intervient dans le combat contre le ministère, il ne suffira plus, comme par le passé, de l'autoriser, ce qui d'ailleurs ne coûtait pas grand'chose, à garder ses regrets, ses « légitimes espérances ». Il faudra dire si, oui ou non, le septennat doit être pris au sérieux et s'il est défendu aux partisans de la restauration de rien tenter avant sept ans ; or, la droite ne l'entend pas ainsi, et ses journaux ne se cachent pas pour le faire connaître.

L'*Union*, journal officiel de Frohsdorff, et la *Gazette de France*, organe des politiques du parti, tiennent aujourd'hui un langage identique et déclarent que le septennat n'est qu'un paravent derrière lequel les intrigues monarchiques s'abritent tout à leur aise, en attendant le moment propice. Le moment venu, que ce soit dans sept ans ou dans sept

mois, — la durée n'a rien d'obligatoire, — on crèvera le paravent et la monarchie apparaîtra. Tout cela a été résumé dans cette formule donnée par la *Gazette de France*: « La prorogation sera monarchique *ou elle ne sera pas.* » On ne jette pas plus délibérément à l'eau un gouvernement et un régime. Car penser que la présidence du maréchal de Mac-Mahon pourrait durer sept ans tout de même dans cette hypothèse, serait une parfaite absurdité : il est évident, en effet, que si l'on travaille dès aujourd'hui au rétablissement de la monarchie, ce n'est pas pour attendre sept ans. On fera la monarchie dès qu'on sera prêt. On la ferait demain, si l'on était prêt demain. Voilà le programme. Il ne manque ni de netteté ni de désinvolture.

Comment M. de Broglie le prendra-t-il, ce programme-là, qui est un démenti formel donné à sa circulaire ? Tiendra-t-il pour le programme ou pour la circulaire ? Dans les deux cas, il sera, — personnellement du moins, — dans un grand péril et dans un embarras plus grand encore. Accepter le programme de l'extrême droite, c'est se perdre avec des fous. Maintenir les termes de sa circulaire et accepter pour cet acte de courage les félicitations de la gauche, c'est se jeter dans les bras de la république, et le mariage de M. de Broglie avec la république serait une union de peu d'avenir ; que voulez-vous ? les deux conjoints ne s'aiment pas, ils ne sauraient faire bon ménage. — A quoi se résoudre ? Sincèrement nous plaignons le ministère, il a une tâche très-difficile.

D'autant plus difficile qu'on a fait de la confusion comme à plaisir, dès l'origine même et jusque dans la définition du septennat. Les membres de l'extrême droite et la presse monarchiste auront vraiment beau jeu, du moins tant qu'on se bornera à épiloguer sur des textes. Il fait nuit noire, en effet, dans ces textes-là ; l'ambiguïté y suinte à toutes les lignes. On y lit que le maréchal de Mac-Mahon est président de la république pour sept ans, mais que cependant, lorsque viendra le vote des lois constitutionnelles, il sera temps encore pour l'Assemblée de se demander si elle ne préfère pas un gouvernement définitif. Ce qui revient à dire, d'une part, que le septennat est absolument irrévocable; de l'autre, que les lois constitutionnelles n'en feront qu'une bouchée, si cela leur plaît. C'est grâce à cette équivoque soigneusement entretenue qu'on a enlevé le vote de toutes les droites. Il y a cependant de temps en temps des franchises qui s'exaspèrent et qui crient qu'elles en ont assez. Il faudra bien qu'on parle enfin et qu'on s'explique, qu'on parle en français et même en gaulois, si c'est possible, avec rondeur et sincérité. Il est temps de sortir de ces ambages, non pas seulement dans l'intérêt de la paix, de la prospérité publique, mais pour l'honneur même de l'esprit national, que ces finasseries corrompent et fatiguent. Sera-ce M. de Broglie qui nous en fera sortir ? Il faut l'avouer, eh bien non ! nous ne l'espérons pas. Mais nous voulons croire qu'il s'en trouvera d'autres pour suppléer M. le vice-président du conseil dans cette tâche, qui répugne à ses habitudes et à ses tendances.

Nous nous sommes longuement étendu sur une interpellation qui ne viendra vraisemblablement pas avant quinze jours, peut-être même pas avant trois ou quatre semaines. C'est que la semaine qui vient de s'écouler a été presque vide d'incidents et de discussions parlementaires. La tribune n'a rien donné, mais les couloirs s'agitent et la presse parle.

Dans les commissions on a travaille, et beaucoup : les Trente poussent très-activement leur besogne; ils en ont presque fini avec la question électorale. Le scrutin de liste a été repoussé comme faisant la partie trop belle au parti radical, qui paraît être de tous le plus discipliné et le plus uni.

N. B. Quand la droite, en matière d'élections, dit parti *radical*, il faut lire : parti *républicain.*

Le scrutin uninominal (consistant à n'élire qu'un seul député à la fois) a mis la majorité dans un grand embarras. Ce système de scrutin, qui est celui de M. Thiers et de M. Dufaure, a du bon, même aux yeux de la droite, parce qu'il favorise beaucoup les influences locales, ce qu'on appelle, nous ne savons pourquoi, la représentation des intérêts. Cependant la droite se méfie encore. Le parti conservateur est très-divisé; si l'on ne nomme qu'un seul député à la fois, comment fera-t-on pour s'entendre entre orléanistes, légitimistes et bonapartistes ? On n'y parviendra jamais ; — ce sont eux qui le disent, il faut les croire.

Il serait donc utile de trouver une combinaison qui permît aux orléanistes, aux légitimistes et aux bonapartistes de passer trois par trois. Cela, c'est encore du scrutin de liste. Mais si le scrutin de liste est mauvais quand il favorise les républicains, il est, au contraire, excellent lorsqu'il permet aux amis des divers régimes monarchiques de s'entr'aider au lieu de se dévorer, et de se porter les uns les autres.

Ajoutez à cela que même à droite, il y a de nombreuses notabilités politiques — même parmi les plus en vue — pour lesquelles le scrutin de liste a été jadis un dieu très-secourable et qui trembleraient à l'idée de se trouver seules en face de leurs électeurs. C'est en prenant en considération ces diverses raisons aussi personnelles que conservatrices, qu'on a préparé, tempéré et cuisiné ce système mixte et bâtard dont nous parlions plus haut.

Et remarquez que les mêmes gens qui adhèrent aujourd'hui à ce système profond et mitigé, sont les mêmes qui disaient hier qu'avec le scrutin de liste les élections partielles n'étaient pas possibles, puisqu'il ne peut y avoir de *scrutin de liste sans liste.* D'où il résulte en bonne logique que dans le nouveau système, s'il est adopté, il n'y aurait plus d'élections partielles, puisque ce système ne supprime pas la liste. O gâchis !

H. A.

La dissolution du parlement anglais

L'événement de la semaine à l'étranger est la dissolution du Parlement en Angleterre. L'opportunité de cette mesure est diversement appréciée par les journaux anglais et contestée, sous différents prétextes, par ceux qui voyaient avec plaisir l'élément conservateur chaque jour plus près d'étouffer l'élément libéral dans la chambre des Communes. Le grand parti libéral proprement dit qui a succédé, avec M. Gladstone, au parti libéral modéré, longtemps représenté au pouvoir par lords Palmerston et Russell, et qui a parcouru pendant les deux années 1869 et 1870 une si triomphante carrière, était entré, depuis la fin de 1871, dans la période décroissante de sa force. Plusieurs causes réunies avaient produit ce résultat; et la situation, trop tendue, trop incertaine, vient de trouver dans l'élasticité des ressorts de la constitution anglaise, non pas un dénouement, — car ce n'est jamais là, grâce à Dieu,

ce qu'on cherche, — mais un eclaircissement devenu necessaire.

Le gouvernement parlementaire se pratique, comme on sait, chez nos voisins avec une entière sincérité. Si le ministère libéral a réellement perdu la majorité dans la nation, si le parti libéral modéré doit rentrer au pouvoir, on le saura bientôt, et c'est là justement ce qu'on désire savoir. Il est certain que M. Gladstone a perdu vingt-cinq siéges dans la chambre des Communes depuis le mémorable jour où, à la suite de la réforme électorale et de l'extension du droit de suffrage, la marée haute de la démocratie victorieuse l'a porté à la direction des affaires ; il est certain que les élections partielles lui deviennent de jour en jour plus contraires ; que les échecs éprouvés cet automne par ses deux candidats à Greenwich et dans le East Worcestershire, ont paru très-significatifs ; car MM. Baxter et Jaffray, libéraux purs, hommes recommandables, faits pour rallier toutes les fractions du parti libéral, n'ont obtenu pourtant que la plus infime minorité. Il est certain enfin qu'une période d'atonie semble avoir commencé pour ce ministère si actif, si militant, dont les trois premières années ont été illustrées par des lois politiques d'une portée considérable (1). Pendant la session de 1873, le ministère Gladstone n'a plus osé rien tenter d'important dans l'ordre des réformes libérales. Il n'a pu conserver une majorité telle quelle, qu'en ménageant scrupuleusement les susceptibilités du parti conservateur et en s'exposant aux colères et aux injures qu'on lui prodigue depuis un an dans les rangs de ce parti radical qui l'avait d'abord si vigoureusement soutenu. Rendons-nous compte des causes qui sont venues ralentir sa marche, paralyser son activité, et qui forcent aujourd'hui les libéraux à se compter et à interroger l'oracle, c'est-à-dire la voix du pays.

Un vieux préjugé que l'esprit mieux étudié de l'histoire a détrôné dans l'opinion, c'est que la situation insulaire de nos voisins leur donne, à l'égard des nations du continent, une entière indépendance. Non-seulement cela n'est plus aujourd'hui que les peuples vivent tous, pour ainsi dire, les uns chez les autres ; mais cela n'a même jamais été. L'Angleterre ne ressent pas à un moindre degré que les autres pays le contre-coup des événements qui s'accomplissent au cœur de l'Europe. Seulement ce contre-coup a chez elle des effets directs ou des effets indirects. Les Anglais possèdent en toutes choses, — c'est là une de leurs véritables supériorités, — une grande indépendance de jugement. Si parfois ils sont déterminés par l'exemple, parfois aussi ils tirent de l'exemple une leçon contraire qu'ils appliquent. Dans tous les cas, ils observent beaucoup et puisent le plus souvent leurs motifs d'agir, soit dans l'approbation, soit dans la désapprobation qu'ils donnent aux événements du continent. Si nous voulions remonter dans les siècles passés, nous verrions que ce sont les persécutions exercées par le duc d'Albe au nom du catholicisme dans les Pays-Bas qui ont fait triompher définitivement la réforme protestante en Angleterre ; — les violences de Ferdinand II contre les libertés de la Bohême, les horreurs commises en Allemagne sous le drapeau de l'autorité royale par Wallenstein et par Tilly, qui ont fait monter l'honnête Strafford et l'innocent Charles Ier sur l'échafaud ; mais, sans aller si loin, il serait aisé de marquer, depuis 1830, chacun des pas que l'Angleterre et nous nous avons faits ensemble, ou chacune des leçons qu'elle a su tirer de nos épreuves. La révolution de Juillet n'a-t-elle pas été le signal de la grande agitation pour la réforme électorale de l'autre côté de la Manche ? Les trois *glorieuses journées* n'ont-elles point été suivies d'un moment de triomphe incontesté pour les idées libérales dans la Grande-Bretagne ? Plus tard, l'insuccès de la révolution de Février et le coup d'État de 1851 n'ont-ils point produit, chez elle comme chez nous, le découragement du radicalisme et du libéralisme tout ensemble ? Pendant les dix premières années du règne de Napoléon III, on eût dit que l'esprit libéral sommeillait, et M. Bright, au retour d'une tournée faite en province pour exciter une seconde agitation en faveur de la réforme, avouait « qu'autant eût valu se lasser à fouetter un cheval mort ». Mais quand, en 1865, la fortune de l'impérialisme en France vint à décroître sous le coup du triomphe des États du Nord en Amérique, triomphe qui présageait un premier échec à nos armes, le mouvement pour la réforme électorale se réveilla en Angleterre. Ce fut cette année-là que M. Odger obtint ses deux plus grands succès, la fondation de l'Internationale à Londres et la conversion de M. Gladstone à quelques-unes de ses idées. De ce moment, la réforme vint à grands pas ; la mort de lord Palmerston écarta de sa route le dernier obstacle, et l'avénement du ministère actuel est le premier mot de son triomphe. M. Gladstone entra au pouvoir avec une majorité compacte de cent quinze voix, qui votaient comme un seul homme et que les élections partielles des deux premières années ne faisaient que fortifier. C'est alors qu'on fit successivement ces lois libérales qu'on peut appeler les premiers coups de pioche donnés à la Constitution anglaise : le *Irish Land Bill*, qui confère aux paysans irlandais le droit de propriété et permet l'aliénation des terres nobles ; le *Irish Church Bill*, qui consacre la liberté religieuse en Irlande et décharge le pays du poids intolérable de l'*Establishment* anglican ; le *Army Bill*, qui démocratise le service militaire dans le Royaume-Uni.

Ces mesures, énormes au point de vue du statut anglais, avaient été accomplies dans le silence de la chambre des Lords, du vieux parti tory, et comme par une puissance irrésistible. Mais, en 1871, survint la Commune en France, et avec elle une forte réaction dans l'opinion publique en Angleterre. La force du ministère libéral fut soudainement arrêtée comme par un bras invisible. Des tragédies comme celles qui s'accomplissent chez nous font hésiter même les braves et déserter les timides. Beaucoup d'amis de M. Gladstone l'abandonnèrent sous différents prétextes, et le *Ballot Bill*, ou bill établissant le scrutin secret, voté dans la session de 1872, est la dernière loi politique qu'il ait réussi à faire passer. Encore ne dut-il son succès qu'à l'intervention inespérée de M. Disraeli, qui, au dernier moment, vint lui prêter l'appui du conservatisme libéral. Quant à la loi sur l'instruction publique, elle a dû se ressentir et s'est ressentie de la situation des partis, au point que M. Bright, aujourd'hui pourtant membre du cabinet, l'a qualifiée « le pire acte législatif qu'un ministère libéral ait proposé depuis l'année 1819 ». Depuis lors, des lois de police ont à peu près rempli les sessions du Parlement, et le parti libéral n'a plus livré que des combats d'escarmouches. Or, prolonger simplement sa présence au pouvoir, sans force et sans activité, vivre d'expédients et de transactions journalières n'était digne ni de ce parti, ni des hommes éminents qui le représentent. Voilà pourquoi M. Gladstone, battu, pour ainsi parler, non en Angleterre, mais en

(1) Voyez la *Revue politique* du 24 février et du 24 août 1872.

France, écrasé par la réaction conservatrice, vilipendé par les radicaux comprimés et indignés, veut enfin essayer de reprendre son assiette et se retremper, comme Antée, en touchant la terre sacrée du pays.

S'il n'était pas aussi téméraire de tirer l'horoscope des cabinets que celui des individus, et si la balance des partis n'était pas si variable dans les pays libres, nous dirions que le ministère libéral est destiné à voir les difficultés grandir désormais sous ses pas. Cela nous paraît résulter de la nature des choses et tenir à des causes plus élevées que les terreurs ou les défiances qui ont fait momentanément serrer les rangs aux diverses fractions du parti conservateur. La véritable difficulté qui se dresse aujourd'hui devant les hommes pratiques du parti libéral, c'est que presque tous les travaux extérieurs qui protégeaient la constitution anglaise ont été emportés et qu'il ne reste plus maintenant qu'à s'attaquer aux lois fondamentales de cette constitution elle-même. Comme l'a dit M. Leatham, dans son récent discours d'Halifax, il ne s'agit plus maintenant de ces mesures libérales auxquelles on peut espérer de rallier tous les hommes de bonne volonté sans exception. Quand le Parlement aura voté encore trois ou quatre lois de police, sur les enterrements civils (*Burial Bill*), par exemple, sur l'interprétation à donner au *Criminal Law act amendement*, sur la loi des conspirations, sur l'abolition de la prison pour rupture de contrats, etc., « il se trouvera en face des *vraies questions;* il sentira que la vieille querelle du torysme et du whiggisme est épuisée, que le parti radical prend maintenant le front de bataille et qu'il demande de nouvelles campagnes, de nouveaux mots d'ordre, de nouveaux chefs et de nouvelles victoires; que son programme est décisif, et qu'il porte pour frontispice : l'Église libre, l'école libre, le travail libre et la terre libre. »

L'Église libre, l'école libre, le travail libre et la terre libre, tels sont en effet aujourd'hui, non pas seulement dans l'opinion de M. Leatham, mais dans la pensée du parti progressiste anglais tout entier, les quatre points du quadrilatère libéral. Ce sont là les forteresses auxquelles il faudra donner l'assaut désormais, si les anciens chefs du parti veulent demeurer à la tête de l'armée du progrès. Or, c'est là une entreprise plus facile à faire dans le cabinet d'un penseur ou dans un meeting électoral que dans le sein du Parlement. Quand on en vient, comme on dit vulgairement, au faire et au prendre avec la question constitutionnelle, on voit qu'il y a loin, chez nos voisins, de la pensée première à l'exécution, qu'une heureuse prudence y est le fond du caractère national et y sert de contre-poids à l'indépendance des idées. Des quatre questions qui se posent aujourd'hui dans une symétrie si formidable, il n'en est qu'une que l'on puisse espérer peut-être de résoudre avec l'assentiment des libéraux modérés et des conservateurs libéraux, ces deux importantes et respectables fractions du pays : c'est la question de la liberté du travail. Quoique le mot *travail libre* signifie pour les gros bataillons du progrès : guerre au capital, législation contre les manufacturiers et spoliation des capitalistes, cette question présente, pour les esprits éclairés, des solutions possibles, honnêtes et progressivement applicables. L'existence légale accordée aux *Trades Unions* et l'extension qu'elles ont prise (1), les associations ouvrières, les sociétés coopératives, les sociétés de construction, mais surtout le système de la participation industrielle mis en vigueur pour la première fois, en 1865, par MM. Briggs dans leurs houillères de Whitwood, tous ces essais pour fusionner les intérêts, solidaires de leur nature, du capital et du travail, font espérer que la question de la liberté du travail pourra se résoudre lentement, du consentement commun de toutes les parties intéressées et de la seule manière dont elle puisse se résoudre, c'est-à-dire d'une manière pacifique. C'est une des heureuses fortunes de l'Angleterre que les classes élevées y sachent aller d'elles-mêmes au-devant des changements nécessaires, et quoiqu'il semble aujourd'hui que les *Trades Unions* enrôlent des armées prêtes à marcher à l'assaut du capital, il est permis de croire qu'il y a au fond de ce vif débat les éléments d'une évolution plutôt que d'une révolution économique. On doit s'attendre à ce que la question du *Free Labour* soit abordée sous toutes ses faces, dans les prochaines sessions législatives, et l'adjonction récente de M. Bright au cabinet lui promet le concours actif du ministère Gladstone.

Quant aux trois autres grandes questions mises à l'ordre du jour par les libéraux avancés et par les radicaux, questions qui se ramènent à deux, parce que l'Église libre et l'école libre ne font qu'un, on peut être certain que ces deux grandes forteresses de la constitution anglaise, la loi territoriale et la religion d'Etat, seront pendant longtemps encore vigoureusement défendues. Le regrettable Stuart Mill a laissé à ses disciples, MM. Trevelyan et Locke-King, le soin de poursuivre le siége de la première. MM. Miall, Dixon, Forster et Dillde donnent l'assaut à la seconde. Mais ces attaques à découvert n'ébranlent pas le vieil édifice, et si quelqu'un peut réclamer l'honneur d'y avoir vraiment porté la main, c'est le ministère libéral qui va se poser aujourd'hui en face du pays. Il n'a fait, il est vrai, les premières expériences que sur le *corpus vile* des Irlandais, mais il n'en a pas moins déchiré là un pan du manteau d'hermine de la chambre des Lords. La loi du scrutin secret, qui met un frein à la corruption électorale et soustrait l'électeur rural à l'influence du *landlord*, doit aussi produire à la longue des effets considérables. Enfin, la loi sur l'instruction publique, bien qu'elle ne réalise pas ce que demandaient à la fois les catholiques, les non-conformistes et les radicaux, c'est-à-dire qu'elle n'exclut pas l'Église de l'école, a décentralisé l'éducation nationale et préparé, par l'institution des *school boards*, ou conseils locaux, le règne de la liberté de conscience dans l'œuvre de l'instruction publique.

Aller plus loin, c'est, ce nous semble, s'attaquer avant le temps aux préjugés les plus invétérés, aux affections les plus profondes du peuple anglais. Il est certain que le vieil édifice politico-religieux élevé dans le sang par Henri VIII ne sera point éternel ; mais jusqu'ici la suprématie religieuse du souverain, l'*établissement* de l'Église anglicane, c'est-à-dire son rang dans l'État et son droit de propriété de main-morte, ont été regardés par la grande masse de la nation anglaise comme le rempart de la Grande-Bretagne contre « le papisme », comme le signe de l'indépendance nationale, comme le palladium des libertés publiques. Or, la grande

(1) « Il y a aujourd'hui plus de deux mille *Unions* en Angleterre comprenant un dixième, disent les uns, un quart, disent les autres, des ouvriers anglais. Une seule d'entre elles, celle des mineurs, compte cinquante-quatre mille membres. » (*De la situation des ouvriers en Angleterre*, par M. le comte de Paris, pages 103 et 105.)

situation dont l'Église anglicane jouit ainsi, à tort ou à raison (à tort selon nous), dans le sein du patriotisme anglais, ainsi que les préjugés surannés et les vieilles rancunes historiques dont elle recueille le bénéfice, sont d'un puissant secours pour le parti, encore prédominant dans les campagnes, de l'aristocratie territoriale. Les deux causes se lient et, en Angleterre comme ailleurs, l'autel officiel étaye le trône. Nous nous trompons ! Il n'étaye, là, que la chambre des Lords, car la royauté constitutionnelle peut aisément changer de lit et respire aussi à l'aise sous la tutelle des whigs que sous le régime des torys. Le parti républicain est en petite minorité chez nos voisins, et MM. Dilke et Bradlaugh dirigent plutôt une école qu'ils ne conduisent un parti proprement dit. Les radicaux eux-mêmes ne visent pas tous la royauté. Ils ont pour objectif la transformation de la constitution anglaise par l'abolition de la loi territoriale et le *disendowment* de l'Église anglicane. Mais c'est là que les forces unies de tous les vieux partis les attendent ; et M. Gladstone lèguera très-certainement à ses successeurs l'honneur de présenter des *bills* pour lesquels les temps ne sont point mûrs. En attendant, il va prochainement consulter son pays, au milieu des conditions les plus prospères de la richesse nationale; avec un budget qui se règle par un excédant de cinq millions sterling, avec la promesse de supprimer l'impôt vexatoire de l'*income tax*, de diminuer les droits sur les denrées coloniales alimentaires ; enfin, avec des titres politiques acquis à la confiance du parti libéral. Nous verrons si, pris entre les impatiences des radicaux et les ressentiments des conservateurs, ce parti, le plus pratique de tous, devra pour un temps disparaître du pouvoir.

LÉO QUESNEL.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. GEBHART

Le sac de Rome en 1527 (1)

La renaissance italienne, qui était entrée à Florence, sous un Médicis, dans la période de son plus vif éclat, s'éteignit à Rome sous un autre Médicis, le pape Clément VII. Vers 1530 l'esprit de grande invention baisse dans la Péninsule, le goût s'altère, l'originalité s'efface dans les lettres comme dans les arts : tandis que la peinture se manifeste encore avec une splendeur sans pareille chez les coloristes de Venise, il faut attendre quarante ans pour rencontrer un grand poëte, le Tasse, qui n'a plus rien de commun, — ni l'inspiration, ni les mœurs, ni le style, — avec les écrivains et les artistes du temps de Léon X. Cependant la Renaissance avait franchi les Alpes : elle revivait en France, en Espagne, en Angleterre, dans les Pays-Bas, tandis qu'elle expirait dans son berceau même, en Italie. Je crois qu'une des causes dominantes de ce phénomène fut le discrédit où était tombée la papauté dans l'Europe chrétienne, à la suite des derniers pontificats du xve siècle, discrédit arrêté un instant par deux papes de premier ordre, Jules II et Léon X, et qui, aggravé par la réformation allemande, redoubla sous les papes médiocres ou scandaleux qui précédèrent les graves pontifes des dernières sessions du concile de Trente et Sixte-Quint. Un événement extraordinaire, le sac de Rome par les bandes espagnoles et allemandes de Charles-Quint, en 1527, dépouilla tout d'un coup le saint-siége de son incomparable prestige, et l'œuvre d'une horde de brigands acheva de détourner la civilisation européenne du lit où elle avait coulé avec une réelle magnificence depuis Nicolas V et Pie II.

I

Le profond historien de la papauté, Léopold Ranke, démontre combien, vers 1525, il était difficile pour le saint-siége de maintenir en Italie la puissance temporelle qu'Alexandre VI avait agrandie au profit de sa famille, que Jules II avait raffermie au profit de l'Église, et dont Léon X avait fait le point d'appui de l'hégémonie des Médicis dans la Péninsule. Les *barbares*, contre qui Jules II avait usé sa vie, — les Français, depuis Charles VIII et Louis XII, — les Espagnols, depuis les Borgia et les alliances funestes de Jules II et de Léon X, — les premiers par leurs invasions répétées et leurs prétentions sur le Milanais, les seconds par leurs établissements à Naples et en Lombardie, — compromettaient l'indépendance politique des peuples dont les papes, par tradition autant que par intérêt, défendaient les libertés nationales. Au nord comme au midi la route de Rome était ouverte. La rivalité de François Ier et de Charles-Quint, dont l'Italie fut le théâtre principal, plaça la papauté entre l'enclume et le marteau. Deux politiques, également périlleuses, lui étaient offertes; la neutralité pratiquée à l'italienne, une neutralité machiavélique, féconde en réticences diplomatiques, attentive à surveiller le jeu de la fortune et à prévoir, pour en profiter, la victoire du lendemain, — ou bien une alliance offensive très-franche avec l'un des deux partis. Le timide Clément VII eût préféré sans doute le premier rôle au second, et il ne sut pas s'attacher vaillamment à celui-ci. Ce pape honnête, savant, économe, tout occupé de théologie, de philosophie et de mécanique, d'une rare sagacité, mais incapable de vues supérieures, irrésolu et maladroit dans les situations délicates, toujours au dépourvu au moment du danger, et qui perdait la tête comme un enfant à l'heure même où le sang-froid et la décision étaient pour lui de suprêmes nécessités, se fût maintenu peut-être par l'ascendant de sa dignité spirituelle et les négociations subtiles de la curie romaine, si la crise que traversaient alors l'Italie et l'Europe ne s'était compliquée tout d'un coup d'une révolution religieuse. Le protestantisme devenait ouvertement la religion nationale des peuples germaniques. La diète de Spire, en 1526, marque le début politique de la Réforme et l'établissement légal de l'Église révoltée. L'empereur catholique qui, en Espagne, s'appuyait sur l'Inquisition, devait, en Allemagne, subir ou accepter le schisme des princes de l'Empire. Son ambition d'ailleurs y trouvait son compte. Il lui était doux d'abaisser le pape en même

(1) Ranke, *Die römischen Päpste*. — Burckhardt, *Cultur der Renaissance*. — *Il sacco di Roma*, historiens et documents. Florence, Barbera. — Cellini, *Memorie*. — Mignet, *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*. — Vasari, *Vite*. — Cantu, *Histoire des Italiens*. — Michelet, *Réforme*. — Nibby, *Roma moderna*. — Eug. Benoist, *Guichardin*.

temps que le roi de France, afin de réaliser ce rêve de monarchie universelle qui depuis Othon le Grand et Barberousse troublait le sommeil des empereurs germaniques. A vrai dire, la lutte du sacerdoce et de l'empire se rallumait plus ardente qu'aux jours de Grégoire VII et d'Innocent III, car cette fois l'empire combattait pour le symbole d'une confession hostile, et le sacerdoce, affaibli par les abus contre lesquels avait protesté Savonarole, n'était plus soutenu, comme aux siècles héroïques de son histoire, par l'unanime adhésion des consciences chrétiennes. Les esprits clairvoyants apercevaient une prochaine catastrophe. Le Vénitien Negro écrivait de Rome en 1523 : « Ce royaume se tient sur une pointe d'aiguille; Dieu veuille que nous ne soyons pas bientôt chassés à Avignon ou aux extrémités de l'Océan! J'entrevois la chute de la monarchie spirituelle. » Des miracles lugubres se multipliaient en Italie. Des madones pleuraient en Lombardie, apparaissaient à Rome avec des blessures saignantes; des moines dans leurs chaires, des ermites sur les places publiques, prédisaient la ruine de la Péninsule et la fin du monde, dénonçaient Clément comme Antechrist, rappelaient le souvenir tragique et les prophéties du *frère Jérôme*. A Crémone un enfant de onze ans, à Rome un nouveau Jonas, vêtu d'un sac, criaient pénitence au peuple, aux cardinaux et au pape. Et tandis que l'imagination populaire était ainsi obsédée du pressentiment d'irréparables malheurs, et que le vieux Frondsberg, chef des bandes luthériennes, passait les Alpes et disait bien haut, en montrant une corde d'or : *Je vais à Rome pour y pendre le pape*, Clément VII, se fiant avec simplicité au succès de la *ligue sainte* qu'il avait formée entre le saint-siége, la France, les Suisses et les États italiens, et où il espérait engager le roi d'Angleterre Henri VIII, faisait écrire par Ghiberto, son ministre intime : « Cette guerre décidera de la délivrance de l'Italie; nos descendants regretteront de n'avoir pas vécu de notre temps pour jouir d'un si grand bonheur. »

On put prévoir, dès le début des hostilités, que le pape était perdu. Ses alliés se dérobaient à leurs promesses. François Ier, à peine échappé de sa prison espagnole, livré à ses maîtresses, se divertissait dans ses châteaux de la Loire, chassait avec son conseil dans les plaines de Champagne, et, tout en négociant secrètement près de Charles-Quint, s'engageait à lever dix mille Suisses dans les cantons, à envoyer de l'argent, à diriger sur l'Italie les gentilshommes de sa maison, et sa flotte sur Civita-Vecchia. Lui-même devait passer en Espagne avec vingt-cinq mille fantassins et deux mille lances, tandis qu'Henri VIII se jetterait sur la Flandre. « Si le pape ne se trouble pas l'imagination, disait-il au nonce, nous imposerons la paix à l'empereur comme nous le voudrons, et nous le ferons le pape le plus glorieux qui ait jamais été. » Mais les subsides ne vinrent pas ; ni la Manche ni les Pyrénées ne furent franchies ; la France ne fournit que six mille fantassins et cinq cents lances; les troupes de débarquement du comte de Vaudémont, que portaient des galères trouées, trop peu nombreuses, s'emparèrent pour quelques jours seulement des rivages du golfe de Naples ; Clément VII ne put renforcer que de deux mille Suisses sa médiocre et infidèle infanterie italienne. Florence tirait de mauvaise grâce quelques florins de son trésor épuisé et guettait l'occasion de secouer le joug des Médicis et de chasser le légat pontifical. Venise enfin, en cette funeste aventure, fournit le général : François Marie della Rovere, duc d'Urbin, traître par lâcheté et par haine du pape, qui n'avait d'autre tactique que de refuser la bataille, de s'attarder au siége de quelque bicoque, de suivre l'ennemi de loin, à petites journées, et, si celui-ci se retournait, de reculer et de fuir. « Il est plus prudent, répétait-il, de vaincre avec l'épée au fourreau. » L'unique capitaine de la ligue fut le chef des *bandes noires*, l'ami de l'Arétin, Jean de Médicis, illustre par sa bravoure et sa férocité, qui tenait la campagne à la tête de routiers vêtus de deuil depuis la mort de Léon X. Machiavel saluait déjà en ce jeune homme le sauveur de la patrie. En novembre 1526, près de Mantoue, il rencontra les Allemands de Frondsberg, et, les croyant dépourvus d'artillerie, se rua sur eux l'épée haute : un boulet lui brisa la cuisse, et il mourut quelques jours plus tard, emportant dans sa tombe le dernier espoir de l'Italie.

Au dénûment du pape l'empereur opposait les ressources les plus belles. Il avait une politique et des diplomates, une armée, des alliés sûrs et un général. Il dominait l'Italie au sud par la vice-royauté de Naples, au nord par l'occupation de Milan. Il avait un pied dans le royaume pontifical par la faction gibeline des Colonna, dont le chef Pompeio, cardinal de la sainte Eglise romaine, en septembre 1526, avec huit mille paysans, saccagea le Transtevere, le Borgo et le Vatican, et affama le pape pendant trois jours dans le château Saint-Ange. Alphonse, duc de Ferrare, fournissait à Charles-Quint des canons, des vivres et un poste stratégique entre Venise et les Romagnes. Quelques fourbes hors de ligne provoquaient le malheureux pontife aux démarches les plus fausses, ou tiraient parti de son effarement : d'abord le hautain marquis de Pescara, qui, sollicité par l'agent du pape Morone de passer à la ligue afin d'y gagner la couronne de Naples, faisait surprendre par Antonio de Leyva caché derrière une tapisserie le secret de l'entreprise pontificale ; — puis Ugo de Moncada, disciple de César Borgia ; Morone lui-même, qui se vendit aux impériaux, et Lannoy, vice-roi de Naples, qui, au moment le plus critique de la guerre, décida Clément VII à licencier ses meilleures troupes, et à débourser ses derniers écus.

Quant à l'armée impériale, on n'en vit jamais de plus étonnante. Les bandes anglaises qui ravagèrent la France au xve siècle n'offrirent rien de pareil. Sous Frondsberg, Antonio de Leyva et Philippe d'Orange, sous du Guast et Moncada, les soldats de Charles-Quint montrèrent bientôt à quels désastres il fallait s'attendre si la cupidité et le fanatisme les poussaient à Rome. Allemands et Espagnols, luthériens iconoclastes qui brûlaient les églises, ou furieux mystiques qui brûlaient Juifs et Maures, barbares plus raffinés que leurs vieux ancêtres les Visigoths, les Vandales et les Huns, ils frappaient l'Italie d'une terreur sans exemple. Certes il importait peu à ces vainqueurs déguenillés, plus semblables à des voleurs de grands chemins qu'à des soldats réguliers, que leur maître tînt dans sa main l'ancien monde comme le nouveau. Ils avaient les dents longues et l'escarcelle vide, car l'empereur les payait mal : ils comptaient bien rentrer rassasiés de plaisir et gorgés d'or dans l'Allemagne rêveuse des *Minnesingers*, dans l'Espagne chevaleresque des *Romanceros*. Si âpre était leur convoitise, qu'ils se riaient de l'autorité des capitaines, se mutinaient, jugeaient, condamnaient à mort leurs généraux. Frondsberg fut à son tour aux prises avec une révolte dans son propre camp : comme il haranguait ses Allemands, tout à coup sa face s'empourpra, et il tomba sur

un tambour, foudroyé. Les lansquenets tudesques maudissaient leur sort; ils enviaient, durant leurs marches d'hiver dans les plaines fangeuses de Lombardie, la félicité des Espagnols, qui tenaient entre leurs ongles l'opulente cité des Visconti et des Sforza, Milan, décimée par les supplices, l'émigration et la peste, ruinée par les contributions exorbitantes, l'incendie et le pillage méthodique. Les garnisaires torturaient leurs hôtes et fouillaient les maisons pour y découvrir l'argent et les armes. Un jour, les bourgeois qui sortaient de la ville étaient mis à mort; le lendemain, on se contentait de les rançonner. Les prévôts furent retenus comme otages afin qu'ils livrassent les trésors des paroisses. Les boutiques étaient closes, les habitants en deuil, les rues désertes. « Beaucoup, dit Guichardin, se précipitaient du haut des toits ou dans les puits, ou s'étranglaient de leurs mains. » Or, les Allemands n'étaient pas à pareille fête : à peine çà et là quelque bourgade à saccager, puis à brûler. L'indiscipline, la débandade, les séductions du ciel et de la race italienne, peut-être le duel des deux armées, peut-être aussi Florence occupée comme Milan, lentement épuisée et saignée à blanc, — la fortune eût donné encore à Clément VII toutes ces chances de salut ou de répit. Malheureusement l'empereur avait trouvé l'homme singulier, le *condottiere* hardi qui sut maîtriser et entraîner ces troupes turbulentes, employer à ses desseins les appétits et les passions de ces guerriers de sac et de corde : Charles, comte de Montpensier, connétable de France et duc de Bourbon.

Ce personnage, Italien par sa mère, une Gonzague, rapproché du trône par son mariage avec la petite fille de Louis XI, souverain de sept provinces entre la Loire, les Cévennes et le Rhône, avait rêvé de devenir héritier de la couronne des Valois. Écarté par la loi salique et la naissance du dauphin en 1518, comprenant que ses fiefs devaient se confondre dans l'unité française, il vendit son épée à Charles-Quint, lui demanda la main de sa sœur, et, par l'invasion simultanée des Anglais et des Impériaux, prépara froidement le morcellement de la France. En 1524 il assiégeait Marseille. Il fut pendant près de quatre ans le meilleur capitaine des Allemands et des Espagnols contre les armées de François Ier. Ce traître, d'une implacable ambition, spirituel et prodigue, sans conscience et sans peur, méprisé de ses soldats pour la bassesse de son âme, mais redouté d'eux pour son inflexible dureté, grand général par la promptitude du coup d'œil et l'audace des résolutions, fut peut-être le type le plus éclatant de ces qualités dangereuses où dominent l'énergie et la perfidie, que Machiavel appelait la *virtù*, et qu'il avait glorifiées, pour l'édification des siècles futurs, en César Borgia. Un soir de bataille, en Italie, ce virtuose, fier d'une nouvelle victoire, rencontra, expirant au pied d'un arbre, le chevalier Bayard. « C'est grand'pitié, dit-il, d'un si brave homme. — Monseigneur, répondit le vaincu, il n'y a point de pitié en moy, car je meurs en homme de bien. Mais j'ay pitié de vous, de vous voir servir contre vostre prince, vostre patrie et vostre serment. »

II

Le duc de Bourbon sortit de Milan le 2 janvier 1527 à la tête des troupes espagnoles. Le 9 février, il passa la Trebbia et fit sa jonction avec les treize mille lansquenets de Frondsberg. L'armée impériale, forte de trente mille hommes, était ainsi constituée : à l'avant-garde, le prince d'Orange menait les chevau-légers et les gens d'armes; le marquis du Guast commandait l'infanterie espagnole, Frondsberg les Allemands et Ferdinand de Gonzague un corps d'Italiens. — Le connétable, surveillé à distance par le prudent duc d'Urbin, s'arrêta d'abord à San-Giovanni, entre Ferrare et Bologne, afin de s'y ravitailler d'argent et de munitions. Il s'y trouvait encore aux derniers jours de mars. A ce moment, plusieurs incidents venaient d'aggraver la situation de Clément VII. Il s'était engagé subitement, en janvier, à remettre à l'empereur Parme, Plaisance, Civita-Vecchia, et à payer, de concert avec les Florentins, deux cent mille ducats pour éloigner les Impériaux de la Péninsule. Le sacré-collége et les Vénitiens rejetèrent avec mépris ce traité et l'expédièrent à François Ier. En même temps, les troupes du saint-siége, sous le cardinal Trivulzi, battaient les Espagnols à Frosinone et les chassaient en déroute dans le Napolitain ; le pape, rassuré, rompit sur-le-champ son traité et se rapprocha de nouveau de la cour de France. Mais déjà le vice-roi de Naples avait repris l'offensive et envahissait les États de l'Église; Clément VII, retombant dans ses terreurs, renoua ses négociations avec les Impériaux. Le 15 mars, il signait un second traité, moins onéreux que le précédent, où il ne promettait que soixante mille ducats et gardait Civita-Vecchia. L'armée ennemie devait se retirer sans délai, à la condition que Venise et le roi de France accepteraient, pour leur part, la convention.

La ligue était ainsi dissoute par le pape lui-même, qui l'avait formée; mais les Impériaux ne voulurent pas entendre parler de retraite. Mal vêtus, mal nourris, sans souliers et sans solde, battus par les pluies froides de l'hiver, les soldats de Bourbon, à qui celui-ci avait fait espérer le pillage de Florence et de Rome, irrités d'une inaction trop longue, venaient de saccager le quartier du connétable et d'y tuer un de ses gentilshommes. « Comme j'arrivai avec la paix, écrit Feramosca, plénipotentiaire de l'empereur, ils parurent furieux comme des lions. » Les soixante mille ducats du pape leur semblaient une dérision. Une émeute éclata dans le camp, et Feramosca n'échappa à la mort qu'en fuyant sur le cheval de Ferdinand de Gonzague. Bourbon tint conseil avec ses capitaines. « Nous voulons, dirent ceux-ci, aller en avant. — Et moi j'irai avec vous, » répondit-il. Le 30 mars, on leva le camp. Avec leurs chariots de munitions et leur pesante artillerie, les terribles bandes traversèrent la Romagne par des chemins défoncés, les pieds dans la boue, affamées. Brûlant sans pitié les châteaux et les villages, elles gravirent lentement jusqu'au faîte des Apennins, et, défilant le long des cimes neigeuses, descendirent en face d'Arezzo, et, par le val d'Arno, marchèrent sur Florence. Le 21 avril, jour de Pâques, Bourbon fut rejoint vers Montevarchi par Lannoy et le maître-d'hôtel de Clément VII, qui lui apportaient les deux tiers d'une nouvelle contribution arrachée au pape par le vice-roi : cent mille ducats que les Florentins avaient réunis à la hâte en vendant les vases de leurs églises. Le connétable en exigea deux cent quarante mille. Mais aucune rançon, si riche qu'elle fût, ne pouvait arrêter désormais l'élan des Impériaux. Lannoy, menacé comme Feramosca par la soldatesque, se retira précipitamment à Sienne. Le 26 avril, Bourbon campait à San-Giovanni de Toscane, à vingt milles de Florence. Le même jour, le duc d'Urbin et le marquis de Saluces, cédant aux prières de François Guichardin, de l'am-

bassadeur de Venise et de Guillaume du Bellay, envoyé de François Ier, entrèrent dans cette ville au moment où, sur la place de la *Seigneurie*, la noblesse et la populace se soulevaient contre les Médicis au vieux cri révolutionnaire des communes toscanes : *Popolo! popolo! libertà! libertà!* L'armée de la ligue réprima sans peine la révolte. L'ordre rétabli, Florence pouvait se défendre. Tout à coup Bourbon changea son plan de campagne. Il se sentit perdu s'il retenait sur place, quelques jours encore, les Impériaux en proie à l'indiscipline. Il vit clairement qu'il devait renoncer à Florence s'il voulait ravir Rome, et que Rome serait le prix d'un hardi coup de main. Le noir troupeau s'ébranla donc du côté de Sienne, reçut quelques vivres du sénat de cette ville, et, abandonnant ses canons et ses bagages afin de courir plus vite, précipita sa marche vers la capitale du saint-siége.

Le 1er mai, Bourbon atteignit les terres pontificales. L'infanterie, devançant la cavalerie, faisait vingt milles par jour. La Paglia, gonflée par les pluies, fut franchie en un clin d'œil, le courant rompu par les chevaux, et plus bas les fantassins, les bras entrelacés, ayant de l'eau jusqu'à la bouche, les plus petits emportés et noyés, passaient d'un bord à l'autre par files de trente à cinquante hommes de profondeur. On brûla, chemin faisant, Montefiascone et Ronciglione. Le dimanche 5 mai, vers le soir, le pape, des fenêtres du Vatican, aperçut avec épouvante, sous les grands cyprès du *Monte Mario*, le fourmillement de ces formidables visiteurs qui, appuyés sur leurs arquebuses rouillées, regardaient tranquillement à leurs pieds la Ville éternelle.

III

La détresse de Clément VII était extrême. « J'ay esté à ce matin à Sa Sainteté de bonne heure, écrit l'ambassadeur d'Angleterre; c'est une chose quasi inexprimable de la peur que le pape avoit. » Il n'avait connu que le 2 mai l'approche de l'invasion. Il ne lui restait que quelques débris des *bandes noires*, cinq cents chevaux et une poignée de Suisses, en tout moins de trois mille hommes. Il ignorait même en quelle contrée campait l'armée du duc d'Urbin. Ses coffres étaient vides. L'ambassadeur de Henri VIII lui envoya mille écus et engagea sa vaisselle et ses bijoux ; le 3 mai, on vendit cinq chapeaux de cardinaux. Le 4 et le 5, le général pontifical, Renzo da Ceri, arma de trois à quatre mille hommes ramassés parmi les soldats licenciés au mois d'avril, les artisans, les valets et les palefreniers des cardinaux. Benvenuto Cellini raccola, dans les tavernes et les ateliers, cinquante volontaires. La nuit se passa à armer les remparts sur la rive droite du Tibre et à réparer les brèches de ces vieilles murailles. Les Impériaux s'établissaient déjà dans les prairies qui séparent le *Monte Mario* du Vatican, et sur les revers accidentés du Janicule.

Bourbon décida, dans un conseil de guerre, que l'attaque commencerait le lendemain au point du jour. Il avait des vivres à peine encore pour quarante-huit heures, et la retraite, dans le pays qu'il venait de traverser en le ravageant, était impossible. Au même instant, le pape réunissait ses capitaines, leur démontrait que Dieu, dans ses desseins insondables, conduisait les bandes hérétiques jusqu'à Rome, afin de leur infliger un désastre et de les détruire par le feu et par la faim. Il donnait l'indulgence plénière à ceux qui mourraient pour sa cause et promettait des bénéfices aux survivants. Vainement il tentait d'inspirer aux siens le courage dont il manquait lui-même. On rappelait autour de lui les présages fâcheux qui, depuis quelque temps, troublaient les esprits. Une mule avait mis bas dans le palais de la *Chancellerie*; une muraille du Vatican s'était écroulée; la foudre avait brisé le *bambino* dans les bras d'une madone à Santa-Maria Traspontina; le vendredi saint, dans la chapelle papale, l'Eucharistie avait été arrachée par une main invisible du tabernacle et jetée à terre. Un paysan, venu de la contrée de Sienne, avait annoncé dans les carrefours le châtiment de l'Église, et, bien qu'il fût alors en prison, le souvenir de ses menaces intimidait encore les derniers défenseurs de Clément VII.

Dès l'aube du lundi 6 mai 1527, le connétable, à cheval, la cuirasse couverte d'un manteau blanc, marcha vers le Borgo, dont les murailles, à la hauteur de San-Spirito, étaient d'accès facile. Les canons du château Saint-Ange ouvrirent le feu, que soutenaient, sur la crête des remparts, les arquebusiers pontificaux. Au lever du soleil, un épais brouillard monta des marais voisins et permit aux lansquenets de s'avancer sans trop de risque jusqu'aux murs. Bourbon mit pied à terre, et, prenant lui-même une échelle, l'appliqua tout près de la porte Torrione (1). Une balle l'atteignit au ventre. Il tomba dans les bras de ses Espagnols, qui le portèrent mourant à une chapelle du voisinage. « M. de Bourbon, dit un contemporain, termina de vie par mort, mais avant fist le devoir de bon chrestien; car il se confessa et reçut son Créateur, requist qu'il fust porté à Milan, et dit-on qu'il avait en son entendement Rome, pour ce qu'il disoit toujours : *A Rome! à Rome!* » Cellini laisse entendre que le coup d'arquebuse partit de sa main; d'autres l'attribuèrent à un prêtre, selon Brantôme, lequel nous a transmis cette chanson des aventuriers français du XVIe siècle :

Quand le bon prince d'Orange
Vit Bourbon qui estoit mort,
Cria : Saint Nicholas!
Il est mort, sainte Barbe!
Jamais plus ne dit mot.
A Dieu rendit son âme.
Sonnez, sonnez, trompettes,
Sonnez tous à l'assaut.
Approchez vos engins,
Abattez ces murailles;
Tous les biens des Romains
Je vous donne au pillage.

Ce grand rebelle, dont l'image de Bayard expirant inquiéta peut-être l'agonie, entendit encore, avant de mourir, les clameurs de triomphe de ses soldats. Les Espagnols, pénétrant par une maison qui, enclavée dans les remparts, s'ouvrait à la fois sur la ville et sur le dehors, et que le général du pape avait oublié de défendre, remplissaient déjà le Borgo, massacraient les pontificaux, et couraient vers Saint-Pierre en hurlant leur cri de mort : *España, España, amazza, amazza!* — Renzo, avec ses compagnies improvisées, suivi d'une foule éperdue, fuyait par le *ponte Sisto* du côté du Capitole. Le pape, qui était en prières dans sa chapelle, averti par le tumulte, se précipita dans le corridor suspendu

(1) Aujourd'hui porta Cavallegieri.

d'Alexandre VI qui, du Vatican, mène au château Saint-Ange ; derrière lui, Paul Jove relevait la queue de sa robe afin qu'il courût plus vite, et quand le souverain pontife atteignit le pont découvert, à l'entrée de la forteresse, il lui jeta sur les épaules son manteau violet, de peur que la soutane blanche de Clément VII n'attirât l'attention de quelque arquebusier luthérien.

Plus de trois mille personnes, prélats, soldats, cardinaux, nobles dames, marchands étrangers, se pressaient déjà dans les cours et les salles du château. On abaissa la herse, et la foule, repoussée de l'asile où Rome entière eût voulu se réfugier, — chargée déjà par les Impériaux, qui débouchaient du Borgo, — se rua, emportée par une terreur folle, sur le pont Saint-Ange, dont du Bellay, avec quelques Français, défendait l'entrée. Le cardinal de Pucci, la figure en sang, emporté par ses domestiques, se glissait dans la forteresse par une fenêtre dont on arrachait les barreaux de l'intérieur, et le cardinal Ermellino, l'archevêque de Capoue, l'ambassadeur de France, y montaient dans une corbeille au bout d'une corde. D'autres se cachaient dans les églises, dans les palais des cardinaux gibelins, ou les maisons des résidents allemands, espagnols et flamands. Quatre mille Romains tombaient, massacrés à coups de hallebardes, le long du Tibre, sous les yeux du pape, sur les degrés de Saint-Pierre et les pentes du Janicule, autour de l'enceinte du Transtevere, dans les jardins et les vignes de Sant-Onofrio. Vers le soir, le prince d'Orange entrait par les portes *Settimiana* et *Saint-Pancrace* dans les rues désertes du Transtevere : les portes massives du pont de Sixte IV étaient grandes ouvertes ; tambours battant et aux éclats des trompettes, les vainqueurs, en compagnies serrées, franchirent le Tibre dont les eaux rougies roulaient des cadavres, et descendirent avec précaution jusqu'à *Campo di Fiori* et à la place Navone. Là, ils s'arrêtèrent pour cette nuit, et allumèrent leurs feux : un grand silence enveloppa Rome, et, comme au temps d'Alaric, la lueur sanglante des bivouacs monta dans le ciel et au loin revêtit de pourpre les hautes ruines du Palatin et les solitudes désolées de Saint-Jean de Latran.

Le lendemain commença le sac de Rome. Aucun asile ne fut épargné, ni les plus illustres basiliques, ni les demeures des étrangers, ni les palais des cardinaux du parti impérial et des prélats allemands, anglais et espagnols. Ils assiégeaient au son des fifres les plus riches maisons, enfonçaient les portes, et passaient au fil de l'épée les habitants ; ils outrageaient les femmes en présence de leurs proches, les religieuses dans leurs cloîtres et jusque sur les marches des autels : des mères frappèrent leurs filles du couteau ou s'arrachèrent elles-mêmes les yeux pour n'être pas témoins de tant de honte. Les Espagnols, rendus furieux par la vue du sang, tuaient sans miséricorde jusqu'à la lassitude ; les Allemands, maîtres enfin de cette grande Babylone contre laquelle les pères de la foi nouvelle avaient irrité leur fanatisme, s'étaient réservé le sacrilége. Par eux les églises furent violées, les crucifix abattus à coups d'arquebuses, les tableaux souillés, les châsses brisées, les reliques, les vases sacrés et l'eucharistie foulés dans la fange, les têtes de saint Pierre, de saint Paul et de saint André jetées au ruisseau. Ils menèrent dans une étable un prêtre tenant le viatique, et lui ordonnèrent de donner la communion à un âne : il refusa et fut tué. Ils sortaient des couvents et des églises coiffés de mitres étincelantes et de chapeaux rouges, avec des chasubles par-dessus leurs cuirasses, et, à demi ivres, quelquefois montés sur les mules du pape, ils formaient dans les rues des processions bouffonnes. Ils enfermèrent vivant dans un cercueil le cardinal Ara Cœli, et, le portant à l'église, chantèrent autour de lui de grotesques funérailles ; puis ils le reconduisirent à sa maison, et, sous ses yeux, s'enivrèrent dans des calices d'or de ses vins les plus exquis. Pendant plusieurs jours, on vit le malheureux, en croupe derrière un Allemand, quêtant de palais en palais sa propre rançon. Enfin, après avoir donné en litière à leurs chevaux les bulles et les archives du saint-siége, ils ouvrirent le tombeau de Jules II et arrachèrent l'anneau pastoral du pape héroïque qui avait crié à l'Italie : *Chassons les barbares !* Puis ils tinrent chapelle au Vatican, vêtus en cardinaux, et, parodiant les cérémonies du conclave, déposèrent Clément VII et proclamèrent Martin Luther souverain pontife et évêque de l'Église universelle.

Quand les premières fureurs des Impériaux furent assouvies, ils songèrent à s'enrichir. Personne n'évita le pillage ni la rançon : tous les coffres furent forcés, toutes les caves creusées. La rançon payée aux Espagnols, il fallait la compter de nouveau aux Allemands, de nouveau encore aux Italiens. Le cardinal de Sienne, après s'être racheté des Espagnols, fut repris par les Allemands et traîné honteusement dans le Borgo. Afin d'arracher aux Romains le secret de leurs trésors, les soldats leur brûlaient les jambes, les suspendaient aux fenêtres et à la bouche des citernes, leur brisaient les dents, leur coupaient les oreilles et le nez, qu'ils faisaient rôtir et dont ils forçaient les misérables à manger. Les historiens constatent que les Allemands furent plus impies, mais moins cruels que les Espagnols : quand ils avaient tout pris, ils se déclaraient volontiers les protecteurs des hôtes qu'ils avaient ruinés.

Les œuvres et les hommes de la Renaissance n'échappèrent point aux attentats des vainqueurs. Valeriano Pierio a rempli un livre des disgrâces qui accablèrent les écrivains et les artistes. Le graveur Marco Dente de Ravenne fut tué ; le grave traducteur d'Hippocrate, Fabio Calvi, mourut de misère ; le philosophe Telesio s'enfuit nu dans la campagne ; Sansovino, les deux Caravage et tous les élèves de Raphaël s'exilèrent. Cristoforo, évêque de Corfou, ne pouvant payer une contribution de 6000 ducats, eut les ongles percés, fut attaché à un arbre et mourut de faim. On ne connaîtra jamais le nombre des œuvres d'art, des tableaux et des statues, des manuscrits précieux et des livres qui périrent dans cette semaine. Un capitaine français, Anne de Montmorency, sauva les tapisseries tissées d'après les cartons de Raphaël, et les rendit plus tard à Jules III. On convertit en écuries les basiliques de Saint-Pierre et de Saint-Paul : les *Stanzes* du Vatican devinrent des cuisines de caserne, et la *Dispute du saint sacrement* subit les outrages des hallebardiers de Frondsberg.

Le massacre et le pillage avaient duré huit jours. La famine et la peste continuèrent pendant de longues semaines encore l'œuvre de destruction. On mangea dans Rome les animaux domestiques et les rats ; le pape et ses compagnons de captivité furent bientôt réduits à la viande de mulet et aux herbes recueillies dans les fosses du château Saint-Ange. Le Français Grolier, qui put alors quitter la ville, écrit que les maisons avaient leurs portes et leurs fenêtres brisées, et que les boutiques étaient vides ; des morts étaient couchés, isolés ou par monceaux, le long des rues ou retentissaient à de rares in-

ervalles le pas précipité et l'armure d'un soldat. Il semblait que Rome fût pour toujours descendue au tombeau.

Quant au pape, étroitement investi dans son vieux nid du Saint-Ange, sa chute était d'autant plus rude qu'elle apparut plus humiliante. Il avait été vaincu, pour ainsi dire, sans combat. L'avant-garde de la ligue, sous les ordres de Guido Rangone, parvenue le 7 mai au soir à *Ponte Salara*, en vue de Rome, se replia prestement sur Otricoli. Ce jour-là encore elle fût entrée sans obstacle par la porte du *Peuple* et eût enlevé Clément VII. La rive gauche du Tibre et le pont Saint-Ange demeurèrent libres pendant près d'une semaine sans que le pape eût le courage de prendre la fuite. Le marquis de Saluces et le duc d'Urbin, partis de Florence le 3 mai, atteignaient le 26 Nepi, à dix lieues au nord de Rome, et ralliaient à eux, dans les derniers jours du mois, les chevau-légers et les arquebusiers de Rangone. François Marie fit mine de marcher sur la ville afin d'assiéger le môle d'Adrien et de délivrer le saint-père; mais tout aussitôt il s'arrêta et rebroussa vers Pérouse, déclarant qu'il attendrait, pour agir, un renfort de 16 000 Suisses, 10 000 fantassins italiens et 40 canons. La situation de Clément VII était désespérée. De la plate-forme de sa prison, il voyait avec mélancolie brûler ses vignes sur le penchant du *Monte Mario*, ou contemplait les prouesses de son grand-maître de l'artillerie Benvenuto Cellini, le seul homme heureux que renfermât le fort Saint-Ange. Un matin, il montra au saint-père, au delà des fossés, un Espagnol vêtu de rouge, qui rôdait sans inquiétude dans la prairie : il pointa une pièce et coupa le promeneur par le milieu du corps, puis il se mit à genoux et demanda au pape sa bénédiction.

Le cardinal Colonna eut enfin pitié de Rome et de son souverain : il ouvrit libéralement son palais, racheta et nourrit plusieurs cardinaux. Les négociations furent entamées sous ses auspices avec les Impériaux. Ceux-ci exigèrent d'abord des otages, deux archevêques, deux évêques et deux seigneurs romains, qu'ils traînèrent à trois reprises, enchaînés comme des voleurs, sous des potences, à *Campo di Fiori*, où le bourreau semblait les attendre. Leurs amis gagnèrent les geôliers, qui consentirent à s'enivrer : les otages s'enfuirent en Ombrie, au camp du duc d'Urbin. Clément VII dut alors livrer cinq cardinaux très-riches. Pompeio Colonna se porta garant pour deux d'entre eux, qu'il emmena dans sa villégiature de Subiaco ; les trois autres furent soigneusement enfermés au *Castel nuovo* de Naples. Le pape vendit aux enchères, à des prélats de la faction impériale, plusieurs chapeaux rouges dont le prix contenta l'impatience des assiégeants. Il s'obligea à payer 400 000 ducats, dont 100 000 sur-le-champ, 50 000 dans vingt jours, et le reste après deux mois. Il abandonnait en gage Ostie, Civita-Vecchia, Civita-Castellana, Plaisance, Parme et Modène. Six compagnies espagnoles et allemandes prirent possession de la forteresse, d'où le pape ne pouvait sortir qu'après le payement du second terme de sa contribution. Guillaume du Bellay et les autres officiers français quittèrent le pontife le jour de la Pentecôte. La captivité de celui-ci se prolongea encore, faute d'argent, pendant six mois. Enfin, l'empereur consentit à la libération de Clément VII. L'avant-veille du jour fixé, à minuit, le 9 décembre, le pape, déguisé en valet de cuisine, un panier de provisions au bras, un sac sur l'épaule, la tête et la barbe enveloppées d'un capuchon, un grand chapeau rabattu sur les yeux, se fit ouvrir le guichet du château, rentra au Vatican, et sortit des murs par une porte secrète des jardins pontificaux. Un serviteur de Louis de Gonzague l'attendait sur le chemin avec un genet d'Espagne : le pape se mit en selle, courut à Capranica, où il prit un peu de nourriture et de sommeil, et de là à Orvieto, où il acheva sa réconciliation avec l'empereur.

Deux années plus tard, dans la cathédrale de Bologne, toute remplie encore des grands souvenirs de Jules II, Clément VII posa sur le front de Charles-Quint les deux couronnes d'Italie et d'Allemagne, la couronne de fer et la couronne d'or. Le sacerdoce vaincu consacrait l'empire triomphant. Plus de sept siècles auparavant, Léon III, couronnant Charlemagne sur le tombeau des apôtres, avait inauguré cette puissance temporelle et politique du saint siége dont le sac de Rome a marqué le déclin ou, — si l'on veut tenir compte des apparences changeantes et des nuances mobiles des choses historiques — provoqué la transformation.

IV

L'Europe fut profondément émue du désastre infligé à la métropole de la chrétienté. Elle comprit qu'une telle ruine dépassait de beaucoup toutes les tragédies de l'histoire, la destruction de Jérusalem, ou la chute de Constantinople. Les politiques, les lettrés et l'instinct populaire sentirent qu'on touchait à la fin d'un monde, et que cet événement commençait une évolution nouvelle dans la vie des peuples de l'Occident. Un diplomate de Venise, Jérôme Balbo, avait dit à Clément VII : « Fabius Maximus, en temporisant, sauva la république romaine; vous, en temporisant, vous ruinerez Rome et l'Europe. » Les historiens et les compilateurs du sac de Rome, Louis Guichardin, Bonaparte et Vettori, entrevoient nettement que le coup dont le pape a été frappé a blessé cruellement l'Église ; les deux premiers empruntent, pour exprimer leur tristesse, les cris d'angoisse des prophètes bibliques. Chants populaires, *Nouvelles* de Giraldi Cintio, en forme de Décaméron, biographies de Paul Jove, récits historiques de Santoro da Caserta, de Patrizio Rossi, de César Grollier, *Dialogues* anonymes, *Discours* en latin de Paul Manuce, *Journal* de Marcello Alberini et de Gavardo da Brescia, poésies de Pasquin, toute une littérature se développa sur ce thème douloureux. Dans une pièce fort originale, le *Credo* de Pasquin, les paroles latines du Symbole de Nicée terminent chacune des stances italiennes :

« Quelle honte c'est à vous, perfides voleurs, de vous appeler soldats de l'Empereur, lui qui croit au Saint-Esprit, et aux saints Pères, et à Jésus-Christ ! »

O qual vergogna è a voi, perfidi ladri,
Chiamarvi servi dell'Imperatore,
Qual crede al Spirto Santo, e a santi Padri,
Et in Jesum Christum.

« Mon Italie, aie bon courage, demeure fortement unie et n'aie crainte, car je t'annonce que ton Rédempteur s'est relevé d'entre les morts. »

Italia mia, sta' pur con lieto core,
Sta' forte in lega, et non aver timore,
Chè ti annunzio che'l tuo Redentore
Surrexit a mortuis.

« Debout, Italie, debout, Romains, debout ! Orsini, allons,

aux armes, suivez par monts et par vaux les vivants et les morts ! »

Orsù Italia, orsù Romani,
Orsù Orsini, presto all'arme, all'arme.
Seguite ognora per monti e per piani
Vivos et mortuos.

Une autre pièce, intitulée *Romæ lamentatio*, commence par ce vers :

Ahi sconsolata me, misera Roma !

Le *Lamento di Roma*, œuvre étrange, d'inspiration gibeline, rappelle les espérances politiques exprimées jadis par Dante :

« Bien que César m'ait dépouillée de liberté, nous avons toujours été d'accord dans une même volonté. Je ne me lamenterais pas si lui régnait ; mais je crois qu'il est ressuscité, ou qu'il ressuscitera véritablement, car souvent un ange m'a annoncé qu'un César viendrait me délivrer. »

On mit en sonnet latin la *Passion de Notre Seigneur Clément VII*, selon saint Marc : *Passio Domini Septimi Clementis, secundum Marcum....*

« Le pape dit : Juifs, qui cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Le pape Clément..... César dit : Tu es le roi des prêtres ? Le pape Clément répondit : Tu l'as dit. Il a blasphémé, crièrent-ils, et ils le frappèrent. Le pape se tenait au milieu des Espagnols ; Colonna lui dit : Mon ami, pourquoi es-tu venu ? *Amice, ad quid venisti ?* Et ils jouèrent au sort ses vêtements. J'ai soif, dit-il, et il but du vinaigre. *Sitio, dixit, et acetum gustavit.* Clément cria : Tout est consommé, et il expira. »

Enfin voici une chanson française que répétaient en repassant les monts les soldats du marquis de Saluces :

Parlons de la deffaicte
De ces pouvres Rommains,
Aussi de la complaincte
De notre père saint.
. . . . . .
O noble roy de France,
Regarde en pitié
L'Eglise en ballance,
Las elle en a mestier (besoin)
Metz la hors de souffrance ;
Pour Dieu ! ne tarde plus,
C'est ta mere, ta substance ;
O filz, n'en faictz reffus.

Parmi tous ces témoignages du sentiment populaire une idée juste domine : que le saint-siège a perdu son rang dans la hiérarchie politique de l'Europe au XVIe siècle. Cette idée reparaît avec sa formule rigoureuse dans le jugement de Leopold Ranke : « La splendeur de Rome remplit le commencement du XVIe siècle ; elle marque une période admirable du développement intellectuel de l'humanité ; ce jour-là, cette période prit fin. *Mit diesem Tage ging sie zu Ende.* »

Pour l'histoire générale de la civilisation européenne, comme pour l'histoire des lettres et des arts en Italie, la fin de cette période est d'une importance très-grave. Le troisième âge de la papauté était terminé. Le saint-siège, à l'origine de l'Église romaine, avait eu sur l'Europe la primauté apostolique, dont Grégoire le Grand fut le plus noble représentant, et qui cessa le jour où toutes les nations civilisées de l'ancien monde furent entrées dans le concert chrétien. Alors apparut la primauté politique, qui commença surtout avec Grégoire VII et se manifesta par la croisade ; elle eut sa raison d'être dans l'organisme social du moyen âge, dans le saint empire romain et le régime féodal ; elle dura, à travers les vicissitudes de la querelle du sacerdoce et de l'empire, jusqu'à Boniface VIII. Au XIVe siècle, la papauté, réfugiée à Avignon sous le protectorat des rois de France, entreprit une œuvre nouvelle, que l'humaniste Pétrarque et les historiens récents de l'Italie ont trop méconnue, et à laquelle la science impartiale de Victor le Clerc a rendu justice. Ces papes limousins ou gascons favorisèrent l'avancement des connaissances humaines par la fondation d'universités, par leurs rapports libéraux avec les grandes écoles de Paris, de Bologne, de Toulouse, d'Oxford, d'Orléans, par les progrès de la géographie et des langues lointaines dus aux missions orientales et asiatiques, par le goût qu'ils eurent pour les lettrés, les jurisconsultes et les artistes. Ce Jean XXII qui tenta d'établir des colléges latins en Arménie et encouragea les médecins ; ce Clément VI qui défendait lui-même les juifs contre l'Inquisition, consacrait l'université de Prague et protégeait celle de Florence, qui ornait des peintures de Simon Memmi son palais d'Avignon et y donnait des fêtes brillantes et spirituelles ; cet Urbain V qui dotait d'écoles la Hongrie et la Pologne, tous ces pontifes instituaient une tradition qui fut continuée par les meilleurs papes du XVe siècle, quelquefois même par les pires, et qui, partagée un instant avec les premiers Médicis, devint la gloire de Jules II et de Léon X. Cette culture intellectuelle vivifiée par les études antiques, ce progrès de la civilisation et des arts où le saint-siège avait pris, dès le XIVe siècle, une part considérable, parfois dominante, n'était autre chose en Italie même, et jusqu'à Clément VII, que la Renaissance.

A la suite du sac de Rome, la direction de la Renaissance échappa aux souverains pontifes ; la Renaissance elle-même se retira de l'Italie et gagna toute l'Europe en dehors de l'Allemagne. La papauté, fortifiée par le concile de Trente, se borna dès lors au gouvernement suprême de l'Église latine. Au XVIe siècle, en face de l'Allemagne réformée et de l'Angleterre schismatique ; au XVIIe, en présence de la France gallicane ou janséniste ; au XVIIIe, dans l'Europe philosophique de Voltaire et de Swift, de Lessing et de l'*Encyclopédie*, elle demeura, pour les âmes fidèles à la foi traditionnelle, le principe de toute autorité, la règle de toute doctrine.

C'est donc la renaissance romaine et italienne que le crime de Charles-Quint a frappée au cœur. Seul parmi ses contemporains, Michel-Ange entrevit ce résultat du sac de Rome. De là l'amertume farouche de son *Jugement dernier* et l'infinie tristesse des *Tombeaux des Médicis*. Il survivait aux libertés et à la civilisation de sa patrie et vieillissait solitaire au milieu des écoles qui hâtaient la décadence de l'art. En 1546, il visita, en compagnie de Vasari, le Titien au Vatican. Le maître de Venise présenta l'une de ses *Danaë* au peintre de la Chapelle Sixtine. Celui-ci loua les qualités éclatantes du tableau et s'en retourna chagrin, déplorant que le respect de la beauté et de la chasteté des formes ne fût plus, comme au temps de sa jeunesse, la loi première de la peinture. « On ne sait plus dessiner, » disait-il à Vasari. Il s'en allait, comme un exilé, de Rome à Florence et de Florence à Rome, et voyait s'éteindre lentement ces deux grands foyers de la Renaissance. Lui-même il souhaitait de disparaître à son tour, et la pensée de la mort revient sans cesse dans ses dernières poésies, comme dans les anecdotes familières que

Vasari a recueillies sur ses dernières années. Un soir, il montrait à son ami la *Pietà* qu'il sculptait pour Jules III ; il souleva sa lanterne afin de mieux éclairer le marbre et la laissa tomber. « Je suis si vieux, dit-il, que souvent la mort me tire par l'habit pour que je l'accompagne. Je tomberai tout à coup comme cette lanterne, et ainsi passera la lumière de ma vie. » Le cardinal Farnèse l'aperçut un jour, en hiver, errant dans la neige, autour du Colisée. Il lui demanda où il allait ainsi par un si mauvais temps. « A l'école, répondit Michel-Ange, pour tâcher d'apprendre quelque chose. » Réponse d'architecte, si l'on veut, mais parole de poëte aussi et de penseur. Dans la solennité du Forum en deuil, le dernier citoyen de l'Italie comprenait la dure leçon de la nature et de l'histoire : que le déclin et la ruine sont la condition des choses, des cités, des institutions et des peuples, et que la sagesse consiste à accepter l'inévitable loi de toute œuvre humaine.

ÉMILE GEBHART.

L'ALGÉRIE

Impressions de voyage (1)

IX

MOSTAGANEM

Un décret de l'Assemblée nationale, rendu le 19 septembre 1848, avait ouvert un crédit de 50 millions pour l'établissement de colonies agricoles en Algérie et l'exécution des travaux publics destinés à en assurer la prospérité. Nous avons déjà mentionné quelques-unes des colonies fondées en vertu de ce décret dans le Sahel, dans la Mitidja, aux environs de Tlemcen et de Sidi-Bel-Abbès. La série principale et la plus compacte se trouve échelonnée entre Oran et Mostaganem, sur un parcours de 80 kilomètres, au pied du Djebel Karkhar d'abord, puis autour du golfe où se jette la Macta. Voici la liste des petites villes et des villages qu'on rencontre à partir d'Oran : Arcole, Assi-Bou-Nif, Assi-Ameur, Fleurus, Assi-Ben-Okba, Assi-Ben-Féréah, Saint-Louis, Saint-Cloud (1182 habitants), Christel, Kléber, Mefessour, Sainte-Léonie, Arzew (1578 habitants), Damesme, Saint-Leu, La Stidia, Rivoli, Mazagran (1153 habitants). Arzew et Sainte-Léonie datent de 1846, mais ils n'ont été réellement peuplés qu'en 1848. La Stidia (466 habitants) est une colonie allemande ; des émigrants prussiens, amenés sur les côtes d'Afrique par suite d'incidents de voyage assez étranges, la fondèrent en 1848. Christel est un village arabe. Mazagran moitié européen, moitié arabe, est antérieur à l'occupation française. En retranchant de la liste Mazagran, Christel et La Stidia, il reste quinze colonies formées en 1848 : leur population s'élevait, en 1866, au chiffre de 5855 habitants ; d'après le recensement de 1872, elle est aujourd'hui de 8355 habitants, dont 361 musulmans ; en douze ans, elle s'est accrue de 42 pour 100 ; ce n'est pas là un développement extraordinaire, cependant c'est l'indice d'une certaine prospérité. Les maisons des villages et les cultures qui les entourent témoignent de l'importance des travaux entrepris, de la fécondité du sol et de l'aisance des colons. Une route assez bonne, desservie par des diligences, met en communication les uns avec les autres les divers groupes que nous avons cités et les rattache aux deux villes qui occupent les points extrêmes de la ligne. En suivant cette route, nous avons remarqué l'élégance du village de Saint-Cloud peuplé par des Parisiens ; le petit port d'Arzew, si heureusement abrité, la colonne de Mazagran, élevée en souvenir des cent vingt-trois hommes, soldats sans peur sinon sans reproche, qui soutinrent pendant trois jours, au mois de février 1840, l'assaut de deux mille Arabes ; puis le haras et les vergers si riches en fruits de toutes sortes qui précèdent Mostaganem. Nous avions eu au départ une pluie torrentielle, mais le soleil reparut au bout de quelques heures ; dans l'après-midi le ciel était redevenu serein ; les larges capitules des chrysantèmes couleur d'or, les épis incarnats des glaïeuls brillaient sur un fond de verdure lavée et luisante ; les genêts blancs, qui croissent au bord de la mer, près du pont de la Macta, remplissaient l'air de leurs parfums.

Mostaganem est une ville de 5891 habitants ; elle en avait, il y a douze ans, plus de 8000. Depuis la création du chemin de fer, qui passe à une distance de 35 kilomètres, le mouvement commercial incline de plus en plus du côté d'Oran. Ce qui est pire pour Mostaganem, c'est qu'elle n'a pas de port. Cependant elle lutte avec courage contre les difficultés de sa situation. Elle ne veut pas déchoir, et le fait est que sa tenue extérieure n'annonce pas la décadence ; elle s'attache surtout à développer ses établissements industriels, qui consistent particulièrement en minoteries, poteries et tanneries. L'Aïn Safra, qui coule à l'est de la ville, dans un ravin, est pour elle une précieuse ressource, car il lui donne la force motrice.

De l'autre côté du ravin, se trouve un village arabe qu'on visite avec plaisir. C'est un type accompli dans son genre, sans aucun mélange d'élément étranger. Aucune maison européenne ne se montre parmi les cubes blanchis à la chaux, aucune église à côté des gracieuses mosquées. Les costumes des hommes et des femmes sont aussi empreints de la couleur locale la plus pure. Le cimetière qui avoisine le village, avec ses tombes éparses, presque à fleur de terre, sans aucun souci de l'hygiène, n'est pas moins caractéristique. Une seule chose étonne, c'est de rencontrer là tant d'Arabes disposés à causer avec un Français, parlant et prononçant notre langue avec une correction presque irréprochable.

A l'est de Mostaganem s'ouvre la charmante vallée dite Vallée des jardins ; au sud, une route de 12 kilomètres conduit à Aboukir, colonie agricole qui date de 1848 ; de là, on se rend en trois ou quatre heures, soit à la station de l'Hillil, soit à celle de Relizane. Les mûriers sont très-nombreux dans cette région ; ils alternent avec les figuiers, qu'on cultive par grandes masses, sur de vastes espaces, et les cactus arborescents, qu'on dispose en forme de bosquets.

Nous revînmes à Alger par le train qui part le matin d'Oran à 6 h. 40 m. et de Relizane à 11 h. 30. La plaine du Chélif nous parut aussi fleurie et plus verte encore qu'au mois de mars, car les buissons de jujubiers commençaient à se couvrir de feuilles. Nous passâmes de nuit les montagnes qui séparent Affreville d'El Afroun. La lune dans son plein éclairait une partie des gorges et leur donnait un aspect fantastique. La sérénité du ciel faisait ressortir la nature tourmentée du sol. Tour à tour enveloppé d'une ombre noire et d'une lumière

(1) Voyez les numéros des 6 et 27 septembre, et 6 décembre 1873.

argentée, le paysage accentuait plus fortement ses traits essentiels ; les ravins paraissaient plus profonds, les sommets plus hauts, les arbres plus grands, les rochers plus massifs ; atteints par quelques rayons obliques au milieu de l'obscurité générale, certains détails prenaient tout à coup une importance énorme. C'était une scène digne du pinceau de Salvator Rosa. Trois heures plus tard, un spectacle tout autre s'offrait à nous. Nous venions de traverser la Mitidja, nous avions tourné la pointe du Sahel, nous étions encore tout imprégnés de l'arome des orangers et des eucalyptus, nous longions le bord de la mer, qui s'étendait à notre droite ; les vagues, se déroulant à deux pas des rails, couvraient de leur écume neigeuse le sable de la baie ; à notre gauche se dressaient des rangées de nopals et d'aloès ; les collines de Mustapha étalaient leur verdure parsemée de petites taches blanches ; des lueurs vagues se montraient en face de nous. Peu à peu ces lueurs augmentent, bientôt elles se transforment en une vaste illumination ; le port d'Alger se montre tout radieux, un phare surmonté d'un feu rouge signale la jetée du nord, la ligne des quais resplendit, une traînée lumineuse serpente à travers la ville jusqu'à mi-hauteur. Les quartiers les plus élevés, ceux qui touchent à la Casbah, semblent dédaigner cet éclat artificiel ; ils gardent de nuit comme de jour une physionomie distincte ; les rayons jaunes des becs de gaz n'altèrent point le blanc mat de leurs terrasses, la lune seule leur verse sa clarté.

X

CONSTANTINE.

Il n'est pas aussi facile d'aller d'Alger à Constantine que d'Alger à Oran. La distance est à peu près la même, plutôt un peu moins longue (408 kilomètres au lieu de 420). Mais il n'y a pas de chemin de fer et la route de terre qui passe au cœur de l'Atlas n'est pas toujours en bon état ; les pluies hivernales la rendent dangereuse et le printemps est tardif dans les montagnes. Le trajet en diligence dure quarante-huit heures, ce qui oblige à faire de nuit la moitié de la route ; les autres moyens de transport sont horriblement dispendieux.

Nous nous décidâmes à prendre la voie de mer. Nous faillîmes nous en repentir, car nous fûmes rudement secoués par une rafale du nord-ouest entre Bougie et Djidjelli. Le reste de la traversée fut assez paisible. Les bateaux de la compagnie Valéry qui font le service de la côte sont petits et roulent beaucoup ; il paraît cependant qu'ils sont solides, et leur aménagement n'est pas trop défectueux. On part d'Alger à midi. Le surlendemain on arrive, vers les cinq heures du matin, à Stora, qui est situé en face de Philippeville, dans la même baie. La durée réelle de la navigation ne dépasse guère vingt-quatre heures. Les escales prennent quinze à dix-huit heures ; elles ont lieu à Dellys, à Bougie, à Djidjelli et à Collo.

A Dellys et à Bougie, nous eûmes un avant-goût des montagnes kabyles. A travers les nuages qui couvraient en partie l'arrière-plan, quelques pics parsemés de neige perçaient par moments ; au-dessous d'eux, on découvrait une chaîne teintée d'un violet sombre, puis des mamelons boisés, avec des clairières d'un vert tendre, des terrains rougeâtres, des pentes nuancées de lilas et, près de la grève, une végétation arborescente des plus gracieuses. Comme Fromentin dans ses tableaux, a saisi et rendu l'aspect de cette contrée, surtout les côtés fins et délicats ! Comme il en a pénétré le sens intime, comme il en a exprimé le charme ! Quand on retrouve dans la nature ce qu'il a peint, le souvenir de l'œuvre d'art se mêle invinciblement à l'impression nouvelle qu'on reçoit de la réalité présente, et, loin de l'amortir, elle lui donne quelque chose de plus vif, de plus profond, je dirais presque de plus humain, car entre l'artiste et nous il s'établit alors une sorte de communion secrète d'une douceur infinie.

Djidjelli était autrefois un nid de pirates. Elle occupe une langue de terre basse au pied d'une haute falaise hérissée de fortifications. Des brisants formidables, formant une longue ligne éclairée par un phare, la défendent du côté de la mer. Elle cache ses maisons au milieu de la verdure. Nous la vîmes au soleil couchant. Derrière la ville, le ciel était rouge ; la ville commençait elle-même à se couvrir d'ombre ; au moment de notre départ, tout devint confus, sauf un grand palmier qui se détachait encore nettement à l'horizon.

A partir de Djidjelli, on se dirige en droite ligne vers le cap Boujaroun, qui marque la pointe la plus septentrionale de l'Algérie (37° 7') ; on double le cap, puis on redescend au sud-est. On s'arrête à Collo pendant la nuit ; l'escale est courte. A l'aube du jour, on aperçoit l'île rocheuse de Strigina, l'on passe entre l'île, qu'on laisse à gauche, et la côte escarpée, qu'on longe à droite, et immédiatement après on entre dans le port de Stora. Bien que Stora n'offre pas un abri très-sûr, les gros navires y viennent jeter l'ancre, en attendant que le port de Philippeville soit achevé (1). On se rend à Philippeville en moins d'une demi-heure avec un canot. Si l'on a quelque loisir, mieux vaut débarquer à Stora, petit village peuplé d'un millier d'habitants, où se trouvent des citernes romaines très-curieuses ; de là, une route longue de 5 kilomètres conduit à Philippeville ; elle traverse d'abord un beau bois de chênes-liége et serpente ensuite le long de la baie, à une hauteur d'où l'on domine des jardins interrompus par de petites criques et d'où le regard s'étend au loin sur le golfe.

Philippeville est une création française. Des inscriptions et des ruines attestent l'existence, à l'endroit occupé par la ville actuelle, d'une colonie romaine appelée *Rusicada*, qui avait pris le nom et la place d'une colonie carthaginoise ; mais en 1838 l'ancienne cité avait disparu depuis longtemps ; il n'y avait plus qu'un pauvre village arabe entouré de marais. Le maréchal Vallée, qui avait besoin d'un centre de ravitaillement plus près de Constantine que Bône, acheta aux indigènes leurs gourbis ; ils les abandonnèrent moyennant une indemnité de 130 francs ; on établit un camp ; on le fortifia ; des magasins, des hôpitaux, furent construits ; des travaux de salubrité, exécutés aux environs, chassèrent les fièvres paludéennes ; peu à peu le camp devint une ville. La population civile, dès 1840, montait à 4000 habitants ; aujourd'hui elle dépasse le chiffre de 10000, dont environ 5000 Français, un millier d'indigènes et plus de 4000 étrangers, principalement des Maltais. Une longue et large rue à arcades traverse la ville d'un bout à l'autre. Les terrains sont chers ; cette cherté résulte sans doute de l'accroissement de la population et aussi peut-être de la gêne causée par les fortifications. Malgré

(1) Une note de l'*Office* du 3 janvier 1874 annonce que le port de Philippeville est ouvert depuis peu de temps à la grande navigation.

l'insuffisance du port, le mouvement maritime et commercial est considérable. Diverses industries, telles que fabriques de bouchons et de semelles de liége, tanneries, distilleries, se développent dans la banlieue.

Un chemin de fer relie Philippeville à Constantine. La distance est de 86 kilomètres, qu'on parcourt en quatre heures et demie, ce qui fait un peu plus de 19 kilomètres à l'heure. La vitesse est encore moindre que sur la ligne d'Oran, et cependant les stations, établies dans des localités peu importantes, ne retiennent pas longtemps le train. On suit d'abord la vallée de l'oued Safsaf, qui est bien cultivée, puis on s'engage dans la montagne. Le pays n'est pas séduisant. Il est sauvage, sans grandeur. Très-chaud en été, très-froid en hiver, l'air y est âpre, même au printemps. La rudesse du sol répond à celle du climat. Il semble qu'on soit à cent lieues de la Méditerranée qu'on quitte à peine. On ne soupçonne pas à première vue les richesses que cette nature robuste recèle dans son sein. De grandes mauves roses, des trèfles pourpres, se montrent de temps en temps au bord du chemin, et une petite papilionacée aux feuilles fines, assez semblable à la réglisse pyrénéenne, glace d'un lilas tendre les pentes les plus roides ; mais l'impression de tristesse persiste, et elle redouble à la fin du voyage par la fréquence des tunnels, qu'on passe dans des voitures non éclairées.

Constantine est bien la digne capitale du pays qui l'entoure. Elle en a la rudesse sauvage ; elle a de plus une physionomie étrange, extraordinaire, prodigieusement originale et saisissante. Elle ne séduit pas, elle étonne. Elle occupe un plateau en forme de quadrilatère, dont les quatre côtés regardent les quatre points cardinaux. Ce plateau va en déclinant du nord au sud ; à l'angle nord-est, où se trouve la Casbah, il atteint sa plus grande hauteur, qui est de 640 mètres ; à l'angle sud-ouest, qu'on appelle la pointe de Sidi-Rached, il n'a plus que 530 mètres. Des rochers à pic l'isolent de toutes parts ; excepté à l'ouest et encore même de ce côté, il n'y a qu'une très-petite portion de terrain qui ne soit pas abrupte ; c'est là que la brèche fut ouverte au mois d'octobre 1837. Au sud et à l'est, creusant son lit à une profondeur effrayante, coule le Rummel, qui serre de près la base du plateau et l'enlace de ses replis ; tantôt il bondit par-dessus les obstacles qu'il rencontre, tantôt il les contourne, tantôt il les use et les perce ; d'autres fois il glisse dessous et s'enfonce dans de vastes cavernes pour reparaître au grand jour un peu plus loin.

La diagonale du quadrilatère, qui part de la pointe nord-est et finit à la pointe sud-ouest, est longue d'un kilomètre ; l'autre diagonale n'a que 700 mètres. Sur cet espace resserré s'entasse une population très-dense. La ville et la banlieue réunies présentent, d'après le recensement de 1872, un chiffre de 33251 habitants, dont 17759 Musulmans, 4503 Israélites, 8746 Français, 2243 étrangers. En 1860, les Musulmans étaient beaucoup plus nombreux ; il y en avait 29000 ; le nombre des Européens, au contraire, s'est élevé de 6000 à 10989. En déduisant les faubourgs de la banlieue, sur lesquels déborde le trop-plein de la population, il reste à l'intérieur de l'enceinte près de 30000 habitants, en chiffres ronds. La vivacité de l'air explique seule comment une pareille agglomération d'êtres humains peut vivre d'une manière suffisamment hygiénique. L'ancienne Cirta, la ville des Numides et des Romains, baptisée du nom de l'empereur Constantin, en 313, était aussi très-peuplée, et les inscriptions tumulaires attestent la longévité de ses habitants ; elles mentionnent des vieillards de 90, 95, 115 et 120 ans.

Constantine n'est pas seulement, comme l'appellent les Arabes, une cité aérienne, mais aussi une cité souterraine. Ses défenses naturelles ont fait d'elle un refuge, un centre militaire, une capitale politique. Sa position au milieu d'une campagne fertile la désignait pour être une place commerciale de premier ordre. Ses caves nombreuses, commodes et fraîches, propres à conserver toute espèce de denrées, lui ont permis de jouer ce second rôle avec avantage. C'est à la fois une forteresse et un réservoir.

Il ne faut pas chercher ici le goût artistique. Un homme d'esprit, tenu par ses fonctions de bien connaître la province de Constantine, disait un jour devant moi que les Arabes d'Alger et d'Oran lui faisaient l'effet d'Arabes d'opéra. Le mot est juste, bien qu'il comporte beaucoup de réserves. Les résistances que nous avons rencontrées dans le Sahel, dans la Mitidja, dans la plaine du Chélif et sur les frontières marocaines, ont été assez vives et assez tenaces pour nous faire prendre au sérieux les indigènes de l'ouest ; mais il est certain qu'il y a dans la vieille race numide et dans les tribus musulmanes qui l'ont conquise et dominée, une énergie plus saillante, sinon plus efficace, moins de poésie, moins de noblesse, une certaine brutalité de type et d'allure, une sorte de réalisme inconscient. Les palais et les mosquées de Constantine ne sont pas dépourvus d'intérêt ; on y trouve bien des détails curieux, une ornementation souvent très-riche, des dispositions architecturales assez piquantes. Ce qui manque, c'est une œuvre d'un style pur, une œuvre exquise et achevée comme on en rencontre à Tlemcen. Les travaux industriels sont au contraire très-florissants. La préparation des cuirs et la fabrication des vêtements de laine occupent avec succès un grand nombre de bras.

Les Européens, depuis l'occupation française, se sont montrés encore moins artistes que les Arabes. Ils ont fait cependant bien des choses et des choses très-importantes pour la ville au point de vue matériel et intellectuel. Ils ont élargi les places publiques, parmi lesquelles on remarque la place de la Brèche, la place du Pont (en arabe el Kantara), la place Négrier, où notre palais de justice s'élève à côté de la mosquée Sidi Kettani, et la place dite aujourd'hui de la Liberté. Ils ont tracé des rues qui sont les grandes artères de la circulation intérieure, telles que la rue de France et la rue Nationale. Par leurs capitaux et leur activité, ils ont donné une impulsion nouvelle au commerce et à l'industrie. Ils ont recueilli dans un musée et mis en ordre les nombreuses antiquités trouvées sur les lieux ou aux environs. Enfin, ils ont élevé sur un sommet voisin, de l'autre côté du Rummel, un monument qui ressemble un peu à notre nouveau collége Chaptal : c'est le collége franco-arabe. On l'aperçoit sur la droite quand, au sortir de la gare, on passe le pont ; on le contemple avec respect, car il est le signe de la réconciliation future des races humaines et du triomphe de la civilisation par la science.

En attendant que la science préside aux destinées de l'humanité, que de désordres et de misères causés par l'ignorance, entretenus par la routine ! Le procès des indigènes arabes ou kabyles, compromis dans l'insurrection de 1871, se jugeait, au printemps dernier, devant la cour d'assises de Constantine. Il a mis en lumière bien des horreurs qui égalent, sans les surpasser, les atrocités commises au Mexique

et quelquefois même en Algérie par les Français, en France par les Allemands, à Paris par la Commune et les troupes de Versailles. Il est impossible de résumer en quelques pages cet immense procès qui a duré plusieurs mois; mais il s'en dégage des enseignements qui méritent d'être retenus.

Les deux mobiles de l'insurrection ont été la haine du régime civil et le fanatisme religieux. Ces deux mobiles ont agi sur les masses, à la longue, par l'intermédiaire de deux hommes en qui ils se sont pour ainsi dire personnifiés : El Mokrani et El Hadded. Le premier, d'origine noble, dans la force de l'âge, intelligent, actif, ambitieux, comblé d'honneurs par l'empire, criblé de dettes par suite de ses prodigalités, commandait avec le titre de bach-agha (1) les tribus de la Medjana, plateau fertile qui se trouve à l'ouest de Sétif, près des « Portes de Fer », à moitié route entre Constantine et Alger; il avait son bordj (maison fortifiée) à trois lieues du bordj français de Bou-Arreridj. Le second, vieillard octogénaire, d'origine obscure, forgeron dans sa jeunesse, vivait comme un anachorète, dans un coin des montagnes de Kabylie; il jouissait d'une grande réputation de sainteté, passait pour faire des miracles et exerçait autour de lui une influence redoutable, car on vénérait en lui le chef suprême de l'ordre de khouans; or, les khouans professent, comme les jésuites, le principe de l'obéissance aveugle aux ordres de leur chef; « le chef, disent les statuts de l'ordre, est l'homme chéri de Dieu; sois entre ses mains comme un cadavre entre les mains du laveur des morts qui le tourne et le retourne à son gré (2). »

El Hadded et ses fidèles rêvaient naturellement la guerre sainte. Mokrani songeait à la révolte dès le mois de mars 1870. Le Corps législatif à cette époque avait voté un ordre du jour favorable à l'extension du régime civil. Le régime civil, c'était pour Mokrani l'abaissement et la ruine; il le détestait; tant que l'empereur était debout, il pouvait hésiter; la catastrophe de Sedan, l'établissement de la république lui enlevaient tout espoir d'un retour de fortune; il ne lui restait qu'à tenter le rôle d'un nouvel Abd-el-Kader, en profitant de la crise que nous traversions. L'alliance de Mokrani avec El Hadded devait être, dans l'intérêt de la France, empêchée à tout prix. Non-seulement elle ne le fut pas; mais l'autorité militaire s'occupa de réconcilier les deux chefs avec leurs rivaux.

Chacun d'eux, en effet, avait un voisin hostile : pour Mokrani, c'était son propre cousin, Abd-el-Sellem, caïd d'Aïn Tessera; pour le chef des khouans, c'était Ben-Ali-Chérif, caïd de Chellatas. Ce dernier avait son bordj sur la rive gauche de l'oued Sahel, à une vingtaine de lieues de Bougie, au pied du Djurjura. Grand seigneur comme Mokrani, comme lui il s'était frotté au contact de notre civilisation, mieux que lui il en avait compris les grands principes. Il était imbu d'idées libérales à ce point qu'il avait appuyé, à titre de conseiller général, la plupart des réformes réclamées par les colons. Entre El Hadded et lui il y avait un abîme, l'abîme qui sépare un fanatique d'un esprit émancipé. Pressentant le danger qui nous menaçait, il essaya en vain de l'écarter par des avis opportuns et de sages conseils; il fut malgré lui entraîné à son tour dans le courant insurrectionnel. A la fin de 1870 et dans les premiers jours de 1871, des conférences eurent lieu d'abord entre Mokrani et Abd-el-Sellem, puis entre Mokrani, Ben-Ali-Chérif et Aziz, le fils d'El Hadded. Ces conférences étaient autorisées, favorisées, ordonnées par un colonel et un général français.

Bien d'autres faits démontrent l'imprévoyance, la maladresse et l'inertie de l'autorité militaire. On alla jusqu'à refuser le secours de dix mille mobiles que le gouvernement de la Défense nationale mettait à la disposition de l'Algérie. Au moment de la lutte, les officiers et les soldats, appuyés par des colons énergiques, ont fait leur devoir; quelques hommes, tels que le commandant du Cheyron, assiégé par les troupes de Mokrani dans le bordj de Bou-Arreridj, ont déployé une valeur à toute épreuve et une grande habileté; mais les préliminaires de la lutte sont lamentables; ils rappellent dans une certaine mesure, — et dans une mesure quelconque c'est trop encore, — l'attitude et la conduite de Bazaine à Metz. Voilà comment le procès des accusés à Constantine est devenu le procès des témoins. La condamnation des chefs arabes implique la condamnation des bureaux arabes. Qu'est-ce, en effet, que le bureau arabe? C'est l'armée gouvernant. Or, l'armée est faite pour le combat, non pour le gouvernement. Elle est propre à détruire les résistances du dehors et du dedans, à réprimer les insurrections, non à les prévenir. Il n'est pas bon que des liens étroits et permanents s'établissent entre les chefs arabes et les chefs militaires français; les uns et les autres sont intéressés au maintien d'un régime anormal, contraire au progrès de la colonisation. Sans être complices des mêmes actes, il arrive, par la force des choses, qu'ils se soutiennent mutuellement; le régime civil mettrait au néant l'autorité des chefs arabes, et l'autorité des chefs arabes étant détruite, les bureaux arabes n'auraient plus aucune raison d'être.

Le procès des insurgés de 1871 remplissait la ville de mouvement et de bruit. Au dehors on trouvait bien vite le calme et le silence, pour peu qu'on s'écartât des grandes routes. Les touristes n'abondent pas en Algérie. Quelques-uns s'y hasardent l'hiver. Le premier souffle du printemps les met en fuite. Les endroits les plus pittoresques, alors même qu'ils sont facilement accessibles, restent déserts. Au nombre des sites les plus curieux il faut mettre le djebel Ouach (1293 mètres de hauteur) où se trouvent les vastes bassins remplis d'eau pure qui alimentent Constantine; pour y monter on se dirige au nord-est; à mesure qu'on s'élève, on découvre le plateau de de la ville, qui ressemble à l'aire d'un oiseau de proie; des frênes, des saules pleureurs, des pins, de jeunes cèdres, des chênes verts et d'autres arbres encore, forment de beaux massifs autour des bassins; des ruisseaux canalisés courent sur les flancs de la montagne et, sur les bords des ruisseaux, la *Scilla hemisphærica* montre, au bout d'une tige courte et trapue, ses lourdes touffes de fleurs bleuâtres pressées à leur base par une rangée de feuilles d'un vert foncé. Du côté de l'ouest, le Hamma, avec ses vergers ornés de quelques palmiers, et Salah Bey, avec sa kouba où reposent les restes du marabout Sidi Mohammed, ses bains et ses jardins qui faisaient jadis les délices du gouverneur musulman de la province. — Du côté du sud, près du confluent du Rummel et du Bou-Merzouf, la pépinière et les majestueuses arcades de l'ancien aqueduc romain motivent aussi d'agréables excursions; mais ce qui mérite surtout d'être vu et revu, c'est le Rummel.

(1) Le bach-agha est le chef des aghas qui, eux-mêmes, sont les supérieurs des caïds, et ceux-ci des cheiks.

(2) Voyez le texte dans Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie et les coutumes kabyles*, t. II, p. 98.

Une rivière qui change brusquement de niveau n'est pas une chose rare. Les chutes du Rummel, soit à la pointe du sud, à Sidi-Rached, soit à la pointe du nord, au pied de la Casbah, n'ont rien d'exceptionnel ni par leur élévation ni par le volume des eaux qui se précipitent; elles sont même sous ce rapport inférieures à la plupart des chutes célèbres. Le phénomène vraiment merveilleux consiste dans les voûtes naturelles sous lesquelles la rivière passe. Un pareil phénomène ne se présente pas souvent aux yeux du voyageur. Je ne crois pas que jusqu'ici on l'ait constaté, dans de semblables proportions, autre part qu'à Constantine. Ces voûtes sont au nombre de quatre. Un sentier qu'on prend au-dessous de la cascade du nord conduit à la seconde voûte, qui a 60 mètres de long. Les rochers, dans l'intervalle des voûtes, sont à pic et dominent le lit du torrent d'une hauteur de 300 mètres. On se sent comme perdu dans ces profondeurs; les fissures des énormes blocs suspendus sur votre tête sont effrayantes; le bruit des oiseaux qui s'ébattent se mêle au murmure de l'eau; des éclats de lumière inattendue succèdent à une obscurité presque complète; — puis l'obscurité recommence et s'épaissit. En revenant sur ses pas on trouve à l'entrée de cette terrible gorge une série de pierres qui permettent de passer si le courant du Rummel n'est pas trop fort; on monte pendant quelques minutes, au milieu des cactus, des grenadiers, des micocouliers et des caroubiers; on se retourne de temps en temps pour voir la cascade, qu'on a bientôt dépassée; peu à peu la jolie vallée où circule le Rummel devenu paisible se déroule sous les yeux, et l'on ne tarde pas à rencontrer, près d'un mamelon verdoyant, les bains de Sidi Meçid. Des sources tièdes fournissent l'eau de ces bains; les piscines et les baignoires ont été taillées, non par la main des hommes, mais par la nature, dans un groupe de rocs rougeâtres tapissés d'adiantes; l'une des piscines est d'une largeur peu commune; on y peut nager à l'aise, en face d'un riant paysage qui contraste d'une manière délicieuse avec les scènes sombres et grandioses dont on est encore ému.

Plusieurs colonies alsaciennes ont été établies aux environs de Constantine. J'ai eu l'occasion d'en visiter une, celle de Rouffac, dans la tribu des Beniziad, en compagnie du préfet et de quelques autres fonctionnaires ou représentants de la province. Elle se trouve à l'ouest, à une distance de 22 kilomètres. Pour s'y rendre on suit d'abord la route de Constantine à Djidjelli par Milah; après avoir franchi 15 kilomètres, on tourne à gauche et l'on prend un chemin long de 7 kilomètres, construit récemment pour desservir le nouveau village, chemin carrossable quand il fait beau. Arrivés à peu près au tiers de la route, nous fûmes rejoints par une troupe de cavaliers arabes qui nous escorta jusqu'à Rouffac. Ces cavaliers faisaient partie d'un goum resté fidèle à la France pendant l'insurrection de 1871 (1). Ils étaient équipés et armés comme ils le sont en temps de guerre. Nous pûmes admirer à loisir leur attitude martiale, leur costume simple et noble, leurs chevaux sellés et harnachés d'une manière pittoresque, petits et maigres, insignifiants au repos, si ce n'est pour l'œil d'un connaisseur, mais pleins de feu, aux allures vives et infatigables dans les marches de longue haleine. Autour de nous s'étendaient de vastes champs dépourvus d'arbres et envahis par d'énormes chardons qui ressemblent à des artichauts. Ces chardons ont des parties tendres que les indigènes utilisent dans leur cuisine. Ils obstruent le sol avec une ténacité comparable à celle des palmiers nains dans la plaine du Chélif. Leur présence est l'indice d'une culture nulle ou médiocre; la culture européenne les fait disparaître, et alors les terres où ils poussaient donnent des récoltes superbes, car ce sont des terres excellentes.

Le premier aspect de Rouffac est sinistre. Des rochers à pic se dressent derrière le village au sud et à l'ouest. Ils forment les premières assises d'une chaîne de montagnes dont les sommets s'élèvent à plus de 1200 mètres. On n'aperçoit ni fermes, ni cours d'eau, ni végétation arborescente, ni champs cultivés, ni plantes en fleurs, rien de ce qui donne à un paysage l'animation ou la grâce. La solitude est complète et l'horizon fermé. Peu à peu cependant on s'habitue à ce site sauvage. La plaine est fertile et ne demande qu'à être travaillée pour produire; au pied de la montagne jaillit une source; au fond des ravins se cachent des jardins fruitiers entretenus par des Arabes; du haut de certains rochers qui dominent la source, le regard embrasse un espace considérable; une flore un peu trop discrète, mais d'autant plus intéressante peut-être pour les chercheurs, se montre çà et là dans les coins où ne sévit pas trop le vent du nord.

Le village, commencé en 1871, n'était pas encore achevé dans les premiers jours de mai 1873. Les colons ne sont arrivés qu'à la fin de 1872. Rien n'était prêt pour les recevoir, soit que les fonds votés par l'Assemblée nationale fussent insuffisants, soit que l'attention du gouvernement fût absorbée par d'autres objets. Ils ont couché d'abord sous la tente, puis on leur a bâti des abris provisoires couverts de *diss*, sorte de chaume qui préserve assez bien du soleil, mais que la pluie transperce. Les habitations définitives n'étaient pas faites à l'époque de notre visite. Cependant un grand progrès, avait été réalisé : les colons, ne travaillant plus à la route, avaient pu s'occuper sérieusement d'améliorer leur intérieur et de cultiver leurs terres; pour suppléer à leur inexpérience on avait dû leur donner des moniteurs agricoles; on leur avait fourni des vêtements, des charrues, des semences, prêté des bœufs; ils comptaient sur une récolte prochaine; leurs jardins potagers commençaient à produire; un médecin, avec traitement fixe, résidait auprès d'eux; une école était ouverte pour leurs enfants; après avoir beaucoup souffert, après avoir eu bien des moments de défaillance, ils reprenaient courage et se relevaient tant au physique qu'au moral.

Soixante-six familles, dont quarante-cinq d'Alsace-Lorraine et quelques groupes de célibataires, sont installés à Rouffac. Chaque famille dispose d'une petite maison, d'un jardin, d'un lot de terre de 10 hectares situé près du village et d'un autre lot de 30 hectares dans les environs. Le lot le plus éloigné est provisoirement loué aux Arabes. Le droit du colon est cessible après deux ans de résidence; mais il reste soumis à la condition d'une exploitation ininterrompue; au bout de neuf ans, la propriété pleine et entière de la maison et des terres alloties est acquise d'une manière définitive. Le rapport de M. Guynemer, délégué de la Société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés français, établit que la création d'une colonie coûte environ 6 à 7000 francs par famille. Du 1er janvier 1872 au 31 mai 1873, trente-cinq centres

(1) Le *goum* est le contingent militaire d'une tribu ou d'une fraction de tribu; l'institution des goums a de grandes analogies avec nos anciennes milices féodales.

agricoles ont été créés en Algérie, dont quinze dans la province d'Oran et quatorze dans la province de Constantine. Ces centres comprennent une population totale de 8431 personnes formant 1760 familles. Parmi les colons, le nombre des Alsaciens-Lorrains est de 3162; on a cru devoir leur adjoindre 954 personnes provenant d'autres parties de la France et 4315 Algériens qui sollicitaient des concessions gratuites. L'adjonction des colons autres que les Alsaciens-Lorrains, très-critiquable à d'autres points de vue, n'augmente pas dans de bien grandes proportions la dépense causée par l'établissement des nouveaux villages. Le gros de la dépense doit donc être calculé d'après le nombre des familles d'Alsace-Lorraine; on peut l'évaluer à une somme ronde de quatre millions. L'Assemblée nationale a voté, pour cet objet, 1 200 000 francs en 1871 et 800 000 en 1873, en tout deux millions. Le déficit a été couvert en partie par l'initiative privée; il est permis d'espérer qu'il le sera complétement par le zèle des comités patriotiques constitués en Algérie et en France. Ni les particuliers ni l'État n'auront, je crois, à regretter les sacrifices qu'ils auront faits. Un devoir impérieux les imposait. Ils porteront leurs fruits dans l'avenir. Les colonies fondées en 1872 sous la troisième république ont pour gage de leur prospérité future l'expérience des colonies fondées en 1848; les éléments de succès sont aujourd'hui plus grands et les risques infiniment moindres qu'ils ne l'étaient il y a un quart de siècle.

Le goum qui nous avait escortés nous donna, avant de quitter Rouffac, le spectacle d'une fantasia arabe. J'avais eu jadis un spectacle semblable sous les yeux dans le désert qui précède les ruines de Palmyre: chevaux ardents lancés à fond de train, cavaliers debout sur leurs larges étriers, burnous flottant au vent, coups de fusil tirés au galop, départs soudains, brusques arrêts, mêlée générale, je retrouvais tout cela dans mes souvenirs; mais combien le cadre du tableau était différent! A Palmyre j'avais autour de moi les restes d'une civilisation morte, un sol stérile, des bandes nomades et barbares. A Rouffac je me trouvais en présence des œuvres à peine ébauchées d'une civilisation naissante, au milieu de braves compatriotes d'autant plus aimés que nous avions failli les perdre; la fantasia n'était qu'un épisode, une apparition fugitive sur une terre vouée désormais à l'activité féconde des travailleurs.

J. J. CLAMAGERAN.

HISTOIRE MODERNE

L'œuvre des Français en Allemagne

Une élite de jeunes historiens a entrepris, depuis peu d'années, une enquête très-approfondie sur les pays étrangers. M. Édouard Sayous nous a donné une *Histoire de la Hongrie* (de 1815 à 1848); M. Louis Léger nous a fait connaître le *monde slave*; M. Gabriel Monod a dépeint avec vérité *les Français et les Allemands, etc.* Nul n'a mieux mérité de l'histoire que M. Alfred Rambaud, auteur de deux livres remplis de faits et d'idées: *les Français sur le Rhin* (1792-1804); — *l'Allemagne sous Napoléon Ier* (1804-1811); — Paris, Didier, 1873-1874.

Après avoir fait observer que ces ouvrages sont le fruit de deux années d'enseignement à la Faculté des lettres de Caen et qu'ils honorent au plus haut point l'Université, nous entrerons immédiatement en matière, et, à l'aide de guides si précieux et de nos propres recherches, nous traiterons de l'*œuvre des Français en Allemagne*.

Pour bien se rendre compte de ce qu'ont fait les Français en Allemagne, il importe de montrer quel était l'état politique de ce pays avant la révolution française.

Malgré la Réforme, le Saint-Empire (*das römische deutsche Reich*) pesait toujours sur l'Allemagne.

Nous avons étudié l'ouvrage d'un écrivain politique allemand du XVIIe siècle, Philippe Bogeslas Chemnitz, de son vivant historiographe de la reine de Suède, Christine. Au cours des négociations qui devaient terminer la guerre de Trente ans, il publiait, sous le pseudonyme de *Hippolytus a Lapide*, un traité *De ratione Status in imperio nostro romano-germanico*. C'était tout un plan de réformes qui, s'il eût été adopté, aurait fait de l'Allemagne un État vraiment moderne et enlevé l'honneur de cette métamorphose à la France révolutionnaire. — Nous serons peut-être les premiers à dire, mais il nous sera facile de prouver que le traité de Westphalie a enrayé pour un siècle et demi (1648-1789) les progrès que l'Allemagne devait accomplir dans la voie tracée par Luther et par Chemnitz.

Ab Jove principium. Bogeslas Chemnitz, désireux de supprimer le chef même du Saint-Empire, compose un chapitre sous ce titre bien significatif: *Domus austriacæ exstirpatio*. « Que toutes les armes se tournent contre cette famille funeste à l'Allemagne; qu'on l'expulse complétement de notre sol et que toutes ses possessions soient confisquées. » — On sait que Chemnitz eut tort: le traité de Westphalie laissa à l'Autriche la plupart de ses prérogatives et de ses provinces. Personne ne lui disputa la couronne impériale; malgré une substitution dynastique très-laborieuse (1740), elle la possédait encore à la fin du XVIIIe siècle.

Viennent ensuite les Électeurs. — Chemnitz, tout en reconnaissant que, grâce à eux, « l'empire est une monarchie tempérée par l'aristocratie », les accuse d'usurpations sans nombre. Or, le traité de Westphalie ne diminua pas leur puissance. Seulement, au lieu de sept Électeurs, on en eut huit, puis neuf. C'est précisément sur les Électeurs que l'empereur s'appuyait avec beaucoup de clairvoyance. Roi de Bohême, il était Électeur de son chef et se donnait à lui-même très-charitablement sa propre voix; il disposait de celles des trois Électeurs ecclésiastiques (Mayence, Trèves et Cologne); il s'assurait un cinquième suffrage en proclamant Électeur le duc de Bavière. Dès 1685, un sixième Électeur, le comte palatin, redevint catholique; en 1696, ce fut le tour d'un septième Électeur, le duc de Saxe. Il ne resta que deux hérétiques dans le corps des Électeurs: le duc de Hanovre, — le futur roi d'Angleterre, — et le margrave de Brandebourg, — le futur roi de Prusse.

Chemnitz demandait une diète (*Reichstag*) annuellement et régulièrement convoquée. On ne la lui refusa pas: à partir de 1663, c'est Ratisbonne (*Regensburg*) qui fut la capitale parlementaire de l'empire. Mais il aurait voulu moins d'inégalité entre les Électeurs (*Kurfürsten*), les princes (*Fürsten*) et les villes impériales (*Reichsfreistädte*). « *Ut alter alteri per vices succedat* », dit-il en propres termes. Il demandait aussi la suppression du conseil aulique (*Reichshofrath*), « d'où s'élan-

cent, comme du cheval de Troie (*velut ex equo trojano*), les oppresseurs de la liberté ». On n'ignore pas que le conseil aulique, résidant à Vienne, avait été opposé à la Chambre impériale (*Reichskammergericht*), résidant à Spire d'abord, puis à Wetzlar, par le chef de la maison d'Autriche, qui confiait aux légistes impériaux la décision de tant de procès évoqués devant son tribunal. Chemnitz maudit ces légistes : il voudrait les exclure des causes privées comme des conseils politiques. Il conjure les princes de s'en tenir aux recès (*Reichsgutachten ; Reichs-Schlüsse*), et de négliger la *lie* des anciennes lois (*veterum legum feces*).

Après comme avant le traité de Westphalie, le territoire resta morcelé presque à l'infini, et la législation inextricable. Seule, la division de l'empire en dix cercles (*Kreise*) permettait de combattre l'anarchie chronique du Saint-Empire.

Constatons enfin que c'est le traité de Westphalie qui avait démembré l'Allemagne en lui enlevant d'une manière définitive les Pays-Bas, la Suisse, les Trois-Évêchés et l'Alsace (cette dernière province possession directe de la maison d'Autriche). « *Undique coarctatum et in maximis angustiis redactum imperium apparet* », disait énergiquement *Hippolytus a Lapide*. — Plus tard (1738), la Lorraine cessa d'être terre d'Empire.

On le voit, au moment où s'accomplit la Révolution française, l'Allemagne était plus que jamais dépecée et paralysée. Elle n'avait pu terminer l'œuvre de sécularisation, inaugurée au XVIe siècle. Ni la liberté politique, ni la liberté religieuse, n'existaient réellement. L'empereur *apostolique*, les Électeurs ecclésiastiques et catholiques, le conseil aulique, etc., empêchaient l'expansion intellectuelle d'un pays qui devait être bientôt si éminent par l'étude et par la pensée. Frédéric le Grand lui-même n'avait pu briser tant d'idoles durant les deux guerres de Sept ans.

Ouvrons maintenant les deux volumes de M. Alfred Rambaud : *les Français sur le Rhin* et *l'Allemagne sous Napoléon Ier*, et nous verrons comment, — avec sa connivence, qu'on l'entende bien, — l'Allemagne fut affranchie par la république, par le consulat et par l'empire, des entraves qu'elle n'avait pu briser elle-même.

La république, en conquérant la rive gauche du Rhin, frappa mortellement le Saint-Empire. Là, en effet, il avait ses *villes saintes*, ses souvenirs les plus augustes et les plus surannés (Charlemagne, saint Boniface). *Tenues gladio diverberat umbras*. Que devient l'archevêque de Mayence, archichancelier de l'Empire, primat de la Germanie ? La république s'établit à Mayence même (1792), et c'est là que pour la première fois l'Allemagne est initiée aux principes nouveaux. Quelque temps après (1798), le Rhin est annexé à la république française. Il y a un directoire départemental à Aix-la-Chapelle, la capitale de Charlemagne ; un autre à Mayence, le siége primatial de saint Boniface ; un autre à Coblentz, naguère le refuge de tout l'ancien régime ; un autre à Trèves, où tant d'archevêques-Électeurs avaient remplacé tant d'empereurs romains ! — C'est une administration bienfaisante qui se substitue, — avec l'approbation de Forster, de Gœrres et de Jean de Müller, — à l'anarchie et à l'incapacité épiscopales et impériales.

Autres innovations, autres bienfaits, ceux-ci dus au consulat. Sous les auspices de la France, les souverains ecclésiastiques disparaissent ; sous les auspices de la France, des centaines de petits princes, toute la *Ritterschaft*, tombent en poussière. *Sécularisation*, *médiatisation* (*Weltlichmachung*, *Mittelbarkeit*) : voilà les deux facteurs de l'Allemagne contemporaine, il ne faut pas l'oublier !

Napoléon, par sa victoire d'Austerlitz, réduisit à l'impuissance la maison d'Autriche. François II, de Lorraine-Habsburg, abdiqua, le 6 août 1806. Désormais, il ne peut plus être question d'empereur électif, d'Électeurs de Saint-Empire. Il n'y a plus de dynastie parasite qui s'oppose aux progrès de l'Allemagne.

Hâtons-nous de reconnaître que Napoléon n'avait nullement en vue l'unité et l'indépendance de l'Allemagne. S'il ne voulait plus des trois cents Allemagnes du traité de Westphalie, il était formellement décidé à maintenir quatre ou cinq Allemagnes séparées les unes des autres : 1° les départements d'entre Moselle et Rhin, partie intégrante de la France ; 2° la Confédération du Rhin (*Rheinbund*), dont il s'était fait le protecteur ; 3° le royaume de Prusse ; 4° l'empire d'Autriche, etc. — L'Autriche catholique avait été brutalement frappée à Austerlitz ; la Prusse protestante le fut immédiatement après à Iéna (1805-1806). Afin de dominer plus complétement les *Allemagnes* simplifiées et délimitées par lui, il jugea à propos de faire entrer la famille impériale de France dans leurs cadres dynastiques. Stéphanie Beauharnais épousa un prince de Bade ; le vice-roi Eugène, une princesse de Bavière ; Jérôme Bonaparte, une princesse de Wurtemberg ; lui-même, une princesse d'Autriche. Il conféra le titre de roi aux ducs de Bavière, de Wurtemberg et de Saxe. Que dis-je ? Jérôme fut roi de Westphalie, Murat grand-duc de Berg. C'est moins l'œuvre violente et éphémère de Napoléon Ier en Allemagne qui doit nous occuper ici que son action bienfaisante et durable. Au contact de la France, l'Allemagne se transformait progressivement. Dans le grand-duché de Bade, on introduisait le Code Napoléon « comme le plus éminent produit de la sagesse législative ». Le grand-duc de Hesse-Darmstadt accumulait les réformes égalitaires. Le royaume de Wurtemberg voyait la suppression de toutes les exemptions d'impôt. Le gouvernement bavarois octroyait une *constitution* qui ne fut pas sérieusement appliquée. Somme toute, sous la forte pression de la France, les États du *Rheinbund* devançaient la Prusse, l'Autriche et la Saxe. — Le roi de Saxe, grand-duc de Varsovie, devenu le plus fidèle des alliés de Napoléon, eut la gloire de supprimer le servage sur les bords de la Vistule.

L'influence directe de Napoléon et de la France s'est surtout exercée dans les pays de la Confédération du Rhin, nominalement soumis au primat Dalberg, à Joachim Murat et à Jérôme Bonaparte, mais effectivement gouvernés par l'*empereur des Français*. M. Alfred Rambaud a étudié en érudit et en penseur tout ce qui concerne les États « à demi français » de Francfort, de Berg et de Westphalie. L'acclimatation, dans ces pays, des principes de la révolution est un phénomène bien digne de fixer encore aujourd'hui l'attention des hommes d'État, en deçà et au delà du Rhin. M. Alfred Rambaud ne partage avec personne le mérite de cette profonde investigation. Il a eu la fortune de poser et de résoudre le premier un problème si difficile. La *Correspondance de Napoléon Ier*, les *Mémoires du roi Jérôme*, les curieuses publications de Ernestine von L., de Lyncker, de Berlepsch, de Hellrung, de Demian, de Kœnig, etc., etc., lui ont permis de mener à bonne fin cette entreprise.

Au grand-duché de Francfort, peuplé de 300 000 habitants, l'étoffe faisait un peu défaut. L'archevêque primat et grand-duc

Dalberg, talonné par l'empereur, se voyait contraint de rendre des décrets dans ce genre : « Nous, etc., sur le désir exprimé par S. M. l'empereur des Français, roi d'Italie, etc... Tous les journaux politiques de notre duché, qu'ils soient rédigés en allemand ou en français, cesseront de paraître... Il paraîtra un *seul* journal, qui sera officiel, dans notre capitale de Francfort. Il portera le titre de *Gazette du grand-duché de Francfort*, et sera rédigé en allemand et en français. Le rédacteur sera nommé et assermenté par notre ministre de la police. »

Le grand-duché de Berg (878 000 habitants) comptait quatre départements (capitale Dusseldorf). Mais le grand-duc de Berg était un guerrier trop ardent et un politique trop désœuvré pour se donner, suivant le conseil de Napoléon, « le temps d'observer et de voir ». Ce n'est pas lui qui pouvait « rendre ses voisins envieux de faire partie de sa domination. » C'est au comte Beugnot que l'on dut les réformes les plus heureuses et la disparition des restes de la féodalité.

Le royaume de Westphalie (2 millions d'habitants) était un champ d'opérations plus vaste, et le roi Jérôme, à le bien prendre, un réformateur plus utile que le grand-duc Joachim. Le royaume comprenait huit départements. Ce prince léger et dissipé (nous ne croyons pas d'ailleurs à toutes les médisances du *Kœnig Jerome's Carnaval*, 3 vol.) ne manquait ni d'intelligence, ni d'initiative, ni de courage. Napoléon disait de lui : « Il a de l'esprit, de la décision, et assez de connaissance du métier *pour pouvoir se servir du talent des autres.* » Il avait pour instructions ces paroles de l'Empereur : « Les peuples d'Allemagne désirent l'égalité et veulent des idées libérales... Soyez roi constitutionnel... » Nous pourrions résumer ainsi la constitution donnée par Napoléon au royaume de Westphalie : « Code Napoléon... Inamovibilité des juges... Egalité des cultes... Un roi... Quatre ministres... Un conseil d'État... Des États du royaume, investis du vote de la loi et du vote de l'impôt. » Le nouveau roi, s'adressant à son peuple, lui disait : « C'est pour les peuples que Napoléon a vaincu... Westphaliens, tels furent les résultats des trois journées de Marengo, d'Austerlitz, d'Iéna... Vous avez obtenu le premier des biens : une patrie... Vous avez une constitution appropriée à vos mœurs et à vos intérêts. Elle est le fruit de la méditation d'un grand homme et de l'expérience d'une grande nation. » Il osa dire aux notables westphaliens, un peu à l'insu de l'empereur : « Il faut que la Westphalie ait enfin des *citoyens*. » Le 2 juillet 1808, il ouvrit les États et reçut le serment de ses sujets allemands. Parmi ses ministres, nous trouvons surtout des Français, mais aussi des Allemands. Aux finances, c'est d'abord le comte Beugnot, puis le baron de Bulow. Les exigences de Napoléon et les prodigalités de Jérome mirent toujours en déroute le budget westphalien. La guerre fut confiée : 1° au général Lagrange ; 2° au général Morio ; 3° au général Eble ; 4° au général d'Albignac ; 5° au général Salha, tous Français (on comprend pourquoi). Les *coups de bâton* furent expressément défendus dans l'armée westphalienne. Mais nombre de Westphaliens durent aller en Espagne et sacrifier leur vie pour une mauvaise cause. — Les affaires étrangères dépendirent de Le Camus « excellent favori et mauvais ministre ». — A la justice était Siméon, « vétéran de nos luttes révolutionnaires, esprit libéral et étendu, caractère probe et ouvert. » C'est lui qui fit conférer aux juifs l'égalité civile et politique. — La haute police, détachée de la justice, eut pour titulaire Legras de Bercagny, qui n'entendait pas l'allemand. De là des tracasseries de toutes sortes, « perquisitions intempestives ou maladroites, espionnage dans les promenades, corruption des domestiques de grande maison, violation du secret des correspondances, etc., etc. » Le roi lui-même était espionné par une police secrète qui dépendait de l'empereur. — A l'intérieur, le baron de Wolfradt, « dévoué à la Westphalie par crainte de l'annexion, et qui s'entourait indistinctement d'hommes de mérite français et allemands ». — A côté de lui, pour diriger l'enseignement, Jean de Müller, « le Tacite allemand », et, à sa mort, le professeur Leist, « homme instruit et d'un caractère pliant ». Soit détresse financière, soit défiance instinctive, on fut sur le point de détruire les antiques universités de Goettingen, de Marburg, de Rinteln, d'Helmstaedt et de Halle ! Deux d'entre elles seulement succombèrent. — L'instrument le plus actif de la politique napoléonienne fut Reinhard, Wurtembergeois devenu Français, membre de l'Académie des sciences de Goettingen, ancien ministre des affaires étrangères de France, qui, au témoignage de Talleyrand, « savait bien cinq à six langues dont les littératures lui étaient familières. » Il représentait la France à Cassel. — Rien de plus curieux à observer que cette *colonie*, ou cette *bureaucratie*, ou cette *cour* française en pays étranger. Nous hésitons sur le choix du nom. Dans un chapitre très-curieux, M. Alfred Rambaud nous fait partager les émotions de la *cour* de Wilhelmshöhe, orsque, au milieu de la poignante campagne de Wagram, Schill et Brunswick se jetèrent à l'improviste sur l'éphémère royaume de Westphalie et pensèrent le dévorer.

Après avoir lu *les Français sur le Rhin* et *l'Allemagne sous Napoléon Ier*, on peut juger sans dénigrement comme sans flatterie l'œuvre des Français en Allemagne. Le mal qu'ils y ont fait a été éphémère ; le bien a été durable. L'Allemagne, après 1815, n'a eu qu'à suivre l'impulsion que la France lui avait donnée. Malgré la chute de Napoléon, l'Autriche n'a pu relever à son profit l'empire d'Allemagne ; le dernier des souverain ecclésiastiques disparut précisément alors ; depuis ce moment le nombre des princes régnants n'a cessé de décroître. — Faut-il rappeler que cinquante ans plus tard (1866) nous avons jugé que la Prusse était mal délimitée et que nous lui avons permis Sadowa ? C'est nous qui sommes cause de l'exclusion définitive de l'Autriche et de l'organisation, à nos dépens, d'un empire allemand qui, celui-là, n'a plus rien de commun avec le saint-empire romain germanique.

Nous ne pouvons, en terminant ce travail, nous empêcher de répondre à deux questions qui se posent naturellement ici : 1° Pourquoi nos services ont-ils été si complétement méconnus ? 2° Pourquoi avons-nous eu tant à nous repentir des bienfaits dont nous avions été les auteurs volontaires ou inconscients ?

Nos services ont été méconnus parce que, bien avant 1789, il était passé en proverbe que nous étions pour l'Allemagne l'ennemi héréditaire (*Erbfeind*) ; aussi bien les violences de Napoléon ont ravivé le souvenir des violences de Louis XIV (*Mordbrennerkrieg*).

Nos bienfaits se sont tournés contre nous parce que nous n'avons pas su être d'accord avec nous-mêmes. Nous avons manqué de la première qualité requise de tout personnage chargé d'un rôle :

Servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit et sibi constet.

Nous aurions pu rester chez nous et ne pas entreprendre la transformation de l'Allemagne et de l'Italie, etc. Nous nous serions probablement transformés nous-mêmes et aurions évité bien des complications extérieures. Mais une fois l'œuvre accomplie, il ne fallait pas nous en effrayer outre mesure et nous jeter, tout effarés, sur ceux dont nous avions doublé les forces et associé les efforts.

Napoléon III avait, par une fausse spéculation, laissé l'Allemagne, dont la Prusse prenait en main les intérêts, briser ses dernières entraves (la diète princière, les dynasties lilliputiennes et incorrigibles). Mais il nous rendit, nous bienfaiteurs de l'Allemagne, impopulaires à l'Allemagne en lui imposant la *ligne du Main,* comme il avait imposé à l'Italie la *ligne du Mincio* et *du Tibre.* Prague, Villafranca, deux moyens termes qui ne contentèrent ni la Prusse, ni l'Autriche, ni l'Italie, ni le pape. — Si l'on nous permet un souvenir mythologique, nous dirons que Napoléon III renouvelait l'erreur de Pygmalion lorsque cet artiste légendaire donna la vie à la statue de Galatée. Galatée, ouvrant les yeux à la lumière, sourit à son créateur : ce fut son premier mouvement. Mais, retenue systématiquement dans des limites trop étroites, elle voulut prendre enfin son essor. L'empereur n'eut pas la triste consolation du statuaire ; il ne put faire rentrer l'Allemagne dans son néant. Une main de pierre l'étreignit lui-même, et il disparut dans un gouffre au milieu d'une effroyable conflagration.

LUDOVIC DRAPEYRON.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres complètes de Théodore-Agrippa d'Aubigné, publiées pour la première fois d'après les manuscrits originaux par MM. EUG. RÉAUME et DE CAUSSADE. — Paris, Alphonse Lemerre, éditeur.

Parmi les nouveautés bibliographiques de l'année 1874, il en est une qui ne s'adresse pas sans doute au gros des lecteurs, mais que nous recommandons vivement à tous les amis de la vieille France et de sa littérature : nous voulons parler de la nouvelle ou plutôt de la première édition complète des œuvres d'*Agrippa d'Aubigné,* publiées par la librairie Lemerre. Notre époque aura été plus qu'aucune autre l'âge des restitutions et des réparations envers le passé : les petits-fils ont eu souvent plus de mémoire que les héritiers et les successeurs immédiats. C'est ainsi que cette haute et fière image de d'Aubigné, trop éclipsée par les grandes renommées du XVIIe siècle, et peut-être aussi par cette conspiration du silence qui enveloppe parfois certains noms compromettants, s'est trouvée subitement remise en lumière et en honneur, depuis trente ou quarante ans, par les travaux de Sainte-Beuve et Géruzez, par les publications de MM. Ludovic Lalanne et Prosper Mérimée, enfin par les historiens de la littérature protestante, tels que MM. Sayous, Haag, C. Read, Merle d'Aubigné, etc. Aujourd'hui, deux nouveaux explorateurs, deux touristes de la critique, hommes d'étude et de goût, adonnés aux recherches littéraires par état et par vocation, M. Eug. Réaume, professeur au lycée Henri IV, et M. de Caussade, bibliothécaire au ministère de l'instruction publique, pris d'une belle et commune passion pour l'auteur des *Tragiques,* ont conçu l'idée de lui rendre sa place dans la galerie des grands écrivains français, en recueillant et en reconstituant l'héritage complet de ses œuvres, jusqu'ici éparses ou mutilées. « Nous nous sommes faits, dit M. Réaume, les exécuteurs testamentaires de l'écrivain. »

Pour mener à fin cette entreprise, ils se sont mis résolûment en route comme ces hardis pionniers qui s'en allaient naguère chercher de nouvelles mines d'or en Californie. La Suisse, cette grande arche des réfugiés, où s'étaient passées les dernières années de d'Aubigné, où se conservaient les souvenirs et les confidences les plus intimes de sa pensée, devait les attirer tout d'abord. On rapportait des bruits merveilleux sur un précieux trésor de manuscrits restés inédits jusque-là et disputés au jour par les scrupules et les timidités d'une famille qui craignait de compromettre son illustre chef en le livrant tout entier à la publicité. MM. Ludovic Lalanne et Prosper Mérimée avaient rencontré, disait-on, des barrières et des obstacles peu faits pour encourager leurs successeurs.

Nos intrépides touristes n'en persistèrent pas moins dans leur œuvre de reconstruction et de conquête, et la fortune allait récompenser leurs efforts. Ils voyaient s'ouvrir devant eux, comme par enchantement, les portes de cette maison Tronchin où se conservait le dépôt si envié. Ils y trouvèrent non-seulement le bon goût et la courtoisie de Mme la douairière Tronchin, mais les sympathies, les avis et les secours d'une société savante, lettrée, heureuse de s'associer à l'hommage rendu à l'un des plus nobles hôtes que Genève ait reçus dans ses murs. Genève ou plutôt Bossinge restait pour eux le centre ou le quartier général des recherches. En même temps, une vaste correspondance leur apportait de nouveaux documents : les bibliothèques publiques et privées de France et de l'étranger ; celle de M. le duc de Noailles, l'héritier de la fortune et des papiers de Mme de Maintenon, celle de M. le duc d'Aumale, l'historien et le légataire universel des Condé, celle de M. le duc de la Trémouille, dont l'aïeul avait été le confident intime de d'Aubigné ; la Hollande et l'Angleterre, moins riches peut-être qu'on ne devait s'y attendre, envoyèrent leur tribut et leurs témoignages de sympathie pour l'auteur et les éditeurs.

Les matériaux et les instruments de travail une fois trouvés, tout n'était pas fait encore. En ce temps de gêne et de disette commerciale, où les acheteurs sont devenus rares, il s'agissait de rencontrer un libraire assez hardi, assez généreux, assez confiant dans l'amour des lettrés et dans l'étoile de d'Aubigné, pour oser s'associer à l'entreprise. Fidèle à des traditions qui ont fait jadis la gloire des Estienne et des Didot, et qui restent encore aujourd'hui, plus souvent qu'on ne croit, l'honneur de la librairie française, M. Lemerre n'a pas plus marchandé aux écrivains de la vieille France qu'à ceux de la France nouvelle le concours de ses pressés et de son active publicité. Dans une pareille œuvre, l'éditeur a sa large part du succès et de la responsabilité : M. Lemerre l'a compris. Par le choix des caractères, des types, du papier, de la couverture, il a restitué à cette édition une physionomie qui est bien celle du XVIe siècle. Elle nous a rappelé ces belles reproductions de l'imprimerie genevoise, exécutées par la maison Fick grâce au concours et à la libéralité d'un riche et savant patriote, ami des lettres, M. G. Révillod. Si d'Aubigné revenait au monde, il serait émerveillé de voir *ses enfants spirituels,* comme il appelait lui-même ses œuvres,

si bien parés et si noblement étoffés. Il en eût été plus fier et plus heureux que de voir sa petite-fille toute-puissante travaillant à la révocation de l'édit de Nantes entre le P. La Chaise et Louis-le-Grand.

L'introduction, placée en tête du premier volume par M. Réaume est un simple exposé bref, rapide et net du plan adopté par les nouveaux éditeurs, des sources auxquelles ils ont puisé, des avis, des secours, des obstacles, des scrupules et des doutes qu'ils ont rencontrés sur leur chemin. M. Réaume renvoie au dernier volume l'étude biographique et littéraire sur la personne et les œuvres du grand athlète de la Réforme. Nous le félicitons vivement d'avoir cédé le pas à son auteur dans ce premier volume, au lieu de l'envahir tout entier, comme il arrive trop souvent dans certaines éditions où le critique, se faisant le patron de l'écrivain objet de son étude, semble songer moins encore à le mettre en relief qu'à se faire connaître et admirer lui-même. Quoique Sainte-Beuve ait déclaré, dès 1854, que tout serait bientôt dit sur d'Aubigné, et pour, et contre, et alentour, nous ne doutons pas qu'il n'inspire encore plus d'une page heureuse à son nouveau biographe, si bien renseigné par une longue intimité. Mais enfin il a eu raison de laisser à d'Aubigné l'honneur de nous introduire dans sa vie et dans ses œuvres.

Nous imiterons ici la discrétion de M. Réaume. D'ailleurs, c'est là pour nous un devoir de convenance et d'à-propos. Il y a quelques mois à peine, dans cette même *Revue*, M. Despois consacrait à d'Aubigné un excellent article (1) que nous ne pouvons songer à refaire aujourd'hui : nos lecteurs n'y gagneraient pas plus que nous. Qu'il nous suffise en ce moment de donner un léger coup de cloche pour signaler l'importance et la valeur d'une publication digne d'attirer les regards non-seulement de la France, mais de tous les pays protestants, auxquels le nom de d'Aubigné est resté cher à tant de titres. Si le vieil Agrippa a été le champion armé, le poëte, l'orateur, le pamphlétaire, l'historien, l'interprète ému, passionné, parfois violent, de la Réforme, de ses luttes, de ses misères, de ses triomphes, de ses rancunes et de ses regrets, c'est encore un de ses arrière-petits-fils, M. Merle d'Aubigné, qui, avec le même zèle, mais assagi, calmé, pacifié après deux siècles, nous a laissé l'histoire la plus complète, la plus vaste et la plus impartiale du protestantisme dans le monde entier.

J'ai promis de rester ici sur le terrain de la bibliographie, où m'a placé l'introduction : je ne veux pas m'en écarter. Tout en approuvant le délai assigné par M. Réaume à l'étude biographique et littéraire qui doit couronner l'œuvre, je ne saurais être du même avis sur le renvoi des notes explicatives au dernier volume. C'est là une gêne, un embarras pour le lecteur, obligé d'attendre d'abord, puis de feuilleter à tout propos ce volume indicateur qu'il faut avoir toujours sous la main. Ainsi je prends la longue épître sentimentale, philosophique et religieuse, adressée à Madame, sœur unique du roi, sur la *douceur des afflictions*. On peut avoir oublié que cette sœur unique est la princesse Catherine, tant de fois promise en mariage et condamnée par la politique fraternelle à un long célibat, d'où elle sortit enfin pour épouser un prince lorrain. Mais ce prince, qui vient d'être excommunié par le pape au moment où d'Aubigné écrit sa lettre, quel est-il ? Le titre de Monseigneur le duc ne suffit pas à le faire connaître. Il faut donc recourir au dictionnaire biographique pour apprendre que c'est le duc de Bar, un de ces princes voisins dont Henri IV s'était fait des alliés d'avant-garde contre la maison d'Autriche. Il y a là un inconvénient réel. M. Réaume l'a prévu sans doute et s'en excuse, en nous apprenant qu'il a dû se conformer à un système général adopté d'un commun accord par un certain nombre d'érudits et d'éditeurs. On a, je le sais, étrangement abusé des notes et noyé les textes dans les commentaires, mais enfin *est modus in rebus*.

Une autre observation portera sur l'ordre chronologique, quelquefois interverti dans la succession des lettres. Pourquoi la lettre à M. d'Espilly (1628) vient-elle avant celle au duc de Rohan (1617) ? Y a-t-il quelque avantage, quelque raison particulière pour changer l'ordre des temps ?

Mais ce ne sont là que des chicanes et des vétilles sans importance à côté des choses intéressantes et des qualités sérieuses à signaler dans cette vaste et courageuse publication. En effet, ce n'était pas un labeur facile que de s'orienter au milieu de l'immense fatras de notes et de manuscrits accumulés par d'Aubigné, par cet esprit fécond, puissant et tant soit peu désordonné, toujours en ébullition, courant d'une matière à l'autre, jetant çà et là, comme Pascal, sur des bouts de papier épars ses réflexions et ses inspirations soudaines, ses vers et sa prose souvent confondus. A la diversité, à l'incohérence, au désordre des improvisations et des matières, s'ajoutaient encore les difficultés d'une écriture souvent hiéroglyphique, hâtive et brusque, aux grandes enjambées, comme la pensée de l'auteur ; puis les caprices et les fantaisies de l'orthographe, si peu fixée alors ; les erreurs et les incorrections des secrétaires écrivant sous la dictée du maître et saisissant au vol des mots qu'ils estropièrent plus d'une fois. Dans le cours de sa longue vie si agitée et si remplie, d'Aubigné n'a pas eu le temps de revoir et de mettre en ordre ses propres œuvres. Il laissa ce soin à Nathan Lafosse, son fils naturel, en lui permettant de tailler, de rogner, d'appliquer la maxime *Ure, seca*, sur tout ce qui lui semblerait mauvais, dangereux ou compromettant pour le nom de son père ou pour l'intérêt de la religion.

Les nouveaux éditeurs, tout en prenant le titre glorieux d'exécuteurs testamentaires de l'écrivain, n'étaient pas investis du même droit. Ils avaient un double écueil à éviter : d'un côté, les omissions et les suppressions arbitraires, qui seraient un acte d'infidélité envers l'auteur et le public. — Un d'Aubigné expurgé ne serait plus un d'Aubigné sincère ; car, s'il nous plaît par quelque chose, c'est par cette franchise, cette exubérance, cette crudité d'expression qui ne recule pas devant les images les plus énergiques et parfois les plus risquées. — D'autre part, il fallait se tenir en garde contre un encombrement inutile, contre la manie de faire entrer dans les œuvres d'un auteur tout ce qui lui est attribué à tort ou à raison.

Aussi approuvons-nous les scrupules et les défiances de M. Réaume, désavouant et récusant pour d'Aubigné, faute de preuves suffisantes, un certain nombre d'œuvres douteuses et médiocres, telles que le *Discours satirique*, le *Libre discours sur l'état des Eglises réformées*, le *Discours sur la prise de la Rochelle*, et même le poëme de *l'Enfer*, publié récemment par M. C. Read. D'Aubigné est assez riche de son propre fonds pour qu'on n'ait pas besoin de lui prêter le bien d'autrui.

(1) *Agrippa d'Aubigné et ses nouveaux éditeurs*, dans le numéro du 2 août 1873.

D'ailleurs, les restitutions et les conquêtes nouvelles comblent largement et au delà les vides faits par cet abandon réfléchi et justifié. Les trois livres du *Printemps*, le poème complet de la *Création*, deux livres d'*Épigrammes*, et surtout la riche collection des *Lettres inédites* sont autant de trouvailles ou de résurrections précieuses.

Le premier volume, le seul qui ait paru jusqu'ici, comprend : 1° les *Mémoires ou la vie de d'Aubigné*, écrite par lui-même et adressée à ses enfants ; 2° son *Testament*, publié déjà par M. Ludovic Lalanne, et reproduit ici avec l'orthographe moderne, les éditeurs n'ayant pu se procurer sans doute le texte primitif ; 3° une longue série de *Lettres inédites* pour la plupart et toutes publiées d'après les manuscrits originaux. Nous n'avons pu relire sans émotion ces quelques pages si belles et si touchantes du *Testament*, morceau typique qui peint bien le personnage et le temps, tout empreint à la fois de la fierté du gentilhomme et de l'humilité du chrétien ; ce préambule grave et solennel où d'Aubigné se représente lui-même prêt à comparaître devant le tribunal de Dieu, en le remerciant des grâces dont il l'a comblé et des secours dont il l'a aidé contre ses ennemis ; cette confession publique qu'il adresse à ses enfants en leur offrant ses bons exemples à suivre et aussi les mauvais à éviter ; cet aveu de ses folles amours avec Jacqueline Chayer, ses tendresses paternelles pour le fils né de ses fautes, ce Nathan auquel il lègue avec ses œuvres l'honneur d'un nom que son fils légitime a indignement flétri par son ingratitude et sa mauvaise conduite ; la malédiction suprême donnée au fils coupable, tempérée par la pensée des petits-enfants qui pourront naître un jour de lui et qu'il ne voudrait pas envelopper dans l'anathème ; ces dons faits aux étudiants pauvres de Genève, au maître d'école de Jussi, aux soldats qui porteront son corps, aux indigents qui suivront son convoi ; enfin cet hymne en prose, cet hosannah suprême qu'il entonne en finissant à la gloire du Très-Haut.

Mais enfin, si intéressante que soit une pareille œuvre, nous la connaissions depuis longtemps. La publication des lettres, qui occupe les deux tiers du premier volume, est le morceau friand pour les amateurs de nouveautés littéraires. Inconnues jusqu'ici pour la plupart ou publiées séparément, elles n'ont jamais paru ainsi classées, ainsi complètes, et l'on peut dire qu'elles nous livrent d'Aubigné tout entier. Elles forment le complément naturel de ses *Mémoires* et de son *Testament*. Cette correspondance se divise assez naturellement, selon la matière et l'objet auquel elle s'applique, en lettres ou discours militaires, en lettres ou missives d'État, en lettres d'affaires personnelles, de théologie, de piété, de science, familières et diverses. Elle nous fait connaître l'homme dans ses divers rôles de guerrier et de politique, consulté tour à tour sur les fortifications de Genève et sur les alliances à contracter par la République avec les nations étrangères ; de théologien laïque aux prises avec le grand lutteur catholique Du Perron ; de savant ou plutôt d'ami de la science visitant l'Académie de Genève, discutant les méthodes d'enseignement et adressant à ses enfants un vers latin qu'il a fait en rêvant à cheval sur le *moyen terme* du syllogisme. La physionomie du vieux chef huguenot, batailleur de plume et d'épée, s'y dessine avec un singulier relief. Qu'il écrive à M. Sarrasin sur la construction du fort Saint-Jean ; à M. de Vaurecourt sur les dispositions des puissances voisines, espagnole, française et italienne ; au roi Louis XIII, pour lui rappeler les services rendus à son père, le plus grand roi qui ait tenu l'épée depuis huit cents ans ; à M. de Loménie, pour protester de son égalité d'âme et de son impartialité d'historien, même après ses trois pensions supprimées ; à M. Goulard, ministre de Genève, pour le remercier de l'aide qu'il lui a prêtée dans son duel avec Du Perron, — il a toujours l'allure fière, hautaine, dédaigneuse ou ironique, le ton grave, la voix éclatante et sonore, faite pour retentir dans les camps et dans les assemblées comme celle d'Ajax ou de Stentor, rappelant à la fois le comte de Gormas et le Nicomède de Corneille, sans descendre jamais au rang de matamore ou de capitan de comédie.

« Monsieur (1), cette lettre ne vous importunera ny de mes trois pensions ostées... ny d'apologies contre les calomnies, desquelles quelques-uns peuvent se faire estimer en me déchirant. Pour remédier à ces deux afflictions, je m'apprivoise à la pauvreté et me mets à l'ombre du jugement de Dieu et de celuy que mon Roy fera un jour de moy, pour le moins après ma mort. »

Dieu et Henri le Grand sont les deux seuls juges auxquels il se soumette volontiers.

Au milieu des graves pensées éclatent çà et là les boutades satiriques, enjouées, facétieuses, mais au-dessus desquelles s'élève toujours le ton du moraliste et du prêcheur. Telle est la lettre où il tance vertement le brevet d'ignorance dont se contentaient si aisément les gentilshommes de son temps :

« Monsieur, entre toutes les vanités de laquelle la France est galeuse et deviendra ladresse s'il n'y a changement, il y en a une par laquelle il est deffendu à tout homme de savoir quelque chose. »

D'Aubigné s'élève contre ce système de l'*ignorance obligatoire*, trop enraciné depuis longtemps chez les gens de qualité, qui déjà croyaient tout savoir sans avoir rien appris.

L'éducation est un chapitre sur lequel il aime à s'étendre. Il veut qu'elle serve non-seulement à orner et à édifier, mais encore à fortifier et armer la jeunesse pour les luttes de la vie. Après une visite à l'Académie de Genève, il écrit à M. Tonson, précepteur de ses enfants :

« On fait ici de bons grammairiens, et qui ne sont pas fondez à la *piaphe*, comme ceux des jésuites, mais avec toute solidité. »

C'est bien sans doute, mais est-ce assez ? D'Aubigné apporte dans l'école son humeur batailleuse et son génie de la controverse. Il trouve l'enseignement de la théologie tel que le pratiquent les docteurs de l'Académie trop pacifique et pas assez militant.

« Je recquiers seulement un point que j'y vay marquer ; c'est qu'on adjoute à nos bergers, outre la houlette pour les brebis, une fronde contre les loups..... J'ai osé désirer qu'un escolier fust instruit à dévider les ruses de Thomas d'Aquin, Scotus et leurs compagnons. A tout cela, on m'a respondu, par eslévation, la pureté de l'Écriture et la simplicité de ceux qui en font profession ; si bien que ces bonnes gens se tiennent à la simplicité de la colombe et ne veulent pas la prudence du serpent. »

C'est ainsi qu'il invite ses enfants à s'exercer à l'escrime du syllogisme, pour voir plus clair dans les nids des sophistes qui se font dans la construction. Il termine en leur disant : « Bonjour, mes enfants, que je vous trouve à mon retour si mauvais garçons que vous ne *logiez chez Guillot le Songeur*. » Encore une expression qui aurait besoin d'une note en passant.

Nous avons cru devoir citer quelques fragments de cette

(1) Lettre à M. de Loménie, 1618.

correspondance pour donner une idée de la variété des sujets, et du ton grave, austère, facétieux, amer, tendre et mélancolique que d'Aubigné prend tour à tour et quelquefois dans la même lettre.

Bien que M. Réaume se soit borné dans son introduction aux détails d'une notice bibliographique et au rôle d'éditeur consciencieux rendant compte au public de ses recherches, de ses découvertes et de la méthode adoptée par lui et M. de Caussade dans leur commune publication, il n'a pu s'empêcher de laisser échapper un cri du cœur, cri de citoyen et de Français, auquel nous sommes heureux de nous associer en réclamant pour cette nouvelle édition un autre mérite et un autre avantage que celui d'une résurrection stérile et d'une vaine curiosité.

« Sans empiéter ici sur les considérations morales, qu'il nous soit permis en terminant de dire qu'au milieu des épreuves imposées à la France, quand le présent et l'avenir réclament des cœurs solidement trempés, ce n'est pas faire œuvre étrangère aux nécessités de l'époque et consacrer ses loisirs à une vaine exhumation, que de rajeunir la mémoire d'un caractère aussi ferme, aussi énergique que celui d'Agrippa d'Aubigné. En relisant les beaux vers et les pages éloquentes de notre inflexible huguenot, nous nous sommes rappelé les paroles que Tacite prête à Thraséas, condamné à s'ouvrir les veines. L'intrépide stoïcien, offrant à Jupiter Libérateur une libation de son sang, fait approcher le questeur, pâle d'effroi : « Tu es né, lui dit-il, dans des temps où il convient de forti- » fier son âme par des exemples de fermeté. »

» Et nous aussi, pouvons-nous dire, nous vivons à une époque où il convient de retremper les âmes et de les relever par l'exemple de courages indomptables, de consciences qui ne savent pas capituler. »

CH. LENIENT.

CAUSERIE POLITIQUE

Électeurs et contribuables.

Vous souvient-il d'avril 1871 ? Le canon de Paris insurgé grondait. On attendait à Versailles les bandes des « fédérés ». L'*Officiel* de la Commune célébrait le « 89 des prolétaires », parodie burlesque, lugubre, déjà sanglante, de l'autre 89, le vrai, celui de tout le monde. Dans le palais de Louis XIV, quelque sept cents « bourgeois » assemblés, seuls représentants légitimes de la nation souveraine, protestaient. On les entendait crier à tous les échos : « Il n'y a plus de classes en France ! »

Cela était vrai alors, à ne considérer du moins que les faits de l'ordre politique. Cela sera-t-il encore vrai demain ? Qui sait ?

Sans doute, il y a trois ans, l'Assemblée eût eu moins de confiance en sa propre cause et d'assurance, si elle n'avait été armée par le suffrage universel du droit de traiter en factieux les élus de la minorité communaliste. Malgré sa perfidie bien connue, M. Thiers, « sinistre vieillard », eût eu quelque peine à mériter la juste ingratitude des « ruraux » en les sauvant. Mais quoi ! tout cela est bien loin. Songez donc : trois ans ! Autant dire un siècle. La majorité de la commission des Trente n'a pas la mémoire si longue. Aussi paraît-elle résolue à ne pas tolérer plus longtemps dans le corps électoral cette promiscuité absolue des conditions qui est la conséquence de l'universalité du droit de suffrage.

Il est vrai qu'elle a d'abord semblé ne vouloir exclure personne ; même, on a pu croire un instant qu'elle était disposée à augmenter le nombre, non pas des électeurs, mais des votes. Elle ne parlait de rien moins que de procéder à une répartition nouvelle de la souveraineté, inégale, naturellement, et quasiment proportionnelle. Mais proportionnelle à quoi ? Voilà ce qui était difficile à établir. Cette difficulté et l'incertitude du résultat l'ont dégoûtée, décidément, de toute tentative trop aventureuse d'innovation. Il a donc fallu revenir à des expédients connus, plus modestes, mais éprouvés. La capacité politique ne sera pas graduée, mais limitée seulement. La loi du 31 mai 1850 avait du bon : on y reviendra, en l'améliorant, bien entendu ; je veux dire en y introduisant des moyens nouveaux d'élimination. Un choix judicieux des preuves légales de la résidence, par exemple, permettra d'opérer de très-utiles retranchements.

On écartera premièrement les « nomades », c'est-à-dire les individus qui, n'habitant plus la commune où ils ont satisfait à la loi du recrutement, sont assez abandonnés de Dieu et des hommes pour n'avoir pas encore trois ans de domicile quelque part. Bon début ! Avis aux 73749 Alsaciens-Lorrains de sexe masculin qui ont opté pour la nationalité française. Il est aisé de mesurer dès à présent l'efficacité probable de cette disposition, qui vraiment est bien simple. Les auteurs de la loi de 1850 avaient réussi, par le même innocent artifice, à réduire le nombre des électeurs de 9 618 057 à 6 809 281 ; différence en moins : 2 808 776 exclus. C'est déjà quelque chose.

Mais on peut faire mieux. La loi de 1850 n'admettait pas que le fait d'avoir changé de résidence, en passant d'une commune à une autre dans les limites du même canton, entraînât pour l'électeur la privation du droit de voter au lieu de son nouveau domicile. Il y aurait un moyen bien simple d'améliorer sur ce point la loi du 31 mai et d'accroître le nombre des exclusions de fait, en écartant du scrutin les électeurs qui ne peuvent que difficilement voter hors du lieu où ils habitent : ce serait de faire entrer dans la catégorie des suspects, des « nomades », veux-je dire, les individus qui, sans être sortis du canton, ont cependant quitté la commune où ils étaient d'abord établis et qui n'ont pas encore trois ans de résidence dans celle où ils ont transporté leur demeure. Indépendamment de la convenance qu'il y aurait à créer de cette façon un modèle, un type de l'électeur sédentaire, qui pourrait être proposé en exemple, ce perfectionnement, si aisément praticable, aurait d'autres avantages plus positifs. Il y a apparence que la majorité de la commission des Trente ne les voudra pas négliger : ils entrent évidemment dans le plan général de son dessein.

Au surplus, il est manifeste qu'elle ne se croit pas obligée le moins du monde à tenir compte de certains scrupules qui ont inspiré à ses devanciers certaines dispositions relativement libérales. Il n'y a qu'à voir, par exemple, de quelle façon elle entend que doivent être traités les individus qui de « nomades » sont devenus sédentaires : j'entends les émigrants à l'intérieur qui, avant quitté, soit le département, soit l'arrondissement, soit même le canton où la loi du recrutement leur a été appliquée, sont domiciliés depuis trois

ans dans la commune où ils se sont fixés. Elle ne conteste pas leur droit, il faut le reconnaître ; mais elle leur en dispute vigoureusement l'usage. Et d'abord, il lui faut des preuves de la résidence. Quelles preuves ? Certaines preuves, et non d'autres. Elle en admet trois, sans plus. Êtes-vous inscrit depuis trois ans au rôle de la taxe personnelle, ou sur l'état-matrice des prestations en nature pour les chemins vicinaux ? Pouvez-vous présenter un bail enregistré ayant trois années de date ? C'est bien : vous êtes électeur. Sinon, non. — Mais l'article 15 de la loi de 1850? mais les deux derniers paragraphes de l'article 3? — Biffés, apparemment.

Ce retranchement, opéré par voie de simple prétérition, enflera notablement le chiffre des exclus. Les rédimés, que la loi du 31 mai tolérait; les fils de famille, en faveur desquels elle admettait le témoignage des ascendants domiciliés; les gens de service, ouvriers, compagnons, au profit desquels elle déclarait recevable le certificat de résidence délivré par le patron ou par le maître chez qui ils demeuraient, les voilà rayés, prestement, des listes électorales.

Or, tout cela fait nombre. La classe des domestiques seule forme à cette heure, en France, un contingent de 484 000 électeurs. Il est plus difficile de connaître exactement le total des rédimés qui, présentement, font partie du corps politique. On sait que l'usage désigne sous ce nom les personnes qui sont déchargées de la taxe personnelle, grâce aux payements effectués par les caisses municipales au moyen d'un prélèvement sur les produits de l'octroi. Je n'ai pas en ce moment sous les yeux de documents plus récents que ceux qui se rapportent à l'année 1866 : tout ce que je puis dire, c'est que la somme des taxes rédimées et non inscrites dans les rôles était alors de 365 327 pour les neuf villes de Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Cherbourg, Versailles, Mulhouse, Lorient et Nice.

Il est vrai que la majorité de la commission des Trente admet généreusement un second genre de preuve : l'inscription sur les états-matrices de la prestation. Mais c'est là une libéralité qui ne compromet rien. D'une part, il n'est pas défendu d'établir son domicile dans l'une ou l'autre des 490 communes de France qui sont assez riches pour subvenir aux dépenses du service vicinal sans avoir besoin de recourir à la prestation en nature ; et, d'un autre côté, on ne peut être appelé à fournir la prestation que si l'on est porté au rôle des contributions directes : il se peut même qu'on soit effectivement soumis à la taxe personnelle, et qu'on soit exempté de la prestation comme chef de famille malheureux. Il ne faut pas oublier que le nombre des articles portés aux états-matrices des communes est inférieur d'un tiers environ à celui des cotes de la contribution imposée aux personnes.

Quant au moyen de preuve tiré de la production d'un bail enregistré ayant au moins trois ans de date, on peut être tranquille : s'il arrive jamais qu'il soit de quelque utilité aux individus qui sont hors d'état de remplir les autres conditions, on fera bien de noter les cas. Ils seront rares.

N'exagérons rien cependant. Admettons que, tout compte fait, les combinaisons adoptées par la commission relativement à la durée du domicile et aux preuves légales de la résidence ne procurent pas plus de 3 millions et demi d'exclusions. C'est un calcul modéré, trop modéré même ; n'importe : voyons quelles sont les catégories d'électeurs qui subiront le retranchement. Car c'est là la question.

Si la majorité des Trente n'avait qu'à vouloir, il n'y aurait de retranchés naturellement que des électeurs républicains. Malheureusement, cela est difficile à mettre dans la loi. Il faut donc avoir recours à des présomptions. Et voyez quelle singulière idée la majorité de la commission paraît se faire de la position sociale des républicains ! Elle suppose que des hommes qui forment aujourd'hui les huit dixièmes environ du corps électoral ne sauraient résider nulle part trois ans de suite, ni payer la taxe personnelle, ni acquitter la prestation en nature ; incapables d'ailleurs de montrer seulement un simple bail de trois années ! C'était le bel air de la « rue de Poitiers » en l'an de grâce 1850. Quels Épiménides sont donc nos législateurs pour avoir dormi depuis ce temps-là?

Mon Dieu, messieurs, cela est triste à dire, assurément, mais enfin cela est : les républicains surpassent aujourd'hui les royalistes, non-seulement par le nombre des votes, mais encore par le nombre des millions. Faut-il vraiment vous l'apprendre? Savez-vous qui vous allez exclure par votre loi électorale? Les exclus seront tout uniment, pour la plupart, les hommes qui ont, non pas le plus de droits, mais, malheureusement pour eux, le plus de titres à la sympathie bienveillante de leurs concitoyens : j'entends ceux qui, vivant exclusivement des salaires qu'ils peuvent gagner, cherchent naturellement le placement de leur travail, sont obligés de faire offre de leurs bras, de se plier par conséquent à toutes les variations que peut subir la demande de la main-d'œuvre, et de suivre, malgré qu'ils en aient, le capital dans ses migrations.

A cette heure, les « salariés » ne sont qu'une des catégories de l'ordre économique ; vous rêvez d'en faire une caste spéciale dans l'ordre politique. Prenez garde : vos trois millions de suspects deviendront un danger formidable à la liberté quand vous en aurez fait des parias. Il est vrai que vous êtes des libéraux d'une espèce toute particulière ; mais, du moins, si cette considération n'est pas faite pour vous toucher, n'oubliez pas que ce n'est jamais la liberté toute seule qu'a menacée le prolétariat proscrit.

ANATOLE DUNOYER.

Une indisposition de M. Gaucher nous prive, cette fois, de sa *Causerie littéraire*.

Nous reviendrons sur l'élection, faite hier à l'Académie française, de MM. Mézières, Alexandre Dumas et Caro.

École libre des sciences politiques

Le second trimestre des cours de l'École libre des sciences politiques, 16, rue Taranne, commencera le 1er février.

Conférences du boulevard des Capucines

Lundi 2 février, à huit heures et demie du soir, M. Athanase Coquerel fera une conférence sur *l'Histoire d'une syllabe sanscrite*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 32 7 FÉVRIER 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

Dieu merci ! la politique pure a chômé un peu cette semaine, et l'Assemblée a daigné s'occuper des véritables intérêts du pays. Les nouvelles lois financières, tant de fois ajournées pour faire place à d'autres discussions plus ardentes, sont enfin examinées et votées. A présent que la société est sauvée, grâce à la loi municipale qui destitue en bloc les maires des 34 000 communes de France, nos hommes d'État veulent bien se rappeler que le budget de l'année courante est resté en l'air et qu'il importe de le remettre promptement en équilibre. Sans doute, le feu couve toujours sous la cendre ; l'agitation est dans les esprits, l'inquiétude paralyse les affaires, l'équivoque et l'incertitude règnent dans les conseils du gouvernement, et la discorde se promène dans les rangs même de la majorité, sous les traits des nombreux prétendants qui s'efforcent d'interpréter le septennat à leur bénéfice. Nous le savons fort bien, mais nous tâchons de l'oublier quelques instants, et, tandis que M. le ministre de l'intérieur abat une à une les têtes de l'hydre révolutionnaire, nous voudrions jouir du spectacle trop rare d'une Assemblée patriotique et sage qui oublie ses divisions pour faire des réformes utiles et pour prendre courageusement les résolutions nécessaires au salut du pays.

Au moins le temps n'a pas manqué à la commission du budget pour préparer les nouveaux impôts et pour s'entendre avec le ministre des finances. Ils ont eu l'un et l'autre tout le loisir de mûrir leur ouvrage. Il semble pourtant qu'on n'ait pas gagné grand'chose à ce retard. L'accord ne s'est pas fait entre le ministre et la commission. Les propositions de M. Magne valent peut-être un peu moins que celles de la commission, mais celles de la commission ne valent guère mieux que celles de M. Magne. Il y a quarante ou cinquante millions à trouver pour parfaire le budget de cette année, et la nécessité, à défaut de la sagesse financière, obligera l'Assemblée à ne pas se montrer trop sévère pour les inventeurs de taxes nouvelles.

Le ministre des finances demande, suivant l'usage, ces quarante millions à l'industrie et au commerce qui, comme chacun sait, jouissent d'une prospérité scandaleuse et « n'ont pas encore payé leur part des charges extraordinaires qui pèsent sur le pays ». Rien de plus simple, à ses yeux, que d'imposer l'industrie et le commerce dans une mesure équitable et proportionnelle à l'importance de leurs bénéfices ou, du moins, de leurs transactions. Il s'adresse aux échanges et aux transports : aux échanges par une augmentation de treize millions sur l'impôt des effets de commerce et par un impôt nouveau de quatre millions sur les chèques ; aux transports par un nouvel impôt de vingt-cinq millions sur la petite vitesse. La commission préfère à ces deux impôts une aggravation de droits de sept millions sur les successions en ligne directe, vingt-quatre millions de plus sur les alcools, dix millions sur la verrerie et douze cent mille francs sur les viandes salées. Nous ne parlons pas du demi-décime sur le sel, qui est accepté d'un commun accord. A vrai dire, ni l'une ni l'autre de ces deux propositions n'est très-séduisante. Celle de M. Magne surtout a un défaut capital : elle ralentit les échanges, elle empêche les transactions, elle renchérit toutes les denrées, même les plus nécessaires à la vie ; elle ferme nos frontières au transit des marchandises étrangères et donne une prime à l'industrie étrangère au détriment de l'industrie française. L'impôt sur les effets de commerce [illegible] dit, qui est un des instruments du travail ; l'impôt sur les transports à petite vitesse frappe à la fois le consommateur et le producteur, dont il rend l'alimentation [illegible] cile. Ces deux impôts réunis seraient certainement l'entrave la plus fâcheuse à la production nationale ; on pourrait leur adresser, plus encore qu'à l'impôt des matières premières, le reproche de constituer [illegible] bours.

Les projets de la commission [illegible] chables. Ils ont l'inconvénient de peser sur d'anciens impôts déjà surchargés, de passer à des [illegible] tie taxés. La seule taxe nouvelle qu'ils contiennent, [illegible] sur le verre, sacrifie très-brutalement un [illegible] seul tort est de n'avoir pas eu de défenseur dans la [illegible]

sion du budget. Ce sont là, d'ailleurs, pour la plupart, des impôts de consommation, et beaucoup d'excellents esprits pensent que, dans l'intérêt même du Trésor, il est temps d'épargner la consommation, qui est à bout de forces, pour s'adresser à des sources de revenu plus abondantes et plus sûres.

Si cependant il fallait choisir entre les impôts de M. Magne et ceux de la commission, nous n'hésiterions pas à préférer ces derniers, malgré la philippique violente qu'ils ont eu à essuyer de la part du ministre. Il est singulier que le rapporteur de la commission n'ait rien répondu à ces attaques, à moins pourtant qu'il n'ait jugé qu'il ne valait pas la peine d'y répondre. Nous n'avons jamais été grands admirateurs du génie financier de M. Magne, ni même très-émerveillés de son éloquence. Il nous a toujours semblé que la forme y emportait le fond et que l'élégante perfection du langage y déguisait la médiocrité et la stérilité de l'esprit. Mais enfin le ministre des finances a une grande réputation de sagacité financière; il est disert, expérimenté, routinier même à l'occasion, ce qui est une force auprès des esprits ignorants et timides. Il est d'ailleurs rompu aux discussions parlementaires et passé maître dans l'art de donner le change à ses auditeurs, quand il renonce à les persuader. Il a un merveilleux talent pour ne rien dire et pour faire croire à ceux qui l'entendent que la sagesse même parle par sa bouche. Il ne leur présente la plupart du temps que des maximes de M. de La Palice ou des affirmations tranchantes fondées sur la routine et sur le dédain de la science; mais il les éblouit par la clarté de son discours, il les subjugue par l'autorité de son expérience, il les accable au besoin de sa mordante ironie. En un mot, si ce n'est pas un grand financier, c'est un ministre, et peut-être le seul ministre que nous ayons aujourd'hui.

Tous ces défauts et toutes ces qualités apparaissent dans son discours de samedi dernier. M. Magne a parlé du ton d'un homme qui veut être obéi. Du reste, il s'est montré aussi habile tacticien parlementaire que chef de bureau incomparable, rapetissant les questions pour s'y mouvoir plus à l'aise, employant des ruses et des arguments d'avocat de cour d'assises, remplaçant les bonnes raisons par des récriminations et des dénonciations personnelles, ne portant enfin dans les questions économiques que des préoccupations administratives, et refusant obstinément de voir les faits à une autre lumière que celle des bureaux où il a passé tant d'années. Peut-être a-t-il convaincu l'Assemblée en la menaçant de sa démission; mais à coup sûr il a parlé avec beaucoup d'injustice et de parti pris. Il ne s'est pas contenté de brandir contre l'industrie et le commerce les reproches stéréotypés que M. Thiers leur adressait en d'autres temps, et contre lesquels M. Magne était alors ardent à protester; il les a brutalement accusés de ne pas vouloir accepter leur part des sacrifices demandés par la patrie. Accusation autrement grave et autrement dangereuse dans sa bouche que les violences démagogiques qui ont valu le lendemain un double rappel à l'ordre au belliqueux M. Lockroy.

De tout ce discours si blessant et si tranchant, il n'est pas resté pierre sur pierre après les réponses de MM. Germain et Féray. Le premier a démontré avec évidence que les arguments employés par M. Magne contre les impôts présentés par la commission pouvaient se retourner contre la plupart des autres impôts déjà existants. Il a fait voir de quel poids l'impôt de la petite vitesse pèserait sur le consommateur et de quel renchérissement désastreux il serait aussitôt suivi, même pour les denrées alimentaires. M. Féray s'est chargé de confondre les accusations de M. Magne contre l'industrie et le commerce. Il a montré quelle augmentation effroyable l'impôt des patentes avait subie depuis deux ans, et quelle part ces grands fabricants, ces grands négociants qu'il est si facile de dénoncer du haut de la tribune, avaient réellement prise aux charges nouvelles.

Tandis qu'on épargnait la propriété foncière, la patente a été portée de 66 à 109 millions; l'abolition du maximum a causé à la grande industrie des augmentations d'impôt qui s'élèvent, chiffres en mains, à 100, 200 et jusqu'à 600 pour 100. Or, on s'apprête aujourd'hui même à reviser les patentes pour en augmenter le produit. Est-il juste de dire, après cela, que l'industrie et le commerce n'ont pas contribué dans la même proportion que le reste du pays? La vérité, c'est qu'on leur a demandé des sacrifices plus lourds qu'à la propriété foncière, et qu'ils les ont acceptés sans se plaindre autant qu'elle.

N'est-ce pas d'ailleurs un préjugé bien grossier et un signe de bien profonde ignorance que cette manie de vouloir partout faire peser les nouvelles charges sur l'industrie et le commerce, comme si le commerce et l'industrie étaient des parasites qui se nourrissent aux dépens de la substance du pays? Les impôts qu'on croit établir sur l'industrie et le commerce ne sont que des impôts sur la consommation et quelquefois sur l'exportation. On ne peut imposer proprement l'industrie et le commerce que par l'impôt direct, c'est-à-dire par la patente. Par les impôts indirects on peut ruiner l'industrie, on peut tuer le commerce; mais, à vrai dire, on ne les impose pas : c'est le consommateur qui paye à leur place, et quand le consommateur ne peut plus payer, l'industrie et le commerce périssent. C'est là ce qui arrive lorsque l'on frappe, soit la matière, soit le produit de l'industrie; c'est là ce qui arrive à plus forte raison lorsque l'on frappe les échanges et les transports. Tel est le défaut commun des taxes proposées, soit par le gouvernement, soit par la commission : sous prétexte de faire contribuer spécialement l'industrie et le commerce, elles appauvrissent le pays plus encore qu'elles n'enrichissent le trésor.

Mais, à tout prendre, les impôts de la commission sont préférables à ceux du gouvernement. Mieux vaut, après tout, renchérir spécialement certains produits, tels que le verre et l'alcool, même au risque d'en entraver la consommation, que de frapper en général les transports et les échanges, ce qui équivaut, en dernière analyse, à mettre l'interdit sur toutes les affaires. C'est en vain que M. Magne soutient que ces impôts pesant sur tout le monde à la fois paraîtront plus légers à chacun; c'est en vain qu'il prétend y trouver cette équitable répartition des charges qui est la pierre philosophale des économistes. Cette prétendue égalité n'est qu'une illusion; elle sera peut-être dans le tarif, mais elle ne sera ni dans les distances, ni dans les frais de transport des marchandises, ni par conséquent dans les droits perçus. Les choses ne sont pas si simples que M. le ministre paraît le croire. Telle industrie payera peu de chose, tandis que la voisine, plus encombrante, sera écrasée par le nouvel impôt; ce seront justement les industries les plus grossières et les objets de peu de valeur qui seront taxés le plus lourdement. Telle industrie installée près de la frontière échappera presque complétement

à la taxe; telle autre, située au cœur du territoire, verra son marché se restreindre à son voisinage immédiat, et devra renoncer à exporter ses produits. L'effet infaillible d'une pareille taxe serait de pousser les industries à la frontière, et de les exiler insensiblement du territoire. Quant à la légèreté du droit perçu, c'est encore un leurre : si légers que soient les tarifs, la multiplicité des transports exigés par la plupart des industries est telle que chaque kilogramme de marchandise livrée au commerce aura peut-être payé huit à dix fois l'impôt. La taxe de la petite vitesse a donc tous les inconvénients de l'impôt sur les matières premières, avec l'injustice et l'arbitraire en plus. C'est une invention barbare que l'on s'étonne d'entendre prôner, dans le temps où nous sommes, par un gouvernement soucieux de la prospérité du pays.

Il y avait autrefois des péages sur toutes nos routes; pourquoi les a-t-on supprimés à grands frais, si l'on veut les rétablir sous une forme plus générale et plus dangereuse? On a fait de grands efforts, on s'est imposé de grands sacrifices pour développer les moyens de communication et pour arriver ainsi au bon marché des transports. Et aujourd'hui on ferait une loi tout exprès pour les renchérir! On a pu sans grand inconvénient frapper la grande vitesse, parce qu'elle est d'un usage exceptionnel, parce qu'elle est, pour ainsi dire, un service de luxe. On ne peut pas, sans une véritable ruine, renchérir la petite vitesse, qui est un service de première nécessité.

Nous sommes de l'avis de l'honorable M. Féray; nous pensons qu'il est temps d'en finir avec tous ces impôts qui atteignent le crédit, la consommation, les transports, avec ces impôts indirects qui ralentissent l'activité nationale et qui constituent, au profit de la concurrence étrangère, une véritable protection à rebours. Il faut du moins les laisser dormir et trouver des ressources mieux assurées, d'une perception moins incertaine pour le Trésor et moins coûteuse pour le pays. Ces ressources ne sont pas aussi introuvables qu'on se l'imagine : on n'a qu'à étendre la main pour les prendre. Puisque l'impôt du revenu a été écarté par l'Assemblée, il faut recourir aux contributions directes. Des quatre contributions directes, il y en a trois qui ont été aggravées; il y en a une qui a été surchargée, ce sont les patentes; il y en a une au contraire qui est restée presque intacte, et qu'on a réservée pour l'heure des besoins suprêmes, nous voulons parler de l'impôt foncier. — On ne peut nier aujourd'hui que l'heure ne soit venue : il faut s'adresser à la contribution foncière, soit en lui demandant des centimes extraordinaires, soit en révisant, si faire se peut, les évaluations cadastrales.

Qu'on ne prétende pas que cela est impossible; qu'on ne dise pas que cela est injuste. Cela n'est pas plus injuste que d'imposer le sel; cela n'est pas plus difficile que de reviser les patentes. En 1790, lors de la confection du cadastre, l'impôt foncier s'élevait à 240 millions; il représentait presque la moitié de la contribution totale de la France. Aujourd'hui il n'est plus que de 170 millions, c'est-à-dire qu'il a été dégrevé de près de 75 millions depuis 1789, tandis que les impôts indirects se sont élevés graduellement au chiffre énorme où nous les voyons aujourd'hui. Sans doute les centimes additionnels communaux et départementaux viennent s'ajouter au principal des contributions directes; mais les taxes locales d'octroi ne s'ajoutent elles pas aussi au total des impôts indirects? Il est constant que la proportion primitive a été gravement altérée au profit de la contribution foncière. A supposer d'ailleurs, comme M. Magne le répète à la suite de M. Thiers, que le système de nos impôts soit l'idéal de la justice distributive, est-ce une raison pour grossir démesurément une des branches de nos impôts au profit d'une autre? Puisque la proportion en est excellente, il faut s'efforcer de la maintenir en aggravant à leur tour ceux de nos impôts qu'on a systématiquement épargnés. Ou bien l'assiette de nos impôts est mauvaise, ou bien il ne faut pas en déranger l'équilibre par des immunités privilégiées ou par des augmentations inégales.

Quant à la révision des évaluations cadastrales, c'est aux hommes spéciaux à en trouver les moyens; il faut espérer qu'ils apporteront dans cette recherche moins de mauvaise volonté que M. Léonce de Lavergne. Il n'est pas, en vérité, permis de dire qu'une opération qui a déjà été faite ne puisse pas aujourd'hui se refaire. La disproportion de l'impôt et du revenu n'a cessé de s'accroître depuis quatre-vingts ans; elle est déjà presque scandaleuse, et elle s'accroîtra bien davantage encore, si l'on ne se décide à y porter remède. Comme l'a fort bien démontré M. Féray, la péréquation de l'impôt foncier ne serait pas une innovation, mais au contraire un retour aux principes mêmes de cet impôt; ce ne serait pas non plus une spoliation, car s'il y a valeur acquise, capital amassé par le travail, il n'y a pas de raison pour que cette valeur soit dispensée de payer l'impôt, comme tous les autres capitaux de création nouvelle engagés dans l'industrie ou dans le commerce.

C'est dans ce sens-là que le gouvernement et la commission auraient dû pousser leurs recherches. C'est seulement ainsi qu'on évitera l'impopularité qui s'est justement attachée aux fameux 45 centimes. Des centimes additionnels, dans l'assiette actuelle de l'impôt foncier, seraient l'aggravation pure et simple de l'inégalité déjà régnante. Au contraire, l'abolition de cette inégalité fournirait des ressources qui non-seulement permettraient de se passer de centimes additionnels, mais qui, en outre, permettraient de diminuer le nombre de ces centimes dans les départements et dans les communes qui les payent. Dût-on rencontrer quelques difficultés et quelques résistances, il faudrait savoir les affronter pour délivrer le pays d'un plus grand mal.

Si les affaires dépérissent, ce n'est pas que le pays soit encore épuisé : c'est que la confiance et la sécurité manquent. C'est qu'à l'instabilité politique se joint, pour décourager l'esprit d'entreprise, une instabilité financière déplorable. Au lieu d'adopter des solutions franches, décisives, cruelles peut-être, mais qui au moins couperaient court aux incertitudes des commerçants et des capitalistes, on fatigue le contribuable par une interminable succession de nouveaux impôts que l'on fait, que l'on défait, que l'on réduit, que l'on augmente, et qui vont grandissant et empirant toujours, sans qu'il soit possible d'en prévoir la fin. Chaque année, on promet de nous dire la vérité sur l'état de nos finances; chaque année, il se trouve que la vérité ne nous a pas été dite tout entière. La France n'a pas le moins du monde perdu courage; mais elle voudrait voir clair dans sa situation et connaître, une fois pour toutes, l'étendue de ses besoins, l'étendue de ses sacrifices. Elle est prête à payer tous les impôts nécessaires; mais elle s'impatiente de ce qu'on les lui administre à petites bouchées, comme une médecine. Ces ajournements, ces tâtonnements, la fatiguent; elle préférerait cent fois un remède immédiat et terrible après lequel elle serait libre de travailler et réparer ses forces.

Quant à l'instabilité politique, il serait encore plus facile d'y remédier, nos lecteurs savent aussi bien que nous par quels moyens. Ce n'est certes pas la France qui s'oppose à la fondation d'un gouvernement sérieux et durable. Elle voudrait des institutions définitives, mais, faute de mieux, elle acceptera le provisoire avec joie, pourvu que ce provisoire se défende et qu'il sache se faire respecter. Elle voudrait la république ; mais la « septennalité » lui suffirait, à la rigueur, si l'on voulait sérieusement mettre un terme aux intrigues des partis qui se sont coalisés pour la faire, et qui prétendent tous régner sous son nom.

Le gouvernement s'efforce aujourd'hui de satisfaire à ce besoin de sécurité ; M. le Président de la république vient de nous en donner la preuve dans sa réponse à la Chambre de commerce de Paris. Mais, comme il l'a dit lui-même avec une grande sagesse, « la confiance ne se décrète pas », et il faut qu'il sache « la commander par ses actes ». La France ne se rassurera pas pleinement avant de savoir où on la mène ; le gouvernement ne conquerra l'autorité qu'il doit avoir qu'à la condition de reconquérir son indépendance, et il ne retrouvera cette indépendance que s'il se débarrasse publiquement des alliés indiscrets et incommodes qui se flattent de le tenir en tutelle et de l'exploiter à leur profit pendant sept ans. Longtemps on a dit à M. Thiers : « Rompez avec le radicalisme », et l'on s'est hâté de le renverser, dès que les radicaux lui ont fait la guerre. Nous dirons à notre tour à M. le maréchal de Mac-Mahon : « Rompez avec les prétendants, de quelque côté qu'ils viennent, qu'ils s'appellent Bonaparte, Orléans ou Chambord. Affranchissez-vous des partis qui spéculent sur vos irrésolutions et votre faiblesse. Soyez ce que vous devez être, le chef de l'État, le défenseur de la loi, le premier magistrat de la république, et si les partis que vous aurez déçus vous déclarent la guerre, ce ne sont pas les républicains qui en profiteront pour vous renverser. »

LA NOUVELLE COMMISSION DES TRENTE

La commission chargée de préparer les lois constitutionnelles se réunit, depuis quelques jours, avec une assiduité tout à fait exemplaire et qui force l'opinion publique à s'occuper d'elle. Jusqu'à ces derniers temps, les trente législateurs à qui l'Assemblée a confié l'avenir de la France travaillaient avec la sage lenteur d'hommes fort embarrassés de leur rôle et désireux de traîner en longueur une tâche inexécutable. Leur fonction semblait être encore moins d'étudier les questions constitutionnelles que d'entretenir chez tous les partis l'espérance d'une solution imaginaire et de faire, s'il était possible, oublier à la France qu'il y eût, soit un avenir à assurer, soit une constitution à faire. La France l'avait-elle oublié ? Nous ne le croyons pas. Ce qu'il y a de certain, c'est que la commission constitutionnelle commençait elle-même à tomber dans un profond oubli. On s'occupait de la crise ministérielle chaque jour conjurée, chaque jour prête à renaître ; on s'indignait contre la loi municipale, ce prélude inquiétant de je ne sais quelle dictature à demi déguisée sous les formes légales ; on s'inquiétait surtout des complications de la politique étrangère et des périls causés à la France par les folles provocations du parti ultramontain. Quant à la nouvelle commission des Trente, on pensait qu'elle ressemblerait à sa célèbre devancière et qu'elle servirait à amuser le tapis pendant quelques semaines ou pendant quelques mois. On la regardait comme une commission de parade, comme une espèce de décoration législative destinée à masquer les incertitudes de l'Assemblée et du ministère, créée, comme diraient les anciens, *ad pompam et ostentationem*, pour simuler l'usage d'un pouvoir constituant dont il était encore impossible de se servir. Pendant ce temps, d'autres lois plus modestes, mais d'une efficacité plus sérieuse, devaient être votées silencieusement et rapidement par l'Assemblée. La loi des maires devait étouffer la liberté électorale ; la loi de la presse devait bâillonner les voix indépendantes et mettre la direction de l'opinion publique entre les mains du ministère ; la loi contre les élections partielles devait assurer le maintien de la majorité monarchique et lui donner le moyen d'attendre, sans se laisser entamer, un moment plus favorable. C'était seulement après le vote de ces lois, lorsque le pays paraîtrait suffisamment façonné à l'obéissance, qu'on espérait pouvoir aborder sérieusement les lois constitutionnelles et travailler ouvertement, soit à la restauration de la monarchie, soit à la consolidation de la république.

Tel semblait être, il y a quelques jours, le plan de campagne du ministère, et rien ne prouve qu'il ait changé depuis lors. Seulement la commission des Trente, jusqu'à présent si modeste et si effacée, paraît appelée, en ce moment, à jouer le premier rôle dans ce travail préliminaire de réaction sans lequel on n'espère plus exercer aucune influence sur le pays. Faute de pouvoir exprimer ses préférences pour la monarchie, la voilà qui se dédommage en remaniant la législation électorale et en refaisant le pays légal à sa guise. Elle ne nous donnera pas, avant longtemps, la constitution qu'elle nous a promise ; elle se gardera surtout avec soin de déterminer la forme définitive du gouvernement. En revanche, elle va nous offrir la plus belle loi électorale qui ait jamais été faite depuis celle du 31 mai : une loi qui neutralisera l'influence du nombre, réduira le corps électoral aux proportions strictement nécessaires et assurera, autant qu'il est possible dans une société comme la nôtre, le triomphe des ennemis de la démocratie et les partisans de la royauté.

Il eût sans doute été plus logique de commencer par faire une constitution. Avant de régler les détails de l'électorat politique et de l'électorat municipal, il semblait naturel, sinon même indispensable, de donner au pays un gouvernement régulier, ou tout au moins de lui dire sous quelle forme de gouvernement on le destinait à vivre. Les philosophes pratiques de la commission des Trente en ont jugé autrement, et le fait est que dans leur situation présente, avec les desseins qu'on leur prête et les désirs qu'ils ne cherchent même pas à cacher, on ne saurait leur en vouloir de manquer de logique. Qu'on se rappelle dans quelles conditions l'Assemblée les a élus, au lendemain de l'échec des entreprises fusionnistes et du vote de la prorogation des pouvoirs ; qu'on se rappelle quelle équivoque calculée pesait alors sur les résolutions de l'Assemblée, avec quel soin le gouvernement évitait de se prononcer sur l'avenir de la France et même sur la nature du pouvoir qu'il venait d'obtenir ; qu'on se rappelle, enfin, sur quels bancs cette commission a été choisie, comment

elle a été composée en majeure partie de partisans avérés de la monarchie, avec l'aveu et sur le conseil du gouvernement lui-même, et l'on comprendra son inaptitude à étudier sérieusement les lois constitutionnelles. Il fallait bien, par respect pour les décisions antérieures de l'Assemblée, mettre à l'ordre du jour les lois organiques présentées autrefois par M. Dufaure. Le nouveau gouvernement s'y était trop publiquement et trop fréquemment engagé pour pouvoir reculer sans scandale. Il ne pouvait manquer à des déclarations solennelles que quelques hommes de bonne foi avaient prises au sérieux ou qui, tout au moins, avaient servi de prétexte à un certain nombre de députés hésitants pour voter la prorogation des pouvoirs. Mais, pour éviter tout déchirement dans la majorité, il n'en fallait pas moins que la commission constitutionnelle se réduisît à une inaction volontaire et se gardât bien d'entreprendre l'œuvre difficile d'une constitution ; il fallait qu'à l'exemple de l'Assemblée elle-même, elle portât fièrement, mais sans essayer de le justifier, le vain titre dont on l'avait parée. Recrutée indifféremment dans toutes les opinions monarchiques, composée sans autre dessein que de servir de gage à « l'union des conservateurs », elle ne représentait aucune opinion positive sur les questions qu'elle avait, en apparence, la mission de résoudre; elle ne représentait que la coalition du 24 mai renouvelée sous les auspices du 19 novembre. Sa force de résistance était dans son inertie et dans ses incertitudes mêmes: elle ne pouvait rester unie qu'à la condition de ne rien faire; elle ne pouvait se décider sans se désunir et sans désunir en même temps la coalition dont elle était l'image. Dans ces conditions, la commission des Trente ne pouvait évidemment prendre sa tâche au sérieux. Elle était condamnée d'avance à chercher dans le programme des lois constitutionnelles une diversion quelconque aux graves problèmes dont le pays réclamait la solution : cette diversion fut la loi électorale.

I

Les projets organiques déposés l'an dernier par M. Dufaure contenaient trois chapitres distincts. Le premier de ces chapitres était relatif à la constitution du pouvoir exécutif; or, la loi du 19 novembre venait justement d'en disposer pour sept ans. Plus cette loi semblait vague et sujette à des interprétations variées, plus il était dangereux d'en faire le commentaire ou d'en tirer les conséquences. Son obscurité même avait favorisé l'union de la majorité réactionnaire : à trop vouloir en éclaircir le sens, on risquait de la brouiller de nouveau et de donner ainsi l'avantage à la minorité républicaine. On ne pouvait donc songer à aborder ce chapitre avant les autres, comme la raison semblait l'exiger. Il fallait chercher autre part un sujet de discussion moins périlleux et moins sujet à controverse.

Le second chapitre du projet constitutionnel portait sur l'organisation du pouvoir législatif et sur l'institution d'une seconde Chambre. Là-dessus, il était facile à la commission de s'entendre ; le principe de la division du pouvoir législatif en deux Chambres ne pouvait guère y être contesté. Cependant il était difficile de passer du principe à l'application; on ne pouvait guère déterminer le rôle et la composition des deux Chambres sans savoir dans quel système de gouvernement on voulait se placer et suivant quel plan on voulait bâtir la constitution de la France. La question de monarchie ou de république se posait ainsi fatalement, dès le début des travaux de la commission. Il n'y avait plus alors ni prorogation, ni septennalité, ni « union des conservateurs », ni trêve possible entre les partis monarchiques ; on retombait dans les entreprises fusionnistes, qui avaient si misérablement avorté; il fallait courir au devant d'un nouvel échec, ou bien se résigner à constituer la république. Il va sans dire que la commission des Trente ne pouvait consentir à cette douloureuse extrémité. Elle devait donc écarter le second chapitre comme le premier et ajourner poliment l'institution d'une seconde Chambre à une époque où il lui fût possible d'oser davantage pour la bonne cause.

Restait le troisième chapitre, qui était celui de la loi électorale. Celui-là ne pouvait compromettre en rien ni les réticences calculées du ministère, ni les espérances respectives des divers partis monarchiques. La commission pouvait sans inconvénient le détacher des autres lois constitutionnelles; elle pouvait même s'en faire une arme en faveur de la monarchie et un moyen de coërcition contre l'opinion publique, tout en y trouvant une occasion facile de témoigner de sa déférence pour les décisions antérieures de l'Assemblée et de son zèle pour le prompt achèvement de l'œuvre constitutionnelle. Une bonne loi électorale calquée sur celle du 31 mai 1850, perfectionnée par vingt ans d'expérience du suffrage universel, conservant le mot et supprimant la chose, devait avoir le double avantage d'amuser le tapis pendant quelque temps et de fournir au ministère un nouvel agent de réaction. Il fut résolu que les projets constitutionnels seraient relégués provisoirement dans la discrète obscurité d'une sous-commission d'études, et que la commission principale s'occuperait, toute affaire cessante, de la seule révision des lois électorales.

Cette décision une fois prise, on se mit à l'œuvre avec ardeur. Sauf quelques voix dissidentes et isolées, la commission ne semblait avoir qu'un cœur et qu'une âme. Tout le monde, ou peu s'en faut, tomba d'accord sur le but à poursuivre : il fallait, sous prétexte de réglementer le suffrage universel, trouver une législation qui exclût le plus grand nombre possible d'électeurs et qui assurât à tout prix le succès des opinions conservatrices. Il fallait, s'il était possible, réformer la société française par une meilleure distribution des droits politiques et y rétablir une hiérarchie qui rappelât celle de l'ancien régime. Ce but fut indiqué avec une grande franchise par M. Pradié, qui, dès les premières séances, proposa d'inaugurer le travail de la commission par une enquête approfondie sur le nombre proportionnel des électeurs appartenant aux différentes classes. Lorsque l'on saurait exactement combien, parmi nos dix millions d'électeurs, appartenaient aux professions agricoles, combien aux professions ouvrières, combien au petit commerce, combien aux conditions élevées, combien enfin habitaient la ville et combien résidaient à la campagne, on pourrait décider en connaissance de cause quelles modifications devaient être apportées au droit de suffrage dans l'intérêt du parti conservateur. La loi électorale qu'il s'agissait de faire ne devait pas être adoptée pour elle-même, ni combinée dans le seul intérêt de la justice ; c'était, selon l'usage aujourd'hui régnant chez les partisans de l'ordre moral, une œuvre politique, une œuvre de parti qu'ils voulaient entreprendre. Ils l'avouaient avec

une assurance naïve et s'en glorifiaient avec une sorte d'impudeur innocente : ils étaient résolus à se servir de la loi pour mettre entre les mains de leurs partisans les moyens de tricher légalement avec le pays.

Cela posé, on passa à l'examen des systèmes. Il faut le dire à l'honneur de la commission, ces systèmes furent nombreux, ingénieux et variés. Leurs auteurs se montrèrent dignes de l'Assemblée qui les avait choisis, dignes du péril social qu'ils se promettaient de combattre. Jamais aussi petite réunion d'hommes ne fournît une telle abondance d'inventeurs originaux et de subtils mécaniciens politiques. Il suffira d'énumérer quelques-uns de leurs systèmes pour confondre les esprits chagrins qui prétendent que la science politique est en décadence et que les grands hommes d'État du temps passé ne trouvent pas de continuateurs ni d'émules dans les doctrinaires du temps présent.

Les théoriciens du parti légitimiste furent, comme de raison, ceux qui proclamèrent le plus haut la nécessité de résister « au nombre » et de n'en pas faire l'unique arbitre des destinées du pays. Ils n'hésitèrent pas à déclarer que la France avait besoin d'une nouvelle hiérarchie sociale et que le pouvoir politique devait redevenir l'apanage de l'intelligence et des intérêts établis. Les uns, comme MM. de Belcastel, Chesnelong et Combier, voulaient, soit la représentation privilégiée de la famille, soit la représentation privilégiée de l'intelligence et de la richesse ; ils réclamaient, suivant une théorie bien connue, l'application du *vote cumulatif* à la famille, à la richesse, aux professions libérales et aux fonctions politiques ; ils se flattaient de rétablir ainsi l'équivalent d'une aristocratie. D'autres, comme M. de Tarteron, proposaient gravement d'instituer dans la société moderne « trois ordres d'électeurs », nommant, comme sous l'ancien régime, trois classes de députés distinctes. Sans doute les trois ordres ne pouvaient plus être, dans notre nouvelle société française, la résurrection pure et simple de ceux qui composaient autrefois les états généraux du royaume. A la noblesse, au tiers état et au clergé, qui représentaient des idées trop anciennes, il fallait substituer aujourd'hui trois éléments nouveaux : le nombre, la propriété et l'industrie. Chacun de ces trois grands intérêts aurait sa représentation particulière : les ouvriers nommeraient des ouvriers, les propriétaires nommeraient des propriétaires, les commerçants et les industriels éliraient également des hommes de leur classe, de sorte que la hiérarchie détruite par la révolution de 89 pourrait encore refleurir sur notre sol. Quelques-uns, comme MM. de Lacombe et de Castellane, et comme, après eux, M. Lefèvre Pontalis, songeaient à perfectionner ce nouveau classement de la société française en y appliquant le suffrage à deux degrés, grâce à la formation de colléges électoraux composés de délégués des trois ordres. Ceux-ci rêvaient un système électoral qui permît de mesurer exactement le pouvoir politique à la valeur individuelle de chaque citoyen et à l'importance des intérêts qui lui sont confiés ; ceux-là caressaient la chimère d'une nation divisée en classes, comme certaines républiques anciennes, et prétendaient improviser dans la France moderne quelque chose d'analogue aux centuries de Servius Tullius.

A ces rêveries inoffensives, mais malheureusement peu praticables, succédèrent les inventions savantes des équilibristes parlementaires. Un des plus laborieux membres de la commission, M. Léon Vingtain, conçut un système de pondération électorale, moyennant lequel les deux Chambres législatives s'équilibreraient mutuellement avec la rigoureuse exactitude des deux plateaux d'une balance. D'après cette théorie ingénieuse, le droit électoral devait se partager entre deux corps électoraux diversement composés et donnant naissance à deux assemblées diversement élues. Une première liste d'électeurs comprenant tous les citoyens, sans condition de cens, devait nommer le Sénat sur une liste de candidats pris parmi les plus imposés ; en revanche, une autre liste d'électeurs censitaires, payant au moins 20 francs de contributions et âgés d'au moins trente ans, devait nommer les députés, sans conditions d'éligibilité, en les choisissant, s'ils le voulaient, parmi les plus pauvres, de manière que le Sénat, nommé par les pauvres, fût composé de riches, et la Chambre des députés, nommée par les riches, fût composée de pauvres. L'auteur de cette combinaison transcendante ajoutait, sans doute par amour pour l'antithèse, que les sénateurs recevraient une indemnité, dont ils n'avaient pas besoin, et que les députés, qui en avaient besoin, ne devraient pas en recevoir. Grâce à cette merveille d'équilibre, la société française ne serait plus exposée, suivant l'adage conservateur, à chanceler sur sa base ; l'action serait égale à la résistance et la résistance égale à l'action. On aurait donné aux intérêts conservateurs la plus puissante des garanties en adaptant au corps électoral une espèce de pendule compensateur chargé d'en régler les mouvements.

II

On ne saurait accuser la commission d'avoir traité trop légèrement tous ces systèmes. Ce ne fut qu'après un long et mûr examen et avec un profond regret, qu'elle fut obligée d'en reconnaître l'inanité. Ni le vote cumulatif, ni la représentation de la famille, ni le cens, ni la résurrection des classes n'étaient malheureusement praticables dans une société accoutumée de longue date à l'égalité civile et habituée depuis déjà vingt-cinq ans à en voir le signe dans l'égalité des droits politiques. Quand même ces moyens artificiels ne révolteraient pas la conscience publique, ils ne devaient peut-être pas toujours produire le résultat qu'en attendaient les partisans de l'ordre moral. Au point de vue purement conservateur, le bénéfice était loin d'en être assuré. L'électeur censitaire, le demi-bourgeois, le boutiquier des villes était souvent moins conservateur, moins docile aux influences électorales que le paysan pauvre et illettré. En exigeant des conditions d'argent ou de capacité, ou en attribuant un avantage à ceux qui les rempliraient, le parti conservateur risquait fort de tirer sur ses propres troupes et de fortifier ses adversaires aux dépens de ses alliés. Comme le disait un membre avisé du centre droit, ce n'était pas en attaquant le suffrage universel qu'on parviendrait à le diriger dans la bonne voie ; il n'y avait qu'un remède aux dangers de la démocratie, et ce remède était celui qu'avait employé l'empire, c'était la candidature officielle. Juste châtiment d'une politique sans libéralisme et sans franchise ! Après avoir fouillé tout le répertoire des législations anciennes et modernes pour y trouver un procédé électoral qui leur permît de dénaturer l'opinion publique, ces anciens libéraux en revenaient à cette conclusion humiliante qu'il ne leur restait plus qu'à imiter l'empire et à lui emprun-

ter toutes les détestables pratiques contre lesquelles ils avaient si longtemps protesté !

Mais il ne suffisait pas d'invoquer la candidature officielle ; il fallait tâcher de faire quelque chose pour en assurer le succès. Il fallait, autant que possible, l'inféoder au parti conservateur, au lieu de la livrer à l'arbitraire d'une administration qui pouvait changer de mains. On songea donc à lui donner une organisation légale en la soumettant à la sanction de certains comités officiels, composés de certaines catégories de citoyens et de fonctionnaires notables, et chargés de désigner à l'administration les candidats qu'elle devrait protéger. Ces comités, comprenant, par exemple, avec les plus fort imposés de la circonscription, les maires et adjoints de chaque commune, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement, les bâtonniers de l'ordre des avocats, les présidents des chambres de commerce, des sociétés de secours mutuels, des conseils de prud'hommes, des comices et des sociétés d'agriculture, admettraient aussi dans leur sein un certain nombre de fonctionnaires de l'ordre administratif ou judiciaire, tels que les juges de paix et les présidents des tribunaux de première instance. On aurait ainsi ce qu'on cherchait vainement dans les autres combinaisons proposées, à savoir la représentation complète des influences conservatrices. Cette espèce de collége électoral préparatoire dicterait ses choix à l'administration, les imposerait par suite au suffrage universel et ferait ainsi les élections à la place du pays. On arriverait de la sorte à la domination légale des classes dirigeantes, et la candidature officielle deviendrait tout à fait respectable du jour où l'usage en serait prescrit et réglé par une loi.

Ce système, il faut l'avouer, était bien fait pour séduire la majorité de la commission des Trente. La suppression des luttes de partis et des agitations électorales, la substitution d'un arbitrage officiel et discret aux ennuis et aux chances périlleuses des compétitions politiques, les intrigues personnelles étouffant les grands mouvements de l'esprit public, les candidatures à huis clos supplantant les candidatures populaires, le vote enfin réduit à n'être qu'une formalité machinale et sans valeur, n'est-ce pas l'idéal du régime représentatif et de la liberté électorale pour des hommes qui se savent en désaccord avec le pays, mais qui se croient investis, par leur naissance ou par leurs opinions, du droit de le représenter et de le gouverner malgré lui ? Cependant la commission dut y renoncer. Elle se dit que les idées subversives pourraient bien pénétrer un jour jusque dans le sein des comités officiels, et qu'à vouloir organiser ainsi la « sagesse légale », on courait le risque d'introduire l'ennemi lui-même, c'est-à-dire le parti républicain, dans la place. Il ne fallait à aucun prix s'exposer à ce déplorable scandale de voir l'administration forcée, en vertu d'une loi, de soutenir des candidatures qui, au lieu de représenter la majorité de l'Assemblée, représenteraient la majorité du pays.

Force fut donc de renoncer définitivement aux chimères et de prendre pour texte des délibérations de la commission le modeste projet déposé l'an dernier par M. Dufaure au nom du précédent gouvernement. Ce projet, très conservateur, mais très-simple et très-pratique, comprenait, on s'en souvient sans doute, trois dispositions principales : l'une relative à l'âge de l'électeur, qu'il s'agissait de porter à vingt-cinq ans au lieu de vingt et un, l'autre relative à la durée du domicile, qui devait être élevée de six mois à deux ans ; la dernière enfin touchait aux circonscriptions électorales, qui devaient être distribuées de manière que chaque collége n'eût à nommer qu'un seul député. L'âge de vingt-cinq ans excluait les jeunes gens qui n'avaient pas encore satisfait au service militaire ; la résidence de deux ans privait du droit de suffrage, non-seulement tous les nomades, mais encore un grand nombre d'ouvriers forcés de changer fréquemment de domicile pour aller chercher le travail où ils le trouvent ; enfin le morcellement des colléges électoraux rendait désormais impossibles les hasards du scrutin de liste et donnait à l'élection un caractère plus personnel, en rapprochant l'électeur de l'élu. Ces précautions n'avaient qu'un défaut, c'était d'être presque excessives ; elles avaient été inspirées au précédent gouvernement par le désir de satisfaire les conservateurs de l'Assemblée bien plus que par le besoin de faire subir au corps électoral des épurations presque toujours moins utiles que dangereuses. Elles formaient le *maximum* des restrictions possibles et permises. Si l'on faisait davantage, on retombait dans cette loi du 31 mai de funeste mémoire, dont on avait promis si souvent d'éviter le retour et qui avait valu à l'Assemblée législative de 1849 la triste impopularité qui devait la conduire au coup d'État du 2 décembre. Mais ce fâcheux précédent n'a point intimidé la commission des Trente ; elle a pris à tâche de compléter la ressemblance qu'on a trop souvent signalée entre l'Assemblée actuelle et sa devancière de 1849 ; elle a voulu à son tour attacher son nom à une loi électorale qui, sans être rigoureusement copiée sur la loi du 31 mai, la rappelle sur beaucoup de points, la dépasse même sur quelques autres, et qui méritera certainement d'être enregistrée par l'histoire comme un nouveau monument de cette folie législative à laquelle les assemblées sont sujettes, quand elles se sentent impopulaires.

III

La loi du 31 mai 1850 avait mis pour toute condition à l'exercice du droit de suffrage et à l'inscription sur les listes électorales une résidence de trois ans dans la commune où le droit de suffrage devait être exercé. Sans doute elle avait placé au premier rang des preuves de la résidence l'inscription sur le rôle des contributions, semblant ainsi revenir par une voie indirecte à une sorte de cens électoral mitigé. Mais à cette disposition rigoureuse elle avait apporté des atténuations importantes en autorisant la preuve du domicile par une foule d'autres moyens. Le livret pour les ouvriers et les hommes à gages, la déclaration du père de famille pour les fils domiciliés chez leur père, et même la preuve par témoins pour ceux auxquels ces divers moyens feraient défaut, pouvaient servir, comme l'inscription sur le rôle des contributions, à constater le domicile et donner naissance au droit électoral. La seule garantie positive exigée par la loi du 31 mai était donc le domicile de trois ans. Tous les citoyens qui pouvaient en fournir la preuve étaient admis au droit de suffrage, sous cette unique condition. Si beaucoup d'entre eux en restaient privés, c'est qu'ils ne songeaient pas à en réclamer l'usage. A vrai dire, le législateur aurait mieux aimé les exclure ; mais il avait compté sur leur négligence et il s'était dispensé de prononcer contre eux une exclusion qui lui avait semblé superflue.

La commission des Trente est allée plus loin que le légis-

lateur de 1850. Elle a commencé par établir, sur l'avis de M. le vice-président du conseil, que la preuve principale du domicile résulterait de l'inscription sur le registre des contributions, et cela évidemment dans le secret espoir que cette preuve principale serait, dans l'application, la preuve unique. Ce n'est pas tout : elle a décidé que les citoyens inscrits sur le rôle des contributions seraient portés d'office sur la liste électorale, constituant ainsi en leur faveur une sorte d'électorat privilégié. Puis, renchérissant encore sur ce privilége, elle a voulu que l'inscription au rôle des impôts donnât droit au suffrage au bout de deux ans seulement, tandis que la simple résidence n'y donnerait lieu qu'au bout de trois ans. Enfin, lorsqu'il a fallu déterminer par quels moyens devait se faire la preuve du domicile, plusieurs voix se sont écriées qu'il n'en fallait pas chercher d'autres que l'inscription au rôle des contributions ou la production d'un bail enregistré. Le livret d'ouvrier ne fut admis que par grâce; quant à la preuve par témoins et à la déclaration du père de famille, nos législateurs n'ont pas jugé à propos d'imiter sur ce point le libéralisme de la loi du 31 mai.

Les choses en seraient probablement restées là sans la méritoire insistance de M. Lucien Brun. Ce membre de l'extrême droite, plus équitable et plus libéral que ses collègues du centre droit, fit ressortir l'injustice extrême qu'il y aurait à accorder le droit électoral aux citoyens qui payaient les prestations ou la contribution mobilière, et à le refuser à ceux qui avaient payé le plus dur des impôts, l'impôt du sang. Le projet primitif voulait qu'au moins tous les citoyens fussent inscrits de droit sur les listes électorales dans le lieu de leur naissance; M. Lucien Brun reprit cette disposition et obtint qu'on ajoutât au lieu de la naissance celui du tirage au sort, afin que le jeune homme rentrant dans sa commune au sortir du service militaire n'y fût point traité comme un nomade et obligé de racheter péniblement une déchéance absolument imméritée. La commission a eu honte d'aller jusque-là; elle a reconnu à tout citoyen français âgé de vingt-cinq ans le droit de voter, soit au lieu de sa naissance, soit au lieu du tirage au sort. Mais aussitôt elle s'est hâtée d'atténuer ce léger bienfait en stipulant que le maintien du droit de vote resterait subordonné à la résidence, et qu'en cas d'absence de l'électeur l'inscription serait rayée au bout de trois ans.

Telle est, dans ses principaux traits, l'économie de la loi électorale élaborée par la commission des Trente. Plus libérale sur quelques points que la loi du 31 mai, plus restrictive, au contraire, sur quelques autres, elle n'est, avec quelques variantes, qu'une seconde édition de cette loi fameuse. On ne peut pas dire qu'elle s'attaque au principe du suffrage universel; elle le consacre, au contraire, en établissant que tout Français doit être électeur quelque part. Mais après avoir reconnu le suffrage universel en théorie, elle l'élude dans la pratique en n'accordant à une foule de citoyens qu'un droit de suffrage illusoire. La loi du 31 mai subordonnait déjà l'exercice de ce droit à des formalités minutieuses, et elle spéculait sur l'involontaire omission de ces formalités pour en priver plusieurs millions de citoyens. La nouvelle loi fera mieux encore : elle inscrira tous les Français sur la liste électorale, mais elle les y inscrira de telle façon qu'à moins de revenir au lieu de leur origine, ils cesseront bientôt d'y figurer. Tous les citoyens seront électeurs le jour où ils atteindront leur vingt-cinquième année; mais ce droit électoral sera réglé de telle sorte que beaucoup seront dans l'impossibilité de s'en servir. Lorsqu'enfin ils l'auront perdu, il leur sera plus difficile de le reconquérir que sous l'empire de la loi du 31 mai. Telle est la vérité sur l'œuvre de la commission des Trente; c'est une de ces lois sans franchise qui font le contraire de ce qu'elles annoncent, et qui inscrivent sur leur frontispice des principes qu'elles s'efforcent d'éluder.

Pourquoi d'ailleurs exiger un domicile de trois ans? Quel intérêt sérieux y a-t-il à prolonger outre mesure le stage de l'électorat politique? On conçoit, à la rigueur, qu'on impose à l'électeur municipal des conditions de domicile exceptionnelles, et qu'il ne lui soit pas permis de prendre part à la gestion des affaires de la commune avant d'avoir pris part à ses charges pendant quelques années. Le délai de six mois exigé par les lois actuelles est peut-être insuffisant pour donner aux nouveaux venus le temps de recevoir ce qu'on pourrait appeler la naturalisation communale. Mais, pour les élections politiques, le droit n'est-il pas le même d'un bout à l'autre de la France? Qu'importe qu'un citoyen change de résidence s'il n'est atteint d'aucune incapacité légale qui le dépouille de ses droits d'électeur? Pourquoi le frapper d'une longue déchéance, comme si l'on voulait le punir d'avoir transporté son établissement d'un point du territoire à un autre? Passe encore pour un délai de quelques mois; quelques mois peuvent être nécessaires, soit pour constater la translation de son domicile, soit pour s'assurer de son identité et de sa capacité légale. Mais peut-on sérieusement prétendre qu'il faille une résidence de trois ans pour s'assurer qu'il n'est ni un vagabond, ni un malfaiteur, ni un repris de justice? Le délai de deux ans était déjà excessif; le délai de trois ans est visiblement exorbitant. Il ne saurait avoir d'autre objet que de réduire le nombre de ceux que la constitution de 91 appelait autrefois les citoyens actifs, et d'épurer le corps électoral en rendant l'accès du droit de suffrage plus difficile aux classes populaires. Comme le répète sans cesse M. le vice-président du conseil, c'est une mesure de défense sociale, c'est-à-dire une mesure de défiance et de réaction.

D'ailleurs, les hommes d'État de la commission des Trente ne dissimulent pas bien le but qu'ils se proposent; on l'entrevoit aisément à travers le jargon dont ils l'enveloppent. Ils parlent de donner des garanties à la société, d'écarter les électeurs d'une moralité douteuse, d'empêcher « l'avénement du radicalisme légal ». La vérité, c'est qu'ils redoutent les élections prochaines, c'est qu'ils se sentent en guerre avec l'opinion publique, et que, n'osant s'attaquer corps à corps au suffrage universel, ils espèrent l'affaiblir en lui rognant les ongles. Ils ne se montrent aussi zélés pour l'épuration du « nombre » que dans l'espoir de sauver leurs candidatures compromises, et ce péril social dont ils parlent sans cesse n'est au fond qu'un péril électoral.

IV

S'il pouvait encore exister quelques doutes sur les intentions de la commission des Trente, elle se serait chargée de les dissiper elle-même dans sa récente discussion sur le scrutin de liste. Jamais, dans aucune délibération législative, on n'avait vu pousser aussi loin le souci avoué des intérêts personnels et l'héroïsme de l'esprit de parti.

Le projet de M. Dufaure, en abolissant le scrutin de liste, l'avait remplacé par le scrutin d'arrondissement et, dans les arrondissements trop peuplés, par le scutin uninominal. C'était une concession que le précédent gouvernement avait cru devoir faire aux sentiments conservateurs de l'Assemblée. Le scrutin de liste, en effet, qui est le scrutin politique par excellence, a tout à la fois pour avantage et pour défaut de noyer les influences personnelles et les intérêts de localité dans le courant de l'opinion générale. Le scrutin uninominal, au contraire, favorisant les rapports personnels entre l'électeur et l'élu, rend aux influences locales une importance au moins égale à celle des influences politiques. Il semblait donc que la commission des Trente dût accueillir avec satisfaction cette partie du programme constitutionnel et l'inscrire sans modification dans la loi.

Il n'en fut rien cependant. Le scrutin uninominal fut repoussé dos à dos avec le scrutin de liste ; non pas qu'il n'assurât à merveille cette représentation des intérêts qui semblait être le but des combinaisons de nos législateurs, mais parce qu'il ne permettait pas, dans chaque circonscription électorale, ces coalitions de partis dont la majorité de l'Assemblée donne dès à présent l'exemple et qui, paraît-il, ne sont pas moins nécessaires sur le terrain électoral que sur le terrain parlementaire. La commission a donc préféré un système intermédiaire, combiné de manière à rendre ces coalitions possibles. Elle a pensé que le parti conservateur ne disposerait pas de tous ses moyens d'action s'il était obligé, dans chaque collége, de se compter sur un seul nom, car la plupart du temps il se diviserait entre trois candidats hostiles, et les républicains, même à nombre inférieur, le battraient, grâce à leur discipline. Pour assurer le succès des conservateurs il faut donc faire une place à chacun de ces trois candidats exigeants, ou plutôt à chacun des trois partis qu'ils représentent. Il faut que chaque circonscription ait juste trois députés à nommer, ni plus ni moins, et l'on devine aisément pourquoi. Les trois partis monarchiques ne peuvent, à ce qu'il paraît, rester unis qu'à la condition d'avoir chacun leur part au gâteau des candidatures officielles. Faute de cette égale répartition des bénéfices, — c'est la commission elle-même qui l'avoue, — la milice de l'ordre moral se désagrége, chacun de ses membres recommence à faire la guerre aux autres, et le grand parti conservateur tombe dans une déplorable anarchie.

Voilà donc l'immoral et humiliant marchandage qui se dérobe sous les augustes apparences de l'impartialité législative ! voilà les préoccupations vulgaires de nos modernes constituants ! Ils ne pèsent pas les lois qu'ils nous donnent dans la balance du juste et de l'injuste, mais dans celle de la passion et de l'intérêt de parti ! Les lois constitutionnelles, qui devraient être des instruments de paix, sont transformées sous nos yeux en armes de guerre et deviennent l'objet de spéculations malsaines ! Le pays, dont on invoque le nom, n'est plus qu'un champ d'expériences ; la souveraineté nationale, le système représentatif, la liberté des élections, toutes ces belles choses que l'on respectait jadis, ne sont plus que des expédients dont on dispose selon le caprice ou l'intérêt de l'heure présente ! Que nos législateurs nous permettent de le leur dire avec une respectueuse tristesse : ce n'est pas là de la politique conservatrice, c'est de la politique subversive. Les traditions conservatrices sont plus fortes en France qu'ils ne se l'imaginent, et elles n'ont pas besoin qu'on les défende, ni par de petites ruses électorales, ni par l'étalage d'une autorité impuissante. C'est faire injure au parti conservateur que de faire dépendre son existence d'une coalition passagère et malhonnête. Que l'Assemblée se ravise tandis qu'il en est temps encore, et elle verra ce que la véritable France, la France démocratique, conservatrice et libérale, sait prêter de force aux gouvernements qui la respectent et qui méritent d'être respectés !

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

COLLÉGE DE FRANCE

ÉLOQUENCE LATINE

COURS DE M. HAVET

L'Apocolocyntose de Sénèque (1)

Sénèque est, après Cicéron et avec Pétrone, l'écrivain romain qui a eu le plus de ce que nous appelons de l'esprit, et il n'en a mis nulle part autant que dans ce curieux pamphlet, d'un tout si piquant et si moderne, où il n'avait guère d'ailleurs à mettre autre chose. Tout le monde sait l'histoire de la mort de Claude et de l'avénement de Néron ; les vers de Racine l'ont gravée dans toutes les mémoires :

> Cependant Claudius penchait vers son déclin, etc.

Claude mort, on le fit dieu ; cela ne s'était pas vu depuis la mort d'Auguste ; mais c'est que Tibère et Caligula n'avaient pas laissé après eux, comme Claude, une épouse et un *fils* pieux pour leur rendre ce devoir. Claude reçut tous les honneurs divins ; à la pompe sacrée des funérailles, une oraison funèbre fut prononcée par Néron ; elle avait été écrite par Sénèque.

Claude empereur avait fait tour à tour à Sénèque beaucoup de mal et beaucoup de bien. Il l'avait exilé à l'instigation de Messaline ; elle l'accusait d'être l'amant de Julia, fille de Germanicus, qu'elle haïssait et qu'elle redoutait comme une rivale : c'est inutilement que du fond de la Corse il flatta le prince et les affranchis du prince pour avoir sa grâce ; les adulations de sa lettre à Polybius furent en pure perte, et il dut être d'autant plus ulcéré qu'il s'était plus abaissé. Son exil dura huit ans ; puis Messaline tomba tout à coup, et Agrippine, à l'entrée même de son règne, fit rappeler Sénèque, qui fut honoré de la préture et à qui elle donna pour élève le jeune Domitius son fils, celui qui devait être Néron. Sénèque appartint dès ce moment à Agrippine et fut mêlé dans la grande intrigue qui aboutit à l'empoisonnement de Claude ; on en vint là le jour où l'on eut tiré du vieillard dupé tout ce qu'on pouvait en attendre de sorte qu'il ne resta plus qu'à prendre sa place pour prévenir un retour et un caprice tel que celui par lequel Messaline avait péri. Sénèque joua son rôle pendant cinq ans dans cette comédie tragique ; il le soutint jusque dans cette oraison funèbre, qu'il fit débiter au jeune César. On écouta d'abord convenablement cette pièce officielle ; on accepta l'hommage rendu à la naissance du prince, et même l'éloge de sa litté-

(1) Cet article est le résumé de plusieurs leçons faites pendant le second semestre de 1873.

nature ; mais quand l'orateur en vint à célébrer la perspicacité de ce pauvre homme et son esprit avisé, le rire gagna l'auditoire, car on pouvait rire maintenant sans danger. Sénèque fut sans doute un peu honteux de son œuvre; c'est dès ce moment peut-être qu'il se promit de montrer que lui-même n'était pas dupe et qu'il conçut l'idée de son pamphlet. Il avait à venger tout à la fois les vieilles souffrances de son exil, les humiliations de la lettre à Polybius, les soucis et les frayeurs de sa vie de courtisan lorsque, engagé dans les manœuvres d'Agrippine, il risquait à chaque instant, si le prince se réveillait, d'être perdu avec elle ou même de payer pour elle, — et enfin ce dernier chef-d'œuvre de son éloquence qui avait fait rire. Tout cela concourut à produire la verve qui éclate dans ce morceau.

Il raconte d'abord les derniers moments de Claude avec une impitoyable bouffonnerie ; il rit grossièrement au nez du mort qui l'a si longtemps fait trembler, si grossièrement qu'on n'ose le traduire : *Ultima vox ejus hæc inter homines elata est, quum maporem sonitum emisisset illa parte qua facilius loquebatur* (1) : *Væ me, puto, concacavi me. Quod an fecerit, nescio; omnia certe concacavit.* Puis il le montre qui se présente au ciel, traînant le pied, la tête branlante, la voix embarrassée et indistincte, une voix de veau marin ; on ne sait quelle langue il parle ni de quel pays il peut être ; on envoie pour le recevoir Hercule, qui a beaucoup voyagé, et qui néanmoins tout d'abord a peur de lui : on voit combien Sénèque a eu peur lui-même. Claude, se voyant mal reçu, se fâche aussitôt ; il est tout rouge de colère, et la colère de Claude était horrible ; le livre de Sénèque, *De ira*, avait été écrit sous l'impression de ses accès (2). Il pousse des cris inintelligibles ; puis il a recours au geste, à ce geste habituel du bras étendu, un bras débile et incapable de tout autre effort que celui-là, par lequel il désignait un homme pour lui faire couper la tête ; « mais on aurait cru qu'il n'y avait là que des gens de sa maison, car personne ne faisait attention à lui ». Ce seul mot fait revivre l'intérieur de Claude, pantin terrible que faisaient jouer ses femmes et ses affranchis. Enfin l'énumération de tant de Romains tués sous le règne d'un homme non pas précisément méchant, mais dur et brutal, ramène la tragédie à travers la farce. Auguste, dans un discours sévère contre son indigne petit-fils, groupe tous ces morts comme autant de témoins qui le condamnent, et ces noms accusateurs reviennent encore une fois dans ses conclusions ; puis, au moment où Claude, repoussé du ciel, est traîné par Mercure aux enfers, tous ces morts se représentent et accourent à sa rencontre, et enfin, devant les juges d'en bas, un dernier accusateur lui reproche d'avoir fait périr 35 sénateurs, 221 chevaliers, et le reste en nombre innombrable. Ainsi se résume le règne de Claude pour l'écrivain qui avait été si près lui-même de figurer parmi ces morts, et il n'en dit guère autre chose.

Il est vrai que dans le chant funèbre, ou *nænia*, qu'il feint qu'on chante aux funérailles de l'empereur, il touche en quelques mots les guerres d'Asie et l'expédition de la *Britannia*, celle-ci qui avait valu à Claude, ainsi qu'à son malheureux fils, le nom de Britannicus, mais ce n'est que pour tirer un effet de ridicule du contraste de ces gloires militaires avec la lourde personne du prince et son allure peu héroïque : « *La vitesse de sa course* venait à bout des Parthes agiles ; *sa main toujours sûre* les perçait de ses flèches rapides ;.... il a poursuivi au delà de l'Océan les *Brigantes* aux boucliers couleur de mer ; » pure hyperbole : l'expédition de Claude n'avait pas atteint jusqu'aux *Brigantes*, qui habitaient au nord de l'île. Quant à la politique intérieure, on ne trouve guère autre chose qui s'y rapporte que cette plaisanterie : « J'aurais voulu, dit Clotho, le laisser vivre encore un peu, pour qu'il eût le temps de donner le droit de cité à ceux qui ne l'ont pas encore, s'il en reste ; car il avait mis dans sa tête de faire porter la toge à tout ce qu'il y a de Grecs, de Gaulois, d'Espagnols, de Bretons ; mais si l'on veut qu'il subsiste encore quelques étrangers, pour en avoir de la graine, à la bonne heure ! » Sénèque entre ici dans le préjugé romain, si facilement adopté même par les hommes qui étaient comme lui d'origine provinciale, quand une fois ils étaient arrivés à faire partie de l'aristocratie romaine. Ils reprochaient aux empereurs précisément ce qui était le principal bienfait de l'empire, de tendre à établir dans le monde l'égalité. Tacite cependant, si sévèrement fidèle aux anciennes lois comme aux anciennes mœurs, paraît accepter le sénatus-consulte que Claude fit rendre pour admettre aux honneurs de Rome les citoyens de la *Gallia comata*, au milieu desquels il se trouvait être né (à Lyon) ; il en comprend et il en fait comprendre les raisons (1). Sénèque ne tire de là qu'un bon mot : Claude est un Gaulois, et il a fait ce qu'on pouvait attendre d'un Gaulois ; il a pris Rome d'assaut. Il faut bien dire que la concession du droit de cité était devenue une de ces faveurs de cour que les amis du prince vendaient effrontément comme aux enchères. Ces scandales frappaient plus les contemporains que ne faisait cette marche des choses qui amenait insensiblement le monde romain à ne plus former qu'un grand État sous une seule loi, au lieu d'une ville souveraine régnant sur la foule des peuples sujets.

De même, quand Sénèque se moque du faible de Claude pour les faiseurs de plaidoyers, qui prospèrent sous son règne tandis que les jurisconsultes meurent de faim, il faut peut-être encore se défier de sa raillerie. C'était la disposition du temps, dans l'interprétation de la loi, de ne pas s'attacher autant à la lettre qu'on faisait jadis, et de donner davantage à la raison et à l'équité ; on s'éloignait ainsi, non pas, je crois, des jurisconsultes en général, qui ont toujours fait l'honneur de Rome, mais peut-être d'une école de jurisconsultes trop esclave des vieilles formules. Claude n'avait pas tort de céder là-dessus à l'esprit nouveau ; mais, comme il était sans tact et sans mesure, on peut croire qu'il s'y livrait parfois avec excès et mal à propos. Sénèque avait plus tôt fait de rire de sa manie de juger, ou des avocats qui lui en faisaient accroire, que de balancer la part du bien et du mal. En un mot, il n'a fait dans cet écrit et n'a voulu faire qu'une pasquinade.

Il est vrai qu'à la raillerie contre l'empereur mort il a soin de mêler l'enthousiasme pour l'empereur nouveau, son élève. Il célèbre en vers, et en grands vers, cet Auguste de seize

(1) Allusion à ce que raconte Suétone, *Claude*, 32. Si le vieil empereur ne voulait pas qu'on se gênât, sans doute qu'il ne se gênait pas lui-même.

(2) Sur tout le portrait de Claude, voyez Suétone : *Risus indecens, ira turpior, spumante rictu, humentibus naribus.*

(1) On sait qu'une inscription qui se trouve à Lyon nous a conservé le texte officiel du discours de Claude. Tacite avait récrit ce discours dans son livre, comme faisaient les historiens anciens.

ans, aux beaux traits, aux cheveux blonds et frisés tombant sur son cou, poëte et chanteur; c'est Apollon, ou c'est son image; il amène avec lui le siècle d'or, le règne des lois et de la liberté.

A côté de Néron, on cherche dans la pièce Agrippine; mais elle n'y est pas, et l'on ne trouve pas un mot en son honneur. Rien ne témoigne mieux combien vite la division s'était mise entre la mère, qui avait fait son fils empereur, et le fils, qui ne prétendait pas régner pour elle et sous elle comme avait fait Claude. Dès le lendemain de l'avénement de Néron, les serviteurs de Néron traitèrent Agrippine en ennemie :

> Sur son trône avec lui j'allais prendre ma place;
> J'ignore quel conseil prépara ma disgrâce...

Ce conseil était celui de Sénèque. Aussi, au milieu de ses flatteries, il s'est tu absolument sur elle, et peut-être qu'il ne s'est pas borné à se taire. Au commencement de son récit, il marque la date de la mort de Claude : c'était le 3 des ides d'octobre. « Quant à l'heure, je ne saurais la dire d'une manière exacte; on aura plus tôt fait de mettre d'accord les philosophes que les cadrans. » Le mot est une allusion évidente à ce qu'on racontait du manége d'Agrippine, qui s'était appliquée à tenir cachée la fin de Claude jusqu'à ce que Néron eût été proclamé par les prétoriens :

> On vit Claude; et le peuple, étonné de son sort,
> Apprit en même temps votre règne et sa mort.

Cela ressemble donc beaucoup à une épigramme à son adresse. On peut remarquer aussi que le nom et le souvenir de Messaline reviennent bien souvent, quoique Sénèque ne dût pas l'aimer. Enfin un passage où il reproche à Claude d'avoir fait tuer Silanus, son gendre, comme coupable d'être l'amant de sa sœur, et où il paraît trouver de sa part cette délicatesse scandaleuse, faisait penser nécessairement que Claude lui-même avait scandalisé Rome par son mariage avec sa nièce :

> Mais ce lien du sang qui nous joignait tous deux
> Ecartait Claudius d'un lit incestueux.

C'était donc encore une méchanceté, à moins qu'on n'aime mieux croire que ce fût une indiscrétion et une maladresse; car il faut bien reconnaître que cet écrivain courtisan, qui est si habile écrivain, n'est pas toujours habile courtisan.

Ces gens d'esprit ont beau être souples jusqu'à compromettre leur dignité : il y a dans l'esprit même des hommes de lettres je ne sais quoi d'indocile et de frondeur qui les condamne à blesser tout en flattant. Ils ont besoin d'être applaudis, et la foule n'applaudit qu'autant que l'écrivain trouve le mot vif qui satisfait la conscience du public et la sienne même. Voltaire rassasiait les puissants de compliments et d'hommages; mais cela ne l'empêchait pas de leur dire, dans l'occasion, plus d'une vérité désagréable d'une manière piquante. Au reste, Voltaire était dans une bien meilleure situation que Sénèque : il ne redoutait pas les majestés qu'il flattait; il n'avait même pas grand besoin d'elles; il était libre, quoique courtisan. Sénèque avait tout à attendre du maître et tout à craindre; c'est une triste situation que celle-là pour être plaisant. Il s'étourdit par la pensée qu'on lui abandonne Claude de grand cœur : il peut donc se soulager sans faire de peine aux puissants, et même en leur faisant plaisir; mais il ne prend pas garde qu'il est bien difficile que les traits lancés sur celui qui ne vit plus ne portent pas sur ce qui vit toujours, je veux dire la cour, le nom de César, la majesté suprême. Néron sans doute était le premier à se moquer de l'apothéose de Claude, à dire, par exemple, que le champignon avec lequel on l'avait empoisonné était un mets *des dieux*, ou que Claude avait cessé *inter homines morari* (1); mais ce n'était pas une raison peut-être pour qu'il trouvât toujours bon que d'autres eussent pris les mêmes libertés. Ne pouvait-il pas lui venir la pensée que si jamais il lui arrivait malheur à lui-même, Sénèque était homme à n'avoir pas moins d'esprit à ses dépens? Il n'était pas de bon exemple de plaisanter sur la divinité des Augustes et de la renvoyer aux *Métamorphoses* d'Ovide. La citation du proverbe, qu'il n'y a pas de meilleure condition que celle d'un maître ou celle d'un fou (sans doute parce que l'un et l'autre peuvent tout se permettre), et le trait sur un certain Crassus « si extravagant qu'on aurait pu en faire un empereur (*ut etiam regnare posset*) », n'étaient pas très-respectueux, non plus que la remarque qu'un empereur mort est peu de chose. Sénèque n'était peut-être pas même très-discret en plaisantant sur les consuls *suffecti*, qu'il appelle consuls d'après-dînée, c'est-à-dire à peu près consuls pour rire, car l'après-dînée, à Rome, on ne faisait plus rien de sérieux. Quand Auguste demande s'il a fait une si grande révolution pour aboutir à avoir de tels successeurs, et qu'il rappelle un mot amer de Messala : *Pudet imperii!* cela pouvait se répéter pour d'autres que pour Claude et n'était pas propre à donner aux maîtres de bons sujets. Il était bien fort aussi d'appeler un César en justice pour les morts qu'il avait ordonnées, et de le poursuivre d'après la loi sur l'assassinat (*de sicariis*). On peut rire de tout cela dans la première chaleur du plaisir d'être débarrassé de Claude;

> Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage

doivent se dire que ce bel esprit moqueur n'est pas fait pour être longtemps agréable, et qu'on lui fera payer bientôt ses impertinences par des froideurs, en attendant pis. Quant aux honnêtes gens, ils pensèrent sans doute que les saillies et les bouffonneries de cette petite pièce ne convenaient guère à l'auteur de la lettre à Polybius.

Polybius, affranchi en faveur au temps de cette lettre, reparaît dans la satire au milieu de tant d'autres que le terrible patron avait fait tuer autour de lui; mais quand il était puissant, Sénèque exilé lui écrivait sous prétexte de le consoler de la mort d'un frère, et il lui disait : « Tu n'as pas la liberté de gémir, car il te faut prêter l'oreille à tous ceux qui gémissent. Pour faire arriver jusqu'au plus miséricordieux des maîtres les larmes des malheureux en péril, il te faut toi-même sécher les tiennes. Voici pourtant des remèdes qui peuvent encore adoucir et soulager ta douleur : quand tu voudras tout oublier, pense à César. Vois tout ce que sa bonté pour toi réclame de ta part de dévouement et de zèle... Et César lui-même, à qui tout est permis, par cela seul ne saurait tout se permettre... Du jour où César s'est voué au bonheur du monde, il s'est ravi à lui-même... dans une certaine mesure. La même obligation pèse sur toi... Tandis que César gouverne le monde, tu ne peux t'abandonner ni au plaisir,

1. *Morari*, demeurer; *morari*, extravaguer.

ni à la douleur, ni à aucun sentiment; tu te dois tout entier à César. Et considère encore, toi qui répètes sans cesse que César t'est plus cher que la vie, que, César vivant, tu n'as pas le droit de te plaindre de la fortune. Le conserver, c'est avoir conservé tous les tiens; c'est n'avoir rien perdu; tes yeux doivent être non-seulement sans larmes, mais pleins de joie; tu trouves tout en lui; il est tout pour toi... N'envie pas à ton frère mort son bonheur : il a trouvé le repos; enfin il est libre; enfin il est immortel; il a laissé César en vie et les enfants de César... Je ne cesserai de ramener César devant ta pensée; si jamais tu sens tes yeux se mouiller de larmes, arrête-les sur César; ils sécheront à la vue de ce visage où resplendit la divinité. Son éclat les éblouira en les tirant tout à soi et les empêchera de voir tout le reste... Je ne doute pas qu'il ne t'ait déjà prodigué les consolations, pour fermer cette blessure;... mais quand il n'en aurait rien fait, est-ce que la vue seule et la pensée de César n'est pas tout d'abord la plus grande des consolations? Que les dieux et les déesses le prêtent longtemps à la terre! qu'il égale le divin Auguste par ses actions, qu'il le dépasse par la durée de sa vie, et tant qu'il restera parmi les mortels, que rien dans sa maison ne soit sujet à la mort. Qu'il donne pour maître à l'empire de Rome un fils éprouvé par un long dévouement, un fils associé à sa puissance longtemps avant de lui succéder! Que le jour vienne tard, et seulement pour nos petits-enfants, où les siens le placeront au rang des dieux! » — Le fils à qui l'avenir est promis dans ce passage était le pauvre Britannicus. Je ne crois pas que rien soit plus fait que ces deux lectures, ainsi rapprochées l'une de l'autre, pour inspirer le dégoût du despotisme.

Si quelque jeune disciple de Sénèque a relu ces pages après avoir dévoré la satire contre Claude mort, quelque habitué qu'il ait été à la mobilité de l'esprit humain en général et à la mobilité particulière de son temps et de son pays, à la souplesse avec laquelle les acteurs de ces drames tumultueux changeaient de masque, il s'est étonné sans doute que ce maître de l'éloquence philosophique se montre si peu philosophe. La vraie force, celle du caractère, manquait à ce génie si brillant. De la même plume qui avait écrit la lettre à Polybius, puis l'éloge funèbre de Claude, enfin ce morceau qui est comme le revers de l'éloge funèbre, il écrivit encore un peu plus tard le message officiel par lequel Néron notifiait au sénat et à Rome la mort d'Agrippine, en expliquant comment cette mort était le salut de l'empire et le bienfait des dieux, et il eut encore, hélas! beaucoup d'esprit ce jour-là. Il est juste d'ajouter qu'il retrouva la dignité dans la vieillesse et dans la disgrâce. Incapable de certains excès, assez délicat pour ne pouvoir plus être souffert quand Néron ne ménagea plus rien, il se trouva, par la seule élévation de son talent, l'organe de la conscience publique; écarté à ce titre et haï, cette situation même le grandit et l'épure, et il devient digne de sa renommée sous la menace de la mort et en la mort même.

Tout le monde admire, dans la tragédie de Racine, la vérité du récit d'Agrippine; le rôle de Burrhus ne paraît pas aussi vrai : c'est moins le Burrhus de l'histoire et un homme réel qu'une voix prêtée par le poëte à la vertu, et dont le langage n'est pas toujours d'accord avec la situation et la conduite du personnage véritable. Si Racine, pour faire cette illusion au spectateur, a choisi Burrhus plutôt que Sénèque, c'est que Sénèque est trop bien connu par ses écrits, et que le seul souvenir, par exemple, d'une pièce comme celle que j'étudie aujourd'hui aurait nui à la dignité classique du rôle.

Je le répète donc, il ne faut chercher dans cette pièce que de l'esprit, mais il y en a beaucoup, et la lecture en est très-piquante, dès qu'on a assez de littérature, je ne dis pas seulement pour comprendre, mais pour sentir ces allusions et ces malices aussi vite ou à peu près que le faisaient les contemporains. C'est un tableau très-vif que celui de ce conseil des dieux où Claude tombe à l'improviste. Dans la première émotion, on dispute, on crie, et l'assemblée compromet sa dignité devant cet intrus. Jupiter rappelle son sénat à l'ordre et au règlement, et *Janus pater* prend la parole, en dieu plus avisé que personne, puisqu'il voit devant et derrière lui. Il est peu favorable aux apothéoses; mais Hercule appuie Claude, qui est de son goût, car ce goût n'est pas très-délicat; il intrigue, il marchande pour lui des voix; un petit dieu complaisant représente que Claude, après tout, est du sang dont on fait des dieux et que Romulus serait bien aise d'avoir là-haut cette compagnie (1). Claude allait passer, quand Auguste prend la parole et commence ainsi : « Pères conscrits, je vous prends à témoin que depuis qu'on m'a fait dieu, je n'ai pas ouvert la bouche; je ne me mêle que de mes affaires. » L'avisé et froid politique qui réussit là où le grand César s'était perdu est tout entier dans un tel exorde, et ce début ne donne que plus de force à la grave éloquence avec laquelle il accable ensuite le misérable héritier de son nom.

Quant aux vers, ils n'ont pas grande poésie, mais ils se recommandent par ce mouvement libre et aisé et cette langue si nette, à la Voltaire, qu'on remarque dans tous les vers de Sénèque.

Je n'ai rien dit encore du titre de cette composition, ni du genre auquel elle appartient. Le meilleur manuscrit, celui de Saint-Gall, l'appelle : « Apothéose de Claude sous forme de *satura*. » La plupart l'intitulent simplement : « Pièce plaisante sur la mort de Claude. » (2) Entre ces deux titres, on ne saurait hésiter : le premier, plus précis et plus savant, est évidemment préférable, quoique l'apothéose, dans le récit, ne vienne pas à bien. Le mot *satura* n'indique pas une satire comme celles de Lucilius et d'Horace, mais une *satura menippea*, en prose mêlée de vers, à la façon de celles de Varron. Nous n'avons des satires de Varron que de courts fragments, et rien des écrits de Ménippe qui lui avaient servi de modèles; c'est tout au plus si quelques *Dialogues des morts* de Lucien ou sa *Nécyomantie* peuvent nous en donner une vague idée. On lit seulement dans Appien que parmi les satires de Varron il s'en trouvait une intitulée « la Bête à trois têtes » (*Tricaranos*), qui était aussi de la satire politique : elle avait pour objet les intrigues de Pompée, Crassus et César, qui s'étaient associés pour être les maîtres de la répu-

(1) D'avoir quelqu'un, dit le texte, avec qui manger ses raves bouillantes, *ferventia rapa vorare*, ce qui fait une fin de vers. On peut supposer là un souvenir de quelque poëte, tel que Lucilius, qui peut-être représentait Romulus dans le ciel comme le plus vieux des vieux Romains, vivant de la vie rustique et grossière qui était celle des premiers de Rome aux temps antiques. On racontait que les envoyés des Samnites, qui apportaient de l'or à Curius pour le gagner, le trouvèrent *rapum torrentem in foco* (Pline, 19,26).

(2) *Divi Claudii apotheosis Annaei Senecæ per saturam. — Ludus de morte Claudii Cæsaris.*

blique. C'est tout ce que nous en savons ; nous ne pouvons donc rapprocher la composition de Sénèque d'aucun monument antérieur.

Mais un passage de Dion donne un autre titre, dans lequel on va reconnaître le véritable, quoiqu'il ne soit pas dans les manuscrits : c'est celui d'*apocolocyntose :* Dion dit expressément que c'est le nom que Sénèque donna à son livre. Ce mot est une parodie de celui d'*apothéose*, dans laquelle on a substitué à *théos*, ou dieu, le nom de la *colocynté*, ou citrouille, en latin *cucurbita*, qui était le symbole d'une tête sans cervelle et sans esprit (1). Pour habiller cela en français autant que possible, on aurait quelque chose d'approchant si l'on voulait rendre apothéose par « consécration d'un dieu », et apocolocyntose par « consécration d'un cornichon ». Le titre du manuscrit de Saint-Gall ne peut plus être alors qu'une glose du véritable, donnée d'ailleurs par un homme intelligent et instruit : il avait écrit sans doute : « *Apocolocyntose*, ou apothéose de Claude sous forme de *satura*. » *Apocolocyntose* est en effet un titre analogue à celui de plus d'une *satura* varronienne. Plus tard, ce grand mot grec, qui n'était plus compris, a disparu, et il n'est resté que la glose. — Si cette interprétation est bonne, il ne faut pas s'étonner de ne pas trouver dans la pièce de Sénèque le récit d'une métamorphose de Claude en cornichon ou en citrouille ; la métamorphose était faite d'avance (2).

La plus récente édition de l'*Apocolocyntose* est, à ma connaissance, celle que M. Franz Bücheler a donnée dans le volume intitulé : *Symbola philologorum Bonnensium in honorem Friderici Ritschelii collecta;* fasciculus prior, Lipsiæ, 1864. Il avait déjà publié dès 1858 des *Coniectanea critica* sur le même livre. Son édition est excellente, soit quant à l'établissement du texte, soit quant aux renseignements et aux rapprochements de tout genre qui peuvent l'éclairer. Parmi un assez grand nombre de corrections ingénieuses qui lui sont dues, on remarque celle de *Tiburi ante templum* au lieu de *tibi*, au numero 7 (voy. Suetone, *Augustus*, 72) et celle par laquelle il a rétabli, au numero 10, le proverbe grec : ἔγγιον γόνυ κνήμης (3).

On trouve dans les œuvres de Jean-Jacques Rousseau une traduction de l'*Apocolocyntose*. Quoique spirituellement écrite, je ne puis dire qu'elle réponde à ce qu'on attend d'un si grand nom. D'ailleurs, il traduit d'après un texte peu satisfaisant, et il ne comprend pas toujours le texte même d'après lequel il traduit. Avant lui, une traduction de l'*Apocoloquintose* (*sic*) (par l'abbé Esquien) avait paru en 1726 dans le premier volume des *Mémoires de littérature et d'histoire* du Père Desmolets. Elle est reproduite dans l'édition du Sénèque de La Grange de 1819. Elle fait, ce me semble, plus de plaisir que celle de Rousseau, surtout pour les vers.

ERNEST HAVET.

(1) Apulée, *Metamorph.*, 1-15, etc. — *Apocolocyntose*, sans *th*, suppose évidemment la forme *colocynte*.

(2) Dion, 60, 35 : « Agrippine et Néron affectèrent de pleurer celui qu'ils avaient tué, et le firent monter au ciel après l'avoir fait emporter en plein souper pour l'enterrer. C'est ce qui suggéra à Lucius Junius Gallion, frère de Sénèque, un très-joli trait. Sénèque avait composé un écrit qu'il appela apocolocyntose, comme pour dire apothéose (ὥσπερ τινὰ ἀποθανατισμόν) ; mais Gallion, à ce qu'on rapporte, sut dire beaucoup en un mot. Quand des criminels étaient mis à mort dans la Prison, les esclaves publics les traînaient avec de grands crocs jusqu'au forum, et de là dans le Tibre, ce qui lui fit dire que Claude avait été *traîné au croc* dans le ciel. » — C'était comme qui dirait : jeté à la voirie dans le ciel ; *uncо traho* était l'expression légale et consacrée pour cette espèce de supplice posthume. Après la mort de Commode, le sénat prononça contre lui l'imprécation solennelle, *unco trahatur*, ou simplement *trahatur*, qui fut répétée jusqu'à dix fois (Lampride, *Commode*, 20).

(3) Je ne puis admettre l'interprétation de M. Bücheler pour les mots : *Romæ mures molas lingunt*, au numero 8. J'entends par *molas*, comme on l'avait fait avant lui, la farine grillée qu'on offrait aux dieux dans les sacrifices. Il objecte qu'en ce sens Sénèque aurait mis *molam* au singulier ; mais quoique le mot se trouve plus souvent au singulier dans ce sens, il pouvait très-bien pourtant se mettre au pluriel, comme le montre le vers de Martial, cité par Forcellini :

Consumpsi salsasque molas et thuris acervos (VII, 54).

LES GRANDS MUSICIENS

I

Beethoven

Après quarante-cinq ans écoulés, l'Allemagne est aussi remplie de la gloire de Beethoven que si ce grand génie occupait encore, à Vienne, le trône de Haydn et de Mozart. Le second volume in-8° de M. Thayer vient de paraître (1); un troisième volume est annoncé. Des biographies étendues de Beethoven ont été publiées par Wegeler, à Coblentz; par Mühlbrecht, à Leipzig; par Lenz, à Cassel; par Max, à Berlin. Ses lettres, ses notes, son testament, tout ce qui a composé la vie du géant de la musique, tout ce qui a effleuré son cœur, attiré ses regards, éveillé son génie, a été dit, raconté, commenté, et l'intérêt, loin de se lasser, grandit toujours, et son souvenir devient un culte national. Cependant, il faut le dire, la vraie biographie de Beethoven est encore à faire, et peut-être est-ce là une des raisons pour lesquelles on la recommence sans cesse et toujours. Les matériaux sont amassés en grand nombre, et le volumineux ouvrage de M. Alexandre Thayer n'omet pas le plus petit détail, le fait le plus insignifiant. Mais l'esprit allemand ne se prête guère à ces divinations de l'âme qui rendent seules possible de raconter la vie réelle d'un homme. Les circonstances extérieures occupent dans le récit une place importune et inutile. On n'a pas le portrait d'un personnage pour avoir les dimensions exactes de son corps et de son visage, et, après tant d'écrivains qui ont minutieusement raconté le grand virtuose, on cherche encore le véritable biographe qui évoque l'homme mort du tombeau et qui lui rende la vie.

L'entreprise est, il est vrai, considérable. Le cœur d'un artiste de génie ne se lit pas à livre ouvert ; il y a là d'insondables mystères, des harmonies que Dieu seul entend, des douleurs que ne saurait comprendre que celui qui les éprouve. Moins heureux que l'écrivain, pour qui l'éveil et le signal qu'il donne aux intelligences vulgaires est une jouissance toujours prête, l'artiste, parlant une langue inconnue du plus grand nombre, traverse la vie dans la solitude de sa pensée. Parmi ceux mêmes qui admirent Beethoven et qui interprètent ses œuvres, combien en est-il qui sentent avec lui ce qu'il a senti, qui pensent ce qu'il a pensé ! Mme de

(1) *Ludwig van Beethoven's Leben*, vol. I, Berlin, 1866, vol. II, Berlin, 1872, von Alexander W. Thayer.

Staël raconte qu'elle en fit un jour l'épreuve sur elle-même, et qu'elle voulut donner un sens à la symphonie qu'elle entendait; mais il se trouva que son imagination avait pris un chemin tout opposé à celui du maître, et qu'elle n'avait point, avoue-t-elle, compris un mot de sa pensée. Or, si la trace de cette pensée d'artiste est difficile à trouver dans les œuvres qu'elle a directement produites, combien plus dans les circonstances purement extérieures des relations de l'homme et de sa vie! Les hommes de génie sont calomniés toujours par la simple raison qu'ils ne sont point compris et non, comme on l'a dit, par la basse jalousie du vulgaire.

Donc, c'est dire de Beethoven qu'il a subi la fatalité de l'injustice, que de répéter, après deux générations d'admirateurs, qu'il fut un homme de génie. Dès son enfance, il était solitaire dans la famille, et, quoiqu'il ait montré plus tard la noblesse de son âme en exigeant de tous un respectueux silence sur le compte de ses parents, il est certain qu'il ne reçut de sa mère que des soins vulgaires, de son père qu'une direction morose et brutale. Ce dernier, ténor d'un petit théâtre et fils lui-même d'un maître de chapelle de l'Électeur de Cologne, rêvait pour son fils les succès extraordinaires qu'avait obtenus l'illustre enfant Mozart. Il comptait l'y conduire non par l'heureux épanouissement de son âme, mais par le dur travail du mécanisme instrumental. Le jeune Louis était seize heures par jour cloué sur son piano, où ses doigts courts et larges se rompaient aux exercices. Tout autre genre d'étude lui était interdit; et son père, souvent ivre, le frappait sous les yeux de ses frères indifférents. Quand aujourd'hui le voyageur passe sur la place de Bonn, alors ville-résidence des Électeurs de Cologne, et qu'il voit s'élever au centre la statue de Beethoven, ses yeux cherchent les fenêtres de la maison Van Breuning, où le grand homme enfant reçut les premiers sourires. Malheureux dans la maison paternelle, où régnait le désordre et la misère, où tout blessait son âme irritable et délicate, l'enfant se réfugiait au foyer des Breuning, bonne famille allemande, aisée, patriarcale, et qui, possédant des alliances avec la noblesse, eut le bonheur de pouvoir le patronner utilement à ses débuts dans le monde. *Frau* Van Breuning fut toujours respectée par Beethoven à l'égal d'une seconde mère; Stephen Van Breuning fut son premier et son dernier ami; Éléonore Van Breuning eut peut-être la gloire d'éveiller l'amour, et, avec l'amour, le génie dans l'âme du grand artiste. Si du moins Beethoven n'aima point autrement que d'amitié Mlle Van Brenning; s'il la vit plus tard, sans douleur, épouser son ami et son biographe, le docteur Wegeler, on peut être certain que l'orgueilleux jeune homme ne fut point insensible au désir de briller aux yeux d'Éléonore, et que ce sentiment stimula puissamment ses premiers efforts.

Le jeune Beethoven avait été, comme par droit de naissance, admis dès son enfance dans la troupe des musiciens de l'Électeur. Il jouait du violoncelle à l'orchestre la semaine, de l'orgue à la chapelle le dimanche, et portait dans les jours de gala la livrée rouge galonnée d'or, comme une espèce de serviteur. A quinze ans, il acquit, avec le titre d'organiste-assistant de la cour, le droit de porter l'épée. Il remplaçait habituellement le célèbre organiste Neefe à la chapelle, et ses improvisations sur le majestueux instrument mis dans ses mains frappèrent l'éditeur d'un journal musical qui traversait l'Électorat. Il parla de « *den lieben guten Beethoven* » comme d'un musicien extraordinaire, égal pour l'exécution et supérieur pour l'expression au pianiste Vogler. — Mais pour les habitants de Bonn il n'était encore qu'un musicien de cour comme les autres, et la petite ville ne voyait point l'étoile brillante qui se levait dans son modeste firmament.

Outre la famille des Breuning, encore existante aujourd'hui et toujours fort considérée à Bonn, le jeune Ludwig avait un protecteur dans le comte Waldstein, celui-là même auquel nous voyons dédié un de ses principaux ouvrages. Le comte Waldstein obtint de l'Électeur, — le jeune frère de Marie-Antoinette, — les fonds nécessaires pour le voyage de l'artiste à Vienne. C'était en 1792. A cette époque, Vienne était à la fois la Rome et l'Athènes de la Confédération germanique, le centre de la puissance politique et de la grandeur intellectuelle de l'Allemagne. C'était surtout la patrie des arts et de la musique. Haydn y régnait et Mozart la remplissait encore de son souvenir. On dit (car quelques-uns placent en 1791 le voyage de Beethoven) que Mozart eut, avant de mourir, la surprise et la joie d'entendre jouer devant lui le futur inventeur des grandes harmonies, et que le génie du jeune homme fut instantanément compris du maître. Mais ce fut Haydn qui eut l'honneur de le compter parmi ses élèves. Il n'en avait jamais eu un aussi rebelle et aussi dédaigneux de ses enseignements. Le nom de Haydn servit au nouveau venu de titre à la confiance du public musical; mais les leçons de Haydn n'étaient déjà plus à la hauteur de sa conception de l'art. « Comment, disait le maître, apprendre quelque chose *à ce grand Mogol?* — Je ne suis point l'élève de Haydn, disait de son côté Beethoven; car Haydn ne m'a rien appris. » L'habitude de la domination et la confiance en sa valeur, corroborée par l'adoration publique chez l'un, — l'orgueil natif et le sentiment de sa puissance inconnue fortement accusés chez l'autre, — créaient entre eux une sourde irritation. Beethoven accusait Haydn d'introduire des fautes, sous prétexte de corrections, dans ses manuscrits; Haydn reprochait à Beethoven de méconnaître les règles de l'art. Enfin, ils prirent tous deux occasion d'un voyage pour ne plus se revoir.

De ce moment, Beethoven, descendant seul dans l'arène, défia tous à la fois, et maîtres et rivaux. Il faut reconnaître à l'honneur de Haydn que, malgré ses motifs de mécontentement, il avait contribué de tout son pouvoir à produire le jeune virtuose dans le monde. Il y a deux hommes dans un artiste : l'homme orgueilleux et personnel comme les autres, et puis le prêtre de l'art. Ce dernier l'avait emporté dans l'âme du grand maître et il avait tout fait pour déblayer les voies devant son élève. Il est donc permis de croire que les torts étaient tous du côté de l'irritable Beethoven, quand il formulait contre lui de basses accusations.

C'était le commencement du règne des pianistes. Vogler, Hummel, Czerny, Wolff, Cramer, furent tous vaincus l'un après l'autre. Nul ne pouvait lutter contre « ce jeu gigantesque ». L'abbé Gelinek, qui était allé se mesurer avec lui comme à une facile victoire, revint émerveillé : « Ce n'est pas un homme, disait-il, c'est le diable lui-même; il nous écrase tous; quelle exécution! quelle expression! et comme il improvise! » En effet, le talent d'instrumentiste n'était rien chez Beethoven en comparaison de son génie improvisateur. « C'était, écrit son élève Riès, la chose la plus extraordinaire qu'on pût entendre, surtout quand il était de bonne humeur ou quelque peu surexcité. Il planait sur des som-

mets. Les plus riches et les plus nobles idées se pressaient dans sa tête; il se prêtait à tous les caprices et chargeait son récit de difficultés mécaniques pour le seul plaisir de s'amuser à les vaincre. Il inventait, en se jouant, des passages de *bravura* cent fois plus difficiles que ceux qu'on trouve dans ses œuvres écrites. Une force tempêtueuse semblait sortir de lui..... Puis tout à coup, au milieu d'un *crescendo* puissant, il ralentissait la mesure en un *ritardando*. Cela produisait un effet suspensif d'une majesté inimitable. Alors, d'une seule main, tantôt de la droite et tantôt de la gauche, il exécutait des chants légers et mélodieux d'une expression saisissante. » L'artiste Mülher rapporte qu'il improvisait ainsi pendant deux heures sans jamais se répéter, sans introduire une seule formule, sans manquer une minute d'invention, de richesse et d'originalité. Parmi plusieurs anecdotes se rapportant à cette puissance particulière, nous choisissons celle-ci, racontée par M. Thayer et dont Czerny est le premier auteur : « Ignace Pleyel avait apporté à Vienne quelques quatuors nouveaux qu'il venait de jouer chez le prince Lobkowitz. Quand il eut fini, on pria Beethoven de se faire entendre. Comme de coutume, il résista longtemps et fut traîné de force au piano par les dames. Avec un geste d'impatience, il prit sur le pupitre du violon la seconde partie de violon du quatuor de Pleyel, la jeta violemment sur le pupitre du piano et se mit à improviser, sans même y jeter les yeux. Jamais son jeu n'avait été plus brillant, plus large et plus original que ce soir-là. Mais, par une intention fine qui ressemblait à un défi, quelques notes peu remarquées et peu remarquables de la page ouverte couraient, comme un fil ou comme un *canto fermo*, à travers l'improvisation tout entière. Sur cette base fragile il élevait les plus nobles mélodies, les harmonies les plus profondes. D'une phrase insignifiante il tirait une œuvre prodigieuse de richesse et d'ampleur. Le vieux Pleyel, dans un noble enthousiasme, baisa les mains du jeune virtuose, et Beethoven éclata en rires bruyants et sonores, comme il avait coutume de faire après ces épanchements de son génie. »

L'exécution et l'improvisation n'étaient pourtant que les jeux de Beethoven. Il n'avait pleine conscience de sa puissance et de sa valeur que dans ses travaux de compositeur; mais il voulut étudier trois ans encore avant de se donner au public. Quoiqu'il eût fait des études de contre-point sérieuses dans la chapelle de l'Électeur de Cologne, il prit des leçons, à Vienne, de Schenk, de Salieri, d'Albrechtsberger et d'autres praticiens de l'instrumentation, parce que les effets des instruments de cuivre ne lui étaient pas encore très-familiers. Il savait tout de son art, sauf quelques secrets d'orchestration auxquels il ne tarda point à s'initier profondément. En 1795, Beethoven était incontestablement le premier compositeur de l'Europe. Il donna en cinq années, outre un grand nombre de sonates, — des concertos, des quatuors, des trios, son fameux septuor, les deux chants célèbres : *Ah perfido!* et *Adélaïde;* enfin, la première symphonie. Plus heureux que Schumann et le pauvre Schubert, les éditeurs venaient au-devant de lui, les souscripteurs s'offraient d'eux-mêmes. Les plus grands seigneurs de Vienne s'honoraient de compter parmi ces derniers, et le prince Lichnowsky lui donnait, avec tous les égards de l'amitié, l'hospitalité de sa maison. Le comte Carl, frère de Lichnowsky, le prince Lobkowitz, Zmeskall et beaucoup d'autres étaient de ses amis; il vivait, pour le corps, dans le luxe et l'insouciance; pour le cœur, dans le commerce délicat des hommes les plus généreux et les plus cultivés; pour l'esprit, dans l'abondance des dons choisis de Dieu. Il avait cette jouissance suprême de pouvoir s'exprimer à lui-même les grands sentiments qui étaient en lui. Il se sentait riche, fort et puissant en écrivant des œuvres immortelles! Il avait de plus l'admiration du public, qui commençait à l'adorer comme il avait adoré Haydn et Mozart! Et pourtant Beethoven était déjà le plus malheureux des hommes. En attendant l'infirmité cruelle qui mit le comble à la désolation de son âme, il ne voyait partout que sujets de tristesse, d'irritation, de soupçons et de colère. La noble hospitalité de la maison Lichnowsky lui paraissait insupportable, et bientôt il la quitta pour une très-modeste retraite. Il voyait des ennemis dans tous les artistes de Vienne, comme il avait cru voir un envieux misérable dans le généreux Haydn. Il mettait à l'épreuve la patience de ses meilleurs amis par ses injustices et commençait à se faire, sous le rapport du caractère, la très-mauvaise réputation qu'il a laissée dans le monde des arts. Mais quand, après avoir longtemps tardé à se rendre compte des aberrations de son sens auditif, il commença, vers l'année 1800, à comprendre qu'il devenait sourd : « Jugez, écrivait Stephen Van Breuning, quelle indicible impression la perte de l'ouïe a dû produire sur Beethoven; songez à ce que peut faire un tempérament aussi irritable d'un pareil sujet de douleur! Plus que jamais le voilà devenu l'ennemi de ses amis; l'irrésolution et la défiance se montrent dans ses manières. Il se croit cent fois plus malheureux qu'il ne l'est, et le laisser-aller de l'intimité est maintenant impossible. Il prend tout en mauvaise part, et les relations avec lui sont un véritable labeur (1). » — « Oui, écrit Beethoven lui-même, je puis dire que ma vie est misérable! Depuis trois ans, j'entends des bruits étranges dans mon oreille. J'évite la société des hommes, parce que je comprends qu'un homme de ma profession ne peut dire aux gens : « Je » suis sourd. » Pour moi, c'est là un avenir épouvantable..... Combien de fois j'ai maudit l'existence! Plutarque m'a enseigné la résignation. Je tâcherai de vaincre le sort, mais il y aura des moments dans ma vie où je serai le plus infortuné des êtres. Je vous supplie de ne parler de mon malheur à personne, non, pas même à Lorchen (2 ..... La résignation! quel triste refuge! Et c'est le seul qui me soit laissé! »

Et ailleurs :

« Hélas! puis-je avouer tout haut que j'ai perdu le sens le plus indispensable à un homme de mon état, le sens jadis le plus exquis de mon être, celui que j'ai possédé à une plus haute puissance qu'aucun de mes frères dans l'art! Une chose semblable me conduit au désespoir et souvent le suicide s'est offert à mes yeux! L'art, l'art seul m'a retenu! Ah! je n'avais pas le droit de quitter ce monde avant d'avoir porté les fruits dont le germe était en moi! Oui, me voilà forcé de devenir un philosophe à l'âge de vingt-huit ans!.... Mon Dieu! tu vois mon cœur; tu sais que l'amour de l'humanité, que les sentiments de bienveillance le remplissent! Oh! vous qui quelque jour lirez ceci, songez que vous m'avez fait injustice, et puisse le malheureux trouver une consolation dans mon exemple! Il verra qu'un malheureux comme lui a fait tout ce qui était en son pouvoir pour vaincre les ob-

(1) W. Thayer, vol. II, p. 260.
(2) Eleonore Van Breuning.

stacles de la nature et prendre rang parmi les hommes utiles et les artistes devoués à l'art (1). »

Ce dernier passage se trouve dans cet intéressant document qu'on connaît généralement comme le testament de Beethoven, et qui porte la date de 1802. Si l'on devait juger les hommes par ce qu'ils disent, plus que par ce qu'ils font, on absoudrait aisément Beethoven de ses défauts de caractère. Mais malheureusement cette bienveillance dont il se vante ne s'exerça point envers l'infortuné Schubert, qui luttait près de lui contre la pauvreté et qu'il eut pu d'un mot conduire à la fortune et au succès. Son humeur s'aigrissant avec l'âge, il en vint à faire de cruelles injures à son fidèle disciple, Riès, refusant de jouer devant lui et prétendant qu'il lui volait ses ouvrages. Weber, Cherubini, Wolff, Clementi, Hummel, l'inoffensif Rossini lui-même, eurent tous à se plaindre de ses mauvais procédés. Jamais homme ne fut l'objet de plus d'indulgence de la part de ses amis, et n'en eut moins envers les autres.

Le secret de la longanimité dont on usait à son égard est dans le sentiment qu'on avait de sa souffrance, autant que dans le charme de ses retours de tendresse et de raison. Il avait des angoisses et des moments de cœur qui lui faisaient tout pardonner : « Je reconnais, écrivait-il, que je ne mérite pas votre amitié... Je viens me jeter dans vos bras et vous supplier de me rendre l'ami que j'ai perdu. Je sais que j'ai brisé votre cœur; mais j'en ai été assez puni par le mal que je me suis fait à moi-même. J'ai souffert plus que vous (2). »

Ces contradictions continuelles venaient de la spontanéité de Beethoven, spontanéité qui n'était pas son moindre charme. Il avait la simplicité d'un enfant. Tout ce qu'il sentait prenait forme instantanément, et c'était cette faculté même ou, pour mieux dire, cette disposition irrésistible qui faisait l'artiste en lui. Les défauts de Beethoven étaient le cachet et le signe de sa supériorité; mais, comme une semblable manière d'être n'est point généralement comprise des hommes qui vivent de convention sociale et de réserve, les amis intimes de l'artiste, ceux qui avaient su deviner la bonté de son âme, étaient seuls à l'excuser. Le public le tenait pour un misanthrope sans entrailles, et Beethoven en ressentait douloureusement l'injuste accusation.

Ses défauts, disons-nous, étaient la conséquence de sa spontanéité, et sa spontanéité était la source vive de cette puissance prodigieuse d'expression qui est pour l'art à la fois but et moyen. « La force tempêtueuse » dont parle le disciple Riès ne se faisait jour dans ses improvisations que parce qu'elle soufflait sans cesse en son âme. Tous ses sentiments et toutes ses actions en étaient animés. Tantôt il jetait les plats à la tête d'un garçon de restaurant qui lui demandait un pourboire ; tantôt il prodiguait l'argent à celui qui ne demandait rien; tantôt il se mettait aux genoux de ses amis ; tantôt il se livrait non-seulement à des injures, mais à des voies de fait vis-à-vis d'eux. Comme toutes ses émotions étaient des souffles de tempête, elles avaient peu de durée, et c'est pourquoi, même dans l'ordre de l'amour, on ne lui connut point de sentiment très-constant. Je me trompe : il en eut un vers la fin de sa vie non pour une femme, mais pour un enfant dont il voulut être le père. Nous raconterons tout à l'heure cette dernière et la plus cruelle de ses déceptions.

Le docteur Ludwigh Nohl, dans sa *Vie de Beethoven*, veut établir que le grand artiste ressentit pour la comtesse Giulietta Guicchardi, celle à qui est dédiée la sonate du *Clair de Lune*, une passion durable. Mais Beethoven lui-même assurait qu'il n'avait jamais aimé la même femme pendant plus de six mois. Il n'est point malaisé de le croire, étant donnée l'extraordinaire impressionnabilité de sa nature. Ce n'était point un homme qui prît et même voulût prendre des engagements avec lui-même, et, d'un autre côté, son sens de l'idéal était trop grand et trop élevé pour pouvoir être satisfait. Il était nécessairement ami de la société des femmes, et les plus distinguées attiraient de suite ses hommages. Autant de princesses, de comtesses, de femmes gracieuses, spirituelles, admirées, paraissaient à ses yeux, autant de flammes s'allumaient dans son cœur. Ce n'était point de vaines parades que les expressions passionnées d'amour qu'il adressait à chacune d'elles, ni que ses lettres à Éléonore Van Breuning, à Giulietta Guicchardi, à Bettina von Arnim, qui nous ont été conservées. Il a certainement senti ce qu'il a dit ; mais on peut affirmer, sans avoir besoin des faits, qu'il courut toute sa vie après l'ombre de son propre amour. Il désirait le mariage, mais le voulait toujours dans des conditions impossibles et semblait n'y poursuivre qu'un sujet de désespoir. On raconte qu'après le refus de Giulietta Guicchardi il courut cacher sa douleur chez la comtesse Erdödy, son amie, qui habitait la campagne. Tout à coup il disparut, et la comtesse supposa qu'il était retourné à Vienne, mais au bout de deux jours on le trouva presque évanoui dans un coin retiré du parc, exténué par le froid et la faim. C'est ainsi qu'il prenait toutes choses ; trois mois après, il était consolé.

On peut juger de ce que pensait le public de cette mobilité de caractère. L'homme parfaitement sincère est presque toujours un homme changeant; mais comme il n'est rien de plus contraire à ses obligations dans l'état de société, il n'est rien non plus pourquoi on le dédaigne et on l'accuse davantage. Aussi la malveillance et la calomnie se sont-elles donné libre carrière au sujet de Beethoven. Nul n'a rendu justice à cette sincérité d'enfant dont ceux qui le connaissaient bien pouvaient seuls apprécier la candeur et le charme. On s'est attaché à montrer des bizarreries dans lesquelles on a cru voir les difformités du géant. On a complaisamment raconté qu'il était en querelle avec tous ses propriétaires, qu'il changeait de demeure tous les six mois, qu'il payait quelquefois quatre loyers dans le même temps, que ses voisins trouvaient son voisinage insupportable. Un jour, des torrents d'eau coulaient de son étage dans l'étage inférieur : c'était Beethoven qui s'inondait lui-même pour calmer les transports de son imagination ; un autre jour, les plâtres des plafonds se brisaient sous la violence des coups par lesquels l'homme sourd et le fou inspiré battait la mesure aux harmonies qui se construisaient d'elles-mêmes dans son cerveau. Le prince Lobkowitz s'étant permis de lui donner un avis sur quelques retranchements à faire dans l'opéra de *Fidelio*, il ne put s'empêcher, en passant devant sa porte, de se précipiter dans le vestibule et de crier : Lobkowitz ! Lobkowitz, imbécile ! On le voyait souvent marcher nu-tête par la pluie et la neige aux environs de Vienne, ses grands yeux noirs hagards comme un fou véritable. Riche s'il eût su gouverner ses affaires, il était

(1) *Lettres de Beethoven*, traduites par lady Wallace, vol. I, p. 23 et 49.

(2) Thayer, vol. II, p. 260.

toujours pauvre, mal logé, mal vêtu, et les ducats et les tabatières d'or fondaient comme sucre entre ses mains. Tout cela, aux yeux du vulgaire, passait et passe encore pour des misères chez le grand homme, et l'on ne prend point garde que l'on n'aurait ni l'*Appassionata*, ni l'*Héroïque*, ni le *Mont des Olives*, si Beethoven n'eût point fermé les portes de son âme qui ouvraient sur la terre, pour vivre avec lui-même, dans l'égoïsme sublime du génie.

A partir de l'année 1805, le maître, devant qui tout s'était d'abord incliné, commença les épreuves réservées à tout créateur de méthodes nouvelles. Ses premières œuvres, celles qu'il nomma plus tard les essais imparfaits de sa jeunesse, avaient encore conservé quelque chose de la manière d'Haydn et de Mozart : aussi avaient-elles été vite comprises et goûtées ; mais quand Beethoven entra dans la maturité de son talent, quand il donna des œuvres comme *Fidelio* et comme les autres que nous venons de nommer, les faiseurs de critiques se mirent à trouver à redire. Le vieux maître Albrechtsberger leur prêtait l'autorité de sa science : « Il a pris de mes leçons, disait-il; mais je ne l'avoue pas pour mon élève, et je déclare qu'il ne fera jamais quelque chose de correct et de bien écrit. » Tous les vieux professeurs étaient de cet avis. Les revues musicales écrivaient sottises sur sottises : « La manière de Beethoven est l'art d'être obscur, » disait l'une ; « l'*Héroïque* est d'une longueur insupportable », disait l'autre, « et qu'est-ce que ces explosions de bruits confus et ces pensées sauvages entassées à plaisir ? » Beethoven, il faut le remarquer comme un signe de son véritable caractère, ne se montra nullement irrité de ces inintelligentes critiques. « Cela les amuse, disait-il, d'écrire ces choses-là; laissez-les faire. » Ce n'était donc point par une susceptibilité puérile qu'il s'indignait contre la contradiction quand il la rencontrait chez ses amis ; il y avait donc quelque noble motif à ces colères que l'on taxait de ridicules. Rempli au fond, malgré ses fréquentes défiances, d'estime pour ceux de ses amis qui méritaient ce nom, il ne pouvait se consoler de les trouver en désaccord avec son propre sentiment; il y avait là pour lui comme une déception du cœur. Indifférent pour le vulgaire, il avait à l'égard de quelques-uns des exigences égales aux espérances de sympathie, d'intelligence mutuelle qu'il avait mises en eux, et quand il criait à tue-tête : Lobkowitz, imbécile ! il eût souri sans doute à l'inconnu qui l'aurait imbécilement critiqué.

Le type moral de Beethoven se rencontre atténué chez beaucoup de ses confrères ; c'est là le caractère de l'artiste par excellence, mais on ne le trouve peut-être poussé à cet excès et aussi rempli de contrastes que chez Jean-Jacques Rousseau. Le musicien avait pourtant plus de simplicité, plus de candeur et, partant, plus de charme; c'est pourquoi il eut plus de constants amis. Ce n'est point Beethoven qui eût imaginé d'écrire les *Confessions* et d'étaler délibérement au public les secrets de son âme. Sa confession, il la faisait sans cesse et toujours, sans y songer et sans le vouloir, par la sincérité de toutes ses manifestations. Il la faisait surtout dans ses *Harmonies*, qui contiennent en magnifique langage toute l'histoire de sa grande âme. Comme tous les vrais artistes, il se racontait lui-même, mais plutôt à lui-même qu'aux autres.

Il est inutile de dire d'une organisation pareille qu'elle était frêle et maladive. Comme Jean-Jacques, Beethoven a souffert sans cesse et toujours ; mais rien ne pouvait vaincre son courage, et le travail était pour lui l'accomplissement d'un devoir supérieur. Il se croyait une mission parmi les hommes, celle d'élargir une des grandes avenues de leur âme. De 1806 à 1814, il a produit six grandes symphonies, la musique d'*Egmont*, les *Ruines d'Athènes*, trois concertos, une foule de quatuors et de morceaux de moindre importance. Son œuvre, pour être moins volumineuse que celle de Hændel, n'est pas moins considérable, si l'on a égard à l'abondance de la matière, à la richesse de la composition. Hændel écrivait pour son siècle; Beethoven écrivait à la fois pour son siècle et pour l'avenir.

C'est à cette époque (1814) que se place l'événement le plus considérable de son existence domestique. Son frère Carl vint à mourir. Il avait épousé une femme dont l'inconduite notoire faisait obstacle à ce qu'elle pût avoir la tutelle de leur enfant. C'est à Ludwig que Carl eut l'idée de léguer cette charge, à ce pauvre Ludwig qui, au lieu d'être tuteur, eût dû avoir un tuteur lui-même. Il prit ce devoir nouveau comme il prenait tout dans la vie. L'enfant, âgé de neuf ans et déjà plein des défauts de sa mère, devint à la fois son idole et son tyran. « Je ne connais rien de plus sacré que le devoir des pères envers les enfants, écrivait-il, et je suis aujourd'hui le père de mon neveu. » Tout fut subordonné dès lors à l'intérêt du jeune garçon. Beethoven abandonna complétement le monde et souvent même négligea le travail. Son pupille l'arrachait à son pupitre aux heures jadis sacrées de l'inspiration pour le forcer de prendre part à ses jeux. Dans cette œuvre de l'éducation qui est avant tout une œuvre de prudence et de mesure, on peut juger si Beethoven fut prudent et mesuré. Aussi nul ne peut dire ce qu'il se prépara de souffrances secrètes par le développement qu'il fit prendre à l'égoïsme de l'enfant. Outre ses peines de cœur, il eut encore pendant cette tutelle l'ennui de trois procès à soutenir contre la mère, et, quoiqu'il y portât une fermeté plus grande qu'il n'en mettait d'ordinaire dans les affaires, le métier de plaideur excédait ses forces. La pauvreté, accrue de ces charges nouvelles, se mettait de la partie. Une pension d'environ 10 000 livres que lui faisaient les princes de Lichnowsky, Lobkowitz et plusieurs autres, vint à manquer par suite de la guerre. L'attachement à son neveu et la persuasion qu'il lui était nécessaire l'empêchaient de faire les voyages dans lesquels il eût pu ramasser l'or à la pelle. D'ailleurs sa santé devenait déplorable; enfin, bien souvent le grand maître que le monde admirait n'eut pas d'autres mets sur sa table qu'un verre de bière et un morceau de pain. Il continuait pourtant d'écrire encore. La *Seconde messe* et la neuvième symphonie, ses chefs-d'œuvre, appartiennent à cette époque de trouble et de misère. Mais, chose touchante et digne de remarque, l'amour de père que Beethoven portait à son pupille opéra en lui un miracle : le prodigue devint avare, et sur sa pauvreté il trouva le moyen de faire encore des épargnes. Quand il mourut, on découvrit chez lui une petite somme auprès de laquelle il avait volontairement souffert les plus dures privations, parce qu'il voulait, d'une volonté inébranlable, la conserver pour son neveu.

La mort pour Beethoven fut aussi douloureuse que la vie. Il finit au milieu d'une affliction inénarrable et dans une longue agonie. Ce fut encore l'ingrat pupille qui déchira son cœur à ses derniers moments. Nous trouvons dans Mühlbrecht le tragique récit de la mort de Beethoven. Son neveu venait, pour sa paresse et pour son inconduite, d'être chassé de l'Université. Dans son désespoir, il s'était tiré un coup de pistolet; mais la blessure ne se trouva point mortelle, et,

quand il fut guéri, Beethoven, qui avait quitté Vienne pour aller à son secours, revint dans une voiture ouverte, faute de pouvoir se procurer une voiture fermée. Malade et déjà presque hydropique, une fluxion de poitrine vint compliquer gravement son état. On chargea son neveu d'aller chercher un docteur; mais le malheureux s'attarda autour d'une table de billard, puis oublia tout à fait la commission. Le lendemain il était trop tard, et Beethoven entrait décidément dans la dernière phase de sa vie. Ses amis l'engagèrent à recevoir les sacrements. Il le fit et dit ensuite : *Plaudite, amici, comœdia finita est*. Cependant aucun d'eux ne fut si peu intelligent que de prendre ces mots pour une indécente ironie. La haute sincérité de Beethoven garantissait le sens réel et direct de ses actions; mais il voyait clairement la mort et prenait congé de la vie dans un formidable sourire. Son agonie fut épouvantable. Au dernier moment il dit encore : *Entendez-vous la cloche? la scène va changer!* Était-ce du délire? était-ce le dernier éclair de cette *humour* puissante qui avait fait jadis de sa conversation le véritable *libretto* de ses œuvres? Il mourut le 27 mars 1827, à six heures du soir, au milieu d'une tempête d'hiver qui semblait être la sympathie de la nature (1).

Bien que le récit de M. Thayer soit intolérablement long et surtout intolérablement lourd pour des lecteurs français, les vrais amis de Beethoven et de son œuvre pourront trouver à y puiser largement; mais c'est surtout par ses lettres qu'on apprend à le connaître. La collection complète en a été publiée en Allemagne et traduite en anglais par lady Wallace. C'est là qu'on voit vivre et palpiter le cœur de l'homme. Dans toutes les productions, même familières, de cette époque, il faut être indulgent pour le ton d'emphase et les formes classiques hors de leur place mises à la mode par la révolution française. Mais Beethoven est plus exempt de ces défauts qu'aucun autre. Il n'avait point le don littéraire. Sa langue à lui était la musique, et il parlait mal toutes les autres. Mais pour qui voit le fond des choses, le grand artiste est dans ses lettres non moins entier que dans ses symphonies. Elles sont semées, sous des formes vulgaires, d'éclairs de passion profonde, de *crescendos* de colère, de *scherzos* d'hilarité. Beethoven, nous l'avons dit déjà, était un perpétuel orage. Son rire retentissant éclate comme un bruit de tonnerre, les larmes succèdent au rire, et la sérénité revient comme dans le ciel après la pluie. L'expression radieuse de son visage lorsqu'il souriait a été peinte avec amour par ses biographes. C'était le délicieux sourire d'un enfant consolé. Il fallait bien qu'il y eût chez Beethoven une séduction accompagnée de noblesse pour que de grandes dames, des princesses, des hommes du premier rang, et même de plus augustes personnages, le traitassent comme un égal et parfois comme un supérieur. Il fallait bien, quelle que fût la reconnaissance que l'on pouvait avoir envers l'auteur de tant de nobles jouissances, qu'on lui accordât un mérite d'un autre genre, une valeur plus personnelle. Oui, le vrai caractère de l'éminence était écrit sur son front, et ce « grand Mogol » n'était si riche par le génie que parce qu'il était plus riche encore par le cœur.

Ses opinions étaient hautement républicaines. Comme Schiller, il avait applaudi la révolution française. L'établissement de l'empire et les guerres napoléoniennes l'avaient rempli de colère comme libéral et comme Allemand. Son manque d'égards envers les grands et de respect pour la naissance (on connaît l'histoire racontée par Bettina von Arnim de son refus de saluer la famille impériale d'Autriche) n'était peut-être pas pur d'orgueil; mais il est certain que cet orgueil, exempt de bassesse, ne s'exerça jamais envers de plus faibles que lui. Tous les hommes étaient à ses yeux des égaux, et il le faisait voir largement dans ses manières, traitant le plus petit comme le plus puissant. Ses opinions religieuses participaient du rationalisme et du spiritualisme, comme il était naturel chez un homme qui était à la fois de son siècle et du siècle suivant. Il n'avait point la divine piété de Haydn et de Mozart; mais Mühlbrecht rapporte qu'il avait écrit de sa main et placé encadrées au-dessus de sa table ces deux sentences qu'il répétait souvent : *Je suis celui qui suis, qui a été, qui est et qui sera; nul mortel n'a levé le voile qui me couvre..... Il existe par lui-même et toutes choses lui doivent l'être.* Quoique cette confession de foi soit un peu sommaire, on ne saurait, après cela, donner l'auteur pour un athée. Beethoven n'aimait point les formes extérieures du culte; mais il est impossible d'admettre qu'un artiste de cet ordre, qu'un amant passionné comme lui de la nature, enfin que l'homme qui a écrit la *Seconde messe* fût insensible à l'idée de Dieu.

Malgré les suffrages qu'il recueillit pendant sa vie, ce n'est que depuis peu d'années que Beethoven a la fortune d'être tout à fait compris. Mozart avait, dans un éclair prophétique, prédit l'avénement d'une nouvelle forme de l'art; mais il n'était plus là pour saluer le Messie qu'il avait annoncé quand Beethoven fut parvenu à la maturité de sa pensée. C'eût été, sans doute, une grande joie pour le Raphaël de la musique que de voir la science de l'orchestration conduite à ce degré de puissance. On a souvent comparé Beethoven à Michel-Ange; on pourrait le comparer également à Gœthe. Il y avait dans l'un et dans l'autre le regard et le vol de l'aigle, le sentiment du présent, le pressentiment de l'avenir. Les temps et les lieux leur permirent de se connaître, et Beethoven regardait *Faust* comme le premier sujet qui pût inspirer un musicien. Cependant les relations des deux grands hommes n'allèrent jamais jusqu'à l'amitié. L'orgueil chez tous les deux était le même, mais la simplicité ne l'était pas.

Miser et pauper sum. Encore un jour de douleur! Inter lacrymas et luctum : telles sont les pensées que l'on trouve dans son journal et les épigraphes de ses ouvrages. Ce journal de Beethoven, véritable sténographie de sa vie, se trouve avec la collection de ses lettres. On y voit des misères, comme, par exemple, des plaintes contre sa cuisinière mêlées à des larmes de poëte sur les plus nobles sujets; mais partout on y sent l'homme droit et sincère qui travaille et qui souffre, l'homme courageux qui se tient parole à lui-même en supportant l'infirmité pour servir ses semblables par le perfectionnement de son art; l'homme sensible, qui n'éclate en colères contre les autres que parce qu'ils ne sont pas tout ce qu'il voudrait qu'ils fussent. Enfin, dans la dernière période de sa vie, on y voit l'homme dévoué jusqu'au complet sacrifice et à la mort. Les bizarreries de Beethoven et son irritable caractère l'ont fait souvent juger fou et mauvais; mais n'eût-on point les preuves du contraire, il serait sage de penser *a priori* qu'un pareil homme ne peut guère être méchant. Il n'est pas sans exemple que les misères de l'âme aient été alliées aux splendeurs du génie; mais on peut être sûr que

(1) Mühlbrecht, page 61.

l'on n'a pas connu tous les côtés des caractères chez lesquels de tels contrastes se montraient. Dans tous les cas, ce fleuve de larmes n'est pas sorti d'un cœur sans chaleur et sans générosité : Beethoven était homme dans toute la force du mot, et voilà pourquoi il a vécu et il est mort *inter lacrymas et luctum*.

LÉO QUESNEL.

NÉCROLOGIE

Le docteur Livingstone

Les temps sont durs pour la science en général et pour la science géographique en particulier. C'est presque coup sur coup que nous venons d'apprendre la mort d'Agassiz, de Francis Garnier, de Livingstone. Celui-ci a déployé pendant soixante ans des vertus que n'auraient point désavouées les héros antiques ; il a su y ajouter les deux plus grandes vertus modernes : la science active et la charité (1).

Livingstone est né en 1816, d'une famille noble de higlanders écossais qui, après avoir perdu avec sa fortune ses traditions de gentilhommerie, était venue se fixer dans le comté de Lancastre, à East-Kilbride, dans la personne du maître d'école Neil Livingstone. La devise de la famille était : « Sois honnête. » « Le vieux Neil s'y conforma avec tant de scrupule, qu'il en resta incurablement pauvre. » Cette boutade est de David Livingstone lui-même, qui ne pensait guère, au moment où il l'écrivait, doter sa famille d'un de ces grands hommes dont le nom reste immortel. A sept ans, le jeune David avait reçu de son père tout ce qu'il pouvait en espérer : le goût et les éléments de l'instruction, l'amour du bien, l'ambition d'être utile. Il s'estima fort heureux de débarrasser sa famille de la légère charge que lui imposait sa petite personne et de trouver un modeste gain comme apprenti dans les manufactures de Glascow. Il dévorait les livres et nous raconte qu'il avait trouvé moyen d'étudier fructueusement en faisant son métier de tisserand. Un volume était ouvert à sa portée et, de temps à autre, il jetait les yeux sur une phrase qu'il s'assimilait en faisant agir sa machine. Quand il fut en état de gagner suffisamment, il s'arrangea de manière à consacrer deux ou trois mois de l'année à des études théologiques. Ce travail, accompagné de celui qu'il avait déjà consacré à la lecture des voyages, avait décidé de sa vocation : il voulait se faire missionnaire dans les contrées lointaines. Nulle vocation n'a été plus soutenue pendant une longue existence, car, aux dernières heures de sa vie, le missionnaire l'emportait encore sur le géographe. C'est là un trait capital et des plus ignorés chez nous de ce grand caractère.

Avant de s'engager toutefois dans la carrière qu'il devait illustrer, Livingstone reconnut qu'il lui fallait acquérir une somme satisfaisante de connaissances positives ; il étudia toutes les sciences qui se rattachent à la géographie et, après avoir obtenu la licence en médecine et en chirurgie, il se fit recevoir en 1838 de la Société des missionnaires de Londres. En 1839, il partit pour la colonie anglaise du Cap, où il fit connaissance du révérend Robert Moffat, dont il ne tarda pas à épouser la fille.

(1) Voy. dans la *Revue des Cours littéraires* (quatrième année, p. 469), une conférence de feu Jules Duval sur *Livingstone*.

Quelques expéditions autour de la ville du Cap suscitèrent en lui l'idée simple et féconde de reconnaître l'Afrique australe en pénétrant peu à peu dans l'ouverture de l'angle que décrit cette partie du monde entre l'océan Atlantique et l'océan Indien. On sait que les Hollandais ou plutôt les Boërs, dépossédés par la cession du Cap à l'Angleterre, avaient voulu conserver leur indépendance et avaient fondé une nouvelle colonie au nord de la première, sous le nom de république du Transvaal. Ce fut là que Livingstone dirigea sa première grande exploration, plutôt comme missionnaire que comme géographe. Pendant neuf ans il sillonna cette contrée montagneuse, faisant avec sa patience et sa ténacité habituelles l'apprentissage du difficile métier d'explorateur. Il s'exerça à pratiquer toutes les opérations nécessaires aux voyageurs qui s'aventurent dans des contrées inconnues, et il partit tout à coup, en 1849, pour faire une pointe hardie vers le centre de l'Afrique.

C'était une expédition périlleuse et incertaine ; néanmoins sa jeune femme voulut l'y accompagner et partagea en effet toutes ses fatigues et tous ses dangers. Laissant le Transvaal à l'est, Livingstone s'engagea le long des montagnes qui forment le bassin de cette colonie et s'égara parfois dans les plaines désertes des hauts plateaux de l'ouest. A partir de Schoschong, il entra dans le pays inconnu des Sekomos et trouva sa route barrée par un canal qui déverse les eaux du lac marécageux de Tchuantsa dans un fleuve considérable, le Souga, qui va, à une trentaine de milles de là, former le lac N'Gami. Le N'Gami fut le premier des lacs découverts par l'illustre explorateur (1er août 1849).

Dans cette deuxième exploration, Livingstone s'était élevé de trois degrés de latitude vers l'équateur. Dans la troisième, plus longue, qu'il entreprit de 1851 à 1853, il s'avança du 19e au 14e degré, et eut la bonne fortune de reconnaître le principal affluent du Zambèze depuis son confluent jusqu'à celui du Liba, dans le grand royaume nègre de Sékélétou. Cette fois, il ne revint sur ses pas que jusqu'à Linyanti, capitale du roi Sékélétou, et repartit bientôt vers le nord. Il parvint rapidement, le 31 mai 1854, en inclinant vers l'ouest jusqu'au port de Loanda, sur la côte occidentale d'Afrique. Une entreprise aussi hardie aurait suffi à la gloire d'un explorateur : elle ne fut pourtant que le prélude d'une entreprise plus hardie encore, qui consistait à traverser l'Afrique de part en part entre les 20e et 10e degrés de latitude australe.

Le 20 septembre 1854, il reprit la route qui l'avait conduit au bord de la mer et s'enfonça dans l'intérieur de l'Afrique, faisant sur son chemin de nombreux crochets pour reconnaître la direction des cours d'eau les plus importants.

Il revint dans le royaume de Sékélétou et suivit à peu près en droite ligne la direction de l'est ou plutôt le cours du Zambèze, voyageant souvent à des distances considérables du fleuve. Le 23 mai 1856, il arrivait à Quilimane, port situé au nord de l'embouchure du Zambèze, à peu près à même distance que Sofala l'est au sud. Le coup de théâtre de son apparition à Loanda, après être parti du Cap où on le croyait perdu, fut oublié lors de son apparition à Quilimane. L'intrépide explorateur avait fait en cinq ans ce que les voyageurs de tous pays n'avaient pu faire en cent. Ce fut après ce double tour de force qu'il revint dans son pays natal. Il pouvait y jouir de la réputation qu'il avait conquise ; mais les désirs qu'il entendait manifester de toutes parts de voir sonder les mystères de la zone torride africaine le décidèrent à repren-

dre son aventureuse existence. C'est à partir de ce moment qu'il fit ses plus grandes découvertes.

Vers la fin de 1858, il mettait de nouveau le pied sur le sol africain à l'embouchure du Zambèze, remontait son principal affluent de l'est, le Chir, et, le 18 avril 1859, découvrait le lac Chiroua, sis à deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans ce pays montagneux, où il tourna longtemps sur place en cherchant à se rendre compte du système hydrographique et où tout autre voyageur aurait quitté la partie, il finit par arriver à la première de ses grandes découvertes : celle du lac Nyassa, qu'il traversa dans toute sa longueur et dont il explora le littoral occidental. Il repartit de là pour s'enfoncer de nouveau dans le centre de l'Afrique et reconnaître la partie du cours moyen du Zambèze, qu'il n'avait pu explorer dans son précédent voyage. Cette lacune avait permis aux géographes anglais de soulever des doutes au sujet du cours qu'il avait assigné à ce grand fleuve. Après cette grande expédition, il reparut encore une fois aux embouchures du Zambèze en 1861. Ses explorations le ramenèrent au lac Nyassa, dont il fit une nouvelle reconnaissance. Cette expédition pénible et monotone n'avait pas duré moins de cinq ans. Livingstone put jouir pendant quelque temps d'un repos bien mérité, de 1859 à 1861.

La découverte des grands lacs équatoriaux par Burton, Speke et Grant ralluma dans Livingstone la fièvre des explorations. Il partit cette fois avec la qualité de « consul de Sa Majesté » et se fit débarquer en mars 1866 à l'embouchure de la Rovouma. Il revit une fois encore son lac, le Nyassa, qu'il contourna par le sud. Son intention était de déterminer les limites du bassin de ce lac et celle du Zambèze. Abandonné par son escorte de nègres, il dut faire un séjour pénible au sud du Nyassa ; ce ne fut que vers la fin de 1867 qu'il put se dégager du bassin du Zambèze et entrer dans un autre système hydrographique, qu'il crut être celui du Nil. Sur les confins de ces deux bassins, il eut à traverser le bassin plus étroit du Tchambèze, que la plupart des géographes avaient identifié avec le Zambèze, quoiqu'il eût été plusieurs fois exploré par les Portugais Pereira, Lacerda, Monteiro et Gamitto. Après quelques journées de marche vers le nord, il atteignit le lac Liemba qui, selon les indigènes, communique avec le Tanganika. Livingstone, se sentant sur les confins des découvertes de Speke, se rejeta vers l'ouest. Il découvrit alors le lac Moero, à une journée de marche au nord du point où le major Monteiro avait passé en 1832.

L'étude du régime des eaux de ce lac lui fit connaître qu'il était alimenté par un cours d'eau considérable nommé par les indigènes Louapoula. Livingstone, en remontant ce fleuve, parvint à un autre grand lac auquel il servait de déversoir, le lac Bangouélo. Mais cette découverte n'eut lieu que l'année suivante (1868). Le voyageur crut pouvoir affirmer qu'il était en présence de la nappe d'eau formée par le Tchambèze.

Livingstone essaya en 1869 une nouvelle exploration au nord du lac Moéro. En 1870-71 il parvint à découvrir que le lac Moéro se déversait par un grand fleuve, le Loualaba, dans un autre lac qu'il appelait Lac sans nom. Ce fut au retour de ce voyage que M. Stanley le retrouva à Oudjidji, méditant de nouvelles entreprises, mais plus préoccupé encore des moyens propres à mettre un terme aux horreurs de la traite qu'à faire de nouvelles découvertes. Il repartit cependant dans l'hiver de 1872 pour faire la reconnaissance du régime des eaux du Bangouélo. Mais dans l'été de 1873, il se trouva engagé pendant huit jours dans des marais où périrent un grand nombre des hommes de son escorte. Il succomba lui-même, dit-on, aux suites d'une dysenterie qu'il avait contractée dans cette triste expédition. Les nègres à son service ont embaumé son corps et l'ont enfermé dans un cercueil rempli de sel pour le ramener à Zanzibar.

On a calomnié Livingstone de la façon la plus outrageuse lorsqu'on a dit de lui qu'il n'était qu'un voyageur ignorant, mais fort habile à exploiter l'attention publique. Livingstone avait douloureusement acquis les connaissances nécessaires aux voyageurs, et toutes ses explorations sont des explorations scientifiques. Sa ténacité, sa patience, l'invariable fermeté de ses résolutions, le retenaient souvent des mois entiers dans une contrée perdue, attendant l'heure propice pour pénétrer plus avant dans l'inconnu. De là sont venues les accusations dont il a été l'objet; mais pour tout géographe il restera le type des explorateurs.

Si l'on se borne à ne considérer que le résultat de ses explorations, Livingstone a accompli l'œuvre la plus considérable qu'il ait été donné à un voyageur de mener à une fin satisfaisante. Il l'a accomplie seul et le plus souvent sans escorte. Ce n'était pas qu'il jalousât quelque émule, mais il avait la ferme conviction, à laquelle tous les géographes sont ralliés aujourd'hui, qu'un voyageur isolé, patient et consciencieux, fera plus et mieux que deux ou trois voyageurs qui s'embarrassent les uns les autres des accidents individuels dont ils peuvent être victimes et auxquels tous les membres de l'expédition sont forcés de se soumettre. Quand on jette les yeux sur une carte de l'Afrique d'il y a vingt ans, on voit que la partie méridionale du continent africain était à peu près inexplorée depuis la latitude du lac Tchad jusqu'aux limites de la colonisation européenne du cap de Bonne-Espérance. Les côtes seules étaient connues, quoique d'une manière imparfaite. Livingstone a considérablement réduit cet immense espace de régions problématiques dans lequel l'Europe occidentale pourrait tenir à l'aise. Toute la partie méridionale de l'Afrique a été éclairée d'une vive lumière à partir de la ligne que l'on peut tirer de Zanzibar à l'embouchure du Zaïre. Les grandes lignes de l'hydrographie sont tracées, et l'on peut déjà asseoir des conjectures sérieuses sur le régime des eaux de l'Afrique équatoriale. Cet immense résultat, nous le devons à un pauvre missionnaire qui a lutté trente ans contre toutes les misères de la civilisation pour se mettre en état de lutter pendant trente autres années contre les misères de la barbarie.

David Livingstone avait obtenu, en 1857, la grande médaille d'or de la Société de géographie de Paris, et, depuis ce moment, son nom figurait sur la liste des membres correspondants de cette Société.

A cette notice biographique, un peu sèche en raison des faits nombreux et importants qui la remplissent, nous devons ajouter quelques considérations sur l'hydrographie de l'Afrique australe.

La grande région des lacs africains paraît devoir se répartir en trois grands systèmes hydrographiques : celui des lacs qui alimentent le Nil; celui du lac Nyassa, qui constitue un bassin très-circonscrit; enfin, celui des mers intérieures, dont les eaux se déversent vers l'océan Atlantique, soit par le Zaïre, soit par l'Ogowé.

A la première nouvelle de la découverte des lacs Moéro et Bangouélo par Livingstone, on crut que l'ensemble de ces

lacs se reliait au bassin du Nil. Une étude plus attentive démontra jusqu'à l'évidence que les grands cours d'eau auxquels ces mers intérieures donnaient naissance ne pouvaient avoir d'autre écoulement qu'à l'ouest. Ce bassin, qu'on peut appeler occidental, prendrait, avec le Tchambèze, son origine en un point fort peu éloigné du littoral oriental de l'Afrique, à la hauteur du cap Delgado. D'après les hypothèses les plus accréditées, si l'on voulait tracer l'écoulement principal des eaux de ce grand bassin depuis sa source jusqu'à son embouchure, il faudrait suivre d'abord le cours du Tchambézé depuis son origine jusqu'au moment où le fleuve s'étale dans l'immense réservoir du Bangouélo : ce cours devrait être tracé en ligne directe de l'est à l'ouest, au-dessus du 10e degré de latitude australe. Là, une chaîne de montagnes très-élevées, les monts Koné ou Konda, aurait arrêté le cours naturel du Tchambéze vers l'ouest, et formé le lac Bangouélo. Le trop-plein de ce lac se déverserait alors du sud au nord par le Louapoula, qu'arrêteraient les arêtes du bassin des lacs du Nil, en formant le Moéro. C'est ainsi que l'écoulement des eaux, chassé toujours vers le nord par les pentes orientales d'un haut plateau africain, inclinerait insensiblement vers l'ouest en formant d'autres lacs : le Camolondo et le lac Sans-nom. A partir de cette dernière nappe, la direction de l'écoulement inclinerait définitivement vers l'Atlantique et formerait un grand fleuve qui ne serait autre que le Zaïre.

Cette hypothèse a paru tellement vraisemblable, que l'Angleterre et l'Allemagne s'en sont émues et se disputent en ce moment l'honneur de la vérifier, en mettant sur pied des expéditions pour chacune desquelles on a pu réunir des centaines de mille francs. En admettant que ces expéditions réussissent, il est à croire que le bassin occidental ne sera encore qu'à moitié connu. Ce que nous avons appris depuis quelque temps au sujet du grand fleuve de notre colonie du Gabon, l'Ogowé, permet d'admettre l'hypothèse d'un second bassin occidental situé au nord de l'équateur, et auquel appartiendrait le lac Tchad. Ce lac, qui reçoit les eaux du Soudan, se déverse, par un canal très-considérable et très-long, le Chari, dans une mer intérieure, la plus grande peut-être de l'Afrique, mais dont on n'a jusqu'ici connaissance que par le récit de voyageurs indigènes, le Djoliba. Les nègres disent que l'Ogowé y aboutit quand on veut remonter son cours. Si nos explorateurs français du Gabon, MM. Marche et de Compiègne, qui sont actuellement en campagne le long du cours supérieur de l'Ogowé (1), arrivent à confirmer cette dernière hypothèse, ils auront plus fait pour l'honneur et la prospérité de la France, que l'Allemagne et l'Angleterre dans leur exploration du Zaïre n'auront fait pour leur gloire géographique. En terminant cet article, consacré à la mémoire du grand Livingstone, on ne sera pas surpris que notre pensée soit involontairement ramenée vers nos jeunes compatriotes. Nous ne pouvons nous empêcher, en songeant à la mort de Francis Garnier, que la Providence nous doit une compensation. Notre cœur se porte vers les contrées inconnues où sont actuellement engagés MM. de Compiègne et Marche, et nous nous surprenons involontairement à murmurer ce vœu : « Que le génie de la France leur soit en aide ! »

(1) Voyez notre n° du 17 janvier (*L'expédition française dans l'Afrique équatoriale*).

CAUSERIE POLITIQUE

Les impôts, la loi électorale, le septennat

Il ne faut désespérer de rien. Peut-être la majorité de l'Assemblée finira-t-elle par mettre d'accord M. le ministre des finances et la commission du budget, en les obligeant à se faire de mutuelles concessions. Le ministre, par exemple, pourrait se résigner à accepter un décime entier sur le sel, et la majorité à accorder un demi-décime sur la petite vitesse. Supposons la transaction conclue, et faisons le calcul des sommes que fera entrer dans les caisses du fisc le développement continu de notre système d'impôts sur les consommations : droits d'accise, de douanes, etc.

Selon les évaluations de la commission du budget, les droits sur les boissons donneront plus de 367 millions; les droits sur les sucres 172 millions; la taxe des sels 64 millions et demi; les droits de douanes sur les cafés 77 millions et demi; sur le cacao plus de 8 millions; sur le reste des denrées coloniales et autres produits atteints par le demi-décime, 12 millions et demi. Les tabacs procureront près de 288 millions; les poudres près de 13 millions; les allumettes, 16 millions; la chicorée, 5 millions; les huiles minérales, plus de 12 millions; les huiles végétales, plus de 6 millions; les savons, 7 millions; la bougie, 9 millions; le papier, près de 10 millions et demi. On espère que les droits de douanes sur les produits des pays contractants rapporteront un peu plus de 37 millions; la taxe sur le transport des voyageurs, etc., près de 68 millions. Le demi-décime sur la petite vitesse pourrait rapporter 25 millions, et les postes 110 millions. Total : 1 milliard 300 millions. C'est un joli denier, plus de la moitié du budget des recettes.

Quand on passe de la commission des Trente à la commission du budget, l'effet produit par le changement du point d'optique est curieux. On dirait que la commission des Trente se sent comme enveloppée, débordée, noyée par la multitude; elle ne voit partout qu'électeurs; la peur lui grossit leur cohue et la lui montre effroyable; elle a beau exclure, éliminer, retrancher, il lui semble qu'il en restera toujours trop. Au contraire, la commission du budget a l'air de n'apercevoir les contribuables que de loin, de très-loin, même; ce n'est pas elle qui aura jamais l'horreur du « nombre »; les Français l'intéressent surtout comme consommateurs, et elle paraît toujours craindre qu'il n'y en ait pas assez.

Ce point de vue a des inconvénients ; mais il a aussi des avantages. Les avocats de la cause démocratique paraissent prendre malaisément leur parti de la politique financière qui prévaut dans les conseils de la majorité. Leurs scrupules font honneur à leur esprit d'équité; seulement, ils devraient considérer ceci : sans doute la nécessité a moins de part que le choix dans le vote des lois fiscales auxquelles la majorité accorde son approbation ; sans doute l'accroissement progressif du vaste appareil de nos impôts de consommation peut être facilement critiqué : quelques-unes des conséquences qu'il produit sont, en bonne économie, très-regrettables ; toutefois, il y a des compensations qui ne sont pas à dédaigner. La prédilection de nos adversaires pour les systèmes de taxes qui sont proportionnelles aux besoins est manifeste : il y a dans ce fait une garantie; nous devrions y voir l'équivalent d'un aveu, d'une sorte de promesse tacite, après laquelle la majorité pourra difficilement céder à la tentation de mutiler

le suffrage universel. C'est une manière de mériter la puissance que de la payer. Or, domicilié ou non, sédentaire ou nomade, riche ou pauvre, chaque consommateur, en France, paye de plus en plus largement la rançon de sa part de souveraineté.

La majorité des Trente se propose de retrancher du corps politique trois ou quatre millions d'électeurs. Admettons, si l'on y tient absolument, que la majeure partie d'entre eux ne paye pas la contribution personnelle qui procure au trésor une recette d'environ quinze millions : ils n'en continueront pas moins de consommer et, par conséquent, de contribuer pour leur part à fournir les éléments de cette recette de treize cents millions que, vraisemblablement, la majorité de l'Assemblée demandera tout entière aux taxes de consommation ou à leurs analogues. Je suis curieux de savoir comment la majorité des Trente s'y prendra pour démontrer aux exclus qu'ils n'ont rien à voir dans la discussion des lois d'impôts, que le choix de tel ou tel mode de répartition des charges communes doit les laisser parfaitement indifférents, et pour leur expliquer clairement comment le principe de la « représentation des intérêts » exige qu'ils soient bannis de la république. Elle aura de la peine.

Ah! nos trente Lycurgues ne sont pas au bout de leurs tribulations. Assurément M. le ministre des finances ne leur veut pas de mal, mais il veut de l'argent; et malheureusement les expédients qu'il propose peuvent suggérer bien des réflexions inopportunes. Nos faiseurs de constitution ont d'ailleurs un autre sujet de grave souci, non pas nouveau, mais permanent, qui par intervalles leur procure l'émotion d'un état de malaise aigu. Pour qui travaillent-ils? et quel régime profitera du fruit de leurs veilles, de leurs méditations, de leurs inventions, de leurs investigations, de leurs discussions? A vrai dire, ils n'en savent rien. C'est là une question que la plupart d'entre eux voudraient pouvoir mettre en oubli, afin de rester ce qu'ils sont : les élus d'une majorité. Ils se hâtent donc le plus lentement qu'ils peuvent d'achever la préparation de leur loi électorale. Il leur paraît qu'il sera toujours assez tôt pour se diviser, c'est-à-dire pour aborder l'étude des lois constitutionnelles. Mais à quoi bon tant de prudence, si les bons exemples de la commission ne sont pas suivis, si la longue patience dont elle fait preuve n'est pas imitée, et si, dans une dizaine de jours, la majorité qui l'a instituée doit se dissoudre? Les amis du cabinet ont beau affecter la confiance, il faut bien qu'il y ait quelque redoutable apparence d'un danger pressant; sans quoi on ne verrait pas les ministres s'abriter derrière la personne du maréchal-président et lui laisser le soin d'interpréter lui-même en public le vote du 19 novembre.

Les républicains ont l'impertinence de prendre la république au sérieux, même depuis que l'Assemblée, par une loi, a conféré pour sept ans à M. le maréchal Mac-Mahon la plus haute des magistratures républicaines. Ils sont raillés de leur crédulité par les fidèles alliés du cabinet. Ils s'en étonnent. Les amis du ministère s'étonnent de leur étonnement et s'en fâchent. Sur quoi les députés de la gauche, curieux de connaître le mot de l'énigme, annoncent qu'ils interpelleront M. le ministre de l'intérieur afin de savoir ce qu'ils doivent penser de son opinion sur le caractère légal du septennat. De là les craintes de nombre « d'honnêtes gens, » dont l'ambition ne va point au delà de la certitude qu'on ne sortira pas de l'imbroglio. Certains amis du ministère, pour calmer ces appréhensions, se sont avisés d'un moyen singulier. A mots couverts, mais dont le sens n'a rien de mystérieux, ils avertissent charitablement les auteurs de l'interpellation que, dans leur propre intérêt, ils feraient sagement de tenir en bride leur curiosité; et par exemple, si MM. Challemel-Lacour et Gambetta persistent à vouloir être éclairés, ils ne seront pas surpris qu'il leur en coûte quelque chose : grâce aux facilités que procure l'état de siége, le journal la *République française* payera pour eux les frais de la consultation qu'ils demandent. On conviendra que c'est là un expédient imprévu et véritablement nouveau dans la procédure parlementaire; il est malhonnête, c'est vrai, mais il ne sera pas efficace. Ce n'est pas seulement l'extrême gauche, c'est la nation tout entière qui a besoin d'obtenir des ministres une définition claire, précise, catégorique du régime légal sous lequel nous vivons, et de savoir si cette définition est acceptée et consacrée par la majorité de l'Assemblée. La France veut connaître la vérité; il faudra bien qu'on se décide à la dire.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'Académie fait beaucoup parler d'elle depuis quelque temps; elle n'a pas cessé, cependant, d'être une honnête femme. Certains de ses amis, trop timorés, ce qu'il me semble, se sont alarmés en la voyant répondre aux avances de M. Dumas fils. Pourquoi cela? Les douairières les plus vertueuses n'ont-elles pas un certain faible pour les enfants prodigues? Elles savent que leur réputation est à l'abri de tout soupçon, et elles se font un point d'honneur de convertir ces charmants mauvais sujets. On a tant dit que, pour l'auteur du *Demi-Monde*, c'était un grand malheur de ne connaître pas le vrai monde, qu'il est assez naturel de l'y introduire une bonne fois pour lui en faire goûter les plaisirs calmes et respirer l'air plus salubre. Qui sait si son talent n'y trouvera pas une meilleure santé, une nouvelle jeunesse, sans secousses et sans orages?

Les deux autres choix que vient de faire l'Académie ont fait, non plus scandale, mais du moins quelque bruit. Les nouveaux élus ont pris le pas sur des compétiteurs également dignes de réunir les précieux suffrages. C'est, pour ceux-ci, simplement partie remise; la conscience de leur mérite ne leur laisse aucun doute à ce sujet, et ils se résignent facilement à attendre quelques mois. Mais quoi! nous avons toujours des amis plus ambitieux pour nous que nous-mêmes, qui tremblent quand nous nous inquiétons, s'indignent quand nous sommes simplement étonnés, et, quand nous poussons un soupir, éclatent en sanglots. C'est, en effet, cette douleur trop expansive qui a fait un certain bruit.

J'ai vu certains de ces affligés et de ces irrités. Est-il nécessaire de dire qu'ils se vengent de l'Académie par des épigrammes? Ils donnent à la triple élection des explications de fantaisie. J'ai entendu celle-ci, qui est, ma foi, plaisante. « C'est, disait-on, une élection de consolation. L'Académie a voulu consoler, par le choix de M. Alexandre Dumas fils, les manes d'Alexandre Dumas père qui avait eu à se plaindre d'elle; par le choix de M. Mezières, qui est messin, elle a consolé la Lorraine; par le choix de M. Caro, elle a consolé Dieu qu'avait gravement affligé le choix de M. Littré. » Ne

discutons pas cette boutade ironique et parlons sérieusement. J'ai eu plusieurs fois à entretenir mes lecteurs des ouvrages nouveaux de M. Alexandre Dumas fils, et je n'ai jamais été très-tendre pour lui. Son talent d'allure tapageuse ne m'est pas sympathique; la brutalité de sa manière me choque souvent; l'air provocateur de ses paradoxes m'irrite même, et cependant je ne puis m'affliger de le voir de l'Académie. C'est un talent, c'est une force, c'est un homme. Sommes-nous donc trop riches en poëtes, que l'Académie doive dédaigner celui-là? Des critiques, elle en a recruté et en recrutera encore un grand nombre; des orateurs, elle en trouvera comme M. Ollivier, — qu'elle va recevoir, — autant qu'elle voudra; des journalistes de talent, elle n'a que l'embarras du choix; mais des esprits créateurs dont les œuvres, même les plus contestées, soient un événement qui remue et passionne l'opinion publique, le nombre n'en est pas si grand.

M. Dumas fils mis hors de cause, nous ne pouvons qu'approuver le choix fait de M. Mézières et M. Caro. On les eût remis à l'élection prochaine pour donner le pas à MM. Boissier et Ch. Blanc, qu'en vérité nous aurions approuvé encore. Tous les quatre, ils doivent être de l'Académie; tous les quatre, ils ont des titres fort honorables et exercent une certaine action non sur le public entier, mais sur la portion la plus distinguée du public. *Vere digni intrare!* Un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'importe donc quand il est certain qu'on entrera? Aujourd'hui deux seulement trouvent un fauteuil vacant; les deux autres attendront quelque temps, mais ce n'est qu'une affaire d'un peu de patience. Qu'ils se considèrent comme faisant un stage, ainsi qu'on en fait un dans la magistrature. Ils sont académiciens debout avant d'être académiciens assis.

La candidature de M. Taine a rencontré une vive opposition. Certain académicien bien pensant avait fait un relevé des crimes et délits commis par la plume du candidat. Il s'en est servi pour effrayer la majorité de la docte et sage assemblée. M. Taine ne se doutait pas qu'il avait ainsi un dossier judiciaire, ni non plus M. Guizot, qui le patronnait. Dix lignes d'un homme suffisent à le faire pendre; voyez la situation de M. Taine qui a écrit des volumes! Il a protesté avec raison contre la portée donnée à certains passages de lui qu'on avait tronqués en les citant. On lui avait ainsi fait dire des choses qu'il n'a jamais voulu dire. Cette protestation sera-t-elle bien efficace? Espérons-le: cependant il faut bien du temps pour effacer la trace laissée par les imputations de ce genre. Combien de propriétaires encore aujourd'hui persuadés que Proudhon les a flétris du nom de voleurs! Après tout, si l'Académie persistait à avoir peur de M. Taine, il est de ceux qui peuvent dire: Tant pis pour elle!

Le troisième volume de la correspondance de Lamartine a paru (1). J'en dirai peu de chose, ne voulant pas répéter ce que j'ai dit au sujet des deux premiers. Avec les *Méditations* et les *Harmonies*, nous avions eu un Lamartine poétique au front perdu dans les nuages; avec les *Confidences*, nous avons eu un Lamartine romanesque et de grandeur presque humaine; avec la correspondance, nous avons un Lamartine bourgeois et de taille moyenne. Après la poésie, le roman; après le roman, la prose. Après la statue de marbre, la réduction en plâtre; puis la réduction de cette réduction, et en argile. *Major è longinquo reverentia.*

De ces trois Lamartine, quel est le vrai? Il y en a deux qui sont vrais: le poëte et le bourgeois. Tout poëte est toujours vrai, car pour lui l'être et le paraître ne font qu'un. Il est ce qu'il veut être. S'il met un masque et se hausse sur des cothurnes, ce désir de s'embellir et de se grandir est déjà pour moi un trait de sa physionomie. Je dirai même que précisément le faux devient le vrai, si je ne craignais qu'on ne m'objectât un jour cette phrase scandaleuse quand je me présenterai à l'Académie. Le Lamartine du *Lac* et l'Elvire qui voguait avec lui ont une existence très-réelle pour moi; la double fiction est une vérité vivante. En vain, les confidences postérieures ou les publications posthumes m'avertissent que ce n'étaient que des fictions: je récuse ces témoignages importuns, et je continue de croire à la réalité des images charmantes que j'ai vues et entendues. Quant au Lamartine bourgeois, il me faut bien y croire aussi, puisqu'on le veut absolument. Je me résigne donc, mais sans que pour cela l'image brillante qui s'était fortement imprimée dans mon imagination s'y efface. Oui, je ne puis le nier, il a existé un Lamartine positif, égoïste, sec, ennuyé, nature maladive et nerveuse, pour qui tout zéphyr était aquilon. Oui, ce Lamartine-là a fait de beaux vers, grâce à un don heureux de nature, mais sans grand enthousiasme, et surtout pour gagner de l'argent. Oui, il s'est inquiété, agité, moins souvent pour de grandes choses que pour le misérable souci d'avoir les ressources qui lui permissent de satisfaire des goûts de bien-être. Oui, sa principale préoccupation a été de *joindre les deux bouts*, comme disent les petits ménages. Il faut bien le voir puisqu'une piété médiocrement entendue tient absolument à le faire éclater à tous les yeux, et il faut bien le dire puisqu'on l'a vu!

Je cherche vainement dans tout ce volume une lettre qui trahisse des ambitions bien généreuses, de nobles préoccupations ou même une sensibilité désintéressée. En est-il une du moins qui jette un jour nouveau sur l'époque, sur les personnages marquants et les événements d'importance? Non. Lamartine se concentre dans le cercle étroit de ses petits intérêts, de ses inquiétudes personnelles. Tout ce qui n'est pas lui, lui est à peu près étranger. On pourrait croire que la préoccupation exclusive de soi va donner tout au moins de l'accent à l'expression de la joie ou du chagrin. Eh bien, non, pas même cela. Cette sensibilité maladive dont l'épiderme est si délicat, frémit à la moindre atteinte; elle gémira et criera au plus léger frôlement; mais ce sera la punition de son égoïsme de ne pas souffrir plus des blessures que des piqûres. A force de sentir trop vivement les petites douleurs, on en vient à ne pas sentir assez fortement les grandes. A gémir perpétuellement, on court le risque de ne plus pouvoir pleurer. Et cependant dans cette période, de 1820 à 1826, que d'épreuves cruelles pour Lamartine! Il perd successivement ses deux sœurs, il perd son fils, il voit sa femme et sa fille en proie à des maladies terribles. Sa douleur et ses angoisses ne se traduisent pas par des cris émus et partant des profondeurs. Peut-être était-elle poignante, cette douleur; l'expression en est légère.

La gaieté de l'esprit en marque la force, a dit un moraliste. Cette force a manqué à Lamartine. La tristesse est une

(1) *Correspondance de Lamartine*, publiée par Mme Valentine de Lamartine. Tome III. Paris. Hachette et Cie. — Furne, Douvet et Cie.

faiblesse qui peut avoir encore quelque grandeur ; la mélancolie, une maladie qui peut avoir quelque intérêt. Mais le Lamartine que dévoilent ces lettres n'est pas même triste, pas même mélancolique, il n'est qu'ennuyé. Je m'ennuie, toujours je m'ennuie, je m'ennuierai partout, écrit-il à un de ses amis. Les malheurs, les devoirs, la poésie même, tout n'est pour lui qu'un ennui. Il s'ennuie d'être diplomate en sous-ordre ; il revient à Saint-Point et s'y ennuie ; il rentre dans la diplomatie et s'ennuie plus que jamais. Le grand plaisir, en effet, de rédiger des dépêches qui sont revues et retouchées, le grand plaisir d'écrire des vers pour gagner de l'argent, et encore presque tout le profit est pour le libraire ! « Deux lignes à écrire me tuent, et me tueront toujours » s'écrie-t-il avec humeur. Çà et là quelques lueurs fugitives d'enthousiasme quand son esprit conçoit quelque grande idée poétique ; mais le travail de l'exécution l'a bientôt rebuté ; il est pris d'une profonde lassitude et d'un écrasant ennui.

Ce spectacle d'une âme fatiguée dès les premières pierres du chemin est attristant. Il peut intéresser cependant les curieux, ceux qui aiment à voir au fond des cœurs et à constater le côté faible des hommes de génie. Pour le gros du public, qui ne trouve pas grand plaisir à ce genre d'analyse, le troisième volume continuera le désenchantement produit par les deux premiers, et sans compensation aucune. L'ennui du poëte le gagnera, voilà tout.

Le mélodrame vient de renaître, et il a retrouvé ses belles soirées d'autrefois. La Porte Saint-Martin tient un succès, un vrai et durable succès, avec *les Deux orphelines* de M. Dennery. Évidemment c'est la vogue de la femme à deux têtes qui a inspiré à l'auteur l'idée de nous présenter deux héroïnes à la fois en un seul drame. Tout y est en partie double : deux victimes, deux traîtres, deux sauveurs. Il fallait une main habile pour mêler les deux actions sans que l'une nuisît à l'autre. L'orpheline A me fait pleurer, mais je ne verse pas moins de larmes sur l'orpheline B. Le traître n° 1 m'inspire une horreur qui n'a d'égale que celle que je ressens pour le traître n° 2. De même pour les sauveurs. Notons une innovation heureuse, qui a été possible grâce à l'existence d'une paire de sauveurs et d'une paire de traîtres. Ordinairement c'est l'habit qui trahit et la blouse qui sauve. Ici, nous avons, par un heureux équilibre, une blouse qui sauve et une blouse qui trahit, un habit qui trahit et en même temps un habit qui sauve. Equitable répartition qui donnera à réfléchir à certains spectateurs trop habitués à croire qu'ils avaient le monopole de la vertu. Je plaisante à présent, pour faire l'homme fort ! mais que de larmes j'ai versées sur ces deux têtes d'orphelines ! Les plus blasés y sont pris comme les plus naïfs. On entend de tous côtés des sanglots mal étouffés : des loges il pleut sur l'orchestre :

> Jamais Iphigénie en Aulide immolée
> N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée.

Je n'ai rien dit des drames qui sont successivement tombés sur la scène de l'*Ambigu-Comique*. L'un d'eux, qui avait obtenu un rare succès d'hilarité, est l'occasion d'un procès qui intéresse tous les critiques. L'auteur, M. Loyau de Lacy, rudement secoué dans tous les feuilletons du lundi, a élevé la prétention de faire insérer dans certains journaux deux fois autant de lignes qu'on lui en avait consacré. Le ministère public a conclu en sa faveur ; la sentence a été remise à huitaine. Espérons qu'il sera débouté de sa demande. Forcer les journaux à insérer la prose de M. Loyau serait par trop cruel. Il y aurait disproportion entre le châtiment et le délit. Mais bien plus, où est le délit ? M. Loyau m'invite à venir voir son drame, première trahison. Évidemment je viens là, convié à en dire mon avis. Si cet avis, que M. Loyau m'a demandé en m'invitant, lui déplaît, il prétend, — seconde trahison, — avoir le droit de me punir. C'est agir comme le fameux pacha de Scribe : « Tous ceux qui ne s'amuseront pas seront empalés ! » Quelle sera la sentence du tribunal, je l'ignore ; mais il me semble que la loi n'est pourtant pas pour M. de Lacy. Qu'il me réponde dans mon journal si j'articule des choses désagréables pour sa personne, rien de plus juste. Même si je dis que son élucubration a été sifflée, qu'il soit admis à faire la preuve qu'on l'a fort applaudie et me convainque de rapport inexact, s'il le peut, passe encore. Mais quand je dis des choses désagréables à son drame, il n'a qu'une ressource : en faire un autre qui soit bon, s'il le peut.

MAXIME GAUCHER.

M. Félix Rocquain vient de publier un volume sur l'*État de la France au 18 brumaire*. Nous en parlerons prochainement.

Collége de France

M. Guillaume Guizot est nommé professeur titulaire de la chaire de langues et littératures d'origine germanique au Collége de France, en remplacement de M. Philarète Chasles, décédé.

M. Maspéro, chargé de la chaire d'archéologie et philologie égyptienne au Collége de France, est nommé professeur titulaire de ladite chaire, en remplacement de M. le vicomte de Rougé, décédé.

Bibliothèque nationale

COURS D'ARCHÉOLOGIE

M. *Rayet*, agrégé d'histoire, ancien membre de l'École d'Athènes, suppléant, exposera l'histoire des fouilles faites par ses soins et sous sa direction à Milet, à Héraclée et au temple d'Apollon Didyméen, et des autres découvertes contemporaines faites dans les mêmes régions.

Le cours a commencé le mardi 27 janvier, à midi, et aura lieu à la même heure les mardis suivants, dans l'hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 8. L'entrée est sous l'horloge.

École libre des sciences politiques

CONFÉRENCES DU LUNDI SOIR (A HUIT HEURES UN QUART)

9 février. M. LAVISSE : Notes prises en Allemagne de mai en août 1873.

16 et 23. M. LAHAUSSOIS : Des conséquences de la nouvelle organisation de l'armée au point de vue militaire et social.

2 et 9 mars. M. DE VARIGNY : Le gouvernement aux îles Sandwich.

23. M. CAMILLE ROUSSET (de l'Académie française) : La guerre de Crimée.

13 et 20 avril : M. TAINE : L'état social en France en 1789.

On n'est admis que sur invitation personnelle.

---

(1) *Souvenirs de Bourgogne*, par Émile Montégut. — Paris, librairie Hachette et Cie.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 33 14 FÉVRIER 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

La discussion des impôts s'est poursuivie depuis huit jours à la Chambre sans autre incident que l'admirable exposé financier de M. Léon Say, à propos de son amendement qui devait empêcher M. le ministre des finances de jouer à la carte forcée avec la Chambre en l'acculant au déplorable système qu'il propose. Un discours comme celui de M. Say est l'honneur de la tribune française; les qualités de clarté, de logique fine et sûre, d'exposition solide, relevées par l'enjouement spirituel qui circule avec la lumière au travers de cette trame serrée, ont vivement frappé la Chambre. Rien ne peut mieux qu'un tel succès contre-balancer auprès de l'opinion le discrédit dans lequel le régime parlementaire tend à tomber par ses propres fautes. Par exemple, ce qui ne le relèvera pas, c'est le peu d'efficacité que la discussion la plus lucide a sur le vote. Il suffit à l'honorable ministre des finances de reprendre à la tribune sa ritournelle sur l'impôt « nécessaire, quoique mauvais », pour rallier une majorité plus soumise que convaincue. La raison n'a plus que bien rarement raison, parce que le parlement se laisse guider par d'autres motifs que ceux qui se puisent dans la valeur même des arguments. La majorité ne veut à aucun prix renverser son édifice aussi fragile que composite. Derrière la moindre velléité de crise ministérielle elle entrevoit sa propre dissolution et elle vote sous l'empire de cette préoccupation, persuadée sans doute que c'est le seul moyen pour elle de sauver le pays et qu'en conséquence son devoir est, entre deux inconvénients, de choisir le moins périlleux. Nous nous gardons bien de mettre en cause son patriotisme ; seulement elle subit la fatalité de toutes les coalitions qui n'ont pour lien que la peur de se dissoudre au profit d'un ennemi commun, et qui sont condamnées à l'immobilité parce que le mouvement serait la désagrégation immédiate d'éléments hétérogènes. L'ennemi commun, on le sait de plus en plus, c'est la république. On nous dit bien que c'est la démagogie, le radicalisme à outrance, que l'on vise : mais, comme on ne manque pas d'ajouter que la république est inséparable de la démagogie, qu'elle y conduit fatalement, et que, sous sa forme la plus modérée, elle est encore le péril social, nous sommes bien obligé de reconnaître qu'elle est en réalité l'objet principal de l'animadversion des trois partis qui constituent la majorité.

Madame Swetchine disait qu'il y a bien des amours qui reposent uniquement sur une haine tierce. On est en droit de dire que le plus clair de l'amour que se portent les partis monarchiques se réduit à la haine de la république prise en soi, en dehors des exagérations qui l'ont tant de fois défigurée et desservie. En peut-on douter quand on voit le journal *le Français*, — qui cependant était un des assermentés de la république dans le comité électoral de M. Dufaure au mois de janvier 1871, — maintenir en toute occasion la solidarité entre les députés les plus modérés du centre gauche et telle ou telle excentricité de tribune courant après la censure comme après le prix désiré de la course? On reconnaît bien là la polémique discrètement maligne des habiles de la dévotion et des libéraux repentis du catholicisme. Ils savent parfaitement que la république a ses conservateurs aussi fermes et aussi éclairés pour le moins que les députés qui sont obligés de marcher à chaque instant avec les voltigeurs de l'extrême droite. Qu'importe! on a intérêt à tout confondre, et l'on a osé dire, du ton pincé de la pruderie offensée, qu'il était bien nécessaire que M. le comte Rampon, si universellement respecté, déclarât à la tribune qu'il n'était pas de ceux qui traitent de spoliatrices les classes qui possèdent. Admirable bonne foi, grâce à laquelle on pénètre mieux la sincérité scrupuleuse du 24 mai, alors qu'on s'écriait devant le pays que l'on n'en voulait qu'à ce grand agent du désordre qu'on appelle M. Thiers, mais que l'on ne nourrissait aucun mauvais sentiment contre la république elle-même!

La manière dont la loi des maires est appliquée établit plus clairement encore que c'est à elle seule qu'on en veut. Que nous avait-on dit quand on nous l'a présentée? La question n'est pas politique, mais sociale, ce n'est pas une opinion honnête que l'on veut frapper, c'est l'anarchie, la rébellion, ce sont ces mêmes titubant que nous décrivait

M. Baragnon avec son grand talent de caricaturiste, dansant des carmagnoles avec leurs épouses, qui se taillent des turbans rouges dans les écharpes officielles. On eût dit que ce carnaval communal se répandait d'une frontière à l'autre comme une immense danse macabre. Et voilà pourquoi on a destitué MM. Rameau et Fourcand. Est-il possible de se donner à soi-même une réplique plus écrasante? N'est-ce pas avouer que l'on s'est livré à une fantasmagorie comique pour les besoins de la cause ?

S'il existait en France une municipalité modèle, c'est bien celle de Versailles ; elle avait à sa tête un bon citoyen qui, aux jours de l'invasion, avait soutenu les droits de sa cité avec un ferme courage ; l'ennemi l'avait emprisonné, mais n'en avait rien obtenu. Les liens formés dans ces jours de douleur et de péril entre lui et la population qu'il avait si noblement représentée paraissaient indestructibles. On les a néanmoins brisés ; il est vrai qu'il s'était contenté de ses relations officielles avec le pouvoir actuel, et son absence aux bals de la Présidence a fait oublier sa présence dans les prisons de Versailles aux jours de l'occupation. Qui ne voit que ce qu'on a frappé en lui, c'est le magistrat républicain?

L'échange de lettres entre M. Fourcand et M. le préfet Pascal, — grand homme qui fit non pas une préface, mais une circulaire, — n'est pas moins significatif. Le préfet de la Gironde reconnaît que les rapports de la plus parfaite courtoisie n'ont pas cessé d'exister entre la préfecture et le maire de Bordeaux, qui lui aussi avait rendu les services les plus signalés dans des jours difficiles. M. Fourcand, président du conseil général de la Gironde, membre de la commission du budget, ancien président de la gauche modérée, entouré de l'estime universelle, nous présente l'opinion républicaine sous sa forme la plus conciliante. C'est donc elle et elle seule que l'on frappe, et nous saurons mieux désormais ce que parler veut dire. Il est entendu que la loi des maires n'a pas eu d'autre but que de préparer les voies à la destruction de la forme républicaine, et que c'est pour atteindre ce beau résultat que ceux qui l'ont proposée et soutenue ont démenti toutes leurs opinions passées sur la décentralisation. A leurs yeux, la centralisation, dès qu'elle est dirigée contre la république, est admirable ; on ne saurait trop jouer de ce vieil instrument si décrié naguère par les virtuoses du jour. Ils oublient que ce parfait mécanisme est semblable à ces boîtes à musique qui font entendre toujours le même air; c'est celui qui deux fois en France, dans le cours de ce siècle, a accompagné ces paroles trop connues : *Veillons au salut de l'empire*. Il est d'autant plus probable que l'on s'efforcera de rapprendre ce refrain au pays, que les nouvelles municipalités sont encombrées de bonapartistes.

Le succès de M. Sens dans l'élection du Pas-de-Calais n'est pas faite pour nous rassurer beaucoup. Nous n'oublions pas que la majorité bonapartiste est sensiblement moindre cette fois qu'il y a deux ans pour l'élection de M. Levert. Il n'en est pas moins remarquable que la seule élection non républicaine qui réussisse appartienne à ce parti. Cela prouve au moins qu'il a moins perdu de terrain que les deux autres fractions monarchiques. Quel jugement sur la politique du gouvernement !

L'élection de M. Hérisson dans la Haute-Saône démontre de son côté que l'opinion républicaine s'irrite de tous les obstacles qu'on lui oppose. La situation demeure donc très-grave. Les discussions sur le septennat ne contribuent pas à la détendre. A peine un rayon de lumière paraît-il luire à l'horizon, qu'il s'éteint aussitôt sous un commentaire contradictoire. La circulaire de M. le duc de Broglie ne reçoit quelque clarté que des fureurs de la droite extrême ; mais ce n'est qu'une lueur fugitive, car ces fureurs s'apaisent bien vite dans les principaux journaux qui leur avaient servi d'organes. Le Président de la république parle lui-même. Sera-ce le *fiat lux?* Hélas ! non. Les gloses recouvrent promptement le texte, et l'on reste en face d'un septennat non défini, qui ne répond à rien de précis.

A qui la faute? Accusera-t-on encore le parti qui voulait rattacher le septennat à une constitution ? Ne s'est-il pas montré seul vraiment conservateur ? N'est-il pas évident qu'ici encore, sur cette question délicate et brûlante du moment, c'est l'entêtement de l'opinion antirépublicaine qui fait tout le mal? Le septennat sans la république est une forme vide, une régence dissimulée pour une royauté éventuelle et inconnue. Il n'est pas possible qu'il ait aucune force morale dans de telles conditions. Il garde une place ; c'est là son rôle unique. Il est impossible que ceux qui ont envie de prendre cette place ne le disent ou ne le fassent entendre et en tout cas ne s'y préparent. Le septennat ainsi compris n'est pas une trêve ; il n'est qu'une entrave pour les impatients et un acheminement pour les prudents et les rusés. Il ne permet de rien tenter d'efficace dans la politique intérieure de la France.

En vain nous dit-on que la commission des Trente arrangera tout cela et nous donnera une constitution pour six ans qui sera conservatrice du provisoire, tout en préparant le décisif désiré. Il est certain qu'elle n'accouchera de rien de viable en fait d'institutions politiques. Elle est vouée aux productions hybrides. Peut-être aboutira-t-elle à une mutilation plus ou moins déguisée du suffrage universel pour la plus grande joie des bonapartistes, dont elle fera le jeu. Encore n'est-ce pas certain, malgré les propositions inouïes de MM. Chesnelong et de Kerdrel. Elle se bornera, comme on l'a dit spirituellement, à piquer le taureau sans réussir à le museler, ce qui est un procédé conservateur d'un genre nouveau. Quant à des institutions politiques, elle aura beau s'adresser aux quatre points cardinaux, à toutes les constitutions des pays petits ou grands, elle ne verra rien venir, parce qu'il n'a jamais existé de système politique destiné à unir toutes les contradictions dont se compose notre majorité parlementaire.

C'est ainsi que notre malheureux pays est condamné, par cette impuissance malfaisante, à tourner une sorte de roue d'Ixion qui se meut dans le vide. Toutes les grandes questions sont ajournées. On ne parle plus de l'instruction obligatoire; on n'ose aborder sérieusement l'examen d'aucune réforme. Les années se consument sans aucun renouvellement sérieux, et quelles années ! Ce sont celles qui devaient correspondre pour nous à la période à la fois douloureuse et féconde que la Prusse a traversée après Iéna. Nous les perdons misérablement au dedans, alors que la question étrangère a une gravité qu'il ne faut ni exagérer ni dissimuler. Nous ne prenons pas notre parti de cette situation. Bien insensé qui n'en comprend pas le péril, et bien coupable qui ne serait décidé à y porter remède sans retard ! Le remède n'est pas dans de nouvelles équivoques, dans des atermoiements qui ne sauraient aboutir, dans des coalitions qui ne peuvent que tout empêcher... D'issue raisonnable dans

les combinaisons actuelles, il n'y en a pas. Le septennat, nettement affirmé et défini comme une magistrature républicaine et combiné avec une seconde chambre, qui serait un tempérament et non une provocation constituée et un défi anticipé au suffrage universel, voilà une solution; mais il faudrait s'y résigner sans arrière-pensée, ou en remettre la consécration à une assemblée nouvelle. L'essentiel est qu'on se pénètre de cette idée, c'est que les délais et les intrigues nous tuent, et que la France s'y épuise. Il n'y a pas là une opinion de parti, mais le cri de douleur et d'alarme du patriotisme qui ne regarde qu'au pays.

E. DE PRESSENSÉ.

Les éventualités politiques du prochain conclave

La *question romaine*, posée par les résultats de la guerre de 1859, ouverte définitivement par l'entrée des Italiens à Rome en 1870, n'a pas encore donné le maximum des préoccupations diplomatiques qu'elle réserve à l'Europe, et des périls politiques qu'elle crée à la France. Tant que vivra Pie IX, elle se maintiendra dans un *statu quo* plus ou moins fertile en incidents dangereux. La grande crise ne commencera qu'au jour où le vieux pontife dépossédé terminera, dans sa magnifique prison du Vatican, le règne le plus notable peut-être de l'histoire entière de l'Eglise.

Ce jour, auquel on se prépare à Berlin comme à Rome, sera solennel pour la France et pour le monde chrétien. Si l'Italie seule et le conclave étaient en présence, la crise, fort délicate, mais d'un ordre plus religieux encore que politique, pourrait aboutir assez vite à un accommodement favorable aux deux parties, tout au moins à un *modus vivendi*. La difficulté apparaît surtout dans l'attitude déclarée de l'Allemagne et la pression qu'elle exercera sur le cabinet italien ; enfin, dans les complications que le dogme de l'infaillibilité ajoutera peut-être à la situation. Des embarras pourront surgir que n'ont soupçonnés ni le xve siècle et ses conciles de Constance et de Bâle, ni le xvie et son concile gallican de Pise, au temps de Jules II.

L'élection du nouveau pape se fera-t-elle dans les conditions traditionnelles, avec une lenteur politique, par tous les cardinaux européens ; ou sera-t-elle enlevée à la hâte, *præsente cadavere*, par les seuls cardinaux de la cour pontificale, au profit d'un candidat désigné ou souhaité par Pie IX ? Cette seconde hypothèse est la moins vraisemblable. Plus les circonstances sont difficiles pour l'Eglise, plus elle sentira le besoin de se recueillir et de grouper toutes ses forces; plus haute devra être la protestation contre la chute du pouvoir temporel, et plus imposante elle semblera au sein d'un conclave complet. Le point suivant est plus douteux et plus grave. Le conclave se tiendra-t-il à Rome, ou cherchera-t-il hors d'Italie un siège plus indépendant ? Nous croyons qu'à Rome même il serait non-seulement protégé et respecté, mais aussi libre qu'aucun de tous ceux qui l'ont précédé, et ou les influences, les promesses ou les menaces des puissances étrangères, et jusqu'aux plus médiocres intrigues passaient si aisément au-dessus des piques de la *garde noble*. Les récentes affirmations de M. Visconti Venosta, l'intérêt bien entendu de l'Italie lui-même, sont un gage suffisant de la liberté du conclave. S'il se transporte ailleurs, ce ne sera pas afin d'avoir la facilité de nommer un pape, mais de nommer un pape hostile à l'Italie, un pape que le jour de son élection trouverait non au Vatican, en pleine capitale italienne, c'est-à-dire impuissant comme Pie IX, et peut-être tenté de se réconcilier le lendemain, mais quelque part en Europe où il se proclamerait en exil, et d'où il regarderait vers Rome avec un désir plus vif d'y rentrer en maître qu'aucun des papes d'Avignon. A l'attitude passive, prudente et digne, de Pie IX, succéderait un antagonisme déclaré, dont le point d'appui serait au pays même où aurait été élu le nouveau chef de l'Église, et où il attendrait l'avenir comme en un camp retranché. Sera-ce à Monaco ? Mais qui croit sérieusement au conclave de Monaco ? Nous voudrions que ce fût à Malte. Mais nous craignons fort que ni Monaco, ni Malte ne l'emporte sur la France, et que notre pays, s'il lui prend une défaillance nouvelle d'esprit politique, n'ait tout à coup l'embarras d'un pape guerroyant dont il semblerait à la fois l'asile et le premier champ de bataille. Le lendemain de l'élection pourrait d'ailleurs nous ménager une rare surprise, l'apparition, sur le déclin du xixe siècle, d'un antipape.

Rien en effet n'empêche de supposer que la fraction modérée ou timide du conclave, encouragée par les promesses de l'Italie, effrayée par les menaces de l'Allemagne, ne demeure à Rome et n'y choisisse, non pas un pape germanique, non pas même un pape ouvertement italien, — tel qu'eût été sans doute le spirituel cardinal Andrea, — mais un pape neutre, pacifique, disposé à vivre dans Rome, non comme dans une prison, mais librement, comme évêque suprême de la catholicité. On n'entrevoit pas de dénoûment simple à cette étrange situation, le dogme de 1870 ayant changé les rapports du pape et du concile œcuménique. De quel côté se tourneraient les consciences troublées et les pasteurs de l'Église ? En qui, aux yeux des fidèles, résiderait l'infaillibilité ? Comment renouer la tradition des conciles au temps du *schisme d'Occident ?* Il y eut alors un antipape, Benoît XIII, qui, déposé et fugitif, après avoir longtemps foudroyé d'anathèmes la chrétienté, fit jurer à son lit de mort, aux deux ou trois cardinaux qui lui étaient demeurés fidèles, de lui donner un successeur. Protestation inutile, sans doute, puisqu'alors le concile dominait le pape. Les choses sont tout autres aujourd'hui; mais s'il est difficile d'imaginer comment aboutirait cet événement d'une si haute curiosité, on peut bien affirmer qu'il agiterait l'Europe et aigrirait, par le conflit des intérêts religieux, les relations politiques des États occidentaux.

La France en souffrirait cruellement. La paix des ames serait détruite en ce pays d'où a disparu déjà la paix des esprits. Mais à quelles éventualités fatales ne serait pas livrée alors notre politique extérieure ? Admettons même que le conclave se tienne régulièrement à Rome. Cette tranquille élection peut encore nous être périlleuse si elle se porte sur un candidat français. Et c'est là, croyons-nous, qu'est le point le plus brûlant de la question. En dehors des cardinaux résidant en France, qui paraissent médiocrement *papables*, il en est deux qui font partie du sacré collège : le cardinal Bonaparte, prélat estimé pour sa piété, vénéré, dont la famille tient un rang éminent au sein de l'aristocratie romaine — hostile, ou le sait, à l'Italie actuelle — et le *cardinal noir*, le grave et savant bénédictin dom Pitra.

Nous ne voulons point pousser plus loin, en cette matière

délicate, des réflexions que le lecteur perspicace pourra compléter. Les conjectures diverses que nous avons proposées seront peut-être dans un jour prochain des réalités historiques. Il est bon qu'on y réfléchisse d'avance et que l'esprit public, en France, s'habitue à considérer et à retourner cette question romaine, afin qu'elle ne nous surprenne point à l'improviste et que le trouble ou les chimères de l'opinion n'aient pas un effet fâcheux sur la diplomatie de nos hommes d'État. La bulle apocryphe partie de Cologne, et qui n'a trompé ni les théologiens ni les latinistes, prouve au moins que le problème est l'objet des préoccupations germaniques. Raison de plus pour l'étudier de très-près à notre tour. Il est à souhaiter que la France se forme sur l'élection du nouveau pape une idée nette et sage, qui se recommande d'elle-même à l'attention du gouvernement et en facilite la tâche; car jamais notre politique extérieure n'aura plus besoin de tout son sang-froid et de sa fermeté qu'au lendemain de la mort de Pie IX.

EMILE GEBHART.

COLLÉGE DE FRANCE

HISTOIRE DES DOCTRINES ÉCONOMIQUES

COURS DE M. E. LEVASSEUR

de l'Institut

Les méthodes de l'enseignement géographique

Nous continuons cette année l'œuvre que nous avons entreprise ici depuis la fondation de cette chaire : l'union des sciences historiques, géographiques et économiques.

L'économie politique est née de l'étude des faits ; c'est dans l'étude des faits qu'elle doit constamment se retremper. Comme les sciences physiques et naturelles, elle se nourrit de faits ; elle doit les observer, les amasser, les grouper, les analyser et par la généralisation en tirer des lois et des préceptes fondés sur l'expérience. Sans doute, c'est à la lumière des principes déjà reconnus qu'elle les analyse et les classe. La recherche scientifique, non plus que l'expérimentation, ne saurait jamais être faite au hasard. La bien diriger est l'art du savant; mais aussi le devoir du savant est de ne rien affirmer de particulier avant d'avoir eu les preuves sous les yeux, et de s'appuyer sur ces preuves pour faire passer dans d'autres esprits la conviction dont il est lui-même possédé. La science économique, ainsi étudiée, repose sur une assiette solide ; elle ne risque pas de perdre pied et d'amoindrir en même temps l'autorité de ses doctrines en les laissant dégénérer en formules abstraites.

En fouillant sans cesse, par une marche méthodique, les diverses parties du vaste domaine qui lui est assigné et qui s'étend chaque jour à mesure qu'avec la civilisation s'étendent et se compliquent les besoins, les intérêts et le mouvement de la richesse ; en comparant les phénomènes économiques qui se sont produits dans l'histoire des siècles passés et qui se produisent aujourd'hui sur la surface du globe, en étudiant la diversité que les temps, les mœurs, le climat, les circonstances y introduisent ; en rapprochant les effets des causes, on jette une lumière plus vive sur les grands principes fondamentaux, on les retrouve, à travers toutes les différences de forme, présidant toujours à l'œuvre économique, et l'on donne en même temps sur certains points plus d'étendue aux considérations de la science, et à ses affirmations plus de nouveauté et plus de solidité. Tel est le service que nous avons pensé qu'on pouvait rendre à l'économie politique en interrogeant en son nom l'histoire et la géographie.

Celles-ci n'ont-elles rien à recevoir en échange ?

L'histoire politique a sans doute peu à apprendre. Mais l'histoire ne se contente pas aujourd'hui d'étudier les grands faits de la politique. Elle veut pénétrer jusqu'aux ressorts par lesquels les sociétés se meuvent et y chercher le secret des élévations et des chutes politiques ; elle veut connaître les finances, l'administration, les destinées des classes laborieuses. Dès lors les principes économiques deviennent le fil à l'aide duquel on se conduit au milieu de la complexité des faits.

La géographie peut être étudiée à des points de vue très-divers. Le géologue, qui doit être géographe, peut sans doute se passer d'études économiques, et cependant un géologue, M. Élie de Beaumont, a le premier signalé d'une manière précise les harmonies qui existent entre la constitution d'un terrain et le genre de vie de ses habitants ? La géologie et la géographie ont-elles perdu à ce rapprochement ? — Le topographe, qui doit être géologue, peut aussi à la rigueur se passer d'études économiques, et cependant, sur le terrain qu'il mesure, l'ingénieur fera ensuite passer un chemin de fer et sur ce chemin de fer passera la richesse ; avec la richesse se multipliera la population, et les devoirs du militaire, qui étudie la géographie dans l'intérêt de la défense de son pays, varieront avec la situation économique de la contrée.

Ce sont là des aspects très-importants de la géographie ; mais ce n'est pas toute la géographie. Cette science demande à l'histoire quels ont été les empires qui se sont succédé sur le sol; elle doit étudier les villes, les populations, savoir qu'ici il y a des déserts, là des forêts, là de riches cultures ; de ce côté, une contrée toute sillonnée de routes et de canaux, de l'autre, des ports ; elle doit connaître les efforts qui ont été faits pour transformer un sol ingrat en campagnes fertiles. La géographie se suffirait peut-être à elle-même pour recueillir ces données ; elle n'aurait qu'à faire des emprunts à la statistique. Mais qu'est-ce que le fait sans sa raison d'être ? Un mot dépourvu de sens et d'intérêt.

C'est ici que l'économie politique apporte sa lumière. Ayant précisément pour objet d'étudier comment l'homme met en œuvre les matériaux et les forces de la nature pour créer la richesse, elle trouve la nature savamment décrite par le géologue, le météorologiste, le topographe, et, rapprochant ces données de l'activité industrielle de l'homme et de la richesse par lui créée, elle découvre les secrets de cette dualité économique empreinte sur tous les points du globe où existe une société : la nature et l'homme. Assurément sans la nature l'homme ne peut rien ou presque rien. On ne fera jamais un verger du Sahara ni des Né-foud de l'Arabie ; jamais sans doute le steppe du Turkestan que balayent les bourannes ne sera le théâtre d'une grande civilisation agricole. Mais comme le génie et la main de l'homme transforment le sol ! Cette Gaule a été couverte de forêts ; elle est couverte de moissons.

Bien qu'il y ait encore des forêts et des terrains arides de la source de l'Oise à la source de l'Elbe, où est aujourd'hui cette grande forêt Hercynienne, à travers laquelle on voyageait pendant soixante jours, comme dans certaines régions forestières de la Russie actuelle ? La culture et la civilisation humaine ont coupé cette bande stérile et diversifié l'aspect du sol. Quelle différence entre cet océan de moissons du Wisconsin et de l'Illinois, que sillonne çà et là la fumée d'un train, avec la grande prairie américaine du siècle dernier ? L'homme a fait tout cela, comme il a fait de toutes pièces en quelque sorte les Pays-Bas, et comme il recule en ce moment par le défrichement les limites du steppe russe.

C'est l'économie politique qui, en s'instruisant elle-même au spectacle de ces faits, les explique et vivifie cette branche de la géographie, en superposant à la géographie physique, à la géographie politique et historique, l'étude raisonnée des productions de l'agriculture et de l'industrie, des voies de communication et des mouvements du commerce, du groupement des populations, en un mot l'étude de la géographie économique. C'est précisément l'importance croissante de ces faits économiques, ce sont les relations plus fréquentes par les voyages et par le commerce qui ont fait aujourd'hui de la géographie une étude plus nécessaire qu'autrefois. Les nations se sont toujours, de voisin à voisin, heurtées par la guerre ; elles se mêlent aujourd'hui par des relations continuelles de commerce et de voyage, et ces relations ont lieu même avec les nations les plus éloignées ; la vapeur et le télégraphe nous portent rapidement et portent bien plus rapidement encore notre pensée aux extrémités du globe ; la distance est supprimée. Il est nécessaire de connaître la terre comme on connaissait autrefois son canton ou sa province ; il est nécessaire de comprendre les principales langues étrangères comme de connaître les pays étrangers, soit en voyageant, soit en étudiant la géographie. Chaque peuple doit pouvoir comparer sa situation politique et morale avec celle des autres peuples, pour corriger ses défauts en se regardant dans le miroir de l'étranger, pour faire pénétrer les idées, les inventions nouvelles jusque dans son pays, pour ne pas élever, en un mot, une muraille de Chine autour de sa patrie ; il le doit pour ne pas se laisser surprendre par l'ennemi et pour demeurer au moins maître chez lui ; il le doit enfin pour étendre son commerce et développer les intérêts économiques.

L'exposition universelle de Vienne témoignait hautement de l'intérêt que les nations les plus avancées et les plus désireuses de perfectionner leur enseignement prennent aujourd'hui à la géographie. Partout on comprend que ce genre de connaissances est devenu indispensable ; on comprend aussi, beaucoup mieux qu'autrefois, quel parti on en peut tirer pour le développement général de l'intelligence, et comment le sentiment de l'amour de la patrie peut se fortifier dans la jeunesse par l'étude du sol national, de ses beautés et de ses richesses, comme il se fortifie par l'histoire de ses gloires et par le souvenir de ses malheurs.

L'exposition de la France, si brillante sous le rapport des industries qui relèvent de l'art et du bon goût, si étonnante par l'ensemble de ses produits, attestant après tant de désastres une telle activité de travail, était remarquable aussi à plus d'un titre sous le rapport pédagogique, et elle a été remarquée par un grand nombre de savants étrangers qui ont rendu justice aux progrès de son instruction primaire, moyenne et supérieure : les trois diplômes d'honneur qui ont été votés au ministère de l'instruction publique, à l'École pratique des hautes études, à la ville de Paris, par le groupe de l'éducation, témoignent à cet égard de l'opinion du jury international. Sous le rapport de la cartographie, elle ne pouvait prétendre au premier, ni même au second rang.

Ce n'est pas qu'elle ait perdu le secret des belles œuvres. Le dépôt de la guerre avait envoyé la feuille d'Albertville, une des plus finement gravées de la carte d'état-major au 80 000e, et la première feuille de la carte par courbes de l'Algérie, qui, exécutée par des procédés nouveaux de teintes en chromolithographie, ne le cède à aucun des travaux les plus parfaits en ce genre ; il avait envoyé aussi une carte muette par courbes de la France au 800 000e, qui est un service rendu à l'enseignement ; il aurait dû y ajouter les feuilles au 80 000e tirées par report sur pierre qui, par leur bon marché (1 franc et même 50 centimes pour les instituteurs), constituent aussi un service rendu aux études géographiques par la vulgarisation des bonnes cartes. C'est surtout en témoignage de ces services que le jury du groupe de l'instruction lui a décerné un diplôme d'honneur.

Quelques autres travaux purement classiques attiraient l'attention : je n'en citerai qu'un, l'atlas qui doit être publié sous la direction du savant M. Vivien de Saint-Martin, et dont les premières cartes, encore inachevées, sont de véritables chefs-d'œuvre de gravure. Mais la rareté de pareils travaux prouvait que, si la France était capable de bien faire, elle ne s'appliquait pas assez à employer ses propres forces, et que le goût public ne soutenait pas suffisamment par ses exigences et ses encouragements les savants et les artistes dans la voie du progrès.

Si l'exposition avait eu lieu en 1874 ou en 1875, le jugement général eût sans doute été différent. Car, depuis les surprises et les malheurs de la dernière guerre, la France a senti tout le poids de cette infériorité ; elle s'est mise à l'œuvre avec cette ardeur passionnée qui la caractérise et qui produit d'heureux résultats quand elle est durable. L'opinion publique est devenue aussi favorable qu'elle était auparavant indifférente ; les établissements d'instruction se sont préoccupés de donner un enseignement géographique plus développé et meilleur ; les sociétés savantes et les professeurs, convaincus non-seulement que leur science était utile, mais que l'utilité en était généralement appréciée, ont redoublé de zèle. Les géographes et les cartographes ont fait de même ; les uns ont hâté la publication d'œuvres depuis longtemps commencées, d'autres ont eu le courage de condamner leurs œuvres vieillies et en ont entrepris de nouvelles ; ils sont au travail. Mais de bonnes cartes qui exigent une longue préparation, un dessin et une gravure minutieusement étudiés dans leurs moindres traits, sont lentes à créer, et c'est à peine si, de ce côté, les premiers résultats de l'effort que fait la France commencent à se produire.

C'était surtout dans l'exposition de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Autriche, de la Hongrie, de la Suède et des États-Unis, qu'il fallait chercher les modèles de la cartographie classique et les preuves les plus éclatantes de l'importance d'une représentation exacte et expressive. Les globes, les atlas, les reliefs, les cartes muettes, les cartes murales, couvraient les tables et les murailles, occupaient presque autant de place à eux seuls que tout le reste du matériel scolaire, et attiraient tout particulièrement les regards. Les procédés sont divers ;

mais des procédés divers peuvent en pareille matière conduire également à des résultats satisfaisants. Il est difficile de voir une contrée représentée avec plus de bonheur et d'exactitude que ne l'est la Suisse par la carte murale de Liegler au 250 000e. C'est une contrée de petite étendue, il est vrai, mais plus accidentée qu'aucune autre sur le globe, et présentant une nombreuse succession de plans et d'altitudes qui compliquent le travail. On pourrait en dire autant de la carte muette de la presqu'île Scandinave par Mentzer, qui figure un terrain moins élevé, mais non moins capricieusement découpé. Les Allemands ont de nombreux savants et de grands établissements qui se consacrent exclusivement à la géographie ; parmi les savants il suffit de citer Petermann, Kiepert, Sydow, les frères Graf, Vogel, Delitsch, qui trouvent en Autriche de dignes émules dans les Scheda et les Steinhauser, et, parmi les établissements, Justus Perthes de Gotha et l'Institut de Weimar. Ils ont de bons atlas, et la dernière édition du Stieler occupe le premier rang parmi les meilleurs.

Ils ont de non moins bonnes cartes murales, et surtout de très-nombreuses cartes de l'Allemagne : c'est en effet de son propre pays que chaque nation doit s'appliquer à mettre tout d'abord une image fidèle sous les yeux des enfants dans les écoles pour en graver les traits dans leur mémoire comme une mère met sous les yeux de son jeune fils le portrait d'un père que celui-ci n'a pas connu. Tantôt l'Allemand photographie un relief d'argile et reproduit cette image par l'héliogravure en donnant ainsi au figuré du terrain les apparences d'un panorama pris dans la nature, mais en n'obtenant qu'un dessin mou et quelque peu pâteux : c'est le système de Raaz. Tantôt il étudie les moindres contours des montagnes, il marque les côtes, et il accuse fortement les reliefs par des ombres portées uniformément sur tous les versants, et détache les plaines par une teinte d'un vert clair : c'est le système de Möhl, qui est d'un grand effet, bien que la manière uniforme dont sont traités les petits détails, quelle que soit la constitution géologique du sol, jette de la confusion sur l'ensemble. Sydow et Petermann, qui, avant Möhl, employaient la teinte verte pour figurer la plaine, ont plus de sobriété et de clarté, peut-être trop de discrétion dans le ton, qui n'est pas suffisamment mural. La carte de l'empire allemand de Wagner et celle de l'empire austro-hongrois de Dolezal; dont l'un imprime en noir une hachure précise et vigoureuse et dont l'autre emploie les tons de bistre avec réserve en blanc, semblent être les plus près d'avoir résolu le problème, si toutefois on peut employer ce terme. La construction d'une bonne carte murale n'est pas en réalité un problème d'algèbre; c'est une œuvre d'art fondée sur la science. La connaissance topographique d'une contrée facilite dans une large mesure un bon travail. Mais représenter sur une feuille de papier une contrée plusieurs millions de fois plus grande que ce papier est une œuvre plus délicate peut-être que celle du peintre reproduisant de grandeur naturelle un visage qu'il a sous les yeux : l'art de bien choisir les traits caractéristiques, celui de les bien exprimer sera toujours perfectible et toujours intimement lié au sentiment personnel de l'artiste.

Ayez des artistes instruits, laborieux, jaloux de se perfectionner, et vous verrez le sentiment de la réalité inspirer leurs œuvres. Nous insistons sur ce point, non-seulement parce que les cartes de l'exposition de Vienne témoignaient d'une émulation très-vive et d'un intérêt croissant pour la géographie, mais parce que les cartes sont dans tout pays la condition nécessaire d'un bon enseignement géographique. La géographie n'est pas une abstraction. On ne la sait pas si l'on n'a pas gravés dans la mémoire la position relative des lieux, la forme et l'aspect des contrées. On peut par des voyages prendre une idée juste et pittoresque de certains paysages restreints ; on ne prend que par une carte l'idée de l'ensemble d'un pays. L'enfant qui entre à l'école primaire n'a pas moins besoin d'une bonne carte que le savant dans son cabinet ; il en a même un plus grand besoin, car il est incapable de corriger par ses connaissances antérieures et par la réflexion les imperfections du modèle qu'on lui présente; si ce modèle est bon, il n'aura pas plus de peine à conserver dans sa mémoire une image fidèle qu'une plate caricature ; il aura même peut-être moins de peine, parce que l'image bien faite sera plus saisissante, et assurément le profit de son intelligence sera tout autre. Entre le savant et l'enfant la différence est que le premier cherche et doit trouver sur la carte l'expression des détails, et que le second n'a besoin d'y voir que les traits généraux, placés en lumière de manière à se dégager au premier coup d'œil.

Sans doute, quand une bonne carte a été dressée, et accrochée même à la muraille d'une école, l'œuvre pédagogique n'est pas terminée. Elle commence. Mais au moins elle est munie de la partie la plus importante de son matériel et elle commence dans des conditions qui permettent d'espérer le succès. Dans aucune branche de l'enseignement il ne faut traiter légèrement la question du matériel; en géographie, comme en physique et en chimie, cette question a une importance toute particulière. Ces auxiliaires de l'enseignement n'empêchent pas que le maître joue toujours le principal rôle : de sa méthode, de son zèle et de son talent à l'appliquer dépendent l'intérêt que ses élèves prennent à la science et les progrès qu'ils y font.

Il est dangereux de vouloir enfermer dans des règles minutieuses la parole du maître, même en matière d'instruction élémentaire : tout enseignement, pour être fécond, doit être animé, et des prescriptions trop étroites étouffent l'originalité et la vie. Mais il y a des directions générales et des méthodes que l'expérience suggère ou qu'elle a déjà sanctionnées ; il faut que le maître les connaisse pour s'en inspirer et rendre ses leçons plus fructueuses. Nous nous proposons dans ce cours de servir les intérêts de la science géographique unie à l'économie politique en étudiant notre propre pays : nous ne nous écarterons pas de notre plan général en indiquant aujourd'hui par quelques traits rapides les méthodes les plus propres à la bien enseigner.

L'enseignement primaire est peut-être celui auquel la méthode comme le matériel, est le plus nécessaire. Plus les intelligences sont tendres, plus elles sont délicates à manier ; il faut éviter de les fausser ou de les rebuter; être simple pour se mettre à leur portée; ne pas être ennuyeux pour ne pas leur faire prendre l'étude en dégoût; connaître la mesure d'attention que peuvent donner et de connaissances que peuvent recevoir de jeunes esprits, et ne pas y verser inconsidérément des notions qui soient au-dessus de leur entendement ou des mots qui ne disent rien à leur raison. La mémoire de l'enfant peut contenir et retenir beaucoup; mais elle retient faiblement, et le plus souvent sans aucun profit pour le développement intellectuel, ce qui n'a pas poussé de racines jusque dans l'intelligence. Il importe que l'enfant comprenne; et, comme ses sens sont plus éveillés que sa raison, il com-

prend surtout ce qu'il voit ; c'est pourquoi l'enseignement primaire a plus encore que les autres besoin du matériel géographique.

La carte même est insuffisante. C'est la nature, la réalité, qu'il est utile de mettre sous les yeux des enfants au début de l'enseignement. Une intelligence de dix ans saisira bien plus vite et retiendra bien plus sûrement la différence qui existe entre le cube et la sphère en voyant un dé à jouer ou une boule, qu'en entendant expliquer des figures de géométrie descriptive. Que le maître prenne donc les enfants dans le milieu même où ils vivent, qu'il mesure avec eux, ou du moins devant eux, la salle de classe, les bancs, les tables, qu'il en fasse le plan sur le tableau noir ; qu'il ne craigne pas d'insister, de bien marquer l'emplacement de la porte, celui des fenêtres, d'habituer par des questions les élèves à distinguer ce qui est à droite de ce qui est à gauche, et à retrouver sur cette image la position réelle de chaque chose. Il ne perdra pas son temps, quel que soit le nombre de leçons qu'il doive consacrer à ces préliminaires ; car il aura du premier coup fait comprendre, ce que bien des élèves, au sortir des écoles primaires, ne comprennent pas encore, comment un plan ou une carte peuvent représenter les lieux : l'expérience dispensera de tout raisonnement.

Qu'il poursuive donc cette série de leçons expérimentales. Le soleil pénètre le matin dans la salle par les fenêtres qui donnent sur la rue ; le soir, il éclaire les fenêtres du côté du jardin. Qu'il le fasse remarquer, et qu'il engage les enfants à l'observer eux-mêmes un autre jour : ceux-ci, s'il a su piquer leur curiosité, ne manqueront pas de le faire. Il leur expliquera alors avec profit que la direction dans laquelle se lève le soleil s'appelle le levant ou l'est, celle dans laquelle il se couche le couchant ; il leur montrera le soleil à midi, et ses élèves seront bientôt capables de dire si la mairie est à l'est ou au nord de l'école, et quelle direction ils doivent prendre pour retourner chez leurs parents.

Une rivière traverse la commune. Pourquoi coule-t-elle ? L'instituteur fera voir la pente qu'à défaut d'une chute de moulin ou d'usine le moindre obstacle au courant, une branche qui trempe dans l'eau, suffit pour rendre sensible ; s'il ne peut la faire voir sur place, il en parlera comme d'une chose que les enfants connaissent aussi bien que lui, et il sera compris en expliquant ce que signifient la remonte, la descente, la rive droite, la rive gauche, toutes notions si simples, et dont cependant beaucoup d'élèves ont peine à se faire une idée nette, lorsqu'on s'est borné à leur en apprendre par cœur la définition. Il prendra de même la colline voisine comme exemple d'une pente, d'un versant, d'un sommet, peut-être d'une chaîne et d'un col, et, s'il lui est possible, il indiquera la raison d'être des cultures. Sur ces hauteurs battues des vents, les pâturages seuls réussissent ; sur les flancs du coteau, un peu plus abrités, les bois s'étalent et couvrent principalement les terrains maigres qui n'auraient donné qu'une récolte de céréales insuffisante à payer le travail du laboureur. Ici le cultivateur a placé sa ferme, parce qu'elle est protégée par tel pli de terrain ou par tel bouquet d'arbres contre le vent pluvieux du sud-ouest, et il a ouvert sa bergerie vers le sud pour mieux mettre ses moutons à l'abri de l'humidité. Dans le bas, au milieu des prairies que la rivière arrose, est le moulin, qui a dû braver les brouillards de la vallée, parce qu'il avait besoin de l'eau dont la chute fait tourner sa roue. De telles explications ne dépassent ni les connaissances de l'instituteur, ni l'intelligence de ses élèves, et cette méthode, appliquée aux éléments de la géographie, devient une source inépuisable d'enseignements simples, familiers en même temps qu'intéressants et féconds.

Un orage survient-il ? La cour de l'école est sillonnée de petits torrents. Voilà la matière d'une nouvelle leçon : le maître peut montrer comment se forment les lignes de partage des eaux, lesquelles ne sont pas toujours des montagnes : il peut montrer des confluents, des embouchures, des lacs, voire même des ravinements, des alluvions et des deltas. — « C'est aller trop loin, » dira-t-on peut-être. — Non, pourvu que cet enseignement demeure toujours familier et exempt de prétention pédantesque. L'exemple que je viens de citer, je ne l'ai pas imaginé : c'est ainsi, il y a quelques années, qu'on pratiquait l'enseignement des premières notions géographiques dans les petites écoles de Chicago et qu'on le pratique probablement encore en maint endroit aux États-Unis.

C'est donc par l'étude de la commune que doit débuter l'enseignement de la géographie à l'école primaire, et cela, non-seulement parce qu'il est bon que les enfants connaissent le lieu qu'ils habitent, mais parce qu'une telle étude est la meilleure préparation à l'intelligence des notions générales de cette science. Il importe de la fortifier en s'aidant d'une carte : une carte bien faite de la commune est le texte sur lequel on peut le mieux apprendre la lecture des cartes en général, l'enfant reconnaissant aisément un portrait dont il connaît l'original.

Dans cette partie délicate de sa tâche, l'instituteur aurait plus peut-être que dans toute autre besoin d'être guidé par un bon livre. Il est bien difficile de le lui fournir ; on ne saurait évidemment composer et imprimer autant d'ouvrages différents qu'il y a de communes et même d'écoles de hameau en France. Tout ce qu'on peut espérer, c'est qu'il existe des exemples, plus ou moins nombreux, d'après lesquels chaque instituteur s'appliquera à modeler son propre enseignement en l'adaptant aux formes particulières du territoire de son village. Un géographe saxon, Rommel, l'a essayé pour les écoles de son pays ; il a pris la ville de Leipzig pour type de cette étude du lieu natal (*Heimathskunde*), mais en donnant, à notre avis, des développements trop étendus à un travail qui doit être le simple exposé d'une méthode élémentaire. Nous nous sommes appliqué nous-même à tracer dans des livres de géographie élémentaire un type général pris sur un terrain idéal et même quelques types particuliers empruntés à une commune par département.

Mais, quoi que l'on fasse à cet égard, le maître sera toujours le véritable créateur et l'âme d'un pareil enseignement, qui n'a de succès qu'autant qu'il est à la fois varié, précis et familier, qu'il porte sur des réalités visibles pour l'enfant, et que l'intuition de l'objet a préparé son esprit à comprendre le commentaire. Combien ne serait-il pas désirable que des instituteurs fissent avec leurs élèves les plus avancés quelques promenades instructives, leur apprissent à connaître la différence des terrains qui composent le territoire de la commune, les espèces de plantes qui y poussent, en même temps qu'ils leur feraient voir les accidents du sol, et, autant que possible, les rapports qui existent entre les uns et les autres, mêlant les entretiens sur la géographie aux entretiens sur

l'agriculture et l'histoire naturelle ? On ne nous accusera pas de rêver une perfection impossible à réaliser ; des instituteurs le font, surtout en Suisse et en Autriche. A l'exposition universelle de Vienne, on voyait en assez grand nombre des herbiers composés par des instituteurs en compagnie de leurs élèves, et même des herbiers complétement faits par des élèves sous la direction de l'instituteur. On y voyait aussi plusieurs cartes manuscrites, soit des environs de l'école, soit de la commune, dressées par des instituteurs qui pratiquent cette méthode et qui prouvent que, quand l'industrie est incapable de créer un matériel, un esprit ingénieux ne se décourage pas, mais sait suppléer à l'insuffisance de l'industrie en créant lui-même ses instruments de travail. Les pédagogues ont particulièrement remarqué une série de cartes manuscrites provenant de l'école de Botzen et représentant l'école, les environs de l'école, la ville, le territoire de la commune et celui du canton, sans le figuré du relief et avec le figuré du terrain, enfin le territoire de la province. Assurément, avec de pareils instruments, les leçons deviennent plus instructives pour la classe et plus faciles pour le maître. Pour atteindre ce résultat, il faut s'appliquer d'abord à former les maîtres ; c'est surtout dans les écoles normales qu'il convient de leur apprendre à lire une carte, à dresser eux-mêmes un plan, à se rendre compte des choses, à ne pas se tenir exclusivement renfermés dans l'étude d'un livre, mais à pratiquer quelque peu la géographie sur le terrain et en face de la nature.

Sans doute le terrain fournit rarement les éléments suffisants pour étudier toutes les formes et tous les accidents du sol. Mais l'enseignement doit se borner aux formes les plus importantes ; et, de plus, il peut s'aider d'appareils figurant la réalité : un relief en plâtre lui donnera à la fois des vallées, des plaines, des hautes montagnes et des mers. Cent moyens divers se présenteront à l'esprit de ceux qui auront la ferme volonté de faire pénétrer par les yeux la connaissance des choses jusque dans l'intelligence de leurs élèves.

C'est aussi cette raison qui me fait recommander vivement l'emploi du tableau noir pour l'enseignement de la géographie, dans une Faculté comme dans une école primaire ou dans un lycée. Le maître, en faisant sa leçon, devrait toujours avoir, d'un côté, la carte murale qui représente l'ensemble de la contrée, de l'autre côté, un tableau noir portant des points de repère suffisants pour guider avec sûreté son œil et sa main ; il devrait dessiner sur ce tableau la chose qu'il explique au moment même où il l'explique, certain de fixer davantage l'attention sur les lignes qu'il crée sous les yeux des élèves, et qui se détachent isolées sur le fond noir du tableau. On peut dire que, dans ce cas, la carte murale est la synthèse, et que le tableau noir en présente successivement, par le procédé analytique, chacun des aspects ; le tout et la partie sont à la fois devant la classe, et l'image de la partie se grave nettement dans la mémoire sans que l'on ait à craindre l'inconvénient d'une notion incomplète et tronquée. Quand, en face du cadavre, le professeur d'anatomie place ou dessine une figure représentant soit la charpente, le système artériel ou un organe quelconque, il suit un procédé analogue.

Si, à l'aide d'un tableau, l'instituteur trace le cours du Rhône, il le dessine jusqu'au lac de Genève ; là, il s'arrête : il parle du lac, de son étendue, de ses paysages ; car il a rencontré un des faits géographiques sur lesquels il faut insister, et, s'il nomme Lausanne ou Genève, il marque l'emplacement de Lausanne et de Genève. Puis il continue à dessiner le cours ; il indique peut-être la manière dont le fleuve force successivement les barrières du Jura. Assurément il s'arrête à Lyon ; car il faut qu'il fasse comprendre la raison du brusque changement de direction du fleuve ; quand il a fait comprendre que le Rhône, ne pouvant franchir les Cévennes, en doit suivre la base comme la Saône, il reprend la craie et achève le tracé jusqu'à la mer. Il explique ainsi, à mesure qu'il les marque sur le tableau, chacun des phénomènes les plus importants. Il le fait en peu de mots ; mais ces mots, accompagnant l'image, suffisent pour rendre la chose intéressante et pour la fixer dans la mémoire.

L'enseignement comporte d'autant moins de développements que les contrées sont plus éloignées. Ne pas ménager les détails à propos du département et surtout de la commune ; être beaucoup plus sobre, quoique très-précis, en traitant de la France ; ne donner que la géographie très-sommaire de l'Europe et beaucoup plus sommaire encore des autres parties du monde : voilà la règle, laquelle ne dispense jamais d'être intéressant et n'autorise pas à n'apprendre aux enfants que des mots. L'instituteur parlera des océans et des cinq parties du monde le globe en main. Pourquoi ? Parce que c'est le seul moyen d'en faire comprendre la position relative et la forme.

Quand l'enfant aura vu certaines choses dans leur réalité par le spectacle de la nature qui l'entoure ; quand il aura saisi leurs rapports par les explications du maître ; quand il se sera figuré, par des images aussi exactes que possible, celles qu'il ne lui est pas donné de voir en substance, il aura l'esprit beaucoup mieux préparé à pénétrer dans les détails de la science géographique, si sa destinée veut qu'il l'approfondisse plus tard, que si l'on avait bourré sa mémoire de noms propres ; il aura assurément plus de connaissance en géographie, et, ce qui importe davantage, plus d'ouverture d'esprit.

Ce genre de démonstration n'est pas seulement une manière de faire à l'usage des petites écoles ; c'est une méthode féconde qui s'applique à tous les degrés de l'enseignement géographique, avec des procédés variables dans les détails suivant l'âge des élèves et l'objet des leçons. Partout le professeur doit enseigner avec le globe, la carte murale, le tableau noir.

Dans un lycée ou dans une école industrielle, le tableau servira même autant à l'élève qu'au maître. Qu'un tableau de la France porte, par exemple, comme celui dont je me sers ici avec vous et qui a déjà trouvé des imitateurs, les limites des départements et l'emplacement des chefs-lieux, voilà des points de repère suffisants pour que la main du professeur suive aisément sa parole et trace sans hésitation et sans retard fleuves, montagnes, régions agricoles ou industrielles, suffisants aussi pour que l'élève trace les mêmes choses sur ce tableau, et ne fasse pas passer la Loire dans le département de la Côte-d'Or ou au nord d'Angers ; mais l'élève qui n'aurait pas assez étudié, et qui surtout ne saurait pas la relation des choses, hésiterait, et en face du tableau, la craie à la main, pourrait beaucoup moins dissimuler son insuffisance que dans une simple interrogation de vive voix. Mettez entre les mains des élèves des cartes muettes portant les mêmes linéaments que le tableau noir ; pendant que le professeur explique et dessine sur le tableau, l'élève peut sans peine reproduire le même tracé sur sa carte muette ; c'est un genre de notes faciles à prendre pour l'élève, faciles à contrôler pour le professeur, et qui, mises ensuite exacte-

ment au net à l'aide d'un atlas et d'un traité de géographie, deviennent un devoir profitable.

Si, dans l'enseignement primaire, l'instituteur se contente d'indiquer les rapports les plus généraux des choses, dans l'enseignement secondaire le professeur peut et doit insister davantage, et, surtout avec des élèves suffisamment préparés, ne jamais négliger l'occasion de faire comprendre les rapports intimes qui unissent les trois grands aspects de la géographie : géographie physique, ou science de la nature, géographie politique, ou science de l'homme et des divisions qu'il a tracées sur le sol, géographie économique, ou science des œuvres de l'homme incorporées dans le sol. Ce dernier aspect n'était guère étudié en France par les géographes il y a une dizaine d'années. Nous nous appliquons ici à le faire connaître et nous nous félicitons d'avoir pu, il y a dix ans, grâce au ministre qui faisait rédiger alors les programmes de l'enseignement secondaire spécial, contribuer à l'introduire dans les classes d'enseignement spécial.

De ces trois aspects, celui de la géographie physique est le plus important, parce que le sol, tel que la nature l'a fait, est le fondement universel, presque immuable, sur lequel viennent se superposer et se modeler successivement les autres manières d'être de la géographie; mais quelque développement qu'on donne à cette étude, il importe, comme dans toute autre, de procéder moins par des accumulations de noms propres que par des descriptions expressives, de montrer autant que possible les choses et leur raison d'être, d'appuyer ses démonstrations sur la vue de reliefs, sur des coupes du terrain faites au tableau, sur les lois de la physique terrestre et sur la connaissance des formations géologiques.

L'enseignement secondaire doit conserver un caractère général et embrasser la géographie sous ses trois aspects; ce ne sont ni des ingénieurs, ni des officiers, ni des savants, qu'il est chargé de former, ce sont des intelligences qu'il doit préparer, ouvrir, et en même temps meubler par la connaissance de certains faits qu'un homme bien élevé ne doit plus aujourd'hui ignorer. Suivant le but particulier qu'il se propose d'atteindre, il peut avoir des tendances distinctes, jamais opposées; dans l'enseignement classique, où le but unique est précisément de développer des intelligences, et où l'équilibre des diverses parties doit être le mieux observé, on enseignera la géographie par un développement successif des matières, en prenant comme fonds premier la partie physique, en le consolidant et en l'étendant peu à peu, et en y plaçant comme couronnement la géographie économique; dans l'enseignement donné en vue de la préparation aux écoles militaires, la géographie physique, commentée par l'histoire des guerres et des vicissitudes politiques, occupe presque toute la place; dans l'enseignement industriel, la partie économique prend la première place, mais sans que jamais le professeur oublie qu'elle ne peut être bien assise que sur un fonds suffisant de géographie physique.

L'enseignement supérieur a plus de liberté et admet bien plus de diversité. La science géographique est tellement vaste, que nul ne peut se flatter de l'embrasser tout entière dans toutes ses parties. Le savant doit se contenter, s'il veut faire des découvertes, de s'attacher à certains points déterminés, afin d'y pousser ses investigations plus loin que ses devanciers, et, tout en possédant la géographie générale, dont il fera le fonds de son enseignement, diriger vers ces points l'attention de son auditoire et la curiosité des autres savants : c'est ainsi qu'une science fait des progrès. Combien n'est-il pas désirable que nos Facultés aient des professeurs qui cultivent les diverses parties de ce domaine si étendu et si fertile? La Faculté de Paris possède depuis plus de soixante ans une chaire de géographie dans laquelle se sont succédé des maîtres qui font honneur à la science française. Il serait nécessaire que les grandes Facultés de province eussent une chaire semblable; l'administration de l'instruction publique l'a compris et en a créé quelques-unes, trop peu jusqu'ici, parce que ses ressources sont trop modiques. D'ailleurs ce n'est pas dans les seules Facultés des lettres qu'il conviendrait d'en instituer. Une grande partie de la géographie physique ne peut être traitée d'une manière approfondie que par un professeur de sciences : un professeur nourri dans les lettres pourra s'assimiler les connaissances indispensables à la géographie scientifique; il n'y sera jamais maître et créateur. Un géologue, au contraire, découvrira et démontrera, comme le fait un savant professeur de la Faculté des sciences de Montpellier, les relations intimes de la formation des couches successives de la croûte terrestre et leurs soulèvements avec le relief actuel et avec les travaux de l'agriculture et des mines; un physicien étudiera les relations de la météorologie avec la topographie, les grandes lois des courants maritimes. La géographie a besoin d'être cultivée et enseignée par des professeurs des Facultés des sciences comme par des professeurs des Facultés des lettres. Nous avons même toujours pensé que si, dans une des classes supérieures des lycées, il était possible d'instituer un cours de géographie scientifique d'un semestre seulement, professé par un professeur de sciences physiques, l'enseignement général en recueillerait un notable profit.

Dans une école militaire, c'est à un point tout particulier, à la topographie, que le professeur s'attache. La topographie à elle seule constitue une science importante qui s'est considérablement développée avec l'aide de la géologie et par la confection des cartes d'état-major, entreprises au XIXe siècle par la plupart des nations civilisées de l'Europe. Elle tient étroitement aux sciences mathématiques par la triangulation et par le lever du terrain; mais combien ne s'élargit-elle pas et ne s'anime-t-elle pas lorsque le professeur qui l'enseigne sait puiser à propos dans le triple réservoir de la géographie physique, de la géographie politique et historique, de la géographie économique!

L'enseignement supérieur varie ainsi, non-seulement suivant les études de prédilection du professeur, mais suivant les études nécessaires à l'auditoire. Dans un cercle d'officiers on ne traitera pas de la géographie comme on le fera dans une réunion de commerçants, dans une école d'ingénieurs ou de métallurgistes comme dans une société d'agriculteurs; mais, dans ces différents groupes, la géographie peut trouver sa place et donner un utile complément aux connaissances spéciales que chacun d'eux requiert pour la pratique de son travail.

Dans cette chaire, messieurs, nous restons fidèle au plan que nous nous sommes tracé depuis plusieurs années. C'est surtout dans le fonds économique que nous puiserons, parce que ce sont les œuvres de l'homme qui sont surtout le but de nos recherches. Mais nous ne pouvons les embrasser dans leur ensemble et en comprendre la signification qu'en étendant notre étude jusque sur la nature où l'homme puise ses matériaux, et qui souvent déterminent la direction de son

activité. Nous étudions les faits économiques à la lumière de la géographie physique. Nous l'avons essayé pour l'Europe, pour l'Asie, pour l'Amérique. Nous l'entreprenons cette année pour la France; comme il s'agit de notre patrie, qu'il nous importe de bien connaître, parce qu'en la connaissant bien on apprend à l'aimer mieux et qu'on se rend capable de lui devenir plus utile, nous ne craindrons pas d'insister plus que nous ne l'avons fait jusqu'ici sur la partie physique comme sur la partie économique, et ce ne sera trop de consacrer deux ou trois années à cette étude.

ÉMILE LEVASSEUR.

LA FRANCE AU XVe SIÈCLE

Les Écorcheurs

Les temps qui suivirent la mort de Charles VI, en 1422, représentent une des plus tristes phases de notre histoire. Conquise en partie par l'étranger, déchirée par les factions, sans gouvernement, sans police, sans finances, la France offrait le tableau d'une complète anarchie. En maints endroits, les campagnes abandonnées demeuraient sans culture, pendant que, dans les villes, la maladie et la faim décimaient les habitants. Le règne tout entier de Charles VII fut consacré à réparer des maux que tant de causes avaient fait naître. C'est du traité d'Arras, en 1435, que date le commencement de ces efforts réparateurs. Par ce traité, le duc de Bourgogne abandonnait les Anglais, dont il était le plus puissant auxiliaire, pour se rallier à Charles VII. De ce moment celui-ci put se considérer comme roi, et l'expulsion de l'étranger ne fut plus qu'une affaire de temps. On sait qu'elle se consomma par la reddition de Bordeaux en 1453. Tandis que pied à pied il luttait contre l'Anglais, Charles VII donnait ses soins à la réorganisation du pays. L'un des maux dont souffraient le plus cruellement les populations avait son origine dans la licence des gens de guerre et en particulier de ceux qu'on appelait *Écorcheurs*. Jusqu'ici on ne connaissait des Écorcheurs que ce qu'en disaient nos chroniques. Un jeune érudit, M. Tuetey, auteur d'un *Essai sur le droit communal en Franche-Comté* qui a obtenu un prix, il y a quelques années, au concours des sociétés savantes, vient de publier sur ce sujet un livre des plus curieux, d'après des documents inédits recueillis par lui dans les archives de France, de Suisse et d'Allemagne (1). Les courtes considérations où nous allons entrer permettront au lecteur de se rendre compte de l'intérêt de cet ouvrage.

I

Nos chroniques ont souvent mentionné les excès de ces compagnies de routiers qu'on voit mêlées à toutes nos guerres des XIVe et XVe siècles. Sous Charles V, elles commirent de tels ravages, que la cour de Rome, à diverses reprises, les frappa d'excommunication, et que les fidèles furent exhortés à les combattre. Dans les églises, on faisait des prières publiques pour demander au ciel la disparition de ce fléau. Menacées dans leur sûreté, les villes s'armèrent. Charles V craignit même pour sa capitale. On sait que ce prince essaya de délivrer la France de ces bandes redoutables en les dirigeant sur l'Espagne avec Duguesclin. Il conçut même le projet de les envoyer en Orient à une nouvelle croisade. Ces compagnies, qui n'étaient autre chose à l'origine que des troupes de *condottieri*, se jetèrent dans le brigandage à la faveur des troubles qui suivirent la bataille de Poitiers. Un moment dominées par les sages mesures et l'ascendant de Charles V, elles renouvelèrent leurs excès quand, sous le faible règne de son successeur, la France retomba dans le désordre. Vendant leurs services au plus offrant, alliées tantôt aux Bourguignons, tantôt aux Armagnacs, elles n'obéissaient en réalité qu'à leurs propres capitaines et vivaient en France comme en pays conquis. Après la mort de Charles VI, qui porta à son comble l'anarchie du royaume, leurs violences ne connurent plus de frein. De là cette qualification d'Écorcheurs dont l'indignation populaire flétrit ces terribles routiers.

C'est au lendemain du traité d'Arras qu'apparaît pour la première fois cette qualification. Ce traité, qui mettait fin à la guerre civile et portait un coup décisif à l'invasion anglaise, ne faisait pas le compte de ces bandes indisciplinées. Elles avaient bien la ressource de se mettre au service de Charles VII et de l'aider à chasser les Anglais; mais, outre que cette guerre ne suffisait pas à occuper leur humeur turbulente, Charles VII n'était pas en état de leur fournir une solde régulière. Dans cette conjoncture, les compagnies s'assemblèrent afin de se concerter sur la conduite à tenir. Elles convinrent de demeurer en France et, tout en observant un semblant de fidélité au roi, de vivre sur le pays. Tantôt distinctes, tantôt réunies, on les voit dès lors se répandre au nord, à l'est et au centre. Commencée dans les derniers mois de l'année 1435, cette occupation du territoire par les Écorcheurs ne cessa qu'en 1444.

M. Tuetey a donné les noms de la plupart des capitaines qui dirigeaient ces compagnies. Quelques-uns acquirent une véritable célébrité, tels que les deux bâtards Guy et Alexandre de Bourbon, Antoine de Chabannes, Rodrigue de Villandrando (1), Blanchefort et Jacques de Pailly, dit Fortépice, fameux entre tous par son audace et ses brigandages (2). Les La Hire, les Xaintrailles, qui se battirent si bien contre l'Anglais, firent aussi partie de l'*Écorcherie*. Le nombre d'individus dont se composaient ces bandes était considérable. En 1439, on vit arriver sous Strasbourg douze mille de ces routiers. L'année précédente, le bruit s'était répandu que plusieurs capitaines d'Écorcheurs devaient hiverner en Bourgogne avec un effectif de quatorze à vingt mille chevaux. En 1444, un certain nombre de ces compagnies traversa la Franche-Comté pour se rendre en Suisse; le tout formait de trente à quarante mille individus. Il est vrai qu'une tourbe

---

(1) *Les Écorcheurs sous Charles VII, épisode de l'histoire militaire de la France au XVe siècle, d'après des documents inédits*. 2 vol. in-8°, dont l'un de texte (378 pages) et l'autre de documents (529 pages), avec tables, par M. A. Tuetey, archiviste aux Archives nationales. Montbéliard, Henri Barbier, 1874.

(1) L'éminent directeur de l'École des Chartes, M. Jules Quicherat, a écrit sur cet aventurier un long et curieux mémoire qu'on trouvera dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. I.

(2) C'était une coutume de ces capitaines de porter des noms de guerre. Au XIVe siècle, sous Charles V, on trouve un Alain de Taillecol et un Lorent Coupe-gorge.

de femmes et de vagabonds était ordinairement mêlée à ces routiers. Trois cents femmes à cheval faisaient partie des bandes qui campèrent sous Strasbourg en 1439. On en comptait six mille dans les hordes qui, en 1444, envahirent la Franche-Comté.

On conçoit l'effroi des contrées sur lesquelles s'abattaient ces troupes d'aventuriers. Au moindre indice de leur présence, les paysans accouraient s'entasser dans les villes. Ils n'y trouvaient pas toujours un refuge assuré. Par de hardies escalades (1), les Écorcheurs s'emparaient de forteresses, de villes même, qu'ils ne rendaient ensuite qu'à prix d'argent. Parfois on leur livrait en proie une portion de territoire, afin de préserver le reste. D'autres fois, on les éloignait, comme jadis les Normands, au moyen de traités onereux. En 1438, les États du duché de Bourgogne votèrent un subside « pour le departement (depart) des Ecorcheurs et pour fournir certain traicté sur ce fait avec plusieurs cappitaines des diz Écorcheurs, qui estoient entrez en grant nombre et puissance et vouloient plus avant entrer audit duché et autres pais de Bourgogne pour vivre et sejourner a la destruccion des diz pais et des subjez d'iceux. » Si çà et là on tentait de leur résister, c'était par quelques levées locales. Foulées depuis longtemps par les gens de guerre, dont les violences égalaient quelquefois celles des Ecorcheurs, les populations enveloppaient dans une haine commune et les uns et les autres. Par un mot attribué à Henri V d'Angleterre, le vainqueur d'Azincourt, homme pieux s'il en fut, et peu rieur d'habitude, on peut se faire une idée de ce qu'était un soldat au xve siècle. A ses sujets de France qui se plaignaient à ses pieds des incendies allumés de tous côtés par ses partisans, il répondit : « C'est bon, c'est bon ! guerre sans feux ne vaut rien, non plus qu'andouilles sans moutarde. »

Cette méfiance des populations à l'égard des gens de guerre s'étendait sur ceux-là même qui pouvaient le plus manifestement les protéger. M. Tuetey en a cité un curieux exemple. Au mois de janvier 1438, comme plusieurs compagnies d'Ecorcheurs, campées non loin de Dijon, se disposaient à traverser la Saône, Jean de Fribourg, gouverneur général de Bourgogne, voulut les prévenir et, en se portant au-devant d'eux, les surprendre dans leur campements. Il lui fallait, pour cela, traverser Auxonne. Il envoya un exprès au maire et aux échevins de la ville demander le passage libre pour lui et les siens. On ne le lui accorda qu'à la condition que vingt hommes seulement se présenteraient à la fois. Jean de Fribourg attendait la réponse sous les murs d'Auxonne, où il était arrivé avec ses troupes entre huit et neuf heures du matin. Comme, dans ce moment, les eaux et les glaces étaient très grandes, qu'il faisait un froid très vif et que les hommes d'armes se morfondaient avec leurs chevaux, il s'empressa d'adhérer à la condition qui lui était signifiée, et le passage commença. La ville offrit alors un spectacle singulier. Toutes les rues, sauf la rue principale, que suivaient les gens de guerre, étaient barrées et gardées à chaque extrémité par des bourgeois armés, menaçant de leurs arbalètes tendues ceux qui eussent tenté de prendre une autre voie. Ces petites troupes de vingt hommes étaient, en outre, escortées, pendant le trajet, par d'autres bourgeois, également armés, qui ne laissaient à aucun le loisir de stationner. Jean de Fribourg lui-même, étant entré un moment dans une hôtellerie pour se chauffer, dut en sortir aussitôt sur l'injonction tumultueuse des habitants, et, suivi de douze bourgeois à cheval dont aucun ne voulut lui prêter sa monture, traversa toute la ville à pied comme le dernier de ses archers. Bref, le défilé, commencé le matin, ne se termina qu'à la nuit, et ce retard fit manquer l'entreprise.

(1) De là le nom d'*escholeurs* qu'on donnait aux plus audacieux de ces routiers.

II

En ce qui regarde les excès commis par les Écorcheurs sur les divers points de la France, les détails abondent dans l'ouvrage de M. Tuetey. Leur premier acte, en arrivant dans une localité, était d'*appatisser* (mettre à contribution) le pays. D'habitude ils logeaient chez l'habitant, et cela seul était une lourde charge. On se rappelle ce qu'il y a trois ans ont souffert, à cet égard, les populations de nos villes occupées par les Prussiens (1). Un seul habitant avait quelquefois quarante chevaux à loger. En s'éloignant, les routiers laissaient ordinairement maison nette. Or et argent, monnayé ou non, bétail gros et menu, vêtements d'hommes et de femmes, depuis les chaussures jusqu'aux chapeaux, linge, literie, meubles, ustensiles, ils prenaient, emportaient tout. En un mot, pour nous servir du langage du temps, ils dépouillaient les gens jusqu'à la chemise. Ils ne pillaient pas seulement les maisons. Entrant dans les églises, dont ils faisaient des écuries pour leurs montures, ils y dérobaient tout ce qu'ils trouvaient de précieux, et jusqu'aux vases sacrés. Ce qu'ils ne prenaient pas ou ne pouvaient emporter, ils le détruisaient. Ils jetaient le vin et le grain dans les rivières, faisaient paître à leurs chevaux le blé en herbe, brûlaient les instruments aratoires, coupaient les arbres des vergers et des jardins, détruisaient les ruches d'abeilles, démolissaient les moulins. Une de leurs coutumes, quand ils quittaient une maison, était de la rendre inhabitable, soit en jetant les murs à bas, soit en ouvrant la toiture et en brisant les tuiles. Plus souvent ils y mettaient le feu. Ils ne se faisaient faute d'ailleurs, chacun en son particulier, de rançonner les habitants. Pour les contraindre à payer, ils les battaient si *vilainement*, que leurs victimes en devenaient infirmes pour le reste de la vie. Ni les prêtres, ni les vieillards, ni les enfants, ni les femmes, n'échappaient à leurs brutalités. Aux malheureux ainsi frappés ils ne ménageaient point les coups de dague ou d'épée, tranchant les doigts à l'un, fendant la joue à l'autre. Faisaient-ils des prisonniers dont ils espéraient profit, ils les transportaient avec eux de logis en logis et, la nuit, pour les garder, les renfermaient dans des coffres au risque de les étouffer.

Pour soutirer de l'argent, ils usaient encore d'autres moyens. On en aura une idée en parcourant, dans les documents qu'a recueillis M. Tuetey, des enquêtes faites en quelques localités après le départ des routiers, et dont le texte porte ça et là ces rubriques significatives : *Homme pendu, homme crucifié, homme roty, gens crucifiés, ratys et pendus*. Tantôt, en effet, il est question, dans ces enquêtes, d'un malheureux qu'on lie en façon de crucifix et à qui on brûle le visage. Tantôt il s'agit d'un homme dont s'emparent ces brigands, et qu'ils

(1) Le lecteur verra, par les détails qui suivent, que ce n'est pas là le seul point de rapprochement.

ardirent (brûlèrent) *tellement que les pièces de son corps, de son doz et de ses naiges* (cuisses) *churent* (tombèrent) *par granz pièces devant les diz gens d'armes.* Pour exciter leur barbarie, point n'était besoin qu'on leur refusât de l'argent. Il suffisait qu'à table ils ne se vissent pas nourris à leur appétit, pour que l'habitant chez lequel ils logeaient courût péril de la vie. Il y a plus : ils tuaient pour le seul plaisir de voir couler le sang. Dans un seul village, en 1439, ils mirent à mort cinquante petits enfants. Mais rien ne réjouissait ces bandes sauvages à l'égal de l'incendie, dont les lueurs sinistres et les cris qu'il provoque et la terreur qu'il porte au loin leur semblaient l'accompagnement indispensable de leur œuvre de destruction. Les routiers qui arrivèrent sous les murs de Strasbourg, en 1439, brûlèrent plus de cent dix villages, blessant ou tuant les habitants qui essayaient de s'opposer à ce feu dévastateur.

Il était encore un genre de crimes dont, comme on le devine, ils ne se faisaient faute. Partout femmes et filles subissaient leurs outrages. En 1443, ils s'emparèrent d'une petite ville située sur la rive gauche de la Saône. Voici, d'après les registres secrets de la ville de Mâcon, un aperçu des excès qu'ils y commirent : « Ils ont pris et mis à rançon les habitants, violé les pucelles, efforcié les femmes, fourragé la ville, coupé les gorges à plusieurs jeunes femmes après les avoir cogneues, mis toutes nues et fait plusieurs autres abbominations, telles que les Sarrazins n'en font pas aux chrétiens. »

Sur quelque lieu que ces bandes fissent irruption, se reproduisaient ces brigandages. De la Franche-Comté, où ils séjournèrent pendant les mois de juillet, d'août et de septembre de l'année 1444, les routiers se jetèrent sur le comté de Montbéliard, et de là en Suisse, pour revenir ensuite sur l'Alsace. Partout la dévastation, le meurtre, le viol et l'incendie signalèrent leur passage. Une lettre d'un témoin oculaire, trouvée dans les archives de Strasbourg, contient, sur les barbaries qu'ils accomplirent alors, les réflexions suivantes par lesquelles nous terminerons le récit de ces horreurs : « J'ai vu, écrit l'auteur de la lettre, et entendu raconter des actes de cruauté et d'atrocité, comme jamais personne n'en a vu ni entendu. Il serait impossible même de se figurer les genres de supplice auxquels ils soumettent les malheureux qu'ils tiennent entre leurs mains ; tout mon corps en frémit, chaque fois que cela me revient en mémoire. »

III

On conçoit combien de plaintes vives et fréquentes devaient provoquer ces épouvantables excès. Elles ne tardèrent pas à éveiller la sollicitude de Charles VII. En 1438, il apprenait que Pothon de Xaintrailles, Rodrigue de Villandrando, Antoine de Chabannes et d'autres capitaines d'Écorcheurs, étant entrés sur les terres du duc de Bourgogne, y avaient fait ou laissé faire « maulx et dommaiges irréparables en prise et mutilacion de personnes, efforcements de femmes, boutements de feux, prinses (prises) d'abbayes, prinses aussi de bestial gros et menu, et rançonnemens à grans sommes de deniers ». Il leur transmit aussitôt l'ordre de cesser ces violences, leur déclarant qu'il autorisait le duc de Bourgogne à leur courir sus par tous les moyens possibles s'ils renouvelaient leurs excès. Mais ces injonctions, que n'accompagnait aucune sanction pénale, demeuraient sans effet. Un autre de ces capitaines, Fortépice, qui s'était emparé vers le même temps de plusieurs places importantes, ne consentit point à les rendre, malgré les ordres réitérés du roi. Charles VII sentait son impuissance et l'avouait. Apprenant de l'archevêque de Mayence, en 1439, les brigandages commis par les Écorcheurs en Alsace, brigandages qu'on l'accusait de tolérer, il répondit qu'il ferait en sorte d'en empêcher le retour, mais qu'on devait considérer que depuis longtemps les guerres déchiraient son royaume, et qu'il n'était pas surprenant qu'au milieu du bruit des armes les lois fussent silencieuses et les rigueurs de la justice momentanément suspendues. Cette lettre, remarquable à plus d'un titre, était restée jusqu'ici ignorée des historiens. Elle a été découverte par M. Tuetey dans les archives municipales de Strasbourg.

Charles VII comprit qu'il fallait une mesure radicale. De cette pensée sortit la célèbre ordonnance sur les gens de guerre du 2 novembre 1439. Aux termes de cette ordonnance, le roi se réservait le droit de nommer tous les capitaines de France et de déterminer le nombre de leurs soldats. Appointé par la couronne et responsable de la conduite de ses hommes, chaque capitaine devait tenir garnison dans une place qui lui serait désignée, avec défense de s'éloigner sans ordre. Enfin, il était interdit à qui que ce fût, sous peine de confiscation de corps et de biens, de commander à des gens de guerre en dehors de l'autorisation du roi. Cette ordonnance était excellente ; la difficulté était de la mettre à exécution. Charles VII n'avait pas pour cela l'autorité suffisante ; il n'avait surtout pas l'argent qui était nécessaire : car, pour subvenir aux frais du siége de Dieppe, en 1443, il se voyait encore obligé d'emprunter à l'un de ses sujets une somme de six mille écus.

Cependant, sans être en état d'appliquer une mesure générale, la royauté se sentit assez forte pour commencer de sévir. En 1440, Charles VII privait de leurs biens ou bannissait de France divers capitaines, avec leurs partisans, lesquels, disait-il, « contre plusieurs inhibitions et défenses à eulx faictes de par nous, ont couru en diverses parties de nostre royaume, ont prins (pris) et assailly forteresses et icelles pillées, prins et ranconné nos subjetz, leur bétail et autres biens, brûlé, abatu et demoly maisons et édiffices, appatissé villes, forteresses et villaiges, pillé et desrobé églises, ravy et violé femmes, meurtry et occis plusieurs personnes, gasté et dissipé blez, vins et autres vivres, guecté les chemins jour et nuyt, et desrobé et destroussé les passans, et fait tous les aultres maulx que faire eussent peu noz anciens ennemis et adversaires ». En 1441, il alla plus loin. Il fit arrêter le bâtard Alexandre de Bourbon ; on l'enferma dans un sac et, du haut du pont de Bar-sur-Aube, on le jeta dans la rivière. Avec lui, huit de ses compagnons furent pendus, et dix à douze de ses meilleurs lieutenants décapités (1). Cet acte de sévérité fit peur, mais n'arrêta point les désordres ; car, au mois de mars 1442, le roi était supplié publiquement de réprimer les excès des Écorcheurs, *non de parolles ou par escriptures seulement, mais par exseqution de fait.* L'année suivante, Charles VII convoquait à Poitiers

(1) Charles VII se trouvait non loin de là avec une force de vingt mille chevaux ; c'est ce qui explique la possibilité de cet acte de rigueur.

les princes du sang, avec plusieurs de ses conseillers, pour remédier à une situation devenue à ce point intolérable, que le « povre peuple » commençait de quitter le royaume. On dirigea contre les Anglais le plus grand nombre possible de ces aventuriers. Mais une trêve de dix-huit mois, conclue en 1444 avec l'Angleterre, rendit cet expédient inutile. Ce fut alors que Charles VII résolut de suivre l'exemple de son aïeul Charles V. Deux demandes de secours militaire lui étaient parvenues à la fois : l'une de l'empereur d'Allemagne contre les Suisses; l'autre du duc de Lorraine contre les Messins. Saisissant cette occasion de débarrasser la France de ses terribles ennemis, il acquiesça à cette double demande. Il partagea en deux corps la masse des Écorcheurs : l'un, qu'il conduisit lui-même, se dirigea sur Metz ; l'autre, qu'il confia au dauphin (Louis XI), se porta en Franche-Comté et de là en Suisse.

Il n'y a pas à douter du motif qui détermina Charles VII à entreprendre cette double expédition. Pour ce qui regarde la Suisse, on en a la preuve dans une pièce conservée aux archives de Strasbourg. « Une fois la paix conclue entre les rois de France et d'Angleterre, est-il dit dans ce document, on devait craindre qu'il ne fût possible de licencier les compagnies sans exposer le pays à une destruction totale. Ce roi, ayant tenu conseil avec les grands du royaume, résolut d'envoyer ces gens de guerre au secours du duc d'Autriche, afin d'en purger le sol de la France, et le dauphin leur fut donné pour chef avec d'autres seigneurs, de peur qu'ils n'eussent l'idée qu'on les chassait du royaume. » C'était si bien la pensée de Charles VII que, l'expédition finie, il leva un impôt pour retenir encore quelque temps les routiers hors de France, jugeant que cet impôt serait « sans comparaison moins grevable à ses subjetz que le retour des ditz gens de guerre et la continuacion de leurs exploiz accoustumez ».

M. Tuetey n'a rien dit de l'expédition de Metz, qu'il estimait sans doute inutile à son sujet (1). En revanche, il a consacré près des deux tiers de son livre aux détails de l'expédition de Suisse (2). Les Ecorcheurs revinrent décimés de cette double campagne. Le but que se proposa Charles VII était rempli. De ce moment, l'exécution de l'ordonnance de 1439 devenait possible. On fit un triage de tout ce qui restait de ces aventuriers. Les plus mauvais furent renvoyés dans leurs foyers, par petits détachements et sous la conduite de chefs qui répondaient de leur conduite (3). Les autres furent répartis en un certain nombre de compagnies qu'on appela *compagnies d'ordonnance*, et on les cantonna dans les villes sous les ordres de capitaines choisis et appointés par le roi. On sait que ces compagnies d'ordonnance devinrent la base de l'armée permanente, création toute nouvelle en France; de sorte que, d'une mesure prise dans l'intérêt de la sécurité publique, sortit une institution qui devait exercer, par la suite, une influence considérable sur l'état militaire et politique de notre pays (1).

FÉLIX ROCQUAIN.

(1) On trouvera l'historique de cette expédition dans l'ouvrage intitulé : *Relation du siège de Metz en 1444*, par MM. de Saulcy et Huguenin. Metz, 1835.

(2) Le récit de cette seconde expédition constitue la partie la plus remarquable de l'ouvrage de M. Tuetey. Il met en lumière nombre de points restés obscurs jusqu'ici ou tout à fait inconnus.

(3) La plupart, craignant d'être inquiétés pour leur conduite passée, sollicitèrent et obtinrent du roi des lettres de grâce. Ces lettres, dites *de remission*, se trouvent en nombre considérable aux Archives nationales. Par l'énumération qu'elles contiennent des divers crimes reprochés aux impétrants, elles sont des plus curieuses pour l'histoire des mœurs du XVe siècle.

(1) Voyez, pour les origines de l'armée permanente, le livre de M. L. Boulaire : *Institutions militaires de la France*, in-8°. Paris, Plon, 1863.

(2) Voyez le numéro du 29 novembre 1873, page 157.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

La littérature d'imagination aux États-Unis

Nous disions, à propos de la poésie contemporaine en Angleterre (2), que les grands poëtes ne sauraient naître qu'aux grandes époques des nations. L'histoire confirme cette vérité d'une manière si exacte, depuis Homère jusqu'à Byron, qu'il serait puéril d'y insister. Voici pourtant une nation incontestablement grande, les États-Unis d'Amérique, qui se présente avec des caractères de grandeur si nouveaux qu'on se demande si cette règle se trouvera appliquée chez elle aussi rigoureusement que chez les autres. Beaucoup de gens croient qu'un peuple ardemment occupé de défricher son sol et de gagner de l'argent doit rester étranger à l'art de chanter dans une langue divine, et même de raconter en prose les émotions de l'âme humaine. Ils s'imaginent que les Américains n'ont pas de littérature, ou, du moins, qu'ils ne possèdent qu'une littérature d'imitation, bonne pour eux et non pour nous. Fenimore Cooper, Emerson, Longfellow, sont peut-être les seuls noms qui soient parvenus aux oreilles du public demi-lettré de France, en y ajoutant celui de Mme Beecher Stowe, dont le roman, *la Case de l'oncle Tom*, a dû aux circonstances politiques, plus sans doute qu'à son mérite littéraire, d'être universellement répandu. Encore n'a-t-on guère lu généralement que les romans de Cooper, et cela peut-être grâce à la popularité de reflet que Chateaubriand avait un moment répandue sur les sujets familiers à cet auteur. En somme, nous ignorons beaucoup plus la littérature américaine que toute autre littérature étrangère, et nous jugeons sommairement et légèrement que cette nation marchande n'en peut et n'en doit point avoir.

Nulle part cependant le rapport entre la situation politique et la situation littéraire d'un peuple n'a été plus exactement gardé qu'en ce pays. Si la fougue américaine n'est pas représentée dans des œuvres hors ligne, l'abondance d'écrivains, née de l'abondance de lecteurs, exprime fidèlement le régime et le génie de la démocratie. Le commerce de la librairie est d'une activité surprenante aux États-Unis. Là, tout le monde sait lire ; le niveau de la culture intellectuelle est supérieur à ce qu'il a jamais été dans aucun pays du monde, et, à défaut des hommes, absorbés par les affaires, toutes les femmes sont des lectrices qui s'assimilent la pensée des écrivains pour la transmettre, d'une manière ou d'une autre, à leurs maris, à leurs enfants, à leur entourage

social et domestique. Il y a tel ouvrage anglais dont on a vendu aux Etats-Unis dix fois plus d'exemplaires qu'en Angleterre même, et les poëtes américains sont aussi familiers aux populations dans les ateliers de New-York ou dans les *settlements* du *Far West*, qu'au foyer des plus riches citoyens. En un mot, il y a là, pour la littérature comme pour toutes choses, un vaste marché, un vaste public, une vaste tribune.

Mais ces conditions si favorables à la diffusion de la culture littéraire le sont-elles, au même degré, à l'élévation, à la beauté supérieure des œuvres par lesquelles s'exprime le génie d'une nation ? Nous nous permettrons d'en douter. De même que les gouvernements sont faits pour les peuples et façonnés à leur image, les livres, d'une manière générale, sont faits pour les lecteurs auxquels ils s'adressent : au grand public, des œuvres communes ; au public d'élite, des œuvres de choix. Or, quelle que soit la supériorité intellectuelle d'une société démocratique prise en masse, quelque élevé que puisse être son niveau relatif de culture, on ne fera jamais que le goût y soit aussi épuré, l'exigence des lecteurs aussi sévère que dans une société aristocratique où l'élégance des mœurs et le respect des traditions président aux jugements de la critique. Les grandes époques littéraires ne sont point les époques de grande production littéraire ; elles sont seulement marquées par un petit nombre de chefs-d'œuvre, expression condensée de la pensée d'un public restreint et d'une société noblement cultivée. La démocratie impose des conditions aux écrivains. Il faut qu'ils frappent l'esprit, saisissent les sens, produisent facilement l'émotion ; qu'ils soient clairs, réalistes, on a même inventé dans ces derniers temps le mot *épidermiques*, — et l'on pourrait, n'était la crainte de l'épigramme, l'adopter dans un double sens. Il ne leur est point permis d'élever leur vol dans des régions où l'œil du vulgaire ne pourrait les suivre, ni d'envelopper leur pensée de ce grand symbolisme qui est le mysticisme de l'art. Ce qu'on leur demande avant tout, ce sont des lectures faciles, des sensations agréables, et nous doutons que si Dante ou Milton paraissaient aujourd'hui, n'étant pas entourés, comme ils le sont, de l'admiration des siècles, ils trouvassent aisément sur le marché littéraire, malgré la supériorité générale de notre temps, de très-confiants éditeurs.

Il faut tenir compte de toutes ces choses avant d'apprécier la littérature d'imagination en Amérique, afin de ne pas demander à l'arbre des fruits qu'il ne doit point porter. L'essentiel est qu'il en porte d'abondants et savoureux selon son espèce. Et d'abord, il est impossible de ne pas accorder une large part à l'imitation chez les auteurs américains. Toutes les littératures dérivent de leurs aînées ; cela va sans dire ; mais les deux peuples anglo-saxons sont si immédiatement sortis l'un de l'autre que le génie littéraire américain ne peut être que l'héritier direct du génie littéraire anglais. L'originalité de celui-là se développera sans doute ; mais ce ne peut être que l'œuvre du temps.

L'histoire de la littérature aux États-Unis date de l'époque de l'indépendance. Jusque-là, le puritanisme avait eu seul à son service l'instrument de Gutenberg. Le premier livre qui ait été imprimé aux États-Unis est un recueil de psaumes, compilés par Eliot, qu'on appelle l'apôtre Eliot, et sorti, en 1640, des presses de Stephen Daye. Ces presses étaient établies à Cambridge, dans le Massachusetts, chez le président même de ce district. Elles servaient à imprimer les actes administratifs et, par supplément, des livres d'église. Le séminaire d'Harward-college, fondé en 1636, s'en servait ; mais cet établissement, pendant plus d'un siècle, ne produisit pas un seul littérateur dont on ait, même dans ses archives, conservé le souvenir. Ce ne fut qu'aux temps de l'indépendance et pendant les dix ou quinze années qui en préparèrent l'avénement que les études sortirent du domaine exclusivement religieux. C'est donc une période de cent dix ans au plus que cette histoire embrasse, et certes elle n'a pas laissé d'être féconde par le nombre et même par l'excellence des écrivains.

Les critiques américains font mention d'un certain Brockden Brown, de Philadelphie, qui le premier s'essaya, au siècle dernier, dans des romans philosophiques imités de Godwin, lequel jouissait alors, en Angleterre, d'une assez grande popularité ; mais ce n'est que de Washington Irwing qu'il faut faire dater l'ère littéraire américaine. Irwing n'était, il est vrai, qu'un disciple fidèle des classiques anglais, et la perfection même de son style accusait l'héritier d'une vieille école ; mais c'était un auteur américain, dévoué à la gloire de l'Amérique et qui bientôt obtint une très-grande popularité. Sa *Vie de Washington*, très-noblement écrite, son *Histoire de New-York par Knickerbocker*, ouvrage plaisant dans lequel on retrouve la verve drôlatique de Goldsmith, et un grand nombre d'autres ouvrages, les uns didactiques, les autres d'imagination, en font le père des deux branches les plus fécondes de la littérature de son pays. Peu après lui parut Bryant, le premier poëte américain, du moins le premier digne de ce nom et le seul qui, à son époque, ait pris rang dans toutes les mémoires. Il était né en 1794, et son père, riche citoyen du Massachusetts, le destinait au barreau ; mais la vocation poétique fut la plus forte et il renonça très-jeune à la profession d'avocat pour embrasser la carrière des lettres. Bryant est le Wordsworth des États-Unis. C'est lui qui a fait entrer les poëtes de son pays dans ce courant d'idées et de sentiments que l'on appelle, en bloc, l'école des *lakistes*. Il est plus faible que Wordsworth, en ce sens qu'il n'a point sa passion profonde ; mais il est peut-être plus pur, plus correct, plus irréprochable que lui. Son principal poëme, *Thanatopsis*, offre des morceaux vraiment beaux par l'art comme par le sentiment ; nous voudrions pouvoir en citer quelques-uns ; mais nous redoutons pour le poëte les trahisons de la traduction. Bryant était du nombre des poëtes qui ont transporté le vers blanc dans les littératures modernes, innovation qui s'est depuis généralisée dans les pays où se parle la langue anglo-saxonne :

Ces montagnes dont le roc trace et borde la cime,
Et ces chênes pensifs qui dorment dans les bois,
Ces fleuves majestueux et ces ruisseaux plaintifs
Qui font verdir les champs et fleurir les prairies,
Cet Océan immense, grise et pâle solitude,
Ne sont rien autre chose que la tombe de l'homme,
Les témoins de sa mort et son vieux mausolée !
Et les astres qui brillent au haut du firmament
Sont la lampe funéraire
Pour lui seul allumée
Dans l'éternel silence
De l'espace et du temps !
Les hommes qui marchent aujourd'hui sur la terre
Ne sont rien près de ceux qui dorment dans son sein ;
Enfoncez-vous en songe dans les déserts d'Afrique,
Sur les ailes des vents volez aux solitudes

Où l'Orégon n'entend que ses propres fureurs ;
Partout les morts auront jonché la terre !
Partout, la terre couvre les os des morts !

Bryant ne s'élève pas toujours à ces hauteurs où la sympathie pour l'homme se confond avec l'amour de la nature. Il n'est pas constamment poëte, dans cette grande acception du mot qui implique l'émotion tragique et l'amoureuse ivresse ; mais il est habituellement sentimental, plein de grâce et de parfum ; un pur *lakiste*, en un mot, un peintre délicat du soleil et des prairies, de la feuille qui frissonne, de la fleur qui se penche, de ces mille détails de la nature qui ont leur langage et leur vie pour le poëte et pour ses lecteurs. Ce n'est pas là, à nos yeux, un grand mérite ; mais le goût dominant du moment et la facilité de cette manière de poésie étaient si faits pour entraîner un écrivain de la génération de Bryant, qu'il faut lui savoir gré de n'être pas tombé dans l'excès de sentimentalisme et de puérilité où sont depuis tombés les successeurs des lakistes en Angleterre.

Emerson ne fut pas d'abord aussi favorablement accueilli du public que Bryant, et cela à cause de son mérite même. L'originalité, qui fait plus tard l'honneur d'un écrivain, commence toujours par faire son supplice ; et même en Amérique, où le libéralisme de l'esprit devrait s'étendre à tout, Emerson trouva à ses débuts et pendant la plus grande partie de sa vie les lecteurs en garde contre lui. Son talent ne procède ni des classiques, ni des lakistes. Emerson a la lumière qui vient du feu intérieur et non la pâle clarté que donne le reflet d'un astre étranger ; c'est un puissant poëte ; autant qu'il est possible de séparer l'école américaine de l'école anglaise, on peut le regarder comme le fondateur de celle-là. Il a cultivé de préférence, comme les Anglais modernes, le genre idyllique ; mais il l'a traité de façon à le rajeunir. Nous n'en voulons citer qu'un court échantillon pour montrer comment il sait allumer l'imagination du lecteur avec la plus petite étincelle. Il est ce que les Anglais appellent *suggestive* ; c'est-à-dire qu'il suscite la pensée plus qu'il ne l'exprime. C'est là le plus haut mérite d'un poëte et ce devrait être son but, si un poëte, qui est un être sensitif et non pas un philosophe, pouvait jamais avoir un but défini. Il faut savoir plus de gré, en général, à un artiste, à un littérateur en tous genres, des idées qu'il fait naître que des idées qu'il exprime. On disait autrefois, au temps où la France avait le sceptre de l'urbanité et de la grâce, que la meilleure maîtresse de maison était celle qui trouvait moyen de faire avoir le plus d'esprit à ses hôtes : on peut dire de même que l'auteur le plus méritant est celui qui fait avoir le plus d'esprit et de sensibilité à ses lecteurs. C'est pour louer ce genre de mérite que les Anglais ont inventé le mot *suggestif*, et il nous semble qu'on peut l'appliquer sans réserve à Emerson, qui reste dans presque tous ses poëmes ce qu'il se montre dans les deux stances que nous allons citer ; nous prenons dans *the Humble Bee*, *l'Humble Abeille*, un des plus estimés :

Burly, dozing, humble bee,
Where thou art is clime for me ;
Let them sail for Porto Rique,
Far-off heats through seas to seek,
I will follow thee alone,
Thou animated torrid zone !
Let me chase thy waving lines,
Keep me nearer, me thy hearer,
Singing over shrubs and vines.

Insect, lover of the sun,
Joy of thy dominion ;
Sailor of the atmosphere,
Swimmer through the waves of air ;
Voyager of night and noon,
Epicurean of June ;
Wait, I prithee, till I come,
Within earshot of thy hum,
All without is martyrdom.

Il nous en coûterait de traduire ces deux stances à cause de l'impossibilité absolue de rendre dans une autre langue que la langue anglaise cette suite de mots si heureusement choisis qui reproduisent exactement le bourdonnement de l'abeille ; mais ce n'en est que le mérite accessoire et, pour ainsi dire, extérieur. Ces vers éveillent une foule de sensations et d'idées, et la pensée du lecteur s'envole sur les ailes de cette « humble abeille » dans les plus brillantes régions. Quel que soit le sujet auquel touche Emerson dans ses poésies, la brise du nord, le vent du sud, le murmure des bois, sa qualité *suggestive* se retrouve. Emerson n'a pas écrit de longs poëmes, mais une foule de petites pièces pleines de force et d'originalité. Ses principaux écrits, ceux par lesquels il est le plus connu en Europe, sont en prose, et, comme ils appartiennent pour la plupart au genre didactique, ils sortent de notre sujet ; cependant, son *Essai sur l'amour* peut être cité, à cause de ce que l'imagination et la sensibilité du poëte ont ajouté aux considérations philosophiques de l'écrivain. Il semblait impossible de rajeunir ce sujet traité si souvent sous ses multiples aspects ; et pourtant, Emerson l'a rendu plus profond, plus pathétique et plus noble qu'on ne le savait encore. Il y a dans cet auteur une telle énergie concentrée que, si nous ne craignions pas de nous servir d'une expression trop ambitieuse, nous dirions qu'il creuse jusqu'aux sources partout où il donne un coup de pioche dans le sol.

Hawthorne, Nathaniel Hawthorne, le romancier, était né en même temps qu'Emerson, l'essayiste et le poëte ; mais il l'a précédé dans la mort. Sa courte carrière a été féconde. On s'accorde à lui trouver une certaine ressemblance avec Balzac : cependant il n'a ni la gloire d'être son égal, ni le tort d'être son imitateur. Il est plus romantique que lui et ce n'est que dans quelques passages qu'on pourrait retrouver chez le romancier américain les habitudes de dissection du grand maître. Hawthorne procédait avec le cœur humain comme procédait avec la science ce philosophe qui partait d'un brin d'herbe pour raconter la théorie des mondes. Il ramassait le sujet ou, pour mieux dire, l'occasion de son inspiration dans un entre-filet de journal ou dans le post-scriptum de la lettre d'un ami. Étant donné un point de départ quelconque, il embrassait de suite tout le cercle des douleurs humaines. C'était la marque d'une grande puissance d'imagination, jointe à une connaissance étendue de l'homme et de la vie. Ses meilleurs romans sont : *Scarlet letter*, *la Lettre rouge* ; *the House with the seven gables*, *la Maison aux sept toits* ; *Transformation* ; *Mosses from an old manse*, *les Mousses d'une vieille demeure* ; *Blithedale romance*, *le Roman de Blithedale* (ce qui veut dire : le roman des gens heureux) ; *Our old home*, *Notre vieux foyer* ; et *Septimius*, ouvrage posthume supérieur à tous les autres. *La Lettre rouge* est l'histoire d'une malheureuse femme condamnée à vivre, aux temps du puritanisme le plus austère, entre son mari, son séducteur et son enfant, dans une petite ville de la Nouvelle-Angleterre, où les mœurs

puritaines, la société puritaine, la froideur, la cruauté, l'hypocrisie puritaines, s'unissent pour la torturer. Les émotions, les incidents terribles qui naissent de cette situation sont rendus d'une façon poignante. Cette femme, qui dans un autre monde eût pu porter le poids de sa faute, sue toute sa vie une sueur de sang, et ne s'explique pas à elle-même la barbare injustice dont elle est victime. Ce qui fait l'horreur de son supplice, c'est qu'elle ne conçoit pas la pensée de se révolter contre ses juges, c'est qu'elle perd elle-même, dans ce milieu, la mesure de la vertu, de la justice et de la vérité. Outre le pathétique du sujet, il y a quelque chose de fort intéressant pour les Américains dans ces scènes de mœurs des *pilgrun fathers*, de leurs pères les pèlerins, et Hawthorne les traite en Balzac romantique qui voit par l'imagination au delà de ce qu'il touche.

Transformation est une œuvre très-habile par le mélange du merveilleux et du réel. La scène se passe tantôt sur la place publique de Rome, tantôt dans l'atelier de l'artiste, au milieu des conditions les plus anormales du crime et de la passion. Le sujet est le triomphe de l'âme humaine représentée par une femme et répandant un éclat divin sur la souffrance et l'abjection. C'est, comme on voit, éminemment poétique et digne d'un grand maître. Il est inutile de donner ici l'analyse de tous les romans d'Hawthorne. On n'apprend presque rien sur un poëme en en faisant connaître le sujet; il faudrait pouvoir en citer au moins quelques morceaux et cela nous entraînerait hors de nos limites. Nous pouvons dire seulement que dans Hawthorne il y a du Dickens, il y a du Balzac, et cela avec une touche légère de romantisme qui élargit ses horizons et le cercle de ses sujets. C'est en faire un grand éloge.

Hawthorne est mort en 1864, à l'âge de soixante ans. Il avait eu pour compagnon d'enfance au collége Bawdoin le poëte Longfellow, qui est, avec Edgar Poë, le plus connu peut-être, Fenimore Cooper excepté, des auteurs américains. Il a produit une foule de petites pièces jolies, achevées, mais un peu froides, qui ont été fort appréciées, surtout du public anglais. Tout le monde en Angleterre sait par cœur : *the Old clock on the stairs, la Vieille horloge de l'escalier ; the Day is done, le Jour est fini ; the Bridge, le Pont ; Excelsior.* On connaît aussi : *la Légende d'or, les Voix de la nuit, les Contes d'un tourne-bride, le Beffroi de Bruges, les Chants de l'esclavage*, et son charmant roman allemand *Hypérion.* Longfellow a l'esprit fécond, l'âme ouverte, le vers juste et facile. Ce qu'il y a en lui de mesuré, de modéré, oserions-nous dire de médiocre, a peut-être accru sa popularité. Il plaît beaucoup en Angleterre et surtout aux femmes. Mais les Américains lui préfèrent avec raison un poëte plus véritablement national, John Greenleaf Whittier, que l'on ne connaît point en Europe. Ses titres à leur admiration sont : *les Ballades du pays, les Chants du travail, les Voix de la liberté.*

Nous ne savons s'il faut placer Wendell Holmes parmi les romanciers, les essayistes, ou les poëtes. Il est savant et cela donne de la valeur à ses essais. Il est poëte et il en use pour intercaler dans ses romans de longs passages en vers. Avant de briller par les œuvres d'imagination, il était renommé comme physiologiste. Aujourd'hui, son roman de *Elsie Venner*, ses dialogues de *l'Autocrate, le Professeur, le Poëte au déjeuner*, sont également estimés en Amérique et en Angleterre.

Dans cette rapide revue, nous ne pouvons presque faire que donner des noms ; car la courte période littéraire des États-Unis a été extraordinairement féconde. Que serait-ce dans les branches de la littérature qui touchent aux sciences ? Mais les poëtes et les romanciers que nous nommons méritent tous d'être connus. Nous avons passé sous silence les poëtes Halleck, Drake, Pierpoint, Dana, les romancières Catherine Sedgwig, Lydia Maria Child et tous ceux qui nous ont semblé de second ordre ; il en est de même d'Edgar Poë, auteur du *Raven, le Corbeau*, — malgré sa grande popularité cet auteur à grand succès nous paraissant devoir sa fortune d'écrivain à des *trucs* de maniériste qui n'assurent point, au même degré, sa réputation future. Edgar Allan Poë était né à Baltimore en 1811. Il mourut bien jeune, en 1849, dans l'ivrognerie et dans la misère. Sa triste existence et sa plus triste mort contribuèrent à lui attirer les sympathies du public ; mais ces motifs d'intérêt n'existent point pour la postérité, et le genre de passion spasmodique qui règne dans ses ouvrages la laissera probablement aussi froide qu'il a d'abord ému ses contemporains. Nous ne parlerons pas davantage de Mme Beecher Stowe, puisqu'elle a eu pour lecteur et pour critique le monde tout entier. *La Case de l'oncle Tom*, après avoir été exagérément louée, court le risque maintenant d'être mise dans un complet oubli. C'est là le sort inévitable de toute œuvre d'imagination dont l'objet politique, philosohique ou social est ouvertement affiché. Le roman de Mme Stowe peut avoir été une œuvre estimable et féconde à l'époque où elle a paru ; mais pour bien des raisons elle n'est pas une œuvre durable. Cependant, ni la critique ni le public ne seront ingrats pour ce pauvre roman et ne regretteront que, dans cette grande lutte où tant de citoyens ont payé de leur vie, un livre aussi soit resté sur le champ de bataille pour le service de la bonne cause.

Parmi les poëtes que nous ne devons point passer sous silence, il y a encore Christophe Pearse Cranch, l'auteur de *Night* et de *Morning ;* mais c'est là un peintre de paysages de profession, et nous avons dit ailleurs que l'abus de cette faculté nous semblait mettre un écrivain au second rang ; Sylvestre Judd, qui a écrit *Margaret;* et le colonel Higginson, qui a fait des romans militaires. Sylvestre Judd est un ministre unitaire du Massachusetts ; le colonel Higginson est un homme du monde, dont l'imagination a été nourrie des réalités d'une vie fort accidentée. D'abord pasteur, puis soldat, il commandait un régiment de nègres affranchis pendant la guerre de sécession. Il a beaucoup à conter, beaucoup à dire, et le fait d'une façon brillante. Ses récits réels se trouvent dans son volume d'*Essais atlantiques* et dans sa *Vie des camps avec un régiment noir* ; mais le côté poétique de son âme, il l'a mis dans le roman de *Malbone*, qui est à la fois concis, ferme et original. D'autres écrivains, que nous devons nommer, sont : James Russell Lowell, connu comme l'auteur des *Biglow papers*, mais dont les œuvres sérieuses sont justement estimées ; ses poëmes méritent aussi de l'être ; — William Parson, qui a fait une traduction de Dante et plusieurs bonnes pièces originales ; — Hélène Hunt, très-gracieux poëte, et enfin Julia Ward Howe, particulièrement chère à ses compatriotes pour ses hymnes patriotiques. C'est miss Howe qui a composé l'*Hymne de la république*, lequel a eu l'honneur d'être chanté sur tous les champs de bataille par les armées du Nord pendant la guerre de sécession, d'inspirer l'héroïsme et de charmer la mort.

On le voit : si la moisson est grande aux États-Unis, elle ne

manque pas d'ouvriers. Ce pays fécond en toutes choses possède déjà une riche littérature ; car les écrivains que nous venons de nommer ne sont pas inférieurs à leurs contemporains anglais, — Byron, Dickens, Thackeray, Walter Scott exceptés. Mais les Américains ont Fenimore Cooper, dont nous n'avons point parlé et qui prend rang peu au-dessous de ce dernier. Cependant nous ne voyons point, dans cette brillante et vaillante cohorte, ce qui s'appelle un grand phénomène littéraire.

La question demeure donc entière : doit-on s'attendre à voir paraître en Amérique quelque poëte en prose ou en vers, génie hors ligne et solitaire, expression de cette grandeur sociale et politique qui se présente en ce pays avec de tout autres caractères que chez les anciennes nations ? Nous avons dit en commençant que nous nous permettions d'en douter, et cela pour des raisons toutes pratiques et en vertu de la logique de la démocratie. Il n'y a point de baliveaux géants dans les forêts vierges ; tous les arbres s'y pressent, s'y disputent leur part de sol et de lumière et, dans « la lutte pour l'existence », conquièrent chacun une place à peu près égale. Pour laisser là la métaphore, la société dans la démocratie s'élève en bloc et non par des représentants couronnés. D'un autre côté, on ne voit vraiment point que Tyr et Carthage, qui ont été, relativement à leur siècle, de grandes nations, pleines d'une force d'expansion supérieure à celle de Rome même, aient donné naissance à de grands génies littéraires. Quoique assises sur les bords de cette Méditerranée qui fait des poëtes, le sens esthétique ne semble point avoir subi chez elles le raffinement que la richesse et l'industrie y avaient imprimé aux mœurs, au luxe et à la volupté. Généralement les grands siècles de la littérature ont été ou les siècles guerriers, ou les siècles de génie politique, ou bien encore ceux qu'ont remplis et tourmentés les premiers souffles révolutionnaires. Témoins Homère, au temps de la puissance militaire de la Grèce ; Dante et le Tasse, au moment où le moyen âge finissait et où se levait, non pour l'Italie seule, mais pour l'Europe, une aurore nouvelle ; Shakespeare, dans l'ère triomphante d'Elisabeth, et Milton, le vrai chantre de la révolution anglaise. Notre grand siècle littéraire a coïncidé, sous Louis XIV, avec le triomphe d'une politique aujourd'hui finie, mais qui a contribué à faire de nous, pendant un siècle et demi, la première nation du monde. Enfin, nous nommerions Schiller et Gœthe si l'Allemagne n'était encore à cette heure, sous le sceptre unitaire de la Prusse, dans sa pénible période de transformation. Et cependant il y a des temps plus glorieux et meilleurs pour le monde que les règnes d'Elisabeth, de Louis XIV et de Cromwell ! Mais on ne saurait dire avec certitude s'ils doivent favoriser la naissance des chefs-d'œuvre de l'art ou seulement produire la diffusion et, avec elle, l'affaiblissement du sens esthétique.

Mais ce qu'on peut affirmer d'avance, c'est que les formes de l'art subiront d'importants changements qui, nous le pensons, seront tout à l'avantage de la littérature en prose et au détriment du langage rhythmé. Déjà la rime a presque entièrement disparu de la poésie anglo-saxonne, comme le produit de la barbarie, comme l'invention grossière des bardes gothiques. Nous sommes loin de partager cet avis, et nous la croyons, au contraire, si essentielle à la poésie dans les langues modernes, que nous regardons sa suppression comme un acheminement à l'abandon du rhythme lui-même : « La substitution de la prose aux vers n'est pas un fait isolé, dit quelque part M. Alex. Büchner ; c'est, au contraire, une des évolutions les plus importantes que l'histoire de la littérature ait à consigner. On a déclamé ou écrit en vers tant que la prose n'était pas prête ; même les genres qui se dispensent volontiers du rhythme et de la rime les ont acceptés jusqu'au moment où la bonne prose était devenue moins difficile que les mauvais vers... Mais l'humanité littéraire a ses âges aussi bien que l'humanité politique, religieuse, sociale. Elle a ses ères lyriques, épiques, dramatiques, qui se succèdent à tour de rôle et en proportion des idées générales qui dominent à tel moment, dans tel milieu. Nous vivons aujourd'hui dans l'ère du récit épique en prose, dans l'ère du roman. »

Or, le roman est un genre essentiellement démocratique, parce qu'il réunit ou doit réunir, quand il arrive à sa perfection, les caractères que nous avons énumérés comme étant ceux qu'exige le grand public. Il comporte la clarté, le réalisme, l'émotion. La lecture en est facile et surtout le domaine en est largement compréhensif. L'épopée en vers ne peut raconter qu'un petit nombre de sujets ; l'épopée en prose touche à tous les aspects de la vie, à tous les ordres d'idées, à tous les intérêts politiques et sociaux. C'est un privilége qu'elle partage avec le théâtre, mais dont elle jouit beaucoup plus amplement. D'ailleurs le théâtre, outre mille sortes d'entraves, n'est guère accessible qu'au public des villes ; le roman, au contraire, s'adresse à tout le monde et peut remuer puissamment les sentiments et les idées d'une génération tout entière. Nous pensons donc que le roman aura en Amérique, comme dans un milieu qui lui est particulièrement favorable, l'apogée de son développement et qu'il y partagera avec la littérature didactique l'empire des esprits. Nous pensons qu'il y atteindra la perfection du réalisme, la perfection de la raison, la perfection du sentiment. Déjà il a devancé dans la carrière tous les autres genres ; parmi les représentants de la littérature d'imagination aux États-Unis, Fenimore Cooper est prééminent. C'est un bel avenir et ce sera une grande gloire, sans doute, pour la littérature américaine, puisque nous reconnaissons que jamais et sous aucune de ses formes l'art n'aura contribué aussi puissamment aux jouissances esthétiques et à la culture des masses. Mais il faudrait faire table rase de nos idées acquises sur ce sujet et oublier ce que les formes classiques de l'art ont nourri de grandes pensées et de grands sentiments dans le cœur de l'homme, il faudrait rompre avec les traditions et même changer les habitudes du langage, pour classer le roman, si perfectionné qu'il puisse être, dans l'ordre du grand art. C'est là le résultat d'un préjugé peut-être ; mais, tels que les siècles nous ont faits, nous n'en sommes point encore à mettre la fiction en prose à côté des grandes œuvres héroïques ; et c'est pour cela que, malgré le nombre et l'excellence des ouvrages d'esprit qui ont paru en Amérique depuis un siècle, malgré les promesses d'avenir que renferment de si brillants commencements littéraires, nous avons osé dire qu'il nous semblait au moins douteux que jamais la littérature d'imagination, dans ce pays, s'élevât à ce que nous, vieux enfants de la Grèce et de l'Italie, nous avons coutume de nommer les sommets.

Notre jugement serait bien différent si nous parlions de la littérature didactique, de l'histoire, de la philosophie, en un mot de l'art d'écrire mis au service de la science. S'il est une carrière faite pour cette littérature sur la terre,

c'est le pays du progrès et de la libre discussion. A force de forger, on devient forgeron ; et chez un peuple où tout peut à toute heure être mis en question, sauf le principe de la liberté individuelle, politique, civile et religieuse, l'esprit et la raison se fortifient dans la lutte des idées. D'ailleurs, l'avancement des sciences est le premier véhicule de l'avancement de la pensée, le progrès de la pensée est la première condition du progrès dans l'art d'écrire, et pas n'est besoin d'être prophète pour voir dans la civilisation puissante de ce pays le gage d'un rapide développement de sa littérature didactique.

LÉO QUESNEL.

VARIÉTÉS

Les derniers bohèmes, par M. FIRMIN MAILLARD.

Il faut entendre par ce titre les derniers morts : car la bohème est aussi vieille que Paris, et probablement ne finira qu'avec lui. La bohème est une exhalaison des eaux de la Seine, ou, si l'on veut, une fleur née entre les pavés de la grand'ville, fleur morbide, aux parfums étranges, bizarre de forme et de couleurs, malsaine à respirer, qui ne pousse qu'à l'ombre, dans l'humidité moisie des hautes rues et sur le fumier de la civilisation.

Sans remonter jusqu'à Villon et aux enfants sans-souci ; sans parler des héros du *Roman comique*, ni du neveu de Rameau, ni des illustres meurt-de-faim de la littérature, comme Gilbert, comme Malfilâtre, comme Hégésippe Moreau, que d'autres bohèmes auxquels il n'a manqué pour demeurer célèbres qu'un peintre comme Diderot ou un historien comme M. Firmin Maillard !

Le livre de M. Maillard est très-curieux, plein de faits, de détails, sobre de réflexions : c'est l'œuvre d'un esprit judicieux, indépendant, et qui, chose rare, n'est pas infatué de son sujet. Mais quelle lecture, bon Dieu ! Je n'en connais pas de plus funèbre. Près de deux cents personnages, poëtes, romanciers, musiciens, savants, rêve-creux, abstracteurs de quintessence, passent sous nos yeux comme des ombres, et, en effet, ce sont des ombres. Ils ne vivent pas, ou vivent à peine. On les voit paraître dans cette fameuse brasserie des Martyrs, ce grand rendez-vous de la gueuserie littéraire pendant ces vingt dernières années : ils entrent, parlent, gesticulent, déclament leur sonnet, chantent leur chanson, exposent le plan de leur drame, développent leur système, discutent, vident leur chope, se lèvent et s'en vont se pendre, s'asphyxier ou mourir à l'hôpital. Ce livre, en vérité, est moins une série d'esquisses qu'une procession de spectres, une revue nécrologique.

Pauvres, pauvres jeunes gens ! Quelle moisson d'hommes d'esprit et de cœur cette bohème a fauchés ! Il n'est pas un chapitre de cette biographie qui ne s'ouvre ou ne se termine par des notes lugubres comme celles-ci :

« Jean du Boys, mort à quarante ans. C'est un grand âge pour un bohème : mais il y avait déjà trois ans que le malheureux se survivait.

» Amédée Rolland, mort à trente-neuf ans, atteint au cœur et à la poitrine.

» Charles Bataille, mort fou.

» Alexandre Leclercq, trouvé pendu à la grille d'un caveau du Père-Lachaise.

» Brocart de Neuvy, mort à l'hôpital de la Charité, à trente-deux ans.

» Jules Viart, mort de phthisie à la fleur de l'âge.

» Pierre Dupont, idiot, n'a pas même conservé le souvenir de ses chansons.

» Baudelaire, idiot, murmure à tout propos : *Cré-nom ! cré-nom !* C'est tout ce qu'il a retenu de cette langue qu'il maniait avec une horrible perfection. »

Mais pourquoi poursuivre cette lamentable litanie ? L'abrutissement ou le suicide, voilà où aboutissent presque invariablement tout cet esprit, toute cette gaieté, toute cette insouciance, toutes ces promesses d'avenir.

Qui expliquera ces fins tragiques ? Qui dira quelle fatalité a pesé sur toute cette génération ? Théophile Gautier, dans ses *Grotesques*, passe en revue quelques-uns des bohèmes de la fin du XVIe siècle, les Saint-Aman, les La Calprenède, les Théophile, les Cyrano, et quand il nous a dépeint ces vigoureux compagnons, bien buvants, bien mangeants, bien bataillants, et conservant à travers duels, débauches, veilles et travaux, leur belle humeur et leur santé, il fait un triste retour sur la dégénérescence des hommes de lettres de son temps :

— « Ah ! misérables que nous sommes ! s'écrie-t-il en sa langue, pauvres buveurs ! pauvres débauchés ! pauvres amoureux ! pauvres littérateurs ! pauvres duellistes ! Nous qui roulons sous la table à la quatrième bouteille de vin, qui blêmissons pour trois ou quatre nuits mal dormies, qui devenons poitrinaires pour avoir deux ou trois maîtresses, et qui nous reposons quinze jours après avoir fait cent vers ! Oh ! comme depuis Homerus, le rhapsode, les hommes s'en vont dégénérant ! »

La question que Gautier pose en passant sur un mode mélancolique, M. Maillard essaye de la résoudre. Dans une préface vive et éloquente, il rejette sur l'empire la responsabilité de ces désespoirs et de ces fins prématurées. L'accusation est jusqu'à un certain point méritée ; mais il ne faut rien exagérer. L'empire n'a pas créé la bohème : la maladie existait avant lui ; son crime est de l'avoir développée. Le coup d'État du 2 décembre 1851 a produit sur la société française l'effet d'une gelée d'avril sur les vergers en fleurs : il a desséché toute une génération. Il n'y a pas aujourd'hui un homme de cœur qui n'ait conservé un souvenir poignant de cette froide matinée où tout un peuple qui s'était endormi libre fut surpris de se réveiller esclave. Le silence succédant tout à coup au tumulte de la liberté, la presse servile, la loi bâillonnée ; plus d'essor, plus d'avenir pour la jeunesse ; toutes les voies fermées, hors celles de la servitude. Ce fut en vérité un terrible moment. La terre aurait cessé de tourner, le mouvement des choses aurait été suspendu, que l'angoisse n'aurait pas été plus grande ni l'abattement plus profond. Toutes les jeunes intelligences, brusquement jetées hors de leur route, allèrent à la dérive. Représentez-vous un coup de vent dans une volée d'oiseaux. Tel était né pour les combats de la presse ou de la tribune qui essaya de lutter : la dictature lui brisa sa plume dans les mains. Les plus indomptables se retranchèrent dans l'exil ou dans une fière pauvreté. Quelques-uns

se soumirent et subirent, après l'avanie du serment, toutes les misères de l'oppression administrative. D'autres, et ceux-là sont les tristes héros du livre de M. Maillard, tentèrent les aventures de la vie littéraire. Mais hélas! le champ des lettres, pendant les dix premières années de la géhenne impériale, était aussi restreint que celui de la politique. Quels grands sujets auraient pu aborder des écrivains auxquels il n'était pas même permis de traiter librement la question des engrais? Que pouvaient-ils dire d'utile? La philosophie était devenue factieuse, la morale suspecte, la critique et l'histoire soumises aux avertissements.

D'ailleurs, quand ces nobles études n'auraient pas été proscrites, peu de personnes auraient été tentées de s'y livrer. Car d'un côté le public, blasé, écœuré, avide de bagatelles, fuyait les lectures graves et, retournant le mot de Voltaire, disait aux auteurs : — Je ne veux pas qu'on m'instruise, je veux qu'on m'amuse. — De l'autre, les jeunes gens qui se sentaient le goût ou le talent d'écrire, enfiévrés du désir de prendre part aux jouissances du règne naissant, attirés par le bruit de certaines réputations littéraires aussi creuses que retentissantes, n'aspiraient qu'à des succès faciles. A quoi bon lire et étudier et s'exercer au dur et long métier de la plume, quand il suffisait d'un roman, d'un vaudeville, d'une nouvelle, que dis-je? d'un simple article à sensation, pour faire bruire et tinter toutes les cymbales de la petite presse?

Aussi, de tous les coins de la France, rhétoriciens et bacheliers affluaient à Paris, tous rêvant gloire et fortune et faciles plaisirs, tous ayant roman en poche, ou *Fleurs de mai*, ou drame ou saynète. Vous devinez la presse, vous voyez les malheureux errer en désespérés de théâtre en théâtre, d'éditeur en éditeur, usant dans des courses vaines leurs talons de bottes et leurs illusions. A la longue ces chercheurs d'idéal se rencontrent, s'accrochent comme les atomes d'Epicure, forment de petits mondes, de petits groupes, de petites coteries, se confient leurs peines et leurs espérances, font de leur cercle un public restreint dont les applaudissements les consolent de l'indifférence du grand public. Ils en épousent les préjugés aux point d'oublier entre les quatre murs d'une brasserie, d'un café, leur famille, leur province, leur patrie, l'univers. Là, dans ce coin perdu, au milieu du brouillard de la pipe, les imaginations s'exaltent : on perd la notion du vrai, du réel ; on se fait de son mérite et de celui de ses amis une idée exagérée ; on se complaît dans le bizarre, dans le fantasque, dans des œuvres dont le principal mérite est d'être incomprises du reste des mortels et d'épouvanter les bourgeois.

Un tel a fait une chanson : Béranger auprès de lui est un cuistre. Cet autre a fait un plan de drame ou un sonnet : qu'on ne parle plus de Barrière ni de Musset ! Celui-ci a ébauché un système de philosophie : enfonces Hegel et Kant ! Celui-là n'a rien fait encore, mais son cerveau est un monde : ah ! quand il daignera faire quelque chose !

Tous ces gênies dont la réputation a pour théâtre un espace de vingt mètres carrés dans le quartier Montmartre ont une cour de fidèles et d'adorateurs. Quand ils entrent le soir, solennels et graves, dans la grande brasserie, il se fait un silence, et les initiés les signalent du doigt à l'admiration des novices.

On se représente facilement les ravages que cette infatuation littéraire pouvait produire dans des cerveaux de vingt ans. Mais à cette cause de démence tous les excitants de la vie parisienne venaient joindre leurs influences non moins fatales et désastreuses : l'alcool, les femmes, les conversations où l'on se prodigue, la fatigue des longues veilles, l'énervement des lendemains, les ambitions déçues, la misère surtout, l'affreuse misère en habit noir.

Encore les bohèmes d'autrefois vivaient-ils au croc des financiers et des grands seigneurs. Ils logeaient dans les combles de l'hôtel, mangeaient avec la domesticité et quelquefois même, à certains jours, au bas bout de la table, en compagnie du patron. Pour un épithalame, ou pour un madrigal, ou pour une *jouissance*, on leur donnait le petit écu. Ils avaient droit à la chandelle et, quand ils étaient malades, à un coup de lancette du vétérinaire de la maison. Il est vrai qu'ils achetaient ces *douceurs* au prix de bien des avanies; mais enfin ils vivaient. Leur pauvreté était quasi décente. Ils ne connaissaient pas, comme nos tristes bohèmes, les hivers sans feu, les nuits sans gîte, les maladies sans médecin, les agonies sans secours et sans témoins.

Ils ne connaissaient pas non plus la petite presse, cette vilaine industrie née de l'empire, qui a survécu à l'empire, et qui, après nous avoir abêtis pendant vingt ans, nous empoisonne encore aujourd'hui. Les plus fameliques d'entre eux composaient bien dans leurs galetas des pamphlets et des factums, mais à leurs risques et périls; ils crachaient bien aussi sur les honnêtes gens pour quelques écus; mais le mépris public les dégoûtait promptement d'un métier qui ne leur valait le plus souvent que la bastonnade ou la marque des fleurs de lis sur l'épaule. — Il était réservé à notre siècle de voir naître et prospérer sous la protection de l'empire, comme des champignons à l'ombre, cette race de courtiers de lettres qui, sous le nom de directeurs de feuilles, exploitant ou la misère ou les vices de la jeunesse, la lançant à la piste de tous les scandales, associant leurs *reporters* aux limiers de la rue de Jérusalem, mêlant la délation à la gaudriole, l'éloge des filles à celui du prince et des princesses, les commérages des coulisses aux récits des bals de la cour, auraient déshonoré l'art d'écrire, si l'art d'écrire avait quelque chose de commun avec cet indigne abus de l'écriture.

Cette honteuse exploitation a fait plus de vides que la guerre dans la dernière génération. Elle a appris aux jeunes gens à faire du journalisme un métier ; elle a détourné leurs esprits des choses sérieuses ; elle leur a permis de pelauder impunément, en prose et en vers, les réputations les plus pures et les convictions les plus sincères, et à égorgeter avec la pointe du ridicule ceux que le despotisme du maître leur livrait vaincus et désarmés. Tandis que les bohèmes du temps jadis survivaient quelquefois à leur santé et à leur esprit, les nôtres, grâce à l'influence de la petite presse, ont survécu pour la plupart à leur honneur.

M. Maillard n'a pas trop poétisé ses héros, et en cela il a fait preuve d'un grand jugement. Mêlé lui-même à ce singulier monde, il en a connu mieux que personne les misères et les hontes. Pareil au dernier des Mohicans, il jette sur cette tribu éteinte un regard mélancolique, compte les morts, les relève et les plaint, mais avec une douleur tempérée par beaucoup de stoïcisme et quelquefois par une pointe d'ironie.

Pourquoi, en effet, s'attendrir sur ces sépultures? D'autres sont morts depuis qui méritent mieux nos larmes. Ceux-là, ce n'est pas la brasserie, c'est la mitraille allemande qui en a fait des martyrs. Qu'ils dorment en paix ! ils ont fait leur devoir.

Quant à nos bohèmes, je maudis la fatalité politique qui les a poussés à leur perte, mais je n'irai pas jeter des fleurs sur leur tombe. Quelques-uns avaient du talent, un vrai talent ; plusieurs étaient honnêtes ; tous peut-être étaient dignes d'une autre destinée. S'ils ont pris le paradoxe pour de l'originalité, le cynisme pour de l'indépendance, et les phosphorescences d'un cerveau alcoolisé pour de l'inspiration ; s'ils ont livré leur plume à des entrepreneurs, leur santé à des drôlesses et leur intelligence à l'absinthe, il faut moins peut-être les blâmer que les plaindre, mais il faut bien se garder de les glorifier. Il faut, au contraire, montrer à la jeunesse par leur exemple que les plus belles qualités de l'esprit sont des dons stériles et même funestes, si elles ne sont pas fécondées par le travail et anoblies par la vertu.

Aujourd'hui que la brasserie des Martyrs, cette antichambre de la Morgue, a perdu son triste renom, et que de ses hôtes de passage il ne reste plus qu'un souvenir, ceux de la bohème future (car la bohème renaîtra) feront bien de méditer cette forte et touchante page de Proudhon sur un de leurs devanciers :

« Je ne puis m'empêcher de réfléchir qu'au moment où je quittais Paris, le sac sur le dos, pour chercher un travail qui fuyait toujours, Hégésippe Moreau y restait, vivant de chambrée avec la misère. Infortuné ! ce n'est pas moi qui lui jetterai la pierre et qui l'accuserai d'avoir méconnu la loi du travail. J'ai passé comme lui, et plus longtemps que lui, par les tribulations de la vie manouvrière, et je puis rendre au poëte calomnié ce témoignage posthume : il n'était pas trempé pour une pareille lutte. Il était trop de son époque ; ses vers trahissent une précocité de talent, une finesse d'organisation, une sensibilité de cœur, une puissance d'idéal, un besoin d'élégance et aussi de volupté, qui, dès le ventre de sa mère, la fortune manquant, le vouaient à la mort. Son *Myosotis* est une lamentation funèbre. La poésie le tenait comme un tubercule au poumon : malgré tous ses efforts, et il en fit d'héroïques, il fallait qu'il succombât. Il n'y a pas de courage contre la consomption de l'âme, pas plus que contre celle du corps. Si je l'eusse connu alors, j'aurais pu lui dire : « Ami, je suis ton aîné par l'âge, mais par l'esprit tu me » passes de dix ans. Crois-moi pourtant, tu te dépenses trop » tôt, trop vite ; tu n'es pas dans ta route, tu te perds. Il y a » autre chose à faire que de poétiser et bayer à la grisette, » et la liberté ne se fondera pas au son des harpes éoliennes. » Viens avec moi faire un tour de France, viens travailler et » tremper ton âme dans le Styx. Dans dix ans nous serons de » retour : je serai le raisonneur, tu seras le chantre... » Qui sait si je n'eusse pas sauvé un grand poëte ? »

O.

CAUSERIE POLITIQUE

J'ai quelques amis zélés pour mon bien, et qui me lisent : ils me blâment de toujours railler. Ce n'est point par goût que je raille, ni de propos délibéré : je n'ai en aucune façon l'ambition d'être plaisant. L'ironie sous ma plume est involontaire ; je ne demanderais pas mieux que de rester grave, mais je ne puis. Comme beaucoup d'autres, il y a trois ans, j'avais foi dans la vérité de cette parole : « Les plus mortes morts sont les meilleures, les plus près de la résurrection » ; et j'attendais avec confiance le renouvellement prochain. Aujourd'hui la disproportion est trop grande, le contraste trop surprenant entre ce que nous avions tous espéré et ce que je vois : je suis contraint, malgré que j'en aie, à la risée.

Je manquerais de sincérité d'ailleurs si j'affectais de prendre au tragique les lamentations de nos amis du centre droit, et leurs objurgations et leurs terreurs. Quand ils feignent pieusement de voir en nous les pires ennemis de « l'ordre social », font-ils autre chose que se moquer ? Cette malice quelque peu sinistre est une simple ruse de guerre, dit-on : raison de plus pour en rire.

Car enfin, quel est l'ordre social que peuvent vouloir troubler ou changer les républicains ? Ce n'est pas l'ordre social ancien apparemment, celui qui existait avant 89 : il a été détruit, et détruit sans retour. Ce n'est pas non plus, je pense, l'ordre social nouveau, celui qui date chez nous de la Révolution même : la bourgeoisie républicaine a les meilleures raisons du monde de s'en accommoder, et elle s'en accommode en effet ; bien mieux, elle est parfaitement résolue à le défendre contre les anciens « libéraux », maintenant convertis, et contre leur fureur de repentir.

Il est aujourd'hui de bon ton parmi ces profonds politiques de décrier la Révolution : thème avantageux, commode, qui prête aux amplifications brillantes, utile d'ailleurs pour entretenir et pour exploiter certaines alliances. C'est affaire au parti des Orgons de voir s'il lui convient de prendre au sérieux ces doléances déclamatoires où la rhétorique a moins de part que le calcul. Quant à nous, nous ne voulons duper personne et nous refusons d'être dupes. Nous restons simplement, naïvement, les héritiers fidèles de « l'erreur révolutionnaire ». L'héritage est précisément cet ordre social nouveau que la Révolution a établi, qui nous protége tous, qui profite à tous ; régime d'équité, de tolérance mutuelle, d'égalité, de liberté, dont le maintien et le développement régulier impliquent nécessairement parmi nous la constitution définitive de la république.

Non, l'ordre social qu'on nous accuse de mettre en péril est un ordre social abstrait, qui n'a jamais eu d'existence nulle part, sinon dans le cerveau des ennemis coalisés du régime républicain. Comment serait-il en notre pouvoir de mettre en péril cet ordre social imaginaire et d'en préparer la ruine, puisqu'il n'existe pas ? Comment des conceptions politiques de nos adversaires, pourrait-il surgir un ordre quelconque, puisqu'elles sont divergentes, opposées, contradictoires ? Ceux-ci veulent la « démocratie couronnée », ceux-là la « démocratie refoulée » ; les uns placent la condition essentielle de l'ordre dans la subordination du peuple au roi et du roi à Dieu : pour eux la vie politique de l'État est nécessairement un mystère à trois personnages ; d'autres retranchent Dieu de la constitution et lui substituent le peuple, qui traite avec le roi d'égal à égal, ayant son propre intérêt pour frein et l'éventualité des révoltuions pour garantie ; d'autres enfin combinent le tout sans y regarder de trop près, associent entre elles par force toutes ces données discordantes, et préconisent cet amalgame prestigieux qui n'a de nom dans aucune langue, hormis dans la nôtre : l'empire. Comment pourraient-ils rester tous unis contre nous, s'ils n'étaient tous en même temps les ennemis de la liberté ? Ils ne sauraient

donc être surpris de nous voir prendre notre parti très-paisiblement et de leurs craintes et de leurs colères.

Je ne veux pas nier cependant que nos détracteurs n'aient de sérieux motifs d'appréhension. Seulement leurs prévisions pessimistes me laissent en parfait repos : elles ne nous présagent rien de funeste où le salut de la patrie ni même le bien de l'État soient intéressés. La peur qu'ils ont, et qu'ils prennent trop peu de soin de dissimuler, m'annonce simplement les mésaventures électorales que l'avenir leur réserve. Le fait est qu'ils sont singulièrement enguignonnés.

Il est vrai que sur quatre vingt-six départements, il en reste encore trois ou quatre où les « supériorités sociales » paraissent avoir conservé assez de prestige pour l'emporter, de loin en loin, dans une élection, sur les républicains. Mais quels départements ? Ceux qui ne sont pas encore tout à fait guéris d'une illusion de vingt ans, comme le Pas-de-Calais, par exemple. Et à quelle condition ? A condition, bien entendu, que le candidat *supérieur* sera en même temps un candidat bonapartiste. Quant aux autres « supériorités », nulle probabilité qu'elles aient la moindre chance désormais de trouver grâce devant les électeurs. Républicain presque partout, bonapartiste par-ci par-là : voilà ce qu'est en très-grande majorité le peuple de France.

N'avoir le choix qu'entre la « démocratie couronnée » et la démocratie sans couronne : pour des gens qui, de temps à autre, éprouvent comme une irrésistible tentation de « refouler le flot démocratique », c'est dur. N'étant nullement embarrassé de choisir, je ne partage pas leur ennui, mais je le comprends. Encore s'ils étaient sûrs d'avoir toujours la faculté du choix ! Mais non : l'anachronisme que viennent de commettre les électeurs artésiens n'est pas seulement un cas rarissime ; cette persévérance dans la crédulité est à la fois très-étroitement localisée et décroissante là où elle domine encore ; témoin la formidable minorité qu'a obtenue M. Brasme. D'où l'on peut inférer que bientôt tout fera défaut aux libéraux du centre droit pour éviter la république ; tout, même le pis-aller de la servitude telle que nous l'avons connue il y a dix ans.

De là la nécessité de ce refuge du septennat que M. le duc de Broglie a tant de peine à qualifier au gré de tout le monde. De là encore l'inopportunité choquante de ce commentaire incongru publié par le correspondant du *Daily Telegraph*. Evidemment ce correspondant est sourd et ne veut pas en avoir l'air. En revanche, ce n'est pas l'*humour* qui lui manque. Cette république que le premier ministre de la république française n'ose plus nommer qu'en latin,

Le latin dans les mots brave l'honnêteté,

l'invention serait plaisante si elle n'était perfide. Quant à l'idée de déguiser M. le maréchal Mac-Mahon en empereur romain, *imperator*, elle est peu décente. On est même surpris qu'elle soit venue à un Anglais. Il est vrai que c'est là le costume que nos voisins ont donné à leur héros, lord Wellington, dans le monument qui le représente sur l'une des places publiques de Londres. Peut-être aussi cet insulaire peu scrupuleux s'est-il trop souvenu qu'avant d'être ministre M. le duc de Broglie avait été l'historiographe de Constantin. Quoi qu'il en soit, dans le différend où il a été fourvoyé malgré lui, nous sommes hautement du parti de M. le ministre de l'intérieur : il ne pouvait accepter la responsabilité d'un travestissement qui est vraiment par trop risqué.

Et puis, ce n'est pas le moment de parler d'empire alors que M. Rouher enfle la voix pour réveiller l'Auvergne endormie, et que le Pas-de-Calais vient d'élire M. Sens. Cette fidélité du « nombre » à quelque chose qui n'est pas la république fera-t-elle impression sur la commission des Trente ? Espérons que cet exemple inaccoutumé l'induira à plus de clémence envers le suffrage universel. Ce serait une compensation. Il n'est que temps d'ailleurs. Ce n'est pas tout de faire une loi électorale, il faut encore trouver une majorité pour la voter.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Lundi dernier, 9 février, M. Michelet s'est éteint à Hyères, succombant à une maladie de cœur dont il avait contracté le germe pendant le siége de Paris. C'est un assez triste spectacle de voir les enthousiasmes irréfléchis et les aigres colères éclater en clameurs discordantes autour de ce cercueil. Ici l'apothéose, là l'invective. Demi-dieu ! s'écrient les uns ; génie pervers et fatal ! s'écrient les autres. Laissons l'apaisement se faire, attendons surtout que ce corps soit refroidi pour porter un jugement impartial qui fasse la part équitable de l'ombre et de la lumière. Nous ne voulons aujourd'hui qu'adresser un suprême adieu à l'historien, au philosophe, au poëte, dont pendant plus de quarante ans la parole et les écrits ont toujours eu un retentissement profond. Nous ne voulons que rendre un hommage ému à l'honnêteté de l'homme qui a pu plus d'une fois être entraîné par l'ardeur d'une imagination exaltée, mais dont les plus grandes audaces ont été les élans d'un cœur sincère ou même les cris douloureux d'une âme blessée.

II

Ce n'est pas sans quelque ennui que j'ai vu annoncer le nouveau volume de M. Jules Simon, *La réforme de l'enseignement secondaire* (1). Quoi ! encore et toujours ces questions ! Encore et toujours le thème grec et le vers latin ! Encore et toujours des réquisitoires contre le *Selectæ* et le *Conciones*, réquisitoires qui nous attireront bientôt d'interminables plaidoyers ! Et

(1) *La réforme de l'enseignement secondaire*, par Jules Simon. Paris, Hachette et Cie.

voici que, juste en même temps, des circulaires officielles convoquent encore par groupes les membres de l'Université, pour leur demander des lumières et des idées. Ainsi, on va encore changer quelque chose ! Mais le Conseil de l'instruction publique ne s'est donc pas prononcé ? Il n'a donc pas assuré aux études au moins un septennat de repos? Les études sont comme la fortune publique : elles auraient bien besoin qu'on sortît du provisoire. Dieu m'est témoin que je ne suis pas fanatique du thème grec, et cependant je me sens pris de compassion. Rétabli au mois d'octobre, remis en question au mois de février ! Il pourra sortir vainqueur de cette nouvelle épreuve ; mais son prestige ! que devient son prestige ? La jeunesse, comme la nation, a peine à respecter ce qu'elle entend chaque jour discuter.

Et c'est la jeunesse que je plains, bien plus que le thème grec, entre nous. Il lui faudrait courir avec entrain sur un terrain solide ; elle hésite et marche avec défiance sur un sable mouvant. Il lui faudrait la foi qui sauve, et cette foi, on la secoue, on l'ébranle jusqu'en ses racines. L'important n'est pas que les lois soient parfaites, c'est qu'elles soient respectées, disait Montesquieu. De même pour les systèmes d'instruction. Que de critiques n'a-t-on pas faites, et M. Simon les répète, contre les méthodes de l'Université du premier empire ! Et le personnel lui-même, personnel brusquement improvisé, n'était-il pas de composition mêlée ? Les hommes de cinquante ans se rappellent certains types de vieux professeurs à moustache grise qui ont égayé leur enfance. Les anciens *Charlemagne* n'ont oublié ni le père Bonvalot, — qui les faisait souscrire pour la Pologne et récompensait les souscripteurs en leur lisant ses vers, ses propres vers, — ni le père Rouby, qui criait d'une voix tonnante : « Polisson, c'est vous qui cause !!! » C'étaient les survivants de l'Université improvisée et recrutée comme on avait pu. Eh bien ! ce vieux système, déclaré aujourd'hui si funeste, ces vieux maîtres, remplacés depuis avec avantage, qu'avaient-ils formé cependant? La brillante génération dont l'autre jour à l'Académie parlaient avec tant d'enthousiasme M. de Loménie et M. Sandeau, cette génération si passionnée pour les arts, les lettres, les sciences, pour tout ce qui fait l'éclat des sociétés et la joie des âmes d'élite. Élevée dans les mêmes traditions, la génération suivante a été également riche en hommes. Le malheur des temps, le silence imposé par l'empire, ont, hélas ! étouffé bien des voix, éteint bien des flammes ! Quand donc a commencé la décadence? Du jour où M. Fortoul a voulu rajeunir le vieil édifice, et l'a ébranlé. A l'entendre, c'était une masure, il fallait en faire deux maisons distinctes. Triste entreprise dont on a vu les résultats ! La décadence s'est accentuée encore quand M. Duruy est venu apporter un rajeunissement nouveau, touchant à tout avec cette ardeur peu considérée qui se laissait entraîner aux revirements les plus brusques en toutes choses, dans les affections comme dans les haines.

N'y a-t-il pas là de quoi faire réfléchir ? Ne devons-nous pas hésiter à porter la pioche dans ce vieil édifice que nous avons vu devenir plus malsain pour les générations nouvelles à mesure qu'on a voulu l'améliorer? Et cependant M. Simon était dans le vrai quand il déclarait certains sacrifices indispensables. La nécessité d'apprendre les langues et d'effleurer les littératures modernes, le développement pris par l'enseignement de l'histoire et de la géographie, exigeaient, en effet, qu'on sacrifiât quelques-uns des anciens exercices, car enfin la journée n'a toujours pas plus de vingt-quatre heures. Puisqu'il fallait alléger le poids du navire, il me semble qu'on avait sagement fait de sacrifier ce qui était ou le moins utile, ou utile simplement à une très-petite minorité. Le tort de M. Simon n'a pas été de lancer par-dessus bord ce qui faisait surcharge, mais de le lancer tout seul, sans demander l'aide du Conseil de l'instruction publique. Qu'est-il arrivé ?

> Le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui,

a dit le poëte ; de même le Conseil. Ce qui avait été jeté à la mer a été repêché. Un second tort, bien plus grave, a été de ne pas se borner à ces sacrifices assurément nécessaires, et de vouloir tout transformer d'un seul coup de la baguette ministérielle. On a beau rester longtemps au ministère, on n'y reste pas toujours. M. Simon devait prévoir qu'il aurait un successeur et qu'alors on relèverait les ruines qu'il avait faites, que l'on consoliderait ce qu'il méditait de renverser. Il aurait moins entrepris et surtout moins rêvé de réformes que l'ensemble de son œuvre n'eût pas tant effrayé ; on ne l'eût pas tant accusée d'être révolutionnaire et chimérique.

Condamné par le Conseil, condamné par ses successeurs, il en appelle aujourd'hui à l'opinion publique. Son livre est une explication et une protestation. Sur quelques points, il me paraît être dans le vrai : d'abord sur la nécessité des sacrifices dont je parlais tout à l'heure, puis sur certaines réformes à introduire pour l'éducation physique, puis sur les améliorations que réclame l'enseignement des langues vivantes, puis sur les inconvénients de la préparation aux écoles par système d'entraînement et de chauffage ; enfin, sur le recrutement plus intelligent du personnel de l'administration. Sur d'autres points, il jettera le doute dans un certain nombre d'esprits, mais il ne convaincra pas les gens du métier.

Je sais bien qu'il se défie de ceux-ci. Ce sont à ses yeux des entêtés, embourbés dans l'ornière de la routine. Pas tant qu'il le croit : ces attardés ne demandent pas mieux que d'ouvrir les yeux à la lumière, encore faut-il cependant que cette lumière soit faite. Or, je vois bien par exemple qu'il plaisante agréablement les *Selectæ*, les *Conciones*, les *Excerpta* de toute nature ; mais des plaisanteries ne sont pas des arguments. Ce *Selectæ* dont il se raille nourrit les enfants de la plus pure substance de la morale antique. Faut-il mettre au contraire entre leurs mains un traité de Sénèque ou de Cicéron ? Mais leur frêle intelligence ne pourrait supporter un tel fardeau. Les longs raisonnements et les discussions philosophiques fatigueraient leur esprit sans l'éclairer. Il est très-sage de ne leur offrir que les fleurs dont l'attrait les invite et les fruits qui les peuvent nourrir. J'en dirai autant des narrations choisies qu'on extrait pour eux de Tite-Live. Mettez entre leurs mains Tite-Live entier, ils ne pourront en voir qu'une faible partie. Dans les deux ou trois livres au plus qu'ils liraient, que de pages sans intérêt pour eux ! Des séries de chapitres sur la désignation des provinces, sur les prodiges, les pluies de pierres, les bœufs à deux têtes et les expiations de ces prodiges ! Élèves et maîtres iraient d'eux-mêmes aux scènes intéressantes, négligeant ce qui ne nous touche guère aujourd'hui et ce qui d'ailleurs ne leur offrirait pas des modèles de grandes peintures et de dramatiques tableaux. Puisqu'on ne peut pas tout voir, pourquoi ne pas

voir d'abord ce qui est beau? Je n'ai que trois jours à passer à Paris, je voudrais visiter les monuments, les musées, sans perdre de temps aux choses insignifiantes. Non, me dit M. Simon, du Conservatoire des arts et métiers vous n'arriverez au Palais de justice qu'après avoir exploré en tous sens le quartier intermédiaire; et il me fait stationner devant les confiseurs de la rue aux Ours, examiner en détail les droguistes de la rue des Lombards.

Je ne suis pas persuadé davantage par ses attaques contre l'internat des lycées. Sans doute rien ne vaut l'éducation de famille; mais si j'habite Palaiseau ou Meulan, il me faut bien me séparer de mon fils. Il y a force majeure. Puis on peut se demander encore si toutes les familles sont dignes ou capables d'élever leur fils. Pendant que M. Benoîton tripote à la Bourse et que Mme Benoîton est sortie, le petit Benoîton est mieux entre les murs d'un lycée qu'à ce foyer domestique si froid et si vide. Mais pourquoi un lycée? demande M. Simon. Laissez à l'industrie privée le soin de nourrir le petit Benoîton! ou bien encore, que les professeurs de l'Université l'admettent à leur honnête foyer! Et il affirme que les professeurs gagneront en autorité morale et en considération à remplacer ainsi la famille empêchée. Je ne vois pas bien en quoi s'accroîtra leur prestige parce qu'ils auront, en même temps que charge d'âmes, charge de corps; parce qu'ils garantiront par prospectus la nourriture saine et abondante; enfin, parce que les élèves deviendront des clients. Admettons-le, cependant; mais, enfin, le nombre des enfants ainsi élevés formera toujours une imperceptible minorité. Reste l'industrie privée. Eh bien! je n'hésite pas à le déclarer : l'industrie privée ne me présentera jamais, à moi père de famille, les mêmes garanties qu'un établissement de l'État. Je pourrai craindre, sinon les connivences, du moins les complaisances; je pourrai me défier des calculs de l'intérêt personnel; je me dirai qu'à l'occasion l'industriel hésitera plus à écarter du troupeau une brebis dangereuse que ne le fera un proviseur. Peut-être aurai-je tort de me le dire, mais je me le dirai. Bien des pères feront comme moi.

M. Simon ne tombe pas du reste dans l'exagération où se laissent aller certains esprits peu pratiques qui voudraient voir un grand nombre de nos élèves étudiants en chambre. Le *chambrier* se conçoit dans de certaines petites villes bien sages, comme il en est en Bretagne; mais à Paris ou dans les grands centres, dans un milieu chauffé, surchauffé, que serait-ce, grand Dieu! La vie d'étudiant ne commence que trop tôt. Les Rodolphe et les Marcel de Murger, agréables dans le roman ou au théâtre, sont assez déplaisants dans la réalité. Des Rodolphe et des Marcel de treize ans, voyez-vous cela d'ici? Mauvais moyen pour régénérer la France.

Il faut donc se résigner à conserver l'internat des lycées. Et en vérité je me demande pourquoi M. Simon s'en effraye tant, quand je vois qu'il cite lui-même le rapport de M. Vernois, de l'Académie de médecine, sur l'état sanitaire des lycées. Il y est dit que presque toujours les lycées traversent indemnes les invasions meurtrières de choléra, de fièvre typhoïde, « tandis que le même bénéfice n'existe pas en faveur des établissements non universitaires ». Le savant rapporteur ajoute : « Cela tient très-certainement à la bonne discipline, à l'accomplissement régulier d'un régime bien surveillé, à l'impossibilité d'écarts graves dans les habitudes, et à tous les soins dont sont entourés constamment, à toute heure de nuit et de jour, les enfants confiés à l'Université. Il faudrait proclamer bien haut de pareils faits pour qu'ils puissent parvenir à la connaissance de toutes les familles. » Voilà qui devrait rassurer M. Simon, ce me semble. Ce témoignage a plus de poids que les déclamations de M. Labbé sur l'*Éducation homicide*.

Tout serait à discuter dans ce livre, et j'arriverais à faire un petit volume si je suivais pas à pas M. Jules Simon. Accordons-lui donc que ce sera un grand soulagement aux misères de l'interne quand il pourra parler au réfectoire; accordons-lui qu'il apprendra la géographie et la géologie en allant en promenade le jeudi à la Varenne Saint-Maur et aux buttes Montmartre. Ne lui accordons pas, par exemple, qu'il y ait urgence à remplacer une partie des surveillants des lycées par des élèves moniteurs. L'exemple de l'Angleterre ne me séduit pas tant; on sait les tyrannies dont les moniteurs accablent les élèves plus jeunes, leurs souffre-douleurs. Ce système peut convenir à l'Angleterre, qui ne tient pas à l'égalité ni non plus à la douceur des mœurs. La surveillance exercée par les camarades répugnerait, en outre, à notre caractère par je ne sais quel air de déloyauté et de trahison. Ce serait chose aussi pénible au surveillant qu'au surveillé, je le crois et je le dis à notre honneur.

Je ne parle pas non plus des réformes que rêve M. Simon pour les maîtres; cela n'est qu'un intérêt particulier et ne touche pas la généralité du public. Il y a là encore des vues peut-être chimériques; mais il faut savoir gré à M. Simon des bonnes intentions qu'il aurait voulu pouvoir réaliser. Si je laisse de côté tant de points divers, j'ai du moins essayé d'indiquer les tendances et l'idée générale de ce volume. Il aura beaucoup de lecteurs, car il touche à un grand nombre de questions importantes, et en même temps inquiète ou rassure bien des intérêts particuliers. Les parents, les étudiants, les professeurs de l'État, les professeurs libres, les chefs d'institution, tiendront à savoir ce qui leur adviendrait si ces réformes devaient s'accomplir un jour. — J'ajoute qu'il sera lu avec plaisir. M. Simon sait égayer l'aridité du sujet par d'agréables digressions, d'aimables citations, de piquants épisodes. Il a une sorte d'ironie onctueuse à l'égard de ceux qu'il n'aime pas, une façon affectueuse de les égratigner en les serrant sur son cœur, qui est d'un effet assez plaisant. Son style a des ondulations molles et des grâces traînantes qui ne sont pas non plus sans un certain charme. On ne peut pas dire que M. Simon soit un écrivain, mais c'est un très-agréable causeur.

III

Un certain bruit se fait — trop de bruit, ce me semble — autour d'un nouveau volume qui porte le nom de Théophile Gautier, l'*Histoire du romantisme* (1). Cette histoire, qu'il n'avait encore que commencée, la mort l'a interrompue. On l'a complétée en puisant dans les nombreux articles que prodiguait son indolente fécondité un certain nombre de pages ayant trait à la question. Était-ce même une histoire? C'était une

(1) Théophile Gautier, *Histoire du romantisme*. Notices romantiques. [illegible] Paris, Charpentier et Cie.

série de scènes et de portraits groupés un peu au hasard, ou du moins sans lien solide. On n'y trouvera rien de bien nouveau, rien surtout qui donne une idée très-haute du mouvement romantique. La bataille d'*Hernani* a été racontée plus d'une fois déjà ; les anecdotes sur Victor Hugo et son intérieur ne sont pas inédites ; les portraits des principaux membres du cénacle sembleraient donner raison à ceux qui prétendent que le romantisme a voulu faire une révolution et ne pouvait faire qu'une émeute. Du moins les jeunes troupes étaient singulièrement commandées. Le général en chef, Victor Hugo, animait leur ardeur sans partager leurs préjugés ni leurs ridicules. On voit que Théophile Gautier lui garde même une certaine rancune de n'avoir jamais voulu adopter la mode du chapeau pointu, des barbes incultes, des cheveux flottants. Il lui pardonne difficilement ses redingotes à la propriétaire, son petit col bourgeois, et surtout son « menton glabre », ce qui était du dernier philistin. Quant aux colonels, quels étranges colonels ! Songez qu'un des principaux était Bouchardy. — Bouchardy tenant le drapeau du style et de la couleur, était-ce assez plaisant ! Puis c'était Petrus Borel, le lycanthrope hurlant à la lune ; puis Jules Vabre, qui avait pour titre littéraire l'annonce d'un volume sur l'*Incommodité des commodes*, volume qui même ne devait jamais paraître ; puis Gérard de Nerval, plus sérieux celui-là, qui faisait des vers dont Théophile Gautier avoue n'avoir jamais compris le sens, mais dont il admire la langue. Faire revivre ces étranges figures de l'état-major du romantisme, est-ce rendre au romantisme un grand service ?

Il ne serait pas malaisé d'ailleurs de démontrer que Théophile Gautier n'a jamais été lui-même un vrai romantique. Il en avait pris le nom et le rôle ; il n'a pas voulu en avoir ensuite le démenti, de même qu'il a tenu toujours à conserver dans ses vêtements et ses allures un je ne sais quoi de « *truculent* », comme il disait. Jeune homme, il avait trouvé original d'*étonner le bourgeois ;* il a continué toute sa vie. Il a eu l'extérieur d'un romantique. Au fond, son scepticisme n'a jamais connu les passions vives ni en littérature, ni en politique. Après avoir chanté la naissance du comte de Paris, il a chanté sans difficulté la naissance du prince impérial quand on l'en a prié. Peut-être aurait-on obtenu de lui qu'il se convertît en littérature, mais personne ne l'en a prié. Le jour où on lui a demandé de tresser des guirlandes pour les poëtes du second empire, il n'a pas été avare de fleurs, tout romantique qu'il se disait.

IV

Avec M. Émile Montégut, nous avons affaire à un esprit sage, prudent, modéré, qui ne cherche, lui, ni l'étonnement, ni le scandale. Ses *Souvenirs de Bourgogne* (1) sont les impressions tranquilles d'un voyageur qui cherche les documents historiques plutôt que les émotions vives, et qui préfère à un beau site les chartes enfouies dans les bibliothèques. On ne l'accusera pas d'abuser de la couleur, ni de prodiguer le pittoresque. Vous trouverez cependant dans son livre des descriptions exactes des monuments les plus importants. C'est un guide sérieux avec lequel il y a à apprendre.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Souvenirs de Bourgogne*, par Émile Montégut. — Paris, librairie Hachette et Cie.

BIBLIOGRAPHIE

Les enfants sont bien heureux ; les plus illustres éditeurs mettent à leur service toutes les ressources de l'art et de la littérature ; on ne se contente pas de faire pour eux des livres splendides ; on crée à leur intention des journaux ou des *magasines ;* nous avions déjà le *Musée des familles*, le *Magasin pittoresque*, le *Magasin d'éducation et de récréation ;* la maison Hachette a fondé l'année dernière un nouveau recueil qui s'intitule fièrement le *Journal de la jeunesse* et qui répond bien à ce titre ; il s'adresse spécialement aux lecteurs de douze à quinze ans et leur fournit chaque semaine de petits romans, des récits de voyage ou d'histoire, des notions vulgarisées de sciences naturelles, le tout, bien entendu, accompagné de ces illustrations élégantes auxquelles les éditeurs du *Tour du monde* nous ont depuis longtemps habitués. Sans appartenir précisément à la classe de lecteurs pour lesquels le *Journal de la jeunesse* est écrit, nous n'hésitons point à reconnaître que nous avons souvent pris un plaisir extrême à certaines nouvelles de MM. Girardin et Müller, et que nous avons appris bien des choses nouvelles dans les notices scientifiques de MM. de la Blanchère, Guillemin et Rousselet : peut-être même serions-nous parfois tenté de reprocher au *Journal de la jeunesse* le sérieux irréprochable de sa tenue ; il nous semble qu'on aime à rire à quinze ans et que le grave et charmant recueil ne satisfait pas toujours à ce besoin. Nous y avons cependant rencontré certain *canard* scientifique qui évidemment n'a été pris au sérieux ni par la rédaction ni par les lecteurs. C'est l'histoire de la *fleur de neige*. La connaissez-vous cette fleur dont la neige constitue la tige et les corolles, qui croît sur les extrêmes confins de la Sibérie et que le célèbre naturaliste russe *Anthoskoff* (!) a rapportée de ces pays lointains, semée chez lui dans une serre froide et fait fleurir le 1er janvier 186.... devant Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies ? Cette agréable plaisanterie avait fait le tour des grands journaux avant de venir s'égarer dans les colonnes du *Journal de la jeunesse*. C'était en vérité bien trouvé ; évidemment les jeunes hellénistes qui lisent ce recueil ont reconnu que le nom d'Anthoskoff venait du grec *anthos*, fleur, et qu'il était assez bien inventé pour un nom de botaniste ; ceux qui ont fait quelque peu de botanique se sont récriés devant l'invraisemblance du récit. Cependant il se peut que quelque naïf ait cru la chose vraie. En souhaitant bon succès au *Journal de la jeunesse*, nous croyons devoir le mettre en garde contre ces énigmes scientifiques. Des malins les devinent ; mais elles peuvent égarer les innocents. En adressant cette légère critique au *Journal de la jeunesse*, nous croyons lui prouver que nous l'avons lu, et que nous prenons un sérieux intérêt à tout ce qu'il publie.

ERRATUM

Dans la leçon de M. Havet sur Sénèque, publiée dans notre numéro du 6 février, page 753, col. 2, ligne 6, au lieu de l'abbé *Esquien*, lisez l'abbé *Esquieu*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 34 21 FÉVRIER 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

La protestation des députés d'Alsace-Lorraine à leur entrée au Reichstag n'a été, on peut le dire, du moins quant aux résultats immédiats, qu'une simple formalité. L'Alsace-Lorraine, violemment séparée de la France, n'avait pas encore eu l'occasion d'élever solennellement la voix devant l'Europe : elle a pu parler cette semaine; sa première parole a été pour dire qu'on avait disposé d'elle sans son consentement et pour invoquer son droit. Cette formalité douloureuse et solennelle est maintenant remplie : M. Teutsch a revendiqué, pour les Alsaciens et les Lorrains, la liberté de choisir au moins leur patrie et de répondre oui ou non à la conquête. Vous disiez que l'Alsace était sous le joug de la France; vous l'avez affranchie : eh bien! maintenant que la voilà rendue à elle-même, laissez-la dire si elle veut être allemande ou française. — Le Reichstag, en entendant ces paroles, a éclaté de rire, à ce que racontent les comptes rendus et les correspondances. Ce sont là les gaietés olympiennes de la force primant le droit. Il n'y a qu'à s'incliner, voilà qui est fait.

Voilà qui est fait, au moins pour aujourd'hui; mais l'avenir, le long et éternel avenir demeure ouvert aux revendications du droit et à l'espérance du vaincu. Le vaincu, ce n'est pas l'Alsace, ce n'est point la France, c'est le XIXe siècle tout entier et la civilisation. Les Allemands, qui sont de bien grands docteurs et de terribles philosophes, ont tenu à bien faire connaître à l'Europe qu'ils n'étaient point dupes de ces chimériques apparences qui faisaient croire à un adoucissement des mœurs dans les relations internationales. Le vote et le consentement des populations qu'on veut annexer n'entrent point dans leur système, ils ne donnent pas dans cette comédie. La conquête, pour eux, c'est la conquête; la guerre est la guerre : elle a son code, son droit, ses résultats durables et légitimes; ce qui a été pris est bon à garder et ne se rend pas. Il en était ainsi du temps des Romains, ainsi au moyen âge, ainsi encore au commencement de ce siècle avec Napoléon Ier; pourquoi vouloir modifier ce qui est dans la nature des choses? La seule supériorité du XIXe siècle sur les âges qui ont précédé sera d'avoir été mieux outillé. Ainsi comprise, la civilisation n'est plus que de la *barbarie* méthodique et perfectionnée; toute autre conception du progrès humain est de l'enfantillage pur, bon à amuser des cervelles françaises ou à alimenter les rêveries de « quelques démocrates socialistes. »

L'Allemagne, nous le savons bien, n'admettrait pas absolument cette interprétation de sa doctrine et de ses actes : sa prétention est d'être admirablement maîtresse d'elle-même, de savoir se limiter dans la conquête, de ne revendiquer que ce qui est à elle par affinité de race et par droit historique. Et elle a encore cette autre prétention d'être assez sage et assez pacifique pour ne réclamer ce qui est à elle que lorsqu'on l'y force, en l'attaquant. C'est ainsi qu'aujourd'hui elle paraît satisfaite d'avoir fait rentrer dans la patrie allemande l'Alsace-Lorraine et ne demande pas autre chose; l'appétit de M. de Moltke n'est point insatiable; il constate avec peine et étonnement les méfiances de la Belgique, la reconstruction des digues en Hollande, les ambitions prêtées aux Allemands du côté de la France ou de la Russie : « Je ne sais vraiment pas, messieurs, dit M. le comte de Moltke, ce que nous ferions d'un morceau conquis de la Russie ou de la France. » Ce que l'Allemagne en ferait? mais tout simplement ce qu'elle a fait et ce qu'elle fait en ce moment de l'Alsace-Lorraine. Il se peut que l'Allemagne ne désire pour le quart d'heure aucune annexion nouvelle; non-seulement cela se peut, mais nous pensons que cela est : la sagesse et la modération de nos voisins allemands consistent simplement à connaître les conditions d'une bonne digestion. L'Allemagne voudrait qu'on la laissât digérer en paix l'Alsace-Lorraine, qui est un morceau d'absorption dure et pénible; elle sent qu'il y faudra des années, elle demande du temps, elle ne voudrait pas aller plus loin aujourd'hui, de peur des indigestions de la conquête : nous croyons ces appréhensions très-réelles, et nous croyons aussi très-sincères ces protestations pacifiques.

L'Allemagne veut donc la paix : elle la veut au point d'être

disposée, selon les paroles de M. de Moltke, « non-seulement à la conserver, mais à l'*imposer* à l'Europe. » *Imposer la paix*, — retenez bien cette formule nouvelle de la politique allemande, — qu'est-ce autre chose qu'affirmer le droit de l'Allemagne à l'hégémonie sur toute l'Europe? Car enfin, il ne suffit pas de dire : Nous imposons la paix, il faudrait dire encore ce qu'on entend par ce mot de paix. A quel moment, par quel *criterium*, d'après quelle règle et quelle mesure l'Allemagne jugera-t-elle que la tranquillité de l'Europe et sa propre sécurité sont menacées? On peut voir, dès aujourd'hui, que l'Allemagne, au milieu de ses protestations pacifiques, est très à cheval sur ce qu'elle croit être son droit; M. de Bismarck élève très-haut la voix et tient en tous lieux et dans toutes les questions où il lui plaît d'intervenir le langage d'un arbitre et d'un maître. Nous savons bien que nous avons ici pour garantie la sagesse et la modération allemandes; les Allemands ne sont point des écervelés qui s'occupent de tout à tort et à travers, comme font les Français lorsqu'ils sont victorieux; l'Europe peut dormir en paix, elle a maintenant de bons protecteurs et de bons maîtres, point tracassiers ni intempérants; les Allemands seront prudents et équitables dans toutes les questions d'ordre international; ils ne se montreront intraitables que dans les questions allemandes. Fort bien! mais où commencent, où finissent ces questions allemandes? qui pourrait le dire? qui donc a étudié d'assez longues années aux universités d'outre-Rhin, assez minutieusement compulsé les dossiers où l'Allemagne tient registre de ses droits historiques et de ses revendications éventuelles? Peut-être, à l'heure qu'il est, se forge-t-il là-bas, silencieusement, quelque nouveau droit germanique, fils du temps et de l'histoire, dont nous entendrons parler quelque jour. Qui sait quelles surprises nous réservent encore la philosophie, l'étymologie et la morale allemandes conjurées? Au beau milieu d'une querelle française, italienne, autrichienne ou russe, qui donc empêchera l'Allemagne de jeter dans la balance le poids de son épée en criant : Halte-là! ceci est une question allemande?

Quelle question n'est donc point allemande ou susceptible, un peu plus tôt ou un peu plus tard, de le devenir, maintenant que l'Allemagne est la première puissance de l'Europe? Est-ce que, par exemple, la question religieuse ne devient pas une question de plus en plus allemande? L'Allemagne n'aime point qu'on s'occupe de cette question chez elle, elle a raison, et ceci est bien la moindre des prétentions de la part d'un peuple victorieux; mais dans ce grand duel qu'elle engage contre la papauté, ne sera-t-elle pas invinciblement entraînée à se donner le premier rôle en cette question tout internationale et européenne?

Ici comme ailleurs, l'Allemagne imposera la paix, mais ce sera vraisemblablement sous cette réserve qu'elle en dictera les conditions. Ainsi entendue, la paix ressemble beaucoup à la guerre; ce sera la paix tant qu'on se soumettra; ce sera la guerre, — au nom de la paix, — dès qu'on fera mine de vouloir s'affranchir. Tel est le régime et telles sont les destinées que nous réserve « une Allemagne *puissante* au milieu de l'Europe »; ceci est encore une formule de M. de Moltke.

On comprendra que nous ne voulions pas nous livrer ici à une critique trop approfondie du discours prononcé par le grand homme de guerre allemand; nous aurions trop de points d'interrogations à poser, trop de doutes à exprimer, et cela sans une suffisante liberté de dire tout ce que nous pensons. Nous aurions aussi, — pourquoi ne l'avouerions-nous pas? — beaucoup à admirer. Nous admirerions tout d'abord le discours en lui-même, nous en louerions la continuité puissante, l'ordonnance majestueuse et cette sorte de sérénité presque formidable qui l'emplit tout entier. Cette logique bardée de fer, cette philosophie qui montre un front d'airain, surtout cette prodigieuse alliance de la pensée et de l'action ont leur grandeur qui ne séduit pas certes, mais qui impose.

Il faut admirer aussi certaines affirmations étonnantes dans la bouche d'un homme d'État et d'un soldat; par exemple, ce que dit M. de Moltke du danger social. Car l'Allemagne a, elle aussi, son péril social; elle le sait et ne s'en effraye pas outre mesure, elle tient et connaît le remède. Ce remède, c'est l'instruction. « Je ne vous parle pas des écoles, a dit M. de Moltke, parce que je crois que c'est là le point où nous devons mettre le levier contre les dangers qui nous menacent du dehors comme du dedans, par suite des tendances socialistes et communistes, dangers qui ne peuvent être écartés que par des améliorations sociales et par une éducation plus forte et plus répandue. »

Conjurer le péril social par des *améliorations sociales* et par la diffusion des lumières; — il faut avouer que voilà une manière bien neuve d'envisager cette très-vieille question; maintes gens en France trouveront le procédé étrange et chimérique. Nous le trouvons, quant à nous, admirablement sage; c'est un aveu qui coûte beaucoup à notre amour-propre de Français, mais il nous faut subir cette leçon et cette humiliation, parmi tant d'autres; le temps est passé pour nous de l'orgueil et des satisfactions béates. Notre devoir est d'avoir les yeux ouverts sur ce qui fait de bien à l'étranger et de rechercher les comparaisons utiles et les bons exemples, n'importe où et quoi qu'il en coûte à notre vanité nationale. Il ne faut pas que la France se dénigre elle-même assurément, parce qu'elle s'avilirait et elle serait perdue le jour où elle n'aurait plus confiance en son génie et où elle cesserait de s'aimer; mais il est bon, il est indispensable qu'elle porte le fer rouge sur toutes ses plaies, celles de son esprit, celles de ses mœurs, celles de ses préjugés.

Il y a des règles et des conseils pour le *bon usage de la maladie;* Pascal les a rédigées autrefois. Nous sommes malades, nous sommes vaincus; faisons un bon usage de notre défaite. On répète cela un peu partout depuis trois années; jamais l'occasion n'aura été meilleure pour le redire et le conseiller de nouveau qu'après le mémorable discours de M. de Moltke au Reichstag.

Nous n'avons que quelques lignes à consacrer à la politique intérieure de la France, et nous serions presque tentés de nous en réjouir. N'est-il pas navrant, écœurant, alors que de si graves questions nous préoccupent, questions où est engagée l'indépendance de la patrie française, d'en être réduits à guerroyer autour des définitions ambiguës du *septennat*, qu'elles soient données par M. de Broglie ou par M. Rouher? La vieille comparaison de « Byzance » ne suffit plus; cela passe tout, on ne sait comment qualifier tant d'enfantillage dans une situation qu'on dit être si désespérée.

Cependant, en l'absence de lois définitives, le gâchis, — pour employer le mot dont se servait M. Weiss pour qualifier la politique de M. Thiers, — le gâchis va son train; les maires révoqués sont remplacés par des conseillers munici-

paux qui refusent, ou par des personnalités bonapartistes, ou par d'autres qui sont absentes de leur commune depuis trois ou quatre années, — pour cause de décès. Les procès de presse abondent et mettent en lumière l'incertitude de la jurisprudence ; il ne faut rien moins que la haute intervention de la cour de cassation pour apprendre aux tribunaux et aux cours d'appel que l'interdiction pour un journal de la vente sur la voie publique et du colportage est une chose, et que la suppression totale et absolue en est une autre...

A l'Assemblée, la discussion des impôts continue à errer à l'aventure, au milieu d'obstacles et d'impossibilités de toute sorte. Songer que d'une situation si calamiteuse il ne sera sorti aucune réforme, aucune innovation économique, rien, rien, rien ! Vaincus pour être demeurés trop fidèles à la routine, c'est à la routine encore que nous nous raccrochons ; cette borne maudite, nous en avons fait une bouée de sauvetage ! Nous ne la lâcherons pas, dussions-nous sombrer avec elle.

Et le peuple français continue d'avoir la réputation d'être le plus léger et le plus versatile de la terre : quelle ironie !

HENRY ABON.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LA RESTAURATION

Les Mémoires de Guernon-Ranville (1)

Il y a quelques mois à peine, l'héritier des Bourbons sortait avec éclat de l'équivoque où des partisans trop zélés avaient voulu le compromettre. Avec une rigueur nouvelle, il donnait la formule de son droit et de sa mission. Contre le principe de la souveraineté nationale, il affirmait le principe de sa propre souveraineté. Les conditions des parlementaires, il les repoussait comme un attentat à ses prérogatives. Le drapeau de la France, il s'inclinait courtoisement devant lui, mais il ne reconnaissait que le drapeau de sa famille. En retournant contre lui-même une de ses expressions, on peut dire que « les prétentions de la veille » donnaient à la société moderne « la mesure des exigences du lendemain ». Si tel est le principe, que doivent être ses conséquences ? Si le comte de Chambord, candidat, se montre à ce point intraitable, que serait Henri V, devenu roi de France ? Quelle existence préparait aux mandataires de la nation un roi qui se déclarait seul capable de gouverner, parce que seul il avait « mission et autorité pour cela ». Sans doute, de cette prérogative royale pouvaient découler une charte et des libertés publiques ; mais elles étaient subordonnées à cette prérogative ; ce que le pouvoir royal avait concédé, il pouvait le reprendre ; corps électoral, chambre des députés, cour des pairs, liberté de la presse, souveraineté du jury, n'eussent été, pour ainsi dire, que des émanations panthéistiques d'un être souverain, qui existait par lui même et qui à toutes les questions indiscrètes pouvait répondre : Je suis celui qui suis. La royauté nouvelle commençait par où avait fini Charles X. La Restauration avait vécu pendant quinze années sur une sorte de compromis ou, si l'on veut, de malentendu : nous avions un roi de droit divin et des libertés garanties par une charte. C'est ce malentendu que Charles X a voulu éclaircir au risque du détrônement ; c'est ce malentendu que Henri V n'a pas voulu laisser se former, même au prix du trône. A la veille de son avénement, comme son ancêtre à la veille de sa chute, il a tenu à proclamer un droit supérieur et antérieur à toute charte, à toutes libertés publiques, à toutes franchises nationales, et dont celles-ci ne sont qu'un octroi. La franchise de ses déclarations nous a fait faire l'économie d'une révolution.

Mais si par malheur les fusionnistes en fussent venus à leurs fins, nous courions à une nouvelle catastrophe, et nous y courions plus certainement encore qu'en 1830 ; car si le principe légitimiste est devenu plus intraitable, le principe de la souveraineté populaire est devenu plus incontestable. Ce n'est plus avec la prérogative parlementaire seulement que la prérogative royale se fût trouvée aux prises ; c'est avec la prérogative nationale, avec la nation elle-même. Il eût fallu compter avec le suffrage universel, ou, chose plus dangereuse, si on l'avait supprimé, avec dix millions de citoyens déshérités de leur droit. Dans une telle situation, rien n'eût pu sauver le roi : ni ses bonnes intentions personnelles, ni le dévouement de ses ministres, ni la fidélité de ses défenseurs. C'est ainsi qu'en 1830 rien ne put sauver Charles X ; les victoires d'Afrique et de Morée furent impuissantes ; inutile même aurait été l'écrasement de l'insurrection parisienne. Paris vaincu, la France était debout. Nous eût-on fait tomber les armes des mains, les esprits eussent refusé de désarmer. La logique du siècle se montre impitoyable pour le principe royal. Alors elle renversa par les armes le trône de Charles X ; naguère elle a empêché, par sa seule force morale, dans les conditions parlementaires les plus défavorables cependant au triomphe de la souveraineté populaire, l'érection du trône de Henri V.

I

La singulière tentative de restauration, ou plutôt d'exhumation, qui a troublé la France pendant l'automne dernier, a fait revivre un instant dans nos préoccupations le passé qui nous semblait le plus lointain. Comme avant 1830, on a parlé dans le peuple de droits seigneuriaux, de dîmes, d'ancien régime ; dans d'autres classes, on a évoqué les souvenirs du *parti prêtre*, de la *congrégation*, de la *loi d'amour* sur la presse, de la *prérogative royale*. Toute cette terminologie, si étrangement surannée au milieu du progrès rapide d'une société chaque jour plus résolûment démocratique, s'est retrouvée tout à coup à la mode. Tandis que, dans de récents pèlerinages, revivaient les fameuses *missions de France*, tandis que des législateurs dévots semblaient se préparer à remettre dans les mains de nos fonctionnaires ces cierges qui, dans les mains des maréchaux napoléoniens, avaient stupéfié le Paris de 1816, *le Siècle* faisait, comme au temps de la loi du sacrilége, une nouvelle édition de Voltaire. Déjà les *bleus* de toute origine, républicains ou bonapartistes, se préparaient, oubliant leurs anciennes querelles, à reformer leur alliance de 1823 contre une restauration blanche ; déjà

(1) *Journal d'un mémoire*, œuvre posthume du comte de Guernon-Ranville, ancien membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen, publié au nom de cette Compagnie par son secrétaire, M. Julien Travers. — Caen, 1873. — Paris, chez Germer Baillière, à la librairie de la *Revue politique*.

le futur « château » avait dans une partie de la presse, ses courtisans et ses flatteurs. Chacun ouvrait l'histoire afin de tirer du passé quelque enseignement pour l'avenir. Vaulabelle redevenait populaire. Même chez les historiens royalistes de la Restauration quelles graves leçons nos fusionnistes n'ont-ils pas dû retrouver! Le dernier volume de Nettement est consacré au déclin et à la chute de la dynastie. L'historien légitimiste ne perd pas une occasion d'affirmer l'excellence de son principe et de déplorer la ruine de la grandeur française entraînée, suivant lui, dans la ruine de la monarchie ; mais il ne cherche à dissimuler ni à pallier aucune des fautes commises au nom de ses doctrines. Au milieu de ces préoccupations historiques de l'opinion, se publie un document infiniment curieux par lui-même et auquel les circonstances ont donné un caractère inattendu d'actualité. C'est le journal de M. de Guernon-Ranville, un des derniers conseillers de Charles X, et qui porta avec Polignac et deux autres de ses collègues la responsabilité judiciaire du coup d'État manqué. Le ministre de l'instruction publique, décédé en 1866, avait été membre de l'Académie nationale de Caen. La docte compagnie a donc pu confier à son savant secrétaire, M. Julien Travers, le soin de publier le *Journal d'un ministre*, comme l'œuvre posthume d'un de ses membres.

Le public ne connaissait ce monument que par quelques citations semées dans deux histoires de la Restauration : celle de M. Boullée, auquel M. Guernon-Ranville avait légué son manuscrit, et celle de Nettement. Quant au rôle de l'ancien ministre, il avait été entrevu par la plupart des historiens qui ont écrit sur la même période. Louis Blanc, de Vaulabelle, de Nouvion, lui font également honneur de la clairvoyance et de la « rude franchise (1) » avec laquelle il combattit tout d'abord, dans le conseil du roi, les fatales ordonnances. Comment en est-il venu à les signer? L'orléaniste de Nouvion cherche l'explication de cette conduite dans « un faux point d'honneur, un dévouement mal entendu, les séductions que l'on respire dans l'atmosphère des cours ». Le plus sûr est de la demander à Guernon-Ranville lui-même. Son *Journal* a l'avantage que les Mémoires ont toujours sur les travaux historiques proprement dits : tandis que l'historien, qui est presque toujours, quelle que soit son honnêteté, un homme de parti, apporte au récit des événements contemporains un esprit de système qui domine toute son exposition, Guernon-Ranville a jeté les notes de son journal au jour le jour, avec son jugement sur tel ou tel fait, au moment même où le fait vient de se produire. Il n'a pas voulu revenir sur l'expression de son premier sentiment. Ce qui était écrit est resté écrit, malgré les impressions nouvelles que les luttes ultérieures, les révolutions, la captivité et la souffrance ont pu apporter à l'écrivain : grande garantie de sincérité! Ces Mémoires de Guernon-Ranville portent sur les plus grands événements de la fin du règne : tour à tour on y voit discuter l'organisation de la Grèce, l'expédition d'Alger, l'Adresse des 221, la dissolution de la Chambre, les ordonnances, les premières mesures militaires contre l'insurrection. Ce grand spectacle de l'agitation et du soulèvement d'une nation tout entière, Guernon-Ranville l'a contemplé, si l'on peut s'exprimer ainsi, par le petit bout de la lorgnette, sous un angle évidemment faux. Par sa position de gouvernant, il était assurément placé au premier rang pour bien regarder et bien voir ; mais ses préjugés, ceux du roi, ceux de ses collègues, font qu'en réalité il n'a envisagé qu'un certain côté des événements. On ne peut faire que le témoin ne soit prévenu et passionné. N'est-il pas acteur en même temps que spectateur? et ne sait-il pas que peut-être « sa tête », — comme le disait naguère M. Combier, — est en jeu dans le débat? Mais avec cette passion, quelle sincérité pourtant! avec ce parti pris, quelle honnêteté! et comment ne pas éprouver quelque sympathie pour un homme qui, de si bonne foi, nous a menés aux abîmes? Dans le dernier conseil de Charles X, il occupe certainement une place à part. Il a le bon sens qui manque à Polignac, la clairvoyance et la volonté qui ont fait défaut à Charles X, et enfin un esprit sincèrement libéral, au milieu des passions réactionnaires auxquelles il s'associe par devoir. Ce n'est pas un esprit d'une grande portée : il manquait d'expérience politique. Au soin qu'il a de tout noter minutieusement, on voit qu'à son arrivée, imprévue pour lui, aux affaires, il a tout à apprendre. Mais du moins il a l'esprit relativement juste, un sentiment confus de la situation vraie. Jusqu'à la signature des ordonnances, il se montre toujours opposé aux mesures extraordinaires ; il est de la minorité modérée du conseil. Après l'avortement du coup d'État, quand la légitimité, suivant son expression, s'abandonne elle-même, il tient pour une résistance honorable : il est de la minorité énergique.

Le comte de Guernon-Ranville avait donné dans sa jeunesse, lorsqu'il n'était encore qu'un débutant au barreau de Caen, des marques effectives de son dévouement aux Bourbons. Il avait pris part à la levée de boucliers royalistes qui signala les Cent-jours. Entre autres affaires, il avait tenté avec le duc d'Aumont un débarquement dans la basse Normandie, à Arromanches. Le brick qui portait son détachement avait été accueilli par le feu violent d'une batterie de la côte. Lui vingt-cinquième, l'avocat de Caen attaqua la redoute impérialiste, sauta le premier dans les retranchements, dispersa les canonniers et ouvrit ainsi à la petite armée royaliste le chemin de Bayeux, où elle entra le même jour. La seconde Restauration lui fit échanger les armes contre la toge, et c'est comme magistrat qu'il reçut la récompense de ses exploits militaires. Son avancement fut rapide : il était procureur général à la cour de Lyon lorsque, le 18 novembre 1829, il fut appelé au rang des conseillers de la couronne. La chute du ministère Martignac, tombé sous une coalition parlementaire, avait rendu au roi toute sa liberté. Comme Royer-Collard l'avait bien prévu, il en profita pour « faire des folies ». Martignac, que la gauche ne trouvait pas assez libéral, était violemment accusé par la droite d'avoir désarmé la royauté par de funestes concessions au parti révolutionnaire. La révolution, assurait-on, s'avançait comme une marée montante qui menaçait d'engloutir le trône. Il s'agissait d'inaugurer une politique conservatrice. A la tribune de la Chambre des pairs, M. de Villefranche dénonçait l'anarchie menaçante, les doctrines subversives de l'ordre, la licence de la presse, l'impuissance des tribunaux à protéger la société. Si l'ordre régulier n'était pas troublé, on éprouvait le besoin de rétablir l'ordre moral. Il ne fallait pas insister beaucoup auprès du roi pour l'amener à organiser sous le nom de « gouvernement de défense » un ministère de combat. Et malheureusement ce que l'on prétendait combattre, c'était l'opinion de la nation tout entière, à commencer par la majorité de la chambre élective. La France libérale demandait des concessions ; les journaux royalistes répon-

(1) L'expression est de M. Louis Blanc.

daient : Plus de concessions! Le roi fit une réponse plus catégorique quand il constitua le ministère Polignac. L'avénement de ce favori du comte d'Artois, ancien émigré et conspirateur émérite contre la Révolution et l'Empire, mais qui n'avait aucune qualité d'un chef de gouvernement, fut, de l'aveu même des historiens royalistes, un immense malheur pour la royauté. Jamais cabinet ne fut aussi difficile à constituer : le roi de France eut un mal inouï à réaliser son projet de suicide. Dans la Chambre, personne ne se souciait d'entrer dans cette galère ministérielle, dans les gréements de laquelle passaient déjà les premiers souffles de la tempête prochaine. Pour compléter le gouvernement, il fallut chercher hors de la Chambre. C'est alors qu'on songea au procureur général de Lyon. Guernon-Ranville demanda vainement qu'on « détournât de lui, s'il se pouvait, le calice d'amertume ». — « Le roi le veut, lui répondit-on, les ministres le veulent, l'honneur le veut. » Il céda. Mais à peine entré au conseil, il vit que l'affaire serait chaude et commença à prendre les notes qui forment son *Journal*.

Il arrivait plein de bonnes intentions. Il se croyait libéral en formulant ainsi son programme : pas de réaction, mais plus de concessions! Comme si ce n'était pas déjà de la réaction que de se refuser à marcher en avant, et comme s'il était possible en politique d'être stationnaire sans faire bientôt des pas en arrière! Il se passionna pour l'expédition d'Alger, à travers les difficultés de laquelle il entrevoyait pour la royauté et pour la France une perspective indéfinie de grandeur. La Méditerranée serait un lac français. « Si nous étions sages, s'écriait-il après la prise d'Alger, le mot de Napoléon pourrait se réaliser. » Si nous étions sages! C'était peut-être aux ministres, c'était au roi à donner l'exemple de cette sagesse. Dans son département, Guernon-Ranville eût voulu, avant la loi Guizot, organiser en France l'instruction du peuple. Il rédigea un projet d'ordonnance tendant à généraliser l'enseignement primaire dont 15 000 communes étaient encore privées. Il voulait créer de nouvelles écoles de droit. Il se trompait de temps et de lieu. Un gouvernement qui se prépare à restreindre les libertés d'une nation est médiocrement disposé à l'instruire.

L'ordonnance sur l'instruction primaire fut signée par le roi ; mais ses collègues lui déclarèrent tout net « qu'ils regardaient comme inutile au peuple et nuisible au bon ordre cette extrême facilité donnée aux dernières classes d'acquérir une instruction qui ne sert qu'à éveiller des sentiments d'ambition et le dégoût des travaux obscurs du cultivateur et de l'artisan ». Le prince de Polignac les rassura en leur affirmant que l'ordonnance du 24 février était inexécutable, et que c'était uniquement cette considération qui l'avait déterminé à la laisser passer. Guernon-Ranville se rattachait avec l'ardeur de ses honnêtes illusions à ces grands projets : « Si Dieu me prête vie ministérielle, écrivait-il, j'espère qu'avant deux ans il n'y aura si petit village en France qui n'ait son enseignement primaire. » Signalons encore à son avoir l'initiative d'une grande réforme législative qui ne devait s'accomplir que sous le gouvernement de Juillet : l'introduction, dans la partie criminelle du Code pénal, de l'article 463, qui déjà en matière correctionnelle admettait les circonstances atténuantes. Mais, encore une fois, ce n'était pas le temps de réformer ; c'était l'heure du « combat ». Sur ce funeste champ de bataille, nous verrons encore que Guernon-Ranville méritait de faire partie d'un gouvernement plus sensé.

II

La première affaire qui se présenta au conseil des ministres, en février 1829, fut la rédaction du discours royal. La majorité du conseil avait décidé qu'il contiendrait une menace contre l'opposition. On s'en promettait un grand effet. Alors fut rédigée la phrase trop fameuse où le roi signifiait à son parlement que « si de coupables manœuvres suscitaient à son gouvernement des obstacles qu'il ne voulait pas prévoir, il trouverait la force de les surmonter *dans sa résolution de maintenir la paix publique*, dans la juste confiance des Français et dans l'amour qu'ils ont toujours montré pour leur roi. » Il était difficile d'indiquer plus clairement que si la Chambre des députés refusait de s'associer à la politique de ce cabinet dont la nomination était pourtant un défi à l'opinion, le roi aurait assez de résolution pour gouverner sans la Chambre. Le fatal article 14 faisait, entre les lignes du discours royal, son apparition sur la scène publique. Guernon-Ranville proposa vainement un amendement plus constitutionnel ; il eût voulu que Charles X trouvât aussi sa force « dans le loyal appui qu'il avait le droit d'attendre des deux Chambres ». La majorité du conseil se prononça contre toute atténuation de ces imprudentes paroles.

On avait jeté un défi au parlement. Le défi fut relevé : on connaît l'Adresse des 221. M. Guizot lui-même, à son tour avait insisté auprès de la Chambre pour qu'elle se gardât bien « d'atténuer la force » de ses « respectueux » avertissements au souverain. La lutte était engagée à fond, et dans le conseil des ministres on agita la question de la dissolution. Le roi déclara hautement sa ferme volonté de ne pas sacrifier ses ministres et les droits de sa couronne. Ses conseillers furent de son avis. Seul, Guernon-Ranville crut devoir exprimer une opinion différente. Il montra le danger pour la couronne d'intervenir dans un débat qui jusqu'alors n'avait été ouvert qu'entre la Chambre et le cabinet. En dissolvant la Chambre et en se prononçant si fortement pour les ministres, le roi lui-même entrait dans l'arène. Bien plus, il constituait comme juge de cette lutte nouvelle le corps électoral. Or, si le pouvoir royal était vaincu dans son appel aux électeurs, quelle ressource lui resterait-il ? Quelle position lui ferait la réélection de la même Chambre ou l'élection d'une plus mauvaise? Le mieux était de gouverner avec le parlement actuel ; parmi les 221, la plupart n'étaient pas des ennemis de la monarchie ; ils avaient cru avertir, mais non « offenser » le roi. Du moins, fallait-il attendre cette Chambre à l'œuvre. Si elle refusait le budget, c'est elle-même, devant tout le pays, qui se mettrait dans son tort; elle-même commettrait ce coup d'État dont elle affectait de prêter l'intention au gouvernement. C'est alors qu'il serait temps de la dissoudre. Guernon-Ranville affirmait sa conviction que la Chambre actuelle était encore la moins mauvaise de toutes celles qui étaient possibles. Son avis fut repoussé. Ses collègues prétendaient qu'il exagérait les mauvaises dispositions des électeurs, qu'il fallait que le roi leur adressât une proclamation, que sa voix « ne se ferait pas vainement entendre au sein d'une nation si renommée par son amour pour ses princes ». Cet argument était le résultat d'un aveuglement obstiné ou d'une

lacale et coupable adulation? Guernon-Ranville insista de nouveau sur le mauvais esprit du corps électoral et, dans son impétueuse franchise, déchira tous les voiles, écarta toutes ces fictions d'amour des sujets pour le roi, dissipa cette fantasmagorie de popularité dont on voulait encore leurrer Charles X.

« *L'amour des peuples!...* s'écria-t-il. Il m'est pénible d'exprimer ma pensée sur ce point délicat; mais le roi veut la vérité tout entière, et j'oserai la faire entendre, quand même elle pourrait paraître blessante... Cet amour n'est qu'une *chimère*.....

Ayons le courage de sonder cette triste plaie, et reconnaissons qu'une désaffection profonde a remplacé cet attachement dévoué que la nation eut longtemps pour ses princes; reconnaissons et osons avouer au roi que cette désaffection va jusque-là, qu'il suffit qu'un homme soit honoré de la confiance de Sa Majesté pour devenir à l'instant même ce qu'on nomme *impopulaire*. »

Après le conseil, le roi le remercia, le consola en quelque sorte de cette franchise dont lui-même avoue qu'il se sentait honteux. Mais l'avis contraire l'avait emporté. Charles X, de sa propre main (1), avait jeté un projet de réponse à l'Adresse de la Chambre. Guernon-Ranville réussit à faire adopter un contre-projet; la hauteur menaçante des paroles royales y était un peu adoucie; mais l'esprit en subsistait. La Chambre était prorogée et allait être dissoute. Il fallait préparer le terrain pour de nouvelles élections. On employa les éternels moyens de tous les temps. Suivant l'expression de notre dernier ministre de l'intérieur, on s'appliqua à faire connaître aux populations « de quel côté étaient les sympathies du gouvernement ». Pour cela, on arrêta, — Guernon-Ranville eut encore l'honneur de combattre cette mesure, — une longue liste de destitutions. Elle comprenait les fonctionnaires mal votants ou mal pensants. Ils étaient électeurs, c'est vrai, mais à la condition de voter pour le cabinet. Les journaux, plus décidément hostiles depuis les derniers actes d'hostilité commis par le gouvernement, inquiétaient sérieusement Polignac. Les procès de presse se multipliaient. Guernon-Ranville proposait qu'au lieu de compter sur les journaux ministériels, que personne ne lisait (pénible aveu pour un ministre!), on chargeât des rédacteurs spéciaux de répondre tous les matins, dans les colonnes mêmes du *Constitutionnel* et du *National*, aux « calomnies » de ces journaux. C'était, une trentaine d'années à l'avance, le système des *communiqués* mis en pratique sous le second empire. Ses collègues croyaient avoir mieux à leur disposition, et sûrement Polignac méditait déjà la fameuse ordonnance sur la presse. Guernon-Ranville, dépité de voir repousser tous ses conseils et tous ses avis, laissait échapper ce mot qui peut servir d'épigraphe à cette situation et à bien d'autres : « En vérité, nous sommes frappés d'aveuglement. » Frappés d'aveuglement, c'est bien le reproche que leur faisaient quotidiennement leurs prétendus calomniateurs.

Il n'était pas seul à se sentir découragé. Cette mesure insensée d'une dissolution en présence d'un corps électoral aussi hostile créait au ministère la situation la plus terrible. Ces élections, qui pouvait se sentir de force à les diriger? Cette Assemblée, plus intraitable peut-être que la précédente, qu'on voyait apparaître à l'horizon, quel ministre serait capable de défendre devant elle la couronne? Le cabinet, en avril 1829, ne comptait pas un orateur, pas un homme d'Etat. La Bourdonnaye en était sorti, Bournont allait partir pour l'Afrique, Villèle refusait énergiquement d'y entrer. Ce qui restait, c'étaient des médiocrités qui n'avaient pour elles que leur incroyable suffisance, comme Polignac, ou leur dévouement à toute épreuve, comme Guernon. Les royalistes honnêtes et libéraux de ce gouvernement se sentaient mal à l'aise dans cette situation, qui évidemment menait aux coups d'Etat. Comme le dit avec une entière franchise le ministre de l'instruction publique : « Courvoisier, Chabrol et moi, nous reconnaissons que le ministère n'est pas à la hauteur de la tâche qu'il s'est imposée; nous ne sommes point en force pour soutenir la lutte de tribune qui va bientôt se rouvrir. »

La majorité du conseil s'obstinait à ne pas regarder comme possible l'hypothèse d'une nouvelle Chambre au moins aussi hostile que la première. Les rapports optimistes des préfets continuaient à endormir les gouvernants, et, lorsqu'on parlait à Polignac des dangers possibles, il répétait avec un imperturbable sang-froid : « Le roi avisera! » Voilà précisément ce qui inquiétait Guernon et ses deux collègues : « Nous ne partageons pas cette étrange sécurité, écrit-il en avril 1829; nous augurons mal de tout ceci. » Ses craintes redoublaient encore quand il échappait au président du conseil des propos comme celui que le *Journal* nous a conservés. Guernon parlait à Polignac de la possibilité d'avoir une majorité dans la Chambre qu'on voulait dissoudre : « Une majorité, répondit le prince; j'en serais bien fâché, je ne saurais qu'en faire. » Or, quand on ne se soucie pas des majorités, c'est qu'on n'a plus d'espoir que dans les baïonnettes. Déjà commençait ce rôle étrange de Polignac qui, tout en associant ses collègues à une effrayante responsabilité, affectait de ne pas leur dire où il les menait, et qui, dans le ministère, distinguait deux espèces de ministres, cachant aux uns une partie de ce qu'il révélait aux autres. Il est regrettable pour la mémoire de Guernon-Ranville qu'il n'ait pas su se séparer d'un homme qui lui inspire pourtant une insurmontable défiance. Le président du conseil, qu'on ne l'oublie pas, était en même temps le favori du roi. Les décisions suprêmes se prenaient souvent ailleurs que dans le conseil. L'ancien procureur général de Lyon aurait pu, sans manquer à l'honneur, sortir d'un cabinet où l'on ne pouvait pas même se dévouer en connaissance de cause. Polignac, à ce moment, poussait le roi à un nouvel acte de démence. Au lieu de couvrir le roi, le cabinet, sur le point d'entrer dans la lutte électorale, se servait de lui comme d'un bouclier. Charles X s'était facilement laissé persuader d'adresser une proclamation aux électeurs pour les conjurer, comme père et comme roi, de voter pour son ministère. On l'engageait ainsi sans retour. On faisait donner cette réserve suprême : l'influence de la couronne. D'une défaite ministérielle on allait faire une défaite de la royauté. C'était déjà être sorti de la charte que de déroger à ce point à la pratique constitutionnelle. « J'aurais combattu l'idée de cette proclamation si elle eût été débattue, écrit tristement Guernon-Ranville; mais le prince en a parlé comme d'une chose arrêtée dans l'esprit du roi. C'est une fausse mesure; mais j'espère sortir

(1) L'autographe royal a été conservé dans la publication de M. Julien Travers.

du ministère avant le résultat définitif, et je n'ai pas voulu faire une opposition inutile. »

III

Il semblait que le moment de « sortir » fût venu. Courvoisier ne cessait d'insister sur la *réforme* du cabinet; Guernon « s'exprima, dans diverses circonstances, de manière à rendre son éloignement presque nécessaire »; Chabrol, non sans impatience, « attendait les ordres du roi ». Cette fois, il fut encore plus difficile à la couronne de trouver et de mettre d'accord ses conseillers. Au lieu de la chasse aux portefeuilles, c'était une chasse aux ministres. Charles X, pour décider Montbel, « alla jusqu'à le serrer dans ses bras en lui demandant s'il aurait le courage de l'abandonner, » et eut encore à essuyer deux fois son refus. Le dauphin lui-même se chargea de relancer Chantelauze à Grenoble; mais celui-ci, après avoir accepté, écrivait à ses amis : « Je me résigne à être victime... Je vais jouer ma tête pour une haute fortune. . C'est l'événement le plus malheureux de ma vie et il n'y a rien que je n'aie fait pour y échapper. » Guernon lui-même, après avoir beaucoup résisté, finit par « se résigner », tout en se promettant de « ne pas manquer la première occasion ». Voilà avec quel enthousiasme les royalistes s'associèrent aux dernières mesures du gouvernement légitime! Guernon-Ranville resta donc au ministère, bien qu'il affirmât à Polignac « que ce ministère n'en avait pas pour trois mois ». Cette complaisance, presque coupable, devait lui être fatale. Déjà il remarquait avec quel sans-façon Polignac enchaînait à la responsabilité les uns des autres des ministres qui ne se connaissaient pas. Dans la presse hostile au gouvernement circulaient des bruits inquiétants : les journaux affirmaient que les nouveaux conseillers, de Peyronnet, de Capelle, de Chantelauze, n'étaient entrés aux affaires qu'en prenant l'engagement formel de seconder les projets de coup d'Etat de Polignac. Guernon se sentait troublé : aurait-il donc à porter la responsabilité de mesures qu'une majorité organisée d'avance dans le conseil ne lui laisserait même pas la liberté de discuter? C'étaient précisément ces collègues inattendus qui se montraient le plus hostiles à ses généreux projets sur l'instruction publique. En dehors du conseil, dans le corps électoral et dans l'opinion, de redoutables symptômes apparaissaient. Des incendies désolaient les provinces de l'Ouest, et les paysans, réveillés tout à coup, comme aux jours de 89, accusaient le gouvernement de complicité avec les malfaiteurs. Les rapports des préfets sur le mouvement électoral démontraient que la dernière modification ministérielle avait [illegible], — comme on eut dû s'y attendre, — la plus fâcheuse influence. Cette expédition d'Alger sur laquelle on avait compté pour distraire et ramener les esprits, laissait la nation indifférente ou hostile. La victoire même était impopulaire en France, dès que le ministère du 9 août y avait une part. Enfin, les 221 étaient réélus et le royaliste Guernon constatait avec douleur que « l'effet de la proclamation du roi était nul, ou plutôt que le meilleur titre des candidats au choix des électeurs était d'avoir voté l'insolente Adresse et mérité ainsi la censure royale ».

Les avertissements n'avaient pas manqué au roi et à son favori. Ils étaient venus de la Chambre d'abord par l'Adresse des 221; ils étaient venus du corps électoral ensuite par la réélection des 221. Charles X ne se méprenait pas sur l'état de l'opinion publique : lui-même avait remarqué que, lors de la visite de son parent, le roi de Naples, lors de la présence à Paris « de la cour la plus ridicule qui eût jamais existé », les Parisiens avaient laissé échapper une si belle occasion de raillerie : signe, ajoutait-il, « qu'il y a dans les têtes des choses bien sérieuses ». La constitution offrait encore un moyen de sortir de cette situation. Une première fois le roi, dans la lutte entre le parlement et le cabinet, avait sacrifié la Chambre à ses ministres; il était encore temps de sacrifier ses ministres à la Chambre et de rentrer dans la voie légale. C'est l'engouement pour cette fatale « prérogative royale », invoquée naguère par Henri V, qui perdit Charles X. Cette infatuation du droit divin, dont l'effet est si violent qu'elle agit même sur les princes exilés, simples rois *in partibus*, ôta au malheureux prince tout discernement politique. Il s'en était d'abord pris au parlement; l'Assemblée dissoute ayant trouvé un appui dans la nation, il s'en prit aux libertés nationales. Plus tard, quand la troupe refusera de tirer sur le peuple, Polignac ordonnera de tirer sur la troupe. La démence politique a sa logique.

Pour le moment, c'est avec l'opinion qu'on est en lutte. Plus la volonté nationale est manifeste, plus on se croit obligé de lui rompre en visière. C'est alors qu'on s'écrie, comme certains politiques d'aujourd'hui : « Si la France a perdu la tête, il faut la sauver malgré elle! »

La France de 1830 avait perdu la tête; les collègues de Guernon-Ranville, les mêmes qu'il regardait comme « frappés d'aveuglement », se mirent à l'œuvre pour la sauver. « Voiler la statue de la liberté. » — « *Salus populi suprema lex*, » telles étaient les maximes despotiques ou révolutionnaires qu'on entendait journellement dans les conseils du roi ou dans la presse royaliste. En langage ministériel, préparer un coup d'Etat, cela s'appelait « faire *un sage emploi* de la prérogative réservée au roi par l'article 14 de la Charte ». Dès lors, Polignac ne parlait plus que de casser les élections, d'épurer le système électoral, — qui n'était pourtant pas à cette époque le suffrage universel, — de refréner la licence des journaux, c'est-à-dire d'attenter à la liberté de la presse, et enfin de mettre en état de siége Paris, Lyon, Bordeaux, Rouen, les principales villes de France et toute la France au besoin. On voit que ce sont là des moyens à la portée de tout le monde. Dès que ces étranges mesures, premier germe des fatales ordonnances, furent agitées dans le conseil, Guernon-Ranville, quand personne n'y contredisait, dans la séance du 29 juin 1830, demanda la parole. Il contesta l'extension qu'on prétendait donner à l'article 14 : la prérogative du roi ne pouvait aller jusqu'à suspendre en masse tout le régime constitutionnel uniquement parce que les colléges avaient fait de nouvelles élections. Il serait également imprudent, selon lui, de dissoudre la Chambre avant qu'elle se fût réunie et qu'on eût acquis la preuve de son hostilité, et de briser les colléges électoraux avant d'avoir d'acquis cette même preuve d'hostilité. Lorsque le comte de Guernon résumait dans son journal intime les opinions soutenues par lui dans le conseil du roi, ce n'était pas pour préparer sa défense ou son apologie. En juin 1830 il n'entrevoyait pas encore à l'horizon le trône renversé, quatre ministres de Charles X sur le banc des accusés, et la haute cour leur demandant compte du sang versé. Il n'avait en perspective ni le donjon de Vincennes, ni le fort de Ham.

Son ignorance de l'avenir est un gage de sincérité pour ces notes jetées ainsi au jour le jour. Dans la séance du 6 juillet encore, il se leva, seul de ses collègues, pour nier la nécessité et l'opportunité du coup d'État. Il interrompit, en présence du roi, le prince Polignac qui prétendait que le conseil avait été unanime, et le força à constater que quelqu'un au moins avait été d'un avis contraire. Enfin, il recommença pour le roi et le dauphin le chaleureux exposé de son opinion. Alors « Monseigneur le dauphin, qui l'avait écouté avec une attention soutenue, dit qu'il serait très-porté à préférer son plan comme plus légal et peut-être plus sûr, mais que, la majorité en adoptant un autre, il fallait bien se ranger à l'opinion commune. » Ce qui troublait l'intelligence de Charles X, c'étaient les souvenirs de cette Révolution, où il avait joué d'ailleurs un si triste rôle. « La première reculade que fit mon frère, disait-il à ses ministres dans la séance du 7 juillet, fut le signal de sa perte... Si je cédais cette fois à *leur* exigence, ils finiraient par nous traiter comme ils ont traité mon frère ; non qu'ils nous conduisissent à l'échafaud, car nous nous battrions et ils nous tueraient à cheval. » L'histoire n'est-elle pas plus nuisible qu'utile, puisqu'on use si mal de ses enseignements, puisqu'un homme comme Charles X ne voyait aucune différence entre la situation de 1793 et celle de 1830 et ne se servait de l'expérience mal comprise de la première que pour compromettre la seconde sans remède ?

Cependant Guernon ne se tenait pas pour battu, et dans la discussion sur le texte des ordonnances il disputait pied à pied le terrain à la politique insensée de Polignac. Sur la réforme électorale surtout, la discussion fut passionnée. « Après m'être fait dire presque des injures par l'un des plus ardents souteneurs du projet, j'ai clos mon opposition en disant à M. de Peyronnet : « A votre place, je remplacerais les 22 arti- » cles de l'ordonnance par un article ainsi conçu : Les députés » de chaque département seront nommés par le préfet... » — Guernon-Ranville aurait voulu que le gouvernement « rachetât la dérogation forcée qu'il avait faite à la charte par de larges concessions aux libertés publiques ». Il proposait d'abaisser le cens de 300 francs à 50, et même à 20 francs, d'élargir ainsi ce pays légal qui ne se composait que de 80 000 électeurs. C'était faire de la démocratie au profit de la royauté ; c'était se faire plus populaire que la monarchie d'Orléans à ses origines, et se montrer plus sage en juillet 1830 que ne le fut Louis-Philippe à la veille de février 1848. Mais cette proposition était bien trop raisonnable pour être acceptée : « Ce plan, nous avoue tristement son auteur, n'a pas paru digne d'une discussion sérieuse ».

« *Consummatum est !* s'écrie à la date du 25 juillet 1830 le ministre de l'instruction publique. Le roi a signé ce matin les ordonnances; reste à les exécuter. » Tout contribuait, en ce moment, à endormir les hommes du coup d'État dans une trompeuse sécurité. Polignac assurait que toutes les mesures militaires étaient prises pour réprimer un mouvement. Sans doute il ne lui manquait pas un bouton de guêtre. Sur le papier il justifiait de 40 000 hommes, quand il lui était impossible d'en réunir effectivement plus de 11 000. Chargé, en l'absence de Bourmont, du ministère de la guerre par intérim, il montra autant d'incapacité à réprimer l'insurrection qu'il avait montré d'imprudence, en sa présidence du conseil, à la provoquer. Il leur sera beaucoup pardonné à ces hommes de 1830 ! Ils étaient encore plus maladroits hors de la légalité que dans la légalité ; ils étaient novices en coups d'État. Charles X n'était pas un Louis-Napoléon, ni Polignac un de Morny, ni le duc de Raguse un Saint-Arnaud.

Tout le monde cependant, même dans le ministère, ne se laissa pas prendre aux assurances du favori : d'Haussez, le ministre de la marine, après avoir par dévoûment signé les ordonnances, demanda s'il n'y avait pas dans la salle un portrait de Strafford. « Nous venons d'engager une partie dans laquelle nous avons mis notre tête en jeu », disait Guernon-Ranville à son collègue Montbel au sortir du conseil. Et cependant les flatteurs ne manquèrent pas au gouvernement en cette heure de crise : cette politique de violence avait à leurs yeux une apparence de force. « Paris ne bougera pas, disait un certain M. Mangin, marchez hardiment ; je réponds de Paris sur ma tête... j'en réponds. » Mais a-t-on vu souvent de ces répondeurs apporter leur tête quand le pari se trouve perdu ?

« Hier soir, dit Guernon, mon salon a été encombré de personnes de toutes couleurs qui venaient me féliciter du parti énergique pris par le gouvernement. Je dis de toutes couleurs, car en vérité il en est venu que je croyais fort libérales et qui crient maintenant plus haut que les autres que c'était le seul moyen d'en finir et qu'il n'y a plus aucun ménagement à garder avec les révolutionnaires... Si ce moyen que nous avons adopté réussit, tant mieux, *mais je me serais bien trompé.* »

IV

Nous arrivons à la fin de la première partie de ces Mémoires. Ici se termine proprement le *Journal d'un ministre*. Si nous tournons la page, comme tout est changé ! Ces notes ne sont plus datées de Saint-Cloud ou des Tuileries, mais du donjon de Vincennes. C'est le *Journal d'un prisonnier* qui commence. La partie engagée si à contre-cœur par Guernon a été perdue de la manière que l'on sait. Les courtisans, les donneurs de conseil, ont disparu aux premiers éclats de foudre. Le cabinet, vaincu, fugitif, a laissé en otage, aux mains de la révolution triomphante, quatre des siens. Maintenant, nous dit l'ancien ministre, « nous voilà exposés à payer de notre vie une tentative désespérée ». Et ce n'est point le langage d'un homme qui cherche à exagérer son danger pour se rendre intéressant. Paris était exaspéré. Des foules immenses se promenaient du Palais-Royal à Vincennes, demandant au nouveau roi le sang des vaincus. Le mot d'ordre de la multitude irritée c'était : « Mort aux ministres ! La tête de Polignac ! » Tel était aussi le mot d'ordre d'une partie de cette même garde nationale qui, chargée de les protéger, faisait loyalement son devoir. Qu'était devenu le ministre de l'instruction publique pendant la tempête des trois jours ? Les balles du peuple avaient été briser les fenêtres du salon des Tuileries où le cabinet tint son dernier conseil. Il avait fallu, avec l'armée vaincue, se retirer sur Saint-Cloud. Guernon-Ranville avait pu assister à un spectacle déchirant pour son cœur de royaliste : « la légitimité, — tel est le cri de désespoir de notre auteur, — *la légitimité s'est abandonnée elle-même* ». Après les conseils téméraires de la veille étaient venus les lâches conseils du lendemain. Il n'était plus question, même parmi les collègues de Guernon, que « d'arrêter l'effusion du sang et peut-être de sauver la famille royale, exposée à périr sous les débris du trône renversé pour la troisième fois ». Les troupes

désertaient ; les généraux se décourageaient ; le dauphin, dans une scène d'une violence inouïe dont Guernon nous a gardé les détails, se colletait avec Marmont. Le roi en était déjà venu à accepter les propositions de d'Argout et Sémonville : retrait des ordonnances, renvoi des ministres qui les avaient signées, amnistie « à la bonne ville de Paris pour les désordres auxquels elle s'était livrée par un excès d'amour pour la Charte ». Quel spectacle nous présentent, après une défaite méritée, ces grands dompteurs de peuples, ces pourfendeurs des libertés publiques ! C'est à cette heure suprême qu'il faut attendre, désespérés et dégonflés, les fanfarons de réaction et les gouvernants de combat ! Guernon-Ranville eut l'honneur de sentir du moins qu'il était trop tard pour se sauver et trop tôt pour se déshonorer : l'ancien *volontaire royal* de 1815 déclara que la veille encore il eût peut-être conseillé ces mesures au roi comme un moyen d'arrêter la guerre civile ; mais qu'en ce moment elles n'étaient plus qu'un acte inutile de faiblesse, une légitimation de la « révolte ». Ce n'est plus le ministère, ce ne sont plus les ordonnances, c'est la royauté même, c'est la dynastie qui est en jeu. En livrant aux révoltés la prérogative royale, était-on sûr seulement qu'ils respecteraient l'hérédité du trône ? En posant les armes, était-on assuré qu'ils désarmeraient ? La royauté pouvait-elle se sentir ainsi vaincue, et vaincue sans combat ? On était repoussé de Paris ; mais Paris n'était pas toute la France. Et Guernon-Ranville insistait pour que l'on continuât la guerre hors de Paris. Tantôt il voulait qu'on assiégât la capitale avec les troupes du roi, comme Condé l'avait fait au temps de la Fronde. Tantôt il proposait, puisqu'on revenait sur la mesure de dissolution, de réunir les Chambres, soit à Tours, soit à Orléans, soit dans quelque ville fidèle, et de mettre la France en demeure de choisir entre la royauté légitime ou la révolution. Et il donnait ce conseil sagement héroïque, que plus d'un chef de dynastie a eu tort d'oublier au jour du danger suprême : « Si le trône légitime doit encore une fois tomber, s'écriait-il, qu'il tombe du moins avec honneur : LA HONTE SEULE N'A PAS D'AVENIR. »

Bientôt ces serviteurs de la monarchie déchue furent de trop à son lit de mort. Un jour, un officier général les repousse de la voiture du prince en leur disant rudement « que leur présence compromettait la sûreté du roi ». Le lendemain, Charles X leur faisait dire que leur « présence compromettait les négociations avec Paris et excitait des méfiances ». Il fallut s'éloigner. On leur distribua quelque 6000 francs pour faciliter leur voyage ou leur fuite ; chacun se procura un déguisement et un faux passe-port : « Au milieu de nos inquiétudes, je ne pus m'empêcher de rire de bon cœur, nous dit le fugitif, en voyant le garde des sceaux de France faire ainsi un faux matériel et se mettre dans le cas prévu par je ne sais plus quels articles du code pénal. » Guernon partit avec de Chantelauze. Le voyage des ministres déguisés, au milieu des populations soulevées contre eux, fut rempli de piquants incidents. Surtout, ils purent se faire une idée de la haine qu'avait excitée leur politique. Le narrateur nous fournit en toute sincérité la preuve accablante de l'impopularité qui s'attachait à la Restauration :

« Dans notre trajet, écrit-il, nous avions plus d'une fois causé avec des hommes de la campagne, des ouvriers, des artisans ; dans tous nous avions trouvé les mêmes sentiments, une haine implacable contre le gouvernement légitime, une exécration profonde du ministère Polignac et des évêques, qu'on accusait d'être les auteurs des incendies, et une exaltation fanatique pour la mémoire de Napoléon. Un jeune paysan, qui voyagea quelques heures avec nous aux approches de Maintenon, nous montra avec mystère un foulard qui portait la figure de l'ex-empereur, et nous dit que tous les hommes du peuple en avaient de semblables dans le pays. »

Déjà on voyait apparaître dans la révolution présente les révolutions de l'avenir ; à côté du paysan qui se mouche dans le portrait de Napoléon, Guernon-Ranville nous montre le petit marchand qui rêve de la république universelle et d'un âge d'or où les peuples, affranchis des despotes, se donneront la main, comme dans la chanson de Béranger. Arrivés à Tours, la méfiance des gardes nationaux, récemment organisés, ne leur permit pas d'aller plus loin. Il y avait des gens, disaient-ils, qui n'étaient pas ce qu'ils paraissaient. On avait arrêté l'archevêque de Paris en roulier et Polignac en domestique. On ne tarda pas à deviner, sous le marchand colporteur, M. de Chantelauze, et, sous le petit employé, le comte de Guernon-Ranville. Du corps-de-garde tourangeau à la prison de Vincennes, le voyage fut bientôt fait, non sans quelques manifestations ou exclamations dans le genre de celle-ci : « Il faut lui f..... un coup de fusil ! » L'histoire du procès des ministres est assez connue pour qu'on n'ait pas à insister. Guernon-Ranville refusait de reconnaître la juridiction de la cour des pairs et prétendait qu'on n'avait pas à se justifier d'avoir violé la charte devant ceux qui l'avaient déchirée. Son conseil ne fut pas admis par ses trois co-accusés, qui persistèrent à « faire bavarder des avocats ». On sait le reste. Mais les incidents du procès avaient aggravé les divisions entre les condamnés. Voici le *nota* que Guernon ajoute à son journal : « M. de Peyronnet, qui avait le plus insisté pour un noble et digne silence, vient de lire pour sa défense une longue homélie accompagnée d'inflexions de voix pathétiques et même de larmes !!! »

Le château de Ham, si célèbre depuis, les reçut tous les quatre. Pendant sept années de captivité, les caractères s'aigrirent, les ressentiments s'exaspérèrent ; ces hommes qui avaient gouverné la France se tourmentèrent mutuellement pour de misérables commérages auxquels une réclusion rigoureuse leur faisait attacher une importance capitale. C'est surtout entre les quatre murs d'une forteresse, dans l'oisiveté et les rêveries sans fin de la prison, que le héros, s'il y en a un, s'évanouit, et que l'homme, avec ses plus mesquines faiblesses, apparaît. La lecture de cette dernière partie des Mémoires publiés par M. Travers est attristante comme le spectacle de toutes les maladies morales. Les quatre signataires des ordonnances sont, dans cette solitude, leurs propres bourreaux. C'est Peyronnet le premier, avec son esprit faux et son caractère difficile, qui harcèle Polignac de sanglants reproches. Il ferme sa porte à tous ses compagnons de captivité et défend même à ses parents qui viennent le visiter de saluer ceux des autres ministres. Guernon-Ranville s'en irrite et ne garde pas ce qu'il a sur le cœur contre « le ministre gascon ». — « Qu'on lise son plaidoyer, s'écrie-t-il, dans lequel il flatte ces misérables coquins de pairs et se met presque à genoux devant eux ! » Puis les conversations deviennent de plus en plus vives entre Guernon lui-même et le prince de Polignac, qu'il soupçonne de lui cacher encore « quelque sotte intrigue » : on finit par renoncer à la partie d'échecs commune et par renvoyer l'échiquier. Chan-

telauze et Polignac n'étaient pas en meilleure intelligence; des démentis, des gros mots, des provocations, s'échangeaient entre eux, et le premier, dont l'intelligence était sans doute gravement atteinte, reprochait à son ancien collègue de « s'appliquer à lui rendre plus pénibles les horreurs de sa captivité et de sa pauvreté ». Enfin il y eut de fortes prises entre le même Chantelauze et Guernon-Ranville; dans une certaine occasion ils échangent les épithètes de « sot » et « d'insolent » et le voisinage seul des factionnaires les empêche d'échanger des voies de fait. La prison, surtout en commun, leur était devenue à tous intolérable. « Voilà une année finie encore », dit tristement Guernon. C'est en 1838 que la clémence de Louis-Philippe les rendit à la liberté. Chacun s'efforça de sortir de prison avec le plus de dignité possible; mais, au fond, demander à en sortir, sous quelque prétexte que ce soit, n'est-ce pas demander une grâce (1)? Et si le nouveau roi n'exigeait pas des condamnés quelque humiliante formule, c'était à lui en somme que l'honneur en revenait. Guernon fut autorisé à se retirer sur sa terre de Ranville. « Les journaux ont dit : *Sur notre demande adressée au roi*, et ils mentent : nous ne nous sommes adressés qu'aux ministres. Le prince redressera cela quand il aura passé la frontière. » A quoi bon? Que la grâce vienne du roi ou des ministres, elle n'en est pas moins une grâce. Guernon-Ranville oublie-t-il que la cour des pairs l'a condamné à une détention perpétuelle, et que c'est à sa tête qu'en voulait l'opinion parisienne?

La publication dont nous sommes redevables à l'Académie nationale de Caen présente donc un intérêt de premier ordre. Nous dirons avec M. Julien Travers : « c'est un livre sincère, miroir d'une âme loyale. » Il jette un jour inattendu sur les points les plus obscurs de cette crise suprême de la Restauration. Les discussions de l'Assemblée, les manifestations du corps électoral, les batailles de la rue, étaient suffisamment connues par les mémoires et les journaux du temps. Ce qui s'était passé dans le secret des délibérations ministérielles, dans le mystère de l'intimité royale, nous échappait davantage. Les relations que nous en avions étaient naturellement incomplètes, personnelles, passionnées. Aujourd'hui, nous savons quelle divergence de vues, d'intérêts, de caractère, de tempérament, existait entre les membres du ministère le plus « homogène » de la Restauration. Les récits de Polignac, de d'Haussez, de Peyronnet, les révélations du procès des ministres et les indiscrétions de la presse, trouvent un précieux contrôle dans le *Journal* de M. de Guernon-Ranville. Mais il renferme en même temps de hauts enseignements qui ne doivent pas être perdus dans la crise que nous traversons. Le principe de la prérogative royale a été affirmée récemment par la bouche la plus autorisée avec une rigueur de formule que Charles X lui-même eût trouvée téméraire. Eh bien! nous voyons par le détail combien un tel principe est incompatible avec les aspirations d'un pays qui admet, à un degré quelconque, la souveraineté nationale, la volonté nationale, parmi les bases de son droit public. La légitimité n'a pu vivre avec la société de 1830, qui avait pourtant laissé dans une ombre discrète les dogmes populaires proclamés par la Constituante et qui reposait sur le suffrage restreint. Comment pourrait-elle vivre avec la démocratie moderne, parvenue depuis 1830 à l'âge adulte, et, depuis vingt-cinq ans, en possession du suffrage universel? La branche aînée a été chassée par un pays légal composé de 80 000 propriétaires; elle a été chassée par les électeurs à 300 francs. On peut se demander quelle *épuration*, quelle mutilation il faudrait faire subir au suffrage universel, et combien de millions d'électeurs il faudrait rayer des contrôles pour constituer un corps électoral dont cette royauté pût s'accommoder. Quand le descendant des Bourbons se vit tout seul en face d'un pays qui répudiait unanimement son système, il se crut assez fort cependant pour dompter ce qu'il appelait la révolution et amener la nation à résipiscence. Et comme, en attaquant la liberté et les droits de la nation, il ne croyait encore que faire de la « légalité à outrance », ses partisans trouvèrent des prétextes honnêtes pour déguiser les mesures les plus réactionnaires. Il n'a pas manqué de gens à cette époque qui, tout en préparant des entraves à la presse, prétendaient seulement réprimer la licence des journaux; qui, tout en bouleversant le système électoral pour forcer le pays à dire le contraire de sa pensée, assuraient lui donner seulement une organisation plus équitable et plus honnête; qui, tout en suspendant, au nom de l'article 14, l'exercice de toutes les libertés, affirmaient se mettre seulement en légitime défense contre la démagogie. Ils s'imaginaient, en destituant les fonctionnaires des villes et des départements et en mettant les grands centres en état de siége, pouvoir changer le verdict du corps électoral. Et quand les hommes du dernier ministère légitimiste se livraient à cette œuvre malsaine, les avertissements du dehors ne leur manquèrent pas : les Adresses des Chambres, les votes des électeurs, les manifestations de la multitude, parlaient assez clairement. On peut même ajouter que les avertissements de leur conscience ne leur firent pas défaut; plus d'un regarda en arrière, plus d'un voulut s'échapper de ce ministère dont il réprouvait la politique en la partageant. Le jour de la défaite, le jour du jugement arrivés, il leur parut dur d'accepter tout entière la terrible responsabilité qu'ils avaient encourue. Avant la bataille c'était à qui prendrait audacieusement la responsabilité des aventures où ils menaient le pays; après la défaite on cherche en vain qui voudra répondre sur sa tête des plaies de la patrie et du sang versé. Responsabilité et ministère sont dispersés aux quatre vents. Il n'y a pas jusqu'à ce triste intérieur, ces misérables discordes de la prison de Ham, qui ne soient une leçon pour ceux qui voudraient sortir du droit moderne et se mettre en lutte avec la volonté de la nation. Ces grandes phrases d'inflexibilité que Peyronnet est réduit à démentir, cette manie accusatrice de Chantelauze contre toute chose et tout le monde, cette amertume et cette lassitude de Guernon-Ranville, cette grâce sollicitée avec toutes sortes d'humilités hautaines auprès du débonnaire gouvernement qu'on ne veut pas reconnaître, voilà où en arrivent les orgueilleux dictateurs qui prétendent sauver la France même malgré elle, quand, dans leur orgueilleuse sagesse, elle leur paraît avoir perdu la tête.

(1) « Le lendemain du départ de Peyronnet, écrit Guernon, on est entré dans son appartement pour le nettoyer, et l'on a trouvé écrit au-dessous de sa glace en lettres de trois pouces : *A Dieu seul je demande merci!*..... Le farceur!... » Voilà où en étaient les rapports entre anciens collègues et co-accusés.

ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

GREC MODERNE

COURS DE M. BRUNET DE PRESLES

de l'Institut

L'école des langues orientales. — La chaire de grec moderne

Messieurs,

L'École spéciale des langues orientales vivantes *est d'une utilité reconnue pour la politique et le commerce*. Cette phrase, qui résume le rapport de Lakanal à la Convention nationale, et qui est inscrite dans l'article premier du décret du 10 germinal an III, se lit depuis bientôt trois quarts de siècle en tête de nos programmes. Personne n'a contesté cette assertion. Je serais donc dispensé de la défendre surtout devant vous, messieurs, qui prenez un intérêt particulier à ces études. Toutefois, je dois avouer que jusqu'à présent (c'est-à-dire jusqu'à la récente organisation de notre École), la politique et le commerce n'ont peut-être pas tiré de cette institution tout le profit que ses fondateurs étaient en droit d'en attendre.

Le commerce de l'Orient appartient surtout à Marseille, dont il a fait la prospérité. Mais j'ai entendu dire que, depuis le commencement du siècle, les Marseillais se reposent un peu trop sur leur fortune acquise et que ce sont les Orientaux, les Grecs particulièrement, qui ont en quelque sorte fondé une nouvelle colonie dans l'antique ville des Phocéens, qui nous apportent les fruits de leur sol et viennent chercher les produits de notre industrie. Trop souvent les négociants français qui se sont lancés dans des entreprises lointaines l'ont fait sans connaître suffisamment d'avance les ressources des pays où ils s'aventuraient, leurs mœurs, leurs usages, leur langue et même la géographie. De là bien des mécomptes, parfois la ruine, et, par suite, une grande défiance de toute nouvelle tentative. En sorte que, même dans des colonies fondées originairement par nous, ce sont les Anglais, les Hollandais, les Américains, qui s'établissent et prospèrent. Il n'en sera pas de même, il faut l'espérer, de nos établissements nouveaux dans l'extrême Orient. En tout cas, ce ne serait pas la faute de notre École; car elle offre tous les moyens de se bien préparer par les cours d'indoustani (*urdu ou hindi*), de malais et de javanais, de chinois, de japonais, d'annamite, et par les renseignements et documents de tous genre réunis dans la bibliothèque.

Quant à la politique, les jeunes gens qui se destinent à la diplomatie ne savent pas d'avance dans quelle partie du monde ils seront envoyés, et, ne pouvant apprendre toutes les langues, plusieurs prenaient le parti de n'en étudier aucune. S'ils comptaient les apprendre à leur arrivée dans le pays de leur résidence, c'est une illusion, surtout pour les langues orientales et même pour le grec moderne. Nous n'avons pas la prétention que notre enseignement tienne absolument lieu de voyages; mais c'est une préparation à peu près indispensable. Quand on arrive dans un pays sans connaître les éléments de la langue, on ne veut pas, et avec raison, compromettre le caractère dont on est revêtu en parlant d'une façon qui pourrait prêter à rire. On trouve, d'ailleurs, des drogmans, des interprètes très-empressés, une société cosmopolite qui ne demande pas mieux que de parler français. On apprend quelques mots de politesse banale et l'on sait... tout ce qu'on veut bien vous dire. Au bout de peu de temps, on sollicite un changement de résidence; car on est bien vite las d'un pays où l'on n'a trouvé qu'une imitation plus ou moins heureuse des salons de Paris, tandis qu'on a passé, sans s'en douter, à côté de ce que chaque contrée peut offrir d'original et d'intéressant.

Lakanal disait à la Convention que repousser son projet *serait outrager l'humanité, qui fait un devoir de commettre les destinées de la nation française plutôt à la sagesse des négociations qu'à la décision du glaive*. Si ces philanthropiques espérances ne sont pas encore réalisées, est-ce à dire que l'École des langues orientales soit restée stérile? Cette conclusion est bien loin de ma pensée. Ses progrès ont été lents, mais incessants. Elle a traversé trois quarts d'un siècle agité, sous des gouvernements différents, qui tous ont reconnu son utilité et se sont fait honneur de travailler à la compléter. A l'origine, l'École ne comptait que trois professeurs : un pour l'arabe littéraire et vulgaire; un pour le turc et le tartare de Crimée; un pour le persan et le malais. Ce dernier était Langlès, qui s'était fait une grande réputation d'orientaliste, et qui eut la plus large part à la fondation de l'École. Son savoir a depuis été contesté. Il savait surtout très-bien l'anglais et il a profité de cette connaissance pour introduire chez nous des textes et des travaux encore inconnus de ce côté de la Manche. Il a, je ne ne puis pas dire popularisé, mais du moins fort étendu le goût des études orientales. Celui qu'on peut regarder comme le vrai fondateur de l'École est Silvestre de Sacy, qui la présida jusqu'en 1838, alors âgé de quatre-vingts ans, et que les orientalistes français et même étrangers se plaisaient à reconnaître pour leur maître. C'est à Paris que, pendant longtemps, on est venu pour étudier les idiomes les moins connus de l'Orient dans cet établissement libéralement ouvert à tous et où maintenant douze idiomes sont enseignés par dix professeurs secondés par des répétiteurs français ou indigènes. C'est à Paris aussi que fut fondée cette Société asiatique dont les mémoires et les publications sont tenus partout en si grande estime. Plusieurs élèves de l'École des langues orientales de Paris ont été appelés à l'étranger pour y professer. Une École orientale a été fondée en Russie, à Kasan. On y enseigne l'arabe, le persan, le turc, le mongol et le chinois. L'Autriche possède une École parfaitement organisée. L'Italie est entrée dans cette voie. Pour l'Angleterre, l'Inde est une vaste école pratique. Les Anglais voyagent jeunes et sérieusement. Leurs agents résident longtemps dans les mêmes pays, ils en connaissent parfaitement les mœurs et la politique, et y acquièrent une grande influence.

La France, après avoir devancé les autres nations, aurait donc risqué d'être dépassée. En 1838, un ministre plein de bonnes intentions et d'heureuses initiatives, M. de Salvandy, fit adopter une ordonnance d'après laquelle les cours des langues orientales devaient embrasser trois années, terminées par des examens, couronnées d'un diplôme qui donnait droit à certaines positions, ce qui avait manqué jusqu'alors. Malheureusement le ministre de l'instruction publique ne s'était pas concerté avec son collègue des finances. Pour la science comme pour la guerre l'argent, qui ne peut rien tout seul, devient un grand obstacle quand il manque;

Δεῖ, δεῖ χρημάτον. Les améliorations projetées ne purent être réalisées.

Lors de sa fondation, l'École n'avait ni feu ni lieu. Elle devait se tenir dans l'enceinte de la Bibliothèque nationale, et je crois dans les galeries mêmes des livres. En 1825, lorsque je commençai à fréquenter les cours, elle occupait une sorte de petite serre dans une cour d'une des maisons nouvellement acquises, où il n'y avait pas une seule armoire pour des livres. Heureusement les professeurs, qui étaient presque tous en même temps conservateurs des manuscrits et demeuraient dans la maison, apportaient sous leurs bras les volumes les plus nécessaires. Plus tard, une salle plus convenable nous fut accordée, insuffisante encore pour avoir une bibliothèque et une salle d'étude pour les élèves. C'est alors que le professeur de chinois moderne offrit l'appartement auquel il avait droit au Collége de France comme administrateur.

C'est dans ce local provisoire que l'École reçut, en 1869, le décret impérial qui la régit aujourd'hui et qui, ayant été combiné entre les ministres de l'instruction publique, des affaires étrangères, de la marine et du commerce, la met en mesure, grâce à ce concours et à la direction d'un conseil de perfectionnement, où tous les intérêts sont représentés, d'exercer enfin une influence réelle sur ce qui fut l'objet de sa principale création.

Mais déjà ce local était devenu trop exigu pour les livres et les collections qui, grâce au zèle de notre directeur, M. Schefer, arrivaient de tous côtés, achetés ou donnés par les correspondants qu'une heureuse innovation a mis en rapport avec l'École dans toutes les parties de l'Orient. Le logement, d'ailleurs, était réclamé par le nouvel administrateur du Collége de France.

Le gouvernement n'a pas voulu nous laisser sur le pavé, et malgré les difficultés financières du moment, les intérêts de la science n'ont pas été sacrifiés. Un vaste hôtel (1) qui était autrefois une école du génie maritime a été attribué spécialement à l'école des langues orientales, avec salles de cours spacieuses, salles de répétition, d'étude, galerie pour la bibliothèque et pour les collections qui peuvent servir à la connaissance de l'Orient. C'est à présent au public, à tous ceux qui sont persuadés que la France se relèvera par le travail, par un effort soutenu dans toutes les directions de l'intelligence, c'est à la jeunesse studieuse à se servir des armes mises à sa disposition.

J'arrive maintenant à ce qui fait l'objet spécial de cette conférence.

Le grec ne faisait pas partie des cours fondés à l'origine. Mais il y fut bientôt adjoint, et l'on ne doit pas s'en étonner. Par ses origines, le grec se rattache aux langues de l'Asie, soit qu'on recherche ses racines, comme on le faisait au siècle passé, dans les langues sémitiques, soit qu'on remonte au sanskrit, d'après les plus récents progrès de la linguistique. Les villes ioniennes de l'Asie Mineure ont jeté de bonne heure le plus vif éclat. Après les conquêtes d'Alexandre, des royaumes grecs ont dominé l'Asie jusqu'aux Indes. Avec le christianisme, l'Evangile a introduit le grec dans tout l'empire d'Orient. La domination byzantine a reculé graduellement devant l'invasion ottomane, et enfin Constantinople est tombée aux mains des Turcs. Cependant des Grecs sont restés un peu partout mêlés aux populations musulmanes ou sont revenus s'établir dans les principales villes pour des intérêts de commerce. Ils fournissent aux sultans leurs grands interprètes, souvent leurs ambassadeurs en Europe, aux consulats des drogmans ou des cavas, aux voyageurs les meilleurs guides; enfin un État grec indépendant s'est relevé depuis 1821 et a parmi les puissances une place assez importante, sinon par le nombre de ses habitants, du moins par leur intelligente activité, par les qualités et les défauts qui les font reconnaître pour les vrais et légitimes héritiers de leurs ancêtres, et par leurs vastes aspirations. Le grec étudié conjointement au latin comme langue classique est sous sa forme moderne le trait d'union entre l'Orient et l'Occident.

Villoison, qui avait voyagé dans le Levant en même temps que Choiseul-Gouffier faisait dessiner les ruines antiques, avait, en quelque sorte, retrouvé les Grecs presque oubliés de l'Europe. Il avait compris que leur langue, méconnue des voyageurs depuis qu'une prononciation factice introduite dans nos écoles avait fait perdre la tradition des Lascaris, des Gaza, des Chrysoloras, que cette langue encore parlée généralement dans les îles, dans la Morée, dans la Grèce continentale, différait bien moins qu'on ne se l'était figuré du grec ancien et même du plus ancien, et qu'elle était d'un grand secours pour l'intelligence des auteurs classiques. C'est surtout à ce point de vue philologique plutôt que politique et commercial que Villoison fit un cours de grec à la Bibliothèque nationale. Puis il demanda et obtint que sa chaire fût établie au Collége de France sous le titre de *Cours de grec ancien et moderne*. Il est, en effet, bien difficile de séparer l'enseignement de la langue aujourd'hui parlée de celle des anciens, dont elle s'éloigne beaucoup moins que l'italien du latin. Les Grecs, n'ayant pas eu un Pétrarque, un Arioste, un Dante pour fixer leur idiome populaire, sont restés bien plus maîtres de le rapprocher, au gré des savants, du type normal. Villoison, qui avait une lecture immense des écrivains de tous les âges et qui avait déjà, dans quelques écrits périodiques, appelé l'attention des savants sur le grec vulgaire, s'apprêtait à exposer l'utilité de ces rapprochements quand il mourut, en 1805, dans un âge peu avancé.

Il y avait en ce moment à Paris un homme qui eût été le meilleur professeur de grec ancien et moderne : c'était le docteur Coray. Appliquant à l'interprétation des auteurs anciens et à la correction de leurs textes le sentiment intime de sa langue maternelle, sentiment éclairé par de longues et incessantes études, écrivant le français très-purement, apprécié de tous les hellénistes, admiré surtout de Villoison, qui le consultait souvent, Coray semblait son successeur désigné. Ce jugement n'est pas le mien, c'est celui d'un de nos plus grands hellénistes, de M. Boissonade. Neuf ans plus tard, une chaire de grec au Collége de France fut offerte à Coray, qui la refusa, ainsi qu'un siége à l'Institut; il voulait rester Grec, bien qu'il n'espérât pas alors la délivrance prochaine de son pays, et il consacra tout son temps à des publications qui ont eu pour la régénération des Hellènes une grande influence.

La chaire de Villoison fut supprimée. En 1815, un jeune allemand naturalisé français, M. Hase, disciple de Villoison, fut autorisé à faire à l'École des langues orientales un cours de grec moderne, définitivement établi en 1819, et auquel on joignit plus tard la paléographie grecque. Pendant près de

1. Rue de Lille, n° 2.

cinquante ans M. Hase répandit devant un auditoire peu nombreux, mais assidu, les fruits de son érudition.

On a quelquefois reproché à nos devanciers d'être trop savants. Ce reproche, qui n'a rien de blessant, atteignait surtout M. Hase. Il est certain qu'une personne qui aurait voulu faire un voyage en Grèce et prendre en quelques mois ou même en un an une teinture du grec pouvait être désappointée de voir ce professeur consacrer une bonne partie de ses leçons à déchiffrer un papyrus ou à tracer l'histoire des modifications du sens ou de la forme d'un mot en remontant d'un poëte vulgaire jusqu'à Homère, en passant par saint Paul et par Platon. Mais, nous l'avons dit, l'intelligence du grec classique semblait alors la plus utile application de la connaissance de l'idiome moderne. Ces curieuses investigations des transformations du langage, qu'on ne trouvait pas ailleurs, donnèrent naissance au cours de philologie comparée dont M. Hase fut chargé à la Sorbonne, et qui fut transporté au Collége de France après sa mort, en 1864.

La paléographie grecque fut aussi séparée, à la même époque, de l'enseignement du grec moderne, bien qu'elle ne fût pas inutile pour la lecture même des écritures contemporaines et des actes que l'on peut avoir à consulter et à transcrire. Quelques notions de paléographie sont également utiles aux voyageurs et surtout aux consuls en Orient pour apprécier l'importance de monuments qu'on viendrait à découvrir en leur présence ou pour se prémunir contre les faussaires. Les antiquités sont un des produits du sol grec et quelquefois un article de commerce. Comment vivre sur une terre qui recouvre tant de précieux débris sans se montrer un peu archéologue? comment arriver chez un peuple qui vit en partie de ses souvenirs, et qui est plus qu'aucun autre sensible aux plaisirs de l'esprit, sans une certaine préparation historique et littéraire?

D'un autre côté, les trois années réglementaires sont déjà bien remplies pour apprendre à lire, à écrire, à comprendre, à parler une langue si riche et dont les formes grammaticales sont si variées. L'accentuation, qui joue un si grand rôle dans la prononciation des Grecs, est pour les Français une pierre d'achoppement qui les arrête fréquemment. Il faut aussi quelquefois passer bien du temps à déraciner l'habitude de cette prononciation que l'on s'obstine à pratiquer dans nos lycées, et qui semble n'avoir été inventée que pour scinder en deux une langue qui a été parlée sans interruption et s'est modifiée d'âge en âge. Elle a eu une longue défaillance, on l'a cru morte, et l'on s'est trop pressé de lui rendre les honneurs funèbres; elle s'est réveillée, elle est vivante. Or, une langue parlée ne peut pas s'apprendre uniquement dans les grammaires et dans les dictionnaires. Il faut consulter l'usage. Telle phrase régulièrement construite, selon la syntaxe, présentera cependant quelque chose d'étrange. Les mots ne se correspondent pas toujours exactement. S'ils désignent des objets matériels, des meubles, des ustensiles, des vêtements, il faut avoir vu ces objets pour s'en faire une idée; s'ils expriment des sentiments moraux, il y a des nuances qu'on ne saisit que par une longue fréquentation.

A défaut de ce commerce journalier, ce qui peut le mieux y suppléer, c'est la lecture des journaux, des romans, des comédies, de tout ce qui reproduit le langage usuel et familier; le professeur de langue grecque aurait tort de s'en interdir la lecture dans son cours de troisième année, dût un auditeur entrant par hasard être un peu surpris d'entendre expliquer une scène de comédie plus ou moins aristophanesque. Je ne me reproche pas d'avoir lu des comédies à mes auditeurs : mon regret, au contraire, est de ne pouvoir en lire assez.

Grâce au concours d'un répétiteur qui a professé en Grèce, les élèves qui aspirent au diplôme peuvent venir ici entendre du grec six fois par semaine. C'est peut-être demander beaucoup à leur zèle et cependant il m'a paru que ce n'était pas assez, que j'étais obligé de m'interdire bien des épisodes pour arriver au but dans le temps voulu, et que ces développements trouveraient mieux leur place dans des conférences qui auraient lieu le soir à des heures où plus de personnes peuvent disposer de leur loisir; que ce serait pour quelques-uns un complément d'étude, pour d'autres peut-être une préparation.

Je me suis tenu longtemps au courant des productions de la Grèce moderne. Je puis même dire sans vanité qu'il y a dix ans j'étais l'homme de Paris qui les connaissait le mieux, car j'étais à peu près le seul. Mais, avec l'âge, mon activité diminue. L'activité littéraire des Hellènes, le nombre de leurs publications augmente tous les jours. Je ne me sens plus de force à tout lire, à peine le titre des ouvrages nouveaux. J'ai donc fait appel au concours de jeunes savants qui depuis quelque temps sont entrés avec ardeur et succès dans ces études. Je les ai priés de venir parler ici des auteurs qu'ils avaient étudiés de préférence. J'ai même cru pouvoir profiter de la présence à Paris d'un philologue grec, M. Sathas, qui a exhumé des bibliothèques de l'Orient nombre de textes inédits et lui demander de nous lire quelques morceaux de ces poëmes avec leur véritable accentuation. Par amour du grec et aussi, qu'il me soit permis de le dire, par amitié pour moi, ils ont accédé à ma demande.

M. l'administrateur de l'École, si favorable à tout ce qui peut étendre et seconder nos études, et le conseil de perfectionnement ont accueilli et encouragé cette tentative et, si l'on veut bien nous suivre dans la route où nous allons nous aventurer, il me semble que la réunion de ces conférences présentera un tableau assez fidèle de l'état de la littérature grecque actuelle.

Je viens de prononcer le mot de littérature grecque moderne ; on m'a demandé dans le monde, il y a quelques années : Est-ce que les Grecs modernes ont une littérature? — Sans doute, répondais-je. Il y a d'abord la poésie populaire... — Oh! oui, nous savons bien; les chants populaires de Fauriel, mais sont-ils bien authentiques? C'était un homme de beaucoup d'esprit. N'a-t-il pas fait comme, à ce qu'il paraît, on a fait pour Ossian, comme le *Théâtre de Clara Gazul* et la *Guzla* de Mérimée? — Non pas. Les textes sont en regard de ses traductions. Ses prolégomènes, ses petites introductions ont ajouté beaucoup de prix à ces pièces détachées en nous révélant les usages de la Grèce, les luttes, peu connues avant lui, des Clephtes et des Armatoles, la défense héroïque des Souliotes contre Ali-Pacha. Avant Fauriel plus d'un voyageur avait été frappé du sentiment poétique du peuple en Grèce, et en avait rapporté quelques courts exemples. On avait parlé de ces *mirologues* que des femmes font entendre dans les enterrements et qui émeuvent tous les assistants. Ce ne sont pas toujours des improvisations. Il y a quelques thèmes fort anciens qui se sont transmis de bouche en bouche et qu'on arrange selon la circonstance. M. Fauriel, se trouvant

Venise à une époque où cette ville servait de refuge à une foule de familles de toutes les parties de la Grèce échappées aux horreurs de la guerre d'indépendance, recueillit un grand nombre de τραγούδια ou complaintes, tantôt sous la dictée d'une vieille femme, tantôt d'après des copies à peine lisibles tracées par des hommes presque illettrés.

Je suis témoin des efforts qu'il lui fallut faire pour tirer quelque chose de ce chaos, car il avait eu la bonté de me remettre ses papiers, d'où l'on pourrait encore extraire un volume si l'on avait l'art d'enchâsser, comme lui, chacun de ces petits morceaux. Cette publication qui coïncidait avec la régénération de la Grèce racontée par Pouqueville eut un très-grand retentissement. Népomucène Lemercier mit en vers la prose de Fauriel; de son côté, M. de Marcellus tira de son portefeuille beaucoup de pièces de vers qu'il avait recueillis à Constantinople ou dans les îles. Ces recueils se multiplièrent. Les Allemands, entrés plus tard dans cette voie, réunirent avec leur soin laborieux tous ces recueils en un *corpus*. A l'exemple de Fauriel on rechercha partout les poëmes populaires. Nous avons à présent ceux des Serbes et des Bulgares, qui disputent la primauté à ceux des Hellènes. MM. Zambélios, Sakellarios, Sathas, ont recueilli quelques pièces qui ont un caractère très-ancien, et voici que M. Legrand a mis la main sur une sorte d'épopée qui paraît remonter au xᵉ siècle et d'où découleraient ces fragments épars comme les restes d'un poëme cyclique. Je ne connais pas encore ce poëme dont M. Legrand promet de nous entretenir un jour.

Les hommes du peuple ne sont pas seuls doués du sentiment poétique sous ce beau climat. Il y a des odes, des poésies lyriques, des compositions de tout genre, où l'élégance de la diction n'ôte rien au libre cours de la pensée. Athènes a maintenant ses concours de poésie... Tout cela, c'est très-bien, me dira-t-on, mais la poésie ne constitue pas seule une littérature. Quels sont les ouvrages en prose qui méritent d'être lus? M. le marquis de Saint-Hilaire, dans un Annuaire de la Société des études grecques, a parlé des traductions. Il paraît que les Grecs traduisent jusqu'à nos feuilletons. Ils n'ont donc pas d'écrivains originaux? — Sans doute les Grecs ont traduit beaucoup, mais d'abord avec discernement, en commençant par nos chefs-d'œuvre; puis ils ont voulu faire connaître les ouvrages qui avaient aujourd'hui du succès, et ils n'ont pas rencontré toujours des chefs-d'œuvre. Mais ces traductions ne sont pas dénuées d'intérêt, même pour nous. On dit que les peintres, pour juger leurs tableaux, les présentent quelquefois devant un miroir, et dans cette image réfléchie ils s'aperçoivent mieux des défauts. C'est aussi l'effet des traductions. Beaucoup de livres ne supportent pas cette épreuve; mais il en est qui peuvent la braver. L'auteur d'*Atala* se montra flatté que Stamatis eût fait, comme il dit, parler à sa sauvage la langue d'Homère. Bernardin de Saint-Pierre n'aurait pas à se plaindre non plus. *Paul et Virginie*, dans la traduction de Piccolos, qui a plusieurs éditions, est une lecture aussi charmante qu'en français. On peut le mettre à la suite de Longus. Puis les Grecs ne se sont pas bornés à emprunter nos ouvrages français. Ils ont traduit de l'italien le *Pastor fido*, *la Gerusalemme liberata*; des tragédies de Metastase, des comédies de Goldoni; de l'allemand, du Gesner, du Gœthe, des ouvrages philosophiques; de l'anglais, l'*Histoire* de Goldsmith, et récemment l'*Histoire de la littérature grecque* de Donaldson avec des additions de M. Valetas, qui ajoutent du prix à l'ouvrage; du russe, ils ont une traduction de l'*Histoire* de Karamsin, d'après une édition plus complète et plus exacte que celle qu'a suivi Levesque. L'arabe leur a fourni des contes que Galland n'a pas fait entrer dans ses *Mille et une nuits*, et la *Description de l'Égypte*, d'Albufeda. Enfin Galanos, qui s'était fixé dans l'Inde, a fait connaître le premier dans ses traductions fidèles, publiées à Athènes, plusieurs ouvrages sanscrits qu'Eugène Burnouf estimait. On voit que la connaissance du grec moderne dispenserait presque d'être polyglotte.

Qu'on ne se figure pas que les Grecs manquent d'imagination et d'invention. Leur théâtre, quoiqu'ils n'aient pas d'acteurs, est déjà riche et varié. M. de Saint-Hilaire a comparé les *Mérope* de Bernadakis, de Voltaire et d'Alfieri. La lutte de l'indépendance a fourni le sujet de plus d'un drame, et la politique contemporaine plus d'une comédie.

Les descendants de Thespis et d'Aristophane ont toujours une propension à mettre en scène leurs hommes d'État en les grandissant ou en les ridiculisant. M. de Saint-Hilaire pourrait passer en revue devant vous plusieurs de ces drames qu'il a étudiés.

Je vous parlerai quelque jour, si vous voulez bien, des travaux sur la géographie, l'histoire et l'archéologie.

M. Gidel vous entretiendra d'un sujet qui offre un double intérêt : l'imitation en grec de nos poëmes de chevalerie aux xiiiᵉ et xivᵉ siècles. C'est un sujet qui avait été proposé par M. Le Clerc et qui valut à M. Gidel sa première palme académique. Depuis, comme il arrive, de nouveaux renseignements lui sont parvenus, et il les exposera dans deux conférences.

Peut-être trouvera-t-on que nous avons fait une place un peu large, dans les conférences qui vont suivre, à ce qu'on peut appeler le moyen âge grec, qui s'est, il est vrai, prolongé plus tard que chez nous. Plus d'un nom mériterait d'être placé à côté de celui d'Alexandre Soutzos, dont M. de Saint-Hilaire se propose de nous entretenir. Nous n'avons pas voulu épuiser la matière, afin de réserver quelque chose pour une autre année, si votre bienveillant intérêt nous encourage à continuer ces entretiens.

BRUNET DE PRESLES.

THÉATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN

MATINÉES LITTÉRAIRES DU DIMANCHE

M. LEGOUVÉ

De l'Académie française

Eugène Scribe

Cette conférence devant être redite après-demain dimanche aux Matinées de M. Ballande, et étant à la veille de paraître en brochure à la librairie Didier (1), nous nous bornerons à n'en citer que des fragments.

Voici le plan de cette conférence ; on verra par là que

(1) Nous profitons de cette occasion pour annoncer que la troisième édition des *Conférences parisiennes*, de M. Legouvé, vient de paraître à la librairie Hetzel.

M. Legouvé a su, en une heure, éclairer tous les côtés importants du caractère et du talent de Scribe, ce qui n'était point chose facile, puisqu'il s'agissait d'un auteur qui a écrit plus de quatre cents ouvrages dramatiques et rempli des œuvres les plus diverses les cinq théâtres principaux de Paris.

M. Legouvé a divisé son sujet en six parties : 1° l'invention des sujets ; 2° le plan des pièces ; 3° les caractères ; 4° le style ; 5° la mise en scène ; 6° la collaboration. « Montrer ce que fut Scribe dans chacune de ces six parties, ce sera le montrer tout entier. »

Citons d'abord deux ou trois faits caractéristiques que les limites de cette conférence n'ont pas permis à M. Legouvé d'y introduire et qu'il veut bien nous communiquer.

Scribe avait pris pour sujet d'une comédie en un acte la jalousie d'un père qui ne peut se résoudre à marier sa fille, parce qu'il ne peut se résoudre à la perdre ou à la partager. La pièce faite, il va la lire à son confident ordinaire, Germain Delavigne. — « Ta pièce est bien dangereuse, lui dit Germain ; ce père est odieux, ce n'est qu'un égoïste, il n'aime pas sa fille. » Quelques jours après, Scribe rapporte à son ami sa pièce refaite. — « Oh ! diable ! Elle est bien plus dangereuse encore. Le père l'aime trop ! » Scribe comprit et, recommençant sa comédie une troisième fois, arriva à ce délicieux mélange de sensibilité, de grâce et d'égoïsme tendre, qui fait un chef-d'œuvre de *Geneviève*.

Un homme très-compétent m'a signalé une particularité fort curieuse sur le talent de Scribe comme metteur en scène. Son imagination théâtrale le transporta dans tous les pays et dans toutes les demeures du monde. Ses idées le faisaient voyager tour à tour dans l'Inde, en Russie, en Allemagne, dans le moyen âge, dans les palais, dans les églises, dans les cabanes, chez les alchimistes, chez les nababs, partout ; mais une fois sa pièce transportée dans tous ces endroits divers, il en écrivait les noms, il les désignait géographiquement ; il ne les voyait pas.

Plus poète que peintre, il n'avait pas l'imagination des lieux, et, tout préoccupé de la force et de la vérité des situations dramatiques, il s'en remettait volontiers aux directeurs habiles qui se trouvaient associés à ses travaux du soin d'habiller ses personnages et de faire les paysages des pays où se passait sa pièce. Puis, une fois cette machination, cette décoration mise en place, il s'en émerveillait le premier avec cette naïveté d'enfant qui faisait un de ses plus grands charmes.

Voici une preuve bien frappante de la puissance inventive de Scribe :

On montait à l'Opéra le ballet de *La Révolte au serail* ; on comptait sur un grand succès. Mlle Taglioni remplissait le principal rôle. L'avant-veille de la première représentation, — la pièce étant déjà affichée et annoncée pour le lendemain, avec le mot sacramentel : *Irrévocablement !* — le directeur entre chez Scribe à neuf heures du matin : « Je suis désespéré, lui dit-il, je suis perdu, et il n'y a que vous qui puissiez me sauver. — Comment ? — Mon ballet est impossible ! — Pourquoi ? — Tout le succès repose sur la situation du second acte, et voici cette situation : Mlle Taglioni, enfermée, assiégée dans le palais par les révoltés, enrégimente toutes les femmes du harem, les arme, les exerce au maniement du fusil et du sabre, en fait des soldats dont elle se fait le général, et repousse l'assaut. — Hé bien, l'idée est fort originale, répond Scribe, — Oui ! mais nous nous sommes aperçus hier, à la répétition générale, qu'elle est absurde. — Pourquoi ? — Parce qu'au premier acte, Mlle Taglioni a reçu de la main d'un magicien un talisman ; elle n'a donc pas besoin d'autre arme que de ce talisman. Qu'elle le montre, et tous ses ennemis s'enfuient ! — C'est juste et c'est grave, répond Scribe. — Aussi je compte sur vous. — Hé bien, j'irai voir votre répétition aujourd'hui, et je chercherai après. — Du tout ! du tout ! ce n'est pas après, c'est tout de suite. Il est inutile que vous veniez à la répétition. Il n'y aura plus de répétition générale ; il faut que, sans rien changer à la pièce (je n'ai pas le temps d'y faire de changements), sans la reculer d'un jour (chaque jour de retard me coûte 10 000 francs), il faut que vous me trouviez aujourd'hui même, d'ici à ce soir, un moyen qui me permette de jouer après-demain. — Hé bien, laissez-moi, reprit Scribe, je chercherai. »

Le directeur sort, descend vingt marches de l'étage de Scribe, et, arrivé en bas, au moment où il disait : *Cordon, s'il vous plaît !* il entend une voix qui lui crie : « Véron, remontez ! j'ai votre affaire ! » — M. Véron remonta plus vite qu'il n'était descendu. « Vous avez mon affaire ? — Oui ! Quel était le talisman de Mlle Taglioni ? — Une bague. — Vous en ferez une rose. Quel était son amoureux ? — Un petit esclave du sérail. — Vous en ferez un petit berger. En quoi consiste le divertissement du premier acte ? — En une danse devant le sultan dans les jardins du palais. — Parfait ! Après la danse, vous ferez asseoir Mlle Taglioni sur un tertre de gazon, elle s'y endormira ; le petit berger s'avancera tout doucement près d'elle, lui enlèvera sa rose ; et quand, au second acte, elle voudra tirer son talisman de son sein, elle ne l'aura plus. Ce n'est pas plus difficile que cela. »

— « J'étais bien sûr que vous me sauveriez !... » s'écria M. Véron. Et il s'élance sur l'escalier, qu'il redescend encore plus vite qu'il ne l'avait remonté. Un quart d'heure après, Scribe recevait une lettre avec trois mille francs, et ces mots : « Ce n'est pas un payement, ce n'est qu'une marque de reconnaissance ! »

Nous détachons maintenant de ce qui a été dit en public des passages relatifs au genre d'observation de Scribe, ainsi qu'aux caractères et au style qu'il a mis dans ses pièces :

Il y a dans tout grand auteur comique un philosophe. Je veux dire qu'il porte en lui-même un ensemble d'idées générales, une conception théorique de la vie, dont ses comédies ne sont que la réalisation. Ces idées générales lui viennent, soit de sa nature propre, soit du milieu où il a été élevé, et représentent la part de sa pensée et de son caractère dans les œuvres de son imagination : elles constituent son rôle social et moral. Celui de Scribe fut considérable. Il se résume en un mot : Scribe représente la bourgeoisie. Né rue Saint-Denis, dans un magasin de soieries, à l'enseigne du *Chat noir*, il restera toujours, et là est sa force, l'homme de la

rue Saint-Denis; c'est-à-dire qu'en lui s'incarne cette classe moyenne et parisienne, travailleuse, économe, honnête, à qui manque peut-être un certain sentiment de la grandeur, qui ne poursuit pas un idéal très-élevé, mais qui garde en partage le bon sens, le bon cœur et le culte des vertus domestiques. De là l'originalité de Scribe dans la littérature de la Restauration. Il fut l'antithèse naturelle du romantisme. Pendant qu'*Antoni* nous entraînait éperdus et enivrés comme lui dans le tourbillon des passions adultères, tandis qu'*Hernani* nous enthousiasmait pour les bandits, et que *Marion Delorme* nous prêchait le culte des virginités refaites et surfaites, Scribe, lui, vantait le bonheur dans le ménage et prenait pour héroïnes les jeunes filles avant la lettre. Relisez les divers répertoires de Scribe : *le Mariage de raison* ou *Une Chaine*, les *Premières Amours* ou *le Mariage d'argent*, vous y trouverez partout la défense de l'autorité paternelle, la prédominance de la raison sur la passion. Sa muse est la muse du coin du feu, du pot-au-feu, si l'on veut, mais c'est la muse du foyer de famille. On prétend qu'après une représentation du *Mariage d'inclination*, une jeune fille se jeta dans les bras de sa mère en lui avouant qu'elle était sur le point de se laisser enlever. Après une pièce d'Alexandre Dumas père, elle se serait jetée dans les bras de son amant, en lui disant : « Enlève-moi ! »

Les comédies de Scribe représentent encore la bourgeoisie par les sentiments patriotiques qui les remplissent. Ses guerriers et ses lauriers, ses vieux grognards, ses colonels, ont fait sourire depuis; nous, ils nous faisaient pleurer, car nous étions au lendemain de l'invasion; nos blessures étaient encore saignantes; chacun de ses couplets de vaudeville était pour nous une consolation et comme une sorte de revanche; ou je me trompe fort, messieurs, ou nous ne nous en moquerions plus aujourd'hui.

Enfin, l'œuvre de Scribe représente encore la bourgeoisie dans ses sentiments politiques. On a souvent remarqué que presque tous les grands auteurs comiques sortent de la bourgeoisie; la raison en est simple. Placés entre les classes d'en bas et les classes d'en haut, ils peuvent facilement se mettre en communication avec toutes deux, descendre vers l'une, monter vers l'autre, et embrasser ainsi dans leurs observations la société tout entière. Scribe, par la loi d'ascension naturelle au talent heureux, s'éleva bien vite au-dessus du monde des commerçants, mais en y gardant toujours un pied, et pénétra, toutes portes ouvertes, dans les sociétés oisives ou riches et dans le monde officiel. Les salons aristocratiques lui étaient également accessibles, mais il ne fit qu'y passer : ils ne lui plaisaient et il ne leur plaisait qu'à demi. Il n'en parla jamais complétement la langue, il n'en comprenait pas l'élégance traditionnelle. Son faubourg Saint-Germain fut la Chaussée d'Antin, et tout au plus le faubourg Saint-Honoré; ses grands seigneurs furent des banquiers; mais dans les réunions de la haute finance comme dans les ministères, comme à la cour, il garda partout les opinions de sa classe originelle : il fut avant tout libéral. Voilà encore un mot qu'on raille volontiers aujourd'hui; je n'en sais guère pourtant qui soit digne de plus de sympathie, car il tire son origine de deux des plus beaux mots de la langue française : libéralité et liberté. Les comédies politiques de Scribe, *Bertrand et Raton, la Camaraderie, la Calomnie*, portent le double caractère de l'esprit bourgeois. L'auteur y est tout à la fois conservateur et frondeur, soutenant le trône et se moquant de la Chambre, célébrant le roi et chansonnant les ministres, impitoyable surtout pour ces palinodies que les intéressés veulent nous donner pour des conversions, et qui ne sont que des quarts de conversion. Je me rappelle à ce sujet un trait fort caractéristique : c'était au commencement du second empire, vers 1854. Scribe rencontre dans le monde un assez important personnage, que nous appellerons M. de Verteuil, et qui avait été son camarade de collége : « Eh bien ! que fais-tu ? lui dit son ami; as-tu quelque nouvelle comédie sur le chantier? — Oui, répond Scribe; je tiens, je crois, un charmant sujet : je voudrais mettre en scène un pair de France sous Louis-Philippe devenant sénateur sous Napoléon III. T'imagines-tu quelle source de traits comiques dans les palinodies de ce personnage, dans son embarras pour accorder sa fidélité d'aujourd'hui avec sa fidélité d'autrefois? Ce sera charmant. » Là-dessus, un flot de monde les sépare; Scribe rentre chez lui et rentre songeur et soucieux. Pourquoi? C'est qu'après cette conversation une inquiétude lui était venue. « J'ai bien peur, se dit-il, que mon sujet ne soit pas aussi bon que je me l'imaginais; mon ami de Verteuil est un homme de beaucoup d'esprit; je lui ai raconté mon plan avec verve et entrain; eh bien ! il n'a pas ri ! oh ! il n'y a pas à se le dissimuler, il n'a pas ri du tout. Diable ! diable ! c'est un mauvais signe ! » Tout en parlant ainsi, Scribe ouvre machinalement le journal du soir. Voici ce qu'il y lit : « M. de Verteuil, ancien pair de France, est nommé sénateur. »

. . . . . .

Messieurs, je n'ai pas connu d'écrivain plus modeste que Scribe, non qu'il n'eût pas le sentiment de sa valeur : quand le succès vous répète chaque soir, pendant quarante ans, que vous êtes un homme supérieur, il est bien difficile de ne pas le croire. Scribe n'avait donc pas la modestie qui s'ignore, mais il avait celle qui se juge; s'il connaissait l'étendue de son domaine, il en connaissait aussi les limites. Ce serait donc lui faire injure que de le surfaire ; d'ailleurs il est assez grand pour n'avoir pas besoin d'être grandi.

J'avouerai donc sans hésitation que, dans l'œuvre de Scribe, il y a deux parties plus faibles que les autres, et que ces deux parties sont la peinture des caractères et le style. Seulement, hâtons-nous de l'ajouter, nos qualités et nos défauts sont tellement liés ensemble, et la prédominance d'une faculté maîtresse réduit si souvent les autres à l'état de subordonnées, que l'infériorité relative de Scribe comme écrivain et comme peintre de caractère tient en partie à sa supériorité comme auteur dramatique.

Je m'explique. Nous l'avons dit, et nous ne saurions trop le redire : la vie humaine lui apparaissait presque toujours à la lueur de la rampe; il connaissait très-bien les hommes, mais il les voyait à l'état de personnages de théâtre. De là ce fait singulier, qu'il a créé une foule de jolis rôles, — aucun auteur n'en a créé autant que lui, — et qu'il a produit très-peu de types complets et profonds. La vie et la vérité ne manquent pas aux êtres qu'il jette sur la scène; sa finesse d'observation démêle à merveille et met bien en relief leurs travers, leurs prétentions, leurs passions ; ils parlent comme ils doivent parler, ils agissent comme ils doivent agir dans la situation donnée, mais ils ne sont que les hommes de cette situation; ils la remplissent, ils ne la dépassent pas. Au contraire, quand vous lisez Shakspeare, vous sentez courir autour de ses personnages je ne sais quel grand souffle de vie générale, et ils sont marqués d'une empreinte si caractéris-

tique, qu'ils vous apparaissent non-seulement tels qu'ils sont dans les circonstances présentes, mais tels qu'ils seront dans toutes les circonstances possibles. Ce ne sont pas seulement des rôles, ce sont des hommes.

Rien de pareil chez Scribe. Il n'a pas la puissance d'analyse de Balzac, qui fouillait un être humain dans tous les sens et faisait du scalpel un instrument de résurrection. Il n'a pas la force d'invention d'Eugène Sue, qui jetait dans ses romans des individualités si vivantes, que leur nom personnel devenait un nom typique. Le sentiment des puissantes originalités lui manque, et ses comédies offrent moins la peinture que la mise en scène du cœur humain. Faisons cependant exception pour Rautiau et Burgstraf dans *Bertrand et Raton*, — ce sont de véritables caractères, — et relisons avec admiration, dans *l'Ambitieux*, la dernière scène entre le ministre et son neveu ; personne n'a jeté un plus hardi coup de sonde dans l'âme d'un ambitieux.

Son style donne lieu à la même remarque. La langue de la comédie doit être à la fois une langue parlée et une langue écrite. Lisez l'*Avare*, le *Festin de Pierre*, *Georges Dandin :* sans doute vous y entendez toujours l'accent de l'âme humaine, c'est bien toujours don Juan et Harpagon qui parlent, mais vous y sentez toujours aussi Molière, qui les fait parler. Scribe ne possède que la moitié de ses dons. Son style a toutes les qualités de la conversation, le mouvement, la vivacité, le naturel, l'esprit; mais on y regrette trop souvent cette richesse et coloris de cette fermeté de dessin qui constituent seules le grand écrivain. Tout poëte comique, mettant en scène les personnages de son époque, est forcé de leur prêter le langage de son époque ; or, chaque époque a son dictionnaire particulier, voire même son jargon; le goût du jour crée tout un assemblage de mots, de tours de phrase, qui sont éphémères comme lui. Chose singulière ! c'est le sentiment le plus éternel qui s'exprime dans le langage le plus transitoire. Voulez-vous vous en convaincre? Relisez de vieilles lettres d'amour, même celles qui vous ont été adressées...; elles vous feront mourir de rire. Plus elles sont tendres, plus elles sont comiques. C'est vieux comme un vieux journal !

L'art des maîtres est de si bien démêler dans l'idiome courant les éléments périssables, qu'ils ne lui empruntent que juste ce qui est nécessaire pour donner à leur dialogue l'accent et la saveur du moment. Molière écrit à la fois dans la langue de son temps et dans la langue de tous les temps ; Scribe se sert trop du dictionnaire de la Restauration. Enfin l'impétuosité, le despotisme de son tempérament dramatique lui faisaient tout subordonner à l'action théâtrale, tout, même parfois la grammaire, non par ignorance : personne ne connaissait mieux sa langue que lui ; quand il péchait contre elle, c'était sciemment et avec préméditation.

J'assistais un jour à une de ses répétitions : arrive une phrase un peu incorrecte, je lui en propose une autre. « Non ! non ! mon cher ami, me répond-il vivement, c'est trop long, je n'ai pas le temps ; ma phrase n'est peut-être pas très-orthodoxe, mais la situation court ; il faut que la phrase fasse comme elle ; c'est ce que j'appelle le style économique ! » En revanche, ce n'est pas par économie, mais par nécessité, qu'il a écrit certains vers lyriques qu'on lui reproche sans cesse, et dont j'ai à cœur de laver sa mémoire. D'abord, messieurs, partez de ce principe : quand vous voyez un très-mauvais vers dans un opéra, soyez sûrs que c'est le musicien qui l'a fait. Le despotisme des compositeurs dépasse toute imagination, et rien ne peut donner l'idée de ce que devient une strophe élégante entre leurs mains. Ils la brisent, ils la démembrent, ils y ajoutent des hiatus. C'est monstrueux ! Le fameux alexandrin des *Huguenots :*

Ses jours sont menacés. Ah ! je dois l'y soustraire !

n'a jamais été de Scribe ; il est de Meyerbeer ! Scribe avait écrit correctement :

Ce complot odieux
Qui menace ses jours...

Mais ce *qui* gênait Meyerber : il l'a coupé, il y a substitué son affreux hémistiche, et le pauvre poëte l'a endossé comme on signe un billet de complaisance, et, quand l'effet a été protesté, c'est lui qui a payé !

. . . . . .

E. Legouvé.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Khiva en 1873

La Société de géographie de Paris, dans sa dernière séance, a reçu communication, sur le Khanat et en particulier sur la ville de Khiva, de documents de source russe du plus haut intérêt. Nous en extrayons quelques détails qui peuvent édifier nos lecteurs sur l'originalité que présentent aujourd'hui ces derniers restes du fameux empire de Khârizm, dont les légendes orientales nous ont tracé de si pompeux tableaux.

On sait que l'oasis de Khiva ne doit sa fertilité qu'aux saignées faites par de longs canaux à l'ancien Oxus, aujourd'hui l'Amou-Daria. Le cours de ce singulier et célèbre fleuve a donné lieu, dans notre Société de géographie de Paris aussi bien que dans celle de Londres, à de nombreuses et très-vives controverses. Dans l'état actuel, il se jette dans la mer d'Aral qui lui doit sa formation. Or, aucun des auteurs qui précèdent notre ère ne fait mention de la mer d'Aral; c'est aux écrivains arabes qu'il faut remonter pour en trouver la première indication. Depuis cette époque même, on a pu constater que l'Oxus avait été chercher son ancienne embouchure dans la Caspienne. Ce fait bizarre d'un fleuve alternatif et d'une mer intermittente, l'un et l'autre aussi considérables que l'Oxus et la mer d'Aral, a vivement sollicité l'attention des géographes. Les dernières campagnes des Russes ont permis d'en donner l'explication : le cours naturel de l'Oxus au milieu des steppes de l'Asie occidentale est celui qui se dirige vers la mer Caspienne. Les colonnes expéditionnaires de 1873 ont reconnu son lit dans la plus grande étendue de son parcours. Il n'a été détourné vers le nord et dans la cuvette de l'Aral que par des travaux de main d'homme ; on a pu reconnaître les digues qui, en trois endroits, le chassent vers le nord ; on a pu constater même que la rupture d'une de ces digues par les Khiviens avait ramené les eaux dans une partie de l'ancien lit. Ces découvertes sont de la plus haute importance pour la Russie qui projette, comme on l'avait fait au temps de Pierre le Grand, de rendre à l'Amou-Daria son cours naturel, et qui espère trouver dans cette voie navigable une route naturelle jusque dans les pla-

teaux asiatiques voisins de l'Indoustan. En l'état actuel, l'Amou-Daria, épuisé par des saignées nombreuses, enterré en grande partie dans les sables qui obstruent les approches de la mer d'Aral, est impropre à la navigation à son embouchure même dans l'Aral.

Khiva, située à une assez grande distance à l'ouest de l'Amou-Daria, est alimentée par un canal qui vient apporter jusqu'à la ville, et un peu au delà, les eaux du fleuve. Cette capitale d'un royaume qui fondait toute sa sécurité sur l'immensité des déserts qui l'entourent, est bâtie en pays plat et munie de forteresses qu'on n'aperçoit pas de loin, mais qui, à première vue, présentent un aspect imposant. De près, on constate que les hautes murailles, flanquées de nombreuses tours, sont d'argile. Comme la plupart des villes musulmanes auxquelles les mosquées donnent de loin un aspect à la fois si grandiose et si pittoresque, elle perd tout son charme aussitôt qu'on a pénétré dans son enceinte. Les maisons, toujours en argile, sont petites et basses, les rues étroites, tortueuses, souvent impraticables; la chaleur y est étouffante et la puanteur insupportable. L'air n'y circule pas, faute de jardins; les immondices y séjournent jusqu'à décomposition finale; ajoutez à ces graves inconvénients les nombreux cimetières disséminés dans l'intérieur de la ville, et vous vous ferez une idée de l'état hygiénique de la capitale du Khanat. Si l'on rencontre çà et là de grands espaces de terrains vagues, l'air qu'ils pourraient emmagasiner pour les habitations voisines est corrompu par les flaques d'eau qui les transforment en marécages. Tout y dénote l'incurie, la misère et l'extrême insalubrité.

La ville est munie de deux enceintes fortifiées, l'une extérieure et circonscrivant une sorte d'ovale, l'autre carrée et inscrite dans la première. Cette dernière est très-ancienne; l'autre remonte à une trentaine d'années seulement. L'enceinte extérieure est peu en état de résister à l'artillerie; les maisons qui viennent s'y adosser pour faire l'économie d'un mur de fond, en rendent la défense difficile. L'enceinte intérieure, plus forte, sert de résidence au khan et à ses fonctionnaires.

Le nombre des maisons ne dépasse pas douze cents. On compte dix-sept mosquées et vingt-deux *médressés* (écoles publiques). La principale mosquée est celle de Polwan-Ata : elle est située au sud de la citadelle, c'est-à-dire de l'enceinte intérieure; elle renferme le tombeau du saint musulman, Polwan, qui est considéré comme le patron de Khiva et de tout le Khanat. Elle est de construction moderne (1811) en briques cuites et surmontée d'une coupole revêtue d'un émail vert que couronne une cime d'or. L'intérieur, composé de quatre chambres voûtées, est décoré, sur toute la surface des parois, de mosaïques le plus souvent bleues, mais d'un dessin très-ingénieux. Du milieu de la voûte principale descend un candélabre de bronze auquel est suspendu un œuf d'autruche. Les tombeaux des derniers khans y font cortége à celui de Polwan. Au dehors, et selon l'usage musulman, la mosquée est flanquée d'un hôpital.

Le palais des khans mérite une description particulière : il est adossé au mur occidental de la citadelle et garanti, en outre, par une double enceinte supplémentaire qui ne fait pas honneur à la confiance que le gouvernant peut témoigner à ses fonctionnaires. La porte d'entrée est flanquée de tours, nous voulons parler de la porte d'honneur, car il y a des portes de service. Une place, que termine la mosquée et la médressé du khan, s'étend devant le palais. Grâce à la jolie façade de la médressé, la place est assez pittoresque; mais ce qui atténue singulièrement le charme de l'impression, c'est qu'on y trouve au beau milieu un fossé de forme quadrangulaire, dans lequel on égorge en moyenne une ou deux fois par jour quelque suspect ou quelque criminel. Ce fossé a une profondeur d'environ quatorze pieds. Ajoutons en l'honneur des khans que ces exécutions sont un peu dissimulées par les parois de ce cul de basse-fosse, et qu'ils ont eu la délicatesse d'envoyer les gens condamnés à la potence à aller se faire pendre à la porte de Kasarasp.

Ce n'est ni de marbre ni de granit qu'est bâti le palais des khans; c'est, comme le reste de la capitale, de simple argile. Il comprend plusieurs corps de bâtiments, dont une partie, selon les usages orientaux, est spécialement affectée au harem. Une cour intérieure à laquelle on arrive par des passages étroits et boueux sert de salle d'audience; elle est pavée de briques, mais elle présente sur une de ses faces une terrasse surmontée d'une galerie dont les parois et le plafond sont ornés d'arabesques fort gracieuses. C'est là que le khan prend place avec ses dignitaires. Dans les jours de chaleur, le prince va se placer sur un petit terre-plein dans la cour même, terre-plein sur lequel on dresse une tente.

Le harem n'est pas de nature à donner une idée du paradis que Mahomet promet à ses fidèles et qu'il peuple de houris. Les chambres sont étroites, basses, mal éclairées, et pour tout mobilier n'ont qu'une infinité de coussins et d'oreillers, la plupart fort riches, dont les femmes du khan s'accommodent à leur guise. Les Russes y ont pénétré deux heures à peine après la fuite du khan et de ses femmes. Ils y ont trouvé tous les aménagements du comfort asiatique : tapis persans d'une grande richesse; couches de plume la plupart très-luxueuses, de grandes dimensions, recouvertes de brocarts et de velours de soie; couvertures de velours doublées et piquées d'ouate et de duvet; lits relativement peu nombreux, mais d'une largeur excessive et dans lesquels quatre personnes pourraient dormir à l'aise. Les parures de femmes ornées de diamants, d'or et d'argent, qui sont tombées à ce moment entre les mains des Russes ont été évaluées à 2000 roubles, chiffre qui n'est pas excessif, mais qui, dans les steppes de l'Asie, représente, pour ceux qui ont dû faire l'acquisition, une valeur décuple. Les menus objets, ustensiles divers et vaisselles sont presque tous de fabrication russe. Les boîtes à musique y jouaient un rôle fort apprécié. Quant aux parfums, ils abondaient à ce point que le palais exhalait une forte odeur d'eau de rose comme un flacon qui vient d'être débouché.

Le trône du khan est une des merveilles de la résidence souveraine. Il a été fabriqué sous le règne de Mehemed Rahim, shah du Kharism en 1231. Il est sur le modèle de ceux des anciens tzars. C'est un grand fauteuil de bois complétement plaqué d'argent, ouvragé et incrusté avec art; le coussin est en velours rouge. Ce monument dont une petite plaque d'argent clouée sur le dossier indique l'origine paraît être la principale relique de l'empire de Khârizm.

Les femmes du harem ne doivent pas être fort heureuses; leur existence presque claustrale ne leur permet d'autres distractions que leurs enfants, leurs querelles, leur toilette et leurs jouets; elles ont dû élever un nombre considérable de pigeons, car ces volatiles abondaient sur un arbre qui ombrage le centre de la cour. Cependant elles se trouvèrent bien

vite lasses de la vie de fatigues et d'aventures que leur imposait leur fuite précipitée; elles réintégrèrent leur domicile aussitôt qu'elles eurent l'assurance de ne pas y être malmenées.

La population de Khiva est peu considérable, elle ne doit guère dépasser 4000 âmes, et se compose de nationalités diverses. Sarthes, Uzbecks, Turkomans, aujourd'hui maîtres dans le Khanat, enfin esclaves persans et même russes. Ces derniers ont été complétement affranchis à l'approche des troupes; les autres ont été rendus à la liberté par un décret ultérieur qui a supprimé l'esclavage dans toute l'étendue du Khanat. Les esclaves russes étaient capturés par les Kirghiz sur les bords de la mer Caspienne, sur les frontières du gouvernement d'Orenbourg et de la Sibérie. On les employait aux constructions et à différents métiers d'un ordre supérieur. Le khan et ses fonctionnaires les accaparaient, mais ils ne s'en trouvaient pas mieux traités. Leur nombre décrut considérablement à partir de l'établissement des forts dans les steppes et à la suite des premières expéditions dirigées sur Khiva. C'est la Perse qui fournissait le plus grand nombre d'esclaves. A l'arrivée des Russes, ces malheureux accoururent en foule, persuadés que la guerre n'avait d'autre but que de leur rendre la liberté. Leur nombre étant considérable, ils s'ameutèrent contre leurs anciens maîtres, et les Russes durent, à plusieurs reprises, intervenir dans ces émeutes pour châtier tantôt les uns tantôt les autres. Aujourd'hui on les rapatrie par convois de cinquante à soixante qui sont dirigés sur Kinderly et Krasnovodsk, d'où les vaisseaux les emportent sur le littoral persan. Le nombre des esclaves libérés dans le Khanat se monte à 40 000.

A part quelques étoffes anglaises, la plupart des produits importés dans le Khanat sont d'origine russe. L'exportation consiste principalement en produits agricoles, les fruits particulièrement. Les melons de Khiva ont une réputation extrême dans le midi de la Russie. C'est le plus grand objet de la culture, et l'on doit dire un des principaux aliments des Khiviens pendant la saison chaude. Ils mûrissent dans la seconde quinzaine de juin, leurs espèces sont très-variées; en moyenne ils coûtent cinq kopecks la pièce. Les abricots de Khiva jouissent aussi d'une certaine vogue, il en est de même des pêches, des pastèques, des grenades, des figues et des raisins. Dans ce pays où l'eau n'arrive que par des moyens artificiels, et où les chaleurs sont excessives, on ne peut guère faire que des cultures de luxe en raison du peu d'espace suffisamment irrigué dont il est possible de disposer. Il existe aussi une industrie textile dont les produits sont [illegible] qui [illegible] comme velours de soie, [illegible] comme étoffes de coton.

L'instruction est presque nulle, et se borne aux rudiments religieux enseignés dans toutes les contrées musulmanes. Les plus savants croyaient faire preuve d'une grande érudition en posant aux officiers russes des questions dans le genre de celles-ci : « Combien existe-t-il de cieux en tout? — A quelle distance de la terre se trouve le premier ciel visible? — Est-il quelque médicament qui rende la force et la sève de la jeunesse aux vieillards? » La moralité est au niveau de l'instruction. Nulle idée de dévouement à l'ordre public, aucun sentiment de patriotisme. On accomplit extérieurement les prescriptions religieuses, intérieurement on n'obéit qu'à l'égoïsme le plus immédiat et le plus étroit. Point de vertus domestiques : la femme trompe son mari autant qu'elle le peut; le mari se livre aux plus honteuses débauches et en particulier à celles qui sont les plus contraires à la nature.

M. L. Kostenko, orientaliste distingué à qui nous empruntons la plus grande partie des détails que nous venons de résumer, termine ainsi qu'il suit les remarquables notes qu'il vient de fournir à notre Société de géographie.

Le nom du khan actuel est Séid Méhemmed Rahim, en abrégé Medrehim Khan. Il est monté sur le trône en 1864, à la mort de son père, Séid Méhemmed, qui fut assassiné. Il est âgé d'environ vingt-huit ans. C'est un homme de taille moyenne, assez bien prise, mais il est un peu voûté et large d'épaules. Le khan est un véritable représentant du type Usbeck : son large visage brun, aux pommettes saillantes, est encadré d'une barbe et de favoris mal fournis; le nez est aquilin; l'expression du visage est cruelle et mauvaise. Cependant le souverain du Khârizm n'est pas sot; il aime à parler et sa conversation est variée; enfin il ne manque pas de dignité dans son maintien.

Il n'a aucun goût pour les affaires et leur préfère les plaisirs; son occupation favorite est la chasse.

Profitant de l'inertie du souverain, l'intelligent et actif Méhemmed Mourad, en abrégé Mat-Mourad, saisit les rênes du pouvoir dès l'avénement du prince. Il recueillit les impôts, prit la direction des affaires étrangères, se chargea de nommer les fonctionnaires; il assigna au khan une pension qui le mettait à sa discrétion. Méhemmed Rahim Khan se laissa faire, parce qu'il se vit entouré de forces suffisantes pour assurer la sécurité de sa personne. La précaution n'était pas inutile, car la plupart de ses prédécesseurs étaient tombés sous les coups des assassins. La guerre vint troubler la discipline qui régnait autour de lui. A l'arrivée des troupes russes, le khan était bien décidé à venir pacifiquement à la rencontre du général von Kaufmann, chef de l'expédition; mais les Turcomans Yomounds l'en empêchèrent et l'emmenèrent à Kazabad le soir du 28 mai dernier, comptant par là prolonger la résistance, même après que la capitale serait tombée.

Aussitôt après l'occupation de Khiva, le général von Kaufmann écrivit une lettre au khan pour lui intimer l'ordre de revenir, sous peine de voir introniser un autre prince à sa place. Cette lettre fut communiquée en conseil aux chefs turkomans, qui durent se résigner.

Le 3 juin, la députation de ces chefs, ayant le khan à sa tête, se rendit au campement russe. Le khan y demeura quelques jours dans une tente qu'on lui assigna, attendant les instructions sur la politique extérieure. Quant à la politique intérieure, on lui laissait les mêmes pouvoirs. Les relations avec l'autorité russe furent confiées aux délibérations d'une commission (divan) avec laquelle Medrehim dut partager le pouvoir. Cette commission se composait de trois Russes et de trois Khiviens qu'il était chargé de présider. Au nombre des Khiviens figure un cousin du khan, Irtazali Khan Mâhter (Mâher est le titre d'une des plus hautes fonctions de l'empire, car son titulaire préside à la perception des impôts). On y fit figurer aussi le divan Beghi Mat-Nigâz, personnage très-sympathique et très-intelligent, qui a toujours soutenu la politique russe et qui s'est constamment trouvé en antagonisme avec le Richelieu du khanat, Mat-Mourad. Mat-Nigâz trouva un appui dans l'émir El-Oumarâ, oncle du khan et gouverneur des villes de Hézarasp, Pitniak et Chourakhan; c'est un personnage que ses prétentions [illegible] avant l'âge, mais il est le plus grand adversaire de Mat-Mourad et le dé-

fenseur le plus décidé de Mat-Nigâz, qu'il a appelé auprès de lui et qu'il a constamment couvert de sa protection. L'émir El-Oumara, à l'arrivée des Russes, fut un des premiers à accourir à Khiva et à demander qu'on fît la paix; le khan aurait cédé à ses instances sans la pression des chefs turkomans, qui l'emmenèrent à Kazabad. Cette fuite fut suivie immédiatement de l'élection d'un autre khan, Ata-Djan, frère du prince, qui était depuis plusieurs mois en prison sous l'inculpation de conspiration; Séid Emir-el-Oumara lui avait été adjoint comme régent; ce fut ce dernier qui s'avança vers les Russes et prévint un assaut qui aurait pu avoir les plus desastreuses conséquences pour Khiva.

Après la restauration de Mehemmed Rahim, son principal conseiller ou plutôt son maire du palais, Mat-Mourad, fut arrêté. Ses biens furent confisqués, et on l'emmena en Russie, où il a été interné dans une forteresse.

Aujourd'hui le khan est complétement soumis aux volontés des autorités russes. Chaque fois que le commandant de l'expédition est revenu à Khiva, après une expédition dans le khanat, Mehemmed Rahim s'est avancé à sa rencontre à plusieurs verstes de distance de son palais. Il est descendu de cheval à sa vue et l'a salué profondément. Il est arrivé à Khiva ce qui serait arrivé à Constantinople et au Caire sans l'énergie de Mahmoud et de Mehemet-Ali : les prétoriens s'étaient emparés de l'autorité et s'imposaient au khan; il n'est donc pas étonnant que le prince actuel se trouve enchanté d'être délivré de leur tyrannie et ne formule pas de vœu plus ardent que celui de voir l'occupation russe se perpétuer à Khiva. Sa situation personnelle l'oblige à rester sous le protectorat des conquérants, et l'on peut dès aujourd'hui considérer le Khanat comme un territoire de l'empire de Russie.

Pour conclure l'exposition des faits que M. Kostenko a communiqués à notre Société de géographie, il faut ajouter que la prise de possession du Khanat étend en réalité le territoire de la Russie asiatique jusqu'à Samarkand. Dans quelques années il n'existera entre les colonies anglaises de l'Inde et les colonies russes de l'Asie centrale d'autre frontière que les hautes cimes de l'Indou-Kouch. Dans un demi-siècle, peut-être, l'Asie tout entière participera aux destinées européennes. Les problèmes que suscite cette grande évolution doivent solliciter dès aujourd'hui l'attention des diplomates et des penseurs. Depuis quelques années les faits semblent aller plus vite que les prévisions. Ce que l'on considérait naguère comme autant de perspectives chimériques constitue un ensemble de données avec lesquels il importe de compter.

CAUSERIE POLITIQUE

Les étrangers nous observent depuis trois ans avec une persistance d'attention qui n'a rien de désobligeant pour nous, ni de flatteur non plus du reste. Ils sont simplement curieux, à ce qu'il semble, et veulent savoir comment se terminera la nouvelle expérience que la France fait sur elle-même. L'inconnu de notre destinée, toujours changeante, a pour eux l'attrait d'un roman plein de surprises, dont il est malaisé de prévoir le dénoûment.

Naturellement la patience leur est plus facile qu'à nous. Une chose cependant les étonne : nous aussi nous avons l'air d'être devenus patients, prudents. Jamais en France les partis n'avaient persévéré dans des dissentiments plus formidables sous des dehors si paisibles. La nation souffre cruellement de ces divisions : les conséquences en sont ruineuses pour elle, et néanmoins elle endure tout sans se plaindre. C'est que son parti est pris; elle est fermement résolue à ne se plus donner de maîtres, ni roi ni empereur; et comme elle est sûre de vouloir demain ce qu'elle veut aujourd'hui, elle attend, sachant bien qu'elle aura raison par son vote des résistances qu'elle ne pourrait surmonter autrement sans se nuire.

Cette sagesse unie à tant de fermeté déconcerte les politiciens du centre droit. Ils commencent à comprendre enfin, mais trop tard, qu'ils ont mal spéculé. Ils ont refusé de prendre au sérieux, en temps utile, cette conversion de tout un peuple à la république, qui a été la conséquence de nos derniers désastres. Ils n'ont pas soupçonné la curieuse évolution mentale qui s'accomplissait dans toutes les classes de la nation, hormis dans les trois ou quatre petites coteries dont les intérêts bornent l'étroit horizon où leur pensée se meut d'ordinaire. Ils ont cru que les paysans resteraient indifférents, les bourgeois sceptiques ou pusillanimes, les ouvriers rivés à leurs utopies. Au lieu de voir dans la terrible catastrophe de 1870 et de 1871 la conclusion et la fin d'une longue erreur, ils y ont vu un épisode, que sais-je? une occasion peut-être. Or, qu'arrive-t-il à cette heure? Ils se trouvent face à face avec sept ou huit millions d'hommes que les malheurs de la patrie ont élevés au-dessus d'eux-mêmes. Ils ne peuvent revenir de leur stupéfaction.

De là, sans doute, le trouble de leurs idées et cette manière d'être conséquents qui vraiment n'appartient qu'à eux.

Sous l'empire, ils recherchaient volontiers, en temps d'élection, l'alliance des républicains. La liberté était le mot de passe qui leur donnait accès dans les rangs des ennemis du césarisme. Monarchie, république : « Questions secondaires », disaient-ils; et ils ajoutaient fièrement : « La grande affaire est de savoir si nous serons enfin une nation libre. » L'habitude en eux était devenue si forte que, même aujourd'hui, c'est à peine si leur langage a changé. Seulement, je ne sais pas comment cela se fait : la liberté, qui leur est toujours chère, est précisément la chose qu'ils sacrifient le plus volontiers. Quant à la république, s'ils s'acharnent, quoique vainement, à la vouloir détruire, c'est apparemment parce qu'ils se sont toujours déclarés également incapables de haine ou d'enthousiasme pour des mots qui ne désignent que la « forme extérieure » du gouvernement.

Comme le temps passe! Il n'y a pas plus de cinq ans, ils faisaient profession d'être parfaitement indifférents aux « questions de personnes, de dynasties », etc. Sur ce point encore, on peut dire que leurs sentiments n'ont pas varié. Et, en effet, ils ont pratiqué cette vertu de l'indifférence avec une impartialité surprenante. En 1870, l'empire vieillissant sollicite le secours de leurs lumières : les uns hésitent, se tâtent, balancent; d'autres se dévouent et se résignent à servir l'État dans le ministère ou ailleurs; seulement, ils insinuent que certains serviteurs de la cause impériale sont, en vérité, bien compromettants. Un peu plus tard, la république fait appel à leur bonne volonté : ils ne refusent pas leur concours, la république étant essentiellement un terrain neutre; seulement,

ils prient doucement qu'on en veuille bien exclure les républicains. Quelque temps après, la royauté les requiert de se vouer à la cause de l'ordre, qu'elle seule représente, et d'assurer, sous ses auspices, le salut de la France : même abnégation ; seulement, ils proposent respectueusement quelques conditions appropriées à la circonstance, et font si bien que le roi et les royalistes se voient éconduits, avant même d'avoir pu comprendre comment la chose est arrivée.

Ne leur dites pas qu'il faut choisir, être chair ou poisson : ils n'en voient point la nécessité. Et cela se comprend : à qui désormais pourraient-ils consacrer exclusivement leurs services? Le mieux qu'ils puissent faire est donc d'être fidèles à eux-mêmes plus qu'ils ne l'ont été jamais, et de s'appuyer à la fois sur tout le monde, équitablement. Reste à savoir si, parmi les auxiliaires qui leur sont un si utile soutien, personne ne sera tenté de se dérober. C'est de quoi nous serons éclaircis bientôt.

En attendant, M. le ministre de l'intérieur continue de donner ses soins à cette restitution de l'empire sans les Bonaparte, qui paraît être décidément sa conception favorite. Il retouche, il améliore, il complète son modèle. M. Rouher n'est pas content, dit-on; il estime que l'empire sans les Bonaparte n'a pas de raison d'être; et puis on lui gâte l'empire.

N'importe, si M. le vice-président du conseil exagère un peu, cela prouve la ferveur de sa bonne intention et la candeur de son zèle. En ce qui regarde la presse, la cour de cassation a sa jurisprudence et lui la sienne; naturellement, c'est la sienne qui lui paraît la meilleure et c'est celle qu'il applique. Dans l'usage qu'il fait de la loi sur les maires, il va « jusqu'au bout de la légalité » hardiment, et même au delà, étant trop pressé pour avoir le temps d'y regarder de près et de voir où est exactement la limite. En matière de police, il est classique : Fouché avait laissé des traditions, des doctrines; il les exhume et les tire d'un injuste oubli.

Par bonheur, on a donné à la commission des Trente quelque chose à faire, qu'elle ne fera jamais, la constitution; sans quoi, où irions-nous, grands dieux!

ANATOLE DE NOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Vous rappelez-vous dans *les Pattes de mouche* la fameuse lettre portant le timbre d'Honolulu? Ce nom bizarre, Honolulu, prononcé à plusieurs reprises d'une voix de plus en plus étonnée, comme un nom qui n'a aucune vraisemblance, un de ces noms de féerie à l'usage de la capitale d'un roi Carotte quelconque, provoquait chaque fois le rire. A peine deux ou trois spectateurs — et le souffleur, qui a fait de très fortes études — savaient-ils qu'Honolulu est la capitale de l'archipel Havaïen, autrement dit, des îles Sandwich. Mais l'archipel Havaïen n'était-il pas, même pour les plus doctes, noyé dans une brume lointaine? Qui soupçonnait que les Havaïens ont tout comme nous, et même plus que nous, une constitution politique? Ils ont la liberté de la presse, des magasins de confection pour hommes, une assemblée, des timbres-poste, le suffrage universel et un parti monarchique travaillant à le restreindre. Nous ne sommes pas si originaux que nous le supposons.

Il ne sera plus permis désormais de sourire du nom d'Honolulu ni de douter de la civilisation des Havaïens. Les îles Sandwich ont trouvé leur Hérodote. M. C. de Varigny nous donne l'histoire de l'Archipel où il a résidé quatorze ans, et où il a été deux ans ministre des finances (1), six ou sept ans ministre des affaires étrangères, de la guerre et de la marine. Il a eu à sa disposition les archives de l'État, qui lui ont permis de reconstituer sur des documents authentiques l'histoire du passé. Comme Hérodote, il a voyagé dans le pays qu'il décrit, il a fait appel aux récits des particuliers, aux traditions de famille et même aux vieux chants indigènes. C'est ainsi qu'à l'histoire politique se mêle fort heureusement le tableau pittoresque; à deux pas de la civilisation nous trouvons des scènes de la vie primitive. Un jour, M. de Varigny entend discuter à l'assemblée les lois constitutionnelles; le lendemain, il déjeune dans les marais du filet d'un taureau sauvage qu'il vient de tuer et qu'il a fait griller sur un quartier de roche. On pourrait même dire que ces brusques changements d'un récit plein d'inattendu déconcertent parfois le lecteur; mais faut-il s'en plaindre après tout? N'est-ce pas là l'image la plus fidèle de la vie assez étrange de ces contrées? Les souvenirs du ministre voyageur gagnent plutôt à être présentés ainsi au jour le jour, sans trop d'apprêt ni de méthode. Quelquefois même il nous donne la lettre qu'il écrivait à un ami, le soir, après une journée d'explorations périlleuses. Nous avons ainsi l'impression exacte, fraîche encore et sur le vif, ce qui vaut mieux que tous les arrangements après coup, fussent-ils les plus méthodiques du monde.

Je prends un intérêt plus vif, je l'avoue, à ces souvenirs personnels qu'à l'histoire du souverain d'Honolulu depuis Kaméhaméha Ier jusqu'à Kaméhaméha V. L'auteur avait pour le passé de l'archipel Havaïen une curiosité passionnée à laquelle il ne peut me demander de m'associer sans réserve, moi qui n'ai été ni ne serai jamais ministre d'aucun des Kaméhaméha. Ce qui me frappe cependant, c'est que le pouvoir royal va s'affaiblissant à Honolulu à mesure que l'instruction se répand et que les mœurs deviennent meilleures. En peu d'années ce pays a passé par plusieurs phases décisives. Il a d'abord échappé au joug d'une théocratie sombre et cruelle, qui apaisait les dieux des volcans et les dieux de la mer en leur offrant des hécatombes humaines. Ces prêtres aux mains ruisselantes de sang ont naturellement lutté pour conserver leur empire. Il a fallu toute l'énergie de la royauté pour en venir à bout; il a fallu surtout un concours de circonstances heureuses qui permissent de montrer au peuple par des exemples sensibles le néant de ces idoles; les masses ne se résignaient pas aisément à ce qu'on ne jetât plus au volcan et à la mer leur proie accoutumée. Quand les anciens dieux ont été convaincus d'impuissance, les missionnaires américains ont répandu l'instruction sans rencontrer beaucoup d'obstacles, et en peu de temps les écoles étaient remplies; aujourd'hui, c'est à peine si l'on trouverait vingt

(1) *Quatorze ans aux îles Sandwich*, par C. de Varigny. Paris, Hachette et Cie.

Havaïens ne sachant pas lire, écrire et compter. Aux Kamehaméhas violents, débauchés, ont succédé des Kamehaméhas intelligents, favorisant de plus en plus le développement de la nation. Dans les quatorze années du séjour de M. de Varigny, quelle transformation du pays! Il est heureux de la constater et de montrer la civilisation succédant à l'état sauvage. Il est heureux de voir s'affirmer en ce petit coin du globe la loi du progrès; il y puise une foi profonde dans l'avenir de l'humanité.

La seule ombre au tableau, c'est le danger d'une annexion des îles aux Etats-Unis. Les missionnaires américains ont travaillé dans l'intérêt de l'Amérique en même temps que dans l'intérêt des populations de l'Archipel. Au moment où l'auteur revenait en France, l'annexion pouvait paraître imminente; elle semble maintenant indéfiniment ajournée. Le ministère avait présenté un projet de traité avec les États-Unis sur la base d'une cession territoriale; ce projet, il l'a retiré officiellement devant l'opposition formelle de l'Assemblée, interprète des répugnances profondes de la nation. C'est d'un bel exemple. Avis aux personnes qui seraient curieuses de voir une Assemblée et un ministère qui tiennent compte des vœux du pays: on s'embarque à San-Francisco, la traversée des sept cents lieues de mer se fait en trente-cinq jours.

Le livre de M. de Varigny mérite donc d'être lu. Il est écrit d'un style simple, aisé, naturel, sans prétention, mais non sans agrément.

M. Ch. Deulin, encouragé par le succès très-mérité des *Contes d'un buveur de bière*, vient de nous donner une nouvelle série de légendes flamandes sous ce titre: *Contes du roi Cambrinus* (1). C'est, comme on voit, du même tonneau. Au temps jadis, à Condé-sur-l'Escaut, par les clairs de lune, ces contes se contaient dans les encoignures des rues, sur les trappes des caves; l'auteur les a entendus dans de longues veillées où l'on vidait de nombreux pots de bière brune. Il les raconte à son tour en essayant de leur laisser leur air simplet et naïf, et aussi en y ajoutant ce que Sainte-Beuve appelait, à propos de la série précédente, le coup de pouce de l'artiste sournois et qui n'en a pas l'air. Il en dégage le sens caché lorsque le récit touche à sa fin. Parfois, je regrette qu'il ne nous laisse pas ce plaisir. J'aimerais mieux qu'il ne nous ramenât pas brusquement du monde de la fiction au monde réel. Platon ne voulait pas qu'on enlevât aux vieilles fables leur voile. Laissez-moi croire, disait-il, que la nymphe Bithye a été enlevée par le dieu Borée, et ne me dites pas qu'il n'y a là que l'histoire vulgaire d'une jeune fille précipitée par le vent du haut de la montagne au fond de la vallée.

C'est déjà peut-être le défaut de ces légendes flamandes d'être le symbole d'une réalité assez prosaïque. Riche et grasse contrée, la Flandre est fière de ces vastes plaines où s'épanouit la betterave aux couleurs dures, de ses mines de houille et de ses briqueteries qui font sa fortune; elle est heureuse de ses champs de houblon qui doivent remplir les immenses tonnes du roi Cambrinus. La légende célèbre volontiers ce qui fait l'orgueil du pays. Lisez *la Marmite du diable*: Jean Hullos, qui en est le héros, a pénétré dans les entrailles de la terre; c'est lui qui a révélé les trésors que le diable y avait enfouis dans sa marmite, sous le mont d'Anzin. Ces trésors sont d'énormes blocs de pierres noires qui brûlent comme des tiges de colza. Allons, les gars, a-t-il dit, prenons pics et pioches, extrayons ces pierres, et un jour viendra où, grâce à elles, les voitures marcheront sans chevaux, les vaisseaux vogueront sans voiles! Et la prédiction de Jean Hulloz s'est réalisée; et en souvenir de Jean Hullos, on a donné aux pierres noires le nom de houille. Lisez encore la légende des *Méquennes de Marie-au-blé*. C'est la ménagère du ciel, c'est elle qui secoue là-haut d'une main vigoureuse les édredons célestes, et le duvet qui en tombe couvre ces champs d'un vaste manteau de neige:

> Neige au blé est bénéfice,
> Comme au vieillard la pelisse.

Sans la neige qui détruit les insectes nuisibles, le grain serait rongé en terre, la racine de la betterave serait forée et perforée par le ver blanc. Chaque année, elle choisit quelque jeune fille qu'elle emmène au ciel pour l'aider dans sa tâche bienfaisante, et si l'auxiliaire a travaillé d'un grand courage, elle la récompense richement. C'est ainsi que la vaillante Magrite, forte Flamande toujours prête à laver, écurer, brosser, secouer, a été payée par des montagnes de toile fine et blanche et a reçu le don de broder à jour les tissus délicats. Voilà l'effort de l'imagination flamande. Elle a fait intervenir le merveilleux dans les produits de l'industrie et les travaux du ménage. Elle a utilisé les puissances surnaturelles pour l'extraction du charbon de terre et la destruction du ver blanc. Les envoyés du ciel sont descendus dans la Flandre pour lui assurer le monopole de la toile de Cambrai et de la Valenciennes. Dieu, qui a récompensé l'ardeur du Flamand en lui donnant la houille, n'a pas oublié la Flamande. Il a voulu que les plus belles récompenses fussent données non pas aux héroïnes des grandes vertus, mais aux héroïnes des vertus bourgeoises, aux femmes qui tiennent la maison nette et font briller la batterie de cuisine.

Je signale ce trait caractéristique, qui m'a frappé dans les légendes que nous raconte si agréablement M. Deulin. Le merveilleux de ces histoires a un fort goût de terroir. Ce n'est pas là le merveilleux des fables de la Grèce, ni non plus celui des légendes scandinaves. Il n'est ni léger, diaphane, gracieux comme l'un, ni brumeux et terrible comme l'autre. C'est un merveilleux tranquille, rangé, discret, un peu opaque et massif. On sent que l'imagination flamande est une honnête femme d'imagination. Il faut savoir gré à l'auteur d'avoir conservé leur couleur locale à ces légendes de Condé-sur-l'Escaut:

> Chacun pris en son air est agréable en soi.

Il faut lui savoir gré de les raconter en un fort bon style qui les fait valoir. Il y a bien çà et là un peu d'affectation et de manière dans la bonhomie familière du ton; c'est de la naïveté trop voulue. On le sent surtout en lisant tout le volume de suite: à lire un seul récit ce léger inconvénient apparaît à peine.

La librairie Grassart vient de publier deux traductions de

(1) Ch. Deulin, *Contes du roi Cambrinus*. — Paris, 1874, E. Dentu.

romans anglais. L'un, *Pauline* (1), est une histoire morale à l'usage de la jeunesse, dont je n'entretiendrai pas le lecteur, car je n'y vois rien qui la distingue beaucoup des histoires du même genre. L'autre, *Nina et Merryn* (2), présente un certain intérêt. L'auteur avertit franchement dans sa préface que son histoire, bien que des enfants en soient les héros, n'est point une histoire pour les enfants. Non qu'il y ait rien de dangereux au point de vue des mœurs; mais le plus beau rôle n'y est pas donné aux parents. On a voulu en effet montrer les dangers de l'éducation anglaise dans un grand nombre de familles aristocratiques. Les enfants y sont trop tenus à distance. Confiés à des précepteurs et à des femmes de charge, ils sont en contact avec leurs parents à l'heure des repas. Chez nous la familiarité et la camaraderie vont souvent à l'excès; c'est le contraire en Angleterre. De là froideur, manque de confiance, souffrances vives pour certaines natures qui auraient besoin de la douce atmosphère de l'aile maternelle. Dans cet air froid et cette bise que leur font des soins mercenaires, elles se replient douloureusement sur elles-mêmes; elles finissent parfois par se glacer. Lorsque ensuite, aux jours d'épreuve, la mère fait appel au cœur de ses enfants, il peut arriver que son appel ne soit pas entendu. L'auteur a sans doute un peu noirci les traits du tableau pour que la leçon fût plus forte; mais enfin la leçon est utile. Il y a là matière à réflexions pour les parents et tous ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse.

Il y a longtemps que nous n'avons eu commerce avec des poëtes. En voici un, qu'il soit le bien venu. Les *Mélodies intimes* (3) de M. Lucien Paté contiennent déjà plus que des promesses de talent; voilà pourquoi je lui dirai très-franchement ma pensée sur ce qui me choque. Eh bien! sans détour aucun, pourquoi, monsieur Paté, êtes-vous mélancolique? Vous êtes jeune encore, et vous vous prétendez désenchanté, désabusé, revenu de tout. Pour être revenu de tout, disait Musset, il faut être allé dans bien des endroits. Votre mélancolie ne serait-elle pas simplement un thème poétique? En ce cas, laissez-moi vous le dire, c'est un thème bien usé; votre réel talent aurait grand tort de s'y cantonner. Vous en sortirez assurément; mais vous avez fait comme les jeunes vaudevillistes qui, à leurs débuts, commettent invariablement de vieux vaudevilles. Cessez donc de gémir parce que l'on vous a aimé et que l'on ne vous aime plus. Si ce malheur vous est arrivé, en effet, il est arrivé à tant d'autres avant vous, et tant d'autres ont soupiré en vers pleins de larmes sur leur abandon que le lecteur n'a plus de pitié disponible pour ce genre de douleur. C'est toujours le même refrain, tellement monotone qu'on ne fait même plus attention à la voix. Quand vient un nouvel affligé faisant appel à notre compassion, nous croyons que c'est celui de la veille, et nous sommes tentés de lui dire : On vous a déjà donné, mon pauvre homme!

J'ai sans doute mauvaise grâce à contester à M. Paté la réalité de son désespoir. On dira que je ressemble au tailleur de M. Jourdain, qui, lorsque son client se plaint que ses souliers le blessent, lui répond d'un grand sang-froid : Non, monsieur, ils ne vous blessent point! Cependant, si j'émets quelques doutes, j'y suis autorisé par certains vers du jeune poëte. Ainsi il fait dire à Laure à propos de Pétrarque :

> Le poëte est si beau dans sa douleur chantée!

Il nous la montre doutant de la sincérité de sa passion, et se demandant si cette passion n'est pas plus dans l'imagination que dans le cœur :

> Es-tu bien sûr toi-même
> De ne pas aimer mieux tes chants que ton amour?

M. Paté n'a-t-il pas voulu, comme Pétrarque, être beau, lui aussi, dans sa douleur chantée? N'a-t-il pas tâché, lui aussi, d'être en proie au désespoir afin de chanter ce désespoir? Ce qui est certain, c'est que ses larmes manquent de vraisemblance. On n'est pas si désolé que cela sans l'avoir voulu. A son âge, il n'est pas naturel qu'on pleure sur les roses et que l'on rie sur les tombes. Enfin ce qui me met surtout en défiance, c'est que le poëte, lorsque par hasard il quitte les bois de cyprès pour venir dans les champs d'épis dorés où il rencontre le mouvement, la vie et la joie, trouve des accents plus francs, des notes plus heureuses. J'en conclus qu'alors, et quoi qu'il en dise, le sentiment est plus sincère. Car il serait étrange qu'il chantât avec plus de bonheur ce qu'il n'aime pas que ce qu'il aime. S'il détestait la campagne animée, souriante et bourdonnante, pour ne se plaire que parmi le silence des tombeaux, il ne trouverait pas en son honneur des vers comme ceux-ci :

> On part, les foins sont mûrs : au loin dans la prairie
> Le sifflement des faux court sur l'herbe qui crie.
> Derrière les faucheurs qu'on croirait fils du Temps
> Les fleurs jonchent le sol de débris palpitants.
> Un nid où les petits sont sans duvet encore
> Jette en vain sous leurs pas son salut à l'aurore.

Et plus loin :

> C'est le temps des moissons, debout! La terre dort,
> Ondoyante et superbe en sa tunique d'or.
> Allons, mes moissonneurs, qu'on mette à nu le plaine!
> Ils vont : le jaune blé tombe à faucille pleine.

Voilà de beaux vers; deux ou trois sont presque des vers de maître. Combien je préfère ces notes sincères à l'expression alambiquée de tous les désespoirs forcés auxquels se condamne M. Paté! Qu'il cesse donc d'être funèbre, qu'il chante le soleil et le printemps, puisqu'il a vingt ans, et que, comme pour la Jeune captive :

> Pour *lui* Pâtes encore à des asiles verts,
> Les amours des baisers, les échos des concerts!

Qu'il vive, en un mot, de la vie véritable, au lieu de mourir tous les jours d'une mort factice! Ses meilleurs vers, encore une fois, sont ceux qui célèbrent la force, le mouvement, l'action, et des vers comme ceux-là sont un gage.

Le théâtre des Variétés a remplacé les *Merveilleuses* par une pièce en trois actes de MM. Meilhac et Halévy, la *Petite marquise*. La thèse est la même que dans l'*Ordonnance*, d'Octave Feuillet. Il s'agit de prouver que le séducteur qui proteste à

(1) Traduction de Mme Belle. Paris, 1874. Grassart.
(2) Traduction de M. L. Montgomery. Paris, 1874. Grassart.
(3) *Les Mélodies intimes*, poésies par Lucien Paté. Paris 1874. Lemerre.

la femme qu'il voudrait passer sa vie avec elle dans un désert, ou même à Monaco, serait fort penaud et reculerait si quelque *deus ex machina* intervenait pour réaliser son vœu. Mais la démonstration est autrement gaie, amusante, originale, dans la *Petite marquise* que dans l'*Acrobate*. Il y a une fertilité de détails plaisants, une abondance de moyens originaux dont les deux auteurs ont le secret. Une situation qui semble comporter une scène leur fournit un acte. Elle semble épuisée ; ils en font jaillir et rejaillir des effets inattendus. Leur fantaisie s'amuse à faire rebondir et repartir de plus belle la balle qui allait tomber à terre. Si je disais que dans ses ricochets la balle n'effleure jamais la morale, l'austère morale, ces messieurs riraient de ma candeur. Il suffit, diront-ils, qu'elle ne fasse que l'effleurer sans l'atteindre brutalement. C'est une question ; je ne sais pas si les éraflures ne sont pas plus graves en pareil cas que les écorchures.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

Commission de géographie commerciale

On sait que les chambres syndicales de Paris, d'une part, et, d'autre part, la Société de géographie, se sont prêté un mutuel concours pour fonder, sur l'initiative des chambres syndicales, une commission de géographie commerciale, dont le but est de provoquer et de répandre la connaissance des ressources de tout genre signalées à l'activité de notre commerce et de notre industrie sur le sol colonial, soit de la France, soit de l'étranger.

Voici la composition du bureau :

Président : M. MEURAND, directeur des consulats et des affaires commerciales au ministère des affaires étrangères, président honoraire de la Société de géographie.

Vice-présidents, pour la Société de géographie : M. E. LEVASSEUR, de l'Institut, professeur au Collége de France ; pour les chambres syndicales : M. HAVARD, président de la commission des chambres syndicales.

Secrétaire général : M. C. HERTZ, rédacteur au secrétariat de la Société de géographie, rédacteur au *Journal officiel*.

Secrétaires, pour la Société de géographie, M. PAUL MIRABAUD, banquier à Paris ; pour les chambres syndicales : M. HIÉLARD (Léon), vice-président du syndicat général.

Les commissaires se sont répartis ensuite en quatre sections dont chacune tient des séances périodiques en dehors des réunions générales. Nous croyons devoir reproduire la composition de ces sections dans tous ses détails parce que chaque commissaire y est appelé à jouer personnellement un rôle important.

1re SECTION : *Cartes, documents généraux, enseignement, publicité.*

MM. CORTAMBERT (Eugène), président de la commission centrale de la Société de géographie de Paris pendant l'année 1873 ; CORTAMBERT (Richard), secrétaire de la commission centrale de la Société ; GIRARD (Jules), rédacteur du *Bulletin de la Société de géographie ;* HIÉLARD, secrétaire des chambres syndicales ; LEVASSEUR, del'Institut ; MAUNOIR (Charles), secrétaire général de la Société de géographie ; MIRABAUD (Paul), banquier à Paris ; PUISSANT (Adolphe), banquier à Noailles.

2e SECTION : *Exploration et voies commerciales.*

MM. BARBIÉ DU BOCAGE, membre de la commission centrale de la Société de géographie ; CÉLÉRIER, président de la chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux ; DELAMARRE (Casimir), secrétaire de la commission centrale de la Société de géographie, secrétaire de la Société du *Central asiatique* récemment constituée par M. de Lesseps ; DESGRAND, négociant à Lyon ; HAVARD (vice-président) ; PERSON, président de la chambre syndicale d'exportation ; PINET, vice-président de la chambre syndicale de la chaussure ; TOURETTE, vice-président de la chambre syndicale de la passementerie.

3e SECTION : *Exploitations naturelles et industrielles.*

MM. DELESSE, ingénieur en chef des mines, professeur à l'École des mines et à l'École normale, président de la commission centrale de la Société de géographie pour l'année 1874 ; DESMARAIS, membre du tribunal de commerce de la Seine, président de la chambre syndicale de l'épicerie ; GARNIER (Jules), ingénieur, membre de la commission centrale de la Société de géographie ; LÉVY (Frédéric), président du comité central des chambres syndicales ; MARIE, président de la chambre syndicale des cristalleries et verreries de France ; NAUD, président de la chambre syndicale des industries diverses ; NICOLE, vice-président de la chambre syndicale des industries diverses, secrétaire de la commission géographique des chambres syndicales.

4e SECTION : *Colonisation française et étrangère.*

MM. GUÉRIN-BRÉCHEUX, président de la chambre syndicale de la tabletterie ; MARTIN (William), chargé d'affaires d'Hawaï, membre de la commission centrale de la Société de géographie ; MOLTÉNI, président de la chambre syndicale des instruments de précision ; PARIOT-LAURENT, président du syndicat général ; RENARD (Edouard), négociant à Paris : SÉGUIER, juge au tribunal de commerce de la Seine ; SIEGFRIED (Jacques), manufacturier au Havre, fondateur de l'École commerciale du Havre.

Le président et le secrétaire général, faisant de droit partie de toutes les sections, ne figurent pas dans cette répartition.

Il a été admis en principe que chaque section pourrait appeler à concourir à ses travaux toute personne étrangère à la commission, soit à titre provisoire, soit à titre définitif.

Au nombre des personnes qu'elle a décidé d'inviter à participer à ses travaux, la commission a cru devoir s'adjoindre des membres correspondants sur les principaux points de la France et du globe. Elle vient de nommer en cette qualité :

MM. BAINIOR (Pierre), sous-directeur de l'École supérieure de commerce de Marseille ; BOUNICEAU (Prosper), ingénieur en chef des ponts et chaussées à Angoulême, président du jury à l'Exposition universelle de 1867.

Pour être nommé membre correspondant de la commission de géographie commerciale, deux conditions sont indispensables : 1° être admis ou solliciter son admission au nombre des membres de la Société de géographie de Paris ; 2° avoir produit des travaux relatifs à la géographie commerciale ou rendu des services signalés à notre commerce extérieur.

La commission a son siége à la Société de géographie de Paris, 3, rue Christine.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 35 28 FÉVRIER 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Que pense M. Thiers ? que dit M. Thiers ? Combien de fois et par combien de personnes cette question n'a-t-elle pas été adressée aux confidents de l'illustre homme d'État ! On est si las, si fatigué partout, si incertain ! C'est quelque chose, au milieu de tous ces doutes et de ces langueurs, de savoir qu'il y a quelque part un homme dont la pensée ne faiblit pas, dont le jugement sur la situation ne varie pas et qui ne perd point courage parmi ces découragements dont nous sommes abreuvés. Cet homme; nous l'avons parmi nous, c'est M. Thiers. Durant trois années, il nous a guidés, rassurés, refrénés, — un peu trop peut-être, — puis il a voulu faire avec nous le grand pas en avant vers la république; il était trop tard, il est tombé. Depuis le 24 mai, on ne l'entendait plus qu'à de très-rares intervalles, quelque chose manquait à la France, on allait on ne sait où, les yeux à demi fermés, et la fatigue peu à peu se tournait en torpeur. Aujourd'hui, voilà que le fondateur de la troisième république élève de nouveau une voix retentissante qui sera partout entendue. Ce n'est point ici un Message cependant, c'est une simple lettre ; mais cette lettre dit tout, elle nous ranime, elle nous fait connaître que l'esprit le plus vif, le plus perçant, le plus prophétique de ce temps continue à ne point désespérer du présent et que la république lui apparaît comme étant aujourd'hui la seule forme de gouvernement dont puisse s'accommoder la France. « Avec l'esprit qui règne dans les masses, écrit M. Thiers, en présence de trois partis monarchiques se disputant le trône, je regarde la monarchie comme impossible, et je ne vois de praticable qu'une république sage, équitable, réparatrice, et qui, n'étant le triomphe d'aucun des partis qui nous divisent, leur procure à tous la seule satisfaction qu'ils puissent honnêtement et décemment désirer : le triomphe de l'intérêt général sur les intérêts particuliers de dynastie, de classes et de systèmes. Telle est ma conviction qu'une expérience de trois années a rendu invincible. »

Ainsi parle M. Thiers, retrouvant, pour définir les conditions de notre salut, l'énergique précision de son fameux Message; ainsi s'exprime, par l'organe de son représentant le plus illustre et de son chef le plus autorisé, ce grand parti républicain qui est aujourd'hui toute la France. Comparez à ce vigoureux langage, à ces affirmations sûres d'elles-mêmes, à cette profession de foi franche, sérieuse, sincère, les petites habiletés, les distinctions subtiles, les contradictions et les balbutiements du parti contraire, parti qui n'a ni une conviction déterminée, ni un drapeau, ni même un nom à opposer à celui de la république. Ils ont voulu faire la monarchie et ils ont échoué; ils ont voulu nous arrêter court avec le septennat, et aujourd'hui c'est le septennat qui a besoin de nous, parce que c'est nous qui sommes actuellement les détenteurs non pas seulement de la force numérique, mais encore de cette force morale sans laquelle il n'y a pas de gouvernement qui puisse vivre. Ainsi, tout ce qu'on tente contre la république tourne à son profit; il suffit, pour qu'elle triomphe, de modérer les impatiences compromettantes tout en profitant des occasions, et d'avoir foi au temps : le temps est républicain.

C'est pour cela aussi, c'est parce que le temps est républicain et travaille pour nous, qu'il est parfaitement inutile de frapper de temps à autre, comme on le fait dans les régions extrêmes du parti républicain, de ces grands coups qui ne sont bons qu'à effrayer les gens timides ou à apporter tout au moins aux fausses terreurs, aux effrois simulés des habiles l'aliment et le prétexte dont ils ont besoin. C'est en ce sens seulement que nous déplorons le choix fait par les radicaux du département de Vaucluse pour la prochaine élection partielle. A tort ou à raison, le nom de M. Ledru-Rollin est de ceux qui alarment toute une classe de la nation française ; M. Ledru-Rollin est un revenant; pourquoi revient-il ? Que se propose-t-il de faire ? Est-ce que d'aventure M. Gambetta ne suffirait plus? Telles sont les réflexions instinctives de maintes gens, à l'annonce de cette candidature inattendue. Ajoutez à cela certaines paroles inconsidérées et prétentieuses de M. Naquet sur « les énergies qui s'affaissent, les courages qui fléchissent », et sur la nécessité de donner une secousse vigoureuse au parti républicain..... En

faut-il davantage pour fournir aux adversaires de la république l'occasion de faire prendre l'air aux vieux spectres avec lesquels on a jadis et si follement effrayé nos pères ? A ce point de vue seulement, c'est-à-dire en tenant compte de la perfidie de nos adversaires et des préjugés vivaces des masses, la candidature de M. Ledru-Rollin est un acte blâmable, nous dirions presque coupable. Nous n'avons pas besoin de faire observer que cette appréciation ne vise que ceux-là qui ont senti le besoin de mettre en avant et provoquer cette candidature, et nullement M. Ledru-Rollin, qui s'est fait très-longtemps prier et qui a bien le droit après tout, lui qui se connaît, de ne se point trouver si effrayant et de rentrer à son jour et à son heure dans l'arène.

Mais parce que nous blâmons la candidature de M. Ledru-Rollin en raison des conséquences mauvaises qu'elle peut avoir, s'ensuit-il que nous devions faire chorus aux trembleurs et jeter la pierre au parti républicain, dont nous sommes? Nous n'y songeons pas le moins du monde. Il est fâcheux qu'il y ait dans le Midi un département excessif en tout, avide de faire parler de lui et toujours en proie aux meneurs, qui s'appelle le département de Vaucluse ; mais est-ce que le département de Vaucluse est toute la France? Est-ce qu'en ce moment même, dans le département de la Vienne, le parti républicain, toutes nuances comprises, même les plus extrêmes, ne se rallie pas à la candidature de M. Lepetit, un homme d'ordre celui-là, s'il en fut, qui combattait sous l'empire la candidature de M. Thiers comme étant de nature à « ébranler le gouvernement établi ». C'est ce qui s'appelle de la prudence et de l'esprit de conservation ! Eh bien ! cet homme, ce citoyen sage et modéré à outrance, aujourd'hui converti à la république, il est le candidat de M. Thiers, qui ne lui a point gardé rancune ; il est le candidat des républicains de raison, qui reconnaissent en lui un des leurs, il est le candidat des républicains modérés et celui enfin des radicaux. Pourquoi ne dit-on pas cela? Si l'on blâme le choix du département de Vaucluse, pourquoi ne loue-t-on pas celui du département de la Vienne? Si ceci effraye, est-ce que cela ne rassure pas? De deux choses l'une : ou les radicaux sont bien loin d'être en nombre dans la Vienne, et c'est pour cela qu'ils se résignent à subir le choix des républicains conservateurs ; et alors vous n'avez pas le droit de dire que nous sommes sous le coup d'une invasion du radicalisme légal, et que les républicains exaltés sont maîtres de la France ; ou bien c'est librement, spontanément, que les radicaux se rallient à la candidature de M. Lepetit dans la Vienne, et alors de quel droit accusez-vous les conservateurs républicains d'être incapables de modérer les radicaux et de leur imposer une direction? On voit combien il y a peu de bonne foi dans toutes ces imputations dirigées sans fin ni trêve contre le parti républicain. C'est le devoir des esprits sérieux de réagir et de se tenir fermés à tous ces mensonges et à toutes ces inepties qui ont fait leur temps. Non, la France n'est pas menacée d'être donnée en proie aux partis extrêmes ; non, ce grand et bon pays, sage, patient, laborieux, facile à gouverner, n'a pas la moindre envie de se jeter de nouveau dans les révolutions ; il sait où il va, il ne perd pas la tête. Si peu à peu il élimine tous ceux d'entre les monarchistes qui sont irréconciliables avec la république, c'est que ceux-ci le gênent et troublent son repos ; s'il va à la république, c'est que la république, aujourd'hui, c'est la paix, la réconciliation, la reprise des affaires, l'oubli des querelles oiseuses et fastidieuses, et le travail pour tous. Si enfin le pays ne se lasse pas, dans les élections partielles, de faire des choix républicains, c'est qu'il veut par là ou inviter l'Assemblée à s'en aller, ou, si elle demeure, la renouveler insensiblement en profitant des vides qu'y fait la mort. S'il est, en effet, une vérité démontrée, c'est qu'il y a peu de garanties pour la paix publique, peu de stabilité pour le gouvernement qui a besoin du concours des chambres, dans cette Assemblée divisée en deux portions « exactement égales », comme le dit M. Thiers, et où la majorité à tout moment peut se dissoudre et devenir minorité.

On l'a bien vu cette semaine, sans chercher plus loin. Au moment même où M. Thiers écrivait que l'Assemblée était divisée en deux portions exactement égales, la gauche, comme pour confirmer la vérité de cette assertion, parvenait à faire passer à vingt voix de majorité son candidat pour la troisième place de questeur, l'honorable M. Toupet des Vignes.

Hier, il y a eu mieux : c'est le ministère presque entier qui a failli sauter, et à propos de quoi, bon Dieu ! et sous les coups de quel adversaire ? — A propos de la question des sucres et sous les coups de M. Pouyer-Quertier, un membre de la droite cependant ! De l'aveu de tous ceux qui assistaient à la séance, le ministère, si l'on eût voté dans le premier élan, après le discours plein d'entrain du député rouennais, aurait eu contre lui soixante voix de majorité, et plus peut-être. Il a dû son salut à nous ne savons quelles démarches vertement qualifiées à la tribune par notre collaborateur et ami M. Duvergier de Hauranne, et à l'inconcevable palinodie de M. Pouyer-Quertier. Le voilà maintenant repêché de son naufrage ; mais pour combien de temps ?

HENRY ARON.

ÉTRANGER

Les élections générales de 1874 en Angleterre

Les dissolutions ne sont pas toujours fatales aux conservateurs : c'est probablement que les conservateurs ne sont pas partout ce qu'ils sont en quelques pays. Il est de grandes nations chez qui ce n'est point un article du *Credo* des conservateurs que d'avoir en défiance et de tenir en tutelle l'opinion publique, où la haine aveugle de la démocratie n'est pas l'inspiration unique de ce grand parti, où l'on ne rêve point, sous couleur de respecter les traditions des jours passés, de balayer celles d'hier pour restaurer celles d'avant-hier, où l'on peut être tory sans être jacobite : chez ces peuples, — on devine qu'il ne s'agit point de la France, — des élections générales n'apparaissent point comme un cataclysme épouvantable, et les électeurs, consultés à temps, mis en mesure de porter le jugement que l'on sollicite d'eux, se déclarent parfois dans le sens conservateur. L'exemple est assez rare pour mériter qu'on l'étudie dans son détail.

I

Un saut dans les ténèbres : c'est ainsi que le feu lord Derby définissait la réforme électorale arrachée il y a six ans par l'esprit aventureux de M. Disraeli aux répugnances de son parti. On avait peu de lumière, en effet, au vote de cette loi, sur les conséquences qu'elle porterait : on croyait en voir

sortir l'avénement d'*une nouvelle couche sociale*, il n'en est rien venu qu'une majorité conservatrice, sinon la plus forte numériquement, du moins la plus solide et la plus homogène qu'ait possédée ministère tory depuis la réforme électorale de 1832. Assurément ce serait commettre la plus étrange confusion d'idées que de voir dans l'extension du droit de vote aux classes populaires des grandes villes la cause unique ou même principale de la réaction conservatrice à laquelle nous assistons : toujours est-il que les progrès de la démocratie ne sont pas, — l'expérience vient de le démontrer, — l'anéantissement de l'un des grands partis dont la lutte plus que séculaire a fait l'histoire politique de l'Angleterre. L'ouvrier résolûment et raisonnablement conservateur, — ce rêve de quelques imaginations de ce côté-ci du détroit, — est une réalité sur l'autre bord de la Manche : les divisions de la société n'y sont pas les cadres des partis, et près d'un million d'électeurs nouveaux ajoutés aux anciennes listes électorales, loin de jeter le trouble dans la lutte à laquelle ils prennent part pour la première fois (1), en décident le sort en faveur de ceux qui redoutaient le plus leur entrée dans la mêlée. On pourrait aisément assigner bien des causes à ce phénomène peu commun, qui est, à mon sens, le trait saillant des récentes élections générales ; je n'en veux indiquer ici que deux, celles qui frappent davantage la vue. Et d'abord, jusque dans ce succès des conservateurs, dans cette conversion un peu inopinée des masses électorales aux doctrines que l'on croyait le moins populaires, je vois un signe éclatant du triomphe définitif et désormais incontesté des réformes libérales que l'on avait si longtemps traitées de chimères dangereuses. Les classes nouvellement écloses au soleil de la vie politique ont senti se développer en elles ces instincts du propriétaire, qui poussent rarement au progrès désintéressé ; la satisfaction donnée à leurs longues aspirations est la cause de l'ardeur qu'elles mettent à défendre les institutions et les lois d'une société dont elles ne sont plus les parias, mais les membres actifs et honorés, — et c'est aussi le fruit des patients efforts et des luttes constantes du libéralisme. Le libéralisme n'a véritablement triomphé que lorsqu'il disparaît comme enseveli dans son triomphe même, et qu'à l'ardeur de propagande qui lui a donné la victoire succède l'énergie de résistance qui lui assure la durée. Au XIXe siècle, un pays où les revendications libérales ne revêtent pas la forme d'agressions révolutionnaires est un pays où le libéralisme a frayé la voie au conservatisme, où les progrès accomplis sont tels que les rangs des défenseurs du présent et de ses institutions se sont ouverts aux déshérités de la veille, sagement investis des droits qu'ils réclamaient. En ce sens, on peut dire que c'est la toute-puissance même du libéralisme en Angleterre, — de cet esprit qui anime tout, jusqu'à ses adversaires, — qui fait le triomphe momentané du parti conservateur. Un peuple a le droit de s'arrêter et de contempler le chemin parcouru, avant de s'engager dans de nouvelles entreprises, lorsqu'il a fourni une telle carrière. — Puis, ce parti conservateur, que les hasards réfléchis du scrutin ont mis au pouvoir, n'est pas ce qu'une fâcheuse similitude de nom semble indiquer : sous la conduite d'un chef hardi, et dont les véritables desseins ne sont qu'à moitié connus de ses plus intimes adhérents, il a su s'associer à la vie nationale ; il n'a pas manqué une seule des étapes du progrès de l'Angleterre, il ne s'est pas renfermé dans de stériles regrets ou de décevantes illusions ; son idéal n'est pas je ne sais quelle vision d'Ezéchiel, rassemblant des ossements épars et réduits en poussière pour leur rendre la vie ; il a pour inspiration et pour force, non pas les rêves exaltés de quelques imaginations malades, non pas l'égoïsme brutal de quelques appétits satisfaits, mais ce robuste bon sens du peuple anglais qui ne se laisse pas piper par les phrases sonores des *crotchet-mongers* (*vendeurs de marottes*), et qui n'accepte une réforme, — c'est-à-dire un changement d'un état après tout supportable, — que lorsque une discussion répétée lui en a fait comprendre et palper les avantages, ou que de sourds grondements, présages infaillibles d'une tempête, lui font sentir l'impossibilité et le péril d'une résistance plus longue.

C'est assez s'étendre sur cet aspect original des élections générales de 1874, qui font sortir du corps électoral le plus démocratique qu'ait possédé l'Angleterre une majorité conservatrice : il est temps d'analyser de près les causes multiples de ce grand changement.

II

Le vent souffle où il veut, dit l'Écriture : et ce mot est bien souvent l'unique explication que l'on puisse donner des brusques sautes de la faveur populaire. Il n'en va pas ainsi pour la réaction conservatrice qui vient de jeter à bas le ministère Gladstone : on a pu en suivre pas à pas les progrès successifs, il n'est pas malaisé d'en assigner « *les raisons suffisantes* ».

Cinq ans d'existence ministérielle, c'est un lot fort raisonnable au siècle où nous sommes, et l'on y peut appliquer le mot de Tacite, *grande mortalis ævi spatium*. La publicité, dont aucun pays ne jouit plus que l'Angleterre, environne tous les actes des hommes au pouvoir d'une lumière égale et constante, et l'on ne saurait guère douter que les Athéniens n'eussent été vingt fois plus vite dégoûtés de s'entendre rappeler chaque matin qu'Aristide était en place que de se souvenir parfois qu'il était juste. Bien ou mal, tout est mis en saillie, tout est amplifié dans le miroir que la presse offre constamment au public, et celui-ci, dont la gratitude est le moindre défaut, et qui se sent grandi de toutes les fautes d'autrui autant que diminué de toutes les vertus qui ne sont pas siennes, n'a pas une indulgence inépuisable pour les puissants du jour. Dans les conditions de publicité de la vie moderne, on aurait peine à concevoir les interminables ministères d'un Walpole ou d'un Pitt : on est plus vite las, à notre époque, et les baux s'y font à moins long terme.

Une réforme que le ministère a accomplie aux applaudissements du parti libéral tout entier est venue encore accélérer l'effet déjà si prompt de cet affaiblissement qu'amène le temps et qu'accroissaient bien des causes spéciales : le *Ballot* ou scrutin secret a rendu la liberté aux électeurs qui n'osaient guère changer de couleur aux yeux de tous et déserter avec éclat. Désormais, plus de contrôle possible sur les votes émis et les suffrages déposés : et, comme l'a dit un spirituel écrivain anglais, tel a eu le courage de se faire caméléon dans l'obscurité qui serait demeuré fidèle à son

(1) Les élections de 1868 ont été faites trop tôt après le vote du nouveau *Reform Act* pour que ce dernier pût être sérieusement appliqué.

premier attachement en plein jour. Les élections partielles qui s'étaient faites depuis le vote de cette réforme avaient confirmé la vue qu'en avaient prise certains politiques défiants ; les élections générales n'ont fait que ratifier ce jugement.

Allons plus avant : ce qui a fait la faiblesse politique du ministère Gladstone, c'est ce qui fera sa grandeur historique. Il a eu le rare honneur d'épuiser complétement le programme qui lui avait servi de signe de ralliement aux élections de 1868 ; il n'a échoué que sur la mesure destinée à réformer l'organisation de l'enseignement supérieur en Irlande, — et ce n'est pas là un de ces cris de guerre qui soulèvent l'enthousiasme d'une nation. Trop réussir en politique, c'est se rendre inutile; on met de côté l'instrument dont on ne se sent plus un besoin pressant. Si la défaite du printemps dernier avait porté sur l'une de ces grandes lois, — l'abolition du privilége de l'Église anglicane en Irlande, la réforme du régime de la propriété territoriale dans cette île, l'organisation de l'enseignement primaire en Angleterre, — dont le principe, aisément conçu, était de nature à frapper l'imagination populaire, nul doute qu'en face de l'ajournement d'une mesure passionnément désirée, le souvenir des services rendus n'eût puissamment sollicité le corps électoral à confier aux mêmes hommes le soin d'en rendre de nouveaux. Battus, au contraire, sur un point secondaire, les ministres n'ont pu présenter à la nation qu'un programme assez pauvre en promesses nouvelles ; la grandeur de leurs victoires précédentes ne leur a pas laissé une conquête assez importante à désigner à leurs soldats pour les rallier autour d'eux.

Ce n'est pas tout : si le pays, pris en masse, est trop parfaitement satisfait des réformes accomplies pour en rêver de nouvelles, bien des classes ont souffert, bien des intérêts ont été lésés par l'incessante législation des dernières années. L'établissement anglican renversé en Irlande a semblé, malgré les opinions bien connues de M. Gladstone, menacer l'existence nationale de l'Église anglicane en Angleterre ; de là une hostilité mal dissimulée dans toutes les cures du pays contre un parti dont on redoute les entreprises. La propriété foncière voit, — bien à tort, suivant nous, — un danger pour sa stabilité dans les réformes qu'elle a subies en Irlande ; elle s'irrite en outre de ne pouvoir obtenir qu'une administration toute-puissante et à la tête d'excédants financiers constants et considérables prenne en main la question des taxes locales sous le poids desquelles elle dit succomber. — Il n'est pas un cabaret, dans toute l'étendue des Trois-Royaumes, qui ne devienne un foyer d'opposition contre un ministère qui n'a pas craint d'imposer quelques entraves au commerce des boissons; les associations des « *Licensed victuallers* », qui couvrent le pays, ont jeté dans la balance le poids de leurs tonneaux menacés ; quel parti ne succomberait devant la coalition du presbytère et de l'auberge, unissant contre l'ennemi commun qui menace leur existence leurs ouailles et leurs consommateurs, les dévots et les buveurs ? — Faut-il parler des ouvriers des docks, qui se plaignent de ce qu'une économie mal entendue les ait jetés sur le pavé, — des officiers de l'armée, qu'irrite l'abolition du système de l'achat des grades, — des employés de tout ordre qui crient famine devant leurs traitements réduits ? En voilà plus qu'il ne faut pour expliquer la chute d'un ministère qui n'a même plus pour lui sa nécessité, puisqu'il a consciencieusement travaillé à se rendre inutile, et qui a ameuté contre lui tous les intérêts qu'il a sacrifiés au bien public.

Je ne m'étendrai pas sur l'une des causes que l'on assigne le plus volontiers à la chute de M. Gladstone et de ses collègues, — sur leur politique étrangère : je crois que l'on a fort exagéré le mécontentement qu'elle a pu exciter en Angleterre, et je pense que lord Derby, — la prudence incarnée, — n'agira pas autrement au Foreign Office que n'a fait lord Granville. On oublie que ce fut ce même lord Derby, alors lord Stanley, qui négocia le premier traité de Washington, d'où serait infailliblement sorti, sans le vote de rejet du sénat américain, un arbitrage infiniment plus défavorable à l'Angleterre que celui de Genève ; on oublie que c'est lui qui, le premier, à propos du traité relatif à la neutralité du Luxembourg, a formulé la théorie des garanties territoriales n'engageant pas les nations qui les accordent ; on oublie enfin que le tempérament de la nation, grâce au développement inouï du commerce et de l'industrie, n'est guère disposé à de grandes entreprises de politique étrangère, et que la prospérité matérielle de l'Angleterre, acquise grâce à la paix, ferme les yeux de ce peuple sur les réels inconvénients d'un système d'abstention lorsqu'il est poussé trop loin. Sans que l'on puisse apercevoir la moindre trace de ces sympathies françaises et de ces antipathies germaniques réveillées que des journalistes plus clairvoyants ont découvertes dans les récentes élections, il est possible qu'un léger sentiment de la nécessité d'une diplomatie plus ferme et surtout qu'un vif ressentiment du fâcheux résultat de l'affaire de l'*Alabama* aient contribué à indisposer les esprits contre le cabinet Gladstone; n'oublions pas enfin que la guerre contre les Ashantis est fort impopulaire chez un peuple las de ces expéditions lointaines, coûteuses, sans gloire et sans profit.

A toutes ces difficultés, le parti libéral opposait-il une masse compacte ? la discipline régnait-elle dans ses rangs ? — Il semble que ce soit le triste privilége du parti libéral d'étaler en tous pays le spectacle de ses divisions : on l'a dit : Il y a vingt façons de marcher en avant, vingt directions où s'engager, — il n'est qu'une manière de rester en place. Le parti qui se fait honneur d'être celui du progrès, de pense et de chercher, est ouvert à mille dissensions auxquelles échappe le parti qui se contente du sentiment de la nécessité de maintenir ce qui existe : — le libre usage de la raison ne conduit que rarement à cette uniformité d'opinion que l'attachement instinctif à un vague sentiment a si peu de peine à conserver.

A cette tendance générale du parti libéral à se diviser en petits groupes, poursuivant chacun un idéal de leur façon à côté de l'idéal commun que tous poursuivent, il faut ajouter en Angleterre les circonstances historiques de la formation du parti libéral actuel ; on y distingue jusqu'à trois corps principaux qui forment le gros de l'armée : les anciens whigs, ces aristocrates éclairés dont les intelligentes traditions sont encore suivies par les descendants de quelques-unes des plus grandes familles de la noblesse anglaise, les Russell, les Cavendish, les Grosvenor, et par leurs clients, — les anciens disciples de sir Robert Peel, dont M. Gladstone est le plus illustre représentant, et qui ont poursuivi l'évolution commencée par leur maître et chef lors de l'abolition des *corn-laws*, ou même en remontant plus haut, dès l'émancipation des catholiques, jusque dans les rangs de leurs anciens adversaires, — enfin les radicaux de l'école de Manchester,

dont M. Bright est l'interprète le plus éloquent, et qui donnent une base large et solide aux deux autres fractions du parti. Pour être complet, il faudrait encore signaler une aile, plus mobile et moins sûre que les autres corps, je veux parler de la députation irlandaise, appoint nécessaire de la majorité ministérielle, et qui ne prête son concours aux administrations libérales qu'à charge de concessions toujours nouvelles à ses commettants, à qui tant de souffrances endurées n'ont guère appris la modération dans les désirs.

Le dissentiment qui est toujours à l'état latent dans une telle coalition a éclaté à propos d'une clause de la loi de 1870 relative à l'instruction primaire, cette fameuse 25e clause, dont les dissidents n'ont cessé de réclamer l'abrogation au nom de la liberté de leur conscience, et dont le président du comité du conseil de l'instruction publique, M. Forster, a maintenu l'existence avec une énergie infatigable. Sans vouloir entrer dans le fond de cette controverse ardue, qu'il nous suffise d'indiquer l'objet du débat : la 25e clause établit que les écolages, lorsque des parents seront dans l'incapacité d'y subvenir, seront payés aux frais du public dans les écoles que les parents désigneront, — fussent-elles même religieuses. On ne saurait, à notre avis, choisir un plus mauvais terrain de combat : l'opinion publique peut-elle hésiter un instant entre des contribuables, qui ne participent que par quelque misérable fraction de denier à l'entretien d'enfants dans les écoles dont ils désapprouvent les principes, et de pauvres gens, contraints de demander au produit de taxes dont ils sont exempts le payement des frais de l'éducation de leurs enfants, et ne pouvant obtenir que par le maintien de cet article tutélaire le respect de leur conscience ? La liberté de conscience est moins gravement atteinte si une fraction minime de l'argent des contribuables sert à l'entretien indirect d'écoles confessionnelles, que si la misère met les parents dans l'obligation d'envoyer leurs enfants chercher l'instruction dans des écoles purement laïques dont ils ne veulent pas. Quoi qu'il en soit de la valeur de ces arguments, cette question a séparé le parti libéral en deux fractions hostiles, dont l'une, sous l'inspiration de la ligue de Birmingham, attaque avec passion, dont l'autre, plus immédiatement ministérielle, défend avec chaleur la 25e clause de l'*Education Act* de 1870. Dans plusieurs circonscriptions électorales, les *gens de la ligue* ont, par leur abstention, fait le succès du candidat conservateur qui ne représente en réalité que la minorité du collége; dans d'autres, les deux partis ont opposé candidat à candidat et un troisième larron, le conservateur, leur a dérobé le siége dont ils se croyaient sûrs. Si l'on ajoute à cette grande cause de faiblesse le trouble jeté dans le parti libéral par les sectaires fanatiques qui, sous le nom de *permissive bill*, poursuivent une interdiction presque complète du commerce des boissons spiritueuses, ou qui font des droits politiques des femmes veuves ou non mariées le premier article de leur symbole de foi, ou qui voient le salut de l'humanité dans l'abolition de la vaccination gratuite et obligatoire, on prendra une vue assez juste des germes de discorde qui fermentaient dans les rangs des libéraux : on sait la moisson qu'ils ont portée.

Le chef du cabinet anglais connaissait à tel point tous ces sombres pronostics de l'avenir de son parti, qu'en faisant appel aux électeurs il a voulu changer le terrain de la lutte : il a fait miroiter aux yeux du pays ébloui les promesses magnifiques que cinq ans d'une prospérité financière sans égale lui permettaient ; il a montré cinq millions sterling d'excédant pour cette année, les trois millions sterling de l'indemnité de l'*Alabama* payés, les frais de l'expédition contre les Ashantis couverts sans aucun recours à l'emprunt ou à des taxes nouvelles, les dépenses annuelles du budget réduites de deux millions trois cent cinquante mille livres sterling, la dette publique amortie jusqu'à concurrence de vingt millions sterling, les impôts diminués de douze millions et demi sterling, et, fort de ces riantes perspectives et de ces heureux souvenirs, il a promis à la fois l'abolition de l'*Income-tax*, la réforme des taxes locales, une nouvelle réduction de l'impôt indirect. Vaine tentative ! il était trop tard pour détourner le flot montant d'une réaction conservatrice attestée par une suite presque ininterrompue d'élections partielles hostiles : l'habile chef des conservateurs amoindrit l'effet de ces promesses magiques en ne s'en montrant pas plus avare ; des esprits mal faits répandirent, non sans succès, que l'on voulait acheter l'opinion publique et qu'il importait à l'honneur de l'Angleterre de repousser une aussi gigantesque tentative de corruption ! — Bref, trois semaines ne s'étaient pas écoulées depuis que les *writs* électoraux avaient été lancés, que les chiffres officiels montraient 351 conservateurs élus, contre 301 libéraux. Ces chiffres ne donnent pas une idée suffisante de la déroute libérale ; un ministre de *cabinet*, comme disent nos voisins, le président du *Board of trade*, M. Chichester Fortescue, un sous-secrétaire d'État des affaires étrangères, lord Enfield, un ancien ministre des travaux publics, M. Ayrton, des membres indépendants de la valeur de MM. Fawcett, Bouverie, etc., avaient perdu leurs siéges; la cité de Londres, ce boulevard du libéralisme anglais, avait nommé trois conservateurs et un seul libéral; Manchester enfin, le berceau de l'école qui a rendu son nom glorieux, rejetait M. Jacob Bright, malgré sa parenté illustre et ses fidèles services.

III

M. Disraeli est pour la seconde fois premier lord de la trésorerie ; pour la première fois, il est porté au pouvoir par une majorité fidèle et non par la tolérance dédaigneuse d'une majorité hostile. Sir Robert Peel, après la dissolution de 1841, était soutenu par une majorité plus forte numériquement mais l'embarras des finances nationales et l'agitation sans cesse croissante pour le rappel des *corn-laws*, lui créaient une situation infiniment plus difficile que celle de son brillant successeur. Quel usage fera M. Disraeli du pouvoir dont il peut disposer librement ? Se contentera-t-il d'administrer sagement et paisiblement, de rassurer les intérêts alarmés par l'ardeur résolue de son prédécesseur, M. Gladstone, — ou se souviendra-t-il du brillant auteur de *Sybil* et de *Coningsby*, de celui qui rêvait je ne sais quelle poétique et chimérique réconciliation des classes, à l'ombre des vieilles institutions et sous l'invocation des principes du passé ? On ne peut former encore que des conjectures : il en est une toutefois à laquelle un incident de la formation du nouveau ministère semble donner une base, fragile il est vrai, mais réelle. On n'a pas vu sans étonnement M. Gathorne Hardy, le type des « *country gentlemen* », qui forment le noyau le plus [illegible] du parti conservateur, écarté du ministère de l'intérieur, où il avait laissé une trace brillante de son rapide passage, et en

tout semblait le rappeler, pour recevoir le portefeuille de la guerre. Quelques esprits pénétrants ont cru découvrir la cause de ce choix dans la différence de ses opinions, souvent exprimées en public, sur le danger et la folie du mouvement ouvrier tel qu'il se prononce chaque jour davantage en Angleterre, avec celles de son chef telles que l'on peut les induire de ses œuvres et plus directement du discours qu'il a prononcé à Glasgow en décembre dernier, et de la cordiale félicitation par laquelle il a accueilli, durant sa campagne électorale, le succès des deux seuls candidats ouvriers qui aient réussi. — Les négociations publiquement entamées, il y a peu d'années, entre quelques-uns des chefs de l'aristocratie conservatrice anglaise et quelques représentants des *Trades-Unions*, se poursuivront-elles maintenant sous l'œil même et de l'assentiment du premier ministre, et, comme gage de cette conciliation tentée, M. Disraeli entreprendra-t-il la triple réforme réclamée par le récent congrès des *Trades-Unions*, à Sheffield, et portant sur le *criminal law amendment act*, le *master and servant act*, et la *law of conspiracy* (1)? Autant de secrets dont la solution est encore trop légèrement esquissée pour que l'œil le plus attentif la puisse deviner, et que dévoilera, du reste, un avenir assez proche. Ce qui est parfaitement certain dès aujourd'hui, c'est que M. Disraeli ne songe nullement à remettre en question les résultats de la législation des cinq dernières années qu'il a combattue en projet et qu'il respecte dans le *Statute Book*. — Il est bon de terminer sur cette leçon, fort profitable, si elle était entendue, à certains sauveurs de sociétés qui n'ont jamais inventé que la contre-révolution pour enrayer la révolution, et que la réaction pour combattre l'anarchie. En mettant en contraste la conduite et les intentions des conservateurs anglais avec la conduite et les intentions des conservateurs du continent, il semble que l'on retrace d'un côté l'histoire d'un parti qui a su comprendre assez les exigences du présent pour ne pas compromettre en entier les résultats du passé et les chances de son avenir, et, d'autre part, l'histoire d'une faction qui ne sait que faire du passé un épouvantail, du présent un ennemi irrité, de l'avenir une Terre promise à jamais fermée.

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

(1) L'*acte amendant la loi criminelle* a établi une pénalité spéciale contre l'embauchage ou la contrainte en matière de grèves; la *loi sur les rapports du maître et des serviteurs* punit la rupture du contrat de travail; enfin la *loi sur les conspirations*, récemment appliquée à la grève des ouvriers du gaz de Londres, semble pouvoir frapper le fait même de coalition.

Nous nous empressons d'annoncer la publication d'un très-beau volume intitulé : *Strasbourg* (chez Sandoz et Fichbacher). C'est un récit du siége et du bombardement de 1870, avec correspondances, pièces officielles, documents français et étrangers, par une réunion d'habitants et d'anciens officiers. L'ouvrage est orné de quatre vues photographiques. La conclusion qui en ressort est la justification du général Uhrich, si durement traité par le conseil d'enquête, ainsi que la preuve de l'héroïsme de la population.

ÉCOLE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES

LANGUE SERBE

COURS DE M. LOUIS LEGER

Des rapports politiques et commerciaux de la France avec les Slaves méridionaux (1).

I

On comprend généralement sous le nom de Slaves méridionaux (Jougo-Slaves, Illyriens) les populations slaves qui habitent l'Autriche et la Hongrie méridionales, le nord de l'empire ottoman, les principautés de Serbie et de Monténégro. Ces populations se subdivisent en quatre groupes principaux et peuvent, d'après les données les plus probables, se répartir entre les chiffres suivants :

Bulgares		6 000 000
Serbes de la Principauté	1 140 000	
— Tsernagora (Monténégro)	200 000	
Provinces turques	1 270 000	4 035 000
— Hongrie, Croatie, Slavonie	1 000 000	
Dalmatie et Istrie	425 000	
Croates		1 350 000
Slovènes		1 120 000

Tous ces peuples réunis forment le groupe jougo-slave au sens le plus large du mot; mais au sens étroit, on en exclut les Bulgares, qui s'en distinguent nettement par la langue et par l'infériorité actuelle de la culture (ils vivent presque tous sous la domination ottomane et ne constituent aucun État indépendant). C'est encore aujourd'hui une question de savoir si les Bulgares se fondront dans le groupe slave méridional et s'associeront à ses destinées. On élimine également les Slovènes, qui ont un dialecte spécial et qui sont particulièrement soumis aux influences de la culture allemande. Les Slovènes, du reste, ne paraissent point avoir d'avenir à eux; ils seront fatalement, vu leur petit nombre, absorbés par l'Allemagne ou par l'élément serbo-croate, qui est le véritable noyau constitutif des Slaves du Sud; le chiffre des Serbes-Croates oscille entre cinq et six millions. Ils occupent l'Istrie (sauf quelques points du littoral qui appartiennent aux Italiens) et la Dalmatie dans la partie cisleithane de l'empire d'Autriche, la Croatie, la Slavonie, une partie de la frontière militaire et la Bosnie, l'Herzégovine et une partie de l'Albanie et de la vieille Serbie en Turquie, enfin les deux principautés indépendantes de Serbie et de Monténégro.

Ces deux principautés ne sont pas indépendantes au même titre : la Serbie est le débris d'un grand empire serbe qui, après avoir jeté un grand éclat au moyen âge, succomba définitivement en 1459 sous les coups des Ottomans. Cet empire comprenait aussi la Bosnie et l'Herzégovine, qui sont encore aujourd'hui soumises à la domination musulmane.

(1) Consulter sur les Slaves méridionaux les articles antérieurs de M. Leger dans la *Revue*, année 1868, p. 12. *Une académie chez les Croates*, p. 327. *Le mouvement intellectuel en Serbie*, année 1869, p. 50. *Le drame moderne en Serbie*, p. 462. *La littérature bulgare au moyen âge*, p. 543. *Les travaux de l'Académie d'Agram*, année 1872, p. 926. *Les études slaves*, année 1873, p. 498. *Les chants bulgares du Rhodope*.

(*Note de la Direction.*)

Une insurrection heureuse, dirigée par Miloch Obrenovitch, affranchit au début du XIXe siècle la principauté actuelle. En 1830, un *hatti-chérif* du sultan Mahmoud a érigé la Serbie en principauté autonome sous la suzeraineté de la Porte; un tribut annuel est la principale garantie de cette suzeraineté; en 1839, un consulat français a été établi à Belgrade et, depuis ce temps, la principauté s'est trouvée en relations diplomatiques avec nous, autant toutefois que le permet la situation d'un pays qui n'entretient point d'agents à l'étranger. Comme témoignage des sympathies que la principauté a toujours eues pour la France, je me contenterai de vous rappeler seulement que feu le prince Michel avait fait élever à Paris le jeune héritier de sa couronne, le récent voyage du prince Milan à Paris, et le cordial accueil qu'il a trouvé auprès de notre gouvernement. Vous savez que le traité de Paris (30 mars 1856) a placé la Serbie sous la garantie collective des puissances signataires et décidé qu'aucune intervention armée ne pourrait avoir lieu dans cette principauté sans un accord préalable entre elles.

Le Monténégro est beaucoup moins considérable que la Serbie (il compte à peine 200 000 habitants); mais au point de vue politique il a sur elle l'avantage d'une complète indépendance. C'est à tort que certains publicistes le comptent parmi les principautés vassales de la Porte; c'est à tort que de graves recueils, par exemple l'*Annuaire diplomatique*, l'omettent sur la liste des États européens. Il est vrai que la situation géographique du Monténégro le met de fait à la discrétion de la Turquie; mais il ne faut pas oublier que, d'une part, les noires montagnes auxquelles il doit son nom lui garantissent une inviolable indépendance, et que, de l'autre, la Russie qui accorde au prince une subvention annuelle et qui ne néglige aucune occasion de lui témoigner sa bienveillance, la Russie fait par sa seule influence morale équilibre aux prétentions ottomanes et ne permettrait point d'attenter à son existence. Nous ne voyons pas pourquoi le Monténégro ne figure point dans l'*Annuaire diplomatique*; il est beaucoup plus indépendant vis-à-vis de la Porte que ne l'est, par exemple, vis-à-vis de la France la principauté de Monaco ou telle petite principauté allemande vis-à-vis du royaume de Prusse. Notre pays n'entretient pas de relations directes avec le Monténégro, mais il a sur les frontières de la petite principauté deux consulats: celui de Raguse, en Dalmatie; celui de Scutari, en Albanie. Ces réflexions s'appliquent également à la Serbie et à la Roumanie. Il est évident que *de facto* ces deux principautés sont plus indépendantes vis-à-vis de la Porte que le Mecklembourg ne peut l'être vis-à-vis de la Prusse.

Les deux principautés de Serbie et de Monténégro sont considérées par les Slaves méridionaux, spécialement par ceux de l'empire ottoman (Bosnie, Herzégovine), comme destinées à devenir le noyau de leur future indépendance.

Voici comment ils raisonnent:

Le petit Monténégro, merveilleusement armé pour la guerre défensive, contiendra l'ennemi vers le sud-ouest, tandis qu'au nord la Serbie, bien organisée pour l'attaque, pourvue des engins de la civilisation moderne, entamera une lutte analogue à celle du Piémont contre l'Autriche et réalisera la *grande idée* des Slaves méridionaux, leur affranchissement définitif de la domination musulmane. Ces espérances assurent un prestige considérable aux deux principautés; ceux des Slaves qui envisagent de loin l'avenir et considèrent la *grande idée* comme déjà réalisée, se demandent non sans inquiétude si le dualisme des deux principautés ne sera pas alors plus fatal qu'utile à ces peuples de leur race, si les Obrenovitch de Belgrade et les Niegoch de Tsettinie sauront s'entendre pour partager les fruits de la victoire. *Rara est concordia fratrum.* Pour nous qui ne saurions prévoir les choses de si loin, nous constatons jusqu'ici que les relations les plus cordiales ont existé jusqu'à ce jour entre les deux pays et les deux dynasties.

Le prince de Monténégro, comme celui de Serbie, a été élevé à Paris, et, en ce moment même, il fait les plus louables efforts pour améliorer la législation et l'instruction publique de sa principauté.

Les autres Slaves méridionaux ne constituent point un État indépendant ou vassal, et ne sauraient entrer directement en rapports diplomatiques avec nous; nous avons cependant sur leur territoire des agents qui ont à surveiller tour à tour des intérêts politiques ou commerciaux; sur le sol ottoman, les représentants de la France sont avant tout les protecteurs naturels des chrétiens dans leurs conflits avec les autorités musulmanes. Ces conflits sont nombreux: récemment encore vous avez entendu parler des plaintes des chrétiens de Bosnie et de l'incident diplomatique qui s'est produit à ce sujet entre la Porte et l'Autriche. Nous avons un consulat à Bosna Seraï (Saraïevo), en Bosnie; un vice-consulat à Mostar, en Herzégovine; un consulat à Scutari, sur les limites des Jougoslaves et des Albanais. Il est bien difficile d'apprécier exactement les plaintes des indigènes si l'on ne connaît leur langue à fond. Il se produit une foule de circonstances délicates dans lesquelles le devoir du consulat est de ne croire ni les allégations des *raïahs*, ni les justifications des fonctionnaires ottomans.

Dans l'empire d'Autriche, les postes consulaires groupés sur les côtes de l'Adriatique ont spécialement à surveiller des intérêts maritimes et commerciaux. Les villes où ils résident sont des cités bilingues où la connaissance de l'italien est indispensable, mais où celle de l'idiome slave n'est pas non plus à dédaigner. C'est celui que parle la véritable population; c'est lui qui nous en révèle l'esprit et les tendances; il a droit de cité en Dalmatie, dans l'administration, les tribunaux, dans la politique; la marine marchande autrichienne est presque tout entière composée de marins slaves: Venise, vous le savez, a nommé *quai des Esclavons* (*riva dei Schiavoni*) le quai principal de son beau port. Les postes diplomatiques que nous avons sur l'Adriatique sont les suivants: Trieste (où l'italien est la langue exclusive des hautes classes); Fiume, ville foncièrement slave dont le nom véritable est *Rikka* (le Fleuve); Lesina; Raguse, que les Slaves appellent Dubrovnik et qui fut pendant des siècles une république florissante et l'un des plus glorieux centres de la littérature illyrienne; Spalatro (Spljet), Zara (Zadar), capitale de la Dalmatie, siège de la diète où se parle aujourd'hui la langue serbo-croate.

En dehors de ces cités maritimes nous n'avons point de postes consulaires dans les provinces slaves de l'Autriche ou de la Hongrie; bien que la Croatie soit la capitale d'un royaume, le siége d'une administration autonome et d'une diète indépendante, nous n'y avons pas d'agent; peut-être aura-t-on lieu d'examiner un jour si ce n'est point là une lacune sérieuse et s'il ne serait pas nécessaire d'y remédier. Lorsque j'ai résidé dans cette ville, il y a quelques années, j'y ai rencontré un certain nombre de Français qui faisaient le commerce avec Marseille par la voie de Trieste; ils exploi-

taient notamment les forêts de la Slavonie : ils regrettaient de n'avoir pas auprès d'eux un consul pour veiller à leurs intérêts commerciaux et les assister dans les conflits où les engageaient l'ignorance de la langue et des lois locales. La Croatie n'est pas, comme on serait tenté de le croire, une simple province de la Hongrie ; elle a son gouvernement à elle, sa diète, ses droits historiques ; elle possède déjà une assez large part d'autonomie ; elle l'augmentera encore. Lors de l'accord définitif conclu entre l'Autriche et la Hongrie, nous avons élevé notre consulat de Pesth au rang de consulat général ; il n'est pas impossible qu'Agram, à la suite de nouvelles négociations avec le gouvernement hongrois, acquière un rôle assez important pour justifier la fondation d'un poste consulaire.

Pesth et Temesvar sont aujourd'hui les seules villes de Hongrie où nous soyons représentés ; il serait téméraire d'affirmer que la connaissance de l'idiome serbo-croate est indispensable pour ces deux postes ; à coup sûr, elle ne saurait être inutile. La Hongrie, en dehors des Croates et des Slavons, comprend environ 600 000 Serbes ; la langue serbe bien étudiée donne la clef des idiomes slaves parlés dans le royaume de Hongrie (le slovaque et le ruthène dans les comitats du nord) ; elle permet de suivre les conflits pendants entre les groupes slaves et le groupe magyare, de contrôler les assertions de la presse hongroise ou allemande, de surveiller ces fameuses menées slaves ou panslavistes qui donnent tant d'inquiétude aux Hongrois, aux Allemands, aux Ottomans, et de s'en rendre un compte exact. A Temesvar, l'observateur placé sur les confins du monde serbe, magyare et roumain, ne saurait manquer de recueillir de précieux renseignements. Une fois en possession d'un idiome, le linguiste persévérant pourra s'aventurer dans l'étude des langues congénères et aborder plus aisément, soit le russe qui offre une si large carrière à une intelligente activité, soit le bulgare qui présente un intérêt spécial à cause des consulats que nous possédons aujourd'hui à Rouchtchouk, à Philippopolis et dans diverses autres localités. Ainsi donc, resserrer les rapports de la France avec les principautés autonomes de Serbie et du Montenegro, lui rendre plus aisé l'exercice de la protection qu'elle doit aux chrétiens d'Orient, faciliter nos relations avec les populations du littoral adriatique, contrôler les rapports de la Hongrie avec les populations slaves, se rendre un compte exact des menées dites panslavistes, préparer nos représentants à l'étude détaillée du monde slave : voilà les divers services que la connaissance de l'idiome serbe est appelée à rendre. Qu'on ne vienne pas m'objecter que cette connaissance n'est en somme qu'un objet de luxe et que les drogmans sauront toujours suppléer à l'ignorance du consul. Il me paraît impossible, surtout en ces contrées, de se fier pleinement à des drogmans étrangers. Vous les prenez, par exemple, dans le pays même où la France est représentée ; mais dans ce pays, il y a des conflits perpétuels entre les populations slaves et les musulmans ou les autorités musulmanes ; le drogman pourra-t-il avoir assez de sang-froid et d'impartialité pour faire connaître exactement les griefs des deux parties ? Si par hasard il appartient à une nationalité slave en lutte avec la Russie, soyez certain qu'il ne manquera pas de voir partout des menées panslavistes ou moscovites, qu'il tiendra les orthodoxes en suspicion, qu'il réussira peut-être à isoler le consul des populations qu'il doit protéger. Il est temps, après les rudes leçons de ces dernières années, que nous apprenions à faire nos affaires par nous-mêmes et que nous cessions de les confier à des étrangers.

II

Voyons maintenant quels services l'étude de la langue serbe pourra nous rendre au point de vue économique et commercial. Les contrées dont nous nous occupons sont encore dans une situation précaire en ce qui concerne l'industrie et les voies de communication. La Croatie, la Slavonie et la Dalmatie sont des pays essentiellement agricoles ; les chemins de fer y sont rares, les usines également : leur exportation consiste spécialement en matières premières et en bétail. Ainsi la Slavonie nous fournit des bois de construction, des douves pour les tonneaux, des pruneaux et je crois aussi des porcs dans une certaine quantité ; ces divers produits sont exportés spécialement par les ports de Trieste, Fiume, Zeng. Par les mêmes ports ou par la voie de Vienne nous importons dans une proportion difficile à déterminer des denrées coloniales, des vins que nous fournissons d'ailleurs au monde entier, des huiles, des étoffes et des articles de mode. Mais nous avons à lutter avec la concurrence de l'Autriche-Hongrie, de l'Allemagne et de l'Italie. Le chiffre de nos affaires doit être encore fort restreint ; mais il ne faut pas oublier qu'il doit augmenter en raison du développement des voies de communication dans ces régions trop dédaignées. « En effet, comme l'a dit un économiste slave, la situation géographique de la Croatie et de la Slavonie entre l'Europe centrale d'un côté et l'Europe orientale de l'autre, le voisinage de la mer Adriatique, et deux rivières navigables, la Drave et la Save, qui traversent tout le pays de l'ouest à l'est, l'abondance des produits naturels, tout cet ensemble constitue une base solide pour le développement du commerce, qui gagne de plus en plus d'importance. Les ports de l'Adriatique à l'ouest établissent des communications avec tous les centres du commerce européen et transatlantique. Les rivières, d'un côté, relient le pays à l'orient et à tous les pays qui sont arrosés par le Danube. Le commerce s'étendra à mesure que les rivières seront régularisées et que les lignes de chemins de fer seront construites d'après les intérêts du pays pour relier les principaux centres commerciaux avec les embouchures de la Save et avec les ports de l'Adriatique » (1).

Diverses circonstances ont contribué à paralyser jusqu'ici la vie économique de ces contrées ; elles sont placées à l'extrême frontière de l'empire austro-hongrois, dans une région que ne traverse aucune grande ligne de chemin de fer ; l'institution des confins militaires a maintenu une bonne partie de la population dans un état patriarcal et semi-barbare ; le voisinage de la Turquie n'était point fait assurément pour exercer une heureuse influence sur la condition de ces provinces.

Ces considérations peuvent s'appliquer également à la Dalmatie, à la principauté de Serbie et aux provinces slaves de l'empire ottoman. Trieste a tué les ports de la Dalmatie,

(1) *La Croatie et la Slavonie au point de vue de leur culture physique et intellectuelle*, par Pierre Matkovic. Agram, 1873.

notamment Raguse, qui a été jadis si puissante. Cette ville aujourd'hui presque morte a été jadis une république indépendante et l'un des ports les plus riches de la Méditerranée. Elle entretenait des relations commerciales avec Gênes, Messine, Syracuse, avec les princes serbes et bosniaques, plus tard avec les sultans ottomans ; elle compta jusqu'à trois cents vaisseaux ; elle avait des agents et des consuls dans toute la péninsule hellénique, des colonies à Andrinople, à Novi-Bazar, à Bucharest ; elle n'était pas seulement riche par le commerce ; elle était grande par les arts et la civilisation ; elle a produit une remarquable école poétique ; on l'appelait l'Athènes slave ; et — puisque nous nous sommes laissés glisser sur le terrain littéraire que je m'interdis à dessein dans cette leçon, — permettez-moi de vous rappeler qu'au XVIIIe siècle l'un des plus spirituels entre les poëtes ragusains fut un Français, Bruère Deriveaux, connu sous le nom slave de Bruerovitch. Deriveaux était fils d'un ambassadeur français à Raguse ; son nom, comme vous le voyez, appartient à l'histoire de nos relations diplomatiques avec la Dalmatie. La Dalmatie a d'ailleurs été pendant quelques années sous la domination française ; c'est à Marmont, duc de Raguse, qu'elle a dû la construction des meilleures routes qu'elle possède encore aujourd'hui.

Raguse n'a aucune chance de voir renaître son ancienne splendeur, tant que Trieste continuera à être la seule ligne de communication entre la Méditerranée et l'Europe centrale. Les communications directes entre la Dalmatie et le bassin du Danube n'existent pas aujourd'hui ; on ne saurait considérer comme telles les routes pierreuses de la Turquie ; un Monténégrin voulant se rendre à Belgrade doit aller s'embarquer pour Trieste et de Trieste gagner Pesth pour reprendre le chemin de fer de Basiasz. Les produits naturels de la Serbie, de la Bosnie, de l'Herzégovine n'ont aucun débouché sur la Méditerranée. Une ligne de chemin de fer allant de Raguse à Belgrade (par Saraievo et Mostar), mettrait les deux villes à vingt heures l'une de l'autre. Dieu sait quel avenir cette ligne pourrait créer pour Raguse, pour les provinces qui nous intéressent et pour la ville même de Belgrade ! Peu de cités ont en Europe une situation aussi admirable que cette capitale : elle domine à la fois la Save et le Danube ; par la Save elle se met en communication avec Agram et Trieste, — mais la Save est aujourd'hui un fleuve capricieux et impropre à la grande navigation ; par le Danube, Belgrade entre en relations avec Pesth, Vienne et la mer Noire. Supposez une communication directe établie avec Raguse, et Belgrade devient une ville hanséatique de premier ordre ; la nécessité du transit à travers l'Autriche ou l'Allemagne une fois supprimée, les conditions économiques de la Serbie se trouveraient profondément modifiées ; ces régions rapprochées de Marseille et de l'isthme de Suez nous offriraient un débouché aisé pour nos produits manufacturiers, qui se répandraient également dans la partie occidentale de l'empire ottoman. Les musulmans bosniaques sentent parfaitement les avantages que l'occident retirerait de l'établissement d'un chemin de fer dans ces contrées ; ils redoutent leur concurrence. Un marchand de Saraievo, avec qui je voyageais sur le bateau à vapeur de la Save, m'exposait la façon primitive dont il transportait ses denrées à dos de mulet sur les chaussées empierrées de la Bosnie. Le petit trajet de Brod à Saraievo ne demande pas moins de trois jours et trois nuits.

» Avec un chemin de fer, lui disais-je, il se ferait en sept ou huit heures.

— Sans doute, répondait-il, mais nous n'y tenons pas.

— Et pourquoi ?

— Vois-tu, frère, si nous faisons un chemin de fer, les Allemands (les Européens) n'auront plus peur de voyager chez nous ; ils viendront s'y établir, feront mieux que nous, et nous serons ruinés ! »

L'aveu est bon à retenir : le Bosniaque musulman raisonnait comme un barbare. S'il avait eu des notions plus élevées en matière économique, il aurait compris que les Européens en lui apportant le bien-être, l'aisance, l'aideraient à développer les richesses naturelles dont il ne sait encore tirer qu'un médiocre profit. Telles sont, par exemple, les mines mal exploitées de la Bosnie. Le fer, le plomb de cette province sont fort estimés ; au moyen âge, ces métaux produisaient des ressources considérables ; les princes bosniaques frappaient de la monnaie d'argent et cette province avait reçu de ses voisins le nom de *Bosna argentea*. Je lis dans un journal (1) qui publie d'intéressantes correspondances de Constantinople : « Il est certain que la Bosnie à elle seule contient du fer égal en quantité à celui de la Suède, et en quantité pour ainsi dire inépuisable. La ville de Raguse dut sa richesse, au moyen âge, à une exploitation un peu primitive d'ailleurs de ces minerais. La Bosnie est couverte de bois d'essences diverses et parmi lesquelles on trouve en quantité des produits excellents pour la marine et le commerce. » La même correspondance exalte avec raison les eaux minérales si nombreuses dans l'empire ottoman ; on en trouve beaucoup en Bosnie. Mais pour exploiter ces sources, ces mines, ces forêts, il faut le concours de capitaux étrangers, d'ingénieurs étrangers ; il y a donc dans ces contrées pour nos ingénieurs, pour nos constructeurs de voies ferrées, un vaste champ de travail et sans doute de fortune ; il y a là, entre l'Adriatique et le Danube, toute une série de débouchés à ouvrir à l'activité, à l'industrie des Européens. C'est un devoir de les signaler.

LOUIS LEGER.

L'ALGÉRIE

Impressions de voyage (2)

XI

BATNA

Des trois grandes villes qui sont les capitales de nos provinces algériennes, Constantine est la plus froide au printemps, mais c'est aussi la plus voisine de la région chaude qui, sous le nom de Sahara, s'étend au sud par delà les montagnes de l'Atlas. Quarante-cinq lieues seulement la séparent de cette région et l'on peut facilement les franchir en moins

(1) *Le Soleil* du 27 décembre 1873.

(2) Voyez les numéros des 6 et 27 septembre, 6 décembre 1873, 31 janvier 1874, pages 228, 295, 540, 728.

de deux jours. Treize heures de diligence suffisent pour se rendre à Batna, qui est aux deux tiers de la route. On part à six heures du soir et l'on arrive le lendemain matin à sept heures. Là il faut prendre une autre voiture qui ne correspond pas avec la première, d'où résulte un temps d'arrêt de 21 heures. Le jour suivant on se trouve dans les oasis des Ziban.

La route de Constantine à Batna est bonne, trop bonne même pour les touristes, car les diligences en profitent pour faire la plus grande partie du trajet la nuit. Les voitures particulières sont rares; les plus simples ne coûtent pas moins l'un franc par kilomètre. A mesure qu'on s'avance vers le sud, les traces de la colonisation européenne s'effacent. On rencontre peu de villages de quelque importance : de loin en loin se montrent des hameaux, des maisons isolées pour les relais; les campements arabes, au contraire, sont nombreux; leurs feux allumés brillent au milieu des ténèbres, et à l'aube du jour commence le défilé des caravanes avec leurs mulets, leurs ânes, leurs chevaux, leurs chameaux et leurs chamelles suivies de leurs petits qui trottinent à leurs côtés. Le pays est parsemé de ruines romaines. Près d'Aïn Yacouts (la fontaine du diamant brut) à 50 kilomètres de Batna, se trouve un monument numide d'une très-haute importance. On l'appelle le Medracen. Je le visitai au retour, le 27 avril, par un temps pluvieux et gris. Il ressemble pour la forme au Kbour er Roumia du Sahel; seulement il est un peu moins haut et les chapiteaux des colonnes engagées dans le mur qui supporte les gradins sont d'ordre dorique. Tout porte à croire qu'il a été élevé par Micipsa, le fils de Massinissa, dans la seconde moitié du second siècle avant l'ère chrétienne. Les fouilles à l'intérieur ne sont pas encore achevées; un détachement du génie, campé sur les lieux, est chargé de les conduire à bonne fin. Du haut de la plate-forme supérieure, on aperçoit les sommets du djebel Bou Aril, au sud et à l'est un petit lac salé sur les bords duquel se plaisent les flamants roses.

La fondation de Batna date de 1844. C'était d'abord un camp. Le camp devint une ville à partir de 1848, et la ville devint commune à partir de 1860. Elle eut en 1866 son conseil municipal élu. Sa population monte à 2383 habitants, non compris les troupes qui sont nombreuses; les Européens figurent dans ce chiffre pour les quatre cinquièmes. Elle est située à l'extrême limite du Tell, sur un plateau dont l'altitude est de 1021 mètres. L'air y est sec et subtil comme à Madrid. Ses rues sont larges, droites et propres. Ses maisons n'ont qu'un rez-de-chaussée ou un étage. Un mur d'enceinte la protége. En 1871, elle a résisté avec succès aux attaques des tribus rebelles. Elle n'a par elle-même rien de très-intéressant, mais elle est le point de départ de deux des plus belles excursions qui se puissent faire en Algérie. Je veux parler des ruines de Lambèse et des cèdres de Belezma.

En se dirigeant vers le sud-est, on longe le versant oriental du djebel Iche-Ali qui s'avance comme un promontoire au milieu du plateau; on a devant soi le djebel Djerbou Akel, première assise du massif de l'Aurès contre laquelle il semble qu'on va se heurter; après avoir parcouru une dizaine de kilomètres, on découvre disséminées, sur un sol montueux et rocailleux que des canaux d'irrigation entrecoupent çà et là, des pierres tumulaires, des colonnes, des arcades, des portes triomphales, tantôt debout, tantôt écroulées; un peu plus loin un affreux édifice, parfaitement intact celui-là, vous barre le chemin, et par derrière se montre un village de six à sept cents habitants. L'édifice moderne qui s'élève entre les ruines et le village est un pénitencier. Il ne renferme plus de détenus politiques, mais des condamnés pour crimes ou délits de droit commun. C'est là qu'ont souffert pendant plusieurs années quelques-unes des victimes du coup d'État de décembre, coupables d'avoir défendu la constitution républicaine contre une bande d'aventuriers sans scrupule, qui, après avoir bouleversé et opprimé la France, devaient la conduire à la catastrophe de Sedan. Leurs souffrances n'ont pas été vaines, car aujourd'hui, sur cette terre où le despotisme impérial les déporta, il y a bien peu de Français qui ne soient dévoués à la cause démocratique.

Les ruines couvrent un espace d'environ 470 hectares. La principale est le *prætorium*, vaste et haute salle où le gouverneur romain rendait la justice. Les murs sont formés d'une pierre d'un jaune rougeâtre qui rappelle le travertin du Colysée. Ils s'ouvrent sur les côtés par des arcades en plein cintre et sont ornés de colonnes d'ordre dorique, à demi saillantes, très-allongées. A l'intérieur on a recueilli une foule d'objets curieux parmi lesquels une statue d'Esculape presque intacte (il ne lui manque que le bras droit et le bout du nez), qui ne déparerait pas le musée du Louvre. Une inscription porte le nom de Lambèse (*Genio Lambæsis*); quelques débris de l'art chrétien primitif, marqués de l'agneau pascal, se mêlent aux antiquités romaines. Près du *prætorium*, sous un hangar, se trouvent deux mosaïques d'un grand prix : l'une représente l'Eurotas, Léda et le Cygne; elle est assez bien conservée, cependant la Léda commence à s'abîmer; l'autre, beaucoup plus grande, a pour sujet les quatre Saisons; l'Hiver et le Printemps sont perdus, l'Été et l'Automne subsistent, ainsi que la figure du milieu, Pomone; mais il est à craindre qu'on ne puisse les admirer longtemps si on ne les place pas dans un endroit plus convenable; chaque année, pendant trois ou quatre mois, la gelée et l'humidité les dégradent. Non loin de là, une troisième mosaïque a été réenfouie par mesure conservatrice, comme celle de Sanctus Reparatus à Orléansville. Les vestiges du temple d'Esculape, des portes d'entrée, du théâtre, de l'amphithéâtre, des thermes et du tombeau de Q. Flavius Maximus méritent d'être visités. Les tas de briques même ne sont pas à dédaigner; on y ramasse des fragments qui portent pour la plupart l'empreinte de la troisième legion : *Legio tertia Augusta*.

A cinq kilomètres au nord-est de Batna, juste à l'opposé de Lambèse, sur les bords du djebel Chelata, commence une vaste forêt de cèdres qui se prolonge de l'autre côté de la montagne dans une région peu explorée qu'on appelle Belezma. Les forêts ne sont pas aussi rares qu'on se l'imagine en Algérie, bien que les Arabes, peuple essentiellement pasteur, prennent plaisir à les détruire pour les transformer en pâturages. Un rapport officiel, fait en 1866, constate qu'elles couvrent dans les trois provinces 1 444 076 hectares (1). La province de Constantine en possède à elle seule près de la moitié : 945 118, tandis que la province d'Alger en a seulement 254 394 et celle d'Oran 244 564. Les essences dominantes sont le chêne vert (526 205 hectares), le chêne liége

(1) Un relevé fait en 1872 donne le chiffre de 2 084 379 hectares; mais ce chiffre paraît exagéré (voyez la *Géographie de l'Algérie*, par M. Achille Fillias, p. 45).

(322 762), d'autres espèces de chênes (140 892), le pin (201 200), le lentisque (89 078), le cèdre (76 320), le thuya (53 887), l'olivier sauvage (30 234), l'orme et le frêne (3498). Les chênes se rencontrent dans les trois provinces, mais ils abondent surtout dans la province de Constantine. Les cèdres manquent dans la province d'Oran, qui possède 42 615 hectares de thuyas, et les thuyas dans la province de Constantine, qui possède 72 400 hectares de cèdres. La province d'Alger, réunissant les deux essences, rapproche les extrêmes : elle a 3 920 hectares de cèdres et 11 272 de thuyas.

Il faut plus de deux heures en voiture pour gagner les premières baraques des bûcherons. Après avoir dépassé les jardins fruitiers qui sont aux portes de la ville, on suit à travers la plaine une route à peine tracée; puis on prend, le long d'un cours d'eau tout à fait alpestre, un chemin de montagne assez rude, profondément raviné, fréquemment envahi par les sources. De robustes chênes verts poussent sur les bords du torrent; ils précèdent les cèdres et se mêlent à eux jusqu'à une certaine hauteur. Dans la plaine nous revîmes avec plaisir la tulipe jaune et rosée (*Tulipa celsiana*), que nous avions cueillie vingt jours plus tôt aux environs de Sidi Bel Abbès. Sur les pentes à demi boisées poussaient des liliacées d'une délicatesse extraordinaire, avec une tige presque capillaire, des chrysanthèmes africains (*Anacyclus pyrethrum*) pourvus de très-petites feuilles, couronnés d'un assemblage de fleurons jaune d'or qu'entoure un cercle blanc doublé de grenat, des genêts épineux à fleurs d'un violet pâle, et bien d'autres plantes encore curieuses par leur couleur ou leur forme, devant lesquelles nous passions trop rapidement pour pouvoir les déterminer.

A partir des baraques des bûcherons, on monte à pied comme on peut; il n'y a ni chemin, ni sentier; les ravins qui indiquent à peu près la direction sont souvent obstrués par les troncs et les branches des arbres abattus; d'énormes roches d'un rose violacé succèdent à des terrains friables; les pieds glissent sur les aiguilles qui jonchent le sol, ou s'embarrassent dans les racines gigantesques qui serpentent de toutes parts; mais la beauté des colosses qui vous abritent sous leur dôme donne du courage; quelques-uns ont jusqu'à 5 et 6 mètres de circonférence; leurs branches horizontales ont une telle extension qu'on croit avoir fait une partie notable de la montée quand on a franchi l'espace qu'un seul d'entre eux couvre de son ombre; d'autres, frappés par la foudre ou consumés par l'âge, blanchissent au lieu de verdir, et cependant ils restent encore debout avec leurs longs bras décharnés; des milliers de pommes résineuses gisent à terre; des germes en sortent et montrent leur petite plumule dont les brins déliés se réunissent en un faisceau renflé au milieu avec une grâce charmante, je dirais presque enfantine. Parvenu au sommet le plus proche, après deux heures d'ascension, on reprend bien vite haleine et l'on jouit d'un spectacle vraiment délicieux. Du côté du sud s'élèvent les montagnes de l'Aurès avec leur crevasses remplies de neige; dans un recoin on entrevoit Lambèse; on distingue nettement la ville de Batna, le plateau qui la porte se resserre en une vallée pierreuse qui touche à l'extrémité du tremblement. Du côté du nord, à droite, à gauche et en face apparaissent des pics ou de mamelons semblables à celui qu'on vient de gravir. Rien ne peut donner l'idée de ce vert profond, velouté, nuancé de bleu, s'étendant sur toutes les pentes, garnissant les ravins, adoucissant les arêtes trop vives; l'œil s'y plonge comme en un bain qui repose et rafraîchit. Du sein des massifs quelques arbres, plus grands ou mieux situés que les autres, se détachent et attirent particulièrement les regards. Les cèdres vus d'en haut ont une incomparable majesté : l'amplitude de leurs formes saisit davantage parce qu'on l'embrasse d'une manière plus complète, et ils prennent en même temps quelque chose d'aérien qui étonne. Un tronc unique porte souvent deux ou trois étages de verdure qui se superposent à une distance de plusieurs mètres; une flèche hardie marque le point culminant une sorte de rhythme intérieur semble régler la croissance de l'arbre qui d'abord monte, puis s'étend, puis monte de nouveau et s'étend une seconde fois avant de reprendre son mouvement ascensionnel suivi d'une troisième expansion et d'un dernier jet vertical.

XII

LE SAHARA.

I. *El Kantara.*

De Batna à Biskra, qui se trouve à l'entrée du grand désert, la distance est de 114 kilomètres. Une diligence, petite et solide, franchit cette distance en quatorze heures. L'état de la route, heureusement pour les touristes, ne permet pas de faire le trajet de nuit. A vrai dire, il n'y a que des tronçons de route construits aux endroits les plus difficiles. Le plus souvent on suit, sur un sol accidenté et raboteux, la trace des caravanes. On ne rencontre qu'un seul pont. On passe à gué les cours d'eau qui ne sont pas bien profonds, mais dont le lit est vaste et encombré de cailloux. Les chevaux arabes, non moins remarquables pour le trait que pour la selle, surmontent tous les obstacles; aux passages scabreux, quand il s'agit de donner un bon coup de collier, loin d'alourdir leur marche, ils s'enlèvent au galop et courent jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un point d'appui meilleur.

A 10 kilomètres de Batna, les eaux commencent à changer de direction; soit qu'elles descendent de la montagne des Cèdres sur la droite ou du djebel Iche Ali sur la gauche, elles coulent vers le sud; si elles ne se perdaient pas plus loin dans les sables, elles feraient partie du bassin du Niger qu'elles atteindraient en droite ligne près de Tombouctou, après avoir parcouru un espace de plus de cinq cents lieues. La ligne de partage des eaux correspond ici à la ligne séparative du Tell et du Sahara. On sait qu'on entend par *Tell* en Algérie la région où la terre produit des céréales sans irrigation, et par *Sahara* la région où les pluies du ciel sont insuffisantes pour la culture des céréales. Le Tell occupe les bords de la Méditerranée, le versant septentrional de l'Atlas et une partie des hauts plateaux. Le Sahara s'étend à partir des hauts plateaux sur le versant méridional de l'Atlas, et de là jusqu'aux environs de Tombouctou. Notre domination comprend le Tell tout entier. Dans le Sahara, elle ne dépasse pas la latitude de Ouargla, c'est-à-dire le trente-deuxième [illegible]. L'hiver dernier, une colonne militaire a fait une pointe sur El Goléah, un peu au-dessous du trente-neuvième [illegible] qu'elle n'y a laissé aucun établissement fixe. La ligne qui sépare le Tell du Sahara ne peut [illegible] [illegible]. On admet généralement qu'elle part du djebel Sidi Labed, sur la frontière marocaine, à vingt lieues de Tlemcen, passe au

peu au-dessous de Daïa, de Saïda et de Frenda, coupe le Chelif au tiers de son cours, suit au nord les rives du lac sale d'El Hodna, touche la montagne des Cèdres, contourne le territoire de Batna et de Lambèse, longe le massif de l'Aurès et va finir sur la frontière tunisienne, à quelques kilomètres au sud de Tebessa. La profondeur du Tell atteint son maximum, qui est de 180 kilomètres, dans la province de Constantine, entre les forêts de l'Edough, près de Bône, et la chaîne de l'Aurès, sous le cinquième degré de longitude à l'est du méridien de Paris. Entre Koléah et le confluent de l'oued Méla avec le Chelif, elle n'est plus que de 100 kilomètres ; c'est son *minimum*. La moyenne est de 150 kilomètres environ, et, comme l'étendue de l'ouest à l'est est à peu près de 960 kilomètres, la superficie totale du Tell peut être évaluée à 14 400 000 hectares. La superficie du Sahara algérien est beaucoup plus grande, elle dépasse 28 millions d'hectares. Le Tell et le Sahara réunis équivalent aux quatre cinquièmes de la France, dont le territoire actuel contient 52 857 675 hectares.

Ce qui frappe tout d'abord quand on quitte la région du Tell, c'est que l'orge remplace le blé, et l'orge elle-même devient rare ou disparaît à mesure qu'on avance. On trouve encore quelques bonnes terres jusqu'au caravansérail d'Aïn Touta, où l'on a essayé imprudemment d'établir une colonie alsacienne. A partir d'Aïn Touta, on entre dans un véritable désert de pierres, une sorte d'Arabie Pétrée d'une aridité désolante ; des efflorescences salines blanchissent çà et là le sol ; des ossements, quelquefois épars, quelquefois entassés, se montrent à peu de distance de la route ; parmi eux, on remarque d'énormes colonnes vertébrales ; des aigles et d'autres oiseaux de proie planent dans les airs. La route est fréquentée, bien qu'elle traverse une solitude : de temps en temps on rencontre des caravanes, des chameaux portant des marchandises, conduits par des indigènes à pied, d'autres chargés de femmes voilées et d'enfants, escortés par des chefs revêtus de leur burnous rouge. Notre voiture se croisa avec un char à bancs faisant en sens inverse le service du courrier ; entre les jambes des voyageurs, deux petites gazelles vivantes laissaient voir leurs jolies têtes surmontées de cornes fines et noires. Cinq ou six heures après le départ de Batna, on arrive au caravansérail des tamarins. Un peu au delà, les eaux qui descendent de la montagne des Cèdres se réunissent à celles qui viennent de l'Aurès et forment par leur jonction l'oued El Kantara (1). La vallée pierreuse se resserre de plus en plus. Bientôt on s'engage dans un défilé sinueux d'où il semble qu'on ne pourra plus sortir. Le défilé s'élargit un instant, puis se referme. A l'endroit le moins rétréci, profitant du peu d'espace qui reste libre, une colonie française s'est installée. On s'arrête au milieu d'un groupe de maisons basses, gentilles et propres, qu'entourent des arbres à fruits et des cultures potagères. Quelques palmiers, qui ne s'élèvent pas encore bien haut, ornent ce petit coin verdoyant. Pour se réconforter et au besoin pour passer la nuit, les voyageurs trouvent là une bonne auberge, tenue par une vaillante femme qui, selon l'expression d'un chroniqueur spirituel, a battu l'armée française : en effet, elle a créé et conservé son établissement malgré les défenses de l'autorité militaire ; le succès a justifié son audace, elle a prospéré en dépit de tout et aujourd'hui son droit est consacré par les services qu'elle rend.

(1) El Kantara en arabe signifie pont.

A l'extrémité du village, il y a une issue, une seule, une fissure produite par l'action des eaux dans les flancs du djebel Gaouss. Les Arabes l'appellent la bouche du Sahara (*foum es Sahara*). Des deux côtés du torrent se dresse une haute muraille de rochers jaunes qui surplombent, se crevassent et semblent prêts à s'écrouler. Au bout de quelques minutes, le chemin sur la rive droite cesse d'être praticable. Un vieux pont romain, à une seule arche, réparé naguère, se présente. Du haut du pont, on aperçoit tout à coup des panaches de palmes. On poursuit la route sur la rive gauche ; la gorge s'entr'ouvre, les montagnes s'écartent et décrivent un cercle au centre duquel apparaît l'oasis d'El Kantara avec ses milliers de palmiers-dattiers. Cette apparition splendide fait l'effet d'un coup de théâtre. C'est un changement à vue admirablement réussi. On se sent tout à la fois ravi et troublé, tant la réalité ressemble à une fiction. On éprouve une émotion du même genre quand on descend des Alpes dans les vallées lombardes ou de la Sierra Morena dans les plaines de l'Andalousie ; mais le changement ici est plus soudain, plus profond et plus complet. Un monde nouveau se révèle en un clin d'œil : ce n'est plus cette portion de l'Afrique qui reproduit avec un redoublement d'énergie les traits essentiels de l'Europe méridionale ; c'est l'Afrique vraie qui se dévoile dans toute son originalité, la première zone de l'Afrique centrale, voisine de la zone torride, limitrophe des royaumes nègres, le pays des violents contrastes, le pays des sables stériles et des oasis, des libres parcours et des jardins fortifiés, des nomades pasteurs, convoyeurs ou pirates du désert et des Ksouriens immobilisés dans leurs villages, le pays des tentes et des lourdes maisons de terre impénétrables aux rayons du soleil, le pays des chasses à l'autruche et des caravanes, le pays des dattes qui servent de pain, le pays des eaux rares et saumâtres, le pays de la soif (*Bled el ateuch*).

L'oasis d'El Kantara est assez étroite, mais elle a une longueur de 5 kilomètres. Elle renferme une population fixe de près de deux mille habitants. Les types annoncent la prédominance de l'élément berbère. Les femmes ne recherchent pas, comme les femmes arabes, pour leurs costumes, le blanc ou les couleurs pâles ; elles se vêtissent, au contraire, d'étoffes brillantes d'un bleu vif ou d'un rouge de pourpre, et ne craignent pas les regards curieux des voyageurs. Les maisons ne sont pas blanchies à la chaux ; l'argile dont elles sont faites garde sa nuance jaunâtre. On est un peu surpris de ne pas voir d'orangers. Les arbres à fruit qu'on cultive de préférence après les dattiers sont les abricotiers. Les abricots jouent dans la cuisine saharienne un rôle analogue à celui des tomates chez nous. A une certaine distance, on ne voit que les palmiers qui abritent tout de leurs longues feuilles dentelées quand ils sont jeunes, et quand ils sont vieux s'élancent à une hauteur où ils règnent sans partage. Si l'on se retourne avant de quitter l'oasis, la forêt, vue en raccourci, produit une impression saisissante ; épaisse et touffue, elle se presse à l'entrée de la gorge ; quelques troncs s'en détachent et parsèment d'étoiles vertes les flancs de la montagne. Au-dessus de ces colonnes végétales, s'élèvent en pleine lumière deux énormes masses de rochers ; elles forment en se séparant l'une de l'autre une sorte de V gigantesque entre les branches duquel on aperçoit, à l'arrière-plan, une troisième montagne ; celle-ci, sombre d'aspect, compacte, sans aucune fissure apparente, s'étend sur une ligne ininterrompue de gauche à droite et barre absolument l'horizon.

El Kantara est encore à 517 mètres au-dessus du niveau de la Méditerranée ; Biskra n'est plus qu'à 111 mètres. La pente est loin d'être uniforme et la descente est parfois assez brusque. On est sorti désormais de la région des hautes montagnes, mais il reste à franchir quelques petites ramifications de l'Aurès. A mesure qu'on descend, les caractères de la région sahârienne s'accusent davantage : les montagnes qu'on laisse derrière soi se revêtent de nuances rosées ; les monticules les plus proches prennent des formes bizarres ; quelques-uns, isolés, rappellent les pyramides d'Égypte ; d'autres, rangés côte à côte, ressemblent à des tentes construites pour des géants : les cailloux des grèves sèches simulent de loin par leur couleur glauque et leurs reflets miroitants l'eau d'un lac ou d'une rivière ; les efflorescences de sel ou de salpêtre se multiplient ; les plantes sauvages qui poussent çà et là semblent elles-mêmes imprégnées de sel ; le terrain gypseux poudroie et sonne sous les pieds des chevaux, les ossements des bêtes abandonnées par les caravanes attirent fréquemment l'attention et causent une certaine inquiétude ; les oiseaux de proie abondent ; de grands vautours blancs et noirs perchent sur les talus à deux pas de la route ; surpris par le passage de la voiture au galop, ils ne bougent pas à moins que le coup de fouet du cocher ne les atteigne, et alors ils prennent leur vol lourdement. De loin en loin on traverse quelques petites oasis. La principale est celle d'El Outaïa. On y voit, outre les palmiers, de belles cultures de coton et des champs de céréales. Quand nous y passâmes (le 22 avril) on faisait la moisson : nous avions laissé le matin l'orge en herbe sur les hauts plateaux, nous la retrouvions ici mûre et bonne pour la faucille. Une haie d'*Eleagnus orientalis* embaumait l'air de ses parfums. L'*Eleagnus orientalis* est un gracieux arbuste, à peu près de la taille de nos lilas ; le bois de ses branches est d'un grenat foncé, lisse et luisant ; ses feuilles sont d'un vert gris en dessus, argentées en dessous et parsemées d'une multitude de pores très-visibles ; les pétioles des fleurs sont d'un vert tendre avec quelques glacis d'argent ; les fleurs elles-mêmes sont tubulaires, d'un jaune orange à l'intérieur, d'un blanc verdâtre au dehors.

A peu de distance d'El Outaïa, on rencontre le dernier rameau de l'Aurès, qu'on passe au col de Sfa. Du haut du col, l'œil embrasse un horizon immense. La surface qui s'étend au sud paraît si vaste, si unie, elle se confond si bien avec le ciel, dans le lointain, qu'elle vous donne d'abord l'impression de la mer ; mais la couleur fauve qui domine, l'immobilité absolue qui règne partout, dissipent bien vite cette première impression. Peu à peu on distingue une ligne d'un vert sombre qui coupe la plaine en deux, puis au delà de cette ligne quelques petits points noirs qui vont se perdre à l'extrême limite du rayon visuel dans le vague de l'espace ; la ligne verte, c'est la ligne des oasis de Biskra, les points noirs représentent d'autres oasis plus éloignées. La surface fauve d'où ils émergent est celle du grand désert.

II. — *Biskra.*

Une heure après avoir franchi le col de Sfa, on arrive au village français qui s'est groupé autour du fort Saint Germain, au nord de l'ancienne capitale des Zîban (1). Ce village est charmant, surtout du côté par où on l'aborde en venant de Constantine : les maisons disparaissent au milieu des bosquets de palmiers ; des lauriers roses et blancs qui fleurissent dès le mois d'avril, c'est-à-dire deux ou trois semaines plus tôt que dans le Tell, d'énormes ricins hérissés de capsules d'un rouge vermillon, des arbustes dont le nom m'échappe couverts de grappes purpurines ou orangées donnent un air de fête à cette petite colonie qui ne comprend encore que trois cents Européens. Un hôtel, très-apprécié des Anglais dans la saison hivernale, assure aux touristes un certain bien-être : les chambres sont toutes au rez-de-chaussée, de plain pied avec le jardin ; petites, sombres et ne renfermant rien de superflu, elles ressemblent un peu à des cellules de moines, mais ce sont des cellules commodes, propres et fraîches ; leur austérité répond aux exigences du climat.

Dans la saison d'été la température à l'ombre est de 35 à 40 degrés ; elle s'élève souvent à 45 degrés et quelquefois à 50. Au printemps la température à l'ombre n'a rien d'excessif ; nous pûmes constater du 22 au 25 avril que le thermomètre ne dépassa pas 25 degrés ; il est vrai que dans la nuit, malgré des pluies abondantes, il se maintenait entre 22 et 23 degrés. Pendant l'hiver, la moyenne diurne est de 15 à 20 degrés ; la nuit amène un refroidissement considérable, parfois même un peu de gelée. En toute saison l'ardeur du soleil se fait vivement sentir et nécessite de grandes précautions. Biskra est située, comme Tlemcen, un peu au-dessous du 35e degré de latitude (34°57′) ; mais pour trouver un climat analogue dans la province d'Oran, il faudrait descendre beaucoup plus au sud. Tlemcen est sur le versant septentrional de l'Atlas, à une hauteur de 800 mètres ; Biskra, au bas de la grande chaîne qui forme l'épine dorsale de l'Algérie, est protégée contre les vents du Nord par le massif de l'Aurès, exposé au souffle direct des vents du midi.

Biskra comprend trois centres de population qui restent distincts, quoique unis par des relations très-intimes : le village français, le village nègre et le village arabe. Le village français est de création récente. Il possède déjà les éléments essentiels d'une petite ville : une église, une justice de paix, des écoles, un bureau de poste, une station télégraphique, un service de diligences, un marché couvert où les indigènes viennent avec empressement, soit pour acheter, soit pour vendre, sans compter les casernes, l'hôpital et les magasins militaires. C'est le siége des affaires commerciales. Quelques industriels européens y ont établi des briqueteries, des tuileries et des fours à chaux. Le village nègre touche le village français. On y voit des types d'hommes et de femmes superbes dans leur genre. Les hommes ont l'air d'athlètes ; les femmes, majestueuses de formes, d'attitude et de démarche, portent avec fierté des costumes d'une couleur voyante qui sembleraient écrasants pour d'autres qu'elles. Doués par la nature d'une constitution robuste appropriée au climat sous lequel ils vivent, affranchis de toute servitude par nos lois, ces nègres se sentent à l'aise, ils sont chez eux, ils sont libres et ils travaillent énergiquement.

Le village arabe est un peu plus loin. Il renferme ce qui reste de l'ancienne, Biskra très-florissante au moyen âge, populeuse et riche encore au XVIe siècle, ruinée ensuite et presque détruite par le gouvernement brutal des Turcs. On y

(1) *Zîban* en arabe est le pluriel de *zab* qui veut dire village ; le mot *ksar* (au pluriel *ksour*) a le même sens, mais il s'applique à tous les villages du Sahara, tandis que le mot *zab* est propre à la partie du Sahara la plus rapprochée de l'Aurès.

fabrique des tapis, des burnous, des haïcks et de la chaux; mais la culture des dattiers est l'occupation principale des habitants. L'oasis, vue de près, n'a pas du tout la physionomie qu'on lui suppose de loin. Le terrain est très-morcelé, découpé en carrés autour desquels s'élèvent à plusieurs mètres des talus de terre. Quand on pénètre dans ces carrés, on trouve au pied des palmiers toute une végétation plus humble de plantes utiles et d'arbres fruitiers, des choux, des oignons, des fèves, des courges, du piment, des carottes, des navets, des luzernes, des oliviers, des figuiers, des abricotiers, des grenadiers, très-peu d'orangers et de citronniers. Parmi ces plantes on remarque le henné (*Lawsonia inermis*), arbuste gracieux qui ressemble un peu à nos troënes et qui se couvre de petites fleurs blanches très-nombreuses; ses feuilles séchées et pulvérisées fournissent une pâte colorante dont les musulmanes se servent pour teindre leurs ongles. De temps en temps s'ouvrent des clairières réservées aux céréales. Dans les chemins creux du village on rencontre souvent en foule assez dense et, presque à chaque pas, pliant sous le poids des enfants qu'elles portent sur le dos, des femmes ou des jeunes filles peu vêtues, le visage découvert, les oreilles ornées de deux ou trois cercles énormes et concentriques qui pendent jusqu'aux épaules. Une vieille mosquée est restée debout. Moyennant une légère offrande on monte au sommet du minaret, d'où l'on domine l'oasis tout entière qui reprend alors l'aspect d'une forêt compacte. Le minaret dépasse la cime des plus hauts palmiers, mais il est lui-même dépassé par un cyprès d'une vigueur extraordinaire, d'un vert foncé et velouté. Les fameux cyprès du jardin Giusti à Vérone, qui ont 40 mètres d'élévation et sont âgés de quatre ou cinq siècles, pourraient seuls rivaliser avec le cyprès de Biskra, et je suis porté à croire qu'il leur est supérieur.

Entre le village français et le village arabe, une partie de l'oasis est occupée par des villas européennes. L'une d'elles appartient à un jeune Français qui l'habite pendant la moitié de l'année, M. Landon. Elle est d'une beauté tout à fait originale : qu'on se figure un parc anglais avec des allées sablées qui serpentent sous de frais ombrages, des pelouses revêtues d'une herbe fine et tendre, des points de vue habilement ménagés, et dans ce parc des gazelles bondissant par-dessus les ruisseaux, la végétation africaine se déployant dans toute sa splendeur; le contraste entre la nature des éléments mis en œuvre et la manière dont ils sont disposés a quelque chose d'inattendu qui n'est pas sans charme. On visite aussi avec plaisir le jardin du caïd et la petite oasis de Beni-Moura, voisine du village arabe, transformée en pépinière par l'administration française. L'oued Biskra, qui n'est autre que l'oued Kantara gonflé par quelques affluents, passe le long des trois villages du côté de l'est et, par ses dérivations soigneusement réglées, alimente les cultures. Sur la rive gauche de l'oued se trouve l'oasis de Filiach, îlot de verdure entouré de terres arides qui complète le groupe des oasis de Biskra. Le groupe entier possède une population d'un peu plus de 4000 habitants. Aux approches du coucher de soleil la promenade sur la grève de l'oued est délicieuse. Les montagnes qu'on aperçoit au nord-ouest bleuissent; celles du nord-est s'empourprent; l'une d'elles a une coloration si vive et si douce à la fois que les Arabes l'appellent *Djebel Hammar kreddau*, la montagne à la joue rose; des teintes intermédiaires, violacées ou lilas, tempèrent heureusement l'ardeur de ces reflets. Les palmiers, rasés par les rayons du soleil, prennent une nuance vert de gris qui produit un effet magique quand leur panache se dessine sur un fond de ciel bleu ou de nuages rouges; quelques-uns apparaissent isolés, d'autres se rapprochent et s'inclinent l'un vers l'autre; la plupart forment des massifs profonds qui s'étendent au loin comme une prairie composée d'herbes géantes.

Les excursions qu'on peut faire en un jour en prenant Biskra pour point de départ sont nombreuses. Les eaux sulfureuses d'Aïn Hamman sont à 7 kilomètres au nord-ouest; Zaatcha est à 30 kilomètres au sud-ouest; à l'est, on trouve Chetma à 10 kilomètres, Drohen à 17 kilomètres et Sidi Okba à 20 kilomètres. Toutes ces excursions aboutissent à une oasis, excepté celle d'Aïn Hamman.

Ces oasis ne diffèrent pas beaucoup de celle de Biskra. Chacune d'elles cependant offre quelque trait particulier : tantôt, comme à Zaatcha, les traces d'une guerre dévastatrice; tantôt au contraire, comme à Drohen, quelque chose de paisible, de souriant, des eaux abondantes, des bosquets de palmiers gracieusement disposés pour la sieste au bord d'un ruisseau, de vastes jardins où les talus de terre ne sont pas trop apparents, ou bien, comme à Sidi Okba, une population indigène serrée, remuante, plus urbaine que rurale, deux édifices blanchis à la chaux, — chose rare en ce pays, où toutes les constructions ont la couleur de l'argile, — une mosquée qui date du VIIe siècle, curieuse par les sculptures et les peintures de ses vingt-six colonnes, vénérée par les musulmans, qui s'y rendent de très-loin en pèlerinage, parce qu'elle renferme la tombe de l'émir Okba Ibn Nafè (Okba fils de Nafè), l'un des premiers et des plus brillants champions de l'islam, vainqueur des Grecs et des Berbères, dominateur de l'Afrique depuis la Tunisie jusqu'à la côte occidentale du Maroc, tué à la suite d'une révolte en 682.

L'espace qui sépare ces diverses oasis est absolument inculte et dépourvu d'arbres; mais il ne faut pas croire qu'il soit privé de toute végétation. Il y a une flore saharienne comme il y a une flore polaire. C'est une flore modeste qui ne s'étale pas, ne se prodigue pas, dédaigne presque toujours les couleurs éclatantes et se cache volontiers dans les trous et les plis de terrain. En fait d'arbustes, il n'y a guère que les tamaris, très-beaux et très-touffus dans les endroits assez rares où ils poussent. Parmi les plantes herbacées, la plus abondante est le drinn (*Aristida pungens*), graminée qui joue ici le même rôle que l'alfa sur les hauts plateaux et le diss dans le Tell. Bien qu'elle soit passablement coriace, les chameaux la recherchent et la mangent avec délices. Le drinn s'élève en hiver jusqu'à une hauteur de 2 mètres. Les salsolacées, ainsi nommées à cause de la soude qu'elles renferment, sont représentées par un assez grand nombre d'espèces. Elles se complaisent dans les terres salines, et sous ce rapport la région saharienne est un excellent milieu. De temps en temps on voit briller au soleil une petite stipe plumeuse dont les poils blancs, fins et soyeux, se soulèvent au moindre souffle; c'est une *Aristida*, comme le drinn, *Aristida pygmæa*, mais aussi délicate que le drinn est rude et grossier. Les indigènes l'appellent le *voile de la négresse*. En cherchant bien, on découvre dans les coins les plus arides une plante naine d'une couleur grisâtre qui a la forme d'un nid ou d'une main à demi fermée. Pour les Arabes, c'est la main de Fathma; pour les chrétiens, la rose de Jéricho; pour les botanistes, l'*Anastatica hierocunthica*. Elle n'a nullement la

grâce d'une rose, elle est plutôt bizarre que jolie et se rattache à la famille des crucifères. Sa célébrité lui vient d'une propriété singulière qu'elle possède : elle se dessèche, semble morte ; puis, après un certain temps, si on la cueille et qu'on la mette dans l'eau, ou si le vent l'emporte sur un sol légèrement humide, elle revit et ses fleurs s'épanouissent de nouveau. Les anachorètes et les pèlerins qui la rencontrèrent dans les déserts de Syrie, de Palestine et d'Égypte, en firent le symbole de la résurrection. L'*Asteriscus pygmæus* est souvent confondu avec elle ; il possède, en effet, quoiqu'à un moindre degré, la même propriété et présente au premier abord une apparence analogue ; mais il en diffère radicalement puisqu'il appartient à une famille tout à fait distincte, la famille des composées. Je citerai encore comme échantillons de la flore saharienne quelques plantes moins célèbres que la rose de Jéricho, mais plus agréables à l'œil : le *Zygophyllum cornutum*, qui semble tout imprégné de sel, comme les christes marines, et qui porte au bout de branches roides et ligneuses des fleurs étoilées d'une couleur brune, d'un tissu épais et rugueux ; le *Fagonia cretica*, avec sa tige verte, ses feuilles qui rappellent en petit celles du jasmin, ses pétales roses, minces et transparents, sortant d'un calice en forme de cœur ; le *Statice pruinosa*, dont les branchettes noueuses, d'un vert tendre, s'étendent en éventail et se terminent par des fleurs d'une délicatesse extrême, d'un rose pâle, pointillées à l'intérieur d'étamines blanches qui font l'effet de grésil ; enfin le *Lammiastrum gagonianum*, le roi de la flore saharienne au printemps. Ses buissons touffus et arrondis s'aperçoivent à une certaine distance et font les délices du voyageur. Sa tige est forte et sèche, ses feuilles sont longues, épaisses, coriaces, couvertes d'une poudre grise ; mais sur ce fond terne se détachent avec une grâce exquise des bouquets de fleurs purpurines.

A moins d'entreprendre des chasses en règle, ce qui n'est pas toujours facile, il est rare qu'on ait la bonne fortune de voir en traversant le désert les animaux sauvages qui l'animent. Ce qu'on observe à l'aise, avec une curiosité qui ne se lasse pas, c'est le passage incessant des dromadaires et des chameaux. Ils ne cheminent pas à la file les uns des autres, ils se dispersent et, sans s'écarter de la direction commune, gardent une certaine indépendance. On dirait qu'ils n'ont pas de maîtres, qu'ils voyagent de leur plein gré, pour leur plaisir, tant ils paraissent satisfaits, tant ils paraissent chercher eux-mêmes leur voie, baissant et relevant tour à tour leur long cou, promenant autour d'eux leurs regards, respirant l'air à pleins poumons, flairant les senteurs que les vents leur apportent, s'arrêtant aux plantes qui leur conviennent, prenant possession par tous les sens de ce vaste espace et de cette terre inculte qui est leur patrie, leur domaine, leur empire. Quand ils se couchent, il semble que leur poids creuse le sol, qu'ils s'y enfoncent et s'y impriment ; quand ils se relèvent, de loin on croit voir un tertre qui se gonfle et surgit ; quand ils se montrent debout à l'extrémité de l'horizon, le peu de relief des objets ambiants donne des proportions énormes à leur silhouette brune, qui se découpe par de vives arêtes sur le bleu du ciel.

J. J. Champreux.

NÉCROLOGIE

Le docteur Strauss — Sa vie et son œuvre

Le dernier écrit de Frédéric Strauss, — nos lecteurs s'en souviennent peut-être, — n'était pas d'un vieillard et ne faisait point pressentir sa fin prochaine. *L'Ancienne foi et la nouvelle* était un pamphlet ardent, étourdi même, plutôt que le testament serein d'un théologien qui se recueille ; c'était de beaucoup la plus jeune, pour le fond comme pour la forme, de toutes les œuvres du savant docteur, et rien ne faisait soupçonner, sous cette âpreté belliqueuse, que ce fût le dernier mot de Strauss sur les questions de doctrine, que ce fussent ses adieux à la polémique sacrée et profane. Cette fougue cependant allait s'apaiser et s'éteindre ; l'âge et la maladie devaient accabler quelques mois plus tard, le 8 février 1874, l'un des plus ardents lutteurs de ce siècle. Bien que parmi ses campagnes plus d'une ait été entreprise contre nous, et qu'en ces dernières années surtout il ne nous ait pas ménagé ses coups, l'impartialité nous paraît désormais facile envers lui, et ses violences mêmes à notre adresse nous font un devoir de le juger sans passion, de retracer sans amertume les épisodes les plus caractéristiques de sa vie fort agitée, les traits essentiels de son œuvre, qui a été féconde, à tout prendre, et, malgré de récentes inconséquences, logique et puissante.

I

David Frédéric Strauss est né le 27 juin 1808, dans la ville où il devait terminer sa vie, mais où ses études, les persécutions, la politique, ne lui permirent que de rares séjours : à Ludwisbourg, en Wurtemberg. Destiné de bonne heure à la carrière pastorale, il fut placé, à l'âge de treize ans, au séminaire de Blaubeuren ; les années qu'il y passa comptent parmi les plus heureuses de sa vie. Le futur auteur de la *Vie de Jésus* était, — n'en déplaisent aux âmes délicates que le seul nom de Strauss épouvante et glace d'horreur, — un théologien de vocation. Il avait, dans sa jeunesse, l'âme tendre, facile aux émotions, portée même au mysticisme, et le langage plein de grâce et d'onction. C'est là une affinité frappante, la seule d'ailleurs, sauf peut-être je ne sais quoi d'aristocratique et de dédaigneux, avec notre historien de Jésus. Amitiés enthousiastes pour ses condisciples, pour Christian Moerklin surtout, culte ardent pour ses maîtres Baur et Kern, dont l'influence a été profonde et déterminante, puis, un peu plus tard, au sortir du séminaire, avant l'Université, adoration nuageuse, — pour laquelle les Allemands ont un mot si expressif, — de Jacob Bœhm, le Voyant ; — promenades et rêveries à Weinsperg, dans le jardin du poëte Kerner, rien ne manque au portrait du mystique : à vingt ans, Strauss promettait le plus ému des prédicateurs. Que nous voilà loin des âpretés récentes et même de cette rigueur hypercritique, non amère, mais quelque peu froide, qui est le caractère saillant de son exégèse.

C'est l'Université, je veux dire l'hégélianisme, qui dépouilla Strauss de sa sensibilité première et lui imprima ce tour raisonneur, cassant, incapable de nuances, qui fait à la fois sa force de penseur et sa faiblesse d'historien : c'est la *Phéno-*

ménologie de Hegel qui le fit, je n'ose dire devier, mais rompre avec son allure naturelle, avec cette manière attendrie dont on ne devait retrouver qu'une trace affaiblie et comme un lointain reflet dans certaines pages sur la musique. D'autres causes encore compléteront plus tard cette évolution : les soins politiques et surtout, depuis tantôt dix ans, le triomphe de l'esprit prussien inflexible et brutal ; — mais à la date où nous sommes, en 1830, c'est Hegel qui ravit à Strauss ses illusions et sa fraîcheur de séminariste. Les cours de Baur sur l'histoire des dogmes, et la *Dogmatique* de Schleiermacher y contribuèrent sans doute aussi, pour une part ; cette influence toutefois me paraît chétive auprès de l'autre, et si l'on a pu récemment (1) prouver que Strauss fut un de ces enfants espiègles ou ingrats qui battent leur nourrice, qu'il manqua parfois de soumission à son maître ou se méprit sur certains points de doctrine, on n'a nullement réfuté les pages si lumineuses et si frappantes où M. Renan a montré les attaches étroites qui relient Strauss à Hegel.

Le prédicateur avait succombé à Berlin ; le critique, l'exégète panthéiste lui avait succédé. Pendant un an toutefois, avant de trouver dans l'enseignement la position pour laquelle il se sentait désormais plus de penchant, Strauss exerça les fonctions de suffragant dans un petit village de la Souabe ; mais tout porte à croire qu'il consacra dès lors ses loisirs à la préparation de l'œuvre considérable qui demeurera son meilleur titre à l'admiration comme à la haine. En 1831, son rêve fut réalisé : âgé de vingt-trois ans à peine, il était nommé professeur au séminaire de Maulbronn, et l'année suivante à celui de Tubingue. Du séminaire, il passa rapidement à l'Université, et c'est pendant le stage académique qu'il y faisait en qualité de *privat-docent*, qu'il publia sa *Vie de Jésus*. M. Renan, qu'il est difficile de ne point citer à tous moments en ce sujet, dit quelque part que Voltaire, en Allemagne, eût été professeur dans une Faculté de théologie : il est permis de ne point souscrire à ce trait ingénieux ; j'imagine, en effet, que Voltaire, pas plus en Allemagne qu'en France, s'il eût été fonctionnaire, n'eût aimé être destitué. En matière de théologie, l'indépendance des professeurs a de tout temps été fort relative : sous le règne de Frédéric II, qui voulait cependant que chacun fît son salut à sa guise, comme sous celui de M. de Bismarck, qui n'est guère suspect non plus d'orthodoxie fanatique, les exemples ne sont pas rares de répressions ou tout au moins d'avertissements. Dans le domaine de la science la liberté est plus entière, et je croirais plutôt que Voltaire eût enseigné la doctrine de Newton. Toujours est-il que Strauss, aux audaces duquel M. Renan songeait sans doute quand il écrivait cette phrase, fut bel et bien révoqué. Ce qui est vrai, c'est qu'il avait apporté à son œuvre une haute et sereine indépendance qui force les hommages et le respect de ses adversaires ; c'est qu'il avait opposé froidement, systématiquement, avec une roideur pédantesque, sans autre préoccupation que celle de la science, son système d'herméneutique à celui qui régnait depuis le commencement du siècle, au rationalisme. Aussi ne s'attendait-il guère au déchaînement de cris et d'injures, au concert de malédictions et d'anathèmes qui fondirent sur lui, comme s'il avait fait œuvre de passion, et encore moins à la destitution qui le frappa.

(1) Voyez le livre de M. Véra.

Forcé à la retraite, aigri par les persécutions et la calomnie, il ne retrouvera plus désormais l'allure large de son premier écrit. La polémique va l'envahir, tous ses travaux porteront une empreinte personnelle de dépit, sinon de haine ; le choix de ses sujets se ressentira de cette amertume. Aussitôt après sa disgrâce, il entreprend son ouvrage sur la *Dogmatique chrétienne dans sa lutte avec la société moderne*, et grâce à son érudition étonnante, grâce aussi au courant de passion qui l'entraînait, il l'eût rapidement achevé si l'offre qui lui fut faite de la chaire d'histoire de l'Église à la Faculté de théologie de Zurich ne l'avait dérobé à son travail d'écrivain. Il faut croire que Hegel, que ses propres expériences, plus instructives encore, n'avaient point guéri Strauss de toute candeur : il eut l'imprudence d'accepter. C'était en 1839 ; le *comité de la foi* était dans tout le feu de son activité, à l'apogée de son influence : une coalition formidable fut bientôt organisée, des démonstrations qui rappellent les origines violentes du calvinisme, des accès de fanatisme invraisemblables l'obligèrent à se retirer. La *Dogmatique* fut achevée dans la disposition d'esprit qu'il rapporta de ce voyage : est-il étonnant, — pour me servir d'un mot qui fit fortune alors, — qu'elle ressemble à une dogmatique comme un cimetière à une ville ?

Une fois descendu des hauteurs de l'exégèse pure dans l'arène des discussions religieuses, Strauss suivit rapidement la pente qui devait le mener aux luttes de la politique, plutôt toutefois par besoin d'activité et pour se créer un nouveau champ de travail, — exclu qu'il était de son domaine, — que pour défendre un programme nettement défini. En dehors des points qui confinent à la fois à la religion et à la politique, comme la séparation de l'Église et de l'État, comme la liberté des consciences et du culte, il ne semble point avoir eu de doctrine bien arrêtée ; un recueil de discours qu'il lança vers 1848 en fait foi ; le titre même qu'il leur donne, et qui répond à merveille aux sujets traités, est fort caractéristique : ce sont ses discours *théologico-politiques*. Dans le corps de ces manifestes, comme dans le titre, la théologie figure au premier rang.

Peut-être faut-il attribuer à cette réserve sur les questions sociales, alors brûlantes, et celles de politique générale, l'échec de Strauss aux élections pour le Parlement de Francfort. Ses ennemis avaient fait de son nom un épouvantail ; il n'avait point pris la peine de stimuler ses partisans par un exposé complet de sa doctrine politique. Sans doute il avait eu pour cela ses raisons : ses opinions en matière de gouvernement ne s'accordaient guère avec ses audaces de théologien, et ce désaccord devait bientôt se produire. Ses concitoyens, en effet, lui ayant offert, comme une compensation légère à son échec, l'honneur de les représenter à la diète du Wurtemberg, ne furent point médiocrement surpris de lui voir prendre rang parmi les conservateurs, à la tête même de la réaction. Ils ne se contentèrent point d'être surpris ; ils protestèrent, et leur mécontentement éclata d'une façon si pressante que Strauss, au bout de quelques semaines, donnait docilement sa démission. Exemple salutaire et trop peu suivi !

J'ai insisté, il y a quelque temps (1), sur cette contradiction étrange, sur la difficulté qu'il y a à concilier en Strauss ces deux hommes ; j'ai montré l'étonnement, non moins vif pour

(1) Voyez dans le numéro du 28 juin 1873, l'article intitulé : *Libre pensée et fétichisme ; opinions politiques du docteur Strauss.*

nous que naguère pour ses électeurs, où nous plonge son dernier ouvrage, et je n'y veux point revenir. Je remarque cependant, aujourd'hui qu'on lui doit une entière justice, que ce qui nous paraissait, au lendemain de la guerre, platitude à l'égard de la Prusse et de certains personnages, était constant en lui et remontait fort loin. Absolu en toutes choses, intraitable, poussant tous les principes aux plus extrêmes conséquences, il alla tout aussi loin, par le pli même de sa nature, dans la voie de la réaction politique que dans celle de l'interprétation mythologique appliquée aux textes sacrés.

Fatigué de la théologie, dégoûté de la politique, Strauss s'essaya, mais sans grande compétence, à la critique littéraire. Il était trop entier pour y réussir et par trop dénué de cette souplesse ondoyante qui seule permet de saisir les nuances, de pénétrer dans les replis dont se compose une âme de poëte. Les essais sur Gœthe, sur Schiller, sur Lessing même, malgré tout ce qu'il y a en lui de théologien et de raisonneur, sont d'une étonnante médiocrité; on a peine à croire, tels en sont la pâleur et le vide, qu'ils soient sortis de cette plume si originale et si vigoureuse. Je n'adresserai point le même reproche au *Portrait de Christian Mœrklin*, plus franc de touche et plus net de contours, fait de souvenirs personnels, ni à la *Vie de Ulrich de Hutten*, sujet dont Strauss s'est visiblement épris pour maintes raisons qu'il est aisé de démêler, ni surtout à la remarquable et vivante étude sur *Reimarus*, l'orientaliste, le précurseur, qui avait obtenu déjà l'attention et la sympathie de Lessing et dont Strauss a retracé, avec une émotion d'autant plus pénétrante qu'elle est chez lui plus rare, l'originale et virile figure. Ajoutez à cela une conférence sur le drame de Lessing, *Nathan le Sage*, qui sent plus le dogmatiste que le littérateur; une série de leçons sur Voltaire écrites pour la princesse Alice de Hesse, prononcées devant elle à Darmstadt, et qui se ressentent un peu trop de l'auditoire par les généralités superficielles, et vous aurez la liste à peu près complète des excursions de Strauss sur le terrain de la critique. Les mêmes défauts se retrouvent dans ses articles de science, dans les lettres qu'il a adressées à la *Gazette d'Augsbourg* sur les théories de Darwin. Ce sont fantaisies de profane; c'est une adhésion aveugle qui ne songe même point à discuter et qui rappelle un peu, à sa façon, le mysticisme du début : ce sont, à vrai dire, des variations d'artiste sur l'air du darwinisme plutôt qu'une critique réfléchie.

Les dernières années de Strauss furent consacrées, — sauf les digressions que je viens de dire, — à vulgariser les résultats de son exégèse, à les répandre sous une forme plus accessible et plus populaire, à tirer des prémisses posées naguère les conséquences qui semblent en découler, je ne dis point qui en découlent. Le manifeste, en effet, qui clôt la série de ses œuvres, l'*Ancienne foi et la nouvelle*, est loin de couronner, comme une conclusion rigoureuse, le système de Strauss; il nous paraît infiniment plus large que la base sur laquelle il repose, et c'est cette disproportion qui en fait la légèreté. L'exemple de M. Renan avait inspiré à Strauss le désir de s'adresser au grand public, de sortir du cénacle, d'avoir prise sur les âmes et de les remuer, et si M. Renan doit beaucoup à son prédécesseur allemand, il a payé largement sa dette et exerce à son tour une profonde influence sur celui qui fut l'un de ses principaux imitateurs. Cette influence a-t-elle été de tous points heureuse, je ne sais! Strauss n'a-t-il pas fait quelque violence à son tempérament et forcé ses talents d'écrivain, ne s'est-il pas mépris sur sa vraie mission quand, séduit par un dangereux modèle, il a quitté l'ombre de l'école pour le grand jour de la place publique; j'inclinerais assez à le croire. Il avait pour M. Renan une admiration fort vive qui l'a certainement déterminé à publier en 1864, au lendemain de la nôtre, une *Nouvelle Vie de Jésus remaniée en vue du peuple allemand*, en tête de laquelle il écrivait cette ligne pleine d'aveux : « Avoir composé pour les Allemands un livre comme M. Renan en a fait un pour les Français, c'est tout ce que je demande. » Il demandait peut-être beaucoup : ses titres de vulgarisateur sont chétifs; ce que la postérité appréciera surtout dans son œuvre, c'est l'érudition du théologien et la vigueur de son système.

Quel fut ce système? Quelle est la place de Strauss parmi les maîtres de la théologie en ce siècle? Où réside son originalité? Essayons de répondre en quelques mots à ces questions sans sortir des bornes étroites d'une notice nécrologique.

Au moment où Strauss aborda l'exégèse sacrée, deux systèmes d'interprétation se trouvaient en présence et en lutte, celui des rationalistes et celui des mythologues: les rationalistes admettaient le fond des récits contenus dans les Testaments et n'en contestaient point la réalité; ils cherchaient à retrouver un phénomène naturel sous l'influence du merveilleux, un fait conforme aux lois du monde physique ou du monde moral sous l'appareil qui le dérobait. Les mythologues contestaient la réalité elle-même; au lieu de reconnaître aux traditions sacrées un fondement historique, ils y voyaient une œuvre d'imagination pure, un amas de fantaisies naïves spontanément écloses de l'imagination exaltée. La première de ces écoles, fille du XVIIIe siècle, touchait alors à son déclin, mais comptait encore des disciples considérables, des autorités comme Eichhorn et Paulus; la seconde, plus jeune, plus audacieuse, commençait à peine à appliquer aux textes sacrés, à ceux du moins du Nouveau Testament, la méthode par laquelle Heyne, Wolff, Niebuhr, Ottfried Müller, venaient de renouveler l'étude de l'antiquité profane. Gabler, Vater, de Wette, Baüer surtout, dans sa *Mythologie hébraïque*, avaient introduit discrètement ce nouveau mode d'interprétation et la lumière qu'il répand dans l'austérité de la théologie protestante; mais c'étaient là des mythologues timides de tempérament autant que par calcul, qui n'aspiraient point à expliquer tous les faits de l'Évangile par des mythes purs; qui se résignaient à trouver çà et là, dans le creuset, un résidu historique, et ne s'obstinaient point à faire évaporer en de poétiques nuages jusqu'aux dernières parcelles de la tradition apostolique. L'originalité de Strauss est d'avoir été un mythologue absolu, inflexible. « L'ancienne interprétation de l'Église, dit-il dans sa préface de la *Vie de Jésus*, partait de deux suppositions : la première, que les évangiles renferment de l'histoire; la seconde, que cette histoire est une histoire surnaturelle. Le rationalisme, rejetant la seconde de ces deux suppositions, ne s'en attachait que plus fortement à la première, savoir qu'il se trouve dans ces livres une histoire, mais une histoire de faits naturels. La science ne peut ainsi rester à mi-chemin; il faut encore renverser l'autre hypothèse, il faut rechercher si et jusqu'à quel point nous sommes, dans les

évangiles, sur un terrain historique. » Tel est le programme de Strauss et son rôle ; il l'a rempli avec une fougue opiniâtre, poussant droit devant lui, promenant avec une vigueur uniforme le niveau de son système sur tout le champ des évangiles.

Le mythologue, je l'ai dit plus haut, se double d'un hégélien. Ainsi tourné en abstractions, volatilisé, si je puis dire, dépouillé de ses formes accusées, de ses épisodes concrets et plastiques, le christianisme se laissa facilement couler dans le moule, fort élastique d'ailleurs, du panthéisme hégélien, et le Christ de Strauss ressemble étonnamment à cette forme la plus haute et la plus vraie de l'existence spirituelle selon Hegel, qui n'est ni Dieu en soi, ni l'homme en soi, mais le Dieu-homme.

« Nous concevons le Christ, dit Strauss, comme l'être dans la conscience duquel l'unité du divin et de l'humain s'est montrée pour la première fois avec énergie et qui, en ce sens, est unique et sans égal dans l'histoire du monde, bien que l'idée religieuse promulguée par lui n'ait pu, dans le détail, se soustraire à la loi du développement progressif. »

L'hégélianisme, toutefois, n'est ici qu'une nuance ; ce qui domine en Strauss et fait son caractère propre, ce qui lui assigne son rang à part, c'est l'application à outrance et sans mélange de la mythologie à l'exégèse. Ce fut là, à la fois, sa puissance et sa faiblesse : il a, si je puis ainsi parler, écrit un des chapitres du livre avec une autorité magistrale, mais il n'en a écrit qu'un, et il a cru qu'il n'y avait rien en dehors, que l'œuvre s'arrêtait là. A côté de M. Taine et de son système, il y a Sainte-Beuve ; à côté de la théorie qui suppute tout ce qui en nous est la résultante de forces accumulées, étrangères, il y a l'intuition vive et rapide dans les mille particularités personnelles d'un Lafontaine ou d'un Saint-Simon. De même, en théologie, à côté du mythe il y a la légende, à côté du symbole la réalité vivante, et, outre le sens de l'abstraction, le sentiment de l'histoire et du fait ; en dehors du système qui dissipe les superstitions, atténue les traits trop marqués, il y a l'émotion qui dessine avec relief les figures légendaires ; à côté de Strauss, il y a M. Renan.

Et puisque le sujet amène ces comparaisons et ces antithèses, il en est une encore dont je ne puis me défendre en finissant. Presque en même temps que Strauss s'éteignait un autre penseur, combien moins abstrait, combien épris de la forme, de la couleur et de la vie, notre Michelet ! Avec quel art il avait concilié dans l'histoire primitive de Rome la mythologie qui fait évanouir les fantômes et le regard vivifiant de l'historien qui ranime les sociétés mortes ! Et, — contraste plus frappant encore, — tandis que l'un, en attendant qu'il succombât à sa douleur de Français, embrassait de son amour la création entière et l'épanchait dans la *Bible de l'humanité*, l'autre s'enfermait en un culte jaloux de l'Allemagne, telle que la Prusse l'a faite, aussi âpre en cette polémique de douloureuse mémoire qu'inflexible naguère en ses procédés d'exégète.

H. D.

VARIÉTÉS

Quelques exemples récents d'étymologie populaire

Les personnes qui se sont quelque peu occupées de linguistique savent qu'il y a dans toutes les langues une classe de mots qui, sous leur forme actuelle, répugnent à une étymologie raisonnable et dont on ne saurait que dire, si l'on n'en possédait d'anciennes formes ayant une tout autre physionomie. Ce sont le plus souvent les mots qui semblent porter pour ainsi dire leur étymologie à leur front et dont les éléments sont des mots communs de la langue ou des mots qui ressemblent à des termes déjà usités. Ce sont les mots créés par l'*étymologie populaire* (1). M. Max Müller a consacré un intéressant chapitre à cette tendance de l'esprit humain dans ses *Nouvelles leçons sur la science du langage* (trad. française, t. II, p. 284 et suiv.) : « Comme l'esprit humain a soif d'étymologie, dit-il, comme il a la passion de découvrir, par voies légitimes ou illégitimes, pourquoi tel nom a été imposé à telle chose, il arrive constamment que l'on fait subir aux mots un nouveau changement afin de les rendre encore une fois intelligibles. »

Donnons un exemple de ce procédé populaire de la déformation des mots. C'est ainsi qu'en français le nom de *courte-pointe* désigne une sorte de couverture, bien qu'il n'y ait là, comme le fait remarquer M. Littré, ni *courte* ni *pointe*. Le mot vient du latin *culcita puncta*, qui signifie « couverture piquée », et avait donné régulièrement en ancien français *coulte-pointe*. *Coulte* ne se comprenant plus a été déformé en *courte* qui semblait fournir un sens. De même de l'allemand *Sauerkraut* « herbe sure » nous avons fait *choucroûte*, qui n'est pas la traduction du mot allemand et qui a de la *croûte* quand le mets en question n'en a pas. Voilà ce qu'on appelle une étymologie populaire.

Les mots de ce genre sont en linguistique de véritables *monstres* ; car les lois qui président à la génération du langage voient alors leur action paralysée par une influence étrangère. L'instinct de la fausse analogie, on pourrait presque dire du calembour, fait échec aux règles de la phonétique, et le mot en question acquiert des lettres adventices auxquelles il n'avait pas droit, comme les monstres de l'histoire naturelle acquièrent des membres nouveaux. Ces mots, déformés par l'étymologie populaire, échappent aux lois ordinaires du langage comme les monstres aux lois de la nature. La bosse ne rentre pas dans le type normal de l'homme, et pourtant elle existe chez un certain nombre d'hommes. Eh bien, il y a dans toutes les langues beaucoup de mots bossus qui vivent, se mêlent aux autres mots du dictionnaire, et qui cachent si bien leur infirmité qu'elle échappe à tout autre personnes qu'aux linguistes.

Ce n'est que dans les langues modernes que l'on reconnaît avec certitude ce genre de mots, parce qu'on en possède les formes anciennes et que le passé éclaire le présent. Dans les langues anciennes, cette distinction ne se peut malheureusement pas faire, faute de documents. Et pourtant les mots de cette espèce doivent y être bien nombreux, car cette defor-

(1) Voyez sur ce sujet un article de M. Ristelhuber dans notre numéro du 24 janvier 1874, page 711.

mation s'opère surtout là où une langue n'est pas momifiée dans les bandelettes de la grammaire, là où peu d'hommes lisent, là où les mots ne sont pas immobilisés dans une prononciation ou dans une forme conventionnelle. Que de mots nos linguistes n'expliquent-ils pas en admirant eux-mêmes la sûreté de leur explication, et qui dans leur genre sont des *courtes-pointes* ou des *choucroûtes!* Mais quoi! les moyens de contrôle, c'est-à-dire les documents, font défaut.

C'est surtout dans les noms de lieu que cette sorte d'altération a dû exercer le plus de ravages, quand une race nouvelle, prenant possession d'un pays, ou se superposant en conquérante à une autre race, essayait d'apprendre les noms déjà donnés aux rivières, aux montagnes, aux localités. Nous connaissons le nom ancien de la petite ville suisse qui s'appelle aujourd'hui *Winterthür*, ce qui signifie littéralement « porte d'hiver » en allemand; ce nom est un mot gaulois, *Vitidurum*, que les Germains, ne comprenant pas, ont changé en ce qu'on sait. Mais il n'est même pas besoin de l'arrivée d'une race étrangère. Les mots et les noms perdent en vieillissant leur transparence première, même pour le peuple qui les emploie tous les jours. De *Capitolium*, « capitole », les Italiens ont fait *Campidoglio*, littéralement « champs d'huile ». Combien d'autres noms de lieux, combien d'autres mots du langage ordinaire ont subi de semblables vicissitudes sans que nous en soupçonnions rien!

Ces réflexions sur l'étymologie populaire nous venaient à l'esprit en lisant dans les journaux que la réception de M. Émile Ollivier à l'Académie française était proche. Il est curieux, en effet, que cette tendance des esprits peu lettrés à déformer les mots inusités de la langue se rencontre chez un académicien, chez un de ces hommes auxquels on doit supposer la connaissance de la langue française et le respect de l'orthographe. Il nous revenait à l'esprit une page des *Papiers et correspondances de la famille impériale*, trouvés aux Tuileries et publiés par ordre du gouvernement de la Défense nationale. Dans ce recueil, souvent aussi triste à feuilleter au point de vue de la langue qu'à celui de la morale, se trouve, tome I, page 101, une minute de décret en date du 27 juillet 1870, élevant M. Émile de Girardin à la dignité de sénateur. La formule de la pièce était autographiée; mais ce libellé du considérant était de la main de M. Émile Ollivier : ce sont les mots reproduits en italiques :

« Considérant les services *que M. Émile de Girardin a rendus comme plébiscite* (sic).... »

M. Ollivier avait dans l'esprit les services que M. Émile de Girardin avait rendus comme *publiciste* lors du *plébiscite*; mais il s'embrouillait dans les mots comme il s'était embrouillé dans la chose. Avons-nous à cette époque néfaste, je parle du 8 mai 1870, entendu torturer ce malheureux mot de *plébiscite*, emprunté à la vieille Rome! Le peuple français en connaissait également mal la signification politique et la signification grammaticale (aussi était-ce pour cela qu'on avait recours à cette mise en scène)! On n'entendait parler autour de soi que de *plébiscite*, *plébiciste*, *plébisciste*, etc. On était revenu à la tour de Babel. Sans le document trouvé aux Tuileries, on ignorerait que M. Ollivier y perdait lui-même son latin, et se laissait aller à parler de son *plébiscite* comme faisaient les portières. Décidément le ministre « au cœur léger » avait la plume également légère. Or, le voilà de l'Académie française. S'il est de la commission du *Dictionnaire*, ses collègues feront bien de surveiller son orthographe (1).

A cette époque malheureuse où notre sol était envahi par les barbares du dehors et inquiété par les barbares du dedans, la langue française a eu sa part d'outrages. L'étymologie populaire s'est donné libre carrière. Est-il nécessaire de dire que les mots et les noms allemands étaient déformés tous les premiers? Nombre de gens en Seine-et-Oise appelaient M. *Bronchite* leur préfet prussien, M. de Brauschitsch, qui, en effet, leur tenait fort à la gorge. Dans certains villages de cette Lorraine de langue française que les Allemands ont annexée de par le principe des nationalités, à Remilly notamment, les paysans appelaient les soldats de la landwehr des *langues-vertes*.

C'est un fait tout naturel que le peuple déforme, en leur cherchant un sens, les mots étrangers; mais le procédé est tout aussi naturel quand il s'agit de mots de sa propre langue : il suffit que ces mots soient d'origine savante ou seulement peu usités. Rappelons-nous les souvenirs du siége de Paris et la façon dont fut accueillie par le peuple parisien la proposition d'armistice en octobre 1870. On cria : « *Pas d'amnistie!* » *Armistie* se disait, mais moins fréquemment qu'*amnistie*. Il est à remarquer que ceux qui criaient avec le plus d'ardeur : *Pas d'amnistie!* sont ceux qui maintenant votent avec discipline pour les candidats à la députation qui promettent de réclamer l'*amnistie*. Il paraît qu'entre-temps l'intelligence du français a fait des progrès dans les nouvelles couches sociales.

Dans plus d'un bataillon de la garde nationale de Paris, pendant le siége, on disait *cachemate* pour *casemate*. La casemate étant un endroit où l'on *se cachait* pour être à l'abri des projectiles ennemis, il semblait aux défenseurs de Paris que le mot devait venir du verbe *cacher*. Donc ils disaient *cachemate*.

Un autre cas d'étymologie populaire assez amusant nous est rapporté par un ami, témoin auriculaire. Réfugié en Touraine au temps de la Commune, il a entendu une paysanne dire qu'elle avait été chercher de l'*huile d'Henri V* pour purger son enfant!

Quelle est la conclusion à tirer de ces exemples? C'est que l'étymologie populaire joue un certain rôle dans le développement des langues, et qu'elle s'applique d'abord aux mots et aux noms étrangers, puis aux mots savants et aux termes techniques, en d'autres termes, à tous les mots et à tous les noms auxquels la conscience linguistique du peuple n'est pas habituée. Dans les mots ordinaires de la langue, l'usage fait qu'on voit distinctement en eux, non la combinaison de sons ou de lettres qu'ils forment, mais la chose même qu'ils représentent. Ce sont des monnaies que le peuple passe comme il les a reçues, sans s'occuper d'en regarder l'effigie ou d'en lire la légende, puisqu'il sait qu'elles sont bonnes. Les mots de la langue ordinaire frappent son oreille dès son enfance, et sa curiosité ne s'y arrête pas, parce que ces mots sont pour lui des choses. Il n'en est pas de même des mots étrangers ou inusités qu'il entend pour la première fois. Sa curiosité est mise en jeu, et comme il a une tendance à croire que tout mot a une signification, il cherche et se laisse gui-

(1) Nous croyons savoir que jeudi prochain, dans son discours de réception à l'Académie, M. Émile Ollivier fera l'éloge de l'Empereur, au moins pour son caractère privé. (*Note de la Direction.*)

der par une ressemblance de son avec des mots déjà connus. Il en arrive de la sorte à déformer les mots par fausse analogie. Cette tendance est dans la nature des choses, et les puristes auraient bien tort de s'en indigner. Et peut-on en faire un crime à des gens illettrés, quand un beau parleur, quand un membre de l'Académie française se laisse entraîner par l'instinct de l'étymologie populaire?

H. Gaidoz.

CAUSERIE POLITIQUE

La lettre de M. Thiers

L'élection probable de M. Ledru-Rollin dans le département de Vaucluse paraît réjouir les partisans du septennat anonyme. Ils voudraient pouvoir escompter déjà le profit qu'ils en espèrent. Il leur serait doux de voir enfin leurs adversaires aussi divisés qu'eux-mêmes. Rien de plus naturel. Seulement, ils se hâtent trop. S'ils voulaient bien prendre la peine de réfléchir, ils s'épargneraient la déception qui les attend.

Au surplus, les moins malavisés d'entre eux commencent à avoir des doutes : ils ne sont plus tout à fait aussi sûrs d'avoir applaudi à propos à la candidature de M. Ledru-Rollin. Le premier effet de ces applaudissements ironiques a été de fournir à M. Thiers l'occasion d'une rentrée : toute la France a pu lire dans la lettre à M. Lepetit une nouvelle édition du Message de novembre 1872. Or, une rentrée de M. Thiers ne vaudra jamais rien pour les partisans de la neutralité septennale : ils n'ont rien à gagner aux rapprochements que chacun fait à part soi, dans le public, en pareille circonstance. L'amertume des souvenirs que ravivent ces comparaisons ne saurait leur être salutaire.

D'autre part, ce premier mouvement de joie, qu'ils n'ont pas été maîtres de réprimer, a été pour toutes les fractions de la gauche un avertissement. Elles redoublent, à cette heure, de vigilance sur elles-mêmes et s'appliquent à serrer les liens de la discipline qui les unit. Elles n'ont pas besoin d'ailleurs de se donner le mot pour fortifier, comme d'un commun accord, l'hégémonie de M. Thiers. Tant que l'entente subsistera entre la majorité de la nation et l'auteur du Message de 1872, cette hégémonie restera une nécessité bienfaisante, à laquelle nul groupe républicain ne sera tenté de se soustraire.

Or, la lettre à M. Lepetit atteste que cet accord n'est pas près de cesser. « En présence de trois partis monarchiques » qui se disputent le trône, dit M. Thiers, je regarde la mo- » narchie comme impossible, et je ne vois de praticable » qu'une république sage, équitable, réparatrice, et qui, n'étant » le triomphe d'aucun des partis qui nous divisent, leur pro- » cure à tous la seule satisfaction qu'ils puissent honnête- » ment et décemment désirer, le triomphe de l'intérêt général » sur les intérêts particuliers de dynasties, de classes ou de » systèmes. Telle est ma conviction, qu'une expérience de » trois années a rendue invincible. »

C'est bien cela; voilà justement ce que nous pensons tous, nous autres gens de petit entendement, incapables de comprendre quoi que ce soit aux avantages de l'anonymat, même septennal. Ce qu'il nous faut, c'est un gouvernement non pas innommé, mais défini; non provisoire, mais définitif. Oui, nous avons cette ambition; un gouvernement nous est nécessaire, non pour en vivre, mais pour vivre en paix et travailler et nous refaire et même nous amender, s'il se peut. Nous le préférons solide, afin de n'avoir pas besoin d'en changer. C'est pourquoi précisément la république nous convient. Nous ne sommes pas si peu instruits que d'ignorer ceci : c'est que, depuis un siècle, il ne se peut plus voir en France de monarchie qui dure. M. Thiers comprend nos raisons comme nous les comprenons nous-mêmes, — pas mieux; mais il les sait déduire avec bien plus d'art que nous ne pourrions faire. Jamais pensée d'homme d'État ne fut en accord plus parfait avec le vœu presque unanime de tout un peuple.

M. le duc de Broglie aura de la peine à trouver une définition du septennat qui ne paraisse bien pâle, j'imagine, auprès du programme de M. Thiers. Il aura surtout de la peine à formuler cette définition de manière à rassurer tous les intérêts sans s'exposer au risque de disloquer la majorité. La définition trop connue de M. Rouher d'une part, les réserves que maintiennent obstinément les légitimistes de l'autre, rendent, il est vrai, sa tâche malaisée. Une bonne querelle qui séparerait la gauche en deux camps viendrait donc fort à point pour le ministère. Ses adhérents ne laissent pas d'espérer qu'une rivalité secourable mettra aux prises M. Thiers et M. Ledru-Rollin, rompra le concert des trois groupes qui forment la minorité républicaine, et, qui sait? donnera peut-être prise au cabinet sur les rebelles du centre gauche. Il y aura alors moins de péril à répondre à l'interpellation de MM. Lepère et Gambetta. On aura enfin la liberté d'interpréter le vote du 19 novembre avec la fermeté convenable, sans verser tout à fait du côté de la république, bien entendu. Et, en effet, il n'y aura plus nécessité de subir à la fois les commentaires humiliants des bonapartistes et l'alliance incommode des exégètes méticuleux de l'extrême droite.

Cela est ingénieux, je n'en disconviens pas. Cependant, — on sait combien les hommes d'affaires sont méfiants, — je ne crois pas que cette perspective puisse avoir moitié autant de vertu que la solution proposée par M. Thiers, pour rendre aux gens de commerce et d'industrie la sécurité qui leur manque. Et puis, si c'est une sage maxime de ne pas dédaigner sottement les ennemis qu'on veut vaincre, il y a aussi de la prudence à ne pas mépriser trop les adversaires qu'on voudrait pouvoir gagner. C'est mal spéculer que d'attribuer aux honorables membres du centre gauche l'imbécillité d'esprit qu'on leur suppose, comme si elle était un fait acquis. Admettons que M. Ledru-Rollin soit élu : quel motif les « républicains de raison » auraient-ils de s'en émouvoir, plus qu'ils ne s'émeuvent de voir M. Louis Blanc siéger à Versailles ? Le passé révolutionnaire de M. Louis Blanc n'appartient pas moins à l'histoire, je pense, que le passé révolutionnaire de M. Ledru-Rollin. Or, en février 1871, le comité électoral que présidait à Paris M. Dufaure avait inscrit le nom de l'ancien orateur du Luxembourg sur la liste des candidats qu'il proposait aux suffrages des conservateurs républicains. Les noms d'un certain nombre d'autres candidats, moins célèbres sans doute, mais « très-résolûment » dévoués à l'ordre, figuraient sur la même liste; et quelques-uns de ces derniers désiraient vivement que l'auteur des *Lettres sur l'Angleterre* fût sollicité d'accepter par une déclaration publique l'alliance qui lui était offerte. Depuis que

M. Louis Blanc fait partie de l'Assemblée, je ne sache pas qu'aucun électeur intelligent ait eu sujet de regretter de lui avoir donné sa voix. Si donc certains sceptiques de la droite ont pu concourir, en 1871, à son élection, je ne vois pas pourquoi, en 1874, les républicains du centre gauche ne pourraient pas tolérer la présence de M. Ledru-Rollin à Versailles sans croire que tout est perdu. Depuis le 24 mai, leurs ennemis intimes du centre droit font tout ce qu'ils peuvent pour leur persuader qu'ils ont en politique le tempérament des sensitives. La plaisanterie est maintenant un peu vieille; je ne vois pas ce qu'ils y ont gagné.

M. Ledru-Rollin, à Versailles, entrera dans le rang, comme tout le monde, sous la loi de la nécessité commune. On peut fouiller tant qu'on voudra l'histoire de 1848. Qu'importent ces vieilleries? Les temps sont changés. La nation alors, inconsciente d'elle-même, inexpérimentée, hésitante, ne savait pas bien ce qu'elle voulait : les partis, en ce temps-là, avaient prise sur elle ; aujourd'hui, non : c'est elle, au contraire, qui a prise sur eux et les domine. C'est elle qui impose à toutes les fractions de la gauche, dans l'Assemblée, la sagesse, la concorde et cette constance indomptable qu'aucun obstacle ne pourra lasser. Tout serviteur qui s'offre à elle pour l'accomplissement de son dessein, qu'il soit un repenti de la supercherie plébiscitaire ou de la doctrine de l'insurrection, elle l'accepte; et tous elle les pousse en avant vers le but qu'elle veut atteindre, avec le grand effort patient des forces que rien ne surmonte. Elle a fait de M. Thiers son chef de file; pourquoi? La raison en est simple : c'est en lui qu'elle se reconnaît et qu'elle s'aime le mieux; non-seulement parce que c'est M. Thiers qui lui explique le plus clairement ce qu'elle veut elle-même, mais parce qu'il a eu, comme elle, des illusions, parce qu'il s'est trompé comme elle et, comme elle, a changé, s'est modifié, transformé, mettant à profit les dures leçons de l'expérience.

Voilà pourquoi nous sommes confiants, et pourquoi nous attendons sans crainte que les électeurs du département de Vaucluse élisent M. Ledru-Rollin, les électeurs de la Vienne M. Lepetit. Tous deux auront même tâche et feront, nous y comptons, même service. Que veut la France, en définitive? Avoir à Versailles une majorité à elle, qui fasse enfin « l'acte de raison » d'où dépend notre salut. Or, deux voix de plus dans l'Assemblée nous approchent du but; en quatre mois nous en avons acquis sept : cela fera neuf. Nous sommes bien près d'avoir décidément cause gagnée. C'est là ce qui fait pour nous la très-grande importance de la double élection qui aura lieu demain, comme de toutes celles qui se sont succédé depuis la libération du territoire. Au prix d'un si grand intérêt, nulle autre considération ne nous touche, et l'indignation rétrospective des adversaires de M. Ledru-Rollin nous laisse froids.

Quant à la question de savoir quel est « l'acte de raison » que M. Thiers conseille à l'Assemblée, est-ce bien sérieusement qu'on feint d'être en doute sur ce point? Nous sommes moins modestes pour la république que ne l'étaient, il y a six mois, les partisans de la fusion pour la royauté : nous ne pouvons pas nous contenter d'une voix de majorité pour faire une constitution républicaine. Au contraire, une voix de majorité est parfaitement suffisante pour prononcer la dissolution. Il appartiendra alors aux électeurs de mettre un terme aux maux que déplore M. Thiers, c'est-à-dire à « cet état d'anxiété qui interrompt le travail, cause aux classes laborieuses des souffrances cruelles, retarde la réorganisation de la France et compromet gravement sa considération en Europe ».

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

La nouvelle épopée en prose de Victor Hugo, *Quatre-vingt-treize* (1), a enfin paru. Dieu sait si on l'attendait avec impatience! Le monde entier tournait les yeux vers le magasin de Michel Lévy; les traducteurs tendaient des mains suppliantes vers les épreuves humides encore. De même qu'à Venise une serrure n'était point achevée que le conseil des Dix avait déjà la clef dans sa poche, l'œuvre nouvelle n'était pas terminée que déjà elle était traduite en toutes les langues connues. Attendue avec une impatience fiévreuse, elle va être discutée avec une passion emportée. Avant même toute discussion sérieuse elle a été saluée, dès la première heure, par des cris d'enthousiasme ou des invectives furibondes. Bouchons-nous les oreilles pour n'être point troublé par ces clameurs discordantes. Prenons l'œuvre en elle-même et n'écoutons que nos impressions spontanées, dont rien n'aura troublé la franchise et la candeur.

Il faut, pour cela, faire un certain effort. L'équilibre du jugement est difficile à conserver quand, d'un côté, on est révolté par l'injustice de certaines colères aveugles qui se déchaînent de parti pris contre le poëte; quand, de l'autre, on est irrité par l'intolérance des fanatiques, des séides, des hugolâtres, qui n'admettent comme possible devant le maître, le dieu, que la génuflexion et la thuricrémation. Non, nous n'avons pas le droit d'apprécier, à les entendre; *ceci* ne peut juger *cela*. Le ver de terre ne discute pas l'étoile. Le grain de sable ne chicane pas le mont Atlas. La flaque d'eau de l'ornière ne pose pas des points d'interrogation à l'Océan. Ne cherchons même pas à expliquer, à comprendre, à analyser. On ne raconte pas l'inénarrable, on ne mesure pas l'incommensurable, on ne sonde pas l'insondable. La parcelle ne s'enquiert pas des dimensions de l'infini. La veilleuse ne cherche pas le pourquoi du soleil. Le courant d'air qui fait les rhumes ne demande pas compte de ses procédés à l'aquilon qui fait les naufrages.

Laissons-les dire cependant, et allons notre chemin. Il nous est agréable de reconnaître que le poëme nouveau est supérieur à ce que Victor Hugo nous avait donné en ce genre depuis un certain nombre d'années. Il semble qu'il lui ait été salutaire de revenir au milieu du vrai public, d'être parfois averti par un geste d'étonnement ou même un sourire. L'encens perpétuel dont l'enivraient ses adorateurs lui avait de temps en temps trouble la vue. Le nuage s'est quelque peu dissipé. Au milieu de nous, le demi-dieu s'est entendu répéter qu'il était homme, et il a cessé de s'adorer lui-même dans ses moindres conceptions. Heureuse défiance, dont l'œuvre nouvelle a profité.

Et d'abord elle est plus fortement composée. N'y cherchez

(1) Victor Hugo, *Quatre-vingt-treize*. Paris, Michel Lévy frères, 1874.

pas sans doute une très-étroite unité, sans digressions ni hors-d'œuvre : ce serait trop demander : du moins il est facile d'en saisir l'idée générale et le développement. L'action est longtemps comme une rivière coulant dans un lit où serait à l'aise un vaste fleuve : nous nous écartons sur le sable sec pour cueillir quelque fleur ou admirer quelque nid d'oiseau bâti dans les hautes herbes ; nous courons après le papillon qui vole, nous nous attardons à l'insecte qui bourdonne ; ailleurs nous sommes arrêtés par quelque animal étrange qui clapote dans la vase ; mais jamais nous ne perdons de vue le cours d'eau que nous devons rejoindre. Puis, peu à peu, les rives se resserrent ; l'eau, plus profondément encaissée, court plus rapide ; enfin elle nous entraîne d'un mouvement irrésistible

Comme l'*Iliade* n'est qu'un épisode de la guerre de Troie, *Quatre-vingt-treize* n'est qu'un épisode de la guerre de Vendée, guerre étrange où la cruauté égale l'héroïsme, où l'horreur tient du prodige, « guerre abominable et magnifique, dit Victor Hugo, qui a désolé et enorgueilli la France : la Vendée est une plaie qui est une gloire ». Des deux côtés, même mot d'ordre : pas de quartier, dit la république ; pas de grâce, dit la chouannerie. Où se porteront les sympathies du poëte, est-il besoin de le dire ? Elles ne seront pas pour ce troupeau de paysans qui meurt pour ceux qui l'ont tant fait souffrir, vil troupeau qui stupidement « aime ses rois, ses seigneurs, ses prêtres et ses poux ». Et cependant cette obstination dans le dévouement, cette patience dans la lutte, cet héroïsme devant la mort, ne le laissent pas insensible. Il trouve pour ces brutes héroïques des accents émus, il ne peut se défendre de l'admiration. Pour ceux qui les ont poussés à cette lutte, toutes ses colères ; pour eux l'anathème, l'exécration. Et encore sa haine faiblit-elle vers la fin de l'œuvre. Cet impitoyable chef, le prince de Lantenac, type odieux de cruauté froide, ce fanatique implacable qui exploite la crédulité des pauvres gens qu'il envoie à la mort, il semble regretter de l'avoir fait si odieux. Brusquement, trop brusquement selon moi, il lui donne des entrailles. Celui qui tout à l'heure faisait fusiller des femmes, celui qui était prêt à sacrifier des bataillons entiers de ses propres soldats pour sauver son existence qu'il croit indispensable au succès de la cause sainte, le voilà qui se livre lui-même aux ennemis, et pourquoi ? pour sauver trois enfants. Revirement inattendu, trop inattendu encore une fois. Transfiguration, dit le poëte. Cela est bientôt dit, mais ne justifie rien. S'il a, contre toutes les règles de l'art, — et qui pis est contre toute vraisemblance, — opéré cette métamorphose, ce n'est pas qu'il en eût besoin pour son dénoûment, ne lui faisons pas l'injure de le supposer : c'est qu'il avait quelque remords d'avoir été lui-même si implacable.

A cette figure froidement sinistre du noble, il oppose la figure idéalement chevaleresque du chef républicain. Gauvain, c'est le courage intrépide, mais en même temps généreux, humain, clément. Il y a dans l'âme de ce héros comme une source mal comprimée de sensibilité et presque de tendresse. Défenseur de la liberté et de l'égalité républicaine, il représente aussi la fraternité. Et cependant il lui est ordonné d'être implacable. Pas de quartier, c'est le mot d'ordre. Cruelle consigne, qu'il élude dès qu'il le peut. Mais à ses côtés la Convention a placé un bras de fer qui exécutera, lui, la consigne. C'est Cimourdain, son ancien précepteur, un ex-prêtre. Et l'intention me semble évidente. Celui qui tue, c'est le noble ; celui qui tue c'est le prêtre ; celui qui sauve, c'est le soldat. Sans doute Victor Hugo sait bien que la noblesse et le clergé ont fourni à cette période sanglante plus de victimes que de bourreaux. Il a voulu simplement tracer, j'imagine, l'effrayante image du fanatisme politique. Fanatique royaliste, ce Lantenac, entraîné par la vieille ardeur des préjugés qui ont passionné sa vie ; fanatique républicain, ce Cimourdain qui étreint la statue de la liberté phrygienne avec le même emportement sombre, la même exaltation farouche qu'autrefois l'autel de son village.

Ce sont les trois héros du poëme. Autour d'eux des comparses. Quelques figures dessinées d'un trait vigoureux, mais qu'on a vu souvent ailleurs. Trois têtes d'enfants qui reposent les yeux et jettent quelque fraîcheur dans cette atmosphère de feu et de sang. Pourquoi les faire servir au dénoûment ? pourquoi faire graviter autour d'eux une action où ils ne devraient paraître qu'au cinquième plan ? C'est le secret du poëte, et qui m'échappe. Je sais bien qu'ils amènent la transfiguration de Lantenac, mais cette transfiguration elle-même est un secret qui m'échappe également.

Ne cherchons pas le mot de l'énigme et marquons en quelques traits les grandes lignes de l'action. Elle est très-claire et très-simple. Le prologue nous montre le bataillon du *Bonnet-rouge* fouillant avec précaution un bois suspect, et trouvant, au lieu d'ennemis en embuscade, trois orphelins qu'il adopte. Les pauvres petits êtres seront enlevés quelques jours après à leurs rudes parrains et tomberont aux mains des Bretons. Nous les retrouverons au dénoûment.

Nous voici maintenant sur la *Claymore*, corvette d'apparence légère, équipée et armée pour soutenir les plus rudes chocs. Sur le pont, pensif et taciturne, se promène un paysan aux mains blanches qu'on appelle général. La négligence d'un des chefs de batterie perd la corvette. Une caronade mal assujettie se détache. Dans son va-et-vient insensé sur le plancher mouvant, elle heurte et brise la plupart des pièces d'artillerie, elle ouvre des voies d'eau dans les parois, qu'elle effondre comme ferait une catapulte. La corvette pourra-t-elle maintenant débarquer les soldats qu'elle devait déposer sur un point de la côte ? Oui, si elle passait inaperçue. Mais une petite escadre de bâtiments républicains l'observe et va la cerner. Fuir, ainsi avariée, elle ne le peut ; lutter, elle ne le peut non plus avec les neuf pièces qui seules lui restent. Il faut donc que la *Claymore* meure et s'ensevelisse dans la mer comme le *Vengeur*. Un seul passager ne doit pas mourir, car sa vie est nécessaire à la cause : c'est le paysan aux mains blanches, le général. Il vient de décorer de la croix de Saint-Louis le canonnier qui a enfin arrêté la caronade en exposant sa vie ; puis il l'a fait fusiller pour sa négligence coupable. Un matelot de bonne volonté le fera parvenir sur un youyou jusqu'à la côte. Tous deux s'aventurent, en effet, sur l'esquif. Une fois en pleine mer, le matelot annonce au général qu'il va le tuer ; ce matelot est le frère du canonnier fusillé. Le général fait tomber le pistolet des mains du paysan breton en prononçant de grands mots, — de trop grands mots, — sur le devoir, Dieu, le roi, la guerre sainte. Le paysan demande grâce au lieu de frapper ; il va devenir le messager qui, au nom du général, au nom de Lantenac, ira souffler l'incendie dans toute la Bretagne.

A peine sur la côte, Lantenac apprend que sa tête est mise à prix. Sauvé tout à l'heure par le matelot, il est sauvé de nouveau par un mendiant ; quelques heures après, il ren-

contre un détachement de blancs, il a une armée. Et le voilà, — lui que tout le monde sauve, — qui fait massacrer tous les prisonniers, même les femmes ; il n'épargne que trois enfants dont la mère a été fusillée par ses ordres. Cette mère ressuscitera, il est vrai, mais sans grand profit pour personne.

Ce que j'ai dit plus haut des caractères me permet maintenant de passer rapidement sur un volume entier, le second, le moins intéressant d'ailleurs. Il est employé à poser, comme on dit au théâtre, les deux autres héros, Gauvain et Cimourdain. Le poëte profite de ce que Cimourdain est délégué par la Convention avec mission de surveiller son ancien élève suspect de sensibilité, pour nous faire assister à un entretien entre Danton, Marat et Robespierre, cette jeune figure gigantesque, comme il l'appelle. Il profite de ce qu'il nous a transportés à Paris pour nous décrire les sombres quartiers du vieux Paris. C'est le volume aux digressions ; cependant nous ne perdons pas complétement de vue l'action principale. Quittons Paris avec Cimourdain et arrivons avec lui à Dol, juste à temps pour assister à la terrible bataille que se livrent dans les rues tortueuses de la vieille ville les deux autres héros du poëme. Gauvain va périr au milieu de sa victoire, son maître lui sauve la vie. Lantenac, en s'enfuyant, fait transporter les trois enfants qui doivent servir au dénoûment dans le vieux fort de la Tourgue, son dernier refuge.

Là encore il est bloqué : après une héroïque résistance il va périr quand un paysan pénètre dans la tour par un accès ignoré de tous et le fait échapper par l'issue secrète. Ce paysan est le même matelot dont il avait fait fusiller le frère sur la *Claymore*. Il semble que la lutte doive se prolonger encore : cependant nous touchons au dénoûment. Les enfants ont été oubliés dans la partie supérieure de la Tourgue ; l'incendie, allumé par un des Vendéens au moment de la fuite, les menace. Ils vont périr, car nulle force humaine ne peut ébranler la porte de fer qui leur ferme le passage et dont Lantenac seul a la clef. Ils vont périr, quand Lantenac, qui n'a eu pitié de personne, a pitié d'eux ; il arrive et ouvre la porte. Les sauver, c'est se livrer lui-même, il le sait ; et il les sauve cependant. Mais pourquoi, puisque sa vie est si précieuse ? Nous l'avons déjà dit : il est transfiguré. Il ne lui reste plus qu'à mourir, et il ne tremble pas. Il insulte même son vainqueur : « Ah ! je vous dis vos vérités ! qu'est-ce que cela me fait ? Je suis mort. » — « Vous êtes libre, répond Gauvain, et, lui jetant son manteau de commandant sur les épaules, il le pousse dehors et prend sa place. Si la transfiguration de Lantenac était inattendue, la générosité de son vainqueur n'a rien qui surprenne, et ce dénoûment n'en est pas moins saisissant pour avoir été préparé. Mais Gauvain doit expier sa clémence ; il a violé la consigne : pas de grâce, pas de quartier. Pour lui non plus ni grâce ni quartier : c'est Cimourdain, son maître et son ami, qui le fait mener à la guillotine : quand cette tête jeune et charmante tombe sous le couperet, on entend un coup de pistolet. Cimourdain s'est traversé le cœur d'une balle, un flot de sang sort de sa bouche, il tombe mort. « Et ces deux âmes, sœurs tragiques, s'envolent ensemble, l'ombre de l'une mêlée à la lumière de l'autre. »

« Prions Dieu qu'il les ait en sa sainte garde ! » eussent ajouté les vieux trouvères du moyen âge. Victor Hugo se borne à l'enterrement civil.

Cette analyse décharnée donne naturellement une idée insuffisante du poëme. Il faut donc ajouter que le génie de l'auteur anime d'une vie intense les principaux personnages, que la plupart des scènes sont peintes avec un relief et une puissance de coloris tels qu'on y croit assister, enfin et surtout qu'il circule dans l'œuvre un courant d'émotion vraie qui nous gagne. On peut opposer çà et là de la résistance, on peut s'irriter même à de certains endroits ; mais je défie de lire la plus grande partie du premier volume et le troisième presque entier sans être remué et attendri.

Si Victor Hugo pouvait assister à une lecture publique de son poëme, il constaterait que l'émotion des auditeurs est profonde et vive là surtout où il s'est oublié lui-même. Trop souvent encore il s'admire et s'écoute parler, trop souvent encore il semble dire : Voyez cette antithèse ! Que dites-vous de ce mot ? Trop souvent il semble oublier l'action principale pour se complaire et s'attarder à quelque incident peu utile au poëme, mais qui prête au beau style.

Admirable matière à mettre en vers latins,

disait Musset d'un ton leste, et il passait outre. Quand Victor Hugo trouve une de ces matières-là, il l'exploite à outrance. Lisez, par exemple, l'épisode de la caronade ; écoutez le discours de Lantenac au matelot qui veut le tuer. Ce n'est pas un témoin effrayé qui peint en quelques traits, et d'une voix frissonnante, la scène terrible ; ce n'est pas un homme ayant sa vie à sauver qui lutte : c'est un artiste ami de l'effet, des contrastes, de la couleur, de l'imprévu, des oppositions d'idées et des cliquetis de mots. C'est Victor Hugo, en un mot. Toujours lui, lui toujours ! Combien ce *lui* ou ce *moi* trop envahissant ferait sagement de s'effacer ! Autant je tiens à le voir et à l'entendre dans la poésie lyrique, autant je voudrais qu'il fût discret dans l'épopée. Mais, dira-t-on, pourquoi, critique prosaïque que vous êtes, interdire au poëte de noter et de traduire toutes ses sensations ? C'est que quand ses sensations sont si nombreuses je me prends à douter de son émotion ; et si je ne le crois pas ému, j'aurai peine à l'être moi-même. Non il n'a pas le droit de tout noter et de tout décrire quand il est en plein drame, ou alors c'est que le drame est une fiction à laquelle il ne croit pas tout le premier. Parlez à Victor Hugo de Théramène et de son récit, vous verrez ce qu'il en pense. Eh bien ! à son insu, il fait à chaque instant le récit de Théramène. Il décrit la croupe tortueuse du monstre qui avale son élève au lieu de pleurer sur son élève avalé. Le voici, par exemple, avec le bataillon des bleus qui s'avancent prudemment dans un bois épais, peut-être plein d'embuscades. Les soldats sondent le terrain de la crosse de leurs fusils et de leurs yeux inquiets percent l'épaisseur des fourrés. Et le poëte qui les accompagne, que fait-il ? Il herborise. Il prend note des fleurs diverses : glaïeuls, narcisse des prés, genotte qui annonce le printemps, safran et le reste. Il inventorie les différentes formes de la mousse, depuis celle qui ressemble à la chenille jusqu'à celle qui ressemble à l'étoile.

Ce *moi* est trop curieux de ce qui n'intéresse pas ses personnages. Il est aussi trop érudit, et même quelque peu pédant. Ce qu'il a amassé de documents doit passer en entier ; il ne fait grâce de rien. Il en remontre à un canonnier sur les canons, à un matelot sur les agrès du navire. Voulez-vous un exemple sensible de cet abus d'une érudition toute fraîche ? Écoutez Lantenac traçant au marin qui l'a sauvé et qui se fait son messager le programme qu'il doit accomplir. Écrire serait dangereux ; d'ailleurs le Breton ne sait pas lire. Il faudrait donc quelques mots précis faciles à retenir. Oui ;

mais le poëte a tout un itinéraire en Bretagne à placer, toute une description topographique et morale du pays, depuis Saint-Malo jusqu'à Lorient, qu'il veut utiliser; il place l'itinéraire, il utilise la description. Singulier discours, presque aussi étrange que celui que le même Lantenac tenait tout à l'heure dans la barque au milieu des récifs, s'étonnant lui-même de ce qu'il disait et ajoutant : « Tu ne me comprends pas, n'est-ce pas? peu importe. »

Ce *moi* est trop préoccupé de l'effet: voilà pourquoi il cherche les étrangetés de langage, l'inattendu de l'expression, le contraste violent et brutal. J'ai dit qu'il s'était quelque peu assagi et le maintiens; cependant combien encore de hardiesses bizarres on pourrait noter! Par exemple : les coups de coude de l'éclair; se colleter avec la foudre. Il se plaît à heurter le mot trivial contre le mot noble. Ainsi le malheur des honnêtes gens deviendra un « abus de confiance de Dieu ». Mais ces taches, combien sont-elles rachetées par des beautés de premier ordre!

Quand on songe qu'il eût été facile de faire de ces trois volumes un petit chef-d'œuvre, on regrette que Victor Hugo ne connaisse pas les sages scrupules et les défiances salutaires. Oui, il se surveille plus qu'il ne faisait il y a quelques années; mais ce n'est pas assez. Il faudrait savoir faire des sacrifices. Les fidèles racontent qu'il dicte d'une voix lente et solennelle; ce qui est une fois dicté demeure définitif. Couché sur le papier, c'est coulé dans le bronze. Il faudrait revenir au contraire, élaguer ce qui dépasse les justes proportions, adoucir ce qui est violent ou cru, atténuer certaines couleurs criardes; il faudrait ne pas avoir un tel respect du premier jet ou, si l'on veut, de l'inspiration première; il faudrait, en un mot, que le poëte fut doublé d'un critique; mais peut-être, s'il était critique, ne serait-il pas poëte.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

Deuxième Congrès des orientalistes.

On se rappelle que le Congrès international des orientalistes, qui a tenu les vingt et une séances de sa première session à la Sorbonne, au mois de septembre dernier, a décidé que de nouvelles sessions auraient lieu chaque année dans des pays différents. Les délégués de l'Angleterre, de l'Italie, du Portugal, de la Suisse et du grand-duché de Luxembourg, offrirent l'hospitalité dans leur pays. Le Conseil proposa pour lieu de réunion Londres ou Rome. A la majorité d'une voix, la capitale de l'empire britannique fut choisie pour la deuxième réunion du Congrès, et le docteur Samuel Birch, l'éminent égyptologue du *British Museum*, fut élu président de ce deuxième congrès.

Nous apprenons avec plaisir que, grâce à l'activité du comité central d'organisation, établi à Londres par les soins du docteur Birch, le succès du deuxième congrès est dès à présent assuré. L'ouverture des travaux aura lieu le 14 septembre prochain : la session durera six jours. Une des séances sera tenue à Oxford. Les réunions auront lieu le matin, toutes les après-midi devant être employées à visiter en corps les principales collections orientales de la localité. En outre, le comité central a voulu organiser une exposition des beaux-arts orientaux, à l'instar de l'*Exposition de l'extrême Orient* que le Congrès de Paris a ouvert, il y a quelques mois, au Palais des Champs-Élysées.

La liste des deux cents premiers adhérents anglais, comprenant tous les grands noms de l'orientalisme britannique, vient d'être publié, et l'on nous annonce que les adhésions les plus considérables de la science étrangère ont déjà été adressées au comité central anglais.

Un comité national français, institué dans le but de centraliser les souscriptions de notre pays, a établi un bureau en permanence, 12, rue Jacob. On y délivre tous les jours, de onze heures à trois heures, les cartes déposées par le comité anglais, au prix de 12 francs. Ces cartes donnent le droit de prendre part à toutes les réunions du Congrès, et de recevoir le volume où seront publiés les meilleurs travaux de la deuxième session. Nous ajouterons, à cette occasion, que plus de dix feuilles et une trentaine de planches du compte rendu du Congrès de Paris sont déjà imprimées, et que le reste du volume sera achevé aussi rapidement que le comporte la publication d'articles où l'on a fait usage des caractères d'à peu près toutes les langues du monde; en tous cas, le volume du Congrès de Paris paraîtra avec l'ouverture du Congrès de Londres.

Société orientale portugaise.

Conformément à la promesse qui avait été faite au Congrès international des orientalistes, une Société pour l'encouragement des études orientales vient d'être fondée à Lisbonne. Le président est *don Auguste*, duc de Coïmbre, frère du roi, et le vice-président M. *d'Avila Bolama*, président de la Chambre des pairs. M. le chevalier *da Silva*, fondateur, a reçu le titre unique de membre honoraire régnicole. Le roi a mis un palais à la disposition de la nouvelle Société pour ses séances, sa bibliothèque en voie de formation, et ses archives.

Société américaine de France.

La Société américaine de France, dont les travaux avaient été interrompus depuis la dernière guerre, ont été repris le 18 février dernier dans une séance générale. Le président, M. Madier de Montjau, dans un discours d'ouverture qui était un véritable mémoire d'érudition, a passé en revue, avec une méthode et une critique qui jusqu'à présent avaient presque toujours fait défaut aux américanites, les nombreux problèmes dont les adeptes de la science américaine sont appelés à chercher la solution. M. Emile Burnouf, secrétaire, a lu ensuite son *Rapport annuel sur les progrès des études américaines*: M. de Charencey a communiqué un travail sur l'archéologie du Pérou, et M. Schœbel une savante étude comparée sur l'ethnographie du nouveau monde. Le président a en outre annoncé, pour le mois de mai 1875, une réunion internationale d'américanites à Paris qui, sans avoir la prétention de constituer un congrès, n'en aura pas moins pour résultat de réunir les efforts épars des savants qui s'occupent d'histoire anté-colombienne, et de mettre en rapport les savants adonnés à ces belles recherches.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 36 7 MARS 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Tandis que l'Assemblée s'attarde à discuter de mauvais impôts entre lesquels elle n'a pas le courage de choisir, et qu'elle s'efforce d'ajourner à un meilleur avenir la solution des questions constitutionnelles, l'opinion publique poursuit silencieusement son chemin, la république se consolide dans les esprits, et chaque élection législative infuse à la représentation nationale quelques gouttes d'un sang nouveau. Le pays ne se décourage pas, malgré les prédictions fanfaronnes des héros de l'ordre moral. L'état de siége, la loi des maires, les candidatures officielles, les persécutions de la presse, n'ont pas pu intimider ni convertir la France. Elle est encore aujourd'hui ce qu'elle était avant le 24 mai ; le nouveau gouvernement ne l'a changée qu'à la surface. Elle obéit au pouvoir légal parce qu'elle est sage, parce qu'elle sait que son salut est dans la légalité, dans la persévérance et dans la patience ; mais elle ne renonce pas à faire prévaloir sa volonté par les voies légales. Elle sait que rien n'est perdu pour les nations qui ne désespèrent pas d'elles-mêmes.

Ce n'est pas seulement la république qui a triomphé dans les élections de dimanche dernier ; c'est, qu'on nous permette de le dire malgré la colère que ces mots excitent dans le camp réactionnaire, la république conservatrice, modérée, ouverte à tous, celle que le pays appelait, il y a un an, la république de M. Thiers. C'est M. Thiers qui est le véritable vainqueur de la journée du 1er mars ; c'est à sa politique, à cette politique de conciliation, de sagesse, de patience, qu'il exposait encore, il y a quelques jours, dans sa lettre à M. Lepetit, c'est au programme de son fameux message que les électeurs de la Vienne et de la Vaucluse ont donné raison par leurs derniers votes. Dans la Vienne, pays voué jusqu'à présent au cléricalisme et au bonapartisme coalisés, le succès remporté par le candidat républicain, malgré tous les efforts d'une administration surexcitée, est un éclatant témoignage de l'efficacité de cette politique modérée et rassurante. Au contraire, la faible majorité obtenue par M. Ledru-Rollin dans la Vaucluse, département qu'on disait inféodé au parti radical, montre l'inopportunité des manifestations retentissantes auxquelles ce parti trouve encore plaisir, et le danger de ces choix à effet, plus menaçants à la vérité que redoutables, mais qui sont une espèce de défi lancé par les radicaux aux timidités souvent excessives et aux ressentiments parfois légitimes de l'opinion conservatrice. Le demi-insuccès du candidat républicain dans ce département est une réponse péremptoire à ceux qui s'obstinent à confondre la démagogie avec la république et à dénoncer le suffrage universel comme mettant l'ordre social en péril. Il prouve une fois de plus que la France est attachée à la république, mais qu'elle n'en est pas moins profondément attachée à l'ordre, et que, même dans les provinces qu'on dit infestées de radicalisme, les électeurs sont préoccupés de ne rien faire qui puisse réveiller les souvenirs révolutionnaires et fournir des armes à la réaction.

C'est justement là ce qui désespère les partis monarchiques. Des élections purement radicales ne les auraient pas chagrinés ; M. Ledru-Rollin, avec sa grande notoriété révolutionnaire, était un candidat selon leur cœur. Ils s'attendaient à lui voir remporter une éclatante victoire et se faisaient déjà de son élection un argument contre la république. Un triomphe du parti radical dans la Vaucluse, un triomphe du parti bonapartiste dans la Vienne, tel était le programme qu'ils avaient arrêté d'avance et sur lequel ils fondaient la justification de leur triste politique. Ils se préparaient déjà à exploiter la faute commise par les meneurs des comités électoraux de la Vaucluse. « Qu'a-t-on, disaient-ils, à nous reprocher ? Est-ce nous qui sommes les auteurs du mal ? La situation est la même que sous le gouvernement précédent. Nous avons pris la France entre M. Barodet et M. Rouher ; nous la laissons entre M. Ledru-Rollin, ministre du 24 février, et M. de Beauchamp, ancien candidat officiel de l'empire. Est-ce notre faute si la république fait les affaires des partis extrêmes et nous oblige à choisir entre l'anarchie démagogique et la dictature impériale ? » Déjà ces grands hommes d'État se frottaient les mains ; ils triomphaient

de l'aveuglement du pays, ou du moins ils s'en consolaient en glorifiant leur propre sagesse ; ils en tiraient cette conséquence qu'il fallait dédaigner les clameurs de l'opinion publique et poursuivre imperturbablement leur chemin.

Leurs prévisions ont été déçues. Profiteront-ils au moins du grave enseignement que cette déception porte avec elle? Comprendront-ils qu'ils ont trop dédaigné la France, et que la France, à son tour, les dédaigne encore plus qu'elle ne les redoute ? Avoueront-ils qu'ils ont calomnié la république, et que le parti républicain lui-même leur donne des exemples de sagesse et de modération dont ils devraient enfin profiter ? Pour le moment, le parti réactionnaire est tout entier à la rage et au ressentiment de sa défaite. Dans son double insuccès, c'est l'élection de la Vienne qui le désespère le plus. Au lieu d'y voir un bon augure pour l'avenir de la France et un signe rassurant de l'état des esprits, il s'en indigne d'autant plus que le caractère modéré de cette élection est de nature à rassurer les conservateurs et à leur inspirer confiance dans la république. Passe pour un Raspail ou pour un Naquet ; voilà des hommes utiles à la bonne cause et des républicains comme il en faut : on se sert d'eux pour épouvanter la France et pour discréditer la république. Les républicains conservateurs comme l'honorable M. Lepetit sont les plus dangereux et les plus exécrables de tous. Plus ils sont modérés, plus il faut les combattre. Tel est le principe fondamental de la politique réactionnaire et, malgré les nombreuses leçons qu'ils ont reçues depuis quelques mois, les coalisés du 24 mai ne paraissent pas disposés à s'en départir.

Bien loin de comprendre la leçon qu'ils viennent de recevoir, ils ne songent en ce moment qu'à s'accuser mutuellement et à se rejeter les uns sur les autres la responsabilité de leur défaite. Chacun démontre que, si on le laissait faire, il remporterait à lui tout seul la victoire qui échappe aux efforts communs de la coalition. Le suffrage universel, disent-ils, aime les situations claires, et il se met de préférence à la suite des drapeaux largement déployés. Si le candidat monarchiste, dans la Vaucluse, a disputé la majorité au candidat républicain, c'est, disent les légitimistes, à cause de ses convictions connues et de ses antécédents franchement royalistes ; il aurait battu M. Ledru-Rollin s'il avait pu proclamer hautement ce qui était au fond de sa pensée. — Si M. de Beauchamp, s'écrient à leur tour les bonapartistes, a échoué contre M. Lepetit, c'est que, malgré son passé bien connu, il n'a pu déclarer tout haut qu'il voulait le rétablissement de l'empire. C'est l'incertitude de l'avenir, l'indécision du gouvernement et de l'Assemblée qui fait la faiblesse du parti conservateur. Le septennat, la trêve des partis, la ligue de la défense sociale, ne suffisent plus aux monarchistes pour arrêter le courant de l'opinion républicaine. Ils commencent à s'en apercevoir, et ce malaise est de mauvais augure pour la durée du régime inauguré le 19 novembre et qui n'a plus guère aujourd'hui pour défenseurs sincères que ceux qui l'ont primitivement combattu.

Il y a du vrai dans les doléances des partis monarchiques. Une politique déclarée, un régime défini, lutteraient contre la république avec plus d'avantage que le régime provisoire et innommé sous l'empire duquel nous vivons. Seulement cette politique est impossible à l'heure présente, et aucune monarchie ne peut sortir des divisions de la coalition monarchique. Il faut donc que le gouvernement et l'Assemblée se résignent à voir l'opinion républicaine grandir de jour en jour ; ou bien le pays se dégoûtera des institutions parlementaire et ira chercher dans quelque dictature démagogique ou militaire l'apparence de cette sécurité légale que le provisoire ne saurait plus lui donner. Ceux qui ne s'attacheront pas à la république iront à l'empire, et l'alternative se posera entre les deux termes que M. Rouher indiquait dans son récent manifeste.

Jusqu'à ce jour, l'Assemblée nationale était considérée par les réactionnaires comme l'instrument nécessaire de la réaction et le palladium de l'ordre social, tels qu'ils le conçoivent. Le parti républicain était le seul qui lui eût retiré sa confiance et qui en demandât la dissolution. Encore ne demandait-il que la dissolution légale, l'abdication volontaire des représentants du pays, et c'était du poids de l'opinion publique, du bon sens de l'Assemblée elle-même qu'il espérait l'obtenir. On faisait un crime aux républicains de souhaiter cette délivrance; on affectait de voir une révolte contre la souveraineté notionale dans l'opinion qu'ils avaient que l'Assemblée du 8 février avait fait son temps, et que le moment était venu pour elle de rendre ses comptes à la France. Aujourd'hui, ses amis eux-mêmes l'insultent et la bafouent; ce sont les prétendus conservateurs qui l'accusent de tous les maux du pays et qui invoquent contre elle un nouveau coup d'État.

Encore, si c'étaient les partisans de la légitimité qui tenaient cet audacieux langage ! ils auraient au moins l'excuse d'une conviction absolue et inébranlable. Si c'étaient même les bonapartistes qui parlaient de renouveler les exploits du Deux-Décembre ! ils auraient l'excuse de l'habitude et pourraient recourir à l'appel au peuple pour consacrer leur coup de main. Mais non; ceux qui invoquent aujourd'hui la force ne sont ni des légitimistes convaincus, ni des bonapartistes sincères ; ils ne peuvent pas dire, comme l'homme de Décembre, « qu'ils sortent de la légalité pour rentrer dans le droit ». C'est au nom de ce qu'il y a de plus grossier dans les sentiments du parti conservateur, au nom de ce besoin immoral d'avoir un maître qui se rencontre chez les âmes avilies et chez les nations en décadence; c'est, en un mot, par amour de la servitude qu'un de ces journaux sans convictions qui sont le fléau et la honte de l'esprit français osait s'adresser hier au Président de la république pour l'exhorter à porter une main violente sur la représentation nationale. Un prétendu ami de l'ordre et un soi-disant patriote adjurait le premier magistrat de la République française de ravaler son pays au niveau de l'Espagne en imitant une fois de plus l'exemple détestable des généraux révoltés et des dictateurs d'aventures qui se disputent depuis longtemps cette malheureuse nation. « Pavia ! Pavia ! » lui criait-il dans ce style mélodramatique et malsain qui lui est propre ; « la France attend son Pavia. Faites le suprême sacrifice de votre concience et de votre honneur. Reniez soixante ans de loyauté et de patriotisme. Chassez vous-même la représentation nationale qui vous a nommé ; violez hardiment la loi que vous avez promis de défendre. C'est là le service que la France attend de vous. Si vous ne savez pas le lui rendre, d'autres le lui rendront à votre place. Napoléon IV fera ce que Mac-Mahon n'aura pas osé faire, si Mac-Mahon s'obstine à jouer le rôle d'un Washington honnête et naïf ! »

Assurément, nous ne sommes pas suspect d'indulgence pour l'Assemblée de Versailles; nous la considérons comme une des plus funestes qui aient jamais régné sur la France.

Nous n'avons pas non plus l'habitude de prodiguer les adulations à M. le Président de la république. Mais quel esprit honnête ne serait pas indigné de ce double outrage à l'Assemblée nationale et au chef de l'État? Ce n'est pas là seulement une insinuation malséante, c'est une provocation directe et grossière à un attentat contre l'Assemblée. Le scandale est d'autant plus grand, que le *Figaro* passe pour être le seul journal qui soit lu attentivement à la Présidence. Dans tous les cas, c'est le journal des salons et des femmes, et chacun sait qu'aujourd'hui les femmes et les salons gouvernent despotiquement la France.

Le gouvernement ne pouvait manquer de s'en émouvoir. Lui, si sévère d'habitude pour tout ce qui touche à la dignité de l'Assemblée souveraine, lui qui entoure cette Assemblée de tant d'égards et de protestations respectueuses, il devait ressentir gravement cette injure, qui d'ailleurs rejaillissait de l'Assemblée sur le maréchal lui-même. Surtout au lendemain de la mesure plus que rigoureuse qui venait de frapper le journal *Le XIXe siècle*, on devait s'attendre à un exemple. Il n'en a rien été. Les questeurs, et particulièrement l'honorable M. Baze, témoin et victime du coup d'État du 2 décembre, peu désireux, comme on le pense bien, d'en voir refaire un pareil, se sont plaints, à ce qu'on assure, à M. le ministre de l'intérieur; mais ils n'ont rien obtenu. Le ministère a cru devoir considérer comme une réparation suffisante la publication par le même journal d'un article assez perfide, qui n'était, au fond, qu'une circonstance aggravante et une offense de plus à la droite de l'Assemblée, invitée cette fois en termes très-clairs à prendre l'initiative et à recueillir le bénéfice du prochain coup d'État. Tout au plus a-t-on songé, pour détourner l'attention publique, à frapper un journal bonapartiste, qui a failli servir de bouc émissaire à M. de Villemessant. Encore y a-t-on renoncé devant le juste mécontentement des bonapartistes. Le ministère a pensé sans doute qu'en temps d'ordre moral il devait y avoir deux poids et deux mesures, que la légalité était chose relative, dépendant surtout des intentions et des personnes, et que les monarchistes pouvaient innocemment pousser à un coup d'État militaire là où les républicains n'avaient pas même le droit de poser, dans toutes les formes légales, la question de la dissolution parlementaire.

Tels sont les faits qui ont donné lieu à l'interpellation déposée par M. Christophle, l'ancien président du centre gauche, interpellation qui se discute à Versailles au moment même où nous écrivons ces lignes. M. Christophle est un libéral; il ne protestera pas contre l'impunité des journaux coupables, il ne les dénoncera pas aux rigueurs arbitraires de l'état de siége. Il demandera seulement par quelle étrange contradiction les autorités chargées de surveiller la presse se montrent si sévères pour les uns et si indulgentes pour les autres, — par quelle étrange perversion de la justice c'est devenu un crime de demander respectueusement à l'Assemblée de retourner devant ses électeurs, quand c'est une peccadille de prêcher la subversion des lois de l'Assemblée et de provoquer à des actes de violence contre les représentants du pays. Si c'est là de la conservation, Dieu nous en préserve! Les révolutions faites par en haut sont encore pires, s'il est possible, que celles qui se font par en bas. Plutôt que d'être conservateurs avec ceux qui attentent à la souveraineté nationale et qui envahissent à main armée le sanctuaire des lois, nous aimons mieux être radicaux avec ceux qui respectent les lois, et qui n'attendent le succès de leurs opinions que de la libre discussion et de la libre adhésion de leur pays.

C'est, paraît-il, M. le vice-président du conseil qui doit répondre en personne à l'interpellation de M. Christophle. Nous avons peine à deviner quelle réponse sérieuse il y pourra faire. Il sera probablement réduit à soutenir, avec tous les gouvernements arbitraires, qu'il importe à la défense sociale de ne pas se montrer trop rigoureux pour les erreurs des bons citoyens qui aident le gouvernement à sauver la société, et qu'il faut appliquer à la presse, jusque dans ses écarts, la distinction fondamentale que le célèbre M. Plassiart, ce maire modèle du régime impérial, faisait entre les volailles des amis du gouvernement et les volailles de ses ennemis. Il protestera sans doute de son libéralisme, de son respect pour l'Assemblée souveraine, de son obéissance à ses décisions; et l'Assemblée, qui voudra se montrer généreuse, votera du même coup l'amnistie du *Figaro* et celle du ministère. Mais, qu'on nous permette de le dire, ce sera une générosité mal placée, et l'Assemblée, sans être exposée encore aux mêmes périls, commettra une faute à peu près pareille à celle que commit la Législative en repoussant la fameuse proposition des questeurs. Après cet exemple éclatant d'impunité, la brèche sera ouverte dans nos institutions parlementaires, et tous les partis essayeront d'y passer tour à tour. Un grand pas aura été fait dans le sens de la démoralisation politique de la France. On s'accoutumera à considérer comme une solution ce que jusqu'à présent on avait toujours regardé comme un crime. A la chasse des portefeuilles succédera la chasse au coup d'État. Comme disait, il y a quelques mois, un personnage important de l'ordre moral : « Quel dommage que le 2 décembre n'ait pas été fait avec les honnêtes gens » !

E. D. H.

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DE LEIPZIG

M. SCHULTZE-DELITSCH

L'Allemagne et la France après la guerre

La conférence qu'on va lire est l'œuvre d'un des esprits les plus larges, les plus réfléchis, de l'Allemagne, d'un économiste fort pratique, qui ne se paye point de mots, que ses études favorites ont habitué à peser le sens de ses paroles, d'un personnage qui, sans être associé à la politique officielle de son pays, y occupe par ses fonctions de député une place considérable. C'est dire qu'elle est au plus haut degré caractéristique, et que les idées qu'elle exprime sont celles de la société allemande en ses classes les plus éclairées, les plus libérales; elle nous donne la note actuelle de l'opinion en ce pays sur deux points essentiels : que pense-t-on de nous en Allemagne, et qu'y pense-t-on de Rome? Ce sont là les questions auxquelles M. Schultze-Delitsch répond avec une extrême netteté, et nous éprouvons devant cette conférence, plus que devant aucune autre, le besoin de redire que la *Revue* n'épouse point tous les sentiments dont elle se fait l'interprète, qu'elle ne se considère point comme solidaire de toutes les opinions

exprimées en ses colonnes, qu'elle n'accepte point la responsabilité des âpretés et des violences, à quelque adresse qu'elles soient, dont elle croit devoir instruire ses lecteurs. Les pages qui suivent ne nous inspirent guère que de douloureuses réflexions, autant par les jugements amers, haineux, dont la France y est l'objet, que par la nécessité où nous sommes de donner raison, en plus d'un point, à un membre du *Reichstag* contre la majorité de Versailles ! — autant par l'arrogance d'un vainqueur qui se trouve modeste et s'admire de ne point avoir annexé la Bourgogne, que par les hommages que nous sommes forcés de rendre à sa clairvoyance, lorsqu'en traits énergiques il trace les voies de l'avenir et montre les ornières du passé. Nous nous contentons de ces courtes remarques, ayant peu de goût à entamer une discussion au nom du droit contre la force infatuée d'elle-même et qui se proclame généreuse ! Mais puisqu'ici, comme dans tout discours et tout écrit allemand, on chante, sur l'air connu, notre esprit de mensonge, nous sommes étonnés de voir M. Schultze-Delitsch affirmer qu'en France les rivalités des partis s'effacent devant l'aspiration à la revanche ! Il faut croire que la ligne des Vosges, cette *frontière naturelle faite pour défendre les deux pays*, ne protége point assez l'Allemagne contre l'invasion de nos défauts !

I

Les regards de l'Europe se fixent avec un intérêt sans cesse croissant sur les deux grands peuples qui en occupent le centre, tels que les ont faits la dernière et terrible lutte : sur l'Allemagne et la France. Les peuples voisins se persuadent de plus en plus que ce qui se passe sur ce double théâtre touche profondément aux intérêts du monde entier, et doit exercer une influence féconde ou fatale. Plus nous y sommes mêlés, plus nous devons examiner et méditer cette situation nouvelle, et y conformer notre attitude.

Quelle différence, quelle opposition même ne découvre-t-on pas entre l'Allemagne et la France, dans leur caractère intime, en se plaçant à ce point de vue ! Tandis que nous consacrons tous nos efforts, avec quel sérieux et quelle ardeur, à organiser notre vie nationale, si incomplète encore, à l'affermir, l'idée qui domine en France est de reconquérir l'hégémonie politique de l'Europe. C'est là le but auquel aspirent tous les Français sans distinction de parti, car c'est là leur mission nationale, à l'accomplissement de laquelle la dernière guerre les a arrachés contre tout droit historique. Nous voilà en présence d'une grave question : Quel est le fondement légitime de la nationalité, de ce principe si puissant aujourd'hui sur l'esprit des peuples ? Et comme de notre côté c'est au nom de ce principe aussi que nous avons combattu cette hégémonie de la France, que nous avons pris en mains la tâche de constituer notre nationalité, il faut commencer par nous faire une idée du sens de la *nationalité* et éclairer à la lumière de ce principe quelques-unes des dates, quelques-uns des éléments essentiels du passé historique de l'Allemagne et de la France.

Le milieu physique, les circonstances de climat et de site impriment aux différents peuples, dans leur lutte pour l'existence, un caractère particulier; les circonstances historiques leur apportent un développement original, leur communiquent des qualités et des défauts, des aspirations et des penchants dont l'ensemble, dans le cours des siècles, forme une empreinte spéciale : c'est là ce qui fait ces personnalités qu'on appelle les nations. Grâce à ce concours de faits, certaines facultés se déploient chez tel peuple avec plus de relief que chez les autres, et dans la mission générale de l'humanité il s'attribue par là une mission à part. C'est ainsi qu'il est possible à l'humanité de remplir sa tâche par la division du travail, chaque peuple se chargeant d'un rôle spécial dans le drame et jouant son personnage. En ce sens, les nations sont, pour ainsi dire, les membres d'un vaste organisme, les organes de ses fonctions, organes indispensables par lesquels l'humanité arrive à son action dans l'histoire.

Tel est le sens de la nationalité, et c'est en même temps le fondement et la mesure de sa légitimité. Les peuples ne sont pas la fin, ils ne sont que le moyen; la nationalité trouve dans l'humanité l'unité où elle s'absorbe, à laquelle elle doit se subordonner, se sacrifier. Aussi ne reconnaissons-nous la mission historique d'un peuple qu'à la condition de lui voir représenter avec énergie quelque trait de l'humanité, de trouver en lui quelque qualité qui contribue au développement général de notre espèce. Au contraire, nous contestons la légitimité de toute tentative destinée à affaiblir un peuple étranger, à en altérer, à en compromettre la destinée, parce que c'est là une atteinte à cette œuvre commune de civilisation à laquelle l'humanité doit travailler de concert.

Si maintenant nous appliquons cette mesure à l'Allemagne et à la France, nous trouvons dès l'abord, de part et d'autre, des titres éclatants qui assurent à ces deux peuples une place importante dans le mouvement civilisateur. C'est pourquoi personne ne saurait douter de leur mission historique, de la mission de la France surtout, qui a donné au monde entier de si fréquentes, de si puissantes impulsions. Toutefois cet hommage ne doit pas nous entraîner jusqu'à reconnaître le principat de la France, à en faire une nécessité, jusqu'à prétendre que tous les peuples doivent solliciter son approbation dans le règlement de leurs propres affaires; loin de là ! Mais d'où lui est venue cette prétention ? Pour la comprendre, il est nécessaire de faire un retour rapide sur l'histoire.

On sait quel en fut chez nous le cours, dans les derniers siècles. Par la Réforme et le schisme religieux qu'elle a suscité, la décomposition de l'ancien Empire, commencée depuis les démêlés des empereurs avec les papes, se précipita de plus en plus, ouvrant l'Allemagne à l'intervention des peuples voisins, et c'est ainsi que par les luttes religieuses, par les appétits politiques intérieurs et étrangers qui s'y rattachèrent, nous fûmes entraînés dans cette guerre, la plus terrible dont l'histoire ait gardé le souvenir, qui durant trente années consécutives fit de notre patrie le champ de bataille et de pillage des armées de l'Europe. La ruine économique la plus complète, l'arrêt de tout développement national, de toute culture, en furent les suites néfastes. Divisée en une quantité innombrable de petits territoires, avilie, misérable, la nation devint la risée de l'étranger, tandis qu'au dedans elle devenait, sauf de rares exceptions, la proie d'une nuée de despotes qui l'asservissaient à plaisir et en suçaient la moelle sans pitié. Le grand mouvement des esprits du XVIe siècle avait fait place à une absolue stérilité, à une résignation sourde; parmi les querelles haineuses de théologiens ambitieux, l'Allemagne semblait abdiquer dans le monde de la pensée et repousser de sa frontière l'esprit moderne, qui célébrait alors son avénement en Europe.

Il n'en était pas de même en France : là, la religion servait

plutôt aux luttes politiques des partis et finit par être sacrifiée à l'unité, à la centralisation. La puissance extraordinaire dont cette centralisation dota l'État fit avancer rapidement la France dans la voie de conquête où elle venait d'entrer; elle voulut avoir la prépondérance en Europe, et cette ambition devint sous Louis XIV un véritable système. La gloire du roi, l'éclat de la cour, la conscience nationale enivrée, firent de Paris le centre du monde civilisé, la cité reine en matière de goût et de mode, et suscitèrent une littérature qui a contribué pour une bonne part, avec un esprit merveilleux, à frayer la voie aux idées modernes sur l'État et l'Église et à révéler les vices et les abus de l'ordre social. La révolution de 1789, qu'elle a préparée, se leva sur le continent comme l'aurore de la liberté, mais pour aboutir aux guerres de conquête du premier empire, où ce ne furent plus les idées, mais les armes qui entreprirent de soumettre l'univers. Et si à des succès extraordinaires il se mêla des échecs, le penchant des Français n'en fut point modifié ; au contraire, ils ne firent que se persuader plus vivement du rôle, de la mission qui leur était assignée dans le monde. A ce titre ils réclament au moins, comme étant le premier des peuples, le prestige en Europe, le droit de décider des destinées des autres États ; ils se proclament les gardiens de l'équilibre européen, qui leur paraît assuré dès que la France l'emporte sur les autres puissances. Mais la première condition de ce rôle, condition sans laquelle ils ne croient pouvoir l'accomplir, c'est la division politique de l'Allemagne et l'impuissance à laquelle cette division la réduit. Car une Allemagne une et forte, semblable à une barrière formidable, restreindrait de beaucoup le champ où la France prétend exécuter ses manœuvres diplomatiques et militaires. Et d'ailleurs, où trouver les indemnités nécessaires, où trouver les ressources qui permettent l'entretien de ces armées, qui couvrent les frais de ces campagnes glorieuses, entreprises pour le bien du monde et dont on ne saurait raisonnablement supporter toutes les charges? De là vient que la France a fait de tout temps de la consolidation de l'Allemagne une question d'existence ; de là vient qu'elle a protesté, le jour où la Confédération du Nord a tenté cette œuvre, par ce cri : « Vengeance pour Sadowa! » De là enfin la dernière guerre elle-même, à laquelle ce penchant national a entraîné la France avec une force irrésistible.

Comparez à cela la route qu'a dû choisir et suivre l'Allemagne en son mouvement d'ascension. En proie à une situation qui mettait parfois en question leur mission, leur existence politique, les Allemands eurent d'abord à se tirer par un énergique effort de l'abaissement intellectuel où ils étaient plongés ; ils durent cultiver avec peine un champ que les Français, portés par l'élan national, avaient conquis en se jouant. Aussi la comparaison des œuvres littéraires produites par les deux peuples à cette époque est-elle on ne peut plus défavorable à l'Allemagne. Toutefois, si la littérature française a gardé jusqu'au milieu du XVIIIe siècle sa supériorité, elle souffrait d'un mal grave : elle demeurait restreinte aux cercles aristocratiques, elle n'élevait point le niveau général des intelligences, elle ne moralisait pas les masses, elle n'entrait pas dans les profondeurs de la vie populaire. Et c'est ici que les Allemands reprennent une supériorité sur la France, c'est là ce qui les soutint dans leurs épreuves, ce qui prépara l'avenir, sous les ruines et les décombres du passé : les Allemands ont l'école populaire, la meilleure conquête de la Réforme, l'école, qui est elle-même une Réforme permanente. C'est grâce à ses services, si modestes en apparence, que la nation, repliée sur elle-même par la disgrâce de la fortune, se retrouva. Et lorsque le fruit de ce long travail fut mûr, lorsque parurent au jour nos grands poëtes, nos grands penseurs, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, lorsque s'épanouit cette moisson de nos chefs-d'œuvre classiques, ce fut encore l'école populaire qui répandit au loin et qu'ifit entrerau sein du pays ce courant réparateur, fit entrer ces écrits dans la substance de la nation et leur prêta une force, une influence qu'ils n'auraient pu conquérir ailleurs.

C'est ainsi que ces deux peuples se dressent l'un en regard de l'autre, d'une égale importance dans la vie intellectuelle de l'humanité, mais combien distincts! Tandis que chez les Français la grande époque littéraire suit le développement guerrier et politique et n'en est que le reflet, tandis que sous cette influence elle recherche surtout l'éclat extérieur, nous avons, au contraire, commencé par la régénération morale de notre peuple, nous l'avons entreprise au milieu de difficultés énormes, et ce n'est qu'ensuite que nous avons abordé notre régénération politique, qui, reposant sur ce fondement, ne saurait échouer.

II

Après ces considérations générales qui devaient nous servir de point de départ, abordons l'examen de ce qui se passe en ce moment même dans les deux pays.

Si l'issue de notre guerre avec l'Autriche avait été déjà considérée par les Français comme une menace contre leur prestige et une atteinte à leur gloire, si, à ce titre, elle avait excité leurs ressentiments, quel effet ne dut pas produire sur eux leur défaite dans la guerre entreprise pour cette raison même ! Combien ne durent-ils pas être sensibles à des désastres où ils crurent voir la perte du rang qu'ils s'arrogeaient ! Et c'était l'Allemagne, l'Allemagne seule, et non une coalition européenne, qui les avait écrasés ; c'était l'Allemagne, naguère le champ de leurs expériences dans leur poursuite de la gloire ! Voilà qui comblait la mesure et la faisait déborder.

La revanche, le rétablissement de l'antique puissance par l'amoindrissement de l'audacieux ennemi qui n'a pas craint d'infliger cet outrage au drapeau français, tel est le programme qui occupe à ce point tous les cercles influents que les difficultés intérieures elles-mêmes, la haine et les rivalités des partis, ne viennent qu'au second plan et que la question même de la forme du gouvernement dépend, en grande partie, du plus ou moins de satisfaction que les rivaux aux prises offriront à ce penchant national.

De sérieuses difficultés pratiques s'opposent, pour le moment, à la réalisation de ce programme. Les défaites subies ont été trop rudes, les forces et le génie militaire de l'ennemi trop imposants pour n'avoir point laissé dans le gros de la population certaine disposition qui se prête médiocrement à l'exécution de ces projets de vengeance. Ces scrupules, il faut les prévenir ; cette incertitude sur l'issue de la lutte, qui retient nombre d'esprits, il faut y mettre un terme : il faut entraîner la France entière à une prise d'armes générale, unanime. Or, pour soulever à ce niveau l'esprit national, il n'y a qu'un moyen : c'est de rétablir dans la nation l'ancienne

confiance en elle-même, de faire revivre la tradition qui veut qu'elle soit invincible, irrésistible, à la guerre. Sinon, il faut renoncer aux plans de revanche, tout le monde en est convaincu. Aussi voyons-nous toutes les forces qui influent sur l'opinion publique et la façonnent se proposer le même but, concourir à la même œuvre. « Ce sont des batailles perdues, une campagne malheureuse, — tel est le mot d'ordre qui traverse le pays entier, — mais non le résultat de la supériorité militaire de l'ennemi. Non ! tous ces désastres ont été l'effet de la trahison, ils ne les faut attribuer qu'à quelques chefs qui ont vendu leur patrie. » Au lendemain de pareilles épreuves, en présence de pareils enseignements, il y a là un aveuglement qui nous paraît insensé et qui, ailleurs, ne susciterait qu'un immense éclat de rire. Mais en France, où l'on se croit invincible comme on croirait à un dogme, où l'on estime que renoncer à cette croyance ce serait le suicide de la nation, il n'en est pas de même. Que l'on fasse partager ou non ce sentiment au monde, peu importe ; la seule chose essentielle et que je tiens à noter, c'est que l'on se trompe soi-même, c'est que l'on s'échauffe à plaisir de cette illusion, afin d'exciter le peuple et de l'entraîner à l'action. Dès le commencement de la guerre on était entré dans cette voie. Dans l'intéressant ouvrage de M. Sinclair, membre du parlement anglais, qui a consacré son séjour en France durant la guerre à recueillir des témoignages de cet esprit de mensonge vraiment monstrueux dont le pays était atteint, on trouve mille preuves à l'appui de ce que j'avance : je n'en veux citer qu'une. D'après les récits de batailles publiés par les journaux français, plus de deux millions de soldats allemands auraient été tués en France ; Gambetta lui-même, dans ses lettres au général Trochu, porte les pertes ennemies, le 21 décembre 1870, à 300 000 hommes, le 3 janvier 1871 à 500 000 ; tandis que les rapports allemands officiels fixent à 44 891 morts (y compris les décès par suite de blessures et de maladie), et à 83 006 blessés, les pertes de nos armées. Après de pareilles saignées, — celles dont parlent les comptes rendus français, — comment pouvait-il rester assez d'Allemands pour remporter de véritables victoires, voilà qui était mystérieux : les âmes les plus naïves en conclurent à la trahison. Pour laver la stratégie française de sa faiblesse, de son incapacité incontestables, on en fit retomber tout le poids sur quelques épaules. Et il n'a point suffi à la France de crier à la trahison par les mille voix de la presse ; le mensonge a envahi jusqu'aux sommets, le gouvernement lui-même n'en a pas été épargné, l'Assemblée a donné son adhésion à cette comédie burlesque qui s'est terminée par la sentence solennelle d'un conseil de guerre. — Telle est la conclusion que la France tire de ces événements et qu'elle prétend faire adopter par la postérité ; tel est l'esprit dans lequel on fait l'histoire en France. Toutefois l'appareil de la vengeance n'est pas encore complet. Il faut encore des *alliances*, et si sur ce terrain on rencontre auprès des cabinets européens quelque antipathie, quelque défiance, soit à l'égard des intentions, soit à l'égard des forces de la France, on ne renonce cependant pas à ces ressources du dehors. Le second empire déjà, à Mentana, par exemple, sur sa fin, s'était réservé une alliance précieuse que le gouvernement actuel recherche avec ardeur : l'alliance de la papauté, devenue jésuitique, et de ses noirs bataillons. Le fait est que cet accord est dans la nature : ces deux puissances ne sont-elles pas également menacées dans leur autorité, dans les dogmes sur lesquels repose leur rôle historique ? Elles y ont, l'une infaillible, l'autre invincible, un égal intérêt : elles ne sont fortes qu'autant que leur dogme est reconnu, elles ont toutes deux les mêmes ennemis. De là l'ère où nos voisins viennent d'entrer. La France devient pieuse, le bâton du pèlerin est à la mode, la moitié de la population entreprend de saints voyages, ce sont partout des processions, des visions, des miracles ! D'antiques miracles se rajeunissent, de nouveaux miracles s'y ajoutent au besoin. Et, ce qui est essentiel en ceci, ce sont les hautes classes de la société qui marchent à la tête du mouvement. — On monte à l'assaut du ciel, qui sera bien forcé de se montrer clément et de répandre ses grâces sur la foule des fidèles. Les aspirations du pays reçoivent comme une consécration religieuse, elles trouvent en outre dans l'Église un sérieux appui temporel; car ses membres sont tenus non-seulement d'adresser des prières au ciel, d'implorer la victoire de la France, ouvertement ou non, mais d'intervenir d'une façon plus efficace encore, surtout quand il s'agit de rétablir dans l'Allemagne hérétique, par les baïonnettes françaises, l'ancienne puissance de l'Église. C'est ainsi, vous le voyez, qu'on arrive à conclure avec le ciel, par l'intermédiaire de ses représentants terrestres, de très-précieuses alliances, que les habiletés de diplomatie auront bien de la peine à déjouer et qui peuvent, à l'occasion, offrir une compensation pour la ligne du Rhin.

C'est là la route où se sont engagés nos voisins et d'où, à moins de catastrophes intérieures ou du dehors, ils ne sortiront pas. Où les mènera-t-elle ? Personne ne saurait s'y méprendre. Au lieu de quitter la voie fatale qui a mené le peuple français au bord de l'abîme, au lieu de se recueillir et de renoncer à cette infatuation frivole et immorale, on cherche le salut dans une tactique qui consiste à aggraver encore les faiblesses et les passions de ce peuple si heureusement doué. Tandis que le courant des idées modernes pousse l'Europe à reléguer dans le passé les prêtres et leur hiérarchie, c'est en eux que la France va chercher son principal soutien, c'est à eux qu'elle livre son avenir. En agissant ainsi, on ne se met pas seulement en lutte avec les aspirations générales du siècle, on rompt encore avec les excellentes traditions du pays et ses vraies gloires. Quel contraste entre cet asservissement crédule aux dogmes nouveaux et l'esprit des héros de la littérature française du siècle dernier, — entre ces visions, ces miracles d'aujourd'hui, et les découvertes de la France dans les sciences exactes !

Mais quoi ! la fin qu'on poursuit ne saurait être contraire à la civilisation sans que les moyens le soient aussi. Quant aux difficultés, aux dommages qu'on croit susciter à ses adversaires, on s'y heurte, on s'y affaiblit soi-même, et un peuple qui s'égare en pareille voie marche à une ruine assurée.

III

Portons maintenant nos regards sur l'Allemagne.

Tout le monde sait dans quel esprit différent, après la catastrophe terrible de 1806, en pleine occupation du territoire, s'accomplit le mouvement national qui devait aboutir aux guerres de délivrance. On sait aussi que cette guerre ne réussit point à recouvrer nos frontières ni à donner à notre patrie une constitution nationale. Pendant les luttes inté-

rieures, entreprises depuis le milieu de ce siècle, pour arriver à cette constitution, personne ne songea non plus à reconquérir ces provinces encore allemandes de mœurs et de langue, dont les Français s'étaient toujours servis comme d'un point d'appui contre nous depuis les campagnes fameuses de Louis XIV dans le Palatinat. Ce ne fut que le jour où, dans leur dernière équipée, ils voulurent tirer de ces provinces le même parti, qu'éclata de toutes parts, chez nous, ce cri impérieux qui réclamait une frontière assurée contre les menaces sans cesse renaissantes des Français : « Nous ne voulons plus vivre sous le canon de l'ennemi ! » s'écria le duché de Bade. Et si le gouvernement allemand n'a pu se dérober à cette exigence, il ne l'a satisfaite qu'avec une extrême modération. Pour s'en convaincre, il suffira de comparer aux cessions que nous avons demandées — après des victoires qui ne permettaient pas à l'ennemi de continuer la lutte, la — manière dont les Français ont traité l'Allemagne sous Napoléon Ier et dont ils l'auraient sans doute traitée de nouveau. Au lieu d'annexer, comme ils l'ont fait, de grandes parties de l'empire et de faire du reste des États tributaires, des vassaux condamnés à suivre les ordres de l'*imperator*, nous n'avons point songé à intervenir dans la constitution de la France, nous n'avons point asservi le pays à nos intérêts : nous nous sommes contentés de la plus chétive portion du vol commis naguère sur l'Allemagne. Ce n'est point la totalité de ces riches provinces, — l'Alsace, la Lorraine, la Bourgogne, — non ! Ce n'est que la chaîne des Vosges que l'Allemagne s'est assurée pour frontière, la chaîne des Vosges, qui ne forme pas seulement la limite des langues, mais qui, en sa qualité de frontière naturelle, défend également les deux pays. En dehors, nous n'avons mis la main que sur Metz, l'arsenal spécialement pourvu contre nous. L'instinct de la conservation nous forçait impérieusement à ces exigences. Enfin, il fallait mettre un terme à ces attaques, si souvent impunies, contre notre existence et assurer contre d'éternelles menaces la paix de l'Europe.

La paix de l'Europe ! Quelles garanties nouvelles ne trouve-t-elle point dans l'attitude de l'empire allemand depuis le traité de Francfort ! — Bien que la nécessité d'être prêts contre la revanche dont on nous menace sans cesse absorbe plus que nous ne voudrions de ressources et de forces, le peuple allemand est bien loin de rêver victoires et conquêtes, et dans le pays entier règne un profond désir de paix.

Si le gouvernement s'occupe avec complaisance de l'organisation, du développement de notre armée, un parti de la guerre ne trouverait point d'adhésion dans l'opinion publique. Ce sont, au contraire, les grandes questions de constitution intérieure qui occupent toutes les classes de notre société. Nous ne sommes point en présence de la table rase d'une révolution menée à terme, pour avoir obtenu des gouvernements de l'Allemagne la satisfaction de maintes aspirations : loin de là ! Il nous reste à réaliser l'unité fédérale d'États souverains par voie de réformes, tâche difficile et dont certaines parties réclameront une persévérance opiniâtre. Une autre mission encore s'impose à nous, et tout allemand. L'activité de notre peuple ne se borne pas à ce travail purement politique : à côté des intérêts nationaux, il en est d'autres, vraiment humains et que nous n'embrassons pas avec moins de force. Nous avons une lutte à soutenir contre l'obscurantisme, contre l'ambition d'une caste de prêtres sans patrie. Comme aux jours les plus sombres du passé, une prétention étrange est partie de Rome : le pape revendique une autorité infaillible sur la chrétienté entière, il s'intitule le représentant visible de Dieu et lance l'anathème contre tout ce qui ne s'incline pas devant lui, contre la civilisation moderne, surtout qui repousse ce monstrueux attentat. C'est l'Allemagne que cet arrêt frappe d'abord, comme le pays d'où sont sorties de tout temps les protestations contre le saint siége. Si l'État *national* achève ici de se consolider, c'en sera fait aussi du jésuitisme romain, qui, sur sa terre même, en Italie, a déjà dû livrer sa capitale à la nation faite une. Aussi que d'efforts pour miner l'empire allemand qui vient de naître ! Rome ne manque ni de ressources, ni de fanatiques pour nouer mille intrigues sur lesquelles nos voisins, en leur besoin de revanche, font profession de compter.

Mais c'est avec résolution, avec joie, avec confiance, que nous acceptons la lutte. Que la situation ressemble peu à celle d'autrefois ! que les rôles sont changés depuis ces luttes antiques entre l'empire et la papauté !

D'abord, il est mort et enterré à jamais, le fatal empire romain germanique, ce présent des Danaïdes que nous a fait la papauté, et l'un de ses coups les plus habiles. On promettait à l'empereur, comme au champion de l'Église, la direction temporelle de la chrétienté, direction qui contenait en germe la dépendance, la sujétion vis-à-vis du pape. En même temps, on paralysait le développement de la nationalité allemande et de l'État, qui, dérobé à sa mission intérieure, se consuma en des luttes sanglantes avec l'étranger, à la poursuite de buts chimériques. Cet empire-là, les papes n'eurent point de peine à en venir à bout ; — il n'en est pas de même du nouveau, car il a ses racines, et combien profondes, dans le peuple allemand lui-même et son histoire. Il n'est plus question de ces capitulations électorales de triste mémoire que les empereurs étaient autrefois forcés de signer avec les princes, et par lesquelles le territoire et les droits de l'empire furent, pièce à pièce, livrés en proie à la toute-puissance des princes. Elles ont fait place à la constitution de l'empire, garantie par le peuple allemand. Il ne s'agit plus de concessions aux princes, mais de satisfactions données aux revendications légitimes de la nation. C'est ainsi que maintes concessions refusées jusqu'ici dans les États isolés ont été accordées par l'empire fédéral, et les garanties importantes qui nous manquent encore, il dépend du peuple de les obtenir ; ses représentants sauront maintenir la position qu'ils ont prise, appuyés d'une adhésion générale, et, avec le temps, ils ne peuvent manquer d'atteindre le but.

Cette évolution politique a fait perdre à la papauté infaillible son principal appui. Où était donc la force des papes contre les assauts de nos empereurs au moyen âge ? Elle était dans la bourgeoisie des villes italiennes, si pleine d'avenir, et dont la phalange serrée tenait tête aux empereurs, qui ne savaient point comprendre leur temps. Et maintenant ? Cette puissance considérable, la bourgeoisie, qui, rompant les barrières de l'ancien état féodal, puis se constituant en communes, finit par créer l'État moderne, — ce n'est plus contre nous qu'elle combat, c'est dans nos rangs, et contre les prétentions de l'Église, dans le triomphe de laquelle elle voit son plus grand danger, la perte des biens les plus chers et qui lui ont coûté de longs, de durs combats.

C'est pourquoi toutes les sympathies des peuples civilisés sont avec nous. Tandis que le monde a suivi jusqu'à présent avec défiance l'énorme déploiement de nos forces militaires,

il comprend maintenant que tout ce que nous avons entrepris chez nous ne présage aucun attentat contre les peuples voisins. Loin de là : on y reconnaît un service rendu à la civilisation générale, aux intérêts de l'humanité. De douloureuses épreuves ont enseigné au peuple allemand que ce n'est point sa mission d'aspirer à l'empire du monde, mais bien de combattre toute tentative de domination universelle, d'où qu'elle vienne. Tel a été le cours de notre histoire depuis la défaite de Varus jusqu'à notre dernière victoire sur le césarisme français. Réprimer le plus audacieux de tous ces attentats, l'asservissement intellectuel de l'humanité sous le joug de Rome, poursuivre l'œuvre de la Réforme : tel est aujourd'hui notre devoir, telle est notre mission nationale, elle n'est contraire à celle d'aucun peuple.

Le moment est pour nous solennel, une lutte décisive va s'engager, et dans l'émotion que nous cause cette lutte, le regard s'étend, l'horizon s'élargit, tout le passé de notre race se retrace à nos yeux avec ses origines légendaires pleines de pressentiments, comme il arrive souvent dans l'histoire des grands peuples. Vous connaissez l'antique légende germanique de la conflagration de l'univers, du crépuscule divin où l'ancien monde disparaît dans les flammes pour faire place à un monde nouveau, plus brillant. Odin avec les Ases, avec les champions d'autrefois qui, réunis dans la Walhalla, se préparaient à cette lutte, marche contre Loki, le destructeur, contre les monstres et les géants; il va leur livrer le suprême et décisif combat.

Nous aussi, en ce combat, en cette création d'un monde d'idées tout nouveau, nous sommes secondés par une légion de héros, tous ces morts illustres qui ont livré les grandes batailles de la pensée, les penseurs de la Réforme, les savants, les poëtes dont les œuvres immortelles nous enflamment d'une sainte ardeur.

Ce sont là les trésors intellectuels que le passé nous livre, les devoirs que la tradition nous impose; c'est là la mission que l'esprit moderne nous confie, que l'avenir de notre race, que la loi du progrès nous commande d'accomplir. Que peuvent nous opposer nos adversaires, les amis de l'ignorance et des ténèbres? Que le mot de Hutten nous serve de mot d'ordre, que nos lutteurs le redisent en signe de ralliement et s'écrient avec lui : Nous l'avons osé ! *Jacta alea esto !*

SCHULTZE-DELITSCH.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par ***

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

ARCHÉOLOGIE

COURS DE M. RAYET

Les fouilles de Milet

Après avoir, suivant l'usage, rendu hommage au professeur titulaire, M. Beulé, dont il est le suppléant, M. Rayet est entré ainsi dans son sujet :

..... C'est sur la côte d'Asie Mineure que je vous convierai à venir avec moi. C'est là, en effet, que depuis un demi-siècle, et dans ces dernières années surtout, les travaux, et avec les travaux les découvertes, se sont surtout multipliés. Par une conséquence tout à fait imprévue, la jalousie des Grecs, en interdisant en réalité, avec l'exportation des antiquités, les fouilles elles-mêmes sur le sol du royaume hellénique, a forcé les gouvernements désireux d'enrichir leurs musées, les particuliers curieux des belles choses, à tourner toute leur attention vers ces colonies du côté opposé de la mer Égée chez lesquelles le développement de la civilisation et des arts n'a pas été moindre que dans la mère patrie. Aussi, sauf trois ou quatre points où l'intérêt purement scientifique était assez grand pour valoir à lui seul les dépenses d'une fouille désintéressée, la Grèce en est restée à la période des voyages de touristes, qui, — ces touristes fussent-ils en même temps des savants, — ne peuvent guère donner qu'une connaissance générale et superficielle du pays. L'Asie Mineure, au contraire, est entrée depuis longtemps dans l'ère des travaux localisés, bien plus lents, plus coûteux et plus difficiles, mais bien autrement féconds. Non content d'y étudier les restes épars à la surface de la terre, on s'est mis de tous côtés à interroger les profondeurs du sol même. Vous connaissez déjà, et depuis longtemps, les fouilles faites par M. Newton, alors simple vice-consul à Rhodes, aujourd'hui directeur du British Museum, à Cnide et à Halicarnasse, fouilles exécutées avec cette abondance de ressources que le gouvernement anglais sait toujours mettre au service des travaux utiles, et avec cet esprit personnel d'entreprise auquel les collections de nos voisins doivent de tels enrichissements. Vous savez de quel jour nouveau la nombreuse collection d'inscriptions sur plomb trouvées à Cnide éclaire certaines particularités de la vie religieuse des anciens; et il n'est pas besoin de vous rappeler ce lion colossal en marbre, couronnement d'un tombeau monumental, et cette belle *Déméter assise*, une des œuvres les plus imprévues en même temps que les plus authentiques du ciseau grec. Il n'est pas davantage nécessaire de vous entretenir de ces fouilles, encore plus importantes, d'Halicarnasse, d'où n'est pas sortie, il est vrai, la restauration exacte du mausolée qu'on était en droit d'en espérer, mais qui n'en ont pas moins produit, avec de nouveaux morceaux de la frise de Scopas et de ses rivaux, avec la magnifique statue de Mausole et les fragments du *Quadrige de Pythios*, des renseignements tout nouveaux sur l'histoire si peu connue, malgré tant d'écrits, de la sculpture grecque.

A ces fouilles il faudrait ajouter celles de Xanthos, en Lycie, dues à l'infatigable activité de M. Fellows, et qui ont révélé dans cette contrée éloignée et presque barbare — on le croyait du moins — un développement surprenant de l'art; celles d'Iassos, sur le littoral carien, précieuses par les inscriptions qu'elles ont fait connaître, et enfin, dans les îles dont la côte est bordée, celles de Calymnos, d'où sont sortis des bijoux et de beaux bronzes; celles de Camiros et de Khalki, dont le Louvre n'a recueilli que quelques épaves, tandis que les plus belles trouvailles allaient grossir le musée de Londres ou les collections particulières. Vous avez tous présents à la mémoire les beaux travaux de MM. Perrot et Guillaume à Ancyre. Enfin, pour en venir aux entreprises d'hier, les journaux n'ont pas encore cessé de parler des fouilles de M. Schliemann, en Troade, fouilles du plus haut intérêt, quoique malheureusement on ne puisse accepter sans contrôle toutes les assertions, soit de l'explorateur lui-même, soit de ses trop enthousiastes amis; — et les recherches de M. Wood à

Éphèse, si longtemps infructueuses, viennent, par un succès éclatant, de justifier pleinement la persévérance de leur auteur et de payer d'un seul coup les sommes énormes qu'elles ont coûtées.

L'année serait trop courte si je voulais vous présenter un tableau complet de tant de travaux. Force m'est de sacrifier beaucoup, de concentrer votre attention sur un terrain strictement délimité et de médiocre étendue, afin de pouvoir vous le faire connaître avec quelque détail. J'ai choisi la vallée inférieure du Méandre et le littoral de l'ancien golfe Latmique de ce golfe ouvert en face de Samos, entre la chaîne du mont Mycale et le massif du Latmus, qui a été d'abord le centre de la puissance ionienne et dont les eaux ont permis au monde grec de faire pénétrer sa civilisation jusqu'au cœur de la Carie. Par un hasard singulier, aucune partie de l'Asie Mineure n'a été mieux explorée, et aucune peut-être n'est, aujourd'hui encore, moins connue. Cinq points du pourtour du golfe ont été fouillés, et d'aucune de ces fouilles nous n'avons de relation. Les travaux de MM. Texier et Clerget à Magnésie n'ont pas donné lieu, en partie à cause de l'indifférence et du mauvais vouloir qui succèdent souvent chez nous à un engouement passager, en partie peut-être à cause de dissentiments survenus entre les deux explorateurs, à la publication dont ils étaient dignes. Ils ne sont connus que par un court récit de M. Texier. Or, si M. Texier a rendu, par ses voyages, à la géographie de l'Asie Mineure des services beaucoup trop méconnus depuis, il n'était, il faut l'avouer, ni un dessinateur assez habile, ni un architecte d'une science assez sûre. L'expédition de M. Newton à Branchidie n'a été qu'un coup de main rapide destiné à enlever des marbres en partie déjà visibles. Ce qu'on en sait par des rapports présentés au Parlement à l'appui de demandes de crédits et par un livre où le récit pittoresque empiète un peu trop souvent sur la place de la discussion scientifique, montre qu'il n'y faut pas voir autre chose. Le mauvais temps et la fièvre ont mis, ce semble, aux fouilles de M. Pullan, à Priène, une fin précipitée; et c'est là sans doute ce qui explique que depuis sept ans aucune publication n'ait eu lieu sur ces travaux fort importants; y en aura-t-il même jamais une? Il est permis d'en douter. Enfin, messieurs, d'autres fouilles faites dans ces mêmes régions sont terminées d'hier à peine et sont naturellement encore inédites : je veux parler de celles que la munificence de MM. Gustave et Edmond de Rothschild m'a permis à moi-même de faire à Milet, à Héraclée du Latmos, et au temple d'Apollon Didymeen, dans le voisinage de Milet. Vous en aurez la primeur. La découverte de marbres nombreux et remarquables n'est que la moitié du résultat de ces fouilles. L'autre moitié, et non la moins digne de votre attention, ce sont les dessins, les plans, les restaurations rapportés par mon compagnon de voyage, M. Albert Thomas, pensionnaire de l'Académie de Rome, qui, attiré par l'amour du beau et le désir de voir des choses nouvelles, est venu spontanément, pendant la seconde de mes deux campagnes, m'apporter son précieux concours.

Je n'ai pas l'intention de vous faire le récit détaillé, ni des fouilles de M. Texier et de M. Pullan, ni des miennes. Mille accidents sans intérêt, des querelles avec le propriétaire d'un champ ou d'une maison, la pluie, la fièvre, un câble qui casse, tiennent dans les travaux de ce genre et usurperaient dans le récit une place beaucoup trop grande, sans parler des difficultés administratives, sur lesquelles il est impossible d'insister pour bien des causes. Rares d'ailleurs sont les fouilles dont le plan est assez net, la marche assez régulière pour que l'histoire n'en ait pas ses interruptions, ses longueurs, et que, comme dans une pièce bien faite, la curiosité soit constamment tenue en haleine et l'intérêt aille *crescendo* jusqu'au dénouement. D'ordinaire l'imprévu a dans ces entreprises une grande part. On sait bien ce que l'on cherche; on a des soupçons, des espérances; on ne sait pas au juste ce que l'on trouvera. Quinze jours se consument en efforts inutiles; le seizième amène à la fois deux ou trois trouvailles; une découverte imprévue vous console d'un espoir déçu. Je ne vous ouvrirai donc point mes cahiers de notes; je ne chercherai point à dérober aux autres le secret des leurs. Aussi bien la multiplicité des recherches faites sur le pourtour du golfe Latmique nous a donné sur cette région des notions assez complètes pour qu'une autre méthode soit possible. Il est peut-être moins pittoresque, il est certainement plus instructif, au lieu de s'asservir au hasard de l'ordre et du lieu des trouvailles, de grouper d'une manière logique les faits trouvés; de mettre immédiatement chaque détail — qu'il soit emprunté à un texte d'auteur, à une inscription ou à une fouille — à la place qu'il doit occuper pour concourir, selon son importance, à l'achèvement d'un tableau d'ensemble.

Ce tableau offrira-t-il quelque intérêt? Je le crois, et à trois points de vue.

Et d'abord la géographie des pays classiques offre peu de sujets d'études plus curieux que cette côte si découpée de l'Asie Mineure, que ces golfes profonds, aujourd'hui si complétement transformés par les cours d'eau qui y débouchent, qu'on y cherche comme à tâtons la position des villes florissantes dont leurs bords étaient jadis couverts et que tout un travail de la pensée est nécessaire pour s'en représenter la configuration primitive. C'est que ces fleuves, si modeste qu'en soit la largeur, si paisible qu'en paraisse le cours pendant la belle saison, c'est-à-dire pendant huit ou neuf mois sur douze, ont à leurs heures une puissance extraordinaire. D'année en année ils s'avancent et font succéder à la mer, d'abord les lagunes et les barres, puis les marécages fiévreux, puis les plaines admirablement fertiles. S'il en est parmi vous qui aient visité Smyrne, ils ont pu voir l'Hermos, qui se jette sur la côte nord du golfe, le resserrer peu à peu, le prendre à la gorge, pour ainsi dire, si bien qu'entre les bas-fonds qu'il a formés et la côte opposée il ne reste plus qu'un étroit chenal où les navires ne passent pas sans précautions et que l'on peut calculer l'espace de temps, deux ou trois cents ans peut-être, après lequel, si la main de l'homme ne s'y oppose, le principal port de l'Anatolie se trouvera perdu au fond d'un immense marécage. Il en est de même du Caystre : Éphèse, jadis port de mer, est aujourd'hui à deux heures du rivage; le golfe, qui lui amenait sur les vaisseaux grecs les richesses du monde est maintenant un vaste champ de coton, de pastèques et de millet. Il n'est pas jusqu'au Scamandre, ce ruisseau de poétique mémoire, au nom si doux, à la physionomie si bénigne, qui n'ait conquis sur la mer un vaste espace, au point d'embarrasser fort, malgré le secours des guides Murray ou autres, les touristes à la recherche des souvenirs de l'Iliade. Mais nulle part ce phénomène général n'a eu plus de puissance que dans le golfe Latmique. Le Méandre, qui apportait jadis tout au fond de ce golfe les eaux limoneuses recueillies sur les plateaux de la

Lydie, n'a pas cessé de travailler à le combler avec une activité qui, dès une époque fort reculée, fixait l'attention des écrivains grecs. Il a si bien fait qu'il a refoulé la mer de plus de 80 kilomètres à l'ouest, et qu'il la repousse chaque jour davantage. Les textes en mains, on peut suivre sur le terrain même cette marche du fleuve et voir se former peu à peu cette immense plaine couverte de tamaris, de joncs et d'herbes rases, où les navires sont remplacés — comme pour montrer que l'humanité n'est pas toujours en progrès — par les tentes noires et les maigres chevaux des Turcomans.

Ces recherches géographiques sont le prélude nécessaire et comme la clef de l'étude historique de ces contrées. C'est la mer qui faisait vivre ces villes; c'est le fleuve qui les a fait périr. L'histoire du retrait de la mer et des atterrissements du fleuve est celle de leurs progrès, de leur immense développement, de leur irrémédiable décadence, jusqu'au jour éloigné où un autre effet de la même cause leur rendra de nouveaux éléments de prospérité. Nous verrons d'abord la vieille cité carienne de Tralles, bâtie primitivement tout au fond du golfe, et de plus en plus éloignée de la mer, rester longtemps pauvre, obscure, rebelle à toute influence du dehors; puis, grâce aux champs fertiles que le fleuve lui apporte chaque année, s'enrichir de plus en plus par l'agriculture, se faire le grand marché du cours moyen du Méandre, le trait d'union entre l'Ionie et la Lydie, entre l'Asie et la Grèce; gagner ainsi d'immenses richesses, et, après Alexandre et sous l'empire romain, devenir le théâtre d'une civilisation brillante, quoique toujours un peu matérielle, un peu grossière, un peu carienne. Si nous pouvions la suivre au moyen âge et dans les temps modernes, nous la verrions d'évêché byzantin devenir, sous le nom d'*Aïdin*, la capitale des princes turcs de la vallée, des *Déré-Beys* des premiers temps de la domination ottomane, puis celle de cette tribu sauvage et pillarde des Zeibeks dont la soumission réelle à l'autorité des sultans ne date que de quelques années; enfin, aujourd'hui tête de ligne d'un des deux chemins de fer de l'Asie Mineure, recevoir dans ses bazars les interminables files de chameaux qui lui apportent de bien loin dans l'intérieur le coton, les sésames, la garance, l'opium, l'huile et le blé qu'elle expédie par Smyrne à l'Occident.

A côté de cette ville asiatique d'origine, si longtemps réfractaire à l'hellénisme, et qui garde, même sous la civilisation romaine, je ne sais quel goût de terroir, les vaisseaux grecs, s'aventurant sur les eaux du golfe Latmique, y laissent, dans les îles d'abord, puis sur les points les mieux situés du littoral, de hardis colons. Peu à peu se forme ainsi sur la côte carienne une bande de plus en plus large de territoire ionien, où ne tarde pas à fleurir une civilisation aussi brillante que celle de la métropole, quoique originale par plus d'un côté. D'abord, sur le plus septentrional des deux bras que le golfe Latmique projette dans l'intérieur des terres, Myonte, imprudemment placée trop près de l'embouchure du fleuve, après avoir dû d'abord à ce voisinage même quelques siècles de prospérité, séparée de la mer, entourée de marécages, tombe la première dans une décadence si complète que ses habitants l'abandonnent et que pendant longtemps on a cherché sans la trouver la trace de ses ruines.

En face, Magnésie du Lethæos, bientôt, elle aussi, isolée de la mer, doit cependant à la fertilité de son territoire et à sa position sur la seule route commerciale et militaire qui relie les vallées du Caystre et du Méandre, de conserver une importance et une richesse dont nous trouverons les preuves dans l'étendue de ses ruines, la beauté du type de ses monnaies, et surtout la magnificence du temple élevé par elle à Artesius Leucophryène.

Plus bas, sur la côte et du même côté que Magnésie, s'élève, sur les pentes du mont Mycale, Priène, à la fois port de commerce et ville forte. Intimement mêlée à l'histoire générale de la Grèce, ses citoyens jouent un rôle dans la bataille de Mycale, dans les luttes de la guerre du Péloponèse, dans l'expédition d'Agésilas contre les Perses. De ses interminables démêlés avec Samos il nous reste comme témoignage une série d'inscriptions qui sont peut-être le monument le plus précieux de la diplomatie et du droit public helléniques, et qui à ce titre méritent une étude approfondie. Priène est célèbre aussi par son philosophe Bias, que l'antiquité mit au nombre des sept sages, par son historien Myron, par son sculpteur Archélaos. Ses belles murailles, son acropole juchée au sommet d'un rocher presque inaccessible, les ruines de son stade et de son beau temple d'Athéné Poliade, attestent sa grandeur passée.

Au fond de l'autre branche du golfe, au milieu des blocs de granit entassés les uns sur les autres qui composent le massif du Latmos, des ruines imposantes par leur étendue et leur aspect sévère marquent le site d'une autre colonie grecque, Héraclée du Latmos. Isolée sur sa montagne, Héraclée semble être restée comme un intermédiaire entre la civilisation grecque, dont elle est longtemps l'avant-poste, et la barbarie carienne, qui l'entoure de toutes parts. L'hellénisme ne paraît pas avoir pu prospérer sur ce sol âpre et ingrat: s'il impose ses formes aux édifices, l'aspect brutal de la construction trahit une résistance incomplétement vaincue; s'il installe au milieu de la ville la religion officielle d'Athéné, la montagne n'en reste pas moins consacrée au culte asiatique de la Lune et d'Endymion, dont le tombeau vénéré s'élève à peu de distance des portes. Si nous pouvions ici encore faire une excursion en plein moyen âge, nous nous demanderions si l'on ne retrouve pas la trace des dispositions au mysticisme et à l'extase dont ce culte est pénétré dans le grand développement que prit au IIe siècle, dans les mêmes lieux, la vie cénobitique. C'est d'Héraclée du Latmos, du désert de Latrie, comme on disait alors, qu'est sorti le sombre ascète saint Christodule, le réformateur des couvents grecs. Nous n'y chercherons pas ses traces, mais nous examinerons à Héraclée une agora intéressante et un système de fortifications comme il n'en existe peut-être nulle part dans le monde grec.

Nous arrivons à la plus importante et à la plus célèbre de toutes ces villes, à celle qui a mérité le nom de capitale de l'Ionie, Milet. Bâtie à l'entrée même du golfe, elle dut de bonne heure à cette position et à l'excellence de ses ports un prodigieux développement commercial. Aussi loin que remontent avec quelque certitude les récits des historiens grecs, nous la voyons nouer avec l'Égypte des relations étroites, envoyer aux derniers Pharaons des mercenaires, établir sur le Nil des comptoirs, et, lançant ses vaisseaux sur toutes les mers, égrener sur tous les rivages, depuis l'Italie jusqu'au Bosphore cimmérien, plus de deux cents colonies. Son développement artistique et intellectuel n'est pas moindre. C'est de son territoire que proviennent les œuvres les plus archaïques que nous connaissions du ciseau grec, si l'on excepte

les lions de Mycènes. C'est là que toute une école de savants, φιλόσοφοι, Thalès, Anaximandre, Anaximène, initièrent le monde grec aux connaissances astronomiques et physiques de l'Égypte; c'est là que Cadmus et Hécatée donnèrent les premiers modèles de l'histoire. Fière de sa population nombreuse, de sa domination sur un vaste territoire et sur plusieurs des Sporades, Milet donne, avec Histiée et Aristagoras, le signal de cette révolte de l'Ionie qui, quoique comprimée, arrêta court l'extension de la domination persane et forme la préface des guerres médiques. Saccagée par Darius et par Xerxès, elle se relève bientôt, et pendant la guerre du Péloponèse devient l'arsenal, la base d'opérations des flottes lacédémoniennes en Asie, l'âme de la lutte qui ensanglante ces rivages. Sa prise même par Alexandre ne semble pas atteindre d'une manière sérieuse sa prospérité, car c'est à cette époque qu'elle entreprend une œuvre gigantesque dont je vous entretiendrai tout à l'heure. Mais le fleuve, ennemi plus dangereux et plus implacable, la menace à son tour; ses ports sont envahis comme ceux de Myorite et de Priène; son commerce passe à d'autres; l'industrie seule de la laine lui procure encore quelques richesses, comme l'atteste la construction fastueuse de son théâtre romain. Peu à peu cependant elle se dépeuple; nous perdons sa trace au moyen âge, et nous ne retrouvons aujourd'hui à la place qu'elle occupait qu'un hameau turc, avec la misère duquel le nom orgueilleux de *Palatia*, les Palais, fait un étrange contraste.

Précédée et soutenue par cette étude historique, l'étude architecturale, qui occupera la plus grande partie de ce cours, sera, je l'espère, plus intéressante et plus fructueuse. Messieurs, on s'est aperçu depuis un demi-siècle que ce n'était pas dans le *Manuel* de Vitruve qu'il fallait chercher la connaissance de l'architecture antique, encore moins de l'architecture grecque : les monuments en disaient toujours plus long que les livres. On s'est mis courageusement à l'œuvre, et, grâce aux travaux des Hittorf et des Paccard parmi nous et, pour ne citer que les morts, des Penrose et des Lockerell parmi les étrangers, l'art dorique, dont nous avions sous la main, en Italie et en Sicile d'abord, à Athènes et dans son voisinage ensuite, de si superbes et si complets modèles, a été, en moins d'un demi-siècle, étudié à fond. Mais il n'en est pas de même de l'art ionique ; de celui-là, l'Italie n'offrait point d'exemple : Athènes même n'en avait que deux, l'Erechtheion et la Victoire Aptère. Or, ces deux merveilles (j'allais dire ces deux bijoux) se trouvent être précisément, dans le développement de l'architecture ionique, non-seulement deux exceptions, mais deux véritables bizarreries. Cette ténuité des colonnes poussée jusqu'à la gracilité, cette coquetterie du chapiteau paré d'un collier de palmettes, cette recherche un peu outrée de l'élégant, du joli, que rachète heureusement une admirable exécution de chaque détail, tout cela était plus propre à nous induire en erreur qu'à nous éclairer sur le vrai caractère de cet ordre d'architecture.

Ces leçons seront, je l'espère, la démonstration d'une vérité bien simple en apparence, et que cependant, en France du moins, on ne paraît, même aujourd'hui, accepter qu'avec une certaine défiance : c'est que c'est en Ionie, dans le pays où elle a pris naissance et d'où elle tire son nom, qu'il faut étudier l'architecture ionique. Et, dans le territoire entier de l'Ionie, il n'y a pas de région où cette étude se présente plus naturellement à l'esprit, offre plus de facilités et promette d'être plus féconde que les bords du golfe Latmique, à mi-chemin entre l'Artemision d'Éphèse et le mausolée d'Halicarnasse, en face de l'Héroon de Samos. Là, dans un rayon de quelques lieues, nous trouvons trois temples, cités tous les trois dans l'antiquité comme des modèles classiques, tous trois à peu près de la même époque et par cela même plus intéressants à comparer; tous trois enfin fouillés, en sorte que l'étude complète en est possible.

De ces temples, le premier que nous examinerons, quoiqu'il soit probablement le dernier par la date, c'est le sanctuaire d'Artémis Leucophryène, à Magnésie. Et ici, messieurs, nous aurons la satisfaction, rarement offerte à l'histoire des découvertes contemporaines en Asie Mineure, de nous entretenir de fouilles françaises. J'ai déjà cité MM. Texier et Clerget : c'est aux frais du gouvernement, avec l'aide de la marine nationale, qu'ils ont en partie déblayé le temple de Magnésie; les marbres rapportés par eux, et qui ne comprennent malheureusement pas tout ce qu'il eût été curieux de recueillir, sont déposés au Louvre. A vrai dire, ce n'est pas par ces débris d'une sculpture un peu grossière qu'il faut juger de l'importance architecturale de l'édifice d'où ils proviennent. Le sanctuaire de Magnésie n'est rien moins que le seul exemple à peu près conservé d'un temple grec pseudodiptère. Il possède, de plus, un vaste et curieux *temenos*, asile des suppliants de la déesse. Enfin, ce qui fait à nos yeux plus que doubler l'intérêt d'une œuvre d'art ou d'un édifice, il porte un nom d'auteur.

En allant de Magnésie à Priène, nous passons d'un art curieux par ses efforts pour se rajeunir, mais empreint déjà de signes incontestables de vieillesse, à l'art le plus viril et le plus pur. Nous sommes, en effet, ici à cette époque d'Alexandre qui est celle du plus brillant essor de l'art ionique. Nous y sommes avec certitude, car le temple de Priène n'est pas seulement, comme son voisin, une œuvre signée; il est, de plus, daté par les inscriptions, par les monnaies et par les textes. Grâce aux fouilles de M. Pullan, nous pourrons étudier en détail ce temple, de proportions restreintes, mais excellentes, d'exécution très-soignée. Nous y reconnaîtrons le type classique de l'architecture de l'Ionie.

Mais, messieurs, je ne crois pas être aveuglé par mon amour-propre de fouilleur en vous disant que, autant la ville de Milet surpassait en importance ses deux voisines, autant les temples de Priène et de Magnésie le cèdent en intérêt au grand sanctuaire du territoire milésien, de Hiéron, d'Apollon Philesios à Didymes. Célèbre dans l'antiquité par son oracle, que tous les Grecs d'Asie venaient consulter, intimement mêlé à l'existence politique de l'Ionie, le temple de Didymes est digne, par son rôle historique comme par sa beauté architecturale, d'occuper une place tout à fait à part, à côté et non au-dessous de l'Artémision d'Éphèse. Strabon le cite comme le plus grand des édifices religieux du monde grec, μέγιστον νεῶν τῶν πάντων; et en effet, la hauteur des colonnes de son double ptéron (20 mètres environ), les 50 mètres de développement de sa façade décastyle, la profondeur de son *naos* (100 mètres à peu près), confirment pleinement ce témoignage. Ces proportions colossales n'en forment toutefois ni le seul, ni le principal intérêt : il faut y ajouter l'originalité du plan, imposée par la configuration du sol sacré, la disposition unique qui isole entièrement des regards des profanes et du voisinage du monde l'Adyton, le lieu sacro-saint où la

voix du Dieu se faisait entendre ; ces bases de colonnes sculptées dont, avec le temple d'Éphèse, le Didyméon offre seul l'exemple, et toute cette ornementation d'une richesse prodigieuse, si peu conforme à l'idée qu'on se fait d'ordinaire de l'art grec ; ces frises d'animaux fantastiques, ces chapiteaux de pilastres ornés de griffons ou de rinceaux, ces antes décorées de figures ; tous ces morceaux enfin où une merveilleuse fécondité d'invention, une puissance étonnante de dessin et, permettez-moi l'expression, une « maestria » sans égale, sont, non pas gênées, non pas même contenues, mais sagement dirigées par une pureté de goût tout à fait grecque. Assurément, messieurs, s'il fallait, d'après le seul caractère de cet art si inattendu, fixer une date au Didyméon, on hésiterait. Mais l'hésitation est impossible : les textes nous donnent les fondateurs, et avec les fondateurs la chronologie de l'édifice ; les inscriptions confirment entièrement le témoignage des textes. Nous avons là un monument contemporain des Apelles, des Lysippe, des Praxitèle. Grâce aux travaux de mon compagnon M. Thomas, nous pourrons le restituer dans sa splendeur primitive. Nous essayerons en même temps, — aidés des passages d'auteurs qui le citent, des inscriptions nombreuses trouvées autour de ces ruines, des monnaies qui le reproduisent, — de lui rendre la vie, de le repeupler de la foule des dignitaires et des prêtres, de replacer sur son piédestal la statue de bronze du dieu, de grouper tout autour les offrandes précieuses des Séleucides, d'assister même, autant qu'il est possible, à quelques-unes des cérémonies sacrées.

A ce moment, j'espère pouvoir vous montrer, non plus seulement des dessins, des estampages et des photographies, mais les marbres eux-mêmes. Donnés généreusement au Louvre par MM. de Rothschild, l'administration du Musée en poursuit depuis trois mois l'installation avec toute l'activité que méritent un si bel exemple et un si riche cadeau.

Arrivés au terme de cette étude, ce sera alors le moment de jeter un regard de l'autre côté du mont Mycale, sur le temple d'Éphèse, où se sont faites l'an dernier de si belles découvertes, où d'autres peut-être se font au moment où je parle. Instruits par cette comparaison, nous pourrons alors essayer de préciser le caractère propre de l'art ionique en Asie Mineure, à l'époque de sa pleine maturité. Nous verrons en quelle mesure il sacrifie à la grâce, en quelle mesure il a la force et la majesté ; dans quelles limites il est soumis, non pas à de règles numériques qui n'ont jamais existé que dans l'imagination de l'École, mais aux principes immuables du goût et de la raison ; à quel point la spontanéité des artistes reste libre de varier les proportions suivant le lieu et les circonstances, le plan selon les besoins, l'ornementation suivant les goûts de chaque époque et le caprice de l'imagination individuelle ; comment enfin il s'aide de la sculpture et de la peinture, dont l'emploi sur les édifices a été si longtemps nié, qu'on a depuis prodiguée avec si peu de discernement. Et nous reconnaîtrons ensemble que rien n'est plus divers dans ses manifestations, plus souple dans ses formes, plus inépuisable dans ses ressources, que cet art grec si longtemps représenté comme uniforme, roide et froid. Je voudrais encore, messieurs, qu'il se dégageât pour vous de ce cours une autre conviction : c'est qu'au lieu de pousser d'inutiles plaintes sur la faiblesse des études artistiques en France, il faudrait songer sérieusement au seul moyen de les relever : multiplier dans nos collections les modèles. Au lieu de regarder d'un œil d'envie l'accroissement rapide des musées de Londres et de Berlin, il serait grand temps de prendre enfin notre part des trésors artistiques de l'Asie Mineure, trésors dont chaque jour l'un ou l'autre nous échappe. Je voudrais parvenir à vous faire partager cette idée, qu'au lieu d'aller de temps en temps déterrer chez quelque brocanteur de Rome ou de Naples des œuvres venues on ne sait d'où, sans patrie et sans état civil, il serait tout autrement intéressant de consacrer les mêmes sommes à rechercher, en fouillant le sol des villes antiques, des marbres que les circonstances mêmes de la trouvaille permettent presque toujours de classer du premier coup, sans hypothèses hasardeuses, à leur vraie place dans l'histoire de l'art.

LES GRANDS MUSICIENS

II

Mendelssohn

La personnalité de Mendelssohn forme un parfait contraste avec celle de Beethoven (1) ; c'est dire que leur destinée, ce développement logique du caractère, n'a pas été moins différente que leur nature. « Le bon Félix », comme tout le monde l'appelait après Gœthe, était formé pour être un homme heureux. Débordant de gaieté, de jeunesse, de bienveillance, il aimait aisément et surtout il était aisément aimé. La sombre et gigantesque passion qui tourmentait sans cesse, comme un vent d'ouragan, l'âme irritée de Beethoven était heureusement inconnue à l'aimable artiste, dont le cœur et l'esprit, le talent et la figure formaient un tout harmonieux. La destinée, le *fatum* aveugle semblerait présider à la naissance de certains hommes et les marquer, dès le berceau, d'une empreinte particulière, si nous ne savions par réflexion que ce n'est là encore qu'une loi intelligente, la loi toute naturelle de l'adaptation au milieu. Tandis que le désordre et la misère, la grossièreté et l'ivrognerie d'un père en qui le sens de la musique était le seul qui fût cultivé, avaient formé les impressions de Beethoven au berceau, l'aisance et la culture, l'union et la paix d'une famille bien réglée furent les premiers sujets qui s'offrirent à l'esprit de Mendelssohn enfant. Jetés dans un moule différent, il n'est point étonnant qu'ils se soient façonnés sur un modèle dissemblable. Le père de Mendelssohn était un banquier de Berlin, grave, sévère, patriarcal ; sa mère, fille aussi d'un banquier, était bonne, aimable et sage ; une sœur, qu'il adora plus tard, la très-bonne musicienne Fanny Mendelssohn, l'avait précédé de plusieurs années et lui tendait déjà les bras à son entrée dans la vie ; enfin, l'ombre respectée du savant philosophe Moïse Mendelssohn, grand-père de ces heureux enfants, planait sur la famille comme une promesse de génie. A douze ans, les aptitudes extraordinaires du jeune Félix se développaient déjà dans toutes les directions à la fois. Il était supérieur, non-seulement au commun

(1) Voy. la *Revue politique* du 6 février 1874.

des enfants, mais au commun des hommes, par le tact et le bon sens, par l'intelligence et par le courage. Le tableau de sa présentation chez Gœthe, que nous retracerons tout à l'heure, met en relief ces précoces qualités. Mais ce qui est encore plus remarquable, c'est que le virtuose enfant qui avait composé des œuvres distinguées et qui en dirigeait lui-même, comme chef d'orchestre, l'exécution à Berlin, n'avait rien perdu des grâces et de l'affectueuse naïveté de son âge. Cette faculté de réunir des dons divers, qui fit de lui surtout ce qu'on appelle un homme complet, il l'a possédée toute sa vie; et dans la scène de son entrée chez le roi intellectuel de l'Allemagne, en 1820, comme dans celle de sa présentation à la reine d'Angleterre, en 1842, nous trouvons, dans l'enfant de douze ans et dans l'homme de trente-quatre, exactement le même personnage.

C'est un souvenir digne d'être rapporté que la rencontre, aux deux termes de la vie, de Mendelssohn et de Gœthe. L'enfant dut à son vieux maître, le professeur Zelter, ami dévoué du poëte, la fortune d'être accueilli par le Jupiter de Weimar dans le monde de la célébrité. « Voyez, écrit sa mère à sa belle-sœur Henriette Mendelssohn, quel bonheur a le petit fripon! Zelter le conduit chez Gœthe pour y séjourner quelques semaines. Il m'en coûte de me séparer de ce cher enfant; mais je me résigne en songeant de quel avantage il est pour lui d'être présenté à Gœthe, de vivre sous son toit, et peut-être de recevoir la bénédiction d'un si grand homme..... Ah! que ne puis-je, écrit-elle à son fils lui-même avec la grâce tendre d'une mère, me transformer en petite souris et me cacher dans un coin de la chambre où sera mon cher Félix, pour le voir se conduire comme un grand garçon qui fait son entrée dans le monde! Recueillez bien, mon cher enfant, tous les mots qui tomberont de la bouche de Gœthe pour me les rapporter. » C'est à son père que le jeune Mendelssohn communique ses premières impressions, à ce père pour qui son respect était tel, qu'il lui rendait compte à vingt ans de ses moindres actions et de ses moindres dépenses. « Écoutez tous! écrit-il avec la vivacité et l'abandon de son âge; c'est aujourd'hui mardi, 6 novembre 1820; eh bien, dimanche, le soleil de Weimar s'est levé! » (cela veut dire que Gœthe qui se trouvait absent à l'arrivée de Zelter, était revenu); « le matin, mon maître m'avait conduit à l'église et nous avions entendu le centième psaume de Haendel. L'orgue est faible, et celui de l'église Notre-Dame à Berlin, quoique plus petit, est bien meilleur. Après cela, nous étions allés à l'*Elephant* et j'avais dessiné la maison de Lucas Cranach. Deux heures après, mon professeur entre et me dit : Le vieux sire est arrivé! En deux minutes, nous voilà chez Gœthe! Il était dans son jardin, à regarder une collection de pétrifications que son fils lui avait préparée. Il disait : C'est très-bien, c'est très-bien, je suis très-content. Il vint à nous, et se mit à se promener avec maître Zelter pendant une demi-heure. Je marchais avec eux. Vint le dîner. On ne croirait jamais qu'il a soixante-treize ans; il paraît en avoir cinquante. Après le dîner, mademoiselle Ulrique, sœur de madame Gœthe, lui demanda un baiser, et moi j'eus l'idée d'en faire autant. Oui, depuis ce temps-là, tous les matins j'ai un baiser de l'auteur de *Faust* et de *Werther* et, après le dîner, deux autres baisers de mon ami et père Gœthe. Je lui joue des fugues de Bach et tout ce qui lui plaît. Ma chère Fanny, je lui ai proposé d'apporter vos romances à madame Gœthe pour qu'elle les lui chante; il a dit : Oui, oui, très-volontiers. Gœthe est très-bon; mais il ne ressemble pas à ses portraits. » Le jeune Félix ne nous fait pas le portrait du dieu. Il semble n'avoir remarqué ni sa démarche solennelle, ni le masque puissant, ni le front impérieux, « marqué par Apollon au sceau de la force et de la sagesse », ni la luxuriante chevelure grise, ni la voix profonde et la parole harmonieuse qui ont frappé les contemporains. Une seule chose le touche : sa bonté paternelle, et c'est par là qu'il se révèle à l'enfant. Avec lui, en effet, le vieux poëte oubliait ses grandeurs divines et humaines. Il aimait à passer ses doigts dans les longs cheveux du petit Berlinois, à le tapoter doucement sur la tête, à l'envelopper d'un rayon d'amour. Nous trouvons dans Rellstab (1) une scène qui nous montre le délice que donnait à Gœthe l'aurore radieuse du jeune Mendelssohn. « Mon ami Zelter, disait-il à Rellstab, nous a amené son petit élève. Nous allons mettre à l'épreuve ses dons de musicien; mais il est extraordinairement doué sous tous les rapports aussi. Vous connaissez la doctrine des tempéraments. Chacun les a tous quatre; seulement dans des proportions différentes. D'après cela, cet enfant aurait la plus petite somme possible de tempérament phlegmatique et posséderait le *summum* des dispositions contraires ».

Gœthe invita tout Weimar, et Zelter, s'asseyant au piano, donna, de ses doigts roides et durs, un thème à son élève. C'était une phrase simple et médiocre, ainsi que l'avait demandé Gœthe. Félix la répéta avec la même insignifiance et, docilement, comme l'avait jouée son maître. Mais au moment ou Zelter lui dit d'improviser là-dessus, il partit dans un *allegro* passionné, transformant la simple mélodie en un chant puissant et large, qu'il transposait dans tous les tons, tantôt de la gauche, tantôt de la droite, en formant un tissu serré d'idées nouvelles du plus large style. Tout le monde était dans l'étonnement pendant que les petits doigts effilés de l'enfant évoluaient dans les combinaisons les plus difficiles du thème donné par Zelter, au milieu d'un torrent d'harmonie et sans lâcher prise. Le vieux maître était, certes, l'homme le plus heureux de l'assistance; mais pour ne pas le laisser voir à son élève, il lui dit d'un ton froid et sévère : « Vous avez donc rêvé de chimères et de dragons, pour jouer aujourd'hui d'une façon si extravagante? » Gœthe devina son intention et, prenant la tête du petit virtuose entre ses mains : « Eh bien, jouez-nous autre chose; jouez-nous un menuet. — Vous jouerai-je le plus beau qu'il y ait au monde, demanda l'enfant, les yeux étincelants? » et il joua le menuet de *Don Juan*. Gœthe, debout près du piano, rayonnait de plaisir. Il lui fit jouer des fugues de Bach, l'ouverture de *Figaro* et plusieurs autres choses et, trouvant qu'il comprenait merveilleusement tous les sujets, il lui dit : C'est fort bien; mais jusqu'à présent vous n'avez joué que ce que vous savez; maintenant vous allez jouer quelque chose que vous ne savez pas; — et, étant sorti, il rapporta plusieurs feuilles de musique prises dans sa collection de manuscrits. Il mit sur le pupitre une feuille couverte de caractères clairs, mais très-petits : c'était un autographe de Mozart. L'enfant le lut, — comme s'il l'avait su par cœur. Cela n'est rien, dit Gœthe, pendant que tout le monde éclatait en applaudissements; d'autres peuvent lire cela comme vous. Mais maintenant je vais vous donner quelque chose où vous échouerez :

(1) *Souvenirs de Berlin*, vol. II, chap. II.

prenez garde ! — Et il plaça une autre feuille sur le pupitre. C'était un étrange manuscrit ! On n'eût pu dire si c'était de la musique ou seulement une feuille rayée qu'on aurait aspergée d'encre et grattée par dessus. Félix éclata de rire en disant : quelle écriture ! Comment peut-on lire cela ? — Mais tout à coup il devint grave, car Zelter, regardant par dessus son épaule, venait de dire : C'est de Beethoven, on le voit d'une lieue. Il a toujours l'air d'écrire avec un manche à balai et d'essuyer l'encre avec sa manche. — L'enfant ne riait plus : il tenait ses yeux attachés sur le papier avec une expression de recueillement et de respect. Son visage rayonnait d'intelligence et de joie à mesure que du chaos de notes, de mots et de signes jetés pêle-mêle sur les portées, entre les lignes et sur les marges, se dégageait pour lui quelque noble pensée, quelque beau sentiment. Mais Gœthe, pour rendre l'épreuve plus sévère, ne voulut point lui donner temps pour cette lecture. — Ah ! là vous échouerez ! Allons, montrez ce que vous savez faire ! lui disait-il en riant. — Félix dut se mettre à jouer tout de suite. Pour distinguer les notes effacées de celles qui n'étaient que barbouillées, il fallait une rare finesse de perception. A tout moment l'enfant montrait du doigt la note vraie qui se trouvait loin de sa place, et parfois il corrigeait à la hâte ses méprises en disant entre ses dents : — Non, ça ne doit pas être cela ! Mais quand il eut fini, il dit : Maintenant, je vais vous la jouer ! — et il répéta la page avec une correction parfaite et sans une seule faute. — Ah ! oui, s'écriait-il, c'est bien là du Beethoven, je le reconnaîtrais à une seule phrase ! — Gœthe le tint quitte pour ce soir-là. — Vous avez échoué, vous savez, lui dit-il ; souvenez-vous-en ! — cachant ainsi son admiration et sa joie sous l'apparence de la plaisanterie.

Cette scène d'intérieur que nous abrégeons, et qui est rapportée par Rellstab avec une minutie toute germanique, fait revivre les personnages et nous montre dans le jeune Mendelssohn ce mélange de douceur et de respect, de confiance et de gaieté qui fit plus tard de lui un homme du monde parfait, un charmant compagnon, un époux fort aimé.

C'est une chose remarquable que, même en dehors de ses biographes, écrivains dont la bienveillance est naturellement acquise au personnage qu'ils racontent, pas un de ses contemporains n'ait relevé chez lui quelque défaut de caractère. L'envie même s'est tue devant Mendelssohn, et pendant son active et brillante carrière de chef d'orchestre à Berlin, à Leipzig, à Francfort, il a été le lien, l'ami commun de tous les artistes de l'Allemagne. Il aimait à les présenter les uns aux autres, à les faire briller aux yeux du public, à protéger les plus petits, à s'incliner devant les plus grands. Une délicatesse de conscience qu'on ne saurait trop admirer, lui faisait apporter plus de perfection à l'interprétation des œuvres d'autrui qu'à l'exécution des siennes propres. Cependant, quand il était en public, un sentiment plus élevé encore le dominait, et il oubliait l'auteur pour ne plus songer qu'à l'ouvrage. « La première fois, raconte Ferdinand Hiller, que j'entendis Mendelssohn dans toute la force de son talent, ce fut à Paris, en 1831, chez Baillot. Là, il jouait un trio de Beethoven et se déploya tout entier. Jusqu'alors, je ne l'avais connu que dans l'intimité, et il ne m'avait joué que ses ouvrages, au fur et à mesure qu'il composait. Or, lorsqu'il jouait quelque chose de lui à ses amis, il le faisait toujours avec une espèce de réticence et sans vouloir rien ajouter, par l'expression de son jeu, à la valeur de son ouvrage. C'était un poëte qui lisait ses poésies sans intonation. Mais quand il avait devant lui les pages d'un autre maître, il devenait tout feu, tout flamme et tout amour ! Je le rencontrais souvent chez Baillot, où se réunissait une société choisie de musiciens. Il y avait là Franchomme, Cuvillon, Sauzay ; Liszt et Chopin y venaient aussi ; et Mendelssohn était toujours le plus poli, le plus aimable et le meilleur camarade de tous. »

Quel temps pour l'art et la pensée que les premières années qui suivirent la révolution de Juillet ! Les témérités du romantisme profitaient plus à la musique qu'à la littérature elle-même. Habeneck dirigeait avec éclat le Conservatoire de Paris ; Cherubini composait pour la chapelle des Tuileries ; Rossini était à l'apogée de sa gloire ; Kalkbrenner et Liszt, Meyerbeer et Baillot, Auber et Chopin, Hiller, Paganini, tous les musiciens de l'Allemagne et de l'Italie venaient cueillir les lauriers « chez les barbares » ; car Paris était à cette époque la scène du monde. Des chanteurs prodigieux, des danseuses divines, interprétaient et accompagnaient les maîtres. Mais revenons un peu en arrière et ramenons Mendelssohn sous le ciel qu'il aimait ; car son heureuse humeur et ses nombreux amis ne réussirent jamais à lui faire prendre en gré le séjour de Paris.

En 1822, Gœthe témoigna le désir de revoir « le petit Berlinois », et cette fois ses parents l'amenèrent à Weimar avec sa sœur Fanny et reçurent les honneurs qu'on rendait par avance en leurs personnes à une future gloire de l'Allemagne. « Venez, mon enfant, dit le vieux poëte en ouvrant son piano pour Félix ; venez et réveillez les esprits ailés qui sommeillent ici depuis votre départ. — Vous êtes mon David, lui disait-il un autre jour. — Quand je serai triste et malade, vous chasserez mes mauvais rêves. » — De Berlin, Zelter tenait Gœthe exactement au courant des progrès de son élève, En 1823, il lui écrivait : « Félix peut devenir à son gré le premier violoniste ou le premier pianiste de notre pays. » En 1824, il disait : « Nous venons de répéter le quatrième opéra de mon Félix : beauté, individualité, abondance, génie, repos, harmonie, puissance dramatique, solidité d'exécution tout est réuni en lui. Il a de la gaieté, de l'esprit, de la tendresse, du fini, de l'amour, de la passion, de l'innocence ; c'est un artiste complet. » En décembre de la même année, il ajoute : « Aujourd'hui nous entendrons le double concerto de ce cher enfant. Le voilà devenu, de jeune plante, arbre robuste. Son originalité se développe de plus en plus et s'harmonise si bien avec le génie de notre âge, qu'il semble que Félix sorte du siècle comme l'oiseau sort de l'œuf (1). »

Cependant le banquier Mendelssohn n'était point résolu à faire de la musique une profession pour son fils, et l'avis fort net du vieux Zelter ne lui suffisait pas sur ce point. C'était un homme sérieux, un homme d'affaires qui ne faisait rien à demi. Il amena Félix à Paris, au printemps de 1825, pour consulter Cherubini sur sa vocation véritable. Le redoutable maestro était connu pour la rude sincérité de ses conseils et pour l'infaillibilité de son jugement. Personne n'obtenait de lui ni éloges, ni complaisances, et son abord était la terreur des jeunes artistes. Quelle ne fut donc pas la surprise du monde musical de Paris quand, après avoir entendu un quatuor de Mendelssohn, exécuté par de médiocres musiciens

(1) *Gœthe et Mendelssohn*, par Karl Mendelssohn Bartholdy. Fribourg en Brisgau, 1872.

français, il s'approcha de Félix, approbateur et souriant : « Ce garçon est riche, dit-il aux assistants ; il fera bien ; il fait même déjà bien ; mais il dépense trop de son argent, il met trop d'étoffe dans son habit. » Ces mots, dans la bouche de Cherubini, valaient un brevet d'immortalité, et, quoique Mendelssohn n'ait jamais pu goûter ni son style, ni sa personne, il l'accepta de sa main.

De retour à Berlin, et certain désormais de pouvoir suivre son étoile, Félix avait atteint sa dix-septième année. Pour cette organisation précoce et mûrie par le travail, ce n'était plus le jeune âge. Le petit-fils de Moïse Mendelssohn ressentait des besoins intellectuels égaux aux besoins de son cœur. Il se fit inscrire à l'Université pour suivre assidûment les conférences de Gans, de Ritter, de Lichtenstein et de Hegel. Ce dernier vint à faire justement des dissertations sur la musique dont Mendelssohn s'amusa beaucoup. « Hegel, disait-il, prétend que nous n'avons pas de musique et que tous nos progrès ne sont que des bégayements ; il n'en sait pas plus que nous là-dessus. Il veut nous prouver cela en philosophie ; c'est comme s'il voulait nous prouver en musique que sa philosophie est vraie. Ce sont là d'absurdes jeux d'esprit. Et nous, pendant ce temps, nous allons de l'avant *piano* et *sano*, guidés par le Dieu que nous servons. Nous ignorons ce qu'il faut lui demander, car nos désirs sont infinis et nos besoins plus grands que nos désirs. Il en sera de même pour ceux qui nous suivront jusqu'à la fin des siècles. Nous obéirons simplement (1). »

Comme un digne et fervent étudiant allemand, Félix passait de l'art à la philosophie, aux sciences, à la littérature. Il traduisit en vers l'*Andrienne* de Térence, et en fit hommage à Gœthe. Les cinq années qui s'écoulèrent depuis sa visite à Cherubini, en 1825, jusqu'à son dernier voyage à Weimar, en 1830, amenèrent la réalisation des prédictions du poëte, qui l'avait reconnu, à douze ans, pour un homme merveilleusement doué sous tous les rapports. Le vieux Zelter, après s'être fait longtemps une dure loi de contenir l'expression de son admiration pour son élève, s'y livrait à son aise depuis qu'il n'était plus un enfant. Son affection pour lui s'épanchait aussi dans ses lettres à Gœthe. « Mon Félix vient de nous donner la *Passion* gigantesque de Bach, écrit-il le 11 mars 1829. Il y avait près d'un siècle que cette œuvre dormait dans le tombeau ! J'ai cru entendre le mugissement lointain de la mer ! Soyez heureux de ce succès incomparable. Et moi, je le suis de la joie qui vous viendra par Félix. De tous mes élèves, aucun n'a tant réjoui mon cœur. »

La dernière visite de Mendelssohn au dieu de Weimar fut longue et remplie, et leur séparation pleine d'une gravité tendre, où Gœthe fit entrer, sans le dire, la solennité muette d'un éternel adieu. Chaque matin, Félix avait l'honneur de donner au vieux poëte ce que celui-ci appelait « sa leçon de musique » ; c'est-à-dire qu'il lui jouait les grands maîtres par ordre chronologique, en lui expliquant la distance qui les séparait les uns des autres et les progrès que chacun d'eux avait fait faire à la musique. Gœthe n'avait pas, jusque-là, plus compris Beethoven comme musicien qu'il ne l'avait aimé comme homme. Mendelssohn le lui fit goûter le premier : « C'est étonnant ! disait-il, c'est d'une grandeur sauvage ! C'est à faire crouler la maison ! » Il lui rendait en leçons de poésie ce qu'il recevait de lui en leçons de musique, lui commentant Schiller, Lamartine et Victor Hugo. Le docteur Karl Mendelssohn, fils de Félix, à qui nous devons ces précieux souvenirs, rapporte en grand détail les jugements familiers de Gœthe sur ces grands écrivains ; mais cela nous mènerait loin de notre sujet. Ce fut certainement pour Mendelssohn la partie la plus exquise de sa gloire que d'avoir ouvert à l'âme du poëte mourant une telle source de jouissances. Si la mission du musicien parmi les hommes est, en effet, d'éveiller toute âme humaine, quelle fortune que d'avoir fait vibrer celle de Gœthe avec une force nouvelle ! Le vieillard en éprouvait pour le jeune homme la plus tendre reconnaissance. La veille de son départ, il lui donna une page autographe du manuscrit de *Faust* avec cette dédicace : *A mon cher jeune ami F. M. B., l'aimable et puissant maître dans l'art du piano, en souvenir des heureux jours de mai* 1830. — Le 3 juin au matin, Félix entra dans la chambre de Gœthe pour lui faire ses adieux. Dix ans auparavant, le jeune homme lui avait parlé d'un tableau qui avait fait une grande impression sur son esprit d'enfant : c'était la *Prière d'une famille de paysans*, par Van Ostade. Mendelssohn trouva le vieillard assis devant un large portefeuille d'où il avait tiré la gravure de ce tableau qu'il considérait attentivement. « Oui, dit Gœthe d'un ton solennel, l'heure est venue ! Je voudrais vivre jusqu'à votre retour ; mais ne nous quittons pas sans un moment de recueillement et regardons ensemble cette *Prière*. » Nous restâmes longtemps en silence, dit Mendelssohn ; ensuite il m'embrassa et je montai en voiture pour Iéna.

Ce fut au milieu de ses triomphes à Paris que Félix reçut, au mois de mars 1832, la fatale nouvelle de la mort de Gœthe, et, quelques semaines après, celle que le vieux Zelter n'avait pu survivre à son ami. Il crut, en ce moment, se trouver perdu dans la vie, — privé des deux lumières qui lui en avaient éclairé les chemins. Mais sa personnalité était, en réalité, trop puissante pour ne pas se suffire à elle-même. Il était, lui aussi, un soleil qui rayonnait autour de lui. Il avait tant d'amis, tant d'amours, tant d'esprit et de fécondité, il tenait par tant d'attaches à la terre, que son activité ne fut point ralentie. Cependant il ne pardonnait point à Paris d'être le lieu où il avait reçu la plus grande douleur de sa vie, et il écrivait à sa famille à Berlin : « Ces événements ont changé pour moi la couleur de ce pays ; toujours le nom de Paris s'associera dans mon esprit à ces cruelles nouvelles, et les bontés que je reçois ici et le torrent de la vie parisienne n'effaceront point une telle impression. » Bientôt il quitta la France pour n'y revenir jamais. Il avait parcouru la Suisse et l'Italie ; il se rendit à Londres, où l'attendaient un ciel plus semblable à celui de sa patrie, et des amis auxquels il s'attacha beaucoup. En 1834 et 1835, il était à Düsseldorf et y conduisait les splendides festivals de la Société de Sainte-Cécile.

Enfin, en 1836, il prit sa résidence à Francfort, dans une belle maison appartenant au musicien Schelble, au coin du *Schöne Aussicht*, d'où l'on avait une vue superbe sur le Mein. Là, il recevait avec une cordialité d'artiste et une hospitalité de prince toutes les illustrations qui voyageaient en Allemagne, et là aussi il trouva le complément du bonheur. Une jeune femme d'une très-bonne famille, veuve d'un pasteur de l'Église française réformée, madame Cécile Jeanrenaud, lui plut et l'épousa. Son mariage fut paisible, joyeux et sage comme sa vie. Nous ne lisons presque point de lettres de

(1) *Gœthe et Mendelssohn*, par le docteur Karl Mendelssohn Bartholdy. Fribourg en Brisgau, 1872.

Mendelssohn, à dater de cette époque, où « Cécile » ne tienne une grande place. Soit comme fiancée, soit comme épouse, il l'eut à peine connue qu'elle remplit sa vie. Les enfants du pasteur Jeanrenaud furent traités par Félix comme s'ils eussent été les siens propres, et bientôt il eut la satisfaction d'en avoir plusieurs aussi. Rien n'altéra jamais cette heureuse union, qu'entretenaient la chaleur d'âme inépuisable et la gaieté brillante de Mendelssohn.

Cette gaieté, qui était comme la partie la plus saine de sa nature, a suivi « le bon Félix » depuis l'enfance jusqu'à la maturité. La première fois que Ferdinand Hiller l'aperçut, c'était à Francfort, en 1822. Le professeur Schmidt, maître de Ferdinand, amenait à son élève le merveilleux enfant de Berlin, « et celui-ci, rapporte Hiller dans son récent ouvrage, s'amusait à grimper l'escalier sur les épaules de notre vieux maître ». « En 1831, raconte le même auteur, nous étions à Paris sur le boulevard des Italiens en compagnie de quelques fous, quand Mendelssohn nous cria tout à coup : C'est ici qu'il faut exécuter le saut périlleux ! Aussitôt il se mit à gambader de la façon la plus grotesque et nous força tous d'en faire autant. » Ces petites extravagances, qui n'étaient que l'effervescence de sa bouillante jeunesse, n'empêchaient pas qu'il ne fût en tout temps un homme du monde parfait. Il en avait la finesse et le tact, la souplesse et la grâce. Il avait vu la meilleure compagnie et en avait pris les manières ; aussi recevait-il partout un accueil distingué, dû à sa personne et à son caractère autant qu'à son talent. Le sang de la race sémitique qui coulait dans ses veines (les familles Mendelssohn et Bartholdy, quoique protestantes, étaient juives d'origine) donnait à sa beauté, d'ailleurs fort remarquable, un cachet d'élégance et d'énergie qui le faisait se détacher, comme un camée antique, sur la foule des figures du Nord. Nous raconterons encore, comme preuve de l'attrait qu'il inspirait et comme un détail brillant de sa carrière, sa matinée chez la reine Victoria au mois de juillet 1842. Le récit s'en trouve dans une lettre à sa mère, publiée par le docteur Karl Mendelssohn, dans *Ueber Land und Meer*, 1871, n° 14.

Francfort, 19 juillet 1842.

« Ma chère petite mère, .

» Je reviens d'Angleterre et je veux vous conter ma dernière visite au palais de Buckingham; car cela vous amusera et moi aussi. C'est, comme dit Grahl, la maison la plus confortable de l'Angleterre et celle où l'on se sent vraiment à son aise. Plaisanterie à part, le prince Albert m'a demandé d'aller chez lui samedi à deux heures, afin que je pusse essayer son orgue avant de partir. Je le trouvai seul, et pendant que nous causions, la reine entra seule aussi, et, vêtue en matin. Elle dit au prince qu'elle était obligée de partir pour Claremont dans une heure, et s'interrompant : — Bon Dieu ! quel désordre ! — s'écria-t-elle. En effet, le vent avait jonché le parquet de feuilles de musique ; elle se baissa pour les ramasser, le prince en fit autant, et je ne restai pas oisif. Le prince m'expliqua ensuite les jeux de son orgue pendant que la reine arrangeait la musique dans un portefeuille, et je le priai de vouloir bien me jouer quelque chose afin, lui dis-je, que je puisse m'en vanter dans mon pays. Il joua un choral avec beaucoup de charme et de correction, et la reine, qui avait fini son ouvrage, vint s'asseoir auprès de lui en l'écoutant d'un air satisfait. Ce fut ensuite mon tour, et je commençai le chœur de saint Paul : *Combien beaux sont les messagers*, etc. ; aussitôt, mes deux augustes auditeurs me prêtèrent leurs voix et se mirent à faire leur partie. Le prince me tirait les jeux avec une précision parfaite, et jusqu'à la fin du morceau ils ne firent pas une seule faute. Le jeune prince de Gotha entra alors et la conversation reprit. La reine me demanda si j'avais écrit quelque chant nouveau, ajoutant qu'elle aimait à chanter tous ceux que j'avais publiés. — Vous devriez lui en chanter un, dit le prince Albert, — et, après s'être fait un peu prier, elle dit qu'elle allait essayer de chanter le *Frühlings-Lied*, — s'il est ici toutefois, ajouta-t-elle, car ma musique a dû être emballée pour Claremont. Le prince Albert sortit et revint en disant qu'elle était emballée. — Mais peut-être pourrait-on la déballer? hasardai-je. — Il faut envoyer demander, dit-elle, lady....; je n'entendis pas le nom ; on sonna, on fit chercher la dame ; mais le tout sans succès. La reine fut voir elle-même, et pendant son absence le prince Albert me dit : — Elle vous prie d'accepter ce présent en souvenir — et il me donna une petite boîte contenant une bague sur laquelle était gravé V. R. 1842. La reine revint en disant : — Lady.... est partie pour Claremont avec toutes mes affaires ; c'est fort ennuyeux, — Vous ne sauriez croire combien tout cela m'amusait. Je dis alors que j'espérais que la reine ne voudrait pas que je souffrisse de l'accident et qu'elle chanterait autre chose. Après qu'elle se fut consulté avec son mari : — Elle va vous chanter quelque chose de Gluck, dit celui-ci. Pendant ce temps la princesse de Gotha était entrée, et nous nous dirigeâmes tous les cinq, à travers des corridors et des salons, vers le cabinet de la reine, rempli de jouets d'enfants, de deux cages d'oiseaux, de tableaux sur les murs, de livres splendidement reliés sur la table et de musique jetée sur le piano. La duchesse de Kent arriva aussi. Pendant qu'elle causait avec la reine, je remuai la musique et j'y trouvai mes premiers chants. Je demandai donc qu'elle voulût bien en chanter un, de préférence à ceux de Gluck, ce à quoi elle consentit avec beaucoup de bonté, et elle choisit — devinez lequel ! *Schoner und schoner schmückt sich* (1). Elle le chanta avec grâce, bien en mesure et très-juste. Seulement à l'endroit : *Der prosa*, etc., elle mit des dièses là où il fallait des bécarres, et comme je lui donnai la note vraie, quand elle revint au même passage dans le couplet suivant elle mit des bécarres là où il aurait fallu des dièses. Sauf cette petite faute, je n'avais jamais entendu ce morceau mieux exécuté par un amateur. J'avouai alors que Fanny était le véritable auteur de cet ouvrage (l'orgueil a ses déboires !) et je priai la reine de vouloir chanter quelque chose qui fût réellement de ma composition. Elle répondit qu'elle le ferait avec plaisir si je voulais l'aider beaucoup, et elle chanta le *Pilgerspruch* (2), cette fois tout à fait bien. Je jugeai qu'il ne convenait pas de faire des compliments, et je fis seulement de grands remercîments à la reine. — Oh ! dit-elle, j'ai eu peur, car ordinairement j'ai plus de voix que cela. — Cette remarque me permit de la louer de tout mon cœur et vraiment en conscience. Le prince Albert chanta ensuite le *Aerndte-lied* (3) et me demanda de lui jouer encore quelque chose avant mon départ en me donnant pour thème ce même chant et le choral qu'il avait joué sur l'orgue. Si les choses eussent marché comme de coutume, j'aurais fort tristement improvisé ce jour-là, car c'est toujours quand je veux faire le mieux que je fais le plus mal. Mais cette matinée ne devait me laisser que de bons souvenirs. Ainsi j'improvisai à merveille et très-longtemps sur les deux thèmes, en y ajoutant celui que la reine avait chanté et en fondant le tout dans une même harmonie, ce qui parut toucher la reine et le prince, qui m'écoutaient avec beaucoup d'intelligence et d'attention. Ils me dirent, quand j'eus fini, qu'ils espéraient que

(1) *Opus* 8, n° 3.
(2) *Opus* 8, n° 5.
(3) *Opus* 8, n° 4.

je reviendrais en Angleterre et leur ferais d'autres visites. Je pris congé et, en traversant la cour, je vis les beaux équipages à la livrée rouge qui attendaient. Un quart d'heure après on amenait le pavillon royal, et la *Gazette* de la cour disait : « Sa Majesté a quitté le palais à trois heures vingt minutes. » Moi je courus à pied et par la pluie raconter ma matinée à Cécile. J'oubliais de vous dire que j'ai demandé à la reine la permission de lui dédier ma nouvelle symphonie sur un thème écossais, ce qui me semble un hommage convenable à la souveraine du Royaume-Uni, et que sur sa remarque que son perroquet allait chanter plus fort qu'elle, j'ai transporté la cage dans le salon voisin avant que le prince de Gotha, qui voulait en prendre la peine, n'eût pu le faire et que le prince Albert n'ait eu le temps de sonner les domestiques. Mais je vous en conterai bien d'autres, ma chère petite mère, quand nous nous verrons. »

Nous possédons un très-grand nombre de lettres de Félix Mendelssohn. Outre plusieurs volumes publiés à Berlin à plusieurs éditions depuis sa mort, M. E. von Glehn en a encore donné trente-sept cette année, dans sa traduction de *Gœthe et Mendelssohn* (par le docteur Karl Mendelssohn Bartholdy), qui étaient restées inédites. Ferdinand Hiller a tiré récemment de ses propres archives et livré au public une volumineuse correspondance de son illustre ami. Celle-ci roule presque tout entière sur des sujets de musique, et l'on y voit à quel point l'art a été vraiment le maître de sa vie. Mais ce que nous voulons faire remarquer chez Mendelssohn comme chez Beethoven, c'est le parfait accord entre le style chanté et le style parlé de ces deux hommes. Si l'on osait s'exprimer comme Cherubini, on dirait à propos des lettres de Mendelssohn ce qu'il dit à propos de sa musique : *Il est riche; mais il dépense trop de son argent; il met trop d'étoffe dans son habit.* On pourrait dire aussi, comme le vieux Zelter : Il a de la gaieté, de l'esprit, de la tendresse, de l'amour, de la passion, de l'innocence; c'est un esprit complet. Mais ce qui a donné tant d'ampleur et de richesse à son œuvre musicale deviendrait un défaut dans l'art d'écrire, si l'on considérait des lettres familières comme une œuvre littéraire. Il ne faut y chercher que l'expression, sous une forme nouvelle, de cette verve extraordinaire qui a fait de Mendelssohn le plus fécond des artistes, le plus abondant des improvisateurs. Il a des déluges de mots comme il avait « des déluges de notes », et il écrivait parfois trente lettres dans un jour en prenant sur ses heures de sommeil, sans éprouver le besoin de les raccourcir d'une ligne. Ce qui nous préserve de les trouver trop longues à la lecture, c'est qu'elles sont toutes écrites d'abondance de cœur et de pensée; c'est surtout qu'elles se fondent harmonieusement dans l'unité puissante d'une intelligence large et d'un cœur bienveillant; c'est qu'elles expriment, sans défaillances et sans lacunes, la vie, le bonheur et l'amour.

S'il a manqué quelque chose à Mendelssohn, c'est le sentiment juste de la musique italienne; mais cela sert à prouver la forte individualité qui a fait de lui le parfait musicien allemand. Nous avons dit qu'il n'aimait point Cherubini, et il ne put jamais aimer Rossini davantage. Ferdinand Hiller raconte qu'il avait beaucoup de peine à le faire jouer pour lui et qu'il n'y parvenait que grâce à la différence d'âge. Ce n'était point l'orgueil de l'homme, — car le bon Mendelssohn en était incapable, — c'était l'orgueil de l'école qui se révoltait contre la suprématie dont, en 1830, les maîtres italiens jouissaient à Paris. Il goûtait encore moins les compositeurs français, et ses jugements sur Auber et sur les autres, complaisamment rapportés par Hiller, ne sauraient trouver place ici, parce qu'il faudrait les faire suivre d'une discussion qui, pour être équitable, exigerait, en outre d'une compétence parfaite, l'absence complète d'amour-propre national. Dans une lettre à Mme Kiéné (1), une vieille dame de ses meilleures amies, datée de Leipzig, 1838, il « se déboutonne » sur le sujet, se plaignant de ce qu'à Paris un compositeur ne peut apprendre que des *trucs* et de la *manière*. Écrivant à sa sœur Fanny, il se contraint moins encore, et, après avoir fait rudement le procès aux artistes et surtout au public parisien, il termine en disant : « Défaites-vous de vos préjugés en faveur du goût musical des Français, et vous me pardonnerez cet *Allegro feroce.* »

Il avait cependant des louanges pour Baillot; sa vigueur frénétique et sa fiévreuse expansion le touchaient; mais ses éloges, en pareil cas, n'avaient rien de commun avec les respects véritables qu'il rendait aux maîtres allemands. On raconte que lorsque Weber vint à Berlin pour diriger l'exécution des *Freischütz*, Mendelssohn déclara qu'il n'oserait point l'approcher, et qu'un jour où Weber allait rendre visite à la famille Mendelssohn après une répétition et voulait faire monter Félix dans sa voiture, celui-ci refusa cet honneur et courut à pied jusque chez lui par un chemin de traverse, « afin de pouvoir, disait-il, ouvrir lui-même la porte de sa maison au roi des maîtres de chapelle ». Ce chaleureux enthousiasme, ce noble respect qu'il éprouvait pour toutes les grandes choses et tous les grands hommes de son pays, faisaient de lui, comme le disait Zelter, le produit spontané de son siècle. Il était Allemand jusqu'aux moelles, et ce qui impliquerait étroitesse de vues chez un savant, un érudit, un philosophe, était plutôt le sceau de l'individualité chez un artiste musicien.

La mort, qui avait torturé Beethoven avant de parvenir à rompre ses liens, dénoua doucement ceux de Mendelssohn. Il mourut le 4 novembre 1847, à l'âge de quarante-cinq ans, d'une congestion cérébrale qui l'emporta en moins de trois jours. Six mois auparavant, il avait perdu de la même manière sa chère sœur Fanny, frappée d'apoplexie foudroyante au piano pendant qu'elle faisait répéter les chœurs du *Faust*, qu'elle avait mis en musique et qui contiennent, dit-on, des beautés de premier ordre. Étroitement unis dans la vie par le cœur et le talent, ils le furent dans la mort par une disparition soudaine et presque simultanée de la scène du monde, qui leur épargna les horreurs « du mourir ». Mendelssohn ne connut ni la maladie, ni la vieillesse, ni la tristesse des déchéances, ni la douleur de survivre à ceux qu'il aimait. Il fut enlevé, avec la compagne de son talent, en pleine gloire, en pleine force, comme dans une apothéose. « Personne, dit Camille Selden (2) ne voulut croire à ce malheur public, et ses amis racontent qu'en face de sa dépouille mortelle ils s'obstinaient encore à douter. Son corps devait être transporté à Berlin dans le caveau de sa famille; mais quand ses obsèques furent achevées, les habitants de Leipzig demandèrent à le garder encore quelques jours pour lui rendre de nouveaux honneurs. On exposa le corps à Saint-Paul, et tandis que le cortège funèbre avançait vers le cata-

(1) Publiée par von Glehn, 1874.
(2) *La musique en Allemagne*, par Camille Selden, Paris, 1867.

falque, l'orgue, de ses sons étouffés, fit entendre ce prélude lugubre qui, dans la tragédie d'*Antigone*, accompagne la scène muette où Créon traverse le théâtre portant le corps inanimé de son fils. »

Le convoi, sur le chemin de Berlin, fut salué par des chœurs empruntés à l'œuvre du maître. Celui qui l'attendait à Kœthen, au milieu de la nuit, était conduit par Frédéric Schneider[1], le vénérable maître de chapelle du grand-duc d'Anhalt-Dessau. « Jésus, notre espérance, disait le noble choral, c'est en toi seul que nous plaçons notre foi. » Ces paroles répondaient à la pensée du grand artiste; car Félix Mendelssohn était sincèrement religieux. La foi grandiose du judaïsme, la religion austère des protestants et le génie métaphysique de Moïse Mendelssohn, coulaient ensemble dans son âme comme dans un lit large et profond. C'est qu'il n'appartenait pas, comme Beethoven, à cette époque de réaction philosophique qui a fait du XVIIIe siècle l'enfantement douloureux des siècles suivants. Il possédait dans une espérance sans bornes le secret de la paix, et dans une croyance indiscutée la règle simple de la vie. Sa nature se fondait harmonieusement avec les meilleurs éléments de son temps et de son pays, et la destinée fidèle avait réalisé pour lui, sur ce point comme sur les autres, l'horoscope que semblait avoir écrit d'avance, sur la vie de Félix, un nom qui parle de bonheur.

LÉO QUESNEL.

VARIÉTÉS

De l'enseignement de la morale dans les écoles laïques

Qu'est-ce que la morale? telle est la première question que tout professeur intelligent doit s'adresser.

On a beaucoup discuté sur la question de savoir si la morale était une science ou un art. Elle est l'un ou l'autre, selon qu'on s'attache à la théorie ou à la pratique. Au point de vue de la pratique, elle est un art, mais un art qui exige le concours volontaire de celui qui le met en œuvre; c'est l'art de se gouverner.

La morale ne doit donc point être présentée par l'instituteur comme une collection de maximes, une règle qui s'apprend, un ordre qui s'exécute. C'est une vie intérieure, la libre conformité de nos actes à un bien qui nous apparaît comme supérieur à tous les autres. Ainsi la grande œuvre du maître doit consister à éveiller chez l'enfant la faculté qui correspond à cette vie et qui s'appelle *la conscience*.

Tel est l'esprit dont l'instituteur doit se pénétrer avant de commencer sa leçon, s'il ne veut pas faire fausse route. Il doit avoir incessamment à la pensée qu'exprimer de grandes vérités dans un beau langage, c'est peu de chose à l'école, mais que trouver un écho dans l'âme de ceux à qui on s'adresse, c'est tout. Là est la grandeur de sa tâche, mais là est aussi la difficulté et le péril, car l'enfant est un être instinctif et mobile difficile à saisir et plus difficile à fixer. Dans l'ordre de la réflexion surtout on le fatigue vite, on l'ennuie aisément, on peut le repousser et parfois pour toujours. Il faut donc apporter à cet enseignement beaucoup de tact et de délicatesse; il faut savoir profiter de l'heure et du moment, éviter la monotonie en variant sans cesse la forme de sa pensée, se garder d'appuyer trop fort et de s'arrêter trop longtemps sur les points mêmes qui nous paraissent les plus graves. Il faut enfin se défier de la propension que nous avons tous, en parlant, à nous écouter nous-mêmes.

Ces conditions pratiques, en apparence secondaires, sont d'une telle importance que, dans le fait, la leçon accidentelle déterminée par les détails de la vie de chaque jour, par les émotions et les pensées même de l'enfant, est presque toujours plus favorable que la leçon solennelle et régulière à ce retour réfléchi de la conscience, véritable épreuve de l'enseignement. L'instituteur ne doit donc pas la négliger; il doit savoir aussi passer de l'une à l'autre et les rattacher, de façon que la seconde soit, en quelque sorte, le résumé de la première.

Il est indispensable sans doute, dans un cours de morale, de déterminer un enchaînement de principes ou d'idées générales auquel la pensée flottante se rattache, qui serve à grouper, à distribuer les faits, et qui donne au jugement une ferme assise. Mais il n'y a pas lieu, à l'école, d'accorder une grande place à cet enseignement. Que l'instituteur n'insiste jamais sur la théorie; qu'il se garde surtout de la présenter d'une manière systématique. La morale, pour l'enfant, se résume dans l'*examen de conscience*. Si on le conduit à faire cet examen librement, sans sophisme, sans lâcheté et sans défaillance, on aura réussi, car il y puisera l'énergie et la lumière que les discours les plus éloquents, les formules les plus correctes et les plus précises ne lui donneront pas.

Remarquons, en outre, que ce qui nous divise en morale, c'est la théorie, c'est le dogmatisme surtout. Nous sommes, au contraire, presque toujours d'accord sur les faits. L'enseignement doit donc ramener la morale à un grand fait de conscience, la présenter librement sans idée préconçue, sans parti pris, et en la dégageant de tous les systèmes métaphysiques ou religieux.

On nous dira peut-être qu'il n'y a pas de morale sans métaphysique, au moins sous-entendue, et que partir de la liberté comme nous allons le faire, c'est décider d'avance la question en litige.

Cette appréciation est-elle juste? Ne peut-on pas envisager la liberté à son point de départ dans l'homme comme un fait de conscience intime, comme une vérité psychologique élémentaire, sans remonter à des sources premières, sans la rattacher au problème de nos origines ou de nos destinées définitives? Nous lui accordons, il est vrai, une place très-considérable dans la vie morale, mais les déterministes les plus convaincus ne sont-ils pas les premiers à reconnaître la grande influence que l'idée de liberté, illusoire pourtant à leurs yeux, exerce sur nos actes?

Notre point de départ, purement pratique, ne saurait donc être sérieusement contesté, car ceux qui admettent la création d'un Dieu libre admettent la liberté humaine comme le produit de la liberté divine, et ceux qui admettent un enchaînement nécessaire dans un ordre universel reconnaissent qu'au point de vue moral et social l'homme doit être considéré relativement comme libre, alors même que d'une manière absolue il ne le serait pas.

Ce point de vue sur la liberté, d'ailleurs, doit être écarté de l'enseignement, car l'instituteur n'a point à craindre, de la part de l'enfant, des objections métaphysiques.

Quand il l'interroge, ou plutôt quand il le conduit à s'inter-

roger lui-même; quand il le ramène dans cette situation, bien connue par lui, d'une convoitise à satisfaire en commettant une violence ou une fraude, ou à surmonter en dominant ses propres instincts; quand il lui rappelle sa lutte, puis sa victoire ou sa défaillance, celui-ci ne songe point à se couvrir d'une responsabilité supérieure; il ne met en doute ni sa liberté propre, ni le mérite ou le démérite de l'acte qu'il a commis, et le témoignage qu'il apporte contre lui-même est la plus efficace consécration de l'enseignement.

Rien n'empêche qu'on ne parle de la liberté, de la responsabilité, de la dignité, du devoir, en prenant seulement ces termes dans leur application, sans essayer d'en montrer le caractère abstrait, sans les rattacher les uns aux autres dans un enchaînement théorique. La véritable autorité de l'enseignement n'en sera pas sensiblement diminuée, car elle a sa source et sa sanction dans l'expérience intime.

Il est plus important en morale qu'en aucune autre matière de se garder de la pédanterie : aussi recommandons-nous particulièrement à l'instituteur la simplicité et la clarté du langage. Qu'il évite les formules qui rendent l'enseignement aride, et qu'il s'attache plutôt à faire pénétrer sa pensée à l'aide d'exemples, en les choisissant avec tact et en les variant de manière à en soutenir l'intérêt. Il est un côté spécial à chaque école, la physionomie de l'auditoire et du lieu : c'est là que l'instituteur doit chercher un guide. Il doit toujours, en s'adressant à ses élèves, tenir grand compte des conditions particulières dont ils sont entourés, de la situation de leur famille, du milieu où ils vivent, de leurs habitudes, de leurs travaux, de leur caractère.

Il est bon aussi, dans certains cas, de s'adresser directement à l'enfant, de le mettre en face de lui-même; mais ici le terrain est délicat et glissant, et il faut ménager à tout prix des susceptibilités, souvent très-ombrageuses dans la première jeunesse.

Nous recommanderons encore à l'instituteur, dans le choix de ses exemples, d'éviter les distinctions oiseuses, les recherches, les arguties dont on fait trop souvent usage. L'enfant s'égare aisément dans le dédale des raisonnements subtils; Il tombe alors dans le sophisme et y perd la vue droite, l'énergie et le respect. Le bien est le bien, le mal est le mal, la conscience nous prescrit le premier et nous défend le second, et la conscience est l'autorité impérative qui gouverne notre vie morale, voilà ce qu'il doit sentir fortement; et une fois sincère avec lui-même et décidé dans sa voie, la solution des cas particuliers lui deviendra aisée. En effet, les situations vraiment douteuses en morale sont rares et les enfants ne s'y trouvent guère. La plupart de nos prétendues difficultés viennent de la prépondérance de nos passions et de nos intérêts, qui troublent la raison et ébranlent la conscience. Éclairer l'une et affermir l'autre est donc le meilleur moyen de résoudre les problèmes les plus complexes et d'arriver à une pratique du bien désintéressée et sûre.

Si la morale ne s'enseigne guère au sens littéral du mot, dans une très grande mesure elle se communique, et la première qualité de l'instituteur sera d'en être profondément pénétré. Qu'il n'aborde jamais son auditoire d'un air indifférent et froid; qu'il ne donne pas le sujet de sa leçon comme un sujet de science pure, étranger en lui-même à ceux qui l'écoutent. La vérité morale étant une affirmation de la conscience, la leçon doit porter le caractère d'un entretien, en même temps élevé et intime, que l'émotion sera toute-puissante à féconder.

Nous n'entrons point dans la vie morale au moyen d'un axiome de la raison pure, mais en vertu d'un mouvement de l'âme, d'un retour qui nous permet de nous saisir et de nous reconnaître nous-mêmes comme libres, responsables et obligés. La morale n'est point un privilége pour les intelligences cultivées, les esprits d'élite, les génies; elle est le patrimoine de tous les membres de la race humaine. Que l'instituteur s'adresse donc à ses élèves avec le sentiment d'égalité que donne seule la conscience en face de la conscience. Qu'il leur enseigne le respect en leur montrant qu'il les respecte. L'enseignement moral étant moins spéculatif que pratique, l'expérience doit toujours précéder la théorie, ou plutôt la théorie doit se déduire de l'expérience.

Ainsi, la nature des relations qui uniront les élèves au professeur peut être en même temps le point de départ et la conclusion anticipée de la leçon, et nous y attachons la plus grande valeur.

Sans doute, cette préparation, qui seule ouvrira l'âme de l'enfant à un enseignement aussi élevé, ne devrait pas commencer dans la classe; elle devrait commencer au berceau, à l'éveil même des facultés de l'enfant. La première école de respect doit être la famille, et la meilleure institutrice sera toujours la mère; mais cette école et cette institutrice peuvent manquer. Il arrive souvent que l'éducation morale antérieure de l'élève est complétement nulle. L'instituteur alors a tout à faire, pourtant il ne doit pas se décourager. Si l'enfant lui arrive sans avoir reçu aucune notion du bien, si même il n'a trouvé dans la maison paternelle que de tristes exemples, il n'a pas du moins été fatigué, repoussé par une instruction fausse, par un amas de règles et de maximes qui l'ont rempli de préventions et même de révolte contre l'enseignement. Il est probable aussi qu'il a souffert. Si l'on a manqué de sollicitude pour lui enseigner ses devoirs, on n'en a pas eu davantage pour lui donner des soins; il a connu l'abandon, l'isolement, l'indifférence. Quelle immense autorité on pourra prendre immédiatement sur lui au moyen d'une direction vraiment maternelle!

Peu d'enfants résistent à cette libre et affectueuse cordialité du langage qui, sans jamais entrer dans une familiarité vulgaire, donne à l'entretien le caractère d'une noble égalité.

C'est seulement dans la conscience, source du monde moral, que l'instituteur en trouvera le secret. Nous lui recommandons d'y retourner sans cesse, de s'y retremper lui-même, d'y chercher ses inspirations. Un livre, si bien fait qu'il lui paraisse, ne doit jamais être pour lui qu'un auxiliaire. Qu'il y cherche un conseil, parfois un cadre pour sa pensée, un modèle pour son langage, mais qu'il ne cesse pas de le dominer par l'esprit. Le livre doit provoquer l'activité intérieure, il n'en dispense pas, et le meilleur de l'enseignement sera toujours la portion vivante que nous tirerons de nous-mêmes.

C. Coignet.

CAUSERIE POLITIQUE

Les moralistes du centre droit se consolent de leurs revers en nous conseillant la modestie. Ils nous exhortent à ne pas nous laisser griser par le succès. Leur sollicitude va si loin, qu'ils mettent une sorte de complaisance généreuse, courageuse, à nous expliquer toutes les raisons de leur défaite, et comment il se fait que notre mérite propre n'y est pour rien. Il y a de la grandeur d'âme dans cet oubli de soi-même, qui leur laisse assez de liberté d'esprit pour n'être attentifs qu'aux fautes où nous pourrions tomber.

Au fait, pourquoi ne serions-nous pas modestes? Il est de notre intérêt de l'être; les victorieux se sont toujours bien trouvés de suivre cette maxime : « Il faut tenir que rien n'est fait, tant qu'il reste quelque chose à faire. » Or, nous avons encore à faire beaucoup, et d'abord à grossir sans relâche les rangs de la minorité républicaine à Versailles, jusqu'à ce que nous ayons enfin la majorité dans l'Assemblée comme nous avons la majorité dans le corps électoral. Préparons-nous donc, dès maintenant, à élire deux républicains de plus le 29 mars, l'un dans la Gironde, l'autre dans la Haute-Marne. Aussi bien partout, au sud, au nord, à l'ouest, à l'est, le vœu de la France est de plus en plus hostile aux ennemis de la république. Que dis-je, le vœu? Les électeurs ont la ferme volonté de mettre un terme, et promptement, aux machinations perpétuellement avortées, mais sans cesse renaissantes, qui tiennent en suspens la vie de tout un peuple.

Cette volonté est si manifeste que le cabinet a fini par en soupçonner quelque chose. Cela paraît invraisemblable, et cependant cela est. Nos gouvernants ont l'air de se douter enfin qu'il pourrait bien y avoir à faire quelque concession, afin de concilier aux « supériorités sociales » l'indulgence de la multitude. Seulement, comme ils sont placés très-haut dans leur propre estime, très-loin de nous par conséquent et des régions inférieures où l'on persiste à méconnaître les avantages du septennat anonyme, ils ne nous entendent qu'à demi. Nous demandons la clôture du provisoire. — Fort bien, répondent leurs truchements ordinaires; soyez tranquilles : nous allons organiser la trêve des partis. — Nous supplions l'Assemblée de nous donner un gouvernement défini, constitué, définitif; nous l'adjurons de se hâter, et comme il nous paraît moins difficile à nous de la remplacer qu'à elle de mettre fin aux divisions qui la retiennent dans l'impuissance, nous la prions le plus respectueusement du monde de vouloir bien prendre le parti de la retraite. — C'est convenu, réplique aussitôt l'agence Havas : vous aurez une seconde Chambre; le gouvernement en fait son affaire. Avant la fin de la session le projet sera déposé, et, selon toute apparence, après les vacances de Pâques, quand les beaux jours, quand les longs jours de l'été seront revenus, l'Assemblée pourra discuter les propositions du cabinet. — Nous voudrions savoir au moins si, même en cas de prédécès de M. le maréchal Mac-Mahon, la république sera protégée, défendue pendant sept années, contre toute tentative de renversement; si, quoi qu'il advienne, les adversaires du gouvernement républicain seront contraints, durant tout ce temps, à respecter l'ordre établi; si, en tout état de cause, les entreprises plus ou moins révolutionnaires des partis ne seront tolérées qu'après l'expiration de ce délai. Car enfin, le septennat, c'est très-bien; septennat tant que vous voudrez : mais encore faut-il que sept ans soient sept ans. — Il n'y a pas un mot de vrai dans les bruits qui courent, répond ingénûment l'oracle anonyme de Versailles : jamais le gouvernement n'a songé à proposer la création d'une vice-présidence de la république. — Les *propos interrompus* sont un joli jeu; mais il y a temps pour tout. A cette heure, « l'acte de raison » serait bien mieux notre affaire.

Ainsi, dans deux mois, nos constituants seront précisément aussi avancés qu'ils l'étaient une année auparavant; un peu moins même. La discussion des lois constitutionnelles ne sera pas encore commencée. Les archives de l'Assemblée se seront enrichies, il est vrai, d'un rapport de M. Batbie sur la loi électorale et d'un contre-projet du gouvernement sur la seconde chambre : ce sera là le plus clair de nos profits. Mais d'autre part, nous aurons perdu un an; — un an de moins, que nous ne retrouverons jamais! Le gain balancera-t-il la perte? Sur ce point je n'ai aucun doute, et je pense exactement comme la majorité des électeurs : on sait de reste quel peut être leur sentiment.

Il eût été si facile aux soi-disant conservateurs de ne pas nous ôter M. Thiers! Nous aurions aujourd'hui une constitution s'ils avaient su, s'ils avaient voulu se résigner à la faire d'accord avec lui. Non pas que M. Thiers fût le moins du monde jaloux d'une telle gloire. Son esprit essentiellement relatif n'est guère accessible à l'espèce de superstition philosophique d'un constituant de l'ancienne école. Il a toujours montré peu de goût, en politique, pour les procédés de la logique purement déductive. Nous avons déjà dix ou douze constitutions sur le papier : en ajouter une treizième au trésor littéraire de nos chartes, il n'y avait pas là de quoi tenter en lui l'ambition de l'homme d'État. Mais comme il sait vouloir les choses nécessaires, il voulait, sous le nom de république, un gouvernement défini, régulier, ordonné, pourvu de tous les organes nécessaires à l'accomplissement de sa fonction, viable par conséquent, enfin capable de durer en s'améliorant, aussi longtemps que notre sagesse et la solidité de nos bonnes résolutions l'eussent permis. Nous serions pourvus à cette heure si, le 24 mai, les profonds machiavels de la droite n'avaient jugé à propos de jeter bas le seul homme qui pût leur rendre le service de les contraindre à rester unis. Et cela, afin d'être bien sûrs de pouvoir conserver... quoi? le chaos.

Quel autre nom pourrait convenir, en effet, à l'incroyable désordre mental qui a suivi de si près la victoire des quatre ou cinq fractions coalisées de la droite, à cet inextricable pêle-mêle d'illusions contraires, d'espérances inconciliables, de regrets contradictoires, de défiances mutuelles, de rivalités intestines, d'utopies incohérentes, sorte de délire *babélisant*, passé à l'état d'institution sous prétexte de « défense sociale... » et que nous subissons, hélas! courageusement, mais Dieu sait avec quelle horrible fatigue! Nous voudrions pourtant échapper à cette *scie* intolérable. M. Thiers nous offre un refuge, ou du moins nous indique une voie de salut : « l'acte de raison ». Sur quoi, le *Français* se tourne prestement vers nous d'un air engageant et, sans perdre de vue d'ailleurs ses bons amis de la droite, reprend, comme en son meilleur temps, le bon vieux jeu classique, c'est-à-dire, en jargon de Versailles, l'appel à la « conjonction des centres ».

Nous en sommes bien fâchés pour nos excellents amis du centre droit, mais il est trop tard. Vous devriez d'ailleurs y songer, messieurs, vous nous faites injure : nous ne sommes pas à ce point des simples d'esprit. Toute crédulité a des bornes. La candeur aussi n'a qu'un temps qui, passé, ne revient plus. Il vous plaît d'en faire sur nous l'expérience ; à votre aise. Mais croyez-nous : évitez de vous mettre inutilement en dépense d'aménités, d'invitations caressantes ; tout ce vieux badinage paraît aujourd'hui singulièrement démodé et refroidi. Vous auriez beau nous pardonner le mal que vous avez fait à la France et nous absoudre d'avoir été plus d'une fois vos dupes, nous avons moins d'indulgence pour nous-mêmes. Que vous faut-il d'ailleurs, et pourquoi vous en prendre à nous ? Les divisions de la droite ne nous sont pas imputables. M. Thiers vous gênait, voici tantôt dix mois qu'il ne vous gêne plus ; vous aspiriez à « l'ordre moral », vous l'avez, vous le possédez, vous en jouissez, cela doit vous suffire ; gardez-le le plus longtemps que vous pourrez, nous n'y prétendons nulle part. Voulez-vous, du reste, notre confession tout entière ? Nous n'avons pas eu besoin d'attendre, pour être éclairés, l'application que vous faites chaque jour de votre loi sur les maires et l'élection de la Vienne. Entre la France et vous, il y a longtemps que nous avons fait notre choix. Et puis, songez un peu, nous sommes au moins aussi « radicaux » que M. Lepetit, que diable ! Sachez donc vous tenir deux jours de suite à la même place, et pas de « conjonction », s'il vous plaît !

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Une des fantaisies les plus réussies de Nadaud nous apitoie sur les douleurs d'un brave homme qui n'a qu'un désir, qu'une ambition, qu'un rêve : voir Carcassonne, et qui meurt sans avoir vu Carcassonne. C'est mon histoire. Depuis quatre ans, je suis obsédé d'une préoccupation constante : pourquoi M. Ollivier a-t-il été élu par l'Académie ? Vainement je creusais la question, vainement j'interrogeais les personnes ordinairement bien informées, vainement je cherchais sur les catalogues de toutes les librairies un volume, une brochure de M. Ollivier qui m'expliquât le mot de l'énigme : rien, rien ! Amère dérision, on me demandait parfois : Vous qui savez les choses, apprenez-moi donc pourquoi l'Académie a choisi M. Ollivier ! — Que dire ? — On le saura quelque jour, répondais-je embarrassé. — Mais enfin le terme de mes souffrances semblait proche. La séance de réception était annoncée. Je regardais avec bonheur le petit billet gris pommelé qui devait me permettre d'entendre M. Ollivier et M. Augier, M. Augier surtout, car c'était lui apparemment qui allait révéler au public en même temps qu'à M. Ollivier les titres littéraires qui avaient conquis les suffrages de la docte assemblée. J'allais donc enfin savoir pourquoi M. Ollivier était de l'Académie !

Eh bien, non, je ne le saurai pas. Faites donc des vœux, caressez donc des rêves ! Un éloge de Napoléon III intercalé dans le discours du récipiendaire ayant inquiété et blessé quelques oreilles, on a demandé à M. Ollivier de le supprimer ; M. Patin a été même envoyé à Passy comme ambassadeur. Il semblait que tout dût s'arranger : il suffisait de part et d'autre d'une concession légère. Je suivais avec anxiété les péripéties de ces négociations diplomatiques, mais j'avais bon espoir. Hélas ! hélas ! au dernier moment, une lettre fière est venue de Passy, *grandis epistola venit*, tout est rompu ! M. Ollivier a sur le cœur, sur son cœur léger, certain mot qui l'a blessé. On lui a dit qu'il avait l'esprit non moins léger, et son amour-propre s'est cabré. Oui, tout est rompu, car on n'ignore pas ce que c'est en pareil cas qu'un ajournement : je ne saurai pas pourquoi M. Ollivier est de l'Académie.

Car il en est, malgré tout. On s'est brouillé au moment d'entrer à l'église, soit ; mais on avait passé par la mairie. Ce fauteuil vide, personne ne pourra de longtemps y sommeiller. Et quand M. Ollivier quittera notre vallée de larmes, il faudra que l'académicien qui prendra ce fauteuil fasse l'éloge de celui qui, avant lui, aurait pu s'y asseoir. En vérité, étrange destinée que celle de l'ex-ministre ! Il se dit libéral, et les libéraux disent de lui : C'est un bonapartiste ! Il se dit bonapartiste, et les bonapartistes disent de lui : C'est un libéral ! Il ne lui manquait que d'être académicien sans être de l'Académie.

Pourquoi M. Ollivier est-il resté superbement à Passy au lieu de venir au palais Mazarin, où on l'appelait pour arriver à un accommodement ? Il me semble que la discussion eût tourné à son avantage. Il eût victorieusement démontré que l'éloge incriminé ne pouvait être repoussé par l'Académie sans qu'elle se mît en contradiction avec elle-même. La scène eût ressemblé fort à une des plus jolies scènes du *Gendre de M. Poirier*.

GASTON DE PRESLES.

Pourriez-vous me dire, mon cher M. Poirier, quelle est la qualité que vous aviez distinguée en moi et qui m'a mérité la main de votre fille ?

POIRIER.

Aucune, monsieur, aucune !

GASTON DE PRESLES.

Alors pourquoi, s'il vous plaît, m'avez-vous choisi pour gendre ?

POIRIER.

Mon Dieu, c'est que j'étais... j'étais...

GASTON DE PRESLES.

Mais dites-le donc, ventre-saint-gris ! dites-nous ce que vous étiez, mon cher monsieur Poirier !

POIRIER, *piteusement*.

J'étais... j'étais ambitieux.

Oui, c'eût été, à bien peu de chose près, le même dialogue.

EMILE OLLIVIER.

Pourriez-vous me dire, chère Académie, quelles étaient les œuvres de moi que vous aviez distinguées et qui m'ont valu l'honneur de votre choix ?

L'ACADÉMIE.

Aucune, monsieur, aucune !

EMILE OLLIVIER.

Ainsi, de votre aveu, je n'avais pas de titres littéraires ?

L'ACADÉMIE.

Pas le moindre, monsieur, pas le moindre

ÉMILE OLLIVIER.

Alors, pourquoi, s'il vous plaît, m'avez-vous nommé académicien?...

L'ACADÉMIE.

C'est que j'étais... c'est que vous étiez...

ÉMILE OLLIVIER.

Mais dites-le donc, par l'aigle de Boulogne!... faut-il vous aider? C'est que j'étais, moi, ministre; c'est que vous étiez, vous, lasse de bouder.

Puisque ce n'est pas l'écrivain, mais le ministre de Napoléon III, que l'Académie a nommé, est-elle bien fondée à protester quand l'ex-ministre loue l'ex-souverain? N'étant pas un corps politique, en quoi l'engage d'ailleurs l'opinion isolée et intéressée de l'un de ses moindres membres? Sous l'empire, le jour où un nouvel élu voulait flétrir le 2 décembre au nom de la morale universelle, un académicien intervenait au nom de l'autre morale, et la flétrissure n'était pas imprimée. Aujourd'hui qu'on veut glorifier le 2 décembre, l'Académie intervient, au lieu de laisser à l'opinion publique le soin de protester. Et ainsi va se produire un phénomène étrange : pour qui juge légèrement, le beau rôle sera à M. Ollivier. C'est l'Académie qui change, et lui n'a pas changé. Il est fidèle au malheur, il ne renie pas ses affections passées. Ce n'est pas à lui qu'on peut reprocher ce qu'il appelle « les empressements éphémères et les délaissements prolongés ». Il va maintenant se poser en martyr de sa stabilité politique et de sa fidélité chevaleresque; ses amis vont lui faire une auréole. On lui a rendu un grand service.

Qu'il en eût été autrement si l'Académie avait subi silencieusement les conséquences d'une fâcheuse élection qu'elle a bien raison de regretter! Le public eût patiemment écouté l'éloge de la bonté de l'empereur déjà vieilli, faible en effet et sans résistance contre ceux qui l'approchaient, parce que son égoïsme aimait à voir des visages souriants autour de lui. Il eût encore accepté l'éloge donné au maintien de l'ordre matériel. Mais comme on eût protesté en entendant qualifier le 2 décembre d'acte de force du pouvoir contre les provocations de l'Assemblée! Oui, c'est ainsi que M. Ollivier explique les choses. Le Président allait être devancé par l'Assemblée, qui avait la preuve de ses complots; alors il l'a prévenue. Le braconnier allait être arrêté par le gendarme, alors il a tiré sur le gendarme : c'est un acte de force répondant à une provocation. Et quelle puissance encore dans cet argument : le suffrage universel a prononcé! Oui, il a prononcé, mais la chose faite ; il a subi la carte forcée. Et quand M. Ollivier aurait vanté les libertés dont on jouissait sous l'empire, libertés jusque-là inconnues, — celle des théâtres et celle des fiacres, j'imagine, — le public aurait au moins souri. Le jour où Néron dans le sénat prononça l'éloge funèbre de Claude, on écouta attentivement, dit Tacite, tant qu'il vanta la bonté du prince; mais quand il en vint à parler de sa sagesse et de sa prévoyance, les rires éclatèrent. Nous aurions bien eu à l'Académie la même liberté qu'on avait dans le sénat romain sous Néron (1).

J'ai peur que, trompé par l'attitude de chevalier à demi-martyr que prend M. Ollivier, le public ne lise toute la partie politique du discours avec une certaine disposition à l'indulgence. Pour moi, elle m'irrite singulièrement, parce que l'orateur ne pense partout et toujours qu'à lui. Tout y est calculé. C'est une série d'allusions à ses propres revirements ou à ses propres malheurs. Ce n'est pas sans intention qu'il parle de Strafford. Ce n'est pas sans motif qu'il loue la mobilité de Lamartine, que l'expérience instruit et qui aime mieux se conformer à la vérité récemment apparue que rester conforme à lui-même par infirmité d'esprit.

Il a bien ses raisons encore quand il vante l'empire!

Qu'on voie là si l'on veut le dévouement chevaleresque d'une fidélité à toute épreuve, j'y vois surtout la préoccupation de plaider pour soi-même les circonstances atténuantes. S'il amnistie aujourd'hui le 2 décembre, c'est pour expliquer la conversion du 2 janvier. Voilà pour la politique. Pour la littérature, c'est autre chose. Ici, comme M. Ollivier n'avait aucun passé, rien à expliquer ou à justifier pour lui-même, il a dit des choses excellentes et en un langage remarquable qu'anime un certain souffle continu, à la fois oratoire et poétique. Il est impossible de définir plus heureusement la grande rénovation littéraire accomplie dans les premières années de ce siècle. Le rôle de Lamartine, son influence, le caractère de vérité dans l'idéal imprimé par lui à la poésie, la noblesse aisée de cette muse pour qui rien n'est ni trop familier ni trop élevé, ses aspirations vers l'infini, ses élans vers le ciel et en même temps ce constant souci de la réalité, j'entends la réalité belle, brillante, pleine d'éclat, de sonorité, de parfums, tout cela est marqué avec une grande netteté de vue et une singulière délicatesse de touche. Est-il rien de plus heureux que cette phrase, pour donner l'idée des débuts du poëte : « Il parcourut en quelques pas le domaine où il était entré le premier; il eut en même temps la fraîcheur heureuse des commencements et la plénitude profonde des maturités. » Combien de traits distingués et délicats je pourrais citer encore! Mais à quoi bon? Tout le monde lira cet éloge du poëte et le goûtera comme il le mérite. Si je faisais quelques réserves sur cette partie du discours, ce serait pour reprocher à ce style ample et brillant de valoir plus par la couleur que par le dessin. Quelquefois le trait est indécis, la ligne disparaît sous l'ampleur des draperies, et encore je ne sais s'il y a là matière à critique : peut-être convient-il, quand on parle d'un poëte comme Lamartine, que le style ne craigne pas les ondulations un peu molles et les contours un peu flottants.

On dit que la réponse de M. Augier était un petit chef-d'œuvre de grâce et d'esprit. Ce m'est un motif de plus pour déplorer la décision prise par l'Académie.

M. Gustave Vinot ne se doutait pas que le fauteuil de Lamartine dût rester vide encore; sans cela il n'aurait pas cherché à consoler le grand poëte (1).

> O maître, il est donc vrai : nous le verrons, cet homme
> Que la honte réclame et que le mépris nomme,
> Prendre place en ce lieu par ta gloire ennobli !

Ce début donne une idée de la violence de la pièce entière. L'indignation de M. Vinot me semble sincère; je la crois exagérée. Faire de M. Émile Ollivier le mauvais génie de la

(1) Voyez une leçon de M. Havet sur l'*Apocolocyntose* de Sénèque dans notre numéro du 6 février.

(1) *A Lamartine*, par Gustave Vinot. Paris, librairie des bibliophiles.

France, montrer la patrie en deuil qui lui réclame ses enfants, c'est donner trop d'importance à un avocat ami des lettres qui a eu le tort de se croire un homme politique. C'est déplacer la responsabilité. Qu'il en retombe une part sur lui, rien n'est plus vrai ; mais il n'est pas le plus grand coupable.

Échappons maintenant à la politique et revenons aux lettres pures.

M. Émile Legrand, dont nous parlions récemment, a publié en un splendide volume un recueil de chansons populaires grecques qui n'avaient jamais été ni publiées, ni traduites (1). De ces chansons, les unes sont antérieures au xve siècle. Elles sont tirées d'un manuscrit envoyé au xvie siècle à la bibliothèque de Vienne par Augier Busbecq, ambassadeur de l'empereur d'Autriche près la Sublime-Porte. Ce manuscrit est un de ceux qui avaient échappé à la destruction lors de la conquête de l'empire byzantin par les armes de Mahomet II. Les autres chansons, plus modernes et, en partie, tout à fait modernes, viennent de trois sources différentes. Les unes ont été envoyées à M. Legrand directement de Grèce ; les autres lui ont été communiquées par M. Georges Perrot et M. Brunet de Presles ; quelques-unes enfin sont empruntées à des recueils publiés à Athènes et peu connus en Europe, tels que celui de M. Lélékos ; mais aucune d'elles ne se trouve dans les *Carmina popularia Græciæ* de Passow.

On voit déjà quels intéressants sujets d'étude offre ce recueil à ceux que passionne le grec moderne. Ces chansons du manuscrit de Vienne sont un échantillon unique de la langue parlée avant le xve siècle. On pourra donc ainsi comparer la vieille langue à celle du xixe et suivre dans l'espace intermédiaire les modifications subies. Pour nous il est d'un assez grand intérêt, en ce qu'il nous présente l'expression sincère et spontanée du génie national. M. Legrand use de précautions oratoires ; il nous prie de ne pas oublier que ces compositions ont pour auteurs des gens sans instruction et ne sachant souvent ni lire, ni écrire ; nous devons nous attendre à y rencontrer des expressions mal choisies ou triviales. — Eh sans doute ! mais c'est justement ce qui en fait le charme. Les négligences, le laisser-aller, la grossièreté même de certains traits, me touchent plus que les grâces apprêtées d'un chansonnier lettré. Si agréables que puissent être les odes et odelettes de Christopoulos, l'Anacréon moderne, elles m'affirment moins que ces [illegible] où se reflètent les qualités et les défauts d'un peuple.

Nous remarquions l'autre jour à quel point la Flandre se peint dans ses légendes : quel est le philosophe qui entreprendra de faire l'histoire morale d'un peuple d'après ses chansons ? Ne retrouverait-on pas dans la lourde plaisanterie de la *bacchanale fescennine*, dans les brutales railleries de ces chansons militaires qui rappelaient au triomphateur qu'il était homme, le génie âpre, le caractère rude, la gaîté épaisse et rustique des anciens Romains ? Dans nos vieux chants populaires ne retrouverait-on pas l'humeur [illegible], la gaieté un peu grasse, mais alerte et *bon enfant*, du Gaulois. Vienne l'émotion ; elle dure peu et finit par un sourire. Après avoir fait pleurer le rossignol sur la plus haute blanche, la chanson populaire s'égaye sur l'officier qui ne porte rien. Si l'amour est en jeu, elle s'attendrit moins sur l'attente et les souffrances des amants, qu'elle ne s'amuse du tuteur trompé. Que dis-je, le tuteur ? Elle rit de Sganarelle autant et plus que de Bartholo. Elle ne voit, dans certains détails contre la morale privée, que le côté plaisant et le bon tour joué. Ce qui me frappe, au contraire, dans ces chansons populaires de la Grèce, c'est le manque absolu de gaieté et de ce que nous appelons esprit : à peine çà et là un demi-sourire. Presque partout une dignité tranquille et l'absence de mouvement. L'expression du patriotisme même manque d'élan. Rien, absolument, de la *furia francese*. La haine de l'étranger est profonde, mais froide et grave : on va au combat pour remplir un devoir. La victoire est célébrée sans joie exubérante ; on sent plutôt le soulagement d'une poitrine qui respire plus à l'aise. L'étranger est en fuite, béni soit Dieu ! mais en même temps pleurons sur nos braves enfants tombés dans la mêlée ! — Songez-y bien, ce n'est pas la joie d'une nation qui éclate, mais celle d'une simple bourgade. La nation ne voit que la gloire, sans songer au prix qu'elle a coûté ; la bourgade, tout en élevant un arc de triomphe, compte les maisons qui sont en deuil et les vides qui se sont faits dans les rangs du bataillon vainqueur.

L'expression de l'amour même manque de piquant. Il semble que cet amour ait plus de chance de succès en se montrant sérieux. Il est à la fois ardent, grave, ingénu et pressé. Ses aveux sont naïfs, ses désirs très-nettement articulés ; il sait ce qu'il veut et le demande sans sous-entendus. Il ne s'adresse pas à l'âme, ou bien rarement. C'est simple et primitif, sans raffinements d'aucune sorte. Daphnis et Chloé sont, à côté de ces amoureux-là, des précieux de l'hôtel de Rambouillet. Aimable simplicité du monde naissant, comme disait Fénelon. Et justement l'expression de cet amour, ou, pour mieux dire, de ces désirs, n'a rien de choquant à force d'être naïve : nous ne rougissons pas de ce que le poëte improvisé a dit sans rougir. On sent d'ailleurs, comme le fait très-finement remarquer M. Legrand, que sa passion est vraie et sera constante. Elle n'est pas née d'un caprice soudain, elle ne cherche pas une satisfaction d'amour-propre ; elle a pour objet quelque chose de plus durable : « les solides bienfaits » qu'invoque la perruquière du *Lutrin*. La Bruyère dit que les faveurs accordées, qui sont une raison de plus d'aimer pour la femme, sont une raison de se détacher pour l'homme. Il ne semble pas qu'il en soit ainsi pour les Grecs. Ils célèbrent leur bonheur avec une joie sincère, et il semble que leur passion s'accroisse par la reconnaissance. Les doux souvenirs leur sont des liens qui les enchaînent. La femme aimée qui a répondu à leur amour devient « la vigne grimpante de leur cœur ». Quelquefois même l'expression des doux souvenirs n'évite pas assez les détails tout intimes, *dicenda tacendaque*. Tout est pur aux purs.

L'espace me manque pour citer quelques-unes de ces chansons populaires, [illegible] de combats, sont chants d'amour. [illegible] au beau volume de M. Émile Legrand.

[illegible].

(1) *Recueil de chansons populaires grecques*, publiées et traduites pour la première fois par Émile Legrand. — Paris, Maisonneuve et Cie. — Athènes, André Coromilas.

CHRONIQUE

La Revue politique et littéraire jugée par les revues allemandes

Il n'est guère de journal en Allemagne qui ne se donne le facile et vain plaisir de dénigrer la littérature et la science des vaincus de 1870. Le procédé est commode : il n'y a qu'à relever et mettre en lumière la littérature du demi-monde, à s'égayer de l'absence d'érudition dans certains ouvrages historiques, et à passer sous silence les livres qui font honneur à notre littérature. Il y a pourtant une Revue allemande, et des plus estimées, qui ne s'est pas laissée entraîner à cet instinct de gallophobie et qui ne néglige aucune occasion de louer les productions sérieuses de notre littérature historique ou scientifique : c'est la Revue géographique de Stuttgart, l'*Ausland*. Il faut dire que ce recueil n'est pas dirigé pas un Allemand, mais par un savant autrichien, qui à l'érudition des Allemands joint l'impartialité, l'*objectivité*, si l'on aime mieux, dont ceux-ci sont rarement capables aujourd'hui quand il s'agit de juger la France. Aussi nous voyons avec satisfaction dans un récent numéro de l'*Ausland* (19 janvier 1874) mettre en parallèle les travaux français sur les peuples slaves... et l'absence de travaux semblables en Allemagne. Cette appréciation est trop à notre honneur pour que nous n'en citions pas quelques lignes :

« Nous avons plus d'une fois dans ces colonnes exprimé l'opinion, — et nous ne saurions le faire avec trop de force, — qu'en Allemagne on ne s'occupe pas assez de l'ethnographie des peuples slaves. A cet égard règnent les opinions les plus superficielles, ce qu'on ne peut expliquer que par la plus grossière ignorance, et il est à craindre qu'en dédaignant, comme cela se fait chez nous, ce qui a rapport aux Slaves ou ce qui vient d'eux, nous ne fassions peut-être un jour cette désagréable découverte que ces peuples traités par nous à la légère sont plus avancés qu'on ne le supposait. On aurait beau prendre une lanterne, on trouverait difficilement chez nous des travaux comme les études sur la Russie que M. Anatole Leroy-Beaulieu publie dans la *Revue des deux mondes*, ou comme l'excellent livre de M. Louis Leger, qui possède une connaissance approfondie des langues slaves. Bien plus, au lieu d'être reconnaissants pour l'instruction qui nous arrive en faisant un détour par Paris, il se rencontre des écrivains qui, sans avoir feuilleté un livre, estropiant opiniâtrément le nom de l'auteur, le jugent au pied levé et lui reprochent de manquer de cette *objectivité* dont ils manquent eux-mêmes tout les premiers. Prendre au hasard et railler quelques phrases contenant certainement des choses qui à l'heure actuelle sont désagréables à entendre pour l'amour-propre national des Allemands, et passer simplement sous silence les parties scientifiques et importantes de l'ouvrage, ce n'est ni un service rendu au peuple allemand, ni une critique digne du sujet. Nous n'avons aucun droit de nous moquer des « idées françaises sur les choses slaves », aussi longtemps que notre propre connaissance de ces mêmes choses slaves sera dans un état aussi lamentable qu'aujourd'hui. Bien que plus éloignées que l'Allemagne de l'est slave, la France, et depuis quelque temps l'Angleterre, s'occupent sérieusement d'étudier le monde slave. »

Cette verte leçon s'adresse à une Revue de Berlin, assez instructive autrefois, mais bien pauvrement rédigée depuis la mort de son fondateur, au *Magazin für die Literatur des Auslandes* (*Magazin pour la littérature de l'étranger*). Pour faire connaître à ses lecteurs le livre de notre collaborateur, M. Louis Leger, — qu'il appelle d'un bout à l'autre M. Seger, — le *Magazin* s'était pris à l'article publié ici même par M. Rambaud (1), et, sous le titre dédaigneux : *Idées françaises sur les choses slaves*, il faisait le procès de M. Rambaud, de M. Leger et de notre *Revue* elle-même : « La publication récente d'un » livre sur les Slaves, *le Monde slave*, par Louis Seger (*sic*), » fournit à la *Revue politique et littéraire* l'occasion d'un » article intitulé : *l'Unité des peuples slaves*, article qu'il » qu'il faudrait plutôt intituler : *la Destruction de l'unité alle-* » *mande*, car c'est contre l'Allemagne que sa pointe se dirige. » Il est vraiment déplorable que des feuilles aussi impor- » tantes et aussi estimables que celle-ci ne puissent s'éman- » ciper du ton qui règne dans la presse comme une sorte de » folie furieuse, et publient une semblable critique sur » un ouvrage d'histoire auquel manque, selon toute appa- » rence, l'objectivité si nécessaire à l'historien (2). » Le *Magazin* pille assez souvent notre *Revue*, dont il habille les articles à l'allemande, pour que nous regardions ses compliments comme sincères. Nous regrettons de ne pouvoir les lui rendre. Aussi bien cela cadrerait mal avec l'exécution sommaire de l'*Ausland*. Mais il est déplorable, disons-nous à notre tour, d'introduire dans la critique ce procédé qui consiste à juger dédaigneusement un ouvrage étranger d'après un compte rendu de journal, et à motiver son jugement par un « selon toute apparence ». C'est que M. Rambaud avait parlé de l'*unité des peuples slaves*, chose à laquelle les Allemands ne veulent pas être forcés de penser. Mieux vaudrait parler de corde dans la maison d'un pendu ; mieux vaudrait agiter un haillon rouge aux yeux d'un réactionnaire.

L'écrivain de l'*Ausland* est un peu sévère pour les Allemands. Les études slaves sont moins négligées qu'il ne dit en Allemagne. Dans les universités, les professeurs de grammaire comparée font généralement entrer les langues slaves dans la matière de leur enseignement, tandis que leurs collègues de France bornent d'ordinaire leur étude comparative à un cercle plus restreint. Quant à l'étude pratique des langues slaves, on n'a guère, jusqu'ici, fait plus qu'en France, à cela près que depuis deux ans l'étude de la langue russe est *recommandée* aux officiers du grand état-major prussien. Mais il est à désirer que la langue russe soit étudiée dans un but plus désintéressé ; nous avons besoin qu'elle le soit en France, et pour bien des raisons. M. Louis Leger les a autrefois exposées ici (3). S'il n'est pas prophète en son pays, peut-être le sera-t-il à l'étranger ! H. G.

---

(1) Voyez notre numéro du 4 octobre 1873.

(2) *Magazin für die Literatur des Auslandes*, n° du 22 novembre 1873.

(3) *Revue politique et littéraire* du 18 janvier 1868.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 37 14 MARS 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Tandis que la discussion des nouveaux impôts s'achève péniblement, non sans porter atteinte aux lois économiques les mieux établies, comme dans le vote déplorable sur la petite vitesse, il n'est question que de la conjonction des centres, ou plutôt du désir qu'éprouve le centre droit de l'opérer à son profit. Nous dirons notre sentiment de ce fameux projet en toute franchise.

Il est parfaitement inutile de prouver l'évidence. Si l'on veut dire qu'il eût été désirable que les partisans décidés du gouvernement parlementaire, qui avaient ensemble fait la guerre contre l'empire, eussent pu s'entendre pour fonder un gouvernement libéral et conservateur, cela va de soi. C'était le seul moyen d'avoir une majorité sérieuse, durable, reposant sur d'autre base qu'une coalition toujours précaire. Il est également inutile de récriminer sur le passé. Il est certain que le seul moyen de fonder cette majorité, c'était, pour le centre droit, d'accomplir l'évolution politique à laquelle se sont décidés les principaux membres du centre gauche. Ceux-ci avaient le même point de départ que leurs collègues ; ils n'étaient pas non plus des républicains de théorie, mais ils comprenaient, au lendemain de nos désastres, que le seul gouvernement possible était la république, et que, pourvu qu'on la dotât d'institutions sagement et libéralement conservatrices, elle pouvait donner au pays un repos fécond, d'autant plus assuré qu'elle répondait davantage à son désir de régénération et de renouvellement. Le centre droit, en suivant l'exemple de l'homme illustre sous la bannière duquel il avait marché tant d'années, formait avec le centre gauche un parti puissant, compacte; la gauche, si modérée, si patriotique, si désintéressée, soutenait ce grand parti en l'engageant plus résolument dans la voie des réformes. Le centre droit obtenait d'emblée la part de gouvenement qui lui revenait, et il était en mesure d'imprimer à la politique la direction qu'il préférait, ou du moins d'exercer sur les affaires publiques une grande et juste influence. Les extrêmes étaient seuls frappés d'impuissance, au lieu de jouer comme actuellement le rôle d'appoint décisif par suite du partage de l'Assemblée en deux portions presque égales. Le terrain du Message de 1872 était le grand rendez-vous où les deux centres pouvaient se rencontrer pour le salut du pays. Au lieu de cette rencontre qui eût été si bienfaisante, nous avons eu le 24 mai, les intrigues monarchiques de l'automne dernier, le gouvernement de combat et tout ce qui s'ensuit. Demander aux républicains du centre gauche de se rallier au parti qui a imaginé et dirigé cette politique avant qu'il l'ait répudiée, c'est leur demander de se désavouer et de se déshonorer. Dira-t-on que le septennat a tout modifié et qu'il a permis de nouveaux rapprochements ? Nous ne nions pas qu'après le vote de l'Assemblée, devant lequel il n'y avait qu'à s'incliner,—bien qu'on pût penser encore qu'on avait fait une étrange interversion en commençant par proclamer un gouvernement sans chercher à l'organiser et à le définir,— le ministère aurait eu quelque chance de former une majorité avec des éléments sérieux et libéraux.

On sait très-bien que l'obstacle à la formation de cette majorité n'est ni dans le septennat en lui-même, ni dans la personne du Président de la république. L'obstacle est tout entier dans la politique suivie depuis le 20 novembre. Le septennat avait été mal fait ; il était en quelque sorte suspendu en l'air, sans racine dans des institutions définies. On n'a point corrigé ce vice d'origine par une politique nouvelle. Nous avons eu, pour la direction des affaires publiques, une continuation aggravée du 24 mai et, pour inspirer la préparation des institutions complémentaires sans lesquelles le septenat n'est rien, l'esprit de parti le plus mesquin, le plus contraire à l'affermissement d'un régime quelque peu sincère.

Qui oserait dire que la politique du ministère soit devenue plus large ou plus libérale depuis le 20 novembre ? Il y a eu quelque chose de pire que la loi des maires, c'est la manière dont elle a été appliquée. Jamais l'étroitesse et l'intolérance ne se sont manifestées avec plus d'ensemble que dans ces destitutions frappant les meilleurs citoyens, et dans ces choix qui vont trop souvent chercher et relever les épaves de rice-

des anciennes administrations. La dernière interpellation sur le régime fait à la presse d'opposition compare aux indulgences plénières accordées aux pires excès de la presse bien pensante, de l'aveu même du ministre de l'intérieur, achève de nous renseigner sur la politique qui prétend faire des avances au centre gauche. La loi sur la librairie, fondée, d'après les tenants du gouvernement dans la commission qui l'élabore, sur cette haute considération que l'État a charge d'âmes, n'est qu'une conséquence nouvelle de ce système de défiance et de combat contre un pays assez insolent pour devenir républicain en plein ordre moral.

Si de la politique courante nous passons aux institutions que l'on propose pour compléter le septennat, nous ne trouvons encore là aucun moyen de rapprochement sérieux. Les plans du ministère sont connus ; ils nous sont révélés tous les jours par des demi-confidences ou par des projets rédigés par ses meilleurs amis. Ils reviennent tous à un régime bâtard de monarchie sans monarque, devant servir à retenir d'avance la place du roi, à peu près comme on marque son siége dans un lieu public en y déposant un chapeau ou un mouchoir. Voilà toute la portée d'une constitution en France, quatre-vingt-cinq ans après notre grande Constituante de 1789! Qu'on en juge par ce que nous connaissons des projets ébauchés. Nous ne pouvons aborder incidemment tous les grands problèmes se rattachant à la loi électorale. Il est connu de tout le monde que la loi rédigée par la commission des Trente, qui vient seulement de sortir de ses pénibles délibérations, ne satisfait pas le gouvernement; il la trouve beaucoup trop conforme aux principes du droit commun qui paraît un bien insuffisant remède aux orateurs du péril social. On prête à l'un d'entre eux, qui n'est pas le moindre, ce mot caractéristique au sujet de la loi électorale : « Le droit commun, c'est de l'eau claire. » Déterminer les conditions de domicile d'après les règles ordinaires, quelle naïveté aux yeux de nos grands conservateurs, qui ont sur les bras un pays à sauver de lui-même! On peut être assuré qu'ils travailleront à remanier dans un sens restrictif ce malencontreux projet qui mécontente les partisans du suffrage universel sans satisfaire ses ennemis acharnés. Et pourtant, s'il n'a pas détruit le monstre, il a cherché à l'envelopper d'un réseau finement ourdi de restrictions mesquines. Vaine tentative. Le suffrage universel ressemble à ce héros de la Bible qui, dès le premier effort, rompt les liens dont on a chargé ses membres robustes. Ce qu'on appelle dédaigneusement le nombre, ce qui n'est en réalité que la souveraineté nationale, ne se laisse ni comprimer, ni déprimer. On ne peut guère ruser avec cette souveraineté à moins de s'en débarrasser tout à fait; tout ce que l'on tente pour la régenter ne fait que l'exaspérer. Toutes ces chaînes de sûreté ne tiennent pas devant l'opinion et, quelque étroite que soit la fissure qu'on lui laisse, elle passe au travers. Quand on lit les propositions non adoptées de certains membres de la commission des Trente, on ne peut s'empêcher de penser qu'ils voulaient en faire une société de secours mutuels pour leur réélection. Elle ne s'est pas prêtée à ces calculs naïfs ; elle a écarté tout ce qui ressemblait trop à l'assistance publique. Néanmoins, le projet proposé soulève de très-graves objections, et il ne nous semble pas de nature à préparer les rapprochements dont on nous berne.

Que dire de ce que l'on sait du projet de la seconde chambre? De tous les côtés il nous revient que l'on veut en faire une émanation et un organe du pouvoir exécutif, et que l'on désire abandonner à celui-ci le choix de ses membres, du moins de la majorité d'entre eux. C'est dire qu'on ne songe à rien moins qu'à une seconde édition du sénat conservateur. Or, c'est à une assemblée ainsi composée, instrument docile du pouvoir exécutif, n'ayant pas même l'esprit d'indépendance que lui donnerait une autorité viagère, que l'on réserve le droit de dissoudre la Chambre issue du suffrage de la nation, et peut-être même de gouverner toute seule pendant un temps déterminé ! Et ce ne sont pas les rêves de cerveaux malades, c'est le fruit des méditations de quelques fortes têtes du parti conservateur !

Comment ne voit-on pas qu'une combinaison pareille serait un vrai péril social? Autant vaudrait jeter une grosse poutre au travers de la voie ferrée sur laquelle un train est lancé à toute vitesse. Un tel projet n'a pas d'autre but que d'arrêter la volonté nationale au jour même où elle se serait exprimée légalement avec toute son énergie pour réclamer la constitution de la république, et d'arrêter court le suffrage universel par ces mots : *Tu ne passeras pas!* Qu'on veuille bien nous dire si la conservation ainsi comprise n'est pas ce qu'on peut imaginer de plus révolutionnaire ! On remarque une lacune dans tous ces beaux projets, c'est la partie législative qui concerne la transmission des pouvoirs; la raison en est bien simple : on leur demande avant tout d'être éphémères, et l'on ne voudrait pour rien au monde laisser soupçonner que le maréchal Mac Mahon pourrait être considéré comme le second président de la république française transmettant à l'heure voulue le pouvoir au troisième.

On le voit, ni dans la politique du présent, ni dans les intentions de l'avenir, il n'y a les bases d'une conciliation honnête et sérieuse entre les deux centres. L'invocation de la défense sociale est un si piteux argument que *le Français* lui-même n'ose plus le présenter qu'avec une gêne visible. Nous l'avertissons que ce genre d'exhortation nous éloigne de ses amis au lieu de nous en rapprocher. Pour rien au monde nous ne voudrions d'une réconciliation fondée sur la diffamation de la France. Cela est bon pour les coryphées de l'ordre moral. Sans nous abuser sur ce cher et grand pays, nous le trouvons en réalité plus sage que ses classes dirigeantes, et ce n'est pas à lui, à sa dignité, que nous demanderons de faire les frais d'une paix illusoire. Telle qu'elle nous est offerte, elle n'est pas digne d'un instant d'examen. On peut obtenir quelques défections individuelles — ce qui est un pauvre moyen de se fortifier et de s'honorer, — mais quelque besoin qu'on en ait pour compenser la perte des incommodes alliés du bonapartisme et des plus fringants vieillards des chevau-légers, on n'arrivera à aucune alliance avec le vrai centre gauche tant qu'on ne se placera pas sur le terrain du message de novembre 1872. Nul plus que nous ne serait heureux d'une entente qui prouverait que le patriotisme l'emporte sur tous les souvenirs et toutes les préférences, et que la grande image de la France a fait rentrer dans l'ombre toutes les misérables combinaisons princières qui l'énervent et arrêtent son élan.

E. de Pressensé.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

Du principe de la vie d'après M. Bouillier

Quand on demande à un naturaliste ce que c'est que la vie, il répond le plus souvent qu'il n'en sait rien et qu'il ne connaît d'elle que ses propriétés. Le métaphysicien a la prétention d'aller plus loin et de résoudre le problème. Depuis les premiers essais des médecins et des philosophes grecs jusqu'à nos jours, la question a été constamment posée, discutée, remaniée, suivant les connaissances positives de chaque époque. Seule peut-être l'école éclectique, en France, indifférente, sinon systématiquement hostile aux découvertes scientifiques, s'était désintéressée de ce problème. Sa psychologie, enfermée dans un cercle étroit d'abstractions et de plus en plus étrangère à toute réalité, ne s'est jamais inquiétée de ce qu'est la vie ; « ou, s'il en est quelquefois mention, » c'est pour la mettre aussitôt à part comme une chose tout » à fait étrangère et où la psychologie n'a rien à voir abso- » lument. De nos jours même, il y a eu des psychologues » (Jouffroy) qui ont été jusqu'à dire que la vie, notre propre » vie était tout aussi étrangère à notre conscience que la vie » d'un chien ou d'un poisson » (1). Aussi lorsqu'en 1862, M. Bouillier publia son *Principe vital*, ce livre était, dans son école, une nouveauté et même une hardiesse. Il lui valut beaucoup de critiques et d'attaques, dont il a raconté l'histoire dans l'édition qui nous occupe. Elles lui vinrent des philosophes spiritualistes, des médecins vitalistes, des théologiens mêmes qui prétendirent que la foi était intéressée à cette question. Depuis, le flot toujours montant des sciences naturelles a pénétré jusque dans la psychologie spiritualiste elle-même ; mais si elle ne s'effraye plus de la question de la vie, on peut dire que M. Bouillier y a contribué pour une large part.

Son ouvrage contient deux parties consacrées, l'une à l'histoire, l'autre à la doctrine.

L'exposé historique, qui forme la plus grosse moitié du livre, est probablement le travail le plus complet qui existe sur cette question. C'est une revue de toutes les hypothèses faites sur le problème de la vie, depuis Hippocrate jusqu'à l'époque actuelle. Tout au plus pourrait-on reprocher à M. Bouillier d'être trop sommaire sur les physiologistes contemporains. Encore ce reproche serait à peine juste, puisque le plus souvent, dans son exposé dogmatique, il s'assimile leurs travaux ou les combat.

Quant à sa doctrine, c'est l'animisme pur. M. Bouillier constate que la vie n'a pas encore pu être expliquée par les forces physiques et chimiques, et il croit qu'elle a sa cause dans une force qui est l'âme. Contrairement à ses maîtres, il attribue ainsi à l'âme deux ordres de fonctions, les unes conscientes ou psychologiques, les autres inconscientes ou physiologiques ; en d'autres termes, l'âme, en même temps qu'elle pense et qu'elle sent, produit et règle, sans s'en douter, la digestion, la circulation, la respiration, bref tous les actes vitaux.

(1) Bouillier, *Du principe vital et de l'âme pensante*, 2e édition, Didier, 1873, page 2.

Telle est la doctrine soutenue par M. Bouillier sur ce mystérieux problème de la vie. L'a-t-il résolu ?

Il me semble que tous les métaphysiciens qui ont traité cette question ont eu le défaut commun de la poser sous sa forme la plus complexe, la plus difficile, en la prenant, pour ainsi dire, en bloc. La méthode exige qu'on aille partout et toujours du simple au composé : n'était-il donc pas conforme à la logique, avant de se demander ce que c'est que la vie en général, de se demander ce qu'est chaque phénomène vital, chaque fonction vitale en particulier ? Le mot « vie », comme tous les termes très-généraux, très-abstraits, ne signifie rien par lui-même ; il ne vaut qu'autant qu'il peut être ramené aux données de l'expérience, aux connaissances positives. Celles-ci sont-elles claires, précises, scientifiquement établies, la notion générale qui les résume représente une connaissance réelle. Mais si elles sont pleines d'obscurité et d'incertitude, — et nous en sommes là pour la vie, — toute doctrine générale ne fera guère que perpétuer une illusion, en nous inclinant à croire que nous pouvons connaître, sous une forme claire en général, ce que nous ne connaissons que sous une forme confuse en particulier. Les physiologistes, quels qu'aient pu être leurs défauts par ailleurs, ont eu le mérite de voir que la solution générale, si elle est possible, ne peut être que le résultat d'un très-grand nombre de solutions particulières. L'histoire de leur science nous montre cependant que ce n'est pas du premier coup qu'ils en sont venus à comprendre la vie par l'analyse des phénomènes vitaux ; qu'au contraire, tant que les manifestations vitales n'ont pas été suffisamment isolées les unes des autres, la vie était considérée par eux comme le résultat d'une force unique. Mais une analyse plus approfondie des fonctions de la nutrition, de la reproduction, du développement, de la sensibilité et du mouvement, montra peu à peu que chacune de ces fonctions est la résultante de forces nombreuses et complexes.

Il serait impossible de donner ici une idée de cette méthode, de montrer quelle quantité énorme de questions subordonnées il faudrait résoudre avant de pouvoir poser cette question suprême : qu'est-ce que la vie ? Il nous suffira, par l'examen de quelques points, de faire voir combien cette marche progressive du simple au complexe serait longue, laborieuse, hérissée de difficultés.

Si l'on commence par les êtres vivants les plus simples, végétaux ou animaux, on remarque tout d'abord que ce qui les distingue des corps inorganiques, c'est une certaine constitution qui leur est propre et qu'on appelle l'état d'organisation. En quoi consiste cet état ? Actuellement, aucune réponse claire n'est possible. Nous savons seulement que la matière organisée est caractérisée par des modes particuliers de combinaison chimique qui la rendent très-instable et facilitent ainsi le renouvellement moléculaire incessant qui constitue l'assimilation et la désassimilation. Cette manière d'être est tellement propre à tout ce qui vit, que la chimie, il y a cinquante ans, traçait encore une ligne de démarcation absolue entre les corps organisés et les corps bruts. On affirmait qu'un principe vital était absolument nécessaire pour produire les combinaisons organiques. Depuis, la synthèse chimique a prouvé le contraire : elle a créé de l'urée, des sucres, des alcools, des éthers, des graisses. A la vérité, comme le fait remarquer M. Bouillier (page 41), « ces composés sont, de manière commune, quoique semblables une

tériellement à certains produits de la vie, manqueront toujours des qualités des corps vivants, de la faculté de se développer, de se reproduire; et la synthèse chimique n'a pas encore fabriqué une seule cellule vivante ». Cependant on ne peut nier que chaque conquête de la chimie resserre le domaine du principe vital; celui-ci bat en retraite peu à peu, ne servant à expliquer que ce que la chimie ne peut pas faire; en sorte que sa situation devient de plus en plus précaire et que son caractère d'hypothèse provisoire apparaît de mieux en mieux. Sans insister sur ce point pour le moment, remarquons quelle question se dresse devant nous : il s'agit de savoir comment une certaine constitution chimique, jointe à une certaine structure, peut impliquer des propriétés vitales. Mais ce problème est actuellement même le sujet des débats les plus ardents. Tandis que Haeckel croit tout expliquer par ses *monères*, sorte de matière organique non organisée; tandis que Harting admet des corps intermédiaires entre l'inorganique et l'organisé, d'autres rejettent absolument ces travaux et ces conclusions. Nous nous trouvons donc dès le début en face de la plus grosse difficulté; nous ne considérons encore la vie que dans les conditions les plus élémentaires et cependant nous nous trouvons arrêtés *in limine*.

Cet état d'organisation qui, par l'équilibre instable de ses éléments constituants, est essentiellement approprié à tout changement, à toute altération, à toute rénovation moléculaire en général, est la condition nécessaire de cette fonction vitale qui s'appelle la *nutrition*. Cette propriété vitale est la plus générale de toutes. Les autres, sans exception, la supposent; c'est-à-dire qu'elle est leur condition d'existence, tandis que les seules conditions nécessaires à sa manifestation sont des conditions physiques et chimiques. Dès qu'elle cesse, toutes les autres propriétés vitales disparaissent également. On ne saurait trop insister sur ce fait que les phénomènes de développement et de reproduction varient incessamment si la nutrition varie, que la contraction musculaire et la sensibilité elle-même sont soumises à la nutrition; car ceux qui se posent le problème de la vie sous une forme générale ne sont que trop disposés à oublier l'importance de cette fonction. Et si l'on veut la preuve, elle est facile à donner. Presque tous ceux qui ont étudié métaphysiquement le principe de la vie semblent n'avoir pensé qu'aux animaux, surtout aux animaux supérieurs et encore plus à l'homme. Je ne vois pas que M. Bouillier parle jamais des végétaux. Le problème de la vie doit pourtant comprendre dans ses données les phénomènes de la vie végétative (nutrition, évolution, génération), tout aussi bien que les phénomènes de la vie animale : d'autant plus que celle-ci, quoique très-supérieure à la première, est en définitive greffée sur elle (1). On peut donc dire qu'expliquer la vie végétale, ce serait expliquer la majeure partie du problème posé, sinon sa totalité. Mais la méthode qui consiste à se demander en bloc ce que c'est que la vie devait amener fatalement à oublier quelques-uns des éléments de la question ou à ne pas les traiter suivant leur importance relative.

Et si maintenant nous cherchons ce qu'on peut dire de positif sur la nutrition, nous trouverons que l'explication générale ne peut être donnée que quand une foule d'explications secondaires ont été bien établies d'avance; en d'autres termes, nous ne pouvons avoir de la nutrition une notion claire que si nous savons ce qui la rend possible, ce qui en résulte; bref, le mécanisme de l'assimilation et de la désassimilation. Supposons ces difficultés résolues, — et elles sont loin de l'être, — et nous nous trouvons en face d'une autre énigme : le développement et la reproduction des êtres vivants. L'embryologie est de fondation trop récente pour pouvoir répondre à nos questions. Et cependant il nous faudrait connaître avec certitude ce que le mécanisme des lois physiques et chimiques est impuissant à expliquer, pour connaître du même coup, d'une manière exacte et complète, ce qui réclame une cause particulière, distincte, — bref, un principe de la vie.

On voit que notre marche du simple au complexe, à mesure qu'elle avance, ne fait qu'ajouter des difficultés à des difficultés. Et nous ne sommes pas sortis encore de la vie végétative! Toutes ces questions, si elles étaient résolues, n'aboutiraient qu'à nous expliquer ceci : comment vit une plante. Il serait superflu de montrer qu'en abordant l'étude de la vie animale, nous nous trouverions en face de nouveaux problèmes. Des deux propriétés qui la caractérisent, l'une, la contractilité musculaire, n'est pas bien connue; l'autre, l'innervation, l'est à peine, — même en laissant de côté tout ce qui est psychologique, pour s'en tenir strictement à l'étude matérielle.

On peut entrevoir par cette revue très-rapide quelle série de questions il faudrait traverser et résoudre avant de se demander finalement ce qu'est la vie. Sans cela, on court le risque d'être dupe d'une simplicité apparente dans un problème très-complexe. Et si l'on rapproche, à cet égard, les métaphysiciens des physiologistes, on verra que les premiers, procédant en général, voient avant tout dans la vie son unité; que les seconds, procédant en détail, voient surtout sa multiplicité. Les physiologistes, quelque contestables que puissent être leurs inductions, ont l'avantage de s'appuyer sur l'expérience. Ils ne nous exposent pas de simples vues de l'esprit; mais ils nous montrent comment vit chaque organe, dans chaque organe chaque tissu, dans chaque tissu chaque élément anatomique. Ils montrent que chaque cellule a sa vie propre, nullement imaginaire; qu'elle se nourrit, transforme ses matériaux, se reproduit. — De même la multiplicité dans la mort est pour eux une preuve de la multiplicité dans la vie. Ainsi, tandis que M. Bouillier, pour établir l'unité du principe vital, nous dit (p. 59) : « Où est la différence entre le cadavre récemment abandonné par la vie et l'animal vivant? Rien n'est changé dans la matière elle-même ni dans les circonstance extérieures; cependant la vie a disparu. La vie est donc autre chose que ces organes qui sont encore intacts et cependant ne fonctionnent plus... »; — le physiologiste répond que les changements que nos yeux ne voient pas, le microscope et les réactifs chimiques les constatent; que ce qui est changé, ce n'est pas le milieu *exté-*

(1) Pour bien faire comprendre comment la vie animale semble ajoutée à la vie végétative, nous ferons cette simple remarque : la fibre musculaire et l'élément nerveux existent quelque temps sans posséder la propriété qui leur est propre : ils se nourrissent et se développent avant de pouvoir l'un se contracter, l'autre agir comme élément nerveux; en un mot, ils doivent parcourir une période purement végétative, avant d'arriver à la période animale. De même, dans certaines conditions morbides, l'élément musculaire et l'élément nerveux peuvent perdre chacun leur propriété caractéristique sans que l'élément cesse de se nourrir, de se développer et même de se reproduire.

rieur de l'être vivant, mais son milieu *intérieur*: qu'il y a moins une mort que des morts. Ainsi, dans l'empoisonnement par l'oxyde de carbone, il n'y a d'abord qu'un seul élément atteint : les globules rouges du sang; mais le muscle est toujours contractile, le nerf excitable; l'estomac continue de digérer, les glandes de sécréter, etc.

Sans doute ces raisons, qui sont des faits bien constatés, ne tranchent pas définitivement la question; car les vitalistes, quand ils montrent l'unité de la vie, prennent leur revanche (1). C'est qu'en effet toute explication mécaniste a été insuffisante à cet égard. Le physiologiste a pu analyser les fonctions de nutrition, de génération, de développement, etc.; il n'a jamais pu en expliquer la synthèse. Mais sur ce point il ne s'en prend qu'à son ignorance, il se réserve l'avenir, il croit « que les manifestations si complexes des organismes peuvent, par l'analyse, être réduites à un certain nombre de faits élémentaires concordant parfaitement avec les lois de la physique »; et il ajoute « que cette opinion s'est vérifiée chaque fois qu'il a été possible de faire un progrès quelconque dans les recherches physiologiques et que, suivant une règle générale à toutes les sciences, cette opinion doit être la tendance de toutes les recherches ultérieures » (2).

Le malheur de l'hypothèse vitaliste, c'est qu'elle vit moins par sa propre force que par la faiblesse de ses adversaires. Elle montre très-bien que jusqu'ici ils n'ont pu tout expliquer; mais, pour prendre une position solide, elle devrait établir qu'ils ne pourront jamais tout expliquer. Si on la serre de plus près, on peut dire que cette hypothèse n'a le droit de s'imposer qu'à l'une de ces deux conditions : montrer que toute autre hypothèse est impossible, ou bien expliquer tous les faits donnés. Nous avons vu que d'autres hypothèses sont possibles; voyons donc si celle-ci explique tous les faits donnés.

L'un de ses arguments les plus solides, c'est qu'il faut un principe unique pour expliquer l'unité de la vie. M. Bouillier, qui définit le principe vital « une force une, indivisible, immatérielle, motrice et formatrice », n'ignore cependant pas les graves objections élevées par les physiologistes, qui se fondent sur la divisibilité des planaires, des hydres, des lombrics, etc.; et il s'en tire d'une façon ingénieuse et habile : « Cet animal, dit-il, qu'on coupe en morceaux et dont chaque tronçon reproduit un animal de même espèce, est-il réellement un animal unique? N'est-ce pas plutôt un agrégat, un groupe d'animaux de même nature liés les uns aux autres, de telle sorte que la divisibilité apparente qu'on nous oppose, ne serait qu'une désagrégation de ces petits êtres provisoirement associés ensemble, et nullement la divisibilité de la force vitale d'un animal unique? » Il nous semble qu'ici M. Bouillier esquive en partie la difficulté, et que cependant sur ce point, capital pour sa thèse, il ne pouvait trop insister. D'abord, il n'allègue qu'une *possibilité*; mais, sans insister, prenons un autre cas. La grenouille est, sans contredit, un être qui a son unité au même titre qu'un mammifère, qu'un homme même, bien qu'à un degré inférieur : il y a donc en elle un principe un et indivisible. Cependant des expériences ont montré que si l'on coupe la queue d'une larve de grenouille, cette partie continue de se développer, comme si elle n'avait pas été séparée du tronc. Quelle explication donner de ce fait et d'autres analogues dans l'hypothèse vitaliste? La grenouille ne peut pas être regardée comme un agrégat d'animaux distincts, et on ne peut invoquer sa nature inférieure comme pour les polypes. — De plus, chaque cellule vit (on n'en peut pas douter); il faut donc admettre en elle un principe un et indivisible. L'être pris dans sa totalité vit : il faut donc admettre en lui un autre principe un et indivisible. Il y aurait ainsi, dans le même être, des unités et une unité; ce qui paraît assez peu clair. Et pourtant il faut, ou que le vitalisme admette cette thèse, ou qu'il refuse la vie à chaque élément anatomique, — ce que les faits ne permettent pas, — ou qu'il ne voie dans la vie totale qu'une résultante, une harmonie, — ce qui serait pour cette doctrine se nier elle-même.

Il serait impossible de nous étendre ici sur les faits qu'on a allégués contre l'hypothèse d'un principe unique. Mais ce qui fait encore la force de cette doctrine, c'est la persistance du type chez l'animal. Il y a une forme constante qui demeure durant toute la vie, au milieu du travail de composition et de décomposition des organes. Il est difficile de concevoir cette tendance vers une forme typique sans une cause directrice, sans quelque chose « qui domine, qui règle, qui coordonne, qui contienne comme dans un cadre déterminé tout ce mouvement de molécules; quelque chose qui assujettisse aux mêmes rapports, à des combinaisons toujours les mêmes, ce flot de matière qui s'en va et qui vient (1) ». Ces raisons sont sérieuses. Cependant l'école adverse, sans y répondre catégoriquement, oppose que la cristallisation, dans le monde inorganique, est un fait presque aussi mystérieux; non-seulement il arrive que telle dissolution saline déterminée se cristallise toujours de la même manière; mais dans le cas de destruction accidentelle, elle tend à reprendre sa forme caractéristique. Ainsi « lorsqu'un cristal a éprouvé à l'une de ses arêtes ou même à l'un de ses angles une perte de substance peu considérable, il reprend sa forme primitive, aux dépens des dissolutions salines identiques dans lesquelles on le plonge; la partie perdue est remplacée ».

Ce principe directeur, quand apparaît-il? à quelle époque? Dans la génération, vient-il de l'élément mâle, de l'élément femelle, ou est-il un composé des deux? Autant de questions non résolues, embarrassantes pour qui veut y regarder de près. — D'où viennent aussi ces déviations du type, ces monstruosités, qui sont comme le démenti d'une force directrice? Les faits de monstruosité double surtout semblent en contradiction formelle avec l'unité d'un principe vital. Contrairement à l'hypothèse de Geoffroy Saint-Hilaire, qui croyait que les monstres doubles résultent de la fusion de deux individus en un, on admet généralement de nos jours qu'ils sont le produit de la segmentation d'un ovule unique. Nous assisterions ainsi à une expérience faite par la nature, et dans laquelle, même chez l'homme, le produit de la segmentation d'un être produirait deux êtres en un. Et il importe peu que cette segmentation ait eu lieu à l'époque embryonnaire, puisque, d'après la théorie vitaliste, l'unité existe dès lors, ce qui suffit à motiver notre objection.

L'hypothèse mécaniste a l'avantage d'expliquer ces faits. L'embryologie, quoiqu'elle commence à peine, a essayé de

(1) Voyez Bouillier, chap. IV.
(2) Wundt, *Traité de physiologie*.

(1) Bouillier, p. 59

faire voir comment, dans le développement des êtres vivants, la réalisation d'un type ne se fait qu'en oscillant entre la mort et la monstruosité. En d'autres termes, l'ovule fécondé parcourt une série de modifications, de transformations, dans lesquelles l'état antérieur détermine nécessairement celui qui suit, celui-ci un autre et toujours ainsi : de sorte qu'à chaque étape de son évolution embryonnaire, le type est mis en péril. Si ses conditions d'existence se rencontrent, il se réalise ; si elles manquent en partie, il y a une déviation, une monstruosité ; si elles manquent totalement, il y a mort.

Ainsi, en résumé, les affirmations contraires et les objections se croisent, sans qu'on puisse rigoureusement prononcer entre elles. Il semble pourtant que l'hypothèse vitaliste perd du terrain, parce qu'elle est liée à une grande difficulté : elle suppose une force isolée et indépendante de tout *substratum* matériel. Or, dans le monde inorganique, nous ne trouvons jamais ni force sans matière ni matière sans force, et le vitalisme ne peut établir que la matière organisée fait exception à cette loi. Il est vrai que M. Bouillier lève la difficulté par la solution qui lui est propre, et ceci nous amène à la partie psychologique de son ouvrage, dont nous ne dirons que quelques mots.

Le principe un et indivisible de la vie, suivant M. Bouillier, ne doit pas être cherché dans les phénomènes sensibles, matériels ; il est identique avec l'âme, il est l'âme même, qui, dans son essence, n'est ni sensibilité, ni volonté, ni intelligence, mais force. Cette solution absolument spiritualiste a pourtant été attaquée dans l'école même à laquelle M. Bouillier appartient. On lui a reproché « de renverser la doctrine de la dualité de l'âme et de la vie ». Ses adversaires, disciples fidèles de Jouffroy, ont raisonné comme il suit : J'appelle âme le principe qui en moi a conscience de lui-même : tout ce qui est hors de la conscience est physiologique. Il en résulte que les actions vitales, comme la digestion, la circulation, la nutrition, le développement, étant inconscientes, sauf certains cas pathologiques, l'âme n'a rien à y voir, et il est contradictoire de les lui attribuer. — Mais si, comme M. Bouillier, on définit l'âme par l'activité ; si on la considère comme essentiellement agissante et accidentellement consciente, il est logique de soutenir qu'elle produit la vie aussi bien que la pensée, puisque toute action n'a lieu que par elle.

Nous trouvons ici un cas particulier de l'antagonisme entre ces deux tendances qui partagent le spiritualisme français, et dont l'une paraît prévaloir de plus en plus sur l'autre. Il y a le spiritualisme de Cousin, qui procède de Descartes, et le spiritualisme de Biran, qui procède de Leibniz. Le premier s'en tient à l'opposition absolue de la pensée et de l'étendue. Le second tend à tout résoudre en forces.

M. Bouillier est évidemment avec Leibniz, dont le dynamisme s'accorde beaucoup mieux avec la théorie contemporaine des biologistes que le mécanisme géométrique de Descartes. Chaque être vivant est un agrégat de vivants ; chaque cellule, chaque élément anatomique a sa vie propre. Cette vérité expérimentale n'a-t-elle pas été exprimée par Leibniz sous une forme métaphysique, quand il dit « que chaque portion de la matière doit être considérée comme un jardin plein de plantes ou comme un étang plein de poissons ; mais chaque rameau de la plante, chaque membre de l'animal, chaque goutte de ses humeurs est encore un tel jardin ou un tel étang, plein de vivants de plus en plus petits ». C'est encore Leibniz qui a le premier attiré l'attention sur ces phénomènes obscurs de la pensée auxquels M. Bouillier a consacré les deux bons chapitres qui ont pour titre : *Perceptions insensibles* et *Conscience de la vie*. Il n'y a qu'une psychologie étroite qui puisse s'obstiner à les nier : « Car est-ce donc une chose bien facile, dit justement notre auteur, que de marquer précisément où la conscience finit et où elle commence. Entre les deux degrés extrêmes de la conscience réfléchie et de l'inconscience absolue, il y a une multitude de nuances diverses et de degrés intermédiaires... C'est par des gradations et des dégradations insensibles, c'est par des infiniment petits que la conscience commence et que la conscience finit. La conscience a toujours un degré qui peut être indéfiniment diminué. » (P. 392.) Les travaux publiés pendant ces dernières années en France, en Angleterre et en Allemagne, ont montré l'importance psychologique de ces phénomènes obscurs qui constituent l'instinct, les habitudes, les souvenirs vagues, les associations inconscientes, les sympathies et antipathies secrètes, les inspirations subites dans la science ou dans l'art, etc., etc.

En somme, l'animisme, de quelque façon qu'on plaide sa cause, reste une simple hypothèse, sujette, comme nous l'avons vu, à beaucoup d'objections. D'un autre côté, l'explication mécanique de la vie, quelque conforme qu'elle soit à la méthode scientifique, laisse encore un grand nombre de faits inexpliqués. Il nous est donc impossible d'être ni avec M. Bouillier ni contre lui. Mais il faut le remercier de nous avoir donné toutes les pièces de ce grand procès, d'avoir exposé toutes les doctrines, discuté toutes les objections. Le lecteur y trouvera tous les éléments de la question, à défaut d'une solution définitive, qu'il faut se résigner à attendre longtemps encore, peut-être à ignorer toujours.

TH. RIBOT.

LA SCIENCE DU DROIT EN ANGLETERRE

Sir Henry Sumner Maine

La *Revue politique et littéraire* a offert depuis quelques années à ses lecteurs la primeur des œuvres anglaises de premier ordre dans le domaine de la philosophie et du droit. Un seul ouvrage, publié depuis 1861 et que M. Courcelle Seneuil vient de traduire avec beaucoup d'à-propos, lui avait échappé, ou du moins n'avait pas eu les honneurs d'une étude spéciale. C'est le livre de sir Henry Sumner Maine, professeur à l'Université d'Oxford et ancien jurisconsulte du gouvernement de l'Inde, sur les origines du droit ou : *La loi dans l'antiquité* (*Ancient law*), titre assez mal traduit d'ailleurs par M. Courcelle Seneuil, qui en a fait l'*Ancien droit*.

L'importance considérable du livre au point de vue de la philosophie du droit et de la science sociale ne fait pas de doute en Angleterre et va faire l'objet de cette étude. Quant au mérite de l'auteur, voici comment il est apprécié par deux publicistes anglais bien connus de nos lecteurs : sir John Lubbock, membre du Parlement, et M. Bagehot, fondateur de l'*Economist*. Le premier, tout en critiquant certains points de doctrine, déclare le livre « admirable », et il rapproche

l'auteur de Montesquieu dans sa préface (1). Le second appelle sir Henry Maine « le plus grand de nos jurisconsultes vivants, le seul peut-être dont les écrits soient en accord avec notre plus saine philosophie (2) ». Ainsi introduit, nous ne doutons pas de l'accueil que lui fera en France le public savant, et nous ne pouvons que remercier M. Courcelle Seneuil de l'avoir traduit.

Notre intention n'est pas d'analyser, dans le peu d'espace dont nous disposons, un livre qui doit être le manuel des jurisconsultes et qui, par le tour aisé, naturel, élégant de ses expositions, a mérité l'honneur de figurer sur la table des hommes d'État de l'Angleterre. Nous voudrions du moins dégager l'esprit de cet *Esprit des lois* et la méthode de l'auteur, pour étudier la naissance et la transformation des idées juridiques en général et les moyens par lesquels le progrès s'est accompli dans le droit.

On ne saurait mieux caractériser cet esprit que par des citations tirées de l'ouvrage même : « L'objet principal des pages suivantes, nous dit sir Henry Maine dans sa préface, est d'indiquer quelques-unes des idées primitives du genre humain, telles que les reflète l'ancienne loi. » C'est donc bien la philosophie du droit qu'il nous donne, mais sans ambitieuses théories ni vague symbolisme, comme en Allemagne. L'éloge et surtout l'emploi judicieux qu'il fait de la méthode historique, notamment pour son étude de la succession testamentaire dans l'antiquité, ne laissent aucun doute à cet égard. « Les idées rudimentaires du droit, dit-il, sont pour le jurisconsulte ce que les couches primitives de la terre sont pour le géologue : elles contiennent en puissance toutes les formes que le droit a prises plus tard. »

La délimitation du terrain est très-nette et très-précise. Aux yeux de M. Courcelle Seneuil, c'est là le mérite principal du livre. Il est vrai que cet éloge du savant économiste français constitue pour sir John Lubbock le seul grief sérieux. Pour lui, — et l'on sait l'autorité qui s'attache à ce nom, — sir Henry Maine a fait preuve d'une réserve excessive en ne commençant ses recherches qu'avec les premiers témoignages écrits qui nous ont été conservés sous le nom de codes, et il s'est retranché par là tout ce vaste domaine, si attrayant, des recherches préhistoriques.

Nous n'avons pas à prendre parti dans ce débat, qui se réduit peut-être à une question de dates et de témoignages. Sir Henry Maine, — et nous en avons déjà donné la preuve, — tout en écrivant sur le droit romain, n'est pas du tout un romaniste pur dans le sens étroit de ce mot : il fait remarquer, et il le regrette, le caractère sinon exclusif, du moins limitatif, des témoignages fournis par l'étude des lois, lesquels sont dus presque exclusivement aux institutions de sociétés qui appartiennent à la race indo-européenne. Il a une conscience très-nette des inconvénients de l'exclusivisme et il paraît parfois tenté, en ce qui le concerne, de suppléer à cette lacune par des documents empruntés aux races sémitiques et notamment à la Genèse. Il va même parfois jusqu'à dénoncer la cause d'une erreur monumentale qui défigure tout le droit, et il attribue à des préjugés romains la croyance à des époques prétendues *abîmes* qui séparent l'histoire de ce qui la précède, ainsi que l'hypothèse d'un état non historique et invérifiable du genre humain, dont la réalité s'évapore dans un prétendu état de nature et d'un âge d'or que l'homme, n'aimant pas à convenir de ses progrès moraux, place dans le passé au lieu de le mettre dans l'avenir. Mais enfin il s'arrête au seuil de ces temps antéhistoriques et il ajoute, fidèle à cet esprit de réserve qu'on lui reproche : « La difficulté, dans l'état actuel des recherches, est de savoir où l'on doit s'arrêter. » Ne dirait-on pas qu'il aperçoit un nouvel Océan devant lui et qu'il a peur de s'y engager trop avant ? Plus hardis, de nouveaux Colombs n'ont pas craint depuis lors d'y lancer leur esquif et nous ont rapporté de leurs expéditions aventureuses une moisson de faits et d'idées qui justifient tant de hardiesse.

Il ne faut pas se le dissimuler : les situations du droit changent avec les époques, et la science des jurisconsultes, comme les autres, est en voie de se renouveler complétement. L'école historique, qui fut d'abord une protestation contre la codification des lois et un progrès sur l'école des romanistes, est aujourd'hui dépassée : on lui reproche de prendre toujours le droit romain comme type, à raison de son influence sur les civilisations modernes, et — tout en reconnaissant l'existence de droits voisins ou rivaux et la perméabilité du droit par les droits des barbares, — de ne pas remonter aux origines. L'école préhistorique, qui compte aussi des chefs-d'œuvre, ne voit, au contraire, dans le droit romain qu'un anneau de la série et prétend remonter aux origines, qu'elle place dans la vie sauvage reconstituée à l'aide de l'induction et surtout de ces témoignages vivants qu'on peut consulter encore sur quelques points éloignés du globe.

Ce n'est donc pas une étude facile, ni surtout une science de cabinet, mais c'est une étude possible et pour laquelle même les témoignages écrits ne manquent pas. Nous nous bornerons à cette indication sommaire des deux positions, dont les principaux champions sont, sans contredit, sir John Lubbock dans son livre des *Origines de la civilisation*, et sir Henry Maine dans celui sur *La loi dans l'antiquité*. Qu'il nous suffise de dire que si l'un est assurément un investigateur plus hardi, l'autre reste sans doute un guide plus sûr.

Quoi qu'il en soit de ces problèmes délicats, le livre de sir Henry Maine constate un progrès du droit qui en renouvelle l'esprit par une critique dont la finesse et la sagacité forment le charme austère de ce livre. Pour l'auteur, le droit n'agit pas d'une manière abstraite et en quelque sorte métaphysique ; il a sa logique sans doute, mais qui n'a rien à voir avec celle d'Aristote. L'histoire du droit n'est le plus souvent que celle de l'esprit humain cherchant à briser le joug de formules étroites ou de croyances surannées. Il y a d'abord une existence concrète du droit renfermé, pour ainsi dire, dans le cercle de la famille et absorbé par son chef, qui finit par céder à l'influence d'agents nouveaux et se laisse pénétrer par celle de l'opinion. Mais il faut citer :

« Ces lois civiles des États se montrent d'abord comme les thémistes d'un patriarche-roi, et nous voyons que ces thémistes ne sont probablement qu'une forme développée des ordres absolus qui, dans une période antérieure, étaient adressés par le chef de chaque famille à ses femmes, à ses enfants, à ses esclaves. Mais, même après l'organisation de l'État, les lois n'ont qu'une application très-limitée : soit qu'elles conservent leur caractère primitif de thémistes, soit qu'elles arrivent à l'état de coutumes ou de textes codifiés, elles obligent non les individus, mais les familles : pour tous les autres individus, la règle de conduite est le droit de la maison à laquelle chacun appartient, et dont son père est le

(1) *Les Origines de la civilisation*, préface, p. 2.
(2) *Les principes du développement des nations*, p. 23.

législateur. Mais la sphère du droit civil, petite au commencement, tend constamment à s'agrandir. »

Le droit naturel apparaît alors comme le *jus gentium*, ou droit des nations, vu à la lumière d'une théorie particulière. C'est la notion d'équité qui humanise le droit, et qui permet à la philosophie de s'y introduire pour chercher à retrouver ce code primitif, qui n'a jamais existé que dans l'imagination de ses adeptes et doit être relégué avec l'état de nature parmi les rêves de Rousseau. Sir Henry Maine, — avons-nous besoin de le dire, — n'éprouve que peu de sympathie pour ces idées préconçues, et le mariage du doge de Venise avec la mer Adriatique ne lui paraît pas une fiction plus étonnante que ces prétendues noces de l'homme avec la nature d'où serait sorti le droit. Mais il ne suit pas de là que le droit naturel n'ait pas eu une influence considérable, tantôt utile, tantôt nuisible. Il en est de ce droit comme de ces fictions légales dont sir Henry Sumner Maine nous dévoile le secret et l'importance en véritable Anglais, habitué à vivre sur de telles fictions, à ne s'en point choquer, à les comprendre, à les respecter même.

« Lorsque le droit primitif s'est une fois incorporé dans un code, dit fort bien sir Henry, ce qu'on peut appeler son développement spontané est fini. Désormais, s'il change, les changements ont lieu après réflexion et viennent du dehors (1). Les races progressives, les seules dont il s'occupe, ont eu recours à trois moyens pour mettre le droit en harmonie avec les besoins sociaux : les fictions légales, les considérations d'équité et la législation. » C'est un des mérites du livre que nous résumons d'avoir exposé avec une clarté pénétrante le développement parallèle de ces idées avec le droit, qu'elles ont mission d'adoucir, et leur ordre de succession régulier. Il explique comment, par quelle révolution d'idées ce droit, considéré par les juristes romains comme un ignoble appendice du droit civil, enveloppé même par ses origines dans la haine de l'étranger, finit par être regardé comme le grand modèle encore imparfait auquel tout droit devait se conformer autant que possible (2). Il nous montre avec un tact bien fin, — et que j'appellerais volontiers la conscience du jurisconsulte, — ce droit diffamé devenant l'idéal même du droit, s'étendant et s'élevant avec la sphère même du mot « nature », dont les stoïciens avaient fait le synonyme de raison, attestant un besoin de simplicité et d'harmonie bien plus que de philanthropie chez les jurisconsultes romains du siècle de Justinien, un besoin d'égalité démocratique avec je ne sais quoi de révolutionnaire chez les modernes et surtout chez les Français.

Le rôle des jurisconsultes, si considérable dans l'histoire de France, et la sphère des conceptions juridiques, si étendue dans la pensée des Français, sont finement appréciés en quelques pages qu'il serait trop long de citer. Toutefois deux noms les résument dans un saisissant contraste au XVIIIe siècle : ce sont ceux de Montesquieu et de Rousseau. On sent bien de quel côté les habitudes d'esprit de sir Henry Maine doivent le faire pencher. Dans ce grand procès qui termine le XVIIIe siècle, et que la Révolution résout, il est évidemment pour Montesquieu contre Rousseau, pour la méthode historique contre le droit naturel et ce qu'il appelle la fantasmagorie des systèmes, enfin pour le président au parlement de Toulouse contre « l'homme remarquable, mais sans instruction, san caractère et de peu de vertu, qui a pourtant laissé dans l'histoire une trace ineffaçable grâce à une imagination vive, à un amour sincère de l'humanité pour lequel il faudra toujours beaucoup lui pardonner ». Ce qui le préoccupe, c'est bien moins la valeur de ses doctrines que leur succès, et il se demande pourquoi, par quel contre-temps l'influence si sage de Montesquieu, qui eût fait de nous des Anglais, dut être détruite par celle de Rousseau, qui faisait de nous presque des sauvages. Il ne peut s'empêcher de regretter ce triomphe du *Contrat social* et de l'état de nature sur le droit historique et l'homme réel sacrifié à l'être imaginaire, tout en s'expliquant les causes qui l'ont amené, telles que l'influence de la rue, qui devint tout à coup dominante, le besoin de constructions systématiques *à priori* si chères aux Français, et le mépris absolu de toutes les antiquités religieuses et surtout des antiquités hébraïques, qui nous distingue si profondément du peuple anglais et qui, en nous privant d'un grand préservatif contre les illusions spéculatives, nous jette en plein dans la superstition des légistes. « Il n'est pas la peine, nous dit sir Henry Sumner Maine, d'analyser avec détail cette philosophie de la politique, de l'art, de l'éducation, de la morale et des rapports sociaux, élevée sur la base de l'état de nature. Elle possède encore une fascination singulière pour ceux qui pensent légèrement en tous pays, et son influence plus ou moins directe a enfanté presque tous les préjugés qui résistent à l'emploi de la méthode historique; mais son discrédit auprès des esprits les plus élevés de notre temps est assez profond pour étonner ceux qui connaissent la vitalité extraordinaire des erreurs spéculatives. C'est elle qui fit naître ou stimula les mauvaises habitudes intellectuelles presque universelles de notre époque, le dédain de la loi positive, l'impatience de l'expérience et la préférence pour les raisonnements *à priori*. Lorsque cette philosophie s'empare d'esprits qui ont peu pensé et observé, elle tend à devenir positivement anarchique. On remarquera, si l'on suit au *Moniteur* les débats de la période révolutionnaire, que les appels à la loi de nature deviennent plus fréquents à mesure que les temps s'assombrissent (1). » C'est la réponse du couteau à la *danse du scalp*.

Sir Henry Sumner Maine, ainsi qu'on le voit par ces extraits, ne se paye pas de mots. Il explique aussi la transmission du dogme de l'égalité d'un monde à l'autre par une influence de la littérature juridique du XVIIIe siècle. « Un coup d'œil jeté sur les écrits de Jefferson l'immortel rédacteur de la charte de l'indépendance américaine suffit, nous dit-il, pour montrer combien son esprit était affecté par les opinions demi-juridiques et demi-populaires qui étaient à la mode en France, et ce fut sans aucun doute sa sympathie pour les idées particulières aux légistes français qui le détermina, ainsi que les jurisconsultes coloniaux qui dirigèrent les événements en Amérique, à joindre la proposition toute française que *les hommes naissent égaux* à celle-ci, plus familière aux Anglais, que *tous les hommes naissent libres* (2). — Nous avons quelque peine toutefois, nous l'avouerons, à expliquer toute l'histoire de la constitution américaine et des développements qu'elle contenait, et dont les XIVe et XVe amen-

(1) Ch. II, *Les fictions légales*, p. 21-25.
(2) Page 51.

(1) Page 87.
(2) Page 90.

dements sont des témoins récents, par un simple contre-sens (1)!

Il nous resterait à suivre cette théorie du droit naturel dans un ordre d'applications et de conséquences qui ont été meilleures pour l'humanité en donnant naissance au droit international et au droit de la guerre moderne; mais ce sont là des questions que la *Revue* rencontre souvent sur son chemin et qui méritent une étude spéciale, à raison des efforts et des livres nouveaux qui l'ont posée ou traitée depuis la guerre, et parmi lesquels nous nous plaisons à citer ceux de M. Charles Lucas, de M. de Parieu et de M. Émile de Laveleye.

Après ces considérations sur les origines des droits et des sociétés, sir Henry Sumner Maine a écrit un second livre plus spécial où il résume toute la science du jurisconsulte. C'est l'histoire des successions et surtout de la succession testamentaire, puis celle de la propriété primitive. Ce livre est un chef-d'œuvre, si on le prend pour ce qu'il est, c'est-à-dire pour la série la plus forte qui ait paru jusqu'ici de déductions et d'inductions juridiques, puisées dans l'étude des différents peuples de race indo-européenne. Il y montre par l'antériorité de la pratique de l'*adoption* sur celle des testaments, chez tous les peuples primitifs, que le testament, ce supplément incomparable de la puissance humaine, est d'invention récente et purement romaine, qu'il plonge par ses racines dans la théorie des existences posthumes des défunts en la personne de leurs héritiers, et que cette élimination de la mort de l'individu au profit de la famille tient à un ensemble d'idées non moins primitives d'une humanité ou d'une collection d'individus ne comprenant que les droits du groupe de la famille-corporation et de la propriété indivise, et n'ayant aucune idée des droits individuels. C'est à cet état d'antériorité en quelque sorte préhistorique que voudraient nous ramener M. le Play et ses disciples, partisans de la famille-souche et de la prétendue liberté testamentaire.

Sir Henry Maine ne fait pas de ces confusions d'idées : il nous prémunit contre ce perpétuel contre-sens qui nous fait substituer des associations d'idées toutes modernes à celles qui, dans la tête d'un Romain — tenu de célébrer les *sacra*, comme font encore les Hindous, et membre des *comitia calata*, cette cour spéciale des *probates* sous la république, présidaient non au partage des biens, — ce dont le testament originel ne s'occupait que très-médiocrement, — mais à la transmission de la puissance et à la continuation de la famille après la mort du chef. Les limitations imposées à la faculté de tester par les anciennes lois germaniques et hindoues, qui reconnaissent aux enfants mâles un droit de copropriété avec leur père, prouvent que le code civil n'a point tant innové au titre des testaments, bien qu'il ait aussi très-nettement restreint la faculté testamentaire.

L'histoire de la propriété primitive, esquissée dans un chapitre unique, bien qu'elle résume tout ce qu'on savait alors de l'origine de l'occupation, nous satisfait moins et doit être complétée, pour être bien comprise, par un ensemble de nouvelles recherches que cet infatigable savant poursuit dans l'Inde sur la commune patriarcale rapprochée de la commune germanique (1). L'étude de l'Inde est précieuse lorsqu'elle sert de terme de comparaison et non pas de point d'arrivée. Sir Henry Sumner Maine, ancien jurisconsulte dans l'Inde, y a trouvé un vaste sujet d'exploration et une très-curieuse réponse à la question : comment le droit patriarcal et sacerdotal des Hindous s'altère au contact de la civilisation anglaise? Nous y reviendrons peut-être un jour, le sujet en vaut la peine.

Nous allons nous borner, en terminant, à marquer l'estime particulière que nous inspire le beau livre de sir Henry Sumner Maine, en indiquant quelques points faibles et en critiquant certaines de ses conclusions.

1° Quant au problème si difficile des origines de la société et *à ce passage d'une société sans gouvernement à l'état d'une société gouvernée*, M. Bagehot, tout en reconnaissant l'intérêt qui s'attache aux conclusions de sir Henry, les combat et en fait remarquer le caractère hypothétique (2). Sa conception de l'État considéré « comme un assemblage de personnes unies par les liens d'une commune origine et se rattachant ainsi à un ancêtre commun qui aurait été la première tige d'une famille, de telle sorte que le groupe élémentaire est la famille, que l'agrégation des familles forme la *gens* ou maison, que la réunion des maisons forme la tribu, et que l'assemblage des tribus constitue l'État », cette gradation fameuse et d'une apparence si logique est contredite par les recherches de Lubbock, par le *Mutterrecht* de Bachofen et par le livre de Mac-Lenan sur le mariage primitif. D'après le dernier état de ces recherches, chez les peuples primitifs ou sauvages, l'enfant appartiendrait à la tribu *avant* d'appartenir à la famille, et le droit de la mère aurait précédé presque partout celui du père dans la constitution de la famille.

2° Quant aux origines de la famille, il s'ensuit que la *théorie patriarcale*, dont sir Henry Maine est le plus énergique soutien, en recevrait elle-même un contre-coup; mais l'auteur du livre sur *La loi dans l'antiquité* nous paraît à l'abri de la critique, car il a eu soin lui-même de faire ses réserves et de constater la difficulté qu'il y a à généraliser cette théorie, à déterminer les races d'hommes auxquelles elle s'applique, celles, au contraire, qui la repoussent; et il n'admet pas plus que Bagehot ou sir John Lubbock la chimère d'une civilisation originelle dont les nôtres ne seraient que des épaves; il est très-ferme, au contraire, en toute circonstance, sur la théorie du progrès.

3° Sa distinction entre les races progressives et les races stationnaires, à laquelle il a souvent recours pourrait à la rigueur servir d'expédient commode pour l'auteur embarrassé; mais nous avons à diverses reprises témoigné pour ce livre une estime qui repousse ces appréciations tranchantes. Sans doute, l'auteur est souvent embarrassé (3), et comment ne le serait-il pas lorsqu'il remonte aux origines du droit, de la famille et de la civilisation? Mais nous croyons que cette distinction, que confirme l'histoire et qu'admet sir John Lubbock, doit être maintenue, quoique avec quelque atténuation. Laissant de côté trop complétement les sociétés stationnaires, sir Henry Maine conclut que le mouvement des sociétés progressives a été uniforme sous un rapport, à

(1) Sir Henry Maine établit que la maxime juridique d'Ulpien « *quod omnes homines natura æquales sunt* » n'avait pas, dans son sens juridique, l'importance d'un dogme nouveau ni d'une vertu d'intuition démocratique.

(1) *Village-communities in the east and west*, six lectures delivered at Oxford, 1 vol. in-8.

(2) Page 25.

(3) Page 22.

savoir la dissolution graduelle de la dépendance de la famille, qui a été remplacée par des obligations individuelles. C'est là sa grande loi historique, comparable à la série de Comte et qu'il exprime ainsi : « Le mouvement des sociétés progressives a jusqu'à présent consisté à passer de l'*état* au *contrat* (1). » Bien que cette manière de nous indiquer en quoi consiste le mouvement des sociétés progressives et son uniformité ne pèche contre aucune des règles de la critique, c'est là que nous nous permettons de regretter l'absence de cette critique plus large ou de cette théorie plus compréhensive du *progrès* dont sir John Lubbock a donné un exemple récent.

4° Il suit de là quelques conséquences assez curieuses. Ainsi la philosophie d'un état de nature à la Rousseau a été critiquée et réfutée de main de maître par sir Henry Maine dans des pages admirables. Toutefois nous ne pouvons nous empêcher de signaler le mérite supérieur de sir John Lubbock sur ce prétendu *état de nature* hypothétique et faux. Maine l'a jugé philosophiquement; Lubbock en a fait complétement justice, comme Cicéron d'Épicure, lorsqu'il se vante de l'avoir supprimé : *Epicurum e choro philosophorum sustulisse.*

5° Resteraient certains points de détails, mais de détails remplis d'intérêt, comme la philosophie du droit international, les controverses sur l'origine de l'esclavage, la critique partielle de son histoire de la souveraineté territoriale, et son opinion sur la royauté française ; mais il nous suffit d'avoir indiqué ces différents points, heureux si nous avons donné au lecteur français le goût de cette littérature saine et fortifiante d'outre-Manche, qui ne se paye pas de mots et qui dégage scientifiquement les lois du progrès avec une vigueur d'esprit et d'examen incontestable; heureux surtout si ces salutaires exemples, déjà suivis par quelques esprits consciencieux, pouvaient tenter le grand public et le rendre attentif à ces graves problèmes, encore débattus chaque jour, de l'origine des lois et des constitutions qui durent ou qui ont chance de durer, parce qu'au lieu d'être une arme de parti ou une fantaisie philosophique, elles sont puisées dans l'histoire de l'homme et l'expérience des peuples!

A. Foucher de Careil.

(1) Page 162.

L'ESPAGNE A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE

Un auto-da-fé à Madrid en 1680

Dans un de nos voyages à travers le continent américain, nous avions pris gîte un soir chez le curé don Antonio, dans un village perdu au sommet des Cordillères. Nous étions là, dans le morne silence d'une solitude glacée, en attendant le retour du jour, quand nous fûmes attiré par des débris de bibliothèque rongés des rats et jetés en désordre au fond d'un vieux coffre de chêne. En plongeant au hasard au milieu des Suarez, des Gomez et des Vasquez, nous tirâmes un bouquin qui s'est fait rare : *Auto general de fe que se celebró en Madrid en presencia de Sus Majestades (que Dios guarde)*, en 1680. L'édition était belle et soignée. José del Olmo, auteur de cette intéressante narration, en faisait, dans une curieuse dédicace, hommage au roi catholique, et Sa Majesté Charles II, ouï l'avis des théologiens d'Alcala, louait le zèle de son serviteur José del Olmo, alcade et familier du saint-office, porte-clefs du palais et maestro-mayor de la ville de Madrid. Le roi fixait le prix de vente à raison de vingt-cinq maravédis par feuille, se réservait la censure de l'*errata*; enfin, se faisait, de toutes les façons, l'éditeur responsable de l'ouvrage; l'archevêque Villaroel s'en portait garant; le définiteur de la foi dans la province n'y trouvait rien à redire; la censure du saint-office en proclamait l'exactitude; en un mot, jamais contribution à l'histoire ne s'était produite avec plus de garanties d'authenticité.

En me voyant plongé dans la lecture de ce livre aujourd'hui presque introuvable (1), don Antonio y jeta un regard de dédain : « *Son cosas de los antiquos*, dit-il, *eso ahora no sirve.* — Vous n'y tenez pas? — *Qué!* » répondit-il, avec cet accent espagnol qui veut dire : Que m'importe cela? Je mis le précieux bouquin dans ma poche, et j'offris en échange *al señor cura* une bouteille de vin vieux de Bordeaux.

Qu'il m'a fait rêver souvent, ce débris d'un autre monde que j'ai toujours gardé depuis avec un religieux respect! Qu'il m'a donné de leçons de philosophie! Ils étaient les gens de bien de leur époque, ceux qui ont pu commettre ces horreurs sans nom! Ils étaient des hommes de conviction et même des hommes de science dans l'acception qu'avait ce mot alors! Leur ardente sincérité, leur bonne volonté était, sans doute, égale à la nôtre, et par les services qu'ils croyaient rendre à la vérité, à la patrie, — ils disaient même à Dieu, — ils gagnaient à leurs yeux le titre incontestable de défenseurs de l'ordre et de la société.

« Señor, — disait au roi, dans sa dédicace, le fidèle José del Olmo, — je mets entre les mains de Votre Majesté ce récit du nouveau triomphe de la croix verte, laquelle sert de blason et d'étendard au très-saint tribunal de l'inquisition. Vous n'ignorez point que cette couleur mystérieuse, appliquée au signe des chrétiens, symbolise les fruits abondants que porte chez lui l'arbre de la croix, et la fraîcheur qu'il conserve dans cette terre fertile d'Espagne cultivée par la sainte inquisition. Cet arbre sacré ombrage votre trône, et dans la piété dont Votre Majesté vient de nous donner l'exemple, nous trouvons un garant de votre fortune, du succès de vos armes, de votre gloire dans l'histoire et de votre félicité éternelle. Chez les gentils, on consacrait aux dieux certains feuillages qui ne périssent point; et moi je présente à Votre Majesté le récit du triomphe de la croix verte, parce qu'elle, non plus, ne saurait périr, et parce qu'elle vous promet une longue jeunesse dévouée à la gloire de l'Église, à l'honneur de l'Espagne et à la protection du saint tribunal.

» Le plus humble vassal de Votre Majesté qui baise ses pieds royaux.

» *José del Olmo.* »

(1) On possède plusieurs documents curieux pour servir à l'histoire de l'inquisition : tels que le *Directoire des inquisiteurs*, écrit au XIVe siècle par Nicolas Eymeric; le *Manuel des inquisiteurs*, composé par Jacques Simanca, évêque de Badajos, au XVIe siècle; les *Aphorismes des inquisiteurs*, par Antoine de Souza, Portugais, dont une édition a été faite à Lyon en 1669. On a aussi des *Histoires de l'inquisition*, par Philippe de Limbroch, Fra Paolo Sarpi, Marsollier, etc.; mais, outre que tous ces ouvrages sont devenus des curiosités bibliographiques, ils ne valent point pour la naïveté, et même pour l'authenticité des faits, ce procès-verbal d'*auto-da-fé*, dont la police ecclésiastique en Espagne s'est attachée à faire disparaître les exemplaires.

Le récit se borne exactement au sujet qu'indique le titre : auto-da-fé, et les procès des malheureuses victimes ne sont point rapportés ; mais il est aisé de voir, par le seul énoncé des sujets de condamnation, sur quel fond de tableau se dresse le bûcher sinistre. On sait qu'il y avait six cas principaux soumis au jugement de l'inquisition : l'hérésie ; le soupçon d'hérésie ; la magie noire et les enchantements ; le blasphème ; les injures ou la résistance faite à l'inquisition ou à quelqu'un de ses membres ; enfin la protection des hérétiques. Les papes Grégoire XIII, Pie V, Clément VIII et Grégoire XIV lui soumirent également les juifs, les mahométans et en général tous les infidèles, de quelque religion qu'ils fussent. On entendait par fauteurs d'hérésie tous ceux qui entreprenaient de sauver un hérétique, en le logeant, le cachant, lui donnant conseil ou secours, lui fournissant quelque moyen de fuite, lui donnant des aliments, hors le cas de danger de mort par inanition ; enfin, en manquant de le dénoncer, s'agit-il d'un frère, d'un père, d'un mari ou d'une femme. « Toutefois, — ajoute en note le *Manuel des inquisiteurs*, livre II, art. 49, — il faut, en cas de parenté, punir le fauteur d'une peine moins sévère ; un fils qui donne asile à son père ou une femme qui sauve son mari doivent être traités avec moins de rigueur que si la parenté est plus éloignée. Si un ami sauve son ami ou une amante son amant, on peut user de quelque indulgence, parce que l'*amour est une fureur;* mais il faut examiner avec soin si l'amitié est vraiment grande et si l'amour est violent. Il faut dire la même chose d'une femme qui ne dénonce pas son mari qui mange gras les jours maigres, lorsqu'elle peut craindre qu'il ne l'assommât s'il savait qu'il a été dénoncé par elle. »

Ces réserves naïves ont, comme on voit, leur éloquence, et il en est de même de toutes celles que fait, en faveur de l'humanité, le *Manuel des inquisiteurs*, dans la manière de graduer la torture, d'interroger les accusés et de donner plus de liberté aux témoins, en les faisant paraître hors de la présence des accusés, « afin qu'aucun motif humain ne vienne entraver leur sincérité ». On lit dans le *Directoire des inquisiteurs* qu'on recevait en témoignage, dans les causes d'hérésie, les complices de l'accusé, les personnes condamnées à des peines infamantes, et les hérétiques eux-mêmes ; mais ceux-ci contre et jamais en faveur de l'accusé (*Directoire*, liv. III, note 124) ; que jamais un accusé ne connaissait ses accusateurs, mais était mis à la question jusqu'à ce qu'il les nommât lui-même, ainsi que ses soi-disant complices. On sait enfin qu'il n'y avait ni règle ni temps limite pour conduire et finir les procès ; que des prisonniers languissaient quelquefois cinq ans, sept ans, dix ans, dans des cachots infects, comme il arriva, au rapport de M. Dellon, à Francisco de Villareas, à Louis de Valence et à une foule d'autres ; il cite même un certain Pereira, prébendier de la cathédrale de Bragne, qui subit dans les souterrains de l'inquisition un emprisonnement préventif de treize ans. Tous ces faits sont connus. Le jour de l'auto-da-fé, dût-il être celui de leur supplice, était ardemment désiré par les prisonniers. Ce docteur Dellon, médecin français, qui tomba lui-même dans les mains de l'inquisition portugaise à Goa, en 1673, et n'en sortit qu'en 1677, nous fait assister aux longues tortures de ces malheureux, criant, par le son des cloches, l'annonce d'un auto-da-fé comme le signal de leur délivrance. Nous allons voir tout à l'heure les victimes de l'*auto-da-fé* de 1680 défiler dans une procession lugubre. Racontons d'abord, avec José del Olmo, comment elles furent traînées à Madrid, pour y subir le dernier supplice.

« Le pouvoir sacré, dit le narrateur, de punir les crimes contre la foi a été communiqué par le Christ aux apôtres, exercé par les conciles, continué par les évêques de la primitive Eglise, puis réservé au saint-siége, et enfin délégué par lui au tribunal de la sainte-inquisition. Il est aussi ancien que la religion chrétienne et aussi nécessaire à sa conservation que la médecine au corps humain, les armées aux royaumes et la justice à la société ! A sa nécessité s'ajoute la vénération qu'inspire la sainteté de son objet, et les hommes s'inclinent avec bonheur devant un tribunal qui, pour être humain, n'en est pas moins la vive image du trône majestueux de Jésus-Christ. »

Après ce beau début, l'auteur passe à nous faire connaître les raisons pour lesquelles la pieuse solennité eut lieu, cette année-là, dans la ville de Madrid :

« La Providence divine ayant permis, dit-il, qu'on découvrît dans ces dernières années un nombre considérable de gens coupables de crimes contre la foi, particulièrement de judaïsme, dans l'île de Majorque et dans les Castilles, le monde a pu se convaincre à quel point l'antidote lui était devenu nécessaire. En conséquence, la Majesté Catholique de notre seigneur et roi, Charles II, fidèle à la piété de ses prédécesseurs, témoigna la volonté de prêter son appui au saint tribunal dans l'exercice de ses fonctions sacrées. Le roi fit même entendre qu'il aurait de la joie à assister, en personne, à un *auto general de fe*, et le conseil comprit qu'il voulait suivre en tout le noble exemple du roi son père, Philippe IV *le Grand* (qu'il soit dans la gloire !), lequel, en 1632, honora de sa présence l'*auto general de fe*, célébré dans cette capitale. On invita donc le seigneur don Diego Sarmiento de Valladarès, évêque d'Oviedo et de Placencia, membre du conseil de régence pendant la minorité de notre roi, et inquisiteur général de la monarchie catholique, à faire venir de Tolède à Madrid tous les grands criminels qui encombraient depuis longtemps les prisons et dont les causes étaient jugées. »

On fixa au 30 juin, fête de la conversion de saint Paul, « le nouveau triomphe de la foi sur l'obstination judaïque », et le 30 mai fut, à dessein, choisi pour faire les publications d'usage, car la fête de l'Ascension tombait ce jour-là, en l'an 1680, et l'on voulait, dit José del Olmo, « que l'annonce de l'auto-da-fé eût lieu le jour du triomphe de Jésus-Christ, comme son exécution devait avoir lieu le jour du triomphe de la foi ». A trois heures de l'après-midi, le grand étendard de la congrégation est hissé sur la porte de l'inquisiteur général. La façade de son palais avait été richement tendue, et des fenêtres grandes ouvertes sortait le bruit harmonieux des instruments, auquel répondaient les clarinettes et les cymbales d'une troupe de musiciens postés dans la rue. Aussitôt, des divers points de la ville, on vit arriver les familiers et les dignitaires de la sainte-inquisition. Ils marchaient à cheval, deux à deux, portant levée la *vare* de justice, vêtus d'habits somptueux, couverts d'or, eux et les harnais de leurs chevaux. Juan de Navasquez, ministre du saint-office et premier majordome de la congrégation de saint Pierre, prit sur la porte l'étendard sacré, et la procession, se formant avec ordre, sortit pour parcourir les places de Madrid. L'objet de cette promenade solennelle n'était pas seulement de notifier au peuple l'acte de foi qu'on allait accomplir, mais de lui rappeler les indulgences accordées par le souverain pontife à tout fidèle qui assisterait ou qui contribuerait

à des cérémonies si salutaires pour la conservation de la foi. On s'arrêta donc dans les endroits les plus populeux de la ville, et Lucas Lopez de Moya, notaire du saint-office, publia, par la voix d'un crieur, cet avis tel que suit : *Sachent tous les habitants de la ville royale de Madrid que l'inquisition générale du royaume de Tolède célébrera un acte public de foi, sur la place mayor de cette ville, le dimanche 30 juin de cette année, et qu'elle accorde à tous ceux qui y prêteront leur concours les indulgences dont les souverains pontifes lui ont donné la dispensation.* Le roi, par un effet de sa diligente piété, se trouvait au balcon vitré du palais au moment où la publication était faite sur la place. Il avait quitté de bonne heure la reine, sa mère, Mariane d'Autriche, au Buen-Retiro, pour venir donner ce religieux exemple à son peuple.

On employa le temps, entre la publication et la célébration de l'*auto*, à construire l'amphithéâtre et à réunir la compagnie des soldats de la foi. Cet amphithéâtre occupait toute la place mayor de Madrid et s'adossait au palais des comtes de Barajas, dont le balcon devait servir de tribune à Leurs Majestés. Sur les gradins, il y avait place pour toute la noblesse, les bourgeois et une partie du peuple ; les fenêtres du palais Barajas étaient disposées pour la cour ; à gauche s'élevait le trône du grand inquisiteur, et en face du roi, pour qu'il pût les mieux voir, deux cages en barreaux de fer qui devaient recevoir les condamnés un à un pendant la lecture de leurs sentences. Quant à la compagnie des soldats de la foi, elle était formée de volontaires. C'étaient les plus honnêtes et les plus estimés d'entre les artisans qui s'offraient à en faire partie. Ils s'armaient à leurs frais, s'habillaient de gala, et trouvaient dans l'honneur de ce service, dans le contentement d'une bonne œuvre, la rémunération de leurs dépenses. Ils étaient deux cent cinquante, et leur porte-étendard, Juan Dominguez, recevait, comme un surnom d'honneur, le titre de dom Pedro de Castille. Le 28 juin, la compagnie marcha, en bon ordre, vers la porte d'Alcala. Une grande quantité de fagots y avait été préparée par ordre du marquis d'Ugena, corrégidor de la ville de Madrid. Chacun des soldats se chargea d'un fagot, et la compagnie se dirigea vers le palais du roi. Le capitaine monta dans la chambre de Sa Majesté, portant sur son bouclier un petit fagot proprement fait, de forme régulière, et le donna au duc de Pastrana, grand chambellan, qui le mit sous les yeux de Sa Majesté. Le roi le prit entre ses mains royales et le plaça lui-même entre celles de la reine Louise-Marie de Bourbon, puis le rendit au duc de Pastrana, en lui ordonnant de dire en son nom au capitaine qu'il voulait que ce fagot fût le premier qu'on allumât : « Paroles, dit encore José del Olmo, qui furent dictées à Sa Majesté par la piété héréditaire du saint roi Fernando, troisième du nom, son aïeul, lequel, pour donner l'exemple au monde, porta de sa main, comme on sait, le bois sur le bûcher. »

Un pareil détail a bien son prix. Pendant deux jours, le fagot royal fut gardé à vue séparément à côté du bûcher, et enfin allumé le premier, comme Charles II l'avait commandé.

Tel était le zèle insensé qui donnait le change alors aux nations tout entières sur leurs féroces instincts, qu'aux approches d'un auto-da-fé le nombre des familiers de l'inquisition s'accroissait toujours dans une proportion considérable. C'était là, pour le saint-office, l'époque des grandes recrues. Chacun voulait tremper le bout de son doigt dans le sang des victimes, participer aux indulgences et porter la croix verte sur sa poitrine. C'était plus qu'une décoration ordinaire, signe de la valeur ou de la noblesse ; c'était surtout, dans l'opinion du temps, l'insigne des gens de bien. On raconte que pendant les trente jours qui précédèrent l'*auto* de 1680, l'habit et la croix de familiers furent demandés par dix-huit cents bourgeois et par quatre-vingt-cinq des plus grands seigneurs du royaume. C'étaient, parmi les grands d'Espagne, les ducs d'Abrantès, d'Albuquerque, de Linarès, de Medina de las Torres, de Medinaceli, de Hijar, de Medina-Sidonia, de Montalto, de Sesar et d'Uceda ; les comtes de Monterei, de Mondejar, d'Aguilar et de Lémos ; les marquis d'Osuna, d'Oropesa, de Castel-Rodrigo, d'Ayamonte et de Belmar ; parmi les titrés de Castille, les comtes de Guevarra, de Montijo, d'Hernan Miñez, de Villamur y Montalvo ; parmi les cadets de familles nobles, tous les Guzman, les Aguilar, les Perez de Castro, etc., etc., en un mot toute la fleur de la noblesse et de la bravoure castillane. Les dames elles-mêmes, quoiqu'elles ne pussent avoir le titre de *cruce signatos*, voulurent néanmoins porter les insignes de l'inquisition, et, le 30 juin 1680, la croix verte resplendissait à leur corsage, au milieu des perles et des diamants, et se montrait jusque dans les tresses de leurs noires chevelures.

La veille, 29 juin, il y eut grande procession par la ville des croix blanches et vertes, qu'on alla finalement planter sur le bûcher. Le fidèle narrateur s'étend fort au long sur des difficultés qui survinrent pour le règlement des questions de préséance entre les congrégations de Tolède et celles de Madrid. C'est le chef-d'œuvre de l'étiquette et le triomphe de la susceptibilité castillane ; mais tout cela serait trop long à raconter. Nous assistons à un interminable défilé de *calificadores*, de *consultadores*, de *oïdores* et de tous les officiers du tribunal de l'inquisition ; puis des magistrats municipaux de Madrid, des soldats de la foi, des ordres religieux : récollets, augustins, rédemptoristes, trinitaires, carmes, dominicains, minimes, franciscains, etc., etc. Nous y voyons avec tristesse de longues files d'enfants élevés dans les écoles et les couvents, auxquels leurs tuteurs et leurs maîtres croyaient devoir ce terrible exemple. Le porte-étendard de cette procession lugubre n'était rien moins que le duc de Medinaceli, de Segorve, de Cardona, de Alcalá y de Lerma, *adelantado mayor* de Castille, chevalier de la Toison d'or, garde du corps de Sa Majesté, premier ministre, etc. L'étendard avait été brodé d'or et de perles aux frais du duc excellentissime, qui en fit ensuite présent à la congrégation de san Pedro, martyr, « et l'on voit bien, dit naïvement ici José del Olmo, par le pieux empressement que mit ce seigneur à porter l'étendard dans la cérémonie de l'*auto*, quelle est la vertu du sang royal dont le mélange court dans ses veines ». Les croix plantées sur le bûcher, chacun se retira ; mais le soir, à dix heures, don Antonio Zambrano de Bolanos, doyen de l'inquisition, descendit dans les cachots, et, après avoir fait donner à manger aux condamnés pour rappeler leurs forces, il leur lut la notification dont voici le texte :

« Mes frères, votre cause a été jugée par des personnes très-doctes et très-sages, et vos crimes ont été trouvés si graves, que, pour leur châtiment et l'exemple du peuple, il a été décidé que demain vous devez mourir. Je vous en préviens pour votre bien, et, afin que vous puissiez profiter de cet avis, je laisse auprès de chacun de vous deux religieux chargés de vous assister. »

Cette journée du 30 juin, si désirée du peuple, se leva enfin, et, à trois heures du matin, on commença à revêtir les condamnés de leurs habits de pénitents. Cette opération dura deux heures. La procession se composait de cent vingt coupables. Il y avait vingt et un impénitents à livrer au bras séculier; onze condamnés qui avaient fait ce qu'on appelle l'abjuration *de levi;* cinquante-quatre judaïsants réconciliés vêtus du san-benito et soumis à diverses peines; enfin, trente-quatre effigies représentant les condamnés qui étaient morts dans les prisons ou les tourments. Ces effigies étaient portées par des soldats de la foi et accompagnées de deux religieux chacune, exactement comme les malheureux qui subissaient leur peine en personne; car on sait que, pour l'inquisition, il n'y avait jamais prescription pour les prétendus coupables, même par la mort. Le docteur Dellon, que nous avons nommé, raconte qu'à Goa, où l'on suivait en tout la coutume du Portugal, lorsqu'un prisonnier de l'inquisition mourait dans les cachots, on séparait ses os et on les conservait pour les brûler au prochain auto-da-fé si le procès, que l'on continuait à instruire contre le défunt, amenait sa condamnation.

La procession, « suivie de tout ce que Madrid renfermait de dignitaires, de fonctionnaires de tous rangs et de personnages vénérables », employa plusieurs heures à parcourir les carrefours et les rues. Se figure-t-on ce que devaient éprouver les malheureux qui revoyaient ainsi la lumière pour la première fois depuis des années? Les terrasses et les balcons regorgeaient de spectateurs. Quand ils arrivèrent, exténués de fatigue, à l'amphithéâtre, le grand inquisiteur, montant sur son trône, revêtit les habits pontificaux. « Jamais, s'écrie l'auteur, son air de dignité n'avait été plus frappant. On eût dit que Dieu, dont il défendait la cause, lui prêtait sa majesté divine et qu'il l'avait formé sur le modèle qui convenait à son représentant sur la terre. »

La cérémonie commença par la prestation de serment du roi. « *Jurez-vous*, disait l'inquisiteur, *de poursuivre* les hérétiques, d'assister le saint-office et de châtier les *perturbateurs de l'Église chrétienne, sans égard pour les personnes, de quelque rang et condition qu'elles soient?* » Le roi, la main sur l'Évangile, répondait : « *Je le jure sur ma foi et sur ma parole de roi.* » L'inquisition attachait beaucoup de prix à ce serment, qui lui subordonnait en quelque sorte les princes, et ne négligeait aucune occasion de le leur faire renouveler. C'est ainsi qu'au récit de Fra Paolo Sarpi, l'inquisiteur frère Antoine le voulut obtenir du doge Pierre Gradenigo; mais celui-ci répondit que le serment qu'il avait prêté à son élection suffisait, et qu'il n'avait pas lieu de s'obliger à autre chose qu'à l'observance du concordat de la république avec le pape Nicolas IV. Ce concordat consacrait l'indépendance de l'inquisition de Venise à l'égard de la cour de Rome, et la mettait presque tout entière entre les mains des magistrats civils.

Les officiers municipaux de la ville de Madrid, se levant ensuite, prononcèrent ce qu'on appelait le serment du peuple, s'engageant, au nom des habitants, à poursuivre et dénoncer les hérétiques et leurs fauteurs; une voix immense s'éleva non-seulement sur la place, mais dans la ville entière, qui répondit : *Amen*; exemple assez frappant de ce que vaut le proverbe : *Vox populi, vox Dei.* La messe fut célébrée dans l'amphithéâtre avec la solennité d'usage, et le R. P. Francisco Navarro, prédicateur de Sa Majesté, montant en chaire, prononça le sermon, qui commençait ainsi :

Exsurge, Domine, judica causam tuam.
PSAL. 73.

« Les hommes ont le devoir d'employer quelques jours à venger les outrages faits à Dieu. Aujourd'hui donc le saint tribunal de Tolède va exercer son zèle, pour l'honneur de son nom, en châtiant les audacieux qui sont là devant vous, et cet amphithéâtre va voir le prélude du jugement dernier dans la vallée de Josaphat..... » Le sermon dura près de deux heures et finit en ces termes : « Les anciens se faisaient gloire de se parer des peaux des bêtes féroces, leurs ennemis; c'est pourquoi, pour marquer la beauté de l'Église, l'Esprit Saint dit quelque part : *Sicut tabernacula sua, sicut pelles Salominis.* Parons donc notre Dieu des dépouilles de ces bêtes féroces que nous voyons ici. Ces dépouilles, ce sont, chez les uns, les erreurs que nous allons immoler dans une abjuration solennelle; chez les autres, la vie corporelle que nous allons leur ôter; après quoi, leurs âmes obstinées iront immédiatement brûler dans l'enfer, cette suprême vengeance de Dieu. »

Après ce morceau de rhétorique, le grand inquisiteur fit signe de lire les sentences et de faire monter les condamnés dans les cages de fer d'où ils devaient les entendre. C'était probablement pour la première fois qu'ils apprenaient leur sort; car ceux qui ne devaient pas être brûlés étaient laissés dans cette erreur cruelle jusqu'au dernier moment. M. Dellon rapporte que le jour où, après quatre années de tortures inexprimables, il fut tiré des cachots de l'inquisition de Goa, en compagnie de beaucoup d'autres victimes, tous cherchaient à deviner, d'après l'habit dont on les revêtait, le sort auquel ils étaient réservés. Aux condamnés destinés à être livrés au bras séculier, c'est-à-dire à être brûlés vifs, on donnait une tunique sur laquelle étaient peints des dragons et des diables attisant le feu sous des os en sautoir. A ceux qu'attendaient le fouet, les galères, etc., un vêtement parsemé de flammes renversées; aux autres, qui devaient en être quittes pour l'exil et la confiscation des biens, le *san-benito*, c'est-à-dire un grand scapulaire en toile jaune et noire sur lequel était peinte une croix devant et derrière, qu'ils devaient porter par-dessus leurs habits pendant de longues années; mais tous les malheureux prisonniers ne savaient pas toujours la signification de ces ornements funèbres, et il leur était sévèrement interdit de se parler les uns aux autres. D'ailleurs, la plupart étaient bâillonnés pour prévenir les cris et parfois les imprécations que la souffrance leur eût arrachés. On fit paraître d'abord les *san-benitos* et les *fuegos revueltos*, tous portant de hauts bonnets de carton, comme des espèces de mitres, sur lesquels était écrit le sujet de leur condamnation.

Vinrent ensuite les impénitents et les relaps, tous condamnés au feu. C'étaient : Francisco de Salazar, Portugais âgé de vingt-six ans; Antonio Enriquez; Francisco Enriquez, son frère, Maria Enriquez, sa femme, Violante Enriquez, sa sœur, Felipa Redondo, sa mère; Leonor Pereira, Balthazar de Lopez, etc., tous juifs, relaps, et par conséquent impardonnables; car l'inquisition ne pardonnait jamais une seconde fois. « Leur aspect, dit le narrateur, était vraiment diabolique, et malgré le bâillon qui leur fermait la bouche, la fureur et le désespoir se peignaient sur leur visage. » Ce ne fut qu'à dix heures du soir que la lecture des sentences fut terminée, et, depuis cinq heures du matin les malheureux étaient donnés en spectacle. Cependant toute la sympathie du public

était pour le roi, qui n'avait pas voulu quitter un moment sa tribune, même pour prendre quelque nourriture. Quand la dernière sentence de mort fut prononcée sur le dernier condamné, Sa Majesté demanda tranquillement si tout était fini, ou si elle devait rester encore. Mais là se bornait les fonctions de l'inquisition, et le grand inquisiteur remonta dans sa litière pendant que le roi reprenait en carrosse le chemin de son palais. Le soin d'exécuter l'arrêt incombait aux soldats de la foi et aux magistrats civils. Le peuple demeura sur les lieux pour assister au supplice. Sur le bûcher, vingt et un poteaux étaient dressés; on y avait ajouté des carcans pour étrangler, par grâce, les condamnés qui témoigneraient du repentir; car les religieux qui les suivaient leur demandaient jusqu'au dernier moment : Voulez-vous mourir chrétiens? S'ils disaient oui, on leur donnait le *garrot*, sur le poteau; s'ils ne répondaient point, ils étaient brûlés vivants, « à la grande douleur de leurs juges; car telle est, dit José del Olmo, la douceur de la sainte inquisition, que non-seulement elle observe à l'égard des coupables toute la modération conciliable avec la justice, mais qu'elle veille encore à ce qu'aucune rigueur inutile ne soit exercée envers eux, après qu'ils sont sortis de ses mains. » On trouve dans son *Manuel de procédure*, folio 31, la formule qu'elle employait pour livrer les condamnés au bras séculier : *Nous sommes obligés de livrer... à la justice seculière et nommément a... corrégidor de cette ville, le priant affectueusement et le chargeant, comme c'est notre devoir et notre droit, de se conduire d'une manière bénigne et charitable à son égard.* « Et il faut reconnaître, ajoute le narrateur, que cette recommandation chrétienne est ponctuellement observée par les officiers du roi, et qu'ils ne se livrent envers les coupables à aucun de ces excès de zèle qu'on pourrait taxer de rigueur ou de colère. » Ce qui est effrayant dans de telles formules et de telles remarques, c'est qu'elles ne sont point le fait de l'hypocrisie. C'est l'aberration du sens moral, produite par l'aberration du jugement, une fois qu'en ses écarts il a enfourché la logique.

C'est ainsi que nous voyons l'auteur auquel nous empruntons ces détails louer la municipalité de Madrid pour la prévoyance qui l'avait portée à donner au bûcher des dimensions considérables « afin, dit-il, que les suppliciés fussent plus à leur aise et que les religieux chargés de les assister pussent leur parler jusqu'au dernier moment ». Cinq d'entre eux reçurent la grâce d'être étranglés sur le bûcher. « Les autres, continue del Olmo, plus obstinés et plus méchants, avaient un aspect hideux. Leurs yeux troubles, leur visage, tantôt rouge, tantôt livide, les faisaient ressembler à des possédés du démon, et quand les flammes les entourèrent, ils donnèrent longtemps encore des signes épouvantables de rage et de désespoir. On en vit, au moment de monter sur le bûcher, s'arracher des mains des bourreaux et se précipiter d'eux-mêmes dans les flammes, comme si Satan les eût appelés et qu'ils eussent eu hâte de passer au feu éternel. » Les bourreaux alimentèrent le feu jusqu'au jour, repoussant les cadavres avec des piques et veillant à ce qu'ils fussent exactement réduits en cendres. Après quoi les soldats de la foi reportèrent dans les églises les croix blanches et vertes, qui furent reçues au chant du *Vexilla Regis*. Ils accompagnèrent ensuite par les rues la procession des pénitents réconciliés condamnés à la peine du fouet. Ils étaient au nombre de sept, dont deux femmes, qui subirent leur peine en public, puis furent réintégrés, pour de longues années, dans les prisons. Le tout finit au son des cloches, à la joie des fidèles et par les louanges de Dieu : « Et moi aussi, ajoute don José del Olmo, je finis mon récit en disant avec tous : *Laus Deo!* »

Et nous, nous dirons : C'est ainsi que se sont, de tout temps, fondées et maintenues les religions d'État! Le christianisme, ennemi par sa nature de la persécution et de la violence, n'a pu échapper à cette loi. A peine Constantin eut-il entrepris d'en faire la religion de l'Empire, qu'il commença à s'établir par voie d'élimination. Théodose porta la peine de mort contre les manichéens; Marcien contre les eutichéens et les apollinaristes. Moïse avait ordonné de mettre à mort les blasphémateurs, et saint Louis, au dire de Joinville, les condamnait à avoir la langue coupée. L'inquisition fut régulièrement établie dans le Languedoc au XIIe siècle et a fonctionné en Espagne, en Portugal, dans le midi de la France, en Sicile, en Italie, à Venise et dans les colonies, presque jusqu'à nos jours. Sous la Restauration n'a-t-on pas voulu ressusciter la loi contre le blasphème? Qui peut dire ce que les religions d'État ont fait de victimes dans le monde et engendré d'impiété véritable et d'hypocrisie? Rappelons en finissant, pour reposer notre esprit du spectacle de telles horreurs, les belles paroles de saint Augustin écrivant contre Fondement l'hérétique : « Que ceux-là vous traitent avec rigueur, qui ne savent pas combien il est difficile de trouver la vérité et d'éviter l'erreur! Que ceux-là vous traitent avec rigueur, qui ignorent combien il y a de peine à s'élever au-dessus des fantômes dont on s'est une fois rempli! Que ceux-là vous traitent avec rigueur, qui ne connaissent pas les difficultés extrêmes qu'il y a à purifier l'homme intérieur pour le rendre capable de voir la vérité, qui est le soleil de l'âme (1)! » Si plus tard saint Augustin invoqua le bras séculier contre les donatistes, c'est que ceux-ci avaient cessé d'être de simples hérétiques pour devenir des brigands et massacrer les catholiques; encore, en réclamant contre eux l'intervention du proconsul d'Afrique, ajoute-t-il ces paroles pleines de charité : « Nous vous prions de faire réflexion qu'il n'y a que les ecclésiastiques qui portent devant vous les causes de l'Église, et que si nous voyions que vous punissiez ces malheureux du dernier supplice, vous nous obligeriez, par cette sévérité, à ne plus les déférer à votre tribunal, ce qu'ayant une fois connu, leur audace à nous persécuter ne manquerait pas de s'en accroître (2). » L'humanité et sa conscience ont parlé par la bouche de saint Augustin; la religion d'État et sa logique, par celle de José del Olmo!

L. Q.

L'ALGÉRIE

Impressions de voyage (3)

POPULATIONS ET PRODUITS DU SAHARA

Le pays des Ziban s'étend bien au delà des oasis que nous avons mentionnées. Il occupe à l'est de Biskra, au pied de

(1) Saint Augustin, *Contre la lettre de Fondement*, chap. 2.
(2) Saint Augustin. *Lettre* 127.
(3) Voyez les numéros des 6 et 27 septembre, 6 décembre 1873, 31 janvier et 28 février 1874, pages, 228, 295, 540, 728, 821.

l'Aurès, une ligne longue d'environ 150 kilomètres; du côté de l'ouest, il va jusqu'à une distance de 50 kilomètres, et du nord au sud il a une profondeur d'à peu près 60 kilomètres. La superficie totale peut être évaluée à 12 000 kilomètres carrés. Il forme la seconde zone de la région saharienne dans la province de Constantine, celle qui succède à la zone des hauts plateaux; c'est déjà le désert, mais le désert avec quelques cours d'eau coulant à la surface du sol. Une troisième zone commence au sud à partir du lac salé, qu'on appelle *Chott-Melrir*. Là les cours d'eau disparaissent complétement. Il faut des puits pour faire monter à la surface la nappe d'eau souterraine qui se cache dans les profondeurs. A cette zone appartiennent les oasis de l'Oued-Rir, qui ont pour capitale Tougourt (33° 15′ de latitude), et celles du Souf, qui vont rejoindre à l'est de Tougourt les frontières de la Tunisie. Le Souf, bien que situé sous la même latitude que l'Oued-Rir, est beaucoup plus sablonneux. Toute culture y serait impossible s'il n'y avait au-dessous d'une couche de sable extérieure une couche de gypse peu épaisse et une couche de sable aquifère; on enlève les deux premières couches et l'on plante les arbres dans la troisième, au fond d'un trou où l'on entasse le fumier des caravanes; les arbres ainsi plantés donnent les meilleures dattes du Sahara. Les puits ont été multipliés par les Français dans l'Oued-Rir, à la grande joie des indigènes. Le premier puits artésien date de 1856. Plusieurs autres ont été forés ensuite. Ils ont donné des résultats admirables. Néanmoins, au bout de quelques années les opérations de forage se sont ralenties. Aujourd'hui il ne paraît pas qu'elles aient encore repris une grande activité. A mesure qu'on s'enfonce dans le sud, les puits deviennent de plus en plus rares. Au delà d'Ouargla, qui marque l'extrême limite de nos possessions sahariennes, si l'on se dirige au sud-ouest, vers Insalah, capitale des oasis du Touât, située sous la latitude de 26° 40′, à moitié route entre Biskra et Tombouctou, on reste parfois cinq ou six jours de suite sans trouver d'eau. Et cependant des caravanes s'aventurent dans cette partie redoutable du désert. Elles sont conduites par les Touaregs.

Deux races principales peuplent le Sahara : les Berbères et les Arabes. Les Berbères se subdivisent en deux groupes distincts : les uns ont subi la domination arabe et cultivent les oasis quelquefois pour leur compte personnel, le plus souvent pour le compte de leurs maîtres (1); les autres, d'un caractère plus hardi et plus belliqueux, ont cherché un refuge dans une région où les Arabes n'ont pu les atteindre. Ce sont les Touaregs. Depuis longtemps ils se sont emparés du commerce qui se fait entre le Soudan, d'une part, et de l'autre la Tunisie, l'Algérie et le Maroc. Ils pillent les caravanes qui leur résistent; ils dirigent et protégent celles qui leur payent tribut. Un traité qui remonte au mois de novembre 1862 nous assure avec eux des relations amicales. La veille de mon départ (le 25 avril), deux d'entre eux arrivèrent à Biskra. J'allai les voir dans la cour du bureau arabe. Ils venaient en droite ligne d'Insalah. Nous les trouvâmes assis sur des coffres, se reposant des fatigues de leur long voyage. Ils se prêtèrent volontiers à l'examen que nous fîmes de leurs costumes, de leurs armes et de leurs personnes. La partie la plus étrange de leur costume est le voile, qui est noir et se compose, comme le casque des anciens chevaliers, d'une visière qui descend jusqu'aux yeux et d'une mentonnière qui monte au-dessus de la bouche. Ce voile a évidemment pour but de les protéger contre la poussière et le rayonnement des terrains sablonneux. On dit que leurs femmes, contrairement aux mœurs musulmanes, ne sont pas voilées; elles n'ont pas besoin de l'être, car elles ne les suivent pas dans leurs courses. Leurs vêtements sont rudes et sombres; leur épée est longue, large et droite; ils y ajoutent, comme armes offensives, un poignard, une lance ou un fusil à pierre, et souvent, comme armes défensives, des boucliers couverts de peau d'éléphant. Grands, osseux, bien découplés, le teint non pas noir, mais couleur de cuivre ou légèrement bistré, ils ont dans leurs physionomies et dans leurs allures beaucoup d'analogie avec le type bien connu des Albanais. Près d'eux se tenaient leurs montures, qu'on était en train de desseller, deux dromadaires blancs, de haute taille, le ventre évidé, le poitrail large, l'œil vif, appartenant à cette espèce obtenue par sélection et par une éducation perfectionnée que les indigènes désignent sous le nom de *mehari* (au pluriel *mehara*). Aussi patients et aussi sobres que les chameaux ordinaires, les mehara ont une rapidité beaucoup plus grande. On affirme qu'ils peuvent faire trente et quarante lieues en un jour.

Quelques Arabes résident dans les oasis, et beaucoup y possèdent des jardins qu'ils font exploiter par les Berbères. La plupart mènent de préférence la vie nomade, couchant sous la tente, se transportant avec leurs femmes, leurs serviteurs et leurs troupeaux, selon les saisons, de la plaine sur les hauts plateaux et des hauts plateaux dans la plaine. Le Sahara, par la rareté des terres labourables et par l'immensité des terres de parcours ouvertes à tous, est bien plus favorable que le Tell à ce genre de vie. C'est le pays qui convient le mieux aux descendants des compagnons du prophète de la Mecque. Ils y retrouvent dans ses traits essentiels leur patrie primitive. Ici plus encore que de l'autre côté de l'Atlas ils ont conservé intacts leur esprit aventureux, leur passion pour la chasse, leurs mœurs bibliques, leur organisation féodale, leurs manières graves, élégantes et nobles. Leur hospitalité a quelque chose de grandiose qui touche profondément l'étranger. Ce n'est pas qu'elle soit toujours luxueuse; mais alors même qu'elle se réduit à vous offrir le couscouss au piment et le vin de palmier, il y a dans leur attitude, dans leurs gestes, dans le jeu de leur physionomie, une expression de dignité et de sympathie plus éloquente que les démonstrations les plus pompeuses. Ils ont au suprême degré l'art de rendre des sentiments délicats par des moyens très-simples avec une convenance parfaite et une spontanéité en quelque sorte instinctive. J'en citerai un exemple qui m'a laissé une vive impression. Nous entrâmes un jour dans un café à Sidi-Okba; une dame française était avec nous. Dans les cafés arabes, on rase et l'on saigne. Pendant que nous dégustions la boue liquide et aromatique contenue dans notre petite tasse, un homme d'un âge mûr, vêtu d'un ample burnous, tenant une rose à la main, vient se faire saigner. On lui applique deux ventouses sous la mâchoire. Ce spectacle émeut la personne qui nous accompagnait. Elle pâlit. L'Arabe reste impassible en apparence, mais sans bouger de place il soulève son bras et, avec un demi-sourire accompagné de ce seul mot : « madame, » il me tend la rose dont il respirait le parfum.

(1) La part du métayer (en arabe *khammès*) est d'un quart pour les céréales et d'un huitième pour les dattes.

Touaregs, Berbères ou Arabes, tous les habitants du grand désert saharien vivent de dattes, soit par la consommation directe qu'ils en font, soit par l'échange. Le palmier-dattier (*Phœnix dactylifera*) est l'arbre providentiel de cette région, aussi bien dans la zone des eaux courantes que dans la zone des puits, dans les plaines de gypse comme dans les plaines de sable. Selon un proverbe arabe, il veut avoir les pieds dans l'eau et la tête au feu. En hiver, il supporte une température assez basse et même quelques degrés au-dessous de zéro; mais à partir de la floraison, qui a lieu à la fin de mars, jusqu'à l'époque de la maturité, qui arrive à la fin d'octobre, c'est-à-dire pendant sept mois, il est très-exigeant sous le rapport de la chaleur; le total des degrés nécessaires a été évalué à 6362 par M. Hardy, l'ancien directeur du jardin d'essai au Hamma; la moyenne dépasse 29 degrés par jour, et en outre toute température inférieure à 18 degrés est comme non avenue, elle n'agit pas sur la fructification. La quantité d'eau qui arrose ses racines pendant la saison chaude varie suivant la localité; à Biskra, on l'estime à 100 mètres cubes environ; une quantité moindre peut suffire, mais le minimum indispensable ne doit pas s'écarter beaucoup de ce chiffre. La pureté de l'eau est moins importante. Les eaux du Sahara sont presque toutes saumâtres; le chlorure de sodium et de magnésium, le sulfate de soude, le sulfate et le carbonate de chaux s'y trouvent dans de notables proportions, ce qui les rend peu agréables à boire et légèrement purgatives. Le palmier-dattier s'en contente sans qu'on puisse dire qu'il les préfère, car si on lui fournit des eaux plus pures, dans un milieu atmosphérique également favorable, son développement est loin d'en souffrir.

Les pieds de palmiers sont mâles ou femelles; naturellement on cherche à multiplier les pieds femelles, qui portent seuls des fruits; on y réussit au moyen de boutures, et l'on supplée à la rareté des mâles par la fécondation artificielle. Les jeunes arbres commencent à rapporter à partir de la huitième année. Ils atteignent leur plus grande vigueur à l'âge de trente ans. La décadence ne se fait sentir qu'au bout d'un siècle. Dans la phase la plus productive de leur existence, les palmiers donnent par an huit ou dix régimes de dattes; chacun de ces régimes pèse en moyenne 8 kilogrammes; les fruits sont rouges et pendent au-dessous des feuilles, attachés à un long rameau couleur d'ambre; on les récolte au mois de novembre; convenablement desséchés, ils se conservent pendant plusieurs années. On plante environ cent pieds par hectare. Le produit moyen d'un hectare de palmiers est donc de 7200 kilogrammes ou 72 quintaux. Or, les dattes s'échangent dans le Tell, au moment de la moisson, contre un poids double de blé; au moment de la récolte, dans le Sahara, le phénomène inverse se produit; le quintal de blé vaut alors 2 quintaux de dattes. Les deux récoltes se faisant à un intervalle de six mois, la valeur des deux produits est à peu près égale. Seulement il y a entre la culture des dattiers et celle des céréales cette immense différence qu'aucune culture de céréales ne donne 72 quintaux par hectares; les céréales du Tell entre les mains des indigènes produisent au plus 6 ou 7 quintaux, et le double peut-être entre les mains des colons. Apprécié en argent, le produit moyen d'un hectare est de 1400 à 1500 francs, le produit d'un pied de 14 à 15 francs; certains arbres rapportent jusqu'à 30, 40 et 50 francs. L'impôt est de 1 franc par pied.

Quand le palmier est vieux, on le saigne au sommet, et la séve qu'on en tire donne une boisson qui n'est pas à dédaigner. J'en ai goûté avec plaisir dans l'oasis de Drohen. Le vin de palmier, quand il est doux, ressemble un peu à de l'orgeat; quand il est aigre, il ressemble au cidre. Le bourgeon terminal découpé en petites lanières blanches forme un mets des plus délicats. Le bois des arbres abattus, sans être d'une solidité très-grande, s'emploie pour la construction des maisons et des puits. On utilise aussi les palmes pour les clôtures, les toitures, les nattes et les paniers. Laissant de côté ces divers emplois, et ne tenant compte que des dattes, on voit par les détails qui précèdent quelle peut être la richesse du Sahara. La France possède environ quatre cents oasis, soit au sud de la province d'Oran (oasis des Ouled-Sidi-Cheick), soit au sud de la province d'Alger (oasis des Beni-Mzâb), ou enfin au sud de la province de Constantine (oasis des Ziban, de l'Oued-Rir et du Souf). Toutes ces oasis n'égalent pas en importance celle de Biskra, qui renferme à elle seule cent quarante mille palmiers; quelques-unes en ont seulement quelques centaines; mais en prenant une moyenne de dix mille, on arrive au chiffre de quatre millions d'arbres, donnant un revenu annuel de 60 millions de francs. Cette richesse est susceptible d'une augmentation considérable par des moyens qui sont à notre portée. D'après un savant voyageur, M. Martins, le nombre des palmiers plantés autour des nouveaux puits artésiens de 1856 à 1866 s'élève au chiffre de cent cinquante mille. Il importe donc au plus haut point de multiplier les puits dans la région des eaux souterraines. Dans la région des cours d'eau superficiels, au pied des montagnes, il faut, comme dans le Tell, construire des barrages. Dans l'une et l'autre région, tout ce qui touche à l'aménagement des eaux doit être considéré comme un intérêt de premier ordre. Il faudrait aussi terminer les routes qui aboutissent à l'entrée du Sahara, et peu à peu les prolonger jusqu'aux centres principaux qui nous appartiennent, tels que Tougourt et Ouargla. Enfin nous devons, avec une inflexible fermeté, protéger les travailleurs des oasis contre les violences des colonies nomades et les exactions des chefs arabes. La sécurité matérielle est déjà assurée d'une manière presque complète; la sécurité morale, celle qui résulte du redressement des abus, de la répression des fraudes, de la réforme des coutumes oppressives, laisse beaucoup à désirer.

Si la production agricole ou plutôt horticole du Sahara se développe, si les voies de transport se perfectionnent, il n'est pas à craindre que les débouchés fassent défaut. Il arrivera vraisemblablement pour les dattes ce qui est arrivé pour les primeurs, les raisins, les oranges et les autres fruits de l'extrême midi : la consommation augmentera, parce que les peuples du Nord prennent de plus en plus le goût des produits exotiques et recherchent avec empressement tout ce qui peut diversifier leur nourriture. Il y a là les éléments d'un grand commerce pour l'avenir. En dehors des dattes, le grand désert saharien offre encore quelques objets d'exportation; mais ils ne peuvent jouer qu'un rôle accessoire. De ce nombre sont les dépouilles d'autruche. C'est surtout dans le pays des Beni-Mzâb, à l'ouest de l'Oued-Rir, sous le 33° degré de latitude, qu'on chasse l'autruche. C'est une chasse terrible qui se fait au plus fort de l'été, avec des chevaux dressés exprès. Les Arabes s'y livrent avec passion. L'autruche, poursuivie à outrance, succombe à la chaleur plus qu'à la fatigue, après avoir lassé trois ou quatre relais. La dépouille du mâle vaut de 400 à 500 francs.

Le pays des Touaregs et le Soudan offrent, sur une étendue plus vaste, des ressources du même genre que celles du Mzàb algérien. Il serait avantageux pour nous d'attirer dans notre colonie les caravanes qui partent de ces régions et se dirigent le plus souvent vers le Maroc et la Tunisie. Malheureusement ces caravanes transportent autre chose que des marchandises; elles traînent à leur suite des nègres qu'elles vendent dans les États où l'esclavage n'a pas été aboli, et c'est là, dit-on, la partie la plus lucrative de leur trafic. Nous ne pouvons pas lutter sur ce terrain avec les puissances musulmanes qui nous avoisinent. Ce serait payer trop cher l'avantage d'un commerce plus étendu avec le Soudan. Nous devons maintenir résolûment ces principes d'émancipation grâce auxquels la France, malgré tant de défaillances sur d'autres points, tant de mesures rétrogrades inspirées par un conservatisme aveugle ou hypocrite, figure encore au nombre des nations civilisées. Quelques personnes proposent, il est vrai, d'acheter les nègres aux caravanes du Sud; on les affranchirait aussitôt après les avoir achetés, et ils rembourseraient ensuite par leur travail le prix de leur rachat. Ce plan offre, à mes yeux, deux inconvénients : le premier, c'est d'encourager la traite des nègres à l'intérieur de l'Afrique en lui offrant un débouché nouveau; le second, c'est de placer les affranchis dans une situation qui ressemblerait à une demi-servitude : un homme tenu par corps d'acquitter une certaine dette n'est qu'à moitié libre. Mieux vaut que la terre où nous avons planté notre drapeau reste une terre d'asile, ouverte sans restrictions à tous les travailleurs de bonne volonté. Tôt ou tard les populations transsahariennes apprendront à la connaître et à l'apprécier. La sécurité et la liberté garanties par une administration habile et une force militaire suffisante, des puits nombreux et bien entretenus, de bonnes routes conduisant par les défilés de l'Atlas aux lignes de chemins de fer du Tell et aux ports de la Méditerranée, voilà sur quoi il faut compter pour attirer à nous les gens du dehors, pour obtenir à la longue l'ascendant au point de vue commercial comme au point de vue politique, et donner l'essor à la prospérité matérielle, conséquence nécessaire de la supériorité morale.

J. J. CLAMAGERAN.

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE POLITIQUE DE PARIS

M. ÉMILE ALGLAVE (1)

La question des sucres

Entre les deux industries sucrières, la fabrique qui prépare les poudres appelées sucres bruts et la raffinerie qui les achète pour les transformer en pains, il y a une opposition complète d'intérêts qui va sans cesse en s'accusant davantage et qui se traduit en ce moment par une situation bien faite pour alarmer l'agriculture du nord de la France si intimement unie dans ses progrès au développement des fabriques de sucres. D'un côté la prospérité des raffineries augmente tous les jours; de l'autre les bénéfices des fabricants de sucre se transforment en pertes dont on n'aperçoit plus la limite, et qui jettent l'industrie dans une véritable détresse. La campagne sucrière qui se termine en ce moment est désastreuse; un quart des fabriques sont en liquidation avouée ou secrète; si les autres résistent, c'est qu'elles appartiennent le plus souvent à des associations de gros cultivateurs qui préfèrent supporter des pertes même énormes plutôt que de renoncer au placement de leurs propres betteraves. Cependant si la campagne prochaine devait être aussi mauvaise que celle-ci, l'industrie sucrière du nord, qui a été le pivot de tout son développement agricole, serait menacée dans son existence même.

A quoi tient un état de choses aussi extraordinaire dans lequel on voit deux industries — qui devraient souffrir et prospérer ensemble puisqu'elles travaillent le même produit et sont soumises aux mêmes vicissitudes économiques, — offrir le spectacle d'une prospérité scandaleuse d'un côté, et de la misère la plus profonde de l'autre. Il tient à ce que les cinq cents fabricants de sucre de France sont placés, par le régime de l'impôt, à l'entière discrétion d'une dizaine de raffineurs parisiens *auxquels ils sont obligés de vendre leurs produits, sans concurrence possible, pour le prix que ceux-ci veulent bien leur donner*. Cette obligation résulte elle-même d'une *prime* indirecte que le Trésor français accorde aux raffineurs *sous forme d'immunité d'impôt* pour une partie de leurs produits, *prime que les raffineurs étrangers ne reçoivent pas de leurs gouvernements*. Ces raffineurs étrangers ne peuvent donc acheter les *sucres bruts français dont l'exportation devient ainsi impossible*.

Voilà les points qu'il faut établir. On comprendra ensuite aisément pourquoi les fabricants de sucre français demandent au Trésor de supprimer la prime qu'il paye aux raffineurs français, — en exerçant leurs usines pour atteindre l'intégralité de leurs produits. — Notre Trésor obéré trouverait là quelques-uns des millions qu'il veut demander aujourd'hui à des impôts si dangereux pour l'industrie nationale dans son ensemble. D'un autre côté, les fabricants de sucre français pouraient vendre leurs sucres aux raffineurs anglais, hollandais ou belges aussi bien qu'aux raffineurs français, ce qui leur permettrait d'échapper au monopole de ceux-ci et de faire monter leur produit à un taux en rapport avec le prix payé par le consommateur.

Arrivons maintenant à la démonstration.

L'impôt sur le sucre est une taxe de consommation. Cependant, au lieu de le percevoir quand le sucre est propre à être consommé, par une bizarrerie que l'histoire seule peut expliquer, on l'assied aujourd'hui à une période intermédiaire de la préparation, quand le produit sort de la fabrique pour aller à la raffinerie. A ce moment, c'est une *cassonade* où le sucre est mélangé à une certaine proportion de matières étrangères de toute nature, c'est-à-dire d'impuretés que l'on apprécie d'une manière plus ou moins exacte par la nuance de la cassonade. Le sucre étant blanc, et les impuretés affectant d'ordinaire une teinte jaune ou noirâtre, on en a conclu que la cassonade contenait d'autant plus d'impuretés qu'elle était plus rousse; les Hollandais, les premiers grands commerçants de sucre, ont construit sur cette donnée une échelle de *types*, auxquels on compare les cassonades à vendre, pour déterminer leur valeur relative. Ces types vont de 0 à 20, 0 représentant la cassonade la plus noire, c'est-

(1) Voyez un article de M. Émile Alglave sur la même question dans la *Revue politique et littéraire* du 1er février 1873, p. 745.

à-dire la moins riche, 20 la plus blanche, c'est-à-dire la plus riche.

Après la convention qui avait pour but de soumettre à un régime commun la France, l'Angleterre, la Hollande et la Belgique, les délégués des quatre puissances procédèrent aux fameuses expériences de Cologne pour déterminer officiellement quelle était la teneur réelle en *sucre extractible* des cassonades correspondant aux nuances de ces 20 types. On fixa ainsi à 88 pour 100 le rendement moyen des cassonades du n° 10 au n° 13, et à 80 pour 100 le rendement moyen des cassonades variant du n° 7 au n° 10.

Pour ne pas compliquer, bornons-nous à ces deux sortes qui sont les plus courantes et qu'on appelle par abréviation des 7-9 et des 10-13.

Lorsque le raffineur achète 100 kilogrammes de cassonade 10-13, il paye l'impôt de 88 kilogrammes de sucre pur; et, quand il achète 100 kilogrammes de cassonade 7-9, il paye seulement pour 80 kilogrammes de sucre. Supposez maintenant que de ce 7-9 il tire, non pas 80 kilogrammes de sucre blanc, mais 84 kilogrammes, ces 4 kilogrammes d'*excédant* n'ont pas payé la taxe et cependant le consommateur les achètera le même prix que les autres. Le raffineur a donc touché indirectement une prime représentée par l'impôt de 4 kilogrammes de sucre, à 75 centimes environ, c'est-à-dire 3 francs. Si l'excédant était de 8 kilogrammes au lieu de 4, la prime s'élèverait à 6 francs; si le 7-9 rendait 92 kilogrammes, — ce qui arrive, — l'excédant monterait à 12 kilogrammes et la prime à 9 francs. — Il est clair qu'en exerçant les raffineries comme les fabriques de sucre, pour taxer le sucre quand il sort terminé, on atteindrait ces 4, 8 ou 12 kilogrammes d'excédants, et l'on ferait disparaître la prime que le Trésor donne au raffineur en les laissant échapper.

Ces excédants, il est bien entendu que les raffineurs les nient; ils entassent, pour prouver leur inexistence, des montagnes de chiffres, de calculs, de notes et de raisonnements au milieu desquels personne ne peut se reconnaître, de sorte que la question des sucres paraît une sorte d'alchimie où échouent tous les hommes d'État. Il n'est cependant pas difficile d'être clair quand on ne veut pas obscurcir la question. La résistance des raffineurs à l'exécrice fait involontairement penser à la situation d'un monsieur accusé d'avoir dans sa poche 10 millions appartenant à l'État. Il raisonne à perte de vue pour démontrer que ces 10 millions *ne peuvent pas y être;* à quoi on lui répond : permettez-moi de regarder — l'exercice n'est pas autre chose que cela — et nous verrons qu'ils n'y sont pas : c'est une démonstration bien supérieure à tous les raisonnements sur la possibilité de leur entrée. — Là-dessus, le monsieur se récrie bien haut.... Que craint-il donc, si les 10 millions n'y sont pas ?

Malheureusement pour la cause des raffineurs, ces excédants qu'ils nient, ils les achètent sur le marché à beaux deniers comptants : ce qui est, en faveur de leur existence, un argument d'une force toute particulière.

Pour bien comprendre ce point, il faut indiquer sur quelle base se font les ventes de sucre bruts ou cassonades. On fixe le prix dans l'hypothèse que la cassonade contient 88 pour 100 de sucre pur, — ce que l'on appelle 88 degrés saccharimétriques; — puis, on expertise la cassonade d'après des règles usuelles fondées sur le saccharimètre; si elle contient plus de 88 pour 100 de sucre réputé extractible, chaque degré en sus fait augmenter de 1 fr. 50 le prix conveuu; à l'inverse chaque degré en moins fait diminuer le prix de la même somme. Ce que l'on achète, ce qui est coté dans les mercuriales, c'est donc un poids de 88 kilogrammes de sucre pur mélangé d'une proportion d'impureté variable suivant la nuance ou type du sucre. Dès lors, si l'on compare 88 kilogrammes de sucre avec beaucoup d'impureté et 88 kilogrammes de sucre avec un peu d'impureté, n'est-il pas clair que le premier lot doit se vendre moins cher que le second ? Le travail du raffineur consiste précisément à enlever ces impuretés; plus il y en a, plus le travail est long et onéreux, donc, moins la matière a de valeur pour lui....., et cependant plus il la paye cher! En voici la preuve.

Qu'est-ce que représente du 10-13 ? 88 kilogrammes de sucre avec 12 kilogrammes d'impureté. Qu'est-ce que représente du 7-9 ? 88 kilogrammes de sucre avec 22 kilogrammes d'impureté. Eh bien le 7-9 se vend toujours plus cher que le 10-13. — Si le produit est encore plus mauvais, s'il tombe en dessous du numéro 7, s'il offre cette fois 42 kilogrammes d'impureté à extraire au lieu de 12, alors on le vend bien plus cher encore !.... Dites après cela que les 7-9 et les en dessous de 7 n'ont pas quelque chose pour compenser leur mauvaise qualité ! — Ce quelque chose le voici. Les 88 kilogrammes tirés du 10-13 tombent presque tous sous le coup de l'impôt; au contraire, parmi les 88 kilogrammes tirés du 7-9, il y en a 4, 8 ou 12 qui échapperont.

Aussi, tandis que la France fabriquait autrefois presque exclusivement des 10-13 ou des cassonades plus belles encore, elle se livre aujourd'hui de plus en plus à la production des cassonades inférieures : *les mauvais produits peuvent seuls donner des bénéfices.* Voilà le résultat du régime des types !

Eh bien, dira-t-on, cela prouve que le Trésor y perd; mais cela montre en même temps que la prime qu'il paye indirectement se partage entre le fabricant et le raffineur : dès lors pourquoi le premier se plaint-il du second ?

Parce que cette partie de la prime qui lui reste, quand elle lui reste, il est obligé de l'acheter par une fabrication plus coûteuse et par un mode plus onéreux d'expertise qui lui en enlève tout le bénéfice. En effet, la mauvaise cassonade 7-9 coûte généralement plus cher à produire que la bonne cassonnade 10-13, et de plus, elle contient forcément dans ses impuretés des substances incombustibles. Or, parmi les substances incombustibles qui s'y rencontrent, il y a des sels de potasse dont la présence a pour résultat de rendre inextractible une certaine quantité de sucre contenu dans la cassonnade. Le raffineur suppose que toutes les substances incombustibles laissées forcément dans le 7-9 pour lui conserver une nuance foncée, que toutes ces substances, dis-je, sont des sels de potasse, et dans l'expertise on déduit, pour chaque kilogramme de cendres, 5 kilogrammes du sucre constaté : c'est ce qu'on appelle le coefficient 5, — trop élevé d'un tiers, — que les fabricants n'auraient jamais subi s'ils avaient pu chercher d'autres acheteurs que les principaux raffineurs français.

Mais, il y a plus : les raffineurs disent vrai quand ils prétendent ne pas préférer les sucres 7-9 qui dépassent le rendement légal de 80 degrés. En effet, ils ont imposé aux fabricants une clause qui les oblige, en réalité, à payer eux-mêmes la prime quand leur sucre 7-9 n'est pas assez riche pour la faire payer complétement par le Trésor.

Comme le cours des mercuriales est fixé pour 88 degrés saccharimétriques, quand le sucre 7-9 n'a que son rendement légal de 80, on déduit au fabricant 8 degrés à 1 fr. 50, ou 12 fr. Cependant, d'après le taux de la vente, chaque degré ou kilo vaut tout au plus 75 centimes, ce qui ferait en tout 6 fr. C'est avec l'impôt que le kilo vaut 1 fr. 50; mais, l'impôt, le raffineur ne le subit pas, puisque le 7-9 paye pour 80 kilos; *seulement, il ne peut pas alors gagner une prime sur le Trésor.* Sans doute les kilos au-dessus de 88 se payent aussi 1 fr. 50 au fabricant; mais ils sont rares, et, dans ce cas, le raffineur ne perd rien, puisque ces kilos-là ne subissent jamais l'impôt.

Passons maintenant à l'étranger, par exemple, en Angleterre, où une consommation énorme offre à notre fabrication indigène un débouché presque illimité.

En vertu de la convention de 1864, le régime fiscal est le même qu'en France. Il ouvre donc aussi la porte aux *excédants*; les 7-9 peuvent, comme en France, y rendre 84 ou 88 kilos, tandis qu'ils sont taxés pour 80, et le raffineur a également une prime représentée par l'impôt qu'auraient dû payer ces 4 ou 8 kilos excédants. Mais, en Angleterre, *l'impôt est de 7 cent. 1/2 par kilogramme*, c'est-à-dire dix fois moindre qu'en France, de sorte qu'un excédant de 4 kilogramme donne seulement 30 cent. de prime, tandis qu'en France cette prime est de 3 fr. dans les mêmes conditions. Pour un excédant de 8 kilos, la prime est de 60 cent. en Angleterre, de 6 fr. en France, et ainsi de suite. C'est une différence de 2 fr. 70 dans le premier cas, de 5 fr. 40 dans le second, en faveur du raffineur français, qui en profite pour abaisser son prix de vente en Angleterre, de manière à rendre la concurrence impossible aux raffineurs anglais. Il en résulte que le sucre raffiné sorti des raffineries parisiennes se vend à *Londres 3 à 5 pour 100 moins cher qu'à Paris*, sans compter les frais de transport qu'il a dû subir pour y aller. La prime payée par le Trésor français aboutit donc, en définitive, à faire diminuer le prix du sucre à Londres.

L'exercice des raffineries, en atteignant tous les sucres réellement produits, ferait disparaître les primes qui faussent les rapports économiques. Les raffineurs anglais reparaîtraient aussitôt sur le marché français, vis-à-vis des raffineurs français, pour acheter les sucres bruts qui auraient alors cent cinquante ou deux cents acheteurs au lieu de dix. Or, quand les acheteurs se multiplient, les prix montent forcément.

Mais l'exercice de la raffinerie n'ouvrirait pas seulement aux sucres bruts français l'accès des raffineries anglaises, il leur donnerait encore dans notre pays même un débouché tout nouveau qu'une législation fiscale antiéconomique a seule tenu jusqu'ici : ce sont les fabriques-raffineries. En ce moment, les fabriques qui raffinent, étant soumises à l'exercice, payent la taxe sur tous les excédants, et sont ainsi privées des primes que perçoivent les raffineurs : aussi ne peuvent-elles pas lutter contre eux, et c'est à peine si le nord en compte aujourd'hui quelques unes en activité. Mais il y a encore un grand nombre de fabriques qui ont conservé leurs appareils de raffinage; supprimez la prime accordée à leurs concurrents, les raffineurs parisiens, elles recommenceront aussitôt à travailler leurs propres cassonades et celles des fabriques voisines. Le travail se terminera ainsi sur place, sans transports, sans frais généraux et sans capitaux inutiles. La fabrique et la raffinerie se fonderont rapidement en une seule industrie : c'est là qu'est évidemment le progrès.

Autrefois une fabrique faisait 2000 sacs de sucre; aujourd'hui les petites en produisent 8 ou 10 000, et il s'élève partout des fabriques avec raperies succursales qui permettent de travailler les betteraves d'un canton et d'élever le rendement jusqu'à 100 000 sacs ou 10 millions de kilogrammes. C'est un 40e de la production française, et le chiffre d'affaires d'une raffinerie moyenne. Pourquoi donc un établissement de ce genre ne raffinerait-il pas lui-même ses produits? On économiserait ainsi la plupart des frais qui incombent au raffineur, et, tout en améliorant la situation des producteurs, on amènerait à coup sûr une baisse sensible dans le prix du sucre. Que faut-il pour atteindre ce résultat? Abroger le régime fiscal, qui l'empêche, et restituer l'industrie du sucre à l'empire des lois économiques en rendant sincère la base de l'impôt.

ÉMILE ALGLAVE,

Professeur agrégé de droit administratif à la Faculté de droit de Paris et économiste politique à la Faculté des sciences de Paris.

CAUSERIE POLITIQUE

Encore quelques jours de patience, et peut-être M. Magne connaîtra enfin le sentiment de bien-être et de sécurité que procure un parfait équilibre. Selon toute apparence, le décime sur le sel fera l'affaire. Après quoi M. Lepère et M. Gambetta auront la parole pour interroger M. le vice-président du conseil, et le prier de vouloir bien nous expliquer ce que c'est que le septennat.

Il est malheureux pour M. le duc de Broglie que le soin des intérêts financiers de l'État ne lui ait pas permis de satisfaire plus tôt ces messieurs : leur curiosité est devenue contagieuse; en deux mois tout le monde a eu le temps de répéter leur question et d'y répondre, chacun selon son gré, comme il était naturel.

Qu'est-ce donc que le septennat? Est-ce un essai de conclusion républicaine, comme le centre gauche s'est toujours efforcé de le croire? — ou une introduction au rétablissement de la monarchie, comme l'affirmait naguère la *Gazette de France?* — ou un diminutif de la royauté constitutionnelle, comme le *Moniteur* paraît l'espérer en attendant mieux? — ou un modeste épisode entre deux empires, comme l'insinue M. Rouher? — ou une préface au « stathoudérat », comme l'assurent les gens « bien informés »? — Ce n'est rien de tout cela, répond le *Français :* qui dit septennat, dit « défense sociale », rien de plus, rien de moins. — C'est tout cela en même temps, concluent les sceptiques : car, qu'est-ce que la « défense sociale », sinon la rubrique d'un contrat d'assurance conclu entre les divers groupes de la majorité, afin de parer à tout risque de rupture.

Nous serions, en vérité, les moins curieux des hommes si l'attente d'un éclaircissement officiel et prochain ne nous mettait tous en émoi. Je dis tous, j'ai tort : il faut excepter la droite; seule elle n'est pas émue, parce que, seule, elle n'est pas curieuse. Elle préfère s'en tenir au doute conscient où se complaît le sage. La « trêve des partis », à la bonne heure, pourvu que les républicains en soient exclus; la « neutralité entre honnêtes gens », tant qu'on voudra, pourvu

qu'elle ne gêne personne, hormis les « radicaux » de toute nuance qui se sont ralliés à « l'acte de raison ». Excellent programme, comme on voit,— qui n'a rien de neuf, c'est vrai; mais quoi? s'il n'y a pas moyen de faire autrement que de sacrifier le désir de la nouveauté à la prudence!

M. le vice-président du conseil se soumettra-t-il à toutes les conditions de ce programme? A vrai dire, je n'en sais rien; mais il n'est pas besoin d'être sorcier pour en être sûr. Car enfin, ce programme, c'est, dans l'Assemblée, la loi du « nombre »; et si le « nombre », hors de l'Assemblée, dans le corps électoral, est exécrable, — à Versailles, entre « honnêtes gens », dans l'Assemblée, c'est bien différent : la « loi du nombre » est la raison même.

Il me paraît donc impossible que, malgré la meilleure volonté du monde, M. le duc de Broglie puisse nous apprendre autre chose que ce que nous savons déjà, c'est-à-dire rien. Force lui sera de nous laisser dans l'état d'incertitude, de perplexité, d'anxiété où nous sommes, et où il convient à la majorité des adhérents du septennat de nous maintenir, parce que telle est la condition *sine qua non* de leur accord. C'est là ce que prévoit M. Thiers, sans aucun doute; d'où vient, je pense, que, chaque jour, il insiste, dit-on, avec plus de force sur la nécessité de « l'acte de raison ».

Il est vraisemblable, d'ailleurs, que M. Gambetta, en interpellant le cabinet, n'a pas cherché autre chose qu'un moyen indirect, mais d'autant plus efficace, de mettre cette nécessité dans tout son jour. Il compte sur la réponse des ministres pour y puiser les éléments d'une démonstration impersonnelle, objective, qui achèvera de convaincre les plus indécis. Ou plutôt, il n'aura pas besoin de faire cette démonstration : elle se fera toute seule dans l'esprit de tout le monde après la réponse qu'il attend. En apparence, il ne sera pour rien dans la preuve; elle sera toute dans les faits, je veux dire dans les paroles ou dans les omissions de ses interlocuteurs; seulement, il aura eu le mérite de les contraindre à déposer contre eux-mêmes. C'est la bonne manière, la seule qui soit vraiment puissante dans l'art de prouver.

Donc, résignons-nous : il est plus que probable que nous en serons pour nos frais de curiosité. Nous espérions une définition, nous n'obtiendrons que des formules. La majorité a bien pu instituer le septennat, il est hors de son pouvoir de le définir et de s'astreindre elle-même à respecter sa propre définition. C'est pour cette raison, sans doute, que « les dispositions préparées par le gouvernement pour l'organisation des pouvoirs publics ne sont pas encore arrêtées ».

« Pas encore » est un euphémisme ingénieux. Autant vaudrait dire que le cabinet n'est « pas encore » décidé à perdre la majorité. Organiser le septennat, ce serait le définir; or, de toutes les définitions, celle-là serait évidemment la plus propre à rompre la coalition qui soutient le ministère. Je ne suis donc pas surpris de lire dans le *Français* que « le gouvernement étudie très-sérieusement cette grave question »; il y a apparence qu'il l'étudiera longtemps..... à moins que quelque caprice du destin ne lui rende bientôt la liberté de ne plus l'étudier du tout.

Il est vrai qu'il ne s'agit pour le moment que d'un *minimum* d'organisation : les amis du gouvernement ont grand soin de faire valoir l'extrême réserve et la parfaite discrétion du cabinet en cette matière. — Et par exemple, disent-ils, il ne s'agit nullement d'instituer une vice-présidence de la république. Nous sommes sans détours : nous reconnaissons volontiers que derrière la fonction certains de nos alliés pourraient soupçonner le choix prémédité de tel ou tel titulaire, craindre, par conséquent, de prêter les mains à une solution qui ne saurait leur agréer. Ce sont là questions de personnes : elles nous peuvent désunir. Mais une chambre haute, un sénat : question de principe, s'il en fut, sur laquelle tous les gens raisonnables peuvent s'entendre. La droite, le centre droit, le centre gauche, sont évidemment d'accord sur la nécessité d'avoir deux Chambres au lieu d'une. Royalistes, bonapartistes, républicains, nous pourrons différer plus ou moins sur certains détails, mais sur la convenance de l'institution nous serons unanimes; et quant aux difficultés d'ordre secondaire, eh bien! lorsque le moment sera venu, de part et d'autre on transigera. L'œuvre constitutionnelle aura du moins commencé à prendre corps. A chaque jour suffit sa peine.

On s'accordera, on transigera : mais c'est justement là la question. Mon Dieu, je sais bien que le cabinet est obligé d'envelopper de modestie les velléités qu'il laisse voir : on organisera le moins possible, soit; mais si peu que ce soit, ce peu sera toujours trop pour tels de ses auxiliaires qu'il n'a pas la moindre envie de perdre, et, d'autre part, ce peu ne sera jamais assez pour ceux de ses adversaires qu'il voudrait pouvoir gagner.

Une chambre haute, dites-vous, un sénat; mais songez donc, nous ne laissons pas de savoir que ce sénat aura nécessairement un président; et si vous comptez proposer qu'en cas de vacance du poste occupé par M. le maréchal Mac Mahon, ce président devra nécessairement le remplacer, à quoi vous aura servi d'écarter la question de la vice-présidence? Votre discrétion sur ce point, et la réserve dont vous aurez fait montre, paraîtront alors une simple malice cousue de fil blanc. Car enfin votre sénat sera composé d'une certaine manière, il se recrutera d'une certaine façon; le cabinet apparemment a une opinion sur ce point et compte nous la faire connaître, — après l'interpellation, bien entendu; — or, que le mode de formation du sénat fasse seulement prévoir l'élection de M. Grévy ou celle de M. le duc d'Aumale, par exemple, il n'en faudra pas davantage pour faire de la majorité plusieurs morceaux.

Non, décidément, j'ai beau tourner et retourner la question constitutionnelle, je commence à croire que nous ne saurons jamais ce que c'est que le septennat, sinon lorsque l'Assemblée aura pris fin. Ce sera alors pour plusieurs le temps des regrets superflus; — à moins cependant que l'Assemblée ne préfère ne pas se sacrifier elle-même et n'immoler que le cabinet.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Nous l'avons eu le discours de M. Émile Augier, ce discours sur lequel nous n'osions pas compter! L'Académie toute la première s'est étonnée de le voir publié; mais que voulez-vous? Il y a toujours une indiscrétion et un indiscret. Très-agréable à tout le monde en somme, l'indiscret, même à ceux qui crient le plus fort contre lui. M. Augier ne doit pas

lui garder une rancune irréconciliable, à l'indiscret. Agréable et commode : s'il n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Oui, nous l'avons eu ce discours, et nous savons présentement pourquoi l'Académie avait élu M. Émile Ollivier. Il y a là une réponse péremptoire aux étonnements des malveillants ou des mal informés comme moi, qui demandaient quels étaient les titres littéraires de l'académicien *in partibus*. Ce qui avait attiré sur lui les regards de la docte Assemblée, ce qui lui avait gagné ses suffrages, c'était un ouvrage sur Raphaël qu'il devait commencer l'année suivante et publier deux années plus tard. Voilà pourquoi l'Académie l'avait élu, imitant en cela *le Médecin malgré lui*, qui saignait pour la fièvre à venir. Il est vrai que M. Augier ajoute qu'on avait tenu aussi à être agréable à l'empereur. *Habemus confitentem reum*. Voilà peut-être ce qu'il aurait mieux valu ne pas faire lire au public le lendemain du *veto* mis sur l'éloge de l'empereur. Voilà pourquoi l'Académie a demandé à M. Augier d'expliquer la publication de son discours. Explication bien facile à donner d'ailleurs : une indiscrétion, un indiscret !

Un petit chef-d'œuvre, disait-on, ce discours. Il en faut rabattre. Ce sont d'assez brillantes variations sur un motif donné par Montaigne : Que sais-je ? M. Augier nage en plein septicisme et il l'annonce d'abord. Vous êtes un naïf, monsieur, dit-il, ou à peu près, moi je suis un sceptique, et ainsi l'éloge que je puis faire de vous ne sera jamais un éloge pertinent. Il ne l'est pas toujours, en effet. — Vous avez une foi politique, moi je ne sais pas même ce que c'est que la politique. Vous croyez au progrès nécessaire, au développement inévitable de la liberté ; moi, je ne sais : je remarque d'abord qu'il y a la liberté et les libertés, ce qui n'est pas la même chose ; puis la liberté même, j'estime qu'elle a une cote variable, tantôt en hausse, tantôt en baisse, comme le colza. On devrait s'entendre pour en fixer le cours à l'amiable. D'honneur, je ne comprends pas qu'on s'échauffe pour ces choses-là. — Ainsi plaisante M. Augier, en homme qui ne comprend pas, en effet, ou qui se moque. S'il parle sérieusement, il est plus naïf que M. Ollivier lui-même. Heureuse candeur, celle qui supprime les passions, les rancunes, l'entêtement des souvenirs, l'esprit de parti, mille autres choses encore, et s'imagine que le pouvoir et la liberté n'auraient qu'à vouloir pour tout arranger, en se faisant mutuellement de petites concessions de bonne amitié ! M. Augier croit qu'en politique les choses vont aussi facilement qu'au Théâtre-Français, où il représente la liberté, et M. Perrin le pouvoir. Quoi ! se récrie le pouvoir, vous voulez mettre sur mes nobles planches, à côté de Jean de Thommeray, une demoiselle du quart de monde ! Et quel nom ! *Gredinette !!* — Eh bien, dit la liberté, accordez-moi ma demoiselle, et je vous fais une concession sur le nom. Nous allons la baptiser plus noblement : que diriez-vous de *Baronette ?* — Oui, c'est plus noble, reprend le pouvoir. — Eh bien, concession pour concession ; est-ce dit ? — Conclu ! — Non, Monsieur Augier, les choses ne vont pas si aisément en politique.

Ce septicisme ironique donne je ne sais quel air singulier à tous les éloges accordés au nouvel élu. La foi politique était tout à l'heure de la naïveté, le libéralisme une illusion, la modération, que sera-t-elle ? un manque de tactique. Si M. Augier loue longuement M. Ollivier de cette modération qui l'expose à recevoir les balles des deux corps d'armée, il semble de temps en temps hausser légèrement les épaules. On croit l'entendre murmurer entre ses dents : Bon jeune homme ! bon jeune homme !! qu'allait-il faire dans cette galère ? Quant au ministère de M. Ollivier, il en parle légèrement, et il ne faut pas l'en blâmer. Je réclamais l'autre jour contre les imprécations de M. Vinot qui me semble déplacer la responsabilité en rendant M. Ollivier comptable du sang français versé, des provinces françaises perdues. Ce seraient là des jugements de cour, comme dit La Fontaine : laissons le châtiment peser sur celui qui a dévoré bergers et moutons, ne le faisons pas tomber sur celui qui a mangé un peu d'herbe d'autrui. M. Augier, lui, n'attribue pas à M. Ollivier plus d'importance qu'il n'en a eu.

Pourquoi, puisque son scepticisme lui inspire tant de dédain pour la politique, avoir autant insisté sur le rôle politique de Lamartine que sur son rôle et son influence dans les sphères plus sereines de la littérature et de la poésie ? M. Augier s'est trop dispensé de juger le poëte et a cru qu'il suffisait de le citer. Il a trouvé un artifice ingénieux pour ne point tenter l'entreprise : « Le panégyrique si complet que nous venons d'entendre, a-t-il dit, ne me laissait qu'un moyen de vous surpasser, c'était d'évoquer l'œuvre même du poëte, car de tous les cantiques celui qui raconte le mieux la gloire du Très-Haut, c'est encore le firmament. » On ne peut pas se dérober avec plus de grâce ; mais enfin c'est se dérober. Voilà précisément le reproche que je ferais au discours entier. L'orateur a tout le temps esquivé les difficultés. Il semble avoir peur d'affirmer quoi que ce soit ; non pas, bien évidemment, par prudence, mais par insouciance et indifférence de sceptique. Platon appelait les poëtes dramatiques enfants des muses légères : quoi d'étonnant si, dans le domaine de la politique, de l'histoire, et même celui de la poésie grave, ils se sentent quelque peu dépaysés ? M. Augier se plaint au début de son discours que le hasard l'ait désigné pour une tâche si sévère ; nous sommes de son avis. Qu'il retourne donc à ses héros et à ses héroïnes de prédilection — pas Baronette, je suppose — et qu'il nous donne une de ces œuvres charmantes comme il nous en a donné plus d'une il y a une dizaine d'années.

Nous ne quittons pas encore les académiciens en passant à Érasme, sur qui M. Gaston Feugère vient de publier une étude très-consciencieuse et très-substantielle (1). Du moins le Père Lacordaire avait-il donné à Érasme ce nom d'académicien, et Dieu sait avec quelle amertume. « Vous connaissez tous Érasme, messieurs. C'était en ce temps-là le premier académicien du monde. A la veille des tempêtes qui devaient ébranler l'Europe et l'Église, il faisait de la prose avec l'élasticité la plus consommée. On se disputait dans l'univers un de ses billets. Les princes lui écrivaient avec orgueil. Mais quand la foudre eut grondé, quand il fallut se dévouer à l'erreur ou à la vérité, donner à l'une ou à l'autre sa parole, sa gloire et son sang, ce bonhomme eut le courage de demeurer académicien, et s'éteignit à Rotterdam, au bout d'une phrase élégante encore, mais méprisée. » Ainsi parlait le P. Lacordaire, qui fut plus tard de l'Académie. Jugement sévère. Faut-il donc tant en vouloir à Érasme de n'avoir pas eu de goût pour le bûcher ! Mais c'est l'habitude : on envoie très aisément les autres au martyre. Du cœur d'autrui on fait

(1) *Érasme. Étude sur sa vie et ses ouvrages*, par Gaston Feugère. — Paris, Hachette et Cie.

large courroie, dit un vieux proverbe. Le lendemain du jour où le P. Lacordaire vit envahir la Constituante dont il faisait partie, il donna sa démission. Il y a deux personnes en moi, allégua-t-il, le citoyen et le chrétien. Il y en a encore une troisième, lui répondit-on : l'homme prudent. Soyons-nous donc indulgents les uns aux autres, nous tous qui ne sommes morts pour aucune idée. Remarquons sans aigreur qu'Érasme n'avait point un tempérament de martyr. Il était de la famille des Marot et des Rabelais : Gare le fagot et gare la bourrée, dit l'un. — Je le soutiendrai jusqu'à la mort... exclusivement, dit l'autre.

Et au profit de quelle idée d'ailleurs Érasme eût-il dû s'exposer aux persécutions ? Il n'avait qu'une passion, l'étude. Le débat qui s'agitait entre le catholicisme et le protestantisme le laissait au fond bien indifférent. On ne peut raisonnablement exiger d'un homme qu'il se fasse tuer pour des questions dont il n'a nul souci. Mais il a crié tour à tour : Vive le roi ! vive la ligue? Oui, comme le sage, selon Lafontaine, suivant qu'il lui était nécessaire pour protéger ses loisirs studieux. Cela n'a rien d'héroïque assurément, et il eût mieux fait de ne rien crier du tout ; mais il ne lui était pas toujours loisible. C'est le roi de l'amphibologie, disait de lui Luther. En effet, on croit entendre Sosie : Messieurs, ami de tout le monde ! Ses déclarations complaisantes satisfont tour à tour les deux causes. Il semble même qu'il s'en amuse et rie sous cape. Puis, dans les deux camps, quelques-uns se demandent si l'on n'a pas été dupe, s'il n'est pas en réalité, ce railleur implacable, l'ennemi de tout le monde ; mais ce ne sont que les plus clairvoyants ; Érasme n'a pas soulevé contre lui les clameurs de la foule et ses colères dangereuses.

Bèze dit d'Érasme qu'il s'est contenté de brocarder les superstitions des catholiques, sans suivre la pureté de l'Évangile des réformés. En effet, Érasme brocarde les moines, les *ocieux moynes*, parce que les couvents sont alors devenus l'asile de la fainéantise et de l'ignorance. S'il semble pencher vers Luther, c'est que, comme il l'écrit lui-même à J. Jonas, « ceux qui se sont les premiers déclarés contre Luther étaient en même temps les ennemis des bonnes lettres, et, par conséquent, les hommes qui les cultivaient ont craint, en le combattant, de se nuire à eux-mêmes. » Voilà dans quelle mesure il est luthérien. Du dogme, des livres saints, il ne se soucie guère. Est-il vrai que la foi périsse chez les prêtres, il lui importe peu. Ce dont il se soucie et ce qui lui importe, c'est la destinée des bonnes lettres. Ses sarcasmes contre les couvents ont pu préparer l'éclosion de la Réforme, et l'on comprend qu'on ait dit de lui qu'il avait pondu les œufs que Luther avait couvés ; mais, contre ce mot, il réclamait tout le premier et avec raison. Il s'en fallait de beaucoup qu'il allât jusqu'aux conséquences extrêmes. Son bon sens sceptique s'étonnait de l'orgueilleuse assurance des interprétations nouvelles. D'un coup d'épingle, il perçait l'outre gonflée ; par exemple, quand il demandait, avec un air de candeur très-plaisant, qu'on lui expliquât cette contradiction qui n'était sans doute qu'apparente : « Comment se fait-il que Luther affirme qu'il n'y a rien d'obscur dans les Ecritures et en même temps soutienne que, jusqu'à lui, personne ne les a comprises ? »

Il y a des esprits qui ne peuvent ni se résigner à être dupes, ni se payer de mots. Leur sagacité voit trop bien le côté faible de chaque opinion, le point vulnérable de chaque parti : l'enthousiasme leur est difficile par suite, et le bûcher plus difficile encore. Académicien, dit d'Érasme le P. Lacordaire ; littérateur, dit M. Gaston Feugère. Va pour littérateur. Érasme n'a pas été autre chose, en effet ; il personnifie le mouvement multiple, l'agitation inquiète et l'enthousiasme quelque peu païen de la Renaissance. La conclusion de M. Feugère n'est pas absolument nouvelle ; mais ce qui donne du prix à son livre, c'est que cette conclusion est appuyée sur l'analyse consciencieuse et l'étude très-curieuse de toutes les œuvres et de la vie d'Érasme. Nulle part il ne s'est contenté des témoignages de seconde main ; il a interrogé les témoins contemporains, il s'est fait lui-même le contemporain de son auteur. Il n'est pas une ligne de ces immenses et nombreux volumes qu'il n'ait étudiée. Ainsi, tous les aspects lui ont apparu. Il y a dans Érasme tant d'affirmations opposées, tant d'opinions contradictoires que, lorsqu'on n'étudie qu'une partie, on peut être trompé, n'entendant qu'un son de cette cloche qui a carillonné tant d'airs différents. M. Feugère a tout écouté.

Son livre représente donc une somme considérable de travail. C'est ainsi que, pour dégager une esquisse du prédicateur chrétien selon Érasme, il lui a fallu lire plus de quatre cents pages in-folio. Si je faisais un reproche à cette œuvre si consciencieuse, ce serait d'être un peu trop analytique. Pourquoi, par exemple, la diviser en deux parties ? Pourquoi nous présenter d'abord la biographie, puis l'analyse des ouvrages ? Ne pouvait-on fondre ces deux parties en un tout complet et harmonieux ? Ne valait-il pas mieux que chaque ouvrage fût replacé au milieu des circonstances où il a été écrit ? Les vicissitudes d'une existence si agitée n'expliquaient-elles pas les variations et les contradictions de l'écrivain ? La vie ne jetait-elle pas une nouvelle lumière sur l'œuvre, et l'œuvre sur la vie ? M. Feugère fait très-justement remarquer qu'on sent à bien des endroits les préoccupations de la peur ; nous les sentirions encore mieux s'il avait adopté le plan que j'indique. M. Feugère est quelquefois trop préoccupé. Il craint de passer pour un ami du rationalisme ; il craint de sembler s'associer aux railleries qu'Érasme fait pleuvoir sur les couvents, les moines, les théologiens, et en même temps son équité l'empêche de protester contre elles. De là un certain embarras et quelques apparences d'hésitation. Au fond, Érasme lui est médiocrement sympathique, et cependant il ne le dit pas d'un ton assez décisif. Ce sont là mes seules réserves au sujet de ce travail si plein, si consciencieux, si solide, et qui est destiné à faire autorité.

L'auteur de *Madame Bovary* et de *Salamboo* vient de tenter les chances de la scène. Dans cette épreuve audacieuse il a été assez fortement meurtri. Son *Candidat* est loin d'avoir réuni au théâtre du Vaudeville la majorité des suffrages. M. Flaubert avait évité cependant de faire une œuvre de parti. Son candidat a tour à tour toutes les opinions ; tour à tour il appartient à toutes les factions politiques qui font le bonheur de la France. C'est tout aussi bien, du reste, le candidat en Angleterre ou le candidat aux États-Unis. Pour mieux dire, ce n'est le candidat d'aucun pays, car on ne l'a jamais rencontré nulle part. Avez-vous jamais vu un aspirant député qui fît de sa fille la récompense du zèle déployé par les courtiers en élections ou du désistement de ses concurrents, qui la promît, la reprît, pour la repromettre à d'autres et la reprendre encore ? Il n'y a que les réalistes pour se jeter ainsi

à corps perdu dans l'invraisemblance. M. Flaubert a peut-être voulu, comme Érasme, rester l'ami de tous les partis en les caricaturant tous également, sans préférence; je doute qu'il ait réussi. Peindre la noblesse sous les traits d'un gentilhomme campagnard ruiné qui essuie les rebuffades d'un banquier enrichi et continue de trafiquer avec lui des voix de ses paysans contre une grosse dot convoitée, — non pour lui, il est vrai, mais pour l'héritier de son nom, un horrible petit goitreux; représenter les conservateurs de toutes nuances par un Crésus idiot; personnifier les républicains dans un usurier de village, c'est roide, comme dit M. Alexandre Dumas. Si l'on ne s'est pas trop fâché contre ces bonshommes, c'est que ce sont des fantoches du genre de ceux qui amusent l'enfance aux Champs-Élysées. M. Flaubert visait à la satire politique et pensait approcher des tableaux aristophanesques. Prendre Aristophane pour modèle et ressembler à Guignol! Triste! triste!

Par exemple, on s'est fâché contre la pièce. Est-ce même une pièce? Je n'entreprendrai pas de raconter cet amphigouri où les vraisemblances et les convenances les plus élémentaires de la vie réelle sont violées avec l'audace qu'apportent les réalistes à ce genre d'attentat. L'inexpérience se trahit, en outre, à chaque instant et d'une façon criante. Cela ne serait rien, car on peut apprendre le métier qu'on ignore; mais M. Flaubert a l'inexpérience prétentieuse, ce qui m'effraye pour lui. Je termine néanmoins par la formule de rigueur, mais sans conviction : c'est un homme d'esprit qui prendra sa revanche.

MAXIME GAUCHER.

Nous rendrons compte très-prochainement du volume que notre collaborateur, M. Eugène Despois, vient de publier sur *le Théâtre au temps de Louis XIV*.

BULLETIN

Le futur congrès géographique à Paris

Un des faits les plus douloureux et les moins connus de notre situation économique est que, depuis une dizaine d'années, le commerce français a perdu la plus grande partie de ses anciens débouchés à l'extérieur, soit par suite de la création récente et en nombre considérable de manufactures et d'usines en Europe aussi bien qu'en Amérique, soit parce que la guerre a permis à nos concurrents de détourner à leur profit une grande partie de la clientèle extérieure du marché français. Nous pourrons à grand peine reconquérir un peu de cette clientèle, mais ce serait nous faire illusion que d'espérer, même dans un temps lointain, la reconquérir tout entière.

Il n'est donc pas étonnant que tous les bons esprits ne voient à cette situation qu'un remède général : la création de nouveaux débouchés sur tous les points du globe qui sont encore inexploités et d'où la France pourrait tirer quelque source nouvelle de profits. De là l'importance capitale que l'on attribue actuellement aux entreprises géographiques.

La géographie est donc une sorte de fée à laquelle, un peu comme le feraient des enfants, nous demandons notre salut. Elle veut bien nous le promettre à la condition que nous soyons à même d'utiliser ses enseignements et ses ressources. Malheureusement elle n'a pas été cultivée par nos dernières générations, on la connaît mal, on s'épouvante des noms propres plus ou moins étrangers à notre langue qui encombrent sa nomenclature, on ignore même ce que l'on pourrait appeler la *géographie française*. Il y a dix ans nous ne possédions pas encore un ouvrage officiel qui donnât un résumé satisfaisant de l'état et des ressources de nos colonies. A plus forte raison ignore-t-on quels sont les autres pays où nos compatriotes ont fondé des établissements plus ou moins prospères. Sait-on seulement que nos intérêts sont officiellement représentés dans plus de six cents villes à l'étranger, et que le nombre des missions chrétiennes administrées par des Français s'élève à plus de huit cents sur les points les plus divers du globe? Il est pourtant de toute nécessité, quand on se préoccupe du commerce extérieur, de posséder ces notions élémentaires.

Nous avons déjà eu l'honneur, dans cette *Revue*, d'appeler l'attention publique sur des faits considérables qui intéressent au plus haut degré les entreprises coloniales de la France. Ces entreprises sont si peu connues que la mort de Francis Garnier elle-même a fait naître dans une très-grande partie des organes de la presse française des appréciations qui montrent dans quel honteux abaissement sont tombées nos connaissances géographiques. Tout récemment la Société de géographie retentissait encore de la protestation indignée que ces commentaires avaient provoquée de la part de quelques-uns de ses membres les plus éminents.

Si nous examinons l'état des esprits à la fin de l'empire, nous y constatons la plus profonde indifférence pour les études géographiques. Comme on cherche souvent chez nous des excuses pompeuses à la paresse, on avait accrédité cette opinion que les entreprises extérieures les plus heureuses coûtent toujours plus qu'elles ne rapportent et qu'il était beaucoup plus simple d'habituer les étrangers à venir dissiper leurs richesses en France que d'inviter les Français à aller chercher fortune à l'étranger. Ce n'était pas l'opinion des classes d'élite, il faut le reconnaître, et le gouvernement savait bien que les ressources de l'État s'accroissent avec le nombre et l'extension des opérations commerciales, mais c'était une opinion fort accréditée dans une certaine presse et d'autant plus accréditée qu'elle dispensait de tout effort intellectuel.

Quand la guerre survint, la dernière chose à laquelle on pensa, la première à laquelle il aurait fallu penser : c'étaient les cartes; nous les avions fort complètes, au moins en ce qui concernait le théâtre des opérations militaires, mais nous les avions en petit nombre car, par une singulière mesure de la division des services administratifs, la vente des cartes du dépôt de la guerre grève le budget de la guerre qui n'en retire aucun bénéfice et va augmenter les ressources du Trésor qui n'a qu'un fort médiocre intérêt administratif à la propagation des connaissances géographiques. On ne posséda donc pas les cartes nécessaires; les eût-on possédées qu'on n'aurait pas su s'en servir, en sorte que l'ignorance des notions topographiques coûta la vie à des milliers d'hommes dévoués, mais étrangers à la connaissance de leur pays. Ils durent se laisser guider par les envahisseurs eux-mêmes et se contenter de suivre l'ennemi là où il les conduisait.

La guerre terminée, vint la Commune, au moment même où un mouvement très-accentué tendait à restaurer rapidement notre prospérité commerciale. Quand la Commune prit fin, un grand nombre de catastrophes que l'on aurait pu conjurer étaient accomplies. Le commerce sentit alors la nécessité de se préoccuper des contrées lointaines, mais il ignorait presque qu'il existât à Paris une Société de géographie, la plus ancienne et encore la plus autorisée de toutes, qui s'intéressait à la restauration de la patrie. Des démarches vaines de nos chambres syndicales eurent cependant ce résultat heureux de provoquer la récente création d'une commission de géographie commerciale, dont les lecteurs de la *Revue* ont pu connaître la composition dans un précédent numéro.

Au moment où cette commission se constituait, le gouvernement procédait à la création d'une commission des missions scientifiques destinée à servir de conseil au ministre de l'instruction publique pour la répartition de l'allocation de 120 000 francs attribués à ces missions. Le gouvernement, suivant d'anciens errements, négligea la représentation de l'élément géographique. Il n'y faisait figurer au milieu d'une vingtaine de membres qu'un seul géographe, M. Charton, auquel on pourrait joindre M. d'Avezac. M. Charton, effrayé de son isolement, dut prier la Société de géographie de l'appuyer de son crédit; il est à croire que cette intervention sera d'un certain poids, mais on doit regretter que des inspirations plus heureuses ne l'aient pas prévenue.

Si nous citons ces faits, ce n'est point pour médire de l'esprit qui anime le ministère actuel, mais pour faire remarquer à quel point de décadence les entreprises géographiques étaient tombées dans notre malheureux pays. Au milieu des discordes politiques qui nous divisent, il faut reconnaître que le sentiment du patriotisme remporte souvent et dans tous les partis d'heureuses victoires. Hâtons-nous donc de dire que ce sentiment a prévalu lorsqu'il s'est agi de tenir à Paris la seconde session du grand congrès international des sciences géographiques.

On sait quel retentissement eut la première session; la Belgique s'était mise en fête à cette occasion. Le gouvernement et la municipalité d'Anvers avaient rivalisé de zèle pour donner à cette solennité tout l'éclat qu'elle réclamait. Lorsque les organisateurs de ce congrès écrivirent à la Société de géographie de Paris pour l'inviter à procéder à une seconde session, on s'effraya à juste titre des obligations et des responsabilités qu'imposait un semblable précédent. En somme la Société de géographie est pauvre; elle s'était saignée à blanc pour faire honneur à ses devoirs et faire face aux exigences de la situation économique. A ses récompenses ordinaires, elle avait ajouté des prix pour les concours universitaires et pour les écoles militaires. Elle avait multiplié les dons de ses publications, elle venait de constituer une nouvelle commission pour les intérêts commerciaux, elle achevait enfin de verser au profit d'explorations, où l'honneur et les intérêts de la France se trouvaient engagés, la plus grande partie des sommes dont elle pouvait disposer. Le gouvernement l'aiderait-il? Pouvait-elle compter sur la préfecture de la Seine et sur la municipalité de Paris? Comprendrait-on l'importance d'une solennité scientifique dont notre politique extérieure peut tirer de si grands avantages?

Ces questions sont plus d'à moitié résolues. Dès aujourd'hui la Société est assurée du concours de l'État et ne saurait douter de celui de la municipalité parisienne. Le grand congrès des sciences géographiques se tiendra, en 1875, aux vacances de Pâques.

Les préparatifs d'organisation sont poussés avec activité. Un comité général constitue en ce moment des sous-commissions, chargées de pourvoir aux exigences de chacune des grandes divisions des travaux relatifs au congrès.

Ce comité est divisé en quatre groupes : 1° Commission des programmes; 2° Commission d'exposition; 3° Commission de publicité; 4° Commission de comptabilité. A la tête de toutes ces commissions est placé un comité d'honneur.

La présidence d'honneur revient de droit au chef de l'État.

La présidence active au président de la Société de géographie, vice-amiral baron de La Roncière le Noury.

Les présidents des commissions permanentes centrale et de géographie commerciale de la Société de géographie semblent naturellement désignés comme vice-présidents : ce sont MM. Delesse, ingénieur en chef des mines, professeur à l'École des mines et à l'École normale, et Meurand, directeur des consulats au ministère des affaires étrangères, président de la commission de géographie commerciale.

A ces vice-présidents seraient adjoints, pour la France, d'autres notabilités éminentes, telles que MM. Élie de Beaumont, de Quatrefages, Levasseur, Vivien de Saint-Martin.

Quant aux commissions dont on n'a encore formé que les éléments, nous ne parlerons que de la première, les autres n'ayant qu'une action toute administrative.

COMMISSION DE LA RÉDACTION DES PROGRAMMES : 5 SECTIONS

1re *section. — Géographie mathématique et maritime.* — M. Germain, ingénieur hydrographe de la marine;

M. Maunoir, secrétaire général de la commission centrale de la Société de géographie;

M. Perrier, capitaine d'état-major, membre du bureau des longitudes.

2e *section. — Géographie physique.* — M. Daubrée, de l'Institut, directeur de l'École des mines;

M. Delesse, ingénieur en chef des mines, président de la commission centrale de la Société de géographie;

M. de Quatrefages, de l'Institut.

3e *section. — Géographie économique.* — M. Levasseur, de l'Institut.

M. Person, président de la chambre syndicale des exportateurs, membre de la commission de géographie commerciale;

M. Hertz, secrétaire général de la commission de géographie commerciale.

4e *section. — Géographie historique.* — M. Cortambert (Eugène), bibliothécaire de la section géographique à la Bibliothèque nationale;

M. Deloche, de l'Institut;

M. Desjardins (Ernest), maître de conférences à Él'cole normale;

M. Dupaigne, professeur au collége Stanislas;

M. Sayous, professeur au lycée Charlemagne.

5e *section. — Voyages et explorations.* — M. de Bizemont, lieutenant de vaisseau;

M. Duveyrier (Henry);

M. Grandidier, secrétaire général pour les assemblées générales de la Société de géographie;

M. Malte-Brun, vice-président de la commission centrale de la Société de géographie.

M. le baron Reille (René-Charles-François) a été nommé commissaire général du congrès.

Ces indications préliminaires sont, comme nous l'avons dit, fort incomplètes; nous n'y faisons figurer que des noms déjà inscrits et pour ce qui regarde l'élément français. Plus d'une illustration étrangère figurera, soit dans le comité d'honneur, soit dans les sous-commissions; d'autres géographes français ont déjà été invités à grossir le noyau des sections. Il nous a paru cependant utile de publier cette première liste, afin que l'on sache dès aujourd'hui à quelles personnes on doit s'adresser pour les propositions à formuler en vue du futur congrès.

Dimanche prochain, aux Matinées littéraires de la Porte-Saint-Martin, on jouera *l'Étourdi*, de Molière. La conférence sera faite par M. Ch. Sauvage.

On annonce pour le dimanche 22 mars, à 2 heures, au théâtre du Vaudeville, une séance publique organisée par la Société Franklin au profit des bibliothèques militaires, avec le concours de la musique de la garde républicaine.

C'est M. Laboulaye qui sera l'orateur.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 38 21 MARS 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Il n'y a pas deux manières de rechercher quelle est la signification exacte d'un vote d'ordre du jour; il suffit de séparer et d'examiner isolément les divers éléments qui ont concouru à former la majorité. Ainsi avons-nous fait pour le vote de l'ordre du jour pur et simple sur la dernière interpellation adressée par la gauche au ministère, et nous avons constaté qu'orléanistes, légitimistes et bonapartistes continuent de soutenir le ministère et d'approuver, chaque fois que l'occasion s'en présente, les définitions qu'il donne du septennat. C'est donc que ces définitions ne sont pas absolument en désaccord avec celles qu'ils en donnent eux-mêmes, chacun pour leur compte. Or, comment les bonapartistes et les légitimistes entendent-ils le septennat ?

Pour connaître le sentiment des bonapartistes à cet égard, on n'a qu'à relire le discours prononcé par le prince impérial à l'occasion de la grande manifestation du 16 mars. Selon l'interprétation bonapartiste, le septennat est un gouvernement qui peut bien assurer « l'ordre matériel », mais qui est impuissant à garantir « la sécurité ». Qu'est-ce donc qu'un ordre matériel qui n'est point la sécurité, sinon un ordre précaire, instable et sur la durée duquel il est défendu de compter? Si, en effet, dans la pensée du prince impérial le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon était l'ordre matériel pour sept ans, on ne comprendrait pas la distinction qu'il établit entre cet ordre ainsi garanti et la sécurité. Sept ans d'ordre matériel, c'est un joli bail, et nous, qui n'avons pas le droit de faire les fiers, nous nous contenterions à moins. Si les bonapartistes ne s'en contentent pas, c'est qu'ils ne s'y fient pas, ou bien c'est qu'ils veulent autre chose; de toute manière le commentaire qu'ils font du septennat en est la négation absolue. Et cependant les députés partisans de l'empire (du moins tous ceux qui étaient présents à la séance de mercredi dernier) ont voté pour l'ordre de jour pur et simple.

Les légitimistes ont fait de même, à quelques exceptions près, et cela après avoir bien pris soin de définir à leur manière « le sens de la prorogation ». En premier lieu, M. de Cazenove de Pradines, qui prenait dans cette circonstance la parole au nom de ses collègues, — M. de Cazenove de Pradines a affirmé que le vote de la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon n'était point un acte constitutionnel qui enchaînât l'Assemblée souveraine, et qu'elle demeurait maîtresse d'en faire cesser les effets à son jour et selon ses convenances : « Une Assemblée comme la nôtre, a dit M. de Cazenove de Pradines, une Assemblée qui n'a encore reconnu à personne la faculté de la dissoudre, conserve toujours le droit, ainsi qu'elle en aurait incontestablement la puissance, de modifier ses décisions, lorsqu'elle le juge nécessaire dans l'intérêt du pays. » Ceci est très-clair. Cependant, M. de Cazenove de Pradines veut bien faire une concession, pour la facilité du débat; il consent à se placer « sur le terrain de ceux qui affirment que les sept années de pouvoir sont, dès à présent, au-dessus de toute contestation ». Ce terrain-là, c'est le terrain de M. de Broglie; M. de Cazenove de Pradines veut bien s'y « placer »; c'est de sa part un acte de courtoisie et de condescendance, mais le septennat n'y gagne rien. Si, en effet, l'honorable ancien secrétaire de M. le comte de Chambord veut bien admettre comme légale la durée des pouvoirs conférés au maréchal de Mac-Mahon, il ne lui viendrait pas même à l'esprit que ce dernier pût refuser de quitter la place le jour où l'Assemblée viendrait à proclamer en principe la monarchie : « Je ne crains pas, dit-il, que le maréchal de Mac-Mahon fasse attendre le roi de France à la porte du septennat. » Ayant ainsi parlé, M. de Cazenove de Pradines a voté pour l'ordre du jour pur et simple demandé par M. de Broglie, et les amis du jeune député légitimiste ont suivi son exemple.

M. de Broglie a parlé pour ne rien dire du tout lorsqu'il a fait remarquer que les opinions de M. de Cazenove de Pradine lui étaient personnelles et que ses paroles n'engageaient pas le gouvernement. Comment M. de Cazenove de Pradines pourrait-il parler au nom du gouvernement, n'étant point ministre? Mais M. de Cazenove de Pradines a parlé au nom d'un groupe qui tient moralement une grande place dans

une assemblée dont la majorité a failli se prononcer il y a quelques mois pour la restauration de la monarchie légitime. Ce que M. de Cazenove de Pradines a déclaré avec tant de franchise, beaucoup le pensent sur les bancs de la droite; et M. de Broglie le sait bien, puisqu'il n'a point osé dire à M. de Cazenove de Pradines : « Gardez votre bulletin blanc, je n'en veux pas, j'obtiendrai mon ordre du jour sans vous et au besoin contre vous. »

M. de Broglie n'a point dit cela, parce qu'un pareil langage lui est absolument interdit, s'il veut se maintenir au ministère; il a des engagements explicites ou sous-entendus avec les légitimistes, il en a avec les bonapartistes, il ne s'appartient pas. Tout ce qu'on lui permet de déclarer à la tribune, c'est que le septennat est un gouvernement dont le nom signifie qu'il durera sept ans. A la vérité M. de Broglie se hasarde entre-temps à pousser un peu plus loin dans la voie des déclarations significatives; il proclame que les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon sont « incommutables », qu'ils sont élevés pour sept ans au-dessus « de toute contestation ». Mais quand on le met en demeure de donner une sanction effective à cette loi qui a fondé le septennat, quand on l'invite à défendre le gouvernement du maréchal contre les compétitions des partis, il refuse d'en prendre l'engagement, il renvoie les interpellateurs à l'époque où l'on discutera les lois constitutionnelles, et il donne même à entendre que le septennat n'est armé en guerre contre aucun parti, sinon contre le parti républicain. « L'Assemblée, dit-il, a voulu assurer à la France qu'elle ne reverrait pas au pouvoir pendant sept ans certains noms et certains hommes ». Et c'est tout ! La France devra se contenter de cette négation de la république durant sept années, et on ne lui fait même point la grâce de lui promettre qu'on saura la défendre contre les factions ! M. de Broglie n'ose même plus dire qu'à défaut d'une organisation définitive, on aura la paix pour sept ans; il ne se risquerait plus à imposer la trêve aux monarchiques. « Guerre aux républicains », c'est tout son programme; sur tout le reste, il demeure muet.

Cependant on a compris en haut lieu que la France demandait quelque chose de plus; les déclarations de M. de Broglie à la tribune étaient en retard sur les promesses faites par le maréchal de Mac-Mahon, il fallait au moins reconquérir le terrain perdu. C'est dans cette intention sans doute que M. le Président de la république a adressé à M. de Broglie une lettre où, tout en le félicitant de son discours, il déclare que les paroles prononcées par son ministre sont conformes au langage tenu par lui-même « à MM. les présidents du tribunal et de la chambre de commerce de Paris ». Le *Journal officiel*, qui publie cette lettre de M. le maréchal de Mac-Mahon, reproduit immédiatement après le texte des déclarations faites récemment devant le Tribunal de commerce : « Soyez sans inquiétude, disait alors M. le Président de la république; pendant sept ans, je saurai faire respecter de tous l'ordre de choses légalement établi ».

Ce sera pour la France un soulagement au milieu de ses ennuis et de ses incertitudes que de voir M. le Président de la république prendre de nouveau, à la face du pays, l'engagement auquel ses ministres, parlant en son nom et à la tribune, n'ont jamais osé s'associer. Cela prouve peut-être que les ministres de M. le maréchal de Mac-Mahon connaissent mal ses intentions et sont d'infidèles interprètes de sa pensée politique; on serait tenté du moins de le croire si M. le maréchal de Mac-Mahon ne persistait à louer leur attitude et leur langage dans les débats parlementaires. Quoi qu'en dise, dans sa bienveillance peut-être trop facile, M. le Président de la république, nous ne trouvons pas le moins du monde que les paroles de ses ministres soient conformes à son langage ni qu'elles en reproduisent la fermeté et la franchise; en le commentant, elles le dénaturent, elles le torturent et en font sortir toutes sortes d'interprétations imprévues et contradictoires. Ne serait-il pas temps de mettre d'accord les paroles des ministres avec celles du chef de l'État et surtout les actes avec les paroles ? Que M. le maréchal de Mac-Mahon ose être enfin le président de la république : pour quelques voix bonapartistes et légitimistes que pourra perdre son cabinet, il retrouvera du côté gauche de l'Assemblée cent cinquante voix républicaines; quant au pays, voici longtemps déjà qu'il l'attend, ne demandant qu'à le suivre.

OPINIONS ALLEMANDES SUR LA FRANCE

Le centre gauche et le bonapartisme

D'APRÈS M. K. HILLEBRAND

Pendant près de deux ans, on a pu croire que le bonapartisme, après ses hontes et nos désastres, n'oserait plus relever la tête. Depuis le 24 mai, depuis qu'il s'est senti nécessaire à M. de Broglie, indispensable à la coalition antirépublicaine, depuis qu'il a pu se dire que sans lui la république était assurée, que grâce à lui elle aurait encore de dures épreuves à soutenir, il a recouvré sa foi en son étoile, et il peut se dire que hors de France cette confiance en son avenir est partagée par de nombreux esprits.

Un livre de M. Hillebrand sur *La France et les Français*, — dont nous avons entretenu naguère nos lecteurs pour leur en signaler avec sympathie les mérites, l'impartialité sinon la justesse, l'exactitude dans les vues d'ensemble sinon dans certains détails, et dont la première édition s'est rapidement épuisée, — vient de s'augmenter d'un chapitre curieux sur le sujet trop actuel, hélas ! et trop brûlant que je viens d'indiquer. M. Hillebrand a trouvé que depuis un an à peine la France avait marché fort vite, et s'il n'a rien eu à retrancher de ses appréciations de l'an dernier, il a du moins des additions à y faire. Pourquoi le centre gauche, qui paraissait maître de la situation en 1873, a-t-il subi l'échec du 24 mai ? De quel prix le centre droit a-t-il payé son succès ? Quels alliés redoutables a-t-il dû s'associer ? Et ces alliés eux-mêmes, quel est maintenant leur avenir ? Telles sont les questions qu'il se pose : elles lui paraissent résumer l'histoire de ces quelques mois qui séparent les deux éditions de son étude sur notre pays, le 24 mai 1873 du 16 mars 1874.

Nous sommes fort loin de faire à ces questions la même réponse que lui. Bien que nous connaissant à merveille et fort Français lui-même par certains côtés, il est trop admirateur de M. de Bismarck, trop épris de ses procédés politiques, pour que nous puissions être d'accord avec lui. Il recommande aux partis comme aux prétendants, au centre gauche comme aux princes d'Orléans, de dépouiller tout idéalisme, d'attendre l'occasion et de ne pas reculer, quand elle se présente, devant l'emploi de la force. Un prince n'est pas un mortel ordinaire, un parti politique n'est point soumis aux lois de la morale qui règle les individus. Doctrine

qui n'est point d'hier, sans doute, mais que certaine politique fort récente a singulièrement rajeunie. Conseillant cette vigueur, M. Hillebrand, par une pente fort naturelle, est amené à croire au succès des hommes qui n'éprouvent point de scrupule à la pratiquer : la loyauté du centre gauche et ses vertus bourgeoises ont rendu fatale sa défaite, les hésitations timorées des princes d'Orléans leur ont fait manquer l'heure ; la grandeur chevaleresque du comte de Chambord fait de lui le plus utopiste des prétendants ; les radicaux sont impuissants par la coalition qu'ils suscitent. Que reste-t-il ? On ne le devine que trop aisément.

Pour nous qui ne reprochons pas au centre gauche ses scrupules, à M. Thiers sa docilité aux décisions d'une majorité qu'il pouvait cependant rappeler à ses engagements et enfermer dans l'accomplissement vigoureux de son mandat ; pour nous qui croyons que la politique la plus large et la morale la plus étroite sont faites pour se concilier, nous ne désespérons pas de la république conservatrice, de son triomphe légal et pacifique, et nous n'avons pas les mêmes raisons d'appréhender un nouvel attentat de brumaire ou de décembre.

Il nous semble d'ailleurs que M. Hillebrand lui-même n'est pas aussi assuré de la victoire des bonapartistes qu'il essaie par moments de se le faire croire. Tantôt il affirme que la dictature est le seul gouvernement dont nous soyons capables, que c'est notre régime naturel et normal ; tantôt, quelques lignes après l'assertion peu flatteuse qui précède, il avoue que la France est centre gauche. Il n'est point facile de concilier ces deux jugements, de mettre d'accord M. Rouher et M. Casimir Périer. M. Hillebrand a beau faire, le long séjour qu'il a fait en France l'a rangé, en dépit de lui-même, dans ce parti honnête et intelligent des naïvetés duquel il tente de sourire ; il n'est point encore un vrai disciple de M. de Bismarck et l'on démêlera, dans les pages qu'on va lire, plus d'une inconséquence heureuse.

Ces réserves faites, il y a plaisir à signaler de nouveau les qualités de ce livre plein d'observations personnelles et de souvenirs vivants, étude allemande sur la France, comme le même auteur, avant la guerre, nous en avait donné une toute française sur la Prusse (1). C'est une œuvre intéressante au plus haut point, autant par ce que nous pouvons y apprendre sur nous-mêmes, que par certaines erreurs ou, pour mieux dire, certaines exagérations de jugements qui sont d'un étranger, et nous permettent de connaître et de juger l'Allemagne. On nous reproche l'excès de rationalisme, l'abus du système en toutes choses, des constitutions abstraites, le défaut de suite et d'intelligence pour tout ce qui est développement organique, lent et normal, comme si le rationalisme n'était point le caractère dominant de la Prusse moderne ! On nous prête des défauts qui sont ceux-là mêmes que l'auteur a sous les yeux, et bien souvent il suffirait de substituer Berlin à Paris pour que le portrait fût d'une exactitude parfaite ! Le chapitre même que nous avons extrait de ce livre pèche par excès de théorie ; les nuances n'y sont point assez délicates, et si la politique nous paraît compatible avec la plus scrupuleuse morale, elle ne nous semble point comporter cette rigueur. Ce fatalisme dont est empreint ce tableau de nos récentes destinées.

C'est ainsi que tous les raisonnements du monde, toutes les déductions auxquelles l'auteur se livre sur le bonapartisme et ses chances, — quelque spécieuse qu'en soit l'ordonnance, — ne nous alarment point. Le sentiment est pour quelque chose aussi dans la politique, et l'horreur mêlée au dégoût qu'inspire le régime impérial prévaudra sans doute contre ce que M. Hillebrand appelle la logique des événements. N'importe, il suffit que cette restauration paraisse possible pour que l'opinion se mette en garde contre la plus odieuse des surprises. H. D.

Après trois ans de luttes et d'efforts, dans la nuit du 19 novembre 1873, la France s'est rapprochée de nouveau, par un pas décisif, de son gouvernement normal, la dictature. On pourra remplacer le dictateur par un autre, on pourra lui donner un autre titre, la dictature demeurera. Les intérêts, qui ont un instinct fort délicat, ont salué ce triomphe du parti conservateur par une hausse rapide de la rente, bien que l'avenir ne paraisse assuré que pour sept ans, et encore ! Mais les intérêts s'y entendent ; ils savent que l'expérience des libéraux ne saurait être renouvelée pour le moment, que la révolution ne trouvera point d'ici là l'occasion de relever la tête, et c'est tout ce qu'ils demandent. Il vaut la peine de voir par un rapide examen comment les deux centres, comment la monarchie légitime et la monarchie constitutionnelle ont échoué, comment le césarisme a arboré le drapeau tricolore, comment les doctrinaires du parlement eux-mêmes prêtent la main à sa restauration.

Depuis le 29 novembre 1872, la force de M. Thiers était virtuellement brisée, car ce jour vit la fin de la puissance absolue que la nation et ses représentants lui avaient confiée au moment du danger. Le parti constitutionnel, de nuance conservatrice, doctrinaire comme toujours, crut l'heure arrivée de réaliser son idéal, de rendre à la France la monarchie tempérée. Le premier pas dans cette voie consistait à renverser le dictateur bourgeois dont on n'avait plus besoin et qui, par son antipathie pour le doctrinarisme, pouvait devenir gênant. Il s'agissait de le remplacer par un personnage plus docile. M. Thiers, qui voyait le coup se préparer, se jeta de tout son poids du côté gauche, où il trouva l'appui le plus complaisant, parce qu'on y croyait pouvoir compter sur sa succession. Ce mouvement ne fit qu'accélérer sa chute. Un gouvernement qui fait les yeux doux aux radicaux est, dans la France moderne, tout aussi compromis qu'un gouvernement qui pactise avec l'ancien régime. Six mois durant, la lutte se poursuivit, incertaine, entre le centre droit et le centre gauche, entre la monarchie constitutionnelle et la république conservatrice que représentait le vieux politique. Cette dernière avait pour elle non-seulement la personnalité considérable de son chef, sa réputation, son génie, le pouvoir exécutif dont elle disposait, mais aussi l'adhésion de l'élite du pays ; toutefois son alliance avec le radicalisme devait, tôt ou tard, la mener à sa perte, comme l'alliance avec les bonapartistes devait perdre la monarchie constitutionnelle. Après six mois de luttes incessantes (du 29 novembre 1872 au 24 mai 1873), le centre droit remporta une première et décisive victoire sur le centre gauche ; le parti de la monarchie constitutionnelle triompha du parti de la république conservatrice. Six mois plus tard (du 24 mai au 19 novembre 1873), le parti vainqueur se vit contraint, pour ne point tomber, d'organiser le [illegible] pouvoir. On sait si les représentants naturels de ce régime ne reprendront point, dans peu d'[illegible], [illegible] pour des raisons [illegible], il abandonnerait [illegible] leurs adversaires !

[illegible]

(1) *La Prusse et ses révélations*. Un volume de la *Bibliothèque [illegible] contemporaine*.

quarante ans un des hommes d'État les plus remarquables de la France, et cette parole est aussi juste à l'heure qu'il est qu'à l'époque où elle fut prononcée. On peut même aller plus loin encore et dire : Tout ce qu'il y a en France d'honnête, d'intelligent, d'éclairé, appartient au centre gauche, et y a appartenu depuis que les Feuillants d'abord, puis les Girondins, tentèrent d'enrayer la révolution au point qui sépare la liberté de la licence, l'ordre de l'immobilité. Mais comment se fait-il qu'un parti qui semble avoir derrière lui la France, la France passive du moins, qu'un parti qui compte parmi les siens les meilleurs politiques du pays, les plus clairvoyants, les plus larges, n'ait jamais pu saisir le gouvernail ou du moins le garder ? Est-ce que l'histoire entière de la France, depuis soixante ans, pour ne pas remonter jusqu'à la grande Révolution, ne consiste point en un effort lent et timide du centre gauche après sa défaite décisive et presque mortelle, dans les honnêtes et légales tentatives qu'il a faites pour arriver au pouvoir, dans l'appui passager que lui accorde parfois l'unanimité de l'opinion publique, et dans sa chute immanquable après de courts triomphes ? Le cabinet Martignac en 1828 et 1829, le mouvement de réforme en 1847 et 1848, l'empire libéral en 1869 et 1870, l'essai de M. Thiers enfin, cette expérience de république conservatrice, où il devait être souverain absolu, mais où son successeur devait être un président enchaîné par des lois libérales, ce furent là autant de mouvements qui aboutirent à une confiscation plus ou moins complète des libertés nationales. Rien ne pouvait être plus raisonnable et plus légitime, rien ne semblait plus facile à atteindre que le but poursuivi de tout temps par le centre gauche, c'est-à-dire le maintien du régime existant, ou de la dynastie régnante, concilié avec le développement d'institutions libres. C'est en effet un des mérites de ces libéraux français, — et qui témoigne hautement de leur patriotisme, de leur inébranlable confiance, — d'avoir toujours vu avec une netteté parfaite que la forme importe peu, que toute dynastie est compatible avec la liberté, que la France se soucie peu de l'étiquette, mais de ce que l'étiquette recouvre. Ce qui est plus admirable encore, c'est que de tout temps ils ont mis la patrie au-dessus des formes, des régimes, des dynasties, c'est qu'ils se sont toujours montrés disposés à accepter un gouvernement éclairé, libéral, qu'il leur fût offert par Louis XVI ou la République, les Bourbons ou les Orléans, le second empire ou la troisième république.

Pourquoi donc, nous le répétons, pourquoi ce parti n'a-t-il jamais réussi à fonder ce gouvernement qu'il rêve ? C'est d'une part la croyance à des lois immuables, le manque d'énergie, de l'autre le manque même de ce degré de passion qui tient lieu parfois d'énergie ; ce sont, dis-je, ces lacunes qui paralysent toute l'activité de ce parti et qui neutralisent toutes les bonnes qualités dont il est, sans contredit, doué. Des politiques qui, en dépit d'une expérience bientôt séculaire, se figurent encore que le *self-government* se fonde par des lois sur la presse, par une seconde Chambre, un veto suspensif, un système électoral et d'autres recettes de ce genre, qui n'ont pas encore reconnu que tout dépend, non des lois, mais de l'usage qu'on en fait, qu'un peuple, avec le veto, avec des droits électoraux fort restreints, avec une législation draconienne sur la presse, peut jouir, en fait, de la liberté la plus complète, — des politiques de cette trempe doivent s'égarer dans le maniement des affaires. Au lieu de prouver le mouvement par le mouvement, au lieu de pratiquer le *self-government* dans leur sphère, dans leur milieu domestique et municipal, et d'élever par là leurs concitoyens et leurs inférieurs, ils en sont encore à imaginer des formules qui serviront au peuple de *garanties*. Comme si jamais la liberté avait été garantie par la lettre d'une loi ! Ajoutez-y que les hommes de ce parti sont, en outre, de braves et d'honnêtes gens, toujours disposés à prêter leurs qualités aux autres. Ils tremblent devant toute mesure énergique par peur qu'on n'y voie un acte d'illégalité ou de violence, ils vont même jusqu'à éviter les finesses de la diplomatie, les tactiques des partis, par crainte qu'on ne leur jette à la face le reproche d'intrigue ! Aucune passion ne les empêche de retourner les questions dans tous les sens, ils se complaisent en un examen si approfondi et si minutieux de tous les sujets, que, — comme dit le poëte, — la pâleur de la réflexion décolore, chez eux, toute résolution. Lorsqu'ils arrivent à se décider, le moment d'agir est d'ordinaire passé. Une fois écartés du gouvernement, leur propre principe, qui les pousse à reconnaître tout gouvernement existant, leur fait accepter le succès. Il est vrai qu'ils tempèrent ces hommages en se réservant « de faire tous leurs efforts pour faire entrer le régime nouveau dans des voies meilleures et plus libérales ».

Le dernier essai de gouvernement libéral, ou, pour parler avec plus de précision, de gouvernement personnel sous forme bourgeoise, que la France a fait —, celui de M. Thiers, — n'a peut-être pas été le dernier, bien que les plus confiants parmi les libéraux commencent eux-mêmes à désespérer. Mais s'il a échoué, il faut en attribuer l'échec tout autant à la timidité du centre gauche qu'à l'audace de la droite ou, pour mieux dire, des bonapartistes, qui, sans se placer au premier rang, ont mis aux prises les deux centres. Si les hommes du centre gauche avaient fait front à temps et résolûment contre Gambetta et les radicaux, ils auraient sauvé M. Thiers, épargné bien des ennuis à leur pays, et surtout empêché la droite de s'allier avec le bonapartisme, c'est-à-dire de se suicider. Mais revenons aux derniers jours du gouvernement de M. Thiers et à la tentative faite par le centre gauche pour fonder la république conservatrice.

La lutte avait duré six mois entre le centre droit, qui voulait réclamer son système de monarchie constitutionnelle, et le sauveur de 1871, appuyé sur les doctrinaires du centre gauche et malheureusement aussi sur la gauche, coalition nécessaire pour former une majorité parlementaire. La lutte devait aboutir à la défaite de M. Thiers et des modérés. L'élection d'un personnage assez obscur dans la capitale entraîna immédiatement la chute du président bourgeois et l'avénement d'un militaire neutre. Dès lors l'autre parti libéral avait beau jeu, et ses coudées franches ; il pouvait fonder l'État de ses rêves avec la monarchie à son sommet, sans compromettre les intérêts conservateurs.

Il arriva naturellement ce qui est toujours arrivé quand le parti libéral se divise en deux camps, le centre droit et le centre gauche. Ainsi divisés, force leur est de chercher un point d'appui dans les extrêmes pour avoir quelque chance de succès, et il était évident dès lors que la victoire définitive était assurée aux membres les moins scrupuleux de la coalition. Toutefois le centre droit sembla d'abord maître de la situation et plus près de réussir qu'en 1850. Il avait ses gens dans la place, ce qui est toujours en France un avantage inappréciable ; le pouvoir exécutif était en ses mains, bien

que le chef nominal de l'État fût étranger aux partis. L'allié peu sûr de la droite, le bonapartisme, ne comptait que peu de représentants dans l'Assemblée ; il avait perdu son chef, il était hors d'état, pour le moment, de faire valoir ses prétentions. Les royalistes convaincus n'étaient plus les hommes aveugles de la *chambre introuvable* et de la *terreur blanche*, c'étaient des hommes disposés à accepter la monarchie constitutionnelle, à condition qu'on la confiât à la dynastie légitime. Pour la rendre possible il fallait que la branche cadette de la famille, qui constituait un sérieux obstacle, renonçât à ses revendications. Ce que l'on avait en vain tenté vingt ans auparavant s'accomplit, et les princes d'Orléans perdirent encore une fois la partie, comme tous leurs ancêtres, pour avoir voulu jouer un jeu trop fin.

Pour un prince il n'y a, en réalité, qu'une route vers le pouvoir, c'est de revendiquer sans trêve son droit, — qu'il soit de source divine comme celui des Bourbons, d'origine populaire comme celui des Bonapartes, constitutionnel comme celui des Orléans, — c'est d'attendre l'occasion propice pour changer ce droit en puissance par la force. Avec leur impatience fiévreuse et vulgaire d'une part, avec leurs raffinements de l'autre, les Orléans ne l'ont pas compris. En 1848, ils avaient généreusement refusé de répandre le sang des citoyens et d'étouffer l'émeute de février à la tête de l'armée d'Afrique. En 1860, ils s'étaient montrés, par un désintéressement étrange, fort disposés à reconnaître l'empire libéral, ne voulant point s'opposer à la liberté et au bonheur de leur pays. En 1871, ils s'inclinèrent devant la république de septembre pour ne pas ébranler davantage encore la France affaiblie par ses défaites. Puis ensuite ils se soumirent au droit divin pour que le principe monarchique dont la France éprouvait le pressant besoin fût assez fort dans sa lutte contre l'anarchie. Nobles exemples d'abdication et bien dignes de ces parfaits gentilshommes qui choisirent le moment où la France avait à payer cinq milliards aux vainqueurs pour lui réclamer quarante millions ! Un vrai prince ne se fût point arrêté à ces considérations de ménage, il eût plutôt emprunté cet argent, sans savoir comment, quand ni s'il pourrait le rendre ! C'est ainsi que le comte de Paris, avec l'assentiment de ses oncles, se rendit à Frohsdorff et résilia ses prétentions entre les mains du dernier Bourbon. Malheureusement il ne pouvait accomplir ce noble sacrifice sans outrager la mémoire de son grand-père, sans offenser mortellement les hommes qui l'élevèrent, il y a quarante ans, sur le trône, et qui défendaient encore la cause dont son petit-fils est le représentant. Il est difficile en notre siècle d'individualisme exagéré, où chaque génération se figure que le monde a commencé par elle et qu'elle n'est responsable que de ses propres actes, — il est difficile, dis-je, de méconnaître que personne, et un prince moins que tout autre homme, n'est tout à fait indépendant de ce qui a précédé sa naissance, que chacun est, pour le bien comme pour le mal, pour la gloire comme pour la honte, l'héritier de son père, que chacun est tenu de payer les dettes de son père, comme il a le droit d'en réclamer la succession. Les prétendants princiers sont moins que personne à l'abri de cette obligation ; les fautes de leurs ancêtres sont châtiées en eux, le petit-fils paye pour son aïeul. De même que le duc d'Orléans demeure toujours pour le peuple français le fils de Philippe Égalité, de même le comte de Paris demeurerait toujours, pour le pays, le roi des Français. C'est la fatalité qui pèse sur les Orléans de se rendre compte de cette situation et de lutter en vain contre eux-mêmes pour l'oublier. Il en résulte que leur conduite est sans cesse paralysée par des motifs contradictoires. Ils voudraient bien rester de la maison de France et cependant ils se font un devoir de respecter la Révolution qui lui a ravi le trône. Et ne croyant pas à leur propre légitimité, ils ne savent pas se conduire en princes. Un prince n'est point un mortel ordinaire ; ni ses contemporains ni la postérité ne le jugent ainsi. Chez lui l'égoïsme est une vertu, et parfois un esprit borné le sert mieux qu'une haute intelligence. Mais un prétendant qui reconnaît, fût-ce pour un jour, le droit d'un autre prétendant, a renoncé pour toujours à ses propres droits, et c'est ainsi que l'entendaient, — on nous demande de le croire, — les princes d'Orléans.

On pouvait donc entreprendre avec assurance la restauration de la monarchie constitutionnelle. Les orléanistes plus avancés étaient bien entrés dans le camp de la république ; mais, en revanche, l'aile droite du parti avait acquis l'assurance que, de tous les révolutionnaires des quatre-vingts dernières années, ceux de 1830 avaient été les pires ; que, sans eux, la cause de la monarchie constitutionnelle serait peut-être gagnée aujourd'hui. Ils n'oubliaient qu'une chose, à savoir que cette faute n'est plus réparable, que toute tentative tendant à réconcilier la nation avec l'ancienne dynastie historique devait fatalement échouer. Ces hommes eux-mêmes, lorsque, dans leur aveuglement, ils avaient entraîné Charles X à sa perte, n'avaient-ils pas, aux yeux du peuple, identifié la maison de Bourbon avec l'ancien régime ? Or, l'antipathie du peuple français contre ce régime est peut-être aussi forte que sa haine du radicalisme. Un moment, il sembla que tout conspirait en faveur des doctrinaires du centre droit : le prétendant se montrait disposé à entourer son trône d'institutions libérales ; chaque élection nouvelle, — c'est la démocratie des villes qui, dans le système actuel, fait les élections, — prouvait que la république conservatrice ne pouvait plus se tenir sur l'échiquier politique que grâce à la protection et à la tolérance des radicaux ; que, par conséquent, tous les éléments vraiment conservateurs devaient se grouper autour de la monarchie libérale et légitime restaurée. Et cependant la tentative échoua. Pourquoi cela ? Parce que la France ne veut plus de la monarchie constitutionnelle, quand tous les doctrinaires du pays la recommanderaient comme le seul moyen de salut.

Une monarchie constitutionnelle ne pourrait, en effet, pousser en France de profondes racines qu'entre les mains d'une dynastie qui serait à la fois populaire et historique ; une dynastie artificielle, extérieure, étrangère comme celle qui règne en Belgique, n'aurait aucune chance de vivre en ce pays. C'est ce que sentait à merveille le chef de la maison de Bourbon, en roi qu'il est jusqu'à la moelle. Il était incontestablement sincère quand il promettait d'accorder toutes les libertés qu'il faut à un État moderne ; mais il était tout aussi résolu à ne pas amoindrir, aux yeux de la nation, le principe monarchique par des contrats forcés, à ne pas reconnaître la légitimité de la Révolution, à ne point renier la tradition historique de la nation et de la dynastie dont le drapeau blanc est le symbole. Il prétendait, comme son grand-oncle, qui avait réussi à donner à son pays des années d'ordre et de liberté, renouer la tradition et la reprendre à l'an 1788. Mais, par là, il perdit la possibilité de donner à sa dynastie l'autre condition dont elle a besoin : la popularité. Les Fran-

çais, depuis la vente des biens nationaux, surtout depuis les ordonnances de 1830, qu'on leur a représentées comme un attentat contre l'état social issu de la Révolution, sont convaincus que le drapeau blanc signifie rétablissement des priviléges et de la dîme, de telle sorte que le drapeau blanc leur inspire absolument les mêmes sentiments que le drapeau rouge, autre symbole des attentats contre la propriété et la société. Il aurait été possible de rétablir la monarchie légitime par une ruse, une surprise, par les combinaisons d'un vote parlementaire; mais le prétendant, s'il avait pu parvenir par ce chemin au trône de ses pères, n'y serait pas resté deux ans. Il serait arrivé de deux choses l'une : ou il se fût entouré d'institutions libérales, il eût accordé la liberté de la presse, le droit de réunion, il aurait repoussé toute mesure violente, et en ce cas, il n'eût pu se concilier les radicaux, qui ne voulaient même pas accepter la liberté de la dynastie des Bonapartes, il eût été abandonné des conservateurs, qui se seraient crus trahis, et eût bientôt succombé sous les attaques du parti révolutionnaire. Ou bien il se fût jeté à droite, il aurait imploré l'appui de l'Église insatiable et l'on eût assisté au plus triste spectacle. Comme l'Église, par son principe même, nie l'État, ainsi que le communisme, ou du moins prétend l'asservir, elle aurait, avec la logique et le fanatisme qui lui sont propres, fait l'assaut des institutions existantes, elle les eût renversées pièce à pièce jusqu'à ce qu'enfin la masse de la nation, poussée par l'instinct aveugle de la conservation, se fût soulevée de fureur et eût assommé tous les prêtres, comme on le fit en 1835 en Espagne, brûlé tous les couvents, pillé toutes les églises et chassé du pays le royal ami des prêtres.

On sait comment la loyauté du prince lui épargna à lui-même et au pays cette dure épreuve. Mais il est devenu évident, pour tout esprit non prévenu, que si une monarchie est possible en France, ce dont il est encore permis de douter, il n'y a que celle des Bonapartes qui se soit identifiée avec l'état social, tel que la Révolution l'a fait. La restauration de cette famille est l'hypothèse la plus accréditée, la plus plausible, et il serait intéressant de voir comment un parti qui est un objet de mépris pour toutes les classes éclairées du pays finira par triompher, et cela sans répandre une goutte de sang. Que si l'on recherche quelle est la cause du succès si probable de quelques hommes sans valeur, et de la défaite d'un parti considérable par le nombre et le mérite, on la retrouvera dans les qualités et dans les défauts qui manquent au centre gauche.

M. DE BISMARCK

Son caractère

I

Le 16 février dernier, quelques jours après l'ouverture de la nouvelle session du *Reischtag* de l'Empire, en présence de députés nouveaux dans un parlement allemand, ceux de l'Alsace et de la Lorraine, M. de Moltke monta à la tribune. Il s'assit comme il eût fait à une table d'état-major. Autour de lui, pressés au pied de cette tribune et attentifs aux moindres paroles qu'il prononçait d'une voix faible, des députés de tous les groupes de l'Assemblée, ayant quitté leur siége, l'écoutaient dans une sorte de recueillement, comme si, après sa longue et victorieuse pratique des choses de la guerre, il en fût devenu l'oracle (1). Il s'agissait de faire voter une loi militaire uniforme pour toutes les parties de l'empire. La question était grave et de celles qui devaient tirer M. de Moltke de son silence et de sa méditation habituelle. Son discours fut long et froid : c'était une revue des armements de la France et de la Prusse. Cependant, à un moment, il s'échauffa comme à la lueur de prochains incendies. Ce fut lorsque le trop illustre chef de l'état-major allemand, suivant d'un regard intérieur la carte morale de l'Europe, signala en ces termes les inquiétudes dont tous les peuples étaient troublés, de la Baltique aux Pyrénées :

« Il ne faut pas nous faire illusion : nous avons conquis, depuis l'issue heureuse de nos guerres, l'estime de tous, les sympathies de personne. Nous rencontrons partout la méfiance, la crainte que l'Allemagne, après avoir acquis la puissance, ne devienne un jour un voisin incommode. Vous trouverez aujourd'hui encore en Belgique des sympathies françaises nombreuses, mais très-peu de sympathies pour l'Allemagne. En Hollande, on a commencé à refaire et à fortifier les digues, contre qui? je l'ignore; en Allemagne, personne ne songe à annexer la Hollande. Dans une brochure publiée en Angleterre (2), on décrit la suite d'un débarquement qui sera fait non par la France, mais par l'Allemagne. Dans le Danemark, on croit devoir augmenter la flotte et fortifier les points de débarquement dans l'île de Seeland, parce qu'on redoute les Allemands. Tantôt nous avons l'intention de conquérir les provinces russes de la Baltique, tantôt celle de nous annexer la population allemande de l'Autriche. Et la France, notre voisin le plus intéressant, la France a été mise dans la nécessité de réformer son organisation militaire tout entière (3). »

Quand M. de Moltke eut terminé son discours, quelqu'un lui serra la main avec empressement; c'était M. de Bismarck : c'était l'étreinte fraternelle de la Discorde et de la Guerre.

L'homme qui a fait que l'on est forcé d'user d'aussi sombres couleurs quand il s'agit de peindre le tableau actuel de l'Europe, qui a semé du sud au nord ces éléments de combat et empoisonné pour longtemps la paix du monde; qui a rendu son pays si redoutable, qu'en dépit des alliances et des fêtes et des embrassades que son souverain recherche et qu'il fait sonner si haut, il « n'a conquis les sympathies de personne »; celui qui ne cesse de nourrir les rancunes de deux grandes nations vaincues, de tant de petits États, et qui fait courir, de la mer du Nord à la Méditerranée, tant de frissons secrets de colère et de terreur; ce personnage d'une puissance telle et si subite, qu'en moins de dix ans il a porté la possession immédiate des Hohenzollern du cours inférieur de la Vistule au Mein, absorbant trois grands duchés et quatre villes libres, soumis à l'hégémonie prussienne l'Allemagne entière et réveillé, en l'asservissant à la petite Prusse évangélique, l'Empire romain endormi depuis des siècles, selon la légende, avec Frédéric Barberousse; — M. de Bismarck, qui tient aujourd'hui une si grande place dans le monde après

---

(1) Journal *le Temps*, 19 février.

(2) *La bataille de Dorking*, dont la *Revue* a donné la première traduction dans son numero du 22 juillet 1871.

(3) D'après la *Gazette de Cologne*.

y avoir fait et défait tant de choses, était encore, vers 1858, inconnu du grand public. Chez nous, qui le connaissait alors? La première édition du *Dictionnaire des contemporains*, qui date de cette époque, ne fait mention que d'un comte de Bismarck (Frédéric-Guillaume), général westphalien; mais du Bismarck-Schœnhausen (Othon, baron, puis comte, puis prince de), « né le 1er avril 1814, à Schœnhausen, près de l'Elbe, appartenant à une noble et antique famille qui remonte, dit-on, aux anciens chefs d'une tribu slave (1) », il n'en est question que dans les éditions de ce *Dictionnaire* postérieures à 1860. O vanité des annales de la gloire! deux colonnes de cette encyclopédie des illustrations de notre temps étaient déjà consacrées à M. Étienne Arago et à ses œuvres, quand M. de Bismarck n'y occupait encore aucune place!

Il comptait déjà en Europe, et, bien avant 1860, M. de Bismarck était devenu un personnage. De bonne heure, il dut montrer qu'il était un contemporain fait pour ne pas passer inaperçu. Il médita son œuvre longtemps avant de la produire au grand jour, et il n'a pas pu se faire qu'il n'en échappât quelque chose. En vérité, on n'imagine pas qu'un tel homme n'ait éclaté que lorsqu'il a été placé sur le devant de la scène, à la tête du conseil des ministres de son pays (2). Il n'a pu se défendre de montrer bien auparavant, dans les cours où il avait été ambassadeur, cet esprit qui, dans les questions de détail, ne sait point se contredire et laisse deviner quelque chose de ses grandes préoccupations; — si net et si brusque avec tant d'à-propos, si ouvert, mais à la façon d'une forteresse qui, à travers les jours de sa première enceinte, laisse voir de secrètes et massives murailles. A Francfort, à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à Paris, partout où il a représenté son maître dans les capitales de notre Europe continentale qu'il a étudiée et scrutée, à la prussienne, avant de la dominer par la victoire ou la crainte, il a dû être, à bien des égards, l'homme de ses discours et de ses dépêches, l'homme que ses actes surtout ont à jamais fixé dans nos mémoires, prompt à se décider, prompt à agir, déterminé et implacable. Il ne semble pourtant pas qu'à Vienne plus qu'à Paris on se soit douté de cette force, alors qu'elle semblait être au repos ou dans cette sorte d'équilibre instable dont M. de Bismarck, quand il cherchait quelque peu sa voie, dut présenter l'image. Cependant, de bonne heure, il avait contribué à repousser l'Autriche du *Zollverein*; à côté des ministres de l'empereur François II, près du comte de Buol, chargé des affaires étrangères, en face du comte de Rechberg, dont il fut le constant adversaire quand il représentait la Prusse, soit dans la capitale de l'empire, soit à Francfort, près de la Diète, il n'avait pas [illegible] ambition d'écarter l'Autriche du concert politique de l'Allemagne : non que je veuille dire qu'il était déjà permis de deviner dans M. de Bismarck le fauteur de « Sa Sacrée Majesté le Hasard » et Sadowa, mais on est tenté de chercher à quelqu'un, avant l'affaire des duchés danois, avant le concours des perfidies et des audaces premières, à signaler à l'Europe l'avènement prochain d'un de ces hommes qui ne laissent échapper aucune des occasions que la fortune leur présente et qui sont capables de lutter par le conseil contre ses caprices. Où est le mot, le cri qui le désigne, qui le dénonce? Peut-être se cache-t-il dans le secret de quelque dépêche diplomatique; peut-être qu'un jour on découvrira l'homme pénétrant qui a vu dans ce diplomate si agité et encore plus remuant l'esprit de suite d'un Richelieu, la finesse audacieuse d'un Alberoni, l'obstination féconde en ressources d'un Pitt. Oui, on découvrira peut-être plus tard quelque prophète de M. de Bismarck, un homme qui se soit douté de son redoutable avenir; mais il n'est pas à présumer que ce soit l'Autrichien M. de Rechberg, M. Rouher ou même M. de Lavalette. Il semble que M. de Beust l'ait pressenti; mais il était déjà trop tard. Quand le conseiller futur de l'empereur d'Autriche jeta les hauts cris en Allemagne, pour empêcher la politique prussienne de déborder sur le Danemark et de préluder à ses ravages, le fléau s'était formé et devait tout envahir.

Une méthode nouvelle : c'est là ce qui distingue les hommes de génie dans toute science. Il semble que M. de Bismarck ait rompu en visière à l'école diplomatique qui régnait avant lui en Europe, d'une façon aussi décidée que Bacon fit à l'égard des principes de la scolastique. L'esprit des vieilles chancelleries européennes, taciturne et lent, avec son corps de doctrines presque canoniques, ne s'attachant qu'aux mêmes alliances, ne suivant que la même politique, comme une mode supérieure, imposée et infaillible; ce composé de lieux communs solennels enfoui dans le mystère pompeux des traditions allemandes, sorte de diplomatie de parade et à la fois occulte, dont la cour de Vienne avait été de tout temps le centre et qui eut son représentant le plus célèbre dans M. de Metternich, cet homme si surfait et d'une intelligence insuffisante, paraît-il, « à racheter son ignorance, qui allait jusqu'à l'orthographe et à la grammaire (1), » tout ce qu'il y avait de convenu et de vide dans la science et la pratique des relations européennes, d'une cour à l'autre, semble avoir reçu de M. de Bismarck, surtout durant son long séjour dans le sud de l'Allemagne, la secousse violente d'un esprit vigoureux qui s'émancipe. Au lieu de cacher sa pensée, il la montrait sinon au grand jour, du moins dans son premier élan. L'Autriche hors de l'Allemagne, l'empire hors de l'Autriche : c'était sa manière à lui de dissimuler la tentative qui devait aboutir à Sadowa. A Paris, il disait hautement qu'il tordrait le cou à l'aigle autrichienne comme à un poulet (2); on en riait et il n'en était pas moins invité aux chasses de Ferrières, chez le consul de Sa Majesté très-catholique à Paris. Nul doute que cette indépendance des formes reçues et de la dissimulation sacramentelle, cette manière de jouer cartes sur table, en se réservant quelque moyen de piper, à la Mazarin; cette facilité de laisser voir son but en se taisant sur les moyens, à parler sur tout et de verve, tout en restant capable de secret, sans le faire croire; cette méthode, en un mot, qui consiste à abandonner l'uniforme du diplomate pour en garder l'armure et les parties essentielles, dut le faire prendre longtemps pour un esprit fantasque et précipité. Il n'est pas le premier qu'on voit arriver à gouverner en faisant le fou. Ajoutez qu'aux yeux de ceux qui l'avaient connu à la diète générale prussienne de 1847 et dans l'assemblée de Francfort, en 1848, ami du vieux droit européen et partisan décidé de la politique

(1) *Dictionnaire des contemporains*, 4e édition, 1870.
(2) 22 septembre 1862.

(1) Guillaume Lucas, [illegible], Paris 1868.
(2) *M. de Bismarck*, par M. Bombonnel, Paris 1866.

féodale, et qui le retrouvèrent, quelques années après, fortement enclin à d'autres alliances, ennemi de l'œuvre de 1815, admirateur jaloux des progrès de la maison de Savoie en Italie, — il ne put manquer de paraître singulièrement instable. Décidément, c'était un fantaisiste et un homme peu sérieux : M. Walewski, je gage, s'en était bien aperçu. — C'était, hélas! un homme d'une haute originalité, qui faisait de la politique expérimentale, prenant pour guide l'intérêt immédiat de son ambitieuse patrie, et qui portait son esprit à droite et à gauche, quelquefois à l'extrême gauche, comme un instrument docile, tâtonnant en savant avant de marcher en vainqueur. Aussi devait-il à Nicholsburg, à Prague, et aussi à Francfort, triompher des principes de la vieille école viennoise, indolente, satisfaite et aveugle, et de l'antique légèreté française, celle qui avait déjà préparé Rosbach.

Aujourd'hui que M. de Bismarck, si longtemps méconnu ou ignoré, apparaît, et que les événements ont révélé quelle puissance la nature a mise en lui, il ne nous est guère moins difficile de le juger qu'au temps où il cherchait encore sa voie et tenait l'Europe en suspens, prête à le compter parmi les grands noms de l'histoire ou « les fougueux l'Angély », qui en sont la pitié. Le juger, n'est-ce pas trop nous demander ! Une condamnation et non un jugement, c'est le cri des cœurs endoloris par la défaite. Oui, il faut quelque force d'âme pour s'approcher d'un tel homme en curieux qui veut étudier, et non en vaincu qui se souvient. Il est là devant nous, debout dans sa majesté railleuse, et nous tient quelque temps dans la stupeur de ce génie qui pèse si lourdement sur l'Europe. C'est donc lui qui, mettant à profit, avec une persévérante habileté, l'ignorance ou l'infatuation de ses voisins, et réunissant en un faisceau toutes les forces et l'ambition de cette Prusse insatiable dès son berceau, a réuni à l'Allemagne des villes françaises depuis Henri II, détruit les bases de la constitution européenne, rendu inutiles les efforts et les succès de la grande politique française depuis Henri IV, et anéanti, en dix ans, les profits de nos guerres pendant deux siècles ! On hésiterait à envisager une puissance si subite et si rare, si l'on ne savait qu'elle tient à l'homme et qu'elle doit être courte par quelque endroit. L'orateur chrétien dit qu'il arrive un jour où le vainqueur et les vaincus se retrouvent, et que, dans l'égalité du tombeau, les vaincus triomphent de cette commune faiblesse de la mort dont leur triomphateur est atteint comme eux : « Vous voilà blessé comme nous ; vous voilà devenu semblable à nous (1). » C'est de son vivant même que nous pouvons compter les blessures de notre vainqueur et voir combien, en dépit de cette grandeur dont il nous offusque, il a de faiblesses qui ne le distinguent pas du reste des hommes. Il n'est pas le premier colosse dont les pieds aient été d'argile. Nous en avons eu aussi, nous, qui se sont écroulés, et sur nous. Nous allons donc essayer d'étudier cet homme étrange, d'une race si différente de la nôtre, étonnant même pour les siens, dépassant le génie de sa nation en même temps qu'il est son image. Nous irons sans respect superstitieux vers cette nouvelle statue d'Irmensul, idole de la Germanie ; l'ancienne était placée sur la montagne d'Eresbourg et représentait un guerrier armé à la façon des Germains, tenant un étendard d'une main et une lance de l'autre. C'était un dieu sinistre ou le symbole d'Arminius, un fils de l'Elbe, lui aussi (1), fatal aux légions imprudentes, le héros de la Germanie. Longtemps une sorte d'horreur religieuse entoura l'idole et la protégea ; mais un jour elle tomba sous les coups d'un guerrier franc. Son bois était vermoulu.

(1) Boss., Or. fun. de la duchesse d'Orléans.

I

C'est à l'aide de ses discours et de ses écrits, ceux du moins qui sont parvenus entre nos mains, que nous nous proposons d'étudier M. de Bismarck et de nous faire quelque idée du caractère de cet homme d'État. L'Allemagne est fière de son chancelier, mais elle ne l'a pas crié sur les toits, à la manière française. Il ne semble pas qu'elle ait publié à son sujet beaucoup de livres ; nous en aurions eu quelque nouvelle par les traductions. Que de biographies un homme pareil n'eût-il pas fait pulluler chez nous ! Tous nos voisins auraient bientôt su les plus secrets détails sur son père, son éducation première, sa nourrice et ses médecins. Une étude publiée sur lui par M. Bamberger, avant la dernière guerre, ne renferme aucune de ces curiosités d'origine dont la critique moderne est si avide dans notre pays. Le biographe allemand de M. de Bismarck, M. Hezechiel, ne paraît pas jouir parmi les siens d'une grande autorité (2).

Faut-il ajouter foi aux anecdotes que la presse a publiées sur l'enfance et la jeunesse de l'homme qui l'occupe tant aujourd'hui ? M. de Bismarck, interrogé sur le Schleswig-Holstein dans un examen de géographie, au temps où il était écolier, a-t-il répondu : « C'est une province de la Prusse, » et fait pronostiquer ainsi, enfant sublime, la guerre de 1863 contre le Danemark? L'éclat inattendu qu'a pris dans le monde le nom de Bismarck-Schœnhausen vient-il de l'alliance imprévue d'un comte de Bismarck, né d'une famille plus ancienne que les chevaliers teutoniques, avec une bourgeoise de Hombourg! et faut-il attribuer à ce sang mélangé la vertu qui a tiré de la nuit des siècles la puissance endormie des Bismarck, comme aussi les fantaisies démocratiques qui agrémentent les doctrines aristocratiques du nouveau prince, conseiller suprême de l'empire ? Au temps où il n'était encore qu'un simple député de la droite, cassait-il sa chope sur la tête des discuteurs d'estaminet en haine du parlementarisme séditieux, ainsi que le raconte un des plus remarquables historiens des choses allemandes dans ces dernières années (3)? La manière dont il a pratiqué la théorie parlementaire, à ses débuts dans la Chambre, ne contredit pas ces procédés de conversations sommaires. Qu'il se soit plu quelquefois à suivre les étoiles en descendant le cours du Rhin, comme certaines lettres qu'on lui attribue nous le représentent (4), nous ne nous

(1) Chef des *Chérusques*, tribu entre le Weser et l'Elbe.

(2) Le docteur Hezechiel vient de mourir le mois dernier. Son ouvrage intitulé : *Livre du comte de Bismarck*, déborde d'écœurantes flatteries et est écrit d'un style et d'un goût déplorables. Il n'en avait pas moins conduit son auteur à la charge de conseiller antique.

(3) *L'Allemagne politique* depuis la paix de Prague (1866-1870), par Victor Cherbuliez. Paris, Hachette, 1870 : un livre que les événements de 1870 ont rendu incomplet et qui révèle un écrivain politique d'un ordre très-relevé dans l'auteur du *Comte Kostia*.

(4) *Le Temps*, 1870.

refusons pas à le croire en songeant à la connaissance qu'il a de Gœthe et de Shakespeare, en songeant que tous les grands joueurs de l'histoire ont cru aux astres. Que n'a-t-il rêvé plus longtemps du ciel étoilé et laissé la terre en repos! Mais il semble trop qu'il a été encore plus sensible au charme de cette fille du Rhin, le fleuve des Francs, de la svelte cathédrale, de ce *Munster* que nous pleurons et retenons d'un amour obstiné, n'abandonnant à l'Allemagne que son évêque. — Est-il vrai encore que M. de Bismarck, dont la pensée agite tant de choses, ait un estomac non moins robuste, et que, de tous nos ministres français, celui qu'il ait apprécié avec le plus de complaisance soit le vigoureux Normand qui discuta avec lui notre rançon, *inter pocula*, au milieu de ces mixtures d'outre-Rhin où la bière, le gin et le vin de Champagne s'arrangent comme ils peuvent? Tous ces illustres-là ont leur manie; Hamilton conte bien que Mazarin conçut une haute estime du chevalier de Grammont en voyant qu'il trichait mieux que lui. Mais ce n'est pas par leurs fantaisies qu'il faut juger de tels hommes, c'est par leurs passions et leurs idées. Le monde, que les grands hommes dirigent ou troublent, serait d'un prix vraiment trop médiocre et manquerait de dignité si, pour les faire connaître et expliquer leur vie, il n'était besoin que de se tenir humblement dans l'anecdote, sans y chercher des lois et des causes supérieures qui donnent à l'histoire sa majesté et enveloppent au moins les misères dont elle est remplie d'une sorte de noblesse philosophique.

La philosophie à l'aide de laquelle on peut expliquer M. de Bismarck se trouve répandue dans quatre volumes (1), d'un nombre de pages fort inégal, dont le dernier porte la date de 1873. Ils sont intitulés, les deux premiers : *Discours du comte de Bismarck;* les deux derniers : *Discours du prince de Bismarck;* ils datent d'avant et d'après la guerre. C'est une traduction faite avec le plus grand soin; nous nous en sommes assuré. Les deux premiers volumes ont été publiés à la fois à Berlin, à Bruxelles et à Londres; les deux derniers, ceux qui datent de la défaite, à Paris. Est-ce une intention, une attention même? Il ne faut pas douter que cette traduction n'ait été revue dans le détail par M. de Bismarck lui-même; des notes rédigées avec une grande adresse pour expliquer certains points de ces discours ou des incidents parlementaires, nous le révéleraient à défaut d'autres signes (2). Le chancelier, qui exige en ce moment que les cabinets correspondent avec lui en allemand, a-t-il voulu faire cette dernière politesse à la langue française et mettre ses discours à la portée de ceux d'entre nous qui n'auraient pas de lui une connaissance suffisante? Quant à la traduction elle-même, il semble bien qu'elle ait été faite par un Allemand; elle n'a pas ce tour dégagé que lui eût donné un homme de notre pays; il aurait mieux su obéir au texte, sans s'y asservir. Si le chancelier s'y est essayé, a-t-il été impuissant à lui donner cette aisance et cette vivacité du français? A en juger par certains incidents de nos rapports diplomatiques avec lui, les plus douloureux, il ne paraît pas qu'il ait pu s'emparer complétement de notre langue (1). Mais son esprit a une marque si personnelle, qu'il apparaît toujours, — quelle que soit la langue dont il joue en artiste inconscient et en maître.

Étudier M. de Bismarck d'après ses discours, l'entreprise peut sembler naïve, — surtout quand il s'agit d'un pareil diplomate, — aux yeux de ceux qui s'en tiennent toujours au mot de M. de Talleyrand et à sa frivole définition de la parole. Mais qu'ils veuillent bien songer que, tout en étant éminemment capable de secret, le chancelier a été dans la nécessité de se livrer peu à peu, à mesure que son œuvre se dévoilait et que sa politique le découvrait lui-même. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que M. de Bismarck ne s'est jamais contraint pour laisser voir, dans un certain lointain et comme une probabilité, ce qui était déjà présent à sa pensée avec le caractère de la décision ou de la certitude. Il semble fréquemment qu'il tire un voile et le laisse retomber, quand la clarté des victoires et des usurpations qu'il médite risque d'offusquer les regards et d'irriter par trop la prudence allemande ou les scrupules des « professeurs ». Quant à ceux qui sont menacés, il n'a nul intérêt à leur persuader qu'ils doivent prendre garde. Fût-il d'ailleurs le plus dissimulé des hommes, M. de Bismarck n'aurait pu se contraindre pendant dix ans. Au feu de l'opposition, qu'il rencontra si vive à ses débuts, au feu de sa propre nature, qui s'excite d'elle-même, sa parole s'échauffe, impatiente et animée, avec une expression qui ne trompe pas. Parfois, mais rarement, son discours se laisse aller à ce vent de la bonne fortune qui est, dit-on, changeant : il soulève, quelquefois il enfle ses paroles. Tantôt il s'irrite des lenteurs, tantôt il sourit des impatiences; il prie qu'on le seconde dans une œuvre dont lui seul voit l'étendue; il implore le silence quand elle se découvre par trop; il va de la Chambre des députés à la Chambre des seigneurs demandant des subsides avec une ardeur qui ne s'éteint jamais, s'en passant, au besoin, avec une audace qui n'a guère d'exemples; il y revient pour faire voter des traités insidieux, sources de guerres nouvelles, prévues, désirées même, redemandant des subsides, s'en passant de nouveau et rapportant enfin le fruit de Sadowa et de Sedan, « l'Empire », mais dans une Chambre impériale, dans le *Reichstag* de l'Allemagne. — L'homme, l'administrateur, le porte-voix de l'État dans le parlement, le ministre des affaires étrangères, l'orateur si original et avec un art si nouveau, le Prussien continuateur de Frédéric II, et les principes de l'homme d'État, sa philosophie politique : voilà autant de chapitres que peut nous fournir l'étude de ces discours.

III

La figure de M. de Bismarck est connue en France : elle y est populaire. La photographie a répandu les traits de cet homme fameux, dont le nom, rapporté par nos mobilisés et nos mobiles, est répété souvent dans les moindres coins de

(1) Paris, Michel Lévy. Berlin, Bruxelles et Londres (1870-1872).

(2) « Trop souvent, est-il dit dans la préface de ces volumes, les paroles du comte de Bismarck ont été faussement interprétées, ses paroles déligurées complétement. » Cette préface anonyme est courte; elle révèle une main très ferme.

(1) La seule dépêche que M. de Bismarck ait adressée à M. Gambetta, au moment de l'armistice final, renferme une faute grossière. Est-elle due au télégraphe? A Ferrières, le chancelier demanda à M. Jules Favre de l'aider pour trouver le mot « coté ». (*Défense nationale*. Paris, Plon, 1872.)

notre pays. Nos villes de l'Est et Versailles l'ont pu voir. Il n'affectait point de mystère ; il se montrait volontiers. Chaque fois que le souvenir de l'invasion hante nos esprits, avant même cette tête de vieux lion du roi Guillaume, avant M. de Moltke, au menton glabre, au teint blême, ayant sous le casque qui serre son front, dans ses yeux calmes et profonds, une expression de gravité si menaçante et comme un recueillement fatal, — nous revoyons tout d'abord M. de Bismarck, cette tête au crâne énorme que la calvitie fait encore plus paraître. Les yeux sont clairs, grands et vifs sous le front qui surplombe, voilés d'épais sourcils ; le teint est coloré et d'un homme qui ne doit pas être aussi souvent malade qu'il éprouve le besoin de le dire ; le bas de la figure va s'amaigrissant ; il est de haute taille et n'a pas la large main des soldats pour lesquels il réclamait pendant la guerre, par réquisition de quinze à vingt mille, des paires de gants à tous égards introuvables. Elle est petite et fine : c'est elle qui a signé l'arrêt de mort de milliers de Français.

La race de M. de Bismarck, — je ne parle pas de sa noblesse, — sa nationalité d'origine est-elle donc douteuse ? Si j'en crois M. de Quatrefages, notre savant compatriote, il doit être Slave avec un mélange de Finnois auquel est venue s'ajouter une couche germaine, comme tous les originaires de la vieille Prusse, du cours inférieur de l'Elbe à la Vistule. Or « les Finnois sont laborieux, patients, persévérants..... mais aussi ils sont profondément rancuniers, vindicatifs et peu scrupuleux sur le choix des moyens de vengeance. » — « Quant aux Slaves, dit à ce sujet M. Amédée Thierry, ils ont inventé des supplices jusqu'alors inconnus. Ils excellaient dans la guerre d'embuscade, savaient se cacher et ramper dans les herbes, derrière les pierres, ou rester des jours entiers sous l'eau, respirant à l'aide d'un roseau, pour attendre un ennemi et lui lancer à l'improviste leurs javelots empoisonnés (1). » Mais voilà le docteur Virchow (de Berlin) qui se fâche à ce propos : il n'y a rien de finnois dans la race prussienne, prétend-il ; quant à l'élément slave, il est répandu jusque dans le midi de l'Allemagne, c'est-à-dire dans les pays récemment annexés à la Confédération de l'Empire (2). Comme on le voit, la théorie assez obscure de l'origine des races, en Allemagne, se met, à l'exemple de la Pythie, qui de son temps prophétisait, au service de la conquête et du plus fort. Finnois mélangé de Slave ou Slave seulement germanisé, M. de Bismarck est sans conteste un pur Prussien, un Prussien sorti des entrailles mêmes de la nation telle que l'ont faite la nature, son génie et la politique constante de ses souverains. Il a à un degré éminent tous les signes moraux de cette race froide, inflexible, patiente, besoigneuse et avide, dont les chefs ont marché à de grandes entreprises avec une audace toujours préparée et soutenue par la prudence. Il est né dans le Brandebourg, au cœur de la monarchie prussienne, où s'est formée et a grandi sous un ciel brumeux, au milieu de plaines marécageuses et insalubres, dans un pays pauvre, l'ambition d'abord affamée et toujours insatiable des prédécesseurs et des héritiers de Frédéric II. De ce grand maître, la plus haute expression de la race avant lui, il semble que M. de Bismarck ait subi l'influence secrète, ou plutôt il s'est développé dans le même horizon, dans les mêmes pensées ; et méditant ses exemples, se pénétrant de ses leçons, étudiant sa vie et son œuvre (on trouve les enseignements de Frédéric dans les plus grands actes du chancelier), il en est arrivé à montrer à l'Europe, qui ne s'y attendait plus, une nouvelle image de ce génie qui l'avait tant troublée au dernier siècle, de cette Prusse qui s'était si subitement dressée alors sur le monde. Comme Frédéric dans Postdam embelli par la conquête, il représente la puissance intime et la fortune récente de sa nation dans ce Varzin où il s'est retrouvé prince et riche des écus bien sonnants de deux empires, après être sorti, il n'y a pas si longtemps, de Schœnhausen, sa maison de famille, dans le mince équipage des hobereaux du pays.

Un voyageur, publiciste éminent, très-fantaisiste en politique, mais trop ami de la sévère histoire pour inventer dans les faits, a parlé de ce manoir de Schœnhausen, berceau du jeune Othon de Bismarck, en homme qui a dû le voir (1). C'est une très-ancienne demeure, marquée de signes féodaux, et toute proche de l'église du village, à la façon des habitations seigneuriales qui se sont construites dans toute l'Europe du moyen âge. On doit, je crois, traverser le cimetière de l'endroit pour arriver, par quelque entrée familière et de servitude, à la maison où ce terrible enfant destiné à un rôle si funèbre a pris ses premiers ébats. « Il me semble, dit-il un jour dans le *Reichstag*, que les adversaires de la peine capitale exagèrent la valeur qu'ils attachent à la vie dans ce monde et l'importance qu'ils donnent à la mort (2). » S'est-il formé de bonne heure cette opinion d'airain, et a-t-il accoutumé tout d'abord de fixer ce qui trouble tant les yeux des autres mortels ? Libre à lui de professer cette indifférence de la vie ; mais il l'a trop appliquée à autrui. Le chat, dont l'emblème se trouve, paraît-il, dans une sculpture héraldique de Schœnhausen, dédaigne, lui aussi, très-stoïquement l'existence, quand il tient la souris sous sa griffe.

Il ne nous est pas donné de suivre M. de Bismarck dans sa jeunesse et dans sa vie universitaire à Göttingue, à Berlin et à Greifswald. Il y étudia le droit, dont il devait faire plus tard un si bel usage. Ces premiers âges de la vie sont du reste un temps où, en dépit de la bonne volonté des biographes, on perd en quelque sorte la trace des grands hommes : leur dessein non encore formé, l'incertitude de leurs premières démarches, la part que prend le hasard dans le travail secret et inconscient de leurs projets, font qu'à ce moment où ils cherchent leur voie, leur cours se divise de plus d'un côté et se perd. Plus tard, il reparaît puissant et large ; c'est à ce moment qu'on peut le suivre. Or, M. de Bismarck n'a pas pris tout de suite sa direction par cette pente d'où nous l'avons vu se précipiter en ces dernières années, faisant disparaître l'ancien esprit de l'Allemagne féodale, dogmatique et autrichienne, sous je ne sais quels flots où se retrouvent des idées parfois révolutionnaires et démocratiques, plus souvent autoritaires, toujours violentes et prussiennes. Il a tout d'abord tenté des issues dans un sens bien différent de celui où il s'est engagé si résolument plus tard. D'abord volontaire dans l'infanterie légère, il semble qu'il ait voulu embrasser la carrière des armes. Nous le retrouvons ensuite lieutenant dans la landwehr, puis membre de la Diète de la province de Saxe, en 1846, et de la Diète générale en 1847. Il s'y fit remarquer

(1) *Revue scientifique*, 10 février 1872.
(2) *Revue scientifique*, 5 octobre 1872.

(1) M. J.-J. Weiss, *Paris-Journal*, 1871.
(2) 2e volume, p. 356.

par une singulière verdeur d'esprit, un goût de paradoxes aigres et violents, qu'il apportait du Brandebourg et des universités allemandes. De ce fonds sauvage, étrange, porté à la domination dans l'isolement, qui se retrouve toujours sous les apparences dont l'éducation, l'étude et le monde ont revêtu son esprit, il s'élevait alors avec une singulière vigueur contre les idées modernes et la politique où le peuple est compté pour quelque chose. Il jouait au Coriolan. La démocratie et le constitutionalisme n'avaient pas d'adversaire plus acharné. Déjà il ne reculait pas, paraît-il, devant les grandes exécutions. Il prétendait que toutes les grandes villes devaient être balayées de la terre, comme des foyers de révolution. Les événements de 1848 heurtèrent violemment ses croyances absolutistes. A la colère bruyante qu'il en éprouve il semble que ni la révolution française, ni son importation en Allemagne par nos armes, ait seulement touché les murailles de Schœnhausen ; les universités et les livres n'en ont rien fait pénétrer dans l'âme du jeune *yunker*. 1848 trouva en Prusse les esprits en fermentation et fit éclater, comme on sait, une émeute à Berlin, forçant le roi à lutter dans la rue et à céder ; en même temps, elle chassait de Vienne M. de Metternich et contraignait l'empereur à donner une constitution libérale. M. de Bismarck exécra la force impertinente qui secouait le trône des Hohenzollern et des Habsbourg, et ses croyances furent encore plus blessées du sort que la monarchie impériale éprouvait à Vienne, — cette Bastille du vieux droit européen, — que des mésaventures de son propre roi.

Il avait grandi dans le culte de l'Empire, de cet empire allemand dont on peut dire qu'il n'a pas cessé d'avoir l'image devant les yeux et qu'il vénérait presque alors dans l'Autriche avec un mélange d'envie prussienne et de respect de Palatin. Il aimait, par une sympathie naturelle et en dehors même de toute conception politique, les institutions absolues sur lesquelles il était tant bien que mal établi. Son enfance et sa jeunesse, près de son père et dans les universités, au milieu des gentilshommes *de la Croix*, avaient reçu l'empreinte de ce respect que le fantôme de l'Empire inspirait à tout noble Allemand. Il a raconté lui-même dans les chambres prussiennes les impressions de ce moment, au temps où l'union fédérale tentée par la Prusse se réunit à Erfurt en 1850 : « Dans l'exercice de mes fonctions à Francfort, j'ai reconnu que beaucoup d'éléments dont ma politique à Erfurt avait tenu compte n'existaient pas en réalité, et que l'union intime avec l'Autriche, — telle que les souvenirs de la Sainte-Alliance, qui m'avaient été transmis par les traditions des générations précédentes, me la faisaient concevoir, — était impossible, parce que l'Autriche, celle sur qui nous avions compté, — c'était l'époque alors du prince de Schwarzenberg, — n'existait pas du tout (1). »

Ce que le temps et l'expérience lui apprirent donc tout d'abord, c'est que l'Empire ne tenait pas, appuyé qu'il était sur une puissance aussi peu en équilibre que l'Autriche. Débordant alors sur l'Italie et, d'un autre côté, touchant aux confins du monde déjà oriental, enveloppant dans son autorité des provinces et des peuples de races différentes et en minorité allemande, l'Autriche ne lui semblait pas faite pour représenter l'unité de l'antique Germanie. Sans doute la convention d'Olmutz (29 novembre 1851), qui fut considérée comme une victoire du cabinet de Vienne sur Berlin, en laissant un ressentiment dans le cœur très-prussien de M. de Bismarck et en lui rendant encore plus sensible la médiocrité dans laquelle les traités de 1815 avaient laissé sa patrie ; les misères de la Diète, de 1848 à 1849, du parlement de Francfort, divisé, décimé, violé enfin par les armes, en révélant au futur chancelier toute la fatigue de ce vieux rouage de l'Empire et le parti qu'on pouvait tirer, — à la macédonienne, — de ces discordes amphictyoniques ; la faiblesse des souverains du côté de l'Autriche, l'entêtement des continuateurs de M. de Metternich, l'immobilité de la nation ; du côté de la Prusse, de son côté, la confiance du roi Frédéric-Guillaume IV dans le caractère et dans la force de son ministre, peut-être en son avenir ; cette faveur royale qui permet d'accomplir les grandes choses quand elle tombe sur un terrain vigoureux, et qui était venue le trouver ; le sentiment qu'il avait de l'énergie nationale, accumulée depuis quarante ans, mystérieuse et inconnue pour l'Europe, connue de lui dans tout ce qu'elle avait mis en réserve, armées, arsenaux, docilité, discipline et vertus morales : tout cela, le souvenir d'un échec récent, le malaise de la puissance rivale, la connaissance de son propre pays et de ses ressources, et puis, — il ne faut pas l'oublier, — l'inquiétude et le désir d'action d'un génie qui a conscience de lui-même, qui se sent soutenu et poussé par les événements et veut s'échapper vers quelque grande œuvre : voilà ce qui, plus encore que les vues géographiques et les théories sur les races, persuada M. de Bismarck de la fin possible, prochaine, du rôle prépondérant de l'Autriche en Allemagne.

Nommé, en 1851, à la légation de Prusse à Francfort, près de la Diète, il resta dans cette ville ou à Vienne, de cette époque à l'année 1859, jusqu'à la veille des premiers événements qui devaient changer l'Europe et autoriser ceux qu'il avait déjà médités lui-même. Il avait alors trente-sept ans. Ce séjour près de la Diète de l'empire est l'époque « psychologique » la plus importante de son existence, celle où il entrevit, conçut et prépara ses desseins. C'est une période de recueillement actif et de méditations agitées. L'éclat et le luxe autrichiens ne lui en imposent pas ; il vit modestement à Francfort et à Vienne. Il semble qu'il ait gardé des souvenirs, sinon des ressentiments de ce temps : « Nos envoyés dans les postes principaux, rétribués comme ils le sont, se trouvent avoir une situation difficile, en raison des exigences actuelles de leur position, — je sais cela par ma propre expérience, bien que je ne m'en sois jamais plaint..... Il est pénible pour ceux qui se trouvent dans cette situation (d'ambassadeurs) de se voir exposés aux petites mortifications de la rivalité et de la vanité (1). » Introduit au cœur de la Confédération germano-autrichienne, il en compte les défaillances ; il voit que la vie en est presque retirée. Il en hâta l'épuisement par des menées infatigables. Un grand changement s'est fait dans son esprit ; il s'est détaché de cette ombre d'empire auquel l'avaient voué les traditions de sa maison et de sa jeunesse ; et sans doute, dans un lointain qu'il ne croyait pas si proche, à travers les difficultés de l'avenir, les incertitudes de la fortune, et malgré la fumée des batailles qu'il prévoyait et qui n'offusquait pas ses yeux, il a vu l'apparition d'un nouvel Empire grandissant par l'audace et la victoire.

(1) Tome I, p. 306.

(1) Tome I, p. 73, t. IV, p. 25

« L'Autriche n'existait pas du tout ! » Voilà ce que lui a révélé son long séjour près d'elle, non moins que les espérances traditionnelles de l'ambition prussienne. C'est ainsi que de tout temps la politique de Berlin s'est montrée habile à percer le secret de la faiblesse de ses voisins. Aux premiers jours de la révolution française, elle s'était tenue au courant de toutes nos misères intérieures ; le manifeste de Brunswick traduisit son impatience d'en profiter la première. Ses agents à Paris avaient manqué, cette fois, de pénétration. Frédéric faisait mieux ; il ne se transportait pas chez ses adversaires ; pour les mieux connaître, il les faisait venir près de lui. Il manda la France à sa cour, et l'étudiait au sortir de table, avec Voltaire, le représentant le plus éminent de ce qui était la vie et la faiblesse de notre nation, au XVIIIe siècle. Sans être ébloui de la gloire de Louis XIV, et tout en l'admirant, il dut se plaire à voir dans l'esprit de son hôte, — en même temps que les qualités qui assurent à jamais à notre pays une si haute place parmi les puissances idéales, dont le maître de Potsdam se préoccupait peu, — les défauts brillants et les vices secrets qui annonçaient la ruine de l'ancienne France et devaient, en dépit de Fontenoy et aux yeux de ceux qui n'estiment guère que la force, mettre Berlin au-dessus de Paris, à la veille de la Révolution. — C'est sur place que M. de Bismarck a constaté les misères de son ennemi et entrevu le côté par où il tomberait. Aussi il semble bien qu'il soit sorti de la légation de Francfort avec un dessein arrêté et que, en qualité de grand perturbateur politique, il date de là. C'est sa période d'incubation redoutable. Elle doit rester aussi importante dans l'histoire politique qu'est demeuré célèbre, dans les annales de la philosophie, le souvenir de certains temps où les héros de la pensée et de la science préludaient dans le silence et la méditation à leur avénement. Il y a dans l'histoire des bienfaiteurs de l'humanité, comme aussi de ceux qui sont nés pour son malheur, de ces périodes latentes en quelque sorte, pendant lesquelles le bien ou le mal préparent sourdement leur règne. Nous allons voir quelle méthode originale et quelles vues nouvelles M. de Bismarck va appliquer à la politique européenne, au sortir de sa retraite de Francfort, et quelles qualités il va révéler.

En 1859, il fut nommé représentant de la Prusse à Saint-Pétersbourg. C'est peut-être alors qu'il noua les premiers fils de l'alliance qui rendit notre écrasement possible et détruisit, comme on sait, les résultats de la guerre de Crimée. Envoyé de là à Paris, en qualité d'ambassadeur, il y resta jusqu'en 1862 ; il ne put sans doute que se confirmer dans ses desseins. Il est vraisemblable qu'il dut entendre le bruit sourd de la décomposition dont nous étions déjà et depuis longtemps atteints. Si les ministres de l'empire n'ont pas étonné son génie ; s'il a compris, et comment en douter aujourd'hui ! — lui dont les pensées étaient si fermes et dont les actes révèlent une concentration de projets telle, qu'on serait tenté de les considérer comme une sorte de concept fondamental à la façon de Kant, — que le personnage mystérieux qui régnait aux Tuileries ne cachait que *de l'entêtement dans l'indécision*, et que ce sphynx n'avait pas d'énigme, il dut espérer plus que jamais dans ses forces et dans la fortune.

Le 22 septembre 1862, M. de Bismarck est appelé par le roi Guillaume à la présidence du conseil des ministres, avec les deux portefeuilles de la maison du roi et des affaires étrangères. — Le voilà devant l'Europe, qui ne va pas tarder à retentir de lui. Mais avant d'étudier l'homme politique à l'intérieur et au dehors de son pays, nous voulons préciser encore l'idée que nous avons déjà de l'homme et pénétrer davantage dans l'intimité de son caractère.

C. Loiret.

— La suite très-prochainement. —

L'ALGÉRIE

Impressions de voyage (1)

I. — La petite Kabylie.

Nous avons vu dans le précédent article que les cultivateurs des oasis sahariennes appartenaient à la race berbère. La plupart des populations qui occupent les massifs montagneux de l'Algérie, soit au bord de la mer, soit dans l'intérieur du pays, appartiennent à la même race. Les origines des Berbères sont encore incertaines. Il est probable qu'ils forment un des rameaux de la race sémitique. Ce qui est certain, c'est que les Phéniciens d'abord et les Romains ensuite les trouvèrent implantés sur le sol de l'Afrique septentrionale. Dans l'état actuel de nos connaissances, ils représentent pour nous la couche humaine primitive, celle qui a précédé toutes les autres en Algérie. On appelle généralement Kabyles les montagnards berbères du littoral et plus particulièrement ceux qui habitent les deux massifs qui sont à droite et à gauche de l'oued Sahel (2). Le premier massif est caractérisé par le Djurjura (*mons Ferratus* des Latins) ; il s'étend à l'ouest jusqu'à l'Isser. Le second massif est caractérisé par la chaîne du grand Babor ; il s'étend à l'est jusqu'à l'oued Kebir. Chacune de ces régions du grand Babor ; il a son port. La première, qu'on appelle grande Kabylie ou Kabylie du Djurjura, a pour port Dellys ; la seconde, désignée souvent sous le nom de petite Kabylie, a pour port Djidjelli. Bougie, située à l'embouchure de l'oued Sahel, se trouve le centre maritime des deux régions.

A l'exception de l'extrême pointe nord-est, la grande Kabylie est comprise dans le territoire de la province d'Alger. La petite Kabylie est tout entière dans la province de Constantine. C'est elle que nous visitâmes d'abord. Dans ce but, nous partîmes de Constantine le 8 mai et nous prîmes la route de Sétif. Cette route est longue de 125 kilomètres ; quoique fort mal entretenue en certains endroits, elle est desservie de nuit par une diligence qui la parcourt en douze heures. Une voiture particulière coûte 120 francs et fait le trajet en deux jours. L'aspect du pays est monotone. On traverse de vastes plateaux presque nus, ouverts à tous les vents ; quelques montagnes se montrent au loin ; sur ces plateaux on voit très-peu d'arbres, pas mal de céréales et surtout des pâturages plus ou moins gras où circulent d'immenses troupeaux de moutons et de chèvres. C'est une espèce de Beauce, très-fertile, mais peu habitée et peu cultivée. L'altitude de ces plateaux est telle, que le 8 et le

---

(1) Voyez les numéros des 6 et 27 septembre, 6 décembre 1873, 31 janvier, 28 février et 14 mars 1874, pages 228, 295, 540, 728, 821 et 874.

(2) Le mot *kabyle* vient de *kbaïl*, pluriel de *kbila*, qui signifie *tribu*.

9 mai, par un ciel clair, le froid de l'air obligeait à se couvrir de vêtements chauds ; un vent sec et froid nous coupait le visage ; de dix heures à deux heures seulement, l'ardeur du soleil se faisait sentir et de grands lézards d'un vert d'émeraude sortaient de leurs trous pour jouir de la chaleur extérieure. La plupart des plantes sauvages sont naines. De temps en temps, les mauves lilas, les liserons roses ou bleus, les hélianthèmes blancs ou jaunes, égayent le paysage.

Jusqu'aux deux tiers du chemin, on suit le cours du Rummel, qui coule en sens inverse, c'est-à-dire de l'ouest à l'est ; on traverse plusieurs ruisseaux qui sont ses affluents. On rencontre fréquemment des voitures de roulage. La colonisation commence à peine. Cependant, des auberges passables sont échelonnées le long de la route, et autour d'elles se sont formés quelques groupes européens dont la population totale peut être évaluée à un millier d'habitants. Les principaux de ces groupes sont l'Oued-Athmenia, Saint-Donat et Saint-Arnaud.

Aux environs de l'Oued-Athmenia, on a établi, en 1872, plusieurs colonies alsaciennes. Près de Sétif, des fermes nombreuses et importantes sont exploitées pour le compte d'une compagnie génevoise. Dans le principe, les travailleurs étaient des colons, mais ils n'ont pu payer leurs redevances et ils ont été remplacés par des indigènes.

Sétif, l'ancienne *Sitifis* des Romains, est une petite ville qui ne manque pas d'élégance. Elle renferme 4074 habitants et avec sa banlieue 4867, dont environ 2000 Français et 400 ou 500 étrangers. Très-prospère au moyen âge, elle a décliné sous le gouvernement des Turcs. Nous l'avons relevée de ses ruines pour en faire un centre militaire d'abord, puis un centre civil et commercial. Elle est munie d'une enceinte fortifiée qui a été fort utile contre l'insurrection des tribus voisines en 1871. On y trouve une jolie mosquée et une intéressante collection d'antiques exposée en plein air. Son altitude, qui est de 1085 mètres au-dessus du niveau de la mer, lui assure un climat froid ou tempéré pendant huit mois de l'année. Sa situation entre les riches plaines de la Medjana à l'ouest et les plateaux fertiles qui la séparent de Constantine à l'est, lui promet sans doute pour l'avenir un développement considérable. Jusqu'ici ce développement n'a pas eu lieu. Sétif végète faute de voies de communication. La route de Constantine n'est pas très-bonne ; celle d'Alger est, dit-on, moins bonne encore ; la troisième, celle de Bougie, est à peine praticable, même pour les voitures légères ; il est vrai qu'au point de vue pittoresque cette dernière est une des plus belles de l'Algérie, mais c'est là un genre de compensation qui n'est apprécié que des touristes.

Après avoir franchi la porte du nord, on traverse quelques villages européens, puis on quitte les hauts plateaux et l'on s'engage dans une région montagneuse ; on contourne le djebel Magris, dont le sommet a 1722 mètres d'élévation ; la route devient de plus en plus étroite et difficile ; souvent elle est encombrée par les indigènes qui se rendent au marché ; à mesure qu'on avance, les Arabes sont plus rares et les Kabyles plus nombreux ; ceux-ci se reconnaissent tout de suite à leur démarche moins noble, à leurs vêtements misérables, à leur tête carrée, à leur teint blanc rougi par le hâle ; peu à peu on découvre des maisonnettes grossièrement bâties, couvertes de chaume, d'une couleur terreuse, s'élevant très-peu au-dessus du sol et se confondant presque avec lui ; sur les pentes les chardons-artichauts s'étalent au milieu des orges et mêlent une nuance bleuâtre au vert tendre des céréales ; des touffes de vipérines empourprées poussent çà et là, les lézards à l'éclat métallique courent le long des roches de schiste. A une distance d'une trentaine de kilomètres, on s'arrête pour reposer les chevaux et pour déjeuner sur le bord d'un ruisseau d'eau minérale ombragé par des acacias et des lauriers-roses. Les lauriers-roses, que nous avions trouvés en pleine floraison à Biskra, le 22 avril, n'étaient pas aussi avancés ici ; les points rouges de leurs boutons perçaient à peine ; mais les belles grappes des acacias annonçaient la fin de l'hiver. Ce petit coin nous parut délicieux. Depuis deux jours, nous étions en proie au vent glacial des hauts plateaux. Nous retrouvions enfin une température plus clémente. Nous touchions, sans y être encore, à la douce région méditerranéenne.

Une montée assez rude conduit des eaux minérales à un col d'où l'on aperçoit sur la gauche le fort de Takitoun. Ce fort fut attaqué, en 1871, par les Kabyles. Les colons du voisinage s'y étaient réfugiés. La garnison était réduite à une poignée d'hommes. Les munitions manquaient. Il n'y avait pas de gargousses pour les canons. Là comme partout, en Afrique comme en France, on avait été pris au dépourvu. Cette fois heureusement, la défense fut énergique et le succès répondit aux efforts de nos braves compatriotes. Takitoun résista jusqu'à l'arrivée des troupes de la métropole. A partir du col, la route inclinait autrefois à l'ouest : aujourd'hui cette route est abandonnée, et la nouvelle se dirige droit au nord vers la mer par le défilé de l'Akra.

Avant d'atteindre le défilé, on traverse des forêts de chênes verts. Ces chênes sont bien curieux à voir au printemps : les feuilles naissantes sont encore toutes couvertes d'un duvet blanchâtre, tandis que les vieilles feuilles gardent leur vert foncé ; les genêts pâles, les genêts épineux, les aubépines et les églantiers forment le dessous des bois. Au sortir de ces forêts, on tombe dans la vallée de l'oued Agrioun, on passe la rivière à gué, tout près d'une petite maison française entourée d'un joli jardin et de beaux eucalyptus, puis on longe la rive droite pendant quelque temps et l'on arrive à l'entrée d'une gorge étroite que les indigènes appellent *Châbet-el-Akra*, c'est-à-dire le défilé de l'agonie. Malgré ce nom tragique, on dort très-paisiblement dans une petite auberge qui est à deux pas du châbet. La vallée de l'Agrioun n'a pas du tout un aspect sinistre. Les figuiers de Barbarie et les figuiers ordinaires y abondent. Dans les fissures des rochers, des plantes sauvages dressent leurs têtes fleuries. Parmi ces plantes s'en trouve une charmante (*Silene imbricata*) qui n'ouvre son calice qu'au coucher du soleil ; le jour, elle se dérobe aux regards par son attitude modeste et sa couleur un peu terne ; le soir, on est tout surpris des milliers de petites étoiles d'un blanc rosé qui brillent tout à coup dans les endroits mêmes où quelques minutes auparavant rien n'attirait l'attention. Près de l'auberge, on achevait de reconstruire un moulin brûlé par les Kabyles en 1871.

Le lendemain matin, par un temps splendide, nous pénétrâmes dans le châbet. C'est un couloir très-étroit, long de cinq ou six kilomètres, qui rappelle le passage des Eaux-Chaudes dans les Pyrénées. Les plus hauts sommets des montagnes de la petite Kabylie sont à une distance de trois ou quatre lieues : du côté de l'ouest, le djebel Ta-Kintouch, qui a 1674 mètres d'élévation ; du côté de l'est, le grand Babor, qui a 1990 mètres. La route est taillée dans le roc. Il ne lui manque

Pour être achevée que d'être munie partout de parapets. Heureusement les chevaux arabes ne sont pas sujets au vertige ; ils passent au bord de l'abîme avec une sérénité imperturbable ; ni les rochers qui surplombent, ni le bruit du torrent ne les effraye. D'énormes blocs se dressent à droite et à gauche, tapissés de mufliers rouges. Peu à peu la gorge s'élargit, les poudingues succèdent aux roches compactes, un souffle tiède se fait sentir, le bleu du ciel s'étend, un horizon lumineux se découvre, et l'on se trouve bientôt en dehors du châbet, gravissant sous les chauds rayons du soleil une côte qui domine la rivière. Quel contraste entre ce versant de la montagne et l'autre, celui qui regarde Sétif ! La température et la végétation semblent en désaccord avec la carte : on va au nord en droite ligne et on croit retrouver le midi. Les lauriers-roses sont en fleurs ; des oliviers d'une ampleur majestueuse alternent avec les chênes verts et les chênes-liéges ; enfin, nous revoyons des orangers non pas timidement cachés dans le creux d'un ravin, mais déployant en plein air leurs branches vigoureuses couvertes de ces belles feuilles luisantes qu'on reconnaît de si loin à leur éclat.

Une heure et demie environ après la sortie du châbet, on arrive au bord de la mer, qu'on longe à une certaine distance pendant trois ou quatre heures jusqu'à Bougie. Cette partie de la route est à la fois la plus attrayante et la plus difficile. Il y a quelque chose de pire qu'une route non faite, c'est une route à moitié faite, parce qu'aux obstacles naturels s'ajoutent les obstacles artificiels provenant des travaux préparatoires. Or, tel était précisément, au mois de mai 1873, l'état de la route entre Bougie et l'embouchure de l'oued Agrioun. Plus d'une fois nous fûmes sur le point d'abandonner notre véhicule, qui tint bon cependant jusqu'au bout, grâce à quelques réparations improvisées et à l'énergie du conducteur. Quant au pays, c'est un véritable Éden. On s'enfonce d'abord au milieu d'une épaisse forêt de frênes et de chênes verts. Les vignes sauvages serpentent autour des arbres, et leurs rameaux entrelacés forment des cônes qui pendent en l'air comme les lianes dans les forêts vierges ; de toutes parts s'épanouissent des roses blanches, tantôt à la portée de la main au sein des buissons, tantôt au travers du feuillage des grands arbres, ou même par-dessus les cimes les plus élevées ; dans les clairières, les myrtes se mêlent aux lentisques et de hautes graminées agitent leur panache plumeux. Quelquefois on aperçoit un chacal qui fuit en rasant le sol, la queue entre les jambes. Les rossignols invisibles accompagnent le voyageur de leur chant ; ils se succèdent l'un à l'autre sans interruption. C'est un des traits caractéristiques et l'un des charmes de l'Algérie, que le grand nombre des oiseaux chanteurs. L'Italie méridionale, si pleine de séductions, en est privée. Nous avons avec joie constaté leur présence dans les trois provinces de notre colonie africaine ; mais le golfe de Bougie est sans doute leur lieu de prédilection ; nulle part nous n'avons entendu de pareils concerts. La scierie de bois installée au cœur de la forêt ne paraît pas les effaroucher. Cette scierie, du reste, a un aspect des plus rustiques ; les Européens qui y travaillent rappellent, avec moins de rudesse, le type des pionniers du *far west*. Un peu plus loin, la scène change : la végétation toujours vigoureuse est moins dense, les oliviers remplacent les chênes, ce n'est plus une forêt, c'est une plaine parsemée de bouquets d'arbres, on revoit la mer, dont on se rapproche rapidement, et l'on atteint le cap Casse, où une petite auberge fort bien tenue vous tend les bras.

L'auberge du cap Casse est bâtie sur une falaise du haut de laquelle on embrasse une partie considérable de la chaîne du grand Babor, avec ses pics émaillés de plaques de neige dans le lointain et au premier plan des pentes boisées, puis la plaine avec ses frênes et ses oliviers ; au pied de la falaise s'étend une vaste plage de sable fin où s'élèvent, comme des monticules, des touffes de lentisques ; une bordure d'écume d'une blancheur éblouissante marque la limite de la plage ; au delà la mer se déroule et fait miroiter ses ondes qui passent tour à tour du vert pâle au bleu indigo et à l'azur le plus tendre. Un ciel sans nuages, un soleil brûlant, donnaient aux moindres détails un relief extraordinaire et une intensité de couleur merveilleuse ; l'ensemble avait ce quelque chose de triomphant qui nous enchante dans les toiles de Paul Véronèse ou du Titien et dans certains passages des symphonies de Beethoven. Une route en corniche coupe la falaise après le cap Casse sur une longueur de deux ou trois kilomètres ; les mufliers rouges du châbet reparaissent entre les fissures des rochers ; on se retrouve ensuite dans une plaine au milieu des myrtes, des lentisques, des lauriers-roses, des rosiers blancs et des vignes sauvages ; des prairies couvertes de chrysanthèmes dorés se prolongent sur la droite jusqu'à la mer ; sur la gauche s'arrondissent des mamelons d'une terre rougeâtre ou violacée que les fougères, les frênes, les oliviers et les chênes revêtent de la base au sommet d'une fourrure moelleuse où toutes les nuances du vert se confondent harmonieusement. Quelques minutes avant d'arriver à Bougie, on passe l'oued Sahel, qui prend ici le nom de Soummam, sur un pont de tôle très-élégant.

Bougie du temps des Romains s'appelait *Saldæ*. Son nom actuel lui vient d'une tribu berbère voisine, la tribu des *Bedjaïa*. Elle acquit une grande importance au moyen âge. Elle était célèbre alors par la fabrication des chandelles de cire et par ses pirates. Elle tomba en 1509 aux mains des Espagnols. En 1555, elle leur fut enlevée par le pacha d'Alger et à partir de cette date commença à déchoir. En 1674, elle était réduite à une population de 600 âmes. Nos troupes l'occupèrent en 1833. En 1860 elle avait 2000 habitants. Aujourd'hui elle en a un peu plus de 3000. En 1871 elle a été assiégée pendant deux mois par les Kabyles, qui, au nombre de quinze mille, tentèrent quatre fois l'assaut. Elle se défendit avec succès. Sise sur les flancs du djebel Gouraïa, elle n'est accessible du côté de terre que par des pentes très-roides. Un fort couronne le sommet de la montagne ; d'autres protégent les abords immédiats de la ville. On a fait beaucoup pour Bougie au point de vue militaire et avec raison, car il y a là une base stratégique de premier ordre ; mais on a fait trop peu au point de vue économique. Le port manque de profondeur et par les gros temps il n'offre pas de sûreté ; les communications par terre avec Dellys et Alger d'une part, avec l'intérieur de la grande Kabylie, avec Aumale et Sétif d'autre part, sont tout à fait insuffisantes. La colonisation est languissante autour de Bougie, et cependant quelle magnifique région !

En attendant que les colons l'exploitent elle est bien digne d'être fréquentée par les touristes. La ville elle-même est très-pittoresque, avec sa grande arcade sarrasine à l'entrée du port, son palmier au-dessus du quai, ses jardins d'orangers et de grenadiers, ses vieilles murailles, ses rues escarpées et en zigzags. A l'est se trouvent ces belles plages, ces plaines et ces forêts dont nous avons parlé plus haut ; au sud-ouest les ruines romaines de *Tubusuptus* ; au nord le mont

Gouraïa, la vallée des singes et le cap Carbon. Le cap Carbon marque l'extrémité occidentale du golfe de Bougie. Il est formé par un énorme rocher où l'on a bâti un phare. Ce rocher se rattache à la terre ferme par une crête aiguë plantée de pins maritimes. Pour atteindre la crête qui précède le cap, il faut monter et redescendre pendant plus d'une heure des falaises très-âpres couvertes d'oliviers et de caroubiers, embellies au printemps par les fleurs des volubilis, des cistes et des lins jaunes. Si l'on revient par mer, on remarque dans la partie inférieure du rocher qui porte le phare une vaste ouverture par laquelle le flot passe comme sous l'arche d'un pont; les falaises qu'on rase de près se montrent par leur côté sauvage; leurs flancs sont abruptes, rugueux, hérissés de chamærops et de cactus; la mer ronge leur base et l'arrondit en la rongeant; ses oscillations découvrent et cachent tour à tour des milliers d'actinies dont les couleurs brillantes ressortent sur le fond brun des rocs.

II. — La Kabylie du Djurjura.

La grande Kabylie décrit sur la carte une sorte d'ovale qui a environ 120 kilomètres de long sur 50 de large. Elle est nettement délimitée au nord par la mer, à l'ouest par le cours de l'Isser, au sud-ouest, au sud et à l'est par la chaîne de montagnes qui borde la rive gauche de l'oued Sahel, touche Bougie à l'une de ses extrémités et par l'autre bout va rejoindre l'Isser. La partie la plus méridionale de la chaîne kabyle porte le nom de Djurjura. C'est là où se trouvent les pics les plus élevés, notamment le pic ou *tamgout* de Lalla Khadidja, qui atteint une hauteur de 2308 mètres. L'intérieur du pays est traversé par une rivière qui coule de l'est à l'ouest, puis au nord, et va se jeter à la mer tout près de Dellys. Cette rivière s'appelle l'oued Sebaou. Entre l'oued Sebaou et le Djurjura, au cœur même de la région montagneuse, sur un plateau appartenant à la tribu belliqueuse des Aït-Iraten, on a construit en 1857 un fort qui atteste et assure notre domination. Le « Fort-National » est l'objectif naturel des excursions dans la Kabylie du Djurjura. Aucune route carrossable ne le rattache encore à Bougie; mais on peut s'y rendre très-facilement en voiture, si l'on part soit de Dellys, soit d'Alger. La route d'Alger est celle que nous avons suivie et que nous allons décrire.

D'Alger à Fort-National la distance est de 132 kilomètres. La diligence fait le trajet en quinze heures, mais elle voyage de nuit; nous nous décidâmes à prendre une voiture particulière qui nous coûta 140 francs, aller et retour. Notre excursion dura quatre jours. Notre départ eut lieu le 28 mai à cinq heures et demie du matin. Un brouillard épais couvrait la campagne, il se dissipa vers les neuf heures, et la chaleur, sans être accablante, devint très-forte. Les champs de céréales commençaient à se dénuder, car on achevait la moisson; mais plus d'une place inculte laissait voir des touffes de lauriers et de myrtes en fleurs. En même temps que la moisson on faisait la cueillette de la petite centaurée. Elle jonchait le sol de ses corymbes roses, les femmes et les enfants en avaient les mains pleines; on l'entassait par paquets à la porte des maisons, on en chargeait des charrettes entières. La petite centaurée (*Erythræa centaurium*) appartient à la famille des gentianées; les Espagnols l'appellent, à cause de son amertume, *hiel de tierra*: on l'emploie en médecine comme fébrifuge: elle n'est pas exclusivement propre à l'Algérie, mais elle y croît avec une abondance extraordinaire. On en exporte chaque année des quantités considérables. Après avoir passé l'oued Harrach, l'oued Khamis, l'oued Reghaïa, nous atteignîmes l'extrémité orientale de la Mitidja, c'est-à-dire l'oued Boudouaou. Là se trouve le village de l'Alma, où l'on a établi récemment une colonie alsacienne, sur des terres séquestrées aux rebelles de 1871. Ce village, qui date de 1856, est en pleine prospérité. Un peu plus loin, au delà de l'oued Korso, on rencontre une autre colonie alsacienne installée dans d'excellentes conditions à un endroit qu'on nomme Belle-Fontaine.

A dix heures et demie nous arrivâmes au col des Beni-Aïcha. Il y a là un petit groupe de maisons européennes plein de promesses pour l'avenir. On y trouve bon repas et bon gîte dans une auberge supérieure aux trois quarts de celles que possèdent, en France, nos villes de second ordre. Du haut du col on découvre, derrière un vaste groupe de mamelons verdoyants, les hautes cimes du Djurjura, âpres et chauves. A la descente, on traverse l'Isser et l'on entre dans la grande Kabylie. Le pays devient plus accidenté. Les cigognes se promènent dans les champs. Les voitures, moins nombreuses depuis l'Alma, sont de plus en plus rares. Par contre, la route est envahie par d'interminables files de piétons: ce sont les Kabyles qui descendent en masse de leurs montagnes pour aller se louer dans les plaines; ils sont vêtus grossièrement et portent avec eux leurs instruments de travail; leur physionomie n'a rien de sombre ni d'hostile; ils marchent d'un pas délibéré, avec un entrain joyeux. Tout près de l'Isser, on franchit le lit large, mais desséché, de l'oued Djema; on s'arrête un instant, sur la rive droite, au village de Souk-el-Djemâ (1) pour admirer le gracieux édifice du bureau arabe construit par un Français en style mauresque; on passe ensuite à Bordj-Menaïel, puis à Azib-Zamoun, où la route se bifurque, la branche de gauche allant à Dellys, celle de droite à Fort-National: on arrive enfin dans la vallée de l'oued Sebaou; après avoir suivi la rive gauche de la rivière, à une distance de 1 ou 2 kilomètres, on incline un peu au sud et l'on ne tarde pas à atteindre la commune de Tizi-Ouzou. Nous y étions à six heures et demie du soir, ayant fait en un seul jour, avec les mêmes chevaux, une course de 105 kilomètres.

Tizi Ouzou signifie le *col des genêts épineux*. C'est, en effet, un col occupé par un village indigène, un village français et un fort. Le village indigène est sur la gauche, au pied d'une montagne; il possède une assez jolie mosquée; des sentiers bordés de cactus y conduisent; les Kabyles qui l'habitent fabriquent des bijoux grossiers d'une forme originale, et les offrent avec empressement aux voyageurs; toutes leurs terres sont séquestrées à cause de la part qu'ils ont prise à la révolte de 1871. Le village français borde les deux côtés de la route. Il comprend déjà plus de 400 habitants, bien qu'il ne date que de 1858. C'est un centre qui s'accroît beaucoup depuis deux ans. Les traces de la guerre ont disparu. La sécurité est complète. Les colonies alsaciennes se multiplient aux environs. Au mois de mai 1873, le col des Beni-Aïcha et Bordj-Menaïel avaient reçu quelques colons: Azib-Zamoun devait en recevoir au mois d'octobre dernier; deux villages

(1) *Souk-el-Djemâ* veut dire marché du vendredi.

nouveaux étaient préparés entre Azib-Zamoun et Tizi-Ouzou. Le bordj, ou fort, s'élève sur une hauteur, au midi, à gauche de la route. Il a été défendu avec énergie en 1871. A mon retour, le 30 mai, je le trouvai entouré de Kabyles qui venaient, d'après l'avis de l'autorité administrative, présenter leurs réclamations au sujet du séquestre.

De Tizi-Ouzou à Fort-National, il n'y a que 27 kilomètres; mais on met plus de trois heures à franchir cette distance, parce qu'il faut gravir des pentes très-rudes. On se rapproche d'abord du Sebaou, qu'on suit de très-près jusqu'au confluent de l'oued Aïssi, qui prend sa source au pied du Djurjura; on passe à gué cette dernière rivière et alors on tourne le dos à l'oued Sebaou et l'on se dirige au sud, puis au sud-est. Peu de temps après avoir changé de direction, on s'engage dans la montagne. Le terrain de la vallée est très-argileux; nous y avons remarqué deux tuileries-briqueteries où régnait une grande activité. Dans la vallée comme dans la montagne la végétation arborescente est superbe; mais elle est plus ramassée, plus continue, plus variée et plus pittoresque dans la montagne. Elle se compose essentiellement de figuiers, de frênes et d'oliviers, tous arbres utiles; car les figues et l'huile servent à la nourriture des hommes et les feuilles du frêne à celle des bestiaux. On ne saurait s'imaginer la beauté des figuiers qui couvrent les mamelons inférieurs : hauts de cime et amples de ramure, ils se déploient avec la même vigueur dans tous les sens, dressant hardiment certaines branches, allongeant les autres jusqu'à terre, où elles traînent parmi l'herbe et les blés. A mesure qu'on s'élève, ils deviennent moins nombreux, et les frênes dominent entremêlés de vignes grimpantes. Les Kabyles ne boivent pas de vin; ils ne demandent à la vigne que des raisins de table. Voilà pourquoi ils la laissent circuler capricieusement le long des arbres. Parmi les plantes sauvages, brille une sorte d'œillet d'un rose délicieux, le *Lychnis cœli-rosa*.

Aux approches du fort, le caractère du pays kabyle s'accentue davantage. Toutes les crêtes des montagnes, celles qu'on aperçoit au-dessous de la route et celles qui surgissent au-dessus, sont couronnées de petites maisons carrées très-régulières, munies d'un toit en tuiles, construites en briques ou en pierres mal jointes blanchies à la chaux, serrées l'une contre l'autre. Les moindres coins de terre, quelque périlleux qu'en soit l'accès, sont cultivés. Le Kabyle tire parti de tout; au besoin, il se fait attacher par la ceinture et travaille ainsi au bord de l'abîme. Il y a peu d'hommes sur la route. Les hommes sont au travail; beaucoup sont descendus dans la plaine pour la moisson. Les femmes restent au pays et s'éloignent peu de leur maison : on les voit aller à la fontaine ou en revenir, portant sur le dos de grandes amphores qui ressemblent grossièrement aux vases étrusques par leur forme, leur couleur rougeâtre et leurs dessins noirs. Contrairement à l'usage arabe, leur visage n'est pas voilé. Par ce trait et plusieurs autres, elles se rapprochent des femmes berbères du Sahara; mais leurs costumes sont loin d'être aussi brillants. On ne rencontre pas de mendiants adultes. L'habitude de mendier est le triste privilége des enfants, qui en usent et en abusent, ce dont il n'y a pas lieu de s'étonner, car les écoles, en Kabylie, sont réservées aux fils de marabouts. A certains endroits, des petits garçons et des petites filles se montraient tout à coup, entouraient notre voiture et nous poursuivaient pendant quelques minutes de leurs cris aigus : « Oun sordo, mercanti, oun sordo (1). »

Fort-National est inférieur, comme altitude, à Batna et à Sétif; son point culminant se trouve à 961 mètres au-dessus de la mer; son point le plus bas ne dépasse pas 900 mètres; mais le plateau qu'il occupe est très-étroit, isolé par les dépressions considérables des sommets voisins : en réalité, il domine toute la zone moyenne des montagnes kabyles. Les pics du Djurjura sont à une distance de cinq ou six lieues à vol d'oiseau. L'emplacement pour une forteresse centrale est bien choisi. Les communications avec Dellys et Alger sont assurées par la route de Tizi-Ouzou. Il reste, pour compléter le réseau nécessaire, à percer une route au sud-ouest conduisant directement à Dra-el-Mizan et une autre à l'est menant à Bougie. La place a supporté avec succès un siége de deux mois, du 17 avril au 16 juin 1871. Naturellement, la plus grande partie du plateau est consacrée aux ouvrages et aux édifices militaires. Cependant, il y a un certain nombre de maisons civiles et plusieurs auberges; on compte, soit dans l'enceinte, soit dans la banlieue, 187 colons. Fort-National était, avant la conquête, un centre commercial. Les indigènes l'appelaient *Souk-el-Arba*, c'est-à-dire « marché du mercredi »; le marché du mercredi subsiste toujours, seulement il n'est plus exclusivement kabyle.

La vue qu'on embrasse du sommet de la forteresse est très-étendue : elle comprend, quand le ciel est pur, les deux tiers de la grande Kabylie. Au sud se dresse la haute barrière du Djurjura avec ses plaques de neige, ses pics, ses dentelures, ses roches grises et sa vaste brèche au milieu; au nord, par delà le Sebaou, une chaîne plus basse se montre à l'horizon et ses interstices permettent d'entrevoir la ligne de la mer. A l'est et à l'ouest s'étend toute une série de montagnes verdoyantes entrecoupées par des vallées. A peu de distance du plateau, au bout des pentes qui descendent du côté du sud et de l'ouest, on voit de l'œil les sinuosités gracieuses du cours de l'Aïssi. Les effets de soleil couchant sont merveilleux. Au moment où les ombres s'allongent et envahissent les vallées, les villages qui couronnent les crêtes s'éclairent d'une lumière plus vive; peu à peu, ils pâlissent à leur tour, les sommets inférieurs s'obscurcissent l'un après l'autre; les cimes du Djurjura s'empourprent alors et reçoivent les derniers rayons du soleil, jusqu'à ce que la nuit s'étende partout, nuit transparente et étoilée, mais froide.

III. — Mœurs et institutions kabyles.

Plus on voit les Kabyles, plus on est frappé des différences qui existent entre eux et les Arabes. Ils ne sont ni cavaliers, ni nomades, ni pasteurs, mais, au contraire, piétons, sédentaires et agriculteurs, ou plutôt horticulteurs, car ils vivent principalement de leurs figuiers et de leurs oliviers. S'ils ne connaissent pas la grande industrie, ils pratiquent du moins avec zèle certains métiers : la fabrication des huiles et des tissus, la préparation des cuirs, la confection de la cire, la savonnerie, la poterie, la bijouterie, la teinture,

(1) *Mercanti* désigne non-seulement les marchands, mais toutes les personnes aisées qui ne sont ni militaires ni prêtres. C'est à peu près l'équivalent de notre mot « bourgeois ».

l'art du forgeron, et, quand ils le peuvent, la fausse monnaie, qu'ils interdisent chez eux, mais qu'ils exportent sans scrupule au dehors. Leurs procédés sont grossiers, leur habileté manuelle et leur énergie musculaire y suppléent dans une certaine mesure. La population, loin d'être clair-semée comme elle l'est dans la plaine du Chélif et sur les hauts plateaux, est, au contraire, très-dense. La Kabylie du Djurjura renferme 275 809 indigènes sur un espace de 365 904 hectares, ce qui donne une densité moyenne de 75 habitants par 100 hectares. Dans le cercle de Fort-National, elle va même jusqu'à 118 habitants par 100 hectares, tandis qu'en France la moyenne est de 68.

La grande Kabylie est restée indépendante jusqu'en 1857. Ses mœurs et ses institutions, qu'elle a conservées si longtemps intactes, sont très-curieuses. Grâce au magnifique ouvrage de MM. Hanoteau et Letourneux, on les connaît aujourd'hui dans tous leurs détails (1). J'essayerai, par un résumé rapide, d'en faire ressortir les traits caractéristiques.

L'idée d'une protection sociale assurée par un pouvoir indépendant de ceux qu'il gouverne, ou même trop éloigné d'eux, paraît absolument étrangère à l'esprit kabyle. La monarchie sous toutes ses formes, féodale, absolue, constitutionnelle, basée sur le plébiscite ou sur le droit divin, répugne aux montagnards du Djurjura. Le régime représentatif, qui permet d'unifier sans comprimer, ne les a pas séduits non plus. Ils ont rejeté toute espèce de pouvoir central. Ils ont connu et pratiqué souvent la confédération, mais le lien fédéral n'a été pour eux qu'un lien accidentel, temporaire, restreint à un petit nombre d'actes et n'embrassant presque jamais la totalité du pays. Ils n'ont su constituer ni une république unitaire, ni une fédération républicaine permanente; ils ont simplement formé et groupé, les unes à côté des autres, de petites républiques souveraines. L'élément essentiel de leur organisation, c'est le village. L'assemblée du village, la *djemâa*, composée de tous les mâles majeurs, constate les coutumes, les réforme, au besoin, les fait respecter, décide de la paix ou de la guerre, lève les impôts, en un mot légifère, gouverne, administre et juge ; quelquefois elle exécute elle-même, sans délégation intermédiaire, ses propres jugements.

L'autorité de la djemâa est contenue, contrariée ou complétée : 1° par le droit de l'individu et le droit de la famille ; 2° par l'institution de l'*ânaïa;* 3° par l'association volontaire ; 4° par la juridiction des marchés ; 5° par l'autorité religieuse.

Dans tous les pays il y a un certain nombre de libertés individuelles généralement reconnues qui limitent, d'une manière plus ou moins étroite, les attributions du pouvoir social. Ces libertés existent en Kabylie comme partout. Elles y sont même très-larges, et c'est là à coup sûr un signe de civilisation. Mais en dehors de ces libertés, il y a pour l'individu et pour la famille un droit qui est au contraire un vieux reste de l'état sauvage, c'est le droit de se protéger soit même par la force, le droit de venger son honneur, le droit de punir. La famille exerce ce droit contre ses propres membres, quand il s'agit d'outrage aux mœurs. Elle l'exerce aussi contre l'étranger toutes les fois qu'il y a eu meurtre ou atteinte grave à l'honneur. Enfin l'individu lésé dans ses intérêts matériels peut, à titre de représailles, saisir un objet appartenant à son adversaire, quelquefois même il saisit et retient comme otage son adversaire lui-même. Le droit de saisie, l'*ousiga* n'est le plus souvent que le préliminaire d'un procès qui se vide en définitive devant la djemâa ou les arbitres désignés par elle. Il en est autrement de la *rekba*, qui est le droit de venger un meurtre. L'autorité du village s'efface ici complétement, le droit privé tient en échec le droit public, résultat d'autant plus déplorable que le droit pénal public est régi par des principes d'un ordre très-élevé, tempéré dans son application par un sentiment très-délicat des diverses nuances de la criminalité, tandis que le droit pénal privé est resté tel que l'ont fait les hommes des temps primitifs, brutal, absolu et atroce. L'homicide par imprudence, le meurtre commis par un fou, par un idiot, par un mineur, la mort causée par un animal domestique, créent la dette de sang tout aussi bien que l'assassinat avec préméditation ; seulement le rachat de la dette est toléré, encouragé ou proscrit par l'opinion selon la gravité des circonstances.

L'*ânaïa* est née comme la rekba du sentiment de l'autonomie individuelle, combiné cette fois avec les passions les plus nobles et les plus généreuses. Elle est en quelque sorte la fleur de la civilisation kabyle. La rekba en est le venin. Celle-ci a pour mobile la haine, et pour but la vengeance ; l'autre a pour mobile l'amour et pour but la protection d'autrui. On appelle ânaïa la sauvegarde promise à une ou plusieurs personnes par un simple particulier, un village ou une communauté quelconque. Elle suppose d'une part confiance entière, de l'autre dévouement absolu. Sous peine d'infamie, le maître de l'ânaïa doit tenir sa promesse à tout prix, quelles que soient les pertes, quels que soient les risques ou les sacrifices qui en résultent. Le plus grand des crimes est de briser son ânaïa. La dernière des hontes est de la laisser briser par autrui. « L'ânaïa, dit un poëte kabyle, est une montagne de feu, mais c'est sur elle qu'est notre honneur. » Ces paroles témoignent des luttes ardentes soulevées par l'institution même qui devait assurer la sécurité du pays. Il ne faut pas cependant méconnaître l'influence bienfaisante de l'ânaïa. Si elle n'a pas suffi pour pacifier le pays, elle a du moins ennobli les âmes ; elle a de plus prévenu, par un prestige presque constant, des milliers de meurtres et de spoliations.

L'association volontaire est pratiquée en Kabylie sous les formes les plus diverses. Tantôt elle embrasse une ou plusieurs familles et s'applique à l'universalité des biens ; elle prend alors les noms de *thakoudeth boukham* : les terres, les maisons, les capitaux, le travail, toutes les ressources individuelles sont mises en commun ; l'homme le plus âgé dirige l'exploitation ; la femme la plus âgée dirige le ménage ; les produits sont distribués par portions égales, tant que dure l'association ; si elle est dissoute, le partage se fait en proportion des apports. Tantôt elle est restreinte au contraire quant à son objet et quant aux personnes. Les propriétaires s'associent entre eux pour la culture de leurs terres. Le travailleur qui n'a que ses bras s'associe avec le propriétaire et reçoit le cinquième ou le tiers des récoltes ; on l'appelle *khammas* en arabe, *akhammas* en kabyle. Quelquefois le travailleur apporte en outre la semence ou le bétail, ou les instruments agricoles, ou même une somme d'argent, et bien entendu il prend alors une part plus forte. On s'associe pour la culture des céréales, pour la culture des vergers, pour le greffage des

(1) *La Kabylie et les coutumes kabyles*, 3 volumes grand in-8°, imprimés par l'imprimerie nationale, édités par Challamel, rue Bellechasse, 27.

arbres, pour une industrie ou un commerce quelconque. L'association relie entre eux des métiers différents : le cultivateur avec le forgeron ou le menuisier, le forgeron avec le bûcheron, le mécanicien avec le meunier. Les femmes s'associent pour élever des poules et des canards, les enfants pour chasser aux gluaux. C'est la règle générale pour les petites choses et pour les grandes. L'homme isolé est mal vu, sans influence, sans crédit. La responsabilité des associés est solidaire. Ce principe ne souffre aucune exception. Il n'y a jamais, comme chez nous, de responsabilité limitée.

L'association libre s'étend même aux affaires politiques, administratives et judiciaires. Parvenue à ce point extrême, elle devient une force perturbatrice, car elle crée un pouvoir rival de la djemâa. Ce n'est pas que les associations politiques doivent être nécessairement proscrites au point de vue de l'ordre social. L'exemple de l'Angleterre et des États-Unis prouve le contraire ; mais il faut qu'elles aient pour but le triomphe d'une idée ou d'un intérêt public et pour moyen la persuasion. Il n'en est pas ainsi des ligues kabyles qu'on désigne sous le nom de *çofs*. Le *çof* ne représente pas une opinion politique ou religieuse. Il groupe simplement des intérêts qu'il tend à faire prévaloir par tous les moyens possibles, fût-ce par les armes. Il prend à la lettre, ou peu s'en faut, le vieil adage kabyle : « Aide les tiens, qu'ils aient tort ou raison. » Il a sa hiérarchie, ses chefs, ses cadres, son budget. Il est du reste très-mobile et très-élastique. On ne peut changer de famille, ni de village, mais on change de çof volontiers. Le çof n'a rien de fixe ni dans le temps ni dans l'espace; il n'a pas de terme défini, il n'a pas non plus de frontières naturelles ; il franchit l'enceinte du village, souvent celle de la tribu, quelquefois celle de la confédération ; ses adhérents peuvent se recruter d'un bout à l'autre du pays kabyle. Son intervention, mauvaise en principe, est quelquefois utile en fait, elle protége les minorités dans les villages contre l'oppression des majorités.

Dans un pays où le pouvoir central fait défaut, il a fallu créer un droit particulier pour les marchés où se rencontrent les membres de tant de tribus diverses. En principe, la tribu propriétaire du marché en a la police. Ce droit s'exerce par l'organe d'un personnage qui appartient à une famille puissante et fait partie d'un çof important. Le grand du marché (*amekkeran nes souk*) préside aux transactions, juge les délits et fait saisir les coupables. Mais de même qu'en face du droit pénal du village il y a la rekba, la justice régulière se trouve ici en conflit avec la justice sauvage des époques barbares : l'application de la *Lynch law* n'est pas moins fréquente dans les montagnes kabyles que dans les solitudes du *far west* américain ; plus d'une fois il arrive que la foule témoin d'un délit s'émeut avant que le juge ait pu prendre une décision, se précipite sur le délinquant, le lapide et l'enterre sous les pierres qui lui ont donné la mort.

L'autorité religieuse est indépendante du pouvoir civil, et comme elle se rattache par ses origines à l'influence, sinon à la domination arabe, elle est constituée d'une manière aristocratique. Elle se transmet héréditairement au sein d'un certain nombre de familles. Les prêtres ou marabouts (1) occupent avec leurs femmes et leurs enfants des villages entiers qu'on appelle *zaouïas ;* non-seulement ils accomplissent seuls les cérémonies religieuses, mais ils possèdent le monopole de l'instruction, monopole dont ils sont à la fois très-jaloux et très-peu soucieux, car ils ne se préoccupent ni d'agrandir le cercle fort étroit de leurs connaissances, ni d'augmenter le nombre bien petit de leurs élèves. A côté des marabouts, il y a les *khouans*, c'est-à-dire les membres des ordres religieux, qui ont acquis dans ces dernières années un développement considérable et qui ont joué, malheureusement pour nous, un rôle capital dans l'insurrection de 1871. Recrutés par des adhésions volontaires dans toutes les classes de la société, les ordres de khouans tendent à dominer les zaouïas des marabouts comme les çofs dominent les djemâas des villages. Leurs statuts rappellent ceux des jésuites : c'est l'abdication la plus complète de la personnalité humaine, une sorte de suicide moral qui anéantit la volonté, la raison, la conscience. Il est juste d'ajouter que le fanatisme des khouans ne met jamais en opposition le sentiment religieux et le sentiment politique ; il les exalte, les exaspère et les égare tous deux à la fois.

Les Kabyles professent la foi de l'islam, mais dans les choses temporelles ils n'acceptent pas sans réserve l'autorité du Coran. J'en citerai deux exemples.

Le Coran accorde aux femmes des droits de succession qui s'appliquent aux biens meubles et aux immeubles. Les Kabyles ne veulent pas que la terre tombe en quenouille. Pour exclure les femmes, ils ont commencé par tourner le Coran. La part qui revenait aux femmes a reçu, par donation ou legs, le caractère de bien *habou*. Le bien habou est inaliénable et affecté à des usages pieux (sépulture, mosquée, école, etc.); la gestion et la transmission sont réglées par la volonté du donateur ou du testateur, et les dépenses pouvant être inférieures aux revenus, le bénéficiaire du habou se trouve à peu près dans la position d'un héritier grevé de substitution. Ce procédé avait l'inconvénient de multiplier les biens de main-morte, et dans une assemblée générale tenue vers 1750, comprenant une grande partie des tribus kabyles, il fut décidé que désormais les mâles seuls seraient héritiers.

Le second exemple concerne la liberté des contrats. Le Coran défend le prêt à intérêt, et par suite les contrats qui peuvent servir à déguiser l'usure. C'est le système établi au moyen âge par l'Église catholique, et qui a laissé plus d'une trace dans nos lois. Les coutumes kabyles permettent le prêt à intérêt, et sauf de rares exceptions s'abstiennent d'en limiter le taux. Elles ne gênent en rien, sous prétexte de protéger le faible, les rapports du débiteur avec le créancier, ni ceux des associés entre eux. Ainsi l'antichrèse, c'est-à-dire le droit pour le créancier de jouir d'une chose qui lui est remise à titre de garantie, est autorisée sans restriction sous le nom de *rahnia*, bien qu'elle soit interdite par la loi musulmane. Chez nous, l'antichrèse ne s'applique qu'aux immeubles ; chez les Kabyles, elle porte à la fois sur les immeubles et sur les meubles. Chez nous, les fruits de l'immeuble remis en antichrèse doivent être imputés sur les intérêts d'abord, puis sur le capital de la dette. Chez les Kabyles, les fruits représentent les intérêts seulement, quelle que soit leur importance, si cette disposition convient aux parties.

L'exemple du prêt à intérêt et de la rahnia nous montre un des traits les plus originaux des institutions kabyles : la liberté entière et le respect absolu des contrats. Ce trait est d'autant plus remarquable que la Kabylie est peut-être de

(1) Marabout vient de *mrabeth*, qui veut dire lié ; les marabouts sont des gens liés à Dieu.

tous les pays celui où domine le plus le principe de l'assistance mutuelle, non-seulement par la pratique de l'association volontaire, mais encore par l'intervention de la djemâa. Nulle part il n'existe plus de protection pour le pauvre, pour le fugitif, le voyageur, le malheureux victime de quelque accident; nulle part peut-être les exigences de la communauté à l'égard des riches et des forts ne sont aussi grandes. Si une maison est incendiée, tous les membres du village contribuent à la rebâtir. Il y a une multitude de cas où l'on est tenu, sous peine d'amende, de prêter secours aux amis, aux voisins, aux simples passants qui se trouvent dans l'embarras. L'hospitalité est considérée comme un devoir impérieux qui pèse à la fois sur les individus et sur le village. Dans l'hiver terrible de 1867 à 1868, quand la famine décimait les populations arabes, des milliers de vagabonds vinrent chercher un refuge en Kabylie ; beaucoup succombèrent aux souffrances qu'ils avaient endurées ; tous furent accueillis et soignés fraternellement; aucun ne mourut de faim sur le sol kabyle. Un pareil fait compense bien des abus.

Il est certain que le principe de l'assistance publique est poussé trop loin. Il en résulte une indulgence excessive pour la mendicité et sans doute un certain affaiblissement de l'activité personnelle. Cependant, il ne faut pas exagérer l'importance de ces abus, ni croire que les Kabyles aient versé dans le communisme. On leur reproche les achats de viande faits en commun avec le produit des amendes et suivis d'un partage égal entre tous les membres du villlage, ce qu'ils appellent le *timacheret*, et l'on ne songe pas à toutes ces bombances officielles qui se font chez nous avec les deniers publics. La viande est rare dans leur pays. Ils se font une fête d'en manger tous ensemble à certains jours, comme nous nous faisons une fête de jouir d'un feu d'artifice payé par le budget municipal ou national. Égorger un animal d'une manière clandestine et le consommer solitairement leur paraît être un acte coupable ; ils le qualifient de gloutonnerie (*thasegloutth*) et le punissent d'une amende. Cela nous paraît étrange ; mais nos lois restrictives en matière de contrats, nos délits de réunions et d'associations illicites doivent les étonner à leur tour singulièrement. Le droit d'être glouton à l'aise est un droit respectable sans doute, puisqu'il touche à la liberté du foyer domestique, à condition toutefois qu'on ne lui sacrifie pas tous les autres ; et ce sacrifice, hélas ! bien des gens qui prétendent défendre l'ordre moral, seraient disposés à le faire pour ne pas être troublés dans leurs jouissances égoïstes.

En somme, je ne vois pas que l'indépendance personnelle ait été étouffée en Kabylie par le régime démocratique (1). La démocratie n'est pas la cause des vices inhérents à la civilisation kabyle. Quels sont ces vices ? La rekba ? C'est un vieux reste de droit sauvage, qui subsiste en Corse, malgré les instincts impérialistes de ses habitants ; or, l'empire est à la démocratie ce que la fausse monnaie est à la monnaie de bon aloi. — La condition des femmes ? Elle est, en effet, honteusement inférieure à celle des hommes. On achète la femme. On la possède à peu près comme une esclave. Elle peut être répudiée et n'a pas elle-même le droit de répudiation. Si la polygamie n'est pas pratiquée, en principe elle est permise et l'obstacle qui l'empêche de se développer n'est pas dans la loi, il consiste purement et simplement dans l'absence de grandes fortunes. Mais les mêmes mœurs se rencontrent dans une foule de sociétés aristocratiques ou monarchiques et ici la femme a un droit qu'on lui accorde rarement dans les pays où elle est rigoureusement assujettie, elle a le droit de fuite ou plutôt, pour employer l'expression kabyle, elle a le droit d'insurrection ; devenue *thamenafekt* (insurgée), elle jouit auprès de ses parents dans une mesure assez étroite, il est vrai, d'une certaine indépendance. — L'insignifiance ou la nullité de la culture scientifique, artistique et littéraire ? C'est là encore une lacune évidente et déplorable ; mais précisément, il se trouve que les choses intellectuelles sont restées en dehors des influences démocratiques ; elles ont été confiées à une caste, et le rêve que certains esprits dédaigneux de la foule caressent avec amour, la constitution de colléges où se concentre le mouvement de l'esprit humain à l'abri des passions du vulgaire (*Edita doctrina sapientûm templa serena*), ce rêve a été réalisé par les zaouïas de marabouts. — L'absence de pouvoir central ? Au point de vue politique, c'est le vice le plus grave des institutions kabyles. On peut avec raison l'opposer aux partisans du gouvernement direct du peuple par lui-même. Il serait excessif d'en conclure que la démocratie est incapable de créer un pouvoir central sur un territoire étendu. Elle le peut au moyen du régime représentatif et si elle n'a pas tenté de le faire en Kabylie, nous savons avec quel succès elle l'a fait en Suisse et en Amérique.

Laissons donc de côté les prétendus excès de la démocratie et voyons les choses telles qu'elles sont. Remarquable à beaucoup d'égards, la race kabyle a l'esprit positif, le beau ne la séduit pas ; elle est peu disposée à abstraire et à généraliser ; elle n'a ni le goût de la science pure, ni le sentiment de l'idéal ; elle ne connaît ni les hautes aspirations religieuses, ni les profondes spéculations philosophiques. Elle est travailleuse, mais il faut qu'elle voie le résultat immédiat de son travail et elle ne sait pas parer son œuvre. Au propre et au figuré elle sent l'huile. Isolée et resserrée derrière ses montagnes, rencontrant au delà de ses frontières des puissances hostiles, elle a eu peu de contact avec les autres peuples. Très-hospitalière chez elle, elle traite au dehors l'étranger comme un ennemi qu'on peut sans scrupule exploiter par le pillage, par le vol, par la fraude, par la fausse monnaie. Elle a sur son propre territoire le sentiment le plus vif de la solidarité humaine uni au respect de la liberté personnelle, mais ce sentiment s'évanouit dès que les limites du sol natal sont franchies.

Aujourd'hui cette race n'est plus maîtresse d'elle-même. La conquête de 1857 lui a enlevé une partie de ses institutions. L'insurrection de 1871 lui a fait perdre une partie de ses terres. Des colonies françaises sont installées au sein de ses tribus. Des routes carrossables déjà achevées ou en cours d'exécution traversent ses montagnes. La rekba a été abolie. Les exécutions sommaires sur les marchés sont interdites. Les ateliers de fausse monnaie et les asiles de recéleurs sont fermés. L'ânaïa privé et local est remplacé par l'ânaïa général de l'autorité civile ou militaire. Tous les crimes et délits graves sont jugés par nos tribunaux d'après notre code pénal. La juridiction de la djemâa subsiste pour les délits de peu d'importance et les simples contraventions. La djemâa conserve ses pouvoirs administratifs dans la limite des intérêts locaux sous le contrôle des fonction

(1) Voyez en sens contraire l'article de M. Renan dans la *Revue des deux mondes*, livraison du 1er septembre 1873.

naires français. Elle choisit comme autrefois son maire, l'*amin*, et les amins des villages élisent le chef de la tribu, l'*amin el oumena* ; mais ces choix doivent être ratifiés par l'autorité supérieure. Le droit civil kabyle reste intact quant au statut personnel; mais quant au statut réel il a été gravement et heureusement modifié par le décret du 30 octobre 1858 qui ne reconnaît pas l'inaliénabilité des biens *habous*, et surtout par la loi du 26 juillet 1873, qui soumet aux règles de la loi française l'établissement, la conservation et la transmission contractuelle de la propriété immobilière.

On n'a pas voulu détruire les ordres de khouans. On a essayé vainement de dissoudre les çofs. Les uns et les autres nous ont fait le plus grand mal en 1871. Les çofs ne disparaîtront, je crois, jamais complétement. Ils pourront seulement devenir moins redoutables. Quant aux ordres de khouans, leur prestige a dû être diminué par l'insuccès des tentatives insurrectionnelles inspirées par eux. Il le serait bien plus encore si nous ne donnions pas nous-mêmes l'exemple de ces congrégations religieuses où le fanatisme s'échauffe et devient un danger permanent pour l'ordre social. Nous ne demandons pas qu'on les proscrive, mais que du moins on ne les favorise pas, qu'elles soient soumises comme toutes les autres associations à l'empire du droit commun. Le développement de l'instruction, la connaissance de nos procédés industriels, l'ouverture de débouchés nouveaux, l'extension des relations commerciales, le perfectionnement des voies de transport, le maintien des libertés municipales et des libertés économiques, l'avantage d'une sécurité plus grande, doivent peu à peu rapprocher de nous les Kabyles et les consoler de la perte de leur indépendance politique.

J. J. CLAMAGERAN.

CORRESPONDANCE

Une lettre inédite du Régent à Leibniz

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue politique et littéraire*

Monsieur,

Les problèmes insolubles ne sont point notre affaire, et celui de l'union de l'âme et du corps est bien fait pour décourager les philosophes. M. Ribot le soulevait dans votre dernier numéro, à propos du livre de M. Francisque Bouillier (de l'Institut) sur l'unité du principe vital et de l'âme pensante. Il s'agissait de savoir si ce qui vit et ce qui pense en nous ne font qu'un, si le principe de la vie et celui de la pensée sont identiques ou différents. Sans vouloir intervenir au fond dans ce procès aussi vieux que le monde, voulez-vous me permettre de faire observer que, si M. Ribot conclut avec esprit par un « que sais-je? » à la Montaigne, il n'a peut-être pas assez fait sentir le danger de la position que prend le spiritualisme en identifiant le principe vital et l'âme pensante?

Ce danger, c'est de disparaître ; c'est, en voulant sauver la force vitale, de livrer l'âme elle-même, cette imprenable forteresse, ce dernier retranchement de réserve, disait Leibniz, à l'abri duquel nous luttons encore. Car le spiritualisme, — comme chacun sait, — en est aujourd'hui réduit à se défendre, trop heureux de pouvoir dire qu'il couche encore sur les positions occupées la veille. Son œuvre est assez belle et assez difficile d'ailleurs : il ne s'agit de rien moins que de sauver l'âme immortelle, personnelle et libre, des assauts que lui livre le matérialisme contemporain. Mais, on l'avouera, c'est une singulière stratégie que de prendre le plus compromettant des alliés pour faire la guerre à l'adversaire le plus redoutable.

La force vitale, féconde en longs et bruyants débats, l'animisme, le vitalisme enfin, me semble être précisément cet allié. C'est une hypothèse dont les matérialistes ou les mécanicistes ont absolument triomphé. La force vitale a été reléguée par eux avec toutes les autres entités métaphysiques dans le domaine des chimères, et l'animisme, qui vivait sur cette chimère, a fait son temps. On peut dire que les progrès de la physiologie en France et en Allemagne ont été accomplis malgré lui ou, très-certainement du moins, sans lui.

Identifier l'âme, c'est-à-dire ce qui pense et ce qui veut en nous, avec cette force vitale dont les matérialistes ont eu raison, c'est compromettre l'âme sans sauver la force vitale.

Il suffit pour s'en convaincre de relire, dans la *Revue scientifique*, les admirables cours de M. Claude Bernard sur les principes mêmes de la science physiologique, et tout récemment ses exposés si lucides, si décisifs, sur l'unité vitale ou les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux (1). Jamais les avantages de la méthode expérimentale sur les hypothèses métaphysiques les plus ingénieuses n'ont été mis dans un plus beau jour. M. Claude Bernard a fait disparaître, par l'étude des faits, la notion fausse du dualisme vital entre les plantes et les animaux; il a rétabli l'unité vitale entre les deux règnes comme la base même de la physiologie générale; il a ainsi étendu, fortifié et accru son empire, c'est-à-dire le mécanisme; il en triomphe sans orgueil, mais non sans malice, en ces termes :

« L'ensemble des propriétés histologiques élémentaires qui se superposent et s'ajoutent constituent ce qu'on appelle d'un nom unique la vie de l'individu. Cette vie totale est la somme, l'intégrale d'une multitude de vies élémentaires harmonisées. Ainsi la vie n'est pas un principe ayant une existence objective résidant en un point particulier du corps; ce n'est pas une force, qu'on l'appelle *âme physiologique*, comme Hippocrate, *pneuma*, comme Athénée, *archée*, comme Paracelse, *anima*, comme Stahl, *force vitale*, comme Barthez; la vie n'est pas davantage un fait, c'est une idée, c'est l'idée du résultat commun par lequel sont associés et disciplinés tous les éléments anatomiques, l'idée de l'harmonie qui résulte de leur concert, de l'ordre qui règne dans leur action. »

Voilà le dernier état de la science sur le mot *vie*. Et c'est cette force vitale décriée et ruinée pour toujours dont iraient s'embarrasser les spiritualistes, qui ont déjà bien assez à faire de défendre l'âme pensante! Ne vous semble-t-il pas comme à moi, sans vouloir donner de conseils aux maîtres de la science spiritualiste, qu'il vaudrait mieux se dire une fois pour toutes : On ne réhabilitera pas la force vitale; il faut donc prendre le parti de s'en passer et renoncer à ces tentatives ambitieuses qui étaient bonnes autrefois, mais qui ne peuvent plus réussir aujourd'hui. Descartes avait raison de vouloir marquer une ligne de démarcation absolue entre

(1) Voyez la *Revue scientifique*, 3e année, 2e série, n° 15, 11 octobre 1873, p. 338.

l'âme et le corps, entre la pensée et l'étendue ; son tort n'est pas d'avoir maintenu sa ligne envers et contre tous, mais peut-être l'a-t-il fait incliner trop à droite ou à gauche, trop en deçà ou au delà de la réalité. Mais la ligne de démarcation doit être maintenue, sous peine de tout ruiner et de tout compromettre. Leibniz ne l'a point supprimée, mais il a été trop hardi, il s'est exposé à la critique de Kant, qui lui reproche d'intellectualiser les phénomènes sensibles, tandis que Locke sensualisait les phénomènes intellectuels.

Et puisque le nom de Leibniz s'est rencontré sous ma plume, qu'il me soit permis de faire connaître à vos lecteurs une trouvaille nouvelle, une perle cachée de cet écrin qu'on appelle la bibliothèque de Hanovre et retrouvée par M. Klopp : c'est une lettre du Régent à Leibniz sur ses monades ; elle nous paraît pouvoir servir de conclusion à ce débat (1).

« Je n'ay jamais rien vu de mieux écrit ny de plus net, dans des matières aussi obscures et aussi abstraites, que les deux lettres de M. de Leibniz que Madame m'a fait l'honneur de me montrer. J'ay esté ravy de voir condamner par un aussi habile homme que luy l'erreur de ceux qui confondent la matière et l'estendue, et il démontre parfaitement bien que sans des unités réelles la matière ne pourroit point exister, et que l'assemblage des infiniment petits ne peut jamais composer une grandeur. L'unité qu'il établit pour les âmes est encor aussi belle et nécessaire. Mais j'avoue que deux choses m'y embarrassent :

» 1° Qu'il me semble que c'est un manque d'unité que d'estre sujet à des changements, ne fût-ce qu'à celuy de la succession du temps, ce qui ne me faisoit reconnoistre de vraye unité qu'en Dieu, qui, ayant également présent le passé et l'avenir, n'est point sujet à aucune succession de temps, et, comprenant tout également et à la fois par l'action éternelle de son imagination pour ainsi dire, est véritable unité, base de toute étendue, temps et perception.

» La seconde chose qui embarrasse mon ignorance, c'est que je ne comprends pas la différence ou la liaison des unités âmes avec les unités matières. Rien n'est plus ingénieux pour le faire entendre que la comparaison dont M. de Leibniz se sert, des rayons du cercle et des ronds qui se font dans l'eau. Cela montre parfaitement ce qui fait la différence des sensations et ce qui empêche qu'elles ne se confondent les unes avec les autres. Cela est quasi géométrique ; mais la manière dont cela se fait et son passage est au-dessus de ma compréhension, du moins dans l'estat où je suis. Je me flatte que je le verray plus clairement, si je puis arriver à ce point de devenir génie, comme M. de Leibniz nous le fait espérer. »

On a la réponse de Leibniz, qui fait l'éloge de l'esprit sublime du prince et cherche à expliquer ce que son illustre correspondant trouvait inexplicable ; mais la lettre du Régent, qu'on croyait tout occupé de ses plaisirs, reste comme un témoignage de ce bon sens et de ce tact si fin qui, grâce à Descartes, n'avait point encore disparu de l'esprit des cours. Leibniz termine sa réponse par cet aveu que le prince lui a arraché :

« Si outre le rapport de l'esprit et du corps, par lequel ce qui se fait dans l'un répond de soy-même à ce qui se passe dans l'autre, on me demande encor en quoy consiste leur union, je ne suis pas en estat de repondre. »

(1) La lettre a été retrouvée dans les papiers de Leibniz avec cette mention de sa main, qui en établit l'authenticité : « Billet de M. le duc d'Orléans que Madame a envoyé à madame l'électrice de Brunsvic à l'occasion de quelques unes de mes pensées que Son Altesse Royale avait lues chez Madame. Février 1706. »

Imitons la finesse du Régent et la réserve de Leibniz. C'est ce qu'il y a de mieux à faire pour les disciples d'une ignorance savante, *of learnéd ignorance*.

A. Foucher de Careil.

CAUSERIE POLITIQUE

Pour le coup, me voilà tout à fait guéri de mes illusions sur le septennat. Elles m'ont gêné quelquefois, c'est vrai ; elles ne me gênent plus. J'avais cru qu'en votant la prorogation, l'Assemblée avait assuré pour sept années l'existence de la république : c'était une erreur ; M. le duc de Broglie nous a détrompés et 370 de ses collègues ont confirmé son témoignage.

Donc, par la loi du 20 novembre, l'Assemblée a réservé l'avenir. Il est vrai que, par cette même loi, « elle a conféré et concédé à M. le maréchal de Mac-Mahon sept années de pouvoir » ; mais qu'est-ce que cela prouve en faveur des républicains ? rien du tout ; et contre les espérances des royalistes ? encore bien moins. Que sera le pouvoir que l'Assemblée a conféré ? On n'en sait rien : c'est une question « réservée ». Sera-t-il un obstacle au rétablissement de l'empire ? Peut-être oui, peut-être non : c'est une question « réservée ». Pourra-t-on ou ne pourra-t-on pas le concilier avec la restauration des Bourbons ? Il ne faut jurer de rien : c'est une question « réservée ». Sera-t-il ou ne sera-t-il pas exclusif du stathoudérat ? On ne peut pas savoir : c'est une question « réservée ». Tout est « réservé », même le droit de préférer la république à la monarchie. M. le duc de Broglie ne l'a pas dit, à la vérité, mais il n'a pas non plus dit le contraire.

Dans de telles conditions, on conçoit qu'il soit difficile à M. le vice-président du conseil d'avoir une politique à lui. Cependant, chose étonnante, il en a une, et cette politique est bien simple : l'Assemblée a « créé un pouvoir » qui doit durer sept ans ; il est vrai que M. le vice-président du conseil ne donne plus à ce pouvoir le nom qui lui appartient, par pudeur probablement, et aussi par quelque autre raison sans doute ; mais il croit fermement que ce pouvoir ne peut être maintenu que « par l'union des hommes qui l'ont fondé » : il s'applique donc à prévenir tout accident qui pourrait compromettre la solidité de cette union ; et pour cela aucun sacrifice ne lui coûte. On l'a bien vu par la réponse surprenante qu'il a faite à M. Cazenove de Pradines, et par celle qu'il n'a pas faite à M. Challemel-Lacour.

Ainsi, voilà qui est à prendre ou à laisser : la droite a fait le septennat ; le septennat a fait le ministère ; ministère et septennat ne peuvent subsister que par l'union de la droite ; nous sommes donc dans la nécessité de nous résigner à voir pendant sept ans la droite unie et le ministère inébranlable, ou bien à nous passer des services de M. le maréchal Mac-Mahon, président de la république. Puisqu'il le faut, nous souscrivons au marché. Seulement une chose nous inquiète : comment la droite fera-t-elle pour rester unie, si l'Assemblée entreprend d'organiser le septennat ? Et si l'Assemblée ne peut pas entreprendre de l'organiser sans que la droite se divise, comment le septennat fera-t-il pour durer ?

La conséquence que nous sommes obligés de tirer des allégations de M. le duc de Broglie est bien singulière. Si le septennat ne peut se maintenir qu'avec l'appui des hommes qui l'ont institué, nous voilà réduits à cette alternative : ou garder pendant sept ans l'Assemblée telle qu'elle est, afin de ne pas perdre les avantages que l'institution du septennat nous procure, et, dans ce cas, renoncer pour sept années à toute espérance d'une organisation quelconque ; ou bien, au contraire, renoncer au septennat, et remplacer la majorité actuelle, qui ne le peut soutenir qu'à la condition de ne pas l'or-

ganiser, par une majorité nouvelle, capable enfin de constituer quelque chose. J'aperçois bien l'utilité de cette alternative pour M. le duc de Broglie et pour ses collègues; mais ce que je ne vois pas, c'est le bénéfice que le septennat en pourra tirer. Il y a des mac-mahoniens en France, qui en doute? mais je ne pense pas qu'il y en ait beaucoup d'assez déterminés pour préférer le premier de ces deux partis au second.

N'importe, M. le Président de la république est content. J'en suis surpris, je l'avoue. Mais enfin, c'est son droit. Chacun prend son plaisir où il le trouve. Il accepte la solidarité que M. le vice-président du conseil a établie entre lui et ses ministres, ou, si l'on veut, — et c'est la même chose, — entre lui et la majorité hétérogène qui vote pour le ministère de Broglie à condition que le vice-président du conseil prendra soin de ne contredire ouvertement aucune espérance. Soit. Reste à savoir comment la majorité pourra survivre au vote de la loi électorale si jamais les élucubrations de la commission des Trente obtiennent force de loi. Car enfin, la difficulté de faire une loi électorale n'est pas moindre pour la droite que celle d'organiser le septennat. A vrai dire, c'est exactement la même chose.

En somme, la démonstration que nous attendions est faite et parfaite. Seulement nous pensions qu'elle serait faite uniquement contre la droite. Grâce à M. le duc de Broglie, elle est faite en même temps contre le septennat. Il faut en prendre notre parti et tourner nos regards d'un autre côté, je veux dire du côté des électeurs. Ils ont la faculté de choisir entre la perpétuité de l'équivoque et la république définitive. M. Challemel-Lacour a eu le mérite de rendre le choix facile même aux plus indécis, s'il en reste. Non-seulement il a fourni à M. le vice-président du conseil une excellente occasion de ne pas définir le septennat, mais il a, lui, défini la république, et de manière à lui concilier tous les esprits qui ne sont pas absolument incapables de préférer ce qui est droit, simple, grand et, par-dessus le marché, nécessaire, à ce qui est tortueux et chimérique.

« La république que la France réclame, s'est écrié M. Chal-
» lemel-Lacour, c'est la république qui repose sur la souve-
» raineté nationale sincèrement respectée, c'est-à-dire sur le
» suffrage universel... C'est la république qui repose sur le
» développement de tous les droits, sur le respect de toutes
» les libertés, sur le maintien inflexible du bon ordre et des
» lois... C'est la république qui, résolue à se défendre contre
» tous les perturbateurs, anarchistes ou monarchistes, n'en
» reste pas moins ouverte à tout le monde, parce qu'elle ne
» connaît ni caste ni classe, et qu'elle ne tient compte que
» des services rendus et des bonnes volontés avérées...
» C'est la république qui, dans un pays longtemps monar-
» chique et divisé entre tant d'opinions, comprend qu'il n'y a
» de sûreté pour elle que dans les voies moyennes, et veut
» rester à égale distance et de la routine obstinée et des chan-
» gements précipités... C'est une république où il y aura sans
» doute encore des diversités d'opinions, où il y aura des
» divergences et des partis, — car il y a des partis sous tous
» les régimes, excepté sous le despotisme absolu, — mais où
» les partis ne triompheront, s'ils méritent de triompher, que
» par les voies laborieuses et sûres de la publicité et de la
» discussion. »

De telles déclarations ne sont pas seulement une page d'éloquence qui restera; elles sont un grand acte, après lequel on peut dire qu'entre toutes les fractions de la gauche l'union est faite et l'accord scellé.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Voici un livre (1) instructif et piquant, plein de documents nouveaux et d'observations ingénieuses, nourri de faits et riche d'idées, un livre où, à côté de témoignages indiscutables, nous rencontrons des jugements originaux, des vues personnelles, qui nous invitent à la discussion; un livre où l'érudition est assaisonnée par l'esprit, où l'on trouve beaucoup à apprendre, mais où il n'y a pas l'ombre de pédantisme. C'est un charme. Je me flattais de bien connaître le XVIIe siècle et l'histoire du théâtre sous Louis XIV : que de choses j'ignorais! Que de faits significatifs, que de détails curieux j'ai trouvés pour la première fois dans le volume de M. Despois!

On chercherait vainement un seul aspect du théâtre qui n'y soit point envisagé. Emplacement, conditions matérielles, dépenses, recettes, costumes, décors, mise en scène, censure, police, situation morale, hostilité du clergé, défiance de l'opinion, protection de la cour ou mauvais vouloir, rivalités des scènes diverses, influence sur le goût public, que sais-je, enfin, tout est étudié. Et ne croyez pas que la multiplicité et la diversité des aspects produisent la confusion, le pêle-mêle. Non; tous ces chapitres si variés sont rattachés ensemble par un lien solide et forment un tout. L'œuvre est une parce qu'elle a son héros, et ce héros est Molière. C'est autour de Molière et de son théâtre que tout gravite. Il serait intéressant de soi de visiter l'hôtel de Bourgogne, le théâtre du Marais, la Comédie Italienne, la Comédie Espagnole et l'Opéra; mais l'intérêt est plus grand encore lorsqu'en me montrant en détail chacune de ces scènes on me fait voir comment elle a préparé ou combattu, ou quelquefois, hélas! dépassé les succès de Molière. Le grand poëte mort, nous le voyons encore en quelque sorte. Le théâtre est plus que jamais plein de lui et de « sa muse éclipsée » dont on n'a jamais mieux reconnu le prix.

Molière est donc le centre du livre et en fait l'unité. Mais ce n'est pas assez de l'unité, il faut encore le mouvement et la vie. Ici il y a presque surabondance de mouvement et de vie. L'œuvre critique devient presque une œuvre oratoire, animée qu'elle est, et même agitée par un souffle constant de passion. Quelle passion, direz-vous? l'enthousiasme pour Molière? Oui, et aussi l'enthousiasme pour l'esprit moderne et surtout la haine du bon vieux temps. M. Despois ne déclame jamais, mais on entend frémir en lui d'impatientes colères contre les abus, les préjugés, les priviléges de la vieille société; on sent que le nom de Louis XIV l'irrite; on sent qu'il se fait violence pour rester modéré quand Bossuet se réjouit de la mort de Molière passant des rires du théâtre au tribunal de celui qui a dit : Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez! S'il y a quelques réserves à faire au sujet de ces tressaillements d'une colère mal contenue, nous y viendrons; je ne veux, quant à présent, que constater ceci : c'est que nous trouvons dans une œuvre d'érudition une œuvre d'art, c'est que les parties diverses d'une étude si multiple sont à la fois groupées de manière à former un tout harmonieux, et animées d'un souffle puissant. L'œuvre a l'unité et la vie.

Si j'analysais par le menu le livre entier, si je voulais signaler tous les détails significatifs, tous les documents intéressants, je n'en finirais pas. Il me faut donc choisir, et je prendrai ce qui concerne plus spécialement Molière. M. Despois nous fait assister à ses commencements difficiles. Arrivant à Paris, Molière trouve deux théâtres en possession de la faveur publique, l'hôtel de Bourgogne et le théâtre du Marais. Il lui est malaisé de se produire entre ses deux puissants

(1) Eugène Despois. *Le théâtre français sous Louis XIV*. Paris, 1874. Hachette et Cie.

rivaux. Il prend une attitude modeste, il se fait humble et petit. Notons cependant que dès les *Précieuses* il élèvera le ton. « A qui donnerez-vous votre tragédie? demande Cathos à Mascarille. — Belle question! aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne; il n'y a qu'eux qui sachent faire valoir les choses! Les autres sont des ignorants qui récitent comme l'on parle! » On voit que l'attitude humble convient peu à Molière, il n'est pas long à engager la lutte. Les tribulations ne vont pas lui manquer. A peine installé, il se voit dépossédé de la salle, que l'on démolit; il faut chercher un autre emplacement. Mais ce n'est pas tout. Il est réduit à ses propres ouvrages. Les auteurs craignent, en venant à lui, d'offenser la troupe de l'hôtel de Bourgogne. Et cependant il leur fait de belles conditions. A Corneille vieilli il donne 2000 livres pour *Attila*; à Boyer, pour son *Tonnaxare* (une chute), il envoie 550 livres dans une bourse brodée d'or et d'argent. Sa générosité et sa noblesse de caractère lui gagnent le cœur de ses acteurs, et « ces animaux difficiles à conduire », comme il dit lui-même, lui sont tellement attachés qu'ils refusent les propositions tentantes qui leur viennent des scènes rivales. Ils lui protestent même qu'ils courront toujours sa fortune et ne le quitteront jamais, quelques avantages qu'on leur offre ailleurs. Seule, Mlle Duprez l'abandonnera, entraînée par Racine qui pourtant avait trouvé de sages conseils et des secours efficaces auprès de lui. Molière s'épuisera donc pour suffire à sa troupe fidèle. Il croira remplir un devoir impérieux en travaillant nuit et jour, en sacrifiant à des ébauches indispensables, à l'existence de son théâtre, le temps qu'il eût pu consacrer à de plus vastes tableaux. Boileau ne voulait pas reconnaître dans le sac où s'enveloppe Scapin l'auteur du *Misanthrope*; et certes Molière eût préféré être toujours Alceste et jamais Scapin. Mais la nécessité de faire vivre autour de lui des camarades qu'il aimait s'imposait à lui et faisait loi. Il est mort à la peine.

Il faut voir dans le livre de M. Despois la destinée de chacune des pièces. Celles que la postérité admire le plus n'étaient pas les plus productives. Les chiffres cités sont bien significatifs. Ainsi, pour le *Misanthrope*, on a contesté la demi-chute ou le demi-succès. Rien n'est plus réel, cependant. M. Despois s'en étonne. Et pourquoi, après tout? N'est-ce pas une preuve de plus que l'action, au théâtre, est la première condition de succès? L'esprit, la finesse, la peinture des mœurs, le style, ne viennent qu'après. Le *Misanthrope*, même aujourd'hui, plaît surtout aux délicats; et encore, ce qui les intéresse surtout, c'est le tableau de la société polie au XVIIe siècle. De nos jours, où la conversation des salons a été tuée par le sans-façon des clubs, on aime à voir comment s'entretenaient les honnêtes gens au temps de Molière. Pour les contemporains, cet attrait n'existait pas; il n'y avait pas là matière à curiosité. Ce qui nous surprend plus, c'est de constater le grand succès du *Festin de Pierre* affadi et mis en vers, au moins soi-disant tels, par Thomas Corneille. Il est encore pénible de voir la foule se précipiter vers les pièces à spectacle ou les pièces d'actualités, comme la *Devineresse* (la Voisin) et délaisser les *Femmes savantes*; mais le fait est tristement instructif : nous sommes forcés de convenir que les erreurs du goût public ou les curiosités malsaines ne datent pas du XIXe siècle.

De même la réclame et le bonnement. Lisez les pages très-piquantes sur de Visé, qui loue dans le *Mercure galant* les ouvrages de lui qu'on représente au théâtre. D'autres auteurs font courir le bruit de leur mort, afin de faire quelque bruit autour de leur nom et de raviver la curiosité du public. Nous n'avons pas inventé mieux. Il y a l'histoire du *Serpent de Montpellier* qui vaut le serpent de mer trouvé de nos jours rue de Valois. Voilà contre quel genre de concurrence avaient à lutter les chefs-d'œuvre de Molière. Ils avaient aussi à craindre la concurrence de la Comédie-Italienne, de la Comédie-Espagnole, et, à de certains jours, celle du collége de Clermont où les jésuites admettaient, pour quinze sols, le public à voir des tragédies en latin avec ballets. Loret le raconte dans sa gazette :

> Et vrai comme rimeur je suis,
> La Vérité sortant du puits
> Par ses pas et ses pirouettes
> Ravit et prudes et coquettes.

Il n'y a que les jésuites, fait remarquer M. Despois, pour faire exécuter ainsi des pirouettes à la Vérité. Ajoutons qu'il fallait un art bien habile, des biais bien ingénieux pour concilier la grâce et la décence, de façon à ravir à la fois les coquettes et les prudes.

On dira peut-être que c'est rabaisser les questions d'art que de s'occuper ainsi des recettes et de la question d'argent. Nullement. C'est honorer la mémoire de Molière que de montrer contre quelles difficultés, quels obstacles, quelles préoccupations il a eu à lutter. Oui, il a dû s'inquiéter du sort de ceux qu'il faisait vivre. Pour lui, il était à l'abri du besoin, grâce aux pensions du roi. Et encore faut-il remarquer que certains auteurs et certaines scènes recevaient des subventions plus considérables. Ce n'est pas non plus rabaisser les questions d'art que de s'occuper des dispositions matérielles et du théâtre et de la scène. C'est expliquer par des faits indiscutables ce qui n'a pas toujours été compris. C'est montrer que les grands poëtes ont parfois obéi à des nécessités contre lesquelles ils ne pouvaient rien. A-t-on assez reproché à Racine son cinquième acte de *Britannicus!* Il fallait nous transporter, dit-on, à la salle du festin! A la bonne heure; mais les bancs de la scène garnis de spectateurs? mais l'impossibilité d'avoir d'autres décors que ceux qui figurent sur les registres du théâtre : *une chambre* ou *un palais à volonté?* Le seul changement possible est de faire apporter ou enlever un fauteuil. — Mais Pyrrhus n'est pas Grec, mais Bajazet n'est pas Turc! Voyez ce que M. Despois dit des costumes. — Mais toujours un dialogue! Voyez ce qu'il dit de ces deux lustres suspendus sur la scène, éclairant chacun un des interlocuteurs. Nous savions bien déjà que les conditions matérielles de la scène avaient été alors pour les auteurs une nécessité inexorable; mais nous le savions d'une façon un peu vague et confuse : les détails précis puisés par M. Despois à des sources authentiques sont bien précieux à retenir.

Même précision, même exactitude quand il s'agit de nous montrer le théâtre devant la société, le public, le clergé et la cour. Je trouve sur ces questions un certain nombre de pages d'une éloquence un peu âpre, mais qui sont neuves et utiles, car elles feront peut-être enfin justice de certaines traditions ayant cours. Ainsi, que de fois a-t-on raconté la légende de Louis XIV faisant manger Molière à sa table! Eh bien, il faut y renoncer. Que de fois n'a-t-on pas dit que si Bossuet avait été impitoyable pour Molière, il n'avait fait que suivre les traditions de l'Église! Eh bien, cela encore est faux; la démonstration de M. Despois est péremptoire. C'est après *Tartufe* qu'il y a eu contre le théâtre un frémissement de saintes colères, c'est quand Louis XIV vieilli a tourné à la dévotion que ces colères se sont déchaînées. Jusque-là les jansénistes seuls avaient protesté contre les *empoisonneurs publics*, et notamment contre Racine, — les jansénistes qui devaient se réconcilier avec leur ancien élève lorsqu'il eut mis sur la scène la plus dangereuse de ses héroïnes, Phèdre. Mais Phèdre, perfide et incestueuse, comme dit Boileau, l'est malgré elle, ce qui, pour eux, était le point. Ainsi qu'on le disait alors, c'est une janséniste à qui la grâce a manqué.

M. Despois a donc pleinement raison quand il ne veut pas que Louis XIV ait fait Molière, quand il réclame contre la dureté de Bossuet. Je veux le lui dire cependant, il a raison avec trop d'amertume. Sa haine pour tout ce qui représente l'esprit ancien luttant contre l'esprit moderne le rend parfois bien sévère. Il est trop du XIXe siècle, et peut-être même du

XXe siècle, pour se prononcer sans passion sur le XVIIe siècle. Quand nous jugeons Louis XIV, il faut, ce me semble, nous reporter dans le passé, tenir compte de l'air qu'il a respiré, des préjugés, des erreurs dont il a été imprégné. M. Despois n'admet pas les circonstances atténuantes. Louis XIV n'a pas fait Molière, non assurément; il ne l'a pas admis à sa table, rien n'est plus vrai, mais enfin reconnaissons qu'il a été pour lui d'un esprit plus libéral que n'était toute la cour; reconnaissons au moins qu'il a fait jouer *Tartufe*. M. Despois ne conteste pas ce qui est indiscutable; cependant je voudrais qu'il le confessât de meilleure grâce. Après avoir accordé que Molière a trouvé près du roi une certaine protection, il s'empresse d'atténuer les services rendus; il fait remarquer que Lulli a été plus favorisé; il ajoute que le goût du roi a eu besoin d'être éclairé par Boileau, qu'il ne se doutait pas par lui-même que Molière fût le plus grand poëte de son siècle. Qu'importe? Ne suffit-il pas que Louis XIV ait eu l'amour du beau et du grand et la sagesse de s'en rapporter, pour le discerner, à de plus clairvoyants que lui? Les intentions malveillantes de M. Despois pour le roi-soleil se trahissent dans les plus petits détails. Par exemple, il lui fera un grief de n'avoir donné que 300 livres à son maître d'écriture, pas plus qu'aux derniers marmitons. C'est creuser dans le noir, comme dit Fénelon de Tacite.

Je trouve de même que si Bossuet a été trop dur pour Molière, M. Despois est bien dur à son tour pour Bossuet. Je ne m'associe pas à l'aigreur de sa colère: la sincérité de Bossuet, la profondeur de sa conviction, demeurent pour moi hors de doute. — Mais le prélat qui se scandalisait que des femmes parussent sur la scène ne s'est pas scandalisé quand les jeunes filles de Saint-Cyr ont représenté *Esther!* — Moi qui ne me scandaliserais dans aucun des deux cas, je vois entre les deux une telle différence que je déclare le rapprochement artificieux et la conclusion contestable. Pour Racine également, il n'est pas tendre. La sincérité de ses remords lui paraît contestable; il ne comprend pas qu'on se soit ainsi frappé sérieusement la poitrine pour avoir écrit des chefs-d'œuvre. Ne le comprenons pas, soit; mais constatons-le. Il n'est que trop vrai; pour ma part, je regrette assez le long silence entre *Phèdre* et *Esther*; mais enfin quand on voit que Mme Racine ne connaissait pas un vers de son mari, quand on lit les lettres de Racine défendant avec insistance à son fils d'aller voir les tragédies paternelles, il faut bien croire à la réalité de ces regrets qu'on ne comprend pas.

M. Despois dira que je suis un Philinte; lui, il est à l'égard du siècle de Louis XIV un Alceste. Nous ne cultivons ni l'un ni l'autre des lis dans nos plates-bandes, pas plus d'ailleurs que la violette modeste, ou du moins qui devrait l'être: la différence entre nous, c'est que je regarde sans m'indigner les lis depuis longtemps séchés, et que lui les regarde en grondant. Cette amertume, ces colères ne nuisent pas d'ailleurs à l'intérêt de son livre. C'est à cela que l'ouvrage doit ce souffle oratoire dont je parlais au début. L'intérêt du sujet, la précision des documents, la passion qui anime le style, la vivacité du tour et l'agrément des détails doivent assurer au *Théâtre français sous Louis XIV* un brillant succès.

Titus Berenicen dimisit invitus invitam, Titus congédia Bérénice malgré lui et malgré elle. Ce sujet, imposé à Corneille et à Racine, avait tenté Alexandre Dumas père; et il avait écrit la *Jeunesse de Louis XIV*. Bérénice était devenue Marie de Mancini, la nièce de Mazarin. En vain disait-elle au jeune prince, dans le drame comme dans l'histoire: Vous êtes roi, vous m'aimez, et je pars. Louis immolait son amour à ses devoirs de roi. Peut-être n'avait-il pas compris, dirait M. Despois. Il avait hésité cependant; mais à la fin le cardinal de Mazarin intervenait lui-même et lui démontrait qu'il devait épouser une fille de roi et non une jeune fille sans nom, sans fortune. Pourquoi la censure impériale avait-elle trouvé le sujet dangereux, c'est un point sur lequel je ne suis pas bien fixé. Toujours est-il que le *veto* officiel avait été mis. Il paraît qu'il n'y a plus de danger aujourd'hui, et l'Odéon vient de représenter le drame de Dumas père retouché par Dumas fils. Celui-ci a respecté l'œuvre paternelle autant que possible. Encore a-t-il dû bien souffrir en voyant ce beau sujet de drame intime gâté par l'accouplement d'une comédie d'intrigue empruntée à l'Allemagne: *l'Agent secret*. Le drame et la comédie se côtoient sans se mêler. Pour mieux dire, c'est un drame coupé par un vaudeville. On pourrait avec avantage quitter le théâtre après le second acte et revenir au cinquième. Dans le drame et dans le vaudeville ce sont pourtant les mêmes personnages: seulement, dans le vaudeville ils sont plaisants; quand c'est le drame, ils reprennent leur dignité. Écoutez Mazarin au quatrième acte, c'est un tuteur avare de la comédie italienne; écoutez-le au cinquième, c'est un ministre dévoué à la France et à son roi. Pour le jeune Louis XIV le changement est moins brusque, parce que Alexandre Dumas fils a ajouté au troisième acte une scène où il lui donne des sentiments et un langage relevés; mais Dieu sait comment cette scène est amenée! Ne me demandez pas si l'histoire est respectée. La restauration d'Angleterre, le retour de Condé, le mariage du jeune roi avec Marie-Thérèse, tout cela est le produit d'une heure ou deux de faction faite par Louis XIV se substituant au titulaire du mousquet. C'est toujours de l'histoire à la d'Artagnan.

En somme, il y a du mouvement, de l'animation, une fille de basse-cour qui influe sur les destinées de la France, un tableau de chasse assez réussi, çà et là un mot spirituel, des chiens courants, un levrier superbe, un cinquième acte assez beau; cela a suffi à contenter le public. Ne troublons le bonheur de personne. Lafontaine a composé avec intelligence le double rôle du tuteur de comédie et du premier ministre; peut-être patoise-t-il un peu trop; son italien m'a semblé mâtiné d'auvergnat. A part lui, l'interprétation est suffisante, rien de plus.

MAXIME GAUCHER.

Société Franklin pour la propagation des bibliothèques populaires et des bibliothèques de l'armée

La Société Franklin tiendra une séance publique demain dimanche, 22 mars, à deux heures précises, au théâtre du Vaudeville, avec le concours de la musique de la garde républicaine.

Président: M. Ad. d'Eichthal, vice-président de la Société Franklin.

Assesseurs: MM. Legouvé, de l'Académie française; Édouard Charton, comte de Tocqueville, membres de l'Assemblée nationale; Charles Robert; Eugène Yung.

Rapporteur: M. Henry Faré, membre du conseil d'administration.

Orateur: M. Ed. Laboulaye.

M. Laboulaye traitera de *l'Éducation du pays par l'armée*.

La musique de la garde républicaine exécutera l'ouverture de *Semiramide*, de Rossini; *l'Invitation à la valse*, de Weber; l'ouverture de *Guillaume Tell*, de Rossini.

Une quête aura lieu au profit des bibliothèques de l'armée par les soins de mesdames la marquise de Chasseloup-Laubat, Charles Cartier, Georges Charpentier, Jules Charton, générale Favé, comtesse Foucher de Careil, Ed. Fuchs, Paul de Laboulaye, Antonin Lefèvre-Pontalis, Henry Mirabaud, Charles Robert, Eugène Yung.

Prix des places (perçu au profit des bibliothèques de l'armée): Loges de première galerie, Baignoires, Fauteuils d'orchestre et de première galerie, 5 fr. — Loges et Stalles de deuxième galerie, 3 fr. — Loges et Stalles de troisième galerie, 2 fr.

On trouve des billets: au bureau de location du théâtre du Vaudeville, et au siége de la Société Franklin, 1, rue Christine.

Le propriétaire-gérant: GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 39 28 MARS 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Où en est le septennat ? C'était la question d'hier, c'est celle d'aujourd'hui, ce sera celle de demain et probablement encore d'après-demain ; ce malheureux gouvernement paraît être condamné à vivre en se définissant et à mourir incompris. Il faut dire que c'est un peu sa faute. Nous lui demandons depuis dix mois de nous dire qui il est ; faute de nous bien répondre une fois pour toutes, il se voit condamné à subir à peu près tous les jours le même interrogatoire, et cependant, après tant d'essais et d'épreuves, il en est encore à bégayer son nom. On connaît cette scène comique d'un accusé à la mine piteuse, qui se tient coi devant le tribunal et se perd dans les balbutiements et les quiproquo dès la première question. C'est à peu près la comédie qu'on nous donne en ce moment. — Accusé, vos nom et prénom ? — R. Sept ans, mon président. — D. On vous demande comment vous vous appelez. — R. Mac-Mahon, mon président, c'est-à-dire, non..., je m'appelle de Broglie. — D. Où demeurez-vous ? — R. Ordre moral, mon président. — La conversation peut continuer sur ce ton autant qu'on la voudra prolonger... Voilà où nous en sommes.

Soyons justes cependant, il y a un petit progrès. On signale depuis quelques jours un très-louable effort du gouvernement pour sortir enfin de ces balbutiements et de ces confusions. Le septennat, quand on l'interroge, commence à répondre plus clairement qu'il s'appelle Mac-Mahon, et non pas de Broglie. M. de Fourtou l'a fait très-nettement dans le discours qu'il a prononcé à la distribution des prix de l'Association polytechnique. — Autre progrès : le ministère parle moins souvent de l'*ordre moral* ; *péril social* lui-même est moins usité qu'autrefois ; tout au contraire, on articule très-couramment ces deux mots : *lois constitutionnelles*. Il y a plus, on annonce assez distinctement la volonté de hâter autant qu'il sera possible l'heure de ces lois, si vivement désirées. Indice plus significatif encore : ce n'est plus seulement de la loi électorale qu'il est question, on songe aussi à l'organisation des deux Chambres ; un pas de plus en avant, et l'on se hasardera peut-être à étudier la question de la transmission des pouvoirs présidentiels, la vraie question, nous dirions même volontiers la seule. Nous avons peur cependant qu'on nous en fasse attendre assez longtemps la mise en discussion; ce sera la nécessité du dernier jour, on n'y viendra que l'épée dans les reins. Il ne faut point trop s'étonner de ces répugnances : la transmission des pouvoirs présidentiels réglés, ce serait la république reconnue, proclamée virtuellement et définitivement constituée.

On comprend que ceux qui conspiraient il y a quelques mois avec la droite extrême en faveur d'une restauration de la monarchie légitime n'aient qu'un zèle très-médiocre à mettre au service d'une cause si contraire à leurs tendances. Ne soyons donc pas trop exigents, et sachons reconnaître, à travers les tâtonnements et les hésitations de ces républicains malgré eux, le grand et décisif progrès qui est en voie de s'accomplir dans le sens de la république conservatrice.

Les légitimistes ne s'y trompent pas : au lendemain de la lettre de M. le maréchal de Mac-Mahon à M. de Broglie, ils ont commencé à se plaindre. Après le discours de M. de Fourtou, ils ont crié éperdûment. Aujourd'hui il semble que la trêve soit dénoncée, c'est bien la guerre qui recommence. M. d'Aboville vient d'adresser à l'*Union* une lettre où il s'exprime, au sujet des dernières déclarations du président de la république, en termes d'une hardiesse qui n'est permise qu'à un royaliste : « Le maréchal de Mac-Mahon — ainsi s'exprime le correspondant du journal *l'Union* — a manqué une belle occasion de se taire (*sic*)... il prend trop *au sérieux* son titre de président de la république. » Plus loin, M. d'Aboville fait le procès de M. de Broglie, nous dirions même volontiers celui de la majorité tout entière. « Point d'illusions ! s'écrie-t-il. D'ici à deux mois M. le duc de Broglie va nous proposer d'organiser la république septennale et de reprendre l'œuvre inaugurée le 24 février 1873 par son rapport lu au nom de la commission des Trente, interrompue le 24 mai ; mais alors pourquoi avoir renversé M. Thiers ? Sous son principat, notre commerce intérieur languissait moins, et la

France n'était pas plus insultée à l'étranger qu'elle ne l'est aujourd'hui. » Voilà qui est net.

Un autre député légitimiste, — celui-là plus autorisé, — M. de Franclieu, est monté jeudi à la tribune pour constater la facilité de l'Assemblée à se dégager et à revenir sur ses décisions législatives antérieures toutes les fois que cela était à sa convenance. «Vous venez, a dit M. de Franclieu, de modifier par un acte de votre puissance souveraine une loi dont les prescriptions étaient formelles, — la loi du 14 avril 1871 sur les élections municipales. — Je vous rappellerai ce précédent lorsque, bientôt après notre retour, au mois de mai, nous aurons à revenir sur le vote du 20 novembre dernier (celui de la loi constitutive du septennat), à délibérer sur les lois constitutionnelles qu'on élabore en ce moment, et surtout à mettre un terme au provisoire dont la France ne veut plus à aucun prix. »

Les légitimistes ne s'en tiennent pas là. Au moment même où M. Henri Brisson déposait sur la tribune de l'Assemblée une demande de dissolution signée des noms de quatre-vingt-trois de ses collègues de la gauche radicale, une correspondance royaliste de province faisait bravement écho à cette motion républicaine, en demandant Henri V ou la dissolution.

Nous reconnaissons très-volontiers que depuis l'avortement de la première tentative monarchique, les légitimistes vrais et avérés, les légitimistes selon la doctrine de M. le comte de Chambord, sont peu nombreux, même dans l'Assemblée, mais ils n'en demeurent pas moins aujourd'hui comme hier les serviteurs dévoués d'un principe en dehors duquel la majorité royaliste tout entière confessait implicitement, il y a quelques mois, qu'on ne pouvait rien fonder sinon la république. La rupture des légitimistes purs et des autres membres de la droite aura donc une signification considérable. Elle montrera tout au moins que les orléanistes ont dit adieu pour toujours aux chimères de la fusion, et que c'est sur l'organisation du septennat qu'ils vont porter tous leurs efforts. Plus ils voudront se séparer de leurs anciens alliés, si compromettants aujourd'hui, plus ils seront contraints de s'engager dans les voies de la république. La république les attend et les appelle, elle sera heureuse de leur précieux concours et s'en honorera.

Aussi bien, il n'y a plus à reculer. Les travaux de la commission des Trente sont poussés activement. M. Antonin Lefèvre-Pontalis a déposé son rapport sur la seconde Chambre, M. Batbie le sien sur la loi électorale; au moment où nous écrivons ces lignes, M. de Broglie doit développer les idées du gouvernement sur la question constitutionnelle en présence des membres de la commission. Nous savons bien que le rapport de M. Antonin Lefèvre-Pontalis n'est qu'un document très-complet et très-bien fait sur la question, mais qui ne donne pas de solution, — il n'avait pas à en donner; nous savons aussi que le rapport de M. Batbie, quoique également remarquable, contient bien des points douteux et qu'il s'écoulera un long temps peut-être avant que les cent articles de la loi électorale aient été votés par l'Assemblée. Nous n'ignorons pas non plus que les déclarations que fera aujourd'hui M. de Broglie n'auront pas l'heur de plaire également à tous les groupes de l'Assemblée. Mais rapports, propositions des commissions, déclarations gouvernementales, tout cela n'en constitue pas moins un réel progrès. Assurément, nous n'irons pas jusqu'à dire qu'on approche de la solution; [mais ce que nous savons maintenant, c'est que nous approchons de la bataille et que la bataille sera décisive.

A nos yeux, c'est là le grand résultat qu'il s'agissait de constater cette semaine; tout le reste est secondaire, même la discussion qui a eu lieu sur la prorogation des conseils municipaux. Cette discussion a eu cependant son importance; elle a servi à mettre dans une vive lumière la légèreté avec laquelle l'Assemblée méconnaît, en arguant de la nécessité et de la logique pratique, les principes les plus élémentaires, et la facilité malheureuse avec laquelle elle se délie de ses engagements antérieurs. Aucune loi ne l'enchaîne, même les siennes; elle les abroge selon l'utilité du moment et selon son bon plaisir, et elle ne paraît même pas se douter de ce qu'elle fait. C'est cela surtout qui est triste; rien de plus dangereux qu'une telle inconscience; elle mène tout droit, d'expédients en expédients, jusqu'à la dictature. Les assemblées qui se montrent si accommodantes sur les principes ne travaillent point pour elles-mêmes, mais pour le césarisme. M. Ernest Duvergier de Hauranne l'a dit et démontré avec éloquence dans un discours qui fait autant d'honneur à son talent qu'à son courage.

REVUE DIPLOMATIQUE

Le général Ignatiew

A en croire le publiciste hongrois Jokai, M. le prince de Bismarck lui aurait dit, dans ce fameux entretien qui n'a pas été péremptoirement démenti, que l'ambassadeur de Russie à Constantinople est « à demi fou », que la politique personnelle que ce diplomate s'avise de faire à Constantinople n'est pas approuvée à Saint-Pétersbourg, et que, lui, prince de Bismarck, est sûr des dispositions dévouées et complaisantes des conseillers influents du tzar. Le chancelier de l'empire allemand ajoutait : « La Russie a déjà bien assez, entre autres choses, de russifier les trois millions d'Allemands que renferment les provinces baltiques ». Peu de jours après, un journal viennois ayant des attaches officielles annonçait que le comte Andrassy avait refusé de recevoir à Vienne, en qualité d'ambassadeur, M. le général Ignatiew, que le tzar voulait y transférer de Constantinople. Cette décision, d'autant plus significative qu'elle coïncidait avec le retour de l'empereur François-Joseph, de Saint-Pétersbourg, était motivée, selon l'organe officieux du comte Andrassy, « par le caractère re- » muant, la fébrile activité et les tendances panslavistes du » général Ignatiew.» Enfin, une dépêche, remise il y a trois jours à toutes les agences télégraphiques, annonce que le général est *rappelé*.

On pourrait en conclure qu'en effet, comme l'avait affirmé M. de Bismarck à M. Jokai, les conseillers les plus dévoués du tzar sont à son entière dévotion, et que le gouvernement russe obéit docilement aux mots d'ordre qui lui viennent de Berlin. Le général Ignatiew aurait le tort irrémissible de n'accepter ces mots d'ordre que sous bénéfice d'inventaire. Il s'était permis de ne pas applaudir trop vivement au triomphe de l'Allemagne et de continuer à croire que le contre-poids de la France est nécessaire à l'équilibre européen. Dès lors, il était *fou*, *remuant*, *subversif* et *inacceptable*.

On ne s'expliquerait pas facilement la soumission avec laquelle le gouvernement russe aurait sacrifié un ambassadeur

dont les services étaient si appréciés à Saint-Pétersbourg qu'on le désignait, il y a quelques semaines encore, pour le successeur inévitable du prince Gortschakow, si le prince de Bismarck n'avait eu la bonté de donner le mot de l'énigme dans son entretien avec M. Jokai : « Le tzar actuel, a-t-il dit, » est un père de famille excellent, aimant la paix et le repos, » qui ne songe aucunement à faire des expéditions à la Tamer- » lan ou à la Napoléon, et qui se tient pour satisfait s'il peut » vivre heureux dans le cercle de sa famille. »

Déjà, il résulte de la déposition faite par M. de Chaudordy à la commission d'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la défense nationale (p. 21, 22, 23, 24), que lorsque le général Fleury s'adressa au prince Gortschakow pour demander son intervention auprès du roi de Prusse, le chancelier de Russie répondit à notre ambassadeur dans les termes suivants : « Nous sommes allés plus loin que l'An- » gleterre ; nous avons demandé la paix sans cessions terri- » toriales ; mais nous avons échoué. Il faut ajouter que dans » la question de notre intervention diplomatique, il y a un » point délicat : l'empereur se réserve le soin de s'adresser » lui-même au roi de Prusse, de sorte qu'au lieu de négocia- » tions diplomatiques, ce sont des négociations par lettres » échangées entre l'empereur et le roi..... L'empereur écrit » très-souvent au roi de Prusse, même à Versailles. Il lui de- » mande d'être très-modéré. Le roi de Prusse répond très-po- » liment, mais continue à faire *ce que bon lui semble.* »

Malgré des témoignages aussi explicites et aussi compétents, nous nous refusons à croire que le souverain qui a pris la courageuse initiative de l'abolition du servage et de toutes les réformes accomplies sous son règne, ne soit que cet excellent « père de famille » et ce *neveu résigné* que nous représentent les deux chanceliers. Nous doutons par conséquent de la destitution du général Ignatiew.

SOCIÉTÉ FRANKLIN

SÉANCE PUBLIQUE AU PROFIT DES BIBLIOTHÈQUES DE L'ARMÉE (1)

Discours de M. le président (2)

Mesdames, Messieurs,

Nous devons, à l'ouverture de cette séance, vous remercier de l'empressement avec lequel vous avez répondu à notre appel. Cet empressement est d'un bon augure pour l'avenir de notre Société et montre que l'œuvre commencée doit s'accomplir sous vos auspices. Mais quand il s'agit de dévoûment et de patriotisme, nous devons le reconnaître, les hommes se trouvent au second rang ; aussi étions-nous bien sûrs, pour une création qui intéresse désormais tous nos fils, de trouver le concours des mères, des sœurs, des amies de cette jeunesse qui va composer notre armée.

Je remercie de leur concours les dames qui ont bien voulu se charger de recueillir vos offrandes pour notre institution, ainsi que la veuve de notre regretté président, retenue en ce moment loin de nous.

(1) Au théâtre du Vaudeville, le dimanche 22 mars.
(2) M. A. d'Eichthal, vice-président de la Société Franklin.

Rapport de M. Faré (1)

I

Mesdames, messieurs,

Au risque d'attrister un instant cette solennité, la première parole prononcée dans cette enceinte, au nom de la Société Franklin, doit être l'expression de sa reconnaissance et de son regret pour le président qu'elle a perdu. Il y a un an, presque à pareil jour, que l'honorable M. de Chasseloup-Laubat nous a été enlevé. La Société s'était empressée dans son *Bulletin* d'avril de se joindre au concert d'unanimes et profonds regrets qu'inspirait à l'Assemblée nationale et au pays la fin si imprévue de cet homme éminent. Mais les quelques lignes encadrées de noir que nous avons publiées alors n'avaient ni épuisé notre sympathie ni payé notre dette. Il appartenait à l'honorable M. d'Eichtal de l'acquitter. L'état de sa santé ne le lui permet pas, et la tâche m'incombe. L'autorité de M. d'Eichtal, la chaleur de son amitié, pourront manquer peut-être à votre rapporteur, mais non le désir d'être l'interprète fidèle de vos sentiments.

M. de Chasseloup-Laubat n'avait dû qu'à son mérite et à son travail les progrès rapides, la marche heureuse d'une carrière brillamment parcourue et bien remplie. Conseiller d'État à trente-deux ans, après avoir en huit ans parcouru tous les degrés de la hiérarchie du Conseil, député un an après, plusieurs fois ministre, il a laissé partout, au conseil d'État, dans les assemblées, au ministère de l'Algérie comme au département de la marine, la réputation d'un homme d'affaires consommé, d'un esprit supérieur, et, comme marques de son passage, des progrès réalisés. Devenu notre président en 1867, à l'heure de la vie où l'on goûte le plus le charme du repos et des honneurs bien acquis, il cherchait des devoirs et il apportait à nos modestes travaux la plus vive sollicitude, le plus affectueux dévouement. Sous des dehors faciles et aimables on sentait une âme libre et ferme. Il aimait son pays et il le lui a prouvé. Quand nos désastres lui firent, comme à tant d'autres en France sentir plus vivement qu'on est, en proportion de sa valeur, redevable envers son pays, il accepta la laborieuse et redoutable mission d'être le rapporteur de la loi sur le recrutement et l'organisation de l'armée. Dans quel esprit ? il va vous le dire lui-même. Il écrivait, le 12 mars, quelques jours avant sa fin, dans ce rapport : « Loin de se laisser abattre par les revers, une nation qui ne consent point à déchoir étudie les causes de ces revers, se met hardiment à l'œuvre et parvient à se relever après des épreuves qu'il entre peut être dans les desseins de la Providence d'imposer aux peuples comme aux individus pour mieux leur montrer leurs devoirs et pour rendre plus forts ceux qui savent les supporter. Voilà ce que vous voulez, voilà, nous en avons l'espoir, ce que fera la France. »

Ces paroles resteront. On a dit de lui :

« Il est mort à la tâche. Sa main reposait encore sur les documents relatifs à la réorganisation de l'armée : les dernières lignes sur lesquelles ses yeux se sont fermés à jamais

(1) Directeur général des Forêts, membre du conseil d'administration de la Société Franklin.

étaient des projets pour relever la patrie. C'est une belle fin, c'est la mort du soldat à son poste. »

J'ai emprunté ces lignes au *Moniteur universel*, n'espérant mieux penser ni mieux dire.

A peu de jours de là, la mort était venue nous prendre aussi l'honorable M. Saint-Marc Girardin. Le conseil d'administration, dont il était membre, a tenu à rappeler que dès l'origine de la Société, M. Saint-Marc Girardin lui avait apporté l'autorité de son témoignage et de son adhésion. Nous avons retrouvé non sans fierté sa signature au bas de quelques comptes rendus de notre *Bulletin*. La Société ne pouvait sans ingratitude laisser passer la dernière occasion qui s'offrît à elle de saluer de ses regrets ce noble et vif esprit, cette âme haute et modérée, cette pure et brillante renommée littéraire.

Combien d'autres noms il faudrait citer encore si votre rapporteur devait énumérer tous ceux qui nous ont été enlevés dans ces derniers temps et qui avaient fait acte d'adhésion à notre entreprise ou participé à son administration ! Le temps qui nous est mesuré ne nous permet pas de nous attarder à des éloges individuels. Nous ne voulons pas cependant ensevelir nos morts, les Paul Fabre, les Arlès-Dufour, les Augustin Cochin, les Leclaire, les Victor Robert, les Henri de l'Épée, dans la fosse commune d'une mention collective et précipitée, d'un éloge banal. La Société consacrera à chacun d'eux successivement dans son *Bulletin* des notices sommaires qui perpétueront, avec nos regrets, le souvenir des services qu'ils ont rendus à la cause de l'instruction populaire en France.

II

Mesdames et messieurs, c'est au nom de cette grande cause que nous vous avons convoqués. Vous venez de faire pour elle de sérieux sacrifices, nous n'hésitons pas à vous en demander de plus grands. Nous ne désirons pas seulement voir combler tout à l'heure les bourses de nos quêteuses : au nom d'un grand intérêt public, nous venons vous supplier avec instances de grossir encore les listes de souscripteurs, le montant des souscriptions, de ne pas vous arrêter dans votre œuvre avant qu'elle soit accomplie. Connais-toi toi-même, a dit la sagesse ancienne. La Société a pensé que nous obtiendrions mieux de vous ces sacrifices, que nous posséderions davantage votre confiance si nous vous étions encore mieux connus que nous ne le sommes aujourd'hui. Elle m'a prescrit de vous présenter, en conséquence, un exposé sommaire, mais fidèle, de notre passé, afin que vous, nos anciens amis, vous fussiez plus disposés, par le souvenir du peu de bien que nous avons pu faire ensemble, à mieux faire encore; afin que vous, nos jeunes et nouveaux souscripteurs, — les plus nombreux ici, — pour vous laisser entraîner par nous à de nouveaux efforts, vous eussiez du moins pour gage et pour garant ce passé de notre Société. Nous avons pensé que cet exposé achèverait de dissiper quelques préventions retardataires, qu'il rassurerait quelques timidités encore ombrageuses, que notre marche devenant plus libre, nous apporterions une aide plus efficace au faisceau de bonnes volontés qui viennent travailler de toutes parts à la bonne cause, à la cause de l'instruction du pays par l'armée.

III

Nos commencements ont été pénibles. Un ouvrier qui sentait la nécessité, le profit et les joies de l'instruction, et se la donnait au prix des plus rudes sacrifices, suivait les cours de l'Association philotechnique. Pour permettre aux auditeurs de ces cours d'acquérir sans trop de frais les livres dont ils avaient besoin, il eut la pensée d'établir entre eux une cotisation qui les fît jouir tous de tous les livres au prix d'un seul livre. Cet ouvrier, vous l'avez reconnu : qui peut parler de bibliothèques populaires et ne pas se souvenir de notre collègue J.-B. Girard ? D'une cotisation pour acheter des livres en commun à l'idée d'une bibliothèque en commun, le pas est vite franchi ; d'une œuvre utile à quelques-uns, à une œuvre utile au plus grand nombre, utile à tous, les cœurs généreux concluent vite. Il a parlé de son idée à ses professeurs de l'Association philotechnique et du Conservatoire des arts et métiers : on s'effraye tout d'abord de la dépense qui en résultera, soit pour l'État, soit pour les communes, car on ne voit pas tout d'abord d'autres budgets que ceux-là qui puissent supporter cette lourde charge.

M. Girard insiste. Mais ses efforts persévérants, son ardent amour de l'instruction populaire, eussent échoué, s'il n'eût rencontré l'appui d'un officier modeste autant qu'il était distingué, et qui n'a usé des hautes positions et de la faveur dont il a joui que pour faire le bien. Entre MM. J.-B. Girard et le colonel Favé s'élaborèrent les statuts de la Société. Autour d'eux se forma son premier noyau : les Boussingault, les Marguerin, les Vincent, les Alfred Blanche, les frères Thierry, Augustin et Amédée Thierry !

La Société Franklin était fondée. Mais elle n'était pas riche. Elle avait dû agréer, tout d'abord, l'hospitalité qui lui était offerte par une puissante maison de commerce renommée pour son libéralisme. C'est là que commencèrent ces premières, ces longues, ces pénibles démarches, — qui seront évitées à ceux qui viendront après nous, et qui ne peuvent être bien appréciées que par ceux qui les ont faites, — remplir d'interminables formalités, dissiper des préventions toujours prêtes à renaître, solliciter des concours qu'on a toutes les peines du monde à emboîter et que le moindre incident vient disloquer. Telle était alors la tâche. Bientôt cependant la Société put s'abriter sous son propre toit. Ce n'était pas encore un vaste domaine. Un homme de moyenne taille, en étendant les bras, ne touchait pas les limites est et ouest ; il ne les atteignait que nord et sud. Mais on est toujours bien chez soi. C'est là d'ailleurs que nous reçûmes l'autorisation de vivre et que notre programme fut élaboré.

Ce programme, le voici :

La Société s'était donné pour mission de combattre à outrance l'ignorance, le cabaret, le mauvais livre, et, ne sachant pas d'autre moyen de vaincre le mauvais livre, de le remplacer par le bon.

L'objet de la Société, avions-nous dit alors, est « de proposer l'établissement de bibliothèques municipales ou populaires dans les localités qui en manquent, d'aider de ses conseils les bibliothèques qui s'organisent, et leur communiquer le catalogue des livres qui méritent d'être recommandés, de les encourager par des dons en livres ou en argent, d'être l'intermédiaire de leurs acquisitions, sans aucuns frais et

sans *responsabilité* pour elles.» Ce mot « responsabilité» visait tout simplement l'article 291 du code pénal.

« Conçu sans esprit de parti, disions-nous encore, la Société fait appel à tous les dévouements, à tous les hommes de bonne volonté, et de tous les points de l'horizon des idées il lui a été répondu. »

Nous ajoutions :

« La Société a voulu que la composition de son conseil d'administration répondît à la pensée d'union et de haute impartialité qui avait présidé à sa formation à elle-même. Elle a voulu que ce conseil, lui aussi, fût un terrain commun à tous ceux qui aiment l'instruction, à tous ceux qui veulent voir l'instruction se propager. Elle a pensé qu'il convenait que toute personne animée du désir de créer une bibliothèque populaire pût trouver dans ce conseil un guide de choix. Et la liste, par sa variété, était de nature à répondre à toutes les exigences. Le travail alphabétique nous avait bien servis. Sur les quarante noms du conseil de 1864, l'ordre alphabétique, par une attention délicate, avait rangé à la suite l'un de l'autre MM. Boussingault, prince Albert de Broglie, Charton, Michel Chevalier, Clamageran, J. Cloquet, Augustin Cochin. »

Est-il nécessaire de vous faire toucher du doigt le lien commun qui faisait oublier à tous ces hommes leurs discussions religieuses, leurs divisions politiques ? c'est le sentiment que vous avez tous au fond du cœur, c'est l'amour de l'instruction, c'est le désir de contribuer à la grandeur du pays.

Ce programme, cette impartialité, depuis quinze ans nous n'avons cessé de les affirmer. Nos orateurs, M. Jules Simon, M. Laboulaye, notre enchanteur habituel, MM. F. Passy, Leviez, Lefebvre-Pontalis, nos rapporteurs, nos comptes rendus, ont tous tenu le même langage, fait flotter le même drapeau. Et aujourd'hui plus que jamais nous restons fidèles à nos traditions de modération et de tolérance, voyant combien ce pays a besoin d'union, sentant, hélas! qu'il n'y a pas trop de Français pour aimer la France, pour la relever et pour la faire prospérer, et dans son programme de 1872, l'honorable M. Marguerin a éloquemment traduit nos plus chères convictions lorsqu'il vous a dit :

« La Société n'appartient à aucun parti, à aucune école ; elle a pour but unique de propager le goût de la lecture, pour unique règle les lois éternelles de la morale, et pour unique moyen d'action la puissance de l'association mise au service de l'initiative individuelle. »

Est-ce clair ?

Pour appliquer ce programme, qu'avons-nous fait ?

Nous avons recueilli des adhésions, des souscripteurs.

Nous avons donné des conseils et procuré des livres à prix réduit à toutes les bibliothèques qui nous en ont demandé. Nous les leur procurons aujourd'hui gratuitement. Nous sommes des commissionnaires avec mandat, mais sans commission.

Nous avons donné autant de livres que nos ressources nous l'ont permis.

Nous avons publié un catalogue et un bulletin.

Nous venons d'ouvrir une souscription pour les bibliothèques de l'armée.

Nous comptions : en juin 1864, 200 souscripteurs (fondateurs compris) ; décembre 1864, 314 ; mars 1865, 410 ; 1er janvier 1866, 514 ; 15 juillet 1868, 608 ; 15 juillet 1870, 856 ; 1er janvier 1873, 1025.

Nous sommes 1179 au 15 mars de cette année.

Ces nombres n'ont jamais satisfait notre ambition ni nos espérances, si on les compare au nombre d'esprits libéraux que l'on compte en ce pays. Nous avons cependant été longtemps plus riches de bonnes volontés que d'argent.

Nos recettes, en effet, ne s'élevaient :

En 1863, qu'à	1398 fr.
1864, à	3086
1865, à	5944
1868, nous avions reçu au 31 décembre (pour l'année).	13135
1869	18098
1870	20517
1871	24627
1872	31493

Il nous restait au 1er janvier 1873 20028 francs 78 cent. net. Jamais nous n'avons été plus riches. Mais qu'était cette somme en présence des besoins !

Quoi qu'il en soit, et en laissant pour un instant de côté les bibliothèques militaires, au 1er janvier 1874 nous étions en correspondance avec 1338 bibliothèques populaires en France et 20 bibliothèques françaises à l'étranger, et nous leur avions successivement fourni :

En 1867, pour	6000 fr.	00	de livres	(reliures comprises).
1868	11603	80	—	—
1869	27631	70	—	—
1er semestre 1870	20187	85	—	=
2e semestre 1871	12744	30	—	—
En 1872	33637	45	—	—
1873	40325	80	—	—

En tout, de 1863 à 1873, une somme de 152000 francs ; un nombre de volumes qui dépasse 100000, exactement 103300.

Nous avions fait, pendant la première période, des dons s'élevant à 17829 volumes et distribué à divers titres une assez grande quantité de brochures et de volumes, notamment, au nom de l'Académie française, plusieurs de ses rapports sur les prix Montyon.

A ceux qui seraient tentés de s'étonner qu'ayant réuni tant d'efforts nous n'ayons pas obtenu plus de résultats, nous répondrons que nous avons supporté les conséquences prévues et voulues par nous dès l'origine de la réunion d'éléments divers dans un esprit commun de libéralisme, d'union, de tolérance et d'amour de l'instruction. Nous savons que les sociétés tout d'une pièce, animées d'un seul esprit, vont plus vite et plus loin que celles qui sont obligées de régler leur pas sur des jambes et des forces inégales. Nous savions que la passion marche plus rapidement à son but que la raison.

Mais si depuis quinze ans nous n'avons pas marché vite, nous n'avons pas fait un pas en arrière, malgré tant et de si cruels événements qui semblaient devoir entraîner la dissolution de la Société. Car nous portons plus que personne le deuil de ces nobles et généreuses provinces où, mieux et plus vite qu'ailleurs, s'étaient développées nos idées et nos convictions. Là elles étaient chez elles et nous nous sentions tout à fait chez nous. Là se trouvaient nos plus fidèles disciples, nos plus zélés protecteurs, nos meilleurs amis... La société Franklin ne peut cesser de chérir l'Alsace, mais son rapporteur est obligé de s'arrêter court, pour se souvenir aussi de la France ! Il semble d'ailleurs que par un zèle pieux nos

souscripteurs nouveaux aient tenu à réparer, dans les limites de leurs forces, les pertes que nous avons subies. Jamais le mouvement d'accroissement de la Société n'a été si rapide, jamais les adhérents n'ont été plus nombreux que dans les derniers mois de l'année 1873 et dans les premiers de celle-ci.

IV

Pour compléter l'esquisse que j'ai entreprise de notre passé, il me reste à vous parler du catalogue et du bulletin.

C'est une œuvre difficile qu'un catalogue, qu'un choix de livres destinés à des bibliothèques populaires, alors que jusqu'ici, en France, bien peu de gens avaient écrit en se préoccupant d'avoir pour lecteurs ceux-là mêmes qui sont l'objet de toute notre sollicitude, — non pas que nous soyons de ceux qui voudraient voir préparer pour les hommes qui ont le plus besoin d'être instruits, consolés, soutenus, encouragés, élevés à leurs propres yeux, je ne sais quelle littérature anodine et fade, incapable de nourrir les esprits et de fortifier les cœurs. Non, nous avons proclamé depuis longtemps le droit au chef-d'œuvre et l'égalité devant la morale. Mais si nous pensons que tous les Français sont égaux devant le chef-d'œuvre et devant la morale comme devant la loi, nous savons aussi qu'il y a entre eux des inégalités de préparation, des inégalités de loisirs. Alors que tout le monde reconnaît que le temps est de l'argent, et que le choix est long et difficile, nous voudrions épargner le temps et l'argent de ceux qui n'en ont guère et leur faciliter le choix. C'est pourquoi, contrairement à l'opinion de beaucoup de gens, — notamment d'une grande société, notre contemporaine, qui se bornait, elle, à procurer les livres qu'on lui demandait, — nous avons, dès 1864, publié un catalogue qui, plusieurs fois revu et augmenté, vient d'être entièrement refondu et publié à nouveau dans le *Bulletin* de septembre 1872. Il suffit de le parcourir pour voir ce qu'il a demandé de travail, de connaissance et d'habitude des livres, de largeur d'idées, de sévérité de goût, d'amour des hommes. Rester fidèle à notre titre et à notre mission, ne présenter que des livres d'une morale irréprochable, des éditions abordables à toutes les bourses, ne pas verser la société dans la poche d'un ou de plusieurs éditeurs, pondérer les diverses parties, classer les livres dans un ordre méthodique, clair, facile aux recherches : c'est l'œuvre de M. Marguerin, c'est l'œuvre d'un honnête homme ! C'est son honneur.

Il a une fillette, ce catalogue, c'est la bibliothèque de village, et comme ce que les pères aiment le mieux, ce sont leurs filles, il semble que notre honorable collègue ait redoublé là de soins, de précautions, de tendresse. Combien êtes-vous, messieurs, qui habitez la campagne, qui êtes soucieux d'y être aimés, et que l'envoi de cette bibliothèque aurait déjà fait bénir ?

J'arrive enfin à notre *Bulletin*.

Il ne sera plus possible d'écrire en France l'histoire des bibliothèques populaires sans recourir à ce recueil, sans le consulter, sans le citer à toute page. La vie, un peu lente au début, le progrès, régulier depuis, de nos bibliothèques populaires y sont retracés avec une absolue fidélité.

Le *Bulletin* vous a donné sur les goûts des lecteurs, sur le choix des livres, les plus pratiques indications. Il vous a initiés au mouvement de toutes les bibliothèques populaires à l'étranger comme en France, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Angleterre, en Allemagne, aux Etats-Unis. Grâce à nos zélés correspondants, les Leullier, les Rozy, les Grosjean, les Davin, nous avons suivi pas à pas le mouvement de la lecture, qui, plus rapide en France, nous eût peut-être effrayés comme un engouement, et qui s'accroît, comme un arbre, progressivement. Nos correspondants nous apprennent, par exemple, que les ouvrières des manufactures de tabac ont été mises par leur administration au régime de l'instruction obligatoire, jeunes et vieilles ; qu'elles ne s'en sont point révoltées, qu'elles s'en trouvent même si bien que l'administration a étendu à tous les ateliers une règle qui tout d'abord n'avait été établie qu'à Toulouse. Nous voyons, grâce à eux, le développement normal qui greffe sur l'école, avec salle d'asile, et sur la bibliothèque, les lectures publiques, les cours appliqués, les conférences, les orphéons, la gymnastique. Voilà qu'on s'aperçoit que le rouage principal de tout ce mécanisme, la base de tout cet édifice est l'instituteur ; et si l'on veut faire quelque chose d'utile, il faudra aller reprendre dans notre *Bulletin* les beaux travaux de mon vieux camarade et ami, de notre infatigable secrétaire, M. Charles Robert, sur la bibliothèque cantonale, l'école modèle et l'instituteur doyen.

Et voyez comme partout on rencontre les mêmes préoccupations. Hier, de quoi parlait aux agriculteurs, dans cette réunion à Évreux, le ministre de l'intérieur ? de la nécessité de l'instruction pratique. Aujourd'hui même, en ce moment, à deux pas de nous, le ministre de l'instruction publique préside la distribution des prix de l'Association polytechnique. A ce mouvement qui éclate de toutes parts ne semble-t-il pas que nous avons un peu aidé ? J'en avais l'illusion en relisant hier soir au *Bulletin* cet extrait qui nous est adressé par notre correspondant, M. C. Baignol, d'un rapport présenté par lui à la Société de la bibliothèque de Boulogne-sur-mer.

« Avant d'être abonné à la bibliothèque populaire, lui disait un ouvrier, je quittais tous les soirs la maison pour aller faire une partie de billard et perdre de l'argent ; aujourd'hui je reste avec ma femme et mes enfants pour lire les ouvrages amusants que vous me prêtez... »

Voilà un homme et une famille sauvés ! et comme l'âme humaine pour nous n'a pas de prix, ce succès, fût-il unique, suffirait à notre ambition.

En voici un autre. Un jour, M. Marguerin (ce sont toujours les mêmes hommes qu'il faut citer) émet dans le *Bulletin* le vœu de voir se multiplier les biographies nationales, ces moyens puissants de faire aimer la patrie par les grands exemples de ses plus illustres enfants. Il achève à peine de parler que plusieurs écrivains se sont mis à l'œuvre, M. de Bonnechose, entre autres. Nous avons eu à peine le temps de nous dire : Comme M. Marguerin avait raison ! que M. Legouvé annonce la *Vie de Sully !*

Lisez, messieurs, dans le numéro du 1er mars le compte rendu des travaux de l'association anglaise qui porte le nom de « *Pure litterature Society* » : elle dresse des catalogues, livre à moitié prix des bibliothèques choisies dans ces catalogues, entretient une agence à Londres pour choisir, rassembler et fournir aux écoles et aux bibliothèques les bonnes publications qui lui sont demandées, entretient enfin avec les auteurs ou éditeurs de publications populaires des relations amicales.

Elle recommande et patronne 42 recueils périodiques men-

suels dont beaucoup sont illustres ; — 28, dont 16 spécialement religieux, sont destinés aux adultes, — 14, dont 8 religieux, s'adressent aux enfants.

Elle suscite partout la création d'agences locales pour les ventes de tous recueils périodiques. Elle installe des boutiques en plein vent dans les foires et marchés. Elle traite avec tous les petits marchands de publications et de journaux pour qu'ils placent à leurs vitres ses écriteaux. Le secrétaire de la Société a visité dans ce but plus de 6000 boutiques ; à l'aide d'agences auxiliaires, par tous les moyens possibles, en quelque endroit que ce soit, surtout dans les quartiers les plus misérables, elle va chercher, avec la ténacité anglaise, poursuivre, dépister les mauvais livres, l'image obscène, la chronique du crime, jusqu'à la chanson grivoise, et partout elle leur substitue, livre à livre, le bon au mauvais, image à image, la bonne à la mauvaise. Car elle fait publier jusqu'à des images pour les murs des chaumières et vous ne trouverez pas que ce soit la moins bonne de ses œuvres !

Nous en étions là quand la souscription pour les bibliothèques militaires est venue apporter dans les allures de la Société un changement complet, dans nos procédés une révolution radicale.

Le lendemain de nos revers, chacun avait dit avec M. de Chasseloup-Laubat : « Il ne faut pas que la France perisse ; payons ses dettes, pansons ses plaies, cherchons les causes de nos revers, régénérons le pays par le travail, par l'instruction. Allons au plus pressé, au plus expédient : la réorganisation de l'armée sera la base de la réorganisation du pays ; il faut le service obligatoire pour tous ! » Il est impossible d'être plus dévouée et plus brave que n'a été notre vaillante, vaillante, vaillante armée ; il faut aussi que nos officiers soient les plus instruits qu'il y ait au monde ; il faut que les sous-officiers, que les soldats le soient aussi. Mais, rien que pour assurer cette instruction de l'armée, il y a beaucoup à faire, il y a de la besogne pour tout le monde. Il ne faut plus tout attendre de l'ordre de l'État, de l'action de l'État, de la bonne volonté de l'État, de l'argent de l'État.

Et alors, tandis que le gouvernement publie des livres, crée des bibliothèques pour les officiers, les installe, les dirige, les suit d'un œil attentif, les officiers s'ingénient de leur côté, se réunissent, se cotisent, travaillent, et la Réunion des officiers, — cette excellente institution si mal logée, — trouve, en vingt-six mois d'existence, le moyen de publier vingt-quatre entretiens, six ouvrages d'encyclopédie militaire, huit règlements étrangers, cinquante et un ouvrages divers en tout, sept autres en préparation, et publie un annuaire, un bulletin duquel elle extrait quatre-vingt-dix-huit ouvrages tirés à part.

Les colonels, chefs de famille, ne sont ni moins actifs ni moins vigilants ; ils songent à instruire aussi leurs sous-officiers et leurs soldats. Ne pouvant rien demander au ministre, surchargé d'exigences auxquelles il ne peut faire face, ils s'enquièrent, ils questionnent, ils cherchent de l'aide au dehors, consultant les particuliers, les associations.

Jusque-là, comme une respectable dame qu'elle est, la vieille Société Franklin continuait sa marche tranquille. Un jour, on vint lui dire : « Il faut ouvrir une souscription pour les bibliothèques de l'armée. » Elle tressaille à ce bruit, elle met la tête à la fenêtre, elle entend tout ce travail ; tous ces efforts la frappent, elle s'émeut, elle s'enivre de ce souffle. Elle qui avait si peu fait parler d'elle jusque-là, — et vous le lui aviez plus d'une fois bien justement reproché, — la voilà qui jette ses béquilles, qui fait appel au public, qui, apercevant auprès d'elle un homme d'affaires consommé doublé d'un chaud patriote, se pend à son bras, trouve pour l'émouvoir des accents qui lui vont à l'âme, et alors, un bras appuyé sur le ministère de la guerre, un autre sur ce financier, elle s'élance en avant. En moins de dix mois, elle fait pour les bibliothèques militaires, ses filles cadettes, ce qu'elle avait mis près de dix ans à faire pour les bibliothèques populaires, ses filles aînées, sans renoncer à celles-ci pour celles-là ; mais parce que les premières sont les plus pressées à établir, elle leur apporte, de ses mains joyeuses et tremblantes, une dot qu'elle est allée prendre dans les poches de la finance, du commerce, de l'industrie, de tout le monde, que partout on lui a laissé prendre avec la meilleure grâce possible et qui, dès aujourd'hui, dépasse cent mille francs.

Ce n'est pas mal, n'est-il pas vrai, pour une vieille dame (1) ?

Comment ce fait a-t-il pu se produire et qu'en doit-il advenir ? C'est ce que la Société Franklin a intérêt à savoir, c'est ce que son rapporteur a le droit de rechercher.

Il y a quelques années, vous vous le rappelez, un savant découvrit, quoique Français, — qu'il y avait sous le soleil quelque chose de nouveau et dans le ciel quelque chose d'insolite. En étudiant attentivement le ciel, il y voyait des perturbations qu'on ne savait à quoi attribuer, les lois naturelles ne supportant ni le désordre ni l'exception. Partant de ce point de vue, il chercha par des méthodes scientifiques rigoureuses, par des calculs précis et prolongés, la cause de ces perturbations ; il la trouva. Or, c'était une planète, et son nom en fut illustré.

De semblables récompenses attendent dans l'ordre moral, dans le domaine de la volonté et l'activité humaines, les savants des sciences morales qui y apporteront une étude aussi persévérante, aussi méthodique, aussi consciencieuse. Ainsi, il a été déjà reconnu que, parmi les sociétés humaines, celles-là fonctionnent avec le moins de perturbations, dans lesquelles une juste pondération s'est établie entre l'action individuelle et l'action gouvernementale ; — entre l'action individuelle qui se meut par un mouvement propre, mais n'a d'attraction qu'autour d'elle-même, dans un milieu restreint, — et l'action gouvernementale qui doit imprimer un mouvement général à tout le système, sans supprimer nulle part à son profit le mouvement individuel. On avait vu fonctionner, chez quelques peuples voisins dont il va peut-être vous être parlé tout à l'heure, quelques machines solides de ce genre, pas trop coûteuses, produisant de bons effets, d'un mouvement doux. Nous nous demandions souvent, à la Société Franklin, comment en France, notamment en matière d'instruction, l'action individuelle paraissait si faible ; pourquoi l'action gouvernementale semblait à la fois trop forte et trop diffuse pour être efficace ; comment il se faisait que, la plupart du temps, ces deux forces ne fussent pas animées d'un mouvement égal et régulier et parussent condamnées à se paralyser.

(1) M. Ch. Sauvestre a fait la proposition d'ouvrir une souscription pour les bibliothèques militaires à l'assemblée générale de décembre 1872.

La souscription a été ouverte le 1er février 1873. Elle avait produit, le 15, 26 639 fr. 55 cent., le 1er mars, 39 370 fr. 05 cent. ; le 1er avril, 63 252 fr. 75 cent. ; le 1er mai, 80 719 fr. 90 cent. ; le 1er août, 90 097 fr. Elle a atteint, au 20 mars 1874, la somme de 102 185 fr.

Nous avons vu pourtant, sous la main ferme et habile d'un ministre, notre ami de vieille date (1) et demain sans doute notre collègue au conseil d'administration, l'action gouvernementale, ayant un but précis et nettement défini, réaliser tout récemment un grand progrès par la création des bibliothèques scolaires, les élever à un nombre considérable, leur attribuer près d'un million de livres, 988 000.

Nous avions, d'un autre côté, tous les jours sous les yeux l'exemple d'une initiative individuelle, bien puissante, bien efficace. Il y a un livre qui, depuis quarante ans, a pénétré partout, chez le pauvre et chez le riche, dans les villes et dans les campagnes, l'un des seuls que le père de famille laisse errer autour de sa table en toute liberté, que les enfants se disputent pour les images, où s'instruit le fils et où il s'*éduque* — laissez-moi relever le mot, j'en ai besoin, — que ne dédaignent à leur tour ni le père, ni la mère, car j'en sais plus d'un qu'il a fortifié dans les épreuves. Ce livre, qui respire une si pure, si fraîche et si sévère morale que l'âme en est comme assainie, ce livre qui croit en Dieu et qui aime les hommes, surtout ceux qui ont le plus besoin d'être secourus, aidés, élevés dans toute la grande acception du mot, ce livre qui vous a charmés et qui charmera vos enfants et vos petits-enfants, ce *Magasin pittoresque*, c'est l'œuvre de l'initiative individuelle, c'est l'œuvre de Charton.

Et cependant, en un pays où l'action individuelle a pu réaliser cette création, où l'action gouvernementale avait pu faire un jour tant de bibliothèques scolaires, nous nous affligions de voir l'instruction ne pas marcher au gré de nos vœux.

C'est qu'il y a ou plutôt qu'il y avait en tout temps entre l'action individuelle et l'action gouvernementale un grand vide : c'est qu'elles n'étaient reliées par rien. Introduisez entre elles un mécanisme assez puissant, un engrenage qui se prenne aux dents de l'une et de l'autre, qui régularise ainsi deux mouvements, — pourvoyez-le d'un manomètre pour qu'il soit sensible à la pression de l'opinion publique, adaptez-lui le principe de la souscription volontaire, pompe aspirante d'une bonne force, et votre machine marchera. Vous verrez toutes les activités s'unir, tous les mécanismes tourner dans le même sens, sous l'impulsion d'un moteur commun. Vous verrez l'intérêt du pays guider à la fois le ministère de la guerre, l'armée tout entière, les sociétés de livres, les particuliers ; et toutes les bibliothèques se faire, bibliothèques d'officiers, bibliothèques de sous-officiers et de soldats, bibliothèques de casernes et d'hôpitaux, et de ports, et de prisons !

Sous la direction du ministre de la guerre, des hommes que nous serions ingrats d'oublier, que nous sommes heureux de désigner à votre reconnaissance, M. le colonel Saget, M. le commandant Fix, donneront l'impulsion, exerceront la surveillance ; nous autres, nous fournirons des livres. — Vous, messieurs, vous apporterez le charbon à la machine, de l'argent, beaucoup d'argent.

Pères de famille qui m'entendez, que faut-il pour vous décider à le donner, cet argent ?

Des résultats ?

Écoutez le colonel Péan, du 106e de ligne :

« Je suis très-reconnaissant de ce que vous avez bien voulu faire dans l'intérêt de mon régiment. Vous serez sans doute heureux de savoir que les résultats obtenus depuis que nous avons une bibliothèque sont très-satisfaisants. La baraque qui sert de bibliothèque peut contenir 150 hommes, — elle est presque constamment pleine ; — j'ai dû autoriser la sortie des livres, — ce que j'avais cru devoir défendre dans le principe.

» Le choix de vos livres est excellent.

» *Le chef de bataillon du 103e, président de la bibliothèque.* »

Bon échantillon de style militaire, selon la Société Franklin.

« Grâce à vous qui nous envoyez des livres si sains, si moraux, si utiles.

» *Comte de Chalendar, cap.-adj. major, 9e hussards.* »

Vous faut-il de hautes adhésions ?

Vous avez lu au *Bulletin* la lettre que nous avait écrite le général de Cissey, ministre de la guerre. La voici :

« Monsieur le président,

» Je suis informé du généreux concours prêté par la Société Franklin à la formation des bibliothèques militaires spécialement destinées aux sous-officiers et soldats.

» Je vous prie, M. le président, de vouloir bien être auprès d'elle l'interprète de mes sentiments particuliers de gratitude et de ceux de l'armée toute entière.

» *Général de Cissey.* »

Vous faut-il quelque chose de plus nouveau ?

Voici ce que nous écrivait hier soir le gouverneur de Paris :

« Je connais mieux que personne toutes les créations de bibliothèques opérées par la Société dans les casernes et corps de garde de la garnison de Paris ; aussi j'apprécie hautement le but et les efforts de la Société, et je ne néglige aucune occasion de contribuer, en ce qui me concerne, aux bons résultats qu'elle se promet par l'extension de l'instruction parmi les soldats.

» Signé : *Le général de Ladmirault.* »

La lettre était *chargée*.

Hier aussi le ministre de la guerre nous témoigne le regret de ne pouvoir assister à notre séance, et il s'y fait représenter aujourd'hui par son premier aide de camp.

N'oubliez pas, pères de famille, ce que vous devez à l'armée, la service qu'elle vient de vous rendre. Elle a reçu vos fils cette année et elle les recevra tous successivement. Vous lui aviez donné des jeunes gens ; en un an elle vous a rendu des hommes.

Elle leur a appris : l'obéissance, la discipline, le respect du grade, de l'âge, du mérite, des services rendus, des blessures, des cheveux blancs ; le mépris du luxe, des jouissances faciles, des petits ennuis, des grandes fatigues, du danger.

Elle leur a montré l'égalité dans le rang, la supériorité par le mérite.

Elle leur a fait voir que le chef est celui qui travaille le plus, qui sait le plus, qui veille après que les autres sont couchés, qui dîne si les autres ont à manger, le dernier au gîte et le premier au feu.

Ils ont appris là qu'on doit faire son devoir à chaque jour, à chaque heure, à chaque instant, fût-ce jusqu'à la mort, et que l'accomplissement régulier de ce devoir est ce qui élève et dignifie l'homme.

Pour ce qu'ils ont appris, pour ce service qu'on vous a rendu, allez-vous compter ?

Soit ! Vous avez aidé à fonder 244 bibliothèques de caserne ; 113 bibliothèques de régiment, pour lesquelles vous

(1) M. Duruy.

avez donné de 20 à 200 francs à chacune; 5 de ports militaires; 46 de pénitenciers, d'ateliers de travaux publics ou de prisons militaires de l'intérieur ou de l'Algérie; en tout, 408.

Mais elles ne sont que commencées, ces bibliothèques, je les ai vues. J'ai visité en détail celle de la rue de Bellechasse : ce sont des rudiments, — et non pas une œuvre. — Et de plus il en faut partout. Vous n'êtes pas au bout de votre tâche. En moins d'un an nous avons fait trois cent soixante-cinq bibliothèques, une par jour; il faut les faire toutes, vous, la Société Franklin, vous, la Société de Madre, vous, la Ligue de l'enseignement, vous, la Société girondine, vous, la Société d'Auch. — Vous tous!

Vous y êtes tenus, pères de famille, vos enfants l'ont déjà compris.

Les volontaires du 49e ont laissé une somme de 500 francs pour la création d'une bibliothèque destinée aux sous-officiers et soldats. Honneur aux volontaires du 49e, à ceux des 33e, 57e, 62e, 125e de ligne, du régiment d'artillerie, et ceux qui ont suivi le même exemple! Je voudrais pouvoir citer tous les noms, tous les numéros des régiments.

Faut-il vous dire ce qu'a donné M. Holdey, de Reims? Il avait fait un premier et considérable don aux bibliothèques militaires; il vient d'y ajouter 4000 francs, moitié pour la caserne, moitié pour le 132e. Je l'ai appris hier, et je ne suis pas fâché de vous donner cet exemple d'initiative individuelle. Il est bon à suivre. Notez que M. Holdey est Anglais.

Voici enfin, au nom du conseil d'administration, nos dernières paroles :

Nous n'avons pas la prétention d'avoir inventé les bibliothèques militaires, ni de les faire à nous tout seuls; nous ne solliciterons pas de brevet d'invention. Nous ne redoutons pas la concurrence, nous l'appelons de tous nos vœux!

Nous faisons de notre mieux, souhaitant de tout notre cœur qu'à côté de nous on fasse autant que nous, plus que nous, mieux que nous, tout prêts à applaudir aux efforts des autres pour la commune patrie!

Nous faisons de notre mieux, selon nos convictions et nos forces, acceptant la direction qui nous est donnée, aidant l'armée dans le sens et dans la mesure où elle désire être aidée, sans arrière-pensées, sans but personnel, sans autre souci que le salut et la prospérité de la France.

Nous ressentons profondément le devoir qui incombe à notre génération, à nous qui avons subi cette effroyable douleur de voir la France diminuée dans nos mains, qui de nos propres ongles avons dû nous arracher le cœur pour le jeter sanglant aux pieds de l'ennemi, qui eussions donné tout au monde pour racheter jusqu'au dernier lambeau le sol sacré de la patrie!

Nous ressentons profondément le devoir qui nous incombe de réparer tant de pertes, de guérir tant de maux. Nous entreprenons une tâche que nous savons longue et pénible, mais la seule qui puisse nous faire pardonner par nos descendants: nous voulons relever la France par la longue et sérieuse épreuve de l'éducation et de l'instruction, en faisant passer jusque dans son sang, jusque dans sa moelle le sentiment du devoir et son accomplissement. Nous pensons que ces longues vertus dont nous avons besoin pénétreront par l'armée, par l'instruction donnée à l'armée, par l'éducation donnée dans l'armée, dans la vie tout entière du pays, dans ses habitudes, dans ses mœurs, dans son âme!

Et voilà pourquoi nous vous demandons d'aider l'armée dans cette œuvre des bibliothèques.

Et si un jour nous avons ensemble, ô mes amis, contribué pour si peu que ce puisse être à obtenir quelques-uns de ces résultats, regretterez-vous d'avoir jeté dans les mains qui vont s'ouvrir tout à l'heure tout ce que vous apportiez avec vous, tout ce que vous nous destiniez et même ce que vous ne nous destiniez pas, le superflu d'aujourd'hui et de demain, qui sait, peut-être le nécessaire?

Et si devant la pensée de ce sacrifice quelque doute vous reste, écoutez M. Laboulaye!

Conférence de M. Ed. Laboulaye

Mesdames, Messieurs,

Après les paroles éloquentes que vous avez entendues, il m'est bien difficile de parler à mon tour; ce sont les mêmes sentiments que je m'étais proposé d'exposer devant vous, et j'aurais fait sans doute un excellent discours si M. Faré ne l'avait fait avant moi. N'importe! Dans des questions semblables, quand il s'agit d'exprimer des sentiments communs, on peut revenir sur le même sujet; vous y trouverez, j'espère, le plaisir que vous avez éprouvé en entendant le même motif répété deux fois par la musique de la garde républicaine (1). L'orateur n'est que l'écho de notre propre cœur; si je rends ce que vous sentez vous-mêmes au fond de l'âme, vous me trouverez éloquent. C'est ce que disait Anne d'Autriche en regardant une dame de la Cour : « Cette femme est belle, elle me ressemble. »

Dans toute la France il y a aujourd'hui un même sentiment, une même émotion; le hasard veut que ce soit moi qui l'exprime. C'est un honneur dont je sens le prix; je tâcherai de le mériter en faisant de mon mieux.

En écoutant tout à l'heure M. Faré, ma pensée se reportait involontairement à quatre ans en arrière, au début de cette terrible guerre qui pèse encore si lourdement sur nous. A cette époque, de bons citoyens, des hommes qui prévoyaient les dangers de l'avenir, avaient formé une société de secours aux blessés. Cette société semblait inutile dans les jours paisibles; on y voyait un excès de philanthropie qui faisait sourire. Mais au lendemain de nos premiers revers, quand on eut commencé à comprendre ce que serait le choc de deux nations se jetant l'une sur l'autre, la Société de secours aux blessés fit un appel à la générosité du pays. Alors, dans ce Palais de l'industrie où nous avions établi notre tente, affluèrent les draps, les serviettes, les matelas, le vin; les dames riches donnaient de l'argent, beaucoup d'argent; celles qui étaient moins favorisées de la fortune, leurs bracelets; la pauvre ouvrière apportait en pleurant son anneau de mariage; on sentait ce que peut-être on n'avait éprouvé à aucune époque, car à aucune époque on n'avait vu de plus près le danger qui menaçait la France. Ce n'était plus de l'humanité qu'il était question, du désir de soulager les souffrances, les misères, non : nous sentions que la patrie était menacée, nous éprouvions ce qu'éprouve une mère qui voit son enfant sur le point de périr. Quelle douleur dans notre

(1) Cette musique avait exécuté l'ouverture de *Semiramide* après le rapport de M. Faré.

âme! les enfants qui tombaient étaient nos enfants, ces amis qui disparaissaient étaient nos compagnons de jeunesse! Comme alors le patriotisme nous disait que l'armée et la nation ne font qu'un! (*Applaudissements.*) Ces sentiments, messieurs, sont ceux qui reparaissent aujourd'hui dans cette question des bibliothèques. Nous n'avons pas seulement le désir de répandre l'instruction. Sans doute il n'y a rien de plus beau que d'éclairer une âme, d'y porter la lumière et d'en chasser les ténèbres et le mal. (*Applaudissements prolongés*). Mais il y a autre chose dans la question des bibliothèques populaires; il y a ce sentiment que l'armée c'est nous-mêmes; ces jeunes soldats sont nos enfants.

L'éducation de l'armée, c'est là un de ces problèmes qu'une nation doit résoudre si elle veut se relever, si elle veut reprendre son rang. Il faut que l'armée s'instruise pour instruire à son tour la nation.

Nous avons vu d'où est parti le mouvement: c'est du cœur même de la nation; tout le monde s'y est associé; c'est la Ligue de l'enseignement, c'est l'association présidée par M. de Madre, dont le nom se retrouve en tête de toutes les entreprises généreuses; c'est la société Franklin; le zèle a été universel.

Je rends justice à nos souscripteurs, ils se sont bravement conduits. Vous nous avez donné cent mille francs, et comme nous vous sommes infiniment reconnaissants de ces cent mille francs, nous vous en demandons cent mille autres. Il n'y a que le premier pas qui coûte. Croyez que les nations qui donnent beaucoup sont celles qui ont été élevées à faire une part à leurs frères. Dans les pays où le gouvernement est tout, cette générosité disparaît; mais quand le gouvernement veut bien laisser sortir ce sentiment du cœur humain, il y a là une source féconde qui ne s'arrête jamais. Aujourd'hui notre plante est petite, aidez-nous à l'arroser; nous en ferons un grand arbre. (*Applaudissements.*)

Ce qui distingue ce mouvement des bibliothèques, comme ce qui a distingué la Société de secours aux blessés, c'est qu'en s'occupant de l'armée on l'a fait avec une prudence extrême, car il faut s'approcher de l'armée, comme des femmes, avec discrétion et respect. Nos pères voyaient bien les défauts de l'armée, — de l'armée de ce temps-là, — mais ils avaient le tort de vouloir se mêler du commandement. Aujourd'hui, l'habitude des gouvernements libres nous a rendus plus raisonnables; nous restons au seuil de la caserne; nous demandons qu'on veuille bien faire appel à notre générosité, mais pour le reste, c'est au colonel qu'il appartient de commander, au ministre de la guerre de dicter des ordres. Nous ne voulons pas paraître dans le régiment, nous ne voulons faire aucune propagande, ni politique, ni religieuse. La propagande politique serait un crime. L'armée est en France aux ordres du gouvernement; c'est la force au service de la justice, c'est à la justice à commander, l'armée n'a qu'à obéir. Quant à la propagande religieuse, nous avons trop le respect de l'âme humaine pour nous avanturer sur un terrain qui ne nous appartient pas. Cela choque, dit-on, des gens si pieux qu'ils passent leur temps à damner leur prochain, mais, ne leur en déplaise, nous continuerons à marcher du même pas. Comme le Samaritain, nous demandons à panser les blessures de nos frères, quitte à être injuriés par dessus le marché.

Que faut-il faire et que peut-on attendre de ces bibliothèques? Il ne faut pas trop se faire d'illusions. Le danger, en France, c'est la fureur du premier mouvement. Un beau jour, on pousse un cri : « La France ne sait pas la géographie! » Aussitôt, tout le monde achète des cartes et se dit ou se croit géographe; mais trois mois après on pense à autre chose. On dit : « Nous voulons instruire l'armée! Nous avons donné notre argent pour cela; l'armée est instruite! » Non, cela ne se passe pas ainsi. Vos femmes qui vont voir les pauvres vous diront la différence qu'il y a entre secourir des misères réelles et se contenter d'entendre un sermon. Entre ces deux sortes de charité, il y a un abîme. De même, dans l'armée il y a beaucoup à faire; il ne faut pas s'imaginer qu'en sortant d'ici nous aurons remédié à un mal qui date de loin. Il est bon de donner des bibliothèques, un dictionnaire de Bouillet, des cartes murales, tout cela est excellent, mais combien y a-t-il de soldats qui ne savent pas lire! Leur faire un tel cadeau, c'est, permettez-moi la comparaison, donner des besicles à un aveugle. Il y a donc un premier point pour lequel nous devons faire un appel aux colonels, je veux parler des écoles régimentaires. C'est là qu'il faut agir, ce sont ces écoles qu'il faut multiplier afin que le soldat, en arrivant au régiment, reçoive les premières notions de lecture et d'écriture sans lesquelles l'homme n'est qu'un citoyen imparfait.

A côté de ceux qui ne savent pas lire, il y a ceux qu'on porte comme sachant lire et écrire. Vous savez ce que c'est que la statistique; je crois qu'on pourrait dire : menteur comme la statistique. Enfin, admettons-le, ils savent lire, mais ils ne comprennent pas ce qu'ils lisent. Ils épèlent : Pa-ris, puis, tout étonnés, ils disent : Paris! Leurs yeux leur donnent les lettres, leur oreille leur donne le mot. Ce n'est pas ceux-là dont vous pourriez faire l'instruction en peu de temps; cependant, dès qu'il y a ce premier élément de lumière, on peut tout en attendre. Mais c'est aux officiers qu'il faut avoir recours, c'est à leur dévouement qu'il faut faire appel; donner des livres n'est rien sans un guide pour faire comprendre aux ignorants ce que le livre enseigne. J'en vais citer un exemple. En entrant dans ma maison de campagne de Versailles, après le départ de mes locataires de 1871, les Prussiens, j'ai trouvé en guise de quittance de loyer un petit livre en allemand, probablement échappé du havresac d'un soldat. C'était un traité d'hygiène que l'on distribue en Allemagne à chaque soldat. Ce livre est un petit chef-d'œuvre. Il contient des recommandations sur l'eau potable, le moyen de rendre une eau inoffensive en la coupant avec quelques gouttes de café, la manière de cuire les aliments, l'hygiène corporelle et les premiers pansements à faire en cas de blessures. Certes, il serait très-bon que ce petit traité fût remis à chaque soldat; mais quand vous l'aurez donné à chacun d'eux, une certaine quantité de ces hommes le lira, je l'admets, mais ils n'y comprendront rien. Si, au contraire, le chirurgien-major leur faisait un petit cours d'hygiène entremêlé de quelques expériences telles que de mettre quelques gouttes de café dans de l'eau pour la rendre potable, ils comprendraient et n'oublieraient pas. Le paysan a l'esprit lent, mais quand il tient une chose, il ne la lâche plus. Quand ce paysan retournera chez lui, vous aurez un apôtre de l'hygiène. Vous pouvez ainsi, non-seulement instruire un homme, mais un pays tout entier. Vous avez tous les ans quatre-vingt mille soldats qui rentrent chez eux, faites-en quatre-vingt mille apôtres de l'instruction.

Je parlais de l'hygiène, mais, dans la cavalerie, où le soin des

chevaux prend tant de place, ne pourrait-on pas donner au soldat quelques notions de l'art vétérinaire? Le paysan aime son bétail, il y a même de mauvaises langues qui prétendent qu'il le soigne mieux que sa famille. Qu'on lui donne une instruction solide, le livre d'un côté, l'explicateur de l'autre, vous pouvez arriver à répandre les notions les plus justes dans un pays d'agriculteurs. Et la géographie! Le soldat sera charmé de lire un livre de géographie, surtout s'il en trouve un qui lui parle de son pays. En ce moment, on emploie l'armée à faire des reconnaissances. Il y a là tous les éléments d'une première éducation géographique. Il ne faut pas une bien grande colline pour montrer ce que c'est qu'une vallée, ce que c'est que le point de partage des eaux. Le lendemain, la lecture devient intéressante pour le soldat, il comprend ce qu'il lit. C'est là qu'il faut en arriver. Pour nous, malgré tout ce que nous pouvons faire, nous ne pouvons pas pénétrer dans l'âme du soldat; c'est à l'officier qu'incombe ce soin.

Quant à la lecture, ce qui convient le mieux au soldat, c'est l'histoire; c'est par elle qu'il est le plus facile de lui donner des sentiments moraux et d'éveiller son patriotisme. Mais l'histoire, pour des hommes qui ne sont pas très-habitués à notre littérature, plaît surtout sous la forme de biographies. Une biographie bien faite sera toujours pour le soldat la lecture la plus attrayante. Il lui faudrait des biographies de Hoche, de Catinat, de Jeanne d'Arc, de Henri IV, des extraits, des livres faits exprès pour lui. Nous ne sentons pas cela, nous autres, par une raison toute simple : c'est que pendant dix ans de collége on nous a donné des notions qui nous permettent de lire toute espèce d'ouvrage. Prenez le premier livre venu et soulignez ce qui suppose la connaissance de l'histoire, de la mythologie, des idées grecques, des idées romaines, et supposez un instant que ces idées disparaissent de votre cerveau : le livre devient une énigme indéchiffrable. En Angleterre on a écrit des livres pour le peuple, pour ce qu'on appelle le *million*. Il faudrait en France des livres semblables pour le soldat. Certainement dans les livres d'histoire que vous donnez et dans quelques romans il y a de l'agrément, mais ces livres ne sont pas faits spécialement pour le soldat, et il faut en faire. Qui peut faire ces livres? Deux sortes de personnes : ceux qui ont l'amour du peuple, comme Charton, qui a passé sa vie à composer des livres populaires, et les officiers sortis des rangs de l'armée, qui ont vécu avec leurs compagnons d'armes, qui connaissent leurs idées, leurs faiblesses. Il y a là quelque chose à faire au point de vue patriotique et en même temps de grands résultats à obtenir.

Vous voyez ce que serait cette propagande faite par quatre-vingt mille hommes renvoyés chaque année dans leurs foyers. Ce soldat qui rentre chez lui après avoir payé sa dette à la patrie, quelquefois avec les galons de sergent, il a de l'autorité; on l'écoute. Voilà le maître qui fera pénétrer des notions nouvelles jusque dans l'âme des populations rurales. D'un autre côté, si vous n'employez pas de pareils moyens, comment voulez-vous que le patriotisme pénètre dans les couches inférieures de la population? Il est très-beau de parler de patriotisme, de parler de la France, mais il faut une âme qui comprenne cela, un esprit qui sache ce que c'est que la France. L'armée contribue à donner ce sentiment. Mais ce sentiment est composé d'éléments divers, et jusqu'ici vous n'avez donné au soldat que des éléments imparfaits. Si, au contraire, vous lui apprenez ce qu'a fait l'héroïsme de nos pères dans les temps heureux ou malheureux de notre histoire, vous lui apprendrez à aimer plus profondément la patrie. C'est là ce que l'armée peut faire pour nous, c'est de cette façon qu'elle peut récompenser les efforts que nous faisons pour elle. Vous voyez combien ce que nous pouvons faire est peu de chose sans le concours des officiers. Nous y apportons notre bonne volonté, qu'ils y apportent leur zèle; en les mettant en commun, nous arriverons à enlever la position. (*Applaudissements.*)

Maintenant, il est un autre point que M. Faré a touché, et sur lequel je demande à revenir. L'armée comprend aujourd'hui toute la nation. Une loi, cette loi rendue sous la direction de l'habile rapporteur que nous regrettons tous les jours, cette loi qui perpétuera la mémoire de M. Chasseloup-Laubat, établit le service obligatoire; l'armée n'est plus seulement composée de ceux qui n'étaient pas assez riches pour acheter un remplaçant, elle comprend tout le monde. Qu'arrivera-t-il aux volontaires d'un an? A mon sens il n'y a pas d'éducation meilleure pour un jeune homme qui a le malheur d'être riche. Un an passé au régiment, j'en demande pardon aux mères et aux larmes qu'elles ont versées, un an de régiment l'aura corrigé de tous les défauts d'une éducation trop molle. Nous avons tellement compliqué la vie, nous y avons apporté tant d'étranges habitudes, qu'en vérité un jeune homme riche ressemble à ces oiseaux précieux qu'on garde dans des cages dorées et qui meurent au moindre vent. Dans ma jeunesse, la révolution avait si bien ruiné nos pères, l'empire avait si peu ajouté à leur fortune que le luxe n'existait pas. Un tapis dans un salon était une chose rare; quant à ces bibelots de toute espèce qui font partie de nos ameublements, il n'en était pas question. Les plats et les assiettes se mettaient dans les buffets; on n'en décorait pas les murs comme on fait aujourd'hui, et l'on ne payait pas 500 francs un plat fêlé, dont le seul mérite est d'être chinois. Qu'on mette de beaux tableaux dans ses appartements, qu'on les paye fort cher, c'est bien : l'art élève les âmes; mais nous avons inventé tant de futilités, de caprices, de vanités, que la vie disparaît dans tous ces riens séduisants.

Au régiment, le jeune homme apprend par la pratique à estimer la simplicité et la sobriété. Point de ces lits de plume où l'on enfonce, point de ces lits entourés de rideaux où l'on étouffe. On couche sur quatre planches, et il n'est pas un homme qui ne se rappelle que c'est là qu'il a le mieux dormi de sa vie. Il en est de même pour le dîner. Je ne sais pas si c'est un défaut de la simplicité de mon éducation première, mais chaque fois que je reçois une invitation à dîner, il me semble que j'y vois écrit par une main invisible ces mots : « On vous demande la permission de vous empoisonner tel jour à telle heure. » Quand on a mangé à peine le nécessaire, quand on a arrosé le bœuf de la gamelle avec de l'eau claire, je vous réponds que les idées sont parfaitement distinctes et que jamais jeune homme ne s'est mieux porté.

Je lisais, il y a quelques jours, dans le dernier numéro de la *Revue des deux mondes*, un article sur la nostalgie. L'auteur y raconte comment, pendant le siége de Paris, un jeune marquis breton, qui s'est battu bravement, ne peut cependant surmonter l'ennui d'une vie nouvelle et pénible; il meurt sur un lit d'hôpital, parce qu'il ne peut se consoler d'avoir quitté son pays, son château, ses chiens. Assurément c'est un spectacle digne de pitié, mais on ne peut pas s'em-

pêcher de dire que si la loi actuelle avait existé, on aurait conservé un brave de plus.

On trouve aussi au régiment ce qui fait le charme de la vie : l'amitié. Le monde est une grande comédie; chacun y porte un masque. Il est clair que si chacun allait dire la vérité à son voisin et lui tenir des propos comme ceux-ci : « Madame, vous avez mauvaise mine ; monsieur, vous m'ennuyez, » la vie ne serait plus possible. Il y a donc une politesse de convention. Cette politesse n'existe pas au régiment, on y appelle les choses par leur nom. Là s'établissent de ces liaisons qui sont d'autant meilleures qu'elles ont lieu entre riches et pauvres. On apprend à estimer l'homme non par ce qu'il possède, mais par ce qu'il vaut.

Je laisse, messieurs, les volontaires d'un an; mais je ne veux pas cependant les quitter sans répéter ce que M. Faré a dit : « Les volontaires du 49e de ligne ont profité de la bibliothèque de régiment, et, en reconnaissance du plaisir qu'ils y ont trouvé, ils lui ont donné l'argent que tout d'abord ils voulaient employer à un banquet. » Honneur aux volontaires du 49e ! On ne saurait trop les louer d'avoir si bien compris la reconnaissance et le devoir.

En France, ce qui manque le plus, c'est l'obéissance et le respect. L'obéissance a disparu. Il est certain, j'en demande pardon à M. Legouvé, il est certain qu'en même temps que l'amour filial a grandi, l'obéissance a diminué. Nos fils nous aiment plus aujourd'hui qu'au XVIIe siècle ; mais ils ont en même temps désappris à obéir. En Angleterre, on ne connaît pas cette désobéissance ; les Anglais tiennent à ce que la verge reste comme moyen de correction dans les écoles ; c'est leur façon d'enseigner de bonne heure le respect de l'autorité. On n'a pas encore trouvé chez eux, au parlement, des pères qui voulussent abolir le régime par lequel ils ont passé, régime qui nous révolte. La forme en est mauvaise ; l'idée-mère en est excellente. Un sage a dit : « Que la première leçon que tu donneras à ton fils soit l'obéissance, la seconde sera ce que tu voudras. »

L'armée nous rendra le service d'enseigner l'obéissance à toute la jeunesse française. Certes, il est des natures qui se plient difficilement à l'obéissance passive; mais à l'armée on finit par comprendre que l'obéissance n'est pas seulement un devoir, mais une vertu. Quand on voit de près ce que c'est que ce grand corps mû et dirigé par une pensée unique, on sent bien vite que, sans l'obéissance, il n'y a plus d'armée. On se soumet par dévouement ; on pousse l'obéissance jusqu'à l'héroïsme. Nous en avons des exemples dans l'histoire ; je me souviens qu'en lisant l'expédition d'Égypte j'ai vu, dans je ne sais quelle bataille, le général Kléber dire à un officier : « Tu vas défendre cette position; tu te feras tuer, mais tu sauveras l'armée ! — Merci, général, et adieu », répondit simplement l'officier ; et il obéit. Je pourrais citer des exemples plus grands et plus récents; mais, quand les plaies saignent encore, il y a une pudeur qui nous impose de garder le silence; nous ne pouvons que nous dire tous bas comme le vieil Ulysse : « Tais-toi, mon cœur, tais-toi, et souviens-toi ! » (*Applaudissements.*)

Les jeunes gens nous reviendront de l'armée obéissants et dévoués; ce sera tout profit pour leurs femmes. On a remarqué, en effet, que les militaires faisaient d'excellents maris; on n'en a pas donné la raison, je vais confier aux dames ce secret qu'elles connaissent mieux que moi. Un officier reçoit d'en haut un commandement et le transmet à ses subordonnés; il le reçoit avec obéissance, il le transmet avec autorité. Eh bien ! pour la femme, tout le secret consiste à prendre la place d'en haut et à donner le commandement. Il faut un certain courage pour commander la première fois à son mari; mais on dit que ces dames s'y résignent volontiers.

L'obéissance, dans l'armée, est accompagnée de respect, c'est là encore ce qui nous manque. Oui, ce qui nous fait le plus défaut en France, c'est l'absence du sentiment hiérarchique. Partout, aussi bien dans une assemblée que dans une foule, il semble que chacun ait le droit de prendre la première place. Et, chose singulière, dans les pays où l'armée n'est rien pour ainsi dire, en Angleterre, en Amérique, cela se passe tout autrement. En Angleterre, nous assistons aujourd'hui à ce spectacle si intéressant d'un ministère qui tombe, d'un autre ministère qui le remplace, sans secousse, sans que rien trouble la pleine sécurité du pays. Quand un ministère tombe, on sait d'avance qui le remplacera; chacun a son rôle assigné. M Gladstone, en sortant du pouvoir, reste chef de l'opposition et il assume la responsabilité de cette position. Tout ainsi devient facile : le commandement, l'obéissance, le gouvernement, l'opposition; tout fait partie d'un organisme où chacun a sa place.

Si l'armée, si le service obligatoire, peuvent nous donner cette vertu, si nos enfants ont appris à commander et à obéir, nous y aurons gagné les qualités nécessaires à un peuple grand et fort. Ce qu'il nous faut, c'est de respecter ceux qui sont devant nous et de nous faire respecter par les autres. A côté du respect, le service obligatoire inspire autre chose : le patriotisme. Nous avons vécu dans un temps (je parle pour moi et les hommes de mon âge) où l'on a vu déjà la France envahie. On nous disait qu'après tant de sang inutilement répandu la vieille Europe, instruite par une douloureuse expérience, renoncerait à ses chimères d'ambition. Chaque peuple devait rester dans ses frontières, uniquement occupé de travail et d'industrie. Le patriotisme devait être remplacé par un autre sentiment : l'humanité. Nous avons partagé ces heureuses illusions, nous en avons été victimes. La France est démantelée, il lui faut défendre ses frontières ouvertes ; l'amour du genre humain n'est plus aujourd'hui notre idéal ; il nous faut vivre, et, pour vivre, il faut se défendre et se faire respecter. Nous sommes comme ces gens qui, après la ruine de leur fortune, de leur santé, de leurs espérances, se réfugient dans la famille, et alors, quand on a souffert, quand on a vu les périls de ceux qu'on aimait, alors on trouve que le foyer est quelque chose de si noble qu'il semble qu'il n'existe plus que la famille. Voilà où nous en sommes : il n'existe plus que la France pour nous; le patriotisme avant tout.

A ce propos, une réflexion triste me passe par l'esprit. Le siècle dernier a vu tomber un peuple généreux, le peuple polonais. Il y a eu un premier partage qui a indigné l'Europe et qui n'en a pas moins été suivi d'un second. Mais la Pologne n'a jamais eu d'armée : c'étaient les seigneurs avec leurs vassaux, c'étaient des partis toujours en guerre qui, par leurs vaines querelles, livraient à l'étranger le pays divisé; il n'y avait pas cette unité, cette forme visible de la patrie : l'armée ! Aujourd'hui, l'armée a le grand bonheur d'être au-dessus des partis. Aussi je ne vois jamais passer un régiment, musique en tête, sans pousser un soupir de regret, en me demandant pourquoi nous n'imitons pas cette puissante unité, pourquoi toujours des divisions, des partis. On

oublie que, dans la dernière guerre, nous n'avions tous qu'un même drapeau : le drapeau de la patrie. Ne pouvons-nous retrouver dans la vie civile ce patriotisme qui, au travers de tous nos désastres, nous a valu du moins de lutter jusqu'au bout et de ne pas tomber sans honneur?

Et maintenant, mesdames, vous qui avez accepté de quêter pour nos bibliothèques (1), j'ai tâché de vous exposer de mon mieux l'intérêt que vous aviez à cette bonne œuvre. On vous trouve partout où il y a du bien à faire ; vous vous oubliez pour les autres; mais, aujourd'hui, il s'agit et de vous et de nous. Dans quelques années, dans quelques mois, il n'est pas une seule d'entre vous qui ne puisse avoir à l'armée un frère, un mari, un père. Aidez-nous donc à rendre la vie de l'armée aussi rapprochée que possible de la vie de famille, à lui conserver les sentiments généreux, les nobles affections. En demandant de l'argent à ces messieurs, vous demandez un peu pour vous, un peu pour ceux que vous aimez et pour cette France qui vous est chère. Aujourd'hui, dans notre détresse, nous ne devons penser qu'à relever la France ; l'armée doit être la grande préoccupation du pays. Insistez auprès de ces messieurs pour leur dire qu'il est bon de soulager des misères physiques, mais qu'il y a également de grandes souffrances morales à diminuer. Le pauvre soldat, qui ne s'habitue que difficilement aux exigences de la vie militaire, trouve à la bibliothèques des livres, des plumes, du papier, ; il y rencontre un ami avec qui il peut causer, avec qui il cherche et trouve un livre qui lui parle de son pays. Il y a là du bien à faire, mesdames; je compte sur vous.

Quant à nous, messieurs, je crois que nous sommes destinés à nous revoir sur le même terrain ; il sera bon de revenir souvent sur ces idées consolantes ; il sera bon de resserrer de plus en plus le lien qui unit l'armée et la nation. Ne cessons point d'entourer de nos soins ces soldats qui grandissent sous les drapeaux et qui, plus instruits et plus sages que nous, s'y habituent à la discipline, à l'obéissance, au respect; et, puisque le ministre de la guerre a envoyé son représentant parmi nous, qu'il lui reporte nos vœux en lui répétant ce double cri qui résume tout notre amour, toutes nos espérances : Vive l'armée ! vive la France !

ÉTRANGER

L'Espagne depuis le coup d'État

Troubles des guerres civiles, désordre de l'administration, chemins de fer coupés, courriers interceptés, correspondants égarés ou réduits au silence, toutes les difficultés se réunissent en ce moment pour nous empêcher de suivre dans ses détails l'histoire de l'Espagne et les diverses péripéties de la crise dans laquelle se débat ce malheureux pays. Deux faits cependant se dégagent assez nettement pour qu'on puisse les apprécier avec exactitude : la révolution qui a renversé M. Castelar, et les progrès des carlistes dans le Nord, c'est sur ces deux points que nous voulons appeler l'attention des lecteurs de la *Revue*.

I

Les Cortès étaient convoquées pour le 2 janvier ; elles se réunirent sans l'appareil qui accompagne d'ordinaire ces sortes de cérémonies ; une foule assez nombreuse se pressait devant le palais des Cortès, protégé par la garde civile, mais tout paraissait tranquille ; il n'y avait d'agitation que dans la salle des conférences, où l'on se préparait pour la bataille. A trois heures et demie, M. Salmeron entra dans la salle accompagné des vice-présidents ; quoique souffrant, il s'installa au bureau, que surmontait encore la couronne de Castille. Les députés arrivèrent peu à peu, et au milieu d'eux les ministres. M. Castelar s'assit le premier sur le banc bleu ; il paraissait vieilli et fatigué ; près de lui vint se placer le ministre des affaires étrangères M. Carvajal, qui semblait heureux de voir approcher le moment où il serait débarrassé de ses fonctions. Cette satisfaction éclatait mieux encore sur le visage de son voisin, M. Pedregal, le ministre des finances, et l'on ne peut s'en étonner ; le ministère des finances en Espagne est un supplice que Dante, s'il l'avait connu, n'aurait pas oublié dans son enfer. Un seul député avait revêtu son uniforme, c'était un colonel intransigent.

Dès que la séance fut ouverte, M. Castelar lut son message, que ses amis accueillirent par des applaudissements et la gauche par les cris de *Vive la république fédérale !* M. Castelar n'avait pas ménagé la vérité aux députés ; il leur prédisait la perte de la république, s'ils ne l'aidaient à rétablir l'ordre et la discipline. Dès qu'il eut fini son discours, M. Ollas proposa d'approuver la politique du cabinet ; mais aussitôt un membre de la gauche, M. Santa-Maria, demanda à la Chambre de déclarer qu'il n'y avait pas lieu à délibérer. M. Castelar répondit que le cabinet allait se retirer et, sur cette menace, M. Santa-Maria retira sa proposition. On revint alors à l'ordre du jour présenté par M. Ollas ; la discussion, qui se prolongea pendant toute la nuit, continua sans beaucoup d'éclat, jusqu'au moment où M. Salmeron attaqua le ministère avec une éloquence ardente, mais où se traduisaient parfois les défaillances de la maladie. M. Castelar lui répondit avec une rare puissance ; après s'être justifié de toutes les accusations lancées contre lui, il insista sur la nécessité de fonder un parti républicain conservateur et de s'unir pour sauver l'Espagne, au lieu de la sacrifier à de vaines théories.

« Je sais bien, dit-il, que vous m'appelerez traître et apostat, mais je crois qu'il y a nombre d'idées très-justes qui à ce moment de l'histoire sont irréalisables, et je ne veux pas perdre la république par des utopies ; pour le moment, je me contente de la république, et je dis aussi que le parti républicain, représenté ici avec tant d'éloquence et au dehors avec tant de force et de valeur, doit se transformer en deux grands partis : l'un pacifique, très-pacifique, mais progressif, très-progressif, à qui nos idées paraissent étranges ; et l'autre pacifique, non dictatorial, non autoritaire, non arbitraire, légal, très-légal, démocrate, mais avec un grand instinct de conservation, car il doit conserver et consolider la plus grande œuvre du XIX siècle, l'œuvre de la république. Vous, détournez le peuple de la démagogie, faites lui voir qu'il aura dans la république le pain de l'âme et celui du corps ; nous, détournons de la monarchie les éléments conservateurs et tâchons bien vite

(1) La souscription pour les bibliothèques militaires est ouverte au siège de la Société Franklin, rue Christine, 1.

que leurs intérêts légitimes seront garantis par la république. »

Après avoir expliqué sa conduite à l'égard du saint-siége, conduite inspirée par un profond respect de la liberté religieuse, M. Castelar traita la question militaire. « Que dois-je dire de l'armée ? Avions-nous le temps et les moyens de l'organiser différemment ? Ce qui était urgent, c'était de l'organiser comme on pouvait. Que mon ami Salmeron m'en croie ; il était impossible dans ces moments suprêmes d'organiser ces moyens. Heureux encore que nous ayons pu voir une partie de cette armée habillée, armée, équipée, ayant dû pour cela dépenser 490 millions dans ces quatre mois, et à présent, il faut l'augmenter davantage, car si l'on n'a pas 50 000 hommes dans la Biscaye, 30 000 hommes en Catalogne, 15 000 dans le centre, et 15 000 à 16 000 chevaux, — si au lieu de cela nous nous occupons à désorganiser l'armée et à fomenter l'indiscipline, — croyez-le, messieurs les députés, les dangers que n'ont pas courus nos pères, nous les courrons, car tandis que nous discutons le plus ou moins de degré de fédération, les carlistes s'organisent et, si nous ne leur opposons pas promptement une armée suffisante pour les arrêter, ils s'efforceront de marcher sur la ville sainte de leur roi, qui est Madrid. »

L'orateur termina par ces fières paroles : « A présent, messieurs les députés, il ne me reste plus qu'à vous dire que si je suis suspect au parti républicain, si vous devez me remplacer, vous le fassiez vite, car si quelque chose me pèse au pouvoir et m'attire, c'est la retraite du foyer où j'apporterai la satisfaction d'avoir donné à mon pays quatre mois de paix dans la mesure de mes forces, et où je demanderai à Dieu qu'il vous aide à vaincre les difficultés qui nous entourent et à faire avancer la république ; — ce que je crois impossible d'obtenir sans les moyens que je viens de vous indiquer et qui sont ceux qu'exige la nature des événements que traverse la nation, car en face de la guerre, il n'y a pas d'autre politique à suivre que celle de la guerre. » Rien, dit un spectateur de cette scène, ne peut donner une idée de l'émotion qu'éprouvait M. Castelar ; il sentait qu'il combattait non pour son cabinet, mais pour la patrie elle-même.

Quand il s'assit, il était six heures du matin ; la Chambre vota, et cent députés seulement donnèrent leur approbation au gouvernement ; cent vingt se prononcèrent contre lui ; M. Castelar donna aussitôt sa démission. M. Salmeron remonta au fauteuil du président, qu'il avait abandonné pendant la discussion, et l'on s'occupa de former un nouveau cabinet. M. Palanca, placé par ses opinions entre M. Salmeron et M. Pi y Margall, accepta cette tâche, et il croyait déjà avoir réussi quand M. Salmeron reçut un message du capitaine-général de Madrid, Pavia, l'heureux vainqueur de l'insurrection de l'Andalousie, qui le prévenait qu'il s'était décidé à dissoudre l'Assemblée. Son aide de camp, le général Villonga, annonça aux députés qu'il leur était accordé cinq minutes pour évacuer la salle. M. Salmeron protesta et offrit alors de nouveau le pouvoir à M. Castelar, qui refusa de le reprendre. Bientôt deux compagnies, sous les ordres du colonel Iglesias, envahissent la Chambre ; cinq ou six coups de fusil sont tirés ; les députés se dispersent ; M. Castelar reste le dernier sur son banc, et c'est à grand'peine que ses amis parviennent à l'en arracher.

Le coup d'État était consommé ; le général Pavia l'avait préparé avec autant d'habileté que de sang-froid. Quatre canons Krupp avaient été amenés devant la Chambre des députés avec toutes les précautions nécessaires pour amortir le bruit des roues ; deux canons commandaient la rue Alcala ; tous les points stratégiques de Madrid, la puerta del Sol, la plaze Mayor, le palais, la rue de Tolède, étaient occupés, et des soldats placés aux gares des chemins de fer devaient empêcher les députés d'aller se réunir dans quelque ville voisine, à Alcala par exemple, pour former une nouvelle Assemblée. Ils n'y songèrent même pas. Dispersés par les soldats, ils eurent la consolation d'entendre sur leur passage un groupe de réfugiés français entonner la *Marseillaise*, mais c'est le seul signe de sympathie recueilli par ceux qui, en tramant la chute de Castelar, avaient perdu la république et eux-mêmes. Madrid les voyait chasser avec indifférence, sinon avec joie, tant était grande la terreur qu'inspiraient les intransigents.

Au gouvernement renversé, il fallait un successeur. Le général Pavia, avec un désintéressement auquel on n'est plus habitué d'aucun côté des Pyrénées, ne voulut pas garder le pouvoir ; il se contenta d'inviter à l'union tous les citoyens, pour former un gouvernement national d'où ne seraient exclus que les intransigents et les carlistes. Cet appel fut entendu au moins de ceux qui avaient préparé le nouveau coup d'État, et le maréchal Serrano accepta la présidence du conseil. Il ne fut pas aussi facile de composer un cabinet. Dans le premier moment, des offres furent faites à M. Maisonnave, qui était ministre de M. Castelar, et à M. Castelar lui-même ; tous deux refusèrent avec indignation : si imprudente, si coupable même qu'eut été la conduite des intransigents, il n'appartenait pas à des républicains de sanctionner le coup d'État du 2 janvier ; l'invasion à main armée d'une Chambre régulièrement élue est toujours un crime contre lequel les libéraux doivent protester. M. Castelar rentra dans la retraite, où l'a suivi l'estime de tous les partis ; l'*Univers* est le seul journal qui ait eu le triste courage de l'insulter.

A défaut de républicains, Serrano croyait pouvoir compter sur les alphonsistes ; ceux-ci, de leur côté, avaient fondé sur le succès du coup d'État les plus belles espérances et se montraient au moins très-indulgents pour un attentat dont ils se flattaient de profiter. Cependant deux des chefs de ce parti, un peu plus prévoyants, MM. Canovas del Castillo et Edchugayen, refusèrent d'entrer dans le nouveau cabinet. Dès le premier jour éclataient les embarras d'une victoire obtenue par une coalition ; aussi d'abord le ministère ne fut-il pas complet ; M. Zabala eut la guerre, Topete la marine, Sagasta les affaires étrangères, Balaguer les colonies, Garcia Ruiz l'intérieur. Ni M. Martos, ni M. Rivero n'étaient placés ; il y eut le lendemain un remaniement de portefeuilles. M. Echegaray accepta les finances, et M. Martos la justice ; ce dernier aurait beaucoup désiré le ministère de l'intérieur, mais M. Sagasta le lui disputait obstinément et, de guerre lasse, chacun d'eux préféra, pour l'enlever à son rival, le laisser à M. Garcia Ruiz, le seul républicain resté dans le cabinet. Les autres ministres, assez divisés d'opinion, représentent exactement la coalition qui a renversé la reine Isabelle et préparé l'avènement d'Amédée. C'est un mélange de *radicaux* (monarchistes constitutionnels) et de progressistes, qui se résignent à la république, faute de s'entendre sur le choix d'un souverain.

Ce nouveau gouvernement a eu des débuts plus heureux qu'il ne le méritait. D'abord, il a vu capituler Carthagène et

a recueilli les bénéfices d'une victoire préparée par M. Castelar. Après la chute du fort d'Atayala, toute résistance était impossible ; la ville a ouvert ses portes au général Dominguez ; les insurgés les plus compromis ont quitté une ville où, d'après l'aveu d'un des leurs, Roque Barcia, ils ont, sous prétexte de fonder la république, commis les plus abominables excès ; la *Numancia* leur a permis de traverser la flotte espagnole pour aller se réfugier sur la côte d'Afrique. Les autres ont obtenu leur pardon ; plusieurs officiers même ont pu rentrer dans l'armée régulière avec leurs grades. C'est le pendant de la convention d'Amorovieta ; le maréchal Serrano, qui n'a pas deux mesures, n'a pas voulu être plus sévère pour les intransigents que pour les carlistes. Les tentatives essayées par les partisans des fédéralistes dans le nord n'ont eu rien de sérieux. A Valladolid, à Saragosse, à Barcelone même, le désordre a été bientôt réprimé ; le commandant de l'armée du Nord, le général Moriones, a tout de suite envoyé son adhésion au nouveau gouvernement, et, — comme il ajournait indéfiniment la convocation de nouvelles Cortès, — le maréchal Serrano n'était plus gêné par aucun obstacle pour assurer l'ordre et combattre les carlistes.

Mais, hélas ! ce ne sont pas toujours les gouvernements les plus affranchis de toute opposition qui déploient le plus d'activité : la consolation et la justification de ceux qui défendent les idées libérales et tiennent pour nécessaire le contrôle des assemblées, c'est que les dictateurs ne sont guère tout puissants que pour mal faire ; il est rare qu'ils ne s'endorment pas dans une présomptueuse paresse, ou qu'ils ne s'épuisent pas en vaines querelles et en luttes stériles. Le cabinet du maréchal Serrano n'a pas jusqu'à présent réussi à rétablir l'ordre dans l'administration et dans les finances ; M. Martos et M. Sagasta sont plus préoccupés de se combattre dans leurs journaux que d'étudier les affaires. M. Sagasta surtout a été l'objet des plus vives injures ; c'est la grande pieuvre (*el gran calamar*) qui essaye d'attirer tout à lui ; au fond, M. Martos préfère la république au prince Alphonse, M. Sagasta préfère le prince Alphonse à la république, et chacun d'eux ne désire rien tant que la chute de son adversaire, sauf la conservation de son propre portefeuille. D'un autre côté, les dissentiments du maréchal Serrano et du général Zabala n'étaient plus un mystère pour personne, et une crise paraissait inévitable quand le gouvernement a subi une nouvelle transformation. M. Serrano n'est plus simplement chef du cabinet ; il est devenu le président de la république, avec un pouvoir analogue à celui du maréchal Mac-Mahon. Il n'y a entre eux qu'une différence essentielle : le maréchal Mac-Mahon a été régulièrement élu par l'Assemblée ; le maréchal Serrano tient ses pouvoirs du général Pavia.

II

M. Serrano venait à peine de prendre son nouveau titre quand lui est arrivée la nouvelle de l'échec subi devant Bilbao par le général Moriones. Avec un esprit de décision qu'on ne saurait trop louer, Serrano a aussitôt quitté Madrid pour aller prendre le commandement de l'armée ; il est en ce moment à Somorostro, attendant que le temps lui permette de reprendre les opérations et mettant ce retard à profit pour provoquer de toutes parts l'envoi de considérables renforts.

La situation est grave, en effet, et les carlistes ne sont plus des adversaires qu'il soit permis de négliger. Non que je m'exagère l'importance de leurs succès, et que je les croie déjà sur la route de Madrid. Au lieu de m'extasier sur la rapidité de leurs progrès, je suis, au contraire, étonné que depuis trois ans ils n'aient pas pénétré plus avant dans un pays désorganisé, sans armée, sans finances, sans gouvernement, et où les villes en sont depuis longtemps réduites à se défendre elles-mêmes avec quelques volontaires. Si les carlistes n'avaient pas contre eux l'immense majorité du pays, si les souvenirs des détestables passions de l'ancien régime ne s'élevaient pas partout pour les repousser, il y a longtemps sans doute qu'ils seraient maîtres de l'Espagne.

En effet, que de chances en leur faveur ! Dans la Navarre, la Biscaye, les pays basques, ils ont pour eux l'appui de populations belliqueuses, sobres, infatigables, bravant tous les dangers et toutes les privations pour défendre, non les prétendus droits de don Carlos, dont elles se soucient fort peu, mais la cause de leur clergé et surtout le maintien de leurs anciens priviléges. Nul pays d'ailleurs ne se prête mieux à la guerre civile. Des montagnes appartenant au groupe des Pyrénées dominent sur une longue ligne, depuis Rosas et Figuière jusqu'au Ferrol et à la Corogne, les provinces de Catalogne, d'Aragon, de Navarre, de Biscaye et de Galice. Chacune de ces montagnes sert de centre à une foule de vallées qui en descendent comme les rayons d'autant d'étoiles pour conduire par des passages étroits et escarpés jusque dans les riches plaines de Barcelone, de Sarragosse, de Valence, des provinces de Soria, de Logroño, par delà les bords de l'Ebre, et jusqu'aux premiers plateaux de la Castille. Dans tout cet espace, les carlistes peuvent s'élancer à l'improviste sur un point donné, éparpiller même leurs forces pour se replier par une concentration rapide. Pendant la guerre de 1834 à 1840, le général Rodil n'avait cru pouvoir les combattre qu'en les enfermant dans un cercle infranchissable ; mais cette opération n'exigeait pas moins de cent vingt mille hommes, et depuis quelques années où l'Espagne les aurait-elle trouvés ?

Ainsi s'expliquent la persistance et les progrès d'une insurrection qui a eu les plus humbles commencements. Quand la guerre civile recommença, au printemps de 1872, ceux qui ne connaissent pas le pays purent croire à une simple échauffourée qui resterait sans résultat. Moriones battit les carlistes à Oroquieta, don Carlos disparut comme par enchantement, et Serrano se flatta d'avoir désarmé les rebelles par la fameuse convention d'Amorovieta, où il s'était montré plus soucieux d'assurer la paix que de rétablir la discipline. Quand la république succéda au roi Amédée, des généraux furent destitués par le gouvernement central, des officiers tués par leurs propres soldats ; les plus heureux voyaient leurs troupes se débander dès qu'on voulait les envoyer à l'ennemi. Les carlistes devaient alors marcher sur Madrid. Qui sait ce qu'aurait pu, même sur les Castillans, l'apparition d'une armée victorieuse et l'espoir d'un repos depuis si longtemps refusé à l'Espagne ! Un moment on a pu croire à leur triomphe. Les bandes se multiplièrent et se transformèrent peu à peu en corps de troupes réguliers. Le prince Alphonse était en Catalogne avec sa femme, qui voulut partager avec lui les dangers de la guerre. Don Carlos reparaissait en Navarre, tandis que des villes comme Estella, Durango et Elizondo

servaient de places d'armes, des expéditions audacieuses menaçaient Logroño, Mauresa, coupaient les chemins de fer du nord, inquiétaient les environs de Barcelone et de Pampelune, s'aventuraient même dans la province de Valence; en même temps le midi se soulevait avec Contreras, et la révolte des intransigents servait les intérêts de l'insurrection carliste.

M. Castelar était parvenu à force d'efforts à organiser une petite armée qu'il mit sous les ordres de Moriones. Le choix de ce général n'était pas très-rassurant : avec de grandes qualités militaires, Moriones avait des défauts trop communs aujourd'hui en Espagne : la présomption et l'amour exagéré de la politique. Je l'avais vu moi-même se mêler avec ardeur aux débats des Cortès en 1872, et je l'avais entendu parler de la victoire d'Oroquieta en termes qui, s'il se fût agi d'Austerlitz ou de Wagram, n'auraient pas paru assez modestes. Ce général a pourtant entrepris et soutenu longtemps une campagne à laquelle il faut rendre justice, car s'il n'a pas pu arrêter les carlistes, il a su du moins arriver au centre même de leurs opérations et se transporter sur le point important à défendre.

La principale préoccupation des carlistes depuis le commencement de la guerre a toujours été de s'emparer de Bilbao. Bâtie sur les bords du Nervion, qui la met par Portugalete en communication avec l'Océan, Bilbao n'est pas seulement une ville importante et riche qui fournirait à une armée de nombreuses ressources, c'est surtout un port considérable qui permettrait aux carlistes de communiquer avec l'Angleterre où ils ont autant d'alliés que de créanciers, et peut-être même de se faire reconnaître comme belligérants. La prise de Bilbao leur donnerait en même temps des positions très-fortes du côté de l'intérieur, car, ouverte seulement au nord-est, la ville est enfermée de tous les autres côtés par des montagnes faciles à fortifier et à défendre. C'est déjà contre cette ville que leurs efforts avaient été dirigés en 1834 et pendant la minorité d'Isabelle.

Cette fois les carlistes ont pu au moins s'approcher de Bilbao sans être sérieusement inquiétés, bloquer la ville et le port de Portugalete, qui, écrasé par une puissante artillerie, a été enfin obligé de se rendre. Dégager Bilbao, tel était le but de Moriones, but qu'il a poursuivi avec autant d'obstination que d'habileté. On arrive à cette ville par trois routes différentes, en descendant du nord par Durango, en suivant la vallée d'Orduña au centre, ou par le sud en s'embarquant à Santander pour Santoña ; on pénètre alors dans la vallée de Somorostro, et l'on n'est plus séparé de Bilbao que par une montagne qui domine la ville : c'est le pic de Montagno-Grande, contrefort du massif de Serantes, occupé par les carlistes qui menacent ainsi à la fois Bilbao et Portugalete. La route du nord, qui descend de Durango et traverse la vallée de Zornoza, était au pouvoir des carlistes.

Moriones essaya d'abord de passer par Miranda et Tolosa pour gagner Orduña ; placée au milieu du territoire de l'Alava, cette ville est le centre où aboutissent les routes de Burgos, de Loza, de Vittoria et de Bilbao ; de la vallée d'Orduña, après avoir longé les pentes de la Peña, il suffit de franchir un étroit passage pour entrer dans la plaine de Luyando, et, toujours suivant le cours du Nervion, on arrive presque sans détour jusqu'à Bilbao. Repoussé dans sa tentative pour s'ouvrir la route de Tolosa, Moriones eut recours à une nouvelle tactique. Se dirigeant rapidement vers la mer, il s'embarqua avec toute son armée à Santoña, gagna Santander et, revenant sur ses pas, se porta rapidement du côté d'Estella. Ce n'était qu'une feinte pour attirer les carlistes sur ce point, et diviser leur forces tandis qu'il reprenait lui-même le dernière route qui lui fût ouverte pour regagner Bilbao, celle de Santander et de Santoña. Malheureusement sa marche fut contrariée par le mauvais temps; les carlistes devinèrent ses projets, et ils avaient de nouveau réuni leurs forces, quand Moriones pu regagner Santoña. Il s'avança cependant jusqu'à Outon et pénétra dans la vallée de Somorostro, vallée traversée par un petit cours d'eau et terminée par une petite baie qui porte le nom de la vallée. Moriones, avec une armée fatiguée et mal équipée se trouvait en face de trente mille carlistes pourvus d'une puissante artillerie et retranchés dans des positions formidables, celles de Mantrès et de San Pedro. Il se décida pourtant à attaquer le 25 février.

Le combat fut d'abord engagé à l'extrême gauche ; les bataillons de la Constitution, de Séville, et quelques compagnies de Cantebria sous les ordres du général Andia, commencèrent à escalader le mont Mantrès; ils arrivèrent jusqu'aux fortification, et croyaient s'en emparer, quand les carlistes, qui avaient un moment cessé de tirer, les accueillirent par un feu roulant et finirent par les écraser sous la chute des rochers. Les soldats reculèrent ; un bataillon de Navarrais se jeta alors entre eux et le corps de droite ; l'armée était coupée, bientôt elle ne fut plus soutenue par l'artillerie. La plupart des pièces ne pouvaient plus servir ; les gargousses étaient en mauvais état, et les canons qui restaient étaient trop éloignés. Placés de l'autre côté de la rivière, ils risquaient, au moindre écart du tir, d'envoyer leurs boulets non plus aux carlistes, mais sur l'armée républicaine, ou de les perdre dans l'eau. En même temps, sur la droite, les carlistes dirigeaient un feu terrible des fortifications de San Pedro. Enfin, après une lutte acharnée, les troupes abandonnèrent Saint-Martin, qu'elles avaient occupé toute la journée, et se retirèrent en désordre. La bataille était perdue, et plus de mille hommes avaient été tués ; c'est de beaucoup le plus sanglant combat de cette guerre, où, dans la plupart des rencontres, le chiffre des morts ne s'élève guère qu'à une dizaine.

Cet échec avait des conséquences graves : il compromettait un plan de campagne qui coûtait déjà bien cher, car pour l'exécuter, il avait fallu découvrir le reste du pays. Aussi, tandis que les carlistes entraient par trahison à Viscarog et s'emparaient de Bergo, Tolosa, abandonnée à ses propres forces, était obligée de se rendre, et Losna qui avait dispersé plusieurs bandes, se voyait, malgré ses succès, obligé d'aller s'enfermer dans Saint-Sébastien.

L'armée n'était pourtant pas complètement anéantie; elle avait pu même conserver le pont de Somorostro et garder quelques points sur la rive opposée. Moriones n'en a pas moins renoncé à son commandement, et c'est le maréchal Serrano qui a pris la direction de la guerre ; il est à Somorostro, appelant à lui toutes les forces dont il peut disposer et décidé à tout risquer pour débloquer Bilbao. Afin d'assurer son succès, il n'a reculé devant aucun sacrifice : il a appelé à lui l'armée du centre avec son général Lopez Dominguez et n'a pas craint d'abandonner la Catalogne et même de laisser ouverte la route de Madrid. Les carlistes en ont profité, au moins en Catalogne. Tristany a pu entrer dans quelques villes ouvertes, qu'il a ravagées, mais, ce qui est plus grave, Sabal a surpris près de Castelfolit le général Nouvillas, qui à

la tête de trois mille hommes se dirigeait de Tafalla à Ollo, et l'a complétement battu. Ollo ne peut plus résister, et Gérone est sur le point de succomber.

Serrano cependant ne s'est pas pressé. Il a réuni ses troupes, attendu ses canons, et n'a négligé aucune des précautions qui peuvent assurer ou du moins promettre le succès. Placé au fond de l'amphithéâtre que décrit la vallée de Somorostro, il a établi une batterie de canons Krupp sur le mont Janedo, en face de Montagno-Grande, où sont établis les carlistes ; il domine ainsi Provogna, Musquez et le bord de la mer; au centre, dans le village même de Somorostro, sont deux autres batteries qui commandent la rivière et le pont, que les carlistes n'ont pu détruire; enfin à droite, sur le mont Arenilla, une dernière batterie domine la route de Balmaseda, au point où elle se joint à la route de Bilbao. Ce sont là des préparatifs formidables, au moins en apparence, mais l'heure est decisive. Serrano le sait bien, l'affaire est de la dernière importance pour lui et pour son gouvernement; s'il échoue, il ne lui reste plus de ressource que l'exil (1).

La bataille qui doit perdre Serrano ou assurer son succès serait-elle aussi décisive pour don Carlos? Nous ne le croyons pas. Ce prince pourrait battre Serrano, prendre même Bilbao, — ce qui n'est pas encore fait, — qu'il n'en serait pas plus rapproché de Madrid. Maître de Bilbao, don Carlos pourrait se faire sacrer roi de Biscaye; il n'aurait pas plus de chance d'être roi d'Espagne : son succès amènerait, au contraire, une réaction dont il est facile dès aujourd'hui de signaler les premiers symptômes. La nouvelle de l'échec de Moriones a provoqué dans toute l'Espagne une émotion qui ne sera pas stérile; déjà une levée de cinq mille hommes est opérée, et le général Pavia a pu passer, à Madrid, la revue d'une nouvelle armée; de nombreuses souscriptions ont été recueillies, et le parti libéral, M. Castelar lui-même, s'est rangé autour de Serrano. Une nouvelle victoire de don Carlos ne ferait que provoquer une résistance plus sérieuse. D'où nous vient cette assurance? Du spectacle que nous a donné l'Espagne à toutes les époques, du génie même de ce peuple qui, depuis son origine, a toujours transformé les guerres étrangères et les guerres civiles en luttes de province à province. Pourquoi don Carlos est-il détesté dans la Castille et dans l'Andalousie? Sans doute parce qu'il représente l'ancien régime, mais surtout parce qu'il est soutenu par la Navarre et la Biscaye. Pourquoi les pays basques l'ont-ils accueilli avec tant d'enthousiasme? Parce que, pour eux, il représente la révolte contre le gouvernement central, contre la domination de la Castille. Don Carlos, qu'il le veuille ou non, est un fédéraliste, non pas dans le même esprit que Contreras, mais autant que Contreras lui-même.

De tout temps l'Espagne a montré les mêmes sentiments, et c'est l'hostilité d'une province qui a décidé les sympathies des provinces rivales. Je n'en connais pas d'exemple plus frappant que celui de Philippe V. En 1706, l'archiduc Charles put un moment se croire le maître de l'Espagne. Lord Peterborough avait conquis pour lui la Catalogne et le royaume de Valence. Le 25 juin, les alliés entrèrent dans Madrid; deux jours après, ils proclamèrent le roi Charles. Le primat d'Espagne, Porto-Carrero, sortit de son exil pour venir en pompe chanter un *Te Deum* et bénir les étendards autrichiens; la reine douairière quitta ses vêtements de deuil et parut en habit de fête. Philippe était abandonné et paraissait perdu. Mais ce fut à ce moment même, quand ses ennemis triomphaient sur les bords du Tage et du Mançanarès, quand une révolution leur livrait Sarragosse avec tout l'Aragon, Carthagène sur la côte de Murcie et Oran sur la côte d'Afrique, c'est au milieu de ces succès que les Castillans donnèrent à Philippe les premières marques de leur sympathie. Galway et Das Minas, les deux généraux anglais et portugais, ne trouvèrent à Madrid qu'un accueil glacial; ils ne purent attirer à eux aucun personnage considérable, tandis que Philippe dans son camp, la reine au milieu d'une cour fugitive, reçurent les témoignages du plus grand dévouement. Lord Stanhope, à qui nous empruntons ces détails, nous en donne la raison : « On vit alors, dit-il, qu'en Espagne la lutte n'était pas une question de personnes, pas même une question politique. Les partis ne faisaient que renouveler l'ancienne rivalité des provinces de la couronne d'Aragon contre les provinces de Castille; si les désirs des Espagnols avaient pu prévaloir à ce moment, ils se seraient de nouveau divisés comme au temps de Ferdinand et d'Isabelle (1).» Ces observations sont vraies encore aujourd'hui. Don Carlos pourra donner le signal du démembrement de l'Espagne, il ne la possédera jamais.

HERMILE REYNALD.

(1) D'après les dernières nouvelles, le premier engagement lui aurait été favorable.

(1) *The reign of Queen Anne*, I, p. 268.

ARCHÉOLOGIE HISTORIQUE

La sigillographie de l'ancienne France

Parmi les sciences particulières qui se rattachent à la science historique et en sont les utiles auxiliaires, il en est une des plus curieuses et que connaissent peu les personnes étrangères par leurs études aux travaux d'érudition. Nous voulons parler de la science des sceaux ou *sigillographie*. On sait qu'un sceau est une empreinte en relief tirée sur de la cire, au moyen d'une matrice, et représentant une figure quelconque ou *type* avec des lettres explicatives qui forment la *légende* (2). L'usage du sceau était général au moyen âge; son objet était de garantir l'authenticité des actes émanés soit des particuliers, soit des pouvoirs publics. Il suffit de visiter un dépôt d'archives pour se convaincre, au premier coup d'œil, de l'importance attribuée au sceau dans les actes de cette époque. On ne rencontre pas une pièce qui ne soit scellée, à moins que le sceau n'ait été détruit par une circonstance fortuite, auquel cas les traces en demeurent toujours visibles. Tantôt le sceau se montre adhérent à la pièce, tantôt on l'y voit suspendu par des lacs de parchemin ou de soie. Quant à la cire, — blanche, brune, verte ou rouge, — elle affecte toutes les couleurs. Le plus ordinairement, une

(2) Nous ne parlons pas ici des sceaux d'or ou d'argent, qui sont frappés ou estampés, et très-rares. Quant aux sceaux de plomb, façonnés d'après les mêmes procédés, on ne les trouve employés que dans les actes de la chancellerie pontificale.

pièce n'est munie que d'un sceau; mais cet usage souffre des exceptions, quand plusieurs personnes se trouvent intéressées dans l'événement que la pièce a pour objet de constater. C'est ainsi que M. Demay, auteur de l'*Inventaire des sceaux de la Flandre*, dont nous parlerons ci-après, a découvert, dans l'un de nos dépôts du Nord, deux chartes munies, l'une de cent dix sceaux, et l'autre de cent soixante-douze (1). Le type du sceau varie suivant la provenance de la pièce. Ce sera tantôt une figure royale, tantôt un évêque avec sa crosse, tantôt un chevalier revêtu de son armure, ou encore un hôtel de ville avec sa tour du beffroi, selon que l'acte émane d'un roi, d'un prélat, d'un seigneur ou d'une commune. La diversité des époques apporte aussi des différences. Ainsi, à ne parler que de nos sceaux royaux, le type qu'ils offrent durant la période mérovingienne est la tête du roi vue de face, avec la longue chevelure, signe distinctif de la dignité royale. Sous les carlovingiens, il rappelle les médailles romaines : il représente le buste vu de profil, la tête ordinairement couronnée de laurier, les cheveux courts et liés d'un ruban en forme de diadème. Avec les capétiens, les proportions grandissent : le roi se montre de face, assis sur son trône et revêtu des insignes de la souveraineté; c'est ce qu'on appelle le sceau de *majesté*. Ajoutons que, plaqués sur les pièces (papyrus ou parchemin) durant les deux premières races, les sceaux royaux deviennent libres ou *pendants* sous la troisième.

Par ces brèves considérations, on voit déjà les divers genres d'intérêt que peut offrir la sigillographie. A la seule manière dont un acte est scellé, on connaît à quelle période historique il se rapporte; comme aussi on découvre, par la seule inspection du sceau, de qui, roi, évêque ou chevalier, la pièce est émanée. Inutile de dire que la sigillographie fournit de précieux renseignements sur l'armement, sur le costume, voire même sur le mobilier du moyen âge. Elle donne aussi des indications non moins utiles au point de vue de l'architecture; car si, comme on l'a vu, le sceau offre quelquefois dans son type l'image d'un hôtel de ville, il offre, en d'autres cas, la représentation d'une église, et avec de suffisants détails pour qu'on puisse connaître à quel style, roman ou gothique, appartient cette église. La science du blason trouve également de nombreuses ressources dans la sigillographie; il est rare, en effet, que le chevalier ou la noble dame figuré sur le sceau le soit sans son écu. Il n'est pas jusqu'aux métiers sur lesquels on ne puisse rencontrer d'utiles informations; car, si l'acte provient d'une corporation d'artisans, on retrace ordinairement sur le sceau les instruments qui sont propres à la corporation. Enfin, l'étude des sceaux se lie, en une certaine manière, à l'histoire de l'art. Le dessin, informe au temps des mérovingiens, l'est moins à l'époque de Charlemagne, s'altère de nouveau durant la période barbare qu'embrassent les xe et xie siècles, se relève au xiie et commence, dès le xiiie, à offrir de remarquables spécimens.

Il ne faudrait pas croire que la sigillographie fût une science toute récente. L'illustre Mabillon, dans son *Traité des chartes et des diplômes* (*De re diplomatica*), publié en 1681, avait déjà posé et fixé les principes de cette science; il est vrai qu'il l'a surtout envisagée au point de vue de l'authenticité des actes. De nos jours seulement, on a commencé d'étudier les sceaux sous les divers aspects que nous avons signalés. Plusieurs publications ont déjà été faites en province sur ce sujet, au nombre desquelles nous citerons l'excellente sigillographie de Toul, due à M. Charles Robert (1). Des travaux particuliers, se rattachant aux mêmes études ont paru depuis quelques années, et paraissent encore fréquemment dans les Mémoires des Sociétés savantes de nos départements. Mais, si estimables que soient ces ouvrages, ils sont dépassés en importance par les récentes publications qu'a prescrites ou favorisées la direction des Archives nationales, et sur lesquelles il convient de donner quelques détails.

Les Archives nationales possèdent une vaste collection d'empreintes de sceaux en soufre, commencée sous les auspices du savant Letronne, directeur de cet établissement, et qu'un de ses regrettés successeurs, M. le marquis de Laborde, a continuée. Cette collection se compose de deux parties qui représentent, l'une, tous les sceaux conservés aux Archives de Paris, et l'autre, les sceaux existant dans les archives départementales. La première partie, — qui offre un ensemble de 15 000 sceaux environ, — a fait l'objet d'une publication commencée en 1862 et terminée en 1868. Cette publication, qui fait honneur à son auteur, M. Douet d'Arcq, chef de la section historique aux Archives nationales, ne comporte pas moins de trois volumes in-4°, et a rendu déjà des services considérables aux études sigillographique (2).

C'est à la seconde partie de cette collection que correspondent les deux fort beaux volumes que vient de faire paraître M. Demay sur les sceaux de la Flandre (3). Pour réunir les matériaux d'une sigillographie départementale, M. Demay avait été chargé de visiter nos diverses archives de province. S'il eût pu remplir sa mission jusqu'au bout, on aurait aujourd'hui la reproduction de tous les sceaux de nos archives départementales, lesquels, ajoutés aux sceaux des Archives de Paris, eussent formé un véritable musée sigillographique, le premier de ce genre qu'on eût vu en Europe. Malheureusement la mission de M. Demay fut interrompue au moment où il venait de parcourir les anciennes provinces de l'Ile-de-France, de la Picardie, de l'Artois, de la Flandre et de la Normandie. Il avait recueilli, dans ces excursions laborieuses, près de 30 000 empreintes. Il ne voulut pas que le public érudit fût privé des résultats de son travail, et c'est à cette pensée que nous devons l'*Inventaire des sceaux de la Flandre*, ouvrage dans lequel il a présenté, avec autant de méthode que de savoir, la sigillographie particulière d'une des plus importantes provinces qu'il avait visitées. Ce n'est pas là

(1) Ces deux chartes se rattachent à un même événement historique. Les sceaux dont elles sont accompagnées émanent de prélats, gens d'Eglise, nobles et bonnes villes qui, en 1427, s'accordèrent à reconnaître le duc de Bourgogne comme héritier et gouverneur du comté de Hainaut.

(1) Il convient de mentionner aussi *La description des sceaux de la ville de Saint-Omer*, par M. Deschamps de Pas; *Les sceaux des archives des Bouches-du-Rhône*, par M. Blancas; et la *Sigillographie du diocèse de Gap*, par M. J. Roman.

(2) *Collection des sceaux*, par M. Douet d'Arcq. Paris, Plon, 1863-1868. 3 vol. in-4°. Nous recommandons au lecteur la savante et intéressante préface que M. de Laborde a mise en tête du premier volume.

(3) *Inventaire des sceaux de la Flandre, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du département du Nord*, avec planches photoglyptiques, par G. Demay, archiviste aux Archives nationales. 2 vol. in-4° à 2 colonnes (de 500 pages chacun). Paris, imprimerie nationale, 1873.

toutefois, à proprement parler, un recueil des sceaux de la Flandre. Les sceaux que M. Demay a recueillis appartiennent non-seulement à la contrée où ils sont aujourd'hui conservés, mais, pour une certaine partie, à des souverains ou à des seigneurs étrangers, tels que les rois d'Angleterre, d'Écosse, de Navarre, de Portugal, les doges de Venise ou les ducs de Bretagne, ou encore à des villes méridionales comme Bayonne et Biarritz. Tous néanmoins ont servi à authentiquer des actes relatifs à des affaires flamandes, et c'est par cette considération que se justifie le titre de l'ouvrage.

Dans cet inventaire, on trouve la description d'environ 8000 sceaux qui correspondent, par leurs dates, à la longue période comprise entre le XIIe siècle et le XVIIe. M. Demay les a répartis en deux classes : les sceaux *laïques* (rois, seigneurs, villes, etc.), et les sceaux *ecclésiastiques* (papes, prélats, chapitres, abbayes, hôpitaux et maladreries). Cette division commode permet aux sigillographes de se reporter sans peine au genre de sceaux qui intéressent leurs recherches. Une table alphabétique très-développée se trouve en outre à la fin de l'ouvrage. Une heureuse innovation est due à M. Demay. Jusqu'ici l'on s'était borné, dans les publications de cette nature, à donner la description du sceau, avec une indication sommaire du document duquel il dépendait. M. Demay a fait plus; il a donné l'image photographiée des types les plus intéressants, au nombre d'environ cent vingt, types très-rares pour la plupart et presque tous inédits.

C'est en parcourant les planches où sont reproduits ces types, que l'on peut juger des ressources offertes par la sigillographie au point de vue de l'art et de l'histoire. Le sceau de Charles le Téméraire, de 1468, est sans contredit le plus beau sceau équestre que l'on connaisse jusqu'ici. Armé de toutes pièces, le corps penché en avant, le duc de Bourgogne s'élance, l'épée haute, à la rencontre de l'ennemi. Le mouvement du cheval n'est pas moins remarquable que celui du cavalier. M. Demay croit, et nous ne serions pas éloigné de penser avec lui, que le visage farouche du cavalier est le portrait fidèle de Charles le Téméraire. L'artiste chargé de la confection d'un sceau s'essayait en effet quelquefois à reproduire les traits du personnage qu'il voulait représenter. Au nombre des sceaux équestres, il est des types de femmes qui méritent d'être signalés. Dans les sceaux de cette espèce, les dames étaient ordinairement figurées à cheval et le faucon au poing. Or, il résulte des spécimens qu'a donnés M. Demay, que l'artiste élargissait parfois ce cadre traditionnel. Ainsi, dans le sceau d'une duchesse de Brabant de 1266, on voit un chien sous le ventre du cheval et un oiseau qui prend son vol et fuit devant le faucon. Dans un sceau plus ancien, celui d'une comtesse de Soissons, de 1186, la scène de chasse offre d'autres particularités. Un manteau à longs plis et léger enveloppe presque entièrement la dame, dont les tresses flottent sur les épaules (1).

On conçoit que plus le type se complique de détails, plus nombreux sont les renseignements qu'il est possible de tirer de la sigillographie. Comme les sceaux laïques, les sceaux ecclésiastiques ne se bornent pas toujours à la représentation pure et simple du personnage, évêque ou abbé, avec le costume de l'époque et les attributs de sa dignité. Dans l'un, par exemple, on remarque un personnage assis, tête nue, tenant de la main gauche un rameau et indiquant de la droite un livre posé sur un pupitre. Dans un autre, celui d'un chanoine de Saint-Aubert de Cambrai, de l'an 1228, on voit, non plus un personnage lisant, mais, — fait beaucoup plus rare, — un personnage écrivant. L'ecclésiastique que l'artiste a figuré est assis, le visage de profil, et trace sur une table des mots dont on peut même lire quelques lettres. Autour du sceau court une légende dont le sens est celui-ci : « L'écriture porte au loin la pensée de celui qui écrit. » Parmi les sceaux ecclésiastiques, il en est qui offrent de véritables petits tableaux, inspirés, soit de l'Écriture, soit de sujets édifiants. L'un d'eux, appartenant à un hôpital de Valenciennes, représente sainte Élisabeth lavant les pieds à un pauvre. Dans un autre, du XIVe siècle, appartenant à un évêque de Cambrai, on voit la Vierge assise, avec l'Enfant Jésus dans ses bras, ayant à ses côtés saint Pierre et saint Paul debout, et plus bas un évêque en prières. Enfin, dans un troisième, provenant de la ville de Leyde et datant du même siècle, saint Pierre, entre deux anges qui l'encensent, se montre assis sur une galerie d'architecture gothique, sous les arcades de laquelle se tiennent huit personnages à genoux et les mains jointes.

Les sceaux de villes ne sont pas les moins curieux. Tantôt on y voit une porte de ville, tantôt une enceinte fortifiée, au centre de laquelle on découvre, soit une église, soit un château avec tours et tourelles, quelquefois un donjon au haut duquel paraît un homme sonnant du cor. Le sceau de la ville de Biarritz, qui date de 1351, est particulièrement remarquable. Par la scène maritime qui s'y trouve figurée, on voit que ses habitants faisaient alors la pêche de la baleine. Quant aux corporations de métiers, elles ont également leurs types particuliers. Ainsi, pour nous restreindre à la ville de Bruges, le sceau des meuniers a pour type un moulin à vent; celui des batteurs de laine, un arçon (archet à battre la laine); celui des poissonniers, un individu debout devant une table à tréteaux et découpant un poisson. Ces trois types datent de 1407.

Par cette rapide analyse, on voit à quel degré le travail de M. Demay peut piquer la curiosité. Si l'on considère que les 8000 sceaux, photographiés ou simplement décrits, que renferme l'ouvrage, et tous datés avec soin, se rapportent la plupart, soit à des personnages importants, soit à des événements historiques, on conçoit le prix qu'un tel travail a pour la science. C'est incontestablement la meilleure publication qui ait été faite en ce genre, et l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en lui décernant récemment la première médaille au concours des antiquités nationales, n'a fait que devancer le jugement que porteront tous les érudits.

FÉLIX ROCQUAIN.

(1) Le sceau équestre n'était pas le seul type propre aux dames des XIIe et XIIIe siècles. On les trouve souvent figurées debout avec le faucon au poing ou une fleur dans la main. Au XIVe siècle, elles sont représentées debout dans une niche gothique.

CAUSERIE POLITIQUE

Pourquoi M. de Broglie n'a-t-il pas parlé le 18 mars comme a parlé quatre jours après M. de Fourtou? C'est un mystère; mystère d'autant plus inexplicable que M. le ministre de l'instruction publique a exprimé, dit-on, « très-exactement » les idées politiques de M. le vice-président du conseil : le *Français* du moins l'assure, et puisque le *Français* le dit, il faut le croire. L'Association polytechnique ne fait ni ne défait de ministres; c'est dommage : la sanction d'un vote parlementaire eût peut-être donné aux déclarations de M. de Fourtou l'autorité qu'on voudrait pouvoir leur accorder.

Car l'intention était bonne; malheureusement la bonne intention ne suffit pas toujours : le lieu, le moment, sont aussi quelque chose. *Non erat hic locus;* c'était à Versailles et le 18 qu'il fallait avoir de l'audace, non pas à Paris et le 22. Il est vrai qu'il y a plusieurs manières d'être hardi : on peut l'être par tempérament, on peut l'être aussi par réflexion; seulement, il importe quelquefois de n'avoir pas la réflexion trop lente.

Pour réparer le temps perdu, M. le ministre de l'instruction publique a bien voulu nous annoncer une nouvelle tout à fait surprenante. « Dans quelques jours », nous aurons enfin cette constitution « loyalement promise », qui n'existe encore qu'à l'état d'embryon dans les profondeurs du questionnaire des Neuf. Dans quelques jours!... M. de Fourtou y pense-t-il? On voit de reste que le temps ne lui dure guère depuis qu'il fait partie du cabinet septennal ou septennaliste. Après avoir été trop prudent le mercredi, n'a-t-il pas été un peu bien téméraire dimanche? Peut-être aussi a-t-il bon cœur; auquel cas un peu de hâblerie serait bien excusable : il a vu notre anxiété, et, faute de pouvoir rien faire pour nous, il a voulu du moins nous donner de bonnes paroles. C'est de quoi le ministère a été promptement récompensé : trois jours plus tard quarante-cinq députés du centre gauche prenaient part au scrutin sur la loi de prorogation des conseils municipaux, et sauvaient le cabinet en votant contre lui.

Après tout, ces quarante-cinq adversaires intelligents ont peut-être donné raison à M. le ministre de l'instruction publique; il est possible que M. de Fourtou n'ait pas parlé en vain lorsqu'il a donné à entendre que M. le maréchal de Mac-Mahon est résigné à s'accorder avec d'autres conseillers, quels qu'ils soient. Quant à savoir si le septennat sera organisé « dans quelques jours », ou dans quelques semaines, ou dans quelques mois, ou dans quelques années, c'est une autre affaire, et qui ne dépend pas des ministres, en admettant même qu'ils soient tous d'acord entre eux sur ce point.

A vrai dire, il est maintenant plus que douteux que le septennat puisse jamais être organisé, du moins tant que la présente assemblée durera. Une seule chose paraît sûre et, pour le moment, nous suffit : c'est que, dans la seconde quinzaine de mai, nos mandataires seront acculés à la nécessité de constituer ou de solliciter des électeurs le renouvellement de l'autorité souveraine. L'Assemblée ne pourra pas plus constituer la monarchie dans six semaines qu'elle ne l'a pu il y a cinq mois; elle ne voudra pas plus constituer la république le 24 mai 1874 qu'elle ne l'a voulu le 24 mai 1873 : alors apparaîtra l'utilité de la loi du 20 novembre.

Il faut bien que cette loi serve à quelque chose; et en effet, elle est un progrès sur l'état antérieur, je veux dire sur la « constitution Rivet »; elle a créé un pouvoir toujours subordonné à l'Assemblée, il est vrai, mais qui peut lui survivre; or, c'est là une circonstance qui a donné à beaucoup de personnes, même timides, de la hardiesse, et, par exemple, celle qu'il faut avoir, à ce qu'il paraît, pour ne s'effrayer plus de la nécessité de recourir à de nouvelles élections générales. Il y a une espèce de courage qui naît de la parfaite sécurité. Cette sécurité, nous l'avons, grâce à la loi du 20 novembre. Donc, dans deux mois, chaque parti dans l'Assemblée, plutôt que de prêter les mains au triomphe immédiat de tel ou tel parti rival, préférera se tourner enfin vers la nation et la mettre en demeure de prononcer. Les royalistes, d'une part, les bonapartistes, de l'autre, aimeront mieux redevenir les justiciables des électeurs que de rester les dupes du centre droit. Une abdication leur paraîtra quelque chose de plus funeste que la chance d'une condamnation : on peut appeler de l'une; on ne peut pas retirer l'autre. Les « septennalistes » resteront donc seuls entre les royalistes hostiles, les bonapartistes rebelles et les républicains résolus. Quant à ces derniers, en effet, leurs chances seront trop belles en cas de dissolution, pour qu'aucune des fractions de la gauche ait la moindre envie de sacrifier la république définitive à la « république septennale. »

Bonne invention, cette « république septennale », nouvelle surtout. Nulle part encore on ne s'était avisé, je crois, de faire une constitution pour un laps de temps déterminé. Car, notez ceci : ou ces mots accouplés, « république septennale » ne signifient rien, ou ils impliquent l'idée d'une constitution qui ne doit pas durer plus de sept années à partir du 20 novembre 1873. Si la république était organisée sans que la fin de cette organisation fût prévue à terme fixe, elle ne serait plus « septennale », elle serait définitive.

Et pourquoi sept ans? Est-ce parce que les pouvoirs conférés à M. le maréchal de Mac-Mahon, Président de la république française, doivent avoir précisément cette durée? Mais alors l'idéal politique des penseurs du centre droit est quelque chose d'aussi raisonnable, ou à peu près, qu'une monarchie où la loi d'hérédité devrait, de par la constitution, être nécessairement remise en question à chaque fin de règne. Je ne vois guère, parmi les utopies, que celle de l'empire perpétuellement plébiscitaire qui soit au-dessous d'une telle conception.

Au surplus, les septennalistes ne gagnent rien à faire les scrupuleux et aussi les dégoûtés, à refuser de s'engager pour plus de sept ans : ils auraient beau se réduire à quatre ans, à trois ans et proposer à leurs alliés, les royalistes de la droite, une constitution même triennale, ils n'obtiendraient pas leur aveu. Le temps ne fait rien à l'affaire pour des gens qui se défient et qui ne se soucient pas plus d'aboutir dans trois ans que dans sept, sous prétexte de république, à une institution plus ou moins hollandaise.

Donc, les royalistes refusent de se laisser prendre à l'engrenage du septennat. Prières, plaintes, menaces, « péril social », rien n'y fait. Henri V ou la dissolution : voilà leur réponse. Rendez-vous est pris, d'ailleurs. M. le marquis de Franclieu notifie le fait au cabinet, en termes forts nets. La *Gazette de France* elle-même est prête à entrer en guerre sans perdre un moment. « Nous avons deux mois devant nous »,

disent les amis de M. de Larcy et de M. Depeyre. A quoi ils ajoutent : « L'heure a sonné. »

Que feront, pour se dérober, les septennalistes? Ils se déclareront liés par la loi du 20 novembre, naturellement. Mais la loi du 20 novembre, si elle n'est suivie de « l'organisation loyalement promise », est caduque. Il leur faudra donc se tourner de nouveau vers leurs ennemis intimes du centre gauche et les presser de coopérer à l'institution de ce fameux sénat septennal, lieu de refuge à la fois et citadelle, où les adversaires acharnés du définitif pourront se mettre à l'abri, prendre leur retraite, ou mieux se préparer à régenter les futurs élus du peuple.

Fort bien; mais entre ces invalides de la politique doctrinaire et les membres du centre gauche, il y a une différence parmi beaucoup d'autres, et décisive; les septennalistes ne veulent pas la voir; elle existe cependant : c'est que les « républicains de raison » n'ont absolument aucun motif d'appréhender le jugement de leurs électeurs; bien loin d'avoir démérité de leur confiance, ils les représentent d'autant plus fidèlement qu'ils sont, comme eux, des convertis. Et à quoi électeurs et élus se sont-ils convertis ensemble? A la république définitive. Est-ce donc en répudiant la chimère de la « république septennale » que le centre droit recherchera *in extremis* l'alliance du centre gauche? Mais alors, M. le vicomte d'Aboville a raison : ce n'était pas la peine de renverser M. Thiers.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Il y a trente ans, la jeunesse des lycées ne connaissait guère de notre littérature nationale que quelques chefs-d'œuvre choisis du XVIIe siècle et quelques pages soigneusement triées et épluchées du XVIIIe siècle. Les *laudatores temporis acti* prétendent même que c'est par cette raison qu'elle écrivait en un meilleur français que la jeunesse actuelle. Il ne serait pas impossible. Cependant convient-il de cantonner les jeunes gens dans un petit coin de notre domaine littéraire, si pur que soit l'air qu'on y respire, si achevées que soient les œuvres d'art qui en font l'ornement et l'éclat? Ne tenteront-ils pas eux-mêmes quelques explorations dangereuses dans les parties où l'on ne veut pas les conduire? Sans guide, sans soutien, ne se laisseront-ils pas égarer par leur curiosité, entraîner par des enthousiasmes irréfléchis? Interrogeons nos propres souvenirs. Il me semble bien que furtivement, à la dérobée, nous nous aventurions dans les parties alors interdites et que nous courions précisément aux fruits les plus défendus. Était-ce bien *la Nuit d'octobre* que nous savourions dans Musset? Dans Rabelais, allions-nous aux passages sérieux? Mentor nous eût évidemment été nécessaire.

Ce guide et ce Mentor, M. Merlet a voulu l'être pour la jeunesse. Il y a quelques années, il publiait un excellent choix des poètes et des prosateurs du XIXe siècle, et Sainte-Beuve applaudissait justement à l'introduction de ce recueil dans nos lycées. Aujourd'hui, il publie un choix des poètes et des prosateurs depuis le IXe siècle jusqu'au XVIIe, et Sainte-Beuve applaudirait encore (1). Notre suffrage n'a pas le même prix; peut-être a-t-il du moins l'autorité d'une expérience déjà assez longue des besoins et des lacunes de l'enseignement. Parmi les quelques idées justes que contenait la longue circulaire de M. Jules Simon, le conseil le moins utile n'était pas celui d'initier la jeunesse aux origines et au développement successif de notre littérature. La pratique cependant présentait des difficultés. Un enseignement dogmatique, même appuyé de quelques lectures, avait grande chance de ne pas imprimer des traces bien profondes. Il faut en pareilles matières, pour qu'il y ait plus qu'une satisfaction momentanée de curiosité, la faculté donnée aux jeunes esprits de revenir sur l'enseignement reçu, de contrôler, de décider par eux-mêmes. Il ne leur plaît qu'à moitié de s'incliner devant les appréciations d'autrui; ils veulent faire, eux aussi, œuvre de critique. Le grand art consiste peut-être à les guider sans qu'ils s'en aperçoivent, à faire que l'impression que vous leur communiquez, ils pensent l'avoir ressentie d'eux-mêmes. Ils prennent un goût plus vif à ce qu'ils considèrent comme une occasion de découvertes personnelles.

On voit donc, sans que j'insiste davantage, combien on peut tirer parti d'un recueil comme celui de M. Merlet. Il éveillera la curiosité de la jeunesse, il l'invitera à juger, à comparer, à se prononcer, et surtout il la guidera sans en avoir l'air. Je le loue fort d'avoir été sobre de notes littéraires tandis qu'il prodiguait, au contraire, les notes philologiques, historiques, grammaticales, éclaircissant ce qu'on ne peut comprendre qu'avec un fond antérieur de connaissances précises, et laissant pour ce qui est affaire de goût et de sentiment la liberté et le plaisir de la découverte à ses jeunes lecteurs. Est-il même bien assuré de n'avoir travaillé que pour les lycéens? Il le dit; mais c'est de sa part excès de modestie. Ces deux volumes si pleins, si substantiels, si instructifs, sont un excellent cours de littérature pour les gens du monde, je dis même les plus instruits.

Nous avons déjà fait remarquer à quel point M. Du Camp connaît le Paris du XIXe siècle. Il en a pénétré tous les mystères, détaillé toutes les splendeurs, compté toutes les verrues, sondé toutes les plaies. Il n'est pas de guide plus instructif, qu'on veuille parcourir le Paris brillant et riche qu'admirent les étrangers, ou qu'on veuille s'aventurer dans le Paris souterrain et plein de ténèbres dont les mystères nous effrayent quelque peu. Son cinquième et avant-dernier volume (2) n'est pas d'un intérêt moindre que les précédents.

Il est en même temps très-piquant par la variété des matières : ainsi les écoles et les lycées figurent avec avantage à côté des sourds-muets, des égouts et de l'engrais. Le journal *le Monde* verrait dans ce rapprochement une aimable ironie. Telle n'a pas été pourtant la pensée de l'auteur. Je ne demande qu'à croire M. Du Camp sur parole quand il approfondit la question de l'engrais; et ce qui me donne confiance, c'est que les détails qu'il donne sur les écoles et les lycées sont d'une parfaite exactitude. Ainsi rien n'est plus vrai que ce qu'il dit de la bifurcation des études. Cette bifurcation

---

(1) *Choix de la littérature française du IXe au XVIIe siècle*, avec une introduction, des notes philologiques et des notices littéraires, par Gustave Merlet. Paris, Ch. Fouraut.

(2) *Paris, ses organes, ses fonctions et ses vie*, par Maxime Du Camp. Tome cinquième. Paris, 1874, librairie Hachette et Cie.

tant reprochée à M. Fortoul a été un expédient nécessaire pour sauver alors l'Université, contre qui M. de Montalembert avait presque obtenu une sentence de mort. Il fallait se transformer ou périr. Par exemple, quand M. Du Camp veut sortir des faits pour s'élever aux questions de principes, quand il discute la nature de l'enseignement et les méthodes, je me sépare de lui. Son idéal est de former des hommes pratiques. Il s'agit, selon lui, de préparer à la société des notaires, des avoués et des négociants en vins. A ce compte, il est vrai que le sentiment littéraire, le goût, l'imagination, deviendraient des superfluités. Une bonne orthographe et la connaissance précise de la règle des mélanges pourraient suffire. Je saute donc bien vite ces pages ambitieuses et je descends dans le grand collecteur. Je m'y sens conduit d'une main sûre : c'est un plaisir.

Il ne faut défier personne et l'on a eu tort de provoquer M. Octave Feuillet. A force de lui répéter qu'il était le Musset des familles, on l'a exaspéré, et voilà qu'aujourd'hui il rugit, il écume, c'est un lion déchaîné, un Touroude. Ah ! je vous ai fait boire du lait sucré ! s'écrie-t-il ; eh bien ! voici du vitriol. Ah ! je vous apporte des fruits confits dans une boîte du *Fidèle berger !* eh bien, déliez ces faveurs roses et vous allez voir que ma boîte est un cratère d'où jaillit une lave enflammée. L'effet annoncé s'est produit ; espérons qu'il suffira à M. Feuillet d'avoir montré une bonne fois que son talent pouvait être volcanique tout comme un autre. Oui, nous reconnaissons qu'il pourrait y avoir avec lui de beaux soirs pour l'*Ambigu*. Que M. Feuillet se contente de l'aveu qu'il nous arrache à tous, et qu'il retourne à ses moutons.

Son amour-propre même y trouvera son compte ; car enfin, il faut bien le lui dire, on ne va pas voir le *Sphinx* de Feuillet comme on allait voir le *Village* de Feuillet, le *Cheveu blanc* de Feuillet : on va voir mourir Croizette. Avez-vous vu mourir Croizette ? telle est la question que j'ai entendu poser vingt fois depuis deux jours. La voir mourir, voilà la grande affaire ; le reste n'est rien. Si M. Feuillet avait eu l'idée d'amener la justice et de faire faire séance tenante l'autopsie, c'eût été le dernier mot de l'attraction.

J'ai donc vu mourir Croizette, puisque c'est la formule. J'avoue que j'ai eu la gorge serrée ; un peu moins serrée cependant que la veille, où j'avais vu dans la rue une femme écrasée par un omnibus. Si la sensation est le suprême effet à chercher, n'allons plus au théâtre, allons simplement à la Morgue.—Cela est bel et bon, diront les réalistes, et d'ailleurs toutes ces théories sur l'émotion dramatique ne seront jamais que la répétition de ce qu'a dit M. Saint-Marc Girardin : toujours est-il que l'effet produit est immense. Il est vrai, les nerfs sont fortement secoués : mais ce que je constate aussi, c'est, chez ceux qui viennent de subir le plus complétement la violence de la sensation, un certain ennui, un certain mécontentement. On s'en veut quelque peu d'avoir été dupe. Comme l'illusion ne s'est produite que par un artifice qui s'adressait aux sens, ce n'est pas l'âme qui s'est laissé prendre, mais simplement les yeux. On ne se félicite donc pas, à la réflexion, d'avoir été bon et sensible, on se reproche d'avoir été naïf. Mécontent de soi, on l'est aussi de l'auteur, qui vous a surpris à l'aide d'un trompe-l'œil.

Mais arrivons à la pièce même. Sans doute on pressent que cette femme qui agonise si bien doit en être l'héroïne. Il est vrai, et je voudrais pouvoir dire qu'elle nous a intéressés avant l'instant où elle meurt : ainsi la sensation du dernier moment serait quelque peu purifiée par ce qu'il y entrerait d'émotion morale. Je ne le puis dire, hélas ! car le moyen de s'intéresser à un personnage que l'on connaît à peine, parce que, malgré toute la bonne volonté qu'on y a pu mettre, on ne l'a pas compris ! Le sphinx est le nom de l'anneau où l'héroïne cache son poison ; ce serait tout aussi bien le nom de l'héroïne elle-même. M. Feuillet a compté que les spectateurs auraient lu *Julia Trécœur*, il s'est dit que la pièce n'avait pas besoin de dérouler en pleine lumière des replis qu'avait analysés curieusement le roman. C'est un tort. Au théâtre, nous ne connaissons que ce que l'on vient de nous montrer. Voici la comtesse de Chelles, faites-la parler et agir de façon que je sache qui elle est, de façon surtout que je pressente ce qu'elle fera aux instants décisifs et que je le comprenne quand elle le fera. Si au contraire il faut que je me reporte à mes souvenirs et que je me dise : C'est sans doute une Julia Trécœur, elle est de la famille de Dalila, — êtes-vous sûr que je sois disposé à ce travail de reconstitution ? J'hésite d'ailleurs ; à certains instants, je me demande si ce n'est pas une simple *Frou-Frou* ; à d'autres, je crains que ce ne soit une Marguerite de Bourgogne. En effet, que m'avez-vous montré ? Rien autre chose qu'un enfant gâté, une nature énergique, un tempérament plein de séve, qui rame et monte à cheval pour se dépenser, une imagination audacieuse, qui aime à tenter toutes les entreprises, à côtoyer tous les précipices. Mais plus tard, pour les besoins de la pièce, il faudra que je croie un moment cette Dalila, cette Julia Trécœur, capable d'un assassinat. Alors vous ferez, cinq minutes avant le dénoûment, une nouvelle scène d'exposition. Un monsieur viendra, sans rime ni raison, contre toute vraisemblance et toute convenance, dire d'un air capable : Cette femme ! elle est capable de tout !!! — et ce monsieur s'en ira. Franchement, n'est-ce pas un peu tard ? N'avouez-vous pas vous-même, en employant ce procédé enfantin, que vous n'aviez pas fait connaître votre héroïne ? Tout le temps du drame nous sommes allés avec elle de surprise en surprise. C'est bien pis encore avec son complice ou sa victime, Henri Savigny ; de même, tous les autres personnages ne sont que des ombres, qui ne vivent pas d'une vie réelle, comme on va le voir par le naïf exposé des faits.

La comtesse de Chelles habite seule en Touraine, dans le château de son mari. Quel homme est ce mari, pour le moment en mer ? On croit comprendre qu'il a plutôt perverti que dirigé cette nature violente et capricieuse ; on devine que si, en son absence, son honneur doit recevoir quelque coup fatal, il aura été quelque peu l'artisan de sa propre disgrâce. Autour de cette demi-veuve soupirent plusieurs adorateurs, qu'elle retient sans les désespérer, sans les encourager non plus. Un seul parmi eux a quelque valeur, c'est un Écossais déjà mûr, froid et flegmatique, qui ne demande qu'à l'emmener dans les brouillards de l'Écosse. Mais si le mari n'est pas là pour se défendre, il a chargé de ce soin son père, un amiral en retraite. Étrange, cet amiral ! Quand les soupirants soupirent de trop près, il intervient avec de gros yeux et dit : Attention, jeune homme ! Il raconte même qu'il a prévenu sa belle-fille qu'au cas où il découvrirait quelque intrigue, il arriverait avec son grand sabre : dans la maison de son fils, comme à bord, il est grand justicier. Singulier avertissement, bizarre menace et bien faite pour inviter à la faute une nature éprise du danger. Le grand sabre du beau-père, le poi-

son gardé dans le chaton de la bague, la mort par ce châtiment ou la mort par le suicide, voilà les deux dénoûments possibles et que nous prevoyons d'abord. Cependant, comme cet amiral à peine sorti de sa boîte, ainsi que les diables qui font peur aux enfants, y rentre paisiblement, nous nous disons que c'est le poison qui interviendra au dénoûment.

Tous ces adorateurs flattent l'amour-propre de la comtesse, mais au fond laissent son cœur indifférent. Elle aime cependant. Et qui aime-t-elle? le mari d'une de ses amies d'enfance, un prêcheur assez monotone, qui la regarde avec froideur et presque avec dédain. Son amour se trahit par l'irritation qu'elle éprouve à voir sa conduite jugée par lui sévèrement, à rencontrer dans chaque geste et chaque regard une censure indirecte. Cet amour est-il partagé? Non, apparemment, puisque ce censeur veut emmener sa femme à Nice pour l'arracher à une amitié, sinon contagieuse pour elle, au moins compromettante. Et il lui conseille ce départ en terme si mesurés, d'un ton si posé, que nous ne soupçonnons pas qu'il ait peur pour lui, plus encore que pour sa femme, d'un danger tout différent. Aime-t-il déjà la comtesse, craint-il de l'aimer? Je ne saurais le dire. Peut-être l'aime-t-il sans le savoir.

Quoi qu'il en soit, la comtesse, qui écoute aux portes, — car tout le monde écoute aux portes dans ce drame, sauf l'amiral, qui devrait veiller et qui dort, — la comtesse, disons-nous, apprend le prochain départ. Elle arrive auprès de son amie, s'irrite du projet formé. — Ton mari me croit dangereuse pour toi, dit-elle, il me juge sévèrement; je veux lui parler, envoie-le moi! — Seule avec lui, elle se plaint de trouver en lui un ennemi; et comme il convient que sa légèreté, ses allures étranges le choquent, tandis qu'il n'aurait qu'indulgence et même respect pour une grande faute inspirée par un grand amour : — Ah! vous me croyez incapable d'aimer profondément, s'écrie-t-elle; eh bien, lisez ceci! — et elle lui tend un rouleau de papier où elle a versé les secrets de son malheureux cœur. Naturellement l'amiral survient et demande ce que c'est que ce rouleau de papier : — Un rôle de comédie que madame a copié pour moi, répond l'amoureux sans le savoir. — Et l'excellent amiral rentre dans sa boîte.

Cependant l'amie s'est inquiétée. Pourquoi cette entrevue demandée par la comtesse? Pourquoi le trouble de son mari? Sa jalousie perce malgré elle. « Serais-tu jalouse? s'écrie Mme de Chelles; alors, envoie-moi l'Écossais qui m'aime, et va écouter derrière la porte. — Vous m'aimez, monsieur; eh bien, au grand chêne, à minuit, une voiture et partons pour l'Écosse! » Ici je m'étonne. Que croire? Va-t-elle partir, en effet? Mais partir à l'instant où celui qu'elle aime lit ses confidences!

> J'ai déclaré ma honte aux yeux de mon vainqueur,
> Et l'espoir, malgré moi, s'est glissé dans mon cœur.

dit Phèdre, qui aurait toutes raisons de désespérer, au contraire. Veut-elle simplement donner le change à l'inquiétude de son amie? Espère-t-elle que celle-ci en informera son mari et qu'alors, à l'idée de la voir entre les bras d'un autre, celui qu'elle aime interviendra et l'arrêtera au passage? Veut-elle partir pour l'Écosse afin de mettre un intervalle infranchissable entre elle et le mari d'une amie toujours bonne et dévouée pour elle? Tout cela est bien obscur, et l'indécision où reste le spectateur fatigue et énerve son attention.

Nous sommes, en effet, à la fin de deux longs actes; il ne reste plus que deux tableaux durant chacun dix minutes, et nous ne savons qu'une chose : c'est que la comtesse aime le mari de son amie. Cet amour est-il partagé, nous l'ignorons encore; peut-être le plus intéressé dans la question l'ignore-t-il lui-même. Nous allons enfin être fixés. Pour aller au vieux chêne, la comtesse doit passer au bord d'un étang. L'amie dévouée, qui regrette son accès de jalousie, supplie son mari de se porter à cet endroit et de tenter un effort suprême pour arrêter la malheureuse qui court au déshonneur. Il y réussit en effet; mais comment? En parlant en maître, en déclarant que, plutôt que de la laisser passer, il lui brisera la tête sur le rocher. « Ah! enfin, il m'aime donc! » s'écrie la comtesse éperdue; et elle se jette dans ses bras. Cependant, quoiqu'il soit minuit, quoiqu'elle ne soit plus jalouse, l'amie s'était cachée derrière un arbre; elle apparaît : coucou! ah! la voilà! Elle sait tout. Révélation foudroyante pour elle; mais elle aura le courage de sembler tout ignorer. Derrière un autre arbre, l'Écossais a tout vu également, tout entendu; seul l'amiral dort.

Le dernier tableau nous fait d'abord assister à la douleur de l'épouse outragée. Elle relit les papiers tout brûlants des confidences de la comtesse; car, de même qu'elle écoute aux portes et aux arbres, elle fouille dans les tiroirs. Pendant qu'elle pleure, le parjure et sa maîtresse cavalcadent par les bois avec l'amiral qu'ils ont soin de perdre en chemin. Et il est enchanté, l'excellent amiral; il trouve que sa belle-fille devient plus posée, moins extravagante. Cependant l'Écossais, qui a dételé sa voiture, vient faire ses adieux à celle qui est trahie comme lui et plus que lui. En homme du monde, il lui dit avec délicatesse qu'il connaît ses douleurs, et l'invite à prendre garde à la comtesse capable de tout, même d'un crime. Il faut, en effet, que nous tremblions tout à l'heure quand les deux femmes seront en présence. L'orage éclate entre elles, en effet. La comtesse, apprenant que son secret n'en est plus un, que ses confidences sont entre les mains de celle dont elle a trahi l'amitié, avoue tout; mais partir comme on le lui ordonne, en la menaçant du grand sabre de l'amiral qui est là sous le balcon, c'est ce qu'elle refuse obstinément. « Eh bien, alors, j'appelle l'amiral. — Soit, je ne pars pas. » Au moment de livrer le secret, la femme outragée n'a pas le courage de cette infamie; elle suffoque et tombe sur une chaise en criant : « De l'eau! de l'eau! » La comtesse verse en effet de l'eau dans un verre et y jette le poison de sa bague. Un sourire étrange et sinistre erre sur ses lèvres. Nous tremblons; mais les bons instincts l'emportent : c'est elle qui boit le poison, et la voilà haletante, crispée, convulsive, agonisante. Agonie terrible, terriblement rendue, j'en conviens. La toile tombe.

Que deviendra ce jeune ménage dont elle a brisé le bonheur? L'imagination du spectateur peut supposer ce qui lui plaira. Que va penser l'amiral de ce suicide? Espérons qu'il continuera à ne rien comprendre après comme pendant le drame. La mort du Sphinx restera pour le monde sans doute une énigme comme sa vie.

Toutes réflexions faites, grâce à la petite lueur que jette au dénoûment le sacrifice que la comtesse fait de sa vie, j'incline à croire qu'elle était de bonne foi en disant à l'Écossais : « Attendez-moi sous le chêne. » Elle immolait ses rêves d'amour au bonheur de son amie. Quant à l'homme qui, après l'avoir voulu fuir, se jette dans ses bras, il ne serait pas im-

possible qu'il sentît déjà quelques atteintes de la passion à laquelle il succombe; mais il ne voulait pas s'avouer son amour. Pourquoi faut-il que les sentiments des principaux personnages soient ainsi obscurs et indécis? Pourquoi deux actes d'exposition qui n'exposent rien et nous laissent ainsi dans un doute pénible? Combien les deux scènes capitales gagneraient à être préparées! Chacune d'elles est un fait brutal qui nous secoue sans nous émouvoir, parce que le hasard semble seul le produire et non la logique des sentiments, le développement naturel d'une passion arrivant par degrés à une explosion nécessaire. Je regrette de voir M. Feuillet adopter cette manière brutale et heurtée. Son talent si fin, si délicat, doit-il s'amoindrir ainsi de gaieté de cœur? Lui suffira-t-il de nous présenter des situations violentes que le premier dramaturge du boulevard trouverait, en somme, aussi bien que lui? J'ai déjà indiqué comment il en est puni: on n'ira pas voir le *Sphinx*, on ira voir mourir Croizette.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'histoire de France de M. Émile de Bonnechose

La librairie Firmin Didot vient de mettre en vente la seizième édition de l'*Histoire de France* de M. Emile de Bonnechose. Tout le monde connaît ce résumé à la fois sobre et intéressant de notre histoire. Sans attaches et sans recommandations officielles, il est devenu le manuel de l'éducation historique de notre pays. Son auteur a suivi avec une attention consciencieuse et persistante, qualités fort rares à notre époque, les modifications et les additions que comportaient chaque édition nouvelle. Celle-ci renferme un précis des derniers événements et une appréciation fort remarquable de notre situation politique tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Les appréhensions que manifeste l'auteur sur les dangers dont nous menace le faux socialisme sont peut-être un peu trop vives et prennent leur source dans l'épouvante provoquée par nos dernières guerres civiles. Ces terribles commotions laisseront derrière elles, pour longtemps encore, de vifs retentissements; mais c'est justement pour ce motif que l'on doit se rassurer, car ils arrêteront le pays sur la pente qui le conduirait à de nouveaux excès.

La situation extérieure, telle que l'a faite l'Allemagne nouvelle, est en revanche grosse de périls que M. de Bonnechose signale avec son talent habituel. « Ce qui restait des traités de 1815, dit-il, a péri; au principe de la politique d'équilibre, sauvegarde des faibles, et qui a fait loi en Europe durant trois siècles, on essaye de substituer aujourd'hui le principe d'annexion des peuples de même race, principe contempteur des droits établis, des faits consacrés par le temps et par l'histoire, et qui porte en lui cet autre principe destructeur de toute morale et de toute légalité, celui de : *La force primant le droit*. C'est ainsi que l'Europe a été bouleversée, c'est en invoquant ce prétendu droit d'*annexion*, et aussi par le sort des batailles, que la Prusse s'est agrandie aux dépens des États limitrophes; c'est encore ainsi que le nouvel empire allemand a été substitué à l'ancien empire germanique, et que la France a perdu deux belles provinces; c'est ainsi enfin que la prépondérance sur le continent a passé à l'Allemagne, dominée tout entière aujourd'hui par la Prusse, nation féodale, dure à elle-même comme aux autres, obéissant à un monarque qui s'intitule roi par la grâce de Dieu ou de *droit divin*, prince guerrier et mystique, exalté par ses victoires et se croyant l'instrument de la colère de Dieu pour châtier les nations. De là résulte, dans la plupart des États allemands, la suspension de toute vie indépendante, de tout progrès constitutionnel ou libéral; et, dans les nations voisines, formées du mélange de divers peuples, un état permanent d'agitation présente et de grave inquiétude pour l'avenir.

Institution alsacienne

36, rue des Écoles

Nos récents désastres, les douloureux enseignements qu'ils nous ont laissés, des besoins jusqu'ici méconnus, l'initiative privée, qui se réveille, quoi qu'on en dise, tout contribue à répandre cette idée qu'en somme l'éducation doit être l'affaire des pères de famille. Nous ne sommes plus au temps où les représentants de l'Église en étaient les seuls dispensateurs et subordonnaient tout à la question religieuse : programmes, méthodes, discipline. Dans cette fonction, l'État a succédé à l'Église; mais il faut bien avouer que nos fréquents changements de gouvernement ont pour contre-coup de fâcheuses oscillations dans la direction de l'instruction publique. Au contraire, le père est le mieux placé pour savoir ce qu'il convient d'enseigner à ses enfants. Il est le plus directement intéressé à en faire de bons citoyens, utiles à eux-mêmes et à leur pays, et ce n'est pas seulement son intérêt, c'est son droit et c'est son devoir. Aussi doit-on regarder avec faveur les efforts et peut-on espérer le succès de toute association de chefs de famille unis par la communauté des idées, des sentiments, des intérêts et des sacrifices, telle que l'*Institution alsacienne*, fondée par MM. Philippe de Clermont et Friedel, — deux noms connus dans le monde scientifique, — et dirigée par M. Brœunig-Dameron, rédacteur de l'*Éducation nationale*.

Cette institution s'appelle « alsacienne », non-seulement parce que plusieurs de ses fondateurs sont originaires d'Alsace, mais surtout parce qu'elle applique parmi nous les méthodes et les procédés d'enseignement qui avaient fait de nos départements de l'Est une des provinces les plus éclairées et les plus prospères de la France.

En effet, les succès des colléges libres alsaciens ont démontré que les enfants habitués de bonne heure, par l'étude simultanée de deux langues vivantes, au passage d'un idiome à un autre, apprennent le latin plus vite et mieux que par la méthode ordinaire.

L'Institution alsacienne se borne, pour le moment, à recevoir des externes et des demi-pensionnaires de huit à onze ans, répartis en trois divisions ou années. Plus tard et à mesure, de nouvelles classes se superposeront et compléteront l'enseignement de manière à rendre les élèves capables de suivre les classes supérieures des lycées.

La méthode consiste surtout dans ces fameuses *leçons de choses* qui sont entrées dans l'enseignement partout ailleurs qu'en France, qui donnent de si heureux résultats en Allemagne, en Angleterre, aux États-Unis, que parmi nous on vante beaucoup, mais jusqu'à présent d'une manière toute platonique.

Forte de l'expérience qu'elle en a faite, l'Alsace veut aujourd'hui transporter cette méthode loin de ses foyers et en faire profiter la France, comme d'un legs et d'un dernier service.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 40 4 AVRIL 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Tant qu'un peuple croit à la prérogative innée, au droit supérieur d'une caste d'eupatrides ou d'un roi, et qu'il suppose, soit dans le bien, soit dans le mal qu'ils peuvent faire le dessein d'une volonté divine, toute royauté, tout patriciat, ont une assiette également solide. L'obéissance alors est facile aux sujets ; elle n'a rien de dégradant : la soumission se concilie en eux avec la dignité, parce qu'elle participe en quelque sorte du caractère de la foi religieuse.

Il peut même arriver que la croyance primitive s'affaiblisse peu à peu, puis s'éteigne, et que néanmoins la prépotence, non pas effective, mais nominale, de l'aristocratie ou de la royauté subsiste longtemps encore, par la force des habitudes prises, par l'usage des fictions légales, par la flexibilité des institutions, par une sorte d'accord tacite et presque unanime qui permet d'opérer quelque changement que ce soit, ou peu s'en faut, en sauvant les apparences. L'essentiel, en ce cas, est qu'on ne retient du passé et qu'on ne préserve que des apparences. C'est ce qui arrive en Angleterre.

Au contraire, lorsqu'un peuple vient à reconnaître qu'il a perdu ses illusions premières sans s'en être aperçu, pour ainsi dire, et qu'il n'a pas eu le temps de les modifier, la transformation qui s'accomplit en lui est d'autant plus profonde qu'elle est plus soudaine. Il croit qu'il n'est personne en qui les idées n'aient changé comme en lui, et il se trompe. Il compte sur l'assistance de ses dieux de chair et de sang, roi ou caste, pour réformer avec leur assentiment sa condition et la leur ; et, comme il est naturel, il les trouve hésitants, puis défiants, bientôt ennemis. Par la facilité avec laquelle il surmonte leur résistance et la brise, il connaît leur faiblesse et sa force ; mais il n'aperçoit d'abord que les dangers de l'une et de l'autre. C'est notre histoire.

A compter du moment où une telle catastrophe est venue compenser dans la vie d'un peuple un retard de plusieurs siècles, l'intervalle qui le sépare encore de la démocratie pure est petit, et les étapes qui doivent l'y conduire sont courtes. Une idée a pénétré son esprit et l'obsède, c'est que le principe de la puissance n'est pas hors de lui : dès lors, il ne s'arrête plus dans la voie des changements, jusqu'à ce qu'il ait été comme contraint de placer la réalité du pouvoir toute en lui.

Je dis contraint, et en effet, tout d'abord la responsabilité qui accompagne le gouvernement de soi-même lui est à charge ; il imagine ou il adopte divers artifices pour s'y soustraire ; il permet qu'on lui impose ou qu'on lui suggère divers expédients qui lui épargnent les soins de la souveraineté. Mais, comme il ne voit dans ces créations ni Dieu ni lui-même, il en connaît promptement le vide. A mesure que ses déceptions s'accumulent, il se familiarise avec l'idée d'être son propre maître. Enfin, il prend son parti d'être roi, et ne souffre plus que des serviteurs. Voilà précisément le point où nous sommes aujourd'hui.

Donc, la légalité n'est pas tout, comme les septennalistes se plaisent à le croire. Il y a aussi autre chose. Les sociétés humaines ne sont pas une matière inerte, aisée à pétrir au gré des faiseurs de projets ; elles sont des corps organisés, vivants, et qui naissent, grandissent, se transforment, suivant des lois que l'homme n'a point faites, qu'il peut ignorer, qu'il peut méconnaître, qu'il peut nier, mais qu'il subit. Une majorité parlementaire, même égale à celle qui a fait le septennat, même inconsistante, même précaire, ne saurait soustraire aucune institution à l'empire de ces lois, bien qu'elles ne soient écrites nulle part.

Ces lois, en effet, sont les rapports qui apparaissent, soit entre les diverses manifestations de la vie sociale et les conditions déterminées dans lesquelles elles se produisent, soit entre les différents états sociaux que ces manifestations nous révèlent, lorsque l'on considère l'ordre dans lequel ils se succèdent. Nous jugeons ces rapports nécessaires parce qu'ils sont constants, et nous les nommons lois en raison de la nécessité toute-puissante qu'ils attestent. Or, parmi ces lois, il en est une que la bourgeoisie doctrinaire, rebelle en 89, aujourd'hui à demi repentante, se refuse à reconnaître, et c'est celle-ci : toute société tend à passer de l'état aristocratique à l'état démocratique. Que le progrès de cette évolution soit lent ou rapide, une chose est certaine, c'est qu'elle ne s'accomplit

pas deux fois dans le cours d'une même existence sociale. Il est vrai qu'il y a des degrés intermédiaires; mais, dès qu'ils sont franchis, nul retour n'est possible. En France, ces périodes de transition ont été de peu de durée; à cette heure, elles sont derrière nous, non devant. Les savantes combinaisons de M. le duc Albert de Broglie viennent trop tard.

« Il faut avoir le courage de parler franchement. » Qui dit cela? M. le vice-président du conseil. Le précepte est bon et les électeurs le pratiquent. Franchement donc ils déclarent qu'ils entendent rester ce qu'ils sont, le souverain, et qu'ils sont résolus à ne souffrir aucune mutilation de leurs droits, aucune diminution de leur puissance. Voilà la réponse qu'ils ont faite dimanche aux projets constitutionnels du cabinet.

M. le duc de Broglie a beau dire excellemment que « les citoyens d'un pays libre sont des quantités inégales en valeur qu'il faut peser », les électeurs n'ont jamais pensé autrement; seulement ils demandent qui pèsera. La balance leur paraît mieux placée en leurs mains que dans celles du maréchal de Mac-Mahon assisté de ses ministres. Ils se croient faillibles, naturellement : à bien plus forte raison l'infaillibilité d'autrui leur paraît suspecte. Ils veulent bien croire qu'on n'usera point de faux poids; n'importe, ils pensent qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même. Il y a six mois, on les invitait à abdiquer et à subordonner leur droit à celui du « roy »; s'ils ont refusé, ce n'était pas apparemment pour admettre au partage de la prérogative souveraine les deux ou trois cents éclopés de la droite et du centre droit que M. le vice-président du conseil médite de faire entrer dans son sénat compresseur.

MM. les ministres se méprennent sur notre compte : ils nous supposent plus humbles que nous ne sommes. Nous n'avons pas rompu avec les croyances d'un passé de huit siècles, brisé les liens qui nous unissaient à la plus vieille dynastie de l'Europe, fait dix révolutions, mis l'Europe sens dessus dessous, et payé amplement notre gloire par nos malheurs, pour venir nous placer modestement sous la férule d'un conseil suprême de fruits secs déguisés en pères conscrits. Cela serait trop drôle. Les inventeurs du septennat eux-mêmes ne sauraient nous croire déchus à ce point. Il faudra donc qu'ils cherchent et qu'ils trouvent un autre biais pour nous faire passer du septennat au stathoudérat, car la nation paraît résolue à ne se laisser ravir aucune part de la souveraineté qu'elle a conquise.

Il est à propos toutefois qu'elle se tienne en garde, et qu'elle sache prévoir toutes les combinaisons des inventeurs qui se vantent de préparer au grand jour un « 2 décembre légal ». Jamais excès de précaution n'a nui.

Faisons une hypothèse, bien gratuite assurément, mais commode pour dissiper certaines obscurités. Supposons que les projets constitutionnels du gouvernement ont pris corps; le texte en est devenu précis, et cependant tout y est resté louche; ils ont été votés; ils ont force de loi; ils sont la constitution de la France pour sept ans: voyons les conséquences.

La première est la dissolution. Et, en effet, l'Assemblée actuelle, souveraine, constituante, a tous les pouvoirs, excepté celui de survivre à son œuvre. La nouvelle chambre des représentants et le sénat qu'elle vient d'instituer ne peuvent commencer d'être qu'après son abdication. Les septennalistes d'ailleurs estiment que cette abdication n'a plus rien d'effrayant; c'est un simple partage : on renonce, et pour cause, à disputer à la gauche l'accès de la chambre basse; la certitude des hautes destinées qui attendent la droite dans le sénat est pour elle une compensation plus que suffisante.

Tandis que les députés républicains retournent devant leurs électeurs, — qu'ils trouvent réduits d'un tiers pour le moins — et partagés en colléges d'arrondissement, les septennalistes prennent un autre chemin : les uns s'adressent au maréchal-président, les autres aux vingt-sept colléges provinciaux composés du clergé, de la magistrature, des facultés, du barreau, des conseils généraux et des grands propriétaires. Ce sera bien le diable si le Président de la république, d'une part, et, de l'autre, les grands colléges ne trouvent pas moyen de faire entrer dans le sénat trois cents « honnêtes gens » dont le suffrage universel ne veut plus et dont on a besoin d'ailleurs pour former l'auguste assemblée.

Voilà donc les parts faites : les républicains dans la chambre basse, les septennalistes dans la chambre haute; dans celle-ci, en très-grande majorité, les élus du maréchal-président et des corporations dont il nomme les membres; dans celle-là, les élus de la nation. Il est vrai que ces derniers sont encore admis à voter les lois et l'impôt, et même « à titre égal » avec le puissant patriciat qui siége dans la chambre haute; mais cela ne tire pas autrement à conséquence, puisqu'il faut la conformité du vote des deux assemblées pour faire une loi. Le maréchal-président est là, d'ailleurs, et, dans certains cas, il a un *veto* suspensif. Quant à la ratification des traités et conventions internationales, il va sans dire qu'elle appartient exclusivement au sénat, qui seul, par ses lumières, est à la hauteur d'une telle prérogative. Il est, en outre, cour de justice « pour juger les cas de responsabilité politique des dépositaires du pouvoir ».

Poussons plus avant l'hypothèse et nos prévisions. L'évidente supériorité du prestige qui entoure le sénat est une circonstance favorable pour son président et lui vaut d'être appelé à remplacer le maréchal, en cas de vacance du premier poste de l'État par décès ou autrement. Naturellement, le sénat est placé trop haut, c'est un corps trop éminent, trop illustre, pour se contenter à moins que d'être présidé par un prince. On commence à pressentir une rime à septennat. La rime n'est pas riche, mais le président peut l'être. Et, en effet, c'est pour la rime que le septennat a été fait, non pas par tous ceux qui l'ont voté sans doute, mais par la majeure partie d'entre eux. La première magistrature de la république peut donc être transmise du maréchal à un prince, et à un prince de sang royal, sans que ni la nation, bien entendu, ni ses représentants, aient à se mêler de l'affaire. Si la chambre basse d'ailleurs s'avisait de faire quelque opposition à ce changement, elle n'y gagnerait rien : le nouveau président de la république serait armé par la loi; appuyé sur le sénat, il prononcerait la dissolution et fermerait aux élus du peuple les portes du parlement.

Quelques personnes espèrent qu'il ne restera plus alors au prince-président qu'à livrer à M. le général du Temple et aux légitimistes une bataille heureuse; après quoi rien n'empêchera plus la chambre haute de le proclamer stathouder. On n'oublie qu'une chose : c'est que les *Gueux* ne seront pas dans le sénat; ils seront dans la chambre élue; ou plutôt ils seront la nation tout entière; or, rien ne se peut faire sans les *Gueux*.

ANATOLE DUNOYER.

M. DE BISMARCK

Son caractère (1)

Le chancelier de l'empire d'Allemagne ne semble pas avoir reçu de la nature les qualités qui séduisent et gagnent les cœurs; il possède à un haut degré celles qui domptent et subjuguent. La science du gouvernement ne diffère pas tant de celle de la vie; il arrive même souvent que les dons qui, dans la pratique sérieuse du monde et des affaires, ne sont pas essentiels pour les particuliers, l'art de plaire, la facilité à s'insinuer et à se glisser dans la confiance d'autrui, sont indispensables aux hommes publics quand ils ne portent pas en eux cette puissance de volonté et cette conscience superbe de leurs forces qui fait aborder de front le succès. Les hommes d'État doués de cette foi robuste en eux-mêmes sont heureusement rares pour la tranquillité de leur temps et les intérêts de leur pays. Cette confiance despotique confine toujours à la témérité et n'accompagne que par exception le génie, qui est un brillant accident dans l'ordre des choses. « Qu'un caractère dépasse le but et blesse même les amis au lieu des adversaires, dit M. de Bismarck, cela peut être; pareille chose est souvent inséparable d'une nature mâle et énergique; mais j'ai assez appris dans mes fonctions qu'on doit faire bon marché de tels inconvénients. Avec une individualité forte et sûre d'elle-même, il faut s'attendre à de petits froissements et ne pas en faire un motif de rupture ou de récrimination (2). » Si l'idéal d'un gouvernement est une telle facilité dans le mouvement de ses organes et un jeu si moelleux de toute la machine, que la vie publique ne coûte pas plus d'efforts au citoyen et ne lui fait pas subir plus de soubresauts que l'existence à l'homme qui se porte bien, M. de Bismarck nous semble impropre à atteindre jamais cet idéal. Sa rude personnalité imprime de violentes et de fréquentes secousses à tout le rouage de l'État. Il ne prend guère la peine, surtout au début de sa carrière ministérielle, d'atténuer ses impatiences. Quand, en janvier 1863, la grande majorité des députés du *Landstag* allait voter une Adresse au roi, laquelle accusait les ministres de violer la constitution en continuant à administrer sans que la loi du budget eût été votée, l'audacieux président du conseil les presse d'arguments d'une impertinence cruelle. Ils sont là, composant une majorité formée de fonctionnaires, prétendant que le ministre gouverne d'une façon inconstitutionnelle puisqu'il dépense pour faire vivre l'État et qu'il n'a pas mission pour cela. Voici sa réponse; elle est trempée dans le plus pur de son venin. Cela est méchant et même petit : « Que l'état de choses actuel soit ainsi contraire à la constitution, je le conteste, après comme avant, de la façon la plus formelle. Je dois croire aussi que cette manière de voir est repoussée également par les milliers de fonctionnaires qui ont prêté serment à la constitution. Aucun des fonctionnaires n'a refusé service au gouvernement, aucun n'a déclaré qu'à partir du 1er janvier il ne voulait plus toucher son traitement. Je ne tire pas de là un reproche, mais j'en conclus que l'opinion qui prétend que nous avons agi contrairement à la constitution n'est pas incontestable; autrement, dans la légion des fonctionnaires, il s'en serait bien trouvé un dont la conscience se fût émue et qui eût refusé de servir ce gouvernement (1). »

Voilà-t-il pas un moyen habile de se concilier ces députés attachés au budget à des titres divers? Mais il a encore des procédés d'un autre ordre que lui permet la nature particulière de la constitution prussienne; c'est la menace : « Aussi longtemps que le gouvernement possédera la confiance de Sa Majesté, il a la ferme résolution de s'opposer énergiquement aux efforts que vous ferez pour étendre votre puissance législative au delà des bornes fixées par la constitution. » L'audace de ces députés avait été jusqu'à discuter le budget et à le refuser, faisant ainsi usage de la plus simple et de la plus élémentaire des attributions législatives. Quand nous étudierons plus spécialement le rôle de M. de Bismarck dans les Chambres allemandes, nous verrons que si le régime parlementaire a été trouvé dans les forêts de la Germanie, ainsi que le prétend Montesquieu, il est resté à Berlin dans son état rudimentaire et sauvage.

« Je ne suis pas, d'après ma nature, un homme éprouvant le besoin d'être gouverné, c'est-à-dire passif à un haut degré; mais je n'ai pas non plus le besoin de gouverner, et je laisse volontiers aux autres leur liberté de mouvement (2). » C'est en 1871, après d'éclatants succès, que M. de Bismarck parle de la sorte, et l'on comprend qu'il n'ait plus autant « besoin de gouverner »; quant à son caractère ingouvernable à lui, qui n'est pas « passif à un haut degré » (ce sont là de ses mots), nous n'avons pas de peine à y croire. Il en a donné de nombreuses preuves. Nous ne savons pas d'une manière bien exacte si le roi Guillaume n'a pas eu à en souffrir quelquefois, s'il n'a pas été tenté de se délivrer de ce conseiller naturellement tyrannique, même à un souverain, et s'il n'y a pas eu à la cour de Berlin quelqu'un de ces incidents de palais à la façon de la *Journée des dupes*, où le premier ministre tout-puissant le soir aurait été disgracié le matin. Mais il est du moins un homme qui a éprouvé entre tous les accès de l'humeur impatiente et personnelle de M. de Bismarck : c'est M. le docteur Virchow. Il en use avec cet illustre professeur d'une façon spécialement impertinente; il semble que celui-ci ait personnifié aux yeux de l'actif ministre cette race enseignante; raisonneuse, aujourd'hui fort docile, dont il rêva de débarrasser la Prusse. C'est du moins ce qu'il dit un jour au chef du cabinet anglais actuel, à M. Disraëli, qui le racontait l'autre jour à ses électeurs en leur prêchant la défiance des faiseurs de théorie. « Je veux délivrer la Prusse des professeurs (3). » Je gage que M. de Bismarck est revenu aujourd'hui de la pensée d'une telle proscription, et que s'il a pris un moment tous les docteurs du parlement allemand, les Twesten, les Sybel, les Simson, les Bunsen, pour des « idéologues » obstinés, parce qu'ils lui faisaient de l'opposition, il doit voir aujourd'hui qu'il ne faut que du succès pour faire taire ces défenseurs du droit. N'est-ce pas du parti libéral, en effet, là où se trouve le plus pur de la science allemande, — les lumières de la jurisprudence, de la linguistique et de la théo-

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro du 21 mars, page 890.
(2) Tome Ier, 235.

(1) Tome Ier, 21.
(2) T. III, 70.
(3) Rapporté par le correspondant du journal *la Liberté* à Londres.

logie, — que sont parties les protestations les plus ironiques contre le représentant alsacien qui demanda, il y a quelques jours, au nom de la justice et de Dieu, le droit de rappeler au *Reichstag*, dans la langue de la patrie, la volonté d'un peuple méconnue et son indépendance opprimée? Et pendant que s'exhalait en nobles paroles la douleur énergique et impuissante du vaincu, M. de Bismarck, présent dans la salle et assis à son banc, écrivait, paraît-il, une lettre. Il était sûr alors de ses professeurs et n'avait pas besoin de les surveiller: ils riaient suffisamment bien de la protestation du droit.

Mais en ce temps-là, je veux dire vers l'année 1863, au beau temps de la lutte budgétaire qui mérite de rester épique dans l'histoire parlementaire, le premier ministre traitait de haut l'opposition que les représentants des universités allemandes lui faisaient dans le *Landstag* prussien. Bien qu'au delà du Rhin le professeur soit l'objet d'une considération sérieuse, le dédain de l'homme de caste pour le clerc et le lettré perce toujours quelque peu dans les paroles que le comte de Bismarck échangeait alors, au milieu du feu de la discussion, avec les médecins, les théologiens, les chimistes et tous les érudits de la Chambre. Ces messieurs voulaient lui barrer le chemin dans les entreprises aventureuses où il allait s'engager avec les nations. En face de tout ce monde savant, en dépit du goût qui lui fait apprécier en tout les esprits précis, en dépit de sa propre science et de son érudition qui est grande, M. de Bismarck a quelque chose de la hauteur avec laquelle on traitait parfois, à Rome, les gens comme Sénèque, les pédants, « les langues professoriales », dans le grand monde politique où ils se fourvoyaient. Que le docteur Virchow l'échauffe par trop, le gentilhomme de la *Croix* lui répond : « Je n'ai rien à ajouter, en somme, à ce que j'ai dit. Je ferai observer aussi que je laisse sans réponse les assertions qui ne peuvent avoir d'autre but que de me blesser personnellement et les critiques que le préopinant s'est permises sur ma capacité, sur mon intelligence, sur mes habitudes. Une réponse faite sur le même ton m'est interdite par la place que j'occupe et ne s'accorderait point d'ailleurs avec mes habitudes de *savoir-vivre* (1). » Un autre jour, dans la session de 1865, quand l'inique campagne du Danemark a réussi et que le chancelier ne peut se défendre d'un sentiment de satisfaction en voyant un grand port, Kiel, acquis à la marine prussienne, il n'en est pas moins en butte à toute la gent universitaire, qui ne veut pas désarmer et déposer ses lunettes. Un professeur de droit à l'université de Berlin, le professeur Stahl, qualifie la théorie de M. de Bismarck sur le droit budgétaire de « réaction déraisonnable » ; le député docteur Gneist s'empare de ce mot et le lance contre M. de Bismarck : « La réaction est toujours une suite de l'action, se contente de répondre le chancelier; ce que l'on crie dans un bois, l'écho le répète (2). » Mais quand le docteur Virchow, rapporteur de la question en délibération, se risque à l'attaquer personnellement, en lui déniant le mérite des desseins et en faisant une trop large part à la fortune dans le succès de la campagne : « Je n'ai qu'un médiocre besoin d'éloges, lui répond M. de Bismarck, et suis passablement insensible à la critique. Admettez même que les derniers événements sont un pur effet du hasard, que le gouvernement prussien en est tout à fait innocent, que nous avons été le jouet d'intrigues étrangères et d'influences extérieures dont le flot nous a jetés, à notre propre surprise, sur la côte de Kiel ; — admettez-le si cela vous plaît : il me suffit que nous y soyons, à Kiel; qu'ensuite vous nous attribuiez ou non le mérite d'y être, ceci m'est parfaitement indifférent (1) ». C'est dans cette même séance du 2 juin 1865, dans ce même discours où M. de Bismarck, en s'exprimant de la sorte, a pu rappeler à l'esprit des connaisseurs quelque chose de l'ancien atticisme, qu'il évoqua brusquement contre le docteur Virchow les souvenirs de l'antique Rome : « Messieurs, où irons-nous en discutant sur ce ton? Voulez-vous vider les querelles politiques entre nous, à la manière des Horaces et des Curiaces? Nous pourrons en parler si vous le désirez (2) ».

A quatre pas d'ici je te le fais savoir ;

et il envoya, comme on sait, un cartel, le jour même, à l'opiniâtre docteur. Celui-ci, dans sa réplique, avait maintenu certains termes par lesquels il semblait exprimer un doute sur la véracité du ministre. « M. de Bismarck envoya ses témoins à M. Virchow qui refusa de rendre raison », est-il dit dans une petite note du deuxième volume, qui n'est pas tombée là au hasard. Si le chancelier, qui sait ses auteurs et son Homère, n'a pas comparé son infatigable contradicteur d'alors à ce Thersite « à la langue intempestive » qui, dans l'armée des Grecs, clabaudait sans cesse contre les héros, on voit du moins qu'il le frappe de son sceptre à la façon du noble Ulysse et d'une main qui n'est guère plus légère.

M. de Bismarck n'a pas seulement conservé des habitudes universitaires allemandes cette promptitude à dégainer dans la discussion; il en garde encore un vif parfum d'érudition et même de quasi-scholarité. Un jour, il comparera la nonchalance des Allemands à se soumettre à ce qu'il appelle les « intérêts du bien commun », c'est-à-dire les exigences de la machine de l'État, à la mollesse des sujets d'Alcinoüs. « L'existence à la mode phéacienne est plus commode que celle à la spartiate ; on se laisse volontiers protéger, mais on n'aime guère à payer. » Le chancelier cite fréquemment les poëtes. Qu'on se figure M. Rouher évoquant, par l'effet d'un hasard invraisemblable, ce souvenir de l'île des Phéaciens, dans la dernière Assemblée législative de l'empire, dans quelle stupeur n'eût-il pas jeté l'esprit de ses fidèles ! Dans le parlement allemand, comme dans celui de l'Angleterre, ce sont là des incidents fréquents du discours. M. de Bismarck ne dédaigne pas de citer au besoin Virgile pour justifier ses volte-face politiques. Il prend des alliés partout : « M. le préopinant (c'est encore M. le docteur Virchow), si je puis le suivre dans cet ordre changeant et divers qu'il observe lui-même, a touché un autre point en prétendant que depuis mon entrée au ministère ma position politique se serait modifiée essentiellement et que, pour employer une expression familière, j'aurais fait demi-tour à droite. S'il en était ainsi réellement, et si j'ai bien saisi quelle était l'idée de l'orateur quand il a parlé du « mal » dont je serais atteint, je crois pouvoir exprimer ce que je pense de son observation en disant que j'ai agi suivant le vers connu :

Flectere si nequeo superos, Acheronta movebo » (3).

(1) T. I, 27.
(2) 169, I.

(1) 169, I.
(2) 170, *id.*
(3) T. I, 107.

Mais c'est à Gœthe et surtout à Shakespeare, le poëte de la passion et de la lutte, qu'il demande ces armes brillantes dont il relève la force de ses raisons et qui donnent à son éloquence, — comme nous nous proposons de le montrer plus tard (1), — un éclat tout moderne. Il est de la race d'Odin et n'invoque que rarement le secours du vieux Vulcain classique.

Le chancelier ne s'interdit pas les personnalités ; il ne lui déplaît pas de rendre ses adversaires ridicules, en plein parlement. Il en fait quelquefois la pantomime à la tribune : « Vous n'aviez pas besoin de me désigner avec force gesticulations, qui laissent à désirer sous le rapport de la grâce », dit-il à M. le député Reichenheim. Il donne, à droite et à gauche, — et au centre, — des leçons de convenance ; il en reçoit quelquefois : il ne les aime pas. Tout en étant, par l'effet de sa confiance en lui, au-dessus des éloges vulgaires et de la flatterie, il ne dédaigne pas suffisamment les attaques personnelles et l'injure. Est-ce souci de la dignité du pouvoir ou faiblesse naturelle ? Éprouve-t-il quelque ennui de voir la sombre dignité de sa politique traînée au grand jour de la critique, de la presse satirique, ou éclairée des lueurs grimaçantes de la caricature ? Chose singulière, cet homme, insensible aux imprécations que son nom soulève en Europe, est irrité des malices de son voisinage. C'est à coup sûr un grand homme (croyons-le du moins pour notre honneur), mais il ne dédaigne pas les petits écrits. On se rappelle qu'à Ferrières il montra avec dépit à M. Jules Favre une caricature où son roi prêtait à rire : un peu de patriotisme gouailleur au bout d'un crayon parisien, c'était tout le crime. Je ne doute pas que sa propre caricature ne l'ait irrité, et qu'à ce moment où il était maudit de tout un peuple, il ne souffrît surtout d'être raillé. C'est peut-être un besoin de cette nature hautaine d'exciter une réprobation grave et profonde qui soit l'écho prolongé de ses attentats, et de ne pas entendre le rire qui détonne au milieu de son œuvre violente. Écoutez comme il parle de son impopularité dans le monde, avec quel orgueil sauvage à peine tempéré par une pointe d'ironie : « Cherchez de la Garonne (pour commencer par la Gascogne) jusqu'à la Vistule, du Belt jusqu'au Tibre, le long des fleuves allemands de l'Oder et du Rhin : vous trouverez probablement que je suis en ce moment la personnalité la plus fortement et, je le dis avec fierté, la mieux haïe de tous les pays. » (2) Mais que faut-il pour troubler cette joie furieuse, ce rire d'Erinnys ? Quelques railleries de presse, quelques attaques malignes dans les journaux ou dans le parlement. Il bondira contre l'immunité qui couvre les députés, quand il sera piqué par ce taon de la petite critique : il demandera des peines sévères et la foudre pour tuer une mouche. C'est en vain qu'il dissimulera la colère sous la raillerie et le ton ironique qui lui est habituel : il est blessé, il veut que les tribunaux, le pays et les geôliers le vengent. On dira que ce n'est pas tant lui que la constitution et le roi qu'il protége ; l'une et l'autre ne font guère que le couvrir : c'est l'inverse de la théorie parlementaire.

Dans la session de 1867-1868, le député Lasker, interprétant un article de la constitution dans un sens favorable à la liberté de la tribune, donna à M. de Bismarck l'occasion de manifester, en termes fort vifs, l'impatience que lui font éprouver toutes ces piqûres de la presse et de la discussion : « J'accorde que quelqu'un, dans une telle discussion, laisse échapper un mot qui passe les bornes : c'est une chose pénible sans doute pour celui que ce mot a atteint ; mais il n'y a pas grand mal ; c'est l'affaire d'un instant ; le mot s'efface, bien qu'il ait été entendu par quatre cents personnes et qu'il puisse avoir ensuite un écho plus vaste. Mais ce mot prend un tout autre caractère s'il est imprimé à des centaines de mille, à des millions d'exemplaires, perpétuellement, pendant toute une éternité, et si je me trouve, vis-à-vis de tout obscur écrivassier auquel il plaira de me jeter ce mot au visage, tout aussi désarmé que je le suis contre la parole prononcée à cette tribune, dans cette enceinte, où je sais du moins que je me sacrifie au grand intérêt de la vie publique lorsque j'y endure paisiblement une insulte. Cette insulte perpétuée par l'impression, répandue au loin par la presse, je ne puis l'accepter de même, sans un préjudice réel (1). » Sur ce même sujet, il présenta au *Reichstag* de l'empire une singulière et ironique explication : « C'est un phénomène singulier que le peuple allemand, qui n'est nullement disposé en général à approuver le manque de formes polies, ait de tout temps accordé sa faveur à quiconque négligeait d'employer ces formes vis-à-vis d'un haut fonctionnaire. Je ne puis m'expliquer le fait que d'une manière, c'est sans doute que le courage étant chez les Allemands une qualité habituelle, ils sont toujours jusqu'à un certain point tentés de le faire voir en disant à un ministre des choses que, par politesse, ils ne diraient point à une autre personne. Cela peut venir chez eux de la croyance répandue par les pièces à intrigues et les romans des siècles passés, et encore çà et là existante, que la prison attendait quiconque s'exprimait d'une façon malveillante au sujet du ministre et de ses parents. Il serait avantageux, ce me semble, de faire disparaître ce préjugé, et le but sera atteint dès que la loi assurera l'impunité à quiconque offensera un ministre. Mais les expressions que celui-ci pourra employer dans l'excitation causée par les attaques dirigées contre lui seront-elles également permises ? Les hommes qu'appelle sur la brèche la défense des intérêts du pays jouiront-ils du même privilége que vous ? Je ne sais si les auteurs du projet de loi se sont occupés de cette question ; du moins le texte est muet à cet égard » (2).

Tant que l'on n'a pas vu M. de Bismarck aux prises avec les difficultés de son œuvre intime, — les agrandissements territoriaux de la Prusse, — on n'a saisi que ses qualités secondaires. Jusque-là, il ne se distingue guère de cette race d'esprits naturellement despotiques que la contradiction irrite et qui souffrent de la liberté, comme d'un élément étranger introduit dans leur organisme. Mais où il faut se donner le spectacle de cette force rare par laquelle depuis dix ans la politique de l'Europe est surmenée, c'est quand elle est, pour ainsi dire, au centre de sa sphère d'action, usant ou finis-

(1) « Il a su se créer une éloquence qui n'est qu'à lui, éloquence laborieuse, qui cherche le mot, mais le trouve toujours heureux, juste, quelquefois charmant. Ses discours pleins de verve, d'*humour*, d'idées originales et spécieuses, bien que souvent contradictoires, sont toujours des événements, et il n'est pas de talent oratoire dont l'Europe soit plus curieuse que du sien ; mais il n'entend rien à cet art si délicat du maniement des assemblées. » — M. Cherbuliez, *Allemagne politique*, page 82.

(2) Séance du 16 janvier 1873. *Reichstag*.

(1) Tome II, page 44-45.

(2) Tome II, page 251.

sant par écraser les résistances intérieures ou étrangères qui s'opposent à son mouvement. Bien qu'on puisse dire que tout dans la vie de cet homme d'État, finances, règlements administratifs, législation, ne soit que la même œuvre stratégique, et que la guerre se retrouve au fond de tout ce qu'il a fait dans la paix, il n'apparaît dans toute sa lumière accablante que lorsque nous l'apercevons au cœur même de ses violents desseins, usurpant sur les droits et la tranquillité du monde. C'est là qu'il sait tout dominer, même lui. Il se contraint comme une nature docile : il demande le silence et ne l'impose plus ; il supplie qu'on se taise quand les premières démarches de son ambition, d'abord mystérieuses, se découvrent. Elles ne sont jamais arrivées à leur dernier terme. On sait dans quel isolement il se trouva à ses débuts, au milieu d'une Chambre dont la majorité bruyante s'efforçait de décourager son obstination, sentant vaguement qu'elle avait affaire à un homme étrange. A l'heure même où les succès militaires et diplomatiques remportés sur le Danemark, — avec quel mépris de la petite morale, on le sait, — semblaient témoigner en faveur de la sûreté de ses vues, l'opposition n'avait pas désarmé. Il fallut Sadowa pour la réconcilier avec un homme qui était en si bons termes avec la victoire : « Nous sommes arrivés au ministère en 1862, dit-il dans la session de 1867-68 ; je ne sais si quelqu'un de vous a pensé dès lors que nous mènerions les choses à bonne fin ; mais quelqu'un s'est-il montré disposé à se charger du pouvoir ? Que serait-il arrivé si nous n'avions pas eu le courage d'accepter nos portefeuilles et de nous maintenir ici pendant trois années, soutenus par *onze* conservateurs, dédaignés, mis au ban de l'opinion, traités en ennemis (1) ? »

Il faut pardonner à M. de Bismarck ce mouvement d'orgueil au souvenir de l'isolement où il s'est trouvé tout d'abord. Et c'est surtout en songeant à cette solitude dans laquelle une telle volonté s'est longtemps trouvée, que nous ressentons l'impression de sa force. Quoi ! avoir contre soi l'opinion de tout un peuple pacifique, exprimée par l'élite de ses représentants, des savants populaires dans toute la studieuse Allemagne ; connaître, comme M. de Bismarck le connaissait par l'étude de l'histoire (2), les revers qui frappent les desseins les mieux arrêtés ; savoir que nulle part plus que dans la guerre le hasard règne avec tous ses caprices ; n'entrevoir que dans un lointain obscur et à travers tant de misères et de morts une victoire qui ne pouvait manquer d'émouvoir toute l'Europe, puisqu'elle devait la remanier ; — et marcher à l'accomplissement d'un tel dessein sans subsides réguliers, avec la menace d'une révolution à l'intérieur, à l'aide d'une armée qui ne s'était pas réhabilitée depuis Iéna et que quarante ans de paix n'avaient pas permis de juger à l'action, à l'œuvre : c'était contraindre presque la fortune à être raisonnable et à punir cet excès d'illogisme comme une raillerie. Il méconnaissait tous les conseils d'une discussion éclairée, ceux de l'histoire, de la prudence, du droit, de la sagesse enfin. Une œuvre telle que la spoliation du Danemark, l'extension des frontières prussiennes, l'établissement futur d'un empire évangélique, il la tentait sans autres forces morales que l'audace et la connaissance des faiblesses probables de l'ennemi. Sans doute il avait pour lui, au fond, le sentiment si national de l'unité allemande ; mais les Chambres attestaient hautement que la guerre était impopulaire. Génie redoutable, qui a montré une fois de plus et dans un jour tout récent, dans l'éclat homicide d'une gloire toute nouvelle, que les plus nobles forces du monde moral, la liberté, la justice, la sagesse, peuvent être vaincues comme des puissances de second ordre et humiliées par la violence. Ce ne sont là que des éclipses du droit, on se prend du moins à l'espérer, encore que certaines aient duré longtemps. Mais dans les premiers moments de ces phénomènes où la lumière ordinaire se voile, les simples croient à quelque démon et se prosternent ; les savants eux-mêmes, ceux du moins du pays de Kant et de Herder, admirent l'astre nouveau.

Ce qui ajoute à l'impression de la puissance de M. de Bismarck, même chez ceux qui n'oublient pas qu'il est un homme, c'est que M. de Bismarck lui-même n'en semble pas ébloui. Nous avons peur et n'osons espérer, en voyant qu'il ne se laisse pas trop emporter par cet orgueil que la tragédie antique, éloquente interprète de la logique des choses, représentait comme l'avant-coureur des catastrophes. Il n'y a que devant l'Europe, quand elle écoute et qu'il importe de la frapper, ou lorsqu'il parle de l'empire allemand, déjà proche ou présent, qu'il laisse échapper quelque chose de la joie qui lui remplit l'âme ; devant les siens il est modeste du jour où il est devenu victorieux. Souvent même il se montre à eux fatigué, énervé. Autant il était cassant avec les Chambres avant l'entreprise, autant il s'efforce d'être conciliant quand le succès a réalisé ses espérances. Après Sadowa, sur cette fameuse question du budget que la majorité des députés avait refusé de voter, voici comme il s'exprime devant la Chambre des seigneurs. On dirait d'un homme qui veut se faire pardonner d'avoir eu si triomphalement raison : « Le gouvernement du roi ne regarde pas la décision de l'autre Chambre (des députés) comme une violation de la constitution, ni même comme un désaccord positif avec celle-ci. Il ne croirait pas que ce fût son devoir ni son droit, s'il avait un pareil reproche à adresser à l'autre Chambre, de venir le formuler ici ; il aurait dû le faire à propos, dans le sein de l'autre Chambre. Il ne l'a pas fait, et il a préféré cette occasion de mettre fin au conflit, étant convaincu qu'on ne gagne rien à pousser toutes choses à l'extrême dans la vie constitutionnelle (1). »

Quant à la Chambre des députés, elle vota, sauf quelques additions, le bill d'indemnité que le gouvernement lui demanda pour l'emploi des budgets de 1862 à 1866, pour quatre années d'illégalité constitutionnelle, sans grand souci de la dignité de ses prérogatives et en s'inclinant devant le ministre victorieux. Celui-ci ne triompha pas de cet abaissement non plus que de sa fortune ; il leur dit : « Nous avons, durant les quatre dernières années, défendu souvent de part et d'autre notre point de vue avec plus ou moins d'aigreur et de bienveillance ; *aucune des deux parties*, durant ces quatre années, n'a pu convaincre l'autre ; chacune d'elles a cru bien agir en agissant comme elle a fait. Nous désirons la réconciliation parce que, à notre avis, la patrie aujourd'hui en a plus besoin qu'autrefois ; nous la désirons et la cherchons surtout parce

(1) Tome II, p. 119.

(2) M. de Bismarck a fait au Reichstag de véritables cours d'histoire, voyez notamment son récit de la domination de la Pologne en Prusse, t. II.

(1) Tome Ier, p. 208.

que nous pensons la trouver dans le moment actuel ; nous l'aurions cherchée plus tôt si nous avions espéré plus tôt la trouver ; nous croyons la trouver parce vous aurez reconnu que le gouvernement du roi n'est pas aussi éloigné du but auquel tend la majorité d'entre vous que vous l'avez peut-être pensé autrefois et que pouvait le faire croire *le silence du gouvernement sur bien des choses qu'il devait taire* (1). »

Cependant il est quelqu'un devant lequel M. de Bismarck se plaît à agiter malignement son succès et qu'il taquine avec Sadowa. C'est un député autrefois acharné contre le chancelier et dont l'opposition, tout en s'atténuant après la campagne de Bohême, n'est pas éteinte : « L'orateur a donné à entendre que nous n'arriverions pas au but ; si cependant nous l'atteignions, il se rangerait alors du côté du gouvernement. La haute valeur que j'attache à ce concours m'engage à soumettre au jugement de l'orateur lui-même une considération. Depuis quatre ans, il a toujours prophétisé, quant aux résultats de notre politique, le contraire de ce qui est arrivé ; je crois donc et j'espère que cette fois encore il se trompera de la même manière, et que par suite il peut hardiment se rallier, dès aujourd'hui, à la politique du gouvernement (2). » On l'a sans doute deviné : c'est M. le docteur Virchow qui est en jeu ; c'est cet opposant opiniâtre qui ne sera bien convaincu des mérites du chancelier qu'après la la campagne de France et le bombardement de Strasbourg.

Parfois M. de Bismarck paraît accablé de son œuvre jusqu'à l'affaissement; on se prend à croire qu'il peut y succomber ; il parle avec une sorte de tristesse languissante de ces cinq années pendant lesquelles il a lutté avec l'aide de onze députés contre l'opinion des Chambres; il semble laisser croire qu'il a été sur le point de quitter la partie. Mais quand il demande grâce au nom de ses ennuis passés, sans trop parler de ses triomphes présents, on sent une telle autorité dans sa prière, une telle hauteur dans cette soumission, que l'on finit par voir que l'opposition parlementaire qui viendra à bout d'un tel homme et de ses forces n'est pas encore près d'être formée.

Il ne faut pas s'y laisser prendre, en effet : M. de Bismarck n'a jamais ressenti profondément les ennuis de la vie publique et le fardeau du pouvoir. Il est protégé contre cette mélancolie qui atteint parfois, dit-on, l'homme d'Etat, par la grandeur de sa tâche et surtout par l'unité de ses pensées. C'est en vain qu'il se retire fréquemment à Vartzin et qu'il semble épris de ses grands bois : il goûte peu le plaisir de se faire oublier. Il paraît même que s'il aime le silence de la campagne, c'est surtout quand il se fait à Berlin ou quelque part en Europe quelque grand tapage causé par lui. On se rappelle que, vers le 10 juillet 1870, le chancelier éprouva un vif besoin d'aller respirer l'air de ses sapinières et de veiller à sa distillerie. Non, les tristesses secrètes qui relâchent la volonté, les soupirs des humains après le repos, ce désenchantement de la vie publique si fortement peint par le poète de la quiétude philosophique, par Lucrèce, semble inconnu à un pareil homme. « Demander la puissance, chose vaine et qui ne s'obtient jamais complètement, et pour elle s'épuiser en peines continuelles, c'est là vraiment pousser avec effort jusqu'au haut d'une montagne un rocher qui, à peine arrivé au sommet, retombe encore et se précipite aussitôt dans la plaine (1) ». M. de Bismarck n'est point fait pour comprendre cette lassitude philosophique. Ce qu'il s'efforce de soulever à la façon de Sisyphe, sans se fatiguer jamais, c'est l'Empire lui-même, masse énorme qu'il veut faire tenir en équilibre et qu'il tremble de voir retomber. Il l'a poussée sans trop se plaindre jusqu'au sommet. Maintenant qu'elle y est presque établie, s'il éprouve quelque angoisse, c'est de crainte qu'un imprudent ne détruise son ouvrage ; du moins en 1867, il n'était pas rassuré : « Nous qui avons accompli la plus grande partie de la tâche, nous qui avons soulevé le bloc jusqu'au sommet de la montagne, nous le verrions avec une profonde douleur patriotique retomber dans l'abîme. L'Allemagne n'oublierait jamais à qui la responsabilité d'un tel désastre devrait revenir, — et ce n'est pas à nous! (2) » —

Il ne semble pas qu'une grande foi en l'immortalité de l'âme et dans la responsabilité future se soit jamais rencontrée dans le cœur des hommes qui se sont fait un jeu de la paix et de la vie de leurs semblables. Ceux-là ont un bagage philosophique bien léger, qu'on voit se jeter avec un tel entrain et si prestement dans ces graves et sanglantes aventures. Du milieu de leurs sombres plaisirs devrait sortir une voix qui, de temps à autre, leur demanderait : « Et après? Quels comptes auras-tu à rendre? Es-tu donc si sûr de ne pas offenser l'éternelle justice, et qu'elle ne se réserve pas des réparations? » Cette voix n'arrive pas du moins jusqu'à leur cœur. S'il en était autrement, le monde s'en trouverait mieux. — Car nous vous dirons, à vous qui voulez que les humbles soient croyants et qu'ils trompent leurs chagrins présents par des espérances d'outre-tombe, à vous qui fondez la paix publique sur la paix des consciences calmées, dans leur révolte contre l'injustice passagère, par la croyance en quelque immuable vérité, nous dirons, nous les humbles : « Le repos du monde est plus menacé par vous que par nous. La religion est bonne pour le peuple, disent tout bas les forts d'entre vous : elle est nécessaire pour vous, afin que vous le ménagiez, ce peuple. Nous vous renvoyons cette dédaigneuse raison d'une religion utile que vous invoquez pour nous. Au nom de nos enfants que vos conquêtes menacent de l'extermination, croyez à la vie au delà de la mort; au nom des injustices que vous allez commettre encore, croyez à la responsabilité future ; croyez à Dieu, et nous autres petits, nous vivrons peut-être en repos. » Si encore ces hommes-là croyaient au diable! mais le malheur est que les êtres comme César disent en plein sénat : « La mort est la fin de tous les maux ; après la vie, il n'y a plus ni peine ni plaisir. » Le malheur encore est que M. de Bismarck, un homme que le dictateur romain eût fort apprécié, a fait sur ce sujet, dans le parlement de l'empire, une déclaration pour le moins étrange, d'où se dégage un air très-vif de scepticisme, relevé d'une certaine pointe de matérialisme. Il s'agit de la peine de mort, dont il est un partisan convaincu, cela va de soi. Voici comme il la soutient :

« Je ne veux pas ici vous renvoyer au monologue tragique où Hamlet expose toutes les raisons qui l'engageraient à ne pas vivre davantage, n'était la possibilité qu'on rêve peut-être après

(1) 227, t. Ier.
(2) 251, t. Ier.

(1) Lucr., III, V.
(2) T. I, p. 354.

la mort, et que peut-être encore on éprouve... je ne sais quoi. — Mais celui dont la conviction est qu'après la vie il n'y a plus rien, ne saurait demander que le criminel jeté dans l'étroite cellule d'une prison, privé de tout ce qui donne du charme à l'existence, puisse prolonger encore longtemps, — pour employer l'expression d'un savant, — la phosphorescence de son cerveau. En écoutant ce débat, je pensais à la parole du poëte : « Si vous ne mettez pas la vie en jeu, vous ne gagnerez jamais la vie » (1) ; et à cet autre mot : « La vie n'est pas le plus précieux des biens (2). »

Nous croyons, du reste, que si M. de Bismarck « a gagné la vie », il brave volontiers la mort. Elle ne lui fait pas peur. Un publiciste parisien qui a vécu près de lui, dans la campagne de 1867, a conté que sur le champ de bataille de Sadowa, vers deux heures de l'après-midi, quand la victoire semblait perdue pour la Prusse, le chancelier, dont l'espoir suprême n'était plus que dans l'arrivée du Prince royal, dit à un de ses suivants : « Si l'armée du prince n'arrive pas avant que ce cigare soit fini, il sera trop tard, et... » ; il acheva sa pensée par un geste expressif. Sans refuser de croire à ce projet de suicide, qui est assez dans le goût de ces grands joueurs, n'oublions pas que M. de Bismarck est de l'école de Frédéric II. Ce maître en comédie et en tragédie politique promena avec lui, dans la dernière partie de la guerre de Sept ans, un certain sublimé corrosif qu'il s'était réservé pour les cas désespérés ; il hésita toujours à s'en servir (3). Il aima mieux profiter des divisions de ses ennemis. M. de Bismarck aime en tout cas à disposer de sa vie comme il l'entend, et il ne parle point sans un certain ressentiment de ce Ferdinand Blind qui tira sur lui plusieurs coups de revolver, un certain jour de mai 1866. Il l'arrêta et le conduisit lui-même au poste. Le 8 mai 1870, la *Gazette du peuple*, organe progressiste de Berlin, publiait la note suivante : « Hier était l'anniversaire de la mort de Ferdinand Blind. Cette année, comme les années précédentes, à pareil jour, le tombeau de Blind, au cimetière de Prenzlau, a été paré de fraîches guirlandes de jacinthes et de *fleurs en pots*. » « M'est-il permis de vous rappeler, messieurs, dit à ce propos M. de Bismarck, ce qui s'est passé il y a quatre ans... Un individu qui n'a d'autre titre de glorification que de s'être glissé derrière un homme sans armes et d'avoir essayé de l'assassiner en tirant sur lui, vient d'être encore l'objet d'ovations faites à son cadavre par des dames qui, d'après leur position de famille, appartiennent aux classes cultivées. Il y a là une tendance morbide que nous ne pouvons contribuer à encourager... »

Cette peur de l'assassinat ne semble pas avoir tourmenté M. de Bismarck dans la campagne de France, alors qu'il pouvait craindre que le patriotisme levât tout scrupule. Dans une ville de l'Est qui eut le triste honneur d'héberger pendant quelques jours le haut personnel de l'invasion, et où fut conçu à la hâte le plan de la marche forcée des Allemands sur Sedan, le chancelier de l'empire, le fameux Bismarck, que l'exécration et l'étonnement populaire désignait à tous les regards, se promena seul dans les quartiers reculés de la ville. Un homme, irrité par des chagrins domestiques et pressé d'en finir avec la vie, demandait discrètement, pour un projet dont l'accomplissement eût eu un retentissement prolongé, quelque arme cachée ; on la lui refusa, on tremblait qu'il n'en trouvât une. Les habitants de cette ville (cité très-patriote) avaient été désarmés la veille. Le lendemain, cet homme s'étranglait, et son dessein mourait avec lui. Et le chancelier s'était promené seul dans son uniforme militaire, l'uniforme de l'invasion, par le *Pâquis de la Ville-Haute!*

Si nous avons bonne mémoire, l'ogre, dans le conte du *Petit Poucet*, n'est point méchant pour sa femme, et il a l'air d'un bon père de famille ; il n'égorge d'ordinaire que les enfants d'autrui : M. de Bismarck est un excellent mari et un bon père. Le nom de sa femme intervient parfois dans les explications diplomatiques les plus graves. Il en parle, à Ferrières, à M. Jules Favre : « J'écrivis à ma femme que tout était fini (1). » Dans le fameux voyage de Biarritz, qui, selon toute apparence, est lié, par une destinée secrète et logique, à cette déplorable entrevue de Ferrières, c'est toute la famille de M. de Bismarck que nous apercevons avec lui. Du moins, Prosper Mérimée nous la fait voir : « Un autre personnage, M. de Bismarck, m'a plu davantage. C'est un grand Allemand, très-poli, qui n'est point naïf. Il a l'air absolument dépourvu de *Gemuth* (bonhomie), mais plein d'esprit. *Il a fait ma conquête.* Il avait amené une femme qui a les plus grands pieds d'outre-Rhin et une fille qui marche dans les traces de sa mère (2). »

S'il nous fallait pourtant résumer d'un mot l'homme que nous nous sommes appliqué à juger dans cette première étude, nous dirions qu'il est fait de dureté. Bossuet prétend que, quand Dieu forma l'homme, il y mit premièrement la bonté, « pour être comme la marque de cette main bienfaisante d'où nous sortons ». C'est à croire que M. de Bismarck a trompé l'attention de la Providence et qu'il s'est échappé de ses mains sans ce signe originel. La douceur est un instrument de règne ; elle a plus d'une fois rendu la victoire supportable ; elle a fait oublier la force. Certains, après avoir marché avec une fermeté implacable au terme de leur ambition, se sont enfin montrés cléments : « Inaugurons une nouvelle façon de vaincre, et cherchons notre sûreté dans la clémence et la douceur (3). » Voilà ce que disait à Rome le fils de Vénus après Pharsale ; voici comment parle, après Sadowa, en présence des vaincus admis dans le parlement, M. de Bismarck-Schœnhausen. Il s'adresse aux opposants de Hanovre, de ce pays violemment annexé à la Prusse : « Nous ne tolérerons pas la résistance, nous la briserons. » Un des fidèles de la reine Marie de Hanovre est brutalement arrêté sous les yeux de sa souveraine à Marienbourg : « Si Sa Majesté la reine Marie ne veut pas être témoin de ce spectacle, qu'elle habite ailleurs qu'à Marienbourg ! » Et plus loin, menaçant un des députés hanovriens, le baron de Münchlausen, coupable de défendre les droits du roi George, son maître : « Nous ne souffrirons pas que l'on joue avec le feu ; je vous y invite instamment, vous et vos amis ; ne nous provoquez pas : nous vous opposerions une énergie contre laquelle vous n'êtes pas de taille à lutter. » Et si la Pologne essaye de relever la

(1) « C'est-à-dire les biens de la vie », dit la note (Schiller, *Wallenstein*) ; autrement dit la Hesse, Nassau, le Schleswig-Holstein, etc.
(2) I, 357.
(3) Voyez Macaulay, *Essais*, t. I. Paris, Hachette, 1860.

(1) *Défense nationale*, t. I, Jules Favre. Paris, Plon, 1872.
(2) *Lettres à une inconnue*, t. II, p. 275. Paris, 1874, Michel Lévy.
(3) Mot de César, *Ep. ad Atticum*, IX, 7.

tête, il la courbe d'une main impitoyable et de l'air d'un sombre interprète du Destin : « Ni les plus énergiques efforts, ni le plus grand dévouement, ni la plus brillante bravoure n'ont suffi aux quelques individus qui se sont engagés dans ces tentatives (d'affranchissement) pour regagner les biens perdus. Le mot du poëte demeure vrai : — Ce moment que tu as laissé échapper, l'éternité ne te le rendra pas. » Quand l'Allemagne elle-même veut secouer le joug de cette unité qu'il veut lui imposer au nom de la Prusse, il la menace comme une étrangère : « Nous avons agi avec dureté parce que nous avions conscience de la grandeur de notre but ; je peux bien dire avec dureté, tout au moins avec rigueur... Nous avons toujours eu devant les yeux notre but national. Si cet esprit nous abandonne, si nous cessons de nous en inspirer, si nous l'abjurons en face du peuple allemand et de ses voisins, nous allons témoigner ainsi que la vigueur, l'élan que nous avions il y a trois ans, à cette même place, pour inaugurer notre œuvre, s'est amorti dans le sable du particularisme, — du particularisme des États et du particularisme des partis. C'est à cette source que nous puisons le droit d'être rigoureux et d'écraser sous un pied de fer tout ce qui ferait obstacle au rétablissement de la nation allemande dans sa splendeur et sa puissance (4). »

Quelle force et quelle dureté ! M. de Bismarck semble grandir à nos yeux et prendre des proportions démesurées. On a dit de Luther, en songeant à l'œuvre énorme qu'il avait osé entreprendre et à la bonne humeur dont débordent ses *propos de table*, qu'il fait songer à un bon géant : c'est l'idée de quelque méchant géant qui hante l'imagination quand on sort de cette étude de l'homme dans M. de Bismarck. Nous verrons du reste plus tard qu'il continue à bien des égards le célèbre réformateur et que le fondateur du nouvel empire évangélique d'Allemagne fait penser parfois à un Luther cuirassé.

En résumé, c'est un génie plus compliqué que complet. Il manque à M. de Bismarck des qualités essentielles. Il n'a pas ce je ne sais quoi de généreux qui est un des éléments constitutifs des grandes forces humaines. On dirait qu'il a grandi, et d'une façon si vigoureuse, sans séve et sans printemps. Quant à son esprit, la raison n'en est pas le fond. Comme il arrive que beaucoup de choses dans le monde se font sans elle et durent même sans elle quelque temps, il s'est trouvé aussi paradoxal que la fortune ; car il a eu plus de succès que de motifs d'en avoir. Il y a dans son œuvre comme des vides de raison dissimulés par la victoire. A certains moments, il a marché contre toute sagesse ; il marche encore sans elle : s'en jouera-t-il toujours ? Et où arrivera-t-il, s'il doit faire encore du chemin ?

CHARLES LOIRET.

(4) Tome II.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ANCIENNE FRANCE

La misère au temps de Louis XIV

M. A. de Boislisle, auteur d'un ouvrage sur la *Chambre des comptes* dont nous avons récemment signalé l'importance (1), publie aujourd'hui, sous le titre de *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces* (2), un livre non moins utile au point de vue de notre histoire financière et administrative. On sait quelles étaient les attributions du contrôle général au temps où l'illustra Colbert. Il embrassait les différents services répartis actuellement entre nos ministères des finances, de l'intérieur, du commerce, de l'agriculture et des travaux publics. Colbert avait senti l'utilité de conserver, dans le double intérêt de l'administration et de l'histoire, les papiers de son vaste ministère. Ses successeurs immédiats, Le Peletier, Pontchartrain, Chamillart et surtout Desmaretz, réalisèrent une pensée qu'il n'avait guère pu qu'indiquer. En 1715, on transportait de Versailles à Paris la collection à peu près complète de tous les actes du contrôle général compris entre l'année 1683, date de la mort de Colbert, et la fin du règne de Louis XIV. Malheureusement, depuis cette époque jusqu'à la Révolution (3), chacune des nombreuses sections du contrôle général garda ses archives particulières au lieu de les réunir à ce premier dépôt. Celles-ci, arrivées par fragments à notre établissement central des Archives nationales, se trouvent aujourd'hui mêlées à d'autres fonds, et il serait difficile, sinon impossible, de les reconstituer. A l'égard des documents plus anciens rassemblés au lendemain de la mort de Colbert, un décret rendu au mois d'août 1790 en avait ordonné le transférement à la Bibliothèque du roi. Ils y restèrent à peu près abandonnés jusqu'à ces dernières années, et tellement ignorés (4), que l'illustre auteur de *l'Ancien régime et la Révolution*, M. de Tocqueville, n'en connut l'existence que quelques mois avant sa mort. Des circonstances particulières ayant éveillé l'attention sur ces papiers, on les porta, en 1862, aux Archives nationales, où M. de Boislisle fut délégué par le ministère des finances pour les examiner. Il ne s'agissait pas moins de cinq cent cinquante mille pièces. Dès qu'une première mise en ordre eut révélé l'importance de ces documents, on se décida à en publier la portion la plus intéressante. Il fut convenu qu'un premier volume serait consacré à la période comprise entre l'avénement de Le Peletier au contrôle général et la retraite de Pontchartrain (1683-1699), et qu'un deuxième terminerait le règne de Louis XIV avec les ministères de Cha-

(1) Voyez la *Revue* du 10 janvier 1874.

(2) *Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces*, publiée sous les auspices du ministre des finances, d'après les documents conservés aux Archives nationales, par M. A. de Boislisle, grand in-4 à 2 colonnes, de LIX-695 pages. Paris, Imprimerie nationale, 1874.

(3) Le contrôle général fut supprimé en 1791.

(4) De là une lacune dans toutes les publications de notre temps qui se rattachent à l'histoire financière et administrative du règne de Louis XIV. C'est ainsi que, dans les quatre volumes de la *Correspondance administrative* de M. Depping, on ne trouve, pour les trente-deux années qui forment la seconde partie de ce règne, que trente-cinq lettres émanées des contrôleurs généraux et rien des intendants.

millart et de Desmaretz (1700-1715), chacun de ces volumes devant être précédé d'une introduction et suivi d'une table analytique.

C'est le premier de ces ouvrages que vient d'achever M. A. de Boislisle. On n'y trouve point l'introduction dont il devait être accompagné; elle formera un livre à part, qui paraîtra vraisemblablement à la fin de cette année. M. de Boislisle s'est borné pour cette fois à la publication des pièces, auxquelles il a joint, sous forme d'avant-propos, un historique des archives du contrôle général. Le nombre de ces pièces, reproduites intégralement ou par extraits, s'élève à huit ou neuf mille. Désireux de donner au lecteur une idée de ces documents, et ne pouvant aborder que quelques-uns des nombreux sujets dont ils offrent les éléments, nous nous sommes borné à l'étude des textes qui, dans cette période de seize années, — de 1683 à 1699, — intéressent plus particulièrement la condition des populations. C'est le résultat de cette étude que nous donnons ici. Tout incomplet que soit notre travail, il suffira pour démontrer que, si l'on connaît les grandeurs du règne de Louis XIV, on n'en sait pas encore toutes les misères.

I

Les dernières années de Colbert avaient été consacrées à d'inutiles efforts pour relever nos finances. L'apparente prospérité qui avait suivi en France son avénement au contrôle général avait été tout d'un coup compromise, en 1672, par la guerre que Louis XIV avait déclarée à la Hollande, et dans laquelle une partie de l'Europe s'était liguée contre nous. Pour subvenir aux dépenses de cette guerre impolitique, Colbert avait dû rompre l'équilibre des finances maintenu jusque-là par ses soins; il avait dû, reniant ses principes et abjurant toutes ses inclinations, augmenter les impôts, contracter des emprunts, créer de nouvelles taxes, trafiquer des offices publics, livrer la France aux recors et aux traitants (5). Vainement, au lendemain du traité de Nimègue 1678-1679), il supplia le roi d'entrer dans la voie des économies et lui représenta les souffrances qui pesaient sur les populations. Forcé, entraîné par Louis XIV qui, en pleine paix, poursuivait ses conquêtes tandis que, pour lui plaire, s'élevaient les constructions fastueuses de Versailles, de Trianon, de Marly, il ne put que diminuer le chiffre des déficits sans ramener les finances à leur premier équilibre. Il mourait enfin le 6 septembre 1683, emportant avec lui, — en retour d'un immense labeur et d'éclatants services, — la disgrâce du souverain que depuis longtemps fatiguaient ses remontrances, et la haine du peuple, qui lui reprochait tous ses maux.

Le Peletier, qui succédait à Colbert et conserva le contrôle général jusqu'en 1689, était un honnête homme; mais il n'avait ni la force de caractère suffisante pour s'opposer aux dépenses inconsidérées de Louis XIV, ni le génie nécessaire pour en réparer les effets (6). A peine Colbert avait-il fermé les yeux que, des difficultés s'élevant avec l'Espagne, on augmentait les impôts. Ces difficultés s'aplanirent sans que les impôts fussent sensiblement diminués. Un mémoire rédigé en 1686 par Desmaretz, qui fut plus tard contrôleur général, nous montre ce que devenaient les ressources ainsi livrées par le pays. « Tout l'argent qu'on a tiré du dedans du royaume et qu'on en tire encore journellement, lisons-nous dans ce mémoire, est porté au dehors pour faire subsister les troupes qui sont en Allemagne, en Alsace, en Flandre, en Luxembourg, en Italie, dont il en revient peu en France et fort lentement. » Tel était, au dire de Le Peletier lui-même, le fardeau des dépenses, que, durant les années 1685, 1686 et 1687, années d'une profonde paix, il avait fallu, en sus des revenus habituels, et qui déjà eux-mêmes étaient notablement augmentés, soixante-cinq millions de livres en recettes extraordinaires.

Pour sembler moins dure qu'elle ne l'avait été lors de la guerre de Hollande, la condition du peuple ne laissait pas d'être pénible. Dès 1684, la rigueur des impôts excitait dans les provinces des agitations qui se reproduisirent, en des mesures diverses, pendant toute la durée du ministère de Le Peletier. De l'aveu des intendants, les populations ne souffraient pas seulement de l'excès des impôts, mais des inégalités et des vexations de toute sorte auxquelles ils donnaient lieu. Ainsi, à ne parler que de la *taille*, — dite *personnelle* ou *réelle*, selon qu'elle était établie sur les ressources apparentes des individus ou sur le revenu présumé des héritages, — on sait que les nobles et les ecclésiastiques s'en trouvaient exempts, les roturiers seuls y étaient assujettis. Or, parmi les roturiers, ceux qui possédaient quelque bien avaient par cela même un moyen de s'y soustraire. « Il est constant, écrivait Desmaretz, que les plus riches et les plus aisés des paroisses, pour se mettre à couvert de la taille, achètent des emplois qui les exemptent, et que les plus pauvres demeurent surchargés. » Ajoutons que, pour profiter de l'exemption, beaucoup se disaient nobles qui ne l'étaient pas en effet (7). A Lyon, où la qualité de bourgeois conférait un privilége analogue, cette qualité était fréquemment usurpée. En dehors de ces inégalités, que de *mangeries* et de *malfaçons* on pourrait signaler, surtout dans les pays de taille personnelle, qui représentaient en somme les trois quarts du royaume! Au reste, quelle que fût la taille, l'arbitraire, la corruption, la fraude présidaient à sa répartition (8). Les recouvrements dont étaient chargés les collecteurs ne s'opéraient pas avec une moindre improbité. L'intendant du Dauphiné écrivait en 1684 que « les plus riches des communautés, et par

(5) Les dépenses de l'extraordinaire des guerres, de l'artillerie et des fortifications montèrent, pendant les sept années que dura la guerre de Hollande, à plus de cinquante millions de livres par année, et, en quelques-unes, à plus de soixante millions.

(6) On trouvera l'histoire de l'administration de Le Peletier dans l'ouvrage de M. Pierre Clement intitulé : *Le gouvernement de Louis XIV de 1683 à 1689*. Paris, Guillaumin, 1848. Les documents recueillis par M. de Boislisle sont un complément indispensable de cet ouvrage.

(7) La recherche des titres de noblesse, qui eût mis, ce semble, un terme à ces usurpations, n'était pas une petite affaire, vu le grand nombre de pièces qu'il fallait examiner. Cette opération avait d'autres inconvénients : « La recherche faite il y a dix-huit ou dix-neuf ans, lisons-nous dans une lettre datée de 1684, fit plus de nobles qu'il n'y en avait; le traitant, pour de l'argent, consentait à tout. »

(8) On sait comment se faisait cette répartition. Le conseil du roi arrêtait tous les ans l'état des tailles pour chaque généralité; l'intendant pour chaque élection, qui était un fragment de la généralité; e les *élus* pour chaque paroisse, puis pour chaque habitant de la paroisse. Voyez, sur les abus de la taille, le résumé des réflexions de Boisguillebert dans le livre intitulé : *Pierre de Boisguillebert*, par F. Cadet. Paris, Guillaumin, 1871, in-8.

conséquent les plus hauts en cote, ne payaient presque jamais leur taille qu'à la dernière extrémité, parce que les collecteurs, qui craignaient toujours de se faire des affaires avec les coqs de paroisse, trouvaient moyen de leur épargner les frais de la brigade (9) en les faisant tomber fort injustement sur ceux qui n'y avaient pas donné lieu. » Le petit contribuable, en revanche, n'était pas épargné. On l'accablait de frais de contrainte qui allaient souvent à plus du quart de la taille. En maintes localités, les prisons étaient pleines de malheureux qui n'avaient pu satisfaire aux exigences du fisc. Et quelles prisons! Ici un cachot de moins de douze pieds carrés contenant entassés hommes, femmes, filles et jusqu'à des enfants; là un puits sec et sans jour, au fond duquel on descendait au moyen d'une échelle. Laissés dans un complet dénûment, ces misérables fussent morts de faim s'ils n'eussent été secourus par la charité de quelques particuliers (10).

Ces exactions, ces inégalités, n'avaient pas lieu seulement à l'occasion de la taille, mais pour nombre d'impôts. Est-ce à dire qu'on trouve dans la correspondance des intendants une critique du système des contributions publiques, avec la dénonciation des abus dont les Vauban et les Boisguillebert parlèrent plus tard dans leurs écrits? Non; mais leurs déclarations suffisent à montrer les maux qui en résultaient pour les populations. « C'est une commune voix, écrivait Desmaretz, que la pauvreté des peuples, dans les provinces, est fort sensible. » Et il ajoutait : « Ce n'est pas une chose nouvelle que d'entendre les plaintes de la misère. La plupart des gens sages deviennent peu à peu insensibles aux discours qu'on fait sur cela de tous côtés, par l'habitude d'entendre toujours la même chose; mais on peut dire qu'on n'a jamais parlé avec tant de raison de la misère des peuples. »

Aux maux que nous signalons, la révocation de l'édit de Nantes (18 octobre 1685) vint tout d'un coup en ajouter de nouveaux. On trouvera dans les documents publiés par M. de Boislisle de douloureux détails sur les violences de toute sorte exercées contre les protestants; on y verra les temples rasés, les cimetières profanés, les confiscations, les emprisonnements, les supplices, et comment procédaient les dragons envoyés dans les provinces « pour inviter ceux de la Religion à songer à leur salut ». Bien des faits néanmoins sont passés sous silence, et l'on ne pourrait, avec la seule correspondance des intendants, connaître toute l'horreur de ce drame. Peut-être leur coûtait-il de tout dire. Il en était des intendants comme du gouvernement, comme de la nation elle-même, qui s'émerveilla d'abord de la facilité apparente des premières conversions, après quoi l'on se vit entraîné plus loin qu'on ne l'avait cru. En revanche, les résultats économiques de l'édit de révocation sont signalés sans réticence. Dès les derniers mois de l'année 1685, les intendants montrent le commerce et l'industrie frappés et les religionnaires en fuite. « Trois des plus forts marchands de Saint-Quentin, lisons-nous à cette date dans une correspondance de Picardie, ont tiré de cette ville, tant en argent qu'en marchandises, pour plus de 200 000 livres; une bonne partie a pris le chemin de Cateau et de Cambrai. Comme notre commerce ne se fait, pour la meilleure partie, que par ceux qui se retirent, la ville en souffrira beaucoup s'il n'y est pourvu. » Peu après, on écrivait de la Bourgogne que les habitants du petit pays de Gex, tous religionnaires, avaient fui devant l'arrivée des dragons. « Cette désertion, disait l'auteur de la lettre, a été accompagnée de l'enlèvement de tout l'argent, meubles, grains, fourrages et bestiaux, qui ne furent que trop bien reçus à Genève et en Suisse. » D'Amiens, de Caen, de Rouen, de Bordeaux, d'Angoulême, de toutes les villes commerçantes ou manufacturières, arrivaient des informations analogues. Jusqu'à la fin de l'année 1688, les intendants ne cessent de montrer l'émigration s'opérant de toutes parts en dépit des mesures prises pour l'empêcher. Dans l'intérêt de l'histoire, il eût été désirable que chacun des intendants eût dressé, pour sa généralité, un état des religionnaires fugitifs. L'intendant du Languedoc a seul donné quelques indications — qu'il y a lieu de croire inexactes. On est donc obligé de s'en tenir au chiffre communément adopté de trois à quatre cent mille individus qui allèrent en Suisse, en Prusse, en Hollande, en Angleterre, enrichir l'étranger de leur industrie et grossir ses flottes et ses armées.

De cette émigration des citoyens les plus laborieux, de ces capitaux considérables portés hors du royaume (11), de cet arrêt subit du commerce et de l'industrie, il arriva que le revenu des impôts fut sensiblement diminué, que le recoument en devint même impossible en plusieurs localités, et qu'il fallut non-seulement accorder de nombreuses surséances, mais répandre partout des secours en argent qui appauvrirent d'autant les finances de l'Etat. Louis XIV connut ces diverses conséquences dans toute leur gravité. Que ce fût un aveuglement de sa piété, ou un orgueil de son caractère, il ne voulut point revenir sur ses résolutions.

Il y a plus, il pensa à chasser les juifs, comme il avait chassé les protestants (12). Déjà, dans la généralité de Bordeaux, un arrêt du 20 novembre 1684 avait prononcé l'expulsion de quatre-vingt-treize familles juives. Le 6 mai 1688, le ministre Le Peletier écrivait à l'intendant de cette généralité :

« Le roy désire que vous examiniez ce qu'il y auroit presentement à faire pour accomplir le dessein que l'on a eu d'expulser tout à fait les juifs du royaume. Mais cela se doit faire avec d'autant plus de réserve et de précaution, que le commerce, qui est déjà beaucoup altéré par la retraite des huguenots, pourroit tomber dans une ruine entière, si l'on agissoit trop ouvertement contre les juifs. »

Soit qu'on eût hésité au dernier moment devant le nouveau coup que cette mesure eût porté à nos finances, soit que l'attention du roi eût été détournée par la guerre qui s'approchait, ce projet insensé ne fut pas mis à exécution.

Cependant les désastres causés par la révocation de l'édit de Nantes n'avaient point interrompu le cours des constructions fastueuses. En 1688, neuf millions avaient été dépensés à de gigantesques travaux exécutés en vue d'amener les eaux de l'Eure à Versailles. La guerre qui éclata cette année même arrêta ces travaux. Ils ne furent jamais repris. Il n'en resta que

(9) Brigadiers et soldats logeant chez les contribuables non payants.

(10) Les intendants appelaient sur cette situation la sollicitude du contrôleur général.

(11) Il y eut des marchands qui emportèrent jusqu'à 2 et 3 50 000 livres en or.

(12) On trouve déjà des traces de cette pensée dans Colbert en 1681 et 1683. Voyez *Lettres, instructions et mémoires de Colbert*, publiés par M. P. Clément.

le souvenir des sommes énormes qu'ils avaient inutilement coûtées et des milliers d'existences qu'on y avait sacrifiées (13).

II

Ce fut au mois de septembre 1688 qu'éclata cette nouvelle guerre, provoquée par l'orgueil de Louis XIV comme l'avait été la première, et dans laquelle les puissances signataires du traité de Nimègue se coalisèrent une seconde fois contre nous (ligue d'Augsbourg). Dans un pays déjà presque épuisé, où allait-on trouver des ressources pour la soutenir? Un mémoire adressé au roi par Le Peletier à sa sortie du ministère trahit les préoccupations dont il fut assiégé en présence de la nécessité que lui créaient les événements. Il dut, malgré sa répugnance, augmenter les impôts. Il s'adressa en même temps au patriotisme de toutes les villes du royaume, leur demandant de concourir, par des offrandes en argent, à la défense du territoire. La demande était délicate, le roi voulant ne point paraître solliciter de secours et « que la chose semblât venir de l'entière liberté des habitants des villes ». Les intendants employèrent toute leur habileté à représenter que « de l'effort qu'on feroit d'abord s'ensuivroit une bonne, ferme, sûre et durable paix ». Les villes de Paris et de Toulouse furent les premières à s'exécuter : Paris donna 400 000 livres, et Toulouse 300 000; Rouen et Dieppe offrirent ensemble 140 000 écus; Reims, Châlons, Bordeaux, Bayonne, Clermont, Marseille, s'exécutèrent à leur tour. En Bretagne, — bien qu'on eût dit d'abord que la province était dans l'impossibilité de se montrer généreuse, — les principales villes furent amenées, « par des batteries adroites et secrètes de M. de Chaulnes », à offrir des présents considérables. Les Cours supérieures du royaume (parlements, chambres des comptes) s'inscrivirent, de leur côté, pour des sommes importantes. Tandis qu'on demandait aux populations ces libéralités, on exigeait d'elles des sacrifices d'une autre sorte. Le 24 novembre 1688, le président des états du Languedoc écrivait à Le Peletier :

« Nous avons reçu des lettres de M. de Louvois pour ajouter cinq compagnies de dragons aux douze que nous avions déjà délibéré. C'est une dépense présente de 127 500 livres pour la levée et de 244 000 livres pour l'entretien tant que la guerre durera. Jugez de la consternation de toute la province : c'est la dernière goutte d'eau qui fait le comble de la mesure. »

Partout s'opéraient de semblables levées, pour grossir, au besoin, l'effectif de nos armées, tandis qu'on procédait dans le même but à la mobilisation des milices. En vue de faciliter aux villes ces divers sacrifices, on autorisa les unes à contracter des emprunts, les autres à reculer le payement de leurs dettes, d'autres à hausser leurs octrois, en un mot à s'obérer encore. A tout cela on joignit la création de quelques offices, dont la vente produisit plusieurs millions, et trois émissions successives d'un demi-million de rentes, ce qui augmentait, — selon la juste remarque de Vauban, — les charges déjà si lourdes du Trésor, et par les gages qu'il fallait payer aux acquéreurs de ces offices, et par les dettes contractées à un taux onéreux envers les souscripteurs de rente. Le Peletier s'engageait ainsi dans ces expédients ruineux qu'on désignait sous le nom d'*affaires extraordinaires*. Ces premières ressources, acquises tout ensemble aux dépens de l'État et des populations, furent promptement épuisées. Le Peletier n'osa faire davantage. Alléguant le mauvais état de sa santé, il offrit sa démission au roi et, le 20 septembre 1689, fut remplacé par Pontchartrain.

Courtisan zélé, esprit hardi et peu scrupuleux, le nouveau contrôleur général s'attacha à trouver de l'argent par tous les moyens possibles, sans souci du préjudice qui pourrait en résulter pour le pays. Non content de hausser les tailles, les impôts de toute nature, il entra tout de suite et de plain-pied dans la voie des *affaires extraordinaires* en procédant à de nouvelles émissions de rentes, encore plus onéreuses que les précédentes, et à d'innombrables créations d'offices. Ces créations d'offices méritent une mention particulière. Il en usa avec une témérité dont les plus mauvais temps des Valois avaient seuls offert un exemple (14). Non-seulement il augmenta le nombre des officiers dans les cours supérieures (15), il pensa à en instituer de nouvelles, à étendre le nombre des généralités, ce qui impliquait du même coup quantité de charges importantes à créer et partant à négocier. Il établit des maires perpétuels dans plusieurs villes, voulut ériger en titre d'office les charges d'officiers de milice qui étaient à la nomination des maires (16). Il ne négligea pas les offices d'un rapport plus modeste. Avec des receveurs et contrôleurs de consignations, des enquêteurs et commissaires examinateurs dans les greniers à sel, des contrôleurs des actes notariés, des receveurs d'octrois, il institua des médecins et chirurgiens jurés, des courtiers en vin, des jaugeurs de vin, des jurés-gourmets en boissons, des jurés vendeurs de sel à petite mesure, des jurés mouleurs de bois, des jurés crieurs d'enterrements, des greffiers des baptêmes, des marqueurs de chapeaux, etc. Pour tirer de ces créations le plus d'argent possible, il vendait le même office à deux, à trois personnes à la fois, qui l'exerçaient tour à tour (17). La guerre dévorant au jour le jour le produit de ces créations, il devait sans cesse en imaginer de nouvelles. Il jeta ainsi sur la France des milliers de fonctionnaires parasites, qu'un de nos historiens comparait, non sans raison, à une nuée de sauterelles.

On a vu comment, par les gages constitués aux acquéreurs, ces créations d'office grevaient le Trésor et nuisaient consé-

(13) On a parlé de dix mille hommes qui succombèrent aux fièvres pendant la durée des travaux.

(14) Voyez notre article, cité plus haut, sur la *Chambre des comptes*.

(15) On eut ainsi 500 000 livres du parlement de Rennes, plus de 800 000 de celui de Rouen, etc.

(16) Il espérait 1 500 000 livres de cette dernière combinaison.

(17) C'était ce qu'on appelait l'*alternatif* et le *triennal*. Les intendants, chargés de négocier toutes ces affaires à la fois, en étaient surchargés. Le motif qui inspirait ces nouveautés ne trompait personne. Lorsqu'on imagina de créer un maire perpétuel dans chacune des six principales villes du Béarn, — création dont le roi espérait 100 000 livres, — le duc de Gramont, gouverneur de Bayonne, écrivit à Pontchartrain : « J'entends assez bien votre français pour porter de ma part les particuliers à acheter tout le plus cher qu'il sera possible les nouvelles charges de maires, et pour donner tous mes soins pour que les doses soient fortes. » Il est juste de reconnaître que les créations dues à Pontchartrain ne furent pas toutes déraisonnables, et que plusieurs ont laissé des traces salutaires dans notre système financier et administratif.

quemment à la fortune publique. Mais cela ne se pouvait dire que de certains offices, tels que ceux de judicature, de finances ou de police. Dans la plupart des cas, l'État ne faisait qu'aliéner au profit du titulaire la faculté de lever des taxes spéciales et jusqu'alors inusitées; en d'autres termes, il créait de nouveaux impôts et conséquemment des officiers chargés de les percevoir. De là un tort direct fait aux populations. Il y a plus : abusant du droit qu'il avait acquis, le titulaire arrivait quelquefois, par des perceptions vexatoires, à se rembourser en deux ans du capital qu'il avait versé. Ainsi se justifie cette parole de Voltaire qui, parlant de créations de ce genre prodiguées avec non moins de témérité sous le ministère de Chamillart, disait : « Ces extravagances font rire aujourd'hui; alors elles faisaient pleurer. »

Mais il était un autre mal commun à toutes ces créations d'offices, quelle qu'en fût la nature. Comme, en raison du mauvais état des affaires, ces offices se vendaient difficilement, on s'efforçait d'attirer les acquéreurs par la concession de certains avantages. Or, celui qu'on accordait le plus communément était l'exemption des impôts. On vit ainsi s'accroître, et dans une proportion énorme, ces mêmes priviléges dont on se plaignait déjà sous le ministère de Le Peletier. L'intendant de la généralité de Bordeaux, dans une lettre du 15 septembre 1691, citait un receveur des consignations qui avait acheté sa charge 1500 livres et voulait se faire exempter de plus de 400 livres de taille et d'ustensile (18) qu'il payait jusque-là. Le 28 novembre de la même année, on envoyait de Tours au contrôleur général la liste des personnes qui prétendaient être exemptées de l'ustensile : vingt-cinq officiers des bureaux des finances, vingt receveurs des consignations, vingt commissaires aux saisies réelles, deux cent trente officiers d'élections, deux cents officiers de présidiaux, bailliages, etc., quinze cents jurés crieurs, cent experts jurés, quatre-vingts procureurs et greffiers des villes, seize cents greffiers des rôles, cinq cents contrôleurs d'exploits. « Dans un an, écrivait le 11 novembre 1692 l'intendant de la généralité de Bordeaux, il n'y aura dans toutes les paroisses que les misérables pour payer les subsides. » Un autre impôt dont on obtenait l'exemption était le logement des gens de guerre. Ces logements militaires constituaient alors un véritable fléau. Nos provinces frontières surtout et toutes nos côtes en étaient accablées. Or, voici ce qu'au mois de mai 1695 on écrivait de Metz au contrôleur général :

« Il est constant que, pour s'exempter des logements continuels des gens de guerre, presque tous les bourgeois qui avoient quelque chose ont acquis des offices de contrôleurs des exploits, experts jurés, arpenteurs, greffiers des baptesmes, et plusieurs autres dont l'énumération serait trop longue. Les autres habitants cherchent présentement à se mettre à couvert par des commissions pour la distribution des lettres, recette des consignations, distribution du papier timbre, garde du tabac et autres de pareille qualité. Les fermiers et les traitants ont des arrests du Conseil qui exemptent en général tous leurs commis. »

Suivant une autre lettre, il ne restait dans la ville de Metz que 2200 maisons non exemptes, dont les trois quarts consistant en boutiques ou chambres basses, de façon, ajoutait l'auteur de la lettre, que chaque artisan allait avoir à loger six soldats au moins dans son arrière-boutique et à leur donner vingt sols par jour pour le bois et la chandelle. M. de Lavardin, lieutenant général en Bretagne, se plaignait également de ne plus trouver de logements pour les troupes. En Provence, l'intendant déclarait, dès le 12 septembre 1693, que la plupart des bourgeois, dans chaque ville, étaient maintenant exempts, soit pour avoir acheté une charge, soit comme commis de quelque fermier, et que les autres, trop pauvres pour acquérir cette exemption, désertaient la ville à l'approche de l'hiver.

Ainsi, comme au temps de Le Peletier, mais aggravé cette fois par la quantité infinie des taxes et le nombre énorme des exemptions, l'écrasant fardeau des charges publiques tombait presque uniquement sur le peuple et, dans le peuple, sur les plus misérables. Par une conséquence naturelle, les résistances, les agitations qu'on avait déjà vu se produire à l'occasion des impôts, se multiplièrent, avec une intensité croissante, pendant tout le temps que se prolongea la guerre. Les collecteurs en arrivèrent à ne plus oser s'acquitter de leurs fonctions. Lorsqu'on établit en 1695 une capitation générale, où tout le monde était taxé, depuis les princes du sang jusqu'aux valets de laboureurs, on eut beaucoup de difficulté à en opérer le recouvrement. En quelques villes, pour forcer les gens à payer, on fit ce qu'on avait fait pour forcer les protestants à se convertir; on envoyait chez eux loger des dragons, qui « en faisaient plus en huit jours que n'eussent fait des archers et autres employés en trois mois ». Le seul payement de la taille, haussée plusieurs fois depuis la naissance de la guerre, était devenu un fardeau trop lourd à nombre d'individus, de ceux même qui passaient, dans leurs paroisses, pour les plus « accommodés ». Que faisait-on ? A l'un, on prenait son bétail; à l'autre son mobilier; à celui-ci, on enlevait les portes de sa maison, quand on ne la jetait pas elle-même à bas pour en vendre les fers et les solives. Tout cela, sans préjudice de la prison, des galères, ou de la potence.

A ces causes de misère vint s'en ajouter une autre : la disette monétaire. Dès 1686, on se plaignait que l'argent fût rare dans le royaume, et Le Peletier avait prohibé l'exportation des espèces sous peine de confiscation et de 6000 livres d'amende. Au commencement de l'année 1689, l'hôtel des monnaies de Pau chômait faute de matières, et l'on fermait ceux de Bordeaux et de la Rochelle. Déjà les villes, les provinces les plus riches ne trouvaient plus à emprunter, et les grands hôpitaux de Paris suspendaient le payement de leurs rentes. Au mois de décembre de la même année, le roi faisait porter à la Monnaie les meubles d'argenterie qui décoraient ses palais, et dont plusieurs étaient des chefs-d'œuvre d'orfévrerie (19). Si telle était alors la pénurie des espèces, on juge de ce qu'il advint lorsque Pontchartrain, par ses *affaires extraordinaires*, eut épuisé la France de ce qu'elle avait de numéraire pour l'envoyer aux armées (20). Croyant remédier au mal, il se jeta dans l'expédient désastreux du remaniement des monnaies, refondant les anciennes, surhaussant les nou-

(18) Impôt militaire.

(19) La cour, quelques particuliers, les églises, les communautés, suivirent cet exemple. On peut voir dans les lettres de Mme de Sévigné que ce ne fut pas toujours de bonne grâce.

(20) On peut se rendre compte des sommes énormes et toujours croissantes que la guerre absorba, en jetant les yeux sur les états budgétaires que M. de Boislisle a insérés à la fin de son ouvrage.

velles, recevant en monnaie forte, payant en monnaie faible, et cela avec tant de désordre et de témérité que cette opération, détestable par elle-même, fut le coup de grâce porté à la fortune publique. Vainement interdit-il, sous peine de mort, l'exportation des espèces. Le manque de numéraire s'aggrava à ce point que, dès les premiers mois de l'année 1693, le gouvernement se vit plusieurs fois lui-même dans l'impossibilité de payer les rentes et jusqu'à la solde des troupes. Dans le désarroi où l'on était, on en vint à écouter des sorciers qui prétendaient découvrir, à l'aide de baguettes divinatoires, des trésors ignorés. L'un d'eux fut même présenté au roi. Inutile de dire que le commerce n'était plus que désastres. Atteint profondément par la révocation de l'édit de Nantes, il eût suffi, pour le tuer tout à fait, du blocus où les puissances coalisées contre nous enserraient la France par leurs armées et leurs flottes. Dès 1689, à Lyon, à Paris, dans toutes les grandes villes, les faillites, les banqueroutes, étaient considérables; elles se multiplièrent de telle sorte qu'il fut question de suspendre les poursuites judiciaires et d'y substituer d'autorité les accommodements à l'amiable. Au milieu de toutes ces causes de détresse et de ruine, quelle ne devait pas être la souffrance de ce que Vauban nommait « la partie basse du peuple » ou, comme nous dirions aujourd'hui, des classes laborieuses? Nous n'en avons indiqué jusqu'ici que quelques traits; il convient de l'exposer plus amplement.

III

On a vu ce que Desmaretz disait en 1686 de la misère du peuple dans les provinces. Il était loin de représenter le mal dans toute sa gravité. Dès 1685, on constatait qu'à Rouen la seule paroisse de Saint-Maclou renfermait cinq mille pauvres; en Poitou, en Limousin, en Languedoc, un grand nombre de paysans étaient, à cette époque, réduits à vivre de châtaignes, de glands ou d'herbes bouillies. Les secours qu'au lendemain de la révocation de l'édit de Nantes on dut répandre sur les divers points du royaume se multiplièrent de telle sorte, qu'au mois d'octobre 1687 Le Peletier se voyait obligé d'en régulariser la distribution par une circulaire adressée à tous les intendants. Quand éclata la guerre de 1688, ce fut bien autre chose. L'état croissant de la misère devint pour les intendants une cause d'inquiétude dont témoigne visiblement leur correspondance. Au commencement, ils semblent éviter d'aborder ce sujet; ils craignent d'ajouter aux embarras du gouvernement qu'assiégent d'autres préoccupations. « Je sais, dit l'un d'eux, que le temps n'est pas propre pour insister beaucoup sur la misère des peuples. » Cependant la nécessité contraignit leurs aveux. Au mois de mai 1691, l'intendant de la généralité de Bordeaux déclarait que les paysans, obligés de vendre le blé de la prochaine récolte pour payer la taille, allaient se trouver sans ressource au moment de l'hiver; que déjà, « dans presque tous les endroits, il y avait plus de la moitié et près des trois quarts qui demandoient l'aumosne. » A la même date, l'intendant de la généralité de Limoges se plaignait de l'embarras où le mettait « la quantité prodigieuse de pauvres qu'il lui fallait nourrir », et dont on comptait jusqu'à sept mille pour la seule ville de Limoges. Un mois après, le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, écrivait à Pontchartrain : « Je suis obligé de vous dire que j'ay trouvé plus de misère que je ne croyois. Dans tous les villages de la route que j'ay faite, je n'ay pas vu un seul habitant qui ne m'ayt demandé l'aumosne (21). »

Le malheur voulut qu'à partir de cette année une succession de mauvaises récoltes vînt s'ajouter aux causes générales de la détresse publique. Le 12 janvier 1692, l'intendant du Limousin écrivait qu'il résultait d'observations faites avec exactitude sur l'état des paroisses de sa circonscription que plus de soixante-dix mille personnes de tout âge et des deux sexes allaient être réduites à mendier leur pain avant le mois de mars, « vivant dès à présent de châtaignes à demy pourries. » Encore, dans sa lettre, ne parlait-il point des paroisses qui, affligées elles-mêmes d'un certain nombre de pauvres, étaient du moins en état de les nourrir. « Je me suis réduit, disait-il, à celles qui n'ont aucune ressource, ni par les chastaignes, que la gelée a gastées, ni par le blé et le vin, qui ont été entièrement gelés, ni par la vente des bestiaux ou des meubles, la plupart des habitants les ayant vendus pour vivre et semer l'année dernière. » Trois mois après, Pontchartrain était informé que, dans la partie de la généralité de Moulins (cent dix paroisses) qui appartenait au diocèse de Limoges, on comptait vingt-six mille individus réduits à la mendicité et plus de cinq mille pauvres honteux, sans parler des habitants qui avaient déserté la province pour chercher ailleurs leur subsistance.

En même temps que dans le Limousin, des disettes locales étaient signalées dans l'Orléanais, la Bourgogne, le Bordelais, l'Auvergne, le Dauphiné. On envoya du blé aux localités en souffrance; on ouvrit des ateliers publics, auxquels hommes, femmes, enfants, étaient appelés; on grossit les aumônes; on accorda des diminutions sur les tailles pour un chiffre parfois considérable. Mais ces remèdes étaient plus apparents que réels. Les dépenses croissantes de la guerre exigeant sans cesse de nouvelles ressources, il fallait immédiatement retrouver, par une autre voie, l'argent octroyé à titre de secours. De même pour les impôts : les diminutions accordées aux paroisses en détresse se résolvaient pour les paroisses moins maltraitées en des augmentations; de sorte que, pour alléger la misère sur un point, on la créait sur un autre.

En dépit de tous les efforts du gouvernement, auxquels n'avaient pas tardé à se joindre ceux de la charité privée, la misère, par les causes mêmes qui la produisaient et allaient sans cesse en se multipliant, gagnait peu à peu comme une lèpre toute l'étendue du royaume. Au mois d'avril 1692, l'intendant de la généralité de Bordeaux écrivait à Pontchartrain : « Je ne puis vous exprimer le nombre des paroisses qu'il y a où ceux qui sont le mieux font du pain avec du son; les autres n'en ont point. Il y a près de trois mois jusqu'à la récolte; il est à craindre qu'il ne périsse beaucoup de personnes de faim. » Déjà, le mois précédent, on constatait que, dans nombre de localités de la basse Auvergne, on trouvait des gens morts d'inanition. Des maladies épidémiques, provenant de la mauvaise nourriture et de l'accumulation des mendiants, commencèrent à sévir. On dut prendre des mesures contre le mal. A Rouen, on chassa tous les pauvres qui n'étaient

(21) Au dire d'un directeur des fermes, qui fit, peu après, une tournée dans tout le Charollais et l'Auxois, il y avait des familles qui n'avaient pas mangé de sel depuis plus de six mois et le remplaçaient dans leurs aliments par des herbes amères.

pas originaires de la ville, et l'on mit des gardes aux portes pour les empêcher de rentrer. A Pau, on essaya de les isoler en les entassant dans des granges où ils périrent par centaines. La guerre, qui s'introduisait jusque sur notre territoire, ajoutait à ces désastres. Pénétrant par notre frontière du sud-est, l'ennemi incendiait une partie des villages du Dauphiné et de la Provence. Vauban, chargé d'inspecter les fortifications de ce côté de la France, écrivait d'Embrun, le 30 novembre 1692, que les maladies et la faim allaient faire périr, en quelques mois, les trois quarts des populations qui habitaient ces régions, « si le roy, par sa bonté, ne leur faisoit donner ou prester quelque quantité de blé (22) ».

Si la gloire eût pu être une consolation à de telles infortunes, la France l'eût trouvée alors dans les exploits de ses armées. Depuis le commencement des hostilités, les victoires de Catinat à Staffarde, à la Marsaille, celles de Luxembourg à Fleurus, à Steinkerque et plus tard à Neerwinden, les triomphes de Tourville, de Chateau-Renaud, de Jean Bart, de Duguay-Trouin dans la Manche et l'Océan, avaient ajouté un nouvel éclat au prestige de nos armes, éclat terni, il est vrai, par les honteuses dévastations du Palatinat. « Chaque jour, nous chantons des *Te Deum*, » écrivait madame de Sévigné. Mais, selon le mot énergique de Voltaire, « on périssait de misère au bruit des *Te Deum* ». Les années 1693 et 1694 furent particulièrement cruelles. Les pauvres, qui jusqu'ici avaient été un sujet de préoccupation pour l'État impuissant à les secourir, devinrent bientôt un péril. Les campagnes, qu'ils infestaient, ne furent plus en sûreté. La nuit, le jour, on volait sur les routes et dans les villages. Demandant du pain à grands cris, ces malheureux, que la faim exaspérait, menaçaient du pillage les curés, les religieux, les riches propriétaires. Dans les villes, ils tenaient le même langage, « avec un peu moins d'insolence, mais avec une sorte de désespoir dangereux ». Sur quelques points, ils voulurent incendier les habitations. On eut peur. On défendit aux mendiants de s'assembler par troupes. On contraignit ceux qui erraient par les campagnes à regagner leurs paroisses respectives, où la charité des personnes aisées, dirigée par les curés, s'efforça de pourvoir, tant bien que mal, à leur subsistance. Dans les villes on multiplia les secours, on fit des quêtes, on taxa d'autorité les maisons où l'on refusait l'aumône. Mais les gens riches commençaient d'être atteints eux-mêmes par la détresse générale. D'ailleurs, par l'effet des disettes successives, le blé devenait de plus en plus rare. Hors de prix dans certaines localités, il manquait totalement dans les autres. Le peu qu'il y en avait était diminué par les enlèvements journaliers que faisaient les munitionnaires pour l'approvisionnement des armées. Paris épuisait à lui seul, pour sa nourriture, toutes les provinces voisines ; et, comme la guerre empêchait de faire venir des grains de l'extérieur, la disette menaçait de se convertir en famine. Une lettre que, le 4 mai 1693, adressait à Pontchartrain M. de Beuvron, lieutenant général en Normandie, peindra, mieux que nous ne le saurions faire, cette horrible situation :

« Je vous dois rendre compte de l'estat où j'ay trouvé les choses en arrivant en cette province, où la misère et la pauvreté est au delà de tout ce que vous pouvez vous imaginer, et principalement dans le pays de Caux, qui est le long des costes de la mer. Une infinite de peuple y meurt fréquemment de faim, et le reste languit et aura le mesme sort, s'il n'est secouru. Non-seulement l'argent y manque pour acheter du blé, mais ceux qui en ont n'en trouvent pas. Beaucoup de ces peuples se sont voulu retirer à Rouen ; on ne peut les y recevoir, la ville estant accablée et surchargée de pauvres : il y en a vingt-un ou vingt-deux mille à recevoir journellement l'aumosne, sur l'estat qui en est fait, et plus de trois mille demandant par les rues, et un très-grand nombre d'artisans qui, faute de travail, et ayant mangé le peu qu'ils avaient, vont estre au mesme estat. Le blé enchérit tous les jours, et par conséquent il faut augmenter le prix du pain, ce qui paraît injuste et cruel à ces habitants et aux pauvres, qui n'en veulent ou ne peuvent pas en concevoir la raison. Cela les fait crier, comme si c'estoit un défaut de police, et les met au désespoir, et dont la plupart, n'ayant pas d'argent pour acheter leurs nécessités, ne songent qu'à exciter le pillage pour s'empescher de mourir de faim. Tout ce qui s'achète pour sortir de la ville est pillé dans la campagne par un nombre infini de femmes et enfants et aussy d'hommes, qui n'ont pas figure humaine (23). Il faut mesme avoir toujours du monde sous les armes pour laisser le cours du marché libre et empescher le pillage, et aussy dans les chemins et aux avenues de la ville pour la sûreté de ce qui peut entrer ou sortir ; et les rues sont remplies de pauvres familles qui s'y couchent. Cependant tout cela n'est rien en comparaison de ce qu'il y a dans les campagnes et par tout le pays de Caux, où le blé manque même pour ceux qui ont de quoy l'acheter. On y a donné de bons ordres de la part du Parlement, suivant ce qui avoit esté fait autrefois ; on a défendu aux pauvres de sortir de leurs villages et ordonné une cotisation sur les habitants pour les nourrir, ce qui s'exécute un peu en quelques endroits et qui ne se peut aux autres, où ils n'en ont pas le moyen et deviennent tous aussy pauvres les uns que les autres et où ils ne peuvent avoir du blé. J'iray demain au Parlement pour voir avec toute la Compagnie ce que nous pouvons faire, et pour leur proposer d'envoyer des conseillers comme commissaires dans chaque canton pour faire exécuter leur arrest et régler tout ce qu'il y aura de meilleur pour cela. Je prieray M. l'archevesque d'y envoyer aussy de ses grands vicaires. Je donne aussy des ordres aux seigneurs ou gentilshommes les plus sages et entendus dans chaque canton pour agir et travailler à mesmes fins. Mais, avec cela, il sera impossible de gagner le temps de la récolte sans quelque secours d'argent et de blé ; et il est fort à craindre que le peuple, qui reellement meurt la plupart de faim, qui ne mange que des herbes, ne coupe et ruine tout les blés avant qu'ils soient mûrs, et beaucoup d'autres suites fâcheuses que vous comprenez bien qu'attirent la nécessité et la vue de mourir faute de pain. Ne croyez pas, s'il vous plaist, que j'exagère, ni que je prenne d'inquiétude sans sujet. Je fais tout ce qui se peut imaginer pour y apporter tout l'ordre et le secours possible, dont le detail serait trop long à vous écrire ; le service du roy et la charité m'y engagent, et je n'y espargneray ni mes peines, ni le peu de bien que je peux avoir. »

Les ravitaillements, déjà difficiles à cause de la rareté du blé, devinrent bientôt presque impossibles, parce que les provinces qui en avaient, — parfois même au delà de leurs besoins, —

(22) Dans une correspondance du mois de septembre 1693, nous lisons : « Depuis l'année 1690, la plus grande partie des provinces de l'arentaise et de Maurienne ont vecu de copindes de noix moulues, dans lesquelles les plus aisés habitants ne mêlent qu'un dixième ou environ de farine d'orge ou d'avoine. »

(23) Ce mot peut être rapproché du passage célèbre de La Bruyère.

craignant de se trouver à court, refusaient de se dégarnir au profit des provinces en détresse. On prit alors une mesure devant laquelle on avait longtemps reculé et qu'on n'avait encore exécutée que sur des points isolés. On ouvrit de force tous les greniers ; on entra dans les châteaux, les abbayes, les maisons les plus modestes. Mais cette mesure ne donna pas le résultat qu'on en avait espéré. D'ailleurs, la fraude, complice de la faim, faisait cacher les grains (24). Dès lors se produisirent des mortalités comme en avait vu le xve siècle. Le 6 juin 1693, on écrivait de Limoges : « Il meurt tous les jours un si grand nombre de pauvres, qu'il y aura des paroisses où il ne restera pas le tiers des habitants. » Le 7 octobre suivant, on écrivait de la même ville que les envois de blé étaient devenus moins nécessaires « par la diminution des habitants dont il mourait une prodigieuse quantité, non-seulement dans les villes, mais dans quasi toutes les paroisses de la campagne ». Il y a telles paroisses, ajoutait-on, « où il se fait tous les jours dix à douze enterrements ». Le Périgord était un pays très-peuplé, disait, à la même date, une autre correspondance ; or, « dans les élections de Périgueux et de Sarlat, il est mort, — y compris les petits enfants, — plus de 60 000 personnes *depuis un an* ».

Il semblait que tout conspirât à augmenter les malheurs publics. L'hiver de 1693-1694 fut terrible. Depuis plus de trente ans, on n'en avait pas vu un semblable. Pendant tout le mois de janvier, disait une lettre venue de la Provence, des charrettes chargées avaient pu traverser le Rhône sur la glace. On pense si les mortalités augmentèrent. A Reims, où, sur 25 000 habitants, 12 000 étaient réduits à la mendicité, 4000 périrent en quelques mois. Dans certaines villes, on voyait les pauvres « mourir de faim dans les rues, sans leur pouvoir donner de secours, parce que le nombre en étoit trop grand et que l'on ne trouvoit pas de blé pour de l'argent ». Le 16 avril 1694, l'évêque de Montauban écrivait à Pontchartrain : « Nous trouvons presque tous les jours, à la porte de cette ville et sur nos remparts, sept ou huit personnes mortes ; et, dans mon diocèse, qui contient 750 paroisses, il meurt bien 400 personnes tous les jours. Je vous assure cependant que l'on fait beaucoup d'aumosnes et beaucoup de charités. »

Inutile de dire que, dans cette effroyable situation, le vol et le pillage ne connurent plus de bornes. Les bois, les forêts, devinrent la retraite de bandes d'individus farouches qui en sortaient, armés et masqués, pour voler et tuer. Sur divers points, il fallut envoyer les milices et la maréchaussée contre les paysans dont la faim avait fait des brigands. Dans les villes, les habitants, armés de fusils, s'opposaient à l'enlèvement des grains destinés, soit aux armées, soit aux provinces, déclarant qu'ils aimaient mieux être pendus que mourir de faim. Que si, malgré ces résistances, on parvenait à opérer des approvisionnements et à charger du blé sur les bateaux, il était saisi et pillé par les populations riveraines. Les ordres donnés au nom du roi pour le laisser passer n'étaient plus respectés. On vit non plus seulement les populations, mais les magistrats locaux, les intendants eux-mêmes, arrêter les transports. La faim amenait l'anarchie. Çà et là cependant, on put introduire du blé avec de fortes escortes de la maréchaussée. On s'ingénia aussi pour en tirer de l'étranger. A grand'peine, on en eut de Gênes, de Livourne et d'Espagne. Une fois Jean Bart parvint, par son audace, à faire entrer à Dunkerque dix-sept navires chargés de grain. Mais qu'était-ce que ce peu de ressources dans l'immensité du besoin ? Là où le blé manquait pour la nourriture, il manquait pour les semailles ; lorsque, semé l'année précédente, il avait pu germer, il était dévoré sur pied par les gens affamés ; là enfin où il parvenait à maturité, il arrivait que par l'effet, soit des maladies, soit des mortalités, on manquait de bras pour le faucher ou pour le battre. En diverses localités, il n'y avait même plus personne pour cultiver la terre. « Dans le bas Armagnac, écrivait, le 6 septembre 1694, l'archevêque d'Auch, il ne nous reste pas le quart des âmes qui y estoient il y a trois ans. La plupart des terres n'ont pas été cultivées. » Au mois de mai 1695, l'intendant de la généralité de Montauban écrivait de son côté : « La stérilité des deux mauvaises années qui ont précédé celle-cy a fait mourir, dans beaucoup de paroisses, jusqu'à la moitié et aux deux tiers des habitants, en sorte que, dans beaucoup d'endroits, il n'y en a pas suffisamment pour la culture des terres. »

Ainsi se confirment ces paroles de Fénelon dans une lettre qu'il adressait au roi en 1693 : « Sire, vos peuples meurent de faim. La culture des terres est presque abandonnée ; les villes et les campagnes se dépeuplent ; tous les métiers languissent ; tout le commerce est anéanti. La France entière n'est plus qu'un grand hôpital désolé et sans provision. » Qu'on ne croie pas néanmoins que cette lettre fut mise sous les yeux de Louis XIV. Le châtiment eût suivi de près cette audace. Vauban, qui tint plus tard au roi un semblable langage, se vit frappé d'une disgrâce qui fut cause de sa mort (25).

La paix de Ryswyk, conclue en 1697 et déjà préparée en 1696, arrêta enfin ces épouvantables désastres. La France commençait à peine de se reprendre à la vie, que Louis XIV s'engageait dans la guerre de succession d'Espagne ; et, avec elle, reparaissaient plus terribles tous les maux que nous avons exposés. Nul doute qu'on en trouve des preuves également saisissantes dans le recueil de textes que prépare M. de Boislisle pour la période comprise entre 1700 et 1715, et qui formera le second volume dont le ministère des finances a décidé la publication.

Une question se présentera sans doute à la pensée du lecteur qui aura bien voulu nous suivre dans ces diverses considérations. Voit-on, dans la correspondance des intendants, que de si grandes souffrances aient altéré l'esprit public ? Non, à ne regarder du moins que l'ensemble de la nation. Les populations, dans leurs malheurs, n'accusaient pas le roi, elles accusaient ses ministres ou les agents de ses ministres. Il ressort même des documents que, dans les dons faits au roi pour aider aux dépenses de la guerre, les villes agirent tout à la fois par obéissance et par patriotisme. Il y a plus : pendant que cette guerre épuisait toutes les ressources, on élevait dans ces villes, aux frais des habitants, des statues et divers monuments en l'honneur de Louis XIV. Or, il est incontestable qu'à l'esprit de flatterie qui dictait ces hommages se mêlait, dans une certaine mesure, un sentiment d'admi-

(24) Après la guerre on découvrit, en diverses localités, des quantités de blé qui s'était pourri dans les endroits où on l'avait caché.

(25) Ce fait a été contesté. Des documents récemment découverts et que publiera M. de Boislisle en offrent la preuve irrécusable.

ration pour les grandeurs du règne. Nous-mêmes, encore aujourd'hui, nous subissons le prestige d'un gouvernement si glorieux à ses débuts, et lorsque Louis XIV, dans ses dernières années, défend contre l'Europe une troisième fois coalisée la patrie en péril, nous suivons avec sympathie ses pénibles et constants efforts. — Toutefois, il est juste de dire que si, en dépit des infortunes que nous avons retracées, l'esprit public demeura le même dans les populations, l'ignorance fut ici la sauvegarde de leur fidélité. En brisant autour de lui, dans les institutions et les hommes, tout ce qui eût pu porter atteinte à son autorité, en mettant sa volonté au-dessus de tous les conseils, en incarnant enfin l'Etat dans sa personne, Louis XIV était par cela même responsable de toutes les fautes de son règne et des maux qui en furent la conséquence. A ce titre, on lui doit imputer, avec les guerres qui ruinèrent la France, la révocation de l'édit de Nantes, non moins ruineuse qu'une guerre. Les influences que, dans son entourage, il put subir comme homme, n'enlèvent rien de la responsabilité qui pesait sur le monarque. Or, ce que le peuple ne vit pas, d'autres le virent. Les pensées qu'inspira aux Fénelon, aux Vauban, aux Boisguillebert le spectacle de la misère dont ils avaient été les témoins émurent, après eux, des esprits plus hardis. On remonta aux causes du mal; on l'attribua aux fautes d'un prince qui n'avait su se modérer; on montra les folies et les périls d'un pouvoir sans contre-poids. La royauté, atteinte en son prestige, le fut bientôt dans son principe; et l'on peut dire ainsi que Louis XIV, pour avoir trop tendu les ressorts de la monarchie, en prépara lui-même la ruine.

FÉLIX ROCQUAIN.

LE PORTUGAL

Son passé, son avenir

Le seul tort du Portugal est d'être peu connu. « Il n'y a pas de nation, écrivait déjà Dumouriez au temps où il était agent de Choiseul en Portugal, qui ait moins d'obligations aux voyageurs que la nation portugaise : tous à l'envi se sont plu à la décrier, et l'Europe, informée par eux, croit tout Portugais un sauvage ou un Béotien... Aussi les absurdités qui sont répandues sur les finances et sur les impôts, sur les colonies et le commerce, sur les terres de l'État, sur l'administration civile et criminelle, sur les lois et sur les mœurs, sont-elles infinies. » Ces paroles n'étaient pas moins vraies il y a quelques années : à part les généraux qui, comme Foy et Solignac, avaient étudié ce pays durant les guerres de l'empire; à part les ambassadeurs et de rares négociants, on eût pu compter les personnes ayant une connaissance même superficielle du Portugal et du caractère de ses habitants.

Les Anglais, qui ont eu plus de rapports avec ce pays, n'en savent guère plus à son sujet que les Français. Il nous souvient d'avoir lu dans un de leurs principaux journaux la lettre d'un correspondant qui traitait le portugais de langue informe, de patois pour ainsi dire. En vérité, il était réservé à ceux qui parlent cette langue rude, pauvre, et faite, comme un habit d'arlequin, de morceaux empruntés aux langues celtique, saxonne et romane, de traiter ainsi la langue riche et sonore dans laquelle a écrit Camoens!

Pourtant cette ignorance chez les Anglais se conçoit : ils ne voyaient autrefois qu'une ferme dans le Portugal; ils n'y voient aujourd'hui qu'un débouché; mais la même excuse n'existe pas pour la France; car, contrairement à l'opinion commune, il n'est pas de pays dont l'histoire soit plus liée à la sienne que l'histoire du Portugal. C'est un Bourguignon qui fonde le royaume et c'est à saint Bernard qu'il dédie ses premières conquêtes; ce sont des Français qui vont ensuite à son secours, et ce sont les descendants de ces Français qui peuplent les terres de Cezimbra, d'Alesisas et de Montalvo, conquises par leurs pères.

En ce temps, les cours de Paris et de Lisbonne n'en forment qu'une. A la demande de la reine de Portugal, Philippe-Auguste donne à un fils de D. Sancho Ier le comté de Flandre et la main de la fille de Beaudouin, l'empereur de Constantinople; Alphonse III partage l'éducation de saint Louis et bat avec lui l'Anglais à Taillebourg et à Saintes; la reine Blanche le marie avec la comtesse de Boulogne, saint Louis s'occupe de son divorce, et Aymeric d'Ebrard élève ses enfants.

Pendant que les rapports entre les deux cours continuent, les Portugais, enrichis par l'agriculture et le travail des Maures, suivent les marins d'Oléron, de Bretagne et de Normandie, qui trafiquent depuis la fondation du royaume avec le Portugal, et ils viennent établir à Harfleur une colonie importante. De là, ils rayonnent par toute la France, protégés par les ordonnances de Philippe le Bel, de Philippe de Valois, de Jean II et de presque tous leurs successeurs. C'est à Harfleur que se rembarque Alphonse V, qui, dans l'espoir de s'emparer de la Castille, est venu, en 1476, réclamer le concours de Louis XI et celui de Charles le Téméraire. Les Français ont, de leur côté, fondé une colonie non moins importante à Lisbonne : et ils y jouissent à peu près des mêmes priviléges que les Portugais à Harfleur.

Laissant de côté une multitude de faits, alliances politiques, mariages, négociations, traités, qui resserrent l'union des deux nations, nous arrivons au temps où Philippe II d'Espagne convoite le Portugal, le roi Sébastien ayant refusé de se marier et n'ayant point d'héritier direct. Catherine de Médicis, qui a vainement offert sa fille, la fameuse Marguerite, à Sébastien, prend le parti du prieur de Crato et organise deux expéditions pour le rétablir sur le trône. D. Antonio, le prieur de Crato, est battu; il revient en France, où il tente un emprunt avec la permission de Henri IV, alors presque aussi gueux que lui, et il meurt à Rueil au milieu des préparatifs d'une nouvelle expédition. Philippe II triomphe : mais Richelieu naît, qui fomente, dès 1635 ou 1636, la révolte en Portugal; et ses agents et ses vaisseaux préparent et facilitent l'explosion qui rend au pays son indépendance (1640). Richelieu mort, Mazarin, malgré quelques défaillances plus apparentes que réelles, et Louis XIV continuent sa politique; Turenne l'encourage par ses conseils; puis le mariage d'Élisabeth de Savoie avec Alphonse VI et l'envoi de Schomberg avec quelques troupes hâtent enfin l'heure où l'Espagne renonce à ses prétentions.

Malheureusement, l'Angleterre exploite la présence d'un petit-fils de Louis XIV et la hauteur souvent admirée et si impolitique du « grand roi », pour se substituer à la France dans l'alliance de D. Pedro. Alors, mais alors seulement, les liens se brisent. Après quelques tentatives de rapprochement qui eurent lieu sous Choiseul et Pombal, on réussit à les renouer; mais survient la Révolution, qui les rompt de nouveau.

On sait ce qui se passa sous la république consulaire et l'empire, et comment une partie des fautes ou, pour mieux dire, des crimes de ce dernier a été effacée par le sang que de généreux volontaires, parmi lesquels étaient Solignac et M. Jules de Lasteyrie, versèrent sous les murs de Porto, en 1832, pour la défense de la liberté.

Après tant d'années d'une intimité si profonde avec la France, comment expliquer l'oubli dans lequel y est tombé le Portugal? Comment expliquer également l'oubli de l'Europe à l'égard de ce peuple qui l'a remplie si longtemps du bruit de son nom et de ses richesses? Cet oubli n'est pas seulement imputable à un pays ou à un autre; il l'est surtout aux événements. Les causes en sont multiples, et quelques-unes d'entre elles remontent bien loin.

La première est la ruine de la domination portugaise dans les Indes, ruine préparée par une politique nationale inhabile, mais provoquée par Philippe II et consommée par ses successeurs; c'est la chute de cet immense empire colonial qui s'étendait sur toutes les côtes de l'Afrique et de l'Asie, depuis le Sénégal jusque par delà le détroit de Malacca; — un souvenir peu propre à donner un corps au fantôme de l'ibérisme. — La seconde cause est l'affaissement de la métropole sous l'influence d'un traité qui la livre à l'Angleterre et empêche l'agriculture et l'industrie d'y renaître. Une troisième est le peu d'efforts tentés par les Portugais pour renouer des relations avec les pays dont ils avaient abandonné l'exploitation pour se tourner vers les Indes; l'espèce de claustration à laquelle ils se condamnent, comme s'ils portaient le deuil de leur gloire disparue; l'état misérable de l'Espagne, qui les sépare du reste de l'Europe; et enfin, dans la première moitié de notre siècle, quand commence en Portugal la lutte dont la révolution française a donné le signal, la fréquence des révolutions, que l'esprit a peine à suivre, révolutions provoquées quelquefois par des impatiences, mais plus souvent par les résistances obstinées de ce vieux monde qui ne veut point mourir.

Aujourd'hui tout est changé; et ce pays, sur lequel on ne jetait guère que de temps à autre un coup d'œil distrait, est digne de la plus sérieuse attention. Ses progrès rapides témoignent de ce qu'on peut attendre des nations latines lorsqu'elles marchent sans obstacle vers le but qu'elles entrevoient, et que la crainte d'être ramenées en arrière ne les rejette pas par delà.

Depuis vingt ans, l'ère des révolutions semble fermée; le travail s'est développé sous l'égide féconde de la liberté; l'agriculture se familiarise avec les perfectionnements dont cette science a été dans ces derniers temps l'objet; l'industrie s'implante dans le pays sous toutes les formes; toutes deux conviaient, il y a quelques années, l'Europe à l'Exposition de Porto, et elles se sont distinguées aux dernières Expositions de Londres, de Paris et de Vienne. La somme des progrès de tous genres réalisés dans ces vingt ans est considérable. Une plume autorisée a publié l'année dernière une étude formant une brochure assez étendue sur cette période; nous lui empruntons, en la complétant, quelques chiffres éloquents.

En 1851, il n'y avait pas, à part la route de Lisbonne à Cintra, un seul kilomètre de voie carrossable; il y en a aujourd'hui plus de 3500; il n'y avait pas un seul kilomètre de chemin de fer; il y en a près de 900, dont plus de 760 en exploitation, sans parler des *tramways* qui sillonnent les rues de Porto et de Lisbonne. On a en outre construit deux cents ponts sur les rivières, établi 3000 kilomètres de lignes télégraphiques, immergé une partie du câble qui unira bientôt le Portugal au Brésil, et relié la métropole avec ses principales colonies par des lignes régulières de bateaux à vapeur. En ce moment on s'occupe de compléter le réseau des voies ordinaires, et l'on poursuit la construction des chemins de fer d'intérêt local d'après des systèmes qui ne nécessitent point l'établissement de voies spéciales. Le principal, déjà mis en pratique sur les lignes de Lisbonne à Cintra et à Torres-Vedras, est celui du français Larmenjat.

Pour faire face au mouvement de fonds nécessité par ces entreprises, de nombreux établissements de crédit ont été fondés, et aux anciennes banques de Porto et de Lisbonne sont venues se joindre les banques Lusitanienne, Ultramarine, Union commerciale, Alliance, Utilité publique, Mercantile, et d'autres encore. L'appui conditionnel de ces banques vient de permettre au gouvernement de tenter un emprunt public pour convertir la dette flottante sans avoir à redouter les suites d'un échec. Le commerce et l'industrie se sont développés dans la même proportion que les travaux publics. En fin de compte et dans le seul espace de quinze ans, la richesse mobilière a triplé, ainsi que le commerce d'exportation.

L'état des finances, autrefois désastreux, s'est en même temps amélioré. Malgré une crise inquiétante, provoquée par l'exécution simultanée de tant de travaux, le gouvernement a fait face à tous ses engagements; et, bien qu'il ait été obligé, à certain moment, d'emprunter à 17 et 20 pour cent, il n'en aura pas moins dans quelques mois comblé le déficit, et cela sans recourir au papier-monnaie, au cours forcé ou à la création de monopoles, sans établir d'impôts d'aucune sorte sur les successions en ligne directe, sur le sel, la mouture ou les matières premières. Le succès de l'emprunt dont nous venons de parler, et celui de la souscription quelque peu antérieure des obligations du chemin de fer du Minho, ont prouvé combien le crédit public s'est raffermi.

A côté du tableau du progrès matériel, plaçons celui du progrès moral. L'ouverture des écoles a marché de pair avec celle des routes; des bibliothèques, des musées, des laboratoires, des observatoires et des chaires nouvelles ont été créés; les travaux géodésiques ont été encouragés, et la carte géologique terminée. Il reste encore, il est vrai, beaucoup à faire sous le rapport de l'instruction populaire; mais il faut convenir qu'il a été beaucoup fait. Les écoles entretenues par l'État, qui étaient au nombre de 991 en 1838 et de 1139 en 1854, sont aujourd'hui au nombre de 2503; dans la seule année 1873, il en a été établi 150; ce qui est le plus à regretter, c'est qu'on ait depuis longtemps laissé tomber en désuétude les dispositions de la loi de 1844 qui en rendaient la fréquentation obligatoire. Mais peut-être que l'octroi du suffrage à tout individu sachant lire et écrire, octroi que le gouvernement songe à proposer, pourrait combler cette lacune.

En ce qui concerne l'enseignement secondaire, les lycées, où le système de l'externat a prévalu, non sans raison, sur celui de l'internat, donnent d'excellents résultats. L'enseignement des langues n'y brille pas seulement sur le programme; car, dans les classes un peu élevées, si le défaut ou l'insuffisance de livres d'étude portugais se fait sentir, les élèves recourent sans le moindre embarras aux livres français. Les Portugais, d'ailleurs, ont été de tout temps très-fami-

liers avec la langue française ; beaucoup d'entre eux la parlent et l'écrivent aussi bien que leur langue maternelle; un grand nombre parlent en même temps l'anglais.

L'enseignement supérieur n'existait autrefois qu'à Coïmbra; il y a maintenant à Lisbonne, à côté de l'école des beaux-arts et des autres établissements qu'on trouve dans les grands centres intellectuels, un cours supérieur de lettres et une École polytechnique dont le personnel ne le cède en lumières à celui d'aucun des bons instituts du même genre. Dans ce personnel on remarque M. d'Andrade Corro, actuellement ministre des affaires étrangères et l'un des collaborateurs de M. Fontes, le chef du parti régénérateur, à l'initiative duquel sont dues en grande partie ces réformes. Une autre école polytechnique et d'autres instituts existent à Porto; enfin la vieille Université qui a longtemps marché de pair avec celles de Paris et de Bologne et dont les éphémérides sont connues du monde entier, Coïmbre, que les doctes maîtres de l'Université de Paris vinrent visiter en corps à l'invitation de Jean III en 1543, et que le célèbre Jacques de Lalain avait déjà, croyons-nous, visitée en 1446, Coïmbre ne se montre pas indigne de son antique réputation.

Les réformes politiques ont les unes précédé, les autres suivi celles de l'enseignement, les dernières étant en grande partie la conséquence obligée des premières. Pour ne pas allonger démesurément cet article, nous nous bornerons à citer les principales. La presse est devenue libre, et aucune des fameuses bases n'a été ébranlée; la peine de mort, depuis longtemps déjà inappliquée, a été abolie, et cependant le chiffre des crimes n'a pas augmenté; le droit d'aînesse a été supprimé, et le droit de suffrage mis, ou peu s'en faut, à la portée de tous (1).

En résumé, depuis que ses conquêtes morales ne sont plus contestées, le Portugal a subi une transformation véritablement étonnante, et s'il n'a pas encore atteint le degré de prospérité matérielle auquel sont arrivés certains peuples, on peut dire, néanmoins, que ce pays a prouvé dans ces vingt dernières années la fausseté de l'injure souvent jetée à la face des nations latines, et qui consiste à dire qu'elles sont impropres à la liberté.

LES HOLLANDAIS A SUMATRA

Première expédition contre Atchin (2)

En voyant depuis quelque temps, au bulletin télégraphique, des dépêches relatives à une guerre des Hollandais contre Atchin, plus d'un lecteur s'est sans doute demandé : « Où est ce pays d'Atchin ? Quelle influence cette » guerre peut-elle exercer sur nos colonies françaises ? Enfin, » quel intérêt la pacifique Hollande trouve-t-elle à faire une » guerre aussi acharnée ? » Pour répondre à ces questions, nous entrerons dans quelques développements.

Le royaume d'Atchin (ou plutôt *Atchih*, suivant la prononciation indigène) occupe le nord-ouest de l'île de Sumatra, à l'angle formé par les deux chaînes volcaniques qui courent le long de la côte ouest et de la côte nord ; il s'étend sur une surface de 900 lieues carrées, peuplée de 350 à 400 000 habitants. La capitale, Grand-Atchin, est située à la pointe nord-ouest, à l'embouchure de la rivière du même nom, et possède un port abrité contre la *mauvaise mousson* (vent du nord-ouest) par une série d'îles montagneuses qui ferment la rade. C'est une station maritime de premier ordre au point de vue stratégique ; elle commande le détroit de Malakka et même, combinée avec la station de Riouw que les Hollandais occupent déjà, elle serait en état d'interdire l'accès des mers de Chine. Aussi la France, à cause de ses nouvelles possessions de Cochinchine, a-t-elle un intérêt direct à ce que le port d'Atchin soit entre des mains amies, assez fortes pour protéger son commerce contre les pirateries des Malais, et sa belle ligne des Messageries nationales contre toute atteinte en cas de guerre.

Vu à bord d'un vaisseau en rade d'Atchin, le pays offre l'aspect d'un amphithéâtre de montagnes, s'élevant par mamelons presque à partir du rivage et couronné par des cimes volcaniques, de 2000 à 3000 mètres, dont plusieurs sont en éruption. La végétation a toute la richesse et la variété des tropiques. Ici, des bois épais de palmiers nipa et d'arbres à sagou ; là, des cultures magnifiques de poivre et de riz ; partout des villages (*kampong*) fourmillant de population. Du haut des mamelons verdoyants de jolis ruisseaux descendent et se jettent dans les anses nombreuses qui découpent la côte, et où des centaines de pirogues viennent se réfugier à la première apparition d'un vaisseau de guerre à l'horizon. Le royaume d'Atchin est d'une richesse minérale supérieure au reste de l'île. Près des volcans, on exploite du soufre et du pétrole en abondance ; il s'y trouve aussi des mines d'or, de cuivre et d'étain ; et récemment on y a même découvert de la houille. Quant aux denrées coloniales, le pays en produit moins que les possessions hollandaises, parce qu'il est moins bien administré et cultivé ; néanmoins, il exporte annuellement deux cents à deux cent cinquante mille pikols (sac de 125 livres) de poivre, ainsi que du café, du camphre, du corail, des noix de bétel et du sagou. L'exportation de la colonie de Sumatra, qui est actuellement de 42 à 43 millions de francs, pourrait être facilement portée à 50 millions par l'annexion de la région d'Atchin.

Les Atchinois sont moins intéressants que les productions de leur pays ; ils ont le type des populations de l'Indo-Chine, croisées de race jaune et de race noire. Leur taille est moyenne, mais trapue, leur teint basané tirant sur le noir, avec des pommettes saillantes et des lèvres épaisses. Leur langue se rapproche davantage des idiomes monosyllabiques de l'Indo-Chine, mais est fortement imprégnée de mots malais. Ils paraissent descendre de certaines populations de la côte de Malabar (Singhalais) qui, vers le dernier siècle de l'ère chrétienne, émigrèrent à Sumatra (*Samoudra*, suivant les chroniques indigènes), s'y mélangèrent avec les *Battaks*, population aborigène de l'île, et y importèrent les premiers éléments de la civilisation hindoue. Ce furent même eux qui imposèrent aux *Malais* leur nom, car le mot *malé* veut dire montagne ; et les Malabars appelaient *Maleela* la côte de l'ouest de Sumatra. On trouve dans les légendes populaires beaucoup de noms en pur sanskrit, dans le pays des ruines

(1) Il suffit pour être électeur de payer un peu plus de 5 francs de contribution directe.

(2) Tous les renseignements ethnographiques et géographiques dont on s'est servi dans cet article sont dus à l'obligeance de M. P.-H. Veth, professeur à l'École des langues indo-orientales de Leyde.

de temples et d'idoles brahmaniques, ainsi que des coutumes hindoues encore en vigueur chez les Atchinois. D'ailleurs, leur caractère offre beaucoup d'analogies avec celui des *Malais*, qui ont fondé de nombreuses colonies sur la côte occidentale d'Atchin, et y exploitent des cultures de poivre florissantes. Les Atchinois montrent une extrême duplicité dans leurs rapports avec les étrangers et sont entre eux susceptibles et vindicatifs. Aussi sortent-ils tous armés jusqu'aux dents du *kris* et de la *klewang* (sortes de glaive et hache), qui sont leurs armes nationales. Ils se plaisent aux jeux de hasard et aux combats de coq, souvent suivis de rixes violentes entre les parieurs, et s'abrutissent en fumant l'opium et chiquant le bétel. D'ailleurs, habiles à la pêche et experts dans la construction et la manœuvre des navires, ils excellent dans la piraterie et la traite des esclaves. L'amiral de Beaulieu, qui fut envoyé par Louis XIII à la tête d'une escadre dans l'océan Indien et séjourna longtemps à Atchin vers 1630, assure même que les Atchinois sont les meilleurs soldats de l'Inde et qu'ils montrent le plus grand mépris de la mort.

Peut-être ont-ils puisé ce sentiment dans la doctrine capitale du bouddhisme (*le nirwana*). Car cette religion pénétra chez eux au VIe siècle et y fut entretenue par un commerce actif avec la Chine. Mais c'est plutôt l'islamisme, apporté à Sumatra au XIIIe siècle par des marchands arabes, qui perpétue chez ces populations, naturellement cruelles, la passion de la guerre et de la traite. En effet, ce sont des princes d'origine arabe qui ont porté le royaume d'Atchin à l'apogée de sa puissance. En 1516, Seyid Farmah Schah rendit hommage à Selim Ier en qualité de vassal du sultan de Roum (Constantinople). De 1607 à 1636, Iskander Mouda étendit les frontières de son empire jusqu'aux rivières d'Indrapoura et de Djambi dans le sud, et, au nord, jusqu'à Peirak dans la presqu'île de Malakka. Ce souverain possédait, dit-on, un trésor de guerre de dix-huit millions de livres tournois et deux mille pièces de canon ; il entretenait trois mille femmes dans son harem et pouvait mettre sur pied de guerre cinquante mille hommes et trois cents éléphants. En 1625 et 1629, il équipa des flottes de deux cent cinquante et trois cents voiles, montées par vingt mille hommes, afin d'enlever le port de Malakka aux Portugais, sans toutefois y réussir.

Aujourd'hui le royaume d'Atchin est bien déchu de cette ancienne grandeur. Le sultan n'exerce plus d'autorité réelle que sur les trois provinces situées dans l'angle nord-ouest de l'île, des deux côtés de la rivière d'Atchin. Ces provinces, désignées par le nombre de leurs *moukims* ou communes, sont administrées par des chefs héréditaires. Tout le reste du royaume est sous la domination de *radjahs*, nominalement vassaux et tributaires du sultan, mais en fait indépendants. En outre, il y a deux partis dans les provinces du Nord : le parti arabe, fanatique de l'islam et cherchant à s'appuyer sur la Turquie ; le parti indigène, très-attaché aux vieilles coutumes atchinoises et moins hostile aux commerçants européens. Ces deux partis divisent le sérail et le conseil d'État, composé du grand-vizir, du *schahbandar* (capitaine du port et trésorier) et des six *panglimas* (gouverneurs de province). Les dissensions intestines fomentées par ces deux partis et les guerres incessantes contre les royaumes malais d'Indrapoura et de Meangkabau ont été les causes principales de la décadence du royaume d'Atchin. Pourtant, grâce à l'instinct belliqueux et au fanatisme musulman de cette race, le sultan pourrait encore mettre sur pied vingt-cinq à trente mille hommes.

En face de cette anarchie et de cette décadence, les possessions hollandaises, par leur belle organisation et leur agrandissement continu, offrent un frappant contraste. Elles occupent les quatre cinquièmes de l'île de Sumatra, au sud des rivières Tamiang, sur la côte est, et Backoungan, sur la côte ouest, sur une superficie de 7100 lieues carrées et comptent trois millions d'habitants. Suivant la méthode coloniale qui leur est propre, les Hollandais ont laissé une partie du pays sous l'administration civile et militaire des sultans et des *radjahs*; et ils ont eu soin, dans l'exercice de la justice, de se faire assister par des *imans* ou prêtres musulmans, pour l'application des articles du Coran. Toutefois, à côté, et pour ainsi dire derrière ces souverains nominaux, se tient un commissaire ou résident hollandais, soutenu en général par une forteresse, pour maintenir l'autorité du souverain. Parmi ces princes vassaux, nous citerons les sultans d'Indragiri et de Siak, qui sont sous le contrôle du résident de Riouw (côte est), et le radjah de Troumon, qui se rattache à la résidence de Tapanouli (côte ouest).

Les autres parties de l'île sont sous l'autorité immédiate d'un gouverneur et de six résidents. Le gouverneur de la côte ouest de Sumatra a sous ses ordres, au nord, la province de Tapanouli, qui touche au pays des Battaks, peuple anthropophage et indépendant ; au centre, celle de Padang, peuplée en grande partie de Malais, et très-fertile en poivre, cannelle, camphre, gambier; et au sud, celle de Haut-Padang, qui jouit d'un printemps perpétuel et produit du café, du tabac, de l'indigo. Parmi les résidences, nous citerons celle de Bengkoulen, au sud-ouest, aussi fertile, mais plus marécageuse ; celle de Palembang, au sud-est, qui produit du riz, du coton, du tabac, de la gutta-percha, de l'ivoire et de l'or ; enfin, celle des îles Bangka et Biliton, célèbres par leurs mines d'étain et qui en rendent cinq à six millions de livres par an. L'exportation totale des possessions hollandaises à Sumatra est actuellement de quarante à quarante-cinq millions de francs, et pourrait être facilement portée à cinquante millions par an.

On comprend qu'une aussi riche colonie ait tenté l'ambition de plusieurs puissances européennes. Depuis le XVIIe siècle, l'Angleterre et la Hollande s'y disputent la prépondérance ; et la question de Sumatra n'est qu'un épisode dans la longue lutte entre ces deux peuples pour la domination des Indes orientales. Les Anglais, fixés au fort Marlborough (Bengkoulen) depuis 1680, n'avaient cessé de s'agrandir à Sumatra jusqu'en 1824 ; et même, à la faveur des guerres de l'empire et de l'occupation des Pays-Bas par Napoléon Ier, ils avaient accaparé toutes les colonies hollandaises dans l'océan Indien. En 1819, ils avaient conclu avec le sultan d'Atchin une convention qui leur assurait un comptoir dans sa capitale, avec un résident britannique, à l'exclusion de toute autre nation. Par les traités de Vienne, ils ont rendu aux Hollandais le riche archipel de la Sonde ; et par celui de Londres (1824), ils leur ont cédé, en échange des stations néerlandaises de Malakka, tous leurs droits et comptoirs à Sumatra. Néanmoins, par une note annexée à ce dernier traité, les plénipotentiaires des deux nations garantissaient encore l'indépendance du royaume d'Atchin.

Cependant, à peine eut-elle recouvré son indépendance nationale en Europe et le siège de son empire colonial à

Java, que la Néerlande étendit progressivement sa domination à Sumatra, tantôt par des campagnes hardies, tantôt par d'habiles négociations.

En 1821, elle vengea l'affront fait au pavillon hollandais par le sultan de Palembang en faisant conquérir cette riche province, et, peu après le traité de Londres, elle reprit possession de ses anciens comptoirs de Bengkoulen, Padang et Sibogha, sur la côte ouest. Après une guerre acharnée de dix-huit années (1819-1837) contre les *Padris* (parti de Malais fanatiques), elle annexa le vieil empire de Menangkabau, au centre de l'île. En 1840, elle réoccupait Baros, Tapous, Singkel, anciens comptoirs de la compagnie des Indes, sur la côte nord-ouest, qui étaient tombés entre les mains des Atchinois ; et, en 1858, elle assurait la suzeraineté du sultan de Siak, son allié, sur les radjahs de Batou-Bara, de Déli et de Langkat, sur la côte nord-est, tout près de la frontière d'Atchin. D'autre part, en 1857, le général van Swieten, gouverneur de la côte ouest de Sumatra, réussit à conclure avec le sultan d'Atchin une convention par laquelle celui-ci garantissait aux Hollandais le commerce du poivre sur le pied de la nation la plus favorisée et s'engageait à l'abolition de la piraterie. En 1871, par le double traité de Siak et d'Elmina, la Néerlande se délia les mains des engagements pris avec l'Angleterre (en 1824) au sujet d'Atchin. En effet, par le traité de Siak, l'Angleterre reconnut définitivement le protectorat des Hollandais sur Siak (côte est) et renonça à toute protestation contre leur extension dans une partie quelconque de Sumatra (y compris Atchin). En revanche, par le traité d'Elmina, la Hollande indemnisait les Anglais, en leur cédant tous ses comptoirs sur la côte d'Or, en Afrique.

Par ces conquêtes et ces conventions successives, les Hollandais faisaient une progrès rapide en avant et resserraient peu à peu les Atchinois dans l'angle nord-ouest de l'île de Sumatra. De son côté, le sultan d'Atchin, n'osant leur opposer une résistance ouverte, provoquait secrètement dans leurs colonies des incursions et des désordres perpétuels. En 1848, il attaqua le poste de Singkel, et, depuis 1851, il entretint l'agitation à Siak et encouragea les actes de piraterie dans l'île Banyak et la traite des esclaves dans l'île de Nias, célèbre par la beauté de ses femmes. En vain, depuis 1868, le gouverneur général des Indes néerlandaises lui fit-il porter des réclamations par plusieurs résidents ou commissaires, en vain les fit-il appuyer par des vaisseaux de guerre. On lui fit toujours des réponses évasives, et tandis qu'on leurrait les négociateurs hollandais par des assurances pacifiques, le sultan d'Atchin envoya son grand vizir Seyid Abdour Rhaman à Constantinople (en 1868 et 1873), pour demander au *sultan « de Roum »* sa protection en qualité de suzerain. A défaut de l'Angleterre, il sollicita même en janvier 1873 l'intervention des agents consulaires de France et d'Italie, à Singapour. C'est pour couper court à ces intrigues et pour éviter à tout prix une immixtion étrangère, que M. Loudon, gouverneur général des Indes à Batavia, expédia le 22 mars 1873 au sultan d'Atchin un ultimatum qui fut bientôt suivi de la déclaration de guerre. Pour ces deux actes, en vertu de la constitution des Indes néerlandaises, il n'eut pas même besoin d'en référer au gouvernement de la métropole.

Chose remarquable et qui montre bien le caractère prévoyant des Hollandais, le 26 mars, la flotte d'opération, composée de huit vapeurs de guerre armés d'une cinquantaine de bouches à feu, ouvrit la campagne par le bombardement de Grand-Atchin et des ouvrages avancés. Dès le 22 mars, les troupes de terre s'étaient embarquées à Batavia sur dix navires de transport, au milieu d'un grand enthousiasme. Elles se montaient à 3500 hommes, dont 2000 environ étaient indigènes ; mais on n'avait que deux batteries et demie d'artillerie, avec seize bouches à feu. Le commandement en chef fut confié au général de brigade Kœhler, qui s'était distingué par de brillants faits d'armes dans la campagne du Lampong (1857).

Au bout de quatorze jours d'une heureuse traversée, la flotte de transport jeta l'ancre dans la belle rade d'Atchin, et aussitôt commença le débarquement. Voici, d'après les premières reconnaissances, quel était le théâtre des opérations militaires. De l'embouchure de la rivière d'Atchin jusqu'au cap de ce nom, qui est à la pointe nord-ouest de Sumatra, la côte forme une vaste baie, coupée par quelques lagunes. Le rivage est bas et marécageux, défendu par deux ou trois redoutes, et s'élève par mamelons vers l'intérieur. Partout s'étendent des rizières, alternant avec des villages ; çà et là des bois de bambous, de sagoutiers, des bouquets de palmiers. Le premier obstacle qu'on rencontre, à 3 kilomètres environ du rivage, est une grande mosquée (*Missigit Radjah*) fortifiée par des murs de pierre de 3 mètres ; et, 5 ou 600 mètres en arrière, le *Kraton* ou camp fortifié du sultan, ayant la forme d'un carré de 750 mètres de côté, défendu par une triple enceinte composée d'un mur de 4 à 5 mètres de haut, d'un fossé inondé et de remparts de terre plantés d'arbustes inextricables.

Après avoir fait enlever les deux redoutes qui défendaient l'accès du rivage et jeter un pont sur la lagune, le 10 avril, le général en chef s'avança avec trois bataillons d'infanterie et la batterie d'artillerie de montagne, pour attaquer la mosquée fortifiée. Ses hautes murailles, garnies de défenseurs intrépides, défièrent quelque temps les assauts des Hollandais ; mais ceux-ci, ayant eu l'idée lumineuse de l'incendier avec des fusées, réussirent à en chasser les Atchinois. A peine y était-on installé, qu'on fut exposé à des feux croisés partant du Kraton et des ouvrages situés de l'autre côté de la rivière ; alors le général jugea prudent de la faire évacuer et d'établir le bivouac en arrière. Faute grave qu'on paya bien cher ! Quatre jours après, il fallut reprendre la même mosquée au prix des plus grands sacrifices ; le soir du 14, au moment où le général Kœhler examinait avec sa lunette d'approche la position du Kraton, il tomba frappé d'une balle au cœur.

Le colonel Van Dalen prit aussitôt le commandement ; après avoir reconnu qu'il était impossible de tourner ce camp retranché, il fit, le 16 avril, attaquer de front les remparts de terre par deux bataillons d'infanterie, soutenus par la batterie de montagne. Les Atchinois reçurent les troupes d'assaut, à trois cents pas, par un feu des plus nourris ; pourtant une compagnie réussit à forcer la porte d'un des ouvrages ennemis ; mais partout ailleurs les Hollandais, qui se trouvaient à découvert, subirent des pertes énormes : en une heure, il tomba cent cinq hommes ! Après deux heures d'efforts impuissants, ils durent renoncer à l'attaque et se replièrent en bon ordre, sans être inquiétés par l'ennemi.

Le 17, il y eut conseil de guerre à bord du vaisseau-amiral ; les commandants des troupes de terre et de mer déclarèrent

qu'il était impossible d'emporter les fortifications atchinoises à moins d'avoir une artillerie plus puissante, et de maintenir les communications avec la flotte par la mousson du nord-ouest qui allait souffler en mai; sur leur avis, transmis par télégraphe, à Batavia, le gouverneur général autorisa le corps expéditionnaire à rentrer. Mais la flotte, portée de huit à seize vaisseaux de guerre, demeura pour bloquer toutes les côtes d'Atchin et empêcher la contrebande des munitions de guerre.

Ainsi se termina par un échec cette première expédition contre Atchin, entreprise à propos, mais préparée trop hâtivement par le gouverneur général des Indes. Ce qui augmenta la gravité de l'échec, ce fut l'étendue des pertes subies par les troupes hollandaises : sur 144 officiers, il y eut 8 morts et 24 blessés; sur 3500 hommes, 52 morts et 411 blessés; la perte la plus sensible fut celle du général Kœhler, mort au champ d'honneur après une brillante carrière de plus de quarante années de service. Mais ces pertes mêmes sont une preuve de la valeur héroïque que la petite armée avait déployée.

Au reçu de ces mauvaises nouvelles, il n'y eut qu'un cri de douleur d'un bout à l'autre de l'empire néerlandais, de Batavia jusqu'à la Haye : tant de familles étaient frappées dans leurs affections les plus chères ! Mais on ne se perdit pas en vains murmures et en récriminations stériles; et, avec cette énergie persévérante qui est le génie du peuple hollandais, tout le monde se mit à l'œuvre. A Batavia, la population tout entière se rendit au-devant de ces vaillants soldats épuisés, mais non vaincus, pour leur porter des rafraîchissements et des encouragements sympathiques. Le gouverneur général fit rendre les plus grands honneurs à la dépouille mortelle du général Kœhler, et, tandis qu'il ouvrait une enquête secrète sur les faits de la première expédition, il en organisait une seconde sous les ordres du général Verspyk, le héros des campagnes de Bornéo.

Cependant la métropole ne restait pas en arrière de la colonie; partout on ouvrit des bureaux d'enrôlement pour les volontaires de deux ans au service des Indes; on acheva l'armement des vaisseaux au Nieuwe Diep (arsenal maritime près du Helder) en travaillant jour et nuit, et bientôt on fut en état d'envoyer des renforts considérables devant Atchin. Les deux Chambres s'associèrent à ce mouvement patriotique en votant, à l'unanimité, le crédit de 12 millions de francs demandés par M. Fransen van de Putte, ministre des colonies. Enfin, pour couronner tant d'efforts généreux, le roi des Pays-Bas, digne héritier des traditions glorieuses de la maison d'Orange, alla rendre une visite de condoléance au vieux père du général Kœhler, dans une chaumière de la Groningue, et nomma au commandement de la deuxième expédition le lieutenant-général Van Swieten, ancien gouverneur de la côte ouest de Sumatra.

Voilà comment les Hollandais de nos jours, en luttant avec un courage indomptable contre la mauvaise fortune, finiront par la tourner en leur faveur. Tels leurs ancêtres du XVIe siècle, ces «gueux des Pays-Bas », comme Berlaymont les appelait avec dédain, résistèrent victorieusement à la tyrannie espagnole dans une guerre de quatre-vingts années !

Mais autant ils sont fermes et résolus à frapper un coup terrible, s'il s'agit de venger une insulte faite à leur pavillon ou de défendre leur indépendance menacée, autant ils sont cléments et généreux pour les vaincus. Ils respectent scrupuleusement les rites, les lois et coutumes des indigènes et leur laissent même leurs chefs nationaux, pourvu qu'ils se portent garants du tribut annuel. Ce ne sont pas les Hollandais qui se seraient permis de piller les palais et les temples des peuples soumis, ni d'incendier leur capitale, sous prétexte de les éclairer. Il est vrai que les Anglais, leurs éternels rivaux dans les Indes orientales, leur ont souvent reproché de maintenir les populations dans un état voisin du servage et d'établir des droits différentiels sur toutes les marchandises importées d'Europe. Mais, depuis 1865, ces tarifs protecteurs ont été progressivement abaissés, et, en 1872, l'avénement de M. Fransen van de Putte au ministère des colonies a amené une organisation libérale du travail des Javanais, qui équivaut à l'abolition du servage.

Actuellement on fait appel à tous les travailleurs libres de Chine, d'Afrique et d'Europe; on couvre l'île entière d'un vaste réseau de chemins de fer, et l'on remplace partout la contrainte par le libre échange et par la libre concurrence. C'est dans ces sages maximes qu'est le secret de la puissance coloniale de la Néerlande, qui s'étend aux Indes orientales sur un espace égal à celui de l'Allemagne, la France et l'Italie réunies. C'est ainsi qu'avec une armée de vingt-cinq mille hommes elle tient en respect plus de vingt millions de Malais ! C'est en persévérant dans cette lutte pour la liberté et la civilisation européenne qu'elle ajoutera bientôt à sa belle couronne de colonies indiennes le beau fleuron de Sumatra.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le 22 mars dernier a eu lieu la distribution des prix de l'Association polytechnique, sous la présidence de M. de Fourtou. On a pu lire dans plusieurs journaux le discours du ministre, qui a témoigné de sa vive sympathie pour une œuvre essentiellement utile ; je voudrais dire quelques mots du rapport présenté par M. de Saint-Mesmin, secrétaire général de l'Association. Laissant de côté les considérations générales, fort justes et fort élevées d'ailleurs, qui lui servent d'exorde, j'aime mieux aller droit aux faits positifs et même aux chiffres, qui montrent d'une façon incontestable l'utilité de l'entreprise et l'importance des résultats acquis.

L'Association polytechnique a été fondée en 1830. — Que veulent ces *ligueurs de l'enseignement*, demandait-on dès le premier jour ? Quand l'État ouvre ses colléges et ses écoles aux classes diverses de la société, quelle est cette prétention ambitieuse de faire autrement et mieux que lui ? — La seule ambition des premiers fondateurs était de remplir le vide laissé entre l'enseignement classique et l'enseignement primaire. Il y avait place, en effet, à un troisième enseignement approprié aux besoins de la jeunesse qui se destine à toutes les professions ayant pour objet l'exploitation et la mise en valeur des forces de la nature. Pour ces jeunes gens, l'école primaire était insuffisante ; le collége leur offrait une instruction trop peu pratique. Ce qu'il leur fallait, c'étaient des notions précises sur les sciences appliquées, la mécanique, la comptabilité, le dessin, la géographie, une teinture des ques-

tions d'art, de droit usuel et d'économie politique. Pour eux, les langues vivantes étaient, non l'accessoire, mais le principal.

Voilà à quels besoins ont répondu dès le premier jour les cours de l'Association polytechnique. Ils ont institué ce qu'on a justement appelé l'instruction secondaire de l'ouvrier. Ingénieux dans la recherche du bien, quelques membres de l'Association ont voulu ajouter encore à cette action bienfaisante. Craignant qu'il y eût quelque imprudence à introduire l'histoire dans les programmes, quelque prétention à y faire entrer la philosophie, ils ont eu l'heureuse idée de placer sous les yeux de leurs élèves, non plus scindés par groupes, mais réunis tous dans des conférences du dimanche, les grandes figures de l'humanité et les gloires de la France. « Cette partie de l'œuvre, dit fort justement M. de Saint-Mesmin, représente dans les cadres de l'enseignement populaire ce qu'est la culture des lettres dans l'enseignement professionnel : un correctif de ce que les leçons techniques auraient de trop sec et de trop matériel. »

L'Association compte environ dix mille élèves ; le Trésor public lui donne une subvention de dix mille francs. C'est verser une goutte d'eau là où il faudrait faire couler un fleuve. La présence du ministre à cette distribution, les paroles qu'il a prononcées, sont cependant d'un bon augure. Il est permis d'espérer que l'Etat fera davantage. M. de Fourtou aura été frappé sans doute des quelques lignes émues où le rapporteur nous montre les ouvriers se groupant, soumis et respectueux, autour de ces maîtres qui sont pour eux des amis — non des amis qui les flattent, mais des conseillers à la voix grave, parfois sévère. Le gouvernement ne se doit-il pas à lui-même d'encourager la diffusion parmi les classes ouvrières des grands principes d'ordre et de moralité ?

La subvention illusoire donnée jusqu'ici laisse tout l'honneur des résultats aux gens de cœur, aux hommes de bien qui se sont dévoués à une si noble tâche. Aucune difficulté n'a rebuté leur ardeur. Tel professeur, allant faire à l'une des sections d'importantes expériences de chimie, emporte son laboratoire dans sa poche. Tel autre, allant faire une leçon de physique, suit une voiture à bras traînée par un commissionnaire : J'escorte, dit-il, ma collection roulante. Ce sont des instruments et des appareils empruntés à quelque généreux constructeur, ami ou élève de l'Association polytechnique. Grâce à tant de zèle et de dévoûment, l'œuvre s'est développée chaque année ; le cercle des bienfaits s'est étendu. Paris n'est plus seul appelé à en jouir. M. de Saint-Mesmin cite les nombreuses sections suburbaines « qui sont, dit-il, nos citadelles avancées ». Et le mot est juste, car c'est le cas de s'écrier comme Etienne Pasquier à propos du mouvement intellectuel des premières années du XVIe siècle : Belle guerre contre l'ignorance !

Le quatrième volume de la correspondance de Lamartine a paru. (1) Il comprend un espace de six années, de 1827 à 1833. Dirai-je qu'il est plus intéressant que les trois premiers? Non, puisque tout a de l'intérêt quand il s'agit d'un tel homme : mais il a cet avantage de nous montrer Lamartine dans un jour plus favorable en même temps qu'il nous le fait voir subissant le choc d'événements plus importants. J'avais constaté avec chagrin dans les premières lettres une sourde irritation contre les devoirs de la famille, l'ennui impatient d'un foyer où la vie est étroite, une trop grande préoccupation de soi, un amour-propre envahissant, pour tout dire enfin une couche assez profonde d'égoïsme. Il semble que cette couche aille se fondant peu à peu. Devenu indépendant, heureux du bruit qui retentit autour de son nom, maître de revenus considérables, Lamartine s'est adouci, son agitation maladive s'est calmée. On dirait que cet apparent égoïsme avait été surtout une grande inquiétude de ce que l'avenir lui réservait et de gloire et de fortune. Délivré de cette préoccupation, il fait rayonner vers autrui cette sensibilité que jusque-là il avait trop concentrée sur lui-même. Et quand il a à pleurer des infortunes personnelles, la mort de sa mère, la mort de sa fille, ce sont cette fois de vrais malheurs, de ceux qui font jaillir dans un cœur de nouvelles sources, tandis que les malheurs imaginaires tarissent plutôt celles qui étaient déjà ouvertes. On trouvera dans ce volume un certain nombre de lettres émues et mouillées de pleurs qui font aimer Lamartine bien autrement que les lettres un peu arides des tomes précédents.

Ce qui donne encore un intérêt particulier au quatrième volume, c'est qu'il nous fait assister à toutes les émotions par lesquelles a passé le poëte avant, pendant et après la révolution de 1830. Cette révolution qui va briser le gouvernement qu'il sert, il l'a prévue ou, pour mieux dire, pressentie. A Florence, en effet, il n'entend que les retentissements lointains. Dès janvier 1828, il s'inquiète. On veut aller trop vite et trop loin, en arrière bien entendu. Il est impossible, dit-il, de « faire remordre un peuple à ce qu'il ne veut plus. » Les fautes commises lui semblent graves ; réparables peut-être : mais voudra-t-on les réparer? Et il s'inquiète si haut que son dévouement inspire des doutes. Puisqu'il annonce que les temps sont proches pour la monarchie et la dynastie, puisqu'il doute de la solidité des soutiens qu'elles choisissent, on en conclut qu'il ne fera rien pour les défendre. Et aussitôt il proteste. Non, il ne faussera pas compagnie aux amis du trône. « Aux imbéciles, oui ; mais il y a heureusement d'honnêtes, de religieux royalistes sous d'autres drapeaux que celui de MM. Dudon, Vitrolles, Berthier et compagnie. » Les ordonnances lui parviennent ; son premier mot est que ce coup d'Etat n'a pas été fait « avec l'élévation, la dignité et l'ampleur qu'une mesure désespérée comporte ». Il voit clairement l'abîme s'entr'ouvrir sous le trône des Bourbons. Il s'en afflige, car il aime les Bourbons par tradition de famille, comme des princes à qui sa pensée et son sang étaient dévoués depuis le berceau ; mais en même temps il ne peut pas ne pas s'irriter contre leur incapacité incurable. « L'amertume est dans mon cœur quand je contemple où ils étaient et où ils pourraient sans secousse guider la civilisation moderne. Elle prendra d'autres guides, il n'y a pas de doute ; elle ne peut pas revenir à ceux qui lui ont trois fois prouvé qu'ils étaient aveugles de naissance. »

Chose étrange que l'unanimité des serviteurs intelligents des Bourbons à les déclarer incapables ! Voyez les mémoires de Chateaubriand, écoutez le témoignage du ministre Guernon-Ranville dont la *Revue* nous entretenait dernièrement (1), lisez

(1) *Correspondance de Lamartine*, publiée par Mme Valentine de Lamartine, tome quatrième. Paris, Hachette et Cie, Furne, Jouvet et Cie.

(1) Numéro du 21 février.

enfin ces lettres intimes de Lamartine : toujours et partout la même conviction désolée.

Quand Chateaubriand confesse son opinion peu favorable sur l'intelligence des Bourbons, son aveu n'est pas sans une certaine nuance d'orgueil. Il semble dire : M'a-t-il fallu du talent et du génie pour soutenir des princes comme ceux-là ! Au moins est-il content de faire voir qu'il n'était pas dupe. Lamartine, lui, est sincèrement affligé, et même irrité. Peut-être aussi s'en veut-il quelque peu à lui-même de n'avoir pas assez vive et profonde la foi monarchique. La vraie piété le rendrait aveugle ; or, il a beau vouloir fermer les yeux, toujours la triste vérité lui apparaît. Oui, il est bien vrai : son royalisme était avant tout une tradition de famille, et aussi une attitude distinguée ; sans cela eût-il jamais écrit certaines notes dans l'ode adressée *au peuple du 29 juillet 1830* ? Je sais bien qu'il s'agissait de lui prêcher la clémence, d'arracher à sa colère la tête de quatre ministres : mais enfin quelles sont les expressions qui viennent d'abord sous sa plume ? *Trahison du roi, indigne fuite du roi, entrailles des rois, juste colère du peuple.* Les *entrailles des rois* se changent en *mitraille des rois*, les autres traits sont également adoucis ; à la bonne heure : cependant j'aime à croire que les ministres menacés n'eussent pas voulu eux-mêmes que leur salut fût acheté de telles concessions de langage.

Les dernières lettres du volume sont datées de Nauplie, de Beyrouth, de Semlin. Lamartine prenait des notes sur la Grèce, sur l'Orient ; il comptait écrire ses impressions de voyage et les lire à ses amis, ce qui vaudrait mieux que des lettres décousues. De là une certaine sécheresse voulue. Il était heureux de ce voyage. Non que la Grèce le charmât : cette terre un peu nue et triste où les monuments ont la grâce attique, c'est-à-dire la grâce grêle, plutôt que l'ampleur et la splendeur de l'Orient, lui semblait ne pas mériter tant d'enthousiasme : mais l'Asie le ravissait par ses aspects à la fois pittoresques et grandioses. Il entrait d'ailleurs dans son bonheur un peu de joie enfantine. Il était naïvement fier de voyager comme un sultan des *Mille et une nuits*, de naviguer sur son vaisseau à lui, de voir en mouvement pour son seul service des caravanes d'hommes, de chevaux et de mulets, de trouver, comme il le dit, « toute une ville, toute une province à ses ordres ». Hélas ! ces joies innocentes devaient aboutir au plus cruel des désespoirs ! L'air de la mer avait fatigué la poitrine de sa fille ; en cinq jours elle lui fut enlevée. Les lettres où éclate la douleur du malheureux père sont bien touchantes. On ne peut les lire sans aimer davantage Lamartine. Il nous apparaît sous un aspect plus nouveau et plus sympathique.

M. Alexandre Weill en appelle, de la décision des directeurs qui refusent ses pièces, au jugement des lecteurs. Je crains pour lui que la sentence ne soit purement et simplement confirmée. J'approuve fort tous les directeurs qui ont refusé ses *Émigrés d'Alsace* (1). Que signifie d'abord ce titre trompeur ? En quoi sont-ce des émigrés d'Alsace, plutôt que des échappés de Charenton ? S'il fallait opter entre les deux titres, je sais bien lequel que je choisirais. J'approuve également ceux qui ont décliné l'honneur de faire jouer *le Monde nouveau* (2). S'il est nouveau en ce sens qu'il est étrange, invraisemblable, impossible, à la bonne heure. M. Weill est le Christophe Colomb d'une société bizarre où se passent des choses étranges et où se parle un langage qui ne l'est pas moins. Les jeunes filles les plus distinguées s'écrient : « Malheur ! » comme dans la rue Mouffetard. Aux vicomtes qui veulent leur en faire accroire, elles répondent : « Pas de *menteries*, vicomte ! » Et les vicomtes, mécontents, leur répondent que l'homme en qui elles ont confiance est un *blagueur*. Les ingénues disent avec candeur : « J'ai beau me raisonner, *me cacher dans les replis de ma pudeur*, j'aime ce jeune homme ! » M. Weill nous avertit dans la préface qu'il n'écrit que pour se débarrasser de ses idées ; je ne saurais trop l'engager à en faire autant de son style.

(1) Paris, E. Dentu.
(2) Paris, E. Dentu.

Monsieur Alphonse a rendu le dernier soupir au Gymnase. Il avait fallu tout le talent et la prestidigitation de M. Dumas ; il avait fallu, en outre, une interprétation excellente pour rendre supportable un pareil sujet. C'est déjà un grand succès pour *Monsieur Alphonse* que d'avoir fourni une si longue carrière. Le Gymnase s'est tourné alors vers l'auteur de *M. Perrichon* et de *la Poudre aux yeux*. M. Labiche a pour spécialité de prendre des sujets de comédie et d'en faire des vaudevilles. Il a observé le cœur humain ; il en connaît les faiblesses, les misères, les plaies les plus apparentes. Seulement le ridicule ou le travers qu'il veut peindre, il le place dans un milieu commode où il s'épanouit tout à l'aise. Chez les gens du monde, les vices cherchent à se dissimuler par une sorte de honte naturelle, par le sentiment des convenances, la crainte du ridicule et le souci de l'opinion ; ils se cachent, comme la jeune fille de M. Weil, dans les replis de leur pudeur. Il faut pour les surprendre plus de clairvoyance pénétrante, pour les reproduire une touche plus délicate et plus discrète. M. Labiche, qui peint au pouce et au couteau, choisit pour modèles les bonnes grosses figures bourgeoises où les verrues ne se cachent ni sous le fard, ni sous la poudre. Il prend même de préférence le bourgeois enrichi dans les cuirs ou le guano, à qui la fortune gagnée donne une superbe confiance, et qui de par son argent se croit le droit d'être ce qu'il est. Voici l'ingratitude, par exemple. Il la fait fleurir chez Perrichon, un carrossier retiré, une ingratitude ample, naïve, débordante, telle enfin qu'elle n'oserait se montrer chez un préfet ou un ministre. Dans la nouvelle pièce du Gymnase (1), il voulait peindre l'orgueil paternel. Cette fois, il n'a pas été heureux. Les deux pères qu'il nous présente dépassent les limites permises de l'amour-propre d'auteur. L'un d'eux, enthousiasmé de sa fille, est d'un grotesque invraisemblable ; l'autre, qui trouve naturel que son fils, si beau, si séduisant, si irrésistible, porte le trouble dans le ménage d'un neveu qu'il a marié lui-même, arrive à l'odieux. Le point de départ était vrai et il y avait là un joli sujet de tableau de mœurs. En chargeant les traits, on a fait une caricature. Le pis est qu'elle n'est pas amusante.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Madame est trop belle.*

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 41 11 AVRIL 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire, dit le proverbe. Nous dirions bien plutôt : Heureux les peuples qui en ont une large et féconde, développent leur vrai génie et accomplissent au moment voulu les progrès désirables et possibles ! La France, à l'heure actuelle, ne jouit ni de l'un ni de l'autre bonheur; elle n'a pas la tranquillité des possessions assurées et non contestées, sans sentir pour cela qu'elle marche résolûment vers un but clairement défini et qu'elle combat victorieusement le combat de sa destinée. Pour le moment, elle piétine sur place; elle est vouée, dans l'ordre politique, non à l'activité salutaire, mais à la fièvre, qui consume les forces sans profit. De là la pâleur de ses chroniqueurs, qui ne peuvent inventer la vie et le progrès en plein marasme.

Aussi, à quoi passent-ils le temps pendant les vacances parlementaires, qui ne leur donnent pas en pâture les incidents de tribune? Ils opèrent des réconciliations éventuelles entre les partis, ils signent des traités de paix en blanc, d'où sortira le salut de la patrie, et ils supposent un Centre droit devenu traitable pour la République et un Centre gauche disposé à le croire sur parole, après deux années de déception !

Nous rendons hommage au patriotisme qui inspire ces tentatives; mais elles ne sauraient aboutir dans les circonstances présentes. Le roman politique est un genre comme un autre. Il peut même devenir agréable quand il est animé par la brillante imagination de l'auteur de *Sybil*. Mais quel que soit le talent de l'écrivain, il manque de charme lorsqu'il n'a pas d'autres héros à mettre en scène que les partners trop connus de notre imbroglio politique.

Comme il est certain que nous resterons au même point de défensive réciproque, dans les deux seuls camps qui peuvent se rapprocher, aussi longtemps que le centre droit n'aura pas fait le sacrifice de raison que tout lui conseille, les plus beaux raisonnements sur l'opportunité de la jonction des centres tombent dans le vide. Or, qu'on lise les principaux organes du parti, on verra qu'ils sont inquiets de la mauvaise humeur de leurs alliés légitimistes et bonapartistes, qu'ils redoutent une rupture prochaine qui emporterait leurs portefeuilles, mais où trouve-t-on un mot, un seul mot qui montre qu'ils reviennent à résipiscence, et qu'ils désavouent la politique du 24 mai ? Le *Français* joue ici un de ces doubles jeux où il est passé maître; il dit au centre gauche : « Revenez à nous, rejoignez la majorité; on saura apprécier votre repentir. » Puis, se tournant vers la droite, il lui adresse cette sommation : « Nos anciens adversaires pourraient être tentés de se rapprocher de nous. Ne nous condamnez pas à un appui si déplaisant. Prenez garde de déplacer l'axe de la majorité. Restez au bercail. »

Le bercail, on le voit, c'est toujours le centre droit. Tout doit pivoter autour de lui. Nous savons bien que l'on nous dit qu'en nous offrant le septennat il fait une avance sérieuse à la république conservatrice, et *la Presse* a même risqué le vocable abhorré en nous conviant à fonder la *république du septennat*. Que le vocable y soit ou non, toute combinaison qui ne règle pas la transmission des pouvoirs présidentiels n'a aucun caractère sérieux; c'est toujours le vestibule sans construction qui s'ouvre sur l'inconnu, et que l'on espère bien disposer de telle façon qu'il conduise à une salle du trône. Cette république-là passe aux yeux du centre gauche pour une très-mauvaise plaisanterie ou plutôt pour une duperie qui ne sert qu'à favoriser toutes les intrigues en lassant le pays. Nous ne demandons pas plus que le Message de novembre 1872 une pompeuse proclamation de la république; nous voulons seulement qu'on organise pour lui-même le régime actuel, qu'on en fasse une institution sérieuse et honnête — et non pas un piége où l'on cherche à surprendre la France et à garrotter la volonté nationale.

Les institutions intérimaires que l'on nous propose du côté d'où devrait venir la réconciliation libérale sont-elles autre chose qu'un piége, si toutefois on peut employer ce mot pour des combinaisons si naïves? Tout a été dit ici même, de manière à n'y plus revenir, sur ce sénat recruté en dehors du suffrage universel, nommé par le chef du pouvoir

exécutif ou par un collége électoral sévèrement trié sur le volet. Avec son droit de dissoudre la chambre sortie des entrailles du pays et de gouverner seul pendant de longs mois, ce corps serait une citadelle du privilége contre ce qu'on appelle dédaigneusement le nombre, c'est-à-dire contre la nation ; ce serait le coup d'État légal savamment organisé pour supprimer la volonté de la France dès qu'elle ne cadrerait pas avec les visées des classes emphatiquement appelées dirigeantes. Il est vrai qu'un tel sénat serait encore plus discrédité et impuissant que celui de l'empire, qui au moins restait dans sa sphère de platitude. Voilà pourtant la politique qui se dit conservatrice, et qui l'est autant que le serait la haute direction d'un chemin de fer si elle s'arrangeait pour faire partir à la même heure sur les mêmes rails, en sens contraire, deux trains lancés à toute vapeur !

Cette pitoyable invention, dont il est, je pense, permis de médire à son aise tant qu'elle n'est qu'à l'état de projet non rédigé, a encore cet autre inconvénient de discréditer d'avance l'institution même d'une seconde chambre, rouage nécessaire d'un système d'équilibre et de modération. On en comprend toute la valeur quand on a vu ce que pouvait devenir la toute-puissance parlementaire d'une Assemblée unique qui n'a de contre-poids nulle part et peut aller au bout de ses entraînements sans rencontrer un seul point d'arrêt. On est épouvanté quand on pense à ce qu'une heure de surprise et de passion est capable de produire. On joue ainsi le pays à pile ou face presqu'à chaque instant, puisque tout le système gouvernemental dépend d'un vote d'urgence que rien peut-être n'a préparé et qui est né d'un incident. Ceux qui pensent comme nous que la liberté consiste essentiellement dans une souveraineté qui se limite elle-même et s'arrête au point où commence le droit inaliénable de l'individu, ne prennent pas facilement leur parti de cette défiguration du système des chambres hautes. Aussi peut-on compter que sur cette base aucune transaction n'est possible. Une telle institution doit être rejetée en bloc comme un instrument de despotisme.

La loi électorale qu'on nous propose n'est guère davantage acceptable. Nous ne prétendons pas que la loi de 1848 soit une arche sainte à laquelle on n'ose pas toucher ; elle est susceptible de bien des modifications heureuses. Un projet nouveau et même très-différent sur plusieurs points mériterait un examen attentif et impartial. Ce qui n'est pas admissible, c'est la pensée mère du projet sorti de la délibération des Trente : il tend ouvertement à mutiler le corps électoral et à faire le plus possible la part des intérêts contre le nombre. Le moment n'est pas venu de le discuter dans le détail, mais, tel qu'il est, il révèle l'intention d'enlever le suffrage à tout citoyen qui est forcé par les nécessités du travail à quitter son sol natal ; le droit électoral est réservé à la motte de terre, au domicile, à la chose plutôt qu'à l'homme. Et ce serait la majorité, qui s'est montrée si peu disposée à voter l'instruction primaire obligatoire, qui l'a même refusée dans le projet élaboré sous son inspiration, ce serait elle qui frapperait le nombre sans avoir rien fait d'efficace pour dissiper l'ignorance ! Nous avons le ferme espoir qu'elle n'en fera rien et que la loi électorale sera profondément modifiée dans le débat public. Quoi qu'il en soit, cette loi, telle que nous la connaissons, n'est pas plus que l'autre un terrain de conciliation.

Où faut-il donc la chercher ? Est-ce dans cette politique de réaction à outrance qui ne s'est pas démentie un seul jour, qui frappe la presse à la façon de l'empire, préférant presque toujours les voies administratives aux voies légales, qui refait à son image, et contrairement à ses promesses, toute l'administration du pays, qui abuse sans scrupule de l'état de siége et qui l'établit arbitrairement là où il n'existait pas d'aventure, comme cela s'est passé à Alger, sans que le ministre de l'intérieur ait pu invoquer un seul motif suffisant devant la commission de permanence ?

Où sont les indices d'un changement quelconque dans cette politique de combat ? A-t-elle fait mine de désarmer après les deux élections nouvelles qui ont une fois de plus montré ce que veut le pays, et de quelle manière calme et ferme il le veut ? Et l'on s'imagine que les hommes qui, depuis trois ans, ont suivi une politique directement opposée, qui ont cherché la pacification alors qu'à côté d'eux on sonnait la charge du combat, pourraient sans se déshonorer revenir à leurs adversaires par la seule raison que ceux-ci sont aux abois par leurs propres fautes ! Un vieux poëte français parle « de ces pécheurs tout perclus qui retournent au bien quand le monde n'en veut plus ». Il en sera bientôt ainsi d'un bon nombre de nos parlementaires émérites déjà repoussés par tous leurs alliés du 24 mai. Nous voyons bien que la droite légitimiste n'en veut plus, et qu'ils sont politiquement perclus ; mais ils ne nous semblent guère disposés à revenir au bien, c'est-à-dire à un vrai libéralisme. Nous attendons ce retour pour parler de conciliation. Que le centre droit abandonne le ministère qui personnifie la politique que nous repoussons, qu'il consente à nous offrir des lois conservatrices, mais libérales ; alors la seule fusion raisonnable sera faite sans pénitence publique ; mais franchement, ce n'est pas à ceux qui ont suivi la bonne voie à se frapper la poitrine comme on les y convie.

Si cette évolution ne se fait pas du côté où elle est nécessaire, il est évident que l'Assemblée sera frappée d'impuissance, car la majorité du 24 mai est morte ; elle ne revit que quand elle est galvanisée pour un jour par une interpellation. Cette existence factice dure l'espace d'une après-midi. Il est donc évident que s'il ne s'en reforme une autre sur des bases nouvelles, l'Assemblée nationale opérera sa propre dissolution.

Le ministère a beau traiter ce mot de blasphème, il n'en exprime pas moins une nécessité inéluctable si les choses restent en l'état. La discussion des lois constitutionnelles est un écueil qui ne sera pas franchi, qui ne peut pas l'être par les partis entre lesquels se divise l'Assemblée, à supposer qu'ils restent constitués comme ils le sont aujourd'hui. Il n'y a pas plus d'irrévérence à affirmer cette vérité qu'à formuler une loi naturelle. Point n'est besoin de fomenter des agitations dans le pays ; le parlement actuel, s'il ne se transforme lui-même, se dissoudra comme un organisme qui n'a plus de raison d'être. Tout ce que feront les partis pour le triomphe de leurs idées particulières hâtera la crise. Que les monarchistes préparent une nouvelle campagne, ce n'est pas pour le roi qu'ils travailleront, c'est pour leur propre repos, auquel ils seront d'autant plus vite rendus dans le calme de la vie privée qu'ils auront davantage agité leur drapeau. Que les impérialistes élèvent de nouveau la voix pour redire à la France ce qu'elle leur doit ; ils contribueront pour leur part à rompre le fragile faisceau d'une majorité de coalition, et les incorrigibles du centre droit en briseront le dernier lien par leurs belles inventions d'un suffrage mutilé et d'un

sénat conservateur destiné à refouler les vœux du pays. Voilà la situation telle qu'elle est, surtout telle qu'elle se présentera à la rentrée de l'Assemblée nationale. Au fond, elle ne nous inquiète pas. Le pays est sage, très-décidé à se maintenir strictement dans l'obéissance aux lois, à réclamer sans se lasser, ni s'irriter, les institutions définitives à l'abri desquels il brûle de travailler à se relever. Le parti qui veut, comme lui, la république conservatrice de tous les intérêts et protectrice de tous les droits, ne lui donnera que des exemples et des conseils de modération ; il se prêtera à toutes les alliances honorables pour atteindre le but; surtout il opposera à la politique de la peur et de la résistance la politique de la confiance, qui est aussi celle du calme.

E. de Pressensé.

LA RÉFORME INTELLECTUELLE ET MORALE DE LA FRANCE

A propos du livre de M. Renan (1)

I

Ce livre (2) que j'ai ouvert plein de désirs et d'espérance à cause de l'importance du sujet et du nom de son auteur, a laissé mon esprit pénétré de découragement et de tristesse. Assurément la France a besoin d'une réforme morale. Une nation qu'on a vue en 1871, après avoir contemplé avec une indifférence inerte le démembrement de son sol, passer de là à un vandalisme qui transformait la sainteté de la foi républicaine en une orgie de vengeance et de haine; une nation qui s'est donné pour idéal l'idolâtrie des sens et de la matière, est irrévocablement perdue, — à moins qu'il ne soit tenté quelque immense effort pour la ramener dans la sphère des hautes pensées, à l'adoration de l'idéal, à la religion du devoir et du sacrifice !

Cette impulsion féconde, cette initiative généreuse, c'est aux intelligences d'élite de la France qu'incombe le soin de la donner ; cette tâche appartient aux écrivains capables de comprendre les causes du mal et de trouver les remèdes qu'indiquent la tradition nationale et les aspirations de l'Europe moderne. Ces écrivains sont nombreux en France, et, parmi ces écrivains, M. Renan est au premier rang; nous étions en droit d'espérer qu'un livre de lui sur la *Réforme intellectuelle et morale* contiendrait une analyse puissante des causes qui ont arrêté les progrès de la France depuis 1815, une indication des méthodes par lesquelles on pourra rendre une vie nouvelle à l'organisme national, et un appel aux esprits qui travaillent à la même cause, les conjurant de s'unir à lui en une croisade morale. Ces espérances ont été trompées.

Ce n'est point d'ailleurs ma première déception de ce genre. L'inertie, l'abdication, en quelque sorte, des esprits d'élite a été générale en France durant les dernières tempêtes; c'est un des symptômes les plus graves de la décadence que je déplore.

Dans la sphère de l'action, il a été étonnant et douloureux de voir des hommes comme Ledru-Rollin, Louis Blanc, Edgar Quinet, Schœlcher, Arago et bien d'autres encore, demeurer les témoins inactifs de l'insurrection de Paris, qu'ils auraient pu par leur intervention diriger vers un but plus noble, et hésiter entre une Assemblée qu'ils croyaient funeste, et un mouvement qui, abandonné à la direction de matérialistes incapables, ne pouvait qu'accumuler désastres sur désastres.

Dans la sphère de la pensée, les intelligences les plus hautes restent muettes et découragées, témoin Quinet, ou persistent, en dépit de tout, à glorifier la grandeur, la toute-puissance de la France, comme Hugo, ou cherchent un remède aux maux présents dans un retour au passé, comme fait M. Renan. Il n'en est pas un qui ait le courage de dénoncer à son pays les fautes et les erreurs qui l'ont réduit en cet état, pas un qui ose — sans esprit de parti, mais avec confiance dans l'avenir — lui enseigner que c'est dans l'oubli d'un passé souvent glorieux, mais plus souvent impur, qu'elle retrouvera sa force et sa grandeur.

C'est le courage que Dante a montré, c'est le service qu'il a rendu à l'Italie.

L'habitude, partout répandue, mais particulièrement en France, de chercher un bouc émissaire dans un individu ou un groupe d'individus et de les rendre responsables des fautes ou des malheurs d'un peuple entier est déplorable, parce qu'elle mène à l'adulation et à l'inertie. Napoléon, puis le neveu, — la misérable parodie de l'autre, — le respect superstitieux professé envers le passé par les partisans des Bourbons, l'égoïsme à courte vue de Louis-Philippe, ce ne sont là que des incidents, soit vulgaires, soit héroïques dans l'histoire de la nation : ce ne sont pas des causes, mais des conséquences. Je ne cherche pas à pallier les fautes des individus, ni à alléger la responsabilité terrible qui pèse sur ceux qui exploitent à leur profit les vices d'un peuple ; mais les sources du mal sont plus profondes et le tentateur ne peut entrer que par une brèche déjà faite. Lorsqu'une nation change de souverain et de gouvernement tous les quinze ou vingt ans et alterne depuis trois quarts de siècle entre des élans passagers et des chutes profondes sans sortir de ce cercle fatal, — aspirant toujours au progrès et incapable d'avancer d'un seul pas, — c'est signe que le mal a pénétré jusqu'aux sources de la vie. Il faut rechercher quel il est, le définir, l'attaquer à la racine, sans arrière-pensée d'aucune sorte. Je ne vois point que la France tente aucun effort en ce sens.

Voilà trente-sept ans que j'ai publié pour la première fois mon sentiment sur le caractère et les progrès du mouvement démocratique en France et en Europe. Je disais que ce mouvement dévie et s'arrête à cause de deux erreurs fondamentales : — l'opinion, enracinée en Europe et particulièrement dans mon pays, que l'initiative du mouvement civilisateur est la mission inaliénable de la France, — et la croyance, aveuglément acceptée par le parti d'action en France, que la révolution de 89 a inauguré une ère nouvelle, que l'œuvre à réaliser consiste simplement à déduire dans la pratique les principes de la Révolution. J'ai souvent parlé de la première de ces erreurs : la seconde nous explique l'état actuel de la

(1) Cette étude est le dernier écrit de Mazzini. Elle a été terminée le 3 mars 1872, huit jours avant sa mort.

(2) *La réforme intellectuelle et morale de la France*, par M. Ernest Renan, Michel Lévy.

France, et le livre de M. Renan m'engage à l'étudier de plus près.

La théorie politique qui domine les œuvres essentielles de cette Révolution, c'est la *théorie des droits;* la doctrine morale d'où elle est sortie, c'est la doctrine matérialiste, qui a défini la vie *la recherche du bonheur*. Cette doctrine inaugura la souveraineté du *moi;* cette théorie, qui en découle, inaugura la souveraineté des *intérêts*. Peu importent les rayons de lumière projetés sur les voies de l'avenir par des hommes qui sont morts prophètes ou martyrs d'autres idées, d'autres aspirations ; le caractère fondamental de la Révolution n'en est pas moins celui que je viens d'indiquer. La France s'est approprié ce caractère, elle ne l'a modifié en rien lorsque le despotisme succéda à la violence, aux agitations révolutionnaires ; elle n'a rien fait pour le modifier depuis ses dernières défaites.

Les conséquences sont aisées à saisir pour qui connaît la logique de l'histoire. Les droits d'individus différents ou de classes sociales différentes, lorsqu'ils ne sont point sanctifiés par l'accomplissement d'un sacrifice, ni tempérés par une foi commune en quelque loi morale, entreront tôt ou tard en conflit; à toute revendication qui en sera faite se mêleront la passion et la haine. L'absence d'une loi morale, supérieure aux droits et à laquelle tous les partis puissent en appeler, mène insensiblement les hommes à accepter *les faits accomplis;* le succès devient le signe et le symbole de la légitimité ; on en arrive à substituer le culte de ce qui est au culte du vrai absolu, disposition d'esprit qui aboutit bientôt à l'adoration de la force. Peu à peu c'est la force que recherchent ceux-là même qui invoquent les noms sacrés de justice et de vérité ; ils la recherchent comme le meilleur moyen de réussir. La défense de la liberté est confiée aux armes de la tyrannie; la révolution s'incarne dans Saint-Just et Robespierre, et la *terreur*, élevée en système, s'érige en apostolat !

Lorsque la Révolution, étouffée par un soldat heureux ou par le machiavélisme, fit place à un nouvel ordre de choses, les nations élevées dans ces doctrines politiques y demeurèrent fidèles jusque dans leur organisation nouvelle : la *force* devint la *centralisation administrative*, la vie publique fut livrée en monopole à l'État ; quiconque tenta de sortir de l'inertie fut impitoyablement réprimé. En même temps l'égoïsme s'insinua dans le cœur des hommes par la fausse définition de la vie qui en fait la poursuite du bonheur ; les impulsions généreuses qui, dans la force de l'âge ou le mouvement généreux d'une révolution, faisaient rêver le bonheur universel, — l'harmonie entre les intérêts individuels et ceux de l'humanité, — ces impulsions furent étouffées — en cette absence de foi et de devoir — par les froids calculs de l'âge ou les réalités de l'heure présente.

Ceux qui ont réussi, en fraternisant un moment avec le peuple, à obtenir ce qu'ils désiraient, oublieux de leurs promesses et du pacte de solidarité qu'ils ont juré, se contentent de jouir de leurs propres droits, et en retour ils laissent le peuple en acquérir d'autres par tous les moyens. Les intérêts matériels deviennent l'unique mesure de toutes choses ; richesse et pouvoir sont synonymes de grandeur aux yeux de la nation. La politique nationale n'est plus qu'une politique de défiance, de jalousie, de division entre ceux qui souffrent et ceux qui jouissent, entre ceux qui ont l'usage de leur liberté et ceux pour lesquels la liberté n'est qu'un mot vide de sens ! Quant à la politique internationale, elle perd de vue toute règle de justice, tout sentiment du droit ; elle devient une politique d'égoïsme et d'agrandissement, tantôt de dégradation, tantôt de gloire acquise aux dépens d'autrui. Le sophisme et l'esprit de système ennoblissent les crimes et les erreurs, enseignent l'indifférence ou la contemplation muette, le culte du dehors dans l'art, la soumission aveugle ou la rébellion sauvage en politique, la substitution du problème de la production économique au problème humain ; ou bien — se retournant vers le passé — on renonce à l'action et l'on écrit l'histoire.

L'expiation suit le crime, plus ou moins rapide, plus ou moins rigoureuse, mais inévitable et sans pitié.

La situation créée pour la France par l'adoption de la théorie des droits et du bonheur comme but de la vie, la voici : l'expiation, qui a commencé par l'impossibilité de briser le cercle fatal du présent et d'avancer dans les voies de l'avenir, est entrée dans une seconde phase plus décisive ; elle s'aggravera encore si les penseurs de la France, les hommes capables d'un patriotisme viril ne s'accordent point à faire entendre résolûment la vérité à leurs compatriotes ; car la vérité, lorsqu'elle est dite par des penseurs étrangers, provoque la résistance de l'orgueil national qui survit aux désastres.

Au lieu de séparer les penseurs du peuple, ce que font trop souvent M. Renan, M. Montégut et d'autres, tous les Français chez qui se rencontrent l'influence et un sincère amour de leur pays devraient s'unir en un apostolat continuel de la vérité.

La vérité, je vais la dire.

La théorie des droits peut achever la destruction d'une forme sociale, soit tyrannique, soit en décadence ; elle est incapable de fonder sur une base durable une société nouvelle. La doctrine de la souveraineté du *moi* ne peut créer que le despotisme ou l'anarchie. La liberté est un moyen d'atteindre au bien; elle n'est pas le but. L'égalité, comprise dans son sens matériel, est une négation absurde de la nature ; si l'on pouvait la réaliser, elle ne mènerait qu'à l'immobilité. Le secret d'une organisation sociale harmonieuse ne saurait sortir du suffrage ni d'un homme, ni d'une oligarchie, ni du peuple entier, à moins que ce vote ne repose sur l'acceptation antérieure de quelque principe moral, — principe qui mette en harmonie la tradition religieuse et historique du pays et les intuitions de la conscience individuelle, de façon à devenir l'âme même d'une époque. Le peuple n'est point une fiction ; c'est l'*ensemble* des personnes et des classes associées pour former une nation, animées d'une foi commune, fidèles à un pacte commun, poursuivant la même fin : cette fin, c'est le vrai souverain.

La révolution n'est sacrée et légitime que quand elle est entreprise au nom du progrès, que quand elle est capable d'opérer une réforme morale, intellectuelle, matérielle, dans le peuple entier ; les révolutions entreprises pour la suprématie exclusive d'une fraction du peuple sur les autres ne sont que rébellions aussi dangereuses que stériles.

Toute révolution vraie consiste à substituer un nouveau problème d'éducation au précédent. Tout vrai gouvernement, c'est l'intelligence, c'est le sentiment du peuple, consacrés à faire entrer dans les faits ce nouveau principe d'éducation. Il s'agit d'organiser le gouvernement de telle sorte qu'il soit à la fois tenu et capable d'être le fidèle interprète de ce principe, qu'il n'ait ni la tentation ni le pouvoir de l'altérer. Toutes

les théories de gouvernement fondées sur la défiance, le soupçon, la résistance, la liberté pour elle-même, l'antagonisme entre le gouvernement et le gouverné, comme sur une idée organique, caractérisent les périodes de transition; elles sont une protestation généreuse et temporaire contre un ordre de choses anormal et systématique, mais elles sont stériles et incapables d'imprimer à la nation une impulsion sérieuse et efficace.

L'autorité est sacrée, non pas quand elle est le cadavre d'une autorité morte ou un mensonge, mais quand elle est douée de la force et de la capacité nécessaires pour remplir sa mission, qui est de représenter et de développer le principe moral de l'époque. L'éternel problème de l'humanité consiste, non pas à détruire l'autorité, mais à substituer une autorité légitime aux autorités factices. On ne détruit rien, on ne crée rien; mais tout se transforme suivant le degré d'éducation que nous avons atteint ou que nous sommes capables d'atteindre.

L'éducation, la famille, la liberté, l'association, la propriété, la religion, ce sont là des éléments éternels de la nature humaine; on ne peut les séparer, mais chaque époque a le droit et le devoir d'en modifier le développement suivant l'intelligence du temps, les progrès de la science, les conditions nouvelles des relations humaines. Ainsi la démocratie, éclairée par ces idées, doit abandonner la voie des négations. Utiles et de saison tant qu'il s'est agi de briser les anneaux qui enchaînaient l'humanité au passé, elles sont dangereuses aujourd'hui que notre tâche est la conquête de l'avenir. Si la démocratie ne quitte point cette voie, elle se condamne à périr — comme toute réaction, — dans l'anarchie et l'impuissance.

La vie n'est point la recherche du bonheur, d'un bonheur impossible sur cette terre. La vie est une mission, ou elle n'a ni valeur ni sens. La vie ne nous appartient pas, elle est à Dieu; c'est pourquoi elle a une fin et une loi. Découvrir cette loi, trouver cette fin et y conformer nos pensées et nos actions, telle est notre tâche. Il faut que la formule sacrée du devoir y préside. L'homme n'a pas de droits naturels, sauf *celui de se délivrer lui-même de tout obstacle qui l'empêche de remplir librement ses devoirs.* Tous les autres droits ne sont que les conséquences de nos actions, de l'accomplissement de nos devoirs. La propriété matérielle, comme la propriété intellectuelle, n'est qu'un moyen de les accomplir, l'instrument qui nous permet de remplir notre mission — notre fin : ils ne sont sacrés que par rapport à cette fin. En les regardant comme le but de la vie, nous réussirons peut-être à transporter l'égoïsme d'une classe dans une autre, mais nous ne ferons jamais que l'égoïsme se sacrifie au bien général. Quelle que soit la loi, quelle que soit la fin qui nous est assignée, — et d'âge en âge elles se révèlent à nous avec plus de clarté, — nous ne pouvons avancer dans la découverte de la première, dans l'accomplissement de la seconde, sans mettre en œuvre *toutes* les forces de l'humanité. Notre union intime avec nos semblables est donc un devoir. Chacun de nous vit, non pour lui-même, mais pour l'humanité entière, et nous ne pouvons faire de progrès individuel en dehors du progrès général. La vertu suprême est le sacrifice, et consiste à penser, à agir et, s'il est besoin, à souffrir, non pour nous-mêmes, mais pour les autres, pour le triomphe du bien sur le mal. Les conditions du problème demeurent les mêmes; réaliser le bonheur de tous est notre tâche aujourd'hui comme auparavant; mais l'esprit n'est pas le même, l'intention dans laquelle on entreprend cette tâche est modifiée, la fin que l'on poursuit est nouvelle, et de cette différence naîtront des résultats différents : nous élèverons l'humanité dans l'amour et la vertu, non dans cet égoïsme odieux qui est la plaie du monde aujourd'hui.

La France a oublié ces règles; elle a livré au matérialisme ses nobles instincts; son amour de l'humanité s'est transformé en idolâtrie nationale au lieu de l'idéal auquel elle avait voué son culte, c'est le plaisir qu'elle recherche; à ses aspirations vers l'avenir a succédé une adoration aveugle et vaine envers une révolution qui n'a fait que clore une époque du passé; son dévouement aux nations sœurs et sa croyance à l'égalité ont fait place à je ne sais quel rêve de domination morale. Ses épreuves récentes sont méritées; elles sont l'expiation de son infidélité aux promesses dont elle a leurré les peuples, de sa conduite envers la Pologne, de son invasion en Espagne en 1823, de cette haine des classes qui a pris la place de la fraternité républicaine, de la lâcheté qu'elle a commise en acceptant le second empire, Rome, le Mexique, Nice et la dernière guerre.

Afin de se racheter, de se relever, il faut que la France répudie les soixante-quinze dernières années; il faut qu'elle entre en une voie toute différente.

II

Le langage franc et viril que j'espérais entendre adresser à leurs compatriotes par les penseurs français ne se trouve point dans le livre de M. Renan. Afin de faire renaître la France, il évoque son passé, celui auquel 89 a mis fin! M. Renan est monarchiste. Remontant le cours de l'histoire de France, il trouve que la monarchie a fondé l'unité territoriale de la France, et de ce fait, qu'il exagère d'ailleurs, il conclut que son pays doit demeurer ce qu'il était, — monarchique; que l'erreur de la Révolution a consisté à décapiter la monarchie. Il est vrai que des institutions durables ne peuvent être créées *a priori*, ni par l'imitation d'un type idéal fourni par un peuple étranger, ni par l'intuition solitaire d'un individu. Cette erreur, que M. Renan attaque et dans laquelle sont tombés presque tous les socialistes modernes, je l'ai partagée aussi. On ne crée point les institutions : elles ne sont que des conséquences; elles sont le résultat des tendances, des facultés spéciales d'un peuple, de l'organisation sociale et des coutumes qui s'y sont longtemps élaborées, de la tradition, historique qui nous révèle la loi de son existence. Mais si l'étude de ces tendances, de ces facultés, de ces traditions peut et doit nous guider dans la découverte du principe qui devrait présider aux lois de ce peuple et à ses institutions, elle ne saurait nous indiquer la méthode la meilleure pour mettre ce principe en pratique. L'erreur de M. Renan, — erreur presque incroyable chez un penseur, — c'est précisément de confondre le principe et la méthode qui doit l'appliquer. La monarchie n'est pas un principe : elle n'est qu'une méthode de gouvernement un instrument qui a fait son temps.

Ce que la tradition historique d'un peuple nous révèle, c'est sa mission dans le monde : à cette mission nous approprions l'éducation et les lois; mais comment, de quelle façon cette mission s'accomplira-t-elle parmi les nations? C'est là un problème qui varie d'âge en âge.

Rome eut, plus qu'aucun peuple, la mission de civiliser l'Europe, de former le monde latin-germanique. Mais cette mission a été remplie par des méthodes différentes : — par l'épée de la république et de l'empire, durant la grande période romaine; — par la parole pontificale ensuite; enfin, durant la seconde grande période, par l'exemple de nos communes.

Un principe traverse de longs siècles jusqu'à ce que, comme je l'ai dit, tout ce qu'il y a en lui de force, de vie, se soit identifié avec l'humanité et incarné en elle. Les instruments, au contraire, qui sont au service de ce principe, changent assez souvent, suivant l'éducation progressive de la nation.

Il est vrai, — d'une vérité moins absolue, toutefois, que M. Renan semble le croire (1), — que la monarchie, par ses luttes contre la féodalité, contribua à former l'unité nationale de la France, de même que l'aristocratie d'Angleterre, par son opposition aux tendances despotiques de la monarchie, contribua à développer le trait caractéristique du génie national. Il est également vrai que la France doit à cette unité intéressée que lui donna la monarchie sa tendance vers la centralisation politique et administrative. De là aussi sa facilité à se soumettre à tout individu couronné du prestige que donne la victoire ou la tradition dynastique; son penchant à implanter la liberté par la violence, à substituer la gloire militaire à l'œuvre de fraternité et d'affection; de là, cette poursuite effrénée de l'égalité, souvent mal entendue.

Au contraire, en Angleterre, la longue lutte du patriciat contre le pouvoir absolu du roi enfanta la tendance vers la décentralisation, le goût de la liberté individuelle, qui l'emporte sur tous les autres, et le respect de l'aristocratie, un des éléments historiques de la nation (2).

Mais de ce que l'éducation d'un peuple a été dirigée d'abord par une institution dominante, faut-il en conclure qu'elle devra l'être jusqu'au bout, à travers toutes les phases? L'élément historique est important dans la vie d'un peuple; mais peut-on nier que l'intuition, que la spontanéité, le pressentiment d'un nouvel avenir, existent également dans ce peuple? Nos communes ont eu une incontestable grandeur; est-ce une raison pour revenir sur nos pas et demeurer immobiles parmi les tombes de nos ancêtres? Faut-il confondre avec la vie elle-même certaines manifestations de la vie auxquelles nous assistons, et faire de l'avenir une mosaïque de substances déterrées parmi les ruines?

La vie est immortelle; elle revêt successivement des formes nouvelles, suivant les fins immédiates ou secondaires qu'elle poursuit dans sa route vers la fin suprême. La théorie de M. Renan est contraire à une saine conception de l'histoire; elle contredit la loi du progrès, qui s'impose désormais à tout homme étudiant les choses de l'histoire.

L'erreur de la Révolution française n'a pas été l'abolition de la monarchie, mais la tentative qu'elle a faite de construire une république sur la théorie des droits — qui, isolée, mène fatalement à reconnaître le fait accompli, — sur la souveraineté du *moi* — qui aboutit tôt ou tard à la souveraineté du *moi* le plus fort — sur la méthode, essentiellement monarchique, de la centralisation, de l'intolérance, de la force, — sur cette fausse définition de la vie dont j'ai parlé plus haut, définition donnée par des hommes de la monarchie, par des matérialistes qui, ayant supprimé Dieu, devaient tomber dans le culte de la force. Lorsque le *moi* le plus puissant de cette période, Napoléon, se leva, s'appuyant sur la force, et dit : « Prosterne-toi », la Révolution se prosterna devant lui et (à de très-rares exceptions près) tous ceux qui avaient juré de vivre et de mourir en hommes libres s'inclinèrent et s'assirent sur les bancs de l'Institut ou du sénat conservateur. C'est dans cette contradiction entre la méthode et la fin, c'est dans cette éducation immorale au moyen de laquelle la monarchie a perverti les bons instincts de la France et contre laquelle l'élite des intelligences n'a pas suffisamment lutté, que réside la vraie cause de l'impuissance où la France languit.

La monarchie, qui a depuis longtemps rempli la mission que les circonstances lui avaient assignée, la monarchie, renversée par une révolution qui résume tous les mouvements populaires qui l'ont précédée, la monarchie, ranimée pour un moment, comme un corps galvanisé, par les baïonnettes étrangères après la dictature de Napoléon, — remise en question de vingt en vingt ans par des révolutions nouvelles, coupable d'avoir amené deux fois l'invasion, dépourvue de la confiance de ses partisans eux-mêmes, — la monarchie, qui ne se soutient que par de viles complaisances, qui n'a plus de force vitale, qui n'a plus que les apparence de la vie, grâce à des compromis avilissants, des concessions forcées, des hypocrisies trop déshonorantes pour être d'un bon effet; — la monarchie, dis-je, qu'elle s'appelle Chambord, Orléans ou Bonaparte, pourra ajouter une nouvelle couche de corruption par-dessus les autres; elle ne saurait rendre la vie à la France.

Il est affligeant de voir un homme de la valeur de M. Renan la proposer comme remède. Il est étonnant de le voir, entraîné par les conséquences d'une première erreur, se traînant de ruines en ruines en cherchant les éléments d'une vie nouvelle dans un *réchauffé* d'institutions essentiellement mauvaises et, pour le moment, impossibles.

Les institutions religieuses et politiques détruites par l'œuvre du temps ne peuvent être restaurées; et, lorsque Machiavel a dit qu'il fallait de temps à autre remonter le courant des événements, ce fut une erreur de sa haute intelligence. Les tentatives qu'on a faites pour ramener le christianisme à ses vertus primitives, de réconcilier la papauté avec la vie émancipée des peuples modernes, pour renouveler la monarchie en Europe, sont des rêves d'esprits malades, frappés d'amaurose

(1) Les communes de France, bien qu'inférieures pour l'origine, le caractère, la forme, aux communes d'Italie, sont, néanmoins, un élément considérable dans l'histoire de France, et, par la régularité de leur développement à travers le XIe siècle et le XIIe, elles préparèrent les voies à l'unité nationale. M. Renan n'y fait jamais allusion, pas plus qu'aux nobles efforts d'Etienne Marcel et de Robert Lecoq au XIVe siècle, à Jeanne d'Arc, ni aux demandes audacieuses des états généraux en 1601, ni à aucune autre manifestation populaire ou bourgeoise. L'importance de ces mouvements fut ressentie par Philippe Auguste, saint Louis, Philippe le Bel et les rois suivants; mais, tout en s'en servant contre la féodalité, les rois firent tout leur possible pour le faire dévier. La monarchie a fait l'unité territoriale de la France; l'unité morale, — l'âme de la nation, — est sortie, ici comme ailleurs, des instincts populaires.

(2) Nous autres, Italiens, nous ne devons nos tendances nationales à aucun principe monarchique ni aristocratique dont l'histoire soit intimement unie à la nôtre. La vitalité que le principe aristocratique a eue parmi nous repose sur quelques grandes familles, non sur la force d'un parti. Ce n'est pas à la monarchie, c'est au peuple seul qu'appartient l'initiative de toute entreprise ayant pour but l'unité ou la liberté nationales.

intellectuelle et incapables de comprendre les destinées réservées à l'Europe.

L'art lui-même ne peut se retremper, se rajeunir aux sources du passé. La tentative d'Overbeck et de son école en Allemagne, les imitations de l'école ombrienne, les efforts religieux de quelques préraphaélites anglais, ont échoué et échoueront toujours. Ces artistes reproduiront les formes d'autrefois, ils ne feront point revivre l'âme des peintres qu'ils ont pris pour modèles. Fra Angelico s'agenouillait en une prière extatique avant de se mettre à peindre, et ces hommes ne prient point. La foi aux dogmes chrétiens est éteinte dans le cœur des hommes.

M. Renan propose de créer une aristocratie nouvelle : « Pas de royauté sans noblesse, dit-il; ces deux choses reposent, au fond, sur le même principe. » P. 77. — Et cela est vrai, mais c'est un argument de plus à l'appui de notre foi républicaine. Peut-on créer une aristocratie ? Napoléon l'a tenté, sa tentative aboutit à une parodie misérable.

« La base de la vie provinciale devrait être un honnête gentilhomme de village, bien loyal, et un bon curé de campagne tout entier dévoué à l'éducation morale du peuple. » P. 78.

Où le trouverez-vous donc, cet honnête gentilhomme de village? et ce curé exclusivement dévoué à l'éducation morale du peuple? Où est-elle donc, cette aristocratie éclairée dont vous parlez ailleurs, qui s'élève au-dessus des autres classes, qui est le dépositaire de la conscience nationale? On ne peut, encore une fois, créer une aristocratie. Elle naît ou de la conquête (germanique ou autre) — s'implantant par l'épée dans des pays corrompus par le despotisme, — ou d'une supériorité intellectuelle incontestable, ou de longs services rendus au pays par certaines familles privilégiées. Les anciennes familles nobles sont, ou éteintes, ou dégénérées. Les dettes contractées par d'indignes descendants, les hypothèques, ont fait tomber la plus solide part de leur fortune, — leurs immeubles, — aux mains de prêteurs plébéiens, et en même temps la navigation, les progrès de l'industrie et du commerce, une persévérance infatigable, ont créé dans la classe bourgeoise une puissance nouvelle. L'instruction plus répandue, la presse, l'esprit public, ont aboli toute caste intellectuelle; on trouve aujourd'hui la science et l'inspiration dans toutes les classes de la société. Il est rare, à l'heure qu'il est, qu'un nom aristocratique s'attache à quelque œuvre considérable de science, de philosophie, de littérature ou de politique, de progrès, en un mot. L'aristocratie héréditaire, la noblesse de sang n'existe plus en France que de nom : le manufacturier a remplacé le gentilhomme. La seule aristocratie d'aujourd'hui est l'aristocratie de fortune; la seule aristocratie de demain sera celle du génie; mais celle-ci, comme tout ce qui vient de Dieu, surgira du peuple et travaillera pour lui.

Les États ne peuvent reposer que sur des éléments qui soient vivants et communiquent la vie; or, la vie, c'est le progrès, c'est l'initiative. La monarchie et l'aristocratie ne vivent plus et ne sauraient communiquer la vie. La monarchie résiste, elle végète par des compromis; l'aristocratie se meurt du lent suicide de l'oisiveté. Suffit-il d'ouvrir une tombe pour ranimer ce qui y dort ?

« La victoire de la Prusse a été la victoire de la royauté de droit quasi divin, de droit historique. »

Non! la monarchie prussienne est la plus jeune de l'Europe; le vrai vainqueur, c'est la nationalité allemande. Menacer le Rhin, c'était préparer Sedan. C'est cette menace qui a tourné contre Napoléon III l'Allemagne du Sud et l'Allemagne catholique, sur lesquelles il avait compté. Le roi « de droit quasi divin » n'a triomphé que parce qu'il arborait le drapeau de l'unité.

La monarchie, l'aristocratie, les deux Chambres avec séances secrètes, Paris privé du droit d'élire son maire, son conseil municipal, la Chine colonisée par la conquête, tous ces remèdes aux maux présents, que M. Renan propose, sont impuissants. Le vrai remède est ailleurs, et M. Renan s'est singulièrement abusé sur le problème qu'il veut résoudre. La phrase qui suit prouve assez qu'il n'a pas su comprendre toute la grandeur de son sujet :

« S'il est vrai, comme il semble, que la royauté et l'organisation nobiliaire de l'armée sont perdues chez les peuples latins, il faut dire que les peuples latins appellent une nouvelle invasion germanique et la subiront. »

L'invasion germanique qui subjugua les races latines au ve siècle a triomphé non point parce que ces races étaient dénuées de monarques et de patriciens, — mais parce que la monarchie, tournée en despotisme, ne remplissait plus aucune mission, et que le patriciat, ombre de lui-même, n'avait plus l'énergie d'identifier sa destinée avec celle de la patrie, — parce que la richesse avait substitué le matérialisme à l'antique religion, à l'antique foi dans l'avenir de Rome, — parce que cet avenir appartenait désormais au christianisme, ce que ne comprenaient point les maîtres des races latines, — parce que les écrivains de Rome étaient des sceptiques, ses classes riches des foyers de corruption, son peuple (sauf les chrétiens) un monstre de brutalité, de superstition, de servitude.

Le problème qui se pose pour la France est triple : politique, social et religieux. Il s'agit d'assurer au pays l'organisation la meilleure pour le replacer dans la voie du progrès, de résoudre la question du travail, de faire l'éducation morale, intellectuelle, économique de cette classe nombreuse que le temps a fait entrer dans la raison sociale; — il s'agit d'établir, par le sentiment religieux, la notion d'un devoir commun et le désir de le remplir.

Pour le problème politique, j'ai dit déjà que M. Renan en cherche la solution dans un retour au passé. Du problème social, il ne parle point; quant au problème religieux, il croit le résoudre par le compromis le plus étrange, et j'ajoute le plus immoral dont penseur se soit jamais avisé. S'adressant à l'Église, il lui dit :

« A un certain degré de la culture rationnelle, la croyance au surnaturel devient pour plusieurs une impossibilité; ne forcez pas ceux-là à porter une chape de plomb. Ne vous mêlez pas de ce que nous enseignons, de ce que nous écrivons, et *nous ne vous disputerons pas le peuple*; ne nous contestez pas notre place à l'université, à l'Académie, et *nous vous abandonnerons sans partage l'école de campagne.* »

Comment un livre qui contient cette phrase peut s'intituler : *la Réforme intellectuelle et morale*, comment un livre qui proclame ainsi une double morale, qui dit : « Accordez-nous, à nous savants, la vérité; laissez au peuple l'erreur », un livre qui admet une fraternité active entre des hommes croyant à la doctrine du *Christ* et des hommes voués à la doctrine du *progrès*, entre des hommes qui espèrent en la *grâce* et des hommes qui croient à une juste rétribution des actions humaines, entre des hommes qui regardent la terre comme un théâtre fatal du péché et des hommes qui y voient

une étape sur la route de l'idéal éternel, — comment ce livre, dis-je, peut-il s'intituler ainsi, c'est ce que je ne puis comprendre. C'est peut-être là la doctrine monarchique, ce ne sera jamais la nôtre.

Restons républicains et apôtres de notre foi pour le peuple et avec lui; respectons le génie, mais à condition que, comme le soleil, il répande sa lumière, sa chaleur, sa vie sur les masses. La vérité est l'ombre de Dieu en ce monde, et celui qui en revendique le monopole est un meurtrier de l'âme, comme celui qui, entendant les cris d'un mourant qu'il pourrait secourir, passe outre, est un meurtrier du corps. L'intelligence, comme tous les dons de Dieu, est départie à l'homme pour le bien général, celui qui en a reçu double part est investi d'une double charge. Notre vie devrait être un apostolat incessant en paroles, en actes, en exemples, en faveur de ce que nous regardons comme la vérité. Celui qui ne se livre point à cet apostolat conteste l'unité de Dieu et de l'humanité; celui qui désespère de l'intelligence du peuple manque à l'histoire, dans laquelle nous voyons toujours et partout l'ignorant saisir par la logique du cœur les vérités nouvelles de la religion.

Il est vrai que le peuple, en France comme ailleurs, est aujourd'hui égaré et perverti par des démagogues qui spéculent sur la crédulité des uns et l'ignorance des autres, par les appétits matérialistes, par l'exagération de principes vrais en eux-mêmes, et par les idées dominantes de l'ancienne révolution, légitime en son temps vis-à-vis des injustices qu'elle combattait, mais que la France continue à regarder comme la promesse d'une ère nouvelle.

Mais ne sommes-nous pas dans une période de transition? Ne retrouverait-on pas les mêmes erreurs dans les autres périodes analogues? et ces erreurs ne se dissipent-elles pas bientôt, laissant l'idée autour de laquelle elles s'étaient amoncelées briller d'un pur éclat, d'une lumière bienfaisante? L'heure qui précède l'aurore n'est-elle pas toujours la plus sombre dans le ciel des esprits, comme dans le ciel physique? et faut-il, par dépit contre les vapeurs qui l'enveloppent, maudire l'astre du jour? Demeurons fidèles à notre foi bien républicaine. Luttons pour elle, la conscience sereine, bien qu'attristée, repoussant à la fois la calomnie et le blâme, l'exagération et l'ingratitude, l'erreur et le mal. N'abandonnons pas la vraie foi, sous prétexte d'hérésie; respectons les ruines de tout ce qui a été grand dans le passé, mais ne nous y attardons point. Elles sont le symbole de la vie de l'humanité dont nous sommes les enfants, mais l'avenir est au delà. Les Pyramides sont imposantes, mais sans mouvement; ce sont des tombes. Pour nous, voyageurs sur « le vaste océan de l'être », le mot d'ordre est le devoir, la condition de l'existence est le mouvement.

III

En voilà assez sur les erreurs que contient le livre de M. Renan. Mais comment les a-t-il commises, tout pénétrant et audacieux qu'il est parfois en ses vues? L'histoire lui est familière, il devrait y avoir appris la loi du progrès et comment elle se réalise. Comment se fait-il que l'homme qui déclare éteinte toute croyance au surnaturel croie encore au principe monarchique, mort depuis si longtemps? Pourquoi ce découragement? Pourquoi ramener la France au culte du passé quand, pour tout le reste, les regards de M. Renan sont tournés vers l'avenir? Le mouvement ascendant de la démocratie est aussi évident pour ceux qui le redoutent que pour ceux qui y applaudissent; c'est un fait européen; il préside à toutes les manifestations de la vie moderne; la répression est impuissante, car, réprimé sur un point, il éclate ailleurs avec plus de force. Cent années de développement continu révèlent une vitalité impérissable. Comment M. Renan peut-il espérer que la France reviendra aux rois du moyen âge, au gentilhomme du village, au curé de campagne?

Le champ de la démocratie est sillonné d'erreurs. Des idées qui aboutissent aux conséquences les plus immorales, des exagérations aussi sauvages que dangereuses la déforment, la défigurent. Pourquoi ne pas les attaquer? — Toutes les erreurs de la démocratie contemporaine découlent de la même source, d'une fausse direction imprimée à l'idée démocratique, d'une conception imparfaite de la vie et du monde. Il est essentiel d'indiquer cette source, d'examiner cette conception. M. Renan n'est pas seul; la même tendance se révèle chez d'autres écrivains politiques; mais ses ouvrages précédents lui ont valu une influence considérable, et mes observations s'appliquent à lui plus utilement qu'à tout autre.

La forme, le langage et certaines idées secondaires empruntées à notre école induisent certains lecteurs superficiels à lui attribuer une tendance spiritualiste; sa doctrine n'en est pas moins une émanation, une variante de ce matérialisme qui empêche de reconnaître l'idée de progrès, — cette idée destinée à devenir la synthèse et la loi religieuse des temps nouveaux. Le matérialisme de M. Renan n'est pas le matérialisme brutal des écoles du XVIIIe siècle, ni des Allemands dégénérés d'aujourd'hui; c'est le matérialisme doux, voilé, quelque peu jésuitique de l'école hégélienne. Pour les sectateurs de cette école, la vérité existe, mais elle est relative, réflexe; elle résulte de la durée et de l'étendue, quelque forme qu'elle revête; elle est légitime en tant que manifestation du *moi*. Le monde existe aussi, mais simplement comme une succession de phénomènes que notre tâche ici-bas est d'étudier, de comprendre. L'idéal existe, mais seulement en dedans de nous, non au dehors; c'est la formule la plus élevée de nos notions du beau, du juste, de l'utile; c'est une conception, non une fin.

Toute chose existe parce qu'elle doit exister; le fait même de son existence est sa raison d'être. Toute évolution, tout phénomène est à la fois cause et effet. Le bien n'existe point en soi, ou du moins il est inutile et impossible de découvrir s'il existe ou non; mais l'homme le crée, — et, la tradition en ayant fait un élément historique considérable, il est utile d'en préserver le symbole et le nom. Ce sont là les conséquences de cette conception matérialiste qui ne voit dans le monde qu'une série de phénomènes produits par les forces de la matière et enchaînées par un lien fatal, constituant un mouvement circulaire, non progressif.

L'effet de ces idées sur la méthode historique saute aux yeux, et explique de reste les vues de M. Renan sur la France. Ayant éliminé tout idéal absolu et suprême, toute loi providentielle, il ne lui reste que le fait, le phénomène, pour juger les hommes et les choses. La réalité mobile, contingente, relative, prend la place de la vérité éternelle. Toute conception de la vie collective devient impossible,

C'est le triomphe de l'analyse, mais de l'analyse incapable de remonter à l'origine des phénomènes, de les grouper en classes, de les estimer à leur vraie valeur. La tradition est le seul *criterium*, le seul moyen de se former une idée sur le passé des peuples, et ce *criterium* s'arrête nécessairement devant les mystères de l'avenir. La tendance innée de l'esprit humain à remonter de phénomène en phénomène le conduit à amasser les traditions, à chercher des leçons dans le passé. Une nation n'est, pour l'école matérialiste, que l'expansion nécessaire d'un germe primaire (ou fait), qui enfante une longue série de conséquences fatales. Et de même que la semence contient la série des manifestations qui constituent l'arbre, — série qui forme un cercle, — de même la nation, lorsque les conséquences du premier jet de vie qui l'a formée sont épuisées, ne peut renouveler son existence que par un retour à la source d'où elle a tiré sa vitalité première. Si donc la tradition révèle que telle nation, en sa vie première, a revêtu la forme monarchique, la monarchie devient une nécessité pour les disciples de cette école. Si l'on peut prouver que la liberté est arrivée à un certain degré de développement sous la monarchie, c'est pour eux la preuve que la monarchie est la sauvegarde de la liberté; et s'il est établi que la noblesse s'est opposée, dans le passé, aux usurpations de la royauté, c'est signe que la noblesse est indispensable au maintien de l'équilibre national. L'idéal du gouvernement d'un peuple consiste donc à préserver tous les éléments qui ont contribué à son existence dans le passé et à les faire vivre côte à côte, en harmonie.

C'est en se fondant sur cette théorie que M. Guizot a proclamé l'éternité, l'éternelle légitimité de quatre éléments, — la théocratie, la monarchie, l'aristocratie, la démocratie, — dont il a retracé le développement successif à travers la vie politique des peuples. C'est ainsi que Cousin proclamait que le secret de la philosophie consiste dans l'union, la fusion de quatre éléments, — l'idéalisme, le matérialisme, le scepticisme et le mysticisme, — parce qu'il les avait trouvés tour à tour dans le passé. De même que Hegel proclamait que les institutions de la Prusse avaient atteint les dernières limites du progrès, de même Cousin et Guizot proclamaient l'inviolabilité de la constitution accordée à la France par Louis XVIII, où se trouvent en effet représentés plus ou moins imparfaitement les quatre éléments du passé.

Le fatalisme — optimiste ou pessimiste, peu importe! — est le résultat inévitable des enseignements de cette école. Et les conséquences du fatalisme sont la justification du mal, la contemplation substituée à l'action. Qui condamnera le mal, en effet, si tous les faits sont inévitablement enchaînés en une série de phénomènes à la fois effets et causes, en vertu de certaines forces de la matière, immuables parce qu'elles sont inintelligentes? Pourquoi lutter contre les événements s'il leur suffit d'être pour être légitimes?

Combien d'écrivains français, anglais, allemands, n'avons-nous pas vus, en ces dernières années, faire savamment l'apologie du mal et profaner l'austère morale de l'histoire par la réhabilitation de César, de Sylla, de Néron, de Caligula!

Un esprit de contemplation muette, inerte, qui se contente de comprendre et d'admirer, a pris chez la majorité des penseurs la place de l'esprit d'action, qui déduit, prévoit, transforme. L'étude du passé absorbe presque toutes les intelligences du siècle; le caractère de presque toutes les œuvres sorties de l'imprimerie, en notre âge, c'est la critique; il semble que la conscience de l'avenir soit éteinte parmi nous. L'art se lamente, maudit ou imite. Je ne connais aucune poésie, sauf celle de la Pologne, qui déploie le sens de sa vraie mission, — celle qui consiste à exciter l'homme à l'action.

« Le savant ne se propose qu'un but spéculatif, sans aucune application directe à l'ordre des faits contemporains... Le penseur ne se croit qu'un bien faible droit à la direction des affaires de sa planète, et, satisfait de la portion qui lui est échue, il accepte l'impuissance sans regret. *Spectateur dans l'univers*, il sait que le monde ne lui appartient que comme sujet d'étude. »

Ces lignes, écrites par M. Renan dans la préface de ses *Études d'histoire religieuse*, ne résument que trop bien la situation d'esprit de presque tous les penseurs contemporains. C'est à cette école que M. Renan a acquis, non-seulement ses goûts de contemplation stérile, mais aussi son penchant pour le remède étrange qu'il propose à la France malade, le scepticisme que respirent les meilleures pages de son œuvre, la tendance à isoler l'homme qui pense de l'homme du peuple, du vulgaire, et cet esprit d'indifférence religieuse qui ressemble si peu à la tolérance.

Les questions qu'il fait profession de traiter avec une sérénité impassible sont des questions qui ont coûté et coûteront encore à l'humanité des larmes et du sang; le penseur n'a pas le droit d'en faire un sujet d'analyse, de gymnastique intellectuelle, de demeurer indifférent à leur solution pratique, de manquer, par des goûts d'esthéticien, au devoir le plus sacré qui incombe à l'homme, au devoir de propagande, à l'apostolat de ce que nous tenons pour la vérité.

L'intelligence est le trésor, le dépôt sacré confié au penseur par Dieu, afin qu'il le distribue à ses semblables. Aristophane et Socrate, l'accusateur et la victime, ont chacun leur *raison d'être* (1), mais à condition que nous condamnions la mémoire du premier, que nous élevions un autel dans nos cœurs en l'honneur de Socrate martyr. La tyrannie aussi a trop souvent sa *raison d'être* dans la conception d'un peuple, dans la substitution de l'égoïsme à la religion du devoir; mais les âmes honnêtes sont tenues d'allumer la flamme de la vertu, d'exciter à la résistance, de brandir à la fois la plume et l'épée contre la tyrannie et les tyrans. Le mal est l'instrument aveugle, inconscient, du progrès dans le monde, mais seulement à la condition d'être combattu, traqué, éliminé peu à peu. Nous sommes sur cette terre, non pour contempler, mais pour transformer la créature, pour fonder autant qu'il est en nous le « royaume de Dieu » en ce monde, non pour admirer les contrastes de l'univers. Sous la contemplation, c'est le plus souvent l'égoïsme qui se cache. Notre monde n'est pas un spectacle, c'est un champ de bataille où tous ceux qui dans leur cœur chérissent le juste, le beau, sont tenus d'occuper leur rang, comme capitaines ou comme soldats, comme conquérants ou comme martyrs.

J'éprouve un vif besoin d'affirmer ces principes dans un pays comme le mien, où les esprits, à peine sortis des ténèbres, du silence, de l'immobilité, ont plus qu'ailleurs soif de nouvelles doctrines, sont peu capables d'en pénétrer les

(1) Le mot est de M. Renan.

dangers, forment des jugements précipités et sont trop disposés à s'éprendre de tout ce qui offre les dehors de la beauté ou les apparences de l'audace.

L'école à laquelle M. Renan appartient a, depuis M. Guizot, — fait dévier les études historiques et perverti l'intelligence du passé ; elle a puissamment contribué à émousser le sens moral, à affaiblir l'esprit d'action, qui est le seul lien entre le penseur et l'homme du peuple. Cette école confond l'histoire de la science politique et de la philosophie avec la science et la philosophie elles-mêmes, la vie avec quelques-unes de ses manifestations passagères, les idées avec les instruments destinés à les faire prévaloir dans la réalité. Elle est la négation du progrès, car le progrès est une révélation continuelle de la liberté humaine, qui est le choix *responsable* entre le bien et le mal, de la morale, qui absout ou condamne, et de l'histoire, qui inscrit et conserve les jugements de la morale.

A cette école, notre école italienne, — si nous devons en avoir une encore, — opposera les affirmations fort simples, mais combien fécondes, que voici. — Toute existence a une fin. La vie, la vie humaine en a conscience ; elle a donc une mission, celle de remplir cette fin, de marcher sans cesse en avant, de livrer un éternel combat aux obstacles qui obstruent la route. L'idéal n'est pas au dedans, mais au-dessus de nous; il n'est pas la création de l'homme, mais l'intelligence humaine le découvre peu à peu. La loi qui préside à cette découverte s'appelle le progrès ; la méthode par laquelle ce progrès se réalise, c'est l'association, association de toutes les forces et de toutes les facultés humaines. La Providence nous a donné le temps et l'espace pour poursuivre l'idéal ; c'est là le champ de la liberté, de la responsabilité, pour chacun de nous. Nous avons à choisir entre le mal, qui est l'égoïsme, et le bien, qui est l'amour, le sacrifice. La faculté de choisir, de découvrir la route du progrès, nous ayant été accordée par Dieu, les institutions sociales ne sont que les moyens par lesquels nous transformons notre pensée en action afin de marcher à la réalisation des desseins de la Providence.

Toute œuvre collective exige la division du travail ; la diversité des nations est une conséquence de cette nécessité. Toute nation a sa fonction spéciale, et une aptitude particulière qui la porte à la remplir. C'est là son signe. Chaque nation est un des ouvriers de l'humanité et travaille au bien général. Toute nation qui néglige d'accomplir sa mission propre, qui s'abandonne à l'égoïsme, tombe et entre dans une période d'expiation proportionnée à son erreur, à ses torts. Pour les nations comme pour l'humanité, les phases d'éducation successive se nomment époques. Toute époque révèle une partie de l'idéal, un trait de l'idée divine. La philosophie prépare les voies à cette découverte, la religion la sanctifie ensuite et impose l'idée nouvelle comme un devoir ; la politique la traduit graduellement dans les faits, dans la vie pratique, et l'art la symbolise.

L'*initiation* d'une époque nouvelle, — ou proclamation nouvelle d'un principe nouveau, — s'accomplit par une révolution. L'évolution, le développement pacifique de ce principe constitue la vie de l'époque qui commence.

Durant cette évolution, les nations adoptent et emploient des instruments, des outils divers. La monarchie, la noblesse, la théocratie, ce sont là autant d'instruments dont on change suivant les temps, suivant le plus ou moins de services qu'ils sont capables de rendre, jusqu'à ce que le peuple entier, parvenu à l'entière compréhension du principe et se l'étant assimilé, en devienne l'interprète éclairé et progressif.

Les révolutions sont aux nations et à l'humanité ce que l'instruction est à l'individu.

La tradition d'un peuple est ainsi divisée en périodes dont chacune est marquée par une révolution qui suscite un nouvel instrument à la place de l'ancien, qui est usé. Cette tradition, on ne peut la connaître à fond par l'étude d'une période ou deux ; toute période nouvelle, en effet, doit emprunter au passé les éléments qui ont ont été utiles et ne sont pas encore hors d'usage. C'est seulement grâce à cette étude de la tradition entière que nous pourrons choisir avec profit les matériaux de l'avenir.

JOSEPH MAZZINI.

A M. EUGÈNE YUNG

« Paris, 7 avril 1874.

» Cher directeur,

» Je vous remercie de m'avoir communiqué la traduction de ces belles pages de Mazzini, que je connaissais déjà par la *Fortnightly Review*. Le haut sentiment qui les remplit m'avait frappé ; l'illustre penseur italien a eu tort de croire que dans cet ordre d'aspirations élevées, il avait en nous un adversaire. En ce qui concerne les citations de mon livre, je regrette que M. Mazzini n'ait pas observé une nuance. Les phrases qu'il reproduit sont presque toutes empruntées à une partie de mon essai où, pour mieux montrer les côtés divers de la question, j'avais introduit deux interlocuteurs exposant, chacun à leur point de vue, les manières opposées dont on peut concevoir la réforme de la France. J'avais soigneusement guillemeté ces deux développements (p. 65 et suiv., 82 et suiv.), pour bien montrer que ni l'un ni l'autre ne représentait ma pensée.

» Un dissentiment plus réel entre nous et le grand agitateur de l'Italie est la façon dont il entend la religion ou plutôt la métaphysique. M. Mazzini pense que, la vraie idée religieuse du temps une fois trouvée, cette idée pourrait être imposée aux foules comme un devoir, et arriverait légitimement à dominer dans l'ordre des faits par la politique. Nous ne le croyons pas. Le royaume de l'idéal est celui de la liberté absolue. La société n'a pas plus le droit d'imposer aux individus des opinions métaphysiques que des goûts en fait d'art et de littérature. Les religions futures (s'il doit y en avoir) devront se contenter de ce que nous accordons aux religions du passé, je veux dire le respect et l'entière indépendance de leurs développements intérieurs.

» Croyez à toute mon amitié,

» ERNEST RENAN. »

LA JEUNESSE DE LAMARTINE (1)

Les détails ne manquent pas sur la jeunesse de Lamartine. Le *Manuscrit de ma mère*, les *Confidences*, *Raphael et Graziella*, les *Mémoires inédits*, tous ces volumes dans lesquels le

(1) *Correspondance de Lamartine* (1807-1820), publiée par madame Valentine de Lamartine. 2 vol. in-8. Paris, Hachette et Furne.

grand poëte s'est plu à fixer les souvenirs de ses premières années, contiennent assez de faits et sont assez riches en renseignements pour satisfaire la curiosité du public et lui faire connaître les commencements et les principales lignes de cette grande existence.

Pourquoi ne pas l'avouer? Ces récits ne sauraient cependant nous contenter. Ils sont peu précis, et trop souvent le roman s'y mêle à la réalité. Quand Lamartine les écrivit, il touchait au déclin de l'âge et était dans le plein de sa gloire. Mauvaises conditions pour évoquer le souvenir de choses déjà loin et en reproduire la physionomie ! Ajoutons-le aussi, si ces volumes contiennent dans ses grands traits l'histoire de la jeunesse du poëte, il est certain qu'ils ne donnent ni l'image du jeune homme ni l'histoire des premiers éveils de son âme et de sa pensée. Or, cela seul, en somme, est curieux et nous intéresse. Arrivés à un certain point de leur vie, les grands hommes prennent une attitude. De même que leurs traits, frappés sur le bronze, se fixent alors et s'immobilisent pour toujours, leur génie prend une dernière forme, s'accuse en relief; — et ils passent ainsi à la postérité, raides et drapés dans leur gloire, comme dans une lointaine apothéose.

Qui nous les rendra dans leur laisser-aller, vraiment humains, tels qu'ils étaient ! Qui nous les montrera tels qu'on les vit, lorsqu'au seuil de la carrière ils essayaient leurs forces, et que, sans souci des spectateurs, ils ne donnaient qu'à eux-mêmes le spectacle de leurs efforts et des métamorphoses de leur pensée !

Remercions madame Valentine de Lamartine de nous avoir rendu ce service pour Lamartine. Les volumes de lettres qu'elle vient de publier, et dont les deux premiers comprennent la jeunesse du grand poëte, n'ajoutent rien à sa gloire littéraire : il serait difficile d'y trouver une page qui laissât pressentir l'historien des *Girondins ;* mais ils nous font remonter le cours des années et nous placent à ce moment unique où son génie, impatient du grand air, cherchait à prendre son essor. Ses rêves, ses ambitions, les épanchements de son cœur, les mouvements de son âme, ses illusions, ses défaillances, tout cela nous le connaissons enfin ! Que souhaiter davantage? Voilà bien le jeune homme à cet âge plein d'indécision et de charme où la pensée cherche péniblement sa voie, tandis que l'imagination, vagabondant au pays des rêves, jette sur le présent et sur l'avenir son voile d'or. Le masque n'est pas encore pris : l'attitude et la pose ne se trahissent point. Nous tenons l'image du jeune poëte, prise sur l'original, pleine de vie, frémissante, et nous sommes sûrs de la ressemblance.

I

C'était en 1807. Lamartine avait dix-sept ans. Il venait de quitter le collége de Belley, chargé de couronnes et la tête remplie de projets et de rêves. A Belley, il avait trouvé des amis excellents, dévoués, aimables, ivres comme lui de soleil et de poésie : que de fois, leur tribut payé au discours et aux vers latins, ne s'étaient-ils pas abandonnés ensemble aux caprices de leurs jeunes imaginations ! « O beaux rêves, écrivait-il plus tard, que nous faisions bien éveillés, à neuf heures du soir, sous les tilleuls de Belley, riante perspective, avenir incomparable, où êtes-vous ! » Il venait de quitter tout cela, ses amis, ses maîtres, le dortoir où il avait dormi, son banc à l'église, sa place au réfectoire, et il était revenu à Saint-Point, au manoir paternel, non sans tristesse et sans regret. — Que faire maintenant et que devenir?

Les premiers temps furent heureux. La chasse, les courses à cheval, les visites, la lecture, par-dessus tout les charmes de la liberté, lui firent aisément trouver un réel attrait à sa nouvelle existence.

« Mon vieux château, écrivait-il à son ami Guichard de Bienassis, est situé sur le penchant d'une colline très-pittoresque; il est dominé par une forêt très-étendue, et il domine lui-même un vallon bien frais, bien vert, mais à la vérité un peu resserré. Une petite rivière coule au milieu de cette vallée; elle est bordée de saules et de peupliers à l'ombre desquels je vais lire toutes les après-dînées. La forme du château n'est rien moins qu'élégante, c'est un gros corps de bâtiment flanqué de quatre tours gothiques; une grande terrasse règne sur le devant; au dessous est une espèce d'avenue qui conduit dans la prairie. Voilà le lieu. — A présent veux-tu savoir la vie qu'on y mène ? On s'y lève à sept ou huit heures, excepté les chasseurs, du nombre desquels je ne suis pas, on déjeune, on se promène, chacun ensuite vaque à ses petites affaires. Les miennes sont la lecture, un peu de dessin, un peu de musique et quelques autres petites occupations que tu devines. Cependant je t'avoue que je deviens d'une paresse inconcevable. A une heure, comme au bon vieux temps, on se rassemble et l'on dîne; après le dîner, une heure de conversation; quelquefois on joue, et moi, prenant un livre dans ma poche, mon fusil sous mon bras et mon Azor avec moi, je m'esquive soit dans la forêt, soit dans la prairie; je choisis un endroit ombragé et frais, je m'asseois et, quand mon chien dort à côté de moi, que rien ne trouble mon petit asile, je lis. Le soir, mes lectures sont un peu plus légères que le matin, sans être jamais futiles; c'est alors que je répète ces vers d'Horace :

> Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis
> Ducere sollicitæ jucunda oblivia vitæ.

Sur les sept ou huit heures, je monte à cheval et je vais me promener dans des chemins charmants. Je fus l'autre jour jusqu'à l'ancienne abbaye de Cluny, qui était jadis si belle et qui n'est presque plus qu'une ruine. Si j'étais menteur, je te dirais que je pleurai en la visitant, mais j'aime mieux ne dire que la vérité et être franc. Je fus extrêmement ému en voyant ce majestueux édifice, fameux par tant de grands hommes qui y ont vécu. Viens me voir et nous irons y faire une élégie ensemble. Enfin, je rentre, on cause un instant, on soupe et l'on se retire. Ah ! mon cher ami ! cette vie ne m'ennuierait pas si j'avais auprès de moi quelques amis, un seul même; mais on a beau être assez heureux, si on n'a personne à qui le dire, on devient malheureux. »

Nous connaissons maintenant la scène où allait se passer une partie de sa jeunesse; nous connaissons aussi une partie de son caractère, le point faible et sensible. A qui se confier, communiquer les mille impressions de son âme ? Sa mère était une admirable et excellente femme; sa famille était pleine de bonté pour lui; mais il voyait bien qu'on ne le comprenait pas, et une pudeur instinctive arrêtait sur ses lèvres les effusions de son cœur. Deux amis surtout, qu'il avait quittés à Belley, se partageaient son affection, c'étaient les jeunes Aymon de Virieu et Guichard de Bienassis. Il vivait avec eux par la pensée. « Quel plus doux délassement pour moi que de causer un peu avec toi ! » disait-il à l'un d'eux. Et il ne cessait de leur écrire, leur communiquant ses de-

seins, formant mille projets où ils tenaient la première place. Son âme tendre et délicate avait soif d'affection. Il donnait la sienne sans compter, ne demandant qu'une chose, c'est qu'ils ne mesurassent pas la leur. « Il me semble que je vaux mieux avec toi : je me gâte, je m'avilis ailleurs ; le feu sacré s'éteint au milieu des connaissances si plates dont on s'environne. » — Tant que dura l'enchantement de sa nouvelle existence, il prit cependant son parti de cette séparation forcée. Mais bientôt sa vie lui devint à charge. La monotonie de ses journées que coupaient à peine quelques voyages à Dijon ou quelques séjours à Milly, à Mâcon, à Montculot, chez ses oncles, la faiblesse de sa santé, l'appréhension de l'avenir, ses désirs et ses aspirations refoulées lui firent souhaiter plus que jamais la société de ses anciens amis. « Ah ! que n'es-tu à deux lieues d'ici, occupé des mêmes choses ! Tous les jours nous irions alternativement travailler l'un chez l'autre. Cela romprait cette monotonie de la solitude et du silence. » — « Ma chambre est grande, j'ai deux lits, j'ai tout ce qu'il nous faut : je t'attends. » Et puis c'étaient des projets de vie en commun : « ... Nous courons ensemble une matinée pour chercher un petit *taudis* qui nous convienne ; le soir, nous le meublons, et le lendemain matin nous y entrons. Nous travaillons au grec jusqu'à quatre heures, nous allons dîner ensemble pour vingt sous chacun, nous nous habillons et nous allons faire une ou deux visites, et puis le spectacle. » Il avait en effet besoin de se communiquer, de se livrer ; il avait surtout besoin qu'on l'aidât et qu'on le soutînt. Ame contemplative ! — peut-être et si l'on veut ; mais, assurément, nature faible bien qu'ardente, impressionnable, féminine, et qui ne pouvait se déployer qu'à la condition de se sentir appuyée. Aymon de Virieu et Guichard de Bienassis étaient l'appui. Il ne les aimait pas seulement par un penchant naturel de son âme, mais parce qu'ils étaient une force ou qu'ils paraissaient l'être. Il se serrait contre leur amitié et s'y cramponnait, comme le lierre, par mille liens ténus et solides, pour se développer à l'abri et s'étendre en tous sens au gré de son génie.

Car ses ennuis et ses découragements n'avaient d'égal que la hauteur de son ambition. A cette date déjà, c'était le monde entier qu'il embrassait de ses vœux. Grandes dames, honneurs, fortune, renom littéraire, succès du monde et succès de l'esprit, il voulait tout avoir, goûter à toutes les coupes. O rêves de la vingtième année ! Il caressait ces visions charmantes, il s'y complaisait, il vivait avec elles. « Pour mes espérances, elles sont la partie la plus riante et la plus étendue de ma société : j'aime à me délasser avec elles de tous mes maux, je les appelle à mon secours dans mes ennuis. » La gloire, quel mot magique ! Il le répétait sans cesse, avec passion, et ce mot, qui résumait toutes ses aspirations, était pour lui plein d'éblouissements. « Que la vie me semble une rude chose, écrivait-il un jour, et que je la donnerais volontiers pour une once de gloire ! » Avec Gilbert, il aimait dire :

> Il n'est qu'un vrai malheur, c'est de vivre ignoré !

Et il ajoutait avec cet accent qui ne trompe pas et qui annonce le conquérant :

> Hélas ! voyageurs que nous sommes,
> Nos jours seront bientôt passés,
> Et de la demeure des hommes
> Demain nos pas sont effacés !
>
> Qu'il est beau, ce désir de l'âme
> Dont la noble fierté réclame
> Contre un ténébreux avenir,
> Dont l'orgueil aux races futures,
> Pour prix des vertus les plus pures,
> Ne demande qu'un souvenir !

Ces derniers vers le peignent et atténuent ce que son amour de la gloire semblerait avoir d'âpre et d'excessif. *Virtuti et gloriæ*, voulait-il prendre pour devise. Son âme naturellement généreuse et pure ne séparait pas en effet ces deux mots. S'il souhaitait la fortune, ce n'était ni comme but, ni comme moyen, mais simplement pour la partager et parce qu'elle lui paraissait rentrer dans l'ensemble des choses que le grand homme doit tenir dans ses mains. « Je n'y tiens point réellement, j'en voudrais seulement pour en jouir et la dépenser noblement, pour en faire jouir mes voisins et mes amis. » A dix-huit ans s'annonçait le fastueux et insouciant écrivain que l'on a connu. La gloire qu'il rêvait n'avait d'ailleurs rien de banal. Les triomphes de la force, auxquels il assistait, ne troublaient pas son imagination. Dans un temps où toute carrière, celle des armes exceptée, était fermée à l'activité humaine, c'était vers les seules occupations de la pensée qu'il avait tourné son amour, et c'était d'elles seules qu'il voulait faire sortir son élévation. Iéna ne valait pas une place à l'Académie de Mâcon. La gloire littéraire, les triomphes de la pensée, et ce travail de l'esprit doux et persévérant par lequel se prépare l'une, s'obtient l'autre, et dont les jouissances intimes font si aisément oublier les mécomptes de l'orgueil, voilà ce qui tentait, emportait et enivrait son génie. A l'âge de César, il ne rêvait pas d'Alexandre. Ses héros ne dictaient ni bulletins de victoire ni traités de paix : ils s'appelaient madame de Staël, Châteaubriand, Rousseau, et ces grands noms étaient les seuls qu'il entrevît dans ses songes ou que l'on surprît sur ses lèvres.

Faut-il l'ajouter ? Ce n'était pas chez les siens qu'on flattait une telle ardeur. A Mâcon, celui de ses oncles qui devait lui laisser sa fortune n'entendait guère à tous ces grands desseins : il souhaitait que son neveu fît des mathématiques. A Saint-Point, on ne voyait rien au-dessus du gentilhomme campagnard. On y dépendait d'ailleurs de la vendange : *Res angusta domi* ; le moyen d'envoyer à Paris, comme il le demandait, ce cher enfant malade et souffreteux, tout enfiévré de vague ambition !

Et lui, au milieu de cette indifférence pour ses projets et de cet inépuisable amour pour lui, il s'éperonnait et ne cessait de se meurtrir les flancs. Que lui importait cette vie tranquille, oisive et sans éclat ! Était-ce pour cultiver ses vignes et pour soigner ses vins qu'il se sentait créé et mis au monde ? Il voulait faire quelque chose, s'ouvrir une carrière. — Quelle ? — Il ne savait trop et ne s'en souciait. Avant tout, il voulait sortir, quitter la Bourgogne : il choisirait ensuite. « Oh ! que ne suis-je vieux, vieux comme mon grand-père Laerte, — ou que n'ai-je seulement deux mille francs et la clef des champs ! » Il parlait bien d'entrer dans la diplomatie ou de faire son droit ; mais il n'avait aucun dessein arrêté. Après avoir tourmenté sa famille pour suivre un cours à Dijon, il avouait à ses amis que le droit l'ennuyait et qu'il le trouvait insipide. « Je ne veux pas être avocat, et je préfère aux places du gouvernement une liberté ignorée, précieuse et consacrée à mes goûts. » Être libre, être riche, n'avoir ni maître ni souci des besoins de la vie, se livrer, dans

un milieu élégant, poli et lettré, aux nobles études qui élèvent la pensée, produire à ses heures, soulever les applaudissements, et tout à coup, par quelque œuvre d'éclat, sauter en plein dans la gloire, — qui n'a fait et caressé ce rêve! Au fond, c'était pourtant le sien... Et tel il était à vingt ans, tel il fut toute sa vie. Mais il fallait voir la réalité sous son vrai jour. Il se reprit alors d'un beau zèle pour le droit; un moment, la vie militaire le tenta; mais il revint bientôt à la diplomatie, et forma le projet d'aller à Paris demander un poste. « Tu vas, écrivait-il à Guichard de Bienassis, être tourmenté pour choisir un état de vie, et tu es résolu à n'en choisir aucun. Tu te trouves précisément dans une position absolument opposée à la mienne. » Il avait compris qu'il lui fallait décidément s'ouvrir une carrière, et il n'en trouvait point qui lui permît, autant que celle-là, de travailler à son aise et de suivre ses goûts. « Tu sais que la diplomatie est ce qui me conviendrait le mieux, fallût-il travailler longtemps dans les bureaux... Tu connais mon caractère et mon genre; cherche ce qui pourrait le plus lui convenir, et ménage-moi quelques connaissances utiles pour mon but en hommes ou en femmes. » Malheureusement, la volonté n'était pas chez lui à la hauteur de l'ambition. Il jetait feu et flammes : — un regard de sa mère le calmait, l'apaisait. C'est ainsi que tiré en sens divers, ballotté entre ses rêves et la réalité, mécontent de lui et des autres, en somme n'avançant et ne changeant de place, il continuait à mener cette vie de jeune gentilhomme campagnard qui lui était si profondément odieuse et dans laquelle il étouffait.

Il essayait de s'en consoler par le travail. « Travaillons, travaillons, il n'y a que cela! » Peu de jeunes gens se sont mieux appliqué que lui le conseil qu'il donnait à son ami. Il se levait à six heures, il en travaillait huit. A Milly, à Saint-Point, il passait son temps à lire et à composer; à Mâcon, l'hiver, il s'enfermait dans sa chambre et n'en sortait plus.

« J'ai pris possession de ma chambre, qui est fort retirée, et qui donne sur un petit jardin; j'ai allumé mon feu, j'ai approché ma table, j'ai préparé toute ma nombreuse famille de plumes, de canifs, de crayons, et j'ai placé en évidence sur ma cheminée Horace, Boileau, une grammaire italienne et La Harpe. Et c'est toi qui as les prémices de mes travaux ou de mes plus grands plaisirs, car je renonce encore à tout le train du monde, comme dit Montaigne; je vais vivre seul, retiré et travaillant sérieusement. Je veux profiter de l'ennui que j'éprouve, sans connaissances et sans amis, et mettre à profit ma jeunesse et ma solitude. Je sens un redoublement d'amour pour l'étude, pour la littérature, la poésie et tout ce que tu aimes autant que moi. »

Et ses travaux n'avaient rien de frivole. En quittant Belley, il se remettait au latin et au grec; il reprenait Horace, Tibulle, Virgile, et sa grande préoccupation était de trouver un maître de grec. Il avait résumé son plan d'études en une phrase : « Lire les anciens à force, peu de romans, peu de vers nouveaux. » En même temps il apprenait l'anglais et l'italien, voulant lire dans l'original les auteurs qui le charmaient : Milton, Shakespeare, Thompson, le Tasse, l'Arioste.

N'exagérons rien toutefois. S'il se gourmandait un jour d'avoir ouvert un Chateaubriand au lieu de Rollin et de La Caille, il ne laissait pas de faire de fréquentes excursions chez les contemporains et de puiser à toutes les sources du XVIIIe siècle, un peu au hasard, suivant son goût et l'inspiration du moment. De Rousseau il passait à madame Cottin, et de madame Cottin à madame de Staël. Mais Rousseau le saisit d'abord et ne le lâcha plus. A dix-huit ans, il prenait déjà l'homme pour modèle. « Je me rappelle souvent Rousseau travaillant en silence et préparant de loin ses succès. » Il ajoutait : « C'est à Rousseau que je dois le peu de moments agréables que j'ai passés depuis trois mois. » Il voulait faire de l'*Emile* son ami et son guide. La *Nouvelle Héloïse* surtout et les *Confessions* emportaient son admiration. « Grands dieux! quel livre! disait-il du premier. Comme c'est écrit! Je suis étonné que le feu n'y prenne pas. » Il en faisait la nourriture de sa pensée. Vint ensuite le tour de Châteaubriand et de madame de Staël. Ce fut pour lui comme une révélation. Un moment, Châteaubriand sembla l'emporter, mais madame de Staël lui apparut avec *Corinne*, et *les Martyrs* furent oubliés. Il venait de retrouver, traduits dans un admirable langage, ses propres sentiments et cet amour des grandes choses, de la nature et des beaux-arts, jusqu'alors sa principale passion. Montaigne eut aussi son heure. Il l'avait d'abord peu goûté, rebuté par le style « semi-gaulois » des *Essais*. Il y revint bientôt et ne le quitta plus. « O le bon homme, le bon caractère, le cœur délicat et fin! » Le vieux français du philosophe ajouta même au charme, et servit de transition au *Plutarque* d'Amyot et à l'heureux pastiche qui venait de paraître sous le nom de Clotilde de Surville. C'est par Montaigne que Lamartine entra dans le moyen âge. Il est vrai qu'il ne s'y arrêta pas longtemps. Après Clotilde de Surville, il ne poussa pas plus loin et tourna bride.

Si l'on veut, en effet, connaître quels furent ses maîtres en poésie, ce n'est pas chez les poëtes de la pléiade qu'on doit les chercher, c'est au XVIIIe siècle, entre Voltaire et Parny. Lamartine, plus tard, l'a laissé entendre; le fait est aujourd'hui certain. Gresset, Bertin, Voltaire, furent ses premiers modèles; Parny vint ensuite et s'imposa. Il avait d'abord imité les procédés et le genre du premier; bientôt il lut le chantre d'Éléonore :

> « Coulez, coulez, mes vers, plus faciles, plus doux;
> Apprenez de l'amour à célébrer l'ivresse! »

La facture du vers, le nombre, l'aimable et indulgente philosophie, le petit rire libertin, il prit et copia tout; et ce n'est pas le moins curieux côté de cette correspondance que de nous montrer, à n'en plus douter, le grand poëte élégiaque invoquer dans ses premiers essais la même muse que le poëte de *la Guerre des dieux*.

Il ne se contentait pas de lire, de traduire et d'apprendre; il composait, et beaucoup. De 1807 à 1812, ses lettres sont remplies de poésies et de projets littéraires. Il apprend un jour par Aymon de Virieu que l'Académie de Besançon vient d'ouvrir un concours. « Quelle bonne idée tu as là, mon cher ami! s'écrie-t-il aussitôt. Concourons à Besançon. Mille francs, morbleu! quel stimulant pour de pauvres diables qui n'ont pas le sou! Et puis de la gloire! et puis, par-dessus tout, un but de travail qui ne peut que nous être, dans ce moment-ci, d'une extrême utilité! Concourons, concourons! conflit, conflit! » Il eût bien voulu obtenir aussi un prix de poésie, mais il ne savait à quelle Académie envoyer ses vers. On lui parla de l'Athénée de Niort, et il parut qu'il y songea un moment; mais pensant qu'il ne retirerait que peu de gloire de ses efforts, il ne donna pas suite à son projet et se rabattit sur les Jeux Floraux.

Il avait en effet besoin de se répandre au dehors et de s'affirmer à ses propres yeux. Dans son isolement intellectuel, il sentait avec une intensité croissante s'agiter en lui son génie captif et, surexcité par la lecture et par l'exemple de ses auteurs favoris, il bondissait sur chaque occasion, croyant y trouver un moyen d'ouvrir une issue au trop-plein de sa pensée et de forcer à la fois les portes de la Renommée. Peut-être, s'il avait trouvé auprès de lui, quelques personnes pour l'écouter et pour l'encourager, son ardeur se fût-elle apaisée dans un commerce de chaque jour. Mais il ne connaissait que peu de monde et rien ne l'attachait à ce monde. Il avait horreur « du bourgeois ». Ce qu'il souhaitait, c'était une société de jeunes hommes passionnés comme lui pour les lettres et pour la renommée, — et comment la trouver à Mâcon? Alors, il se prenait à rêver un salon où se réuniraient, sous sa présidence ou sous celle d'une femme d'esprit, des artistes et des poëtes. On y discuterait et on lirait des vers. « Des artistes surtout, mon cher ami, des artistes, voilà ce que j'aime, de ces gens qui ne sont pas sûrs de dîner demain, mais qui ne troqueraient pas leur taudis philosophique, leur pinceau ou leur plume pour un monceau d'or. » Ou bien réfléchissant à ce que la réalisation de ce rêve avait de difficile dans sa situation présente, il la remettait à des temps meilleurs, et ne demandait plus qu'à « lier un commerce amoureux et poétique avec une jeune femme pleine d'esprit, d'amabilité, de talent ». — Il s'échappait ainsi dans le monde idéal et poétique que se plaisait à créer son imagination. « Tu as donc une société agréable à Grenoble? écrivait-il à Guichard. Tu fais donc quelques parties de campagne, tu vois des femmes poëtes et qui admirent tes essais? Tu es toujours aimé et tu aimes? Ah! que je t'envierais, si tu n'étais pas mon ami! » Mais il lui était aussi malaisé de posséder cette Égérie que de se former un salon. Très-timide à cette époque, presque sauvage, s'il aimait, comme Chérubin, toutes les femmes qu'il voyait, il n'osait faire un pas vers une, sans trembler, et se contentait de soupirer, sans en avouer la cause. D'ailleurs, il était difficile. Aimaient-elles les vers et les poëtes? Raisonnaient-elles bien sur beaucoup de choses? Comprenaient-elles ce que c'est que la gloire et l'immortalité du talent? Autant de questions qu'il se posait, chaque fois qu'il sentait un aveu sur ses lèvres — et qui l'arrêtaient... Ainsi s'envolaient l'un après l'autre ses rêves qu'il avait si complaisamment caressés, trois ans auparavant, lorsqu'il se promenait avec ses amis sous les ombrages du collége de Belley.

De là, ses tristesses. A vingt ans, en 1810, nous voyons qu'il était déjà las et vraiment découragé. Bien qu'il n'eût guère lutté et qu'il eût peu souffert, il ne craignait pas de prendre le deuil de ses illusions perdues.

« Toutes mes espérances s'évanouissent chaque jour; c'est comme les fantômes qu'on se fait la nuit et que le premier rayon du jour dissipe ou réduit à leur juste valeur. Et toi, mon cher ami, tu es donc comme moi, tu vois que nous avions rêvé, — rêvé la gloire, rêvé l'amour, rêvé une société à notre guise, rêvé des femmes comme il devrait y en avoir, rêvé des hommes comme il n'y en aura jamais! Il n'y a que l'amitié, mon cher ami, que nous n'avons pas rêvée. C'est le seul bien que je goûte davantage chaque jour et que je trouve surpassant l'idée que je m'en étais formée. »

Et ce n'était pas une boutade. De tels accents ne trompent pas. Dans une autre lettre, il reprend le même sujet, en homme revenu de bien des choses, et il se propose un nouveau plan de vie, qui, pour être supérieur à l'ancien, ne laisse pas d'en différer en plus d'une manière. Où sont les rêves éclatants d'honneurs, de fortune et de gloire? Le passage est curieux et d'un ton pénétrant :

« Nous renonçons pour le présent à toutes prétentions exagérées; du moins, elles ne seront plus l'unique mobile de nos actions. Nous n'écouterons que notre propre conscience qui nous dit : travaillez pour donner les intérêts de ce que vous avez reçu; travaillez pour être utiles, si vous le pouvez; travaillez pour connaître ce que vous êtes capable de voir dans la vie; travaillez pour vous dire au dernier moment : J'ai vécu peu, mais j'ai vécu assez pour observer et connaître tout ce que ce petit globe contient, tout ce qui était à ma portée; j'ai sacrifié à ce désir de m'instruire une fortune précaire, quelques jouissances des sens, quelque chose dans la sotte opinion d'un certain monde; si j'ai obtenu quelque gloire, tant mieux! Si je suis malgré cela resté ignoré, je m'en console, j'ai été utile à moi-même, j'ai accru mes idées, j'ai goûté de tout, j'ai vu les quatre parties du monde; et si je meurs dans un fossé de grande route, si mon corps n'est pas porté à l'église par quatre bedeaux et suivi d'une foule d'héritiers pleurant tout haut et riant tout bas, j'ai été aimé, je serai pleuré par un ou deux amis qui ont partagé mes peines, mes études et mes travaux; et je rendrai à celui qui sans doute a fait mon esprit et mon âme, un ouvrage perfectionné de mon mieux. — Mais votre patrie? — Ce n'est plus qu'un mot, du moins en Europe. — Mais la société? — Elle n'a pas besoin d'un financier, d'un usurier ou d'un boucher de plus, et en travaillant pour moi, peut-être aurai-je travaillé pour elle. »

J'insiste à dessein. Ces premiers et cuisants mécomptes doivent être notés avec soin : ils font pressentir une crise prochaine dans l'âme du poëte et ils l'expliquent. Lamartine n'avait rien des Werther et des René. C'était un généreux jeune homme, ayant le cœur et la tête haute, enthousiaste pour les grandes choses, très-pur, et qui avait soif d'ambition et d'action; sa volonté était malheureusement défaillante et sa santé mauvaise, il était prompt aux illusions, il aimait à rêver, à caresser des chimères, et il n'agissait guère, quoi qu'il dît, qu'en imagination. Aussi, lorsqu'il tombait de cette région des nuages, où il se plaisait, la chute était-elle lourde et très-douloureuse : il en restait meurtri. C'est dans ces moments d'accablement moral que furent écrites les lignes qu'on a lues, c'est dans un moment semblable qu'allaient être composées les *Méditations*. Il se repliait alors sur lui-même, il fermait au monde son cœur et ses yeux, il courait la campagne, cherchant la solitude et se nourrissant de sa douleur, tandis qu'il sentait tressaillir en lui des phrases des *Confessions* et de la *Nouvelle-Héloïse*. Est-ce trop dire? Le vrai Lamartine ne s'est jamais révélé au public et ne s'est senti en possession de lui-même que dans sa carrière politique. Gardons-nous cependant de regretter que cette révélation ait été tardive. Peut-être le chantre immortel d'Elvire n'eût jamais écrit les *Harmonies*, *Jocelyn*, les *Méditations*, si les nécessités de la vie n'eussent plus d'une fois détourné le cours de ses rêveries, et s'il eût trouvé, penchées sur son berceau, ces fées charmantes et trompeuses qui donnent aux fils des grands la fortune, les honneurs et le commandement des hommes. Assurément il n'eût pas été indigne de ces dons et il en eût fait le plus noble usage; mais la France compterait peut-être un grand poëte de moins.

II

En 1811, le jeune Lamartine fut reçu de l'Académie de Saône-et-Loire. Bien que cet hommage rendu à sa réputation naissante fût propre à le remplir d'une grande et légitime joie, il l'accueillit assez froidement, ne pouvant s'arracher à ses ennuis et à sa tristesse. « Je n'ai pas goûté le moindre plaisir dans ce triomphe bien inattendu, écrivait-il. Rien ne m'est tout, tout ne m'est rien. »

Il ne fallut rien moins qu'un long voyage en Italie pour le distraire momentanément de ses pensées.

Il avait toujours souhaité de voyager. Athènes et la vieille Grèce, l'Écosse, les Indes, l'Amérique « pour voir la jeune nature », Rome surtout, avaient tour à tour sollicité sa curiosité et occupé une grande place dans ses projets. A peine sorti du collége, il rêvait de courir le monde, non en gentilhomme et en grand seigneur : ses plans étaient plus modestes ; simplement en artiste. « Nous reviendrons avec des souliers un peu usés, une vieille redingote percée au coude, un chapeau déformé, la cravate noire, la culotte de peau, la pipe à la bouche ; il me semble que je m'y vois déjà. » — Il avait vu s'évanouir ce rêve comme tant d'autres. Quelle joie aussi, lorsque sa famille, profitant d'une occasion, lui proposa d'aller passer sept ou huit mois en Italie avec une jeune femme, cousine de Mme de Lamartine, et son mari ! « Je pars, je vais parcourir cette *Saturnia tellus* si désirée ! » Il se reprit à vivre et à espérer. « A Rome ! mon ami, un mois, deux mois, et puis à Naples !... Je vais mettre à profit cette course unique et amasser des trésors d'instruction et de souvenirs ! »

Il partit. Et l'avenir se chargea de prouver que rien ne pouvait avoir sur son génie une plus heureuse et plus décisive influence que ce séjour de près d'une année au pays du soleil et de la poésie. Il vit Turin, Milan, Parme, Plaisance, Modène, Bologne, Milan, apprenant l'italien et lisant à force ses poëtes favoris. L'enchantement commença à Rome. « J'y mène la vie d'un ermite : j'erre le matin dans ces vastes solitudes, tout seul le plus souvent ; je visite, un livre dans ma poche, ces belles et désertes galeries des palais romains ; le soir, je travaille ou vais visiter quelques artistes. » Et ceci : « Rome me plaît au delà de toute expression. Son aspect, ses mœurs, son silence, sa tranquillité me font du bien. Si jamais des malheurs irréparables m'arrivaient, je viendrais me fixer ici. Je crois que c'est le lieu qui convient le mieux à la douleur, à la rêverie, aux chagrins sans espoir. » Dans une autre lettre, on trouve encore le récit d'un incident qui montre dans quel état d'exquise sensibilité le spectacle de la Ville éternelle avait jeté son âme.

« Hier, je suis monté à Saint-Onuphre où je suis entré dans le couvent, dans une petite vilaine église ; un frère m'a reçu et commençait à m'expliquer de mauvaises peintures et d'ennuyeuses inscriptions. — Mais le tombeau du Tasse ? lui disais-je toujours. — *Per Dio*, le tombeau du Tasse ! vous marchez dessus, m'a-t-il dit ; et, en effet, j'ai regardé à mes pieds, j'ai vu une très-petite pierre carrée et l'inscription : *Frates jus ecclesiæ* etc. Je me suis jeté à genoux, je ne sais pas quelle prière j'ai faite, mais je sais bien que je pleurais en me relevant et que je me suis en allé bien honteux de moi-même. »

De Rome, il se rendit à Naples. Il voulait n'y passer que huit jours ; il y passa l'hiver, ne pouvant se lasser du merveilleux panorama qui se déroulait à ses yeux. Les mots lui manquaient, disait-il, pour parler dignement de cette ville enchantée, de ce golfe, de ces paysages, de ce ciel, et de ces montagnes uniques sur la terre. Il vit le Vésuve, Pompéï, Herculanum, Pouzzoles, Baïa... N'est-ce pas dans une de ces courses qu'il connut aussi cette jeune plieuse de cigarettes qu'il immortalisa plus tard sous le nom de Graziella ? Puis, il fit comme tant d'autres : il s'abandonna à cette vie de paresse et de mollesse, la vie du lazzarone, si douce et si charmante. Adieu le travail, l'étude et les sérieux projets de la première heure. Il se laissa vivre, livrant son âme aux mille impressions des choses du dehors. « Je dors, j'oublie le beau toscan, le majestueux romain, je parle napolitain, c'est une autre langue ; je ne fais rien, rien du tout. » Il avait atteint le sommet élevé du haut duquel on voit tout sans que rien ne vous atteigne.

Mais il fallut quitter Naples et l'Italie. A la fin de l'hiver, il se dirigea vers la France en passant par la Suisse. Il avait la tête pleine d'idées et de vers, ses yeux étaient encore éblouis des spectacles qu'il avait vus ; jamais peut-être il ne s'était senti mieux disposé pour travailler et pour écrire. A peine arrivé, la maladie et les ennuis le reprirent. La maladie fut violente et tenace : une fièvre scarlatine d'abord et une fluxion de poitrine, puis son ancienne maladie du foie et ses maux de nerfs. Quant aux ennuis, on les connaît : inquiétude de l'avenir, gêne pécuniaire, déception, ambition inassouvie. Il était rentré dans son enfer. « Je retombe à chaque moment, et le moral chez moi est aussi violemment attaqué que le physique. » Il était fort bas, en effet, moralement surtout. Que faire ? Que devenir ? A vingt-trois ans, après un voyage enchanteur, plein d'éblouissements et qui l'avait enivré de sensations inconnues, il se retrouvrait plus souffrant que jamais de l'esprit et du corps, incapable de tout travail suivi, dévoré par la soif de l'action, et n'entrevoyant ni la manière, ni la possibilité de sortir d'une situation aussi inextricable que douloureuse.

C'est en ce moment qu'éclata la crise. Il ne s'était guère inquiété jusqu'alors des grands problèmes qui de tout temps ont excité et embarrassé la curiosité des plus grands esprits ; ajoutons qu'il avait même assez gaiement pris parti de son repos et de son ignorance. « Faut-il encore se tranquilliser là-dessus, laisser au ciel le soin de nous instruire, de nous inspirer, de nous conduire ? Je suis enchanté de le croire. » La foi de ses premières années lui avait d'abord suffi ; plus tard, dans les entraînements de la jeunesse, il n'en avait eu que faire. Mais la maladie, la tristesse, la solitude, quand elles s'accoudent à notre chevet, nous font aisément rentrer en nous-mêmes, dans cette arrière-chambre dont nous soupçonnons à peine l'existence et où dorment, comme ensevelis, des sentiments et des pensées que nous nous gardons d'éveiller dans nos jours de bonheur et de paix. Alors, dans les âmes délicates et sensibles, s'agitent et se lèvent les souvenirs pieux de l'enfance ; mais les âmes, solidement trempées, regardent le problème en face, et ne sortent de la lutte qu'elles ont entreprise avec lui, qu'après en avoir résolu toutes les difficultés, soit qu'elles aient retrouvé leur première foi, soit qu'elles l'aient décidément perdue. Lamartine, est-il besoin de le dire ? n'était point l'homme de tels combats. Doué d'une rare sensibilité, prompt aux enthousiasmes qu'inspirent les grands tableaux de la vie et de la nature, il

haïssait les abstractions et n'avait aucun goût aux recherches de l'absolu. Avait-il d'ailleurs cessé d'être chrétien ? Il l'affirme quelque part. Mais probablement il entendait qu'il avait cessé de « pratiquer » dans les jours les moins purs de sa jeunesse. Le fait est que son combat dura peu de temps, et qu'il parut revenir, sans grands efforts, aux premières croyances de son enfance.

« Vignet... me mande qu'il est chrétien, qu'il pratique autant qu'il le peut, et que cette douce conviction où il est parvenu fait le repos de son esprit et le bonheur de sa vie. Et moi, mon cher ami, je tâche à présent de le redevenir aussi. Je suis, la nuit et le jour, enfoncé dans mes lugubres rêveries et mes pensées sur l'avenir et sur tout ce qu'il nous importerait tant de mieux connaître. Cette longue souffrance que j'éprouve m'y ramène avec plus de force ; peut-être me sera-t-elle salutaire et heureuse, car qui sait les fins et les moyens de là-haut ! »

Voilà le ton. Il affirmait, à quelque temps de là, que ses amis perdaient leur latin à lui venir prêcher deux doigts d'athéisme. Il s'était, en effet, cramponné à ce qu'il voulait être sa foi ; il ne la discutait pas ; il essayait simplement de devenir de plus en plus dévot en théorie et le plus possible en pratique. Je n'oserais assurer qu'il y réussît. Il avouait lui-même que, malgré ses sérieuses dispositions à la vertu, il capitulait encore sur certains articles.

Une page, où se révèle tout entier le poëte des *Méditations*, nous montre quelles étaient à cette époque les dispositions de son âme. En 1814, sentant sa santé raffermie et décidé à prendre une carrière, il s'était résolu, malgré de vieilles répugnances, à se faire soldat. Les gardes du corps étaient en voie de formation ; il s'y fit admettre et partit pour Beauvais. Mais, quelque temps après, il fut dirigé sur Paris, et en novembre il put revenir à Milly. Lisez :

« Oh ! combien l'on vaut mieux dans la retraite des champs, fût-ce au bout de trois jours, que partout ailleurs ! Combien l'on retrouve de sentiments que l'on croyait perdus ! Combien l'âme reprend de ton, et le cœur de puissance ! Combien l'imagination s'agrandit et se réchauffe ! J'en suis plein, je viens de retrouver tout cela. Si, du fond de l'infâme cloaque que tu habites pour ton malheur, tu conserves assez de vigueur pour t'élever à une certaine hauteur, si tes ailes ne sont pas enterrées dans la fange, prends ton vol, et viens du moins en idée, partager les voluptés de ma solitude. Tout ce que nous avons senti si fort dans notre bon temps, je le sens depuis trois jours ; je me reconnais, et je retrouve autour de moi mille sensations oubliées. Je n'essaierai pas de te les peindre, elles sont trop vives, trop rapides, trop insaisissables. Mais sais-tu ce que c'est que des jours pluvieux, nébuleux, orageux, d'automne, sur nos coteaux ? Comprends-tu le charme de ces vents harmonieux qui ébranlent mes fenêtres et font crier ou siffler nos arbres déjà défeuillés ? Peux-tu te peindre les délices que je trouve à parcourir sous mon manteau nos vignes dépouillées, à grands pas, comme un homme pressé par l'orage ? Conçois-tu tous les plaisirs que nous donnent des habitudes, même désagréables, mais enfin que l'on retrouve ? Comprends-tu comment j'en suis jusqu'à trouver un grand charme à la fumée qui remplit ma petite chambre et à l'air froid qui vient à travers ma croisée qui ferme mal, uniquement parce qu'autrefois cela était ainsi. En vérité, il y a cinq à six hommes en nous ; mais le vieil homme ne périt pas, on le retrouve au moment où l'on y songeait le moins.

» Oui, je suis redevenu, au milieu de tout cela, tout ce que j'étais il y a cinq ans, tout ce que nous étions en sortant des mains de l'admirable, de l'adorable nature. Le croiras-tu ? Je sens mon cœur aussi plein de sentiments délicieux et tristes que dans les premiers accès de fièvre de ma jeunesse. Je ne sais quelles idées vagues, sublimes et infinies me passent au travers de la tête à chaque instant, le soir surtout, quand je suis comme à présent enfermé dans ma cellule et que je n'entends d'autre bruit que la pluie et les vents. »

Qui reconnaîtrait dans cette hymne éclatante, où il exposait une poétique nouvelle, l'ancien élève de Parny ? Idées vagues et sublimes, vents harmonieux, jours d'orage... était-ce cela qu'il avait récemment chanté ?

« Quand je te vis, ô ma maîtresse,
Couverte d'un masque élégant,
Quand tu m'avouas ta tendresse
A l'aide d'un fausset charmant,
Non, je n'eus point la folle envi
De m'assurer de tes appas.
Femme aimable est toujours jolie.
Non, non, ne te démasque pas ? »

La crise était décidément terminée, et le poëte avait trouvé sa voie, — une voie inconnue, dans laquelle il allait être le premier à marcher. Deux ans après, il écrivait : « J'ai complété quatre livres d'élégies d'un certain genre à moi ; tu verras, tu verras des vers de moi, enfin ! » On peut dire cependant que le poëte qui devait se révéler d'une façon si éclatante en 1820, était déjà formé en 1814, au moment où il écrivait la page qu'on a lu plus haut. Il était prêt. Idées reçues, sentiment consacrés, vérités traditionnelles, tout cet ensemble de choses, délaissé et ruiné, qu'il allait relever par la magnificence et la nouveauté de son langage, la puissance et le tour mélancolique de son imagination, il l'avait à cette date ressenti et adopté. A sa lyre il ne manquait plus qu'une corde, celle de l'amour malheureux. Il l'ajouta de 1814 à 1820, et c'est d'elle qu'il tira ces accents qui ont immortalisé son nom et celui d'Elvire.

Après les Cent jours, il n'avait pas repris de service. Dégoûté de la vie militaire, par ce qu'il en avait vu, il était resté à Paris, cherchant des relations et des protections, lisant ses vers à quelques amis, se mêlant de politique, demandant surtout un emploi dont il avait besoin pour vivre. Mais il était toujours souffrant ; les médecins lui recommandaient l'air natal : vers la fin de 1816, il était donc revenu à Mâcon, et de Mâcon, après un court séjour, il s'était rendu aux eaux d'Aix en Savoie.

Est-ce à cette époque et pendant cette excursion que commencèrent ses amours avec Elvire ? Une phrase de quelques mots, perdue dans un billet à Virieu, le laisserait penser. « Rien n'a changé en bien dans ma position pendant ces huit mois. Mon cœur seul a changé. Hélas ! il était plus heureux à son départ. » Quoi qu'il en soit, l'année suivante, nous le trouvons irrévocablement engagé. Dans une lettre à une demoiselle de Canonge qu'il avait connue et avec laquelle il s'était fort lié à Aix, il parle de la maladie de sa maîtresse dans des termes qui dénotent un amour déjà ancien, profond et violent. « Je suis au point le plus terrible où ma destinée peut me conduire. Rien n'a changé qu'en pis dans ma déplorable situation : la personne que j'aime le plus au monde se débat depuis sept semaines dans les horreurs d'une affreuse agonie, et je suis ici dans l'absolue impossibilité d'aller auprès d'elle et dans les plus durs embarras de tout genre et pour elle et pour moi. »

Quelques jours après, il ajoute : « Rien n'a changé qu'en mal dans la santé de la personne dont je vous ai parlé, et je ne puis à chaque courrier attendre que la confirmation de mon malheur, ou recevoir les détails d'un état pire que la mort; elle serait un bienfait pour tous deux, et j'en suis à cet excès de la désirer et pour elle et pour moi ! » — Cette mort, si imminente et si redoutée, se fit cependant plus longtemps attendre qu'il le pensait : au moment même où il craignait de recevoir les plus funestes nouvelles, il apprenait que « la position de la personne qui l'inquiétait tant », venait de s'améliorer. Il se reprit à espérer. « Mon état à moi s'est ressenti de ce mieux, je souffre moins et je suis plus fort ». Mais cette joie devait être de courte durée; lui-même le pressentait bien. Dans les premiers jours de janvier 1818, arrivait la fatale lettre. Hélas! tout était consommé! Elvire n'était plus.

Gardons-nous de soulever le voile qui couvre cette mystérieuse figure, et respectons, même après un demi-siècle, le secret de cette tombe à jamais illustre. Qu'a-t-on besoin de connaître le nom des Laure et des Béatrice? Et que sert à leurs admirateurs de fouiller les archives pour en extraire un état civil?

Ce qu'il convient de dire, c'est que cette mort, bien qu'attendue, consterna et accabla le poëte. Les premiers moments furent affreux. Virieu accourut, apportant à son ami ses consolations et son dévouement. Mais lui, obsédé par ses pensées, restait inconsolable. Le dernier fil qui l'attachait à la vie venait de se briser. Malade d'ailleurs, plus torturé que jamais par ses maux de cœur et de nerfs, désespérant de tout, maudissant la vie et les hommes, c'était sans crainte qu'il regardait la mort, et il l'appelait presque comme une délivrance, se plaisant déjà à se rayer du nombre des vivants. Il s'était enfermé à Milly. Une fois par semaine, il en sortait pour aller voir ses parents à Mâcon; le reste du temps se passait à la campagne, sans autre société que celle de son cheval et de son chien. Un jour qu'il s'était senti mieux : « Sans existence ni avenir, écrivait-il, sans liberté ni occupation d'aucun genre en ce monde, je ne sais que faire de la vie quand elle me revient. *Fiat voluntas!* Après ce que j'ai vu d'un ange, ce n'est pas à moi de me plaindre de Dieu. S'il traite ainsi le bois vert, que sera-ce du bois sec? » Il s'abandonnait et se laissait aller à la dérive.

Il ne faut jamais désespérer des vrais poëtes.

« Frappe-toi le cœur! c'est là qu'est le génie! » Éternelle vérité! Elvire avait laissé à Lamartine le soin de célébrer son nom. Pourquoi se livrer à des rêveries sans issue? Pourquoi se heurter « à des idées fixes et sans fond où le cerveau se brise »? Poëte, prends ton luth! Il le prit en effet et chanta... Longtemps encore, tous ceux qui souffrent et qui pleurent répéteront, après lui, ce chant immortel de l'amour malheureux.

Ce fut, assurément, dans ce dur et long hiver qu'il écrivit le *Lac* et quelques-unes de ses premières méditations; ce fut à cette époque aussi qu'il termina *Saül*, grande tragédie lyrique dont Alfieri lui avait inspiré l'idée, et qu'il dédia à Virieu et à la mémoire d'Elvire. « Je la composai pour toi et pour cette autre moitié de moi-même. Je ne puis plus la dédier qu'à son ombre. Mais comme chacun de mes sentiments lui fut rapporté pendant sa vie, que chacune de mes actions lui soit consacrée après sa mort! » Pieux hommage d'un amour à jamais brisé!

Il avait beaucoup travaillé à son *Saül*, et il en attendait beaucoup. Tandis qu'il cachait dans son album ses *Méditations poétiques*, ne voulant confier qu'à lui seul et à ses plus chers amis ces confidences de sa douleur, il mettait en mouvement tous ses amis de Paris pour faire lire sa tragédie à Talma et en obtenir la représentation. Que de prières! que de recommandations! Ses lettres, une année durant, en sont remplies. Il croyait avoir renouvelé le genre; et, parce qu'il n'avait pas taillé ses cinq actes sur le modèle des Chénier et des Ducis, il pensait que son drame, sortant des cadres ordinaires, allait s'imposer à l'admiration du public et lui faire obtenir cette gloire qu'il rêvait depuis tant d'années. Telle était sa confiance qu'il n'eût voulu laisser à personne le soin de lire et de produire sa pièce. Mais il lui était impossible de se rendre à Paris, n'ayant pas « le sou », comme il l'avouait familièrement, et dans son déplorable état de santé. Force lui était donc d'employer ses amis. — Il ne put cependant surmonter ses angoisses. Les nouvelles qui lui parvenaient sur l'accueil fait à son drame n'étaient pas réjouissantes : il saisit un prétexte, et, en septembre, il prit la route de Paris. Il voulait être sur les lieux, voir lui-même Talma.

Ce voyage fut très-heureux, mais autrement qu'il le pensait. Talma l'accueillit avec bienveillance, lui fixa un rendez-vous, écouta attentivement sa tragédie, et, après mille éloges, lui déclara qu'elle était injouable. Rien de plus intéressant que les deux ou trois lettres dans lesquelles Lamartine raconte sa mésaventure littéraire. De grandes espérances d'abord; puis tout à coup : « La bataille est en effet très-perdue, mon cher ami, elle n'a pas même été douteuse! » Qui n'a assisté, pour son compte, à un dénouement semblable? Pour lui, il en était inconsolable. Tout n'était pas cependant perdu. Le jeune poëte avait emporté avec *Saül* quelques-unes de ses *Méditations*, et ce qu'il en avait lu dans les salons qui lui étaient ouverts avait ravi ses auditeurs. Tandis qu'on lui promettait, pour le consoler de son échec, de mettre sa pièce sous les yeux du roi, on ne cessait, dans ce cercle aimable et toujours grandissant où l'avait introduit Virieu, de lui redemander quelques-unes de ses poésies d'un tour si nouveau et d'un accent si profond. C'est par elles qu'il gagna l'amitié des Genoude, des Rohan, des Decazes, de madame de Saint-Aulaire. C'est par elles enfin qu'il finit par entrer dans la diplomatie. Quand il revint à Mâcon, en novembre, il avouait qu'il n'était pas fâché d'avoir fait ce voyage; j'imagine qu'il atténuait l'expression de sa pensée; que pouvait-il souhaiter de plus heureux? N'avait-il pas aspiré les premières fumées de la gloire et entrevu le moyen de sortir de sa position?

Tant d'objets divers, les tableaux de la campagne, les ravissements de la composition, les luttes des débuts, les enivrements de l'amour-propre, devaient naturellement calmer la première vivacité de sa douleur. Aussi s'étonne-t-on moins, bien qu'il soit difficile d'échapper à un mouvement de surprise, quand, l'année même où Elvire était morte, on apprend qu'il vient de demander en mariage une jeune personne, mademoiselle D..., et qu'on surprend sous sa plume cette phrase : « Je vais voir les acteurs et les actrices. Je me suis fait habiller, et je tâche de redevenir un peu joli garçon. » Huit mois après sa mort, Elvire était-elle donc oubliée? Ne nous hâtons pas de l'affirmer. La blessure était profonde, et, mal-

gré les apparences, nullement cicatrisée. N'est-ce pas dans le même moment qu'il écrivait la huitième *Méditation :*

« Que me font ces vallons, ces îles, ces chaumières,
Froids objets dont pour moi le charme est envolé ?
Fleuves, coteaux, forêts, ombres jadis si chères,
Un seul être vous manque, et tout est dépeuplé ! »

N'est-ce pas à cette même date qu'il se suprenait à douter de Dieu et de la Providence, lui qui se croyait naguère assez assuré de sa foi pour triompher de tous les assauts. Mais quoi ! plus tard, lorsqu'il courra l'Italie avec cette personne d'un mérite si rare, la compagne de ses destinées, et lorsqu'on pourra le croire, oublieux du passé, se livrant tout entier aux joies de ce nouvel amour, n'est-ce pas alors qu'il évoquera encore la pâle image d'Elvire et qu'il écrira le *Crucifix ?* — Les poëtes ont de ces brusques revirements, qui déconcertent. C'est quand ils paraissent joyeux qu'ils pleurent, et oublieux qu'ils se souviennent. On les croit guéris : tout à coup leur vieille blessure s'entr'ouvre, et de ses lèvres entr'ouvertes s'échappe le plus pur de leur sang.

L'accueil qu'il avait reçu, l'automne précédent, et la crainte de voir s'évanouir les promesses qu'on lui avait faites, déterminèrent Lamartine à venir passer à Paris une partie de l'hiver 1819. Mais dès son arrivée, il put se convaincre qu'il n'avait pas été oublié. On le demandait, cherchait, recherchait partout. On saluait déjà en lui le poëte du XIXe siècle. « Je reçois force cadeaux de livres que les auteurs, mes confrères, me font. Je suis vraiment ici dans un joli moment pour l'amour-propre, si j'en avais. Je voudrais que tu le visses, cela t'amuserait ». Le monde de la banque lui ouvrait ses salons, M. de Saint-Aulaire, la marquise de Raigecourt, Mme de Beufvier, le duc de Rohan, les plus grands personnages l'honoraient de leur protection, le duc d'Orléans et les princesses le priaient de venir leur lire sa tragédie de *Saül*, M. de Montmorency lui offrait sa maison de campagne pour passer l'été, travailler et se guérir; tous ses amis enfin le persécutaient à l'envi pour qu'il imprimât un volume au moins de ses *Méditations*. « On me trouve un vrai talent partout, et l'admiration m'a fait une foule d'amis bien ardents dans le grand monde où je me trouve lancé à présent. » Pour le décider, on lui offait même d'avance cinq cents souscriptions. Et le duc de Rohan allait jusqu'à faire imprimer chez Didot, à son insu, deux ou trois poésies. Mais lui résistait. Tantôt il alléguait sa santé : « Il me faudrait deux mois de repos, pour préparer et retoucher ce volume » ; tantôt il se fondait, non sans habileté, sur l'instabilité et la médiocrité de sa position. Ce siècle, ajoutait-il, n'aime ni la poésie ni les poëtes ; je suis poëte et j'ai besoin d'un emploi. « C'est un titre défavorable auprès des hommes qui possèdent ce monde matériel que de s'occuper de notre monde idéal, et ils me rejetteraient à jamais s'ils savaient que j'aie fait un vers sérieusement. »

Sa grande préoccupation, son unique souci était en effet de se faire donner un poste dans la diplomatie. Il savait bien que la liberté est le premier besoin, mais il savait aussi que la nécessité est le plus impérieux des despotes et « la dernière raison du destin contre laquelle il n'y a pas à contester ». Ses dettes augmentaient, ses ressources diminuaient, il ne pouvait attendre des siens aucune amélioration à son existence ; il lui fallait obtenir une place : c'était une question de vie. Que ne pouvait-il être envoyé à Munich ou dans sa chère Italie, « vraie patrie des poëtes et des malades ! » Comme il travaillerait lorsqu'il serait redevenu libre et tranquille ! Avec quelle ardeur il se lancerait alors dans une carrière où il se sentait invinciblement poussé ! — Et il multipliait les démarches, il faisait agir ses amis, il intriguait pour arracher au ministre sa nomination. Tous s'employaient à le servir, heureux de le tirer d'embarras ; et un moment il put croire, lorsqu'au printemps il revint à Milly, qu'il allait voir ses vœux se réaliser. « J'ai de plus en plus l'espérance, écrivait-il, d'être nommé dans la diplomatie ». Il se fondait même là-dessus pour ne vouloir rien publier, la réputation de poëte étant « la pire de toutes ». Hélas ! quelles n'étaient pas ses illusions ! Au moment où il stimulait, pour la dernière fois, pensait-il, le zèle et la bienveillance de la marquise de Raigecourt et de Mme de Saint-Aulaire, et quand il se regardait comme titulaire déjà de la place de secrétaire à Munich, il apprit que le ministre avait refusé de le nommer, ne voulant donner ce genre de place qu'à des personnes qui avaient été chargées de missions diplomatiques. On lui proposait bien, en retour et comme dédommagement, de l'attacher à une légation, mais sans titre et sans appointements. C'était se moquer. « Me voilà donc, après quatre ans de sollicitations, de promesses, repoussé, par le fait, d'une carrière que j'avais eue toute ma vie en perspective ! »

Le coup était cruel et la douleur qu'il en ressentit fut d'une vivacité extrême. Tous ses projets étaient en déroute : son mariage qu'il croyait prochain, la publication de ses poésies, le relèvement de sa fortune. Qu'avait-il désormais à faire de la vie ? « La mienne me pèse terriblement. Je n'en attends plus rien de parfait, et, ne pouvant même la rendre supportable, je ne sais qu'en faire. » Alors, tous les plans désespérés qu'il élaborait dans ses heures tristes se présentèrent à son esprit. Partirait-il pour l'Amérique ? Irait-il en Grèce et à Jérusalem avec un bourdon et un sac sur le dos, mangeant du pain ? Ou bien s'enfermerait-il dans quelque île déserte, défrichant le sol, travaillant à ses heures, loin de la société et des hommes ? Fuir les hommes ! c'est ce qu'il souhaitait avant tout. Il en avait assez, il ne pouvait les supporter davantage. Il voulait un pays habité par autre chose, puisqu'il ne pouvait réunir et conserver en France une douzaine d'êtres de son choix et se faire avec eux un monde dans un autre monde.

Anathèmes de poëtes ! L'année suivante, nous le retrouverons réconcilié avec les hommes et leur société. Il était marié, il avait obtenu un poste diplomatique et son volume de *Méditations*, loué partout, venait de mettre à son nom comme une auréole de gloire.

Elles étaient bien inspirées les personnes qui lui conseillaient de publier ses poésies, et d'attendre bien plus de leur réussite que du bon vouloir des ministres. Lamartine, on l'a vu, hochait la tête et résistait à ces conseils. Ses vers, loin de l'aider, lui nuiraient ; une trentaine d'amateurs les liraient peut-être et voilà tout ; ils n'avaient, d'ailleurs, rien de bien neuf et n'étaient pas de nature à faire le moindre bruit dans le monde. Mais, au fond, il y mettait de la coquetterie. C'est ainsi qu'en avril 1819, sans en rien dire, il portait chez Didot une *Méditation* pour la faire imprimer à dix exemplaires. « Ce n'est rien, c'est pour voir l'effet que font mes vers imprimés. » C'est encore ainsi qu'il demandait, un mois après, à son ami Virieu, de faire graver un frontispice pour son prochain volume. « Un rocher sauvage et pittoresque dominant un lac, ou une plaine, ou un fleuve, ou une mer. Quelques

arbres superbes sur le rocher et la lune se levant par-dessus et éclairant tout cela d'un beau jour. Sur le rocher, debout, assise ou couchée, une figure de femme représentant la méditation ou l'enthousiasme. » Il ajoutait, il est vrai, qu'il ne savait encore quand paraîtrait le volume : il prenait simplement ses précautions. Heureusement pour lui, il avait fait des enthousiastes : les Rohan, les Montmorency. Et ceux-ci, qui n'avaient qu'une voix sur son talent, ne cessaient de stimuler sa paresse et de combattre ses scrupules. Comment résister plus longtemps à de si délicates sollicitations ? Il fallut bien qu'il obéît. Il s'engagea donc et se décida à paraître sur la scène.

Le printemps et l'été 1819 furent consacrés à préparer le fameux ouvrage. Il s'était réfugié à Milly, puis chez son ami Virieu, au Grand-Lemps, en Savoie, non loin de cette petite ville d'Aix, où il ne voulait plus remettre les pieds, de peur de réveiller « de trop pénibles souvenirs ». C'est là qu'il attendait, non sans angoisses, sa nomination et qu'il revoyait, corrigeait, complétait ses *Méditations*. Un jour, il achevait celles qui n'étaient que des fragments, un autre jour il retranchait les pièces dont les allures trop libres lui paraissaient compromettantes pour son avenir. L'ode sur *le Malheur* ayant effarouché ses amis, il en écrivit une autre, bien qu'à contre-cœur, pour y justifier la Providence. A son retour à Mâcon, en septembre, il travaillait encore à sa *Méditation* sur lord Byron. Tout cela, au milieu de mille ennuis et de mille inquiétudes, souvent dans d'insupportables douleurs physiques, rempli tantôt de confiance et de courage, tantôt désespérant de Dieu, des hommes, de la gloire, de la poésie, suivant l'heure, le temps et les nouvelles qu'il recevait.

Enfin, dans les premiers jours de 1820, les *Méditations* parurent. Sur-le-champ elles emportèrent l'admiration publique. Quel succès ! Depuis le *Génie du Christianisme*, on n'avait rien vu de semblable. Lamartine, qui s'était rendu à Paris pour surveiller l'impression de son volume, en fut lui-même presque aussi stupéfait que charmé. « Tous les plus antipoëtes, écrivait-il, MM. de Talleyrand, Molé, Mounier, Pasquier les lisent, les récitent ! » Il avait peine à croire à tant d'enthousiasme. Le Roi lui fit des compliments superbes. Le ministre de l'intérieur, sur le rapport de Dussault, lui donna, au nom du gouvernement et comme marque d'encouragement, la collection des classiques latins et des classiques français. En quelques jours, la première édition fut enlevée, et la seconde, tirée à quinze cents exemplaires, était déjà épuisée au mois d'avril. « Je ne sais à quoi, ajoutait le poëte si brusquement célèbre, je suis redevable de cet engouement auquel j'étais si loin de m'attendre pour si peu de chose. »

Année charmante, pleine de bonheurs imprévus et de ravissements ! Coup sur coup, ses souhaits étaient comblés. Il était célèbre, il venait d'obtenir un poste diplomatique, il allait enfin se marier, après bien des combats, avec cette jeune et aimable personne, si résolue, si passionnée, la future compagne de ses destinées. Douleurs, mécomptes, désenchantements, révoltes de l'esprit et du cœur, tout cela était oublié. L'avenir s'ouvrait devant lui, avec ses perspectives infinies, et il entrait dans la voie nouvelle, aux acclamations de la foule, porté par le succès, ivre lui-même de poésie et d'amour.

Au commencement de juin il se mariait à Grenoble et bientôt après il partit avec sa femme pour l'Italie et pour Naples.

Laissons-le courir le pays de ses prédilections et promener ses nouvelles amours des bords de l'Arno aux rivages de la mer de Naples. Arrêtons-nous aujourd'hui ici ; c'est ici, aussi bien, que finit la jeunesse du poëte. Le temps des luttes obscures, des combats douloureux, des tentatives et des essais infructueux est désormais passé ; voici l'heure des succès et des triomphes. Un soir, se croyant à la veille de mourir et l'âme pleine de tristesse, il écrivait : « Seigneur, me voici ; j'ai souffert, j'ai aimé, j'ai péché, j'étais un homme, c'est-à-dire peu de chose, j'ai désiré le bien, pardonnez-moi. » Sur le tombeau de sa jeunesse disparue, il aurait pu graver ces mots comme épitaphe. — Né pour l'action et pour les grandes choses, il avait savouré les amertumes du repos et de la retraite forcée ; ambitieux, généreux, il avait, quinze années durant, végété dans l'obscurité de sa province aux prises avec la gêne et les embarras pécuniaires ; l'amour même ne l'avait pas épargné, et à peine en avait-il goûté les joies, qu'il en avait senti toutes les douleurs. Que de fautes en outre ! Que d'erreurs ! Et cependant il pouvait affronter sans crainte, comme il le disait, « le jugement suprême ». Dans ses abandons et dans ses désespoirs comme dans ses enivrements, il avait toujours désiré le bien.

EDMOND HUGUES.

CAUSERIE POLITIQUE

Est-il bien sûr que nos sept cent cinquante députés se reposent ? Je n'en jurerais pas. En tout cas, ce qui est certain, c'est que le nombre des *abstracteurs de quinte essence* va croissant, et qu'ils ne se reposent guère. Il ne se passe pas de jour qu'ils n'entreprennent d'élucider quelque nouveau problème, auprès duquel ceux qui se vantaient de résoudre les *Omphalopsyques* se livraient à des jeux d'enfants.

Pour le moment, la grande affaire est de savoir quel nom il convient de donner au gouvernement de M. le maréchal de Mac-Mahon. Faut-il dire « septennat », ou « république septennale » ? On assure qu'entre ces deux vocables il y a un abîme. Lequel prévaudra ? Là est le secret de notre avenir, dit-on. Sur les confins de la droite et du centre droit, on dit « septennat » tout court ; sur la frontière qui est commune au centre droit et au centre gauche, on dit « république septennale ». Des deux parts on est d'accord sur un point, mais sur un point seulement : c'est qu'il ne peut être question que d'un « vestibule », et pas d'autre chose. Pour les uns, le gouvernement du maréchal est le « vestibule de la république », pour les autres, le « vestibule de la monarchie » ; mais c'est toujours un « vestibule ».

Quant au maréchal, qui a aussi une opinion, naturellement, il paraît maintenant hors de doute qu'il a pris son parti de rester sept ans dans l'antichambre. Sur ce point toutefois quelques dissidences subsistent entre les septennalistes de droite et les septennalistes de gauche. Ceux-ci affirment que le maréchal s'est engagé à ne pas quitter la place avant sept ans ; ceux-là admettent qu'il a le droit de ne pas finir son temps et de se retirer avant l'expiration du délai fixé par la loi du 20 novembre.

Cette différence d'interprétation explique sans doute pourquoi M. le duc de Broglie voudrait se hâter, — chose contraire à ses habitudes, — et obtenir que l'Assemblée fasse un testament en bonne et due forme, tandis qu'il lui reste encore un souffle de vie : j'entends le vote d'une loi qui instituera le Sénat et assurera au président dudit Sénat la survivance du maréchal. Tant que ce ne sera pas là besogne faite, le cabinet n'admettra pas que l'Assemblée puisse mourir ; il la choye, la caresse, l'entoure de soins et tient les héritiers à distance ; non pas qu'il se fasse illusion sur le sort qui attend, hélas ! toutes les choses humaines ; — l'immortalité n'est pas de ce monde ; notre *long parlement* ne sera pas plus immortel qu'un autre : — mais s'il venait à décéder intestat ! c'est là une pensée qui ne se peut souffrir. Les officieux de M. le ministre de l'intérieur ont invité les journaux à retrancher de leur vocabulaire le mot « dissolution » ; cela se comprend : tant que les ministres et leurs amis ne seront pas nantis d'un titre qui leur puisse assurer la possession de l'héritage, le mot leur sera odieux, et encore plus la chose. Plus tard, cela sera bien différent ; ils ne demanderont pas mieux que de prendre à leur charge le soin des funérailles.

Mais jusque-là, que d'écueils à éviter ! Combien de chances sont contraires ! Quelle fatigue surtout pour concilier ce qui paraît inconciliable ! Sans doute tous les royalistes ne sont plus intraitables ; la plupart d'entre eux sont même, à cette heure, fort accommodants et singulièrement exempts de toute vaine sentimentalité historique. La légitimité miraculeuse de l'usurpation d'Hugues Capet et les droits de sa descendance sont assurément leur moindre souci. Ils laissent volontiers aux dévots de M. le comte de Chambord et aux « intransigeants » du syllabisme ce dévouement chevaleresque aux intérêts du « Roy » et de l'Eglise, ce zèle jaloux, ardent, impatient, impatientant, qui ne se veut plier à aucun subterfuge et que tout tempérament irrite. Leurs motifs sont d'un autre ordre, bien plus conformes à la sagesse purement terrestre, parfaitement dégagés d'ailleurs de toute espèce de superstition. Ils savent qu'ils sont sous un abri, et que cet abri est chancelant ; ils voudraient changer, gagner un autre lieu de refuge plus sûr, un autre abri plus solide, quitter l'Assemblée de Versailles, par exemple, — pour le Sénat. Il y a donc avec eux quelque chose à faire. Seulement combien sont-ils, dans la droite, capables de se résigner à organiser le septennat ? Combien seront-ils surtout, dans six semaines, quand le « Roy » aura parlé, et jusqu'où ira leur résignation ?

D'un autre côté, il est bien vrai qu'il y a dans les rangs du centre gauche, dans le voisinage immédiat du centre droit, un certain nombre de braves gens dont on a méconnu fort imprudemment les sentiments conservateurs : ils ne demanderaient pas mieux, très-probablement, que de devenir, eux aussi, des « gens de bien », et, plutôt que de se dissoudre, ils organiseraient volontiers quelque chose ; mais quoi ? A quelles conditions sont-ils résolus à préférer l'organisation à la dissolution ? Ils sont capables de ne pas se contenter d'un portefeuille, de deux portefeuilles même, et de vouloir autre chose : par exemple, un supplément aux lois constitutionnelles ; ou encore, qui sait ? une espèce de constitution, et, dans cette constitution, un chapitre particulier où les attributions du Président de la république seront définies, non pas implicitement, mais explicitement ; où le titre de la magistrature conféré au chef de l'État sera expressément consacré ; où la vacance du pouvoir exécutif à l'expiration de la période septennale sera prévue ; où la procédure à suivre pour l'élection d'un nouveau Président de la république au bout de sept ans sera réglée. — Pourquoi pas tout de suite la république définitive ? — L'ennui, avec ces lourdauds du centre gauche, c'est qu'ils ne savent pas garder de mesure : le tact, chose à eux inconnue ; ils ont toujours l'air d'ignorer toutes les difficultés, même les plus grosses.

Ah ! le cabinet et ses amis auront de la peine à hériter. Organiser le « septennat », c'est très-bien ; organiser la « république septennale », c'est encore très-bien : mais combien le ministère perdra-t-il de voix à droite et combien gagnera-t-il de voix à gauche, à la première tentative d'organisation qu'il voudra enfin hasarder ? Y aura-t-il compensation entre le gain et la perte ? Comment admettre la possibilité d'une compensation, à moins que les ministres ne réussissent à persuader en même temps aux royalistes de la droite que la « république septennale » n'est pas autre chose que le septennat, et aux républicains du centre gauche que le septennat n'est pas autre chose que la « république septennale ». Il faut pourtant bien, puisqu'il y a une différence dans les mots, qu'il y en ait une aussi dans les choses. Au fait, il y en a une, un abîme, dit-on : c'est pourquoi sans doute la différence est insondable. Qui sait ? on voudra peut-être sonder, à droite ; on voudra peut-être aussi sonder, à gauche. Que deviendra alors le cabinet ?

J'oubliais que le gouvernement a encore une ressource : ce serait de ne rien organiser du tout. Il vaut encore mieux ne pas hériter et vivre le plus longtemps qu'il se pourra. Selon toute apparence, le *statu quo* a encore bien des chances de durer... jusqu'à ce qu'une majorité républicaine prenne enfin le parti de voter la dissolution sans attendre qu'il se forme dans l'Assemblée une majorité capable d'exercer le pouvoir constituant. Les électeurs se chargeront alors d'en former une. Hors de cette solution, je ne vois rien. Quant à compter sur la « conjonction des centres », autant vaudrait chercher la quadrature du cercle.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

L'Université et l'archéologie ont fait une perte sensible. M. Beulé est mort subitement. Rien ne faisait pressentir ce malheur. On avait bien remarqué chez M. Beulé, depuis quelques jours, une certaine surexcitation, une agitation fébrile et nerveuse, à la suite de certains incidents qui s'étaient produits à l'entrée en loges des concurrents de l'École des beaux-arts : on ne peut croire cependant que les cris de : *Vive M. Thiers !* aient produit sur son organisation une impression si fatale.

M. Beulé, élève de l'École normale, professeur de rhétorique en province, puis membre de l'École française d'Athènes, avait eu la rare fortune d'attacher son nom à une découverte dont le retentissement a été considérable. Il avait même, par cette découverte, sauvé la vie à l'École d'Athènes sérieusement menacée à ce moment-là. La récompense ne s'était pas fait longtemps attendre. L'Empereur l'avait nommé professeur à la Bibliothèque impériale, lui avait accordé, sur sa

demande, un appartement à l'Institut, et, sur sa demande encore, avait fait taire les lions de bronze qui, en vomissant une eau trop bruyante, troublaient le sommeil de l'impressionnable archéologue. Le cours de la Bibliothèque obtint un grand succès d'allusions. M. Beulé, à propos de médailles et de monnaies de Tibère et de Claude, faisait une piquante satire de l'empire romain et de l'empire français : c'était un régal pour les auditeurs, un régal pour nos lecteurs (1). On aurait pu être mécontent aux Tuileries ; mais on acceptait les épigrammes comme une nécessité imposée par la jeunesse au professeur, et l'on croyait avoir des raisons positives de ne pas douter de son dévouement et de son affection reconnaissante.

Ce cours restera le grand titre littéraire de M. Beulé. On ne peut imaginer rien de plus attrayant, de plus ingénieux, de plus distingué de forme, que ces piquantes leçons. On n'oubliera pas non plus cependant ses délicates études sur Phidias et sur l'art grec. Pourquoi cet esprit fin et délié s'est-il cru appelé à jouer un rôle politique? Comment s'est-il imaginé et s'est-on imaginé que l'archéologie l'avait préparé à être ministre de l'intérieur ? C'est un mystère que je ne me charge pas d'éclaircir.

Le grand événement littéraire du jour, c'est l'apparition, depuis si longtemps annoncée, de la *Tentation de saint Antoine* (2), par M. Gustave Flaubert. Voilà vingt-sept ans que cette grande toile était sur le chevalet, nous disent d'amicales réclames. Une œuvre dont l'exécution a duré autant de temps que la guerre du Péloponèse commande toujours un certain respect. Quel que soit le jugement définitif qu'on doive en porter, il ne convient pas d'en parler légèrement. Je crois volontiers d'ailleurs que M. Flaubert a apporté à son travail à la fois la conscience du chercheur et l'enthousiasme convaincu de l'artiste.

C'est en effet une œuvre d'érudition et une œuvre d'art tout ensemble que *la Tentation de saint Antoine*. — Ne vous laissez pas abuser, par ce titre qui peut vous tromper ; il s'agit de beaucoup de tentations : tentations de l'esprit en même temps que tentations de la chair, appétits et révoltes de la raison autant qu'appétits et révoltes des sens. Non que je reproche à M. Flaubert l'inexactitude de son titre : le mot de *tentation* peut très-bien s'appliquer à tout l'ensemble de ces séductions ; ce que je constate, c'est que, le souvenir de la légende aidant, notre esprit se jette dans une seule voie : nous supposons d'abord un seul genre de peintures, et de peintures sans beaucoup de draperies. C'est à tort. Il y aura sans doute de ces études sur le nu : l'auteur, sans les rechercher, je suppose, ne les évite pas non plus ; mais en outre, combien de toiles, de toutes dimensions, d'un caractère tout différent ! Aussi ai-je vu quelques personnes dont la curiosité peu avouable était désappointée. Elles en voulaient à M. Flaubert d'avoir tendu un piège à leur naïveté et exploité leur candeur. Pourquoi, disait-on, nous annoncer saint Antoine plutôt que tout autre anachorète ? Pourquoi nous faire espérer sa tentation, puis faire défiler devant lui toutes les hérésies et tous les hérésiarques ? Ils sont donc tentants, les nicolaïtes ; tentants, les elkhésaïtes ; tentants, les carpocratiens ? Et la preuve que c'est un faux saint Antoine, c'est qu'il n'a même pas près de lui son compagnon légendaire !

Il y a du faux et du vrai dans ces plaintes. Du faux quand on reproche l'absence de l'attribut vivant consacré par la légende. M. Flaubert a bien compris au contraire que le quadrupède qui suit le saint, frétillant avec discrétion, faisant clignoter dans la direction de son maître un œil amical, est postérieur à la tentation. De quoi, en effet, est-il l'emblème ? de la matière vaincue et résignée, définitivement dominée par l'esprit et acceptant le joug, — du corps reconnaissant l'empire de l'âme et finissant même par aimer sa soumission. Mais ici, en pleine révolte, au plus fort de la lutte, *non erat locus*. Il y a du vrai dans le reproche fait à saint Antoine d'être un anachorète quelconque. Disons même plus : il n'est qu'un prétexte à faire défiler tous les systèmes religieux et philosophiques, même celui de Spinosa, que le diable représente par anticipation et pour éviter l'anachronisme ; disons plus encore : il joue ce qu'on appelle dans les revues de fin d'année et les féeries le rôle de compère.

Tableaux, revues, féeries, ces mots viennent naturellement sous la plume à propos de ce livre étrange, œuvre d'un peintre ami de la couleur qui a voulu faire vivre sur la toile ses religions et ses philosophies. Sa plume est devenue un pinceau. Imaginez un dictionnnaire des sectes philosophiques et des hérésies illustré par le fougueux Gustave Doré, vous aurez une idée assez juste du livre. Ajoutez cependant, pour comprendre comment il y a de la féerie et du fantastique, que l'artiste ne peint pas les hommes et les objets tels absolument qu'il les voit lui-même, mais tels plutôt qu'ils apparaissent à son héros, un malade troublé par les hallucinations de la fièvre. Les traits ont été consciencieusement observés d'abord et les figures ne sont pas de fantaisie ; mais tantôt une brume légère les noie, tantôt des éclairs les sillonnent de leur lueur livide, tantôt une vapeur de soufre les enveloppe : ce sont, en un mot, des apparitions.

M. Flaubert a sans doute compté beaucoup sur ce mélange inattendu de l'érudition et de la fantasmagorie. Je crains qu'il ne se soit fait illusion. L'effet ressenti est une impression pénible, une sorte de malaise énervant ; on en vient à se demander si l'on ne rêve pas soi-même ; on sent le besoin de sortir du cauchemar de saint Antoine. Nous sommes d'ailleurs ainsi faits que nous aimons les genres définis : un livre de science doit pour nous être un livre de science, une œuvre d'imagination une œuvre d'imagination. Est-ce une histoire des religions et des philosophies que vous offrez ? n'en compromettez pas la gravité en y mêlant le fantastique. Est-ce une féerie en beaucoup de tableaux ? choisissez un autre sujet, car dans celui-ci tout ne se prêtera pas également aux caprices de votre pinceau. L'histoire ne vaut rien ; la légende, à la bonne heure. Si vous pouviez choisir encore ! mais non, il faut tout prendre, ce qui est aride et terne comme ce qui est riche et coloré. Je parlais de M. Doré tout à l'heure ; je crois qu'il pourrait faire une œuvre remarquable en illustrant ce livre dont le fantastique violent et lugubre irait très-bien à son talent un peu sombre et tourmenté. Et en effet il choisirait, lui. Il n'exprimerait pas avec son crayon le panthéisme ni l'hérésie des helvidiens ; mais il prendrait les épisodes dramatiques, les scènes effrayantes, et il y en a beaucoup. Nous aurions ainsi une suite non interrompue de beaux tableaux. Dans le livre, qui a la prétention d'être une

(1) Voyez ses leçons dans la *Revue des cours littéraires*, années 1868 et 1869.

(2) *La Tentation de saint Antoine*, par Gustave Flaubert. — Paris, Charpentier et Cᵉ.

œuvre de science, il fallait que tout entrât; et alors quoi d'étonnant si entre deux toiles brillantes vient se placer une toile terne qui fait tache ?

Ce n'est pas le seul grief que l'art ait ici contre l'érudition. Quand on a fait des recherches pendant vingt-sept ans, on ne consent pas à en perdre le fruit. Il faut que les documents amassés trouvent place. Dans un travail purement scientifique, rien de plus aisé; dans une œuvre composite comme celle-ci, c'est chose moins facile. De là des maladresses inévitables, de choquantes invraisemblances. Par exemple, saint Antoine, découragé de la vie solitaire, se demande s'il n'eût pas mieux fait de demeurer chez les moines de Nitrie : ceux-là, du moins, communiquent entre eux; le dimanche, ils se réunissent à l'église, « où l'on voit accrochés trois martinets qui servent à punir les délinquants, les voleurs et les intrus ». Que la faculté d'échanger quelques idées avec d'autres hommes soit un bonheur perdu qu'il pleure, rien de mieux; mais que des martinets accrochés dans l'église entrent pour quelque chose dans ses regrets, voilà qui me passe. Que voulez-vous ? il y avait une note prise sur les trois martinets, et il fallait placer les trois martinets. On songe involontairement à ces romans où s'introduit la réclame et où l'on raconte que le héros, avant de se suicider, ôta son chapeau acheté dans l'excellent magasin de tel passage, et son habit qui venait de la maison qui n'est pas loin du quai. Je pourrais multiplier les exemples; à quoi bon ? On comprend que cet inconvénient était inévitable dans un ouvrage ainsi conçu.

J'aime mieux louer, au contraire, M. Gustave Flaubert des ressources d'esprit qu'il a déployées pour donner une certaine apparence d'unité à cette vaste revue des religions et des philosophies. Avec beaucoup d'art, il nous a présenté un saint Antoine tellement découragé, tellement affaibli de corps et d'esprit, qu'il ne songe pas même à discuter et qu'il n'a pas même la force de s'en aller. Il regarde et il écoute avec une stupeur résignée qui ne se comprendrait pas chez un homme bien portant. Au début de l'œuvre, nous le voyons seul sur sa montagne. En proie à un ennui profond, il s'interroge avec inquiétude. Pouquoi a-t-il quitté sa mère? pourquoi est-il resté insensible aux prières d'Ammona, qui le suppliait de rester; Ammona, la belle jeune fille « dont la tunique était fendue sur les hanches » ? Que ne s'est-il du moins fixé à Alexandrie, « où l'on coudoyait des hommes de toute nation, jusqu'à des Cimmériens vêtus de peaux d'ours et des gymnosophistes du Gange frottés de bouse de vache ? » Ah! s'il pouvait suivre ces oiseaux voyageurs qui passent! Il essaye de se calmer en lisant la Vie des apôtres. Qu'y voit-il ? Dieu disant à Pierre : « Lève-toi, tue et mange! » Oh! manger de tout!!! — Les juifs faisaient un immense carnage de leurs ennemis vaincus; oh! être soldat, plonger ses mains dans le sang! L'hallucination commence. Des voix parlent dans l'air : « Veux-tu des femmes? de l'or? une épée? » Satan fait disparaître le pain noir et la cruche d'eau; à la place, se dresse une table où fume, entre autres choses succulentes, un sanglier énorme, « et l'idée de pouvoir manger cette bête formidable le réjouit extrêmement... Il dilate ses narines tant qu'il peut, il en bave. » Il résiste cependant, et ferme les yeux. Il se voit, comme dans un rêve, transporté à Alexandrie; il est confident de l'empereur, premier ministre, puis Nabuchodonosor. La vision disparue, il se révolte contre lui-même. Ce sont les soulèvements de la chair; il faut les dompter, — et il se flagelle. Malédiction! les ongles métalliques de ses cordes provoquent en lui des frissonnements de plaisir!!!

C'est que la reine de Saba approche. La voici, en effet, vêtue à la dernière mode de ce temps-là (je passe la longue description de la toilette); elle se laisse glisser le long de l'épaule de son éléphant et s'avance vers Antoine. « Le bord de sa paupière est peint en noir; elle a sur la pommette gauche une tache brune naturelle, et elle respire en ouvrant la bouche comme si son corset la gênait. » — Sois mon mari, dit-elle; « je t'habillerai, je te parfumerai, je t'épilerai ». Et elle lui offre des présents dont l'énumération n'est pas courte, entre autres des « cure-dents faits avec les poils du tachas, animal perdu qui se trouve sous la terre ». Et elle énumère ses richesses, dont l'inventaire n'est pas moins long; et, enfin, elle détaille ses propres charmes : « Viens humer ma poitrine, t'ébahir de mes membres. » Comme saint Antoine ne répond qu'en faisant un signe de croix, elle ajoute : « Bien sûr? une femme si belle! » Et elle s'éloigne « en sautillant à cloche-pied ».

Toute cette partie, que j'esquisse à peine, pourrait s'intituler la tentation de la chair. On dira qu'elle ne brille pas par la moralité; et cependant elle n'est pas bien dangereuse. La prodigalité de couleur locale, l'abus de l'inventaire, l'emploi des recherches de vingt-sept années sur le costume, les étoffes, les bijoux, le mobilier, les animaux de ce temps-là couvrent toutes les nudités du sévère manteau de la science. Quand notre imagination serait tentée de s'égarer dans des sentiers dangereux, l'étonnement que nous causent tant de merveilles nous rappelle à des préoccupations plus hautes. Nous oublions de regarder l'attitude provocante de la reine pour considérer avec une invincible curiosité le paquet de cure-dents qu'elle présente. C'est ainsi que l'érudition purifie toutes choses.

Après les tentations de la chair, les tentations de l'esprit. Le tentateur est messire le diable en personne, qui a pris la forme disgracieuse d'un ancien disciple du saint Hilarion. Il expose avec une ironie mordante les contradictions que Voltaire a relevées dans les livres saints. C'est ici que l'épuisement de saint Antoine sauve la vraisemblance; car enfin il devait répliquer ou se déclarer vaincu; mais il a à peine la force de murmurer : Ah! il faudrait beaucoup de temps pour te répondre! — Et aussitôt Satan passe à d'autres exercices. Il fait défiler tous les hérésiarques connus, Manès, Valentin, « l'immense Origène », Basilide, Carpocrate et bien d'autres encore. Tous cherchent à séduire le saint et à l'entraîner vers leur religion : heureusement survient Tertullien, qui les chasse à coups de fouet. Je veux croire qu'ils ont tous exposé fidèlement leur système, et que ces pages sont fortement instructives; mais le mouvement de l'action, le cliquetis des injures, le fracas des invectives qu'ils se lancent ne nous laissent guère le calme nécessaire pour bien comprendre. Je fais grâce au lecteur d'Apollonius offrant à Antoine les faveurs de la Pythie, qui commence à manquer de fraîcheur, — du Buddha qui a vécu six années d'un grain de riz par jour, puis douze jours de parfums, et qui annonce que les vieux dieux de l'Inde vont périr. Et en effet, les dieux qui étaient là, en rond, sont pris de vertige, et « vomissent leurs existences, arrachent leurs attributs, leurs sexes, s'étranglent avec leurs serpents, s'évanouissent en fumée ».

De même, tout à l'heure, les dieux du paganisme vont s'effondrer avec leur vieil Olympe. Jupiter tombera de son trône et Junon lui dira que c'est bien fait, qu'il ne fallait pas « avoir

tant d'amours». Diane murmurera d'une voix plaintive que l'indépendance des grands bois l'avait « grisée »; Vénus avouera qu'elle avait « trop chéri les hommes». Puis, après les grands dieux, l'effondrement des petits, Esculape, les Centaures, Eurynome « bleuâtre comme les mouches à viande», Crépitus lui-même qui poussera « un gémissement, puis un coup de tonnerre.» — J'oserai dire à M. Flaubert que cette scène fait songer un peu trop à *Orphée aux enfers*. Ce qui la rend même plus plaisante, c'est le sérieux et le ton solennel avec lequel elle est décrite.

C'est alors que Satan fait une leçon sur le panthéisme. Saint Antoine est ébranlé : « Je halète, s'écrie-t-il, devant l'énormité de Dieu.» Il va succomber, et le diable le regarde « la gueule ouverte, prêt à le dévorer»; mais le saint lève les yeux au ciel : il est sauvé. Pas encore cependant, car il lui faut passer en revue les pygmées, les sciapodes, le sadhuzag et le martichoras, les bêtes de la mer, les zoophytes. Devant ces manifestations de la vie à tous ses degrés, son cœur déborde : « O bonheur ! bonheur! j'ai vu naître la vie, j'ai vu le mouvement commencer; j'ai envie de voler, de nager, d'aboyer, de beugler, de hurler! » Et il finit par ce souhait : « Je voudrais être la matière! » — Mais, à ce moment, le jour paraît, le ciel se découvre; tout au milieu, et dans le disque même du soleil, rayonne la face de Jésus-Christ. Antoine fait le signe de croix et se remet en prières.

Telle est l'étrange et singulièrement brusque conclusion de cette série de rêves fantastiques. Quelle est au juste la pensée philosophique de l'auteur? Je ne sais que croire. Je vois qu'il présente tour à tour chaque religion sous un jour odieux; toutes, sauf le christianisme, nous font horreur ou pitié. Donc M. Flaubert est chrétien. Mais non, car le christianisme lui-même est atteint. A plusieurs reprises on montre qu'il n'échappe pas à telle ou telle inconséquence des cultes de l'Inde ou du paganisme, et saint Antoine ne répond rien. Donc M. Flaubert condamne toute religion. Ce qui me porte en outre à le croire, c'est l'exposé enthousiaste du panthéisme, si enthousiaste que saint Antoine voudrait devenir matière. Donc M. Flaubert est panthéiste. Mais non, puisque le mirage qui avait séduit le saint s'efface dès que la croix brille dans le ciel et que la figure de Jésus-Christ rayonne dans le soleil. Donc M. Flaubert est chrétien. Mais il se pourrait encore que ce dénoûment fût un dénoûment de concession et de précaution, de même que dans certains drames la vertu triomphe à la fin du cinquième acte par égards pour le public.

En ce cas-là, M. Flaubert serait panthéiste. Je m'y perds et j'y renonce. Ce qui est certain, c'est qu'il est artiste et qu'un tel sujet l'a attiré, par la variété des scènes, la grandeur des horizons, la diversité des aspects, la splendeur des costumes, l'opulence des formes, la richesse de la plastique. Ajoutez à cela l'attrait de l'archéologie et l'attrait non moins grand du fantastique. Sa plume a été séduite par un tel sujet, comme le crayon de Gustave Doré sera séduit par un tel livre.

J'ai dit comment l'art nuisait à la science, et la science à l'art; comment l'abus de l'érudition — une érudition plus facile à acquérir qu'il ne semble, — causait çà et là quelque fatigue, comment enfin le réalisme et le fantastique faisaient assez mauvais ménage. En citant quelques expressions chemin faisant j'ai voulu donner la preuve que le style était trop souvent prétentieux et tourmenté. Ce n'est que justice d'ajouter qu'il y a quelques pages vraiment belles et d'un éclat tout particulier. M. Flaubert a dépensé beaucoup de talent à faire une œuvre qui choquera et révoltera bien des lecteurs et ne plaira complétement à aucun.

Kœrner avait fait chanter l'épée. « Pourquoi, ma belle amie d'acier, tressailles-tu ainsi dans le fourreau? — Pourquoi je tressaille? C'est que j'aspire au jour du combat; c'est que j'ai soif de sang. Voilà, cavalier, pourquoi je tressaille dans le fourreau. Hurrah! » M. Octave Ducros vient de répondre à Kœrner. Seulement avec lui, un Français, ce n'est plus l'épée seule qui chante, c'est aussi le droit, et il le chante avant l'épée. Le droit pour nous prime la force. *Les Chants du droit et de l'épée* (1) de M. Ducros méritent une mention honorable. L'Académie a décerné un premier accessit au petit poëme qui ouvre le volume, et c'est justice. On ne peut le lire sans être ému. Le poëte se place devant la carte de France et la carte de l'Allemagne :

Déployons-la chacun, cette carte funeste,
Tracée hier par nos vainqueurs :
Au mur de nos foyers, fixons-la; qu'elle y reste,
Frappant nos yeux, blessant nos cœurs !
Partout dans les cités, les châteaux, les villages,
Dans la mansarde, sous nos toits,
Dans la chaumière, au lieu des naïves images
De nos victoires d'autrefois,
Chaque jour regardons ici la tache sombre,
Lugubre, écartant ses deux bords,

Semblable au noir sépulcre ouvert, semblable à l'ombre
Dans laquelle on descend les morts.
Cette ombre, elle te couvre, Alsace, et toi, Lorraine !
O deuil sanglant, immense affront !
Tes fils, âpre Allemagne, ont assouvi leur haine;
Mais ont-ils compris ce qu'ils font ?

C'est le chant de la revanche. La même pensée inspire tous les petits poëmes de M. Ducros. Le sentiment est vrai et profond. Je n'ose affirmer que partout le talent du poëte égale son patriotisme. L'expression est parfois insuffisante, le tour pénible, la période enchevêtrée. On sent l'effort. Les coups qu'il assène sur la tête carrée des Allemands sont vigoureux; mais on entend trop le bruit du marteau. Ces réserves, que je crois nécessaires, ne m'empêchent pas de signaler *les Chants du droit et de l'épée*.

On lira avec plaisir les *Contes pour les grandes personnes* (2) de M. Ernest d'Hervilly. Il ne faut pas y chercher d'émotions fortes, d'intérêt puissant; mais c'est déjà beaucoup que l'humour, l'esprit, le paradoxe sans affectation, la fantaisie aimable, et en même temps l'esquisse fidèle, la silhouette nettement découpée de quelques caractères vrais. J'ai pris grand plaisir à lire les aventures d'un certain monsieur bon, honnête, bienveillant, à la physionomie si encourageante que tous les gens qui ne connaissent pas leur chemin et que tous les chiens qui ont perdu leur maison s'adressent à lui de confiance. Cela est finement esquissé : il ne manque plus à l'auteur qu'un peu d'audace pour faire de ces silhouettes des portraits. J'ai lu bien des gros romans qui contiennent moins d'observation et de vérité que ces petits contes.

Signalons aussi *Mademoiselle Guignon* (3), par M. André Theu-

1) *Chants du droit et de l'épée*, par Octave Ducros (de Sixt). Paris, librairie Hatou.
2) Paris, Charpentier et Cie.
3) Paris, Charpentier et Cie.

riet. Ce sont les mémoires d'une jeune fille qui rencontre dans la vie plus d'épines que de roses, comme le titre l'indique assez. Peut-être même l'indique-t-il trop. Il n'y a pas assez de part à l'imprévu. On pressent que toutes les tuiles de la création doivent pleuvoir sur la tête de ce docteur Pangloss en jupon. Si sa mère meurt, on prévoit qu'elle aura une belle-mère, et quelle belle-mère. Si elle aime un jeune homme, on est sûr d'avance qu'elle viendra lui offrir son cœur et sa main à l'instant où il reviendra de la mairie tout fraîchement marié. Mais ce léger inconvénient est bien compensé par l'analyse délicate des sentiments, la justesse de l'observation et le mérite du style.

J'ai dit l'autre jour que M. Alexandre Weill, en publiant ses pièces, en appelait du jugement des directeurs à celui du public. M. Weill tient à ce que l'on sache bien que le *Monde nouveau*, qui lui semble un ouvrage sérieux, n'a pas été refusé après lecture. Il l'avait porté au directeur du Théâtre-Français. M. Perrin crut d'abord avoir devant lui M. Weiss (J.-J.). Quand M. Weill se fut clairement nommé, le directeur se rembrunit et refusa d'écouter la pièce, mais là tout net, immédiatement, de confiance. C'est ce que M. Weill raconte avec candeur dans sa préface, et ce que je raconte après lui, puisqu'il le désire, — et pour lui être agréable.

MAXIME GAUCHER.

CAUSERIE DRAMATIQUE

Encore la mort de mademoiselle Croizette

Je suis d'avis que toute la critique du lundi, après M. Gaucher, a fait fausse route comme un seul homme dans son appréciation de « la mort de mademoiselle Croizette ». C'est la critique du lundi qui a tort, et mademoiselle Croizette qui a raison; je l'ai écrit à Francisque Sarcey, et je persiste dans mon opinion et dans mon dire, même après la réplique de ce roi des *lundistes*.

Je disais à Sarcey : Blanche de Chelles est une personne malheureuse sous ses dehors brillants; elle souffre de la perversion de ses instincts, elle est une énigme vivante et une énigme insoluble, mélange de bien et de mal d'où il ne peut sortir, après toutes sortes de luttes douloureuses, que du crime avec des dégoûts affreux. Elle le sait, elle en souffre ; telle elle est au début de la pièce et telle nous la retrouvons à la fin. Son avant-dernière pensée est forcenée : elle veut empoisonner sa meilleure, sa seule amie, dont elle est devenue la rivale, pour faire place nette à sa fantaisie sacrilége. Elle triomphe de ce mouvement affreux, et elle se tue.

Comment donc voulez-vous qu'elle meure ? Dans son lit, au milieu des dentelles, comme une *Dame aux camélias*, ou bien dans les bras d'un fauteuil de tragédie classique ? Voulez-vous qu'elle expire en mesure, avec d'harmonieux soupirs? Vous dites que Rachel mourante, dans le personnage de Phèdre, le faisait bien, et qu'aujourd'hui encore mademoiselle Rousseil fait de même. Mais je n'accepte pas le rapprochement que vous établissez entre Phèdre et Blanche de Chelles. En premier lieu, il n'y a aucun rapport entre la tragédie classique selon Racine et la comédie mi-romanesque et mi-bourgeoise d'aujourd'hui. Quand on a, cinq actes durant, exhalé sa tristesse ou ses « fureurs » en alexandrins douloureux et superbes, en vers *raciniens*, il est bien évident qu'on ne peut point mourir absolument comme on mourrait dans la vie réelle. Blanche de Chelles est la première venue d'entre nos héroïnes de la haute vie mondaine ; elle n'est pas

La fille de Minos et de Pasiphaé

« envoyée par les dieux » aux rivages d'Athènes; elle ne descend pas du « soleil ! »

« Noble et brillant auteur d'une triste famille,
Toi dont ma mère osait se vanter d'être fille,
Qui peut-être rougis du trouble où tu me vois,
Soleil, je te viens voir pour la dernière fois ! »

Remarquez encore que ces harmonieuses plaintes s'exhalent dès la scène III de l'acte 1er. Phèdre est malade, malade physiquement.

« Je ne me soutiens plus, ma force m'abandonne ; »

toujours dès le premier acte. Au quatrième, elle est tout à fait mourante, elle « expire »...

« Jusqu'au dernier soupir de malheurs poursuivie,
Je rends dans les tourments une pénible vie. »

Assurément, lorsqu'on a annoncé sa mort à sa confidente et au public dans ce beau vers languissant, on ne serait pas bien venue de mourir dans des convulsions laides à voir.

Blanche de Chelles, au contraire, est une luronne de *high-life*, forte et superbe ; la vie est rudement chevillée en son cœur, et la mort ne peut la prendre qu'à l'assaut, d'un bond terrible.

Phèdre, comme elle le dit, « descend chez les morts », Blanche de Chelles meurt pour de bon, et d'une mort athée : cela fait une différence.

Mais, me dira Sarcey, si vous voulez à toute force que Blanche de Chelles meure atrocement, si vous croyez qu'une telle fin est dans l'esprit de la pièce, cachez-moi au moins ce spectacle, faites-la mourir dans la coulisse.

Voilà qui est facile à dire. Je serais de l'avis de Sarcey si l'auteur du *Sphinx* nous avait fait assister à un véritable développement de caractère et de passion ; alors la pièce se tiendrait toute seule jusqu'au dénouement ; elle se suffirait à elle-même ; les violences de la fin deviendraient inutiles. Mais ceci n'est qu'un désir, — un regret, si vous voulez ; — ce n'est point ainsi que M. Feuillet a conçu sa pièce, ce n'est point ainsi, du moins, qu'il l'a conduite. En tout cas, telle qu'il l'a faite, elle serait languissante et terne, presque oiseuse et indifférente, si elle ne faisait explosion au dénouement, grâce au jeu terrible de Mlle Croizette. Après cela, vous direz encore que vous aimeriez mieux une pièce à caractères, et qu'un auteur diminue son mérite lorsqu'il confie à son principal interprète sur la scène tout le soin de mettre son drame en valeur et, le cas échéant, de le sauver. J'en conviens, mais c'est ainsi. La pièce de M. Feuillet n'existerait pas sans cette mort de Mlle Croizette, qui lui donne son véritable sens : celui d'une énigme désespérante et désespérée.

C'est le sphinx qui se tue, au lieu de dévorer sa victime, parce qu'on a deviné son secret et qu'il en a lui-même horreur.

HENRY ARON.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 42 18 AVRIL 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous en sommes toujours au même point, et la politique continue de se traîner dans la même ornière. Rien, rien et encore rien ! tel est toujours le résumé de la situation. On discute cependant, comme par le passé, dans les journaux ; on discute même d'autant plus qu'en l'absence de l'Assemblée c'est la presse qui prend le premier rang et qui mène l'opinion. Les officines des journaux sont comme les usines qui ne peuvent éteindre, fût-ce pour vingt-quatre heures, les hauts fourneaux qui les font marcher. Il n'y a rien à fabriquer, rien à forger ; on fabrique et l'on forge quand même, on s'encombre de nouvelles fausses, de projets en l'air, d'intrigues politiques imaginaires et mort-nées : il faut bien vivre et donner du travail à la machine. Mais tout cela n'est que fiction et illusion ; il n'y a rien là de réel, si ce n'est l'impatience et l'ennui des lecteurs.

Rien de piteux comme les batailles qu'on se livre autour de mots creux et vides, chacun tirant à soi et cherchant à interpréter dans son sens telle ou telle parole tombée de la bouche du chef de l'Etat ou de celle d'un ministre, — le vice-président du conseil ou un autre. Quelquefois c'est un simple officieux, le *Français* ou bien la *Presse*, qui a parlé, et l'on est content tout de même : on commente un mot de M. Beslay, on épilogue sur une concession accordée à la république par M. Marius Topin. Écoutez-nous, crient ceux-ci, nous sommes les interprètes de la pensée de M. de Broglie ; venez chez nous, ripostent ceux-là, nous sommes les seuls confidents de M. le maréchal de Mac-Mahon. Et le pauvre public désorienté s'en va de la boutique du *Français* à la boutique de la *Presse*, il achète aux uns, il achète aux autres, et il se trouve qu'il n'en a pas moins les mains toujours vides : on ne lui en donne pas même pour son argent !

Cette impossibilité de s'entendre prouve cependant quelque chose ; ce néant a une signification. Si après avoir si longuement discuté et bataillé, on n'est point encore arrivé à savoir où l'on en est, c'est simplement parce qu'on n'a point voulu tenir compte d'une vérité élémentaire, d'un fait fondamental : à savoir que la France est en république depuis tantôt quatre années, et que tous les efforts qu'on pourrait faire pour l'entraîner ailleurs sont destinés à échouer misérablement. Si nous avions le cœur aux victoires faciles, quel triomphe ce serait pour nous, comme pour tous ceux qui ont soutenu la même cause et la même thèse ! Avions-nous assez raison lorsque nous défendions la politique de M. Thiers avant le 24 mai ; assez raison après le 24 mai, lorsque nous exhortions le nouveau Président de la république à faire exactement ce qu'avait fait son prédécesseur ; assez raison enfin, le 19 novembre, lorsque nous démontrions qu'en dehors de la république franchement acceptée et organisée, le septennat ne pourrait pas vivre ! Et, en effet, il ne le peut pas, il le sent, il le déclare presque. Un journal qui prétend parler au nom de la présidence, et qui n'est point désavoué, la *Presse*, a inventé une formule nouvelle, bien incomplète encore, bien insuffisante, mais qui marque cependant un progrès et une bonne intention : la *république septennale*. Ainsi donc, le septennat, selon ce journal, organe de la présidence, c'est la république pour sept ans. Il convient d'enregistrer cet aveu.

Mais nous ne permettrons pas qu'on s'arrête en si beau chemin. Qu'est-ce donc, je vous prie, que la république pour sept ans seulement ? Pourquoi pas pour dix ans, pour vingt ans, pour toujours ? Si vous estimez que cette forme de gouvernement peut assurer la paix, la prospérité, la liberté pour ces sept ans, qui aujourd'hui ne sont pas une durée médiocre dans la vie d'un peuple, je vous demande au nom de quel principe, de quel intérêt, de quelle ambition vous viendrez, les sept premières années révolues, exproprier, au profit d'une monarchie ou d'une dictature, cette république qui se sera consolidée et légitimée par ses bienfaits ? La *république septennale* est donc une formule vide de sens.

Pour nous, en nous plaçant sur le terrain des faits actuels, nous ne comprenons et n'acceptons d'autre formule que celle-ci :

La république fondée à toujours, ou plutôt sans désignation puérile de sa durée :

Le maréchal de Mac-Mahon président de cette même république pour sept ans.

Hors de là, il n'y a que gâchis, difficultés incessantes, impasse et mensonge.

Maintenant, la république pourra-t-elle être fondée et organisée par l'Assemblée actuelle ? Les répugnances manifestées jusqu'à cette heure, le fait même d'avoir tant tardé à ouvrir les yeux à cette nécessité inéluctable et de n'y venir, après tant de refus, qu'à regret et à contre-cœur, ces réticences, ces réserves, ces perpétuels retours sur ce qu'on croyait être accordé, tout cela n'indique-t-il pas que cette Assemblée est peu faite pour une telle œuvre et qu'elle en a bien conscience? De louables efforts ont été tentés dans ces derniers temps pour amener ce qu'on appelle « la conjonction des centres »; — mot impropre, car à elle seule, la conjonction des centres ne suffirait pas. Ce qu'il faudrait réaliser, c'est l'union des modérés de droite et de gauche, en dehors de laquelle il ne saurait y avoir de majorité. Acceptons cependant, pour la facilité de la discussion, la locution vulgaire; parlons de la « conjonction des centres ». Les centres peuvent-ils s'unir ? Pour dire la vérité vraie, nous en doutons beaucoup. Le centre gauche a trop d'attaches avec la gauche (nous ne l'en blâmons pas), le centre droit trop de liens contractés avec la droite ; — qui s'en étonnerait après cette campagne de trois longues années durant laquelle droite, centre droit et même droite extrême ont combattu, intrigué, comploté ensemble ?

Ce serait une erreur que de dire : le centre gauche est composé pour tout ou partie d'orléanistes en disponibilité prêts à rentrer au bercail. Nous n'avons point à savoir ce qu'était à l'origine cette fraction du centre gauche qu'on croit être si peu solide et si peu consistante; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il y a maintenant de ce côté habitude prise de défendre la république et de suivre le grand et irrésistible courant de l'opinion.

De même, le centre droit a bien pu, à l'origine, être composé de libéraux fourvoyés dans le camp de la réaction; mais ces libéraux sont trop accoutumés aujourd'hui à lutter dans les rangs des adversaires de la république pour qu'on puisse avec certitude attendre d'eux un regret sincère, une résipiscence efficace : de ce côté aussi il y a habitude prise, invétérée, nous dirions volontiers routine.

La tâche sera rude pour réconcilier ces deux frères ennemis.

Au fond, entre le centre gauche et le centre droit toute la question est de savoir lequel des deux mangera l'autre; c'est le plus clair de leur amitié réciproque.

Le centre droit a beaucoup de dédain pour le centre gauche; il considère ce groupe comme étant composé de dupes volontaires ou de naïfs. D'autre part, le centre gauche, dont on exagère la modestie et la malléabilité, a, tout au contraire, le légitime orgueil de se sentir à la tête de l'opinion publique. C'est une belle situation, et qu'on n'abandonne pas de gaieté de cœur, dans le seul but de complaire à des rivaux.

Supposez d'ailleurs le centre gauche et le centre droit un instant unis. Sur quel point de la politique intérieure pourront-ils s'entendre ? Lequel des deux cèdera à l'autre dans la question des maires, dans celles des conseils généraux, de la presse, de l'instruction primaire, de l'enseignement supérieur, etc. J'abrége la liste, qui pourrait être continuée à l'infini. Sur aucune de ces questions l'accord n'est possible entre les deux groupes. Et, en effet, à prendre les choses dans leur réalité profonde, qu'est-ce que le centre gauche et le centre droit ? Le centre droit, c'est la droite elle-même, une droite de raffinés, de *politiciens*, de sceptiques, sachant ce qu'ils veulent, pour quoi ils le veulent, et d'autant plus obstinés. Le centre gauche, c'est la gauche modérée, celle qui a fait aux intérêts, aux préjugés même toutes les concessions qu'on peut faire sans abdiquer. Aller plus loin dans cette voie lui serait impossible. Le centre gauche a conscience de représenter le pays ; il se tient où il est, il garde ses positions, fort de sa bonne intention et de son droit.

Pourtant, nous le reconnaissons, puisque l'Assemblée ne songe point à se dissoudre, puisqu'elle veut constituer, il faudra bien qu'on en vienne à tenter cette conjonction des centres depuis si longtemps demandée. Par où commencer, comment s'y prendre ? Par en haut, ce qui est toujours le moyen le plus rapide : en modifiant le ministère. C'est affaire à l'Asemblée de s'arranger pour cela ; mais le Président de la république, en cette conjoncture, ne saurait demeurer indifférent ou inactif.

C'est son devoir, c'est son intérêt d'écarter telle ou telle personnalité accaparante et ambitieuse qui, s'interposant jusqu'à ce jour entre l'opinion et lui, se substituait à lui quand il s'agissait de gouverner, et le découvrait toutes les fois qu'il s'agissait d'être responsable. Nous entendons dire que l'illustre maréchal de Mac-Mahon se fatigue du rôle qu'on lui fait jouer et qu'il a le désir d'entrer enfin en communication avec ce grand pays qui l'a comblé jusqu'à ce jour des témoignages de son respect. Le meilleur moyen pour y parvenir, le moyen simple, le moyen parlementaire, c'est de changer ses conseillers, d'éloigner de sa personne ceux qui voudraient reporter sur lui une part de leur fardeau d'impopularité et de faire appel à ceux qui ne demandent qu'à travailler, sous sa haute direction, à la pacification des esprits, que jusqu'ici on n'a réussi qu'à irriter, au relèvement de la France qui languit et s'appauvrit faute de sécurité et de lendemain, à la constitution enfin et à l'organisation de la république — dont le septennat ne doit être que la première et glorieuse base.

LA LUTTE DU CAPITAL ET DU TRAVAIL DANS L'AGRICULTURE ANGLAISE

La puissance de l'aristocratie anglaise ne repose pas, comme celle de la noblesse française au siècle dernier, sur une pure opinion, — sur un préjugé facilement secoué : la propriété territoriale, — la richesse sous sa forme la plus imposante et la plus tangible, en est la solide assise ; on peut dire, sans exagérer, que la constitution britannique a pour l'un de ses principaux fondements les lois qui régissent la possession et la transmission des terres. De là l'importance de toutes les discussions dont l'organisation artificielle de cette propriété est le sujet; de là, en particulier, l'ardente attention avec laquelle le public anglais suit la lutte engagée il y a deux ans par une poignée de laboureurs, aujourd'hui soutenue par la classe presque entière des travailleurs agricoles, contre la puissance, naguère incontestée, des *farmers* et des

landlords. Une crise nouvelle est venue réveiller l'intérêt public : il ne sera pas sans utilité de résumer ici l'histoire de ce mouvement, d'en décrire l'état présent et d'en conjecturer l'avenir probable.

I

Pendant que, dans les districts industriels, les classes ouvrières s'éveillaient peu à peu au sentiment de leur force, s'organisaient pour la lutte et la soutenaient avec succès, les travailleurs agricoles demeuraient stationnaires dans leur triste position. Le taux moyen de leurs salaires ne dépassait pas, il y a vingt-cinq ans, 8 à 9 shellings (10 à 11 fr. 25 cent.) par semaine: et la triste perspective du *workhouse* et de la charité officielle était la seule que leur ouvrît toute une vie de travail. Avec l'insouciance qui accompagne trop naturellement une extrême pauvreté, ils se multipliaient rapidement, jetant ainsi sur le marché du travail, déjà si déprécié, des concurrents nouveaux dont l'affluence abaissait encore le taux des salaires.

L'ignorance élevait une barrière insurmontable entre eux et le vaste champ de l'industrie nationale où leur activité aurait inévitablement trouvé un emploi plus profitable ; plus inabordables encore leur étaient ces immenses continents, où un sol fertile récompense si abondamment les bras qui le mettent en valeur. Privés du droit de vote, ces parias de la société anglaise n'attiraient pas sur eux l'attention qui s'attache toujours aux malheureux dont les plaintes peuvent se faire entendre : ne pouvant servir d'appoint dans le jeu compliqué des partis, il semblait qu'ils fussent hors de la vue du public.

Le premier qui tenta systématiquement non pas de soulager quelques misères, mais de relever la classe tout entière, fut un ministre anglican, le chanoine Girdlestone ; ce disciple fidèle d'une religion qui met la charité au premier rang de ses préceptes résolut, malgré les difficultés sans nombre qu'il pressentait, d'encourager et de rendre possible la migration des paysans du *North Devonshire* dans une contrée plus industrieuse et plus prospère. En dépit de l'hostilité ouverte des propriétaires, des fermiers, — et, on regrette d'avoir à l'ajouter, — des ecclésiastiques du comté, il réussit à débarrasser le district du superflu de la population qui s'y disputait un emploi insuffisant, à accroître la rémunération du travail de ceux qui demeurèrent, à fournir de lucratives occupations à qui se déplaça.

Malgré le zèle dont il fit preuve, il était évident, dès l'abord, qu'un seul homme, étranger à la classe dont il prenait généreusement en main les intérêts, ne pouvait accomplir la tâche dont il avait conçu la pensée. Ce fut des rangs mêmes de ses clients que partit le signal du progrès définitif : quelques paysans de Weston-sous-Weatherley, dans le Warwickshire, prirent le courage d'adresser une lettre à un journal voisin, où, dans un style touchant par sa rustique simplicité, ils mettaient en regard leur labeur et le salaire qu'ils en tiraient. Remplis d'une naïve confiance dans l'infaillibilité et la toute-puissance de l'opinion publique, ils en appelaient à son jugement pour décider si une demi-couronne (2 fr. 50 c.) par jour n'était pas un prix raisonnable de leur travail. La semence ainsi jetée ne tomba pas dans un sol stérile : un petit nombre de pourriers du village voisin de Charlcote lurent cette lettre, y reconnurent l'expression fidèle de leurs griefs et de leurs vœux, et, dans un entretien, l'un d'eux, qui avait entendu parler des *Trade's Unions*, ouvrit l'avis de former une association pour améliorer leur sort.

Ils se doutaient peu, ces onze humbles paysans, qu'en signant cet engagement ils donnaient le branle à un mouvement dont les conséquences ne s'arrêteraient ni à leur village, ni à leur comté, ni peut-être même à leur classe. Leur exemple ne tarda pas à être suivi : tout le Warwickshire fut, en peu de temps, couvert de confédérations semblables. Le chef dont un tel mouvement ne pouvait se passer se manifesta bientôt. Joseph Arch est né en 1826 à Barford, dans le Warwickshire ; simple journalier dès son enfance, il a connu toutes les misères de sa classe ; indépendant d'humeur, possédé du désir de s'instruire, il a singulièrement élargi son esprit en menant l'existence nomade d'un tailleur de haies. L'une de ces sectes méthodistes dont les adhérents se recrutent principalement parmi les ouvriers en fit un prédicateur, sans que cette qualité lui fît abandonner son humble gagne-pain. Tel était l'homme qui le 14 février 1872 mit son éloquence puissante et rude, l'intégrité de son caractère et sa juste popularité au service de la première union agricole formée dans les Trois-Royaumes. Le lendemain, quinze ou seize cents laboureurs se réunirent à Wellesbourne pour entendre ce que l'on a nommé l'*appel aux armes de Joseph Arch*. Il ne parla pas comme un vulgaire agitateur, comme l'un de ces démagogues qui spéculent sur les griefs dont ils se font les bruyants redresseurs ; il parla comme un homme qui avait partagé les souffrances qu'il décrivait, et dont le cœur était enflammé d'une ardente compassion pour les maux séculaires de sa classe. Lorsqu'il cessa, la nuit était tombée, et son grossier auditoire, que sa parole avait tenu sous le charme, salua de ses acclamations celui en qui il avait reconnu un chef désigné pour la lutte.

Pratiques comme étaient ses conseils, ils eurent bientôt leur effet ; dans les premiers jours de mars les paysans de ce district demandèrent collectivement que leurs salaires fussent élevés à 2 sh. 8 d. (3 fr. 30 c.) par jour, pour onze heures de travail, et que 4 deniers (40 c.) fussent le prix des heures en sus. Une grève suivit le refus des maîtres. L'Angleterre tout entière eut les yeux attachés sur ce coin de son territoire ; de vagues rumeurs sur la possibilité d'obtenir un meilleur sort se répandirent dans toutes les campagnes, et bientôt ce ne fut plus seulement dans le Warwickshire, mais bien dans le pays tout entier qu'étendit ses branches l'*Union nationale des travailleurs agricoles*. L'organisation en est simple et bien conçue : un comité exclusif, dont M. Arch est le président, siége à Leamington et dirige les démarches de la ligue tout entière ; un comité consultatif, composé de personnes étrangères à la classe aux efforts de laquelle elles donnent leur sympathie, prête au mouvement l'appui de son influence et de ses conseils ; des branches, qui se gouvernent elles-mêmes dans certaines limites, étendent leur réseau sur le pays. Une modique cotisation de 2 deniers (20 c.) par semaine et par tête défraye les frais d'administration et de déplacement des agents et augmente la caisse des grèves.

Partout un mouvement décidé de hausse des salaires a suivi la détermination des unions locales, les fermiers ont senti qu'ils n'avaient plus devant eux des hommes isolés, à la merci de leurs offres, mais bien une organisation puissante et l'opinion publique [illegible] de ces premiers

succès, M. Arch favorise l'écoulement de la population de certains districts où elle surabonde dans d'autres où elle ne suffit point aux demandes d'une industrie fort développée ; dans l'automne de 1873, il a entrepris avec l'un de ses collègues un voyage au Canada afin d'étudier sur place les conditions de l'émigration. Bien loin de repousser en lui ce que le conservatisme continental considérerait sans doute comme un dangereux démagogue, le gouverneur général de la « *Dominion* », lord Dufferin, l'a accueilli avec distinction, et, consultant les intérêts de la colonie dont l'administration lui est confiée, il a encouragé ses projets, lui a concédé des terres, et promis des facilités pour le passage des émigrants.

II

L'accueil jusqu'ici fait en Angleterre à l'Union nationale des travailleurs agricoles semblait lui assurer droit de cité sur ce sol hospitalier; la crise actuelle est un démenti à ce pronostic optimiste. Parmi les premiers champs d'activité des *apôtres* de la ligue avait été le district de Newmarket, qui s'étend à la fois dans le Cambridgeshire et le Suffolk; les fermiers, effrayés de voir leurs journaliers se grouper, y conclurent dès l'an dernier une contre-association. Vers la fin du mois de février de cette année, près de trois cent quarante membres de la branche d'Exning-Alderton demandèrent qu'une avance d'un shelling portât leurs salaires hebdomadaires de 13 à 14 sh. Les fermiers crurent voir dans cette réclamation, et surtout dans la grève qui suivit leur refus, l'influence du comité central de Leamington, — à tort, suivant une lettre insérée dans le *Times* du 4 courant; le 10 mars, l'*Association des maîtres* prit les résolutions suivantes, qu'un vote exprès rendit obligatoires pour tous ses membres : il ne sera point porté d'altération au taux actuel de la rémunération du travail; aussi longtemps que la grève durera, tous les hommes enrôlés dans l'Union nationale seront collectivement congédiés (c'est ce renvoi simultané que nos voisins désignent sous le nom de *lock-out*). Là ne s'arrêtèrent pas les fermiers : le 24 mars, dans une nouvelle réunion, « prenant en considération le langage *incendiaire* et *outrageant* dont font usage les délégués de l'Union nationale et les persécutions auxquelles sont soumis ceux des paysans qui n'appartiennent pas à cette association », ils décidèrent de n'employer plus à l'avenir aucun homme qui figurerait dans les rangs de cette armée du mal. Cette détermination a naturellement enflammé les esprits, et plus de deux mille paysans adultes sont actuellement sans travail dans le district. La lutte semble engagée dans des conditions où elle peut, par malheur, durer longtemps : l'Union nationale assure neuf shellings par semaine aux hommes congédiés ; douze *gentlemen*, qui condamnent le procédé des fermiers, se sont engagés à fournir six mille livres sterling lorsque les premières ressources seront épuisées ; enfin, les *Trade's Unions* et tous ceux qui voient dans l'association le seul moyen pour les classes laborieuses de s'élever sans avoir recours à la funeste intervention de l'État, se préparent à fournir des preuves pécuniaires de leur sympathie. Bien que ce moment de l'année soit moins favorable aux fermiers que ne l'eussent été pour une pareille mesure les mois d'hiver, la saison est trop avancée et ne l'est pas assez pour qu'il en résulte à bref délai un sérieux inconvénient pour eux ; les semis sont presque terminés, et la moisson est encore enfouie sous terre.

Jusqu'ici, la rupture des relations antérieures n'a pas engendré dans les esprits les mauvais sentiments qu'il serait trop naturel d'en attendre : au sortir des assemblées, où ils se sont confirmés dans leur résistance, les laboureurs saluent aussi respectueusement que par le passé leurs maîtres, qui viennent d'une réunion où ils ont adopté contre eux des mesures extrêmes. Malheureusement, il n'est pas à prévoir que cet état de calme, que ce combat pacifique dure bien longtemps; un moment viendra où l'allocation du comité de Leamington ne suffira plus à une population qui aura épuisé ses minces économies, un autre où les fermiers verront avec désespoir s'écouler sans travail des jours précieux dont ils ne sauraient remplacer la perte. C'est alors que les *meetings*, jusqu'ici si admirablement paisibles, revêtiront peut-être une autre apparence; il est permis de douter qu'à cet instant critique, les laboureurs aient conservé assez de sérénité pour permettre, comme ils l'ont fait, à un fermier, leur adversaire, de venir plaider sa cause devant eux. Pénétré de ces maux qu'il prévoit et dont son esprit s'effraye, le docteur Fraser, évêque anglican de Manchester, rompant avec les traditions de ses collègues de l'épiscopat, jusqu'ici passionnément hostiles à l'Union nationale, a adressé le 31 mars, au *Times*, une lettre insérée dans le numéro du 2 avril et dont nous extrayons les passages suivants :

» Les fermiers de l'Angleterre deviennent-ils fous ? Quelle issue peuvent-ils imaginer à la mesure qu'ils ont prise et qui a déjà fait dépendre quatre mille travailleurs des allocations de l'Union nationale ? Peuvent-ils supposer, en hommes raisonnables, que ce renvoi collectif arrêtera, pour un seul instant, la solution de l'inévitable question : Quel est le taux équitable des salaires agricoles?....

» Ils pourront bien chasser leurs meilleurs travailleurs de l'autre côté de l'Atlantique, ou dans quelque nouveau champ de travail; ils peuvent remplir les *workhouses* d'adultes en pleine santé qu'ils auront privés de leurs maisons et de tout ce qui leur a fait chérir leur vie, malgré toutes ses amertumes. Sera-ce donc vaincre ?

» Les facilités accrues de communication permettent aux paysans de l'est et du sud de l'Angleterre de savoir que leurs semblables, dans le nord, gagnent dix-huit shellings, parfois une livre sterling par semaine; ils se demandent pourquoi ils recevraient 20 ou 30 pour 100 en moins. Chacun doit savoir que le langage des chefs du mouvement, d'abord étudié dans sa modération, est devenu plus violent et parfois même insurrectionnel et menaçant. Le plus terrible assaut qui pourrait être donné à la société anglaise serait une guerre de paysans : c'est là pourtant que nous sommes acculés si les conseils d'une exaspération mutuelle prévalent.....

».... Les demandes, je dis les plus hautes, des travailleurs agricoles, sont-elles donc exagérées et déraisonnables, lorsque l'on considère toutes les circonstances ? Un homme, au prix présent des nécessités de la vie, peut-il se procurer, à lui et sa famille, je ne dis pas le confort, mais une quantité de nourriture, de chauffage et de vêtement suffisante pour qu'il travaille avec énergie, lorsque son revenu hebdomadaire est au-dessous de quinze ou seize shellings ? Si les fermiers répondent qu'ils ne peuvent payer de plus gros salaires, au taux présent de leurs rentes, s'ils prouvent la vérité de cette assertion, eh bien, les rentes devront s'abaisser, au grand désagrément de ceux qui dépensent à un bal, ou à l'achat d'une paire de chevaux de sang, la rente d'une ferme de trois cents acres. Je n'aime pas les principes du *Trade's Unionisme;* mais l'usage sans équité du capital a contraint les

travailleurs à les adopter. J'espère qu'il n'est pas trop tard pour dire aux fermiers qu'en renvoyant en masse leurs journaliers, ils commettent une terrible erreur : le résultat certain de cette mesure, au cas même où elle semblerait réussir, sera de précipiter le jour où ceux qui vivent directement de la culture du sol seront divisés en deux armées hostiles, et l'on verra disparaître ces sentiments de confiance mutuelle et de communauté d'intérêts qui ont rendu jusqu'ici la vie de village infiniment plus douce que celle des grandes villes manufacturières. »

Ce langage véhément, dont peut-être l'évêque de Manchester eût mieux fait de modérer le ton, n'a fait qu'enflammer la dispute ; il est plus difficile, après qu'avant cette lettre, de prévoir l'issue du conflit. Sans doute un certain nombre de travailleurs ont déjà passé dans les districts plus fortunés, où l'industrie offre à l'agriculture un débouché toujours ouvert pour ses produits, un emploi bien rémunéré pour le superflu de ses bras; sans doute les prédications enthousiastes des agents que les colonies de la Nouvelle-Zélande et le Canada ont envoyés sur le terrain ont déterminé quelques familles à quitter les lieux consacrés par tant de souvenirs pour aller chercher, sous d'autres climats, l'Eldorado dont les flatte leur imagination. Ce mouvement d'émigration n'a pas pris d'assez vastes proportions pour qu'on y puisse voir une solution; aussi, les esprits qui ont souci du maintien de la paix sociale ouvrent-ils l'avis d'avoir recours à l'arbitrage. M. Mundella, membre du parlement, qui a su, en s'élevant sur l'échelle sociale, conserver la confiance de ses anciens compagnons de travail, a suggéré, dans le *Times*, un plan de conciliation. On ne sait trop, cependant, sur quoi faire porter l'arbitrage : La question n'a pas trait à une augmentation de salaires; il s'agit d'un principe sur lequel il semble difficile que l'une ou l'autre partie puisse transiger : je veux parler de la légitimité de l'Union nationale des travailleurs agricoles. Tous les amis de l'humanité n'en doivent pas moins espérer que l'on parviendra à découvrir un terrain de négociation : toute autre solution porterait en soit les germes d'un nouvel et fatal antagonisme.

III

Il faudrait calomnier volontairement ce qui a longtemps été l'état social d'un grand pays pour nier qu'il n'y eût quelques avantages au système, naguère incontesté, des rapports du capital et du travail agricoles. Estimer les salaires des journaliers anglais à la seule valeur qu'ils recevaient régulièrement en argent, ce serait oublier et les suppléments payés au temps de la moisson et les pintes de bière libéralement distribuées, et les chaumières louées par le fermier au paysan à un prix fort au-dessous de celui qu'il paye lui-même au propriétaire : ce serait oublier l'existence des *Coal and clothing clubs*, ou sociétés pour la fourniture du charbon et des vêtements, qui existent dans presque tous les villages, entretenues surtout par les contributions bénévoles de riches donateurs. — Faut-il blâmer les paysans anglais de renoncer aux douceurs du régime patriarcal ? ce serait condamner en eux l'éveil de leur dignité, et ce serait mettre en oubli tous les inconvénients d'un système auquel l'industrie a depuis longtemps renoncé. On a tout dit, et le premier ministre actuel de l'Angleterre plus fortement que tout autre dans *Sybil*, sur les odieuses injustices du système des payements en nature : on a montré les denrées les plus inférieures réservées ou acquises par le patron pour la consommation de ses ouvriers, qu'il contraignait à en donner un prix égal, sinon supérieur, à celui des qualités les plus excellentes; on a peint la triste position de ces infortunés auxquels, suivant les cours du marché, le beurre aujourd'hui, demain le sel, devaient servir ou d'unique alimentation ou d'instrument d'échange. Plus malfaisants encore étaient les résultats de cette coutume, dans l'industrie agricole : le paysan dépendait entièrement du maître qui le logeait, l'habillait et le nourrissait en grande partie ; il était absolument incapable d'amasser la moindre économie, et, dans ses vieux jours, il retombait à la charge de sa paroisse. Sans doute, depuis la formation de l'Union nationale, l'état des classes agricoles s'est amélioré sur beaucoup de points : les salaires ont haussé, mais ils n'ont pas atteint le taux où ils seraient parvenus sans le maintien trop général des suppléments en nature. Aussi bien, tout en laissant l'imagination regretter les anciennes relations patriarcales qui ont si longtemps subsisté sur le sol de l'Angleterre, la raison doit reconnaître un motif plausible à ces réclamations des journaliers. Du reste, ces hommes ignorants, pleins du sens pratique qui distingue leur race, n'ont eu garde de prêter l'oreille aux prédications fallacieuses de ces agitateurs de profession, tout prêts à faire de toute souffrance qui cherche le soulagement l'alliée et la complice du socialisme. Sagement et résolûment, ils ont borné leurs prétentions à un redressement de leurs griefs : il s'agit ici non de réorganiser la société, mais d'ajouter quelques *pence* au salaire hebdomadaire d'un million de travailleurs. Bien insensés seraient ceux qui invoqueraient l'appui de l'autorité sociale contre des demandes si modérées et si restreintes : dénoncer le socialisme où il n'est pas, c'est le provoquer à coup sûr, c'est le justifier en quelque façon.

A qui veut apprécier les chances respectives des deux partis en lutte, nous soumettrons, avant de terminer, les considérations suivantes : Deux raisons principales semblent présager le succès final des paysans. En premier lieu, l'infériorité même de leur situation leur devient un avantage aujourd'hui, et cela pour plusieurs motifs : tout d'abord la sympathie du public s'attache naturellement à une misère aussi dûment constatée, et chez nos voisins, elle ne borne pas ses témoignages à de stériles encouragements en paroles. Puis dans la lutte qu'ils soutiennent contre leurs journaliers, les fermiers sont plus ou moins à leur merci. Comment, en effet, dans le cas d'une grève ou d'une émigration en masse, remplacer les bras qui feraient défaut? l'emploi n'est pas assez lucratif pour détourner les travailleurs de quelque autre branche d'activité, et ce ne serait que par la concession de ces mêmes avantages dont le refus aurait provoqué la crise que les capitalistes pourraient en atténuer les funestes effets.

En second lieu, le capital ne jouit pas dans cette lutte des avantages qu'il possède partout autre part : il ne peut pas se retirer aussi facilement que de tout autre emploi. N'a-t-il pas, en effet, subi une véritable immobilisation par les améliorations mêmes qu'il a apportées au régime de la terre ? — Il espérait s'en dédommager avec usure par la perception des fruits durant un certain nombre d'années ; s'il quitte la partie, il perd tout ce qu'il a dépensé en travaux permanents, en irrigations, en bâtiments, en drainage. Reste-t-il, au contraire, jusqu'au

ferme du bail ? La rente est fixée pour un laps de temps par le contrat même qui fait son titre, tandis que le salaire est sujet à des fluctuations que rien ne peut arrêter : entre sa ferme, dont le prix de location ne saurait baisser, et la main-d'œuvre, dont le prix peut hausser et hausse, en réalité, depuis la naissance de l'Union, le fermier ne peut que voir réduire ses profits. Sera-ce un mal en soi ? La réponse à cette question variera suivant l'appréciation que l'on fera du taux moyen de cette sorte de profit en Angleterre. Une haute autorité en cette matière, M. Ch. S. Read, le représentant attitré des fermiers à la Chambre des communes, affirme que les profits du capital engagé dans la culture du sol ne dépassent pas 8 pour 100, et il ajoute que si l'on tient compte de l'intérêt normal qui est de 4 pour 100, on ne verra rien d'exagéré dans une rémunération de 4 pour 100 pour le travail de surveillance et les risques encourus. Il me semble que M. Read oublie que le capital des propriétaires terriens rapporte et doit rapporter infiniment moins que le capital engagé dans d'autres entreprises. Les raisons de cette différence sont évidentes : il n'est pas douteux d'abord que les risques soient moindres dans ce genre d'opérations ; puis il faut tenir compte des avantages physiques que présente le séjour à la campagne, et qui sont bien une portion du revenu du capital engagé dans l'agriculture ; il ne faut pas oublier les revenus en nature, tels que fruits et denrées, qui dispensent presque entièrement de tout achat au dehors ; enfin, il serait singulier de mettre en oubli, en Angleterre surtout, la considération dont sont inévitablement entourés ceux qui possèdent ou qui louent la terre, et ces multiples fonctions et dignités locales dont les investit la loi.

Il est donc impossible, à notre sens, que la rémunération du travail agricole ne s'élève pas, dût-il même en résulter un abaissement correspondant des profits du capital agricole ; mais cette diminution s'ensuivra-t-elle nécessairement ? On verra qu'il n'en est rien, si l'on réfléchit que le taux du salaire n'est nullement l'indice et le régulateur du coût de production, duquel dépend en grande partie le taux du profit. Les correspondances des journaux anglais nous apprennent que les fermiers du district où sévit le *lock-out*, s'aperçoivent avec étonnement, en mettant eux-mêmes la main à l'ouvrage pour remplacer leurs ouvriers, que le travail de leurs journaliers est singulièrement peu consciencieux ; il n'est pas douteux qu'une rétribution plus élevée ne modifie avantageusement cette situation, et cette dépense intelligente serait plus que compensée par l'accroissement total des recettes.

L'intérêt des fermiers se rencontre donc avec celui des paysans, et surtout avec celui du public, gravement lésé par la prolongation de l'état de guerre. Si l'on joint cette considération à toutes celles qui ont déjà été énumérées, on présagera, comme nous, une hausse sérieuse et permanente de la rétribution du travail agricole en Angleterre. Dans cet état plus heureux, que feront les paysans anglais ? Maintiendront-ils l'organisation puissante dont ils auront appris à connaître les bienfaits ? Noueront-ils plus étroitement les liens qui les rattachent au grand corps des *Trade's Unions* industrielles, et s'engageront-ils plus avant dans la voie des revendications sociales ? Un résultat est désormais certain : leur initiative hardie les a mis en vue, l'attention des politiques eux-mêmes s'est fixée sur cette force nouvelle, le chef du parti libéral, dans le manifeste qui a servi de programme aux récentes élections générales, a inscrit parmi les réformes nécessaires la concession du droit de vote aux habitants des campagnes qui remplissent les conditions exigées des habitants des villes. D'une autre part, les systèmes d'industrie les plus avancés sont déjà appliqués sur quelques points à l'agriculture : ce n'est pas un personnage moindre que le *speaker* de la Chambre des communes, le très-honorable M. Brand, qui fait, sur ses domaines, l'expérience de l'association aux bénéfices : à Asslington-Hall, dans le Suffolk, M. Gurdon applique sur une vaste échelle le régime de la coopération à la culture de ses terres ; il est suivi dans cette voie par lord George Manners.

C'est ainsi que par la seule action des parties intéressées un grand pays entreprend la réforme de l'un des vices principaux de son état social : ici, comme partout ailleurs, la liberté est la plus sûre garantie du progrès pacifique. Maîtres de s'associer et de se rendre redoutables, les paysans anglais sont préservés des utopies socialistes par la réforme sociale ; lorsqu'une lutte funeste éclate sur un point, l'habitude ou le pressentiment du *self-government*, qui est aussi le *gouvernement de soi-même*, l'empêche de dégénérer en un conflit brutal. Étonnante nation, et véritablement faite pour la liberté, dont les erreurs mêmes nous offrent un exemple digne d'être médité !

FRANCIS DE PRESSENSÉ.

COLLÉGE DE FRANCE

LITTÉRATURE LATINE

COURS DE M. GASTON BOISSIER

L'enseignement de Sénèque

I

Ce qui explique surtout l'effet qu'a produit l'enseignement de Sénèque, c'est la manière dont il était donné. La philosophie avait alors deux façons de se répandre : l'une, plus populaire, la prédication ; l'autre, plus discrète et plus intime, la direction. Sénèque pratiquait surtout la seconde. Il avouait sans doute que la prédication n'était pas inutile (1). La philosophie, étant faite pour tout le monde, doit recruter des disciples même parmi les esprits indifférents et mal disposés. Puisqu'ils ne viennent pas à elle, il faut bien qu'elle aille les trouver, qu'elle les surprenne par des coups d'éloquence et leur donne le désir de la connaître. Cet enseignement brillant et général est donc nécessaire, il ouvre les voies à l'autre, Sénèque le reconnaît. Tout lui semble bon pour faire naître les vocations philosophiques. Il approuve même les cyniques, qui arrêtaient les gens dans les rues et endoctrinaient les passants (2) ; mais, tout en les approuvant, il ne voulait pas les imiter. Il ne se sentait aucun goût pour ces grandes assemblées que les succès de Fabianus avaient mises à la mode ; elles contenaient trop d'oisifs et de curieux, trop d'amateurs

(1) *Epist.*, 38, 1.
(2) *Epist.*, 29.

de beau langage, qui apportaient leurs tablettes pour y noter soigneusement les belles expressions de l'orateur. Il était indigné de les voir à chaque phrase admirer, applaudir, trépigner d'enthousiasme. « Quelle honte pour la philosophie, disait-il, de quêter ainsi les applaudissements ! le malade fait-il des compliments au médecin qui l'ampute ? Je ne veux entendre d'autres cris que ceux de la douleur quand je presserai vos vices... Que je plains l'insensé qui sort heureux de son école quand il est reconduit par les acclamations d'une multitude ignorante ! Le beau triomphe de recevoir des éloges de ceux à qui l'on n'en peut pas donner (3) ! » En réalité, ces philosophes de la chaire (*cathedrarii philosophi*) (4) lui semblaient trop souvent des charlatans. Il trouvait aussi qu'il y a quelque danger à rassembler des auditoires trop nombreux. On sait qu'il avait horreur de la foule et qu'il croyait les hommes beaucoup plus mauvais réunis qu'isolés. « Il y a des convalescents, dit-il, tellement affaiblis par le mal, qu'ils ne peuvent prendre l'air sans accident : nous sommes de même, nous dont les âmes se remettent à peine d'une longue maladie. Il nous est nuisible de trop vivre avec la multitude. Chacun de ceux que nous fréquentons nous communique ouvertement ses vices, ou les insinue en nous à notre insu, et plus la foule est nombreuse, plus le péril est grand (5). »

Il était naturel qu'avec ces sentiments il ne voulût admettre auprès de lui qu'un petit nombre de disciples. Comme il ne tenait pas à en avoir beaucoup, il les voulait choisis. Non-seulement il n'allait pas au devant des indifférents et ne trouvait pas digne de lui d'imiter ces archers qui lancent beaucoup de flèches au hasard, espérant que quelqu'une dans le nombre atteindra le but (6) ; mais il ne se livrait pas du premier coup à tous ceux qui venaient réclamer ses leçons. Avant de les accueillir, il les éprouvait, il ne se fiait pas volontiers aux premières marques de repentir. Un jour que Lucilius lui recommandait un homme qui paraissait regretter beaucoup les désordres de sa vie passée : « Attendons pour le juger, lui répondait-il, d'avoir la preuve qu'il a définitivement rompu avec ses vices : ils ne sont encore qu'en délicatesse (7). » Il connaît, on le voit, ces résolutions fugitives qu'on forme aux heures de mécompte et d'ennui ; il n'est pas dupe de ces injures qu'on dit au plaisir quand on en est fatigué, de ces promesses qu'on fait de renoncer pour toujours à l'ambition parce qu'elle nous a trompés une fois. « Ce sont des querelles d'amoureux » (8), qui ne durent pas et ne servent, selon le mot de Térence, qu'à rendre l'amour plus vif. Il lui faut pour disciples des gens plus décidés, et qui soient sincèrement résolus à changer de vie. Il les préfère jeunes, afin qu'ils n'aient pas eu le temps de s'enraciner dans le mal : nous le voyons s'excuser, dans une lettre, d'avoir, comme il dit, un pupille de quarante ans (9). Il les prend d'ordinaire parmi les gens du monde ; tous ceux dont le nom est venu jusqu'à nous paraissent avoir été riches et puissants. Il n'était pas sans doute de ces sages qui excluent systématiquement les pauvres gens de la philosophie et la réservent pour les grands seigneurs comme un privilége ; il disait, au contraire, « qu'elle n'a de préférence ni d'aversion pour personne et que, comme le soleil, elle luit pour tout le monde » (10) ; il proclamait que la vertu quitte souvent les palais pour s'enfermer dans les maisons les plus humbles (11), et qu'on ne la trouve pas seulement chez les chevaliers, mais chez les affranchis et les esclaves : « Que sont ces noms d'esclaves, d'affranchis, de chevaliers, disait-il ? des mots imaginés par l'ambition ou l'injustice. Il n'est pas de coin sur la terre d'où l'on ne puisse s'élancer vers le ciel (12). » Mais quoiqu'il reconnaisse ainsi l'égalité de tous les hommes devant la science et la vertu, on voit bien que ce n'est pas pour les esclaves ou pour les pauvres que ses traités sont écrits. Il y donne des conseils qui ne leur conviendraient guère, et les défauts qu'il y reprend avec le plus d'énergie leur sont tout à fait étrangers. Il attaque, par exemple, les gens qui possèdent d'immenses domaines et qui ont la manie d'y construire sans cesse de nouvelles *villas*. « Quand cesserez-vous, leur dit-il, de vouloir qu'il n'y ait pas un lac qui ne soit dominé par vos maisons de campagnes, pas un fleuve qui ne soit bordé de vos édifices somptueux ? Partout où jaillissent des sources d'eau chaude, vous vous empressez d'élever de nouveaux asiles pour vos plaisirs ; partout où le rivage forme une courbe, vous voulez fonder quelque palais et, ne vous contentant pas de la terre ferme, vous jetez des digues dans les flots pour faire entrer la mer dans vos constructions. Il n'est pas de pays où l'on ne voie resplendir vos demeures, tantôt bâties au sommet des collines, d'où l'œil se promène sur de vastes étendues de terre et de mer, tantôt élevées au milieu de la plaine, mais à de telles hauteurs que la maison semble une montagne (13). » Il reprend avec la même vigueur tous ces raffinements que le luxe ne cessait d'imaginer autour de lui, ces viviers « que la gourmandise a construits pour n'avoir rien à craindre des tempêtes, pour posséder, au milieu des flots courroucés, des ports tranquilles où elle puisse engraisser les poissons qu'elle préfère » (14) ; ces salles de festins qui changent de décoration à chaque service, ces machines qui lancent à une hauteur prodigieuse des jets d'eau safranée et les font retomber sur les convives en vapeur odorante (15) ; et ces inventions qui ne dataient que de la veille, ces pierres transparentes, placées devant les fenêtres, qui arrêtent l'air et laissent passer la lumière, ces tuyaux cachés dans le mur, qui portent aux appartements qu'ils traversent une chaleur égale et douce (16) ; puis ces légions d'esclaves « distribués d'après leur pays et leur couleur (17) », ces serviteurs de toute sorte « qui s'épuisent pour rassasier un seul estomac (18) », ces mets exquis, ces huîtres, ces coquillages recherchés, ces champignons « poison délicieux », tous ces repas fins dont les suites sont ordinairement si funestes et qui lui font dire spirituellement : « Ne vous étonnez pas que nous ayons tant de maladies, nous avons tant de cuisiniers (19) ! »

(3) *Epist.*, 52, 9.
(4) *De brev. vitæ*, 10, 1.
(5) *Epist.*, 7, 2.
(6) *Epist.*, 29, 2.
(7) *Epist.*, 112, 3.
(8) *Epist.*, 22, 10.
(9) *Epist.*, 25, 1.
(10) *Epist.*, 44, 2.
(11) *Epist.*, 74, 28.
(12) *Epist.*, 31, 11.
(13) *Epist.*, 81, 21.
(14) *Epist.*, 90, 7.
(15) *Epist.*, 90, 15.
(16) *Epist.*, 90, 25 et *De provid.*, 4, 9.
(17) *Epist.*, 95, 24.
(18) *De brev. vitæ*, [illegible]
(19) *Epist.*, 95, 23.

Ces défauts, si vivement décrits, sont de ceux que tout le monde ne peut pas se permettre, et il serait fort inutile d'essayer d'en corriger les pauvres gens. Ce n'est pas non plus à eux qu'il songe quand il se moque de ces personnes qui font de la nuit le jour « et ne commencent à ouvrir leurs yeux appesantis par les débauches de la veille qu'après que le soleil s'est couché (20) » ; quand il raille ces petits-maîtres, uniquement occupés de leur toilette, « qui tiennent conseil avec un barbier devant un miroir et qui aimeraient mieux voir le trouble dans l'État que dans leur chevelure » (21) ; quand il nous dépeint les agitations stériles des désœuvrés « qui les font ressembler aux fourmis lorsqu'elles montent en toute hâte au sommet d'un arbre pour en descendre aussitôt (22) ». Ce sont là des travers de grands seigneurs qui ont du temps et de l'argent à perdre, des excentricités d'hommes du monde qui veulent se mettre à la mode en se singularisant, qui savent qu'on ne remarque plus les gens qui ont des maîtresses ou qui se ruinent, tant ils sont nombreux, et que « dans une ville si affairée, pour faire parler de soi, il faut imaginer des extravagances (23) ».

On comprend du reste que Sénèque s'adressât de préférence aux gens du monde et aux grands seigneurs : il avait toutes les qualités nécessaires pour réussir auprès d'eux. Les historiens, même les moins bien disposés pour lui, rendent hommage aux agréments de son esprit et « aux grâces dont il savait parer la sagesse (24) ». Il avait fréquenté de bonne heure la plus haute société de Rome ; dès le règne de Caligula, nous le trouvons intimement lié avec les sœurs de l'empereur, qui étaient des personnes d'esprit et dont l'une écrivit des mémoires. Il vivait dans ces réunions agréables où l'on allait oublier les misères du temps présent et dire en cachette un peu de mal de l'empereur pour se consoler des éloges qu'on était forcé de lui prodiguer en public. Il connaît le monde à merveille et, tout en s'y plaisant beaucoup, il n'en est pas dupe. Il sait combien les dehors y sont trompeurs, que de haines et de rivalités s'y cachent sous ces airs de bienveillance générale, et les combats qui s'y livrent sans cesse entre les intérêts et les vanités. Il le compare à ces écoles de gladiateurs où de pauvres esclaves apprennent en vivant ensemble à se tuer les uns les autres (25). On a remarqué souvent que la connaissance du cœur humain a dû faire de grands progrès dans cette vie commune où chacun n'est occupé qu'à observer son voisin pour abuser de ses qualités ou profiter de ses défauts. C'est à cette école que Sénèque est devenu si habile dans l'étude des caractères et l'analyse des passions. Ses ouvrages sont pleins de réflexions délicates et d'observations profondes qu'il n'y a pas tirées des livres, et l'on voit en les lisant que la pratique du monde lui a été aussi utile pour les composer que l'étude de Chrysippe et de Zénon.

Ce ne sont en général que des entretiens, et le nom de *dialogues*, que les manuscrits leur donnent, leur convient assez, quoique d'ordinaire il y garde seul la parole. Comme il arrive quand on cause, il n'y est jamais entièrement l'esclave de son sujet et ne s'astreint pas à suivre un ordre bien régulier. Il craindrait de paraître pédant s'il était trop méthodique, et il a horreur du pédantisme. Il s'étend volontiers sur les parties qui lui plaisent, au risque de négliger les plus utiles. Les réflexions spirituelles, les agréments de détail, lui font aisément oublier l'ensemble. Comme il a la tête pleine de souvenirs et d'anecdotes qu'il tient des gens qu'il a fréquentés, et qu'il connaît toutes les histoires de la cour d'Auguste et de Tibère, il s'arrête à les raconter avec complaisance, même quand le sujet qu'il traite ne comporte par ces lenteurs. Après avoir reconnu lui-même, en commençant le cinquième livre des *Bienfaits*, qu'il n'a plus rien à dire et que la matière est épuisée, il n'en continue pas moins pendant trois livres encore, pour le plaisir de présenter quelques observations ingénieuses et de faire quelques récits piquants. Sénèque parle quelque part de ces conversations de gens d'esprit « où l'on passe si aisément d'un sujet à un autre, où l'on touche à tout sans épuiser rien (26). » C'est bien un peu ce qu'il fait dans ses ouvrages. Il va rarement au fond des questions qu'il étudie et ne s'interdit jamais les digressions. Il cherche surtout à présenter ses idées avec ces expressions vives et ce tour spirituel qui font accepter la morale aux gens du monde. J'en ai déjà donné plus d'un exemple dans les citations que je viens de faire, et il me serait facile de les multiplier. C'est ainsi qu'il disait des ambitieux « qu'ils se donnent beaucoup de mal pour se faire une belle épitaphe (27) ; » il définissait les coureurs d'aventures galantes « des gens auxquels il suffit, pour qu'une femme leur plaise, qu'elle soit à un autre (28) » ; il raillait agréablement la toilette des dames de son temps, leurs perles, leur fard, leurs pommades, et cette façon de se mettre « qui faisait qu'elles n'étaient pas beaucoup plus nues quand elles n'avaient plus de vêtement (29) » ; il disait des coquettes « qu'elles ne semblent prendre un mari que pour provoquer les galants (30) ». Ces traits malins, qui se trouvent à chaque pas chez Sénèque, sont de ceux qu'un homme d'esprit rencontre dans le feu de la conversation et qui font la fortune d'un entretien. Il devait être, lui aussi, comme ce Pedo Albinovanus dont il nous fait l'éloge, un charmant causeur (31) ; et c'est ce qui lui avait sans doute donné tant de réputation dans le beau monde de Rome : il cause encore en écrivant. « Je veux, disait-il à Lucilius, que mes livres ressemblent à une conversation que nous aurions tous les deux (32). » N'oublions jamais en le lisant que ses ouvrages ont été plutôt parlés qu'écrits ; figurons-nous, pour être sûrs de le comprendre, que nous l'entendons causer, que c'est son enseignement oral, que c'est sa parole qu'il nous a laissée dans ses livres, et si elle nous touche encore, toute glacée qu'elle est par le temps, songeons à l'effet qu'elle devait produire quand elle était vivante et animée par cet accent de conviction qui lui faisait dire : « Sachez que tout ce que je vous dis, non-seulement je le pense, mais je l'aime (33). »

(20) *Epist.*, 122, 2.
(21) *De brevit. vitæ*, 12, 3.
(22) *De tranq. animi*, 12, 3.
(23) *Epist.*, 122, 14.
(24) Tacite, *Ann.*, XIII, 2 : *Comitate honesta*... et plus loin, *ingenium amœnum*.
(25) *De ira*, II, 8, 2.
(26) *Epist.*, 64, 2.
(27) *De brevit. vitæ*, 20, 1.
(28) *De ira*, II, 28, 7.
(29) *Ad Helviam*, 16, 4.
(30) *De benef.*, III, 16, 3.
(31) *Epist.*, 122, 15 : *fabulator elegantissimus*.
(32) *Epist.*, 75, 1.
(33) *Epist.*, 75, 3.

II

L'enseignement de Sénèque, tel qu'il nous apparaît surtout dans ses lettres morales, ne devait pas être très-étendu. Il affecte de mépriser les arts libéraux, que ses contemporains étudiaient avec tant de passion. La géométrie, l'arithmétique, l'astronomie, lui semblent médiocrement utiles. La musique enseigne comment des voix graves et aiguës peuvent s'accorder ensemble et produire une harmonie agréable : ne vaut-il pas mieux apprendre comment on peut établir l'accord dans notre âme ? Quand on a suivi les leçons d'un grammairien et qu'on connaît l'art de bien parler, est-on plus capable de gouverner sa volonté et de maîtriser ses passions ? C'est pourtant la science véritable, et « celui qui l'ignore ne sait rien (34) ». La philosophie fait profession de l'enseigner ; il faut donc lui réserver tout son temps, « chasser tout le reste et livrer son âme à elle seule (35) ». Mais dans la philosophie même il est bon de choisir : tout n'en est pas également nécessaire, et on l'a étendue sans mesure et sans profit. Sénèque, qui se donne pour un disciple des stoïciens, n'a pas recueilli leur héritage entier. Des trois parties dans lesquelles ils divisent la philosophie, il en néglige deux, la physique et la logique, ou, s'il lui arrive de s'arrêter sur elles un moment, il se le reproche et en demande pardon. Quand il s'agit « de porter secours à des malheureux, de consoler des naufragés, des malades, des pauvres, des gens qui ont la tête sous la hache (36) », on a vraiment bien autre chose à faire que de s'occuper de la matière et de la cause ou de chercher si le bien est un corps. Le philosophe qui, dans ces moments critiques où tant de gens réclament ses leçons, s'amuse à ces recherches oiseuses ressemble à ce condamné de Caligula qui jouait aux échecs en attendant que le centurion vînt le mener au supplice.

Sénèque veut donc borner toute la philosophie à la morale : « On s'est trop égaré dans des chicanes de mots, dans des disputes captieuses qui n'exercent qu'une vaine subtilité. Avons-nous donc du temps de reste ? Savons-nous vivre ? Savons-nous mourir (37) ? Le sage est celui qui sait la vie et qui l'apprend aux autres, *artifex vivendi* ». Cette définition est faite pour lui, et il n'y a pas de nom qui puisse mieux lui convenir. Il veut, de plus, que cette science de la vie, on l'enseigne d'une manière vivante. Il y a des philosophes dont le seul souci est d'établir les fondements sur lesquels repose la morale, d'autres qui se contentent de donner quelques principes généraux de conduite sous une forme courte et sèche, pensant que les conclusions s'en déduiront sans peine ; cette méthode n'est pas la sienne. Il néglige les discussions théoriques sur le souverain bien, il ne cherche pas à formuler des dogmes ; il court à l'application : « il veut enseigner au mari comment il doit se comporter avec sa femme, au père comment il élèvera ses enfants, au maître comment il faut gouverner ses esclaves (38) ». Des principes sèchement présentés peuvent suffire à convaincre l'esprit ; il faut plus d'efforts quand on veut ébranler le cœur. Si l'on cherche à produire un effet durable, il convient de redoubler les coups. De là ces répétitions qu'on remarque dans ses écrits, ces diverses formes qu'il donne volontiers à la même idée et qui ont quelquefois choqué les critiques. Le principe entre ainsi peu à peu dans l'âme (39) : à chaque fois il s'y enfonce davantage et finit par s'y établir si bien qu'il n'en peut plus être arraché.

La morale que Sénèque enseigne à ses disciples frappe d'abord par ses côtés sévères, et c'est un lieu commun de prétendre qu'elle dépasse les forces de l'humanité. Il exige qu'on se détache de ses biens, qu'on s'attende et qu'on se résigne à tout, qu'on supporte tous les malheurs, toutes les peines, sans émotion, et qu'on regarde comme indifférentes la misère, la souffrance et la mort. C'était demander beaucoup à ces gens du monde auxquels s'adressaient ses leçons, et l'on a d'abord quelque peine à comprendre qu'ils n'aient pas été rebutés par ces exigences ; mais, quand on regarde de plus près, on s'aperçoit que cette morale, dont les principes paraissent si rigoureux, est plus accommodante dans la pratique. Elle cède de bonne grâce aux circonstances et transige, quand il le faut, avec les nécessités de la vie. Comme elle sait qu'elle n'obtiendra pas tout ce qu'elle réclame, elle prend le sage parti de se contenter de ce qu'on voudra bien lui donner. Dans la même lettre où Sénèque blâme durement un père de pleurer son fils qu'il a perdu, il avoue pourtant qu'il n'est pas toujours possible d'être le maître de sa douleur : « il y a des mouvements indépendants de la volonté ; les larmes échappent à ceux même qui s'efforcent de les retenir et soulagent le cœur en se répandant ». On peut donc les laisser couler à la condition qu'elles soient naturelles et non forcées : *permittamus illis cadere, non imperemus* (40). C'est un homme de bon sens qui parle ainsi, ce n'est plus tout à fait un stoïcien. On retrouve le même esprit dans les conseils qu'il donne sur la manière de vivre. Il a l'air de regretter beaucoup l'âge d'or et le temps où l'on habitait dans de pauvres cabanes : « Le chaume couvrait alors des hommes libres ; sous nos lambris de marbre et d'or habite la servitude (41). » En attendant qu'on revienne à ce temps heureux, il trouve bon qu'on règle ses dépenses, qu'on vive de peu. Il recommande quelques abstinences volontaires qui prouvent au corps que l'âme le tient sous sa dépendance, mais il ne fait pas une nécessité de pousser les choses à l'extrême. Il sait qu'il y a des situations qui demandent un certain luxe et ne veut pas forcer un grand seigneur à vivre tout à fait comme un cynique. « Évitez, leur dit-il, un extérieur trop négligé, une chevelure en désordre, une barbe hérissée ; n'ayez pas l'air de ne pouvoir souffrir l'argenterie ; ne couchez pas sur la terre... C'est par l'âme qu'il faut différer des autres ; par les dehors on peut leur ressembler. Pas de vêtement qui éblouisse les yeux, mais pas de vêtement non plus

(34) *Epist.*, 88, 4 : *quisquis hæc ignorat alia frustra scit.* Cette lettre a été quelquefois comparée au discours de J.-J. Rousseau contre les arts et les sciences.
(35) *Epist.*, 88, 35 : *expellantur omnia, totum pectus illi vacet.*
(36) *Epist.*, 48, 8.
(37) *Epist.* 45, 5.
(38) *Epist.*, 94, 1.
(39) *Epist.*, 38, 1 : *minutatim irrepit animo.*
(40) *Epist.*, 99, 16. Il reconnaît qu'il avait pleuré amèrement la mort de sa femme et de son ami. (*De vita beata*, 17, 1). Plus tard il condamna cette faiblesse, mais ce fut seulement quand le temps l'eût consolé. (*Epist.*, 63, 14).
(41) *Epist.*, 90, 10.

qui les choque : n'ayons pas de vaisselle incrustée d'or massif, mais ne croyons pas qu'il soit nécessaire, pour prouver notre frugalité, de bannir l'or et l'argent de chez nous. Travaillons à vivre mieux que tout le monde, et non à vivre autrement (42). » Il va même très-loin dans les permissions qu'il accorde : un jour qu'il veut guérir un mélancolique, il lui conseille de se bien traiter de temps en temps et même, s'il le faut, de noyer ses soucis dans le vin, *usque ad ebrietatem veniendum* (43). Caton le faisait bien ; et qui oserait blâmer Caton ?

Il nous semble que Sénèque devait être un peu plus gêné quand il avait à donner des préceptes au sujet des biens de la fortune. La morale stoïcienne était à cet égard très-sévère : le sage devait n'en faire aucun cas. Malheureusement Sénèque était suspect de ne pas les dédaigner. Il possédait, dit-on, trois cents millions de sesterces (60 millions de francs), et plusieurs de ses disciples devaient être presque aussi riches que lui. On a vu qu'ils appartenaient tous au grand monde de Rome ; ce n'étaient pourtant pas, en général, des nobles d'ancienne race, dont l'incurable orgueil avait été froissé par le succès rapide de ce provincial ; ils sortaient plutôt de cette seconde noblesse que le mérite personnel et le séjour dans les emplois publics formaient au-dessous de la première : c'étaient des officiers, comme Serenus, des procurateurs impériaux, comme Lucilius, des fermiers de l'impôt, des administrateurs de l'annone, de ces gens instruits et intelligents qui s'étaient enrichis dans des charges de finance. Comme ils devaient surtout leur importance à leurs richesses, il n'était pas aisé de leur prêcher la pauvreté. Sénèque a su se tirer assez habilement de cette difficulté. Il ne leur commande pas tout à fait de quitter leurs biens, mais seulement de n'y pas être trop attachés : il faut être prêt à les perdre et savoir s'en passer quand le hasard nous en prive, — mais rien n'empêche en attendant de les conserver et de s'en servir. « C'est le propre d'un esprit bien faible, dit-il, de ne pas savoir supporter sa fortune (44) ; » un esprit vigoureux la méprise et en jouit ; et ailleurs : « le sage n'aime pas les richesses, mais il les préfère ; il ne leur ouvre pas son cœur, mais il les reçoit dans sa maison ; il en modère l'usage, mais il ne les rejette pas. Il les remercie même de lui fournir une occasion de plus d'exercer sa vertu (45) ». Il n'y a rien, en effet, d'extraordinaire à témoigner un grand mépris pour la fortune quand on a rien ; le mérite consiste à la dédaigner lorsqu'on la possède : d'où il résulte qu'il est utile de la garder pour s'exercer à n'y pas tenir. Cette conclusion devait tout à fait convenir à ces banquiers opulents qui souhaitaient bien devenir des sages, mais voulaient en même temps rester riches. On a donc exagéré les rigueurs de la morale de Sénèque. Les principes stoïciens, on vient de le voir, y sont souvent adoucis par des tempéraments habiles. Si quelquefois il les présente dans toute leur âpreté, c'est qu'il est sûr de pouvoir le faire sans rebuter ses disciples. Quelques-unes des vertus qu'il exige d'eux et qui nous semblent les plus difficiles à pratiquer étaient alors des vertus obligées ; la nécessité en faisait un devoir encore plus que la philosophie. Sougeons qu'il écrivait sous Néron et pour des gens qui, comme il le dit lui-même, avaient la tête sous la hache. Ils n'ignoraient pas qu'ils pouvaient être à chaque instant dépouillés de leurs biens ; aussi n'étaient-ils pas surpris qu'on leur conseillât de s'en détacher. Ces grandes catastrophes auxquelles ils assistaient et dont ils se sentaient toujours menacés, les avertissaient encore mieux que les conseils des sages de se tenir prêts d'avance à tout supporter. L'exil et la mort étaient devenus alors des accidents si ordinaires et si prévus qu'on ne s'étonnait pas trop d'entendre dire que ce n'étaient même pas des malheurs (46). On ne trouvait là ni exagérations ni paradoxes, comme il nous le semble aujourd'hui, mais des leçons parfaitement appropriées à cette terrible époque, les seules qu'il fût utile de donner aux contemporains de Caligula ou de Néron. C'est ainsi que Sénèque, qui était sûr de gagner des disciples par ses ménagements, ne risquait pas de les perdre par ses sévérités. Il produit quelquefois l'effet d'un déclamateur qui prône des vertus chimériques et parle pour les habitants de quelque république idéale ; c'est une grande erreur : personne au contraire ne s'est mieux accommodé à son temps. Ses préceptes, sévères ou tempérés, convenaient entièrement aux gens auxquels il s'adressait, et l'on peut dire que ce rapport de sentiments et d'opinions entre le maître et les disciples fut la raison principale du succès qu'obtint son enseignement.

Ajoutons que l'enseignement plaisait à Sénèque et qu'il en avait toujours eu le goût. « Si j'aime à savoir, disait-il, c'est pour l'apprendre aux autres (47). » Agrippine le connaissait bien quand elle le fit revenir de l'exil pour lui confier l'éducation de son fils ; c'étaient les fonctions qui lui convenaient le mieux et qui lui plaisaient le plus ; même quand il fut au pouvoir et qu'il aida l'empereur à gouverner le monde, il aimait à diriger en secret quelques âmes d'élite. C'est ainsi qu Fénelon, pendant qu'il élevait l'héritier du trône, s'était fait jusque dans Versailles un troupeau choisi qui se conduisait par ses conseils. On sait que l'empire absolu qu'il avait su prendre sur ces gens distingués et l'affection qu'ils lui témoignaient finit par porter ombrage au grand despote, qui ne souffrait aucun pouvoir à côté du sien. Il n'est pas impossible non plus que ces disciples dévoués que Sénèque s'était faits et qui l'écoutaient comme un oracle n'aient déplu au Palatin. Il avait su leur inspirer l'attachement le plus vif, et nous savons que l'un d'eux, Lucilius, avait grand'peine à s'empêcher de pleurer quand il se séparait de lui (48). Les faiblesses de sa vie ne nuisaient pas autant qu'on peut le croire à l'effet de sa parole. Quelques personnes trouvaient sans doute fort singulier qu'on prêchât la pauvreté et la retraite quand on possédait soixante millions et qu'on vivait dans une cour ; mais Sénèque, après tout, ne s'était jamais donné pour un modèle. « Je ne suis pas un sage, dit-il par-

(42) *Epist.*, 5, 2.
(43) *De tranq. animi*, 17, 8.
(44) *Epist.*, 5, 6.
(45) *De vita beata*, 21, 4.

(46) M. Havet, dans son ouvrage sur *le Christianisme et ses origines* (t. II, p. 256), cite un passage très-curieux de Garat, qui raconte qu'après avoir lu Sénèque pendant sa jeunesse, il le relut pendant la Terreur. « La première fois, dit-il, j'avais peine à en achever la lecture ; cette dernière fois, j'avais peine à m'en détacher. La morale de Sénèque m'avait paru outre nature dans sa hauteur ; elle ne me paraissait plus qu'au niveau des circonstances et des besoins. » C'est l'effet qu'elle devait produire du temps de Néron,
(47) *Epist.*, 6, 4.
(48) *Epist.*, 49, 1.

tout (49). » Loin qu'il se prétende parfait, il avoue qu'il n'est pas même un homme supportable (50). On ne peut pas l'accuser au moins de mensonge et de vanité; ces leçons qu'il donne aux autres, il en prend sa part; il se met parmi ceux qui ont besoin qu'on les gronde et qu'on les corrige. « Quand je parle de la vertu, dit-il, ce n'est pas de moi que je veux parler; quand je reprends les vices, c'est moi que je reprends (51). » Cette franchise était habile; il est possible que, loin de lui nuire, elle ait quelquefois servi au succès de son enseignement. Les sages accomplis qui planent au-dessus de l'humanité sont pour elle un grand sujet de surprise et d'admiration, mais, comme leur perfection même les sépare du reste des hommes, ils ne parviennent pas toujours à les toucher. On sentait au contraire que Sénèque avait souffert des maux qu'il voulait guérir; l'expérience personnelle le rendait habile à les traiter, et le regret de ses erreurs passées donnait à ses exhortations des accents plus persuasifs. C'est ainsi que chez les chrétiens ceux qui savaient le mieux convertir les pécheurs étaient d'anciens pécheurs eux-mêmes, dont le cœur était encore plein de tempêtes et qui avaient traversé les passions dont ils voulaient corriger les autres.

Rien ne serait plus aisé, grâce aux lettres qui nous restent de Sénèque, que de le mettre aux prises avec un de ses disciples chéris, Lucilius ou quelque autre, et de montrer de quelle manière adroite il s'emparait d'eux et les dirigeait. Quand il avait gagné quelque âme, il ne lui ménageait pas les avis et les leçons; il descendait aux moindres détails, il avait des conseils pour toutes les situations de la vie, il réglait les soins à donner au corps, il indiquait les livres qu'il fallait lire et la meilleure manière d'occuper les journées. C'était un conseiller zélé qui ne quittait plus d'un pas ceux qui s'étaient mis sous sa direction (52). Il leur distribuait des consultations morales dans les circonstances délicates. Le traité de la *Tranquillité de l'âme* est précédé d'une lettre d'un de ses disciples, Annæus Serenus, commandant des Vigiles, qui était fort avant dans les faveurs de Néron. C'est une confession véritable : Serenus découvre à son maître « comme à un médecin » l'état dans lequel il se trouve, état plus douloureux que grave, et qui n'est ni la maladie ni la santé (53). « Je vais vous dépeindre ce que j'éprouve, lui dit-il, vous m'apprendrez le nom du mal dont je suis atteint. » Ce mal, que nous connaissons bien et que nous croyons d'hier, Sénèque, après Serenus, le décrit en traits profonds et saisissants. C'est un mélange inexplicable d'énergie et de faiblesse, d'ambition et d'impuissance, une succession rapide d'espérances indéfinies et de découragements sans motif. C'est un ennui dévorant, un mécontentement des autres, un dégoût de soi-même qui ne nous laisse pas rester en place et finit par nous rendre tout odieux. Le monde semble monotone, la vie paraît uniforme, les plaisirs fatiguent, les moindres peines épuisent, et cette vague tristesse devient à la fin si lourde qu'on songe à y échapper par la mort. C'est ce qu'un moraliste de nos jours appelle le *spleen* antique, qui ressemblait beaucoup au *spleen* d'aujourd'hui. « Si à ces angoisses d'une âme qui se dévore elle-même se mêlaient encore des peines d'amour inconnues de l'antiquité, nous oserions dire que Sénèque a voulu éclairer et consoler un Werther ou un René romain (54). » Rien ne nous fait mieux connaître que ce traité l'enseignement de Sénèque. En le lisant, nous croyons assister à ses leçons; nous pénétrons dans cette intimité philosophique, nous saisissons au vif les inquiétudes, les scrupules des élèves, la sagesse insinuante du maître, et il nous devient aisé de comprendre quels effets salutaires ou fâcheux cette direction devait produire sur des âmes préparées à la bien recevoir. Il est surtout une réflexion qu'on ne peut s'empêcher de faire quand on lit le traité de Sénèque et la lettre qui le précède : on y voit que Serenus a subi entièrement l'empreinte du maître. Il s'exprime comme lui, il recherche les traits fins et piquants (55), il n'est pas exempt non plus d'une certaine emphase (56); c'est tout à fait la manière et le style de Sénèque. Aussi se demande-t-on si l'imitation s'est arrêtée là. Cette maladie que Serenus se découvre en s'étudiant et dont il veut savoir le nom, n'est-ce pas aussi de son maître qu'il la tient? Sénèque en indique les remèdes les plus efficaces, il fait tout ce qu'il peut pour la guérir, mais est-il sûr qu'il ne l'ait pas aidée à naître? A la façon dont il la décrit et l'analyse, on voit qu'il la connaît à merveille : il montre très-bien à Serenus que ce qui lui manque surtout, c'est la tranquillité intérieure, c'est-à-dire « cette situation heureuse où l'âme vivant en paix avec elle-même et sachant apprécier les biens dont elle jouit goûte une joie que rien n'altère et se maintient dans un état paisible sans jamais s'élever ni s'abattre » (57). Cette qualité si bien définie, Sénèque, dans sa vie agitée, ne l'a guère mieux connue que Serenus, et, ce qui est plus grave, il me semble que ses leçons ne la donnaient pas. Son enseignement apprenait à marcher vers la vertu par saccades plus que d'un pas régulier; il excitait et transportait par moments, il rendait capable de braver la mort quand on était en face d'elle, mais il ne devait pas donner cette pleine possession de soi-même, cette égalité d'humeur et d'esprit, cette fermeté froide et sûre qui ne se démentent jamais. C'est ce que ne confirme que trop la vie orageuse de Serenus. Sénèque nous dit qu'il avait une âme ardente et qui prenait feu facilement (58). L'injustice le révoltait, et quand on racontait devant lui les outrages dont Caton avait été abreuvé, il ne pouvait se contenir (59). Mais nous savons aussi que cette ardeur ne se soutenait pas; il n'a pas plus que Sénèque résisté à la contagion de la cour; il a consenti à servir les amours de Néron pour l'affranchie Acté. « Il feignait d'être amoureux d'elle, dit Tacite, pour qu'elle eût l'air de recevoir de lui les présents que lui donnait l'empereur (60). » Il faut avouer que ce métier ne convenait guère à un philosophe.

Ce fut donc le caractère de l'enseignement de Sénèque de n'être ni très-étendu, ni surtout entièrement efficace. Ses

(49) *Ad Helv.*, 5, 2.
(50) *Epist.*, 57, 3.
(51) *De vita beata*, 17, 3.
(52) *Epist.*, 94, 72.
(53) *De tranq. animi*, 1, 2 : *nec ægroto, nec valeo.*

(54) Martha, *Les moralistes sous l'emp.*, p. 31.
(55) Voyez la description des repas de son temps et surtout ce trait : *cibus redituros quæ intraverit*, 1, 6.
(56) 1, 10 : *Ut omnibus cordibus, omnibus denique mortalibus utilior paratusque sim.*
(57) *De tranq. animi*, 2, 4.
(58) *De const. sap.*, 3, 1 : *Animum tuum excussum et effervescentem...*
(59) *De const. sap.*, 1, 3.
(60) *Ann.*, XIII, 13. Ajoutons que Serenus mourut, comme Claude, d'une indigestion de champignons. Pline, *Hist. nat.*, XXII, 23 (47).

leçons, nous l'avons vu, ne s'adressaient pas à tout le monde; elles étaient surtout faites pour les riches et les lettrés. Rien n'était plus loin de sa pensée que de créer une sorte d'Église large et populaire qui pût recueillir et garder la masse flottante des esprits en quête de croyances précises. Quoiqu'il ait été entouré de disciples dévoués, il n'a pas formé d'école. Sur ces disciples eux-mêmes, si restreints, si choisis, son action ne devait être qu'incomplète. Sa philosophie hésitante ne contient pas la solution définitive des grands problèmes que la raison se pose; sa morale n'est ni assez forte, ni assez sûre pour mettre le cœur à l'abri des orages de la vie. Sa parole enflammée pouvait causer chez ceux qui l'écoutaient une sorte d'émotion fébrile; elle ne leur donnait pas un aliment qui pût leur suffire. Elle mettait les esprits en mouvement sans être tout à fait capable de les fixer. Aussi n'a-t-il pas travaillé pour lui : les âmes qu'il excitait sans les satisfaire ont cherché à se contenter ailleurs, et c'est une autre doctrine que la sienne qui a profité de son enseignement.

GASTON BOISSIER.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Les manuscrits inédits de Saint-Simon et les Archives du ministère des affaires étrangères

Un dimanche de l'année 1819, Henri-Jean-Victor de Rouvroy, marquis de Saint-Simon et petit cousin du duc et pair Louis de Saint-Simon, auteur des *Mémoires*, vint à l'audience de Sa Majesté le roi Louis XVIII, à l'issue de sa chapelle : « Sire, dit-il, j'ai une grâce à demander à Votre Majesté. — Monsieur de Saint-Simon, je sais vos récents et bons services : vous pouvez demander ce qu'il vous plaira. — Sire, il s'agit de la grâce d'un prisonnier à la Bastille. — Vous voulez rire, je pense, monsieur de Saint-Simon. — Sur la Bastille, oui, sire, mais non sur des manuscrits originaux du duc de Saint-Simon, enlevés en 1760, et prisonniers d'État de Votre Majesté au ministère des affaires étrangères. — Je sais ce qu'il en est, monsieur de Saint-Simon, et vous aurez ces manuscrits, je vous en donne ma parole (1). »

Malgré la promesse royale, il fallut neuf ans au marquis de Saint-Simon pour arracher aux archives du ministère des affaires étrangères — cette Bastille administrative où la routine les tenait enfermés et invisibles — non pas tous les manuscrits de son illustre aïeul, mais les onze portefeuilles contenant les *Mémoires*. Ce ne fut qu'en 1829, soixante-quatorze ans après la mort du duc de Saint-Simon, que parut, par les soins du marquis, la première édition authentique des *Mémoires*. Jusque-là ils n'étaient connus que par quelques indiscrétions, par l'emploi qu'en avaient fait Duclos, Marmontel, Anquetil et Lemontey pour leurs ouvrages historiques, et par les publications infidèles de Soulavie et de Laurent (2). Depuis cette édition de 1829-1830, sept éditions complètes des *Mémoires* se sont succédé jusqu'à celle de MM. Chéruel et A. Regnier fils, aujourd'hui en cours de publication et plus minutieusement conforme à l'original que les précédentes (1).

Il s'en fallait bien toutefois que les prisonniers dont le roi Louis XVIII avait ordonné l'élargissement eussent été tous relâchés. Les *Mémoires* formaient la plus importante sans doute, mais la moindre partie des nombreux manuscrits sortis de la plume infatigable de Saint-Simon, et qui tous se trouvaient réunis au ministère des affaires étrangères. En 1854, la publication des *Additions de Saint-Simon* au *Journal de Dangeau* (2) avait révélé l'importance de quelques-uns de ces documents. En 1855, M. H. Bordier, dans son excellent ouvrage sur *les Archives de la France*, signalait l'existence au dépôt des affaires étrangères de deux cent soixante dix-sept volumes, liasses et portefeuilles provenant des collections du duc de Saint-Simon ; mais l'entrée du dépôt étant à peu près inaccessible, nul ne pouvait dire combien de ces manuscrits avaient été seulement sa propriété et lesquels étaient son œuvre personnelle. Le public, satisfait de posséder les *Mémoires*, ne s'inquiétait pas du reste ; seuls, quelques lettrés mieux informés et plus curieux essayaient inutilement de vaincre la rigueur inintelligente des règlements administratifs et des personnes chargées de leur exécution.

M. A. Baschet a été plus heureux. Non qu'il soit parvenu à obtenir communication des précieux papiers ; ce serait trop prétendre. Mais il a su en dresser un catalogue complet et exact, raconter leur histoire depuis la mort de Saint-Simon, 23 mai 1755, jusqu'au 21 décembre 1760, jour où ils furent apportés au dépôt des affaires étrangères, et depuis ce moment jusqu'à l'heure actuelle. Il a su faire connaître à la France la valeur du trésor qui lui est dérobé et provoquer un mouvement d'opinion assez fort pour faire tomber des barrières que la volonté des rois, des empereurs et de leurs ministres avait été impuissante à ouvrir. M. A. Baschet est connu depuis longtemps par ses recherches dans les archives d'Italie et sa piquante histoire du mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche (3). Il a toutes les qualités du curieux et de l'érudit, la patience, la précision, le flair, l'esprit de discernement et de critique, et de plus le goût très-vif et le sentiment des choses littéraires. Les formes archaïques et recherchées de son style, empreintes d'une certaine préciosité assez ordinaire chez les amateurs de curiosités historiques et littéraires, ne déplaisent pas dans les sujets très-particuliers où il se complaît. D'ailleurs, bien qu'il n'ait jamais abordé l'histoire que par les côtés secondaires et anecdotiques, il a eu assez d'habileté et de bonheur dans ses investigations pour mériter

(1) *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits*, par Armand Baschet. — Paris, E. Plon, 1874, un vol. in-8°, pages 296-297.

(2) M. Baschet donne de curieux détails sur la série d'audacieuses falsifications et de spéculations littéraires dont les Mémoires de Saint-Simon furent le prétexte pour Soulavie, depuis le *Recueil d'anecdotes de M. Duc*, publié en 1781, jusqu'aux *Œuvres complètes de Louis de Saint-Simon*, parues en 1791. M. Laurent publia en 1818 les *Mémoires du duc de Saint-Simon, nouvelle édition mise dans un meilleur ordre, et accompagnée de notes historiques et critiques*.

(1) Cette édition est publiée par la maison Hachette, qui est devenue propriétaire du manuscrit des *Mémoires*.

(2) *Journal du marquis de Dangeau*, publié en entier pour la première fois avec les *Additions inédites du duc de Saint-Simon*. — Paris, Firmin Didot, 1854. 19 vol. in-8°.

(3) *La diplomatie vénitienne*, 1 vol. in-8°. — *Les archives de Venise*, 1 vol. in-8°. — *Journal du concile de Trente*, 1 vol. in-8°. — *La jeunesse de Catherine de Médicis*, ouvrage de M. de Reumont, traduit et augmenté de recherches nouvelles, 1 vol. in-8°. — *Le Roi chez la reine*, 1 vol. in-8°.

d'être chargé par le gouvernement britannique de réunir dans les bibliothèques et les archives de France les documents qui intéressent l'histoire d'Angleterre.

Dans ses recherches sur les manuscrits de Saint-Simon, il vient de donner une preuve nouvelle et plus éclatante de cette heureuse chance qui le suit partout et de cette habileté qui ne se dément jamais. Grâce aux documents de tout genre, procès-verbaux, inventaires, ordonnances, arrêts du parlement, conservés tant aux Archives nationales que chez maître Rouget, titulaire actuel de l'étude de maître Delaleu, dépositaire en 1755 des précieux manuscrits, — documents retrouvés un à un avec une sagacité merveilleuse, étudiés et mis en œuvre avec autant de goût que d'exactitude, — M. Baschet nous expose toute l'histoire de la succession de Saint-Simon. Il nous conduit tour à tour à l'hôtel du duc, rue de Grenelle, et à son château de la Ferté-Vidame, dans le Perche ; il décrit l'ameublement des appartements ; il énumère les tableaux qui les ornent, parmi lesquels se trouvent d'innombrables portraits de Louis XIII et un portrait du cardinal Dubois, — relégué par son irascible ennemi dans le lieu le moins honorable de la maison ; il donne le catalogue de la bibliothèque, consistant surtout en livres d'histoire et comprenant plus de six mille volumes. Enfin, il nous fait connaître la liste complète des manuscrits laissés par Saint-Simon et indique, d'après l'inventaire même, quels étaient ceux dont il était l'auteur. Ils se composaient, sans compter les *Mémoires*, de treize volumes in-folio, de cinquante portefeuilles contenant mille trois cent quarante et un cahiers, et de quatre cent quatre-vingt-treize lettres. Outre les notes sur Dangeau, ils comprenaient des mémoires sur des questions historiques, juridiques et diplomatiques, tous les papiers relatifs à l'ambassade du duc en Espagne, en 1721, entre autres sa correspondance avec le Régent, y compris ses propres lettres, dont il gardait toujours copie ; enfin toutes les pièces justificatives auxquelles il renvoie dans ses *Mémoires* et dont il avait formé des recueils à part. M. Baschet insiste surtout sur l'intérêt que doit offrir la correspondance de Saint-Simon avec le duc d'Orléans, dont il fut quelque temps le conseiller et dont il demeura toujours l'ami. Pour achever d'exciter notre curiosité et nous mettre en goût d'en savoir davantage, il publie quelques pièces inédites, qui ne font pas partie de la collection conservée aux Archives et qui nous donnent une idée de l'importance des documents restés inconnus jusqu'ici.

L'histoire des manuscrits de Saint-Simon est toute une odyssée, que M. Baschet nous raconte dans ses moindres détails. Légués par le duc à son cousin Claude de Saint-Simon, évêque de Metz, leur possession fut contestée à ce dernier par la comtesse de Valentinois, petite-fille et principale héritière du défunt. La comtesse renonça bientôt à l'héritage, qui se soldait par des dettes, et l'évêque mourut en 1760 sans avoir pu se faire rendre les manuscrits, qui avaient été inventoriés malgré ses protestations et déposés chez maître Delaleu. C'est alors qu'un *ordre du roi*, provoqué par le duc de Choiseul, alors ministre, les fit transporter au dépôt des Affaires étrangères comme concernant le service du roi et de l'État. La maréchale de Montmorency, qui avait succédé aux droits de l'évêque de Metz comme son héritière, y renonça volontairement en échange d'un portrait de Louis XV par Vanloo.

Ces pauvres manuscrits devaient subir encore bien des vicissitudes. Déposés d'abord au vieux Louvre, ils furent transportés avec le Dépôt à Versailles en 1763 ; puis ils revinrent à Paris en 1795, où ils émigrèrent successivement de l'hôtel Galliffet à l'hôtel de Maurepas, de l'hôtel de Maurepas à l'hôtel Wagram, et de l'hôtel Wagram à l'hôtel du quai d'Orsay, où ils sont aujourd'hui. M. Baschet les suit dans toutes leurs pérégrinations et note tous les privilégiés qui purent les consulter, depuis le jour où Choiseul chargea le sémillant abbé de Voisenon d'en faire des extraits pour son amusement et celui de ses amis, jusqu'au jour où Louis XVIII rendit à la liberté le manuscrit des Mémoires. Plus heureux que Louis XVIII, M. Baschet délivrera la collection complète des papiers de Saint-Simon, qu'aucun des éditeurs des *Mémoires*, pas même M. Chéruel, n'a été autorisé à consulter. On dit que M. Faugère lui-même, le directeur actuel des archives des affaires étrangères, va en entreprendre la publication. Quel triomphe pour M. Baschet de voir les prisonniers dont il a pris la défense introduits dans le monde et présentés au public par le plus intraitable de leurs geôliers !

Mais ce ne sera point là le seul service rendu par M. Baschet aux amis des lettres et de l'histoire. Ce ne sont pas seulement les manuscrits de Saint-Simon, ce sont tous les documents historiques embastillés avec eux qui vont retrouver la liberté. Quelques semaines à peine après l'apparition de ce livre, le ministre actuel des affaires étrangères, M. le duc Decazes, voyant l'opinion favorablement disposée pour un projet qu'il méditait depuis longtemps, a formé une commission chargée d'examiner de quelle manière et dans quelle mesure les archives de son ministère peuvent être ouvertes au public sérieux. Les noms de MM. A. Maury, Geffroy, d'Haussonville, de Viel-Castel, disent assez de quel esprit libéral seront animés les projets de réforme qu'élaborera la commission : nous verrons enfin tomber des règlements puérils qui portaient le plus grand préjudice à la science sans aucun bénéfice pour l'État. A qui fera-t-on croire, en effet, qu'il importe au gouvernement actuel, républicain, septennal ou autre, de garder secrètes les négociations de la paix de Ryswick ou celles de la guerre de Sept ans ? Et quel motif sérieux pourrait-on alléguer pour priver la science des trésors accumulés depuis deux siècles au ministère des affaires étrangères ? Toute l'histoire de la politique française s'y trouve écrite jour par jour dans les rapports de nos ambassadeurs, dans d'innombrables pièces diplomatiques qui forment aujourd'hui plus de 26 000 volumes. Ces archives diplomatiques, que Richelieu eut le premier l'idée de réunir en 1628, sont complètes depuis l'année 1662 et contiennent en outre des documents importants relatifs au XVIe siècle et au commencement du XVIIe, sans remonter toutefois au delà de 1535. Aujourd'hui que nos Archives nationales et nos archives départementales sont mises au service du public avec la plus intelligente libéralité, aujourd'hui que tous les États de l'Europe (sauf la Prusse, il est vrai) ouvrent leurs archives diplomatiques et encouragent la publication des documents qu'elles renferment, on se demande par quelle étrange anomalie nos archives des affaires étrangères demeurent aussi impénétrables que si Louis XIV régnait encore. — En Russie, la Société d'histoire de Saint-Pétersbourg, dont les plus hauts fonctionnaires de l'empire et les princes de la famille impériale s'honorent de faire partie, publie sur Catherine II, la bisaïeule de l'empereur actuel, une série de documents qui

sont loin de lui faire tous honneur (1); et en France où toutes les traditions historiques, dynastiques et diplomatiques ont été dix fois rompues par les révolutions, on environne de mystère et de silence des événements sans aucun lien avec l'histoire contemporaine !

C'est en vain que le rapport qui accompagne la nomination de la commission consultative créée par le ministre des affaires étrangères cherche à faire illusion à cet égard et à faire croire que les archives sont accessibles toutes les fois qu'un intérêt scientifique l'exige : ce sont, au contraire, les demandes les plus dignes d'être accueillies qui sont rejetées. Qu'il me suffise de rappeler que les archives ont été fermées à M. Chéruel, inspecteur général de l'Université, lorsqu'il étudiait Saint-Simon ; à M. Boutaric, chef de section aux Archives nationales, lorsqu'il publiait la correspondance de Louis XV et du duc de Noailles ; à M. Ravaisson, bibliothécaire à l'Arsenal, lorsqu'il éditait les papiers de la Bastille relatifs au règne de Louis XIV ; à M. Geffroy, professeur à la Sorbonne, lorsqu'il faisait des recherches sur Marie-Antoinette ; à M. d'Haussonville, membre de l'Académie française, lorsqu'il écrivait son livre si curieux sur les *Rapports de l'Église et de l'État sous Napoléon Ier*. On prétend que les ministres eux-mêmes n'étaient pas plus favorisés, et l'on raconte que l'un de nos plus récents ministres des affaires étrangères, ayant voulu lire la correspondance du cardinal de Bernis, a dû renoncer à satisfaire ce désir, tant la direction des archives mettait peu d'empressement à lui fournir les documents qu'il réclamait. Quelques étrangers, il est vrai, les Allemands surtout, étaient plus heureux que les Français. La recommandation de M. de Bismarck faisait tomber des barrières qui restaient fermées devant les ordres de M. Drouin de Lhuys ou de M. Thouvenel. M. de Sybel pouvait à loisir recueillir au quai d'Orsay des documents pour son *Histoire de la Révolution* et chercher dans nos propres archives les matériaux d'un long réquisitoire contre la France. M. Schæfer avait communication des papiers relatifs à la guerre de Sept ans, et il écrivait à ce propos à une Revue française (2) : « L'année dernière, grâce à l'intervention de M. le comte de Bismarck, on m'a autorisé à prendre connaissance des dépêches les plus importantes des années 1758-1762 et à en faire des extraits. M. Faugère m'a aidé dans cette circonstance avec la plus grande complaisance. Des informations sûres me permettent d'ajouter que la volonté de l'empereur est que ce trésor incomparable de documents historiques soit rendu désormais accessible à la science, non plus par faveur exceptionnelle, mais d'une façon plus générale, en vertu d'un règlement égal pour tous. » N'était-il pas piquant de recevoir d'un savant allemand l'assurance que bientôt *les Français eux-mêmes* seraient admis à partager des faveurs qui semblaient réservées aux étrangers ?

D'ailleurs, malgré l'empereur et M. de Bismarck, la réforme n'eut pas lieu, et en 1869, M. Faugère exposa, dans une lettre mémorable, quels étaient les principes qui guidaient la direction des archives. On s'était plaint que le P. Theiner, un Allemand, bien entendu, eût obtenu de travailler au ministère des affaires étrangères, tandis que la même permission avait été refusée à M. le comte d'Haussonville. M. Faugère écrivit à ce sujet à l'*Univers* (1) : « Le dépôt des archives n'est pas à l'usage du public ; il n'est destiné qu'au service intérieur du ministère. Nos règlements n'ont pas été changés, comme vous le supposez ; ce sont ceux de Louis XIV, qui ont été appliqués avec la même rigueur sous tous les ministères. Si nous ouvrons quelquefois nos archives, c'est dans un intérêt public, un intérêt d'État. Vous avez cité l'exemple du P. Theiner. Voici comment cela s'est passé. Le P. Theiner se proposait d'écrire impartialement l'histoire du Concordat et de réfuter M. d'Haussonville qui, il faut bien le dire, n'a pas été fidèle à la vérité historique, qui a versé du côté de la passion... Il y avait donc lieu de faire fléchir la règle dans un intérêt d'État, dans un intérêt public... » M. Faugère aurait bien dû dire quel intérêt d'État avait ouvert à M. de Sybel les portes du Dépôt. Il est impossible de reconnaître plus naïvement que les archives des affaires étrangères peuvent être exploitées au profit des opinions agréables au gouvernement, mais ne sauraient servir à des investigations scientifiques. On n'est autorisé à y travailler qu'à la condition de faire savoir par avance quel sera le résultat des recherches qu'on entreprend. Ce point de vue était peut-être admissible du temps de Louis XIV, mais il est permis en 1874 de trouver surannés les règlements de 1662.

La commission parviendra-t-elle à les modifier ? Nous l'espérons, sans pouvoir toutefois nous défendre de certaines appréhensions. Tout change en France, excepté les bureaux des ministères et leur routine ; chaque nouveau gouvernement, chaque nouveau ministère s'empresse de détruire les réformes accomplies par son prédécesseur, mais il maintient soigneusement les abus introduits avant lui. M. Decazes ne sera pas toujours ministre, et Dieu sait ce que deviendront après lui ses libérales et sages intentions ! S'il voulait être sûr d'accomplir une réforme sérieuse et irrévocable, il devrait imiter lord Granville qui, pendant son passage au *Foreign office* d'Angleterre, fit transporter aux Archives publiques (*Records office*) les archives des affaires étrangères (*state papers*) jusqu'en 1783. Cette habile mesure a permis au directeur des Archives d'entreprendre la publication des *Calendars of state papers*, si précieuses pour l'histoire d'Angleterre depuis le XVIe siècle.

Rien ne s'oppose à ce que nos archives des affaires étrangères jusqu'en 1789 soient transportées aux Archives nationales, où elles deviendraient accessibles au public savant. Si la communication de certaines pièces pouvait présenter des inconvénients, on les mettrait en réserve comme on le fait déjà pour beaucoup d'autres documents. Quant aux pièces postérieures à 1789, elles pourraient rester sous la garde jalouse de l'administration des archives des affaires étrangères, qui ne les laisserait consulter que dans des cas exceptionnels. Quelle que soit d'ailleurs la solution proposée par la commission et adoptée par le ministre, l'état de choses actuel est désormais condamné ; l'histoire rentrera en possession des documents qui lui ont été soustraits pendant si longtemps, et de nombreuses publications les mettront, il faut l'espérer, à

(1) Voyez dans la *Revue des deux mondes* du 1er février 1874 un intéressant article de M. Alfred Rambaud sur Catherine II.

(2) *Revue critique*, 1868, t. I, p. 215.

(1) *Univers* du 20 octobre. — Il faut se rappeler que M. Faugère n'est directeur des archives que depuis 1866, et que les principes qu'il a pratiqués ont été ceux de tous ses prédécesseurs, à l'exception de M. Mignet, qui comprenait tout autrement les devoirs de sa position. Il travaillait et aimait à encourager et à aider les travailleurs.

l'abri de la destruction dont ils ont été naguère encore menacés. Après la perte des archives de la préfecture de police et des manuscrits du Louvre, incendiés en 1871, n'est-ce pas un devoir pour le gouvernement, non-seulement de laisser transcrire et imprimer le plus grand nombre possible de documents historiques, mais encore d'entreprendre lui-même la publication des pièces officielles contenues dans nos collections publiques, à l'exemple des gouvernements de Russie, d'Autriche et d'Angleterre ?

GABRIEL MONOD.

TRAVAUX RÉCENTS SUR LA MORALE

MM. Paul Janet (1). le docteur Clavel (2)

I

M. Janet a publié, il y a quelques années, des *Éléments de Morale* dont il a été rendu compte ici-même (3), et qui étaient destinés « à dégager de la science morale les résultats les plus évidents et les plus utiles, accessibles à tous les esprits ». Les discussions délicates et les recherches difficiles étaient ajournées. L'auteur les aborde aujourd'hui dans un ouvrage étendu, où il a essayé, nous dit-il, « de remonter aux principes, de démêler avec quelque précision les idées fondamentales de la morale, d'en présenter une exposition systématique et bien liée. » Ce livre se divise en trois parties dont chacune répond à une des trois idées fondamentales de la morale, qui sont, d'après M. Janet, le bien, le devoir, la vertu.

Toute action a nécessairement un but; vouloir, c'est vouloir quelque chose; et si les choses n'étaient pas en elles-mêmes bonnes ou mauvaises, nous n'aurions pas de raison pour vouloir les unes et rejeter les autres. Il y a donc tout d'abord une morale qui a pour but de déterminer l'*objet* de la volonté : c'est la morale *objective*.

Mais cet objet, ce bien, ne peut être voulu et réalisé que par un être, par un agent, par un *sujet*. Il y a donc une partie de la morale qui a rapport à l'agent et qu'on peut appeler la morale *subjective*.

Enfin, le bien, quoiqu'il soit toujours plus ou moins modifié par le sujet, est de sa nature indépendant et doit s'imposer d'une manière absolue, sans tenir compte des modifications individuelles du sujet. De là une loi générale, *forme* de nos actions : de là « une morale *formelle* servant de lien entre les deux autres, la forme étant en effet une sorte de moyen terme entre l'objet et le sujet. »

« Ainsi la morale objective sera la théorie du bien; la morale formelle sera la théorie du devoir ; la morale subjective sera la théorie de la moralité ou de la vertu (4). » On comprendra mieux du reste la thèse de M. Janet en la rapprochant de celles que soutiennent d'autres écoles. Pour les utilitaires, le bien n'étant qu'une modification du sujet, il n'y a qu'une morale subjective ; et comme il n'y a ni bien absolu ni loi impérative, la morale objective et la morale formelle disparaissent. Pour Kant, la loi du devoir ne supposant rien avant elle, il ne peut y avoir qu'une morale formelle, sans morale objective et sans morale subjective.

On voit que l'auteur essaie, comme il le dit, « de pratiquer cette méthode de conciliation qui n'est autre que la méthode éclectique bien entendue. Sans cette méthode, la philosophie n'est qu'une alternative de révolutions, chacun venant renverser l'œuvre de ses prédécesseurs et devant être renversé à son tour par ses successeurs ; tandis que la vraie science se compose, au contraire, d'acquisitions successives qui se complètent l'une l'autre. On ne dit point d'un homme qu'il s'enrichit lorsqu'il jette à l'eau une fortune pour en faire une autre, mais lorsqu'il conserve et augmente celle qu'il a. » On trouve l'expression de cet éclectisme dans la formule que l'auteur adopte pour désigner sa morale. Il l'appelle un *eudémonisme rationnel*. Comme les moralistes les plus rigoureux, il s'appuie sur la raison ; comme les empiriques et les utilitaires, il fait sa part à la sensibilité et croit que la morale doit conduire au bonheur.

Il est inutile de dire, pour un philosophe aussi connu du public que M. Janet, qu'on retrouve dans son nouveau livre ces qualités qu'aucun de ses adversaires mêmes ne lui a jamais refusées : clarté, bonne foi, sincérité parfaite, discussion loyale de toutes les opinions, finesse poussée quelquefois jusqu'à la subtilité. Le défaut de ce livre est peut-être de trop rappeler la disposition des traités classiques sur ce sujet, — ce qui dissimule l'originalité des détails. Nous signalerons particulièrement au lecteur les chapitres consacrés à la distinction des devoirs stricts et des devoirs larges, au conflit des devoirs, au probabilisme moral, et, avant tout, celui où M. Janet établit le principe même de sa morale, qu'il appelle le *principe de l'excellence*.

Malebranche distinguait dans les choses la grandeur ou la quantité et la perfection ou la qualité. De là une double série de rapports : rapports de grandeur qui sont l'objet des mathématiques; rapports de perfection ou d'excellence qui sont l'objet de la morale. M. Janet, serrant de plus près cette idée, fait remarquer « que la perfection, comme toutes les idées premières, est très-difficile à définir ; qu'on peut cependant l'éclaircir de manière à lui ôter quelque chose de son indétermination première. » Par une analyse ingénieuse, il résout ce concept en deux autres : 1° l'idée d'une activité plus ou moins intense, et qui est d'autant plus excellente qu'elle est plus intense ; 2° l'idée d'harmonie ou d'accord entre les éléments dont l'être se compose; — en d'autres termes, l'intensité de l'être et la coordination de ses puissances. Ainsi le bien d'un être pourra être défini « le développement harmonieux de ses facultés » (1). L'être est ainsi considéré comme une somme d'activités, mais qui n'ont pas toutes la même dignité, la même excellence; il y a entre elles une hiérarchie, et c'est dans ce développement hiérarchique que consiste la morale.

L'étude sur l'universalité des principes moraux et la discussion de l'*Utilitarianisme* nous ont paru les parties les plus neuves et les plus intéressantes de l'ouvrage.

---

(1) *La Morale*, par Paul Janet. 1 vol. in-8. Delagrave, 1874.

(2) *La Morale positive*, par le docteur Clavel. 1 vol. in-12. Germer Baillère. 1873.

(3) *Revue des cours littéraires*. VIe année.

(4) Janet : ouvrage cité, p. 5.

(1) Janet., p. 60-85.

Il n'y a pas de plus grand embarras pour le moraliste, dit M. Janet, que celui qui naît de la diversité des mœurs parmi les hommes. Les sceptiques s'en servent pour combattre la doctrine d'une morale absolue ; les dogmatiques persistent, malgré les apparences, à soutenir l'existence d'une telle morale. Puis, plaçant la question sur le terrain des faits, il interroge l'histoire. En Orient, la législation des Hindous, des Chinois, des Perses, des Hébreux montre que ces peuples se sont fait une idée sensiblement pareille de la moralité humaine. Ainsi chez les Chinois, qui sont pourtant d'une autre race que la nôtre, on voit Confucius et Meng-tseu professer des doctrines morales que beaucoup de gens s'obstinent, en dépit de l'histoire, à faire dater du christianisme. « La première vertu, dit Confucius, c'est d'aimer les hommes de toute la force et de toute l'étendue de son affection. » — « La doctrine de notre maître, dit Meng-tseu, consiste uniquement à avoir la droiture du cœur et à aimer son prochain comme soi-même. Agir envers les autres comme nous voudrions qu'ils agissent envers nous-mêmes, voilà la doctrine de l'humanité (1). » Mais lorsque M. Janet passe de la race blanche et de la race jaune aux races inférieures, il ne nous semble pas que sa thèse soit aussi bien établie. « C'est un fait certain, dit-il, pour ceux qui ont lu beaucoup de voyages, que l'observation des mœurs n'est pas en général ce dont les voyageurs se sont le plus préoccupés. La zoologie, la botanique, la géographie physique trouvent en eux des observateurs sérieux, préparés, exacts; mais les observations morales occupent toujours la moindre part de leurs récits. Ajoutez que les voyageurs sont en général préparés aux observations physiques par des connaissances positives; mais bien peu ont les connaissances psychologiques qui seraient nécessaires pour bien observer : aussi obéissent-ils à une sorte d'empirisme, sans méthode rigoureuse, à peu près comme un homme qui, ignorant en histoire naturelle ou n'en sachant que les éléments, voudrait décrire la faune et la flore des pays qu'il visite. » Nous sommes complétement de l'avis de M. Janet, et bien souvent, en consultant les écrits des voyageurs, nous avons été frappé de voir combien leurs renseignements sur les mœurs sont vagues, incertains, souvent même contradictoires. Il n'en est pas moins vrai que les adversaires de M. Janet pourraient lui reprocher d'accepter, chez ces voyageurs, les récits qui sont favorables à sa thèse. Ainsi il emprunte à Mungo-Park, à Livingstone et à quelques autres des documents très-intéressants sur les habitudes morales de la race nègre; mais les peuplades de l'Australie et de la Polynésie ne fourniraient-elles pas des exemples contraires ? En sorte que l'on pourra opposer des faits à des faits, sans arriver jamais à conclure. M. Janet admet « une évolution empirique de l'idée de devoir». — «Je veux bien, dit-il, que l'humanité n'ait pas commencé par cette idée : elle y est arrivée, cela suffit. » Soit, mais alors n'est-il pas indispensable que le moraliste nous trace les diverses phases de cette évolution, qu'il nous expose méthodiquement la genèse des idées morales? Et l'école anglaise, que notre auteur combat (2), n'a-t-elle pas eu au moins le mérite de l'essayer?

(1) Janet, p. 439. M. le pasteur Eschenauer, dans un livre qu'il vient de publier sur la *Morale universelle*, a longuement examiné ces variations morales, qu'il ramène à trois titres : les mœurs, les lois, les systèmes. Mais le point de vue théologique qui domine cet ouvrage échappe complétement à notre compétence.

2) Janet, p. 182.

C'est aussi en grande partie contre cette école, dans la personne de Stuart Mill, qu'est dirigée sa polémique contre l'*Utilitarianisme*. Elle nous paraît sérieuse et pressante. En voici les principaux traits :

La plupart des utilitaires, entre autres Bentham, ne considéraient dans les plaisirs que la *quantité*. Mais puisque les hommes distinguent, en toutes choses, la *qualité* de la quantité, pourquoi n'en ferait-on pas de même dans l'estimation des plaisirs ? Comment établir cette différence de qualité ? « Si des personnes en état de juger avec compétence entre deux plaisirs donnés, placent l'un tellement au-dessus de l'autre qu'elles le lui préfèrent tout en le sachant accompagné d'une plus grande somme de mécontentement, nous sommes en droit d'attribuer à la jouissance préférée une supériorité de qualité qui l'emporte sur la quantité (1). » C'est, comme on le voit, un critérium tout empirique placé dans le jugement des personnes compétentes, c'est-à-dire ayant fait l'expérience des deux genres de plaisirs. Ainsi un débauché vulgaire peut mépriser les plaisirs de la science, mais il n'est pas compétent, n'ayant pas fait l'expérience des plaisirs qu'il méprise. — « Fort bien, répond M. Janet ; mais l'argument ne peut-il pas être rétorqué ? Un saint Vincent de Paul ou un Newton sont-ils bien compétents, lorsqu'ils méprisent les plaisirs des sens? les libertins ne pourront-ils pas soutenir que la vie de plaisir a des joies d'une profondeur infinie que les ascètes ou les pédants sont incapables de goûter?... Les poëtes modernes ont trouvé les accents les plus lyriques pour peindre les brigands (Schiller), les corsaires (Byron), etc., et les moralistes sont-ils bien compétents pour apprécier les plaisirs que l'on peut trouver dans ces vies sauvages et révoltées ? Ainsi les saints et les sages seront rejetés comme incompétents par ceux dont ils condamnent les passions et les vices. De plus, ne voyons-nous pas de très-grands hommes (un J. César, un Mirabeau, un Fox), qui ont éprouvé à la fois les deux sortes de plaisirs, les plaisirs de l'esprit et de l'âme et les plaisirs des passions et des sens, bien loin de sacrifier les uns aux autres, passer alternativement pendant toute leur vie de ceux-ci à ceux-là, pour se délasser. Ils étaient bien compétents; mais leur compétence ne sert qu'à nous apprendre que ces différentes sortes de plaisirs sont bonnes suivant les temps. »

Il est certain que le critérium proposé par Mill est vague ; mais ce reproche lui a été fait même par cette école anglaise que M. Janet combat, et dont M. le docteur Clavel nous fournira l'occasion de dire en quelques mots la doctrine.

II

Avec l'auteur de la *Morale positive*, nous entrons dans un autre ordre de spéculations. Ce n'est pas qu'en ce qui concerne les prescriptions pratiques relatives aux devoirs individuels et sociaux, nous trouvions aucune différence importante entre M. Janet et M. le docteur Clavel. Et même ceci vaut la peine d'être noté : il semble qu'en morale il est aussi difficile de s'entendre en théorie qu'il est facile de s'entendre en pratique. Fait rassurant pour ceux à qui les spéculations font peur.

(1) Stuart Mill, *The Utilitarianism*, p. 12.

L'idée capitale et originale du docteur Clavel nous paraît celle-ci : fonder la morale comme *science*, en donnant à ce mot non le sens vague dont on abuse tant, mais une signification précise et positive. « L'étude du bien, du droit et de la justice peut-elle rentrer dans la voie scientifique?... Jusqu'ici la morale n'a pu, entre les mains des théologiens et des métaphysiciens, parvenir à l'unité et conquérir l'assentiment général, parce que nulle religion et nulle doctrine posée *a priori* n'a pu réaliser une œuvre pareille. La seule puissance qui jusqu'ici ait obtenu le privilége de commander à la fois la croyance et l'obéissance, c'est la loi scientifique. Nul ne la repousse s'il n'est idiot. Il suffit qu'elle apparaisse, soutenue par la démonstration et l'évidence, pour que chacun lui rende hommage et devienne volontairement son sectateur. On peut donc assurer que le jour où apparaîtra la loi scientifique et positive de la morale, le bien obtiendra une puissance irrésistible au sein de l'humanité (1). »

La morale théologique est impuissante parce qu'elle se fonde non sur le bien, mais sur la toute-puissance divine. La morale métaphysique est impuissante parce que, si elle est spiritualiste, elle aboutit à faire des mystiques, des contemplatifs et des solitaires, et que, si elle est matérialiste, elle conduit à la recherche de la volupté, que les hommes inclinent à confondre avec le bonheur. L'une et l'autre « rentrent en réalité dans la catégorie des opinions individuelles et peuvent varier sans que l'action sociale ait une autorité suffisante pour intervenir. »

Ces deux formes écartées, la seule position possible pour une morale objective, scientifique, c'est de s'établir sur les *lois de la vie*. Tout homme est un individu vivant, mais vivant en société. Là est le point important. Le moraliste doit le considérer non comme une personne isolée et abstraite, mais comme une personne *sociale*; et c'est de là qu'il doit déduire la règle de sa conduite et de ses actions. En d'autres termes, l'homme ne peut vivre que dans la société, et la société ne peut vivre que dans certaines conditions. Le problème moral est donc le problème des *conditions d'existence* de la société.

Telle est, si nous l'avons bien comprise, la thèse de M. le docteur Clavel. Il nous semble qu'il aurait dû mieux la dégager, la mettre mieux en lumière : quand on procède scientifiquement, on ne saurait dire avec trop de netteté : Voilà mon principe, et voici comment tout s'en déduit. Citons d'ailleurs les passages qui paraissent le plus explicites : « Les Européens ont pris la direction de la civilisation, parce que les premiers ils ont organisé la famille, le municipe et la nation selon les lois de la vie »... « Les conditions d'existence des groupes sociaux) échappent à la volonté individuelle, aussi impuissante à créer une commune qu'une plante ou un animal. Il existe cependant des théologiens et des métaphysiciens qui ont la prétention de faire sortir la loi sociale d'un ordre, d'un contrat ou d'une convention variable avec la volonté des contractants : autant vaudrait dire que l'on va instituer par voie de décret ou de contrat des lois chimiques ou physiologiques. Les penseurs doivent se persuader, une fois pour toutes, que la seule manière d'arriver à la loi sociale consiste à observer ce qui se passe au sein de l'humanité. Ils verront que les sociétés existent par des rapports plus étendus, mais aussi plus nécessaires que les rapports présidant à l'existence d'un homme ou d'un rocher. Étudiez la vie sociale et vous trouverez quelque jour la loi de la commune et de la nation, mais jusque-là vos lois positives seront indignes du nom qu'elles portent (1). »

Ce principe des *conditions d'existence*, sur lequel l'auteur glisse trop vite, nous semble offrir, en effet, cette base objective qu'il cherche pour la morale : et on peut le montrer en quelques mots. Les sceptiques se sont plu à répéter que la morale n'est qu'une convention, et on ne leur a trop souvent opposé que des dénégations vagues ; tandis qu'on pourrait leur dire en s'appuyant sur les faits : La morale est naturelle, car l'homme ne peut vivre que par la société et la société ne peut vivre que par la morale. Une société, même la plus simple, ne peut subsister que dans des conditions déterminées. Supposez que ses membres considèrent comme indifférent de se tuer, de se voler, etc., il est parfaitement clair qu'une pareille société périra par un vice inhérent à sa constitution même. Autant vaudrait dire qu'un acéphale pourra vivre et se perpétuer, ce qui serait une absurdité physiologique. Il est inévitable que tout organisme qui est en dehors des conditions normales d'existence périsse : cela est vrai aussi du corps social. Or, la morale réduite à ce qu'elle a d'essentiel consiste en ces conditions d'existence sans lesquelles l'homme disparaît. Il n'y a donc pas là de convention, et il est bien vrai de dire que la morale est *naturelle*, puisqu'elle est une conséquence de la *nature* même des choses. On peut dire de même qu'elle est immuable, nécessaire, impérative, en prenant ces mots non dans le sens vague, transcendant et insaisissable qu'on leur donne en général, mais dans un sens précis, positif, incontestable : car ils signifient que sa stabilité est celle de la nature et sa nécessité celle de la logique.

Nous regrettons que M. le docteur Clavel ne se soit pas reporté aux idées émises à cet égard dans l'école anglaise contemporaine, dont ses doctrines le rapprochent beaucoup. Il était d'autant plus curieux de s'y arrêter qu'elles diffèrent considérablement de la doctrine utilitaire avec laquelle on serait tenté de les confondre. Elles en diffèrent au moins quant à la méthode, sinon quant au but : « Le bonheur est la fin dernière de la morale, mais non sa fin prochaine. Cette science a pour objet de déterminer *comment* et *pourquoi* certains modes de conduite sont nuisibles et d'autres utiles (2). Ces bons et ces mauvais résultats ne peuvent être accidentels ; ils doivent résulter de la nature des choses. L'objet de la morale doit donc être de déduire des lois de la vie et des conditions d'existence quelles sont les espèces d'actions qui tendent nécessairement à produire le bonheur, et quelles sont les espèces d'actions qui tendent au contraire. Cela fait, ses déductions doivent être reconnues comme loi de conduite et on doit s'y conformer, sans estimation directe. » L'auteur que nous citons éclaircit sa doctrine par une comparaison : l'astronomie a parcouru deux périodes ; l'une empirique, chez les anciens, où les phénomènes étaient prédits en gros et approximativement ; l'autre rationnelle, chez les modernes, où la loi de gravitation a permis des déterminations rigoureuses et vraiment scientifiques. Tel est le rapport qui existe

(1) Clavel, p. 5-53.

(1) Clavel, p. 70-72. Voy. aussi p. 86-87.

(2) Sur cette question, voir Bain, *Mental and Moral Science*, 1868, p. 721. — Herber Spencer, *Essays*, 1874, t. III, p. 304.

entre la moralité fondée sur l'utilité (*expediency morality*) et la morale comme science. Le reproche qu'on peut adresser à l'*Utilitairianisme*, c'est de s'en tenir à la période initiale.

Il y a eu, ajoute-t-on dans l'école anglaise, et il y a encore dans la race certaines intuitions morales fondamentales qui sont le résultat d'expériences graduellement organisées et héritées, mais qui sont devenues inconscientes. Elles se sont formées par accumulation lente, comme nos intuitions d'espace et de temps. Et de même que l'intuition d'espace correspond aux démonstrations exactes de la géométrie, les intuitions morales correspondent aux démonstrations de la science morale.

On voit que cette théorie, peu connue chez nous, en même temps qu'elle se rapproche de celle du docteur Clavel, s'éloigne de la doctrine utilitaire telle que M. Janet l'a combattue. Elle vaudrait la peine d'être examinée. Car, quoi qu'on puisse penser de la solution, elle soulève ce problème capital : qu'y a-t-il d'essentiel et d'immuable dans la morale? Essayer de le déterminer *a priori*, c'est déserter la méthode scientifique. D'un autre côté, les faits sont souvent contradictoires, difficiles à constater, plus difficiles à interpréter. Il semble donc qu'ici la seule voie à tenter, c'est l'étude embryologique des idées morales, c'est la recherche de leur genèse, appuyée sur des faits sûrs. Il n'y a pas d'autre façon de répondre péremptoirement au scepticisme et de faire une œuvre vraiment scientifique ; mais c'est une tâche capable d'intimider les plus hardis.

TH. RIBOT.

VARIÉTÉS

Géographie de Balbi. — Nouvelle édition, par M. CHOTARD.

Avons-nous en réalité autant de progrès à faire en géographie qu'on se plaît à le dire? Sans doute, au point de vue de l'instruction primaire, il y a beaucoup à faire, et l'on y travaille activement; mais, au point de vue scientifique, la France, loin d'être à la remorque des autres nations, s'est souvent placée à leur tête. Nos marins, nos voyageurs, Freycinet, Duperrey, Dumont d'Urville, Dupetit-Thouars, Lapeyrouse, Bellot, Caillé, Bonpland, Boussingault, d'Orbigny, Jacquemont, Abbadie, Lejean, Lesaint, Grandidier, de Mouhot, de la Grée, etc., ont exploré toutes les contrées du globe, et de savants géographes, Malte-Brun, Lavallée, Dussieux, Cortambert, Vivien de Saint-Martin, Brué, Lapie, Dufour, Garnier et tant d'autres, ont présenté dans d'excellents ouvrages les résultats acquis.

Un des premiers, Adrien Balbi, un Italien qui a surtout écrit en France et pour la France, a entrepris de résumer dans un livre dit *Abrégé*, mais qui compte maintenant près de 1700 pages, les données de la science la plus élevée, et quarante ans de succès en France et à l'étranger ont prouvé qu'il avait atteint le but proposé. La dernière édition, datant de 1846, était complètement épuisée, et l'on ne pouvait plus se procurer que par hasard l'ouvrage de l'éminent géographe, que ses successeurs, profitant de ses travaux, n'ont pu faire oublier.

La librairie Renouard (aujourd'hui entre les mains de M. Loones) a compris dès 1862 l'intérêt qu'il y avait à publier une nouvelle édition de cet ouvrage, et en a confié la réimpression à un savant laborieux, M. Henry Chotard, professeur d'histoire à la Faculté de Besançon. La tâche était lourde, mais M. Chotard avait connu Balbi dans sa jeunesse, et avait recueilli de sa bouche des conseils qui lui ont permis de modifier et de compléter l'œuvre du maître, sans en altérer l'esprit, sans en troubler l'harmonie.

Une partie de l'ouvrage a été reproduite littéralement; c'est l'introduction où se trouve exposée la méthode de l'auteur, véritable traité de critique géographique, dont le reste de l'ouvrage offre la constante application.

Cette introduction, aujourd'hui comme il y a quarante ans, sera étudiée avec profit par tous les jeunes géographes. L'art de discuter la valeur des documents, de lever leurs contradictions, de les contrôler les uns par les autres, de tirer des résultats connus des inductions légitimes, a permis à Balbi d'affirmer des faits dont l'exactitude a été depuis directement constatée; ses conjectures sur la source d'un fleuve, la hauteur d'une montagne, la population d'une ville ou d'une contrée, ont été presque toutes vérifiées; c'est le critérium infaillible d'une bonne méthode. A peine pourrait-on ajouter aujourd'hui les ressources qu'offre la linguistique pour éclairer les origines des peuples, et leurs migrations à travers le monde, depuis leur point de départ jusqu'aux pays où ils se sont fixés.

Aussi sa Géographie physique n'a, pour ainsi dire, aucune correction; seulement des additions assez nombreuses ont introduit dans l'ouvrage, comme dans un cadre préparé à l'avance, les découvertes des voyageurs contemporains au centre et au midi de l'Afrique, dans l'intérieur de l'Asie, le nord de l'Amérique, et dans toute l'étendue du continent australien. Balbi et les savants naturalistes, ses collaborateurs, avaient saisi le caractère général de la faune, de la flore et de la richesse minérale de chaque contrée, et les explorations postérieures n'ont fait que confirmer la justesse de ces aperçus, présentés partout d'une manière philosophique et pittoresque.

C'est Balbi qui a introduit dans la science la division des contrées par bassins, que tous les géographes ont reproduite ; il a classé les montagnes en systèmes et en groupes d'après leur rôle hydrographique, son continuateur s'est borné à y ajouter, suivant l'exemple de Lavallée, le tracé exact des lignes de faîte ou de partage des eaux sur chaque continent et sur chaque partie du même continent. Les îles sont rattachées aux continents d'une manière rationnelle, et réunies entre elles par groupes naturels, aussi les dénominations proposées par l'auteur pour les archipels, les mers, etc., ont été généralement adoptées par les savants français et étrangers.

Mais après ces descriptions qui nous représentent la terre telle que l'ont faite les révolutions géologiques, il y a sur ce fonds pour ainsi dire immuable, comme une broderie incessamment variable et changeante, depuis l'apparition de l'homme sur la terre. Les limites des États, sans cesse modifiées par les guerres et les traités, se déplacent comme les dunes de l'Océan ; les émigrations changent à chaque instant la nature et l'importance de la population des pays nouvellement découverts.

La civilisation semble émigrer avec les hommes, et tandis que la dépopulation ramène presque à l'état barbare des con-

trées autrefois florissantes, des pays qui naguère nourrissaient à peine quelques chétives tribus de sauvages nomades sont devenus des centres industriels et commerciaux de premier ordre, où un peuple nombreux et actif a fondé des villes capables de rivaliser avec les plus anciennes capitales.

La vapeur a raccourci les distances et abrégé le temps. Il a fallu autrefois des siècles pour produire les grandes révolutions des empires, renverser la puissance des Perses, des Égyptiens, des Grecs et des Romains; c'est en quelques années que l'on voit aujourd'hui changer le rôle des puissances dans l'univers, les unes disparaître, les autres grandir démesurément.

La principale tâche imposée au continuateur de Balbi était donc d'enregistrer les changements politiques survenus depuis la dernière édition, et ils sont nombreux : chutes de trônes, démembrements d'États, conquêtes limitrophes ou lointaines, cessions forcées ou amiables. Mais la rapidité de ces changements est loin d'être un gage de leur durée, leur nouveauté a laissé dans les esprits un souvenir vivant de l'ancien état de choses; ainsi, pour ne parler que de l'Allemagne, les mots de duchés de l'Elbe, de royaumes de Prusse, de Hanovre, etc., rappellent à tout le monde des idées qui ne sont pas complétement effacées par la création de l'empire d'Allemagne. M. Chotard a cru devoir, et nous l'en félicitons, décrire avec Balbi l'état antérieur sous le nom d'*Allemagne ancienne*, et l'état actuel sous le nom d'*Allemagne nouvelle*, du rapprochement de ces deux états résulte clairement la notion des changements survenus en 1866. Depuis le commencement de l'impression (1869), des faits nouveaux, d'une importance douloureuse pour la France, se sont produits; il était impossible d'en consigner les résultats à leur place, dans une partie déjà imprimée de l'ouvrage; on s'est borné à les indiquer sommairement dans un supplément à la préface, et personne, en France du moins, ne reprochera à l'auteur d'avoir tardé à mutiler la patrie, et à consacrer comme définitifs des succès que la force seule a produits.

Après une description générale de chaque partie du monde comprenant la position astronomique, les dimensions, les limites, les mers et leurs accidents, les montagnes et les fleuves, les versants et les bassins, les lacs, les plateaux, les climats et les richesses naturelles, c'est-à-dire la géographie physique, M. Chotard présente au lecteur la superficie et la population absolue de chacune d'elles, d'où résulte la notion si importante de la population relative, la statistique ethnographique et religieuse, les diverses formes de gouvernement, l'état social, les communications internationales, le commerce et les divisions politiques.

La géographie particulière des contrées est présentée ensuite dans le même ordre, mais avec plus de détails. L'auteur étudie successivement les titres et dénominations qui conviennent aux divers États, leurs confins, leurs routes et canaux, auxquels on a ajouté les chemins de fer et les lignes télégraphiques, les divisions administratives, les finances, impôts et budgets, les forces de terre et de mer, la production agricole et industrielle, le commerce intérieur et extérieur, avec le relevé des importations et exportations. Enfin la topographie ou description des villes et des lieux les plus remarquables, sans oublier ceux que recommandent des souvenirs historiques, ou les restes d'une antique civilisation.

Un atlas d'un format commode et très-bien gravé, permet de suivre sur les cartes les descriptions de la géographie physique ou politique. Quant aux données numériques, variables d'une année à l'autre, population, forces militaires, impôts, tonnage des ports, commerce, etc., elles ont toujours été empruntées aux documents officiels les plus récents tirés des pays mêmes, et l'on a eu soin d'indiquer exactement l'année à laquelle elles se rapportent.

On peut, par cet exposé rapide, se faire une idée du plan suivi dans l'*Abrégé de géographie*, plan adopté par M. Chotard pour la nouvelle édition, autant par choix que par respect pour un maître éminent. Les amis de Balbi y retrouveront donc son œuvre tout entière, mise au courant de la science actuelle et enrichie des découvertes de tant de hardis voyageurs qui ont parcouru ou parcourent encore les contrées les moins accessibles et les moins hospitalières, pour les ouvrir au commerce et à la civilisation européenne.

CAUSERIE POLITIQUE

Je parlais dans ma dernière *Causerie* de certains commentateurs de la loi du 20 novembre, de la curieuse subtilité de leurs inventions et de la gymnastique étonnante qui est leur exercice habituel. J'avais écrit ceci : « Il ne se passe pas de jour qu'ils n'entreprennent d'élucider quelque nouveau problème, auprès duquel ceux que se vantaient de résoudre les *omphalopsyques* n'étaient que jeux d'enfants. » Je ne sais pas si le mot *omphalopsyques* a chagriné ou choqué l'imprimeur, mais il n'a pu se résoudre à le laisser passer sans altérer la phrase, de façon à la rendre inintelligible. Je demande donc au lecteur la permission d'insérer ici un *erratum ;* et si je viens de rétablir mon texte, c'est afin de ne pas déchoir dans l'opinion des lettres qui ont quelque teinture de l'histoire byzantine.

Oui, cela est triste à dire, mais enfin cela est : notre esprit a pris le pli byzantin. Nous disputons avec acharnement depuis cinq mois pour savoir si « septennat » veut dire monarchie ou république, et comme ces trois syllabes n'expriment absolument rien de plus que l'idée d'un laps de temps de sept années, nous y découvrons aisément et nous y montrons tout ce qu'il plaît à chacun d'y voir. M. le garde des sceaux peut écrire toutes les circulaires qu'il voudra : elles ne gênent personne. Il y a toute apparence d'ailleurs qu'il ne ne se fait pas la moindre illusion sur ce point.

Tout le monde est d'accord pour reconnaître avec lui que la loi du 20 novembre a confié le pouvoir exécutif à M. le maréchal de Mac-Mahon pour sept années. Cela empêche-t-il les royalistes de continuer à se prévaloir, comme les républicains, du texte même de la loi, et chaque parti d'en déduire les conclusions qui lui agréent ? En aucune façon. Les royalistes assurent qu'aux termes de la loi du 20 novembre l'Assemblée a conservé le droit de faire la monarchie ; les républicains affirment qu'en vertu de la même loi il y a nécessité de constituer la république. Il n'y a pas de raison pour qu'on cesse d'argumenter jamais, à moins que l'Assemblée ne prenne enfin le parti de céder la parole aux électeurs.

De guerre lasse, il faudra bien en venir là, et la preuve qu'on ne tardera guère, c'est que la menace de la dissolution est devenue un argument au service des partis, argument un

peu brutal, mais pressant, commode d'ailleurs en ce qu'il convient également bien à tout le monde. Si la droite espère encore ramener le centre droit et le subjuguer au moment décisif, c'est qu'elle compte sur l'efficacité de cette alternative : la monarchie ou la dissolution. Si le centre droit n'a pas encore renoncé à persuader le centre gauche et à lui démontrer la supériorité de la présidence septennale sur la république définitive, c'est qu'il attend bon effet de cette autre alternative : ou l'organisation du septennat réduite à l'institution de la Chambre haute, ou la dissolution. Si le centre gauche résiste, s'il persiste à vouloir organiser le mode de transmission périodique du pouvoir exécutif, c'est qu'il se croit inexpugnable à l'abri de cette troisième alternative : ou la constitution définitive de la république, ou la dissolution. Or, on ne peut pas menacer toujours, sans quoi l'effet de la menace serait vain ; et, comme dans ces trois alternatives diverses il n'y a qu'un terme commun, la dissolution, il n'est pas besoin d'un bien long raisonnement pour prévoir que c'est celui qui prévaudra. Quant à la gauche, depuis la libération du territoire, elle est toute acquise à l'évidence, je veux dire à la nécessité de « l'acte de raison ».

M. le garde des sceaux lui-même est évidemment bien près de se convertir à cette idée. Il éprouve le besoin d'appliquer la loi du 27 juillet 1849, qui prévoit et punit les attaques contre l'autorité que le Président de la république tient de la constitution. Mais s'il veut faire usage de l'arme qu'il a entre les mains, ne faut-il pas que nous ayons d'abord une constitution? et si l'Assemblée ne peut pas constituer, ne faut-il pas qu'elle cède la place à une autre Assemblée munie, comme elle, du pouvoir constituant, mais moins divisée et qui constituera en son lieu? Or, est-il nécessaire de prouver que l'Assemblée est hors d'état de faire une constitution? Le fait même ne la démontre-t-il pas impuissante à rien édifier de plus que la loi du 20 novembre? Quand elle a voté cette loi, elle a épuisé, non pas son droit, mais tout l'usage qu'elle en peut faire, et la preuve qu'elle ne peut rien de plus, c'est que les diverses fractions de la majorité qui ont fait cette loi ne peuvent réussir à s'accorder pour en déterminer le sens précis. Que sera-ce donc quand il faudra en déduire toutes les conséquences qu'elle implique, et les convertir en lois?

Il y a encore de bonnes âmes, cependant, qui s'obstinent à espérer le secours d'en haut et la conversion du pécheur. Le pécheur ici, c'est le centre gauche. Pécheur endurci, je le crains, qui ne veut absolument entendre à rien, à moins qu'on ne lui accorde ceci : c'est que la « période septennale » sera bien une période et non pas un accident. Ces entêtés ne sortent pas de là : ils veulent que le renouvellement de la période soit prévu par la loi, et que les conditions de ce renouvellement soient fixées dès maintenant. Je ne pense pas que, sur ce point, ils cèdent jamais. Et à vrai dire, qu'est-ce que serait une « période » qui ne serait pas périodique?

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Barthélemy Saint-Hilaire vient de rééditer son mémoire sur *la Vraie démocratie* (1). A vingt-cinq ans de distance, il croit utile de faire entendre à son pays les mêmes conseils qu'il lui adressait après les journées de juin 1848, et il a raison. Les passions, les aveuglements, sont toujours les mêmes, et pour les grands principes qu'il expose, principes éternels et qui ne vieillissent pas, qu'est-ce qu'un quart de siècle? Peut-être est-il même plus opportun que jamais de faire retentir ces vérités quand depuis trois ans déjà, comme il le dit avec tristesse, « une incertitude néfaste suspend la vie nationale et nos destinées politiques, sans qu'on puisse encore prévoir le terme d'une situation si périlleuse ».

La démocratie française s'entend dire de dures mais utiles vérités dans ce livre. Il n'est que trop vrai, par deux fois déjà, elle a abdiqué : sous le premier empire d'abord, puis sous le second, — et cette dernière défaillance n'avait pour excuse ni les séductions du génie, ni l'enivrement de la gloire, ni les épouvantes de la Révolution. Le 2 décembre, la société n'était plus en péril; la bataille victorieuse livrée par la Constituante l'avait sauvée longtemps auparavant; les dangers qu'on redoutait pour 1852 n'avaient rien de sérieux, bien qu'on entretînt systématiquement les plus vives alarmes, montrant à la France un abîme béant sous ses pas, afin qu'elle criât : Au secours! Ce qu'ont fait d'elle les sauveurs providentiels, M. Saint-Hilaire le constate en quelques pages éloquentes. Après le premier empire, Waterloo; après le second, Sedan : quelles leçons pour la France! Et cependant, on l'invite encore à se remettre en tutelle; on lui crie de tous côtés qu'il lui faut un nouveau sauveur, et pour un qu'elle ne demandait pas, on lui en a offert trois, et maintenant deux seulement. On cherche à exploiter contre la république les souvenirs affreux de la Commune, comme si la république, qui l'a terrassée, en devait être responsable. Lui imputer l'insurrection de Juin et la Commune est tout aussi équitable qu'il le serait d'imputer à l'ancienne monarchie la Ligue, à la monarchie de Juillet les insurrections de Lyon et les insurrections de Paris. Heureusement la France ne s'y laisse point tromper. Quand on l'interroge dans les élections parlementaires, elle répond de façon à faire comprendre qu'elle ne veut plus de sauveur.

Elle se sauvera elle-même; M. Thiers a dit : « La république sera conservatrice, ou elle ne sera pas. » M. Barthélemy Saint-Hilaire croit fermement qu'elle sera, parce qu'elle sera conservatrice en effet. Il ne doute pas qu'elle ne forme dans son sein, un peu plus tôt, un peu plus tard, un parti conservateur et même une aristocratie, aristocratie qui ne blessera en rien l'égalité parce qu'elle sera ouverte à tous et qu'elle se recrutera de tous les talents, de tous les mérites, sans condition de fortune ni de naissance. La république romaine n'a eu une si belle et si glorieuse durée que parce qu'elle a eu son *Assemblée de rois*. Quand Rome annonçait ses volontés au monde, la formule consacrée : *Senatus Populusque Romanus* attestait l'union des deux puissances de l'État. M. Saint-Hilaire adjure tous les hommes de cœur et de bonne

(1) *A la démocratie française*, par Barthélemy Saint-Hilaire. — Paris, Baur, éditeur.

volonté de déchirer la page des souvenirs et regrets, de mettre au-dessus des affections personnelles, des traditions ou des habitudes de famille, l'intérêt de la patrie, qui a besoin du concours de toutes les forces supérieures, de toutes les hautes intelligences pour cicatriser ses plaies. Puisse cet appel être entendu !

Paulo minora. M. Jules Janin n'a pas l'intention de mettre son ermitage sous l'invocation de la déesse *Vacuna*. Sa retraite, *molle otium*, exhale les charmants parfums des épreuves humides que lui envoie la maison Didot, *domicilium litterarum*. Il ne croit pas qu'il soit temps de dételer son cheval, *solve senescentem;* ce qu'il désire, *hoc erat in votis*, c'est que les lettres charment ses derniers loisirs, *otium cum litteris et dignitate*. Nous l'en félicitons et nous nous en félicitons nous-mêmes, puisque la verdeur de cette activité toujours alerte et presque juvénile nous donne le plaisir de lire un fort piquant volume, *Paris et Versailles il y a cent ans* (1). M. Jules Janin a beaucoup pratiqué Saint-Simon, Mathieu Marais, les mémoires, les correspondances, les *anas*, les chansons de ce temps-là; il a recueilli les bons mots, les histoires plaisantes, les anecdotes lestes, les chroniques légèrement scandaleuses. Il sait son XVIIIe siècle, celui des ruelles, des boudoirs, des petites maisons, des petits soupers, sur le bout du doigt. Demandez-lui à quel moment s'est consommée la disgrâce des maris un peu considérables, il vous le dira à cinq minutes près. Voulez-vous avoir le menu de tel souper, l'inventaire de tel boudoir, le catalogue de tel musée intime : adressez-vous à lui de confiance. Et ne croyez pas qu'il se complaise uniquement dans ces régions anacréontiques : il vous fera écouter les conversations des gens de lettres au café Procope, il vous introduira dans les académies, il vous parlera très-couramment de l'Université de Paris. *Utile dulci.* Et quel guide sémillant, quel causeur aimable ! Ni étalage d'érudition, ni pédantisme, ni ordre didactique ; le décousu le plus charmant, au contraire. Ses souvenirs se réveillent au hasard, grâce à des associations d'idées toutes capricieuses; tels ils se présentent à lui, tels il vous les présente. Faut-il donc les classifier et les cataloguer comme des plantes sèches dans un herbier? Tout cela est frais, leste, pimpant; ce n'est pas nature *morte*. Et ce gracieux pêle-mêle, ce fouillis charmant, n'est-ce pas l'image du siècle lui-même? C'est le temps où les grandes choses étaient mêlées aux petites, la politique à l'Opéra, la philosophie à la cuisine.

Peut-être cependant M. Jules Janin s'est-il exagéré la nécessité de ce désordre. Dans un chapitre sur la chapelle royale, on est surpris d'entendre raconter l'anecdote de l'entrevue du Régent et de La Grange Chancel; dans un chapitre sur les bons mots du temps et les histoires piquantes, on se demande à quel propos il est question des appointements des concierges et jardiniers des châteaux royaux. Enfin, tout est dans tout! J'ai bien envie de reprocher encore à M. Jules Janin son admiration excessive pour Massillon. Qu'on loue en lui la finesse de l'observation, la délicatesse de l'analyse psychologique, la douceur du style, enfin ce qui lui a valu le nom de « Racine de la chaire, » rien de plus juste ; mais il me semble que Massillon est transformé ici en prophète à la voix tonnante, ce qui m'étonne. Sauf dans le *Sermon sur le petit nombre des élus*, ce moraliste aimable n'a pourtant rien d'un Moïse parlant du haut du Sinaï, la tête dans les nuages et les éclairs. Comment alors faudrait-il donc se représenter Bossuet? Mais je n'insiste pas. Que M. Jules Janin demande l'avis de M. Désiré Nisard, son confrère à l'Académie, qui a été, lui, bien sévère pour Massillon, mais beaucoup plus près de la vérité, en somme. Si je disais encore à M. Janin que, dans sa grosse gerbe d'anecdotes, il y en a quelques-unes un peu fanées, quelques-unes sans grand parfum, il me répondrait que, par la sambleu ! il le sait bien ; qu'il a ramassé sans trop choisir, sans s'inquiéter si, au milieu des roses, se trouvaient quelques fleurs communes, assuré d'avance que l'art avec lequel il nouerait et présenterait le bouquet ferait accepter le tout ensemble.

Distinguons cependant et mettons à part ce qui est d'un plus grand prix. Ainsi, je recommanderais spécialement la scène du jeune Louis XV mangeant les beignets que vient de lui fabriquer madame d'Humière, bras retroussés, jupon court; le portrait du duc de Richelieu, l'irrésistible, personnifiant le XVIIIe siècle sous presque tous ses aspects ; enfin, surtout, le chapitre intitulé : *Un lieutenant civil de vingt-quatre heures*. C'est l'histoire d'un pauvre diable enfermé par suite d'une méprise dans le cabinet du lieutenant civil. Il trouve sur un bureau placets, requêtes, réclamations : il signe un peu à tort et à travers, et en vingt-quatre heures il fait plus de bien que n'en aurait fait le titulaire en deux ou trois ans. C'est une jolie scène, agréablement dessinée : il y aurait là, si je ne me trompe, un piquant sujet de comédie. Peut-être d'ailleurs a-t-il été déjà mis à la scène, ce que j'ignore.

Le style de M. Janin n'a rien perdu de sa facilité et de sa souplesse. On sent que la plume, comme la pensée de l'auteur, a horreur de la ligne droite : elle quitte la grand'route à chaque instant pour se jeter dans les petits sentiers qui l'invitent, elle s'amuse en mille caprices, s'égare en mille circuits. Elle arrive un peu tard au but marqué ; mais que lui importe ? elle ne se croit pas condamnée à effectuer un trajet ; c'est pour elle un voyage d'agrément, et le plus souvent aussi pour le lecteur.

Le roman historique fait pénitence de ses anciennes escapades. Longtemps il en a usé librement avec l'histoire, lui jouant mille traits perfides : voici qu'il se range et se pique de fidélité. Voyez, par exemple, les deux derniers volumes de M. Jules Claretie, les *Muscadins* (1), c'est une étude fidèle des mœurs du Directoire. Ces tableaux semblent venir un peu tard après les *Merveilleuses* de M. Sardou ; mais la priorité est à M. Claretie qui, depuis deux mois déjà, publiait son roman en feuilleton quand parut la pièce. Il n'a point d'ailleurs la prétention d'avoir inventé cette époque amusante et curieuse, il lui suffit de l'avoir étudiée de près. Et, en effet, on retrouve bien dans ces deux volumes le Paris de l'an V, le Paris surexcité, enfiévré, haletant de toutes les débauches, chancelant de toutes les ivresses, se jetant dans toutes les orgies, et avec cela encore une odeur de sang! Les fantaisies, les ridicules, les manies du jour, défilent tour à tour sous nos yeux. Et l'exactitude des costumes, le décalque ou la photographie fidèle de la vie extérieure, ne sont pas ici les seuls mérites. L'auteur a voulu être l'historien des passions,

(1) Paris, Firmin Didot frères.

(1) *Les Muscadins*, par J. Claretie. 2 vol. Paris, E. Dentu.

des sentiments et des idées de cette étrange époque. C'est une louable tentative et dont il convient de lui savoir gré. Je voudrais pouvoir dire que le romancier a été aussi heureux dans son invention que l'historien exact dans ses tableaux ; mais il m'a paru que l'intérêt languissait parfois un peu, que la trame des événements n'était pas assez serrée. Est-ce parce que l'auteur m'avertit que son œuvre a été publiée en feuilletons ; mais il me semble que çà et là on sent une certaine mollesse qui tiendrait de la lenteur et du morcellement de l'exécution. Peut-être aussi ces quelques instants de langueur ont-ils une autre cause : le soin que prend l'auteur d'introduire dans son récit tout ce qui jettera quelque jour sur l'époque qu'il veut peindre. Deux agréables volumes, en somme, et instructifs.

François Bûchamor (1), de M. Assollant, est cousin germain du *Conscrit de* 1813; mais c'est un autre homme. Tandis que son cousin pleure et geint sans cesse sur sa gamelle vide ou ses souliers qui prennent l'eau, il ne songe, lui, qu'à frapper d'estoc et de taille sur les Prussiens, courant tout droit où se donnent et reçoivent les bons coups. Son nom significatif indique la lourdeur de son poing. Très-sympathique, ce brave paysan qui demeure gaiement simple soldat tandis que son frère devient général ; mais son frère a été à l'école. — Avec le poing de Porthos, Bûchamor a la bonne humeur de d'Artagnan. Nous trouvons donc ici comme dans Erckmann-Chatrian l'histoire observée par le petit bout de la lorgnette, la guerre et la bataille vues dans un petit coin ; mais, cette fois, le narrateur rustique est un héros sans s'en douter. En l'entendant on ne se demande pas si la patrie a le droit d'exiger de nous tant d'efforts et de sacrifices : l'accomplissement du devoir, le dévoûment au pays, le culte du drapeau nous semblent, comme à lui, choses naturelles et qui ne se discutent pas. Voilà en quoi ce roman me plaît beaucoup. Il est d'une lecture saine et fortifiante, et — qu'on me passe ce barbarisme — *virilisante*. Il y circule un souffle puissant d'héroïsme et de patriotisme, presque comme dans l'*Horace* de Corneille. Et, en effet, il y a bien quelque ressemblance entre la famille des Bûchamor et la famille des Horace. Dans les deux maisons, les femmes s'attendrissent ; mais, comme le vieil Horace, le vieux père Bûchamor n'entend pas que ses enfants se laissent amollir par le sexe faible ; comme le vieil Horace, il s'écrie presque :

« Quoi ! perdez-vous encor le temps avec des femmes ! »

Comme lui encore il est prêt à dire, en apprenant que deux de ses fils sur trois sont tombés dans la bataille :

« Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte ;
La gloire de leur mort m'a payé de leur perte. »

C'est donc là un bon livre, et je ne puis trop féliciter M. Assollant d'avoir pris pour héros principal un type parfait du devoir obscurément et simplement accompli, sans phrases comme sans ambition. Si François Bûchamor avait pu devenir ne fût-ce que sergent, la leçon était moins haute et moins utile. Il faut le féliciter plus encore d'avoir fait dominer tout son récit par la grande et sainte image de la patrie. C'est plus qu'un bon livre, c'est une bonne action. Si quelqu'un le plaisante sur son chauvinisme, qu'il n'en ait cure.

Quelqu'un de qui l'on ne dira pas qu'il est chauvin, c'est M. Emmanuel Briard. Peut-être même ne l'est-il pas assez. Dans ses voyages, s'il rencontre des conscrits qui partent en chantant, il les compare à l'alouette, l'ancien emblème du drapeau gaulois, l'alouette dont ils ont la gaieté, dit-il, mais aussi la pauvre cervelle. Et il les invite à rester au village, à y avoir beaucoup d'enfants. Si un despote veut les arracher à leur charrue pour les faire tomber sous la balle d'un inconnu venu de Poméranie, qu'ils s'y refusent ; et si le despote insiste, puisqu'ils chantaient tout à l'heure qu'ils allaient mourir pour la liberté, ce sera le moment alors. M. Briard admet qu'on meure pour la liberté, sinon pour la patrie ; mais notez qu'il s'agit de la liberté individuelle, le droit de planter tranquillement ses choux. Je suppose que M. Briard s'amuse à jouer du paradoxe. Non, il ne faut pas prendre à la lettre ce que dit ce fantaisiste de beaucoup d'esprit. Non, ne croyez pas que, s'il avait une heure en main quelque baguette de fée, il fît disparaître d'un seul coup toutes les casernes, toutes les églises, ainsi qu'on le supposerait d'abord à l'entendre faire la grosse voix. N'imaginez pas non plus qu'il parle sérieusement lorsqu'il nous reconnaît une seule supériorité, celle de la cuisine. M. Briard, quand il voyage, est comme l'écolier en vacances : il lui plaît de stupéfier par la hardiesse de ses aphorismes terrifiants le percepteur des contributions et le directeur de la poste qu'il rencontre à la table d'hôte. Il s'est amusé de l'épouvante qui se peignait sur ces visages paisibles ; il tente maintenant l'expérience sur les lecteurs. Je le regrette, car il en effrayera un grand nombre, et alors on fermera son livre sans prendre connaissance du reste. Or, parmi ces *réflexions d'un voyageur* (1), il y en a de très-piquantes, de très-ingénieuses, de très-judicieuses même et sensées, bien que l'imprévu et l'originalité du tour leur donne parfois un air quelque peu suspect.

Les villes qu'il visite, les pays qu'il parcourt éveillent en lui des souvenirs, lui fournissent des points de comparaison et des sujets de dissertations littéraires, artistiques ou morales. Par exemple, Besançon avec ses maisons au toit élevé et pointu lui rappellent le vers de V. Hugo :

Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
Je naquis...

et aussitôt il se demande si l'influence espagnole n'est pas visible chez le poëte ; et il trouve d'ingénieuses raisons pour l'appeler non pas un Anglo-Allemand, comme on l'a fait, mais un Anglo-Espagnol. Il montre très-bien que l'auteur d'*Hernani* n'a rien de vaporeux ni de vague, qu'il ne se perd pas dans des rêveries sans fin et sans but ; qu'il a l'enflure et la préciosité des poëtes espagnols ; qu'il est réaliste comme Vélasquez et mystique comme Murillo, qu'enfin il est tout ensemble « brutal et chevaleresque, féroce et sentimental ». Ailleurs, en Italie, rencontrant un convoi funèbre, il songera au cérémonial de la mort chez les différents peuples et même dans les différentes provinces d'une même nation. Ici, la précipitation, le désir d'en finir vite, un deuil d'héritier ; là le

(1) *Récits de la vieille France*, par Assollant. Paris, 1874, Delagrave.

(1) *A l'étranger, réflexions d'un voyageur*, par Emmanuel Briard. Paris, Berger-Levrault et Cie.

déploiement d'un appareil effrayant, une certaine joie mélancolique à arrêter sa pensée sur les images de la mort; dans le Nord, des cimetières ayant un air agreste et champêtre; dans le Midi, des cimetières au caractère agreste et monumental. Et il ne constate pas seulement ces différences, il en trouve les causes avec une pénétration et un sens philosophique assez remarquables. Je recommande spécialement les *Etudes italiennes*, toutes pleines d'observations ingénieuses et vraies le plus souvent. Tout cela est exprimé en un style brusque, tourmenté, ennemi des sentiers battus et cherchant les aventures, quelquefois précieux et visant à l'effet; mais ce style, avec ses défauts, n'est pas le style de tout le monde, de même que ce voyageur n'est pas le premier touriste venu.

MAXIME GAUCHER.

CHRONIQUE

Simples notes

Un des chefs de l'ordre moral vient de se suicider. C'est celui-là même qui avait fulminé du haut de la tribune contre l'impiété des enterrements civils. Il s'est donné la mort sans confession, sans absolution, sans prières des siens et de l'Eglise autour de son agonie.

Il ne s'est point tué pourtant dans un accès de fièvre chaude, il a su ce qu'il faisait; il avait très-soigneusement et très-exactement marqué sur son cœur la place où l'on frappe juste et où l'on meurt vite.

Prévost-Paradol, Saint-Marc Girardin, Beulé, trois lettrés, trois *artistes* fourvoyés dans la politique active.

La sensibilité littéraire et artistique (je ne veux pas dire la vanité) multiplie la douleur des blessures reçues dans ces combats de chaque jour; les échecs sont plus pénibles, les railleries même plus vivement senties. Quelle humiliation c'est, par exemple, ou bien quel dépit de commettre à la tribune telle bévue de parole que le plus médiocre des avocats de troisième ordre eût évité! M. Saint-Marc Girardin, ce professeur de poésie et d'éloquence, faisait un triste personnage au fauteuil de la présidence à Versailles; il y était piteux. M. Beulé, qui avait peut-être de l'orateur l'échauffement rapide et le coup d'aile (il l'eût montré du moins s'il eût été plus maître de lui), a eu des improvisations malheureuses, telles qu'on ne les pardonnerait pas à un rhétoricien de première année. L'un et l'autre, — ce professeur disert nourri aux belles-lettres et tout souriant dans ses grâces classiques, — ce jeune homme d'attitude impérieuse et volontaire, cet artiste délicat et nerveux, ce conférencier de la Bibliothèque accoutumé aux applaudissements et aux caresses des auditoires d'Académie, *ils ont prêté à rire!* Il n'en faut pas tant pour tuer un homme et même deux, en France.....

Relu *Les Français de la décadence* d'Henri Rochefort. Cela est vraiment d'une large touche, point raffiné, *classique*; il y a du Juvénal dans ce « tuti ». On comprend le succès populaire qu'ont obtenu les chroniques dont est composé ce livre; le livre lui-même restera. C'est une satire très-forte, très-intelligente, très au courant des mœurs de l'époque; ce document sera utile un jour. Du premier coup, avec ses gouailleries, ses dépenaillements, ce gaillard-là a peut-être trouvé le moyen d'aller droit à la postérité.

Chemin faisant, j'ai relevé de bien curieux passages; celui-ci par exemple. Rochefort était rédacteur du *Soleil*, journal qui n'avait point acheté le droit de faire de la politique. Le chroniqueur était fort à la gêne et ne savait comment s'en tirer; il conte plaisamment son embarras :

« La variété, écrit-il, étant l'âme de la chronique comme la mauvaise foi est l'âme de la discussion, je serai réduit, pour ne pas me heurter à la politique contemporaine, à inventer les choses les plus invraisemblables. Je commencerai, s'il le faut, mon courrier ainsi :

» Hier, j'étais fort inquiet. J'avais laissé 50 francs dans le » tiroir de mon bureau, et j'étais sorti en oubliant d'en em- » porter la clef. »

« Tout le monde s'écriera autour de moi : Quel poseur! il essaye maintenant de faire croire qu'un homme de lettres peut avoir 50 francs dans le tiroir d'un bureau! »

Et Rochefort ajoute : « Je serai hué pour mon outrecuidance, mais j'échapperai au péril de la *transportation*. »

Voici encore un autre passage qui mérite d'être cité pour la philosophie qu'il renferme :

« Aujourd'hui, dit le moraliste, — car Rochefort en a été un à ses heures, fût-ce contre lui-même, qu'il s'en doute ou non, — aujourd'hui tout le monde a son peuple. Quand un clerc d'huissier a publié chez Dentu une brochure qui s'est élevé à vingt exemplaires, dont neuf distribués gratis, il est convaincu qu'il a un peuple. Le *suffrage universel*, devant lequel je m'incline avec respect et admiration, a, je crois, développé jusqu'au paroxysme cette folie douce chez certains individus. Nous avons des hommes qui sont profondément convaincus que le soleil ne se lève que pour eux.

» — Il est bien tard, se dit le soleil tous les matins, il faut que je fasse ma toilette pour aller éclairer un tel qui a beaucoup à travailler aujourd'hui. »

Que dites-vous de cette vue sur la folie d'orgueil où se sont noyées et perdues tant d'âmes contemporaines, tant de grands esprits, je dirai même tant de nobles caractères? — car les plus nobles n'en sont pas les moins exempts : il y en a auxquels leur propre vertu monte au cerveau et qui s'en enivrent. L'habitude de se trouver face à face avec le peuple (depuis l'introduction du suffrage universel dans nos institutions et dans nos mœurs politiques), de le reconnaître comme seul juge de nos actes, d'en appeler sans cesse à lui, de dialoguer avec les foules et d'en être tour à tour l'idole et le jouet, a singulièrement contribué, comme le dit Rochefort, au développement de cette maladie. Exalté par les foules, on se croit un dieu; délaissé par elles, on prend des attitudes de Savonarole, on se compare au Christ abandonné, mais en croix... Les uns font les dédaigneux et les autres savourent l'orgueil d'une résignation qui les égale aux grands martyrs historiques. Ivresse d'un triomphe passager, dédain après la dé-

faite, ou bien résignation, — qui n'est souvent que la retraite en soi de l'orgueil satisfait, — chacun de nos grands hommes d'un jour a connu tour à tour, pour son propre compte, ces variétés et ces phases de « la douce folie » dont parle Henri Rochefort, et lui-même en a eu, sans doute, sa part tout le premier. Mais il y aurait trop à dire sur un tel sujet ; j'y reviendrai.

Cet ennuyeux et sot personnage qui s'appelle Savigny, dans *le Sphinx* de M. Feuillet, répond à Blanche de Chelles, qui lui demande où il prend dans son passé d'homme le droit de la sermonner : « *Madame, on fait comme on peut ; on juge comme on doit.* »

Cherchez dans ce délicieux chef-d'œuvre, — ne fût-ce que pour avoir une occasion de le relire, — *la Petite comtesse ;* vous y retrouverez la même phrase, mot pour mot, adressée par un jeune premier moraliste, — celui-là intéressant et spirituel, — à une jeune évaporée, — celle-là charmante, qui se perd.....

C'est un indice tout matériel, mais qui révèle bien la filiation des personnages et la parenté des situations dans les romans et les pièces de M. Feuillet, depuis *la Petite comtesse* jusqu'au *Sphinx*, en passant par *Julia de Trécœur*, autre chef-d'œuvre et plus chef-d'œuvre encore.

Une définition de *la Tentation de Saint-Antoine*, donnée par l'un des hommes de ce temps qui savent le mieux lire, sachant le mieux écrire : « *La Tentation de saint Antoine*, c'est le monde ancien vers l'an 330 (après J.-C.) vu à travers le cerveau d'un ascète. »

Les critiques, qui se sont montrés généralement sévères pour le livre de M. Gustave Flaubert, auraient dû ne point oublier cela. Il faut lire un livre, surtout un livre de ce genre, comme il veut être lu.

Quelques-uns ont dit : « C'est un cauchemar que ce livre-là ; » les plus aimables ont dit : un « cauchemar éblouissant ». Eh ! que voulez-vous donc que ce soit ? C'est une terrible nuit qu'a passée là saint Antoine : le monde réel, le monde idéal, tout l'enfer et tout le ciel ont tourbillonné dans son rêve.

Maintenant, quelle est la signification philosophique du livre, quelle est la religion, la philosophie, la doctrine de M. Flaubert ? — Vous n'avez point à le savoir, il a plu à M. Flaubert (caprice rare chez un auteur) de se dissimuler, de s'effacer. Il a fait un livre de science et une œuvre d'art, un tableau, si vous voulez, à la manière des grands maîtres allemands contemporains. Il n'a point mis de légende explicative au-dessous de sa toile gigantesque ; il a pensé qu'il serait puéril d'écrire : « Ceci est de l'histoire, cela de la divination ; voici du réel, voici du rêve... » Songe et réalité, imagination et science, l'objectif et le subjectif, il a fait de tous ces élements le mélange qui lui a convenu, ou plutôt il les a laissés se pénétrer les uns par les autres, ainsi que cela arrive d'ordinaire.

Mais aussi, — continue le lecteur impatient ou le critique, — quelle idée d'avoir été nous peindre le monde ancien, mystique et réel, tel qu'il pouvait se refléter dans un cerveau d'ascète exaspéré vers l'année 330 après Jésus-Christ ! Combien il eût été plus naturel de procéder didactiquement et d'écrire un livre d'histoire, au lieu de mêler ainsi la science à la vision !

A une pareille objection, on ne peut répondre qu'un mot : c'est que l'histoire est une chose, et que l'imagination, même servie par la science, en est une autre. Toutes deux ont leur utilité, leur mérite, leur enseignement. Est-il donc sans intérêt (même au point de vue historique) d'essayer de pénétrer par l'imagination dans une de ces contemplations ascétiques, tourmentées et profondes, qui n'eurent pour témoins que les étoiles du ciel dans les déserts et les thébaïdes ? Est-ce que cela n'est point intéressant à connaître et plus facile à peindre qu'à analyser ? Pour analyser un tel état psychologique et mental, il faudrait volumes sur volumes, et encore on n'y arriverait point. L'art a des moyens plus rapides, il nous jette au vif des choses, il nous les fait toucher du doigt, il s'efforce d'éveiller en nous des sensations, des visions analogues à celles qu'il s'est proposé de reproduire et de peindre. S'il y réussit, que lui demandez-vous de plus ? Prenez ce qu'il vous donne, et cherchez le reste ailleurs.

HENRY ARON.

BIBLIOGRAPHIE

La *Revue* s'occupait dernièrement des littératures secondaires de l'Europe. Ces littératures sont plus nombreuses et plus riches qu'on ne le croit volontiers chez nous ; parmi elles la littérature hollandaise occupe l'un des premiers rangs : elle fleurit à nos portes mêmes et cependant peu de personnes la connaissent ou la cultivent. Elle doit nous être sympathique par les mâles vertus du peuple qui l'a créée ; en présence des revendications germaniques, rien de plus intéressant pour nous que l'existence d'un génie indépendant chez un peuple plus exposé qu'aucun autre à l'ambition de voisins insatiables. Une histoire complète de la littérature néerlandaise serait certainement bien venue en France. En attendant, nous signalons volontiers à nos lecteurs les *Études néerlandaises* de M. Louis de Backer, naguère professeur aux cours de la salle Gerson. Il y met en lumière Vondel, le plus grand des poëtes hollandais, étudie le rôle de la femme dans la poésie néerlandaise, et en fait connaître de remarquables fragments par d'habiles et fidèles traductions. L'Académie française a décerné un de ses prix au volume de M. de Backer.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 43 25 AVRIL 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

On continue à faire de la politique spéculative et imaginative dans les journaux en attendant la rentrée en scène du souverain. Ce qui s'écrit n'est cependant point tout à fait inutile. A côté de querelles factices et de discussions qui sont purement de remplissage, il y a çà et là des manifestations importantes. Le centre gauche s'affirme avec vigueur. Délibérément, franchement, il s'adresse au maréchal de Mac-Mahon, il l'invite à s'élever au-dessus des partis, à regarder la France, à la chercher surtout là où elle est. La France n'est point à droite; de ce côté, il y a tout au plus une position dominante où se retranchent les partis soi-disant conservateurs; ils sont là, enfermés dans leurs montagnes et dans leurs gorges comme les carlistes en Biscaye et en Navarre; de temps en temps ils font effort pour s'étendre et pour conquérir le bas pays, la plaine. Tentatives vaines! Chaque fois il leur faut regagner leur retraite pour éviter la déroute : de là haut, ils menacent la France, ils l'inquiètent, ils ne la gouvernent pas.

Ce serait, de la part du maréchal de Mac-Mahon, un aveuglement bien malheureux que de consentir à se laisser emprisonner dans cette coalition étroite et à partager toutes les mauvaises fortunes des adversaires de la France libérale et moderne. La situation du maréchal de Mac-Mahon est bien belle : tous les partis sont à lui, s'il le veut; il peut faire parmi eux les choix qu'il lui plaît; tous l'appellent, tous l'invoquent, il est l'arbitre et presque le maître. Le moment est venu pour lui de marcher en avant et de donner le signal.

Si le maréchal de Mac-Mahon demeure inactif et attend pour agir la rentrée en session de l'Assemblée, il est à craindre qu'il n'agisse pas du tout. Une fois, en effet, l'Assemblée réunie, son devoir sera de la laisser se reconstituer elle-même en groupes et en partis, tâtonner, chercher sa voie; la majorité impuissante et toute de négation que nous avons connue se reformera; l'égoïsme, la peur, sincère ou feinte, le sophisme de l'ordre moral, les vues fausses et les préjugés reprendront leur empire : il sera trop tard. Aujourd'hui, au contraire, l'action est facile et le Président de la république peut en toute liberté exercer son initiative, changer ses ministres et susciter la formation d'une majorité nouvelle qui soit mieux en accord avec les instincts et les vœux de la France. C'est le conseil qui lui vient de toutes parts; l'exécutera-t-il? Nous voudrions pouvoir l'espérer.

En attendant, il nous faut continuer, pour notre compte, à envisager la situation et examiner les éléments divers, les degrés, si l'on peut ainsi parler, de la solution qui est proposée. Cette solution, nous venons de la dire : c'est la reconstitution du ministère sur de nouvelles bases. En thèse générale, ceci paraît admis de tous; tout le monde sent, en effet, et admet qu'il faut faire quelque chose en ce sens; mais jusqu'où devra-t-on aller? Il y a bien du chemin à faire depuis le ministère, tel qu'il est actuellement constitué sous la présidence de M. de Broglie, jusqu'au ministère tel qu'il devrait être composé pour procéder utilement et loyalement à l'œuvre d'organisation républicaine.

Quand la question fut posée pour la première fois dans la presse, on se contenta de réclamer deux ou trois portefeuilles, « une part du pouvoir », comme l'on disait, — c'était l'expression consacrée. Depuis, les doutes sont venus; on s'est demandé si l'introduction dans le ministère de deux ou trois personnages, probablement d'esprit accommodant et de tempérament modéré, appartenant au centre gauche, aurait un résultat bien efficace. Au fond, ce qu'il importe de modifier, de changer complètement dans le cabinet, ce n'est pas tels ou tels éléments plus ou moins compromis, c'est la direction même, l'esprit général, c'est-à-dire le ministère lui-même.

Le ministère, il n'y a pas à chercher bien loin où il est : il réside tout entier dans la personnalité de M. de Broglie.

Avec M. de Broglie, il n'y a pas de conciliation possible ni de changement sérieux à espérer; le vice-président du conseil est une individualité trop forte, trop absorbante, trop do-

minatrice ; tant qu'il fera partie du ministère, le ministère, ce sera lui.

En dehors de ces considérations, qui sont relatives à la personnalité de M. de Broglie, à son esprit, à son caractère, il y en a d'autres dont il convient aussi de tenir compte et qui le rendent également incapable de diriger la nouvelle et prochaine évolution parlementaire. L'honorable vice-président du conseil, s'il faut le dire, est trop compromis pour qu'il lui soit possible de se refaire du jour au lendemain une virginité politique dans l'Assemblée de Versailles. Lui qui reprochait naguère si âprement à M. Thiers les engagements qu'il était censé avoir depuis Bordeaux avec le parti radical, il est le prisonnier d'une coalition qui l'enserre impitoyablement et des liens de laquelle il chercherait vainement à se dégager. Les bonapartistes insultent ses fonctionnaires, fouaillent ses préfets en place publique; il les laisse faire. Pour supporter de tels défis, il faut qu'il se sente bien réellement dans leur dépendance. Les légitimistes, par l'organe de M. de la Rochette, lui rappellent que, pour avoir leurs voix le 20 novembre, il leur a laissé croire que la loi de prorogation n'était point sérieuse, et qu'on la violerait à la première occasion propice. Ainsi donc, M. de Broglie ne s'appartient pas : il est dans les mains de cette coalition dont il a été le chef et l'âme; avec elle il doit disparaître; il n'y a point de place pour lui dans le ministère nouveau.

Ce n'est pas que nous nous fassions cette illusion de croire que, M. de Broglie une fois écarté, tout deviendra simple, aisé, facile. Nous savons quelles divergences profondes séparent,— du moins dans l'Assemblée actuelle et à cause des habitudes prises depuis trois années, — ces deux groupes limitrophes qu'on voudrait réconcilier et confondre dans une salutaire alliance : le centre droit et le centre gauche. Ici et là on dit vouloir faire les lois constitutionnelles, et nous croyons que des deux côtés l'intention est également sincère. Oui ! mais quelles lois constitutionnelles ? Lisez la remarquable lettre publiée par M. Laboulaye dans le *Journal des Débats*. Dans ce manifeste où l'éminent rapporteur de la commission des Quinze établit avec tant de force et de sincérité le programme de la gauche modérée, est-ce qu'il ne laisse pas voir en même temps, fût-ce contre son désir, que ce qu'il demande par devoir, au nom du centre gauche, il n'espère pas l'obtenir? Ce que le centre gauche demande, par l'organe de M. Laboulaye, risque fort de ne point agréer au centre droit ; nous devrions même dire que c'est sur bien des points (et des plus importants) la contre-partie très-exacte de ce que le centre droit demande.

Le centre droit accepte les lois constitutionnelles dont le projet a été présenté par M. de Broglie; il accepte et demande la mutilation du suffrage universel ; il est tout prêt, et on le comprend du reste, à constituer de telle sorte la Chambre haute qu'il y trouve pour lui-même un refuge et comme une sorte de citadelle du haut de laquelle il pourra tenir sous sa loi et sous son canon la Chambre basse et commander toute la situation politique.

Le centre gauche, lui, au contraire, veut le maintien du suffrage universel et la pondération des pouvoirs parlementaires, au lieu de l'oppression d'une Chambre par l'autre. Il ne se ménage pas de refuge. Son refuge, c'est le suffrage universel, l'opinion publique, le pays.

Ce sont là des divergences essentielles et profondes. Nous avons montré dans notre précédent article que, sur bien d'autres points, la manière de voir du centre gauche différait très-sensiblement de celle du centre droit. Nous n'insistons pas ; en ce moment le devoir est de chercher ce qui rapproche et de fermer les yeux sur ce qui sépare , — sur les divisions d'hier qui seront peut-être aussi celles de demain. Trop bien voir et trop bien deviner décourage quelquefois, et nous avons besoin d'espérance.

En résumé, il faut prendre cette Chambre telle qu'elle est. Avec sa scission en deux parties presque égales, elle demeure absolument impuissante. D'autre part, il est évident qu'aucune des deux grandes fractions qui la composent ne pourra s'annexer assez de voix nouvelles pour arriver à dominer et à opprimer l'autre d'une manière durable. Il reste donc qu'on tente cette œuvre difficile, délicate, impossible peut-être, qui s'appelle généralement *fusion des centres* et plus proprement *union des modérés*.

Si l'on échoue, il sera démontré une fois pour toutes que l'Assemblée est usée et finie, et il appartiendra au maréchal de Mac-Mahon de peser sur elle moralement pour l'aider à accomplir « l'acte de raison », tardif et nécessaire, qui répugne tant à ses sentiments « conservateurs ».

HENRY ARON.

DU ROLE DE LA ROYAUTÉ ET DE L'ÉGLISE DANS L'ANCIENNE FRANCE

La Renaissance au XIIe siècle

Quand on parle d'un âge de renaissance se rattachant au passé de notre histoire, on se reporte aussitôt à cette belle époque de la fin du xve siècle et de la première moitié du xvie, où l'expression d'un art nouveau, la rénovation du droit, le retour aux études de l'antiquité, l'invention de l'imprimerie et la découverte de l'Amérique, l'éclosion de la science et la revendication de la liberté religieuse sont autant de merveilleux souvenirs qui se présentent à la pensée. Aperçue de la distance où nous sommes, cette époque offre quelque chose de spontané tout à la fois et d'immense. Elle apparaît comme une création subite, originale. Il semble que le monde, étouffé jusque-là dans les langes du moyen âge, ait enfin respiré et agi pour la première fois; que, pour la première fois, se soit dissipée cette nuit épaisse qui, depuis la chute de l'empire romain, s'était étendue sur la société. Rien de plus erroné que cette opinion. Il est un autre âge auquel peut s'appliquer à juste titre l'heureux nom de Renaissance. Du moins, s'il est vrai de dire que le xvie siècle vit le jour se lever sur la civilisation, on peut dire, avec non moins de raison, que le xiie siècle fut l'aurore de ce jour. Cette première Renaissance, comme il serait légitime de l'appeler, n'est guère connue que des personnes qui font de l'histoire une étude spéciale. Encore, parmi nos historiens, ne semblait-on pas la soupçonner il y a une vingtaine d'années. MM. Michelet et Renan sont de ceux qui l'ont signalée, le premier dans la préface du septième volume de son *Histoire de France*, le second dans le tome XX de l'*Histoire littéraire de la France* publiée par l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Cette Renaissance, dont ces savants écrivains n'ont dit que quelques mots, méri-

terait de servir de cadre à de longs développements. Nous n'en voulons donner ici qu'un aperçu, qui inspirera peut-être au lecteur le désir de connaître plus complétement une des phases les plus importantes de notre histoire nationale. D'ailleurs, à l'heure difficile où nous sommes, il n'est pas inutile de rechercher comment la France a su, à diverses reprises, se relever d'un état d'abaissement et de malaise où l'avaient jetée les événements, — et comment aussi des volontés intéressées ou aveugles l'ont fait retomber dans la situation critique d'où elle était sortie.

I

Toutes les grandes rénovations historiques se sont opérées à la suite de troubles profonds au sein de la société. En France, la Renaissance du XVIe siècle se produisit après les désastres de la guerre de Cent ans. Ce fut de même au lendemain de longues infortunes que s'opéra la Renaissance du XIIe siècle. On sait au milieu de quels désordres avait fini en France la dynastie carlovingienne. La faiblesse du pouvoir royal, qui avait laissé le territoire se morceler en petits États héréditaires, les incohérences de la féodalité naissante se jetant au travers de la monarchie ébranlée, les déchirements successifs causés par les invasions des Normands, des Sarrazins, des Hongrois, les famines persistantes, les épidémies terribles, avaient amené à la fin du Xe siècle une complète anarchie. Lorsque s'éleva, dans la personne de Hugues Capet, une nouvelle dynastie, toute vie collective avait disparu; il n'y avait plus trace de gouvernement; la royauté n'était plus qu'un vain titre et de longtemps ne devait être autre chose; sous les noms de ducs, comtes ou barons, dominaient de toutes parts autant de petits souverains qui écrasaient les populations du poids de leur tyrannie; entre ces maîtres divers, rien encore de déterminé dans ces rapports hiérarchiques de *vassal* à *suzerain* qui réglèrent plus tard le système féodal, mais des luttes incessantes qui, partout répétées, livraient partout la France aux horreurs de la guerre. On frémit aux désolants tableaux que nous ont laissés les chroniqueurs contemporains. En 1074, Grégoire VII écrivait que ces luttes continuelles rendaient innombrables, en France, les incendies, les massacres et les forfaits de toute espèce. « On regarde comme rien, disait-il, les parjures, les sacriléges, les incestes, les meurtres par trahison. Tout ce qui se peut faire d'abominable et de sanguinaire se pratique impunément, et une longue licence consacre ces crimes comme un usage héréditaire ! » La *trêve de Dieu*, par laquelle, vers 1047, on s'était efforcé de régulariser les brigandages en les interdisant pendant quelques jours de la semaine, est elle-même un des traits les plus caractéristiques de cette horrible époque.

Sous le poids de tant d'infortunes, on avait cru, en l'an 1000, que le monde allait finir. Nombre de documents de la fin du Xe siècle portent l'empreinte de cette attente funèbre. La société eût péri, en effet, si elle n'eût trouvé son salut dans la foi qui enfanta les croisades. Est-ce à dire que l'Église, avec laquelle toute idée religieuse se confondait alors dans l'esprit des populations, se fût conservée intacte au milieu de ces désordres ? Loin de là : foulé par l'aristocratie, qui, désireuse de richesse et de pouvoir, s'était emparée des plus hautes dignités ecclésiastiques, entraîné avec elle dans le mouvement féodal, joignant le plus ordinairement la puissance politique à la puissance spirituelle, le clergé avait adopté les mœurs de cet âge barbare. Pendant qu'à la tête des monastères dominaient des barons qui, décorés du titre d'abbés, gardaient l'état laïque, les prélats chevauchaient publiquement armés et éperonnés. Les sanctuaires, au dire des chroniques, retentissaient non du chant des psaumes et des louanges de Dieu, mais du bruit des armes et des aboiements de meutes de chasse. Grégoire VII, qui parvint au pontificat en 1073, se plaignait que, dans tout le royaume de France, on eût peine à rencontrer un évêque qui ne méritât d'être déposé pour le scandale de sa nomination ou le désordre de sa conduite.

Toutefois, en dépit des déréglements du clergé, l'Église représentait des principes supérieurs qui planaient comme un idéal au-dessus des intelligences troublées. C'était chez elle que les sentiments de douceur et de justice, proscrits de toutes parts, trouvaient encore un refuge. La *trêve de Dieu* était son ouvrage. La réforme sévère que Grégoire VII, à la fin du XIe siècle, opéra dans les mœurs ecclésiastiques, la hauteur souveraine où, à force d'ascendant et de génie, il sut placer l'Église, augmenta encore le prestige de celle-ci sur les esprits. Mais une autre cause, de toutes la plus puissante, concourut à porter vers l'idée religieuse l'âme des populations; ce fut la pression du malheur, l'intensité de la souffrance. De là ces pèlerinages que, dès le Xe siècle, attestent les chroniques, et qui se multiplièrent à proportion que s'accrut l'infortune : d'abord au tombeau de saint Martin, à Tours, à saint Jacques de Compostelle, en Galice, ensuite à Rome, vers les reliques de saint Pierre, enfin à Jérusalem, vers le tombeau du Sauveur.

La première croisade fut l'expression spontanée et comme le rassemblement de tous les sentiments divers qui entraînaient alors vers l'idée religieuse les esprits troublés par le malheur. Toutefois il ne faudrait pas croire que les ardeurs de la foi fussent le seul mobile qui dirigeât les croisés. Les bandes populaires allaient vers Jérusalem attirées par le vague espoir d'une destinée meilleure. Ces hommes se disaient que, dans ces contrées bénies où Dieu avait vécu, ils ne souffriraient plus des maux sous lesquels ils gémissaient, que là-bas leur existence serait libre, assurée, heureuse. Dans cette pensée, ils emmenaient leurs familles, leurs bestiaux, emportaient le peu qu'ils possédaient. Les nobles, eux, que séduisait, avec l'espoir des aventures, la perspective de trésors et de plaisirs inconnus, emmenaient leurs faucons et leurs meutes. D'ailleurs, à considérer en elle-même la foi de ces premiers croisés, elle était loin d'être sans mélange. Les plus grossières superstitions s'y trouvaient associées. Tous s'attendaient à des miracles, à des prodiges. Ces superstitions elles-mêmes étaient mêlées d'une farouche intolérance. Le départ des croisés, en 1095 et 1096, fut le signal d'un massacre général des Juifs. On ne pouvait être moins cruel à l'égard des Sarrazins. La prise de la ville sainte fut accompagnée de tueries effroyables que, malgré leur partialité, les chroniqueurs de la croisade ne purent s'abstenir de condamner; et eux-mêmes déclarent que si les croisés ne furent pas toujours heureux dans leur expédition, ce fut en punition de leurs crimes. Malgré tant d'impuretés mêlées à leur foi, les hommes du XIe siècle sortirent de la croisade régénérés, et la France avec eux.

Des écrivains, ne voyant dans la croisade qu'une idée en

brutale de l'Europe sur l'Asie, ont contesté à tort le bien qui en résulta sur l'esprit des populations chrétiennes. Il est certain que leur foi s'en épura; elle perdit, en une certaine mesure, ce qu'elle avait de grossier, d'étroit et d'exclusif. Non-seulement aucun des prodiges auxquels on s'attendait ne parut à leurs yeux; mais les croisés tombèrent par centaines de mille sous les atteintes de la maladie et de la faim ou sous le fer de l'ennemi. Leur confiance superstitieuse s'en ébranla; comptant moins sur le miracle, ils comptèrent plus sur eux-mêmes, et l'homme s'en exhaussa. En outre, dès qu'ils touchèrent le sol de Jérusalem, certaines illusions de leur piété s'évanouirent; ils ne pensèrent plus, comme ils avaient fait d'abord, que la religion, la divinité était attachée à un lieu, à une ville, et, ne trouvant point Dieu où ils l'avaient cherché, ils commencèrent à le chercher hors des réalités visibles.

D'un autre côté, en contact avec des nations inconnues, avec des mœurs, des opinions différentes, en présence des civilisations grecque et musulmane, à quelques égards plus avancées que la leur, les croisés perdirent une partie de leurs erreurs, de leurs préjugés locaux. Leur entendement s'ouvrit. Il n'y eut plus, au même degré, ce cantonnement de la pensée, cet emprisonnement de l'esprit, qui était l'un des maux de cette triste époque. L'intelligence sortit du lieu où elle était mûrée et entrevit de nouveaux horizons.

Enfin un germe d'unité, si faible, si vague qu'il fût encore, commença de se produire. La France, attentive aux incidents de la croisade, s'émut pour la première fois d'une impression commune, que partagea en une certaine mesure le reste de l'Europe. De l'Europe à l'Asie naquit même une sorte de rapprochement. Au concile de Clermont, en 1095, le pape Urbain appelait l'extermination sur les Sarrazins, qu'il traitait de chiens, de diables issus de l'enfer; or, à la place de démons, de chiens, on trouva des hommes, et des hommes dont les chroniqueurs chrétiens, et des évêques même, ne craignirent pas de faire quelquefois l'éloge.

Tel est le bien de la croisade. De quels efforts, de quels mérites fut-il la récompense? Car ce serait outrager la raison que de le croire issu de cette sauvage intolérance qui a jeté des peuples les uns sur les autres pour s'entre-détruire. A ce compte, toute guerre qui broie et mêle les hommes serait salutaire, et toute invasion un bienfait. Si, dans les résultats de la croisade, le bien a excédé le mal, c'est que, dans les causes qui l'ont produite, le mal était dépassé par le bien; c'est que, en dépit de la superstition, de la cupidité, de l'intolérance, de la brutalité, de toutes les passions détestables, haineuses, stupides, qui se sont mêlées à la croisade et qu'il faut signaler et flétrir, quelque chose de sincère, de désintéressé, d'uni, a flotté au-dessus des intelligences barbares et des sentiments ennemis. En s'élançant à la délivrance du saint sépulcre, les hommes du XIe siècle s'attendaient, les chroniques l'attestent, à une seconde résurrection du Christ. A cette résurrection l'imagination de ces hommes hostiles les uns aux autres et malheureux par leurs discordes mêmes attachait des idées vagues de justice, d'immolation volontaire, de conciliation et de paix. Ce sont ces idées qui les ont sauvés en les élevant au-dessus d'eux-mêmes. Aussi, continuant le rêve formé par ces imaginations grossières, nous pouvons dire qu'en effet le Dieu dont ils attendaient la résurrection, et en qui se personnifiait ce qu'ils pouvaient concevoir d'idéal, ce Dieu ressuscita. Il sortit de son tombeau; il en sortit autre qu'il n'avait jusqu'alors apparu à ce monde de ténèbres, de violence et de crimes; et lorsque les croisés, après avoir lavé leurs mains homicides du sang qui les couvrait, vinrent en pleurs et les sentiments unis se prosterner ensemble devant le saint sépulcre, un rayon glissa sur eux, rayon du Dieu transfiguré qui, comme leur conscience même, commençait de s'élever de terre pour monter dans l'espace.

II

Régénérée par le mouvement religieux de la fin du XIe siècle, a France commença de s'affranchir des forces fatales qui pendant si longtemps avaient pesé sur elle et enchaîné son essor. Comme si les populations eussent eu la conscience qu'elles sortaient d'une ère de servitude, cette idée d'affranchissement est l'idée dominante du siècle qui commence. En des mesures et sous des formes diverses, elle pénètre dans les institutions, s'empare du domaine de l'intelligence et de celui du sentiment. Sous l'impression de cette idée, les hommes et les choses, tout prend une nouvelle force, reçoit une impulsion nouvelle. Tandis que jusque-là on ne découvrait que des symptômes de dissolution et de mort, on ne rencontre désormais que des signes de vie et de rajeunissement. Assurément, il serait inexact de prétendre que tous ces signes de vitalité éclatèrent à la fois au lendemain de la croisade. Plus d'un fait, se rattachant à la Renaissance dont nous retraçons l'histoire, est antérieur par sa date à la prise de Jérusalem. Mais les germes de rénovation que put offrir le XIe siècle ne s'étant pleinement développés qu'au siècle suivant, et celui-ci, ayant déployé dans cette œuvre de régénération une puissance et une originalité dont l'autre ne sut approcher, il n'est pas injuste de laisser au XIIe siècle tout l'honneur des changements qui s'accomplirent alors dans l'état de notre pays.

Un fait caractéristique se révèle d'abord aux yeux de l'historien qui considère la situation de la France au lendemain de la croisade : pour la première fois, il se trouve en présence d'une nation. Si la fusion des races diverses, si la communauté du langage, tout informe qu'il fût encore, si la délimitation de frontières longtemps incertaines et changeantes au gré des événements et la ressemblance générale des mœurs et des institutions eussent suffi à constituer une nation, on peut dire que la France, au XIe siècle, en offrait déjà les divers caractères. Mais, sans un lien de sympathie qui rapproche les existences, il n'y a point, à proprement parler, d'unité nationale. Or, ce lien fut l'un des résultats de la croisade. Pour la première fois, comme nous l'avons dit, les populations connurent un but commun, s'émurent d'une impression commune. Symbole de cette communauté d'idées, de cette alliance de sentiments, le nom de France, employé jusqu'alors avec d'autres dénominations pour désigner notre pays, prévalut pour jamais dans l'appellation du territoire. Ce nom traversa les mers, alla jusqu'en Orient. Il devint cher au peuple qu'il servait à désigner, et, dès l'origine du XIIe siècle, on commence à démêler dans les intelligences la conception de la patrie.

Pendant que se consolidaient les premières assises de l'unité nationale, éclairées déjà par les lueurs d'un patriotisme naissant, un ordre nouveau s'introduisait au sein de la société bouleversée. Reprenant foi en elles-mêmes, animées d'un sentiment plus vif de la justice et du droit, les populations

secouèrent le joug que faisait peser sur elles le régime féodal. Le XIIe siècle s'ouvre à peine que, sur tous les points de la France, on voit les habitants des villes, insurgés contre les barons, se former en associations de défense, en communautés armées, pour se préserver des violences seigneuriales et obtenir des garanties. Après un essai de résistance, l'aristocratie transigea. On sait ce qu'il advint de cette transaction. Tout en abandonnant aux seigneurs les prérogatives et les droits de la souveraineté, les bourgeois obtinrent, sur le reste, de se gouverner eux-mêmes. Ils eurent leur justice particulière, votèrent leurs impôts et gardèrent eux-mêmes leurs villes au moyen d'une milice. Des magistrats nommés par eux et choisis dans leur sein présidèrent au gouvernement de chaque cité. Ces magistrats, qu'on appelait maires et échevins dans le Nord, consuls et jurats dans le Midi, étaient eux-mêmes assistés, dans l'exercice de leurs fonctions, d'un certain nombre de bourgeois nommés comme eux par l'élection. Enfin, les droits de la cité érigée en commune étaient inscrits dans une charte à laquelle seigneur et bourgeois s'engageaient de rester fidèles. Or, c'était toute une révolution que ce serment prêté par un seigneur à des hommes qu'il méprisait, qu'il ne désignait que de noms serviles ou bas, et sur lesquels il se croyait toute licence. Mais la victoire remportée sur l'aristocratie eut des effets plus grands. Sous l'apparence d'un simple accommodement entre le seigneur et les bourgeois, les chartes de communes organisaient, dans l'intérieur de la cité, la société même, et la tiraient de l'anarchie ; pour la première fois elles lui imprimaient une forme régulière, définissaient ses droits, lui donnaient des lois, des moyens d'ordre et de durée ; en un mot, elles commençaient, au sein du chaos dont on sortait, la législation sociale. Dès la seconde moitié du XIe siècle, on voit naître ce mouvement, qui changea si profondément les rapports des populations avec les maîtres du sol. Ce fut des villes du nord, telles que Cambrai, Noyon, Beauvais, Amiens, Soissons, où l'aristocratie se montrait le plus oppressive, que partit le signal de l'insurrection. Ce mouvement toutefois n'atteignit qu'au XIIe siècle son entier développement. En ce siècle, la France, couverte d'abord d'insurrections, se vit couverte de chartes. Jusque-là on ne distinguait en France que deux classes, deux ordres de personnes, le clergé et l'aristocratie (1). Il y eut dès lors une troisième classe, un troisième ordre, consacré dans l'histoire sous le nom de tiers état. On sait le rôle que, sous cette nouvelle dénomination, joua la bourgeoisie dans les destinées du pays.

Cédant au mouvement qui entraînait les populations, la royauté sortit de son inertie. Pendant tout le XIe siècle, elle était demeurée ou nulle ou impuissante. Dépourvue de caractère général, étrangère à toute notion de gouvernement, elle n'avait pas même de territoire. Les États échus à Louis le Gros se bornaient, comme on sait, à l'Ile-de-France et à l'Orléanais. Encore, dans ce modeste domaine, le roi de France était-il obligé, pour exercer quelque pouvoir, de lutter à main armée contre d'autres seigneurs, ses vassaux, toujours en disposition et souvent en état de ne lui point obéir. Aussi les premiers Capétiens vivaient-ils le plus ordinairement, ainsi que les derniers Carlovingiens, immobiles et comme captifs dans l'intérieur de leurs palais. Vainement la tradition, de vagues souvenirs du passé, des légendes qui rappelaient Charlemagne, attachaient-ils à ce titre une certaine idée de grandeur ; vainement, dans la hiérarchie féodale, les esprits inclinaient-ils à considérer le roi comme le premier des suzerains. La royauté était à ce point confinée en elle-même qu'elle avait laissé la France, en 1095, se jeter dans la croisade sans prendre part à l'émotion universelle, et qu'elle avait vu du même œil indifférent les soudains éclats du mouvement communal. Dès les premières années du XIIe siècle, elle secoua cette torpeur. Ce fut en intervenant dans l'insurrection communale qu'elle commença de prendre cette allure qui devait, avec le temps, la conduire si loin. Non qu'elle se montrât favorable à cette insurrection ; elle l'était si peu, au contraire, qu'elle ne souffrit point de commune sur ses propres domaines. Paris, en particulier, n'en posséda jamais. Mais les villes qui, en dehors du domaine royal, s'érigèrent en communes, cherchèrent dans la royauté un appui contre les seigneurs et lui demandèrent de confirmer de son assentiment les chartes qu'elles avaient obtenues. De leur côté, les seigneurs, qui ne concédaient ces chartes qu'à leur corps défendant, demandaient au roi de les soutenir contre les bourgeois. Entre ces sollicitations contraires, la royauté intervenait sans but déterminé, sans vues politiques, et comme subissant une impulsion qu'elle ne comprenait pas.

Cette intervention, tout aveugle qu'elle fût, faisait de la royauté un pouvoir sans égal, supérieur à la féodalité, et capable par cela même d'en contenir les excès. De ce moment, la hiérarchie féodale, au sommet de laquelle siégeait le roi comme le premier des suzerains, ne fut plus une vaine image ; et cette prééminence de la royauté acquit en peu de temps une telle solidité; qu'en 1203 Philippe-Auguste ne craignait pas de citer devant lui, à titre de vassal, un roi d'Angleterre. Quand on lit dans les chroniques le récit de cet incident, on voit combien était alors pleinement acceptée cette suzeraineté du roi de France, et à quel degré la règle avait déjà, par cette voie, commencé de s'introduire au milieu des incohérences et des désordres du régime féodal.

Cette apparition de la royauté au sein des événements qui agitaient le pays ne fit pas seulement de celle-ci un pouvoir supérieur à la féodalité, mais un pouvoir distinct et d'un caractère nouveau, une sorte de magistrature suprême interposant son arbitrage entre les puissants et les faibles. Dès le règne de Louis le Jeune, Suger écrivait que la royauté, en vertu du titre originaire de son office, avait le droit d'intervenir dans toute l'étendue du territoire pour y établir l'ordre et proscrire l'injustice. Un pas de plus, et la royauté, qui ne niait ni ne voulait détruire la féodalité, devenait ce pouvoir central et dirigeant sous lequel elle devait succomber un jour. Ce pas était franchi, à la fin du siècle, par Philippe-Auguste. Rassemblant autour de lui les grands vassaux, il les constituait en parlement et rendait avec leur concours des ordonnances qui, par ce concours même, avaient force de loi au delà du domaine royal. Il inaugurait ainsi, dans la France morcelée par la féodalité, l'unité de gouvernement et jetait les bases de la royauté moderne.

En même temps que, par le double effet du mouvement

(1) On conçoit que dans cette étude nous ne pouvons tenir compte que des faits généraux. Ainsi nous ne disons pas que, dans le Midi, où l'aristocratie était moins guerrière, moins brutale que dans le Nord, une classe moyenne avait pu se maintenir à travers les siècles sans tomber dans cette demi-servitude qui, au nord, rapprochait la condition des bourgeois de celle des habitants des campagnes.

des communes et de l'extension de la royauté, la règle naissait dans la société civile, par d'autres voies elle pénétrait dans l'Église. On connaît les réformes entreprises à la fin du XIe siècle par Grégoire VII; on sait avec quelle hardiesse, quelle vigueur, quelle persévérance, ce pontife s'éleva contre les vices qui avilissaient le clergé. Affligé des immenses désordres qu'il voyait régner de tous côtés autour de lui, — désordres qu'il avait pu constater dans de fréquents voyages en France, en Italie et en Allemagne, — il avait pris à cœur de réformer l'Église, dans le dessein de réformer par elle la société entière. Sous la forte impulsion de ce pape, l'Église revint à une discipline que depuis longtemps elle ne connaissait plus, et l'exemple qu'elle en donna eut une influence salutaire sur les mœurs de cette époque violente. Ce fut à cette influence, fortifiée des purs élans de la croisade, que la chevalerie, fille de la féodalité, dut de revêtir ce caractère de religion et de loyauté qui en fit, au moins dans son principe, comme une seconde prêtrise destinée à la protection des faibles.

Ce retour du clergé à la discipline eut d'autant plus d'action qu'un même esprit de réforme gagnait les monastères. Au XIIe siècle, le besoin d'ordre, de rigidité morale, y éclatait de toutes parts. La grande réforme que tenta saint Bernard sortit de ce zèle d'austérité. Par une remarquable coïncidence, tandis que l'Église, rendue à une vie plus pure, prenait plus d'empire sur les âmes, la société tendait dans ses institutions à se détacher d'elle. Les malheurs des temps avaient mis tout pouvoir aux mains du sacerdoce, et, pendant tout le cours du XIe siècle, nos rois avaient dû se résigner à vivre sous la tutelle du clergé. Ils s'affranchirent de cette tutelle, aussitôt que disparut l'anarchie qui l'avait fait naître. Tel fut, à cet égard, le progrès des idées, que Philippe-Auguste, dans son différend avec Jean-sans-Terre, ne craignait pas de braver publiquement les injonctions de la papauté, et peu après dépouillait de leurs domaines des évêques qui avaient manqué vis-à-vis de lui à leurs devoirs féodaux. Rebelle à l'Église en ce qui regardait les intérêts ou les droits de sa couronne, il céda devant elle dans les choses de conscience, en reprenant sur ses instances l'épouse qu'il avait répudiée. Ainsi commença de se marquer cette séparation du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, qui a joué un rôle si important dans notre histoire, et que saint Louis, malgré sa grande piété, ne fit que préciser davantage. En s'affranchissant de la puissance ecclésiastique, la royauté en dégageait par cela même la société dans une certaine proportion et inaugurait en France ce régime laïque de l'État qui caractérise l'âge moderne.

Les effets de la révolution qui, sous la forme et dans la mesure que nous avons indiquées, réglait les pouvoirs, disciplinait les mœurs et tempérait l'oppression, descendirent jusque dans la classe obscure des serfs ou vilains qui peuplaient les campagnes. Bien que leur condition fût moins misérable que celle des esclaves de l'antiquité, c'était à peine si, au XIe siècle, on leur reconnaissait la qualité d'hommes. Ils étaient une dépendance, un fragment de la terre, pouvant être aliénés et transmis avec elle, comme le bétail, les arbres qui la couvraient. Livrés à la merci du maître du domaine, ils n'avaient d'autre juge que lui; ils ne pouvaient contracter mariage sans son assentiment, et, si les conjoints dépendaient de maîtres différents, les enfants devenaient l'objet d'un partage, ou, ainsi qu'on eût fait d'un champ, demeuraient indivis. Sous l'influence des idées d'affranchissement qui des villes arrivèrent jusqu'à eux, ces malheureux essayèrent d'être libres. Mais, dispersés dans les campagnes, abrutis par leur servitude même, ils manquaient de la cohésion et de l'intelligence nécessaires pour organiser contre leurs maîtres une résistance efficace et conserver des droits arrachés par la lutte. Leurs tentatives d'émancipation, aisément réprimées, demeurèrent sans effet. Ce ne fut qu'à la longue, sous le contre-coup des événements, et par le graduel adoucissement des mœurs, qu'ils parvinrent à la liberté. Toutefois la communauté d'enthousiasme et de périls qui, dans la croisade, avait rapproché les hommes de conditions diverses, ne laissa pas de produire des résultats, et, dès le commencement du XIIe siècle, les serfs ressentirent les bienfaits de la révolution qui s'opérait dans les esprits. Pour la première fois on les admit à déposer en justice, et leur témoignage fut reçu à l'égal de celui des hommes libres. Cette faculté ne leur fut concédée, il est vrai, que sur les terres du roi, et encore ne le fut-elle qu'aux serfs ecclésiastiques. Restreinte à ces limites, cette nouveauté n'en constituait pas moins un fait considérable. Plus tard, en 1155, le pape Adrien IV déclarait indissolubles les mariages entre serfs, contractés ou non avec l'assentiment du maître, et dès lors la vie de famille put commencer pour eux. Adrien avait été serf lui-même, et ce fut sans nul doute un enseignement pour les intelligences de ce temps que de voir un homme parvenu de la pire des conditions à la plus haute des dignités du monde chrétien. Déjà, en 1152, dans une charte d'affranchissement concédée à une serve de ses domaines, Louis VII déclarait qu'en dépit des inégalités introduites par les institutions humaines, Dieu, à l'origine, avait créé libres tous les hommes. Enfin un poëte normand, mort en 1184, disait en des vers restés célèbres que devant la nature, la souffrance et le courage, le serf était l'égal du seigneur.

Un autre symptôme de civilisation et de l'adoucissement des mœurs fut, au XIIe siècle, l'influence toute nouvelle des femmes. On sait quelle place importante elles occupèrent dans les institutions de la chevalerie. La fondation, vers 1100, de l'abbaye de Fontevrault, où une abbesse commandait à des religieux, offre un signe non moins certain de cette influence. Deux femmes dont le nom est parvenu jusqu'à nous, Héloïse et sainte Hildegarde, peuvent être citées entre toutes comme un exemple de cet ascendant qui n'avait point eu d'analogue dans les âges antérieurs. L'une et l'autre, par des mérites divers, s'imposèrent à l'attention du monde et de l'Église. Quels que fussent ces mérites, ils ne suffiraient pas à expliquer l'ascendant exercé par ces femmes célèbres sur leurs contemporains, sans le nouvel esprit du siècle qui, mettant en lumière les forces diverses cachées dans l'âme humaine, créait ou développait partout les personnalités. Une innovation qui eut lieu à cette époque montre encore cet essor des individualités. Comme si, courbés sous le poids des événements, les hommes eussent vécu jusque-là indistincts au sein de la société, on vit s'introduire alors l'usage des noms de famille, qui, en même temps qu'il distinguait les individus dans les relations de la vie, prolongeait en quelque sorte leur existence dans l'avenir, par le lien durable qu'il établissait entre eux et les futures générations.

Que si nous envisageons d'autres côtés de la vie sociale, nous observons les mêmes tranformations et les mêmes développements. Dire qu'au lendemain de la croisade le commerce et l'industrie sortirent d'une stagnation séculaire est presque un lieu commun. Les besoins créés par la croisade, les relations

qu'elle suscita entre la France et les autres États de l'Europe, la vue des produits de l'Orient, l'extension des notions géographiques, enfin l'ordre naissant introduit dans la société, telles furent les causes générales qui ranimèrent en France la vie industrielle et commerciale. Fidèles aux tendances de cet âge, les artisans, comme les marchands, pour sauvegarder leurs intérêts, se constituèrent en associations, en corporations diverses. L'argent qui vint peu à peu entre leurs mains créa la richesse mobilière, force nouvelle et toute bourgeoise qui grandit en face de la richesse immobilière, que détenait l'aristocratie. En même temps, les communications que l'incurie et le brigandage avaient fermées commencèrent à se rouvrir dans l'intérieur du pays. Les documents attestent qu'au XIIe siècle on regardait comme une œuvre méritoire, non-seulement de bâtir des églises et de se dévouer au service des pauvres et des malades, mais de rendre les chemins praticables, d'ouvrir des routes et de construire des ponts (1). On a moins de renseignements sur la situation de l'agriculture à cette époque; mais il n'est pas douteux qu'elle n'ait dû se ressentir du nouvel état de choses. Ce qui est certain, c'est qu'on ne vit plus ces successions d'épouvantables famines qui, au Xe siècle et dans la première moitié du XIe, s'abattaient sur les populations effarées. Alors la terre, qui ne produisait plus, semblait maudite comme l'homme ; mais, comme l'homme aussi, elle parut, au XIIe siècle, touchée par un souffle nouveau et redevint féconde.

III

Ce n'est pas seulement dans les institutions et les mœurs, et dans l'état du commerce et de l'industrie, qu'apparaissent les traces de la révolution qui, au XIIe siècle, renouvela la société; on en découvre des signes non moins éclatants dans le domaine de la pensée et de l'imagination. En même temps que, sous l'influence des causes que nous avons signalées, le pays se reprenait à la vie, à l'espérance, et croyait de nouveau à un avenir, les intelligences, plus dégagées, plus libres, s'élevaient, par une impulsion naturelle, aux conceptions de l'art et de la poésie. Ce fut dans l'architecture religieuse que l'art renaissant traduisit ses premières inspirations. Cette architecture naquit au XIe siècle, après les terreurs de l'an 1000. Lorsque se fut écoulée sans catastrophe cette année funèbre où l'on croyait que le monde allait finir, un rayon de foi reconnaissante entra dans les âmes, qu'avait fermées jusque-là le sentiment de l'infortune. Les anciennes basiliques, à demi détruites ou brûlées par les Normands, par les Sarrazins, par les Hongrois, ne suffirent plus à la piété ravivée par l'espoir. On jeta par terre ce qui en restait pour en bâtir de nouvelles qui, à l'abri des injures du temps et des hommes, fussent affranchies en quelque sorte des limites de la durée. De cette disposition des esprits sortit l'architecture qui caractérisa le XIe siècle : l'architecture romane. Les toitures de bois des anciennes basiliques avaient favorisé les incendies allumés par les Normands. On voulut les remplacer par des toitures de pierre, et l'on trouva la voûte. Si l'on excepte le mérite de cette innovation, on peut dire que l'architecture romane, si spontanée qu'elle fût dans son principe, était grossière et imparfaite comme la piété qui lui avait donné naissance. Les églises en étaient basses, étroites, massives, espèces de châteaux forts, aux murs solides et nus, éclairés à peine par de rares ouvertures qui ressemblaient moins à des fenêtres qu'à des meurtrières. Dans l'aspect général de leur construction, il y avait comme une image de cet état de guerre universelle qui désolait alors la France. On sentait que la foi dont elles offraient l'expression était encore hésitante et retenue par la défiance. Mais cette architecture imparfaite n'était que l'ébauche, le germe de celle qui s'épanouit au XIIe siècle sous le nom d'architecture gothique, et dont les cathédrales de Laon, Noyon, Soissons, Senlis et Paris nous présentent encore aujourd'hui les admirables spécimens (1). La croisade, qui imprima à la piété tout son élan, fut aussi la cause qui développa l'architecture. Quand on considère ces merveilleux édifices gothiques, on sent que leurs constructeurs n'ont pas eu l'existence obscure et bornée des architectes romans, qu'ils ont connu d'autres espaces et d'autres horizons, que leur pensée, et plus large et plus riche, s'est élevée d'un mouvement libre, rapide, à de lumineuses hauteurs. Autant l'église romane était étroite et lourde, autant l'église gothique offre tout à la fois de légèreté et d'ampleur. Tandis que celle-là, ramassée sur elle-même, s'exhausse avec peine au-dessus du sol, celle-ci le quitte au contraire, s'élève, s'élance dans les hauteurs de l'air. De sveltes colonnes ont remplacé les énormes piliers romans ; les arcs eux-mêmes, jadis si lourds, s'élancent, et, dans cet élan, se brisent. Par les fenêtres plus nombreuses et plus larges, la lumière remplit, inonde les nefs. Les murs n'ont plus l'épaisseur de ceux d'une forteresse ; en même temps qu'ils s'amincissent, leur nudité se décore de végétation, se peuple de statues. Un esprit d'expansion, de liberté, de vie, — l'esprit nouveau du XIIe siècle, — a mis là partout son ineffaçable empreinte.

De même que les ardeurs plus vives et plus pures du sentiment religieux s'étaient manifestées par la construction des cathédrales gothiques, l'éveil de la liberté communale trouvait son expression dans un édifice nouveau. Au centre de la ville, à côté ou au-dessus de la Maison commune où s'assemblaient en conseil les magistrats élus par les bourgeois, on éleva le clocher civique, ce qu'on appelait la Tour du beffroi, où une cloche retentissante sonnait, selon les circonstances, l'heure des délibérations ou l'appel aux armes. Dans cette tour était une loge pour un guetteur, qui de là dominait la cité et, étendant au loin sa vue sur la campagne, signalait au besoin les approches de l'ennemi. Les bourgeois aimaient cette tour, symbole de leurs libertés conquises ; ils la parèrent de flèches élancées, d'élégants clochetons, la couvrirent d'une dentelle de pierre. Ils lui donnaient un nom, ils l'appelaient la *Merveille* ; ils donnaient aussi un nom à la cloche, dont la voix retentissante était pour eux celle de l'indépendance. Bientôt la tour du beffroi devint tout un édifice, nouveau dans l'histoire comme la commune elle-même ; et

(1) De là l'ordre des *frères pontifes* ou constructeurs de ponts. Cet ordre fut illustré par saint Benezet, qui construisit le pont d'Avignon de 1177 à 1185.

(1) Voici les dates de la construction de ces églises : Laon, 1120 à 1130 ; Noyon, 1131 ; Soissons, 1140 ; Senlis, 1150 ; Paris, 1160 à 1177. La cathédrale de Laon est le type magnifique et complet de l'architecture gothique.

dès lors, dans chaque cité qui avait su s'affranchir, il y eut, à côté de la cathédrale, un Hôtel de ville resplendissant comme elle.

Comme la liberté naissante et la foi avaient eu leurs monuments, l'esprit chevaleresque, autre produit de cet âge, eut aussi les siens, mais sous une autre forme. Il les eut dans ces poëmes épiques connus sous le nom de Chansons de geste, qui fleurirent au XIIe siècle et dont le plus ancien est la fameuse *Chanson de Roland* (1). Tandis qu'au siècle précédent on assiste à la formation pénible de la langue, ici c'est une littérature qui s'épanouit dans sa force et son originalité. Dans la rapidité avec laquelle se multiplièrent, au XIIe siècle, ces compositions épiques, on reconnaît quelque chose de la fécondité qui enfanta les cathédrales. Elles répondaient si bien au sentiment national, que les noms des héros qui en faisaient le sujet étaient sur toutes les lèvres, sur celles des chevaliers, des bourgeois et des vilains. On les récitait dans les châteaux et sur les places publiques. Le milieu du XIIe siècle fut le moment de la plus grande popularité de ces épopées, bientôt traduites et imitées dans toute l'Europe. Quand on étudie ces poëmes en eux-mêmes, on y saisit plusieurs des caractères qui appartiennent aux œuvres de cet âge. Tous sont empreints de l'esprit de la croisade : non que tous contiennent le récit des faits relatifs à ces expéditions lointaines, mais les héros qu'ils célèbrent se montrent également animés du souffle de foi guerrière qui porta les croisés vers Jérusalem. Dans la peinture de ces personnages pleins de naturel et de vie on retrouve ce libre essor qui caractérise les conceptions de l'architecture gothique : leurs passions, leurs souffrances, leurs joies sont humaines. Le sentiment, de la patrie, dont nous avons signalé les premiers symptômes dans l'esprit des populations, respire aussi chez ces héros. La dernière pensée de Roland expirant est une pensée d'affection pour la France (2). Les chansons de geste ne furent pas, comme on l'a cru, l'ouvrage du clergé, mais au contraire une œuvre essentiellement laïque, séculière, et qui, tout en étant empreinte de religion et de foi, n'avait rien de théologique. C'est là encore une autre analogie qu'offre la composition de ces épopées avec les créations de l'architecture gothique. Les constructeurs romans étaient, soit des clercs, soit des ouvriers attachés au service de l'Église ; les constructeurs gothiques, au contraire, sortirent des rangs de la société séculière. Ainsi dans la littérature et l'art, non moins que dans les institutions, les générations du XIIe siècle tendaient à se dégager de l'Église, qui avait possédé jusqu'alors et les hommes et les œuvres.

Un mouvement non moins remarquable s'opérait, au même moment, dans une autre sphère, dans celle de l'enseignement. Pour la première fois on créa une instruction put blique. Si excessif que le mot puisse paraître, il est cependan exact. Là encore on retrouve cette même ardeur, ce même élan, dont la croisade et l'insurrection communale nous ont offert l'image. On sait les efforts de Charlemagne pour arrêter le torrent de l'ignorance qui, de son temps, envahissait tous les esprits et jusqu'au clergé lui-même. De ces efforts il n'était resté que quelques rares écoles établies, çà et là dans les églises épiscopales et dans les monastères, où ceux qui voulaient être clercs s'initiaient à la lecture et à l'intelligence des livres saints. Encore ne faut-il pas s'exagérer la portée de ces écoles ; car, au Xe siècle, les prêtres, pour la plupart, ne comprenaient pas le latin de leurs prières, et c'était à peine si l'on rencontrait des évêques qui sussent lire. Le peu qui avait échappé de la ruine du savoir s'était réfugié dans les couvents. Les livres étaient alors si rares, que le mot de bibliothèque, par lequel nous désignons aujourd'hui une collection d'ouvrages, était appliqué ordinairement à un livre unique, à la Bible. Les monastères ne possédaient guère que quinze à vingt volumes manuscrits, tous ouvrages de piété ou de théologie, tels que l'Écriture sainte et ses commentateurs, les Épîtres des apôtres, les écrits des Pères et des Vies de saints. Pour sauvegarder ces modestes richesses, chaque volume était attaché par une chaîne de fer à l'armoire qui le contenait. A cette triste époque, les livres et la pensée étaient également captifs. Quant aux ouvrages de l'antiquité, proscrits comme littérature profane, le peu qu'en possédaient les couvents moisissait dans les greniers, dans les caves, ou, si les moines en faisaient usage, c'était, comme on sait, quand manquait le parchemin, — pour en gratter l'écriture, qu'on remplaçait parde pieuses légendes ou des actes de donation en faveur des religieux.

Au sortir des terreurs de l'an 1000, alors que s'élevaient les églises romanes et que naissaient déjà les premières insurrections communales, un mouvement incertain d'abord, puis plus marqué, se manifesta dans les ténèbres de la pensée, et, à la fin du XIe siècle, il y eut comme un élan subit des intelligences vers la lumière. Les écoles établies dans les églises et dans les monastères sortirent de leur langueur, élargirent le cadre étroit de leur enseignement ; de nouvelles écoles s'élevèrent. On vit des maîtres improvisés parcourir les provinces et, suivis de nombreux auditeurs de tout âge, de toute condition, donner des leçons sur les places publiques et même en pleine campagne. Pour remédier au manque de livres, on transcrivit le petit nombre de ceux qu'on possédait ; de toutes parts les copies se multiplièrent, tant par la main des moines que par celle des disciples qu'attirait le besoin du savoir. En même temps, la proscription qui frappait les livres profanes commença de s'adoucir et quelques-uns des trésors de l'antiquité purent être ajoutés aux œuvres canoniques. Ce fut surtout à l'apparition d'Abailard que se manifesta cet entraînement des intelligences. Dès les premières années de son enseignement, qui commença vers 1113, il réunissait près de cinq mille auditeurs. Non-seulement des diverses parties de la France, mais des pays étrangers, les disciples affluaient autour de lui. Le même empressement le suivit jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1142. Né, comme le mouvement communal, dans la seconde moitié du XIe siècle, ce mouvement intellectuel atteignit, comme lui, toute sa force, tout son éclat au siècle suivant, et il offrit avec lui cette autre similitude que c'était aussi une insurrection : insurrection de l'intelligence contre la tyrannie des ténèbres.

De ce moment fut créée en France une instruction publique. Tous ces disciples, tous ces étudiants accourus en foule autour des maîtres nouveaux, ne rentrèrent point dans les écoles des cathédrales et des monastères se remettre sous la férule des évêques et des abbés. A l'exemple des

(1) On place vers 1100 la rédaction de la *Chanson de Roland*.

(2) De plusurs choses à remembrer le prist,
De douce France...
(*Chanson de Roland.*)

bourgeois qui s'étaient affranchis, ils se réunirent en une vaste association, et, de même que l'association des bourgeois s'appela *commune*, celle des étudiants prit la dénomination analogue d'*université*. Ainsi naquit, à la fin du XIIe siècle, cette Université de Paris dont le nom s'est perpétué jusqu'à nos jours. Dans cette université entra tout ce qui, de près ou de loin, touchait à l'enseignement : les maîtres de tous les degrés, les écoliers de tout âge et de toute condition, les libraires, qui commencèrent alors de s'établir, — c'est-à-dire les marchands ou loueurs de livres manuscrits, les copistes de profession, les parcheminiers ou fabricants de parchemin, qui seraient aujourd'hui les papetiers. A l'exemple des communes, l'Université eut sa juridiction particulière et des chefs à elle, choisis dans son sein. En dépit des obstacles que devait créer l'avenir à l'expansion de la pensée, la science eut dès lors, dans cette immense commune intellectuelle, un indestructible asile.

Dans le mouvement qui les emportait vers le savoir, les générations du XIIe siècle ne cherchaient pas seulement à s'affranchir des ténèbres de l'ignorance. Un joug d'un autre genre pesait sur la pensée. Par cela même que le désordre des âges antérieurs avait concentré toute la science dans l'Église, la théologie formait le principal objet de l'enseignement donné dans les rares écoles dont nous avons parlé. Qu'il ne fût pas permis de contester les dogmes et les symboles dont l'Église était la gardienne inflexible, on le conçoit. A cette hardiesse on eût risqué la vie : au XIe siècle, deux prêtres d'Orléans, convaincus de cette audace, avaient été brûlés avec douze de leurs adeptes. Mais ces dogmes, ces symboles, il n'était pas même permis de les méditer librement, de s'élever à leur conception par l'effort de la raison. C'étaient des mystères planant au-dessus de l'entendement humain et auxquels il fallait croire, non par conviction, mais par obéissance. L'étude de la théologie consistait uniquement à commenter l'Écriture, à interpréter les textes, sans que l'esprit, dépassant le domaine aride de la lettre, osât jamais s'interroger lui-même et se rendre compte de sa foi.

Ce fut du joug de ces stériles méthodes que les hommes du XIIe siècle essayèrent de se délivrer. Ils ne songèrent pas à discuter les dogmes ni les symboles, dont ils acceptaient d'avance l'absolue vérité; mais ils voulaient que ces dogmes leur fussent rendus intelligibles et que la conviction, dans leurs esprits, accompagnât l'obéissance. C'est parce qu'il répondait pleinement à ce besoin des intelligences, que l'enseignement d'Abailard eut un si prodigieux succès. Abailard s'adressait à la raison, au cœur de ses disciples, empruntait ses images aux choses de la nature, ne craignait pas de chercher ses arguments dans ce qu'il connaissait de la littérature profane. Il simplifiait, popularisait, humanisait la lettre énigmatique et sèche des symboles. Avec cela des maximes d'une étonnante douceur : disant que le Christ était venu apporter au monde la loi d'amour en place de la loi de crainte; allant jusqu'à soutenir que ceux-là n'avaient point péché qui, parmi les Juifs, avaient crucifié Jésus sans savoir qu'il fut le Sauveur.

Ces idées plus douces, plus humaines, introduites dans la religion, ces libres méthodes appliquées à l'intelligence des Écritures, ne se répandirent pas seulement en France : elles passèrent la mer et les Alpes; elles descendirent dans tous les rangs; les laïques, comme les clercs, se mirent à parler des choses saintes; partout, non plus seulement dans les écoles, mais sur les places, dans les carrefours, jeunes et vieux, hommes et femmes, discouraient sur les plus graves mystères. En somme, quand on considère en ses résultats le mouvement intellectuel de cette époque, on voit que, né d'un élan vers le savoir, il aboutissait à la revendication du libre examen, des droits de la raison dans le domaine de la conscience. Sans toucher à l'essence de la foi, à la constitution de l'Église, les esprits s'insurgeaient contre le joug excessif de l'autorité spirituelle, des pouvoirs théologiques, comme les bourgeois, sans porter atteinte aux principes généraux de la féodalité, s'étaient insurgés contre l'oppression des pouvoirs temporels. On conçoit que cette revendication de la liberté intellectuelle ne pouvait être conçue ni propagée par un prêtre, par un moine soumis, par état ainsi que par caractère, au despotisme des méthodes théologiques. Abailard était laïque; et là se marque, par une nouvelle preuve, cette tendance de sécularisation que nous avons plusieurs fois fait observer au sein de cette société. Par une notable coïncidence, tandis qu'Abailard revendiquait la liberté dans le domaine de la pensée, une femme qui lui fut liée par une affection fidèle et dont le nom a toujours été uni au sien dans le souvenir de la postérité, Héloïse, revendiquait cette même liberté dans le domaine du sentiment. Par sa vie, par ses paroles, elle protesta contre les idées d'ascétisme qui, dans le feu d'une nouvelle réforme, avaient gagné l'Église et pénétré son enseignement. Contrairement aux ardentes prédications de saint Bernard, qui eût voulu ensevelir le monde entier dans les cloîtres, elle affirmait que le salut d'une âme chrétienne n'était pas moins assuré dans l'état de mariage que dans le célibat monastique. « Les béatitudes de la vie future annoncées par le Christ, disait-elle, ne l'ont pas été seulement pour ceux qui habitent les monastères; sans quoi le Christ aurait borné la vertu aux limites du cloître et condamné le reste du monde. »

Ainsi, de toutes parts et sous toutes les formes, on constate au XIIe siècle, dans l'individu comme dans la société, un retour, ou plutôt une direction, un élan vers la liberté, la raison, la nature et les sentiments vrais de l'humanité.

Cependant le clergé s'émut d'un mouvement des intelligences qui, laissé à son cours, tendait inévitablement à soumettre un jour les dogmes eux-mêmes aux lumières de la raison et, conséquemment, à ébranler l'autorité de l'Église. Dénoncé par saint Bernard au pontife de Rome, Abailard dut subir l'opprobre de brûler publiquement, de ses propres mains, les écrits qui contenaient son enseignement. Depuis ce moment il dut renoncer à la vie publique, fut malheureux, persécuté, errant; mais du moins on respecta ses jours. Telles étaient, en effet, les idées de tolérance et d'humanité qui avaient germé du sein de la révolution opérée au XIIe siècle dans les esprits et les faits, que l'Église elle-même, malgré son inflexibilité et son penchant à sévir, en subissait les bienfaisants effets. Au XIIe siècle même, un évêque, consulté par un de ses collègues sur le traitement à infliger à des hérétiques saisis dans son diocèse, lui écrivait : « Souvenez-vous que nous, qui sommes évêques, avons été sacrés, non pour tuer les hommes, mais pour les amener à la vie. » Dans le même temps, à l'occasion d'un hérétique brûlé à Cambrai, Grégoire VII, si rigide, si inexorable en ce qui touchait les principes de la foi et l'autorité de l'Église, s'élevait énergiquement contre un fait qu'il qualifiait d'impie et de cruel. Au siècle suivant, saint Bernard,

si intolérant qu'il fût, disait, dans une circonstance analogue : « J'approuve le zèle qui a dicté le supplice, mais je n'approuve pas le supplice. » Enfin, à la même époque, une femme révérée de l'Église et du monde, sainte Hildegarde, écrivant à des princes chrétiens, disait ces remarquables paroles : « Bannissez de l'Église les hérétiques, mais ne les tuez pas; car ils sont faits, comme nous, à l'image de Dieu. »

Ces dispositions à la clémence, en même temps que les tendances au libre examen des doctrines reçues, avaient surtout pénétré dans le Midi, plus avancé que le Nord dans la voie de la civilisation. L'aristocratie s'y montrait, en effet, moins ignorante, moins guerrière, le clergé plus intelligent et plus doux, les classes moins tranchées. Les communes y avaient pris un essor inconnu à celles du Nord. Les Juifs, maltraités, mais pourtant soufferts, fleurissaient à Carcassonne, à Montpellier, à Nîmes; leurs rabbins y tenaient des écoles publiques. Des relations fréquentes avaient lieu entre les habitants de ces contrées et les Arabes d'Espagne. Avec cela, des restes encore subsistants de l'ancienne civilisation gallo-romaine. De là une variété de croyances ou d'opinions et une tolérance religieuse dont nulle autre contrée de l'Europe n'offrait alors l'exemple. Le retentissement de la parole d'Abailard imprima à cette disposition des esprits une impulsion nouvelle. Sans vouloir s'éloigner de la foi catholique, et se croyant même dans une orthodoxie plus rigoureuse que les Français du Nord, les hommes du Midi en arrivèrent à professer des idées particulières sur la trinité, l'eucharistie, la grâce, toutes choses qui alors occupaient les intelligences. Non-seulement les seigneurs avec la majorité de la population, mais nombre de prêtres et des évêques même étaient entrés dans ces idées. L'Église, inquiète du mouvement d'opinions qui se manifestait dans le nord, le fut bien davantage de celui qui agitait le midi. Elle usa d'abord des voies de la prédication. En 1147, saint Bernard alla dans le Languedoc essayer sur les populations l'effet de son éloquence. On eut même recours au moyen des discussions publiques. Tous ces efforts furent vains et ne firent que marquer plus visiblement la différence des doctrines. Néanmoins, des deux côtés, on laissait dire, on écoutait; et ce qui montrait à quel degré de tolérance étaient arrivés les esprits dans ces contrées favorisées, c'est que, dans la population, catholiques et dissidents se supportaient mutuellement sans se proscrire ni se persécuter. Pour quiconque observera avec attention et impartialité ce mouvement du Midi, sa portée n'est pas douteuse. Appuyé sur les droits de la raison et sur la tolérance, fortifié des lumières qui semblaient devoir se répandre de plus en plus dans les écoles érigées de toutes parts, il aboutissait droit à la Réforme.

IV

Que si l'on embrasse d'un coup d'œil les divers aspects de la révolution opérée au XIIe siècle dans la vie intellectuelle et sociale de notre pays, et que l'on considère ce réveil de la raison, ce soudain éclat de l'art et de la poésie, ce souffle de liberté transformant nos institutions, et cette éclosion bienfaisante des sentiments de douceur et d'humanité, jointe à un amour naissant pour la nature, il est impossible de méconnaître les signes qui caractérisent un âge de rénovation dans l'existence d'un peuple, ni de dénier au siècle où ils se manifestèrent le titre de grand siècle. Pour peu que l'on songe à tous les résultats qu'on était en droit d'attendre d'une telle révolution, — si on l'eût laissée suivre son cours, — l'esprit se perd en d'immenses perspectives. La civilisation était hâtée non-seulement en France, mais en Europe, sur laquelle notre rayonnait alors d'un ascendant sans égal. Cette révolution pays avorta cependant; elle avorta par le fait de volontés puissantes qui s'opposèrent aux deux plus grands mouvements de l'époque, au mouvement social, représenté par l'établissement des communes, et au mouvement intellectuel, représenté par le libre essor des doctrines. Ces volontés s'incarnèrent dans les deux principaux pouvoirs qui dirigeaient la société : la royauté et l'Église. La royauté s'attaqua aux communes, et l'Église aux doctrines.

Si solides qu'elles pussent paraître dans leur constitution, les communes avaient un côté faible qui, sans nul doute, hâta leur décadence. Par un effet de cet esprit de localité qui caractérisait le moyen âge, et qui avait son origine dans l'anarchie des âges antérieurs, les communes étaient isolées les unes des autres. Nul lien, nul accord ne s'était formé entre les villes pour conquérir leurs libertés, ni, une fois ces libertés conquises, pour en sauvegarder la possession par de mutuels secours. Indépendamment de cette cause de faiblesse, les communes avaient contre elles le mauvais vouloir de l'aristocratie et du clergé. L'inimitié de l'aristocratie était naturelle, puisque le premier effet de l'institution communale était d'imposer une limite au pouvoir seigneurial. Quant au clergé, opposé par état à tout esprit d'indépendance, il s'était, dès l'origine, montré contraire à l'établissement des communes. Un écrivain ecclésiastique du XIIe siècle disait que ce nom seul de « commune » était un mot abominable. Saint Bernard allait jusqu'à invoquer contre elles la force du bras séculier; et, à plusieurs reprises, la papauté écrivit à nos rois de châtier les bourgeois turbulents.

Malgré leur faiblesse, et en dépit des mauvaises dispositions du clergé et de l'aristocratie, les communes auraient pu se maintenir et prospérer si la royauté, dont elles avaient au commencement éprouvé la protection, ne fût devenue bientôt leur plus ardente ennemie. Nous avons dit qu'à l'origine la royauté intervint dans le mouvement communal sans desseins arrêtés, et résolue sur le seul point de ne pas souffrir de commune sur ses propres domaines. Dès Philippe-Auguste cependant, elle prend une attitude moins incertaine; elle commence à s'apercevoir qu'il y a là un danger pour son pouvoir, et ne favorise guère que les petites communes, celles des bourgades, par exemple. Sous saint Louis, la royauté se montre ouvertement hostile. Aux yeux de ce monarque scrupuleux, l'institution communale était une atteinte tout à la fois à l'autorité seigneuriale et à son propre pouvoir. Il y voyait, de la part des populations, un désordre, non un droit. Jugeant d'ailleurs les bourgeois incapables de s'administrer eux-mêmes, il s'efforça par ces divers motifs de restreindre leurs libertés. Il le fit sans violence. Au lieu de laisser aux villes le libre choix de leurs maires, il prétendit nommer lui-même ces magistrats et voulut en outre exercer un contrôle sur les recettes et les dépenses municipales. C'était attaquer directement l'existence des communes. Le coup de grâce leur fut donné à la fin du XIIIe siècle par Philippe le Bel. Sous ce prince, les communes n'eurent d'autre garantie que la volonté du roi. Il prétendit, en vertu des priviléges de sa cou-

ronne, exercer sur toutes un droit de tutelle. Pour peu que l'ordre fût troublé dans l'une d'elles, il s'empressait de la supprimer; et, dans les chartes confirmatives qu'il accordait aux autres, il ne manquait pas d'inscrire cette clause significative : « Ladite commune ne sera en vigueur qu'autant qu'il nous plaira. » Annulées sous Philippe le Bel, les communes disparaissent sous ses fils. Le mot même de commune, désormais proscrit, est rayé de tous les actes publics; par une ordonnance spéciale, on va jusqu'à statuer que la tour municipale, le clocher civique sera dépouillé de son ancien nom de beffroi; enfin la cloche elle-même, confisquée par le roi, est descendue de la tour, et la vieille voix de la cité, qui pendant deux siècles avait retenti pour l'indépendance, devient muette à jamais.

Pendant qu'elle affaiblissait les communes, la royauté empiétait sur la féodalité. Le mouvement communal lui fut même un secours dans cette voie. Sous Philippe-Auguste, on la vit, à plusieurs reprises, encourager des communes dans l'unique dessein d'amoindrir les seigneurs. L'extension du domaine de la couronne, accru, sous ce règne, de plusieurs provinces importantes, servit puissamment aussi les progrès de l'autorité royale. Mais ces progrès furent surtout aidés par le zèle d'hommes nouveaux dont s'entoura la royauté, incapable de suffire par elle et ses vassaux aux affaires chaque jour plus nombreuses ou plus difficiles qui arrivaient jusqu'à elle. Nous voulons parler des légistes, qu'elle tira du sein de la bourgeoisie après les avoir pris un moment dans le clergé séculier. Cette innovation se produisit dès le temps de saint Louis. Non-seulement autour de la personne du roi, mais partout où il avait lieu d'exercer son pouvoir, les légistes prirent le pas sur les barons, qui l'avaient d'abord assisté dans les nécessités d'un gouvernement naissant. Tant pour flatter la royauté que par haine de l'aristocratie, les légistes n'eurent qu'une idée, qu'un but : attirer dans la main du roi tous les pouvoirs, tous les priviléges dont jouissait cette aristocratie. Saint Louis, qui plus que Philippe-Auguste se prévalut de sa qualité de premier des suzerains, avait voulu que, dans toute l'étendue du royaume, il fût, en certains cas, permis d'appeler de la juridiction des seigneurs à la juridiction du roi. Avec les principes mal définis et souvent contradictoires de la justice féodale, il fut aisé aux légistes de multiplier les « cas royaux » mal définis eux-mêmes. Cette tendance s'accusa surtout sous Philippe le Bel, à qui tous les moyens étaient bons pour battre en brèche la féodalité. Alors tout devint « cas royal », ou, pour autrement parler, affaire ressortissant à la juridiction du roi. Ces cas royaux furent la porte bâtarde par où la royauté mit partout le pied et la main. Les seigneurs, n'osant résister à la royauté déjà trop forte, demandèrent du moins qu'on voulût bien définir une fois ces cas royaux. Philippe n'avait garde; et, tout en donnant en apparence satisfaction aux réclamants, tout en s'engageant par actes publics à respecter leurs priviléges, il ajoutait cette réserve : « Sauf en cas qui touche notre droit royal. » Ces simples mots, perdus dans le texte, ne semblaient rien, et ils étaient tout. Ils furent l'arme tranchante avec laquelle Philippe le Bel démoliquela, depecé la féodalité.

Le droit romain, enseigné dans les écoles dès le temps de Philippe-Auguste, fut également d'un grand secours aux usurpations de la royauté. Comparé à la législation féodale, obscure, capricieuse et scindée en mille coutumes, le droit romain, clair, rationnel, uniforme, séduisait les esprits. Les légistes profitèrent de la faveur qu'il obtenait dans les écoles pour en extraire insidieusement les théories de la monarchie césarienne. Ce code du passé à la main, ils soutinrent que le roi pouvait de sa seule autorité rendre des ordonnances pour la totalité du royaume sans le consentement des barons, exigé jusqu'alors par le droit féodal. En un mot, ils s'efforcèrent de faire du roi l'héritier, le descendant des Césars. Sous Philippe le Bel, on enseignait publiquement dans les écoles cet adage tiré du droit romain, que « ce qui plaît au prince vaut loi ». Par toutes ces causes, la royauté se développa de telle sorte qu'avant la mort de Philippe le Bel, arrivée en 1314, elle s'avançait ouvertement vers le pouvoir absolu.

Assurément les populations trouvèrent quelque avantage à ces progrès de la royauté. Tant par un effet de sa tutelle, devenue chaque jour plus efficace, que par les bienfaits de l'unité de loi et de gouvernement qui se substituait au morcellement des institutions féodales, elles y gagnèrent, dans une large mesure, l'ordre et la sécurité. Mais ces avantages furent cruellement achetés. A mesure que l'ordre et la paix s'étendirent dans le royaume, l'essor, la vitalité diminuèrent dans les populations. L'originalité s'effaça et les caractères tombèrent. Ils tombèrent dans la bourgeoisie, qui perdit, avec les communes, la foi en soi, l'esprit des fortes et légitimes résistances; ils tombèrent dans l'aristocratie, qui, désormais sans réel pouvoir ni véritable rôle au sein de la société et réduite à n'être plus qu'une classe privilégiée, se jeta dans l'intrigue et perdit, avec l'esprit chevaleresque, la fierté et l'initiative que donne l'indépendance. La royauté elle-même, ne rencontrant plus aucune barrière devant son autorité grandissante, et prenant de plus en plus son caprice ou son plaisir pour règle, s'abaissa à son tour; et, quand aux XIVe et XVe siècles éclatèrent les désastres de la guerre de Cent ans, ni la royauté, ni la noblesse, ni la bourgeoisie ne furent en état de sauver la France.

Pendant que la royauté faisait son œuvre, l'Église, de son côté, accomplissait la sienne. Nous l'avons vue s'inquiéter de l'enseignement d'Abailard et du mouvement que cet enseignement provoquait dans les intelligences. Un moment, comme nous l'avons dit, elle se montra tolérante; mais quand elle se vit tout à fait menacée par la hardiesse croissante des opinions, elle eut peur et commença de sévir. Se croyant, en vertu d'une institution divine, seule gardienne et interprète de la foi et douée par cela même du privilége surhumain de l'infaillibilité, elle déniait aux intelligences le droit de professer des doctrines autres que les siennes. A ses yeux l'hérésie ne constituait pas seulement une erreur absolue de l'esprit, mais une désobéissance à la loi divine, une révolte contre Dieu, révolte qui, dans les idées du temps, devait être punie au delà de cette vie par les flammes éternelles : d'où cette conséquence que le bûcher allumé ici-bas pour l'hérétique n'était qu'une anticipation sur la justice de Dieu. Ce fut sur ces principes que l'Église basa tout à la fois son droit et son mode de sévir. Dans la seconde moitié du XIe siècle, des hérétiques furent brûlés dans le Nivernais, en Bourgogne, en Champagne, en Flandre. Mais ce n'était là, en quelque sorte, qu'un essai. La persécution ne devint systématique, décisive, absolue, que depuis l'avènement d'Innocent III en 1198. Ce pape sentit que le péril le plus redoutable pour l'Église était

du côté des populations dissidentes du Midi, et, organisant une croisade contre les nouveaux infidèles, il lança la France du Nord sur le Languedoc. On sait ce que fut cette guerre des Albigeois, guerre de ruine, de sang et de feu. L'hérésie fut pacifiée, sinon totalement détruite. Mais à quel prix? Au prix de la mort de tout un peuple et de l'anéantissement d'une civilisation qui faisait alors du Languedoc la contrée la plus florissante de l'Europe.

Cette exécution terrible ne parut pas suffisante. Du sein des cendres et des ruines amoncelées, l'hérésie, à peine éteinte, pouvait se rallumer. Il fallait une institution qui l'empêchât de renaître et maintînt en ses effets la victoire de l'Église. De cette pensée sortirent les tribunaux de l'Inquisition, chargés tout à la fois de rechercher et de juger les hérétiques. Instituée à l'occasion de la guerre des Albigeois, l'Inquisition siégea d'abord dans le Midi, à Toulouse, à Carcassonne, à Albi, à Cahors, à Montpellier. Du Midi elle gagna le Nord; elle eut ses juges à Metz, à Amiens, à Tours, à Orléans, à Paris. De la France enfin elle déborda sur l'Europe. Partout elle poursuivit, elle fureta, elle traqua l'hérésie. Un œil fut dès lors attentif, une fenêtre ouverte sur toute maison, sur tout foyer. Pour n'être plus animée par les violences de la lutte, la cruauté dans le châtiment n'en continua pas moins à l'égard des hérétiques; elle devint une règle, une loi. Bien différent de sainte Hildegarde, un des hommes les plus éminents de l'Église au XIIIe siècle, saint Thomas d'Aquin, écrivait que les hérétiques « ne méritaient pas seulement d'être séparés de la communion des fidèles, mais d'être retranchés du monde par la mort ». Pendant des siècles les bûchers s'allumèrent. Toutefois ce fut moins peut-être par les innombrables victimes humaines qu'en France et en Europe elle a livrées aux flammes que par une tyrannie sans mesure exercée sur la pensée, que l'Inquisition a été l'institution la plus fatale qui ait jamais été établie dans le monde. Non-seulement dans le domaine de la foi, mais dans les choses même étrangères à la religion, dans la philosophie, dans la science, on ne put, sous peine de mort, hasarder une opinion qui parût infirmer, soit les dogmes et les symboles, soit même les décisions doctrinales de l'Église et les textes sacrés. Dès lors la raison se replia sur elle-même, la pensée se ferma et les bouches se turent.

Ainsi l'Église tua la liberté dans la sphère de l'intelligence, comme la royauté l'avait tuée dans celle des institutions. Ces populations eurent dès lors l'unité de doctrine, comme elles avaient l'unité de gouvernement. Mais elles l'obtinrent au même prix. L'essor et la vitalité disparurent par degrés des esprits asservis. La foi, qui s'était traduite au XIIe siècle en aspirations si sincères et si vives, commença de décliner au lendemain de la guerre des Albigeois. De ce moment elle alla diminuant, s'altérant de plus en plus, pour se perdre aux XIVe et XVe siècles dans l'incrédulité hypocrite, dans la sorcellerie, la magie et toutes les fantastiques ténèbres de la superstition. Mais, comme la royauté, l'Église se ressentit de son œuvre. On a remarqué avec raison qu'avant le grand concile de Latran, qui en 1215 consacra les résultats de la croisade contre les Albigeois, les conciles étaient généralement d'institution, de législation, tandis que ceux qui suivirent étaient de police, de menaces et de farouches pénalités. La fécondité sortit de l'Église en même temps qu'y entra le terrorisme. A être intolérante et cruelle, l'Église ne perdit pas seulement son génie; les caractères s'abaissèrent dans la société ecclésiastique, non moins que dans la société civile; et si jamais clergé fut bas, servile, prêt à trafiquer de sa foi et de lui-même, ce fut dans les temps néfastes qui s'écoulèrent de la mort de Philippe le Bel à celle de Jeanne Darc.

Dès le XIIIe siècle, l'architecture porta l'empreinte de ces altérations de la foi. On éleva encore des églises dont le style, au premier abord, semble ne pas manquer d'originalité; mais, quand on y regarde de près, on s'aperçoit que le changement n'affecte que les détails; au fond, c'est le style du XIIe siècle que l'artiste a repris et modifié. Incapable de s'élever à une conception nouvelle, l'art demeure sur ses premières conceptions, dont il exagère ou épuise les effets. Cette tendance fut surtout visible au XIVe siècle. On conserva les plans primitifs, mais l'ancienne simplicité fit place à l'afféterie; l'ornementation fut prodiguée à outrance; on tourmenta, on creusa la pierre; par mille efforts subtils, elle fut dentelée, déchiquetée. Il semblait que l'art, désireux de vivre et manquant d'aliment, se dévorât lui-même. Un phénomène tout semblable se produisit dans la poésie. Cette vie, ce naturel, cette richesse d'imagination, que nous ont offerts les épopées du XIIe siècle, ne se rencontrent plus dans celles des XIIIe et XIVe siècles. Les personnages, immobiles, pour ainsi dire, et tout d'une pièce, s'y ressemblent tous. La convention, la formule succèdent à l'originalité. Au XIIe siècle, les héros de nos épopées aiment, souffrent, pleurent; ce sont des hommes. Dans les poëmes des âges postérieurs, les chevaliers, toujours raides et guindés sous leur pesante armure, ne savent que porter des coups sans que rien trahisse en eux les mouvements de l'âme humaine. Là aussi les nouveaux sujets manquent à l'inspiration; on fait comme en architecture, on reprend, on travaille les anciennes conceptions. La première chanson d'Ogier contenait trois mille cent vers; reprise au XIIIe siècle et remaniée, elle en contient huit mille. Plus on va, plus on délaye, plus se développe et prospère l'amplification et l'étalage de mots; et tel poëme qui, au XIIe siècle, avait de deux à trois mille vers, en a vingt ou trente mille au XVe.

Dans l'enseignement, dans les écoles, mêmes symptômes, même décadence. Le libre examen et les droits de la raison une fois proscrits, les notions furent immobilisées. On vécut, on s'agita dans le cercle étroit d'un savoir convenu. Un livre, un auteur, choisi dans le petit nombre de ceux qu'on possédait, représenta pour chaque matière le *summum* de la science. A cet auteur, à ce livre déclaré infaillible, indiscutable, s'attachait dans les écoles l'effort de la pensée, — non pour en contester les idées, mais pour en saisir le texte. Ce texte, on le commentait, on le disséquait sans fin, sans repos. On s'égarait, on se perdait dans les subtilités; on subdivisait les questions, dont il ne restait plus qu'une poudre impalpable. En un mot, dans les choses du savoir comme dans la poésie, comme dans l'architecture, on subtilisa, on creusa les données primitives, les formules adoptées, et finalement on trouva le vide.

Ainsi avorta la Renaissance du XIIe siècle; ainsi fut arrêté un des plus brillants éveils intellectuels qu'ait jamais vus l'histoire. Par la faute volontaire ou aveugle des pouvoirs qui dirigeaient la société, la civilisation fut tout d'un coup enrayée pour trois siècles. Il fallut un nouvel âge de souffrances, de désastres et d'anarchie pour que la France, se retrempant encore une fois dans le malheur, reprît l'œuvre interrompue. — Qu'il y ait là du moins un enseignement pour nous, et croyons, à l'encontre des théories fatalistes qui ont

régné trop longtemps dans l'étude de l'histoire, que l'homme fait lui-même sa destinée, et qu'il dépend de sa volonté, bonne ou mauvaise, éclairée ou aveugle, d'ouvrir ou de fermer les voies du progrès et de la civilisation.

FÉLIX ROCQUAIN

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

CONFÉRENCES DU LUNDI SOIR

M. C. DE VARIGNY

La civilisation aux îles Sandwich

Messieurs,

Je me propose d'étudier aujourd'hui avec vous le point de départ, les développements successifs et les conquêtes de la civilisation dans une partie de la Polynésie, et de vous montrer comment, en moins d'un demi-siècle, un pays plongé dans les ténèbres du paganisme, et portant le poids du despotisme le plus absolu, en est arrivé à l'application régulière des théories constitutionnelles et du gouvernement parlementaire. Le voyage auquel je vous convie vous conduira au bout du monde; mais nous éviterons tempêtes et écueils. Votre excursion lointaine vous prendra tout au plus une heure de votre temps, et, plus heureux que beaucoup de ceux qui l'ont entreprise, vous êtes assurés de revenir à bon port.

Il fallait, il y a vingt ans, deux cents jours et plus pour franchir la distance qui nous sépare des îles Sandwich. Aujourd'hui, neuf jours de traversée vous amènent à New-York. La vapeur vous transporte en huit jours des rives de l'Atlantique à celles du Pacifique. Ajoutez douze jours de mer de San Francisco à Honolulu, en vingt-neuf jours nous sommes rendus.

Nous voici au centre d'un Archipel qui décrit une courbe d'environ cent vingt lieues de l'est à l'ouest. Il comprend huit îles, dont la plus étendue est d'une superficie égale à celle de la Corse. Situées sous les tropiques, à égale distance de l'Amérique et du Japon, séparées de ces deux continents par plus de sept cents lieues de mer, de Tahiti et des côtes du nord par plus de mille lieues, ces îles, connues sous le nom d'Archipel havaïen, perdues au milieu de l'océan Pacifique, étaient, il y a trois siècles, la terreur des rares navigateurs qui se hasardaient à parcourir cette mer alors inconnue.

Le sol, riche et fertile, profondément sillonné par des vallées qu'envahit une végétation luxuriante, s'élève en pentes douces et en courbes gracieuses. On trouve là un abrégé de tous les climats. Sur les côtes et dans les plaines la nature est essentiellement tropicale. Les hauts plateaux offrent une zone tempérée; les montagnes, dont quelques-unes dépassent en hauteur le mont Blanc, couvertes de neiges et rivelles par une altitude de 4000 mètres, tempèrent les ardeurs du soleil et alimentent de nombreux cours d'eau. Sous un ciel toujours pur, la nature offre de merveilleux aspects, des sites les plus grandioses et cette température idéale rêvée des poètes et qu'ils appellent un printemps perpétuel.

Voilà le cadre, que seront les habitants !

Probablement une race douce, molle, sensuelle, vivant sans efforts, évitant la lutte inutile contre une nature prodigue de ses biens, répugnant à la lutte plus inutile encore et plus sanguinaire, d'homme à homme, peuplant ses vallées et ses montagnes de dieux et de déesses, assignant à Vénus le premier rang, bannissant Mars de son Olympe et créant de toutes pièces une théogonie à son image ? Nullement. Dans ce cadre que je viens de vous esquisser, se produisent des phénomènes physiques qui agissent puissamment sur l'esprit de la population. Les volcans ont créé l'archipel, et leur travail n'est pas encore achevé. Des éruptions violentes viennent, à certains jours, soulever et bouleverser le sol. Ce sont ces volcans que les indigènes ont divinisés, fidèles à cet instinct qui porte l'homme à élever au rang des dieux l'objet de ses terreurs, l'incompréhensible et le surnaturel.

Je viens, messieurs, de prononcer le mot d' « indigène ». Ne nous y trompons pas cependant. Je n'entends pas dire par là que la race qui peuple ces îles soit autochthone. Il n'en est rien. Si une race vraiment autochthone a vécu dans cet archipel, elle n'y a pas laissé de traces. Les habitants actuels, les Kanaques, comme ils se désignent eux-mêmes, du mot « Kanaka » qui, dans leur langue, signifie « homme », les Kanaques, dis-je, n'ont occupé ces îles que vers la fin du XIIe siècle. Ils sont originaires de Sumatra.

Vous n'ignorez pas que, dans la seconde moitié du XIIe siècle, les vastes plateaux de la haute Asie ont déversé, sur le monde lors connu, ces terribles avalanches humaines qui, conduites par Tching-GisKhan, ont envahi les Indes, la Perse, la Syrie, la Moscovie, la Pologne, la Hongrie et l'Autriche. Sur le versant opposé le même phénomène s'est accompli. Ainsi qu'un flot pousse l'autre, l'émigration est descendue jusqu'à la presqu'île de Malacca, refoulant tout devant elle, poussant à la mer les populations éperdues qui n'ont plus trouvé d'abri que sur leurs bateaux. Le choc dut être terrible pour entraîner ainsi des millions de fuyards, et pour les jeter sur les côtes de Bornéo, des Célèbes, des Nouvelles-Hébrides. Ils étaient si nombreux, que les plus aventureux durent céder la place sur ces îles et gagner, comme ils l'ont pu, les îles des Figis, des Navigateurs, Hervey, Tahiti enfin. Un dernier reflux les poussa aux îles Sandwich. Au delà, il n'y avait plus rien que le continent américain distant de 700 lieues ; les vents et les courants contraires opposaient à leurs frêles embarcations une barrière infranchissable.

Ainsi donc nous voyons, d'une part, un vaste courant qui pousse au XIIe siècle les Tartares-Mongols de l'est à l'ouest, et un courant en sens contraire qui se dirige de l'ouest à l'est. Le premier envahit l'Europe ; le second inonde les Indes et refoule la population sur l'Océanie. Si le temps me le permettait, j'aimerais à étudier avec vous les conséquences de ce double mouvement dont l'impulsion subsiste encore aujourd'hui. Il serait curieux de suivre cette marche, plus lente mais constante, de l'Asie sur la Russie, de la Russie sur l'Allemagne, de l'Allemagne sur la France, marche qui entraîne l'Europe vers l'Amérique, l'Amérique vers l'Océanie, le Japon et la Chine. Puis, en sens inverse, je voudrais vous faire suivre les étapes successives du Chinois qui envahit peu à peu l'Océanie, peuple une partie de la Californie, franchit la Sierra Nevada, et dont l'avant-garde vient enfin s'implanter à New-York en dépit des efforts d'une législation digne des barbares.

Il y aurait là matière à plus d'une conférence. Et, croyez-le

bien, messieurs, je ne vous apporte pas ici des données purement spéculatives, mais le résultat d'une étude attentive, basée sur des faits précis. Pour établir l'origine des habitants de l'Océanie j'ai dû remonter aux sources et résoudre lentement, par le moyen de la langue et des traditions, le problème difficile, et insoluble par d'autres moyens, qui s'imposait à mon attention.

La race n'avait donc pas grandi sur le sol ; elle s'y trouvait jetée. L'impression en fut d'autant plus vive, et les phénomènes volcaniques, inconnus d'elle jusque-là, agirent plus vivement sur son imagination. Une théogonie, cruelle comme les volcans eux-mêmes, enfanta un culte sanguinaire et barbare. Pélé, déesse des volcans, escortée d'une troupe de dieux implacables et sensuels, peupla les cratères, les montagnes et les vallées. A de pareilles divinités il fallait des sacrifices humains Le sang des victimes ruissela sur les autels. Le mépris de la vie qui caractérise les races indiennes, la tendance au fatalisme qui fait le fond de leur organisation intellectuelle et morale, les enfoncèrent plus avant dans ces ténèbres épaisses d'où ne se dégageaient aucune aspiration consolante, aucun espoir dans un monde meilleur. Une pareille métaphysique créa un état social à son image. Si les Kanaques ne devinrent pas anthropophages, comme aux îles Figis, c'est que le sol produisait en abondance ce qui était nécessaire à leur existence, mais ils connurent tout ce que le despotisme, la polygamie et la polyandrie ont de plus odieux.

Malgré l'identité d'origine, de langue et de superstitions, rien ne fut moins homogène que leur état politique. Ils se scindèrent en peuplades séparées les unes des autres par les bras de mer qui isolaient les îles. Des chefs, choisis parmi les plus hardis, les plus violents et les plus braves, assirent solidement leur pouvoir sur la force et la terreur. D'île à île, de chef à chef, des guerres constantes, des luttes sanguinaires, jusqu'au jour où l'un de ces chefs, plus intelligent, plus habile que les autres, les vainquit successivement, les tua ou les asservit, et fonda l'unité Havaïenne sur les ruines de ses rivaux. Ce chef s'appelait Kaméhaméha. Il fallut six siècles pour en arriver-là. Nous sommes en 1778 et la civilisation va entrer en scène.

Sous quelle forme et comment? Deux hommes la personnifient. Cook, le navigateur hardi, audacieux, peu scrupuleux, qui se laisse adorer comme un dieu et qui trouve dans l'île d'Havaï une mort qui a fait sa gloire. Vancouver, dont le nom, vénéré des indigènes, leur rappelle le bienfaiteur de leur race, celui à qui ils doivent les premières semences, les premiers outils aratoires, et surtout les premières notions d'un culte qui relève et ennoblit l'humanité. Tous deux anglais, tous deux protestants, l'un, représentant de la force, l'autre de la persuasion.

A l'époque dont je parle le paganisme s'écroulait de toutes parts. Son temps était passé. L'abus atroce provoquait la réaction violente. On avait soif de vivre, de respirer, de secouer ce joug écrasant. Les premiers missionnaires américains qui vinrent après Vancouver trouvèrent la voie préparée. Accueillis avec enthousiasme par une population lasse des excès d'une théocratie sans règle morale et d'un despotisme sans frein, ils n'eurent qu'à semer pour recueillir.

Jamais conquête à la civilisation ne fut plus pacifique. Et pourtant, messieurs, c'est par centaines de mille que se comptent ses victimes. C'est une loi fatale de l'humanité, mais le progrès même ne peut s'accomplir que lentement, et, partout où sa marche est violentée, nouveau char de Juggernaut, il écrase les retardataires. L'histoire vous montre en Europe la civilisation grandissant lentement, péniblement, rejetant à chaque étape successive, sous forme de débris, les préjugés qui entravent sa marche, les institutions mêmes dont elle s'est servie pour avancer. Ici, je vous la montre avançant à pas de géant, parcourant en dix ans plus d'espace qu'ailleurs en un siècle, ne rencontrant devant elle aucune résistance, appelée, désirée par tous.

En moins de deux ans, les habitants passent de l'état de nudité presque complète à l'usage des vêtements européens. Détail extérieur, direz-vous. Mais dans ces deux années la dépopulation est de plus de 50 000. Voilà ce qu'il en coûte pour vêtir un peuple sauvage. Ces mêmes hommes, à peine habillés, contractent des maladies inconnues parmi eux ; la pneumonie, la bronchite, les maladies de poitrine, font des milliers de victimes. Le milieu climatérique est changé pour eux. Ils s'enrhument et meurent.

Le contact avec les blancs amène les maladies vénériennes. L'eau-de-vie, le plus terrible des poisons pour ces races des climats chauds, décime la population. En soixante-quatorze ans, de 1779 à 1853, la dépopulation atteint un chiffre énorme : 325 000 décès en excédant des naissances.

Il ne faut toucher à un ordre social, si mauvais fût-il, qu'avec la lime et non avec la hache, et ici, messieurs, on tranchait dans le vif.

Pouvait-on faire autrement ? Peut-être ; mais ce n'est pas aux hardis pionniers d'une civilisation naissante qu'il faut demander de ménager les transitions. Dans cette course rapide, les faibles, les attardés, succombent. Le mouvement est brusque, violent ; il emporte tout avec lui.

Puis c'est une grande erreur que de croire que la civilisation se présente aux races barbares uniquement par ses bons côtés. Il n'en est rien. Elle pénètre autant par ses vices, que le sauvage greffe sur les siens propres, que par ses vérités élevées et ses théories idéales. Le débitant d'eau-de-vie marche derrière le missionnaire, là où il ne le précède pas. Si l'un cherche à relever et à sauver l'âme, l'autre tue le corps, et ce qu'il tue est bien tué.

La lutte, car il y eut lutte, s'engagea, mais non pas entre le Kanaque réfractaire et la civilisation envahissante. Ce fut entre le missionnaire blanc et l'aventurier blanc, entre la religion et l'eau-de-vie se disputant l'indigène. Les missionnaires protestants américains l'emportèrent. Le roi et les chefs leur remirent le pouvoir. Instructeurs du peuple, n'était-ce pas à eux de l'initier à cette civilisation nouvelle dont ils étaient évidemment les représentants les plus désintéressés à certains égards ? Pour bien juger leur œuvre, rendons-nous compte des obstacles dont ils avaient à triompher. D'une part, le paganisme vaincu, mais tenant encore par mille racines ; les appétits sensuels comprimés, mais non éteints ; et de l'autre, leurs compatriotes avides de gain, irrités contre eux, bien autrement redoutables et dangereux pour eux que les Kanaques. Plus religieux que politiques, plus croyants qu'expérimentés, ils taillèrent dans la Bible une sorte de gouvernement théocratique ; ils empruntèrent aux lois de Moïse un code civil, et crurent pouvoir réformer les mœurs à coups de décrets.

Ils se trompèrent, mais une partie de leur œuvre subsiste encore aujourd'hui, et, de leurs fautes, il ne reste que le souvenir. Ils apportèrent avec eux dans l'archipel, sous les

formes autoritaires d'un principe théocratique, les idées de libre examen, d'initiative privée, et surtout d'instruction. A côté du temple ils élevèrent l'école ; de la femme, instrument de plaisir et de travail, ils firent un être conscient, l'égale de l'homme ; ils apprirent à l'enfant à lire, écrire et compter. Ils trouvèrent dans le roi et les chefs des protecteurs zélés, des néophytes ardents, avides d'apprendre d'abord, ambitieux d'appliquer ensuite ce qu'ils avaient appris.

Cette période d'initiation dura de 1800 à 1850, et aboutit enfin à l'organisation d'un gouvernement constitutionnel, calqué sur celui de l'Angleterre, avec un singulier mélange d'idées américaines. En 1852, l'œuvre politique du parti missionnaire est achevée ; il perd le pouvoir et fait place à une organisation où domine l'élément civil.

Les bases de cette organisation nouvelle sont de deux sortes, et il devait en être ainsi. Deux idées, en effet, se trouvaient en présence, inconciliables en apparence. D'une part, les traditions féodales et autoritaires ; de l'autre, les tendances américaines, décentralisatrices et républicaines. On aboutit à un résultat mixte. La forme monarchique maintenue, et le rang des chefs respecté et consacré par l'établissement d'une Chambre haute, donnèrent satisfaction aux traditions indigènes ; un ministère responsable, une Chambre des représentants élue par le suffrage universel, votant le budget et les lois, représentèrent l'élément libéral. Le point de départ fut celui-ci : roi, noble et sujet mirent en commun leurs droits anciens ou nouveaux et abandonnèrent à l'Etat organisé par eux une partie de ces droits pour assurer le respect de ceux qu'ils se réservaient.

Le gouvernement fut considéré comme le gérant d'une société d'assurance contre les ennemis du dehors et contre ceux du dedans. Contre les premiers, son isolement, la distance qui séparait l'archipel des continents américain et asiatique était déjà par eux-mêmes une garantie. On la compléta par une organisation militaire dont le recrutement volontaire fit tous les frais. Désireux de prévenir les complications, on créa le ministère des affaires étrangères, chargé de maintenir les bons rapports avec les puissances et de résoudre les questions complexes que créait l'intercourse chaque jour plus fréquent avec leurs nationaux.

Dans un pays où la question dynastique n'est pas soulevée, le nombre des ennemis du dedans est nécessairement limité. On considéra comme tels : l'ignorance, les maladies qui décimaient la population, les malfaiteurs. Contre ces fléaux inhérents à tout ordre social, on s'arma de mesures préventives. On organisa d'abord tout un système d'instruction publique, gratuite et obligatoire. On y consacra jusqu'au cinquième du revenu, et l'on obtint ce résultat qu'on ne trouverait pas aujourd'hui aux îles un homme ou une femme de vingt ans qui ne sache lire, écrire et compter. Un conseil de santé fut chargé de porter à la connaissance de tous les lois les plus simples de l'hygiène. Dans chaque île on établit des hôpitaux, des dispensaires, on des médicaments gratuits étaient fournis aux habitants. La police enfin, vigoureusement constituée, et l'organisation de tribunaux fonctionnant régulièrement, assurèrent une sécurité complète.

Restait la question religieuse, la plus délicate et la plus complexe de toutes. Les missionnaires, alors qu'ils étaient au pouvoir, avaient fait de la religion protestante la religion d'État. Or, une religion d'État n'est pas toujours une garantie qu'il y ait de la religion dans un État. Le gouvernement nouveau, qui succéda à celui des missionnaires, abandonna complètement ces errements. Il se désintéressa absolument de la question religieuse qu'il considéra comme une question au-dessus de lui, dans laquelle il n'avait ni droit ni qualité pour intervenir, et que l'arrivée de missionnaires catholiques et anglicans rendait singulièrement complexe. Il déclara donc que les parents seuls étaient juges de l'instruction religieuse qu'ils comptaient donner à leurs enfants et pratiquer eux-mêmes ; que, pour lui, son devoir se bornait à assurer la liberté des cultes, et qu'il appartenait à chacun de payer celui qui lui convenait. Il se refusa donc à centraliser dans ses caisses les souscriptions volontaires, et interdit de la manière la plus absolue aux maîtres d'école payés par lui d'enseigner aucune religion à leurs élèves. Cette tâche fut réservée aux ministres des différents cultes. Des heures spéciales furent assignées pour cet enseignement, et l'État se renferma dans le seul rôle qui lui appartient en propre, celui d'assurer la liberté complète en matière religieuse.

Ainsi organisé, le gouvernement havaïen a fonctionné depuis 1852 jusqu'à aujourd'hui, je ne dirai pas sans difficultés, mais sans heurts trop violents. Avec la sécurité et le respect des lois le pays est entré dans une ère de prospérité morale et matérielle très-remarquable. L'agriculture a fait des progrès considérables. L'exportation du sucre, culture nouvelle, admirablement appropriée au sol, a été portée, de 400 000 livres en 1860, à 18 000 000 en 1873. La dépopulation a subi un temps d'arrêt ; mais cette prospérité même, dont je vous résume rapidement le tableau, a créé un danger. Les convoitises des États-Unis menacent l'archipel d'une annexion qui serait le point de départ de l'anéantissement de la race indigène. Ce danger s'est présenté, imminent, en 1852, en 1863, en 1871, et tout récemment encore. Chaque fois, il a été écarté par la sagesse des hommes d'État qui présidaient dans les conseils havaïens, et aussi, je suis heureux de le dire, par la répugnance du sénat des États-Unis, plus réfractaire que la Chambre des représentants aux passions populaires.

Pour résister à ces convoitises, le gouvernement havaïen s'est souvent appuyé sur la France et l'Angleterre, dont le concours bienveillant lui a rarement fait défaut. Une seule fois le nôtre a non-seulement trompé son attente, mais provoqué le danger. Permettez-moi, messieurs, de terminer par cette anecdote. Nous y pouvons puiser une instructive leçon, et pardonnez-moi si, à propos d'un petit pays, je viens réveiller le souvenir de grands faits, mais c'est une des gloires de notre pays de ne pouvoir avancer une théorie sans appeler l'attention du monde entier. Souvent la théorie retombe sur nous de tout son poids et nous écrase, mais bonne ou mauvaise, promulguée par la France, elle fait son chemin.

A la tribune française, un ministre de l'empire proclamait alors, et dans un fort beau langage, que les petits États n'avaient plus de raison d'être, qu'ils devaient disparaître et faire place aux grandes agglomérations. On battait des mains sur nos frontières, on applaudissait aussi de l'autre côté de l'Atlantique. On y réclamait l'annexion du Canada, de Cuba, des îles Sandwich. C'était, disait-on au congrès des États-Unis, l'avénement du règne de la logique pure. Le jour, messieurs, où cette prétendue logique qui fait litière de tous les droits est entrée dans la direction des choses de ce monde, elle y a fait d'irréparables dégâts. Aux États-Unis, la sagesse des gouver-

nants et, disons-le aussi, les embarras intérieurs, fruits de la guerre de sécession, ont ajourné la désastreuse application de ce principe. Le petit pays dont je vous parle s'est roidi de toutes ses forces contre ce danger auquel il a échappé; il poursuit maintenant sans encombre sa marche dans la voie du progrès. Le danger écarté renaîtra. La violence l'emportera peut-être un jour, c'est possible; mais le droit à l'autonomie subsiste. Ce peuple ne demande qu'à vivre libre sous le gouvernement de son choix. Il offre à tous les étrangers l'hospitalité la plus cordiale, la sécurité la plus absolue. En cinquante ans, il passé de la barbarie à la civilisation, et il a payé cher cette conquête. Lui ravir son indépendance, l'annexer violemment à une race étrangère, c'est le condamner à mort, et il a mérité de vivre, car il a compris, accepté, pratiqué le progrès et conquis sa place parmi les nations civilisées.

Je serai heureux, messieurs, si j'ai pu lui rallier quelques sympathies parmi vous et lui assurer votre estime.

C. DE VARIGNY.

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

Schopenhauer (1)

Aucun des ouvrages de Schopenhauer n'a été traduit jusqu'ici, et malgré deux études remarquables, l'une de M. Foucher de Careil (2), l'autre de M. Challemel-Lacour (3), ses théories sont encore assez peu connues. Il est douteux qu'elles trouvent jamais chez nous beaucoup de partisans, et il serait assurément peu souhaitable qu'elles devinssent jamais populaires. Nous ne pouvons toutefois rester indifférents au bruit qu'elles font encore en Allemagne, au succès retentissant de Hartmann, le principal disciple de Schopenhauer; et le moment est bien choisi pour donner un résumé complet et fidèle de la doctrine du maître.

Un jeune auteur dont les débuts faisaient peu prévoir le choix d'un pareil sujet s'est chargé de ce soin. Notre collaborateur, M. Ribot, déjà connu pour son livre sur *la Psychologie anglaise expérimentale* et sa belle thèse sur l'*Hérédité*, a voulu faire une excursion dans le domaine de la métaphysique allemande, et il vient de publier à son tour une étude sur la philosophie de Schopenhauer. L'exactitude, la clarté, — autant du moins qu'on en peut mettre dans l'exposé de théories allemandes, — font de ce petit livre un véritable manuel de cette étrange philosophie. Ceux qui ont lu les autres ouvrages de M. Ribot retrouveront dans celui-ci les mêmes qualités, et seront certainement frappés de la souplesse avec laquelle il a plié son talent à un travail si nouveau pour lui. Il expose, en effet, cette doctrine idéaliste avec autant d'aisance et de netteté qu'il en avait montré dans l'exposition des doctrines tout empiriques de l'école anglaise. Ce n'est pas qu'il se soit converti en chemin; il a gardé contre la métaphysique toutes ses préventions, et s'il a pour le système de Schopenhauer quelque indulgence, s'il l'a choisi de préférence à tout autre du même genre, c'est peut-être parce qu'il lui a paru, en somme, le moins métaphysique. Aussi chercherait-on vainement dans cette étude quelques traces de l'admiration passionnée ou de la haine vigoureuse qu'un pareil système n'aurait pas manqué de provoquer dans un esprit moins désintéressé de ces spéculations transcendantes, et si, tout en reconnaissant le mérite de cette monographie, nous avons un regret à exprimer, c'est celui de voir l'auteur se faire à lui-même la part si petite, se borner, dans quelques passages et dans la conclusion à des critiques trop rapides et trop peu résolues, de le trouver, en un mot, si modeste. La philosophie de Schopenhauer, à notre avis, mérite à la fois plus d'éloges et de plus graves reproches.

I

Schopenhauer est une des plus bizarres figures que présente l'histoire de la philosophie. Il réunit tous les contrastes : à l'esprit d'un Français du XVIIIe siècle, il joint le goût d'un Anglais pour l'exactitude, pour les recherches expérimentales; son caractère naturellement pessimiste le porte à adopter les théories nihilistes de l'Orient, et, en véritable Allemand, il se fait une métaphysique pour les justifier. Il se définit lui-même « un idéaliste transcendantal et un réaliste empirique »; au fond, c'est sa tournure d'esprit, c'est son caractère, et, quoi qu'on ait dit, sa sensibilité, qui décident de ses opinions. C'est avant tout un mélancolique; mais, par une singularité assez rare, sa mélancolie est active; elle a besoin de se démontrer à elle-même qu'elle est bien légitime, elle veut faire des imitateurs.

Kant avait déterminé les limites dans lesquelles une métaphysique est possible, sans la construire lui-même, dit Schopenhauer, et il se propose de combler cette lacune. D'après lui, « une métaphysique est possible dans le domaine de la seule connaissance, à la condition de l'embrasser tout entière... Elle peut et doit rester dans notre monde. » Son système comprend quatre parties différentes et fortement liées : une théorie de la connaissance et une théorie de la nature, une esthétique et une morale.

Dans sa théorie de la connaissance, il se montre peu original, il reste fidèlement attaché à la doctrine de Kant. Il lui reproche toutefois de s'être transformé entre la première et la seconde édition de la *Critique de la raison pure*, et d'être devenu, dans cet intervalle, moins idéaliste que ne l'exigeaient ses principes. Il part lui-même, non de l'objet, comme l'ont fait les sensualistes, ou du sujet, comme les métaphysiciens à la manière de Fichte, de Schelling ou de Hegel, ces descendants bâtards de Kant, comme il les appelle, mais de l'objet et du sujet, donnés ensemble dans tout phénomène de connaissance. L'intuition fournit la matière première de toute pensée sous la forme de l'espace et du temps, la conception soumet ces données aux catégories de l'entendement. Schopenhauer critique assez durement la liste des catégories,

---

(1) *La philosophie de Schopenhauer*, par Th. Ribot, agrégé de philosophie, docteur ès lettres. (*Bibliothèque de philosophie contemporaine.*)

(2) *Hegel et Schopenhauer*, études sur la philosophie allemande moderne, depuis Kant jusqu'à nos jours, par A. Foucher de Careil. Hachette, 1862.

(3) *Un bouddhiste contemporain en Allemagne, Arthur Schopenhauer*, par M. P. Challemel-Lacour. (*Revue des deux mondes*, 15 mars 1870.)

telles que le maître l'avait proposée. Pour lui, ces catégories peuvent toutes se ramener à celle de causalité. La seule fonction de l'entendement serait donc de saisir les rapports de cause à effet, d'établir ces rapports entre les phénomènes qui nous apparaissent dans le temps ou dans l'espace. Au-dessus de l'intuition et de l'entendement se place la raison, dont les concepts, les idées du monde, de l'âme et de Dieu ne sont que les *reflets* de la connaissance intuitive. « Elle est de nature féminine, elle ne peut donner qu'après avoir reçu. Par elle-même, elle n'a rien que les formes vides de son activité. »

Cette théorie se ramène au fond, comme on le voit, à celle de Kant dans la *Critique de la raison pure* : pas d'objet connu, et par suite pas d'objet, sans un sujet connaissant. Les choses ne sont que parce que nous les connaissons, et les formes de l'esprit, temps, espace, causalité, les font ce qu'elles paraissent, expliquent leurs rapports. Le monde phénoménal, le monde de l'expérience est ainsi réduit à n'être qu'une *représentation*. Si nous étions purement intelligents, toute la métaphysique se bornerait à la seule théorie de la connaissance, et nous serions incapables de parvenir jusqu'à la réalité, jusqu'à l'essence des choses. Cette conclusion, conforme à celle de Kant, n'a rien de sceptique, comme on le lui reproche trop souvent. Dans l'ordre de la connaissance proprement dite, l'homme ne peut sortir de lui-même. Il peut légitimement considérer sa pensée comme la condition et la raison d'être de tout ce qui lui apparaît. Il ne met pas en doute l'existence d'êtres indépendants de sa pensée, il l'ignore absolument. Tout ce qui est, à ce point de vue, n'a qu'une valeur purement subjective, et nous pouvons en ce sens, toutes les plaisanteries de Voltaire n'y feront rien, nous considérer véritablement comme le centre du monde et rapporter tout à nous.

La théorie de la connaissance aboutit à cette proposition parfaitement dogmatique : nous ne connaissons que des apparences. Mais il est contradictoire qu'il n'y ait que des apparences. Comment arriver jusqu'au réel des choses? Nous ne saurions assez louer ici la distinction faite par Schopenhauer entre les méthodes *extérieures*, comme il les appelle, et la méthode *intérieure* qui seule permet d'atteindre la réalité : « *Du dehors*, dit-il, on ne pourra jamais parvenir jusqu'à l'essence des choses; si longtemps qu'on cherche, on n'y gagnera rien, que des images et des mots : c'est ressembler à un homme qui tourne autour d'un château, cherchant vainement une entrée, et qui, en attendant, esquisse la façade. Telle est cependant la route que tous les philosophes ont suivie avant moi (1). » — « L'homme, dit-il ensuite, n'est pas seulement un être pensant, une tête d'ange ailée et sans corps; il a sa racine dans ce monde, il s'y trouve comme *individu*, c'est-à-dire que sa connaissance qui est le support du monde comme représentation, dépend d'un corps dont les affections sont le point de départ de nos intuitions du monde. Ce corps est, pour le sujet purement pensant, une représentation parmi d'autres représentations, un objet parmi d'autres objets : les mouvements et les actions de ce corps ne sont connus du sujet purement pensant, que comme les changements de tous les autres objets sensibles, et ils lui seraient aussi étrangers, aussi incompréhensibles, si leur signification ne lui était révélée d'une autre manière. Il verrait ses actes suivre les motifs, avec la constance d'une loi naturelle, comme le font les autres objets qui obéissent à des causes de diverses espèces. Il ne comprendrait pas plus l'influence des motifs que le lien de tout autre effet avec sa cause. Il pourrait, à son gré, nommer force, qualité ou caractère, l'intime et incompréhensible essence de ses actes ; mais il n'en saurait pas plus long. Il n'en est pas ainsi : il y a un mot qui explique l'énigme du sujet de la connaissance : ce mot c'est *volonté*. Ce mot, et ce mot seul lui donne la clef de lui-même comme phénomène, lui en révèle le sens, lui montre le ressort intérieur de son être, de ses actes, de ses mouvements. Au sujet de la connaissance, qui, par son identité avec le corps, existe comme individu, ce corps est donné de deux façons différentes : comme représentation ou intuition, comme objet parmi des objets, et soumis comme tel aux lois objectives ; — en même temps il est *ce que chacun connaît immédiatement;* ce qu'exprime le mot *volonté*. Tout acte véritable de la volonté est immanquablement aussi un mouvement de son corps ; il ne peut vouloir l'acte réellement, sans percevoir en même temps qu'il se manifeste comme mouvement du corps. L'acte volontaire et l'action du corps ne sont pas deux êtres, différents objectivement, et reliés par le lien de la causalité ; il n'y a pas entre eux un rapport de cause à effet; ils sont une seule et même chose, donnée seulement de deux manières totalement différentes, d'une part immédiatement, d'autre part dans l'intuition intellectuelle. L'action du corps n'est autre chose que l'acte de la volonté objective, c'est-à-dire manifestée dans l'intuition... Ce n'est que pour la réflexion que faire et vouloir diffèrent; en réalité ils sont un (1). »

Il fallait citer tout entier ce remarquable passage, qui contient l'indication, ou plutôt l'application de la méthode *intérieure*, seule capable de nous donner la réalité, et, en germe, toute la théorie de la nature telle que l'a conçue Schopenhauer. La *volonté*, qu'il faut prendre ici dans un sens général (*Wille*), et non au sens particulier de volonté déterminée par des motifs (*Willkur*), est donc le fond de notre être, et sa manifestation immédiate est le *corps*. Bien plus, cette volonté, que nous saisissons immédiatement en nous, « est identique avec toutes les forces qui agissent dans la nature, et dont les manifestations variées appartiennent à des espèces dont la volonté est le genre ».

Si Schopenhauer a préféré le mot *volonté* au mot *force*, c'est pour cette profonde raison que l'homme ne peut se faire une idée du réel des choses, qu'en partant de sa propre réalité : « Jusqu'ici, dit-il, on a ramené le concept de *volonté* au concept de *force*; je fais le contraire et considère toute force naturelle comme une volonté; qu'on ne croie pas que c'est là une vaine dispute de mots : c'est un point qui est au contraire de la plus haute importance, car le concept *force* a pour base, comme tous les autres, la connaissance intuitive du monde objectif, c'est-à-dire le phénomène, la représentation, et c'est de là qu'il vient... Au contraire, le concept de *volonté* est le seul entre tous qui n'a pas sa source dans le phénomène ni dans la pure représentation intuitive; mais qui vient du dedans, qui sort de la conscience de chacun; dans lequel chacun reconnaît son propre individu, immédiatement, sans forme aucune, même celle de sujet et d'objet; car là ce qui connaît

(1) Page 65.

(1) Pages 65-66.

et ce qui est connu coïncident. Si donc nous ramenons la notion de force à celle de vouloir, nous ramenons l'inconnu à une chose beaucoup plus connue, à la seule chose immédiatement connue, ce qui étend beaucoup notre connaissance. Ramenons-nous au contraire, comme on l'a fait jusqu'ici, le concept de *volonté* à celui de *force*, nous abandonnons l'unique connaissance immédiate que nous ayons du monde; nous la laissons se perdre dans un concept abstrait tiré des phénomènes, et avec lequel nous ne pourrons jamais les dépasser (1). »

La distinction de l'intelligence et de la volonté paraît à Schopenhauer une grande découverte, et il se montre très-fier de l'avoir faite. C'est « la Thèbes aux cent portes », comme il l'appelle : il est, à ses yeux, le Lavoisier de la philosophie, et il croit que cette distinction dans l'âme de deux éléments aura pour la métaphysique autant d'importance, que la distinction, en chimie, des deux éléments dont l'eau se compose. Peut-être n'y a-t-il pas là une si grande nouveauté, et cette distinction de l'intelligence et de la volonté, ou de la force, ou de l'amour est-elle aussi ancienne que la philosophie. Sans parler d'Aristote et de Leibniz chez lesquels la notion de la force, ou de l'énergie, de l'acte, a une grande place; dans la doctrine de Platon lui-même la théorie de l'amour bien comprise ne se ramènerait-elle pas à une théorie de ce réel des choses, dont les idées ne seraient que les formes intelligibles? Ne trouverait-on pas dans tous les grands systèmes de philosophie ce double point de vue? Mais si l'originalité de Schopenhauer n'est pas dans la distinction même dont il s'enorgueillit, elle est du moins dans les applications, dans le rôle qu'il fait jouer à la volonté pour l'explication du monde.

La volonté est supérieure à l'intelligence, et elle lui est antérieure en un sens. Tous les états par lesquels le monde inorganique a passé, toutes les espèces que la nature a produites, sont des manifestations inconscientes de la volonté, du vouloir être ou du vouloir vivre. Cette cause unique, indestructible du monde tout entier s'est transformée dans son évolution ininterrompue. Elle règne comme *cause* proprement dite (*Ursache*) dans la nature inorganique, comme *excitation* (*Reiz*) dans le monde organique, alors que la conscience n'a pas encore apparu, et comme *motif* enfin (*Motiv*) dans la vie animale accompagnée de conscience : « Lorsque dans son évolution, la volonté en arrivant à ce point où l'individu qui représente l'espèce ne peut plus s'assimiler sa nourriture sous l'influence d'une simple excitation; mais qu'étant devenu de plus en plus complexe dans son mode de vie, il doit chercher et choisir sa nourriture, conserver ses petits; alors les mouvements ne peuvent plus avoir lieu que par *motifs*. L'intelligence devient nécessaire. Il se produit chez l'animal, soit un ganglion supérieur, soit un cerveau qui rend possible les opérations instinctives ou intellectuelles. » L'intelligence, dit Schopenhauer, sort donc originairement de la volonté elle-même; elle appartient au plus haut degré de son objectivation, à titre de pur *mécanisme*, de moyen de secours pour la conservation de l'individu et de l'espèce. Mais avec ce mécanisme naît tout d'un coup *le monde comme représentation*, avec toutes ses formes, sujet et objet, temps, espace et causalité. Le monde a maintenant deux faces. Jusqu'ici pure volonté, il est maintenant en même temps représentation, objet du sujet connaissant. La volonté a passé des ténèbres à la lumière (1). » L'intelligence n'est ainsi que la clarté dont le monde s'illumine quand la volonté a revêtu sa forme la plus élevée, quand elle s'est objectivée ou réalisée dans un cerveau. Elle n'est, comme le dit quelque part Schopenhauer, qu'un fait *tertiaire*, puisqu'elle dépend de la volonté en général et d'un cerveau en particulier. La volonté, au contraire, est comme l'étoffe dont toute chose est faite; elle explique tout, plan général et détails, elle est à ce titre la *chose en soi*. Mais elle échappe elle-même à la connaissance, elle est hors de la portée de la science; nous ne pouvons dire ni ce qu'elle est, ni si elle a une cause ou n'en a pas, elle se réduit en définitive en une inconnue, un x, qui n'en est pas moins la plus haute réalité.

En résumé, la volonté *n'est pas* sans l'intelligence, et d'autre part, sans la volonté, l'intelligence n'a pas sa raison d'être. « Ce monde n'existerait plus, si cette sorte d'objets (les cerveaux) ne pullulaient sans cesse, pareils à des champignons, pour recevoir le monde prêt à tomber dans le néant, et se renvoyer entre eux, comme un ballon, cette grande image identique en tous, dont ils expriment cette identité par le mot d'objet... (2). » Voilà à quel cercle vicieux, en apparence, aboutit la métaphysique de Schopenhauer. Mais si l'on songe que pour un idéaliste, le temps, l'espace, la causalité, n'ont qu'une valeur subjective, peut-être comprendra-t-on que le réel des choses et la connaissance de ces choses soient, sans contradiction, réciproquement la condition l'un de l'autre. Ce sont comme les deux segments d'une voûte qui se soutiennent mutuellement et tombent ensemble.

Mais il est facile de voir que le nom de métaphysique, tel que nous l'entendons, ne convient pas à cette doctrine. Ce n'est, en définitive, qu'une *cosmologie*, comme M. Ribot l'a fait remarquer avec raison, une pure exposition de ce qui est, plutôt qu'une explication. Schopenhauer ne se préoccupe ni du pourquoi, ni de la fin des choses; il est également indifférent au spiritualisme et au matérialisme, au théisme et à l'athéisme. Les religions positives ne sont pour lui que des métaphysiques populaires dont les grands esprits doivent s'affranchir? « Les religions sont nécessaires au peuple, dit-il, et sont pour lui un bienfait inappréciable. Même lorsqu'elles s'opposent au progrès de l'humanité dans la connaissance du vrai, elles ne doivent être mises de côté qu'avec tous les égards possibles; mais demander qu'un grand esprit, — un Gœthe, un Shakespeare, — accepte, *bona fide et sensu proprio*, les dogmes d'une religion quelconque, c'est demander qu'un géant chausse les souliers d'un nain (3). » Volontiers, en parlant de Dieu, il aurait dit, lui aussi, qu'il n'avait pas besoin de cette hypothèse, et il déplore souvent le tort que les préoccupations religieuses et le désir de ne pas se mettre en opposition avec les dogmes établis ont fait, suivant lui, à la philosophie dans tous les temps.

Pour nous, la métaphysique est tout autre : elle recherche le pourquoi et la fin des choses, elle doit donner une réponse à ces questions que l'homme s'est toujours posées, non pas seulement, comme le prétend Schopenhauer, parce que la

(1) Page 68.

(1) Pages 78-79.
(2) Page 51.
(3) Page 30.

mort l'effraye, mais parce qu'il sent que la réalité, à laquelle il participe, est bien au-dessus de ces phénomènes soumis aux lois de l'espace, du temps, de la causalité, que Schopenhauer ne dépasse pas, ou du moins n'explique pas assez, même en les ramenant à la volonté. La métaphysique de Schopenhauer est une philosophie des sciences, assez haut placée, il est vrai, pour n'avoir rien à redouter du flot toujours montant des découvertes scientifiques ; ce n'est pas encore la philosophie première. Il avait sans doute trouvé « le sentier qui mène au sein de la forteresse », mais il ne l'a pas suivi jusqu'au bout, et, pour avoir voulu renfermer son idéalisme transcendantal dans les étroites limites d'un réalisme empirique, il s'est condamné à n'édifier qu'un système ruineux, et à n'offrir que le néant aux aspirations humaines.

C'est en nous-mêmes, assurément, et seulement en nous-mêmes, que nous pouvons saisir la réalité. Mais Schopenhauer, à notre avis, bien inférieur à Kant, n'a pas vu cette réalité tout entière ; il a négligé le degré le plus élevé de la volonté, l'acte moral, indépendant de tout motif expérimental, véritable acte de foi et d'amour, qui rend nécessaires les postulats de la raison pratique : la liberté, l'immortalité de la personne, l'existence de Dieu. Nous pouvons lui accorder que le monde dont il nous parle n'est qu'une représentation et que la volonté, à tous les degrés de ses manifestations empiriques, en est la réalité ; mais cette volonté imparfaite, toujours inachevée, ne se suffit pas à elle-même. Le devoir, l'obligation morale nous permet de nous élever, au-dessus du domaine des causes efficientes, jusqu'à la cause finale qui est la raison dernière de tout ce qui est. Nous concevons alors que cette volonté, inconsciente dans la nature, consciente en nous, ait une fin à laquelle elle tend dans une évolution continuelle : la perfection, l'infini. Cette fin, qui s'explique par elle-même et qui est la seule réalité véritable, permet de comprendre l'existence des êtres imparfaits et donne à la pensée le point d'appui dont elle ne peut se passer. Que cette fin soit le bien, selon Platon, ou l'acte pur, comme l'entendait Aristote, ou l'être infini, comme on disait au XVIIe siècle, ce sont là des noms différents pour désigner le même être. Supérieur à tout ce qui est, puisque tout a en lui sa raison d'être, il ne peut tomber sous les formes de l'intuition sensible, il est en dehors du temps et de l'espace, indépendant du principe de causalité ; il n'est pas un être qui s'ajoute aux autres, mais bien l'être lui-même ; il est connaissable, non par cette raison « de nature féminine », qui donne à l'expérience ses principes régulateurs, mais par cette intuition toute spéciale qui nous permet de saisir immédiatement en nous la réalité. Placés, pour ainsi dire, entre Dieu et le monde, participant à la fois de l'un et de l'autre, nous ne sommes pas réduits à connaître seulement ce qui est au-dessous de nous. Schopenhauer s'est borné volontairement à l'étude du monde auquel la pensée humaine sert de support ; il a su découvrir cependant, jusque dans la nature inorganique, les manifestations obscures d'une volonté identique avec celle de l'homme ; il n'a pas vu que ces divers degrés d'une volonté, de plus en plus intelligente, s'élèvent vers la volonté infinie, à la fois l'intelligence infinie.

II

Nous ne pouvons ici qu'indiquer ces conclusions ; en les admettant, on satisferait, au lieu de le tromper, le besoin métaphysique de l'homme ; on échapperait aussi au pessimisme de Schopenhauer. Si la volonté va d'elle-même à la vie, sans guide, sans principe qui la dirige, toutes ses manifestations se produisent au hasard, et bien loin de chercher, dans le monde, cet ordre, cette harmonie dont les philosophes nous entretiennent, il faut reconnaître, *à priori*, « que la nature est condamnée au mal, qu'elle est le règne de l'absurde ». Certes, l'expérience de chaque jour nous fournirait assez de raisons de croire que la souffrance est, en effet, dès que la sensibilité apparaît, la loi du monde. Faut-il donc admettre ce principe : « Tout plaisir est négatif, la douleur seule est positive, » que Schopenhauer déduit de sa philosophie : « Cet effort, qui est le cœur et l'essence même de chaque chose, est identique avec ce qui, manifesté en nous à la pleine lumière de la conscience, se nomme la volonté. Tout ce qui l'entrave, nous l'appelons douleur, tout ce qui lui permet d'atteindre son but, nous l'appelons satisfaction, bien-être, plaisir. Ces phénomènes de plaisir et de douleur, étant dépendants de la volonté, sont d'autant plus complets que la volonté l'est elle-même. Et comme tout effort naît d'un besoin, tant qu'il n'est pas satisfait, il en résulte de la douleur ; et s'il est satisfait, cette satisfaction ne pouvant durer, il en résulte un nouveau besoin et une nouvelle douleur. Vouloir, c'est donc essentiellement souffrir, et comme vivre, c'est vouloir, toute vie est, par essence, douleur. Plus l'être est élevé, plus il souffre... Le vouloir et l'effort, qui sont l'essence de l'homme, ressemblent à une soif inextinguible. La base de tout son être, c'est besoin, manque, douleur. Étant l'objectivation la plus complète de la volonté, il est par là même le plus besoigneux de tous les êtres ; il est, dans sa totalité, un vouloir et un besoin concret, un agrégat de mille besoins. Sa vie n'est qu'une lutte pour l'existence, avec la certitude d'être vaincu (1). » On chercherait vainement une peinture plus vive, plus désolante des maux de l'humanité, que le tableau tracé par Schopenhauer en mille passages et à toute occasion. Il est véritablement le philosophe du désespoir ; il semble lui-même n'être capable que d'une seule joie, et elle éclate dans la verve de ses descriptions pessimistes : celle de trouver le monde aussi mauvais.

Le bon sens proteste contre ces exagérations. Si le mal abonde, il y a aussi quelque bien dans la vie, et la douleur n'est pas toute seule positive. Les successeurs de Schopenhauer, Hartmann en particulier, ont dû le reconnaître : pour eux, le plaisir n'est pas simplement, et dans tous les cas, la négation de la douleur ; mais étant donnée la somme des biens et des maux, la balance penche du côté du mal. Aussi leurs conclusions sont-elles pessimistes comme celles de leur maître, et à les entendre l'humanité, plus éclairée sur la vraie nature de cette vie, n'aura plus un jour d'autre ambition que de renoncer tout entière à l'existence.

Le suicide est une désertion ; il n'est, d'ailleurs, qu'une délivrance illusoire ; mais il y a deux moyens de combattre

(1) Page 139.

la douleur, de la diminuer, de préparer l'anéantissement : l'art et l'ascétisme.

L'art achemine les âmes au renoncement. La volonté n'est réelle que dans ses manifestations individuelles. L'intelligence, d'abord asservie à la volonté, n'a d'autre fonction, à l'origine, que d'assurer la vie. Elle ne sert, comme nous l'avons vu, qu'à discerner les choses nuisibles des choses utiles à l'individu; elle ne les considère longtemps que dans leurs relations avec lui. Mais peu à peu l'exercice de l'intelligence devient plus désintéressé. Les besoins du corps satisfaits, elle a comme des loisirs pendant lesquels elle échappe au joug de la volonté, et peut contempler la nature indépendamment de ses rapports avec l'individu, les différents phénomènes indépendamment de leurs rapports de cause à effet. Elle ne voit alors dans les êtres que l'*idée*, au sens platonicien, le type, dont ils sont chacun un exemplaire particulier, l'espèce à laquelle ils appartiennent. En même temps, elle en vient à s'oublier elle-même comme intelligence individuelle. L'artiste s'identifie alors avec le monde qu'il se représente sous les formes les plus générales, et en l'embellissant à son gré : « L'individu s'efface, la personnalité s'évanouit; il ne reste que le génie, ce premier messie libérateur du monde, ce premier apôtre du renoncement (1). »

Mais le bonheur que nous procure cette contemplation désintéressée des idées ou de la beauté n'est qu'un bonheur passager. L'artiste ne peut demeurer longtemps dans les régions où son inspiration le transporte, et les œuvres d'art finissent par lasser l'admiration. Il faut chercher un autre remède contre la douleur : nous ne le trouverons que dans le renoncement absolu et persévérant.

« La volonté qui, prise en elle-même, est un désir aveugle et inconscient de vivre, après s'être développée dans la nature inorganique, le règne végétal et le règne animal, arrive dans le cerveau humain à la conscience claire d'elle-même. Alors se produit un fait merveilleux. L'homme comprend que la réalité est une illusion, la vie une douleur; que le mieux, pour la volonté, c'est de se nier elle-même; car du même coup tombent l'effort et la souffrance qui en sont inséparables (2). »

Le bien, pour Schopenhauer, consiste donc dans la négation de la volonté, du vouloir-vivre. Nous voilà en plein Orient. Toutes les écoles philosophiques de l'Inde ne proposent à l'homme qu'un seul but : la libération. Il peut y arriver par la science et l'inaction : savoir que tout n'est rien, et, par conséquent, ne pas agir. — Le mal moral, au contraire, est dans l'affirmation du vouloir-vivre : aussi l'égoïsme est-il la source de toute méchanceté et de tout vice. Il faut, pour arriver à la vertu, s'oublier soi-même, se donner à tous : « Celui qui a reconnu l'identité de tous les êtres ne distingue plus entre lui-même et les autres; il jouit de leurs joies comme de ses joies; il souffre de leurs douleurs comme de ses douleurs : tout au contraire de l'égoïsme qui, faisant entre lui-même et les autres la plus grande différence et tenant son individu pour seul réel, nie pratiquement la réalité des autres. » La sympathie, ou mieux encore la *pitié*, est donc la base de la morale; « la pitié, ce fait étonnant, mystérieux, par lequel nous voyons la ligne de démarcation qui, aux yeux de la raison, sépare totalement un être d'un autre, s'effacer et le non-moi devenir en quelque sorte le moi (1). »

Mais ce n'est pas encore là le point culminant de la morale. La négation complète du vouloir-vivre, l'ascétisme, tel que les saints, les anachorètes, les pénitents des religions de l'Inde et du christianisme l'ont pratiqué, voilà le seul moyen d'attenidre le plus haut degré de la vertu et la forme la plus élevée de l'ascétisme, c'est la chasteté volontaire et absolue.

A cette doctrine morale se rattache naturellement une une théorie de l'amour. Schopenhauer est un des rares philosophes qui aient osé aborder franchement ce redoutable sujet, et il l'a traité avec toute l'audace, on pourrait dire toute la brutalité d'un métaphysicien naturaliste.

La volonté, qui est le fond de toutes choses, n'est, comme nous l'avons dit, qu'une tendance à vivre, à produire et à perpétuer la vie. « L'expression permanente de cette tendance aveugle, c'est l'espèce; car l'individu n'a qu'une éphémère réalité. Chaque espèce exprime partiellement, à sa manière, cet effort éternel du principe aveugle, qui *veut vivre*. Mais comment l'espèce est-elle possible? Par la génération. Et la génération, comment est-elle possible? par l'amour. Ainsi, amour, génération, tendance à vivre, c'est tout un. L'amour est une passion *spécifique;* l'individu n'est qu'un instrument; la nature l'éblouit par une illusion décevante pour arriver à ces fins : perpétuer l'espèce, perpétuer la vie (2). » — « L'instinct sexuel est le cœur même de la volonté de vivre, et, par conséquent, la concentration du vouloir tout entier : c'est pourquoi j'appelle les organes sexuels le foyer du vouloir (3) ». Ainsi, tout amour, même le plus éthéré, a sa raison d'être dans l'instinct sexuel, et cet instinct lui-même est, dans l'individu, la voix puissante de l'espèce qui veut se perpétuer. La fin réelle de tout roman d'amour, à l'insu même des parties intéressées, est la procréation d'un certain enfant, déterminé. « La passion croissante de deux amants l'un pour l'autre n'est, à proprement parler, que la volonté de vivre du nouvel individu qu'ils peuvent et veulent procréer..... Ce qui, dans la conscience individuelle, se révèle comme instinct sexuel d'une manière générale, et sans avoir pour objet un individu déterminé d'un autre sexe, c'est la volonté de vivre, prise en soi, d'une manière absolue. Mais ce qui se révèle dans la conscience comme instinct sexuel ayant pour objet un individu déterminé, c'est la volonté sous la forme d'un individu parfaitement déterminé qui tend à la vie (4) ».

Nous ne pouvons présenter ici dans tous ses détails cette théorie de l'amour. Schopenhauer, comme on le voit, s'attache surtout à l'explication de l'amour physique. Tout ce que cette passion fait faire à la génération présente est en vue de la génération future, et ceux qu'elle possède ne sont que les instruments inconscients du génie de l'espèce; ils croient chercher leur propre bien, ils servent en réalité les intérêts de l'humanité, et c'est par cette illusion que les faits les plus divers s'expliquent en amour. Aussi le sage doit-il se garder de cette passion qui n'a d'autre effet que de perpétuer l'existence et la douleur : « L'amour, c'est l'ennemi,

(1) P. 99.
(2) P. 119.

(1) P. 121.
(2) P. 127.
(3) *Ib.*
(4) P. 128.

disait Schopenhauer à l'un de ses visiteurs. Faites-en, si cela vous convient, un luxe et un passe-temps, traitez-le en artiste ; le génie de l'espèce est un industriel qui ne veut que produire. Il n'a qu'une pensée, pensée positive et sans poésie, c'est la durée du genre humain. Les hommes ne sont mus ni par des convoitises dépravées, ni par un attrait divin ; ils travaillent pour le génie de l'espèce, ils sont tout à la fois ses courtiers, ses instruments et ses dupes. Admirez, si vous le voulez, ses procédés ; mais n'oubliez pas qu'il ne songe qu'à combler les vides, à réparer les brèches, à maintenir l'équilibre entre les provisions et la dépense, à tenir toujours largement pourvu l'étable où la douleur et la mort viennent recruter leurs victimes... Les femmes sont ses complices. Elles ont accompli une chose merveilleuse lorsqu'elles ont spiritualisé l'amour. Peut-être c'en était fait de lui et du genre humain ; les hommes, fatigués de souffrir, et ne voyant nul moyen de se dérober jamais, eux ni leurs enfants, aux misères qui les accablaient et que la culture leur rendait chaque jour plus sensibles, allaient peut-être prendre enfin le chemin du salut en renonçant à l'amour. Les femmes y ont pourvu. C'est alors qu'elles se sont adressées à l'intelligence de l'homme, et que tout ce qu'il y a de spirituel dans l'organisation féminine, elles l'ont consacré à ce jeu qu'elles appellent l'amour... Tenez, j'ai soixante-dix ans et plus, et si je me félicite d'une chose, c'est d'avoir éventé à temps le piége de la nature ; voilà pourquoi je ne me suis pas marié (1). »

Ce sont donc les femmes qui ont sauvé le monde en sauvant l'amour ; il aurait mieux valu le laisser périr. Sans elles, depuis longtemps peut-être, toute existence, c'est-à-dire toute souffrance, aurait pris fin. Nous devons du moins, dans la mesure de nos forces, réparer le mal qu'elles ont fait : « Les grandes religions ont toutes vanté la continence, mais elles n'ont pas toujours compris ce qui fait de cette vertu la vertu souveraine. Elles n'y ont vu souvent que le déploiement d'une énergie sans but, le mérite d'obéir à une loi fantasque, de supporter une privation gratuite, ou bien encore elles ont couronné dans le célibat je ne sais quelle pureté incompréhensible. Le prix de cette vertu, c'est qu'elle mène au salut ; préparer la fin du monde et en indiquer le chemin, telle est la suprême utilité des existences ascétiques. A force de prodiges, et d'aumônes, et de consolations, l'apôtre de la charité sauve de la mort quelques familles vouées par ses bienfaits à une longue agonie ; l'ascète fait davantage, il sauve de la vie des générations entières. Il donne un exemple qui a failli sauver le monde deux ou trois fois. Les femmes ne l'ont pas voulu ; c'est pourquoi je les hais. (2) »

Cette étrange doctrine a du moins le mérite d'être logiquement déduite. Si le monde n'est que le produit d'une aveugle volonté, si le mal, si la souffrance sont le seul partage de l'homme, s'il ne doit en outre espérer aucune compensation et s'il n'est d'autre immortalité que celle de l'espèce, mieux vaut assurément *sauver de la vie* quelques-unes des générations futures, et hâter ainsi le retour au néant. Mais cette conclusion est en contradiction avec les plus profonds instincts de la nature humaine, et s'il est quelquefois légitime d'invoquer contre un système ses propres conséquences, il nous sera bien permis de faire valoir contre la philosophie de Schopenhauer le pessimisme auquel elle aboutit. Le genre humain, pris en masse, est plutôt de l'avis de Leibniz ; il pense que la vie est bonne, qu'il vaut mieux être que ne pas être. La philosophie doit expliquer tous les faits de notre nature, même nos illusions.

D'ailleurs nous ne comprenons pas que l'homme dont l'essence, d'après Schopenhauer, est la volonté, c'est-à-dire au fond le vouloir-vivre, puisse jamais aspirer véritablement au néant. Il nous semble que sa seule fin soit, au contraire, d'arriver à la plénitude de l'être, à cet état plus facile à concevoir qu'à décrire, où tout effort, et par suite toute douleur aura cessé, où l'existence sera le complet repos. Peut-être est-ce là le vrai sens du *Nirvâna* des bouddhistes ; l'esprit humain peut-il, sans contradiction, penser son propre anéantissement ?

La métaphysique de Schopenhauer nous avait paru incomplète, et nous lui avions reproché de se borner à n'être qu'une profonde philosophie des sciences : les conséquences morales de ce système nous semblent confirmer cette critique. L'auteur a négligé le meilleur de la nature humaine ; il n'a pas su s'élever jusqu'au principe premier de toute réalité ; on peut dire qu'il n'a pas embrassé la connaissance tout entière. La bizarrerie, l'étrangeté de ses hypothèses paradoxales, en particulier dans sa théorie de l'amour, ne manqueront pas d'exciter la curiosité, et M. Ribot a le droit de compter sur de nombreux lecteurs ; mais il n'est pas à craindre qu'une doctrine aussi opposée au génie français trouve dans notre pays de nombreux disciples :

Di, meliora piis...

A. Penjon.

(1) M. Challemel-Lacour, *Revue des deux mondes*, 15 mars 1870.
(2) *Ibid.*

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

La terre de Wyche et la limite des glaces dans l'océan Arctique

Les géographes allemands et la terre de Wyche. — Inconvénients des altérations dans la nomenclature géographique. — La limite des glaces dans l'océan Polaire doit être reculée plus au nord, entre Novaja-Semlja et les îles Spitzbergen. — Résultats des explorations de MM. Payer et Weyprecht. — Températures observées sous les hautes latitudes. — Espaces libres dans l'océan Polaire. — La campagne arctique de 1873.

Aujourd'hui tout honnête Allemand tient à étendre les limites du nouvel empire créé par la Prusse, et comme l'agrandissement (je ne dis pas la grandeur) dudit empire prime toutes les autres questions aux yeux de ses promoteurs, il ne faut pas de scrupules sur les moyens. Un coup d'œil sur les dernières cartes des contrées polaires nous inspire cette réflexion. Nous avons applaudi naguère aux vigoureux efforts faits en Allemagne pour l'exploration de la zone polaire arctique. Nous avons suivi, depuis 1868, la marche de cette exploration avec un intérêt sympathique, enregistrant ses succès, ses résultats, comme autant de conquêtes pour la science. Si les résultats obtenus n'ont pas répondu toujours à notre attente, nous n'en avons pas moins accueilli avec un vif intérêt, à défaut de découvertes véritables, les observations des voyageurs allemands sur la physique du globe. Sans découvrir de terres nouvelles, les géographes allemands ont trouvé bon de porter une multitude de noms allemands sur leurs cartes de la région polaire, notamment dans la région orientale des Spitzbergen. Ces noms, nous les avons admis pour tous les points non baptisés encore par les devanciers des savants allemands ; mais nous ne pouvons admettre, et nous trouvons mal fondée l'application de noms nouveaux à

des points qui ont déjà leurs noms. Une pareille application équivaut à des annexions illégitimes aussi dans le domaine de la science, et l'autorité de ses auteurs, si grande qu'elle peut être, se compromet par des abus.

Il y a, à l'est du groupe des îles Spitzbergen, une grande île découverte en 1617, sous 79 degrés de latitude, par le capitaine anglais Edge, qui lui donna le nom de terre de Wyche, en l'honneur de Richard Wyche, un des fondateurs de la Compagnie du nord-ouest, et un des plus actifs promoteurs de la marine et du commerce de l'Angleterre sous le règne d'Élisabeth. La position de cette terre a été nettement établie dans la relation du voyage du capitaine Edge publiée par Purchas. Or, la terre de Wyche a été revue en 1864 par deux voyageurs anglais, MM. Birbeck et Newton, puis en 1865 par l'expédition scientifique suédoise de M. Nordenskjœld; enfin en 1870 par M. de Heuglin, un des collaborateurs du recueil allemand des *Geographische Mittheilungen*. Aucun de ces voyageurs ne mit le pied sur la terre de Wyche. Ni les Anglais ni les Suédois ne s'attribuèrent la découverte, en 1864 ou en 1865, d'une île nouvelle; mais les Allemands, nouveaux venus dans ces parages, s'attribuèrent le bénéfice de la découverte et appelèrent l'île du nom nouveau de König-Karl-Land, en l'honneur du roi du Wurtemberg, sur la carte publiée dans les *Geographische Mittheilungen* du mois de mai 1871, page 181, sous la signature du docteur Petermann. Sur ma carte de l'Océan arctique publiée dans le *Bulletin de la société de géographie de Paris* en octobre 1873, je maintins le nom de terre de Wyche. En Angleterre, M. Clements Markham se prononce aussi pour son maintien dans deux articles de l'excellent recueil du *Ocean Highways*, p. 19 et 465 du volume de 1873. Nous conservons le nom ancien de terre de Wyche à cause de sa priorité, et nous rejetons la dénomination nouvelle de Karl-Land pour éviter la confusion dans la nomenclature, et parce que les altérations des géographes allemands tendent à falsifier l'histoire des découvertes. Rien ne paraît mieux fondé que ces raisons, en France et en Angleterre du moins; mais il en est autrement en Allemagne et aux yeux de la science allemande. Un article récent du recueil des *Geographische Mittheilungen* apprend aux gens, sur un ton aimable, comme quoi « MM. Clements Markham et Charles Grad n'ont absolument rien fait pour les découvertes dans l'océan Polaire » et que, malgré l'opposition de ces piètres écrivains, la terre de Wyche doit garder le nom de Karl-Land, parce que les géographes allemands de Gotha le veulent ainsi.

Comme M. Petermann, nous faisons de la géographie à la maison. Si nous n'avons pas couru l'océan Glacial, pas plus que les cartographes de Gotha, on nous permettra, faute de mieux, de résumer ici les résultats scientifiques des explorations faites dans ces régions. Un des principaux résultats obtenus pendant ces deux dernières années a été de reculer la limite des glaces à l'est des îles Spitzbergen, bien au delà de 75 degrés de latitude, où elle est figurée sur les cartes actuelles de l'océan Glacial arctique. Chaque année, la mer comprise entre les îles Spitzbergen et Novaja-Semlja devient navigable sous des latitudes bien supérieures. Semblable à la limite des neiges persistantes dans les hautes montagnes, la lisière des glaces fixes ou plus ou moins compactes se rapproche des deux pôles terrestres depuis le printemps jusqu'à l'automne. Elle varie sensiblement d'une année à l'autre suivant le changement de la température et la force des vents dominants. Pendant l'hiver, son étendue s'accroît et sa plus faible extension correspond au milieu de l'automne. En toute saison, les tempêtes tendent à rompre la calotte des glaces polaires, puis les courants océaniques dirigés vers l'équateur en entraînent les débris sous forme de vastes champs flottants ou de blocs pour les fondre dans des régions plus chaudes. Chaque année, des étendues d'eau libre et des passes navigables de durée et de grandeur variables se forment dans l'intérieur des mers polaires, et la barrière des glaces fixes en apparence n'est pas plus constante que la limite des neiges persistantes sur les plus hautes montagnes de France.

J'ai signalé les profondes coupures formées au milieu des glaces de l'océan Arctique par les courants d'eau tiède venus du golfe du Mexique, dans une communication faite à l'Académie des sciences le 10 juillet 1871, montrant l'extension du Gulfstream jusqu'à 80 degrés de latitude sur la côte occidentale des îles Spitzbergen, et jusqu'à 76 degrés du côté de Novaja-Semlja. Depuis l'ensemble des observations recueillies en 1871 par les marins norwégiens, autrichiens et anglais, à l'occasion d'expéditions plus nombreuses qu'à toute autre époque, la limite des glaces entre Novaja-Semlja et les Spitzbergen, au lieu d'être fixée par 75 degrés de latitude, doit être reportée de plusieurs degrés plus au nord. Ainsi, le 1er septembre 1871, MM. Payer et Weyprecht se sont avancés dans la partie encore inconnue de cette mer, et ont atteint sans difficulté 78°48′ nord, avec un petit navire à voiles au milieu d'eaux ouvertes, pour gagner ensuite la côte de Novaja-Semlja, sans rencontrer de glace entre cette côte et 78 degrés de latitude. La même année, l'expédition anglaise de MM. Smith et Ulve s'éleva aussi dans le nord des Spitzbergen, le 11 septembre, jusqu'à 81°24′ de latitude nord, et 16°25′ de longitude à l'est du méridien de Paris, naviguant « au milieu d'eaux libres », après avoir été jusqu'à 25°5′ de longitude est par 80°27′ de latitude, le 6 septembre, « en voyant la mer libre aussi loin que portait le regard dans l'est et dans le sud ». Un marin norvégien, le capitaine Mack, a poussé le 12 septembre au delà de Novaja-Semlja dans l'océan Sibérien jusqu'à 80°10′ de longitude est, et 75°25′ de latitude, sans voir ni glaces flottantes, ni reflet des glaces, pour traverser ensuite sans aucune difficulté la mer de Kara et le détroit de Jagor.

Tous les navires qui ont parcouru l'océan Arctique, à l'est des îles Spitzberzen, s'accordent pour démontrer l'existence d'une mer libre et navigable en septembre 1871, à 4 ou 5 degrés de latitude au moins au delà de la limite supposée des glaces fixes. Les résultats de l'expédition de MM. Payer et Weyprecht dans des parages inconnus auparavant, et réputés inaccessibles, méritent une attention particulière. Un marin anglais, M. Lamont, qui essaya de s'avancer deux mois auparavant sans pouvoir y réussir, déclare dans une lettre du 23 août adressée au docteur Petermann, le promoteur des expéditions polaires en Allemagne, que « la glace compacte se trouve là pour toute éternité ». Or, au lieu de glaces éternelles, MM. Payer et Weyprecht atteignirent, dès le 21 août, 77°17° de latitude, et ne virent entre 26 et 34 degrés de latitude, que des glaces « en petits champs, d'une épaisseur moyenne de deux pieds, formant des traînées serrées, allongées, par les vents frais du nord », et le 1er septembre cette expédition se trouva par 78°48′ arrêtée par les brouillards, non par les glaces. Sauf quelques icebergs d'origine terrestre et quelques amas de glaces anciennes fort rares, rien n'indiquait de grands champs de glaces puissantes dans le Nord. Pour voir si la mer était également libre dans l'est, on s'avança jusqu'à 50 degrés de latitude. Pas un seul glaçon ne se montra depuis 78 degrés de latitude jusqu'à l'île de Novaja-Semlja.

Dans toutes les directions, les glaces ont présenté des passes et des ouvertures vers la fin de l'été. Au sein du grand courant polaire, au nord des Spitzbergen, MM. Smith et Ulve trouvèrent, le 11 septembre, par 81°24′ de latitude seulement des glaces libres, flottantes, en petits fragments : toute la glace qu'ils avaient vue, quelques semaines auparavant encore, par 79°50′ de latitude, formant des champs à perte de vue, avait complétement disparu. A la limite extrême de leur course, ces voyageurs observèrent une température de 0 degré pour l'air, contre + 2°,2 pour l'eau à la surface. Kane, dans le port de Renselaer, au nord de l'Amérique, par 77°37′ de lati-

tude, soit à 3 degres plus bas que la latitude atteinte par le capitaine Ulve, trouva, le 11 septembre 1853, seulement une température moyenne de — 8°5 pour l'air, et le 11 septembre 1854 une moyenne de — 12 degres. La température est donc plus élevée dans le nord des Spitzbergen que dans le nord de l'Amérique. D'ailleurs, dans la direction suivie par MM. Smith et Ulve, en 1827, Parry trouva par 82°45′ de latitude seulement des glaces flottantes constamment dirigées vers le sud-ouest. Sauf dans les canaux étroits et le long de certaines côtes, les glaces fixes manquent dans l'océan Glacial. Chaque été, l'action combinée des courants, des tempêtes et du soleil constamment présent au-dessus de l'horizon produit une immense débâcle au sein des glaces.

Une comparaison attentive des observations faites dans l'océan Glacial nous montre des eaux moins froides, avec des glaces moins compactes dans la partie orientale du nord de l'Europe que dans la partie occidentale sur les côtes du Groenland. Déjà, Scoresby affirme avoir observé le 24 mai 1806, par 81°30′ de latitude nord et 17 degrés de longitude est de Paris, soit au nord-ouest des Spitzbergen, un courant chargé de glace allant à l'est-nord-est, tandis que l'on voyait des eaux libres aussi loin que portait le regard de l'est au nord. En 1766, le capitaine Wheatley, se trouvant par 81°30′ nord, rencontra une mer libre et de la houle venant du nord-est, ce qui indiquait dans cette direction des eaux ouvertes sur une vaste étendue au nord aussi des Spitzbergen. Une observation semblable fut faite par le capitaine Clarke, en 1773. Les baleiniers ont souvent trouvé dans ces parages des eaux libres sans cependant déterminer leur extension par des mesures bien exactes. Le capitaine Willis raconte aussi avoir vu, dès le commencement de mai 1848, par 82 degrés de latitude nord et 13 degrés de longitude, une barrière de glace continue en apparence au nord et à l'ouest de ce point, tandis qu'à l'est « on voyait seulement des eaux libres, sans glaces, allant aussi loin que pouvait porter le regard par un temps clair ». Enfin, les chasseurs de morses de Hammerfest soutiennent qu'en septembre la glace disparaît ordinairement à l'est des Spitzbergen et laisse la mer libre. Rappelons encore à cette occasion que dans une communication faite à l'une des dernières séances de la Société géographique de Paris, M. Ludovic Martinet a cru pouvoir affirmer, d'après des considérations théoriques, l'existence d'une température plus élevée dans la zône polaire australe que près du pôle Nord.

En résumé, la limite des glaces dans l'océan Arctique ne se trouve pas par 75 degrés de latitude, entre Novaja-Semlja et les îles Spitzbergen. Cette mer est navigable chaque année sous des latitudes bien plus hautes, et il n'y a pas de barrière de glaces fixes permanentes. Chaque année la calotte de glace plus ou moins compacte fermée pendant l'hiver autour du pôle se divise, se fractionne en champs ou en fragments plus ou moins étendus. Les courants polaires en entraînent les débris vers l'équateur de manière à diminuer d'autant plus le développement ou l'extension de la masse, tandis que les vents favorisent mieux l'action des courants marins et que la fusion sous l'influence de l'élévation de la température est plus active. Comme les conditions météorologiques changent d'une année à l'autre, l'état des glaces et leur extension changent de même, mais chaque année et même pendant l'hiver, des espaces d'eau libre et des passes navigables apparaissent dans l'ensemble de la masse. En 1871, l'expédition américaine du docteur Hall, dont nous avons exposé les résultats dans la *Revue* du 10 février, p. 658, s'est trouvée arrêtée par 82°16 de latitude dans le canal de Robeson, par une barrière de glace, tandis que plus au nord la mer apparaissait de nouveau libre. Dans le nord des Spitzbergen, l'expédition suédoise de M. Nordenskjold, a été arrêtée par les glaces dès le commencement de septembre 1872 avec un grand nombre de navires de pêche norvégiens qu'une tempête a ensuite dégagés dans le courant du mois de décembre pour leur permettre de rentrer en Europe au milieu de l'hiver. A la surface des grands lacs du nord de l'Amérique des espaces d'eau libre existent également en hiver au milieu des glaces. Quant à la conclusion pratique à tirer de ces faits, c'est l'existence d'eaux navigables dans les mers polaires et la nécessité d'entreprendre en navire à vapeur, non en traîneaux, les expéditions scientifiques au pôle avec chance de succès. Puisse la France, dont la marine reste en dehors de l'océan Glacial depuis la disparition de la *Lilloise* et de l'expédition de Jules de Blosseville, prendre part aussi à ces entreprises hardies qui dans un avenir prochain nous assurent la conquête du pôle par la science.

Peut-être l'expédition scientifique autrichienne commandée par M. Julius Payer nous donnera-t-elle cette découverte, mais depuis le départ de cette expédition du nord de Novaja Semlja en septembre 1872, elle n'a pas donné de ses nouvelles. Pendant le cours de l'année dernière les pêcheurs norwégiens qui se sont avancés dans ces parages jusqu'aux îles d'Orange n'ont aperçu aucun vaisseau de l'expédition autrichienne : suivant toute probabilité, l'expédition aura dépassé Novaja-Semlja dès le premier automne pour s'avancer dans l'océan Sibérien. Son moindre résultat sera la traversée de cette mer jusqu'au détroit de Behring, mais M. Payer fera tout pour pénétrer aussi avant que possible dans le nord. On doit aux pêcheurs norwégiens la reconnaissance nouvelle de toute la région comprise entre la terre de Wyche et le nord de la Sibérie. Nombre de leurs barques de pêche ont encore sillonné ces parages pendant la campagne de 1873. Dans l'intérieur de la Sibérie, nous avons aussi l'expédition du géologue russe, M. Tschekanowski qui a exploré avec un astronome, M. Muller, le cours inférieur de la rivière Toungouska pour étendre au printemps de 1874 ses recherches au bassin de l'Olenek. Quant aux îles Spitzbergen, de simples touristes y font maintenant chaque année des excursions nouvelles, et si un entrepreneur hardi se décide à y établir un hôtel sur un point bien choisi de la côte occidentale, les promenades aux glaciers de cette région deviendront de mode en été comme les excursions dans les Alpes.

CH. GRAD.

VARIÉTÉS

Un congrès archéologique en Russie

Il y a quelques années (en 1867) eut lieu à Moscou une exposition d'ethnographie slave à laquelle furent conviés les savants et les écrivains des pays slaves étrangers à la Russie. Ce fut un grand scandale parmi les russophobes de ce temps-là, — et il n'en manquait pas chez nous. Les uns soutenaient que la Russie, n'étant pas un État slave, mais *touranien*, n'avait pas le droit de s'occuper des choses slaves ; les autres, — sans y être allé voir, — affirmaient que l'exposition n'était que le prétexte d'une grande démonstration politique hostile à l'Europe tout entière, et invitaient l'Occident à se liguer contre l'explosion prochaine de la barbarie orientale. On sait ce qui s'est passé depuis et comment, par un brusque retour de fortune, les ennemis d'autrefois sont devenus les alliés de l'avenir. Ce qu'on sait moins, c'est que cette prétendue démonstration politique a été le point de départ d'une admirable institution : le Musée d'ethnographie russe et slave organisé dans les salles du musée de Moscou. On ne saurait trop engager ceux qui s'occupent de la Russie à visiter avec soin cette précieuse collection : les quatre cents figures de grandeur naturelle qu'elle renferme aujourd'hui représentent

avec une incontestable fidélité les types les plus divers de l'empire russe et des pays limitrophes, et leur étude attentive épargne dans une certaine mesure au touriste paresseux les fatigues d'un voyage aux steppes d'Orenbourg, aux glaces d'Arkhangel, aux âpres sommets du Caucase.

Ce musée a d'ailleurs été le seul résultat pratique du congrès de 1867 ; depuis, l'Europe a été ébranlée sur ses bases ; mais ce n'est point par les Slaves ; au point de vue scientifique, le congrès avait fait naître bien des espérances qui ne se sont point accomplies ; on croyait qu'il commençait une ère nouvelle dans les rapports intellectuels des Slaves entre eux ; on rêvait la fondation d'un organe central pour les intérêts slaves. De ces généreuses utopies, aucune ne s'est réalisée. Deux Revues slavophiles ont essayé de vivre, l'une à Pétersbourg (l'*Aurore*), l'autre à Moscou (la *Conversation*) ; elles ont végété quelque temps, puis succombé sous la mauvaise volonté de l'administration et l'indifférence du public. Pas une librairie ne s'est créée en Russie pour l'importation des livres slaves, qui continuent de ne pas se trouver dans le commerce ; et si le zèle de la foi orthodoxe ne soutenait les comités de bienfaisance slave qui envoient aux coreligionnaires slaves des livres et des ornements d'église (comme font pour les protestants les sociétés Gustave-Adolphe, ou pour les catholiques nos missionnaires d'Orient), ces comités auraient depuis longtemps cessé d'exister.

Il se rencontre pourtant en Russie un certain nombre d'esprits éclairés qui s'efforcent, soit dans les universités, soit dans les sociétés savantes, de maintenir et de développer l'étude de la littérature, de l'histoire et de l'archéologie slaves. Sans cette étude, il est impossible de débrouiller les origines de la Russie et d'approfondir les éléments primitifs de son histoire. Elle a inspiré depuis quelques années un certain nombre d'ouvrages remarquables dont quelques-uns sont devenus classiques. Mais l'immensité des distances, la difficulté des communications, l'insuffisance de la librairie, rendent encore aujourd'hui les relations assez difficiles entre les savants russes et leurs confrères slaves. Le meilleur moyen de multiplier et d'assurer ces relations est d'établir des congrès périodiques où les divers pays soient représentés par des délégués, où l'on puisse grouper pour un temps plus ou moins long les instruments d'étude disséminés en des contrées lointaines, nouer des rapports réguliers, échanger des idées.

Depuis 1869, la Société archéologique de Moscou a établi en Russie des congrès bisannuels qui, sous le patronage du gouvernement et des universités, ont parfaitement réussi. Le premier s'est tenu à Moscou en 1869 (1), le second à Saint-Pétersbourg en 1871 ; le troisième va se tenir à Kiev au mois d'août 1874 ; on peut d'avance lui prédire un grand succès ; Kiev, « la mère des villes russes », le berceau du colossal empire des tsars, est, avec Novgorod la Grande, la ville la plus intéressante de la Russie au point de vue archéologique ; elle forme comme un vivant musée des antiquités russes ; elle a d'ailleurs sur Pétersbourg, Moscou et Novgorod, l'avantage d'être beaucoup plus rapprochée de l'Europe occidentale et notamment des pays slaves ; par la ligne de la Galicie, elle communique directement avec Prague et Vienne, par la ligne d'Odessa avec la mer Noire et le Danube. Aucune ville de Russie n'est mieux située pour être le siége d'une exposition *panslave* ; la Société archéologique de Moscou a donc eu l'excellente idée de convoquer à Kiev les savants slaves étrangers à la Russie et de les inviter à prendre part au congrès par leur présence, à l'exposition par les envois qu'ils auront l'occasion de lui adresser.

« Pour avoir une connaissance aussi complète que possible de l'état ancien de la Russie et du degré de civilisation qu'elle avait atteint, il faut pouvoir comparer nos anciens monuments avec ceux de la même époque qu'on rencontre chez les peuples avec lesquels la Russie avait établi des relations, soit par politique, soit par affinité de races. » — Ainsi s'exprime le comte Ouvarov, président de la Société moscovite, dans une circulaire adressée aux savants russes et étrangers : « Avec le secours de cette comparaison, continue la circulaire, il sera possible d'expliquer bien des passages obscurs de nos chroniques, et en même temps on pourra reconnaître avec exactitude le point de développement que les arts et l'industrie avaient atteint chez les peuples slaves aux différentes époques. »

Si nous étions encore en 1867, on n'aurait pas manqué de voir une manœuvre politique, subversive de la paix européenne, dans cet appel aux archéologues slaves. Nous ne sommes pas sûrs que certains Allemands voient d'un œil satisfaisant les « *hordes slaves* » fraterniser, même sur le terrain de l'archéologie. Quoi qu'il en soit, le comte Ouvarov invite ses confrères à lui adresser des cartes, vues, coupes, tumulus, retranchements, fortifications (en modèles réduits, bien entendu), des idoles, monuments religieux, des objets extraits de *tumulus*, des costumes, armes, ornements de tout genre, des objets ayant servi à l'agriculture, à la chasse, à la pêche, au commerce, etc. Ces objets devront être antérieurs à la fin du xve siècle.

L'exposition comprendra encore des monuments paléographiques, des peintures, fresques, broderies, sculptures, ciselures, instruments de musique, monnaies, objets employés pour le culte, etc.

Depuis quelque temps, les savants russes et slaves ont, en outre, reçu un questionnaire qui ne renferme pas moins de cent trois questions à traiter dans les séances du congrès et sur lesquelles on peut dès aujourd'hui recueillir ou envoyer des renseignements.

Ces questions se réfèrent essentiellement à l'archéologie russe ; mais elles ne sauraient manquer de provoquer des communications qui éclaireront d'un jour nouveau certains points des origines slaves ou de l'histoire byzantine. Le congrès tenu à Moscou en 1869 a publié ses travaux en deux magnifiques volumes qui constituent un précieux répertoire. Nous espérons que le congrès de Kiev arrivera, grâce au concours des savants étrangers, à la fondation d'un recueil périodique spécial pour l'archéologie slave.

Les réunions et les expositions ont une durée éphémère ; elles ne vivent que par les œuvres qu'elles laissent après elles.

L. Leger.

(1) Nous avons publié, dans la *Revue* du 1er janvier 1870, la traduction d'un discours de M. Pogodine sur l'*Histoire de l'archéologie en Russie*.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 44 2 MAI 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Rendons justice aux ennemis de la république : s'ils font tout ce qu'ils peuvent pour empêcher qu'elle ne s'affermisse, ils font en même temps tout ce qui est nécessaire pour la préserver de toute surprise. Ils n'auraient quelque chance de la pouvoir détruire que s'ils s'accordaient pour la remplacer ; mais comme il leur est impossible de s'entendre sur ce point, ils sont hors d'état de se concerter pour attenter contre elle. La république subsiste donc malgré eux et par eux. Ils l'exècrent, mais ils la servent, et leur jalousie mutuelle les rend ingénieux à se déjouer successivement les uns les autres. A vrai dire, ce n'est guère que par là qu'ils méritent d'être appelés « conservateurs ».

Il y a six mois, tout semblait préparé pour une nouvelle restauration du pouvoir royal ; tout le monde paraissait d'accord, ou peu s'en faut, dans le milieu spécial où les « honnêtes gens » conspirent : le centre droit nous a alors rendu le service de se dérober à propos, et de faire avorter par sa défection ou, si l'on veut, par ses objections, les desseins de la droite. A cette heure, les royalistes se disposent à prendre leur revanche ; et, en effet, ils sont résolus à ne pas permettre que, sous prétexte d'organiser le mode de transmission des pouvoirs qui ont été conférés au maréchal, le centre droit prépare cauteleusement l'intrusion du stathoudérat. S'il est démontré que les « conservateurs » doivent renoncer, pour le moment, à faire une révolution de plus et à rétablir la royauté, la droite estime qu'il n'y a rien de mieux à faire, en définitive, que de conserver le *statu quo* : c'est un pis-aller, sans doute, mais moins périlleux qu'un autre, après tout ; donc, il se peut faire qu'il y ait convenance à s'en accommoder. M. le duc de Broglie lui-même finira par se ranger à cette opinion.

On objecte qu'il y a deux droites : la droite royaliste et la droite ministérielle ; la première, peu nombreuse, et qui restera isolée, dit-on ; la seconde, à qui appartient l'avantage du nombre et qui continuera de joindre ses votes à ceux du centre droit. On se trompe de date : nous n'en sommes plus là. Sans doute les deux droites peuvent différer encore sur certaines questions d'opportunité, mais sur tout le reste elles sont maintenant unies. Il y a apparence qu'elles seront aussi ministérielles l'une que l'autre, si le ministère se résigne à ne rien ambitionner de plus que ce qui est : à savoir le fait légal de la prorogation. Il est certain qu'elles seraient aussi royalistes l'une que l'autre, si le ministère insistait auprès de l'Assemblée et la pressait d'organiser le septennat. Elles ont désormais un programme commun, qui ne ressemble en aucune façon à celui du centre droit. Elles reconnaissent, il est vrai, que les pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon ont été prorogés, et, de fait, le cas n'est pas niable ; mais elles nient que le septennat soit une institution, et c'est en quoi on ne peut pas dire qu'elles interprètent faussement la loi du 20 novembre. Ce qu'elles n'admettent pas, c'est que le pouvoir exécutif puisse être séparé de la personne du maréchal. Ce qu'elles ne veulent pas, c'est que la loi intervienne pour faire de la présidence une magistrature qui, bien que limitée dans sa durée, serait légalement transmissible à un nouveau titulaire en cas de mort ou de démission du maréchal avant l'expiration du terme fixé. Les royalistes, eux aussi, sont devenus, à leur tour « mac-mahoniens ». Ils sont même tellement « mac-mahoniens », qu'ils sont résolus de s'en tenir au maréchal, et au maréchal tout seul, au maréchal sans successeur. C'est comme cela : ils n'ont confiance qu'en lui, et il leur paraît que c'est déjà bien assez. Nul autre président éventuel n'a la moindre chance de leur être agréable : rigueur bien gênante pour les inventeurs du septennat. A cet inconvénient, point de remède, selon les deux droites, à moins que l'on ne revienne à M. le comte de Chambord : sur ce point encore elles s'accordent ; car il ne faut pas croire qu'il n'y a plus de royalistes dans l'Assemblée, sinon sur les bancs où siègent M. le général du Temple et M. Dahirel. La seule différence qu'on puisse remarquer entre les deux droites est celle-ci : la droite royaliste est d'avis qu'on doit

et qu'on peut revenir à la royauté tout de suite ; la droite ministérielle opine pour qu'on y revienne quand on pourra.

Si donc le centre droit persiste à vouloir organiser quelque chose qui ne soit pas la monarchie, il faut qu'il cherche des coopérateurs ailleurs qu'à droite. Dure nécessité que d'être contraint à recruter des alliés autre part que parmi les « gens de bien ». Et encore est-on sûr de faire des recrues ? Où les prendre ? Parmi les « modérés de la gauche » ? Mais y a-t-il des « modérés » à gauche ? Ce que le centre gauche veut organiser, ce n'est pas le septennat, c'est la république. Est-ce donc dans le dessein d'organiser la république que le centre droit a fait le 24 mai ? Bien mieux, n'est-ce pas pour se soustraire à l'obligation de l'organiser qu'il a fait le 19 novembre ? Il est vrai qu'il y a une ressource : ce serait de combiner le septennat avec la république ; on obtiendrait, de cette façon, un composé qui serait la « république septennale » ; les septennalistes pardonneraient au substantif en faveur de l'adjectif ; les républicains se résoudraient à tolérer l'épithète en considération de la chose qualifiée. La « conjonction des centres » s'accomplirait enfin par le moyen d'un simple artifice de chimie grammaticale. Malheureusement cette solution a un défaut ; elle a même plusieurs défauts : elle n'est pas neuve, elle a été déjà essayée, elle n'a jamais pu réussir. Sans doute il y a bien quelques éclectiques parmi « les modérés de la gauche », mais pas assez pour former avec le centre droit une majorité d'où la droite ministérielle aussi bien que la droite royaliste s'est d'avance exclue. C'est même pour enlever à ses amis du centre droit toute illusion sur ce point, que la *Gazette de France* réclame la suppression du mot *république* dans la formule qui décore et rehausse la fonction dont M. le maréchal de Mac-Mahon est investi. La droite ministérielle préférerait de beaucoup à un Président de la république un Président tout court : elle a ses raisons, et elle y tient.

Aussi bien faut-il que M. le duc de Broglie et la droite se réconcilient. M. le vice-président du conseil ne se consolerait jamais d'avoir rompu avec ces fidèles alliés, qu'il gouverne à condition de leur obéir. Après tout, pourquoi s'obstinerait-il à les contraindre de voter contre lui en les mettant en demeure d'organiser le mode de transmission du pouvoir exécutif ? Parlons sans déguisement : l'accord est conclu. La droite restera fidèle au cabinet, elle consentira à admettre l'institution d'une Chambre haute, mais à une condition, et quelle ? C'est que le cabinet renoncera absolument, de son côté, à rien proposer pour assurer la transmission des pouvoirs conférés à M. le maréchal de Mac-Mahon. En cas de décès ou de démission du maréchal avant l'expiration des sept ans, les deux Chambres réunies en assemblée plénière statueront souverainement sur la forme définitive du gouvernement.

A ce prix, M. le duc de Broglie nous restera. C'est cher.

ANATOLE DE NOYER.

LES MILITAIRES ET LE DROIT COMMUN

De la liberté d'écrire dans l'armée.

Nous avons dans un précédent article (1) combattu la résolution proposée par l'honorable M. Philippoteaux, représentant des Ardennes, pour exclure de l'Assemblée nationale les militaires en activité de service ; mais il convient aussi d'examiner la doctrine exposée dans le considérant qui précède le projet de résolution et d'en envisager les conséquences. Voici cette doctrine :

« Les controverses et les luttes de la vie politique sont incompatibles avec la discipline militaire et peuvent altérer les sentiments de patriotique obéissance et d'union qu'il est indispensable de conserver dans toute l'armée française. »

Le sens réel de cette phrase nous paraît être que la vie politique est incompatible avec la discipline militaire à raison des luttes et des controverses publiques qu'elle comporte entre officiers de grades différents. Les militaires représentants, jouissant, en effet, d'une entière liberté de parler et d'écrire, peuvent avoir des discussions publiques sur quelque matière que ce soit, et échappent ainsi à l'action des règlements qui soumettent les publications des autres militaires à l'autorisation préalable du ministre de la guerre.

Cette interprétation ne fait qu'attribuer à M. Philippoteaux l'opinion la plus répandue dans l'armée française sur cette matière. Jusqu'à ces dernières années, non-seulement la grande majorité, mais encore la presque unanimité des officiers regardait, en effet, comme une vérité évidente que toute discussion publique, technique ou autre, était éminemment regrettable entre officiers de même grade ou de grades différents ; et que, dans le cas où elle était inévitable, il appartenait au ministre de la guerre d'en circonscrire les limites. Mais une opinion contraire s'est produite avec éclat en 1867, à la suite des succès de la Prusse contre l'Autriche, et a, dès cette époque, recruté un certain nombre d'adhérents dans le sein de l'armée. Ce nombre s'est considérablement accru depuis nos récents désastres, sans cesser toutefois de rester à l'état de minorité.

Personne ne contestera que nos anciennes mœurs et traditions militaires et les règlements qui les consacrent n'aient exercé dans le passé, et que leur maintien ou leur transformation ne doive exercer à l'avenir la plus sérieuse influence sur le développement intellectuel et moral du personnel de notre armée. Il est donc d'un haut intérêt, au moment où des revers exceptionnels viennent de nous frapper, de suivre, en les soumettant à une critique approfondie, les développements historiques de ces traditions et règlements, et de déterminer ensuite sans passion ni parti pris la solution que comporte la situation nouvelle de l'armée et du pays.

I

Au commencement de ce siècle, sous le règne de Napoléon Ier et durant les premières années de la Restauration,

(1) *Des droits politiques des militaires. Revue* du 13 décembre 1873.

la publication des écrits de tous les citoyens demeura constamment, sous des formes diverses, soumise à la censure préalable du gouvernement. La loi du 17 mai 1819 consacra pour la première fois la liberté d'écrire ; mais le régime inauguré par cette loi fut longtemps contesté. De 1820 à 1830, il fut alternativement supprimé, remis en vigueur et enfin supprimé de nouveau. Dans ces dix années de luttes, les périodes de liberté furent beaucoup moins longues que les autres.

La révolution de Juillet 1830 consacra enfin d'une manière durable la liberté d'écrire pour tous les citoyens, sans faire aucune exception pour les militaires, qui, sous le régime nouveau, demeurèrent, comme ils l'avaient été sous le précédent, soumis au droit commun.

Les premières restrictions au droit d'écrire des militaires sont formulées dans une circulaire ministérielle du 17 juillet 1835, signée du maréchal marquis Maison et ainsi conçue :

« Général, j'ai remarqué, avec autant de surprise que de mécontentement, que des officiers supérieurs et autres ont pris récemment la voie des journaux, soit pour exposer leurs réclamations, soit pour engager des discussions de service ou pour réfuter des allégations inexactes de certaines feuilles publiques.

» Une pareille manière d'agir est subversive de toute hiérarchie, de toute subordination, de toute discipline.

» C'est à son chef direct que tout militaire doit porter plainte, lorsqu'il se croit lésé dans ses droits, sauf recours à l'autorité supérieure en cas de déni de justice. De même la publication de toute réponse à une assertion quelconque des journaux, et en général de tout écrit relatif au service, ne doit avoir lieu, de la part d'un militaire, quel que soit son grade, qu'après qu'il en a obtenu l'approbation de l'autorité supérieure immédiate.

» Vous voudrez bien, général, rappeler aux militaires de tout grade employés sous votre commandement, que l'observation de ces règles inhérentes à l'existence même d'une armée est un devoir dont ils ne peuvent s'affranchir, et vous les préviendrez que je me verrais dans la nécessité de punir sévèrement ceux d'entre eux qui, désormais, se permettraient de l'enfreindre. »

Cette circulaire semble avoir eu pour unique but d'empêcher les militaires de soumettre à l'opinion publique, par la voie de la presse périodique et de brochures, leurs griefs personnels contre leurs chefs immédiats et leurs discussions de service avec ces mêmes chefs. Cette nature d'écrits leur est interdite, et c'est pour assurer cette interdiction que le ministre ne veut même pas que les officiers réfutent de leur propre initiative les allégations inexactes des journaux. L'interdiction peut, du reste, être levée, et les publications autorisées dans tous les cas par les chefs immédiats ; par le colonel pour les officiers d'un régiment, par les généraux commandant les subdivisions ou divisions pour les chefs de corps et de service sous leurs ordres.

En dehors de la catégorie d'écrits visée par la circulaire, les officiers conservaient leur pleine liberté de traiter non-seulement tous les sujets non militaires, mais même les questions techniques les plus variées se rapportant à la géographie, à l'histoire, à l'organisation et à l'administration militaires.

Cet état de choses persista quelques années. Les officiers usèrent de la faculté qui leur était laissée ; mais le commandement s'émut bientôt des critiques de plusieurs d'entre eux contre nos institutions militaires et crut devoir les interdire par la circulaire ministérielle du 26 février 1841, signée du maréchal Soult, duc de Dalmatie, et ainsi conçue :

« Général, c'est un devoir pour l'armée de donner au pays l'exemple du respect envers les lois qui le régissent. Cependant des critiques plus ou moins vives contre les lois constitutives de notre organisation militaire ont trouvé place récemment dans des articles de journaux ou dans des brochures signés par des officiers appartenant à l'armée active. J'ai vu avec un sentiment profond de mécontentement cet oubli des dispositions de la circulaire du 17 juillet 1835, dont la stricte observation est si essentielle au maintien de la discipline. L'officier qui veut s'acquitter consciencieusement des obligations que son état lui impose, ne trouve-t-il pas un aliment suffisant à l'activité de son esprit dans les soins de tous les instants que réclament le bien-être du soldat et l'instruction théorique et pratique de ses subordonnés ; et, si l'exact accomplissement de toutes ses obligations lui laisse néanmoins quelques moments de loisir, ne doit-il pas les employer à étendre ses connaissances sur tout ce qui concerne l'art de la guerre, et à se rendre ainsi digne d'exercer un jour le commandement supérieur ?

» J'ai l'espoir qu'il aura suffi de signaler le mal pour en arrêter les progrès ; mais, s'il en était autrement, et s'il arrivait à l'avenir, contre mon attente, que des militaires se permissent de nouvelles publications sans l'approbation formelle et préalable de l'autorité supérieure, je n'hésiterais pas à leur faire l'application de la loi du 19 mai 1834 sur l'état des officiers, en demandant immédiatement au Roi de les priver de leur emploi, indépendamment des peines sévères qu'ils pourraient avoir encourues.

» Je vous invite, général, à veiller à l'exécution des dispositions que je viens de rappeler et à me rendre compte sur-le-champ de la moindre infraction dont elles seraient l'objet.

» Vous voudrez bien m'accuser réception de la présente et la faire mettre à l'ordre de la division. »

Cette circulaire ne laisse aucun doute sur l'obligation de l'approbation formelle et préalable du ministre pour toute publication des militaires en activité de service. Seulement, elle prétend à tort ne faire que confirmer les dispositions de la circulaire du 17 juillet 1835, alors qu'elle étend à tous les écrits des officiers l'interdiction dont cette dernière frappait seulement un petit nombre d'entre eux. Les deux autres raisons données par le ministre méritent également d'attirer notre attention.

Le maréchal Soult était le principal auteur des lois constitutives de notre organisation militaire, dont plusieurs sont encore en vigueur, et qui avaient alors neuf et sept ans de date. Il s'indigne en 1841 des critiques plus ou moins vives dirigées contre elles par des officiers de l'armée active, qu'il accuse d'avoir manqué par là de respect envers les lois. Ces critiques, qu'elles fussent du reste fondées ou non, étaient évidemment sérieuses : car, si elles eussent eu un autre caractère, la circulaire n'eût pas manqué de le faire ressortir au point de vue de la discipline, et de mentionner le blâme ou les mesures répressives que se seraient attirées leurs auteurs.

Cela étant, il nous est impossible de ne pas faire observer que le législateur, surtout dans un État constitutionnel, ne peut avoir la prétention de soustraire les lois en vigueur à l'examen et à la censure de l'opinion publique. Son but légitime ne peut être que de régler au fur et à mesure que le besoin s'en fait sentir, et pour un temps indéfini, des actes déterminés et nécessaires de la vie sociale. Dès qu'une loi entre en vigueur,

elle doit être appliquée avec conscience, conformément à son esprit; mais cette manière d'agir, qui constitue la véritable soumission à la loi, n'est pas un acte de foi devant dominer la conscience des citoyens. Tous ceux qui s'en sentent capables ont non-seulement le droit, mais encore le devoir d'examiner si l'application de la loi condamne ou justifie, et dans quelle mesure, les vues et les espérances du législateur. La nation n'a nul intérêt à se faire illusion sur l'enseignement à tirer des faits; et, dans le cas où devrait résulter de cet enseignement la condamnation d'une loi importante, il faudrait savoir gré à un écrivain d'éveiller l'attention publique par des critiques sérieuses et présentées d'une manière vive et saisissante. En hâtant ainsi la réforme de la loi, il concourrait à faire disparaître du sein de la société une cause d'inquiétude et d'agitation. D'où il suit que, loin d'entraver la critique des lois, il faut lui permettre de s'exercer sérieusement en laissant la parole à ceux que leurs études et leur situation indiquent comme les plus compétents pour éclairer l'opinion publique. Le but à atteindre est l'inverse de celui que s'est proposé le maréchal Soult.

Ce même ministre, pour justifier sa décision, indique aux officiers « comme aliment *suffisant* à l'activité de leur esprit » les soins de tous les instants que réclament le bien-être du » soldat et l'instruction théorique et pratique de leurs subor- » donnés », et, s'ils ont néanmoins quelques moments de loisir, le développement « de leurs connaissances sur tout ce » qui concerne l'art de la guerre ». A la manière dont ces indications sont données, on serait tenté de croire que le maréchal Soult exclut la législation militaire des connaissances nécessaires à l'officier. Quoique la rigoureuse interprétation du texte mène à cette conséquence, nous ne voulons pas attribuer à ce ministre une opinion aussi extraordinaire; mais nous devons prendre acte du conseil qu'il donne aux militaires de laisser en dehors de leurs études les matières étrangères à l'art de la guerre. Nous avons déjà eu l'occasion de faire ressortir, dans notre article du 13 décembre dernier, d'après les douloureux enseignements de notre histoire nationale contemporaine, les dangers d'une armée dominée par une éducation militaire exclusive. La voie indiquée ici par le ministre est donc encore erronée.

Nous ajouterons que toutes les sciences, sans exception, apportent leur contingent à l'art militaire, que tout officier qui travaillera une question technique sera très-souvent entraîné, pour l'élucider, à des études accessoires dont seul il peut utilement circonscrire l'étendue; et, qu'en admettant même ce que dit à ce sujet la circulaire ministérielle, on ne voit pas de motif de priver les officiers, pour les publications relatives à ces études accessoires, de la liberté accordée par nos lois à tous les autres citoyens.

Les observations qui précèdent nous autorisent à conclure qu'aucune des raisons invoquées dans la circulaire ministérielle que nous venons d'analyser ne justifie l'obligation qu'elle impose aux officiers de soumettre toutes leurs publications à l'autorisation préalable du ministre de la guerre.

Le service médical et le service vétérinaire de l'armée, à raison de leur caractère scientifique, demeurèrent quelque temps affranchis des obligations imposées par la circulaire du 26 février 1841; mais on ne tarda pas, sous certaines réserves, à les assujettir à la même règle que les autres officiers par deux notes ministérielles signées également du maréchal Soult aux dates du 30 mars 1843 et du 30 juillet 1844.

La note du 30 mars 1843 est ainsi conçue :

« Les officiers de santé doivent s'abstenir avec soin, à l'occasion des travaux qu'ils croiraient devoir publier dans un intérêt purement scientifique, de tout ce qui serait étranger à l'art de guérir.

» Les observations qu'ils auraient recueillies sur des faits appartenant au service qui leur est confié dans les corps de troupe, les hôpitaux militaires et les ambulances, ne doivent recevoir de publicité qu'après approbation préalable par le conseil de santé, seul juge de l'utilité et de la convenance de ces publications. Toutefois l'intention du ministre de la guerre est que l'examen par le conseil de santé n'ait jamais pour objet de s'opposer à l'impression des travaux purement scientifiques, ni d'exercer aucune censure sur les opinions ou les doctrines des auteurs. »

La note du 30 juillet 1844 s'exprime ainsi :

« La note ministérielle du 30 mars 1843, relative aux formalités à remplir par les officiers de santé qui seraient dans l'intention de donner de la publicité aux observations qu'ils auraient recueillies sur des faits appartenant au service qui leur est confié dans les corps de troupe, est applicable aux vétérinaires militaires, qui, avant de publier leurs observations, devront demander hiérarchiquement et obtenir l'autorisation du ministre. »

Nous nous bornerons à deux observations sur ces deux notes.

Quoique leur rédaction soit, à cet égard, assez obscure, ces deux notes semblent impliquer la dispense de l'autorisation préalable pour les publications purement scientifiques des officiers de santé et vétérinaires. Cette dispense eût dû, dans les mêmes conditions, être étendue à tous les militaires. Aucune raison ne peut motiver un privilége pour les écrits scientifiques se rattachant à la médecine.

En second lieu, si l'on considère les restrictions concernant les observations faites dans le service, il nous est impossible de ne pas signaler les conditions toutes particulières suivant lesquelles le service se fait dans le corps médical. Les officiers des autres corps de l'armée, avant de mettre à exécution non-seulement les principales mesures ressortissant à leurs attributions, mais souvent même des détails de peu d'importance, sont obligés de les proposer à l'approbation préalable de l'autorité supérieure et d'attendre sa décision. Le commandement a donc sa part de responsabilité, quelquefois très-large, dans tout ce qui se fait. Cela explique, sans la justifier, la tutelle jalouse qu'il entend exercer sur tous les écrits des officiers. Elle est la conséquence naturelle de cette idée du maréchal Soult que nous avons déjà signalée et combattue, qu'en faisant la critique des lois et sans doute aussi des actes accomplis en vertu des ordres de l'autorité, on manque par ce fait même au respect dû aux lois et à l'autorité.

Mais la force des choses veut que le corps médical opère sous une forme absolument différente, et que les médecins et vétérinaires appliquent en toute liberté leurs connaissances techniques au soin des hommes et des animaux; d'où il résulte qu'en publiant les observations faites dans leur service, ils attirent surtout l'attention sur des faits engageant leur propre responsabilité et n'intéressant le commandement que d'une manière indirecte et secondaire. Le droit d'examen préalable que le ministre s'attribue en pareil cas présente un caractère évidemment excessif, et l'on comprend difficilement qu'il n'ait pas regardé comme suffisante contre les écarts

possibles de quelques médecins et vétérinaires l'autorité répressive dont il est armé par les lois et règlements.

Personne ne paraît avoir songé à produire les critiques qui précèdent ou des critiques analogues à l'époque où parurent les circulaires des 26 février 1841, 30 mars 1843 et 30 juillet 1844. Il n'est pas à notre connaissance qu'aucune protestation ait été faite alors, soit directement par des officiers en retraite, soit sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme par des officiers en activité de service. Aucune réclamation ne se produisit, même après le 24 février 1848, durant les quelques mois de régime libéral qui s'écoulèrent jusqu'à l'élection du prince Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la république. Il n'est donc pas douteux que les mesures édictées par le maréchal Soult répondissent à l'origine à un courant d'opinion très-prononcé et très-général dans l'armée.

Ce courant ne fit que s'accentuer de 1849 à 1851, sous l'influence des idées qui rendirent de plus en plus restrictives nos lois sur la presse. Après le coup d'État du 2 décembre 1851, toute liberté de la presse et de la librairie disparut, et les journaux et à un certain degré les livres demeurèrent jusqu'en 1868 soumis à l'arbitraire de l'administration. Au moment où le pouvoir exécutif était investi par les lois impériales du droit d'autoriser les journaux à paraître, de les suspendre et de les supprimer, l'autorisation ministérielle préalable appliquée depuis 1841 aux publications des officiers apparaissait comme une conséquence naturelle et indiscutable du régime appliqué à tous les autres écrits.

Toutefois les officiers de santé conservèrent, même à cette époque, et ont toujours possédé depuis, la liberté qui leur avait été laissée en 1843 et 1844 pour les publications purement scientifiques. Mais on ne cessa de surveiller avec soin l'usage qu'ils en firent et de resserrer leur action dans les limites les plus étroites. Nous avons rencontré la trace de cette surveillance dans une circulaire du 2 septembre 1865 du maréchal Randon qui, tout en étant inspirée par le même esprit que les deux notes de 1843 et 1844, a l'avantage d'être plus claire et plus explicite. Nous donnons ici cette circulaire afin de n'omettre aucun des documents relatifs à la question qui nous occupe.

« Messieurs, de tout temps une grande latitude a été laissée à MM. les médecins et pharmaciens militaires pour leurs publications scientifiques. Contrairement aux principes dont on ne s'écarte dans aucun corps, les officiers de santé ont pu, sans autorisation ministérielle, communiquer leurs travaux aux académies et aux journaux; de plus, un recueil spécial, édité aux frais de l'administration de la guerre et sous les auspices du conseil de santé, a été ouvert à tout ce qui intéresse l'art du médecin dans ses applications au service des régiments, des hôpitaux militaires ou des ambulances.

» Ainsi nulle entrave, nul empêchement dans les limites du domaine scientifique; mais quand ces publications les dépassent en s'attaquant à l'organisation du service, au fonctionnement du personnel, aux hiérarchies établies; quand, sous prétexte d'un compte rendu, d'un article bibliographique, des officiers de santé donnent à leurs écrits le caractère d'une polémique, ils enfreignent les règles traditionnelles reproduites par la circulaire ministérielle du 26 février 1841 et par les instructions sur les inspections générales, et ils se rendent coupables d'une faute que mon devoir est de réprimer sévèrement.

» Dès la réception de cette dépêche, vous renouvellerez à MM. les officiers de santé placés sous vos ordres dans les corps de troupe, dans les hôpitaux et dans les deux écoles de médecine militaire, défense formelle de publier sans mon autorisation préalable aucun écrit en dehors de la science proprement dite, et vous me rendrez compte, le cas échéant, de toute infraction aux dispositions qui précèdent. »

Cette circulaire vise dans son second paragraphe, si nos souvenirs sont exacts, la polémique déjà ancienne sur l'utilité de modifier les règlements qui placent le corps médical de l'armée sous la direction de l'intendance militaire. C'est à cette polémique que le ministre reproche de s'attaquer à l'organisation du service, au fonctionnement du personnel et aux hiérarchies établies. En entravant une discussion de cette nature, qui n'a évidemment en soi rien de contraire à la discipline, le maréchal Randon suivait la même voie et commettait la même erreur que le maréchal Soult s'opposant à la discussion et à la critique des lois constitutives de notre organisation militaire.

L'ensemble des documents qui précèdent donne une idée complète du régime auquel sont encore soumises les publications des militaires de l'armée active. Le maréchal Soult et les ministres ses successeurs voyaient évidemment ces écrits d'un œil ombrageux ; mais ils ont toujours admis cependant que quelques-uns pouvaient être ou inoffensifs ou utiles, puisqu'au lieu de les interdire d'une manière absolue, ils se sont réservé le droit, après examen préalable, d'écarter les uns et d'autoriser les autres. Dans ces conditions furent publiés de 1841 à 1871 un assez grand nombre d'ouvrages signés d'officiers de l'armée active. Si plusieurs de ces ouvrages ont une valeur historique ou didactique incontestable, si plusieurs autres ont concouru à provoquer de réels progrès dans notre matériel et dans nos constructions militaires, en revanche nous n'en rencontrons aucun qui ait exercé sur l'opinion publique une action sérieuse par la libre critique de nos institutions militaires et la discussion approfondie des réformes dont elles pouvaient être l'objet.

Malgré le caractère terne ou l'importance secondaire des écrits soumis à la censure ministérielle, ce régime n'a pas été pour l'autorité supérieure exempt d'inconvénients ; et il n'est pas sans intérêt d'entrer à cet égard dans quelques développements.

Le ministre de la guerre, ne pouvant lire tous les manuscrits qui lui sont adressés, est obligé d'en confier l'examen à l'un des services ou directions du ministère. Le service compétent est naturellement désigné par le sujet traité dans l'ouvrage. Mais il est impossible d'arriver à ce que tous les manuscrits soient examinés avec le soin désirable par des officiers complétement imbus des traditions orthodoxes. Il faut prévoir des erreurs probables, des examens insuffisants ou trop rapides, des concessions de camaraderie et un certain degré d'hétérodoxie par rapport aux doctrines reçues que possédera inévitablement tout examinateur intelligent. En outre, la spécialité des sujets n'est pas toujours telle qu'un livre, traitant de matières relatives à un des services de l'armée, ne se trouve toucher incidemment à des questions connexes dépendant d'un autre service. Or, si chaque direction du ministère a sur sa spécialité ses idées reçues, ses doctrines, on pourrait presque dire ses dogmes, dont elle fait une application journalière et qu'elle ne veut pas laisser mettre en discussion, elle ne connaît que par leurs traits généraux les idées reçues, les doctrines ou dogmes de la direction voisine.

Il était donc inévitable, sous le régime de l'autorisation

préalable, de voir publier et par conséquent propager, avec l'autorisation du ministre de la guerre, des idées plus ou moins opposées sous certains rapports aux doctrines et aux actes même du ministère. Nous avons trouvé au *Journal militaire officiel* une circulaire ministérielle du maréchal de Saint-Arnaud portant la date du 3 mai 1853, qui est très-instructive, non-seulement par l'aveu implicite qu'elle renferme de l'inconvénient que nous venons de signaler, mais encore par la mesure qu'elle ordonne pour dégager la responsabilité du ministre. Nous la reproduisons à ce double titre :

« Les circulaires des 17 juillet 1835 et 26 février 1841 interdisent formellement aux militaires en activité de service de publier leurs idées ou leurs réclamations, soit dans les journaux, soit dans des brochures, sans l'autorisation de l'autorité supérieure.

» Conformément à ces dispositions, les militaires qui veulent faire imprimer un écrit en demandent l'autorisation au ministre, lequel accorde ou refuse, suivant qu'il le juge convenable.

» Mais il arrive quelquefois que ceux qui ont obtenu cette autorisation font insérer sur l'ouvrage cette mention :

» *Publié avec l'autorisation du ministre de la guerre.*

» De cette indication, qui peut faire croire que le ministre s'associe aux idées de l'auteur et en favorise la propagation, il résulte des inconvénients qu'il importe de prévenir.

» En conséquence, tout militaire qui aura obtenu l'autorisation de publier un écrit quelconque, devra s'abstenir de faire figurer, en quoi que ce soit, le ministre ou l'administration de la guerre dans les annonces, le titre ou le texte dudit écrit. »

Il y a une évidente contradiction dans les termes de cette circulaire. Du moment que le ministre intervient pour permettre ou pour interdire la publication des écrits des militaires en activité de service, il est incontestable que, s'il accorde l'autorisation, c'est qu'il juge les faits et les doctrines contenus dans le livre, ou sans inconvénients, ou bons à porter à la connaissance du public. Il s'associe dans cette mesure aux idées de l'auteur et en favorise la propagation. La morale et le bon sens auraient donc dû conduire à exiger sur tous les ouvrages la mention que la publication était autorisée par le ministre de la guerre.

En ordonnant le contraire, le maréchal de Saint-Arnaud ne changeait rien au fond des choses et ne diminuait en rien sa responsabilité; mais il faisait tout ce qui était en son pouvoir pour empêcher qu'elle ne fût apparente. En cela malheureusement il ne se trompait pas ; car la partie la plus nombreuse du public même éclairé suit fort peu le *Journal militaire officiel*, ignore et ignorait plus encore en 1853 qu'aujourd'hui la situation faite par nos règlements aux publications des militaires en activité de service.

Les entraves apportées à la liberté d'écrire des militaires demeurèrent jusqu'en 1867 presque universellement acceptées comme une conséquence inévitable du rôle attribué à l'armée. Cette quasi-unanimité de l'opinion cessa à la suite des événements de 1866. La défaite écrasante de l'Autriche à Sadowa, par une armée dont notre enseignement officiel considérait l'organisation comme très-imparfaite, eut pour effet d'attirer fortement l'attention publique sur les questions militaires. On vit alors paraître quelques livres et brochures publiés en dehors de toute autorisation ministérielle, les uns signés d'officiers en retraite, les autres anonymes émanant d'officiers de l'armée active. Un de ces derniers, l'*Armée française en* 1867, exerça une profonde impression sur l'esprit public et valut au général Trochu, que la dédicace et l'introduction désignaient sans le nommer comme le véritable auteur, la popularité dont il jouit depuis cette époque jusqu'à la chute de l'empire. L'introduction de cet ouvrage contient, pages 9 et 10, les lignes suivantes qui constituent une énergique protestation contre les entraves apportées à la liberté d'écrire des militaires :

» Au grief que certains esprits ne manqueront pas de m'imputer, d'introduire le public du dedans et du dehors dans la confidence d'une discussion où sont examinés le fort et le faible de l'armée française, je réponds par des raisons qui sont sur ce point une profession de foi convaincue :

» Le temps, avec les enseignements et les redressements qu'il apporte, a fait justice, dans le monde moderne, de cet esprit étroit qui conduisait autrefois les gouvernements à cacher, avec un soin jaloux, les secrets à l'aide desquels ils prétendaient assurer le triomphe de leurs armées, de leur commerce, de leur industrie, etc... A présent que les nations, au lieu de se renfermer chez elles, vivent en état d'échanges continuels, au milieu des informations d'une publicité illimitée, le mystère à l'égard des inventions nouvelles et des perfectionnements de toute sorte est à la fois inutile et impossible. On sait aujourd'hui ou l'on saura demain. C'est la loi des temps. Les armées bien avisées seront celles au contraire qui, mettant cartes sur table, soumettront leurs voies et moyens à la discussion la plus étendue, par comparaison avec les voies et moyens des autres armées, *qu'elles auront l'obligation d'étudier avec soin*. Je parlerai donc librement, et mon patriotisme ne se croira inférieur ni en sincérité, ni en utilité, au patriotisme qui admire et se tait. »

Cette protestation émanée d'un officier général ne demeura pas sans écho dans l'armée. Un assez grand nombre d'officiers parmi les plus instruits et les plus laborieux donnèrent leur approbation tout à la fois à cette protestation et à la plupart des critiques formulées dans l'ouvrage. Mais ils restèrent sans influence et à l'état de très-faible minorité jusqu'à la fin de l'empire.

A la suite des désastres de 1870-1871, beaucoup d'officiers de tous grades, considérant la circulaire ministérielle du 26 février 1841 comme virtuellement abrogée par la crise que nous venions de subir et par le changement libéral survenu dans nos institutions politiques, publièrent librement un nombre relativement considérable d'ouvrages militaires (Histoires ou comptes rendus des diverses opérations de la dernière campagne, documents techniques, projets de réforme partielle ou totale de notre organisation militaire). La plupart de ces écrits répondaient à de graves préoccupations et à un besoin légitime d'informations de la grande majorité du public. Le ministre de la guerre les laissa passer sans mot dire. Mais bientôt après, l'insertion dans les journaux d'une lettre d'un officier général, injurieuse pour le Président de la république et pour une commission de l'Assemblée nationale, suivie d'un appel de quelques journaux républicains à l'autorité non-seulement répressive, mais encore préventive du ministre en matière d'écrits militaires, fournit une occasion favorable de remettre en vigueur les anciens règlements sans que l'opinion publique pût s'en émouvoir. Cette mesure fut portée à la connaissance de l'armée par une note de M. le général de Cissey du 21 octobre 1871 ainsi conçue :

« Nonobstant des ordres réitérés, un grand nombre d'officiers continuent à faire paraître des brochures et à écrire dans les journaux. Le ministre constate même avec regret que la plupart de ces publications n'ont trait qu'à des questions personnelles.

» Comme il faut, à tout prix, mettre ordre à ces actes d'indiscipline, le ministre de la guerre décide qu'à l'avenir tout militaire, quel que soit son grade, qui se permettra des publications de ce genre par la voie de la presse, sans en avoir obtenu l'autorisation préalable, sera puni de trente jours d'arrêts de rigueur. En cas de récidive, il sera mis immédiatement en non-activité par retrait d'emploi. »

Les ordres réitérés dont il est question dans cette note ne peuvent être que les diverses circulaires restrictives de la liberté d'écrire des officiers, que nous venons de citer *in extenso*. Il n'en existe pas d'autres au *Journal militaire officiel*. M. le général de Cissey s'y réfère en des termes qui nous le montrent comme un partisan déclaré de ces règlements ; mais il ne donne pour les justifier aucune raison nouvelle.

Ce ministre ne s'en tint pas à cette mesure. Une circulaire postérieure seulement de trois semaines, car elle porte la date du 13 novembre 1871, montra bientôt que M. le général de Cissey entendait non-seulement confirmer, mais encore aggraver les restrictions apportées par ses prédécesseurs à la liberté morale et intellectuelle des officiers. Voici cette seconde circulaire :

« Général, je suis informé que des officiers fournissent des renseignements sur l'emplacement des troupes, la composition des cadres, le rang d'ancienneté des officiers, etc... à des personnes n'ayant pas qualité pour demander ces renseignements.

» Un pareil abus ne saurait être toléré, et je vous prie de rappeler à tous vos subordonnés qu'ils ne doivent fournir de renseignements concernant l'armée qu'à leurs chefs hiérarchiques et aux personnes auxquelles leurs fonctions donnent le droit de leur demander des renseignements de cette nature.

» Vous les préviendrez en même temps que je punirais très-sévèrement toute infraction à cette règle qui viendrait à ma connaissance. »

Ainsi les entraves apportées aux publications des militaires en activité de service ne suffisent plus. Défense est, en outre, faite aux officiers de fournir des renseignements militaires à des tiers, par exemple à des amis privés ou politiques, et surtout à des journalistes en mesure de les porter à la connaissance du public. C'est évidemment le silence que M. le général de Cissey entendait ramener, comme avant la guerre, sur toutes les questions militaires.

Mais la situation n'était plus la même qu'en 1841. A cette époque, le maréchal Soult, revendiquant pour le ministre de la guerre le droit d'examen préalable de tous les écrits des officiers, répondait à un courant unanime de l'opinion, qui semblait identifier le devoir militaire avec un effacement plus ou moins complet de l'individualité, tout entière sous l'autorité universelle du commandement. Cette tradition avait été fortement ébranlée par les événements de 1868, suivis de si près de nos cruels désastres de 1870-1871. M. le général de Cissey ne pouvait plus, après ces désastres, compter sur l'adhésion générale des esprits éclairés en remettant en vigueur, sans les justifier, les ordres du maréchal Soult et les traditions du second empire ; et sa tentative était condamnée d'avance à l'insuccès.

Il est évident que l'anonyme et le pseudonyme fournissent aux militaires qui contestent le droit d'examen du ministre toutes les facilités de s'y soustraire sans être découverts. Ce ne sera que dans des cas exceptionnels que le commandement pourra connaître les faits qu'il entend réprimer. La deuxième circulaire, en exagérant les restrictions prononcées par la première et en les faisant porter sur des faits moins faciles à saisir et par suite à prévenir, accuse d'une manière encore plus sensible l'impossibilité de reprendre les anciens errements. Depuis nos désastres, tout le monde est avide de lumière et de contrôle et comprend que les mesures tendant à soustraire les actes de l'autorité militaire à la connaissance et par conséquent à la critique du public, offrent le danger incontestable de développer l'arbitraire et le favoritisme au sein de l'armée.

Ces changements dans l'état de l'opinion de beaucoup de militaires expliquent comment les circulaires des 21 octobre et 13 novembre 1871 n'ont eu d'autre résultat que d'obliger les officiers qui prétendaient conserver leur liberté d'écrire à suivre, mais dans des proportions beaucoup plus étendues, l'exemple donné par quelques-uns d'entre eux avant 1870, c'est-à-dire à emprunter le voile de l'anonyme et du pseudonyme pour leurs livres, brochures et articles de journaux.

L'inefficacité des mesures ordonnées par M. le général de Cissey a été implicitement reconnue par M. le général du Barail, son successeur, dans une circulaire du 19 décembre 1873 aux généraux commandant les corps d'armée. Cette circulaire, qualifiée de confidentielle, n'a point paru au *Journal militaire officiel* ; mais elle n'a pas tardé à être communiquée à la presse périodique. Nous la donnons ici, telle qu'elle a été reproduite par plusieurs journaux, sans qu'aucun démenti officiel soit venu en mettre en doute l'authenticité.

« Mon cher général, une décision ministérielle du 17 juillet 1835, insérée au *Journal officiel*, a établi qu'il est interdit à tout militaire de publier quoi que ce soit sans l'autorisation préalable du ministre. »

(Suit un paragraphe rappelant les circulaires du général de Cissey visant le même objet.)

« Malgré des ordres aussi réitérés, certains officiers font paraître dans des journaux politiques, en les signant d'un pseudonyme, des articles de polémique concernant des questions militaires ou autres. Je vous prie de vouloir bien faire rechercher par les moyens dont vous disposez les infractions de ce genre qui pourraient se produire, et de ne pas hésiter à me signaler tous les militaires sous vos ordres que vous auriez des raisons sérieuses de considérer comme écrivant dans les journaux ou faisant imprimer des livres ou brochures sous un pseudonyme. »

Cette circulaire clôt la série des documents officiels relatifs aux publications des militaires en activité de service. Le fait de sa communication presque immédiate au public, malgré son caractère confidentiel, et la manière dont elle a été accueillie par les écrivains militaires de la presse périodique, donnent toute raison de croire qu'elle sera aussi impuissante que les précédentes à arrêter les livres, brochures et articles militaires anonymes et pseudonymes.

Cette situation déplorable nous paraît démontrer la néces-

sité d'appliquer à cette question une solution dont le caractère à la fois rationnel et moral puisse s'imposer à l'intelligence et à la conscience de tous.

II

Quatre points nous paraissent à examiner : les intérêts de la discipline, l'instruction de l'armée, le contrôle des pouvoirs publics sur le ministère de la guerre, les secrets militaires à soustraire à la connaissance de l'étranger.

Intérêts de la discipline. — Nous nous croyons fondé à déduire de l'historique qui précède qu'on a fort exagéré les intérêts de la discipline en cette matière. Jamais une critique sérieuse et des propositions de réforme totale ou partielle de nos lois et de notre organisation militaire, des études historiques sur les dernières campagnes, des ouvrages didactiques sur la stratégie, la fortification et les autres branches de l'art militaire, ne pourront être considérés en eux-mêmes comme des atteintes à la discipline. Nous avons réfuté sur ce point les erreurs du maréchal Soult. Les circulaires de ses successeurs, en confirmant ses prescriptions, ou n'ont rien ajouté aux raisons qu'il a données, ou ont surtout paru préoccupées d'obtenir le silence sur tous les faits intérieurs de l'armée. Cette dernière prétention, accusée surtout par M. le général de Cissey dans sa circulaire du 13 novembre 1871, empêcherait, si elle pouvait être réalisée, tout contrôle de l'opinion publique sur les actes et le budget du ministère de la guerre, et nous paraît absolument inadmissible sous un gouvernement républicain.

Nous avons, il est vrai, constaté comme antérieure de quelques jours seulement à la circulaire de M. le général de Cissey du 21 octobre 1871, l'insertion dans les journaux d'une lettre d'un officier général, injurieuse pour le Président de la République et pour une commission de l'Assemblée nationale. Mais l'auteur de cette lettre a été puni, et cette punition pouvait suffire, sans qu'il fût nécessaire de remettre en vigueur les prescriptions du maréchal Soult contre la liberté d'écrire des militaires. Il faut bien se rendre compte, en effet, que la question soulevée laisse absolument intacte l'autorité répressive du commandement et les dispositions pénales des lois et règlements militaires. La liberté implique la responsabilité, et les militaires qui useraient de la liberté d'écrire pour injurier leurs supérieurs s'exposeraient à des peines disciplinaires en rapport avec la gravité de l'offense.

Nous estimons du reste que sous le régime de la liberté comme sous le régime actuel, les écrits injurieux et outrageants paraîtraient ou anonymes ou signés de pseudonymes. Mais les publications sérieuses d'écrivains qui désirent garder leur indépendance pourraient accuser les noms de leurs auteurs ; ce qui serait à la fois plus moral et plus profitable à la discipline.

Instruction de l'armée. — Une direction éclairée de l'enseignement donné dans les écoles militaires de tous les degrés est sans nul doute éminemment favorable au développement des connaissances techniques de notre personnel militaire. Mais le temps passé dans les écoles est limité, les notions qu'on y acquiert sont sommaires et principalement théoriques. Celui qui les a reçues même avec le plus de soin ne les conserve et ne les perfectionne qu'à la condition d'utiliser dans ce but, après sa sortie des écoles, les observations, les expériences et les études auxquelles l'entraînent et ses tendances et les fonctions qu'il est appelé à exercer.

C'est donc dans la vie pratique, à la suite d'études longuement poursuivies, que les officiers arrivent réellement à s'assimiler les sciences militaires, à se faire une opinion personnelle sur les diverses questions techniques, à féconder en un mot les germes que l'enseignement a déposés dans leurs intelligences. Mais les officiers, alors même qu'ils sont sortis d'une même école et qu'ils ont reçu au début de leur carrière une instruction identique, sont ordinairement mêlés à des événements de nature très-variée, qui tendent à influencer leurs jugements en sens divers. Tout observateur livré à lui-même est en outre disposé à étendre la portée de ses observations au delà de ce que les faits autorisent.

Il est de l'intérêt public, d'une part, que l'enseignement technique puisse profiter de tous les résultats constatés, des perfectionnements apportés aux diverses branches de l'art militaire ; et, d'autre part, que l'harmonie technique ou, si l'on aime mieux, le lien scientifique créé à l'origine par la communauté de l'enseignement se maintienne entre tous les militaires au milieu de la variété des points de vue auxquels les conduisent les circonstances diverses de leur carrière. Il ne peut en être ainsi qu'autant que les études de chacun ne seront point isolées, ne demeureront pas ignorées des autres, que les résultats constatés dans des conditions déterminées pourront être portés à la connaissance de tous et solliciter universellement l'examen, le contrôle et la critique. Il faut enfin, si des opinions différentes existent, que des discussions et des controverses puissent s'établir entre elles. Le choc seul des opinions contradictoires permettra au public de dégager la vérité en ramenant à leur juste valeur les conséquences ou excessives ou erronées que plusieurs, sinon tous, auront pu déduire de leurs propres observations.

Plus seraient nombreux et variés les sujets de ces discussions, plus, sous notre nouveau régime du service personnel obligatoire en temps de guerre, elles intéresseraient de militaires et de citoyens, et plus la vie et l'activité intellectuelles se développeraient dans notre armée. Ainsi se formeraient et se répandraient de plus en plus sur toutes les questions techniques des notions générales, rationnelles et progressives.

Il est manifeste que l'autorité militaire ne pourrait intervenir pour restreindre ou limiter des controverses de cette nature sans prendre parti dans un sens ou dans un autre et, par suite, sans introduire un élément arbitraire dans le débat. Nous sommes ainsi amenés à reconnaître que la diffusion et le progrès des connaissances techniques, c'est-à-dire l'instruction de l'armée, exige impérieusement la pleine liberté d'écrire des militaires en activité de service.

Contrôle des pouvoirs publics sur le ministère de la guerre. — La vie intellectuelle que la liberté d'écrire développerait au sein de l'armée, indépendamment de ses avantages directs pour l'instruction des militaires, présenterait un intérêt majeur pour l'efficacité du contrôle des pouvoirs publics sur le budget et les actes du ministère de la guerre.

Les députés n'apportent pas uniquement dans les discussions législatives les résultats de leurs recherches personnelles. Ils y ajoutent les renseignements que leur fournissent les publications courantes, livres, Revues et journaux, et c'est aidés par ces renseignements et souvent aussi soutenus par le courant d'opinion que ces écrits déterminent, qu'ils peu-

vent contrôler avec sûreté les actes du pouvoir exécutif, examiner avec fruit les différents budgets et se rendre un compte exact des lois qui leur sont présentées et de la manière dont elles affectent les services publics. Les députés ne sauraient procéder pour les questions militaires autrement que pour les autres, et leur contrôle est illusoire sur les actes et sur le budget du ministère de la guerre si le silence existe sur ce qui se passe dans l'armée. Or, les militaires en activité de service, à raison de leurs fonctions, possèdent une compétence exceptionnelle pour expliquer clairement la portée de certaines mesures, leurs conditions d'application, les avantages et les inconvénients des lois en vigueur. en un mot, pour intéresser le public aux questions qui font l'objet principal de leurs préoccupations et de leurs études. Il est indispensable de leur accorder la liberté d'écrire si l'on veut que les citoyens et les députés connaissent et puissent apprécier les faits les plus importants de la vie intérieure de l'armée.

Si cette liberté eût existé sous l'empire, et que la publication de livres et d'articles sur les services de la guerre eût éclairé à chaque instant la nation tant sur notre état militaire que sur celui de l'Allemagne, il eût été impossible à M. le maréchal Lebœuf de venir en 1870 affirmer légèrement à la tribune l'existence de préparatifs sérieux, dont l'opinion publique et lui-même eussent jugé par avance l'insuffisance, — en courant le risque de se voir immédiatement contredit et convaincu d'erreur par la grande majorité de ses auditeurs.

En restant sur le terrain législatif, nous rappellerons également que le silence imposé à l'armée par les circulaires des maréchaux Maison, Soult et de leurs successeurs, a rendu possible, contre l'avis des militaires les plus éminents obligés de se taire, la loi désastreuse du 26 avril 1855 sur la dotation de l'armée, loi aussi immorale qu'opposée à l'esprit de la démocratie, qui enlevait au service militaire son noble caractère d'obligation civique en établissant l'exemption à prix d'argent et en cherchant par l'appât du gain à retenir les sous-officiers et les soldats sous les drapeaux. Il n'a fallu rien moins que les succès de la Prusse à Sadowa pour faire abroger cette loi, et que nos derniers désastres pour faire enfin consacrer le service obligatoire par la loi du 27 juillet 1872.

La liberté d'écrire accordée aux militaires, les controverses qu'elle produirait, les courants d'opinion qu'elle déterminerait et les moyens de contrôle qu'elle fournirait aux pouvoirs publics nous dispenseraient, à l'avenir, de la dure nécessité des revers pour être éclairés sur les réformes à opérer dans notre législation militaire.

Secrets militaires à soustraire à la connaissance de l'étranger. — Quand deux nations sont à l'état de guerre déclarée, le plus simple bon sens indique pour chacune d'elles l'obligation de garder le silence sur tous les actes du pouvoir exécutif qui se rapportent à la direction et au ravitaillement des armées. Les combats et les batailles sont, en effet, toujours précédés de mouvements et de manœuvres exigeant plus ou moins de temps, et ne pouvant conduire au succès qu'à la condition de demeurer ignorés de l'ennemi jusqu'au jour où il subira les attaques, les chocs que ces mouvements ont eu pour but de préparer.

Le secret est donc indispensable à la conduite de la guerre; mais les conditions du temps de paix sont absolument différentes. Le commandement n'a plus alors à mettre en action un matériel et un personnel préparés de longue main, mais à instruire le personnel et à préparer et accumuler le matériel en vue des guerres ultérieures dans lesquelles la nation pourra être engagée. En outre, on n'a plus d'ennemis en face; toutes les relations de peuple à peuple sont libres. Étrangers et Français sont mêlés dans toutes nos villes, y circulent en égale liberté et peuvent, avec la même liberté, entretenir des relations de correspondance avec tous les pays. Enfin, les gouvernements étrangers peuvent envoyer et conserver chez nous, à notre insu, autant d'agents qu'ils voudront pour les renseigner sur ce qui les intéresse.

Cet état des relations internationales rend très-limités les secrets qu'il est possible de soustraire à la connaissance de l'étranger. Nous venons de démontrer, du reste, que l'absence de publicité ou le secret étendu à toutes les questions militaires est nuisible tout à la fois à la véritable discipline, à l'instruction de l'armée et au contrôle des pouvoirs publics sur le ministère de la guerre. Pour résoudre la question qui nous occupe, il y a donc à examiner dans chaque cas particulier : 1° si le secret est possible; 2° si les inconvénients qui lui sont inhérents sont compensés et au delà par les avantages qu'il présente vis-à-vis de l'étranger.

Notre législation nous fournit à cet égard certains éléments d'appréciation.

Il est d'abord tout un ensemble de mesures de la plus haute importance, pour lesquelles le secret est impossible. Ainsi, les lois qui règlent le recrutement, l'organisation et le budget annuel de l'armée, la défense du territoire, etc., etc., avec les exposés de motifs, rapports et discussions auxquels elles donnent lieu, les règlements d'administration publique et les décrets du Président de la république pour l'exécution de ces lois, enfin toutes les décisions et circulaires ministérielles sur les questions les plus variées insérées au *Journal militaire officiel* tombent, sans qu'il puisse en être autrement, dans le domaine de la publicité la plus étendue. Cette même publicité doit être évidemment acquise aux analyses, études ou discussions de ces documents.

En revanche, le Code pénal et le règlement du 13 octobre 1863 sur le service dans le places de guerre et les villes de garnison ordonnent d'une manière formelle le secret, soit temporaire, soit permanent, de divers documents. Ces secrets doivent être respectés par tout écrivain dans les limites déterminées par les règlements et le Code.

Entre ces deux limites de la publicité inévitable et du secret absolu, il est toute une série de questions pour lesquelles notre législation ne fournit aucune indication et nous laisse dans l'obligation d'examiner la possibilité et l'utilité du secret ou de la publicité. Nous nous nous bornerons ici à expliquer, par deux exemples, la manière dont nous comprenons cet examen.

Supposons qu'il s'agisse de l'instruction de notre armée : il est clair que tous les écrits sérieux sur les moyens de la développer, sur les matières à y comprendre, et sur les méthodes d'enseignement à adopter, les observations des instructeurs, les comptes rendus des résultats obtenus, nous offriront l'intérêt incontestable de nous éclairer sur la manière la plus sûre de répandre parmi nos troupes et nos officiers les sciences militaires. La plupart de ces écrits n'offriront au contraire qu'un intérêt très-secondaire à l'étranger, dont les populations ont un caractère, des mœurs et un degré de culture souvent très-différents des nôtres. En cette matière, l'essentiel sera pour lui de connaître non les méthodes, mais les

résultats, d'avoir une idée exacte de l'instruction acquise par notre personnel et de la manière dont il raisonne, afin d'en déduire son état d'infériorité ou de supériorité relative. Il n'est pas indispensable à l'étranger, pour être fixé à ce sujet, de lire les publications de nos officiers. Il serait éclairé, alors même que le silence le plus complet règnerait sur cette matière, par les agents secrets qu'il peut entretenir dans nos principales villes de garnison, et auxquels il suffirait d'observer les faits à leur portée et de nouer quelques relations avec des militaires. Ainsi l'absence de publications sur l'instruction de notre personnel militaire nuirait à cette instruction sans rien cacher d'essentiel à l'étranger. Le secret ici n'est pas possible, et il serait nuisible s'il était imposé à notre armée. La publicité la plus complète doit exister sur cette question.

Supposons qu'il s'agisse, au contraire, d'un engin de guerre à mettre en œuvre dans des cas particuliers par un petit nombre d'hommes exercés, ou d'un procédé de fabrication de nature à assurer une résistance et une solidité supérieures à telle ou telle partie de notre armement, ou encore de mesures devant recevoir leur exécution en cas de déclaration de guerre : il est manifeste que le secret, s'il est possible, pourra offrir dans ces différentes circonstances des avantages sérieux.

Il nous paraît donc incontestable qu'en dehors des cas prévus par notre Code pénal et nos règlements, il y a des mesures militaires qu'il est possible et qu'il convient de tenir secrètes en temps de paix dans l'intérêt de la défense du pays. Nous sommes toutefois porté à croire que le nombre en est assez restreint. Quoi qu'il en soit, il suffirait, pour obtenir à cet égard toute garantie, que des décisions ministérielles spéciales fissent connaître chacune d'elles aux chefs de service intéressés : ainsi, aux directeurs des manufactures pour les procédés de fabrication, aux commandants spéciaux d'armes pour les engins extraordinaires dont la manœuvre leur serait confiée, etc., etc. Ces décisions, notifiées par les chefs de service au personnel sous leurs ordres, emporteraient interdiction de parler de ces procédés, engins, etc., dans une publication quelconque. Comme nos mœurs actuelles nous portent plutôt à exagérer qu'à atténuer l'importance des secrets militaires, on peut compter sur le patriotisme des agents dépositaires de ces secrets, non-seulement pour exécuter scrupuleusement les décisions ministérielles, mais encore pour signaler à l'autorité supérieure les omissions qu'elle aurait pu commettre. Cette observation suffit pour justifier nos conclusions en faveur de la liberté d'écrire ; car on peut affirmer, sans aucune contradiction possible, que les secrets qui seraient dévoilés malgré les ordres ministériels ne le seraient ni par des livres, ni par des articles de journaux ou de Revues.

Résumé et conclusion. — Nous résumerons ainsi les résultats de notre examen :

Les seules raisons données à l'appui de la mesure qui soumet aujourd'hui à l'autorisation préalable du ministre toutes les publications des militaires en activité de service sont contenues dans la circulaire du maréchal Soult du 26 février 1841, à laquelle se sont référés tous les ordres postérieurs, et ces raisons ne peuvent résister à un sérieux examen.

Sous ce régime, des publications anonymes ont seules pu, par une critique libre de nos institutions militaires, provoquer en 1867 un mouvement sérieux de l'opinion pour y opérer des réformes importantes, quoique démontrées insuffisantes par les événements.

Après avoir été longtemps accepté, comme une conséquence obligée et évidente *a priori* de toute organisation militaire, par la quasi-unanimité des officiers, le contrôle préalable du ministre de la guerre sur les publications des militaires en activité de service est aujourd'hui contesté par un grand nombre d'officiers qui protestent énergiquement par des livres, brochures et articles de journaux anonymes et pseudonymes.

Voilà les conséquences de l'étude historique des documents et des faits.

Une étude directe des différentes faces de la question nous a ensuite montré que la liberté d'écrire des militaires en activité de service, trouvant son contrepoids naturel dans la responsabilité des écrivains et dans l'autorité répressive du commandement et des lois militaires contre les écrits injurieux et outrageants, n'offrait aucun danger pour la discipline, était indispensable à l'instruction de l'armée et au contrôle des pouvoirs publics sur les actes et le budget du ministère de la guerre, et ne comportait d'autres restrictions que les interdictions nécessaires à l'observation des secrets militaires jugés indispensables dans l'intérêt de la défense du pays.

Nous concluons en conséquence qu'il y aurait lieu d'abroger les décisions ministérielles des 17 juillet 1835, 26 février 1841, 30 mars 1843, 30 juillet 1844, 3 mai 1853, 2 septembre 1865, 21 octobre et 13 novembre 1871 et 19 décembre 1873, et d'accorder aux militaires en activité de service la pleine liberté d'écrire sous leur responsabilité et sous la seule réserve des restrictions mentionnées au précédent paragraphe.

DENFERT-ROCHEREAU,
Colonel du génie, ex-gouverneur de Belfort,
représentant de la Charente-Inférieure.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

HISTOIRE

COURS DE M. PAUL GAFFAREL

Jean Cousin, ou la découverte de l'Amérique avant Christophe Colomb

De tous les peuples qui, sur la foi de la boussole, se risquèrent à de lointains voyages et affrontèrent gaiement les dangers de l'Océan, il n'en est aucun, on le sait, qui se soit avancé aussi loin et avec plus d'audace que nos compatriotes les Dieppois. Dieppe, à la fin du XVe siècle, était à la fois notre grand port de commerce et notre grand port militaire, notre Marseille et notre Brest. Ses négociants étaient aussi actifs que ses corsaires étaient braves. Ils semblaient avoir conservé en partie l'héroïsme et l'esprit d'aventure de leurs ancêtres les Northmans. Dans les guerres du XIVe siècle, ce furent les meilleurs matelots de notre amiral Jean de Vienne, et bien des fois le pavillon normand insulta les côtes anglaises. C'étaient aussi de hardis pêcheurs, qui poursuivaient en pleine mer la baleine ou le cachalot et, dans leur fié-

vreuse ardeur, se laissaient emporter par la tempête à d'énormes distances. Ce furent encore des voyageurs intrépides, surtout aux côtes d'Afrique. L'origine d'une industrie dont la ville de Dieppe a longtemps gardé le monopole, le travail de l'ivoire, se rattache au commerce que faisait jadis cette ville avec les contrées africaines, où l'on trouve cette précieuse denrée.

Grâce à leurs batailles, à leurs pêches, à leurs voyages de découverte et d'exploration, la réputation des marins dieppois était solidement établie en France et en Europe. S'agissait-il d'une expédition difficile, on courait à Dieppe pour y recruter son équipage. Avait-on besoin d'un pilote expérimenté, Dieppe le fournissait. La réputation de ces pilotes avait même augmenté depuis qu'un savant prêtre, l'abbé Descaliers ou Desceliers, avait fondé, sous les auspices et avec les encouragements des principaux bourgeois, une véritable école où il enseignait la théorie de la navigation, laissant à ses élèves le soin de la pratique. Ce Descaliers naquit vers 1440. Il entra dans les ordres et fut attaché à une église de la ville. Les mathématiques, surtout l'astronomie, devinrent son étude favorite. Le voisinage de la mer et la fréquentation des marins l'engagèrent à appliquer aux progrès de la navigation les sciences qu'il aimait, et à distribuer les trésors de son expérience à tous ceux qui voudraient en profiter. Il obtint de tels succès dans cette œuvre patriotique et le nombre de ses élèves devint si considérable, qu'on lui assura des ressources pour acheter des livres et des instruments, et des loisirs pour perfectionner son enseignement.

Son élève favori, Dieppois comme lui, se nommait Jean Cousin. Il appartenait à une des bonnes familles du pays et, dès sa jeunesse, s'était adonné à la navigation. Tour à tour soldat et négociant, il s'était distingué dans un combat contre les Anglais, et il avait fait ses preuves aux côtes d'Afrique et dans plusieurs voyages au long-cours. On était alors en 1488. Les grandes guerres contre l'Angleterre étaient achevées ; Louis XI, en réprimant la turbulente activité des seigneurs féodaux ou apanagés, semblait avoir clos l'ère des guerres civiles. Le commerce extérieur renaissait. Au bruit des découvertes portugaises en Afrique, à la pensée des mondes nouveaux qui s'ouvraient aux convoitises mercantiles, il y eut comme une recrudescence dans le commerce dieppois. Quelques gros marchands de cette ville s'associèrent et proposèrent à Jean Cousin de partir pour un voyage d'exploration. Il devait s'engager dans la voie frayée déjà par ses compatriotes et s'efforcer, tout en suivant leurs traces, de prévenir les Portugais aux Indes orientales. Il lui fallait s'avancer au sud de l'équateur, avec ces navires du temps, si mal agencés, à peine pontés, surchargés de voiles et de cordages inutiles, et affronter les courants qui, même aujourd'hui, rendent encore si pénibles les approches de la côte africaine. Pourtant Cousin n'hésita pas. Il était alors dans la force de l'âge, dans l'ardeur des espérances ; il pouvait compter sur son équipage ; enfin son maître, Descaliers, lui avait donné des instructions très-étendues. Il accepta donc les offres des armateurs dieppois et mit à la voile en 1488. Impossible de préciser davantage la date de son départ, car la tradition seule a conservé le souvenir de ce voyage.

Pourtant jamais expédition maritime n'aurait été plus féconde en résultats inespérés ! Descaliers avait recommandé à son élève de profiter des vents du large et de ne pas serrer la côte de trop près, afin d'éviter les tempêtes toujours fréquentes dans ces parages et de ne point échouer sur les bancs de sable et les écueils si nombreux sur la côte. Cousin obéit à ces sages conseils. Arrivé à la hauteur des Açores, il fut entraîné à l'ouest par un courant marin et aborda une terre inconnue, près de l'embouchure d'un fleuve immense. Il prit possession de ce continent, mais, comme il n'avait ni un équipage assez nombreux ni des ressources matérielles suffisantes pour fonder un établissement, il se rembarqua. Au lieu de revenir directement à Dieppe pour y rendre compte de sa découverte, il cingla dans la direction du sud-est, c'est-à-dire de l'Afrique australe, découvrit le cap qui depuis a gardé le nom de cap des Aiguilles, prit note des lieux et de leur position, remonta au nord, le long du Congo et de la Guinée, où il échangea ses marchandises, et revint à Dieppe en 1489.

Tel fut le voyage de Cousin. Est-il vrai que, dans la première partie de ce voyage, précurseur immédiat de Christophe Colomb, il ait découvert en Amérique le Brésil et le fleuve des Amazones ? Est-il vrai que, dans la seconde partie de son expédition, précurseur de Vasco de Gama, il ait presque doublé l'Afrique et indiqué le chemin de l'Hindoustan ? Certes, si de pareilles prétentions étaient fondées, ce ne serait pas un médiocre honneur pour notre pays que d'avoir donné le jour à celui qui découvrit le Nouveau Monde, et augmenta si démesurément le domaine de l'humanité. Mais laissons de côté tout amour-propre national et, — sans imiter l'amusante fureur de ce savant qui, refusant d'accepter sur ce point même la plus courtoise des controverses, affirmait, sans examen, que Cousin était un imposteur, — discutons avec moins de chaleur, mais plus de sincérité, la validité ou la fausseté de la tradition dieppoise.

Nous nous occuperons seulement de la première partie du voyage, c'est-à-dire de la découverte réelle ou prétendue de l'Amérique.

Tout d'abord les objections. Voici la plus grave : il n'existe aucune preuve authentique de ce voyage de Cousin ; nul document officiel n'en a conservé le récit ; les titres sur lesquels on s'appuie pour déposséder Colomb de sa vieille gloire n'ont aucune valeur. En effet, le seul souvenir qui nous soit parvenu de la découverte de Cousin a été conservé dans un ouvrage écrit avec trop peu de critique pour faire autorité. Cet ouvrage, composé par Desmarquets, est intitulé : *Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe et de la navigation française* (2 vol. in-12, Paris 1785). — Il est plein d'erreurs et de négligences, mais il a été composé sur des manuscrits officiels, sur des relations extraites des dépôts de l'Amirauté et de l'hôtel de ville, et il pèche plutôt par les détails que par le fond. Jusqu'à nouvel ordre, cet ouvrage est notre seule autorité, et par conséquent l'objection subsiste. Les Dieppois, il est vrai, assurent que Cousin, d'après le vieil usage des capitaines normands, avait consigné au greffe de l'Amirauté le récit de son expédition, mais que, lors du bombardement et de l'incendie de la ville par les Anglais, en 1694, cette relation fut anéantie avec toutes celles qui y étaient conservées depuis trois siècles au moins. L'incendie des archives dieppoises, en 1694, n'est que trop réel, et la relation de Cousin a sans doute été brûlée avec les autres. Mais l'avenir nous réserve plus d'une surprise. Chaque jour, grâce à l'activité ingénieuse de nos savants, surtout de nos savants provinciaux, l'histoire se modifie et les erreurs disparaissent. Peut-être un manuscrit jusqu'alors oublié surgira-t-il de

quelque greffe de campagne, de quelque armoire municipale, de quelque sacristie, où il dormait depuis des siècles, et alors nous aurons un Cousin non plus d'après Desmarquets, mais d'après Cousin lui-même. Ce jour-là seulement disparaîtra tout à fait cette première objection.

Seconde objection. On ne comprend pas que Cousin, qui devait longer la côte d'Afrique, se soit tellement avancé dans l'ouest, jusqu'au point de rencontrer le Gulf Stream, qui le jeta sur les côtes du Brésil. — Mais, depuis longues années, les Dieppois fréquentaient les rivages africains; ils en connaissaient tous les dangers ; ils savaient combien ces parages étaient peu hospitaliers, surtout quand soufflait le vent du nord-ouest. Les Portugais, avec lesquels ils étaient en rapports constants, les avaient confirmés dans leurs appréhensions, et c'était pour ainsi dire une notion courante chez les pilotes dieppois que, pour atterrir aux côtes africaines, il fallait s'élever au large jusqu'à la hauteur du point précis où l'on désirait aborder. Dès lors, quoi d'étonnant que Cousin se soit conformé aux prescriptions généralement reçues, et que, voulant aborder beaucoup plus au sud que ses compatriotes n'en avaient l'habitude, il se soit avancé beaucoup plus à l'ouest dans l'Atlantique jusqu'à ce qu'il ait rencontré, sans s'en douter, le Gulf Stream, au courant duquel il s'abandonna ? Il n'y a là rien que de très-vraisemblable. Cousin a simplement suivi l'exemple de ses devanciers, et il a profité d'un courant dans les eaux duquel il était entré par hasard.

Troisième objection, celle-ci toute contemporaine, et relative au maître de Cousin, à l'abbé Descaliers. Un érudit italien, M. Christoforo Negri, a communiqué au conservateur des archives de la marine, M. Pierre Margry, une carte faite à Arques, en 1550, par l'abbé Pierre Descaliers. Or, nous savons déjà que Descaliers était né en 1440. Il aurait donc eu cent dix ans en 1550, et d'ordinaire on n'a pas, à cet âge, conservé la plénitude de ses facultés au point de construire une carte. Si donc Descaliers composait des cartes en 1550, il n'était pas né en 1440, et ne pouvait en 1488 donner des leçons à Cousin. Le maître ne professant pas à cette époque, l'élève n'a jamais profité de ses leçons, et la tradition est fausse. — Cette objection paraît, au premier abord, à peu près insoluble. Remarquons pourtant que deux abbés Pierre Descaliers peuvent avoir existé. En second lieu, la carte de M. Negri n'est peut-être que la copie d'une autre carte réellement exécutée par Descaliers, et à laquelle on a conservé le nom de son premier auteur; car ce fut longtemps, et c'est encore l'usage, quand on copie une carte, même très-ancienne, d'inscrire au bas de cette copie le nom de son auteur. Seulement, l'auteur anonyme de cette copie, exécutée plusieurs années après l'original, aurait par inadvertance inscrit au bas de cette copie la date de l'année où il l'exécuta. Dès lors, rien ne s'oppose à ce que Descaliers soit né en 1440, qu'il ait été le maître de Cousin, et Cousin le digne élève d'un tel maître.

Reste une dernière objection : En 1500, le portugais Alvarez Cabral, qui voulait, lui aussi, tourner l'Afrique et s'était enfoncé dans l'Océan, fut entraîné par le même courant, et, le 22 avril, il arriva en vue d'un continent qu'il désigna sous le nom de Vera-Cruz. C'est le Brésil actuel. Il en prit possession au nom du roi de Portugal, et jamais les Dieppois ne lui contestèrent ce droit de premier occupant. Donc, Cousin n'a pas découvert le Brésil en 1488, douze ans avant Cabral. — Il est vrai que les Dieppois n'ont jamais protesté, mais, ainsi que les Phéniciens dans l'antiquité, ils gardaient soigneusement le secret de leurs découvertes. Ils redoutaient la concurrence, et lorsque, par hasard, des rivaux commençaient à fréquenter le pays avec lequel ils avaient longtemps seuls commercé, ils s'éloignaient et cherchaient ailleurs des aventures plus profitables et une contrée plus mystérieuse. De plus, comme ils n'étaient soutenus ni par le gouvernement français, ni par leurs compatriotes des autres ports du royaume, et qu'ils n'étaient que de simples négociants, jamais ils n'auraient seulement eu la pensée d'entrer en lutte contre un souverain étranger et de lui contester l'exercice d'un de ses droits ; car, avec les idées de l'époque, ils pouvaient être considérés comme des contrebandiers et traités en cette qualité. A partir de l'année 1493, lorsque le pape Alexandre VI, dans sa munificence ignorante, eut concédé aux rois de Castille et de Portugal la possession de toutes les terres découvertes ou à découvrir entre les Açores et les Moluques, tout étranger qui s'aventurait sur le domaine de ces deux princes et y tentait fortune, non-seulement violait un décret pontifical, mais encore s'exposait à être traité comme un maraudeur, surpris en flagrant délit de vol dans une propriété privée. Les Portugais surtout mettaient à soutenir ce prétendu droit une énergie passionnée. Comme l'écrivait un contemporain : « Bien que ce peuple soit le plus petit de tout le globe, celui-ci ne lui semble pas assez grand pour satisfaire sa cupidité. Il faut que les Portugais aient bu de la poussière du cœur du roi Alexandre pour montrer une ambition si démesurée. » Aussi les Dieppois ne se sont-ils hasardés ni à revendiquer pour l'un d'entre eux l'honneur de la découverte du Brésil, ni à braver à la fois la puissance pontificale et la marine portugaise. Ils ont donc laissé Cabral prendre possession, au nom de son maître, du pays qu'il croyait avoir découvert le premier, et ils se sont contentés de continuer à exploiter les richesses de la contrée.

Nous avons cité les témoins à charge. C'est maintenant le tour des témoins à décharge. Leurs preuves s'enchaînent plus rigoureusement et apportent une vraisemblance plus complète.

Tout d'abord le voyage de Cousin est-il possible ? Il l'est géographiquement et historiquement. La tradition dieppoise, en effet, se fonde uniquement sur le hasard d'un courant qui aurait porté Cousin sur le continent américain. Or, ce courant existe. Au large des Açores naît, en plein Océan, un véritable fleuve maritime qui se dirige à l'ouest, vers la côte du Brésil, remonte au nord, fait le tour du golfe du Mexique, sort par le détroit de Bahama et se déploie dans la direction de l'Europe. C'est le fameux Gulf-Stream. Ses eaux sont animées par un mouvement constant de translation. Elles charrient d'énormes pièces de bois, des troncs d'arbres, des roseaux qu'on dirait abandonnés à la pente d'un fleuve continental. Un navire qui a pénétré dans ce courant n'aurait, pour ainsi dire, qu'à se laisser aller pour arriver des Açores au Brésil. Aussi bien on connaît tellement aujourd'hui la force et l'impétuosité de ses eaux que les navires, même à vapeur, qui font le trajet d'Europe au Brésil, s'engagent volontiers dans ce courant, qui leur épargne une grande dépense de combustible et de temps, et l'évitent au contraire quand ils reviennent de Brésil en Europe. Cousin le rencontra et se laissa conduire. Il se fia au hasard, qui le servit admirablement, et ses compagnons n'hésitèrent pas à le

suivre quand il se fut engagé dans cette direction nouvelle. Géographiquement le voyage est donc possible.

Historiquement il l'est aussi. Les Portugais et bientôt les Castillans commençaient à se lancer sur toutes les mers. C'étaient des rivaux dangereux pour les Dieppois ; car les souverains de ces deux pays prenaient une part directe à ces expéditions et les encourageaient, quand ils ne les inspiraient pas. Or, le commerce était pour Dieppe une question de vie ou de mort. A la concurrence étrangère il fallait répondre par une activité plus fiévreuse, une audace plus grande. Les Dieppois furent à la hauteur de leur vieille réputation, et de la sorte s'explique l'expédition projetée par quelques négociants de cette ville, qui en confièrent le commandement à Jean Cousin.

Le lieutenant de Cousin était un Castillan, nommé Pinçon. Jaloux de son capitaine, cet étranger avait essayé de soulever l'équipage contre lui. Cousin avait eu besoin de toute sa fermeté et de son éloquence pour contenir les mutins ; au lieu de punir le traître, il lui conserva son commandement ; mais il ne tarda pas à se repentir de sa générosité. Au retour, sur la côte d'Angola, il envoya son lieutenant à terre pour y échanger des marchandises. Les Africains demandèrent une augmentation de prix. Non-seulement Pinçon la leur refusa, mais encore il s'empara de force des objets de leur négoce. Les Africains voulurent les reprendre et assaillirent les Dieppois au moment de leur embarquement. L'expédition faillit échouer, et la réputation de la probité dieppoise fut compromise sur la côte. Pinçon avait donc manqué à ses devoirs de lieutenant, et il s'était maladroitement comporté comme négociant. Cousin le cita à l'hôtel de ville de Dieppe, où se tenait le conseil, devenu plus tard tribunal de l'amirauté, le fit casser et déclarer impropre à servir désormais dans la marine dieppoise. Pinçon accepta le jugement qui le frappait, et se retira en Castille. Or, tout porte à croire que ce Pinçon est le même auquel Colomb confia, trois ans plus tard, le commandement d'un des trois bâtiments de sa petite escadre, et, dès lors, quel jour sur la découverte de notre capitaine dieppois !

De fréquents rapports existaient entre les Dieppois et les Castillans. Les matelots des deux nations étaient réciproquement exemptés de certains droits. On a conservé une ordonnance de 1364 qui dispense les Castillans de payer toute rétribution pour le feu entretenu au cap de Caux. Depuis que les marins des deux nations avaient appris à s'estimer en combattant ensemble les Anglais sous les règnes de Charles V et de Henri de Transtamare, ils avaient entretenu des relations suivies. Les Dieppois faisaient fortune en Castille, comme Robert de Braquemont, qui devint amiral de Castille, ou Jean de Bethencourt, qui obtint le titre de roi des Canaries sous la suzeraineté de la Castille ; les Castillans, de leur côté, s'étaient établis en assez grand nombre à Dieppe. Pas un navire dieppois ou castillan ne prenait la mer, qu'il n'eût à son bord un interprète ou un pilote castillan ou dieppois. Il est donc naturel que Cousin ait choisi pour lieutenant un Castillan réputé pour sa science nautique.

Si, d'un autre côté, nous nous rappelons que Colomb avait perdu tout espoir, lorsque tout à coup il fut accueilli par trois marins de Palos, habiles, prudents, renommés, qui devinrent ses amis, ses confidents et bientôt ses associés, est-ce donc que ces trois marins, égoïstes et calculateurs, auraient été séduits par l'enthousiasme communicatif de Colomb ? Rien n'est moins probable. C'est la réflexion et non la passion, le souvenir d'un voyage antérieur ou la conformité des plans et des vues, nullement la confiance aveugle en un seul homme, qui décidèrent ces froids et avisés navigateurs. Or, quel était le nom de ces trois obscurs Castillans qui donnaient à Colomb ce que lui avaient refusé des souverains étrangers ? Ils se nommaient Alonzo Pinçon, Vincent Yanez Pinçon et Martino Pinçon ; c'est-à-dire que l'un des trois, Alonzo Pinçon, était l'ancien lieutenant de Cousin, qu'il avait déjà entrevu le Nouveau Monde et en avait souvent parlé à ses frères. Pour le retrouver, il leur manquait un homme d'action : Colomb se présenta, et des intérêts confondus naquit l'association.

Plus encore que l'accueil fait à Colomb, ou que la conformité du nom, ce qui semblerait indiquer dans Alonzo Pinçon la connaissance antérieure d'un autre continent, ce fut sa conduite pendant le voyage. Bien que sous les ordres de l'amiral, puisque Colomb avait reçu de la couronne de Castille et ce titre et l'investiture des futures découvertes, Pinçon agit toujours à sa guise. Le fils de Colomb, dans la *Vie* de son père qu'il composa plus tard, n'essaie seulement pas de contester que, dans les circonstances difficiles, Colomb consulta toujours Alonzo Pinçon. Ce n'était certes pas à titre de marin, car Colomb avait navigué toute sa vie et n'avait besoin des leçons de personne ; ni en qualité de lieutenant, car Colomb l'eut fait venir à son bord pour tenir conseil avec lui, tandis que souvent il passe sur l'autre vaisseau, s'enferme de longues heures avec son prétendu subordonné, lui communique des cartes et ne décide rien sans l'avoir consulté. On eût dit qu'il s'adressait moins à sa science qu'à ses souvenirs. Quand Pinçon insistait à plusieurs reprises, et notamment le 6 août, le 18 septembre et le 6 octobre, pour qu'on cinglât vers le sud-ouest afin de trouver terre, n'était-ce pas qu'il se rappelait le grand courant équatorial et voulait le retrouver pour être porté par ses eaux ? Lors du grand procès qui s'éleva après la mort de Colomb entre son fils Diego et la couronne de Castille, dix témoins déposèrent dans l'instruction que l'amiral demandait à Pinçon si l'on était en bonne voie, et que Pinçon avait toujours répondu négativement jusqu'à ce qu'on eût pris la direction du sud-ouest. Colomb marchait en homme qui n'a fait que rêver ce qu'il exécute, et Pinçon comme s'il cherchait un chemin autrefois parcouru par lui : il était si convaincu, si sûr de lui-même, que Colomb finit par l'écouter. Quelques jours après, on touchait à San-Salvador.

Alonzo Pinçon était donc un associé plutôt qu'un subordonné. Le 6 octobre, quand les équipages découragés demandèrent à grands cris le retour, et que Colomb assembla les capitaines à son bord afin de prendre une détermination décisive, ce fut Alonzo Pinçon qui prit la parole et raffermit les esprits ébranlés. Il y avait dans cette ferme volonté de conserver la même direction autre chose qu'un effet de pur hasard, un heureux entêtement. Cette affirmation répétée de découvrir la terre ne reposait pas sur une simple conjecture. Pinçon n'eût pas autrement agi s'il eût été certain de l'existence d'un continent, et il l'était, comme le prouva l'issue du voyage.

Sa conduite ultérieure, après la découverte, prouve jusqu'à l'évidence qu'il agissait avec réflexion. Une première fois il abandonna Colomb comme s'il ne pouvait supporter la pensée de demeurer sous ses ordres, et pendant quarante cinq jours découvrit, lui seul, de nombreuses îles. Quand il eut par

hasard rejoint l'amiral, il essaya de l'abandonner une seconde fois et de porter le premier en Europe l'heureuse nouvelle de la découverte. On a prétendu que la jalousie l'excitait : sans doute ce sentiment haineux dictait en partie sa conduite, mais l'amer regret de n'être qu'en seconde ligne à profiter d'une découverte antérieure n'entra-t-il pas pour beaucoup dans sa détermination ?

Mais, dira-t-on, le Pinçon, lieutenant de Colomb, est-il le même que le Pinçon lieutenant de Cousin ? En 1489, le Pinçon de Cousin fut renvoyé de Dieppe, et deux ans et demi plus tard l'escadre de Colomb entrait dans l'Atlantique. Pinçon avait donc eu le temps de revenir en Castille, de s'entendre avec ses frères, et de préparer son expédition. Sans insister sur la similitude absolue du nom, à tout le moins fort probante, nous remarquerons encore que les caractères présentent la ressemblance la plus absolue : hauteur, emportement, duplicité, mais aussi fermeté et persévérance. Si donc la chronologie, si les noms, si les caractères, si tout s'accorde à prouver l'identité des Pinçon, l'authenticité de la tradition dieppoise n'est-elle pas par cela même confirmée ?

Peut-être objectera-t-on que si réellement Pinçon avait découvert l'Amérique avant Colomb, il aurait revendiqué pour lui cet honneur, lors du procès qui s'éleva à la mort de l'amiral. Mais Pinçon avait été renvoyé fort ignominieusement de Dieppe ; il ne voulait sans doute pas rappeler cette mauvaise affaire, et s'exposer à l'affront d'être publiquement démenti par les Dieppois, s'il réclamait pour lui la gloire d'avoir aperçu le premier la terre nouvelle.

Aussi bien, ce fut toujours comme un héritage de famille chez les Pinçon de voyager dans la direction du Brésil. En 1499, le neveu d'Alonzo, Vincent Yanez Pinçon, entreprenait à ses frais une expédition en Amérique et se dirigeait précisément vers le point de la côte que Jean Cousin est censé avoir découvert en 1488, en compagnie de son lieutenant castillan, c'est-à-dire vers le Brésil, entre Fernambouco et l'embouchure de l'Amazone. Était-ce pur hasard, coïncidence fortuite ou dessein prémédité, on l'ignore. Yanez Pinçon voulait sans doute profiter pour son compte des indications de son oncle Alonzo. Son voyage fut heureux. Le 20 janvier 1500, avant Cabral, auquel on attribue d'ordinaire l'honneur de cette découverte, il abordait une terre qu'il nomma Santa Maria de la Consolacion ; puis, longeant la côte à partir du cap Saint-Augustin, il explora les embouchures de l'Amazone, du fleuve entrevu par Cousin. La même année 1499, sortait encore de Palos, c'est-à-dire de la ville des Pinçon, un de leurs matelots, Diego de Lepe, qui observait l'embouchure de l'Orénoque et côtoyait le Paria. Il y avait donc à Palos, dans la famille et dans l'entourage des Pinçon, une tradition véritable, dont l'origine remontait à l'ancien lieutenant de notre Cousin. La couronne de Castille reconnaissait en partie les droits de cette famille à la découverte de l'Amérique lorsque, en 1519, Charles-Quint lui concédait des lettres de noblesse avec des armoiries parlantes : trois caravelles voguant en pleine mer, et une main étendue vers une île pleine de sauvages.

A ces preuves biographiques on en pourrait ajouter une autre, mais qui n'a qu'une valeur secondaire. A l'intérieur de l'église Saint-Jean de Dieppe, bâtie par le fameux armateur Jean Ango, du côté de l'Évangile, sur la seconde travée, sont sculptés des personnages divisés en trois groupes. Le premier représente des Indiens, le second des Africains, et le troisième des Américains. On ne saurait méconnaître le type brésilien dans ces sauvages, nus à l'exception d'une ceinture et d'une touffe de plumes, dans ces femmes, vêtues d'une collerette de plumes et tenant à la main des feuilles de palmier. Or, si les détails de costume et même le type des physionomies sont exécutés avec une précision si minutieuse, c'est que les sculpteurs connaissaient très-bien le pays dont ils représentaient avec tant de fidélité les habitants. L'illustre M. Vitet a donné la première explication de ce bas-relief et a démontré sans peine que le fastueux constructeur de ce monument avait voulu figurer sur la pierre tous les peuples avec lesquels il était en relations. Il concluait que l'Amérique en général, et le Brésil en particulier, étaient connus par les Dieppois longtemps avant Colomb, et que non-seulement le voyage de Cousin était réel, mais encore que Cousin avait eu des imitateurs. Assurément, si l'église de Saint-Jacques avait été construite avant 1492, cette preuve du voyage de Cousin serait indiscutable. Mais l'église date de 1530, trente-huit années après la découverte de Colomb, et, au commencement du XVIe siècle, on se précipita avec tant d'ardeur dans la voie des explorations maritimes, que tout le continent fut bientôt reconnu. A certaines époques, une année vaut un siècle. Un atlas manuscrit de la bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier, composé quelques années après le voyage de Magellan, indique déjà presque toutes les côtes du Pacifique. Un *Ptolémée* de 1519, appartenant à la bibliothèque de Dijon, décrit avec détail la côte brésilienne jusqu'à l'embouchure de la Plata. Dans ces premières années de la Renaissance, les événements se succédèrent avec rapidité, et les connaissances géographiques se propagèrent avec une merveilleuse facilité. Ango, ou plutôt les capitaines d'Ango avaient, à plusieurs reprises, reconnu et visité cette terre vierge, qui s'offrait alors à toutes les imaginations comme une mine inépuisable de richesses. Ils rapportèrent de leurs voyages ou des curiosités ou des souvenirs, que les sculpteurs dieppois n'eurent qu'à reproduire sur leur bas-relief. Les sculptures de Saint-Jacques ne sont donc qu'un monument contemporain, mais non pas antérieur à la découverte de l'Amérique.

La meilleure preuve de la probabilité du voyage de Cousin, c'est le grand nombre des expéditions maritimes entreprises par les Dieppois dans la direction du Brésil. Ces expéditions sont fréquentes et régulières ; elles indiquent, de la part de ceux qui s'y risquaient, une connaissance réelle du pays où ils s'engageaient. Cousin avait tracé la voie ; ses compatriotes la suivaient avec ardeur.

Environ un siècle après Cousin, en 1582, un de ses compatriotes, La Popellinière, disait déjà de notre héros : « Nostre Français, si mal advisé, n'a eu ni l'esprit ni la discrétion de prendre de justes mesures publiques pour l'assurance de ses desseins aussi hautains et généreux que ceulx des aultres. » Pendant deux siècles, le silence se fit autour de son nom. Il n'a été rompu que de nos jours par Estancelin et Vitet dans leurs *Histoires de Dieppe*, par M. Margry dans ses *Navigations françaises du* XVIe *siècle*. M. Gabriel Gravier, de Rouen, un des trop rares savants français qui honorent leur ville natale par de solides travaux d'érudition, nous faisait l'honneur de nous annoncer dernièrement un important travail sur son compatriote Jean Cousin. Nous n'avons nullement cherché à le prévenir, persuadé que ses études toutes spéciales lui fourniront sur la biographie de notre voyageur bien des détails qui nous ont manqué. Nous avons seulement essayé, non pas de modifier une opinion préconçue, mais d'établir que,

très-probablement, c'est à un Français que revient l'honneur d'avoir le premier, dans les temps modernes, mis le pied sur le sol américain.

PAUL GAFFAREL.

LE MOUVEMENT SOCIAL EN ANGLETERRE

De l'affranchissement politique des femmes

Un des spectacles les plus intéressants et les plus curieux de l'ordre politique est celui que nous présente aujourd'hui l'Angleterre.

En voyant ce peuple abandonner de plus en plus sa prépondérance en Europe et faire aux nations une sorte de déclaration de paix à tout prix, on a prononcé parfois le mot de décadence. L'excès du bien-être et des richesses, a-t-on dit, et les satisfactions égoïstes qui en dérivent produisent, là comme partout ailleurs, leur effet d'atonie et d'engourdissement. Encore quelques années, l'Angleterre sera devenue une nouvelle Hollande. Mais ceux qui suivent d'un œil plus attentif et plus pénétrant la politique anglaise à l'intérieur en appelleront de ce jugement.

Il est bien vrai que les traditions orgueilleuses qui ont porté pendant des siècles le Royaume-Uni à s'arroger la souveraineté des mers et la suprématie sur le continent, s'affaiblissent de plus en plus, — et la classe qui les avait si hardiment proclamées et si hardiment soutenues perd chaque jour de son prestige. La bourgeoisie est aujourd'hui prépondérante en Angleterre. Or, les classes travailleuses ne sont jamais guerrières; connaissant le prix des richesses acquises par leurs propres efforts, elles tiennent à la paix qui les conserve, à la liberté qui leur permet d'en jouir, et préfèrent au bruit du champ de bataille les luttes fécondes de la vie civile et les joies du foyer. Peut-être la classe moyenne en Angleterre manque-t-elle encore de la culture supérieure, des traditions diplomatiques et des larges visées de la vieille aristocratie. Aussi, sous sa direction, le pays a trouvé jusqu'à présent moins d'éclat extérieur que sous ses anciens chefs (1). Mais cette même classe peut acquérir ce qui lui manque, et si d'ailleurs elle mène à bonne fin l'œuvre qu'elle a entreprise, — la réforme libérale des institutions, — l'Angleterre y trouvera plus de vraie gloire que dans toutes les conquêtes.

Qu'on ne parle donc pas de décadence. La vitalité de cette forte race n'a nullement diminué; jamais, au contraire, son énergie et son activité n'ont été aussi intenses; seulement elles se concentrent à l'intérieur.

Les questions politiques et sociales qu'on débat aujourd'hui en Angleterre sont celles qui agitent l'Europe moderne tout entière. Elles peuvent se ramener à une seule : la lutte d'un monde nouveau fondé sur le droit humain, la liberté et l'égalité des individus, contre un vieux monde fondé sur le droit divin, les priviléges de classes et les pouvoirs ecclésiastiques.

Les diverses réformes obtenues dans le cours de ce siècle en Angleterre (1), et celles qu'on y réclame encore aujourd'hui (2), ne sont que les manifestations de cette lutte, et le progrès social s'y rattache en entier. Dégager la société moderne, laïque et démocratique, de la société théologique et aristocratique du moyen âge : telle est la question dans tous les pays. Mais il y a bien des manières de la résoudre, et ici nous allons reconnaître un des traits les plus caractéristiques de l'esprit anglo-saxon.

Le progrès social en Angleterre n'apparaît jamais comme le fruit d'une révolution violente qu'un parti peut obtenir par surprise et imposer par force. Il est le résultat d'une transformation lente et régulière accomplie par la nation elle-même. Chaque nouvelle réforme doit être soumise à l'opinion; avant d'arriver au Parlement, elle doit avoir été débattue et acceptée par le peuple.

Or, chez cette race positive et fortement attachée à ses traditions, il ne suffit pas qu'une réforme soit juste et conforme à l'intérêt du pays pour devenir populaire ; il faut encore qu'elle ait un fondement dans la législation, un précédent dans l'histoire, qu'elle rentre en un mot dans le développement régulier des institutions.

Ce respect de la volonté nationale aussi bien dans les traditions du passé que dans les tendances du présent fait la force morale de l'Angleterre. Il élève le patriotisme au-dessus de toutes les divisions de classes et de partis, et, en donnant à l'action politique la résistance, la force et la durée, il lui donne une incomparable grandeur. L'esprit traditionnel, si puissant d'ailleurs en Angleterre, peut retarder parfois la réalisation des réformes, mais ne les fait pas échouer; il ne leur présente jamais un obstacle qu'on ne puisse tourner ou vaincre.

Dans un pays où aucune loi n'a jamais été abolie, aucun code révisé, et où la jurisprudence se puise aussi bien dans la coutume et l'équité que dans la loi écrite, il ne saurait être difficile au réformateur de maintenir un lien entre les temps. La question qui va nous occuper aujourd'hui en est un saisissant exemple.

I

Certes, s'il est une réforme importante, une réforme qui doive atteindre la société dans ses profondeurs, c'est celle qui consisterait à supprimer toute distinction légale entre les sexes, et s'il est un pays ou une telle réforme semble devoir rencontrer une opposition invincible, c'est celui de tous où la législation a établi dans le mariage le plus d'inégalités. C'est pourtant dans celui-là, c'est en Angleterre que la question est aujourd'hui posée et publiquement débattue, et qu'elle gagne du terrain chaque jour.

Quand nous parlons de supprimer toute distinction légale

---

(1) L'Angleterre peut remplir en Europe un grand rôle, sans viser à la conquête. Nous espérons qu'elle le comprendra. L'abstention systématique et absolue serait trop aisément taxée d'égoïsme, d'étroitesse et d'impuissance. Un peuple ne saurait s'isoler du groupe auquel il appartient et se désintéresser de la politique extérieure, sans voir diminuer, non-seulement son influence, mais sa valeur morale.

(1) Le mariage civil, le libre échange, la suppression des brevets achetés dans l'armée, la suppression du serment religieux à l'entrée du parlement et des universités, la réforme électorale, etc.

(2) La séparation de l'Église et de l'État, l'enseignement public et laïque généralisé, l'extension du suffrage, la libre possession et la libre transmission de la terre, etc., etc.

entre les sexes, nous indiquons la question dans sa véritable portée philosophique (1), non point telle que l'ont formulée devant le public la masse de ceux qui la défendent. Fidèles à l'esprit et aux habitudes de leur contrée, ils se sont placés, au contraire, sur un terrain essentiellement pratique : ils ont restreint leur réclamation à un point précis et bien déterminé, sachant que c'est le meilleur moyen pour obtenir peu à peu tout le reste.

Ce point est le droit politique.

Peut-être, en France, s'étonnera-t-on du choix; mais il s'explique en Angleterre, d'une part, par les habitudes du *self government*, de l'autre, par les conditions spéciales du droit politique, qui y rendent le vote bien plus accessible aux femmes qu'il ne le serait chez nous.

Voici comment la question s'est déterminée d'elle-même :

De nombreuses réformes étaient demandées touchant la condition sociale des femmes en Angleterre, et la convenance, la justice de certaines d'entre elles étaient généralement reconnues. Les réformateurs alors ont dit :

« Si l'on doit réviser la législation qui règle la condition de la femme, n'est-il pas juste et dans l'esprit même de notre loi nationale que les femmes participent à cette révision? Chacun est pour soi le meilleur juge, et l'on ne saurait changer le sort de la moitié des membres de la communauté sans la consulter sur ce changement. »

Or, la seule manière de consulter légalement les femmes, c'est de leur accorder une part à la législation au moyen du vote.

Sans doute, s'il s'était agi d'ouvrir inopinément la vie politique à une nouvelle masse d'électeurs, on aurait pu reculer devant un changement aussi considérable, mais la question ne se présentait point ainsi.

Le suffrage universel n'existe pas en Angleterre. Le vote y est considéré comme un privilége tenant à la propriété, non comme un droit personnel attaché à l'individu. Toutes les libertés publiques ont une origine traditionnelle; elles se rattachent à ce vieil adage que ceux qui payent l'impôt ont un droit de contrôle sur ceux qui le lèvent et qui l'appliquent.

S'appuyant donc sur le droit public ainsi déterminé, les femmes ont demandé le suffrage, non pas en tant que personnes morales et civiles, ce qui aurait pu être sujet à contestation, mais en tant que propriétaires titulaires, payant l'impôt. La réclamation sous cette forme avait le double avantage de restreindre le nombre des nouveaux électeurs aux *feme sole* (2) (demoiselles majeures, et veuves), et de s'appuyer sur le droit historique le plus ancien.

La loi salique, en effet, qui, dans notre pays et dès l'époque des Francs, excluait la femme de l'héritage paternel comme incapable de le défendre, n'a jamais existé en Angleterre. Les plus vieux souvenirs de cette contrée nous montrent les filles héritant de leurs pères à défaut des descendants mâles, et jouissant dans ce cas des mêmes droits que ces derniers.

Avant même l'invasion normande, et sans cesse depuis, les femmes possesseurs titulaires de fiefs prenaient part au gouvernement de leur pays, tantôt par mandataires et tantôt d'une façon directe.

Thomas Hughes, dans la *Vie d'Alfred le Grand*, nous dit que les nobles dames, mêmes mariées, conservaient leurs propriétés personnelles, qu'elles pouvaient en disposer, et à ce titre siégeaient dans le *Wittenagamott*, conseil national des Saxons; elles siégeaient aussi dans les assemblées provinciales, les comités de paroisse, et elles étaient protégées par des lois spéciales alors que, dans ces temps de violence, la faiblesse de leur corps les plaçait en état de péril.

Gurdon, dans ses *Considérations sur les antiquités du parlement*, parle aussi des femmes de naissance et de qualité qui siégeaient au conseil avec les chefs saxons.

L'abbesse Wilde, dit encore Bede, présida un synode ecclésiastique.

Sous Henri VIII, dans la salle Booth de Glocester, lady Anne Berkeley tint une cour de justice comme juge-président. Elle avait en cette qualité une commission du roi, et Fosbrook, l'historien de Glocester, raconte comment elle vint, s'assit sur le banc dans la salle des sessions publiques, présida le jury, reçut les témoignages, déclara les accusés coupables de complot et de désordre public, et les condamna comme ennemis du genre humain.

Sous Henri III, quatre abbesses furent convoquées au Parlement. Sous Édouard III, plusieurs dames nobles y comparurent par leurs mandataires. On cite encore mistress Copley, sous le règne de Marie, et lady Packington, sous le règne d'Élisabeth.

La dernière manifestation publique que nous ayons de ce droit date de 1640; mais on peut voir que l'usage commence déjà à s'affaiblir, car le shériff fait alors cette remarque qu'il est honteux pour un homme d'être élu par des femmes.

Dans le siècle suivant, les juges le reconnaissent encore, mais on n'en réclame presque plus l'application.

En 1739, la douzième année du règne de Georges II, devant la cour du roi (*kings' bench*), sir William Lee étant premier juge (*chief justice*) et sir Francis Page étant second juge, on posa la question de savoir si une *feme sole* pouvait voter pour les officiers de la paroisse, les sacristains, et si elle pouvait elle-même exercer ces fonctions. Dans le cours du procès, sir William Lee déclara que le droit était incontestable, et qu'en nombre de cas les *feme sole* avaient même voté pour les membres du Parlement, mais que, lorsqu'elles étaient mariées, leur mari devait voter pour elles. Le juge Page s'exprime de la même façon dans un cas analogue, et lord Coke, qui est une autorité en ces matières, confirme ces dires.

Il nous reste d'ailleurs un témoignage vivant et plus éclatant que tous les autres de cette interprétation du droit féodal : c'est la royauté qui en dérive. Les femmes occupent le trône en Angleterre, et chaque terme de la loi qui en règle les conditions est applicable à un sexe comme à l'autre. La reine régnante remplit toutes les fonctions du roi; elle a les mêmes prérogatives, les mêmes obligations. Bien plus, elle est en Angleterre la seule épouse qui conserve la liberté de la *feme*

(1) M. Mill, un des principaux promoteurs du mouvement, l'a posée ainsi dans son remarquable ouvrage sur l'*Assujettissement des femmes*

(2) Expression de la loi normande pour désigner les femmes qui ne sont ni en puissance de père, ni en puissance de mari. Il faut remarquer toutefois que, par le fait de l'émigration, cette catégorie est en Angleterre beaucoup plus nombreuse que chez nous. Dans ce pays, le nombre des femmes dépasse celui des hommes d'un million environ, et on y trouve deux à trois millions de femmes non mariées ou veuves. On a calculé que le jour où la loi passerait elle augmenterait d'un septième le nombre des électeurs. Cette proportion est relativement considérable.

sole. Après comme avant le mariage, elle peut acheter, vendre, recevoir des dons et des héritages, tester, et enfin prendre toute sorte d'engagements.

Le droit traditionnel est donc incontestable, et si l'usage s'est perdu, il faut en accuser l'indifférence des femmes, qui n'ont point été assez jalouses de le maintenir en l'exerçant. Toutefois, et malgré cette négligence, le principe n'en demeure pas moins comme un élément de la constitution et de l'histoire du Royaume-Uni, et, en le relevant de nos jours, en demandant à le remettre en vigueur, les femmes n'innovent pas, elles retournent à la tradition; ce point a une grande importance.

Voici dans quels termes miss Mary Dowling (1), secrétaire générale de l'Association en faveur du suffrage des femmes, déterminait, au mois d'août 1873, l'objet de cette Association. S'adressant au principal journaliste de la ville de Ramsgate, où devait se tenir un *meeting* sur cette question, elle s'exprimait en ces termes :

« Nous ne demandons pas, comme quelques personnes se l'imaginent vaguement, que chaque femme ait un vote. Mais la propriété, la rente et l'impôt étant la base des droits politiques en Angleterre, nous disons qu'il est très-injuste d'en exclure les femmes qui sont propriétaires, rentières, et qui payent l'impôt. Nous ne demandons nullement le droit de vote pour les jeunes filles et les épouses chargées des devoirs de la vie domestique, mais seulement pour les femmes dont la situation civile peut être assimilée à celle des hommes. Nous demandons que les femmes non mariées et les veuves appelées à partager la charge de l'impôt participent au privilége qui y est attaché quand le contribuable est un homme. La question en litige n'est donc point la question abstraite des droits de la femme, sur laquelle les membres mêmes de notre Association peuvent différer d'opinions, mais la question de savoir si la qualité du sexe peut destituer du droit politique un membre quelconque de la communauté.

» J'ajouterai que nous avons sur ce point en notre faveur la plus haute autorité légale du pays. Notre avocat général lui-même, sir John Coleridge, a reconnu en plein Parlement qu'il était difficile à un Anglais de dénier un tel droit (2). »

Nous ne pouvons qu'admirer la sagesse et la modération d'un tel langage. La fermeté dont les femmes anglaises font preuve, en limitant leur réclamation au strict principe du droit positif, est à nos yeux un gage certain de succès. On verra d'ailleurs, en continuant cette étude, quelle marche régulière et progressive la question a suivie. Nous la reprendrons au début, sur le terrain législatif.

III

Le registre parlementaire d'Hansard nous donne, à la date du 3 août 1832, la première mention qui ait été faite à la Chambre des Communes du droit des femmes au vote politique.

M. Hunt (1) se lève et dit qu'il a une pétition à présenter, laquelle sera peut-être un sujet de gaîté pour les *honorables gentlemen*, mais qui lui paraît néanmoins mériter quelque attention. Cette pétition vient d'une dame de haut rang, Mary Smith de Stanmore, du comté d'York. La pétitionnaire établit que, possédant de grands biens, elle paye des taxes considérables, et elle demande, selon le principe de la constitution anglaise, à participer à l'élection de ceux qui représentent la propriété. Elle ajoute que les femmes étant sujettes à tous les châtiments de la loi, sans excepter la mort, il lui paraît juste qu'elles ne demeurent pas étrangères à la législation. Et pourtant, ajoute-t-elle, non-seulement elles en sont exclues, mais quand elles ont à subir un jugement, elles ne reconnaissent personne de leur sexe parmi les jurés et les juges. La pétitionnaire ne voit aucune bonne raison pour refuser aux femmes les droits sociaux, en Angleterre surtout où la plus haute fonction de l'État, celle de la royauté, peut être exercée par une femme, et elle termine en demandant que toutes les femmes non mariées ou veuves se trouvant d'ailleurs dans les conditions légales, puissent voter pour les membres du parlement.

M. Hunt ne se méprenait pas en prévoyant le peu de succès de cette pétition. Elle fut écartée sans discussion, mais non sans quelques sourires des honorables *gentlemen*.

A cette époque, d'ailleurs, l'opinion n'avait point encore été saisie, et cet acte isolé passa pour une excentricité sans valeur et sans conséquence.

C'est seulement treize ans après que la question apparaît dans le public avec un certain éclat, relevée et soutenue par deux noms populaires : M. Richard Cobden et M. Stuart Mill.

Dans un discours à la date du 15 janvier 1845, à Covent-Garden, M. Cobden se prononce en faveur du suffrage des femmes (2), et l'année suivante, M. Stuart Mill, dans un ouvrage politique sur la nature du gouvernement, se prononce à son tour avec non moins de fermeté dans le même sens. Dès cette époque, on peut prévoir l'attitude résolue que M. Mill prendra plus tard dans la lutte.

L'appui de noms aussi estimés et aussi populaires commence à donner à la question une importance nouvelle. Cependant le progrès est lent, et c'est seulement douze ans après qu'un incident la remet en lumière, sans amener encore de résultats positifs.

En 1858, les ouvriers de Newcastle, ayant formé une association en faveur du suffrage universel, demandèrent à un groupe de femmes distinguées et libérales de se joindre à eux et d'appuyer leurs réclamations.

Celles-ci proposèrent alors d'unir la question du vote des femmes à celle du suffrage universel. Mais les ouvriers, tout en admettant le principe, craignirent de compromettre leur cause par cette union, et les pourparlers n'eurent pas de suite.

En 1865 seulement, à l'époque des élections, la question revint devant le public avec un éclat nouveau. Les électeurs de Westminster avaient proposé la candidature à M. Mill.

« J'écrivis en réponse, nous dit-il dans ses Mémoires, une

(1) Miss Dowling, femme aussi distinguée par le caractère et par le cœur que par les facultés de l'intelligence, a été prématurément enlevée à sa tâche et à l'affection de ses amis, au mois de janvier 1874. La cause à laquelle elle s'était entièrement vouée a fait, par cette mort, une grande perte.

(2) Séance du 1er mai 1872.

(1) Ministre de la marine dans le cabinet actuel.

(2) « C'est un fait singulier à mes yeux, dit M. Cobden, et une grande anomalie, que les femmes ne puissent pas voter elles-mêmes quand, en nombre de cas, elles peuvent conférer le vote. Je souhaite pour mon compte que leur droit finisse par être reconnu. »

lettre destinée à la publicité. Au sujet des droits électoraux, je leur déclarai péremptoirement que dans ma conviction, conviction à laquelle je conformerais mes actes, les femmes avaient le droit d'être représentées dans le parlement sur le même pied que les hommes. C'était sans doute la première fois que cette doctrine s'affirmait devant des électeurs anglais. Aussi le succès de ma candidature, après cette déclaration de principe, a-t-elle donné l'impulsion au mouvement, devenu depuis si vigoureux, en faveur du suffrage des femmes » (1).

On remarque, en effet, que l'année suivante, en 1866, M. Mill put déjà présenter à la chambre des Communes une pétition de 1500 femmes pour demander le suffrage.

Dans cette curieuse séance, M. Disraeli, chef du parti conservateur, se rallie à l'idée générale contenue dans la pétition. Il s'exprime en ces termes :

« Dans un pays gouverné par une femme, alors que nous reconnaissons aux femmes le droit de former une partie de l'État en qualité de *pairesses* de leur propre chef, alors que nous admettons, non-seulement qu'elles possèdent la terre, mais qu'elles soient dames de manoir (*Lady of the manor*) et tiennent des cours de justice, quand elles peuvent être gardiennes de l'Église et surveillantes des pauvres, je ne saurais voir par quelle raison on les exclurait du droit de vote. » (*Hansard's Parliamentary debates.*)

En 1867, M. Mill présenta une seconde pétition de 12 247 personnes, hommes et femmes, et, de plus, un *bill* ou projet de loi, en faveur de la réforme. Voici dans quels termes il posa alors la question :

« Je me lève, messieurs, pour proposer une extension du suffrage qui ne saurait exciter aucun sentiment de classe ou de parti, qui ne peut pas plus donner d'ombrage aux partisans les plus absolus des droits de la propriété qu'aux défenseurs les plus ardents des droits du nombre ; une extension qui ne troublera pas dans la moindre mesure ce qu'on appelait dernièrement la balance des pouvoirs politiques, qui n'alarmera ni les adversaires les plus craintifs de la révolution, ni les démocrates les plus jaloux des droits populaires... La question que je vous adresse est celle-ci : Est-il juste de refuser à une moitié des membres de la communauté, non-seulement l'exercice, mais la capacité d'exercer jamais les droits politiques, alors que ces membres se trouvent dans toutes les conditions légales et constitutionnelles qui suffisent aux autres membres?... La justice, qui représente à mes yeux un groupe particulier d'intérêts, n'exige pas sans doute qu'on confère les fonctions politiques à chacun, mais elle exige qu'on n'en destitue arbitrairement personne. Or, peut-on prétendre que des femmes qui administrent leurs biens personnels, possèdent et exploitent la terre, conduisent des fermes, des maisons d'affaires et des établissements d'éducation, sont chefs de famille et paient des impôts considérables, restent incapables de remplir une fonction à l'exercice de laquelle tout homme, quel qu'il soit, peut être appelé ?... Et ce n'est pas seulement le principe de la justice qui est violé par cette exclusion des femmes, en tant que femmes, c'est notre constitution même. La vieille doctrine sur laquelle elle est fondée, doctrine chère à tous les libéraux et reconnue par tous les conservateurs, n'est-elle pas contenue dans cette maxime que *l'impôt et la représentation sont coexistants?* Or, cette maxime est violée par l'exclusion des femmes. »

M. Mill examine ensuite tous les arguments contraires au projet de loi, arguments qu'on tire des obligations de la femme dans la vie privée, et il ajoute : « Qu'est-ce donc que la liberté politique, sinon le contrôle de ceux qui exercent directement les fonctions publiques par ceux qui ne les exercent pas? Ce contrôle est-il donc de nature à absorber l'existence, pour qu'on le déclare incompatible avec les soins de la famille et ses obligations? Si l'on est sincère, on pourra peut-être réduire ces arguments à un sentiment obscur et honteux de lui-même, que nous traduirons ainsi : — Une femme n'a pas le droit d'être autre chose que la servante la plus utile et la plus dévouée d'un homme. — J'ajouterai que, dans ma conviction, il n'y a pas un seul membre de cette Chambre capable d'un sentiment si bas. »

A la suite de ce discours, le *bill* obtint 82 voix : la plupart appartenaient au parti radical (1). Quelques conservateurs cependant suivirent l'exemple de M. Disraeli, au nom de la tradition constitutionnelle, et votèrent comme lui pour le *bill*.

Ainsi, chose curieuse ! la question du droit politique des femmes est entrée sur le terrain législatif appuyée par les chefs des deux partis les plus opposés de la Chambre, et grâce à l'honorable minorité qu'elle obtint, on peut dire qu'elle y conquit ce jour-là sa place officielle. On pouvait encore la combattre, mais on ne pouvait plus la traiter de chimérique et d'absurde.

Cette même année, un incident se présenta qui permit de faire en sa faveur, et sous une autre forme, une tentative nouvelle.

La loi écrite, en Angleterre, se sert du terme *person* (personne) pour désigner quiconque possède certains droits, ou est sujet à certaines obligations. Or, dans un cas particulier, un juge ayant décidé que le mot *person* n'était point applicable aux femmes (2), on avait senti le danger d'une jurisprudence qui aurait fini par dispenser les femmes de tous les impôts si on l'avait généralisée, et, pour parer à la possibilité d'un tel abus, lord Romilly avait présenté une loi, votée sans discussion par la chambre des Communes, qui décidait que le terme législatif de *person* était également applicable aux deux sexes, à moins que l'intention contraire n'ait été clairement exprimée par le législateur.

L'année suivante néanmoins, en 1867, quand on vota la réforme électorale, entraîné par l'usage, on employa encore le terme *person* pour désigner les votants, sans déterminer le sexe. Les partisans du suffrage des femmes ne devaient pas manquer de se prévaloir de cette inadvertance ; voici comment ils procédèrent :

Les listes électorales, en Angleterre, sont dressées par les

(1) *Histoire de ma vie*, par Mill, p. 269.

(1) Les radicaux représentent la partie la plus avancée du parti libéral. Ce terme, toutefois, n'implique aucune signification révolutionnaire. Tous les partis politiques, à la chambre des Communes, sont constitutionnels.

(2) Voici quel était ce cas : Le dernier duc de Buckingham avait cité quelques chasseurs devant la justice pour fait de braconnage à Stowe. Ceux-ci furent condamnés à l'amende, et, par vengeance, ils attaquèrent de la même façon la duchesse pour avoir chassé le faisan sans permis. Les magistrats décidèrent que pour les permis de chasse, la loi, employant le mot de *person* et le pronom *he* (il), n'était pas applicable aux femmes.

municipalités et révisées par un avocat de la couronne qui, dans le cas où les inscriptions ne lui paraissent pas conformes à la loi, peut effacer d'office les noms inscrits. Ses décisions toutefois ne sont pas souveraines; il y a une cour d'appel.

En 1868, l'année qui suivit la réforme, quand les nouvelles listes furent dressées, nombre de femmes se présentèrent pour être inscrites comme électeurs. Il y eut des cas où les officiers municipaux consentirent à cette inscription, d'autres où ils la refusèrent, et il y eut aussi des cas où les avocats de la couronne ratifièrent l'inscription municipale, d'autres où ils effacèrent d'office les noms de femmes.

Dans tous les districts où les noms furent maintenus sur la liste, les femmes purent voter; et de fait, elles votèrent. On cite entre autres le district de Finsburg, à Londres, où cinq femmes votèrent. A Worcester, il y en eut une; à Ashford, dans le comté de Kent, il y en eut vingt; il y en eut dans beaucoup d'autres. La validité de ces votes n'a jamais été contestée.

La question néanmoins restait pendante. Il fallait la résoudre sur le terrain légal. On s'entendit à cet effet.

A Manchester, cinq mille femmes enregistrées comme électeurs avaient vu leurs noms rayés d'office par l'avocat de la couronne; elles en appelèrent, et leurs réclamations furent portées devant la Cour.

Malheureusement pour la cause, il se trouva dans la façon dont les réclamations furent présentées un incident qui la compromit.

On se rappelle que l'objet des deux dernières réformes électorales, celle de 1832 et celle de 1867, avaient été d'étendre le droit de vote de la propriété à la rente. Il y avait dans le principe de cette réforme un élément qui paraissait une dérogation à la pure tradition constitutionnelle, et le parti conservateur ne l'avait acceptée qu'avec répugnance, contraint par l'opinion publique. Or, le corps de la magistrature, en Angleterre, y compris les avocats et les avoués, appartenant exclusivement au parti conservateur, on pense que si les réclamations avaient été présentées à la Cour au nom des femmes propriétaires, conformément à l'ancienne loi, elles avaient chance d'être accueillies.

Malheureusement, la première pétition inscrite venait d'une femme rentière, et on dut statuer en se plaçant au point de vue de la réforme. Les juges étaient naturellement peu enclins à étendre les applications d'une loi dont ils n'approuvaient pas le principe; ils rejetèrent donc la requête et décidèrent que le mot *person*, employé fortuitement par le législateur, ne comprenait pas dans son esprit les deux sexes, mais les hommes seulement.

Ce jugement, qui enveloppait en masse toutes les réclamations, avait force de loi, et c'est la première décision légale qui ait exclu les femmes du vote politique en Angleterre.

Malgré cet échec, le mouvement ne fut pas arrêté, car les années suivantes un nombre de pétitions comprenant, en 1868, 49 780 signatures, en 1869, 56 475, puis 134 561, puis 186 976, puis 355 806, furent successivement présentées à la Chambre.

En 1869, M. Mill n'avait pas été réélu, mais M. Jacob Bright, frère de John Bright, quaker et membre du ministère, avait repris au Parlement la défense de la même cause, et, en attendant qu'il présentât un nouveau *bill*, il obtenait de la Chambre, en faveur de l'intervention des femmes dans la vie publique, les décisions les plus importantes. Il obtenait le droit de vote dans les élections municipales, dans l'élection des officiers de police, des comités d'hygiène, des gardiens des pauvres et, l'année d'après, en 1870, quand on discuta la loi de l'instruction primaire, l'élection et l'éligibilité dans les *school-boards* (1).

En outre, la même année, il présenta un nouveau bill qui, après avoir été renvoyé devant une commission par une majorité de circonstance (la Chambre n'était pas en nombre), fut ensuite rejeté par un autre vote de surprise (2). La discussion parlementaire se trouvait ainsi close jusqu'à la fin de l'année; mais la semaine suivante un grand *meeting* fut tenu à Londres, dans lequel on décida avec enthousiasme de continuer la lutte jusqu'au jour du succès.

En 1871, en effet, la question, qu'on n'avait pas cessé d'agiter devant le pays, revient devant le Parlement, et on peut encore constater ses progrès de deux manières : d'abord par le nombre des votes, qui s'élèvent de 94 ou de 124 à 151; puis par l'attitude très-différente du cabinet. M. Gladstone, au lieu de s'opposer personnellement au *bill*, laisse entendre, dans un langage toutefois assez obscur, qu'il n'est pas loin d'en admettre le principe. Il croit le moment prématuré, car le vote à bulletin ouvert donne lieu à de telles scènes de violence que la présence des femmes ne pourrait y être supportée. Mais une fois le vote secret adopté, la situation sera très-différente (3). « Les adversaires du *bill*, dit M. Gladstone, lui opposent cette grande loi de la race humaine en vertu de laquelle les travaux et les devoirs de la vie domestique incombent à la femme, et les travaux et les devoirs extérieurs incombent à l'homme; mais ils oublient que cette loi se modifie chaque jour sous l'empire des faits. Le nombre de femmes indépendantes vivant soit de leur propre fortune, soit de leur propre travail, augmente chaque année, surtout dans les grandes villes. Or, on ne saurait contester que ces femmes, en assumant la responsabilité de leur propre existence, assument en même temps toutes les charges qui appartiennent d'ordinaire exclusivement aux hommes, et elles les assument dans des conditions plus difficiles que leurs puissants compétiteurs. Il y a dans ce fait une inégalité et une injustice qu'aucun de nous ne peut contester. Il est donc certain qu'il y a des réformes à faire. »

En 1872 et en 1873, le *bill* revient au Parlement et obtient

(1) Les *school-boards* sont des comités locaux qui organisent, administrent et gouvernent l'enseignement primaire dans chaque district. Ce ne sont pas seulement des comités scolaires, mais de véritables pouvoirs qui décident de la création des écoles et forcent les conseils municipaux à lever les taxes nécessaires à ce sujet. Ils décident, en outre, si l'enseignement sera obligatoire dans le district et s'il sera laïque ou religieux. Les femmes peuvent y être élues, alors même qu'elles ne paient pas de cote personnelle et sont mariées. La première élection qui s'est faite après le vote de la loi a introduit sept femmes dans les *school-boards*; la seconde, qui a eu lieu à la fin de 1873, huit pour l'Angleterre et vingt-quatre pour l'Ecosse.

(2) La majorité lors du premier vote était de 124 contre 94. Lorsque le bill revint pour la seconde fois devant la Chambre, M. Gladstone, chef du gouvernement, s'y opposa ouvertement et le fit rejeter en provoquant un vote subit à une heure du matin, auquel parent part tous les députés faisant partie du gouvernement. On remarqua que 58 députés qui avaient voté pour le bill la première fois étaient alors absents.

(3) Depuis cette époque le vote secret a été adopté.

la dernière année un gain de 4 voix (155). C'est un faible progrès, mais on se trouve en face de la même Chambre.

C'est M. Jacob Bright, M. Eastwick et M. Fawcett qui ont remplacé M. Stuart Mill dans la défense de la cause.

« On discute, dit M. Fawcett, la question de savoir si les femmes sont plus ou moins capables que les hommes de prendre part à un gouvernement représentatif : je répondrai que nous n'en savons rien, que nous ne pouvons rien en savoir avant l'expérience. Mais je dis qu'il est contraire aux principes de ce gouvernement et contraire à la justice d'imposer des lois à certains membres de la communauté sans leur donner en même temps le pouvoir de contrôler ces lois. Un grand nombre de mes amis me disent qu'ils ne voteront pas pour le *bill* parce qu'ils pensent que l'intervention des femmes augmentera la force du parti conservateur et celle de l'Église. Je n'admets pas même qu'on pose cette question. Si les femmes sont favorables à l'Église, elles en ont le droit, et nous devons prendre leur opinion en considération, quelles que soient nos sympathies. »

« On a donné le vote aux femmes dans les conseils municipaux et les *school-boards*, dit M. Jacob Bright, parce que, a-t-on dit, elles sont intéressées autant que les hommes aux questions d'éducation et aux questions d'administration locale. Mais ne pouvons-nous pas employer le même argument quand il s'agit de la représentation générale du pays ? Est-il une seule de nos lois qui ne les intéresse d'une façon directe ou indirecte ? On nous demande d'étendre le vote dans les campagnes à la classe si nombreuse, mais si inculte, des laboureurs ; si nous y consentons, pourrons-nous encore refuser ce même vote aux femmes ? Remarquez qu'en Angleterre et dans le pays de Galles il n'y a pas moins de 22 708 femmes qui louent des terres et gouvernent des fermes en leur propre nom. Or, en travaillant ainsi pour le plus grand bien de la communauté, non-seulement elles supportent les désavantages inhérents à leur sexe, mais elles sont en outre privées, avec aussi peu de justice que de courtoisie, de certains privilèges dont jouissent leurs compétiteurs de l'autre sexe (1). Augmenterez-vous encore cette injuste inégalité en accordant le vote aux uns et en le refusant aux autres (2) ? Voyez, en effet, continue M. Bright, à quel point les injustices s'enchaînent. En 1868, on fait une enquête électorale à Bridgewater. Cette enquête est longue et coûteuse, et on lève un impôt local pour parer aux frais. Les femmes veuves et non mariées de Bridgewater se réunissent et adressent au premier ministre la requête suivante : « Nous soussignées, veuves et femmes non mariées de Bridgewater, dans le comté de Somerset, nous nous adressons à vous, comme premier lord de la Trésorerie, pour vous demander la réparation d'un tort. On nous a chargées d'une taxe que nous vous dénonçons comme illégale. Cette taxe, en effet, a pour objet une enquête électorale. Or, ne possédant pas la franchise, nous ne pouvons être impliquées dans les pratiques légales ou illégales qui sont l'objet d'une telle enquête. »

» Pour toute réponse, le secrétaire d'État attaché au département de l'intérieur exprime son regret d'un fait qui peut être considéré comme une anomalie, mais qu'il ne saurait changer, puisqu'il a une origine légale.

« Ainsi, c'est au Parlement seul que revient la responsabilité d'une telle injustice ; c'est à lui de la réparer. »

Un des côtés intéressants de cette discussion, c'est la façon résolue avec laquelle un certain nombre de conservateurs importants se convertissent à la question et annoncent eux-mêmes leur conversion à la tribune.

« Je n'ai pas encore voté pour cette mesure, dit sir George Ward Hunt, parce que j'ai pour opinion qu'une réforme nouvelle ne doit jamais être accordée aisément. Il est rare aussi que des propositions venant de ce côté de la Chambre (la gauche) reçoivent mon appui, mais celle-ci l'obtiendra parce qu'elle s'impose à ma raison. Après avoir envisagé le sujet avec réflexion et calme, j'ai reconnu que le sentiment opposé au *bill* vient de vieux préjugés et n'est pas conforme à la justice. »

Et lord John Manners, répondant au député de Kilmarnock :

« Mon honorable adversaire, dit-il, semble penser que si l'on peut accorder aux femmes de voter pour les corps inférieurs, tels que les conseils municipaux, les comités d'enseignement, etc., un membre de la chambre des Communes est un être trop auguste pour qu'elles prennent part à son élection. Personne n'est plus jaloux que moi des privilèges de cette Chambre. Mais prétendre que les femmes, en tant que femmes, sont indignes d'en élire les membres, c'est, me paraît-il, s'arroger une supériorité que je crois injuste. »

« J'ai jusqu'ici voté contre ce bill, dit l'honorable J. W. Henley ; mais après avoir suivi de près les résultats de la franchise électorale accordée aux femmes dans les élections des conseils municipaux et des *school-boards*, je ne vois aucune raison pour la leur refuser dans les élections parlementaires. Leur intervention a été considérée partout comme utile et bienfaisante. On dit que les révolutionnaires français leur ont refusé la franchise, mais précisément nous ne sommes pas, nous ne voulons pas être des révolutionnaires, et je trouve ici une raison de plus pour la leur accorder. »

« Quand les femmes possèdent des propriétés personnelles, dit encore sir George Jenkinson, elles les administrent généralement tout aussi bien et même souvent mieux que leurs voisins d'un autre sexe. Pourquoi ces propriétés ne seraient-elles pas représentées ? Les femmes ont aujourd'hui le droit de dire que les hommes monopolisent la législation, qu'elles sont soumises à des lois dont elles ne possèdent pas le contrôle ; elles en appellent à notre justice ; cet appel ne saurait rester vain dans un Parlement de la Grande-Bretagne. »

« Il y a en Europe, dit le docteur Lyon Playfair, un mouvement d'opinions qui tend à élargir le droit des femmes. Notre propre législation s'occupe continuellement de diminuer les injustices de la loi à leur égard, et nos universités elles-mêmes, sentant l'injustice de leur exclusion, accordent peu à peu les bénéfices de leurs examens à cette moitié du genre humain qu'elles en avaient exclue. Ces faits sont

(1) La Société royale d'agriculture en Angleterre a refusé aux femmes qui tiennent des fermes en leur propre nom de les recevoir parmi ses titulaires. Or, de grands avantages pour la culture et la vente des produits sont attachés à la qualité de membre de ladite Société.

(2) Les grands propriétaires, en louant des terres à un fermier, comptent parmi leurs avantages l'influence qu'ils exercent sur son vote. Les femmes, étant privées du vote, se trouvent par là dans une condition inférieure même au point de vue du fermage.

moins la conséquence de l'agitation provoquée par les femmes que l'éveil de la conscience publique qui s'élève à l'égalité du droit. C'est en me plaçant au point de vue de la justice que je donne au bill tout mon assentiment. »

La dernière séance du Parlement relative à ce *bill* a été celle du 30 avril 1873. Depuis cette époque, de nouvelles élections ont eu lieu et le parti conservateur est arrivé au pouvoir.

Pense-t-on que les chances de succès aient pour autant diminué ? Nullement.

Il est bien vrai que quarante à cinquante membres favorables à la cause n'ont pas été réélus, entre autres Jacob Bright, qui avait présenté le bill à la dernière session, Eastwick et Hinde Palmer, qui l'avaient soutenu. Mais en revanche, combien d'autres adhérents on a gagnés !

Le parti conservateur incline de plus en plus à adopter cette cause et il ne faut pas en être surpris. Non-seulement le point de droit ne lui est pas contraire, mais, dans le fait, le vote des femmes lui sera favorable, au moins pendant un certain temps, les élections municipales l'ont bien démontré. La première fois que les femmes ont voté dans ces élections, leur intervention a valu à ce parti plusieurs victoires dans des bourgs où depuis longtemps il était habitué à être battu. Il est vrai que la seconde fois les victoires ont été moins nombreuses, mais c'est déjà beaucoup de gagner le présent.

Dans le nouveau Parlement, on parle de 225 membres, 133 conservateurs et 92 libéraux, qui se sont déclarés en faveur de la cause, et, tant à la chambre des Lords qu'à la chambre des Communes, 15 membres du gouvernement actuel seraient dans ce cas (1). Lord Salisbury, secrétaire d'État pour le gouvernement de l'Inde, disait en outre dernièrement que lorsque le bill passerait à la chambre des Communes, il ne rencontrerait pas d'opposition à la chambre des Lords.

C'est M. Forsyth, député conservateur, avocat de la reine, qui a présenté le *bill* à la chambre des Communes le 22 mars dernier (2), et la seconde lecture est fixée au 23 juin prochain (3).

On ne sait pas encore si M. Disraeli l'appuiera comme chef du gouvernement, et ce n'est guère probable, au début surtout de la législature. Mais, dans tous les cas, le passé l'engage ; il votera *pour*, et son influence personnelle est considérable. Déjà les enthousiastes parlent du succès pour cette année. Les politiques plus calmes le renvoient à la fin de la législature et il nous paraît que ces derniers voient juste. Il n'est pas probable que le *bill* passe cette année, car, en dehors de toute autre considération, le nombre d'électeurs à inscrire nécessiterait une nouvelle dissolution de la Chambre, et nul ne la désire. Mais à la fin de la législature, cet inconvénient cessera, et le cabinet actuel aura un double intérêt à appuyer le bill. D'une part, il se rendra populaire en adoptant une loi proposée et défendue par les radicaux ; de l'autre, il tirera de cette loi même un profit direct, un accroissement de puissance. A une époque où les élections sont si vivement disputées, il peut lui devoir une victoire nouvelle et son maintien au pouvoir.

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, qu'une telle perspective puisse effrayer ou décourager les libéraux. Dans un pays vraiment politique comme l'Angleterre, tout parti de gouvernement sait qu'il est bon, à certaines heures, d'être écarté du pouvoir. C'est dans l'opposition qu'on se retrempe, qu'on étudie, qu'on se prépare, et les périodes de repos sont les plus fécondes. Ceux qui ont foi dans leurs principes, d'ailleurs, sont capables de désintéressement. Si le droit politique des femmes triomphait au moyen des conservateurs, les libéraux triompheraient moralement deux fois, et dans la conversion de leurs adversaires, et dans la cause de l'égalité et de la justice, qui restera toujours la leur.

C. Coignet.

— La suite très-prochainement. —

(1) Parmi ces derniers, on cite : sir Stafford Northcote, chancelier de l'echiquier ; l'honorable Ward Hunt, premier lord de l'amirauté (ministre de la marine) ; lord John Manners, chef de l'administration des postes ; M. Gordon, lord avocat d'Écosse ; le colonel Taylor, chancelier du duché de Lancastre ; sir Selwyn Ibbetson, sous-secrétaire du ministère de l'intérieur ; sir C. Adderley, président des chambres du commerce ; sir Massey Lopes, etc.

(2) La question parlementaire se présente en ce moment d'une manière assez complexe, et voici comment :

Lorsqu'on a accordé aux femmes le vote pour les élections municipales, on demandait en même temps de l'étendre à une nouvelle catégorie d'électeurs hommes. Les deux bills ont été joints et ont passé ensemble. Pour le vote parlementaire, on comptait sur une situation analogue. On demande en ce moment d'étendre aux fermiers des campagnes les bénéfices de la dernière réforme électorale applicables seulement aux bourgs ou villes. On pensait donc unir les deux bills comme dans le premier cas et les faire passer ensemble. Mais il se trouve que les deux bills ne sont pas inscrits pour la même époque. Celui qui a trait aux fermiers vient en mai, et on cherche le moyen de se joindre.

(3) Tout bill sérieusement appuyé passe sans discussion à la première lecture.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Taine vient de publier une troisième édition de ses *Essais de critique et d'histoire* (1), édition qui diffère un peu des précédentes. « Plusieurs morceaux, nous avertit l'auteur, ont été remplacés par d'autres qui ont paru moins faibles. » On ne peut parler plus modestement. C'est parler même trop modestement. Si nous sommes heureux de trouver dans cette édition quelques nouvelles études ingénieuses et piquantes comme celle sur Prosper Mérimée, nous regrettons quelques-uns des articles qui ont cédé la place, notamment celui sur Charles Dickens. Et cependant, s'il fallait absolument choisir, s'il était impossible de donner le tout à la fois, M. Taine a bien fait de se résigner à ces sacrifices pour introduire ses études plus récentes.

Il me semble que la manière actuelle de M. Taine n'est plus la même que sa manière d'il y a quinze ans. Non que je veuille faire entendre qu'il a renoncé à sa méthode ; seulement il l'emploie avec plus de réserve, d'un ton moins autoritaire, avec moins de rigidité doctrinaire. Sa critique, qui avait quelque chose de roide, d'anguleux, s'est assouplie et détendue sans s'amollir. La voici maintenant plus légère d'allure, plus avenante, et, pour dire toute ma pensée, plus

(1) Paris, Hachette et Cie.

aimable. C'est toujours de l'anatomie comme autrefois, mais de l'anatomie à l'usage des gens du monde. Le vieux Joachim du Bellay, après avoir été un *ronsardien* rigide, permit sur le tard à sa muse de se délasser en des jeux qui n'exigeaient plus la continuité de l'effort tendu. Comme on s'étonnait de ce changement : « Eh ! sans doute, répondit-il, j'aurais dû peut-être rester plus fidèle à ce que j'ai prêché; mais que voulez-vous ? Je ne suis pas stoïque jusque-là ! » M. Taine aurait pu continuer à être le Polybe de la critique, à faire la mécanique et la dynamique de l'histoire littéraire, à prendre poëtes et historiens pour en dévisser les rouages, en numéroter les ressorts, en désarticuler les engrenages ; il aurait pu continuer à calculer la force motrice de leur faculté dominante, tout en tenant compte des résistances et des frottements de la passion, des courants favorables ou contraires de l'opinion et du préjugé ambiant; il n'a pas, lui non plus, été stoïque jusque-là. Et c'est tant mieux, et il faut s'en féliciter. Dans la machine il commence à voir l'homme. Il lui reste à faire la part plus large au grain de sable, c'est-à-dire à l'imprévu, à la fantaisie, au caprice, qui déconcertent souvent les prévisions qu'on pouvait croire le plus assurées sur le jeu compliqué des rouages.

Cette critique savante, expliquant tout, cherchant les causes à tous les effets, n'est pas nécessairement impassible et indifférente. En constatant le fait, elle n'oublie pas le principe ; elle ne méconnaît pas l'idéal du beau absolu. Seulement elle ne s'irritera point lorsque l'écrivain sera demeuré au-dessous, ou se sera égaré à côté. Par cela même, elle me semble d'une application meilleure au passé qu'au présent. Quand un médecin fait une autopsie, il cherche les causes de la mort, il constate qu'elle vient de tel accident ou de tel excès et le regrette ; mais les colères et les conseils seraient superflus : au lit d'un malade, au contraire, le blâme, l'avertissement, la menace même, sont de mise. Qu'on ne tienne pas compte ensuite de ce que le médecin aurait pu dire, c'est ce qui arrive souvent ; il n'en a pas moins fait son devoir. Sur ce point je me séparerai nettement de mon très-spirituel collaborateur, M. Aron, qui semble refuser à la critique le droit de gémir et d'avertir. Toute la critique a fait fausse route, disait-il l'autre jour (1), quand elle a reproché à M. Feuillet le dénoûment du *Sphinx;* la critique a tort, disait-il encore (2), quand elle reproche à la *Tentation de saint Antoine* le mélange du fantastique et de la science ; il faut accepter le dénoûment du *Sphinx*, sans lui il n'y aurait plus de pièce; il faut accepter le mélange opéré par M. Flaubert, car le poëte donne ce qui lui plaît de donner. Eh bien non, je ne puis croire que la critique entière soit dans son tort en gémissant et en avertissant. Peut-être ne sera-t-elle pas plus écoutée que Jérémie et Cassandre, peut-être aussi d'aventure ses conseils seront entendus. En tout cas elle se croit obligée à ne pas enregistrer purement et simplement le fait accompli. Elle ne consent pas à dire : « Merci, Monsieur Feuillet, de vouloir bien nous donner un drame ! C'est bien de l'honneur que vous nous faites, Monsieur Flaubert ! » Elle n'enregistre pas non plus simplement le verdict du public ; elle cherche en quoi le public a raison de ne pas s'enthousiasmer pour *saint Antoine;* elle montre comment c'est un goût vulgaire qu'il va satisfaire et un plaisir brutal qu'il va chercher au dénoûment du *Sphinx*. Pour en revenir à M. Taine, je le loue de ne pas méconnaître les principes tout en analysant les faits. S'il étudie avec intérêt un chardon, aussi curieux pour le naturaliste qu'une rose, il avoue que cependant la rose est plus douce au toucher et à l'odorat. J'imagine même que s'il avait affaire à un chardon vivant, un chardon encore perfectible, c'est-à-dire capable de se transformer en artichaut, il se ferait un devoir de ne pas lui ménager les conseils.

On se rappelle le scandale et le tumulte que fit en 1849 la publication des *Mémoires d'outre-tombe*. Chateaubriand y frappait sur tout le monde, spécialement sur ses amis ; il accablait ceux qu'il avait servis de jugements terribles, il dévoilait leurs plaies secrètes par des révélations affligeantes, il se vengeait de la longue contrainte à laquelle avaient dû se soumettre ses mécontentements, ses aigreurs, ses colères, sa vanité souvent blessée. On peut dire à sa décharge qu'il ne s'épargnait pas lui-même, et que la figure la plus maltraitée dans ces mémoires était encore la sienne. Aux blessures qu'il se faisait lui-même s'ajoutèrent les coups qu'on lui porta de tous côtés. Ce fut un déchaînement général de représailles terribles. Puis, après les graves accusations vinrent les indiscrétions, les commérages. Les coups d'épingle criblèrent au visage la statue renversée du piédestal. On raconta comment on avait surpris l'auteur du *Génie du christianisme* grimpé sur une table pour mieux apprécier dans une glace trop haute l'effet d'un pantalon neuf. On cita les guinguettes de banlieue où Eudore sexagénaire allait boire du vin de Champagne en compagnie d'une Cymodocée libre penseuse qui lui chantait *le Dieu des bonnes gens*. Que ne dit-on pas encore, et que devint l'auréole ? La mémoire du poëte n'en souffrit pas seule ; ses œuvres furent atteintes comme d'un choc en retour. Il devint difficile de relire *les Martyrs* et *le Génie du christianisme* avec la même confiance. On douta de la sincérité des enthousiasmes; on sourit là où l'on avait pleuré. On en vint même à s'exagérer ce qu'il y avait de convenu, d'arrangé, d'artificiel, dans les endroits longtemps admirés; on trouva fausses les notes douteuses, criardes les couleurs forcées. Réaction violente, impitoyable, et même implacable, il me semble.

Mais qu'y faire, et le premier coupable n'est-il pas Chateaubriand lui-même ? Quand nous fermerons l'oreille à toutes les indiscrétions et à tous les commérages, pouvons-nous oublier ce que nous ont révélé les fâcheux *Mémoires d'outre-tombe ?* Pouvons-nous ne pas voir le Chateaubriand vaniteux, aigri, quinteux, irascible et vindicatif qui s'y est peint lui-même ? Quelle imprudence, ô poëte, et quelle maladresse ! Quoi, vous donnez votre vrai portrait, quand chaque jour vos admiratrices et vos dévots s'agenouillaient avec extase devant votre image idéalisée ! Désillusion et mécompte ! On vous voyait avec Chactas, Eudore, Aben-Hamet et René ; et voici maintenant qu'on va les voir, eux, à travers vous-même ! Ne comprenez-vous pas qu'ils vont y perdre à présent autant que vous y gagniez tout à l'heure ? C'est ainsi que du même coup vous aurez balayé le nuage de pourpre irisée dans lequel apparaissaient et votre image et celle de vos poétiques héros !

Voilà ce que nous disions tous, et il paraît qu'il faut en dire plus encore. M. Ch. Lenormant nous affirme qu'il n'avait pas suffi au poëte de substituer l'image vraie à l'image

(1) Numéro du 11 avril.
(2) Numéro du 18 avril.

idéale; il n'avait pas encore enlaidi son portrait. Nous pensions bien sans doute que nous n'avions pas une toile absolument sincère : quand on opère soi-même sur soi-même, on ne ménage pas les retouches. Nous remarquions, en effet, les surcharges du pinceau repassant après coup; ici, on avait gratté; là, on avait ravivé; pour tout dire, il y avait traces évidentes de maquillage. Évidemment Célimène sur le retour avait passé de longues heures devant sa glace à faire sa figure. Mais ce que nous ne soupçonnions pas, c'est qu'elle eût employé tout ce qu'elle avait d'artifices à s'enlaidir. Rien n'est plus réel cependant. M. Ch. Lenormant nous en donne la preuve incontestable en publiant le texte primitif et de premier jet des trois premiers livres de ces terribles mémoires (1). C'est le manuscrit de 1826, avant les retouches. Les amis du poëte s'effrayaient des remaniments qu'il faisait subir chaque jour « à la virginité de l'esquisse sublime qu'il a refroidie en voulant la terminer » comme dit M. Ch. Lenormant. Ils auraient souhaité de conserver la rédaction première de l'ouvrage entier; il ne leur a été possible de sauver que ce qui paraît aujourd'hui. Et remarquez-le bien, ce qu'ils offrent au public n'est pas une ébauche, ni même une esquisse; c'est le texte premier, qui eût été le texte définitif si le poëte n'avait pas pris comme plaisir à le gâter en prodiguant les retouches.

Cette première partie ne comprend que les années passées par le poëte sur les grèves de l'Océan ou dans les bois de Combourg.

Il semblerait donc qu'il eût dû laisser toute leur sincérité primitive à ces souvenirs de jeunesse. Si, au contraire, là même il a arrangé, repeint, altéré l'expression spontanée, s'il a disposé les draperies, cherché la pose savante, étudié les attitudes, s'il a grimpé sur sa table pour mieux se cambrer devant la glace, quelle n'a pas été alors sa préoccupation de l'effet et de la pose quand il est arrivé aux années où il avait joué un rôle dans le monde ! Si le portrait de l'enfant et du jeune homme n'est pas fidèle, que sera-ce donc alors pour le portrait de l'homme politique! M. Ch. Lenormant croit servir la gloire de l'écrivain en nous faisant connaître cette partie telle qu'elle était avant les retouches, les repeints et les surcharges. Il a raison sans doute : oui, à considérer le mérite littéraire, le premier jet est bien supérieur; pour les connaisseurs, l'hésitation n'est même pas possible : mais en servant la gloire de l'écrivain pense-t-il servir autant la gloire de l'homme? Ne fournit-il pas un arsenal d'arguments à ceux qui reprochent à Chateaubriand le manque absolu de sincérité, qui voient en lui un grand premier rôle, toujours préoccupé de la pose et de l'effet, comptant sur son talent sans doute pour enthousiasmer le public, et surtout le public féminin, mais comptant aussi sur le blanc pour les dents, le rose pour le teint, le noir pour les sourcils, sur les pommades et les postiches, sur son assortiment de perruques, les unes aux mèches mélancoliques et rêveuses, les autres aux mèches inspirées.

M. Lenormant condamne sévèrement les procédés de style employés par celui qu'il appelle « le vieux lion blessé ». Il constate à regret dans la rédaction tardivement remaniée l'archaïsme forcé, l'abus des mots bizarres, la manie des termes techniques. Il est certain que le vieux lion cherchait péniblement et malheureusement l'effet, quand il remplaçait « le laboureur né à l'ombre des épis » par « le laboureur *germé* à l'ombre des épis », quand il substituait à « Mon père me faisait trembler » ceci : « Mon père me *faisait éprouver les affres* de la vie ». Il eût mieux fait également de laisser « sentiments religieux » et de ne pas mettre à la place « *les syndéréses chrétiennes* ». C'étaient là des puérilités, ou des sénilités, comme on voudra. Mais la prétention et la *pose* ne se trahissent pas seulement dans le choix des mots ou le tour des phrases : la pensée elle-même et le sentiment ont été soumis au même procédé de grossissement. Le croirait-on, par exemple? Dans la rédaction primitive, celle qu'on nous offre aujourd'hui, le portrait si sombre du père de Chateaubriand était éclairé de quelques teintes plus douces; on sentait au moins un cœur dans la poitrine du taciturne gentilhomme breton. Le fils revient sur cette première peinture, et que fait-il? il charge de noir la figure paternelle, il supprime les traits et les nuances qui rendaient humain ce masque de granit. Le contraire se fût mieux compris, n'est-ce pas? C'eût été de la piété filiale; mais non! pas même celle-là ! La question d'art a tout décidé : l'effet a semblé ainsi plus saisissant à l'artiste. Peut-être même y avait-il un autre désir que celui de dessiner une figure plus originale et tout d'une pièce; peut-être hélas ! assombrissait-il le visage de son père pour faire ressortir le sien par un contraste favorable.

Ailleurs, parlant de sa naissance, il avait dit d'abord : « Je fus, dans l'ordre de la naissance, le dernier de ces infortunés. » Cette phrase déjà mélancolique, écho de l'*optimum non nasci*, ne lui suffit plus ensuite. La haine de la vie après l'expérience de la vie, mais c'est en somme assez banal ! Il lui faut, à lui, quelque chose de plus rare. Par exemple, la haine de la vie avant d'avoir vécu, sept ou huit ans même avant d'être né, voilà qui serait moins usé. Et alors il repasse sur le trait primitif, le surcharge et arrive au grotesque : « Je fus le dernier de ces dix enfants. Il est probable que mes quatre sœurs durent leur existence au désir de mon père d'avoir son nom assuré par l'arrivée d'un second garçon; *je résistais*, j'avais aversion pour la vie. » Que dites-vous de cette résistance? Comme elle n'est pas d'un enfant ordinaire ! Quelle précocité de mélancolie ! Et en même temps quelle reconnaissance il pouvait exiger des quatre sœurs — si toutefois la vie avait pour elles des charmes, — pour cette résistance à qui elles ont dû de naître ! Car enfin, il ne tenait qu'à lui : mais non : après vous, mesdemoiselles ! On pourrait encore voir là un commencement de lutte, lutte sourde et dans les ténèbres, entre le fils futur et le père à venir. Enfin, il y a tout un monde dans ce : *je résistais*. Que de traits encore on pourrait relever ! mais je ne veux pas insister.

Selon moi, le meilleur moyen de servir la gloire de Chateaubriand serait de faire de plus en plus le silence autour de ces trop fameux *Mémoires d'outre-tombe*. M. Lenormant ne l'a pas cru, et ne le croira pas. Il a la conviction inaltérable d'un homme qui s'est préposé lui-même à la garde et à l'entretien d'un monument funèbre. Il montre la statue du dieu et la fait toucher. En la voyant de près, nous nous récrions : Mais c'est de l'argile ! et lui, il continue à répéter d'un ton tranquille : C'est du marbre.— Cependant, que les faiblesses, les misères, les insuffisances morales de l'homme

(1) *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* de Chateaubriand. Manuscrit de 1826, suivi d'une étude par Ch. Lenormant, de l'Institut. Paris 1874. Michel Lévy frères.

ne nous empêchent pas d'applaudir dans Chateaubriand le grand artiste, le Talma du trône et de l'autel.

Le général Trochu n'est pas tout entier à l'amendement et au drainage. Ce n'est pas lui qui oubliera que la parole a été donnée à l'homme pour s'en servir. Il fait des discours dans le Morbihan et adresse des pétitions à l'Assemblée nationale pour la vérité et la justice (1). Voici la deuxième, et ce ne sera probablement pas la dernière. J'ai déjà analysé la précédente; celle-ci n'en diffère pas beaucoup, portant sur les mêmes événements. Aux mêmes accusations, il fait naturellement les mêmes réponses. Il répète que l'empire n'a pas été renversé, mais s'est lugubrement effondré. Il répète que le gouvernement du 4 septembre a pris un poste de péril et de dévouement. Il répète qu'il est fier de ses longs efforts sans espoir et de son opiniâtre résistance pour l'honneur du pays. Il répète qu'il est étrange de voir ceux qui ont jeté la France dans une entreprise insensée se faire accusateurs et juges de ceux qui ont jusqu'au bout tenu haut et ferme le drapeau qu'on allait laisser tomber dans la boue. Il répète que les hommes qui ont voulu la guerre sans la faire n'ont qu'à s'incliner devant les hommes qui l'ont faite sans l'avoir voulue. Et comme, loin de s'incliner, le comte Daru prononce des réquisitoires, il le félicite de la fermeté qu'il a montrée, au moment de la tourmente, en s'en allant dans ses terres, à cent cinquante lieues des événements, sur lesquels il devait revenir faire enquête et écrire de gros livres. La note ironique n'est pas rare dans ce second plaidoyer, qui se change souvent en acte d'accusation contre les accusateurs. Le général Trochu est à bout de charité chrétienne, et cela se conçoit de reste. La colère a donné à son éloquence un peu onctueuse un ton plus âpre et plus incisif. C'est ce qui fera lire cette deuxième pétition après la première.

Terminons en signalant un roman honnête, — *rara avis*, *Zacharie le maître d'école* (2), par M. Raoul de Navery. Je ne sais si cet ouvrage recevra l'une des récompenses académiques qui encouragent la littérature morale ; mais il le mérite. Cependant il n'a pas cet air fade, simplet et naïf qu'ont trop souvent les romans vertueux. La sensibilité n'y est pas de la sensiblerie; le héros n'est pas un Grandisson ; il y a des loups dans la bergerie. J'ai été frappé de la vigueur avec laquelle sont touchées deux figures de vieux paysans réfractaires. Ce qui me plaît surtout, c'est le parfum de poésie rustique qui se dégage de l'œuvre entière. L'auteur aime les champs et les fait aimer; il essaye aussi de faire aimer au maître d'école ses humbles, mais belles fonctions. Puisse-t-il réussir !

MAXIME GAUCHER.

(1) *La politique et le siége de Paris*, deuxième pétition à l'Assemblée nationale pour la vérité et la justice, par le général Trochu. — Paris, Hetzel et Cᵉ.

(2) Paris, 1874. Ch. Dillet, éditeur.

BULLETIN

Un des amis de M. Beulé a adressé au journal *le Temps* la note suivante :

« La mort volontaire de M. Beulé ne peut être attribuée à aucune cause morale. Il ne s'agit ni de chagrins domestiques, ni de mécontentement produit par quelques marques de mauvais vouloir à l'École des beaux-arts, ni de pertes à la Bourse. M. Beulé n'avait dans son intérieur que des motifs de satisfaction ; il n'attachait pas une importance exagérée aux manifestations hostiles de quelques jeunes gens. Ayant une fortune supérieure à ses besoins, il n'avait jamais spéculé sur les fonds publics. Il s'est tué — car le fait paraît malheureusement certain — sous le coup d'horribles douleurs physiques, sans l'ombre de préméditation, et dans un accès de désespoir causé par le mal dont il souffrait. Sa mort est un cas pathologique qui relève de la médecine et non de la morale. Ses amis savent combien il souffrait depuis quelque temps ; il a eu la force de le cacher aux indifférents ; mais il ne le cachait pas dans l'intimité. Un jour est venu où la souffrance a été plus forte que sa volonté. Ce jour-là, il s'est frappé lui-même, comme s'il voulait « arracher son cœur ». C'est le mot qu'il avait employé quelques jours auparavant pour exprimer le désir insensé qu'éveillait en lui la souffrance. »

Faculté des lettres de Paris

COURS DU SECOND SEMESTRE, A LA SORBONNE

PHILOSOPHIE (les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie). — M. CARO continue de traiter de la théorie de l'évolution dans ses applications à la psychologie et à la morale.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures trois quarts). — M. PAUL JANET expose, le mardi, l'histoire de la philosophie allemande après Fichte ; et commente, le mercredi, les *Nouveaux Essais*, de Leibniz.

ÉLOQUENCE GRECQUE (les lundis et samedis, à trois heures). — M. EGGER traite, les lundis, de la méthode historique chez les historiens grecs depuis le siècle de Philippe et d'Alexandre jusqu'à celui des Antonins. Il explique, les samedis, des morceaux choisis d'Aristote et de Démosthène. (Programme de l'agrégation des lettres et de la licence.)

POÉSIE GRECQUE (les mardis, à trois heures, et les vendredis, à dix heures). — M. JULES GIRARD traite, le mardi, de la tragédie grecque. Il explique, le vendredi, des textes choisis dans le programme de la licence.

ELOQUENCE LATINE (les mercredis, à midi, et les samedis, à neuf heures et demie). — M. MARTHA continue, le mercredi, l'histoire de l'éloquence à Rome sous l'empire. Le samedi, il explique les auteurs compris dans le programme de la licence.

POÉSIE LATINE (les jeudis, à trois heures, et les mardis, à onze heures). — M. BENOIST étudie, le jeudi, les comédies de Plaute. Le mardi, il explique le IVᵉ livre des Odes d'Horace.

ÉLOQUENCE FRANÇAISE (les samedis, à une heure et demie, et les mardis, à neuf heures et demie). — M. SAINT-RENÉ TALLANDIER continue d'étudier Jean-Jacques Rousseau et son temps.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 45 9 MAI 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Trois questions peuvent être posées à l'occasion du débat sur les lois constitutionnelles.

Ces lois seront-elles mises en discussion ?

Si on les discute, dans quel ordre les soumettra-t-on à l'Assemblée ?

Enfin, seront-elles discutées et votées d'urgence ?

I

La première solution, la plus brutale, la plus radicale, est celle de l'*Union* et de l'*Univers*. Le journal de la légitimité pure et le journal catholique romain ne transigent pas sur ce point : ils annoncent à qui veut l'entendre qu'ils considéreront le dépôt des projets de lois constitutionnelles comme une déclaration de guerre. L'*Union* a même ajouté avec crânerie que cette menace ne l'effrayerait pas le moins du monde. Les politiques de la *Gazette de France* ont été jusqu'à ce jour plus réservés, et il nous est impossible de savoir si, oui ou non ils acceptent le débat sur les lois constitutionnelles. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils n'accepteraient point que la discussion fût immédiate, mais ils ne paraissent point interdire d'une manière absolue à M. de Broglie d'en parler et même de les promettre : il leur suffit qu'on ne fixe pas de jour pour le vote de ces lois d'organisation, et qu'on leur laisse l'espérance de les pouvoir indéfiniment ajourner. M. de Broglie, très-assidu à leur complaire, leur cède sur ce point : c'est tout ce qu'ils demandent.

Au fond, la droite prise en masse, qu'elle suive la *Gazette de France* ou bien l'*Union*, n'a aucun goût pour les lois constitutionnelles. Un instinct très-sûr l'avertit que ces lois, si réactionnaires qu'on les puisse faire, serviront à consolider la république. On peut imaginer tout ce qu'on voudra : une pratique sérieuse du septennat, une présidence princière, un stathoudérat, — tout cela, ce sera toujours le coup de mort pour les impatiences monarchiques. La *Gazette de France* sait cela comme l'*Union* ; la droite modérée et politique est ici d'accord avec la droite extrême dans ses pressentiments et dans ses craintes. Pour mettre en lumière cet accord, il suffirait de poser la question en ces termes : dans tant de jours, à telle date irrévocable, les lois constitutionnelles devront être votées dans leur ensemble ; l'Assemblée en prend l'engagement solennel vis-à-vis d'elle-même et du pays.

Si quelque membre du centre gauche, hardi et bien avisé, dépose sur le bureau de l'Assemblée une proposition de ce genre dès le premier jour de la rentrée en session, on peut être certain que la droite tout entière dira *non* comme un seul homme. Ce sera là un signe irrécusable de ses répugnances et de ses dispositions hostiles. La gauche pourra, tant qu'elle voudra, se donner le plaisir de cette expérience, d'ailleurs superflue.

II

La deuxième question consiste à déterminer, ainsi que nous le disions plus haut, dans quel ordre seront présentées, discutées et votées les lois constitutionnelles si on les présente, si on les discute et surtout si on les vote.

L'ordre vrai, celui qui est naturellement indiqué, sera de classer ces lois (il y en a trois) d'après leur importance et leur signification au point de vue de l'établissement d'un gouvernement définitif, c'est-à-dire de la république. Même en se plaçant au simple et étroit point de vue du septennat, c'est encore cet ordre qu'il faudrait suivre.

Pourquoi parle-t-on d'organiser le septennat ? Parce qu'on veut redonner confiance au pays et lui garantir, pour une durée de temps limitée, mais certaine, les avantages d'un gouvernement définitif.

Ce qui importe donc ici avant tout, ce qu'il faut constituer et garantir en premier lieu, c'est précisément la durée : l'institution du septennat n'a pas d'autre sens ni d'autre utilité ! Un septennat qui serait purement mac-mahonien ne serait qu'une illusion, une espérance : le maréchal de Mac-Mahon

peut mourir ou quitter le pouvoir, dès demain si cela lui plaît, et alors les sept ans s'en iront en fumée. C'est ce qu'il faut empêcher à tout prix. Voilà pourquoi la première loi constitutionnelle qui devrait venir en discussion est celle qui est relative à la transmission du pouvoir exécutif, et conséquemment à l'institution d'une vice-présidence.

Il importe qu'il n'y ait ni un seul jour ni une seule minute de vacance dans les fonctions de la présidence de la république; il faut que le pays, qui a besoin non pas seulement de stabilité matérielle, mais de cette illusion de la stabilité qui s'appelle la confiance, puisse voir flotter sans cesse, lorsqu'il lève les yeux vers le faîte de cette citadelle du septennat, le drapeau qui porte inscrits ces cinq mots : *Présidence de la République française*. Otez le drapeau, ôtez l'homme, — le président actuel ou son successeur jusqu'au bout des sept ans, — aussitôt tout s'évanouit, tout est remis en question, tout est absorbé de nouveau dans cette omnipotente et panthéistique souveraineté de l'Assemblée qui prétend créer indéfiniment, constituer, renverser, donner, reprendre, sans épuiser sa puissance et sans excéder son droit. Doctrine exorbitante qui blesse la raison, fatigue le pays, et qui est la négation du septennat comme de la république.

Le septennat, c'est l'Assemblée se dépouillant pour sept ans et d'une manière irrévocable de toute prétention à remettre la main sur le pouvoir exécutif pour le confondre de nouveau avec la puissance législative. Faire dépendre la réalité du septennat de l'existence d'un homme, c'est jouer avec la nature, avec le bon sens, et se moquer de la langue française.

Nous croyons avoir démontré que c'est par l'examen et la solution des questions relatives à l'institution d'une vice-présidence que devra s'ouvrir le prochain débat constitutionnel. Un raisonnement analogue établirait qu'il serait sage de discuter et de voter ensuite la loi qui concerne la seconde chambre et de ne faire venir qu'en troisième rang la loi électorale. Ces deux lois sont d'ailleurs assez intimement liées, nous le reconnaissons ; mais la première, — la loi électorale, — a un caractère plus général, elle peut entrer indifféremment dans le cadre de toute constitution libérale ou réactionnaire qu'on voudra faire. La seconde chambre, au contraire, bien qu'elle doive, dans l'intention secrète de quelques-uns de ses partisans, être un instrument utile pour les coups d'Etat parlementaires et pour les changements de régime que nous réserve peut-être l'avenir, — la seconde chambre a un caractère plus spécial, plus défini : elle pourrait être, elle aussi, une forte base du septennat d'abord, de la république ensuite.

Ajoutons que la loi sur la seconde chambre est plus aisée à faire et plus simple que la loi électorale. Pour constituer une seconde chambre, libérale ou réactionnaire, il suffit d'avoir fait son choix et opté entre les deux ou trois systèmes qui sont possibles. La loi électorale, au contraire, c'est la bouteille à l'encre ; on s'y noie, on s'y perd et l'on s'y aveugle. Les royalistes le savent bien, et c'est pour cela même que la mise en discussion d'une loi de ce genre ne les effraye que très-modérément : ils espèrent qu'on n'arrivera jamais à s'entendre, que ce sera beaucoup de temps perdu (et par conséquent gagné pour eux), et aussi beaucoup de dégoût et de fatigue, qu'on aura bien soin comme toujours de mettre au compte de la république.

Le pis est qu'on voit des royalistes modérés et sages, des septennalistes résignés, mais sincères, comme ceux du *Journal de Paris*, se prêter à cette manœuvre. Tandis que nous demandons, nous, la vice-présidence d'abord, la seconde chambre ensuite, puis la loi électorale, on demande la loi électorale en premier lieu, ensuite la seconde chambre... Quant à la transmission du pouvoir exécutif, c'est une question qu'ils ne se risqueraient même pas à soulever ; ils préfèrent en ignorer l'existence : la durée de la coalition de droite est à ce prix.

Car tout est là; aujourd'hui comme hier la situation, pour les organes de la droite, est contenue dans cette formule : Maintien de la majorité actuelle, maintien du ministère.

III

Le ministère parle de constituer le septennat parce que le ministère ne peut avoir la prétention de nous tenir éternellement lieu de tout ce qui nous manque; mais ce qu'il désire avant tout, c'est de demeurer au pouvoir, et il sent bien que cela ne lui est possible qu'à la condition de garder le précieux mais compromettant concours de tous les monarchistes, même ceux de la droite extrême.

Aux monarchistes de tout degré et de toute nuance, le ministère fait cette concession de présenter les lois constitutionnelles dans un ordre illogique et déraisonnable.

Aux monarchistes extrêmes, il se prépare à faire cette concession beaucoup plus grave de ne point demander l'urgence sur ces projets de lois — comme s'il n'était pas nécessaire, urgent par-dessus tout, « de donner au maréchal de Mac-Mahon, par les lois constitutionnelles, le moyen d'exercer pendant sept années le pouvoir qui lui a été conféré par l'Assemblée nationale ! » Qui parle ainsi ? M. de Broglie lui-même dans son allocution aux membres du conseil de révision de l'arrondissement de Bernay. Et M. de Broglie ajoute hardiment : « C'est la condition nécessaire pour que ce pouvoir apporte au pays les bienfaits qu'il en attend, la protection de l'industrie et du commerce, la sécurité de tous les intérêts, la renaissance de la prospérité générale, et pour qu'il puisse maintenir au sein de la paix la dignité de la France en face de l'étranger. »

Ainsi, voilà ce que sont ces lois, telle en est l'utilité, la nécessité ; leur prompte confection importe à la sécurité et à la prospérité de la France à l'intérieur, à sa dignité en face de l'étranger. C'est M. de Broglie qui l'affirme et le proclame. Et pendant ce temps-là, le même jour et à la même heure, les journaux inspirés par M. de Broglie nous font savoir que l'urgence ne sera point demandée sur ces mêmes projets de lois, que la loi électorale sera soumise à la formalité des trois lectures, et que les autres lois, si elles viennent jamais, ne seront mises en discussion que le jour où le ministère, — toujours celui d'aujourd'hui, — sera d'accord pour les discuter et les voter avec une majorité dont un bon tiers au moins n'en veut pas et le répète à qui veut l'entendre !

HENRY ARON.

SORBONNE

POÉSIE GRECQUE

COURS DE M. JULES GIRARD

de l'Institut

Caractères généraux de la tragédie grecque

Messieurs,

Mon premier devoir en montant dans cette chaire, et il m'est très-doux à remplir, est de remercier la Faculté des sentiments de bienveillante estime qui, après m'avoir ouvert la porte de la Sorbonne il y a quelques années, m'y établissent aujourd'hui définitivement. Je sais qu'en m'admettant à cet honneur elle s'est laissé principalement guider par une considération supérieure d'intérêt pour les études antiques; mais c'est ce qui m'autorise à m'applaudir, malgré mon insuffisance, d'inaugurer cet enseignement nouveau. Le cours de poésie grecque est maintenant installé à la Sorbonne, et il y survivra à celui auquel il est confié pour la première fois. Telle a été la pensée du ministre, qui a bien voulu ratifier le choix de notre doyen et à qui je dois aussi mes remercîments. Telle a été celle de l'éminent collègue qui, depuis de longues années, portait si facilement le poids d'une tâche lourde pour tout autre. M. Egger a été le premier à demander le partage de ce vaste champ d'études que son savoir embrasse complétement. Puissé-je, en revenant sur les questions qu'il a traitées devant vous, ne pas vous faire trop vivement regretter son érudition si pénétrante et si étendue, sa parole d'une abondance si variée et si attachante !

Le sujet que j'ai choisi vous rappelle inévitablement un autre souvenir, celui du maître illustre (1) qui nous a initiés à l'intelligence des tragiques grecs, et dont l'ouvrage, consacré par une estime qui ne cesse de s'accroître depuis trente ans, est le livre classique de ce genre d'études. Permettez-moi de ne voir dans ce souvenir qu'un [illegible], et de me rappeler seulement que je retrouve, en acceptant ces nouveaux devoirs, le patronage qui m'avait été si précieux dans d'autres fonctions. Il s'exerce aujourd'hui doublement, en encourageant [illegible] par une activité [illegible] bienveillance et en me donnant le meilleur des guides. A la satisfaction de [illegible] encore [illegible] des auspices aimés [illegible] avec des [illegible] trop [illegible], [illegible] que vous m'autoriserez à exprimer devant vous : celui de quitter l'École normale, à laquelle j'étais depuis longtemps attaché, et de rompre des habitudes qui me [illegible], au moment où une vue plus claire de ce qui me manque et de ce qui m'est [illegible] me rendait peut-être moins incapable de suffire à ce double et utile enseignement.

En abordant l'étude de la religion, un fait dont la critique a depuis longtemps compris la valeur, mais sur lequel il faut insister encore, appelle d'abord notre attention : c'est que les représentations tragiques font partie d'une fête religieuse. La religion et le drame ont en Grèce une remarquable affinité. C'est là d'abord une conséquence de l'anthropomorphisme. Une religion qui n'est que la vie humaine idéalisée, qui fait voir à l'homme ses dieux revêtus de sa forme et animés de ses passions, qui lui raconte leur histoire et l'en rend presque témoin, est essentiellement dramatique. Le culte, c'est l'adoration de leurs attributs et de leurs actes vivifiés par l'imagination des fidèles; c'en est même la représentation matérielle et sensible; — et cela, non pas seulement dans des fêtes d'une origine étrangère et à demi barbare, comme celles où l'épouse d'Adonis venait pleurer sur son lit funèbre, mais dans les sanctuaires les plus augustes et les plus purement helléniques, comme ceux d'Athènes et de Delphes.

Ainsi dans cette dernière ville, qui était elle-même comme le sanctuaire national de la Grèce, le *Steptérion*, célébré tous les neuf ans, faisait voir, semble-t-il, dans un enchaînement de scènes successives, le combat d'Apollon contre le serpent Python, la fuite du monstre, l'expiation à laquelle avait dû se soumettre le dieu vainqueur. Le drame se saisit plus nettement encore dans les rites naïfs qu'y ramenait aussi périodiquement le sacrifice de *Charila* (2). C'était un sacrifice expiatoire en souvenir de la mort d'une jeune fille. Pendant une disette, les Delphiens, avec leurs femmes et leurs enfants, étaient venus en suppliants à la porte du roi, comme Sophocle rassemble à celle d'Œdipe le peuple de Thèbes. Ce roi des anciens temps distribuait à la foule de la farine et des légumes, et, malgré les instances et les cris, il n'en donnait pas à tous, faute d'une provision suffisante. Il repoussa durement une pauvre orpheline, nommée Charila, et même, irrité de ses importunités, il lui jeta sa chaussure au visage. Humiliée de cet affront, abandonnée de tous, sans ressource, la jeune fille se retira dans un coin solitaire de la montagne, détacha sa ceinture et se pendit. Les dieux se chargèrent de sa vengeance; une peste survint et ne cessa qu'après qu'on eut, sur l'ordre de la Pythie, apaisé par un sacrifice l'ombre de Charila. C'était la mort de Charila et l'expiation accomplie par la cité que rappelait à Delphes tous les neuf ans une cérémonie traditionnelle. On voyait le roi siégeant, et faisant à tous, aux étrangers comme aux citoyens, la distribution de farine et de légumes; on voyait Charila, représentée par un mannequin; le roi la souffletait avec sa chaussure; une bacchante, celle qui conduisait le chœur des Thyiades, l'emportait dans [illegible] dans un ravin du Parnasse, et, après lui avoir attaché au cou une corde de jonc, on l'ensevelissait à la place où la jeune fille avait été enterrée.

La cérémonie religieuse de Charila consistait donc dans un [illegible]. Les dieux [illegible] étaient représentés [illegible] de nombreuses [illegible] toute l'étendue de la Grèce. Dans les Anthesteries athéniennes, la femme de l'archonte-roi, personnifiant la cité, devenait l'épouse mystique de Bacchus. Vêtue [illegible] un char [illegible] d'un antique idole du dieu, entourée des Nymphes, des Heures, des Bacchantes, qui formaient le cortége nuptial, elle le conduisait dans le vieux temple de Limnæ, pour y célébrer l'union sainte, le ἱερὸς γάμος.

Il vous sera, messieurs, [illegible] le caractère dramatique de la religion comme un fait particulier à la Grèce, à [illegible] et d'une [illegible] qui ne [illegible] rien

(1) M. [illegible].

(1) [illegible]

(2) *Id., ibid.*

que par les sens et animait jusqu'aux idées? Non, il n'y a rien que de naturel dans cet accord de l'imagination et de la foi, dans ce besoin de rapprocher de soi, de voir, de mêler et d'unir à sa propre vie les maîtres souverains de qui l'on attend, d'une attente passionnée, tout bien et toute vertu. Ainsi faisions-nous en France au moyen âge, ainsi faisait tout l'Occident jusqu'à l'époque où la Réforme étendit son austérité même sur le monde catholique. N'oublions pas que la liturgie catholique est elle-même un drame ou, pour mieux dire, une suite nombreuse de drames qui embrasse dans un grand cycle toute l'année religieuse. Mais rappelons-nous surtout, et c'est ici que le rapport avec notre sujet devient remarquablement étroit, rappelons-nous que la même évolution d'où était sortie en Grèce la tragédie amena chez nous au moyen âge une production dramatique considérable.

Bacchus, en Grèce, avait, lui aussi, son année religieuse, dont les diverses époques étaient marquées par des fêtes en rapport avec ses légendes et en même temps avec la culture de la vigne et la fabrication du vin. Ornement de plusieurs de ces fêtes, il était arrivé qu'à Athènes le dithyrambe s'était métamorphosé, qu'il était devenu la tragédie, et qu'une fois revêtu de ces formes si libres et si riches, sans rompre ses liens avec le dieu inspirateur, il s'était cependant affranchi du culte et donné presque tout entier à la représentation des épreuves, à l'expression des passions humaines. Ces phases bien connues de la tragédie grecque se retrouvent dans le drame chrétien du moyen âge. De même, nos églises virent naître sous leurs saintes voûtes de petits drames qui, mêlés d'abord dans le chœur et dans la nef aux cérémonies officielles, agrandirent en se développant leur champ d'action, et, après s'être répandus sous le porche, dans le cloître, sur la place voisine, en vinrent à se séculariser sous la forme de *mystères* immenses, étrangers à la liturgie et tendant même à dépouiller le caractère religieux.

C'était bien le besoin de spectacle et d'émotion, c'est-à-dire le besoin dramatique, qui de très-bonne heure avait donné aux *tropes*, introduits dans les offices par le désir d'habiter plus longtemps le saint lieu, une forme plus expressive et plus animée. Bientôt, peut-être dès la fin du xe siècle, une véritable action représentée par de nombreux personnages, à laquelle le clergé et l'assistance mêlaient leurs chants, unissait à l'effet d'un développement déjà pathétique celui d'hymnes et de paroles touchantes. Lisez par exemple l'ancien drame provençal de l'*Arrivée de l'Epoux* ou des *Vierges folles*, qu'on a plus d'une fois rappelé à propos des origines du théâtre moderne (1). Il se jouait à la fête de Noël dans l'abbaye de Saint-Martial, à Limoges. Dans les stalles du chœur étaient assises de chaque côté les vierges sages et les vierges folles, leurs lampes à la main. Au milieu paraissait l'ange Gabriel; il leur annonçait l'arrivée prochaine de l'époux, né d'une vierge de Béthléem, purifié dans le Jourdain, crucifié pour racheter les péchés des hommes, et il leur recommandait de veiller. Les vierges folles s'assoupissaient et laissaient couler l'huile de leurs lampes. Elles se réveillaient pleines de douleur et d'effroi; et alors commençait une série d'évolutions de ces *Suppliantes* chrétiennes, qui allaient implorer vainement leurs sœurs, les vierges sages, dont les lampes brillaient toujours allumées, les marchands d'huile, dont les comptoirs étaient établis à l'extrémité de l'église, enfin le Christ qui, entré dans le chœur, ne les reconnaissait pas pour siennes et les repoussait du seuil de son palais : son refus les livrait aux démons de l'enfer, par qui on les voyait entraînées.

Que de sources d'émotions pour les fidèles dans de telles scènes où le symbolisme chrétien parlait ainsi à leurs sens et à leurs cœurs ! L'église donnait au spectacle le cadre le plus magnifique; elle le complétait par la pompe de ses cérémonies et par le concert de ses chants; et rappelons-nous que la foule y venait chercher, non pas un divertissement frivole offert à son indifférente oisiveté, mais les joies saintes qui étaient tout son bonheur. Dans ces temps d'oppression, de calamités, de misère, quelle délivrance et quelle consolation que de pénétrer dans la merveilleuse demeure de Dieu et des saints, que d'y jouir de ses magnificences et, dans la lumière mystérieuse et colorée des vitraux, au milieu des parfums de l'encens et des étranges harmonies de l'orgue, de voir se renouveler sous ses yeux les prodiges de la vie divine, de se sentir transporté dans ce monde si différent de la réalité présente, et d'y vivre uniquement de foi, d'angoisses pieuses et d'espérance ! Telle était alors la vertu de ces représentations religieuses; trêves bienfaisantes dans les souffrances du peuple au moyen âge, rayons bénis dans sa sombre existence, jours uniques d'émotions profondes et enthousiastes que ne retrouveront plus tard ni l'Église ni le théâtre.

Ce n'est pas là, messieurs, ai-je besoin de le dire? l'image exacte du drame grec à ses débuts. Cependant cette tragédie chrétienne du moyen âge a de grandes analogies avec la tragédie naissante des Athéniens. Il y a de même dans celle-ci un dieu, la foi religieuse, des formes dramatiques d'adoration, et ce sont même ses conditions premières d'existence. Il faut ajouter tout de suite pourquoi elle est parvenue à ce magnifique développement auquel ne purent s'élever les mystères chrétiens : c'est que son dieu, moins auguste, est plus merveilleux; c'est que sa foi, plus libre, ouvre toute carrière à l'imagination; c'est que les formes dont elle dispose, surtout la poésie et la musique, sont les plus admirables produits d'un art qui se perfectionne depuis plusieurs siècles.

Le dieu du dithyrambe et de la tragédie athénienne, Dionysos, ne contient pas en lui l'idée d'un dévouement sublime. Ce n'est pas le rédempteur, la victime volontaire qui a voulu s'abreuver à la coupe d'amertume et souffrir les douleurs humaines, dont la divine miséricorde est prête à descendre dans toutes les âmes pour les réconforter et les remplir de l'amour du bien. Si Dionysos exerce une action morale, ce n'est que d'une manière indirecte, par le symbolisme obscur des Mystères, ou bien dans les sentiers détournés où le transporte l'orphisme. Mais il est le dieu de l'enthousiasme. C'est par l'exaltation qu'il soulage et qu'il purifie. Et c'est bien la fonction qu'il convient ici de rappeler, car c'est en qualité de dieu libérateur (1) qu'il présidera au drame athénien, représenté par son prêtre dont le fauteuil de marbre,

(1) Je renvoie en général pour ces détails sur le drame chrétien, et pour une citation que l'on trouvera plus bas, à un article de M. Marius Sepet, dont la compétence sur ce sujet est bien établie : *La tragédie française et le drame national* (*Revue du monde catholique*, 10 août 1868).

(1) Ἐλευθερεύς signifie proprement *d'Eleuthère;* mais le Dionysos d'Eleuthère était la divinité enthousiaste et libératrice. Ce point me paraît élucidé dans la dissertation d'O. Ribbeck : *Anfange und Entwickelung des Dionysoscultus in Attika.*

retrouvé dans des fouilles assez récentes, occupera au premier rang la place d'honneur.

Dionysos est lui-même le type merveilleux de l'exaltation. Dans les vicissitudes de l'étrange destinée qu'il accomplit selon les légendes, luttant contre la mort dès avant sa naissance, sauvé, parmi les foudres et les éclairs, du sein de sa mère expirante, parcourant dans ses épreuves la terre et la mer, le ciel et les enfers, persécuté et vainqueur, déchiré par ses ennemis et rappelé à la vie par son père, disparaissant du monde pour y reparaître glorieux, — parmi les formes et les aspects divers que revêt cette divinité séduisante et terrible, on la voit aussi atteinte dans sa raison, en proie à un délire furieux ou emportée par l'enthousiasme. C'est au fond un dieu de la nature, qui meurt l'hiver et renaît au printemps; c'est en particulier le dieu de la vigne, dont les membres secs et tourmentés reverdissent avec une surprenante vigueur, dont le fruit broyé par le pressoir prend une force nouvelle, égaye et assombrit, charme et enivre. Quel sujet pour les émotions de ses adorateurs, qui s'associent par une sympathie religieuse à une destinée où ils retrouvent les profonds et mystérieux contrastes de leur propre nature! Quelle variété expressive et pathétique dans le culte qui lui est rendu, et, par suite, quelle riche matière pour la poésie qu'il anime et qu'il inspire! C'est cette matière que la tragédie recevra directement du dithyrambe, le poëme de Bacchus. Ce poëme semble se distinguer de tous les autres par le mouvement du rhythme, approprié à la danse et à la musique sonore qui l'accompagnent, par l'élan passionné de l'imagination, par l'aspiration à la liberté dans les sentiments et dans les formes.

Une telle poésie, pas plus que le culte dont elle était issue, ne pouvait se renfermer dans des murs comme les hymnes de la liturgie chrétienne. Déjà ce qu'on peut appeler en Grèce le drame liturgique se passait en plein air, dans l'espace souvent très-vaste sanctifié par le dieu, au milieu d'une fête brillante éclairée par le soleil. La tragédie suit la tradition établie : elle naît à ciel ouvert. Ajoutons qu'aussitôt qu'elle a revêtu des formes déterminées, elle paraît au théâtre.

Personne, je crois, n'admet plus, malgré l'autorité d'Horace et de Boileau, le tombereau de Thespis et ses acteurs

.... barbouillés de lie,
Promenant dans les bourgs leur heureuse folie.

Thespis fut probablement introduit dans la ville par Pisistrate, qui favorisait le développement du culte de Bacchus. Ses tréteaux, suffisants pour la première forme du drame, se dressèrent, au milieu de l'enthousiasme d'Athènes, sur l'ancienne Agora, près de l'enceinte sacrée de Dionysos. Bientôt la tragédie pénétra dans cette enceinte, et elle y prit possession du *théâtre*, c'est-à-dire d'un emplacement particulièrement approprié à de solennelles représentations. C'est là un fait important, dont il faudrait d'abord étudier la nature en se transportant à Athènes.

Des gradins d'un hémicycle qui s'adosse au rocher de l'Acropole, les regards des spectateurs s'étendent sur la campagne, sur la mer, sur un grand et bel horizon. Cet hémicycle, c'est le théâtre proprement dit, vaste espace dont les cercles concentriques peuvent contenir beaucoup plus que la population de toute la ville. Ceux qui sont assis aux rangs supérieurs, voient à la fois, et dans l'orchestre, autour de l'autel du sacrifice transformé suivant les exigences du sujet, les évolutions du chœur accompagnées de chants, et, sur ce que nous appelons aujourd'hui la scène, le pathétique développement du drame, et au delà, sous le ciel qui éclaire tout de sa franche et brillante lumière, une autre scène, libre, immense, formée par la nature, occupée par les hommes et par les dieux : en face, la plaine d'Athènes, descendant jusqu'aux rivages de Phalère et de Sunium, et la mer, allant couper au loin le ciel de sa ligne pure et distincte; à gauche, l'Hymette, dont les croupes s'abaissent jusqu'au cap qui marque l'entrée du golfe; à droite, la pointe du Péloponnèse prolongée par les rochers de la petite île, alors bien obscure, d'Hydréa, ses premières côtes et ses premières montagnes, Trézène derrière Calaurie, les sommets dentelés de Méthana apparaissant au-dessus des pentes occidentales de la montagne d'Égine aux contours nets et hardis. Cet horizon des spectateurs athéniens, c'est vraiment la nature dans sa grandeur et dans sa diversité : elle est habitée par les dieux, dont les sanctuaires, visibles dans les régions voisines, s'élèvent aussi sur les promontoires, dans les îles, sur les rivages où se repose au loin la vue ; elle est animée par les hommes, dont les navires sillonnent les flots du golfe, dont les villes, rivales ou amies, peuplent tous ces lieux. La nature, les dieux, l'activité humaine, c'est le monde tout entier. Tel est le cadre réel qui entoure les représentations du drame athénien, lequel lui-même est un abrégé idéal du monde ; car les grandes impressions de la nature, l'action mystérieuse des dieux, la lutte douloureuse des passions et de l'énergie humaines s'y réunissent dans les compositions des poëtes.

Voilà comment, par les conditions matérielles de la représentation, la tragédie athénienne s'ouvrit librement sur la nature et sur la vie, ce qui fut une des causes de sa richesse et de sa grandeur. Mais ce n'est là, messieurs, qu'une vue extérieure, qui ne se rapporte qu'à des impressions générales. Si l'on examine de plus près, et en se renfermant dans le théâtre lui-même, les caractères de ces représentations tragiques, on reconnaît qu'en même temps ce qui fait la supériorité et la force du drame athénien, c'est qu'au lieu de se répandre et de se disperser au dehors, il se rassemble au contraire et se concentre, et que de là vient la puissance de ses effets. C'est là une observation capitale. Peut-être en comprendrons-nous mieux la valeur, si nous nous reportons encore par la pensée vers nos *mystères* du moyen âge.

Dans le cours du XIIIe et du XIVe siècle ils s'étaient développés et sécularisés. Ils s'étaient développés d'une manière très-naturelle, sinon vraiment dramatique, en multipliant les scènes et les spectacles offerts à la curiosité au moyen d'appareils à la fois compliqués et naïfs. Le lieu de la représentation s'était divisé en nombreux compartiments ou *mansions*, où les divers groupes de personnages, placés d'avance, attendaient le moment de réciter leur rôle, pendant que l'action s'avançait tout simplement suivant l'ordre des faits. Voici, par exemple, quelle était la mise en scène du mystère de la *Résurrection*. Le *lecteur* ou *meneur du jeu* l'annonçait dans un prologue qui nous a été conservé :

« Récitons en cette manière la sainte *Resurrection*. Premièrement, disposons tous les *lieux* et les *mansions*. Le crucifix d'abord, et puis le sépulcre. Il doit y avoir une geôle pour enfermer les prisonniers. Que l'enfer soit mis de ce côté, parmi les *mansions*, et puis le ciel, et, sur les échafauds, Pilate

d'abord avec ses vassaux ; il aura avec lui six ou sept chevaliers ; sur le second couple avec la Juiverie ; sur le troisième Joseph d'Arimathie ; sur le quatrième dom Nicodème ; que chacun ait avec lui les siens ; sur le cinquième les disciples du Christ ; les trois Maries sur le sixième. Que l'on pourvoie à faire la Galilée au milieu de la place ; qu'on y figure aussi l'hôtellerie d'Emmaüs où Jésus fut emmené ; et, comme voici que tous les acteurs sont assis, et que les spectateurs font silence, que dom Joseph d'Arimathie vienne à Pilate et lui dise... »

Vous voyez, messieurs, qu'il y a là une combinaison, une réunion de spectacles, plutôt qu'une composition dramatique. A peine est-ce une action, si l'on donne au mot toute sa valeur. Or, je ne sais si le progrès sera bien marqué dans ce sens, lorsque plus tard, tout à fait affranchis des formes liturgiques, les *mystères* étendront jusqu'à des proportions immenses leurs sujets puisés dans les deux *Testaments* et dans les *Vies des saints*. Ce sera un moment de puissante expansion, qui se prêtera dans une certaine mesure à une comparaison avec la tragédie grecque. Je ne parle pas des représentations permanentes dans une salle fermée que les confréries de la Passion donneront sous Charles VI ; je songe plutôt à ces grands drames représentés en plein air qui, à certains jours de fête, réuniront dans un enthousiasme commun toute une ville, le clergé, la bourgeoisie et le peuple. Immenses, comprenant jusqu'à dix mille, jusqu'à soixante mille vers, c'est à peine s'ils suffisent à l'avidité de la foule en accumulant les scènes de l'Écriture dans un ensemble indigeste qui rapproche et contient tout : le péché d'Adam et la naissance du Sauveur, l'Éden et le Golgotha, Rome et Jérusalem, le ciel et l'enfer, les antiques annales de la foi juive et de la foi chrétienne et les peintures du monde présent, le merveilleux divin et les réalités les plus triviales de la vie de chaque jour. Nous ne nous figurons guère aujourd'hui ce drame sans limites ni dans le temps ni dans l'espace, dont les nombreux acteurs étaient dévoués à leur rôle comme à l'accomplissement d'un saint devoir. Parfois même, lorsque leur personnage exigeait qu'ils fussent torturés ou mis en croix, et que la fécondité du poëte ou l'imperfection des machines prolongeait leur supplice outre mesure, leur dévouement approchait du martyre. Le peuple lui-même, par sa passion, était le premier acteur dans ces fêtes solennelles dont la ville gardait le glorieux souvenir dans ses archives. Et cependant, de toutes ces émotions, de ce mouvement, de cette immensité des œuvres et des représentations, il ne devait rien rester pour l'avenir. Tout s'est évanoui sans laisser de trace, parce qu'il n'y avait là en réalité rien de fort ni de durable.

Au contraire, la tragédie athénienne, qui par certains côtés ressemble à ces *mystères*, puise des conditions de force et de durée. Elle se produit de même dans une fête solennelle et au milieu d'une foule enthousiaste. Mais l'art, poussé déjà jusqu'à son extrême avancement, ne permet pas à cet enthousiasme et à cet éclat de se répandre au hasard et de se perdre. Il dirige, il régularise, il concentre.

Les spectateurs sont rassemblés dans un édifice dont la forme, dans sa simple harmonie, est celle qui convient le mieux à un spectacle. De l'hémicycle, où ils sont commodément assis, leurs regards se réunissent sur la représentation qu'ils embrassent d'un seul coup et tout entière. De plus, ce sont des juges qui prononcent dans un concours ; des juges que l'ignorance ou la passion peut égarer, mais qui l'emportent de beaucoup sur le grossier public des *mystères*. Depuis de longs siècles en Grèce, depuis l'époque des poëmes homériques, la poésie avait sa place dans les concours musicaux des fêtes, où l'art de l'exécution, le mérite des chants, l'ordonnance et le costume des chœurs demandaient toute la science et toute l'industrie des concurrents. Les spectateurs athéniens apportaient donc, avec la passion qu'excitaient au plus haut degré de pareilles fêtes, des exigences d'artistes auxquelles la représentation devait satisfaire. Le poëte qui remportait le prix, c'était celui qui semblait honorer le plus dignement le dieu, qui, le recevant dans l'enceinte de sa demeure, l'admettait aux magnificences de son culte, et la cité, qui mettait sa gloire dans l'éclat et dans l'exquise beauté de la solennisation.

Pour plaire à ce public exercé et délicat, quel ensemble de mérites ne faut-il pas chez les acteurs ! Et en effet, des dons précieux de la nature, un corps vigoureux, une voix puissante et harmonieuse, la mémoire et l'instinct de l'art, sont développés chez eux par l'étude et par une direction savante. Instruits par le *didascalos*, le maître qui conduit les répétitions, déjà formés auparavant par une énergie et une patience de travail qui n'appartiennent qu'à l'antiquité, ils portent jusqu'à la perfection la science du débit, la grâce sévère des mouvements, des gestes, des attitudes. Ce que c'était que cette science du débit, les acteurs modernes ne le soupçonneront jamais. Dire un rôle, ce n'était pas seulement donner aux vers leur sens et leur valeur expressive ; c'était suivre et marquer, dans les vicissitudes de l'action, les rhythmes variés du poëme, c'était alterner des chants avec ceux du chœur, chanter seul des couplets comme les plaintes de Prométhée ou d'Électre, se plier encore à d'autres combinaisons de la mélopée ; c'était, en un mot, former pour sa part et conduire ces grands flots de musique et de poésie dont les ondulations, tantôt régulières et symétriques, tantôt libres et inégales, remplissaient la vaste enceinte du théâtre, merveilleuses expressions du génie grec dans son audace et dans sa richesse comme dans son ingénieuse et savante précision.

Tels étaient les acteurs de la tragédie athénienne, réunissant, dans une proportion difficile à déterminer, la déclamation des tragédiens modernes et celle des chanteurs de notre Opéra. Le nombre de ceux qui possédaient ces aptitudes et ces talents ne pouvait être étendu. Leur importance n'en fut que plus grande, et elle ne cessa de croître. Il vint un temps où ils soutinrent l'art supérieur qui les avait suscités, quand cet art ne produisit plus d'œuvres nouvelles. Chacun avait ses rôles, où il était célèbre, dont il avait pris possession par une étude assidue, où il se renouvelait lui-même en y mêlant quelquefois les émotions de sa propre vie et jusqu'à ses douleurs les plus cruelles, comme ce Polus qui, dans le personnage d'Électre pleurant Oreste, parut tenant à la main l'urne funéraire de son propre fils : tant ils se donnaient tout entiers à leur art et en adoraient eux-mêmes la grandeur !

On a vu dans les temps modernes, sinon cette fureur de dévouement à l'art, du moins cette supériorité de grands acteurs dans des rôles dont ils avaient fait pour un temps leur propriété. Nous connaissons cette illusion du talent qui isole, pour ainsi dire, un personnage, fait que ceux qui l'entourent se rapetissent et s'effacent, dominés et annulés par la puissance de son jeu. Le théâtre athénien rendait bien plus sensibles cette supériorité et cette sorte d'isolement ; par sa

constitution matérielle il les présentait réellement aux yeux. Il faut se figurer l'acteur antique dans cet étrange et grandiose appareil qui fait de lui un être merveilleux, grandi par le cothurne, par les amples draperies de son brillant costume, par le masque énorme qui recouvre sa tête et d'où s'échappe sa voix retentissante. Auprès de lui, les personnages secondaires, d'ailleurs muets; au-dessous, les choreutes, confinés dans l'orchestre, le grandissent encore par le contraste des proportions réelles. Homère représente sur le bouclier d'Achille les deux divinités guerrières, Arès et Pallas-Athéné, marchant en tête de deux armées ennemies : « Elles sont toutes couvertes d'or, belles et grandes, et leur taille les distingue facilement des hommes qui les suivent. » Tels étaient les dieux et les héros dans l'imagination populaire ; tels sont les personnages principaux du drame tragique. Leur petit nombre ne permet pas à la curiosité de se disperser : ils ne paraissent jamais plus de trois sur la scène; et encore telle est entre eux la rigueur de la hiérarchie, que les droits du premier personnage sont visiblement et matériellement consacrés. Dès qu'il fait son entrée, on le reconnaît : il entre par la porte du milieu, la porte *royale*, qui lui est réservée et qui lui appartient. D'ailleurs son débit comme la beauté de ses gestes et de ses attitudes le désignent particulièrement à l'attention. Il est comme le centre d'un grand bas-relief où se détachent les figures principales, dessinées avec tout l'art de la statuaire à cette belle époque. En effet, on l'a plus d'une fois remarqué, la disposition de la scène, resserrée entre l'orchestre et le fond, et prolongée de chaque côté des gradins, doit produire à peu près cette illusion. Nous voyons aussi qu'elle ne se prête pas aux actions violentes, ni aux effets de spectacle trop compliqués, quel que soit d'ailleurs le succès avec lequel la décoration viendra contribuer pour sa part à ce magnifique ensemble. En un mot, la simplicité et l'unité forment le caractère dominant de ces grandes représentations théâtrales.

Une réflexion, messieurs, s'est sans doute présentée à votre esprit. N'y a-t-il pas dans tout ce système un vice capital ? Ce costume des personnages, cette préoccupation plastique, ces entraves de toute sorte apportées à la liberté de l'action, ces conventions trop connues pour que j'aie besoin de les rappeler en détail, qui règlent invariablement, sur la scène le jeu des acteurs, dans l'orchestre, dans un espace strictement délimité, la disposition du chœur et ses mouvements, toutes ces conditions n'ont-elles pas pour effet inévitable d'exclure la vérité du drame ? Mais, d'un autre côté, messieurs, quel est le lecteur de Sophocle et d'Euripide qui admettra jamais un pareil reproche ? Les progrès de la critique ne nous permettent plus aujourd'hui de méconnaître dans la tragédie grecque la vérité des peintures morales. Elle est vraie, comme toute expression profonde du sentiment ou de la passion ; elle est vraie aussi, et plus que notre tragédie classique, par la simplicité dans l'imitation des mœurs : parfois même elle descend jusqu'aux usages familiers de la vie réelle. Comment s'expliquer alors ce contraste entre la vérité du poème et le caractère conventionnel de la représentation ?

Je ne crois pas, messieurs, que nous puissions nous borner à répondre par une explication historique et nous contenter de dire que cette contradiction a son origine dans les conditions primitives des représentations dithyrambiques, ces danses exécutées autour de l'autel de Bacchus ; conditions que la tragédie ne put complétement répudier et qui contrarièrent toujours la liberté de l'action dramatique. Cette explication, sur laquelle je ne puis insister ici, est juste, et, si nous nous y attachions, elle nous amènerait à remarquer comment le sens de l'harmonie réussit à triompher des difficultés originelles, sans en effacer tout à fait la trace. Mais ce serait nous tromper gravement au sujet de la tragédie athénienne que de n'y voir qu'un habile rapprochement d'éléments disparates. Entre les caractères extérieurs de la représentation et la nature intime du poëme tragique, il existe un rapport d'une importance supérieure : c'est que des deux parts domine une conception idéale.

Sans doute il est vrai de dire que la tragédie a pour fond la nature humaine observée et imitée. Mais en quoi consiste cette imitation que le législateur de la poésie grecque, Aristote, établissait comme la base même d'un traité fait en vue de la tragédie, et comment se fait-il qu'il ait pu dire qu'il y a plus de sérieux et de philosophie, c'est-à-dire plus de vérité, dans la poésie que dans l'histoire ? C'est une observation d'une grande profondeur. La poésie, en effet, plus que l'histoire, choisit dans la réalité pour en extraire et en condenser la substance : elle rapproche, elle supprime les intermédiaires accidentels ou insignifiants ; elle met en relief, elle éclaire les parties vives ; elle pénètre plus avant dans les passions, dans l'intelligence, dans le monde secret de l'âme. Combien cela n'est-il pas vrai surtout du travail de simplification et de concentration de la tragédie, qui crée des types et les fait vivre de la vie la plus intense ? C'est à ce caractère idéal du poëme tragique que répond un caractère analogue dans l'appareil extérieur du spectacle. Tel est aussi l'effet de ces conventions franches et hardies au milieu desquelles le drame est contraint de se mouvoir. Elles conviennent à l'esprit de la fête, comme la poésie y convient elle-même par ses allures particulières et par son éclat : le résultat commun est de transporter l'imagination dans un monde étrange, où les impressions des sens sont plus vives, les émotions plus précipitées et plus violentes que dans la réalité.

Je crains, messieurs, que cette analyse des conditions particulières de la tragédie athénienne ne vous paraisse trop prolongée. Elle est cependant insuffisante et incomplète. Je n'ai rien dit de l'action, qui est le principal, et où se marquent encore plus les traits essentiels du système grec. Je ne m'y arrêterai pas : ce serait m'engager dans une étude longue et difficile, qu'il vaut mieux réserver pour l'examen particulier des œuvres, où elle aura plus de précision et d'intérêt. Il me suffit aujourd'hui d'indiquer ce qu'il y a de plus extérieur. Cependant, à ce point de vue même, comment ne pas rappeler, au moins dans une rapide mention, ce qui faisait le plaisir des oreilles et complétait celui des yeux, les vers, la musique, la danse ? Quand on parle des vers de la tragédie grecque, il n'y a plus de comparaison possible avec notre moyen âge. Même dans les iambes, qui forment comme le corps du poëme une fois qu'il est régulièrement constitué, le rhythme et les sons ont une admirable puissance : la langue, vivante, souple, mélodieuse, anime encore tout ce que crée l'invention poétique, ou, pour mieux dire, elle-même est une partie de cette invention. Qu'est-ce donc dans les morceaux lyriques, dont la place reste encore si considérable après qu'elle a été réduite par le développement du drame ? Même alors, quelle abondance et quelle variété de combinaisons et d'effets, soit que les personnages empruntent ces formes plus flexibles et plus hardies pour traduire

leurs émotions, soit que le chœur mêle ses chants à ce langage passionné, soit enfin qu'il chante seul, tantôt en faisant son entrée solennelle dans l'orchestre, tantôt en y exécutant ses évolutions régulières autour de la *thymélé*, tantôt en exprimant, par des figures plus compliquées, le trouble qui l'agite dans les moments critiques de l'action !

Telle est la richesse des éléments qui concourent à une représentation tragique. Ce qui n'est pas moins admirable que leur richesse, c'est à quel point ils sont réunis et fondus ensemble par ce sentiment d'harmonie qui, depuis l'origine, semble avoir toujours présidé aux grandes fêtes de la Grèce. Je ne parle pas seulement de l'observation d'une convenance qui subordonne les effets divers au développement du sujet et vise à l'unité d'impression. Malgré quelques réserves à faire dans le détail, elle existe en général, elle est incontestable. Mais ce goût d'harmonie se montre encore dans chaque partie du drame examinée en elle-même. Des connaisseurs délicats croient le reconnaître dans des combinaisons symétriques qui seraient comme les formes du dialogue ; il apparaît à tous les yeux dans la division des strophes et, en général, dans la distribution intérieure des scènes ou à demi, ou complétement lyriques. Il y a là un côté très-important de la tragédie grecque, qui nous échappe presque complétement. Il faudrait des prodiges de restitution archéologique pour nous mettre en présence de ces grandes compositions musicales qui enveloppaient tout le drame tragique, et dont nous ne concevons guère ni l'existence, ni la nécessité, tout entiers que nous sommes à la poésie. C'étaient elles cependant qui, autant que le poëme, donnaient à la représentation sa couleur, sa variété, son unité.

La tragédie, ce riche et harmonieux ensemble, est la dernière grande invention de la muse grecque. Pour les Athéniens, dont elle forme la gloire poétique pour les Grecs du ve et du ive siècle, dont Aristote est l'interprète, c'est aussi la plus merveilleuse. Elle réunit tout en elle, et les grandes scènes de l'épopée, et tout ce qu'a pu créer pendant des siècles l'admirable développement de la poésie lyrique, soutenu par la musique, par la danse, par la pompe des représentations, et elle vivifie tout cela par le drame : elle y ajoute la concentration puissante de l'action, l'expression plus riche et plus profonde des sentiments, une plus grande force de pathétique.

C'est à cette nouveauté qu'Athènes était fière de convier toute la Grèce, lorsque le printemps ramenait, avec la facilité des communications, les fêtes les plus brillantes de Bacchus. Et, en effet, la Grèce ne connut pas désormais de plus vive jouissance ; elle n'en offrit pas de plus séduisante aux étrangers avides de mêler à leur luxe les recherches de sa civilisation. Dès l'époque d'Euripide, dès celle d'Eschyle, les rois de la Macédoine, à peine grecque, les riches tyrans de la Sicile, appelaient dans leur cour la tragédie athénienne et l'y introduisaient sous les auspices de ses poëtes. Alexandre, au fond de l'Asie conquise, lui réservait une place d'honneur dans les fastueux plaisirs où sa divinité cherchait d'abord à épuiser les jouissances humaines. Elle s'établit dans les capitales et dans les villes de ses successeurs. On la trouve même longtemps après dans la capitale de l'Arménie, Tigranocerte, où elle se heurte aux mœurs barbares de spectateurs inattendus. Là, Plutarque nous le raconte, le roi des Parthes, Hyrodès, fêté par Artabaze, écoutait à la fin d'un banquet l'acteur Jason dans un rôle des *Bacchantes* d'Euripide ; c'était le moment où Agavé paraît, la tête de son fils à la main, s'imaginant dans son délire qu'elle tient celle d'un lion, quand les envoyés du Suréna, introduits dans la salle, déposèrent aux pieds du monarque vainqueur la tête de Crassus. Aussitôt l'acteur jette le trophée de théâtre, saisit le véritable et lance les vers du poëte : « Nous apportons de la montagne... cette heureuse chasse... » — « Qui a frappé le premier coup » ? demande le chœur. — « C'est ma gloire. » — « Non, c'est la mienne », s'écrie un des Parthes, celui qui en effet a tué Crassus, et il arrache à Jason la tête sanglante. Rencontre étrange de la tragédie poétique avec la tragédie réelle qui apparaît tout à coup et réduit l'autre au silence. A cette époque, depuis longtemps déjà, la tragédie grecque avait pénétré à Rome. Elle n'y était pas entrée tout entière ; mais beaucoup de ses beautés s'étaient conservées dans l'énergique langage des Ennius, des Pacuvius et des Attius. C'est de Rome que, continuant sa destinée, elle est venue en se transformant sur la scène française.

D'où viennent ce succès, cette extension, cette durée ? Nous le savons tous, le plaisir dramatique, plus ou moins complet selon le degré et la nature des civilisations, est universel, et il prend une force singulière par la grandeur pathétique des émotions. Quelle est la cause de ce fait ? Est-ce cette jouissance égoïste, décrite par le poëte, qu'éveille chez nous, quand nous sommes en sûreté sur le rivage, le spectacle d'un navire luttant contre la mer et les vents déchaînés, *Suave mari magno...* ? Non ; le principe de l'émotion tragique est tout différent ; c'est au contraire la sympathie, une sympathie profonde, qui se forme par un sentiment de pitié naturel à tous, et plus encore peut-être par la vague conscience des conditions communes de l'humanité. Le plus humble et le plus paisible d'entre nous, assistant aux tragiques épreuves d'un Oreste ou d'un Hamlet, y est de sa personne et se sent atteint jusqu'au plus profond de lui-même. Son imagination était toute prête à le conduire dans ce monde extraordinaire et terrible auquel sa vie semble si étrangère. C'est qu'en réalité l'incertitude, le mystère, le malheur, pèsent, plus ou moins sensibles, sur toute existence humaine. Nul n'échappe à cette loi générale, ni Alexandre dans l'ivresse de ses victoires et de sa puissance, ni les rois barbares de l'Orient, effleurés par le souffle de la civilisation grecque au milieu des révolutions sanglantes qui menacent leur trône et leur vie, ni aujourd'hui le spectateur le plus grossier du drame moderne. Tous, ceux-mêmes dont l'existence est enfermée dans le cercle le plus étroit, ont en eux des sources d'émotion qui se répandront d'elles-mêmes dès que l'imagination leur ouvrira une issue ; tous, sous l'influence bienfaisante de cette illusion, éprouveront un soulagement, — et c'est là le genre de plaisir qui est propre à la tragédie. Telle est l'infirmité humaine. Il lui faut une souffrance, souffrance d'imagination autant que de sensibilité, mais d'où naissent des larmes et des terreurs, pour alléger d'autant le poids de l'âme et se rapprocher davantage du bonheur inconnu qu'elle poursuit.

Peut-être, messieurs, cette théorie vous paraît-elle étrange et cherchée. Elle est d'Aristote, le moins rêveur des philosophes ; car, en assignant pour effet à la tragédie de délivrer le spectateur de la terreur et de la pitié au moyen de ces émotions mêmes, qu'a-t-il voulu dire, sinon qu'elles existent au fond de toutes les âmes comme un tourment et comme un besoin ? Aristote, dans sa *Poétique*, étudiait plutôt la tra-

gédie constituée et développée qu'il ne s'arrêtait à en examiner les origines. Cependant, cette vue le reportait au principe même qui lui communiqua la force de naître et de vivre. Redisons-le, en terminant, comme la vérité essentielle que nous devons d'abord essayer de voir et de comprendre : la tragédie athénienne est l'œuvre d'une sympathie passionnée pour un dieu d'une nature particulière, à la fois merveilleux et humain, qui exaltait les imaginations et troublait profondément les cœurs. De là lui sont venus, et son caractère antique, lequel ne pouvait survivre à une certaine période de l'antiquité, et cette puissance de durée qui l'a soutenue à travers les âges. Certaines formes déterminées, qui tenaient au culte poétique de Bacchus, ont péri ; mais notre tragédie classique et tout le drame moderne, malgré tant d'innovations et de différences, relèvent de l'ancienne tragédie grecque. Elle garde l'honneur d'avoir la première enseigné aux hommes la suprême jouissance de se sentir émus et transportés par l'image idéale et vraie, vivante et pathétique de leurs propres épreuves. Elle garde aussi sur les nombreuses générations de cette descendance qu'il est juste de lui attribuer, l'avantage d'une poésie éclatante et pure, qui la revêt d'une éternelle jeunesse.

JULES GIRARD.

SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU THÉATRE EN FRANCE

SÉANCE D'OUVERTURE

M. PAUL FÉVAL

Le théâtre moral

Mesdames et Messieurs,

Je viens plaider devant vous la cause du bien contre le mal qui envahit nos théâtres, à tel point que tout le monde s'en plaint, même les théâtres ; on pourrait dire : surtout les théâtres, car ils ne savent plus à quels sauts périlleux se vouer. Les malheureux directeurs sont condamnés à cette torture de trouver chaque soir une allumette nouvelle pour mettre le feu à la curiosité de Paris ! C'est un mal humiliant, jusqu'à être menaçant, et qui fait peur à des esprits très-braves, un mal contagieux, puisqu'il a gagné d'excellents cœurs, un mal enfin que tout le monde connaît bien, mais auquel personne jusqu'ici n'a songé à porter remède : je suppose, en effet, que vous ne prenez pas pour un remède cette chose maladroite, équivoque et par-dessus tout impuissante, qu'on appelle la censure ; ah ! non ! ce n'est pas un remède, car cela n'a jamais rien guéri.

Je suis le premier à convenir que, pour traiter même très-partiellement, comme je vais le faire, cette question du théâtre, il aurait fallu une voix beaucoup plus haute que la mienne. Aussi, quand le fondateur de l'Œuvre, qui vous a convoqués ici, m'a fait l'honneur de venir chez moi, j'ai été aussi embarrassé qu'effrayé. Pourquoi me choisir, moi, un romancier, parmi tant de beaux esprits, professeurs, orateurs, poètes, dont la parole a une si véritable autorité ? Je me demandais cela. Mais pendant que je faisais ainsi de la modestie au dedans de moi-même, ce qui ne coûte rien, le fondateur parlait ; il me disait : « J'arrive du vieux pays, là-bas, où l'apôtre saint Brieuc, quatorze cents ans avant le siècle de Mlle Thérésa, vint un jour, à travers la tempête, enseigner aux Bretons idolâtres comment on prononce le nom du vrai Dieu. Je ne viens pas, moi, apporter la lumière à Paris, qui est, dit-on, la lumière même ; je veux tout humblement mettre un écran, l'écran de l'honnêteté, au-devant de cette flamme qui souvent dévore au lieu d'éclairer ; je veux (si je peux) calmer, sinon guérir, cette fièvre qu'on appelait encore hier, par politesse, « excès de civilisation », et à laquelle demain on donnera son vrai nom, qui est « barbarie ».

Ces Bretons n'y vont jamais par quatre chemins ! — Barbarie ! le mot peut sembler un peu bien violent, et pourtant nous avons vu des choses... ah ! de bien vilaines choses ! Mais ne parlons pas politique. J'écoutai, je trouvai l'idée belle et grande dans son humilité même. Certes, l'inventeur vous l'aurait exposée mieux que je ne saurais le faire, mais il est des postes d'honneur qu'il ne faut jamais refuser, n'est-ce pas votre avis ? J'acceptai, en me réservant toutefois, au point de vue de l'art, liberté complète d'exprimer mes admirations et mes dédains : bien entendu sans mettre l'écriteau d'aucun nom au devant de ces derniers. Même sous cette réserve, la tâche reste difficile pour moi, qui ai, parmi nos auteurs préférés, tant de chers amis. Le bien me gênera, puisqu'il semblera plaider contre l'utilité même de ma thèse ; le mal me gênera bien plus encore, car si je vous en apportais une peinture quelque peu fidèle, je blesserai ici de nombreuses délicatesses... Enfin, je ferai de mon mieux et j'espère respecter à la fois les égards qui sont dus aux maîtres de notre scène contemporaine, et à ceux, — et à celles qui me font l'honneur de m'écouter.

Il y a quelque temps, cet hiver, j'entrai dans un beau théâtre où l'on jouait *Jeanne d'Arc*. La pièce avait un succès très-vif et parfaitement mérité ; l'excellente artiste, chargée du rôle de la guerrière martyre, était à chaque instant « enlevée » par les applaudissements. Je calculais à part moi les inépuisables ressources dramatiques offertes par nos annales, et je me disais : « Voici un directeur dont la route est désormais tracée. Celui-là va se donner tout entier à la poésie de l'histoire, c'est certain, j'en jurerais ! »

Un mois après, il m'arriva d'entrer de nouveau dans ce même théâtre, où l'on jouait encore une légende : la légende d'Orphée, qu'un homme de beaucoup d'esprit avait pris la peine d'habiller en carnaval. C'était splendide de décors, de costumes, de nudités, de gaudrioles, — et une musique charmante, ah ! charmante ! C'est égal, je ne pouvais m'empêcher d'en vouloir un peu à l'homme de beaucoup d'esprit, parce que cette légende d'Orphée est pour moi une des plus touchantes de la poésie antique, — j'allais presque dire une des plus chrétiennes ; et, en effet, l'idée chrétienne est là dans toute sa miséricorde sous le voile mythologique.

En sortant, après avoir écouté quelques scènes dont la gaieté ne me parut pas, — c'est une affaire de goût, — venir directement d'Athènes, je me demandais quelle singulière préoccupation fait naître ces parodies dorées si pompeusement, mais qui frisent l'insanité de si près. L'envie de plaire au goût public, sans doute. Comment ! au goût de ce même public qui vibrait naguère aux plans de Jeanne d'Arc ! est-ce possible ? Je ne sais pas si c'est possible ; mais les directeurs prétendent que c'est certain, et celui dont nous parlons, qui

est un grand artiste par-dessus le marché, ne me semble pas s'être trompé de beaucoup cette fois-ci.

Je me demandais encore... mais excusez-moi si je vous mets en tiers dans ces interrogations que je m'adresse à moi-même ; cela n'allongera pas beaucoup notre entretien. J'en serai quitte pour supprimer le tableau triste offert par certains théâtres appelés faussement populaires, et par ces effrontées institutions que la police a le tort de tolérer sous le nom de cafés-concerts. Croyez que vous n'y perdrez rien. Je voudrais vous dire un sujet de drame que je trouvai ce soir-là. Je me demandais donc s'il ne serait pas permis à un poëte de ressaisir à travers l'outrage de la parodie ce splendide et miséricordieux symbole d'Orphée, de le rajeunir selon les procédés de notre art, de le transporter, en un mot, dans nos mœurs avec sa signification profonde.

Faites-moi l'honneur d'être, pour un instant, mes collaborateurs, et voyons, cherchons ensemble ce qu'il peut bien y avoir sous cette idée en apparence si vague. Notre Orphée n'a pas sa lyre sous son bras, parce que cela ne se fait plus depuis qu'on porte l'habit noir ; mais il est jeune, beau, généreux, comme au temps où il se drapait dans les plis du costume antique. Seulement, — il faut bien que je vous avoue cela, — c'est un de ces hommes qui nous font toujours rire : c'est un mari.

Quant à notre Eurydice, c'est une de ces enfants charmantes, comme vous en connaissez tant, mesdames, qui apportent dans le mariage les ignorances et les témérités de leur candeur. Nous avons tous vu de ces couples heureux, qui entrent dans le monde par la porte des fleurs.

Dans le monde, je ne vous dirai pas au juste ce qui se passe ; vous savez bien qu'il y a là des dangers tout comme dans la mythologie. Ce ne sont pas des serpents, de vrais serpents, qui rampent sur le parquet de nos salles de bal pour y mordre vos talons, mesdames ; du moins je n'y en ai jamais vu, — mais il paraît qu'on y est mordu tout de même, souvent et cruellement.

Où vont-elles, ces victimes du monstre invisible, qui a sept têtes comme l'hydre ? La vanité, le désœuvrement, l'ennui, le caprice, que sais-je encore, et une septième tête qui ressemble à l'amour, — on s'y trompe, — où tombent-elles ?

Il en est qui ont mérité leur chute, mais d'autres ne furent que malheureuses, car le monde peut se tromper comme tous les tribunaux. J'en sais une, moi, — la nôtre, — que son sort a précipitée tout au fond de l'enfer parisien. C'est un enfer, — comme l'autre. Elle est là toute jeune encore et si belle dans sa nuit, sous l'arche où passent les vivantes et les heureuses, raillée par celles d'en haut qui la jugent perdue, insultée par celles d'en bas qui la devinent pure et qui s'en indignent, écrasée, c'est bien le mot, entre les orgueils et les hontes, quand Orphée vient, — le mari, l'homme qui fait toujours rire.

Orphée a descendu une à une toutes les marches qui mènent de la terre à l'enfer, pour y chercher l'âme dont la religion et la loi lui ont donné charge : il a rencontré, lui aussi, bien des sarcasmes en chemin, bien des insultes peut-être, mais il a passé au travers : il est l'Amour, l'Amour souverain, parce qu'il est légitime.

On peut rire si l'on veut, l'on peut toujours rire ; vous savez bien qu'à Jeanne d'Arc elle-même, puisque nous parlons d'elle, un charivari trop célèbre fut donné autrefois.

Mais voici Orphée qui revient sur ses pas ; ce n'est plus tout à fait comme dans la mythologie ; il tient par la main sa femme reconquise et remonte avec elle toutes les marches descendues. Il a la tête haute, le regard aussi, et aussi le cœur : allons, vraiment, il n'est pas trop ridicule pour un mari. Il va droit au monde qui tout à l'heure fermait ses rangs et qui les rouvre devant Orphée.

Car Orphée a droit : il a pu faire ce qu'il a fait, et lui seul pouvait le faire. Il est le mariage, la pierre de voûte, — la dernière, — de nos institutions menacées ; il est la famille, qui est elle-même la société.

Oui, voilà ce qu'est Orphée, notre Orphée moderne, assez puissant pour absoudre et au besoin même assez grand pour pardonner, mais sans lâcheté ni faiblesse, du haut de sa conscience éclairée par le devoir...

Mais vous m'applaudissez au lieu de rire ! Ah ! je comprends, c'est à cause de la famille, cette pauvre chère famille ! Tout le monde l'aime et la protége ! Ceux-là même qui l'égorgent un petit peu ou même beaucoup l'adorent, à ce qu'ils disent. Aussi je suis bien sûr que ce drame de la famille aurait un succès universel ; et, puisque vous allez avoir besoin de pièces nouvelles, je vous engage à demander celle-ci à quelqu'un des opulents esprits qui dominent notre scène. Choisissez, par exemple, — s'il veut bien se laisser choisir, — l'auteur en renom dont la morale est le plus souvent attaquée, mais dont les idées aussi se rapprochent le plus des vôtres, sous l'enveloppe un peu sicambre qui les travestit quelquefois. Obtenez de lui ce drame ou cette comédie, peu importe, en ayant soin toutefois de le prévenir (c'est nécessaire) et de lui dire : « Souvenez-vous que nous sommes le *théâtre moral* », et s'il vous exauce, vous débuterez par un chef-d'œuvre.

Je peux bien prononcer ce gros mot, car l'idée n'est pas de moi : je l'ai trouvée dans un motif de Gluck, qui l'avait trouvée lui-même dans un vers d'Homère : vous voyez bien qu'elle est d'assez bonne maison.

Mais je m'aperçois que je parle du théâtre comme s'il était fondé, et je ne vous ai pas dit encore que vous alliez fonder un théâtre... peut-être... du moins je l'espère et je le souhaite.

Une simple observation : Dans le courant de ma discussion, je vais être amené sans doute à dire « nous », en parlant du théâtre futur ; ce sera une pure forme de langage. Je dois en effet bien établir ici que je n'appartiens pas à ce théâtre, et surtout que ce théâtre ne m'appartient pas, — à aucun degré. — Ce n'est ni mépris, ni même indifférence ; ce que je fais ici suffirait à prouver le contraire ; c'est tout bonnement vérité. Je suis un étranger qui passe et qui regarde ; je vois les choses avec un sang-froid absolu, et il ne faut rien moins que cela pour me donner à mes propres yeux le droit de les juger comme je vais le faire.

Il y a deux questions, dont voici la première : Est-il opportun, est-il même urgent pour vous, gens du monde, conservateurs, — non point dans l'acception politique du mot, cela ne me regarde pas, et, d'ailleurs, je ne sais plus bien ce que le mot veut dire, mais dans le sens moral, — de vous occuper de théâtre ? Oui ! ah ! certes, oui ; et même il y a bien longtemps que vous auriez dû regarder de ce côté. Le théâtre influe singulièrement sur la marche et sur la qualité des faits ambiants. Je ne suis pas de ceux qui lui attribuent tout ce qui s'est passé sous nos yeux, mais il est une vérité incontestable, dont je ne vous donnerai pas même la peine d'écouter

la démonstration superflue : chaque fois que le rire malsain, énervant, le mépris du beau, du bon, du grand, la manie de la grimace, le culte du paradoxe, s'élèvent au-dessus d'un certain niveau qu'il n'est pas permis de dépasser sous peine de débordement, il y a inondation, en effet, la pire de toutes et la plus odieuse : celle de la boue, noire de honte, rouge de sang. Ah ! ce ne sont pas des mots en l'air, ni ce qu'on appelle des effets oratoires. Cela est, et vous le savez bien : vous étiez là tous et toutes, même les plus jeunes d'entre vous, lors de la dernière inondation, et personne ne peut plus vous apprendre ce que c'est que le débordement des infamies. C'était hier, vous l'avez vu !

Seconde question : Est-il urgent ou tout au moins opportun que vous vous occupiez du théâtre au point de vue de l'art ? Je ne le crois pas. S'il s'agit du niveau littéraire mesuré par en haut, en d'autres termes s'il s'agit des maîtres, non. D'ailleurs, vous n'y pourriez rien. Mais s'il s'agit de la voie misérable où la maladie du goût public, l'intérêt de quelques directeurs, enfin des causes extra-littéraires entraînent les petits, les jeunes, les faibles, oui encore, quoique ce ne soit pas du tout le but principal de votre œuvre : sur ce terrain-là même, il y a beaucoup de gens qui vous attendent.

Mais le niveau supérieur est bon. Au théâtre, nous avons une somme de talent assurément très-divisée, mais dont la masse étonne. Les étrangers le savent bien, car ils nous volent effrontément : tous les théâtres de l'univers sont défrayés par nous.

Voulez-vous que nous fassions ensemble le compte de nos richesses ? En mettant même à l'écart et très-haut le grand écrivain... Mais pourquoi ne pas dire les noms : Victor Hugo, le beau, le vaste génie, qui ne faisait pas de politique autrefois ; en choisissant sur la brèche, même parmi les militants, nous trouvons Alexandre Dumas, le discuté par-excellence, mais l'admiré aussi, qui accomplit ce prodige d'être un grand homme de théâtre sans ressembler en rien à cet autre grand homme de théâtre, son père ; nous avons Émile Augier, tout éblouissant de verve gauloise ; Jules Sandeau, la plume exquise, délicat dans l'émotion, tranchant dans la satire ; Octave Feuillet, qui concentre tant de passion sous tant de grâce ; Sardou, l'esprit fait chair ; Barrière, qui a écrit la plus belle scène comique peut-être de tout notre théâtre contemporain.

Et le roi du rire éclatant, Labiche, dont la gaieté robuste, si franche et si française (c'est le même mot), a dû réveiller plus d'une fois Molière dans sa tombe ! et Meilhac et Halévy, ces Parisiens de Paris, qui ne se mettent que deux, en définitive, pour avoir de l'entrain, de la verve, de l'observation et du succès pour dix ! Et la phalange si brillante de nos jeunes... Mais il faudrait ici un dénombrement à la façon d'Homère.

Dans d'autres genres, Legouvé, Saint-Georges, que je place à côté l'un de l'autre parce qu'ils furent, le premier dans la comédie, le second dans le drame musical, les amis et les collaborateurs de Scribe, Jules Barbier, je sais bien forcé de mêler les écoles ; Camille Doucet, qui s'est un peu endormi à l'Académie ; Coppée, Manuel, Goudinet, que j'aurais du placer ailleurs, — et Auguste Maquet, qui a gardé le secret des grandes compositions historiques ; Cadol, qui fit une foule *les boulevards* ; c'est du désordre, mais qui y puis-je ? Michel Masson, Leroy, Deslandes, Dugué, — et Dennery, l'architecte souverainement habile de ces charpentes qui soutiennent le toit un peu lourd du mélodrame populaire, et encore... Mais j'aurais beau faire, j'en oublierais toujours.

N'est-ce donc rien que tout cela ? Ah ! si fait, c'est beaucoup, et personne ne voudrait dire le contraire, — seulement, vous aimeriez mieux Corneille ?

Je ne dis pas, mais réfléchissez. Corneille, Molière, Racine, ils n'étaient que trois pour faire toute notre gloire dramatique du plus grand de nos siècles !

Chez nous, on dit que nous sommes *quinze cents* auteurs. Moi, je parierais pour le double. C'est un peu l'infirmité de notre temps, ce besoin enfantin de se produire et de paraître, Assurément la médiocrité vaniteuse est vieille comme le monde, mais autrefois c'était une plante de jardin ; maintenant, nous la cultivons en pleine terre ; je ne sais pas si c'est un progrès.

Quoi qu'il en soit, en face de ces maîtres que je viens de nommer, il n'est ni opportun ni surtout urgent de s'immiscer dans les affaires de l'art, qui d'ailleurs ne le permettrait pas, et qui aurait raison. Ne parlez pas d'art à ceux-là qui le professent avec tant d'éclat, vous aurez bien assez d'occupation à leur prêcher un petit bout de morale.

Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de définir ici la morale dont je parle, il n'y en a qu'une ; mais j'ai besoin d'expliquer un mot qui va revenir souvent désormais, le mot *honnête*. J'appelle une pièce honnête, tout naïvement celle qui ne nuit pas aux mœurs. Vous voyez que nous n'aurons pas à gravir ensemble de bien hauts sommets métaphysiques ou critiques. Ce qui vous est demandé, et je vais vous dire tout à l'heure les noms de ceux qui vous demandent cela, ce n'est ni un théâtre-église où l'on prêche, ni même un théâtre-école où l'on disserte, c'est un lieu de plaisir honnête, et voilà tout. Notre but, bien simple et bien net, est d'avoir un coin où réfugier... je répète le mot RÉFUGIER, le délassement de la famille, — avec fruit s'il se peut, mais nous n'en répondons pas, — sans danger, oh ! cela, nous le voulons et il le faut.

Si vous saviez combien le veulent avec moi, ce refuge indispensable, combien sont fatigués des saturnales organisées en permanence dans ces guinguettes hurlantes qui déshonorent tous les quartiers de Paris, combien sont effrayés des dogmes à l'envers et de l'évangile pour rire prêchés sur nos scènes à la mode, combien sont révoltés par cette littérature en papier mâché et doré qui semble au premier aspect écrite bonnement et même bêtement pour les innocents, comme les *Contes de ma Mère l'Oie*, mais qui, à de certaines heures annoncées d'avance et connues, ouvre tout à coup l'enchère de ses plâtres vivants, si bien qu'on se croirait transporté dans un de ces marchés barbares où se vend la chair humaine !...

Je vous avais promis des noms, mais c'est vous, c'est moi, tous ceux qui ne sont pas décidément fous, tous ceux qui ne sont pas aveugles au point de vue de mécontenter que les catastrophes publiques ont toujours leur origine dans les mœurs, et que le vitriol, nécessairement répandu à tous les étages de toute les maisons, ne peut manquer d'atteindre tôt ou tard en l'autre l'incendie.

Des noms ! mais il y en a des milliers et des millions ! Il y en a dans les familles mêmes qui vivent du théâtre ! il y en a même au théâtre, et beaucoup et de grands ! Je pourrais vous citer presque tous ceux et presque toutes celles que vous admirez le mieux. Ah ! vous n'iriez pas seul à la [illegible]

sade ! Ce que vous allez accomplir, je n'hésite pas à l'affirmer, est le vœu d'une majorité réelle, qu'on n'entend pas parce qu'elle est muette, tandis que la minorité s'agite et fait tapage. C'est l'histoire de toutes les majorités qui dorment en face de toutes les minorités qui crient.

Vous, mesdames, à la rigueur vous n'avez pas besoin de théâtre, vous avez tant d'autres choses ; mais à partir d'un certain niveau, plus on descend l'échelle des positions et des fortunes, plus la nécessité du théâtre devient absolue. Que voulez-vous qu'ils fassent, ceux qui n'ont pas comme vous la ressource du monde pour occuper leurs loisirs? Ils vont au théâtre, et le théâtre, même le plus mauvais, est encore trop cher pour beaucoup de bourses. On descend plus bas, on va à la caverne chantante, buvante, abrutissante... Oh ! là, ce n'est pas cher : on y est avili et empoisonné pour presque rien.

..... « Vous qui connaissez ces choses-là, » me demande-t-on souvent, « où donc pourrais-je bien conduire ma fille ? »

Mais c'est que je n'en sais rien. Non, sur mon honneur, je ne sais pas où ces braves gens-là peuvent conduire leurs filles. Il y a de bonnes pièces encore, assurément, et Dieu merci, il y a de belles pièces aussi, mais il n'y a pas un bon théâtre, pas un théâtre où, après de nobles émotions, après de saines gaietés, on soit à l'abri de quelque gros scandale, servi brutalement et tout cru sur le plat mal essuyé du réalisme, ou de ce rire chinois, provoqué par les contorsions de l'Olympe qu'on traîne dans le ruisseau, — pas un théâtre, enfin, où l'on soit sûr du lendemain; — non, dans tout ce grand Paris, il n'y en a pas un, et c'est une honte pour la France !

Et voilà précisément, exactement la définition même de votre œuvre : *Un théâtre où l'on soit sûr du lendemain.* Ne cherchez pas d'autre programme. Que votre devise soit celle-ci : « Fermez la porte au mal aujourd'hui, demain, toujours. » Accomplissez-la résolûment, vaillamment, et, par cela seul, vous aurez produit le bien.

Le bien est dans l'art tout naturellement. L'art, c'est le bien lui-même. Débarrassez-le seulement, au moins chez vous, dans votre théâtre, de la concurrence trop facile que le mal lui fait partout ailleurs, et vous verrez comme il s'affermira !

Vous ne me croyez pas peut-être, j'ai pourtant raison absolument. Voyez la nature ! regardez le travail naïf et si profondément sage des laboureurs : quand un de vos fermiers sarcle son champ, est-ce qu'il s'attaque à la tige même du blé? Non. Il arrache tout à l'entour la mauvaise herbe qui est le mal, et le blé pousse, le blé qui est le bien. Méditez cette parabole.

Cependant, si peu ambitieux qu'il soit (et j'ai toujours peur qu'il ne vous semble trop étroit), ce programme qui se borne à exclure le mal sans même oser promettre le bien, comment le réaliser? Des hommes se sont réunis dans ce but, ils ont écarté scrupuleusement tout ce qui est utopie, ils se sont renfermés dans les limites les plus timides du possible. Tant mieux ! Je ne crois pas aux monts et merveilles des projets ; l'horrible poésie des prospectus me ferait fuir au bout du monde, — mais je crois aux hommes quelquefois, — du moins à certains hommes, quand ils ne me promettent pas la lune. Vous avez ici un fondateur qui créera, parce qu'il a créé déjà une belle œuvre, plusieurs belles œuvres. Autour de lui se groupent des volontés réfléchies et surtout résolues. Sont-ils nombreux, ces hommes? Sont-ils puissants ? Je n'en sais rien. Je sais qu'ils ont compris que l'heure de bien faire avait sonné, et qu'ils sont là, tout prêts à bien faire. Cela me suffit.

Il ne faut rien de plus. Certes, il est impossible de garantir à l'avance le succès, mais ce qui répond à un besoin pressant, impérieux, a pour soi toutes les chances. D'autres iraient peut-être jusqu'à vous dire que dans une œuvre de pur dévouement comme le vôtre, le succès, en définitive, importe peu ; moi, je ne vous dirai rien de pareil, j'irais contre ma conscience. En fait de théâtre, pour moi, la première de toutes les questions est le succès, parce qu'un théâtre qui n'aurait pas de succès serait un théâtre inutile, et que ce ne serait pas la peine de le fonder.

Il faut que vous ayez du succès, et vous en aurez, telle est ma conviction profonde...

Connaissez-vous *Madame Angot?* la *Fille de Madame Angot*, qui est morte ce mois-ci après une si extraordinaire vieillesse? Moi, j'avoue que je ne la connais pas, j'avoue que je ne suis pas amoureux fou de ce genre-là, mais il ne s'agit pas de mon goût, il s'agit du *théâtre moral.* D'après ce qui m'a été rapporté, le succès prodigieux de cette *Madame Angot*, événement assez mince par lui-même, serait, au point de vue de cette œuvre, un symptôme tout à fait considérable. C'est une réaction, presque une protestation, et d'autant plus importante, qu'elle s'est produite (je ne vous en parlerais pas, si c'était une tragédie) en plein milieu populaire, dans un théâtre voué à l'opérette, le plus mal famé de tous les genres mal famés.

On dit qu'à part quelques couplets, deux ou trois tout au plus, qui continuent à croustiller par habitude de terroir, la pièce est honnête, vous entendez bien, *honnête*, et elle a eu quatre cent douze représentations de suite, pendant lesquelles, dans sa petite maison du boulevard Saint-Martin, elle a réalisé des recettes supérieures, mais de beaucoup, à celles de notre grand Théâtre-Français, qui est honnête pourtant, lui aussi, oh ! certainement, mais qui, sur ses vieux jours, se livre de temps en temps à d'augustes gambades.

Le secret de ce succès miraculeux, c'est l'honnêteté, — au moins relative. Il paraîtrait vraiment qu'on peut conduire tout le monde à cette *Madame Angot.* Ce n'est pas un chef-d'œuvre, cela ne brille même pas par le bon ton le plus exquis, mais on y rit beaucoup et impunément, où à peu près.

Bref, ce refuge que je vous engage à créer, ce refuge dramatique que tout le monde cherchait déjà, s'est trouvé entr'ouvert un soir par le plus grand de tous les hasards, et la foule s'y est ruée de telle sorte que ce petit bourgeois du Marais, le théâtre des Folies-Dramatiques, a pris la corde sur tous les grands théâtres de la belle littérature et du beau monde ; et il est devenu riche à millions du coup ; et tous les grands théâtres du beau monde et de la belle littérature, pendant plus d'un an que la chose a duré, l'ont regardé courir devant eux, loin, bien loin, à perte de vue, et ils ont été bien étonnés, — et pas contents !

Ils ont été étonnés... je cherche une comparaison... comme pourraient l'être les jockeys d'une écurie sérieuse qui verraient à Longchamps *Franc-Tireur* ou *Boïard* distancés par un cheval de labour. Ce n'est pas cela, cherchons mieux, — qui verraient, si cela était possible, *Franc-Tireur* relayé par

Boïard, et *Boïard*, à son tour, relayé par *Figaro II*, *Flageolet* et d'autres quadrupèdes illustres, sans pouvoir arracher le prix de la course au bidet de charrette. Cette fois, est-ce assez dire ? Eh bien ! non ! pas encore : qui verraient cet enragé bidet continuer sa course après la victoire et tourner tout seul autour de l'hippodrome à perpétuité, si bien qu'on fût obligé de l'abattre pour l'arrêter !

Pour le coup, c'est bien cela ! Voilà bien ce qui s'est passé dans cette lutte mémorable où David a exterminé cinquante Goliaths ! Les subventions n'y ont rien fait, ni les grands noms, ni même les grandes gloires. Un jour, entre la place Richelieu et le boulevard, Paris a été jonché de géants vaincus : défaite à plate couture des colosses, déroute des Titans, et tout cela... tout cela pour un brin d'honnêteté !

Mesdames et messieurs, comme on écrit l'histoire quelquefois d'une singulière façon, je vous demande la permission de protester d'avance devant vous contre ceux de mes amis qui feraient semblant de croire que je suis venu ici tout exprès pour provoquer la fondation d'un théâtre destiné à jouer des *Filles de Madame Angot*. Je ne suis ni parent, ni serviteur de *Madame Angot*. *Madame Angot* a marché sur la tête de toutes les pièces représentées en 1873, c'est de l'histoire. Parmi ces pièces, quelques-unes étaient signées de noms célèbres. Certes, au point de vue de l'art, je ne puis me réjouir de ce résultat, j'en suis même mortifié, surtout pour les battus ; mais c'est qu'il ne s'agit pas d'art du tout, ah ! pas le moins du monde ! Il s'agit d'une averse d'immoralité, d'un déluge qui tombait ; ceux qui fuyaient devant l'ondée, cherchant un trottoir où mettre le pied, un auvent où abriter leurs épaules, ont trouvé tout cela plus ou moins bien établi, plus ou moins confortable ; ils s'en sont emparés, ils ont eu raison ; voilà tout ce que je dis. Y a-t-il donc là de quoi me pendre ?

J'ajoute néanmoins : Tout ce monde-là vous appartient ; faites de parti pris ce que d'autres ont fait par hasard, faites-le toujours, au lieu de le faire une fois, et faites-le mieux, ne vous gênez pas : personne ne songe à vous parquer dans un genre vulgaire, personne ne vous empêche d'aborder le grand, le puissant rire, la vraie comédie, ni ce drame élevé qui remue les plus belles passions du cœur humain. En opposant théâtre à théâtre, vous *pouvez* le plus, — seulement n'oubliez pas que vous *devez* le moins, et que votre humble charte, avant même de promettre le bien, s'est engagée à prescrire le mal. Je vous préviens en passant que ce n'est pas là le plus facile.

Le théâtre est une force vive s'il en fut, et les forces de ce genre valent mieux, dit-on, pour l'attaque que pour la défense. Il y aurait mauvaise foi à vous dissimuler que votre tâche sera lourde.

Mais au moins, dans cette œuvre laborieuse les auxiliaires ne vous manqueront pas : je parle des auteurs aussi bien que des acteurs. L'art sincère sera avec vous, vous n'aurez contre vous que le bas métier et la spéculation. — Encore si les actions de l'honnêteté se mettent à monter, comme tout porte à le croire, la spéculation sera bientôt plus honnête que vous. Elle est si bonne personne !

Mais laissons la spéculation de côté, elle vous est étrangère et je n'y connais rien. Je sais des esprits choisis qui vivent en dehors d'elle et au-dessus : allez vers ceux-là, ils sont nombreux encore, qui tiennent à honneur de rester des écrivains parmi tant de commerçants. Commandez-leur... je m'explique mal : demandez-leur, sollicitez d'eux avec le respect dû au vrai talent des œuvres qui rentrent dans les conditions de votre effort. Il n'y aura pas offense ; la morale, en définitive, n'est pas une chose malpropre dont il faille craindre de parler aux gens.

Un jour, une requête de ce genre fut adressée à Racine, qui ne se fâcha pas, et qui fit *Athalie*. Je n'oserais pas vous conseiller d'exiger comme cela du premier coup *Athalie* ; tout le monde ne l'a pas en portefeuille et ce serait peut-être abuser de la complaisance de ces messieurs.

Non, vous vous contenterez de choses moins sublimes et même... mon Dieu oui, et même un peu plus divertissantes. Que voulez-vous, vous êtes théâtre, refuge pour tous, amusement, délassement ; vous voulez plaire, attirer, charmer ; je vous en conjure, ne visez pas trop haut ! Je dis cela surtout pour les personnes recommandables qui seront appelées à diriger le futur théâtre. Les chefs-d'œuvre ne se commandent pas, ils naissent, et bienheureux ceux qui les peuvent cueillir ! Quand on vise trop haut et qu'on manque le but, ce qui arrive souvent, on perd pied, et j'en ai vu qui tombaient jusqu'à ces profondeurs où les succès d'estime dorment dans leurs cercueils de glace.

Si je savais où vous pourriez bien trouver un *Polyeucte* ?... Mais Corneille est mort, et il y a longtemps. Laissez votre porte ouverte toute grande pour le cas où Corneille, ressuscité, y viendrait frapper ; mais en attendant, croyez-moi, tenez-vous-en à la lettre de votre devise modeste et pratique, qui est faite... aviez-vous remarqué cela ? je ne crois pas... qui est faite avec les paroles mêmes que la prière de tous les jours adresse au ciel. Ah ! le *Pater noster* sait bien ce qu'il fait quand il ne parle ni du bien, ni surtout du mieux, et qu'il demande à Dieu comme la grâce suprême *de nous délivrer du mal*. Ne soyez pas plus exigeant que le *Pater noster*.

Voilà ce que j'étais chargé de vous dire, et je ne vous l'ai peut-être pas bien dit. Permettez qu'au dernier moment je cesse de m'adresser à vous, messieurs.

Mesdames, c'est à vous que je parle ; vous me devez bien quelque petite chose, car j'avais apporté avec moi le dossier complet des méfaits de la littérature marchande, et je vous l'ai charitablement épargné. Faites-moi donc la grâce de m'écouter une minute encore.

Connaissez-vous rien de plus simple, mesdames, et de plus cordial que la pensée de ce cher Anglais Richard Wallace, semant ses oasis de bronze dans le désert encombré de Paris ? Moi, j'avoue que je ne puis voir sans être attendri un ouvrier, une femme, un enfant tendre la coupe hospitalière au mince filet de cristal.

Eh bien ! l'intelligence a soif comme le corps. Certes, il ne manque pas à Paris de fontaines qui versent le plaisir, mais on ne sait jamais laquelle est pure, laquelle empoisonnée, et il y a aussi des enfants, des mères, des jeunes filles qui voudraient bien tremper leurs lèvres à la coupe des lettres et des arts.

Vous qui êtes habituées à bien faire, ne serait-ce pas la plus charmante de toutes les bienfaisances que de créer enfin l'oasis intellectuelle, le théâtre Wallace, versant le plaisir toujours pur et au fronton duquel il fût permis d'écrire avec vérité : *Le l'esprit et le cœur peuvent se désaltérer sans danger !*

L'Anglais a fait plus qu'il ne devait. C'est à votre tour. Vous êtes Paris, mesdames, dans sa plus noble, dans sa plus idéale incarnation. Vous êtes l'attrait de Paris, son charme.

son sourire : Paris est à vous, puisque vous êtes à lui. Faites donc que votre Paris, ce pauvre fou de plaisirs, ait au moins la liberté du choix entre le plaisir qui repose et le plaisir qui tue ! Faites cela pour lui, faites-le aussi... ah ! faites-le surtout pour vous, car il y a dans votre ciel des nuages qui marchent. Croyez-moi, défendez-vous ; ce côté de la bataille vous appartient. Dieu a mis un talisman dans vos belles mains ; servez-vous-en et plus tôt que plus tard. Qui sait si ce n'est pas la dernière heure propice !

Ce qu'il faut faire ? Dites seulement : « Je le veux... » mais comme vous savez le dire ! Frappez de votre baguette, ombrelle ou éventail, la terre, cette miraculeuse terre de Paris.

Ce qui adviendra ? Eh bien, c'est tout simple, puisque les fées l'auront voulu, la source jaillira, et une fois de plus vous aurez bien mérité non-seulement de Paris, mais encore de tout ce qui imite et suit Paris, c'est-à-dire du monde entier, mesdames.

PAUL FÉVAL.

LE MOUVEMENT SOCIAL EN ANGLETERRE

De l'affranchissement politique des femmes (1)

IV

Lorsqu'une question arrive devant le parlement, en Angleterre, avec une certaine autorité, on peut être sûr qu'elle y a été portée par l'opinion publique, l'action des Chambres n'y étant jamais que l'expression de la volonté du pays.

Suivons, en effet, en dehors du parlement, la marche de la question qui nous occupe, et nous verrons avec quelle rapidité surprenante elle se répand dans la nation et y prend racine. Son prompt succès peut être, selon nous, attribué à deux causes principales :

La première vient de ce qu'elle n'a jamais été posée devant le public d'une manière qui pût porter atteinte à la religion et aux mœurs ;

La seconde tient à l'existence d'une classe très-nombreuse de femmes non mariées, et directement intéressées à la défendre.

En effet, tandis que, sur le continent, cette question est compromise par des écoles socialistes opposées au christianisme et à la monogamie, en Angleterre elle conserve un caractère exclusivement civil et politique. Ses défenseurs s'attachent avec prudence à des points de droit positif et la préservent ainsi de toute interprétation fâcheuse (2). Ils s'appliquent également, en religion, à la tenir en dehors du dogmatisme et la rattachent au progrès vers la liberté et la justice qui, selon l'expression de Stuart Mill, « naît de l'esprit chrétien (3) ».

Grâce à cette sagesse de conduite, non-seulement on évite bien des objections, mais on se concilie le bon vouloir et même le concours de ceux que, dans d'autres pays, on a eu pour adversaires : les chrétiens croyants.

Il faut remarquer qu'en Angleterre la Réforme a produit un fruit d'émancipation morale qui place les partis religieux dans une situation tout à fait particulière.

Les Églises dissidentes, ou séparées de l'État, représentent une véritable démocratie chrétienne à côté de l'Église anglicane très-aristocratique, et elles s'organisent partout elles-mêmes de la façon la plus libre. Le suffrage universel y est rigoureusement pratiqué pour la nomination des chefs, et il s'étend aux deux sexes. Les quakers même vont plus loin : ils appellent les femmes à toutes les fonctions de l'apostolat.

Dans un pareil milieu, les adhérents de la nouvelle cause devaient être nombreux ; ils le furent en effet : ils accoururent de toutes parts.

La seconde raison de succès n'a pas été moins puissante que la première.

Par le fait de la colonisation le nombre des femmes, en Angleterre, excède celui des hommes d'un million environ. Le mariage ne saurait donc y être comme ailleurs, comme en France par exemple, la loi commune ; et, en effet, on n'y compte pas moins de deux à trois millions de femmes non mariées ou veuves. Cette population féminine, vivant d'une manière indépendante, soit par la fortune, soit par le travail, représente dans le pays des droits et des intérêts considérables, et la situation même qu'elle occupe exerce une grande influence sur l'éducation et les habitudes du sexe entier.

Dans toutes les classes sociales, dans les plus fortunées et les plus hautes, comme dans les plus humbles, les jeunes filles, n'étant jamais assurées d'avance de se marier à un certain âge, sentent la nécessité de se créer des ressources personnelles d'existence. Au lieu de croire leur éducation terminée à l'âge classique de dix-huit ans et d'attendre, en allant au bal, l'heureux mortel qui deviendra leur époux, elles travaillent à acquérir une instruction solide et s'adonnent à des occupations sérieuses. Elles s'intéressent aux questions générales et à toutes les affaires du pays ; elles entrent dans des associations, elles voyagent, elles écrivent ; enfin, elles s'habituent à penser, à agir, à être quelque chose par elles-mêmes.

Il faut remarquer, d'ailleurs, la grande supériorité de l'éducation protestante sur l'éducation catholique pour le développement du caractère. Dans les groupes les plus religieux, l'usage de lire et d'analyser la Bible, d'y puiser une foi personnelle ou un doute motivé, au lieu de croire et de nier d'après l'opinion des autres, donne de bonne heure des habitudes de réflexion et d'indépendance. La conscience a besoin d'exercice comme toutes les autres facultés, et il n'est pas de meilleure culture que ce retour sur soi, cette interrogation intime qui la met incessamment en action. Des femmes formées à un tel régime, se mariant tard ou ne se mariant pas du tout, acquièrent des qualités exceptionnelles : les connaissances positives, l'usage de l'observation et du raisonnement, une volonté ferme et suivie, l'indépendance tempérée par l'esprit de conduite, et souvent une originalité vraie.

Mais dans un état social où les femmes n'exercent à peu près aucune fonction active, de telles facultés, en dehors du

---

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

(2) Ils refusent même de se joindre à ceux qui demandent une réforme dans la loi du divorce, loi dont les conditions sont très-inégales pour les deux sexes, et très-défavorables aux femmes.

(3) *De l'assujettissement des femmes*, par M. Stuart Mill.

mariage, n'ont pas d'objet direct et sont un fardeau pour celles qui les possèdent.

Les femmes pauvres, livrées à une existence difficile et précaire, encombrent les rares carrières qui leur sont réservées. Les femmes riches souffrent de leur inaction et de leur impuissance. Toutes ont le sentiment d'une vie incomplète.

Une réforme qui avait précisément pour objet de combler ces lacunes, d'ouvrir devant les femmes non mariées des voies d'activité nouvelles, devait trouver parmi elles ses adhérents les plus ardents, ses défenseurs les plus résolus, ses soldats, ses apôtres. Si des hommes populaires comme Stuart Mill ont beaucoup fait en posant publiquement la question, en la couvrant du crédit de leur nom et de leur personne, c'est à la coopération zélée et persévérante, à l'infatigable activité des femmes qu'on a dû de la voir pénétrer partout, dans les campagnes, les fermes, les villages, comme dans les grandes villes, dans les lieux les plus retirés et les plus paisibles, au sein des familles, au cœur de la nation elle-même.

Des femmes en effet, et des femmes appartenant aux conditions les plus diverses, pouvaient seules, par l'intimité et la multiplicité des rapports sociaux, frapper à toutes les portes, s'adresser à tous les cœurs, intéresser tous les esprits, émouvoir toutes les consciences. Seules, elles pouvaient ébranler l'opinion, soulever cet étau de fer des convenances qui pèse si lourdement sur les mœurs anglaises, et grâce auquel nous rencontrons à chaque pas, dans ce curieux pays, le contraste de la convention la plus roide, la plus formaliste, avec la liberté la plus large, l'originalité la plus vraie.

Or, telle a été l'œuvre des femmes.

Dans toutes les situations, dans tous les rangs, elles ont pris part à l'action sans craindre de se compromettre, et les sympathies que la cause a rencontrées dans les hautes classes ont beaucoup contribué à lui valoir les faveurs populaires. On cite, parmi les femmes qui l'ont soutenue avec le plus de dévouement : la vicomtesse Amberley, fille de lord Stanley et femme du fils aîné de lord John Russell ; sa sœur, mistress Drummond ; lady Anna Gore Langton, sœur du duc de Buckingham ; lady Bowring ; lady Kane ; la comtesse de Mar ; la comtesse de Mount Cashel ; lady Jane Moore ; lady douairière Emerson, Tennent ; lady Wield, de Dublin ; mistress Stuart Mill et sa fille, miss Taylor ; mistress Fawcett, femme du député de ce nom ; ses sœurs, miss Garrett et mistress Anderson, cette dernière docteur-médecin de l'Université de Londres et de la Faculté de Paris ; miss Hariett Martineau, miss Francefower Cobbe, mistress Bodichon, bien connues par leurs écrits ; miss Florence Nightingale, non moins connue dans la guerre de Crimée ; mistress Mac Laren, d'Édimbourg ; mistress Dale et miss Sturge, de Birmingham ; les miss Ashworth, riches propriétaires de Bath, nièces de M. Bright ; mistress Jacob Bright, miss Becker, de Manchester ; miss Finch, de Liverpool ; miss Caroline Biggs ; mistress John Bullah ; miss Kirkpatrick ; miss Beldy ; miss Downing ; mistress Mark Pattison, et bien d'autres que nous pourrions nommer, toutes appartenant aux premières familles de la noblesse et de la bourgeoisie.

La propagande prend toutes sortes de formes, emploie toutes sortes de moyens. On se groupe, on forme des sociétés libres, on lève des souscriptions, on écrit dans les journaux, on parle dans les *meetings*. Les dames de la noblesse vont parmi les paysans de leurs terres ; elles renissent les femmes, leur expliquent les injustices du code à l'égard de leur sexe, les réformes qui doivent les réparer, et elles leur font signer des pétitions au parlement auxquelles les maris et les pères ne craignent pas d'ajouter leurs noms. La même propagande se fait dans les villes parmi les ouvrières, et avec un succès non moins grand. Les femmes pauvres accourent partout avec empressement, écoutant comme une révélation la parole qui leur fait espérer un meilleur sort. C'est déjà pour elles un soulagement de songer qu'on s'occupe de leurs maux. Ces promesses, d'ailleurs, n'ont rien d'illusoire. Si on demande le suffrage pour certaines femmes se trouvant dans la situation privilégiée d'électeurs, ce n'est pas seulement pour leur rendre l'exercice d'un droit dont elles sont injustement destituées ; on a en vue un objet positif. Les femmes en possession du vote feront usage de leur nouveau pouvoir pour obtenir des lois plus justes et plus égales touchant le sexe entier. La cause est donc véritablement d'intérêt général, et la solidarité relie entre elles toutes les femmes.

Les hommes les plus dévoués à cette cause appartiennent, comme les femmes, à tous les rangs de la société. En dehors des personnages politiques, ce sont pour la plupart des hommes éclairés, des pasteurs, des professeurs, des savants, des industriels, quelques officiers de l'armée, quelques dignitaires de l'Église, et beaucoup de membres de la noblesse. Parmi ces derniers, on aime à citer le fils du duc d'Argyll, le marquis de Lorne, époux de la princesse Louise, troisième fille de la reine Victoria. Se présentant comme candidat aux élections dans la petite ville de Dunoon en 1868, le marquis de Lorne déclara publiquement qu'il voterait en faveur du bill. L'influence de la princesse Louise n'a pas été, dit-on encore, étrangère à cet engagement. On cite également le vicomte Amberly, fils aîné de lord John Russell ; lord Haughton, lord John Manners, le colonel Taylor, sir C. Adderly, sir Selwyn Ibbetson, sir Robert Kane, le lord évêque d'Exeter, le diacre de Waterford, le docteur Davidson, le révérend Dale, le célèbre professeur Maurice, le docteur Lyon Playfair, le professeur Newman, le philosophe Herbert Spencer, sir George Jenkinson, M. Muntz, le révérend Canon Kingsley, l'avocat général Coleridge, sir Wilfrid Lawson, M. Peter Rylands, l'honorable J. Henley, etc., etc.

Un des grands moyens de propagande, ce sont les *meetings*. Nous n'avons aucune idée, en France, de ce que sont de ces réunions et de l'influence qu'elles exercent sur la vie publique. Quand une question politique se présente, quelle qu'en soit la nature, le *meeting* est le premier procédé dont on se sert pour la répandre. Ainsi avons-nous vu, pour la cause des femmes, non-seulement les grandes villes populaires, Londres, Édimbourg, Manchester, Birmingham, réunir des *meetings* importants, — mais des villes même de second ordre, de petites localités, presque des villages (1). En 1870, on en

(1) Ces réunions, qui nous paraissent toujours un peu, en France, une sorte d'événement, se font en Angleterre de la manière la plus simple. Une personne se rend dans une ville et demande au maire une salle de la municipalité pour réunir le *meeting*. Si elle est accompagnée d'un habitant de la ville, elle l'obtient de droit, sinon, le maire peut refuser. Dans ce cas, elle doit louer une salle. Elle fait ensuite passer des affiches sans avoir besoin d'aucune autorisation, et, au jour et à l'heure annoncés, pour peu que l'objet du *meeting* intéresse le public, la salle est pleine.

compte déjà quarante-trois dans le Royaume-Uni; en 1871, on en compte cent trente-six; en 1872, plus de deux cents.

Rien n'est intéressant pour un étranger suffisamment habitué à la langue et aux usages du pays comme ces réunions, qui ont un caractère si complétement national.

Qu'on se représente une vaste salle contenant souvent plusieurs milliers de spectateurs, avec une estrade, un parterre, et, pour les plus grandes, un amphithéâtre et des tribunes. La salle, ouverte au public payant et non payant, se remplit rapidement. A l'heure désignée, les orateurs arrivent, hommes et femmes ; ils se groupent sur l'estrade autour du président, qui leur donne la parole successivement. Tout se passe avec un grand ordre et généralement beaucoup d'entrain et de gaîté. On parle du flegme anglo-saxon, mais aucun public n'est plus enthousiaste et à l'occasion plus bruyant. Il applaudit avec vigueur les passages qui lui plaisent et il siffle, il *hue* (il grogne) non moins ardemment les choses qui soulèvent son indignation.

Les discours qu'on entend dans les *meetings* anglais n'ont pas le caractère général et vague que nos orateurs considèrent comme le plus favorable à l'éloquence. Ils sont, au contraire, pleins de faits, pleins d'allusions aux personnages politiques, aux événements du jour, aux usages locaux. L'Anglais mélancolique aime à rire et il rit très-franchement.

J'ai fréquemment assisté à des *meetings*, et j'ai été frappée du respect et de la courtoisie qu'on montre aux femmes orateurs, et même de la faveur avec laquelle le public les accueille. Elles sont parfois jeunes et belles, bien qu'exceptionnellement ; mais il semble que nul ne doive y songer. La simplicité de leur costume, la dignité de leur attitude et de leur manière, le sérieux de leur parole s'imposent aux auditeurs. La langue anglaise est certainement pour l'orateur bien plus facile à manier que la nôtre; elle offre plus de ressources dans les expressions, plus de liberté dans les tours de phrase. Mais il faut néanmoins que les femmes aient une certaine disposition à l'éloquence pour être parvenues à aborder la tribune aussi aisément, et pour s'y maintenir avec tant de mesure et de convenance. Leur parole n'a pas les caractères habituels de l'inexpérience ; elle n'est ni prolixe, ni confuse, ni embarrassée; elle ne trahit aucun lyrisme hors de propos, aucune exagération, aucun sentiment irrité ou amer.

Il y aurait tout une étude à faire sur les femmes orateurs en Angleterre, étude pleine d'intérêt. Mistress Fawcett, par exemple, est un véritable économiste de l'école de Stuart Mill. J'ai entendu un de ses discours sur le travail des femmes et son influence dans la production et la circulation des richesses : on ne saurait imaginer un esprit plus méthodique et plus ferme, une parole plus nette, plus claire, des expressions mieux appropriées, et une connaissance plus approfondie du sujet. Lady Amberley se fait remarquer par sa facilité et son élégance. L'éloquence de lady Annagore Langton procède davantage de l'imagination et du cœur ; elle a une teinte marquée d'enthousiasme. Miss Beedy et miss Sturge abondent en traits d'esprit, etc.

Parfois des scènes comiques se mêlent à la propagande la plus sérieuse.

« Je viens d'aller, m'écrivait il y a quelques mois une de ces dames, dans la ville de *** pour organiser un *meeting*. Je me suis adressée au maire afin d'avoir une salle de la municipalité. Mais quand il a su quelle cause nous voulions défendre, il s'est emporté et m'a dit que je devais retourner dans ma maison pour chercher un mari et mettre des enfants au monde. »

Dans la dernière élection partielle de Taunton, le candidat, s'étant déclaré contre les femmes, voit toutes les forces du parti s'élever contre lui et l'atteindre dans son intimité la plus proche. La colère le gagne. « Vous employez contre moi des armes déloyales, dit-il à ses adversaires. Vous apportez la guerre dans la famille en soutenant les femmes contre les maris ; vous êtes des *faillis sociaux* » (*social failures*) — faisant allusion à leur situation de femmes non mariées. Et en même temps il ajoute, trait caractéristique de l'esprit anglais : « Je suis contre ce prétendu droit, mais si la moitié plus une des femmes de mon district signe une pétition pour l'obtenir, je voterai pour le bill (1). »

Une autre fois, Miss A***, âgée de vingt-trois ans, fort belle personne, orpheline et maîtresse d'une fortune territoriale considérable, va rendre visite au représentant de son comté. Celui-ci est un membre du parti tory; vieillard respectable et plein de courtoisie, mais très-imbu des vieilles coutumes, et qui n'a pu encore prendre tout à fait au sérieux les nouvelles prétentions des femmes. Quand on lui annonce le nom bien connu de Miss A***, il s'empresse d'aller la recevoir, ignorant l'objet de sa visite.

« Monsieur, lui dit la jeune fille avec douceur, vous savez que ma famille possède depuis longtemps de grandes propriétés territoriales dans votre district. Ces terres aujourd'hui m'appartiennent en propre : or, le principe de notre constitution étant que toutes les terres doivent être représentées, je viens vous demander, à vous légiste, et notre mandataire devant la Chambre, si justement et légalement je ne devrais pas posséder le vote représentatif de mes terres aussi longtemps que je serai une *feme sole*. »

Le grave député est pris au dépourvu. Il n'a rien à opposer à un tel argument, et après un instant de silence, s'inclinant devant sa belle interlocutrice, il répond : « Je pense que votre droit est incontestable, et je me sens tenu de le reconnaître. » A dater de ce jour, il a voté avec M. Disraeli.

La presse est un moyen de propagande non moins répandu et non moins efficace que les *meetings*. Quelques Revues se sont attachées dès le début à la cause, et le nombre s'en est accru. Nous remarquons, entre autres, la *Revue de Westminster*, longtemps dirigée par les disciples de Bentham, à la tête desquels était le père de M. Stuart Mill, puis par M. Stuart Mill lui-même, qui en est resté le collaborateur actif alors même qu'il ne la dirigeait plus. Nous remarquons aussi l'*Examiner*, le *Macmillan's Magazine*, la *Fornightly review*, etc.

Tantôt, le révérend Canon Kimley, si populaire par ses écrits, réclame pour les femmes le vote comme le droit commun du pays ; c'est au nom des principes constitutionnels qu'il en appelle à la justice de l'esprit anglais. Tantôt le célèbre docteur Maurice demande leur admission à la franchise comme un moyen d'accroître la vie morale de la nation. « En les excluant de la politique, dit-il, nous faisons des femmes des politiques de la pire espèce ; nous justifions leurs choix dictés par le caprice et tous les abus de l'intrigue qu'elles emploient trop souvent. En les admettant à l'exercice

(1) C'est là, il faut en convenir, une manière d'entendre le mandat impératif dont nous sommes assez loin.

régulier du droit de suffrage, le législateur élèvera graduellement le niveau du pays en élevant celles qui souvent, à leurs propres dépens, gouvernent leurs maîtres (1). »

D'autre part, nombre de Revues et de journaux non moins importants combattent le droit des femmes au nom de l'inégalité et du privilége. Ce sont d'abord les éternelles et superficielles railleries qu'on retrouve sur ce sujet dans tous les pays, les caricatures, les charges, puis les critiques passionnées, les attaques violentes. Plus la question gagne de terrain, plus les adversaires s'animent. Mais la lutte même contribue à son succès et lui gagne chaque jour de nouveaux défenseurs.

Selon les habitudes anglaises, la propagande se constitue d'abord dans les localités. Dans toute ville de quelque importance, on fonde des associations en faveur de la nouvelle cause. Ces associations se composent de membres souscripteurs, puis d'un comité d'initiative et d'action. Mais à mesure que les associations se multiplient, elles sentent le besoin de se réunir et de combiner leurs efforts. En 1871, elles s'entendent pour organiser à Londres un comité représentatif général, où chaque société particulière envoie un délégué. Ce comité a son siége dans la partie la plus centrale de Londres (2). Durant la dernière session il était composé de quatre-vingts personnes des deux sexes; on y comptait environ quarante membres du parlement.

Ce comité a pour organe la *Revue de la femme anglaise* (*the English woman's Review*) publiée par miss Caroline Biggs, de Londres, et le journal du *Suffrage des femmes* (*Women sufrage Journal*) publié par miss Becker, de Manchester. La première de ces Revues remonte à 1856 (3); la seconde date de l'année 1870. Toutes deux sont pleines de renseignements très-complets et très-intéressants et d'articles de fond très-solides. Nous y renvoyons le lecteur pour une étude plus complète de la question.

V

Cette intervention si nouvelle des femmes dans la vie publique en Angleterre a nécessairement apporté un certain trouble dans les vieilles mœurs et les vieilles habitudes du pays.

On parle, il est vrai, bien haut de traditions et de droit féodal; on s'attache à montrer comment les faits d'aujourd'hui se lient aux faits d'hier dans la chaîne respectée du temps. La tradition toutefois n'existe-t-elle pas bien plus dans la lettre que dans l'esprit de la réforme? Il est bien vrai qu'un des principes les plus anciens de la constitution anglaise, c'est la représentation de la propriété, principe qui persistait sous un autre régime, alors même que le propriétaire titulaire se trouvait être une femme. Mais en réalité, ce principe tout politique avait bien moins pour objet le droit de l'individu que l'intérêt de la propriété. Que, dans des temps aristocratiques, des dames de manoir, des abbesses de couvent aient exercé pour leur fief le droit de représentation, c'étaient des cas fort rares, limités à une classe privilégiée et perdus dans l'ensemble d'une civilisation très-dure à l'égard des femmes. La législation anglaise a toujours courbé l'épouse sous le joug de l'époux de la façon la plus tyrannique et, en s'en tenant à la lettre de la loi, M. Mill a pu dire qu'en Angleterre la femme est l'esclave de son mari, autant que, dans l'antiquité, les esclaves l'étaient de leurs maîtres (1).

Les mœurs, il est vrai, adoucissent dans une très-grande mesure la barbarie de la loi; elles en reconnaissent néanmoins le principe. Nulle part la distinction morale entre les sexes n'est plus tranchée et plus profonde, leurs fonctions respectives plus séparées. Ce qui a été le salut de la femme, en Angleterre, ce n'est ni la loi, ni l'opinion, c'est un sentiment profond et caractéristique de la race : le respect. L'Anglais peut considérer la femme comme passive de nature et faite pour la soumission; néanmoins il attache à son rôle une grande idée morale et croirait s'abaisser lui-même en la traitant comme un jouet. Nulle part il n'y a moins d'égalité dans le mariage, et nulle part il n'y a plus de respect. Or, le respect donne à la famille anglaise un grand caractère de noblesse et d'austérité. Le pouvoir y est fort, mais il reste digne; il est large, bienveillant et véritablement protecteur (2). Si l'époux tient à son droit, il ne faillit pas devant son devoir; il ne recule devant aucune responsabilité, aucune charge. Sans doute il est un maître dans la plus large acception du mot. C'est lui qui possède les biens et en dispose d'une façon souveraine. Le nom, la fortune, le foyer, les enfants même lui appartiennent (3). Sa femme est dans sa main; c'est un être faible, délicat, souvent maladif, incapable de supporter de lourdes fatigues et de grands soucis, peu accessible aux choses de la raison, très-dominée par le sentiment; — mais enfin c'est son épouse devant Dieu, douée comme lui d'une âme immortelle. C'est la mère de ses enfants, le complément nécessaire de son existence. Il doit la soutenir, la guider dans la vie, lui faire une existence douce, facile et honorée, lui donner un foyer, l'entourer de soins et de conforts. Elle lui rendra en échange la soumission, la tendresse, la douceur, la fidélité, le dévouement.

Ainsi, les rôles sont bien tranchés : l'homme, occupé au dehors, gouverne ses affaires et celles de son pays; la femme, retirée dans son intérieur, obscure, dépendante, exclusivement adonnée à la surveillance de la maison et aux soins des enfants, ignore volontairement tout ce qui dépasse cette sphère (4), et elle met sa gloire et son bonheur à l'ignorer.

(1) *Macmillan's Magazine*, 1869. — *Spectator* du 5 mars 1870.

(2) 9, Berners street, Oxford street.

(3) Cette Revue a paru d'abord sous le titre de *Journal de la femme anglaise* (*English woman's journal*). Après une interruption de deux ans, de 1865 à 1867, elle a reparu à nouveau sous son titre actuel (22, Berner's street). C'est à miss Biggs que nous devons la plus grande partie des renseignements et documents qui nous ont servi pour cette étude. Nous saisissons ici l'occasion de l'en remercier.

(1) Selon la loi anglaise, la personne de la femme disparaît entièrement dans le mariage sous la puissance du mari. Elle ne jouit d'aucune propriété personnelle; elle n'a aucun pouvoir sur ses enfants, elle ne peut pas tester sans le consentement de son mari.

(2) Il y a certainement, en Angleterre comme partout ailleurs, de grands abus du pouvoir marital. Nous voulons seulement mettre ici en relief l'esprit de l'institution.

(3) D'après la loi anglaise, un mari peut même par testament disposer de la tutelle de ses enfants et les enlever à leur mère, qui n'a sur eux aucun droit personnel.

(4) Nous ne parlons pas ici des cas exceptionnels, des femmes lettrées et érudites, très-nombreuses en Angleterre. Nous déterminons le caractère de la règle commune.

Tel est l'idéal qui, pendant longtemps, a été celui de la famille anglaise.

Qu'on lise les historiens, les romanciers, les poëtes, qu'on pénètre dans les rapports de la vie intime, on en trouvera partout la trace. Or, cet idéal est menacé de disparaître pour faire place à une nouvelle conception du rôle de la femme dans le monde, et chaque jour la transformation se détermine avec plus de force. Quand on se rappelle, en effet, l'épouse des anciens jours, timide, voilée, silencieuse et ignorante de tout, et qu'on voit la même femme se livrer aujourd'hui aux plus hautes études, frapper à la porte des universites, concourir avec les étudiants, souvent les dépasser dans le concours; quand on l'entend réclamer l'entrée de toutes les carrières, l'usage de toutes les professions, l'exercice de tous les droits; bien mieux, quand on la voit déjà à l'œuvre, voter pour les conseils municipaux, se présenter comme candidat, puis siéger dans les *school-boards*, organiser des *meetings*, paraître sur l'estrade à côté des membres du Parlement et prononcer des discours applaudis souvent par plusieurs milliers de personnes, comment ne pas sentir qu'un souffle nouveau a passé sur le pays, qu'il y soulève d'autres pensées, d'autres sentiments, d'autres vouloirs, qu'il y prépare d'autres mœurs? Comment s'étonner que les véritables dévots de la tradition lèvent avec effroi les bras au ciel? Bien des familles en effet sont divisées, chacun prenant parti pour ou contre la nouvelle doctrine. Ici, ce sont les demoiselles qui s'opposent aux femmes mariées; là, les hommes se montrent plus libéraux que les femmes, et les pères que les enfants. On trouve de grands enthousiasmes, des ardeurs juvéniles, et, tout à côté, des désespoirs qui frisent le comique. Les matrones surtout rappellent leur jeunesse en secouant la tête; elles ne reconnaissent plus la nouvelle génération. « Puissé-je mourir assez tôt pour ne pas être témoin de ce qui se prépare », entendais-je dire un jour à une demoiselle respectable menacée de devenir électeur.

Si encore on était sûr que la réforme se bornât à ce qu'on demande aujourd'hui, le vote des femmes contribuables, la transaction serait possible. Mais il n'y a pas moyen de se faire illusion. Tout en limitant strictement et prudemment la réclamation officielle, le parti ne dissimule guère ni ce qu'il pense ni ce à quoi il est résolu. Quand les femmes non mariées auront obtenu le vote, elles pèseront sur les élections de manière à modifier la loi civile du mariage; elles demanderont, par exemple, que l'épouse conserve la possession personnelle de ses biens. Si l'épouse reste propriétaire titulaire, pourquoi alors ne voterait-elle pas comme la femme non mariée? On trouverait encore dans la tradition des exemples. Puis on restreindra le pouvoir marital, on reconnaîtra l'autorité de la mère, on établira l'égalité dans la loi du divorce, on ouvrira aux femmes toutes les carrières, on les déclarera aptes à tous les emplois. Que restera-t-il alors de la vieille Angleterre?

Le *kant* (1) est tout puissant dans ce pays, et pendant longtemps il a été de mauvais goût pour les femmes de réclamer l'exercice de leurs droits. Aujourd'hui que des personnalités aristocratiques, des membres même de la famille royale se sont prononcés en faveur de cette cause, il est moins inconvenant de la défendre; pourtant elle garde encore quelque chose qui répugne aux esprits délicats. Des êtres vraiment raffinés et élégants ne peuvent guère se dispenser d'un dédaigneux sourire quand on leur parle d'arracher la femme au divin piédestal où l'a enveloppée, pendant des siècles, l'encens de la poésie! Mais, hélas! combien cette thèse est difficile à soutenir devant les vulgaires besoins de l'existence quotidienne, le terre-à-terre d'une impitoyable nécessité! « Je me soucie fort peu de droits politiques, écrivait dernièrement une femme pauvre à un député qui avait fait contre la cause un discours plein de fleurs littéraires; soyez donc assez bon pour me dire comment je pourrais gagner mon pain sans descendre de l'empyrée. » — « Je n'ai pas encore réfléchi à cette question, » répondit naïvement le député.

Une chose curieuse pour l'observateur, c'est le sentiment assez différent qu'apportent les deux sexes à la défense de la même cause.

Il y a une douzaine d'années, je me trouvais en Angleterre dans une famille amie, un modèle d'union domestique. Le mari, très-engagé dans les affaires publiques, jouait dans sa ville, une grande ville manufacturière de la province, un rôle politique important. Sa femme, distinguée en même temps par le cœur et l'esprit, prenait une part plus active à sa vie que la plupart des femmes anglaises. Tous deux s'étaient mariés par amour, quelques années auparavant, et l'amour n'avait pas déserté leur foyer.

Un soir, comme nous étions réunis dans l'intimité, la conversation tomba sur la question de l'affranchissement politique et social des femmes, question qui commençait seulement à préoccuper le public.

« Je n'ai jamais compris, dis-je à M. X***, comment, en se plaçant à un point de vue purement philosophique, en partant de l'égalité humaine, on arrive à conclure qu'il est juste qu'un sexe exerce sur l'autre un pouvoir légal. »

M. X*** parut surpris d'un tel doute, puis il me répondit longuement. Il invoqua la loi de nature, qui avait établi entre les sexes des différences profondes correspondant précisément à la mission du commandement et au devoir de la soumission, et il finit par me citer, comme sanction de ses paroles, le bonheur et l'union qui règnent dans une famille anglaise soumise à ces lois. Sa femme l'avait écouté avec attention, les yeux fixés sur le foyer, et comme il se tournait vers elle, faisant un muet appel à son témoignage, elle releva tout d'un coup la tête et, le regardant avec un indéfinissable mélange de tendresse et de mutinerie : « Mon cher Robert, lui dit-elle, je n'ai jamais cru un mot de tout cela. Je pense sur ce sujet absolument comme notre amie. »

Rien ne peut rendre l'expression de surprise qui apparut alors sur la loyale figure de M. X***. Depuis dix ans, il était le plus heureux des époux et des pères, mais il croyait son bonheur fondé sur tout un système de discipline familiale d'origine divine.... Et voilà que sa femme elle-même, cette tendre et charmante épouse, cette mère pieuse et dévouée qui lui a fait un si doux et si honorable foyer, renverse en riant la base de l'autorité même, a-t-il bien entendu? M. X*** regarde encore sa femme, qui est toujours là devant lui et qui le regarde aussi avec la même tendresse, mais sans démentir une seule syllabe. Quelle étrange anomalie, et quel écroulement!

Bien des pères et bien des maris en Angleterre ont ressenti ce que M. X*** a éprouvé à cette heure : une profonde surprise.

(1) Le *kant* pourrait se traduire par la *mode*, en y joignant une idée d'austérité et de convenance que n'exprime pas le mot français.

Que manque-t-il donc, se sont-ils dit, à nos épouses et à nos filles? Aucun respect, aucune joie, aucun bien-être leur fait-il défaut dans ces demeures commodes et luxueuses où nous avons tout créé pour leurs convenances? Est-il pour elles un meilleur sort que celui de vivre sous nos lois?

Je revis M. X*** quelques années après. Il était devenu un chaleureux partisan de la cause des femmes; je le complimentai sur son changement.

« Je ne suis pas aussi changé que vous le pensez, me répondit-il en souriant. — Comment cela? repris-je étonnée à mon tour. — Les femmes réclament la liberté et l'égalité comme nous les avons réclamées dans d'autres temps. Chacun est juge pour soi, et nous n'avons pas le droit de leur refuser ce que nous avons trouvé bon pour nous-mêmes; — mais les choses n'allaient pas si mal auparavant. »

La clairvoyance est rarement le don de ceux qui gouvernent. On ne se garde guère d'une certaine fatuité naïve dans la contemplation de son propre pouvoir; il est si doux de se persuader, quand on commande, que les autres sont heureux d'obéir!

C'est dans la différence de leurs situations respectives que réside la différence du sentiment apporté par les deux sexes à la défense de la même cause.

Tandis que les femmes l'ont embrassée avec ardeur et éprouvent une grande fierté à l'idée du succès, les hommes, tout en étant aussi résolus, sont moins enthousiastes. En dehors des philosophes attachés à la réalisation d'une théorie, la plupart agissent bien plus par esprit de justice que par une sympathique conviction. Mais nous admirons alors d'autant plus le triomphe de cet esprit libéral qui les élève au-dessus de leurs propres instincts, de leurs préjugés les plus chers. « Chacun est souverain dans sa propre conscience et nous devons respecter le droit chez les autres, alors même que nous n'approuvons pas tout l'usage qu'ils en font. » L'Anglo-Saxon ne se contente pas de répéter cette maxime, il la met en œuvre. Les hommes accorderont donc aux femmes le droit de vote, tout en gardant au fond du cœur plus d'une réticence. L'avenir leur paraît obscur et ils répètent volontiers en secouant la tête : « Les choses n'allaient pas si mal auparavant ». Ce sera aux femmes à leur démontrer que les choses peuvent aller beaucoup mieux après.

VI

Après avoir exposé l'historique de la question du droit des femmes en Angleterre, après en avoir montré dans le passé les développements, dans l'avenir les chances de succès, il nous reste à la juger en elle-même, et indépendamment des circonstances où elle s'est manifestée.

Sur le terrain philosophique, nous nous rattachons entièrement au principe de liberté et d'égalité invoqué par M. Mill, et nous ne voyons pas, si l'on accepte son point de départ, qu'on puisse rien opposer de sérieux à son argumentation.

Dans une société laïque et libre, fondée sur le droit individuel et l'égalité des individus, au nom de quelle justice peut-on destituer de leurs droits certains membres de la communauté sans qu'ils aient démérité par leur conduite? Et comment des catégories légales fondées sur le sexe auraient-elles plus de raison d'être que des catégories fondées sur la couleur de la peau ou sur la forme de la tête.

Si, abandonnant le principe, on invoque ici des raisons d'utilité et de convenance, nous répondrons encore avec M. Mill que des raisons d'utilité et de convenance ne sauraient prévaloir contre le droit. Toutes ces raisons d'ailleurs, sans en excepter aucune, ont été invoquées avec la même force en faveur de l'esclavage et du servage, qu'on a détruits néanmoins et qu'on ne voudrait sans doute pas rétablir. Nous ferons remarquer ensuite que l'expérience seule permet de reconnaître l'utilité. Or, l'expérience sur ce sujet n'a jamais été faite. On ne saurait comparer un état social où la femme jouit de la liberté et de l'égalité à un état où elle n'en jouit pas, car jamais le premier n'a existé. Nous conclurons donc, avec le même auteur, que la seule raison de la subordination de la femme en tant que femme est, d'une part, sa faiblesse physique dans un temps où la force est la seule loi sociale, de l'autre, l'instinct de despotisme naturel au cœur humain. Les lois et les religions positives, les mœurs, les préjugés, l'opinion sont venus ensuite confirmer ces abus primitifs qui avaient eu pour résultat d'exalter l'orgueil des maîtres et d'abaisser, d'annihiler les subordonnés. Le droit de la femme est identique au droit de l'homme, et toute réforme qui contribuera à le dégager des liens qui l'asservissent ou des préjugés qui le diminuent, sera un progrès vers la justice.

Mais autre chose est le principe, autres choses les procédés de réalisation. Nous ne vivons pas dans un monde rationnel et abstrait; nous vivons dans un monde pratique, en face du passé, en face du droit positif et des faits acquis, et il y aurait de la puérilité à n'en pas reconnaître la force. M. Mill lui-même, quand il s'adresse à la chambre des Communes en Angleterre, tient compte du milieu : il cherche la mesure du possible et ne demande que ce qui peut être obtenu.

Ainsi, la réforme politique peut nous paraître opportune dans un pays de suffrage restreint comme l'Angleterre; elle le serait moins dans un pays de suffrage universel. Si jamais en France le droit des hommes est assez assuré pour qu'on puisse s'occuper du droit des femmes, nous pensons qu'on trouvera préférable de commencer d'une autre manière. Il y a de grandes réformes à faire dans notre loi civile; il y en a plus encore dans l'éducation; celles-là seraient immédiatement réalisables et ne soulèveraient ni les mêmes difficultés, ni les mêmes oppositions. Etablir plus d'égalité dans les conditions du mariage et dans la forme des contrats dont il est l'objet; réserver les droits de la femme sur l'administration et la jouissance de ses biens personnels et sur les fruits de son travail; créer des maisons d'éducation où les deux sexes reçoivent un enseignement analogue qui établisse entre eux de véritables rapports intellectuels : de telles réformes seraient déjà un progrès immense. La dernière surtout aurait des conséquences incalculables. On n'arrivera à la force et à l'unité nationale que par le concours des deux sexes. Or, c'est en puisant, dans la jeunesse, aux mêmes sources morales que l'homme et la femme pourront s'unir dans les mêmes pensées, les mêmes vouloirs, les mêmes œuvres.

Il serait non moins juste et non moins utile d'ouvrir aux femmes toutes les carrières qu'elles pourraient exercer et de les y préparer d'avance, de sorte que le mariage, venant librement à son heure, n'ait plus le caractère d'une *profession officielle*, d'un *établissement*.

Que de fonctions d'ailleurs les femmes accompliraient aisément et parfois mieux que les hommes. Que de détresses leur intervention pourrait heureusement combler!

Prenons l'enseignement, par exemple. N'est-ce pas au moyen du concours des femmes que l'Amérique est parvenue à couvrir d'écoles son immense territoire? De même, en France, on n'arrivera à généraliser l'enseignement populaire, à le rendre fructueux, à le faire pénétrer partout, qu'en y donnant à la femme une très-large place. D'un côté de l'Océan comme de l'autre, l'influence de l'institutrice sur de jeunes garçons, surtout dans les classes incultes, sera éminemment favorable au progrès des bonnes mœurs, au développement de l'esprit de famille et de tous les sentiments de délicatesse et de respect.

Certaines fonctions administratives (1), certaines professions libérales pourraient être aussi très-heureusement exercées par des femmes (2) et pour le plus grand bénéfice de la société elle-même. Avec une meilleure distribution du travail, l'espace et les ressources ne manqueraient pas.

Supposons maintenant, comme simple hypothèse, que le but aujourd'hui visé ait été atteint dans sa plénitude. Supposons, ainsi que le demande M. Mill, un état social où chaque individu jouirait de tous ses droits, sans considération du sexe, où la législation ne ferait acception de personne, quelles en seraient les conséquences? Verrions-nous, comme quelques apôtres enthousiastes le pensent, un entier bouleversement dans les rapports sociaux et dans les rapports de famille? Verrions-nous le mariage abandonné et les deux sexes confondus dans tous les travaux, dans toutes les fonctions, de sorte qu'il ne resterait plus trace de ce partage qui assigne aujourd'hui à la femme l'activité de l'intérieur et à l'homme celle du dehors? Notre pensée est tout autre.

Quand on aura supprimé toutes les lois d'exception, les obstacles, les barrières, les incapacités conventionnelles; quand on aura rendu à la femme toutes les libertés, ouvert devant elle toutes les carrières, on n'aura pas pour autant transformé sa nature. Or, tant que cette grande fonction qui consiste à perpétuer notre espèce lui appartiendra comme son œuvre propre, les réformes de la législation, tout en lui rendant l'exercice du droit, ne changeront pas l'ordre de sa vie. La fonction maternelle implique chez elle, et, comme conséquence, dans le milieu où elle vit, tout un ensemble de choses indestructibles.

La femme, destinée à mettre les enfants au monde, a moins de vigueur que l'homme pour accomplir la plupart des travaux extérieurs; elle a moins aussi d'activité. Ses dispositions physiques la rendent sédentaire aussi bien que son humeur et ses goûts, et si certains travaux lui conviennent, combien d'autres, et de ceux qui ont le plus de valeur sociale, qui donnent le plus de force, de pouvoir, d'influence, lui échapperont toujours!

Quand il s'agira de s'emparer du globe, de l'exploiter, de l'asservir, quand il faudra conduire des vaisseaux dans des mers lointaines et inconnues, commander à des armées de soldats ou de travailleurs, défricher des terres vierges, organiser et conduire de grands établissements d'industrie, la femme pourra-t-elle opposer à l'homme une concurrence sérieuse? En dépit de toutes les libertés légales, son corps ne sera-t-il pas toujours plus faible, moins apte aux grandes fatigues et aux grandes résistances, ses goûts moins aventureux, sa volonté moins hardie, son cœur plus timide et plus délicat?

La femme, très-apte à accomplir certains travaux suffisants pour la soutenir, pour lui donner la dignité et l'indépendance, ne sera jamais l'égal de l'homme dans la lutte qui doit asservir la nature à l'humanité, et quand elle voudra se mesurer sur ce terrain avec son puissant compagnon, il la dominera toujours. Or, si nous pouvons demander à la loi de ne pas accroître les inégalités naturelles en les érigeant en dogmes, nous ne pouvons lui demander de les détruire. Le régime de la liberté ne fera donc que mettre ces inégalités en lumière et démontrera avec la dernière évidence que la femme ne saurait prendre dans l'ordre du travail sa véritable place que par l'accomplissement de la tâche qui lui est spécialement dévolue: la maternité. Cette tâche, en effet, est la première en dignité et en valeur; elle compense toutes les autres avec avantage, mais elle a aussi ses conditions spéciales. Tandis que les fonctions extérieures peuvent donner à l'homme la richesse, la puissance et la gloire, le rude travail de la maternité n'assure pas même à la femme l'indépendance. La naissance des enfants, les premiers soins à leur donner, les sollicitudes et les soucis de l'éducation suffisent à absorber les meilleures années de sa vie, sans lui rapporter aucun gain positif. Ce qu'une femme peut faire à côté d'un berceau sera toujours peu de chose, et ce qu'elle fera dans un âge avancé sera moins encore. Cette situation amène donc forcément entre les époux une nouvelle sorte de liens. Leur vie ne saurait être seulement juxtaposée comme dans les associations ordinaires; elle doit être véritablement *unie*; le principe social du mariage est la communauté des intérêts et le partage des fonctions. L'homme gouverne la vie du dehors, la femme celle du dedans, et ils jouissent *en commun* du fruit de leurs *communs* efforts. La femme attend, il est vrai, de son époux l'appui matériel de l'existence; mais elle lui rend celui du cœur, qui n'est pas moins grand, et par les soins de la famille elle lui assure, comme père, la sécurité. Il n'y a donc pas d'humiliation dans sa condition dépendante, car s'il travaille pour elle, elle travaille pour lui, et moralement parlant ils ont un égal besoin l'un de l'autre. Telle est, à nos yeux, la loi normale du mariage. Or, la loi du mariage est la loi même de l'humanité, et ne serait-il pas puéril de craindre qu'un des deux sexes pût jamais y renoncer d'une façon volontaire?

Les hommes font preuve, à nos yeux, d'une grande modestie en pensant qu'il faille les difficultés de la vie et les rigueurs de la loi pour attacher une femme à son foyer, et ils font preuve d'une grande humilité en acceptant le bénéfice de ces rigueurs. Ils doutent trop d'eux-mêmes et ils doutent trop aussi de la nature des choses. La pleine possession de la liberté et du droit servira surtout à augmenter le prix du don que la femme est disposée à faire d'elle-même. Sans doute, il y aura des exceptions. Il y aura des femmes douées de facultés rares et qui aspireront à sortir de la voie commune, d'autres qui manqueront des qualités du cœur et

(1) En France, l'administration des postes confie aux femmes les fonctions inférieures; il n'y a aucune juste raison pour les exclure de celles qui sont plus élevées et plus lucratives. En Angleterre, on emploie des femmes dans la télégraphie électrique, et le dernier rapport administratif reconnaissait leur supériorité sur les hommes dans cet emploi. Elles ont plus d'exactitude, elles sont moins sujettes aux dérangements de toute sorte.

(2) La pharmacie et la médecine, par exemple. Les femmes n'ont-elles pas précisément le genre d'aptitude qui convient à ces professions?

reculeront devant la tâche de la maternité, d'autres encore frappées dans la jeunesse par quelque inconsolable douleur. Pourquoi celles-là ne pourraient-elles pas demander au travail, sous leur responsabilité propre, soit la gloire et l'indépendance, soit la force et l'oubli ? Si elles se méprennent sur leur puissance, si elles affichent des ridicules ou des prétentions, elles subiront les conséquences de leur folie, elles auront des mécomptes. Soit : le mécompte n'est-il pas la grande leçon de la vie, et la vertu le fruit de la liberté ?

Que les hommes d'ailleurs se rassurent, les exceptions seront rares. La nature a voulu que la femme préférât à une indépendance orgueilleuse et à une ambition solitaire l'amour et la maternité ; la nature aura aisément raison des fausses théories, et les femmes seront les premières à reconnaître que la solution du problème de l'égalité n'est ni dans l'asservissement, ni dans la séparation et la concurrence, mais dans le partage librement accompli de l'activité sociale, de l'affection et du bonheur.

C. Coignet.

CAUSERIE POLITIQUE

On croyait tout arrangé ; pas du tout, tout est rompu, du moins à ce qu'il semble, car jamais le proverbe ne fut plus vrai : « Il ne faut jurer de rien. »

Les septennalistes avaient fait cependant des concessions : ils avaient abandonné l'idée de faire du président de la chambre haute l'héritier présomptif du Président de la république ; ils avaient consenti à ne plus spéculer sur la vacance éventuelle du premier poste de l'État ; ils promettaient que tout serait remis en question, loyalement, en cas de démission ou de décès du maréchal avant le 20 novembre 1880 ; ils se résignaient à introduire dans le pacte constitutionnel une clause rédigée en prévision de ces deux accidents, non pour régler le mode de transmission du pouvoir exécutif, mais pour rétablir, à partir de l'une ou de l'autre éventualité, la plénitude du pouvoir constituant ; pour conférer par avance, aux deux Chambres réunies en congrès, la faculté de l'exercer ; pour rendre enfin aux légitimistes la liberté de restaurer alors la monarchie..... s'ils peuvent. Bref, les inventeurs du septennat se montraient très-conciliants, on ne peut pas plus conciliants ; si conciliants, qu'ils faisaient le sacrifice de leur invention. Ils renonçaient décidément à se prévaloir en tout état de cause, et pendant sept ans, de l'échec infligé à M. le comte de Chambord au mois d'octobre dernier. L'idée de faire du septennat une institution étant à la fois rejetée par les uns et délaissée par les autres, le stathouderat passait à l'état d'utopie inoffensive. C'était concéder beaucoup ; c'était même concéder tout. Une telle facilité d'abnégation n'a pas laissé de surprendre bien des gens.

De l'étonnement à la méfiance il n'y a qu'un pas. Beaucoup de royalistes ont paru d'abord comme éblouis : ils se sont ensuite ravisés. Le cabinet a été mal récompensé de sa condescendance ; il n'a pas été payé de retour. Il avait compté que les « modérés » de la droite, affranchis désormais de toute appréhension, ne lui refuseraient pas leurs votes pour instituer, pour organiser, de concert avec lui et avec le centre droit, la chambre haute. Point : les « modérés » de la droite demandent à réfléchir. Ils veulent avoir le temps d'examiner, de sonder, de scruter. Ils ne s'opposent pas à ce que le projet de loi relatif à la chambre haute soit déposé : cela n'engage à rien ; mais ils ne veulent pas être pressés. Surtout qu'on ne les mette pas dans la nécessité de voter contre l'urgence ! Pourquoi ne pas attendre d'ailleurs jusqu'à la session d'hiver ? Ce n'est pas la besogne qui manque : la loi sur la presse, la loi municipale, la loi électorale, à la bonne heure ! Et les lois de finances : ne faut-il pas combler le déficit ? N'y a-t-il pas nécessité de mettre en équilibre le budget de 1874 ? Veut-on ajourner jusqu'à la fin de décembre l'examen, la discussion et le vote du budget de l'année prochaine ? En tout cas, s'il faut absolument discuter les lois constitutionnelles, n'est-il pas évident que la loi électorale en est une ? Cela est hors de doute puisqu'elle a été préparée par la commission de constitution. Or, cette loi est prête ; tout le monde a pu lire le rapport de M. Batbie : voilà par où il faut commencer. Ainsi raisonnent les « modérés » à droite. Le cabinet leur avait offert une transaction : ils acceptent provisoirement, à condition que, pour le moment, on ne leur demande rien.

Quant aux « intransigeants, » c'est une autre affaire. On leur fait injure d'essayer de les adoucir : ils sont trop clairvoyants pour être dupes et trop résolus pour être fléchis. Assurément ils ne veulent de mal à personne ; ils espèrent encore que M. le duc de Broglie sera « sage ». Qu'on ne les oblige donc pas à faire un éclat : ils en seraient désolés, mais si on les y contraint, le ministère aura sujet de s'en repentir. Et en effet, ils sont prêts ; ils ont signifié leur ultimatum. Il serait vain d'essayer contre eux un mouvement tournant ; leurs mesures sont prises et la manœuvre ne serait pas sans péril ; on aura moins facilement raison des royalistes de France que des carlistes d'Espagne. Non-seulement, si le cabinet persiste à vouloir constituer quoi que ce soit, ne fût-ce que la chambre haute, il subira les conséquences de sa témérité ; mais l'extrême droite est résolue à ne pas même souffrir le simple dépôt d'un simple projet, quoique expurgé : ce serait un *casus belli*.

Que fera le cabinet ? Le cabinet ? Mais... il obéira à son tempérament : il est comme Panurge ; il n'a aucun goût pour la bataille. Cependant il est engagé ; il paraît bien difficile qu'il recule. Il n'est donc pas impossible qu'il se décide à affronter la colère des « intransigeants » de la droite, en s'accommodant aux répugnances des « modérés ». Qui sait ? il se hasardera peut-être : il présentera, pour la forme, un projet de loi sur la chambre haute ; il se taira sur l'urgence ; il laissera à l'Assemblée le soin de régler son ordre du jour ; et si la majorité de l'Assemblée, qui est souveraine après tout, juge à propos de faire passer avant la discussion des plus hautes théories de droit constitutionnel et d'histoire l'examen des « questions d'affaires », eh bien, il y a une « question d'affaires » qui est toute prête..... la réforme du régime légal auquel la presse est soumise. Justement le gouvernement met la dernière main à la loi qu'il prépare sur la matière ; dès la seconde séance de la session le projet sera déposé sur le bureau de l'Assemblée : c'est M. le duc de Broglie qui en a fait la promesse hier à la commission de permanence.

Mais la loi électorale... Ah ! la loi électorale, autre pierre d'achoppement. L'extrême droite admettra-t-elle que cette loi si mal venue puisse être discutée utilement tant que la royauté n'aura pas été rétablie ? Cela est encore fort incertain.

L'*Union* professe sur ce point une théorie qui n'a rien de rassurant pour le cabinet. Il est vrai que le Saint-Père est partisan décidé de la loi Batbie : c'est un suffrage qui est de poids ; mais l'opinion du « Roy » ne doit-elle pas primer ici ? Or, l'*Union* interprète fidèlement, selon toute apparence, la pensée de M. le comte de Chambord, et l'*Union* n'est nullement favorable au projet des Trente. On en peut conclure que l'extrême droite est moins « syllabite » que royaliste. C'est grave. Si les « intransigeants » de droite font la moue au projet Batbie et s'abstiennent, où le cabinet recrutera-t-il une majorité pour faire une loi de la seule œuvre soi-disant « constitutionnelle » que les Trente aient pu enfanter ? Personne ne donnera son vote ni à gauche, ni au centre gauche, ni parmi les partisans de l'appel au peuple. Donc, nous n'avons qu'à laisser faire l'extrême droite : à cette heure elle tient dans ses mains et l'existence du cabinet, et la fortune de M. de Broglie, peut-être même le destin de l'Assemblée. Qui sait si ce n'est pas à elle qu'il est réservé de mettre en pleine lumière, et d'une façon décisive, la nécessité de « l'acte de raison » ?

ANATOLE DE NOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le serpent de mer est mort ; mais le ver rongeur vit encore. On l'a ressuscité à propos du triste suicide d'un lycéen qui venait d'échouer aux épreuves du baccalauréat. Le ver rongeur, c'est, comme chacun sait, la fatale influence de l'antiquité païenne sur l'éducation de la jeunesse. Rien à espérer de bon des générations qui ont entretenu commerce avec les héros de la Grèce et de Rome. Ne cherchez pas ailleurs la cause de nos maux : ce sont les grands hommes de Plutarque qui perdent tout. Les ravages moraux causés par le *de Viris* sont incalculables. Ce jeune homme n'aurait point armé son revolver si ses professeurs ne lui avaient fait admirer Brutus qui se tue parce que la vertu n'est qu'un nom, et Caton qui s'arrache les entrailles. Et, quand je dis professeurs, vous m'entendez bien. Il y a professeurs et professeurs. Le *de Viris* en de sages mains n'est pas absolument un fléau sans remède : commenté par l'Université, c'est l'abomination multipliée par la désolation ! D'autres journaux ont donné d'autres raisons. La plus ingénieuse, c'est que le lycée Fontanes portait encore ce jour-là le nom de Condorcet, le nom d'un homme qui a pris volontairement du poison. S'il n'y avait pas eu un lycée Condorcet, ce malheureux enfant ne se serait pas tué au lycée Henri IV.

Je n'entreprendrai pas d'innocenter Condorcet, Brutus, Caton et le *de Viris*. Si j'ai signalé la réapparition du ver rongeur, c'est parce qu'à cette occasion je me suis donné le plaisir de relire la vive, alerte et très-amusante polémique soutenue, il y a vingt ans contre ses inventeurs par Hippolyte Rigault, et que je veux engager mes lecteurs à se procurer le même agrément. Les œuvres complètes de Rigault sont peu lues maintenant ; il me semble que la maison Charpentier, quand elle rééditera ses *Conversations littéraires et morales*, ferait bien d'y ajouter ces pages si vives et si piquantes sur le ver rongeur. Qui pouvait croire que ces articles, où Rigault se jouait d'une allure si dégagée, lui coûtassent un immense effort ? Rien n'est plus vrai cependant. A personne mieux qu'à lui ne s'est jamais appliqué le vers d'Horace :

Ludentis speciem dabit et torquebitur...

Le pauvre Rigault suait et soufflait sous ce harnois en apparence si léger et qui semblait si légèrement porté : il est mort à la peine.

Sainte-Beuve, dans son *Tableau du XVIe siècle*, œuvre de jeunesse, avait parlé légèrement du gentilhomme breton Noël du Fail, seigneur de la Hérissaye. Il l'avait classé, d'un ton dédaigneux, dans la catégorie des bouffons, conteurs de *gaudisseries* et de balivernes, dont les récits ne peuvent plaire qu'à ces « amateurs de littérature facétieuse qui pêchent volontiers en eau trouble ». Sentence sommaire, sentence injuste. En 1842, M. Guichard a tenté la réhabilitation du seigneur de la Hérissaye en donnant une édition complète de ses *Œuvres facétieuses*. M. J. Assézat nous en donne aujourd'hui une édition nouvelle, précédée d'une étude judicieuse et intéressante (1).

Il est très-vrai que Noël du Fail n'était pas un bouffon, et qu'il calomniait lui-même ses œuvres en les appelant *facétieuses*. Ceux qui, sur la foi de Sainte-Beuve, s'attendraient à rire en sa compagnie à ventre déboutonné, seraient déçus. Noël du Fail, conseiller au parlement de Rennes, est un magistrat de belle humeur ; mais chez lui la gaieté n'exclut pas le sérieux, elle l'assaisonne. Il me représente assez bien l'avocat Philippe dont parle Horace, qui se délasse aux champs des ennuis du tribunal et cherche des occasions de rire ; cependant dans ses plus vives gaietés on retrouve toujours comme un parfum de la ville et de l'audience. C'est un campagnard qui n'a dépouillé ni le citadin ni le juriste. Sur l'herbe verte, aux bords des frais ruisseaux, il lit des livres de médecine — ce qui n'a rien de champêtre, — et il les lit pour se rendre « plus parfait jurisconsulte » ; quand il cherche à oublier le métier, il y revient malgré lui, et le voici qui se répand en récriminations contre la rapacité des gens de justice. C'est un magistrat frondeur en vacances, et un magistrat gentilhomme. Il rappelle volontiers, quand il traite sans crainte toutes questions, qu'il a dit tout franchement sa pensée même aux grands de la cour, même au roi. Sa liberté ne ménage même pas l'Église ; l'Église, entendez bien, et non la religion, car pour les athées « et ceux qui vivent sans Dieu », il est impitoyable. Et ce ne sont pas précautions prises pour faire passer la hardiesse de certains chapitres. Non, c'est dans l'intérêt de la religion qu'il voudrait que l'Église réformât ses mœurs, fût moins âpre au gain, moins attachée à ses bénéfices. Dans ses réquisitoires contre les moines, les couvents, les évêques, on retrouve encore le juriste. Il lutte armé de textes, de chiffres, de règlements. C'est moins la justice ou la charité violée que la loi et le contrat méconnus qui l'irritent. Il discute, calcule, suppute. Telle portion est à vous, telle autre aux pauvres ; de quel droit vous attribuez-vous le tout ?

M. Assézat a fort heureusement mis en lumière ce côté sérieux d'une figure riante. Il ne veut pas toutefois faire de

(1) *Œuvres facétieuses de Noël du Fail, seigneur de la Hérissaye*. Nouvelle édition par J. Assézat. — Paris, 1874. — Paul Daffis (Bibliothèque elzévirienne).

du Fail un simple prédicateur de morale. S'il lui a semblé nécessaire de réagir contre une opinion formée à la légère, uniquement fondée sur le titre d'*Œuvres facétieuses* et sur le nom d'Eutrapel que prend le conteur, il ne refuse à son auteur ni la verve comique ni le sel gaulois. Quelques oreilles pourront se scandaliser de certaines paroles un peu grasses : le conseiller breton ne pèche pas par excès de pruderie ; mais qu'est-ce auprès de Rabelais ?

Le volume de M. Assezat nous amène naturellement à celui de M. Ch. Louandre, qui vient de publier les *Chefs-d'œuvre des conteurs français contemporains de La Fontaine* (1). Il nous avait donné déjà un choix des conteurs avant La Fontaine, et ce recueil avait eu un grand succès. Celui-ci ne sera pas reçu moins favorablement. Il nous fait voir sous un jour nouveau le XVIIe siècle, que nous croyons volontiers plus solennel et plus guindé qu'il ne l'était réellement. Sans y songer, nous avons toujours devant les yeux les nobles avenues de Versailles, les arbres du parc, réguliers et alignés comme des alexandrins, les carrosses massifs de la cour, la perruque majestueuse du grand roi. Mais en dehors de ce monde officiel, dans la bourgeoisie et chez les petites gens, la veine gauloise ne s'était pas tarie. On y écoutait volontiers les contes de « haulte graisse » destinés à faire vivre le pauvre monde en gaieté ; si volontiers même, que M. Louandre a dû choisir, car il est beaucoup de ces gaillardises qui sont par trop gaillardes. Si tout ce qu'il nous offre n'est pas fait pour être donné dans les distributions de prix, tout du moins peut être lu sans éventail, ou presque tout. Il y a même des histoires morales, et même des histoires édifiantes, soit de Madeleine de Scudéry, soit de l'évêque de Belley. M. Louandre a le bon goût de ne pas chercher dans ses conteurs des rivaux à Molière, à Boileau, à La Bruyère ; cependant il n'a pas tort de dire que beaucoup d'entre eux, comme Charles Sorel, Scarron, Furetière, Préfontaine et Bussy-Rabutin, sont de leur famille. Ils ont combattu comme eux ou à côté d'eux la tyrannie d'Aristote, l'hypocrisie du langage, l'hypocrisie des mœurs et des sentiments ; ils ont défendu comme eux la cause du bon sens.

Arrivons aux vivants. M. Numa d'Angely nous invite à voir son exposition particulière. Ce sont *Cent petites toiles champêtres* (2) tenant chacune dans le cadre étroit d'un sonnet. Le peintre, on le sent, a dessiné sur nature. Le matin, à l'affût, à midi en passant près des lavandières, le soir en arrivant au relais de poste, il prenait un croquis exact. Chaque toile lui rappelle un souvenir. Ici il a fait peur à sa cousine ; là on a déjeuné en famille et une averse a troublé le pique-nique. Souvenirs précieux pour lui assurément, pour la cousine sans doute, pour la famille je suppose, moins peut-être pour le public. A force d'être personnelle et intime, cette même poésie cesse parfois de nous intéresser. Nous craignons d'être indiscrets en franchissant le mur de la vie privée. Pour traduire des impressions bourgeoises en ces petits tableaux bourgeois, on ne peut user que de couleurs bourgeoises. C'est une nécessité ; aussi je n'ai pas le courage de blâmer des vers tels que ceux-ci sur le pique-nique :

> Sauve qui peut ! Sous bois d'abord ce n'est qu'un cri ;
> Mais les dames surtout font pitié sous l'abri.
> A la longue pourtant on rit et l'on s'essuie.
> Puis enfin on avise un logis de fermier,
> Et chacun au hasard se chargeant d'un panier,
> On se met en chantant en route sous la pluie.

Peut-être, en effet, ne pouvait-on dire cela autrement ; mais était-il bien nécessaire de le dire ? Qu'on trace ce croquis pour amuser les victimes de ce petit déluge, à la bonne heure ; mais il n'est pas absolument nécessaire de le montrer au public. Là où le pinceau eût tracé un petit tableau de genre agréable, la plume ne réussit point. Et néanmoins M. Numa d'Angély aurait tort de se décourager. C'est quelque chose que la sincérité de l'accent. Quand il cherche plus haut l'inspiration, il trouve au besoin la note. Quelques sonnets comme celui sur *la Salle des gardes* et celui sur *le Seizième siècle* sont loin d'être sans prix, quoiqu'ils ne soient pas champêtres et peut-être parce qu'ils ne le sont pas.

La critique n'est pas à l'aise avec M. Champfleury. Elle craint de paraître avoir sur le cœur les injures qu'il lui a prodiguées. Nous sommes des catalogueurs et des embaumeurs, voire même des empailleurs. Toujours est-il qu'il a échappé à l'empaillement, puisqu'il écrit encore des romans, et à l'embaumement, si l'on en juge par leur parfum. Le dernier roman qu'il vient de produire n'a rien de suave.

L'histoire de *Madame Eugénie* (1) est l'histoire vulgaire et banale d'un double adultère dans le petit monde bourgeois dont M. Champfleury est le photographe ordinaire. Je ne refuse point aux romanciers le droit d'user de l'adultère, car enfin c'est leur ressource ; d'ailleurs Philémon et Baucis ne figureraient pas avec avantage dans un volume in-18 avec couverture jaune : mais ce que je constate ici, c'est le sang-froid, la sérénité avec laquelle l'opérateur fouille des ulcères fétides et crève des abcès nauséabonds. Il remue toutes ces sanies purulentes avec la placidité d'un carabin qui mange son petit pain tout en disséquant un cadavre verdi. S'il s'irritait, ou même s'il s'enthousiasmait comme M. Zola, il y aurait dans sa passion même, si étrange qu'elle fût, quelque chose d'intéressant. Mais non ! pas même cela ! Cette indifférence, cette impassibilité, cette sorte d'inconscience dans la peinture de toutes les laideurs morales ne produit sur moi qu'un effet, l'écœurement. De ces tristes pages se dégage comme une odeur fade d'hôpital. Je ne serai pas le seul, sans doute, à dire cela à M. Champfleury, et, ce qui est affligeant, c'est qu'en le lui disant je lui ferai plaisir. C'est par système qu'il écrit ainsi ; quand il a produit l'effet que je constate, il s'applaudit.

Les *Veillées alsaciennes* (2), de M. Jules Eckmann, méritent d'être signalées comme œuvre morale et patriotique. C'est

(1) Paris, 1874, Charpentier et Cie.

(2) *Cent petites toiles champêtres*, par M. Numa d'Angely. Paris, 1874 ; Alphonse Lemerre.

(1) *Madame Eugénie*, par Champfleury. — Paris, 1874. Charpentier et Cie.

(2) *Les Veillées alsaciennes*, par Jules Eckmann. — Paris, 1874. E. Dentu.

une suite de récits où respire l'amour de la France, l'amour de la liberté et la haine qui fermente au cœur des Alsaciens contre la domination de l'étranger. L'auteur s'est attaché à exprimer ces sentiments avec force plutôt qu'avec art. Il s'est dit que des récits rustiques s'adressant à un auditoire de braves gens perdraient en vraisemblance si la forme en était trop délicate et le style trop ciselé !

Le théâtre du Gymnase vient de reprendre *l'Ami des femmes*, de M. Alexandre Dumas fils. De toutes ses comédies, c'est celle qui avait eu le moins de succès. L'auteur en a cherché les raisons et les a données dans une célèbre préface tout étincelante de verve, d'esprit et de paradoxes. Il a donné du moins celles qui lui semblaient les vraies ; mais je crains qu'il n'ait pas vu bien juste, puisqu'en remaniant son œuvre dans le sens qu'il indiquait, il n'a pas réussi à vaincre encore cette fois les résistances muettes et discrètes du spectateur. Peut-être même, en émondant certaines hardiesses, a-t-il ôté un peu de la saveur irritante qui suppléait à l'intérêt dramatique. Il a supprimé certaines théories scandalisantes de *l'Ami des femmes ;* mais si le personnage ne scandalise plus autant, il se comprend moins. L'étrangeté de sa conduite n'a plus d'explication suffisante. C'est de l'ombre jetée sur une pièce où la lumière déjà faisait défaut, car l'héroïne est elle-même une énigme et un sphinx. On a peine à se rendre compte des sentiments bizarres et compliqués de cette femme. Quoi ! elle a fui son mari, dont la passion trop pressée de s'expliquer l'avait effrayée d'abord ; cette sensitive s'est repliée si vite devant une atteinte légitime, et voici que tout à l'heure peut-être elle va succomber à l'attaque très-brutale et non légitime d'un homme violent, sensuel, tout de chair et de sang ! Que d'habileté il faut à l'auteur pour expliquer, je ne dis pas ces sentiments bizarres, mais la situation même ! Que de précautions et de détours ! J'admire l'art infini, les ressources d'esprit qu'il y déploie ; mais l'effort que j'ai fait moi-même pour comprendre m'a fatigué, et je suis ensuite rebelle à l'émotion. Je regarde avec étonnement l'énigme que je viens de déchiffrer, je ne m'y intéresse plus.

Et le héros, c'est bien pis encore. Qu'est-ce donc que ce singulier ami des femmes qui se faufile dans leurs secrets, se fait le confident de leurs passions ou de leurs caprices, les avertit d'avance de leur prochaine chute, et, après la chute, arrive avec un sourire ironique, quand les malheureuses se sont meurtries en tombant ? Et il leur offre alors son bras, ou ses bras, selon l'occurrence ; car il ne dédaigne pas les récompenses malhonnêtes. Il n'a pas fait mauvais visage à Clavaroche, car il a vu à la comédie que Fortunio avait son tour. Et dès qu'un second Clavaroche vient à paraître à l'horizon, il s'efface discrètement, avec bonheur même, car une passion, ou même une longue liaison, lui ferait négliger d'autres sujets d'étude. Son cœur cesse de battre à point nommé ; au besoin même il ne bat pas du tout. En effet, c'est un autre trait de ce bizarre caractère, de sauver gratuitement celles de ses amies qu'il croit pouvoir être sauvées. D'un coup d'œil il a jugé *le sujet ;* il sait d'avance s'il sera utile ou non de tendre la perche. Admirable perspicacité ! plus admirable encore empire sur soi-même ! Un tel personnage existe-t-il dans le monde ? D'aucuns disent que M. Dumas a trouvé non loin de lui le modèle ; il aura alors singulièrement grossi les traits : ce que je sais, c'est qu'il est à la scène étrangement antipathique. S'il est supporté par quelques spectateurs sceptiques et blasés, il révolte les spectatrices, qu'irrite ce mépris affiché de la femme. Elles admettent qu'on leur lance des anathèmes, qu'on les maudisse et les haïsse, mais non qu'on les traite comme des êtres inférieurs, des enfants, des infirmes, que l'on cherche à guérir, si toutefois il est possible. Quoi de plus blessant, en effet, que cette pitié dédaigneuse, ces consultations, ces pronostics comme au lit d'un malade ?

Voilà les vrais motifs de l'insuccès de la pièce il y a dix ans ; voilà ce qui lui nuira nécessairement encore, malgré les adoucissements et les retouches. Elle aura en outre contre elle une interprétation moins satisfaisante qu'autrefois.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN DES COURS

M. Paul Janet, de l'Institut, fait le samedi à 4 heures, à l'École des Sciences politiques, un cours sur les *Théories de Réforme sociale.*

M. Janet expose, cette année, l'histoire des idées socialistes au XVIIIe siècle et pendant la période révolutionnaire. Il analysera les théories sociales de l'école théologique dans Bonald, de Maistre, etc., recherchera dans Sismondi et autres économistes les origines du socialisme contemporain, et terminera par l'étude des utopies de Saint-Simon et de Ch. Fourier.

Faculté des lettres de Paris

COURS DU SECOND SEMESTRE, A LA SORBONNE

POESIE FRANÇAISE (les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à onze heures). — M. LENIENT continue, le jeudi, d'étudier Molière et son temps ; le samedi, les auteurs compris dans le programme de la licence.

LITTERATURE ÉTRANGERE (les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures). — M. MÉZIERES continue l'étude du roman en Angleterre au commencement du XIXe siècle.

HISTOIRE ANCIENNE (les vendredis, à une heure et demie, et les lundis, à midi et demi). — M. GEFFROY traite, le vendredi, de l'état de la société romaine aux IVe et Ve siècles. Le lundi, il commente les livres IX-XII des Lettres familières de Cicéron, texte désigné pour l'agrégation d'histoire.

HISTOIRE MODERNE (les mardis et vendredis, à midi un quart). — M. LACROIX traite de l'histoire politique de l'Europe méridionale.

GÉOGRAPHIE (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. AUGUSTE HIMLY continue à exposer la géographie physique.

Cours complémentaire

PHILOSOPHIE (les jeudis, à midi et demi). — M. CHARLES WADDINGTON traite du mysticisme en général, et plus spécialement des philosophes mystiques du XVe et du XVIe siècle.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 46 16 MAI 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Une grande bataille est sur le point d'être livrée; ce sera peut-être chose faite au moment où ces lignes paraîtront sous les yeux du lecteur. Il n'est point inutile cependant, nous ne dirons pas de pressentir les résultats, ce qui pourrait être téméraire ou décourageant, mais d'expliquer la situation. Nous voudrions surtout rechercher quelle doit être l'attitude de la gauche; s'il est encore temps, nous aurons donné un conseil; si nous arrivons trop tard pour conseiller utilement, ce que nous aurons dit servira peut-être à la justification de nos amis, soit qu'ils échouent, soit qu'ils triomphent.

I

Nos lecteurs connaissent l'état de la question. Il s'agit de savoir quelle loi doit avoir la priorité dans la fixation de l'ordre du jour. Est-ce la loi sur l'électorat politique, ou bien celle qui est relative à l'électorat municipal? Le ministère tient pour la première; quarante-deux membres de la droite, appartenant pour la plupart (mais non tous cependant) à la droite extrême, sont d'avis que la loi sur l'électorat municipal doit passer la première et manifestent l'intention de persister dans cette manière de voir, même contre le ministère.

Dans une pareille conjoncture, quelle doit être l'attitude de la gauche?

Du premier coup on peut répondre, sans avoir crainte de se tromper, que si le ministère est d'un côté, c'est une raison pour que la gauche tout entière se range de l'autre. La gauche n'est nullement engagée dans la question, elle est absolument libre; elle n'a jamais déclaré ni même seulement donné à entendre que l'une des deux lois électorales lui parût plus urgente que l'autre. Elle a, au contraire, mis tout son effort jusqu'à ce jour à les écarter l'une et l'autre comme inutiles et funestes.

Il est vrai qu'une partie de la gauche a, comme nous, demandé avec instance qu'on discutât les lois constitutionnelles. Il est vrai encore qu'au nombre de ces lois on s'est accoutumé, à tort ou à raison, à placer la loi électorale politique. Mais il faut remarquer qu'en faisant cette concession au ministère pour éviter d'ennuyeux débats, le centre gauche et les organes du centre gauche ont toujours eu grand soin de demander que cette loi difficile à classer, très-peu urgente et très-suspecte, ne vînt en discussion qu'après les deux autres. En ce qui nous concerne, les lecteurs de cette *Revue* nous rendront ce témoignage que nous ne sommes pas de ceux qui se déjugent pour les besoins de la cause. Nous avons toujours soutenu et nous soutenons encore que les lois constitutionnelles devaient être votées dans l'ordre suivant :

En premier lieu, la loi relative à la transmission du pouvoir exécutif en cas de démission ou de mort du maréchal de Mac-Mahon avant la fin du septennat. Cette loi, à proprement parler, est la seule qui soit constitutionnelle, sans contestation et dans toute la force du terme, parce que seule elle aurait ce caractère d'être une loi franchement républicaine.

En second lieu nous avons placé la loi relative à l'institution d'une seconde chambre. C'est encore une loi constitutionnelle, mais à un moindre degré cependant, en ce sens qu'elle est liée moins intimement à l'organisation de la république et qu'elle peut tout aussi bien servir à la supprimer qu'à la consolider; tout dépend de sa composition. Il est évident, par exemple, que cette seconde chambre, si elle était composée selon les désirs de M. de Broglie, aurait surtout pour mission de dissoudre l'autre à un moment donné, et de proclamer la monarchie.

Le centre gauche sait cela; il n'en a pas moins demandé qu'on s'occupât prochainement d'instituer une seconde chambre, sous la réserve des modifications très-profondes qui pourraient et devraient être apportées au projet de M. de Broglie.

Quant à la loi électorale, nous l'avons dit plus haut, la gauche a toujours été d'avis qu'il était convenable de la reléguer au troisième rang, parce qu'elle estime que cette loi ne présente pas, à un degré éminent, le caractère constitu-

tionnelle. La loi électorale, en effet, ne se rapporte à aucune forme gouvernementale déterminée, bien que pouvant être un instrument très-utile pour un changement de régime ; mais en ce sens, on l'avouera, le besoin ne s'en fait nullement sentir. Nous sommes en république, nous désirons y rester ; la loi électorale actuelle, au besoin, nous suffirait parfaitement.

II

Il n'y a donc rien de réel dans les concessions que le ministère dit avoir fait à la gauche et aux républicains septennalistes. Mis en demeure de présenter les lois constitutionnelles, dont il a si souvent reconnu et proclamé la nécessité, il a été choisir illogiquement, petitement, presque malicieusement, pour la soumettre aux délibérations de l'Assemblée, celle de ces lois qui intéresse le moins directement l'institution républicaine. D'aucuns disent même que c'est une loi dangereuse, menaçante pour la république, et que c'est pour cela même qu'elle a été choisie.

Et l'on voudrait que la gauche se prêtât à cette tactique du ministère! Parce qu'il a plu à M. de Broglie d'élever à la dignité constitutionnelle une simple loi organique dont le principal mérite est d'être dirigée contre la gauche elle-même, on voudrait que la gauche, dupe d'un mot, prît la défense du ministère et lui apportât le contingent de voix dont il a besoin pour réparer les pertes dont il est menacé du côté de la droite! Une pareille complaisance serait voisine de la puérilité et de la sottise.

Non, la gauche, quoi qu'il arrive, n'a rien à changer à son programme; sa situation vis-à-vis du ministère est toujours la même.

La gauche a demandé la loi sur la transmission des pouvoirs et celle sur la seconde Chambre. Quant à la loi électorale, elle ne la demande nullement; elle l'accepte, elle la subit, mais à son jour et à son heure, quand tout le reste sera réglé.

Si le ministère accepte cet ordre et cette classification, la gauche est avec lui. S'il ne l'accepte pas, s'il intervertit complétement cet ordre de discussion, le seul qui soit logique et rationnel, eh bien! c'est affaire à lui de s'entendre avec la droite et de la retenir tout entière sous son drapeau, puisqu'il travaille et puisqu'il lutte pour elle; ce serait folie à nous de le suivre.

III

La crise présente peut se dénouer de trois manières :

Ou bien la gauche tout entière s'unira à l'extrême droite intransigeante (accrue peut-être de tout ou partie des bonapartistes) pour renverser le ministère, et le ministère tombera. Aurons-nous lieu d'en être désolés? Faudra-t-il porter le deuil, nous qui n'avons cessé de dire que la politique ministérielle serait tôt ou tard fatale à ce pays, et qu'elle l'entraînait dans des voies périlleuses?

Ou bien le ministère fera des concessions, il acceptera la priorité de la loi municipale, et alors il restera debout, il gardera sa majorité de droite. Mais qui ne voit qu'à partir de ce jour-là, s'étant ainsi incliné et humilié misérablement après de si formelles déclarations, il devient le prisonnier de la droite extrême? S'il se résigne à subir son joug, ce sera pour lui-même (nous ne voulons pas parler du pays) une situation intolérable. Un jour ou l'autre la guerre éclatera, et alors il sera irrévocablement perdu.

La troisième solution, celle qui est possible, — celle que nous prévoyons peut-être, — la voici :

Le ministère tiendra bon pour la priorité de la loi électorale politique. Une très-faible fraction des intransigeants de l'extrême droite cédera, le reste votera contre M. de Broglie.

Une partie des bonapartistes sera gagnée et maquignonnée comme toujours; ils demanderont et ils auront leur salaire.

Un certain nombre de membres du centre gauche faibliront ; ils auront peur d'entraver par un vote hostile l'organisation constitutionnelle; ils passeront avec armes et bagages dans le camp du ministère.

Et M. de Broglie sortira triomphant de cette lutte décisive, avec le double honneur d'avoir vaincu la droite extrême et entamé la gauche.

Il sera le maître de la situation. Il aura tout ensemble l'apparence d'avoir lutté, non sans courage, pour les lois constitutionnelles, et le pouvoir de les ajourner encore, si cela lui plaît.

Il est vrai que ceux des dissidents de gauche qui auront voté pour M. de Broglie seront toujours libres de se repentir et de retirer leurs voix au ministère; — les occasions, selon toute apparence, ne manqueront pas. Mais ce ne sont là que des possibilités; il est plus facile, en politique, de ne pas se donner que de se reprendre.

Telles sont nos prévisions dans les trois hypothèses que nous venons de passer en revue. Si nous arrivons à temps pour donner des conseils, nous réussirons peut-être à lever les scrupules de telle ou telle conscience trop timide. Si nous venons trop tard, si tout est fait, nous aurons au moins la satisfaction ou la consolation d'avoir été, d'esprit et de cœur, les complices de ceux qui auront osé !

L'EUROPE ET LA GUERRE

Quelles sont en général les causes de guerre en Europe? — Quelles sont les causes actuelles de guerre pour chacune des puissances de l'Europe? — Comment pourrait-on réduire le nombre de ces causes de guerre? — Un publiciste belge, très-apprécié en France, M. Émile de Laveleye, examine ces questions d'un intérêt si pressant, en ce moment surtout, dans un livre rempli de faits et d'idées (1). Nous ferons nos réserves sur plus d'un point, — mais nous ne saurons trop louer l'esprit de justice et d'impartialité qui règne dans cet ouvrage.

I

M. de Laveleye se place d'abord au point de vue abstrait, pour analyser les causes actuelles de guerre en Europe. L'énumera-

(1) *Des causes actuelles de guerre en Europe et de l'arbitrage.* 1 vol. in-8°, Bruxelles.

tion qu'il fait est trop instructive pour qu'il ne soit pas utile de la signaler : l'esprit de conquête, — la religion, — le maintien de l'équilibre européen, — les interventions à l'étranger, — les rivalités historiques, — les colonies, — les disputes d'influence, — les obligations des neutres, — les hostilités de races, — l'imperfection des institutions politiques, — la théorie des limites naturelles ; telles sont les principales causes probables des guerres à venir. M. de Laveleye ne s'en tient pas là. Il laisse un chapitre ouvert aux causes de guerre sans nom. L'histoire en cite ; ainsi, la guerre de 1739 entre l'Angleterre et l'Espagne au sujet de « l'oreille de Jenkins. » Aussi bien ces causes sans nom ne sont d'ordinaire que des prétextes dont on use pour dissimuler des raisons de guerre plus sérieuses. L'énumération de M. de Laveleye est assez complète déjà pour qu'il ne soit pas nécessaire de chercher au delà.

Toutes les causes citées ne sont pas, à dire vrai, également menaçantes. La gloire des conquêtes est fort discréditée, — en Europe du moins. La conquête de l'Alsace-Lorraine par les Allemands leur vaudra de vivre, selon la prédiction de M. de Moltke, pendant cinquante ans sur le pied de paix armée. A ce prix, la conquête de ce pays sera une grande calamité pour l'Allemagne. La théorie de l'équilibre européen, telle qu'on la comprit jadis, a perdu maintenant beaucoup de son autorité sur les cabinets. Ni l'Angleterre avec son vaste empire indien, ni la Russie avec ses quatre-vingts millions d'habitants, ni l'Allemagne avec plus d'un million de soldats ne sont disposées à reconnaître la nécessité de l'équilibre, et personne ne serait capable de le leur imposer. Les guerres pour la possession des colonies sont moins à craindre depuis que l'on ne considère plus les colonies comme un marché exclusif et comme un champ d'exploitation au profit des métropoles. Les luttes d'influence renaîtront sans doute parfois ; cependant la guerre produira désormais de si grands bouleversements qu'on hésitera peut-être à s'y jeter pour des motifs de vanité. Reste enfin, parmi les causes qui tendent à s'affaiblir, la politique d'intervention. L'expérience a montré qu'il n'était jamais très-avantageux d'intervenir dans les affaires d'un peuple étranger. Les interventions de la Sainte-Alliance en Italie et en Espagne, — de l'Angleterre, de la France et de la Russie en Grèce, — de la Russie en Hongrie en 1849, — de la France à Rome de 1849 à 1870, — n'ont point eu des résultats très-satisfaisants pour le parti intervenant. En revanche, les rivalités historiques deviendront plus que jamais une cause de conflit. A la rivalité de la France et de l'Angleterre, qui n'a pas duré moins de huit siècles, vient de succéder celle de la France et de l'Allemagne, — et l'on découvre déjà les symptômes d'une semblable rivalité entre l'Allemagne et la Russie. On verra surgir, en outre, de nombreuses querelles au sujet des droits et des devoirs des neutres en temps de guerre, aussi longtemps que les traités n'auront pas fixé les règles de la neutralité. La théorie des limites naturelles conserve enfin assez de prestige chez certains peuples pour qu'il soit impossible de la supprimer parmi les causes actuelles de guerre. Mais, de toutes les causes des guerres futures, la plus vivace, la plus profonde, la plus menaçante, c'est l'antagonisme des races et des nationalités. Ce sont les cabinets qui firent jadis les guerres d'équilibre, d'intervention, de colonies. Aujourd'hui, la lutte des nationalités et des races est préparée en dehors de l'action des cabinets. La Russie et l'Allemagne en sont un exemple frappant. Les deux gouvernements vivent en paix, leur alliance est fondée sur une longue tradition et s'est resserrée récemment par de mutuels services ; cependant une hostilité latente se manifeste entre l'élément slave et l'élément germanique, et des deux côtés on prévoit qu'on en viendra tôt ou tard au plus terrible conflit que le monde ait jamais vu.

Deux causes parmi celles qu'indique M. de Laveleye ont trop d'actualité pour n'être point examinées : la religion et l'imperfection des systèmes de gouvernement. L'Europe serait-elle exposée, comme elle le fut au XVIe siècle, aux horreurs des guerres de religion ? M. de Laveleye ne le dit pas, mais il n'est peut-être pas éloigné de le penser. Deux fanatismes font en ce moment de prompts et terribles progrès : d'une part, le fanatisme de l'incrédulité, et de l'autre celui des doctrines religieuses. Ce sont des deux côtés les mêmes passions, le même dédain pour les droits de la raison, la même ardeur de destruction. On a vu le triomphe de l'incrédulité sauvage et brutale pendant la Commune de Paris ; on voit reparaître en Europe, dans l'insurrection carliste, les fureurs religieuses du temps où florissait l'inquisition. En Allemagne, la rivalité de l'Église et de l'État ranime des passions qui semblaient éteintes pour jamais depuis la guerre de Trente ans. Cette rivalité a pris, en effet, un caractère d'acharnement extraordinaire en deux ans. L'État ne recule plus devant aucun moyen de contrainte pour soumettre l'Église à sa suprématie ; l'Église, de son côté, a pris la résolution de tout subir plutôt que de céder. Tous les évêques de Prusse sont frappés d'amendes. Trois prélats sont en prison et l'archevêque de Posen a été destitué. La prison et la destitution attendent tous les évêques, tous les chapitres, tout le clergé catholique. Cela ne suffit pas. Une loi votée par le Reichstag pour toute l'Allemagne autorise l'internement des ecclésiastiques sous la surveillance de la police et même le bannissement. Le moment approche où le culte cessera. « C'est une simple affaire de temps, » a dit la *Gazette d'Augsbourg*. On prête même au Saint-Siége l'intention de mettre en interdit les diocèses dont les chefs auront été destitués. Quant aux effets de la lutte sur les populations, la *Gazette d'Augsbourg* nous les décrit. « L'Allemagne catholique, dit-elle, retentit de lamentations sur la persécution de l'Église. Les évêques sont glorifiés et entourés d'une auréole divine comme les martyrs de la persécution. Une agitation fanatique ébranle la terre allemande des Alpes à la Baltique, du Rhin à la Vistule. Dans les plus humbles hameaux des montagnes comme dans les riantes cités des bords du Rhin ou dans les inhospitalières contrées de Posen, le prêtre pousse son troupeau à l'urne électorale pour y protester contre la persécution. » Il semblerait que ce soit là le prélude d'une guerre religieuse. L'Allemagne, en tous cas, est plongée dans un « inexprimable gâchis », comme l'écrivait naguère M. le comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris, au célèbre chanoine Dollinger. Plaise à Dieu du moins qu'après avoir allumé dans leur patrie le feu des passions religieuses, les hommes d'État allemands ne réussissent pas à le propager au dehors ! Mettons-nous du voisinage. *Jam proximus ardet Ucalegon !*

L'imperfection des formes de gouvernement doit être comptée pour beaucoup dans le désordre actuel de l'Europe. Parmi les grands États de l'Europe, il n'y a que l'Angleterre où le régime parlementaire ait un fondement solide et durable, des règles fixes et bien observées, une longue tradition de gouvernement sensé, prudent, conforme aux véritables intérêts de la nation. Chez les autres grandes nations de l'Eu-

rope, le régime parlementaire est d'institution trop récente pour offrir des garanties certaines, au point de vue militaire, contre les volontés du pouvoir exécutif. « Pour que ce régime soit un obstacle à la guerre, dit M. de Laveleye, il ne suffit pas qu'il y ait une chambre élective qui délibère et décide. Il faut que cette chambre soit composée d'hommes assez indépendants et assez raisonnables pour résister aux excitations du pouvoir exécutif. Or, c'est ce que l'on ne rencontre encore nulle part, sur notre continent au moins. Je ne connais pas d'exemple d'une chambre qui ait voté la paix quand le gouvernement voulait la guerre. » Le malheur veut que les deux États dont dépend aujourd'hui la paix, — la Russie et l'Allemagne, — soient affranchis de toute surveillance parlementaire. Tel est le cas de la Russie, où l'armée, comme tout le reste, dépend de la volonté absolue du souverain. Tel est aussi le cas de l'Allemagne, où l'empereur s'est affranchi de tout contrôle de la part du Reichstag sur l'armée. La loi votée récemment ne laisse aucun doute à ce sujet. Le parlement allemand a renoncé pour sept ans au droit de discuter l'effectif annuel. Il n'exercera donc plus, pendant ce temps, aucune surveillance sur les affaires militaires. Le vœu de l'un des chefs du parti national-libéral, M. Lasker, sera pleinement exaucé : la question militaire ne viendra plus avant sept ans troubler les inquiétudes du Reichstag. Au bout de sept ans, il se sera établi une sorte de prescription au sujet de l'effectif. Si l'empereur Guillaume vit encore, aucun parlement ne lui refusera la satisfaction d'obtenir ce qu'il aura demandé. S'il n'est plus, on alléguera toutes sortes de raisons politiques pour laisser les choses établies comme elles l'auront été auparavant. Le prince Frédéric-Guillaume est d'humeur pacifique, dit-on : mais à cause de cela même il ne voudra point paraître affaiblir les forces militaires de l'Allemagne. En tous cas, la loi militaire récemment votée sera considérée comme le testament politique de l'empereur Guilllaume et l'on respectera sa volonté. L'effectif de 400 000 hommes, sur le pied de paix, sera maintenu comme l'a été le Trésor de guerre. Un empire militaire sous les ordres d'un chef qui ne s'astreint pas aux obligations du régime parlementaire en ce qui touche l'armée et la guerre, — telle sera donc l'Allemagne au centre du continent européen. Ni le peuple allemand, qui fera les frais de ce système de gouvernement, ni les autres nations, qui sont obligées de se mettre sur le pied de la paix armée, n'ont à s'en réjouir.

II

La partie la plus intéressante du livre de M. de Laveleye est consacrée à l'examen des causes actuelles de guerre pour la France, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, les États scandinaves, l'Angleterre. Il comprend dans cette étude la Pologne, « qui est encore, dit-il, un danger pour le repos de l'Europe », et les États-Unis, dont il signale « l'hostilité invétérée contre les Anglais. » Nous nous arrêterons à ce qui touche la France, l'Allemagne et la Russie, l'Autriche-Hongrie, l'Italie et l'Angleterre, — afin de montrer quelle est, au point de vue de la paix et de la guerre, la situation de chacune des quatre grandes puissances.

M. de Laveleye absout la France d'avoir voulu la guerre en 1870. « Le pays, dit-il, était profondément attaché à la paix et c'est le gouvernement qui l'entraînait à la guerre. » Mais aujourd'hui la situation n'est plus ce qu'elle était avant 1870. « Dorénavant ce sera le pays, dit-il, qui sera porté à la guerre, et la difficile mission du gouvernement sera de contenir ces entraînements trop naturels. C'est là un immense danger, car le désir aveugle de la revanche peut faire recommencer les fautes de 1870. » M. de Laveleye paraît partager un préjugé très-répandu en ce moment, d'après lequel la France n'attendrait qu'une occasion propice pour entreprendre une guerre de revanche. Telle n'est pourtant pas la situation vraie. Le sentiment qui domine en ce moment chez nous et qui dominera longtemps, ce n'est pas celui d'une haine aveugle qui nous pousserait à nous jeter tout à coup, à la première occasion, sur nos ennemis campés en Alsace-Lorraine. Le pays a pu se rendre compte de la force dont ils disposent et de l'extrême danger d'une attaque mal préparée. Si les Allemands nous ont vaincus alors que nous avions encore Strasbourg, Metz, la ligne des Vosges, ce serait la plus insigne folie de les attaquer quand ils nous opposent Metz, les Vosges, l'Alsace transformée en camp retranché. Il ne s'agit donc pas chez nous de politique agressive. Ce qui nous domine et nous accable, c'est de nous voir à la discrétion d'un adversaire que nous voyons maître d'entrer chez nous comme il lui semblera bon. Nous aurions besoin d'une longue paix pour réparer nos désastres et à tout instant nous sommes exposés au péril de l'invasion subite et à peu près irrésistible. Nous reculons dans un lointain avenir l'idée de la revanche, et nous avons à craindre pourtant à tout moment un péril immédiat. L'Europe se rend-elle compte de cette situation ? C'est fort douteux, et, en tous cas, il n'y paraît pas. « On tient du feld-maréchal de Moltke, disait l'autre jour lord Russell dans la Chambre des Lords, que ce que l'Allemagne a obtenu en cinq mois, il lui faudra cinquante ans pour le consolider. Je tiens d'autre part que l'armée française veut prendre sa revanche de ce qu'elle considère comme une spoliation du territoire français et une atteinte portée à son unité. » Il semblerait d'après cela que l'Allemagne et la France sont, l'une et l'autre, en mesure d'en venir aux mains. Rien pourtant n'est moins conforme aux faits. Que l'on compare ce que l'Allemagne et la France ont fait, depuis trois ans, chacune de leur côté, en vue de la guerre. L'Allemagne s'est maintenue sur le pied de guerre. Fortifications de Strasbourg, de Metz, des Vosges, — camps retranchés et chemins de fer stratégiques, — accumulations de munitions et de vivres à portée des gares de chemins de fer, — tels sont les préparatifs qu'a faits l'Allemagne. Quant à la France, elle en est encore au point où la guerre l'a laissée, avec une armée insuffisante, un armement incomplet, sa frontière de l'est sans défense. Certes, on a fait chez nous des lois militaires, mais il faudra des années pour les exécuter. On a fait des plans de fortifications, mais ils exigent beaucoup de temps et d'argent. La création d'un nouveau matériel de guerre est commencée, mais nous sommes bien éloignés du temps où nos arsenaux et nos parcs d'artillerie seront au complet. Voilà donc la position respective de l'Allemagne et de la France, au point de vue militaire : l'Allemagne a le moyen d'entrer en campagne contre nous dès qu'il lui semblera bon, — et la France serait tout à fait hors d'état de se défendre contre cette agression.

L'unité de l'Allemagne ne rassure point l'Europe sur le maintien de la paix, M. de Moltke en est convenu lui-même

dans son discours sur la loi militaire. « Nous avons conquis le respect de tous, a-t-il dit, et les sympathies de personne. Vous trouverez en Belgique des sympathies nombreuses pour la France et peu de sympathies pour l'Allemagne. La Hollande commence à refaire et à fortifier sa ligne des inondations. Dans une brochure répandue en Angleterre, on décrit les suites d'un débarquement qui serait fait, non par la France, mais par l'Allemagne. Le Danemarck croit devoir augmenter sa flotte et fortifier ses points de débarquement dans l'île de Seeland, parce qu'on craint un débarquement de la part des Allemands. On nous attribue l'intention de conquérir les provinces russes de la Baltique ou d'annexer la population allemande de l'Autriche. Et la France, notre voisin le plus intéressant, a été mise dans la nécessité de réorganiser son armée. » Bref, on a peur de tous côtés et l'Allegne, à son tour, a peur aussi. De là le malaise profond où vit l'Europe en ce moment. Il n'existe aucune cause de conflit immédiat ni même prochain, — et il semble pourtant qu'on soit à la veille d'un conflit. La vraie cause de cette situation, M. de Laveleye l'indique avec précision : « On ne peut se le dissimuler, dit-il ; le vrai danger pour le repos futur de l'Europe provient de l'annexion de l'Alsace-Lorraine. » Voilà pourquoi la France est un voisin si *intéressant* pour l'Allemagne, et pourquoi l'Allemagne est à son tour un voisin si intéressant pour la Hollande, pour le Danemarck, pour la Russie, pour l'Autriche — et même pour nous. Par suite de cette annexion, l'Allemagne est obligée de se tenir en garde contre le péril d'une coalition. Certes le danger n'est pas prochain. L'Allemagne est trop forte pour n'être point respectée; mais il faut prévoir les événements de l'avenir et l'Allemagne les prévoit. L'Alsace-Lorraine sera désormais un gage dont on se servira pour obtenir l'alliance de notre pays contre l'Allemagne. Or, il existe au moins une puissance qui peut être dans le cas de se servir de ce gage, — la Russie. M. de Moltke l'a fait entendre franchement dans le parlement, — et même plus franchement, paraît-il, qu'on ne l'eût souhaité en haut lieu. Voilà donc le cabinet de Berlin réduit à calculer les chances d'une coalition entre la France et la Russie. Contre un semblable danger, rien ne peut le rassurer que son armée. L'armée sera donc mise sur un tel pied qu'elle puisse tenir tête à plusieurs adversaires à la fois, et, comme l'a dit M. de Moltke, se partager entre l'est et l'ouest. Comment pourrait-on répondre dès lors du maintien de la paix? Comment l'Allemagne ne se préoccuperait-elle pas de mettre hors de combat l'un des deux adversaires qu'elle prévoit? Comment toutes les puissances ne se tiendraient-elles pas prêtes à faire respecter tous leurs intérêts dans le cas d'une guerre générale? Jamais la situation de l'Europe ne fut si critique. On a démenti de Berlin, et l'on devait démentir les allégations que renfermait une lettre adressée récemment au *Times* au sujet d'une conversation entre le roi Victor-Emmanuel et M. de Bismarck au moment de l'entrevue de Berlin ; nous n'insisterons donc pas sur ces propos pour y chercher l'indice des dispositions du cabinet de Berlin à l'égard de la France et de la paix. Mais, quoi que dise ou ne dise pas M. de Bismarck, la paix n'est plus pour l'Europe qu'un état de choses tout à fait précaire et sans garantie de durée.

Une seule puissance peut contenir l'Allemagne avec efficacité sur le continent : la Russie. Son rôle est devenu prépondérant en Europe. Toutes les puissances l'entourent de respect et plusieurs recherchent sa sympathie. A Berlin, on ne néglige pas de répéter que le meilleur ami de l'Allemagne c'est l'empereur Alexandre. A Vienne, on se félicite de la réconciliation de François-Joseph avec le fils et successeur de l'empereur Nicolas. A Londres, on considère le mariage de la grande-duchesse Marie, fille unique du czar, avec un fils de la reine Victoria comme le gage d'une longue paix entre l'Angleterre et la Russie. A Paris enfin, on compte sur la Russie pour assurer la conservation de la paix. Voilà des motifs de satisfaction pour la Russie. Mais, d'autre part, le peuple russe éprouve une profonde antipathie contre l'Allemagne. L'Allemagne sera l'alliée de la Hongrie pour barrer aux Russes le chemin du Danube et de Contantinople. L'Allemagne voudra fermer la Baltique et rejeter la Russie loin de ses rivages. L'Allemagne fera peut-être renaître la Pologne pour repousser la Russie vers l'Asie. Voilà des motifs d'inquiétude. Cependant la Russie sent qu'un grand rôle lui est réservé dans les événements qui s'accompliront dans la dernière partie de ce siècle, et elle s'y prépare avec énergie. L'émancipation des serfs, décrétée il y a dix ans, a transformé déjà en petits propriétaires libres des millions de paysans qui ne comptaient guère plus, jusque-là, que des bêtes de somme. La conscription, décrétée au commencement de l'année, met sur la même ligne, au point de vue du service militaire, toutes les classes de la population : le noble, le bourgeois, le serf émancipé d'hier. Une nouvelle armée va se former, une armée d'hommes libres et non pas de serfs, — une armée qui sera une école d'instruction et qu'on ne mènera pas avec le knout. Ce que seront pour l'organisation, pour l'esprit militaire, pour la solidité à toute épreuve, pour le commandement, les troupes russes, la récente expédition de Khiva le fait prévoir. En même temps, le réseau des voies ferrées a été créé pour faciliter les mouvements stratégiques. Le grand ingénieur Totleben a contruit des forteresses pour défendre les immenses plaines de la Pologne contre l'Allemagne. A quel dessein s'arrêtera donc la Russie quand elle se sentira en possession de toute sa force? « Si la Russie, dit M. de Laveleye, continue à étendre pas à pas son territoire et son influence en Asie, ce qui est manifestement sa mission, elle n'y rencontrera aucun obstacle et elle n'a aucune attaque à craindre, même de la part de l'Angleterre; mais si elle veut s'avancer en Europe, elle trouvera probablement devant elle la triple alliance de l'Allemagne, de l'Autriche et de l'Angleterre. Ce qui est à prévoir tôt ou tard, c'est une alliance entre la France et la Russie : l'une pour arriver au Rhin, l'autre pour franchir le Danube. » Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces hypothèses, si spécieuses qu'elles soient. Le gouvernement russe ne laisse guère pénétrer ses projets ; il est donc prudent de ne pas faire sur ses desseins des conjectures trop hardies. Ce que nous montrent les derniers événements accomplis, c'est que la Russie est sortie de son attitude de recueillement et qu'il ne se passera rien en Europe désormais en dehors de son assentiment.

Trois puissances ont un grand intérêt au maintien de la paix et font des vœux sincères pour sa conservation : l'Autriche-Hongrie, l'Italie, l'Angleterre. L'Autriche-Hongrie souffre plus qu'aucun autre Etat de l'Europe de l'incertitude de la paix. Son organisation actuelle n'est qu'un expédient; le moindre choc ferait tout crouler. Les Allemands, qui sont maîtres en Autriche, et les Magyars, qui le sont en Hongrie, ne s'entendent qu'au prix de grands efforts. Les uns sont en lutte plus ou moins ouverte avec les Tchèques de Bohême

et avec les Polonais de Galicie. Les autres ne peuvent guère compter sur les sympathies des Slaves de Croatie ou des Roumains de Transylvanie. Le seul remède à ces difficultés, ce serait une longue paix qui permettrait de corriger les défauts du dualisme et de reconcilier les différentes nationalités avec l'idée de soutenir en commun le fragile édifice de l'Autriche-Hongrie. L'établissement de l'Italie est plus solide. Son unité est fondée sur la nationalité, sur la géographie, et encore sur la volonté précise et raisonnée, de la part des classes éclairées, de se maintenir dans la situation que l'Italie obtient aujourd'hui. Peu de gouvernements ont commis moins de fautes en ces derniers temps, et aucun n'a lutté avec plus de prudence et de modération contre de redoutables difficultés. L'attitude prise par l'Italie à l'égard du Vatican montre combien ses hommes d'État sont habiles et prudents. Ils n'ont jamais mis en doute qu'ils finiraient par se reconcilier avec le Saint-Siége. Rien ne les a découragés de cet espoir et, à force de patience, ils sont arrivés à ce résultat d'avoir moins d'embarras avec le Souverain-Pontife, avec la prélature romaine, avec tant d'évêques, — que M. de Bismarck avec ses douze évêques prussiens. Mais une nouvelle guerre en Europe serait une périlleuse épreuve pour l'Autriche-Hongrie et pour l'Italie. Ni l'une ni l'autre ne voudrait s'unir trop étroitement à l'Allemagne. Et pourtant, si l'appui de l'Allemagne était nécessaire à l'Autriche-Hongrie pour se préserver d'une dissolution, à et l'Italie pour se mettre en garde contre le Vatican, il leur faudrait bien sortir, coûte que coûte, de la politique de neutralité. A cet égard, les dispositions des deux puissances sont tout à fait différentes, et cette différence mérite d'être notée. L'Autriche-Hongrie, d'après les récentes déclarations du comte Andrassy devant les délégations, ne négligerait rien pour se maintenir dans la neutralité en cas de guerre, aussi longtemps que sa sécurité ne serait pas menacée. L'Italie hésiterait peut-être à rester neutre, — ne fût-ce que pour n'être pas isolée. Ce qui n'est pas douteux, de la part de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie, c'est le désir profond de voir l'Europe se maintenir en paix.

Il ne faut pas se dissimuler qu'à certain moment l'Italie n'ait éprouvé de vives inquiétudes du côté de la France. L'entrevue de Frohsdorf entre M. le comte de Chambord et M. le comte de Paris eut lieu le 5 août; peu de temps après, la nouvelle d'un voyage éventuel du roi Victor-Emmanuel à Vienne et à Berlin se répandit. Le roi d'Italie se rendit, en effet, à Vienne, le 17 septembre, et à Berlin, le 22. Le sens du voyage fut marqué par les journaux italiens et allemands. Certes, il ne s'agissait pas d'une manifestation contre la France, mais d'une précaution. « La perfection de la politique extérieure, disait *l'Opinione*, consiste à cultiver les amitiés, de manière que *si le danger éclate*, le choix d'une alliance soit assuré. C'est en pratiquant cette politique que l'Italie a pu cultiver ses amitiés et ménager ses alliances. » La *National Zeitung*, de Berlin, disait à son tour : «C'est par la prudence et l'habileté dans le choix de leurs alliances que les ancêtres de Victor-Emmanuel ont fait leur chemin. Ils ont été les alliés de l'Autriche, de l'Espagne, de la France, suivant les vicissitudes des temps et les exigences de leurs intérêts. Cavour en fit autant lorsqu'il s'allia avec les puissances occidentales contre la Russie. » On ne se faisait donc d'illusion ni d'un côté ni de l'autre. La visite du roi Victor-Emmanuel à Berlin signifiait que si l'intérêt de l'Italie lui faisait souhaiter, en certains cas, le renouvellement de l'alliance de 1866 avec la Prusse, le roi d'Italie n'hésiterait point. Est-ce à dire qu'à Berlin un traité ait été conclu entre l'Allemagne et l'Italie ? ou même que certaines suggestions, dont on parle beaucoup depuis quelque temps, aient été faites par M. de Bismarck au sujet de Nice et de la Savoie ? Quant au traité, nous y croyons peu. Ni M. de Bismarck n'eût voulu se porter garant de l'avenir de la maison de Savoie en Italie, ni le roi Victor-Emmanuel n'eût voulu se livrer à discrétion. Quant aux suggestions qu'a révélées un correspondant du *Times*, ce n'est pas notre affaire d'en justifier M. de Bismarck. Il faut pourtant tenir compte d'un détail important : le roi Victor-Emmanuel et le prince de Bismarck avaient lu, l'un et l'autre, peu de temps avant de se rencontrer, le livre si instructif et si opportun du général La Marmora sur les événements de 1866 (1). Or, si M. de Bismarck a lieu de croire qu'il est le premier homme d'État de l'Allemagne, le roi Victor-Emmanuel est, pour ceux qui connaissent les choses de près, le premier homme d'État de l'Italie. Il nous paraît dès lors bien peu probable qu'on ait été, malgré certains témoignages de grande amitié, très-expansif de l'un ou de l'autre côté. Le roi Victor-Emmanuel est allé à Berlin, dans un moment où certaines éventualités semblaient menacer ses intérêts, pour faire entendre à quiconque serait tenté de l'oublier que la maison de Savoie n'hésiterait point à solliciter l'appui de la maison de Hohenzollern si l'unité de l'Italie était menacée. Il ne voulait sans doute rien faire de plus que d'indiquer ses intentions, au prix d'une démarche qui ne lui plaisait point et dont son orgueil a été peut-être plus offensé qu'on ne croit.

L'Angleterre est devenue la plus pacifique des nations. M. de Laveleye en donne les raisons. L'Angleterre dirige un immense empire et ses vastes intérêts lui commandent la prudence. Sa politique est cosmopolite, et elle ne veut pas dépendre des crises de l'Europe. La dette publique est énorme et il serait dangereux de l'augmenter. Ainsi, ne s'occuper que de soi, diminuer les charges qui pèsent sur ses sujets, éviter les occasions de conflit, telle est désormais la politique de l'Angleterre. Cette politique d'isolement pourrait devenir dangereuse, dit-on, dans l'état actuel de l'Europe. L'Angleterre est une île, répliquent à cela les partisans du système d'abstention. Sa flotte est capable de la protéger. Aussi bien les Anglais sauraient se défendre, et la *bataille de Dorking* n'est qu'une fiction. On croyait ces idées sur le rôle de l'Angleterre propres à l'école de Manchester et à M. Gladstone ; mais on se trompait. Lord Derby, le nouveau chef du Foreign-Office dans le cabinet conservateur, reste dans la voie tracée par les libéraux. Lord Russell vient de lui donner l'occasion de s'expliquer dans la Chambre des lords. Le dernier des vieux whigs anglais s'est levé sous l'impression d'inquiétude si légitime que donne, en ce moment, le spectacle de l'Europe. Il a montré les dangers qui menaçaient la paix et les maux qui résulteraient pour l'Angleterre d'une nouvelle perturbation sur le continent. Le cabinet serait-il disposé à faire d'énergiques efforts pour assurer le maintien de la paix ? « Aucune puissance ne se risquerait à troubler la paix, a dit lord Russell, s'il existait une solide alliance entre l'Angleterre et les autres puissances dans le

(1) Voyez deux articles de M. Albert Sorel sur l'ouvrage du général La Marmora, dans les numéros des 25 octobre et 1er novembre 1873.

but de maintenir la paix. » Le cabinet serait-il disposé à s'en tenir à tous les traités et engagements qui unissent l'Angleterre avec ses alliés? « Sur ce point, a dit lord Russsell, j'espère qu'il n'y aura aucune tentative de détour, aucun essai d'éluder les engagements contractés par ce pays. » Lord Derby a répondu, et sa réponse ne permet pas de se faire aucune illusion sur le fond de sa pensée. Sur la première question, il a dit qu'il ne pouvait répondre *en termes précis*. L'Angleterre ne s'interposera pour le maintien de la paix qu'à la condition « de ne pas se fourvoyer dans les querelles dont elle ne serait pas partie ». Sur la seconde question, la réponse de lord Derby est analogue à celle qu'il faisait en 1867, en qualité de lord Stanley, au sujet du Luxembourg. Les traités de garanties n'engagent qu'autant que toutes les puissances contractantes sont disposées à les soutenir. Telle était sa théorie d'alors. Elle n'a pas changé. Lord Derby a reconnu, en effet, que l'Angleterre était tenue d'honneur de respecter les traités conclus tant qu'elle ne les avait pas dénoncés. Mais par une raison quelconque, un traité peut devenir inapplicable. En ce cas, lord Derby ne se reconnaît d'autre devoir que de déclarer aux autres parties contractantes que l'Angleterre ne se croit plus liée par ce traité. Rien n'est plus commode vraiment que cette façon d'exécuter les traités. Supposez, par exemple, que la Belgique soit menacée. L'Angleterre a signé un traité en 1870 avec l'Allemagne et la France pour garantir de nouveau sa neutralité. Mais le cabinet de Londres réfléchit qu'il serait périlleux de faire la guerre pour sauver la Belgique et il l'avertit que le traité de garantie est devenu *inapplicable!* Voilà le système de lord Derby. M. Gladstone avait repoussé, du moins, la motion de sir Wilfrid Lawson, qui demandait que l'Angleterre se dégageât de tous les traités pour le maintien desquels elle avait donné sa garantie. « Ce pourrait être, avait dit le chef du cabinet libéral, un devoir pour le peuple anglais, en certains cas, de regarder au-delà de ses intérêts particuliers et de songer aux intérêts généraux du monde civilisé. » Lord Derby ne va pas jusque-là. Il dégage l'Angleterre de toute obligation sérieuse aux grands applaudissements des journaux de toute nuance. Le pauvre lord Russell est fort maltraité pour avoir exprimé l'opinion que l'Angleterre ne pourrait assister passive au spectacle de l'Europe si profondément troublée.

Oui, le sort de l'Angleterre, en supposant qu'aucun accident sérieux ne vienne troubler le flegme de ses ministres, est digne d'envie. Mais celui de l'Europe l'est fort peu. Si l'on excepte l'Espagne, qui s'isole par suite de sa position géographique, il n'est pas un point de notre continent qui soit désormais à l'abri du contre-coup des grandes commotions. Est-ce la Turquie? Il a fallu beaucoup de modération à la Russie pour ne pas profiter aussitôt des événements de 1870 et pour s'en tenir à une révision du traité de Paris. Aujourd'hui on prévoit que la Péninsule des Balkans deviendra tôt ou tard le théâtre d'une lutte entre la Hongrie et la Russie. — Est-ce la Belgique ou la Hollande? Ces deux pays, qui savent si bien user de la liberté et qui méritent tant de la conserver, touchent au foyer des grands incendies qui se préparent pour la fin de ce siècle. M. de Laveleye néglige de citer la Suisse. Mais la Suisse aussi a le droit d'être inquiète et elle s'inquiète en effet. Les querelles politiques et religieuses des grands États voisins ont leur contre-coup sur son territoire, au grand détriment de son repos. Le Danemarck, au nord, est partagé entre le ressentiment d'avoir été si maltraité en 1864 et la peur de l'être encore plus. La Suède est aussi partagée entre la crainte d'être exposée un jour aux entreprises de la Russie, qui chercherait de ce côté le chemin de l'Atlantique dans le cas où les Allemands fermeraient la mer Baltique, et le désir de recouvrer la Finlande. Ainsi point de repos pour l'Europe. Tout le monde se met sur le pied de défense, — et jamais en aucun temps les nations n'ont armé tant de soldats.

III

Est-il possible de réduire le nombre des causes de guerre? M. de Laveleye aborde cette question avec courage. Il faut, en effet, du courage pour songer au maintien de la paix dans un temps où toutes les nations s'arment pour la guerre. Aussi bien M. de Laveleye ne se fait pas d'illusion. « Nous aurons à traverser, dit-il, des guerres terribles tant par le nombre d'hommes qu'elles mettront en mouvement que par l'acharnement des belligérants. » Il est certain pourtant qu'il existe et qu'on pourra développer certaines influences favorables au maintien de la paix. Les peuples commencent à comprendre ce que coûte la guerre, et le service obligatoire pour tous les forcera à le comprendre encore mieux. On fera désormais la guerre à fond. En huit jours, l'Autriche, que l'on croyait capable de vaincre la Prusse, a été réduite à lui demander la paix. En cinq mois, la France a été vaincue, envahie, réduite à céder deux riches provinces et à payer cinq milliards pour racheter un tiers de son territoire envahi et sa capitale à la discrétion de l'ennemi. Tel est donc le caractère de la guerre comme nous la verrons désormais : ce sera la ruine pour l'un des belligérants. Nul ne sera donc plus tenté de prendre les armes d'un cœur léger. Voilà pour chaque nation. Ajoutez que le sentiment de la solidarité tend à se développer entre les nations. Voltaire regrettait que l'on ne pût désirer le bonheur de sa patrie sans désirer en même temps le malheur des autres peuples; l'expérience condamne aujourd'hui ce préjugé, que la prospérité d'une nation dépend de la ruine de ses voisins et de ses rivaux. L'Europe s'en aperçoit aujourd'hui par un exemple frappant. M. de Bismarck a voulu nous affaiblir pour longtemps en exigeant de nous cette énorme rançon de cinq milliards. Il a réussi, en effet. Il nous faudra beaucoup de temps pour nous relever d'un pareil coup. Mais qu'en est-il résulté? Si nous sommes moins riches qu'avant 1870, tous les États de l'Europe, en commençant par l'Allemagne, ont subi le contre-coup de l'atteinte porté à notre prospérité. Tout le monde comprend donc qu'à cette heure les nations sont solidaires. Lord Russell a reconnu cette solidarité en ce qui touche l'Angleterre. « Il résulterait d'une nouvelle perturbation de la paix en Europe, a-t-il dit, les plus grands maux pour notre pays. Ce n'est pas seulement le commerce qui souffrirait, mais il y aurait danger pour le bonheur social, pour le progrès de la liberté, pour l'avancedes arts et de la civilisation. » Ainsi la guerre n'est pas seulement une épreuve terrible pour les belligérants, mais elle compromet les intérêts les plus essentiels de toutes les nations civilisées.

Ce n'est point une idée chimérique, comme celle de l'abbé de Saint-Pierre, de rechercher en pareil cas s'il n'existerait pas quelque moyen de réduire les chances de guerre. On a

fait cesser les guerres privées, malgré les habitudes invétérés de la féodalité. Il a fallu pour cela des lois pour fixer les droits de chacun, — des juges pour prononcer en vertu de ces lois, — des gendarmes pour faire exécuter les sentences des juges. Les guerres entre nations cesseraient de même, s'il existait un code international, un tribunal international, un pouvoir exécutif international. Rien n'est plus net ni plus concluant que ces raisonnements de M. Laveleye. Admettons pourtant cette différence, au sujet des guerres privées et des guerres de nations, qu'on ne pourrait faire céder une nation comme Louis XI et Richelieu ont mis à la raison les seigneurs féodaux. Mais, quoi qu'il en soit, ce serait un noble dessein que la rédaction d'un code du droit des gens que tous les peuples civilisés reconnaîtraient comme loi commune en un certain nombre de cas essentiels. M. de Laveleye paraît désirer qu'un semblable travail soit l'œuvre d'une conférence des délégués de différents États. « Une conférence composée de délégués des différents États se réunirait, dit-il, pour fixer les règles concernant les points de droit international controversés. Chaque pays serait représenté par un juriste spécial et par un diplomate. Les décisions seraient prises à la majorité des voix. » Nous compterions peu, nous l'avouons, sur l'efficacité d'un pareil système. Les règles de droit des gens ne se décideront jamais à la majorité des voix. M. de Laveleye admet d'ailleurs que chaque État conserverait la liberté de faire ses réserves. Un moyen meilleur, à notre avis, et moins solennel, ce serait peut-être celui qu'on essaye de mettre en pratique aujourd'hui. Qu'une école, comme l'Institut de droit international à Gand, fasse profession d'étudier et de débattre les questions du droit des gens, — que des congrès de juriconsultes et de diplomates se réunissent pour constater les résultats obtenus, — que l'opinion publique soit renseignée sur ces débats, — qu'on arrive ainsi à former un corps de doctrines sur le droit international, — et alors, en présence d'un code rédigé par des hommes intruits et compétents, les États s'accorderont peut-être pour introduire dans leurs traités, comme cela s'est vu déjà, des clauses favorables au système d'arbitrage. Quant à ce que ferait une haute cour internationale pour empêcher le conflit de deux adversaires puissants et irrités, nous avons peu de confiance dans le résultat. Les querelles des nations ne naissent pas toujours des intérêts compromis, mais aussi des passions surexcitées. Or, l'arbitrage ne servira jamais de rien contre la passion, si bien appuyé qu'il soit par l'opinion. Un philosophe écrivant dans son cabinet se figure volontiers qu'il est possible de venir à bout de la folie humaine, — mais l'expérience montre que les plus graves décisions, celles dont dépend le sort des nations, ne sont pas toujours soumises au jugement de la raison.

VAN DEN BERG.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. CH. LENIENT

Molière — son portrait physique et moral

I

Avant d'arriver à l'écrivain, je voudrais vous parler de l'homme, de sa physionomie, de son caractère, de sa vie, de son histoire et de sa légende. Pendant longtemps, on n'a connu et cherché à connaître de Molière que ses œuvres : la part est assez belle pour qu'on ait pu s'en contenter. Les contemporains ne semblent guère s'être occupés que du comédien et du poëte, en laissant l'homme de côté. Loret, dans sa *Gazette*, parle des *Précieuses ridicules* sans même indiquer le nom de l'auteur. Pour bien des gens, comme pour Somaize, Molière, à ses débuts surtout, est Mascarille ou Sganarelle, comme Dominique est Arlequin. Le type efface et couvre l'individu : ce qui du reste est déjà, chez l'artiste, une preuve de puissance et d'originalité. Plus tard, le nom de l'écrivain se dégagera au milieu des gloires les plus éclatantes du siècle. Un jour viendra où Louis XIV, demandant à Boileau quel est le plus *rare* génie de son temps, l'auteur de l'*Art poétique*, l'ami de Racine, répondra : « Sire, c'est Molière. » Mais au début, ce qu'on voit en lui, c'est l'acteur, l'amuseur public, dont la vie importe peu pourvu qu'il plaise au théâtre. Tallemant des Réaux, cet anecdotier bavard si riche en histoires sur tant de gens inconnus et oubliés, nous laisse à peine une courte note relative à Molière, en nous parlant de Madeleine Béjart.

« Un garçon nommé Molière quitta les bancs de Sorbonne (1) pour la suivre; il en fut longtemps amoureux, donnait des avis à la troupe et enfin s'en mit et l'épousa. Il a fait des pièces où il y a de l'esprit. Ce n'est pas un merveilleux acteur, si ce n'est pour le ridicule. Il n'y a que sa troupe qui joue ses pièces : elles sont comiques. »

Tallemant a pu reconnaître pourtant un jour, dans ce garçon, l'auteur du *Misanthrope* et du *Tartufe* : c'était bien quelque chose.

Dans ce siècle si fécond en mémoires, en portraits, en confidences et en commérages de toute sorte, on est étonné de trouver si peu de renseignements sur Molière. Ses ennemis seuls semblent d'abord avoir pris soin de nous raconter sa vie pour la calomnier. A défaut d'autres détails précis, faut-il rappeler le portrait de l'acteur *Destin*, l'amant de la belle l'Étoile dans le *Roman comique* de Scarron :

« Il y a fort peu de temps qu'il est dans la comédie ! s'écrie la Rancune, le vieux poëtâtre grondeur et jaloux du nouveau venu. On ne devient pas comédien comme un champignon; parce qu'il est jeune, il plaît. Au reste, il fait l'entendu, comme s'il était sorti de la côte de saint Louis. »

C'est ainsi que Molière avait pris rang à la tête de l'*Illustre théâtre* dès 1646. Parlant de *Destin*, le conteur ajoute :

« Il avait de l'esprit, il faisait voir qu'il avait été bien élevé.

(1) De là cette hypothèse invraisemblable que Molière aurait d'abord étudié en théologie.

Fort amoureux, il vivait avec la l'Étoile dans le plus grand respect. On servit à souper. Destin y parut avec sa bonne mine qui ne le quittait point..... et parla peu, selon sa coutume, et, quand il eût parlé autant que les autres qui parlèrent beaucoup, il n'eût peut-être pas dit tant de choses inutiles qu'ils en dirent. »

La conversation s'engage avec un jeune magistrat, M. de la Garouffière, sur le chapitre des femmes : « Destin établit une distinction délicate entre les femmes qui ont beaucoup d'esprit et qui ne le font paraître que quand elles ont à s'en souvenir, et celles qui ne s'en servent que pour le faire paraître..... La Garouffière, qui était fort honnête homme et qui se connaissait en honnêtes gens, ne pouvait comprendre comment un comédien de campagne avait une si parfaite connaissance de la véritable honnêteté. »

Cet acteur *Destin*, si supérieur à sa fortune par la distinction de ses goûts, de ses manières et de son langage, par un fonds d'esprit sérieux, alliant aux tendresses du cœur la finesse d'observation qui semble révéler en lui un moraliste et un critique, n'offre-t-il pas une ressemblance curieuse avec Molière? Il y a là, en effet, des analogies de position et de caractère vraiment frappantes. Mais une grave objection se présente. Le *Roman comique* est de 1651 : or, à cette époque, Molière voyageait en province avec sa troupe, fort inconnu et n'ayant pas encore obtenu, à Lyon et à Béziers, les grands succès de l'*Étourdi* et du *Dépit amoureux*. Scarron avait-il entendu parler de lui? D'ailleurs, plus d'un fils de famille se laissait entraîner, comme le jeune Poquelin, dans ces troupes ambulantes sur les pas d'une comédienne : c'était une folie de jeunesse à la mode depuis la faveur accordée au théâtre par Richelieu.

Le théâtre est un fief dont les rentes sont bonnes (1),

avait dit Corneille, qui n'en devint pas plus riche pour cela.

Mme de Sevigne, si pleine de Molière et des souvenirs de son théâtre, qu'elle savoure mieux encore que le *bon potage* de Nicole, le cite souvent, mais ne nous apprend rien sur sa vie ni sa personne. Saint-Simon qui appartient, il est vrai, à la fin du siècle, mais qui sait tant de choses sur le présent et le passé, n'en dit pas davantage. Perrault, dans ses *Hommes illustres*, Baillet, dans ses *Jugements des savants*, apprécient moins l'homme que l'écrivain. Bayle lui-même n'est guère mieux informé et ne rapporte que des *on dit*. Quelques pages de Chapuzeau, dans son *Histoire du théâtre* et la courte notice placée par Lagrange et Vinot en tête de la première édition complète des œuvres de Molière, en 1682, sont encore les meilleurs témoignages à consulter. Quand il s'agit de Boileau, de Racine, de la Fontaine, nous avons leur correspondance et celle de leurs amis, qui nous les font suffisamment connaître dans leur vie intime. Pour Molière, rien de semblable. Sauf la pièce du *Val-de-Grâce*, dédiée au peintre Mignard, le *Remerciment au roi*, un sonnet et une lettre touchante à l'occasion de la mort de l'abbé la Mothe le Vayer, son ami, Molière n'écrit rien pour ainsi dire en dehors du théâtre : c'est pour son art et par son art qu'il a vécu tout entier. Trente-deux ans après sa mort (2), Grimarest s'étonne que personne n'ait encore eu l'idée de composer une vie de Molière. Boileau, l'ami du grand homme calomnié de son vivant et même dans sa tombe, ne songe pas à relever les bévues de Grimarest, ni à démentir les bruit injurieux mis en circulation par le roman de la *Fameuse comédienne*.

De nos jours, au contraire, une sorte de confrérie érudite s'est formée pour éclaircir, creuser, fouiller, exhumer tout ce qui a trait à la vie, à l'éducation, à la jeunesse, à la famille de Molière. Molière a non-seulement ses admirateurs, mais ses dévots. Dès 1824, M. Aimé Martin écrivait : « Pour entendre Molière, il faut connaître sa vie, ses habitudes, ses sociétés et son siècle; il faut même pénétrer dans son cabinet, examiner ses livres, se mettre, s'il se peut, dans la confidence de ses lectures. » Et dans l'ardeur de ses recherches, où il apportait quelquefois plus de zèle que de critique, il reconstruisait en imagination cette bibliothèque dont M. Soulié devait nous rendre plus tard l'inventaire exact et complet (1). C'est ainsi que Molière est devenu l'objet de nombreux travaux, dont M. P. Lacroix a recueilli la liste sous le double titre d'*Iconographie et biographie molièresques*. Nous avons profité et nous profiterons plus d'une fois encore de ces précieuses indications. Je commencerai par les portraits.

Le véritable portrait d'un auteur, le plus vivant, le plus durable, est dans ses œuvres. Tacite nous l'a dit en termes éloquents à la fin de son *Agricola* : « *Ut vultus hominum, ita simulacra vultus imbecilla et mortalia sunt; forma mentis æterna* (2) ». Pourtant, on aime à rechercher dans les traits du visage un reflet ou un contraste avec les qualités morales de l'individu. Si chétive, si périssable qu'elle soit, cette enveloppe mortelle a sa valeur et son expression, surtout quand l'art y a jeté sa flamme. Quel lecteur de Voltaire ne contemple avec intérêt la belle statue animée par le ciseau de Houdon? En face de ce marbre, ne comprend-on pas mieux encore ce que dut être l'homme, le terrible railleur dont le *rictus satanique* exaspérait Joseph de Maistre. Il est là tout entier. Aussi, malgré mon peu de compétence en matière d'art, ai-je voulu consulter ces témoignages du crayon et du pinceau, moins encore pour juger la valeur de l'œuvre elle-même que pour y chercher une impression et vous la communiquer. J'avais d'ailleurs, pour point de départ, le portrait écrit que Mlle Poisson, femme de l'acteur de ce nom, nous a laissé dans le *Mercure* de 1710. Mlle Poisson, qui s'appelait d'abord Mlle du Croissy, jouait le rôle d'une des Grâces dans *Psyché*, en 1671, et avait parfaitement vu et connu Molière dans son enfance (3). Elle en parle ainsi :

« Il n'était ni trop gras ni trop maigre; il avait la taille plus grande que petite, le port noble, la jambe belle; il marchait gravement, avait l'air sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts : les divers mouvements qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. »

J'arrête ici la citation, reservant pour plus tard ce qui regarde le caractère. Dans cette description du visage, deux traits surtout m'ont frappé : l'alliance du sérieux et du comique, qui se retrouve dans l'esprit comme dans les œuvres

(1) L'*Iconographie* [illegible]
(2) 1705.

(1) Voyez Ed. Soulié, *Recherches sur Molière et sa famille*.
(2) Les traits de l'homme sont fragiles et périssables, et comme eux les simulacres qui les représentent : la figure seule de l'âme est éternelle (trad. Burnouf).
(3) Mlle Poisson avait alors plus de quatre-vingts ans. Elle ne mourut qu'en 1756, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

de Molière ; puis la noblesse, la gravité, la distinction, qui font de lui un homme de bonne compagnie, et non un bateleur et un bouffon de la foire, comme le voudraient ses ennemis ; — en même temps, l'énergie des traits accentués comme ceux de Corneille : le nez fort, les lèvres épaisses, le sourcil proéminent.

Le nombre des portraits dessinés ou gravés de Molière est assez considérable, puisque M. Soleirol (1) en a compté jusqu'à cent soixante-quatre de provenance et de valeur très-diverses, la plupart d'une authenticité fort douteuse. Je ne vous parlerai ici que de ceux dont j'ai pu prendre moi-même connaissance et voir l'original ou la copie. Occupons-nous d'abord des gravures.

Il en est une qui m'a vivement frappé, malgré le peu de cas que semblent en faire MM. Henri Lavoix et Soleirol. C'est celle qui se trouve au cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale avec cette inscription : « *Véritable portrait de Molière, Simonin fecit*, 1661. » Molière y est représenté en costume de Sganarelle, le chapeau à la main, dans l'attitude d'un *Gracioso* haranguant le public. La touche en est comique d'expression. Cependant les deux critiques modernes n'y voient qu'une caricature faite peut-être par des ennemis, ou tout au moins une charge plutôt qu'un portrait. « Tout y est exagéré, nous dit M. H. Lavoix, le sourcil épais qui couvre l'œil, la bouche qui se fend démesurément dans une grimace forcée, le nez qui s'épate et la moustache qui bifurque en deux longues taches noires (2). » Mais n'oublions pas que nous avons ici Molière sous son masque comique, avec l'exagération naturelle qu'il donne à ses traits en se grimant. Peu de temps auparavant, les acteurs portaient encore des masques et se barbouillaient de farine et de charbon. Cette moustache qu'on accuse si fort et qui ne se retrouve pas dans les autres portraits, n'est-elle pas celle dont parle Boileau lorsque, Molière lui objectant le point d'honneur pour ne pas quitter le théâtre, son ami lui répond : « Quel point d'honneur ? Quoi ! Vous barbouiller le visage d'une moustache de Sganarelle, pour venir sur un théâtre recevoir des coups de bâton ? » D'ailleurs, si cette gravure eût été désobligeante pour Molière, comment se trouverait-elle reproduite en tête de la première édition de ses œuvres donnée par ses amis Lagrange et Vinot ? En supposant qu'elle soit un peu chargée, cesse-t-elle pour cela d'être vraie ? N'y a-t-il pas telle caricature de Daumier qui est un portrait vivant ?

Une autre gravure non moins curieuse est celle qui précède l'édition *princeps* de l'*École des Femmes*. Molière y paraît dans le costume d'Arnolphe, assis avec une majesté bourgeoise, tenant un livre de sa main gauche et montrant de la droite son front à Agnès en lui disant :

Là, regardez-moi là.

C'est évidemment, comme le pense M. H. Lavoix (3), le portrait auquel Montfleury fait allusion dans l'*Impromptu de l'hôtel de Condé*. Le marquis, s'adressant à la marchande de livres de la galerie du Palais, lui demande :

N'est-ce pas là Molière ?

ALIX

Oui.

LE MARQUIS

Oui, c'est le vrai portrait.

ALIX

Oui, monsieur, comme c'est un sermon qu'il y fait,
De peur qu'on en doutât, il s'est fait peindre en chaise (1).

LE MARQUIS

Puis c'est qu'étant ainsi on est plus à son aise.
Plus je le vois, et plus je le trouve bien fait,
Ma foi, je ris encor quand je vois ce portrait.

Ce qui prouve du moins que les ennemis mêmes de Molière ne sauraient lui contester le mérite d'amuser le public en peinture comme en action.

Nous laissons de côté les gravures assez insignifiantes qui ornent les éditions du *Misanthrope*, du *Médecin malgré lui*, etc., pour en signaler une placée en tête de la seconde édition du *Tartufe*, et représentant la scène de la déclaration. Molière, qui jouait le rôle d'Orgon, y paraît caché sous la table et montrant son visage garni d'une longue barbe. Cette barbe postiche est un ornement dont Molière s'est affublé plus d'une fois dans ses rôles de Mascarille et de Sganarelle. Il y cherche évidemment un effet comique. Orgon avec cette barbe, qui lui donne l'air d'un maître homme, se laissant duper par Tartufe, offre un contraste que Dorine fait ressortir :

Quoi ! se peut-il, Monsieur, qu'avec l'air d'homme sage,
Et cette *longue barbe* au milieu du visage,
Vous soyez assez fou pour vouloir.....

Puisque la question de la barbe se représente ici en passant, hâtons-nous d'ajouter que les portraits de Molière en général lui accordent une moustache légère (2). Sbrigani semble y faire allusion répondant à M. de Pourceaugnac, quand celui-ci craint d'être reconnu sous son costume de femme : « Votre moustache n'est rien : il y a des femmes qui en ont autant que vous. » Parmi tant de gravures médiocres reproduites par les éditeurs du temps, notons encore celle qui précède la mauvaise comédie satirique d'*Elomire hypocondre*, dont je vous parlerai bientôt. Elle représente Molière prenant les leçons de Scaramouche en gestes et grimaces.

A ces productions de bas étage, l'art véritable ajoute, du vivant de Molière ou après sa mort, des créations plus dignes de son génie. Les noms de Mignard, de Bourdon, de Coypel, de Houdon, et même d'Ingres à notre époque, se trouvent associés au souvenir du grand poëte-comédien. Parmi les portraits contemporains de Molière, citons d'abord ce curieux tableau peint sur bois qui se trouve aujourd'hui au Théâtre-Français, dans le foyer des comédiens, avec cette inscription écrite en lettres d'or : *Farceurs français et italiens depuis 60 ans. Peint en* 1671. On y voit Arlequin, Scaramouche, Briguella, Pantalon, Gros-Guillaume, Gautier Garguille, Guillot Gorju, Jodelet, Gros-René, et enfin Molière, qui est là comme en famille, avec le chapeau de feutre, le manteau court et le haut-de-chausses d'Arnolphe dans l'*École des Femmes*.

(1) *Molière et ses troupes*.
(2) *Gazette des Beaux-Arts*, t. 5. 1872.
(3) *Ibid.*

(1) Chaire.
(2) V. Henri Lavoix, *Ibid.* — Soleirol.

En face, dans ce même foyer des comédiens, un autre portrait de Molière, peint, dit-on, par Mignard, son ami, le représente jouant le rôle de César dans la *Mort de Pompée*. Le goût de la tragédie a été au début une des erreurs de Molière comme acteur et comme poëte. La figure est sans doute pleine d'expression et de vie, l'œil ardent et lumineux; l'ensemble des traits, les lèvres épaisses, les narines dilatées, révèlent un comique plutôt qu'un tragique, malgré l'emphase du costume. L'œuvre est remarquable, et la physionomie parlante et orignale. Mais enfin ce n'est pas là Molière tel que nous le rêvons. Cette couronne de lauriers surmontant une perruque soigneusement arrangée, ce manteau de pourpre, ce bâton de commandement qu'il tient à la main, nous font songer aux méchants vers de Montfleury parodiant la démarche et le débit tragiques du poëte-comédien :

..... Il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèse et l'épaule en avant,
Sa perruque, qui suit le côté qu'il avance,
Plus pleine de lauriers qu'un jambon de Mayence,
Les mains sur les côtés, d'un air peu négligé,
La tête sur le dos comme un mulet chargé,
Les yeux fort égarés, puis débitant ses rôles
D'un hoquet éternel sépare ses paroles (1).

Le plus beau portrait de Molière, également dû au pinceau de Mignard, mais dont nous n'avons aujourd'hui que la gravure dessinée par Nolin en 1685, nous le montre dans sa vie intime avec ce mélange d'élégance, de simplicité et de bon ton qui rappelle l'honnête homme du XVIIe siècle. Il est là coiffé d'une perruque assez abondante, mais sans affectation, en robe de chambre, peut-être cette robe de brocard dont parle l'inventaire (2), avec les manches nouées au poignet d'où sortent des manchettes en dentelle, tenant de la main gauche un livre, de la droite une plume. C'est l'heure du recueillement, de la lecture et sans doute aussi de la création; l'heure benie où s'envolent de son imagination ces légers fantômes auxquels il donne l'immortalité, où viennent sur ses lèvres les paroles dorées qui passeront bientôt sous sa plume, puis au théâtre, et de là à travers les siècles.

Je ne vous rappellerai pas ici ces nombreux portraits plus ou moins authentiques réunis l'an passé dans le foyer des Italiens par l'infatigable et vaillant organisateur des *Matinées littéraires*, M. Ballande, à l'occasion du jubilé de Molière. Je ne les ai vus qu'en passant et plusieurs d'entre eux m'ont laissé bien des doutes. L'un notamment, attribué à Sébastien Bourdon, avec sa face placide et épanouie de financier satisfait, semblerait plutôt un Quinault qu'un Molière. Mais je ne puis passer sous silence une toile que vous avez tous vue comme moi au Louvre, et à laquelle je me suis laissé prendre, je l'avoue, bien longtemps. Elle portait alors le nom de Mignard, dont on l'a dépouillée depuis pour la ranger dans la classe des anonymes : c'est ainsi qu'elle a passé du Louvre à Versailles. Quelques-uns l'attribuent à Charles Coypel. Quoi qu'il en soit, des gens fort habiles s'y étaient un moment trompés. Michelet lui avait consacré une de ces pages étincelantes et enthousiastes comme il savait les écrire quand il était ému.

« Ce portrait, disait-il, illumine la petite salle où il est comme une flamme. La vigueur mâle y est incomparable, avec un grand fonds de bonté, de loyauté et d'honneur. Rien de plus franc, rien de plus net. L'intensité de la vie qui est dans cet œil noir absorbe. On en sent la chaleur : elle brûle à dix pas. »

Depuis, de graves objections ont été faites : des juges compétents et autorisés ont déclaré que le tableau n'était pas de Mignard et datait tout au plus de la fin du XVIIe siècle (1). La perruque à la Steinkerke adoptée par le peintre ne saurait remonter au delà de 1692. Ce serait donc là tout simplement un portrait de fantaisie. On est même allé jusqu'à prétendre qu'il représentait un autre personnage que Molière : pour notre part, il nous semble que c'est pousser le doute bien loin. En tout cas, peut-on nier qu'outre la ressemblance plus ou moins exacte, la vie circule sous ce coloris, qu'il y ait là un certain épanouissement de jeunesse et de force, un jet de flamme, comme disait Michelet, avec une part d'idéal et de fantaisie, je le veux bien. Un portrait, quoi qu'on fasse, si fidèle qu'il soit, est toujours une œuvre d'art et de combinaison. Le peintre refait l'œuvre de la nature en recueillant les traits qu'elle lui fournit. C'est par là précisément que la peinture diffère de la photographie. Celle-ci ne demande qu'un rayon de soleil; celle-là veut un rayon de l'âme, que tous les soleils du monde ne sauraient égaler et remplacer. C'est ce rayon qu'un grand peintre de nos jours, Ingres, a su trouver pour le fixer sur le front de Molière en lui donnant une place d'honneur dans son *Apothéose d'Homère*. C'est ce même rayon que je retrouvais hier encore dans ce buste magnifique dont le sculpteur Houdon gratifiait la Comédie-Française en échange de ses entrées au théâtre. Sans doute on peut voir là encore un Molière idéalisé, mais si vivant, si vrai dans sa large et libre allure, dans ce visage où brille le génie, que nous croyons le reconnaître et sommes tentés de nous écrier : « C'est bien lui ! »

Un illustre sculpteur de nos jours, David d'Angers, disait : « La statue ou le buste d'un grand homme est son apothéose. » N'y a-t-il pas au moins une part de vérité dans ce mot un peu emphatique, mais juste au point de vue de l'art, pourvu toutefois que l'apothéose ne fasse pas de Napoléon un César romain, ni de Louis XIV un Alexandre ou un Apollon.

II

Après cette courte excursion plus ou moins aventureuse dans le domaine de l'art, je reviens bien vite aux biographes, aux écrivains, qui me sont plus familiers. Si les traits extérieurs de Molière ont été parfois étrangement altérés et transformés, la peinture morale de l'homme, de son caractère, de sa vie, a subi aussi de singulières métamorphoses. Bien qu'exposé à tous les regards par sa personne et par ses œuvres, vivant pour ainsi dire en plein découvert, au grand jour, Molière a été de bonne heure enveloppé d'une légende mensongère qui a commencé de son vivant et dure encore aujourd'hui pour bien des gens prévenus ou mal informés. Cette légende, amis et ennemis, biographes, romanciers et dramaturges, ont plus ou moins contribué sous des formes

(1) *Impromptu de l'hôtel de Condé*, scène IV.
(2) V. L. Soulié, *Recherches sur Molière et sa famille*.

(1) V. Henri Lavoix, *Ibid.*

diverses à l'étendre, à la noircir ou à l'orner des couleurs de leur fantaisie, de leur haine ou de leur admiration. C'est ainsi qu'un faux Molière s'est formé à côté du vrai.

Les détracteurs n'ont pas manqué, depuis les Montfleury père et fils, les de Villiers, les Rochemont, jusqu'aux pieux journalistes de notre temps acharnés à poursuivre l'auteur du *Tartufe*. Une sainte ligue s'est formée pour dénoncer Molière comme un diable incarné (c'est le nom que lui donne déjà le curé de Saint-Barthélemy), un méchant homme ennemi de la religion et de la vertu, foulant aux pieds toute loi morale, épousant sa propre fille, glorifiant l'adultère pour justifier les désordres du Roi en même temps que les siens, valet flatteur et bouffon, grand corrupteur public, auquel Dieu semble avoir accordé le don périlleux du génie comme instrument de sa perdition et de la nôtre. Écoutez le janséniste Baillet s'écriant : « M. Molière est un des plus dangereux ennemis que le siècle et le monde aient suscités à l'Église de Jésus-Christ. »

D'autres juges moins passionnés et moins violents, que j'appellerais volontiers des critiques pointus ou des critiques à froid, ont disséqué, analysé le caractère et la vie de Molière et ont cru y trouver je ne sais combien de petites passions mesquines : la vanité ombrageuse de l'homme de lettres, la jalousie à l'égard de ses confrères, les rancunes du plébéien contre le grand seigneur, les complaisances serviles du courtisan pour le maître, le mépris de la bourgeoisie livrée au ridicule sous les traits de M. Jourdain, l'avilissement du peuple dans la personne des valets et des paysans. Peu s'en faut qu'on ne lui ait reproché d'être l'ennemi de l'éducation des filles, des classes d'adultes et de la science en général, pour avoir composé les *Femmes savantes* et ri du maître de philosophie et des études tardives de M. Jourdain. Nous ne parlons pas ici des querelles d'Allemand suscitées par Schlegel et son école contre l'écrivain et le poëte; nous y reviendrons un peu plus tard.

Une autre métamorphose non moins étrange est celle que lui ont fait subir certains admirateurs enthousiastes et maladroits. Grâce à eux, Molière s'est transformé en je ne sais quel sombre rêveur de mélodramé, martyr de son propre génie, refoulant en lui-même les aspirations démocratiques qui menacent d'éclater, et récitant déjà dans son for intérieur le discours sur *l'Inégalité des conditions*, étouffant sous son enveloppe plébéienne de tapissier valet de chambre, se plaignant de son rôle d'amuseur et de bouffon, comme s'il regrettait de n'être pas assis à la place de Colbert et de Louvois; arrêté au début, dans son essor, par la brutalité égoïste et la platitude bourgeoise de son père, qui veut faire de lui un apprenti; plus tard poursuivi, traqué par la haine des dévots qui le calomnient et des courtisans qui lui volent sa femme, l'infidèle Armande. Au milieu de ces tristesses, le pauvre grand homme s'offre lui-même en holocauste et se déchire les flancs pour nourrir ses camarades et divertir l'humanité, en ayant le rire sur les lèvres et les larmes au fond du cœur. C'est à peu près sous cette forme pathétique et déclamatoire que le drame moderne nous a montré un Molière démocrate et socialiste anticipé. Le vrai Molière se fût-il jamais reconnu dans ce portrait?

Ce vrai Molière, quel est-il donc? C'est celui qu'ont vu et connu Boileau, Racine et La Fontaine, qu'ont honoré de leur estime et presque de leur amitié les Vivonne et les Condé; qu'on a rencontré tant de fois autour des piliers des halles, au théâtre de la rue Mauconseil, comme plus tard au Louvre et à Versailles. C'est le fils du sieur Poquelin, tapissier valet de chambre du Roi (charge qui avait bien son prix alors). Il suit les cours du collége de Clermont, et, tout plébéien qu'il est, s'asseoit sur les mêmes bancs que le prince de Conti devenu plus tard son protecteur avant d'être son ennemi déclaré. Quoi qu'on ait pu dire de la sécheresse et de la parcimonie paternelles, il est assez libre, assez heureux pour mener à Paris la vie des *Enfants sans soucy* d'autrefois : tout en suivant les leçons de Gassendi avec Chapelle, Hénault et Bernier, étudiant peut-être son droit en amateur (on ne sait trop s'il fut reçu avocat), plus assidu sans doute au théâtre qu'à l'école, rôdant autour des coulisses, des acteurs et des actrices, parmi lesquels il s'engagera bientôt; tendre aux émotions amoureuses qui feront le tourment de sa vie, mêlant à ses accès de gaieté et à ses explosions de jeunesse un fond de mélancolie rêveuse et contemplative; bon, sensible, affectueux, dévoué à ses amis, prompt à s'indigner contre l'injustice et l'hypocrisie; irritable comme un poëte (*genus irritabile vatum*); faisant expier cruellement à Boursault et à Cotin une insolence à son égard, mais encourageant Racine à ses débuts, et ne songeant pas à se venger de son ingratitude; venant au secours de Baron enfant dont il fera un grand artiste; abandonnant au vieux Poquelin, qui n'a pu lui pardonner sa gloire, sa part de l'héritage maternel, et l'aidant à payer la maison du pilier des halles; enfin ouvrant libéralement sa bourse à ses parents, à ses camarades dans le besoin, aux pauvres de sa paroisse, aux religieux et aux religieuses de cette Église qui lui marchandera si durement ses prières (1). Tel est l'homme chez Molière, dans sa simplicité et sa franchise, avec ses qualités et ses défauts. Homme de son temps malgré la supériorité de son génie, acceptant la société telle qu'il la trouve organisée autour de lui, aimant la royauté qui le protége, regardant comme un grand honneur de travailler à la divertir, et ne songeant pas plus à la Ligue et à la Fronde qu'à la future révolution de 1789.

Ce Molière n'est pas celui du roman, du mélodrame, je le sais bien : mais c'est le vrai Molière, libre penseur discret et respectueux comme on devait l'être au XVIIe siècle, faisant ses pâques même après avoir donné le *Tartufe* et *Don Juan*, et ne demandant qu'à vivre en paix avec son curé comme avec la police de son quartier. Nous n'en ferons ni un héros, ni un martyr, ni un stoïcien austère, ni un libertin effronté, mais un cœur droit, loyal et généreux, un homme enfin ayant le droit de dire avec Térence : *Homo sum;* il n'a jamais eu d'autre ambition. Sur ce point nous avons le témoignage de ses camarades Lagrange et Vinot dans la notice placée en tête de la première édition de ses œuvres publiée en 1682. Molière est mort depuis neuf ans; on ne peut songer à le flatter :

« Il se fit remarquer à la cour pour un homme civil et honnête, ne se prévalant point de son mérite et de son crédit, s'accommodant à l'humeur de ceux avec lesquels il était obligé de vivre, ayant l'âme libérale, en un mot possédant et exerçant toutes les qualités d'un parfaitement honnête homme. » Et ce mot, on peut le prendre ici dans le sens

(1) Voyez à ce sujet le curieux chapitre intitulé : *Les comédiens et le clergé* dans le *Théâtre français sous Louis XIV* de notre ami et collaborateur M. Eug. Despois (librairie Hachette, 1874).

particulier au XVIIe siècle, et aussi dans le sens le plus général, en parlant de Molière.

Faut-il y joindre le témoignage d'un autre contemporain, l'humble Chapuzeau, auquel Molière reprit en partie le sujet des *Précieuses* et peut-être quelques traits de son *Avare*, et qui ne lui en garda pas rancune. Après avoir énuméré toutes les qualités qui ont fait de Molière la merveille et, comme il l'appelle, le véritable *Trismégiste* du théâtre français, il ajoute : « Mais outre les grandes qualités nécessaires au poëte et à l'acteur, il possédait celles qui font l'honnête homme : il était généreux et bon ami, civil et honorable en toutes ses actions, modeste à recevoir les éloges qu'on lui donnait, savant sans le vouloir paraître, et d'une conversation si douce et si aisée que les personnes de la cour et de la ville étaient ravies de l'entretenir. »

Tout aimable et avenant qu'il soit pour qui lui plaît, Molière a aussi ses quarts d'heure de boutade et de mutisme obstiné. Malheur à qui s'avise de l'inviter à sa table pour le servir comme un plat de choix à ses convives, en lui demandant d'apporter son écot d'esprit! Ces jours-là, Molière ne dit rien. Lui-même, dans la *Critique de l'École des Femmes*, a fait son propre portrait sous le nom de Damon. Élise nous raconte comment Climène, la précieuse, s'imagina d'attirer chez elle Damon (1) : « Vous connaissez l'homme et sa naturelle paresse à soutenir la conversation. Elle l'avait invité à souper comme bel esprit, et jamais il ne parut si sot parmi une demi-douzaine de gens à qui elle avait fait fête de lui, et qui le regardaient avec de grands yeux, comme une personne qui ne devait pas être faite comme les autres. Ils pensaient tous qu'il était là pour défrayer la compagnie de bons mots; que chaque parole qui sortait de sa bouche devait être extraordinaire; qu'il devait faire des impromptus sur tout ce qu'on disait, et ne demander à boire qu'avec une pointe. Mais il les trompa fort par son silence, et la dame fut aussi mal satisfaite de lui que je le fus d'elle. »

En dépit de ce nom de *Gélaste* (2) que lui a donné La Fontaine (3), Molière est souvent rêveur, taciturne et mélancolique. De là ce portrait sombre et chagrin d'*Elomire hypocondre* sous lequel l'ont représenté ses ennemis. Il n'a pas cette plénitude de santé, de belle humeur insouciante et folle, que nous avons trouvée chez Saint-Amant et que nous retrouverons plus tard chez Regnard, rieurs et viveurs de vocation et de profession. Il n'a pas non plus cette gaieté opiniâtre et bouffonne qui, chez Scarron, brave les assauts de la maladie. Les tortures de son estomac viennent se joindre aux tourments intérieurs de son âme déchirée par l'amour et la jalousie. Il renonce de bonne heure au vin et à la viande pour se mettre au régime du lait. D'ailleurs Molière pense trop pour être toujours gai ; il voit trop à nu les misères et les bassesses de l'humanité. S'il rit ou plutôt nous fait rire à gorge déployée de l'avarice d'Harpagon, de la vanité de M. Jourdain, de la sottise de Pourceaugnac et de George Dandin; s'il partage quelquefois l'indulgence d'Ariste et de Philinte pour les faiblesses et les travers de la nature humaine, il a aussi des accès de colère et d'indignation avec Alceste contre les intrigants, les pieds plats, dont le néant,

..... De splendeur revêtu,
Fait gronder le mérite et rougir la vertu.

Molière, comme Pascal, est de ceux qu'un feu intérieur consume, et qui vivent en dix ans plus que bien d'autres en un siècle. Sa toux, quoi qu'en disent ses amis Lagrange et Vinot, ne fut pas sans doute la cause unique de sa mort. Pourtant rien dans son génie ne trahissait l'épuisement ni la fatigue : le corps succombait, mais l'esprit restait tout entier. Il ne connut jamais ces défaillances qui saisirent Corneille au temps de *Pertharite* et d'*Attila*.

Mais, dira-t-on, car il y a toujours un *mais*, cet Alceste farouche, cet Elomire hypocondre si sévère pour les courtisans, cet ennemi de l'intrigue et de la cabale, n'est-il pas lui-même le courtisan le plus fin, le plus délié, le plus habile à capter la faveur du roi et du public ? C'est là précisément ce que lui reproche de Villiers dans ses *Nouvelles nouvelles*, pamphlet anonyme longtemps attribué à de Visé :

« Comme il avait de l'esprit et qu'il savait ce qu'il fallait faire pour réussir, il n'ouvrait son théâtre qu'après avoir fait plusieurs visites et brigué quantité d'approbations. » Attribuer à la bienveillance des auditeurs le succès de ses pièces est tout simplement une chose absurde. Le public n'est pas assez complaisant pour applaudir ce qui l'ennuie. Mais enfin on ne saurait nier qu'à tous ses talents de poëte, de comédien, d'orateur, Molière n'ait ajouté jusqu'à un certain point celui de diplomate. La diplomatie est pour lui une nécessité : n'oublions pas qu'il est en lutte avec une partie de la société, les précieuses, les marquis, les pédants, les médecins et surtout les dévots ; qu'il lui faut à tout prix sauver sa liberté et en même temps son repos et son honneur. Il a besoin d'un point d'appui et va le chercher dans la seule force qui pût le défendre contre tant d'ennemis, dans la royauté. Jadis Rabelais avait placé son Gargantua et son Pantagruel sous la protection du roi Henri II et du cardinal du Bellay : il était allé chercher jusqu'à Rome un sauf-conduit du pape pour son livre et pour lui-même. Molière invoque aussi pour son *Tartufe* la protection de Louis XIV et vise même à gagner l'approbation du légat. Il apporte dans cette lutte un mélange de franchise et d'habileté, d'audace et de prudence incomparables. La campagne de *l'École des femmes* a été déjà un chef-d'œuvre de tactique. La pièce était dédiée à la plus charmante, à la plus spirituelle des princesses, à cette duchesse d'Orléans dont Bossuet disait plus tard que le plus beau titre pour un ouvrage d'esprit était d'avoir su plaire à Madame. Le premier tort de Molière, disait-on, était d'offenser le beau sexe : si Madame ne s'était pas sentie blessée, qui donc pouvait l'être ? — Mais, à défaut des femmes, les dévots poussaient les hauts cris contre ces chaudières d'enfer dont Arnolphe trace un tableau si ridicule. Que fait alors Molière ? Par une manœuvre habile, c'est à la reine-mère, à la plus sage et à la plus pieuse des reines qu'il dédie la *Critique de l'École des femmes*, cette apologie si vive, si piquante de la pièce incriminée, en rappelant qu'Anne d'Autriche a bien voulu *rire à sa comédie de la même bouche dont elle prie Dieu*. Façon bizarre, si l'on veut, d'associer le souvenir de l'Église et celui du théâtre, mais dont s'accommodait volontiers le goût du temps et surtout celui de la reine-mère, qui avait jadis si bien pardonné à Voiture ses rimes indiscrètes sur *Buckingham* et *Vendôme*. Molière intéressait ainsi à sa cause, non-seulement le roi, mais la famille royale tout entière.

(1) Scène II.
(2) Rieur.
(3) Roman de Psyché.

Cherchant des alliés partout, il prend tour à tour la défense du parterre contre les marquis, de la cour contre les pédants et les gens de lettres mécontents. Jamais écrivain n'a su s'emparer si bien de l'opinion publique, mettre de son côté, non-seulement les rieurs, mais les gens modérés, honnêtes, judicieux, ce gros parti du sens commun qui finit toujours par l'emporter sur les coteries et les cabales. « Il sut si bien prendre le goût du siècle, dit Chapuzeau, et s'accommoder de sorte à la cour et à la ville, qu'il eut l'approbation universelle de côté et d'autre. » Qui donc oserait faire un crime à Molière d'avoir assuré à ce prix le succès de ses chefs-d'œuvre et la liberté d'un art qu'il devait porter si haut?

CH. LENIENT.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

M. VICTOR DURUY

L'armée romaine sous l'empereur Hadrien

. . . . . .

« S'il m'arrive malheur, je te recommande les provinces », avait dit Trajan au jurisconsulte Priscus qu'il jugeait digne de l'empire. Hadrien n'oublia jamais ce mot, et puisque, en tout, sa volonté était souveraine, il pensa qu'il devait tout voir, avant de tout décider. Son règne n'est, à vrai dire, qu'un long voyage à travers les provinces, dont il voulut connaître les besoins en les étudiant sur place, et les fonctionnaires, en les voyant au milieu de leurs fonctions, afin d'éviter les erreurs, les oublis, les injustices que causait le voile épais de la cour et du monde officiel s'interposant, à Rome, entre l'empereur et l'empire. Avec cette manière de vivre, il déjouait les intrigues, qui ne pouvaient le suivre partout, et, en même temps, il s'assurait de la fidélité des légions, qu'il visita tour à tour; de sorte qu'il trouvait doublement son compte à bien faire son métier d'empereur.

La chronologie de ces voyages est impossible à établir, et nous avons sur chacun d'eux très-peu de renseignements, bien qu'Hadrien y ait employé les deux tiers de son règne, treize ou quatorze ans sur vingt et un. Avant d'exposer son administration intérieure, en le suivant dans les provinces pour y recueillir le maigre butin de faits particuliers à chaque pays que nous fourniront les médailles, les inscriptions ou les histoires, allons, comme lui, d'abord sur la frontière, et voyons de quelle façon il entendait pratiquer la politique de paix dont il avait fait, dès les premiers jours de son règne, la règle de son gouvernement.

Cette politique usa de deux moyens : au delà de la frontière, le *régime des subsides*, auquel fut donnée une large extension, afin de retenir les barbares chez eux; sur la frontière même, une puissante défensive, constituée par d'immenses travaux de fortification et par l'établissement dans les armées de la plus sévère discipline.

L'usage des subsides, inauguré par Auguste, continué par ses successeurs, mais au hasard des circonstances, devint pour Hadrien un principe de gouvernement, dont malheureusement l'application se laisse deviner plutôt qu'elle ne se révèle par des faits nombreux. On a vu qu'au lieu d'aventurer ses forces au cœur de l'Asie, il les avait repliées sur la frontière que la nature elle-même avait marquée en arrière du grand désert de Syrie; il fera de même en Bretagne, « afin, dit son biographe, de ne rien garder d'inutile ». Puis, sa frontière nettement tracée et les enchevêtrements de limites, qui auraient produit des contacts dangereux, soigneusement évités, il agit au delà par la persuasion, les conseils, les présents, pour établir de bons rapports entre les barbares et l'empire. Il pensionna un roi des Roxolans et bien d'autres, car on lit dans Spartien « qu'il s'attacha tous les rois par ses libéralités », paroles que Dion et Aurélius Victor répètent et qu'Arrien confirme. Au prince des Ibériens, raconte le premier, il envoya un éléphant, une cohorte de cinq cents hommes armés et de riches cadeaux. Quand il passait au voisinage des barbares, il invitait leurs chefs à se rendre près de lui, et il échangeait avec eux des présents, en ayant soin que les siens fussent dignes de la main qui les offrait. Aussi, lorsque Spartien nous dit qu'il donna un roi à des Germains, nous pouvons être assurés que ce chef revint au milieu des siens, suivi de conseillers qui devaient le maintenir dans la fidélité à l'empire et avec les moyens d'apaiser la turbulence guerrière de son peuple. Du côté de la mer Noire, Arrien nomme six rois qui tenaient d'Hadrien leur pouvoir.

Si nous connaissions mieux la diplomatie de ce prince, nous le verrions certainement exercer sur les peuples établis le long de ses frontières une action multiple et continue, avec de l'or, du commerce, peut-être des intrigues, c'est-à-dire en essayant de lier à l'empire, par les intérêts, cette première barbarie, qui aurait servi de rempart contre la barbarie plus dangereuse échelonnée derrière elle.

Cette politique, qui prévenait les difficultés extérieures, est celle dont les Américains, les Anglais et les Russes ont, de nos jours, tiré tant d'avantages sans y voir de la honte, comme on a voulu en mettre dans la conduite des empereurs romains. Plus tard, ce moyen de défense deviendra fatal en irritant les appétits des barbares, que l'empire ne sera plus en état de contenir; mais, au temps d'Hadrien, il était habile et sage, parce que derrière cette modération se trouvait la force. Dion Cassius qui, sans être un grand esprit, fut, comme consul, mêlé aux grandes affaires, a compris ce système : « Il combla, dit-il, les rois de ses largesses, et les étrangers ne tentèrent aucun mouvement contre lui, parce qu'il ne les inquiéta jamais, mais aussi parce qu'ils connaissaient bien la puissance de ses préparatifs. Beaucoup même se laissaient gagner au point de le prendre pour arbitre dans leurs différends. »

Toute l'histoire extérieure de l'empire pendant ce règne est dans ces mots. Rome eut alors la paix : non la paix lâche ou sans prévoyance qui accepte la honte ou prépare les désastres, mais la paix active et résolue qui ne craint pas la guerre, parce qu'elle a organisé de grandes forces toujours prêtes. Sous Hadrien, l'empire eut l'aspect d'un soldat au repos sous les armes, mais les tenant d'une main virile.

On sait que l'armée romaine n'avait point de garnisons à l'intérieur. Le plus grand général de l'époque impériale, Trajan, avait formulé le principe d'une bonne administration de la guerre : « N'éloignez pas le soldat des enseignes; les petites garnisons détruisent l'esprit militaire. » Toute l'armée était donc retenue à demeure au voisinage de la frontière.

Elle couvrait l'intérieur de l'empire et n'y résidait pas. En

arrière, elle défendait la civilisation qui, à l'abri de cette protection, poursuivait paisiblement son œuvre ; en avant, elle contenait la barbarie et les flots agités de cette mer toujours menaçante. La vie était pour elle rude et austère, car ses campements s'élevaient dans des solitudes brûlantes ou glacées, au milieu de marais qu'elle desséchait, de forêts où elle ouvrait des routes, de plaines incultes qu'elle rendait fécondes ; et comme le barbare était à deux pas, guettant toute occasion de meurtre et de pillage, il fallait avoir la main au glaive en même temps qu'à la cognée, et l'œil partout.

Cependant, avec le temps et la sécurité croissante, la mollesse s'était glissée dans les camps. Une foule d'industriels étaient venus s'établir à l'ombre du rempart pour exploiter les besoins et les vices du soldat, l'élégance et le luxe des chefs. Auguste avait réservé aux fils des sénateurs et des chevaliers les grades de tribun et de préfet. Ces jeunes élégants condamnés à passer cinq années au camp, avant d'arriver aux charges civiles et aux honneurs, y portèrent leurs habitudes, et les *castra stativa* devinrent peu à peu des villes où se trouvaient tous les agréments des cités.

Hadrien fut sans pitié pour cette mollesse. Il fit détruire, dit son biographe, les grottes artificielles et les portiques construits pour abriter contre la pluie ou la chaleur du jour, les salles de festin et les maisons de plaisance où l'on oubliait les rudes devoirs du service. Il chassa les mimes, les baladins, tous les artisans de la vie facile qui énervent le corps et l'âme du soldat, et, pour consacrer le souvenir de ce retour à l'austérité des mœurs militaires, il fit frapper des médailles qui le montrent marchant à la tête des soldats avec ces mots à l'exergue : DISCIPLINA AVG., comme si une nouvelle divinité était descendue du ciel pour le salut de l'empire.

Le camp rendu à sa première sévérité, il y garda tout le monde, refusant les congés qui n'étaient pas rendus nécessaires par d'impérieux motifs, afin que les légions fussent toujours au complet, et les officiers, les soldats toujours en haleine. D'ailleurs, il croyait que l'homme de guerre se fait au camp, comme l'ouvrier à l'atelier, le laboureur dans la plaine : chacun dans le milieu qui lui convient.

Il modifia l'armement des soldats et fit de nouveaux règlements pour les bagages. Sur ce double point, nous sommes réduits aux conjectures. Mais le prince qui faisait exécuter de grandes marches à ses soldats, et suivait lui-même leurs colonnes, n'a dû s'occuper des *impedimenta* que pour en diminuer le nombre et doubler la force de l'armée, en augmentant la rapidité de ses mouvements. Si les logis fastueux lui paraissaient mauvais au camp, les embarras de bagages devaient lui sembler dangereux en campagne ; et, puisqu'il avait supprimé les uns, il est certain qu'il réduisit les autres.

Pour les armes, nous ignorons aussi les changements qu'il opéra ; mais il nous reste l'ordre de service donné par son lieutenant Arrien, gouverneur de la province de Cappadoce que les Alains menaçaient d'envahir. Ce sont des instructions aussi minutieuses et précises que pourraient l'être celles du meilleur général moderne ; elles règlent la composition de l'armée, sa marche, les dispositions à prendre sur le champ de bataille, pendant l'action et après la victoire. Comme Arrien y parle de corps de toute espèce, il est évident que les Romains avaient pris aux Barbares leurs armes, afin de réunir aux moyens d'action propres aux légions tous ceux dont l'ennemi disposait. Je trouve d'ailleurs dans un autre passage d'Arrien l'ordre de l'empereur à tous ses généraux d'étudier les armes et la tactique des Barbares.

Cette attention à améliorer sans cesse l'armement des soldats et les évolutions des troupes était, du reste, une vieille et heureuse tradition de la politique des Romains. Les guerres gauloises leur avaient enseigné l'avantage des casques d'airain et des boucliers bordés d'une lame de fer ; contre les Cimbres, ils avaient changé la hampe du javelot, l'arme de jet par excellence du légionnaire ; aux Espagnols, ils avaient pris leur courte et forte épée ; aux Grecs, peut-être la disposition de leur camp, certainement leur artillerie de siége et leur poliorcétique. Un vaisseau carthaginois échoué au rivage avait été le premier modèle de leurs galères de combat. Ainsi, ce peuple qui se croyait le premier du monde, et qui l'était, apprenait toujours et perfectionna sans relâche la science qui lui avait soumis l'univers.

Aucun service n'échappait à la surveillance d'Hadrien et à ses réformes, ni celui des ambulances, qu'il visitait chaque jour, lorsqu'il était au camp, ni celui des vivres, qui ne manqua jamais, ni les arsenaux, les magasins d'armes et d'habillement, qu'il tint toujours remplis. Un ordre sévère dans les dépenses permettait de faire face à tous les besoins.

« Il contrôlait par lui-même, dit l'historien Dion Cassius, tout ce qui se rapporte à l'armée, comme les machines, les armes, les fossés, les retranchements, les palissades, et aussi tout ce qui tient à chacun, c'est-à-dire la manière de vivre, les habitations et les mœurs. Il corrigea plusieurs abus introduits par la mollesse et exerça tout le monde, chefs et soldats, à divers genres de combat, récompensant les uns, réprimandant les autres, enseignant à chacun son devoir. Enfin, par ses actes et par ses ordonnances, il mit en si bon état la discipline et les exercices, qu'aujourd'hui encore ses règlements font loi dans l'armée. »

Ces réformes pouvaient exciter des plaintes ; il les prévint en se soumettant lui-même aux plus sévères exigences de la vie militaire. Lorsqu'il venait au camp, l'armée ne comptait qu'un soldat de plus. Son costume était sévère, sans or ni pierreries dans l'armure, seulement une poignée d'ivoire à sa lourde épée ; son repas, frugal, fait avec les provisions des légionnaires : lard, fromage, piquette, et toujours pris en public ; sa façon de vivre, celle du meilleur officier. Si l'armée était en marche, une traite de vingt milles (30 kilomètres), à pied et sous les armes, au milieu des cohortes, ne l'effrayait pas, et je ne suis pas sûr que lorsqu'il faisait traverser le Danube à la nage à toute sa cavalerie, il ne se trouvât pas avec elle (1). Plus dur pour lui-même que le dernier des soldats, il allait tête nue sous les neiges de la Caledonie comme sous le soleil de la haute Egypte ; jusque dans les dernières années de sa vie, il s'exerça à lancer le javelot, à manier les armes, et jamais, au camp ou dans les marches, il ne voulut se servir de voiture ou de litière.

Voilà d'irrécusables témoignages qui changent quelque peu la physionomie de l'ami d'Antinoüs, mais l'histoire sérieuse a encore bien des corrections à faire dans l'histoire traditionnelle.

---

1. Du moins Sandis, s. e. Ad., l'affirme, et l'on a l'inscription funéraire du soldat batave qui avait le premier atteint de cette façon la rive gauche du Danube. *C. I. L.*, III, 3676.

Quand on demande leur vie à des soldats pour des querelles qui leur sont étrangères, il faut au moins leur donner l'exemple des qualités et des vertus qu'on exige d'eux. Hadrien comprit cette vérité de bon sens et de justice. Il en résulta qu'en voyant le prince attacher une telle importance aux exercices virils et veiller avec une telle attention à tous les services, il n'y eut pas de centurion, de tribun, de légat, qui crût pouvoir rien négliger. Alors l'empire posséda une armée qui fut comme un corps robuste, aux membres souples et vigoureux, capable de supporter toutes les fatigues, de braver tous les dangers, et prête, du jour au lendemain, à sortir de ses campements pour une expédition ou pour la bataille.

Mais elle fut aussi une armée docile. Il n'y avait pas de soldat qui pensât à marchander l'obéissance à un chef qui ne commandait aux autres que ce qu'il s'imposait à lui-même, et qui à toutes les qualités militaires joignait l'esprit de justice.

Hadrien ne donnait le cep de vigne, insigne du grade de centurion, qu'aux plus braves des légionnaires; il renvoyait du camp les officiers imberbes à qui Auguste l'avait ouvert, les soldats qu'on y recevait trop jeunes, et ceux qu'on y gardait trop vieux, afin de n'avoir pas à leur payer la vétérance. Pour nommer un tribun, il n'exigeait plus de la naissance, mais de l'âge et du mérite. C'était l'accès des hautes charges ouvert à tous les bons soldats ; et comme ils le voyaient encore visiter leers malades dans les quartiers, veiller, sans dédaigner aucun détail, à leur bien-être et à leur sécurité, s'occuper de leurs intérêts et de leur avenir jusqu'à connaître tous les vétérans par leur nom, ils montraient pour cette sollicitude une reconnaissance qui empêcha toute mutinerie durant ce long règne de vingt et un ans, où l'armée n'eut cependant ni un jour de butin ni un jour de victoire.

V. Duruy.

BEAUX-ARTS

Les tableaux exposés au Corps législatif

L'exposition ouverte en ce moment au palais Bourbon nous offre une occasion unique de connaître et d'admirer des chefs-d'œuvre ordinairement cachés aux regards du public. Ce n'est pas la coutume chez nous, comme en Italie ou en Angleterre, de visiter les collections particulières. Ces collections ne sont pas, d'ailleurs, la plupart du temps, rassemblées dans des galeries, mais dispersées dans des appartements où il serait difficile d'admettre des étrangers. Il en résulte que des œuvres admirables ou intéressantes sont ainsi soustraites à la vue de ceux qui auraient le plus d'intérêt à les connaître et à les étudier. L'exposition du palais Bourbon, qui en réunit sous nos yeux un si grand nombre, est donc une véritable fête dont il faut remercier les organisateurs. Pour ne parler que des tableaux, leur nombre est de plus de six cents, tirés de plusieurs collections plus ou moins célèbres et précieuses, dont les principales sont celles de Mme la duchesse de Galliera, de Mme la comtesse Duchatel, de M. le duc d'Aumale, de M. d'Haussonville, de M. Reiset, etc. Il y a là des œuvres de toutes les écoles, et l'école française y paraît avec un éclat dont il y a lieu d'être fiers.

Ne pouvant nous étendre sur tous les ouvrages remarquables rassemblés à cette exposition, ni même les signaler tous, nous devons nous borner aux plus saillants, à ceux qui se recommandent à notre attention par un intérêt plus particulier. Nous commencerons par l'école italienne et par Raphaël.

Raphaël est représenté au palais Bourbon par trois tableaux et par de beaux dessins. L'œuvre capitale est celle qui fait partie de la galerie de M. le duc d'Aumale et qui est connue sous le nom de la *Madone d'Orléans*. C'est une œuvre de l'époque de Raphaël appelée *florentine* par les critiques. Ce petit tableau est peint sur bois. Après avoir appartenu au frère de Louis XIV et fait partie de la galerie d'Orléans, il passa en Angleterre avec d'autres tableaux de cette galerie célèbre; il en revint à Bruxelles en 1831, puis à Paris, où on l'a vu dans la galerie Aguado et dans la galerie Delessert. M. le duc d'Aumale a eu la bonne fortune de pouvoir le racheter pour la somme de 150 000 francs. La Madone d'Orléans a la grâce exquise des vierges de Raphaël, le maître l'a peinte avec amour; et cependant ce qui frappe le plus dans cette œuvre d'une merveilleuse délicatesse, ce n'est pas la mère, c'est l'enfant. Raphaël seul a su peindre l'enfant-dieu. L'expression qu'il lui a donnée ici rappelle celle qu'on admire si justement dans le tableau de la *Vierge à la chaise*. Cette expression, où la mission divine de Jésus semble d'avance se lire, est sérieuse et surnaturelle; elle contraste avec le geste enfantin qui lui fait porter sa petite main au corsage de sa mère. Par une disposition singulière, les cheveux dorés ont l'air de rayons. Tous les détails sont rendus avec une finesse extrême dans ce tableau de 28 centimètres de haut sur 20 de large. On regrette seulement qu'une main étrangère, qu'on a cru être celle de Téniers, ait ajouté dans le fond un rideau et des vases; la composition en semble un peu alourdie; mais ces additions malheureuses, presque sacriléges, n'empêchent pas la Madone d'Orléans d'être un joyau précieux dans le riche écrin de M. le duc d'Aumale.

Le second tableau du maître d'Urbin est ce portrait de jeune homme provenant de la galerie Czartoryski et acheté à Venise par le prince Adam en 1807. Cette tête pâle et passionnée, d'un caractère presque féminin, aux longs cheveux divisés sur le sommet de la tête et retombant sur les épaules, a passé longtemps pour être celle du peintre lui-même (1), mais il paraît que c'est à tort. On en a connu deux répétitions, et l'on peut se demander si ce tableau-ci est bien l'original. Ce sont là de ces questions délicates sur lesquelles les plus habiles sont sujets à se tromper. L'exécution négligée des mains pourrait faire croire qu'elles ne sont pas de Raphaël, mais la beauté de la tête semble ne pouvoir appartenir qu'à lui. Le maître a pu faire d'ailleurs achever cette figure dans son atelier par un de ses élèves.

Tout à côté de ce portrait, on peut admirer une belle étude peinte en détrempe de la tête de sainte Elisabeth pour le tableau de la *Visitation* au musée de Madrid. Cette étude est la propriété de M. Piot. De l'autre côté, le hasard ou la préméditation a placé un portrait par le Bronzino qui soutient vail-

(1) On peut la voir gravée comme telle en tête du livre de Passavant, *Raphael d'Urbin*, édition française, 1860.

lamment le voisinage. Ce beau jeune homme, d'une si fière attitude, a droit d'être fier de son peintre et peut lutter pour lui contre Raphaël lui-même.

On compte cinq tableaux de Luini, ce second Léonard. Le tableau qu'on pourrait appeler la *Vierge à l'iris* nous montre une sainte famille au milieu d'un jardin. Le petit saint Jean offre des fleurs à l'enfant Jésus. Ces vieux maîtres aiment les fleurs. Les figures présentent les types familiers au maître milanais, qui font reconnaître un Luini au premier aspect. Un autre tableau, de la collection de M. Reiset, représente l'enfant Jésus assis, tenant d'une main la croix qu'il montre de l'autre comme le symbole du salut, le pied posé sur la pomme où l'homme et la femme ont mordu; le serpent mort est à sa droite. Dans la *Joconde* de M. le duc d'Aumale, peinte aussi par Luini, on voit une tête aux cheveux ondés, aux épaules nues ornées d'un collier; l'expression est chagrine, la teinte grisâtre. Les œuvres de Luini, mystérieuses comme sa vie, sur laquelle les détails nous manquent, se distinguent à côté de celles de Léonard de Vinci, son maître, par leur singularité pleine d'une grâce qui ne se laisse ni méconnaître ni oublier.

On n'oubliera pas de voir le Filippo Lippi de M. Reiset, ce tout petit tableau d'un des premiers grands peintres de l'Italie, célèbre par son esprit et par ses aventures romanesques, en dépit de l'habit monastique. Fra Filippo Lippi appartenait à l'école florentine et vivait dans la première moitié du xve siècle. Non loin est un Fra Angelico de la collection de M. Gatteaux; un autre tableau du même maître a été prêté par M. de Triquetti. Mme Duchatel a exposé un Antonello de Messine, d'un réalisme fin et étudié, qui rappelle par l'arrangement des cheveux l'Antonello du Louvre. On sait qu'Antonello de Messine passe pour avoir le premier apporté en Italie le secret de la peinture à l'huile, appris de Jean van Eyck pendant un voyage en Flandre. Andrea del Castagno, l'assassin du peintre Dominique, à qui Antonello avait confié le précieux secret, est aussi présent dans un tableau de la collection Reiset. Ajoutons les noms de Pérugin, de Botticelli, de Mazzolini, de Jean Bellin, de Titien, de Sodoma, d'Annibal Carrache, et nous aurons la liste des maîtres italiens qu'on admire au Palais-Bourbon.

Les maîtres flamands ne sont pas moins illustres. Voici d'abord Hans Memling dans la collection Duchatel et dans la collection Gatteaux; Memling, le peintre légendaire de Bruges, dont on connaît à peine la vie d'aventures au milieu des guerres du xve siècle, et dont le nom même a été pour les érudits un sujet de discussion; Memling, qu'un critique éminent appelait l'autre jour « le Pérugin de la Flandre ». Memling n'a peint que des sujets religieux. Peut-être avait-il la foi qui manquait à Pérugin. Quoi qu'il en soit, ce qui me paraît respirer dans ses tableaux d'une si suave beauté, c'est moins la dévotion mystique que la piété naïve et douce. On sent en les regardant la même impression qu'à la lecture des légendes où l'imagination populaire du moyen âge mêlait le sacré au profane, la fantaisie à la religion. Dans le tableau de Mme Duchatel, grande composition très-finie où son génie s'est déployé, on voit, dans une église gothique, le trône de la Vierge élevé sous un baldaquin. La Vierge tient sur ses genoux l'enfant Jésus. Des personnages, en qui la ressemblance des traits doit faire reconnaître les membres très-nombreux d'une seule famille, sont représentés debout et à genoux de chaque côté; un recueillement tranquille est leur seule expression. Celui qui est debout à gauche de la Vierge et qui ôte son chapeau devant l'enfant Jésus, ne montre guère que du respect. Dans le petit tableau de M. Gatteaux (*La Vierge et les saintes*, 25 et 16 centimètres), d'une finesse miraculeuse, il me semble voir un décaméron religieux et flamand : les saintes me paraissent de belles princesses, richement costumées, qui, assises en cercle autour de l'enfant Jésus et de sa mère, lisent dans de beaux livres, font de la musique et content des histoires édifiantes. Des anges qui apparaissent dans le lointain mêlent leur concert céleste à celui de ces nobles dames. Le site est ravissant, on dirait un coin du paradis terrestre. Ce précieux ouvrage, peint d'une main si légère et si délicate, doit enrichir un jour le musée du Louvre.

L'exposition du Palais-Bourbon nous montre encore deux autres Memling : la *Nativité* et la *Vierge à la cuiller*. Cette *Vierge à la cuiller* est adorable de naïveté et de grâce. Parmi les autres maîtres flamands présents à l'exposition, il faut citer Frans Hals pour ses beaux portraits empruntés aux collections de M. Rothan et de M. Wilson; Porbus, dont on voit un portrait d'Anne d'Autriche à son arrivée en France, et Philippe de Champaigne, dont les portraits de Colbert, de Turenne, d'Henriette d'Angleterre, de Duvergier de Hauranne, abbé de Saint-Cyran, de Mme Guyon, joignent à l'intérêt de l'art celui de l'histoire.

Téniers se montre à nous tout entier dans le *Marché aux poissons* de la collection Greffulhe; on y admire la beauté du paysage, la variété et l'esprit des figures.

L'art hollandais est représenté par Rembrandt, par Antoine More, par Van Ostade, et par ses admirables paysagistes. Un critique très-compétent, qui a fait de Rembrandt une étude toute particulière, M. Charles Blanc, a émis des doutes sur l'authenticité de quelques-uns des portraits attribués à ce maître par les amateurs de l'exposition du Palais-Bourbon, notamment sur celui du vieillard riant et à moitié ivre. Je ne puis m'empêcher d'être de son avis en voyant ce tableau qui a l'air d'un pastiche habile bien plus que d'une œuvre originale. « Rembrandt, dit avec raison M. Charles Blanc, est un artiste sérieux qui ne fait jamais rire, même quand il représente des êtres déchus, difformes ou grotesques.» La ressemblance qu'on trouve entre cette figure et Rembrandt lui-même me paraît une raison de plus de ne pas la lui attribuer : Rembrandt devait avoir le respect de son génie; il aurait pu se peindre, comme il l'a fait ailleurs, vieux, triste et sombre; il n'eût pas consenti sans doute à se représenter avili, à se railler ainsi lui-même, « lui qui n'a jamais raillé personne (1)».

Antoine More est au premier rang des grands peintres de portraits. Les deux tableaux de la collection Duchatel, probablement les deux volets d'un triptyque, représentent, l'un un seigneur agenouillé avec ses deux fils derrière lui, l'autre une dame noble en prière. Ces portraits sont de la première manière du peintre; ils rappellent Holbein par le dessin et le coloris. Nous nous souvenons d'avoir vu au musée de Besançon deux admirables portraits de la même main et de la même époque, le portrait de Simon Renard et de sa femme. On a un échantillon de la seconde manière de ce peintre, plus large et plus fière, dans le *Nain de Charles-Quint*, qui est au Louvre.

(1) Article du *Temps*, 5 mai 1874.

Nous recommandons aux amateurs les charmants petits tableaux d'Adrien van Ostade, *l'Aveugle jouant de la vielle* et *l'Empirique*, d'une touche si fine, et nous arrivons aux beaux paysages qui sont un des plus grands attraits de l'exposition.

Jacob Ruysdael est le grand maître du paysage hollandais. Soit qu'il peigne un torrent roulant à travers des rochers et des troncs d'arbres brisés dans une contrée montagneuse; soit qu'il nous montre des vaches couchées à l'ombre, au bord de l'eau, sous des arbres dont on croit sentir la fraîcheur et dont on admire les troncs superbes; soit qu'il fasse un poëme muet d'un champ de blé, d'un groupe d'arbres dessinés sur le ciel, d'un chemin désert et d'un clocher à l'horizon; soit qu'il représente l'entrée de la vieille Meuse ou la plage désolée de Scheveningen, au moment de l'approche d'une tempête dont les frissons courent sur les vagues, on est saisi par la poésie de ces scènes tranquilles et douces, ou sublimes et émouvantes. Hobbéma n'a pas le même sentiment. Dans ses tableaux, d'une beauté réaliste, ne respire pas la poésie qui nous enchante dans les paysages de Ruysdael ou d'Albert Cuyp. Mais la nature n'a pas de peintre plus sincère et plus respectueux. Dans ses groupes d'arbres si vigoureusement découpés, aux teintes variées, dans les maisons qui s'abritent sous leur ombre, tous les détails sont rendus avec une fidélité patiente et robuste, et l'ensemble porte à l'âme la même impression que ferait la nature elle-même, une satisfaction tranquille et comme une sorte de douce satiété. *La Forêt* est le plus beau tableau que nous ayons vu encore d'Hobbéma; c'est un chef-d'œuvre qui ne cède qu'à Ruysdael.

Mais que dire d'Albert Cuyp et de ses *Vaches au pâturage*, tableau de la collection Bartholdi? On pourrait intituler ce tableau *Repos et rêverie*. Tout y semble dormir, le fleuve, la rive, le troupeau, le berger, celui-ci tournant le dos au spectateur. Et cependant je ne sais quelle pensée s'élève de ce paysage somnolent et s'envole, avec les oiseaux que le peintre a jetés au milieu du ciel, vers les horizons noyés dans une vapeur dorée. Une vache debout semble elle-même interroger l'horizon qu'elle regarde d'un air rêveur. Le peintre a réellement traduit sur la toile, et dans le langage qui lui est propre, cette sorte de rêverie qui nous prend à certaines heures, dans la solitude et le repos de la campagne, entre la veille et le sommeil, et qui nous transporte en imagination dans des pays lointains, inconnus.

L'école anglaise a de beaux portraits de Reynolds et de Lawrence. Elle a un charmant paysage de Reynolds, *Vue du port de Saint-Cloud*, et un Constable qu'il ne faut pas oublier, et qui fait honneur à la collection de M. Paul de Saint-Victor.

J'ai dit que notre école française tenait une place élevée à cette exposition. Elle y garde son rang à côté des écoles étrangères les plus célèbres. Parmi les peintres du XVIIe siècle, Claude Lorrain et Poussin soutiennent dignement l'honneur de notre peinture : Claude Lorrain par un grand paysage, où il a représenté un effet de soleil levant; Poussin par plusieurs grands tableaux d'histoire et par un paysage. Ce dernier tableau provient de la collection de M. Reiset, si remarquable par le choix des œuvres qui la composent. Le *Massacre des innocents* est d'une beauté sévère et tragique. Dans le *Thésée retrouvant l'épée de son père*, Poussin a voulu représenter un trait de la vie du héros athénien à qui sa mère, Ethra, révéla un jour le secret de son origine en lui découvrant l'endroit où son père avait caché pour lui des signes de reconnaissance. Ils étaient déposés sous une pierre que Thésée devait soulever pour s'en emparer. Thésée est représenté près des ruines d'un édifice à arcades, au milieu d'une belle campagne, sous un ciel nuageux; cela n'est pas grec, et l'on dirait que les personnages ne sont là que pour donner un motif historique à un paysage italien; mais le site et l'architecture sont d'un noble caractère, et l'on admire une fois de plus le grand style de Poussin.

L'école française du XVIIIe siècle, à laquelle une salle spéciale a été réservée, a de nombreux et brillants représentants : Greuze, qui n'a pas moins de vingt-quatre ouvrages, tableaux ou portraits, et dont on peut faire au Palais-Bourbon une étude assez complète; Prudhon, qui n'a que deux portraits, Talleyrand et Gros, et deux ravissants petits sujets de fantaisie mythologique et allégorique dans la collection du duc d'Aumale; un charmant Le Nain, le *Benedicite*; quelques Chardin, des Watteau, des Fragonard, des Nattier, des Lancret, des Largillière, etc. Mais les œuvres vraiment maîtresses sont les portraits de David. Deux portraits, datés de 1790, représentant deux femmes vêtues et coiffées à la mode du temps : l'une en noir, avec une ceinture rouge, c'est la marquise d'Orvilliers; l'autre en blanc, dont le cadre n'a pas de numéro. Ces deux portraits sont des chefs-d'œuvre de vérité, de simplicité, de relief puissant obtenu sans effort et sans recherche : tout y est clair et doux à l'œil. Le second me paraît surtout admirable. Le regard est vivant, la bouche ouverte semble prête à parler; une harmonie délicate résulte des tons de la robe et de l'écharpe, blanches toutes deux, derrière lesquelles flotte un bout pendant de ceinture rouge. Ces deux femmes sont-elles sœurs? On le dirait. Ces deux portraits jumeaux se ressemblent par le caractère et par l'esprit.

Un petit portrait d'Ingres enfant, du même David, d'une merveilleuse naïveté d'expression, où le grand artiste futur se révèle déjà dans la physionomie de l'enfant étonnée et rêveuse, va nous servir de transition pour arriver à notre école moderne.

On a tout dit sur Ingres; mais il faut le revoir à l'exposition du Palais-Bourbon, ne fût-ce que pour constater l'effet de plus en plus grand de ses ouvrages et sa consécration définitive parmi les grands maîtres de la peinture. Un certain nombre de ses œuvres les plus belles et les plus connues ont reparu ici devant nous : les deux *Odalisques*, l'*Angélique*, la *Stratonice*, *Françoise de Rimini*, l'*Œdipe*, la *Vénus Anadyomène*, la *Source*, et, parmi les portraits, le fameux portrait de M. Bertin, celui d'Ingres lui-même et celui de Mme de Vauçay, l'un de 1804 et l'autre de 1807, le portrait du duc d'Orléans, celui de Mme d'Haussonville. Pour compléter cette revue, on nous donne un des derniers ouvrages de l'artiste, exécuté par lui à quatre-vingt-deux ans, d'une main déjà bien refroidie : c'est un *Age d'or* qui rappelle la grande composition commandée à M. Ingres par le duc de Luynes et restée inachevée au château de Dampierre. On y voit les restes d'une ardeur qui s'éteint, mais consacrée jusqu'à la dernière heure au culte de la beauté, de la noblesse et de la grâce.

Autour de cette grande figure d'Ingres se range, en des groupes divers, notre école moderne. Delacroix, son rival en génie et en renommée, ne doit pas être jugé sur le rang qu'il occupe à cette exposition où il est représenté assez faiblement. L'*Assassinat du duc de Guise*, par P. Delaroche, ne soutient pas la réputation qu'on avait faite à l'auteur de son vivant. Il en est de même du *Roi de Thulé* d'Ary Scheffer.

Decamps, dont on revoit de nombreux tableaux et toute la série des dessins qui représentent l'histoire de Samson, reste en possession de la renommée que lui ont conquise légitimement son originalité incontestable et la vigueur étrange de sa couleur. Rousseau, de même, est et reste un maître du paysage, tel que le sentiment moderne l'a conçu.

L. DE RONCHAUD.

CAUSERIE POLITIQUE

Le rideau est levé ; la scène se repeuple ; les personnages du drame quittent la coulisse, lentement, comme à regret, et reparaissent. Le public est là, curieux, anxieux, qui attend la péripétie dernière. L'action va-t-elle se précipiter ou languir? Il est temps que l'imbroglio se dénoue : voilà un an que cela dure.

Le protagoniste n'a pas l'air de vouloir se presser : on ne sait pas encore bien quand, quel jour M. le duc de Broglie se décidera à risquer l'existence du cabinet pour hâter l'examen de son projet de constitution, ni même s'il pourra jamais se décider. Il faut d'abord éclaircir un doute, résoudre une question préjudicielle, savoir s'il y aura une majorité, et dans quel sens. Après, M. le vice-président du conseil se fera peut-être une opinion.

Pour tâter le terrain, les coryphées de la droite et du centre droit se sont avisés d'un expédient qui est véritablement ingénieux. Ils estiment qu'il convient de mettre l'Assemblée en demeure de se prononcer tout d'abord sur cette question : Inscrira-t-on dans l'ordre du jour la loi électorale avant la loi municipale, ou la loi municipale avant la loi électorale ? Au premier moment, c'est vrai, on ne comprend pas bien comment il se pourra faire que nous soyons plus près ou moins près d'obtenir de l'Assemblée la constitution qu'elle nous a promise, selon qu'elle donnera la priorité à l'une ou à l'autre de ces deux lois ; même après réflexion, on a quelque peine à saisir la nécessité des conséquences qu'impliquera, dit-on, la décision que l'Assemblée doit prendre ; mais c'est justement là le fin du fin, et ce qui fait de cet artifice de procédure un moyen d'exploration merveilleusement approprié à la complexion particulière du cabinet. D'abord, l'invention est polie pour le maréchal, car il n'est pas question de lui dans tout cela : son nom n'est pas même prononcé. Ensuite, il ne s'agit que de s'entendre : si la majorité est d'avis qu'il faut discuter la loi électorale d'abord et la loi municipale après, cela signifiera que la droite veut constituer ; si c'est le contraire qui a lieu, il en faudra conclure que la droite préfère garder le pouvoir constituant sans en user, plutôt que d'en user et de le perdre. Voilà qui est convenu. Rien de plus simple, comme on voit : c'est le jeu de pile ou face. Face, c'est la loi électorale; pile, c'est la loi municipale. Si la loi électorale a le dessus, M. le duc de Broglie pourra soutenir hardiment son petit projet sur le « grand conseil » ; si la loi municipale l'emporte, il en sera quitte pour le laisser sommeiller dans les limbes de la commission des Trente.

Personne ne s'en doutait, il y a un an; aujourd'hui la chose est manifeste : M. Albert de Broglie a manqué sa vocation, et c'est dommage; il était fait pour être ministre du second empire, c'est-à-dire d'un gouvernement où la volonté du prince, suppléant celle de ses premiers serviteurs, les dispensait d'avoir une opinion qui leur fût propre et de se dévouer pour elle. M. Rouher était alors sans égal dans une tâche qui consistait à servir toutes les visées incohérentes, tous les entêtements contradictoires, toutes les inconséquences ou tous les retours les plus imprévus d'une pensée qui ne trouvait de frein ni en elle-même, ni hors d'elle; il sut se plier à tout, quelquefois sans approuver ou sans comprendre sans doute, mais sans se lasser un seul instant, palliant tout sous les dehors presque plausibles d'un dessein médité et suivi, et toujours avec cette ampleur de scepticisme, cette large indifférence, cette sérénité dans l'apologie des contraires, qui lui permirent de régner si longtemps en sous-ordre, sans gouverner jamais. M. le vice-président du conseil est précisément le Rouher du temps présent. Il est vrai qu'il n'est ni ample, ni large, ni serein; mais il a la souplesse sous les apparences de la roideur, une inconsistance que rien ne déconcerte, une flexibilité ondoyante que rien ne peut surprendre, non pas dirigeant, mais dominé, insupportable à ceux dont il sert les desseins opposés, mais sachant trouver les moyens de se renouveler sans cesse dans sa résolution inébranlable de rester pour eux l'homme nécessaire ; incomparable d'ailleurs par sa promptitude à rompre avec lui-même, à revenir sur ses pas, à se contredire, et, dès qu'il le faut, à se soumettre, car lui aussi il a un maître. Ce maître c'est la majorité qui tire son origine du plébiscite non renouvelé du 8 février 1871 ; majorité incertaine, précaire, oscillante, qui a varié, qui varie chaque jour, puisque sa fin est le perpétuel démenti de ses commencements; où les volontés sont incohérentes, puisqu'elles sont inconciliables ; obstinée dans les contradictions qui la condamnent à une sorte d'irrésolution chronique : majorité dont la destinée semble rivée à celle de M. de Broglie, et qui se perdra par lui sans qu'il ait tenté jamais de lui résister.

Donc la grande affaire pour M. le vice-président du conseil est de ne désespérer personne, à droite, s'entend, car pour la gauche, elle est hors de cause, comme le maréchal. Et voyez combien les petits moyens de procédure offrent d'avantages : il faudrait vraiment que la droite extrême fût de bien mauvaise volonté, bien opiniâtre, bien endurcie, pour ne pas consentir à laisser passer la loi électorale avant la loi municipale, comme le lui demande M. de Broglie ; car enfin, elle aura toujours la ressource de s'opposer plus tard, quand le moment sera venu, s'il vient jamais, l'hiver prochain, par exemple, à l'organisation « du grand conseil » et du futur « congrès » constituant, c'est-à-dire à l'organisation du mode de transmission des pouvoirs que détient présentement le maréchal. En attendant, quel inconvénient peut-il y avoir à discuter tout de suite la loi électorale, c'est-à-dire à supprimer 3 ou 4 millions d'électeurs? Quel dommage en peut-il résulter pour qui que ce soit, sinon pour les électeurs supprimés? On pourrait consacrer les trois mois de la session d'été à cette discussion, qui sera nécessairement interrompue çà et là par l'étude des budgets et le vote des lois de finances : c'est à peine si ce peu de temps suffira. Après quoi, l'œuvre constitutionnelle sera véritablement aussi peu avancée qu'on peut le souhaiter à droite ; rien n'aura été compromis ; nous n'aurons pas plus de constitution que nous n'en avons à cette heure : nous aurons précieusement conservé le vide.

La droite extrême se laissera-t-elle fléchir par ces raisonnements ? Qui sait ? Pour ce qui est de la gauche, elle n'a de préférence, bien entendu, ni pour la loi électorale ni pour la loi municipale : elle aimerait mieux autre chose. Mais enfin, s'il faut absolument choisir, elle ne peut que témoigner par son vote de son aversion pour la loi Batbie et, par la même occasion, pour la politique du cabinet.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

La maison Hachette poursuit avec persévérance et succès la noble tâche que lui a léguée son fondateur. *Les grands écrivains de la France* formeront une collection de monuments dignes de nos gloires littéraires. Ces éditions si complètes, si savantes, où la critique cependant n'a ni le ton rogue, ni l'allure pédantesque des éditions *variorum* d'autrefois, seront définitives. M. Regnier aura également bien mérité des lettres en inspirant, en soutenant les érudits, les critiques, les hommes de goût qui s'honorent de travailler sous sa direction. Quand l'un d'eux succombe avant la tâche finie, un successeur se présente, prêt à suivre la même méthode, à s'inspirer du même esprit. La mort arrête M. Gilbert à l'instant où, après avoir achevé l'édition des *Maximes*, il préparait les *Mémoires* de Larochefoucauld ; M. Gourdault, son ami, associé depuis longtemps à ses travaux, vient continuer l'œuvre commencée. C'est de ces deux intéressants volumes (1) que je voudrais parler aujourd'hui. Les notices biographiques et bibliographiques ne paraîtront qu'avec le dernier volume des œuvres de Larochefoucauld ; nous aurons alors une étude complète, approfondie, et qui sera le dernier mot — si toutefois il y a jamais un dernier mot en ces questions. — Donnons, en attendant, nos impressions, telles que les a renouvelées ou modifiées sur certains points cette édition *variorum*, qu'on pourrait appeler aussi : *ne varietur*.

L'avouerai-je ? De la lecture de ces deux gros volumes où rien ne manque, ni les variantes, ni les maximes posthumes, ni les maximes supprimées, ni les jugements des contemporains, on emporte un certain mécontentement contre Larochefoucauld. Il est fait peut-être pour être pris à petites doses. Lisez quelques-unes de ces réflexions chagrines, elles ne vous irritent point. Vous y voyez des boutades, des sorties de mauvaise humeur, ou même les vues pénétrantes d'un esprit qui ne consent point à être dupe. Vous entrez au besoin dans la même voie, vous mettez même un certain amour-propre à aller tout aussi loin, car enfin, pourquoi seriez-vous plus naïf et plus dupe que lui ? « Je ne suis qu'un savetier, disait un pauvre diable, mais je ne crois pas plus à l'enfer qu'un autre ! » Vous vous piquez donc, vous aussi, de clairvoyance et de désabusement. Pas plus que lui vous ne voulez croire à la vertu pure, au dévouement, à la générosité. C'est entendu, et voilà qui va bien. Oui, mais pour quelques instants seulement. S'il faut aller loin et longtemps dans cette voie aride, vous vous sentez mal à l'aise, oppressé ; l'air vous manque. On se raffermit cependant et l'on se rassure en s'appuyant sur cette idée consolante que c'était là pour Larochefoucauld un simple jeu d'esprit. Dans le portrait qu'il nous a laissé de lui-même, n'avoue-t-il pas, en effet, qu'il est d'humeur mélancolique, et qu'il n'est pas triste cependant ; qu'il rit trois fois en trois ans, et que pourtant il n'est pas ennemi de la gaieté d'autrui ? Ne confesse-t-il pas aussi ailleurs qu'il a du goût pour les bagatelles bien dites ? Là est l'explication sans nul doute. Sa mélancolie trouve autour d'elle maints sujets de réflexions amères : mais puisque cette mélancolie est toute à la surface et n'est pas de la vraie tristesse, c'est donc que ces réflexions s'offrent à son esprit sans pénétrer ni aigrir son cœur. S'il s'y arrête, c'est qu'il trouve un vif plaisir à les condenser en une maxime brève et saisissante, c'est qu'il a, comme il vous l'a avoué, un goût singulier pour les bagatelles bien dites.

Voilà comment on se rassure. Et, en effet, à ceux qui affirmaient que, pour juger si mal l'humanité, il fallait avoir lu de bien tristes choses dans les replis de son propre cœur, que de fois n'a-t-on pas répondu que Larochefoucauld avait vécu dans des temps troublés, au milieu d'intrigues, de passions politiques, et que le mal que sa misanthropie exagérait, il l'avait vu autour de lui, non en lui-même ? On ajoutait que s'il avait généralisé ce que lui fournissaient quelques observations particulières, il n'avait fait qu'user de son droit d'artiste, et que ce grossissement n'était qu'une concession aux lois impérieuses de l'optique.

Cette explication me suffisait pour ma part ; maintenant, je ne sais plus trop. Après avoir lu ces deux volumes si pleins de faits, d'appréciations contemporaines, de portraits, de jugements portés par l'auteur et sur l'auteur, je suis troublé. Je songe avec inquiétude au mot du cardinal de Retz : « Il y a toujours du je ne sais quoi dans Larochefoucauld. » Je me rappelle le sobriquet que ses adversaires lui avaient infligé pendant la Fronde : ils l'appelaient, par ironie, *La Franchise*. Je vois que, lorsqu'il va publier ses *Maximes*, il prétend y être forcé par une copie inexacte et clandestine imprimée à l'étranger, ce qui est une pure invention ou, si l'on aime mieux, un prétexte ingénieux. Je vois que lorsqu'il désavoue les mémoires qu'on imprime sous son nom en Hollande, ce désaveu, fondé en somme n'est pas absolument et de tous points sincère. Son démenti vague et équivoque au sujet de Mme de Longueville est un modèle de l'art de ne pas mentir tout en ne disant pas la vérité. Et pour cette femme séduisante, qui ne lui avait pas été sévère, l'ingrat s'est-il montré assez sévère et cruel ! Sans m'indigner autant que M. Cousin, qui défendait la dame de ses pensées, je suis choqué comme d'un manque de délicatesse. Lisez avec attention les *Mémoires*, vous serez frappé de ce qu'il y a de précautions, de calculs, de réticences. On sent que l'auteur n'est pas à l'aise. Il pèse ses mots comme un témoin qui craint de se compromettre et de passer au banc des accusés. Trop d'arrangement et pas assez de spontanéité. Quand on lit les mémoires de Beaumarchais, si amusants et entraînants, on sent confusément que tout cela n'est pas honnête ; ici, on sent qu'il n'y a pas un fort courant de sincérité et de franchise. Cette impression générale est ce qui trompe le moins, à mon sens.

Larochefoucauld n'en est pas moins ce qu'on appelait

(1) *Les grands écrivains de la France*, Larochefoucauld, tome I, tome II, par MM. Gilbert et Gourdault. — Librairie Hachette et Ce.

alors un honnête homme; seulement, c'est un habile, un politique qui n'évite pas la ligne oblique, les détours, les chemins couverts. C'est tout au moins un artiste qui aime les arrangements savants. Il trouve en lui-même des replis, un *sous-sol de conscience*, comme on dit aujourd'hui. Son cœur n'est pas un livre ouvert où hardiment il appelle tout le monde à lire. C'est pour cela qu'il ne veut pas lui-même lire couramment dans le cœur des autres. Il suppose d'abord que ce qu'il y voit a été paré pour la circonstance; les vertus sont des défauts auxquels on a donné un beau jour; il se méfie du fard, de la poudre, de la toilette des dimanches. A force de défiance, il se trompe et en est puni; car, outre qu'il est triste de ne croire à rien de beau et de bon chez les hommes, il s'expose à être calomnié lui-même pour avoir calomnié l'humanité, « Quelle corruption il faut avoir dans l'esprit et dans le cœur pour être capable d'imaginer tout cela! » écrivait dès le premier jour Mme de la Fayette à Mme du Sablé. Non, pas tant de corruption que de raffinement, de prétention à la clairvoyance, de défiance, de scepticisme, d'habitude d'agir soi-même en habile et en politique.

Les jugements des contemporains, fidèlement rassemblés, ne sont pas la partie la moins curieuse de ces deux volumes. Quelques-uns avaient déjà été publiés par M. Cousin, mais pas toujours en entier. On verra comment les jansénistes seuls étaient contents: en effet, l'homme, tel que le peint Larochefoucauld, c'est l'être déchu, qui n'a pas été visité par la grâce. Et encore regrettaient-ils que l'observateur impitoyable n'eût pas fait d'exception pour la vertu chrétienne. Il faut compter cependant aussi parmi les contents l'auteur du *Discours sur les Maximes*, discours qui parut en tête de la première édition et fut supprimé dès la seconde. Déjà M. Walckenaer avait protesté contre l'opinion reçue que cette apologie était de Segrais et l'avait attribuée à La Chapelle; la nouvelle édition confirme ce fait intéressant par des preuves décisives. Je ne saurais trop recommander aussi dans le second tome une discussion très-concluante sur *la Guerre de Paris*, morceau qui avait attiré le plus d'ennemis à Larochefoucauld, à cause des nombreux portraits satiriques qu'il contient. En désavouant celui-là, il était parfaitement dans son droit, puisque la pièce est de Vineuil. Quant aux mémoires authentiques, j'ai déjà indiqué ce que j'en pense en signalant la contrainte et l'air d'embarras qui y règnent. Tout y est calculé, pesé. Ni spontanéité, ni abandon. Mme de Sévigné le sentait bien quand elle disait de ce style qu'il est « juste et court ».

Parmi les notes judicieuses et délicates qui ajoutent un grand prix à ces deux volumes, je signalerai spécialement celles qui appellent l'attention sur des analogies de pensée ou d'expression entre les *Mémoires* et les *Maximes* ou les *Réflexions diverses*. Le moraliste y est très-heureusement rapproché de l'historien.

M. Jules Girard vient de publier sous ce titre : *Études sur l'éloquence attique* (1), trois travaux remarquables. Le premier, sur Lysias, date de vingt ans : destiné à la Faculté des lettres de Paris, il fit alors sensation, et à la Faculté même et parmi le public qui s'intéresse aux lettres grecques. Le second sur Hypéride, le troisième sur Démosthène dans l'affaire d'Harpale, ont paru dans des Revues. Réunies maintenant, ces trois études forment un volume auquel, sans se piquer d'être prophète, on peut prédire un brillant succès.

C'est qu'en effet l'auteur est le plus Athénien des Français; c'est que son esprit, son goût et son style ont comme un parfum délicat de cet atticisme qu'il aime et fait aimer; c'est que son érudition, au lieu de s'épanouir avec complaisance, d'accumuler les documents, d'étaler ses échaufaudages, se condense discrètement en quelques pages substantielles et élégantes. Des matériaux qu'il a réunis et dont d'autres feraient une grande et lourde maison, il tire une colonnade légère où circule librement une lumière dorée.

En étudiant Lysias, M. Jules Girard a voulu marquer le moment décisif où l'éloquence attique, après quelques hésitations, choisit et adopte son caractère définitif. A côté de l'effort personnel de l'orateur, il a montré la part considérable qu'il faut faire aussi à la délicatesse de goût du peuple athénien, au développement général des autres arts, enfin aux institutions et aux mœurs. — Quand parut Lysias, les traditions de l'éloquence n'étaient pas encore établies, la prose n'était pas définitivement formée. L'orateur, au Pnyx, s'adressait à un auditoire délicat, mais passionné et capricieux. Il fallait triompher dans la lutte, et la lutte recommençait chaque jour. De là ces improvisations brillantes où l'orateur subissait les nécessités de l'heure présente, suivant les ondulations de cette foule mobile, accommodant son discours aux exigences imprévues, aux mouvements subits de son auditoire. L'éloquence était un moyen de succès, ce n'était pas un art. L'orateur était avant tout un homme politique. Écrire ses discours par souci de la postérité et même du lendemain, chercher même dans les applaudissements du jour autre chose que la joie de faire triompher ses idées, c'eût été agir en sophiste.

En ce temps-là cependant Athènes accueillait avec admiration des étrangers qui faillirent devenir ses maîtres. Ils proclamaient leur culte pour l'art en lui-même, ils faisaient de la parole non plus un instrument, mais une puissance supérieure qui, existant par elle-même, dominait tout et tenait lieu de tout. Elle avait ses lois, ses procédés, ses ressources, qu'ils enseignaient en déclamant eux-mêmes devant un auditoire ravi. Athènes subit le charme ; l'éloquence hésita un instant entre deux voies, dont l'une l'eût conduite à la déclamation stérile. Si elle échappa au péril, il faut en faire honneur au génie des Athéniens et à leurs institutions qui les appelaient aux luttes réelles et au grand jour de l'agona ; il faut en faire honneur aussi à Socrate qui fit aux sophistes la guerre que l'on sait, et enfin à Lysias qui éclipsa par son éloquence vivante la gloire de l'éloquence d'école. Son succès brillant dans un genre vrai décida les esprits hésitants ; il y déploya de telles qualités, que le génie athénien se reconnut dans ses ouvrages et le proposa désormais comme le plus parfait modèle.

Tel est le rôle de Lysias. C'est lui qui a fixé définitivement la forme de l'éloquence athénienne ; en lui se personnifie l'atticisme. Sa gloire inquiétait Cicéron lui-même ; Quintilien, redoutant la comparaison pour l'éloquence latine, insistait sur les qualités d'ampleur, de véhémence, d'ironie violente et de pathétique qui faisaient de celle-ci une arme d'un poids plus terrible. Rien n'est plus vrai. L'éloquence attique, plus contenue, plus discrète, ne connaît ni les grands élans ni les

(1) Paris, 1874, Hachette et Cie.

mouvements impétueux ; ses formes délicates et un peu grêles n'ont rien d'athlétique. Mais avec quelle justesse de critique M. Girard démontre qu'il ne faut pas faire supporter à Lysias tout le poids de ce parallèle ! S'il y avait infériorité, ce n'est pas Lysias qui serait en cause, mais le génie athénien lui-même. Y a-t-il même infériorité et défaut de puissance ? Non, mais différence de goûts et d'habitudes, différence qui se manifeste dans l'architecture, la tragédie, la statuaire, tous les arts enfin, comme dans l'éloquence.

Je ne puis qu'indiquer l'idée générale ; voyez-la, dans le livre de M. Girard, mise en pleine lumière. Lisez aussi ces pages tout attiques où il définit avec un singulier bonheur d'expression les caractères de l'atticisme. L'analyse que j'en ferais serait une trahison. On ne peut toucher à des choses si délicates sans en flétrir la fleur, sans en faire évaporer le parfum. Voyez encore les ingénieux rapprochements entre l'atticisme et l'esprit français, entre Lysias et Voltaire ; lisez enfin toute cette étude si pleine, si ingénieuse, si vraie, si distinguée et de forme achevée. Il semble que l'auteur ait voulu réaliser le programme que traçait Fénelon d'un bon ouvrage de critique, quand il disait : « On ferait quelque chose de court, d'exquis, de délicieux. »

Le portrait d'Hypéride est également tracé de main de maître ; il vit. Lui aussi est un attique, d'une grâce plus abandonnée, d'une simplicité plus aisée encore. Le seul monument qui nous reste de son éloquence est une oraison funèbre prononcée pour glorifier les héros de la guerre lamiaque, c'est-à-dire une œuvre d'apparat, un genre où la rhétorique se fera presque nécessairement sentir. Il y faudra aussi l'éclat de l'imagination poétique et l'enthousiasme lyrique. Isocrate nous dit que les discours destinés aux fêtes ont plus de rapport avec les compositions rhythmiques et musicales qu'avec les plaidoyers, et qu'on n'a pas moins de plaisir à les entendre que les poëmes. Ainsi, ce qui nous reste d'Hyperide est ce qui semble le moins convenir à la simplicité élégante de son talent. M. Girard reconnaît que la rhétorique s'est glissée, en effet, dans cette oraison funèbre ; il ne nie pas qu'il y ait un peu d'hyperbole et de déclamation : il trouve dans les nécessités et les traditions du genre l'excuse de l'orateur. Du reste, c'est au lendemain de la guerre lamiaque que la décadence se prononce ; il n'est pas invraisemblable que les premiers signes en aient apparu dans le discours qui clôt la période de l'âge d'or. Il proteste contre les critiques d'Hermogène, qui trouve que chez Hypéride la grandeur a quelque chose d'enflé, de dur, de trouble et de mal fondu. Il est évident que cette oraison funèbre dérange quelque peu l'image que nous avons pu nous faire, d'après les témoignages anciens, de l'éloquence d'Hyperide. Faut-il faire effort pour retrouver dans une œuvre d'apparat l'aisance de l'avocat au ton familier ? Je ne le crois pas. Ce discours ne nous donne pas plus l'idée juste d'Hypéride que le sermon effrayant sur le petit nombre des élus ne nous donnerait l'idée juste de Massillon, l'agréable moraliste.

La dernière étude de ce volume sur *Démosthène et l'affaire d'Harpale* est intéressante. Les faits sont exposés avec une clarté remarquable. Cette clarté même ne laisse pas de doute sur la triste réalité. Démosthène s'était bien vendu, en effet. M. Girard plaide les circonstances atténuantes. Il ne faut pas, dit-il, se faire un idéal de vertu en dehors de la nécessité des faits. Les circonstances exerçaient une pression presque irrésistible. Il y avait alors à Athènes disproportion entre le rôle d'un homme d'État considérable et ses ressources légitimes. Il lui fallait de l'argent, même dans l'intérêt de l'État, pour entretenir au dehors des relations particulières, y avoir des créatures et des affidés, y être mêlé à des transactions secrètes. Ils ne pouvaient bien faire les affaires du pays qu'en faisant bien les leurs. Il fallait donc se consoler de l'indignité des moyens par la noblesse du but. Quand on s'engage dans la mêlée, il faut bien prendre son parti de la poussière et du sang. — A la bonne heure ; peut-être cependant l'avocat va-t-il un peu loin quand, comparant à la vénalité de Démosthène la probité de Phocion, il dit : « Est-il sûr qu'il ait eu au même degré l'intelligence de son époque, et qu'il ait été un aussi grand citoyen ? » Ah ! qu'il est heureux pour Démosthène comparaissant devant M. Girard d'être un grand orateur et un orateur grec !

Je conclus en me répétant : il faut lire ce livre et apprécier comme elles le méritent les trois études qu'il contient, deux émeraudes de prix et un diamant de la plus belle eau.

Le théâtre du *Vaudeville* vient de reprendre *les Ganaches* de M. Sardou, représentées au *Gymnase* il y a dix ou douze ans. La pièce est amusante et spirituelle ; c'est du Sardou de la bonne époque. Naturellement l'intrigue n'est pas neuve et ne l'était pas même alors. Il s'agissait de savoir si l'ingénieur que nous avions vu déjà souvent épouserait la même jeune fille noble. Mais l'intérêt n'était pas là : il était dans la peinture des ganaches, qui représentaient ce qu'on appelait alors les *anciens partis*. On avait trouvé en ce temps-là les traits cruellement chargés, on avait crié à l'exagération. Aujourd'hui les portraits ont semblé bien bénins, bien inoffensifs.

MAXIME GAUCHER.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire des Paysans, par M. EUGÈNE BONNEMÈRE.

Un des titres d'honneur de l'école historique du XIXe siècle, c'est d'avoir cherché dans le passé autre chose que les hauts faits des souverains et des grands ou les luttes meurtrières des nations ; on a voulu connaître les peuples eux-mêmes, leur vie politique et sociale ; bien plus, de vaillants chercheurs ont suivi et reconstitué pour nous les destinées particulières des classes laborieuses : M. Eugène Bonnemère est un de ceux-là ; il a entrepris d'écrire les annales si intéressantes et si peu connues du paysan français : « Est-ce que » tant de millions d'hommes, dit-il très-justement dans sa » préface, ont passé sur la terre, la baignant de leurs sueurs et » la fécondant de leurs travaux, sans avoir mérité de laisser » seulement un souvenir ? Pourquoi tant de bruit autour de » ceux qui ravagent la terre et d'oubli pour ceux qui la cul- » tivent ? »

Les publications des Augustin Thierry, des Guizot, des Sismondi, des Michelet, des Henri Martin pouvaient sans doute servir de guides pour l'ensemble de l'ouvrage que préparait M. Bonnemère, mais que de recherches minutieuses étaient en outre nécessaires, que de vieilles chartes et de chro-

niques, de mémoires, d'ordonnances, de travaux législatifs et administratifs il fallait compulser ou découvrir non-seulement dans les grands dépôts de l'État, mais dans les anciennes bibliothèques des provinces et des villes, pour écrire un tel livre! M. Bonnemère est un écrivain consciencieux, donc modeste; quoique l'inédit ait une large part dans son œuvre, il n'a pas la prétention d'avoir mis la main sur tous les matériaux nécessaires ni d'avoir produit un travail définitif; il revendique seulement l'honneur d'appeler la discussion sur un terrain insuffisamment explore.

L'*Histoire des Paysans* ne mérite pas le reproche qu'on a fait au livre du reste si savant et, si ingénieux d'Alexis Monteil; elle ne s'écarte pas de l'histoire générale; elle la suit au contraire de très-près; peut-être même lui laisse-t-elle parfois trop de place au détriment de détails, de renseignements spéciaux dont nous serions surtout avides; elle fait bien connaître les rapports des classes agricoles avec la royauté, l'aristocratie, le clergé. Hélas! d'un bout à l'autre de son ouvrage, M. Bonnemère n'a guère qu'à montrer comment furent pressurés, maltraités, parfois martyrisés ceux qui nourrissaient la patrie et lui donnaient leur sang et leur or; sans les textes auxquels il renvoie et les citations qui abondent, on pourrait prendre ces deux volumes pour le réquisitoire le plus violent et le plus passionné contre l'ancienne monarchie et les classes privilégiées; ce qui attriste surtout, c'est de constater combien peu s'améliora la condition des paysans à travers les âges jusqu'à la Révolution française; Boisguillebert, Jameray, Duval et Saint-Simon parlent des misères des classes agricoles au XVIIe et au XVIIIe siècle comme ils en auraient parlé au XIIe; un juge bien autorisé, M. Pierre Clément, enlevé trop tôt aux lettres qu'il honorait par la sûreté de ses recherches et l'impartialité de ses appréciations, a pu écrire : « Jamais la condition des habitants » des campagnes n'a été aussi misérable que sous le régime » de Louis XIV, pendant l'administration de Colbert, c'est-à-» dire dans la plus belle période de ce règne et au commen-» cement de ces grandes et fatales guerres qui en assom-» brirent la meilleure partie (1). »

Sur quelques points fort intéressants M. Bonnemère a émis des idées nouvelles, au moins en partie, et des jugements tout personnels qui s'appuient sur des textes curieux; ses chapitres de la *Jacquerie* et des *Croquants* méritent d'être lus par tous ceux qui s'intéressent véritablement au passé de la France; selon lui, les révoltes de nos paysans furent beaucoup moins terribles qu'on ne l'a dit d'après Froissart, l'aimable et aristocratique conteur; on conçoit sans peine cependant que ces soulèvements des campagnes durent être terribles; le grand historien que la France vient de perdre, M. Michelet, a dit : « Les souffrances du paysan avaient » passé la mesure; tous avaient frappé dessus comme sur » une bête tombée sous la charge; la bête se releva enragée » et elle mordit. » J'en crois volontiers cette parole, que M. Bonnemère a donnée pour exergue à l'un de ses chapitres.

Je ne sais pourquoi l'auteur a rejeté à la fin du second volume et comme relégué dans deux appendices tout ce qui concerne l'histoire de la justice et de la chasse dans nos campagnes, c'est-à-dire l'histoire des abus les plus odieux qui aient jamais été commis en ce monde; de tels sujets auraient gagné à se trouver mêlés, avec plus de développements, au récit général des souffrances, des misères de nos laboureurs. J'aurais aussi désiré plus de détails sur les relations des paysans entre eux et avec la bourgeoisie, ainsi que sur ces communautés agricoles dont M. Bonnemère a parlé en terminant. La division sans cesse croissante de la propriété moderne opposée au régime qui prévalut pendant tant de siècles, les avantages et les inconvénients de la culture individuelle mis en regard de l'association sous des formes diverses, quel vaste champ d'études fécondes pour notre époque et pour l'avenir! M. Bonnemère l'a senti et indiqué en quelques pages du plus haut intérêt au double point de vue politique et social; on serait heureux de rencontrer près d'elles, ou mieux encore dans le cours de l'ouvrage, l'histoire détaillée d'une ou deux de ces communautés laïques dont l'exemple pourrait être si instructif par les bons résultats obtenus comme par les erreurs et les fautes commises. L'auteur eût été naturellement conduit par ces curieux épisodes à nous donner sur la vie agricole dans le passé de précieuses indications économiques qui n'eussent point, à coup sûr, déparé son travail.

J'en finis avec la critique; je ne sais s'il faut se représenter la situation de nos paysans comme aussi généralement, aussi universellement misérable que le croit M. Bonnemère; oui, nos laboureurs ont cruellement souffert de la guerre étrangère, de la guerre civile, des guerres privées, les plus terribles de toutes; oui, ils ont été écrasés d'impôts, parfois persécutés avec autant de dureté que d'injustice; je doute cependant que la France eût traversé tant de siècles dans une prospérité relative et même qu'elle eût pu simplement continuer d'exister si partout, toujours, dans chaque famille, dans chaque chaumière nos paysans avaient été aussi malheureux qu'ils le furent à certaines époques, dans certaines régions, indépendamment des temps de calme et de bien-être relatif, indépendamment, par exemple, des règnes d'un Louis XII, d'un Henri IV, dont M. Bonnemère a si bien parlé : j'incline à croire qu'il ne faut pas trop assombrir le tableau dans son ensemble, sous peine de s'écarter de la vérité.

Telle qu'elle est, l'*Histoire des Paysans* mérite l'attention du public lettré et du grand public; c'est le fruit d'un minutieux travail qui a pris à l'auteur sept années de sa vie; le souffle le plus généreux et le plus libéral anime ce livre; il a été inspiré par une sympathie sincère, ardente pour les déshérités de ce monde; il vient encore aider à la justification de la Révolution française, sachons-en gré à l'auteur dans un temps où la cause de la Révolution, qui semblait irrévocablement gagnée, a été presque remise en question, grâce aux extrêmes de tous les partis; ce n'est pas, on le sait, le premier service que M. Bonnemère rend par la plume à cette cause; il a soutenu pour elle de longues luttes; il est au nombre de ses plus vaillants champions; parvenu dans son ouvrage à la prise de la Bastille, il rappelle qu'au premier rang parmi les assaillants se trouvait, le 14 juillet 1789, un brave soldat saumurois signalé entre tous par son ardeur et par sa générosité; ce soldat s'appelait Bonnemère; l'historien des paysans est Angevin comme lui, il doit descendre du combattant de juillet 1789, et il continue à sa façon les traditions commencées sur les marches de la Bastille le jour où disparut le symbole détesté de l'ancien régime.

B. MAZÉ.

(1) Voyez l'article de M. Eclay Bocquin sur *La vie rurale au temps de Louis XIV*, dans notre numéro du 4 avril dernier.

BULLETIN DES COURS

Collége de France

SECOND SEMESTRE 1874

MM. les lecteurs et professeurs ont ouvert leurs cours le lundi 13 avril 1874.

Droit de la nature et des gens. — M. Ad. Franck (de l'Institut), traite des Principes naturels de l'ordre social, les mardis, à une heure et demie, et fait connaître les principales théories de droit naturel de la première partie du XVIIe siècle, les samedis, à deux heures et demie.

Histoire des législations comparées. — M. de Rozière (de l'Institut), expose l'Histoire du droit public et privé pendant la période gallo-franque, ainsi que les Origines du droit canonique et ses premiers développements en Occident, les lundis, à deux heures et demie, et les mercredis, à deux heures.

Economie politique. — M. Michel Chevalier (de l'Institut), traite, les mardis et jeudis, à midi, des Définitions en économie politique.

Histoire et morale. — M. Alfred Maury (de l'Institut), traite, les mercredis, à midi et demi, de l'Histoire des institutions politiques et administratives de la France du XIVe au XVIIIe siècle, et les samedis, à la même heure, de l'Histoire et des antiquités des populations italiques.

Epigraphie et antiquités romaines. — M. Léon Renier (de l'Institut), expose, les mardis, à dix heures et demie, les éléments de l'Epigraphie romaine ; il traite, les jeudis, à la même heure, des Magistratures et des fonctions publiques de l'Empire romain.

Philologie et archéologie égyptiennes. — M. Maspero étudie les documents relatifs à l'histoire de la XIIe dynastie et différents points de grammaire égyptienne et copte, les mercredis et vendredis, à dix heures.

Philologie et archéologie assyriennes. — M. Jules Oppert interprète, les mardis, à deux heures, quelques inscriptions assyriennes et donnera un aperçu de la langue sumérienne, idiome du peuple touranien chez lequel prit naissance l'écriture cunéiforme ; les jeudis, à la même heure, il explique les textes perses et médiques des rois Achéménides.

Langues hébraïque, chaldaïque et syriaques. — M. Ernest Renan (de l'Institut), explique les plus anciens textes de l'épigraphie sémitique, les lundis, et le *Livre de Job*, les mercredis, à deux heures.

Langue arabe. — M. Defrémery (de l'Institut), explique le *Coran*, à partir du LXXXXe chapitre, la *Chrestomathie* de Freytag, et la *Vie de Tamerlan*, par Ibn-Arabchah, d'après l'édition de Calcutta (1818), conférée avec celle de Manger et les manuscrits, les lundis et jeudis, à neuf heures du matin.

Langue persane. — M. Jules Mohl (de l'Institut), explique, les mercredis, à dix heures, le texte de *Wis o Ramin*, et les jeudis, à la même heure, la partie de *Firdousi* qui traite de l'*Histoire des Sassanides*.

Langue turque. — M. Pavet de Courteille (de l'Institut), explique la version turque des *Mille et une nuits*, les *Poésies de Bâki* et le *Bâber-Nâmeh*, en turc oriental, les mardis et vendredis, à neuf heures.

Langue et littérature chinoise et tartare mandchou. — M. d'Hervey de Saint-Denys, chargé du cours, étudie les *Livres sacrés de la Chine* et les *Classiques de la littérature chinoise*, les jeudis, à trois heures ; il explique les livres inédits du *Kin kou ki houan* (choix de nouvelles anciennes et modernes), les samedis, à deux heures.

Langue et littérature sanskrite. — M. Foucaux explique le *Méghadoûta* (le nuage messager) de *Kâlidâsa*, les mercredis, à onze heures, et le *Lalita vistara* (vie du Bouddha Çâkya Mouni), les samedis, à la même heure.

Langue et littérature grecque. — M. Rossignol (de l'Institut), interprète, les mercredis, à midi et demi, la tragédie d'Euripide, intitulée *Oreste*, et les vendredis, à la même heure, il lira l'*Histoire d'Hérodote* (livre Ier), commentant ses antiquités, et éclaircissant son dialecte ionien par le rapprochement des autres dialectes.

Eloquence latine. — M. Ernest Havet expose l'*Histoire de l'éloquence latine au IIIe siècle de notre ère*, les jeudis, à midi et demi ; les samedis, à la même heure, Explication des textes.

Poésie latine. — M. Gaston Boissier étudie, les lundis, à une heure et demie, le *Théâtre de Sénèque* ; les mardis, à neuf heures du matin, il explique les *Géorgiques*, de Virgile.

Philosophie grecque et latine. — M. Charles Lévêque (de l'Institut), étudie la Théorie d'Aristote sur la matière et la compare avec les doctrines des philosophes modernes sur le même sujet, les vendredis, à deux heures, et les mardis, à midi.

Ppilosophie moderne. — M. Nourrisson traite, les lundis, à une heure, des Théories modernes de l'entendement, et étudie, les samedis, le livre *De la Nature humaine*, par Thomas Hobbes.

Langue et littérature française du moyen age. — M. Gaston Paris étudie, les jeudis, à deux heures, les Contes orientaux dans la littérature française au moyen âge, et les mercredis, à neuf heures, explique des textes choisis.

Langue et littérature française moderne. — M. Louis de Loménie (de l'Institut), traite de la Littérature française au XVIIe siècle, les mercredis et les jeudis, à midi et demi.

Langues et littératures d'origine germanique. — M. Guillaume Guizot traite de Samuel Johnson et de la vie littéraire en Angleterre au XVIIIe siècle, les mercredis, à deux heures et demie, et les samedis, à midi.

Langues et littératures de l'Europe méridionale. — L'ouverture et le programme de ce cours seront annoncés ultérieurement par une affiche particulière.

Langues et littératures d'origine slave. — M. Adexandre Chodzko, chargé du cours, continue d'expliquer, les lundis et les mercredis, à midi et demi, les Mythes slavo-macédoniens des *Chants du Rhodope*, du recueil Vercovich, et fait l'analyse des *Monumenta Linguæ Palaeoslovenicæ*, de Miklosich.

Grammaire comparée. — M. Michel Bréal étudie, les lundis, à onze heures un quart, les inscriptions ombriennes (*Tables Eugubines*) ; les jeudis, à la même heure, il traite de la Conjugaison et de la déclinaison en sanskrit, en grec et en latin.

Histoire des doctrines économiques (géographie et histoire économiques). — M. E. Levasseur (de l'Institut), traite de la France : son sol, sa population et sa richesse, les lundis, à midi, et les jeudis, à une heure et demie.

Cours complémentaire

Epigraphie et antiquités grecques. — M. Foucart étudie, d'après les inscriptions, les *Institutions de Sparte*, les lundis, à dix heures ; il explique un choix d'inscriptions relatives aux antiquités religieuses, les vendredis, à deux heures.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 47 23 MAI 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous sommes encore, à cette heure, en pleine crise ministérielle.

La solution peut venir d'un moment à l'autre, avant l'achèvement de notre chronique. La difficulté inouïe que le Président de la république aura trouvé à constituer une administration nouvelle n'en est pas moins un symptôme des plus graves de notre situation politique; il importe d'en analyser les causes et d'en peser les conséquences probables. On ne peut l'attribuer qu'à l'état de désorganisation dans lequel le ministère précédent a jeté le parlement. Nous disons volontiers : Paix aux morts ! surtout quand ils ont mis une certaine dignité dans leur manière de quitter le pouvoir. Les récriminations n'ont plus ni utilité ni convenance, mais c'est à la condition que la mort soit bien réelle, qu'il n'y ait pas une survivance déguisée du régime justement tombé. On a pu craindre un moment une résurrection de la politique du 24 mai, recrépie par quelques noms nouveaux. L'essai en a été fait sérieusement pendant deux jours; il est avéré que le maréchal et ses conseillers intimes ont tout d'abord voulu recruter le ministère uniquement dans la minorité battue dans le scrutin du 17 mai. C'était une gageure impossible. Qu'on le veuille ou non, qu'on se donne à soi-même les plus belles raisons politiques pour une telle entreprise, rien n'y fait; on ne peut plus replâtrer le 24 mai. Il est mort comme il devait mourir, par la désagrégation des matériaux disparates qui composaient ce triste édifice politique. Il a vécu ce que vivent les coalitions sans franchise, qui poursuivent des buts contradictoires. L'intrigue monarchique de l'automne dernier a été un premier ébranlement dont il n'était pas possible de se relever; le vote d'un septennat sans garantie, sans institutions préalables, portait en lui la guerre intestine qui a fini par éclater. Le septennat non organisé était une institution vouée fatalement au supplice de l'écartèlement; chaque parti s'attelait à lui pour le tirer en sens contraire de ses alliés. La rupture définitive n'a été retardée que par l'accord des coalisés du 24 mai pour poursuivre une politique de réaction à outrance.

Ils se sont rencontrés dans ce qu'on pourrait appeler l'impérialisme sans l'empereur, relevé par une forte dose de cléricalisme. Ils ont pris au régime déchu tous ses procédés, sans lui emprunter la manière de s'en servir; ils ont refait ses lois, sacrifié sans pudeur leurs propres principes, à commencer par la décentralisation. La veille de sa chute le cabinet adressait une circulaire aux parquets qui rétablissait avec quelques réserves sans importance l'un des plus odieux abus de l'Empire, l'embrigadement des juges de paix au service de la politique ministérielle. Le 24 mai a été un long combat contre un pays paisible, car ce qui fait l'originalité de cette guerre sans merci aux libertés publiques, c'est que le pouvoir qui avait la main levée contre la France ne trouvait devant lui qu'une nation soumise aux lois et laborieuse. Nulle provocation ne l'a arrachée à son calme; les violences se dépensaient en pure perte. Aussi le jour devait venir où le combat s'amortissant de lui-même faute de combattants, le gouvernement qui en avait fait sa raison d'être devait s'affaisser, car du moment où tomberait la fièvre de réaction, le lien des coalisés ne pouvait plus que se rompre et la lutte devait éclater entre eux au premier essai de faire une constitution, fut-ce la plus pâle et la plus dérisoire. Dès que leurs compétitions l'ont l'emporté sur leurs haines et leurs terreurs de la France libérale, c'en a été fait de leur union : les légitimistes purs sont revenus à leur idole, les impérialistes à leur plébiscite, et les orléanistes, qui avaient mené la campagne, n'ont plus recueilli que l'irritation et l'impuissance. Voilà l'explication du 17 mai, elle ressort de cette logique des choses qui finit par l'emporter sur l'intrigue la mieux ourdie et les calculs les plus savamment combinés.

Nous savons bien que les principaux vaincus de cette journée fameuse qui est la juste revanche du 24 mai cherchent une autre explication. A les croire, le ministère de Broglie est tombé pour avoir noblement pris son parti d'organiser le

septennat. Il n'en est rien. La loi électorale réclamée avec tant d'instance était surtout destinée à couper court aux élections partielles, qui devenaient toujours plus incommodes par leur unanimité républicaine. A-t-on oublié cette clause de la loi sur la seconde Chambre qui donnait un caractère purement viager aux institutions proposées, de telle sorte que, le maréchal venant à manquer au pays d'une manière ou d'une autre, toute la constitution était remise en question ! Il ne s'agissait donc même pas d'une tente de repos pour sept années, mais d'un abri précaire qui permettait à la conspiration monarchique de se poursuivre à son aise et en permanence.

Les projets constitutionnels étaient ainsi réduits à néant le jour même où ils étaient proposés ! Ils n'offraient pas même au pays l'ombre de la stabilité. Quant à la loi sur le Grand Conseil, qui ouvrait ainsi la porte à toutes les intrigues, elle a produit un effet de stupeur et de ridicule sur l'opinion; elle restera comme un monument unique dans l'histoire parlementaire, et s'il existait un musée des difformités constitutionnelles, elle y devrait occuper l'une des premières places. S'imagine-t-on ce qu'eût été ce corps hybride, composé en moyenne partie de membres à vie ou de droit, puis complété par des membres nommés par un scrutin de fonctionnaires? Il était frappé d'impuissance, et pourtant c'est lui qui était destiné à dire de sa voix chevrotante à la souveraineté nationale : « Tu iras jusqu'ici et pas plus loin » ; il devait même la remplacer pendant six mois. C'est lui qui, réuni à l'autre Chambre, sur laquelle il pèserait du poids de ses béquilles, devait faire, le cas échéant, la Constitution de la France!

Le Grand Conseil des ministres du 20 novembre n'aura vécu qu'un jour, non sans utilité pour le pays, puisqu'il a été la pierre au cou du noyé pour l'achever. Il est certain qu'il a précipité la fin du régime du 24 mai. C'était la Chambre de combat contre le pays, venant doubler le gouvernement de combat; par bonheur elle n'aurait été qu'une succursale de l'Hôtel des Invalides. Capable de provoquer la lutte, elle n'eût pu la soutenir un seul jour. Cette belle conception était mort-née et ne devait avoir d'autre effet que d'épuiser les dernières forces de l'administration qui en était péniblement accouchée.

Qu'y a-t-il à faire à cette heure pour l'Assemblée nationale? Il est de plus en plus évident qu'elle n'a qu'à rédiger son testament. Il faut qu'elle se prépare à faire une bonne fin, et si elle s'y résigne, elle peut encore rendre au pays le service le plus signalé. Tous les bons citoyens ont intérêt à ce que les élections aient lieu non pas dans une heure de crise, de trouble et de colère, mais dans un moment d'apaisement. Or rien ne pourrait mieux procurer cet apaisement que l'exécution loyale et libérale des décisions de l'Assemblée sur la constitution du septennat républicain ou impersonnel. Cette constitution pourrait être menée très-rapidement, car il faudrait renoncer à toutes ces dispositions législatives dressées comme des embûches sur les pas de la souveraineté nationale. Plus de loi électorale supprimant par de pitoyables artifices trois millions d'électeurs et organisant le conflit du nombre et des intérêts ! Plus de loi municipale refaisant pièce à pièce la machine centralisatrice ! Plus de sénat dérisoire bâti comme la citadelle des hommes privilégiés contre les libertés publiques ! Surtout plus de réaction; la presse rendue à ses juges naturels, l'état de siége aboli partout et les préfets provocateurs rendus à la vie privée !

Voilà la politique vraiment conservatrice qui peut nous amener par une pente douce aux élections générales. Elle ne met nullement en péril le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon, que tout le monde accepte ; elle répare le mal affreux causé par une administration aussi violente en dehors du Parlement qu'impuissante et hésitante au dedans. Elle désarme le bonapartisme, qui ne profite que des lassitudes et des nausées du pays. Elle nous assure une chambre nouvelle, modérée, libérale, travaillant sans relâche à la régénération de la France, qu'il faut instruire, armer, enrichir par toutes les facilités de l'industrie et du travail et dont il faut surtout élever l'âme et l'esprit. Espérons que le patriotisme de l'Assemblée l'engagera dans cette voie. C'est le moment pour elle d'être conduite par sa tête et non par ses extrémités. La ferme raison conseille à cette heure de faire courageusement le sacrifice de bien des préjugés et de bien des ressentiments. La sybille s'est déjà présentée deux fois avec ses livres fatidiques. La première fois c'était en novembre 1872, lors de la lecture du message de M. Thiers; elle s'est vue repoussée. La seconde fois, c'était l'automne dernier, au lendemain de l'échec des tentatives monarchiques, alors qu'il s'agissait d'organiser la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Elle n'a pas été mieux reçue. Aujourd'hui la sybille revient encore, mais qu'on ne s'y trompe pas, c'est la dernière fois pour cette Assemblée. Si elle n'est pas écoutée, il n'y a plus rien à faire qu'à disparaître sans délai et à en appeler tout de suite de cette impénitence finale, qui ne serait qu'une radicale impuissance, à la nation elle-même loyalement consultée par des élections. Ce qui nous rassure en tout état de cause, c'est le calme admirable qui n'a cessé de régner en France avant et pendant la crise. Décidément les mœurs de la liberté se forment parmi nous, et l'ordre moral ne nous a pas trop démoralisés.

E. DE PRESSENSÉ.

Enfin, les temps sont accomplis. La nécessité de renouveler l'Assemblée ne peut plus être méconnue. A quoi bon tarder davantage ?

Qu'on ajoute tant qu'on voudra la dextérité de M. Decazes à la candeur de M. de Goulard, et la modération de M. Cézanne à l'éclectisme de M. Mathieu-Bodet; que M. d'Audiffret-Pasquier soit ministre avec ou sans portefeuille, il n'importe guère : on ne changera point dans l'Assemblée, par ces combinaisons éphémères, la distribution des forces entre les partis; on ne fera point qu'il y ait à Versailles, par la seule vertu de ces expédients d'un jour, une majorité orléaniste pour doter la France d'un « grand conseil » et préparer, par ce moyen, l'intrusion d'un principat.

Autant vaudrait supposer qu'on verra se former quelque jour dans le parlement une majorité bonapartiste pour nous replacer sous la loi du plébiscite, ou une majorité légitimiste pour céder la place au « roy Henry ».

Il est vrai qu'on nous promet l'adhésion éventuelle des sep-

tennalistes de droite au projet de constitution de M. Dufaure; mais, si nous avons eu longtemps assez de patience pour attendre, il ne nous reste plus assez d'illusions pour espérer. Nous ne sommes plus d'humeur à compter sur la conversion du centre droit. Il n'a rien négligé pour nous guérir de notre longue crédulité : il a complétement réussi.

Et, d'ailleurs, combien nos sept cent cinquante élus ne doivent-ils pas être las d'eux-mêmes! Ils ont tout tenté et n'ont pu s'accorder sur rien. Ils se sont attribué le pouvoir constituant et ils ne savent qu'en faire. Pourquoi le garderaient-ils? Il serait si simple de renoncer à un mandat qu'ils ne peuvent ni éluder ni remplir. Ce serait une solution, et c'est justement celle à laquelle nous pensons tous, nous autres électeurs. C'est à nous qu'il appartient maintenant de faire l'office du Destin.

Mais l'Assemblée, dit-on, est souveraine : qui le nie? Elle l'est en ce sens que la souveraineté, qui réside en nous, ne peut être exercée que par elle; mais encore faut-il que cette souveraineté soit exercée. Sinon la prérogative de l'Assemblée n'est plus rien, et dès lors il faut de toute nécessité que la prérogative de la nation reprenne l'empire, car la souveraineté nationale, pas plus que la souveraineté royale, ne saurait souffrir d'interruption.

On objecte l'impossibilité de trouver dans l'Assemblée une majorité pour voter la dissolution. Qu'est-ce à dire, et sous quel régime vivons-nous? Le régime représentatif a-t-il pris fin en France le 8 février 1871? On avoue que l'Assemblée est impuissante à constituer, et l'on ajoute paisiblement qu'elle est impuissante à se dissoudre : a-t-on pris la peine de réfléchir aux conséquences?

Dans la nation la souveraineté est en puissance; dans l'Assemblée la souveraineté est en acte, — mais à une condition, bien entendu : c'est que l'Assemblée agira. Veut-on que la souveraineté ne soit ni en acte, ni en puissance, c'est-à-dire qu'elle ne soit nulle part en ce monde? C'est la thèse du *Syllabus*, laquelle place la souveraineté en Dieu manifeste par certains hommes qu'il tient en réserve tout exprès et qui lui servent d'instruments pour le châtiment des peuples.

Est-ce là la doctrine que les adversaires de la dissolution entendent faire prévaloir? Qu'ils le disent alors, et qu'ils se préparent en même temps à de rudes mécomptes. La nation n'a pas abdiqué, que je sache. Bien au contraire. Jamais elle ne fut plus calme, c'est vrai; et c'est la preuve que jamais elle ne fut plus résolue. Elle est patiente, sans contredit, très-patiente; mais pourquoi? C'est qu'elle est sûre d'avoir le dernier mot.

ANATOLE DENOYER.

Sous le titre de : *Une élection municipale au* XVIII*e siècle*, M. Albert Christophle, député de l'Orne, vient de faire paraître à la librairie A. Marescq aîné, 17, rue Soufflot, une étude intéressante sur le droit municipal en France avant la révolution. Cette étude, appuyée sur des faits locaux et des documents authentiques, sera lue avec fruit par les partisans et aussi par les adversaires des libertés municipales.*

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES

CONFÉRENCES DU LUNDI SOIR

M. GABRIEL MONOD

De la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur (1)

Messieurs,

Je crois être l'interprète des sentiments de tous ceux qui m'écoutent en disant que, parmi les réformes nombreuses que réclame l'état actuel de notre pays, la plus urgente est la réforme de l'instruction publique. Je crois pouvoir compter encore sur votre assentiment si j'ajoute que, de toutes les branches de l'instruction publique, celle qui exige la réforme la plus prompte et la plus profonde, c'est l'enseignement supérieur : c'est de l'enseignement supérieur, en effet, que dépendent les progrès de l'instruction publique à ses divers degrés, ainsi que le développement intellectuel du pays tout entier, et c'est malheureusement l'enseignement supérieur qui laisse en France le plus à désirer.

I

A vrai dire, l'enseignement supérieur n'existe pas en France. Nous comptons des hommes éminents parmi nos professeurs de Facultés; nos écoles spéciales ont acquis une célébrité qu'elles méritent encore à bien des égards; mais nous n'avons pas un enseignement supérieur assez développé ni assez fortement organisé pour jouer dans l'éducation nationale un rôle régulier, nécessaire, général, comme l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire. Dans tous les pays de l'Europe, sauf la Turquie, si je ne me trompe, et la France, il existe des *Universités*, c'est-à-dire de grands établissements scientifiques où toutes les branches du savoir humain sont représentées, soutenus par l'Etat et enseignant en son nom, mais jouissant d'une grande autonomie, dans lesquels l'élite de la jeunesse vient achever son éducation, recevoir à la fois la culture générale la plus élevée et l'instruction spéciale la plus approfondie, et où il est nécessaire d'avoir passé trois ou quatre années, non-seulement pour être professeur, juriste, médecin, prêtre ou fonctionnaire, mais pour mériter le nom d'homme cultivé. Ces universités ne préparent pas aux fonctions pratiques, mais elles donnent l'instruction sans laquelle on ne saurait être capable de les bien remplir. Elles sont donc la source la plus haute et la

(1) Je prie ceux qui trouveront [illegible] qui suivent, les défauts de notre enseignement supérieur, tout [illegible] les bienfaits qui devront résulter de la réforme que je propose, de se rappeler que, dans une conférence publique sur un aussi vaste sujet, [illegible] de marquer d'un trait aussi net et aussi [illegible] que possible les grandes lignes du tableau, sans m'attacher aux [illegible] aux nuances de détails qui auraient nui à la clarté et [illegible] la justesse de l'ensemble. J'aurais voulu avoir le temps et la place d'exprimer, à côté de tout ce [illegible] de notre enseignement, tout le bien que je pense de certaines personnes et de certaines choses.

plus haute expression de la vie intellectuelle du pays. Les principaux caractères de l'enseignement supérieur ainsi constitué sont : 1° l'*unité*, puisqu'il réunit toutes les branches du savoir humain, établit entre elles une intime union et leur permet de se prêter un mutuel concours; 2° l'*universalité*, puisqu'il préside au développement de toute la jeunesse intelligente du pays, sans distinction de partis et d'opinions, et qu'il est pour elle un passage nécessaire, une préparation indispensable pour arriver aux carrières libérales et aux fonctions publiques; 3° le *désintéressement* de toute préparation directe aux examens et aux fonctions pratiques qui détournerait le professeur de ses préoccupations scientifiques, et abaisserait fatalement le niveau de son enseignement; enfin, 4° la *liberté*, aussi nécessaire à l'élève qu'au maître : à l'élève pour choisir et modifier, selon les besoins de son esprit, sa nourriture intellectuelle; au maître pour adapter son enseignement aux progrès incessants de la science. Nécessairement unies à l'État, parce qu'elles sont des organes importants de la vie nationale et qu'elles représentent la société entière, les universités doivent en même temps être autonomes pour sauvegarder la dignité et l'indépendance de la science. — Si nous tournons nos regards vers la France, nous verrons que, dans le pays qui a donné à l'Europe du moyen âge et légué à l'Europe moderne le modèle des universités, l'enseignement supérieur n'a aucun des caractères que nous venons de signaler, et sans lequels il ne mérite pas son nom. Il n'a pas d'*unité*; car les cinq Facultés de nos Académies, dans les rares centres où elles sont réunies, n'ont entre elles qu'un lien purement administratif et n'exercent aucune action commune. Les Facultés ne représentent, d'ailleurs, qu'une partie de l'enseignement supérieur, qui est donné en même temps par les écoles spéciales : par l'École normale, par l'École polytechnique, par l'École des chartes, par l'École des hautes études, par le Muséum, par le Collége de France. L'enseignement supérieur n'a pas non plus d'*universalité* : les étudiants de droit et de médecine n'ont aucun lien avec les élèves des écoles spéciales; la grande masse de la jeunesse ne fait point d'études supérieures; on peut devenir prêtre, fonctionnaire, même professeur, sans passer par l'enseignement supérieur. Les inscriptions aux cours des Facultés, pour être admis aux épreuves de la licence, sont un simple droit fiscal et ne rendent pas obligatoire la fréquentation des cours; un très-grand nombre d'élèves en droit et en médecine passent les examens sans avoir suivi les cours de leur école. On peut dire, sans exagération, qu'on pourrait supprimer tous les cours de Faculté sans modifier sensiblement la manière dont s'instruisent les étudiants en droit, en médecine, en lettres et en sciences.

Loin d'être *désintéressé* des questions pratiques et de la préparation aux examens, notre enseignement supérieur s'en occupe presque exclusivement. Le Collége de France, le Muséum et l'École des hautes études sont les seuls établissements dont les professeurs n'aient pas pour fonctions de préparer à des examens ou de les faire passer. Les écoles spéciales sont, par nature, des écoles préparatoires aux examens, et, quant aux Facultés, l'enseignement est un côté secondaire des fonctions de leurs professeurs; ils sont, avant tout, des examinateurs. Aussi leurs cours sont-ils, sauf de rares exceptions, ou une simple révision des matières des examens, sans prétention ni valeur scientifique, ou des conférences d'un caractère purement oratoire et littéraire destinées, non aux étudiants, mais à ce qu'on appelle le grand public, c'est-à-dire à des auditeurs qui veulent plutôt se distraire que s'instruire. — Enfin, la condition la plus nécessaire à la prospérité d'un enseignement supérieur, la *liberté*, fait absolument défaut au nôtre. Elle ne peut exister dans les écoles spéciales, où les professeurs ont nécessairement un programme nettement tracé, et où tous les élèves sont contraints de suivre les mêmes leçons. Seuls le Collége de France, le Muséum et l'École des hautes études ont une certaine autonomie; mais leur influence ne dépasse pas un cercle très-restreint. Cette autonomie ne se retrouve, à aucun degré, dans les Facultés, qui sont dans la dépendance la plus étroite du ministère. Elles n'ont presque aucune influence sur le choix de leurs professeurs; elles ne disposent librement d'aucune partie de leur budget; elles n'ont presque aucune liberté dans l'organisation de leurs cours et la réglementation de leurs programmes. Aussi la concurrence, d'où dépendent la vie et les progrès des universités, ne peut-elle exister entre elles.

Et pourtant quelle n'est pas l'importance d'un enseignement supérieur fortement constitué? C'est lui qui donne l'unité à l'esprit national; il est le centre où se réunit toute la jeunesse du pays, où elle apprend à se connaître, où elle forme des liens qui durent pendant la vie entière, où elle s'habitue à oublier les différences de province, de famille, de parti, de religion, de classe, à tout subordonner aux idées de science et de patrie! Cette unité d'esprit, d'inspiration, ne s'étend pas seulement à ceux qui suivent les universités, mais à la nation tout entière; car les membres du corps enseignant, formés dans les universités et répandus ensuite dans les colléges, dans les écoles normales primaires et dans toutes l'administration de l'instruction publique, y propagent les idées et les méthodes de l'enseignement supérieur. L'esprit scientifique pénètre ainsi dans toutes les classes, dans toutes les couches du peuple. Et ce serait une grande erreur de croire qu'il doive être réservé à une élite intellectuelle et qu'il soit inutile dans l'instruction élémentaire. L'esprit scientifique n'est pas, comme on semble parfois le croire en France, l'amour des curiosités érudites. Il n'y a que trop d'érudits dépourvus d'esprit scientifique. L'esprit scientifique, c'est l'esprit de discernement, de critique, de méthode; la soumission aux faits patiemment observés, soigneusement recueillis et intelligemment coordonnés; c'est l'amour et la recherche du vrai, du réel en toutes choses, la haine du préjugé, de la routine et de la phrase. Cet esprit est aussi nécessaire dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement supérieur. C'est à sa diffusion que se mesure la virilité intellectuelle d'un pays; et c'est d'en haut, c'est par les universités qu'il se répand dans la nation, des savants aux professeurs, des professeurs à tous. La supériorité actuelle de l'Allemagne n'a pas une autre cause à nos yeux. M. Renan disait en 1867 que c'étaient les universités qui avaient vaincu à Sadowa. Nous connaissons aujourd'hui, hélas! d'autres champs de bataille où les universités d'Allemagne ont vaincu en rendant l'unité morale et intellectuelle à un pays dont l'unité matérielle et les traditions historiques avaient été vingt fois brisées.

Notre enseignement supérieur, au contraire, loin de créer l'unité dans les esprits, y sème la désunion. Il sépare de la masse de la jeunesse ses représentants les plus distingués, il les enferme dans des écoles spéciales où se développe fa-

talement un esprit de coterie et d'exclusivisme. On considère le goût et l'habitude des recherches scientifiques comme étant en désaccord avec la vocation professorale; au lieu de former les professeurs par des études supérieures, on les oblige (tous ceux du moins qui ne passent point par l'École normale), à entrer directement dans l'instruction secondaire comme régents de collége et comme maîtres d'études. Au lieu de l'unité vivante que donne une inspiration commune, la passion de la science et de l'enseignement puisée dans les cours libres des universités, on a l'unité morte que produit la suppression de toute initiative individuelle et l'obéissance inerte à la centralisation administrative de notre Université de France. Nul lien ne relie entre eux les élèves de nos écoles à ceux de nos Facultés, et l'enseignement de nos Facultés des lettres et des sciences, celui qui semblait appelé à rendre les plus grands services au développement intellectuel de la nation, meurt faute d'auditeurs s'il est sérieux, ou les attire en s'abaissant à n'être plus qu'une série de conférences publiques où l'on applaudit comme au théâtre (1).

II

Je crois en avoir assez dit, messieurs, pour vous faire comprendre ce que j'entendais par cette parole qui a pu vous paraître, au premier abord, d'une sévérité exagérée : « L'enseignement supérieur n'existe pas en France ». Je n'ai point cherché à atténuer le mal : je l'ai décrit tel que je le vois, dans toute sa gravité. Nous allons maintenant examiner si nous ne pourrions pas y apporter quelque remède.

Pour trouver ce remède, il importe de rechercher quelles sont les causes du mal. La connaissance des circonstances qui l'ont produit et qui le perpétuent pourra peut-être nous aider à trouver les moyens de le guérir.

Si nous n'avons pas d'enseignement supérieur, cela tient évidemment tout d'abord à des *causes historiques*. Pour quelques personnes, ces causes se ramènent à une seule : la *Révolution*, qu'on rend volontiers responsable aujourd'hui de tous les maux dont nous souffrons. N'est-ce pas la Révolution qui a détruit les universités et avec elles l'enseignement supérieur, dont elles conservaient la tradition depuis le moyen âge? Cette accusation est bien injuste. La Révolution n'a pas autant détruit que se l'imaginent ses adversaires ainsi que ses admirateurs. Elle n'a pas été le bourreau de l'ancien régime : elle en a été l'exécuteur testamentaire, et, si l'inventaire de la succession a révélé une effroyable banqueroute, ce n'est pas à elle qu'il faut s'en prendre. Le sentiment monarchique était mort bien avant que la Révolution guillotinât le roi, et l'enseignement supérieur n'existait plus quand la Révolution supprima les universités en détruisant les corporations (2). Plus on étudie l'organisation de la France antérieure à 89, en la comparant à celle que le premier empire nous a léguée, plus on reconnaît que ces nobles traditions de la vieille France soi-disant brisées par la Révolution avaient été détruites par l'ancien régime lui-même, et que les prétendues nouveautés inventées par le génie révolutionnaire ou par le génie napoléonien ne sont, pour la plupart, que la reproduction des pratiques, des habitudes, en un mot, de tout le système administratif de l'ancien régime. Il en est ainsi pour l'instruction publique. L'enseignement supérieur n'existait pas dans l'ancienne Université de Paris. Il y avait une Faculté de droit et une Faculté de médecine; mais la Faculté des arts, qui avait été au moyen âge la partie la plus importante de l'Université, ne comprenait plus que les deux classes de philosophie qui couronnaient les études secondaires dans les colléges de l'Université et qui préparaient au baccalauréat, à la licence et à la maîtrise ès arts. L'enseignement de la Faculté de théologie, où l'on n'entrait qu'après avoir acquis la maîtrise ès arts, pouvait seul être regardé comme un enseignement supérieur. L'Université de Paris s'occupait surtout d'administrer l'enseignement secondaire qu'elle donnait dans les nombreux colléges de son ressort, et dont elle aurait voulu avoir le monopole dans la France entière. Quand Napoléon créa l'Université de France, il ne fit que réaliser le rêve de l'Université de Paris, mais en mettant dans les mains de l'administration ministérielle ce qui était autrefois le privilége d'une corporation. Il conserva les Facultés de droit et de médecine; il créa les Facultés des lettres qui correspondaient au Lycée, à l'Athénée du siècle précédent; les classes de philosophie des lycées impériaux continuèrent la tradition des classes de philosophie de la Faculté des arts. Mais quant à de véritables universités, quant à des établissements de recherches scientifiques et d'enseignement supérieur, la Révolution et Napoléon ne songèrent ni à les détruire ni à les créer (1). Ils n'existaient pas avant eux et ils n'en concevaient même pas la possibilité. A ceux qui accusent la Révolution d'avoir supprimé les universités, quelques personnes répondent en accusant les *jésuites* de les avoir ruinées (2). Cette accusation est aussi banale et aussi fausse que la précédente. Les jésuites ne se sont jamais occupés que d'enseignement secondaire, et, s'ils se sont trouvés en rivalité avec les universités, c'est que celles-ci s'occupaient plus d'enseignement secondaire que d'enseignement supérieur. Ils ont, d'ailleurs, rendu de grands services à l'instruction publique, et c'est à leur concurrence que les colléges des universités durent de se relever de la décadence où elles étaient tombées au XVIe siècle. D'autres accusent la royauté qui enleva à l'Université ses priviléges et créa le Collége royal ou Collége de France; quelques-uns pensent que la Renaissance causa la ruine des universités demeurées fidèles à l'esprit du moyen âge. Toutes ces explications sont insuffisantes. Les véritables causes de cette ruine sont plus nom-

(1) A Paris, il y a toujours dans la masse des étudiants quelques esprits curieux qui se livrent à des études scientifiques désintéressées. Aussi quelques professeurs sacrifient-ils les applaudissements de la foule au plaisir austère d'instruire cette élite si peu nombreuse. Mais ce sont là des exceptions qui ne se rencontrent qu'à Paris et jamais en province.

(2) Les universités ne furent pas supprimées par un acte formel. Elles perdirent leurs biens de main-morte et n'eurent plus d'existence légale comme corporations; mais leurs colléges et leurs écoles continuèrent à fonctionner.

(1) La Convention eut pourtant l'idée de créer toute une série d'écoles spéciales sur le modèle de l'École polytechnique pour les diverses branches d'études supérieures.

(2) En 1739, des annonces burlesques convoquaient les Parisiens à assister aux convoi et enterrement de noble dame l'Université de Paris, décédée en son hôtel des Sciences, et enterrée par les soins des jésuites.

breuses et plus complexes. De même que toute l'histoire de France, depuis le XVe siècle, est en lutte contre les traditions qui avaient fait la gloire et l'influence de notre patrie au moyen âge, toute l'histoire de l'Université de Paris, depuis la même époque, n'est qu'une longue décadence où cette illustre corporation, qui avait été le centre des lumières et de l'instruction, un modèle envié et imité au XIIIe et au XIVe siècle, s'abaissa de plus en plus à n'être qu'une grande administration d'instruction secondaire.

Il serait donc vain de prétendre ranimer notre enseignement supérieur en cherchant à renouer les traditions de nos anciennes universités. Il faudrait, pour cela, remonter jusqu'au XIIIe siècle. Nous sommes condamnés à faire du nouveau, à créer de toutes pièces. Nous pouvons pourtant voir à l'étranger, en Allemagne et en Italie, ce que sont devenues, par un développement normal, ces universités que nous avons laissé dépérir. Cet exemple peut nous être utile, non pour copier servilement les institutions étrangères, entreprise aussi impraticable que dangereuse, mais pour nous rendre compte de ce qui nous manque et du but auquel nous devons tendre.

Aux causes *historiques* qui ont amené la ruine de l'enseignement supérieur sont intimement liées les causes *morales* qui s'opposent à son développement. Il est évident que si la nécessité de l'enseignement supérieur était clairement comprise et vivement sentie, si la jeunesse éprouvait le besoin d'une haute culture intellectuelle, si nos professeurs de facultés considéraient comme un devoir de leur profession de former des élèves, de créer et de maintenir une tradition scientifique, l'enseignement supérieur existerait, par la volonté seule des individus, et malgré l'absence d'universités. Rien n'empêche les jeunes gens de passer deux ou trois années dans une de nos villes d'académie pour s'instruire sous la direction de nos professeurs de lettres et de sciences. Et soyez assurés que si ceux-ci se voyaient entourés d'élèves sérieux, ils mettraient tous leurs soins à leur donner l'instruction qu'ils réclameraient. Mais aujourd'hui, malheureusement, bien peu de jeunes gens regrettent l'absence d'un enseignement supérieur, et bien peu de professeurs souffrent de n'avoir pas d'élèves. Les causes de cette indifférence (1) sont multiples; elle tient à plusieurs de nos défauts et à quelques-unes de nos qualités nationales, mais elle tient surtout, non à des causes morales, mais à des causes matérielles, à un défaut d'organisation. Nous sommes enfermés dans un cercle vicieux dont il est bien difficile de sortir. L'enseignement supérieur peut seul, en effet, faire naître et entretenir les idées, les tendances, les besoins qui rendent son existence nécessaire; s'il n'existe pas en France, c'est parce qu'il n'y a chez nous ni maîtres ni élèves, mais s'il n'y a ni maîtres ni élèves, c'est parce que l'enseignement supérieur n'existe pas. On attribue, non sans raison, le peu de goût que montrent les jeunes gens français pour des études scientifiques désintéressées à la nécessité où ils se trouvent de se faire vite une position, de gagner de l'argent dans une société où les rangs sont très-pressés, où la vie est chère et le besoin de jouissances très-développé. Demandez à un jeune homme à quelle carrière il se destine, il vous répondra par le nom du métier qu'il va pratiquer; il dira qu'il veut être avocat, professeur, industriel. Faites la même question à un élève d'une université allemande, il vous répondra par le nom de la science qu'il étudie; il dira qu'il veut être juriste, historien, chimiste, philologue. Est-ce à dire que les Allemands soient plus désintéressés, tiennent moins à l'argent que les Français. Nullement; mais les conditions où ils vivent, celles où ils étudient, sont différentes. Pour l'élève de nos écoles, les études ne représentent que la préparation obligatoire à des examens qui lui ouvriront l'accès d'une profession; l'élève d'université en Allemagne fait des études où l'examen final n'a qu'une importance secondaire et qui ont pour objet unique l'étude elle-même. Une autre cause qui fait obstacle à l'existence d'un enseignement supérieur, c'est nos divisions politiques et religieuses. L'excès des préoccupations politiques dans la jeunesse des écoles est presque aussi funeste aux études sérieuses que l'amour exagéré du plaisir. La centralisation de l'enseignement supérieur à Paris exerce, à ce double point de vue, une déplorable influence. Autant un enthousiasme patriotique partagé par toute la jeunesse est favorable à la prospérité de l'enseignement supérieur, autant les luttes de partis lui sont funestes. Une grande partie de la jeunesse française est élevée dans les établissements ecclésiastiques; elle y puise des idées hostiles à celles qui animent l'enseignement de l'État; aussi ne consent-elle à s'asseoir sur les bancs de l'École de droit ou de l'École de médecine que parce qu'elle y est contrainte. Tout son désir est de briser l'unité du haut enseignement, de s'isoler, d'obtenir le droit de se présenter aux examens sans passer par les établissements de l'État. Aussi l'enseignement supérieur n'est-il point considéré en France comme le centre de la culture intellectuelle du pays, où doivent se réunir, sans distinction de parti, tous ceux qui prétendent faire partie de l'élite intelligente de la nation, et dont la prospérité intéresse également tous les citoyens. Depuis longtemps les représentants des classes les plus élevées, ceux à qui leur fortune et une grande position territoriale assurent l'indépendance et des loisirs, ont pris l'habitude de vivre à l'écart, considérant l'état social de la France comme leur étant étranger et hostile. Ils ne songent pas à venir chercher dans nos facultés la continuation et le couronnement de leurs études. Cependant, pour que l'enseignement supérieur exerce dans un pays la haute influence intellectuelle à laquelle il doit prétendre, il faut que ceux mêmes qui n'ont à lui demander aucun avantage, aucun privilége, aucun grade, se croient obligés d'y prendre part en leur qualité d'hommes cultivés et instruits. Ici encore ces divisions de partis, ce morcellement de la nation en plusieurs nations hostiles entre elles, qui empêchent le développement de l'enseignement supérieur, n'auraient pas pu atteindre ce degré de profondeur et de gravité si l'enseignement supérieur avait existé.

A côté des défauts et des malheurs nationaux que je viens de signaler, il y a certaines aptitudes spéciales, et même certaines qualités de l'esprit français qui semblent aussi faire obstacle à l'organisation d'un enseignement supérieur. Il y a deux parts dans tout travail scientifique, une part traditionnelle, imperson-

(1) J'ai constaté, par un exemple frappant, cette indifférence de la jeunesse. J'ai suivi pendant une année un cours de droit historique professé au Collége de France par un savant de premier ordre. Je pensais que parmi les 6000 étudiants en droit il y en aurait bien une centaine désireux de profiter de cette occasion unique de compléter leurs études. Il n'en était rien. Nous étions une soixantaine d'auditeurs, sur lesquels il y avait tout au plus dix jeunes gens, dont quatre prenaient des notes; le reste de l'assistance se composait de dix dames, de dix hommes d'âge mûr et d'une trentaine de vieillards.

nelle, qui peut et qui doit s'enseigner et se transmettre, c'est la méthode, l'esprit de critique et d'analyse, l'ensemble des faits recueillis et des lois démontrées; et une part essentiellement personnelle, individuelle, qui ne s'apprend ni ne s'enseigne, c'est la puissance créatrice et inventive. Les hommes doués à un degré éminent de cette puissance créatrice sont souvent des maîtres médiocres; leur originalité même les isole. La science française de notre siècle a produit un nombre considérable de ces génies originaux, qui ont frayé des voies nouvelles, mais qui ont travaillé dans la solitude, sans maîtres, sans disciples. Ajoutez à cela le rôle important que joue la forme dans l'œuvre de nos savants. Par la forme, je n'entends pas seulement le style, mais l'art de l'exposition, l'ordonnance ingénieuse et originale des démonstrations, qualités toutes personnelles qu'il n'est pas rare de rencontrer chez nos savants, mais qui ne peuvent pas s'enseigner.

Quant aux jeunes gens, ce qui les rend moins sensibles à la privation de tout enseignement supérieur, c'est la promptitude, la souplesse même de leur intelligence, qui fait illusion à eux-mêmes et à leurs professeurs. Ils pensent que les faits se trouvent dans les livres, et que quant à la méthode et à la critique, il n'est pas nécessaire de les apprendre : la justesse de l'esprit et le goût en tiennent lieu. A certains égards cela est vrai. J'ai vu des jeunes gens allemands mettre six mois à apprendre des règles de travail et de critique que de jeunes Français saisissent et appliquent du premier coup. Pourquoi donc ce pédantisme inutile qui s'extenue à réduire en préceptes et en systèmes des pratiques de sens commun? c'est ainsi que les savants négligent de devenir des maîtres et que les jeunes gens se soucient peu d'être des élèves. Nous avons un état-major sans autorité et une foule indisciplinée pour soldats. Mais dans la science comme dans la guerre, il ne suffit pas de compter sur le génie et le coup d'œil des chefs, et de se fier pour le reste à la *furia francese*. Ce qui est nécessaire pour maintenir le niveau intellectuel d'une nation et ses progrès scientifiques, ce n'est pas tant de grandes découvertes, fruits du génie ou du hasard ; c'est surtout une bonne organisation du travail, une tradition constante qui relie les aînés aux cadets, les maîtres aux élèves, afin que ceux-ci acquièrent rapidement tout ce que savent les premiers pour marcher à leur tour en avant, et que par la coordination de tous les efforts aucun ne soit perdu.

Ce résultat ne peut être atteint que par un enseignement supérieur fortement constitué. Dira-t-on que cette manière de travailler est contraire au génie français, aux aptitudes naturelles de notre esprit? Ce serait oublier l'histoire. La France, depuis le XVe jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, a tenu la tête du mouvement intellectuel en Europe, aussi bien en matière de philologie et d'érudition historique qu'en sciences mathématiques ou en jurisprudence. Parmi les humanistes du XVIe siècle, dans nos anciennes écoles de droit, dans l'ordre savant des bénédictins (1), on trouvait ces habitudes de travail en commun, cette transmission des traditions scientifiques que nous demandons en vain à notre enseignement supérieur, et cela n'ôtait rien à leur esprit créateur. Si nos savants sont isolés aujourd'hui, cela vient moins de leur originalité que de la manière dont ils se sont formés. N'ayant point eu de maîtres, ils ont dû créer eux-mêmes leur méthode, amasser par leurs propres efforts tous leurs matériaux; ils sont autodidactes, et dans ce labeur solitaire, ils ont contracté je ne sais quelle crainte jalouse de communiquer leur science. Je demandais un jour à un de nos plus éminents professeurs pourquoi il était dans ses cours si avare de textes et de preuves, pourquoi il n'enseignait pas à ses élèves comment, par quelle voie il était arrivé aux résultats qu'il leur exposait ; il me répondit : « Si l'on veut en savoir autant que moi, il faut travailler autant que moi. » S'il s'était formé dans une université, s'il y avait reçu l'héritage d'une tradition scientifique, il n'aurait point parlé ainsi; il aurait dit ce que j'ai entendu dire à un des maîtres de la science historique, à M. Waitz : « Je voudrais que chacun de mes élèves sût en me quittant tout ce que je sais, pour aller ensuite plus loin que moi. » Si les jeunes gens, de leur côté, se fient trop à la facilité brillante de leur esprit, cela vient surtout de ce qu'on ne leur enseigne pas ce que doit être le travail scientifique. Donnez-leur un véritable enseignement supérieur, ils travailleront avec patience, avec lenteur, avec prudence, avec méthode. Pour corriger les défauts intellectuels et moraux que nous avons signalés, il suffirait de changer quelques circonstances extérieures, de créer des cadres d'enseignement qui permissent aux intelligences françaises de rentrer dans des voies où elles ont brillé jadis et qu'elles n'ont point abandonnées pour toujours.

Les causes les plus directes de l'insuffisance de notre enseignement supérieur sont donc à mes yeux des causes *matérielles*, la mauvaise organisation de l'instruction publique. Il semble qu'on ait tout combiné de façon à annuler les facultés des lettres et des sciences qui devraient être le centre de ce foyer de l'enseignement supérieur. Au lieu de pousser les jeunes gens à s'y rendre pour y étudier, on a tout fait pour les en détourner. Au lieu de leur montrer dans les cours des facultés le complément nécessaire de l'instruction secondaire, on a fait entrer dans les lycées, sous forme de classes de philosophie et de mathématiques spéciales, des études qui semblent, par leur nature, appartenir à l'enseignement supérieur, afin qu'au sortir du lycée le jeune homme puisse croire qu'il a, comme on dit, terminé son éducation, revêtu la robe virile en obtenant le diplôme de bachelier. Le baccalauréat est considéré comme un titre suffisant pour l'admission à un grand nombre de fonctions publiques. Voilà donc la grande masse de la jeunesse détournée de pousser plus loin ses études de lettres et de sciences. Mais un certain nombre se destinent à des professions qui exigent des connaissances plus approfondies; ils veulent être ingénieurs, professeurs, archivistes. Les facultés ne sont pas non plus faites pour eux (1); les écoles spéciales, l'École polytechnique, l'École centrale, l'École normale, l'École des Chartes leur ouvrent leurs portes. Mais tous les professeurs ne sortent pas de l'École normale, le plus grand nombre n'en a jamais fait

(1) Jusqu'à nos jours l'enseignement des sciences naturelles, celui de la médecine, ont conservé par la force même des choses ces traditions scientifiques. Nos chimistes, nos physiologistes, ont fait école; mais la déplorable organisation de l'enseignement a rendu ces écoles bien moins nombreuses et bien moins fortes qu'elles n'auraient pu l'être dans d'autres conditions.

(1) Les cours de la Faculté des sciences de Paris, quelques cours de la Faculté des lettres et du Collège de France sont suivis par les élèves de l'École normale, et ont ainsi, par exception, un auditoire sérieux. Mais je ne puis m'arrêter aux exceptions, je parle des conditions générales de l'enseignement.

partie. Où se préparent ces derniers? Est-ce dans les facultés? Nullement. Quand même ils le voudraient, ils ne le pourraient pas. Pour se présenter à l'agrégation, grade sans lequel on n'est point vraiment membre de l'Université, il faut faire cinq ans de stage dans l'enseignement, c'est-à-dire se charger au sortir du baccalauréat ou bien de fonctions professorales qu'on est incapable de remplir, ou bien de la fonction fastidieuse, écrasante et souvent démoralisante de maître surveillant. Ce stage met ceux qui y sont soumis dans l'impossibilité de se préparer aux examens pour lesquels il est exigé, à plus forte raison de faire des études sérieuses et désintéressées de sciences, de philologie ou d'histoire. Mais, dira-t-on, il y a encore des jeunes gens qui, sans vouloir être professeurs, poussent leurs études au delà du baccalauréat jusqu'à la licence ou au doctorat, ou qui se consacrent à des travaux d'érudition. Cela est vrai, mais ni l'examen de la licence ni celui du doctorat ne correspondent à des études d'enseignement supérieur; le premier répond aux exercices scolaires de la rhétorique, le second est une cérémonie d'apparat où l'on présente un travail littéraire, d'une étendue considérable, et qui exige la maturité d'esprit d'un homme fait. Quant aux jeunes gens qui veulent se vouer à l'érudition, qui veulent étudier la philologie comparée, les langues orientales, la philologie romane, ils ne trouvent dans les facultés aucun cours qui puisse leur être utile; ils doivent aller au Collége de France et à l'École des hautes études. On a ainsi fait le vide autour des chaires des facultés; on a soigneusement empêché qu'aucun étudiant assidu et sérieux pût songer à les fréquenter. En échange on a établi la gratuité et la publicité absolues des cours; c'est-à-dire qu'on les a peuplés d'oisifs, de rentiers désœuvrés et de dames (1). S'étonnera-t-on après cela que les professeurs délaissent la science pour chercher l'éloquence et l'esprit, et qu'ils donnent au seul public qu'ils puissent avoir la seule nourriture intellectuelle qu'il soit capable de supporter, et que parfois les meilleurs d'entre eux perdent jusqu'à la notion de ce qui devrait être l'enseignement supérieur. J'ai entendu un professeur éminent d'une de nos facultés soutenir que la Sorbonne n'avait pas pour mission de former des historiens, des philosophes et des philologues, mais de répandre le goût de la littérature, de la philosophie, de l'histoire parmi ceux qui n'en font pas l'objet de leurs études.

Si cela était vrai, les cours de la Sorbonne seraient avantageusement remplacés, dans cette œuvre de vulgarisation, par les Revues. Aussi bien n'est-ce point là le véritable but que se propose l'État en entretenant des Facultés. Elles ont une utilité sérieuse; si l'on empêche leurs professeurs d'avoir des élèves, de se vouer aux travaux d'érudition, c'est afin de leur laisser plus de temps pour leurs véritables fonctions, qui sont celles d'examinateurs. On use leurs forces dans ce métier épuisant qu'ils sont bien obligés de subir puisqu'il leur fournit la moitié de leur traitement. Les Facultés ne sont que des jurys d'examen pour le baccalauréat et la licence. Les cours durent à peine six mois, parce que quatre mois sont pris par les examens. Au besoin l'administration permet à un professeur de ne pas faire son cours, pourvu qu'il soit à son poste au moment des examens.

Quel est le remède à un état de choses aussi déplorable? Des voix nombreuses répondent aujourd'hui : la liberté de l'enseignement supérieur. — L'État, je le reconnais, a trop mal rempli ses devoirs en matière d'instruction publique pour qu'il puisse légitimement refuser désormais cette liberté. Il est même bon et désirable que la concurrence réveille son zèle languissant et lui rende le sentiment de la tâche qui lui incombe. Mais je ne crois pas que nous devions nous efforcer de faire sortir l'enseignement supérieur des mains de l'État pour l'abandonner à l'initiative individuelle. L'enseignement supérieur est essentiellement, à mes yeux, un grand service public, une chose d'État. Il ne doit pas dépendre d'un parti, d'une Église, d'un groupe quelconque de citoyens. Il doit les représenter tous, les réunir tous, être la plus haute expression de l'activité scientifique de la nation elle-même. Il n'est bienfaisant qu'à cette condition. L'enseignement supérieur libre tombera fatalement dans les mains des partis politiques et religieux (1); la science y sera subordonnée aux préjugés d'une secte religieuse ou philosophique, et la patrie aux passions d'un parti politique ou social. D'ailleurs, la concurrence entre les Facultés libres et les Facultés d'État risque de devenir, non une émulation scientifique, mais une rivalité d'un ordre inférieur. Il s'agira non de savoir qui enseignera le mieux, mais qui fera admettre le plus de candidats aux examens. Les Facultés libres seront dès lors pour l'enseignement supérieur ce que les fabriques de bacheliers sont pour l'enseignement secondaire : la mort de toute instruction sérieuse. La ruine de l'enseignement supérieur sera rendue irrévocable.

A côté des amis intéressés de la liberté qui s'en servent pour eux-mêmes comme d'une arme tout en en refusant l'usage à autrui, et de ces adorateurs naïfs qui y voient le remède infaillible à tous les maux, il y a des esprits plus sérieux qui croient l'État capable d'opérer des réformes importantes et qui demandent un remaniement complet de notre enseignement supérieur. Leurs plans sont fort beaux, et, chose remarquable, ils s'accordent tous sur les points principaux. MM. Paul Bert, Michel Bréal, Dubois, Heinrich, voudraient tous créer en France des universités analogues à celles d'Allemagne et d'Italie. Je partage pour l'avenir leurs désirs et leurs espérances; mais je ne crois pas qu'il soit possible de réaliser les plans considérables qu'ils proposent. Sans parler des difficultés matérielles, des objections soulevées par les dépenses qu'une pareille réforme nécessiterait, quel est le ministre, quel est le gouvernement qui oserait l'entreprendre? Quelle imprudence n'y aurait-il pas à bouleverser tout le système d'éducation d'un pays, si imparfait qu'il soit, pour le remplacer par un système préférable, sans doute, en théorie, mais dont l'application pratique est peut-être impossible. On peut critiquer sur beaucoup de points l'École Normale et l'École Polytechnique, mais il n'en est pas moins évident qu'elles ont rendu de grands services et qu'elles en rendent encore. Ne serait-il pas téméraire de les suppri-

(1) A Paris, par respect sans doute pour les souvenirs ecclésiastiques de la Sorbonne, les dames n'y sont pas admises. Mais en province elles composent la partie la plus nombreuse des auditoires des Facultés. A Paris, elles se contentent du Collége de France. Michelet raconte quelque part que des paysannes revenant du marché entrèrent au Collége de France dans la salle où professait E. Quinet et qu'elles se crurent à l'église. Etrange enseignement supérieur en vérité, où l'on admet tous les passants et où les leçons ressemblent à des prônes!

(1) Il suffit de voir quel est le parti qui demande aujourd'hui avec le plus d'énergie la liberté de l'enseignement supérieur.

mer sans savoir quels seront les résultats des institutions que l'on mettra à leur place ? De telles réformes d'ailleurs ne s'accomplissent pas en un jour. Il faut de longues années pour les exécuter. Dès lors, comment les entreprendre dans un pays où non-seulement tout ministère mais, encore tout gouvernement est chancelant et éphémère. L'œuvre commencée aujourd'hui sera arrêtée, détruite demain. Tout ministre qui voudrait accomplir une réforme d'ensemble dans l'enseignement supérieur serait presque sûr de jeter partout le trouble et le désordre sans rien créer d'utile ni de durable.

III

Que nous reste-t-il donc à faire ? Nous avons vu que ce n'est pas dans un retour au passé, à des traditions abolies depuis des siècles que nous pouvons trouver un remède. Attendre une réforme du progrès naturel des esprits serait chimérique tant que l'organisation des études reste la même. Laisser à la liberté le soin de corriger les défauts de l'enseignement de l'Etat, c'est risquer d'aggraver le mal au lieu de le guérir. Enfin l'État est impuissant à entreprendre et à accomplir une réforme d'ensemble de l'enseignement supérieur. Devons-nous donc désespérer et demeurer inactifs ? Je ne le pense pas. La seule issue à la situation où nous nous trouvons, c'est de chercher s'il n'y aurait pas quelque réforme de détail, d'une utilité évidente, facile à exécuter sans troubler le système actuel, et qui une fois accomplie, deviendrait dans l'enseignement supérieur un principe créateur, le transformerait graduellement par sa propre vertu. La France pourra changer de ministère, de gouvernement même, si cela lui convient, la réforme générale continuera de s'opérer, d'une manière sûre, parce qu'elle sera lente. Au lieu d'être imposée à des esprits mal préparés, de contrarier des habitudes hostiles, elle se développera peu à peu, déplaçant un à un les obstacles qui la contrarient et faisant naître au fur et à mesure des habitudes nouvelles qui la consolideront.

Quelle sera la réforme de détail capable d'accomplir une pareille révolution ? Nous pouvons le conclure de tout ce que nous avons dit jusqu'ici. Le but de l'enseignement supérieur est, d'une part, de maintenir le goût et la tradition des recherches scientifiques désintéressées et de l'autre de créer l'unité d'esprit de la nation en étant le centre et la source de sa vie intellectuelle. S'il n'atteint pas en France ces deux buts, c'est parce que nos Facultés des lettres et des sciences n'ont pas d'élèves sérieux et par suite ne donnent pas un enseignement sérieux. Il faut donc leur procurer des élèves, et où les prendrons-nous ? Il est une seule catégorie de jeunes gens pour qui l'Etat peut exiger un séjour plus ou moins prolongé dans les Facultés, sans que cette exigence paraisse excessive, ce sont les aspirants au professorat. Cette exigence serait même considérée comme une faveur, puisque le stage actuel de cinq années, passées dans des fonctions subalternes, serait remplacé par quelques années d'études libres et attrayantes. C'est d'ailleurs pour les maîtres du corps enseignant que la préparation de l'enseignement supérieur est le plus indispensable, car c'est par eux seuls que l'esprit scientifique peut se répandre dans la nation entière. Quel que soit le nombre des universités et de leurs élèves, ce ne sera jamais qu'une faible minorité, une élite de la jeunesse qui viendra s'y instruire. Mais il suffit que tous les professeurs de l'enseignement secondaire et des écoles normales primaires et tous les membres de l'administration universitaire aient passé par l'enseignement supérieur, pour que l'esprit qui anime celui-ci se répande par eux de degré en degré dans la société tout entière. — Telle est donc la réforme que je demande : l'obligation pour tous les jeunes gens qui se destinent à l'instruction publique de passer trois années dans une ville d'académie pour y travailler sous la direction des professeurs de Faculté (1).

Les résultats de cette réforme ne se feraient pas longtemps attendre. Le mal que nous déplorions tout à l'heure, l'absence d'élèves dans nos Facultés qui a pour conséquence l'impossibilité d'un enseignement sérieux, n'existera plus. Le nombre des élèves sera même beaucoup plus considérable que celui des jeunes gens qui entrent aujourd'hui dans l'Université sans passer par l'École normale, car un grand nombre de ceux que rebute aujourd'hui la nécessité du stage choisiraient la carrière de l'enseignement. On peut estimer, je crois, à quatre ou cinq cents le nombre des élèves qui seraient ainsi donnés à nos Facultés, et ce nombre irait rapidement en augmentant, surtout si, comme cela serait naturel et légitime, on exigeait la fréquentation des Facultés aussi bien de ceux qui se destinent à l'enseignement libre que de ceux qui se destinent à l'enseignement de l'État. Les professeurs des Facultés, de leur côté, ayant désormais un auditoire sérieux assuré, changeraient la nature de leurs cours ; au lieu de chercher à charmer ou à amuser une foule, ils chercheraient à instruire un petit nombre d'élèves.

L'enseignement changeant de caractère, changera nécessairement de forme. Le public oisif et frivole, ce qu'on appelle le *grand public*, sera bientôt, sinon exclus formellement, du moins écarté des cours, par la nature même des leçons qui ne seront accessibles qu'à des auditeurs assidus et laborieux. Au lieu de grands amphithéâtres où la foule s'entasse sur des gradins, il faudra des salles plus modestes avec des tables sur lesquelles on puisse prendre commodément des notes. Les élèves devront être inscrits d'avance, avoir leurs places fixées, numérotées même, et le public de passage, à supposer qu'on lui laisse la porte ouverte, sera relégué en arrière, s'il reste de l'espace. Le professeur reconnaîtra bientôt qu'une ou deux leçons par semaine ne suffisent pas à son enseignement transformé, devenu pratique, détaillé, pragmatique, d'oratoire, de général qu'il était. Il voudra donner à ses élèves, non le résultat de son travail seulement, mais ses recherches elles-mêmes, dans leur minutieuse variété ; il voudra leur montrer, leur enseigner sa méthode, ses procédés de critique pour les exercer à travailler à leur tour. Il multipliera donc le nombre de ses leçons, sans que cet enseignement nouveau, d'une forme toute familière, exige de lui plus de peines que les compositions littéraires qu'il élaborait péniblement auparavant. Ainsi sera modifié l'enseignement des

(1) Si l'Etat recule devant cette mesure qui le mettra, comme nous le dirons plus loin, dans l'obligation de consacrer une somme importante à la création de bourses, il peut du moins remplacer facultativement le stage de cinq ans par trois ans d'études supérieures dans une Faculté. Le résultat de cette mesure serait plus lent que celui de la réforme que nous demandons, mais avec le temps il serait, je crois, le même. En tous cas, le stage, invention illibérale, unintelligente du ministère Fortoul, *doit être aboli*.

Facultés, sans que l'État intervienne autrement qu'en leur laissant la liberté d'opérer ces transformations.

Pourtant si l'État n'est pas obligé d'intervenir pour opérer des réformes, il devra cependant fournir l'argent sans lequel elles ne seraient pas applicables. Les aspirants au professorat sont pour la plupart dans une situation très-modeste de fortune. Ils seront loin de pouvoir tous subvenir aux frais de leurs trois ans d'études supérieures. L'État devra mettre à leur disposition un nombre de bourses assez considérable (1). La modicité des ressources des étudiants et la nécessité de créer un grand nombre de boursiers aura d'ailleurs un bon côté. Si les étudiants avaient tous les ressources nécessaires, ils viendraient s'entasser à Paris et les Facultés de province ne recueilleraient aucun fruit du nouveau mode de recrutement des professeurs. La pauvreté relative des candidats à l'enseignement les forcera de chercher en province une vie moins chère, et l'État pourra assigner à ses boursiers la résidence qu'il voudra, attacher un certain nombre de bourses à telle ou telle Faculté, exactement comme il y a aujourd'hui des bourses attachées aux divers Lycées.

Mais l'État contractera ainsi des obligations nouvelles. Les ressources intellectuelles que peut offrir une Académie de province ne peuvent pas être comparées avec celles de Paris. De plus, si les boursiers sont dispersés dans toutes les Facultés indistinctement, leur nombre dans chacune d'elles sera trop peu considérable pour exercer sur l'enseignement l'heureuse influence que nous espérons. L'État devra donc les réunir dans trois ou quatre centres provinciaux où il leur fournira des moyens d'instruction, je ne dis pas égaux à ceux qui se trouvent à Paris, mais bien supérieurs à ceux qu'offrent les Facultés actuelles. Pour cela, il devra augmenter, dans une large proportion le nombre des professeurs.

Cette augmentation pourra avoir lieu, tout d'abord, sans grandes dépenses pour l'État. Il suffira de permettre à ceux qui auront acquis tous les grades universitaires d'ouvrir des cours dans les Facultés, en un mot, d'établir des *Privatim Docentes* dont l'enseignement complétera celui des professeurs en titre, leur inspirera une salutaire émulation, et préparera ceux qui le donneront eux-mêmes à devenir un jour professeurs en titre à leur tour. Ces *Privatim Docentes* n'auront pas droit à un traitement de l'État ; il faudra donc leur permettre de se créer des ressources par l'enseignement même. Il faudra qu'ils puissent faire payer leurs cours par leurs élèves. Si cette liberté est donnée aux *Privatim Docentes*, il serait injuste de la refuser aux professeurs en titre. Ce sera pour eux un encouragement à multiplier le nombre de leurs cours, à fournir ainsi aux élèves des moyens plus nombreux de s'instruire. Les cours se multiplieront sans que le niveau de l'enseignement s'abaisse, car l'institution des *Privatim Docentes* ayant établi la concurrence dans le sein même des Facultés, le professeur qui négligerait ses leçons afin d'en multiplier le nombre se verrait bientôt abandonné par les étudiants et déçu dans ses espérances intéressées.

Du moment où les professeurs des Facultés auront un enseignement sérieux et régulier, demandant neuf ou dix heures par semaine au lieu de deux et neuf mois par an au lieu de six, il sera impossible de leur laisser la charge des examens, aujourd'hui si accablante et si lucrative pour eux. Il serait même fâcheux de leur laisser leurs fonctions d'examinateurs, car ils seraient tentés de transformer leurs cours en préparations aux examens. La réforme des examens sera un point capital et peut-être la plus grande difficulté de la réforme de l'enseignement supérieur. Elle demandera une intervention beaucoup plus active de l'État que toutes les modifications précédentes. Aussi ne doit-elle être faite qu'après mûre réflexion, et quand les réformes que nous avons indiquées seront déjà accomplies et auront changé l'esprit du haut enseignement. Voici les traits généraux des changements qui me paraissent indiqués par la nature même des choses. Pour ne pas retarder inutilement l'époque où les candidats au professorat pourront entrer en fonctions, la classe de philosophie des lycées sera supprimée (1). Le baccalauréat sera la sanction des études secondaires, et sera confié aux membres de l'enseignement secondaire, sous la surveillance des délégués de l'administration universitaire. Les Facultés feront passer des examens et délivreront des diplômes purement scientifiques et correspondant aux études théoriques que dirigent leurs professeurs. Ces diplômes, aisés à obtenir pour tout élève studieux, ne donneront pas eux-mêmes accès aux fonctions de l'État, mais seront nécessaires pour y arriver. Les examens qui ouvriront l'accès aux carrières seront des examens pratiques, dirigés, non par des savants exclusivement mais aussi par des fonctionnaires, par des hommes pratiques, choisis par l'État. — Je dis : *aux carrières* et non : aux fonctions professorales seulement ; car l'État étendra bientôt l'obligation de faire trois ans d'études supérieures à tous ceux de qui il exige aujourd'hui simplement le baccalauréat. Dès lors, l'habitude se répandra bien vite parmi les classes aisées de considérer les années d'enseignement supérieur comme le complément indispensable de l'éducation de tout homme bien élevé.

Je ne me dissimule pas, messieurs, la gravité des obligations que de pareilles réformes entraîneraient pour l'État. Il serait dans l'obligation d'augmenter les traitements des professeurs, car le paiement des cours par les élèves serait loin de remplacer pour eux les revenus que leur procure le baccalauréat. Il devrait aussi augmenter le nombre des professeurs en titre dans de larges proportions ; sans quoi l'institution des *Privatim Docentes*, n'offrant qu'un avenir trop éloigné et trop peu assuré, dépérirait bien vite. Mais j'ai confiance que notre pays ne reculera pas devant ces obligations. Aujourd'hui il ne dépense pas pour l'enseignement supérieur tout entier le quart de ce que coûte à l'Allemagne une seule de ses universités. Il n'a pas hésité à augmenter de près de cent millions les dépenses déjà excessives de l'armée et de la marine. Hésiterait-il à consacrer le dixième ou le vingtième de cette somme aux intérêts, au moins aussi importants, de l'éducation nationale ? Ces dépenses d'ailleurs ne sont point immédiatement nécessaires. Accomplissons tout d'abord la partie de nos réformes qui ne demandent que des frais et

(1) Il ne faut cependant pas s'exagérer les dépenses que notre système entraînerait. Cent bourses de 2000 francs et cent demi-bourses de 1000 francs suffiraient amplement.

(1) Mais seulement quand la jeunesse aura pris l'habitude de faire des études d'enseignement supérieur et quand l'État sera disposé à exiger la fréquentation des facultés pendant trois ans pour tous les cas où il n'exige aujourd'hui que le baccalauréat. Aujourd'hui la suppression de la classe de philosophie n'aurait que de fâcheux résultats.

des changements peu considérables. Nous aviserons au reste à mesure que se produiront de nouveaux besoins et des nécessités nouvelles.

Je n'ai parlé jusqu'ici que d'une partie des conséquences de la réforme que j'ai proposée pour les aspirants au professorat. D'autres conséquences moins immédiates me semblent devoir découler de celles que je viens d'exposer.

Les Facultés, déchargées du soin des examens d'État, consacrées exclusivement au travail scientifique, se trouveront élevées à une grande hauteur au-dessus des autres parties de l'enseignement, tout en acquérant sur elles une influence directe et une puissante action. Elles grandiront infiniment en importance et en dignité. Elles devront grandir en même temps en indépendance. Les réformes que nous avons énumérées ne peuvent s'accomplir que si l'État laisse les Facultés libres de transformer dans une large mesure leur organisation intérieure. Pour que leurs progrès continuent et qu'elles puissent toujours répondre aux besoins nouveaux de la science et de l'enseignement, il faut qu'elles ne soient pas soumises à l'autocratie d'une administration supérieure. Elles doivent être autonomes bien qu'unies à l'État, afin de former des organismes vivants, indépendants, capables d'exercer une influence féconde autour d'elles. Il faut qu'elles puissent choisir leurs professeurs, régler leurs programmes, administrer leur budget. C'est seulement ainsi qu'il peut s'établir entre elles une concurrence salutaire, qui oblige les membres de chaque Faculté à se laisser guider dans leurs choix et leurs actes, non par des considérations personnelles et mesquines, mais par l'intérêt de l'enseignement qui attirera d'autant plus d'élèves qu'il sera meilleur.

Pour que ces corps enseignants formés par les Facultés aient une vitalité suffisante et pour que l'esprit de coterie ait moins de prise sur elles, il faudra réunir par une organisation commune les quatre Facultés des lettres, des sciences, de droit et de médecine. Nous aurons alors de véritables Universités. L'union de toutes les branches de l'enseignement produira l'union de tous les étudiants; ils sentiront mieux qu'ils ne le font aujourd'hui les liens intimes qui rattachent entre elles toutes les connaissances humaines. Appartenant à l'Université et non à telle ou telle Faculté, ils pourront choisir leurs cours, les varier, les combiner suivant les aptitudes de leur esprit, changer même de spécialité sans perdre les bénéfices du temps déjà passé dans l'Université. En un mot, il y aura liberté pour l'élève comme pour le maître.

Que deviendront les écoles spéciales dans cette nouvelle organisation? Il est peut-être téméraire de le prédire; mais il est probable qu'elles disparaîtront d'elles-mêmes, absorbées par les Universités. Les jeunes gens qui s'y trouvent aujourd'hui soumis à une discipline identique quelles que soient leurs aptitudes et qui sont ainsi enrégimentés dès dix-huit ou dix-neuf ans dans une profession où parfois ils regrettent plus tard, mais trop tard, d'être entrés, les jeunes gens, dis-je, préféreront la voie plus libre et plus large des Universités. Les écoles spéciales n'auront plus une existence indépendante, isolée, fermée aux influences du dehors, elles chercheront elles-mêmes à se fondre dans les Universités; si elles subsistent, ce sera comme écoles pratiques (1) destinées à donner une préparation particulière à un certain nombre d'étudiants pendant ou après leurs années d'Université. Songez, messieurs, à ce que serait une Université de Paris, où se trouveraient réunis les professeurs de la Sorbonne, ceux du Collége de France, de l'École de droit, de l'École de médecine, du Muséum, de l'École polytechnique, de l'École normale, de l'École des Chartes, et j'ajoute, ceux de l'École des hautes études, de l'École des sciences politiques. — En est-il une seule, parmi toutes les universités de l'Europe, qui pourrait lui être comparée? Ajoutez à cela quatre ou cinq centres semblables placés dans les provinces, réunissez-y pendant trois ou quatre ans l'élite intellectuelle de la jeunesse du pays, et vous aurez plus fait pour la grandeur et le relèvement de la France qu'en armant des millions d'hommes, en dépensant des milliards en canons et en forteresses, ou même en gagnant des batailles. Vous aurez détruit l'esprit de désunion, de jalousie, de méfiance réciproques qui font aujourd'hui notre faiblesse et entravent tous nos efforts; par la réforme du corps enseignant vous aurez répandu dans la nation entière des habitudes de virilité intellectuelle; et vous verrez les divergences des partis philosophiques et religieux s'effacer devant l'idée supérieure de la *science*, comme les divergences des partis politiques devant l'idée supérieure de la *patrie!*

Mais ce sont là de beaux rêves! Nous sommes loin du jour où leur réalisation sera, je ne dis pas accomplie, mais seulement commencée. Je reviens à la réforme modeste et pratique que j'ai recommandée à votre attention. Peut-être ne donnera-t-elle pas tous les fruits que j'en attends. En tous cas, elle ne peut avoir que de bons résultats en assurant aux professeurs trois ans de travail personnel, libre et sérieux, au lieu du stage inutile et funeste qu'on leur impose aujourd'hui. Que l'État nous accorde donc cette réforme si aisée à accomplir. Qu'il nous l'accorde sous sa forme la plus réduite et la moins coûteuse puisqu'elle le dispensera de l'obligation de créer des bourses : la permission pour les aspirants au professorat de remplacer le stage de cinq ans par trois ans d'études dans une Faculté. Une fois cette réforme accordée, je ne demande plus à l'État qu'une chose : *beaucoup de liberté*, — J'aurais bien une seconde chose à demander à l'État pour l'enseignement supérieur, c'est : *beaucoup d'argent*. Mais je ne lui demanderai de l'argent que lorsque l'enseignement supérieur en se réformant lui-même aura montré qu'il mérite que l'État fasse pour lui des sacrifices. Or, la liberté, j'en ai la conviction, accomplira cette réforme en donnant aux membres du haut enseignement le sentiment de leur responsabilité. C'est la liberté seule qui peut permettre à l'enseignement supérieur de se transformer, non suivant les idées préconçues d'un théoricien quelconque, mais selon les besoins véritables du pays, d'une manière normale et organique. Cette liberté, je la demande à l'État et non à l'initiative privée, parce que l'État seul peut assurer la liberté véritable de l'enseignement, le mettre à l'abri de l'esprit de coterie et de parti. Je la demande à l'État, parce que l'État seul pourra, le jour où il en sentira l'importance, fournir les sommes considérables que nécessite le développement de l'enseignement supérieur. Je la demande enfin à l'État, parce que j'y vois le seul moyen de

(1) Certaines écoles, École centrale, École des mines, École des ponts et chaussées, subsisteront sans doute sous leur forme actuelle. D'autres, l'École normale, l'École polytechnique, l'École des Chartes subiront une transformation partielle. L'École des hautes études se confondra complétement avec l'Université. Je ne puis entrer dans le détail de ces modifications encore bien éloignées de nous.

donner à la France une notion juste de l'État, sans laquelle il n'y a pas de vie politique pour une nation. On identifie en France l'État et l'administration; en dépendre, le servir, c'est renoncer à son indépendance, à son individualité; tout ce qui est libre est, aux yeux du Français, non pas seulement indépendant de l'État mais hostile à l'État. Des Universités, dépendantes de l'État et libres en même temps, sont la meilleure école pour enseigner à tous les citoyens à voir dans l'État, non une administration despotique et routinière, mais la patrie elle-même, à laquelle nous appartenons tous et que nous devons tous servir, sans rien sacrifier pour cela de notre liberté ni de notre conscience (1).

G. Monod.

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Les chants populaires de la Basse-Bretagne (2)

Les chants populaires de la Basse-Bretagne, — en mettant à part les cantiques, — se divisent en deux groupes principaux : les *Gwerziou* ou chansons épiques (chansons historiques, légendaires, fantastiques, etc.), et les *Soniou* ou chansons lyriques (chansons d'amour, de noces, de danse, etc.).

M. Luzel publie aujourd'hui son second volume, annoncé il y a six ans, des *Gwerziou* bas-bretons. La publication de ces poésies est d'une importance capitale pour les études de philologie, d'histoire et de littérature sur les Celtes d'Armorique, ce vivace rameau de la grande famille indo-européenne. Pour la partie philologique, je dois décliner toute compétence; dans le livre de M. Luzel, où la traduction française se trouve en regard du texte breton, c'est à la traduction française que je suis obligé de m'en tenir. C'est à mon grand regret, car les poésies bretonnes ont, même traduites, une telle originalité, une telle saveur barbare, elles sont tellement en dehors des conditions de la beauté classique, qu'elles doivent perdre certainement beaucoup en passant dans une langue aussi étrangère à leur esprit que la langue française.

I

Il faut rendre hommage à la méthode rigoureusement scientifique qu'a suivie M. Luzel. Laissant aux artistes comme Brizeux le soin d'humaniser ces vieilles poésies et de corriger leurs grâces sauvages par un peu de goût parisien, n'admettant même aucune conciliation possible entre les deux systèmes, le savant breton a tenu à nous donner le texte de ces cantilènes telles qu'elles sont sorties de la bouche des chanteurs populaires. Il s'est absolument interdit de combler les lacunes, d'éliminer les interpolations, d'amender les anachronismes, d'adoucir les grossièretés, de relever les vulgarités où vient parfois broncher la muse rustique. Si on lui a dicté des vers boiteux ou d'une rime défectueuse, il les respecte. Si un nom historique est déformé au point d'être méconnaissable, M. Luzel nous communique toutes les variantes qu'il en a entendues, laissant aux savants de l'avenir le soin de résoudre l'énigme, tenant uniquement à honneur de leur procurer des textes sûrs et des matériaux sincères. « Rien n'est décourageant comme d'avoir à s'appuyer, en matière historique, sur des documents que l'on croit authentiques, et dont plus tard on reconnaît la brillante futilité. » Pensée d'un de ses critiques, que M. Luzel a prise pour sa règle de conduite.

Sa traduction suit de près le texte breton sans se soucier de l'élégance, et sans viser, ce qui arrive parfois, à être plus étrange que l'original.

Ces poésies qui volaient de bouche dans les campagnes bretonnes depuis nombre de générations, quels en sont aujourd'hui les dépositaires? M. Luzel indique soigneusement le lieu où il a recueilli telle chanson ou telle variante d'une chanson, et de qui il la tient. Issues de l'imagination populaire, ce sont encore des gens du peuple qui en conservent le trésor. Ici M. Luzel a écrit sous la dictée de Fanchon Flouriot, ou de Jeanne le Gall, une servante, ou d'Anne Salic, une vieille de soixante-quinze ans (1), ou de Marie Clech, bûcheronne et sabotière de la forêt de Beffou, ou de Pierre Gourion, le tisserand du Vieux-Marché, ou du mendiant Garandel, dit *Compagnon l'aveugle*, ou d'un pauvre diable sans nom, le « petit tailleur » du bourg de Plouaret. Tous ils ont bien mérité de la poésie nationale et de la langue celtique, et M. Luzel a raison de conserver à la postérité le souvenir de ses humbles collaborateurs. Mais ce qui montre qu'il n'est que temps de fixer enfin par l'écriture toute cette poésie flottante, c'est la vieillesse même de plusieurs des chanteurs. Encore quelques années, et tel d'entre eux emporterait dans la tombe une chanson épique dont lui seul conserve le souvenir et dont il est en quelque sorte le dernier exemplaire vivant.

Une mémoire plus ample que celle du commun, un esprit plus curieux, une âme plus ouverte à la poésie, enfin une vie qui laisse plus de loisirs pour la rêverie et le ressouvenir, voilà ce qui constitue dans les villages bretons, comme dans les pays slaves ou néo-grecs, l'*aède* populaire. Elle eût été digne d'être une élève des druides et d'apprendre les milliers de vers où s'épanouissait la sagesse antique de la Gaule, cette Marguerite Philippe qui a fourni tant de *gwerziou* à M. Luzel et qu'il appelle « sa chanteuse et conteuse ordinaire ». Elle était, de son état, pèlerine par procuration, c'est-à-dire qu'elle parcourait en tous sens la Basse-Bretagne, assistant à tous les pardons et à tous les pèlerinages, accomplissant, moyennant une redevance, les vœux formés par d'autres. C'est la meilleure condition possible pour devenir un véhicule de poésie. Le paysan qui s'est courbé tout le jour sur le sillon, et qui rentre épuisé de fatigue en sa chaumine enfumée, est rarement le favori de la muse, même populaire. Celle-ci préfère

(1) L'exemple de l'Ecole des hautes études, à qui son fondateur, M. Duruy, a laissé la liberté de créer elle-même son organisation et ses programmes, celui de l'Ecole des sciences politiques qui, comme l'Ecole des hautes études, modifie et complète son enseignement, à mesure que l'expérience l'exige, sont la preuve de ce que peut la liberté et le sentiment de la responsabilité individuelle. Si l'on veut réformer l'enseignement, il faut à tous les degrés introduire une certaine somme d'autonomie et de liberté individuelle.

(2) *Gwerziou Breiz-Izel, chants populaires de la Basse-Bretagne*, recueillis et traduits par F.-M. Luzel. 2 vol. Lorient, 1868-1874.

Voyez sur le même sujet un article de M. Louis Havet dans notre numéro du 1er mars 1873.

(1) C'est l'âge qu'elle avait en 1864.

les vagabonds, les fainéants, tout au moins les gens de métier peu rude, ceux qui ont le loisir de « regarder le ciel le front levé ».

...Erectos ad sidera tollere vultus.

Un mendiant au bord d'un fossé, une bûcheronne au fond des bois, un tailleur assis les jambes croisées sur son établi, un tisserand qui accompagne de la monotone mélopée antique le bruit monotone du métier, voilà ceux à qui l'on doit s'adresser pour recueillir des chansons. Une pèlerine comme Marguerite Philippe fait encore mieux l'affaire du collectionneur, son état étant d'errer de village en village, d'*assemblées* en *assemblées*, butinant partout la poésie. M. Luzel nous assure qu'elle possède de mémoire deux cents chansons et cent cinquante contes.

Une particularité significative de cette curieuse physionomie, c'est que Marguerite Philippe ne sait pas le français; probablement aussi est-elle illettrée. Ceci confirme une loi déjà entrevue par les amis de la poésie populaire : elle ne se conserve vivante, féconde, capable de produire encore de nouveaux motifs sur les thèmes anciens, que là où se conserve le milieu antique, les vieilles mœurs et — la vieille ignorance.

II

Ces poésies bretonnes peuvent servir à reconstituer non pas l'histoire proprement dite, — l'imagination populaire prend toujours les plus singulières libertés avec les noms, la chronologie et les faits matériels, — mais, en quelque sorte, l'histoire morale de notre vieille Bretagne. Elles diffèrent profondément de presque toutes les poésies populaires connues. Comparées aux chansons épiques des pays slaves ou de la Grèce, elles ont quelque chose d'étrangement sombre, de dur et de monotone. Dans les *bylines* russes, dans les *tragoudis* helléniques, il y a autrement de lumière, de soleil, de joie, que dans ces *gwerziou* mélancoliques et sauvages qui reflètent trop bien la nature granitique, le ciel brumeux, la mer perfide ou furieuse, l'homme farouche, l'histoire tragique de la Bretagne. Dans les chansons du Dniéper et du Pinde, il y a ordinairement je ne sais quoi d'épanoui, de libre, de fier, d'heureux. Dans les unes, c'est la steppe à perte de vue, la mer bleue, le large fleuve, un champ immense pour les aventures de la vie de cosaque et de pirate. L'homme aspire à plein poumon l'air libre de la plaine indéfinie, tout orgueilleux de se sentir tant de force dans les muscles. Aussi prodigue-t-il libéralement au héros de son imagination des proportions et une vigueur surhumaines; il lui fait brandir des massues de seize cents kilogrammes et franchir le Dniéper d'un seul bond de son cheval merveilleux. Dans les chansons grecques, il y a l'indépendance de la montagne, la confiance du clephte en sa bonne carabine et dans sa bravoure, les appels à la bien-aimée, les provocations au pacha, les défis au sultan.

Tout autre est l'impression que nous laissent les chansons bretonnes publiées par M. Luzel. Sur quatre-vingt-neuf pièces que renferme ce volume, deux seulement sont consacrées à des aventures de mer : *Jean l'Archantec* et les *Matelots*. Encore n'y trouve-t-on point ce sentiment de confiance héroïque, d'amour pour les flots, qui respire dans l'Odyssée, dans les chants grecs modernes, dans les chansons cosaques où l'on vogue si joyeusement sur *la mère Volga* avec des voiles de satin et des cordages de soie. Ces deux pièces respirent, au contraire, la haine et la défiance de la mer.

Le matelot breton ne rencontre que pirates espagnols, que naufrages, que famines cruelles, pendant lesquelles on tire à la courte paille pour savoir qui sera mangé le premier. Quand le navire aborde enfin, « dur eût été le cœur de celui qui n'eût pleuré, — sur la tour de Babylone le dimanche matin, — en voyant trente-sept matelots — débarquant sur le pont; — dix-huit d'entre eux demandaient de la nourriture, — les autres demandaient un prêtre. — Le recteur de Babylone est un excellent homme — charitable envers les malades. — Et il a administré dix-huit d'entre eux, — avant d'ôter l'étole de son cou. » Et lorsque *Jean l'Archantec* succombe, ses derniers adieux à ses compagnons sont des paroles de découragement : « Mes pauvres matelots, je vous en prie, — vous allez à la maison, moi je n'irai pas; — donnez de mes nouvelles à ma femme; — dites-lui que si elle reprend mari, — elle prenne un laboureur de terre. — Qu'elle prenne un laboureur de terre; — avec un homme de mer elle est peu sûre. — Dites-lui d'envoyer son fils à l'école — et de prendre garde qu'il soit homme de mer. » Ainsi les chansons de matelots, qui occupent tant de place dans la poésie des Clephtes et des Cosaques, ne sont représentées dans la poésie de notre péninsule armoricaine que par deux lamentations. Et pourtant les Bretons sont une race de marins; mais la mer bretonne, avec ses détroits et ses golfes sinistres, ses *raz* terribles, ses rochers de naufrageurs, ses enfers de Plogoff, ses baies des Trépassés, combien peu ressemble-t-elle aux mers bleues de l'Orient! On ne se hasarde qu'en tremblant sur ses flots grisâtres et parce qu'il faut vivre; on ne se livre à la mer avide que parce que la terre avare refuse de nourrir ses fils déshérités.

Les aventures de guerre ne tiennent guère plus de place dans ce volume que celles de mer. Elles ne sont guère représentées que par deux versions sur le siége de Guingamp. Quel siége de Guingamp? Celui de 1488 ou celui de 1591? On ne sait trop, car la poésie populaire a emprunté également des traits à ces deux événements historiques. Il est singulier que, de tous les héros des épopées bretonnes, le peuple ne se soit souvenu que d'un des siens, dont il ne sait même pas le nom et qu'il appelle « le canonnier de Guingamp ». Il tombe à côté de son grand canon, où il avait bourré « dix-huit boulets ramés, — un demi-boisseau de poudre à canon — et autant de mitraille de plomb »; sa main défaillante n'a pas la force d'y mettre le feu. Sa femme le venge; elle approche la mèche du grand canon et tue quatorze cents ennemis, — dans une autre variante cinq mille. — Cette pièce, d'allure guerrière au début, s'évanouit dans ce fantastique d'église qui est particulier à ces poésies. Le vainqueur entre dans la ville en s'écriant : « A moi le vin et l'argent, — à mes soldats les filles de Guingamp », et blasphémant le nom de la Vierge Marie. Tout à coup les cloches de l'église se mettent à sonner; de sonneur pourtant on n'en trouve point. « Il n'y a personne autour des cloches, — et une rosée de sueur en tombe... La sainte Vierge et son fils sont dans le clocher à les mettre en branle, — dans le clocher à les mettre en branle — et comme l'eau coule leur sang. » Ce miracle intimide le vainqueur et sauve l'église du pillage.

III

La plupart des autres poésies du recueil ne roulent guère que sur un de ces trois motifs, tout trois également peu épiques : la jeune fille qu'un seigneur ou qu'un *clerc* (*clerc* a ici le sens de lettré ou de bourgeois) a prise de force; celle qui est devenue infanticide; ou enfin des duels entre seigneurs : ils se terminent presque toujours par un guet-à-pens. Le motif de la fille trompée et abandonnée est celui qui revient le plus souvent : *Claudine Cabon*, *Jeanne Riou*, *le Jeune Comte*, *Marguerite Guillard*, *Marie Le Masson*, *Anne Le Bail*, etc., autant de variations sur le même thème. Les mœurs sont d'une brutalité extrême : malheur à la jeune fille qui rencontre un gentilhomme ou des soldats ! « Le jeune comte disait — en se promenant sur la potence : — Ce n'est pas pour un vol — que je fais le déshonneur des miens et de moi. — C'est à cause d'une jeune fille de dix-huit ans — qui venait chercher du bois dans ma forêt. — Je disposai d'elle à ma volonté — puis je lui plantai mon épée dans la tête. — Je lui plantai mon épée dans la tête, — puis je l'enterrai sous le gazon. »

Que penser de la sainteté tant vantée des mœurs rustiques, si la réalité ressemblait vraiment en Bretagne, fût-ce même de très-loin, à l'idéal que nous proposent les *gwerziou !* Une jeune fille, que la chanson nous représente comme une vertu, se refuse à tout péché, — « si ce n'est avec quelqu'un du pays — que je saurais *être prêt* à m'épouser ». Le marquis de Guérande, dans son testament, parmi les nombreux legs qu'il destine aux pauvres, à Saint-Michel en Grève, au couvent de Lezividi, à l'église de Plestin, s'interrompt pour dire : « Entre Morlaix et Guérande, — j'ai *cent et une marquises* ; — je donne cent écus à chacune d'elles, — pour aider à élever leurs enfants. »

Quant à l'infanticide, on serait tenté de croire que c'est la chose du monde la plus naturelle, si la coupable ne nous apparaissait souvent, à la fin, sur le bûcher, revêtue de la chemise soufrée. Quelques-unes des condamnées nous font d'effroyables confessions. « Marguerite, dites-moi — combien d'enfants avez-vous mis au monde ? — Une petite pierre rousse — qui est dans la prairie de mon père, — si elle pouvait parler, le sait bien. — J'ai sous cette pierre trois innocents — qui n'ont pas reçu l'eau de baptême, — et j'en ai un autre là-bas dans le puits — avec une pierre de sept livres au cou, — et il s'élève encore au-dessus de l'eau — pour demander à son père le baptême. — J'en ai un autre sous le seuil — avec une grande épingle en travers de la bouche, — et un autre sous la pierre du foyer. — Je ne sais comment l'enfer ne m'a pas engloutie. » Dans une autre chanson, celle de *la Mauvaise Servante*, la mère dénaturée, ayant eu un accès de repentir, rachète par une terrible expiation le salut de son âme. Elle est allée au cimetière prier sur une certaine tombe, et là cinq diables enragés se sont mis à la déchirer. Son sang a rejailli sur eux, — « et avec le sang qu'elle répandit, elle les baptisa : ils étaient ses enfants ». Elle-même mourut, mais le prêtre qui l'avait amenée au repentir la vit apparaître sur l'autel, sous la forme d'une colombe blanche, qui allait « au palais de la Sainte-Trinité ». En général, ce qui ressort de ces chansons, c'est que le crime consiste bien moins à « planter un enfant au fond de son jardin », « à planter une plante qui n'a pas fait bonne fin et dont les racines commencent à se gâter », qu'à compromettre, faute de baptême, le salut d'une âme chrétienne. Souvent aussi la conscience populaire s'indigne d'un supplice qui n'est point partagé par le complice : « Ce bûcher-là, Claudine, — est pour brûler une jeune fille — qui a tué son fils sans baptême. — Si les sergents avaient fait leur devoir, — le seigneur de Kernevez serait dans le feu avec Claudine Le Gac. »

Il est peu de variétés de crimes dont les chansons bretonnes ne nous fournissent quelque échantillon. Il y a là des sorcières qui ont appris à « gâter le blé », qui nourrissent des vipères « avec le sang royal des nouveau-nés », et des sorciers qui, « moyennant un enfant non baptisé », apprennent des secrets pour voler, et les clercs qui « disent aux gens leur planète » (leur bonne aventure). Il y a là des brigands et même des brigandes, comme la Charlès qui, lorsqu'elle sifflait dans la forêt (1), jetait l'épouvante aux environs et mettait en fuite la maréchaussée. On ne put se saisir d'elle que par une trahison indigne du gentilhomme qui la commit. Plusieurs de ces aventuriers ont des noms historiques et ont figuré dans les troubles de la Ligue, précurseurs de la chouannerie. Ainsi les Rannou qui, avec la Charlès, désolaient les bois de Tréluder en 1598 ; ainsi la Fontenelle qui, sous le règne de Henri IV, dévasta la Bretagne, moitié bandit, moitié ligueur, en se donnant parfois comme un partisan du duc de Mercœur, et qui, en 1602, fut roué vif en place de Grève. La mémoire populaire est souvent indulgente pour les brigands : elle s'est moins souvenue des crimes de la Fontenelle que des larmes échappées aux beaux yeux de l'héritière de Coadélan éprise du bandit. La ballade se termine par ces mots où l'on aurait peine à saisir un sentiment de réprobation : « La Fontenelle disait — à son petit page en ce moment : — Prends une mèche de mes cheveux blonds — pour l'attacher à la porte de Trébrian — afin que les gens de Trébrian disent : — La bénédiction de Dieu soit sur l'âme du marquis ! » — Malheureusement ce n'est pas dans la légende seulement que le bas peuple de Bretagne a montré de la sympathie pour les *outhaws*, ou rebelles, ou criminels (2).

Dans cette violente société, les gentilshommes eux-mêmes ne respectent ni les lois de l'honneur, — les meurtres en trahison abondent dans ces chansons, — ni la justice humaine. Dans le *gwerz* comme dans l'histoire, on voit les nobles violer les prisons publiques pour en retirer leurs amis ou leurs maîtresses : le baron de Kéraglas entre par force dans la prison de Rennes et menace de mettre le feu aux quatre coins de la ville. Le pouvoir souverain, pour être passé des mains d'un duc dans celles d'un roi, qui est le roi de France, n'en est guère plus redouté. On va souvent braver le prince jusque dans sa cour, on lui tue ses soldats sous ses yeux, et le débonnaire monarque finit par octroyer des lettres d'impunité : « Je t'écrirai sur du papier rouge, —

(1) Les traits épiques et mythiques sont assez rares dans ces chansons pour que nous relevions celui-ci. Le sifflet de la Charlès, qui met cinq cents hommes en fuite, rappelle les sifflements de Solovéi le brigand, qui suffisaient à terrasser les guerriers de Kief, et les sifflements des dragons mythiques vaincus par les héros des diverses épopées. La Charlès, personnage historique, a dû prendre dans la poésie bretonne la place d'un personnage plus ancien, de caractère mythique, esprit du mal ou démon de la tempête.

(2) Voyez dans M. Félix Rocquain, *la France au* 18 *brumaire*, le rapport de Barbé-Marbois sur la Bretagne en 1800.

que tu peux marcher hardiment de tout côté. — Je t'écrirai sur du papier bleu — que tu peux marcher hardiment en tout lieu (1). »

Dans les poésies populaires d'un pays que nous nous sommes habitués à regarder comme si profondément religieux, la dépravation humaine s'exalte parfois jusqu'à une démence sacrilège, jusqu'à une impiété capable d'effrayer les impies. On dirait que l'imagination populaire, dans un accès de débauche maladive, cherche à se figurer des crimes inédits contre les hommes et contre Dieu. Un brigand raconte dans sa confession qu'il a éventré une femme afin de lui arracher son fruit; il ne s'est pas laissé émouvoir par les lamentations de cet enfant qui prit miraculeusement une voix, demandant le baptême pour lui-même et l'extrême-onction pour sa mère. Puis il a tué son propre père, malade depuis trois ans dans son lit, en allumant du feu sous lui; puis il est allé voler un saint ciboire afin d'y mettre son beurre. « Quand j'eus ouvert le tabernacle, j'entendis une voix du ciel — qui me dit que je ne faisais pas bien — puisque mes mains n'étaient pas consacrées. — Quand je fus loin de l'église, — je m'assis sur le tertre vert — et j'ouvris là le saint ciboire. — Il y avait dedans dix-huit hosties, — et je les mangeai à mon déjeuner. » — Le *clerc* Geffroi prend plaisir à attacher les bœufs à la porte de l'église, à les saigner sur le parvis et « quand l'envie lui prenait de fumer, — il s'asseyait sur le marchepied de l'autel, — et allumait sa pipe à la lumière de la lampe — qui brûlait devant le Saint-Sacrement! » Marie Tili profane l'Eucharistie avec une perversité diabolique. Un dimanche elle communie huit fois et huit fois retire l'hostie de sa bouche. Elle emporte son larcin à la maison et jette les hosties dans l'eau bouillante. Elles se réunissent ensemble et prennent la forme d'un enfant, qui était le petit Jésus. Le cheval de la maison s'agenouille devant lui, mais la méchante fille porte au *bambino* trois coups de couteau.

Ce qu'il y a de bizarre, c'est qu'après le récit des forfaits les plus extravagants, le chanteur breton les attribue à un excès d'instruction. La morale de la ballade de Marie Tili est au moins inattendue : « Un jeune homme élevé dans l'amour du vin, — une jeune fille qui parle latin, — tirent ordinairement à mauvaise fin. »

On est frappé, en lisant les *gwerzion* de M. Luzel, de voir combien y reviennent souvent les archers, le prévôt, la justice, le bûcher, la potence. Cette poésie populaire, par certains côtés malsains, semble une poésie de cour d'assises.

A côté de l'horrible, la vulgarité la plus bourgeoise. Un seigneur qui vient d'en tuer un autre en trahison ne trouve à dire que ceci : « Mettez-moi une douzaine de mouchoirs, — ainsi qu'une douzaine de chemises, — afin que j'aille à l'instant hors du pays. »

(1) La chanson du gentil Leandré ou les Aubrays se termine par ces mots irrévérencieux : « Vous ne trouverez personne dans le pays... pour faire plaisir au fripon de roi. » Le roi porte quelquefois dans ces poésies le nom de Louis : probablement Louis XIV ou Louis XV, la plupart de ces chants étant du XVIIe et du XVIIIe siècle.

IV

Et pourtant, ce peuple, plus déshérité que le raïa et le Cosaque, ce peuple courbé sur un sol rude, sous la fatalité d'une civilisation atrophiée, serf d'une féodalité cruelle qui a compté des Gilles de Retz dans ses rangs, opprimé par la superstition la plus sombre et l'ignorance la plus épaisse, a eu, lui aussi, le don poétique. Ces imaginations mélancoliques, inquiètes, hantées de fantômes sinistres, sont cependant illuminées de rayons divins. « La poésie bretonne, dit avec raison M. Luzel, a, comme le fumier d'Ennius, ses paillettes d'or. » La passion amoureuse, empreinte, elle aussi, dans ces chansons, d'un caractère sombre et tragique, y est exprimée avec une extrême énergie. L'héritière de Kéroulaz a été mariée, contre sa volonté, au seigneur de la Ronce : c'était Kerthomas qu'elle aimait. Elle s'en va tristement, tristement, au milieu des larmes de ses pauvres, qu'elle cherche à consoler, leur promettant l'aumône dans son nouveau domaine. « Dur eût été le cœur de celui qui n'eût pleuré, — s'il eût été à Kéroulaz, — en voyant la bonne héritière embrasser les pierres de la maison de son père, — en disant : Adieu, Kéroulaz; — jamais plus en toi je ne ferai un seul pas. » Or, voilà qu'un jour, assise à la fenêtre du manoir conjugal, soudain elle aperçoit un cavalier vêtu de bleu. Elle l'a trop bien reconnu : « L'héritière disait — à sa petite servante, cette nuit-là : — Délacez mon corset, — car mon cœur est brisé. — Elle n'avait pas fini de parler, — qu'elle tomba à terre. — Elle tomba à terre — et mourut aussitôt sur la place, — Et Kerthomas mourut aussitôt qu'elle, — avant de sortir de la maison. — Dieu pardonne à leurs âmes ! — On les mit tous deux sur les tréteaux funèbres. — Ils sont tous les deux devant Dieu, — et puissions-nous y aller ! »

Ailleurs, un amant apprend que sa fiancée est morte en son absence. « Il tomba trois fois évanoui à terre; — la dernière fois qu'il se releva, — il courut au cimetière — il courut au cimetière — pour déterrer sa femme. — Quand il l'eut déterrée et retirée de son cercueil, — il la posa sur ses genoux. — Il la posa sur ses genoux — et lui donna deux baisers. — Elle lui sourit et son pauvre cœur se brisa en deux. » Cette morte qui sourit à celui qui va mourir, cet amour qui survit chez l'amant au trépas de la bien-aimée, et qui est à l'épreuve des épouvantes d'une exhumation, — quel original et touchant poëme! et que de beautés tragiques dans ces cinq ou six vers d'une langue depuis longtemps abandonnée au peuple !

Cette image du cœur qui se brise est assez fréquente dans les poésies bretonnes. Elle peint bien ces âmes rudes, renfermées en elles-mêmes, saignant en dedans dans les grandes douleurs, et dont les derniers liens avec le corps peuvent être tout à coup brisés par un choc invisible. Pas de lamentations à la grecque, pas de phrases, pas de gestes; le visage reste calme et les yeux fixes. Rien ne se trahit au dehors; mais « le cœur est brisé », et ces impassibles en meurent.

Une des ballades de M. Luzel présente des caractères fort remarquables. C'est celle de *Guillaume Calvez*, dont celle d'*Yves Guilloo* n'est qu'une seconde version. Elle a, vraiment, ce qui manque à toutes les autres : le caractère épique et he-

roïque. L'imagination populaire, ordinairement si timide, et qui craint de s'élever au-dessus de la réalité, comme ces végétations bretonnes qui n'osent s'élever au-dessus de la lande, s'est ici donnée pleine carrière. Guillaume Calvez a la force surhumaine des *bogatyrs* slaves ou de Digénis Akritas, le héros de l'épopée byzantine (1). Son arme, c'est un gourdin, le *penn-baz :* n'est-ce pas là un diminutif de cette massue que la poésie place si volontiers, de préférence à toute autre arme, entre les mains des forts ? Comme il escortait, allant à un pardon, quatre jeunes femmes, il est attaqué par le seigneur Le Doujet, assisté de dix-huit gentilhommes. Mais le gourdin épique ne se laisse pas intimider par les dix-neuf épées nues. « Guillaume Calvez joutant contre elles, — en tenant les femmes à son côté, — touchait ses ennemis où il voulait... — Quand il levait son bâton sur leurs têtes, — il les abattait comme des mouches. »

De même, dans les chansons russes, le *bogatyr* de Kief, au milieu des rangs ennemis, « quand il frappait en avant, ouvrait une route ; quand il frappait en arrière, traçait une rue ; quand il frappait à sa droite, dessinait une ruelle ». Les dix-neuf gentilshommes sont tués. Le roi de France oblige ensuite Calvez à jouter, lui tout seul, contre cinquante de ses soldats. Ils sont exterminés à leur tour. On voit alors le roi de France, comme le tsar de la Horde, supplier le héros d'arrêter le cours de ses exploits. Voilà donc une chanson bretonne qui est pleinement dans le courant des épopées indo-européennes, puisqu'on lui trouve des analogues sur les bords du Dniéper. Aussi a-t-elle une inspiration plus libre, plus audacieuse, plus joyeusement héroïque que la plupart des cantilènes armoricaines.

Elle est bien bretonne, cependant, par d'autres côtés. Le paysan, si souvent opprimé par le seigneur, est mis victorieusement en présence de son maître, défend contre ses brutales convoitises sa femme et ses sœurs, oppose fièrement son *penn-baz* rustique aux épées féodales. Il y a plus d'orgueil que de compassion dans ce couplet que répètent les chanteurs populaires : « Cruel eût été le cœur de celui qui n'eût pleuré, — s'il eût été dans la plaine de Folgoat, — en voyant couler le sang des gentilshommes — *sous le bâton d'un paysan.* »

Guillaume Calvez, de la chanson bretonne, a quelques-uns des traits d'Ilia Mourometz dans l'épopée russe : il est le héros-paysan.

Dans une autre ballade, l'exploit de Guillaume Calvez est attribué à une femme, Anne le Gardien. Faut-il voir en elle un personnage analogue aux vierges guerrières des *Eddas*, aux *polenitsi* des chansons slaves ?

Après ce second volume de *gwerziou*, M. de Luzel nous annonce la publication prochaine des *soniou*. Ces poésies lyriques ou satiriques nous révéleront d'autres côtés, moins sombres peut-être, de la vie bretonne. Nous souhaitons à ces deux volumes le succès qu'a rencontré leur aîné dans le public, parmi les érudits et les savants, comme auprès de l'Institut (2).

ALFRED RAMBAUD.

(1) Voyez dans les *Chansons populaires grecques*, de M. Émile Legrand (Paris, Maisonneuve, 1873) le « cycle de Diogène Akritas ».

(2) Le premier volume a été couronné par l'Institut au concours de 1869.

LE ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN

Madame Gaskell

Au-dessous des trois grands humoristes que la mort a, depuis dix ans, ravis à l'Angleterre (1), au-dessous de la savante romancière dont nous avons également étudié les œuvres (2), bien des écrivains dignes d'éloge travaillent à enrichir tous les jours la littérature d'imagination chez nos voisins, et parmi eux il en est qui doivent, ce nous semble, survivre à la faveur qui leur est accordée par leurs contemporains. Nous n'oserions pourtant leur attribuer une si haute destinée si nous ne regardions qu'à leurs titres littéraires ; car en dehors des purs et mâles talents comme ceux de la lignée qui commence à Fielding et s'arrête à Thackeray, on ne va pas à la postérité par des qualités d'écrivain. Mais nous pensons que les auteurs qui auront saisi les traits de leur siècle et qui les auront fidèlement retracés, pourront toujours être lus avec plaisir et avec profit. Une large source d'information historique, le roman de mœurs, s'est ouverte de nos jours et nous croyons que nos neveux sauront y puiser. Combien auraient de charme pour nous de vieux romans de ce genre qui illumineraient l'histoire à nos yeux ! Presque tous dans le passé ont été écrits longtemps après l'époque qu'ils ont voulu peindre ; mais si quelqu'un d'entre eux nous apparaît comme la fidèle épopée en prose de son temps, il est classé dans nos bibliothèques comme un document précieux.

Les préoccupations scientifiques de George Eliot représentent certainement un des grands côtés de notre siècle ; mais ses sujets sont ou symboliques, comme chez les poëtes, ou empruntés au passé. Elle peut charmer les gens délicats de son époque, mais elle n'aura point prise sur les masses, et surtout elle n'intéressera pas la postérité. Ceux, au contraire, qui, comme Charles Dickens, ont présenté à leur siècle un grand miroir dans lequel il a vu son image et qui ont su fixer cette image à jamais, n'ont pas seulement été puissants en œuvres et en paroles au milieu de leurs contemporains, mais ils ont d'avance initié l'avenir aux plus intimes secrets de la société où ils ont vécu. C'est là une raison pour que l'intérêt et la curiosité s'attachent toujours à leurs ouvrages ; et nous espérons que ces annalistes de l'humanité, sous une forme particulière, ne seront point oubliés, pourvu qu'ils soient exacts et sincères.

Or, à l'exemple du grand maître que nous venons de nommer, ou plutôt sous l'empire de cette influence du temps, de ce « souffle de l'esprit » qui pousse tous les hommes avancés d'une génération dans un même chemin sans qu'ils en sachent eux-mêmes la cause, le roman de mœurs en Angleterre comme chez nous, mais beaucoup plus chez nos voisins que chez nous-mêmes, s'est attaché, depuis quarante ans, à tourner l'intérêt et la sympathie publiques du côté des pauvres et des déshérités. C'est le filon auquel tous les mineurs ont mis la pioche à la fois et, certes, il ne faudrait pas s'en plaindre. Après le roman de chevalerie, le roman de sen-

(1) Voyez *les Trois grands romanciers anglais contemporains*. *Revue politique* du 3 mai 1873.

(2) Voyez une étude sur George Eliot, *Revue politique* du 5 juillet 1873.

timentalisme, le roman historique et le roman du *High life*, nous sommes arrivés au roman social ; mais cela toutefois par deux chemins différents. Il y a des écrivains qui se sont attachés à diffamer leur siècle et qui ont convié les classes souffrantes à la révolte ; d'autres qui, mieux inspirés, ont entrepris de l'améliorer par le seul moyen possible : en l'émouvant, en lui montrant des tableaux vrais, et en lui faisant voir toutes choses à la claire lumière de la charité. De ce nombre est l'excellente femme et l'excellent auteur dont nous allons nous occuper. Mme Gaskell a été l'amie de Charlotte Brontë, l'auteur de *Jane Eyre*, et, comme elle, célèbre sans le chercher et sans le vouloir. Toutes deux avaient reçu de la nature une vive sensibilité, un grand don de tendresse et de bienveillance, un grand talent descriptif. On a prétendu que mistress Gaskell avait été l'imitatrice de Charlotte ; mais elle recherchait peu les succès littéraires pour eux-mêmes et n'avait en réalité d'autre guide que l'impulsion de sa nature. Elle a écrit parce qu'elle aimait, parce qu'elle ressentait puissamment l'attrait de la souffrance, de la faiblesse et de la pauvreté ; parce que les humbles ouvriers de Manchester étaient pour ainsi dire ses clients naturels, et qu'elle se sentait pressée de zèle pour eux et chargée de plaider leur cause.

Il faut, pour comprendre cela, nous reporter déjà un peu en arrière et nous souvenir que la situation des *Mill's Hands*, c'est-à-dire des ouvriers et des ouvrières employés dans les filatures, était fort différente, il y a vingt-cinq ans, de ce qu'elle est aujourd'hui. Les *Trade's Unions*, qui couvrent à présent l'Angleterre et qui opèrent insensiblement sa révolution économique, n'existaient pas. Le chartisme, qui servait de drapeau à la sourde agitation des travailleurs, était traité comme un crime. La vieille société était encore armée en guerre contre les besoins nouveaux, et le mépris du riche pour le pauvre régnait chez nos voisins plus que partout ailleurs. Dickens a été certainement, sous ce dernier rapport, le plus grand réformateur de son siècle ; mais Mme Gaskell n'a pas été non plus sans influence. C'est le seul but qu'elle se soit proposé ; c'est la seule récompense dont elle eût voulu jouir. Elle n'a pas vu mûrir tous les fruits de l'arbre que d'autres ont planté, et qu'elle a arrosé de ses sueurs et de ses larmes ; elle est morte, jeune encore, en 1865 ; mais son influence se continue après sa mort ; elle a eu et elle a tous les jours sa petite part dans la transformation des mœurs anglaises ; car ses ouvrages, largement répandus, portent partout le sentiment de bienveillance exquise qui les a dictés.

Mme Gaskell, née en 1822, était la fille d'un modeste savant, qui lui transmit ses qualités de cœur et ses qualités d'esprit. On trouve dans *the Annual biography and obituary* de 1830, à l'article *William Stevenson*, l'éloge suivant : « C'était un homme remarquable pour l'étendue de ses connaissances et pour la simplicité sous laquelle il cachait ses rares talents. » On peut être certain que si Mme Gaskell n'eût cédé au besoin de se rendre utile à ses semblables, elle n'eût rien tant aimé qu'à cacher aussi ses admirables aptitudes. En vraie femme qu'elle était, elle craignait beaucoup le blâme et ne recherchait point la louange. Toutes les fois qu'un de ses ouvrages devait paraître, elle quittait l'Angleterre, ne lisait plus ni revues, ni journaux, et se mettait hors de portée du bruit qu'il pouvait faire. Si elle n'eût écrit que pour elle-même et pour la satisfaction de ses goûts, des travaux d'érudition et de science, au fond du cabinet, comme ceux auxquels s'était livré son père, lui eussent mieux convenu qu'un genre littéraire qui réclame le grand vent de la faveur populaire ; mais elle était trop réellement bonne pour consulter jamais ses propres besoins. Elle tenait de sa mère un grand courage, étant sortie par elle d'une noble famille d'Angleterre. Mme Stevenson était une Holland, de Sandlebridge, tante du dernier sir Henry Holland. De ce côté aussi, il y avait un héritage d'esprit, et Mme Gaskell était douée de toutes manières pour la carrière de dévouement et de travail qu'elle a parcourue.

Par une fortune rare, elle fut mariée à un homme d'un esprit et d'un cœur sympathique au sien : c'était un pasteur de la secte des Unitaires, et il résidait à Manchester. Là, Mme Gaskell se trouvait en relations journalières avec ces ouvriers qui captivèrent son intérêt, et elle n'avait pas de moins fréquents rapports avec les patrons et les maîtres. Comme il arrive chez les ministres protestants, particulièrement chez ceux des sectes dissidentes, en Angleterre, la femme partageait vaillamment l'apostolat du mari. Les souffrances des travailleurs et aussi leurs défauts, les torts des manufacturiers et aussi leurs excuses, lui furent parfaitement connus. C'est dans cet actif et fécond milieu que sa pensée s'est développée, que son jugement s'est exercé et que son talent a pris sa forme, depuis l'année 1846, date de son mariage, jusqu'à l'époque de sa mort prématurée.

Les ouvrages de Mme Gaskell sont les événements de sa vie. Elle était avant tout, *a domestic woman*, une femme d'intérieur. Maîtresse de maison accomplie, comme une autre femme de lettres célèbre de son pays, Mme Sommerville ; renommée dans son entourage pour son habileté à gouverner ses domestiques ; remplie d'affection et de complaisance pour son mari, il ne lui a manqué aucune des qualités qui font du foyer le paradis terrestre. Mais ce milieu n'était pas assez large pour son intelligente et généreuse activité. En digne épouse de pasteur, elle agrandit peu à peu le cercle de ses préoccupations à la mesure de tout ce qui l'entourait. Elle étudia très-consciencieusement les questions sociales, qui lui apparaissaient sous leur côté concret à Manchester ; elle s'occupa surtout beaucoup de la condition des ouvrières, et tout en ressentant douloureusement son impuissance à soulager immédiatement toutes les misères dont elle était témoin, elle ressentit la joie d'être douée pour écrire, puisque par là, du moins, elle pouvait espérer d'affranchir ses enfants. Ses enfants, c'étaient pour Mme Gaskell tous ceux qui souffraient autour d'elle et particulièrement les pâles jeunes filles de la manufacture. C'est la vue de ces dernières qui lui a inspiré son premier roman, celui qui a fondé sa réputation littéraire et dont le titre est resté joint à son nom, car le public connaît toujours Mme Gaskell comme l'auteur de *Mary Barton*.

Il nous semble hors de propos de faire ici l'analyse de cet ouvrage ; il suffit d'en indiquer le but. Nous voyons l'oncle de Mary, John Barton, parcourant la carrière du prolétaire dans toutes ses phases possibles, depuis l'abnégation jusqu'au crime. Ce crime, au reste, est à peine le sien ; c'est celui de la société secrète à laquelle il appartient et qui le délègue à l'exécution d'un meurtre. Nous voyons la touchante Mary elle-même, comprise dans la proscription qui pèse sur son oncle, errer de misères en misères, tantôt à Manchester, tantôt à Londres, jusqu'à ce qu'elle trouve enfin le repos, sinon le bonheur, dans les solitudes du nouveau monde. Le

lecteur ne peut plus oublier cette jeune fille, faite de tous les courages et de toutes les faiblesses, subissant tous les ascendants, même celui de son patron, M. Carson, qui, peu s'en faut, l'entraîne au moment où l'amour devrait la défendre. L'image qu'elle laisse dans l'esprit quand elle paraît pâle et tremblante pour témoigner devant les juges dans le procès de son oncle, est celle de l'immortelle Béatrice Cenci marchant au supplice, dans la gravure bien connue du tableau de Guido Reni. Dans le personnage de M. Carson nous avons le type très-finement dessiné du manufacturier anglais, dur sans le savoir et surtout sans le vouloir, honnête et bien intentionné, convaincu de son bon droit et *gentleman* par la froideur des manières, s'il ne l'est point par la grâce et la souplesse. La thèse cachée du livre est évidemment celle-ci : Que l'ouvrier coupable est plus près d'être innocent aux yeux de Dieu que son irréprochable maître, et que la femme du peuple est deux fois la victime de l'homme et de la société. Cependant la donnée est traitée de telle sorte qu'elle ne choque ni par le paradoxe, ni par l'injustice, ni par l'exagération. Mme Gaskell ignore moins que personne que nul n'est, en ce monde, libre d'entraves, et que le riche subit des nécessités fatales non moins douloureuses que le pauvre. Tout ce qu'elle demande, c'est que pauvres et riches concourent avec une même bonne volonté vers un but commun. Très-instruite dans une science généralement inconnue aux femmes, — l'économie politique, — elle savait les conditions auxquelles peuvent se former les grands capitaux, ce levier indispensable aux faibles non moins qu'aux forts. Elle ne voulait que des réformes dont l'accomplissement a prouvé, depuis, qu'elles étaient possibles, et que la réconciliation des esprits, prélude de la réconciliation des intérêts.

Dans l'œuvre très-volumineuse de Mme Gaskell on peut distinguer trois séries : non que cette division ne soit un peu arbitraire et qu'il n'y ait chez elle une grande unité d'esprit et de manière, mais parce qu'il y a dans l'œuvre de tout écrivain une évolution nécessaire qui suit le développement de sa personnalité. Ce développement, chez Mme Gaskell, a été si naturel qu'on ne peut dire où chaque phase commence et finit. On voit seulement qu'ainsi que tous les esprits bien doués, elle a commencé par l'ardeur et la confiance, continue par le doute, et fini par la sérénité.

La Cousine Phillis, qui suit de près *Mary Barton*, est comme la fleur et la jeunesse de son talent; c'est une idylle en prose dont toutes les pages ont leur parfum et par laquelle l'auteur a payé largement son tribut au goût traditionnel des Anglais pour le genre pastoral. Dans *Ruth*, elle reprend sous une forme différente la même thèse à peu près que celle qui se trouve développée dans *Mary Barton*. Ruth est une pauvre couturière qui travaille tout le jour et la moitié des nuits dans une petite ville de province, chose qui ne se voit plus aujourd'hui que dans les capitales ou dans les grandes villes manufacturières. Son histoire est celle des trois quarts de ses pareilles. Elle aime, elle est séduite, abandonnée, et c'est la mère du séducteur, une femme pourtant! qui enseigne à son fils comment on devient un bourreau en toute conscience et en tout honneur. La pauvre fille quitte sa petite ville, emportant dans son sein le fruit de ses tristes amours, et trouve asile au pays de Galles dans la maison du pasteur Benson, qui la prend à son service. Le beau caractère de Thurstan Benson suffirait à lui seul à faire vivre le livre. Sa sœur, qui partage sa demeure, quoique bonne et charitable elle-même, s'afflige d'une résolution qui compromet son caractère aux yeux du monde et de son troupeau. Mais le pasteur, les yeux attachés sur le Maître, repousse les conseils de la prudence humaine. Ces situations n'ont, certes, rien d'extraordinaire; c'est le thème rebattu d'un grand nombre de romans; mais c'est précisément parce que l'histoire est commune qu'elle mérite d'intéresser, et chacun des lecteurs, s'il n'a pas connu Thurstan Benson, peut dire : J'ai connu Ruth. Le talent de l'auteur, en prêtant à cette figure une fraîcheur, un charme extraordinaires, a plaidé la cause de toutes les Ruth de la terre, non pour que la société les absolve, mais pour qu'elle les protége.

L'ouvrage qui caractérise le mieux la seconde série des romans de Mme Gaskell est *Sylvia's Lovers*, *les Amants de Sylvie*. Là, elle commence à se poser les grands problèmes de la vie, et sa foi ne suffit plus à lui rendre compte de l'inégale distribution des biens et des maux sur la terre. De plus, son talent d'écrire s'est manifestement perfectionné. Le titre, qui pourrait faire prévoir le scandale chez un romancier vulgaire, n'a rien d'alarmant quand on le voit suivi du nom de l'auteur. Les épisodes se détachent en relief avec une grande netteté. La peinture de la vie de province sur la côte nord-est d'Angleterre, l'étude de pêcheurs de Monkshaven, les funérailles d'un matelot, l'arrestation de Daniel Robson, père de Sylvie, pour crime de rébellion contre l'autorité, ne laissent rien à désirer. La scène entre Sylvie et son mari mourant est profondément émouvante; enfin, dans tout le cours de cet ouvrage l'artiste a grandi en même temps que le penseur.

North and South, *le Nord et le Midi*, a trouvé moins de succès; mais dans ce roman Mme Gaskell a été fidèle à la mission qu'elle s'était donnée, en nous montrant dans la pauvre Bessy Higgins toutes ces jeunes filles que tue dans les manufactures la poussière du coton cardé. « Vous savez, — dit sans aigreur à Marguerite l'humble Bessy mourante, — vous savez, il y en a beaucoup de celles qui travaillent au cardage qui toussent et qui crachent le sang. C'est la poussière blanche qui fait cela. Il y a des maîtres qui ont une grande roue au fond de la salle pour faire un courant d'air et l'emporter; mais cela coûte si cher, cinq ou six cents livres peut-être, que l'on n'en met pas toujours. C'est tout simple : la roue ne produit rien et tout le monde ne peut pas faire cette dépense. » Nous croyons qu'il n'y a pas aujourd'hui un seul atelier de cardage dont les propriétaires ne se fassent un devoir d'installer un appareil sanitaire; mais il y a vingt-cinq ans, les choses se passaient encore en Angleterre comme le raconte la pauvre Bessy.

Wives and Daughters, *les Épouses et les Filles*, est le dernier ouvrage de Mme Gaskell, et l'on peut dire qu'elle l'a écrit étant déjà dans les bras de la mort. Aussi a-t-il tout le calme et l'ampleur d'une maturité achevée. L'auteur contemple ses sœurs sur la terre comme du haut des régions sereines, et semble posséder enfin le mot de l'énigme et la justification de toutes choses. *Wives and Daughters* est incontestablement le meilleur des romans de Mme Gaskell, le seul peut-être qui mérite le nom de beau. Les connaisseurs anglais en ont trouvé le style un peu allangui; mais cette langueur même n'est pas sans charme. Cet ouvrage a fait généralement penser que si elle eût vécu plus longtemps, Mme Gaskell, dont le talent se montrait en progrès continu, eût fini par prendre

rang à la tête de la littérature d'imagination en Angleterre. Il y a toutefois une raison pour que cette espérance soit un peu exagérée, et cette raison a paru jusqu'ici s'appliquer, non-seulement à l'auteur qui nous occupe, mais à tous les écrivains de son sexe dans ce pays. Le vrai caractère de la grande littérature d'imagination dans toutes les langues, mais surtout dans la langue anglaise, c'est l'*humour*; or, l'humour paraît être un don peu compatible avec le caractère féminin. Nous voyons chez les femmes auteurs de l'Angleterre des talents nobles et élevés, de l'étude, du fini, de la tendresse, du style; mais nous ne trouvons point cette ironie formidable et ces larmes cachées qui sont au fond des grandes œuvres masculines. La douleur, chez la femme, est expansive, le rire rare et les larmes sans pudeur, parce qu'elles sont permises à son sexe; c'est pourquoi une femme auteur fera des œuvres touchantes et pathétiques, mais elle atteindra rarement à la puissance humoristique. Il est donc permis de croire qui, si haut que se fût élevée Mme Gaskell, elle fût toujours restée loin des grands maîtres. Ce qu'on peut dire, c'est qu'en son genre elle a été exquise et qu'elle fut devenue parfaite! Elle a peint presque exclusivement les femmes, et elle a bien fait. La pauvreté de la veine humoristique est à peine un inconvénient en pareil sujet. Elle a communiqué à ses héroïnes les éminentes qualités de sa nature féminine et les a présentées si pures, si nobles, si touchantes, que sans aucun effort d'invention de la part de l'auteur, au milieu des circonstances les plus communes et dans les situations les plus naturelles, elles ont captivé et captivent toujours l'attention d'un public très-éclairé et très-nombreux. On a dit de Mme Gaskell, dans un certain monde, qu'elle était le peintre des couturières, comme on avait dit de Charlotte Brontë, après qu'elle eût donné *Shirley* et *Jane Eyre*, qu'elle était le peintre des gouvernantes. Ces faciles et superficielles critiques ne prouvent rien. En admettant que les histoires de gouvernantes aient peu d'intérêt parce que cette classe de jeunes personnes n'est pas très-nombreuse, les histoires de couturières en ont un immense, ces pauvres filles (les ouvrières de toutes sortes comprises) représentant la grande majorité du sexe féminin.

Pour résumer les qualités du très-populaire auteur de *Wives and Daughters*, nous dirons qu'elles sont d'abord celles de la force et de l'originalité : de la force, parce qu'il faut une grande puissance descriptive pour suspendre l'intérêt des lecteurs aux plus simples récits de la vie de chaque jour; de l'originalité, parce que Mme Gaskell a été, avec Charles Dickens, un des premiers chantres, un des premiers poètes, un des premiers historiographes du prolétaire. Nous admirons ensuite chez cet écrivain une grande véracité dans la partie de ses récits qui n'appartient pas de droit à la fiction, une grande sincérité d'émotion, et une grande droiture de jugement. Quoique ses sympathies soient pour les pauvres et qu'elle dise quelque part : « Il y a en eux une foi comme les riches n'en ont jamais eu sur la terre, un amour plus fort que la mort, une abnégation qui égale en mérite les plus glorieuses actions d'Algernon Sydney; les vices du prolétaire nous étonnent quelquefois, mais si nous connaissions le secret de son cœur, ses vertus nous étonneraient davantage (1) »; quoiqu'elle ait ainsi exprimé les prédilections de son cœur, Mme Gaskell sait être charitable envers les riches aussi.

(1) *Mary Barton*.

Enfin, nous trouvons chez elle une pureté vraie, celle qui ne consiste point en réticences, mais qui purifie toutes les situations et tous les sujets. L'éducation de Mme Gaskell et le milieu où elle avait vécu étaient comme le cristal au travers duquel elle voyait les objets, tandis que la bonté d'âme était la séve de son talent. Si cette regrettable femme n'a pas possédé tout le génie de Charlotte Brontë, la pâle fille du village de Haworth, tout le savoir de George Eliot, toute la passion d'Aphra Behn (nous ne voulons nommer ici que des écrivains du sexe féminin), si elle n'a pas reçu dans sa plénitude le don des grands humoristes, elle a su plaire, entraîner, persuader, et contribuer au bien général autant que femme et simple particulier a jamais pu le faire. Il serait à souhaiter que nous eussions dans notre langue une bonne traduction des œuvres complètes de Mme Gaskell. On n'a traduit en français que trois volumes d'elle : *Autour du sofa*, *Cranford* et *Mary Barton*. Or, dans le nombre de ceux qui ont été négligés, il y en a de bien supérieurs à ceux-là. Nous avons encore en France des préventions contre le roman; la diffusion des ouvrages anglais du genre de ceux de Mme Gaskell contribuerait à les détruire; et puisque l'épopée en prose doit succéder, dans le monde moderne, à l'épopée en vers de nos aïeux, il faut reconnaître que, malgré quelques défauts inhérents à leur caractère, tels que la minutie des détails et la longueur des récits, les Anglais nous montrent le chemin en cette matière comme en d'autres.

LÉO QUESNEL.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

La bataille de Rezonville (1) et le maréchal Bazaine (2).

Si pendant la guerre et durant les quelques mois qui l'ont suivie, nous avons abusé du mot de *trahison* dans son acception brutale; si dans l'affolement de la douleur nous avons lancé à la face de maints généraux des accusations trop violentes pour frapper juste, il faut avouer que depuis quelque temps nous réparons abondamment ce tort en nous désintéressant, un peu plus qu'il ne faudrait, de l'étude des fautes commises par ceux sur qui reposaient les destinées de nos armées. Depuis le jour surtout où le principal auteur de nos désastres a été l'objet d'un arrêt qui lui prenait l'honneur en lui laissant la vie, le livre de la guerre s'est fermé pour nombre d'esprits, la condamnation du maréchal leur semblait en être la conclusion et l'épilogue, et l'opinion publique s'est sensiblement habituée, tout en gardant ses ressentiments et ses espérances, à considérer les événements militaires de 1870-71 comme un chapitre d'histoire ancienne. Indifférence dangereuse, non en ce qu'elle affaiblit la haine envers un homme désormais enseveli dans le mépris et l'oubli, mais parce qu'elle nous empêche de faire la lumière ou de la répandre plus complète sur les épisodes les plus considérables de cette cam-

(1) Les Allemands l'appellent bataille de Mars-la-Tour.

(2) *La guerre franco-allemande*, rédigée par le grand état-major prussien. — *Metz campagne et capitulation*, par un officier supérieur de l'armée du Rhin. — Relation officielle de la bataille de Rezonville par le maréchal Bazaine.

pagne encore enveloppée d'obscurité après tant de publications. La cinquième livraison de l'*Exposé de la guerre* que publie l'état-major prussien, et qui contient le récit des journées des 15, 16 et 17 août 1870, apporte quelque clarté nouvelle sur l'un des points de la guerre demeurés les plus mystérieux. Après Borny, après le départ de l'empereur, le maréchal Bazaine voulut-il sérieusement pousser la retraite, atteindre rapidement Verdun ; ou, afin sans doute de se dérober sûrement à l'influence de Napoléon III et de s'appartenir désormais, conçut-il de lui-même le dessein de se replier sur Metz et de mettre l'ennemi entre la France et lui ? Question obscure, mais à laquelle il nous semble que le récit de la bataille de Rezonville, tel que le font nos ennemis, facilitera la réponse de l'historien à venir.

On se rappelle comment, malgré les retards qu'avait occasionnés le combat de Borny et les embarras de la route, nos troupes étaient arrivées en partie, le 15 août, sur les plateaux qui dominent la rive gauche de la Moselle ; comment à cette date même, le 15 août dans la soirée, le maréchal Bazaine prévenait les commandants de corps que l'ennemi se trouvait déjà en force devant eux avec 30 000 hommes environ, et qu'ils devaient s'attendre le lendemain à se voir disputer le passage ; comment il les invitait à continuer leur marche le 16 et à se mettre en route dès la pointe du jour. N'était-ce pas indiquer nettement la ferme volonté de gagner Verdun et la Meuse? Les chefs de corps ont peine à rallier toutes leurs troupes, l'ennemi est déjà en présence : n'importe, le maréchal, à ce moment, manifeste l'intention de continuer quand même, en dépit de tout, son mouvement de retraite. Le lendemain, dès l'aube du jour, l'empereur s'éloigne définitivement, et sans que la situation ait été en rien modifiée, le maréchal donne l'ordre de retendre les tentes, de reformer les bivouacs, il prend des mesures pour que, sur ses derrières, la route de Metz se dégage des *impedimenta* qui l'obstruaient. Tel est, en raccourci, le tableau que tracent nos historiens militaires de la matinée du 16 août, telles sont les hypothèses qu'ils risquent, les arrière-pensées d'indépendance qu'ils attribuent au commandant en chef. Mais quoi! la douleur les a peut-être aigris, peut-être ont-ils un penchant à raffiner ; peut-être le colonel d'Andlau, dont le livre résume avec le plus d'éclat et d'élévation tous les griefs accumulés contre le maréchal, s'est-il laissé égarer par ses patriotiques regrets ? Le récit de l'état-major prussien coïncide rigoureusement avec ses assertions ; les jugements dont il se montre, comme toujours, fort sobre, et qui sont parfois même comme étouffés à dessein, reproduisent exactement les suppositions que nous venons de signaler. Assurément ce travail allemand n'avait point d'intérêt à diminuer les efforts tentés par le maréchal pour se frayer une route vers la Meuse, car c'était amoindrir d'autant le succès de l'armée prussienne; il reconnaît cependant que la seule préoccupation sérieuse du maréchal était de ne pas être coupé de Metz. Voici quelques-unes des observations qui précèdent le récit de l'engagement.

« L'armée devait se remettre en retraite, le 16, à 4 heures du matin. L'aile gauche se trouvait toute portée; mais la droite, au contraire, avait encore trois divisions dans la vallée de la Moselle. Le maréchal Lebœuf, qui avait remplacé à la tête du 3e corps le général Decaen nouvellement blessé dans l'affaire du 14, demandait que, dans ces conditions, le départ fût remis à midi. Le maréchal Bazaine adoptait cette proposition, et l'ordre était envoyé aux troupes de l'aile gauche de relever leurs tentes ; « il serait bien temps de les » abattre dans l'après-midi ». On reprenait donc les campements que l'on venait de quitter..... Tandis que l'aile gauche de l'armée se trouvait ainsi momentanément au repos, les divisions de l'aile droite, demeurées dans la vallée de la Moselle, se remettaient en marche. Des officiers d'état-major y étaient encore occupés à mettre de l'ordre dans les convois et à dégager les routes pour donner passage aux troupes, quand, vers 9 heures, le bruit du canon vint annoncer que les Allemands attaquaient. »

Le brusque revirement qui s'était produit dans les projets du maréchal, ou l'incertitude à laquelle il était en proie, avait déjà produit de funestes conséquences; mais le mal était facile à réparer. L'état-major prussien, dont le témoignage ne saurait être suspect ici, le déclare formellement.

« Malgré ces conditions défavorables, la situation des Français n'était encore rien moins que compromise. La place de Metz interdisait à la 1re armée allemande tout mouvement offensif direct par l'est. Trois corps étaient prêts, sur la route de Verdun, à faire face à une attaque venant du sud. Solidement appuyés à gauche, ils avaient à leur droite une cavalerie nombreuse et derrière eux, à quatre kilomètres seulement, la majeure partie du 3e corps. En outre, les divisions venant de la vallée de la Moselle pouvaient, dans tous les cas, déboucher sur le champ de bataille dans le courant de la journée. Enfin, on pouvait prévoir que l'on n'aurait affaire, au début, qu'à une partie seulement de la 2e armée allemande. L'armée française était presque entièrement concentrée : une puissante attaque, poussée à fond contre ces premiers adversaires, eût été certainement le meilleur moyen d'assurer sa retraite derrière la Meuse. »

Cette puissante attaque n'a pas lieu, loin de là, de l'aveu même de l'ennemi ; c'est de ses derrières que le maréchal se préoccupe, c'est sur la portion du champ de bataille la moins menacée qu'il veille avec le plus de soin, c'est pour la défendre qu'il dégarnit les points avancés.

« Du côté des Français, à la nouvelle de la surprise de la brigade Murat par l'artillerie prussienne, le commandant en chef, maréchal Bazaine, s'était porté en personne sur le champ de bataille; il y avait approuvé les dispositions provisoirement adoptées au 2e et au 6e corps, et s'était mis en mesure de les faire soutenir. A ce qu'il semble, il était préoccupé surtout de ne pas se laisser couper de Metz, car les mouvements des Prussiens lui paraissaient dénoter des intentions dans ce sens. Le maréchal, qui devait persévérer dans cette idée pendant tout le cours de la journée, ne cessait de porter principalement son attention sur les massifs boisés qui s'étendent au sud de Gravelotte et de Rezonville, c'est-à-dire du côté par lequel il redoutait surtout une attaque tournante. C'est cette préoccupation qui l'avait déjà conduit à maintenir la division Levassor-Sorval, du 6e corps, à l'est de Rezonville, face au sud. Le maréchal établissait également le régiment des zouaves de la garde, une brigade de cavalerie de ce corps d'élite et quelques pièces entre Gravelotte et Rezonville, au point où la grand'route est coupée par le ravin qui descend du bois de la Jurie.... On avait donc débuté par établir toute la garde et une partie du 6e corps sur une portion du champ de bataille qui, moins que toute autre, devait être l'objet d'une attaque sérieuse. »

J'ai tenu à reproduire ce passage, parce qu'il me semble

éclairer d'un jour fort vif la bataille du 16 août, si indécise et si flottante dans nos relations officielles, à la fois si héroïque et si stérile. Qu'on relise le rapport singulièrement sommaire que le maréchal en a donné : on se demande si le vague qui y règne est un effet du calcul ou s'il n'est que le reflet naturel de l'incertitude qui avait pesé sur la bataille elle-même. A la lumière des lignes que j'ai citées, tout s'éclaircit : le maréchal concentre tous ses efforts, — soit erreur de stratégiste, soit combinaison d'ambitieux, — sur un point que l'ennemi n'a pas intérêt à menacer.

Malgré l'énormité de cette faute, et grâce à la valeur de nos troupes, grâce aussi à la valeur de soldat ou de colonel que le maréchal avait déployée dans la journée, les Prussiens n'étaient pas vainqueurs lorsque le soir arriva. Ils avaient interprété en leur faveur l'issue du combat de Borny; ils ne se servent pas du mot de victoire, — comme ils l'ont fait naguère dans leurs dépêches officielles, — pour désigner l'effet de cette journée. On s'est battu sans résultat, et comme s'il ressentait quelque tristesse à la pensée de ces efforts stériles, l'auteur du rapport allemand, fort impassible d'ordinaire et qui ne se laisse guère attendrir à la vue d'un sang utile, glisse une note émue dans son récit : « Au lever de la lune, la cavalerie de l'aile gauche prolongeait la chaîne des grand'gardes jusqu'à l'Yron, à travers cette plaine de Mars-la-Tour abreuvée de tant de sang. Jusqu'au soir, la victoire était restée indécise; car aussi peu (1) les Prussiens avaient réussi à déloger de leurs positions principales les forces plus que doubles des Français, aussi peu ceux-ci étaient parvenus à se rouvrir la route de Mars-la-Tour. L'importance de cette journée ne réside donc pas dans des résultats tactiques. De part ni d'autre on ne tirait immédiatement profit des avantages obtenus; aucun des deux partis en présence ne pouvait faire, dans la soirée, un pas au delà du théâtre de la lutte. »

Oui! mais le lendemain? Ici encore les deux relations se complètent, et de même que l'armée prussienne, en entrant dans nos villes, jouait la *Marseillaise*, de même le rapport allemand reproduit à la date du 17 août, en les appliquant à l'armée prussienne, les expressions mêmes dont le maréchal Bazaine s'était servi la veille pour la nôtre. Le 16 au soir, le maréchal écrivait que nos troupes restaient *maîtresses du champ de bataille* ; le 17, au matin, il leur donnait l'ordre de se retirer sur les positions autour de Gravelotte, et le dernier trait sous l'impression duquel nous laisse le récit allemand, qui d'ordinaire procède par journées et n'anticipe jamais sur le lendemain, est celle-ci : « Le lendemain matin, le jour naissant montrait aux Allemands qu'ils étaient *maîtres du champ de bataille*. »

H. D.

(1) La traduction du rapport est parfois un peu lourde ; mais voici un détail plus grave et qui produit à la longue le plus étrange effet sur les nerfs du lecteur : l'imparfait y est continuellement confondu avec le passé défini et employé pour lui. Nous croyons rendre service au traducteur en lui signalant ce détail.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

On lira avec intérêt une brochure de M. de Barghon Fort-Rion sur le *Druidisme au moyen âge* (1). C'est l'histoire d'une superstition qui finit. Velléda n'est plus cette prophétesse enthousiaste dont l'éloquence sauvage animait les peuplades du Rhin à suivre l'étendard de la révolte que levait Civilis contre Rome; elle s'est faite diseuse de bonne aventure, tient un dépôt de philtres amoureux, et débite au plus juste prix des eaux merveilleuses.

Étrange vitalité d'une superstition! En vain Claude avait fait massacrer les druides par milliers, en vain Vespasien avait juré de noyer le druidisme dans le sang, ce culte étrange devait survivre bien des siècles à la Ville éternelle et à la civilisation romaine. Il conservera par la terreur son ascendant sur les âmes simples, au désespoir des évêques et malgré les arrêts des conciles. Au VIIe siècle, il résistera aux monitoires lancés par l'Église comme il avait résisté aux édits des empereurs romains. L'auteur de cette étude montre très-clairement les transformations que le druidisme avait néanmoins subies. Le dogme s'était profondément altéré. Bien qu'on eût conservé la vénération traditionnelle du gui de chêne, emblème, par sa verdure perpétuelle, de l'immortalité de l'âme, le sens symbolique s'était perdu. Aux druides éclairés avaient succédé les vulgaires enchanteurs, aux chastes druidesses les sorcières armées d'un chaudron. La nuit, au clair de lune, les Eubages se réunissaient autour de leurs rochers branlants : là ils guérissaient les malades, imposaient les mains aux infirmes, prédisaient l'avenir et jetaient des maléfices à leurs ennemis. Telle est l'origine de ces sabbats diaboliques si redoutés au moyen âge.

Je demande à ne pas prendre parti dans la question des pierres branlantes. Il paraît que certains archéologues, que l'auteur appelle *de la nouvelle école*, nient que les druides eussent sans cesse recours pour leurs évocations aux rochers branlants : ils veulent même que ces rochers aient été mis en équilibre par un effet du hasard. M. de Barghon est fidèle aux doctrines de la vieille école. Je n'affirmerais pas qu'il a raison; cependant il cite des faits qui semblent assez concluants. Si ces pierres n'avaient pas été pour les Eubages une sorte d'autel indispensable, Charlemagne aurait-il fait détruire par ses troupes le fameux rocher du Soleil, et, au XIIe siècle, l'archevêque de Thérouenne aurait-il baptisé la *Pierrelonge* où les fées tenaient leurs assemblées de nuit?

L'auteur de la brochure qui nous occupe ne se contente pas d'étudier les transformations du druidisme sur notre sol, il le suit encore à l'étranger : en Danemark et en Irlande, où il subit des altérations moins profondes; dans l'Allemagne du Sud et en Suisse, où il se corrompt complétement en accueillant les traditions mystiques et les cérémonies érotiques des Slaves et des Latins; en Lithuanie, où il devient quelque chose d'assez semblable au spiritisme; en Illyrie, où il aboutit à un matérialisme grossier. C'est en

(1) Paris, 1874. — Librairie générale.

Angleterre qu'il se maintient le plus longtemps dans son intégrité. Là, les bardes ont gardé religieusement les mystères de Ceridwen, qui semblent n'être, comme l'a dit M. Reynaud, que ceux de la Cérès de Samothrace. Au XIIe siècle, si l'on en juge par les chants d'un roi des Galles, Hywelle, la Cérès druidique voyait des rois solliciter l'honneur d'être admis dans les rangs inférieurs de ses initiés. Les rois saxons firent cependant au druidisme une guerre terrible; puis, sous les princes normands, qui vinrent changer les vieilles coutumes de l'Angleterre, l'Église armée du glaive des conquérants. On ne put toutefois l'extirper jusqu'aux dernières racines : il serait facile d'en suivre et d'en retrouver la trace jusqu'à la fin du siècle dernier.

Je ne puis qu'indiquer les questions intéressantes traitées dans cette étude. L'auteur, par scrupule de savant, n'a pas cru devoir raconter beaucoup de légendes, ni citer beaucoup de vieilles chansons populaires. Il a craint, dit-il, de rendre son travail fastidieux. Il me semble que le travail y eût gagné, au contraire, au jugement du moins des profanes comme moi. Le peu qu'il nous donne a du cachet, de la couleur et un certain parfum sauvage qui a son prix. Voyez par exemple la chanson patoise sur les dames blanches : elles égorgent les chrétiens sur la grande pierre et font manger les entrailles de leurs victimes par leurs grands chiens noirs ; on ne la lit pas sans se sentir passer un léger frisson.

Prenez garde !
Prenez garde ! !
La dame blanche vous regarde ! ! !

II

La librairie Michel Lévy vient de publier un volume formé d'un certain nombre d'articles biographiques ou critiques dus à la plume de Prosper Mérimée (1). Ces articles étaient disséminés dans diverses Revues ; ce sont aussi des discours académiques, ce sont encore des notices écrites comme introductions. Tout n'est pas de même valeur, mais il ne faut laisser rien traîner ni rien perdre, et M. Lévy a fait flèche de tout bois. Je ne parlerais donc pas de ce volume, qui nous offre des primeurs dont l'une est de 1826, si je n'avais été frappé de l'insistance avec laquelle Prosper Mérimée défend ses deux amis les plus chers, Victor Jacquemont et Henri Beyle, contre le reproche d'insensibilité hautaine et de sécheresse de cœur. Il semble qu'il ait, en écrivant ces pages, songé à lui-même. Lui aussi ne se faisait pas toujours juger favorablement ; son attitude dédaigneuse et son air glacial écartaient les sympathies. Peut-être, en public, son amour-propre n'était-il pas mécontent qu'on se tînt à distance avec une sorte d'inquiétude ; puis cependant, par un revirement bien compréhensible, il se demandait peut-être aussi jusqu'à quel point ce genre de succès était enviable. Ne vaudrait-il pas mieux être simplement et bourgeoisement un bon homme, et vivre dans une atmosphère moins froide ? Ne le calomniait-on pas d'ailleurs ? Les sots ne se vengeaient-ils pas de ses dédains en l'accusant de manquer de cœur ? Qui sait si, en outre, les indifférents n'en croiraient pas les sots ? Et l'opinion seule ne l'inquiétait pas : peut-être eût-il voulu aussi pouvoir s'ausculter lui-même pour savoir si, en effet, il n'avait pas le sang glacé et figé autour du cœur. Alors, pour se rassurer, pour rassurer aussi sur son compte, non le gros du public, mais les vingt ou trente personnes dont l'estime lui était précieuse, il auscultait un de ces sceptiques et de ces insensibles également accusés d'être de marbre, et s'écriait avec joie : « Il y a un cœur sous ce marbre, et ce cœur bat ! »

Le retour sur soi-même, la préoccupation de rassurer quelques sympathies mises en défiance me semblent manifestes dans ces articles. En parlant pour Jacquemont et pour Beyle, Mérimée parlait pour lui-même. Tous trois étaient un peu des impassibles de même famille : Jacquemont, plus réellement stoïcien peut-être ; Beyle, plus fantaisiste et même rapin ; Mérimée, plus homme du monde. Tous trois, dans leur jeunesse, avaient été choqués de la fausse sensibilité de Rousseau et de ses imitateurs. La réaction s'était faite en eux, exagérée comme c'est l'ordinaire. Ils voulaient être forts et se moquaient de la sensiblerie. « Le plus beau jour de ma vie, disait Nodier, fut celui où mon père me donna un habit bleu et des culottes jaunes, le costume à la Werther, l'uniforme obligé de tout homme sensible. » Les trois amis avaient peut-être ressenti la même joie, mais ils avaient bientôt eu honte de cet enfantillage ; ils se défendaient comme d'un ridicule d'avoir jamais porté l'habit bleu et les culottes jaunes.

En même temps qu'ils craignaient de laisser paraître en eux la moindre sensibilité, tous trois redoutaient la bêtise chez autrui : leur stoïcisme n'avait pas le courage de subir les fâcheux. Je ne sais s'ils auraient eu beaucoup d'énergie contre la douleur ; ils n'en avaient pas contre l'ennui. Ils s'irritaient s'ils rencontraient la sottise, et quand, leur reprochant d'en vouloir sérieusement à des gens qui avaient le malheur d'être bêtes, on ajoutait : « Croyez-vous donc qu'ils le fassent exprès ? » — « Je n'en sais rien, » répondaient-ils. De là cette attitude dédaigneuse, un air de mauvaise humeur dont on se blessait. Ce n'était point assez de ne pas se livrer dans le commerce ordinaire de la vie ; ils se dérobaient.

En expliquant chez ces deux amis l'impassibilité apparente, l'endurcissement factice, la résistance affectée aux premiers mouvements du cœur, il me semble que Prosper Mérimée faisait sa propre apologie, et il la faisait d'une façon indirecte et détournée, la seule qui convînt à sa fierté. Il n'aurait pas daigné parler pour son propre compte. Lui, se justifier ! Lui, dire au gros public : « Mais si, j'ai un cœur ! » Ce qu'il pouvait faire, c'était de le donner à entendre à qui sait comprendre à demi mot. Il remarque à propos de Jacquemont que son insensibilité de commande était beaucoup plus apparente dans sa conversation que dans ses lettres. C'est que, devant une feuille de papier, Jacquemont n'avait pas l'inquiétude de surprendre un sourire ironique répondant à un mouvement de sensibilité. Puis, il croyait alors ne s'adresser qu'à ses amis. S'il avait pensé que ses lettres dussent être lues de tous, il n'aurait pas ôté son masque. P. Mérimée soulève à moitié le sien, car il ne s'adresse pas à ses amis seuls. Il lui suffit que les clairvoyants saisissent un instant l'expression vraie de son visage. S'il continue à faire un peu peur à la foule, il s'en console et n'en est même pas fâché.

Puisque je cherche Mérimée lui-même dans le portrait qu'il trace de ses amis, j'ajouterai que je vois dans ces pages, où

(1) Prosper Mérimée, *Portraits historiques et littéraires*. — Paris, 1874, Michel Lévy frères.

se trahit une préoccupation personnelle, la preuve qu'il entrait dans sa morgue et sa froideur hautaine beaucoup de timidité ; dans cette timidité même beaucoup d'amour-propre, comme c'est l'ordinaire, car ceux-là surtout ont peur du monde qui pensent que tout le monde a nécessairement les yeux fixés sur eux. Quel pourrait bien être ce jeune homme dont Beyle disait que, lorsqu'il entrait dans un salon, on croyait toujours qu'il avait cassé quelque porcelaine dans l'antichambre ? Ne serait-ce pas Mérimée lui-même ? Et Beyle, le grand audacieux, avouait de son côté que la timidité avait été au début sa plus cruelle ennemie. Pour ne pas la laisser voir, il avait affecté un air de crânerie, il avait chanté, comme Sosie. La timidité disparue, il avait néanmoins gardé l'attitude et continué de chanter : le pli était pris. On s'était habitué d'ailleurs à le voir ainsi, et un changement eût étonné. Tous ne sauraient prendre le même rôle ; mais l'air glacial, tout comme l'air crâne, peut être un déguisement de la timidité. Là donc encore Beyle raconté par Mérimée nous explique Mérimée lui-même.

III

M. Amédée Roux a publié, en 1870, une très-recommandable histoire de la littérature italienne contemporaine. Il nous donne aujourd'hui le tableau du mouvement littéraire de 1859 à 1874, depuis l'affranchissement et le régime unitaire (1). Il déroule, dit-il avec une certaine pompe, « les fastes intellectuels de l'Italie » sous ce régime de liberté. On constatera avec lui qu'il n'y a pas eu simplement transformation matérielle pour l'Italie ; l'horizon moral s'est agrandi en même temps. Il n'est pas un genre littéraire qui ne se soit développé et n'ait gagné en dignité comme en éclat. Si les jugements de M. Amédée Roux ne sont pas un peu trop enthousiastes, ces quinze dernières années ont fait de l'Italie un foyer de lumières. Et cependant M. Roux est de ceux qui ont le goût difficile, lui qui appelle Alfred de Musset « une moitié » de poëte. J'avoue que cette sentence cruelle me met quelque peu en défiance.

IV

La grande figure de Jeanne d'Arc a souvent tenté les poëtes. M. Lucien Arréat estime que le théâtre a eu tort de nous présenter l'héroïne nationale telle qu'elle est travestie, selon lui, par ce qu'il appelle « la légende dévote et chevaleresque ». Il a voulu dégager la figure « purement humaine et française ». Par suite, le drame en vers *Domrémy* (2), qu'il offre au public comme le premier épisode d'un *drame de Jeanne d'Arc*, n'est pas une œuvre dramatique, ni même épique ; c'est un tableau d'histoire en vers. Des confrères amis l'ont détourné de porter son œuvre à la scène, nous dit-il. Il a cédé, sans être bien persuadé, ce me semble. Cependant il a fait sagement d'écouter les conseils amis. Au théâtre l'histoire fera toujours triste figure auprès de la légende. Jamais on n'y admettra une Jeanne d'Arc inspirée simplement par la pitié pour son pays, n'obéissant qu'à un sentiment humain, n'écoutant que la voix du bon sens. Si la tradition ne donnait pas l'élément surnaturel, le poëte devrait l'inventer : étrange entreprise de le supprimer ! Il y a du talent dans l'œuvre de M. Arréat, et même une certaine force d'invention ; le style ne manque ni d'énergie ni d'éclat ; mais tout cela ne sauverait pas l'œuvre à la scène. En voulant reproduire la vérité historique, l'auteur a ôté à son drame la vraisemblance dramatique. Le succès qu'a obtenu la *Jeanne d'Arc* de M. Jules Barbier doit lui prouver que la tradition suffit au poëte.

V

Les romans honnêtes écrits avec agrément et esprit sont chose assez rare pour qu'on en prenne note. Je signale donc avec plaisir la *Béatrix* de Mlle Marie Maréchal (2). Qu'est-ce que cette Béatrix ? C'est la sœur du jeune homme pauvre de M. Feuillet, aimant chastement et épousant légitimement le marquis de Villemer de Mme Sand. Il n'y a rien d'absolument nouveau en ce monde, et je constate la double analogie sans en faire un grief. Il suffit que l'auteur nous ait intéressés à son héroïne et nous ait fait désirer le bonheur d'une vertu qui n'est ni sèche, ni anguleuse, ni prêcheuse. Elle aurait à l'occasion l'énergie des femmes de Corneille, cette Béatrix si sûre d'elle-même, et je me demande pourquoi deux ou trois fois arrive à son secours une lettre du couvent où elle a été élevée ; elle n'en a pas besoin. C'est une politesse faite au couvent, rien de plus. On pourrait dire encore que le dénoûment est trop prévu ; que les ressorts qui l'amènent ne sont pas assez compliqués : j'aime mieux louer l'esquisse agréable de quelques figures épisodiques et le tour piquant donné aux nombreuses conversations qui arrêtent assez longtemps parfois, mais sans le faire déborder, le ruisseau d'une action tranquille. On s'attarde sans impatience à des scènes fort agréablement tracées de la vie de province. L'auteur a eu sans doute devant les yeux les figures qu'elle crayonne avec esprit, car les portraits sont vivants. C'est par le détail surtout, par l'épisode, par l'esprit, par le style enfin, souvent piquant, toujours élégant, que vaut cette œuvre aimable.

VI

Et cependant M. Alexandre Weill poursuit le cours de ses attentats contre la langue française. Il vient de donner un troisième fascicule (2) de barbarismes effrayants de son et d'aspect. Et le plaisant c'est qu'il suppose qu'une fois décrétés par lui, ils auront cours forcé. Dès aujourd'hui, dit-il, on n'entendra plus des cuistres se récrier : Cela n'est pas fran-

(1) *Histoire de la littérature contemporaine en Italie sous le régime unitaire*, par Amédée Roux. — Paris, 1874, Charpentier et Cie.

(2) *Domrémy*, drame en vers par Lucien Arréat. Paris, 1874, E. Dentu.

(1) *Béatrix*, par Mlle Marie Maréchal. Paris, 1874, Ch. Blériot.

(2) *Cinq mille mots*, troisième fascicule, par M. Alexandre Weill. Paris, Dentu.

çais, cela ne se dit pas. Ces cuistres, ce sont les académiciens, c'est vous qui protestez contre le système *agranditif* de M. Weill, c'est moi qui réclame contre les abîmes *inaffouillables* de son dictionnaire. Pourquoi M. Weill s'indigne-t-il contre les cuistres qui tiennent à ce qu'on parle français? Pourquoi les regarde-t-il comme des ennemis personnels? Sa colère ressemble à celle des enfants qui s'irritent contre la gouvernante qui tente d'éloigner leurs doigts de leur nez. Nous aurons d'autres fascicules heureusement, car la lecture en est amusante. Nous n'en sommes encore qu'à *A*, et, comme dit M. Jourdain, que sera-ce donc quand nous verrons *d a da* et *f a fa?* Chaque fascicule, en outre, contient une préface d'un solennel bien plaisant. Dans celle-ci, M. Weill nous annonce qu'il travaille depuis quatre ans à un poëme, jour et nuit. « J'ai beau m'interrompre, dit-il, la main de Dieu pèse sur moi. Il faut l'achever ou ne plus dormir. » Achevez-le de grâce, monsieur, et dormez! Il demande qu'après sa mort un Français au cœur noble dise de lui: C'était un honnête homme, digne de la France, sa mère et sa patrie. Assurément, on ne doute pas qu'il n'aime la France; mais pourquoi ne pas aimer aussi le français?

VII

Le Théâtre-Français a représenté la *Belle Paule* de M. Denayrouse, dont nous avions constaté le légitime succès aux Matinées de M. Ballande. Cette agréable fantaisie, fort bien interprétée, n'a pas trouvé un accueil moins favorable rue Richelieu.

A l'Ambigu, un drame que Paul de Kock avait laissé dans ses papiers et qu'a remanié M. Beauvallet. Des étudiants en béret, des grisettes en bonnet rond, que cela est donc vieux et d'un autre âge! On a dit, avant le drame, des strophes de M. Bouvier qui célébrait le chantre de Romainville, du moulin à la galette et des ânes qui ont charmé notre enfance. M. Bouvier a un profond dédain de la césure, et ainsi bon nombre de vers ne sont pas sur leurs pieds; mais qu'importe? le cœur y est.

MAXIME GAUCHER.

BIBLIOGRAPHIE

L'éloge des *Guides Joanne* n'est plus à faire. Cependant il existe en Allemagne une collection rivale dont certains volumes traduits en français font à notre collection une rude concurrence. Jusqu'ici, par exemple, le voyageur qui se rendait à Londres ne manquait guère d'emporter avec lui l'élégant et léger *Bœdeker*, bien préférable pour une excursion de quelques jours au pesant volume de notre compatriote. M. Joanne a entrepris de remédier au mal que plus d'un lui signalait, et il a créé sa *Collection diamant*, sans rivale désormais pour la finesse du papier, l'élégance du caractère et la sobriété de la rédaction. Le *Londres diamant* vient de paraître ces jours-ci par les soins de M. Louis Rousselet, un voyageur infatigable et érudit. Sauf un plan un peu trop vaste et qu'il faudra diviser dans les éditions ultérieures, ce petit volume est un véritable chef-d'œuvre du genre. Il engagera, nous l'espérons, maints de nos lecteurs à passer la Manche pour visiter la capitale d'outre mer; excursion intéressante s'il en fut, et qui, entre autres mérites, a celui de faire mieux aimer et apprécier Paris. L. L.

ÉTRANGER

Nous recevons des étudiants tchèques de l'Université de Prague la lettre suivante, que nous publions volontiers comme un témoignage des sympathies pour la France qui existent chez les Slaves d'Autriche. Malheureusement, cette lettre peut être considérée comme un billet sans adresse; les étudiants français n'ont pas d'organisation; ils ne forment point de corporations comme leurs collègues d'outre-Rhin; ils ne sauraient déléguer personne pour répondre à l'invitation qui leur est adressée. En voici le texte:

Chers collègues!

Il y a cette année vingt-cinq ans, à l'époque où le mouvement parti de la France se propagea en Bohême et nous permit d'espérer le triomphe de nos aspirations nationales, les étudiants de Prague fondèrent une association « *Akademicky ctenarsky spolek* » destinée à réunir tous ceux que rapprochent leurs études et un patriotisme commun.

Notre association, comme tout ce qui avait pris naissance dans ce temps de réveil national et politique, fut souvent menacée par la réaction, qui suivit, et ce n'est qu'à force de persévérance et d'énergie qu'elle parvint à traverser cette période difficile. Aujourd'hui elle compte quinze cents membres réguliers et forme le centre principal des étudiants slaves de Prague.

Les 23, 24 et 25 mai de cette année, nous célébrons le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation avec le concours d'un grand nombre d'anciens membres et d'étudiants étrangers que des sentiments communs réunissent à nous et qui voudront bien par leur présence nous prouver leur amitié.

Les étudiants français ne pouvaient être oubliés et nous espérons que quelques-uns d'entre vous voudront bien venir passer ces journées au milieu de nous.

L'accueil le plus fraternel leur est assuré et ils vous rapporteront le témoignage de nos vives sympathies pour la France.

Pour le comité directeur de la fête:

VICTOR HALEK, Président. Dr JAROMIR CELAKOVSKY.

Congrès international des sciences géographiques

Les sociétés scientifiques et les savants étrangers ou français qui auraient de nouvelles questions à présenter ou des modifications à demander aux questions indiquées, voudront bien écrire à M. le baron Reille, commissaire général, 10, boulevard Latour-Maubourg, qui s'empressera de donner à leurs observations la suite qu'elles pourront comporter.

Les savants qui se proposeraient, soit de prendre la parole, soit d'envoyer des mémoires sur les questions ci-jointes, sont également priés d'en informer M. le commissaire général.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 48 30 MAI 1874

CAUSERIE POLITIQUE

Les morts vont vite : le cabinet de Broglie paraît à cette heure presque aussi antediluvien que l'homme quaternaire. Refoulement de la démocratie, septennat anonyme, grand conseil : vieilleries bonnes à reléguer désormais dans un musée de paléontologie politique. Dans l'espace d'une semaine, deux coups de théâtre. Le 16 mai, chute du ministère de combat, non pas chute, à vrai dire, mais écroulement. Le 24, défaite du candidat républicain dans la Nièvre, et résurrection inopinée du spectre bonapartiste, lequel sort de son linceul, hardi, grimaçant, pimpant, horrible à voir, étalant à tous les yeux ses nudités répugnantes. En huit jours, la lutte où tous les partis sont engagés depuis trois ans, et qui doit décider des destinées de la France, a presque complétement changé d'aspect.

Dans l'Assemblée le faisceau des trois gauches reste seul intact. La ligue des « gens de bien » est dissoute. La vieille garde légitimiste, le bataillon sacré des royalistes « intransigeants », victorieux, mais soucieux, se replie sur soi, attend, se réserve pour les grands coups. La petite phalange des césariens, affriandée par son succès d'hier, rêve scrutins nouveaux, appel au peuple, plébiscite, et toutefois ne laisse pas de prendre patience, espérant que, grâce aux bons soins des municipalités nouvelles, les convictions des électeurs repentants auront le temps de mûrir. La droite modérée a des loisirs moins doux. Elle ruminé un problème de haute algèbre : étant donnée une minorité dont les deux moitiés s'excluent, en extraire une majorité. En attendant qu'elle ait trouvé la solution qu'elle cherche, elle se retranche résolûment dans la stricte orthodoxie mac-mahonienne : ni république, ni monarchie ; surtout, ne rien constituer, mais, puisqu'il le faut, organiser les pouvoirs « personnels » du maréchal et rien de plus. Quant au centre droit, il se console de ses revers par cette réflexion de sage philosophie politique : il a recouvré sa liberté d'action et la faculté de conclure de nouvelles alliances. Quel usage va-t-il faire de son libre arbitre ? C'est là la question, disent les fins politiques. Pour ma part, je n'en crois rien : la solution est dans le corps électoral.

Là, tout est beaucoup plus simple, car on peut négliger sans inconvénient l'imperceptible minorité royaliste. Deux partis seulement : l'un, où la conception de l'ordre démocratique a maintenant pris pleinement possession des intelligences et les a conquises sans retour à la théorie et à la pratique du gouvernement républicain ; l'autre, qui semble n'avoir pas encore pu se dérober entièrement au prestige des sophismes napoléoniens et qui oscille, troupeau incertain, de la démocratie à l'autocratie. Cela ne se peut dire sans tristesse, car l'aveu est humiliant ; mais il faut le dire sans déguisement, parce que toute vérité est salutaire : nous ne sommes pas encore guéris de l'empoisonnement par l'empire ; nous ne sommes pas encore tous revenus de la longue perversion d'idées qui a si complétement faussé dans l'esprit des Français la tradition de 89, et qui a été le crime, sinon le plus odieux, du moins le plus funeste, des Bonaparte. Plus d'une fois nous nous sommes crus purgés, délivrés du virus napoléonien, et nous nous faisions illusion sur nous-mêmes : il était dans notre sang et dans nos moelles. Prenons garde ; notre erreur a mis en péril jusqu'à l'existence même de la patrie.

Surtout, qu'on ne parle pas des maires bonapartistes rétablis partout par M. de Broglie et de l'efficacité, vraie ou supposée, de leur propagande policière : l'excuse serait quelque chose de plus dégradant et de plus effrayant que le mal même. Nous étions abusés, soit : nous avons cru longtemps l'ancien vice-président du conseil, non pas innocent par l'intention, mais impuissant ; à cette heure, nous sommes détrompés : il a été malfaisant ; il a fait son œuvre, voilà tout. Son péché ne saurait nous absoudre. Parlons d'autre chose. Ou si l'on tient absolument à examiner de près les faits et gestes des maires de l'ordre moral dans la Nièvre, que ce soit dans le dessein de châtier, s'il y a lieu, des infractions à la loi, et non pour chercher des palliatifs aux défaillances des électeurs. Aussi bien, nulle excuse, en un tel cas, ne saurait nous être profitable : c'est le mal qu'il faut guérir

L'Assemblée pourrait nous aider, dit-on, ou du moins, dans l'Assemblée, le centre droit. Combattu par l'extrême droite, déçu par les bonapartistes, déprimé par la droite modérée, il ne saurait se résigner indéfiniment à n'être plus qu'une fraction de minorité. Il doit reconnaître, à cette heure, qu'en se dérobant à la monarchie, d'une part, et, de l'autre, en s'efforçant d'éluder la république, il n'a perpétuellement comploté depuis un an qu'au profit de l'empire. Comment croire qu'il puisse rester insensible à une pareille mortification ? Nul doute qu'il ne vienne à résipiscence, et qu'il ne prenne enfin son parti de s'unir à la gauche pour fonder définitivement, sous les auspices du maréchal de Mac-Mahon, la république. Ainsi raisonnent de fort honnêtes gens, bons citoyens, excellents patriotes, mais chez qui l'illusion est singulièrement prompte à refleurir, et dont la crédulité tenace a toute la persistance d'une vieille habitude.

Le centre droit ne concourra jamais, sciemment, à fonder la république, et cela pour une raison très-simple : le centre droit ne représente plus dans la nation aucun groupe d'électeurs ; les républicains ont des candidats, les bonapartistes ont des candidats ; même les légitimistes ont aussi les leurs ; le centre droit, non. Or, la république ne peut plus être en France que démocratique, et la démocratie implique l'intégrité du suffrage universel. Il est aisé de déduire la conclusion. On est même fort en peine de dire si le centre droit est un parti auquel on puisse donner un nom. Il semble plutôt un résidu. Il représente ce qui reste encore de l'ancienne bourgeoisie cultivée hors des rangs du parti républicain ; fraction peu nombreuse, très-heureusement, qui semble avoir fait un pacte avec la servitude dans l'espérance d'échapper à cette condition nécessaire de toute démocratie : le partage égal de la souveraineté entre tous les citoyens. Entre la république et l'empire, elle a choisi l'empire. Que pourrions-nous attendre désormais d'une classe qui a définitivement abdiqué ? Pour qu'elle fût capable de nous guérir, il faudrait qu'elle commençât par se guérir elle-même ; et n'y a-t-il pas apparence qu'elle est maintenant incurable ?

ANATOLE DUNOYER.

UN COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF

Comment s'est dissoute l'Assemblée constituante de 1848.

Dissolution !... Ce mot est sur toutes les lèvres. C'est qu'en effet la logique fatale des événements et l'impuissance manifeste de l'Assemblée nationale ne nous laissent guère d'autre issue, pour sortir de l'impasse où nous sommes, que ce moyen suprême. La nécessité qui s'impose de clore enfin l'ère de l'agitation stérile et des disputes byzantines en faisant appel au pays nous a inspiré l'idée de rechercher les événements et les causes qui ont, en 1849, préparé et amené la dissolution de l'Assemblée constituante, qui, elle aussi, comme l'Assemblée de Versailles, ne pouvait être dissoute que par elle-même.

L'Assemblée de 1848 était composée en majorité de républicains. Le suffrage universel s'était montré sévère, dans les élections d'avril, à l'égard des vétérans du parti conservateur. M. Thiers n'avait pu se faire nommer dans le département des Bouches-du-Rhône. Cet échec froissait le parti des libéraux parlementaires qui avait, à cette époque, une admiration profonde et légitime pour le talent et pour les qualités précieuses de l'ancien ministre du roi Louis-Philippe. La *Revue des deux mondes* déplorait l'oubli commis envers l'éminent homme d'État par le suffrage universel : « Notre ferme espoir, disait-elle avec raison, c'est que M. Thiers reparaîtra dans l'Assemblée, non pour y disputer l'empire à personne, mais pour mettre au service de tous cette admirable lucidité d'exposition, cette connaissance minutieuse et pratique des affaires, qui manque absolument chez ceux qui les ont à présent en mains. Dans cette détresse de la fortune publique que l'optimisme le plus acharné ne réussit pas même à dissimuler, dans l'universelle anxiété que produisent les essais aventureux de toutes les théories fiscales, comment le pays, comment ses députés ne s'en rapporteraient-ils pas à l'expérience consommée de M. Thiers en matière de finances ? Au milieu des complications chaque jour croissantes de la politique européenne, comment n'aurait-on pas égard aux avis de celui qui autrefois signalait avec un tact si sûr tous les périls dont nos relations extérieures étaient menacées ? »

Le programme imposé par le parti conservateur à ses candidats à la constituante était : 1° Révision de tous les actes du gouvernement provisoire ; 2° Résolution de combattre les républicains ; 3° Compte à réclamer de la commission de l'Hôtel-de-Ville sur les dépenses faites depuis son installation et spécialement sur l'impôt des 45 centimes, dont elle avait frappé la propriété foncière. Mais l'Assemblée constituante avait inauguré sa session en votant la République à l'unanimité et par acclamation et en composant sa commission exécutive d'anciens membres du gouvernement provisoire. « Envoyée pour combattre l'esprit révolutionnaire, disait une feuille royaliste du temps, l'Assemblée est tombée sous le joug dès le premier jour. »

L'attentat du 15 mai et les journées sanglantes de juin, en semant l'effroi dans le pays, permirent au parti monarchique de regagner le terrain qu'il avait perdu dans les élections d'avril. Les journaux royalistes accusaient la Commission exécutive de complicité avec l'émeute et taxaient l'Assemblée nationale de faiblesse et d'indécision. Pour apprécier le caractère de ces polémiques, il faudrait relire ces feuilles brûlantes ; il faudrait se rappeler avec quelle violence elles attaquaient les républicains de la veille et les dénonçaient à l'indignation publique. En tête de ces journaux, il faut citer le *Courrier de la Gironde* et le *Mémorial bordelais*, le *Courrier de la Somme*, le *Courrier de Marseille*, le *Courrier* et la *Gazette de Lyon*, l'*Impartial de Rouen*, l'*Indépendant* de Toulouse, la *Gazette du Languedoc* et la *Guienne*.

Bientôt on vit le parti conservateur se retourner contre l'Assemblée elle-même pour contester la durée de son mandat. La constitution une fois votée, des milliers de pétitionnaires lui dénièrent le droit de faire les lois organiques, que par l'article 115 de la Constitution elle s'était engagée à voter avant de se dissoudre. Lorsque le pays fut convoqué dans ses comices électoraux pour élire le président de la République, cette élection prit tout à coup un caractère dissolutionniste et se transforma par l'ardeur des polémiques en une véritable machine de guerre contre l'Assemblée. Le nom de Bonaparte devint le drapeau de toutes les oppositions, qui cherchaient dans son triomphe celui de leurs ressentiments. Les représentants, mesurant l'étendue du péril que l'élection du prétendant pouvait faire courir à la France, s'étaient jetés dans la lice électorale pour appuyer la candidature du général Cavaignac et pour combattre la candidature du prince Louis. Une feuille royaliste, exploitant avec habileté les résultats du scrutin du 10 décembre, pouvait s'écrier : « Louis Bonaparte est élu président de la République par six millions de voix. Le *candidat de l'Assemblée nationale* en réunit à peine quinze cent mille. »

Peu de jours après, les journalistes les plus influents des départements se réunirent à Paris. Ils publièrent un manifeste pour déclarer que l'Assemblée avait terminé son mandat et qu'elle devait se dissoudre après avoir proclamé le résultat

du vote populaire qui appelait Louis-Napoléon à la présidence de la République.

Au même moment, la session des conseils généraux s'ouvrait dans toute la France. Le parti conservateur obtint dans la nomination des présidents un certain succès, M. le duc de Broglie fut nommé dans l'Eure, M. Barbet dans la Seine-Inférieure, M. Muteau dans la Côte-d'Or, M. Monnier de la Sizeranne dans la Drôme, M. Bignon dans la Loire-Inférieure, M. Lepelletier d'Aulnay dans Seine-et-Oise, M. de Chasseloup-Laubat dans la Charente-Inférieure, enfin M. de Lavalette dans la Mayenne. La politique fit irruption dans les conseils généraux. Les barrières légales furent franchies. A Rennes, à Lille, à Angers, à Bordeaux, à Rouen, à Amiens, les orateurs s'excitaient mutuellement. Certains conseils généraux, entre autres ceux de la Gironde, de la Seine-Inférieure, du Pas-de-Calais, de l'Eure, du Nord, de la Manche, d'Ille-et-Vilaine, de l'Oise, adoptaient les propositions suivantes : 1° Adresses à l'Assemblée constituante pour qu'elle rapproche le plus possible le terme de ses travaux et renonce à voter les lois organiques. 2° Demande de la décentralisation administrative.

Dans plusieurs départements il s'était même déjà formé des comités pour préparer les élections générales. Ces comités étaient en relation avec des sous-comités d'arrondissement et de canton. Les notables de chaque localité les composaient exclusivement. Ils se réunissaient et correspondaient entre eux ; ils s'éclairaient mutuellement sur les titres et sur les chances de succès des divers candidats. Ces associations combinaient enfin les efforts individuels pour préparer le succès des hommes dévoués à la monarchie.

Pendant ce temps, que se passait-il au sein de l'Assemblée ?... L'Assemblée paraissait avoir prévu les entraves que les partis s'efforceraient bientôt d'apporter à l'accomplissement de sa tâche, lorsque, voulant établir un lieu solide entre les deux parties de son mandat, elle avait placé sous l'égide de la Constitution l'article 115 ainsi conçu : « Après le vote de la constitution, il sera procédé, par l'Assemblée nationale constituante, à la rédaction des lois organiques dont l'énumération sera déterminée par une loi spéciale. »

Dans la séance du samedi 9 décembre, l'Assemblée, après avoir ajourné le projet de loi sur la responsabilité du président de la République, passait à la discussion du projet de loi relatif à la nomenclature des lois organiques. La minorité conservatrice demanda le scrutin de division sur le vote de ces différentes lois ; elle l'obtint. Elle se prononça tour à tour contre les lois organiques. M. de Saint-Priest déclarait qu'il n'y avait aucune urgence à ce que la loi communale et départementale fût faite par l'Assemblée nationale. Parmi les députés qui votaient avec la minorité, nous remarquons au *Moniteur* les noms de MM. Abbatucci, Rouher, Barrot et Piétri. M. de Montalembert, qui n'avait pu prendre part à tous les scrutins de division du samedi 9 décembre, adressait au *Moniteur* la lettre suivante :

« Monsieur le rédacteur,

« J'ai été obligé de quitter la séance d'hier après avoir pris part aux trois premiers tours de scrutin. Si j'étais resté pendant ceux qui ont eu lieu ensuite, j'aurais continué à voter avec la minorité, qui a *protesté contre la prolongation indéfinie du mandat de l'Assemblée actuelle*.

« Agréez, Monsieur, etc.,

« Dr MONTALEMBERT. »

La loi relative à l'énumération des lois organiques, que l'Assemblée nationale constituante devait voter avant de se dissoudre, n'en fut pas moins adoptée. Elle comprenait :

1° La loi sur la responsabilité des dépositaires de l'autorité publique ;

2° Loi sur le Conseil d'État ;

3° Loi électorale ;

4° Loi d'organisation départementale et communale ;

5° Loi d'organisation judiciaire ;

6° Loi sur l'enseignement ;

7° Loi sur l'organisation de la force publique ;

8° Loi sur la presse ;

9° Loi sur l'état de siége ;

10° Loi sur l'organisation de l'assistance publique.

Le parti conservateur trouva un appui dans le ministère du 20 décembre, et il ne négligea rien pour accentuer le mouvement dissolutionniste que la presse de province avait provoqué. Vingt-huit départements adressèrent des pétitions à l'Assemblée ; les uns demandaient sa dissolution immédiate, les autres priaient l'Assemblée de restreindre le nombre des lois organiques et de laisser le soin de les voter à l'Assemblée législative. Un membre obscur de l'Assemblée, appartenant à la droite, M. Rateau, se rendit célèbre en déposant, vers la fin de décembre 1848, la proposition suivante :

Art. 1er. L'Assemblée législative est convoquée pour le 19 mars 1849. Les pouvoirs de l'Assemblée constituante prendront fin le même jour.

Art. 2. Les élections pour la nomination de 750 membres qui devront composer l'Assemblée législative auront lieu le 4 mars 1849. Chaque département élira le nombre de représentants déterminés par le tableau annexé au présent décret.

Art. 3. Jusqu'à l'époque fixée pour la dissolution, l'Assemblée nationale s'occupera principalement de la loi électorale et de la loi relative au Conseil d'État.

Cette proposition fut envoyée au comité de la justice et au comité de législation.

Les partisans de la dissolution alléguaient que le pouvoir constituant et le pouvoir constitué, l'Assemblée nationale et le président de la République, ne pouvaient exister simultanément, que l'élection du 10 décembre avait été faite dans un sentiment hostile à l'Assemblée ; que l'intérêt du pays exigeait enfin qu'elle se retirât.

M. Grévy, nommé rapporteur par la commission, déposa son rapport le 9 janvier sur les bureaux de la Chambre. Le rapport concluait au rejet de la prise en considération de la proposition Rateau. A ceux qui adressaient à l'Assemblée le reproche de vouloir se perpétuer, M. Grévy répondait :

« Cette question de dissolution est capitale pour la République. Ceux qui en douteraient peuvent s'en convaincre à l'ardeur des partis et à la violence de leurs attaques contre l'Assemblée.

« A-t-elle besoin de se justifier du reproche qu'ils lui adressent de vouloir se perpétuer ? Qui ne sait que son mandat et par conséquent sa durée sont exactement déterminés, que peu de temps lui suffira désormais pour achever sa tâche et que son existence sera beaucoup moins longue que celle des assemblées constituantes qui l'ont précédée ? »

La discussion du rapport fut fixée au vendredi suivant, 11 janvier. MM. de Sèze et de Montalembert prirent la parole et se montrèrent ardents dissolutionnistes. M. de Montalembert termina son discours par ces paroles : « Le jour où vous aurez consenti à examiner la question qui nous est soumise, ce jour-là le pays se calmera, les affaires reprendront. On se préparera aux futures élections avec méthode et sans agitation. La reconnaissance publique, à laquelle vous avez tant de droit, reprendra tout son empire, et la République s'avancera calme et paisible dans la carrière que vous lui aurez ouverte. » (*Mouvement.*)

L'Assemblée restait cependant indécise et ne paraissait guère convaincue par l'éloquence parlementaire de M. de Montalembert. Il ne fallut rien moins que l'intervention du gouvernement pour faire pencher la balance du côté des partisans de la dissolution. M. Odilon Barrot, président du conseil des ministres, monta à la tribune. Son discours, bien que rempli de précautions oratoires et de prudentes réserves, indiquait clairement que le président de la République était, lui aussi, partisan de la dissolution. L'Assemblée, impressionnée par ces déclarations, rejeta par 400 voix contre 396 les conclusions du rapport.

La proposition Rateau vint en deuxième délibération le mardi 6 février 1849. La discussion s'engagea sur la question de priorité des amendements. Il s'agissait de savoir si l'Assemblée se déciderait, soit à fixer une date pour sa dissolution, soit à réduire le nombre des lois organiques.

M. Dufaure posa nettement la question en disant :

« Vous délibérez en ce moment sur la question de priorité des propositions qui vous ont été soumises. Ces propositions sont de trois sortes :

» La proposition primitive, amendée par quelques-uns de nos collègues, se borne à déterminer un jour fixe auquel l'Assemblée cessera de remplir sa mission ; d'autres propositions, sans assigner un jour déterminé auquel cesseront les pouvoirs de l'Assemblée, ont pour but de modifier le décret du 11 décembre, par lequel vous avez réglé le nombre des lois organiques que vous feriez ; ces propositions tendent à réduire le nombre des lois organiques. Un troisième amendement, celui de M. Lanjuinais, vous propose à la fois de réduire le nombre des lois organiques énumérées dans votre décret du 11 décembre et, en les réduisant, d'indiquer par l'ordre et la suite de vos travaux un jour précis auquel se feront les élections prochaines et auquel l'Assemblée législative viendra remplacer l'Assemblée constituante. »

MM. Rateau et Pagnerre se rallièrent à l'amendement présenté par M. Lanjuinais. L'Assemblée, à une grande majorité, donna la priorité à cet amendement ainsi conçu :

Art. 1er. Il sera immédiatement procédé à la première délibération de la loi électorale.

La deuxième et la troisième délibération auront lieu à l'expiration des délais fixés par les règlements.

Art. 2. Aussitôt après le vote de cette loi, il sera procédé à la formation des listes électorales.

Les élections de l'Assemblée législative auront lieu le premier dimanche qui suivra la clôture définitive desdites listes.

L'Assemblée législative se réunira le dixième jour après celui des élections.

Art. 3. L'ordre du jour de l'Assemblée sera réglé de manière qu'indépendamment de la loi électorale, la loi sur le Conseil d'Etat et la loi de responsabilité du président de la République et des ministres soient votées avant la dissolution.

Les membres modérés de la gauche s'étaient ralliés à cette proposition. M. de Lamartine poussa le désintéressement jusqu'à dire à l'Assemblée : « S'il était vrai que la France ne fut pas républicaine, avec quoi la contraindriez-vous à l'être ? » MM. Senard, Jules Favre, portèrent également la parole dans cette séance mémorable. L'Assemblée républicaine de 1848, ne voulant pas qu'on pût dire qu'elle avait gardé le pouvoir contre la volonté de la nation, adopta l'amendement Lanjuinais par 484 voix contre 387. Quelques semaines après, elle prononçait sa dissolution pour laisser la parole au pays.

Tel est l'exemple qu'elle a donné.

ALBERT RENARD.

SORBONNE

POÉSIE LATINE

COURS DE M. EUGÈNE BENOIT

Des études relatives à la constitution et à l'interprétation du texte de Plaute

Messieurs,

C'est avec une émotion profonde et un trouble que j'aurais de la peine à dissimuler, que je me trouve dans cette chaire, au pied de laquelle j'étais assis comme auditeur, il y a juste vingt ans. Et jusqu'à ces derniers temps, où de bienveillants encouragements, dus à d'anciens maîtres, m'ont excité à me mettre sur les rangs pour obtenir l'honneur d'y monter, mon ambition ne m'avait pas fait concevoir de si hautes espérances.

L'enseignement que je suis chargé de présenter devant vous a d'ailleurs des traditions d'éclat qui rendront bien difficile la tâche qu'il faudra remplir. Parler à une place où s'est fait entendre la voix de M. Patin est une entreprise périlleuse, où, pour ne pas être taxé de témérité, il faut avoir le courage de proclamer son insuffisance. Il y a quelques années déjà que l'éminent doyen n'a pas paru dans cette chaire. Mais ceux de vous qui fréquentaient la Sorbonne, au temps où il professait encore, ont conservé le souvenir de cette diction élégante, de ce style tempéré et soutenu, qui faisait si heureusement valoir l'érudition à la fois la mieux choisie et la plus exactement informée. C'est à M. Patin que, dans l'enseignement de la poésie latine, à la Faculté des lettres, est due l'association de la méthode historique à la méthode dogmatique, qui jusque-là avait régné en souveraine. Il proclama la nécessité de cette réforme dans le discours d'ouverture de 1833, que l'on peut lire dans le volume si intéressant des *Mélanges*. Depuis lors, il n'a cessé d'y revenir, en donnant à ces vues ingénieuses et fécondes, conçues par son ferme esprit, des formes sans cesse renouvelées et toujours attrayantes. C'est par la solidité et l'agrément de ces leçons si longtemps prolongées avec une admirable constance, qu'il a acquis sur nos études une influence si considérable et si utile, laquelle ne cesse de s'accroître, bien que son activité s'exerce aujourd'hui autrement que par la parole du professeur.

Si je me plais ainsi à caractériser l'enseignement de M. Patin dans cette chaire, c'est d'abord qu'il est pour moi un exemple que je ne dois jamais cesser d'avoir sous les yeux, et aussi parce qu'il réveille des souvenirs qui me sont toujours présents. Il y a vingt ans, je suivais le cours de poésie latine, qui portait cette année-là sur les essais de l'épopée romaine, qui ont rempli les derniers temps de la république et précédé le siècle d'Auguste. Nous apprenions comment le génie des Romains se développait et comment il devenait possible qu'un Virgile naquît chez eux. J'ai conservé mes cahiers de ce temps-là, je les ai souvent relus, et la plupart des considérations que depuis j'ai eu l'occasion de présenter sur la poésie latine m'ont été directement ou indirectement suggérées par les leçons que j'ai alors recueillies. C'est la source principale où j'ai puisé les faits mêmes ou les principes qui m'ont aidé à pénétrer dans l'intelligence des historiens critiques de la littérature. Je le répète ici d'autant plus volon-

fiers que, bien avant qu'il pût être question pour moi de monter dans cette chaire, j'ai reconnu ce que j'avais emprunté à la parole du maître. Mais c'est un devoir de dire aujourd'hui que j'en ai tiré les moyens d'obtenir la modeste notoriété dont je recueille ici une si précieuse récompense.

Je ne me sens pas moins embarrassé par le souvenir des suppléants que M. Patin s'était choisis depuis qu'il a renoncé à la parole publique dans la chaire de la Faculté. Vous les connaissez l'un et l'autre, et vous savez quels mérites distingués les avaient amenés à cette place. L'un est surtout célèbre par un ouvrage considérable sur Lucrèce, qu'il a étudié avec une profondeur de vues si abondantes et si originales, et où le talent de l'écrivain donne un charme plus pénétrant aux délicates analyses du moraliste. Le second, qui n'aura pas mis assez longtemps au service de la critique des poëtes latins l'ingénieuse et solide connaissance qu'il a de leurs modèles dans la littérature grecque, est un de mes anciens professeurs, et devant la finesse et l'élégance de sa conception et de son exposition, je me sens toujours dans la situation où j'étais à l'École normale lorsque j'essayais de profiter de ses corrections et de ses avis.

Venant après de tels maîtres, j'ose espérer que vous me tiendrez compte de ma bonne volonté et de mes efforts pour rester le moins loin qu'il me sera possible du but à atteindre; je ne m'épargnerai ni peine, ni labeur, pour y parvenir. Votre attention et votre désir de pénétrer dans les détails de la science que je suis chargé de vous présenter seront mon principal appui.

M. Patin, dans une série de leçons qui se suivaient sans interruption et qui formaient un tout indivisible, mêlait l'interprétation des textes aux appréciations littéraires et aux expositions historiques. Mais cette disposition savante des diverses parties du cours et qui exigeait une sûreté de composition et une dextérité à enchâsser les fragments traduits, où triomphait un art exquis, semble aujourd'hui abandonnée, au moins dans les cours de littérature ancienne. Vous me permettrez donc de m'autoriser d'exemples nombreux, et de distribuer en deux séries parallèles l'ordre des leçons dont vous entendez aujourd'hui la première. L'une de ces deux séries sera consacrée à l'interprétation des textes, l'autre au développement d'une étude d'histoire et de critique littéraire. Pendant le semestre qui va s'écouler d'ici aux vacances prochaines, je me propose de vous entretenir de Plaute. Assurément le sujet a été déjà souvent traité dans cette chaire et d'une manière supérieure; mais il n'en reste pas moins riche et moins étendu. Le renouvellement même des auditoires renouvelle l'intérêt, et les mêmes choses peuvent et doivent se redire. D'ailleurs, la science fait toujours de nouveaux progrès, et les travaux qui viennent les derniers ajoutent au moins des détails dignes d'attention aux connaissances précédemment acquises.

Je voudrais aujourd'hui, en exposant devant vous l'histoire des études dont Plaute a été l'objet, vous faire apprécier la manière dont s'est formée l'idée que nous en avons et vous montrer comment les traits de sa figure se sont dessinés peu à peu pour nous avec moins de confusion et plus de netteté.

Je m'efforcerai de bannir de ces développements tout ce qui pourrait s'y introduire de trop technique et de trop aride. J'aurai cependant plus d'une fois besoin de votre indulgence, et pour certains détails du sujet, et pour la manière dont je vous les présenterai. Il n'est pas toujours possible de rompre avec les habitudes d'esprit que font contracter de semblables recherches. Mon excuse sera dans le but que je me propose d'atteindre, c'est-à-dire la vue plus claire et la définition plus exacte des mérites qui ont mis Plaute au premier rang des poëtes comiques, et qui chez les Romains lui avaient valu une gloire sans rivaux, consacrée dans les âges de leur littérature.

Vous savez, messieurs, quelle popularité ont rencontrée les *Comédies* de Plaute dans les temps anciens. Les Romains les goûtaient à un tel point que non-seulement pendant sa vie le poëte jouit d'une faveur constante, et que rien ne vint démentir, mais que même longtemps après sa mort ses pièces furent redemandées du peuple et reparurent souvent sur la scène. On dit encore que les entrepreneurs de spectacles ne se firent pas faute d'exploiter cette prédilection, et qu'ils mirent sous son nom bon nombre d'ouvrages qu'il eût certainement désavoués, s'il les eût connus. Aussi, de bonne heure, les amateurs de verve plaisante et de franc langage s'efforcèrent de discerner dans le répertoire comique ce qui était authentique et ce qui ne l'était pas. Les commentateurs, les faiseurs de collections de pièces, considérées comme portant la marque de l'ouvrier, se multiplièrent. Je ne vous en citerai qu'un, le principal; c'est le premier antiquaire et le plus savant critique des derniers temps de la république, Varron. Entre les suffrages importants que sut recueillir l'œuvre de Plaute, il me sera permis de citer celui de Cicéron. Notre poëte est pour le grand orateur l'un des modèles les plus purs de la bonne et saine langue latine; c'est la propriété d'un langage semblable au sien qu'il loue dans la bouche des dames romaines les plus distinguées de la haute société patricienne (1); enfin, il lui reconnaît (2) un genre de plaisanterie plein d'élégance, d'urbanité, d'esprit, de grâce, et digne des attiques. A l'époque même la plus éclatante du développement de la poésie latine, sous Auguste, Plaute garda ses admirateurs. La mauvaise humeur d'Horace nous l'atteste, et ses boutades contre ce qu'il proclame le mauvais goût de son temps (nous aurons à les juger dans le cours de nos entretiens) témoignent du succès constant du vieux comique. Ses pièces étaient-elles encore représentées? C'est ce qu'il n'est pas possible d'affirmer sans contestation. La prétendue contremarque de la *Casina*, trouvée dans les ruines de Pompéi, est aujourd'hui reconnue comme une supercherie archéologique. Mais les mentions nombreuses que nous offrent des *Comédies* de Plaute les écrivains de tout genre montrent qu'elles étaient encore vivantes et que l'on peut dire d'elles ce qu'Horace disait de Névius :

« N'est-il pas dans les mains de tout le monde, n'est-il pas dans toutes les mémoires, comme s'il était presque notre contemporain? »

> In manibus non est et mentibus haeret
> Paene recens (3)?

Plaute ne fut pas oublié, quand la passion des écrivains archaïques saisit les littérateurs du siècle des Antonins. Aussi, de ce temps-là à l'on conserve la mémoire de commentaires

(1) *De orat.*, III.
(2) *De off.*, I, 29, 104.
(3) *Ep.* II, 1, 53.

critiques, de travaux propres à maintenir le texte dans son intégrité, ou à l'y rétablir. On fit des glossaires spéciaux d'expressions plautiniennes; les lexiques, comme celui de Nonius, se remplirent de fragments empruntés à son théâtre. Un peu plus tard, il est encore cité dans les écrits des principaux grammairiens des derniers temps, les Charisius, les Diomède, les Priscien. Macrobe ne trouve que lui, avec Cicéron, pour obtenir la palme de la plaisanterie. On s'occupe avec ardeur de sa versification. Certains prétendaient déjà qu'il ne fallait point admettre chez lui non plus que chez Térence des vers régulièrement formés. D'autres, parmi lesquels il convient de citer Servius et Priscien, soutiennent la thèse opposée. Vous voyez que les discussions sur ce point très-controversé ne sont pas nouvelles; mais, en attendant de plus amples explications, vous m'accorderez bien que de puissantes autorités sont en faveur de ceux qui veulent mesurer les vers des comiques.

Les pères de l'Église latine le lisaient trop assidûment peut-être. Saint Augustin ne l'ignore pas; saint Jérôme se reproche à lui-même d'en faire ses délices, et Rufin l'en reprend plus amèrement encore.

L'imitation de l'*Aulularia*, qui porte le nom de *Querolus*, montre aussi que l'on continuait à lire le vieux poëte au ve siècle et au vi^e de l'ère chrétienne dans les provinces, et que, même au milieu de la décadence des lettres latines, son génie ne restait pas sans action sur les esprits.

Si telle a été la fortune brillante de Plaute dans les temps anciens, le moyen âge ne lui fut pas favorable. La plupart des exemplaires de ses comédies subirent le sort des autres œuvres de l'antiquité et périrent dans le désastre de la civilisation et de la culture romaine. De plus, le petit nombre de ceux qui échappèrent à la destruction ne furent pas recherchés et recopiés avec le soin empressé qui fit promptement revivre d'autres écrivains. Le moyen âge s'est attaché aux plus grandes œuvres, celles qui avaient une renommée hors ligne, et qui à ce titre étaient devenues, dans les écoles, des livres de classe, telles que les poésies d'Horace et de Virgile. Il aimait encore tout ce qui offrait un caractère pratique, comme les compilations de tout ordre ou les abrégés d'histoire, de grammaire, de rhétorique. Son attention s'étendait aux ouvrages qui, en une certaine mesure, pouvaient être considérés comme moraux; c'est peut-être à ce titre que les *Satires* de Juvénal durent d'être souvent transcrites. Mais aucune de ces raisons d'être recherché ne convient à Plaute. Quelques applaudissements qu'il ait obtenus sur la scène, quelque préférence que les antiquaires lui aient en divers temps accordée, il n'a jamais été le livre familier des écoles. On ne peut que par réflexion trouver dans ses comédies une portée morale, à laquelle bien probablement il n'a pas songé. Enfin, le moyen âge n'a connu que tard une poésie dramatique autre que celle des mystères. Le théâtre antique n'avait guère de quoi le séduire, surtout le théâtre de Plaute, si original, si bizarre même à quelques égards. Les tableaux peu voilés qu'il présente souvent, les libertés de langage qu'il se permet sans cesse, avaient de quoi rebuter des esprits sur lesquels la religion exerçait une influence souveraine. Il était difficile de l'entendre assez pour le goûter, et le sentiment de l'art n'était pas assez développé pour que l'on s'intéressât aux peintures vivantes d'un temps entièrement oublié.

C'est tout au plus si, dans les longs siècles qui s'écoulent depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Renaissance, on trouve, çà et là, quelques grossières imitations, médiocrement venues, du vieil Ombrien. Encore plus d'un intermédiaire a-t-il pu se placer entre lui et ceux qui reproduisent en latin les sujets défigurés de l'*Aululaire* et de l'*Amphitryon*; c'est-à-dire, peut-être leurs modèles sont-ils des imitateurs du ive ou du ve siècle, semblables à l'auteur du *Querolus*, dont je vous ai donné le nom tout à l'heure.

Mais ce n'est pas là le principal reproche qu'il convient de faire au moyen âge, lorsqu'il s'agit de la manière dont il a traité Plaute, et certes on pourrait lui pardonner son indifférence, s'il avait su garder dans un coin oublié quelque bon exemplaire du poëte, que nous eussions retrouvé depuis, et sur lequel nous pourrions, comme les Romains, goûter à l'aise le sel de ses plaisanteries, la vigueur de sa langue, et la gaieté de son talent comique.

Le malheur est qu'il n'en est point ainsi. Le moyen âge a détruit, gâté, défiguré comme à plaisir les monuments de son texte. La Renaissance, malgré l'élan passionné avec lequel elle s'est appliquée aux œuvres de la scène antique et en particulier de la scène latine, n'a pu reconstituer dans leur intégrité les comédies de Plaute. L'effort tenté pour réparer les injures qu'il a subies dure encore et doit encore durer.

Comme l'état dans lequel se trouve le texte d'un écrivain exerce une influence incontestable et de la première importance sur l'intelligence qu'on en a, et sur la direction des travaux qui contribuent à l'entendre, je me vois obligé de vous donner sommairement une idée des sources actuelles du texte de Plaute, et de leur valeur.

Plus haut déjà, messieurs, je vous ai dit que, dès le temps de la république romaine, les savants s'occupèrent de rassembler les pièces de Plaute pourvues d'un caractère suffisant d'authenticité, et je vous ai cité le nom de Varron. Nous savons que son goût exercé avait distingué vingt et une comédies, au sujet desquelles il ne croyait pas que le doute pût trouver place. Nous en possédons vingt aujourd'hui, et nous pouvons affirmer que le recueil complet en contenait vingt et une, le titre de la *Vidularia*, autrement dit la pièce de *la Valise*, se trouvant à la suite de celle qui occupe le dernier rang, c'est-à-dire le *Truculentus*, ou le *Brutal*, et l'un des manuscrits qui est mutilé d'une manière différente des autres, ayant conservé quelques fragments de la *Vidularia*. Nous sommes donc fondés à croire que notre recueil est bien celui que le savant polygraphe du temps de César et d'Auguste avait cru devoir former, et que l'autorité de son nom avait rendu classique chez les anciens. Seulement, il semble aujourd'hui établi que dans les derniers siècles de Rome, sans que l'on puisse avec certitude assigner une date précise au moment où le fait se produisit pour la première fois, il existait de ce recueil deux éditions, comprenant le même nombre de pièces et les mêmes pièces, mais laissant voir dans le texte, surtout pour ce qui en concerne l'étendue, des différences assez profondes. L'une de ces éditions possédait des scènes entières qui ne se trouvaient pas dans l'autre. De plus, les vers n'en étaient pas toujours distribués de la même manière et d'après les mêmes principes.

Les manuscrits qui subsistent aujourd'hui se partagent entre ces deux éditions, ou plutôt l'un d'eux, le plus ancien, et celui qui a le plus souffert des injures du temps, appartient seul à celle qui semble la plus ancienne et la plus complète. les autres représentent la plus récente sous une forme diversement altérée.

Vous savez qu'un des procédés les plus remarquables de la critique moderne, lorsqu'elle s'occupe de restituer le texte des écrivains anciens, c'est d'établir ce que l'on appelle le classement des manuscrits, c'est-à-dire de rechercher si ceux que nous connaissons n'ont pas été copiés les uns sur les autres, ou s'ils ne dérivent pas au moins indirectement les uns des autres, et s'il n'est pas possible ainsi, en procédant par élimination, de restreindre le nombre des monuments vraiment originaux qu'il importe de consulter. Ce travail a été fait pour Plaute avec un soin diligent et une habileté sans pareille. Or, voici les résultats auxquels on est enfin parvenu.

Les manuscrits de Plaute peuvent se diviser en trois classes différentes :

La première est formée du seul palimpseste de Milan ; la seconde comprend les manuscrits de Plaute qui sont complets, c'est-à-dire qui renferment les vingt pièces que nous connaissons, disposées dans un ordre à peu près alphabétique, et aussi les manuscrits où l'on ne trouve que les douze dernières de ces pièces ; dans la troisième se rangent les manuscrits où ne sont écrites que les huit premières pièces.

Vous savez, messieurs, qu'un palimpseste est un parchemin ou un papier dont on fait disparaître totalement ou en partie les caractères tracés sur sa surface, de manière à s'en servir de nouveau comme de papier blanc. Au moyen âge, où la matière propre à recevoir l'écriture était rare et chère, un tel procédé était souvent employé, et plus d'un livre ancien a été ainsi recouvert par des textes plus utiles sans doute aux yeux de ceux qui opéraient le changement, mais moins importants pour nous aujourd'hui. En revanche, la science des paléographes modernes, lorsqu'elle a rencontré des manuscrits où deux écritures étaient superposées, s'est efforcée, après avoir lu celle qui se présentait la première, de déchiffrer celle dont elle tenait la place, et souvent elle a fait ainsi les plus heureuses trouvailles. C'est ce qui est arrivé au commencement de ce siècle pour un des manuscrits de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan. Le cardinal Angelo Mai, qui s'est rendu célèbre par son habileté à faire renaître les textes anciens, celui même à qui nous devons la *République* de Cicéron, a pu reconnaître, sous une transcription du texte de la Bible, datant du VIIIe siècle, une leçon des *Comédies* de Plaute, plus riche que celle que l'on connaissait jusque-là. Elle offrait des leçons nouvelles, elle contenait des vers, des scènes même, dont à peine quelques citations des grammairiens avaient conservé des traces. Malheureusement les feuillets primitifs ne se retrouvent pas tous : en nombre d'endroits le travail de celui qui effaçait le premier texte a trop bien réussi, les moyens chimiques employés pour enlever l'écriture la plus récente et faire revivre l'ancienne, ont plus d'une fois rebroit en poussière le papier même, et si nous avons dans le palimpseste de Milan un témoignage de l'édition antique de Plaute la plus complète, nous n'avons pas cette édition même dans son intégrité. Disons cependant que les obstacles de tout genre qui s'opposent à la lecture de ce document merveilleusement retrouvé n'ont pas découragé les philologues occupés à ce pénible labeur. Le palimpseste de Milan a été exploré à plusieurs reprises, et d'après ce que nous en connaissons, nous pouvons le considérer comme le monument le plus précieux du texte de Plaute et presque toujours comme le témoin le plus fidèle pour les fragments qu'il nous présente.

Si, des deux recensions de notre poëte dues à l'antiquité, la plus complète nous est parvenue si tard et dans un si fâcheux état de mutilation, l'autre n'a pas été non plus exempte de traverses.

Elle comprend la seconde et la troisième classe, celle des manuscrits où se trouvent les dernières pièces, et celle des manuscrits où l'on ne voit que les premières selon l'ordre alphabétique.

A un moment qu'il est impossible de déterminer, il semble qu'un seul exemplaire avait survécu à la destruction, et encore ce seul exemplaire a été lui-même divisé en deux fragments inégaux, formant ainsi chacun un recueil séparé. Le premier, celui qui contenait les premières pièces, était seul connu en Italie, quand la Renaissance, rejetant les scrupules du moyen âge, reporta son attention sur toutes les œuvres des écrivains classiques. Les manuscrits de ce genre étaient assez nombreux, mais défigurés par des altérations de tout genre. Notre Bibliothèque nationale en possède plusieurs échantillons ; on en peut voir d'autres dans les dépôts publics d'Italie et d'Angleterre ; mais, sauf un ou deux, sur le mérite desquels on n'est pas bien d'accord, le résultat des investigations de la science critique est contraire à cet ordre de manuscrits, et c'est pour cette raison qu'on en a fait la troisième classe, c'est-à-dire celle qui offre le moins de ressources pour le rétablissement du texte et qu'il est à peu près inutile de consulter.

Le second recueil, celui qui comprenait les douze dernières pièces, fut beaucoup moins souvent copié que le premier, et si l'on peut par conjecture se représenter la fortune qui lui échut, resta longtemps confiné dans quelques couvents de l'Allemagne. Il subit dans le cours de ses aventures une perte irréparable. La dernière pièce, la vingt et unième du catalogue de Varron, celle qui était la plus voisine de la couverture, finit par disparaître. Vous vous représentez sans doute, messieurs, ces livres dont la reliure est arrachée, dont les feuillets désormais mal protégés se moisissent ou se lacèrent un à un. De cette pièce, il ne reste aujourd'hui que le titre, annoncé, suivant l'usage des vieux livres, à la page qui précède celle où il s'étalait autrefois.

Ainsi mutilé, ce second recueil fut tantôt réuni au premier ou à des parties tronquées du premier, tantôt séparé de nouveau. Les exemplaires qui ont traversé les âges représentant, soit pour la seconde partie, soit pour la première lorsqu'ils la comprennent aussi, un état du texte moins altéré que les manuscrits où se trouve seule la première partie, et c'est sur eux que longtemps a uniquement repose la critique de Plaute. Disons d'ailleurs que ces exemplaires sont fort peu nombreux. Sans doute ils sont devenus l'objet de copies fréquentes, faites surtout dans les premiers temps de la Renaissance et qu'une critique insuffisante a longtemps confondues avec les originaux. Mais un examen attentif a réuni à trois, outre le palimpseste de Milan, les vraies sources du texte de Plaute, et on les classe ordinairement ainsi en tenant compte de leur valeur : le *Vetus codex*, qui est aujourd'hui à Rome et qui contient le recueil entier ; le *Decurtatus*, qui est aujourd'hui à Heidelberg et qui doit son nom à ce qu'il comprend seulement les douze dernières pièces, le manuscrit dit d'*Orsini*, qui est à Rome et qui, avec les douze dernières pièces, renferme les quatre premières et la moitié de la cinquième.

Aujourd'hui, c'est par une comparaison attentive de la

leçon qu'ils fournissent et de celle que laisse voir le palimpseste de Milan, qu'il est possible de retrouver ce qu'a pu imaginer, il y a vingt et un siècles, le contemporain de Scipion et de Caton.

Nous n'avons pas là tout ce que Plaute a écrit ; nous n'avons même qu'un texte déjà altéré par les temps anciens et défiguré par le moyen âge. Mais nous nous replaçons de huit à neuf siècles au moins, de quatorze siècles quelquefois, en deçà du temps où nous vivons ; en effet, les bons manuscrits de la seconde classe sont du XIe siècle environ, le palimpseste probablement du IVe siècle de l'ère chrétienne. Nous nous épargnons les remaniements, les conjectures, les erreurs des temps postérieurs. Tous les autres manuscrits complets ont été transcrits au XVe siècle et directement ou indirectement d'après celui du cardinal Orsini. Or, les savants du XVe siècle à qui nous avons d'ailleurs de grandes obligations pour l'ardeur qui les entraînait à la poursuite des textes anciens, qui possédaient à un haut degré l'instinct de la recherche et l'art de la conservation délicate de ce qu'ils avaient trouvé, ne savaient pas copier les manuscrits. C'étaient d'habiles calligraphes dont les œuvres ornent aujourd'hui nos bibliothèques. Mais ils avaient rarement le sens critique. Enivrés des richesses qui se révélaient à eux, ils voulaient en faire au plus tôt profiter le public ; ils ne tenaient pas à représenter des *fac-simile* complets et authentiques des monuments historiques qu'ils avaient sous les yeux. Ils songeaient à rendre lisibles les œuvres de l'antiquité que l'ignorance des scribes du moyen âge avait altérées, et chacun, selon son goût et sa science, corrigeait les vieux textes, en changeait les mots, en refaisait les phrases et les périodes. En général, les manuscrits de ce temps-là n'ont que la valeur d'éditions spéciales, et, si l'on en fait usage, il faut, comme lorsqu'on lit un texte moderne, tenir compte du mérite personnel du copiste, de ses aptitudes propres, de ses habitudes de transcription, soit que, peu confiant dans ses forces, il aime à reproduire fidèlement les textes qu'il a sous les yeux, soit que, plus présomptueux, il les retouche et les transforme.

Les éditeurs qui se sont succédé depuis la Renaissance, n'ont pas tous observé ces utiles précautions ; ils n'ont pas toujours su distinguer entre les documents que les circonstances leur présentaient. La critique, avec ses règles précises et sa rigueur scientifique, est une acquisition des temps modernes, nous pouvons dire du nôtre. Si les philologues du XVIe siècle et du XVIIe étaient quelquefois pourvus d'une faculté divinatoire remarquable, ils marchaient le plus souvent à pas incertains et s'égaraient par les efforts de leur zèle même.

L'histoire des études relatives à Plaute, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours, est celle de la découverte des meilleurs manuscrits et du bon usage qu'on en a pu faire dans les divers temps.

C'est au milieu du XVe siècle que le manuscrit du cardinal Orsini a été rapporté d'Allemagne en Italie ; c'est au milieu du XVIe que le *Vetus codex* et le *Decurtatus*, que l'on appelle aussi les manuscrits *Palatins*, parce qu'ils ont un moment appartenu à l'électeur palatin du Rhin, et que l'un d'eux fait encore partie de ce que l'on nomme le fonds *Palatin*, à la bibliothèque du Vatican, ont été révélés aux lettrés et aux érudits ; c'est depuis soixante ans environ que le Palimpseste de Milan a été déchiffré pour la première fois. On peut donc distinguer trois périodes principales dans les études dont Plaute a été l'objet, celle qui s'étend du milieu du XVe siècle au milieu du XVIe, celle qui va du milieu du XVIe au commencement du nôtre, celle enfin au milieu de laquelle nous nous trouvons, et qui promet d'être de beaucoup la plus féconde.

La méthode des érudits qui, dans la première période, s'occupent de Plaute, ne diffère pas sensiblement de celle des savants du XVe siècle. Ils se proposaient de rendre la lecture du texte facile et intéressante ; ils le remaniaient donc et le complétaient, essayant de l'interpréter, le modifiant pour qu'il devînt plus intelligible selon la science de ce temps-là, le réformant d'après les règles d'une métrique encore peu sûre d'elle-même, ajoutant des scènes entières pour combler les lacunes qu'ils rencontraient. Tous les suppléments que nous lisons aujourd'hui dans les éditions sont de cette époque. Ils ne connaissaient d'ailleurs que des copies plus ou moins altérées du manuscrit du cardinal Orsini, et n'avaient aucun principe assuré qui pût les guider dans le choix de leurs leçons. Mais les querelles ne manquaient pas entre eux (la philologie a toujours été une arène de combats) et les éditeurs s'invectivaient en se copiant. Leurs œuvres se ressemblent toutes et n'ont aujourd'hui guère plus de valeur les unes que les autres. S'il est des bibliophiles dans cette enceinte, je regrette de les heurter dans les objets de leur affection. Mais les livres si recherchés de Venise, de Milan, de Parme, de Lyon ; les volumes si admirablement imprimés des Aldes, des Juntes, des Gryphes, des Estienne, s'il s'agit de Plaute, n'ont d'autre mérite que de charmer les yeux. Tout au plus peuvent-ils fournir des renseignements sur l'histoire du texte et nous montrer comment on se trompait alors. On se trompait, en effet, beaucoup ; la première moitié du XVIe siècle n'a connu Plaute que très-imparfaitement, comme on connaîtrait un chef-d'œuvre de la peinture par une lithographie ou par une gravure médiocre faite d'après une faible copie. Et pourtant telle est la puissance du génie antique que, malgré ces transformations, il inspire encore l'enthousiasme et rallume la flamme de l'art. Plaute est représenté, quoique défiguré, dans les fêtes de l'Italie de la Renaissance, et l'on peut dire que tout le théâtre italien de ce temps-là n'est qu'une imitation et un libre remaniement des pièces du vieux comique.

La seconde période voit naître un Plaute meilleur. Les manuscrits *Palatins*, supérieurs encore à celui du cardinal Orsini, sont retrouvés et mis en usage pour la première fois par un savant philologue allemand nommé Camérarius. Ils sont, au commencement du XVIIe siècle, étudiés de plus près et contradictoirement (c'est une des querelles les plus célèbres des annales de la philologie) par Gruter, illustre érudit allemand de ce temps-là, et par son disciple Paréus, devenu son ennemi. Dès lors, le texte qu'ils fournissent s'impose aux éditeurs et devient la Vulgate qui a régné jusqu'à nos jours. L'interprétation se développe. Notre Lambin est l'un de ceux qui d'abord contribuent à l'établir et à l'approfondir. D'autres le suivent en grand nombre ; je ne vous fatiguerai pas de l'énumération de leurs travaux, qui éclaircissent surtout le détail de la langue et confirment ou réforment la leçon sur mille points divers. Enfin l'érudition élégante de Gronovius, allemand d'origine, établi en Hollande, choisit au milieu de ces matériaux considérables, polit l'œuvre entière et lui donne une forme courante, qui sans être encore le dernier

mot de la science, satisfait aux exigences de l'érudition jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

Cependant la métrique ne reste pas en arrière de la critique et de l'interprétation. Camerarius, plus habile que ses devanciers, avait su mieux user des indications que l'on pouvait tirer de la disposition des lignes dans les manuscrits, et avait fait d'utiles observations. Plus d'un siècle après, Bentley, le grand érudit anglais de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe, reconnut les principes de la vraie méthode. Il démontra que la prosodie n'était pas la même chez les poëtes comiques et chez ceux qui composèrent dans les autres genres, tels que l'épopée, la satire, l'élégie, l'ode ou l'épigramme. Il proclama que certaines syllabes, longues du temps des premiers, s'étaient ensuite abrégées; que d'autres, considérées comme brèves, avaient été plus tard tenues pour longues, et qu'en appliquant cette règle on s'épargnait beaucoup de remaniements inutiles et même dangereux pour l'intégrité du texte. Me permettez-vous de vous faire remarquer en passant que, lorsqu'on accuse les métriciens de vouloir remanier à outrance la leçon, en vue de l'accommoder à leur doctrine, c'est le contraire qui est vrai. Les doctrines métriques, j'entends celles qui sont sérieuses, protégent le texte contre les modifications arbitraires. Pour vous en assurer, il vous suffira de comparer les éditions modernes à celles du XVIe siècle, les unes et les autres à la collation exacte des bons manuscrits.

La France ne peut être oubliée lorsqu'il s'agit des progrès qu'accomplit le texte de Plaute dans cette période. Elle a sa part dans ces études et fournit son contingent d'observations utiles; elle produisit aussi quelques éditions d'ordre secondaire. Mais c'est elle surtout qui recueillit le fruit des études critiques. Le Plaute plus régulier et mieux compris de la fin du XVIe siècle et du XVIIe inspira souvent Molière. Cette imitation puissante fit ressortir les mérites du vieux poëte; on apprécia la vivacité de son dialogue; on aperçut chez lui les traits de caractère qui s'y trouvent. On voulut le connaître tout entier, et son œuvre attira l'attention, non pas seulement des érudits de profession, mais du public général. C'est alors que paraissent les traductions complètes que la France fut longtemps seule à posséder, et dont trois ou quatre ne purent épuiser la curiosité du XVIIe siècle et du XVIIIe.

Ce goût s'est continué de notre temps, et la nécessité de le satisfaire a donné naissance à une œuvre d'une portée bien plus haute et qui n'est pas une simple version du texte, mais encore un travail à la fois de style et de science de l'intérêt le plus élevé. Vous devinez que je veux parler de la traduction de M. Naudet. Le texte, qui se rattache à la Vulgate légèrement modifiée, peut être contesté sur quelques points. Mais ce qui est absolument supérieur, c'est l'art avec lequel une merveilleuse connaissance de la scène moderne fait revivre la scène antique. Les notes abondantes et si riches d'une érudition sûre et pénétrante sont un monument que l'on peut dire unique en son genre. Il y a dans d'autres pays des traductions de Plaute qui ne sont pas sans mérite, et qui, par divers côtés, ont un caractère original; aucune ne tient un rang aussi considérable et n'a exercé une pareille influence sur le développement des études. C'est, en effet, la traduction de M. Naudet qui a donné chez nous une direction nouvelle à la lecture de Plaute, et qui a suscité la plupart des nombreuses études que ces derniers temps ont produites en France. D'autres maîtres pourtant ont concouru à ramener de ce côté l'attention des esprits, et je me reprocherais de ne pas citer ici les articles que M. Patin, d'une plume si fine et si exacte, a insérés dans le *Journal des Savants* à propos du livre de M. Maurice Meyer.

Ces derniers travaux, qui nous initient à une connaissance de la comédie latine plus profonde que celle dont se flattaient les siècles précédents, connaissance qui porte principalement sur l'art du poëte, sur les circonstances qui ont accompagné la composition de ses pièces, sur les modèles qu'il s'est choisis et la manière dont il les a imités, sur les emprunts qu'il a faits aux mœurs de la société dont il était contemporain, appartiennent au mouvement d'études qu'a fait naître la découverte du palimpseste de Milan. Dans sa traduction et dans son édition de la *Bibliothèque Lemaire*, M. Naudet insère les fragments dus au cardinal Angelo Mai. Mais c'est hors de chez nous que l'examen du palimpseste a produit une révolution dans les études relatives à Plaute.

Au commencement de ce siècle déjà, le développement des études métriques dû aux efforts de Godefroy Hermann avait réveillé en Allemagne le goût de donner à Plaute une forme nouvelle. Mais, en général, les tentatives, dont la principale est l'édition bien connue, même en France, de Bothe, ne furent pas heureuses. Le maître, c'est Hermann que je veux dire, se contentait de proposer ses vues, d'indiquer des corrections, de publier quelque pièce isolée, et laissait de téméraires disciples courir les risques d'une édition complète. La connaissance du palimpseste de Milan vint donner un nouvel essor aux recherches et aux essais. Le cardinal Angelo Mai n'en avait tiré que quelques fragments nouveaux. Après lui, un ou deux savants à peine s'étaient hasardés à la pénible tâche de déchiffrer les écritures superposées, lorsque parurent les premiers travaux de M. Ritschl.

Quand on prononce ce nom, l'impression est moins vive chez nous qu'en Allemagne. Toutefois, il ne peut plus maintenant être inconnu de quiconque est occupé de littérature ancienne, surtout de littérature latine. Sans doute, il éveille d'abord des idées de roideur hautaine et de dédain tranchant. M. Ritschl a eu beaucoup de querelles, et le bruit en est venu jusqu'à nous. Dans ces débats, il a traité en général ses adversaires comme les savants du XVIe siècle, dont il a la puissance de travail, jointe à une vue aiguisée par la science moderne, traitaient les leurs. Il suffit de lire la préface de ses *Opuscula* pour se rendre compte de la poignante ironie qu'il met au service de ses passions philologiques. Mais cette ardeur même dans la lutte a été un des éléments efficaces de son action sur les esprits. Cette rigueur qu'il exige chez ceux qu'il combat, il se l'impose à lui-même. Chez lui point d'affirmation qui ne soit appuyée d'un essai de preuve; point de citation qui ne soit exactement vérifiée. Et si, malgré ce travail écrasant, quelque conclusion vient à être reconnue sans un fondement suffisant, si son esprit toujours en quête de la vérité se convainc lui-même de son erreur, cet homme si opiniâtre en toute autre circonstance n'hésite pas à se reprendre et à se réformer. Il avoue hautement qu'il change d'avis, et s'engage avec une pareille ténacité, et sans souci du labeur passé, sur la route qu'il a reconnue vraie.

C'est avec ces grandes facultés, et cette incomparable probité scientifique, qu'il s'est livré dès les commencements de sa carrière à l'étude assidue de Plaute.

Sa première entreprise fut de revoir toutes les éditions antérieures du poëte, d'en apprécier la valeur et d'établir

entre les manuscrits anciens déjà connus le classement qui, depuis, a subsisté et dont je vous ai tout à l'heure exposé les résultats. Il ne connaissait pas encore le palimpseste de Milan; bientôt il le déchiffra en entier et résolut de donner au public le fruit de ses recherches.

Telle fut l'occasion d'un travail célèbre qui, depuis, a servi de modèle à tous ceux qui ont voulu donner une édition critique sérieuse de quelque écrivain ancien et qui, quoique inachevée, reste le monument le plus considérable de tous ceux qui ont été élevés à la gloire de Plaute.

On eut vite reconnu que le palimpseste de Milan n'était pas seulement un exemplaire, en certains endroits, plus complet que les manuscrits déjà connus. On vit aussi que, dans les passages où l'on pouvait comparer les leçons, il offrait de profondes différences et cette dissemblance n'amena pas seulement à conclure que l'on était en présence de deux recensions de temps divers, on voulut se rendre compte de la valeur relative de ces recensions, et l'on fut conduit à un examen sans cesse plus approfondi du texte tout entier et de l'aspect qu'il offrait. On voulut s'expliquer les lacunes que l'on rencontrait, et l'on aperçut çà et là les traces de suppressions ou d'additions de la plus haute antiquité; on apprit, comme les anciens commentateurs, à connaître le style authentique du vieux poëte et à le distinguer de celui de ses interpolateurs. L'étude soigneuse des antiquités révéla des allusions à des usages ou à des institutions postérieures à la mort de Plaute et qui n'avaient pu sortir de sa plume.

Les vers n'étaient pas divisés de même dans les deux recensions et pourtant, dans les deux cas, on pouvait signaler les traces d'un système arrêté, abandonné à diverses places par les copistes, mais capable encore de fournir des matériaux et des points de repère à une critique diligente. On étudia davantage la métrique et la prosodie; les théories, aidées de l'observation, d'abord excessives, s'épurèrent chaque jour au feu de la discussion, s'étendirent en même temps et finirent par embrasser l'histoire générale de la versification latine et de la vieille langue des Romains.

Sous l'impulsion vigoureuse de M. Ritschl, dont aucune controverse n'épuisait la fécondité, une école se forma dont les disciples ou les contradicteurs firent accomplir à la science les progrès les plus rapides et les plus étonnants. Ces profondes études sur les origines de la langue coïncidaient d'ailleurs avec les développement que la grammaire comparée donnait à la recherche des étymologies. Les travailleurs des deux parts finirent par se recontrer sur un terrain commun, et, partis de points bien éloignés, atteignirent les mêmes objets. Le texte de Plaute, la versification de Plaute, pour quelques-uns, devinrent surtout les éléments d'un débat plus général et plus élevé. C'est dans Plaute, dans ses manuscrits sans cesse explorés, que l'on alla chercher des exemples de formes anciennes et les types du latin primitif. Les ouvrages, composés d'abord en vue d'aider à la constitution du texte du poëte, se transformèrent en œuvres immenses, où les fidèles du comique purent de nouveau chercher des instruments de critique.

Plaute, ainsi fouillé de toutes parts, s'est métamorphosé. L'ancienne Vulgate n'existe plus. Les nouvelles éditions effrayent ceux dont l'esprit conservateur redoute les témérités de la science nouvelle et n'a pas pu s'initier à ses procédés. Est-il juste de dire qu'il a perdu au change ?

C'est à ces études que nous devons de goûter avec plus de vivacité un Plaute nouveau. Il est, comme celui que célébraient les anciens critiques, toujours éclatant de verve et de gaieté; heureux artisan d'intrigues habilement ourdies et de situations plaisantes qu'il prolonge pour y déployer les qualités de son étincelant dialogue. Mais, de plus, nous saisissons en lui une souplesse d'esprit merveilleuse; il est capable d'être le mets des délicats, s'il est quelquefois le ragoût de la populace. Une saillie pénétrante qui est un des principaux traits du vieil esprit italien, et qui caractérise notre poëte au plus haut degré, lui fait trouver le comique partout où il se rencontre; il ne dédaigne pas même l'ordure; il frappe violemment en outrant ses effets; il se livre à une fantaisie sans limites qui donne à l'action une marche impétueuse et qui force la langue et le style à se plier à son gré. Et pourtant il ne se refuse pas à suivre ses modèles grecs lorsqu'ils lui présentent des personnages pleins de charme et de grâce, lorsqu'ils expriment des pensées graves et relevées. On dirait qu'il veut montrer que sa parole peut entrer dans tous les moules et son imagination se prêter à toutes les peintures. En ayant les Grecs sous les yeux, il est à la fois imitateur puisqu'il leur prend leurs sujets, qu'il reproduit le tableau de leur société, de leurs mœurs, de leurs vices; et inventeur par la multiplicité de ses emprunts et la liberté avec laquelle il les ajuste, l'originalité avec laquelle il y mêle les traits de mœurs romaines, intéressant ainsi à la fois les spectateurs par ce qu'il leur présente d'étranger et par ce qu'il y ajoute de national. Il crée un monde nouveau, bizarre, hybride, où la satire, légalement interdite, trouve impunément sa place et où le ridicule atteint, par un retour imprévu, ceux mêmes qui voulaient l'éviter. Son style est celui d'un maître; il recueille la langue de son temps, celle de la conversation qui est claire, vive, familière; modèle du vieux langage, au dire des meilleurs juges de l'antiquité, il en emploie les façons de parler naïves, les idiotismes; quelquefois il l'enlumine de plaisanteries qui ne sentent pas trop la bonne société. Mais il en diversifie l'aspect par les figures et les jeux de mots; il mêle une nuance d'esprit grec à la trempe populaire du latin; il forme énergiquement les mots; il relève l'expression et lui donne du mordant par la vigueur de la construction; il rend la phrase alerte et rapide, et, lorsqu'il le faut, il sait construire une période. Son mérite n'est pas moindre pour ce qui regarde la versification. Il a déplu à Horace, ouvrier d'un art plus raffiné et dédaigneux d'un effort peut-être plus puissant que ne l'était le sien; mais Plaute, celui qui dans son épitaphe vante ses mètres sans nombre, déserte le pénible vers saturnien et la prosodie grossière des premiers temps. Il s'efforce d'enseigner à la langue latine les rhythmes savants que connaissait la langue grecque avec leurs cadences variées; il allége les quantités pesantes d'un idiome épais et lourd. Il fraye la route à ceux qui plus tard voudront, dans le vers hexamètre, entrelacer harmonieusement les dactyles et les spondées. D'ailleurs, ce qui est en lui le plus digne d'admiration, c'est que tous les effets qu'il obtient sont les fruits d'un heureux naturel et d'une production spontanée. Car il n'est pas de haute origine, il ne fréquente que des hommes de basse condition; il ne raffine pas en matière d'art; ses fautes, où la précipitation semble avoir une large part, ses négligences évidentes en témoignent. Selon le mot d'Horace, il ne songe qu'à gagner l'argent qui le fait vivre. C'est le génie romain en présence du génie grec qui ne se

laisse pas envahir et dominer, qui se polit et se transforme en restant lui-même.

Pourrons-nous, messieurs, dans le peu de temps qui nous est laissé d'ici à la fin de l'année, reconnaître dans le détail tous les traits du caractère de Plaute que je viens d'énumérer et refaire, même rapidement, les études qui ont permis de les saisir ? Nous tenterons du moins d'en esquisser quelques-uns et de les étudier d'assez près pour entrer dans la connaissance familière du poëte. La manière dont l'homme a vécu laisse toujours une empreinte sur son œuvre; nous recueillerons les documents peu nombreux que l'antiquité nous a transmis sur la vie de Plaute, et nous essayerons de nous rendre compte de ce qu'était l'existence d'un artiste et d'un auteur de ce temps-là. Il paraît au commencement de la culture romaine, quand déjà plusieurs genres se disputent l'honneur de se montrer les premiers; nous nous efforcerons de déterminer l'époque précise où il a brillé. Nous tâcherons de nous faire une idée au moins succincte de son talent poétique et de son mérite de versificateur. Nous étudierons cette langue si riche, nous examinerons cette composition si ingénieuse au milieu de ses écarts voulus. Surtout, nous rechercherons ce qu'il doit aux Grecs et ce qu'il a gardé de romain. C'est là que la critique nous viendra en aide; car il nous faudra discerner ce qui est à lui des additions dont les interpolateurs de tous les temps l'ont affublé; et l'un des principaux objets de nos études, ce seront ces prologues si singuliers que nous offre aujourd'hui son œuvre, et sur lesquels se sont exercés le talent des littérateurs et la sagacité des érudits. En première ligne, toutefois, s'imposeront à notre attention les traits de mœurs et de caractère empruntés aux deux peuples que le poëte peint à la fois.

Nous ne pourrons, pour de pareilles études nous borner à rappeler l'opinion des savants et nous contenter d'indications sommaires et de sèches analyses. Il nous faudra souvent faire intervenir Plaute lui-même par de fréquentes citations. La vivacité de ses tableaux égaiera plus d'une fois nos entretiens; j'espère que cette introduction du poëte au milieu de nous m'aidera à soulager votre attention appliquée en d'autres moments aux subtiles investigations de la critique, et je compte sur cet attrait pour la retenir.

LUCIEN BRUNOT.

CONFÉRENCES D'AUGSBOURG

M. KREYSSIG.

Béranger et P.-L. Courier. — Un chapitre de l'histoire du radicalisme bonapartiste (1)

L'une des tâches les plus délicates que nous impose l'heure présente est de chercher quelle doit être désormais et comment doit se renouveler notre attitude vis-à-vis de la France : je ne parle pas seulement de la France politique et militaire, je ne parle pas seulement de notre attitude comme nation, mais des mille rapports de sentiment et d'intelligence que nous avons avec nos voisins. De 1815 à 1870, ces relations ont été profondes, étroites; l'influence réciproque des deux pays l'un sur l'autre s'est produite sous bien des formes. Des milliers d'Allemands trouvaient à Paris une seconde patrie, un foyer de plaisirs et d'études; la politique, l'air, la science de la France pénétraient l'Allemagne jusqu'au cœur. Mais voici qui est plus original et plus nouveau : à certains signes, les optimistes pouvaient croire que le caractère exclusif de ces relations, je veux dire le peu de goût que témoignait la France pour l'Allemagne, allait faire place chez nos voisins à une intelligence plus large et plus sympathique de la vie allemande. Non qu'il se trouvât des Français pour nous juger comme Heine et Bœrne jugeaient la France; mais les observateurs même discrets croyaient constater en ce pays une influence marquée de l'esprit germanique, une tendance à le goûter. La science allemande, l'art allemand lui-même y avaient conquis le respect. Il semblait qu'une ère nouvelle de bienveillance mutuelle s'ouvrît, et que le mythe des deux peuples, se complétant l'un par l'autre, s'apprêtât à entrer dans l'histoire.

Puis est survenue la rupture dont le souvenir douloureux nous oppresse; la réconciliation n'avait été qu'un leurre, l'antique opposition éclata, plus âpre que jamais; les espérances d'harmonie jonchèrent le sol comme des fleurs fauchées par une gelée de mai; la fraternité des peuples n'était plus qu'une fable et aujourd'hui la grande conspiration des puissances ennemies de l'Allemagne ourdit ses complots dans les lieux auxquels se rattachent nos plus riants souvenirs, les plus beaux rêves de notre jeunesse.

Comment expliquer ce retour ? Étions-nous aveugles, ou le monde a-t-il changé ? D'où est venue la rupture ? Et, de quelque côté que soient les torts, le passé peut-il renaître ? Cet anneau de la chaîne qui unit les peuples est-il à jamais brisé ? Le monde intellectuel sera-t-il privé sans retour de l'association féconde, du pacifique concours de la raison allemande avec l'esprit français, de la pensée avec le goût, de la profondeur avec la vivacité ?

Il va sans dire que je ne prétends point faire le prophète en cette matière. Les temps sont trop sombres pour qu'on puisse tenter de prévoir ce que demain nous réserve. Mais sans recourir à la politique d'hypothèses et à ses fantaisies, ne saurait-on trouver un point d'appui solide d'où il soit possible d'envisager froidement la question? Peut-être le présent si sombre n'est-il pas séparé des splendeurs du passé par un abîme si profond : peut-être sommes-nous portés à exagérer certains traits de la France d'aujourd'hui comme nous en avons exagéré dans la France d'hier; la distance entre les deux n'est peut-être pas si grande. Quelques mots sur deux écrivains français, représentants de cette époque où les deux pays se rapprochaient l'un de l'autre, feront, je l'espère, saisir ma pensée.

Béranger et Courier, pour les plus âgés de nos contemporains, représentent avec éclat ces relations humaines et généreuses qui, de 1820 à 1840, s'établirent entre la France et nous. Guizot, Thiers et les autres politiques occupant plus de place dans les journaux, Scribe, Balzac et George Sand [illegible] le public de lettres [illegible] [illegible] à voir dans le modeste [illegible] le prophète

(1) Voyez les conférences [illegible] M. Kreyssig sur le [illegible] XIX[illegible], dans nos numéros des 26 juillet, 2 et 30 août 187[illegible].

taire bourgeois, l'expression la plus fidèle de l'esprit français d'alors. Toute notre presse radicale s'est formée à l'école de Courier; Bœrne et Heine ont allumé leurs brandons à ses flammes. Aux chansons de Béranger se rattachent les plus doux souvenirs de cette période toute embaumée de fraternité qui précéda l'orage de 1848. Avec ces deux écrivains et sur leurs traces nous avons rêvé et raillé. Les refrains de Béranger, les épigrammes de Courier trouvaient parmi nous mille échos; le radicalisme allemand, le radicalisme européen s'est inspiré de Courier et de sa tactique. Le genre *gaulois*, l'*esprit*, le *bon sens* français, la grâce et la gaieté françaises ne se sont épanouis chez personne plus complétement que chez eux depuis les jours de Montaigne et de Rabelais. Ils résument, sous une forme saisissante, l'esprit même de leur nation. Essayons donc de marquer en eux les caractères nationaux dont ils sont la plus fidèle expression.

I

De huit ans plus âgé que Béranger (il était né en 1772, Béranger en 1780), d'une famille parisienne aisée, Courier se forma dans les circonstances les plus favorables à la grande école de cette génération : la Révolution de 1789. Lorsque la guerre éclata (1792), le « fils de famille » était à l'école d'artillerie de Châlons. C'était le flot qui roula les Bonaparte, les Pichegru, les Moreau, les Hoche, les Masséna, vers la gloire ou l'abîme. L'officier dans l'aisance et fort instruit dont nous parlons se déroba au flot qui montait. Il écrit de Thionville à sa mère des lettres exquises sur ses études grecques, sur ses ennuyeux camarades, sur ses leçons de danse, sur tout au monde, sauf la guerre et la Révolution. Deux ans après, en 1794, au camp, devant Mayence, il apprend la mort de son père. Sans congé, il quitte l'armée; le bon fils, l'héritier sans doute aussi, prennent le pas sur l'officier. Suivent quelques années de joyeuse indépendance, et lorsque Courier se retrouve, à son corps défendant, sous les drapeaux, la page la plus brillante de l'épopée révolutionnaire était achevée. Bonaparte était en Égypte, des aventuriers glanaient en Italie les restes de sa moisson, et l'on s'étonne moins de ne guère trouver d'élan ni d'héroïsme dans les lettres que Courier date de Rome, en 1798.

Il y est question de pillages et de vols, de statues brisées; le connaisseur exhale ses plaintes sur la barbarie des temps. La vie de garnison, monotone et triste, succède à la vie des camps; puis, en 1806, on retourne à Naples, en Calabre, faire la guerre des bandits. C'est alors, dans les lettres de Courier, un mélange d'enthousiasme poétique sur les beautés de la nature et de sarcasmes amers contre les *grands hommes* du moment; le prestige de l'homme des Pyramides et d'Austerlitz n'en imposera pas à ce sceptique. Courier goûtait si peu le plaisir de conquérir l'immortalité sous les yeux de l'empereur, qu'en 1809, entre Aspern et Wagram, il s'esquiva de l'île Lobau, comme naguère, pour reprendre sa liberté. Le sang, la misère, toutes les réalités de la guerre lui rendaient odieuses les aigles impériales. Il alla porter son humeur sous les ombrages du lac de Lucerne, dans les bibliothèques et les musées de l'Italie. Il adresse de Suisse à ses amis des lettres charmantes, de petites idylles à la française, dont le parfum piquant ne le cède guère à celui des premières poésies de Béranger. A Florence, il tombe, avec l'extase d'un philologue consommé, sur un manuscrit de Longus qui contient sept pages inconnues du texte de Daphnis et Chloé. Dans son ardeur, il y fait une tache d'encre, et la polémique que suscite sa maladresse fait de lui, malgré lui-même, une célébrité. Il ne change point d'ailleurs : Hérodote, Longus, Amyot, la Grèce, le vieux français, l'esprit, le style, voilà son monde. De plan, de programme, de but, je n'en démêle point chez lui. Il commence sa traduction d'Hérodote, publie Longus, mais il ne veut point qu'on le traite d'helléniste : car l'helléniste vend son grec aux libraires, aux étudiants, aux gouvernements; il se contente, lui, de connaître les anciens et de les aimer. La chute de l'empire le trouve installé en Touraine parmi les vignerons, les bûcherons et ses livres, — fort aimé de la noblesse royaliste du pays, qui lui faisait une vertu de son médiocre avancement dans l'armée : c'est un frondeur mécontent de tout, sauf de lui-même. Qui veut étudier de près le Courier de ce temps-là, le verra fort indifférent aux choses du temps : jusque-là il a mis dans ses lettres le meilleur de son esprit. Je reviendrai à cette correspondance, la plus vive, la plus aimable, la plus méchante, la plus coquette qui se soit vue depuis madame de Sévigné.

Telles furent les années d'apprentissage du célèbre pamphlétaire. Le chansonnier avait été, lui aussi, à l'école de la « grande époque », mais elle l'avait moins ménagé, elle ne lui avait pas épargné ses leçons. Fils d'un commis mal en affaires et d'une modiste, Jean-Pierre de Béranger (il s'est moqué de sa particule un peu trop souvent) dut son éducation première à la bonté de son grand-père, le tailleur Champy. A neuf ans, il vit du haut d'un toit la prise de la Bastille; ce fut le grand souvenir de son enfance. Puis vinrent des années fort dures. Négligé par ses parents, il trouva un asile chez une tante à Péronne et un enseignement républicain modèle dans l'école fondée par le député Ballue de Bellanglis. On y mettait en scène les légendes classiques : les élèves se constituaient en tribunal, en sénat; des volontaires qui passaient par la ville donnaient à leurs spectacles de la couleur et du relief. On ne remplissait pas les cerveaux d'érudition poudreuse, mais les jeunes gens apprenaient de bonne heure à se sentir, à se mettre en avant, à goûter les applaudissements; c'était puiser à la source même l'esprit de l'époque et de la nation. Au sortir de là, ce fut une série d'expériences : le jeune Béranger s'essaya durant quelques années aux métiers de garçon de café, de commis, d'imprimeur (au moment même où Courier quittait Mayence); puis il prit une part peu édifiante au carnaval du Directoire. C'étaient ces orgies succédant à la Terreur, dont le Paris d'aujourd'hui, tout dévôt qu'il est, applaudit le tableau aux représentations de *Mademoiselle Angot*, c'étaient les jours des incroyables et des merveilleuses, des costumes grecs, de la nudité classique, du cynisme, de l'agiotage, de la propagande républicaine au delà des frontières. Courier jouait alors à Toulouse le chevalier galant, sans toutefois négliger le grec. Béranger aidait son père en des spéculations de banque et riait du royalisme paternel. — « Papa veut rétablir la royauté pour faire un page de son fils, » — sa mère lui donnait des leçons de galanterie et de toilette; il préludait en un mot, par des études pratiques, à *Madame Grégoire*, la *Grand'mère*, le *Petit homme gris*. Un beau jour, toute cette splendeur s'évanouit. Béranger garde sa belle humeur, il travaille avec son père à organiser le cabinet de lecture qui succède à la banque, et en même temps entasse

projets sur projets. Napoléon était revenu d'Égypte, il avait rétabli l'ordre et relevé l'autel à défaut du trône. Les Français étaient dans un accès de piété, ils ne rêvaient que « génie du christianisme » et Atala. Les lauriers de Chateaubriand tentèrent Béranger dans sa mansarde. Il veut chanter Clovis et le déluge, il fabrique à coups de marteau alexandrins sur alexandrins, et cela dans le joyeux ménage dont le *grenier* est la peinture. Chanson charmante ; il faudrait être bien prude pour faire la grimace à ces gais refrains ! On sait comment, en 1803, une spéculation heureuse sous le patronage de Lucien Bonaparte donna quelque confort à ce ménage de bohèmes. Le prince abandonna au poëte sa pension de membre de l'Institut et lui commanda un poëme héroïque et sentimental sur la mort de Néron. Il est fort amusant de voir, dans l'autobiographie de Béranger, Judith Foire (l'amie du poëte) tirer les cartes et annoncer une lettre, la portière escalader les six étages et apporter la missive du prince, les raccommodages et les nettoyages grâce auxquels on équipe un poëte assez présentable pour l'expédier au palais de Lucien. Bientôt après, la faveur de Fontanes vaut à Béranger une position de secrétaire dans l'Université : les ressources étaient trouvées qui assurèrent à Béranger son « indépendance » jusqu'à sa quarantième année. Toutefois, à prendre ses confidences au pied de la lettre, il ne pouvait encore se chauffer en hiver. C'est dans ce contentement habile que réside, pour une bonne part, le prestige dont Béranger savait s'entourer ; il lui fait une place à part dans le monde des poëtes-financiers du romantisme. — Ceci soit dit sans prétendre amoindrir le mérite de son désintéressement ; on ne saurait oublier des traits de ce genre, pas plus qu'il ne faut y voir une preuve d'absolu détachement.

Pendant l'empire (de vingt-quatre à trente-quatre ans), Béranger est indifférent aux grands intérêts de son pays. La grande épopée de la gloire française est pour lui, comme pour Courier, une période de vie facile. Pendant que Courier observe, il glose, non sans une nuance de satire, mais sans pathos politique. Peu à peu, par l'originalité de son talent il sort de la foule et renonce à l'épopée, pour se consacrer à la chanson de circonstance et de libre caprice. Ses refrains se répandent et commencent à se chanter. La Société du Caveau le salue comme un des siens : son ami Guillaume met à son service ses mélodies légères et vraiment nationales. Au Caveau se réunissait tout ce que l'empire tolérait encore de fantaisie et de gaieté : ce que Béranger chanta pour cette Société met parfois nos idées allemandes à une dure épreuve ; nous pardonnons à la chanson bien des folies, mais à condition qu'elle soit naïve et toute de gaieté ; quand l'observation cynique, la froide raillerie contre les victimes de l'orgie s'y mêle, nous cessons de rire, — et malheureusement les œuvres de ce genre ne sont pas rares dans ses œuvres de jeunesse, et ce sont celles-là même auxquelles la critique française (Sainte-Beuve, par exemple) accorde le prix. Béranger s'en excuse, un jour, par cette réflexion : « Elles servaient de passe-port aux chansons politiques et leur frayaient la voie. La liberté et la patrie ne dédaignent pas le concours de cette poésie légère, pourvu qu'elle soit populaire. » Popularité, voilà le grand mot qui excuse tout en France ! Mais gardons-nous d'envier le peuple dont on gagne la faveur par des chansons grivoises sur le sort des maris, et on l'on achète le droit de chanter la liberté et la patrie par des espiègleries lascives.

Mais nous n'en sommes pas encore au Béranger politique : l'empereur vit encore et Béranger s'accorde étonnamment avec Courier à persifler la grande époque et le grand homme. La correspondance de Courier est une satire continuelle de l'héroïsme dont il est le témoin, satire profonde par moments et dont Béranger n'atteint pas la philosophie, — jusqu'en 1814. D'enthousiasme pour l'empereur et la guerre, Béranger n'en éprouve pas plus que le philologue artilleur. En 1813, lorsque Napoléon entraîne la jeunesse de France à venger Moscou et la Beresina, Béranger chante le bon roi d'Yvetot ; l'approche des alliés lui inspire des couplets à Lisette qui ne sont rien moins qu'héroïques, et si la bataille devant Paris l'enflamme d'un fureur patriotique, il ne trouve point de fusil pour satisfaire son ardeur. En un mot, la chute de l'empire laisse les deux chefs à venir du radicalisme bonapartiste fort sceptiques et indifférents. Ils s'étaient tenus à l'écart, faisant de la fantaisie et du caprice la loi de leur vie, mais aiguisant chacun dans le silence leurs armes, sans intention probablement et sans plan, mais sans défense aussi contre la tentation d'en user sans scrupule à la première occasion favorable. Les événements politiques ne devaient pas tarder à les entraîner dans leur tourbillon.

II

Au commencement de la Restauration, Courier n'éveille guère d'espérances, ni de craintes politiques. Fort considéré parmi la noblesse légitimiste de Touraine, l'ancien soldat a dépouillé ses gaietés frondeuses et se livre tout entier à l'agriculture et à ses études. Il s'occupe de vignobles, traduit Hérodote et, pour compléter l'idylle, il épouse, à quarante-deux ans, la fille, presque une enfant, de son savant ami Clavier. Madame Clavier avait éprouvé quelque scrupule lors de ce mariage, malgré les promesses de Courier, malgré l'engagement qu'il avait pris d'être sage, de se présenter à l'Institut. Quelques semaines s'étaient à peine écoulées que Courier, comme naguère à Mayence et à Wagram, était pris d'un accès voyageur et tentait de s'esquiver, sans congé. On réprima ses goûts nomades, et il semblait commencer une vie de mari fort rangé lorsque la fatalité des temps s'abattit sur lui, non point sous la forme de principes politiques, mais par le dépit que lui inspira un incident dont il fut témoin. Un paysan rencontrant un convoi funèbre ne s'était pas découvert devant le curé ; on l'avait jeté en prison. D'autres paysans, douze environ, tous voisins ou amis de Courier, avaient eu le même sort pour propos politiques prétendus dangereux. Le clergé et la monarchie légitime venaient de renouveler leur alliance. Courier saisit cette occasion de déployer son style et sa verve ; il adressa une requête à la Chambre le 16 décembre 1816.

Ce n'était pas encore une rupture avec le gouvernement : le roi était modéré ; Decazes, le ministre, l'était aussi ; ils n'étaient indifférents ni l'un ni l'autre à l'allure politique que prenait un talent si considérable. Decazes promit des concessions, et l'affaire était en voie de s'arranger lorsqu'un incident, bien fameux, vint tout gâter. Courier s'avisa, en 1819, de se présenter à l'Académie des Inscriptions ou lui préféra un courtisan. Le traducteur d'Hérodote s'irrite, lance à l'Académie (20 mars 1819) une déclaration de guerre, vrai brandon qui met le feu aux poudres. Pour le cas où l'Académie sou-

gerait à rétablir l'inquisition, Courier lui fait sa profession de foi; il proteste de croire que la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre, que le tout est plus grand que la partie, que deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles. Il va même jusqu'à supposer, sans en être bien sûr toutefois, que deux et deux font quatre. En matière de religion, il en appelle à sa nourrice et au futur concile; quant à la politique, c'est chose délicate à cause des malentendus : il se distingue du moins de tous les partis de son temps en n'aspirant pas à la royauté, au contraire.

C'était rompre en toutes règles, non pas seulement avec l'Académie, mais avec le monde officiel, la cour, le roi, la noblesse. L'Académie pouvait lui rappeler la fable du renard et des raisins; les rieurs n'en étaient pas moins du côté de Courier. A peine a-t-il goûté de la popularité qu'il s'en enivre et devient un autre homme. A son laisser aller frondeur succède une activité passionnée; sa raillerie nonchalante s'aiguise en satire. Le voilà désormais acharné contre le gouvernement, impitoyable. Une série de lettres adressées au *Censeur* (juillet 1819-avril 1820) ouvre le feu. Puis, lorsqu'en 1821 les royalistes organisent une souscription afin d'acheter le domaine de Chambord pour le fils posthume du duc de Berry, Courier soulève l'opinion libérale contre ce projet par son « *Simple discours* ». Un procès, trois mois de prison, une popularité inouïe en sont la suite. L'ivresse de ce succès excite Courier à de nouveaux exploits. La même année, les libéraux de l'Europe entière dévorèrent avec délices la supplique du vigneron Paul-Louis Courier en faveur des paysans qu'on empêche de danser. L'année suivante voit publier le *Journal du Village*, vrai feu de tirailleur contre le monde officiel. Le nom de Courier devient le mot de ralliement pour tous les irréconciliables. Sans position, sans siége à la Chambre, sans parti organisé, il devient une puissance politique, et ses victimes mêmes ne peuvent méconnaître le charme de sa forme incomparable. Ses amis le mettent en garde contre les cagots, et ils obtiennent de lui une merveilleuse prudence à garder cet anonymat qui déjoue le procureur sans nuire à la gloire. Tout à coup, le 10 avril 1825, une nouvelle lugubre se répand : Courier est mort assassiné. Ce jour-là, dans son bois, on avait entendu un coup de fusil, puis on l'avait trouvé par terre, frappé de plusieurs balles. L'opinion excitée se porta aux pires soupçons, surtout lorsque le jury acquitta le garde Frémont qu'on accusait; il fallut cinq ans pour que le mystère s'éclaircît, sans que la révélation produisît l'effet qu'on en attendait. Une paysanne déclara, en 1830, que, cachée derrière un fourré avec son amoureux, elle avait assisté au meurtre, et Frémont, couvert par la sentence du jury, avoua son crime et révéla même deux complices, les frères Dubois, employés par Courier. On apprit alors que l'avocat des paysans et des vignerons, l'adversaire implacable du gouvernement de la noblesse, avait vécu en guerre avec ses voisins et ses domestiques, qu'on le haïssait pour sa dureté, et l'affaire se termina par un nouvel acquittement.

Ainsi s'acheva avant l'heure la carrière du célèbre pamphlétaire, pour le procès duquel Béranger disait, en 1821, qu'il eût donné 100 000 francs. Il ne devait point lui coûter si cher : depuis des années il suivait la même voie, et, en 1822 déjà, ses chansons politiques lui valurent des poursuites. Marchangy ne s'en chargea qu'avec répugnance, le gouvernement ne les autorisa qu'à regret. Qu'était-ce qu'une condamnation à trois mois de prison, à 500 francs d'amende, auprès de l'éclat que ces débats suscitèrent, auprès surtout des attaques par lesquelles l'innocent chansonnier rivalisa désormais avec Courier, et qui, à partir de 1828 surtout, date de sa seconde condamnation, firent de lui le personnage le plus populaire du pays? Lorsqu'en 1830 le flot longtemps endigué se déchaîna contre la monarchie, le chantre de Lisette devint le symbole poétique du patriotisme, du libéralisme, de l'héroïsme. Il pouvait sans affectation proposer à ses amis parvenus au pouvoir l'exemple de son désintéressement : car il avait obtenu ce qu'aucun ministre ne peut donner, une popularité prodigieuse acquise par une modeste indépendance. Sa muse avait rempli sa tâche avec éclat, et cette œuvre, comme celle de Courier, reflète si fortement l'esprit du temps et de la nation que l'historien de cette époque pourra dédaigner maints documents politiques d'alors, mais devra tenir compte de ces espiègleries d'un poëte inoffensif, de ces causeries d'un simple paysan. Le poëte et le pamphlétaire sont également caractéristiques, également exquis et instructifs, — également condamnables.

Un trait qu'ils ont en commun, c'est leur caractère négatif, critique, destructeur. Cherchez chez eux un idéal positif, une conviction précise, une aspiration créatrice, ce sera en vain. Le culte de l'empereur? Mais Béranger n'avait eu pour l'empire tombant qu'un sifflement railleur, et Courier avait longtemps passé pour un légitimiste. La république? Courier en avait déserté les armées, avait prodigué son esprit à railler ses grands hommes; Béranger disait un jour à Chateaubriand : « J'aimerais mieux rêver la république que de la voir. » Peu leur importait aussi la constitution, le bonheur d'un peuple à se gouverner soi-même. D'où vient donc leur attitude et leur passion politique?

La vérité est que leur activité politique leur fut inspirée par des impressions purement personnelles, et que, — loin de traduire en faits des convictions et des principes, — elle ne se proposa que le succès, que la popularité, cette religion de nos spirituels voisins. Il y avait à cela, au point de vue poétique, un avantage considérable, celui auquel songeait Gœthe lorsqu'il voulait exclure Béranger du jugement qu'il portait sur la poésie politique. On sait combien il est difficile de donner une enveloppe sensible à l'idée venue toute nue au jour; l'idée que la passion a créée trouve plus aisément sa forme. Cela est vrai de Béranger comme de Courier. Ce qui fit un Tyrtée du poëte des amours, ce fut le dépit que lui causèrent d'insolents émigrés; ce fut la pitié que lui inspirèrent des grandeurs déchues; ce fut surtout l'orgueil blessé du Parisien. Le bon goût, le bon cœur et la vanité, — cette trinité bien française, — arrachèrent à sa lyre ses premiers accords politiques. Il railla les « chiens de qualité » qui voulaient avoir le pas aux Tuileries sur le roquet bourgeois; il railla le « marquis de Carabas »; il offrit aux exilés son exquise chanson des oiseaux que l'hiver exile et que le printemps ramènera; il foudroya de ses vers les *barbares du Nord* qui avaient dépouillé Paris de ses trésors — volés naguère. C'était s'adresser à la fibre populaire : la vanité nationale répondit avec éclat à la voix du poëte, la route était trouvée, le poëte n'avait plus qu'à la suivre. « Chez moi le patriotisme a toujours dominé la politique », dit-il plus tard, quand on l'interpelle sur son bonapartisme. Le patriotisme, sans doute! mais un patriotisme entretenu par les applaudissements populaires et capable de tout pour les provoquer. En 1814, il n'avait pas

trouvé de fusil pour défendre l'empereur ; en 1815, il n'avait pas été plus heureux.

La passion chez lui, c'est bien moins la haine contre les Bourbons, l'amour de la gloire et de la liberté, qu'une soif brûlante de succès et le culte de la popularité. De là cette tactique irréconciliable, incapable de modération, qui sacrifie tout à une pointe, à un refrain. Le poëte à cet égard vaut le pamphlétaire ; la seule différence, c'est que dans l'âme du peuple ils font chacun vibrer les cordes qui vibrent le mieux en eux-mêmes : aussi l'avantage demeure-t-il au poëte populaire ; le savant, l'humaniste, le bourgeois aisé a le dessous.

Un trait frappant de la tactique de Courier, bourgeois, propriétaire, c'est qu'il spécule surtout, sinon exclusivement, sur l'égoïsme, la cupidité, l'envie. C'est sans doute merveille de voir avec quel art, quel esprit, quelles ressources, quelle souplesse de forme il mène cette campagne ; mais il y a une idée qui revient à travers ses pamphlets, ses pétitions, ses articles. « Gare à vous, paysans ! Les gens de cour vous grugent, c'est pour des parasites que vous travaillez, l'État coûte trop cher, vous nourrissez des sangsues ». L'amateur enthousiaste qui naguère, à Rome, à la vue d'un Cupidon brisé par les soldats, avait maudit la république et ses gloires, n'a pas un mot de reproche pour les fameuses bandes noires qui dépouillent la France de ses monuments et de ses souvenirs : la vente des châteaux et de leur ruine faisait l'affaire des paysans ! De cette tactique (elle n'a été que trop féconde, en France et ailleurs) il n'y a pas trace chez Béranger. Sa poësie n'offre pas plus que sa vie ce signe de la haute bourgeoisie moderne : l'*auri sacra fames*, le culte du veau d'or, et c'est une bonne part de son charme. Il est reposant, quand on sort de la lecture excitante, enfiévrée de Courier, qui fait appel à de dangereux instincts, de lire les appels plus généreux que Béranger adresse aux glorieux appétits.

III

La chanson du *Vieux drapeau* a ému plus d'un Allemand naïf, comme celle des *Deux grenadiers* de Heine ; celle du *Vieux sergent* est un hymne au patriotisme, d'une incomparable beauté. Courier paye, lui aussi, son tribut à ce sentiment dans maintes sorties contre les Cosaques et l'Europe leur alliée. Mais on sent que ce n'est pas là sa note. En revanche, le véritable esprit gaulois éclate chez tous deux, chez le satirique comme chez le poëte, lorsqu'il s'agit de miner le roc contre lequel viendra se briser le vaisseau des Bourbons ; je parle du *rocher éternel*. Traits envenimés, sarcasmes impitoyables, l'esprit français les brandit avec une ardeur inflexible contre les mœurs auxiliaires des Bourbons. J'ai parlé plus haut de la profession de foi de Courier ; Béranger formula la sienne avec plus de bonhomie, mais dans le même esprit. Son *Dieu des bonnes gens* n'inspirera jamais la soif du martyre à ses adorateurs, mais il n'en fera pas non plus des persécuteurs. Cette religion, c'est la tolérance : aussi ses fidèles, Béranger et Courier, excellent-ils à stigmatiser les attentats des prêtres contre le bon goût et la gaieté. Que Courier intervienne en faveur des paysans auxquels les dévots gâtent leur dimanche, que Béranger lance contre les jésuites ce trait méchant : « Tremblez, Français, nous vous bénissons » ; c'est le même ton, la même protestation. Le même esprit de négation les mène tous deux au seul culte politique de la France moderne : le culte de l'idée napoléonienne. Courier se convertit-il sincèrement, intimement au bonapartisme, c'est encore plus douteux pour lui que pour Béranger ; mais il n'en est que plus curieux de les voir tous les deux prêcher cette religion en laquelle ils n'ont guère de foi. Béranger a du moins l'excuse du poëte ébloui par l'éclat de cette personnalité puissante : lorsqu'il chantait les *Souvenirs du peuple*, il ne songeait guère sans doute au prix dont son pays les avait payés. Mais Courier, dont les lettres étaient la plus vive satire de la politique impériale, qui, en 1815 encore, faisait les yeux doux aux royalistes, qui, plus tard encore, déclarait que la France n'eût pas été vaincue sans l'empereur, que dire de sa conversion ? A la longue il cède, lui aussi, au courant. « Dieu nous livre au Picpus. Ta volonté, Seigneur, soit faite en toute chose ! Mais qui l'eût dit à Austerlitz ? »

L'œuvre de Béranger depuis la révolution de juillet, les chansons dont il accompagna les nouveaux événements, la sérénité digne de sa vieillesse, ne sont pas en contradiction avec les traits qui précèdent. Était-il devenu socialiste lors des *Contrebandiers* et de *Jeanne la Rousse ?* républicain lors de la *Prophétie de Nostradamus ?* Je ne le crois pas : il était et fut toujours le vrai poëte français, qui a goûté le nectar de la popularité et ne peut plus s'en passer. Tout mouvement populaire nouveau trouve en lui son interprète. Ce qui traverse toutes ces vicissitudes, ce n'est pas telle conviction politique, religieuse, philosophique ; c'est ce mélange essentiellement national d'impertinence innocente, de fine gaieté, d'amour propre, qui se retrouve si souvent dans ses poésies philosophiques (*Ma vocation ; Vogue, ma nacelle*).

Je reviens à mon point de départ. Béranger et Courier ont flatté les plus mauvais instincts de leur nation ; ils les ont développés sans les partager à un haut degré. L'un a fourni au radicalisme, — dans le plus mauvais sens du mot, la haine des classes, — tout un arsenal d'armes terribles ; l'autre a nourri de ses vers la vanité nationale, le dédain du droit vis-à-vis de l'étranger, le culte de la gloire et des *héros*, et Courier était un bourgeois, un propriétaire, Béranger était l'homme le plus modeste, le plus aimable, le plus pacifique. S'ils sont tombés en cette contradiction, s'ils se sont laissés aller au courant de l'opinion, c'est qu'ils avaient subi profondément l'une des épreuves les plus fortes qu'ait subie l'esprit français, je veux dire cette complète rupture avec la tradition historique, avec la conscience historique. C'est là le malheur, irréparable peut-être, de la Révolution ; en brisant ce lien, elle a livré la société aux impulsions passagères du besoin, de l'humeur, de la passion. Chez Courier, ce défaut de sentiment historique est devenu une doctrine : « Plutarque eût fait gagner Pharsale à Pompée pour l'agrément de sa phrase. Et il eût bien fait » ; mais cette lacune est générale parmi ses compatriotes. « Il y a plus d'histoire dans Rabelais que dans Mezeray. » N'y a-t-il pas dans ce bon mot tout un commentaire de l'histoire de France, la plus récente ? Lorsqu'on a perdu le sens du passé, et par conséquent le sentiment de responsabilité devant l'avenir, c'en est fait des garanties du présent, et les plus brillantes qualités deviennent dangereuses. Les coups de vent de l'opinion publique ne trouvent pas de résistance, le goût lui même n'inspire plus que le culte de la phrase. Seuls les peuples qui ont le sentiment de

leur histoire arrivent à la liberté ; ils sont les seuls aussi sur lesquels on puisse compter. Nos voisins sont sortis de la famille de ces peuples lorsqu'ils ont sacrifié sur l'autel de la pensée abstraite et de la passion une constitution dix fois séculaire. Le sacrifice était peut-être nécessaire, ses conséquences n'en furent pas moins désastreuses. Si j'ai essayé de les retrouver dans l'œuvre de deux écrivains, ce n'est pas que j'aie prétendu rendre toute la nation responsable de leurs défauts ; je n'ai pas voulu non plus nier leur charme, contester la valeur de leur rôle ni leur caractère privé. Courier, je l'avoue, n'est pour moi qu'un royaliste, je ne crois pas à sa polémique ; mais son style est ravissant. Béranger n'est pas non plus tout à fait le bonhomme qu'on croit. Sans parler de ses plaisanteries cyniques, ses poésies sérieuses elles-mêmes manquent souvent de dignité ; mais il est presque toujours gracieux, naturel, mélodieux et, à tout prendre, l'un des plus grands parmi les lyriques modernes. Les guerres, les traités de paix, les mouvements de l'opinion publique, ne changeront rien à tout cela. Mais par dessus tout — et c'est ma conclusion — ils sont tous deux de vrais Français, et le monde n'a pas changé depuis les jours où nous applaudissions aux traits de Courier contre les gendarmes, les prêtres et les courtisans, où nous chantions avec enthousiasme le *Vieux sergent* et *Nostradamus*. Il se présente à nous aujourd'hui sous un autre aspect, et il sera bon de ne pas l'oublier, lorsqu'après les crucifix et les têtes de morts reviendront les amours et les bonnets phrygiens. Il y a dix ans, je terminais une série d'études sur la littérature française en disant qu'il ne fallait ni haïr ni craindre les Français, mais qu'il fallait se défier de leur politique à laquelle manque le sens de l'histoire, parce que les meilleurs d'entre eux sont capables de tout pour un effet à produire, pour un succès à remporter. Les événements des dernières années ne m'ont fait modifier, ni en bien ni en mal, mon ancienne opinion.

Fr. Kreyssig.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par B. D.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Les explorations dans le Sahara

L'expédition du duc et de Libye. — Projet de création d'une mer intérieure dans l'Afrique septentrionale. — Les explorations de MM. Paul Soleillet et Duveyrier. — Le radin Mac Lehee.

Chacun des grands pays qui représentent la civilisation moderne a une sorte de conquête territoriale à poursuivre sur ce globe, conquête pacifique mais incessante, qui est une des conditions de sa grandeur morale et de sa prospérité économique.

L'Allemagne n'est pas tellement absorbée par ses aspirations à l'hégémonie, pour ne pas dire à la domination du monde moderne, qu'elle néglige les entreprises géographiques lointaines. Nous la voyons aujourd'hui envoyer des explorateurs sur tous les points du globe, comme si elle cherchait un refuge en cas de désastre dans la création de quelque grande colonie où elle concentrerait au préalable les flots si divers d'une émigration qui l'épuise. L'Angleterre, que les murailles gigantesques de l'Himalaya et de l'Indou-Kouch ont arrêtée au nord de l'Inde, procède aujourd'hui à la conquête de l'Australie. La Russie envahit les steppes et les plateaux de l'Asie centrale. Les États-Unis s'emparent peu à peu des immenses plaines de l'Amérique du Nord. La France semble appelée à envahir l'Afrique septentrionale. Nous n'avons pas seulement à étendre nos possessions en Algérie. Nous avons pris pied, un peu platoniquement peut-être, à l'isthme de Suez, un peu maladroitement au Sénégal. Nous avons attaqué la barbarie africaine par le centre et par les deux ailes. Malheureusement nous sommes arrêtés par le désert. Ce vide immense, cet océan de sables dans lequel l'Europe occidentale pourrait être engloutie, la France semble, par un arrêt providentiel, mise en demeure de le combler.

I

Après quelques essais glorieux, la géographie française semblait avoir reculé devant l'énormité de cette tâche ingrate ; mais elle a vu la géographie allemande en disputer l'honneur à nos compatriotes ; l'audace des entreprises de M. Nachtigal et de M. Rohlfs a réveillé nos géographes. Il faut rendre cette justice aux explorateurs allemands de l'Afrique septentrionale qu'ils ont conservé pour la France les sentiments de considération dont leurs compatriotes daignaient autrefois l'honorer. C'est à un de leurs glorieux prédécesseurs, — une des lumières les plus vives et les plus pures de notre Société de géographie de Paris, — M. Henri Duveyrier, qu'ils rendent journellement compte de leurs entreprises. Ils trouveraient difficilement ailleurs un correspondant plus instruit, plus modeste et plus empressé à faire valoir leurs travaux.

Le voyage de M. Nachtigal dans le Sahara oriental et aux environs du lac Tchad est déjà d'une date trop ancienne pour que nous le rappelions ici ; cependant il faut dire que cet explorateur n'a pas encore terminé son œuvre. Nous ne parlerons pas non plus des anciens voyages de M. Gehrard Rohlfs ; mais nous nous arrêterons un instant sur les résultats de la dernière expédition qu'il a faite, pour le compte du gouvernement égyptien, dans le désert de Libye. Ce désert se rattache à la grande mer de sables du Sahara par les régions qui contournent le Fezzan. Il avait déjà été visité par un Français dont le nom est bien connu des géographes, Caillaud ; les résultats de cette première exploration avaient été assez remarquables pour que la plupart des observations géodésiques de ce voyageur aient été confirmées en partie par l'expédition nouvelle.

L'expédition égyptienne dirigée par M. Gehrard Rohlfs avait, entre autres missions, celle de reconnaître les traces d'un ancien lit du Nil que Caillaud croyait avoir découvert, et de rechercher si ces traces permettaient d'ouvrir des communications régulières qui étendissent l'action politique et économique du gouvernement à l'ouest de l'Égypte. Le résultat de l'exploration, que M. Duveyrier a fait connaître dans une des dernières séances de la Société de géographie, est, à ce double point de vue, complétement négatif. Après avoir repris la route de Caillaud et tenté trois routes nouvelles, M. Rohlfs et ses compagnons se sont trouvés arrêtés à l'ouest des oasis de Farafreh et de Dhakel par d'énormes vagues de sables formant des vallées mobiles, colossales et continues, entre lesquelles les vents du nord creusaient de profonds sillons. S'engager plus avant dans ces vagues gigantesques, c'était

s'exposer à une catastrophe certaine. L'expédition dut donc reculer devant cet obstacle. Elle mit toutefois à profit son séjour dans ces régions désolées pour faire d'abondantes collections géologiques et paléontologiques, dont il a été promis de nombreux échantillons à notre Muséum. Les explorateurs prirent en outre et avec beaucoup de soin un grand nombre de vues photographiques, dont la Société a reçu un spécimen fort remarquable.

Quant à l'ancien lit du Nil dont Caillaud pensait avoir retrouvé la trace, il faut en faire son deuil. Il existe bien deux dépressions situées à une assez grande distance et sur une même ligne; mais ces deux dépressions sont locales, isolées l'une de l'autre par des élévations de terrain dont la nature ne permet pas d'admettre l'existence d'un lit de fleuve, si ancien qu'on le suppose. Ces dépressions n'offrent d'ailleurs aucun vestige d'alluvions et en particulier des alluvions si caractéristiques du Nil. Partout le sol est manifestement de formation marine, en sorte que le désert de Libye doit être considéré comme un lit de mer desséché et comblé par le sable. Ce sable, qui se compose presque exclusivement de grains de quartz, repose sur un tuf de grès nubien ou de calcaires.

II

Ce renseignement important, rapproché d'un grand nombre d'autres indications récentes, nous autorise à croire que le Sahara tout entier aurait été autrefois recouvert par une expansion immense des eaux de la Méditerranée. Ces eaux, contournant la chaîne de l'Atlas, auraient été se mêler d'une part à celles de l'océan Atlantique, de l'autre, peut-être à celles de la mer Rouge, avant que le Nil eût étendu ses alluvions et donné naissance au sol de la basse Égypte.

La partie la plus septentrionale de l'Afrique comprenant les territoires actuels du Maroc, de l'Algérie et de Tunis aurait formé une longue île qui se rattachait géographiquement et ethnologiquement au système européen. L'Afrique proprement dite ou la patrie des noirs aurait été reculée bien loin vers l'équateur. Les anciennes traditions nous représentent en effet le vieux monde isolé dans l'hémisphère boréal et enfermé de toutes parts dans l'immense circuit du fleuve Océan.

Cette hypothèse repose sur quelques considérations récentes qui peuvent lui servir de précédent. Nous devons ajouter que l'emersion du Sahara se serait produite à la suite de périodes géologiques successives dont les dernières seules paraissent incontestables. Il y a quelques années déjà, on signalait, assez vaguement il est vrai, l'existence relativement récente d'une mer intérieure au sud de la Tunisie et de l'Algérie, ou plutôt la prolongation du golfe de Gabès s'avançant fort loin dans l'intérieur des terres. Ces affirmations ont été vérifiées à la suite d'un nivellement exécuté par M. le capitaine d'état-major Roudaire, avec l'aide du lieutenant Noll, au sud de Biskra, dans le lit du *chott* Mel-Rhir.

On appelle *chott* en Algérie une sorte de lac qui sert de déversoir à des cours d'eau plus ou moins importants et qui se dessèche à certaines époques de l'année. Il existe une succession de ces chotts qui communiquent les uns avec les autres de Biskra à Gabès, et ne sont séparés de la Méditerranée que par une chaîne de dunes de peu de largeur : ce sont, en allant de l'est à l'ouest, les chotts Faroun, Sellem et Mel-Rhir ; ce dernier, le plus avancé dans les terres, est aussi le plus élevé, car ses eaux se déversent dans les autres chotts. Malgré l'élévation relative de son niveau, les officiers français ont constaté que son lit se trouvait à l'altitude de 27 *mètres au-dessous de la Méditerranée*. On ne put, il est vrai, continuer les cheminements dans la direction de Gabès, mais le régime des eaux et un examen rapide des chotts tunisiens permettent d'affirmer que ces dépressions successives s'accentuent de plus en plus jusqu'à une certaine distance de la Méditerranée.

Nos officiers d'état-major concluent à la possibilité d'ouvrir un écoulement aux eaux de la Méditerranée dans le désert. Il y aurait des avantages sérieux à cette entreprise; les voici tels que les indique M. le capitaine Roudaire :

« Nous pourrions créer des ports de mer à 80 kilomètres au sud de Biskra. De ces postes avancés, nous surveillerions les tribus nomades du Sud. Les nombreuses et riches oasis du Souf et de l'Oued-Rhir, qui ne nous sont actuellement soumises que pour la forme, tomberaient complétement sous notre domination. Notre colonisation s'étendrait au sud de Constantine aussi sûrement qu'elle s'est établie sur le littoral méditerranéen. La présence de la mer changerait le climat de ces régions; les pluies y seraient plus fréquentes et fertiliseraient de vastes étendues de terre que la sécheresse seule rend improductives. D'un autre côté, les tribus nomades des Touaregs, qui monopolisent le commerce de l'Afrique centrale et qui, plutôt que de traverser l'ensemble de nos possessions, prennent actuellement les routes plus longues du Maroc, de Tunis, de Tripoli, viendraient bientôt faire une partie de leurs échanges dans nos nouveaux ports (1). »

Ces perspectives sont séduisantes et le projet serait d'autant plus facile à réaliser que le percement d'un canal serait probablement peu coûteux. Cependant il faudrait d'abord, par un nivellement soigneusement exécuté, déterminer le rivage de la future mer intérieure, opération que quatre géomètres effectueraient aisément en moins de quatre mois, selon M. Roudaire.

La Société de géographie de Paris a examiné ces propositions et les a jugées favorablement. Elle a même fait une démarche auprès du bey de Tunis pour réclamer des ingénieurs tunisiens un nivellement du golfe de Gabès au chott Mel-Rhir. Enfin, le comité scientifique du futur congrès international de géographie, qui doit se tenir à Paris, a mis cette question à l'ordre du jour dans le programme qu'il vient de publier.

III

Pour compléter ces informations, nous devons dire quelques mots des explorations françaises actuellement en voie d'exécution dans le Sahara. La première, purement commerciale, a été entreprise par M. Paul Soleillet, et a pour but d'étudier les principaux marchés fréquentés par les Touaregs et en particulier celui d'Aïn-Salah, dans le Touât. M. Paul Soleillet,

(1) Voyez la note insérée dans le *Bulletin de la Société de géographie* mai 1874)

parti l'an dernier, a déjà tenté un premier voyage qui n'a pas abouti. Le voyageur, subventionné par le commerce algérien, a pu rapporter quelques renseignements qui ont engagé la Chambre de commerce d'Alger à solliciter le concours pécuniaire de la Société de géographie de Paris pour l'organisation d'une nouvelle et décisive expédition. Il est fâcheux cependant que M. Paul Soleillet se soit arrêté à quelque distance du but qu'il s'était proposé, et cette hésitation a soulevé, à tort ou à raison, quelques défiances. Il n'est pas rare, en effet, de trouver des voyageurs qui fassent des semblants d'explorations plutôt que des explorations réelles, s'arrêtent à moitié chemin et se contentent de recueillir des renseignements à quelque halte. Le désert du Sahara, malgré son étendue, est constamment sillonné par les caravanes. On sait fort aisément tout ce qui s'y passe. Les musulmans, qui d'ordinaire sont taciturnes, semblent s'y départir de leur réserve habituelle. Les longs voyages sous un ciel de feu, sur un sol sans horizon, où la nature est muette aussi bien pour l'oreille que pour l'œil, où il semble que l'on piétine sur place à cause de la monotonie du panorama, ces traversées du désert, plus pénibles que celles de l'Océan, exercent sur l'esprit de l'homme une oppression dont il est heureux de se soulager dans les oasis. A la fatigue des muscles s'ajoutent la fatigue du silence et l'excitation nerveuse ; tel qui ne desserrerait pas les dents dans la vie ordinaire, s'estime fort heureux de retrouver l'usage de la parole après une longue étape où il a fallu marcher des journées entières le nez et la bouche couverts d'une sorte de bâillon.

IV

La seconde exploration, à la fois scientifique et commerciale, est bien autrement audacieuse que celle de M. Paul Soleillet. Elle a été entreprise par M. Dournaux Dupéré. Ce dernier se propose un voyage inverse de celui de René Caillé, et veut se rendre de l'Algérie au Sénégal par Tombouctou. Avec cette confiance qui est propre à la jeunesse, et qui a été la condition de succès des plus grandes entreprises, M. Dournaux Dupéré s'est mis en route muni seulement de quelques subventions officielles et d'une allocation de la Société de géographie dont le total, à la fin de l'année dernière, constituait un capital fort insuffisant.

M. Dournaux Dupéré était arrivé, à la fin de mars 1874, à Ghadamès, en s'engageant dans une voie nouvelle qu'aucun explorateur n'avait encore suivie. Il s'est trouvé arrêté là par des difficultés diverses, et particulièrement par la dissension qui existe entre les tribus du Sahara, dans la direction de Ghât. Comme d'ailleurs ses ressources sont insuffisantes, la Société de géographie, appréciant la valeur de ses premiers efforts, lui a accordé une subvention supplémentaire de mille cinq cents francs. C'est fort peu sans doute pour l'explorateur, c'est beaucoup pour la Société, dont le fonds des voyages est à peu près épuisé ; c'est assez pour déterminer les ministères et les commissions officielles à suivre l'exemple donné.

Quand on consulte les cartes du Sahara (et nous en connaissons peu de récentes), l'itinéraire adopté par M. Dournaux Dupéré paraît s'écarter de la voie la plus courte. Cette voie serait celle des anciennes caravanes qui allaient de Metlili à Aïn-Salah par El-Goléah. C'est celle que paraît avoir suivie M. Paul Soleillet. Mais il faut dire que, depuis que la domination française occupe le versant méridional de l'Atlas, les caravanes musulmanes ont abandonné cette direction. L'interdiction de la traite des noirs sur tout le territoire algérien a fait dériver ces caravanes soit vers le Maroc, soit vers le golfe de Gabès, où la marchandise humaine trouve encore des débouchés. Or la traite, il faut bien le dire, est pour les Touaregs le commerce le plus commode et le plus lucratif. Il paraîtrait même que le marché central d'Aïn-Salah aurait perdu beaucoup depuis qu'il ne dessert plus les contrées du Sahara algérien. L'activité commerciale se serait reportée plus au sud. Il en résulte que la route actuellement suivie par les habitants de la vallée du Niger pour parvenir en Algérie se dirige à peu près en droite ligne vers ce dernier pays jusqu'à Idélès, d'où elle oblique, à l'est, jusqu'à la hauteur du méridien de la frontière tunisienne à Ghât. C'est donc sur la route de Tunis que M. Dournaux Dupéré a dû s'engager. Il est reparti à la fin de mars de Ghadamès pour Ghât, où il espère parvenir en faisant un détour. Une fois à Ghât, il pense que la voie s'ouvrira sans obstacle jusqu'à Tombouctou. C'est du moins ce que le voyageur aurait appris d'un Tombouctien, qui venait d'arriver à Ghadamès.

Les renseignements que M. Dournaux Dupéré a recueillis sur le Soudan occidental confirment ceux que le gouverneur du Sénégal a récemment transmis à la Société de géographie. Les circonstances paraissent éventuellement favorables à l'accomplissement de l'entreprise, et l'on a lieu d'espérer qu'après la dangereuse étape de Ghadamès à Ghât le reste du voyage s'accomplira sans encombre le long d'une route dont la plus grande partie est encore inexplorée.

M. Dournaux Dupéré, s'il réussit, aura rendu plus de service à la science et à la politique qu'au commerce. Les transactions de l'Algérie avec le Soudan, en dehors même des causes qui les paralysent aujourd'hui, seront toujours laborieuses et lentes. Elles deviendront d'autant plus rares que la traite deviendra plus difficile. Il ne faut pas se dissimuler l'insuffisance des tentatives qui ont actuellement pour but de développer notre prospérité commerciale dans le Sahara. Cette prospérité n'aura de sérieuses garanties que quand un double chemin de fer sillonnera l'océan de sable, l'un dans la direction du lac Tchad, l'autre dans celle de Tombouctou. C'est une perspective dont nous sommes encore fort éloignés ; elle n'est pas toutefois illusoire ; mais il faut, au préalable, que la civilisation européenne prenne pied dans les contrées soudaniennes, mette leurs richesses en exploitation et leur cherche des écoulements rapides vers l'Europe.

On doit attendre des indigènes et particulièrement des Juifs qui vivent au milieu des Arabes une solution rapide de ce problème. A la dernière séance de la Société de géographie, le rabbin Mardochée, qui a fait plusieurs fois le voyage de Tombouctou, est venu demander des instructions et s'approvisionner d'une pacotille pour faire un nouveau voyage à travers le désert, vers le Soudan occidental. Nous reviendrons prochainement sur les travaux de cet explorateur, qui doit séjourner à Paris pendant quelques semaines, et auquel notre récente Commission de géographie commerciale semble promettre un actif concours.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

Je recommande à ceux qui aiment la fantaisie en politique une brochure ultra-fantaisiste de M. Marcus Allart, *Gouvernement et Église nationale* (1). L'auteur crie à pleins poumons : Vive l'empereur! Mais cela n'est rien; il demande que ledit empereur devienne chef de l'Église. Ce qui nous a perdus en 1870, ce n'est pas l'abus du pouvoir personnel; non, il paraît que ce pouvoir, au contraire, n'était pas encore assez fort. Il faut qu'à l'autorité civile s'ajoute l'autorité religieuse. Rien de Rome, rien de l'archevêché, rien même de l'évêché : tout du palais impérial. Plus d'évêques : les curés et desservants, délivrés du joug qui pèse sur eux, respireront enfin à l'aise. Ce seront d'heureux fonctionnaires, tout comme les receveurs de poste et les agents voyers. Et ils se marieront et ils auront des enfants. Alors luira un siècle d'or pour la France. Il suffit pour le bonheur de tous qu'au *Salvum fac imperatorem* on ajoute *et pontificem*. M. Allart estime que l'humble clergé des campagnes et ses modestes épouses exécuteront ce *Te Deum* avec entrain. Moi j'estime que ces idées sont personnelles à l'auteur et que M. Rouher n'est pas son Égérie. Ce qui est à remarquer pourtant dans cette brochure, c'est le mécontentement contre le grand clergé, sur lequel il n'y aurait plus décidément à compter. On éveille donc ou l'on cherche à éveiller dans le petit des espoirs d'indépendance, on provoque des velléités de révolte; on fait résonner comme un chant de délivrance le *O Hymenæe*, qui pourrait devenir pour beaucoup un huitième psaume de la pénitence. S'appuyer sur les petits en leur témoignant l'apparence d'un vif intérêt, c'est bien la tactique ordinaire du parti.

II

J'ai lu avec intérêt un livre très convaincu de M. Bondivenne sur les réformes qu'il convient d'apporter à l'éducation des femmes et sur le rôle de la femme dans la société (2). Question grave et délicate à la fois, soulevée à chaque instant, jamais résolue. Je me rappelle même qu'il y a cinq ou six ans un journal avait été fondé uniquement pour la traiter. C'était *le Droit des femmes*, rédigé par des femmes. Ces dames n'y allaient pas de main morte; elles secouaient rudement l'antique oreiller d'abus et d'injustices où nous avons pris l'habitude de sommeiller. Après s'être entendu répéter si longtemps qu'elles ont des devoirs, elles répondaient enfin qu'elles ont des droits. Celui qu'elles réclamaient d'abord était naturellement le droit à la parole. Pourquoi la tribune et le barreau leur seraient-ils donc fermés? C'était ensuite le droit à la médecine; et, en effet, si l'on aperçoit à l'exercice de ce droit quelques difficultés pratiques, on ne peut nier certains avantages. Dès le troisième numéro, ayant épuisé la liste des droits sérieux, elles réclamaient le droit au vélocipède. L'autorité résista, et le journal des dames prédit au gouvernement qu'il n'avait plus longtemps à vivre.

M. Jules Favre a dernièrement repris la thèse, en abandonnant toutefois le vélocipède. Il veut que la femme puisse acquérir des diplômes, exercer les professions libérales, et enfin, dans un avenir plus ou moins long, entrer dans les fonctions publiques, prendre part aux votes et rendre des arrêts. Nous sommes loin, comme on le faisait remarquer au journal *le Temps*, des pères du concile de Mâcon, qui refusaient une âme à la femme. M. Bondivenne est plus réservé dans ses réclamations que M. Jules Favre. Il n'insiste pas tant pour que les femmes portent la robe de docteur ou d'avocat; il n'y verrait pas de mal cependant. Il serait heureux qu'elles votassent; mais l'heure n'est pas venue encore. En attendant, il marque justement que la femme peut par ses conseils, son influence, avoir sur les destinées du pays une action puissante, quoique indirecte. Ce qui le préoccupe surtout, c'est l'influence d'une éducation meilleure sur le bonheur du foyer domestique et la vie de famille. Il en est un peu des intérieurs de la bourgeoisie comme de ceux du peuple. M. Jules Simon souhaite avec raison que l'ouvrière ne travaille pas au dehors autant qu'il se peut, afin que le mari en rentrant ne trouve pas le foyer froid et la maison déserte. Ce qu'il veut dans l'intérêt du mari, il le veut tout autant, sinon plus, dans l'intérêt des enfants. Pour les classes aisées, il n'est pas moins important que la flamme soit toujours au foyer; peut-être même l'est-il plus encore. L'éducation meilleure de l'esprit profitera au développement moral de la mère et de la femme, qui obtiendront ainsi, l'une plus de confiance, l'autre plus de respect. Confidente de son mari, elle lui prêtera le secours d'un tact plus délicat, d'une finesse plus pénétrante; elle entrera plus pleinement dans sa vie et sera l'âme de la maison, au lieu d'en être l'ornement qui se fane et le parfum qui s'évapore. Mère, elle donnera à ses enfants la seconde naissance, celle de l'esprit; ses soins dépasseront la limite du premier âge; sa part d'action se continuera à travers l'adolescence et la virilité. Elle ne sera plus une mineure vis-à-vis de son mari et, devant ses enfants, une autorité sans crédit comme sans prestige. La famille n'absorbera pas cependant sa tendresse; elle aura pour la patrie un amour plus sérieux, parce qu'il sera plus intelligent. M. Bondivenne nous la représente armant elle-même ses fils, ses frères, son mari, et leur soufflant l'ardeur des combats si la patrie est attaquée; si elle est affligée, elle pansera ses plaies avec une inépuisable charité.

C'est beaucoup, tout cela. Quand on me montre l'instruction faisant de nos jeunes Françaises des Spartiates et des Romaines, je songe malgré moi que les Romaines et les Spartiates ne brillaient pas précisément par l'instruction. Il suffit cependant que la thèse soit vraie d'une façon générale et à ne considérer que les grandes lignes. Mais quelle sera cette instruction féconde en prodiges? Les jeunes filles apprendront le français, sans négliger surtout la ponctuation. M. Bondivenne y tient tout particulièrement, — la littérature française, sauf les auteurs scabreux, une langue vivante, le latin d'une façon presque obligatoire, le grec à volonté, les éléments des sciences, l'histoire, la géographie et la religion, le tout sans négliger les arts dits d'agrément. C'est encore beaucoup, tout cela. Je crains que le fardeau ne fût bien lourd, que la fatigue imposée ne ternît bien des yeux

(1) Paris, librairie générale.

(2) *L'éducation de la femme et son rôle dans la société*, par Louis Bondivenne. Paris, 1874. Paul Dupont.

brillants, ne flétrit bien des fraîches couleurs. Laissons le grec décidément; renonçons au latin; dans l'histoire négligeons bien des parties inutiles et les petits détails; la tâche restera encore assez considérable. Nous aurons l'Henriette de Molière, et Henriette sera une aussi bonne mère, une femme aussi attrayante que Philaminte ou Armande. Elle n'embrassera pas Trissotin pour l'amour du grec; mais Clitandre ne s'en plaindra nullement, j'imagine.

Je ne sais aucune question que Molière n'ait touchée et où son admirable bon sens n'ait pas dit le mot vrai, le mot décisif :

Je consens qu'une femme ait des clartés de tout.

Voilà la formule définitive, et il faut décidément s'y tenir. Peut-être n'y a-t-il pas assez de clartés en province et pèche-t-on par excès de prudence bourgeoise, car je vois que M. Bondivenne nous parle avec chagrin des jeunes filles tenues au fuseau et à la quenouille : à Paris il n'en est pas ainsi. Je puis l'assurer que l'instruction donnée aux jeunes filles est très-étendue et embrasse beaucoup d'objets, trop peut-être. On leur pose dans les examens de l'hôtel de ville — examens que subissent de jeunes héritières du meilleur monde — nombre de questions qui souvent embarrasseraient fort les bacheliers de la Sorbonne.

Ce qui serait à craindre, ce n'est pas, comme le pense M. Bondivenne, l'infériorité de la femme, mais assez souvent celle du mari. Il voit dans le développement de l'instruction donnée aux jeunes filles un gage de sécurité pour l'entente conjugale et la paix des ménages; si le mari déserte trop souvent le foyer domestique, dit-il, c'est que la plupart des maris ne peuvent être compris par leurs femmes. Hélas! hélas! trois fois hélas! Le contraire serait bien plus exact! Ce qu'ils vont chercher au club, à l'écurie ou ailleurs, ce n'est pas un français plus pur ni une ponctuation irréprochable. « Où est mon mari, demande la fille du bourgeois Poirier? — A l'écurie. Où veux-tu qu'il soit? » — répond le bonhomme. Rappelons-nous la charmante pièce de Meilhac, *les Curieuses*. On y voit des gentilshommes se mettre à quatre pattes dans le boudoir d'une baronnette quelconque et imiter le chien, afin d'amuser une ancienne fille de concierge complétement étrangère à Noël et Chapsal. Et ils s'amusent eux-mêmes de l'argot qui règne là en maître. Quelle leçon tirent de là les femmes du monde? Elles se disent que pour retenir leurs maris il ne s'agirait pas d'apprendre mieux le français, mais d'apprendre le *javanais*. De là vient que, pour lutter contre l'ennemi, elles se hâtent trop souvent de renoncer au sérieux de l'esprit comme à la distinction des manières. Voilà la triste réalité, et plût à Dieu que je me trompasse et que M. Bondivenne fût dans le vrai sur ce point!

Et ce n'est pas une raison cependant pour se décourager. En avant! toujours en avant! Que tous ceux qui ont, à un degré quelconque, quelque action sur la jeunesse s'efforcent, comme il le demande, d'élever le niveau intellectuel; le niveau moral montera en même temps.

III

Nous parlions, l'autre semaine, du grand mouvement littéraire qui s'est produit en Italie depuis qu'elle a recouvré sa liberté. On trouvera dans la *Revue britannique* des détails intéressants sur le développement qu'ont pris en même temps le commerce et l'industrie. C'est une phrase toute faite que l'Italien est d'une indolence invincible, que c'est une affaire de climat et de tempérament. Est-ce qu'au moyen âge l'Italie n'occupait pas le premier rang dans le commerce et dans les arts? Est-ce que Gênes, Florence, Milan, Lucques et Venise n'étaient pas de grandes villes manufacturières? Est-ce que les vaisseaux de Gênes et de Venise ne couvraient pas les mers? N'est-ce pas dans ses rapports avec la marine marchande génoise que Christophe Colomb puisa ses connaissances en navigation? Si avec le temps l'Italie avait perdu son commerce comme sa supériorité dans les sciences et les arts, c'est que les troubles politiques et les persécutions religieuses l'avaient énervée; puis, sous la domination allemande, les hommes jeunes qui sentaient en eux quelque énergie et l'amour de l'indépendance passaient à l'étranger pour suivre leur profession. Les grandes villes, autrefois si animées, si vivantes, étaient devenues des villes mortes.

L'heure du réveil a enfin sonné et voici que tout se ranime. Les hommes d'État mettent leur ambition à faire revivre l'industrie éteinte; ils ne négligent rien pour accoutumer le peuple au travail, à la persévérance et à l'économie. L'ex-premier ministre, le comte Menabrea, avait demandé aux consuls italiens de tous les points du monde de recueillir et de lui envoyer des notices biographiques sur tous les Italiens qui se sont fait une position honorable dans les pays étrangers, avec des détails sur les efforts déployés et les obstacles vaincus. Il espérait que ces documents, répandus dans les masses, exciteraient l'émulation et encourageraient à suivre de semblables exemples. C'est en réponse à cet appel qu'a été écrite l'histoire d'un Italien, en Irlande, que publie la *Revue britannique*. Charles Rianconi, arrivé en Irlande avec une maigre pacotille, est parvenu à une fortune considérable, et, ce qui est mieux, il a été le bienfaiteur de son pays d'adoption. C'est lui qui en établissant, avant qu'on eût ouvert des lignes ferrées, un immense service de voitures publiques, a fait la prospérité d'une contrée arriérée et sauvage. Il a créé une industrie nouvelle, donné du travail à un nombre considérable de personnes, encouragé le commerce et répandu la civilisation. On lira avec intérêt l'histoire de ses efforts énergiques et heureux; on conclura avec l'auteur qu'il y a de la vitalité dans une race qui produit de tels hommes et de l'avenir pour le pays qui ne verra plus passer à l'étranger tout ce qu'il y avait en lui de forces vives.

IV

Avant de fermer la *Revue britannique*, j'en détache cette spirituelle boutade d'un humoriste : « Ce n'est pas l'homme sobre que le monde estime le plus. La sobriété est une vertu qui n'excite que l'indifférence : une des plus graves accusations contre l'âne, c'est qu'il consent à se nourrir de chardons. » Que cela est vrai et bien dit!

Écoute et fais ton profit, petit employé, petit fonctionnaire à l'appétit modeste. Tu t'es dit : « Je pourrai vivre, en me serrant, avec les miettes qu'on me jette. » Triple sot, il fallait tout d'abord demander les morceaux succulents en montrant une mâchoire bien garnie, on te les aurait donnés sans

doute, tu aurais été le gros employé, le gros fonctionnaire. Mais, non, tu t'es humblement serré; serre-toi, mon ami! Et si d'aventure tu es travailleur autant que sobre, oh! alors, c'est le comble! Ta seule chance eût été de faire un demi-kilomètre à l'heure. Sans doute on eût dit : « Ajoutons un peu d'avoine à ses chardons, il marchera mieux. » Mais non, tu marches vite et tu manges peu : à quoi bon augmenter la ration? Tu comptes peut-être sur l'estime reconnaissante de ceux qui disposent de ton sort. En vérité? Mais songe donc, tu marches vite et manges peu, il faut te laisser sous ce harnais; on t'y remplacerait malaisément. L'avancement, fonctionnaire, mon ami, est pour ceux qui ne marchent pas.

Ecoute et fais ton profit, praticien honnête et modeste, avocat ou médecin. Tu t'es dit : « Ces gens sont pauvres, demandons-leur peu de chose; » et tu as eu raison, en somme. Mais penses-tu qu'ils t'en soient reconnaissants? Ils ont moins de confiance, voilà tout. Si tu leur avais répondu d'abord : « Je ne me dérange qu'à tel prix », un bon prix, oh! alors, comme ils te salueraient bas, maintenant, grand avocat, grand médecin que tu aurais été! Mais ils t'ont vu sobre, c'est à peine s'ils soulèvent leur chapeau, c'est toi qui es leur obligé; tu es le petit médecin, le petit avocat.

Ecoute et fais ton profit, s'il en est temps encore, excellent Pommeau des *Lionnes pauvres*. Tu ménages ton chapeau retapé pour que Mme Pommeau ait des fleurs plus fraîches sur le sien; tu calcules que si tu mets des manches en lustrine, elle aura un ruban de plus. C'est à merveille. Mais crois-tu qu'elle t'en sache gré? Tandis qu'elle pâture largement dans le pré dont tu manges les chardons, elle s'irrite d'être liée à un homme sans éclat. Tu es le bon Pommeau, le brave Pommeau, pour qui tout est assez bon. « Il faut le voir, dit-elle en riant, quand il met méthodiquement ses manches en lustrine, le pauvre Pommeau! »

V

Nous avons quelquefois parlé du *Théâtre des inconnus*; il a changé de nom par politesse pour les auteurs qu'il imprime. C'est maintenant le *Théâtre inédit du XIXe siècle* (1). Je le suis assez attentivement pour voir s'il ne s'y rencontrerait pas quelque chef-d'œuvre dédaigné par les directeurs de théâtre. Jusqu'à présent, je n'en ai pas trouvé. Il est juste cependant d'accorder une mention honorable à la *Pauline* de M. G. Allan. C'est un petit drame bourgeois assez original en ce que l'auteur y proteste contre la convention de la voix du sang. Il est admis au théâtre qu'un jeune homme ne peut rencontrer un père qu'il n'a jamais vu, ou une mère qui l'a abandonné, sans que, sur le champ, une émotion inexplicable s'empare de lui. Ses yeux se mouillent de larmes, il a tout compris, il sait tout, il se jette dans les bras de l'inconnu ou de l'inconnue en s'écriant *tremolo à l'orchestre* : « Mon père! mon père! » ou : « Ma mère! ma mère!!! » Cela est absurde, mais d'un effet certain. M. Allan a du courage de s'insurger contre la tradition. Il a adapté à la scène l'histoire de d'Alembert refusant de reconnaître Mme de Tencin pour sa mère. « Ma mère, c'est la vitrière! » Il y a cette différence, pourtant, qu'ici le héros ne sait pas que la femme qu'il repousse est sa mère, en effet. S'il le savait, la scène serait plus dramatique; mais l'auteur n'a pas osé le placer dans cette situation violente. Il a mieux aimé lui faire développer une théorie générale sur la vraie maternité, qui est celle que crée l'affection, le dévouement, le sacrifice. En l'entendant, la Madeleine repentante ou fatiguée qui voulait reprendre sa place au foyer abandonné depuis vingt ans se sent condamnée, courbe la tête et part pour l'Amérique. Tout s'arrange trop aisément dans ce drame rose; les dangers courus sont trop insignifiants; l'émotion n'est pas assez vivement excitée. Pourquoi ne pas aborder de front la situation poignante? M. Allan a voulu être trop distingué et trop discret. Au théâtre comme dans la vie, la sobriété est une vertu qui n'excite que l'indifférence.

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, Laplace, Sanchez et Cie.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

La mère avait quarante ans à peine; deux fillettes, l'une frisant ses dix-huit ans, l'autre atteignant à peine sa seizième année, cheminaient à ses côtés. L'œil suivait avec plaisir ces trois gracieuses créatures qui descendaient la pente menant à l'embarcadère de la *mouche* de Saint-Cloud, comme enveloppées d'un parfum de bourgeoisie élégante et d'honnêteté.

La mère s'assit entre ses filles à l'avant du bateau. Le soleil s'inclinant à l'horizon, les hirondelles volant sur l'eau, les monuments de Paris, les arbres des Tuileries et des Champs-Elysées apparaissant et disparaissant au milieu de la brume printanière, — j'oubliais ce décor en regardant le groupe charmant que j'avais devant moi, et je me disais : O bourgeoisie parisienne, tu es toujours la première de toutes les bourgeoisies pour la grâce et la pureté de tes vierges! Pendant que tant de jeunes Anglaises et de jeunes Américaines livrées à elles-mêmes *flirtent*, font la chasse aux maris et apprennent, jeunes filles, ce que femmes elles ne devraient pas savoir, ces deux jeunes Françaises, toujours sous l'aile maternelle, n'osent pas même jeter autour d'elles un timide regard; le monde leur est inconnu, elles ne connaissent ni le nom de la courtisane à la mode, ni celui du cheval favori, elles ne lisent pas de romans et elles n'en rêvent pas, elles n'iront au théâtre que lorsqu'elles seront mariées. Ce soir, assises autour de la table du salon de leur modeste villa de Billancourt ou de Meudon, pendant que le père arrosera ses plates-bandes et qu'elles broderont des pantoufles ou un meuble en tapisserie, la mère leur lira à haute voix quelques passages de la dernière conférence du père Felix ou du dernier sermon du père Monsabré. Je souriais à cet intérieur lorsque la dame mit la main dans la poche de sa robe et en tira le *Figaro*...

II

M. le marquis de Chennevières, directeur des beaux-arts, pensant que l'église qu'on est en train de construire par

souscription au sommet de la colline Montmartre ne pouvait se passer de pendant, a fini par lui en trouver un qui est le Panthéon. Ainsi, se dit M. le marquis de Chennevières : « Sur les deux collines qui dominent Paris, sur l'une et l'autre rive, s'élèveront, en se faisant pendant, le Panthéon et l'église du Sacré-Cœur. »

M. le marquis de Chennevières, ayant eu cette idée, la communiqua, conformément aux règles de la hiérarchie, à M. de Fourtou, triple ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, lequel n'est plus maintenant que ministre de l'intérieur. M. de Fourtou manqua s'en pâmer d'admiration et, en approuvant le rapport de M. le marquis de Chennevières, il ajouta : « Le Panthéon, transformé depuis quelque chose comme vingt-trois ans en église, n'en reste pas moins Panthéon à cause de son fronton. Il faudrait pourtant bien finir par en faire une église, et je pense que vous avez trouvé le meilleur moyen pour cela, qui consiste à le couvrir de peintures religieuses du haut en bas, en attendant que nous puissions enlever son damné fronton et le reléguer au fond de quelque cour du Louvre. »

M. le marquis de Chennevières, directeur des beaux-arts, s'empressa de porter cette bonne nouvelle à M. le doyen de Sainte-Geneviève, en lui demandant quels motifs de décoration on pourrait fournir aux peintres chargés d'enduire des fresques les plus variées les immenses murs de son église. « Rien de plus simple, lui répondit M. le doyen; l'église de Sainte-Geneviève doit être consacrée à perpétuer le souvenir des faits et gestes de la sainte qui porte son nom : sainte Geneviève a été bergère, elle a prophétisé, elle a sauvé deux fois Paris, la première fois de la famine, la seconde d'Attila; elle a conseillé les rois, elle a été ensevelie dans le même tombeau que Clovis, elle..... »

III

La mère lut avec componction les chroniques, les racontars, les échos, les rumeurs et jusqu'au dernier bruit de coulisse. Sa lecture terminée, elle se tourna du côté de sa fille aînée et elle lui tendit le *Figaro*.

IV

— Cependant, reprit timidement M. le marquis de Chennevières en s'adressant à M. le doyen, il y a des historiens qui assurent que sainte Geneviève ne garda jamais les moutons de sa vie, et que, née de père et de mère fort cossus, elle était une des plus riches demoiselles à marier de Nanterre, vers l'an 427. Elle dut, en effet, toucher un bel héritage, puisqu'elle bâtit à ses frais une église là où saint Denis et ses compagnons avaient été martyrisés. Les historiens ne disent point qu'elle arrêta Attila, mais simplement qu'elle rassura les Parisiens et les empêcha de fuir. Quant aux conseils qu'elle donna aux rois francs, est-il bien probable qu'ils en demandassent à cette bonne dame ?

— Je ne sais pas, répondit le doyen, de quels historiens vous voulez parler, mais tout ce que je viens de vous dire sur sainte Geneviève se trouve dans M. Le Ragois ; le Père Loriquet le confirme, et cela s'enseigne couramment dans nos séminaires grands et petits ainsi que dans les maisons de nos révérends pères ; du reste, je ne suis pas exclusif : un peu de saint Denis, de Clovis se convertissant à Tolbiac, de Charlemagne se faisant sacrer à Rome, de saint Martin, de saint Grégoire et de saint Éloi, ne me déplairait pas.

— Ne voudrez-vous pas donner une petite place à Jeanne d'Arc ?

— Va pour Jeanne d'Arc, saint Martin, saint Eloi, saint Grégoire de Tours, saint Denis ; pour les autres saints, vous choisirez qui vous voudrez, non pas dans les bollandistes, qui sont suspects de jansénisme, mais tout simplement dans l'almanach.

C'est ainsi que, grâce à l'entente entre M. le directeur des beaux-arts et M. le doyen de Sainte-Geneviève, se trouveront dignement ornées l'église de sainte Geneviève et l'église de la bienheureuse Alacoque, destinées à protéger la ville de Voltaire, de Rousseau et de la Révolution, à l'est et au nord.

V

La sœur aînée prit le *Figaro* des mains de sa mère, mais comme la cloche de l'embarcadère de Meudon se faisait entendre, elle dit à sa sœur : « Nous passerons la soirée à le lire. »

Les deux anges débarquèrent, et je les perdis bientôt dans les ombres du soir.

VI

Les feuilles de la *high-life* donnent exactement la liste des invités aux dîners du Président de la république ; la dernière se composait d'une quarantaine de personnes comprenant : quatre princes, trois ducs, deux marquis, cinq comtes, deux vicomtes, trois barons. Pas de chevalier ni de vidame. Les quatre princes, les trois ducs, les deux marquis, les cinq comtes, les deux vicomtes, les trois barons, suivis de leurs princesses, duchesses, marquises, comtesses, vicomtesses, baronnes. De roturier ni de roturière pas l'ombre, à moins que les journaux de la *high-life* ne les trouvent indignes de figurer dans leurs colonnes ; on m'assure que non, et qu'il est de règle de n'inviter que les gens à quartiers aux dîners donnés par le Président de la république, soit à la préfecture de Versailles, soit au palais de l'Elysée. Les gens de sa société habituelle n'aiment pas le contact des roturiers.

Je n'ai rien à dire à cela, sinon que le monde a bien changé, je parle du monde aristocratique. La noblesse au XVIIIe siècle raffolait des roturiers : écrivains, philosophes, peintres, musiciens, poëtes, elle voyait en eux les gens les plus propres à contribuer à l'agrément de l'existence. C'est qu'il n'y a rien de tel que ces gens-là pour parler et pour faire parler les autres. Si les princes, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons, étaient toujours restés entre eux, l'esprit de conversation ne serait jamais né en France ; c'est du contact des nobles et des roturiers qu'il a, pour ainsi dire, jailli ; les nobles y mettaient la forme, les roturiers le fond, et la conversation allait son train.

Que peuvent faire tant de princes, de ducs, de marquis, de comtes, de vicomtes, de princesses, de duchesses, de mar-

quises, de comtesses, de vicomtesses, de baronnes, après le dîner? N'ayant personne avec qui causer, les hommes jouent et les femmes parlent des actrices et des couturières. La noblesse s'en va, rien ne le prouve mieux que son indifférence pour la conversation et sa facilité à se passer de la société des gens de lettres, des artistes et des hommes d'esprit.

VII

La comédie peint les hommes par leurs côtés ridicules; la charge peut-elle aussi devenir un portrait? On assure que nous gardons la comédie, mais la charge s'en va.

La charge a pris sa retraite avec Daumier; je parle de la vraie charge, de celle qui en dit plus sur un homme que le portrait ou le buste le plus sérieux. Quant à ces figures de ministres, de députés, d'hommes de lettres, d'acteurs, etc., qui grimacent en ce moment à la vitrine des kiosques et aux étalages des libraires à auvent, hélas! il n'est que trop vrai, il y a des gens qui appellent cela des charges, mais ce ne sont que des mascarades.

Quel besoin faut-il que l'on ait de faire parler de soi, pour se laisser travestir en marionnette grotesque et pour jouer la parade sur les tréteaux de l'enluminure à un sou!

Pauvre caricature française, si spirituelle, si brillante en 1830 et en 1848, qu'es-tu devenue? Elle est partie, mais on assure qu'elle reviendra quand l'état de siége nous fera ses adieux. J'en doute; l'état de siége n'existait pas en 1870; vous rappelez-vous quels dessins, aussi vulgaires, aussi ignobles de pensée que d'exécution, on a voulu à cette époque nous faire prendre pour des caricatures?

VIII

M. Gambetta, dimanche dernier, a fait l'acte le plus courageux de sa vie. Il a proclamé la république athénienne sur la tombe de M. d'Alton-Shée.

M. d'Alton-Shée, jeune, riche, élégant, spirituel, pair de France, pouvant prétendre à tout dans la diplomatie, dans l'administration, dans la politique, tourna brusquement le dos à la monarchie et passa du côté de la république. C'était aux environs de 1846 ou 1847. L'idée parut assez singulière à cette époque où les républicains se recrutaient peu dans le monde de M. d'Alton-Shée.

Il y avait alors deux républiques : la république athénienne présidée par M. Armand Marrast, qui siégeait dans les bureaux du *National*, rue Le Pelletier, et la république spartiate ayant pour président Ferdinand Flocon et son centre dans les bureaux de la *Réforme*, hôtel Colbert, rue du Croissant. Les Athéniens reconnaissaient la souveraineté du peuple et pensaient qu'on pouvait être bon républicain en portant un gilet droit; les Spartiates plaçaient la souveraineté du but et la souveraineté du gilet à revers au-dessus de la souveraineté du peuple. D'Alton-Shée alla droit du côté de la rue du Croissant, non pas qu'il eût la superstition du gilet à la Robespierre, mais parce que, en suivant cette route, il y avait beaucoup à perdre et rien à gagner.

C'était une nature généreuse et désintéressée; la nature des jacobins est d'être soupçonneuse. Les jacobins de 1848 se mirent donc à soupçonner d'Alton-Shée. De quoi? ils auraient été bien embarrassés de le dire; ils ne s'en firent pas moins tirer la manche pour lui donner une légion de la garde nationale de la banlieue à commander, et une place à occuper sur leur liste électorale, qui ne passa pas. Ce qui passa fort vite, ce fut la République, grâce aux folies des gilets à revers. La dictature napoléonienne qui lui succéda n'eut rien de plus pressé que de mettre d'Alton-Shée en prison.

Rendu à la liberté, marié, père de famille, il revint aux grandes affaires de chemins de fer, dont il s'était occupé autrefois. Les anciens gilets à revers, qui ne s'occupaient de rien, l'en blâmèrent et le traitèrent presque de *faiseur*; mais, s'étant avisés en 1867 qu'il serait de la dernière utilité à la République que M. Thiers ne fût pas nommé dans la 2e circonscription, ils trouvèrent que M. d'Alton-Shée pouvait, dans cette circonstance, être bon à quelque chose, et ils le poussèrent à poser également sa candidature dans cette circonscription. D'Alton-Shée, qui n'aimait pas M. Thiers et qui aimait la députation, céda, eût trois ou quatre mille voix, et se consola de son échec en écrivant ses Mémoires, qui ne sont pas sans intérêt. Aveugle à moitié depuis une vingtaine d'années, tout à fait aveugle dans les derniers temps de sa vie, mais très-actif de corps et d'intelligence, il songeait encore à la députation. Fut-il oublié sur la liste de 1870, ou bien victime de cet « esprit d'exclusion » dont M. Gambetta a engagé, sur la tombe de d'Alton-Shée, les républicains à se dépouiller? Cette dernière version pourrait bien être la bonne. Elle ne rend que plus utile ce passage de son discours : « L'aristocratie d'où était sorti d'Alton-Shée appartient à la France et peut encore la servir. Si elle a, comme d'Alton-Shée, l'intelligence de se rallier à la France nouvelle, à la France du travail et de la science, elle contribuera par son patriotisme et sa noble délicatesse à lui donner cette fleur d'élégance et de distinction qui fera de la République française, dans le monde moderne, ce qu'était la république athénienne dans l'antiquité. »

Paroles non-seulement bonnes, mais encore courageuses; car les gilets à revers sont toujours fort nombreux en France.

IX

Je disais l'autre jour à un membre de l'extrême droite. — Voulez-vous entendre un conte auquel vous prendrez un plaisir extrême, quoiqu'il ne soit qu'imité de Perrault?

— Nous avons une réunion importante, mais à trois heures seulement. Parlez.

— Il y avait autrefois un roi et une reine; le roi était exilé, et la reine endormie depuis près de cent ans par les artifices d'une méchante fée appelée Révolution. Le roi reçut un beau jour, par l'intermédiaire du chat botté ou de M. Chesneloug, un message des chevau-légers pour l'avertir que le moment d'opérer le désenchantement de la monarchie au bois dormant était arrivé. Le roi quitta tout de suite Frohsdorf et au bout de trois jours il mit le pied sur l'escalier du château où la monarchie au bois dormant repose depuis cent ans. Il entra dans une avant-cour où, comme dans le conte, tout ce qu'il vit était capable de le glacer de crainte. L'image de la mort s'y présentait partout, et ce n'était que des corps étendus d'hommes qui paraissaient sans vie. Il monta l'escalier et il entra dans la salle des gardes du corps, qui étaient range-

la latte au poing, les yeux fermés; de la salle des gardes, il passa dans la salle des gentilshommes de la chambre, qui ronflaient de leur mieux, et de porte en porte il arriva enfin dans une salle toute dorée. Là, il vit sur un lit dont les rideaux étaient ouverts de tous côtés une dame à peine âgée de dix ou douze siècles, et dont l'éclat resplendissant avait quelque chose de divin. Il approcha en tremblant et se mit à genoux auprès d'elle. Alors, comme la fin de l'enchantement était venue, la monarchie se réveilla, et le roi l'aida à descendre de son lit. Elle était tout habillée, et fort magnifiquement, avec des paniers, mais il se garda bien de lui dire qu'elle était vêtue comme sa mère-grand, et qu'elle avait un collet monté.

L'écuyer tranchant vint dire tout haut que la viande était servie. Ils passèrent dans le salon des miroirs et y soupèrent servis par les officiers de la monarchie. Les douze petits violons et les hautbois jouèrent de vieilles pièces, mais excellentes, quoiqu'il y eût plus de cent ans qu'on ne les jouât plus. Cependant le château, de moment en moment, se remplissait de gens que l'on croyait morts et qui se réveillaient avec la monarchie au bois dormant : le droit d'aînesse, les majorats, le baccalauréat en Sorbonne, les corporations, les jurandes et autres, dont le cortége défila devant le roi, qui ne se lassait pas d'admirer l'air de jeunesse et de fraîcheur répandu sur toutes ces figures; mais, comme leur résurrection inattendue pouvait effrayer les bourgeois et manants du pays, on décida que momentanément le droit d'aînesse s'appellerait liberté de tester; le majorat, reconstitution de la grande propriété; le baccalauréat en Sorbonne, liberté de l'enseignement; les jurandes, associations ouvrières, etc.

— Conte tant qu'il vous plaira pour le moment, mais ce conte pourrait bien avant peu devenir une réalité, — fit mon interlocuteur en me quittant pour se rendre à la réunion des chevau-légers, où il s'agissait d'adresser un manifeste au comte de Chambord.

X

Clitidas père disait l'autre jour devant moi au jeune Clitidas :

— Il est temps, mon fils, de songer à choisir une profession; vous êtes bachelier, que pensez-vous du barreau? — Ne rougiriez-vous pas, répondit le jeune Clitidas, de voir celui qui porte votre nom et qui doit perpétuer votre race quémander quelques méchantes causes à un procureur et passer son temps à traîner sa robe dans la poussière de la salle des Pas-Perdus. Un avocat n'est pas un homme, il ne peut ni tailler sa barbe ni ses favoris comme il lui plaît, il est soumis à des prescriptions ridicules; il ne peut porter ni cravate jaune, ni pantalon ventre de biche. — Achetez une étude d'avoué ou de notaire. — Procureur, jamais! tabellion, plutôt la mort! — Que penseriez-vous, reprit Clitidas père, de la médecine? — Un métier sans prestige. Il n'y a plus de médecin depuis qu'il a renoncé au bonnet pointu, à la robe et à la perruque. Cet homme, qui ne parle plus latin, qui est vêtu comme vous, qui est obligé de raisonner avec vous sur votre maladie, et que vous renvoyez s'il n'est pas de votre avis, c'est ce que vous appelez un médecin; merci! — On ne peut pas toujours vivre sans rien faire. — Pourquoi? — Parce que, mon fils, il faut travailler pour vivre. — Rien de plus juste, mon père, quand on n'a pas d'autre capital que son travail; mais vous êtes riche, par conséquent je serai riche. Vous avez trop d'esprit pour obliger votre fils à s'affubler d'un titre, avocat, médecin, notaire ou avoué, pour se rendre plus respectable aux yeux du vulgaire. Foin de cette hypocrisie! Je mettrai sur mes cartes de visite :

CLITIDAS FILS

Oisif

De combien de façons les pères et les fils d'aujourd'hui ne brodent-ils pas ce thème de conversation entre Clitidas fils et Clitidas père?

XI

— Se peut-il, m'écriai-je devant quelques amis en apprenant l'élection de la Nièvre, qu'il y ait encore des bonapartistes en France?

— Sans doute, dit l'un; si l'on regrette l'empire, c'est que les vignes ne gelaient pas avant 1870.

— Ou bien, reprit l'autre, la viande sur pied valait-elle 2 ou 3 centimes le kilogramme de plus qu'aujourd'hui.

Quand toutes les raisons de ce genre furent épuisées, on mit en avant la doctrine de l'appel au peuple, si propre à séduire l'esprit des masses par sa fallacieuse simplicité.

L'un de nous s'approcha de la bibliothèque, prit un Homère et lut l'épisode de l'*Odyssée* où les compagnons d'Ulysse changés en pourceaux par Circé refusent de reprendre leur ancienne figure. Le despotisme change aussi les hommes en bêtes, et « quand la liberté, ajouta-t-il, veut les rendre à leur premier état, ils préfèrent marcher à quatre pattes ».

***

— L'Académie française a décerné le prix Marcelin Guérin à l'ouvrage de M. Alph. Dantier, qui a pour titre : *L'Italie, études historiques.*

Elle a partagé également le prix Bordin entre l'ouvrage de M. A. Bossert, professeur à la Faculté des lettres de Douai : *La littérature allemande au moyen âge et les origines de l'épopée germanique : Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains : Gœthe et Schiller*, et l'ouvrage de M. J. Sauzay, membre de l'Académie de Besançon : *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le département du Doubs, de* 1789 *à* 1801, *d'après les documents originaux inédits.*

— M. H. Lantoine, ancien élève de l'École normale, soutiendra les deux thèses suivantes, pour le doctorat, devant la Faculté des lettres de Paris, en Sorbonne, le 1er juin, à dix heures du matin :

Thèse latine : *De Cicerone contra oratores atticos disputante.*

Thèse française : *Histoire de l'enseignement secondaire en France au* XVIIe *siècle.*

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SERIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 49 6 JUIN 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Le centre droit vient enfin de publier son manifeste, son programme. Il l'a fait très-timidement, sous forme de procès-verbal, comme s'il avait peur de s'adresser directement, non pas même au pays, mais au centre gauche, avec lequel il est désireux de contracter alliance. On remarquera que ce procès-verbal n'a obtenu jusqu'à ce jour l'adhésion que de cinquante-trois membres seulement du centre droit. Les autres, il est vrai, n'étaient point présents à la réunion, sauf dix cependant qui ont voté contre, en alléguant, comme toujours, des raisons d'opportunité.

On remarquera encore que dans ce procès-verbal, qui contient une adhésion tacite à la république septennale, on n'a pas même osé prononcer le mot de république. On a pris un détour : on a déclaré qu'on était d'avis de conserver « le titre donné au chef du pouvoir exécutif par les lois existantes » et de maintenir pendant sept années « la trêve des partis ». Cela veut dire, en bon français, que pendant sept années il y aura à la tête du gouvernement de la France un Président de la république, — le président d'aujourd'hui ou bien un autre, si le maréchal de Mac-Mahon venait à mourir ou à se démettre de ses pouvoirs. Pourquoi ne pas dire franchement et simplement : nous adhérons à la *république septennale* ? Ceût été insuffisant encore, oseux et puéril, — car on n'a jamais imaginé de dire : nous allons fonder le meilleur gouvernement possible et nous nous engageons à ne le garder que pour un temps déterminé d'avance ; — mais cela eût constitué cependant un progrès dans le sens de la république indécise et définitive. On y en fut peut-être contente.

Cette solution aura été trouvée trop nette apparemment, trop explicite : tout le monde aurait compris, cela ne tout pas qu'on puisse comprendre, parce qu'il faut laisser à l'équivoque au bonnelle on vit depuis longtemps afin de reprendre et continuer de plus belle pendant tout le septennat, une ce commerce de duperies réciproques, cette lutte sournoise et perfide qu'on décore du nom de « trêve des partis ».

Nous ne disons pas que telles soient les intentions des cinquante-trois députés du centre droit qui ont mis leurs noms au bas du procès-verbal rédigé sous l'inspiration de MM. de Broglie et d'Audiffret-Pasquier. Nous pensons, au contraire, que ces cinquante-trois députés ont fait preuve de bon vouloir et de courage, et nous sommes tout à fait disposés à leur en savoir gré. Leur adhésion à la république, si enveloppée qu'elle soit de réticences, n'en est pas moins le signe d'une modification assez profonde de leurs vues sur le gouvernement de la France. Ce n'est point leur faute peut-être s'ils se sont arrêtés à mi-chemin ; mais ce n'est pas la nôtre non plus. Ils sont les prisonniers de leur parti ; nous voulons être, nous, les serviteurs de la France. La France veut un gouvernement définitif, et le *septennat*, même impersonnel, n'en est pas un. La France veut la république, et la république septennale, alors même qu'on oserait en prononcer le nom, n'est pas... la république. La concession faite au centre gauche par les cinquante-trois membres du centre droit signataires du procès-verbal n'est donc pas suffisante : cette tentative de conciliation n'aboutira pas : tout lui manque, la franchise dans les termes, la netteté des vues, le choix d'un terrain assez large pour que la France puisse s'y placer tout entière.

Dans l'Assemblée même, la constitution d'une majorité sur le terrain étroit choisi par M. d'Audiffret-Pasquier et ses amis est absolument impossible. Les 70 membres présents à la séance dans laquelle a été adopté le procès-verbal ne sont pas tout le centre droit, il en faut compter une vingtaine qui n'appartiennent pas à proprement parler au centre droit ; quand on demande à ces députés d'où ils sont, où ils vont, ils refusent de le dire : « Nous appartenons, répondent-ils discrètement, au groupe des députés qui se réunissent chez M. de Goulard. » Enfin, ces 70 membres présents ne seulement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ont adopté le procès-verbal. Cinquante-trois hommes [illegible] peut-être [illegible] septennat impersonnel [illegible]

un bon noyau pour la prédication et la propagande, mais ce n'est pas une armée sur laquelle on puisse faire fonds pour la guerre et pour la conquête.

De quel côté de l'Assemblée les cinquante-trois se proposent-ils de recruter des adhérents? Evidemment à droite et à gauche, mais à droite surtout : ils en sont encore à cette conception illusoire, décevante, d'une majorité qui s'appuierait à la fois sur la droite modérée et sur le centre gauche! Jamais espérance ne fut plus chimérique, plus vaine. Vouloir accoupler la droite modérée avec le centre gauche, c'est se proposer de faire marcher sous le même drapeau les fils reconnaissants et les adversaires rancuniers de la Révolution, l'esprit clérical et l'esprit moderne, la réaction et la liberté. Entre les deux, il faut choisir : il ne reste plus au centre droit qu'à rattacher définitivement sa cause à ces causes désormais perdues, — césarisme, monarchie de droit divin, monarchie constitutionnelle, — ou bien à se rallier délibérement au grand parti de la république. C'est ce dernier choix que nous lui conseillons, est-il besoin de le dire? mais sans oser espérer qu'il suive notre conseil.

Ce qui perd le centre droit, et ce qui pourrait bien un jour ou l'autre amener sa ruine définitive, c'est cette idée, nourrie par lui avec une complaisance qui n'est point exempte de fatuité, qu'il ne saurait mettre à trop haut prix son concours, et qu'en dehors de lui il n'y a point de personnel gouvernemental. Le centre droit se trompe : par les fautes si nombreuses qu'il a commises depuis quatre années, par ses compromissions de toute sorte avec la droite pure, par les humiliations répétées que lui a infligées le suffrage universel, qui ne se connaît même plus, — il s'est amoindri à ce point que pour le sauver et se relever dans l'opinion, il faut qu'il sacrifie jusqu'à son nom, jusqu'à son existence de groupe parlementaire distinct, de manière à ne faire plus qu'un avec le centre gauche, qui l'appelle et qui est prêt à lui ouvrir ses rangs.

Une autre erreur non moins funeste du centre droit a été de croire que c'était à lui de faire des conditions. Il se pose en arbitre de la situation, il parle en maître, en vainqueur; il semble, en vérité, à lire les journaux où l'on défend sa politique, qu'il tient le centre gauche et les gauches à sa merci. C'est prendre le contre-pied de la réalité.

Le centre gauche et les gauches se passent admirablement du centre droit : en s'unissant éventuellement avec les cinquante-deux députés de la droite extrême, avec ou sans le concours du groupe bonapartiste, les gauches sont en situation de constituer, quand il leur plaît, une majorité d'opposition et de dissolution. Elles peuvent tout enrayer, tout entraver dans l'Assemblée et, par lassitude ou surprise, provoquer ce vote décisif, depuis longtemps désiré, qui renverra nos sept cent cinquante souverains devant cet autre souverain, le pays.

En acceptant l'alliance du centre droit, les gauches offrent à ce groupe parlementaire le moyen de se maintenir dans l'Assemblée et de se refaire dans le pays la situation qu'il a perdue.

En retour de ce grand service, le centre droit apporterait simplement au centre gauche et aux gauches (car actuellement il n'y a pas lieu de les distinguer) l'appoint numérique qui est nécessaire pour rendre effectif, au point de vue de l'établissement de la République, le mandat constituant de l'Assemblée. Mais on sait bien que les gauches ne tiennent pas outre mesure à constituer présentement; c'est affaire au centre droit de savoir s'il veut leur fournir les moyens de faire aujourd'hui ce qu'elles feraient demain — après des élections nouvelles — sans lui; mais il n'y a aucune raison pour qu'on lui achète à très-haut prix son alliance. On lui fait sa place et sa part, on l'admet à venir travailler, comme un ouvrier de la onzième heure, à la fondation de la troisième république. Mais il faut qu'il apporte sa pierre à l'édifice. Sinon, non.

. . .

L'Assemblée a beau vouloir concentrer toute son attention sur la loi municipale et sur la loi électorale, elle ne peut pas s'empêcher de penser à autre chose. Convient-il que les maires soient nommés par le gouvernement ou élus par les conseils municipaux? Est-il bon, est-il juste, est-il salutaire que le corps électoral soit partagé en plusieurs classes inégalement favorisées? Sans doute ce sont là des questions graves, sur lesquelles on a disserté cette semaine, à Versailles, — sur la première, trop brièvement, sur la seconde, éloquemment quelquefois, — pas toujours. Mais ce qui est manifeste, c'est que les esprits sont détournés de ces grands sujets par une curiosité, par une inquiétude, par des espérances, par des appréhensions, par des pressentiments qui ne laissent à personne la pleine possession de soi. Et en effet, pour le moment, la grande affaire est de savoir s'il y aura dans l'Assemblée une minorité de plus. Voilà la question du jour, la question brûlante, la question palpitante. Quand elle sera résolue, on se fera peut-être plus facilement une opinion sur le reste.

Je dis une minorité de plus; il y en a déjà quatre : la minorité d'extrême droite, qui veut, non pas un roi, mais « le roy »; la minorité bonapartiste, qui réclame l'appel au peuple; la minorité du 16 mai et du 30 mai, qui comprend la droite modérée et le centre droit, c'est-à-dire les partisans du « septennat personnel » et ceux du « septennat impersonnel », non pas confondus en un seul et même groupe, il est vrai, mais associés; enfin la minorité républicaine, qui s'est formée par l'union des trois gauches. Total, quatre. Evidemment ce n'est pas assez.

Car, remarquez bien ceci : nous n'avons pas de centre. Ou plutôt, nous en avons trop; nous en avons deux; il n'en faudrait qu'un, mais j'entends un vrai centre, qui ne serait ni gauche ni droite, ni républicain ni royaliste, indifférent à la monarchie et non moins indifférent à la république, incapable de préférer l'une à l'autre, de trahir celle-ci pour celle-là et réciproquement; résolu à ne se point départir de l'impartialité absolue qui serait sa règle; groupe neutre, mais immuable, qui, par sa fixité même, achèverait de démontrer l'impossibilité définitive de former dans l'Assemblée une majorité quelconque.

D'où cette conséquence, que la nécessité de la dissolution deviendrait, s'il se peut, plus évidente encore qu'elle ne l'est à cette heure : car je ne suppose pas que l'Assemblée puisse se résigner jamais au barbotement à perpétuité. Donc, un centre, un seul centre naturellement, un centre sans épi-

thète, voilà l'idéal que rêvent les partisans de la « conjonction ». Il va sans dire que ce centre unique ne se peut former qu'aux dépens du centre droit et du centre gauche. Ces deux groupes se désagrégeront-ils ? La moitié du centre gauche s'unira-t-elle à la moitié du centre droit pour constituer dans le parlement cette cinquième minorité dont le besoin se fait si vivement sentir ? Cela est encore très-incertain.

L'accord paraît difficile. On assure cependant qu'il ne faut pas désespérer. Les négociateurs de cette union ne sont peut-être pas tous très-heureusement choisis : quelques personnes ont paru scandalisées, par exemple, de voir le nom de M. de Broglie mêlé à des préliminaires de paix. Toutefois il ne faut pas oublier qu'il ne s'agit pas de former une majorité, mais une minorité seulement : or, rien n'annonce que M. le duc de Broglie soit impropre à une telle tâche. Quoi qu'il en soit, rien ne sera négligé, dit-on, de ce qui est nécessaire pour opérer un rapprochement si désirable et dont l'occasion ne se représentera plus. Réussira-t-on ? Je ne sais ; mais j'avoue que l'issue de cette tentative, qui sera la dernière, me paraît chose indifférente. L'important est que l'entreprise ait été tentée ; cela suffit. Que les conciliateurs réussissent ou qu'ils échouent, ils ne prouveront pas moins péremptoirement par leur échec que par leur succès la nécessité d'appeler une assemblée nouvelle, capable d'œuvres efficaces parce qu'elle sera plus homogène, à constituer définitivement le gouvernement républicain.

Et puisque les chefs du centre droit veulent bien s'employer à la préparation et à la rédaction d'un programme dont la première édition a déjà paru, qu'ils prennent le temps de réfléchir à ce qu'ils mettront dans leur édition dernière. Ce programme ne servira pas seulement de contrat aux futurs conjoints : les électeurs le connaîtront ; c'est avec ce programme que paraîtront plus ou moins prochainement devant la nation souveraine tous ceux qui l'auront souscrit ; c'est par ce document qu'ils seront jugés.

Devançons par la pensée le moment où nos sept cent-cinquante élus redeviendront simples candidats. Ils trouveront le corps électoral partagé en deux camps : l'un, le plus nombreux de beaucoup, où les opinions sont faites, où la république est non pas acceptée, mais voulue, où le maréchal de Mac-Mahon compte autant de partisans qu'il y a d'électeurs, s'il doit être le premier magistrat d'une république définitivement constituée, mais où il n'en compte pas un s'il ne doit être qu'un *interroi* sept ans durant ; l'autre, moindre par le nombre, très-heureusement, où les volontés sont encore très-incertaines, où le dégoût de l'empire peut être surpassé par le besoin d'une certitude quelconque, même celle du mal, où la cohue des égarés peut être rejetée brusquement vers un régime néfaste, mais défini, connu, compris, qui porte un nom et qui aura toujours sur un néant provisoire de sept années l'avantage de la perpétuité qu'il se promet.

Donc, que les partisans de la fusion des deux centres prennent garde à leur programme. Celui des républicains sera net et précis ; celui des bonapartistes sera hardi, familier, de plus, à toutes les mémoires. Entre la thèse des premiers et celle des seconds, le « septennat impersonnel et neutre » paraîtra, j'imagine, une invention prodigieusement maigre et débile quand il faudra la produire, non plus dans le huis clos des conciliabules parlementaires, mais en plein [illegible] ; est-il même quelque apparence qu'il puisse être compris ? On [illegible], et le peuple [illegible]

de cette formule étonnante, s'il comprend que l'espèce de sécurité qu'on lui offre, c'est un délai de sept ans accordé à tous les partis pour se préparer à s'entredéchirer de nouveau, légalement, — les dégoûtés du centre droit peuvent compter sur une chose : une formidable huée. Voilà l'accueil qui les attend.

Aussi bien, pourquoi s'obstinent-ils à se vouloir condamner à cette alternative : rester incompris de la foule ou être honnis par elle. Combien la gauche ne voudrait-elle pas pouvoir compter qu'ils ouvriront enfin les yeux sur la vanité de leurs dédains, sur l'impuissance du défi qu'ils opposent aux progrès croissants de l'opinion républicaine dans toutes les classes de la nation, sur la parfaite stérilité de leurs efforts pour retarder l'avénement nécessaire et définitif d'un gouvernement démocratique, sur le dommage irréparable qu'ils se causent à eux-mêmes et gratuitement. Ils font un programme, ils le retoucheront probablement plus d'une fois, ils le transformeront même complétement, — il faut du moins l'espérer : — comment ne comprennent-ils pas que la meilleure manière d'y introduire à la fois le maréchal Mac-Mahon et la république, ce serait de commencer par substituer tout de suite, dans la loi du 20 novembre, à la république septennale, la république définitive ?

Anatole Dunoyer.

L'élection inattendue d'un ancien familier de la maison impériale a profondément troublé la France. Le parti bonapartiste, que les électeurs n'avaient pas gâté depuis trois ans, s'est efforcé de transformer ce succès isolé et local en une sorte de manifestation plébiscitaire. Cette amnistie partielle lui a rendu toute son ancienne insolence. Les journalistes à sa solde ont élevé leur ton et enrichi de nouvelles grossièretés leur vocabulaire poissard. Les préfets à poigne, en pleine Assemblée nationale, ont montré le poing à leurs adversaires, et les ont menacés de leur imposer bientôt silence. Si l'on ne savait que ces bonapartistes sont d'audacieux comédiens, on pourrait croire, à entendre tout ce tapage, qu'en effet demain est à eux et que la France est irrévocablement condamnée par ses fautes et par sa mauvaise fortune à tomber encore une fois entre leurs mains. Cette tactique impudente est heureusement éventée. Quelque bruit qu'ils mènent à la porte de leur barraque, la foule ne les y suivra pas et le spectacle tragi-comique qu'ils annoncent n'est pas près encore de commencer. Mais c'est déjà trop qu'ils aient osé dresser leurs tréteaux et jouer leurs parades sur nos places publiques. Ils n'auraient pas eu cette audace, il y a un an. Qui donc la leur a donnée, et comment se fait-il que trois ans après Sedan, après la Commune, quand on a tant de fois et si douloureusement constaté jusqu'à quel point vingt années d'empire avaient désorganisé et démoralisé notre pays, les auteurs responsables de tous nos désastres aient pu concevoir et afficher l'espérance de nous ressaisir et de nous achever ?

Si le bonapartisme a recruté quelques nouveaux adhérents, si surtout ses journaux et ses députés ont repris assez d'assurance pour rompre en visière aux partis monarchistes, — leurs alliés et leurs dupes de la journée du 24 mai, — la faute [illegible]

rité, et dont l'entêtement impuissant a presque réhabilité le césarisme en discréditant le régime parlementaire.

L'essai que notre pays avait fait de la république conservatrice sous la présidence de M. Thiers l'avait rassis et réconforté ; il recommençait à vivre d'une vie régulière et normale et se formait à l'exercice pacifique de la liberté, quand les partisans des princes déchus jugèrent bon d'interrompre cette expérience, de renverser le gouvernement qui l'avait si bien conduite et de remettre encore une fois en question l'avenir de la France, qui semblait réglé. Maîtres du pouvoir, installés dans les ministères et les préfectures, les ennemis de la république purent travailler à leur aise à la restauration de la royauté ; ils échouèrent pourtant, par la force seule des choses, par l'effet de leurs irrémédiables divisions et de la réprobation que soulevaient dans ce pays leur entreprise insensée et leur politique réactionnaire. Se tinrent-ils au moins pour battus, et se résignèrent-ils à donner à la France les institutions républicaines qu'elle réclamait et qu'elle était prête à accepter même de leurs mains ? Ils n'eurent pas cette sagesse, et ne cherchant qu'à gagner du temps et à vivre au jour le jour, dans l'attente d'on ne sait quel miracle, ils fondèrent un gouvernement sans constitution et sans caractère, qu'ils intitulèrent le septennat, non pas parce qu'ils avaient l'intention de lui assurer une durée réelle et effective de sept années, mais parce qu'ils prétendaient se réserver pendant sept ans les questions qu'ils étaient pour le moment impuissants à résoudre, et de guetter sous cet abri provisoire l'heure et l'occasion de les trancher à leur gré.

Ce n'est pas tout. Il avait fallu justifier tant bien que mal le coup d'État parlementaire du 24 mai, et l'on avait inventé, à cet effet, le prétendu péril social. On avait eu besoin, pour former une majorité contre le gouvernement de M. Thiers, de l'appoint des voix bonapartistes, et l'on avait accepté, sollicité l'alliance du parti de l'appel au peuple. Le lendemain de la victoire, on fut bien obligé de soutenir le rôle qu'on avait pris, et tout en poursuivant par-dessous main la grande affaire de la fusion, on dut essayer de donner le change à l'opinion publique en s'escrimant d'estoc et de taille contre le spectre radical. On fut bien obligé aussi de récompenser les césariens, qui ne sont point gens à rien faire pour rien, et qui firent payer très-cher leur concours. De là, la double nécessité de s'engager chaque jour davantage dans la réaction, et de faire chaque jour aux bonapartistes une part plus grosse de pouvoir et d'influence. On leur donna des ministères, on leur donna des préfectures, on leur donna des recettes générales et des recettes particulières. On évinça, autant que faire se put, les républicains de toutes les fonctions publiques, et on les remplaça par l'ancien personnel de l'empire, qui se jeta avidement sur cette curée.

On sentait bien cependant que la nation ne goûtait guère ces façons d'agir, qu'elle ne partageait pas les alarmes vraies ou feintes des ministres et de leurs amis, et qu'elle ne comprenait rien à toute cette agitation et aux allures épileptiques du gouvernement de combat. Tout naturellement, on trouva mauvais qu'elle se permît d'être rassurée quand la majorité parlementaire lui ordonnait d'avoir peur, et qu'elle persistât à envoyer des républicains à l'Assemblée, malgré les secrétaires et les sous-secrétaires d'État. On se dépita, et l'on entreprit « de la faire marcher » malgré vent et marée.

On priva les communes des municipalités qu'elles avaient librement élues et on leur donna des maires de la main de M. Baragnon. On rédigea des projets de loi contre le « nombre », et on les fit précéder de rapports injurieux pour la majorité des citoyens. Au lieu de rendre justice au grand mouvement patriotique qui suivit Sedan, on s'efforça de faire peser sur le gouvernement de la Défense nationale une responsabilité qui revient tout entière à l'empire. On publia, sous prétexte d'enquête parlementaire, des *factums* diffamatoires. A la tribune, dans les journaux, on calomnia tout ce qui avait renom et couleur de républicain. Personne ne fut épargné. M. Thiers, dont les services étaient les plus grands, eut la plus grosse part d'injures. On abusa de l'état de siége pour traquer les feuilles républicaines, tandis que les organes les plus impudents des bonapartistes avaient pleine licence de tout dire sans courir d'autre risque que celui de recevoir par ci par là un avertissement bénin et paternel. Pendant près d'une année enfin, on ne négligea rien pour inquiéter la France et pour l'irriter ; on travailla à la détacher de la République, quoiqu'on ne fût pas en état de lui donner un roi ; on lui répéta tous les jours et sur tous les tons qu'elle était trop corrompue et trop perverse pour mériter d'être libre ; on s'efforça de lui inspirer le dégoût et la peur d'elle-même.

Nous ne pensons pas qu'on y ait réussi. Mais l'élection de la Nièvre prouve au moins que le jour où, lasse d'être ainsi traitée, découragée par les avanies quotidiennes qu'il lui faut subir, affolée par les prédictions sinistres dont on lui rebat les oreilles, elle se résignerait à faire le sacrifice de la liberté pour avoir la paix, ce n'est ni à l'une ni à l'autre branche de la maison des Bourbons qu'elle irait demander un maître.

Il fallait être, en vérité, bien aveugle pour ne pas prévoir, dès le 24 mai, que la politique antirépublicaine du cabinet de Broglie ne pouvait profiter qu'à un seul parti, à celui qui, en 1851, avait su si habilement exploiter les tendances réactionnaires de l'Assemblée législative et fonder sa fortune sur l'impopularité des royalistes. Si l'on peut, en effet, à la grande rigueur, contester que la France soit républicaine, on ne peut nier qu'elle soit foncièrement démocratique. Elle a par-dessus tout la passion de l'égalité. Elle a conservé de l'ancien régime un si odieux souvenir, qu'elle n'en supportera jamais le retour. M. de Castellane a beau vanter ces temps heureux où l'accord harmonieux du roi et de la nation assurait la prospérité et la grandeur de l'État. Ces douze siècles de monarchie ont été pour les paysans, pour les ouvriers des villes, douze siècles d'oppression, d'humiliation et de misère. Il fallut une révolution pour mettre fin aux iniquités sans nom de l'ancienne société et pour affranchir la nation française courbée sous le triple despotisme des rois, des nobles et du clergé.

Chaque fois que l'on semble aujourd'hui remettre en question les conquêtes de 1789, chaque fois qu'on parle de rendre aux *classes dirigeantes* la prépondérance qu'elles ont perdue, la France se souvient de ce qu'elle a autrefois souffert et s'éloigne avec une répugnance invincible de ceux qu'elle croit, à tort ou à raison, disposés à rétablir les vieux priviléges. Chaque citoyen prétend conserver le droit de contribuer, par son représentant, au vote de l'impôt et des lois, et si l'on réussit à persuader à la nation que la république est impuissante à lui donner l'ordre dont elle a besoin, c'est l'empire qu'elle chargera de lui assurer, à défaut de la liberté, l'égalité politique, qui lui est encore plus chère et plus nécessaire.

Démocratie libérale ou démocratie autoritaire, république ou empire, il faut choisir. Le temps de la royauté est passé et ne reviendra plus. Il n'est guère à craindre qu'avec la république les détenteurs de la propriété perdent la légitime influence qu'ils prétendent exercer sur les destinées du pays. Les classes aisées et instruites conduiront les affaires aussi longtemps qu'elles mériteront de les conduire; c'est par la sagesse et le désintéressement de leur politique qu'elles maintiendront leur crédit et leur pouvoir. Mais si elles tentent de se faire donner par la loi, à titre irrévocable, une autorité qu'elles ne doivent tenir que de leurs services et du libre consentement de leurs concitoyens, elles se perdront et la France avec elles. César promettra au peuple de lui rendre son droit de suffrage, et César sera acclamé. Il s'adressera aux plus mauvais instincts de notre nature et établira encore une fois son règne sur l'égoïsme, la lâcheté et l'envie. Aux pauvres, il promettra l'extinction du paupérisme; aux riches, la tranquille jouissance de leurs biens; à tous, il reconnaîtra des droits politiques égaux, mais à la condition que de ces droits précieux tous lui fassent le complet abandon. Par force, par ruse, par flatterie, il s'emparera de tous les pouvoirs. Seul il restera chargé du soin des affaires publiques; les citoyens iront à leurs trafics ou à leurs plaisirs. Cela durera dix ou vingt ans, pendant lesquels la France s'enrichira, s'amusera. Un beau jour elle se réveillera au fond de l'abîme où l'aura conduite l'ineptie de son maître.

Nous savons par une cruelle expérience ce que c'est que la démocratie césarienne; nous avons appris à nos dépens de quel prix se paye tôt ou tard la trompeuse tranquillité que donne le despotisme; nous avons vu ce qu'il advient d'un grand peuple soumis à ce régime énervant et corrupteur. Les fonctionnaires, uniquement soucieux de plaire au souverain dispensateur des grâces, négligent les devoirs de leur charge et laissent péricliter les intérêts les plus sacrés; les prétendus députés de la nation, désignés par les agents du prince, se gardent bien de contrôler et de contredire ceux qui les ont choisis; la presse, enchaînée et bâillonnée, ne peut rien. Les citoyens, habitués à être gouvernés, administrés, défendus au dedans et au dehors pour leur argent, se croient quittes envers la patrie quand ils sont en règle avec le percepteur, et s'habituent à considérer l'État comme une compagnie d'assurances à laquelle ils ne doivent rien que le payement régulier de leur prime.

Viennent les jours de malheur, tout s'écroule à la fois, tout se disjoint et s'émiette. Ce corps immense, qui paraissait si robuste, n'avait pas d'âme. Ce qui de loin semblait un grand peuple n'était qu'une agglomération d'individus, un vaste polypier où des milliers d'êtres vivaient côte à côte sans se voir et sans se connaître. Ainsi finit la Rome impériale. Ainsi finirait la France si elle devenait encore une fois la proie de l'empire. Est-il possible que les royalistes, par dépit, par entêtement, par défiance, veuillent la condamner à cette fin ignominieuse?

E. R.

SORBONNE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

COURS DE M. PAUL JANET

de l'Institut

Fichte et Maine de Biran

La comparaison de Fichte et de Maine de Biran est propre à remplir le but essentiel de notre cours, qui est d'éclaircir la philosophie allemande. Entre eux, d'ailleurs, le rapprochement est naturel : tous deux ont fondé la philosophie du *moi*; tous deux ont donné à cette notion une influence prépondérante; tous deux ont attribué à la volonté un rôle exceptionnel; et, ce qui donne plus d'intérêt au rapprochement, c'est qu'aucun des deux ne connaissait l'autre à proprement parler.

Il est remarquable que la question du *moi*, qui devrait être la première en date pour la philosophie, puisque c'est du *moi* que toute pensée, toute réflexion part nécessairement, ne s'est produite que fort tard dans l'histoire du développement philosophique. Elle date, en réalité, de Fichte et de Biran.

Au XVIIIe siècle, la notion dominante est celle de l'*âme*, considérée comme substance pensante et s'opposant à la matière, considérée comme substance étendue. Descartes n'a posé le pied sur ce terrain que pour en sortir immédiatement : « Je suis une *chose* pensante. » Le point de vue abstrait de la substance apparaît chez lui immédiatement. Le *moi*, « c'est un être qui se connaît lui-même »; mais en disant cela Descartes ne remarque pas que ce qui fait que nous ne pouvons douter de notre pensée et que nous trouvons en elle cet *inconcussum quid* qu'il réclame, c'est que le moi seul possède ce caractère original de sujet-objet, qui fait qu'en lui le sujet et l'objet de la connaissance ne font qu'un. — Malebranche ne s'occupe pas de la notion du moi, puisque, contrairement à son maître, il professe cette doctrine que « nous connaissons mieux les corps que l'âme »; car nous connaissons les corps par leur idée (c'est-à-dire par l'étendue), tandis que l'âme, nous ne pouvons la connaître par son essence; nous n'en avons qu'un sentiment confus. — Dans le panthéisme de Spinoza, le moi ne pouvait être qu'un accident de la substance universelle. — Leibniz est de tous les philosophes de cette époque celui qui s'est le plus rapproché de l'idée nette du moi par sa substitution de la notion de force à la notion de substance; il parle même en termes précis de cet acte de réflexion par lequel nous saisissons le moi : « *Actus reflexos..: quorum ex istud cogitamus quod ego appellatur.* »

Les moralistes et les littérateurs sont peut-être ceux qui ont le plus contribué à attirer l'attention sur cette notion du moi. D'abord et avant tout les jansénistes, qui traitent le moi en ennemi. Il suffit de rappeler à ce sujet « le moi haïssable » de Pascal et les *Essais de morale* de Nicole. Où le trouvent? dans Molière on trouve l'hypothèse nettement exprimée d'un dédoublement du moi : c'est comme une caricature anticipée du moi de Fichte que nous avons vu se poser lui-même et s'opposer à lui-même. Ainsi parle Sganarelle dans [illegible] (acte II, scène 1re) :

> [illegible]
> Moi, vous dis-je, [illegible] moi [illegible]
> Ce moi qui s'est de force emparé de la place.

Ce moi qui m'a fait filer doux,
Ce moi qui le seul moi veut être,
Ce moi de moi-même jaloux,
Ce moi vaillant dont le courroux
Au moi poltron s'est fait connaître,
Ce moi qui s'est montré mon maître,
Ce moi qui m'a roué de coups.

Plus tard, on peut trouver une idée analogue dans le *Pygmalion* de Rousseau. Galathée vient de s'animer et dit : Moi. Pygmalion transporté : Moi! — Galathée se touchant encore : C'est moi. — Elle fait quelques pas et touche un marbre : Ce n'est plus moi. — Elle s'avance vers Pygmalion, pose une main sur lui et dit : C'est encore moi!

Après les moralistes et les littérateurs citons des philosophes. — Ils sont à peine de second ordre; mais il est arrivé ici, comme souvent d'ailleurs, qu'ils ont mis la main sur une question qui avait échappé à des philosophes de premier ordre. Ainsi, tandis que Condillac et son école, pour des raisons faciles à comprendre, négligeaient l'étude du moi, on voit deux adversaires de cette école s'y arrêter plus qu'on ne l'avait fait avant eux. Ces deux philosophes sont l'abbé de Lignac, dans son *Témoignage du sens intime* (1760), et Mérian dans son *Mémoire sur l'aperception de sa propre existence* (1749).

Arrivons maintenant à nos deux auteurs, et commençons par bien caractériser le point de départ qui est propre à chacun d'eux. Fichte procède de Kant, comme Maine de Biran procède de Condillac. Tous deux, disciples infidèles, ont dévié de la doctrine de leur maître; mais ils en ont pourtant beaucoup gardé.

Quel était le problème fondamental pour Kant? Trouver les conditions *à priori* de la connaissance. — Quel était le problème pour Condillac? Chercher si la sensation toute seule ne suffit pas à expliquer toutes nos facultés. Par suite, chacun trouvant la notion du moi sur sa route, lui donne une signification différente, mais analogue. Pour Kant, les conditions *à priori* de la connaissance sont les catégories, et les catégories ne sont en dernière analyse que l'application de l'unité de conscience aux données de la sensibilité. Enfin cette conscience empirique qui est propre à chaque homme suppose elle-même une conscience pure qui est la même dans toute espèce de pensée. Kant ne s'occupe donc pas du moi réel, concret; ce qui l'occupe, c'est ce moi pur, simple condition de la connaissance, qui accompagne toutes nos représentations, et qui est, comme il le dit, « le véhicule de tous les concepts ».

Condillac part de la sensation, qu'il étudie non en lui-même, mais dans une statue imaginaire, à qui il fait successivement éprouver toutes les sensations en passant de la plus simple à la plus composée. Il aboutit ainsi, par sa méthode synthétique, à un moi abstrait, tiré de la totalité des sensations, qu'on pourrait appeler, à proprement parler, une abstraction se faisant elle-même, et qui sort de la succession des phénomènes.

En résumé, pour Kant, le moi est une forme; pour Condillac, le moi est un abstrait; pour l'un et pour l'autre, le moi un concept vide; la réalité concrète n'est pas aperçue. Fichte et Maine de Biran ont éprouvé le besoin de mettre quelque chose de vivant et de concret dans cette abstraction. Puis tous deux ont voulu donner à la philosophie un point de départ fixe, absolu, propre à elle, qui la caractérise exclusivement et qui puisse servir à construire la science tout entière. Leur point de vue est celui de Descartes; mais ils cherchent le fondement de leur philosophie dans la *notion* du moi et non dans le fait brut de l'*existence* du moi. Ils ne se contentent pas de dire comme Descartes : « Je suis »; mais ils se demandent ce que c'est que ce moi qui est. Enfin tous deux cherchent la caractéristique du moi dans son activité. Descartes, sans doute, l'a bien reconnue, car un fait de cette importance n'avait pu lui échapper; mais il n'avait pas suffisamment insisté sur ce point.

Notons encore d'autres analogies entre Fichte et Maine de Biran. Nous avons vu, en exposant la philosophie théorique de Fichte, qu'il établit en principe « que le moi pose primitivement et absolument son propre être », « que le moi se pose lui-même ». On trouve dans Biran des formules analogues. « Le moi s'est constitué lui-même dans son rapport au fait primitif. » « Le sentiment du moi n'est pas adventice à l'homme; c'est le produit immédiat d'une force qui lui est propre, dont le caractère essentiel est de se déterminer elle-même et, en tant qu'elle se détermine ainsi, de s'apercevoir immédiatement dans sa libre détermination. » Et ailleurs : « L'analyse ne peut partir que d'un fait primitif qui se constate par soi-même, ne se prouve pas, ne s'explique pas par un autre, et qui soit tel, au contraire, que rien ne puisse être expliqué, conçu ou entendu sans lui. »

L'opposition du moi, qui s'aperçoit immédiatement, et de la substance (*substratum* indéterminé), se rencontre souvent dans Maine de Biran. De même que Fichte, il rejette toute chose en soi. Le moi de Biran, comme celui de Fichte, exclut l'idée de chose en soi, de substantialité : « Tout ce que le moi pense ou exprime en lui-même, tel qu'il existe aux yeux de sa propre conscience, il l'exprime bien d'un être simple et réel, mais qui, loin d'être une *chose*, une *substance*, sujet de divers produits ou attributs, *exclut* au contraire de lui tout ce qui peut être conçu ou exprimé dans cette notion *de chose ou de substance*. » Et ailleurs : « Dans l'absolu de mon être, je ne me connais pas. »

Après les analogies, notons les différences. Tous deux ont voulu trouver pour leur philosophie un point de départ primitif, un vrai principe. Mais il y a deux manières d'entendre un principe premier : il peut être premier en soi ou premier par rapport à nous. Quand nous prenons une série, il y a dans cette série un commencement en soi et un commencement pour nous. Telle est justement la différence entre le principe de Fichte et celui de Biran. Fichte cherche « un principe inconditionné quant à la matière et quant à la forme ». Biran part d'un fait, d'un fait expérimental, non d'un acte absolu.

Cette différence s'explique par l'origine des deux philosophies. Fichte réduit, comme son maître Kant, les lois de la pensée aux lois du moi : rechercher les lois du moi, c'est donc rechercher les conditions de toute connaissance *à priori*. Biran, comme son maître Condillac, a maintenu le fait expérimental, sauf pendant la dernière période de sa vie. Remarquons en passant, quoique ce ne soit pas le lieu d'insister ici sur cette question, que ces deux philosophies du *moi* ont abouti au mysticisme.

Fichte dit : « Le moi pose absolument son propre être. » Proposition qui est complétée par les deux suivantes : « Un non-moi est opposé absolument au moi; » et : « J'oppose dans le moi à un moi divisible un non-moi divisible ».

Maine de Biran dit : « Je n'ai conscience de moi que dans l'effort volontaire » ; et l'effort, pour Biran, se compose de deux termes inséparables : l'un subjectif, qui est la volonté ; l'autre objectif, qui est la résistance à la volonté, c'est-à-dire l'opposition du muscle à la volonté. C'est dire sous une forme psychologique ce que Fichte dit sous une forme métaphysique, logique, abstraite. « Le sens de l'effort, disait Maine de Biran (1), n'a pas été désigné jusqu'ici sous un titre spécial, précisément parce qu'il est le plus intime ou le plus près de nous, ou plutôt parce qu'il est nous-même... S'il y avait, par exemple, quelque paralytique de naissance qui n'eût jamais agi volontairement pour remuer ses membres, en supposant que cet être pût avoir le moindre degré d'intelligence, ce qui me paraît impossible, il n'y aurait pas plus moyen de lui faire comprendre par des mots ce que c'est que l'effort qu'il n'y en a d'expliquer à un aveugle-né ce que sont les couleurs et le sens de la vue. » On a opposé à Maine de Biran que la sensation de l'effort ou sensation musculaire est passive comme les autres sensations. A cela il répond : « Supposons que l'organe musculaire soit excité par une cause étrangère ou par un *stimulus* propre à mettre en jeu cette propriété vitale que les physiologistes nomment irritabilité ou contractilité organique. Il résultera bien de là une impression particulière qu'on peut appeler sensation musculaire ou sensation de mouvement, mais que l'on ne saurait confondre avec ce mode d'activité que nous spécifions sous le nom d'effort voulu. En effet, cette sensation musculaire est soumise aux mêmes lois ou conditions organiques que la sensibilité. C'est toujours une impression reçue, transmise au cerveau, où elle est sentie comme un mode passif, étranger à la volonté ou au moi. Mais, dans l'effort, il n'y a point d'excitation, point de stimulant étranger, et pourtant l'organe musculaire est mis en jeu, la contraction opérée, le mouvement produit, sans autre cause que cette force propre qui se sent ou s'aperçoit elle-même. »

Ainsi, comme on le voit, le moi de Maine de Biran, en se posant, se pose à titre de fait donné par l'expérience. Au contraire, Fichte nous dit que le moi se pose lui-même : mais où? quand? comment? Cet acte se passe dans les abîmes et les profondeurs de l'absolu. De là des différences entre le moi des deux philosophes. Le moi de Fichte, c'est le moi absolu, créateur, infini, le moi avant la conscience. Le moi de Maine de Biran, c'est le moi après la conscience, s'opposant au non-moi. Et si l'on se réfère aux trois propositions de Fichte énoncées plus haut, on verra qu'il correspond au troisième *moment*.

De là aussi de grandes différences dans la notion du non-moi. Pour Fichte, le non-moi dépend du moi absolu. Pour Biran, le non-moi est objectif et s'oppose au moi empirique. C'est un fait primitif, puisque le moi et le non-moi se limitent et s'opposent d'une manière indivisible.

Si maintenant nous comparons nos deux philosophes en ce qui concerne la métaphysique d'une manière générale, nous voyons que tandis que Fichte part « de la tendance infinie du moi », c'est-à-dire d'une notion ontologique, Biran refuse d'entrer dans la sphère de l'absolu ; et, à cet égard, il est beaucoup plus près de Kant que n'est Fichte. « L'homme, dit-il, ignore immédiatement ce qu'il est en soi, dans l'absolu. Il ne connaît que par induction ce qu'il est aux regards d'autrui. Mais ce qu'il peut toujours savoir avec une évidence supérieure, c'est ce qu'il est pour lui-même, dans ce point de vue de la conscience dont seul il a le secret. » Nous ferons remarquer aussi que, tandis que Biran part de la notion d'effort donnée par l'expérience, Fichte n'y arrive que très-tard et par la philosophie pratique.

Il est intéressant de remarquer que tous deux font sortir les catégories de l'activité du moi. Les catégories, c'est-à-dire les formes nécessaires de la connaissance, ne sont, pour Biran, ni des idées innées, comme le voulait Descartes, ni des virtualités cachées que l'expérience actualise, comme le soutenait Leibniz. Les catégories sont pour lui l'expression du fait continu de la conscience, l'acte immanent, l'acte fondamental dont nous ne pouvons pas nous séparer. Toutes les catégories se tirent donc de l'acte primitif du moi. Le moi a conscience de lui-même comme force agissante ; de là l'idée ou catégorie de la *cause*. Le moi a conscience d'un terme résistant qui s'oppose à lui ; de là l'idée ou catégorie de la *substance*. Les catégories sont donc expérimentales pour Maine de Biran ; elles ont leur type dans l'intériorité de notre être. Le moi est *abstrahens* et non *abstractus*, et les catégories ne sont que les différentes formes de cette abstraction primitive.

La thèse de Fichte est analogue. Nous avons vu, dans les précédentes leçons, quel but il se proposait dans la *doctrine de la science* : c'est de faire la genèse des catégories. Fichte accepte tous les résultats de la *critique* de Kant ; mais ces catégories de la connaissance que Kant accepte comme toutes faites, d'où viennent-elles? Fichte se propose d'expliquer comment les intuitions de temps, d'espace, comment les concepts de substance, de cause, d'unité, etc., ont pu se produire, et il les tire toutes de l'activité absolue du moi, qui se pose lui-même.

On voit donc qu'avec une analogie essentielle entre nos deux philosophes, il y a toujours la différence de la métaphysique et de l'expérience. A cet égard, on peut rapprocher encore la psychologie de Fichte et celle de Biran.

La psychologie de Maine de Biran suit la méthode de Condillac. On y trouve une genèse analogue à celle du *Traité des sensations*, mais avec la notion très importante d'un moi actif. Biran diffère ainsi de l'école écossaise, qui se borne à décrire les phénomènes pour se rapprocher de la psychologie anglaise contemporaine, qui fait un travail génétique, qui essaye de retracer l'embryologie des facultés et des états de conscience. Pour lui, le moi de la psychologie, c'est le moi relatif, expérimental, tel qu'il s'aperçoit lui-même dans la conscience. Mais ce moi n'arrive à la pleine conscience de lui-même qu'après avoir traversé quatre moments que Maine de Biran caractérise par les termes d'*affection*, *sensation*, *perception* et *réflexion*. Le système affectif comprend ces modes simples du plaisir et de la douleur qui constituent une vie animale hors de toute participation du moi. Dès que l'effort est en exercice, le moi ressent les modifications de la sensibilité, mais sans s'identifier avec elles ; c'est le système sensitif. Le système perceptif est caractérisé par l'attention : la perception est une sensation avec sa part expressive d'activité et d'effort. Enfin, dans le système réflexif, le moi se connaît comme cause productrice et voit l'effet, le résultat sensible de son effort.

(1) *Fondement de la psychologie*, p. 208.

Rappelons maintenant en quelques mots la psychologie de Fichte. C'est une déduction *a priori*, une construction de l'esprit humain, une psychologie transcendante qui peut se rapprocher de la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel. Elle part de l'idée d'un moi arrêté dans son développement; ce premier arrêt est ce qu'on appelle la *sensation*. La sensation est donc une limitation du moi : la *perception* est la réflexion sur cette limite; elle aboutit à créer un objet. L'objet étant ainsi produit, je puis réfléchir librement sur lui, c'est l'*imagination*. La réflexion sur l'imagination, c'est l'*entendement*, c'est-à-dire la faculté d'avoir des idées; la réflexion sur l'entendement, c'est le *jugement*; la réflexion sur le jugement, c'est la *raison*, c'est-à-dire la faculté de raisonner. Comme on le voit, tout, dans cette embryologie *à priori* de l'esprit humain, s'explique par la réflexion et ses degrés; et comme tout part du moi, on reconnaîtra qu'ici, entre Biran et Fichte, le rapprochement n'a rien de forcé.

Nous voyons seulement que la même différence subsiste toujours entre nos deux philosophes. L'un fonde sa psychologie sur les faits, et si large qu'il fasse la part à l'activité du moi, il se souvient toujours de Condillac. L'autre déduit sa psychologie d'un principe métaphysique et prétend la développer sans rien demander à l'expérience. Ils n'en restent pas moins des esprits analogues, ayant posé la même question, l'un à la façon du génie français, l'autre à la manière du génie allemand; et tous deux occuperont dans la philosophie une place considérable pour avoir introduit cette notion fondamentale du *moi* qu'on ne peut effacer sans détruire la personnalité et la liberté.

Rédigé pour la *Revue politique et littéraire* par ... .

CONFÉRENCES DU BOULEVARD DES CAPUCINES

M. CHARLES DURIER

Les Alpes et l'Italie. — Les passages militaires des Alpes.

Les anciens appelaient les Alpes *un mur inexpugnable*. Nous disons encore *la barrière*, *le rempart* de l'Italie. Voltaire, à peine installé dans sa villa des Délices, s'écriait à la vue des Alpes :

> Le voilà ce théâtre et de neige et de gloire,
> Éternel boulevart qui n'a point garanti
> Des Lombards le beau territoire.
> Voilà ces monts affreux, célébrés dans l'histoire,
> Ces monts qu'ont traversés, par un vol si hardi,
> Les Charles, les Othon, Catinat et Conti,
> Sur les ailes de la victoire.

Vous voyez la contradiction. Voltaire emploie le terme consacré : il appelle les Alpes *un éternel boulevart*, et aussitôt il constate que cet éternel boulevart a très-mal défendu l'Italie contre ses envahisseurs. Il cite des exemples; il en passe bien davantage, et, en vérité, il y a là de quoi ébranler la plus robuste confiance dans l'efficacité des frontières naturelles.

Voilà un pays borné par deux mers et par une ceinture de montagnes les plus hautes d'Europe. Cependant aucun pays n'a été plus sujet aux incursions étrangères. Il n'y a guère de peuple qui ne l'ait occupé, qui ne l'ait ravagé en tous sens. Depuis nos ancêtres gaulois jusqu'aux soldats républicains de l'an IX; depuis les Huns venus d'Asie jusqu'aux Sarrasins venus d'Afrique; depuis les Espagnols de Charles-Quint jusqu'aux Russes de Souwarow-Italisky, il n'y a guère de peuple qui n'ait victorieusement franchi ses montagnes.

Mais nous ne voyons qu'un seul côté de la question — et des Alpes. Si tant de peuples ont envahi l'Italie par les Alpes, les Italiens n'ont-ils pas pris leur revanche par-dessus les Alpes? Eh bien, non! c'est fort différent. Les Romains eux-mêmes, les Romains ne sont pas sortis de leur péninsule à travers les Alpes; ils les ont d'abord tournées, ils se sont glissés le long de la Méditerranée. C'est par là qu'ils ont pénétré dans la vallée du Rhône, et quand, par ce détour, ils se sont trouvés établis au delà des Alpes, alors seulement ils ont osé les faire franchir à leurs légions pour achever la conquête de la Gaule. De même, les princes de Piémont n'ont donné d'inquiétude à la France que parce qu'ils avaient un pied en Savoie. En sorte qu'on peut dire que les Alpes ont constamment empêché les Italiens de s'étendre chez les autres, sans jamais empêcher les autres de s'installer chez eux : cette barrière de l'Italie ne gêne guère pour y entrer, elle gêne beaucoup pour en sortir.

A quoi tient cette différence? car la conclusion que je viens de formuler sent un peu le paradoxe : l'histoire a beau nous y amener, nous avons besoin de saisir la raison, le pourquoi d'un fait si général. Nous allons le découvrir bientôt en examinant les principales circonstances d'un passage militaire des Alpes.

Bonaparte, qui s'y connaissait, a dit ceci : « Toutes les fois » qu'une armée s'est jetée dans les Alpes *à franc collier*, elle » les a traversées. » Est-ce à dire qu'on ait exagéré le mérite de tels exploits, que la gloire qui en a rejailli sur les noms d'Annibal, de Bonaparte lui-même, soit une gloire usurpée? Non pas! Et la meilleure preuve, après tout, c'est que le passage des Alpes n'a jamais été tenté que par de grands capitaines et avec des troupes éprouvées, dévouées à leur fortune. Il n'y a pas d'entreprise qui exige, chez le général, plus de prévoyance, de décision, de ressources dans l'esprit, chez le soldat plus de constance et de courage. C'est donc une opération très-méritoire, très-difficile; seulement, étant données toutes ces qualités chez l'agresseur, il est une opération plus difficile encore : c'est de l'empêcher de réussir.

D'abord, par où l'ennemi va-t-il pénétrer? Au passage d'un fleuve, en pays plat, découvert, on est souvent trompé par ses démonstrations : à plus forte raison, avec les Alpes entre deux. On l'attend au mont Cenis, il entre par le Simplon. L'histoire de la guerre de montagnes est pleine de ces surprises. En 1515, François Ier s'apprête à envahir l'Italie. Il se dirige sur le mont Genèvre. C'est le col le plus bas de notre frontière, la communication naturelle entre le Dauphiné et le Piémont. Ses prédécesseurs, Charles VIII et Louis XII, l'ont traversé sans difficulté. Mais, depuis ce temps, le théâtre de la guerre s'est rapproché des Alpes et, tandis que l'armée française se réunit au pied de la montagne, dans la haute vallée de la Durance, d'Embrun à Guillestre et Briançon, on fait une découverte fâcheuse : vingt mille Suisses, à la solde du duc de Milan, occupaient les débouchés italiens du mont Genèvre et, du même coup, celui du mont Cenis. On raconte

que Prosper Colonna, qui les commandait, disait en riant aux siens : « A moins d'avoir des ailes pour s'envoler par-des-» sus les montagnes, les Français ne viendront pas en Italie. » Or, si jamais armée parut incapable de prendre un tel essor, ce fut bien celle de François Ier, qui comptait cinquante mille hommes d'infanterie, trente mille chevaux, cinq cents petites pièces de campagne et soixante-douze canons de bronze, de ces énormes canons du temps qu'on peut voir au Musée d'artillerie. Jamais, avant ni depuis, on n'a traîné pareille quantité de canons à travers les Alpes : Bonaparte, au grand Saint-Bernard, n'avait que vingt pièces de petit calibre. Il semble donc que Prosper Colonna pouvait se croire raisonnablement assuré d'empêcher le passage.

Mais il avait compté sans ces coups de hardiesse auxquels la structure des Alpes se prête merveilleusement et qui, en effet, déjouent toute prévision. Un peu au-dessous d'Embrun, la Durance reçoit sur sa rive gauche un affluent, l'Ubaye, qui passe à Barcelonnette. La haute vallée de l'Ubaye communique, à gauche, par le col de Vars, avec Guillestre sur la Durance, à droite, par le col de l'Argentière, avec la vallée piémontaise de la Stura. Des gens du pays indiquèrent ce chemin à l'armée française. Ce n'était pas un passage qui ne fût fréquenté que par les chamois et les bouquetins, comme on l'a écrit avec exagération ; mais c'était un assez mauvais sentier et, au demeurant, impraticable pour l'artillerie. La nécessité pressait. On se mit à l'œuvre. Grâce à un prodigieux travail auquel on employa une bonne partie des troupes, la route fut aplanie, rectifiée, les deux cols rendus accessibles aux plus lourds charrois. Le cinquième jour, toute cette pesante armée débouchait dans les plaines du marquisat de Saluces, après avoir enlevé au passage la ville de Coni, et se trouvait transportée sur les derrières des bandes suisses, qui durent battre précipitamment en retraite pour n'être pas acculées elles-mêmes à ces montagnes où elles prétendaient la bloquer. Ce n'est pas tout : voici le plaisant de l'affaire. Une petite troupe de cavaliers, parmi lesquels figurait Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, avait pris les devants. A l'extrémité du val Stura, pour éviter la garnison de Coni, elle se jette à gauche à travers les escarpements de Rocca Sparviera, court bride abattue sur Villafranca, force l'entrée de la ville, surprend Prosper Colonna, le général ennemi, le railleur, en personne, dans son hôtel, au moment où il se levait de table, et le fait prisonnier derrière ses propres troupes.

Vous voyez que, lors même qu'on est sur ses gardes, l'ennemi peut encore s'ouvrir un chemin où on ne l'attendait pas. Mais je suppose qu'il n'en soit pas ainsi et qu'on tombe juste. En quel point va-t-on disputer le passage ? Au sommet, au col ? Mais un col, c'est précisément l'endroit le plus bas de la crête de la montagne, dominé à droite et à gauche. Les quelques compagnies qu'on y placera, toujours sur le qui vive, seront à la merci d'un coup de main. En août 1799, les Autrichiens et les Valaisans gardaient le col du Grimsel : position magnifique en apparence, vaste plateau bordé d'escarpements. Le chemin l'aborde en zig-zag, par une montée d'une heure, à découvert, sur des roches plates et glissantes. Le général Gudin prend avec lui une poignée d'hommes, un guide, et se fait conduire par les hauteurs, à travers les neiges, les éboulis, les précipices. Les peines sont grandes. On se méfie du guide, on le menace. Cet homme nous égare ! « Il sera temps de me fusiller, répond il frondement, quand vous saurez à n'en pouvoir douter que je suis un traître. » On se remet en marche et, à l'heure dite, pendant que le gros de sa troupe monte à l'assaut du col par le chemin découvert, Gudin avec ses braves paraît au-dessus, dégringole, tombe sur les Autrichiens, les culbute et emporte la position. Il y a sur ce col un petit lac en entonnoir, très-profond, qui portait le nom prédestiné de *Lac des morts*. Les Français, lancés sur la pente, descendirent si brusquement que plusieurs se précipitèrent pêle-mêle avec les Autrichiens, dans les eaux de ce lac. Un demi-siècle après on trouvait encore sur ses bords des armes brisées, des ossements.

Si le col n'est pas tenable, peut-on se flatter d'arrêter l'ennemi à la descente, dans la vallée ? Il n'y a pas de doute que les chances, ici, sont plus favorables. Lecourbe, l'un des meilleurs généraux de la Révolution, et l'homme peut-être qui a le mieux entendu la guerre de montagnes, a recommandé le premier ce système de défense en lui donnant toute la rigueur d'un principe : « C'est dans les vallées qu'il faut » défendre les montagnes », dit-il dans ses *Notes sur l'Helvétie*. « Si vous avez, au bas d'une montagne, de bonnes réserves, » faites-les donner à propos au moment où l'ennemi, harassé » de fatigue, vient de parcourir souvent sept à huit lieues de » montée et de descente : il est presque sûr, dans ce cas, » qu'il ne remontera pas et qu'on le prendra. » Il faut distinguer pourtant. Cette tactique est infaillible à la condition de n'avoir devant soi que quelques centaines d'hommes. Si l'on a affaire à une véritable armée, on est impuissant, par la raison qu'on ne peut opposer à l'ennemi des forces assez considérables. En effet, comment les entretiendrait-on ? Où prendre les munitions de bouche et de matériel ? Les hautes vallées des Alpes produisent du bois, des fourrages, mais pas de céréales ; les villages sont pauvres, les habitants ont tout juste ce qui est nécessaire à leur subsistance ; il n'y a ni dépôts ni magasins. On tirera les approvisionnements de la plaine, derrière soi. Par où ? Par la route, — quand il y a une route et non pas seulement un méchant chemin, — par la route unique, étroite, qui, s'encombrant d'équipages, de fourgons, de bêtes de somme, changerait en désarroi le moindre mouvement de retraite. Non ! on traverse les Alpes au pas de course, avec des hommes qui boiront de l'eau, emporteront dans leurs sacs pour huit ou dix jours de vivres ; une armée ne peut pas les occuper, y attendre l'ennemi. Celui-ci aura donc nécessairement l'avantage du nombre. Au premier abord, on est porté à estimer cet avantage au-dessous de sa valeur. En effet, un combat dans les vallées des Alpes n'est jamais qu'une affaire d'avant-garde. L'espace manque pour se déployer. Il se rencontre, presque à chaque pas, de ces endroits dont on dit qu'une poignée d'hommes y peut arrêter une armée. Cela est vrai, mais il est pourtant une manœuvre qui permet de tirer grand parti de la supériorité numérique.

Voici en quoi elle consiste. Les principales vallées des Alpes reçoivent un grand nombre de vallées latérales. Cela étant, la résistance s'établira fatalement à l'un de ces deux points ; soit dans un défilé de la vallée principale entre deux embranchements, soit au confluent d'une vallée secondaire. Mais toutes ces vallées secondaires d'un même côté communiquent entre elles par des cols plus ou moins élevés, par des passages plus ou moins directs. L'ennemi enverra donc, sur sa droite ou sur sa gauche, un détachement qui, remontant une des vallées latérales et redescendant par celle qui vient après, abordera l'obstacle de flanc ou à revers, selon

que cet obstacle occupe un embranchement ou le défile. Si c'est un poste retranché, un fort, on l'investira ; si c'est un poste mobile, il n'attendra même pas cette double attaque ; il reculera ou s'échappera en se jetant dans la montagne. En voulez-vous des exemples? C'est par une suite de mouvements tournants opérés par les vallées latérales de la rive gauche de la Reuss que Lecourbe s'empara du Saint-Gothard, et, un mois après, Souwarow forçait le même passage contre les troupes de Lecourbe au moyen de mouvements tournants par la rive droite. Dans la gorge du *val Tremola*, à la montée italienne du Saint-Gothard, les Français opposent aux grenadiers russes une résistance obstinée; mais Souwarow a fait filer une division sur Andermatt, au pied de l'autre versant de la montagne, par le col de l'Unteralp. Les Français, avertis à temps, se hâtent de battre en retraite. Au-dessous d'Andermatt, la vallée de la Reuss se resserre entre des rochers perpendiculaires ; c'est là qu'on trouve le tunnel ou *Trou d'Uri* et le fameux *Pont du Diable*. Mais plus bas, après ce défilé, voici que s'ouvre sur la droite le *Maderanerthal*, qui, à sa partie supérieure, communique avec la tête de la vallée du Rhin, et celle-ci, par l'Oberalp, avec Andermatt, où Souwarow est déjà parvenu. Le général russe enverra donc encore un détachement vers le *Maderanerthal*, et les Français, pour éviter d'être cernés, seront forcés d'abandonner le Pont du Diable. — Vous objecterez peut-être qu'on pourrait faire garder tous ces passages détournés : mais ils sont trop nombreux, et, comme je vous l'ai dit, on n'a pas assez d'hommes. — D'ailleurs, avec l'avantage du nombre, l'ennemi en a un autre encore, une supériorité morale. Une armée qui a franchi la chaîne centrale des Alpes joue son va-tout. Rebrousser chemin est chose impossible. Si elle ne parvient pas à forcer le passage, elle sera bloquée, affamée, périra misérablement au milieu des neiges et des précipices. Avec une telle perspective, il n'est pas de prodige d'audace et d'intrépidité dont des soldats ne soient capables. L'esprit devient inventif. On aura recours à des stratagèmes tels que celui qui permit à l'armée de réserve, conduite par le Premier Consul, de passer sous le fort de Bard. Cette forteresse était campée sur un rocher de forme pyramidale qui se dresse, isolé, au milieu d'un étranglement de la vallée d'Aoste. A droite de ce rocher, le torrent, la Doire ; à gauche, la route, sur laquelle la garnison faisait pleuvoir une grêle de balles, de boulets, de grenades, d'obus, de pierres même ; — il n'y avait, pour ainsi dire, qu'à jeter avec la main. Il paraissait impossible de faire passer l'artillerie : les chevaux auraient été tués, les affûts fracassés, les pièces démontées, bien avant de parvenir hors de la portée du fort. On s'avisa d'un expédient. La nuit venue, les soldats, silencieux, jonchent la route de fumier, garnissent de paille les rouages des pièces et des caissons, s'y attèlent et les traînent à la prolonge. Comme la garnison éclairait sans cesse la route en y jetant des pots à feu, elle ne laissa pas de découvrir le stratagème et ouvrit aussitôt le feu : n'importe, le branle était donné ; on s'excita, on courut, les vingt canons de l'expédition passèrent, — et le fort de Bard capitula dix jours après.

Ainsi donc, en thèse générale, on pourra, dans la montagne, harceler une armée d'invasion, lui disputer le terrain pied à pied, lui faire beaucoup de mal ; on ne parviendra pas à l'anéantir. Mais il s'en faut bien que les retards qu'on lui occasionnera soient de peu de conséquence. N'oublions pas qu'un passage des Alpes n'est, après tout, qu'un épisode, épisode d'une guerre dont le vrai théâtre est ailleurs. C'est une opération stratégique se rattachant à un plan de campagne qu'une résistance savamment calculée peut faire échouer. Les combats incessants que les lieutenants de Lecourbe livrèrent aux troupes de Souwarow empêchèrent ce général d'effectuer à temps sa jonction avec les Austro-Russes : dans l'intervalle, Masséna avait engagé et gagné la bataille de Zurich. La défense des vallées peut donc avoir une influence décisive sur l'issue de la guerre. Eh bien ! ici, nous avons déjà à signaler un premier désavantage pour les Italiens ; — quand je dis les Italiens, on entend bien que je veux parler des troupes, quelle que soit leur nationalité, qui défendent l'accès de l'Italie. Les Alpes appartiennent à cette classe de montagnes que les Anglais appellent « montagnes en forme de pupitre ». Elles tombent assez brusquement vers le midi : de l'autre côté la pente est plus douce. Il en résulte que les vallées françaises et suisses sont, en général, plus longues, plus accidentées que les vallées italiennes. Par conséquent, elles offrent plus de ressources pour résister à une invasion.

Nous voici enfin arrivés à l'extrémité inférieure des vallées, à leur débouché sur la plaine. Ici, les chances sont renversées. Représentez-vous une armée qui s'est développée sur une file, à travers vingt, trente lieues de montagnes, à bout de subsistances, exténuée par des marches pénibles, décimée par des combats journaliers, ayant besoin de temps pour se refaire et rallier ses divisions, et qui vient, tout d'un coup, se heurter à des troupes fraîches, dont les généraux ont reconnu, choisi les positions ! C'est une armée perdue. Devant elle, une défaite presque certaine ; derrière elle, une retraite désastreuse.

Mais aussi, savez-vous ce qu'on fait? A moins de tenir déjà le pied des montagnes et de n'amener qu'une armée de secours, ou bien d'être sûr que l'ennemi est occupé ailleurs, jamais on ne passe les Alpes sur un seul point. On divise l'armée d'invasion, on pénètre par plusieurs vallées à la fois.

Charlemagne marche contre les Lombards : il conduit un corps d'armée par le mont Cenis ; son oncle en amène un autre par le grand Saint-Bernard. — Grâce au nom de Bonaparte, il semble que l'armée qui a préparé et remporté la victoire de Marengo ait passé tout entière par le grand Saint-Bernard ; mais, — en même temps que Bonaparte passait le grand Saint-Bernard avec vingt mille hommes, — trente mille hommes sous les ordres de Moncey franchissaient le Saint-Gothard, — cinq mille hommes arrivaient par le mont Cenis, — une division descendait le petit Saint-Bernard, — une autre enfin le Simplon. Par là on déjoue la surveillance de l'ennemi ; on le prend à revers, entre deux attaques, entre deux feux.

A une condition cependant, c'est que ces corps séparés puissent s'appuyer, se rejoindre en rase campagne : sans cela, l'ennemi, en se portant rapidement de l'un à l'autre avec toutes ses forces, aura beau jeu pour les écraser successivement.

Voilà la condition essentielle, — et voilà la vraie cause de l'infériorité de l'Italie.

Jetez les yeux sur une carte d'Europe, vous remarquez que les Alpes, appuyées aux deux mers, — la Méditerranée et l'Adriatique, — forment au-dessus de l'Italie un demi-cercle, une sorte d'arcade. Supposons une invasion pénétrant par trois, quatre points à la fois : grâce à cette courbure des

Alpes, il est évident que ces corps d'armée se trouveront plus rapprochés les uns des autres, au débouché des montagnes, que lorsqu'ils y étaient entrés, et leur jonction s'opérera tout naturellement. Ils suivent, pour ainsi dire, les rayons d'une roue, de la circonférence au centre. De la Méditerranée au Monte-Rosa, les prolongements de tous les passages convergent vers ces plaines d'Alexandrie qui ont vu si souvent décider du sort de l'Italie. De même, les passages du Tyrol et des Grisons viennent tous aboutir sur les côtés du fameux quadrilatère.

Ici, sans toucher aux questions de politique contemporaine, je crois pouvoir faire observer à quel point la neutralité de la Suisse intéresse l'Italie. En effet, cette neutralité condamne, interdit tous les passages qui forment comme la clef de voûte des Alpes.

Mais si nous prenons ces passages dans l'autre sens, en partant de l'Italie, nous les verrons nécessairement s'écarter, suivre des directions de plus en plus divergentes. Trois corps d'armée qui partiraient ensemble du lac Majeur par le Simplon, le Saint-Gothard et le Bernardino, arriveraient, le premier en France, le second dans le grand-duché de Bade, le troisième en Bavière. Les deux routes qui se bifurquent à Suse, un peu au-dessus de Turin, conduisent l'une par le mont Genèvre en Provence, l'autre par le mont Cenis vers Lyon. Ainsi, pour l'Italie, cette barrière, cette frontière montagneuse, si excellente en apparence, est en réalité pleine de dangers et de surprises.

Mais il y a plus : nous allons voir que non-seulement les Alpes ont mal défendu l'Italie, mais que ce sont elles-mêmes qui ont déchaîné sur l'Italie le fléau des invasions.

Toutes les personnes qui ont visité le littoral de l'Adriatique depuis Trieste jusqu'à Ravenne, ont pu remarquer l'aspect singulier de ces côtes, la transition lente, insensible, de la terre ferme à l'Océan. D'abord des terres basses, sans écoulement, fréquemment inondées par les orages et les crues des rivières ; ensuite, une zone marécageuse aux eaux saumâtres ; puis les lagunes, sorte de mer intérieure, trouble, peu profonde, semée d'îlots d'alluvions [illegible] étroite et sablonneuse des *lidi*, sorte de digue naturelle, interrompue de distance en distance par des passes par où se précipite enfin le flot libre et pur de l'Adriatique.

Mais il a beau se précipiter et lutter. Sans cesse, on sent bien que c'est la terre qui avance, le repousse et empiète sans cesse sur son domaine. Ici est le caractère des côtes le long de cette vaste région qui couvre entre les Alpes et les Apennins. Un large fleuve, le parcourt : le Pô, l'Eridan des anciens, [illegible] et y apporte tout des matières [illegible] les lagunes et pousse un promontoire bien au delà des *lidi*. Son embouchure, au lieu d'échancrer la ligne des côtes comme celle de la Seine, par exemple, forme une saillie.

Remontons en les rives, lorsque l'Hiver, prêtant une [illegible] le Pô [illegible] les exhausse ; mais le fleuve s'ensablant, exhaussant son lit [illegible] environnante, qu'il couvre de son limon. [illegible] les eaux [illegible] qui se pressent sur le littoral de l'Adriatique.

Eh bien ! la conclusion qui s'impose à l'esprit du voyageur attentif a été pleinement confirmée par la science. Lorsque la chaîne des Alpes s'est soulevée, les flots de la mer venaient battre ses premières assises. Ces contrées que nous appelons les Romagnes, Modène, Parme, la Vénétie, le Milanais, la plus grande partie du Piémont, formaient un golfe, le fond de l'Adriatique. Ce sont les roches des Alpes, usées, limées par de puissants glaciers, roulées par les torrents, charriées par le Pô et ses tributaires, ce sont leurs débris pulvérisés qui, se déposant pendant une longue suite de siècles dans ce vaste estuaire, l'ont comblé et nivelé.

Mais qu'est-ce donc qui attirait en Italie les Gaulois, les Goths, les Lombards ? Rappelez-vous les guerres des empereurs germaniques, rappelez-vous les guerres de nos rois, de Charles VIII, de Louis XII, de François Ier. Qu'est-ce qui a si longtemps retenu sur ce sol le pied obstiné de l'Autriche ? L'objet de ces convoitises, vous le savez, c'était justement cette admirable région de la haute Italie que les Alpes et les Apennins entourent, embrassent, pour ainsi dire, avec amour ; c'était la belle plaine que la montagne protége contre les vents du nord, que les eaux des Alpes arrosent par des milliers de canaux. Les prêtres égyptiens du temps d'Hérodote disaient de l'Égypte : « C'est un présent du Nil. » On peut dire de la haute Italie : « C'est un présent des Alpes. »

Présent funeste, si l'on ne songe qu'aux maux que les invasions ont causés, mais aussi rare privilége, car cette plaine fortunée a eu le don de polir les mœurs, de dégrossir l'esprit de ses conquérants ; et cela dès le début, dès l'origine des temps. L'espace n'était pas assez grand pour admettre l'existence d'un peuple nomade, chasseur ou pasteur ; en revanche, ce sol meuble, riche en éléments végétaux, payait au centuple les soins de l'homme. Or, la culture du sol, c'est l'aurore de la civilisation. Elle naquit ici, sur cette alluvion des Alpes, comme aux bouches du Gange, comme aux bords de l'Euphrate et du Tigre, comme au delta du Nil. Tandis que la vieille Gaule, avec ses men-hir, ses dol-men, ne nous a laissé que de grossiers essais d'architecture, les Pélasges, premiers habitants de la haute Italie, élevaient ces constructions cyclopéennes dont les vestiges superbes nous frappent encore d'étonnement. Dix-sept ou dix-huit siècles avant l'ère chrétienne, un peuple à demi sauvage descend des gorges des Grisons et chasse les Pélasges. L'influence du sol aura raison de sa barbarie. Bientôt ce peuple crée les merveilles de céramique que nous avons recueillies, que nous admirons dans nos musées. En architecture, il invente le cintre, la voûte, dont peut-être avait-il pris l'idée, dans son pays d'origine, de ces belles voûtes de glace par où [illegible] et, plus tard, refoulé dans ses montagnes, dans l'Engadine, il y [illegible] les restes précieux du vieil idiome, la langue mère du latin. Vous [illegible]

Des tribus gauloises supplantent les Étrusques ; brutalement, elles se mettent à leur place. Un jour cependant leurs [illegible]

Peu importe! sous son nouveau titre la Lombardie a la même vertu magique et voilà ces barbares, eux aussi, qui ébauchent un gouvernement plus doux et plus humain. Le même phénomène se répète d'âge en âge. Tous croient se saisir de cette terre et c'est cette terre qui se saisit d'eux, — aussi bien des barons allemands que des seigneurs de la cour des Valois. On pouvait la dévaster, ravir, incendier ses richesses; on n'anéantit pas un sol, un climat. Après chaque orage la merveilleuse contrée renaissait plus riante, plus noble, embellie de ses ruines. Et toujours, jusqu'à l'aube des temps modernes, cette création, cette fille des Alpes que les Alpes ne défendent pas, éternelle amorce des peuples du Nord, les attirait vers elle pour les subjuguer par son génie, par le génie et le souvenir des civilisations qu'elle ne se lassait pas d'enfanter.

CHARLES DUBIEF.

SOCIÉTÉ GRECQUE DE MARSEILLE

Les Byzantins (1)

M. Vikelas vient de réunir en une brochure trois conférences qu'il a faites à la Société grecque de Marseille. L'auteur paraît s'être surtout proposé de rendre compte à ses compatriotes des plus récents travaux qu'a inspirés l'empire grec, soit en France, soit en Angleterre ou en Allemagne, soit à l'Université d'Athènes.

Fort du résultat de ses recherches comme de ses propres études, il s'attaque aux injustes préjugés qui, en Occident, pèsent encore sur la monarchie byzantine. L'opinion chez nous a presque toujours été impitoyable pour ce grand vaincu de l'Europe orientale, qui n'a pourtant succombé à la frontière extrême de la chrétienté, combattant le combat de la civilisation contre la barbarie universelle, qu'après une résistance dix fois séculaire. Il semble vraiment que nous ayons épousé contre les Byzantins les rancunes théologiques du xve siècle. On leur rend plus de justice dans l'Europe orientale, non-seulement chez leurs descendants les Grecs, mais chez les peuples slaves, et surtout chez les Russes. On y sait mieux apprécier les services qu'ils ont rendus à la sécurité européenne; on s'y rend mieux compte des efforts que leur a coûtés, des vertus qu'a exigées d'eux la lutte contre les invasions asiatiques. Si les Byzantins ont eu à défendre l'entrée de l'Europe contre les Huns, les Avars, les Turcs, et tous ces peuples barbares que les Iraniens appelaient si justement les fils de la nuit, en Bulgarie aussi et en Serbie on a combattu, sans avoir toujours la victoire pour soi, l'irruption des Ottomans; en Russie aussi on a cruellement souffert et rudement combattu dans la croisade de trois siècles contre les Tatars.

M. Vikelas cherche à réfuter l'opinion commune, qui ne veut voir à Byzance qu'une série de décadences, une longue décomposition politique, des princes à la fois impuissants et despotiques, gouvernés par des eunuques et des moines fanatiques, un peuple uniquement occupé de vaines querelles théologiques ou ridiculement passionné pour les rivalités du cirque, une armée sans bravoure, une diplomatie sans grandeur. L'histoire donne *à priori* un démenti à ce préjugé. Ce n'est point uniquement avec des vices et de la corruption qu'un État peut se soutenir onze cents ans au milieu des plus terribles dangers qui aient jamais assailli une société chrétienne. Cette vitalité de l'Empire grec témoigne de ses vertus. Il n'a pu exister, comme le dit M. Vikelas, qu'au prix d'une « énergie continue, au dedans comme au dehors ».

On a calculé que sur les quatre-vingts empereurs qui se succédèrent à Byzance, de la mort de Constantin à la prise de la capitale par Mahomet II, il y en eut quinze assassinés, sept aveuglés ou mutilés; que quatre furent enfermés dans des monastères et dix forcés à l'abdication. Cela prouve évidemment que le principe de l'hérédité monarchique ne reposait pas à Byzance sur des bases aussi fermes qu'en Occident. La même instabilité qui, faute d'une bonne loi sur la transmission, avait troublé le troisième siècle de l'Empire romain fut également funeste aux empereurs grecs. Toutefois il faut remarquer que ces morts tragiques ou ces abdications forcées des *Vasileis* coïncident avec un nombre limité d'époques troublées, de situations révolutionnaires qui, dans la longue durée de l'Empire grec, n'occupent en somme qu'un faible espace de temps. Les trois souverains qui succèdent légitimement à Théodose occupent le trône pendant soixante ans, les quatre *Vasileis* de la maison thrace règnent ensemble soixante ans, les cinq de la seconde maison de Thrace gouvernent quatre-vingt-quatre ans, la dynastie isaurienne reste au pouvoir quatre-vingt-six ans, etc. Voilà des exemples d'une stabilité aussi grande que dans la plupart des Etats occidentaux.

Il y eut, dans le nombre, des souverains incapables et misérables, mais bien moins qu'on ne peut l'imaginer. Cet élément d'instabilité qui se trouvait dans le pouvoir empêchait précisément qu'une dynastie en décadence ne se perpétuât trop longtemps et n'infligeât à l'Empire sa propre décrépitude. Les situations graves faisaient toujours surgir des hommes et des familles nouvelles qui rajeunissaient la monarchie. Un usurpateur apportait souvent sur le trône l'énergie d'un révolutionnaire, la vigueur et les habitudes laborieuses d'un parvenu. Le fondateur d'une dynastie devenait en même temps le restaurateur de l'Empire. On trouvera difficilement une liste de souverains plus brillante que celle qui comprend: Théodose le Grand, Justinien, le législateur; Héraclius, le vainqueur des Perses; Constantin Pogoniate, le vainqueur des Arabes; Léon l'Isaurien, Basile le Macédonien, Léon le Sage, Constantin Porphyrogénète, et ces trois braves empereurs, plus soldats que souverains, qui sans interruption se succèdent pour combattre les Sarrasins et dompter les Bulgares : Nicéphore Phocas, Jean Zimiscès, qui fut comme un autre Probus, et Basile le *Bulgaroctone* (1). La dynastie des Comnène ne nous donne-t-elle pas trois grands empereurs : le politique Alexis, Kalo-Joannès et le courageux Manuel? Il y a de braves guerriers aussi et d'habiles politiques parmi les Lascaris et dans cette dynastie des Paléologue qui ne voulut pas survivre à la chute de Constantinople.

Que d'assauts ce malheureux Empire n'a-t-il pas eu à su-

---

(1) Par M. Dimitrios Vikelas (Περὶ Βυζαντίων μελέτη ὑπὸ Δημητρίου Βικέλᾳ, en grec moderne). — Londres, 1874. — Paris, chez Maisonneuve.

(1) L'exterminateur des Bulgares.

bir! Aucun État européen, — je n'en excepte pas même la Russie, — n'a eu plus souvent à combattre pour l'existence. Les Byzantins, qui étaient pourtant le peuple le plus civilisé de l'Europe, ont eu à lutter contre toutes les variétés de la barbarie. D'Orient leur sont venus les Goths d'Alaric, les Huns d'Attila, les Avars de Baïan, les Petchenègues, les Khazars, les Ouzes, les Coumans, les Turcs de Bajazet-Ildérim et de Mahomet II. Au sud-est, il a fallu combattre les Perses fanatisés par Chosroès et les Arabes fanatisés par Mahomet. Il a fallu défendre les murailles mêmes de Constantinople contre les Slaves armés du *lazzo* et de flèches empoisonnées, contre les Bulgares organisés à la romaine par leur tzar Siméon, contre les Russes, ces Normands du Nord, que leurs princes varègues, les Oleg, les Igor et les Sviatoslaf, conduisaient au pillage de la grande capitale. Quel nom donner aux croisés d'Occident et de Venise? A la façon dont ils traitèrent la métropole de la civilisation européenne, peut-on leur refuser le nom de *barbares?*

Malgré tant de guerres, au milieu de tant d'alarmes et de périls, Constantinople étudiait, travaillait, commerçait. Elle maintenait au milieu des assauts de la barbarie les traditions civilisatrices d'Athènes et de Rome, préparant, malgré la malveillance de l'Europe papale, la grande Renaissance européenne.

La capitale de l'Empire grec était au moyen âge la plus grande cité commerciale et industrielle de la chrétienté. Par le négoce et le travail, elle avait amassé ces richesses qui excitaient l'âpre convoitise de tous les barbares et de tous les aventuriers, du Normand Bohémond, de l'Allemand Barberousse, du Vénitien Dandolo, aussi bien que du Russe alors moitié pirate, moitié marchand, aussi bien que du corsaire arabe, du noble hongrois et des tsars bulgares. Le juif espagnol Benjamin de Tudèle admirait au XIe siècle ce magnifique développement de la richesse publique qui s'épanouissait dans les splendeurs de Sainte-Sophie, dans les colonnes d'or et d'argent des églises, comme dans les mosaïques et les salons dorés du palais impérial. Constantinople était le grand entrepôt du commerce de l'orient et de l'occident, du nord et du sud. Dans les magasins, dans les bazars, dans les quartiers réservés aux étrangers, se rencontraient l'Arménien et le Génois, le Varègue et l'Égyptien, les sujets du khalife de Bagdad comme ceux du pape et de l'empereur d'Allemagne. Parmi les industries byzantines figuraient en première ligne les tissus, les soieries, les tapisseries, la bijouterie, la mosaïque, les instruments de musique. Constantinople était le Paris du moyen âge oriental.

Les beaux-arts y avaient pris une direction autre que dans la Grèce antique; mais ils n'y avaient point perdu de leur fécondité. N'était-ce rien d'abord que de conserver dans une Grèce romaine, dans une Athènes agrandie devenue la plus grande forteresse d'Europe, cette immense collection de chefs-d'œuvre anciens que nous énumèrent les écrivains byzantins comme les voyageurs européens? A l'Hippodrome il y avait comme un peuple de statues; combien ont péri après la double conquête de la ville par les croisés de 1204, par les Turcs de 1453 et surtout pendant les trois ou quatre siècles de la barbarie ottomane! Mais Byzance n'a pas seulement été la gardienne d'un splendide musée; elle a créé un art nouveau qui a gardé son nom. De Sainte-Sophie élevée par Justinien procèdent Saint-Marc de Venise, les Sainte-Sophie de Kief, de Vladimir, de Novgorod, l'Assomption de Moscou, saint Isaac de Saint-Pétersbourg, tout l'art byzantino-russe qui a des représentants jusque parmi les cathédrales de la France méridionale. Et, comme le dit M. Vikelas, même dans cette *mère des arts*, l'Italie, « les prédécesseurs et les maîtres de Raphaël furent d'abord les imitateurs, les copistes des modèles byzantins. »

Quand l'Europe entière était plongée dans la barbarie, et que rien ne survivait de la courte Renaissance tentée par Charlemagne, Constantinople conservait l'héritage de la littérature grecque et de la science romaine. La découverte d'un manuscrit de Justinien suffit pour amener dans le droit occidental une révolution. C'était assez qu'un homme eût étudié à Byzance pour qu'il devînt une des lumières de l'Occident; la supériorité énorme de Luitprand sur tous les écrivains latins du Xe siècle tient assurément à sa fréquentation des Grecs. Notre Gerbert, qui parut à ses contemporains doué d'une science diabolique, n'était qu'un élève des Arabes; et qu'étaient donc les Arabes, sinon des élèves des Byzantins qui, au milieu des ruines accumulées par eux dans l'Égypte et dans l'Asie grecque, avaient retrouvé les grandes traditions civilisatrices? Et, assure Gibbon, si beaucoup d'œuvres antiques se sont conservées dans des traductions arabes, ce sont les Byzantins qui ont été les traducteurs. Non-seulement les Grecs se faisaient les conservateurs, les interprètes, les commentateurs d'Aristote et de Platon; non-seulement ils copiaient les manuscrits et multipliaient les éditions des classiques, mais ils cherchaient à ne pas rester trop loin de leurs devanciers. Aucun siècle de cette civilisation byzantine qu'on nous représente comme décrépite n'a été stérile. Après les Basile et les Chrysostome, elle a eu l'historien Agathias, le pamphlétaire Procope, le poëte Pisidès. Au VIIIe siècle, elle a eu Jean Damascène, au IXe Photius, au Xe Léon le Sage et le Porphyrogénète, au XIe siècle, à côté de Suidas et de Cédrénus, Anne Comnène, au XIIIe Nicétas; et cela continue ainsi jusqu'à Cantacuzène, jusqu'aux Grecs bannis de Constantinople qui vinrent initier l'Occident barbare aux merveilles de la civilisation et de l'art antique. Nous ne parlons pas, dans cette revue, des chroniqueurs de second ordre : ce sont eux pourtant qui ont conservé aux Russes, aux Bulgares, aux Hongrois, aux Slaves d'Illyrie, leurs propres annales. Sans les chroniqueurs byzantins, que sauraient les chroniqueurs russes sur les origines de la « sainte Russie »?

Le droit romain, cette réaction contre le droit barbare, il nous vient de Rome; mais par quel intermédiaire? Par Byzance, par les Pandectes de Justinien et les Basiliques du Macédonien. M. Vikelas a raison d'emprunter au Français Mortreuil cette citation : « Après treize siècles, les compilations de Justinien représentent encore l'esprit du droit romain tout entier; la législation, dans ses codifications modernes, est encore soumise à ses prescriptions et à ses doctrines. »

Les discussions théologiques des Byzantins ont été souvent l'objet de nos railleries. On s'étonne que le peuple, que le souverain se soient passionnés pour un dogme ou pour une formule du Symbole. On oublie, dit M. Vikelas, l'intérêt vital qu'avaient les Byzantins à maintenir l'unité religieuse. L'unité politique en dépendait. Cet empire byzantin qui comptait parmi ses sujets, non-seulement des Grecs, mais des Serbes, des Bulgares, des Slaves, des Arméniens, des Syriens, des Valaques, des Turcs, des Arabes, cet empire qui avait à sa tête tantôt un Thrace comme Léon Ier, tantôt un Slave comme

Justinien, un Arménien comme Léon V ou Nicéphore Phocas, un demi-Khazar comme Léon IV, ne pouvait reposer sur l'idée de nationalité. L'empire romain-grec n'était ni grec ni romain. « Aussi, remarque M. Vikelas, l'idée de patrie devait se concentrer en ces deux symboles : le *labarum* de l'empire et la croix avec son inscription hellénique. » Beaucoup de ces discussions théologiques, en elles-mêmes, étaient fort sérieuses : par exemple, dans la querelle des images, il s'agissait de savoir si le christianisme deviendrait ce qu'il est devenu, ce qu'il devient dans certains pays d'Occident : une idolâtrie. Les empereurs iconoclastes ne réussirent pas complétement dans leurs tentatives de réforme : du moins ils arrêtèrent l'orthodoxie grecque sur une pente fatale, sur laquelle l'orthodoxie latine se laissa aller avec une complaisance inquiétante. Les théologiens byzantins étaient des hommes savants et sérieux. Il est douteux que beaucoup des fantaisies de notre théologie contemporaine eussent trouvé grâce à leurs yeux.

On reviendra du préjugé qu'on a eu contre l'Église grecque si l'on songe que, par ses prédicateurs, elle a évangélisé tous les barbares de son voisinage; qu'elle a christianisé l'Abyssinie et l'Arménie, la Bulgarie et la Russie; que ses missionnaires joignaient une science ingénieuse au zèle du prosélytisme, qu'ils civilisaient en même temps qu'ils convertissaient, qu'un Ulphilas a créé pour les Germains un alphabet gothique, Cyrille et Méthode, pour les Slaves, un alphabet et une littérature slavonne.

Constantinople, cette vaste ruche humaine, toute bourdonnante de travail intellectuel et matériel; Constantinople, cette grande métropole du commerce, de l'art, de la science, de la littérature, de la théologie, du droit, était en même temps une formidable place d'armes. Légistes et philosophes, artistes et industriels y étaient protégés par d'immenses murailles, par une flotte toujours active, par de vaillantes légions toujours en armes, surtout par la diplomatie, cette science vraiment moderne qui, de Byzance par Venise, ne s'est révélée que très-tard à l'Occident. Par la diplomatie, Byzance surveillait, divisait, contenait les barbares, les empêchant de venir inutilement se brûler à son feu grégeois, se faire couler par les éperons de ses galères ou exterminer par les piques de ses légionnaires grecs, arabes ou slaves. Que s'il fallait combattre, bravement on acceptait la bataille, même sans espérer la victoire.

A Byzance, comme le remarque M. Vikelas après Finlay, les mœurs étaient infiniment plus douces, plus chrétiennes, moins sanguinaires, plus chastes que dans l'Occident contemporain. Une seule chose a manqué à cette société : la liberté du citoyen. Je ne parle pas de l'indépendance absolue, de la liberté sauvage, — dont ne jouissaient que trop les Albanais du Pinde, les Maïnotes du Péloponèse, les Valaques du Balkan, — mais une liberté réglée par la loi. Mais dans quel pays chrétien a-t-elle jamais existé au moyen âge? L'empire, pour conserver de l'unité à tant d'éléments hétérogènes, était obligé de tendre les ressorts administratifs, d'exagérer, — là où il le pouvait, — la centralisation. Constamment en état de guerre, il n'était pas étonnant qu'il maintînt à ses chefs des pouvoirs dictatoriaux. Et combien, même avec cet excès d'administration, l'empire grec avait mieux figuré d'État civilisé que la plupart des anarchies féodales de l'Occident!

« Oui certes, conclut M. Vikelas, les Byzantins ont montré, dans la paix comme dans la guerre, des vertus que n'eût pas désavouées l'ancienne Grèce..... Mais cependant tout en rendant justice à leurs vertus calomniées, tout en vengeant leur mémoire insultée, nous devons reconnaître que leur souvenir n'échauffera jamais nos cœurs au même degré que les noms de Marathon et de Platée, jamais autant que la mémoire des héros et des sages de la Grèce antique. Pourquoi cela? Est-ce parce que le Parthénon est plus beau que Sainte-Sophie, ou parce qu'Athènes a enfanté Eschyle et Thucydide, tandis que Byzance ne nous a donné que Photius? Non! C'est parce que Byzance ne nous élève pas l'âme, ne nous échauffe pas le cœur au même degré que la Grèce antique, par le double amour de la patrie et de la liberté. Voilà la vraie différence entre ces deux mondes qui présentent entre eux tant d'analogies. Voilà pourquoi, sans oublier Sainte-Sophie, sans oublier les liens qui nous rattachent à Byzance, la Grèce moderne a toujours les yeux fixés sur la vieille gloire de ses aïeux, et pourquoi son cœur et son intelligence s'élancent toujours vers la Grèce antique. Voilà pourquoi le poëte de la Hellade ressuscitée, lorsqu'il chante l'insurrection, n'invoque ni Constantin le Grand, ni Héraclius, ni les Comnène, ni le dernier des Paléologue; mais, fléchissant le genou devant les trois cents des Thermopyles, il célèbre la liberté :

« Sortie des ossements sacrés des Hellènes
» Et forte de ton antique énergie,
» Je te salue, ô liberté..... »

(Dionysios Salomos, *Hymne à la liberté.*)

Et pourtant, à côté de la gloire incomparable de la Grèce antique, je persiste à croire qu'il doit y avoir place dans la mémoire reconnaissante de la Hellade moderne pour la gloire moins éclatante de la Grèce byzantine. La Grèce des Héraclius, des Nicéphore Phocas et des Comnène s'est trouvée dans une situation plus difficile que celle des Miltiade et des Thémistocle. Après Marathon et Salamine, Athènes fut débarrassée des barbares; Constantinople, pendant dix siècles, a vécu constamment sous la menace d'une invasion. Un Xerxès plus terrible que celui d'Hérodote revivait à chaque siècle dans Attila, dans Alaric, dans Baïan, dans Chosroès, dans l'Arabe Mohaviah, dans le Bulgare Krum, dans le Varègue Sviatoslaf, dans le Sedjoucide Alp-Arslan, dans le Turc Mahomet II. Le génie de la barbarie revêtait sans cesse, pour assaillir l'imprenable Byzance, de nouvelles et formidables incarnations. Athènes n'eût pu élever le Parthénon, bâtir les Longs-Murs, applaudir Sophocle, écouter Périclès et Démosthène, si Platée ne lui eût assuré deux siècles au moins de sécurité. Que les Néo-Grecs soient indulgents pour le vieil empire! Il a combattu longtemps et il n'est pas tombé sans gloire. Le dévouement du dernier des Paléologue ne nous paraît point, — en notre siècle où les empereurs se dévouent peu, — pâlir à côté de celui de Léonidas. Le poëte de l'indépendance fait bien de « fléchir les genoux » devant les trois cents qui moururent pour la liberté; mais les chanteurs populaires n'ont point oublié Constantin Dragazès, le despote qui mourut pour l'indépendance.

Dans le *Recueil* récemment publié par M. Émile Legrand (1), nous voyons mourir l'héritier des *Vasileis*. Constantin ap-

(1) *Recueil de chansons populaires grecques*, publiées et traduites pour la première fois par Émile Legrand. Paris, Maisonneuve, 1873.

prend que les Turcs sont entrés dans Byzance, saccageant et profanant les églises.

« Et quand Constantin Dragazès, l'empereur de Constantinople, — Apprend cette nouvelle désolante, — Il se lamente et rugit et ne peut se consoler; — Il saisit sa lance, il ceint son épée; — Il monte sur sa jument, sa jument aux pieds blancs, — Et frappe sur les Turcs, ces chiens impies. — Il tua dix pachas et soixante janissaires; — Mais son épée se rompit et sa lance se brisa, — Et il demeura seul, seul sans aucun secours. — Il leva les yeux au ciel et dit : — « Seigneur tout puissant, créateur du monde, — Aie pitié de ton peuple, aie pitié de Constantinople. » — Et un Turc le frappa sur la tête, — Et le pauvre Constantin tomba de sa jument, — Et il resta étendu par terre dans la poussière et dans le sang. — Ils lui coupèrent la tête et la plantèrent au bout d'une lance, — Et ils ensevelirent son corps sous le laurier. »

Ce chant ouvre dans le recueil de M. Émile Legrand la série des « chansons clephtiques ». Après Constantin, la muse populaire commence à chanter la jeune fille de Cordyle, qui à elle seule défendit la ville natale et tuait mille Turcs par sortie (xve siècle), ou le capitaine d'armatoles Malamos, qui prit Arta et faillit surprendre Janina (xvie siècle), ou Nicolas Tsouvaras, qui marchait au combat avec l'étendard rouge et bleu, orné des images du Christ et de la Vierge; ou enfin les héros du xviie et du xviiie siècle, les Stournaris, les Floros, les Démotsios; et Tsolkas, qui combattit trois jours et trois nuits sans boire ni manger, et maître Jean, qui appela les Russes en 1770.

Ainsi donc, par les braves de la Thessalie, de l'Albanie, du Péloponèse, « faucons du Pinde, aigles d'Hydra, vautours d'Agrapha, » Constantin Dragazès donne la main aux héros de l'indépendance, aux Photos Tsavellas, aux Karaïskakis, aux Botsaris. Sa mort a été comme la protestation suprême de l'hellénisme vaincu; les armatoles et les clephtes, que la poésie populaire a chantés avec lui, ont relevé sa protestation et pendant quatre cents ans empêché qu'il ne s'établît dans la péninsule hellénique la prescription de l'esclavage. Par là, M. Vikelas le reconnaîtra lui-même, la mort de l'empereur aux brodequins de pourpre se rattache aussi directement que celle des trois cents Spartiates à la grande lutte nationale de 1825. Le patriotisme grec doit être fier aussi de son dernier représentant couronné. Les Turcs, suivant la chanson épique, l'ont bien enterré sous les lauriers : ce ne sont pas les Grecs qui voudraient exclure de leur Panthéon national son buste impérial couronné de lauriers.

.... *Malta remanebit quæ jam recedet.*

Qui sait si nous ne sommes pas destinés à voir revivre, après l'empire des Barberousse, celui des Comnène, à voir rentrer l'empire d'Orient avec ses provinces grecques, albanaises, slaves et valaques? La force des choses, les lois physiques mêmes tendent chaque jour à effacer la trace des événements de 1453 et à rendre la péninsule à ses anciens habitants. Ethnographiquement, l'élément turc s'élimine chaque jour devant l'élément slave et hellénique; politiquement, l'influence chrétienne s'accroît chaque jour dans l'administration provinciale et dans les conseils du sultan. Il n'est point impossible que, sans guerre et sans révolution violente, la presqu'île des Balkans ne redevienne un grand État chrétien. Alors, — M. Vikelas peut s'en fier à l'esprit moderne, — la liberté politique, qu'il cherche vainement dans l'ancienne constitution byzantine, aura sa place dans le nouvel empire byzantin.

ALFRED RAMBAUD.

LES QUESTIONS D'ENSEIGNEMENT AU XVIe SIÈCLE

De l'éducation dans Rabelais et dans Montaigne

Jamais la question de l'éducation n'a préoccupé plus vivement les esprits que dans ces dernières années. Depuis le livre de M. Michel Bréal, qui a ouvert la campagne, jusqu'à celui de M. Jules Simon, qui devrait la terminer, les brochures, les journaux se sont emparés de ce sujet. Il n'est personne qui ne comprenne maintenant combien est profonde et délicate la science de l'éducation. Aussi ne sera-t-il pas sans intérêt de remonter à ceux qui ont eu la gloire d'exposer dans notre pays les premiers principes d'une éducation intelligemment pratiquée. C'est dans les ouvrages des penseurs du xvie siècle que se trouvent la plupart des idées qui, opportunes à l'époque où ils écrivaient, ne le sont pas moins aujourd'hui. Dans ce siècle de troubles et de confusion d'où devait sortir la civilisation moderne, au milieu de cette renaissance des lettres et de la philosophie antiques, la question de l'éducation devait nécessairement trouver sa place. Il fallait montrer les vices des méthodes alors régnantes et en proposer une nouvelle : les deux esprits les plus éminents de ce siècle, Rabelais et Montaigne, s'en chargèrent.

« Il faut rompre l'os et sucer la substantifique moelle », dit Rabelais dans le prologue de *Gargantua;* il faut, malgré l'enseigne extérieure « qui ne promet que moqueries, folâtreries et menteries joyeuses, ouvrir le livre et soigneusement peser ce qui y est déduit ». On voit alors « que la drogue dedans contenue est bien d'autre valeur que ne promettait la boîte ». Cette boîte contient, entre autres choses exquises, tout un système d'éducation.

Grandgousier, émerveillé de voir en son fils Gargantua un haut sens et un prodigieux entendement, veut le confier à un homme savant qui puisse l'endoctriner selon sa capacité. Son premier maître, un grand docteur sophiste, le fameux Thubal Holophernie, après lui avoir appris son *a b c d* « si bien qu'il le disait par cœur au rebours », lui farcit la tête de tout ce que le pédantisme scolastique avait produit de plus extravagant. Après maître Thubal, le jeune Gargantua eut « un autre vieux tousseux, maître Jobelin Bridé », qui suivit en tous points le même système, si bien qu'après plusieurs années, son élève se trouva beaucoup moins avancé qu'auparavant.

Cependant Grandgousier, voyant que vraiment son fils étudiait très bien et que loin de profiter il devenait de plus en plus niais, s'en plaignit à un vice-roi de ses amis : « Mieux vaudrait, répond celui-ci, ne rien apprendre qu'apprendre de tels livres sous de tels précepteurs; leur savoir n'est que bêterie, et toute leur science n'est que futilité, capable d'abâtardir les bons et nobles esprits et de corrompre toute fleur

de jeunesse. » Bien autres sont les jeunes gens qui ont étudié deux ans seulement d'après les nouvelles méthodes ! Que Grandgousier en voie par lui-même la différence.

Gargantua est mis en présence du jeune Eudémon, enfant de douze ans, qui, s'approchant de lui d'un air de modestie juvénile, se met à le louer avec une grâce et une aisance si parfaites, que le disciple de Jobelin Bridé, décontenancé, se prend à « plorer comme une vache, et se cache le visage de son bonnet ». — Le père, courroucé, veut occire maître Jobelin, l'auteur d'une si belle éducation ; mais, sur une sage remontrance du vice-roi, il lui paye ses gages et se contente de l'envoyer à tous les diables. Après quoi Gargantua est confié à Ponocrates, pédagogue d'Eudémon.

Ponocrates commence par étudier son élève, et pour voir par quel moyen ses anciens précepteurs l'avaient rendu si sot et si ignorant, il lui ordonne de faire à sa manière accoutumée.

Rabelais nous décrit tout au long cette vie de paresse et de gloutonnerie, résultat d'une première éducation mal dirigée. — Gargantua, en se levant, ne se peignait ni ne se lavait, car ses précepteurs disaient que c'était perdre son temps en ce monde ; il faisait un repas copieux en sortant du lit, et par acquit de conscience, étudiait quelque méchante demi-heure, « les yeux assis dessus son livre ; mais, comme dit le comique, son âme était en la cuisine » ; après avoir bien joué, il buvait, allait dormir deux ou trois heures et buvait de nouveau après s'être éveillé ; enfin, après avoir étudié quelque peu, il soupait copieusement, et « dormait sans débrider jusques au lendemain huit heures ».

Quand Ponocrates connut la manière de vivre de Gargantua, il résolut de refaire cette éducation vicieuse, mais peu à peu, sans secousses, « considérant que nature n'endure mutations soudaines sans grande violence », et ainsi, « au bout de quelque temps, il le mit en tel train d'étude, qu'il ne perdait heure du jour, et que tout son temps se consommait en lettres et honnête savoir ». Gargantua s'éveille vers quatre heures du matin. Pendant sa toilette, on lui lit quelques pages de la divine Ecriture, hautement et clairement, pour élever son âme en lui donnant à réfléchir sur la majesté de Dieu et de ses jugements merveilleux. Il sort ensuite avec son précepteur, qui lui explique les points obscurs et difficiles de la lecture qu'il vient d'entendre ; puis ils considèrent l'état du ciel et remarquent les diverses positions des astres, les changements de la lune, et dans quels signes entre le soleil. Ponocrates aurait eu honte que son élève négligeât l'occasion d'élever son âme par la contemplation et l'étude du ciel, et qu'il ignorât l'harmonie et la beauté de ce grand spectacle. Il répète alors les leçons du jour précédent et on lui fait trois bonnes heures de lecture ; puis on sort, et tout en conférant chemin faisant de la lecture qu'on vient d'entendre, on arrive au jeu de paume, « pour exercer galamment le corps comme ils avaient auparavant exercé l'âme ».

A table, pour éviter le futile bavardage des repas, « on lit quelque histoire plaisante des anciennes prouesses, et on ne cesse la lecture que pour parler des vertus, propriétés, efficacité et nature de tout ce qui est servi : du pain, du vin, de l'eau, du sel, des viandes, fruits, herbes, racines et leurs apprêts ». En se jouant, l'enfant devient une encyclopédie vivante « et n'était médecin alors qui en sût la moitié autant qu'il faisait ».

Après le repas, « on apporte les cartes, non pour jouer, mais pour y apprendre mille petites gentillesses et inventions nouvelles qui toutes dépendent de l'arithmétique. » C'est là la méthode qui a pour but de faire entrer dans l'esprit des jeunes enfants les sciences d'une façon agréable, et ainsi de les leur faire aimer ; — c'est la méthode de Frœbel et de Pestalozzi.

C'est alors au tour de la musique : pendant une heure, on chante, on joue du luth ; puis on se remet à l'étude pour la seconde fois « par trois heures ou davantage, tant à répéter la lecture du matin et à poursuivre le livre entrepris, qu'à écrire et à apprendre à bien former les lettres ».

Ensuite on va sous l'écuyer Gymnaste apprendre l'art de la chevalerie, la gymnastique, l'équitation, la lutte, la natation ; en revenant, on herborise ; on consulte les ouvrages des anciens sur les plantes que l'on rapporte, et l'on fait de la botanique en attendant le souper.

Si le dîner était sobre et frugal, en vue seulement de « refréner les abois de l'estomac », le souper est copieux et large. Durant ce repas, on continue la lecture du dîner, ou bien on tient de bons propos, *tous lettrés et utiles*. Le soir, on fait de la musique ; quelquefois on va rendre visite aux gens savants dont la conversation puisse ajouter d'une manière agréable un nouveau contingent à la somme de science acquise.

Pour terminer la journée, seconde leçon d'astronomie, récapitulation de tout ce qui a été lu, vu, fait et entendu depuis le matin, prières et actions de grâces à Dieu ; sur quoi on se couche pour se reposer d'une journée si bien remplie.

Quand l'air est pluvieux, on reste à la maison pour étudier la peinture, la sculpture ; si l'on sort, c'est pour visiter les boutiques d'orfèvres, d'alchimistes, d'horlogers, d'imprimeurs ; on va voir tirer les métaux, fondre l'artillerie ; on va aussi entendre les leçons publiques, les actes solennels, les plaidoyers, les déclamations, les sermons ; on n'oublie pas de passer à la salle d'escrime, et au lieu d'herboriser, on visite les boutiques des « drogueurs, herbiers et apothicaires » ; on va voir les bateleurs, leurs gestes, leurs ruses, leur beau parler.

Rien de ce qui peut instruire Gargantua, de quelque nature que ce soit, n'est négligé par Ponocrates ; il veut que la science de son élève soit étendue et variée, qu'il sache les livres, mais aussi qu'il sache autre chose que les livres, et qu'en se mettant moins l'esprit à la gêne, il arrive à savoir plus et à savoir mieux que les savants de collége.

Tel est le nouveau système d'éducation que Rabelais propose ; c'est un chef-d'œuvre de méthode ; l'esprit y est cultivé par la mémoire, par le raisonnement, par l'expérience ; toutes les facultés y sont en jeu également et dans une proportion convenable.

L'internat, cette institution contre nature déjà condamnée par le bon sens, le fut aussi par Rabelais, quand il fait dire à Ponocrates : « Seigneur, ne pensez pas que j'aie mis votre fils au collége de pouillerie que l'on nomme Montagu ; les forcés entre les Maures et Tartares, les meurtriers en la prison criminelle, voire certes les chiens en votre maison, sont mieux traités que ne sont ces manants audit collége. Et si j'étais roi de Paris, le diable m'emporte si je ne mettais le feu dedans, et ferais brûler et principal et régents, qui endurent qu'on exerce cette inhumanité devant leurs yeux. »

L'indignation de Montaigne n'est pas moins grande quand il s'écrie : « Je ne veux pas qu'on emprisonne l'enfant ; je ne veux pas qu'on l'abandonne à la colère et humeur mélanco-

lique d'un furieux maître d'école ; je ne veux pas corrompre son esprit à le tenir à la gehenne et au travail, à la mode des autres, quatorze ou quinze heures par jour, comme un portefaix. »

Montaigne enveloppe dans son dédain et le collége et tout ce qui s'y rattache. Il ne traite pas mieux les « latineurs de colléges » qui mettent un temps si long à apprendre simplement à parler, qui ont la tête pleine de mots comme un ballon plein d'air, qui se laissent conduire par les paroles, sans que les choses suivent jamais. Est-ce une instruction sérieuse et digne de ce nom que celle où le but le plus élevé qu'on se propose est de coudre des mots en périodes? et l'on met dix ans au moins pour arriver à ce résultat ! — Aussi aimerait-il mieux que son fils apprît à parler dans les tavernes qu'aux « écoles de la parlerie ». Ce n'est pas qu'il n'aime le savoir : il l'honore et le regarde comme le plus noble et le plus puissant acquit de l'homme ; mais en ceux-là qui se rapportent de leur entendement à leur mémoire, qui ne peuvent rien que par livre et y établissent toute leur suffisance et leur valeur, il le hait, et le hait plus que la bêtise.

« Je retombe volontiers, dit-il, sur ce discours de l'ineptie de notre institution ; elle a eu pour sa fin de nous faire non bons et sages, mais savants ; elle y est arrivée : elle ne nous a pas appris de suivre et embrasser la vertu et la prudence, mais elle nous a imprimé la dérivation et l'étymologie ; nous savons décliner *vertu*, si nous ne savons l'aimer ; si nous ne savons ce que c'est que prudence par effet et par expérience, nous le savons par jargon et par cœur ; elle nous a choisi, pour notre apprentissage, non les livres qui ont les opinions les plus saines et les plus vraies, mais ceux qui parlent le meilleur grec et latin, et, parmi ses beaux mots, nous a fait couler en la fantaisie les plus vaines humeurs de l'antiquité. » Et ailleurs : « A la manière dont nous sommes instruits, il n'est pas merveille si ni les écoliers ni les maîtres n'en deviennent pas plus habiles, quoiqu'ils s'y fassent plus doctes. De vrai, le soin et la dépense de nos pères ne visent qu'à nous meubler la tête de science : du jugement et de la vertu, peu de nouvelles. »

Les premiers discours dont on doit abreuver l'entendement de l'enfant, ne sont-ce pas ceux qui lui apprendront à se connaître, à savoir bien vivre et bien mourir ? — Montaigne veut donc apprendre à son élève la philosophie ; mais ce ne sera pas, comme dans nos colléges, à la fin des études, ce sera partout, ce sera toujours : « La philosophie a des leçons pour les enfants nouveau-nés comme pour les vieillards ; un enfant est capable de la comprendre, au sortir de la nourrice, beaucoup mieux que d'apprendre à lire ou à écrire. C'est un grand malheur qu'elle soit, même pour les gens instruits, un nom vain et fantastique, de nul usage et de nul prix, une science de chicanes ou d'histoire. » Que l'on s'inquiète surtout du côté pratique de la philosophie, le plus utile et le plus négligé. On a grand tort de la peindre aux enfants inaccessible, avec un visage renfrogné, sourcilleux et terrible. A cette idée Montaigne s'indigne et s'écrie : « Qui me l'a masquée de ce visage laid, pâle et hideux ? Il n'est rien de plus gai, de plus gaillard, de plus enjoué. C'est *Baroco* et *Baralipton* qui rendent leurs suppôts ainsi crottés et enfumés : ce n'est pas elle ; ils ne la connaissent que par ouï-dire. »

Cette véritable philosophie, ce ne seront pas les livres qui la lui fourniront, ce sera le monde. C'est là le miroir où il faut nous regarder pour nous voir tels que nous sommes et nous découvrir des travers dont nous ne nous doutions pas. « Somme toute, dit-il, je veux que ce soit le livre de mon écolier. Tant de sectes, de jugements, d'opinions, de lois et de coutumes nous apprennent à juger sainement des nôtres et à connaître l'imperfection et la faiblesse naturelle de notre raisonnement ; et ce n'est pas là un léger apprentissage. » Que tout concoure à former sa raison ; la sottise même et la faiblesse d'autrui serviront à son instruction, et, en l'habituant à juger à leur juste valeur les actions de chacun, il ne pourra plus que désirer les bonnes et mépriser les mauvaises.

En cette pratique des hommes, Montaigne entend comprendre ceux qui ne vivent plus que dans les livres ; son élève pratiquera, par le moyen des histoires, les grandes âmes des meilleurs siècles. Quand cette étude se réduit à un effort seul de mémoire, à retenir quelques faits et leurs dates, c'est la plus vaine étude que l'on puisse imaginer ; mais, intelligemment comprise et pratiquée, elle est d'un fruit inestimable : « Il ne faut pas tant imprimer dans la mémoire de l'enfant la date de la ruine de Carthage, que les mœurs d'Annibal et de Scipion, ni tant où mourut Marcellus que pourquoi il fut indigne de son devoir de mourir là. Qu'il apprenne les histoires moins pour les savoir que pour en juger ; » qu'elles servent non à embarrasser sa mémoire, mais à former sa raison.

Voilà l'éducation morale de l'enfant : pour guide la philosophie, pour but la vertu. Le monde, l'histoire, étudiés pour devenir sage plutôt que savant ; le fait appris pour l'idée qu'il renferme ; l'idée que renferme le fait, analysée et jugée, apprise à son tour pour l'action, voilà les sources de la science pratique et les moyens de l'acquérir.

Après qu'on lui aura appris ce qui sert à rendre l'homme plus sage et meilleur, on lui apprendra la logique, la physique, la géométrie, la rhétorique ; et la science qu'il choisira, ayant le jugement déjà formé, il en viendra bientôt à bout.

Ce sur quoi Montaigne insiste principalement, outre l'étude du latin et du grec, c'est l'étude des pays étrangers, et par suite des langues vivantes : « Je voudrais qu'on commençât à le promener dès sa tendre enfance ; et premièrement, pour faire d'une pierre deux coups, par les nations voisines où le langage est le plus éloigné du nôtre, et auquel, si vous ne la formez de bonne heure, la langue ne peut se plier. » C'est de plus un moyen « de frotter et limer notre cervelle contre celle d'autrui », et de rapporter dans notre pays la connaissance des nations étrangères, et aussi des idées plus larges et plus élevées, déduites de la connaissance de ces nations.

Pour les langues anciennes, Montaigne trouve que c'est un bel et grand agencement sans doute, mais qu'on achète beaucoup trop cher : ce qui était tout à fait juste de son temps, où les livres qui servaient à l'enseignement étaient en latin, et où les enfants étaient obligés, pour apprendre cette langue, de pâlir sur ces grimoires, et de procéder de l'inconnu à l'inintelligible. Mais il nous dit de quelle façon il en eut meilleur marché que de coutume : son père le donna en charge à un Allemand, ignorant absolument la langue française, mais très-versé en la latine, et qui ne lui en parlait jamais d'autre. On se doute des progrès qu'il y fit. — Cette idée, qui semble impraticable ou du moins très-difficile à

pratiquer, a été reprise, d'après Montaigne, par M. Mangin (1). « Deux ou trois maîtres, ne sachant pas un mot de français, et ne parlant que latin, suffiraient, avec des professeurs français, pour apprendre les deux langues à un grand nombre d'enfants. » Cette idée nous a paru assez curieuse pour être mentionnée ici.

Ce que Montaigne veut aussi apprendre à son élève, c'est l'art de la discussion, qui exerce la raison et d'où jaillit la vérité, mais qui engendre la confusion et l'entêtement lorsqu'elle est inhabilement conduite. « Que mon élève n'entre en discours et contestation que là où il verra un champion digne de sa lutte ; et là même, qu'il n'employe pas toutes les raisons qui lui peuvent servir, mais celles-là seulement qui lui peuvent le plus servir ; qu'on le rende délicat sur leur choix ; qu'on lui apprenne la brièveté, et surtout qu'on l'instruise à se rendre à la vérité, dès qu'il l'apercevra chez son adversaire. Qu'il n'apprenne pas à se payer de mots ; qu'il ait un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, et qu'il le mette au seul service de la vérité. »

Mais pour arriver aux résultats que promet cette méthode, il faut, « suivant l'institution de Socrates », borner le cours de nos études à celles qui sont vraiment utiles. C'est une « grande simplesse » d'apprendre à nos enfants quelle est l'influence des Poissons, du Lion, du Capricorne, qui se plonge dans la mer occidentale, la science des astres et le mouvement de la huitième sphère, avant de leur apprendre leurs propres mouvements et la science de l'homme. Que me font les Pléiades et les étoiles du Bouvier, si je ne sais encore ce que c'est que l'âme, ou si je doute de l'existence de Dieu !

Montaigne veut aussi que l'on forme le corps de l'enfant, et ne regarde pas cette partie de l'éducation comme une des moins utiles.

Le développement corporel doit marcher de pair avec le développement intellectuel ; la santé du corps est une des conditions de la santé de l'esprit : leur liaison est si étroite que l'un influe toujours sur l'autre, et que « l'esprit n'a point d'allégresse en ses productions, s'il n'y en a quand et quand au corps ». La course, la lutte, la danse, la chasse, le maniement des chevaux et des armes, voilà ce qui peut donner au corps cette bienséance extérieure, cette heureuse disposition, qui influe sur l'âme et la façonne : l'âme sera roidie, si les muscles le sont. « Il faut rompre l'enfant, ajoute-t-il, à la peine et âpreté des exercices, pour le dresser à la peine et âpreté de la dislocation, de la colique, du cautère, de la prison et de la torture. » Cette trempe des muscles n'est-elle pas une trempe de l'âme, et si l'on peut supporter la douleur physique, n'est-ce pas une preuve de la force de l'âme, capable de maîtriser les nerfs ? Ce n'est pas ainsi le corps seul que l'on exerce, c'est le corps et l'âme, c'est l'homme entier.

Telles sont, en résumé, les principales idées de Rabelais et de Montaigne. Il n'y a aucun point important sur lequel ces deux hommes de génie ne se rencontrent. Pour l'un comme pour l'autre, l'éducation n'est autre chose que le *développement intégral de l'homme dans l'ensemble de ses facultés.*

Dans des corps bien portants, agiles, prêts à rendre tous les services, à supporter toutes les fatigues, habiteront des âmes saines et fortes, élevées pour le juste et le vrai. On ne transformera point les enfants en jeunes philosophes discoureurs, habiles à soutenir un paradoxe séduisant ; ils seront des philosophes pratiques, plus soucieux de bien faire que de bien dire, et qui, pour avoir pensé mieux, n'en parleront peut-être pas plus mal. Ils sauront tout ce qu'on doit savoir pour vivre en homme et en citoyen ; ils n'ignoreront aucune des sciences positives propres soit aux usages de l'existence, soit à l'exercice de l'esprit. Ils seront instruits en matière de littérature, mais non d'une instruction frivole, et s'ils lisent les ouvrages des anciens, ce sera pour y chercher, non des fleurs de rhétorique, mais des révélations sur le caractère humain et des modèles de vertu. Ils apprendront les langues vivantes avec autant de soin que les langues mortes, pour savoir juger à leur juste valeur tous les grands écrivains et se tenir au courant du progrès des idées.

L'enfant reçoit ainsi une éducation logique, de plus en plus forte et nourrie, à mesure que son corps et son cerveau en deviennent plus capables. Quand l'enfant est jeune, que son corps est tendre et faible comme son esprit, on lui rend la science facile et l'on en fait un jeu : méthode qui ne contredit pas la nature et a le privilége de lui faire aimer la science, qu'il se représente toujours sous les charmants aspects de son enfance. Puis quand il devient plus fort, la science, comme la nourriture, devient plus forte, et ainsi l'enfant est conduit sans effort par l'enfance et la jeunesse à son complet développement, et, devenu homme, sain de corps et d'esprit, ne maudit pas ses maîtres, mais leur rend grâce de l'avoir fait ce qu'ils devaient le faire, et ce qu'il est.

Voilà le but idéal de l'éducation telle que la conçoivent ces deux hommes, telle aussi, ou bien peu s'en faut, que l'ont conçue Locke et Jean-Jacques et les publicistes de nos jours. — Nous avons essayé de donner une idée des méthodes que Rabelais et Montaigne s'efforcèrent de substituer aux vieilles et stériles méthodes des pédants scolastiques : ici encore, les plus novateurs de nos contemporains, pour ne point s'écarter du vrai et du pratique, ont dû suivre les traces indiquées dès le XVIe siècle. Pour moi, je me contente de souhaiter que nous fassions jusqu'à Rabelais et Montaigne un pas en arrière : ce serait un grand pas en avant.

RAOUL JUDY.

(1) *Éducation de Montaigne, ou l'art d'enseigner le latin à l'instar des mères latines.* — Paris, 1818, in-8°.

SOUVENIRS DU SECOND EMPIRE

La question extérieure au Corps législatif en 1867 (1)

Une interpellation de M. Thiers sur les affaires étrangères était annoncée pour le 4 mars; ce jour-là les tribunes du Corps législatif étaient occupées avant midi. Le discours de M. Thiers embrasse la période qui commence au XVe siècle et finit en 1867. C'est un cours d'histoire universelle comprenant près de quatre siècles pendant lesquels s'était créée et fondée, par l'impulsion de la France, la politique de l'équilibre européen qui, depuis le XVIe siècle, en groupant les forces des divers États, avait assuré leur indépendance. M. Thiers soutint que le principe des nationalités qu'on essayait de substituer à celui de l'équilibre, et que le gouvernement impérial avait essayé de faire prévaloir en Pologne, en Italie, en Danemark, n'avait produit que de funestes résultats depuis bien longtemps prédits par lui. Quel avantage avait eu pour la France l'unité de l'Italie? Aucun, à moins qu'on ne considérât comme un avantage la création de l'unité allemande qui en était la conséquence forcée. L'Italie avait droit à la liberté, M. Thiers ne le niait pas; mais il eût été possible, selon lui, de convertir, avec le temps, les petits souverains italiens à cette idée. L'unité n'était qu'un besoin factice pour la péninsule. Quant à l'Allemagne, M. Thiers reconnaissait également que l'unité n'était pas sans avoir des racines dans le passé, dans le mouvement de 1813, dans les traités de 1815 et dans le Zollverein, mais le dualisme de la Prusse et de l'Autriche aurait suffi pour entraver le mouvement unitaire; il pouvait d'ailleurs avoir pour conclusion une réforme moins favorable à la Prusse, maîtresse désormais de l'autre côté du Rhin. Quel rôle avait joué le gouvernement impérial dans les derniers événements en Allemagne? Sauf une intervention diplomatique avec la Russie et l'Angleterre, bruyamment tentée dans les premiers jours du mois de mai de l'année précédente, il était impossible de savoir ce qu'il avait pu dire ou faire pour ramener l'entente entre les puissances engagées dans le conflit. Le principe des nationalités avait entravé son action, et ce principe, source de ses embarras actuels, lui préparait de plus grands dangers dans l'avenir.

Le principe des nationalités a fait l'unité de l'Italie qui a engendré l'unité allemande. L'unité allemande consommée, ajouta M. Thiers, la France, du premier rang des puissances, descendrait au second, et peut-être au troisième. Il est temps de ne plus obéir à ce principe chimérique et machiavélique à la fois. Il serait imprudent de recourir à la guerre pour défaire ce qui a été fait, mais on peut par une conduite sage et prudente reconquérir en Europe le crédit que nous avons perdu, se rapprocher de l'Angleterre qui nous regarde avec froideur, de l'Autriche que nous avons blessée, et des petits États que nos doctrines épouvantent; il faut enfin nous préparer à la lutte et nous fortifier de façon à pouvoir en arrêter les conséquences. L'alliance anglaise et la paix avec 1 200 000 hommes sous les armes, telles étaient les conclusions de M. Thiers: c'étaient là deux grandes difficultés et peut-être deux chimères; la majorité semblait disposée à les accepter.

(1) Extrait du cinquième volume de l'*Histoire du second empire*, qui va paraître incessamment.

M. Rouher, effrayé de l'attitude de la droite, se hâta de répondre à M. Thiers par un long exposé des négociations diplomatiques pendant les premiers mois de 1866. L'empereur n'avait pas voulu invoquer à l'égard de la Prusse les traités de 1815, qui avaient organisé la Confédération germanique comme une menace contre la France au moment où elle venait d'être vaincue; il a conseillé la paix à l'Italie en lui déclarant qu'elle ne devait compter que sur sa neutralité; pouvait-il faire plus, pouvait-il imposer à une nation frémissante de patriotisme de repousser la chance qui s'ouvrait à elle, pour la première et peut-être pour la dernière fois, de compléter son unité? L'empereur a essayé, de concert avec l'Angleterre, de faire entendre raison à l'Autriche, mais l'honneur militaire ne permettait pas à François-Joseph d'abandonner la Vénétie. Il ne restait plus qu'à tenter de réunir les puissances dans une conférence de pacification. L'échec de cette tentative de l'empereur a rendu la guerre inévitable. L'état de choses qui en est résulté menace-t-il la France? M. Rouher répondit à cette question par les arguments tirés de la circulaire de M. de la Valette du 16 septembre 1866; il se félicita de voir l'Allemagne coupée en trois tronçons. Les « angoisses patriotiques » qu'il avouait avoir éprouvées au lendemain de Sadowa, et la réorganisation militaire cadraient mal avec cet optimisme; elles permirent à M. Jules Favre de lui poser ce dilemme : « Ou votre » discours n'est qu'une ostentation nécessaire, ne répondant » point en réalité aux faits connus de la politique, ou vous » devez retirer votre projet de loi militaire. »

Un interlocuteur imprévu, M. de Bismarck, en publiant les traités militaires signés dès le lendemain de la paix de Prague entre la Confédération du Nord et les États de l'Allemagne du Sud tenus secrets jusqu'alors, vint se mêler de loin à la discussion et démontrer l'inanité des espérances de M. Rouher. Les tronçons commençaient à se rejoindre.

M. Garnier-Pagès, qui répondit le lendemain à M. Thiers, rappela les engagements échangés en 1848 entre la Constituante et le Parlement de Franfort : « Pacte fraternel avec l'Allemagne, » disait la France, et l'Allemagne répondait : « Le peuple allemand reconnaît ce qu'il doit au magnanime peuple français. » M. Garnier-Pagès croyait à l'existence des mêmes sentiments entre les deux peuples, « qui n'ont rien à » craindre l'un de l'autre quand ils sont libres. Une rivalité » entre les deux gouvernements pourrait seule amener la » guerre, mais l'agresseur succomberait infailliblement, car » la force, quoi qu'on en dise, n'est pas du côté des gros » bataillons, mais du côté de l'opinion publique; or celle-ci » se prononce de plus en plus en Allemagne contre M. de » Bismarck, dont l'œuvre rencontrera des obstacles qui la » briseront ». M. Garnier-Pagès se trompait sur la fragilité de l'édifice construit en Allemagne après Sadowa. L'unité allemande, quelque opinion que l'on pût avoir sur son origine, était fondée; c'est là ce qui donnait tant d'intérêt à la discussion présente. Se préoccuperait-on tant de la politique à suivre à l'égard d'une puissance d'un jour?

M. Garnier-Pagès était d'ailleurs convaincu que l'Allemagne n'était pas plus forte aujourd'hui que du temps de la Confédération, et M. Émile Ollivier exprima une idée analogue : « Je crois, dit-il, que si la concentration de forces qui vient » de s'opérer en Allemagne offre un fait nouveau, elle ne » crée pas un péril, et que l'unité italienne qui l'a préparée » et devancée la contrebalance et fait disparaître ce qu'elle a

» d'inquiétant. » M. Emile Ollivier ajoutait cependant avec raison : « Si l'on pense le contraire, il faut sur-le-champ » empêcher l'accomplissement de l'œuvre qui nous menace, » avant que les armées prussiennes soient organisées, fré- » missantes d'enthousiasme et de patriotisme, et que vous » trouviez devant vous cette unité que vous voulez empê- » cher. S'il est un moment où l'on puisse s'apposer à ce qui » se fait en Allemagne, c'est aujourd'hui. C'est quand tout » est en suspens, que le mécontentement règne dans les » États annexés, et l'hésitation dans les États du Sud, quand » la Prusse n'a pas refait complétement son organisation. »

M. Thiers voulait à tout prix empêcher l'alliance de l'Allemagne avec la Russie ; M. Émile Ollivier était d'avis que, si nous n'inquiétions pas nos voisins, cette alliance, antipathique au peuple russe, ne se ferait pas, et que par conséquent le mieux était d'accepter sans arrière-pensée en Allemagne une œuvre qui n'était que la conséquence de nos principes et qui n'était pas dirigée contre nous. La prudence et l'honneur conseillaient à la fois cette conduite. « Nous » sommes en dissentiment, dit-il à M. Thiers, parce que vous » prêtez l'oreille aux bruits des antichambres de Potsdam, » et moi j'écoute ce qui se murmure dans l'âme du peuple » allemand. Les premiers bruits disent : Alliance avec la » Russie ; les seconds crient : Eloignement de la Russie, » amitié avec la France le jour où elle ne nous menacera » pas. » M. Émile Ollivier conseillait donc de s'efforcer de détruire les préjugés excités par des écrivains soudoyés par la Russie, qui disent à l'Allemagne en lui montrant la France : Voilà l'ennemi héréditaire ! comme si la France n'avait pas fait plus de bien que de mal à l'Allemagne, comme si 89 n'avait pas été fait pour l'Allemagne comme pour elle. L'Allemagne sentait depuis des siècles deux cauchemars sur sa poitrine : la Russie et l'Autriche. N'est-ce pas nous qui l'avons débarrassée de l'un en Crimée et qui, par notre neutralité, lui avons permis de se débarrasser de l'autre à Sadowa? M. Émile Ollivier ajoutait avec plus d'emphase que de vérité : « 1813 est la date néfaste entre nous, puisque c'est la date » où naît la patrie allemande. 1813 ne doit pas être un obsta- » cle éternel entre nous. Que l'Allemagne permette à une » voix amie de lui dire : Qu'est-ce donc qu'un 1813, si ce » n'est un 89 retourné contre nous ? Quand la Prusse a voulu » nous vaincre, il ne lui a pas suffi d'assembler des multi- » tudes plus nombreuses que celles qui avaient traversé le » Rhin depuis le ve siècle. Elle a inscrit sur ses drapeaux nos » devises de liberté, de telle sorte que notre grandeur appa- » raissant jusque dans notre défaite, le monde sut que la » France ne pouvait être vaincue que par elle-même. » L'orateur proposait enfin à l'Allemagne et à la France de conclure une alliance : « Avec un tel peuple il peut y avoir amitié et » confiance. Un homme qui a donné à la cause libérale les » gages les plus éclatants, M. de Sybel, écrivait dernièrement : « Nos deux nations se sont assez souvent rencontrées sur les » champs de bataille, elles sont assez fières et assez nobles » pour pouvoir se dire sans se déshonorer, affamées de paix. » » Je presse pour mon pays la main de M. de Sybel..... (1). »

(1) M. de Sybel, écrivain distingué, auteur de l'*Histoire de l'Europe pendant la Révolution*, s'est montré, depuis la dernière guerre, un des juges les plus sévères de la France et du caractère français.

Cette politique sentimentale était alors, avec des nuances, la politique du parti démocratique tout entier ; aussi la majorité écouta-t-elle l'orateur avec une mauvaise humeur visible et non sans de fréquentes interruptions. La politique de M. Thiers défendue par M. Rouher, voilà l'idéal de la droite, mais M. Rouher était obligé de prendre, bien malgré lui, contre M. Thiers la défense de l'unité de l'Italie et de l'Allemagne, et de déclarer à cette majorité composée de légitimistes et de cléricaux que personne en France, sauf les légitimistes et les cléricaux, n'approuverait une guerre entreprise pour les détruire. Le gouvernement impérial, du reste, ne regrettait rien de ce qui s'était accompli dans ces deux pays ; la France ne pouvait pas entreprendre toute seule la guerre dans l'intérêt des duchés. M. Rouher convint à la vérité que l'Angleterre avait proposé à l'empereur de faire ensemble une démonstration en leur faveur dans la Baltique, mais il se garda bien d'ajouter que si Napoléon III avait repoussé cette proposition, c'est qu'il préférait une guerre sur le Rhin à une guerre sur l'Elbe et sur l'Eider.

« Le gouvernement n'a plus d'alliés, » avait dit M. Thiers : « C'est vrai », répondit M. Rouher, « mais il n'a pas d'enne- » mis ; la Prusse lui a donné toutes les garanties désirables » de sa modération ; la Russie dément les vues ambitieuses » qu'on lui prête, l'Autriche peut devenir son auxiliaire ; les » petits États lui témoignent une légitime confiance ; les » puissances se meuvent dans leur orbite, elles rayonnent » les unes vis-à-vis des autres dans des sentiments d'harmo- » nie ; plus j'étudie ce spectacle, plus j'espère que le temps » consacrera cette harmonie, et je dis que pour la nation » française peu importe qu'elle ne grandisse pas en étendue, » si elle grandit en hauteur. Qu'elle continue à développer » sa prospérité, et maintenant que le souverain lui a ouvert » des horizons nouveaux, qu'elle se concentre sereine et » calme dans le culte de ses libertés intérieures, qu'elle dé- » veloppe ses puissances fécondantes. N'évoquez pas le fan- » tôme de la coalition ; la coalition est éteinte, elle ne renaî- » tra pas sous le sceptre d'un Napoléon ». A ceux qui redoutent pour la France le lent abaissement d'une puissance tombant peu à peu du premier rang au troisième, M. Rouher leur déclare dans son plus beau style : « Quant à moi, je préférerais » les orages solennels de la guerre et la foudre qui éclate et » jette dans les rangs la mort et l'immortalité, à une situation » dans laquelle, sous un ciel sombre et blafard, dans un ma- » laise morbide, s'éteindraient graduellement la grandeur et » la prospérité de la France. »

La loi de réorganisation militaire présentée comme une loi de salut public, un effectif de 1 200 000 hommes imposant au pays, en pleine paix, les charges les plus lourdes de la guerre, ne concordaient guère malheureusement avec les espérances pacifiques de M. Rouher. M. Jules Favre fit ressortir la contradiction existant entre la parole du gouvernement et ses actes, entre les « angoisses patriotiques » dont M. Rouher venait de faire la confidence à la Chambre, lorsque le télégraphe du 4 juin lui eut appris la ruine de l'Autriche, et la sérénité de la circulaire de M. de la Valette ; entre les préparatifs militaires actuels et la satisfaction exprimée dans le discours de l'empereur sur l'accomplissement des grands événements que Napoléon Ier, planant sur l'avenir du haut du roc de Sainte-Hélène, avait prévus. Le président Walewski crut devoir engager M. Jules Favre à revenir à la

question, comme si, dans une discussion sur la politique du gouvernement, on n'était pas dans la question en citant les paroles du seul homme qui eût le droit d'avoir une politique en France et qui fût responsable de ses actes devant le pays. M. Walewski, sans s'en douter, manquait de respect à la Constitution en menaçant M. Jules Favre de lui retirer la parole.

L'orateur maintint son droit avec une énergie qui finit par triompher de la résistance du président : « Dire, continua-t-» il, que la coalition est morte, et qu'elle ne renaîtra plus » sous le sceptre d'un Napoléon ; ne voir dans ce qui vient de » se passer en Allemagne aucun danger pour la France ; sou-» tenir que la Confédération est divisée et que la nouvelle » organisation crée des intérêts contraires entre les Etats » allemands, c'est tenir un langage puéril en présence de la » réorganisation militaire en France et des angoisses patrio-» tiques de Sadowa. Si la satisfaction a fait place à la tris-» tesse chez les membres du gouvernement, il n'en est pas » de même du pays. Près de deux milliards d'argent impro-» ductif déposé à la Banque et ailleurs témoignent de l'in-» quiétude générale. »

M. Walewski, trouvant sans doute qu'en signalant les fautes commises, on n'a pas le droit d'en indiquer les causes, interrompit de nouveau M. Jules Favre au moment où il faisait remarquer que l'expédition du Mexique n'était pas étrangère à la guerre d'Allemagne. Le despotisme du premier empire a soulevé, continua l'orateur de l'opposition, l'Allemagne contre la France ; la réaction antiliberale du second empire, l'effacement du Corps législatif devant la volonté de l'empereur, ont fait naître chez nos voisins de justes alarmes. L'Allemagne, se voyant en face d'une volonté unique, maîtresse de lancer une armée au delà du Rhin sans que la Chambre en eût connaissance, a tremblé pour son indépendance et a créé son unité. Menacer l'Allemagne, c'était la constituer ; le meilleur moyen de l'ébranler aujourd'hui, c'est de venir en aide aux peuples déjà sacrifiés et à ceux dont l'indépendance est menacée. « Que feriez-vous si l'on » vous proposait une annexion ? Celle du Luxembourg ou de » la Belgique, l'accepteriez-vous ? »

M. Rouher garda le silence, mais M. Granier de Cassagnac prit la parole après M. Jules Favre. Tout en s'associant à la joie causée à la France par la fin des traités de 1815, il n'en félicitait pas moins le gouvernement de réorganiser l'armée sans pour cela menacer, blâmer, ni désavouer en rien la Prusse, car un désaveu peut avoir le caractère d'une menace éventuelle : « J'ai d'ailleurs, ajouta-t-il, une bonne raison » pour ne pas blâmer la Prusse, c'est que je serais obligé de » désavouer en même temps nos pères morts pour la con-» quête du Roussillon, de la Franche-Comté, de l'Alsace et de » l'Algérie. »

M. Granier de Cassagnac parla beaucoup du droit nouveau, de la politique nouvelle. M. Thiers fit remarquer que sous ces mots se dissimulaient des menaces, niant ensuite qu'il y eût une politique ancienne et une politique nouvelle, il soutint que la politique à consulter en tout temps a été celle de fermement et honnêtement l'intérêt de son pays. La politique nouvelle repose, dit-on, sur le principe qui veut que la population soient consultée sur les changements politiques auxquels il est question de les soumettre. Ce principe n'est pour les peuples que la source d'une foule de contradictions. Le peuple, en France, consulté comme on le

depuis 1789, s'est toujours donné un démenti à lui-même : Louis XVI, la république, l'empire, il a tout approuvé et tout renversé.

M. Rouher ne peut entendre ces derniers mots sans protester. Quelle peut être donc, demanda-t-il, l'intention secrète de l'orateur en attaquant ainsi le vote populaire ? Il sait fort bien que Napoléon Ier n'a pas été renversé par le peuple, mais par une coalition, et qu'aucun des gouvernements qui lui ont succédé n'a été légitime, si ce n'est le gouvernement au nom duquel il parle. L'adhésion libre, spontanée de la nation a proclamé Louis-Napoléon au lendemain de février ; elle l'a encore proclamé après le 2 décembre...

Cette date, évoquée dans l'enceinte législative par un des proscripteurs de cette nuit sanglante souleva une tempête d'indignation sur les bancs de l'opposition. « Ne parlez pas » du 2 décembre, » crie M. Jules Favre à M. Rouher. — « Ne » parlez pas du 2 décembre devant ceux qu'il a proscrits, » ajoute M. Thiers, malgré les observations de M. Walewski, qui menace de le rappeler à l'ordre. Les députés de la gauche et ceux de la droite, debout, se menacent de leurs bancs et échangent d'ardentes interruptions ; le président se plaint que le tumulte l'empêche de distinguer la voix des interrupteurs, et il agite sa sonnette avec une violence qui n'a d'autre résultat que d'accroître le vacarme. M. Rouher est toujours à la tribune ; un peu de calme se produit, il en profite pour s'étonner de l'émotion dont il est la cause involontaire : qu'a-t-il fait cependant ? Il s'est borné à constater une vérité, c'est que le 2 décembre la société a été sauvée de l'anarchie. La tempête recommence à ces mots. La gauche pousse des cris de dénégation auxquels la droite répond par des applaudissements ; M. Glais-Bizoin et M. Garnier-Pagès rappellent à M. Rouher le temps où il défendait la république dans les clubs, et où il appuyait le gouvernement de Février : « Vous » me léchiez les bottes alors, » lui crie M. Carnot, et ces mots d'un homme ordinairement si maître de lui suffisent à donner une idée de l'état des esprits. Des députés de la droite quittent leur place et viennent se grouper au pied de la tribune, comme pour faire un rempart de leur corps à M. Rouher. Ce dernier, enhardi par les encouragements de la majorité, déclare que, devant cette insurrection de l'opposition, il ne faiblira pas et qu'il continuera à soutenir que le principe des nationalités et la souveraineté du peuple peuvent seuls créer des gouvernements réguliers. Le gouvernement actuel n'a pas d'autre fondement ; quant à lui, il n'a pas soulevé volontairement l'incident, mais il le dit bien haut : ceux qui attaquent les institutions actuelles sont des factieux, rien de plus. M. Berryer : « Au langage le plus mo-» déré, vous répondez par des injures. » M. Berryer s'est à peine assis que vingt voix de la droite demandent son rappel à l'ordre. Une voix : « C'est la coalition ! » M. Noubel : « Tous » les masques tombent ! » M. de Piré : « Cela prouve l'utilité » du 2 décembre et des casernes de M. Haussmann. »

Le compte rendu analytique et le compte rendu *in extenso* gardèrent à peine quelques traces d'une scène qui eut de violence les séances les plus passionnées et les plus tumultueuses des assemblées du temps de la Révolution.

M. Rouher n'était pas aussi innocent qu'il voulait bien le dire ; en rappelant un jour et une date qui devaient rendre la majorité à ses plus intimes passions, il avait un but, celui d'empêcher les éléments de se réunir à M. Thiers et de constituer les éléments d'une imposante minorité contre l'ordre

du jour ; il est probable que si le Corps législatif avait pu se prononcer par un ordre du jour motivé, la droite en eût rédigé un dans le sens de la politique de l'ancien ministre de Louis-Philippe, mais le droit d'interpellation réglementé par l'empire ne laissait à la Chambre que l'alternative de voter l'ordre du jour pur et simple ou de renvoyer l'interpellation au gouvernement, c'est-à-dire d'approuver ou de blâmer purement et simplement. Le choix ne pouvait être douteux : 219 voix contre 45 déclarèrent que rien de ce qui se passait au delà du Rhin n'autorisait les représentants de la nation à recourir au *caveant consules*, et qu'il ne leur restait plus qu'à reprendre le cours de leurs travaux ordinaires.

TANRÉ DUBOIS.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Res immensi operis, dit Tite-Live de son histoire. M. Gaston Boissier pourrait en dire autant de son bel ouvrage sur la religion romaine, d'Auguste aux Antonins (1). Que de recherches! que de documents accumulés! quelle somme de travail! Et cependant on ne sent pas le travail! Érudition allemande, art tout français.

M. Boissier parle de Rome en homme qui y a vécu. C'est presque un témoin oculaire. Il rend vraisemblable la métempsycose. Il nous dirait qu'il a été l'ami de Cicéron, le confident d'Auguste, le disciple de Sénèque, qu'il faudrait bien le croire. Et comme ce témoin n'est pas de ceux qui ont des yeux pour ne point voir; comme sa clairvoyance pénétrante ne laisse rien échapper des faits ni de leurs conséquences; comme il lit dans les cœurs aussi bien que sur les visages, son témoignage a une rare valeur, ses conclusions une singulière autorité. Peut-être quelques philosophes de profession contesteront-ils au littérateur ingénieux, à l'érudit aimable le droit de conclure en une question aussi grave que celle des origines du christianisme; pour moi, je me sens d'autant plus disposé à la confiance, qu'il s'est engagé dans cette question sans idée préconçue, sans système fait d'avance et même, — faut-il dire toute ma pensée? — comme par hasard et à son insu.

J'imagine, en effet, — j'imagine, rien de plus, — que M. Boissier, après avoir vécu, il y a quelques années, avec Cicéron, a voulu simplement d'abord vivre dans la Rome impériale pour nous la raconter ensuite. Notez que cela même était déjà une assez haute entreprise. Saisir sur le vif la transformation des esprits et des caractères, faire revivre sous tous ses aspects cette société romaine modifiée par des institutions nouvelles, par une nouvelle philosophie, présenter le tableau complet d'une civilisation fatiguée qui cherche partout quelque moyen de rajeunir, était-ce donc un si humble travail? Évidemment les transformations de la religion, les signes précurseurs de l'avénement du christianisme faisaient partie du vaste ensemble qu'il voulait étudier; ce n'était pas l'objet unique de son étude. Qu'est-il arrivé? En pénétrant profondément dans la vie et le cœur des contemporains de Sénèque, il a constaté qu'ils valaient mieux, bien mieux, que leur réputation. Il a été frappé en même temps de voir que ces Romains, qu'il avait laissés sceptiques et incrédules au temps de Cicéron, étaient devenus croyants, dévots mêmes, et presque superstitieux. Quelle influence avait donc poussé Rome dans cette voie nouvelle? Il a trouvé dans les âmes une immense lassitude, il a entendu sortir des cœurs un cri d'angoisse vers le ciel, il a vu la philosophie, comme désespérant d'elle-même, tendre la main aux religions qu'elle avait longtemps combattues et implorer cette parole nouvelle qu'attendait l'humanité. Mais alors le christianisme n'avait pas eu à vaincre tant de résistance. La société ancienne et la société nouvelle n'étaient pas emportées par un courant contraire. Le grand mouvement religieux et philosophique de ce siècle avait préparé merveilleusement les âmes : un siècle plus tôt, dans une société indifférente, railleuse, toute livrée aux joutes de la politique, le christianisme n'eût pas rencontré des conditions si favorables. Mais ce mouvement lui-même suffisait-il à expliquer la révolution chrétienne? Le christianisme n'a-t-il fait que continuer l'œuvre des religions et de la philosophie? M. Boissier ne pouvait l'admettre; car il venait de voir la philosophie et la religion s'arrêter comme découragées et épuisées. L'une avait posé les plus grands problèmes sans les résoudre; l'autre avait excité les esprits sans les satisfaire. Mais peut-être, comme on l'a dit, la doctrine chrétienne a-t-elle rencontré moins de résistance parce qu'elle avait, par une sorte d'infiltration latente, pénétré elle-même le paganisme? M. Boissier, n'ayant pas trouvé de raisons suffisantes pour croire à cette influence, déclare que, s'il est permis de la soupçonner, il n'est pas possible de l'établir.

C'est ainsi qu'étudiant sans parti pris, sans idée préconçue, la société romaine d'Auguste aux Antonins, il a été amené à prendre pour centre la rénovation morale par le sentiment religieux. Trouvant, dans la réalité des faits qu'il constatait, un double démenti aux exagérations et de ceux qui dénient toute vertu à la société païenne afin de rendre plus miraculeux l'établissement du christianisme, et de ceux qui ne voient dans la religion nouvelle que la continuation naturelle des religions et des philosophies antiques, il l'a dit en toute sincérité. Il déclare en même temps que la philosophie antique n'avait rien imaginé de ce que contient l'*Épître aux Romains*; et en même temps que, sous l'impulsion de l'esprit religieux et de la philosophie, le monde entier, au premier siècle, était debout, en mouvement, et, sans connaître le Christ, s'était déjà mis de lui-même sur le chemin du christianisme.

Il est probable, il est certain que les conclusions de M. Boissier feront des mécontents dans les deux camps opposés; il va recevoir des balles des deux côtés. Je ne lui ferai pas cependant l'injure de le féliciter de son courage. Heureusement, en dehors des deux camps il y a des esprits modérés, jaloux de leur indépendance, et ne voulant pas recevoir de mot d'ordre : ceux-là lui seront reconnaissants d'avoir traité de semblables questions avec le calme et l'impartialité qui conviennent à la science.

J'ai commencé par la fin en exposant les conclusions, en marquant l'esprit et l'intention du livre entier; c'est que je

(1) *La Religion romaine, d'Auguste aux Antonins*, par Gaston Boissier, 2 volumes. — Paris, Hachette et Cie.

tenais avant tout à donner une juste idée de l'importance de cette grande œuvre et à en faire valoir la sincérité. Ces conclusions reposent sur une étude complète et détaillée du mouvement religieux et philosophique. Rien n'a été négligé par l'auteur de ce qui pouvait jeter quelque lumière sur la question. Cérémonies du culte, rapports de la politique et de la religion, prêtres et philosophes, poëtes, historiens, orateurs, monuments épigraphiques, épitaphes des tombeaux, mœurs publiques, vie privée, associations populaires, patriciens, plébéiens, esclaves même, il a tout interrogé et pas un document ne manque à l'instruction. Faire l'analyse d'une enquête si complète, si minutieuse, est chose impossible. Je voudrais cependant, sans entrer dans le détail, marquer les principales divisions et les grandes lignes.

Avant d'étudier le mouvement religieux du premier siècle, M. Boissier se demande naturellement ce qu'était jusque-là la religion romaine, et marque les caractères primitifs et persistants qui la distinguent et qu'elle a gardés jusqu'à la fin. Les Italiens, comme les Grecs, avaient personnifié les forces de la nature. Plus graves, plus prudents que les Grecs, doués d'une imagination moins brillante, ils s'étaient fait une religion plus sombre, plus prosaïque, moins confiante et enthousiaste. Plus de crainte des dieux que d'amour. Beaucoup de formalités ; des comptes en partie double avec le ciel : « Je t'ai donné une brebis, un agneau aurait suffi, tu me redois tant. » Ces dieux n'ont pas toujours une figure distincte, ce sont des puissances, *numina*. Une lance plantée en terre, un arbre couronné de bandelettes, voilà les dieux des premiers temps. L'anthropomorphisme viendra plus tard, et de la Grèce. Et même alors l'abstraction dominera. On élèvera des temples à la pâleur, des statues à la sécurité du siècle. On adore toutes les forces de la nature, tous les sentiments de l'âme. Comment chez une nation si dévote l'autorité religieuse n'a-t-elle pas dominé toutes les autres ? C'est que la religion se confond avec l'État ; l'autorité religieuse est absorbée par l'autorité civile. Le prêtre est magistrat. Le culte est réglé par la loi : la religion est fortement disciplinée. Pas de dogmes ; des pratiques qui s'imposent, qui astreignent à des formalités, mais ne gênent pas les consciences. Les incrédules, comme Cicéron, se soumettent de bonne grâce : le compromis est facile entre la philosophie et une religion tout extérieure. On reste fidèle au culte légal sans faire trop de violence à sa raison. Ce culte est puéril et sec ; les Grecs en parlaient cependant avec admiration, car il avait donné aux Romains cette discipline et ce patriotisme qui leur avaient fait vaincre l'univers.

Cette religion se flattait d'être éternelle : elle s'altéra cependant, moins par la fusion des dieux de la Grèce avec les dieux de Rome, [illegible] les fables grecques, en s'introduisant, peuplaient un panthéon très-hospitalier sans y rien détruire, [illegible] que par l'hostilité des plébéiens et l'humeur frondeuse des poëtes. Les plébéiens supportaient impatiemment une religion aristocratique qui les repoussait avec dédain et mettait aux mains de leurs ennemis un instrument puissant dont ils usaient sans ménagements. Les poëtes flattaient les rancunes populaires en se raillant des devins et des aruspices ; Plaute montrait des fripons appelant sur leurs exploits la protection du ciel [illegible] toutes les formules consacrées, le Jupiter qui désobligeait si cruellement Amphitryon nuisait singulièrement au *Jupiter optimus maximus* ; Lucrèce, plus hardi, mettait les dieux eux-mêmes. Et le peuple applaudissait avec frénésie, comme le remarque Cicéron, le sceptique, non sans inquiétude et ennui.

En effet, l'aristocratie voyait avec peine la religion perdre ainsi de son crédit. Des tentatives sérieuses furent donc faites pour arrêter la décadence. Une école savante se donna la tâche d'expliquer les cérémonies et les formules, en montrant leurs racines dans un passé glorieux et en les rattachant aux grands souvenirs patriotiques. Mais ces tentatives étaient moins l'œuvre de dévots que de politiques, et faites dans l'intérêt de l'aristocratie plutôt que dans celui de la religion. Pour ranimer la foi chez les autres, il faut d'abord l'avoir soi-même. Varron, le premier, en recommandant l'observation du culte officiel, reconnaissait à chacun le droit de croire à ce qu'il voudrait. Scipion, défenseur ardent des antiques traditions comme magistrat, parlait librement des dieux avec ses amis. Nous trouvons à chaque instant dans Cicéron ce dédoublement commode de l'homme et du citoyen. On ne voyait alors aucune hypocrisie à jouer un rôle comme homme public. Tous ces magistrats pieux auraient à huis clos soupé fort gaîment des poulets sacrés dont ils parlaient avec tant de respect sur le forum.

Ce genre de comédie n'est pas fait pour durer longtemps. Le masque n'est jamais si bien attaché que les spectateurs n'aperçoivent pas un jour ou l'autre la bouche qui rit. Les temps semblaient donc proches pour la vieille religion quand Auguste s'empara du pouvoir. Il n'y avait autour de lui que ruines, et il voulait fonder un établissement durable. Il comprit qu'il était de son intérêt de ramener les anciennes croyances et se mit résolûment à l'œuvre. Le moment était favorable. Il en est des nations comme des individus : les grands coups qui les frappent les ramènent à la religion. Pendant la guerre civile, les esprits inquiets avaient cherché des espérances dans les prédictions des augures, les réponses des devins ; on avait interrogé les étoiles, consulté les morts. Près de l'abîme, on s'était retourné vers les superstitions du passé comme pour s'y retenir. La religion romaine avait profité des désastres de Rome ; elle était une des forces qu'on pouvait employer pour relever la société. César lui-même y avait songé, Auguste le comprit, et l'on peut dire qu'il appuya son gouvernement sur elle. Il commença par rebâtir les temples ; grand pontife, il reprit le vieux rituel dans toutes ses minuties ; il commanda à tous ceux qui l'approchaient le respect le plus exact de tout ce qui touchait au culte. En même temps il ne négligeait rien pour rendre meilleures les mœurs publiques (*leges Julia*). Pour que l'autorité politique ne trouvât point de résistance dans l'autorité religieuse, il réunit les deux entre ses mains. Les prêtres étaient élus autrefois par la *cooptation*, il les nomma lui-même : ce furent donc des fonctionnaires dont rien ne pouvait lasser la complaisance. Aussi, ce qu'il faisait pour la religion, la religion le lui rendait amplement. Sacré comme empereur, il l'était également comme grand pontife. Si l'on résistait aux ordonnances du pontife, l'empereur livrait aux bêtes les récalcitrants ; quand l'empereur publiait des ordonnances [illegible], c'étaient des « oracles célestes » que le pontife avait fait descendre de l'Olympe.

Le pontife devient dieu. Les provinces lui élèvent des temples ; il a ses prêtres. Il est un dieu bien plus authentique que les autres, dira Valère-Maxime, car celui-là on le voit, [illegible] on [illegible] seulement [illegible]. A Rome cependant

il ne veut point de temples : il craint les sourires. On sait trop à Rome que des litières fermées amènent au dieu de jeunes mortelles ; demandez plutôt au philosophe qui s'est glissé un jour dans une de ces litières et est venu faire des remontrances. Et ici, avec une grande bonne foi, M. Boissier accorde que la société élégante et mondaine n'est pas profondément pénétrée par ce sentiment religieux que l'empereur fait revivre. Elle a son représentant dans Ovide, qui chante les *Fastes* après avoir chanté les *Amours ;* qui célèbre les dieux, mais des dieux épicuriens, et qui sourit lui-même de ce qu'il raconte. Il fait remarquer que Tite-Live n'est qu'à moitié convaincu des miracles qu'il raconte ; il les atténue discrètement. Mais à côté de ces mondains demeurés sceptiques et railleurs, nous trouvons beaucoup d'esprits plus graves, plus réfléchis, qui regrettent la foi naïve des temps passés. Ils s'inquiètent de l'affaissement des volontés et de l'enervement des caractères, ils comprennent que l'ancienne discipline de la religion romaine avait fait la force et la grandeur de Rome. Ils applaudissent aux efforts de Virgile pour ranimer les anciennes vertus et consacrer les traditions pieuses dont le sens s'est perdu. Virgile lui-même épure le merveilleux d'Homère ; dans Vénus il voit, non la déesse des amours, mais la mère d'Enée ; il est pour ceux qui souffrent, il a horreur de la guerre. Sans doute il n'annonce pas le Christ quand il s'écrie : *Cara deum soboles ;* mais ses aspirations vers un avenir meilleur sont comme l'écho de l'attente inquiète et des espérances sans limites qui fermentent dans bien des cœurs. Il a été de ceux qui frayèrent le chemin au christianisme.

Il faut lire dans le livre de M. Boissier ces chapitres sur Virgile et en particulier sur le sixième livre de l'*Enéide*. Rarement la critique s'est élevée à de pareilles hauteurs. Je ne puis qu'indiquer la conclusion : c'est que « Virgile nous fait toucher le point où l'esprit antique, parvenu à sa maturité, éclairé par l'expérience, épuré par la philosophie, plein du sentiment des instincts et des besoins nouveaux, donnait la main à l'humanité et conduisait au christianisme ».

La philosophie stoïcienne offrait en même temps son soutien aux âmes près de se décourager ; c'était un refuge et un espoir contre les menaces de la tyrannie. Il est si vrai qu'elle préparait à comprendre la morale chrétienne, qu'on a dit et répété que Sénèque avait été inspiré par saint Paul. M. Aubertin avait déjà mis à néant cette tradition. M. Boissier dit avec raison qu'il importe moins de savoir si saint Paul et Sénèque se sont rencontrés que de chercher s'il y a conformité dans les doctrines. A côté de nombreuses analogies, que de différences, et sur les points les plus essentiels ! Etrange chrétien, ce Sénèque qui défend à son sage de prier, qui lui interdit la crainte de Dieu, qui ne veut ni autels ni prêtres ! Non-seulement Sénèque n'était pas chrétien, mais il n'avait pas comme Virgile le sentiment religieux. De ce qu'il attaquait les cérémonies du paganisme, on en a conclu que le païen incrédule n'avait qu'un pas à faire pour devenir un chrétien convaincu. Grave erreur ! M. Boissier montre très-bien que les incrédules, ennemis du merveilleux, ennemis du culte et de la prière, étaient plus loin du chistianisme que les païens fervents. Ce qui est vrai, c'est que Sénèque préparait les âmes en leur prêchant une morale austère, le mépris de la mort, de la pauvreté, en les tirant de l'indifférence, en leur donnant une première impulsion qui pouvait les diriger ensuite vers le christianisme (1). L'influence du stoïcisme a été grande en ce sens. C'est à lui qu'il faut attribuer en partie l'épuration générale des mœurs. On s'en rapporte trop aisément aux peintures de Juvénal ; M. Boissier, s'appuyant sur le témoignage moins suspect de Pline le jeune, se fait l'avocat de cette société devenue plus morale, plus simple, plus humaine. Il la loue de s'être préoccupée de l'éducation des enfants, d'avoir pris souci du pauvre, d'avoir amélioré la condition de l'esclave.

Ainsi, si l'on ne peut dire que le christianisme est la continuation de la philosophie et de la religion païennes, du moins, au moment où il parut, le développement du sentiment religieux, le détachement de la terre prêché par la philosophie stoïcienne, le goût des choses sérieuses, l'épuration des mœurs, l'adoucissement de l'antique âpreté romaine et la diffusion des idées d'humanité et de bienfaisance lui avaient préparé les voies.

Je regrette de n'avoir donné qu'une idée insuffisante de ce bel ouvrage. A peine ai-je pu indiquer les grandes lignes et signaler quelques points essentiels. Que de questions j'ai dû omettre faute d'espace ! ainsi le culte dans les provinces, la résistance des juifs et des chrétiens au culte des césars, la philosophie d'Horace, les corporations religieuses, les religions étrangères à Rome et les cultes orientaux, la théologie romaine, que sais-je encore ! C'est un tableau complet de la vie morale du peuple romain au premier siècle. On serait tenté de s'effrayer de l'immense érudition de l'auteur ; mais il porte si légèrement son fardeau, il y a tant d'aisance et de bonne grâce et même d'esprit en ces pages si sérieuses, que le lecteur n'éprouve lui-même que du plaisir en la société d'un savant si fin, si aimable et si bien disant.

Il y a ce qu'on appelle des discours-ministres ; il y a aussi des ouvrages-académiciens.

MAXIME GAUCHER.

(1) Voyez une leçon de M. Boissier sur l'*Enseignement de Sénèque*, dans notre numéro du 18 avril dernier.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 1er juillet n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIERE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 50 13 JUIN 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Jamais la logique des choses, plus sûre que celle des idées, parce qu'elle est plus impersonnelle, ne s'est manifestée d'une manière plus saisissante que depuis la reprise de la session de l'Assemblée nationale.

Nous en sommes arrivés à une grande liquidation de la politique suivie depuis un an ; tout d'un coup ses résultats se sont manifestés avec une évidence implacable ; la route que l'on suivait en sécurité et à l'entrée de laquelle on avait planté un poteau indicateur avec cette inscription : *Ordre moral et conservation sociale*, a abouti par un brusque détour à un abîme. On s'est aperçu qu'elle nous ramenait à la pire des ignominies, au régime tombé dans la boue sanglante de Sedan. Alors les imprudents qui nous avaient engagés dans cette voie funeste ont reculé ; ils ont voulu le faire à moitié, sans dire trop haut qu'ils s'étaient trompés. Ils ont cru qu'ils pourraient s'en tirer en prenant une petite traverse, pas trop éloignée du grand chemin de la perdition, et qu'il leur serait loisible de revenir tout doucement en arrière. Vaine tentative ! Le danger grandissant tous les jours, il a bien fallu ouvrir les yeux devant cette accablante clarté. Nous touchons au moment où tous ceux qui, dans l'Assemblée nationale, ne veulent pas faire le jeu de l'empire, seront forcément réunis dans un effort commun et décisif pour fonder la République.

Les moyens termes sont devenus impossibles ; voilà le mot de la situation. Nous devons ce résultat si important à deux causes : la première est l'impudence du bonapartisme, et la seconde la fermeté et la sagesse du parti républicain.

Après avoir fait le mort pendant quelque temps, sous le coup du vote de déchéance qui l'avait frappé à Bordeaux comme l'irrévocable arrêt de la patrie mutilée par ses folies, le bonapartisme s'était relevé silencieusement. Il n'avait d'abord obtenu que deux ou trois élections sur quelques points du territoire qui étaient comme ses bourgs pourris. Tant que M. Thiers fut au pouvoir, il mena une existence honteuse. La chute du grand citoyen fut son premier triomphe, car il avait eu l'agréable surprise de voir son alliance sollicitée par d'anciens adversaires qui l'avaient accablé naguère de leur mépris. Maintenant ils venaient à lui ; ils marchaient avec lui à l'assaut du pouvoir, ils lui faisaient une place dans le butin de la victoire et ils lui donnaient un des ministères les plus importants, avec la clientèle considérable qui en est l'apanage naturel. Bien plus, ils lui prenaient ses idées favorites sur la presse et la centralisation administrative ; bientôt le ministère du 24 mai replaçait une portion importante de son personnel, seul capable de faire cette vilaine besogne d'une réaction à outrance. La tentative monarchique de l'automne 1873 discréditait à fond les meneurs des anciens partis ; les bonapartistes restaient dans les places qu'on leur avait rendues en exploitant à leur profit l'impopularité de leurs protecteurs. La pitoyable session de l'hiver dernier, si bien faite pour irriter, pour lasser, pour dégoûter le pays d'un régime violent et équivoque qui paralysait la vie nationale au grand détriment des affaires, était habilement exploitée par eux.

Le renversement du ministère du 20 novembre fut un nouveau triomphe pour les bonapartistes, d'abord parce que sa chute éloignait les questions constitutionnelles, ensuite parce que le ministère nouveau leur faisait une part très-grande, et cela après une manifestation contre leur ministre de choix, dont l'avortement était des plus significatifs. L'élection inattendue de la Nièvre est venue révéler toute l'étendue de leurs progrès. L'imagination française, si facilement mise en branle, les exagéra, et avec leur jactance ordinaire les hommes du 2 décembre se posèrent comme les héritiers assurés du pouvoir. En définitive, cette victoire leur a été bien dangereuse et nous croyons qu'elle leur coûtera très-cher. Elle mettra fin, coûte que coûte, au marasme qui a fait tout leur succès, car la France ne peut revenir à eux que par l'excès de la lassitude. Ils ne peuvent profiter que de l'insupportable malaise résultant de l'incertitude prolongée par les divisions des partis et pesant de tout son poids sur les intérêts. Le bonapartisme n'a plus de légende ; il n'a d'autre ressource que de faire appel aux

plus bas sentiments des populations affamées de bien-être. Encore faut-il qu'elles oublient que nul gouvernement n'a autant compromis les intérêts matériels du pays, tout en étant le plus pervers des corrupteurs publics. Il n'en demeure pas moins qu'entre un mal passé et un mal présent, un peuple n'hésite pas longtemps, qu'il oublie assez vite ce qu'il a maudit jadis, pour ne plus s'attaquer qu'à ce qui l'irrite et l'inquiète au moment actuel. C'est ce qui explique ce singulier et honteux retour en arrière de l'esprit public dans certaines régions de la France; mais c'est ce qui nous fait aussi comprendre le changement marqué des dispositions de l'Assemblée nationale. L'impudente entrée en scène du bonapartisme est en train de changer la démarcation des partis et prépare la plus patriotique des coalitions, celle qui va, nous l'espérons, sauver la France.

Par bonheur, le grand parti républicain s'est honoré depuis bien des mois par une sagesse qui ne s'est pas démentie. Les discussions dernières ont jeté sur lui le plus vif éclat, mais surtout il a su s'abstenir de toute démarche imprudente. Comme on l'a dit spirituellement, il a mis en avant son arrière-garde, parce que c'est elle qui pouvait le mieux, à l'heure actuelle, tenir la campagne et rallier des troupes un moment égarées. Il est vrai que le centre gauche forme une arrière-garde vaillante et énergique; il a pris dans ses mains par raison et avec un ferme vouloir le drapeau de la république conservatrice; on sait qu'il ne l'abandonnera jamais. Dans les jours décisifs, il élève la voix avec une mâle vigueur; il sait qu'il parle au nom de la nation. Au mois d'octobre dernier, il a fait reculer la monarchie d'un seul mot, qui était le mot de la France : « Nous ne voulons pas d'une revanche de 1789, » a-t-il dit par l'organe de son honorable président, M. Léon Say. Aussitôt la monarchie légitime s'est vue forcée de remonter au ciel, sa demeure dernière, d'où elle nous envoie bien quelques protestations indignées qui ont toute la valeur et la puissance des encycliques de Rome. La semaine dernière, c'est encore le centre gauche qui a prononcé la parole décisive. Son manifeste du 6 juin, par sa netteté sans ambages, a exprimé le vœu de la France. Il ne s'agit plus de septennat personnel ou impersonnel, toutes ces chinoiseries n'ont plus de sens. Ce qu'il faut au pays, c'est un régime définitif, c'est la république avec les moyens de se défendre; la présidence des sept ans, acceptée sans arrière-pensée, doit s'encadrer dans la constitution, mais à coup sûr ce n'est pas à la constitution à s'encadrer dans le septennat. La république ne doit pas être instituée pour le pouvoir exécutif, mais bien le pouvoir exécutif pour la république.

Le centre gauche ne demande pas des actes de contrition de la part des monarchistes; il ne réclame pas des proclamations à son de trompe du régime définitif : l'article 1er des lois Dufaure évite tous ces inconvénients; il affirme et consacre le fait existant, sans permettre qu'on le conteste. La clause de révision est la conséquence naturelle du régime républicain, et si elle offre au centre droit un moyen de faire une transaction honorable, ce n'est certes pas une raison pour l'écarter. Elle n'a aucun rapport avec cette assignation donnée aux partis pour l'expiration du septennat, pour ce rendez-vous à toutes les compétitions qui, enlevant toute garantie à l'avenir, exercerait la plus fatale influence sur le présent. En outre, les conditions de la révision devront être déterminées de telle sorte qu'elle ne devienne possible que sous une de ces pressions de l'opinion auxquelles aucun gouvernement ne saurait résister. Le centre gauche a donné une sanction à ses résolutions, en déclarant nettement que la dissolution serait, à ses yeux, la conséquence fatale du refus de l'Assemblée de donner au pays la constitution qu'il réclame.

Les récentes délibérations de ce groupe ont montré qu'il n'était pas d'humeur de se contenter d'un manifeste. Il est fermement résolu à faire honneur à sa signature et à passer à l'action. Sous peu de jours, une résolution sera présentée à l'Assemblée, qui sera une solennelle mise en demeure de se prononcer sur la constitution de la république. Sans nous dissimuler les difficultés persistantes de la situation, nous croyons aujourd'hui à la possibilité du succès. Notre espérance, encore mêlée de beaucoup de craintes, se fonde sur l'état actuel des divers partis.

Laissons de côté les bonapartistes, qui sont rangés en bataillon carré contre toute tentative de sortir actuellement du provisoire. Ce sont pêcheurs en eau trouble; plus la politique ressemble à un marécage, plus ils sont satisfaits; ils ont besoin de la démoralisation de la France et ils feront tout, par conséquent, pour la prolonger et l'accroître. Au fond, ils sont pour nous l'ennemi; ils savent bien que l'honorable coalition que l'on cherche à former aujourd'hui est une ligue de préservation contre eux, un cordon sanitaire contre le fléau impérialiste. Le parti républicain oppose le plus sanglant mépris aux insultes sans nom de leurs feuilles dévergondées et aux indignes provocations de leurs agents.

Nous ne parlons que pour mémoire des intransigeants de la droite extrême. Du jour où ils seront convaincus que c'en est fait de leur idole royale, ils ne songeront plus qu'à la rapporter dans l'oratoire de leurs châteaux pour l'encenser à leur aise, avec la satisfaction de l'avoir adorée avec une ferveur toujours égale, et même de lui avoir sacrifié la paix de leur patrie. Cette fidélité à une chimère nous touche fort peu, car elle immole sans sourciller à l'idée royaliste les premiers intérêts du pays; nos jacobins blancs n'hésitent pas à dire : « Nous n'avons pas réussi, nous ferons tout pour que personne ne réussisse après nous. Que la France s'en tire comme elle pourra. Nous garderons l'approbation de notre monde et de nos sacristies ».

La gauche extrême fournira très-peu d'intransigeants tenaces. Nous comprenons que l'on dise : Périssent les colonies plutôt qu'un principe! Nous comprenons plus difficilement que l'on s'écrie : Périssent les colonies avec notre principe puisque nous ne pouvons pas le consacrer d'après notre méthode!... Il faudrait pousser l'esprit sectaire jusqu'à la folie pour tenir ce langage. Les députés qui n'ont pas voulu franchement que l'Assemblée fût constituante ont été vaincus par un vote. Ceux, plus nombreux, qui ont repoussé le septennat n'ont pas davantage réussi. Il n'y a qu'à s'incliner devant le fait accompli, devant la décision de la majorité et à chercher à en tirer le meilleur parti. En tout cas, la gauche républicaine tout entière continuera à suivre la politique raisonnable et patriotique qui l'a tant honorée. Il n'y a pas eu de parti plus sage, plus désintéressé dans l'Assemblée. Elle eût préféré sans doute qu'une autre Assemblée jetât les bases du régime républicain, mais elle comprend aussi qu'il y aurait un très-grave péril à se présenter aux élections sans un gouvernement établi et défini au moins dans ses grandes lignes, tandis que les bonapartistes pour-

raient offrir à nos campagnes leur détestable régime comme le seul moyen de sortir de l'inconnu et de l'incertain.

Reste la droite. Elle ne sera pas entamée comme groupe et elle ne rendra pas officiellement les armes à la république; il n'en est pas moins certain que le centre droit est fortement ébranlé. Le programme des 52 a vécu l'espace d'un matin; il n'en reste que la petite porte ouverte sur la conciliation par le rejet du septennat simplement personnel. La porte tend à s'agrandir. L'orléanisme est averti; il sait ce qui l'attendrait si la politique de janvier 1852 reprenait le dessus. L'instinct de conservation pourrait ici suppléer l'esprit politique. Il ne doit aux royalistes de la droite que des déboires; il commence à comprendre qu'en se sacrifiant lui-même il sacrifierait aussi le pays. Une transaction honorable lui est offerte. Il n'est pas possible qu'il s'y refuse longtemps.

Quant au pouvoir exécutif, rien ne peut le menacer dans la constitution de la république définitive. Ses sept ans sont mis hors de page. Il a tout avantage à échanger un pouvoir précaire, sous lequel chacun abrite ses ambitions, contre une haute magistrature garantie par des institutions raisonnables. Il est bien évident que le ministère actuel n'aurait rien à gagner à ce que nous sortions de nos incertitudes et de notre impuissance, car il en vit et en est le vivant symbole. Du jour où la majorité libérale serait faite, la faction bonapartiste disparaîtrait du haut en bas de l'échelle administrative, et les connivences qui sont bien près d'être des trahisons ne seraient pas seulement dénoncées et poursuivies, mais elles deviendraient impossibles. On peut être assuré dès aujourd'hui que l'Assemblée ne renouvellera pas la faute du 31 mai 1850, et qu'elle ne donnera pas aux bonapartistes l'avantage de se poser en protecteurs de ce suffrage universel qu'ils ont si audacieusement fraudé. La majorité qui, dans la séance du 10 juin, a repoussé la première des clauses restrictives portant sur l'âge de l'électeur municipal, se retrouvera pour empêcher le faux conservatisme de jeter dans le pays un brandon de mécontentement dont profiteraient les pires ennemis de la liberté. Continuons à être sages, modérés, et la France échappera pour toujours au régime bâtard qui l'énerve.

E. DE PRESSENSÉ.

ÉTUDES HISTORIQUES

La France au 18 Brumaire (1)

Cette publication de M. Félix Rocquain est moins un livre qu'un recueil de documents fort curieux sur les dernières années de la Révolution. L'auteur a tenu à se présenter au public comme un éditeur et à laisser parler les contemporains. Son œuvre personnelle se bornerait donc, si nous l'en croyions, à « une courte introduction », aux quatre-vingts pages dans lesquelles il a résumé « les faits les plus saillants ». Mais nous devons lui tenir compte aussi du choix intelligent des documents publiés. Parmi les nombreux rapports qu'il avait entre les mains, il n'en a fait imprimer qu'une douzaine : les plus importants sont reproduits intégralement, les autres seulement par extraits. Il en résulte que, bien que ces pièces se rapportent toutes à la même situation, il n'y a vraiment pas trop de longueurs, et que les répétitions mêmes ont presque toutes leur utilité.

I

Au commencement de l'an IX, le gouvernement consulaire avait ordonné une série d'enquêtes sur l'état de la France. Un certain nombre de conseillers d'État, dont les plus connus sont Barbé-Marbois, Fourcroy, Thibaudeau, Champagny, le général Lacuée, Français de Nantes, furent envoyés en mission dans les divisions militaires de la République; chacune d'elles comprenant un certain nombre de départements. Ils devaient vérifier les comptabilités des payeurs de l'armée et des receveurs-généraux, réunir les préfets en conseil d'administration, interroger les magistrats, les fonctionnaires, les simples particuliers. Toutes les branches des services publics, armée, justice, enseignement, hospices, voirie, réclamaient également leur attention. Ils devaient signaler l'état de l'opinion, les forces des partis, dresser une liste des hommes dangereux pour le nouveau gouvernement.

Leur enquête accuse en général une situation peu satisfaisante. Nos grandes assemblées avaient rendu beaucoup de lois excellentes; mais on put voir alors combien il y a loin de la promulgation d'une loi à son accomplissement, et combien il était difficile au pouvoir central de faire exécuter les lois dans un pays aussi profondément bouleversé, où l'administration n'était réellement pas constituée.

Le Consulat, qui venait de réorganiser, au moins sur le papier, les services publics, qui avait décrété une hiérarchie administrative, judiciaire, financière, n'était pas, à ses débuts, mieux obéi que le Directoire. Il avait bien créé les fonctions, mais les fonctionnaires manquaient souvent. Tantôt l'esprit de parti, tantôt l'absence d'esprit public, faisait qu'on trouvait avec peine des citoyens qui voulussent ceindre l'écharpe municipale. Souvent ceux qui avaient accepté d'être maires, adjoints, conseillers municipaux ou généraux, cédaient à l'influence d'un prêtre ou bien à un profond sentiment de découragement, et envoyaient leur démission. Quant aux fonctionnaires soldés, ils s'étaient trouvés et se trouvaient encore dans une extrême pénurie. Même sous le Consulat, des juges et des employés avaient à réclamer six mois ou un an d'arriérés sur leur modeste traitement. Les pensionnaires civils de la 1re division militaire (Paris) ne touchaient qu'un tiers de leur pension, et sur ce tiers on leur devait quatre semestres. Mal payés, les fonctionnaires servaient mal. On voyait des juges de paix qui n'avaient aucune idée des lois, et des maires de communes, en très grand nombre, illettrés au point de ne pouvoir tenir les registres de l'état civil, qui étaient alors dans un affreux désordre. Même désarroi dans la comptabilité des agents du trésor : Barbé-Marbois n'avait pas trouvé dans les quatre départements de la 15e division militaire

(1) L'*État de la France au 18 brumaire*, d'après les rapports des conseillers d'État chargés d'une enquête sur la situation de la République..... publiés pour la première fois et précédés d'une préface et d'une introduction, par M. FÉLIX ROCQUAIN. — Paris, Didier, librairie académique, 1874.

(Rennes) un seul agent en état de rendre ses comptes. En Bretagne, où les départements étaient en état de siége et se trouvaient occupés par une force militaire considérable, on avait vu se produire un singulier abus. Les généraux et les chefs de corps, sous prétexte de dépenses extraordinaires et secrètes, violaient, avec tout l'appareil de la force, les caisses des percepteurs : dans les trois premiers mois de l'an IX, le produit de ces violations à Rennes montait à 113 000 francs. On avait déjà pris pour plusieurs millions. Ces irrégularités financières influaient sur l'esprit de l'armée. On entendait courir dans ses rangs des propos inquiétants pour sa moralité. Des officiers avaient dit : « Les richesses et la fortune sont pour les braves : prenons ! On trouvera nos comptes à la bouche de nos canons ». Tel était le fruit des leçons que Bonaparte avait données en Italie et des exemples que, le 18 brumaire, il avait donnés à Saint-Cloud.

Barbé-Marbois éprouvait quelque embarras à dénoncer au premier consul ces excès de pouvoir de ses lieutenants. Il était tenté, écrivait-il, en lisant les bulletins de leurs victoires, de brûler ce qu'il avait écrit : « Mais bientôt je me suis dit : A quoi servent les victoires sans le respect des lois ? » Juste et rigoureuse sentence portée sur le gouvernement issu du coup d'État par un de ses agents.

C'est surtout en matière d'enseignement que les bonnes lois ne suffisent pas. Elles restent souvent à l'état de bonnes intentions. Ce n'est pas du premier jour que l'on peut avoir une population de maîtres et une population d'écoliers. L'enseignement secondaire, distribué alors dans les *écoles centrales*, souffrait moins que l'enseignement primaire. Ici, en effet, il fallait créer de toute pièce : l'ancien régime n'avait légué au nouveau aucune organisation générale de l'enseignement. On n'avait ni instituteurs, ni écoles. Et d'ailleurs, pour amener les enfants aux écoles, il eût fallu réagir contre les mœurs, contre une ignorance héréditaire, une séculaire apathie et toutes les influences contre-révolutionnaires et cléricales. L'argent manquait : l'instituteur n'avait droit qu'à une rétribution scolaire payée par ses élèves, et il lui suffisait de la réclamer pour voir les parents lui retirer leurs enfants. Il eût fallu lui assurer un traitement fixe : jamais le corps législatif du Directoire ne se trouva en mesure de voter les fonds. Un rapport de floréal an VII au Directoire constate que « à l'égard des écoles primaires, elles sont ordinairement désertes dans les lieux où il en existe, et que beaucoup de cantons en manquent absolument ». A leur tour, les conseillers d'État du Consulat déclarent que dans les départements du sud-est il y a un dixième à peine de la population qui sache lire, qu'en Belgique la population est ignorante comme dans bien peu de contrées en Europe, qu'en Bretagne des villes même manquent d'écoles primaires, qu'à Paris on n'a pas le dixième des écoliers sur lesquels on aurait dû pouvoir compter.

Un autre service qui se trouvait cruellement en souffrance, c'était celui des enfants trouvés. Les départements étaient sans ressources pour subvenir à leur entretien ; le trésor public ne donnait rien ou presque rien ; l'initiative privée était nulle ; on attendait tout de l'État, qui se trouvait impuissant. Il était dû aux nourrices des enfants trouvés 539 000 francs d'arriéré dans le département de la Manche et trente mois de salaire dans celui du Cantal. La mortalité en certains pays était terrible : elle atteignait parfois les dix-neuf vingtièmes. Les hospices étaient également presque partout en très-mauvais état.

Cette pénurie du trésor amenait des conséquences matérielles non moins déplorables. Le nombre des édifices de l'État s'était singulièrement accru par suite des mesures révolutionnaires : une multitude d'églises, de couvents, de presbytères, de châteaux étaient devenus domaine national. Tous ces édifices, de même que les prisons, les casernes, les écoles, les corps-de-garde, étaient fort mal entretenus. La première détérioration en amenait d'autres : faute de réparation à la toiture, nombre de bâtiments périssaient entièrement. « On reconnaissait du premier coup d'œil, dit un commissaire, les édifices appartenant au domaine par l'état de délabrement où ils se trouvaient. Une faible somme employée à propos, dès le début, eût prévenu de bien autres dépenses. En l'an VI, il eût suffi de 10 000 francs pour réparer les digues de Dol en Bretagne ; il faudra 200 000 francs en l'an IX. Dans le port de Dieppe, des réparations qui eussent coûté à l'origine 5000 francs en demandaient 40 000 dès l'année suivante, et lors de la visite des commissaires, 300 000. Il en était de même partout, pour les endiguements du Rhin, pour les desséchements de la Camargue que la mer avait recouverts, pour les marais de l'Ouest, pour les digues de Blankemberg, dont la rupture imminente tenait trois départements belges dans des transes continuelles, enfin pour les routes, qui étaient presque partout devenues impraticables. Comment en eût-il été autrement ? Partout l'argent manquait, et l'un des commissaires citait, dans le Dauphiné et la Provence, deux ingénieurs des ponts-et-chaussées qu'on avait laissé mourir de faim.

La richesse publique ne pouvait manquer d'être atteinte profondément. Lyon, qui avait, en 1788, 9305 métiers en activité, n'en a plus que 5000 en l'an IX. Le tirage d'or, qui faisait en 1780 pour 10 millions d'affaires, n'en fait plus que pour un million en 1801. En revanche, les épiceries, qui ne produisaient que 12 millions avant la Révolution, s'élèvent à un chiffre de 25 millions d'affaires. Marseille voit aussi son commerce arrêté : « Pour les six derniers mois de l'an IX, dit Français de Nantes, le port ne présente pas un mouvement égal à celui qu'offraient autrefois quinze jours de paix ». On se relevait bien lentement des ruines qu'avait faites cette guerre, qui durait encore ; Fourcroy trouvait à Valenciennes que, sur les maisons détruites par le siége de 1793, le quart seulement a été reconstruit et que les avaries produites dans l'hôpital par le bombardement n'ont pas été réparées. Et Fourcroy écrit en 1802 ! De notre temps, moins de quatre ans après la guerre franco-allemande, nos villes françaises sont déjà sorties de leurs ruines ; comment juger avec les idées d'aujourd'hui une époque aussi différente de la nôtre, sous tous les rapports économiques ?

II

Mais ce qui domine tout le désordre administratif, tout le malaise financier dont retentissent les rapports des commissaires, c'est le trouble profond que laissent subsister dans les esprits les derniers bouleversements. Comment s'étonner que les traces de la guerre civile et de la guerre étrangère subsistent encore, quand la guerre civile et étrangère continue ?

C'est l'époque, ne l'oublions pas, où l'Autriche menace nos frontières, où l'Angleterre bloque nos ports et nos rivages. La Vendée est encore frémissante; George Cadoudal agite Paris et la Bretagne; des agents bourbonniens préparent la machine infernale contre le premier consul.

Il y a des brigands dans la Provence et le Dauphiné, dans le Cotentin et la Bretagne, dans le Poitou et les départements de l'Ouest. Dans le sud-est, il a fallu en fusiller deux cents; il n'en reste plus qu'une quarantaine divisés en trois ou quatre bandes. Les bandes provençales paraissent n'avoir aucune couleur politique : une seule, la plus active, est aux ordres d'un émigré, M. de Colbert. Mais le brigandage, un moment étouffé dans le sang, revit dans les mœurs. Français de Nantes cite une douzaine de communes, parmi lesquelles Tarascon, dont les habitants font cause commune avec les bandits. Dans une autre commune, Bollène (Vaucluse), le commissaire dit qu'on ne pourrait pas, sur 3000 habitants, trouver « six familles exemptes de crimes ou de complicité de crimes. » — « Quatre ou cinq brigands, coupables de douze ou quinze assassinats chacun, ont été fusillés dans cette commune. Une souscription de plus de 50 000 francs fut faite dans Bollène pour les sauver. » Tant ces malheureuses populations étaient étrangères à toute idée de moralité! Le brigandage, qui se recrutait dans tous les partis et qui était étranger à tous, était comme l'impure écume de toutes nos commotions politiques. « Ces bandes sont composées, dit Français de Nantes, des lanterneurs de 1791, des guillotineurs de 1793, des sabreurs de l'an III, des assommeurs de l'an IV, des fusilleurs de l'an V....., et il est à craindre qu'elles ne renaissent dans l'automne prochain, parce que la masse entière de quelques communes est infectée d'un esprit de pillage ».

Barbé-Marbois trouvait en Bretagne un spectacle analogue. La décadence de la marine française, la ruine du commerce, les suites de la guerre civile, avaient jeté dans les bandes de pauvres gens qui attribuaient leur misère à la Révolution. — « Il n'y aurait pas un voleur, s'il y avait du travail et du salaire pour tout le monde. Le brigandage est aujourd'hui *une profession* que l'on prend et que l'on quitte, suivant que l'on est plus ou moins pressé par le besoin. J'ai été frappé de l'indifférence avec laquelle on parle, dans ces départements, de meurtres, d'assassinats. Tous les jours on me rapportait que quelques habitants avaient été tués, une diligence pillée, des caisses volées, des percepteurs enlevés. A l'indifférence avec laquelle on raconte ces événements, on croirait que ces pays ainsi troublés sont dans leur état naturel. »

Cependant, malgré la chouannerie, les classes rurales de la Basse-Bretagne n'avaient pas trop souffert de la Révolution. « Il paraît même, dit Barbé-Marbois, que les produits agricoles ont reçu de l'accroissement de la vente et de la mise dans le commerce des biens appartenant, avant la Révolution, aux gens de main-morte. »

La Vendée n'était point encore entièrement pacifiée. C'est là qu'il était difficile de distinguer entre le brigandage et la guerre civile. D'anciens chefs de révoltés avaient recruté quelques bandes de déserteurs, d'aventuriers, d'ouvriers sans ouvrage. Ils pillaient les voitures publiques, faisaient des expéditions nocturnes chez les percepteurs et les acquéreurs de biens nationaux.

« Il est difficile, dit Fourcroy, d'attaquer ces bandes et de les détruire promptement par la nature même des agents de cette guerre..... Ils ont des retraites dans les bois; ils y cachent des armes et des munitions; ils se rassemblent et se dispersent à des signaux convenus. Ils sont en troupes ou s'isolent à volonté; dans ce dernier cas, ils feignent de travailler aux champs..... Ils trouvent, le soir, un abri sûr dans quelques fermes dont les habitants ou les soutiennent ou ignorent leur conduite. Des femmes les avertissent des poursuites de la gendarmerie et les font sauver. S'ils sont pris et livrés aux tribunaux, il n'y a ni dénonciation, ni témoins contre eux, ni jurés qui veuillent reconnaître leurs crimes. »

Sans doute la *vendée* était affaiblie; mais ses anciens cadres, ses anciens chefs restaient prêts pour une nouvelle prise d'armes. Le pays était peut-être désabusé du royalisme, mais il ne pouvait se rallier à la République. Il ne la connaissait que par les malheurs qu'il avait éprouvés dans sa révolte contre elle. « C'est un spectacle déchirant, écrivait Fourcroy, que de parcourir une partie des villes et des villages de la Vendée. Des bourgades presques détruites et abandonnées, des châteaux incendiés, des maisons découvertes et démolies, des villages presque sans habitants, des toits à porcs servant de retraite à des hommes, des familles nombreuses resserrées dans une pièce très-étroite, les traces de la guerre civile empreintes sur les restes des églises, etc. » Le pays avait conservé sa splendide végétation et s'était repeuplé en bestiaux; mais l'homme restait barbare dans cette nature déjà réconciliée et paisible. « Les habitants de ces campagnes ont une figure, un accoutrement et un caractère presque sauvages qui annoncent à l'observateur toute la disposition qu'ils ont à la séduction et au fanatisme, tout l'empire que les préjugés et l'erreur doivent exercer sur eux. » Pour achever la pacification, Fourcroy proposait d'enlever du pays les anciens chefs d'insurgés en leur offrant des emplois au dehors ou des grades dans l'armée, et de montrer beaucoup de bienveillance au reste des habitants. « J'ai remarqué, dit le rapporteur, que les paroles de paix et de consolation produisent un effet sensible sur ces hommes, malgré leur grossière ignorance et leur inconsciente apathie. »

Dans le reste de la France, malgré la somnolence de l'esprit public, les partis n'avaient pas désarmé. Le gouvernement craignait deux sortes d'ennemis : les royalistes et les « anarchistes », c'est-à-dire les jacobins. Les commissaires font cependant entre eux une distinction importante. Français de Nantes dépeint ainsi ceux du sud-ouest. « Les anarchistes, ces hommes inflammables, ennemis de l'ordre et des lois, se livrent cependant au plus grand enthousiasme lorsqu'on leur parle de nos victoires, de nos traités de paix et de la grandeur héroïque du gouvernement; bien différents des royalistes passionnés, qui, ne considérant l'établissement actuel que comme une révolte organisée, ne se croient jamais si bien battus que lorsque les Français sont victorieux. »

Il n'est pas étonnant qu'un autre commissaire nous représente les royalistes comme des étrangers dans leur patrie.

Les rapports nous montrent des agents bourbonniens, non-seulement en Bretagne et en Vendée, mais dans les départements du sud-est, mais à Paris même. « Les émigrés, sans surveillance, peu nombreux hors de Paris, le sont beaucoup dans cette ville. Ils agissent dans l'ombre et même agitent. N'est-il pas honteux pour la police, et en quelque sorte pour le gouvernement, que la capitale soit le receptacle des

hommes qu'il a bannis et qu'il croit tenir éloignés?.... Les hommes sages ne sont pas sans inquiétude sur leur compte; ils prévoient que si nous étions malheureux, ou si nous avions un gouvernement faible, les émigrés feraient des victimes ou le deviendraient. Le philosophe voit avec peine entre les Français une ligne de démarcation qu'*un siècle n'effacera pas* » (Rapport du général Lacuée). Le parti royaliste s'appuyait surtout, au dire du même commissaire, sur « cette foule de gens corrompus dont Paris fourmille, et qui regrettent les splendeurs de l'ancienne cour, dont les prodigalités étaient une source inépuisable de jouissances pour le vice et l'intrigue. »

Parmi les émigrés, beaucoup avaient été éliminés et d'autres rayés de la liste, d'autres enfin admis à vivre en France sous la surveillance. Ces trois classes, en général, restaient fort tranquilles et ne donnaient aucune inquiétude aux préfets. Elles subissaient l'état de choses et le gouvernement nouveaux sans les aimer. Les agitateurs du parti royaliste appartenaient à une quatrième catégorie : les émigrés rentrés en France sans permission et y vivant sans surveillance.

III

De toutes les questions dont le gouvernement et les commissaires avaient alors à se préoccuper, la plus importante et celle qui tient le plus de place dans tous les rapports, c'est celle des prêtres catholiques. On vivait alors sous un régime intermédiaire. Les lois de la Révolution contre les prêtres réfractaires n'étaient alors ni abrogées, ni exécutées à la rigueur. Vis-à-vis de l'ancienne religion dominante, la jurisprudence administrative variait d'un département à l'autre. Ainsi, dans les Côtes-du-Nord, le préfet avait interdit les chants religieux et les sonneries de cloches, qui étaient tolérés dans les quatre autres départements bretons. A Paris même, les catholiques étaient obligés de partager avec les théophilanthropes les églises qui leur avaient été restituées. En revanche, dans beaucoup de châteaux ou d'édifices particuliers, il se célébrait, avec le prestige d'une sorte de mystère, un culte beaucoup plus suivi que le culte autorisé dans les églises. Le gouvernement protégeait les évêques et les prêtres qui avaient ou prêté le serment d'obéissance à la constitution civile du clergé, ou fait la promesse, exigée par le gouvernement consulaire, de se conformer aux lois. Les prêtres insoumis, au contraire, sortis de leurs cachettes ou revenus de l'exil sous un gouvernement plus tolérant, jetaient le trouble dans tous les départements. Ils faisaient une guerre acharnée aux prêtres constitutionnels, aux acquéreurs de biens nationaux ; ils excommuniaient les fonctionnaires publics; ils rebaptisaient les enfants et remariaient les époux, traitant de concubinages les mariages bénis par les assermentés. C'étaient eux qui, dans quelques pays, empêchaient les citoyens d'accepter les charges municipales, de payer l'impôt, d'obéir à la conscription. Ils tonnaient en chaire contre tout l'ordre nouveau, contre le gouvernement même de Brumaire, confondant partout, dans leurs anathèmes, la république avec la philosophie. Presque tous les rapports s'accordent à reconnaître cependant que les insermentés avaient pour eux la majorité de la population, tandis que les églises constitutionnelles étaient désertes.

« A Vannes, dit Fourcroy, j'entrai le jour des rois dans la cathédrale ; on célébrait la messe constitutionnelle ; il n'y avait que le prêtre et deux ou trois pauvres. A quelque distance, je trouvai dans la rue une si grande foule, qu'on ne pouvait passer : ces gens n'avaient pu pénétrer dans une chapelle déjà remplie de monde où l'on disait la messe appelée *des catholiques.* »

Il en était de même dans les campagnes, où les fidèles allaient à d'énormes distances, désertant l'église paroissiale, entendre la messe de quelque prêtre arrivé d'Angleterre ou d'Espagne. Comme ces émigrés apportaient souvent avec eux beaucoup d'argent, ils donnaient à leur culte un éclat que n'avait pas celui des assermentés. Or, « dans les campagnes, dit Lacuée, on aimerait mieux des cloches sans prêtres que des prêtres sans cloches ».

« Il me répugne, rapporte le commissaire Redon, qui parcourait la Belgique orientale, d'être le dénonciateur d'hommes bien malheureux, mais dont le plus grand nombre, dans ces contrées surtout, a mérité son sort. Il n'y a pas de paix à espérer avec les prêtres insermentés de ces pays ; ce sont des factieux incorrigibles qui s'irritent de l'indulgence du gouvernement et qui mettent leur gloire à être persécutés. Ils inondent les départements de brochures pleines d'invectives contre la République et profitent de l'inviolabilité des domiciles pour exaspérer les esprits crédules par les prédications les plus incendiaires, troubler la paix des familles et jeter l'alarme dans les consciences. »

« Ils ont hautement déclaré sacriléges et excommuniés, dit Regnault de Saint-Jean d'Angely, tous ceux qui prêtent la promesse de fidélité à la constitution et acceptent des fonctions publiques. »

« Ils ne se croiront vraiment libres, écrit Lacuée, que lorsqu'on leur aura rendu toutes leurs églises, tous leurs presbytères, leurs dîmes, leurs revenus, leur hiérarchie, leur juridiction, leurs cloches, leurs processions et tout le reste. Suivant eux, c'est le brigandage et l'impiété qui les ont dépouillés de toutes ces choses ; ils regardent comme des scélérats et des impies, dignes de la géhenne dans l'autre monde et de la proscription dans celui-ci, tous ceux qui possèdent quelques parties de leurs biens, tous ceux qui ont contribué à les en priver, tous ceux qui s'opposent ou qui auraient formé le projet de s'opposer dans la suite à cette restitution totale. Le petit nombre des prêtres catholiques qui pensent différemment sont regardés comme des hérétiques et des impies. »

Toutefois, le catholicisme n'avait pas encore gain de cause. Dans certaines villes, comme Marseille et Toulon, il n'y avait aucune espèce de culte. A Paris, on ne voyait dans les églises que des vieillards, des femmes et des jeunes filles, et ceux-là même qui fréquentaient les églises, dit Lacuée, ne voulaient entendre parler ni de confession, ni de communion, et « mangeaient de la viande en carême sans demander permission au curé ». — « En général, ajoute-t-il, la foule n'est pas très-grande dans les églises, si l'on en excepte les jours où il y a quelque cérémonie extraordinaire, *et surtout ceux où la quête doit être faite par quelque femme connue*; mais alors, c'est plutôt spectacle qu'exercice religieux. »

Le gouvernement consulaire pouvait donc peser d'un grand poids dans la solution de la question religieuse. Voilà pourquoi il insistait auprès de ses agents pour avoir des renseignements très-précis.

Le rapport le plus détaillé sur ce point capital est celui de Fourcroy, qui avait visité trois divisions militaires, c'est-

à-dire dix départements de l'Ouest et du Nord. Il regrette que la Constituante ait « manqué une grande occasion de servir l'humanité : elle pouvait faire dominer en France le protestantisme, beaucoup plus tolérant et plus facile à séparer de l'État que le catholicisme ». On peut donc l'en croire quand il déclare que la Révolution a fait dans la question de la Constitution civile complétement fausse route. « C'est une erreur de quelques philosophes modernes, dans laquelle j'ai été moi-même entraîné, que de croire à la possibilité d'une instruction assez répandue pour détruire les préjugés religieux..... La guerre de Vendée a donné aux gouvernements modernes une grande leçon que les prétentions de la philosophie voudraient en vain rendre nulle. »

Cherchant les moyens d'en finir avec les difficultés que créent les insermentés, il n'en voit que deux : ou bien « prendre un parti violent contre ces perturbateurs du repos public, les poursuivre en vertu des lois existantes, les punir avec sévérité » ; ou bien transiger avec eux et leur offrir la sécurité, une situation meilleure en échange de leur alliance avec le gouvernement. C'est vers ce dernier parti qu'il incline visiblement, prévoyant tous les inconvénients du premier. « Sans doute, c'est une considération fâcheuse que d'être obligé, en quelque sorte, d'associer au gouvernement les prêtres et leurs dogmes ; s'il pouvait exister un peuple de philosophes, il serait ridicule autant qu'inutile d'embrasser un pareil parti ; mais la politique, dont le premier besoin est de voir les hommes et les choses telles qu'elles sont, apprend aux gouvernants que s'ils n'ont pas les prêtres pour eux, ils les ont contre eux. »

Les difficultés de ce genre, alors comme toujours, n'étaient soulevées que par le clergé romain, nullement par les protestants ou les israélites, fort reconnaissants à la Révolution de leur avoir donné la liberté de conscience. « Les autres sectes, dit Lacuée, exercent leur culte sans pompe, sans ostentation, *sans bruit*. »

Parmi ces causes de troubles, l'opinion publique, qui pendant dix années s'était passionnée avec tant de violences pour tant de régimes différents, était tombée dans un état de faiblesse extraordinaire. Royalistes et jacobins étaient également découragés. Il n'y avait que les prêtres réfractaires qui eussent conservé quelque énergie. Point d'esprit civique dans la nation : on ne votait plus, on dédaignait les fonctions publiques, on était résigné à tout subir. On ne protesta ni contre le 18 brumaire, ni contre la confiscation du suffrage universel. Les victoires des armées, les traités de paix même, laissaient le citoyen presque indifférent. Il n'avait ni haine, ni reconnaissance pour le coup d'État : la meilleure preuve que les rapports publiés par M. Félix Rocquain sont sincères dans ces peintures, c'est que le coup d'État avait été possible. On attendait le nouveau gouvernement à ses œuvres avec un mélange de crainte et d'espérance, pressentant qu'il ne donnerait complet mécontentement ou complète satisfaction à aucun parti, à aucun intérêt politique : ni aux républicains, ni aux royalistes, ni aux philosophes, ni aux catholiques. Une lettre adressée à Barbé-Marbois et reproduite par lui dans son rapport met le gouvernement en garde contre toute illusion qu'il pourrait se faire sur l'étendue de sa propre popularité : « Tenez-vous en garde contre les protestations d'attachement inébranlable au gouvernement. Vous n'êtes pas encore assez avancés... Une inquiétude trouble d'ailleurs cet état de bonheur, c'est qu'il dépend de choses précaires ; » en d'autres termes le pouvoir tout personnel, tout viager de Bonaparte, n'était ni la république, ni la monarchie, et n'offrait que le genre de sécurité qui dépend, non d'institutions permanentes, mais d'un homme. « S'il y a peu de mécontents, dit Lacuée, il y a beaucoup d'inquiets pour l'avenir. » Mais, au dire du même rapporteur, « les préfets croyaient être assez puissants, — s'il arrivait malheur au premier consul, — pour tout contenir et attendre le choix du Sénat ». Tant l'opinion était endormie et la nation prise de lassitude !

IV

Quelle conclusion pourrait-on tirer de cette masse de faits contenus dans les rapports ? Le titre même du livre de M. Félix Rocquain, *la France au 18 brumaire*, semble soulever une question bien souvent agitée déjà : la France se perdait-elle vraiment sous le Directoire ? a-t-elle été réellement sauvée par Bonaparte ? et y a-t-il au coup d'État une excuse de salut public ? Par-dessus le Directoire, nos rapports pourraient paraître viser plus haut, faire le procès de la Révolution elle-même. M. Félix Rocquain nous met d'avance en garde contre toute conclusion exagérée. « Il serait déraisonnable, nous dit-il, de ne juger des effets de la Révolution que par les désordres ou les maux signalés par l'enquête ; des appréciations qui ne sortiraient pas de ce cadre n'embrasseraient qu'une partie de la vérité. Au-dessus de ces maux ou de ces désordres planent des idées grandes, fécondes, humaines, telles que n'en a jamais offert, dans l'histoire, aucun mouvement politique ou social. Ces idées ont été omises, sinon méconnues par les commissaires de l'an IX ; c'est au lecteur à ne les point oublier, tout en étant attentif aux affligeants tableaux qui se dérouleront sous ses yeux. »

Parmi ces affligeants tableaux figurent en première ligne la Vendée, toute fumante encore de la guerre civile, la Provence et la Bretagne en proie aux brigands, la haine des partis les uns contre les autres, les consciences profondément troublées par la lutte des prêtres patriotes et des prêtres réfractaires. Mais tous ces maux ne sont pas imputables au Directoire. Ils ne sont que les conséquences de la guerre entre le monde ancien et le monde nouveau. Cette époque n'était point une époque de paix. Reprocher à la Révolution les divisions et les dangers qui nous menaçaient alors, c'est lui reprocher d'avoir eu des ennemis, c'est lui reprocher d'avoir été une lutte entre des principes différents, en un mot d'avoir été la Révolution. Il restera toujours à décider si les maux dont elle a été accompagnée ne sont pas suffisamment rachetés par ses bienfaits. Quant au Directoire, on doit lui tenir compte d'avoir, en somme, presque partout transformé la guerre civile en une querelle d'opinions et, malgré des violations trop fréquentes encore du droit électoral ou du droit parlementaire, essayé de gouverner en laissant quelque liberté même aux partis extrêmes. Les désordres qui affligeaient encore certains départements, est-ce donc au Directoire qu'il faut les imputer et non pas plutôt aux ennemis irréconciliables de l'ordre nouveau, à l'intolérance des insermentés, aux intrigues des Bourbons et des émigrés, à la perfidie du gouvernement anglais, à l'aveugle obstination de l'Autriche, qui préparait à elle-même et à nous un maître terrible ?

Est-il étonnant que le brigandage ne pût être complétement

réprimé quand les haines politiques lui venaient partout en aide, quand la barbarie et l'ignorance le rendaient endémique dans certaines provinces, et que les soldats qu'on eût dû employer contre lui étaient retenus aux frontières par la guerre étrangère, et en Bretagne par les agitateurs politiques? Le brigandage n'est assurément pas né de la Révolution. Le XVIIIe siècle monarchique a eu ses Mandrins, contre lesquels la justice française déployait d'effrayantes pénalités ; à l'époque la plus prospère du règne de Louis XVI il a fallu soutenir dans les environs de Paris, contre des bandes soudoyées en partie par la spéculation, une véritable petite guerre : la *guerre des farines*. Au moment où Lacuée fit son rapport sur la première division militaire, il se commettait à Paris et dans ses environs des brigandages, des assassinats et des « vols appelés filouteries ». Mais qu'on lise donc dans le *Journal de Barbier* ce que fut le Paris de l'ancien régime !

Parmi les services publics qui se trouvaient le plus en souffrance à l'avénement du Directoire, nous avons eu à signaler les routes, les hospices et l'instruction populaire. Mais ce désordre est-il uniquement imputable à la Révolution et au Directoire? Dans les derniers temps de la monarchie, les grandes routes étaient assez bien entretenues; mais à quelles conditions? Partout les piqueurs des ponts et chaussées traînaient sur les « chemins du roi » des populations entières astreintes à la corvée, comme les fellahs d'Égypte (1). Emmenés à une immense distance de leurs foyers, réquisitionnés avec leurs chevaux et leurs voitures, sans nourriture et sans payement, livrés à l'arbitraire des ingénieurs et de leurs piqueurs, les paysans français entretenaient seuls de leur labeur gratuit les routes dont toutes les classes profitaient. La corvée royale, abolie par Turgot, rétablie par son successeur, avait été supprimée enfin par la Révolution. A ce moyen inique de réparations routières il eût fallu substituer des ressources nouvelles. La Révolution ne put qu'abolir une injustice : l'argent nécessaire pour continuer les travaux lui manqua. C'était un service nouveau à constituer sur des bases inconnues dans la plupart des provinces : la guerre partout, la pénurie du trésor, firent ajourner la réforme. Voilà pourquoi le commissaire Fourcroy pouvait écrire au premier consul que, pour son compte, il avait eu six fois sa voiture brisée en Bretagne, et qu'onze fois il avait été obligé d'envoyer chercher des bœufs pour la retirer des boues où elle était enfoncée jusqu'au moyeu des grandes roues.

Mais est-ce la faute de la Révolution si l'ancien régime, pendant les années les plus fortunées de la monarchie, n'avait trouvé d'autre moyen pour entretenir les routes que d'en faire peser la charge sur les plus pauvres des habitants? Peut-on lui reprocher de n'avoir pas trouvé, au milieu du déchaînement de la guerre universelle, les ressources pécuniaires qui avaient manqué au roi de France dans sa splendeur et sa puissance (2)?

Assurément les commissaires consulaires nous font un tableau navrant du délabrement des hôpitaux. « Plusieurs malades sont couchés sans draps, écrit Français de Nantes après une visite à Toulon, et il n'y a pas de paille dans la paillasse. » — « A Liége, écrit Redon, des couvertures sales et en lambeaux, des draps noirs, des paillasses presque en fumier, des bois de lits vermoulus et sans rideaux, telle est la composition du lit du militaire malade qui a bien mérité de la patrie. » Mais, pour être juste, il faut opposer à ces rapports ceux que Necker adressait au roi Louis XVI, non pas sur des hôpitaux de province, mais sur les hôpitaux mêmes de Paris. En 1800, les malades de Toulon et de Liége du moins avaient un lit : à Bicêtre, en 1781, Necker trouvait dans le même lit neuf vieillards enveloppés de draps pourris; à l'Hôtel-Dieu, il y avait 1219 lits pour 6000 malades, et le convalescent pouvait y frôler à la fois des morts et des mourants.

L'instruction primaire, malgré les lois de la Constituante et de la Convention, était plus arriérée en France que dans la plupart des pays d'Europe. Dans certains départements, le dixième à peine de la population savait lire et écrire. Mais pour quel régime ces chiffres sont-ils surtout accusateurs? Est-ce pour la Révolution, obligée de combattre à la fois des deux mains, forcée de tout refaire et de tout réédifier en même temps, et qui, en attendant qu'elle eût de l'argent, témoignait du moins par ses lois de sa sollicitude pour l'instruction du peuple ? Ou bien n'est-ce pas plutôt pour l'ancien régime, qui depuis la Renaissance jusqu'à la Révolution, pendant deux cent cinquante ans de civilisation, lorsque le pouvoir royal était incontesté et que le clergé avait le pouvoir d'enseigner et des richesses énormes dans les mains, n'a rien su faire, ni rien créer de vraiment national ? Est-ce la faute à la Révolution si la monarchie lui a légué un peuple de vingt millions d'illettrés? Et depuis la Révolution jusqu'à la loi Guizot, qu'a donc fait pour l'enseignement primaire l'ancienne monarchie remontée sur le trône? Guernon-Ranville, ministre de l'instruction publique sous Charles X, nous raconte, dans ses mémoires, quelle résistance obstinée opposèrent ses collègues du conseil à tous ses projets de réforme, « regardant comme inutile au peuple et nuisible au bon ordre cette extrême facilité donnée aux dernières classes d'acquérir l'instruction (1). » Est-il étonnant que l'enseignement primaire ait paru défectueux aux commissaires de 1800, quand jusqu'à présent, en l'an de grâce 1874, nous n'avons pas trouvé le temps d'établir et d'organiser l'instruction obligatoire et universelle dont la nécessité a été reconnue depuis longtemps par l'Allemagne et tout récemment par l'Angleterre et que nous comptons encore une si grande partie de la population complétement illettrée?

Les maux dont se plaignait la France au 18 brumaire procédaient en somme de deux causes. L'administration n'était pas organisée : on ne recrute pas en quelques années une armée de deux cent mille fonctionnaires qui soient tous à la hauteur de leur tâche. L'argent manquait : tous les services pour lesquels l'inscription d'une somme au budget est nécessaire étaient donc forcément en souffrance.

On ne sera juste envers la République et le Directoire que si l'on tient compte des difficultés énormes au milieu desquelles ils se débattaient. Ces deux éléments essentiels de toute création humaine : le temps et l'argent, leur firent

(1) Voyez de Tocqueville. *L'ancien régime et la Révolution*, p. 214 et suiv.

(2) La déclaration royale d'août 1776, qui rétablit la corvée abolie par Turgot, s'appuie précisément sur cette considération que les utes sont négligées depuis deux ans, c'est-à-dire depuis l'abolition l'*ancien usage pour les réparations de chemins*.

(1) *Journal d'un ministre*, œuvre posthume de Guernon-Ranville, publiée par M. Julien Travers, p. 104. — Voy. la *Revue* du 21 février dernier.

défaut. Et pourtant combien trouvera-t-on dans l'histoire de périodes de dix années qui aient été si fécondes ?

L'ancien régime avait laissé presque tout à refaire à la Révolution ; les services les plus florissants de l'ancienne monarchie péchaient par la base : on trouvait toujours le privilége et l'inégalité à leur racine. L'impôt rendait mieux que sous le Directoire ; mais comment était-il assis et sur qui pesait-il surtout ? Les routes étaient mieux entretenues : nous avons vu par quels moyens. Certaines industries étaient plus prospères, mais elles reposaient sur le monopole.

Et en même temps que l'ancien régime laissait tout à réorganiser, les amis de l'ancien régime, émigrés, insermentés, chouans, Anglais, Autrichiens, troublaient par tous les moyens possibles la réorganisation.

M. Félix Rocquain, qui, dans un récent article (1), a exposé si vivement les misères de la France sous le règne du grand roi, ne songe pas sans doute à comparer ce que souffrit le pays lors de la révocation de l'édit de Nantes avec les abus relevés par les commissaires de l'an IX. A plus forte raison trouvera-t-il de l'exagération dans cette phrase de sa préface : « Quand on lit certains détails, on se croirait transporté par moments, à ces heures néfastes du XVIe siècle racontées dans le *Journal d'un bourgeois de Paris* ». Je sais bien que l'auteur s'est empressé d'apporter à ses paroles le plus d'atténuations possibles : *certains détails, par moments*, etc. Mais peut-être a-t-il, dans son introduction, forcé à son insu la signification de ces détails par la façon dont il les a groupés. L'impression qui résulte de son résumé n'est pas adéquate, si l'on peut s'exprimer ainsi, à l'impression laissée par la lecture des rapports. Le tableau, précisément par la condensation des matériaux, est devenu trop noir. Le lecteur est porté à trop généraliser. En voyant accumulés en quelques pages tant de faits piquants que fournissent les rapports sur le brigandage, il est tenté de voir le brigandage partout en France, tandis que la lecture des rapports ne nous le montre répandu avec plus ou moins de force que dans dix ou douze départements. On serait porté à croire que le tableau de la désolation des villages en Vendée est applicable à toutes les campagnes de France, que partout la mortalité des enfants trouvés était aussi considérable qu'en Provence, les violations des caisses publiques par les militaires aussi audacieuses qu'en Bretagne, les insermentés aussi factieux qu'en Belgique et qu'en Vendée. On peut donc dire que plus d'une fois, par la nature même du procédé de rédaction, M. Félix Rocquain fait dans son introduction la situation plus sombre qu'il ne la comprend : l'impression qui en résulte n'est sûrement pas l'impression historique qu'il voulait nous donner.

Les rapports de l'an IX, que M. Thiers paraît dépaysé avoir utilisés dans son tome III de l'*Histoire du Consulat*, mais dont le texte est publié pour la première fois par notre savant collaborateur, constituent le recueil de documents le plus curieux qu'on puisse consulter sur cette époque critique qui précéda et suivit le 18 brumaire. Le livre de M. Félix Rocquain est une publication éminemment utile et qui doit nécessairement figurer dans toute collection d'ouvrages sur l'histoire de la Révolution.

ALFRED RAMBAUD.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 4 avril 1874, *La misère au temps de Louis XIV*, d'après les documents inédits publiés par M. A. de Boislisle.

UNIVERSITÉ DE MARBOURG

ARCHÉOLOGIE

COURS DE M. JUSTI

Une journée chez Darius

Darius, fils d'Hystaspe, a été, sans aucun doute, après Cyrus qui fonda l'empire des Perses, le prince le mieux doué de sa dynastie. Tandis que Cyrus n'a guère pu déposer un seul moment son épée victorieuse, Darius, bien qu'occupé, au début de son règne, à soumettre diverses révoltes, a trouvé le loisir d'organiser un État régulier, une administration complète : des grands de la Perse furent nommés gouverneurs civils des provinces ou satrapies, et à leur tour des généraux commandant des armées permanentes furent chargés de les surveiller ; un système d'impôts fixe et bien ordonné, rendu nécessaire par les dépenses considérables de l'État, succéda à l'antique coutume patriarcale de porter des présents à la cour, et sur les grandes routes protégées par des étapes militaires on vit circuler à côté des caravanes de courriers portant les ordres du souverain aux coins les plus reculés de l'empire et rapportant à la cour des nouvelles exactes sur tout ce qui se passait en cet immense domaine. Mais ce n'est pas seulement parce que Darius est le premier véritable souverain de l'Asie que je voudrais essayer de vous le faire voir dans son château royal, c'est aussi parce que c'est le monarque sur lequel nous avons le plus de renseignements authentiques. Il a livré à la postérité le souvenir de ses actes par de nombreuses inscriptions cunéiformes répandues dans toutes les parties de son royaume, et qui sont même souvent ornées de son portrait. On sait maintenant comment, en l'absence de Cambyse, un mage, un prêtre mède, s'empara du pouvoir ; comment Cambyse mourut pendant le voyage qui le ramenait d'Égypte, sans laisser d'héritier, et comment Darius, avec le concours de six grands de la Perse, renversa et tua l'usurpateur, pour devenir le fondateur d'une seconde dynastie alliée à la famille de Cyrus et qui ne succomba que sous l'épée d'Alexandre le Grand.

Pour pouvoir contempler à notre aise le roi Darius entouré de toute la pompe de sa cour, figurons-nous que le sorcier de Glubdubdrib, qui jadis évoqua en faveur de Gulliver les ombres du passé, nous rend le même service et qu'il fait paraître devant nous l'antique roi de Perse avec tout son entourage. Non, ce procédé vous paraît trop fantastique, notre simple abstraction suffira pour nous ramener de nous-mêmes, par notre propre effort, de 2400 ans en arrière, équipés, comme nous le sommes, de toute la science du XIXe siècle. Le lecteur ne nous en voudra pas toutefois, si par moment nous sortons de notre rôle et si nous mettons à notre tableau des considérations qui lui rappellent que nous sommes en 1874. — Nous ne pensions complétement de tout travail pédantesque le souvenir que nous évoquerons nous le considérerons dans un petit de tête. Comme il nous paraît intéressant

de le considérer dans sa résidence, nous choisirons la fête du dieu Mithra, qui a lieu vers l'époque de l'équinoxe d'automne, car à ce moment le roi est fixé à Persépolis, tandis qu'au printemps il réside à Suse, en été à Ecbatane, plus septentrionale ; en hiver à Babylone. A Persépolis, Darius a construit un palais dont il subsiste encore des ruines considérables, tandis qu'à Babylone il ne reste rien, tandis qu'à Suse nous n'avons que les débris d'une salle de fête, à Ecbatane un socle de statue et quelques pierres.

Pour pouvoir nous approcher de la personne du souverain, figurons-nous qu'un roi étranger nous a envoyé vers lui pour lui porter des présents et des félicitations au sujet de la victoire qu'il vient de remporter sur les grands rebelles. Ne nous décourageons pas durant le voyage, car à l'extrémité de la grande route nous découvrons un palais dont les ruines excitent encore aujourd'hui l'admiration des voyageurs ; et d'ailleurs, nous aurions couru alors moins de danger qu'aujourd'hui d'être volés ou tués, car aujourd'hui il est de longues étapes que l'on ne peut franchir sans une garde de quelques centaines de soldats. Ainsi nous nous rendons jusqu'à Smyrne, puis nous prenons à Sardes la route royale qui mène à travers l'Asie Mineure par Ninive et Arbèle jusqu'à Suse ; de là nous suivons un sentier de montagne à travers les rochers des Uxiens ; nous entrons dans la Perse creuse, nous traversons la vallée de l'Araxe et du Mede où se trouvent, séparées par une courte distance, les ruines des monuments de Cyrus, de Darius et de Xerxès. Nous traversons l'un des fleuves sur un pont dans le voisinage duquel se dressent des collines à pic surmontées de débris de forteresses et d'aqueducs, puis nous arrivons dans la capitale aujourd'hui déserte de Itakhra (Istakhr) qui fut longtemps encore, pendant la période de l'Islam, l'un des centres importants de la Perse ; au sud-est, nous apercevons une saillie de roc artificiellement nivelée avec les monuments en marbre des Achéménides. Cette terrasse ressemble à un bastion rectangulaire plus long que large qui s'adosse à la montagne. Elle est entourée de carrés de marbre irréguliers mais continus, qui ont parfois 15 à 17 mètres de long, et dont l'ordonnance est de style cyclopique ; à l'angle nord-ouest, un escalier double et ouvert en marbre noir y aboutit, escalier que sir Robert Ker Porter, le voyageur et le peintre, regarde comme le plus beau du monde ; il est si large et les degrés en sont si bas que huit ou dix cavaliers y montent aisément de front. Arrivés au sommet de cet escalier, nous voyons se dresser tout près de nous la *Porte*, que fit élever le successeur de Darius. C'était un bâtiment carré, avec des portes sur trois côtés ; à l'intérieur, quatre colonnes très-hautes portaient le toit, qui était peint en bleu et orné d'étoiles. Les poteaux des deux portes, qui s'ouvraient dans le même sens que l'escalier, se dressent encore et sont ornés chacun de deux taureaux et de deux sphinx, c'est-à-dire de taureaux à tête d'homme avec des ailes d'aigle en relief saillant. Après avoir traversé la troisième porte, à la droite de l'escalier, nous arrivons à un emplacement couvert jadis de jardins et nous nous arrêtons devant les quarante colonnes, salle construite par Xerxès, entourée, sur trois côtés, de portiques et qui était consacrée aux fêtes. Le plafond en était porté par six fois six colonnes, les portiques du tour en comptaient chacun douze. La plupart de ces piliers sont renversés aujourd'hui, le plus ancien voyageur européen en vit encore vingt-cinq en 1621, il n'en reste que dix neuf maintenant. L'édifice lui même domine la porte, on l'atteint par un double escalier dont les murs sont entièrement couverts de sculptures représentant un cortége de fête. C'est un peu au-dessus de cette salle que se trouve le palais de Darius, puis, au delà, celui de Xerxès. Plus près encore de la montagne, à quelque distance des bâtiments que je viens de citer et qui se trouvent tous sur le bord de la terrasse, du côté de la plaine, se trouve une salle gigantesque. Elle était affectée aux grandes audiences, à la réception des ambassadeurs : c'était la salle du trône ; il en reste tous les cadres des portes et des fenêtres, et aux pierres plantées encore dans le sol on reconnaît que le toit en reposait sur cent colonnes. On peut, grâce aux inscriptions, savoir les noms de ceux qui ont élevé presque toutes ces constructions et en deviner le but d'après les reliefs qui subsistent encore : à l'entrée, ce sont partout des gardes taillés dans la pierre ; à la porte de l'appartement royal est le roi lui-même, au seuil de la salle du trône ; il est assis sur le trône, et dans la salle à manger du palais on voit des domestiques portant du gibier et des plats.

Occupons-nous maintenant d'obtenir une audience : ce ne sera point chose aisée en ce jour de fête où le roi va siéger dans la salle aux cent colonnes. Les cérémonies à la cour de Perse étaient fort compliquées. Le roi, étant dieu, ne pouvait se laisser voir que rarement, et dans tout l'éclat de sa jeunesse. Ce n'est pas, comme le césar romain, après sa mort qu'on le divinise ; de son vivant déjà, on le regarde comme un être surnaturel, on le représente comme une divinité bienfaisante, transperçant de son glaive un monstre, le symbole du mal. Chez les Egyptiens déjà le Pharaon porte le nom de dieu ; à Ninive on a découvert un portrait de Sardanapale devant lequel se dresse un autel ; à Babylone, l'étranger, à son entrée dans la ville, était tenu d'adorer une image en or du roi ; les rois parthes et sassanides se désignaient eux-mêmes sous le nom de « fils de la lune, » de descendants de Dieu ; au XVIe siècle encore, on représentait les rois de Géorgie avec un nimbe, une auréole.

Afin d'obtenir la permission de paraître devant ce dieu terrestre, il faut remettre aux gardes qui veillent à la porte du palais une demande écrite d'audience. Ces gardes sont des Perses d'élite qui portent un vêtement flottant brodé d'or et des chaînes d'or au cou. Ils sont armés d'épieux qui se terminent en haut par une pointe de métal, en bas par une grenade d'or ; ils portent un arc et des traits ; ils ont comme des corps de garde dans diverses parties du palais, sur les escaliers surtout et dans les vestibules. Ils ne reçoivent point de solde, mais ils sont entretenus et nourris aux frais du roi. L'un de ces gardes appelle un messager, — il s'en tient toujours un grand nombre devant les portes, — et celui-ci remet notre demande à un portier qui la transmettra au roi. Ce dernier personnage, toutefois, n'est pas un portier ordinaire : c'est un grand de Perse, qui se tient près des appartements royaux pour recevoir les ordres du souverain. Le messager nous rapporte la décision du roi. Lorsque Darius s'est rendu, par une allée couverte de tapis, de son appartement dans la salle d'audience, le *chiliarque* Rhanospates nous prend par la main, comme Tithraustes fit jadis pour Conon, et nous mène par la grande porte dans la salle. Comme, en notre qualité de barbares, nous ignorons malheureusement la langue des cunéiformes, force nous est de nous faire accompagner par un des interprètes, fort nombreux à la cour. Notre dignité d'ambassadeurs et le chiliarque qui nous accompagne inspirent tant de respect aux gardes qu'ils présentent l'épieu, comme feraient des

grenadiers prussiens, avec cette petite différence que les guerriers perses portaient la main droite en haut de leur arme, la gauche à l'extrémité inférieure. Tout au fond de la salle se dresse le trône du roi sur une estrade élevée, où nous voyons figurés des représentants des peuples tributaires qui semblent la porter. Les angles antérieurs de l'estrade sont disposés en forme de pied, la partie inférieure reproduit la base des colonnes et sert de support à une griffe de lion qui se termine, elle-même en un tronc massif. Des coins de l'estrade montent des tringles qui supportent un baldaquin dont le tissu babylonien est orné d'une broderie qui représente le symbole de la divinité, — un disque ailé et deux rangées de taureaux et de lions. C'est sous ce dais et sur l'estrade qu'est placé le trône. Les pieds en sont absolument du même modèle que les pieds de l'estrade, le dossier en est perpendiculaire et le siège est si élevé que les pieds du roi ne reposent pas à terre, mais sur un tabouret d'or. Le siège et le dossier sont couverts de tapis. Le type de ce fauteuil est très-antique, on le trouve déjà en Égypte et en Assyrie. Le roi Salomon se fit faire un trône d'ivoire, recouvert d'or : six marches y conduisaient, il était orné de lions comme ceux que nous voyons au tombeau de Rhamses III, sur des trônes égyptiens. Sur ces derniers, on remarque aussi les images d'ennemis vaincus. Homère parle d'un tabouret qui faisait partie du trône, d'une toison qu'on disposait sur le siège. Les écrivains grecs parlent souvent du trône d'or du roi de Perse, et chez Quinte-Curce le cadavre d'Alexandre est placé sur un siége d'or.

On a trouvé un portrait de Darius près du canal creusé par lui entre le Nil et la mer Rouge : c'est sans doute le plus ressemblant de tous, il était l'ouvrage d'un artiste égyptien, et comme nous possédons des portraits de Pharaons tout à fait individuels et qui remontent à un âge fort reculé, nous pouvons admettre que le portrait trouvé près de ce canal rend les traits de Darius, tandis que sur les monuments de la Perse sa tête est de convention et ne se distingue guère de celle des autres souverains. Il est représenté de profil, le nez est fort long, sur la ligne du front ; la bouche est en saillie, l'œil est sévère et rentré. Les cheveux de la tête et les poils de la barbe frisent en boucles. Le roi est couvert de diverses coiffures. Sur les reliefs de Persépolis, il porte un diadème ; on a trouvé dans la pierre des pointes de métal qui ont servi à y fixer cet insigne. Nous savons toutefois par les anciens que ce n'était pas sa seule parure. Ils le couronnent d'une tiare, qu'ils appellent d'un mot asiatique *kabisa* ou *kidaris*, et que nous trouvons déjà sur les sculptures assyriennes. La tiare était en chapeau conique, de couleur bleue ou pourpre, enveloppé d'un voile blanc, comme un turban. Les écrivains plus récents décrivent la tiare comme une coiffure qui recouvrirait les tempes et la bouche ; c'est en effet de cette coiffure que le roi de Perse est affublé sur la fameuse mosaïque de Pompéi, et nous la retrouvons encore sur les monuments des Parthes. Le schah de Perse actuel porte un chapeau cylindrique orné d'or et de pierreries qui ressemble de tous points à la couronne dont est recouverte la tête humaine des sphinx de Persépolis. Il nous est permis d'en conclure que cette forme de couronne a également existé chez les Antiques.

Voici Darius : il est revêtu d'une robe de pourpre, à longue traîne, à plis flottants, aux larges manches, relevée par des agrafes. C'est la *stola* médique, elle est brodée d'or et ornée de pierreries. Quinte Curce parle de vautours brodés en or sur la robe du roi de Perse. Philostrate d'animaux étranges, sans doute des sphinx. Sous cette robe, le roi porte un vêtement de pourpre traversé du haut en bas d'une bande blanche, et une ceinture de même couleur. Les Perses, hommes et femmes, portent le pantalon, inconnu aux Grecs ; celui du roi est rouge et cramoisi.

A cette partie du costume se rattachent des bottines de couleur safran, avec des talons et des pointes comme chez les Étrusques. Les sandales, comme les portaient les rois assyriens, ne figurent point dans le costume de la Perse ; dans les montagnes couvertes de forêts et de broussailles, le pied n'y serait point assez garanti. Outre la couronne, il y a encore un autre insigne de la puissance royale, c'est un long bâton ou sceptre, qui était primitivement le symbole de l'autorité judiciaire, que l'Ancien Testament nous montre dans la main des juges, et qui servait évidemment à l'origine à infliger aux coupables un châtiment expéditif. C'est ainsi que dans l'*Iliade* Ulysse frappe Thersite à coups de sceptre, et que dans le second psaume le Messie brise de son sceptre d'airain les ennemis comme un vase d'argile. Dans la main gauche, le roi porte, sur les bas-reliefs de Persépolis, un bouquet de fleurs, de fleurs de lotos à ce qu'il semble ; les Perses qui paraissent devant lui en tiennent un de grenades, ou un petit melon odorant, comme c'est encore l'usage en Perse. Comme la divinité, chez les Perses, est représentée avec un bouquet, il faut admettre que ceci a une signification religieuse ; on trouve le lotos dans les mains de l'Aphrodite asiatique et égyptienne, et le dieu du jour est assis en Égypte sur la même fleur. Il va de soi que le Roi des rois est pourvu d'une parure d'or : il y avait dans l'empire des mines abondantes, encore fameuses aujourd'hui : on y trouvait de l'or, de l'argent, des turquoises, des lapis lazzuli ; et la mer, près des côtes, fournissait des perles précieuses. Le roi porte un anneau d'or pour sceller les décrets, des boucles d'oreilles d'or, un collier et des bracelets. A l'époque du plus grand luxe, on estimait la valeur des diamants de la couronne à douze mille talents (50 000 000 francs environ). Le shah de Perse, aujourd'hui encore, dans les audiences solennelles, est à ce point couvert de perles, de diamants et d'émeraudes que son apparition éblouit le regard, comme ferait un rayon de lumière (Ker Porter, *Voyages*, I, 325), luxe qui forme un douloureux contraste avec le dénûment de ses sujets. Ajoutons encore que le roi s'oint le corps d'un onguent d'hélianthe et de graisse de lion mêlées de vin de palmier, et nous aurons énuméré les détails essentiels de sa toilette.

Examinons maintenant l'entourage du souverain. Sous le dais qui le couvre, il n'a pas besoin de l'esclave qui l'accompagne dans ses promenades pour porter le parasol, mais, en revanche, on en voit un à ses côtés chargé de chasser les mouches. Un autre porte un drap précieux, imprégné de parfums. Au pied du trône, se trouvent deux vases d'argent dans lesquels un autre serviteur fait brûler la myrrhe et l'encens.

A la gauche du trône se tiennent Gobryaz, le porte-arc de Darius, et le porte-sceptre Aspathines, le premier était l'un des six compagnons du roi, lors du renversement de l'usurpateur ; les cinq autres, que nous connaissons par Hérodote et par une inscription cunéiforme, se groupent autour et forment le chœur des sept chefs qui entourent le monarque, comme les anges ou les amshaspand entourent le trône du dieu Oromasde. Vis-à-vis d'eux, à la droite du trône, est le

place des sept officiers de la cour : le général des gardes du corps, le sénéchal, le maréchal Orbaiez, le grand veneur, sous les ordres de qui est placé un personnel nombreux, le chambellan ; celui qui veille à la garde-robe, enfin le chiliarque, occupé en ce moment même d'introduire les étrangers. Du même côté que les sept princes, mais plus loin du trône, sont les sept ministres : l'*hazarapet* ou grand vizir, le chancelier ou ministre des finances, le ministre de l'intérieur, le chef des prêtres, l'*archimobed*, qui se distingue par sa robe blanche et l'absence de tous ornements, le secrétaire de la maison du roi, chef des scribes et des lecteurs qui composent les édits dans les diverses langues de l'empire et en déposent le double dans les archives, qui, en outre, — et c'est là surtout la mission de leur chef, — rédigent les annales conservées dans une tour à Ecbatane (l'*Achmetha* de l'Ancien Testament). Le géographe Istakhri (au xe siècle) rapporte que les mages du palais de Dschiz gardaient des histoires de la Perse. Enfin, notons encore le trésorier et l'intendant. En regard de ces fonctionnaires se tiennent des gardes du corps commandés par un capitaine armé d'une hache. Devant le trône se tient le plus haut dignitaire de l'État, Ariamène, celui qui garde la couronne, le surenà des Parthes, le thagadir des Arméniens. Le surenà des Parthes, sorte de connétable ou de feld-maréchal, était un homme si considérable que, dans les expéditions, des milliers de chameaux transportaient ses bagages, deux cents chars couverts son sérail, et qu'à la cour il avait le droit de porter la tiare à trois rangs de perles. Les gens qui ont bien mérité du roi reçoivent aussi un titre qui leur permet de paraître à la cour ; il y en a même une classe que le roi accueille à sa table, parmi les membres de sa famille. Nous rencontrons, en outre, dans la salle d'audience, quelques satrapes qui ont fait le voyage de Persépolis à l'occasion de la fête, quelques princes qui sont comme des vassaux, tels que Syennesis de Cilicie, tombé plus tard à la bataille de Salamine (Eschyle, *Perses*, 326), et le Bedeschech d'Albanie. Nous sommes loin d'avoir énuméré complétement le personnel de la cour ; nous n'avons point parlé des eunuques, des valets chargés de la toilette du roi et dont l'un doit le réveiller chaque matin en lui disant : « Lève-toi, roi, et songe aux affaires que t'impose la volonté de Dieu. » Il y a encore à noter des serviteurs qui annoncent les heures, d'autres spécialement chargés des étrangers, d'autres enfin préposés à la garde des chiens que les Perses entretiennent en fort grand nombre, qu'ils font souvent venir de pays étrangers comme l'Inde : la religion perse, qui attribue au chien des rôles extraordinaires, développait cette mode. Remarquons enfin le médecin royal, les médecins sont en honneur ; le roi en appelle de l'étranger, et leur donne à sa cour une place considérable. La médecine des Perses ne pouvait rivaliser avec celle de l'Égypte et de la Grèce : on trouve toutefois dans les écoles de Zoroastre des recommandations au sujet du couteau de chirurgie et de son emploi ; elles prescrivent, avec une naïveté touchante, de ne s'en servir envers les croyants qu'après l'avoir éprouvé aux dépens de malades hérétiques : ces écoles nous offrent aussi quelque vingt noms de maladies. On rapporte aussi de Cyrus qu'il consulta les médecins les plus considérables, qu'il se fit faire pour leurs ordonnances une véritable pharmacie. Les Égyptiens avaient fait de bonne heure de grands progrès dans la science de guérir, grâce à l'autopsie qu'ils faisaient pour les embaumements. Aussi le roi Darius avait-il, entre autres, des médecins égyptiens, mais qui échouèrent en une occasion, ce qui les fit condamner à mort. Le médecin grec Démocède de Crotone guérit le roi et obtint la grâce de ses collègues ; on lui fit même l'honneur de le présenter aux femmes du roi comme celui qui avait sauvé l'âme du souverain, et elles lui donnèrent, en leur reconnaissance, une grande coupe si remplie de pièces d'or, que son esclave amassa une grosse somme en recueillant celles qui tombèrent sur le chemin du palais à la maison de Démocède. Après avoir guéri l'épouse de Darius, la fille de Cyrus, atteinte d'une maladie de poitrine, Démocède reçut la permission de rentrer dans son pays. On connaît, comme écrivain, Ctésias de Cnide, qui guérit le roi Artaxercès Mnemon d'une blessure reçue à Cunaxa, et qui séjourna dix-sept ans à la cour. Le même roi chercha également à obtenir Hippocrate auprès de lui, mais ni promesses ni menaces ne purent déterminer les habitants de Cos à laisser partir leur illustre compatriote.

La diversité des costumes réunis à cette fête forme un spectacle curieux. Le roi et les grands de la cour portent le costume des Mèdes, mais il y a des Perses de la vieille roche qui n'ont pas adopté ce costume efféminé ; ils portent la tiare, qui rappelle le béret écossais ; leur tunique est à manches collantes et leur culotte de cuir ; l'épée ou couteau perse est suspendu du côté droit, et l'extrémité de la lame est fixée par une boucle au genou ; un large manteau les enveloppe des épaules aux pieds ; des rubans le fixent au cou. Là-bas, à la tête d'une députation venue de l'Inde, se dresse un homme couvert d'un chapeau conique et fort orné de perles et de franges, le corps enfoui dans un ample vêtement de soie, les bras et le cou recouverts de pierreries. Plus loin, voilà le Chiton d'Ionie avec des broderies qui figurent le chèvrefeuille ; à côté de lui se dresse le chapeau pointu, semblable à nos bonnets de coton, d'un guerrier scythe ; voilà le Bactrien aux bottines courtes, à la culotte flottante ; voici même un nègre parmi les serviteurs de Darius : il est couvert d'une peau de léopard dont il fait ressortir l'éclat. Au milieu de la foule nous remarquons un homme, un peu trapu, au nez arqué, aux lèvres sensuelles, au regard passionné, sur le front duquel bouclent des cheveux épais et noirs ; c'est un envoyé du grand-prêtre qui vient rendre compte à Darius des progrès qu'a faits la construction du temple à Jérusalem.

Dès notre arrivée dans cette société fort mêlée, on nous assigne un siége et l'on nous sert une sorte de déjeuner consistant en sucreries qu'un domestique tire avec une cuiller d'une coupe d'or, puis on nous étale un drap sur les genoux et l'on nous offre une boisson rafraîchissante. Là-dessus on nous lave les mains et la barbe avec de l'eau de rose et l'on nous tient sous le menton une poêle à parfums. (Sir. R. Ker Porter, *Voyages*, 250.)

Le chiliarque, son bâton à la main, accède enfin à notre prière et nous présente au roi, qui, en signe de faveur, incline vers nous son sceptre d'or, comme le fit Assuérus pour Esther. Il faut nous prosterner aux pieds de Sa Majesté, puis nous nous relevons et nous nous tenons la main droite devant la bouche, pour que notre haleine n'effleure pas le visage du roi, trop éloigné, il est vrai, pour que le danger soit sérieux. Les paroles que nous lui adressons ne contiennent pas seulement l'énumération de ses titres terrestres, elles rendent hommage à son caractère divin ; puis, afin de nous concilier la faveur du monarque, elles énumèrent les présents que

notre caravane a apportés à Persepolis. En réponse, le roi des rois donne des ordres pour qu'on nous paye de retour. Les présents étaient d'ordinaire des vêtements de pourpre, des tentes de luxe avec broderies, des fauteuils d'argent avec parasol doré, des coupes d'or brodées de pierreries, des chaînes, des bracelets, des sabres, des chevaux blancs élevés dans les haras du roi.

Après nous être acquittés de notre mission, grâce à l'interprète, nous obtenons, outre l'un des présents que je viens de dire, l'autorisation de prendre part à un banquet qui doit avoir lieu aujourd'hui, en l'honneur de Mithra, dans la salle des fêtes. Cette salle n'existait pas encore du temps de Darius ; nous pouvons toutefois nous permettre ce léger anachronisme et inviter l'ombre de Darius à entrer dans cet édifice élevé par son fils, et si notre sentiment historique en était offusqué, nous pourrions encore nous figurer que nous sommes, par je ne sais quel charme oriental, transportés à Suse avec le roi et sa cour : il y avait là une salle élevée par Darius, absolument semblable à celle de Persepolis ; c'est là même que se passe l'histoire d'Assuérus et d'Esther.

Lorsque l'on examine les ruines de cette salle, on remarque que les colonnes sont trop éloignées les unes des autres, étant donné leur peu d'épaisseur, pour avoir pu porter un toit de pierre. Le toit a dû être de bois. Mais les colonnes servaient aussi de supports à d'énormes triangles auxquelles on fixait, par des anneaux d'argent, de grands tapis qui séparaient la salle en trois portiques ou vestibules.

Les Perses ne sont pas grands mangeurs : les classes inférieures sont d'une frugalité extraordinaire ; la table royale elle-même paraîtra fort simple si l'on songe que l'on ne saurait goûter de tous les plats qui y figurent. Le luxe de la table consiste plutôt dans les ornements, dans la vaisselle plate ; on n'en connaît point d'autre. Toutefois, l'homme du peuple habitué à son pain mêlé d'eau et d'huile n'aura point de peine à se gâter l'estomac ici ; s'il ne trouve guère de plats à la table royale, il y trouvera une abondance prodigieuse de dessert. On dit que les Grecs se levaient de table non rassasiés parce qu'ils ne prenaient point de dessert ; aujourd'hui encore les gourmands de Perse passent des heures entières à manger des sucreries après le repas, et l'on nous raconte que le shah paye grassement toute découverte culinaire à son goût.

Hérodote nous peint, par une anecdote frappante, l'impression que fit le luxe de la table persane sur les Grecs, sur les Spartiates surtout. Le roi de Sparte Pausanias eut l'occasion de comparer un festin, œuvre de cuisiniers persans, avec un repas qu'avaient préparé ses gens, et il ne put s'empêcher de dire à ses compatriotes : « Je vous ai fait appeler pour vous montrer la folie du roi de Perse, qui abandonne une vie si somptueuse pour venir chez nous, misérables. » Ce qui arriva à Pausanias advint plus tard au roi de Perse Ochus : lorsque les Égyptiens se soulevèrent contre les Perses et marchèrent, leur roi en tête, contre leurs maîtres, ils furent vaincus, et leur roi captif fut invité par Ochus à un festin. Lorsque le prisonnier remarqua l'éclat de la table, il dit en soupirant : « Si tu veux savoir comment festine un souverain heureux, permets à mes cuisiniers de préparer un repas égyptien. » Ochus, après y avoir goûté, s'écria : « Égyptien, que les dieux te maudissent, toi qui as quitté de pareils festins pour nos repas ! » Cette histoire ne s'accorde guère avec l'anecdote de l'Égyptien Lachos, qui, très frugal en son pays, mourut en Perse de dyssenterie. Le poëte comique Ménandre évalue dans sa comédie de l'*Ivresse* à près d'un talent (5000 francs environ), les frais d'un banquet somptueux avec danseuses, musiques, parfums, etc. L'entretien de sa cour coûtait au roi de Perse 40 talents, près de 200 000 francs, par jour.

D'ordinaire le roi mange seul, parfois en société de sa femme et de quelques enfants ; Artaxerxès faisait asseoir aussi sa mère à sa table et elle se mettait à sa droite, tandis que sa femme prenait place à gauche. Aujourd'hui Darius fête les grands de sa cour ; un grand nombre d'entre eux mangent dans la même salle que lui, séparés par un rideau de leur souverain ; après le repas, il appelle auprès de lui les douze princes pour boire avec eux. Il est couché sur un lit aux pieds dorés, ses hôtes reposent par terre sur des coussins ; celui qu'il veut le plus honorer est à sa gauche, le côté gauche étant exposé à plus de dangers ; celui qui vient en seconde ligne se met à droite, le troisième à gauche, etc. A l'origine, les Perses, comme les héros d'Homère, étaient assis non couchés ; ils ne connurent ce raffinement que depuis la conquête de la Lydie, mais la chaise n'en demeure pas moins, nous l'avons vu, le siége solennel du roi. Il est d'usage de baisser les yeux en mangeant. La table est à ce point garnie que des restes fort considérables sont remis aux serviteurs de la cour, et que les chiens y trouvent aussi leur pâture. Le roi envoie un plat de sa table à ceux qu'il veut honorer d'une faveur spéciale. Les hôtes, comme le roi, se couronnent de fleurs avant le repas, et il y a à cet effet des serviteurs particuliers. Le luxe de la table des Perses était fameux dans l'antiquité, Horace nous le dit : des districts entiers étaient tenus de livrer à la cuisine royale les produits où ils excellaient. Les rois, en leur patriotisme, ne mangent aucun produit étranger ; un jour qu'un serviteur offrait à Xerxès des figues attiques, le roi les repoussa avec colère. Il est vrai qu'il n'est guère de comestibles que la Perse n'ait produits.

Examinons maintenant les mets entassés au milieu de la salle, comme sur un buffet, nous y trouverons, à peu près, le menu suivant. Les pains et les gâteaux teints de safran sont faits de trois sortes de froments ; la meilleure est un mélange de blé d'Égypte et de blé d'Assos. Voici des fromages sucrés, des boulettes d'orge et de farine avec une sauce amère au cresson de Médie ; voici encore de la moutarde et de la sauce aux capres. En fait de rôtis, nous avons au choix du mouton, de l'agneau, du bœuf, du chevreuil, de la viande d'âne et du chameau, et l'on nous assure que l'on fait rôtir ces animaux tout entiers et d'une pièce, comme les bœufs du couronnement. Nous distinguons en outre sur la table des oies, des tourterelles, des autruches, des coqs et toutes sortes de volailles, des oignons et de l'ail, et même l'*Asa fœtida* que des habitants de Sistan mettent aujourd'hui encore à tous les plats, n'est point dédaignée des Perses ; notre voisin remarque que ce seul nom nous fait bondir l'estomac et il nous console en nous disant que la traduction de *Silphium* dont s'est servi l'interprète grec, nous a égarés, que l'épice en question est à vrai dire la manne, fort délicate, d'un arbuste cher aux chameaux. Le poivre ne semble pas encore être arrivé d'Inde en Perse, du moins nos guides grecs ne nous en montrent point. Nous trouvons en outre du cumin d'Éthiopie, de l'anis, des raisins sec, des graines de sésame, du cafiori et des raves, de l'ache de nombreuses variétés d'huile de sésame, de térébenthine, d'acanthe, d'amandes

douces, de glands ; du beurre aussi que notre interprète grec appelle huile de lait, et qui est une invention des Scythes du steppe.

Ainsi alléchés et mis en appétit par la vue et l'odeur de tous ces mets, nous nous faisons indiquer par notre guide le moyen de manger, car nous avons la surprise pénible de ne trouver à côté de nos assiettes ni couteaux ni fourchettes ; nous n'y voyons même pas ces petits bâtons dont se servent les Chinois ; seuls les serviteurs ont des cuillers pour servir les liquides. Autour de la grande table sur laquelle les cuisiniers, les trancheurs et les autres domestiques disposent les mets dans des plats fermés, se trouvent plusieurs tabourets hauts d'un pied environ et autour desquels sont disposés des coussins : des serviteurs spéciaux s'entendent à les étendre avec un art infini. Au milieu des tabourets est placé un plat en métal qui contient une montagne de purée épaisse ; autour de ce mont sont les assiettes contenant la viande déjà coupée ; à côté d'elles sont des pains. Les serviteurs apportent des cuvettes et des linges pour l'ablution des mains ; puis nous cachons la main gauche dans les plis de notre robe, et sur un signe nous nous inclinons tous ; tous les regards se concentrent sur le point d'attaque ; la main droite envahit la montagne qui se dresse devant nos yeux. On y enfonce quatre doigts et l'on charge le pouce de fragments considérables de purée ; quant aux viandes, on les fait passer avec grâce sur le pain et on les porte à sa bouche en s'arrangeant de telle sorte que les doigts ne touchent jamais les lèvres. Si nous avions la maladresse de les toucher ou de nous salir les doigts de sauce, des serviettes sont là pour réparer le dommage. Les Perses mettent tant d'élégance en ces mouvements que la simplicité primitive du procédé n'a rien de répugnant ; nous ne nous associerons pas toutefois à nos voisins de table lorsqu'ils exprimeront à leur hôte leur reconnaissance de gourmets par des accents partis des profondeurs de l'estomac (Oppert. Ker. Porter.).

Le dîner en lui-même ne porte point à la gaieté et n'inspire pas de vers de circonstance ; sans Bacchus il n'y a point d'épanchement. Les épices qui nous ont altérés veulent être humectés ; la table royale y a pourvu, et le dessert, qui dure plus longtemps que le repas, et que l'on n'aborde qu'après une nouvelle ablution, consiste en patisseries de farine, en miel, en fruits, etc. La plupart des variétés de fruits qui ornent nos repas européens viennent d'Asie et surtout de l'ancien empire des Perses : les oranges, la pêche, les meilleures variétés d'abricots, le coing, la cerise, le citron, le melon, la figue, la prune, l'amande, la datte sèche, qui, par parenthèse, donne des maux de tête, la pistache surtout, ce sont là autant de fruits favoris des Perses. Un plat dont nous ignorons la composition et qui s'appelait le cerveau du dieu ou du roi, est si goûté que ce nom signifie, par métaphore, perfection. A ces sucreries se joignent de nombreuses boissons rafraîchies dans la glace par l'intendant des glacières royales : c'est une espèce de sorbet fait de pepins de pommes ou de citron, c'est du moût, du vin de palmier, du jus de la treille. Voici du vin du Chorasan qui se garde durant trois générations dans des tonneaux empoissés, du vin de Merw, territoire qui produit des grappes longues de plusieurs pieds, du vin de Kerman que les Romains sauront plus tard apprécier, des vins grecs enfin recommandés par les médecins grecs. Les Perses nous provoquent à boire avec ardeur. Le roi se fait verser par son échanson dans une coupe d'or en forme d'œuf du vin de Chalybon ou d'Aleppo ; par crainte du poison les lèvres roses de l'adolescent y trempent d'abord ; Darius y trouve tant de charmes qu'il usérait de la permission qu'il a de s'enivrer à la fête de Mithra si son tempérament robuste ne savait résister au vin (Athénée, *Deipnosophistæ*, X, 434). Nous savons que Cambyse son prédécesseur, après une orgie de ce genre, prouva sa force à Prexaspe qui lui adressait des reproches, en enfonçant d'une main ferme un trait dans le cœur de son fils. — Les échansons portent des robes blanches et des parures d'or et nous tendent la coupe avec trois doigts. L'archimage, qui s'est abstenu de viande tout à l'heure, s'abstient encore de vin ; il boit l'eau claire et fraîche qui vient du Choaspe près de Suze, et qui est encore fameuse aujourd'hui pour son goût, en Orient. Le roi l'apprécie tellement que dans de longs voyages et en campagne il l'emporte, bouillie, dans des vases d'argent.

Voici venir des musiciens et des danseurs pour égayer les loisirs nécessaires à la digestion. La musique des Perses n'en est plus aux premiers bégayements, elle ne se contente pas de produire par des coups méthodiques un bruit régulier, elle s'est formée à l'école de l'Égypte et de la Lydie de même qu'elle formera plus tard les musiques arabes. D'abord apparaît un chanteur ou *angarès* qui joue d'un instrument à cordes avec un archet d'os ; il chante la victoire où Cyrus, à la tête de ses braves, a vaincu le roi de la dynastie des serpents et a fait passer aux Achéménides la domination de l'Asie. Après lui viennent des femmes du roi : après un prélude elles se livrent à la danse en s'accompagnant des accords de la cymbale, antique instrument des corybantes et des prêtresses égyptiennes, du tympanon, de la *sambyke* syrienne à quatre cordes, de la *magadiz* thrace ou de la flûte. Aux danses se mêlent des chants. — Le satrape de Babylone, Annaros, avait un chœur de cent cinquante cantatrices qui chantaient durant ses repas aux accords de la lyre ; lorsque les Parthes eurent défait Crassus, des cantatrices de ce genre ou *Barzos* improvisèrent des chansons contre les généraux romains : à Damas, après la défaite de Codomon, Parménion en prit trois cent vingt-neuf.

Si nous préférons à ces distractions une promenade au grand air, nous n'avons qu'à passer de la salle dans le paradis, ou jardin, qui s'étend sur toute la largeur du palais. Le bruit uniforme des jets d'eau nous y frappe ; ils sont entretenus par une source de la montagne, grâce à des canaux souterrains de pierre. Le parc ne possède point de grands arbres ; près des escaliers toutefois se trouvent, dans de grands vases, des cyprès, les arbres du feu sacré dont les branches, comme les flammes, montent vers le ciel ; sur le terreau dont on a recouvert la roche qui forme la terrasse, s'épanouissent les plus belles fleurs : le soleil de Mithra, le crocus, fleur des prairies qui furent le théâtre des amours des dieux avec les mortelles, le lis, l'hyacinthe, l'aloès, la violette, le narcisse, l'acanthe pittoresque et l'ache, grimpent le long du marbre de la porte. Le jardin est tout à fait régulier et disposé en quinconce. — Cependant le roi s'est levé de table et ses convives accueillent avec joie l'offre qu'il leur fait de respirer l'air du soir. On prépare les coursiers, le roi monte sur le sien à l'aide d'un tabouret ; le cortége défile devant les gardes du corps, qui présentent les armes, descend l'escalier et se dirige vers la capitale, qui est à une étape du palais ; en tête sont les piqueurs. Tout cavalier

descend de cheval en présence du cortège royal, chaque piéton se découvre et se prosterne devant le roi. Au delà de la ville, se dresse à pic la montagne où les Achéménides ont choisi un rocher de marbre pour y tailler leurs tombeaux. Darius dirige la cavalcade de ce côté ; car, après l'achèvement de son palais, c'est le souci de sa demeure future qui lui tient le plus à cœur. Pour les Perses, l'âme de l'homme descend, après la mort, dans une région souterraine, dans un lieu de repos et d'égalité complète; les rois et les mendiants y sont également des ombres impuissantes, de vains souffles. Cette appréhension de tomber en état d'impuissance, lorsqu'elle est fortifiée encore par une sorte d'intimidation théocratique, a poursuivi parfois des nations entières et les a remplies de terreur, de telle sorte que le soin de la demeure à venir qui recevrait leur ombre a occupé ces hommes plus que leur résidence terrestre. Il semble qu'en Babylonie, en Égypte, dans le nord de l'Afrique, jusqu'aux îles Canaries, on ait cru, dans l'antiquité, que la résurrection était attachée à la préservation des cadavres : dans tous ces pays nous rencontrons l'embaumement ou la momification, qui dégénère parfois en fétichisme; les Perses aussi ont emprunté à Babylone l'usage des momies et la conservation des corps par la cire, tandis que les autres Ariens, les Indiens, les Mèdes, les Grecs, les Huns, les Celtes, etc., n'attachent pas grande importance à conserver les cadavres, les enterrent ou les brûlent. La demeure éternelle des rois de Perse est donc pourvue, comme une maison, d'un mobilier complet, d'armes et de vêtements; elle est assez solide pour résister aux assauts du temps jusqu'à l'heure où ce monde disparaîtra.

Nous pouvions aisément nous représenter les caveaux des Achéménides, qui se ressemblent tous. Figurez-vous un rocher perpendiculaire, et dans ce roc, à une hauteur de soixante ou soixante-dix pieds au-dessus de la vallée, un enfoncement en forme de croix de quatorze pieds de profondeur et de cent pieds de haut. Cette croix se divise naturellement en trois parties, celle du milieu (cinquante-trois pieds) plus large que les deux autres. Celles-ci sont d'un cinquième environ plus larges que hautes. La partie inférieure (trente-trois pieds de haut) est sans aucun ornement. Celle du centre reproduit à peu près la façade du palais de Persépolis : quatre colonnes se dressent de sept pieds en sept pieds, taillées, comme le reste, dans le roc. Sur ces colonnes repose une triple charpente dont la plus haute est dentelée. Au-dessus de l'architrave, près de la corniche, est sculptée une plante, l'haoma blanc, qui donne l'immortalité ; des deux côtés huit lions en relief, l'un derrière l'autre. Entre les deux colonnes du milieu est pratiquée la porte du sépulcre, surmontée, comme en Égypte, d'une corniche en courbe, mais elle est fausse, et, pour faire entrer les cadavres, il n'y a qu'une ouverture de quatre pieds et demi que l'on mure dès que le caveau a reçu un nouvel hôte. Dans la partie supérieure de la croix on a sculpté une estrade dont les deux planchers sont portés chacun par quatorze hommes ; les rebords sont ornés comme ceux de l'estrade de la salle du trône et se terminent en tête de monstre. Sur l'estrade, à gauche, est placé le roi : il tient l'arc de la main gauche et lève la main droite en signe de prière. A droite se trouve un autel où brûle le feu sacré, et tout en haut plane la divinité, — un anneau ailé d'où fait saillie un personnage revêtu d'un costume médique et couvert d'un diadème, il tient de la main droite une guirlande et de l'autre il bénit. A droite dans le coin, vers l'est, on voit le globe du soleil. Le sens de ces figures est fort clair. La partie inférieure de la croix représente le mur de la terrasse où repose le palais dont la partie centrale du caveau reproduit la façade. L'étage supérieur, évidemment en bois dans le palais et qui, pour cette raison, a disparu à Persépolis, est figuré par la partie supérieure de la croix, et l'ombre pétrifiée de Darius est montée sur le toit pour saluer la lumière du soleil et son image terrestre, le feu sacré. Les Perses adoraient la divinité sur les hauteurs, et ici, au-dessus du caveau, planant dans l'éther serin, elle salue et accueille le roi sur son chemin du palais au paradis.

Les caveaux ne se ressemblent pas à l'intérieur; mais, en général, on y trouve des niches carrées creusées dans le roc et fermées d'un couvercle de pierre.

Le roi Darius examine les travaux de ses sculpteurs perses et grecs, qui déploient, sur leurs dangereux échafaudages, une grande activité. Darius éprouve d'étranges sentiments à la pensée que son corps descendra un jour des sommets du rocher dans ces profondeurs sombres ; mais il ne pressent point que l'achèvement de son caveau sera bientôt la cause de la mort de ses parents. Pour l'examiner, Hystaspe et sa femme se firent descendre par des cordes sur l'étroite plate-forme qui se trouve devant le passage des tombeaux, lorsqu'un grand serpent frappa d'épouvante les hommes qui tenaient les cordes. Ils les laissèrent échapper et les parents du roi se brisèrent contre les roches.

Mais laissons Darius à ses pensées, éloignons-nous de ces rochers, du cimetière des Guèbres, comme le peuple les appelle, et, puisque ces ombres que nous avons évoquées s'évanouissent à minuit derrière les ruines désertes de Persépolis, dirigeons nos chevaux sur Schiras, où les rossignols chantent parmi les buissons de roses et où les chants d'Hafi, en l'honneur du vin du pays que le Perse déguste malgré les défenses du Coran, nous invitent à oublier les misères terrestres qui n'ont pas épargné les Achéménides.

FERDINAND [illegible]

— [illegible] par H. D.

SOUVENIRS DE L'INVASION

Un journal de province pendant l'occupation prussienne

Ce ne sont là que quelques notes et quelques souvenirs personnels que vient de me rappeler l'arrêté de suppression qui a frappé, l'autre semaine, en vertu de l'état de siège, le journal républicain de Reims, l'*Indépendant rémois*. J'ai eu l'honneur de diriger l'*Indépendant* pendant plus d'une année, et en des temps bien durs. Les Allemands, durant la guerre, en avaient interdit la publication. Tout de suite après la signature de l'armistice, on songea à la reprendre ; mais ce ne fut qu'au milieu d'avril 1871 qu'il put reparaître et que les obstacles opposés par les chefs de l'armée d'occupation furent levés. Le président du comité d'administration, M. Diancourt, qui a été depuis maire de Reims et qui, sans le loi du 20 janvier, le serait toujours, M. Diancourt, dis-je, un

de ces patriotes libéraux comme il y en a beaucoup à Reims, un esprit élevé, délicat, qui consacrait à la politique et aux lettres le temps que lui laissait sa maison de commerce, vint me chercher à Paris et m'offrit de prendre la direction du journal. Je quittai Paris en pleine Commune ; je trouvai Reims en pleine occupation étrangère et encore en état de guerre, malgré l'acceptation des préliminaires de paix. Depuis les premiers jours de septembre, depuis Sedan, la ville avait été constamment occupée ; elle était devenue le siége d'un gouvernement de conquête, partie civil et partie militaire, — militaire surtout, — et elle avait souffert tout ce qu'il avait fallu souffrir avec une dignité froide, presque hautaine, tenant à distance ces victorieux et les exaspérant par sa noble attitude. Le droit du plus fort pesait lourdement sur la vieille cité française.

Il n'était pas aisé, dans ces conditions, de faire un journal qui pût échapper, sans cesser d'exprimer des sentiments patriotiques, à l'animadversion prussienne. Dès le premier jour, nous fûmes prévenus que nous devions envoyer, avant toute autre distribution, cinq exemplaires au commissaire civil impérial de Drylaski, sans préjudice de ceux que réclamaient le commandant de place et je ne sais plus quel autre général. Il était bien entendu pour nous tous (je parle des membres du comité d'administration et des rédacteurs de l'*Indépendant*) que nous éviterions systématiquement de nous occuper dans le journal des Allemands et de leur politique, d'y faire allusion même, et que nous nous restreindrions à nos affaires intérieures. Les Allemands devaient, en quelque sorte, ne pas exister à nos yeux. Qu'aurions-nous gagné à faire supprimer l'*Indépendant* pour quelque bravade ? Ne valait-il pas mieux vivre et servir, autant que nous pourrions, les intérêts de nos concitoyens ? Oui, mais le programme était moins facile à remplir que nous ne l'avions pensé tout d'abord.

Au bout d'un mois, le 15 mai, le texte du traité de Francfort nous parvint, et personne n'a pu oublier ce que causèrent partout de douleurs profondes les conditions du vainqueur. Il fallait pourtant publier ces conventions odieuses. Les pouvions-nous laisser passer sans ajouter un mot qui exprimât tous les sentiments qui nous agitaient ? Le traité de paix parut donc en tête du journal, sans réflexions, mais avec cette double épigraphe : *L'empire, c'est la paix* (Napoléon III). — *La force prime le droit* (prince de Bismark). C'était peu, mais ce peu était une faute, puisqu'il exposait le journal aux menaces des Allemands. En effet, dès le lendemain, le sous-préfet français de Reims me transmit la lettre que voici :

Reims, 16 mai 1871.

Monsieur le sous-préfet,

Dans le numéro 981 de l'*Indépendant rémois* du 16 mai 1871, se trouve le texte des conventions arrêtées pour la paix définitive le 10 mai de cette année, entre les plénipotentiaires du gouvernement français et le chancelier allemand, prince de Bismarck.

Ce traité est intitulé « la paix ». Traité de Francfort, et en dessous comme épigraphe :

L'empire, c'est la paix. — NAPOLÉON III.

La force prime le droit. — PRINCE DE BISMARCK.

Les dernières lignes comportent, par leur liaison avec le nom du prince de Bismarck et le texte des conditions de la paix, non-seulement une injure qui n'atteint pas seulement la personne du prince de Bismarck, mais aussi le gouvernement allemand.

Tant que le département de la Marne sera occupé militairement, le gouvernement ne le tolèrera jamais, à l'égard des hauts personnages, de la part de l'*Indépendant rémois*.

J'en ai donné connaissance à M. le préfet du département et en vous en avisant également, monsieur le sous-préfet, je crois devoir vous inviter à vouloir bien instruire la rédaction qui s'occupe plus particulièrement de politique de vouloir bien s'abstenir, à l'avenir, de la manière la plus formelle, de tout ce qui pourrait être considéré comme une injure contre le gouvernement ou contre les troupes allemandes ou qui pourrait exciter contre ceux-ci la haine de la population française.

En ma qualité de délégué civil, je ne souffrirai jamais de semblables écarts de la presse ; à plus forte raison poursuivrai-je avec sévérité ces écarts et j'abandonnerai à toute la rigueur de la loi militaire les auteurs d'injures.

Veuillez agréer, monsieur le sous-préfet, l'assurance de mon estime particulière.

Le délégué civil impérial,
DE DRYLASKI.

Nous nous tînmes pour avertis, et, dévorant l'affront, nous résolûmes de redoubler de prudence. Au reste, une lettre confidentielle de M. Regnault, l'excellent préfet de la Marne, adressée le 21 mai aux journaux du département, nous rappelait que le *Progrès de Lyon* et l'*Est*, de Besançon, venaient d'être supprimés par le commandant de la 11e armée. « Il est de mon devoir, ajoutait M. Regnault, d'appeler sur ces faits l'attention de la presse, et je crois servir ses intérêts en engageant les journalistes, quoi qu'il puisse en coûter à leur patriotisme, à s'abstenir de tous articles irritants ou même contenant des allusions dans leur polémique. Ils peuvent être assurés que l'administration ferait au besoin tous ses efforts pour les protéger, s'ils étaient menacés dans leur indépendance ou leur propriété ; mais leur prudence, dans la plupart des cas, sera une meilleure sauvegarde qu'une intervention presque toujours inefficace. »

C'était, hélas ! trop vrai, et, pendant tout le temps de mon séjour à Reims, j'eus bien des occasions de le reconnaître. J'écrivis cependant à M. Regnault pour lui demander quelle était au juste la mesure de la protection que nous promettait l'autorité française, et la mesure de la dépendance où se trouvait la presse à l'égard des Allemands. Maintenant, ajoutais-je, que la paix définitive est conclue, et que l'administration du pays est remise aux agents du gouvernement de la république, de quel droit les Prussiens viendraient-ils encore nous menacer de suspendre ou de supprimer nos journaux ?

M. Regnault me répondit :

Chaumont, 25 mai 1871.

Monsieur le rédacteur en chef,

En me demandant jusqu'où va la limite des pouvoirs de l'autorité allemande vis-à-vis des journaux français, vous me posez une question à laquelle il est difficile de répondre.

Dans la situation faite au pays par les événements, le traité conclu ne pouvait être autre chose que l'acceptation par la France des conditions qu'il a plu à la Prusse de lui imposer. Il faut bien reconnaître, en effet, qu'il ne contient pour nous presque aucunes garanties et que ces garanties elles-mêmes peuvent fort bien devenir illusoires puisqu'elles ne sont couvertes par aucune sanction. En définitive, l'article 2 de la convention du 16 mars 1871 laisse un pouvoir à peu près absolu aux autorités allemandes, puisqu'il leur confère le droit de prendre toutes les mesures jugées utiles aux intérêts allemands, en leur abandonnant implicitement l'appréciation, sans autre frein

que le souci de leur honorabilité et celui de leur propre intérêt. C'est en général dans ce dernier sentiment que nous devons chercher nos moyens d'action. Or, les Allemands commencent à se préoccuper, au point de vue de leurs relations futures, de la violence du sentiment d'animadversion qu'ils inspirent. On peut donc à la rigueur, et pourvu qu'on satisfasse à leur esprit formaliste, obtenir réparation d'exactions et de méfaits particuliers n'ayant pas à leurs yeux un caractère d'utilité générale. Mais tout ce qui a un caractère politique et gouvernemental nous trouve absolument désarmés. Ainsi, il n'est pas douteux que le jour où un article de journal constituera à leurs yeux un grief sérieux vis-à-vis de leur nation ou de leur gouvernement, ils n'auront aucune hésitation à supprimer la feuille, et cet arrêt sera pour ainsi dire sans appel. C'est ce qui est arrivé pour le *Progrès de Lyon* et l'*Est*, de Besançon.

Quant à la demande qui vous a été faite par le commandant de place à Reims de cinq exemplaires de l'*Indépendant rémois*, il y a là probablement une prétention dont l'objectif est tout individuel, et j'estime qu'on peut d'autant mieux la repousser que la demande de quatre exemplaires au lieu de deux, m'ayant été formulée à l'égard de tous les journaux du département, je l'ai écartée sans qu'on ait davantage insisté. J'ai représenté qu'en effet les journaux étaient une propriété privée ; que d'après la loi française, ils devaient déposer à la Préfecture deux exemplaires de chaque numéro ; qu'à cet égard, ils avaient consenti à traiter les autorités allemandes de la même façon que l'administration française, ce qui leur permettait un contrôle suffisamment efficace et tel que pouvait le réclamer le soin de leurs intérêts ; mais qu'on ne pouvait aller au delà sans attenter au droit de propriété.

Agréez, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le préfet,
REGNAULT.

Ainsi nous vivions, au vrai, sous le sabre, à la merci du sabre. Je n'avais écrit à notre préfet que pour l'acquit de ma conscience, et je prévoyais sa réponse. Les Prussiens étaient les plus forts, et cela valait toutes les interprétations possibles des traités ; qu'y pouvait-on faire ? L'administration allemande émettait cependant une bien curieuse prétention de légalité, que je ne puis passer sous silence. J'avais adressé au sous-préfet de Reims, M. Victor Emion, les mêmes questions qu'à M. Regnault. M. Emion eut, à ce sujet, une conversation avec le commissaire civil impérial de Drylaski, d'où il résulta que c'était en vertu des lois françaises elles-mêmes que les Allemands prétendaient exercer un droit de juridiction absolue sur la presse. « Le département de la Marne, disait M. de Drylaski, a été mis en état de siége par décret de l'impératrice régente ; tous les pouvoirs, politiques et autres, sont donc remis à l'autorité militaire. Or, quelle est maintenant l'autorité militaire ? L'autorité militaire, c'est nous, il n'y en a pas d'autre ; et nous n'innovons rien, nous ne faisons qu'appliquer vos lois. » Quand ils voulaient bien se placer au point de vue légal, les Allemands ne sortaient pas de là. État de siége ! état de siége ! Que de fois ne m'ont-ils pas fait répéter ces trois mots ! Germanique plaisanterie !

Le bureau du journal, cependant, était assailli de réclamations, de lettres, de visites. Les habitants comprenaient bien notre réserve sur toutes les questions de politique où l'ennemi pouvait s'intéresser; mais ce qu'ils ne comprenaient pas, c'était de ne pas nous voir protester énergiquement, chaque jour, contre les abus et les vexations dont ils étaient victimes. La grande affaire était celle des logements militaires. Les troupes d'occupation logeaient chez l'habitant; mais la garnison tout entière était la plupart du temps répartie dans certains quartiers, selon les besoins du service ou plutôt selon la convenance et la fantaisie des chefs. Il en résultait que, dans les quartiers où les Prussiens s'étaient installés en permanence, on ne respirait plus. Les habitants demandaient avec raison qu'un roulement régulier fût établi entre les diverses sections de la ville. Ce ne fut qu'assez tard et avec mille peines que la municipalité, dont le dévouement ne se lassait point, put l'obtenir. Quant à la régularité, elle fit presque toujours défaut. Les chefs allemands étaient bien aises, et ne le dissimulaient point, de molester une population qui leur était restée si constamment hostile. Joignez à cela les intolérables exigences des soldats, des sous-officiers surtout, qui réclamaient toujours quelque supplément de nourriture, qui salissaient honteusement leurs chambres, qui rentraient à toute heure de la nuit en état d'ivresse et à grand tapage, qui, en un mot, après la paix signée, traitaient toujours Reims en pays conquis.

Quand les plaintes devenaient trop graves, quand les faits signalés étaient exorbitants, nous prenions le parti d'en recueillir l'écho dans le journal. Nous le faisions avec réserve, par une note de deux ou trois lignes, espérant ainsi que notre publicité servirait peut-être à quelque chose. Elle a parfois servi. Mais nous recevions toujours le lendemain, des Allemands, des avertissements comminatoires qui nous étaient transmis, tantôt par la mairie, tantôt par la sous-préfecture. En voici un que je prends au hasard parmi quelques vingtaines d'autres :

Reims, le 2 juin 1871.

Monsieur le rédacteur de l'*Indépendant rémois*,

Nous recevons de M. le commissaire civil impérial la rectification suivante, dont il exige l'insertion dans le plus prochain numéro de votre journal (celui de ce jour).

Il demande au maire de faire savoir au rédacteur dudit journal « que si celui-ci publie dorénavant dans sa feuille des articles qui au » lieu d'avancer la bonne intelligence entre les habitants et les troupes » tendraient à amener le contraire, comme cela a lieu avec l'article » ci-dessus mentionné ; l'autorité militaire, qui tient beaucoup à réta- » blir une bonne entente entre les troupes et les habitants, procédera » sans autre façon à la suppression de ce journal. »

Nous nous contentons, monsieur le rédacteur, de vous transmettre sans commentaires cette recommandation.

Veuillez agréer, etc.

Le maire,
D.-H. HENROT, *adjoint*.

Fallait-il donc rester muets? Mais nous avions beau nous condamner trop souvent au silence, nous n'étions jamais à l'abri des observations menaçantes. Un fait divers quelconque, mal compris, suffisait à causer à l'ennemi une irritation que nous n'aurions jamais prévue. J'en donnerai tout à l'heure un exemple. Et combien de fois, cependant, nous sommes-nous tus avec tristesse sur des faits qu'il eût peut-être été de notre devoir de publier bien haut! De quelles indignités n'avons-nous pas été témoins! Combien de fois n'avons-nous pas vu nos vainqueurs, après boire, dans leur brutale ivresse, ensanglanter les rues, les places publiques, les promenades! C'étaient de temps en temps des scènes de sauvage violence. Quatre ou cinq fois surtout, le jour de la Saint-Guillaume entre autres, et encore le jour où toute la ville se réjouit à la

nouvelle des grands résultats du premier emprunt, vous auriez cru que Reims venait d'être prise d'assaut. On ramassait les blessés sans rien dire, et chacun se renfermait chez soi le cœur plein de rage. On était désarmé; et quand on aurait eu des armes!... D'autres jours, on ne sait comment cela prenait : des bandes de soldats, dégaînant à propos de rien, s'emportaient, hurlaient, frappaient à grands coups tout ce qui se trouvait sur leur passage; par les grandes chaleurs, les troupeaux de bœufs, sur les champs de foire, se livrent ainsi quelquefois à une course furieuse : c'est ce qu'on appelle la *mouche*. Les Prussiens, malgré la paix, firent trop de victimes. Je me souviens encore d'un aimable jeune homme, le fils du docteur Brébant (de Reims), que des officiers hâchèrent un soir de coups de sabre; il chantait à une fenêtre, ils crurent qu'il se moquait d'eux : il expira le lendemain. Reims en a vu bien d'autres! Et toujours ces meurtres restaient impunis. Si quelque Allemand, au contraire, venait à succomber à la vengeance d'un de nos concitoyens, on était bien sûr qu'il y aurait le lendemain un Français au moins traduit en conseil de guerre allemand et fusillé dans les douze heures.

On soutenait et l'on calmait la population autant qu'on pouvait, en s'imposant toujours une rigoureuse mesure. Je me rappelle pourtant qu'un jour j'eus le cœur soulevé de dégoût au point que je faillis faire supprimer le journal. Voici comment. Les officiers d'un régiment qui arrivait de Saint-Denis pour tenir garnison à Reims avaient amené à leur suite un misérable drôle, — un Français d'origine, hélas! — appelé Dumouchel, qui avait monté pour eux à Saint-Denis, pendant la Commune, une façon de café-concert ou de théâtre où il leur offrait chaque soir des représentations dignes de leur goût. Je ne sais parmi quelles filles et quels gredins il avait recruté sa troupe. Toujours est-il que les Allemands résolurent de l'installer au théâtre de Reims. Un matin, les murs de la ville furent couverts d'ignobles affiches où l'*impressario* annonçait en français un spectacle composé de diverses farces spécialement écrites pour la gloire de l'armée d'occupation. Le tout devait finir par une danse intitulée : *Pas des hussards français et des hulans*. On devine ce que ce pouvait être. Je n'y pus résister, et en tête des faits locaux j'écrivis dix lignes telles que la colère et le mépris nous les auraient dictées à tous. Je reçus le soir même, par l'entremise du sous-préfet, la communication suivante de M. de Strenplitz, le nouveau délégué civil impérial :

Reims, le 30 juin 1871.

Monsieur le sous-préfet,

Le numéro de l'*Indépendant rémois* de ce jour donne, sous la rubrique : *Chronique regionale*, un article signé Eugène Liebert qui attaque en termes inconvenants le théâtre ouvert hier ici, et qui cherche à irriter la population contre cela.

La pointe poussée contre les troupes de garnison allemande dans cette déclamation est évidente, attendu que le rédacteur devrait savoir que, par suite de l'état de siége existant ici, ledit théâtre ne pouvait être ouvert qu'avec l'approbation du commandant de place royal prussien; l'attaque, par cela même, atteignait indirectement cette autorité.

Un tel oubli des convenances de la part de la presse se passe de commentaires. En considérant que le journal dont il s'agit s'est montré si réservé jusqu'à présent, conformément à la situation, une démarche directe contre lui a été suspendue provisoirement; mais j'ai l'honneur de vous prier, monsieur le sous-préfet, de vouloir bien communiquer sans retard au rédacteur que, si sa feuille prenait encore une fois un ton aussi blessant, elle serait supprimée pour la durée de l'occupation.

Avec une entière estime.

Le délégué civil impérial,
De Strenplitz.

Le délégué civil impérial prenait sous sa protection le Dumouchel; c'était son rôle. Mais cette fois l'indignation fut la plus forte. Les affiches du spectacle étaient lacérées dans toute la ville; le soir, on se porta aux abords du théâtre, où naturellement on vit les Prussiens seuls entrer. Ils sentaient gronder autour d'eux des sentiments d'indicible colère. Sans doute, ils réfléchirent à tout l'odieux du conflit que pouvait exciter ce dernier outrage. Les comédiens, qui avaient annoncé des représentations pour plusieurs semaines, furent aussitôt forcés de plier bagage. Je ne sais ce que sont devenus depuis ces misérables.

Après cet incident, nous vécûmes quelque temps un peu plus calmes, quoique toujours menacés et souvent contraints d'insérer en tête du journal des *communiqués* injurieux ou grotesques. Je n'en reproduirai point ici, puisqu'ils ont été imprimés déjà dans l'*Indépendant*. Pour ces sortes de documents, c'est assez d'une édition. Je veux maintenant conter la seule affaire où j'ai été appelé personnellement à comparaître devant les autorités allemandes.

C'était vers le milieu de janvier 1872. Les Prussiens avaient remplacé les commissaires civils par des conseillers de justice militaire. Je n'ai jamais su si nous avions gagné ou perdu quelque chose au change.

Un soir, le commissaire central de police français (car c'étaient toujours les agents français que les Allemands obligeaient à leur servir d'intermédiaires) m'apporta la lettre suivante, qu'il venait de recevoir :

Reims, le 14 janvier 1872.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier d'informer M. le rédacteur de *l'Indépendant rémois* qu'il sera entendu à cause d'un article de son journal demain lundi, le 15 janvier, à onze heures et demie, rue Talleyrand, n° 11, et de le citer pour cette heure.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma haute considération.

Signé (*illisible*),
Conseiller de justice.

Mon premier mouvement fut de me demander : Qu'y a-t-il de si grave ? Je feuilletai les derniers numéros de l'*Indépendant*, je n'y trouvai rien, si ce n'est une note de trois lignes, annonçant, sans nul commentaire, que des baraquements que l'on commençait à élever alors pour caserner les troupes étaient en bonne voie de construction. Pour les habitants qui logeaient les Prussiens chez eux depuis seize mois, c'était une heureuse nouvelle. J'eus beau relire attentivement le journal, je n'y découvris que cette note-là.

Très-chagrin, très-humilié d'avoir à subir de la part des Allemands un interrogatoire, j'allai trouver le sous-préfet; c'était alors M. Grenier qui venait de remplacer M. Emion. — « Je ne sais ce qu'ils vous veulent, me dit-il; c'est peut-être grave. Dans tous les cas, ne restez pas à Reims demain. Je me présenterai à votre place, j'excuserai votre absence, et je tâcherai de m'expliquer pour vous. »

Ainsi fut fait. Mais lorsque je revins le 15 au soir, M. Grenier me dit : « Le conseiller de justice ne veut rien entendre. C'est le rédacteur de l'*Indépendant* qu'il veut que je lui amène. Il vous attend demain. Il n'a pas même consenti à me dire de quoi il était question. »

Le lendemain, à une heure et demie, M. Grenier et moi nous étions rue de Talleyrand, dans la grande maison où le conseiller de justice s'était logé. Elle était tout entière occupée militairement. Au rez-de-chaussée, des soldats cuisinaient pour le conseiller un déjeuner copieux. Nous montâmes au premier étage. Un sous-officier nous introduisit.

Je le vois encore ce conseiller de justice, un gros homme, rougeaud, à épaisses moustaches, à tête carrée et à cheveux gris coupés ras. Il était en robe de chambre à fleurs. Beaucoup de dossiers sur la table; son casque à pointe et une énorme pipe lui servaient de presse-papiers. Il se leva lourdement, fit quelques pas au-devant de nous, moitié poli, moitié butor, et dit au sous-préfet : « C'est le rédacteur de l'*Indépendant* qui est avec vous ?

— Oui, et je l'ai accompagné pour...

— Oh ! vous ne pouvez pas ! Je fais ici l'office de juge d'instruction. Personne ne peut assister à l'interrogatoire.

— Mais...

— La loi est formelle (il cita l'article). J'en suis aux regrets, mais il faut que vous vous retiriez. »

Il n'y avait qu'à s'incliner devant ce juriste aussi opiniâtre que rogue. Pour qu'on les prît sans doute plus au sérieux, il empesait ses phrases. M. Grenier se retira; il ne lui restait pas autre chose à faire.

Nous étions restés seuls avec un sergent qui devait servir de greffier. J'attendais, quand le conseiller de justice m'invitant à m'asseoir, me dit :

« Excusez-moi quelques instants. J'avais oublié l'heure. Je vais mettre mon uniforme.

— Si c'est pour moi, il n'est pas besoin d'uniforme.

— Pas besoin d'uniforme ? Non ? »

Et comme je faisais un signe d'acquiescement :

« Vous croyez, reprit-il, vous croyez que ce sera bon si je ne mets pas mon uniforme ? Vous ne réclamerez pas ? Alors, commençons ! »

Il déploya sur la table le numéro de l'*Indépendant* de l'avant-veille et m'apprit que j'étais accusé d'avoir manqué de respect aux troupes allemandes dans un entrefilets ainsi conçu :

Nous apprenons avec plaisir que les baraquements commencés à la Porte-Mars sont en bonne voie d'achèvement et qu'ils pourront être livrés aux troupes d'occupation dans quelques semaines.

Je ne comprenais pas, et je le dis.

« C'est que vous ne voulez pas comprendre, fit le conseiller de justice. Quel mot est-ce qu'il y a là ? Tenez, là ! vous dis-je.

— Baraquements ?

— Juste. Eh bien ! *baraquements*, que voulez-vous dire par *baraquements* ?

— Mais les constructions qui doivent servir au casernement des troupes.

— Au *casernement* ! Juste ! juste ! *Casernement*, vous voyez bien, et je ne vous le fais pas dire. C'était *casernement*, monsieur, qui était le mot convenable, et vous vous êtes servi par malice de *baraquements*. Les baraquements, c'est pour le bétail ! »

Tel était mon crime. J'étais assez triste et assez honteux pour que cette leçon de français ne me donnât pas envie de rire. J'expliquai au Prussien que *baraquements* n'était jamais pris chez nous dans le sens qu'il croyait. Il n'en fut convaincu qu'à demi.

« Au surplus, dit-il, je vous défends de vous occuper d'aucune façon de ces questions de logements militaires, même pour donner des nouvelles. Cela ne vous regarde pas. S'il en est encore question une seule fois dans votre journal, je le supprimerai.

— Mais vous n'en avez pas le droit.

— Si ! j'ai le droit ! » Et il me refit la théorie des décrets sur l'état de siége. « D'ailleurs, ajouta-t-il, retenez ceci : nous sommes les maîtres, non-seulement à Reims, mais partout. Vous existez par notre grâce, et ce n'est pas à votre gouvernement, c'est à moi que vous avez affaire ! »

Je protestai, — pour la forme, hélas ! Le greffier me donna à signer l'interrogatoire. Cette ridicule affaire des *baraquements* n'eut pas d'autres suites.

Je quittai l'*Indépendant* et Reims avant que l'occupation eût cessé. Que de souvenirs ! et combien j'en pourrais rappeler encore ! Pauvre journal ! Il était populaire. C'est que les sentiments républicains et patriotes dominaient alors, comme aujourd'hui, dans cette industrieuse cité de Reims. Que nous étions chauvins ! La vue d'un soldat français nous tirait des larmes. Comme nous aspirions à la délivrance ! et comme nous espérions alors, nous, journalistes républicains, que la sécurité, que l'indépendance nous reviendraient au son de nos tambours ! Nous l'avions bien gagné ce paisible avenir que nous rêvions pendant nos épreuves. Tout pour la république et la patrie ! C'était la politique du journal; et depuis, sous la direction de mon excellent ami Tilloy, elle n'a pas varié ! Pauvre journal ! Qui nous eût dit qu'il serait supprimé sous la république, en 1874, toujours en vertu de l'état de siége impérial, pour avoir défendu trop ardemment la république ? Je viens de relire l'arrêté de suppression. Ce n'est pas au général Douay qu'il faut en vouloir, non pas, certes; mais je ne puis m'empêcher de dire en moi-même : Ah ! mon général, si vous aviez su ce que nous avons souffert sous les Prussiens, si vous aviez su avec quels vœux et quels soupirs nous appelions et nous attendions l'armée de la France, non, si vous aviez su ces choses, vous auriez hésité sans doute à signer de votre nom cet arrêté-là !

Eug. Liébert.

CAUSERIE POLITIQUE

Tout allait bien, très-bien, pour les anciens souteneurs de la « démocratie couronnée ». On ne parlait presque plus de Sedan, moins encore du 2 décembre; on avait l'air d'oublier l'Alsace et la Lorraine perdues, le tiers de la France envahi, foulé, pillé, notre renom militaire terni, les 5 milliards de la rançon extorqués, et, malgré 700 millions d'impôts nouveaux, le déficit toujours béant. M. le ministre des finances se tenait coi, de peur de mésaventure. L'Assemblée ayant successivement refusé et de rétablir la royauté et d'organiser le septennat, il ne restait plus, ce semble, aux réactionnaires ahuris qu'un seul refuge : l'empire. Sous prétexte d'ordre moral, l'outillage de la dictature se reconstituait, et aussi le personnel administratif du bon temps. Les fortes têtes de la bande méditaient et se préparaient à rajeunir la théorie des trois tronçons. L'Europe, étonnée, dégoûtée, railleuse, voyait peu à peu refleurir un régime qu'elle avait cru définitivement dévolu au mépris et à l'exécration de tous les Français.

Il est vrai que l'Assemblée, par un vote solennel, avait frappé de déchéance Napoléon III et sa race ; il est vrai encore que M. le maréchal de Mac-Mahon avait juré de maintenir les « institutions existantes », c'est-à-dire la République. Mais quoi ? il faut savoir se contenter; on ne peut pas tout avoir pour soi, le fond et la forme ; c'est le fond, d'ailleurs, qui importe le plus : or, le patronage de M. le Président de la république pouvait être invoqué impunément, fructueusement, au profit des candidats préférés du jeune fruit sec de Woolwich ; que fallait-il de plus ? et, d'autre part, la majorité de l'Assemblée, tantôt abîmée dans la contemplation de ses propres vertus, tantôt subtilisant avec frénésie sur la distinction du « personnel » et de « l'impersonnel », perdait de vue les choses de ce monde. Pendant ce temps-là, les anciens démocrates de l'école de Strasbourg et de Boulogne, gens peu contemplatifs de leur naturel, s'insinuant, se faufilant, se poussant, occupaient en nombre les postes utiles, et déjà croyaient toucher le manche du balai légendaire qui leur a jadis si bien servi. Donc, tout marchait à souhait pour les hommes de décembre sous le plus bénin des provisoires... quand les révélations de M. Girerd à la tribune, puis le coup de foudre de M. Gambetta sont venus rompre le charme.

Cela est fâcheux pour la bande sinistre qui a tenu vingt ans la France sous le joug : elle a été démasquée trop tôt. Les ignobles violences auxquelles elle se livre attestent les progrès qu'elle avait faits, depuis un an, dans l'espérance de l'impunité. Il était temps d'ouvrir les yeux. La voilà replacée, comme il convient, sous la main de la justice. L'Assemblée, brusquement réveillée, paraît vouloir se rappeler enfin qu'elle a flétri l'empire trois ans avant M. Gambetta, et par une résolution qui reste, qui doit rester la loi. Le cabinet a beau être un « cabinet d'affaires », il ne continuera d'être toléré, j'imagine, que s'il fait les affaires de la France, et non celles des hommes de décembre. Mais il faut qu'il se hâte, ou, sinon, que l'Assemblée se hâte en son lieu. Il faut qu'enfin nous sachions si les « honnêtes gens » de Versailles entendent persévérer dans la voie funeste où M. le duc de Broglie les a si longtemps conduits ; si la haine de la république l'emporte en eux décidément sur le sentiment de ce qu'ils doivent au soin de leur propre honneur, et s'ils ont cassé leur propre arrêt ou s'ils le maintiennent.

M. Gambetta n'est pas seul d'ailleurs à poser la question. Son invective ne paraît plus autre chose à cette heure que le cri de la conscience publique indignée, et met en singulier relief l'opportunité de la solution proposée par le centre gauche. Le mérite de cette solution, incomplète sans doute, c'est qu'elle est la seule possible parmi toutes celles qui ne sont pas honteuses. Chaque jour qui s'écoule en accroît l'urgence. Plus on fait d'efforts, plus on s'ingénie pour l'éluder, plus on est pressé, accablé par l'évidence qui la montre inévitable, à moins qu'on ne veuille contraindre la France de retourner à son vomissement, autrement dit, à l'empire. Qui donc osera ajouter ce suprême attentat à tous ceux qu'elle a déjà subis ? S'il se consomme, ce sera le dernier : où sont les parricides qui le tenteront ou s'en feront les complices ?

Que propose le centre gauche ? Rien que de très-simple. Resté fidèle à lui-même et au bon sens, il a dit tout haut dans son procès-verbal, simplement, mais nettement, sans ambages ni circonlocutions, ce que tout le monde pense : à savoir qu'il est encore temps pour l'Assemblée de faire une bonne fin, pourvu qu'elle fasse vite ; que, faute de pouvoir constituer, elle est dans la nécessité de se dissoudre ; qu'elle doit à la France de ne pas se dessaisir de la puissance souveraine sans en avoir usé pour assurer l'avenir ; que cela est aisé en définitive, puisqu'il ne s'agit que d'un simple article de loi ; que ce qu'il faut, c'est faire M. le maréchal de Mac-Mahon non pas président d'une république de sept ans, mais pour sept ans président de la république. A quoi il importe d'ajouter ceci : c'est que, si l'Assemblée veut remplir jusqu'au bout, dans la mesure où elle le peut, son devoir envers la France, elle n'a pas un instant à perdre pour imposer au cabinet la tâche d'épurer vigoureusement, à tous les degrés de la hiérarchie, le personnel que lui a légué M. de Broglie. S'il ne le peut, qu'il se retire. Nous pourrons avoir autre chose alors qu'un ministère toléré et tolérant, sans autorité suffisante sur ses agents, puisqu'il ne peut se soutenir qu'à condition qu'on lui épargne le fardeau trop lourd de la responsabilité.

Dès demain, du reste, la question peut être résolue. S'il se forme dans l'Assemblée une majorité qui adhère enfin et résolûment au programme du centre gauche, un ministère nouveau surgira. Il sera composé, naturellement, en prévision d'une dissolution imminente, et les élections prochaines pourront s'accomplir sans qu'aucun parti ait à craindre de voir, dans l'intervalle, la France livrée à des mains suspectes.

Au surplus, cette majorité libérale et républicaine que nous attendons, elle est en train de se faire : le scrutin de mercredi l'atteste pour qui veut prendre la peine de relever certains noms, princiers ou autres. Une bonne part de cet heureux succès revient à M. de Lafayette, au discours qu'il a prononcé : discours excellent, où nous avons retrouvé, non sans émotion, comme un écho de 89, et le vif accent d'un esprit vraiment français, fait de bonne grâce, de bon sens, de finesse et de bonté.

ANATOLE DUNOYER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

J'ai connu en Belgique un exilé nommé Verax qui, de 1865 à 1866, publiait dans un journal de Bruxelles, *l'Étoile belge*, des lettres politiques lues avec intérêt dans la capitale de la Belgique, et même ailleurs. Verax, grand ami de la famille d'Orléans, était rentré en France à la chute de l'empire. Je le rencontrai à Bordeaux, vers le milieu du mois de février 1871, et nous causâmes des affaires publiques.

II

— La république, me dit-il, n'en a pas pour un mois : la France n'a jamais cessé d'être orléaniste. Quand, il y a quelques années, l'opposition demandait la liberté comme en Autriche, croyez-vous qu'elle ne regrettât pas silencieusement la liberté comme sous Louis-Philippe? M. Louis Blanc ne modifierait-il rien aujourd'hui à son *Histoire de dix ans?* Connaissez-vous un panégyrique de Louis-Philippe qui vaille pour la mémoire de ce souverain les pages que Victor Hugo lui consacre dans les *Misérables?*

Les nouvelles générations n'ont plus ni haine, ni colère contre la monarchie de Juillet. Le bourgeois pédant et fermé à tout qui formait la majorité de M. Guizot n'existe plus. Le bourgeois aujourd'hui n'aspire plus à un monopole politique, le courant l'entraîne de plus en plus vers les idées démocratiques, il croit que la monarchie peut s'accommoder aussi bien d'un suffrage étendu que d'un suffrage restreint, il est le premier à se moquer du pays légal et à reconnaître qu'il ne faut pas interdire au peuple de toucher à l'arbre de la science du bien et du mal.

Le fruit défendu en 1848, c'était le droit électoral. Que le peuple y morde à belles dents, personne ne s'y oppose! C'est le suffrage universel qui rétablira la monarchie de Juillet.

— Vous croyez? lui dis-je.

III

— Il est vrai, reprit Verax, que momentanément le parti orléaniste ne compte personne dans ses rangs, mais les d'Orléans ne réclament pas ce genre de fidélité qu'exigent les prétendants. Il n'y a point pour eux de roi de France hors de France, ils ont toujours pensé à leur pays plus qu'à eux-mêmes, ils l'aiment trop pour lui faire aucune violence; qu'il se reconnaisse, et il les reconnaîtra. On leur reproche d'être restés vingt ans sans agir? Que faisait-il donc celui qui allait tirer l'épée en Italie et se battre sous la croix de Savoie, ne pouvant se battre sous le drapeau français? Que faisaient-ils ceux qui en Amérique allaient chercher les traces de Lafayette et de Rochambeau et figuraient parmi les volontaires d'une république? On aura beau, après avoir confisqué leurs biens, essayer de confisquer leur nom : on aura beau vouloir cacher à la France ce qu'il y a d'intelligence politique, de maturité d'esprit chez le jeune prince avec lequel sa curiosité aurait le plus d'intérêt à se familiariser; elle peut ne pas connaître tel ou tel d'entre eux, elle connaîtra toujours les d'*Orléans*. Elle sait qu'ils sont siens, qu'ils lui appartiennent par le sang, par l'esprit, par le courage, par tant de souffrances communes. Dans le cœur de tout libéral français qui ne croit pas au droit divin de la république, il y a, soyez-en sûr, un orléaniste caché.

— C'est beaucoup dire, mon cher monsieur Verax; mais êtes-vous bien sûr que chaque orléaniste ne cache pas à son tour un légitimiste derrière lui?

Verax haussa légèrement les épaules.

IV

— La fusion! continua-t-il, comment pouvez-vous y croire? Les princes, tenez-le pour certain, ne passeront jamais sous les fourches caudines de l'ancien régime : traditions de famille, mémoire d'un père et d'un aïeul, ils respecteront tout cela. Le comte de Paris ne jettera point par-dessus bord le testament de son père. La monarchie de Louis-Philippe passe aux yeux des uns pour une période de décadence et d'avilissement pour la France, aux yeux des autres elle représente une période de progrès et de prospérité; qui a tort ou raison? je n'y songe pas pour le moment; mais s'il est des gens à qui le doute ne soit point permis, c'est aux fils de Louis-Philippe. La couronne de leur père leur paraît avoir été noblement conquise devant les barricades de Saint-Merry, devant la machine infernale de Fieschi et devant le pistolet ou le fusil d'une douzaine de régicides; quant à eux, qu'est-ce qui justifie leurs grades et leurs épaulettes si ce n'est la gloire qu'ils ont acquise sous la monarchie de Juillet, à Ancône, à Anvers, sur le Tage, en Afrique, au Mexique? Les princes d'Orléans légitimistes, allons donc!

V

Je quittai Verax sous les Quinconces, et nous ne nous revîmes que deux ans après sous les marronniers de Versailles.

VI

— Il est donc vrai? lui dis-je : le comte de Paris est parti pour Frohsdorf?

N'est-il pas temps, me répondit-il, de mettre fin au trop long divorce qui sépare deux principes qui n'en font qu'un, car j'espère bien que vous rendez aux légitimistes cette justice de croire qu'ils ne puisent pas absolument leurs théories de gouvernement dans le *Syllabus*. Le droit divin et la monarchie constitutionnelle ne sont nullement antipathiques; il s'agit de sauver la France en reconstituant le grand parti de Mounier, de Lally-Tollendal, de Clermont-Tonnerre, de Malouet, de Mirabeau, de Montmorin; les membres du centre droit descendent en droite ligne de MM. Lainé, de Serre, Royer-Collard, de Martignac, etc. J'ai traversé l'autre jour la buvette de l'Assemblée nationale : Malouet trinquait avec Cazalès, le général Sébastiani fumait un cigare avec M. de Labourdonnaye; plus d'orléanistes, plus de légitimistes, rien

que des monarchistes. Je vous quitte pour aller mettre ma carte chez M. Dahirel.

VII

Les princes d'Orléans, pendant ce temps-là, étaient dans le ravissement de recevoir chez eux le faubourg Saint-Germain. Le comte et la comtesse de Paris promenaient leur delphinat *in partibus* dans les faubourgs de la province, heureux et fiers de ne voir que des légitimistes, c'est-à-dire des gens qui votaient naguère pour le candidat officiel quand ils n'étaient pas candidats officiels eux-mêmes, vivaient en parfaite intelligence avec les préfets à poigne, figuraient dans les cérémonies du gouvernement et, au besoin, signaient des Adresses au prince impérial. Le comte de Paris se faisant légitimiste au moment où il n'y a plus de légitimistes, c'était bizarre; mais Verax me disait : « Pure affaire de tactique; il va bientôt se passer à l'Assemblée de Versailles des choses qui expliqueront tout cela. Sachez seulement que le prince de Joinville a dit à un de nos amis, la veille de son départ pour Frohsdorf : « Il est temps qu'on ne fasse plus de fautes dans » notre famille. »

Or, un an après le baiser Lamourette de la fusion, nous en étions à l'élection de la Nièvre.

Le soir même où elle fut connue à Paris, je me trouvai nez à nez sur le boulevard avec Verax.

VIII

Je ne pus m'empêcher de lui dire :

— Il se peut qu'on n'ait point fait de faute dans la famille d'Orléans, mais le moment n'en est pas moins venu pour l'orléanisme de boucler sa valise ; le duc d'Aumale se consolera à Londres, en achetant des bouquins et des tableaux, de ne pouvoir plus porter l'épée ; ses neveux donneront leur démission sans attendre qu'on les raye des cadres de l'armée ; le comte de Paris retournera à Twickenham et, en attendant que le comte de Chambord lui lègue ses droits à la couronne et son domaine de Frohsdorf, il passera son temps à correspondre avec ses amis de France, car les membres du centre droit sont des légitimistes sincères, qui, après avoir placé un de leurs fils dans la magistrature de l'empire, un autre dans l'armée, un troisième dans l'administration, et après avoir orné leur boutonnière de la croix d'honneur ornée de nouveau de l'effigie de Bonaparte, se feront toujours un devoir d'écrire dans les grandes occasions à l'héritier de tant de rois pour l'assurer de leur fidélité; quelques-uns pousseront même le dévouement jusqu'à aller le voir lorsqu'ils auront à se plaindre d'un ministre et qu'ils croiront devoir bouder la cour. Ils appelleront la comtesse de Paris : « Madame la dauphine », et « une sainte » quand elle aura quarante ans. Mais cela ne l'empêchera pas de regretter infiniment Paris. Quant à vous, mon cher monsieur Verax, l'*Etoile belge* vit et prospère toujours : vous pourrez y commencer une nouvelle série de lettres qui charmeront les Belges, mais que personne ne connaîtra en France, car l'empire restauré aura bien soin de leur interdire la frontière.

— Nous n'en sommes pas là, me répondit Verax ; le centre droit n'a pas dit son dernier mot.

Il affectait une grande assurance, mais je vis qu'il était fort inquiet en me quittant.

IX

M. Ledru-Rollin a reparu le 3 de ce mois à la tribune de l'Assemblée nationale. Il y avait juste vingt ans moins six jours qu'il s'y était montré pour l'avant-dernière fois. Le président Louis-Napoléon venait de donner l'ordre de reprendre contre la république romaine les hostilités que la Constituante avait fait cesser par son vote du 7 mai. Il me semble encore entendre l'orateur de la Montagne : « Les faits sont là, les textes de nos décisions sont explicites. Vous avez manqué à votre mission. La constitution est violée, nous la défendrons par tous les moyens possibles, même par les armes. »

M. Ledru-Rollin tint le lendemain sa parole. Les républicains firent ce qui s'appelle en style révolutionnaire une manifestation, et en langage politique une folie. Le 13 juin fut un nouveau pas de la république vers sa chute.

Un quart de siècle s'est écoulé depuis cette époque : Louis-Napoléon Bonaparte est mort déshonoré, laissant la France envahie; le pape n'est plus que l'hôte de Rome dont il était le roi, et le vaincu du 13 juin remonte à la tribune pendant que le général Changarnier, son facile vainqueur, se réveille de son assoupissement habituel pour l'écouter.

Les grands orateurs, que par tant de côtés on peut comparer aux grands comédiens, ont surtout avec eux ce point de ressemblance qu'ils ne vieillissent pas aux yeux de leurs contemporains. Berryer et Talma ont toujours paru jeunes à ceux qui, après avoir assisté à leurs débuts, les ont suivis dans leur carrière ; il en est de même pour tout orateur et pour tout comédien dont la carrière a été sans interruption ; mais, s'il s'agit d'une rentrée au bout de vingt-cinq ans d'éloignement de la tribune ou de la scène, adieu l'illusion !

L'orateur, réduit au silence par un exil qui comprend la plus belle partie de son existence, n'a que deux sortes de gymnastique pour suppléer à l'action véritable qui lui est interdite : la conférence et le journalisme, deux moyens qui ont très-bien réussi, par exemple, à M. Louis Blanc. Son talent est le même, et si son succès n'est pas toujours aussi grand qu'autrefois, c'est tout simplement parce que le milieu a changé depuis 1848. M. Ledru-Rollin était-il, lui aussi, resté le même ? Ses amis en doutaient, et il en doutait autant qu'eux ; ses refus incessants de toute candidature le prouvaient bien, mais quelques citoyens, convaincus qu'on terrifierait la réaction et qu'on l'arrêterait net en nommant M. Ledru-Rollin, ont voulu se donner le plaisir de cette *manifestation*. L'ancien membre du gouvernement provisoire repoussait encore le calice : « La démocratie est lasse de vos refus, » lui a dit un citoyen quelconque, parlant au nom du peuple ; « maintenant ou jamais ! » Le tribun s'est incliné, et la manifestation a eu lieu.

Elle a dû causer un double désappointement à ceux qui l'ont imposée à M. Ledru-Rollin, car, en laissant de côté tout ce qui se rattache à l'action personnelle de l'orateur, son discours ne contient rien que ne puisse avouer le membre le plus modéré de la gauche modérée, et il serait aussi bien placé dans la bouche de M. Jozon que dans celle du « grand tribun de 1848 ».

X

Un de mes amis me disait après avoir lu la récente déclaration du centre droit : « Le style, c'est le parti : le centre droit prétend dans son manifeste que nous avons confié pendant sept ans au maréchal Mac-Mahon le soin de veiller sur nos destinées. »

Je ne suis nullement hostile au septennat, et je ne m'oppose nullement à ce que le maréchal de Mac-Mahon soit pendant sept ans président de la république, mais je me méfie d'un parti qui emploie de pareilles formules : veiller sur nos destinés ! Le centre droit nous rejette en plein dans la rhétorique politique du temps de Louis XIV.

XI

Chamfort a dit : « Otez à la plaisanterie son empire, et je quitte demain la société » ; dans quelle grotte, dans quel antre, dans quelle caverne inconnue à tous les mortels Chamfort ne se réfugierait-il pas aujourd'hui ?

Le nouveau ministre chargé de veiller sur les destinées de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts, confondant l'autre jour le Collége de France fondé par François Ier, dit le Père des lettres, avec un collége quelconque, demandait aux administrateurs chargés de lui faire les honneurs de cet établissement de lui en montrer les dortoirs. Les administrateurs paraissant un peu surpris : « Ah ! reprend le ministre, j'oublie que vous ne recevez que des externes (1). »

Les journaux ont cité cette bévue en passant, mais M. de Cumont n'en est pas pour cela plus ridicule, et nous le verrons prochainement présider, avec la majesté convenable, à la distribution des prix du concours général ; il fera beau l'entendre du haut de son fauteuil de grand-maître de l'Université tracer aux lettres et aux sciences françaises la route qu'elles doivent suivre.

Le ridicule ne tue plus en France. Certaines gens disent : tant mieux ; la crainte du ridicule n'existe que chez les gens d'esprit, les sots ne l'ont jamais connue et ne la connaîtront jamais ; elle ne sert, par conséquent, qu'à enlever aux premiers une partie de leur force et de leur originalité en les intimidant ; des nations très-intelligentes, très-fortes, n'ont pas ce sentiment du ridicule qui a exercé jusqu'ici une si grande influence sur le caractère français : le mal ne serait pas bien grand s'il s'affaiblissait un peu et si l'on voyait tarir chez le Français la source de ces éternelles plaisanteries de toutes formes et de tout sel qui ont tant contribué à sa réputation d'inconsistance et de légèreté.

XII

Heureuses les nations où l'opinion publique supplée à la plaisanterie et où la crainte de cette opinion suffit pour empêcher un ministre de commettre un acte comme celui dont M. de Fourtou s'est rendu coupable avant de quitter le ministère de l'instruction publique, en nommant M. de Soubeyran vice-président de la commission des monuments historiques à la place de M. Vitet !

Les journaux invoquent souvent l'opinion publique ; si elle existe en France, il faut reconnaître qu'elle n'est pas assez puissante pour empêcher l'accomplissement d'une inconvenance administrative qui dénote à la fois tant d'ignorance et si peu de respect pour soi-même chez celui qui l'a commise.

M. Vitet, écrivain distingué, occupé toute sa vie de travaux d'art et d'histoire, membre de l'Académie française, inspecteur pendant de longues années de nos monuments historiques, avait toute l'autorité nécessaire aux fonctions si graves et si délicates qu'il occupait : on était sûr, avec lui, que les quatre millions consacrés chaque année à la conservation et à la restauration de nos monuments historiques recevraient une sage et utile destination. M. de Soubeyran, son successeur, l'un des plus intrépides financiers de l'empire, dix ou douze fois millionnaire à l'âge où les financiers d'autrefois débutaient à peine dans la carrière, sous-directeur du Crédit foncier par la grâce de M. Fould, député au Corps législatif par la grâce du ministre de l'intérieur et du préfet de la Vienne, entré, nous ne savons plus comment ni pourquoi, à la commission des monuments historiques, vient d'en être nommé président par M. de Fourtou : où sont ses titres ?

M. Vitet avait publié un livre remarquable de biographie et de critique d'art intitulé *Eustache Lesueur*, une *Histoire de Dieppe*, une *Monographie de l'église Notre-Dame de Noyon*. Qu'on nous dise les titres des livres de M. de Soubeyran, et qu'on nous montre les *Revues* qu'il a enrichies par ses travaux d'art, de critique et d'érudition ? M. de Soubeyran est connu dans la littérature et dans la politique comme subventionnant trois ou quatre journaux bonapartistes ; peut-être est-il connu dans les beaux-arts pour avoir fait monter le prix du bric-à-brac, mais est-ce à la Bourse qu'il a fait les études nécessaires pour résoudre les délicates questions d'archéologie, d'histoire, d'art, soumises chaque jour à l'examen de la commission qu'il préside ?

Faute d'opinion publique, on se contenterait d'un peu de plaisanterie contre le ministre qui a eu la singulière idée de confier à un pareil homme la mission de veiller sur les destinées de nos monuments historiques. Mais la plaisanterie s'en va, et le ridicule ne tue plus. M. de Soubeyran n'a donc rien à craindre.

C'est égal, Mirès est mort trop tôt : M. de Fourtou lui aurait confié certainement le soin de veiller sur les destinées de quelque chose en France.

XIII

Le hasard m'a mis sous les yeux une publication de la Réunion des officiers : *Notice sur l'hôtel national des Invalides*.

Je l'ai lue avec le double intérêt qu'inspirent le foyer d'étude d'où elle est sortie, et celui du sujet ; l'auteur ne se borne pas à retracer l'histoire bien connue de la fondation de cette institution militaire, dont l'utilité et le maintien sont en ce moment très-vivement discutés dans la commission du budget, il cherche, dans cette histoire même, des

(1) Dans le discours qu'il vient de prononcer en ouvrant la session du conseil supérieur de l'instruction publique, M. le ministre aurait parlé, d'après le *Journal officiel*, de la *Faculté de l'Académie de médecine* (!).

arguments en faveur des partisans de la conservation de l'établissement fondé par Louis XIV.

L'hôtel des Invalides est surtout, pour l'auteur de la notice, une création du grand roi. C'est à ce titre principalement qu'il l'admire et qu'il le défend. Rien de plus permis assurément, mais pourquoi ces accusations violentes contre la Révolution et cette obstination méprisante, en parlant du général Dubois-Crancé, à refuser le titre de son grade à un officier distingué de l'ancienne armée, lieutenant des maréchaux de France, militaire instruit qui eut le premier l'idée de la conscription, et à l'appeler *M. Dubois-Crancé* tout court, sans doute pour le punir d'avoir été membre de l'Assemblée nationale et de la Convention? Le général Dubois-Crancé avait, il est vrai, proposé à l'Assemblée nationale de supprimer l'hôtel des Invalides, grand crime aux yeux de l'auteur de la notice, qui oublie pourtant que lorsque M. de Guibert en fut nommé gouverneur, il y trouva six cents soldats qui n'étaient point blessés, qui n'avaient assisté à aucun siége, à aucune bataille, mais qui avaient été cochers ou laquais de grands seigneurs ou de gens en place.

Ceux qui écrivent aujourd'hui si dédaigneusement M. Dubois-Crancé, n'écriront-ils pas bientôt : M. Hoche, M. Marceau, M. Kléber, etc.? La monomanie de réaction qui frappe en ce moment une partie de la société civile s'étendrait-elle à une fraction de la société militaire? Cela serait fâcheux pour la Réunion des officiers et pour l'armée.

* * *

BULLETIN

Société d'économie politique de Lyon

Monsieur le Rédacteur,

Nous avons l'honneur de vous informer que la Société d'économie politique de Lyon, voulant aider à la vulgarisation des saines doctrines de la science économique, a voté, dans sa séance du 1er mai, un prix de 1000 francs en faveur du meilleur Traité populaire d'économie politique, écrit spécialement en vue des maîtres et des élèves des classes supérieures des écoles primaires.

La Société ne méconnaît pas la valeur d'un grand nombre des ouvrages élémentaires qui ont paru jusqu'à ce jour, mais elle désire que les concurrents s'inspirent surtout de la nécessité où les instituteurs, chargés d'enseigner cette science, se trouvent d'en étudier d'abord eux-mêmes les principes et les applications. Elle demande, en conséquence, un exposé clair, méthodique, succinct et aussi complet que possible des lois et des faits économiques, qui soit d'un style simple et d'une rigoureuse orthodoxie; un exposé qui vise droit aux questions pratiques d'utilité et de sécurité générales, qui évite les discussions oiseuses et les définitions abstraites, qui laisse de côté les théories controversées; en un mot, un exposé qui serve de guide au professeur et de manuel à l'élève, qui reste le *vade-mecum* des jeunes gens au sortir des bancs et qui puisse en même temps offrir aux ouvriers une lecture attrayante.

Il s'agit d'une œuvre de propagande et de moralisation : c'est recommander aux concurrents d'aborder avec prudence certaines questions qui agitent les esprits, mais de les examiner et de les résoudre au nom de la vérité scientifique, de la justice et de la liberté.

Du reste, la Société d'économie politique n'impose aucun programme, aucune forme de rédaction, laissant, sous ce rapport, toute latitude aux auteurs, à la condition toutefois que le travail ne dépasse point les limites d'un livre élémentaire (environ 200 pages d'impression). Elle n'acceptera, à ce concours, que des œuvres inédites, et elle se réserve de ne donner le prix qu'à celle qui lui paraîtra réellement digne de son patronage. Elle pourra cependant décerner des mentions honorables.

Les mémoires envoyés devront parvenir à M. le questeur de la Société avant le 31 décembre 1874.

Ils appartiendront tous aux archives de la Société, où les auteurs pourront en faire prendre copie.

Tous les manuscrits porteront une épigraphe répétée sous pli cacheté renfermant le nom et l'adresse de l'auteur. Ce pli ne sera ouvert que si l'auteur du travail obtient le prix.

L'ouvrage couronné sera inséré dans les *Annales* de la Société, qui en favorisera d'ailleurs la publication par tous les moyens à sa disposition; et l'auteur devra, d'accord avec elle, faire de son livre, dont les droits lui resteront acquis, une édition qui réponde aux intentions déterminantes du concours.

Pour tous renseignements ou communications, s'adresser, par lettre affranchie, à M. Jules Dumond, questeur de la Société d'économie politique, 12, rue de la Bourse, Lyon.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Le président,
P. Piaton.

Le secrétaire,
Tavernier.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 1er juillet n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 51 20 JUIN 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Il se passe en ce moment quelque chose de bien singulier et qui n'est point du tout à l'honneur de l'esprit français. Certaines personnes, soit à l'Assemblée, soit journalistes, s'efforcent, dans un sentiment de conciliation mal compris et immodéré, d'atténuer, de dissimuler même les profondes divergences qui séparent les combinaisons politiques mises en avant par le centre droit de celles qui ont été proposées par le centre gauche au nom de la gauche tout entière. Pourquoi vous tant quereller, vous disent ces personnes véritablement trop accommodantes ? Au fond vous êtes d'accord. N'êtes-vous pas, de ce côté-ci comme de celui-là, au centre gauche comme au centre droit, de parfaits conservateurs ? Toute votre querelle ne porte que sur des mots ; la proposition de M. Casimir Perier et celle de M. Lambert Sainte Croix sont deux sœurs jumelles, à quelques dissemblances près....

..... facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.

Donc, unissons-nous, embrassons-nous, marions le septennat personnel avec l'impersonnel et tous les deux avec la république révisable : rien de plus facile. C'est une besogne à accomplir en un quart d'heure pour une commission des Trente qui saurait un peu son métier.

C'est ainsi qu'on raisonne et qu'on déraisonne dans les journaux bien intentionnés. C'est l'éternelle scène d'Harpagon querellant son fils, avec maître Jacques courant de l'un à l'autre et faisant office de conciliateur. Les maître Jacques du centre droit et du centre gauche, dans leur rage de tout concilier, brouillent tout, et il ne tiendrait pas à eux que nous ne retombions dès demain en plein gachis septennaliste, en pleine *septennerie*, pour employer un néologisme récemment créé par M. Gagne. N'est-il pas permis de citer aujourd'hui M. Gagne ? Tout ce qui se dit, s'écrit, se fait, se constitue et se déconstitue aujourd'hui, tourne à la gloire de ce publiciste méconnu, de ce roi des pots-pourris constitutionnels. Que de gens l'imitent et le copient qui n'ont pas l'honnêteté de l'avouer ! L'histoire impartiale lui restituera un jour ce qui lui appartient ; elle déclarera que dans ces temps de fusion et de confusion, M. Gagne a été le seul et véritable *archi-constituant*.

On trouvera peut-être que nous traitons un peu légèrement ces graves questions, qui sont des questions de vie et de mort. Nous répondrons que ce ne sont pas les questions qui nous paraissent futiles, mais la manière dont on les traite. Nous pensons qu'il est vain et puéril de recommencer, au lendemain de la séance du 15 juin 1874, les disputes misérables auxquelles la proposition de M. Casimir Périer a eu pour objet et aurait dû avoir pour résultat de mettre fin à tout jamais. Cette proposition de M. Casimir Périer, qui affirme l'existence du gouvernement de la République française, a obtenu (dans la question de l'urgence) un premier vote favorable ; il faut s'y tenir et ne pas lâcher pied.

Qu'importent les objections qu'on nous peut faire relativement aux difficultés qui surgissent, quand viendra pour l'Assemblée l'heure d'organiser cette république après l'avoir reconnue et proclamée ? Ces objections ne nous touchent pas le moins du monde, et nous allons en dire la raison : c'est qu'il ne nous paraît nullement indispensable que ce soit précisément l'Assemblée actuelle qui organise le gouvernement nouveau. Le centre gauche dit au centre droit : Aidez-moi à substituer le nom et le principe d'un gouvernement défini à cet anonymat périlleux qui nous mène tout droit à l'empire. C'est tout ce que je vous demande. Cette première tâche accomplie, si nous pouvons nous entendre pour en traiter et organiser, ce sera bien. Si non, nous nous séparerons et nous laisserons la continuation de notre œuvre à une assemblée plus homogène et plus capable de l'accomplir.

Il y aurait de la part du centre gauche peu de franchise à ne pas l'avouer : le centre gauche n'a qu'un très-faible espérance de trouver dans cette Assemblée, qui a passé l'âge des rajeunissements, une majorité assez solide et assez cohérente pour faire les lois constitutionnelles dont le

pays ne saurait plus longtemps se passer. Après que la République aura été affirmée par le vote de l'article 1er des lois Dufaure, des obstacles de toute sorte se dresseront : on ne pourra s'entendre ni sur l'organisation de la seconde Chambre, ni sur les questions d'administration et le choix des agents de l'autorité centrale. Ceci est parfaitement vrai, et la crainte des journaux du centre droit qui soulèvent ces objections est absolument fondée ; les journaux du centre gauche ont tort de vouloir contester avec eux sur ce point et de leur promettre dans l'avenir une réconciliation parfaitement chimérique. Mais ces prévisions ne changent rien à la nature des choses et aux nécessités de la situation, telle qu'elle résulte, d'une part, du vœu du pays, si clairement manifeté depuis quatre années, et, de l'autre, du péril bonapartiste subitement révélé.

En tout état de cause le centre gauche aurait demandé la proclamation de la République. Il l'aurait demandé à cette Assemblée, parce que plus tôt vaut mieux que plus tard, et parce qu'il lui paraissait utile et convenable de ne recourir à la dissolution qu'après avoir fait un suprême appel au bon vouloir et au patriotisme du centre droit et de la droite modérée. Mais il était parfaitement résolu, en cas de refus et d'impuissance constatée de ces deux groupes, de provoquer des élections générales et de porter le débat devant une assemblée nouvelle qui fût une plus fidèle et plus obéissante représentation de la France. Les dispositions du centre gauche à cet égard n'ont point varié. La redoutable menace du bonapartisme a seulement accru son désir de faire accomplir, s'il est possible, par l'Assemblée actuelle, afin de ne point trop s'abandonner à l'inconnu dans ces conjonctures redoutables, l'« acte de raison » qui ne saurait être plus longtemps différé. C'est pour cette cause, et dans cette mesure seulement, que le centre gauche a tant insisté auprès du centre droit pour qu'il prît sa part utile et glorieuse dans cette résolution nécessaire.

Le centre gauche attend deux choses encore de l'Assemblée actuelle :

1° L'affirmation définitive de la République ;

2° La formation d'un ministère qui donne plus de garanties à la République, moins de protection aux bonapartistes, et qui soit digne et capable de présider à la convocation de la nation dans ses comices.

C'est à cela que se borne présentement le vœu du centre gauche : il ne porte pas plus loin ni ses illusions ni ses espérances immédiates.

Il se peut assurément que le centre droit ne se contente pas de cette participation qui lui est offerte à une œuvre pour laquelle il ne se sent qu'une inclination très-douteuse. C'est affaire à lui de savoir s'il acceptera ou s'il refusera. S'il accepte, on se concertera avec lui pour fonder la république ; il ne perdra rien à ce marché : les concessions qu'il aura consenties dans l'Assemblée lui seront un titre auprès des électeurs. S'il refuse..., on se passera de lui, non plus pour proclamer la République au sein de cette Assemblée, mais pour voter la dissolution.

Les termes de la question se trouvent ainsi très-nettement posés :

Ou l'affirmation de la république et la dissolution dans un bref délai, mais avec le temps pour le centre droit de se refaire, par le bénéfice de sa participation aux actes parlementaires du centre gauche, une popularité dont il regrettera amèrement un jour de n'avoir pas saisi au vol la dernière et fugitive occasion...

Ou bien la dissolution de cette Assemblée, et la proclamation de la République par une Assemblée nouvelle dont seraient vraisemblablement exclus les membres du centre droit, dépopularisés et oubliés entre la république et l'empire.

C'est au centre droit de faire son choix. Quant à la gauche et au centre gauche, leur résolution est immuable : la résolution présentée par M. Casimir Périer est leur dernier mot ; ils s'y tiendront. C'est, comme on dit, à prendre ou à laisser.

Le bonapartisme condamné par l'armée

Nous tenons de bonne source qu'un coup d'Etat bonapartiste avait été médité pour le 5 mai dernier, jour anniversaire de la mort de Napoléon Ier. Le prince impérial serait venu à Paris pour assister à la messe de l'hôtel des Invalides au mi-d'un certain nombre d'officiers supérieurs dont les noms auraient été recueillis. Les chefs militaires engagés dans le complot auraient convoqué, comme pour une revue, leurs troupes au Champ-de-Mars, où le jeune artilleur de Woolwich leur aurait été présenté, et, espérait-on, acclamé par elles. Ce projet a été abandonné au dernier moment, et nous n'en sommes pas surpris. Nous sommes convaincus que ce qui a manqué à ce complot militaire, ce sont les militaires. En effet, peut-on croire que notre armée, après avoir été, en 1870, la victime de l'incapacité et de l'ineptie impériale, se laisse entraîner à rétablir violemment ceux auxquels le drapeau français est redevable de si dures humiliations ?

Nous n'avons pas oublié les protestations indignées que plus de 3000 de nos officiers prisonniers adressèrent d'Allemagne à l'*Indépendance belge* en décembre 1870 pour répondre aux menées et aux intrigues qui avaient pour but de ramener Napoléon III sur le trône à l'aide des débris de l'armée prisonnière en Allemagne.

Le lendemain du 4 septembre, un journal bonapartiste, *le Drapeau*, dont le rédacteur en chef était M. Granier de Cassagnac, avait été fondé à Bruxelles dans le but de pousser à la restauration de l'empire et d'associer à ce projet les officiers et soldats français internés en Allemagne. Le *Drapeau* (quel titre effrontément choisi !) était envoyé par ballots et gratuitement à tous les prisonniers français. On sait l'accueil qui fut fait à de pareilles avances. Plus de 3000 officiers français, répétons-le, protestèrent, et ce chiffre, déjà si considérable, eût été dépassé, si le gouvernement allemand n'eût bientôt interdit à nos prisonniers de guerre d'envoyer leurs signatures à l'*Indépendance belge*, pour mettre au bas de ces protestations.

Nous avons sous les yeux celles qui parurent à cette époque (1) et nous ne pouvons mieux faire que d'en extraire les principaux passages.

Dans l'une d'elles, datée de Bonn, le 10 décembre, nous lisons : « Victimes de l'*impéritie* ou réduits par la *trahison* à » l'impuissance, nous voulons du moins, autant qu'il est en » nous, faire acte de patriotisme en protestant avec indigna- » tion contre les manœuvres employées pour discréditer dans

(1) Une brochure, chez Lacroix, 1871.

» l'armée les hommes au cœur fort qui ont entrepris de sau-
» ver le pays et pour préparer par l'invective et la calomnie
» une restauration qui serait une guerre civile. » — Cette lettre porte dix-sept signatures, parmi lesquelles nous remarquons celles du colonel Martin (du 6e cuirassiers), et des lieutenants-colonels Pétiet, Dardier et Gillet.

Une protestation datée le 2 décembre de Magdebourg, et portant cinquante et une signatures, qualifie d'*illusion* et de *calomnie* l'intention prêtée à l'armée de rétablir l'empire. Le 16 décembre, une lettre au bas de laquelle se trouvent les noms de trente-sept officiers du génie et de chasseurs de l'*ex-garde*, partait de Brême pour Bruxelles et y apportait l'expression du même sentiment.

Les officiers internés à Breslau protestaient, le 25 novembre, au nombre de deux cent quarante-huit, en ces termes énergiques :

« En présence des *odieuses prétentions du parti bonapartiste*,
» nous avons cru de notre devoir de sortir de la réserve dans
» laquelle nous étions restés jusqu'à ce jour, pour protester
» de toutes nos forces contre les calomnieuses insinuations
» des conspirateurs de Wilhelmshoehe. Nos cœurs et nos
» bras sont à la France, et nous considérons comme un
» crime toute tentative qui aurait pour but de faire violence
» à sa volonté souveraine. »

Une liste signée à Coblentz le 3 décembre, et en tête de laquelle on lit les noms de MM. Dubois, major d'artillerie, Léveillé, chef d'escadron d'artillerie, Stiltz, capitaine d'artillerie, Zaepffel, adjudant-major au 1er d'artillerie, etc., est précédée de la déclaration suivante : « Les officiers soussignés
» déclarent qu'ils reconnaissent le gouvernement qui défend
» actuellement le pays, et non *celui qui l'a livré sans défense*
» *à l'ennemi*. »

Sur une protestation partie également de Coblentz, nous lisons : « Les soussignés ont l'honneur de vous prier bien
» instamment de vouloir insérer leur énergique protestation
» contre les machinations ténébreuses de l'homme de Sedan
» et *contre toute espèce de restauration du gouvernement napo-*
» *léonien*, si honteusement tombé. »

M. Meyret, capitaine au 1er voltigeurs de la garde, trouvant que le silence des officiers de l'ex-garde pouvait laisser croire qu'elle accepterait toute tentative de restauration napoléonienne, protestait énergiquement au nom de tous ses camarades : « En brisant les aigles et en brûlant ces glorieux de-
» bris de Crimée et d'Italie, s'écriait-il, *nous avons rompu les*
» *liens qui nous unissaient au gouvernement impérial*, dont la
» criminelle imprévoyance a causé la honte de l'armée et la
» ruine de la patrie. » Une lettre datée de Cologne le 10 décembre 1870, et signée par un certain nombre de capitaines d'artillerie, portait cette phrase dont le laconisme vaut une longue lettre : « Les officiers français soussignés, prisonniers
» à Cologne, sont résolus à ne prêter *jamais et sous aucun*
» *prétexte leur concours à une restauration de la famille impé-*
» *riale*. »

M. de Haut, capitaine d'état-major, écrivait de Mayence (19 septembre) : « Nous savions depuis longtemps que notre
» souverain déchu avait le génie de l'intrigue ; mais nous
» espérions qu'il ne chercherait pas maintenant à préparer
» une restauration qui amènerait infailliblement la guerre
» civile.

» Mais tôt ou tard le masque tombe, le héros s'évanouit,
» l'aventurier reste. »

Nos lecteurs comprendront qu'il est matériellement impossible pour nous de reproduire toutes ces protestations et toutes ces listes revêtues d'un si grand nombre de signatures. Les extraits que nous avons mis sous leurs yeux indiquent assez que l'armée répudiait, après le 4 septembre, la politique impériale, et flétrissait alors toute pensée de restauration napoléonienne comme « une monstruosité et une infamie ». Des généraux, tels que MM. de Brauer, Fournier, Dubost, etc., des colonels, MM. Lewal, Le Masson (colonel du génie), du Paly de Clam, etc., enfin des officiers de tous grades, appartenant à toutes les armes de notre armée, protestaient à cette époque avec une grande énergie contre les tendances bonapartistes du journal *le Drapeau* et contre les menées ténébreuses des agents de Napoléon III.

Cette attitude énergique des officiers français en face des tentatives d'embauchage bonapartiste, le sentiment unanime de réprobation qui s'éleva alors de toutes parts dans l'armée, nous est un sûr garant qu'elle répudie comme un déshonneur toute participation au rétablissement du régime qui lui a laissé pour souvenirs ses drapeaux livrés à l'ennemi, le démembrement de la France et l'abaissement de la patrie.

FACULTÉ DES LETTRES D'AIX

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COURS DE M. HERMILE REYNALD

Madame de Sévigné et l'administration de Louis XIV

La correspondance de Mme de Sévigné ne nous présente pas seulement une peinture vive et animée de la cour de Louis XIV ; ses lettres peuvent encore nous servir à étudier la politique du grand roi à l'égard des princes étrangers et de ses propres sujets. Rattachée par son mariage à la Bretagne, où M. de Sévigné avait de grands biens, par le mariage de sa fille à la Provence que gouverna longtemps son gendre M. de Grignan, elle a vu de près et raconté en détail quelques épisodes de la guerre engagée par ces deux provinces contre l'administration centrale pour garder les derniers restes d'une liberté expirante, et son témoignage est d'autant plus précieux que se trouvant, par sa naissance, ses goûts et ses intérêts, du parti des vainqueurs, elle met dans une lumière plus manifeste les misères et l'impuissance des opprimés.

Les premiers détails sur cette lutte, qui se prolonge assez longtemps, remontent à l'année 1670. Mme de Sévigné venait de marier sa fille à M. de Grignan, chargé au même moment d'aller gouverner la Provence. La situation n'était pas sans difficultés. Les États de Provence n'existaient déjà plus, il est vrai ; ils s'étaient réunis pour la dernière fois en 1639, mais ils étaient remplacés, au moins en partie, par l'*Assemblée des communautés*, où siégeaient des délégués des trois Ordres. Cette assemblée, beaucoup moins nombreuse, était placée plus directement sous la main du gouverneur et, ne pouvant pas exciter les mêmes alarmes que les États, se réunissait pourtant tous les ans et défendait avec une certaine indépendance l'argent des contribuables. M. de Grignan en eut bientôt la preuve.

Les circonstances ne lui étaient pas favorables quand il fut nommé lieutenant général de la Provence ; le gouverneur, le duc de Vendôme, était parti depuis quelque temps, et n'avait plus de rapports avec ce pays que par ses appointements, qu'il touchait avec la plus rigoureuse exactitude ; le lieutenant général que M. de Grignan venait remplacer, le comte de Mérinville, avait aussi quitté son poste. Or, c'était un des priviléges de la Provence, qu'en l'absence du gouverneur et du lieutenant général l'administration fût confiée à une délégation du parlement. Mais Louis XIV était trop préoccupé des souvenirs de la Fronde pour relever ainsi, même pour un moment, l'autorité d'une de ces compagnies qu'il s'était fait une joie de réduire à des attributions purement judiciaires. Les ministres tournèrent la difficulté en confiant le pouvoir au président du parlement, M. Forbin Meynier, baron d'Oppède, plus puissant encore par ses relations de famille que par ses fonctions. Pourtant le choix du ministre, qu'il était accusé d'avoir trop sollicité, lui enleva une partie de son crédit même auprès du parlement ; on ne lui pardonnait pas d'exercer seul un pouvoir qui aurait dû appartenir à toute la compagnie. M. Forbin d'Oppède avait d'ailleurs auprès de lui un homme aussi élevé par la naissance, plus actif, plus désintéressé, avec de grands talents diplomatiques, qu'il utilisa plus tard comme ambassadeur en Pologne, M. Forbin-Janson, évêque de Marseille. Celui-ci était très-avant dans les grâces de Colbert, qui lui témoignait une confiance entière et en avait fait le véritable gouverneur de la Provence.

Mme de Sévigné le savait, et dès ses premières lettres à M. de Grignan, elle le supplie de ne rien omettre pour gagner l'amitié de l'évêque de Marseille. « Je veux vous parler de Monsieur de Marseille et vous conjurer, par toute la confiance que vous pouvez avoir en moi, de suivre mes conseils sur votre conduite avec lui. Je connais les manières des provinces, et je sais le plaisir qu'on y prend à nourrir des divisions : en sorte qu'à moins que d'être toujours en garde contre les discours de ces messieurs, on prend insensiblement leurs sentiments, et très-souvent c'est une injustice. Je vous assure que le temps et d'autres raisons ont changé l'esprit de Monsieur de Marseille. Depuis quelques jours il est fort adouci, et pourvu que vous ne vouliez pas le traiter comme un ennemi, vous trouverez qu'il ne l'est pas. Prenons-le sur ses paroles jusqu'à ce qu'il ait fait quelque chose de contraire. Rien n'est plus capable d'ôter tous les bons sentiments que de marquer de la défiance ; il suffit souvent d'être soupçonné comme ennemi pour le devenir ; la dépense en est toute faite, on n'a plus rien à ménager ; au contraire, la confiance engage à bien faire : on est toujours touché de la bonne opinion des autres, et l'on ne se résout pas facilement à la perdre. Au nom de Dieu, desserrez votre cœur, et vous serez peut-être surpris par un procédé que vous n'attendez pas. Je ne puis croire qu'il y ait du venin caché dans son cœur, avec toutes les démonstrations qu'il nous fait, et dont il serait honnête d'être dupe, plutôt que d'être capable de le soupçonner injustement (1). » Langage admirable, conseils excellents que Mme de Sévigné, hélas ! n'a pas toujours suivis elle-même, car un peu plus tard elle ne parle plus qu'avec aigreur de l'évêque de Marseille et de ses *fourbineries*. Elle l'accuse de mauvaise volonté, d'obstination, d'injustice, et ne se laisse même pas désarmer par l'accueil qu'il lui fait à Marseille même, pendant son voyage en Provence. « J'admire plus que jamais de donner avec tant d'ostentation les choses du dehors, de refuser en particulier ce qui tient au cœur ; poignarder et embrasser, ce sont des manières ; on voudrait m'avoir ôté l'esprit ; car au milieu de mes honnêtetés, on voit que je vois, et je crois qu'on rirait avec moi, si l'on osait ; tout est de carême prenant (1). »

Que s'était-il donc passé ? M. de Marseille, qui accablait Mme de Sévigné de prévenances, lui donnait des sérénades et des repas magnifiques, se montrait plus prodigue de son argent que de celui de la province, et restait sourd à toutes les demandes de M. de Grignan. Ces demandes étaient de deux sortes : les unes avaient rapport au service du roi, les autres concernaient les intérêts du lieutenant général. En l'absence de M. de Vendôme, M. de Grignan supportait tous les frais d'une représentation vraiment écrasante ; outre les fêtes, les dîners, les réceptions, où l'on jouait gros jeu, presque toujours aux dépens de M. de Grignan et même de sa femme, il fallait payer une compagnie de gardes dont le gouverneur ne pouvait se passer. Pour toutes ces charges, c'était bien peu que dix-huit mille livres, et M. de Grignan, dès son arrivée, demanda qu'on voulut bien payer l'entretien de ses gardes. L'Assemblée des communautés, réunie alors à Lambesc (1670-1671), refusa nettement ; la loi, en effet, était formelle ; les appointements du lieutenant général ne pouvaient être augmentés sous aucun prétexte. La Provence d'ailleurs soutenait déjà la dépense d'un régiment et payait, pour frais de représentation, quinze mille livres par an à M. de Vendôme, qui laissait tous les frais à la charge du lieutenant général, mais gardait les bénéfices. On fit cependant un accommodement, et l'on décida que cinq mille livres seraient données à M. de Grignan, mais pour cette année seulement, pour reconnaître ses bons services, et sans que cela tirât à conséquence. Le président d'Oppède, qui avait mené toute cette affaire, mourut quelque temps après ; il léguait la querelle à l'évêque de Marseille.

La lutte recommença, en effet, l'année suivante. M. de Grignan, dès que les Communautés furent de nouveau réunies à Lambesc (1672), représenta sa demande de cinq mille livres pour ses gardes, qu'il n'obtint cette fois encore que dans les mêmes conditions ; mais il éprouva, par l'opposition de l'évêque de Marseille, un second échec qui le blessa bien davantage. Les délibérations des États étaient transmises à Paris par un courrier qu'envoyait le gouverneur. M. de Grignan demanda aux États de payer les frais du courrier, frais considérables, et sur lesquels il aurait fait d'assez gros bénéfices. M. de Marseille, qui présidait l'Assemblée en l'absence de l'archevêque d'Aix, fit repousser la demande de M. de Grignan ; il annonça que le premier consul d'Aix, M. de La Barben, se chargerait du courrier et le porterait pour rien.

Ce dernier trait exaspéra Mme de Sévigné. Elle y revient sans cesse dans sa correspondance, et à partir de ce moment elle est aussi irritée contre M. de Marseille que son

(1) *Correspondance de Mme de Sévigné*, t. II, p. 17 et 18. — Édition Hachette. Collection des grands écrivains français. 1862.

(1) *Ibidem*, t. III, p. 185.

gendre, et, ce qui est plus grave, que sa fille, dont la douceur et la patience étaient les moindres défauts. Cette animosité dura quelque temps et se traduisit par une dernière lutte où l'évêque eut l'art de garder le beau rôle. Après la mort de M. de Maillane, procureur du pays pour la noblesse, M. de Grignan désira le faire remplacer par un de ses parents, M. de Buous ; l'évêque de Marseille avait un autre candidat, mais Colbert se mêla de l'affaire et écrivit lui-même à M. de Marseille en faveur de M. de Buous. Il n'y avait plus qu'à se soumettre. M. de Marseille le fit de bonne grâce ; il vota et fit voter pour M. de Buous. « Nous trouvons l'évêque toujours habile et toujours prenant les bons partis », écrit à sa fille Mme de Sévigné, qui ne peut s'empêcher de rendre justice à son adversaire et désirerait peut-être plus de modération du côté des Grignan, car elle ajoute : «Nous voulons tous que présentement vous changiez de style, et que vous soyez aussi modestes dans la victoire que fiers dans le combat (1). » Elle n'a pourtant pas elle-même renoncé à toute animosité, car elle ajoute : « Je serais bien fâchée d'être traitée ici (à Paris) comme je le fus à Lambesc, lorsqu'au nom de cette amitié de huit ans dont Monsieur de Marseille avait tant parlé, et de la paix éternelle avec les Grignan, je le priai de m'accorder le payement du courrier, à quoi il ne voulut jamais consentir ; et quand j'allai chez M. l'intendant le conjurer instamment d'écrire pour votre courrier, vous savez comme il me le refusa nettement. J'ai ces deux petits articles sur le cœur (2). »

L'évêque de Marseille d'ailleurs cédait sur une question de personnes, mais restait fidèle à ses principes. Cette année encore, il s'opposa au payement des cinq mille livres, qui furent pourtant votées ; il fut nommé aussitôt après ambassadeur en Pologne et ne se trouve plus mêlé aux luttes soutenues par M. de Grignan.

Celle qui marqua l'année 1671 fut des plus graves, et faillit avoir de cruelles conséquences. M. de Grignan avait reçu de Colbert l'ordre de demander à la province six cent mille livres pour en obtenir cinq cent mille, au lieu des quatre cent mille qu'elle avait accordées l'année précédente. Il saisit de cette réclamation les députés, qui résistèrent ; pendant quelque temps se joua cette comédie qui se renouvelait alors dans toutes les assemblées des Etats, où chaque parti exagérait ses prétentions pour arriver à un accommodement ; les députés finirent par offrir trois cent cinquante mille livres, et le gouverneur déclara qu'il se contenterait de quatre cent cinquante mille. Mais à ce moment Colbert écrivit à M. de Grignan une lettre qui montre le respect qu'on avait alors pour les libertés provinciales. Colbert annonça que le roi était très-courroucé, qu'il ne rabattrait rien des cinq cent mille livres, qu'il était las d'une aussi mauvaise conduite, et que si les députés continuaient à se montrer aussi malintentionnés, il aviserait à d'autres moyens. Ce moyen était d'une simplicité extrême. Le roi licencierait l'assemblée, qui ne serait plus réunie de longtemps. En attendant, Colbert demandait les noms des députés récalcitrants. M. de Grignan les envoya et se fit autoriser à punir ceux qui résistaient, mais en même temps il essaya de les justifier au moins un peu, en alléguant la misère où était alors réduite la Provence.

« Je vous supplie, écrit il à Colbert (Lambesc, 22 septembre 1671), au cas que je découvre ceux qui soutiennent par des intérêts particuliers la cabale des opiniastres, de me donner l'authorité de les punir, car il y va de celle du roi, et les menaces que je suis obligé de faire ne suffisent pas pour les ramener dans leurs devoirs, si elles ne sont suivies d'aucun effet. Je suis encore obligé de vous dire, Monsieur, par l'engagement que j'ai à ne vous rien déguiser, qu'il y a beaucoup de députés qui n'ont résisté d'abord que dans la seule vue des misères de cette province ; elles sont effectivement très-grandes ; mais quand les affaires du roi ne permettent pas d'y avoir égard, il est juste que Sa Majesté soit obéie (1). »

Le roi fut obéi, en effet, et les députés apprirent à leurs dépens qu'ils avaient pris trop au sérieux et leurs droits et la misère du pays. L'ordre vint de licencier aussitôt l'assemblée, et des lettres de cachet furent expédiées pour les dix plus malintentionnés, avec ordre de les envoyer en Normandie ou en Bretagne. L'Assemblée cependant avait voté 450 000 livres. Le roi voulut bien s'en contenter, mais les lettres de cachet furent maintenues, et Colbert terminait la dépêche par ces mots : « Quant à réunir encore cette assemblée, il n'est pas probable que le roi s'y décide de longtemps (2). »

Ces rigueurs affligeaient Mme de Sévigné, qui aurait voulu concilier les nécessités du moment avec les intérêts de M. de Grignan et avec ceux de l'humanité. « Il faut tâcher, écrivait-elle à sa fille (Paris, 1er janvier 1672), d'adoucir les ordres rigoureux en faisant voir que ce serait ôter à M. de Grignan le moyen de servir le roi que de le rendre odieux à la province, et quand on serait obligé d'envoyer des ordres, il y a des gens sages qui disent qu'il en faudrait suspendre l'exécution jusqu'à la réponse de Sa Majesté, à laquelle M. de Grignan écrirait une lettre d'un homme qui est sur les lieux, et qui voit que pour le bien de son service il faut tâcher d'obtenir un pardon de sa bonté pour cette fois » (3). Elle n'en est pas moins indignée des difficultés que rencontre M. de Grignan. « C'est une cruelle chose, écrivait-elle à sa fille quelques jours auparavant (23 décembre 1671), que l'affaire du roi soit si difficile à conclure ; n'avez-vous point envoyé ici? Si l'on voulait vous remettre cinquante mille francs, comme à nous cent mille écus, vous auriez bientôt fini. Ce serait un grand chagrin pour vous si vous étiez obligés de finir l'assemblée sans rien conclure ; et vos propres affaires, je ne vois pas qu'il en soit nullement question (4). »

La résistance des Provençaux indignait d'autant plus Mme de Sévigné qu'elle pouvait la comparer à la générosité que déployaient en ce moment les Etats de Bretagne. Ces Etats, suspendus pendant neuf ans, venaient d'être convoqués de nouveau par M. le duc de Chaulnes. Mme de Sévigné s'était décidée, après quelques hésitations, à se rendre aux Rochers pour jouir du spectacle des magnificences déployées à cette occasion. Elle semble même ne voir d'abord de ces fêtes que le côté amusant et frivole. « C'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit qui attirent tout le monde...; quant aux affaires, elles ne paraissent pas tenir beaucoup de place... »

(1) *Ibidem*, t. III, p. 328.
(2) *Ibidem*, t. III, p. 329.

(1) Pierre Clément, *Histoire de Colbert*, p. 352.
(2) *Ibidem*, p. 352-53.
(3) *Correspondance*, t. II, p. 155.
(4) *Ibidem*.

« Les États ne doivent pas être longs ; il n'y a qu'à demander ce que veut le roi ; on ne dit pas un mot, voilà qui est fait. » Et les largesses des États ne se bornent pas au souverain : « Pour le gouverneur, il y trouve, je ne sais comment, plus de quarante mille écus qui lui reviennent. Une infinité d'autres présents, des pensions, des réparations des chemins et des villes, quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie, voilà les États. J'oublie quatre cents pièces de vin qu'on y boit. Mais si j'oubliais ce petit article, les autres ne l'oublieraient pas, et c'est le premier (1). » Il paraît, en effet, qu'on buvait beaucoup à la santé du roi et aux frais de la province. On se ruinait gaiement. « Notre présent est déjà fait, il y a plus de huit jours ; on a demandé trois millions ; nous avons offert sans chicane deux millions cinq cent mille livres, et voilà qui est fait. Du reste, M. le gouverneur aura cinquante mille écus, M. de Lavardin quatre-vingt mille francs, le reste des officiers à proportion, le tout pour deux ans. Il faut croire qu'il passe autant de vin dans le corps de nos Bretons que d'eau sous les ponts, puisqu'on prend là-dessus l'infinité d'argent qui se donne à tous les États (2). » Huit jours après (19 août), nouvelles fêtes ; le roi, selon l'usage, avait, sur le don gratuit de deux millions cinq cent mille francs, accordé une remise de trois cent mille. Une pareille générosité ne pouvait être célébrée avec trop d'enthousiasme, et nous savons déjà comment cet enthousiasme se traduisait : « Toute la Bretagne était ivre ce jour-là. Nous avions dîné à part. Quarante gentilshommes avaient dîné en bas et avaient bu chacun quarante santés ; celle du roi avait été la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue. Ce prétexte était une joie et une reconnaissance extrême de cent mille écus que le roi a donnés à la province sur le présent qu'on lui a fait, voulant récompenser la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir par cet effet de sa libéralité. Ce n'est donc plus que deux millions deux cent mille livres, au lieu de cinq cent. Le roi a écrit de sa propre main mille bontés pour sa bonne province de Bretagne. Le gouverneur a lu la lettre aux États ; après en avoir demandé copie pour l'enregistrer, il s'est élevé un cri jusqu'au ciel de : *Vive le roi !* et ensuite on s'est mis à boire, Dieu sait ! » On boit, en effet, à la santé de tout le monde, même à la santé de Mme de Grignan, qu'un Breton appelle Mme de Carignan, ce qui fait rire jusqu'aux larmes M. de Chaulnes et M. d'Harouys (3).

Tout le monde cependant ne riait pas, au moins parmi ceux qui devaient payer. « Un Bas-Breton me dit qu'il pensait que les États allaient mourir, de les voir ainsi faire leur testament et donner leur bien à tout le monde. » Mais Mme de Sévigné n'est pas de cet avis : « Plût à Dieu qu'à proportion on fût aussi libéral en votre Provence » ! et elle éprouve pour les Bretons une tendresse qui s'étend jusqu'à leur amour pour le vin, car ils ont le vin généreux : « J'aime nos Bretons ; ils sentent un peu le vin, mais votre fleur d'oranger ne cache pas d'aussi bons cœurs » (4), et elle cite avec complaisance ces paroles de son ami M. d'Harouys : « Mandez à Mme *de Carignan* que je l'adore ; elle est à ses petits États ; mais ce n'est pas gens comme nous, qui donnons cent mille écus. Au moins, qu'ils lui donnent autant qu'à Mme de Chaulnes pour sa bienvenue. » — « Il aura beau souhaiter, reprend Mme de Sévigné, il aura beau souhaiter et moi aussi, leurs esprits sont secs et leur cœur s'en ressent ; le soleil boit toute leur humidité, qui fait la bonté et la tendresse (1). »

Hélas ! la Bretagne elle aussi devait perdre de son humidité et résister aux exigences du roi avec plus d'obstination encore que la Provence, puisque la querelle se transforma en une véritable sédition. Mme de Sévigné a été témoin de cette lutte, et c'est encore ses lettres qui, en l'absence de documents officiels, jettent la plus vive lumière sur ces tristes événements.

La politique de Louis XIV, les frais de ses guerres, de ses négociations, de ses bâtiments, de ses voyages et de ses plaisirs, des dépenses moins honorables encore, avaient tous les ans augmenté les charges du budget, et, malgré toute son activité, Colbert ne pouvait plus atteindre à un équilibre souvent plus apparent que réel, qu'en multipliant les taxes et qu'en frappant de nouveaux impôts l'agriculture et l'industrie. En 1675, la misère était extrême. Nous le voyons par les lettres des intendants : tous demandent grâce pour les provinces, qui ne peuvent payer les taxes. « Il est assuré, et je vous en parle pour être bien informé, écrit à Colbert le duc de Lesdiguière, gouverneur du Dauphiné, que la plus grande partie des habitants de ladite province n'ont vécu pendant l'hiver que de pains de glands et de racines, et que présentement on les voit manger l'herbe des prés et l'écorce des arbres (2). » La même année, le gouverneur du Poitou signale les symptômes d'un mécontentement causé par la misère. Il a trouvé les esprits du menu peuple pleins de chaleur et une très-grande pauvreté dans le pays (3). Enfin des révoltes éclatent en Guyenne et en Bretagne.

Ces révoltes n'étaient que trop justifiées ; à Bordeaux, on avait établi une taxe des plus injustes et des plus malheureuses, car elle ne pesait que sur le petit peuple : une taxe sur la vaisselle d'étain. En Bretagne, on avait mécontenté la province moins encore peut-être par l'énormité de l'impôt sur le tabac et le papier timbré, que par le mépris effrontément étalé pour les libertés de la province. Au commencement de 1624, on avait révoqué les édits qui *étranglaient* la province, ou plutôt on avait forcé la Bretagne à payer leur révocation par une contribution de 2 600 000 livres (4) ajoutées au *don gratuit* qui montait à la même somme ; on avait donc tiré de la Bretagne 5 200 000 livres, et l'année suivante on rétablit les édits. C'était à la fois une insulte et un vol. Malheureusement cette manœuvre doublement coupable était entrée dans les pratiques de l'administration, et l'ancienne monarchie s'est souvent fait un jeu de la renouveler à l'égard des provinces ou des municipalités.

Le 18 avril 1675, à Rennes, on pilla les bureaux de tabac et de papier timbré ; le 18 juillet, une nouvelle émeute se forma sous les voûtes du palais ; les habitants eux-mêmes la dispersèrent, mais il fallut faire marcher des troupes sur la

(1) *Ibidem*, t. II, p. 310 (lettre du 12 août 1671).
(2) *Ibidem*, t. II, p. 320.
(3) *Ibidem*, t. II, p. 328.
(4) *Ibidem*.

(1) *Ibidem*, t. II, p. 401-402.
(2) M. Clément, *Histoire de Colbert*, pages 278-279.
(3) *Correspondance*, t. III, p. 342.
(4) Lettre à Colbert ; juin 1675, sans date du jour. M. Clément, *Histoire de Colbert*, p. 369.

province. Dès le mois de juin M. de Lavardin avait réclamé des soldats. « Des troupes seraient plus nécessaires dans la basse Bretagne qu'au Mans. C'est un pays rude et farouche qui produit des habitants qui lui ressemblent. Ils entendent médiocrement le français et guère mieux la raison. A l'égard de ces pays-là, il est à souhaiter que l'autorité y soit soutenue par des forces convenables. » M. de Chaulnes réclamait également des troupes et ajoutait que le seul moyen de réduire Rennes était de ruiner entièrement les faubourgs. Il accusait d'ailleurs très-nettement le parlement d'exciter les séditions. « Ce qui est très-vray est que le parlement conduit toute cette revolte. Le calme est à l'extérieur estably, mais l'on conseille au peuple de ne pas quitter les armes tout à fait, qu'il faut qu'il vienne au parlement pour demander la révocation des édits, et particulièrement du papier timbré, et, depuis les procureurs jusqu'aux présidents à mortier, le plus grand nombre va à combattre l'autorité du roy (1). »

A l'envoi de troupes, M. de Chaulnes et M. de Lavardin sont d'accord pour demander qu'on ajoute deux autres mesures : l'éloignement du parlement à Vannes et la translation des États à Dinan. L'émeute du 18 juillet permit d'agir avec la plus grande rigueur. L'arrivée de cinq mille soldats donna bientôt le signal des massacres et des supplices.

Madame de Sévigné retrace le tableau de toutes ces misères. Elle parle d'abord des Bretons, de leur révolte et surtout de leur châtiment avec assez de légèreté : « Il y a bien des petites tranchées en Bretagne ; il y a eu même à Rennes une colique pierreuse. M. de Chaulnes voulut par sa présence dissiper le peuple ; il fut repoussé à coups de pierres ; il faut avouer que cela est bien insolent (2). » Elle n'en est pas moins décidée, malgré les observations de ses amis, à partir pour la Bretagne. « J'irai voir ces coquins qui jettent des pierres dans le jardin du patron. On dit qu'il y a cinq ou six cents bonnets bleus en Basse-Bretagne, qui auraient bien besoin d'être pendus pour leur apprendre à parler. La haute Bretagne est sage, et c'est mon pays (3) ». Pourtant la révolte s'étend et le danger se rapproche. « J'attends un peu de frais, ma fille, pour me purger, et un peu de paix en Bretagne pour partir. Mme de Lavardin, Mme de la Troche, M. d'Harouys et moi, nous consultons notre voyage, et nous ne voulons pas nous aller jeter dans la fureur qui agite notre province. Elle augmente tous les jours. Les démons sont venus piller et brûler jusqu'à Fougères ; c'est un peu trop près des Rochers. On a recommencé à piller un bureau à Rennes. Mme de Chaulnes est à demi morte des menaces qu'on lui fait tous les jours ; on me dit hier qu'elle était arrêtée, et que même les plus sages l'ont retenue et ont mandé à M. de Chaulnes, qui est au Fort-Louis, que si les troupes qu'il a demandées font un pas dans la province, Mme de Chaulnes court risque d'être mise en pièces. Il n'est cependant que trop vrai qu'on doit envoyer des troupes, et l'on a raison de le faire, car dans l'état où sont les choses, il ne faut pas de remèdes anodins (4). »

Mme de Sévigné, on le voit, est du parti de l'autorité et demande la punition des rebelles. Elle raconte pourtant dans la même lettre une anecdote qui aurait dû lui révéler l'ignorance et la misère de ces pauvres gens. « M. Boucherat me contait l'autre jour qu'un curé avait reçu devant ses paroissiens une pendule qu'on lui envoyait de *France* (car c'est ainsi qu'ils disent) ; ils se mirent tous à crier dans leur langage que c'était la *gabelle*, et qu'ils le voyaient fort bien ; le curé, habile, leur dit sur le même ton : Point du tout, mes enfants ; ce n'est point la *gabelle*, vous ne vous y connaissez pas ; c'est le *jubilé*. En même temps les voilà à genoux. Que dites-vous de l'esprit fin de ces messieurs (1). »

Quelques jours plus tard, elle annonce à sa fille que les troupes sont envoyées en Bretagne, et pour la première fois elle s'inquiète des malheurs qui menacent les habitants. « M. de Fourbin (c'est toujours le souvenir des querelles de Provence qui la porte à défigurer le nom de Forbin) doit partir avec six mille hommes pour punir cette province, c'est-à-dire pour la ruiner (2). » Mme de Sévigné n'avait pourtant rien à craindre pour elle-même. Ses terres avaient été placées sous la protection de M. de Forbin par le ministre Pomponne lui-même. « Il a dit à M. de Forbin qu'il avait des terres en Bretagne, et lui a donné le nom de celles de mon fils. » Cependant elle est émue ; elle raconte en même temps le crime d'un passementier qui, réduit au désespoir par la misère, a tué trois de ses enfants, et annonce la mort de Turenne, qui lui cause une véritable douleur. Elle commence à s'inquiéter de l'avenir. « Nos six mille hommes sont partis pour abîmer notre Bretagne ; ce sont deux Provençaux qui ont cette commission ; c'est Fourbin et de Vins. M. de Pomponne a recommandé nos pauvres terres. M. de Chaulnes et M. de Lavardin sont au désespoir (3) ; voilà ce qui s'appelle des dégoûts. Si jamais vous faites les fous, je ne souhaite pas qu'on vous envoie des Bretons pour vous corriger. Admirez combien mon cœur est éloigné de toute vengeance (4). »

Mme de Sévigné se décide enfin à partir pour la Bretagne, où tout lui paraît terminé ; les Bretons demandent un pardon qui leur sera accordé après que l'on en aura pendu quelques-uns. Elle est accueillie à merveille par M. d'Harouys et M. de Lavardin, et écrit encore à sa fille sur le ton de la plaisanterie : « Nos pauvres bas Bretons, à ce qu'on nous vient d'apprendre, s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient les soldats, ils se jettent à genoux, et disent : *Mea culpa* ; c'est le seul mot français qu'ils sachent (5) ». Mais dès qu'elle est établie dans la province et qu'elle a pu voir, le style change : « M. de Chaulnes amène quatre mille hommes à Rennes pour punir cette ville ; l'émotion est grande, et la haine incroyable dans toute la province contre le gouverneur (6) ». Elle annonce à sa fille de grandes rigueurs : « M. de Chaulnes est à Rennes avec les Fourbin et les Vins et quatre mille hommes ; on croit qu'il y aura bien de *la penderie*. M. de Chaulnes y a été reçu comme le roi ; mais comme c'est la crainte qui a fait changer leur langage, M. de Chaulnes n'oublie pas toutes les injures qu'on lui a dites, dont la plus

(1) Dépêche chiffrée à Colbert. M. Clément, p. 370.
(2) *Correspondance*, t. III, p. 485.
(3) *Ibidem*, t. III, p. 504 et 505.
(4) *Correspondance*, t. III, 523-524.

(1) *Ibidem*, t. III, p. 524.
(2) *Ibidem*, t. III, p. 533.
(3) La douleur de M. de Chaulnes et de M. de Lavardin ne venait pas de l'intérêt qu'ils pouvaient porter à la Bretagne : ils obéissaient à un sentiment plus égoïste : ils craignaient d'être placés sous les ordres de M. de Forbin.
(4) *Ibidem*, t. III, p. 540.
(5) *Correspondance*, t. IV, p. 146.
(6) *Ibidem*, t. IV, p. 166.

douce et la plus familière était *gros cochon*, sans compter les pierres dans sa maison et dans son jardin, et des menaces dont il paraîtrait que Dieu seul empêchait l'exécution. C'est cela qu'on va punir (1). »

Le châtiment, en effet, ne se fit pas attendre, et Mme de Sévigné en fut indignée. « M. de Chaulnes est à Rennes avec quatre mille hommes ; il a transféré le parlement à Vannes ; c'est une désolation terrible; la ruine de Rennes emporte celle de la province..... Il s'en faut beaucoup que je n'aie pas peur de ces soldats ; mais je prends part à la tristesse et à la désolation de toute la province. On ne croit pas que nous ayons d'États, et si on les donne, ce sera pour racheter encore les édits que nous achetâmes deux millions cinq cent mille livres il y a deux ans, et qu'on nous a redonnés, et l'on y ajoutera peut-être encore de mettre à prix le retour du parlement à Rennes. M. de Montmoron (il était doyen du parlement de Bretagne) s'est sauvé ici, et chez un de ses amis à trois lieues d'ici, pour ne point entendre les pleurs et les cris de Rennes en voyant sortir son cher parlement. Me voilà bien Bretonne, comme vous voyez, mais vous comprenez bien que cela tient à l'air que l'on respire, et aussi à quelque chose de plus ; car de l'un et de l'autre, toute la province est affligée (2). »

La désolation, en effet, était extrême et aussi la misère. Les détails abondent, et nous pourrions multiplier les citations ; le parlement transporté à Vannes, les États convoqués à Dinan, c'était la ruine de Rennes ; les exactions des soldats et l'énormité des taxes accablaient la province. « Voulez-vous savoir des nouvelles de Rennes ? Il y a toujours cinq mille hommes, car il en est venu encore de Nantes. On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois; et si on ne les trouve pas dans vingt-quatre heures, elle sera doublée et exigible par les soldats. On a chassé et banni toute une grande rue et défendu de les recueillir sur peine de la vie, de sorte qu'on voyait tous ces misérables, vieillards, femmes accouchées, enfants, errer en pleurs, au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture, ni de quoi se coucher (3). » Dans la même lettre suit une histoire qui pourrait jeter quelque lueur sur cette malheureuse affaire, et indiquer où étaient sans doute les vrais coupables, si l'on avait voulu les trouver. « On roua avant-hier un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré ; il a été écartelé après sa mort et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville, comme ceux de Josseran à Aix. Il dit en mourant que c'étaient les fermiers du papier timbré qui lui avaient donné vingt-cinq écus pour commencer la sédition, et jamais on n'a pu en tirer autre chose (4) ! On a pris soixante bourgeois, on commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouverneurs et les gouvernantes, de ne leur point dire d'injures, et de ne point jeter de pierres dans leurs jardins (5). »

Un moment elle croit que les rigueurs vont s'adoucir ; à force d'avoir pendu, on ne pendra plus ; mais il y a encore deux mille cinq cents soldats à Rennes, il en vint d'autres pour l'année suivante, et on les accusa des plus grandes cruautés, jusqu'à brûler les paysans et mettre des enfants à la broche. Mme de Sévigné, émue de ce spectacle, ressent peu à peu un assez grand refroidissement pour le duc de Chaulnes, l'auteur ou au moins l'occasion de tous ces malheurs ; elle en arrive même à douter de la justice et trouve que les galériens sont de bonne compagnie, depuis que tant de Bretons sont condamnés à cette peine (1). Sans doute il se mêle à ces plaintes des plaisanteries dont quelques-unes ont un air de cruauté, mais elle sent vivement des maux qui, à cette époque, laissaient les grands parfaitement insensibles. Voici, par exemple, les seules paroles que trouve Bussy pour répondre à sa cousine : « Je vous plains fort pour les maux que la guerre fait à vos sujets ; mais je ne plains guère les Bretons en général, qui sont assez fous pour s'attirer mal à propos l'indignation d'un aussi bon maître que le nôtre (2). »

A côté de cette platitude d'un courtisan exilé qui espère toujours rentrer en grâce à force de bassesses, on doit placer les cruelles exigences du gouvernement et l'empressement des États à les satisfaire, au moins par des promesses, car il était à peu près impossible de trouver de l'argent. Dès que les États furent réunis à Dinan, les commissaires du roi, MM. de Boucherat et de Harlai Bonneuil, dans la séance du 16 novembre, demandèrent un don gratuit de trois millions de livres. « Chose qui ne s'est jamais donnée, écrit Mme de Sévigné, que quand le roi vint à Nantes; pour moi, j'aurais cru que c'était pour rire. Ils promirent d'abord comme des insensés de les donner, et en même temps M. de Chaulnes proposa de faire une députation au roi pour l'assurer de la fidélité de la province et de l'obligation qu'elle lui a d'avoir bien voulu envoyer ses troupes pour la remettre en paix, et que la noblesse n'a eu nulle part aux désordres qui sont arrivés (3). » On disputa avec une noble émulation à qui porterait cet honorable message, et M. de Rohan, président, voulut y aller lui-même, quoiqu'il fût sans exemple qu'un président de la noblesse eût jamais fait pareille démarche. Tant de zèle fut bien récompensé ; les États donnèrent d'abord à chacun des commissaires deux mille pistoles. « Nos folies de libéralité, dit Mme de Sévigné, sont parvenues au comble de toutes les Petites-Maisons du monde », et elle ajoute : « Je crois qu'il vaut mieux que cela soit à cet excès et entièrement ridicule que d'être à portée de pouvoir l'exécuter (4) ». Admis devant le roi à Saint-Germain, les députés eurent « la satisfaction que leur présent fût reçu *sans chagrin* ; » mais, contre l'espérance de toute la province, ils revinrent sans rapporter aucune grâce. M. de Rohan supporta le coup d'assez mauvaise grâce, mais l'évêque de Saint-Malo fut transporté de joie. « Les députés sont revenus de Paris. Monsieur de Saint-Malo, qui est très-modeste, votre parent, et sur le tout une *linotte mitrée*, comme disait Mme de Choisy, a paru aux États transporté en plein des bontés du roi, et surtout des honnêtetés particulières qu'il a eues pour lui, sans faire nulle attention à la ruine de la province, qu'il a apportée

(1) *Ibidem*, t. IV, p. 183.
(2) *Ibidem*, t. IV, p. 192.
(3) *Ibidem*, t. IV, p. 207.
(4) Rapprocher cet aveu de celui d'un malheureux exécuté à Bordeaux, pour avoir pris part à l'émeute de 1675, — dans le livre de M. Clément.
(5) *Correspondance*, t. IV, p. 207.

(1) *Ibidem*, t. IV, p. 248.
(2) *Ibidem*, t. IV, p. 391.
(3) *Ibidem*, t. IV, p. 238.
(4) *Ibidem*, t. IV, p. 242.

agréablement avec lui. Ce style est d'un bon goût à des gens pleins, de leur côté; du mauvais état de leurs affaires. Il dit que Sa Majesté est contente de la Bretagne et de son présent, qu'il a oublié le passé, et que c'est par confiance qu'il envoie ici huit mille hommes, comme on envoie un équipage chez soi quand on n'en a que faire (1). » C'est ce même évêque qui trouva à propos d'égayer par quelques fêtes des États où se consommait la ruine de la Bretagne. « M. de Rohan n'osait, dans la tristesse où est cette province, donner le moindre plaisir; mais monsieur de Saint-Malo, *linotte mitrée*, âgé de soixante ans, a commencé... Vous croyez que c'est les prières de quarante heures, c'est le bal à toutes les dames et un grand souper qui a été un scandale public. M. de Rohan, honteux, a continué, et c'est ainsi que nous chantons en mourant, semblables au cygne (2). » Ce qu'il y eut de plus sérieux, c'est qu'il fallut payer les trois millions votés par les États; on finit par les trouver, mais au prix des plus cruels sacrifices.

Au récit de Mme de Sévigné nous pourrions ajouter le témoignage de plusieurs de ses contemporains, nous pourrions surtout emprunter à la correspondance des intendants les documents les plus précieux (3). Mais ces lettres ne suffisent-elles pas pour nous montrer comment, sous Louis XIV, l'administration centrale luttait partout contre les libertés provinciales, les étouffait quand elle ne pouvait pas les acheter, et préparait ainsi la chute d'une royauté qui au jour du danger se trouva sans appui parce qu'elle n'avait plus voulu d'obstacles? Des publicistes modernes ont, par haine des excès commis pendant la Révolution, condamné la Révolution elle-même et prétendu qu'on aurait pu l'éviter en rendant un peu de crédit aux assemblées provinciales, en améliorant l'ancienne constitution de la France. D'abord cette constitution, dont on a fait depuis tant de bruit, nul de ceux qui l'ont cherchée n'a pu la retrouver, et cela par une raison bien simple, c'est qu'elle n'a jamais existé. Il n'y avait sous l'ancien régime qu'un chaos de lois contradictoires et tombées en désuétude; c'était en même temps le despotisme et l'anarchie. Il suffit pour s'en convaincre d'entendre Montausier, Mallet de Pau, Rivarol; sur ce point tous sont unanimes. Mais cette constitution eût-elle existé, les serviteurs de Louis XIV et de Louis XV n'eurent qu'une pensée : supprimer tout ce qui ressemblait à une institution indépendante. Ils ont ainsi préparé eux-mêmes la ruine de la monarchie et rendu inévitable une révolution que les crimes dont elle a été le prétexte ne peut pas nous empêcher de déclarer nécessaire et bienfaisante.

HERMILE REYNALD.

(1) *Ibidem*, t. IV, p. 266.
(2) *Ibidem*, t. IV, p. 280.
(3) Voyez l'article de M. Felix Rocquain sur *la Misère au temps de Louis XIV* dans notre numéro du 4 avril dernier.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. PAUL GAFFAREL

Le territoire d'Alaska

L'ancienne Amérique russe, aujourd'hui territoire d'Alaska, figurait à peine hier encore sur nos cartes. C'était une de ces régions que les géographes croyaient avoir suffisamment indiquée quand ils la désignaient avec la fatale légende de *terre inconnue*. Côtes mal dessinées, fleuves et montagnes jetés au hasard, de loin en loin quelque factorerie ou quelque poste de surveillance, et tout était dit. Mais depuis que le czar a vendu aux États-Unis cette immense contrée, comme gage d'une étroite alliance, ses nouveaux possesseurs ont étudié avec le plus grand soin sa topographie et ses ressources.

I

En 1636, quelques Kosaques, entraînés par la chasse jusqu'aux extrémités de la Sibérie, s'étaient établis sur les bords de la Kolyma, non loin des rives de l'océan Glacial. Ils appartenaient à cette race intrépide et vaillante qui a rendu et rend encore de si grands services à l'empire des czars. Chasseurs déterminés, marcheurs infatigables, au besoin matelots improvisés, ces Kosaques ne reculent devant aucun obstacle. Ils vivent sous tous les climats, plantent leurs tentes ou bâtissent leurs cabanes de bois sous toutes les latitudes, et sont toujours disposés à partir au premier signal. Deux de ces aventuriers — l'histoire a conservé leurs noms — Deschneff et Ankudinoff, arrivèrent sans s'en douter au détroit qui, plus tard, devait s'appeler détroit de Beringh. Voyant des îles s'étendre devant eux comme les arches d'un pont gigantesque, ils quittèrent l'Asie et abordèrent le continent américain; mais ils avaient si peu la conscience de leur découverte qu'ils croyaient simplement avoir traversé un golfe et s'imaginaient que les deux continents se rejoignaient au nord.

Aussi bien la découverte de Deschneff et Ankudinoff resta stérile. Le gouvernement russe se souciait alors bien peu de ces lointains comptoirs. Les czars ne s'étaient pas encore dégagés de la barbarie, et certainement ils ne se doutaient pas que deux Kosaques venaient d'agrandir si démesurément leur empire. C'est seulement en 1717 que l'Académie des sciences de Paris, lors du voyage de Pierre le Grand en France, appela son attention sur la reconnaissance des limites de son empire, spécialement dans la direction de l'Amérique. Il n'en fallait pas tant pour éveiller la curiosité du czar. Il songea dès lors à faire exécuter un grand voyage de découverte, dont il résolut de confier la direction à un marin danois depuis quelques années à son service, à l'illustre Beringh. La tradition prétend même qu'il dressa le plan de l'expédition et donna à l'amiral des instructions fort détaillées. Mais il ne vécut pas assez pour voir se réaliser ses espérances. Il est vrai que sa femme, la czarine Catherine I,

reprit ses projets, et en 1728 envoya Behring dans les mers de l'extrême Orient.

Behring avait pour compagnons le Russe Tchirikoff et l'Allemand Spannberg. Dans ce premier voyage il découvrit le détroit et la mer auxquels la postérité, justement reconnaissante, a donné le nom du navigateur qui le premier en sillonna les eaux. En 1739, dans un second voyage, Behring, toujours accompagné de Tchirikoff, ne se contenta plus d'un examen superficiel. Il étudia la côte américaine, détermina la presqu'île d'Alaska, reconnut et visita le pic Saint-Elias dans les montagnes Rocheuses, enfin prit possession de la contrée au nom de la Russie. Par malheur il ne vécut pas assez pour jouir de sa gloire. Les fatigues de la traversée, le froid et le scorbut l'enlevèrent à l'affection de son équipage qui lui donna pour tombeau une des îles découvertes par lui. Ses lieutenants continuèrent son œuvre et restèrent fidèles à son inspiration. Tchirikoff prit la direction du voyage et ne revint en Russie qu'après avoir étudié avec soin les ressources de la nouvelle province, qu'il venait d'annexer à l'empire des czars. Il laissa à deux de ses collaborateurs le soin d'annoncer à l'Europe savante les résultats de ce beau voyage. L'un d'entre eux était le médecin allemand Steller, et l'autre le naturaliste français, Delisle de la Croyère. Une expédition, inspirée et conçue par une académie française, avait ainsi, par une singulière coïncidence, un Français pour premier historien.

En 1779, nouvelle expédition scientifique ; celle-là se recommande du grand nom de Cook. Le navigateur anglais ne se contenta pas de dresser une carte minutieusement exacte du détroit de Behring. Il cherchait encore un passage qui lui permît de déboucher du Pacifique dans l'Atlantique, et espérait le rencontrer au nord de la région dont Behring et Tchirikoff avait surtout exploré l'ouest et le sud. Il visita donc, le premier, les côtes septentrionales de l'Amérique russe et les décrivit avec le soin et la précision qu'il apportait dans ses moindres travaux; mais il fut arrêté dans sa marche par une infranchissable banquise : il dut renoncer à son projet et revenir sur ses pas.

Au XIXe siècle seulement recommencèrent les expéditions scientifiques. La première en date est celle du lieutenant Krusenstern. Dans un séjour de deux ans qu'il fit à Canton en 1798 et 1799, cet officier russe avait remarqué que les négociants établis dans l'Alaska recueillaient de grands avantages par l'échange direct de leurs pelleteries avec la Chine et le Japon. Mais il fallait auparavant leur tracer une voie sûre. Krusenstern présenta au czar Paul Ier un plan de voyage pour ouvrir et assurer cette voie nouvelle de navigation. Il n'obtint qu'en 1803 la permission de partir, et pas un négociant russe n'osa prendre sur lui d'équiper un navire qui ferait le tour du monde et déploierait pour la première fois le pavillon moscovite dans les mers australes. Il dut acheter en Angleterre les deux navires nécessaires à l'expédition; encore les Anglais, dans leur féroce égoïsme, ne lui cédèrent, et à des prix exorbitants, que deux vaisseaux de rebut. Ce fut pourtant avec ces deux navires, après des fatigues inouïes et des dangers presque quotidiens, que Krusenstern non-seulement réussit à faire le tour du monde, mais encore navigua dans des mers très-dangereuses, découvrit une foule de points inconnus, imposa des noms russes aux côtes et aux îles des mers d'Okhotsck et de Behring, et décrivit dans le plus grand détail les côtes de l'Amérique russe baignées par le Pacifique. Le résultat de ses recherches et de ses découvertes a été consigné dans un ouvrage intitulé : *Voyages autour du monde dans les années* 1803-1806, que traduisit en français le géographe Eyriès.

En 1815, Kotzebue, le fils du poëte journaliste, lieutenant dans la marine impériale russe, compagnon et secrétaire de Krusenstern, obtint le commandement d'une nouvelle expédition dont un riche boyard, le comte de Romanzoff, fit tous les frais. Il amenait avec lui un dessinateur de talent, Choris, et un littérateur distingué, de Chamisso, le futur auteur de l'*Homme qui a perdu son ombre*. Sa mission principale était de chercher un passage dans la mer Glaciale. Le 19 juin 1816, il abordait à la Nouvelle-Arkhangel, la capitale des établissements russes de l'Amérique. Puis il suivit la côte américaine en remontant vers le nord. Le 1er avril il entra dans un vaste golfe dont l'existence était encore ignorée. Il était trop tard pour s'aventurer dans les mers polaires. En mars 1817, au moment de la débâcle, Kotzebue se disposait à pénétrer dans l'océan Glacial avec des *baïdares* ou bateaux garnis de peaux. Mais son équipage était épuisé. Lui-même souffrait de la poitrine depuis le jour où une vague monstrueuse l'avait jeté sur le pont de son navire. Il donna le signal du départ, et le 3 août 1818, il débarquait à Saint-Pétersbourg, en face de l'hôtel du comte Romanzoff, qui recueillit ainsi le prix de sa munificence éclairée, en apprenant le premier les résultats de cette laborieuse campagne. Kotzebue a raconté son voyage dans un livre intitulé *Voyage de découverte dans la mer du Sud et au détroit de Behring de* 1815 *à* 1818. Ce livre n'a pas été traduit en français. Mais les dessins de Choris ont été publiés, et Chamisso, de son côté, a donné une relation de cette courageuse expédition.

En 1822 et 1823, un autre capitaine russe, Wrangel, réussit à résoudre un problème géographique qui préoccupait les savants des deux mondes. Comme les côtes de la mer Glaciale sont presque toujours obstruées par les glaces, le court espace de l'été suffit à peine aux navigateurs pour reconnaître les côtes, et des marins fort habiles ne savaient trop si les deux continents ne se rejoignaient pas au nord : Wrangel étudia les côtes américaines et asiatiques et en démontra la séparation.

De 1826 à 1829, l'amiral Frédéric Lutké entreprit, par l'ordre du czar Nicolas, un voyage d'exploration sur la corvette *la Séniavine*. Il visita la côte et spécialement les nombreux archipels qui s'étendent le long de l'Amérique russe. La relation de ce voyage, trop peu connu dans notre pays, fut traduite en français, en 1835, par le conseiller d'État Boyé.

Ce sont là les explorations officielles, car Krusenstern, Kotzebue, Wrangel et Lutké étaient tous chargés d'une mission de leur gouvernement. Pendant que, soutenus par l'autorité du czar, ces hardis marins exécutaient leur programme, d'obscurs négociants, des chasseurs ou des pêcheurs restés inconnus s'étaient enfoncés hardiment dans l'intérieur du pays, dont les capitaines russes n'avaient étudié que les côtes. Les Russes ont dans le caractère plus d'audace et d'initiative qu'on ne leur en suppose d'habitude. La pensée d'aventures lointaines enflamme, au contraire, et surexcite leur imagination. En 1791, quelques négociants sibériens formaient une compagnie commerciale et se décidaient à fonder, sur les côtes et dans l'intérieur de l'Amérique russe, quelques établissements qui seraient à la fois des marchés d'approvisionnement pour les pelleteries et des comptoirs pour l'im-

portation des marchandises européennes. L'un de ces négociants, nommé Sekelikoff, équipa trois navires, et, en 1783, partit à la découverte. De 1783 à 1786, il explora minutieusement les côtes et les îles et chercha l'emplacement favorable à la colonie projetée. Le gouvernement russe, d'ordinaire si jaloux de son autorité, était resté indifférent à cette tentative ; mais, lorsque Sekelikoff demanda à Saint-Pétersbourg l'autorisation officielle de constituer une compagnie privilégiée, il lui fallut lutter longtemps contre le mauvais vouloir des bureaux et le mécontentement de la czarine Catherine II. Il dut recourir à l'argument suprême, et ouvrir à prix d'or les portes qui se fermaient devant lui. Le czar Paul Ier ne se décida que le 8 juillet 1799 à signer l'acte de concession. Il donnait à la Compagnie le droit exclusif d'exploiter la côte américaine et d'utiliser pour la chasse et la pêche les îles adjacentes. Il lui permettait d'annexer les territoires vacants, mais à condition de respecter les droits de l'humanité et de convertir les sauvages au christianisme orthodoxe. En cas de besoin, les forces maritimes et militaires de la métropole lui prêteraient aide et assistance.

La Compagnie ne fut pas heureuse à ses débuts. Les premiers actionnaires perdirent beaucoup d'argent. Les frais d'installation avaient été énormes et n'étaient nullement couverts par les dividendes. Déjà même on parlait de dissoudre la Compagnie pour empêcher une banqueroute imminente, lorsque enfin parut le véritable fondateur de l'Amérique russe. Malgré l'étrangeté de sa vie et les services qu'il a rendus, Alexandre Baranoff est tout aussi peu connu dans son propre pays que chez nous. Il mériterait pourtant les honneurs d'une biographie particulière.

Lieutenant de Sekelikoff dans son voyage d'exploration, il lui avait signalé les avantages de l'île de Kadiack, dont il devint le premier directeur. En 1801, il fonda Sitka ou Nouvelle-Arkhangel. Comme les sauvages de la côte, qui voyaient avec chagrin les Européens s'établir au milieu d'eux, se jetèrent à l'improviste sur la nouvelle ville et forcèrent Baranoff à la quitter. Comme il avait une constance inébranlable et un profond mépris des difficultés, il revenait, en 1805, avec quatre vaisseaux, quelques soldats russes et un corps auxiliaire de huit cents sauvages des îles Aléoutiennes. Les Sitkiens s'étaient retranchés avec habileté. Ils avaient construit un fort en bois, dont les épais madriers défiaient les boulets ennemis. Ils repoussèrent une première attaque, et Baranoff, blessé dans l'engagement, serait tombé au pouvoir de ses plus cruels ennemis, si le feu de ses quatre navires n'eût protégé la retraite. Il se résigna aux lenteurs d'un siège régulier, et ordonna le bombardement de la place. Les Sitkiens, effrayés par le ravage des boulets et manquant de munitions, se décidèrent à la fuite, non sans avoir massacré leurs enfants et leurs chiens. Baranoff descend alors à terre et prend possession du fort et de l'île.

Pendant vingt ans, Baranoff resta gouverneur général de l'Amérique russe. C'est lui que visitèrent Krusenstern, Kotzebue et Wrangel. Peut-être ne lui a-t-il manqué qu'un théâtre plus étendu pour briller au premier rang ; c'était pour l'énergie un Dupleix, auquel ont fait défaut les circonstances.

Abandonné par la métropole, sans secours et même sans nouvelles, entouré de colons plus capables de convoiter une société que de la fonder, de sauvages qui n'attendaient qu'une occasion favorable pour se révolter, il triompha de tous les obstacles, non pas en les tournant, mais en les brisant. Les Russes, il les réduisit à l'obéissance passive par une discipline de fer ; les Indiens, il les mata si bien, qu'ils abandonnèrent leurs forêts et bâtirent leurs huttes sous les canons même des forts. C'était un administrateur et surtout un organisateur de génie. Il aménagea dans la contrée les chasses et les pêches avec tant d'habileté, que la nature de ces opérations n'a plus changé. Il eut aussi comme le pressentiment des destinées actuelles de la Californie. En 1812, il envoya son lieutenant Langsdorff prendre possession de la Bodega, non loin d'un misérable village d'Indiens nommé San Francisco. L'établissement prospéra. Le port Romanzoff fut créé, le fort Ross en défendit les approches, de nombreuses fermes s'élevèrent, et bientôt la colonie prit une extension singulière. Mais ce territoire appartenait à l'Espagne, qui protesta contre cette usurpation. La Russie était alors l'étroite alliée de l'Espagne, qui la soutenait dans sa lutte contre Napoléon Ier. Elle renonça à ses prétentions et évacua le fort Ross et le port Romanzoff. Si Baranoff avait seulement soupçonné l'existence des gisements aurifères, il n'aurait pas si facilement abaissé le pavillon moscovite devant le pavillon espagnol.

Pendant vingt années de dictature, Baranof avait accumulé bien des haines, bien des inimitiés. Fatigué de cette lutte quotidienne contre des difficultés sans cesse renaissantes, il demanda son remplacement. Sa demande fut accueillie. Après avoir été pendant vingt ans maître d'un territoire énorme et dispensateur absolu de revenus considérables, Baranoff mourut pauvre.

Son successeur, Haguemeister, continua son œuvre. L'Amérique russe, sous son gouvernement, fit des progrès sérieux. La population augmenta. Les bénéfices grandirent non-seulement pour les actionnaires, mais aussi pour les employés de la Compagnie. On a calculé que, de 1818 à 1830, 576 Russes s'étaient établis en Amérique. A leur arrivée, ils devaient 307 650 roubles, et 411 étaient revenus après avoir éteint leurs dettes et avec un capital de 248 000 roubles.

La colonie russe se développait donc paisiblement quand tout à coup, il y a quelques années, l'attention publique se dirigea vers cette région encore inconnue. C'était au lendemain de la terrible guerre de sécession. Les États-Unis sortaient vainqueurs, mais épuisés, de cette lutte fratricide. Les membres du gouvernement gardaient une secrète rancune à l'Angleterre de ses sympathies pour la cause du Sud. Ils voulurent l'en punir, mais sans sortir de la légalité. Exploitant la mauvaise volonté bien connue de la Russie contre l'Angleterre, le secrétaire d'État, M. Seward, proposa au czar de lui acheter ses possessions américaines : c'était un coup droit porté à l'Angleterre. Le czar y gagnait l'alliance de la grande république et une somme d'argent considérable ; les États-Unis [illegible] de territoire et la satisfaction de prendre comme entre deux feux les colonies anglaises. Comme rien n'était plus légal que cette transaction, l'Angleterre, bien que menacée par cette alliance et par cette vente, n'avait même pas le droit de protester, et en effet elle garda le silence qui convient à la dignité blessée.

Les Américains pourtant trouvèrent d'abord la spéculation [illegible] Par le traité du 30 mars 1867, ils achetaient fort cher, trente-six millions de francs, un territoire étendu, [illegible] les pourparlers [illegible] avaient [illegible]

nomme le *territoire des phoques ;* et de mauvais plaisants se donnèrent la satisfaction de placarder de gigantesques affiches offrant des avantages exceptionnels à tous ceux qui seraient tentés de coloniser des banquises de glace ou des volcans en éruption. Mais, avec leur bon sens pratique, les Américains comprirent bientôt qu'avant de condamner il fallait juger. D'ailleurs, la pensée de mettre John Bull dans l'embarras ravissait d'aise le cousin Jonathan. Des explorations officielles eurent lieu. Peu à peu les préventions disparurent et l'esprit d'entreprise développa les ressources de la région annexée. Les Américains commencent à trouver que le czar n'est pas le seul à avoir fait un bon marché.

Imitons leur exemple et étudions la topographie et les productions du nouveau territoire.

II

L'Alaska a pour limites au nord l'océan Glacial, à l'ouest l'océan Pacifique, au sud et à l'est la Colombie britannique et le territoire de la Compagnie de la baie d'Hudson. Les îles Aléoutiennes font partie de cet immense territoire, dont la superficie, calculée sur la carte la plus récente, est de 1 509 000 kilomètres carrés, près de trois fois la France !

La côte est fort découpée, bordée de rochers et d'îles dans toute son étendue, et marquée par un grand nombre de golfes qui s'enfoncent assez profondément dans les terres. Les principaux de ces golfes sont ceux de Bristol, de Norton et de Kotzebue, séparés les uns des autres par des presqu'îles, dont la plus remarquable est celle d'Alaska, qui a donné son nom au pays. Ce qui fait la sécurité de la côte et peut-être son avenir, c'est qu'elle est comme bordée par une chaîne d'îles qui forment des havres excellents et sûrs. En face de la presqu'île d'Alaska, et lui servant comme de prolongement, s'élèvent les cinquante-six Aléoutiennes, qui se divisent en quatre groupes, les quatre îles Aléoutes, les trois îles des Rats, les quatorze îles d'Andréanoff et les trente-cinq îles des Renards. N'oublions pas le petit archipel, récemment visité par un de nos compatriotes, M. Pinard, qui lui a, dans sa reconnaissance patriotique, donné le nom d'*Archipel Thiers*.

On distingue deux chaînes principales de montagnes. En premier lieu, les montagnes Rocheuses, qui ne s'étendent pas jusqu'à la mer Polaire, ainsi que l'indiquent presque tous les atlas, mais, arrivées au 64e parallèle, tournent brusquement à l'ouest, se confondent avec les chaînons côtiers et se terminent non pas au cap Prince-de-Galles, mais à la presqu'île d'Alaska. Le pic le plus remarquable est le Saint-Élias, qui passa longtemps, sous l'autorité d'A. de Humboldt, pour la cime la plus élevée de l'Amérique du Nord. Il n'a pourtant que 4554 mètres, et le Popocatepelt au Mexique, les monts Brown et Hooker dans la Colombie anglaise l'emportent sur lui. M. Pinard vient de visiter et de décrire, dans la presqu'île d'Alaska, un groupe de volcans en activité, qui témoignent du travail prodigieux et incessant de la nature dans ces parages. Dans l'île d'Ourmiack, la première des Aléoutiennes, il en a compté jusqu'à trois.

Une seconde chaîne, sur la côte de l'océan Glacial, étend sa masse abrupte et ses puissants contreforts sous le nom de monts Romanzoff. Les pics de cette chaîne, couverts de neiges éternelles, servent de points de reconnaissance aux baleiniers qui doublent la pointe Barrow.

Les principaux fleuves qui découlent de ces montagnes sont la Kuskokoïn, le Kalkoap, le Colville, l'Unnatah et surtout le Youkoun. Ce dernier a été reconnu en grande partie par MM. Whymper et Dal, chargés par le gouvernement américain de prendre possession de ce nouveau domaine. Il est formé par deux branches supérieures qui sortent de lacs peu distants l'un de l'autre, et se jette dans la mer de Behring par un delta de cinq bouches, d'une vingtaine de lieues de largeur. Il a 3600 kilomètres de longueur, c'est-à-dire qu'il est plus grand que le Danube et vaut deux fois le Rhin. C'est un puissant cours d'eau, rempli d'îles, dont quelques-uns ont 20 kilomètres de longueur. Dans son cours inférieur, il a de 1600 à 2400 mètres de large. Il est navigable pendant près de 3000 kilomètres, et coule presque toujours dans une région boisée. C'est ce qui explique la grande quantité de bois flotté que roulent ses eaux. Tous les ans, pendant sept à huit mois, il est pris par les glaces. En été, son courant est fort rapide. M. Whymper l'a remonté pendant 965 kilomètres et descendu jusqu'à la mer. Ses compagnons et lui le comparaient au Mississipi.

Au confluent du Youkoun et de la Porcupine, les Anglais, en 1847, avaient bâti un fort, dernier poste de la civilisation, car le village le plus voisin était à 200 lieues. Ce fort, auquel ils avaient donné le nom du fleuve, était sur le territoire russe : ceux-ci n'avaient prêté qu'une attention médiocre à cette usurpation. Mais à peine les Américains avaient-ils acheté l'Alaska, qu'ils signifièrent aux Anglais d'évacuer le fort, si toutefois il était compris dans les limites de leurs possessions. En 1869, le capitaine Raymond reconnut et fixa astronomiquement la position et, le 9 août, arbora sur cette citadelle anglaise le drapeau américain. C'est un signe des temps ! Aussi bien, les Américains ne cachent pas leur désir d'annexer la Colombie britannique, et de relier l'Alaska au territoire national. Ils couvrent la frontière de postes militaires, et creusent des ports qui pourraient, en cas de guerre, abriter leurs flottes.

Mais il est temps de passer du sol aux habitants. On distingue deux races indigènes, les Esquimaux et les Indiens. Les Esquimaux vivent sur le littoral et dans les îles ; ce sont surtout des pêcheurs. Ils sont grands, bien faits, très-forts. M. Whymper en a vu qui fournissaient de longues traites avec des fardeaux de 200 livres. Ils ne ressemblent pas à leurs congénères du Grœnland ou des terres arctiques ; mais ils sont aussi sales et sentent aussi mauvais. Leurs huttes, ingénieux agencement de madriers et d'os de baleines, recouvertes de haillons disparates, peaux de morse ou de renne, haillons déchiquetés, sont hideuses. Elles n'ont d'autre ouverture qu'un large trou par lequel s'échappent la fumée et les puanteurs de cette habitation primitive.

Les Esquimaux sont braves, mais avides et voleurs. Les Russes avaient pris le parti de tout leur fournir, nourriture, vêtement, logement ; ils leur donnaient même une solde annuelle de soixante dollars pour les divers travaux auxquels ils les employaient : empaqueter les pelleteries, couper du bois, charger ou décharger les navires. Mais les Américains sont trop partisans du travail libre pour continuer les traditions russes. Aussi les Esquimaux sont-ils fort mécontents, et bon nombre d'entre eux émigrent dans la Colombie britannique.

Quant aux Indiens, qui vivent dans l'intérieur, ils ne valent pas les Esquimaux de la côte. On ne connaît pas bien leur nombre. Les évaluations varient de 25 000 à 75 000 âmes. Un missionnaire américain, le révérend Kirby, qui avait pris à tâche de les évangéliser sans trop y réussir, a composé sur eux une relation à laquelle nous emprunterons quelques détails originaux. Les Indiens portent le nom de Kutchim, de Koluches ou de Loucheux, mot d'origine française, qui indique un défaut de nature. Ils sont remuants et belliqueux. Les guerres intestines et leur rivalité avec les Esquimaux ont fort diminué leur nombre. Ils sont divisés en tribus indépendantes, ayant chacune leur chef, mais par l'extérieur, le costume et les usages, ils se ressemblent tous. Ils sont divisés en trois classes, qu'on pourrait comparer à la noblesse, au tiers état et au peuple, mais avec cette différence essentielle qu'un homme en se mariant ne peut choisir sa femme que dans celle des deux classes à laquelle il n'appartient pas.

Comme costume, ils portent une chemise de cuir qui leur descend jusqu'aux genoux et qui est garnie de verroteries et de coquillages. Leurs jambes et leurs pieds sont protégés par des chausses et des mocassins de cuir. Les femmes ne se distinguent des hommes que par des verroteries plus brillantes ou mieux disposées. Elles ont la mauvaise habitude de se tatouer et de porter en travers de leurs narines des ornements d'étain ou de coquillage. Après les fusils, dont ils sont grands amateurs, les Indiens demandent surtout des verroteries aux Européens. Ils aiment aussi les objets de toilette, même ceux dont ils ne connaissent pas l'usage. M. Whymper avait refusé de vendre sa brosse à dents à un Indien qui la lui vola et s'en servit pour nettoyer des spécimens de quartz. Hommes et femmes portent des besicles de bois avec un trou au milieu, à cause de la réverbération de la neige, ce qui donne à leur physionomie un caractère étrange.

Les sentiments de famille sont très-développés chez les Indiens. Ils aiment avec passion leurs enfants ; ce sont les seuls indigènes qui aient imaginé des poupées pour les distraire. Toutes les fois qu'ils doivent les immerger dans l'eau glaciale, ils ont tellement peur des cris de l'enfant qu'ils le confient à un autre père de famille, à charge de revanche. Pourtant, la polygamie est très en honneur, et la vieillesse peu respectée, non pas qu'ils tuent les vieillards, mais ils les laissent à peu près mourir de faim et ne leur abandonnent que les rebuts de la cuisine. Ils honorent la mémoire des morts ; ils gardent strictement le deuil une année entière. Les cadavres ne sont pas enterrés, ni brûlés, mais suspendus à deux mètres environ au-dessus du sol. Ils enterrent, par contre, les ossements des animaux et gardent avec soin les rognures de leurs ongles et de leurs cheveux.

Les Indiens sont fort crédules : M. Whymper passa pour un cannibale parce qu'il avait, en riant, menacé une mère de manger son enfant. On le prit pour un effronté menteur parce que le capitaine Raymond, dont il avait annoncé la prochaine arrivée sur un *steamer*, n'arriva pas au jour fixe. Pendant l'hiver, ils occupent leurs loisirs à sculpter des masques de guerre, des pipes, des crosses de fusil, des manches de poignard. Ils ont pour la sculpture des dispositions naturelles. La proue de leurs embarcations est parfois très-délicatement ciselée. Quant aux femmes, elles tissent des tapis et des paniers de diverses couleurs. En résumé, ces tribus indiennes ne sont pas au dernier degré de l'échelle sociale.

L'eau-de-vie, qui fait tant de ravages chez les Peaux-Rouges du Mississipi, les laisse insensibles. Ils s'enivrent en aspirant des bouffées de tabac qu'ils gardent dans leur bouche au lieu de les rejeter. Mais il en sera d'eux comme de tous leurs congénères. Ils ne peuvent vivre à côté des blancs, et, dans quelques années, quand la race yankee se sera définitivement implantée dans le nouveau territoire, il ne restera de cette race indigène, condamnée à l'étiolement et à la disparition, que de rares débris ou même que des souvenirs.

Aussi bien les Russes eux-mêmes ne peuvent se faire aux habitudes américaines. Presque tous ont émigré. Il n'y aura bientôt plus que des Américains dans l'Alaska. Ils le savent et ne s'en montrent pas autrement attristés, car ils espèrent de la sorte être les seuls à profiter des productions du sol.

III

Le climat de l'Alaska n'a rien pourtant de bien séduisant. La mer de Behring gèle, en hiver, au nord de l'île Nunivock, et n'est libre de glaces qu'à la fin de juin. Les fleuves prennent vers le 15 octobre et ne sont libres qu'en juin. On regarde comme doux les hivers qui se maintiennent entre 12 et 13 degrés au-dessous de zéro. M. Whymper a même constaté, le 26 novembre 1866, un abaissement de 49 degrés. Ce jour-là, il essaya de faire une aquarelle, et délaya sa couleur dans de l'eau qui chauffait sur un poêle ; mais, avant que le pinceau trempé dans cette eau eût touché le papier, il était déjà recouvert de glace. Un charpentier qui avait mis un clou entre ses dents eut l'imprudence d'entr'ouvrir la porte ; le froid colla ce clou si fort à sa bouche qu'il ne put s'en débarrasser qu'en se rapprochant du feu. Des pommes sèches et de la mélasse, conservées dans un sac, ne formaient plus qu'une masse informe ; toutes les conserves ressemblaient à de la pierre, et le gibier vendu par les Indiens pouvait rester plusieurs semaines dans l'office.

L'été ne dure que trois à quatre mois. Bien que la neige n'ait pas le temps de fondre et couvre toujours le sol, la température moyenne s'élève jusqu'à 10 degrés au-dessus de zéro. De temps en temps les chaleurs sont plus fortes, et d'autant plus accablantes qu'elles succèdent sans transition à des froids exceptionnels. Aussi l'air est-il comme saturé d'humidité et des pluies journalières succèdent aux longs jours d'hiver. Le capitaine Lutké resta près d'un an dans l'Alaska, et ne compta que quarante journées de beau temps. Les soldats que les Etats-Unis envoient en garnison dans l'Alaska sont furieux de ces pluies perpétuelles. Cependant, malgré ces alternatives de froid rigoureux et de constante humidité, le climat est plutôt désagréable que nuisible. Les épidémies sont à peu près inconnues. En un mot, on peut vivre dans l'Alaska : la preuve en est qu'on y vit, et même que la population augmente.

Car ce pays présente des ressources particulières, et les Américains sont trop entendus dans la science du *doit* et *avoir* pour s'être lancés dans une pareille aventure sans avoir bien pesé, au préalable, le *pour* et le *contre* d'une semblable acquisition. Or, ils savaient que les ressources de la pêche et de la chasse étaient abondantes.

Ce ne sont pas des poissons ordinaires qu'on recherche sur

les côtes de l'Alaska, mais des veaux et des chevaux marins, des loutres et même des baleines. En 1870, on récoltait 10 000 peaux de veaux marins, 1000 de loutres et 20 000 dents de chevaux marins. On trouve encore de l'ivoire fossile, c'est-à-dire des défenses de mastodontes surpris par les glaces, lors du cataclysme connu sous le nom de période glaciaire. Mais de pareilles aubaines sont rares. Les indigènes esquimaux se livrent presque seuls à la pêche. Ils manœuvrent avec habileté des embarcations singulières nommées *baïdares*. Ce sont des nacelles d'une vingtaine de pieds de long, sur deux de large : le corps est en bois ou en côtes de baleine, revêtu de peaux dont les coutures sont enduites de colle de poisson en guise de goudron. Au milieu, une étroite ouverture garnie de rebords, pour empêcher l'eau de pénétrer. L'indigène s'introduit dans cette ouverture et, devenu en quelque sorte homme-poisson, manœuvre sans peine et avec légèreté cette nacelle. Une fois dans leurs baïdares, les Esquimaux sont comme dans leur élément. Ils se risquent même à des traversées dangereuses. Il leur arrive de passer d'un continent à l'autre. En ce cas, ils attachent de chaque côté de leur baïdare des peaux de phoque gonflées d'air qui leur servent de flotteurs. L'hiver suspend leurs travaux : ils se bornent à pêcher dans les fleuves des saumons, des poissons blancs fort délicats, et des poissons noirs très-abondants nommés *nalinas*. Pour les prendre, ils cassent la glace, enfoncent de distance en distance de gros pieux dont l'extrémité va au fond de la rivière, et auxquels sont attachés des entonnoirs d'osier débouchant dans un panier. Le poisson qui s'y est engagé ne peut plus sortir, et les indigènes n'ont plus qu'à tirer hors de l'eau ces nasses énormes.

Plus encore que la pêche, la chasse est la grande ressource des habitants de l'Alaska. Les animaux les plus recherchés sont les renards : on en compte trois espèces : les rouges, les noirs et les argentés. Mais leur nombre diminue tous les jours. — Viennent ensuite les loups. Pour les prendre, on use d'un procédé original. On plie en deux un fanon de baleine, dont les extrémités sont taillées en pointe aiguë. Le fanon est aspergé d'eau, qui devient bientôt de la glace. Le tout est enduit de graisse. Le loup se jette avidement sur cet appât, qu'il croit être un morceau de graisse, et le dévore gloutonnement. A la chaleur de son corps, la glace se fond, le fanon de baleine se déploie, et les bouts aiguisés tuent l'animal. — Les ours blancs sont plus défiants; d'ailleurs, ils vont presque toujours de compagnie. On ne peut les tuer qu'en engageant avec eux un combat singulier. L'indigène, qui n'a pour arme qu'une pique mal forte, se laisse prendre dans les pattes de l'animal et lui enfonce au cœur l'instrument de mort.

Renards, loups et ours, on ne recherche ces animaux que pour leurs fourrures. De même pour les hermines, les martres zibelines, les castors et les loutres de terre. Les rennes et les élans servent aussi pour l'alimentation. La chasse aux rennes ressemble beaucoup à la chasse des animaux féroces, telle que la pratiquent les nègres de l'Afrique intérieure. On construit un enclos de forme elliptique, garni par une palissade hérissée de pieux aigus et de nœuds coulants, et ouvert à une extrémité. Puis on fait une battue; les rennes pénètrent dans l'enclos et tombent sous le fusil des chasseurs ou se prennent dans les nœuds coulants. La chair des élans est fort délicate et très-recherchée. Quand les indigènes ont découvert un de ces gigantesques animaux, ils le forcent à se jeter dans un cours d'eau, le poursuivent à la nage ou dans leurs baïdares, l'empêchent de gagner la rive, l'épuisent de fatigue, et le tuent d'un coup de couteau au cœur ou dans les flancs. Chaque élan donne en moyenne 6 à 700 livres de chair exquise.

On chasse encore des lièvres blancs : leurs peaux sont douces, mais petites, car il en faut quarante pour une couverture ordinaire. Quant aux oiseaux, ils sont rares, et leurs plumes si peu brillantes qu'elles ne servent à rien dans le commerce. On les prend avec des filets de cuir très-mince, que les indigènes lancent en l'air avec adresse. On dirait des troubles à papillons.

La chasse est donc la grande ressource de l'Alaska. C'est le pays par excellence des fourrures. Pourtant n'en achète pas qui veut. Quelques compagnies se sont attribué le monopole de ce commerce, et jamais un Indien ne consentirait à vendre une fourrure promise à sa compagnie. Tout est vendu à l'avance, empaqueté, et expédié sur San Francisco. Dans un des magasins de cette capitale de la Californie on vend plus de fourrures en quelques minutes qu'à Sitka pendant un mois.

Le pays est fort boisé, sauf dans la zone littorale. Le sapin épicéa, deux espèces de peupliers et de bouleaux, le saule, l'aune, le mélèze et le sureau sont les essences les plus communes. Le sapin pousse jusqu'au fort Selkirk, au 64e degré de latitude nord. Il atteint une forte taille sur les hauteurs moyennes. Les forêts de l'Alaska furent longtemps inexploitées, mais depuis l'annexion américaine, la hache du bûcheron les a singulièrement éclaircies, et déjà des scieries mécaniques troublent de leur tic-tac monotone des échos longtemps solitaires.

Les végétaux sont rares dans le pays. Les céréales n'y poussent pas ou peu. Seuls les légumes et herbages à croissance rapide, oseille, navets, persil, laitue, radis, se développent dans les trois mois de l'été, et encore seulement dans les vallées du sud. La pomme de terre ne suffit pas à la consommation locale. Le framboisier fleurit en février et mûrit en mai, ainsi que le groseiller myrtille et la rhubarbe sauvage. Une seule fleur, l'églantier rose ou blanc, épanouit au froid soleil de l'Alaska ses délicates corolles, protestation du printemps contre l'hiver. Pas de céréales, et, par conséquent, pas de bestiaux. On a bien essayé d'en acclimater, mais les fourrages manquaient, et l'intensité du froid les a fait disparaître. Ce sont les rennes apprivoisés qui remplacent dans l'Alaska nos bœufs, nos vaches, et, au besoin, nos chevaux.

L'Alaska paraît assez riche en minerais. On a trouvé du charbon un peu partout, surtout dans la presqu'île du Kenaï, mais jamais en grande masse, et de qualité médiocre, car il s'enflamme trop facilement. L'or se rencontre au delta du Youkoun, mais non pas en quantité suffisante pour rémunérer le travail du mineur, l'ambre sur les côtes, le rubis à l'île Saint-Georges, le cuivre et le fer dans les monts Romanzoff. Les capitaux manquent encore pour exploiter ces mines.

Tel est le pays, tels sont les habitants, telles sont les ressources de l'Alaska. Mais l'intérieur de la contrée est encore inconnu, la mer Arctique n'a pas révélé ses secrets. Le champ d'exploration qui s'ouvre à l'activité américaine est donc immense. Il est probable que les Américains resteront fidèles à leur devise : *Go ahead*, en avant, et que l'Alaska, entre leurs

mains, deviendra une source nouvelle de richesses et de prospérité.

PAUL GAFFAREL.

ÉTUDES HISTORIQUES

Érasme et Luther ; deux moines allemands au XVIe siècle, à propos de récentes publications.

C'est sous les coups de deux moines que le moyen âge a succombé en Allemagne.

Dans un récent mémoire intitulé : *De la substitution d'un épiscopat germain à l'episcopat romain en Gaule sous les Mérovingiens et les Carlovingiens*, nous avons recherché les origines du moyen âge. Il est avéré et tout le monde convient que le moyen âge était caractérisé : socialement, par la prédominance de l'élément ecclésiastique sur l'élément laïque ; intellectuellement, par la prédominance de la théologie sur les sciences humaines. Mais la cause de ce double phénomène avait échappé. A l'aide de textes dont le sens n'est pas douteux, nous avons montré que l'Église germaine, qui remplaça, au temps de Charles Martel, l'Église gallo-romaine, différait complètement de cette dernière. Essentiellement monacale, elle affectait de mépriser et de châtier les séculiers. « *Secularium terribilis judex exstitit* », dit, par manière d'éloge, l'*anonyme* qui nous retrace la vie de saint Léger. L'evêque d'Autun oppose à ses adversaires laïques « l'intégrité sacerdotale ». Augmenter le nombre des moines et les soumettre à la règle de saint Benoît : tel est son but suprême.

Une aristocratie permanente ayant prévalu au IXe siècle, les frères des ducs et des comtes héréditaires prirent possession des abbayes et des cités. Abbés et évêques entrèrent, au même titre que les ducs et les comtes, dans les cadres de la féodalité. La féodalité elle-même — c'est une remarque qui n'a pas été faite — ne poussa de si profondes racines que parce qu'elle avait une double origine, une double consécration, temporelle et spirituelle.

La hiérarchie sociale se trouva fixée pour plus de mille ans. Bien que les archevêques, les évêques et les abbés fussent en général les cadets des ducs et des comtes, ils durent à leur caractère sacré une préséance incontestée. Le clergé fut le premier des trois ordres, et si l'empereur et les rois furent mis hors de pair, c'est qu'ils représentaient à la fois la noblesse par leur naissance et l'Église par leur consécration. Dès le règne de Charlemagne, le parlement, qui réunissait auprès du souverain les seigneurs laïques et les seigneurs ecclésiastiques, était une institution inébranlable, qui avait sa raison d'être dans une communauté de langage et d'intérêts que l'on aurait vainement cherchée à l'époque de Grégoire de Tours, alors que les conquérants germains se trouvaient en présence d'un clergé romain irréductible.

Les remarques que nous venons de faire s'appliquent, non-seulement à la Germanie, mais à la Gaule, à l'Angleterre, à l'Espagne, à l'Italie, où les Germains avaient dominé.

Les Germains, transformés, il est vrai, au contact de la civilisation romaine et de la religion chrétienne, avaient créé de toutes pièces le moyen âge. On leur devait, en effet : 1° la séparation de l'élément laïque et de l'élément ecclésiastique ; 2° le caractère monacal de l'Église.

Réfractaires à la littérature latine, comme le témoignent les essais poétiques des élèves d'Alcuin, ils n'eurent pour les auteurs du siècle d'Auguste aucune prédilection. C'est la théologie qui fut l'objet de leurs préférences. Habitués à raisonner *par déduction* sur toutes choses, ils subirent le joug d'Aristote. La scolastique prévalut. La papauté, qui obéissait à une inspiration toute romaine, n'aurait eu qu'à suivre ses instincts pour réagir contre Aristote et la scolastique, la théologie et le monachisme. Mais, comme nous l'avons expliqué dans notre essai sur l'*Aristocratie romaine et le Concile*, elle crut politique de « mettre la société dans l'Église et l'Église dans le cloître ». Hildebrand soumit le clergé *séculier* à la règle monacale du célibat. Après la conquête de la Terre sainte, on créa une chevalerie monacale (les ordres de chevalerie). Chose singulière ! Le monachisme fut *enté* sur l'aristocratie romaine elle-même. — Il est indubitable que la Renaissance italienne détourna la papauté de la théologie et du droit canon pour la livrer corps et âme aux lettres païennes ; mais ce contraste même d'une religion toute monacale et d'une culture toute littéraire hâta l'effondrement du moyen âge.

Ce sont deux moines allemands qui sapèrent le moyen âge, — cette œuvre des envahisseurs germains, qui avaient asservi la société au régime des castes et l'esprit humain à la théologie. Faut-il s'en étonner ? C'est sur l'Allemagne, c'est sur les moines que le moyen âge pesait le plus lourdement. L'Allemagne avait longtemps pris au sérieux son invention, dont l'Italie seule profitait. Secouer le monachisme et le moyen âge, c'était se soustraire à une double servitude, sociale et intellectuelle. Or, l'Allemagne est surtout redevable de son affranchissement social au moine Luther ; elle est surtout redevable de son affranchissement intellectuel au moine Erasme. Le premier a mis fin au vieil antagonisme de l'ordre laïque et de l'ordre ecclésiastique ; le second a mis fin à l'antagonisme non moins ancien de la science profane et de la science sacrée. Tous les deux ont, d'une façon plus ou moins consciente, par leur influence immédiate ou lointaine, entraîné les races germaniques dans une direction opposée à celle que les races latines suivent encore.

L'influence de Luther ne pouvait être et n'a été effectivement contestée par personne. Il n'est point de génération qui n'ait rendu hommage à ce beau et puissant génie. L'influence d'Érasme, à travers les siècles, est, au contraire, niée systématiquement, et un de nos plus célèbres critiques affirmait naguère « que de toutes ses idées, de toute son œuvre, une moitié avait péri à jamais et l'autre avait été transformée, ce qui est encore une manière de périr » (1).

Aussi, tandis que Luther était l'objet d'une étude sans fin, Erasme se voyait presque complètement délaissé. Son nom imposait encore, on ne savait trop pourquoi, on aurait volontiers justifié le mot de Montaigne : « Qui m'eust tant veoir Erasme aultrefois, il eust esté mal aysé que je n'eusse pris pour adages et apophthegmes tout ce qu'il eust dict à son valet et à son hostesse » (2), mais on ne lisait plus un traître mot de ces dix *in folio*, sous lesquels il restait enseveli.

---

(1) M. Nisard, *Études sur la Renaissance*.
(2) *Essais*, livre III, chapitre II.

Il était réservé à la dernière moitié du XIXe siècle, sinon de le bien comprendre toujours, du moins de le venger et de lui rendre un rôle. Un Anglais, M. Drummond, sous ce titre : *Erasmus, his life and character, as shown in his correspondence and works;* un Allemand, M. Stichart, sous cet autre : *Erasmus von Rotterdam : seine Stellung zu der Kirche und zu den kirchlichen Bewegungen seiner Zeit,* ont assigné à Érasme, dans le domaine religieux, une importance exagérée. — M. Stichart, qui est un ministre protestant du royaume de Saxe et qui publie son ouvrage à Leipzig, s'est cru obligé de distribuer, dans des cadres ingénieusement inventés, les opinions d'Érasme sur l'Église et le clergé, sur le service divin et les cérémonies, sur les sacrements de la confession, de la communion et du mariage, sur la Bible et la tradition, etc., etc. Il n'a pas vu le danger qu'il y avait à mêler tant de textes de dates si diverses, et à soumettre aux règles d'une logique rigoureuse un penseur si mobile. — M. Drummond obéit aux mêmes préoccupations que M. Stichart. Pour lui, Érasme est le fondateur d'une religion naturelle. Il nous le représente comme inspiré par le Saint-Esprit. Citons ses propres termes : *That holy soal whom God's Spirit has so manifestly posseded.*

M. Durand de Laur, auteur d'un *Érasme* français en deux volumes (Didier, 1872), a fait un ouvrage supérieur à ceux que nous venons d'apprécier, sans doute parce qu'il a accordé plus d'attention au rôle littéraire qu'au rôle religieux de son héros. Citons ses principaux titres : *Érasme, réformateur de l'éducation; Érasme, propagateur et vulgarisateur de la Renaissance; Érasme, modérateur de la Renaissance; Érasme, réformateur des études sacrées et de la prédication; Érasme, fondateur de l'exégèse biblique chez les modernes; Érasme, préparateur, modérateur, adversaire de la Réforme; Erasme, véritable promulgateur des principes de la liberté de conscience; Érasme, réformateur de la politique,* etc. — Le tort de M. Durand de Laur, et il est grave, consiste à ne voir partout et dans tout que le seul Érasme. *Omnia Erasmus erat.* Aussi bien, chez lui comme chez presque tous nos écrivains, le mot de *Renaissance,* qui s'applique bien mieux à l'Italie qu'à l'Allemagne, est employé sans discernement.

Le livre tout récent de M. Gaston Feugère sur *Érasme* (Hachette, 1874), est moins volumineux et moins systématique que celui de M. Durand de Laur. Il se divise naturellement en deux parties : 1° la vie d'Érasme ; 2° les ouvrages d'Érasme. L'auteur examine successivement : *Érasme, son exégèse, et la théologie scolastique; Erasme et la Réforme; la satire religieuse, politique et morale chez Érasme; la morale privée et publique chez Erasme; l'enseignement et le rôle littéraire d'Érasme.* — Quiconque ne voudra pas affronter les terribles *in-folio* du maître, consultera avec profit cette étude à laquelle on a pu reprocher çà et là un peu trop de réserve, mais où l'on trouve de la pénétration et de l'impartialité. Nous profiterons, chemin faisant, des vues de MM. Feugère et Durand de Laur, mais nous devrons, dans ce court aperçu, ne pas dépasser les limites de notre sujet : « deux moines allemands au XVIe siècle ».

Érasme et Luther ne se ressemblent guère qu'en ceci : tous les deux ont été moines et tous les deux se sont élevés contre le monachisme. Aussi bien Érasme était entré au couvent par l'effet d'une odieuse contrainte, tandis que Luther avait embrassé la vie cénobitique dans un élan de mysticisme. — Combien le moine hollandais diffère du moine saxon ! Il suffirait, pour s'en faire une idée, d'opposer le portrait de Luther (1), dû au pinceau de Cranach, à celui d'Érasme, peint par Holbein (au Louvre).

Celui-là, robuste athlète, est plein de santé, de foi et d'audace; celui-ci, presque toujours souffrant, profondément sceptique et rusé, pense peut-être avec hardiesse, mais n'agit qu'avec circonspection. — Ces deux personnages ne vivent pas dans le même milieu. Érasme est un vrai nomade : il se meut avec une incroyable rapidité dans l'occident de l'Europe, — jamais en Espagne (à cause de l'Inquisition), rarement en France (à cause de la Sorbonne), une seule fois en Italie (pour bien des raisons), souvent en Angleterre (avant les fureurs de Henri VIII), plus habituellement et plus volontiers sur les bords du Rhin, dans les villes impériales (*Reichsfreistädte*), là où florissaient la liberté et l'imprimerie. Sujet et conseiller *honoraire* de l'empereur, compatriote d'un page, commensal de plusieurs évêques, jouissant de quelques prébendes, il lui suffit d'avoir dépouillé le froc, avec l'autorisation, un peu tardive, du Saint-Siége. Il reste ecclésiastique et *latin.* — Luther est sédentaire sur les bords de l'Elbe; il dépend uniquement, mais entièrement, d'un Électeur *laïque.* Il tient tête à l'empereur, rompt ouvertement avec le pape, monte sans scrupule à l'assaut de l'Église. Il redevient franchement laïque et *allemand.* Le premier est un érudit, un peu superficiel, mais universel; le second, un théologien profond qui ne lit guère que la Bible, saint Paul et saint Augustin. Tous les deux sont allés en Italie (1506-1510) et, par conséquent, ont vu de près la Renaissance; mais Luther, effrayé du paganisme romain, a détourné aussitôt le visage; Érasme lui-même, qui a fait un plus long séjour dans la Péninsule, s'y est senti dépaysé. Plongé dans une érudition « toute livresque », c'est à peine s'il a daigné regarder les chefs-d'œuvre de Michel-Ange et de Raphaël. Nos deux moines défroqués, d'aspect si différent, auront donc, malgré tout, un nouveau trait de ressemblance : ils ne comprennent pas la Renaissance italienne; que dis-je ? ils combattent aussi bien la Renaissance italienne que la scolastique allemande, avant de se livrer ce duel acharné dont l'histoire garde le souvenir. Suivons un instant ces deux grands hommes. Nous verrons d'abord Luther et Érasme guerroyant, chacun à sa guise, contre la scolastique allemande et la Renaissance italienne; puis, nous assisterons au conflit du penseur et de l'homme d'action, du réformateur intellectuel et du réformateur religieux.

Au moment où parut Érasme, l'*humanisme* naissant inquiétait la scolastique vieillie. Tandis que les universités allemandes, calquées sur l'Université de Paris, se vouaient entièrement à l'étude du droit canonique et de la logique d'Aristote, la Société rhénane, création de Jean Camerarius à Heidelberg, les écoles de Schelestadt, de Munster et de Deventer, traduisaient sans se lasser les ouvrages hébreux, grecs et latins. C'est à Deventer, où s'exerçait l'influence du célèbre Agricola, que le jeune Érasme reçut les utiles leçons du Westphalien Alexandre Hégius. C'est pourquoi il fut dès son enfance et resta jusqu'à la fin de ses jours un humaniste. M. Gaston Feugère nous dit : « Quelles qu'aient été les préférences de son esprit, il ne pouvait, à l'époque où il vé-

(1) A l'exposition artistique faite au bénéfice des Alsaciens-Lorrains, à la Présidence du Corps législatif. Ce portrait fait partie de la collection de M. Rothan. — n° 80.

cut, échapper à la théologie; elle l'enveloppait, pour ainsi dire, de toutes parts. » Sans doute, mais que la théologie d'Érasme diffère de celle des universités d'alors !... « Il veut qu'on se prepare à l'étude directe de cette science en amassant un riche fonds de connaissances générales, surtout en apprenant les langues latine et grecque et, s'il se peut, la langue hébraïque... Le théologien, au lieu de se perdre dans les vaines subtilités de l'école, doit s'appliquer à la connaissance intime et vivante du Christ lui-même » (1). — « Replacer la théologie en face des livres saints », c'est le programme d'Érasme, c'est encore davantage celui de Luther. C'est grâce à une connaissance approfondie de la Bible et de l'Évangile que le chef de la Réforme réduira au silence et le moine Jean Eck et le cardinal Caïetan. Pour éclairer les textes sacrés, ils auront recours l'un et l'autre aux Pères de l'Église. Pendant que Luther s'éprend de saint Augustin, Érasme ose écrire : « Une seule page d'Origène m'apprend plus de philosophie chrétienne que dix pages de saint Augustin. » Ainsi la liberté, et même la fantaisie, se glissent dans la théologie, cette science aride et compassée. Or, détruire la vieille théologie de la Sorbonne, c'était frapper au cœur la scolastique ; c'était ébranler tout le système social et religieux du moyen âge. En effet, dès que la théologie s'*humanise*, l'ecclésiastique, qui en perd le monopole, redevient, bon gré mal gré, l'*égal* du séculier, qui commentera désormais saint Paul aussi librement que Virgile.

C'est à l'Italie, nous ne le nions pas, que Camerarius et Agricola ont emprunté l'art d'interpréter et de critiquer les textes sacrés et profanes. A ce point de vue seulement, on a pu dire qu'Erasme, leur émule, procédait de la Renaissance. Allons au fond des choses. Qu'est-ce que la Renaissance italienne? Elle se présente à nous sous trois aspects bien divers : le sentiment de la nature, la divinisation de l'art, et le culte de la phrase. Or, le sentiment de la nature existait à peine en Allemagne lors de la Réforme. Erasme, durant ses longues peregrinations, ne jette presque jamais les yeux sur les beaux sites des bords du Rhin. On notera avec soin qu'une fois, par hasard, il a daigné se départir de son indifférence habituelle et admirer le lac de Constance. Si nous en croyons Luther, « il contemple la nature comme la vache une porte neuve ». Mais ni Erasme ni Luther n'ont la moindre notion de l'*art* qui inspirait un Raphaël et un Michel-Ange. Sous ce rapport, ce sont deux barbares incorrigibles. Enfin, la Renaissance offre un troisième aspect, beaucoup moins honorable pour l'Italie que les deux autres, je veux dire la rhétorique, fléau pire que la scolastique et qui allait, dans presque toute l'Europe, se substituer à cette dernière. Écoutons M. Feugère : « Au XVe siècle, dans le premier enivrement de la Renaissance, le débat s'engagea de nouveau en Italie sur le terrain littéraire. Il se forma alors un parti qui, à force d'exagérer son culte pour le paganisme, en vint, par élimination successive, jusqu'à faire de Cicéron le seul classique, le dictateur de la république des lettres. Sous Léon X, la fortune des cicéroniens paraissait dans tout son éclat. Ils rédigeaient la bulle pontificale contre Luther, et invoquaient tous les saints contre l'hérétique, comme Cicéron, dans le *De signis*, avait invoqué le témoignage des dieux dont Verrès avait dépouillé les autels. Au-dessous de Bembo et de Sadolet, tous les deux secrétaires du pape, l'école cisalpine comptait des noms illustres... Un seul barbare, Longueil, après de longues cérémonies que Paul Jove a rapportées, et qui ressemblaient presque, on l'a dit avec esprit, à des purifications, avait reçu le titre de citoyen romain. La porte du sanctuaire, qui s'était ouverte une seule fois et si discrètement, se referma (1). *Ni Budé, ni Mélanchthon, ni Érasme*, n'eussent obtenu, malgré l'amitié de Sadolet, leurs lettres de naturalisation, s'ils l'avaient souhaité. On racontait que Bembo, pour ne pas risquer un mot que Cicéron n'eût pas autorisé, avait quarante portefeuilles, et que ses pages les traversaient successivement avant d'être imprimées. Sadolet, moins absolu, qui écrivit contre Luther et osa avancer cette témérité : « *Vincat religio potius quam latinitas* », se proposait cependant d'appliquer dans la conduite de son diocèse les conseils que Cicéron donne à son frère Quintus pour l'administration de la province de Cilicie, etc., etc. » Ce flux de la phrase, qui devait submerger tout l'Occident, Érasme voulut le combattre. Dans un de ses *Colloques*, un cicéronien s'étant écrié avec orgueil : « *Decem annos consumpsi in legendo Cicerone* » ; l'écho répète très-fidèlement : « Ὄνε » (Ane). Mais un livre tout entier est consacré au *Cicéronien* et retient son nom. Quelques-unes de ses pensées peuvent être rappelées ici : « Le style doit être un miroir qui rende dans son naturel l'image de votre âme. » Et parlant de lui-même : « Pour le style, je n'ai jamais été d'une superstition inquiète. Il me suffit de me faire comprendre sans parler grossièrement. » — « Là où je trouve, avec la santé de l'esprit, des pensées fines ou profondes, le style me satisfait toujours assez. » — On sait que le culte de la phrase l'emporta malgré tout. Un nouveau régime universitaire fut inventé au XVIe siècle en vue de la rhétorique, qui remplaça définitivement la scolastique. La rhétorique et la phrase s'implantèrent en Espagne, où elles pervertirent l'esprit de la nation, en France même, où elles retardèrent le développement scientifique en ce qui concerne l'histoire, la philosophie et la critique. Les conseils d'Érasme furent au contraire fort utiles à l'Allemagne. Si la scolastique ne put y être déracinée que deux siècles plus tard, si la théologie et le code — comme s'en plaignait Chemnitz en 1648, — y exercèrent longtemps encore une absurde tyrannie, la rhétorique, moins passionnée ici qu'ailleurs, ne fut pas un obstacle invincible à l'érudition. Le moment approche où l'Allemagne, secouant ses entraves intellectuelles, va se livrer tout entière à l'érudition et à la science.

Il semble que l'adversaire des *romanistes* et celui des *cicéroniens* auraient dû vivre dans le plus parfait accord. Dans son *Éloge de la folie*, Érasme avait dénoncé avec une ironie amère tout ce que Luther allait frapper de ses foudres : « Il y eut jadis un royaume des Assyriens, des Medes, des Grecs, des Romains; un Dieu veut-il aujourd'hui qu'il y ait un royaume de moines et de fous ? » — « Les prêtres qui se nomment séculiers, comme s'ils étaient voués au monde et non au Christ, rejettent tout le fardeau sur les réguliers, les réguliers sur les moines; les moines plus relâchés sur les moines dont la règle est plus étroite; ceux-ci sur les mendiants, les mendiants sur les chartreux, les seuls chez qui la piété demeure cachée, mais si bien cachée qu'il est presque

(1) *Érasme*, par M. Feugère, pages 215-218.

(1) Plus tard, le François Muret devint l'*orateur des papes*, mais on sait que Muret était le parfait cicéronien : il n'a jamais été égalé.

impossible de l'apercevoir. » C'est précisément cette censure de la société religieuse de l'époque qui valut longtemps à Érasme l'admiration et l'amitié de Luther. Mais, on l'a fort bien dit, si Luther est un homme de révolution et de réforme, Érasme, au fond, est « un homme de *tradition* et de *transition* ». Il attaque les moines, mais il respecte le principe de la vocation monastique; il est très-indépendant à l'égard des rois, contre lesquels il exploite l'adage : « *Aut fatuum aut regem nasci oportet*, » mais il place la monarchie hors de question. Il mande un jour à Luther lui-même : « A mon sens, il vaut mieux écrire contre ceux qui abusent de l'autorité des papes que contre les papes; ainsi pour les rois. » L'auteur de la *Vie d'Érasme* a pu affirmer « que la Réforme, telle que l'eût entendue Érasme, ne pouvait aboutir à une révolution, puisqu'elle n'eût touché en définitive ni au dogme ni à l'autorité de l'Église ». Aussi bien Érasme a été pour beaucoup de ses contemporains une véritable énigme. Le prieur de l'ordre des Carmes à Louvain, d'Egmond, l'interpellait avec fureur : « Tu es un Protée et un retors; tu as une queue avec laquelle tu enlaces tout. » Luther, de son côté, le désignait ainsi : « Érasme, ce roi amphibole qui siége tranquille sur le trône de l'amphibologie. » — « Érasme, ajoutait-il, tient la vérité pour une très-froide chose. » Il osait lui écrire que la grandeur de sa cause à lui, Luther, « dépassait la mesure d'Érasme ».

Humaniste et rationaliste, Érasme avait sur la politique des idées dont un siècle plus tard Descartes donnera l'expression française : « Je ne saurais aucunement, lisons-nous dans le *Discours de la méthode*, approuver ces humeurs brouillonnes et inquiètes qui, n'étant appelées ni par leur naissance ni par leur fortune au maniement des affaires publiques, ne laissent pas d'y faire toujours en idée quelque nouvelle réformation; et si je pensais qu'il y eût la moindre chose en cet écrit par laquelle on me pût soupçonner de cette folie, je serais très-marri qu'il fût publié. Jamais mon dessein ne s'est étendu plus avant que de tâcher à réformer mes propres pensées et de bâtir dans un fonds qui est tout à moi. » Spectateur de la prise d'armes des anabaptistes, Érasme aurait pu dire comme Descartes : « Ces grands corps (les États) sont trop malaisés à relever étant abattus, ou même à retenir étant ébranlés, et leurs chutes ne peuvent être que très-rudes. » Homme d'action, Luther n'éprouve aucun de ces scrupules. Il monte à l'assaut « de la triple enceinte ». « Les romanistes, dit-il, ont habilement élevé autour d'eux trois murs, au moyen desquels ils se sont jusqu'ici protégés contre toute réforme : 1° ils prétendent que le pouvoir spirituel est au-dessus du pouvoir temporel; 2° qu'au pape seul il appartient d'interpréter la Bible; 3° que le pape seul a le droit de convoquer un concile. » On sait comment il démolit tout le moyen âge, entassant décombres sur décombres. Confession auriculaire, célibat des prêtres, etc., ont disparu de l'Europe septentrionale. Sur les ruines du catholicisme, la société ecclésiastique et la société laïque se sont réconciliées, et presque confondues.

Que de traces du moyen âge, néanmoins, chez Luther! M. de Rémusat lui reproche avec beaucoup de profondeur d'avoir cherché à ruiner « trois idées fondamentales de notre raison : d'abord notre idée du mérite et du démérite, puis notre idée de la justice de Dieu, enfin notre idée du libre arbitre ». On sait qu'Érasme fut le vengeur de la liberté humaine niée par Luther. Grâce à lui, l'Allemagne put échapper au fatalisme, qui l'eût privée du bénéfice le plus net de la Réforme (1).

Après les études récentes dont Érasme a été l'objet, peut-on dire avec M. Nisard « qu'il est mort pour ne plus ressusciter »? Il nous semble, à nous, qu'il est toujours vivant, aussi vivant que Luther, dont il fut le précurseur et le rival. Il est vrai qu'il a écrit d'une manière très-imparfaite dans une langue morte. Lui tiendrons-nous rigueur pour cela? C'est peut-être l'avantage des historiens sur les littérateurs, — tels que nos préjugés tenaces les ont faits et les maintiendront longtemps, — de ne pas trop s'offenser des imperfections de forme lorsqu'ils ont l'espoir de recueillir une ample moisson d'idées.

LUDOVIC DRAPEYRON.

SORBONNE

DOCTORAT ÈS LETTRES

Thèses de M. Boucher (2)

I

La thèse latine de M. Boucher présente les avantages et les inconvénients de toute monographie. L'auteur a restreint comme à dessein les limites de son sujet : en étudiant l'histoire de Guillaume et de Jean Barclay, du père et du fils, c'est à peine s'il a porté ses regards sur la société environnante. Mais on ne saurait contester ni l'intérêt persistant qui s'attache à son récit, ni la délicatesse de ses observations, ni la sûreté de ses jugements; d'ailleurs il y avait assez à dire sur ces deux hommes peu connus aujourd'hui du monde littéraire, et sur l'œuvre qui fut, pour ainsi dire, le fruit de leur commune expérience, pour que la réserve voulue de M. Boucher n'ait pas besoin de justification.

L'*Argenis*, si vantée naguère, ne méritait peut être pas l'oubli dans lequel elle est tombée depuis : c'est à la fois une fiction agréable, une peinture de mœurs pleine de vérité, et surtout un livre de politique où l'imagination n'exclut pas la profondeur des pensées et la sagesse des aperçus. Jean Barclay composa l'*Argenis* bien après la mort de son père; mais les idées politiques qu'il y a développées, comme celles qu'il avait présentées dans ses autres livres, sont bien les idées de son père Guillaume, qu'il avait reçues et conservées comme un patrimoine héréditaire. Il y a d'ailleurs trop de points de ressemblance entre l'existence des deux Barclay, entre les

---

(1) Nous recommandons vivement le chapitre de M. Feugère intitulé : *Érasme et la Réforme*. — L'ouvrage de M. Durand de Laur nous intéresse par d'abondantes citations; mais pourquoi ne renvoie-t-il jamais le lecteur au texte même d'Érasme?

(2) *De Joannis Barclai Argenide*. — *William Cowper, sa correspondance et ses poésies*, par M. Léon Boucher, agrégé des lettres, ancien professeur au gymnase de Strasbourg, Paris, Sandoz et Fischbacher, rue de Seine, 33.

travaux auxquels ils se livrèrent et les luttes qu'ils eurent tous deux à soutenir, pour que l'on puisse s'occuper de l'un sans faire une part assez large aux opinions de l'autre.

Guillaume Barclay, né à Aberdeen, descendait d'une ancienne famille écossaise. Attristé par le spectacle des luttes civiles et religieuses qui désolaient sa patrie, il était parti pour la France vers 1573. Il alla à Paris, puis à Bourges, y étudia le droit avec Cujas, et obtint le titre de docteur. Le jésuite Edmond Hay, son oncle, familier de Charles Ier, duc de Lorraine, le fit admettre comme professeur de droit à l'Académie de Pont-à-Mousson. Guillaume devint conseiller dans le conseil du duc de Lorraine et maître des requêtes de son hôtel. A Pont-à-Mousson, il épousa une demoiselle de bonne famille, Anne de Malaville, et en eut un fils, Jean Barclay, dont il surveilla l'éducation avec un soin minutieux. Il l'avait confié aux Pères de la Société de Jésus; mais les Pères, frappés de l'intelligence du jeune homme, mettaient tout en œuvre pour le garder parmi eux et pour en faire un des leurs. Guillaume devina leurs projets et se fâcha : déjà il venait d'avoir maille à partir avec les jésuites pour une question de préséance. Ces tracas le décidèrent à quitter Pont-à-Mousson : accompagné de sa femme et de son fils, il se rendit à Londres, auprès du roi Jacques, qui lui offrit une place dans son conseil et lui donna mainte preuve d'affection. Mais là encore il s'émut des dangers qu'allaient courir les croyances religieuses de son jeune fils au milieu de cette cour protestante. Après les obsessions des jésuites, il redoutait pour lui les séductions d'une religion encore nouvelle; si bien que, malgré les instances amicales du roi, il quitta l'Angleterre et revint en France, où bientôt il se remit à professer le droit à Angers avec grand éclat. Il mourut en 1605 suivant les uns, en 1608 ou 1609 suivant les autres.

La plus grande partie de sa vie avait été consacrée à réfuter les auteurs, à quelque religion qu'ils appartinssent, qui, en faveur de la religion, s'accordaient sur les maximes républicaines. Guillaume Barclay était un partisan absolu de la monarchie, ce qui n'avait rien que de bien naturel à une époque où l'ambition des princes était le seul mobile qui les mît quelquefois en révolte ouverte contre la royauté. Guillaume avait vu les séditions des Ecossais et les désordres de la ligue, les sujets ignorants excités contre leurs souverains, les possesseurs de couronnes dépossédés par les bulles papales, en un mot tous les attentats de Rome contre le temporel des princes. « Le droit du peuple élevé sur la puissance royale servait en Écosse à la ruine du papisme, et en France à la ruine des protestants. » Barclay l'avait trouvé injuste en Ecosse où il était contraire à la religion catholique, il le trouva non moins injuste en France où pourtant il était utile à cette même religion. « Il est rare, dit plaisamment Bayle, de voir cette fermeté dans un docteur, lorsqu'à chaque pas on trouve des gens dont les principes vont comme des girouettes. »

Le père s'était montré fidèle à ses opinions absolues dans tout le cours de sa vie : il avait pu changer de climat sans changer de doctrines; le fils devait garder l'empreinte de ce caractère inflexible. Lui aussi, il était monarchiste dans l'âme, et tout en gardant un fonds de catholicisme solide et sincère, il lutta résolûment contre les empiètements et les ingérences d'un clergé ambitieux. A Pont-à-Mousson, Jean Barclay avait commencé un livre, l'*Euphormion*, dédié à Sa Majesté Britannique. Son père mort, il était venu à Paris, s'était marié, puis était allé retrouver en Angleterre ce même Jacques Ier qui déjà avait fait si bon accueil aux deux émigrés après leur départ de Pont-à-Mousson. C'est sans doute pendant son séjour à la cour du roi Jacques qu'il mit la dernière main à son *Euphormion* (*Euphormionis Lucinini Satyricon*), dont les deux parties furent successivement publiées en Angleterre.

L'*Euphormion* est un ouvrage satirique écrit en latin, dans le goût du *Satyricon* de Pétrone. Il est possible que Jean Barclay y ait donné parfois carrière à des rancunes trop personnelles, mais on le voit s'acharner avec une verve si impitoyable contre les vices qu'il nous dévoile, que l'on devine à première vue que tous ces peintures ne sont pas de pures fictions, et l'on sent la réalité palpiter sous ses sarcasmes; on voit défiler tour à tour les princes, les gens de cour, les puissants du temps, peints au naturel, mais désignés sous des noms de convention; cela forme une série de tableaux saisissants; c'est Paris, avec ses splendeurs et ses vices; la cour, avec ses mœurs relâchées et ses orgies indécentes; les femmes sont vendues par leurs maris, les charges sacerdotales vendues par les gens d'Église; avec cela, les trahisons et les voleries des gardiens des deniers publics; les lettres, les nobles études, il n'en faut point parler : la jeunesse du temps, présomptueuse et frivole, sait prendre de grands airs de dédain pour tenir à distance les pauvres savants humiliés. Barclay ose tout dire : au nom des priviléges concédés à la poésie, il taille hardiment dans la politique : tantôt il nous peindra le roi d'Espagne Philippe II en proie à ses remords; tantôt il osera mettre en scène l'ombre du duc d'Albe harcelée par le comte d'Egmont et livrée à ses représailles. Toutes ces audaces lui suscitèrent des ennemis; plusieurs personnages de haute volée se retrouvèrent dans ces portraits et se trahirent par leurs protestations. Barclay avait insisté, non sans malice, sur les torts que causaient à la société certains hommes remuants qu'il désignait seulement sous le nom baroque d'*Acigniens*. Il les peignait

.... vindicatifs, sans foi, pleins d'artifices,

et les houspillait d'importance. Les jésuites se reconnurent : ils voyaient leurs secrets profanés, leurs engins dénoncés : grande fut leur colère : il y eut clameur de haro contre le pauvre Jean Barclay. Les allusions satiriques fourmillaient dans son *Euphormion* : on en chercha plus encore, et, la malveillance aidant, on y découvrit maint forfait dont il n'était point coupable. Force lui fut de se justifier et d'écrire une apologie (Londres, 1610).

Mais le mal était fait; ces excuses tardives et d'ailleurs bien incomplètes, ne purent diminuer le nombre des mécontents; elles l'augmenterent peut-être. Ce fut bien pis quand Jean Barclay s'avisa de publier un ouvrage composé jadis en secret par son père Guillaume, et qui n'avait pas encore vu le jour; le titre était ainsi conçu : *De potestate papæ, an et quatenus in reges et principes seculares jus et imperium habeat*. Il y était dit en substance que Grégoire VII et Boniface VIII s'étaient arrogés un droit exorbitant, contraire aux lois ecclésiastiques comme aux lois civiles, et d'ailleurs fatal aux intérêts mêmes de l'Église, en s'ingérant dans la politique des princes séculiers. Ce livre qui, suivant l'expression de Bayle « rembarrait si fortement les prétentions des ultramontains » au nom de « l'indépendance des rois », mit le comble aux fureurs des jésuites, et suscita à Jean Barclay un adversaire redoutable,

le cardinal Robert Bellarmin (*soc. Jes.*), qui s'érigea en champion de l'autorité pontificale. Barclay eut beau se débattre, il eut beau répliquer : moins ferré que ses adversaires sur les subtilités religieuses, il devait succomber dans cette lutte : son livre, à peine imprimé, avait été condamné par la congrégation de l'*Index ;* sa personne même ne fut pas épargnée ; les calomnies pleuvaient sur lui : le jésuite Eudæmon l'accusa d'avoir été hérétique en Angleterre ou du moins tenu pour tel ; Erythræus, plus discret, lui intentait seulement un procès de tendance ; l'Impérialis y faisait moins de façons et l'accusait tout crûment d'hérésie. Les plus indulgents contaient « qu'il ne retenait la profession extérieure de l'orthodoxie qu'afin de pouvoir porter des coups bien plus dangereux ». Barclay protestait de son mieux contre ces accusations saugrenues ; et en effet, n'y avait-il pas en lui un peu de cet esprit exclusif qui caractérisait son père Guillaume ? Or Guillaume n'éprouvait pas une moindre aversion pour les protestants que pour les jésuites. C'est lui qui disait de Doneau : *Vir civilis, disciplinæ peritus, sed malus quia hereticus calvinista.* « C'est un calviniste ; donc c'est un homme perdu. »

Lassé des chicanes religieuses, Jean Barclay abandonna toute cette polémique et se remit à l'étude des mœurs : il dédia à Louis XIII un livre intitulé *Icon Animorum* (Londres, 1614), dans lequel, renonçant à l'allégorie, il énonçait très-nettement sa pensée sur les différentes nations de l'Europe et sur les mœurs de chaque peuple. Nous devons remercier M. Boucher qui a extrait de ce livre des citations fort curieuses, écrites dans un latin très-éloquent.

En 1616 ou 1617, Barclay quitte précipitamment l'Angleterre. Les mauvaises langues qui l'avaient taxé d'hérésie revinrent à la charge : on fouillait sa conscience, on le prétendait rongé par les remords depuis sa prétendue apostasie. Le vrai, c'est qu'il souffrait dans son amour-propre de se voir si cruellement diffamé, et qu'il était prêt à demander merci. Il est probable que les ultramontains ne se déclarèrent pas satisfaits à moins d'une amende honorable officielle. Ce qui nous le ferait croire, c'est que nous retrouvons Jean Barclay à Rome, bien reçu par le pape Paul V, en bonne intelligence avec Bellarmin, l'adversaire de la veille, en un mot entouré de cette déférence prudente que l'on accorde assez ordinairement aux grands lutteurs qui se sont rendus : et cela, au moment même où, détail piquant, l'interdiction était sévèrement maintenue à Rome contre l'*Euphormion* et le livre *De potestate papæ.*

Barclay n'était pourtant pas corrigé : bien qu'il semblât revenu des discussions politiques et religieuses, bien qu'il se fût adonné à la culture des fleurs, il continuait son œuvre de *publiciste* (qu'on nous pardonne cet anachronisme), et travaillait avec ardeur au livre qui devait marquer la dernière étape de son existence militante. Lorsqu'il mourut, le 12 août 1621, son *Argenis* était achevée, elle s'imprimait à Paris, elle allait paraître : il ne fut pas témoin de son succès.

Les idées politiques de Guillaume Barclay, le père, étaient passées pour ainsi dire tout d'une pièce dans l'esprit de son fils. De jour en jour développées par la controverse, elles se sont trouvées résumées, sous une forme des plus attrayantes, dans l'œuvre capitale de Jean Barclay. On aurait tort de considérer l'*Argenis* comme un poëme allégorique proprement dit : c'est plutôt un roman dans le genre héroïque, très-compliqué, très-séduisant aussi, qui sert de cadre à un véritable traité politique : l'imagination de l'auteur s'est complue à entourer de fantaisies gracieuses un exposé net et précis de ces théories d'un ordre élevé. Barclay nie absolument le pouvoir soit direct, soit même indirect de l'Église aur l'État. *Reddite cæsari quæ sunt cæsaris, et quæ sunt Dei, Deo ;* tel est son principe. Il est royaliste, nous l'avons dit : royaliste de droit divin, comme presque tous ses contemporains : en cette qualité, il veut la royauté indépendante de toute autre influence, mais ajoutons qu'il sait aussi donner aux rois de hardis conseils de modération et de tolérance, ce qui laisse à son *Argenis* un air de parenté avec le *Télémaque.* On peut contester, cela va sans dire, les doctrines de Barclay ; mais telles qu'elles sont, elles valent la peine d'être étudiées, d'être discutées, ne fût-ce qu'au point de vue historique. C'est cette étude approfondie et consciencieuse qui constitue un des mérites principaux de la thèse de M. Boucher.

II

Passons à la thèse française. Nous avons vu quelquefois des poëtes de second ordre affecter la folie pour faire croire à leur génie : il en est même qui, par un effort plus volontaire peut-être qu'instinctif, par une contention obstinée de leurs facultés intellectuels, sont parvenus à cet état maladif où l'homme perd la conscience et la responsabilité de ses actes. Mais la folie qui fit de William Cowper un poëte n'était point une folie factice. Avec un caractère faible, il avait une nature impressionnable et nerveuse : un rien l'émouvait, le surexcitait, le bouleversait ; la tournure de son esprit, ou, si l'on veut, la faiblesse de son caractère, le portait à se faire un monstre des moindres choses. Tel incident, insignifiant en apparence, et qui n'eût causé à tout autre qu'un ennui passager, le mettait hors de lui ; cela devenait une idée fixe, et tournait bientôt au cauchemar : sa première folie vint de l'effroi qu'il éprouva à la pensée de se donner en spectacle pour subir un examen public ; c'était puéril si l'on veut, mais telle fut, à ce propos, la violence de son exaltation, qu'il essaya deux fois de suite de se donner la mort. La crise passée, le poëte sortait abattu de ces luttes cruelles, mais son talent semblait s'être épuré dans ces épreuves : ses nerfs se détendaient petit à petit, et c'est alors qu'il trouvait ces notes si douces, ces peintures délicates et toutes de sentiment, qui donnent un charme inexprimable à certaines de ses poésies, et en général à sa correspondance privée. On pourrait presque dire qu'il y avait deux hommes en lui : plus il montre de sombre mélancolie, de brusquerie aigre et maussade, de désespoir intraitable et furieux lorsqu'il sent l'inévitable envahissement de sa folie, et plus il apparaît sociable, tendre, enjoué même, lorsqu'il se retrouve enfin dans cet état un peu langoureux du convalescent qui voit ses forces renaître et la vie revenir à lui.

William Cowper avait une imagination ardente qu'il était incapable de maîtriser ; sa puissance de concentration était devenue excessive : dès qu'une idée s'emparait de son cerveau, elle s'y installait, elle s'y enfermait comme dans une forteresse, et, sous l'empire de ce tyran, le pauvre patient arrivait graduellement soit au paroxysme de la folie, soit aux plus hautes aspirations du génie. Avec une pareille organisation, il était condamné à subir presque fatalement les influences bonnes ou mauvaises des divers milieux où il

vivait. S'il avait un peu plus fréquenté le monde, peut-être eût-il corrigé, par la variété des impressions, sa timidité et sa gaucherie naturelles : mais toute sa vie il resta confiné dans une solitude presque absolue, et, par suite, il conserva l'habitude de s'inspirer des pensées, des travers, des manies même du petit nombre de personnes qu'il fréquentait à la fois. Écolier, il avait souffert, plus qu'on ne saurait le croire, des tracasseries de certain petit tyran d'école de Market-Street. Jeune homme, il avait quelque peu gaspillé, à la remorque de ses camarades, la fortune très-modeste, il est vrai, qu'il tenait de son père. Plus tard, après ses essais de suicide et son premier accès de folie, quand la religion était devenue la grande affaire de sa vie, elle lui apparaissait comme une source délicieuse de jouissances inaltérables : c'est qu'il vivait alors à Hutington, au sein de cette famille Unwin, dans une atmosphère de dévouement affectueux et simple. Mais son caractère se modifie dès qu'il arrive à Olney, dès qu'il approche ce John Newton, ce pasteur qui se souvient d'avoir été marin, ce doctrinaire farouche, ce convertisseur à la main lourde, à la discipline brutale et bornée. En cette compagnie, William Cowper redevient ombrageux ; son mysticisme prend la forme d'une véritable monomanie religieuse ; l'idée de son salut ou de sa damnation éternelle ne lui laisse plus ni trêve ni merci : ce n'est plus un cénobite, c'est un ascète impitoyable pour lui-même, un énergumène qui se crée comme à plaisir un enfer sur la terre. Que dire de plus ? La folie a repris sa proie, et il faut le départ du trop fougueux pasteur pour que la paix commence à revenir dans cette âme endolorie. Dès que Cowper se retrouve seul avec sa chère madame Unwin, il respire, il renaît : il écrit à ses amis des lettres savoureuses, toutes petillantes de fantaisie humoristique, où son « divin babil » s'éparpille comme une rosée étincelante ; il fait plus, il entreprend des ouvrages de longue haleine : il écrit ses principaux poëmes (1780-1784), la *Marche de l'erreur*, la *Vérité*, *Propos de table*, la *Remontrance*, etc., qui ne trahissent qu'en très-peu d'endroits les troubles antérieurs de son âme. Peut-être pourrait-on lui reprocher un puritanisme excessif, un rigorisme outré : « un prêtre jouant du violon lui paraissait digne de mépris. » L'esprit d'exclusion domine en lui, le moraliste cache trop le poëte, et l'écrivain monte en chaire trop souvent : mais, cette réserve faite, on se laisse captiver par cette poésie animée, par cet enjouement satirique, et surtout par l'élégance harmonieuse de sa langue : « Le vers que je demande, dit-il, c'est celui qui trace son sillon majestueux, comme un cygne altier surmontant par la force le courant de l'eau. »

L'existence de Cowper se colore et s'anime de plus en plus sous la bienfaisante inspiration de lady Austen, dont les grâces, l'imprévu, la fantaisie, ont laissé leur reflet dans l'amusante et populaire ballade de *John Gilpin* : c'est de cette époque aussi qu'il faut dater la *Tâche*, l'œuvre capitale du poëte. Lady Hesketh vient à son tour réveiller tous les tendres souvenirs de jeunesse ; elle sait imaginer des surprises ingénieuses, elle sait encourager les confidences intimes et tenir en éveil la verve épistolaire et poétique de son ami.

Mais Cowper se fait vieux, ses terreurs religieuses lui sont revenues, plus intenses que jamais, et l'amitié du poëte Hayley ne peut le sauver du désespoir. Avec sa faiblesse ordinaire, il confie ses destinées à un personnage nouveau, M. Teedon, peut-être un empirique convaincu, peut-être un intrigant habile, en tous cas très-flatté de jouer un rôle d'important et de se faire voir dans l'ombre de William Cowper. Le mal ancien revient sous forme de fièvre nerveuse : la mort n'est pas loin, et son approche donne une tournure encore plus sombre à la démence du malade ; c'est toujours la pensée de son salut qui l'obsède ; il se débat contre l'ennemi invisible, il recule d'horreur sur le seuil de l'éternité ; il est en proie aux hallucinations les plus absurdes ; il fait pénitence pour des péchés imaginaires ; il se mortifie, il se damne lui-même, en un mot, il passe, suivant l'expression très-juste de M. Boucher, « de la folie spéculative à la folie pratique ». Enfin, la mort arrive pour lui comme une délivrance, le 25 avril 1800. Il avait soixante-neuf ans : il expira si paisiblement que des cinq personnes présentes, aucune ne put saisir le moment précis où il rendit le dernier soupir. Dans une de ses lettres à M. Newton, il lui disait : « Parfois l'âme ne fait qu'un pas, et ce pas, elle le fait sans témoins. »

C'est une thèse exclusivement littéraire et morale qu'a développée M. Boucher : il a fait du caractère de Cowper une étude attentive et délicate ; c'est ce qui fait qu'en lisant ce livre, on ressent quelque chose de plus que du plaisir : le sentiment, la pitié se mettent de la partie, et l'on se prend à aimer son héros, malgré ses angles, malgré ses faiblesses, presque autant que l'auteur semble l'aimer lui-même.

GEORGES IZAMBARD.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

La librairie Charpentier vient de donner une édition nouvelle de Camille Desmoulins (1). Nous y trouvons un certain nombre de pages qui n'ont pas été réimprimées depuis le temps où leur auteur les publia. Les divers éditeurs de Desmoulins s'étaient bornés à reproduire la *France libre*, le *Discours de la lanterne*, le *Vieux cordelier* et des extraits de sa *correspondance*. On nous offre ici la fameuse *Ode aux États généraux*, quelques brochures quasi inédites, entre autres la *Réclamation en faveur du marquis de Saint-Huruge*, le prospectus de la *Tribune des patriotes*, un fragment inédit du *Vieux cordelier*, et enfin quelques extraits des huit volumes des *Révolutions de France et de Brabant*, l'œuvre la plus considérable, la plus étincelante de Camille Desmoulins, et aussi celle qu'il importe le plus de connaître pour se faire une opinion exacte de celui que Michelet a nommé un « polisson de génie ». C'est un journal, mais quel journal ! une série de pamphlets provoquants, insolents, endiablés de verve et de

(1) *Œuvres de Camille Desmoulins*, recueillies et annotées par M. Jules Claretie. Paris, 1874. Charpentier et Cie, 2 volumes.

méchanceté. Que d'esprit, que d'entrain, que de fantaisie, que de saillies et de folies! Quelle source toujours jaillissante de gaieté âcre! Quel courant de bonne humeur cruelle! Quelle fertilité de gamineries impitoyables! Du génie, ce serait beaucoup dire; mais du moins un certain génie : celui du sarcasme, de la gouaillerie, du rire à outrance; le génie de la petite guerre, devenant parfois plus dangereuse que la grande, car les flèches légères que lance en se jouant cet archer qui gambade laissent souvent dans la blessure un poison mortel.

Je regrette donc que M. Claretie, au lieu de donner vingt-cinq pages environ de ces pamphlets si gais et si cruels, n'en ait pas extrait un volume tout entier. La figure de Camille Desmoulins se fût dessinée plus nettement encore. On eût mieux compris certains jugements irrités des contemporains cités par M. Claretie lui-même; par exemple, celui de Robespierre, qui l'appelle « un enfant gâté »; celui d'André Chénier : « C'est un bouffon divertissant, méprisé même de ses amis. » Par exemple encore, celui du *Journal des révolutions de l'Europe* : « C'est encore un de ces démocrates déterminés qui croient devoir offrir des victimes au peuple et assemblent autour d'eux les passants à force de crier des invectives. » Puisque j'en suis sur mes regrets, j'aurais voulu encore que M. Claretie, décidé d'avance à abandonner son client là où il ne saurait être défendu, le fît immédiatement et de bonne grâce dans l'étude qui ouvre le volume. Il a trop réservé les aveux et les concessions pour les introductions détachées qui précèdent chacun des opuscules. Ainsi, à propos des *Révolutions de France et de Brabant*, il reconnaîtra que le dernier jugement que nous venons de citer est malheureusement « un peu juste ». Ailleurs il appellera Desmoulins un « gavroche ». Ailleurs il reconnaîtra qu'il a des saillies barbares. Ailleurs encore, à propos de l'*Histoire des Brissotins*, ce terrible libelle : — « Ah! malheureux! s'écria Camille Desmoulins quand on prononça l'arrêt de mort des Girondins, ah! malheureux! c'est mon *Histoire des Brissotins* qui les tue! » — il avouera avec M. Marc Dufraisse qu'elle fut écrite sans conviction, sur les instigations de Robespierre, dont il avait peur. Fort bien; mais ce gavroche aux saillies barbares, ce procureur général de la lanterne, comme il s'appelait lui-même, devenant le procureur général de l'échafaud, ce dénonciateur malgré lui et par peur, est-ce donc l'honnête homme plein de générosité et de charme que nous avait présenté l'introduction?

M. Jules Claretie prépare une histoire complète de Camille Desmoulins; je ne doute pas qu'on n'y trouve fondus en une seule figure ces traits qui, ainsi disséminés, semblent disparates. Il n'y a pas eu plusieurs hommes en Desmoulins. Singulière existence, il est vrai! toute troublée par des dissonances étranges et qui déconcertent d'abord le jugement. Pour ceux qui voient les choses de loin, il n'est guère de figure plus sympathique dans l'histoire de la Révolution. Il apparaît dans un nuage favorable : sur son front rayonne l'auréole de la jeunesse, l'enthousiasme et l'amour ardent de la liberté, et il tient à la main la palme du martyre. On se le représente à vingt-six ans, des yeux noirs enflammés dans un visage pâle, de longs cheveux tombant sur les épaules; il est au jardin du Palais-Royal debout sur une chaise, il a arboré à son chapeau un ruban vert, il jette à la foule des feuilles qu'il arrache et qui vont être autant de cocardes improvisées, il pousse le cri : *Aux armes!* et quelques heures après le peuple prendra la Bastille. Puis on le voit, pâle mais non tremblant, monter à l'échafaud et envoyer de la plateforme un dernier adieu à sa femme, la jeune et belle Lucile, qui ne tardera pas à monter sur ce même échafaud. Et il meurt pour avoir prononcé le premier le mot de clémence, pour avoir protesté contre tant de sang versé. Le premier, il a fait pénétrer avec les réclamations du *Vieux cordelier* un rayon d'espérance à travers les barreaux des prisons. Apôtre ou, pour mieux dire, clairon de la liberté, puis martyr de la liberté, tel il apparaît à l'imagination charmée. Beau début, belle fin. Le milieu n'y répond pas, hélas! Et cependant est-il impossible de reconstituer l'unité de cette existence, agitée et troublée comme les temps eux-mêmes?

On peut dire que ce qui en fait l'unité, c'est la constance invincible d'un profond amour pour l'égalité et la liberté. Peut-être cependant se l'expliquerait-on mieux encore en cherchant dans la figure mobile de ce « polisson de génie », comme l'appelle Michelet, de ce « gavroche », comme l'appelle M. Claretie, l'expression et le reflet de la population parisienne. A personne ne s'applique mieux le mot du poëte : « Tout était peuple en lui ». Oui, il est peuple par les élans généreux, les enthousiasmes soudains, puis les âpres colères, les instincts cruels, puis les retours inattendus de pitié et le mépris du danger s'il s'agit de sauver ceux-là même qu'il a précipités tout le premier. Le jour où il pousse la foule vers la Bastille, le cri qui sort de sa poitrine n'est que l'expression éloquente et passionnée des sentiments qui fermentent dans le peuple. L'emphase dans la fantaisie, le pédantisme et l'abus de l'antiquité dans la gaminerie, qui sont le cachet particulier de ses pamphlets, n'est-ce pas la note même et le signe du temps? Il abuse des souvenirs de Rome comme on abuse dans la foule des noms de Gracchus et de Scævola. Il est déclamateur et trivial comme on l'est alors partout : déclamateur quand il parle des petites choses; ainsi il n'entre pas au café Procope « sans un sentiment religieux »; trivial et brutal quand il parle de ce qu'on avait respecté jusqu'alors : ayant trouvé le jardin des Tuileries fermé parce que Louis XVI s'y promenait, « nous ne pûmes entrer, dit-il, le roi était lâché ». De même que le peuple chante le *Ça ira*, Desmoulins joue avec la corde de la lanterne et s'amuse à en effrayer cruellement ses adversaires. Comme le peuple, il rit au milieu des scènes sinistres, et un bon mot le désarme. Certain jour, la foule veut brûler l'hôtel, les meubles, la femme et les enfants de M. d'Épresménil. Un tapissier demande la parole : « L'hôtel n'est pas payé à l'architecte, ses meubles sont à moi, dont la facture n'est pas acquittée; ses enfants ne sont pas à lui et sa femme est à tout le monde! » La foule s'en va en riant; Desmoulins rit plus fort que la foule, et le plus plaisant, ajoute-t-il, c'est qu'on assure que ce tapissier, c'était M. d'Épresménil lui-même. Rappelons-nous certains jugements sommaires dans les prisons : quand quelque détenu était élargi, cette foule, qui était venue là avide de sang, applaudissait; elle versait des larmes de joie, elle pressait les mains des prisonniers délivrés. Mêmes revirements, mêmes retours soudains de sensibilité chez Camille Desmoulins. Et quand à la fin il prononcera le mot de clémence, quand il protestera contre les bourreaux, alors encore il sera l'interprète éloquent et courageux de la lassitude, de l'écœurement général.

Il eût été plus beau sans doute de guider le peuple que de le suivre; mais il y avait dans Camille Desmoulins un tempérament plutôt qu'un caractère. Dans le bien comme dans

le mal, sauf à la dernière heure cependant, rien de suivi et presque de voulu ; toujours la fougue, l'emportement, la saccade. Il est dominé par ses passions, celles de la foule, ou encore par des nécessités extérieures, comme la tyrannie de certaines amitiés, le besoin d'argent, les préoccupations du lendemain. Ajoutez à cela les ardeurs de la bataille, la poussière de la mêlée, le fracas du canon, l'odeur du sang, tout ce qui fait en un mot que les oreilles bourdonnent et qu'on a devant les yeux un nuage rougeâtre. Faut-il demander le parfait équilibre du jugement et la mesure à ce clerc de la basoche grimpé sur une barricade et tout enivré par la poudre ? Il frappe où il peut et le plus fort qu'il peut, comme on le frappe lui-même. Car ne croyez pas que de l'autre côté de la barricade on y mette des formes. Des deux côtés on s'envoie des balles mâchées. Tout projectile est bon : si l'ironie ne suffit pas, l'injure, l'insulte, la calomnie ! Il est entendu d'ailleurs que le public fait la part de l'exaspération et ne prend pas les choses au pied de la lettre. Quand les pamphlets royalistes prodiguent aux républicains les doux noms d'ânons, d'idiots, de forçats, d'assassins, quand chez eux *Jacobin* se traduit par *Filoutin*, Desmoulins riposte en appelant Louis XVI un tigre à face humaine et, pour se venger de Brissot, un très-honnête homme, crée le verbe *brissoter* pour *filouter*. Des deux côtés on sait bien qu'on dépasse le vrai et même sa propre pensée. Assurément, pour Camille, Louis XVI n'est pas un tigre, ni Brissot un escroc ; cependant est-il pour cela de mauvaise foi ? non, mais il lui fallait prendre le diapason du jour. S'il répondait d'une voix douce à des ennemis qui vocifèrent, qui donc l'écouterait ? Encore une fois d'ailleurs on suppose que le public rabattra de ce qui est dit de part et d'autre.

Et cependant cette foule vous croit plus que vous ne pensiez. Les excès de la parole amènent les excès de l'action. Le jour vient où, voyant vos ennemis monter sur l'échafaud, vous vous écriez avec des sanglots : « Malheureux ! c'est moi qui les ai tués ! » Vous pleurez comme un enfant, mais ce n'est point assez encore ; il est des pages que les larmes ne lavent point ; il faudra, pour qu'elles soient effacées, que votre sang coule à son tour. Heureuse expiation, d'ailleurs, qui protégera votre mémoire ! *Homines postrema meminere*. La postérité oubliera que, comme le matelot de Victor Hugo, vous aviez détaché cette caronade qui fauche et brise tout dans l'entrepont ; elle vous verra seulement au dernier instant, dans votre suprême attitude, quand, debout, une barre à la main, vous tenterez d'arrêter le monstre déchaîné qui va vous broyer sous ses roues sanglantes.

II

M. Thomas Anquetil nous offre d'intéressants récits d'aventures et de chasses dans l'extrême Orient (1). Son grand-père était consul à Surate, agent général de la Compagnie des Indes au temps de sa gloire ; il est le petit-neveu d'Anquetil-Duperron, qui s'est rendu célèbre par ses explorations scientifiques dans l'Inde et par la publication du *Zend-Avesta*. C'est le même Anquetil-Duperron qui, s'étant procuré les livres sacrés de Zoroastre, refusa de les céder pour un million de francs au gouvernement anglais, et les offrit gratuitement à son pays. M. Thomas Anquetil devait naturellement répondre au premier appel si quelque occasion l'invitait à partir pour l'Inde. Il ne résista pas, en effet, quand un certain M. d'Orgoni ou Girodon lui proposa de venir avec lui dresser l'armée birmane à l'européenne. C'était en 1857. Quelle odyssée ! quelle série d'aventures ! Raconterai-je comment M. Anquetil a marié une nonne avec un moine bouddhiste, comment il a défendu sa vertu contre la femme d'un fabricant de vernis, comment il a été assassiné, submergé dans des naufrages, calciné dans des explosions ? Dirai-je aussi les victimes qu'a faites sa carabine parmi les gerboises, les gazelles, les coqs de bruyère ? Il faut l'entendre lui-même, comme tous les voyageurs et les chasseurs. C'est en effet le mérite de ce récit très-facile et très-naturel qu'on entend l'intonation et qu'on voit le geste du conteur. Ce volume amusant porte un sous-titre : *Hommes et bêtes* ; il y est pourtant plus question de bêtes que des hommes ; mais l'auteur nous promet une suite où il abordera des questions plus sérieuses.

III

Le nouveau roman de M. Assollant, *le Seigneur de Lanterne* (1), est un roman de cape et d'épée. On y pend, on y dépend ; on enlève des femmes, on les rattrape, et, en général, à temps ; on y ferraille, comme de raison, et plus que de raison : c'est une course folle, échevelée, haletante, à travers l'invraisemblable. Quels hommes cependant ! toujours en selle et la dague au poing ! De fiers héros, messeigneurs ! Ce monde à la Porthos et à la d'Artagnan n'est pas sans charme. Quand l'auteur et le lecteur commencent à se lasser, car ils sont moins infatigables que les héros, le roman s'arrête de lui-même et de bonne grâce.

IV

M. Louis Enault vient de réunir sous ce titre : *la Vie à deux* (2), deux nouvelles inoffensives. Il veut prouver que la vie à deux ne fait pas le bonheur, thèse qui manque de galanterie. Pour cela, que nous montre-t-il ? Des amants qui sont malheureux parce qu'ils sont trois. Dans la première nouvelle, c'est la guillotine qui complète la triologie. Némorin est bourreau de son état, et, quand Estelle apprend pour quelle rivale elle est quelquefois délaissée à l'heure où chante l'alouette, elle devient folle. Dans la seconde nouvelle, il y a un Némorin antérieur qui revient mal à propos, et l'on ne va plus au bois de Bagneux, où, quand l'on est trois, c'est bien ennuyeux, comme on chante à l'Opéra-Comique. La thèse n'est pas absolument démontrée : Juliette, après avoir lu

(1) *Aventures et chasses dans l'extrême Orient*, par Thomas Anquetil. — Paris, 1874, Charpentier et Cie.

(1) Paris, 1874, librairie Dentu.

(2) Paris, 1874, Hachette et Cie.

M. Énault, n'aura nullement peur. Avec la même confiance, elle suivra sur l'échelle son Roméo pour aller vivre avec lui dans un coin ignoré; il lui suffira de s'être assuré que Roméo « n'est pas du pouvoir exécutif », comme disait C. Desmoulins de Samson, et de ne pas craindre elle-même le retour subit d'un Roméo numéro 1. A la rigueur, le double cas peut se produire. Le volume inoffensif de M. Énault n'en est pas moins d'une lecture facile, trop facile peut-être. On voudrait être plus remué, plus secoué, ou même plus irrité, plus réveillé enfin. Je ne demande point une liqueur qui emporte la bouche; mais je ne suis pas fanatique non plus de la tisane qui a mijoté dans une veilleuse.

V

On ne le croirait pas, mais c'est un fait cependant : nous devenons beaucoup trop sensibles, du moins au Théâtre-Français; la plaintive élégie promène ses sombres habits sur la scène; la Folie n'y apparaît qu'à la condition de mettre un crêpe à son grelot et d'avoir des larmes dans la voix. Nous allons revenir à la sensiblerie de la fin du XVIIIe siècle, où Arlequin, le joyeux compère, le rusé drôle, était métamorphosé, au Théâtre-Italien, en un *bénisseur* onctueux. *Arlequin père de famille vertueux et sensible*, ainsi disait l'affiche. Cet hiver, Arnolphe, de l'*École des femmes*, cet Arnolphe si plaisant et si grotesque avec ses ahurissements et ses roulements d'yeux quand Molière le jouait lui-même, est devenu un mélancolique vieillard. Molière n'y avait rien compris, à son Arnolphe, et nous avons changé tout cela. Aujourd'hui c'est Tabarin, c'est-à-dire le rire large, la grosse et bruyante gaieté, la fantaisie burlesque, oui, c'est Tabarin lui-même qui devient une élégie ambulante. Du sentiment, du lyrisme, de l'amertume, du découragement, du noir dans l'âme, de mornes pensées comme Hippolyte, des hoquets larmoyants, en un mot tout ce qui ne concerne pas son état. Ah! Monsieur Ferrier, quel Tabarin nous avez-vous fait là?

Mais accordons à l'auteur des circonstances atténuantes. Le vrai coupable, c'est l'artiste, c'est Coquelin. Que voulez-vous? c'était son rêve à ce grand rieur, de faire couler des larmes. Il a tellement insisté auprès de M. Ferrier pour qu'une occasion lui fût fournie de tremper de pleurs sa voix chaude et mordante, de tirer des sons plaintifs de ce nez destiné par la nature à être une trompette sonore, que M. Ferrier n'a pas su résister. Et voilà comment nous avons eu un Tabarin étrange, mal venu, boiteux, faux, agaçant, insupportable, une réduction manquée de Triboulet et de Kean, un Tabarin qui veut faire pleurer autant que rire et qui ne fait ni rire ni pleurer. Pas de pièce, pas d'action, pas l'ombre d'intérêt. Un premier acte où il n'y a rien, si ce n'est des tirades, des grands airs ménagés à l'acteur. Au second acte, une seule scène, la scène capitale, celle du « Tabarin, à la parade! », qui est la reproduction de celle du *Roi s'amuse* : « Triboulet, fais-nous rire! » et cette scène ne porte pas. Nous voyons trop bien que rien ne force Tabarin à demeurer sur son tréteau. Il y a là un petit escalier par lequel sa femme vient de se sauver avec le capitan; qu'il prenne le même escalier et coure après elle, personne ne peut le retenir. S'il continue la parade, c'est qu'il le veut bien; et même, entre nous, il est heureux de cette occasion de mettre des larmes dans son rire, il est enchanté de débiter les *lazzi* soi-disant forcés d'une voix étranglée. Faux le caractère, fausse la situation, fausse la gaieté, fausse la tristesse; tout est artificiel et criard dans ces deux petits actes qui m'ont paru si longs.

On a fait un bruyant succès à l'artiste; je sais des gens qui n'ont point coopéré à ce tapage :

« Grâces au ciel, mes mains ne sont point criminelles. »

Si ce n'est pas un crime, c'est une faute d'encourager un acteur de grand talent le jour où il s'égare dans une voie qui n'est pas la sienne.

MAXIME GAUCHER.

La scienza morale in Francia, par M. LUIGI FERRI, professeur de philosophie à l'Institut supérieur de Florence. — Une brochure in-8°, Florence.

C'est à propos du nouvel ouvrage sur la *Morale*, de M. Paul Janet, dont nous avons rendu compte récemment (article de M. Th. Ribot, dans notre numéro du 18 avril dernier), que M. Luigi Ferri, ancien élève de l'École normale de Paris, et qui a transporté dans sa patrie les méthodes de l'enseignement français, examine le point où est arrivée la science de la morale chez nous.

Il ne pouvait choisir d'ouvrage mieux approprié à cette étude. Il commence par se reporter aux antécédents qu'a eus le livre de M. Janet dans l'école de Cousin; puis il analyse les idées qui y sont contenues sur le bien, sur la loi et le devoir, etc. Il passe en revue les divers courants que suit actuellement la science de la morale en Europe. Il termine par un examen critique du « déterminisme rationnel » de M. Janet, et par l'étude psychologique du problème de la liberté intérieure.

Ce travail fait grand honneur à M. Louis Ferri, qui lui-même fait honneur à l'enseignement philosophique en Italie.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 1er juillet n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 52 27 JUIN 1874

LA SEMAINE POLITIQUE

Il y a bien des combinaisons politiques qui sont en ce moment en présence, sans qu'on puisse dire avec certitude laquelle d'entre elles prévaudra ; on en sait cependant plus d'une dont on peut affirmer sans crainte de démenti le prochain et irrémédiable échec. C'est surtout du côté de la droite qu'on rencontre ce dernier genre de combinaisons.

En premier lieu, — à tout seigneur tout honneur, — il y a la combinaison Casimir Perier, déjà bien souvent nommée. A proprement parler, ce n'est point là une combinaison, c'est la vérité même, le droit chemin, la solution unique et nécessaire, puisqu'elle tend à donner au pays, désireux d'avoir un gouvernement, le seul gouvernement qui soit actuellement possible : la République.

Il faut citer ensuite la proposition Lambert Sainte-Croix, réédition de ce septennat personnel oublié et condamné avant même d'avoir sérieusement vécu, infructueux appel aux députés de la droite extrême, qui déjà refusent de se maintenir plus longtemps sur ce terrain avec leurs alliés du centre droit et de la droite modérée.

Ensuite vient le plan des chevau-légers, la proposition résolûment et carrément monarchique de M. le duc de La Rochefoucauld-Bisaccia. A peine remise du récent et pénible échec que lui a infligé l'Assemblée, cette proposition paraît sur le point d'être de nouveau livrée aux chances, non douteuses cependant, d'une discussion publique. On dit que les légitimistes intransigeants ont résolu de contribuer successivement à faire repousser la combinaison Casimir Périer, puis celle de M. Lambert de Sainte-Croix, puis de faire un appel solennel et désespéré à tous les monarchistes de l'Assemblée : ce sera leur dernière bataille, ils ne la gagneront pas. On ajoute que dans ce dernier cas leur parti serait pris de faire appel aux groupes dissolutionnistes de l'Assemblée et de leur apporter le décisif appoint de leurs suffrages, dussent-ils être les premiers à porter la peine de cette aventure qui ne fait point peur à la France ni aux républicains, bien certainement, mais qui pour eux serait désespérée. Leur résolution est arrêtée cependant, du moins à ce qu'on prétend : Henri V ou la dissolution ; Rome ou la mort !

Ces belles et héroïques déterminations tiendront-elles jusqu'au bout ? Il y a des gens qui se permettent d'en douter. Ces gens-là assurent qu'une combinaison nouvelle est dans l'air ; nouvelle, est-ce bien le mot ? Nous la connaissons pourtant de longue date, cette combinaison-là ; car elle consiste à patienter encore, à atermoyer, à ne rien faire. Il s'agirait, en effet, tout simplement, selon les auteurs de ce plan merveilleux, qui n'ont pas dû mettre plus d'un quart d'heure à l'élaborer, — il s'agirait d'ajourner jusqu'à l'hiver toutes les questions constitutionnelles. Dans ce cas, l'Assemblée s'occuperait immédiatement de voter le budget, puis elle partirait en vacances au milieu ou à la fin de juillet ; elle prendrait ses quartiers d'été. Voilà ce qu'on ose proposer encore, après qu'on a affirmé d'une manière si expresse, à plusieurs reprises et avec une grande solennité dans les aveux et dans les promesses, la nécessité et l'urgence de donner à la France un gouvernement définitif ! Cela ne mériterait même plus d'être appelé une combinaison : ce serait un expédient honteux, misérable et sans dignité.

Si de l'examen des projets nous passons à celui des partis et à la comparaison de leurs forces respectives, voici ce que nous croyons pouvoir constater :

Entre les légitimistes et le centre droit, le passé se creuse plus large de jour en jour. M. d'Audiffret-Pasquier, en faisant ou en laissant insérer d'après son inspiration, dans le journal le *Times*, le récit de ses pourparlers avec le maréchal de Mac-Mahon à l'époque de la grande tentative de restauration, a mis en pleine lumière des faits qu'on s'était jusqu'à ce jour efforcé de cacher.

On sait maintenant que le maréchal de Mac-Mahon a déclaré que l'adoption, fût-elle temporaire, du drapeau blanc, ce serait la guerre civile déchaînée dans le pays et dans l'armée. *Les chassepots parleraient tout seuls*, aurait dit le maréchal de Mac-Mahon, et cette parole grave n'a point été rétractée. Non-seulement elle n'a point été rétractée depuis

sa toute récente divulgation, due à l'indiscrétion opportune du journal anglais, mais au moment même où elle fut prononcée. M. d'Audiffret aurait été autorisé à la faire connaître, afin qu'elle pût parvenir aux oreilles du comte de Chambord. Et, en effet, le mot a été redit au chef de la maison de France ; il n'y a que le pays qui n'en ait rien su. On n'a pas menti, mais on n'a pas tout dit, vieux système très-pratique dans l'école où l'honorable M. Chesnelong et un certain nombre de ses collègues paraissent avoir étudié fort longtemps, et non sans profit. Le compte rendu de la commission des Neuf est pris aujourd'hui en flagrant délit d'inexactitude. C'est un coup très-rude pour les députés légitimistes, et la main qui le leur a porté est celle d'un des membres les plus autorisés et les plus considérables du centre droit. M. d'Audiffret-Pasquier avait gardé au fond de son carquois cette flèche du Parthe, qui ne pardonne pas. La cause de la légitimité est maintenant perdue, bien perdue, si tant est qu'elle ait jamais eu des chances : elle a contre elle irrévocablement et le centre droit et le maréchal de Mac-Mahon en personne. Ainsi s'évanouit le rêve d'une impossible coalition de toutes les droites sur le terrain de la monarchie légitime ; ainsi avorte cette combinaison ridicule, dont on parlait encore il y a quelques jours, et qui tendait à faire du Président actuel de la république un lieutenant général du royaume, en attendant l'expiration légale du septennat et le réveil de l'Epiménide de Frohsdorff.

Tandis que la légitimité, abandonnée de tous hormis de ses fidèles des anciens jours, s'apprête à payer d'audace afin d'en imposer, s'il se peut, à ses anciens alliés, la droite modérée et le centre droit essayent de se grouper autour du septennat personnel et se préparent à se compter sur la proposition Lambert Sainte-Croix. Le sage M. de Ventavon tourne le dos à M. le comte de Chambord et ne jure plus que par le nom du maréchal Mac-Mahon, président de la république (sans république pourtant, bien entendu) pour sept ans. Le « loyal et chevaleresque » M. de Kerdrel dit adieu à son roi en versant des larmes et en protestant de son immuable fidélité. Cependant, lorsque MM. Lucien Brun et de la Rochefoucauld-Bisaccia remettront en avant leur proposition de rétablissement immédiat de la monarchie, nous ne serons nullement surpris de voir M. de Kerdrel et tous ses fidèles et chevaleresques amis apporter à la monarchie — pour le principe ! — le contingent inoffensif et stérile de leurs suffrages. Ce sera le vote du cygne. Après cela, on n'entendra plus parler de légitimité ni de drapeau blanc ; ce sera fini.

Il nous en coûte beaucoup de parler du centre droit. C'est se donner un spectacle assez triste en ce moment que d'examiner de près l'attitude de ce groupe. Il se dépouille, il s'en va... Si encore c'était pour marcher, d'un côté, bravement à droite, et, de l'autre, courageusement vers la gauche !... Mais il n'en est point ainsi. Le centre droit, composé de gens en général fort pratiques et qui ne se payent point de mots, sait fort bien qu'à partir d'aujourd'hui le duel est entre la république et l'empire. Eh bien ! il y a dans le centre droit des gens, en assez grand nombre, qui ont fait tacitement leur choix, et dont le choix est acquis à l'empire. M. de Broglie, en ce qui le concerne, en a fait l'aveu, paraît-il : M. de Broglie préfère l'empire à la république. Les autres hésitent encore, ferment les yeux, essayent de s'aveugler et n'y réussissent pas. Un très-petit nombre ont opté pour la république, mais mentalement, et tout le courage de cette poignée de vaillants et de clairvoyants (*pauci utinam !*) ne va que jusqu'à s'abstenir dans les votes décisifs. On l'a bien vu récemment, lorsqu'il s'est agi de se prononcer sur la proposition Casimir Périer.

Cependant cette dernière proposition a reçu, au cours de la semaine écoulée, une adhésion considérable et qui, à elle seule, en vaut beaucoup d'autres. Un des collègues de l'ancien Casimir Périer, l'un des chefs de ce grand parti de la haute bourgeoisie libérale qui a été la force du gouvernement de Louis-Philippe, le surintendant de la liste civile des princes d'Orléans, vient de faire, dans une lettre adressée au Casimir Périer d'aujourd'hui, et rendue publique avec son aveu, une profession de foi franchement et résolûment républicaine. Cette lettre, dans toutes ses lignes, est une exhortation aux fils de la bourgeoisie de 1830, aux héritiers, s'ils le veulent, de son influence, mais à la condition qu'ils tiennent compte du changement des temps, des mœurs, du vœu du pays enfin et de la nécessité. Est-ce qu'il ne se trouvera pas sur les bancs du centre droit quarante députés pour répondre à ce patriotique et pressant appel, pour écouter cette voix du passé qui les adjure de ne point s'immobiliser dans de stériles regrets, et de ne point demeurer plus longtemps à l'écart du pays? S'il s'en trouve un nombre suffisant, nous le saurons bientôt ; mais, à vrai dire, nous ne l'espérons pas. Qu'ils se suicident donc à leur aise ; qu'ils aillent même à l'empire, si ce genre de mort ne leur répugne pas. La France se passera d'eux et le suffrage universel les jugera.

HENRY AYON.

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. CARO

De l'Académie française

Les passions dans la théorie de l'évolution

Voici un compte rendu de la leçon que M. Caro a faite sur ce sujet :

La doctrine de l'évolution est une tentative d'explication universelle. Si donc nous essayions de l'examiner sur tous les points où elle a proposé une solution, ce ne serait rien moins qu'un essai complet de psychologie comparée. Nous devons nous restreindre, même dans l'ordre des passions, et parmi les explications les plus curieuses que cette philosophie propose, il nous suffira de signaler celles qu'elle nous donne sur la passion de l'amour.

Il n'y a pas précisément, chez M. Darwin, de théorie analytique de l'amour. Il y a beaucoup de données éparses ; mais nous avons, en revanche, l'explication proposée par M. Herbert Spencer, qui lui-même est un des représentants les plus éminents de l'école de l'évolution et qui, sur plusieurs points, a précédé M. Darwin.

Nous avons tort, selon lui, de parler de ce sentiment si nuancé, si complexe, si délicat, si insaisissable, comme d'une chose absolue, et surtout d'en prendre le type dans les nations civilisées et chez les races supérieures. C'est là, nous dit on, le vice de toutes nos explications et de toutes nos ana-

lyses des sentiments humains. Rien, par exemple, ne paraîtrait plus fantastique aux partisans de la théorie de l'évolution que le discours de Pascal sur *les Passions de l'amour*. Sans doute c'est bien l'amour tel qu'il se rencontre chez un homme supérieur, dans une civilisation perfectionnée, chez les représentants d'une race civilisée; c'est un phénomène de création ultérieure : ce n'est pas l'amour à l'état naturel; il faut, avant tout, écarter ces prestiges, ces apparences, pour voir au fond, à son point de départ, ce que c'est que ce phénomène. Pour cela, il faut l'étudier dans son type primordial, chez le sauvage.

M. Caro rappelle ici les exagérations de Jean-Jacques et de Chateaubriand en faveur de cet état de nature, et les met en opposition avec les quelques pages que M. Lubbock consacre à l'histoire de l'amour chez l'homme primitif. Selon cet auteur, un tel sentiment n'existe qu'à peine, souvent même il n'existe pas dans la vie sauvage. Tout ce qu'on a prétendu induire des chants d'amour dans ces existences obscures et mal explorées est plus ou moins apocryphe. Le mariage se réduit à l'accouplement et là même il n'y a pas trace d'affection, de sentiment tendre. Dans les tribus de l'Amérique du Nord, la langue n'a pas d'expression pour rendre l'idée d'une relation quelque peu délicate entre les deux sexes; il n'y a pas de termes pour rendre les mots *cher* et *aimer*, de telle sorte que les missionnaires, qui ont voulu leur faire comprendre la Bible ou l'Évangile, ont été obligés de créer des mots nouveaux pour exprimer tout ce qui se rapporte à cet ordre de sentiments.

M. [illegible] [illegible] quelques restrictions, et la question lui semble exiger beaucoup d'informations nouvelles; mais c'est là le point de départ de toutes les expériences et comparaisons instituées par les partisans de l'évolution. Ils nous reprochent à nous autres civilisés, d'avoir fait de l'amour un sentiment tellement complexe, qu'à peine peut-on y reconnaître le point de départ. Ce n'est plus un sentiment naturel, c'est une création véritable du civilisé; c'est lui qui a créé l'amour ainsi, ce n'est pas la nature. Il a certainement transformé la nature; il est en train même de l'absorber et de l'effacer.

Et alors M. Spencer, en habile psychologue, prend pour ainsi dire dans son [illegible] l'amour à l'état actuel chez les nations civilisées, à cette date historique où nous sommes, sous la forme que lui imprime notre esprit et notre cœur, et il entreprend de nous démontrer que rien n'est plus compliqué d'éléments [illegible] et de sentiments superposés, que cet état psychique qu'on appelle actuellement de ce nom. Il y a là un travail de décomposition et d'analyse qui a [illegible].

Le psychologue anglais pose comme [illegible] que les émotions sont d'autant plus fortes en nous qu'elles [illegible] qu'elles [illegible] plus [illegible] ou de [illegible] abstraites [illegible]. Il étant qu'il [illegible] forme en nous comme des états de conscience par [illegible] à une [illegible] sentiments disparates à l'origine, puis fondus dans une unité de sentiment. Cette [illegible] psychologique, ou plutôt historique, est [illegible] de l'esprit humain. Il est vrai que l'émotion est d'autant plus forte, que l'état de conscience, l'état psychique qui constitue cette émotion renferme un plus grand nombre de sensations infinitésimales, et c'est peut-être dans l'amour civilisé qu'il y a le plus grand nombre d'états de conscience [illegible] eux. Mais il dépend de nous par un effort d'analyse, de décomposer ce sentiment artificiel, historique, et d'y reconnaître successivement tous les éléments, disparates à l'origine, puis fondus dans l'unité de ce sentiment.

Voici le tableau des éléments, des états de conscience soudés entre eux, des sensations infinitésimales qui se sont peu à peu agrégées entre elles pour composer cet état psychique déterminé.

Le premier élément, ce sont les sensations ou même les impulsions physiologiques qui rapprochent un sexe d'un autre sexe.

Le second élément, qui s'est comme soudé dans l'histoire de l'esprit humain au premier élément, est celui-ci : les impressions produites en nous par la beauté d'une personne, les idées agréables déjà distinctes de l'impulsion purement physiologique, tout en étant en relation organique avec elle. Un écrivain français célèbre, Stendhal, dans son livre sur l'*Amour*, donne une formule singulièrement expressive et caractérisée de ce second élément. En recherchant ce que c'est que la beauté, et en répudiant avec horreur toutes les définitions plus ou moins mystiques, selon lui, données de la beauté depuis Platon, il arrive à cette expression significative : « La beauté n'est pas autre chose que la promesse du bonheur. » C'est exactement la traduction du second élément analysé par M. Spencer.

Le troisième élément, c'est le sentiment, complexe lui-même, d'affection, complétement distinct des deux premiers. En effet, on nous montre que si dans l'amour il n'y avait que le besoin des sens, il serait tout à fait indépendant de l'affection : il serait purement animal et l'affection ne s'y joindrait pas. Mais dans l'histoire chronologique de l'humanité qui a conquis successivement ses grades et ses facultés, un troisième état de conscience est venu se lier aux deux premiers : c'est le sentiment de l'affection, lequel, en lui-même, est indépendant du sexe, mais qui, quand il est soudé avec les impulsions physiologiques, atteint alors son maximum d'activité.

Le quatrième élément, c'est l'admiration, le respect ou la vénération. Retenons cet élément d'un caractère tout nouveau, qui semble nous introduire dans un autre ordre d'idées et de sentiments, et, pour le moment, qu'il nous suffise de le signaler en marquant sa place.

Le cinquième élément, c'est l'amour de l'approbation. C'est le sentiment qui consiste à se voir préférer au *moi* et au *soi de soi* à [illegible] d'une personne que nous admirons plus que toutes les autres. Se voir approuvé et préféré par elle, c'est un des éléments les plus vifs et les plus intenses de l'amour. A cette [illegible] de l'approbation se joindra un [illegible] sentiment qui est l'estime de soi, la preuve que nous nous [illegible] à une certaine puissance. A une [illegible] pour avoir pu inspirer un attachement à [illegible] que nous préférons à toutes les autres, et [illegible] par [illegible] à cette personne préférée. Par la même [illegible] une preuve extérieure de [illegible] de notre supériorité.

Puis vient le sentiment de la possession, le plaisir de la possession [illegible] plaisir intérieur que nous donne cette [illegible] qui [illegible] par nous et par l'amour [illegible] pour ainsi dire notre propriété. C'est une sorte de propriété acquise par l'amour [illegible] par l'amour et par laquelle se dilate encore notre

orgueil, car nous acquérons ainsi des titres de propriété sur une individualité libre.

Enfin (car cette longue énumération menace de s'éterniser dans les nuances), un autre élément indiqué par M. Spencer, c'est l'exaltation de la sympathie, comprise dans son vrai sens, le sens étymologique; la situation d'un esprit, d'une conscience, qui se sentant en harmonie avec une autre conscience, double par là même son état de plaisir ou de peine; c'est ce mouvement d'électricité communicative qui fait qu'un plaisir ressenti par une foule entière est un plaisir infiniment plus vif que s'il était ressenti par un seul élément de cette foule. Eh bien, un plaisir ressenti par deux personnes à la fois est doublé par là même, et c'est ainsi que la sympathie explique l'exaltation dans l'amour.

Tels sont les éléments, les états de conscience qui, successivement et fortement joints les uns aux autres, constituent le sentiment complexe de l'amour.

M. Spencer applique ici le procédé d'explication, pour ainsi dire universel, que la théorie de l'évolution impose à toutes les difficultés psychologiques. Évidemment, nous dit-on, dans l'état actuel l'amour semble être un sentiment inné, et rien n'est plus insuffisant que la théorie de l'empirisme vulgaire, qui prétend que l'amour peut naître dans un homme de l'expérience du plaisir ou de la jouissance personnelle de cet homme. En un sens, l'amour, dans un homme, est antérieur à toute expérience individuelle et relative, il est inné.

Oui, mais dans l'école de l'évolution, il faut entendre ce que signifie l'innéité ; son vrai nom, c'est l'hérédité. L'amour n'est pas autre chose qu'un sentiment complexe dont chacun des éléments a été acquis progressivement et, pour ainsi dire conquis, ajouté à la masse totale des sensations et des sentiments se développant le long des siècles, à travers les races inférieures, jusqu'à l'homme actuel; et voilà comment l'homme civilisé prend pour un sentiment naturel ce qui n'est que l'agglomération lente et longue d'une foule de phénomènes durables qui se sont, le long des siècles, liés les uns aux autres et qui simulent l'innéité. Mais celui qui sait lire au fond de cette innéité ne découvre que l'œuvre des siècles et le lent travail de la transmission.

Un des disciples de l'école de l'évolution, pour expliquer cette impulsion physiologique des sexes l'un vers l'autre, qui est le premier des éléments énumérés par M. Spencer, a pensé que l'on pourrait remonter à une origine encore plus lointaine. Il s'est servi, pour traduire sa pensée, du fameux mythe exposé dans le *Banquet* de Platon. Aristophane, recherchant l'origine de l'amour, raconte que tout au commencement des âges les hommes portaient dans leur puissance non divisée les deux sexes réunis, et que Jupiter, effrayé de la vigueur de ces Titans, les sépara en deux moitiés et les lança ainsi séparés à travers la terre. Et, depuis ce temps, les deux moitiés de ce tout se recherchent avec une grande ardeur. Ce disciple ingénieux de l'école de l'évolution s'est dit que ce mythe pourrait bien être le symbole, l'allégorie d'un fait réel; car, d'après cette école, ou du moins d'après les partisans les plus avancés de cette école, tel que Haeckel, l'homme, comme tout autre animal, descendrait d'un seul type primordial qui, lui aussi, aurait réuni les deux sexes dans la masse confuse de son organisation rudimentaire. L'amour serait né dans la suite des siècles de l'évolution qui, en séparant les sexes, les a condamnés à se rechercher sans cesse.

Après quelques réflexions sur la théorie de M. Spencer et sur l'analyse des éléments de l'amour, dont un au moins, le sentiment du respect et de la vénération, est absolument inexplicable à l'hypothèse, M. Caro discute le point de départ même de toute la théorie qui rejette l'origine de ce sentiment dans un passé absolument inaccessible. Les évolutionnistes ont beau invoquer, pour expliquer cette prétendue formation successive, la longue suite des siècles; cette antiquité plus ou moins fabuleuse est la nuit pure pour eux aussi bien que pour nous. On n'en peut tirer aucune clarté saisissable.

M. Caro essaye ensuite d'opposer une théorie moins hypothétique, plus humaine, plus vraisemblable, à cette théorie de l'école de l'évolution. Oui, il y a une évolution dans l'amour comme dans toutes les passions humaines, comme dans tous les sentiments ; il y a une évolution, mais non pas chronologique : c'est une évolution que l'on peut appeler hiérarchique. Il y a un fait et une série de faits communs à l'homme et à l'animal; mais l'animalité reste renfermée dans ces faits communs, tandis que l'homme, prenant son point de départ dans ces faits, les transforme. Il se produit bien ainsi un développement, mais ce n'est pas seulement un développement historique déroulé le long des siècles. Ce développement s'explique par cela seul que certains phénomènes se produisent, non plus dans l'animal, mais dans l'homme. Ces phénomènes éprouvent l'influence immédiate ou voisine des facultés supérieures qui sont dans l'homme, c'est-à-dire de la raison, de l'intelligence, du sentiment moral. L'évolution est donc réelle en un sens, mais dans l'homme individuel aussi bien que dans l'humanité, pourvu que les circonstances et le milieu s'y prêtent. L'impulsion physiologique est commune à l'animal et à l'homme, mais l'animal y demeure comme enfermé ; dans l'homme, c'est un point de départ qu'il transfigure, sur lequel il met le cachet de la raison, de l'intelligence et du sentiment. C'est là l'évolution qui se produit selon la dignité des êtres, selon l'échelle morale des êtres, et que chacun de nous peut observer en lui-même.

Qu'y a-t-il, en effet, dans cette transformation de l'amour qui s'opère chez l'homme? Quelque chose d'analogue à la transformation qui s'opère dans toutes les données physiologiques communes à l'animal et à l'homme. Ainsi l'animal supérieur a bien comme nous des sensations de lumière, de sons ; oui, mais chez l'homme, sauf la première sensation, qui peut être en tout semblable à celle de l'animal, immédiatement l'intelligence rectifie, mesure et compare les sensations. C'est là le principe même de la connaissance. Comparez les sensations sous la direction de l'intelligence et du jugement dans l'homme aux sensations de l'animal, et vous voyez immédiatement l'abîme se creuser entre eux. Le même abîme s'élargit indéfiniment entre la donnée physiologique, qui est tout l'amour chez l'animal, et la même donnée physiologique, qui devient l'amour chez l'homme. Qu'est-ce donc, au fond, ce qu'on appelle abusivement l'amour chez l'animal? A certaines époques déterminées, il se fait comme un afflux de vie dans certaines directions spéciales ; une vitalité surabondante se produit dans certains organes. Et cela est si vrai, que dans quelques animaux les organes de la génération sont atrophiés dans certaines saisons et reparaissent dans d'autres saisons. A cette surexcitation spéciale du système nerveux, correspond un violent désir qui s'empare de l'imagination de l'animal (car

l'animal a certainement la puissance de réfléchir les images sensibles), et qu'il ne peut satisfaire que sur un animal de la même espèce que lui, mais non du même sexe.

Voici maintenant ce que c'est que l'amour humain. Oui, sans doute, il y a d'abord cette donnée physiologique ; il serait ridicule de pousser le mysticisme de l'amour jusqu'à nier cette première impulsion ; il faut nous rappeler le mot terrible de Pascal sur celui qui veut faire l'ange. Reconnaissons donc l'action physiologique qui est en nous, c'est-à-dire le travail de l'espèce qui se fait dans l'individu, la voix impérieuse qui crie dans l'individu et lui impose ses exigences. Voilà la donnée première. Mais comment cette donnée première va-t-elle se transformer ? Comment va-t-elle se convertir au point de se spiritualiser dans l'homme ?

Cette donnée physiologique se produit dans un milieu psychique tout nouveau, rempli des plus hautes et des plus sublimes virtualités de l'esprit humain. En tombant dans ce milieu, le phénomène ressent aussitôt l'action de la présence de ces facultés. Que font ces facultés qui élaborent l'idéal en nous? D'abord, elles introduisent dans l'amour l'unité, c'est-à-dire que tandis que le besoin des sens tout seul ne consulte que le sexe et le sexe tout entier, ici la présence du sentiment moral restreint le sexe à une seule personne : il détermine, par l'idée et le sentiment de la dignité, l'unité de la personne sur laquelle se concentre l'amour. Pourquoi ? Parce que l'homme a le pressentiment que l'amour multiplié et dispersé avilit les personnalités libres, et que l'amour, dans ce qu'il a de physiologique même, ne peut conserver une certaine dignité qu'à la condition qu'il soit unique.

Et quant aux romans qui viennent vous dire qu'il peut y avoir deux amours simultanés possibles, ces romans-là créent des cas exceptionnels, parfois même ils mentent comme ment le cœur humain lui-même dans ses surprises et ses défaillances. D'autres œuvres inférieures, qui prétendent peindre l'amour, le confondent avec le libertinage. Le cœur de l'homme se trompe dans ce cas-là comme dans bien d'autres ; il poursuit une fantaisie au lieu de s'élever jusqu'à l'amour. Le premier cachet que la raison et le sentiment moral des personnalités libres impriment à l'amour, c'est donc l'unité, c'est l'élimination du sexe tout entier et la concentration de l'amour dans une seule personne.

Puis vient ce que M. Spencer n'a pu nous expliquer : la vénération, le respect d'une personnalité libre, ce respect dont Pascal nous a donné la plus admirable expression et la plus haute signification. Personne n'a senti comme lui ce sentiment moral conféré par la raison à l'amour.

Le sentiment que le voisinage des facultés supérieures imprime à la donnée physiologique, c'est encore un sentiment de l'idéal qui s'exprime confusément par l'idée de l'infini. Il n'y a pas un seul amour véritable qui, au moment où il surgit dans un cœur noble et pur, ne veuille, pour ainsi dire, s'asservir pour l'éternité tout entière. Je ne dis pas qu'il soutiendra ce vœu toujours ; je ne dis pas même qu'il le soutiendra longtemps ; mais, aussitôt que nous aimons véritablement, nous voulons, pour ainsi dire, mettre l'infini dans notre amour. Notre premier cri, c'est celui-ci : *à jamais* et *toujours*. N'est-ce pas le cri qui retentit dans les plus beaux poèmes et les plus beaux drames de l'amour ? Il y a même comme deux degrés dans cette conception de l'éternité. Le premier, c'est l'amour heureux s'écriant : « Nous vivrons toujours ensemble ! » Puis, quand les circonstances deviennent hostiles, les milieux défavorables ; quand les événements viennent faire peser leur tyrannie sur deux nobles cœurs unis, le cri du désespoir, ce n'est pas de renoncer à l'éternité de leur union, c'est le cri de Roméo et de Juliette : « Nous mourrons ensemble ! La mort nous unira, si la vie n'a pu nous unir ! » C'est toujours le sentiment de l'infini dans l'amour ; et quand cela ne se rencontre pas dans l'amour humain au moment où il naît, soyez assuré qu'il n'y a là qu'une forme inférieure. La conception de l'idéal, voilà le trait le plus noble et le plus humain en même temps de l'amour. Nous idéalisons la durée du sentiment comme nous idéalisons la personne aimée.

Enfin, le dernier trait est celui-ci : la forme héroïque de l'amour, le sacrifice. Phénomène rare, dira-t-on. Qu'importe? il prouve ce que peut l'humanité, et cela suffit à la démonstration. La possibilité du sacrifice, voilà le signe des grands et véritables amours humains : la libéralité allant jusqu'au don de soi-même. A l'amour égoïste qui se préfère à autrui s'oppose la forme héroïque de l'amour qui se sacrifie à autrui. Lequel des deux est le véritable ? L'amour qui prend tout, ou celui qui donne tout et qui se donne lui-même ?

Cette transformation de l'amour dans le cœur humain, encore une fois, ce n'est pas une évolution graduelle, accomplie sur la longue route des siècles par l'humanité qui, peu à peu, a conquis une faculté nouvelle et ajouté un sentiment nouveau à cette donnée physiologique, principe et commencement de tout. Non, cette évolution, elle se fait dans chaque homme, dans chaque cœur, dès que les circonstances deviennent favorables, dès que l'humanité est arrivée à un degré de culture suffisant. Mais déjà, même dans la vie primitive, comme dans la vie sauvage, l'homme donne de lui-même des témoignages et comme des marques éclatantes, bien que rares, de ce qu'il peut être, de ce qu'il deviendra un jour. Ce n'est pas en vain que la mémoire des peuples a conservé le souvenir des âges héroïques. Ces héros d'une humanité légendaire étaient comme l'annonce prophétique de ce que pouvait être l'humanité plus tard. Ils marquaient, par des traits admirables de passion désintéressée ou par des actions sublimes, le niveau que l'homme primitif pouvait parfois atteindre et qui déterminait la limite infranchissable au monde de la sensation pure, à l'animalité.

Redigé par ...

HISTOIRE CONTEMPORAINE

M. Taxile Delord (1)

Au milieu d'incidents trop propres à altérer la sérénité de l'historien, M. Taxile Delord poursuit, avec une loyauté impassible, l'œuvre qu'il a eu le courage de commencer sous l'empire même, et dont le premier volume a déjà atteint sa cinquième édition. Celui qui vient de paraître contient le récit des événements qui ont marqué les années 1867, 1868,

(1) *Histoire du second empire*, par M. Taxile Delord, membre de l'Assemblée nationale, tome V. — Paris, librairie Germer Baillière.

1869; c'est l'époque critique, celle qui va décider des destinées du règne lui-même. Ce nouveau volume sera lu avec un poignant intérêt et précisera des souvenirs que les épreuves dernières et bien autrement navrantes ont sans doute un peu effacés, chez ceux même qui ont le mérite ou la douleur de ne pas oublier.

Mais, à côté de ceux qui se souviennent et de ceux qui oublient, combien ignorent? Les générations nouvelles, arrivées à la majorité légale depuis quatre ans, ont ici beaucoup à apprendre. Si de toutes les histoires la plus nécessaire à savoir est l'histoire de notre pays, la période la plus récente est celle sur laquelle il importe le plus de se faire des idées justes et saines : cette étude, il faut l'aborder comme un devoir, non comme la satisfaction d'une vaine curiosité. Ces générations du moins doivent au bénéfice de leur âge la possibilité de l'entreprendre sans parti pris, sans engagement d'aucune sorte, sans autre souci que celui de la justice et de la vérité. Qu'elles y portent cet esprit d'indépendance et d'examen qui n'accepte point les opinions toutes faites, cette rigoureuse équité qui se méfie des plus légitimes préventions : l'intègre historien ne saurait les égarer; il expose, il ne juge guère; c'est un hommage rendu à la conscience comme à la liberté de ses lecteurs. Il n'éprouve pas le besoin, assez désobligeant, de les avertir que telle chose est mal, telle autre déraisonnable. Très-sobre de réflexions, il cite des faits, des paroles qui sont aussi des faits, et fournit à chacun le moyen de contrôler ses assertions. Il serait difficile, du reste, de les contester pour la période dont il s'agit : les sources sont en grande partie au *Journal officiel;* c'est l'âge quasi parlementaire du régime qui s'était annoncé comme supprimant, pour le plus grand bien de tous, des procédés de discussion surannés. Il semble au moins qu'alors tout se passe sur la scène. Quant aux coulisses (il y en a toujours), les *papiers secrets de l'empire* y ont fait pénétrer un jour inattendu et désagréable pour bien des yeux, et ont fourni à M. Delord des documents dont il n'a usé d'ailleurs qu'avec réserve. Il est donc aisé, si l'on veut, de vérifier ses citations, et, si l'on peut, de le réfuter. Nous croyons qu'il n'a rien à craindre de ce côté.

On a pu trouver que, dans les volumes précédents, M. Delord donnait peut-être trop d'importance et d'étendue au souvenir des discussions parlementaires. Le premier empire aussi avait eu un double simulacre d'assemblées délibérantes, un Corps législatif et un Sénat. Quelle place occupent-elles dans l'histoire de ce temps? M. Thiers les passe à peu près sous silence; c'était leur rendre justice. M. Duvergier de Hauranne, dans sa belle *Histoire du gouvernement parlementaire*, par la nature spéciale de son ouvrage, était obligé d'en tenir plus de compte : il leur consacre relativement très-peu de pages, quoique leur existence ait duré un assez grand nombre d'années. C'est qu'il ne suffit pas de durer pour figurer dans l'histoire : il faut, pour y avoir quelque droit, une vie propre, un caractère d'indépendance qui leur manquait. Des assemblées dont l'existence fut très-courte ont eu ce caractère : il est difficile de trouver une assemblée qui ait laissé un souvenir plus impopulaire que la fameuse Chambre *introuvable* de 1815. Elle a mérité pourtant, et elle garde l'attention et le souvenir de l'historien, dût-il être pour elle aussi sévère que possible. Aveugle, passionnée, funeste, on peut lui prodiguer les épithètes les moins flatteuses; mais du moins on s'en occupera. C'est qu'elle était quelque chose par elle-même : ses passions étaient bien à elle; elle entendait servir le roi à sa manière, sans se laisser dicter ses décisions; elle discutait les ministres et leurs actes sans se laisser dominer par la fiction de la prérogative royale elle-même. « Plus royaliste que le roi », ce fut sa devise : Louis XVIII, en effet, lui semblait un peu jacobin. Ses fureurs peuvent paraître odieuses ou ridicules, au moins étaient-elles spontanées. Qu'étaient à côté d'elle, au début, les assemblées infiniment plus calmes du second empire? Des filles obéissantes du pouvoir, et qui ne faisaient guère parler d'elles. Elles parlaient si peu elles-mêmes! Elles étaient composées de membres désignés par le gouvernement, ou plutôt nommés indirectement par lui, en l'absence de toute presse qui pût seulement discuter leurs titres; car se montrer hostile aux candidats du pouvoir, c'était se déclarer l'adversaire du gouvernement, sorte de rébellion qu'on ne se permettait guère : comment oser discuter les préférés du règne et aussi le règne lui-même, quand un journal se voyait frappé d'un avertissement (c'était le premier d'un des trois degrés vers la mort) pour avoir osé vanter un engrais animal autre que celui que le préfet avait pris sous sa haute protection (1)? Les plus modérés, parmi les dépositaires du pouvoir, ou les plus fins, s'abstenaient tout au plus, dans leurs recommandations électorales, de faire intervenir le nom même du souverain; c'était une nuance à observer; ils disaient : *candidat du gouvernement;* la même chose en d'autres termes. Cependant quelques âmes timorées, imbues de préjugés d'un autre temps, qui avait eu pour maxime de ne pas « découvrir la couronne », auraient voulu établir ici une distinction subtile.; il se trouvait toujours quelqu'un pour calmer leurs scrupules et faire justice de ces réminiscences. Voici ce qu'à une date assez récente M. Chaix d'Est-Ange disait à propos d'une circulaire électorale lancée par un préfet :

« La première circulaire de M. le préfet est trouvée irréprochable par tout le monde, excepté en un point, sur lequel je demande la permission de m'expliquer, et qui est celui-ci :

« Voilà les candidats que je vous recommande au nom du » gouvernement, au nom de l'empereur. »

» Il ne fallait pas parler ainsi; voilà ce qu'on a dit : il ne fallait pas mettre le nom de l'empereur; c'est une mauvaise chose et le gouvernement l'a reconnu lui-même.

» C'est vrai, cela; oui, je me rappelle cette parole : TU NE JURERAS PAS LE NOM DE DIEU EN VAIN. Cependant, il y avait bien une réserve à faire : c'est que nous vivons sous un gouvernement où le chef de l'État a accepté pour lui toute la responsabilité. » (*Moniteur* du samedi 28 novembre 1863.)

Remarque très-juste; car quand on a *accepté* toute la responsabilité, c'est-à-dire tout le pouvoir, il importe fort peu

(1) « Considérant que la polémique ouverte par le *Journal de l'arrondissement de Loudeac*, au sujet des engrais industriels, est de nature à infirmer la valeur et les résultats des mesures de vérification prises par l'administration; *qu'elle ne peut porter que l'indécision dans l'esprit des acheteurs*, et nuire ainsi considérablement à l'agriculture en les détournant d'employer une substance dont les excellents effets, lorsqu'elle est de bonne qualité, ne sont pas contestables,

» Arrêtons :

» Un premier avertissement est donné au *Journal de l'arrondissement de Loudeac* » 29 mai 1854.)

qu'on dise *candidat du gouvernement* ou *candidat de l'empereur* ; ce sont des synonymes. Et le préfet aurait pu dire aussi qu'il n'avait pas *juré le nom de Dieu en vain*, puisqu'il avait fait passer les candidats divins. Mais que dites-vous, âmes religieuses, de cette assimilation de Dieu avec celui qui avait accepté la responsabilité du coup d'État ?

A la date où commence le cinquième volume de M. Delord, les choses avaient un peu changé : non point qu'excepté dans les grandes villes, les députés eussent une autre origine ; non point que les votes ne fussent pas prévus comme par le passé : c'étaient les temps prédits par Rabelais en sa *pronostication pantagruéline* : « En ce temps, les aveugles ne verront que bien peu, les sourds oiront assez mal, les muets ne parleront guères. » Toutefois, il était entré à la Chambre de redoutables orateurs, appartenant tous à l'opposition : « La liberté n'était pas plus réelle, dit M. Delord, mais la Chambre faisait un peu plus de bruit. » On avait bien médit, pourtant, des stériles débats des anciennes assemblées, de ces joutes de parole, simple spectacle, disait-on, tout au plus propre à amuser quelques lettrés. Or, si jamais cette stérilité des débats parlementaires avait été manifeste, c'était bien alors, puisque les meilleures raisons, données par les plus habiles orateurs, ne réussissaient pas à déplacer une seule voix dans les scrutins ; mais ces discours retentissaient au dehors, et le prestige des orateurs du gouvernement ne gagnait guère à la comparaison. Quand nous disons les *orateurs*, c'est trop sans doute ; car ils se réduisaient presque à un seul, M. Rouher : « *Moi, dis-je, et c'est assez.* » C'était assez, en effet, pour la Chambre, mais insuffisant pour le public. La discussion seule avait l'inconvénient d'amener cet homme d'État à prendre des engagements compromettants, à risquer des prophéties qui ne devaient pas s'accomplir : on n'a pas oublié sans doute ni la théorie rassurante des *trois tronçons* ; ni le mot *jamais*, moins éloquent que celui de Chatam, mais plus hardi (il s'agissait de Rome, qui ne devait *jamais* appartenir aux Italiens) ; ni les solennels engagements au sujet du Mexique, que nos troupes ne devaient quitter qu'après avoir assis Maximilien sur son trône d'une façon inébranlable, etc. Mais tout cela était sauvé par une éloquence d'un certain genre, fort admirée de quelques-uns, et qui, si le temps n'eût manqué, eût fait asseoir l'orateur au fauteuil académique. M. Delord en cite quelques traits : tantôt une périphrase poétique, *la cité des lacs*, pour désigner Genève, qui s'était jusque-là contentée d'un seul lac ; tantôt un apophthegme trop incontestable, comme celui-ci : « *Il faut aller en avant, car là est le progrès* ; » tantôt une tirade de haut style, au sujet des menaces de guerre dont s'alarmait un patriotisme timoré : « Quant à moi, je préférerais les orages solennels de la guerre et la foudre qui éclate et jette dans les rangs la mort et l'immortalité, à une situation dans laquelle, sous un ciel sombre et blafard, dans un malaise morbide, s'éteindraient graduellement la grandeur et la prospérité de la France. » En effet, ce n'est pas graduellement que cette grandeur devait *s'éteindre* ; mais un orateur qui se refuse à *éteindre la grandeur* n'avait-il pas sa place marquée d'avance auprès de celui que l'Académie nommait vers cette époque, et qui nous avait appris que, sous Louis XIV, la monarchie *grandit à pas de géant* ? Le style de M. Rouher était de la même école, et il ne faut pas se dissimuler qu'auprès de ce style très-riche en métaphores, la parole de MM. Thiers, Jules Favre, Jules Simon, Picard et autres devait paraître bien pauvre et bien décolorée.

Néanmoins, un seul orateur ne pouvait suffire à cette lourde tâche d'être toujours prêt à répondre à tant d'attaques diverses : un rien, une indisposition vulgaire, peut le mettre momentanément hors de combat ; on a beau être sublime, on peut être enrhumé. Il ne fallait pas songer pourtant à multiplier le nombre des orateurs du gouvernement ; la matière manquait ; mais on pouvait diminuer le nombre de ses adversaires et empêcher surtout qu'il n'en surgît de nouveaux. C'est à quoi on s'appliqua lors des élections de 1869. On s'occupa d'abord d'une savante organisation de la presse, dont une note adressée au ministère de l'intérieur par un des chefs de son administration a révélé tous les détails (1). M. Taxile Delord a écrit à ce sujet un chapitre très-piquant (chap. xxi), mais qui ne plaira pas à tout le monde : « Il y avait lieu, dit-il, de se préoccuper sérieusement du rôle que la presse de Paris joue dans les départements. Le gouvernement, pour bien constater les faits matériels, eut recours à la statistique ; il demanda aux préfets un état de tous les journaux de Paris qui pénétraient dans chaque arrondissement. Cet état, qui n'avait jamais été dressé, révéla que, déduction faite du *Journal officiel*, le chiffre des abonnés aux journaux de l'opposition dépassait de beaucoup celui des abonnés aux journaux du gouvernement. » M. Taxile Delord aurait pu donner le chiffre précis, puisqu'on l'a : « 128 000 contre 42 000 à peine. » (2) Pour parer à ces dangers, la note de l'employé indique plusieurs combinaisons adoptées, l'envoi aux préfets d'exemplaires gratuits des journaux avec lesquels on s'est entendu, et qui consentent, la *Patrie*, par exemple, à les livrer à 125 francs le mille ; le *Peuple*, de M. Clément Duvernois, un jeune journal d'alors, né de parents pauvres, mais honnêtes, s'est contenté de prix très-doux ; le *Petit Journal*, quoique non politique, prépare « un certain nombre

(1) *Papiers secrets*, etc., n° IX. Il y a une autre pièce également très-curieuse sur le même sujet n° CXXII ; et enfin un plan du même genre, développé en quarante et quelques pages dans les *Documents pour servir à l'histoire du second Empire*, publiés chez l'éditeur Lachaud, 1872 (p. 147). On voit que les renseignements ne manquent point.

(2) On le trouve au commencement de la dernière pièce indiquée dans la note précédente (p. 195) ; voici comment s'exprime le rédacteur de ce rapport :

« Sous la Restauration, sous le régime de Juillet, les journaux dévoués au gouvernement furent toujours plus nombreux que les journaux d'opposition.

« Sous l'Empire, il n'en fut jamais de même. Au début cependant, les forces étaient presque également réparties. En 1858, le tirage des journaux du gouvernement s'élevait à 67 000 exemplaires, celui des journaux opposants à 75 000. C'était encore, à très-peu de chose près, l'égalité.

« Mais, à dater de cette époque, la proportion se rompt. Chaque jour, la presse opposante gagne du terrain. Aujourd'hui, elle compte 128 000 exemplaires, le gouvernement 42 000 à peine.

« Mais cette infériorité numérique n'est peut-être pas la plus regrettable. »

Parmi les causes de cette [illegible] du gouvernement [illegible] de la presse [illegible] 1845 [illegible] [illegible] 1 100 [illegible] [illegible] de ministre [illegible]

de *portraits personnels* des ministres, des membres principaux de la majorité, etc. » (Une parenthèse : on se demande avec inquiétude ce que pourraient être des portraits non *personnels ?* A moins qu'il ne faille admettre, au sujet des portraits politiques, la gradation fixée jadis par un peintre à l'huile du Palais-Royal : « *Ressemblance parfaite*, 20 francs ; *demi-ressemblance*, 15 francs ; *air de famille*, 10 francs ; » on aime à penser que, pour être suffisamment flatteurs, les portraits du *Petit Journal* devaient en général appartenir à cette dernière catégorie.) On enverra de plus des lithographies au prix le plus minime. C'est par le moyen du colportage que l'on compte les répandre.

M. Delord tire encore de cette note instructive les citations suivantes :

« L'auteur de la note évalue à 200 000 francs la somme » qu'exige cette savante organisation. Ce chiffre total de » 200 000 francs pourra paraître considérable ; mais la publi- » cité joue dès à présent et jouera un rôle si important dans » les prochaines élections générales, que déjà les imprimeurs » de Paris peuvent à peine suffire aux travaux qui leur sont » commandés. L'action toujours si difficile sur la presse » parisienne, action qui s'appuie avant tout sur les bons rap- » ports, a besoin d'une sanction, et cette sanction c'est la » certitude que le gouvernement est disposé à faire des sacri- » fices en faveur de ceux qui le servent. L'idée d'un concours » matériel ajoute beaucoup, par le temps qui court, à l'in- » fluence morale, et bien des défections et des désertions » peuvent être évitées en donnant satisfaction à quelques » intérêts ou à quelques besoins personnels.

» Si cette dernière assertion avait besoin de confirmation, » on en trouverait la preuve dans l'accord même qui a été » conclu avec le *Figaro*. Cet accord, dont le ministre lui- » même a suivi et dirigé toutes les phases, promet de donner » des résultats utiles. Il a été, comme le sait Son Excellence, » une des préoccupations importantes du service, et l'attitude » des écrivains qui dirigent ce journal est telle qu'il était à » peine permis de l'espérer (1). »

Or, au moment où cet accord était conclu, l'écrivain qui dirigeait en chef ce journal venait de signer un traité avec M. Rochefort pour l'exploitation de la *Lanterne;* il fournissait une partie des fonds, se réservait le quart des bénéfices, et se chargeait (article 6) « *de lancer et de développer l'entreprise* ». M. Taxile donne en entier le texte de ce traité (2). Démolir le gouvernement avec la *Lanterne*, le soutenir avec le *Figaro*, et se donner de plus comme légitimiste, ce sont bien des choses à la fois. En outre, M. Delord, quoique très-peu favorable à la *Lanterne*, fait remarquer que le droit d'être sévère contre son auteur n'appartenait pas du moins à celui « qui a été le complice de son premier pamphlet et qui en a partagé les bénéfices ».

Le succès fut loin de répondre à cette mise en scène compliquée. Là où les élections pouvaient être libres, elles furent hostiles. Il devint nécessaire pour le pouvoir de se transformer enfin, au moins en apparence. Il était devenu évident que sans la liberté la France ne pouvait plus vivre ; restait à savoir si l'empire pouvait vivre avec la liberté.

On lira avec curiosité dans le récit de M. Delord les détails relatifs au laborieux enfantement du nouveau ministère, les interminables pourparlers de ceux qui aspiraient aux portefeuilles et prétendaient évincer tel ou tel concurrent. Le tableau est triste, surtout quand on songe au résultat définitif. Mais il serait inutile de discuter ici les torts particuliers, la sincérité plus ou moins réelle des transformations diverses qui s'accomplirent alors : ce qui nous semble plus important à propos d'une histoire contemporaine, c'est de voir comment les enseignements de cette histoire peuvent être méconnus et les faits les plus clairs obscurcis au gré des intérêts et des passions.

Pour justifier alors certaines défections assez inattendues, on invoquait un exemple éclatant, celui d'une époque dont quelques vieillards avaient pu être les témoins, les Cent-Jours. On n'en aurait pu citer aucun qui s'appliquât moins aux circonstances présentes. Quand, en 1815, Napoléon revenait de l'île d'Elbe, l'Europe était en armes, et il fut clair, dès les premiers jours, qu'elle était résolue à recommencer l'invasion, à pousser la guerre à outrance dans les circonstances les plus défavorables pour notre pays. Alors, sans se faire grande illusion sans doute sur les chances de victoire qui restaient à la France, les patriotes qui pendant l'empire avaient vécu dans la retraite ou dans l'exil, se rallièrent au seul pouvoir qui fût alors possible, au seul qui pût laisser quelque espoir de vaincre ; ils s'étaient tenus loin de l'empire au temps où il distribuait la richesse et les honneurs ; ils reparaissaient au moment d'un danger qui menaçait, non pas l'empire seul, mais la patrie elle-même. En 1868 et 1869, au contraire, quelles que fussent à l'égard des circonstances extérieures les appréhensions du patriotisme, il n'y avait pas du moins menace immédiate de guerre ; il fallait pour cette guerre une occasion, un prétexte, et il était assurément facile ou de l'éviter ou de l'ajourner, si on l'avait voulu bien sincèrement. Ce n'était donc pas au danger que les hommes d'alors demandaient place ; ils n'avaient qu'à se partager les portefeuilles et les honneurs ; cela met déjà quelque différence entre eux et les patriotes de 1815. En outre, en revenant de l'île d'Elbe, Napoléon trouvait en France une situation nouvelle, qui ne s'était point faite à ses dépens et qu'il pouvait accepter sans s'amoindrir. Quel que fût son passé contre-révolutionnaire, la première Restauration, ou plutôt ses plus passionnés partisans, avaient été beaucoup plus loin que lui à bien des égards ; les extravagances des nobles, les prétentions du clergé, les menaces contre les détenteurs des biens nationaux, les persécutions tracassières contre quiconque était supposé hostile ou simplement tiède, tout cela avait fait sentir à tous le poids d'une réaction plus taquine encore qu'oppressive, et qui irritait sans effrayer.

Les royalistes avaient achevé de déconsidérer ainsi ce qui, dans l'œuvre réactionnaire de Napoléon, révoltait le plus les ennemis de l'ancien régime, et, en aggravant encore l'impopularité de ces tentatives rétrogrades, ils avaient fait oublier qu'à cet égard ils n'avaient fait que suivre l'exemple donné par Napoléon. Il était donc vraisemblable que celui-ci ne recommencerait pas une œuvre qui avait été si fatale et à lui-même et à ceux qui l'avaient remplacé ; bon gré, mal gré, il se trouvait à bien des égards l'homme de la Révolution. Il était bien certain du moins, comme il le disait lui-même à Benjamin Constant, qu'il ne pouvait plus être à aucun titre l'*empereur des nobles et des prêtres*, deux classes compromises à l'égard de la nation, irrévocablement brouillées avec lui. Il

(1) Taxile Delord, p. 441.
(2) Page 278.

remarquait d'ailleurs que la France était bien changée en dix mois : outre un courant d'idées nouvelles, dont il lui eût fallu tenir compte même dans un temps plus calme et dans une situation plus assurée, il trouvait tout un personnel, à bien des égards, nouveau et moins docile. Quelle que fût donc sa pensée secrète, la nécessité même, qu'il savait du moins reconnaître, lui avait créé un rôle à part qui pouvait inspirer quelque confiance, lors même qu'on n'eût pas été réduit à choisir entre lui et l'étranger : eh bien ! cette confiance, il ne l'inspira pas : Benjamin Constant le déclare, et il déplore à cet égard son erreur en des termes si nets qu'elle aurait dû prémunir contre toute imitation de sa faute ceux qui ont prétendu s'autoriser de son exemple. Le bon sens public, en 1815, se disait que quand on a commencé par le pouvoir absolu, on n'accepte pas de bon cœur et sans arrière-pensée les gênes de la liberté. Cela est aussi vrai des faibles et des sincères que des forts et des habiles, de Louis XVI que de Napoléon. C'est à quoi l'on eût pu songer davantage en 1868, et ce qui aurait dû aussi faire réfléchir, c'étaient les différences qui faisaient « un miroir trompeur » de cet exemple emprunté au passé. Il n'y avait pas en 1868 comme en 1815, une ligne de démarcation bien marquée, une interruption de dix mois entre l'ancien système et celui qu'on prétendait inaugurer, un renouvellement radical dans la situation comme dans les hommes. Le neveu de Napoléon n'avait eu à subir aucune de ces nécessités pressantes, absolues, qui s'étaient imposées à son oncle sans lui laisser entre deux systèmes la liberté du choix, et qui semblaient garantir, beaucoup plus sûrement que toutes ses paroles, la réalité d'une transformation devenue inévitable. Il était difficile de supposer que Napoléon III acceptât son nouveau rôle de bon cœur, ou seulement avec la résignation que lui aurait au moins inspirée l'impossibilité de s'y soustraire, si cette impossibilité eût été évidente, pour lui comme pour Napoléon Ier. Enfin ce n'était pas le souverain seulement qui devait se transformer ; c'était tout son entourage, tout un personnel qu'il aurait fallu changer. S'était-on flatté d'y réussir ? En demandant à l'empire de devenir libéral et pacifique, on lui demandait l'impossible, on voulait même des choses contradictoires ; car il était visible que, pour relever son prestige fort diminué à l'intérieur, Napoléon III se hâterait de chercher au dehors une compensation quelconque. En le voulant libéral on le faisait donc belliqueux. C'était pour échapper aux ennuis de la liberté, M. Delord le rappelle, que Napoléon, en 1815, avait précipité la guerre et « couru à Waterloo » ; son neveu devait faire comme lui. Ce n'est pas du reste son quasi libéralisme qu'il faut accuser ici de cette conséquence inévitable : *l'empire, c'est la paix*, ce mot si faux au début de l'empire, l'était encore plus à la fin. Quand on s'est appuyé surtout sur le prestige militaire, — que ce prestige soit héréditaire ou personnel, — on ne reste pas sous le coup d'un échec comme celui du Mexique ; il serait puéril de s'en étonner, il serait plus dangereux encore de l'oublier aujourd'hui. Mais quand on voit comment l'exemple des Cent Jours, si clair pourtant, a encouragé les illusions même qu'il eût dû prévenir, on se demande à quoi servent les leçons de l'histoire, même pour des hommes après tout fort éclairés ; car, sincères ou non, il leur était impossible de plus mal réussir, et ceux même parmi eux qui se sont flattés de tromper les autres se sont évidemment trompés eux-mêmes. Enseignements de l'histoire, expérience personnelle, tout a été perdu pour eux. Comment avaient-ils, en 1851, osé reprocher à la foule de ne pas assez se souvenir, quand eux-mêmes, dans une crise si grave, ils devaient tout oublier ?

Souvenons-nous donc. Ne laissons pas impunément falsifier l'histoire et travestir des faits vivants encore, et dont nous sentons le douloureux contre-coup. C'est à raviver tous ces souvenirs, à rajeunir ces leçons, à ne laisser jamais à l'erreur les bénéfices de la prescription, que servent les livres comme celui-ci, éloquents par leur simplicité même, et forts de leur modération.

EUGÈNE DESPOIS.

EXPLORATIONS FRANÇAISES DANS L'AFRIQUE CENTRALE

Le rabbin Mardochée et le commerce marocain dans le Soudan

C'est un personnage bien intéressant et bien curieux que ce rabbin Mardochée, dont la présence actuelle à Paris, au sein de la Société de géographie, nous permet d'espérer des relations suivies avec le Soudan en général, et plus particulièrement avec Tombouctou. Il semble présenter une association heureuse des qualités de l'Israélite, de l'Arabe et de l'Européen. Il a surmonté toutes les fatigues et a bravé tous les dangers pour arriver à la fortune ; il s'est vu dépouillé, ruiné à plusieurs reprises sans murmurer autre chose que « Dieu soit glorifié, et qu'il nous envoie ceux qui font la justice ! » Il aime la science et la France avec passion. Son regard indéfinissable, sous la paupière alourdie qui le recouvre, exprime à la fois la quiétude et l'ardeur ; on y voit une âme impérieuse qui se maîtrise et se trahit tour à tour. La photographie qu'en a publiée le *Bulletin de la Société de géographie*, en lui attribuant à tort la couleur des nègres, a singulièrement enlaidi ce voyageur. En réalité, il présente un de ces types que semble affectionner Véronèse ; un peintre qui voudrait représenter l'adoration des Mages trouverait assurément dans son personnage un modèle accompli. « C'est, disait M. Beaumier, consul de France à Mogador, un gaillard solide très-dévoué à ses amis, mais peu commode pour ses adversaires, et qui m'a paru doué par-dessus tout d'un intrépide mépris de la vie. »

Mardochée (Mordokhai Aby Serour) est originaire du Maroc. Il est né à Akka, ville du Draa. Il n'avait pas neuf ans quand il entreprenait ses premiers voyages. Si jeune qu'il fût, il se rappelle avoir vu dans le Sous, à Tazeroualt, les ruines d'une ville ancienne dont certaines pierres portent des sculptures et des inscriptions. Le jeune aventurier était parti sans ressources, confiant dans la Providence, désireux de voir et d'apprendre. D'étapes en étapes il gagna Maroc, puis Mogador, d'où il suivit le littoral de l'Atlantique jusqu'à Tanger. Là il franchit le détroit de Gibraltar, traversa l'Espagne, gagna la France, séjourna à Marseille, s'embarqua pour l'Orient, visita Salonique, Constantinople, Smyrne, Jaffa, et atteignit Jérusalem, où il se fixa pour se livrer à l'étude. A force de travail et de persévérance, il obtint le grade de rabbin dans la patrie de ses ancêtres et se voua à l'enseignement tout en parcourant la Syrie et l'Égypte. Il revint par la Tunisie, se fixa pen-

dant quatre ans à Alger comme maître d'hébreu, et gagna Mogador en 1858, muni d'un passeport français.

Il avait passé dix-huit ans hors de son pays natal et n'avait que vingt-sept ans. Il se faisait une grande joie de revoir sa famille; mais il la trouva dans la misère. Son père était vieux et souffrant; il résolut de travailler pour lui. Dans ses voyages en Tunisie et Algérie, voyages qui l'avaient conduit à s'avancer dans le désert jusqu'à Aïn-Salah, capitale du Touat, il avait pu recueillir de nombreux renseignements sur le commerce des caravanes avec le Soudan. Son plan était tracé d'avance; il partit avec son frère Isaac et prit la direction de Tombouctou. Les deux frères étaient montés sur des chameaux et munis d'une pacotille qu'ils se proposaient d'échanger au Soudan.

Ils prirent la ligne à peu près directe qui va de Mogador à Tombouctou en passant par Akka. Leur première étape dans le désert fut de six jours, pour lesquels ils s'étaient munis d'une provision d'eau suffisante. Le début n'était pas encourageant : sur toute la route des dunes, des plaines et des plateaux désolés, que les Arabes, dans leur langage énergique et pittoresque, comparent aux domaines de la mort. La mort, en effet, y prend les aspects les plus divers : pas une goutte d'eau, un ciel de feu, une terre sans verdure, les orages du désert, les pillards qui sillonnent cette route pour assassiner les voyageurs et s'emparer des richesses qu'ils ont si péniblement recueillies. Ce fut ainsi qu'on arriva à Tendouf. Il faut aux commerçants du désert une foi bien profonde et la résignation la plus complète aux volontés de Dieu pour s'engager dans ces solitudes. Le Sahara est le pays des bandits et des saints. C'est un saint qui fonda la ville de Tendouf dans une petite oasis, ville toute nouvelle dont l'origine ne remonte pas au delà d'une trentaine d'années. Bel-Hamedj, marabout des Tadjacants, déjà fort avancé en âge et affligé de la lèpre, voulut terminer ses jours loin du monde. Il s'était retiré à Tendouf auprès d'une source d'eau douce ombragée de quelques dattiers, dont les fruits lui semblaient devoir suffire à tous ses besoins. Il espérait vivre et mourir ignoré dans ce coin du désert; mais, par un de ces miracles si fréquents dans l'histoire des religions, il vit accourir à lui un grand nombre de fidèles musulmans qu'attirait « son odeur de sainteté ». Beaucoup de disciples se fixèrent autour de Bel-Hamedj, qui vivait et gouvernait encore Tendouf en 1870. La source et les dattiers s'étaient multipliés comme par miracle; les maisons s'élevaient, et avec elles une jolie mosquée dont le minaret domine le désert sur un immense rayon. Des rues entières y sont bordées de boutiques; « une irrigation intelligente, dit M. Beaumier, a transformé les environs en jardins et en champs cultivés. C'est désormais le point de ralliement de la grande caravane annuelle qui part pour Tombouctou à la fin de septembre et revient en avril, et le premier marché où les commerçants les plus actifs du sud du Maroc vont attendre les retours du Soudan. »

Si l'étape avait été pénible, en revanche la constatation des miracles réalisés par la piété d'un simple marabout musulman était de nature à solliciter la confiance du rabbin Mardochée et sa foi dans la Providence. Il renouvela sa provision d'eau pour dix jours, l'étape suivante étant encore plus longue. Nos commerçants arrivèrent ainsi à Iguidy, dont le nom berbère signifie *dunes*. Le pays, en effet, n'est autre chose qu'une zone de sables rouges qui part de l'Atlantique pour s'avancer fort avant dans l'intérieur du Sahara, et qui paraîtrait devoir favoriser l'établissement d'une population agricole et paisible; malheureusement l'accès de cette zone du côté de l'Atlantique n'est pas fort encourageant, car l'eau qu'on y recueille est d'autant plus saumâtre qu'on s'approche de la mer. On y trouve de nombreux bouquets de palmiers. Au point où s'engagent les caravanes, il suffit de creuser à une profondeur d'un mètre ou deux pour se procurer de l'eau potable, et la zone est assez large pour qu'il faille trois jours pour la traverser à dos de chameaux. On y trouve des restes de constructions fort anciennes. La tradition dit que le pays était couvert d'habitants, mais qu'un orage de sables les engloutit ou les dispersa.

Nous ne suivrons pas le voyageur dans la description de son itinéraire, que l'on retrouvera dans le *Bulletin de la Société de géographie* (mai 1870), nous nous contenterons de signaler les dolmens qu'il rencontra dans les étapes suivantes, à des distances assez considérables les unes des autres. Ce sont de véritables pierres levées, qui font peur aux chameaux parce qu'elles ont des figures d'hommes et que ces animaux les prennent pour une troupe ennemie prête à fondre sur les caravanes. Le rabbin Mardochée n'est pas seul à les signaler : MM. Duveyrier et Nachtigal en ont vu en d'autres points du désert, mais avec cette différence qu'ils les regardent comme de simples rochers. Mardochée affirme que celles dont il parle sont des pierres de dix à vingt mille kilogrammes superposées à d'autres pierres relativement plus longues et plus minces. Ces pierres auraient été levées par les anciens Kabyles pour perpétuer le souvenir de certaines assemblées générales où l'on prenait des décisions dont on voulait perpétuer la mémoire.

Par un contraste assez bizarre, dans ce désert où l'on fait des traversées de plusieurs jours au milieu de régions « où les pierres sont aussi rares que les perles », le rabbin parcourut une zone entièrement pavée de pierres vertes comme l'herbe, dures comme le marbre, mesurant pour chaque bloc une longueur de 5 mètres et plus. Le vrai désert s'étend dans la partie méridionale du Sahara. Il faut huit jours pour le traverser; l'aspect en est morne et effrayant, les hallucinations y sont persistantes. Le sol est uni comme du papier et réverbère les objets les plus insignifiants comme si l'on marchait sur du cristal. La puissance de réverbération et l'illusion optique sont telles que si l'on aperçoit de loin une crotte de chameau, cet objet prend les proportions d'un chameau monté par son cavalier. Les Arabes appellent cette région *El Mereya* (le miroir). Il y aurait eu le long de cette route des puits très-profonds que les indigènes Berabych comblèrent pour se mettre à l'abri des invasions du Maroc.

On peut aisément imaginer par quelle succession de transes et d'émotions diverses passe l'esprit d'un voyageur le long de la route suivie par Mardochée. Deux points funèbres, l'un à Iguidy, l'autre au sud d'Arouan, y marquent l'assassinat de deux explorateurs européens, le premier est celui où périt Davidson, en janvier 1837; l'autre le major Laing, en 1820.

A une demi-journée d'Arouan, avant-dernière étape dans la direction de Tombouctou, Mardochée et son frère furent arrêtés par le cheik des Arabes Berabych Sidi Ahmed Abyda, qui jura de les tuer comme il avait tué, disait-il, le major Laing. La soumission des deux Israélites le toucha cependant assez pour qu'il les escortât jusqu'à Arouan, où il les remit entre les mains des docteurs musulmans. Là, grâce à sa connaissance du Coran, à la cession de la moitié de ses mar-

chandises, et à l'engagement de payer un tribut annuel de 125 francs par tête, le rabbin obtint l'*amân*. Mais il se vit arrêté pendant une année entière à Arouan par l'hostilité des négociants du Maroc, qui voulaient conserver le monopole du commerce de Tombouctou.

La situation était très-pénible; Mardochée et son frère durent ronger leur frein, inventant toutes sortes de ruses pour se rendre supportables à Arouan même, y gagner leur vie et trouver les moyens de franchir leur dernière étape. Ils ne se doutaient pas qu'ils étaient circonvenus par les agents des négociants marocains, et croyaient que le principal obstacle venait des Foulans, alors maîtres jaloux de Tombouctou. Il fallut prendre les allures, le costume et les mœurs arabes, gagner peu à peu les sympathies des personnages influents; il fallut surtout faire un nouveau sacrifice d'argent et payer douze cent cinquante francs au cheik d'Arouan pour obtenir la permission de partir pour Tombouctou. La dernière étape était donc libre; mais, pour la faire, on ne pouvait se passer d'un guide, et Mardochée n'en trouvait pas. Les caravanes refusaient de l'admettre sous prétexte qu'il serait infailliblement massacré par les Foulans. Mardochée se résolut à partir seul pour arriver plus aisément à son but; le commerce de son père Isaac prospérait; il parvint à persuader un chamelier, auquel il offrit cent vingt-cinq francs pour le voyage, promettant de lui laisser tout ce qu'il possédait si les Foulans le mettaient à mort.

Il partit enfin, déguisé en Arabe et si bien travesti, qu'il était méconnaissable. A son arrivée à Tombouctou, il se rendit tout droit chez un riche commerçant marocain, Thaleb Mohammed ben Talmody, auprès duquel il comptait trouver aide et protection. La vérité lui apparut alors dans toute son horreur : il s'était livré à son plus cruel ennemi. Celui-ci, n'osant se défaire de Mardochée, le livra aux Foulans en réclamant sa mort. « Je n'espérai plus rien des hommes, s'écrie alors le rabbin, et je m'abandonnai à la volonté de Dieu Très-Haut. » Laissant [illegible] sundertous, il déploya une énergie extrême et ne craignit pas de retourner contre son perfide et cruel rival les accusations dont il était victime. Quand il comparut devant les Foulans, il leur parla avec une véhémence qui produisit le meilleur effet. « C'est la haine qui fait agir, dit-il, les marchands marocains; ce n'est pas seulement la haine, c'est aussi l'avidité la plus [illegible] à vos propres intérêts. Ils veulent être les seuls à exploiter le commerce de Tombouctou pour obtenir les objets à plus bas prix, ils sacrifient votre pays à leurs propres intérêts et à leur impitoyable égoïsme. Cessez de les écouter, laissez venir ici les juifs et les chrétiens, et vous verrez quels avantages vous tirerez de cette décision. Pour moi, je puis parler d'autant plus sincèrement qu'il ne me reste aucune espérance : on ne ment pas quand on se sent si près de la mort. Que Dieu soit glorifié ! » Le gouverneur de la ville s'adoucit et demanda à Mardochée s'il voulait, conformément aux exigences de l'islamisme, régulariser sa situation en payant un tribut au sultan du pays, Amed-Ahmadou, qui résidait alors à Hamd-Allahi. Le rabbin offrit de payer chaque année un tribut équivalent à deux mille francs. Le gouverneur lui permit alors de rester à Tombouctou jusqu'à ce qu'il eût reçu la réponse du sultan, auprès duquel il envoya un exprès.

A la nouvelle de cette décision, la fureur des négociants marocains fut extrême; ils se réunirent et se rendirent au tribunal du gouverneur, demandant que le rabbin se fît musulman, sinon qu'il fût immédiatement expulsé ou mis à mort.

Appelé à répondre, seul contre tous, Mardochée, versé dans la juridiction de l'islam, sut leur tenir tête et les confondre. « Le Coran, dit-il, ne permet point de mettre à mort un juif qui a accepté de payer le tribut; il ne permet pas d'exiger sa conversion violente; il ne permet pas de décider sans avoir pris conseil du sultan, qui est le représentant du Prophète sur la terre. » La science sacrée dont le rabbin faisait preuve en cette occasion était bien supérieure à celle de ses adversaires, et le gouverneur persista dans sa décision.

La réponse du sultan ne tarda pas à parvenir : elle était favorable. Mardochée était autorisé à rester et à commercer librement dans Tombouctou. Il était même autorisé à faire venir tous les juifs qu'il voudrait, pourvu qu'ils payassent le tribut convenu. Mardochée fit alors venir son frère Isaac, d'Arouan.

Cependant les négociants marocains ne se tinrent pas pour battus : ils parvinrent à circonvenir le gouverneur, lui persuadèrent que les deux juifs étaient fort riches, que le tribut auquel ils s'étaient soumis était bien inférieur à celui qu'ils auraient dû payer; ils firent si bien, que les exactions commencèrent. Mardochée refusa de s'y soumettre; on le mit aux fers. Mais il avait déjà eu le temps de se concilier des sympathies puissantes. La nuit même, il parvint à s'évader grâce au concours de Sidi-Mohammed, fils et frère de deux puissants cheiks, qui l'accompagna dans sa fuite. Il ne s'agissait pas, pour Mardochée, d'abandonner la place, mais d'y rentrer triomphalement : il alla demander justice au sultan Amhed-Ahmadou. Il plaida sa cause devant le souverain, la gagna, revint à Tombouctou où il reprit son commerce, et sut si bien se faire respecter qu'au bout de deux ans il était en état d'entreprendre le voyage de Tombouctou à Akka avec un riche chargement. Il ramena de son pays l'aîné de ses frères, un neveu, son beau-frère et un autre israélite, et, avec eux, vingt-huit charges de marchandises diverses.

On peut se faire une idée de la rage des négociants marocains à la nouvelle de ce retour. Ils voulaient que l'on parquât cette colonie naissante dans un quartier spécial. Le rabbin, avec la fermeté qu'il avait déployée, s'opposa à cette mesure et dispersa dans différents endroits de la ville ses coréligionnaires, qui se virent bientôt renforcés d'un nombre égal d'émigrants israélites. C'en était fait de la colonie juive si Mardochée avait cédé sur ce point; car il eût été facile d'ameuter la populace et de l'exterminer dans un moment de sédition. Au contraire, disséminés comme ils l'étaient, inspirés par leur rabbin, les juifs purent passer inaperçus et se créer chacun des relations et des sympathies.

Malheureusement, après avoir eu à lutter avec les hommes (et quels hommes!), Mardochée eut à lutter avec l'adversité : il connut la misère [illegible] exorbitants qu'exigent les grandes caravanes. Trois petites caravanes qu'il organisa pour son compte furent pillées, [illegible] par des bandes du Maroc, [illegible] par des bandes du Soudan, dont il ne put obtenir justice.

A [illegible] de cette dernière catastrophe, [illegible] en 1860 Mardochée à M. [illegible] [illegible] commerce. Après [illegible] au Soudan, [illegible] revenu à Akka [illegible] et [illegible] Mogador [illegible] pour connaître ce qui peut arriver à un homme. La première fois que je

vous ai raconté tout cela, monsieur le consul, vous m'avez conseillé de retourner au Soudan et je suis prêt à me conformer à vos ordres chéris. Je demande donc à Dieu, et ensuite à vous, de faire parvenir ces renseignements à la Société de géographie du gouvernement français, en lui faisant savoir mon nom, en invoquant sa protection et en lui demandant de me reconnaître comme un de ses enfants et comme un fils de votre grande nation. »

Le rabbin Mardochée séjourne en ce moment à Paris et reçoit d'un des secrétaires de la Société de géographie, M. Duveyrier, bien connu par ses voyages dans le Sahara, les instructions propres à le mettre en état de procéder à des constatations fructueuses pour la science et le commerce français. Il doit retourner prochainement à Mogador et entreprendre pour le compte du docteur Cosson, de l'Institut, une série d'explorations dans le sud du Maroc. Ces explorations le prépareront au nouveau voyage qu'il entreprendra ensuite vers Tombouctou.

Cet intelligent et courageux voyageur s'est présenté il y a quinze jours à la Commission de géographie commerciale, où l'ont recommandé MM. Duveyrier et Charles Maunoir. Il a fourni quelques renseignements intéressants sur les objets que l'industrie et le commerce français pourraient écouler dans le Soudan. Il existe au sud de Tombouctou des pays très-riches qui viennent s'approvisionner au grand marché du Soudan ; quoique idolâtres et non convertis encore à l'islamisme, ces pays jouissent d'un état de civilisation assez avancé. Ils accueilleraient la plupart des menus produits de notre industrie, et l'on y pourrait écouler sur une échelle assez considérable les draps teints en rouge, pour lesquels les noirs ont une prédilection particulière. Malheureusement, à la suite de revers de fortune qui ont frappé Mardochée, la petite colonie juive de Tombouctou, poursuivie par l'hostilité des négociants musulmans du Maroc, est actuellement dispersée. Le rabbin pense pouvoir la reconstituer. Il est probable que la Société de géographie lui fournira quelques subsides prélevés sur son fonds des voyages. La Commission de géographie commerciale, de son côté, a décidé qu'elle se préoccuperait de lui constituer une pacotille assez importante pour le défrayer de ses entreprises et le mettre en état de reconstituer son commerce. Elle a délégué deux commissaires à cet effet : l'un de ses secrétaires, M. Hiélard, vice-président du syndicat général, et M. Guérin-Brécheux, président de la chambre syndicale de la tabletterie, secrétaire de la section de colonisation.

Il est probable que le rabbin Mardochée ne se mettra pas en route pour Tombouctou avant la fin de l'année courante. Ceux de nos lecteurs qui voudraient s'associer aux témoignages effectifs de bienveillance dont il est l'objet de la part de notre Société de géographie, de sa Commission de géographie commerciale et de notre consul à Mogador, M. Beaumier, trouveront dans le secrétariat de la Société de géographie de Paris des intermédiaires empressés à fournir des renseignements et à faire parvenir leurs dons. Il est d'une grande importance, en effet, que l'industrie et le commerce français soient dès aujourd'hui représentés sur les marchés du Soudan, où l'on voit figurer un grand nombre de produits anglais. On jetterait ainsi les premières bases de relations commerciales qui peuvent devenir très-importantes au point de vue de l'avenir de notre colonie algérienne.

CAUSERIE POLITIQUE

L'Assemblée, jusqu'ici, n'a guère usé du pouvoir constituant que pour décréter l'exclusion de l'empire. Espérons qu'elle en usera une fois encore pour décréter la perpétuité de la république. Ce sera son testament; nous ne souhaitons pas qu'elle y mette autre chose. Pour peu qu'elle ait la sagesse de choisir des exécuteurs testamentaires qui aient notre confiance, nous serons contents. Nos vœux, présentement, ne vont pas au delà ; cela fait, nous la tenons quitte de tout le reste. Trois années d'attente et d'angoisses nous ont guéris de trop d'ambition; nous sommes dressés maintenant à la modestie. Au surplus, la modération de nos désirs s'explique : nous ne serions pas fâchés d'hériter, et, naturellement, le plus tôt possible.

Ainsi, ce que nous attendons de la libéralité de l'Assemblée, c'est qu'elle daigne nous restituer la faculté d'user d'un bien qui est nôtre : la souveraineté. Il est vrai que le plein exercice de la souveraineté ne peut nous être rendu que si la république est mise hors d'atteinte, car la prérogative de la nation ne saurait subsister dans son intégrité que sous le régime républicain. L'Assemblée honorerait ses derniers moments si elle exprimait sur ce point une volonté conforme à ce qui est notre droit. Même elle nous doit quelque chose de plus : il ne suffit pas qu'elle nous restitue par un legs le dépôt que nous lui avions confié, il faut encore qu'avant de se dissoudre elle institue un ministère nouveau qui devra lui survivre et qui soit capable de nous assurer, en effet, le bénéfice de cette restitution.

Puisque l'heure des dernières réflexions semble venue pour l'Assemblée de 1871, elle fera bien de ne pas trop compter sur les omissions de l'histoire ou sur les distractions de la postérité. Quelle mémoire laissera-t-elle ? Cela dépend en grande partie des dernières résolutions qu'elle va prendre, et ces résolutions dépendent elles-mêmes de ce que va décider le centre droit. L'empire étant proscrit, la royauté impossible, le septennat et, par conséquent, le stathoudérat mort-nés, le centre droit n'a plus que la faculté de choisir entre la république et rien. Quelques personnes assurent qu'il préférera rien. Il faut distinguer.

Rien, c'est le lendemain de la dissolution livré à toutes les entreprises de la faction bonapartiste. Que la majeure partie du centre droit soit dès maintenant résignée à subir de pareils hasards, plutôt que de donner son assentiment à l'établissement définitif du gouvernement républicain, une telle supposition ne concorde malheureusement que trop avec les apparences. Mais, il faut être juste, il y a dans le centre droit un certain nombre d'hommes qui ont l'âme plus haute; la haine de la république n'est pas assez forte en eux pour leur faire préférer la chance d'une restauration des Bonaparte et leur propre abjection, qui en serait la conséquence. En comptant bien, on en trouverait, je pense, une cinquantaine. Ce n'est pas beaucoup sans doute; c'est assez s'ils joignent leurs votes à ceux des trois gauches.

Je sais bien qu'ils n'en viendront pas là tout de suite. Il leur en coûte de renoncer à l'espérance longtemps caressée d'un principat, qui eût été comme un nouveau juste-milieu bourgeois entre la république et la royauté. Mais quoi ? Chaque journée qui s'écoule montre la fragilité de leurs illusions. Les Trente ont beau s'envelopper de mystère, scruter en secret

les lettres que publie le *Times*, analyser les rectifications ou plutôt les aveux des Neuf, prêter l'oreille aux rumeurs qui s'échappent des conciliabules de la droite, délibérer sur la proposition Lambert Sainte-Croix, sur la proposition Wallon, prendre leurs aises enfin avant d'instrumenter; l'urgence est votée, le temps presse, le moment approche où il faudra que MM. les princes d'Orléans choisissent entre la certitude de rester citoyens d'une république, et le risque d'une catastrophe qui peut les rendre à l'exil et nous à l'ignominie. Entre la France et eux, il peut y avoir communauté de bien-être, de sécurité, d'honneur, ou la communauté d'un désastre. A eux d'opter et à leurs amis. Parmi ces derniers, plusieurs ont cru que l'établissement définitif du gouvernement républicain pouvait seul être un obstacle insurmontable à la reconstitution de l'empire. C'est pourquoi il leur a paru qu'ils pouvaient concilier aisément leur devoir envers la France et leur affection pour des princes qui l'ont bien servie. Ils ont agi en conséquence. M. Thiers, M. Dufaure, M. de Rémusat, M. Casimir Périer, ont donné cet exemple, renouvelé par M. de Montalivet hier encore. M. Albert de Broglie a préféré en donner un autre. Lequel des deux sera suivi? C'est la question.

En attendant que l'événement décide, notons un symptôme favorable. Les partisans de la proposition Lambert Sainte-Croix ne tiennent plus la république pour haïssable : elle ne leur paraît que « désagréable » seulement. Du moins ils n'allèguent aucun autre motif de leur répugnance à accepter la solution proposée par le centre gauche. C'est même pour éviter le « désagrément » d'être réduits à la nécessité de la voter, et uniquement pour cela, dit-on, qu'ils ont inventé leur contre-projet. D'où je conclus à la probabilité d'un schisme dans le centre droit, au moment décisif. Car enfin, que ces messieurs se souviennent et qu'ils comparent! N'ont-ils pas enduré, depuis un an, des choses qui auraient dû leur être plus « désagréables » que la république définitive, et, par exemple, l'alliance des bonapartistes? Qu'ils l'aient recherchée ou simplement subie, peu importe : ils ont cru en profiter. A moins qu'ils n'aient été complétement pervertis par M. de Broglie, ou, si l'on veut, convertis, ils reconnaîtront, je pense, que dès aujourd'hui cette alliance leur coûte cher, et que demain elle peut leur coûter plus cher encore. *Cent quarante-trois* préfets et sous-préfets n'ont pas été recueillis impunément, depuis le 24 mai, dans l'ancien personnel de l'empire et restaurés ou promus. L'innombrable légion des maires bonapartistes ne reste pas non plus inactive. Le destin de MM. les princes d'Orléans sera-t-il de n'être rentrés en France que pour servir d'introducteurs à l'Impératrice-régente? Espérons que leurs amis et eux finiront par se lasser d'être dupes.

En tout cas, s'ils s'abandonnent eux-mêmes et s'ils se livrent, la France républicaine et libérale n'imitera sûrement pas leur abnégation. Les trois gauches resteront fermement unies. Le centre gauche n'a pas la moindre envie de s'exposer au risque d'une nouvelle servitude pour tenter d'éluder... quoi? la nécessité, la fatalité, de l'évolution démocratique. Il a constaté l'évidence; et comme il n'est pas désabusé de la liberté, comme il y tient, comme il la veut; comme ces deux termes — liberté et démocratie — ne se peuvent concilier hors de la république; comme c'est justement parce qu'il est resté libéral qu'il est devenu républicain, les tacticiens ingénus du centre droit feraient bien de prendre leur parti de le voir demeurer tel. Le stathouderat aura beau se déguiser, se dissimuler, s'insinuer sur les talons du « septennat impersonnel », les inventeurs de ce médiocre stratagème ne réussiront pas plus à fléchir la résolution du centre gauche qu'à surprendre ou à déjouer la vigilance des royalistes.

Car on songe encore, à l'heure où nous sommes, heure périlleuse, décisive, solennelle, à machiner des ruses, j'allais dire des *trucs* parlementaires. Le public paraît n'y rien comprendre, tant les mœurs de la droite lui sont devenues étrangères. S'il comprenait, qu'inférerait-il d'un pareil rétrécissement de l'horizon où se meut la pensée de la moitié de nos élus? Hélas! oui, en ce moment, dans les trois ou quatre groupes, maintenant désunis, qui furent la majorité longtemps fidèle de M. de Broglie, la grande affaire est tout bonnement l'ordre dans lequel il faudra voter sur la proposition Casimir Périer, sur la proposition Lambert Sainte-Croix, sur la proposition La Rochefoucauld. Les soldats ont déposé leur chef, mais ils ont conservé l'habitude et le goût de cette ingénieuse tactique parlementaire qui lui a si bien réussi.

Il faut voir les choses comme elles sont, et laisser au général *Boum* son fameux principe de haute stratégie : « couper et envelopper ». On ne coupera point; on n'enveloppera pas davantage. La proposition Lambert Sainte-Croix sera rejetée par le centre gauche avec la même unanimité que par les autres fractions républicaines de la Chambre et par l'extrême droite. Cela dit, il n'y a plus guère qu'une chose à faire, c'est de rappeler aux orléanistes du centre droit, s'ils ne sont pas décidément irréconciliables, le mot connu : « Il ne vous reste plus une seule faute à commettre. »

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Jules Janin

Ça été une joie pour tous ceux qui d'une main loyale tiennent une plume honnête, d'entendre le concert de regrets qui vient de retentir autour de la tombe de Jules Janin, et dont l'écho n'est pas encore éteint. Un homme de lettres, qui n'a été et n'a voulu être qu'un homme de lettres, meurt, et voici que c'est presque un deuil public. De toutes parts, et des camps les plus éloignés, on vient se presser, se confondre autour de ce cercueil. Etait-ce le prince de la critique que l'on voulait honorer ainsi? Est-ce un hommage officiel rendu à cette royauté, une royauté de quarante ans? Non; car ce sceptre gracieux, enguirlandé de roses et tenu d'une main si douce, n'est pas de ceux qui, jusqu'au jour suprême, commandent l'obéissance silencieuse et, au lendemain de ce jour, l'hypocrisie des regrets forcés. D'autres rois, avant Jules Janin, ont disparu de l'empire des lettres sans obtenir de semblables témoignages, et des rois qui avaient su, de par leur talent souverain, se hisser aux grands emplois, aux dignités les plus enviées, aux plus hautes positions politiques. Mais lui, c'est son désintéressement même, c'est sa légitime fierté d'homme de lettres qui ont trouvé dans l'expression de cette sympathie leur juste récompense.

Cette récompense, il l'attendait, il la désirait même. Plus d'une fois il avait exprimé ce vœu d'avoir ce qu'il appelait un bel enterrement. Plus d'une fois aussi, songeant à la mort, il avait dit qu'elle ne l'effrayerait pas si elle pouvait le surprendre couronné de fleurs et une coupe de falerne en main. Hélas! cet autre vœu n'a pas également été réalisé. La mort ne l'a point surpris, elle l'a enveloppé lentement, cruellement, le torturant comme à loisir et à plaisir. Pendant près de

deux années, une suite de coups sourds, un envahissement continu et implacable, un engourdissement successif. Des voix amies ont raconté avec quelle sérénité il avait enduré ce martyre. Elles ont dit comment l'épicurien avait fait preuve de stoïcisme durant de si longues épreuves. Qui sait s'il n'avait pas puisé dans certaines leçons d'Horace, son maître et son ami, tant de courage dont il avait besoin alors? *Linquenda tellus, et domus et placens uxor.* Rappelons-nous que Fénelon lui-même, écrivant à un jeune homme auquel il s'intéressait, se faisait fort de tirer à son usage d'Horace seul une morale suffisante pour faire un homme d'honneur et de courage. — Ces mêmes voix amies ont dit également quelle était dans l'intimité sa bonté aimable et souriante, comment il était accessible à quiconque venait lui demander ou assistance ou conseil; enfin, quel excellent cœur c'était que le prince de la critique. Prince si débonnaire, en effet, que j'ai vu l'instant où, sur sa tombe même, on l'allait appeler le bon J. J., le pauvre J. J., tout court.

Et pourquoi non, après tout? Le J. J. du journal n'occupe-t-il pas une place plus importante dans l'histoire littéraire de ces quarante dernières années que le Jules Janin du livre? C'est de lui qu'on se souviendra le plus longtemps, c'est à lui surtout que l'on venait rendre hommage. Les mêmes voix amies ont reconnu que, dans l'œuvre immense du critique, du moraliste, de l'historien fantaisiste, du romancier, les quelques volumes qui avaient le plus de chance de vivre étaient ceux de l'*Histoire dramatique*, extraits des fameux feuilletons du *lundi*. Le reste est déjà dans un demi-crépuscule; hier même un journaliste faisait de l'*Ane mort* et de *la Femme guillotinée* deux romans distincts. Et cependant Jules Janin avait rêvé de construire un monument. Il voulait peindre la France de Louis XV, présenter en un vaste tableau l'image complète de ce siècle étrange, si grand par certains côtés, si petit par d'autres. Il s'est borné à quelques esquisses comme le *Neveu de Rameau*. Son dernier volume : *Versailles il y a cent ans*, n'est que la réunion ou le pêle-mêle d'un certain nombre de croquis pris autrefois à l'intention de l'œuvre capitale. Pourquoi ne l'a-t-il point exécutée? Le temps ne lui a pas manqué sans doute, non; mais l'énergie, la suite et la patience dans le travail. Il n'était pas l'homme des longs efforts; son talent prime-sautier se plaisait à l'improvisation. Il lui fallait le changement, à ce don Juan plein de bonhomie; il rajeunissait à ces caprices et à ces infidélités. Un doigt de cour à Galathée, un sourire à Lalagé, puis il allait conter fleurette à Amaryllis. Une passion unique, un amour légitime à perpétuité, ce n'était pas le fait de ce volage.

Il était né journaliste, feuilletoniste, critique au jour la journée. Il était de ceux qui taillent leur plume chaque matin. Des vues suivies, une doctrine, — assurément, mais surtout l'impression du moment, le sentiment instantané, la justesse du premier coup d'œil et la décision prompte. Par quel heureux concours de circonstances trouva-t-il immédiatement ouverte la voie où l'appelait la nature de son esprit? il l'a raconté lui-même. Il eut cette bonne fortune de remplacer aux *Débats* Moreau Duvicquet un lundi où il fallait rendre compte du *Nègre*. C'était un drame en vers commis par M. Ozanneaux, l'inspecteur de l'Université. Sur cette élucubration étrange il écrivit un feuilleton plein de gaieté, de mouvement, tout petillant de verte gaieté et de juvénile malice. Comment fut-il accepté, ce chef-d'œuvre de fantaisie, à une place où la critique solennelle et empesée était alors seule admise? Comment ce style remuant, frétillant, gambadant, fut-il autorisé à prendre ses ébats dans ce rez-de-chaussée solennel où d'ordinaire marchait à pas comptés le style calme et posé de Moreau Duvicquet, c'est ce que Janin ne s'est jamais bien expliqué lui-même. Toujours est-il qu'on rit de ses hardiesses, Moreau Duvicquet tout le premier, qui s'écria : *Tu Marcellus eris*. Dès cet instant il fut de la maison.

Et de même qu'il s'était amusé le premier jour, il s'amusa pendant près de quarante ans; et de même que le grave Duvicquet avait applaudi à son début, les graves lecteurs des *Débats* applaudirent presque jusqu'au dernier instant. *Ridentibus arrident*, dit Horace son maître : sa gaieté, sa bonne humeur, devaient dérider les plus sévères. Qu'on ne s'y trompe pas d'ailleurs, il ne pouvait trouver un public plus favorable. N'était-ce pas un singulier bonheur pour un critique si ami de la fantaisie, ayant horreur du chemin banal et du terre à terre, d'avoir affaire à des esprits très-distingués que le talent, la bonne grâce, le caprice aimable et le mérite du style gagnaient d'abord et désarmaient au besoin? Dans tel autre journal il eût eu peut-être moins de liberté; on n'eût pas si bien accepté de le voir en prendre tant à son aise avec le lecteur. Il y a tel *lundiste* qui ne saurait se permettre le compte rendu à côté ou même en dehors. Son public ordinaire entend qu'on leur raconte par le menu le vaudeville ou le drame. Il veut savoir pourquoi, au *Palais-Royal*, Arthur épouse Valentine malgré les empêchements qu'apportait Cabassol; il faut qu'on lui explique comment l'ingénue de l'*Ambigu* fait baptiser son sixième enfant au cinquième acte, et à la suite de quel mystérieux voyage le coffret révélateur, jeté au prologue dans la citerne, se retrouve au dénoûment sur le sommet de la tour. Avec ces lecteurs-là, il n'y a pas à plaisanter; on n'est pas là pour s'amuser : demandez plutôt à M. de Biéville. Jules Janin n'eût pas résisté longtemps à ce labeur ingrat. Heureusement pour lui sa fantaisie a pu librement déployer ses ailes. Quand, de temps à autre, il faisait entrer trop de digressions dans sa première digression, trop de parenthèses dans sa première parenthèse, ses lecteurs souriaient et se contentaient de murmurer doucement : Cet enfant gâté, toujours faisant l'école buissonnière! De temps à autre aussi, quand le sujet en valait la peine, il s'y maintenait, en explorait toutes les faces et, sans conclure pédantesquement, prononçait à la fin le mot décisif.

Grâce à cette charmante liberté d'allures, il n'a pas connu la fatigue. Comme la pièce ou les pièces du jour lui étaient surtout une occasion, un prétexte, le fardeau n'était pas devenu pesant pour lui comme pour tant d'autres. Il évitait, en effet, l'écueil de la monotonie. Pour le vaudeville, le drame ou la comédie, il y a en tout une douzaine de moules, de même qu'au barreau il n'y a pas plus de dix ou douze plaidoyers possibles. Mais de même que Pindare ou Simonide, quand ils célébraient les vainqueurs aux jeux de la Grèce, variaient leurs motifs en se rejetant sur Castor ou Pollux, de même Jules Janin, célébrant les victoires ou gémissant sur les défaites des auteurs dramatiques, avait en réserve un nombre incalculable de Castors. Pour quelques-uns de ses confrères il y a des semaines terribles, celles où aucun drame ne poudroie et aucune comédie ne verdoie. Rien, rien sur les affiches, et cependant les douze colonnes sont là béantes, attendant leur pâture! C'était ces semaines-là que Janin était heureux. Il pouvait donc cavalcader sur le paradoxe, voltiger

dans le domaine de la fantaisie sans contrainte, ou du moins sans remords : sa rêverie vagabonde n'était pas troublée par l'image importune de l'auteur oublié et mécontent, son vrai spectre de Banco. Il n'avait rien à dire ; c'est alors qu'il pouvait tout dire !

Et il parlait de tout, en effet, du tiède printemps, des feuilles jaunies de l'automne, de la villa d'Horace, du moineau de Lesbie, du livre d'hier, du discours de demain, des anciens et des modernes, surtout des anciens, car c'était sa douce et innocente manie. Un souvenir en appelait un autre. Quelquefois les deux se heurtaient contre un troisième, et de ce choc résultaient, il faut bien le dire, de légers malentendus ; mais il savait avoir si peu d'ennemis qu'il était sûr d'avance qu'on ne ferait que sourire de ces erreurs de détail, et il en souriait le premier. Aimable simplicité, bonhomie charmante d'un causeur aimable qui ne s'exagérait pas son importance ! Il ne se vénérait pas comme un représentant de la science ni comme un pontife de l'art, ni même comme un Marmontel ou un Laharpe. Il ne se croyait pas chargé d'enseigner, quoiqu'il y eût parfois bien des choses utiles à recueillir dans ses ingénieuses causeries. Et cela fort heureusement. Souvent les critiques qui se flattent d'annoncer au monde de grandes vérités, et parlent de mission et de sacerdoce, sont tellement fiers d'être utiles qu'ils se croient trop dispensés d'être agréables. J'aime, au contraire, cette modestie d'un auteur qui croit que les choses qu'il dit ne sauraient se passer du secours du style et des grâces de la forme.

C'est par le style et la forme que Jules Janin a vécu et qu'une partie de son œuvre pourra vivre encore. N'exagérons rien cependant. Si les ornements jettent un vif éclat, la trame est trop souvent molle et sans consistance ; cet embonpoint fleuri cache une charpente parfois trop maigre. On a dit justement de ce style qu'à force d'être souple il était désarticulé. On a pu le comparer encore à un ruisseau dont le murmure est charmant, mais qui s'égare en mille détours ; on le suit avec plaisir dans ses zigzags capricieux, mais on s'étonne ensuite d'avoir fait si peu de chemin. Une comparaison plus juste peut-être pourrait se tirer de la marée montante et du flot qui s'y reprend à mille fois pour couvrir un étroit espace. C'est un va-et-vient perpétuel, beaucoup de mouvement et de bruit pour avancer bien lentement. La manière de Jules Janin a quelque chose d'analogue. Lui aussi s'y reprend à mille fois. On croit que cette vague qui arrive d'un air menaçant va monter jusqu'à la falaise : point ; elle se retire poliment pour faire place à une autre qui ne sera pas moins gracieuse pour la suivante. Mais s'il faut faire ces réserves, il faut reconnaître aussi que ce style a la plus précieuse de toutes les qualités, celle qui fait qu'on pardonne tout, le charme. A quoi tient le charme, pour employer le langage de la chimie, il y a des choses délicates qu'elles échappent à l'analyse. Il faut se borner à dire qu'elles sont aimées parce qu'elles sont aimées.

Ce charme vainqueur, cette fleur brillante de jeunesse, ces grâces de la vingtième année, heureux celui qui les a à vingt ans, plus heureux encore celui qui les conserve ! Ces dons naturels ont brillé de tout leur éclat presque jusqu'au dernier jour chez Jules Janin. Voilà qui suffirait à expliquer comment il est demeuré si longtemps le prince de la critique. D'autres sont venus, plus sérieux, plus doctes, et avec un enseignement neuf, qui aurait pu lui disputer le sceptre. Il ne l'ont même pas tenté ; ils l'ont de bonne grâce salué des noms de maître et de roi. Il faut cependant un hommage rendu à ce seul charme d'une jeunesse éternelle ? Non, c'était plus encore. C'était un hommage à la loyauté de son esprit, à la dignité de son caractère. On était heureux d'honorer en lui l'homme de lettres qui n'avait eu d'autre ambition que d'être un homme de lettres, qui n'avait eu de complaisances et de flatteries pour ses amis que lorsqu'ils étaient tombés du pouvoir, enfin qui n'avait jamais été le courtisan que du malheur et de l'exil. Une voix éloquente a loué sur sa tombe ces vertus d'un autre âge ; puissent ceux qui l'ont entendue tirer de l'exemple d'une vie modeste et en même temps glorieuse un utile enseignement !

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les portes de l'exposition de peinture ont été closes dimanche dernier à cinq heures du soir. Foule énorme attendu la gratuité de l'entrée, et composée de gens du menu qui paraissaient s'amuser beaucoup à regarder cette prodigieuse collection d'images.

Curiosité du vulgaire ! soit, mais le non vulgaire n'apporte pas un autre sentiment à l'exposition ; ce serait une erreur de croire que tous les gens riches qui achètent des tableaux aiment la peinture pour la peinture ; quant aux critiques, à ceux qui jugent les œuvres des artistes au point de vue des sentiments et des idées, la mort des chefs d'école et la fin des écoles ont réduit considérablement à leurs yeux l'importance de l'exposition.

Les adeptes [illegible] de la peinture marchande, ces peintres viennent de prouver eux-mêmes le cas qu'ils font de cette peinture en décernant la médaille d'honneur à celui de tous les peintres dont les tableaux se vendent le mieux, à l'auteur de *Rex tibicen* et de l'*Eminence grise*, artiste mixte ayant un pied dans l'histoire, un autre dans la caricature, occupant dans l'art une place entre Delaroche et Cham.

Les vrais amis de la peinture voient pourtant [illegible] position avec plaisir ; plus clairvoyants que les peintres, les critiques savent que c'est en se répandant trop qu'un art tombe en décadence ; ils voudraient qu'on fît moins de peinture, qu'on ne multipliât pas autant les foires aux tableaux. Ce n'est pas l'avis des peintres, ils ne se rangeront à cette opinion que lorsqu'ils s'apercevront que les acheteurs commencent à leur manquer.

II

M. Jules Janin, le prince des critiques, [illegible] République [illegible] prince et [illegible] est mort il y a huit jours.

Les oraisons funèbres ne [illegible] moins que les éloges. J'ai lu dans je ne sais plus quelle feuille qu'il

emportait avec lui le feuilleton dans sa tombe. Le feuilleton aurait alors fini là même où il a pris naissance, le 8 pluviose an VIII, entre une charade et un logogriphe, au milieu des réclames et des annonces, comme lui à leurs débuts.

Lisez-moi, dit ce jour-là la réclame des voitures de Melun ; *arrêtez-vous ici*, reprend le propriétaire du *Café des aveugles* qui donne à dîner, à déjeuner, à souper à des prix très-modérés, « avec l'agrément d'une bonne musique exécutée par des citoyens à talent ». Le *Café des aveugles* offre en outre aux consommateurs des vins de toutes les qualités, café, liqueurs, punch ; des cabinets particuliers pour les sociétés, et pardessus le marché « un citoyen qui joue de six instruments et qui est extraordinaire dans son genre ».

Le feuilleton du *Journal des Débats* contenait à même date le premier compte rendu dramatique de Geoffroy. Le successeur de Fréron dans la rédaction de l'*Année littéraire*, en attaquant Voltaire et la philosophie dans ce feuilleton, croyait continuer tout simplement, dans *les Débats*, la guerre que Fréron avait déclarée dans ses feuilles aux tragédies de Voltaire et à l'*Encyclopédie*, tandis qu'en réalité il inaugurait contre les principes du XVIIIe siècle et de la révolution la réaction que nous voyons aujourd'hui à son zénith. Geoffroy servait de précurseur à Chateaubriand, rendait M. O'Mahony possible, et ouvrait la voie à M. de Cumont.

Le voltairianisme reprit pourtant quelque faveur au *Journal des Débats* sous la direction de M. Étienne et grâce à la plume d'Hofmann. Les articles où Hofmann a discuté les *Martyrs* de Chateaubriand, ceux où plus tard il a combattu le rétablissement déguisé des jésuites sont pleins de goût, de malice et d'érudition. Il mourut en les écrivant ; le dernier parut quelques jours après ses funérailles au moment où, en voyant paraître l'ordonnance sur les petits séminaires, il aurait pu s'écrier comme Mithridate :

Et mes derniers regards ont vu fuir les Romains.

Les feuilletonistes dramatiques ou littéraires de l'ancien *Journal des Débats*, l'abbé de Feletz, Hofmann, Dussault, Duviquet, valaient pour le moins leurs successeurs quoiqu'on n'ait décerné à aucun d'eux le titre de prince des critiques. Ils avaient reçu la forte instruction classique et littéraire que l'on donnait aux jeunes gens avant la Révolution, et après avoir traversé cette époque, ce qui n'est pas une médiocre épreuve pour le caractère, ils étaient restés, à part Geoffroy, des esprits modérés et libéraux. Les œuvres du prince des critiques mises à côté de celles de Feletz, de Dussault, d'Hofmann, ne brilleraient guères ; les pièces d'Hofmann valent pour le moins les romans de Jules Janin ; je crois même que le *Roman d'une heure* et les *Rendez-vous bourgeois* vivront plus longtemps que l'*Ane mort* et *Barnave*.

Maintenant est-il vrai que M. Jules Janin emporte le feuilleton dans sa tombe ? Cela se peut, nous touchons à une de ces époques de stérilité où les esprits ne se renouvellent pas, et où tout homme marquant qui disparaît de la littérature, de l'art, de la politique, laisse un vide de plus en plus difficile à combler. Le successeur de M. Jules Janin a peut-être autant d'esprit, de bon sens, de goût que son prédécesseur, mais il n'a pour le porter ni les auteurs, ni les acteurs, ni le public, ni le mouvement littéraire de 1830. Une renaissance viendra : les ténèbres littéraires, en attendant, s'épaississent chaque jour autour de nous ; l'indifférence et l'ignorance gagnent de plus en plus du terrain ; avez-vous lu tout ce qui s'est écrit sur les hommes et sur les choses de la période commençant en 1830, dans les journaux, à propos de la mort de Jules Janin ? Que d'oublis et d'erreurs ! L'histoire des quarante dernières années ne nous est pas plus familière que celle de la Fronde, et dans quelques années nous ne saurons plus même ce qui s'est passé hier.

Deux discours ont été prononcés sur la tombe de Jules Janin. J'ai lu dans les journaux que l'un avait été « fort applaudi », et que l'autre était « une ode ». Où la réclame va-t-elle se nicher ?

III

Un jeune lieutenant me disait l'autre jour à propos de la défense qui est faite à tous les officiers de l'armée de porter l'habit bourgeois : « C'étaient de braves cœurs que ces officiers du premier empire si brillants aux jours de victoire, si héroïques aux jours de revers, mais ils se seraient crus déshonorés sous un autre habit que l'uniforme. Alors, il est vrai, tout était militaire ; l'enfant lui-même, dès qu'il pouvait marcher, recevait de son père l'habit de soldat, symbole de cette époque où la France avait pour maître un soldat.

» De nouveaux éléments ont apporté de nouvelles idées dans l'armée. L'officier de nos jours, aussi courageux, et plus instruit que le vieux brave de l'empire, comprend qu'on peut être utile à son pays sans traîner perpétuellement le sabre ; il aime à prendre de temps en temps la tenue bourgeoise, qui le rapproche de ses concitoyens. On parle de la discipline et du prestige de l'armée, soit ; mais condamnez alors les maréchaux et les généraux à l'épaulette perpétuelle.

» Mes hommes vivent en communauté complète ; ils couchent dans les mêmes chambres, mangent le même pain, vivent de la même vie ; l'uniforme complète donc une égalité nécessaire entre gens différents de mœurs, d'éducation, d'habitudes ; il leur donne de la dignité, mais je ne suis point dans le même cas que mes hommes, et s'il convient que j'endosse l'uniforme aux heures de service, je n'en vois pas la nécessité dans tous les temps : forcer les gens à se mettre en uniforme pour pêcher à la ligne, c'est absurde. Nous ne sommes pas en 1812, et à quoi servent de pareilles défenses ? »

On vous l'a dit, mon lieutenant, — à maintenir la discipline et le prestige de l'armée.

IV

Ce jeune lieutenant a un frère vicaire qui lui écrit : « Notre nouvel évêque est arrivé ; c'est un homme encore assez jeune, qui ne connaît nullement son diocèse et qui n'en croit que ses chanoines, qui y sont aussi étrangers que lui. Sa Grandeur ne nous a pas caché qu'elle avait l'intention « de se montrer très-sévère, et de rétablir à tout prix la discipline et le prestige de la religion dans le diocèse », qui compte le clergé le plus soumis de France et les fidèles les plus dévoués à l'Église ; tu as assisté à nos processions : nulle part il n'y en a eu d'aussi magnifiques, et pour les reposoirs nous sommes vraiment le premier diocèse de France.

» Monseigneur n'en donne pas moins carrière à son activité : avant hier il s'agissait du changement d'une antienne, hier de l'introduction d'une légende ; il est question aujourd'hui de supprimer le rabat et de fixer la largeur de nos manches ; nous recevrons demain l'invitation de plisser désormais notre surplis en long au lieu de le plisser en travers.

» Monseigneur revient de Rome, et il entend qu'on détruise sans délai les restes hideux des rites gallicans, ces encensoirs à longues chaînes, ces tabernacles sans pavillon. Quoi ! il existe encore quelques prêtres dont l'étole ne descend pas le long de l'échine et qui attachent leur manipule avec des cordons ! Le rabat, l'insolent rabat gallican ose encore se produire ! il faut en finir avec ces monstruosités !

» La foi cependant, mon cher ami, est en péril, l'incrédulité relève la tête, les exégètes sapent l'Évangile, et au lieu de combattre les doctrines hétérodoxes on s'occupe de semblables niaiseries ! Quel résultat peut-on attendre de cette préoccupation ? »

— Et la discipline et le prestige de la religion, que vous oubliez, monsieur l'abbé.

V

Il y a de braves gens qui veulent à toute force moraliser la presse, et qui passent leur vie à chercher les meilleurs moyens pour y parvenir. Voici le dernier ; il est contenu dans la brochure d'un de ces apôtres.

Les avocats, nous dit-il, ont « un conseil de discipline qui prononce sur les cas d'indignité, suspend les indignes ou les raye du tableau de l'ordre ». Pourquoi ne créerait-on pas, demande l'auteur de la brochure, « un conseil de discipline de l'ordre des journalistes, composé d'un certain nombre de membres et présidé par un bâtonnier » ?

Il faudrait, mon cher monsieur, pour que cela fût possible, qu'il y eût d'abord en France des facultés de journalistes comme il y a des facultés de droit et de médecine.

Les étudiants en journalisme devraient être tenus de passer des examens pour la licence et le doctorat.

Reçus journalistes, ils prêteraient le serment professionnel, et seraient astreints à un stage de trois ans dans la rédaction d'un journal de Paris.

Tout journaliste, après avoir passé sa thèse, prendrait le titre de maître, porterait la toque et la robe dans l'exercice de ses fonctions, et ne pourrait écrire des articles qu'en vertu d'un diplôme.

Il faut donc, pour moraliser le journalisme, commencer par faire que le journalisme cesse d'être une profession libre, et par l'ériger en corporation.

Ceci fait, le pouvoir, qui a plus d'une fois restreint les priviléges de l'ordre des avocats, pourrait bien vouloir aussi restreindre les priviléges de l'ordre des journalistes ; pourquoi ne désignerait-il pas leur bâtonnier comme il a désigné dans le temps le bâtonnier des avocats ?

L'honneur corporatif peut être une bonne chose, mais j'aime mieux l'honneur individuel. Quand les individus ne savent pas garder leur dignité, les réglements la protégent plus mal encore.

VI

Pétrarque à l'évêque d'Avignon.

« J'apprends, Monseigneur, que les habitants de votre ville épiscopale ont résolu de célébrer le cinquième centenaire de ma naissance par toutes sortes de fêtes, et que vous voulez bien les faire précéder d'une messe en plein air dite par vous en face du Palais des papes.

» Les Avignonnais sont bien bons de se souvenir d'un homme qui a séjourné parmi eux il y a cinq siècles : Avignon, dans ce temps-là, offrait un séjour assez agréable à un jeune homme de vingt-trois ans ; les dames y étaient charmantes, et nous ne manquions pas, dimanches et fêtes, d'aller les voir au sortir de la messe. J'aperçus ainsi Mme Laure de Sade, née de Noves, sur la porte de l'église de Saint-Agricol. Vous savez l'année, l'heure, le jour, le mois. Mme de Sade me parut jolie et, comme nous autres poëtes nous avons tous besoin d'une Iris en l'air, j'écrivis à sa louange quelques madrigaux qui, soit dit entre nous, ne valent pas grand'chose (je suis là-dessus de l'avis de M. Voltaire et de M. de Sismondi), mais qui font les délices de beaucoup de gens, tant l'homme en général est porté à la fadaise et à la galanterie !

» Quant à moi, à part deux ou trois, je ne donnerais pas un patard de mes sonnets, mais je vous recommande mes *canzoni*, surtout la vingt-neuvième sur l'oppression dont souffrait ma chère Italie ; vous ne la connaissez probablement pas, car on me prend volontiers pour un faiseur de bouquets à Chloris, tandis que je puis me vanter d'avoir été en réalité un assez vigoureux pamphlétaire, un ami de Rienzi, un défenseur passionné de l'unité italienne, en un mot un Garibaldi tonsuré.

» Les légitimistes cléricaux de votre commission municipale, qui dressent un si beau programme de fêtes en mon honneur, ont bien voulu oublier tout cela, comme vous avez oublié, Monseigneur, les invectives que j'ai prodiguées aux papes d'Avignon. Merci donc de la messe que vous célébrerez en plein air en l'honneur de mon cinquième centenaire. J'espère qu'Avignon célébrera également celui de Mme Laure de Sade, née de Noves, et que vous officierez aussi en plein air en son honneur, ce dont je vous sais d'avance le plus grand gré, ainsi que de l'amabilité avec laquelle vous avez bien voulu pardonner mes fredaines antipapales.

» Agréez, etc.

» PÉTRARQUE. »

VII

Nous étions et nous sommes, paraît-il, encore menacés d'une grève des directeurs de théâtre.

Ces messieurs déclarent qu'ils fermeront leurs salles si l'on continue à les obliger d'acquitter le droit des pauvres entre les mains de l'Assistance publique.

M. Félix Pyat disait en 1848 aux membres de la Constituante, qui voulaient rayer du budget les allocations accordées aux directeurs subventionnés : « Prenez garde que ces messieurs ne répondent à cette mesure par l'extinction de leurs lustres

et par le renvoi de leurs pensionnaires ; Paris deviendrait un vaste Carpentras. »

Les directeurs d'aujourd'hui menacent Paris des mêmes rigueurs. M. Offenbach déclare qu'il nous privera d'*Orphée aux enfers* si l'on persiste à lui imposer ce malheureux droit des pauvres contre lequel les directeurs et leurs amis de la presse poussent des cris d'indignation, et qui est bien l'impôt le plus juste, le plus léger, le plus facile à percevoir qui se puisse imaginer.

Le droit des pauvres est une des bonnes pensées de la Révolution, une part que la charité prélève sur le plaisir, et que tout le monde doit être heureux de lui faire.

Les directeurs n'avaient rien de commun avec le droit des pauvres dans les premiers temps de son existence. Il tenait son guichet ouvert à côté de celui du théâtre, et ce n'était qu'après avoir passé au premier qu'on passait au second. Les directeurs se sont plaints de cet arrangement; le voisinage de l'assistance publique les gênait, ils l'ont priée de fermer boutique et de se contenter de placer auprès d'eux un agent qui prélèverait le droit des pauvres sur le chiffre de la recette brute. On leur a accordé ce qu'ils voulaient, et après avoir payé le droit des pauvres sur la recette, ils demandent maintenant à ne plus le payer du tout ; tout au plus consentiront-ils à donner une part aux pauvres sur leurs bénéfices, s'ils en font.

J'ignore ce que pense l'Assistance publique des arrangements que lui proposent les directeurs, mais je trouve qu'il y a un moyen de tout arranger : c'est de revenir à l'ancien guichet de l'Assistance publique; le public y acquitterait le droit des pauvres, et les directeurs garderaient leur recette brute ou nette.

La menace de priver Paris d'*Orphée aux enfers* forcera-t-elle l'Assistance publique à céder ? j'en doute. Les directeurs, soutenus par les journaux, protestent depuis je ne sais combien d'années contre le droit des pauvres avec une ardeur que rien ne lasse, mais qui ne parvient pas à convaincre l'opinion. On a beau parler des appuis que l'Assistance publique rencontre dans la routine administrative et de la difficulté qu'on trouve toujours à supprimer un abus ; il n'y a pas d'abus si fort, si invétéré, si enraciné qu'il puisse être, qui n'eût succombé sous une croisade aussi ardente, aussi persévérante que celle qu'on a dirigée depuis tant d'années contre le droit des pauvres.

VIII

J'ai découvert l'autre jour, dans un coin du *Journal officiel*, une commission dont les membres, pris dans l'Assemblée nationale et dans la magistrature, sont chargés de doter la France d'une loi sur la presse. Ces braves gens, aussi obscurs que réactionnaires, vont entrer en cage ces jours-ci et commencer leur besogne d'écureuils législateurs.

Une nouvelle loi sur la presse ! Le parti conservateur s'amuse.

IX

— La France rend déjà justice à mon administration.

Vous croyez ?

— Et avant peu, elle la glorifiera.

— Convenez pourtant que tous ces maires bonapartistes nommés par vous...

— *Nommés* ne suffit pas, dites : *préférés*. Entre un républicain et un bonapartiste, un ami de la liberté n'hésite pas.

(Fragments d'une conversation entre M. le duc de Broglie et un de ses amis).

Société de protection des Alsaciens-Lorrains demeurés Français. — Rapport sur les opérations de la Société, du 1er mai 1873 au 30 avril 1874. — Imprimerie Chaix, rue Bergère.

Ce rapport a un très-vif intérêt, à la fois douloureux et consolant ; on y verra combien la puissante Société, présidée par M. d'Haussonville, a fait de bien et porté de secours à ceux de nos malheureux compatriotes d'Alsace qui ont opté pour la France. La partie qui attire particulièrement l'attention du lecteur est le « Rapport sur la création de villages alsaciens-lorrains en Algérie », par M. Guynemer, membre du comité.

On sait que c'est au profit de cette œuvre doublement patriotique que M. d'Haussonville a eu l'heureuse idée d'organiser l'exposition de tableaux et d'objets d'art qui attire tant d'admirateurs au Corps législatif. Dans le principe, le comité des dames de la rue Scribe s'était formé pour venir en aide aux Alsaciens-Lorrains émigrés en Algérie; reprise et agrandie par la Société d'Haussonville, cette œuvre prendra une importance considérable au point de vue de l'avenir de notre colonie.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 1er juillet n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PUBLIÉES PAR LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Du 1er juillet 1873 au 1er juillet 1874

TABLE DES AUTEURS

Voyez pour la table des auteurs du 1er juillet 1873 au 1er janvier 1874, le dernier numéro de décembre 1873, p. 619.

LEÇONS, CONFÉRENCES, ARTICLES SPÉCIAUX

***. Expédition française dans l'Afrique équatoriale, 483. — Les intérêts français dans l'extrême Orient, 708 (Société de géographie). — Khiva en 1873, 805. — Les explorations dans le Sahara, 1140. — Le rabbin Mardochée et le commerce marocain à Tombouctou, 1229. — Le docteur Livingstone, 759. — Géographie de Balbi, 998. — Le Portugal, son passé, son avenir, 949. Le futur congrès géographique à Paris, 883. — Les mémoires de Guernon-Ranville, 791. — Un auto-da-fé en Espagne en 1680, 870. — La bataille de Rezonville et le maréchal Bazaine, 1119. — La guerre de partisans dans les Vosges, 705 (Revue diplomatique). — Le général Ignatiew, 910. — La vie de bohême sous le second empire, 782. — David Strauss et son œuvre, 827. — La *Revue politique et littéraire* jugée par les Revues allemandes, 860. — Notes et impressions, 1145, 1193, 1235.

A

Aglave (Emile). La question des sucres (Société d'économie politique de Paris), 877.

Aron (Henry). Semaines politiques, 669, 789, 813, 1005, 1053, 1221. — La mort de Mlle Croizette (Causerie dramatique), 980. — Simples notes, 1003.

B

Benoît (Eugène). Le texte de Plaute, 1128.

Boissier (Gaston). L'enseignement de Sénèque, 986.

Bonnet (Gaston). Les Hollandais à Sumatra, 951.

Boucher. Barclay, William Cooper, 1214.

Brunet de Presles. Le grec moderne, 799.

Buchner (A.). Les littératures secondaires de l'Europe, 677.

C

Cabeli (Foucher de). La science du droit en Angleterre, 866. — Une lettre inédite du Régent à Leibnitz, 904.

Caro. Les passions dans la théorie de l'évolution, 1222.

Clamageran (J.). L'Algérie, 728, 821, 874, 896.

Cornet (Mme C.). De l'enseignement de la morale dans les écoles laïques, 854. — De l'affranchissement politique des femmes en Angleterre, 1043, 1066.

D

Delord (Taxile). La question extérieure au Corps législatif en 1867 (Souvenirs du second empire), 1167.

Denfert-Rochereau (colonel). De la liberté d'écrire dans l'armée, 1030.

Despois (Eugène). Les anciens conteurs français, 659. — Histoire du second Empire, de M. Taxile Delord, 1225.

Drapeyron (Ludovic). L'œuvre des Français en Allemagne, 733. — Luther et Érasme, 1211.

Dunoyer (Anatole). Statistique du suffrage universel, 641. — Électeurs et contribuables, 739. — Les impôts, la loi électorale, le septennat, 761. — Causeries politiques, 641, 666, 687, 739, 761, 784, 808, 832, 856, 879, 905, 928, 933, 975, 999, 1029, 1073, 1095, 1127, 1150, 1192, 0000.

Durier (Charles). Les passages militaires des Alpes, 1156.

Duruy (Victor). L'armée romaine sous l'empereur Hadrien, 1091.

Duvergier de Hauranne (Ernest). La loi municipale, 695. — La nouvelle commission des Trente, 744.

F

Fabre. La Société Franklin, 911.

Féval (Paul). Le théâtre moral (Société pour l'amélioration du théâtre en France), 1061.

G

Gaffarel (Paul). La découverte de l'Amérique avant Christophe Colomb, 1038. — L'Amérique russe ou territoire d'Alaska, 1205.

Gaidoz (H.). Le Musée des archives, 691. — Quelques exemples d'étymologie populaire, 830.

Gaucher (Maxime). *Jean de Vlemincq*, 643. — *Quatre-vingt-treize*, par Victor Hugo, 833. — M. Emile Ollivier et l'Académie française, 857. — L'association polytechnique, 954. — La correspondance de Lamartine, 955. — M. Alexandre Weill, auteur dramatique, 955. — Mort de M. Beule, 976. — La *Tentation de saint Antoine*, de M. Flaubert, 977. — Le Ver rongeur, 1074. — Le commerce italien, 1144. — Une boutade de la *Revue britannique*, 1144. — Le *Théâtre-Cadet*, 1145. — La *Reli-*

gion romaine, d'Auguste aux Antonins, par M. Gaston Boissier, 1170. — Causeries littéraires, 643, 667, 712, 762, 785, 809, 833, 857, 880, 906, 929, 954, 976, 1000, 1049, 1074, 1096, 1121, 1143, 1170, 1217, 1233. — Voyez à la Table analytique l'article Causeries littéraires.

Gazier (A.). Études nouvelles sur Bossuet, 680.

Gébhart (Émile). Le sac de Rome en 1527, 721. — Les éventualités politiques du prochain conclave, 767.

Girard (Jules). Caractères généraux de la tragédie grecque, 1055.

Grad (Ch.). Les glaces de l'océan Arctique, 1025.

H

Hayet. L'Apocolocyntose de Sénèque, 749.

Hillebrand. Le centre gauche et le bonapartisme (traduit de l'allemand), 886.

Hugues (Edmond). La jeunesse de Lamartine, 966.

I

Izambard (Georges). Barclay; William Cooper (thèses de M. Boucher), 1214.

J

Janet (Paul). Jacobi et la philosophie de la foi, 700. — Fichte et Maine de Biran, 1153.

Jeudy (Raoul). De l'éducation dans Rabelais et dans Montaigne, 1163.

Justi. Une journée chez Darius, 1181.

K

Kreyssig. Béranger et Paul-Louis Courier (conférences d'Augsbourg), 1135.

L

Laboulaye (Édouard). L'éducation du pays par l'armée (Société Franklin), 917.

Leger (Louis). Une ville de province en Russie, 661. — Une encyclopédie slave, 715. — Les Slaves méridionaux, 818. — Un congrès archéologique en Russie, 1027.

Legouvé. Eugène Scribe, 802.

Lenient (Ch.). Le genre précieux : Voiture, 634. — Une nouvelle édition d'Agrippa d'Aubigné, 736. — Molière, son portrait physique et moral, 1084.

Levasseur (E.). Les méthodes de l'enseignement géographique, 768.

Lévesque (Charles). Vie et travaux de M. Fernand Papillon, 665.

Liébert. Un journal de province sous l'occupation prussienne, 1187.

Loiret (Charles). M. de Bismarck, 890, 935.

Luce (Siméon). Jean, sire de Joinville, 640.

M

Maze (H.). L'*Histoire des paysans*, par Eugène Bonnemère, 1098.

Mazzini. La réforme intellectuelle et morale de la France, 959.

Millet (Réné). Vie de John Stuart Mill, 671.

Monod (Gabriel). Les manuscrits inédits de Saint-Simon, 992. — De la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur, 1103.

P

Penjon (A.). Schopenhauer, 1020.

Pressensé (E. de). Semaines politiques, 765, 861, 957, 1173.

Pressensé (Francis de). Les élections de 1874 en Angleterre, 814. — La crise agricole en Angleterre, 983.

Q

Quesnel (Léo). La dissolution du parlement anglais, 718. — Beethoven, 755. — La littérature d'imagination aux États-Unis, 777, — Mendelssohn, 848. — Le roman anglais contemporain : Mme Gaskell, 1116.

R

Rambaud (Alfred). La tragédie russe contemporaine, 623. — Les chants populaires de la Basse-Bretagne, 1112. — Les Byzantins, 1160. — La France au 18 brumaire, 1175.

Rayet. Les fouilles de Milet, 844,

Renan (Ernest). Réponse à Mazzini, 966.

Renard (Albert). Un coup d'œil rétrospectif. Comment s'est dissoute l'Assemblée constituante de 1848, 1126.

Reynald (Hermile). Semaines politiques, 645. — L'Espagne et les carlistes depuis le coup d'État, 921. — Mme de Sévigné et l'administration de Louis XIV, 1199.

Ribot (Th.). Du principe de la vie d'après M. Bouillier, 863. — Travaux récents sur la morale, 995.

Ristelhuber. L'étymologie populaire, 711.

Rocquain (Félix). La France au xve siècle. Les Écorcheurs, 774. La Sigillographie de l'ancienne France, 925. — La misère au temps de Louis XIV, 941. — La Renaissance au xiie siècle, 1006. — Relations de la royauté avec l'ancienne magistrature. Henri IV et la Chambre des comptes, 652.

Ronchaud (L. de). Les tableaux exposés au Corps législatif, 1093.

S

Schultze-Delitsch. L'Allemagne et la France après la guerre (Association philotechnique de Leipzig), 839.

V

Van den Berg. L'Europe et la guerre, 1078.

Varigny (de). La civilisation aux îles Sandwich (École libre des sciences politiques), 1017.

Vidal-Lablache. Le massif des Alpes, 647.

OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ANALYSÉS OU TRADUITS

Allan (C.). Pauline, drame, 1145.
Allart (Marcus). Gouvernement et Église nationale, 1143.
Angely (Numa d'). Mes cent petites toiles champêtres, 1075.
Anquetil (Thomas). Aventures et chasses dans l'extrême Orient, 1219.
Arreat (Lucien). Donremy, 1123.
Assezat (J.). Œuvres facétieuses de Noël du Fail, seigneur de la Hérissaye, 1074.
Assollant (Alfred). Le seigneur de Lanterne, 1219. — Récits de la vieille France, 1002.
Averkief. Vassili l'aveugle et le prince Chemiaka, 623.
Balbi. Géographie, 998.
Barghon-Fort Rion. Le druidisme au moyen âge, 1121.
Barthelemy Saint-Hilaire. La vraie démocratie, 1000.
Beaumont-Vassy (de). Mémoires secrets du XIXe siècle, 689.
Boislisle (A.-M. de). Chambre des comptes de Paris. Pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents, 652.
Boissier (Gaston). La religion romaine, d'Auguste aux Antonins, 1170.
Bondivenne (Louis). L'éducation de la femme et son rôle dans la société, 1143.
Bonnechose (Émile de). Histoire de France (seizième édition), 952.
Bonnemère (Eugène). Histoire des paysans, 1098.
Boucher. Barclay, 1214. — William Cooper, 1216. (Thèse pour le doctorat.)
Bouillier. Du principe vital et de l'âme pensante, 863.
Briard (Emmanuel). Réflexions d'un voyageur, 1002.
Champfleury. Madame Eugénie, 1075.
Chateaubriand. Souvenirs d'enfance et de jeunesse, 1050.
Chlemnitz (Philippe-Bogeslas). *De ratione status in imperio nostro romano germanico*, 733.
Chotard. Géographie de Balbi (nouvelle édition), 998.
Christofle (Albert). Une élection municipale au XVIIIe siècle, 1103.
Claretie. Les muscadins, 1091.
Clavel (docteur). La morale positive, 996.
Courcelle-Seneuil. L'ancien droit, de sir Henry Summer-Maine, 866.
Daremberg et Saglio. Dictionnaire des antiquités grecques et romaines, 689.
Denayrouse. La belle Paule, 1124.
Desmoulins (œuvres de Camille), 1217.
Despois (Eugène). Le théâtre sous Louis XIV, 906.
Deulin (Ch.). Contes du roi Cambrinus, 810.
Ducros (Octave). Les chants du droit et de l'épée.
Dumas fils (Alexandre). L'ami des femmes, 1076.
Enault (Louis). La vie à deux, 1219.
Erckmann (Jules). Les veillées alsaciennes, 1075.
Ferri (Luigi). *La scienza morale in Francia*, 1220.
Ferrier (Paul). Tabarin, 1220.
Feugère (Gaston). Érasme, sa vie et ses ouvrages, 881.
Feuillet (Octave). Le Sphinx, 930.
Flaubert (Gustave). La tentation de saint Antoine, 977.
Gautier (Théophile). Histoire du romantisme, 787.
Girard (Jules). Études sur l'éloquence attique, 1097.
Guernon-Ranville. Journal d'un ministre de la Restauration, 791.
Heilly (Georges d'). Journal du siége de Paris, 690.
Hervilly (Ernest d'). Contes pour les grandes personnes, 979.
Hugo (Victor). Quatre-vingt-treize, 833.
Janet (Paul). La morale, 995.
Janin (Jules). Paris et Versailles, il y a cent ans, 1001.
Lamartine. Correspondance. Le manuscrit de ma mère. Les confidences. Raphael et Graziella. Mémoires inédits, 966, 763, 955.
Legrand (Émile), Recueil de chansons populaires grecques, 859.
Lenormant (Ch.). *Les souvenirs* de Chateaubriand, 1050.
Lolandre (Charles), Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine, 659. — Chefs-d'œuvre des conteurs français contemporains de La Fontaine, 1075.
Luzel (F.-M.). Chants populaires de la basse Bretagne, 1112.
Maillart (Firmin). Les derniers bohèmes, 782.
Maréchal (Mlle Marie). Béatrix, 1123.
Mérimée (Prosper). Portraits historiques et littéraires, 1122.
Merlet. Origines de la littérature française du IXe au XVIIe siècle, 929.
Navery (Raoul de). Zacharie, le maître d'école, 1052.
Paté (Lucien). Les mélodies intimes, 811.
Renan (Ernest). La réforme intellectuelle et morale de la France, 959.
Ribot. La philosophie de Schopenhauer, 1020.
Rieger. Nauczny Slovnik (encyclopédie slave), 715.
Rochefoucauld (La). Œuvres (nouvelle édition), 1096.
Rocquain (Félix). La France au 18 brumaire, 1175.
Roux (Amédée). Histoire de la littérature contemporaine en Italie, 1123.
Sandeau (Jules) et Augier (Émile). Jean de Thommeray, 643.
Sardou (Victorien). Reprise des *Ganaches*, 1098.
Simon (Jules). La réforme de l'enseignement secondaire, 785.
Stuart Mill (John). Mes mémoires. Histoire de ma vie et de mes idées, 671.
Sumner Maine (Henry). Ancient law, 866.
Taine. Essais de critique et d'histoire, 1049.
Theuriet (André). Mademoiselle Guignon, 979.
Trochu (général). La politique et le siége de Paris, 1052.
Tuetey (A.). Les écorcheurs sous Charles VII, 774.
Varigny C. de. Quatorze ans aux îles Sandwich, 809.
Vikilas (Dimitrios). Περὶ Βυζαντινῶν les Byzantins, 1150.
Wailly (Natalis de). Jean, sire de Joinville. Histoire de saint Louis. Credo et lettre à Louis X, 640.
Weill (Alexandre). Cinq mille mots, troisième fascicule, 1123.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TOMES V ET VI DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Du 1er juillet 1893 au 1er juillet 1894

A

Académie française. Réception de M. Viel-Castel, 548. — Réception de M. de Lomenie, 667. — Réception de M. Saint-René Taillandier, 712.— Elections de MM. Alexandre Dumas fils, Mézières et Caro, 762. — La non-réception de M. Emile Ollivier, 857.

Académie des sciences morales et politiques. La constitution de la matière, la théorie des atomes et celle des points dynamiques, 44. — Leibniz et Pierre le Grand, 512, 534, 562.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Discours d'ouverture, M. Hauréau, président, les concours, l'Ecole de Rome, l'Ecole d'Athènes, 468. — L'armée romaine sous l'empereur Hadrien (M. Duruy), 1090.

Algérie (L'). Impressions de voyage : Alger, les rues, les édifices, les types, le contact des deux civilisations, les conflits administratifs à Alger, les environs d'Alger, le jardin d'essai, 229. — Le Sahel, le tombeau de la chrétienne, Koléah, 295. — La mitidja, le chemin de fer et les Arabes, l'Eucalyptus, Boufarick, Blidah, 296. — La plaine du Chélif, la guerre aux sauterelles, Orléansville, Relizane, 299. — Oran, le mouvement du commerce et de la population, les deux ports, l'agriculture, l'orphelinat de Misserghin, Bousfer, le domaine des Andalouses, 540. — Tlemcen, les carrières d'Aïn-Tekbalet, les monuments, le camp de Mansourah, El-Eubbad, 542. — Sidi-bel-Abbès, la cascade de Safsaf, le thuya et l'alfa, les écoles, le cléricalisme en Algérie, 544. — Mostaganem, sa population, ses établissements industriels, 728. — Constantine, Philippeville, le procès des indigènes arabes en 1871, les colons alsaciens-lorrains, 729. — Batna, les approches du Sahara, les ruines de Lambèse, les cèdres de Belezma, 821. — Le Sahara, ses limites, l'oasis d'El-Kantara, le désert, 823. — Biskra, les oasis, la flore du Sahara, 825. — Populations et produits du Sahara, les puits artésiens, les Berbères et les Arabes, le palmier-dattier, sa culture, les débouchés du commerce, 874. — La petite Kabylie, de Constantine à Sétif, de Sétif à Bougie, Bougie, la Kabylie du Djurjura, d'Alger à Fort-National, mœurs et institutions kabyles, la *djemda* (assemblée de village), les libertés individuelles, l'*ousiga* (droit de saisie), la *rekba* (vendetta), l'*anaïa* (association), le *çof* (association politique), la *Lynch-Law*, les coutumes religieuses : les marabouts, les khouans, la charité élevée à la hauteur d'une institution, la condition des femmes, le défaut de culture intellectuelle, 896.

Allemagne. *Opinions allemandes sur la France :* (M. Kreyssig, conférences de Francfort), le mouvement intellectuel en France sous la Restauration ; la littérature impériale, la réaction : de Maistre, de Bonald, Chateaubriand ; les poëtes : Victor Hugo et Lamartine, Béranger ; les publicistes : Courier ; les historiens : Mignet, Thiers, Augustin Thierry, Mme de Staël, Guizot, Villemain, etc., 75, 82. — La monarchie de juillet : la politique et la littérature après la révolution de 1830 ; les satisfaits ; la littérature bourgeoise : Scribe et de Balzac ; les socialistes : Saint-Simon, Georges Sand, Musset, Eugène Sue ; *les Girondins* de Lamartine, la chute de la royauté bourgeoise, 104, 111. — Le second empire : le coup d'Etat de décembre, le matérialisme et le jésuitisme envahissent la société française ; la littérature réaliste : Flaubert, Dumas fils, Victor Séjour, Dennery ; la poésie : Victor Hugo ; le théâtre : Ponsard, Augier ; le roman : Feuillet, Cherbuliez ; les historiens : Tocqueville, Duvergier de Hauranne, Jules de Lasteyrie, Laboulaye, l'influence allemande, Littré, Renan, Napoléon III et son action sur les lettres, 207, 214. — Les relations de la France et de l'Allemagne avant et depuis la guerre, le radicalisme bonapartiste, ses chefs, Paul-Louis Courier, ses débuts dans la carrière, ses pamphlets, sa mort, Béranger, sa popularité, ses chansons, influence du pamphlétaire et du chansonnier sur l'esprit français, 1135, 1140. — (Schultze-Delitsch, conférences de l'Association philotechnique de Leipzig), L'Allemagne et la France après la guerre, le principe des nationalités, le principat de la France : ses causes et ses origines historiques. — l'Allemagne, coup d'œil sur son histoire, sa régénération par l'école, l'idée de la revanche en France, rôle de l'église catholique, la paix armée en Allemagne, la lutte religieuse, la mission du peuple allemand, 839, 844. — Le centre gauche et le bonapartisme (d'après M. Hillebrand), les échecs des libéraux et leurs causes, le centre droit, les princes d'Orléans, la monarchie légitime, le bonapartisme, 886, 890. — La presse allemande et la condamnation de Bazaine, 595. — La *Revue politique et littéraire* jugée par les *Revues* allemandes, 860.

Histoire : Les invasions allemandes en France, 163. — Fondation du premier empire allemand, l'empire gallo-romain et chrétien de Charlemagne, l'empire germanique et barbare des Otton, 266. — L'œuvre des Français en Allemagne, l'Allemagne sous Napoléon Ier, 733.

Géographie : La côte allemande de la mer du Nord, les ports militaires de l'Allemagne, la côte de Jahde, Brême, sa prospérité commerciale, l'émigration allemande, 219.

Littérature : La jeune Allemagne (cours de M. Halberg, Faculté des Lettres de Dijon). Lamothe-Fouqué : origines françaises de sa famille, sa naissance, sa vie militaire, il se voue au romantisme, ses œuvres, 131, 135. — Gœthe, le Faust : la préface d'Alexandre Dumas fils, 261. — Schiller (la jeunesse de) (cours de M. Bossert, Faculté des Lettres de Douai), 13, 16.— David Strauss (nécrologie.)

Philosophie : Kant, 559. — Fichte, 1152. — Jacobi, 700. — Schopenhauer, 1020. (Voy. ces mots.)

Politique : L'alliance de la Prusse et de l'Italie en 1866, les éclaircissements du général La Marmora, 394, 411. — La situation de la Bohême en Autriche (extrait de la *Gazette d'Augsbourg.*), *M. de* Bismarck (voy. ce mot), 890, 896, 935, 941. — Souvenirs de l'exposition de Vienne, 180.

Alsace. L'art en Alsace au moyen âge, Caspar Isenmann, Nicolas de Leyen, Jean Hultz le jeune, Martin Schoengauer, 147.

Amérique (La découverte de l') avant Christophe Colomb, les marins dieppois, l'abbé Descaliers, Jean Cousin a-t il découvert l'Amérique avant Christophe Colomb ? rôle d'Alonzo Pinçon, lieutenant de Jean Cousin dans le voyage de Colomb, 1038, 1043.

Angleterre. Dissolution du Parlement anglais, ses causes, (la politique de non-intervention en), l'œuvre des libéraux (whigs), le programme radical, l'esprit conservateur, 718. — (Les élections générales de 1874 en), le triomphe du parti conservateur et l'extension du droit de suffrage, la chute des wighs et ses causes. le ministère tory et le mouvement ouvrier, 814. — (L'affranchissement politique des femmes en) (voy. Femmes), 1043, 1066.— Le marché de l'argent à Londres, Lombard street, richesse du capital anglais disponible, caractère démocratique du

commerce anglais, dangers du système financier de l'Angleterre, 135. — La banque d'Angleterre, son organisation, la réserve, le taux de l'escompte, 152. — Les crises financières en Angleterre, les paniques, des modifications à apporter à l'organisation de la banque d'Angleterre, 222. — (M. Bagehot). Les libertés locales en Angleterre, le régime municipal, les *comtés*, les *bourgs*, les *paroisses*, l'Ecosse, l'Irlande, 232. — La crise agricole en Angleterre, la lutte du capital et du travail dans l'agriculture anglaise, Girdlestone, Joseph Arch et les premières confédérations agricoles, l'*Union nationale des travailleurs des campagnes*, son organisation, l'émigration, l'association des maîtres, le lock-out, la lettre du docteur Fraser, évêque de Manchester, la conciliation, M. Mundella, l'avenir, 982.

Littérature : Le roman anglais contemporain, George Eliot, *The homely life*, *Middlemarsh*, *the Mill on the Floss*, le romancier, 16, 21. — Le roman social, Mme Gaskell, *Mary Barton*, *Ruth*, *Sylvia's lovers*, *North and South*, *Wives and daughters*, 1116. — La poésie, les trois écoles : l'école idyllique : *Tennyson*, l'école psychologique : *Browning*, l'école préraphaélite : *Rossetti*, *Woolner*, *Swinburne*, 627. — La science du droit en Angleterre, sir Henry Summer Maine et son livre sur l'*Ancien droit*, 866. *Philosophie :* Alexandre Bain, 271. — Stuart Mill, 671. — Darwin, l'idée de l'évolution, 291, 592.

Art (L') au xve siècle, les comptes de René d'Anjou, 369.

Atchin. Le pays, les habitants, coup d'œil sur l'histoire, l'intervention anglaise et hollandaise, expédition contre Atchin, 951.

Aubigné (Agrippa d'). Ses éditeurs : MM. Lalanne, Mérimée, Charles Read. Ses critiques : Sainte-Beuve, Saint-Marc Girardin, une légèreté de M. Capefigue, la lettre du vicomte d'Orthez après la Saint-Barthélemy, 99, 104. — Une nouvelle édition d'Agrippa d'Aubigné, par MM. Eugène Réaume et de Caussade, la lettre à M. de Loménie, l'*ignorance obligatoire* et d'Aubigné, 736.

Auto-da-fé (Un) à Madrid en 1680, l'Inquisition, les préparatifs de la cérémonie, les processions, le sermon préparatoire, le supplice, 870, 874.

B

Bain. Philosophie de M. Alexandre Bain. Sa vie, ses ouvrages, *les Sens et l'Intelligence*, la question des rapports du physique et du moral, 271.

Barclay. Les deux, leurs œuvres, 1214.

Bazaine. La condamnation du maréchal. Les appréciations de la presse étrangère : le *Journal de Francfort*, le *Journal de Cologne*, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, la *Nouvelle Gazette prussienne*, la *Saturday review*, le *Times*, 594. — La bataille de Rezonville et le maréchal Bazaine, 1119.

Bérenger jugé par un professeur allemand.

Bibliographie. *Littérature française :* Agrippa d'Aubigné et ses nouveaux éditeurs : MM. Lalanne, Mérimée, Charles Read, 99. — Une nouvelle édition d'Agrippa d'Aubigné par MM. Eugène Réaume et de Caussade, 736. — Jean, sire de Joinville, histoire de saint Louis, credo et lettre à Louis X, par Natalis de Wailly, 640. — Gwerziou Breiz Izel, chants populaires de la basse Bretagne, recueillis et traduits par M. F.-M. Luzel, 1112. — Lettres à une inconnue, la chambre bleue, H. B., par Prosper Mérimée, 580. — Correspondance de Lamartine, publiée par Mme Valentine de Lamartine, 966. — Les derniers Bohèmes, par M. Firmin Maillart, 782. — Fragments inédits de l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, par Bossuet, 680. — Chefs-d'œuvre des conteurs français avant La Fontaine, par M. Charles Louandre, 559. — Adieu, par M. Albert Mérat, 432. — Les manuscrits inédits de Saint-Simon, par Armand Baschet, 992.

Philosophie : Théorie de la raison, par M. Magy, 141. — La philosophie de Schopenhauer, par Th. Ribot, 1020. — Mes Mémoires, par John Stuart Mill, 671. — Les sens et l'intelligence, par Alexandre Bain, 271. — La morale, par Paul Janet, 995. — La morale positive, par le docteur Clavel, 996. — Histoire de la formation et de l'influence de l'esprit philosophique en Europe, par W.-E.-H. Lecky, 475. — *La scienza morale in Francia*, 1220.

Histoire : Histoire des invasions germaniques en France, par M. Combes, 163. — Fondation de l'empire germanique, par J. Zeller, 266. — Les Français sur le Rhin; l'Allemagne sous Napoléon Ier, par Alfred Rambaut, 733. — La France au 18 brumaire, par Félix Rocquain, 1175. — L'histoire de France de M. de Bonnechose, 932. — Histoire du second empire, par Taxile Delord, 404. — Mémoires du peuple français, par Augustin Challamel, 490. — Les Byzantins, par M. Dimitrios Vikelas, 1160. — Histoire des paysans, par Eugène Bonnemère, 1098. — Journal d'un ministre, par Guernon Ranville, 791. — Histoire d'un auto-da-fé à Madrid en 1680, par José Olmo, 870. — *De ratione status in imperio nostro germanico*, par Philippe Bogeslas Chemnitz, 733. — Etudes nouvelles sur l'ancienne France : Chambre des comptes de Paris, pièces justificatives pour servir à l'histoire des premiers présidents, par A. de Boislisle, 652. — Correspondance des contrôleurs généraux des finances avec les intendants des provinces, par A. de Boislisle, 941. — Les écorcheurs sous Charles VII, par A. Tuetey, 774. — Les frais de justice au xive siècle, par Henri Lot, 352. — Archéologie historique : Inventaire des sceaux de Flandre par M. Demay, 926. — Extrait des comptes et mémoriaux du roi René pour servir à l'histoire des arts au xve siècle, par A. Leroy de La Marche, 359. — Erasme, par M. Durand de Laur; Erasme, par M. Gaston Feugère, 1212.

Politique : L'Europe orientale, son état présent, sa réorganisation, 70. — Des causes actuelles de guerre en Europe et de l'arbitrage, par Em. de Laveleye, 1078. — La réforme intellectuelle et morale de la France, par Ernest Renan, 939. — Régime municipal et institutions locales de l'Angleterre, de l'Ecosse et de l'Irlande, par Ch. Vollrambert, 232. — Le centre gauche et le bonapartisme, par M. Hillebrand, 886.

Géographie : Promenade autour du monde, par le baron de Hübner, 275. — Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient, par le docteur Emile Isambart, 480. — Le Balkan et l'Adriatique, par Albert Dumont, 566. — La Kabylie et les coutumes kabyles, par MM. Hanoteau et Letourneux, 901. — Géographie de Balbi, nouvelle édition par M. Chotard, 998. — Voyages autour du monde dans les années 1803-1806, traduit par Eyriès, 1206.

Enseignement : Les humanités modernes, par Ph. Kuhff, 238. — Frédéric Diez et les études romanes, 69. — *English at home*, par M. Addison, 456.

Littérature étrangère : Les Fiancés, par Manzoni, 138. — Le monde slave, voyages et littérature, par M. Louis Léger, 327. — Le mariage d'Orphée, épopée en langue bulgare, 498. — Une encyclopédie slave, 715. — Ivan le Terrible; Féodor Ivanowitch; Vassili l'Aveugle et le prince Chemiaka, par M. de Tolstoï, 623. — Etudes néerlandaises, par Louis de Backer, 1004. — *Our living poets*, par Buxton Forman, 517, Middlemarsh, the mill on the Floss, par Georges Eliot, 16. — Mary Barton, Ruth, Sylvia's Lovers, North and South, Wives and Daughters, par Mme Gaskell, 1116. — Barclay, William Cooper, par M. Boucher.

Divers : Essais sur la mythologie comparée, les traditions et les coutumes, par Max Muller, 336. — *Ancient law*, par sir Henry Summer Maine, 866. — Les études celtiques et l'Allemagne, 384. — Vie des savants illustres, par Louis Figuier, 384. — De la nostalgie ou mal du pays, par le docteur A. Benoist de la Grandière, 286. — Campagnes de la 1re compagnie des gardes forestiers des Vosges, le pont de Fontenoy, par M. Rambaud, 705. — Le *Journal de la jeunesse*, 788.

Bismarck (M. de). Ses débuts dans la politique, les anecdotes sur sa jeunesse, l'homme, son caractère, ses plans de politique européenne, 890, 896. — M. de Bismarck et le Parlement, les professeurs, il craint la raillerie, sa politique devant les chambres, un aperçu sur ses croyances philosophiques, son mépris de la mort, sa vie intérieure, 935, 941.

Bossuet. Fragments inédits de l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, 681.

Bretagne (Histoire littéraire de la). Le Barzaz-Breiz, les erreurs de M. de la Villemarqué, 64. — Les chants populaires de la basse Bretagne, M. Luzel, traducteur, sa méthode, les *gwerziou* bretons, les *byliny* russes, les *tragoudis* helléniques, 1112.

Bulletin. Le musée des archives, 691. — Deuxième congrès des orientalistes, Société orientale portugaise, Société américaine de France, 836. — Le futur congrès géographique à Paris, 883. — Institution alsacienne, 932.

Byzance. Les Byzantins et leur histoire, les empereurs, les invasions barbares, les arts. Ils conservent le dépôt de la littérature et du droit de l'antiquité, les luttes religieuses, l'église grecque, les mœurs, le futur empire byzantin, 1160.

C

Caractères littéraires. 1° Bibliographie. Le journal *L'Européen*, *Jacques Lefèvre*, par M. de Grissy, introduction au *Gil Blas* de Lesage, par Francisque Sarcey, 21. — Le

Louvre, par A. Lemaître, le Voyage au pays des fourrures, la poésie patriotique à Lyon pendant la guerre, les amours de Molière, 46. — Poésies philosophiques, par Mme Ackermann, Notes morales sur l'homme et la société, par M. Georges Caumont, 66. — La France, l'étranger et les partis, par M. Heinrich, les orphelins de l'Alsace-Lorraine, par H. Maze, récits californiens par Bret-Harte, 93. — Les réformes de l'enseignement secondaire à propos du discours de M. Patin; Sainte-Beuve, d'après une correspondance inédite, 118. — M. Anatole Claveau, le Dictionnaire nouveau de M. Weill, Il y a fagot et fagot, par M. Issaurat, l'Alsace reconquise, par M. Michel Laporte, les Eaux printanières, par Ivan Tourgueneff, 166. — On demande un dictateur, par Jules Amigues, Beaumarchais et les brigands (*Revue suisse*), Jean de Thommeray, le colonel Evrard, par Jules Sandeau, les asphodèles, par Louis Tiercelin, 190. — Le catéchisme impérial, par Boinvilliers, les mœurs d'aujourd'hui, par M. de Virmont, la foire aux chagrins, 214. — Terreur, par M. Vallon, 235. — Gœthe et Schiller, par A. Bossert, le Faust de Gœthe, avec une préface de Dumas fils, 261. — Le premier volume de l'édition de Molière de M. Eugène Despois, contes d'Hamilton, publiés par M. de Lescure, la marquise de Brienne, par un journaliste, le repentir, poëme, par Albert Delpit, 283. — Le rapport de M. Dupanloup; les hommes de la troisième république, par M. Grenville-Murray, 309. — M. Emile Gaboriau; les contes et facéties d'Arlotto de Florence, publiés par Ristelhuber; tragique aventure d'un bal masqué, 360. — Pour la vérité et pour la justice, par le général Trochu, 381. — Dernières nouvelles, par Prosper Mérimée, fables et poésies diverses, par Antoine Carteret, 383. — Une gommeuse, par Camille Périer, 383. — La république et la révolution, par Daniel Blin, l'ambition au théâtre, par Léopold Gravier, poëmes et fantaisies, par Gustave Vinot, 406. — M. le comte de Chambord et Victor Hugo, le roi d'Yvetot, journal officiel du pays de Caux, par Grandguillot; A propos d'une dot, par Legouvé; Ernest Feydeau, Théophile Gautier, 453. — Dona Juana, par G. Vinot, 478. — Les harangues de Démosthènes, par Henri Weil; correspondance inédite du chevalier Daydée, éditée par Honoré Bonhomme, 502. — Les soirées de la villa des Jasmins, par la marquise de Blocqueville, l'Espagne, par le baron Ch. Davillier; l'Assassin du bel Antoine, par Paul Parfait, 524. — Clotilde Martory, par Hector Malot, 550. — Des associations religieuses chez les Grecs, par M. P. Foucard; de l'éloquence judiciaire à Athènes; des traductions et des imitations en grec moderne, par M. Le Queux de Saint-Hilaire, une nouvelle édition de Beaumarchais, par Louis Moland; les contes danois d'Andersen, par le même; une excursion d'été dans le Groenland, par le docteur J. Hayes, traduit par L. Reclus; les enfants pendant la paix, par M. Jousselin, 574. — La dernière bataille, par Frédéric Stamp, pauvre Jacques, par Emile Lefèvre; le carnaval du dictionnaire, par Pierre Véron; l'envers du théâtre, par J. Moynet, 597. — L'Association des études grecques; histoire de la géographie, par Vivien de Saint-Martin; le livre des ruines, par Louis Fouquet, les petits drames, par O. Justin, M. Sardou et l'oncle Sam, par Albert Wolf, 615. — Dictionnaire des antiquités grecques et romaines (2e fascicule), par Edmond Saglio, Mémoires secrets du XIXe siècle, par le vicomte de Beaumont-Vassy; journal du siége de Paris, par Georges d'Heilly; une nouvelle édition de *Madame Bovary*, 689. — La nouvelle école française à Rome, par Albert Dumont (discours d'ouverture); un procès en hérésie en 1534; la littérature contemporaine en province, par M. Geslain; Rachel, par Alfred Assollant, 712. — Les choix de l'Académie (MM. Alexandre Dumas fils, Mézières et Caro), 702. — Correspondance de Lamartine (troisième volume), 763. — Michelet; la réforme de l'enseignement secondaire, par Jules Simon, 785. — Histoire du romantisme, par Théophile Gautier, 787. — Souvenirs de Bourgogne, par Emile Montégut, 788. — Quatorze ans aux îles Sandwich, par C. de Varigny, 809. — Contes du roi Cambrinus, par Charles Deulin; deux romans anglais : Pauline, Mina et Marryn; mélodies intimes, par M. Lucien Caté, 810. — Quatre-vingt-treize, par Victor Hugo, 833. — M. Emile Ollivier et l'Académie, 857. — A Lamartine, par Gustave Vinot, recueil de chansons populaires grecques, par M. Emile Legrand, 859. — M. Emile Augier, 880. — Erasme, par Gaston Feugère, 881. — Le théâtre français sous Louis XIV, par Eugène Despois, 906. — Origines de la littérature française, par Gustave Merlet; Paris, par M. Maxime Ducamp, 929. — L'Association philotechnique, 954. — Correspondance de Lamartine, tome quatrième, 955. — La tentation de saint Antoine, par M. Gustave Flaubert; chants du droit et de l'épée, par Octave Ducros; contes pour les grandes personnes, par M. Ernest d'Hervilly; mademoiselle Guignon, par André Theuriet, 976. — La vraie démocratie, par Barthélemy Saint-Hilaire; Paris et Versailles 1 y a cent ans, par Jules Janin; les muscadins, par Jules Claretie; François Bûchamor, par Alfred Assollant; A l'étranger, réflexions d'un voyageur, par Emmanuel Briard, 1000. — Essais de critique et d'histoire, par M. Taine, (3e édition), 1049. — Souvenirs d'enfance et de jeunesse, par Chateaubriand; la politique et le siége de Paris, par M. le général Trochu; Zacharie le maître d'école, par Raoul de Navery, 1050. — Le ver rongeur (Raoul Rigault); œuvres facétieuses de Noël du Fail, édition nouvelle par Assézat; les conteurs français contemporains de La Fontaine; mes cent petites toiles champêtres, par Numa d'Angely; madame Eugénie, par Champfleury; les veillées alsaciennes, par M. Jules Erckmann, 1074. — Larochefoucauld, édition Gilbert et Gourdault, 1096. — Etudes sur l'éloquence attique, par Jules Girard, 1097. — Le druidisme au moyen âge, par M. de Barghon Fort-Rion; portraits historiques et littéraires, par Prosper Mérimée; histoire de la littérature italienne contemporaine, par Amédée Roux; Domremy, par Lucien Arréat; Béatrix, par Mlle Marie Maréchal; cinq mille mots (troisième fascicule), par Alex. Weill, 1121. — Gouvernement et église nationale, par M. Marcus Allart. l'éducation des femmes et son rôle dans la société, le commerce italien, une boutade de la *Revue britannique*, 1148. — La religion romaine, d'Auguste aux Antonins, par Gaston Boissier, 1170. — Œuvres de Camille Desmoulins (édition Charpentier), par M. Claretie, 1217. — Aventures et chasses dans l'extrême Orient, par M. Thomas Anquetil; le Seigneur de Lanterne, par Alfred Assollant; la vie à deux, par Louis Enault, 1219.

2° Théâtre. Le testament de César Girodot, l'Eté de la Saint-Martin, le Vertige, 22. — les deux Frontignac, 47. — Sylvère, la Tabatière, 48. — Thérèse Raquin, 68. — Chez l'avocat, Ange Bosani, 120. — La Préface de Thérèse Raquin, 215. — Le Droit de visite, une Provinciale, la Double épreuve, 216. — Marie Tudor, 333. — Le Parricide, 359 — Cendrillon, 383. — L'enquête, 408. — L'apprenti de Cléomène, la Camorra, 456. — L'oncle Sam, 479. — Le docteur Bourguibus, 504. — Libres! le Chef de division, Robert Pradel, 526. — Monsieur Alphonse, les Deux masques, 549. — Les Merveilleuses, 599. — Jean de Thommeray, 643. — Le Magot, 715. — Les Deux orphelines, 764. — La Petite marquise, 811. — Le Candidat, 882. — Louis XIV à l'Odéon, 908. — Le Sphinx, 930. — Les émigrés d'Alsace, le Monde nouveau, Monsieur Alphonse, Madame est trop belle, 956. — L'Ami des femmes, 1076. — Les Ganaches, 1098. — La belle Paule, 1124. — Pauline, 1145. — Tabarin, par M. Ferrier, 1220.

Chrétiens (Les) unitaires de Transylvanie, les différences de race et de culte en Transylvanie, histoire du pays, fondation de l'unitarisme, ses luttes, une visite à un évêque unitaire, M. Kriza, la situation de l'église unitaire, la liberté de penser au sein des communautés unitaires, M. Déak, 416-426.

Collége de France. L'Apocolokyntos de Sénèque (cours de M. Havet), 749. — Les méthodes de l'enseignement géographique (cours de M. Levasseur), 768. — L'enseignement de Sénèque (cours de M. Boissier), 986.

Comédie grecque (La). L'esprit satirique chez les comiques grecs, le mariage et les femmes, les philosophes, les *griphes*, la gastronomie, les parasites, les accapareurs, les marchands, les pêcheurs, les cuisiniers, 3.

Commune (Les révélations du général Cluseret sur la), 302.

Conclave (Les éventualités politiques du prochain), l'élection du nouveau pape, où se fera-t-elle? gravité de la question pour la France, 767.

Conteurs français (Les) avant La Fontaine, les mœurs du moyen âge, 659-661

Cooper (William). Son caractère, coup d'œil sur sa vie, ses œuvres, 1216.

Courrier (Paul-Louis) jugé par un professeur allemand,

Cuba (L'insurrection de). Caractères de la domination espagnole, origines de la révolte, la déclaration d'indépendance de Manzanillo, la lutte, les *volontaires*, l'état de siége, le *livre du sang*, les pertes de l'armée espagnole, l'autonomie cubaine, 570-574.

D

Darius (Une journée chez) (cours de M. Justi, université de Marbourg). Le palais des

rois de Perse, une audience, le costume du roi, son entourage, le festin, les jardins, 1181-1187.

Darwin (La philosophie du langage d'après) (voy. Langage), 244, 291, 340, 443, 483. — Idée générale de l'évolution (M. Caro), 592.

Desmoulins (Camille). La nouvelle édition de ses œuvres, par M. Jules Claretie, son caractère, le tribun, ses fautes, 1217.

Diplomatie. Le voyage du shah, de l'influence probable de la civilisation occidentale sur l'esprit du monarque persan, langage tenu au shah dans les différentes cours de l'Europe, à Pétersbourg, à Londres, la politique française en Orient, 50. — La réorganisation de l'Europe orientale, 72. — Le mouvement panslaviste (extrait de la *Gazette d'Augsbourg*), 143. — Les tendances séparatistes de la Bohême (extrait de la *Gazette d'Augsbourg*), 311. — L'alliance de la Prusse et de l'Italie en 1866, les éclaircissements du général La Marmora sur l'alliance italo-prussienne, 394, 411. — Le général Ignatiew, 910. — La question extérieure au Corps Législatif en 1867, 1167.

Droit (La science du) en Angleterre. Sir Henry Sumner Maine, son livre de l'*ancien droit*, traduit par M. Courcelle-Seneuil, les origines du droit, le *pater familias*, le *jus gentium*, la méthode historique (Montesquieu), le droit naturel (Rousseau), la succession testamentaire et la propriété primitive, 866-870.

E

École des langues orientales vivantes. La chaire de grec moderne (cours de M. Brunet de Presles, de l'Institut), utilité de l'école, l'enseignement du grec moderne, ses origines, MM. Villoison, Coray, Hase, la littérature grecque actuelle, 799. — Rapports politiques et commerciaux de la France avec les Slaves méridionaux (cours de M. Louis Leger, voy. Slaves), 818.

École libre des sciences politiques : Conférence de M. C. de Varigny : la civilisation aux îles Sandwich, 1017. — Conférence de M. Gabriel Monod : de la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur, 1103.

Économie politique. La question des sucres (voy. Sucres), 877. — La crise des subsistances (voy. Subsistances.), 448.

Écorcheurs (Les). L'occupation du territoire par les écorcheurs de 1435 à 1444, le pillage des villes, l'ordonnance du 2 novembre 1439, Charles VII réprime leurs excès, il essaye d'en purger la France, les compagnies d'ordonnance, 774-777.

Éloquence (L') à Rome. L'oraison funèbre chez les Romains, son caractère particulier, la cérémonie des funérailles, 27.

Empire. La police sous le second. Les agents secrets, organisation des complots à la préfecture de police, 158. — L'histoire du second empire, par Taxile Delord, l'expédition du Mexique, la guerre de 1866, 404. — La littérature sous le second empire, les derniers bohèmes, influence du coup d'État de décembre sur la littérature, 782. — La question extérieure au Corps Législatif en 1867, 1167.

Enquête parlementaire sur les actes du 4 septembre, dépositions de MM. Freycinet, Farcy, Brunet, Calvel, Chanzy, Bourbaki, Faidherbe, 59-64.

Enseignement. Le mouvement anglais en faveur de l'enseignement laïque, l'organisation du parti libéral en Angleterre, les *school boards*, un *meeting*, miss Sturge, 378. — De la possibilité d'une réforme de l'enseignement supérieur, les *Universités* à l'étranger, les *Facultés* en France, causes de la décadence de l'enseignement supérieur, les remèdes, 1103-1112. — Les réformes de l'enseignement secondaire (M. Jules Simon), 785. — Les questions d'enseignement au xvie siècle, de l'éducation dans Rabelais et dans Montaigne, 1163. — De l'enseignement de la morale dans les écoles laïques, 854.

Érasme. Le moyen âge et sa chute en Allemagne, — et Luther. Ils combattaient l'un les cicéroniens, l'autre les romanistes, 1211.

Espagne. La république espagnole, ses origines, l'abdication d'Amédée, situation de l'Espagne à cette époque, etc., 171. — L'insurrection de Cuba, 570, — Un auto-da-fé à Madrid en 1680, 870. — L'Espagne depuis le coup d'Etat, le coup d'Etat du général Pavia, les progrès des carlistes, défaite de Moriones devant Bilbao, Don Carlos et Contreras, 921.

Esprit philosophique (L') Sa formation et son influence en Europe, par Lacky, le surnaturel diabolique, la persécution religieuse, la tolérance et la libre pensée, leur influence, la politique sécularisée, le rationalisme et le travail, 475.

États-Unis (La littérature d'imagination aux). L'abondance des livres et des lecteurs, la littérature démocratique, les origines de la littérature aux Etats-Unis, Washington Irwing, Bryant, Emerson, Hawthorne, Longfellow, Poetæ minores, caractères de la littérature d'imagination aux Etats-Unis, 777-782.

Étymologie populaire (Curiosités de l'), 711. (Quelques exemples récents d'), 830.

Évacuation (L') du territoire. L'occupation à Nancy, d'après les procès-verbaux du conseil municipal, récit d'un volontaire bavarois, et le *Moniteur officiel* du gouvernement de Lorraine, 124.

Évolution (Idée générale de l'). Les origines de cette théorie : Heraclite, Lamarck, l'origine des espèces, de Darwin, la sélection sexuelle, les actions réflexes, de Spencer, Alexandre Bain, la loi d'association, la philosophie de l'unité (M. Caro), 592, 594. — La théorie de l'évolution (Max Muller), 291.

F

Femmes (de l'affranchissement politique des) en Angleterre : le droit traditionnel, la question devant le Parlement, M. Disraeli, 1043-1049. — La question devant l'opinion publique, causes de son succès, condition particulière et éducation des femmes en Angleterre, la propagande, les meetings, la presse, les mœurs conjugales en Angleterre, la question devant la raison, 1066-1072. — L'éducation des femmes et son rôle dans la société (ouvrage de M. Bouchvenne), 1143.

Fêtes populaires (les) : elles manquent aujourd'hui d'utilité et de grandeur morale, les fêtes de la Révolution, de l'antiquité, du moyen âge, le bœuf gras, les kermesses, les combats de taureaux, les expositions universelles, ce que devraient être les fêtes modernes, 464.

Fichte et Maine de Biran : la question du *moi*, le *moi* avant la conscience (Fichte), le *moi* après la conscience (Biran), les catégories, la psychologie, 1153-1156.

Florence (une école des sciences sociales à), 336.

Français (l'œuvre des) en Allemagne : état politique de ce pays avant la Révolution française, les plans de réformes de Chemnitz, les résultats des traités de Westphalie, l'œuvre des Napoléon, le roi Jérôme en Westphalie, les Français, causes de l'abaissement de l'Autriche, Napoléon III, 733-736.

Française (littérature) : l'hôtel de Rambouillet (voy. ce mot), 586-592. — Voiture, 634. — Molière : son portrait physique et moral, 1084. — Agrippa d'Aubigné : ses éditeurs, 99, 736. — Bossuet : fragment de l'oraison funèbre de Nicolas Cornet, 681. — Les conteurs français avant La Fontaine, 659. — Les littérateurs sous Louis XIV, 254, 315, 322. — La littérature du premier Empire, de la Restauration, 75. — La littérature bourgeoise après 1830, 104. — La littérature du second Empire, 207. — Béranger et Paul-Louis Courrier, 435. — Prosper Mérimée : lettres à une inconnue, 580. — Lamartine : sa correspondance, 966. — Les manuscrits inédits de Saint-Simon, 992. — Eugène Scribe, 802. — Sainte-Beuve et Proudhon, 399.

France (réforme intellectuelle et morale de la) : la décadence, erreurs françaises sur la Révolution, la *théorie des droits*, la *recherche du bonheur*, qu'est-ce que la mission d'un peuple? le problème politique et social en France, le flot montant de la démocratie, le progrès (Mazzini), 959-966. — La France au 18 brumaire, l'état de la France d'après l'enquête de l'an IX, l'administration, l'enseignement, les enfants trouvés, les travaux publics, la richesse publique, le brigandage, la Vendée, les partis, la religion, les responsabilités, 1175-1181.

Franklin (Société) : séance publique au profit des bibliothèques de l'armée, rapport de M. Fare, M. de Chasseloup-Laubat, compte rendu des travaux de la Société, 911. — Conférence de M. Laboulaye : l'éducation du pays par l'armée, 917.

G

Géographie : les routes de commerce vers la Chine occidentale, une souveraineté musulmane dans le Céleste empire, voyage du docteur Anderson à Bahmô par l'Irrawaddy, les Shans, traité de commerce du major Sladen avec le sultan Suleiman, un résident anglais à Bahmô, expédition française sur le Me-Kong, la tolérance religieuse chez les Panthays, la question de l'Asie centrale, situation importante de la Perse, la rivalité des Russes et des Anglais en Orient, 30-39. — Une promenade autour du monde : les États-Unis, le Nord et le Sud, les voyages, Chicago, les Mormons, les Peaux Rouges, San Francisco, 275. — Le

Japon : visite au mikado, la religion, la Chine, le despotisme, visite au prince Kung, 347. — Le retrait de la mer et les atterrissements des fleuves en Asie Mineure cours de M. Rayet), 845. — Les Hollandais à Sumatra : première expédition contre Atchin, 951. — L'Algérie : impressions de voyage par M. Clamageran, 229, 295, 540, 728, 821, 874, 896. — *Les Anglais en Afrique :* sir Samuel Baker, son expédition dans le haut Nil, 331. — La guerre de la côte d'Or : les Ashantis, 372. — Livingstone (nécrologie) : sa vie, sa première expédition dans le Transwaal, ses explorations dans l'Afrique centrale, leurs résultats, 759. — La côte allemande de la mer du Nord (cours de M. Vidal-Lablache) : la conquête et la défense du sol sur les côtes de la mer du Nord, les Frisons, les établissements de la marine militaire allemande, la côte de Jahde-Brême, sa prospérité commerciale, l'émigration allemande, 219. — Les Slaves méridionaux : leurs rapports politiques et commerciaux avec la France, 818. — Le Balkan et l'Adriatique : la théorie des races, 566. — Le relief du sol de l'Europe centrale : le massif des Alpes (cours de M. Vidal-Lablache), 647-652. — Les Alpes et l'Italie : passage militaire des Alpes, 1156. Une ville de province en Russie, 661. — Les méthodes de l'enseignement géographique (cours de M. Levasseur) : l'union des sciences géographiques, historiques, économiques, importance croissante de la géographie, l'enseignement de la géographie en France (exposition de Vienne), en Allemagne, la cartographie, son importance, l'enseignement de la géographie dans l'école primaire, dans les lycées, dans les facultés, dans les écoles militaires (la topographie), 768-774. — Géographie de Balbi (édition de M. Chotard), 998. — L'Amérique russe : sa découverte, les premiers explorateurs, Behring, Cook, etc., les premières compagnies de commerce russes, Alexandre Baranoff, l'Amérique russe vendue aux États-Unis, l'Alaska, la topographie, les habitants, la température, les productions, 1205-1211.

Géographie (Société de) : la France dans l'extrême Orient, Francis Garnier et les intérêts français dans l'Indo-Chine, nos colonies, une nouvelle route commerciale vers la Chine, 708-711. — Khiva en 1873 : le cours de l'Oxus (Amou-Daria), les fortifications, la ville, la mosquée de Polwan-Ata, le palais des Kans, la population, le Khan et l'expédition russe, 805-808. — Itinéraire descriptif et archéologique de l'Orient, 480. — L'esclavage africain et nos relations avec le Soudan : histoire d'un esclave africain, l'agriculture, l'apiculture, la chasse dans l'Afrique centrale, l'organisation militaire des Haoessa, un prisonnier, la traite des esclaves, esclavagistes et abolitionnistes, la question des débouchés commerciaux de la France vers le Sahara, 493. — La France et l'Afrique équatoriale, notre colonie du Gabon, 141. — Le cours de l'Ogowé, expédition de MM. Marche et de Compiègne, les factoreries européennes au Gabon, 183. — La factorerie d'Adaulinaulanga. — Le roi, M. Combi, les Pahoniens, comment ils chassent les éléphants, la toilette des femmes, expédition dans l'Ogowé supérieur, les peuples de l'Afrique centrale, 683. — Les explorations dans le Sahara, l'expédition du désert de Libye, projet de création d'une mer intérieure dans l'Afrique septentrionale, les explorations de MM. Paul Soleillet et Dournaux-Duperré, le rabbin Mardochée, 1140. — Le projet de M. de Lesseps et les chemins de fer indo-européens, 114. — Les glaces de l'océan Arctique, la terre de Wyche, résultats des expéditions scientifiques faites dans ces parages, 1025. — Expéditions polaires, la nuit d'hiver du *Polhem*, résultats scientifiques de l'expédition suédoise, 91. — Deux drames sous le pôle, des marins du *Frega*, la nécropole de Mitterhuk, 471.

Grecque (littérature) : la comédie, cours de M. Egger (voy. Comédie), 3. — La tragédie, cours de M. Jules Girard (voy. Tragédie), 1056.

Guerre (des causes actuelles de) en Europe : l'antagonisme des races et des nationalités, la religion, les formes de gouvernement, situation des diverses puissances au point de vue de la guerre, réduction des causes de guerre, l'arbitrage, 1078-1084.

H

Histoire (une nouvelle manière d'écrire l') : M. Augustin Challamel et son livre : *Mémoires du peuple français*, l'histoire impersonnelle, Louis XIV et la liberté industrielle, 490.

Historiques (questions) : les princes d'Orléans et le Directoire, 82-88. — Les procès au moyen âge, 352. — L'art au moyen âge, 369. — Louis XIV et les pèlerinages, 426. — La mort des rois de France, 430. — Relations de la royauté avec l'ancienne magistrature : Henri IV et la Chambre des comptes, 652. — Les écorcheurs au xve siècle, 774. — La sigillographie de l'ancienne France, 925. — La misère au temps de Louis XIV, 941. — Le Portugal, son passé, son avenir, 949. — Du rôle de la royauté et de l'Église dans l'ancienne France : la renaissance au xiie siècle, 1006. — Comment s'est dissoute l'Assemblée constituante de 1848, 1126. — Les Byzantins, 1160. — La France au 18 brumaire.

Horace : ses rapports avec Mécène ; Mécène : sa vie privée d'après Sénèque, sa vie politique, son goût des lettres, ses œuvres, sa maison, sa liaison avec Horace (M. Jules Girard), 602-610.

Hyacinthe (le R. P.) : l'ultramontanisme et la révolution, coup d'œil sur l'état moral de la France, du rôle de la religion dans la société, l'Église française, l'Église gallicane, l'Église du concordat, l'Église de l'infaillibilité, la Révolution et l'Église, Pie VII et Napoléon, la constitution actuelle du clergé français, l'épiscopat et le dogme de l'infaillibilité, la démocratie athée et la théocratie romaine, 53-59.

I

Invasion (souvenirs de l') : un journal de province pendant l'occupation prussienne, l'*Indépendant rémois*, 1188. — L'occupation à Nancy, 124.

J

Jacobi : la philosophie de la foi, vie de Jacobi, la réaction contre le kantisme, les deux sortes de savoir : raisonnement et intuition, il vulgarise la philosophie de Spinoza, la foi, principe de connaissance, par où il se rapproche et se distingue de Kant, sa morale dans le roman de *Woldemar*, 700-705.

K

Kant : l'idée mère de sa philosophie, il réfute la théorie leibnizienne de l'espace, les formes pures de la sensibilité et de l'entendement, la *matière* et la *forme* de la connaissance, les *antinomies* de la raison pure, l'idéalisme, 559-562.

L

Lamartine (correspondance de) : sa jeunesse, ses amis, son ambition de jeune homme, ses lectures, son voyage en Italie, ses premiers vers, *Elvire*, sa tragédie de *Saül*, ses débuts dans la gloire, 966-975.

La Mettrie (lettre inédite de), 307.

Langage (la philosophie du) : théories de Darwin, tendances générales de la philosophie contemporaine, la lutte du matérialisme et du spiritualisme, la question du langage et son importance, Kant, la critique de la raison pure, 244-253. — Le mouvement de la pensée philosophique après Kant, Darwin, la théorie de l'évolution, l'œuf d'or, 291-295. — Le langage, différence spécifique entre l'homme et le singe, les racines, le langage d'émotion et le langage de raison, 340-347. — Le problème de la création, différence entre la méthode des physiologistes et celle des linguistes, les racines d'apparence identique, ébauche de l'entendement, l'intuition et la conception, différence psychologique entre l'homme et la bête, 442-448. — La formation et l'emploi des conceptions, rôle du langage, il est inséparable de la pensée, les racines, fondement nécessaire des conceptions, les onomatopées, le développement des racines, genèse du langage, elle fonde la distinction de l'homme et de la bête, 483-490.

Langues vivantes (l'enseignement des) : M. Batbie et M. Jules Simon, la méthode organique de M. Kuhff, 238. — *English at home*, par M. Addison, 456.

Latine (littérature) : Sénèque, l'apocolokyntos (cours de M. Havet) (voy. Sénèque), 749. — L'enseignement de Sénèque (cours de M. Gaston Boissier), 986. — Le texte de Plaute (cours de M. Benoît), 1128. — L'éloquence à Rome sous la République (cours de M. Martha) (voy. Éloquence), Horace et Mécène (cours de M. Jules Girard) (voy. Horace).

Leibnitz (documents nouveaux sur) : ses rapports avec Charles XII, ses visées politiques, il se tourne vers Pierre le Grand, le voyage de l'empereur de Russie, sa visite à la princesse Sophie Charlotte, 512-516. — Leibnitz entre en rapports avec Pierre le Grand, sa politique, ses projets de réformes et de progrès pour la Russie, il devient conseiller de justice du nouvel empire, 534-540. — Voyage à Vienne, sa dernière entrevue avec le czar, son testament, l'optimisme, la réforme de l'enseignement, conclusion : le philosophe et le souverain, 562-565.

Littérateurs (des) sous Louis XIV : la profes-

sion d'homme de lettres et ses profits, les dédicaces, les éditeurs, la propriété littéraire, les lecteurs, les écrivains dramatiques, 254-261. — Les comédiens et le clergé sous Louis XIV : la vie intime des comédiens, la comédie à la recherche d'un local dans Paris, poursuivis par le clergé, le droit des pauvres, 315. — Les polémiques contre le théâtre, Bossuet, les jésuites, 322.

Littératures (les) secondaires de l'Europe : la Grèce, la Pologne, la Bohême, la Hongrie, la Suède, la Suisse, le Danemark, la Hollande, leur originalité, 677-680.

Louis XIV (la misère au temps de) : les contrôleurs généraux des finances, Colbert, Le Peletier, les impôts, les collecteurs et les exactions, la révocation de l'édit de Nantes, la guerre de 1688, Pontchartrain, ses mesures financières, les créations d'offices, la misère des peuples, la disette, les rapports des intendants, 941-949. — Les émeutes de Bretagne et la misère du peuple d'après les lettres de Mme de Sévigné, 1199.

Luther (voy. Erasme), 1121.

M

Manzoni (Alexandre) : sa vie et ses œuvres, les *Fiancés*, 138.

Mérimée (Prosper) : son caractère, opinion de Taine sur Mérimée, son impassibilité calculée et voulue, les *Lettres à une inconnue*, la *Chambre bleue*, *H. B.*, influence de Beyle sur Mérimée, 580-586. — Portraits historiques et littéraires, 1122.

Milet (les fouilles de) (Bibliothèque nationale, cours de M. Rayet) : les découvertes archéologiques en Asie Mineure, le retrait de la mer et les atterrissements des fleuves, la ville de Trables et sa prospérité commerciale, les colonies grecques, Milet, son histoire, sa décadence, ses ruines, l'art ionique, le temple de Didymes, 844-848.

Militaires (questions) : la réunion des officiers, 23. — Les journées de Forbach et de Borny, d'après le rapport du général Rivière et le récit officiel du grand état-major prussien, 375. — Des droits politiques des militaires, l'éducation militaire et l'éducation civile, l'armée et la politique, coup d'œil historique, conclusions, 554. — Un épisode de la guerre de partisans dans les Vosges : les francs-tireurs, les campagnes des gardes forestiers des Vosges, le camp de la délivrance, le coup de main de Vittel et de Lamarche, la destruction du pont de Fontenoy, 705. — Les Bibliothèques militaires (Société Franklin, rapport de M. Fare), 911. — L'éducation du pays par l'armée (conférence de M. Laboulaye), 917. — Les militaires et le droit commun : de la liberté d'écrire dans l'armée, historique de la question, les intérêts de la discipline, l'instruction de l'armée, contrôle des pouvoirs publics sur le ministère de la guerre, secrets militaires à soustraire à la connaissance de l'étranger, 1030-1038. — La bataille de Rezonville et le maréchal Bazaine, 1119. — Les passages militaires des Alpes, le passage de François Ier, du général Gudin en 1799 ; les cols, les vallées, les Alpes sont un danger, non une défense pour l'Italie (conférence de M. Charles Durier), 1156-1160.

Molière : Son portrait physique et moral, les portraits de Molière, les critiques, 1084-1090.

Montaigne : De l'éducation dans Montaigne, les matières et l'art de l'enseignement, réaction contre le pédantisme de la scolastique, 1165.

Morale (Travaux récents sur la) : M. Paul Janet : son livre de *La morale*, la méthode et les divisions de l'ouvrage, *Le principe de l'excellence*, la thèse de l'universalité des principes moraux, *L'utilitarianisme*, 995. — Le docteur Clavel : son livre de *La morale positive*, le principe des *lois de la vie* et des *conditions d'existence* des sociétés, l'Ecole anglaise, 996. — De l'enseignement de la — dans les Ecoles laïques, 854.

Morny (M. de) : par Taxile Delord, 330.

Musiciens (Les grands) : Beethoven, sa vie, son éducation, il est protégé par Waldstein, son voyage à Vienne, sa rivalité avec Haydn, ses œuvres, sa surdité, son caractère, il accepte la tutelle de son neveu, sa mort, 753-759. — Mendelssohn, son éducation, sa visite à Gœthe, son voyage à Paris, il se retire à Francfort, son mariage, sa vie privée, sa visite à la reine Victoria, sa correspondance, sa mort, 848-854.

N

Nécrologie : M. Philarète Chasles, 96. — Fernand Papillon, 665. — Livingstone, 759. — Michelet, 785. — Le docteur Strauss, 827. — M. de Chasseloup-Laubat, président de la Société Franklin, 911. — M. Beulé, 976-1003.

O

Ordre (L') social et l'ordre moral, 355.

P

Partis politiques (Les) : dans l'ancienne France, leur formation et leur dissolution, les partis politiques durant la guerre de Cent ans, durant les guerres de religion, dissolution des partis après les guerres de religion, 39. — Les partis en 1873, pourquoi la France compte-t-elle un si grand nombre de partis? la politique des séminaires, du village, de l'atelier, des bourgeois, l'indifférence politique générale en France, 531.

Pèlerinage au mont Saint-Michel (Le) : La procession, la cérémonie, le sermon, 355, Louis XIV et les pèlerinages, 426.

Philosophie : Histoire de la formation de l'esprit philosophique en Europe, 475. — La constitution de la matière, 44. — Théories de M. Mazy sur la raison, 111. — Travaux récents sur la morale, 996. — Du principe de la vie, 904. — Idée générale de l'évolution, 592. — La théorie de l'évolution, 291. — La philosophie du langage d'après Darwin, 244, 291, 340, 442, 483. — (*Histoire de la* : Kant et la nouvelle philosophie allemande, 559. — Jacobi et la philosophie de la foi, 700. — Fichte et Maine de Biran, 1153. — La philosophie de Schopenhauer, 1029. — Sénèque, 981. — Leibnitz (documents nouveaux sur), 562. — Darwin, 244. — Alexandre Bain, 271. — Stuart Mill, 671.

Plaute (Le texte de) : Des études relatives à la constitution et à l'interprétation du texte de Plaute, le manuscrit, le palimpseste de Milan, le *vetus codex*, le *Decurtatus*, le manuscrit *d'Orsini*, les travaux de M. Ritschl, 1128-1135.

Politiques (questions) : Un projet de scrutin échelonné, 88. — L'hypocrisie politico-religieuse, 116. — La fusion, 121. — Les pèlerinages, 123. — Le pacte de famille, 145. — La fusion, commentaire du 24 mai, 243. — La fusion, 337. — La monarchie légitime, 362. — Le lendemain de la restauration, 385. — La royauté et le suffrage universel, 387. — Le salut des conservateurs, 388. — La victoire du centre gauche, 409. — M. le comte de Chambord, ses idées, ses écrits, 435. — La dictature et la dissolution, 452. — Le long parlement, 459. — La république pour sept ans, 502. — L'interrègne, 507. — Les honnêtes gens, 521. — Les avantages de la patience, 523. — Philosophie des faits contemporains, 531. — La loi sur les maires, 546. — Les projets de lois de la droite, 577. — Statistique du suffrage universel, 641. — La loi municipale, 695. — La dissolution du Parlement en Angleterre, 719. — Electeurs et contribuables, 739. — La nouvelle commission des Trente, 744. — Les impôts, la loi électorale, le septennat, 761. — Les éventualités du prochain conclave, 767. — La lettre de M. Thiers, 832. — Le centre gauche et le bonapartisme (M. Hillebrand), 886. — Les questions réservées, 905. — La session future, 928. — Les abstracteurs de quintessence, 975. — Les manœuvres, 1073. — Le bonapartisme, 1192. — La fusion, 1193.

Portugal (Le) : Son passé, les Français en Portugal. Il est oublié ou ignoré de l'Europe, pourquoi? Son avenir, les finances, le commerce et le crédit public, l'instruction publique, les libertés publiques, 949.

Procès (Les) au moyen âge : Les dépens, les plaideurs, les hommes d'affaires, l'assistance judiciaire, les honoraires, 352.

Q

Questions historiques : Erasme et Luther, 1211.

R

Rabelais (De l'éducation dans) : Réaction contre le pédantisme scolastique, 1103.

Races (Théorie des : D'après le livre de M. Albert Dumont sur le Balkan et l'Adriatique, ses abus, la théorie des races et la psychologie, influence des circonstances et des milieux, les Albanais et les Grecs, l'hellénisme, 566-570.

Raison (Théories de M. Mazy sur la : Le principe de l'*homogénéité*, unité d'origine et d'essence de la matière et de l'esprit, la raison impersonnelle, les fonctions de la raison dans l'exercice de la pensée, *la simplification*, *l'ordre*, *l'unisme*, *la logique*, *l'induction*, *l'induction*, les conclusions, 111-114.

Rambouillet (L'hôtel de) : La société française au commencement du XVIIe siècle, l'insouciance aristocratique, le salon bleu

d'Arthémise, le genre précieux, influence de l'hôtel de Rambouillet sur l'esprit, la langue et le goût français, le *gongorisme* et le *marinisme*, 580-592. — Voiture (voy. ce mot), 634.

Religieuses (Ecole libre des sciences) : Discours de M. de Pressensé, le but de l'institution, discours de M. Bersier, la religion et le libéralisme, protestantisme et catholicisme, la science religieuse au XVIIe siècle, l'académie de Sedan, l'académie de Saumur, l'Eglise de Charenton, la persécution, le triomphe de l'unité, le XVIIIe siècle, 610-615.

Restauration (Etudes nouvelles sur la) : Les mémoires de Guernon-Ranville, la légitimité, les préliminaires de 1830, le ministère Polignac, le lendemain de la révolution, le procès des ministres, leur captivité, 791-798.

Rome (Le sac de) en 1527 : La fin de la renaissance en Italie, situation de la papauté sous Clément VII, l'empire, l'armée de Charles-Quint, le connétable de Bourbon, sa marche sur Rome, sa mort, le pillage, le pape prisonnier, émotion produite dans le monde par le sac de Rome, 721-728. — La religion romaine d'Auguste aux Antonins, le problème des origines du christianisme, le paganisme romain, la philosophie stoïcienne, 1170.

Royauté (Relations de la) avec l'ancienne magistrature : Henri IV et la Chambre des comptes, le droit de remontrance sous l'ancienne monarchie, Louis XII, François Ier, Charles IX et Henri III, les remontrances sous Henri IV, abolition progressive du droit de remontrances sous ses successeurs, suppression de la Chambre des comptes en 1791, 652-659. — Du rôle de la royauté et de l'Eglise dans l'ancienne France, la Renaissance au XIIe siècle, l'âge féodal, l'an 1000, la croisade, la régénération, l'unité nationale, les communes, la suzeraineté royale, l'église, les serfs et les vilains, la condition de la femme, le commerce et l'industrie, réveil des arts : architecture, poésie (les chansons de geste), les écoles, les universités, Abailard, le libre examen, absorption des communes par la royauté, le libre examen proscrit par l'Eglise, 1006-1016.

Russie. *Littérature :* La Russie contemporaine dans le poème d'*Eugène Onéguine*, par Poushkine, analyse du poème, 6-12. — La tragédie russe contemporaine : *Vassili l'aveugle et le prince Chemiaka*, tragédie de M. de Tolstoï, analyse de la pièce, 623-634. — La science allemande et la science française en Russie, 281. — Un congrès archéologique en Russie, 1027. — Les monastères de la Russie, Troïtsa, le bourg de Saint-Serge, le siége de 1608, l'Eglise de la Trinité, le tombeau de saint Serge, l'Eglise de l'Assomption, le monastère, la skita, 195-207. — Une ville de province en Russie, Vladimir, la porte d'or, la cathédrale de l'Assomption, l'église de Saint-Dmitri, les marchands, les journaux, les cafés (traktirs), 661-665.

S

Saint-Simon (Histoire des manuscrits du duc de) : Les archives du ministère des affaires étrangères, 992.

Sainte-Beuve et Proudhon : Critique littéraire et socialisme, 399.

Sandwich (Les îles) : Le pays, les habitants, leur origine, leur théogonie, la civilisation commence au XVIIIe siècle, Cook et Vancouver, les missionnaires américains, organisation politique de 1852, l'instruction gratuite et obligatoire, 1017.

Schiller : Sa naissance, sa jeunesse, son séjour à l'*école de Charles*, ses études philosophiques, 13-16.

Schopenhauer : Sa philosophie, théorie de la connaissance, distinction de l'intelligence et de la volonté, la volonté explique la connaissance, son pessimisme, théorie du plaisir et de la douleur, rôle de l'art et de l'acétisme dans la vie humaine, théorie de l'amour, ses conclusions, 1020-1025.

Scribe (Eugène) : Conférence de M. Legouvé aux matinées littéraires de la Porte-Saint-Martin, 802.

Sénèque (L'Apokolocyntos de) : La mort de Claude, Sénèque courtisan, il se révèle par sa mort, le titre de l'ouvrage, les traductions, 749-753. — (L'enseignement de) (Cours de M. Gaston Boissier), (l'enseignement philosophique au temps de), la prédication et la direction, ses disciples, sa morale, 986-992.

Sévigné (Mme de) et l'administration des Louis XIV, les états de Provence et M. de Grignan, l'évêque de Marseille, Forbin-Janson, les exigences du fisc et la misère du peuple, les émeutes de Bretagne, la révolution, conséquence de l'étouffement des libertés provinciales (cours de M. Reynald, Faculté d'Aix), 1199-1205.

Slave (Littérature) : Les chants bulgares du Rhodope, leur authenticité, la légende d'Orphée, la légende d'Alexandre, 498. — Une encyclopédie slave, 715. — Les Slaves méridionaux, le groupe des populations jougo-slaves, la Serbie autonome et le Monténégro, noyau de la future indépendance des Slaves, les consulats français en Serbie, le commerce, l'industrie, 818. — Un congrès archéologique en Russie, la science des origines slaves, 1027.

Sorbonne. *Littérature grecque :* Histoire de la comédie attique (cours de M. Egger), 3-6. — Caractères généraux de la tragédie grecque (cours de M. Jules Girard), 1055. — *Littérature latine :* L'éloquence à Rome sous la république (cours de M. Martha), 27-30. — Horace et Mécène (cours de M. Jules Girard), 602. — Le texte de Plaute (cours de M. Benoit), 1128. — *Littérature française :* Les Ecoles poétiques au XVIIe siècle, le genre précieux, l'hôtel de Rambouillet, 586-592. — Voiture (cours de M. Lenient), 634-640. — Molière, son portrait physique et moral (cours de M. Lenient), 1084. — *Philosophie :* Kant et la nouvelle philosophie allemande, 559-562. — Jacobi et la philosophie de la foi, 700. — Fichte et Maine de Biran (cours de M. Paul Janet), 1153. — Idée générale de l'évolution (cours de M. Caro), 592-594.

Sphinx (Le) : Comédie d'Octave Feuillet, la mort de mademoiselle Croizette, 980.

Strauss (David) : Sa naissance, ses débuts dans l'enseignement, sa destitution, la polémique religieuse, ses opinions politiques, ses dernières œuvres, son système d'exégèse, 827-830.

Stuart Mill : Ses mémoires, sa naissance, son éducation, ses premiers pas dans la science et la philosophie, son épicuréisme, le principe de l'utilité générale, l'égale répartition des richesses, sa méthode, l'expérience, son dédain de la métaphysique, 671-677.

Subsistances (La crise des) : La situation normale et le déficit de 1873, les blés d'Amérique, les chemins de fer et le mouvement des granges aux Etats-Unis, conclusion, 448-452.

Sucres (La question des) : Les fabricants et les raffineurs, l'exercice de la raffinerie (Société d'économie politique de Paris, M. Emile Alglave), 877.

T

Tableaux (Les) : exposés au corps législatif, 1092.

Théâtre (Société pour l'amélioration du) en France, le théâtre moral, coup d'œil sur le théâtre et les auteurs contemporains, 1061-1067.

Tombouctou (Le rabbin Mardochée et le commerce marocain à), 1229.

Tragédie grecque : Ses caractères généraux, ses origines religieuses, le *Steptérion* de Delphes, dionysos, le théâtre à Athènes, la scène, les acteurs, l'action, la musique et la danse, l'émotion tragique, 1055-1061.

Travail (Le) : Base de la synthèse de l'histoire, 72.

V

Vie (Du principe de la) — d'après M. Bouillier) : Son histoire, l'animisme, conditions de la solution du problème, l'hypothèse vitaliste, difficultés que présentent les deux systèmes, 862-866. — Le principe vital, le mécanisme, une lettre inédite du régent à Leibniz, 904.

Vienne (Souvenir de l'Exposition de) : transformation des mœurs et de l'esprit public à Vienne, l'exposition, excursion à Pesth, 180.

Voiture : Le factotum de l'hôtel de Rambouillet, son caractère, sa bravoure, ses amours, ses voyages à Bruxelles et en Espagne, ses œuvres en prose et en vers, sa renommée, 634-640.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2